

NOUVELLE
ENCYCLOPÉDIE
THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DE PATROLOGIE,
— DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES CONFRÉRIES, — DES CROISADES, — DES MISSIONS,
— D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, —
D'ASCÉTISME ET DES INVOCATIONS A LA VIERGE, — DES INDULGENCES, — DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES,
— DE STATISTIQUE CHRÉTIENNE, — D'ÉCONOMIE CHARITABLE, — D'ÉDUCATION,
— DES PERSÉCUTIONS, — DES ERREURS SOCIALES,
— DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — DES CONVERSIONS AU CATHOLICISME, — DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, —
D'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE, — DE LITTÉRATURE *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE *id.*, — D'ORNEMENTATION *id.*
— D'ARCHITECTURE, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE *id.*, — DE NUMISMATIQUE *id.*, — D'HÉRALDIQUE *id.*,
— DE MUSIQUE *id.*, — D'ANTHROPOLOGIE *id.*, — DE PALÉONTOLOGIE *id.*, —
D'ÉPIGRAPHIE *id.*, — DE BOTANIQUE *id.*, — DE ZOOLOGIE *id.*, — D'ETHNOGRAPHIE, — DES MANUSCRITS, —
DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES. —
DE MÉDECINE-PRATIQUE, — D'AGRI-SILVI-VITI-ET-HORTICULTURE, ETC.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME TRENTE-NEUVIÈME.

DICTIONNAIRE DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES.

TOME SECOND.

—

2 VOL. PRIX : 16 FRANCS.

—

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

—

1853



Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

DICTIONNAIRE

DES

APOLOGISTES

INVOLONTAIRES.

LE CATHOLICISME TRIOMPHANT PAR SES PROPRES ADVERSAIRES,

OU

L'ATHÉISME RÉFUTÉ PAR LES ATHÉES; LE SCEPTISME PAR LES SCEPTIQUES; LE MATÉRIALISME PAR LES MATÉRIALISTES; LE PAGANISME PAR LES PAIENS; LE PROTESTANTISME PAR LES PROTESTANTS; L'INCRÉDULITÉ PAR LES INCRÉDULES;

ET

LA RELIGION CATHOLIQUE RECONNUE,

CÉLÉBRÉE, DÉMONTRÉE DANS TOUS SES POINTS,

SAVOIR :

DANS SA MORALE, SON DOGME, SON CULTE, SES SACREMENTS, SA CONSTITUTION, SA HIÉRARCHIE, SA DISCIPLINE, SON SACERDOCE, SA TRADITION, SON HISTOIRE, SES INSTITUTIONS, SES BIENFAITS, ET SES RÉSULTATS RELIGIEUX, INTELLECTUELS, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES, PAR CEUX-LA MÊME QUI ONT REPOUSSÉ, COMBATTU, OUTRAGÉ LE CATHOLICISME;

OUVRAGE SUIVI D'UNE TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

AVEC L'INDICATION DES ARTICLES ET PAGES DE CE DICTIONNAIRE OU ILS SONT CITÉS,

ET

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

OU L'ON MONTRE LA RAISON LOGIQUE DE CE FAISCEAU INOUÏ DE TÉMOIGNAGES ET D'AVEUX DE LA PART DES INCRÉDULES, EN PROUVANT QUE LE CATHOLICISME EST LA VÉRITÉ UNE, UNIVERSELLE, ABSOLUE, INFINIE, DONT TOUT SENTIMENT, TOUTE PENSÉE, TOUTE VOLONTÉ HUMAINE N'EST QU'UN FRAGMENT BRISÉ, DÉPLACÉ, MÉCONNU, ET QU'EN DEHORS IL N'Y A ET NE PEUT RIEN Y AVOIR QUE LE NÉANT ET LA MORT, C'EST-A-DIRE LE MAL, PARCE QU'IL CONTIENT TOUT CE QUI EST ET TOUT CE QUI PEUT ÊTRE;

PAR M. C.-F. CHEVÉ,

AUTEUR DU DICTIONNAIRE DES CONVERSIONS.

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE.

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

« La religion n'est rien si elle n'est pas tout. »
(Mme de STAEL, *de l'Allemagne*, IVe part., c. 1, p. 549.)

TOME SECOND.

2 VOL. PRIX : 16 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1853



DICTIONNAIRE

DES

APOLOGISTES INVOLONTAIRES.

L

« LABAN, *blanc* (*Histoire sacrée*). Fils de Bathuel, petit-fils de Nachor, frère de Rebecca; il demeurait dans la Mésopotamie de Syrie, où il possédait de grands biens, et il avait deux filles, Rachel et Lia. Ce que l'Écriture rapporte des procédés de Laban porte le caractère d'un homme dur et artificieux, sans affection, sans parole, et qui ne connaît d'autre loi que son intérêt. (*Gen.* XXXI, 7.) Image de ces hommes du siècle qui, comptant pour rien la droiture et l'équité, leur préfèrent un gain présent, quoique injuste et honteux. Jacob, son neveu, étant venu le trouver, le servit sept ans pour avoir Rachel en mariage; mais quand ce temps fut écoulé, Laban, qui ne voulait pas que la cadette fût mariée avant l'aînée, envoya le soir Lia au lieu de Rachel, et Jacob, qui la prit pour femme, s'étant aperçu le lendemain de son erreur, servit Laban sept autres années pour avoir Rachel : enfin, après sept ans, Laban obtint de son gendre six ans de service; mais celui-ci voyant qu'on le regardait de mauvais œil dans la maison de son beau-père (*ibid.*, 4), sortit de chez lui sans l'en avertir, et emmena avec lui tout ce qui lui appartenait. Laban ne s'aperçut du départ de Jacob que le troisième jour, et, s'étant mis à le poursuivre, il l'atteignit à la montagne de Galaad. Après s'être fait des plaintes réciproques, le beau-père et le gendre se jurèrent une amitié éternelle, et dressèrent un monument pour marque de l'alliance qu'ils faisaient (*ibid.*, 47). Laban, après avoir dit adieu à ses filles, s'en retourna à Haran, et l'Écriture ne dit plus rien de lui. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 369 et 370, article *Laban.*)

LANGAGE (ORIGINE DIVINE DU). — Platon, après avoir déjà dit dans son Livre des lois, que tout homme intelligent doit des louanges à l'antiquité pour le grand nombre de mots heureux et naturels qu'elle a imposés aux choses (*De leg.*, VII, t. VIII, p. 379), en tire l'incontestable conséquence : « Pour moi, dit-il, je regarde comme une vérité évidente que les mots n'ont pu être imposés primitivement aux choses que par une puissance au-dessus de l'homme ; et de là vient qu'ils sont si justes. »

« La parole, dit Platon, d'après mon entière conviction, doit être considérée comme inhérente à l'homme; car si on la considère comme l'œuvre de son intellect dans la simplicité de sa connaissance native, c'est absolument inexplicable; le langage n'a pu être inventé sans un type préexistant dans l'homme. Par quelque procédé mystérieux de la nature, les langues ont été en quelque sorte jetées en moule, mais en moule vivant, d'où elles se dégagent avec toutes leurs belles proportions, et ce moule (dans lequel elles ont été jetées par quelque procédé mystérieux de la nature), c'est l'esprit de l'homme. » Voy. *Mémoires de l'Académie royale de Berlin*, classe historique et philosophique, 1820-21; Berlin, 1822, p. 247.)

— Dans son célèbre ***Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes***, J.-J. Rousseau pose ainsi le problème et son insolubilité naturelle: « Si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu bien plus besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole; et quand on comprendrait comment les sons de la voix ont été pris pour les interprètes conventionnels de nos idées, il resterait toujours à savoir quels ont pu être les interprètes mêmes de cette convention pour les idées qui, n'ayant point un objet sensible, ne pourraient s'indiquer ni par le geste ni par la voix, de sorte qu'*à peine peut-on former des conjectures supportables* sur la naissance de cet art de communiquer ses pensées et d'établir un commerce entre les esprits. »

— « D'ailleurs, dit l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, quoique Dieu ait enseigné le langage, il ne serait pas raisonnable de supposer que ce langage se soit étendu au-delà des nécessités actuelles de l'homme, et que cet homme n'ait pas eu par lui-même la capacité de l'entendre, de l'enrichir et de le perfectionner. L'expérience journalière nous apprend le contraire. Ainsi, le premier langage des peuples, comme le prouvent les monuments de l'antiquité, était nécessairement fort stérile et fort borné; en sorte que les hommes se trouvaient perpétuellement dans l'embarras ; à chaque nouvelle idée et

à chaque cas un peu extraordinaire, de se faire entendre les uns aux autres.

« La nature les porte donc à prévenir ces sortes d'inconvénients, en ajoutant aux paroles des gestes significatifs. En conséquence, la conversation dans les premiers siècles du monde fut soutenue par un discours entremêlé de gestes, d'images et d'action. L'usage et la coutume, ainsi qu'il est arrivé dans la plupart des autres choses de la vie, changèrent ensuite en ornements ce qui était dû à la nécessité ; mais la pratique subsista encore longtemps après que la nécessité eut cessé.

« C'est ce qui arriva singulièrement parmi les Orientaux, dont le caractère s'accommodait naturellement d'une forme de conversation qui exerçait si bien leur vivacité par le mouvement, et la contentait si fort par une représentation perpétuelle d'images sensibles.

« L'Écriture sainte nous fournit des exemples sans nombre de cette sorte de conversation. Quand le faux prophète agite ses cornes de feu pour marquer la déroute entière des Syriens (*III Reg.* XXII, 2); quand Jérémie cache sa ceinture de lin dans le trou d'une pierre près l'Euphrate (c. XIII); quand il brise un vaisseau de terre à la vue du peuple (c. XIX) ; quand il met à son cou des liens et des jones (c. XXVIII); quand Ezéchiel dessine le siége de Jérusalem sur de la brique (c. IV) ; quand il pèse dans une balance les cheveux de sa tête et le poil de sa barbe (c. V) ; quand il emporte les meubles de sa maison (c. XII); quand il joint ensemble deux bâtons pour Juda et pour Israël (c. XXXIII) ; par toutes ces actions les prophètes conversaient en signes avec le peuple qui les entendait à merveille.

« Il ne faut pas traiter d'absurde et de fanatique ce langage d'action des prophètes, car ils parlaient à un peuple grossier qui n'en connaissait point d'autre. Chez toutes les nations du monde le langage des sons articulés n'a prévalu qu'autant qu'il est devenu plus intelligible pour elles. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 532, article *Langage*, par M. GOUSSIER et le chevalier de JAUCOURT.)

HUMBOLDT. — « Je suis pénétré de la conviction qu'il ne faut pas méconnaître cette force vraiment divine que recèlent les facultés humaines, ce génie créateur des nations, surtout dans l'état primitif où toutes les idées et même les facultés de l'âme empruntent une force plus vive de la nouveauté des impressions où l'homme peut pressentir des combinaisons auxquelles il ne serait jamais arrivé par la marche lente et progressive de l'expérience. Ce génie créateur peut franchir les limites qui semblent prescrites au reste des mortels; et s'il est impossible de retracer sa marche, sa présence vivifiante n'en est pas moins manifeste. Plutôt que de renoncer, dans l'explication de l'origine des langues, à l'influence de cette cause puissante et première, et de leur assigner à toutes une marche uniforme et mécanique qui les traînerait pas à pas depuis le commencement le plus grossier jusqu'à leur perfectionnement, j'embrasserai l'opinion de ceux qui rapportent l'origine des langues à une *révélation immédiate de la divinité.* » (*Lettre à M. Abel Rémusat sur la nature des formes grammaticales*, etc., par A.-G. DE HUMBOLDT ; Paris, 1827.)

« On peut conclure de là, dit-il dans ses *Monuments américains*, que la ramification ou, pour employer une expression indépendante de tout système, que *la multiplicité des langues est un phénomène très-ancien.* » Plus bas : « Si les langues ne prouvent que faiblement l'ancienne communication entre les deux mondes, cette communication se manifeste d'une manière *indubitable* dans les cosmogonies, les monuments, les hiéroglyphes et les institutions des peuples de l'Amérique et de l'Asie. » Et ailleurs : « Cette tradition américaine rappelle le Menou des Hindous, le Noé des Hébreux et la dispersion des Conschites de Singar. »

— « Ceux qui pensent, dit un savant auteur anonyme, que les langues sont d'institution humaine, et qu'elles doivent leur origine à certaines conventions arbitraires que les hommes ont faites de donner certains noms aux choses, n'ont jamais considéré avec attention ce qu'ils avancent. Car il faut déjà parler et être entendu pour convenir de quelque point arbitraire; il faut que le son formé par un homme soit joint dans l'esprit d'un autre à certaine idée; il faut, en un mot, que le commerce soit établi par la parole, pour attribuer des significations nouvelles à des mots nouveaux. Sans cela les hommes seraient tous muets les uns à l'égard des autres, et n'auraient de commun que les cris généraux qui marquent les passions et les mouvements violents, et qui servent à unir les hommes par l'institution du Créateur, et non par un établissement arbitraire. Depuis même que les langues sont établies, un Arabe ne pourra convenir avec un Allemand d'appeler les choses d'une telle ou telle manière, si l'un des deux n'entend l'autre; et cependant tous les mots de part et d'autre sont trouvés, et il ne s'agit que de les faire accepter à celui qui en ignore le sens. C'est une chose fort simple et fort naturelle que les principes du discours. Mais jamais on ne serait parvenu à les trouver et à les mettre en usage, si Dieu n'avait préparé un langage à l'homme pour lui donner le moyen de s'expliquer par la parole. » (*Explication de la Genèse*, in-12; Paris, 1732, t. II, p. 347.)

« LAPIDATION (*Théolog.*) Action de tuer quelqu'un à coups de pierres; terme latinisé de *lapis*, pierre.

» La *lapidation* était un supplice fort usité parmi les Hébreux ; les rabbins font un grand dénombrement des crimes soumis à cette peine. Ce sont en général tous ceux que la loi condamne au dernier supplice, sans exprimer le genre de la mort ; par exemple, l'inceste du fils avec la mère, ou de la mère avec son fils, ou du fils avec sa belle-mère, ou du père avec sa fille, ou de la fille avec

son père, ou du père avec sa belle-fille, ou d'un homme qui viole une fille fiancée, ou de la fiancée qui consent à ce violement; ceux qui tombent dans le crime de sodomie ou de bestialité; les idolâtres, les blasphémateurs, les magiciens, les nécromanciens, les violateurs du sabbat, ceux qui offrent leurs enfants à Moloch, ceux qui portent les autres à l'idolâtrie, un fils rebelle à son père et condamné par les juges. Les rabbins disent que quand un homme était condamné à mort, il était mené hors de la ville, ayant devant lui un huissier avec une pique en main, au haut de laquelle était un linge pour se faire remarquer de plus loin, et afin que ceux qui avaient quelque chose à dire pour la justification du coupable le pussent proposer avant qu'on fût allé plus avant. Si quelqu'un se présentait, tout le monde s'arrêtait, et l'on ramenait le criminel en prison, pour écouter ceux qui voulaient dire quelque chose en sa faveur. S'il ne se présentait personne, on le conduisait au lieu du supplice, on l'exhortait à reconnaître et à confesser sa faute, parce que ceux qui confessent leur faute ont part au siècle futur. Après cela on le lapidait. Or, la lapidation se faisait de deux sortes, disent les rabbins : la première, lorsqu'on accablait de pierres le coupable, les témoins lui jetaient les premiers la pierre ; la seconde, lorsqu'on le menait sur une hauteur escarpée, élevée au moins de la hauteur de deux hommes, d'où l'un des deux témoins le précipitait, et l'autre lui roulait une grosse pierre sur le corps. S'il ne mourait pas de sa chute, on l'achevait à coups de pierres. On voit la pratique de la première façon de lapider dans plus d'un endroit de l'Ecriture; mais on n'a aucun exemple de la seconde : car celui de Jézabel, qui fut jeté à bas de la fenêtre, ne prouve rien du tout.

« Ce que nous avons dit que l'on lapidait ordinairement les criminels hors de la ville ne doit s'entendre que dans les jugements réglés : car, hors ce cas, souvent les Juifs lapidaient où ils se trouvaient; par exemple, lorsque, emportés par leur zèle, ils accablaient de pierres un blasphémateur, un adultère ou un idolâtre. Ainsi lorsqu'on amena à Jésus une femme surprise en adultère, il dit à ses accusateurs, dans le temple où il était avec eux et avec la femme : *Que celui d'entre vous qui est innocent lui jette la première pierre.* Et une autre fois, les Juifs ayant prétendu qu'il blasphémait, ramassèrent des pierres dans le temple même pour le lapider. Ils en usèrent de même un autre jour, lorsqu'il dit : *Moi et mon Père ne sommes qu'un.* Dans ces rencontres, ils n'observaient pas les formalités ordinaires, ils suivaient le mouvement de leur vivacité ou de leur emportement; c'est ce qu'ils appelaient le *jugement de zèle.*

« On assure qu'après qu'un homme avait été lapidé, on attachait son corps à un pieu par les mains jointes ensemble, et qu'on le laissait en cet état jusqu'au coucher du soleil. Alors on le détachait, et on l'enterrait dans la vallée des cadavres, avec le pieu avec lequel il avait été attaché. Cela ne se pratiquait pas toujours, et on dit qu'on ne le faisait qu'aux blasphémateurs et aux idolâtres; et encore serait-il bien malaisé d'en prouver la pratique par l'Ecriture. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 608 et 609, article *Lapidation.*)

« LAPSES (*Théol.*). C'étaient dans les premiers temps du christianisme, ceux qui retournaient du christianisme au paganisme. On en compte de cinq sortes désignées par ces noms latins, *libellatici, mittentes, turificati, sacrificati* et *blasphemati.* On appelait *stantes* les persévérants dans la foi. Le mot *lapses* se donnait aux hérétiques et aux pécheurs publics. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 617, article *Lapses.*)

« LATRIE (*terme de théologie*). Culte de religion qui n'appartient qu'à Dieu seul.

« Les chrétiens adorent Dieu d'un culte de latrie; ils honorent les saints d'un culte de *dulie.* On confond quelquefois les termes *honorer, adorer.*

« Cette adoration intérieure que nous rendons à Dieu en esprit et en vérité a ses marques extérieures dont la principale est le sacrifice qui ne peut être offert qu'à Dieu seul, parce que le sacrifice est établi pour faire un aveu public et une protestation solennelle de la souveraineté Dieu et de notre dépendance de lui.

« M. Daillé est convenu que les Pères du IVe siècle ont reconnu la distinction que nous faisons de *latrie* et de *dulie.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et de D'ALEMBERT, t. XIX, p. 653, article *Latrie.*)

« LAVEMENT DES PIEDS (*Théol.*). Coutume usitée chez les anciens qui la pratiquaient à l'égard de leurs hôtes, et qui est devenue dans le christianisme une cérémonie pieuse.

« Les Orientaux avaient coutume de laver les pieds aux étrangers qui venaient de voyage, parce que pour l'ordinaire on marchait les jambes nues et les pieds seulement garnis d'une sandale. Ainsi Abraham fit laver les pieds aux trois anges (*Gen.* XVIII, 4). On lava aussi les pieds à Eliézer et à ceux qui l'accompagnaient lorsqu'ils arrivèrent à la maison de Laban, et aux frères de Joseph lorsqu'ils vinrent en Egypte (*Gen.* XXIV, 32; XLIII, 24). Cet office s'exerçait ordinairement par des serviteurs et des esclaves. Abigaïl témoigne à David qui la demandait en mariage, qu'elle s'estimerait heureuse de laver les pieds aux serviteurs du roi (*I Reg.* XXV, 41.)

« Jésus-Christ, après la dernière cène qu'il fit avec ses apôtres, voulut leur donner une leçon d'humilité en leur lavant les pieds ; et cette action est devenue depuis un acte de piété. Ce que le Sauveur dit en cette occasion à saint Pierre : *Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi,* a fait croire à plusieurs anciens que le lavement des pieds avait des effets spirituels. Saint Ambroise (lib. *De myster.*, c. 6) témoigne que de son temps on lavait les pieds

aux nouveaux baptisés au sortir du bain sacré, et il semble croire que, comme le baptême efface les péchés actuels, le lavement des pieds qui se donne ensuite, ôte le péché originel, ou du moins diminue la concupiscence. *Ideo*, dit-il, *planta abluitur ut hæreditaria peccata tollantur : nostra enim propria per baptismum relaxantur.* Il dit la même chose sur le psaume XLVIII : *Alia est iniquitas nostra, alia calcanei nostri.... inde Dominus discipulis lavit pedes ut lavaret venena serpentis.* Mais il explique lui-même sa pensée en ajoutant que ce qui est nettoyé par le lavement des pieds, est plutôt la concupiscence ou l'inclination au péché que le péché même : *Inde reor iniquitatem calcanei magis lubricum delinquendi, quam reatum aliquem nostri est delicti.*

« L'usage de laver les pieds aux nouveaux baptisés n'était pas particulier à l'Eglise de Milan. On le pratiquait aussi dans d'autres églises d'Italie, des Gaules, d'Espagne et d'Afrique. Le concile d'Elvire le supprima en Espagne par la confiance superstitieuse que le peuple y mettait, et il paraît que dans les autres Églises on l'a aboli à mesure que la coutume de donner le baptême par immersion a cessé. Quelques anciens lui ont donné le nom de sacrement, et lui ont attribué la grâce de remettre les péchés véniels; c'est le sentiment de saint Bernard et d'Eunalde, abbé de Bonneval. Saint Augustin croit que cette cérémonie, pratiquée avec foi, peut effacer les péchés véniels; et un ancien auteur, dont les sermons sont imprimés dans l'appendice du V[e] vol. des ouvrages de ce Père, soutient que le lavement des pieds peut remettre les péchés mortels. Cette dernière opinion n'a nul fondement dans l'Ecriture. Quant au nom de sacrement donné à cette cérémonie par saint Bernard et d'autres, on l'explique d'un sacrement improprement dit, du signe d'une chose sainte, c'est-à-dire de l'humilité, mais auquel Jésus-Christ n'a point attaché de grâce sanctifiante comme aux autres sacrements.

« Les Syriens célèbrent la fête du lavement des pieds le jour du jeudi-saint. Les Grecs font le même jour le sacré *mystère*, ou le sacré *lavement*. Dans l'église latine, les évêques, les abbés, les curés dans quelques diocèses, les princes mêmes lavent ce jour-là les pieds à douze pauvres qu'ils servent à table, ou auxquels ils font des aumônes. On fait aussi le même jour la cérémonie du lavement des autels, en répandant de l'eau et du vin sur la pierre consacrée, et en récitant quelques prières et oraisons. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 667 et 668, article *Lavement.*)

« LECTEUR DANS L'ÉGLISE ROMAINE. (*Théol.*) Clercs revêtus d'un des quatre ordres mineurs.

« Les *lecteurs* étaient anciennement et en commençant les plus jeunes des enfants qui entraient dans le clergé. Ils servaient de secrétaires aux évêques et aux prêtres, et s'instruisaient en écrivant ou en lisant sous eux : on formait ainsi ceux qui étaient plus propres à l'étude et qui pouvaient devenir prêtres. Il y en avait toutefois qui demeuraient lecteurs toute leur vie. La fonction de lecteurs a toujours été nécessaire dans l'Église, puisque l'on a toujours lu les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, soit à la messe, soit aux autres offices, principalement de la nuit. On lisait aussi les lettres des autres évêques, des actes des martyrs, ensuite des homélies des Pères, comme on le pratique encore. Les lecteurs étaient chargés de la garde des livres sacrés, ce qui les exposait fort pendant les persécutions. La formule de leur ordination marque qu'ils doivent lire pour celui qui prêche, et chanter les leçons, bénir le pain et les fruits nouveaux. L'évêque les exhorte à lire fidèlement et à pratiquer ce qu'ils lisent, et les met au rang de ceux qui administrent la parole de Dieu. La fonction de chanter les leçons, qui était autrefois affectée aux lecteurs, se fait aujourd'hui indifféremment par toutes sortes de clercs, même par des prêtres. FLEURY, *Instit. au droit ecclés.*, tome I[er], part. I, chap. 6, page 6 et suiv.

« Il paraît par le concile de Chalcédoine qu'il y avait dans quelques Églises un *archi-lecteur*, comme il y a eu un archi-acolyte, un archidiacre, un archiprêtre, etc. Le septième concile général permet aux abbés qui sont prêtres et qui ont été bénis par l'évêque d'imposer les mains à quelques-uns de leurs religieux pour les faire lecteurs.

« Selon l'auteur du supplément de Moréri, la charge de lecteurs n'a été établie que dans le III[e] siècle. M. Cotelier dit que Tertullien est le premier qui fasse mention des lecteurs. M. Basnage croit qu'avant que cet emploi eût lieu, l'Église chrétienne suivait dans la lecture des divines Écritures la méthode de la Synagogue, où, le jour du sabbat, un sacrificateur, un lévite et cinq d'entre le peuple, choisis par le président de l'assemblée, faisaient cette lecture ; mais Bingham, dans ses *Antiquités de l'Eglise*, livre II, page 28 et suiv., remarque qu'il ne paraît pas qu'il y ait eu aucune Église, excepté celle d'Alexandrie, où l'on ait permis aux laïques de lire l'Écriture sainte en public : cette permission était accordée même aux catéchumènes dans cette Église. Son sentiment est que tantôt les diacres, tantôt les prêtres et quelquefois les évêques s'acquittaient de cette fonction.

« Dans l'Église grecque, les lecteurs étaient ordonnés par l'imposition des mains ; mais, suivant Habert, cette cérémonie n'avait pas lieu dans l'Église romaine. Le quatrième concile de Carthage ordonne que l'évêque mettra la Bible entre les mains du *lecteur* en présence du peuple, en lui disant : *Recevez ce livre, et soyez* lecteur *de la parole de Dieu : si vous remplissez fidèlement votre emploi, vous aurez part avec ceux qui administrent la parole de Dieu.*

« C'est à l'ambon et sur le pupitre que la lecture se faisait ; de là ces expressions de saint Cyprien, *super pulpitum imponi, ad pulpitum venire.* Des personnes de considération

se faisaient honneur de remplir cette fonction. Témoin Julien, depuis empereur, et son frère Gallus, qui furent ordonnés lecteurs dans l'église de Nicomédie. Par la Novelle 123 de Justinien, il fut défendu de choisir pour lecteur des personnes au-dessous de dix-huit ans. Mais avant ce règlement, on avait vu cet emploi rempli par des enfants de sept à huit ans : ce qui venait de ce que les parents ayant consacré de bonne heure leurs enfants à l'Église, on voulait par là les mettre en état de se rendre capables des fonctions les plus difficiles du sacré ministère. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XIX, p. 714 et 715, article *Lecteur.*)

LECTURES (Choix de). — « Je vous invite, dit Voltaire, à ne lire que les ouvrages qui sont depuis longtemps en possession des suffrages du public, et dont la réputation n'est point équivoque. Il y en a peu, mais on profite bien davantage en les lisant, qu'avec tous ces mauvais petits livres dont nous sommes inondés. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, tome LXXII, page 336.)

« Je vois avec douleur qu'on a une bibliothèque nombreuse contre la religion qu'on devrait respecter. Vous savez *que je ne l'ai jamais attaquée*, et que je la crois comme vous nécessaire. » (*Ibid.*, LXXIX, page 16.)

« Mes chagrins redoublent par la quantité incroyable d'écrits contre la religion chrétienne, qui se succèdent aussi rapidement que les gazettes et les journaux. On a la barbarie de m'imputer à mon âge une partie de ces extravagances. » (*Ibid.*, tome LXXIX, page 212.)

LÉGION FULMINANTE, qui délivra l'armée romaine cernée et prête à périr de soif, en obtenant par ses prières qu'un orage, qui éclata tout à coup, fournît aux Romains de quoi se désaltérer et lançât la foudre sur l'armée ennemie. Marc-Aurèle attesta lui-même ce prodige par une lettre qu'il écrivit au sénat, et c'est en témoignage de cette délivrance qu'il donna le nom de *fulminante* ou foudroyante à cette légion, alors appelée légion Mélitine et qui était tout entière composée de soldats chrétiens.

Le même fait est rapporté par Dion Cassius, par Jules Capitolin, par le poëte Claudien, et par Themistius, auteurs païens. Il est attesté d'ailleurs par le bas-relief de la colonne d'Antonin, qui subsiste encore, où l'on voit la figure de Jupiter pluvieux, qui, d'un côté, fait tomber la pluie sur les soldats romains, et de l'autre lance la foudre sur leurs ennemis. Cet événement fut constamment regardé comme un miracle, mais au lieu que les chrétiens l'attribuèrent aux prières des soldats de leur religion, les païens en firent honneur, les uns à quelques magiciens qui étaient dans l'armée de Marc-Aurèle, les autres à ce prince lui-même, et à la protection que les dieux lui accordaient.

La question est de savoir ce qu'en a pensé cet empereur, et s'il a véritablement reconnu que c'était un effet de la prière des chrétiens qui étaient dans son armée. Or, Tertullien cite la lettre que Marc-Aurèle en écrivit au sénat, et la manière dont il en parle témoigne qu'il l'avait vu. Saint Jérôme, traduisant la *Chronique* d'Eusèbe, dit positivement que cette lettre existait encore. Tertullien ajoute pour preuve la défense que fit ce prince, sous peine de mort, d'accuser les chrétiens, et de les tourmenter pour leur religion. Il faut donc que dans cette lettre Marc-Aurèle leur ait attribué le prodige en question, autrement elle n'aurait servi de rien pour prouver que ç'avait été un effet de leurs prières.

Nous convenons que la lettre authentique et originale de cet empereur ne subsiste plus; celle que l'on trouve à la suite de la première apologie de saint Justin, n° 74, est une pièce supposée, elle n'a été faite qu'après le règne de Justinien ; mais loin de rien prouver contre l'existence de la vraie lettre, elle l'a supposée plutôt : l'auteur qui l'a forgée a cru pouvoir suppléer de génie à celle qui était perdue ; il a eu tort, et il a mal réussi ; elle est évidemment différente de celle dont parlent Tertullien et saint Jérôme.

LETTRES. — « Les lettres ni la philosophie dit Voltaire, n'ont rien pu contre nos égarements et nos vices. »

« LÉVI *qui est liée* (*Hist. sacrée*). Troisième fils de Jacob et de Lia, naquit en Mésopotamie, l'an du monde 2248. C'est lui qui, avec son frère Siméon, pour venger l'injure faite à Dina, passa au fil de l'épée tous les habitants de Sichem. Jacob en témoigna un déplaisir extrême, et prédit au lit de la mort, qu'en punition de cette cruauté, la famille de Lévi serait divisée, et n'aurait point de portion fixe au partage de la terre promise. En effet, Lévi fut dispersé dans Israël, et n'eut pour partage que quelques villes qui lui furent assignées dans le lot des autres tribus. Lévi descendit en Egypte avec son père, ayant déjà ses trois fils, Gerson, Gaath et Marari, dont le second eut pour fils Amram, de qui naquirent Moïse, Aaron et Marie. Il y mourut, âgé de cent trente-sept ans. Sa famille fut toute consacrée au service de Dieu, et c'est de lui que les prêtres et les lévites tirent leur origine (*Gen.* XXIX, 34, 49). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 927, article *Lévi.*)

« LEVIATHAN (*Hist. nat.*). Nom que les Hébreux ont donné aux animaux cétacés, tels que les baleines. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 928, article *Léviathan.*)

« LÉVITE (*Théol.*). Prêtre ou sacrificateur hébreu, ainsi nommé parce qu'il était de la tribu de Lévi.

« Ce mot vient du grec λευίτης dont la racine est le nom de Lévi, chef de la tribu de ce nom, dont étaient les prêtres de l'ancienne loi. Ce nom fut donné à ce patriarche par sa mère Lia, du verbe hébreu *lavah*, qui signifie *être lié*, *être uni*, parce que Lia espéra que la naissance de ce fils lui attacherait son mari Jacob.

« Les lévites étaient chez les Juifs un ordre inférieur aux prêtres, et répondaient à peu près à nos diacres.

« Ils n'avaient point de terres en propre, mais ils vivaient des offrandes que l'on faisait à Dieu. Ils étaient répandus dans toutes les tribus, qui chacune avaient donné quelques-unes de leurs villes aux lévites, avec quelques campagnes aux environs pour faire paître leurs troupeaux.

« Par le dénombrement que Salomon fit des lévites, depuis l'âge de vingt ans, il en trouva trente-huit mille capables de servir. Il en destina vingt-quatre mille au ministère journalier sous les prêtres, six mille pour être juges inférieures dans les villes, et décider les choses qui touchaient la religion, et qui n'étaient pas de grande conséquence ; quatre mille pour être portiers et avoir soin des richesses du temple, et le reste pour faire l'office des chantres. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 931, article *Lévite*.)

« LÉVITIQUE (*Théol.*). C'est le troisième des cinq livres de Moïse, il est appelé le *Lévitique*, parce qu'il est traité principalement des cérémonies et de la manière dont Dieu voulait que son peuple le servît par le ministère des sacrificateurs et des lévites. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 931, article *Lévitique*.)

« LÉVITIQUES (*Histoire ecclés.*). Branche des gnostiques et des nicolaïtes. Ils parurent dans les premiers siècles de l'Eglise. Saint Epiphane les nomme. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 931, article *Lévitiques*.)

« LIBELLATIQUES (*Théol.*). Dans la persécution de Décius, il y eut des chrétiens qui, pour n'être point obligés de renier la foi et de sacrifier aux dieux en public, selon les édits de l'empereur, allaient trouver les magistrats, renonçaient à la foi en particulier, et obtenaient d'eux par grâce ou à force d'argent, des certificats par lesquels on leur donnait acte de leur obéissance aux ordres de l'empereur, et on défendait de les inquiéter davantage sur le fait de la religion.

« Ces certificats se nommaient en latin *libelli*, libelles, d'où l'on fit les noms de *libellatiques*.

« Les centuriateurs prétendent cependant que l'on appelait libellatiques ceux qui donnaient de l'argent aux magistrats pour n'être point inquiétés sur la religion, et n'être point obligés de renoncer au christianisme.

« Les libellatiques, selon M. Tillemont, étaient ceux qui, sachant qu'il était défendu de sacrifier, allaient trouver les magistrats, ou y envoyaient seulement, et leur témoignaient qu'ils étaient chrétiens, qu'il ne leur était pas permis de sacrifier ni d'approcher des autels du diable ; qu'ils les priaient de recevoir d'eux de l'argent, et de les exempter de faire ce qui leur était défendu. Ils recevaient ensuite du magistrat, ou lui donnaient un billet qui portait qu'ils avaient renoncé à Jésus-Christ et qu'ils avaient sacrifié aux idoles, quoiqu'ils n'en eussent rien fait, et ces billets se lisaient publiquement.

« Ce crime, quoique caché, ne laissait pas que d'être très-grave. Aussi l'Église d'Afrique ne recevait à la communion ceux qui y étaient tombés, qu'après une longue pénitence : la rigueur des satisfactions qu'elle exigeait, engagea les libellatiques à s'adresser aux confesseurs et aux martyrs qui étaient en prison, ou qui allaient à la mort, pour obtenir, par leur intercession, la relaxation des peines canoniques qui leur restaient à subir : ce qui s'appelait *demander la paix*. L'abus qu'on fit de ces dons de la paix causa un schisme dans l'Eglise de Carthage, du temps de saint Cyprien ; ce saint docteur s'étant élevé avec autant de force que d'éloquence contre cette facilité à remettre de telles prévarications, comme on le peut voir dans ses épîtres 31, 52 et 68, et dans son livre *De lapsis*. Le onzième canon du concile de Nicée regarde en particulier les libellatiques. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 951 et 952, article *Libellatiques*.)

LIBERTÉ. — « Les lois que Dieu a données à Adam, dit Bayle, ont été accompagnées de promesses et de menaces : cela suppose clairement qu'Adam pouvait obéir et désobéir... Je n'en demande pas davantage pour être assuré qu'il est possible que Dieu donne à l'homme la liberté d'indifférence. S'il ne l'avait pas donnée à Adam, tous nos systèmes de religion tomberaient par terre; d'où je conclus qu'il la lui donna. » (Bayle, Dictionnaire, art. *Synergistes*.)

« N'est-il pas sûr que l'on enseignait dans le système d'Epicure que l'homme agit librement, je veux dire avec cette espèce de liberté qui fait qu'une action est méritoire ou déméritoire? A quoi, selon Epicure, non plus que selon le Pape qui a condamné les propositions de Jansénius, il ne suffit pas qu'elle soit faite sans contrainte ; car il était visible à tout philosophe païen que si une force majeure eût poussé invinciblement l'âme humaine à une action, en lui imprimant l'acte de vouloir, cette spontanéité n'eût pas pu suffire à mettre un homme en état d'être justement loué ou blâmé. » (Bayle, *Continuation des Pensées diverses*, t. IV.)

« Quiconque a une juste idée de la justice et de la miséricorde de Dieu ne croira jamais qu'il punisse les fautes qu'il n'a pas été possible à l'homme d'éviter. » (Bayle, *ibid.*, t. II, p. 414.)

« Il y a dans l'homme un principe qui n'est pas corporel... Il y a dans l'homme une âme, qui est la substance distincte du corps et plus parfaite que le corps, puisque c'est elle qui rend l'homme raisonnable... L'âme de l'homme a été créée dans l'ordre, aussi bien que les autres choses, par un être infiniment parfait; et si elle n'y est plus, c'est parce qu'abusant de sa liberté, elle est tombée dans le désordre. » (Bayle.)

Voltaire. — Vois de la liberté cet ennemi mutin,
Aveugle partisan d'un aveugle destin ;
Entends comme il consulte, approuve, délibère ;
Entends de quel reproche il couvre un adversaire ;

Vois comment d'un rival il cherche à se venger,
Comme il punit son fils et le veut corriger.
Il le croyait donc libre? Oui, sans doute, et lui-même
Dément à chaque pas son funeste système.
Il mentait à son cœur en voulant expliquer
Ce dogme absurde à croire, absurde à pratiquer.
Il reconnaît en lui le sentiment qu'il brave;
Il agit comme libre, et parle comme esclave.

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XII, p. 21.)

Ah! sans la liberté, que seraient donc nos âmes?

. . . .

Nos vœux, nos actions, nos plaisirs, nos dégoûts,
De notre être, en un mot, rien ne serait à nous.
D'un artisan suprême impuissantes machines,
Automates, pensants mus par des mains divines,
Nous serions à jamais de mensonge occupés,
Vils instruments d'un Dieu qui nous aurait trompés.
Comment sans liberté serions-nous ses images?
Que lui reviendrait-il de ses brutes ouvrages?
On ne peut donc lui plaire, on ne peut l'offenser;
Il n'a rien à punir, rien a récompenser :
Dans les cieux, sur la terre, il n'est plus de justice.

Œuvres complètes de Voltaire, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII, p. 18.)

J.-J. Rousseau. — « Je n'ai jamais cru que la liberté de l'homme consistât à faire ce qu'il veut, mais bien à ne jamais faire ce qu'il ne veut pas; et voilà celle que j'ai toujours réclamée, souvent conservée, et par qui j'ai été le plus souvent en scandale à mes concitoyens. » (*Rêveries*, t. I, p. 255.)

Clarke. — *Lettres de Clarke à un savant de Cambridge, sur la liberté et la nécessité humaine.* — 1re Lettre. — « Monsieur, vous avez exprimé vos difficultés sur la liberté d'une manière plus forte et avec plus de brièveté que l'on n'a coutume de le faire. Voici, à mon avis, la véritable réponse qu'on y peut faire. Tout être passif est sujet à la nécessité, à proportion de ce qu'il a de passif, et il est libre en tant qu'agent : car action et liberté sont, à ce que je crois, des idées parfaitement identiques. Je me servirai, pour expliquer ceci, de l'exemple que vous alléguez. Le vrai et le bien sont à l'entendement ce qu'est à l'œil un objet lumineux. L'œil étant ouvert voit nécessairement l'objet, parce qu'il est en cela purement passif; de même l'entendement, quand il est ouvert, aperçoit nécessairement la vérité d'une proposition spéculative, ou la justice d'une proposition pratique, parce qu'en cela l'entendement n'est aussi que passif; mais, comme un homme en fermant les yeux peut s'empêcher de voir, ainsi en détournant l'attention il peut s'empêcher de comprendre.

« Mais supposé que le dernier jugement de l'entendement soit toujours nécessaire, comme je pense qu'il l'est en effet, que suit-il de là ? Autre chose est juger, autre chose est agir. Ces deux choses dépendent de principes tout à fait différents, et qui n'ont pas plus de liaison entre eux que la faculté d'agir et celle de recevoir l'action. Ni Dieu ni l'homme ne peuvent éviter de voir qu'une chose est vraie, ou de juger qu'une chose est convenable ou raisonnable, lorsqu'ils voient qu'elle l'est effectivement. Mais dans tout ceci, il n'y a point d'action; non plus qu'on ne saurait dire que la toute présence de Dieu, laquelle ne dépend point de sa volonté, soit un acte divin. Le pouvoir physique d'agir, qui est dans Dieu et dans l'homme l'essence de la liberté, continue d'être exactement le même avant et après le dernier jugement de l'entendement. Par exemple, je suppose qu'il paraît par plusieurs promesses que dans cet instant le dernier jugement de l'entendement divin est qu'il n'est pas raisonnable que le monde soit détruit aujourd'hui, suit-il de là que le pouvoir physique de le détruire, qui se trouve en Dieu, n'est pas précisément le même aujourd'hui qu'il sera dans quelque temps à venir que ce soit? Et n'est-il pas évident que la nécessité par laquelle Dieu est présent partout, ou connaît toutes choses, et la nécessité par laquelle il tient sa promesse, sont des choses qui n'ont d'autre ressemblance que leur nom, l'une étant naturelle, littérale, et l'autre purement figurée et morale? En un mot, il n'y a point de liaison entre l'approbation et l'action, entre ce qui est passif et ce qui est actif. Ce n'est pas l'entendement qui est la source de l'action, car un être incapable d'action peut être néanmoins capable de perception; mais le principe de l'action est le pouvoir de se mouvoir soi-même, qui est dans tous les animaux la *spontanéité*, et dans ceux qui sont doués de la raison ce que nous appelons *la liberté*. Toute l'erreur sur cette matière procède, je crois, de ce qu'on emploie le mot de volonté dans un sens confus, pour exprimer indistinctement en partie ce qui est passif, et en partie ce qui est actif. »

P. Leroux. — « Que dit saint Augustin, qui, sur ce sujet a entraîné l'Eglise à sa suite? Il dit que nous ne sommes pas libres par nous-mêmes; que nous ne devenons libres que par l'amour. « Grand Dieu! si vous « voulez que je vous obéisse, faites d'abord « que je vous aime, et commandez-moi ensuite ce que vous voudrez que je fasse! »

« Et que dit Condillac? Il dit précisément la même chose : La volonté est la suite nécessaire du désir. Psychologues, quand vous attaquez si résolument Condillac sur ce point, et que vous le traitez avec tant de hauteur, rappelez-vous que vous avez affaire aussi à saint Augustin et à l'Eglise.

« Quant à nous, nous sommes encore ici de l'avis de Condillac, et par conséquent à l'abri de tout reproche d'hérésie. Non, l'homme n'est pas libre comme l'entendent les psychologues. L'homme ne devient libre que comme l'entendent Platon et saint Augustin. L'homme n'est libre que par l'*idéal*. C'est l'idéal, c'est-à-dire ce monde invisible, composé de rapports pensés et sentis, déduits du monde réel, qui nous constitue libres, et donne naissance à la moralité humaine. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 41, 42, art. *Condillac*, par P. Leroux.)

J. Reynaud. — « Les Chrétiens, dans l'alternative de se laisser dompter par la fatalité ou de se dompter eux-mêmes, choisirent de se dompter; ne prétendant pas se

délivrer ainsi eux-mêmes de toute domination, mais seulement se faire libres de Satan pour se mieux soumettre au service de Dieu, ils ajournèrent l'affranchissement définitif de l'âme au temps du ciel et de la récompense. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 114, article *Affranchissement*, par J. Reynaud.)

LIBRE ARBITRE. — « Le liberal arbitre, dit Montaigne, n'est au-dessous de rien qui ait esté créé. Neulle chose est au-dessus de toutes les creatures : aussi est-il le siege du seul Createur; c'est en lui que Dieu doit avoir sa place; car il est raison, puisque, comme estant au-dessus de toutes choses créées, il se sied sur elles, qu'il serve de siege et de logis au Createur de toutes choses, qui est au-dessus de lui. Voilà donc le liberal arbitre faict siege et domicile de son Dieu, sa saincte majesté doit seule commander en luy, y doit présider et y exercer sa sacre saincte authorité. Voyez, comme de pres et immediatement, nous l'avons attaché et joinct à Dieu, comme il n'y a rien plus voisin de nostre Createur que nostre liberal arbitre, comme il le touche, porte et soustient. De vray la grande excellence et perfection que nous tirons a cause de luy, procéde de ce qu'il a cet honneur d'estre faict perpetuel et immortel siege de Dieu. Il n'est rien en nature qui ne preche et qui ne trompette le haut prix du liberal arbitre et son excellence au-dessus de tout le reste. L'ordre des creatures le montre évidemment qu'il en soit ainsy, nous voyons que l'estre, parce qu'il est tout le moindre de ses compagnons, est aussi commun a toutes choses : le vivre est un peu plus noble, aussi est-il communiqué à moins de creatures . le sentir vaut mieux que le vivre, aussi est-il plus rare : et beaucoup plus le liberal arbitre, duquel le seul homme est participant, qui denote clairement sa perfection... Le liberal arbitre est la vraie image de Dieu. Et que peut-il tomber en notre imagination de plus noble, plus digne et meilleur que l'imaige de Dieu vivant? Il nous donna beaucoup quand il nous donna l'estre du non estre; plus quand il nous pourvut de vie; plus encore, quand il l'accompagna du sentiment; mais le comble de sa liberalité et de sa magnificence, fut de nous estrenner du liberal arbitre immortel et incorruptible; car, par ce moyen il nous fit semblables à sa grandeur et quasi de son genre, laissant le monde et les autres creatures bien loin au-dessous de nous : le plus parfaict de la création de Dieu c'est d'avoïr créé et faict en nous son image : rien ne peut estre au delà... Qui pourra donc estimer le prix et la vraie valeur de l'homme, ayant respect à son liberal arbitre? Qui pourra mettre en somme combien il doit a son Createur pour un présent si admirable? luy qui de néant à esté faict la plus parfaicte creature de toutes, qui, seul, à receu cette qualité immortelle, et receu en outre tous les biens de tout l'univers. » (*Théologie naturelle* par Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne, et présentée comme sa propre profession de foi, chap. 103.)

LIBRE EXAMEN. — « Tant il est vrai, dit Montaigne, qu'il ne faut pas laisser au jugement de chacun la connaissance de son dévoir; il le lui faut prescrire, non pas le laisser choisir à son discours : autrement, selon l'imbécillité et variété infinie de nos raisons et opinions, nous nous forgerions enfin des devoirs qui nous mettraient à nous manger les uns les autres. »

—« Cette maxime étrange, dit un protestant, qu'il est juste de s'en rapporter à sa propre conviction, à sa conscience et à sa liberté de penser pour adopter ou rejeter un symbole, pour ne croire qu'à ce que l'on veut croire, ôte à la foi sa vertu et sa séve. C'est là la source de tous les maux qui ont fondu sur l'Eglise évangélique. D'après ce principe la vérité n'est plus fille de l'intelligence, mais bien du caprice humain. Toute croyance traditionnelle est anéantie, toute communion d'idées impossible. En poussant ce principe jusqu'à ses dernières conséquences, l'homme est conduit à un point où il se trouve en contradiction avec lui-même. » (Prof. D^r Ph. Marheineke, *Ueber die Walrie Stellung des Liturgis-chen Rechts*, etc., 1825, pag. 62 et suiv.)

LIMBES. — « Je n'oserais, dit Leibnitz, m'élever contre le limbe des enfants, ou le lieu dans lequel les âmes éprouvent la seule peine du dam, et point celle du sens. Puisque cette opinion est soutenue généralement dans l'Eglise par des hommes d'une grande doctrine et d'une grande piété, et paraît assez conforme à la justice divine, je ne puis approuver ceux qui, ne connaissant que les extrêmes, s'imaginent que Dieu se conduit selon leurs vues. » (*Système théologique* de Leibnitz.)

« *Limbes.* Terme consacré dans le langage des théologiens, dit l'*Encyclopédie* du XVIIIe siècle, pour signifier le lieu où les âmes des saints patriarches étaient détenues avant que Jésus-Christ y fût descendu après sa mort, et avant sa résurrection, pour les délivrer et pour les faire jouir de la béatitude. Le nom de *limbes* ne se lit, ni dans l'Ecriture, ni dans les anciens Pères, mais seulement celui d'*enfers*, *inferi*, ainsi qu'on le voit dans le symbole, *descendit ad inferos.* Les bons et les méchants vont dans l'enfer, pris en ce sens; mais toutefois il y a un grand abîme entre les uns et les autres. Jésus-Christ, descendant aux enfers ou aux *Limbes*, n'en a délivré que les saints et les patriarches, et Suicer, dans son *Dictionnaire des Pères grecs*, sous le nom Α Δ Η Σ, tome I, page 92, 93, 94; et Martinus dans son *Lexicon philologicum*, sous le nom *Lymbus;* et M. Du Cange, dans son *Dictionnaire de la moyenne et basse latinité*, sous le même mot *Lymbus;* et enfin les scolastiques sur le quatrième livre du Maître des sentences, distinct. 4 et 25. On ne connaît pas qui est le premier qui a employé le mot *lymbus*, pour désigner le lieu où les âmes des saints patriarches et, selon quelques-uns, celles des enfants morts sans

baptême sont détenus : on ne le trouve pas en ce sens dans le Maître des sentences; mais ses commentateurs s'en sont servi. *Voy.* DURAND, in III *Sent.*, dist. 22, qu. 4, art. I; *sæpius*, D. BONAV. in. 4, dist. 45, art. I, qu. I, *Respons. ad arcum. Limbus.* Car c'est ainsi qu'il est écrit, et non pas *lymbus;* c'est comme le bord de l'appendice de l'enfer. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XX, p. 152, article *Limbes.*)

« LITANIES (*Théologie*). Terme de liturgie. On appelle litanie dans l'Eglise les processions et les prières qu'on fait pour apaiser la colère de Dieu, pour détourner quelque calamité dont on est menacé, et pour remercier Dieu des bienfaits qu'on reçoit de sa bonté...

« Siméon de Thessalonique dit que la sortie de l'église, dans la litanie, marque la chute et le péché d'Adam qui fut chassé du paradis terrestre; et que le retour à l'église marque le retour d'une âme à Dieu par la pénitence.

« A l'occasion d'une peste qui ravageait Rome, l'an 590, Saint Grégoire, Pape, indiqua une litanie ou procession à sept bandes, qui devaient marcher au point du jour le mercredi suivant, sortant de diverses églises pour se rendre toutes à Sainte-Marie Majeure. La première troupe était composée du clergé; la seconde des abbés avec leurs moines; la troisième des abbesses avec leurs religieuses; la quatrième des enfants; la cinquième des hommes laïques; la sixième des veuves; la septième des femmes mariées. On croit que de cette procession générale est venue celle de saint Marc, qu'on appelle encore la *grande litanie.*

« *Litanies*, est aujourd'hui une formule de prières qu'on chante dans l'église à l'honneur des saints ou de quelque mystère. Elle contient certains éloges ou attributs, à la fin de chacun desquels on leur fait une invocation en mêmes termes. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XX, p. 139, article *Litanies.*)

LITURGIE. *Voyez* CULTE. « C'est un mot grec, λειτουργία il signifie *une œuvre*, un *ministère public;* il est composé de λήϊτος *pro* λειτὸς *publicus*, et ἔργον *opus*, *manus officium*, parculièrement consacré au service des autels; il n'est plus employé aujourd'hui que pour désigner le culte et l'office divin, soit en général toutes les cérémonies qui s'y rapportent.

« Suivant cette idée, on peut conclure qu'il y a eu des liturgies depuis que l'homme a reconnu une divinité, et senti la nécessité de lui rendre des hommages publics et particuliers : quelle fut la *liturgie* d'Adam? C'est ce qu'il ne serait pas facile de décider; il paraît seulement par le récit de Moïse, que le culte de notre premier père fut plutôt le fruit de la crainte, que celui de la gratitude ou de l'espérance (*Gen.* III, 10).

« Ses fils offraient des sacrifices, s'ils suivaient la même liturgie, on peut conclure que celle de Caïn n'avait pas cette droiture d'intention qui devait en faire tout le mérite, qui seule était nécessaire dans ces premiers âges de la religion; au lieu que dans la suite les objets et la vénération religieuse, multipliés et mis par la révélation divine au-dessus de l'intelligence humaine, il n'a pas moins fallu qu'une vertu particulière pour les croire; cette vertu connue sous le nom de *foi* est sans doute ce qui donne toute l'efficacité à une liturgie : il paraît que le successeur d'Abel fut l'auteur d'une liturgie; car sous lui, dit Moïse, *on commence d'invoquer le nom de l'Eternel* (*Gen.* IV, 26). Cette *liturgie* se conserva dans sa postérité jusqu'à Abraham, sans doute par le soin qu'Enoch, septième chef de famille depuis Adam, avait pris de la rédiger par écrit, dans l'ancien livre de ce patriarche que saint Jude cite (v. 14,16), et que les Abyssins se vantent encore d'avoir dans leur langue.

« Mais sous Abraham la liturgie prit une face toute différente ; la circoncision fut instituée comme un signe d'alliance entre Dieu et l'homme. L'Eternel exigea du père des croyants les sacrifices les plus extraordinaires : les diverses visions, les visites assez fréquentes des messagers célestes, dont lui et sa famille furent honorés, sont autant de choses si peu rapprochées des relations que nous soutenons aujourd'hui avec la divinité, que nous ne pouvons avoir que des idées fort confuses de l'espèce de liturgie dont ils faisaient usage.

« Quelle fut la liturgie des Hébreux en Egypte? C'est ce qu'il n'est pas facile de décider. Adorateurs du vrai Dieu, mais trop aisément conduits aux diverses pratiques religieuses d'un peuple qui ne semblait occupé que du soin de multiplier les objets de son adoration, voulant avoir comme leurs hôtes des dieux qui marchassent devant eux, leur liturgie dut se ressentir de tous ces contrastes et présentait sans doute quelque chose de monstrueux.

« Moïse profita du séjour au désert pour rectifier et fixer le culte des Hébreux, cherchant à occuper par un culte onéreux et assujettissant un peuple porté à tous vents de doctrine : cette liturgie respectable fut munie du sceau de la divinité; elle devint aussi intéressante par des allusions continuelles aux divers objets d'espérances flatteuses dont le cœur du peuple juif était en quelque sorte enivré.

« Sous un roi poëte et musicien, la liturgie des Hébreux releva ses solennités religieuses par une musique que l'ignorance entière où nous sommes de son mérite ne nous permet pas même de deviner; les maîtres chantres de David exécutèrent d'abord ces hymnes sacrés, ces psaumes, ces *Te Deum*, dont la lecture prescrite par les liturgies fit dans la suite une des principales parties du culte.

« Salomon bâtit le temple de Jérusalem, la liturgie devint immense : elle réglait un culte des plus fastueux et des plus propres à satisfaire un peuple qui trouvait dans la multitude de ses ordonnances et de ses rites

dans la pompe de ses sacrifices, dans le nombre et dans les divers ordres des ministres de la religion, l'image des cultes idolâtres qu'il regrettait sans cesse, et auxquels il revenait toujours avec plaisir.

« Jéroboam proposa sans doute au peuple d'Israël une nouvelle liturgie pour le culte des dieux de Bethel et de Dan; mais ne serait-ce pas lui faire trop d'honneur que de le supposer plus raisonnable que les idoles qui en furent l'objet?

« Dans l'un et l'autre royaume, le culte religieux souffrit des altérations inconcevables et qui durent apporter les plus grands changements aux liturgies générales et particulières.

« Jamais les Juifs ne furent plus éloignés de l'idolâtrie que dans le temps que Jésus-Christ vint au monde, et jamais les dogmes et la morale n'avaient été plus corrompus; les Sadducéens, dont les erreurs se renouvellent aujourd'hui, et trouvent tant de défenseurs, étaient une secte en crédit à Jérusalem, et jamais la liturgie n'avait été plus exactement observée; celui qui niait l'immortalité de l'âme, les anges, la résurrection, une vie à venir, ne perdait rien de l'estime publique chez un peuple qui criait au blasphème pour la petite infraction à la loi cérémonielle, et qui lapidait impitoyablement un artisan, père de famille, qui aurait travaillé un jour de sabbat pour fournir à la subsistance de ses enfants; pour peu qu'on connaisse l'histoire humaine, on ne doit pas s'étonner de ces contrastes et de ces inconséquences.

« Jésus-Christ, l'auteur d'une religion toute divine, n'a rien écrit; mais on peut recueillir de ses discours une liturgie également simple et édifiante, il condamne les longues prières et les vaines redites; il veut le recueillement, et le seul formulaire de prière qu'il laisse et qu'il prescrivit à ses disciples est également simple et édifian ; il institue des cérémonies religieuses; leur extrême simplicité donne beaucoup à la réflexion, et très-peu à l'extérieur et au faste.

« L'institution du baptême au nom des trois personnes fut embrassée par des sectateurs de Platon, devenus chrétiens; ils y trouvaient les sentiments de leur maître sur la Divinité, puisqu'il distinguait la nature en trois, *le père*, *l'entendement du père*, qu'il nomme aussi *le germe de Dieu*, *ou l'ouvrier du monde*, *et l'âme qui contient toutes choses;* ce que Chalcidius rend par *le Dieu souverain*, *l'esprit* ou *la providence*, et *l'âme du monde*, ou *le second esprit;* ou, comme l'exprime Numénius, cet autre célèbre académicien, *celui qui projette*, *celui qui commande* et *celui qui exécute* : *Ordinans*, *jubens*, *insinuans*.

« La liturgie de l'institution de la sainte Cène est aussi dans l'Evangile d'une simplicité tout à fait édifiante; on eût évité, en la suivant à la lettre et dans l'esprit de son auteur, bien des disputes et des schismes qui ont eu leurs sources dans la fureur des disciples, à vouloir aller toujours plus loin que leurs maîtres.

« On ne doit point passer sous silence la liturgie pour l'élection de saint Mathias (*Act.* II, 24, 25).

« Elle est des plus simples et des plus précises; on s'est écarté de cette simplicité dans les élections, à mesure qu'on s'éloignait de la première source des grâces et de l'inspiration divine.

« Les apôtres et leurs successeurs immédiats avaient beaucoup de foi et de piété dans les actes de leur culte, et dans la célébration de leurs mystères; mais il y avait peu de prières et peu de cérémonies extérieures; leur liturgie en langue vulgaire, simple, peu étendue, était gravée dans la mémoire de tous les néophytes. Mais lorsque les objets de la foi se développèrent davantage, qu'on voulut attaquer des interprétations nécessaires par les ressources de l'éloquence, du faste et de la pompe, chacun y mit du sien; on ne sut bientôt plus à quoi s'en tenir dans plusieurs Églises; on se vit obligé de régler et de rédiger par écrit les prières publiques, la manière de célébrer les mystères, et surtout l'Eucharistie. Alors les liturgies furent très-volumineuses, la plupart marquées au coin des erreurs ou des opinions régnantes dans l'Eglise, ou chez les divers docteurs qui les avaient compilées; ainsi les liturgies chrétiennes qui devaient être très-uniformes furent extrêmement différentes pour le tour, les expressions et surtout les divers rites et pratiques religieuses, différences sensibles en particulier sur le point essentiel, à savoir la célébration de l'Eucharistie.

« L'extrême grossièreté des Grecs, ou plutôt le manque de politique de leurs patriarches, qui n'ont pas su, comme nos Papes, conserver en Orient le droit de chef visible de l'Eglise, et s'affranchir de bonne heure de l'autorité des empereurs, qui prétendaient régler et le culte et les cérémonies religieuses; cette grossièreté, ce manque de politique, dis-je, leur ont laissé ignorer le dogme important de la transsubstantiation, et toutes les pratiques religieuses qui en sont la suite; leur liturgie est restée, à cet égard, dans l'état de cette primitive simplicité, méprisable aujourd'hui à ceux qu'éclaire une foi plus étendue et fortifiée par d'incompréhensibles mystères. Ils ne croyaient point la présence réelle, et communiaient sous les deux espèces. Quelques Grecs modernes ont profité des lumières de l'Eglise latine; mais esclaves de leurs anciens usages, ils ont voulu associer leurs idées aux nôtres, et leur liturgie offre sur l'article important de l'Eucharistie une bigarrure peu édifiante....

« Depuis le XIIe siècle, l'Eglise catholique ne communie que sous une espèce avec du pain azyme : dans ce pain seul et dans chaque partie de ce pain on trouve le corps et le sang de Jésus-Christ, quoique les bons et les méchants le reçoivent également, il n'y a que les justes qui reçoivent le fruit et les grâces qui y sont attachées...

« L'Eglise latine a sa liturgie, qui a eu son commencement, ses progrès, ses augmenta-

tions, et qui n'est point parvenue à sa perfection, sans subir bien des changements, suivant la nécessité des temps et la prudence des Pontifes....

« Est-ce à la foudroyante musique des chantres de Jesué autour de Jéricho, à la douce harmonie de la harpe de David, à la bruyante ou fastueuse musique des chantres du temple de Salomon, ou au pieux chant du cantique que Jésus-Christ et ses apôtres entonnèrent après la première institution de la pâque chrétienne, que nous sommes redevables de nos chœurs, des hymnes, psaumes et cantiques spirituels, qui, dans toutes les communions chrétiennes, font et ont toujours fait une partie considérable du culte public réglé par nos liturgies; c'est sans doute ce qui mériterait de devenir l'objet des recherches de nos commentateurs.

« Au reste, la musique, ou plutôt le chant a été chez tous les peuples le langage de la dévotion.

Pacis opus docuit, jussitque silentibus omnes
Inter sacra tubas, non inter bella, sonare. »

(*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XX, p. 157 à 162, art. *Liturgie.*)

Vix, p otestant : — « Quant à l'usage de la langue latine dans le service divin des catholiques, dit ce protestant, on a souvent prétendu qu'on se servait d'une langue étrangère, parce qu'on voulait laisser le peuple dans l'ignorance. Mais cet usage aurait pu être expliqué d'une manière plus charitable par la prédilection que les catholiques romains ont pour la langue latine qui est en quelque sorte une langue catholique. On ne doit pas non plus oublier qu'en dehors de la messe on dit pour les masses des prières dans la langue du pays. Outre cela, il faut considérer encore que la langue dans laquelle on célèbre le service divin n'est pas un objet de croyance, mais une mesure de *discipline.* On a voulu, pour ainsi dire, accorder la langue avec le recueillement et la sainteté du lieu. Et en effet, jamais je n'ai rencontré un recueillement plus humble et moins dissimulé que chez les catholiques. Il règne pendant la messe une attention qui devrait servir d'exemple aux protestants. Nous voyons aussi que dans les livres de prières des catholiques se trouve en regard du latin la traduction en langue du pays; qu'ils ont en outre, pour toutes les parties du service divin, d'excellentes prières dans cette même langue, et qu'on a eu soin, autant que partout ailleurs, que rien ne pût troubler dans l'église le recueillement du fidèle. »

Wake : — « On ne saurait guère douter, dit cet archevêque anglican, que les prières qui dans toutes les liturgies se trouvent les mêmes au moins pour le sens, sinon pour les mots, n'aient été d'abord prescrites dans les mêmes termes et autres semblables, par les apôtres et les évangélistes dont les liturgies portent les noms. »

LIVRES (**Mauvais**). — « Si l'auteur de cette version de Philostrate, dit Bayle, n'avait fait que traduire, on n'aurait point eu sujet de se plaindre; mais il a joint à sa version quantité de notes fort amples, qu'il avait tirées, pour la plupart, des manuscrits du fameux baron Herbert; c'est le nom d'un grand déiste, s'il faut en croire bien des gens. Ceux qui ont lu ces notes m'ont assuré qu'elles sont remplies de venin; elles ne tendent qu'à ruiner la religion révélée et à rendre méprisable l'Ecriture sainte. » (*Dictionnaire*, art. *Apollonius*). « L'auteur ne travaille pas à cela par des raisons proposées gravement et sérieusement, mais presque toujours par des railleries profanes et par de petites subtilités : c'est donc avec beaucoup de justice et de sagesse que ce livre, qui avait été composé à Londres en 1680, a été sévèrement défendu. Ce nouveau traducteur de Philostrate était un gentilhomme anglais, nommé Charles Blount. » (**Bayle**).

Voltaire. — « J'ai passé ma vie à marcher sur des cailloux, pour chercher parmi eux des pierres précieuses, les mettre à part et en tirer partie; c'est par là que les mauvais livres sont quelquefois utiles. (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, tome LXXXII, page 107 à 114.

LOI. — « Il est, dit Cicéron, une loi véritable, *absolue*, universelle, invariable, éternelle, dont la voix enseigne le bien qu'elle ordonne, et détourne du mal qu'elle défend. *On ne peut l'infirmer* par une autre loi, ni *en rien retrancher*, ni l'abroger tout entière; ni le peuple, ni le sénat *ne peuvent dispenser* d'y obéir. Elle ne sera pas autre dans Rome, autre dans Athènes, autre aujourd'hui, autre demain; mais unique, perpétuelle, immuable; elle s'assujettira toutes les nations pendant tous les siècles; *elle sera comme un seul docteur universel et un même Dieu qui règnera également sur tous.* » (**Cicéron**, *De republica*, lib. iii.)

— Selon Cicéron, qui copiait Platon, la vraie loi, la loi primitive, source de toutes les autres, et non la raison humaine, mais la raison éternelle de Dieu, la sagesse suprême qui régit l'univers; tel est, dit-il, le sentiment de tous les sages (*De legib.* l. ii, n. 14; **Plato**, l. iv *De legib.*); c'était celui de Socrate (**Bruker**, *Hist. philos.*, tome Ier, p. 561). Les pythagoriciens posaient de même pour fondement de toutes les lois la croyance d'une Divinité qui punit et récompense (*Prologue des lois de Zaleucus*). Ocellus Lucanus, c. 4, et Leland, *Démonstr. Evangél*, tom. III, p. 342 et suiv., ont cité d'autres passages des anciens.

« **Loi divine** (*Droit divin*). — *Les lois divines* sont celles de la religion, qui rappellent sans cesse l'homme à Dieu, qu'il aurait oublié à chaque instant.

« Elles tirent leur force principale de la croyance qu'on donne à la religion. La force des lois humaines vient de ce qu'on les craint: les lois humaines sont variables, les lois divines sont invariables. Les lois humai-

nes statuent sur le bien, celles de la religion sur le meilleur.

« Il ne faut donc point toujours statuer par les lois divines ce qui doit l'être par les lois humaines, ni régler par les lois humaines ce qui doit l'être par les lois divines.

« Les choses qui doivent être réglées par les lois humaines peuvent rarement l'être par les principes des lois de la religion; ces derniers ont plus de sublimité, et les lois humaines plus d'étendue. Les lois de perfection tirées de la religion ont plus pour objet la bonté de l'homme qui les observe, que celle de la société dans laquelle elles sont observées. Les lois humaines, au contraire, ont plus pour objet la bonté morale des hommes en général que celle des individus. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XX, p. 278 et 279, art. *Loi divine*, par de **D. J.**

« L'ancienne *loi* ou la *loi* de Moïse, appelée aussi *la vieille loi* ou la *loi des Juifs*, est celle que Dieu donna à son peuple par la bouche de son prophète.

« A celle-ci a succédé la *loi* de grâce ou la *loi* chrétienne, la *loi* de l'Evangile, qui nous a été apportée par Jésus-Christ, et qui est la plus parfaite de toutes. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XX, p. 259, article *Loi.*)

Just Muiron. — « La plume de Fénelon donnait des écrits pleins de douceur et de grâce, dit ce phalanstérien. La loi de Dieu, immuable comme lui-même, est source de tout bien, quand elle n'est point enfreinte. Son infraction a les conséquences les plus terribles, car elle seule, comme nous l'avons vu, introduit le mal sur la terre. » (*Les nouvelles Transactions sociales*, *religieuses et scientifiques*, par Just **Muiron**, phalanstérien.)

Loi de Jésus-Christ. — **Cabet.** *Le Vrai Christianisme suivant Jésus-Christ.* Chapitre I. Section II. § II. *Observation de la loi.* — « Le *règne de Dieu*, c'est le *règne de la loi*, car écoutez Jésus parlant au peuple : *Ne pensez pas que je sois venu détruire la Loi ou les Prophètes; je ne suis pas venu les détruire, mais les* **accomplir**; *car je vous dis en vérité que le ciel et la terre ne passeront point sans que tout ce qui est dans la loi ne soit accompli parfaitement jusqu'à un seul iota et à un seul point. Celui donc qui violera l'un de ces moindres commandements, et qui apprendra aux hommes à les violer, sera regardé dans le royaume des cieux comme le dernier; mais celui qui les observera et enseignera à les observer sera grand dans le royaume des cieux.* (*Matth.* v, 17-19.)

« C'est donc bien certain, Jésus prescrit le respect pour la loi ou la légalité, mais de la loi conforme à la volonté de Dieu; et comme l'ancienne Loi ne développait pas assez le principe de la fraternité ou l'amour fraternel, il perfectionne cette loi, en fait une loi nouvelle, et dit : *La Loi et les Prophètes ont duré jusqu'à Jean-Baptiste. Depuis ce temps-là le royaume de Dieu est annoncé aux hommes, et chacun fait effort pour y entrer.* (*Luc* xvi, 16.)

« Il répète souvent : *Il a été dit aux anciens*, ou : *L'ancienne Loi disait*,.... **mais moi je vous dis**..... Puis il perfectionne l'ancienne loi sur un grand nombre de points qui se résument tous dans la réalisation de la fraternité.

« Et l'apôtre Paul déclare hardiment que l'ancienne loi est remplacée par une loi nouvelle : *La première loi est abolie comme impuissante et inutile, parce qu'elle n'a rien porté à la perfection, mais une meilleure espérance, par laquelle nous approchons de Dieu* (ou de la perfection en tout), *a été substituée en sa place.* (**Paul**, *Ep. aux Hébr.*, vii, 18, 19.)

« Le *règne de Dieu* est donc le *règne de la loi*. Voyons la loi nouvelle.

§ III. *Aimez Dieu.* — « C'est à Jérusalem que la scène va se passer, quand Jésus vient d'y faire une entrée presque triomphale, quand il y proclame avec plus d'éclat sa doctrine, dans le temple, au milieu du peuple, en présence des pharisiens, des saducéens, des scribes et des docteurs de la loi.

« Un *de ces pharisiens, docteurs de la loi*, voulant tendre un piége à Jésus, vient lui faire cette question : *Maître, quel est le grand commandement de la loi?* Et Jésus lui répond: *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là* **le plus grand** *et le premier commandement. Et voici le second, qui est* **semblable** *à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même,* **toute la Loi** *et les Prophètes sont* **renfermés** *dans ces deux commandements.* (*Matth.* xxii, 35-40.)

« Le premier commandement est donc : *Aimez Dieu.*

« Dieu étant présenté comme un père, et le meilleur des pères, qui pourrait ne pas l'aimer et l'adorer? Serait-il possible de lui refuser sa reconnaissance, son amour, son adoration? Le simple instinct, qui attache si puissamment l'enfant à sa mère et à son père, ne suffit-il pas pour attacher tout le genre humain au plus tendre, au plus aimant de tous les pères? L'intelligence, la réflexion, la raison, ne suffisent-elles pas à l'instinct pour concentrer l'adoration sur le plus bienveillant, le plus juste, le plus sage, le plus éclairé, le plus parfait, le plus puissant de tous les pères? Ne pas l'aimer, ne serait-ce pas une monstruosité, une monstrueuse ingratitude, vice odieux à tous les hommes et à tous les peuples?

« Oui, nous, les pauvres et les prolétaires, nous aimerons Dieu tout naturellement quand son *Règne* sera arrivé, parce qu'il nous serait impossible de ne pas aimer un Père, bon, tendre, juste, qui nous rendrait parfaitement heureux sous son règne.

« Aimons-le dès maintenant, parce qu'il a prodigué pour nous sur la terre, tout ce qui peut être prodigué à notre bonheur, et nous a donné l'*intelligence* et la *raison* pour en jouir et nous rendre heureux, en observant les lois de la nature.

« Mais c'est vous surtout, rois et prêtres,

riches et puissants, qui devriez aimer Dieu. Car c'est Jésus, qui vous répète et vous crie : *Aimez Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit !*

« Et si vous voyez un Dieu dans Jésus, prosternez-vous devant sa volonté sainte ! Entendez sa voix qui vous ordonne également d'aimer votre prochain comme vous-mêmes !

§ IV. *Amour fraternel.* — « Jésus ajoute que le second de ces commandements est *semblable* au premier, par conséquent *aussi grand* que le premier, et par conséquent *le plus grand* avec lui à l'égard de tous les autres.

« *Aimez votre prochain comme vous-mêmes*, dit donc Jésus, en confirmant ce commandement dicté jadis à Moïse par Dieu.

« Et cet amour fraternel est en effet la conséquence inséparable de l'amour filial envers Dieu.

« Puisque Dieu aime tous ses enfants, quel plaisir pourrait lui faire l'amour de chacun d'eux pour lui, si chacun d'eux haïssait les autres ou seulement était sans amour pour ses frères ?

« La meilleure manière d'aimer et d'adorer Dieu c'est donc d'aimer ses frères ?

« L'amour de Dieu et l'amour du prochain se confondent donc pour ne faire qu'un seul et même amour.

« L'amour de Dieu sans l'amour du prochain n'est qu'un amour stérile et menteur ; et celui qui n'aime pas son frère n'a réellement point d'amour pour Dieu.

« Elle est donc grande, sublime, sainte et divine, cette parole de Jésus que *les deux commandements d'amour, pour Dieu et pour notre frère, sont semblables et n'en font qu'un.*

§ V. — *La fraternité constitue la Loi.* — « Le principe de la *Fraternité* se trouvait dans l'ancienne loi de Moïse, mais il n'était pas dans le *Décalogue*, et se trouvait jeté dans le *Lévitique* comme une loi secondaire ; c'était une idée confondue dans la foule des idées, obscurcie et, pour ainsi dire, étouffée et noyée.

« Mais Jésus pense que le principe de fraternité est le principe le plus important, le plus essentiel, le plus utile aux hommes, le plus fécond en conséquences pratiques pour l'ordre dans la société humaine et pour le bonheur de l'humanité. Il le tire donc de l'obscurité pour le mettre en lumière, pour en faire un soleil qui va tout illuminer pour s'inscrire en tête de la loi comme le principe générateur de tout le reste ; il déclare que ce principe ou ce commandement : *Aime ton prochain comme toi-même*, est SEMBLABLE au commandement : *Aime Dieu*, et qu'il absorbe même comme plus directement utile aux hommes, et comme plus conforme à l'amour de Dieu pour ses enfants ; il pense que, si le genre humain voulait ne s'occuper que de Dieu pour lui témoigner son amour par ses hommages et son admiration, Dieu lui dirait : « Mes enfants, dispensez-vous de ces démonstrations et aimez-vous pour me plaire ; c'est l'encens qui me sera le plus agréable, c'est la preuve de votre amour pour moi qui me fera le plus de plaisir et qui serait le plus capable d'augmenter, s'il était possible, mon amour pour vous ; » il décide et déclare que ce précepte d'*amour fraternel* renferme TOUTE LA LOI et les prophètes.

« Voilà, suivant nous, le mot le plus saillant de l'Evangile.

« Ainsi, d'après Jésus, *toute la Loi* se trouve réduite ou résumée ou concentrée dans ce mot : *Amour du prochain*, ou AMOUR FRATERNEL, ou Fraternité.

« Fraternité, c'est, pour Jésus, *toute la loi.* En sorte qu'on pourrait déchirer la Loi et la remplacer par le seul précepte ou commandement : *Aime Dieu et tes frères.*

« Et c'est là la grande, l'immense innovation, l'incommensurable réforme apportée par Jésus.

« Et cette réforme perfectionne tellement l'ancienne Loi, qu'elle en fait pour ainsi dire une *Loi nouvelle.*

« Et cette innovation est tellement inappréciable qu'on peut l'appeler *divine.*

« Et sa réalisation complète amènera certainement le *règne de Dieu* sur la terre !

« Nous verrons Jésus et ses apôtres répéter la même idée sous toutes les formes.

« Voyez d'abord comme Jésus préfère un acte de fraternité à une offrande à Dieu : *Lorsque*, dit-il, *présentant votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque ressentiment contre vous, laissez votre don devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère ; puis vous reviendrez offrir à Dieu votre don.* (*Matth.* V, 23 et 24.)

« Ecoutez maintenant l'apôtre Paul :

« TOUTE LA LOI est *renfermée dans ce* SEUL PRÉCEPTE : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même* (PAUL, *Ep. aux Galates*, V, 14.)

« *Tâchez de ne devoir rien à personne que la charité mutuelle ; car qui aime son prochain* ACCOMPLIT LA LOI. *Tout commandement quelconque se retrouve dans cette parole : Vous aimerez votre prochain comme vous-même... Ainsi*, L'AMOUR *est l'accomplissement de la loi.* (PAUL, *Ep. aux Rom.*, XIII, 8-10.)

« Ecoutez un autre apôtre, Jean : *Celui qui n'aime pas son frère* N'AIME PAS DIEU, *car personne ne vit jamais Dieu ; mais si nous nous aimons les uns les autres, il demeure en nous et son amour est parfait en nous ;* DIEU EST AMOUR, *et qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu en lui..... Celui qui n'aime point son frère* QU'IL VOIT, *comment peut-il aimer Dieu* QU'IL NE VOIT PAS ? (JEAN, *Ire Epître*, IV, 12-20.)

« Nous le répétons donc encore, pour les apôtres comme pour Jésus, TOUTE LA LOI est dans ce précepte : *Aimez votre prochain !...*

§ VI. — *Qui est le prochain ?* — « Un docteur de la Loi demandant à Jésus : *Qui est mon prochain ?* Jésus lui répond par une parabole :

« *Et Jésus prenant la parole, lui dit : Un homme, qui descendait de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et s'en allèrent, le laissant à demi mort. — Il arriva ensuite qu'un prêtre descendait par le même chemin, lequel, l'ayant aperçu, passa outre. — Un lévite, qui vint aussi au lieu, l'ayant considéré, passa outre encore. — Mais un Samaritain, qui voyageait, étant venu à l'endroit où était cet homme, et l'ayant vu, en fut touché de compassion. — Il s'approcha donc de lui, versa de l'huile et du vin dans ses plaies, et les banda; et l'ayant mis sur son cheval, il le mena dans une hôtellerie et prit soin de lui. — Le lendemain il tira deux deniers qu'il donna à l'hôte, et lui dit : Ayez bien soin de cet homme; et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour.* (*Luc*, x, 29 à 35.) — *Lequel de ces trois vous semble avoir été le prochain du blessé?* demande Jésus au docteur. — *Celui qui l'a secouru*, répond le docteur. — *Allez*, lui réplique Jésus, *et faites de même.*

« Quant à nous tous, Jésus nous apprend que c'est le malheureux surtout que nous devons considérer comme *notre prochain*, pour le secourir et pour exercer envers lui les devoirs qu'impose un amour fraternel.— Nous en verrons bien d'autres exemples.

§ VII. — *Faites aux autres*, etc. — « Parlant à la foule sur la montagne, Jésus lui dit : *Faites donc aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent; car c'est là la loi des prophètes.* (*Matth.*, vii, 12.)

« *Traitez les hommes de la même manière que vous voudriez qu'ils vous traitassent vous-mêmes.* (*Luc*, vi, 31.)

« C'est une autre expression du principe de la fraternité; c'est une règle sûre pour la conduite dans la société, pour la réalisation de la charité fraternelle et de la justice. Celui qui suivrait constamment ce double précepte: *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fît; faites, au contraire, aux autres tout ce que vous voudriez qu'ils fissent pour vous*, accomplirait certainement tous ses devoirs. Celui qui dans toutes ses actions se demanderait : *Voudrais-je qu'un autre agît ainsi envers moi?* serait sûr de faire toujours bien et jamais mal. Et si tous les hommes suivaient cette règle de conduite, on aurait assurément le *règne de Dieu* et le bonheur sur terre.

« *Ne jugez point afin que vous ne soyez point jugés, car vous serez jugés selon que vous aurez jugé les autres, et on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers eux.* (*Matth.*, vii, 1, 2.)

« *Celui qui n'aura pas fait miséricorde sera jugé sans miséricorde.* (Jacq., *Epît.* ii, 13.)

« *Soyez donc pleins de miséricorde comme votre Père en est plein.*

« *Ne jugez point et vous ne serez point jugés; ne condamnez point et vous ne serez point condamnés; remettez et on vous remettra; donnez et on vous donnera; on vous versera dans le sein une bonne mesure, pressée et entassée, et qui se répandra par dessus; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres.* (*Luc*, vi, 36-38.)

« N'oubliez donc jamais, vous qui vous dites chrétiens, cette parole de Jésus : *Traitez les autres comme vous voudriez être traités par eux!*

§ VIII. — *Aimez avec dévouement.* « C'est Jésus qui parle à ses disciples : *Je vous fais un commandement* nouveau : *que vous vous aimiez les uns les autres, et que vous vous entr'aimiez comme je vous ai aimés. C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* » (*Joan.* xiii, 34, 35.)

« Et ce commandement d'amour fraternel est si capital aux yeux de Jésus, qu'il le répète : *Comme mon Père m'a aimé, je vous ai aussi aimés; demeurez dans mon amour.* (*Joan.* xv, 9, 11.)

« *Le commandement que je vous donne est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.* (12 et 13.)

« Ainsi Jésus recommande à ses disciples de porter leur amour fraternel jusqu'à donner leur vie les uns pour les autres.

« *Vous êtes mes amis, si vous faites les choses que je vous commande, si vous vous aimez.* (14.)

« Et il annonce que ce commandement d'amour fraternel lui a été appris par son Père. (15.)

« Et il met une si grande importance à ce commandement, qu'il le répète encore presque aussitôt. *Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres.* (17.)

« Vous tous qui vous dites disciples ou fidèles adorateurs de Jésus, aimez-vous donc pour lui obéir, aimez tous les hommes pour lui plaire.

§ IX.— *Aimez vos ennemis.*— « Jésus dit au peuple rassemblé autour de lui : *L'ancienne loi vous disait : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi. Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, soyez parfait comme votre Père céleste.* (*Matth.* viii, 41-48.)

« C'est donc encore une loi nouvelle.

« C'est, pour Jésus, une amélioration et un perfectionnement ; c'est la perfection même. Et il ajoute : *Si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez-lui encore l'autre; et si quelqu'un vous prend votre manteau, ne l'empêchez point de prendre aussi votre robe. Donnez à tous ceux qui vous demandent; et ne redemandez point votre bien à celui qui vous l'emporte. Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie aiment aussi ceux qui les aiment? — Et si vous ne faites du bien qu'à ceux qui vous en font, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie font la même chose? — Et si vous ne prêtez qu'à ceux de qui vous espérez de*

recevoir le même service, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie s'entre-prêtent de la sorte, pour recevoir le mêmes avantage?—Mais pour vous, aimez vos ennemis, faites du bien à tous, et prêtez sans en rien espérer, et alors votre récompense sera très-grande, et vous serez les enfants du Très-Haut, parce qu'il est bon aux ingrats même et aux méchants. (*Luc*, VI, 27-35.) Jésus dit donc bien certainement : Aimez non-seulement vos frères, mais même vos ennemis, et il considère cet amour comme le dernier degré de la fraternité, comme la perfection dans la fraternité.

« Et nous admirons cette doctrine.

« Car ce n'est pas ici la pusillanimité et la lâcheté, capables d'enhardir un agresseur; c'est la fermeté, c'est l'énergie, c'est le vrai courage, calme, raisonné, systématique; c'est le renoncement à soi-même et le dévouement à la société ou à l'humanité, constamment prêché par Jésus dans l'intérêt humanitaire et social; c'est le dévouement pour en imposer à l'oppresseur, pour faire estimer et respecter l'opprimé, pour vaincre et triompher par la douceur, la patience et la résignation, plus sûrement que par la force ou la violence; c'est le dévouement personnel et volontaire dans le but de mieux assurer le triomphe de la cause.

« Ce n'est pas là une doctrine de lâcheté, puisqu'aucune n'a inspiré plus d'intrépidité pour braver les supplices et le martyre!

« Mais si un frère était attaqué, frappé, menacé dans son existence, Jésus, qui recommande de donner sa vie pour ses frères, ne dit pas qu'il faudrait le laisser blesser ou tuer, lui qui prend son *van* à la main pour nettoyer son aire. (*Matth.*, III, 12); lui qui conseille d'arracher l'œil qui scandalise (v. 29) ; lui qui appelle les pharisiens race de vipères, qui les attaque et les menace, lui qui condamne à l'enfer tous les oppresseurs et tous les spoliateurs du pauvre!...

« Et les apôtres Paul et Jean ne conseillent pas non plus une tolérance sans limite, eux qui conseillent de repousser toute communication avec les brouillons et les vicieux qui troublent l'harmonie de la société. (PAUL, *Ép. aux Rom.*, XVI, 17 et 18; — *I*re *Ép. aux Corinth.*, V, 11 ; — *Ép. aux Thess.*, V, 14;— *II*e *Épît.*, III, 11-15.—JEAN, *II*e *Ép.*, 9-11)...

§ X. — *Soyez miséricordieux.*— « La *miséricorde*, ou la PITIÉ pour les malheureux de toute espèce et pour les souffrants, est une conséquence de la fraternité et du précepte: *Faites à autrui*, etc.. etc., c'est pour ceux-là que la fraternité est plus utile; ce sont ceux-là que Jésus recommande surtout d'aimer; et c'est la miséricorde surtout qu'il ordonne d'exercer.

« Nous l'avons déjà vu louer la miséricorde du Samaritain envers une victime des voleurs. (§ VI.)

« Parlant au peuple, il s'écrie : *Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes* MISÉRICORDE ! » (*Matth.*, V, 7.) — « *Soyez pleins de miséricorde comme votre Père.* (*Luc*, VI, 36.)

« Et l'apôtre Jacques dit aussi : *Celui qui n'aura point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde.* (*Ép. de Jacq.*, II, 13.)

« Nous allons voir Jésus recommander le *pardon* des offenses envers nous-mêmes, à plus forte raison l'*indulgence* pour les fautes en général ; et c'est toujours la conséquence de la fraternité.

§ XI. — *Pardonnez! Pas de vengeance!* — « C'est Jésus qui parle : *Si votre frère vous a offensé, allez lui représenter sa faute en particulier, entre vous et lui : s'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère.* (*Matth.*, XVIII, 15.)—*Pardonnez pour qu'on vous pardonne.* (35.) — *Pardonnez toujours.* (21.)

« Aussi Jésus recommande-t-il de prier ainsi :

« *Notre Père... pardonnez-nous comme nous pardonnons.*

« Et sur la croix, au milieu de tous les outrages et des tourments d'un horrible supplice, victime de la plus noire ingratitude, il donnera le plus sublime et le plus divin exemple en pardonnant à ses accusateurs, à ses juges et à ses bourreaux : PARDONNEZ-LEUR, *mon Père*, dira-t-il; *car ils ne* SAVENT *ce qu'ils font.* (*Luc*, XXIII, 34.)

« Oui, ce peuple que Jésus veut délivrer et sauver, ce peuple pour le salut duquel il se dévoue et donne sa vie, ce peuple qui devrait être rempli pour lui de reconnaissance et d'amour, ce peuple qui, trompé par les calomnies des prêtres, ses véritables ennemis, leur livrera son meilleur ami en lui préférant un assassin et en demandant pour son libérateur le plus cruel supplice, ce peuple ne saura pas ce qu'il fera; il commettra un acte de monstrueuse ingratitude sans vouloir être ingrat; il crucifiera sans savoir qu'il se crucifie lui-même et qu'il se suicide.

« Et ces prêtres, qui savent qu'ils sacrifient un innocent, victimes eux-mêmes de Satan ou d'une satanique organisation sociale qui les a nourris d'égoïsme et d'orgueil, ils ne sauront pas complétement ce qu'ils font...

§ XII. — *Règne de la justice.* — « Nous avons déjà entendu Jésus qui disait : *Cherchez le royaume de Dieu et sa* JUSTICE, *et tout vous sera donné par-dessus.* Mais pour bien comprendre toute la portée de ces paroles, écoutons son discours au peuple réuni autour de lui. En substance, il lui dit :

« *Ne vous inquiétez pas pour votre nourriture et votre vêtement. — Votre Père, qui vous a donné un corps et une vie, vous donnera à plus forte raison le vêtement et la nourriture qui leur sont nécessaires.—Et ce Père, qui donne la nourriture aux oiseaux du ciel et le vêtement à l'herbe des champs, ne peut manquer de les donner à vous, qui êtes bien autrement chers à son cœur.* (*Matth.*, VI, 25-34.

« Et c'est alors que Jésus ajoute : *Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et* TOUT LE RESTE *vous sera donné par-dessus.*

« Dans cette situation, Jésus ne veut-il pas dire : 1° que la justice préside au royaume de Dieu; 2° que dans ce royaume la justice

assurera à tous la nourriture, le vêtement et le logement....

« Aussi Jésus dit-il encore : *Si votre justice n'est pas plus abondante que celle des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.* (*Matth.* v, 20.)

« Ce qui prouve que dans l'esprit de Jésus, la justice doit être abondante ou constamment et complétement pratiquée, et qu'elle est une des principales bases du *royaume de Dieu.*

« Aussi Jésus dit-il encore : *Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la* JUSTICE *parce qu'ils seront rassasiés! — Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la* JUSTICE, *parce que le royaume des cieux est à eux.* (*Matth.* v, 6, 10.)

« Ce qui prouve toujours davantage que, pour Jésus, la JUSTICE est l'âme du royaume de Dieu comme la fraternité.

« Et Jésus dit ailleurs : *Ce qu'il y a de plus important dans la loi, c'est la pratique de la* JUSTICE, *de la miséricorde et de la foi.* (*Matth.*, XXIII, 23.)

« Et l'apôtre *Jean* dit aussi : *Celui qui fait les œuvres de* JUSTICE *est juste comme Jésus-Christ.* (I[re] *ép. de Jean*, III, 7.)

« Justice et fraternité, c'est donc la même chose.

« Point de justice sans fraternité. — Point de fraternité sans justice. — La justice est la réalisation constante et complète de la fraternité.

« Et la justice est tellement identique avec la fraternité que Jésus est surnommé LE JUSTE, et que l'Evangile dit continuellement les *justes* pour dire les hommes *parfaits* sous tous les rapports.

§ XIII. — *Respectez, défendez les femmes.* — « Jésus qui aime tant l'humanité, ne pouvait manquer d'aimer et de protéger la femme, que Moïse représente comme une partie de l'homme, et qui cependant est partout opprimée, partout victime des lois faites par les hommes. Aussi s'occupe-t-il des femmes dès le début de sa mission, en disant au peuple assemblé : *Vous savez qu'il a été dit aux anciens: Vous ne commettrez point d'adultère. — Mais moi* (vous apportant une nouvelle loi), *je vous dis : Quiconque aura regardé une femme avec un regard impudique aura déjà commis l'adultère dans son cœur.* (*Matth.* v, 27, 28.)

« Ainsi Jésus, qui veut la pratique de la fraternité envers les femmes et les hommes, et qui ne veut pas qu'un homme trouble le repos et le bonheur d'une femme, en l'entraînant dans l'adultère, ne veut pas même qu'il arrête sa pensée sur un désir coupable, et pas même qu'il arrête sur elle un regard contraire à son devoir.

« Jésus, qui protége ainsi la femme contre tous les hommes et qui veut la protéger aussi contre son mari, ajoute. *Il a été dit aux anciens : Quiconque veut renvoyer sa femme doit lui donner un écrit par lequel il déclare qu'il la répudie. — Mais moi* (vous apportant une loi nouvelle), *je lui défends de la répudier, si ce n'est en cas d'adultère; et s'il la répudie, je défends à tout autre homme d'épouser la femme répudiée.* (*Matth.* VII. 31, 32.).

« Ainsi Jésus ne veut plus que le mari puisse répudier despotiquement sa femme !

« Et quand les pharisiens cherchent à lui tendre un piége et à le mettre en contradiction avec la loi, il leur répond : *N'avez-vous pas lu : celui qui créa l'homme dès le commencement le créa homme et femme. Par cette raison l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme; ils ne seront tous deux qu'*UNE SEULE CHAIR. *Ainsi ils ne seront plus deux, mais une seule chair; que l'homme donc ne se sépare pas de ce que* DIEU A JOINT. (*Matth.*, XIX, 3-6.)

« Et Jésus ajoute que si Moïse a d'abord toléré la répudiation de la femme par le mari, c'est une dérogation à la loi de la nature, qu'il a considéré la *dureté de cœur des hommes.*

« Jésus veut donc affranchir, pour ainsi dire, la femme, la rétablir dans son droit naturel, et la traiter comme égale à l'homme.

« Ecoutez encore comme Jésus refuse de condamner la *femme adultère!*

« Comme il instruit le peuple dans le temple, à Jérusalem, les pharisiens et les scribes, toujours occupés à chercher un prétexte pour l'accuser, lui amenèrent une femme qui vient d'être *surprise en adultère* et lui disent : *Maître, la loi ordonne de lapider les adultères : que faut-il faire? — Que celui d'entre vous qui est sans péché*, répond Jésus, *lui jette la première pierre.*

« Mais tous sortent les uns après les autres, les *vieillards* les premiers, et Jésus dit à cette femme : *Personne n'est plus là pour vous condamner; je ne veux pas non plus vous condamner moi-même; allez-vous-en et ne péchez plus!* » (*Joan.* VIII, 2-11.)

« Tout en désapprouvant l'adultère, Jésus se montre indulgent et miséricordieux pour la malheureuse femme généralement moins coupable que la société qui l'expose et que l'homme qui l'abandonne ou qui la provoque et l'entraîne.

« Ne sont-ils pas poussés par Satan, ces hypocrites pharisiens, qui séduisent et corrompent les femmes par leur luxe et par leurs richesses, et qui veulent ensuite faire lapider leurs victimes? Ne sont-ils pas bien iniques, ces vieillards qui se montrent si impitoyables envers de faibles femmes, et qui peuvent se reprocher à eux-mêmes d'autant plus de péchés qu'ils ont vécu plus longtemps?

« Qu'il y aurait de fraternelle indulgence, soit chez les hommes, soit chez les femmes, si chacun *ne jetait la pierre que quand il est sans péché!*

« Et que le conseil donné par Jésus éviterait de discordes et d'injustices!

« Suivez-le donc, vous tous, qui voyez un Dieu dans Jésus-Christ!

« Nous allons voir comme il est *indulgent*, juste et bienveillant pour la femme : écoutez bien!

« *Un pharisien ayant prié Jésus de manger*

chez lui, il entra dans son logis et se mit à table. — En même temps une femme de la ville, qui était de mauvaise vie, ayant su qu'il était à table chez ce Pharisien, y vint avec un vase d'albâtre plein d'huile de parfum. — Et se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes et elle les essuyait avec ses cheveux, les baisait et y répandait ce parfum. — Ce que voyant le Pharisien qui l'avait invité, il dit en lui-même: Si cet homme était prophète, il saurait qui est celle qui le touche et que c'est une femme de mauvaise vie. — Alors Jésus, prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. — Il répondit : Maître, dites. — Un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. — Mais comme ils n'avaient pas de quoi les lui rendre, il leur remit à tous deux leurs dettes. Lequel des deux l'aimera donc davantage? — Simon répondit: Je crois que ce sera celui auquel il a plus remis. Jésus lui dit : Vous avez fort bien jugé. — Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme? Je suis entré dans votre maison et vous ne m'avez point donné d'eau pour me laver les pieds, et elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux. — Vous ne m'avez point donné de baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds. — Vous n'avez point répandu d'huile sur ma tête, et elle a répandu ses parfums sur mes pieds. — C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui seront remis parce qu'elle a BEAUCOUP AIMÉ; *mais celui à qui on remet moins aimera moins. — Alors il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis...* (*Luc*, VII.)

« Et cette femme c'est Marie, sœur de Lazare et de Marthe, emblèmes de l'homme et de la femme du peuple, dont nous parlerons bientôt (*Jean*, XI, 2). Et nous verrons que Jésus aime Marie comme sa sœur Marthe et son frère Lazare(*Ibid.*, 5).

§ XIV. — *Aimez les enfants.* — « Les disciples de Jésus lui demandant qui sera *le plus grand* dans le *royaume de Dieu*, il fait appeler un petit enfant, le met au milieu d'eux et leur dit : *Je vous dis, en vérité, que si vous ne vous convertissez, et si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. — Quiconque donc s'humiliera et se rendra petit comme cet enfant, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux. — Et quiconque reçoit en mon nom un enfant tel que je viens de dire, c'est moi-même qu'il reçoit. — Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une de ces meules qu'un âne tourne et qu'on le jetât au fond de la mer. — Prenez bien garde de ne mépriser aucun de ces petits.* (*Matth.*, XVIII, 3 à 10.)

« Les disciples de Jésus discutant entre eux la même question (qui sera *le plus grand* dans le *royaume de Dieu*), il prend un *petit enfant*, le met au milieu d'eux, l'embrasse et dit : *Quiconque reçoit, en mon nom, un petit enfant comme celui-ci, me reçoit.* (*Marc*, IX, 34, 36.)

« Peu après on présente à Jésus de petits enfants pour qu'il les bénisse en leur imposant les mains; et comme ses disciples les repoussent durement, il s'en fâche et leur dit : *N'empêchez pas ces enfants de venir à moi; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.* (*Matth.*, XIX, 13, 14; *Marc*, X, 13, 14.)

« Et les enfants sont tellement chers à Jésus, que, parlant à ses disciples, il ne trouve pas d'expression plus tendre que celle-ci . *Mes enfants, aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.* (*Jean*, XIII, 33, 34.)

« Et l'apôtre Jean, s'adressant aux premiers Chrétiens, répète souvent lui-même cette expression : *Mes enfants*, et même celle-ci : *Mes petits enfants...* (*Ire Ep.*, II, 1, 12, 28.)

§ XV. — *Pratiquez!* — « La *théorie* n'est rien sans la *pratique*, comme l'arbre n'est rien sans de bons fruits. Ecoutez Jésus parlant au peuple : *Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité!*

« Puis il ajoute cette parabole : *Quiconque entend mes paroles et les pratique sera comparé à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre. Lorsque la pluie est tombée, que les fleuves se sont débordés, que les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre. — Mais quiconque entend mes paroles et ne les pratique point, sera semblable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable. — Lorsque la pluie est tombée, que les fleuves se sont débordés, que les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, elle a été renversée.* (*Matth.*, VII, 24 - 27.)

« Jésus recommande donc la *pratique* comme la sagesse et la solidité.

« *Vous honorez Dieu des lèvres, mais votre cœur est loin de lui !* (*Matth.*, XV, 8.)

« *Malheur à vous, hypocrites, qui abandonnez ce qu'il y a de plus important dans la loi, la justice, la miséricorde* (ou la fraternité) *et la foi : ce sont là les choses qu'il fallait pratiquer!* (*Matth* , XXIII, 23.)

« Et ailleurs Jésus dit au peuple : *N'imitez pas les Pharisiens, qui* DISENT *bien ce qu'il faut faire, mais qui ne pratiquent pas.* (*Matth.*, XXIII, 3.)

« Pratiquons donc, pratiquons tous.

§ XVI. *OEuvres.* — « S'adressant au peuple, Jésus lui dit : *Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres.* (*Matth.*, V, 16.)

« Après avoir prêché à ses disciples le renoncement à soi-même et le dévouement, Jésus ajoute que *chacun sera jugé selon ses œuvres.* (*Matth.*, XV, 27.)

« Et nous verrons, en effet, qu'en annonçant et décrivant le jugement dernier, Jésus dira : *Soyez bénis, vous qui, quand le pauvre a eu faim, lui avez donné à manger!... Soyez*

maudits, vous qui, quand le pauvre a eu soif, ne lui avez pas donné à boire! (*Matth.*, xxv, 31 - 46.)

« Il ne suffit donc pas de connaître, d'adopter, d'admirer, et même de vanter la doctrine de Jésus; c'est la pratiquer qu'il faut : ce sont les bonnes œuvres qui sont nécessaires.

« Aussi, les apôtres recommanderont-ils sans cesse les *œuvres* et les *bonnes œuvres* à tous ceux qui adoptent la doctrine de Jésus.

« Pierre écrit pour tous les Chrétiens : *Joignez à la foi la vertu, la science, la tempérance, la patience, la piété, l'amour de vos frères, la charité et les bonnes œuvres.* (Pierre, *IIe Epître*, i, 5 - 10.)

« Jacques leur dit aussi : *Celui-là se rend coupable qui sait faire le bien et ne le fait pas.* (*Epît. de Jacques*, iv, 17.)

« Paul écrit également : *Ceux qui croient en Dieu doivent servir de guides dans les bonnes œuvres, c'est-à-dire dans ce qui est bon et utile aux hommes.* (Paul, *Epît. à Tite*, iii, 8.)

« *Jésus-Christ s'est livré lui-même pour nous, afin de nous affranchir de toute iniquité, et de se préparer un peuple pur et zélé pour les bonnes œuvres.* (Paul, *Epît. à Tite*, ii, 14.)

« *Les infidèles prétendent connaître Dieu, mais ils le nient par leurs actions, étant incapables de toute bonne œuvre.* (Paul, *Epît. à Tite*, i, 15, 16.)

« Ainsi, la pratique et des œuvres, voilà ce que recommandent Jésus et les apôtres.

§ XVII. — *Aimez et soignez les malades.* — « C'est envers les malades surtout que Jésus recommande la pratique de la fraternité.

« Et surtout envers les malades parmi le peuple, probablement parce que le médecin, qui n'est qu'égoïste, abandonne ou néglige le pauvre, et parce que presque toutes ses maladies sont le résultat de la funeste influence de Satan, ou la faute du monde et de ses mauvaises institutions.

« Et il donne l'exemple de soigner affectueusement et gratuitement les malades.

« L'Evangile est rempli de ses cures, de ses guérisons, des maladies de toute espèce qu'il traite, des innombrables malades qu'il guérit.

« Et c'est toujours la compassion qui l'anime ou la fraternité.

« Car écoutez le récit de l'Evangile :

« *Jésus allait de tous côtés dans les villes et les villages, par toute la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant l'Evangile, guérissant toutes sortes de langueurs et toutes les maladies parmi le peuple. — Sa réputation s'étant répandue par toute la Syrie, on lui apportait et on lui présentait tous ceux qui étaient malades et diversement affligés de maux et de douleurs, les possédés, les lunatiques, les paralytiques, et il les guérissait. — Et une grande multitude de peuple le suivait de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de Judée, et d'au delà le Jourdain.* (*Matth.* iv, 23; *Marc*, iii, 7.)

« *Et voyant tous ces peuples, il en eut* compassion, *parce qu'ils étaient accablés de maux et couchés comme des brebis qui n'ont point de pasteur.* (*Matth.*, ix, 35, 36; *Marc.* vi, 6.)

« Aussi, quand Jean-Baptiste envoie deux de ses disciples à Jésus, celui-ci leur répondit : *Allez dire ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres.* (*Matth.*, xi, 5.)

« Nous verrons, au jugement dernier, Jésus bénir les justes qui auront visité le pauvre dans ses maladies, et maudire et condamner le méchant qui aura abandonné son frère malade. (*Matth*, xxv.)

« L'entendez-vous bien, médecins et vous tous qu'on paie pour soigner les pauvres malades dans les hospices et partout? Si vous êtes vraiment Chrétiens, n'oubliez donc jamais l'exemple de Jésus et son commandement de fraternité!

« Et les puissants de la terre, qui se disent aussi *Chrétiens*, comment peuvent-ils montrer tant d'indifférence pour les malades, envers qui Jésus montre tant de compassion et d'amour!

« Et Jésus considère les maladies en général comme étant les suites d'une faute ou d'un péché quelconque, ou de la funeste influence de quelque démon, ou d'un vice de l'organisation sociale; le malade est presque toujours un *possédé* du démon; presque toujours il guérit en chassant le démon; presque toujours aussi il dit au malade guéri : *Allez, vos péchés vous sont remis; et ne péchez plus!*

« Et les langueurs qu'il guérit parmi le peuple, et qui sont surtout des maladies morales et intellectuelles, non moins fatales que les maladies corporelles et physiques, sont bien plus encore le résultat du péché, de l'influence du démon et du vice de l'organisation sociale.

« Aussi, nous allons voir Jésus soigner et guérir les pécheurs et les vicieux comme les malades.

§ XVIII. — *Aimez et convertissez les vicieux* — « Déterminé à suivre Jésus comme disciple, Matthieu lui donne, à lui et à ses autres disciples, un *grand festin*, auquel assistent un grand nombre de *publicains* et d'autres gens de *mauvaise vie*, et auquel interviennent des *pharisiens* et des *docteurs* de la loi (ses adversaires et ses critiques, qui interviennent toujours pour lui procurer l'occasion d'exposer sa doctrine en leur répondant) :

« *Pourquoi* mangez-vous *avec des publicains* (gens d'argent universellement méprisés) *et ces autres gens de mauvaise vie*, disent les pharisiens aux disciples? — *Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont* besoin de médecin, répond Jésus.... *J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice... Je suis venu pour appeler à la pénitence non les* justes (qui n'en ont pas besoin), *mais les*

PÉCHEURS (qui en ont besoin). (*Matth.* IX, 9 à 13; *Luc*, V, 29 - 32.)

« Ainsi, Jésus considère les vicieux comme étant MALADES : quelle idée plus sublime!

« Il demande des *médecins* pour eux plutôt que des *geôliers* et des bourreaux!

« Il veut qu'on s'efforce de les convertir et de les corriger par la doctrine de fraternité et par la persuasion plutôt que par les châtiments!

« Il ordonne *de prévenir* par de bonnes institutions plutôt que de *punir!!*

« Et pour types ou modèles de vicieux ou malades, il choisit des hommes de finance et de fiscalité, d'argent et d'usure, c'est-à-dire des démons d'ÉGOÏSME et de CUPIDITÉ.

« Nous allons le voir s'entourer encore de publicains, qu'il convertit. Nous le verrons même plus tard déterminer un *chef de publicains*, très-riche, *à donner la moitié de ses biens aux pauvres.* (*Luc*, XIX.)

« Et c'est pourquoi il prêche l'Evangile et annonce le *règne de Dieu* en place du règne de Satan!

« L'entendez-vous enfin, rois de la terre?

§ XIX. — *Cherchez et ramenez les égarés. — Parabole de la brebis égarée.* — « Un autre jour, des *publicains* ou usuriers, et d'autres gens mal famés et de *mauvaise vie*, entourant Jésus pour l'écouter, et des Pharisiens et des scribes murmurant de ce qu'il reçoit de pareilles gens et mange avec eux, Jésus leur propose cette parabole : — *Qui est l'homme d'entre vous qui, ayant cent brebis, et en ayant perdu une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour s'en aller après celle qui s'est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve? — Lorsqu'il l'a retrouvée, il la met sur ses épaules avec joie. — Et étant retourné dans sa maison, il appelle ses amis et ses voisins, et il leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé ma brebis qui était perdue. — Je vous dis qu'il y aura de même plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.* (*Luc*, XV, 1 - 7.)

« Ainsi, Jésus s'intéresse et nous recommande par son exemple de nous intéresser à tous ceux qui s'égarent ou qu'égarent les vices du monde; il les cherche et nous exhorte à les chercher pour les éclairer et les ramener dans le bon chemin...

« Voilà la fraternité la plus utile à la société et à l'humanité!

§ XX. — *Accueillez ceux qui reviennent. — Parabole de l'enfant prodigue.* — « Toujours pour répondre aux Pharisiens, ou plutôt pour développer sa doctrine de *fraternité, d'indulgence, d'encouragement* pour le repentir et le retour au devoir, Jésus raconte une touchante parabole : *Un homme avait deux fils, — dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi ce qui doit me revenir de votre bien. Et le père leur fit le partage de son bien. — Peu de jours après, le fils le plus jeune, ayant amassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays étranger fort éloigné, où il dissipa tout son bien en excès et en débauches. — Après qu'il eut tout dépensé, il survint une grande famine dans ce pays-là, et il commença à tomber en nécessité. — Il s'en alla donc et s'attacha au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya dans sa maison de campagne pour y garder les pourceaux. — Et là il eût été bien aise de remplir son ventre des écosses que les pourceaux mangeaient; mais personne ne lui en donnait. — Enfin étant rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il chez mon père de serviteurs à gages qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut; et moi, je meurs ici de faim! — Il faut que je parte et que j'aille trouver mon père, et que je lui dise : Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous; — et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils; traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages. — Il partit donc et vint trouver son père. Lorsqu'il était encore bien loin, son père l'aperçut et en fut touché de compassion; et, courant à lui, il se jeta à son cou et le baisa. — Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement la plus belle robe et l'en revêtez; et mettez-lui un anneau au doigt et des souliers à ses pieds. — Amenez aussi le veau gras et le tuez; mangeons et faisons bonne chère. — Parce que mon fils que voici était* MORT, *et il est* RESSUSCITÉ; *il était perdu et il est retrouvé. — Ils commencèrent donc à faire festin. — Cependant son fils aîné, qui était dans les champs, revint; et lorsqu'il fut proche de la maison, il entendit les concerts et le bruit de ceux qui dansaient. — Il appela donc un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était. — Le serviteur lui répondit : C'est que votre frère est revenu; et votre père a tué le veau gras, parce qu'il l'a recouvré en bonne santé. — Ce qui l'ayant mis en colère, il ne voulait point entrer; mais son père, étant sorti, commençait à l'en prier. — Sur quoi prenant la parole, il dit à son père : Voilà déjà tant d'années que je vous sers, et je ne vous ai jamais désobéi en rien de ce que vous m'avez commandé; et cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis. — Mais aussitôt que votre autre fils, qui a mangé son bien avec des femmes perdues, est revenu, vous avez tué pour lui le veau gras. — Alors le père lui dit : Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à vous. — Mais il fallait faire festin et nous réjouir, parce que votre frère que voici était mort, et il est ressuscité; il était perdu, et il est retrouvé.* (*Luc*, XV, 11 - 32.)

« Quel tableau! quelle leçon, ou plutôt que de leçons!

« Jésus ne dit pas, comme tant d'aveugles ou de menteurs le soutiennent, qu'il n'y a jamais de créature humaine qui *meure de faim!*

« Il appelle *mort* celui qui se rend l'esclave de la débauche, et *ressuscité* celui qui s'en affranchit pour revenir à la sagesse, au devoir et à la vertu!

« Il désapprouve l'égoïsme du frère qui s'est toujours bien conduit envers son père, mais qui se montre sans fraternité.

« Mais avec quelle complaisance il raconte en détail la joie de ce bon père, heureux de retrouver un fils repentant de ses erreurs!

§ XXI.—*Rien d'inutile.*—« Jean-Baptiste, annonçant Jésus, dit d'abord allégoriquement : *Il a son van à la main et nettoiera parfaitement son aire; il amassera son blé dans le grenier, mais il brûlera la paille* (inutile). (*Matth.*, III, 12.)

« Jésus dit lui-même en parabole : *Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.* (*Matth.*, VII, 19.)

« Dans une autre parabole, il représente un homme ordonnant à son vigneron de couper un *figuier stérile* qui occupe inutilement le terrain. (*Luc*, XIII, 6, 7.)

« Il est évident que toutes ces paraboles désignent les oisifs dans la société et signifient que chaque membre du *royaume de Dieu* doit travailler, produire des fruits et se rendre utile.

« Autrement, en effet, il exploite ses frères et viole le principe de la fraternité.

« Jésus interdit même les *paroles inutiles* (*Matth.*, XII, 36), sans doute parce qu'elles empêchent des paroles utiles.

§ XXII.—*Chacun doit travailler.*—« C'est une conséquence du § précédent : et l'apôtre Paul va le prescrire formellement : *Je vous conjure, mes frères, de vous avancer de plus en plus dans la charité fraternelle; de travailler de vos propres mains, afin que vous vous mettiez en état de n'avoir besoin de personne.* (PAUL, *Ire Epître aux Thes.*, IV, 10-12.)

« Ailleurs, le même Paul ajoute : *Nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne, mais nous avons travaillé nuit et jour avec peine et avec fatigue* (notamment chez un fabricant de *tentes*), *pour n'être à charge à aucun de vous.—Ce n'est pas que nous n'en eussions le droit; mais nous avons voulu nous donner nous-même pour modèle, afin que vous nous imitassiez.—Celui qui ne veut pas travailler* NE DOIT PAS MANGER. » (PAUL, *IIe Epît. aux Thes.*, III, 8 - 10.)

« Ainsi, c'est clair, dans le *royaume de Dieu*, tout le monde devra *travailler*.

§ XXIII. — *Bonne volonté.* — « *Paix aux hommes de bonne volonté!* dit l'Evangile (*Luc*, II, 14). Et Jésus indique bien lui-même ensuite que la *bonne volonté* a bien plus de prix à ses yeux que la capacité, le talent et la puissance.

« Un jour, Jésus, s'étant assis dans le temple, vis-à-vis du *tronc* où chacun dépose son offrande, voit des riches qui y mettent beaucoup d'argent, puis une pauvre veuve qui n'y met que la plus petite pièce de monnaie. Et alors il appelle ses disciples et leur dit : *En vérité, cette pauvre veuve a plus donné que tous les riches, car ceux-ci ont donné de leur abondance* (et de leur *superflu*), *tandis que celle-là a donné de son indigence et tout ce qui lui restait pour vivre.* (*Marc*, XII, 41-44 ; *Luc*, XXI, 1 - 4.)

« Que de conséquences à tirer de cette profonde parole de Jésus !

« Le pauvre qui donne un sou est plus généreux que tel riche qui donnerait un million !

« Le vieillard ou l'infirme qui ne travaille qu'une heure, parce qu'il ne peut pas travailler davantage, travaille réellement autant que le jeune homme vigoureux qui travaille toute la journée!

« Et le prolétaire privé d'instruction et d'éducation qui fait tout ce qu'il peut, accomplit son devoir, et n'a pas moins de mérite, aux yeux de Jésus, que l'homme instruit qui donne toute sa capacité!

« Et, au contraire, plus le pécheur est puissant, plus Jésus se montre sévère. ·

« *Un pharisien*, dit-il, *un docteur de la loi qui pèche contre la loi, recevra une condamnation plus rigoureuse.* (*Marc*, XII, 40.)

« Comme le *livre de la Sagesse* disait déjà : *Les plus grands sont menacés des plus grands supplices; et c'est à vous, rois, que je m'adresse, afin que vous appreniez la sagesse!* (VI, 9, 10.)

« Ainsi, pour Jésus, les *devoirs* sont proportionnés à la capacité : chacun doit faire tout ce qu'il peut faire; et plus on peut faire ou donner, plus on doit donner ou faire.

§ XXIV. — *Association.* — « Puisque Jésus considère les hommes comme frères, et par conséquent comme ne formant qu'une seule famille, il ne peut manquer de recommander l'*association*. Ecoutez-le!

« *Si deux d'entre vous* S'UNISSENT *ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père, qui est dans les cieux; car, en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes* ASSEMBLÉES *en mon nom, je m'y trouve au milieu d'elles.* (*Matth.*, XVIII, 19, 20.)

« Il est difficile d'exprimer plus énergiquement la puissance de l'*association*, et de mieux recommander l'union sur la base de la justice.

« Il suppose même l'existence d'une association constituée et organisée entre tous ceux qui acceptent sa doctrine; et cette association, il l'appelle Eglise (1). — Nous verrons les apôtres et les Chrétiens former des Eglises ou des sociétés dans toutes les villes.

« Et voyez comme Jésus désire la *réunion* de ceux qu'il aime, c'est-à-dire de tous les hommes! *Je suis le bon pasteur et je connais mes brebis; et mes brebis me connaissent comme mon Père me connaît et comme je connais mon Père; et je donne ma vie pour mes brebis. — J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie : il faut aussi que je les amène; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'*UN TROUPEAU *et qu'un Pasteur.* (*Jean* X, 14 - 16.)

(1) « Ce mot signifie, en grec, *assemblée, réunion*, et ne s'appliquait d'abord qu'aux personnes. C'est dans ce sens qu'on dit encore : *l'Eglise de France a décidé.* On a ensuite employé ce mot pour désigner le *lieu*, la *maison*, le temple où les Chrétiens se réunissaient. »

« Voyez encore combien Jésus fait d'efforts pour réunir et rassembler ceux qu'il veut sauver! *Jérusalem! Jérusalem! qui tues les Prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu* RASSEMBLER *tes enfants comme une poule* RASSEMBLE *ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu! Mais le temps approche où tes maisons demeureront désertes.* (*Matth.*, XXIII, 37, 38.)

« Voyez enfin comme il annonce la ruine qui résulte nécessairement de la *division! Tout royaume* DIVISÉ *sera ruiné, et toute ville ou maison* DIVISÉE *ne pourra subsister.* (*Matth.*, XII, 25.)

« Association, union, assemblée, c'est la conséquence de la fraternité; celle-ci conduit même nécessairement *à l'unité.*

§ XXV.—*Unité.* — « L'*unité* dans l'association est la conséquence de l'*unité* dans Dieu. Puisque Jésus proclame un seul Dieu, père de tous les hommes, il ne peut manquer de faire du genre humain une seule famille de frères.

« Aussi le voit-on tout ramener sans cesse à l'*unité*, et parler *d'un seul maître* et *d'un seul père* (*Matth.*, VI, 24); d'un seul *troupeau* et *d'un seul pasteur.* (*Jean*, X, 16.)

« Tous les apôtres proclament aussi l'unité.

« Paul dit que tous ceux qui adoptent la doctrine de Jésus ou la fraternité ne forment plus qu'UN, sans aucune distinction entre les Juifs et les étrangers. (PAUL, *Epît. aux Galat.*, III, 28.)

« Le même Paul compare l'*Eglise*, c'est-à-dire la *société chrétienne*, au *corps humain*, et en fait un CORPS SOCIAL, dont tous les citoyens sont les *membres*, comme la main, etc., sont les membres du corps; tous solidaires, tous animés d'une même vie, et concourant au même but. (PAUL, *Ire Epît. aux Corint.*, XII, 4 et suiv.)

« Ecoutez-le dire aux Chrétiens d'Ephèse: *Ayez soin de conserver l'*UNITÉ *de l'esprit par le lien de la paix. Soyez* UN SEUL CORPS *et un seul esprit, comme vous êtes appelés à une seule espérance suivant votre vocation. Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi et qu'un baptême; il n'y a qu'un Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous dans toutes choses et en nous tous.* (PAUL, *Epît. aux Ephes.*, IV, 3 - 16.)

« Ainsi, pour Jésus et ses apôtres, la *fraternité* conduit à l'*unité*, réalisée dans le *royaume* de Dieu.

§ XXVI. — *Ordre. — Harmonie.* — « Jésus prie ainsi : *Notre Père,..... que votre volonté soit faite sur la terre* COMME *au ciel.*

« Or, dans le ciel, tout est *ordre, harmonie.* Le *royaume de Dieu* qu'annonce Jésus, ou la cité nouvelle, doit donc présenter partout l'*ordre* et l'*harmonie* au lieu du désordre que Satan y fait régner!

« Nous venons déjà de voir l'apôtre Paul comparer le *corps social* au *corps humain*, et nous le verrons tout à l'heure reconnaître que Dieu a mis l'ordre entre tous les membres du corps humain; l'ordre et l'harmonie la plus parfaite régneront donc aussi dans le *royaume de Dieu* ou dans la nouvelle société annoncée par Jésus.

§ XXVII. — *Liberté.* — « L'Evangile respire partout la *liberté*, comme conséquence de la fraternité. *Le pécheur est esclave du péché*, dit Jésus au peuple réuni dans le temple autour de lui; *et ma doctrine ou le royaume de Dieu vous affranchira du péché et vous donnera la liberté.* (*Jean*, VIII, 34 - 37.) — *Si vous pratiquez ma doctrine, vous serez véritablement mes disciples, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.* (*Ibid.*, 31, 32.)

« Et les apôtres n'ont ainsi que des paroles de liberté. Voici Jacques : *Réglez donc vos paroles et vos actions comme devant être jugées par la loi de liberté.* (*Epître de Jacques*, II, 12, 13.)

« Et écoutez celui qu'on appelle le grand apôtre, Paul. *La Jérusalem d'ici-bas est esclave avec ses enfants, mais la Jérusalem d'en haut* (ou le royaume de Dieu) *est vraiment libre, et c'est elle qui est notre Mère.* (PAUL, *Epît. aux Galates*, IV, 25, 26.) *Vous avez été achetés bien cher; ne vous rendez point esclaves des hommes!* (PAUL, *Ire Epît. aux Corint.*, VII, 23.) — *Soyez fermes, et ne vous mettez point sous le joug d'une nouvelle servitude!* (PAUL, *Epît. aux Galates*, V, 1.)

§ XXVIII. — « Deux de ses apôtres conjurant Jésus de leur donner les *premières places* dans son *royaume*, en les faisant asseoir à sa droite et à sa gauche, il leur répondit : *Vous ne savez pas ce que vous demandez: pouvez-vous boire le calice que je boirai? — Nous le pouvons. — Mais il ne dépend pas de moi de vous donner les premières places; elles ne seront données qu'à ceux à qui mon Père les aura préparées.*

« Il indique par là que le pouvoir est moins désirable qu'on le croit généralement, et qu'il ne doit être confié qu'au mérite et à la vertu.

« Puis, appelant ses disciples, il leur dit: *Vous savez que les princes des nations les* DOMINENT *et que les grands les traitent avec* EMPIRE : *il ne doit pas en être de même parmi vous; mais que celui qui veut être le plus grand et le premier soit votre* SERVITEUR *et votre* ESCLAVE, *comme le fils de l'homme est venu pour* SERVIR *et* SE DÉVOUER, *non pour être servi.* (*Matth.*, XX, 21 - 28.)

« *Les rois des nations les traitent avec empire, et ceux qui ont autorité sur elles en sont appelés les* BIENFAITEURS. — *Mais qu'il n'en soit pas de même parmi vous. Que celui qui est le plus grand devienne comme le* MOINDRE ; *que celui qui gouverne devienne comme celui qui* SERT. (*Luc*, XXII, 25.)

« Ainsi, d'après Jésus, il ne doit y avoir, dans le royaume de Dieu, ni grands, ni princes, ni rois, qui dominent et traitent avec empire ; celui qui veut gouverner ou diriger doit se rendre le serviteur et l'*esclave* de ses frères ; et quand il remplit fidèlement sa fonction ou son ministère, il ne fait qu'accomplir son devoir, et n'est rien autre chose qu'un bon serviteur, un esclave fidèle, sans mériter le titre fastueux et despotique de *bienfaiteur.* (*Luc*, XVII, 10.)

« Aussi, écoutons ce que dit une autre fois Jésus à ses disciples : *Quand le serviteur aura fait ce que son maître lui aura ordonné, le maître lui en devra-t-il de l'obligation? Quand vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé*, ajoute-t-il, *dites que vous n'avez fait que ce que vous étiez obligés de faire.* (*Luc*, XVII, 10.)

« Voilà le *royaume de Dieu*, la cité de Dieu, la nouvelle Jérusalem, le peuple de Dieu !!!

« Et là, dans ce royaume de Dieu, point de noblesse, ni de bourgeoisie, ni de populace !.. Point de nobles, ni de roturiers, ni de vilains !... Point de ducs, ni de comtes, ni de marquis, ni de barons !... Point d'aristocrates, ni de privilégiés, ni de prolétaires !... Point d'actifs et de passifs !.. Mais seulement des FRÈRES, parmi lesquels celui qui veut gouverner doit être le SERVITEUR et l'ESCLAVE des autres !...

« Et ne l'oublions jamais, c'est Jésus, c'est un Dieu qui prescrit ainsi la démocratie parmi tous les Chrétiens et dans l'humanité tout entière !!!...

§ XXIX. — *Pas deux maîtres.* — « Déjà, pour Moïse et pour les Juifs, Dieu était considéré comme le seul maître et le seul roi ; les Juifs s'appelaient même le *Peuple de Dieu.*

« Pour Jésus surtout, qui vient annoncer le *règne de Dieu*, la liberté, il ne doit y avoir d'autre maître et d'autre roi que Dieu.

« Aussi dit-il formellement que nul ne doit servir deux maîtres : qu'il ne faut servir que Dieu seul ; et qu'il ne doit y avoir qu'un seul pasteur comme un seul troupeau.

« Quand Satan, voulant tenter Jésus, lui offrait tous les royaumes de la terre avec leur puissance et leur gloire s'il voulait seulement l'adorer, Jésus lui répondit : *Il est écrit : C'est le Seigneur votre Dieu que vous adorerez, et c'est lui seul que vous servirez.* (*Luc*, IV, 6 - 8.)

« Parlant au peuple, Jésus lui dit : *Personne ne peut servir deux maîtres ; car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il se soumettra à l'un et méprisera l'autre.* (*Luc*, XVI, 13.)

« Une autre fois, s'adressant au peuple et à ses disciples, Jésus leur dit : *Vous n'avez qu'*UN MAITRE, *et vous êtes tous frères : n'appelez personne sur la terre votre père, parce que vous n'avez qu'un père, qui est dans les cieux. Et qu'on ne vous appelle point maîtres, parce que vous n'avez qu'un* MAITRE, *qui est le Christ. Celui qui est le plus grand parmi vous sera votre serviteur. Car quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé.* (*Matth.*, XXIII, 8-12.)

« Quand les juges feront arrêter les apôtres Pierre et Jean, et leur défendront de prêcher la doctrine de Jésus, les prisonniers répondront : *Jugez vous-mêmes s'il est juste, devant Dieu, de* VOUS OBÉIR *plutôt qu'à Dieu*. (*Act. des Apôt.*, IV, 19.)

« Comme ils continuent à prêcher, et comme les juges, qui les font arrêter de nouveau, leur reprochent leur désobéissance, les apôtres leur répondent : *Il faut obéir à Dieu* PLUTOT *qu'aux hommes !* (*Ibid.*, 20.)

« Et, depuis, tous les Chrétiens répéteront ce mot des apôtres.

« Ecoutez enfin Maurice et la légion *Thébaine.*

« En l'année 286, la légion Thébaine, composée de 6,600 hommes, commandée par Maurice, était tout entière chrétienne, officiers et soldats. — L'empereur Maximien voulant se servir d'elle pour *détruire les Chrétiens* des Gaules, Maurice et la légion refusent d'obéir et préfèrent la mort à l'exécution d'une injustice et d'une barbarie. L'empereur s'irrite au lieu d'admirer, et ordonne que la légion soit *décimée.* On en tire donc au sort la dixième partie, 660, qui, quoique les armes à la main, se laissent exterminer et meurent avec une héroïque résignation, en présence de leurs camarades armés et immobiles.

« Nouvel ordre, nouveau refus, nouvelle décimation !

« Puis, tout en persévérant dans leur dévouement, Maurice et le reste de la légion adressent à l'empereur la protestation suivante :

« Nous sommes vos soldats, Seigneur, « mais nous sommes aussi *serviteurs de Dieu*, « nous en faisons gloire et nous le confes- « sons volontiers. Nous vous devons le *ser-* « *vice de guerre*, mais nous *devons à Dieu* « l'INNOCENCE. Nous recevons de vous la *paie*, « mais il nous a donné la VIE. Nous ne pou- « vons vous obéir en renonçant à Dieu notre « créateur, NOTRE MAITRE et le VOTRE, quand « même vous vous obstineriez à refuser de « le reconnaître. — Si l'on ne nous demande « rien qui l'offense, nous vous obéirons, « comme nous l'avons fait jusqu'à présent : « autrement, nous *lui obéirons* PLUTOT *qu'à* « *vous.* Nous offrons nos mains contre quel- « que ennemi que ce soit, mais nous ne « croyons pas qu'il soit *permis de les tremper* « *dans le sang des innocents.* Nous avons fait « SERMENT A DIEU *avant* que de vous le faire, « et vous devriez vous défier de nous et de « notre fidélité, si nous violions la promesse « que nous avons faite d'être soumis à Dieu. « Vous nous commandez de chercher des « Chrétiens pour les punir : nous voici ! nous « confessons Dieu le Père, auteur de tout, « et son fils Jésus-Christ : nous avons vu « égorger nos compagnons sans les plain- « dre ; nous nous sommes réjouis de l'hon- « neur qu'ils ont eu de souffrir pour leur « Dieu et le nôtre. Ni l'injustice avec la- « quelle on les a traités, ni les menaces qu'on « nous a faites n'ont pu nous exciter à la ré- « volte. Nous avons encore les armes à la « main, mais nous ne résisterons pas ; car « nous aimons mieux *mourir innocents* que « de *vivre coupables.* » (*Hist. Eccl.*)

« Rien n'arrête le féroce empereur ; mais rien ne décourage l'héroïque légion... Elle se laisse exterminer tout entière !...

« Et tous les Chrétiens sont transportés de reconnaissance et d'admiration.

« Pour nous, nous n'examinerons pas si ces Chrétiens pouvaient ou ne pouvaient rien faire de plus utile à l'humanité ; nous dirons seulement que l'humanité admirera éternellement ces guerriers qui *donnent leur vie*

pour obéir à leur conscience, à la justice, à Dieu, plutôt qu'aux hommes, et qui acceptent courageusement la mort pour accomplir cette parole de Jésus : *Vous ne pouvez servir deux maîtres !*

§ XXX. — « Nous avons déjà vu Jean-Baptiste s'écrier : *Toute vallée sera comblée, et toute montagne et toute colline seront abaissées. — Les chemins tortueux deviendront droits et les raboteux unis.* (*Luc*, III, 5.)

« C'est bien annoncer que dans le *royaume de Dieu* tout sera égalisé!

« Et Jésus dit la même chose d'une autre manière : *Quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé.* » (*Matth.*, XXIII, 12; *Luc*, XIV, 11.)

« C'est le niveau pour Jésus comme pour Jean-Baptiste. Et que personne ne se scandalise, puisque les niveleurs sont un prophète et un Dieu!!!

« Nous avons vu aussi Jésus déclarer que, dans *le royaume de Dieu*, personne ne devait être plus grand que les autres : nous venons de le voir déclarer encore que personne ne doit dominer sur ses frères.

« Quand il compare les hommes du *royaume de Dieu*, tantôt à de *petits enfants*, tantôt à *des brebis* réunies en un seul troupeau, n'ayant qu'un seul pasteur, n'est-ce pas l'égalité qu'il indique?

« Quand il dit que Dieu envoie à tous la chaleur et la pluie (*Matth.*, V, 44), n'est-ce pas l'égalité qu'il signale?

« Écoutez l'apôtre Paul... *Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ...*

« Ainsi, tous ceux qui adoptent la doctrine de Jésus, c'est-à-dire tous les Chrétiens, sont *enfants de Dieu*, par conséquent *égaux* devant Dieu. *Il n'y a plus maintenant ni de juif, ni de gentil; ni d'esclave, ni de libre; ni d'homme, ni de femme; mais vous n'êtes tous qu'*UN *en Jésus-Christ...* (PAUL, *Épît. aux Galates*, III, 26 - 28.)

« Ainsi, par la doctrine de Jésus ou par la fraternité, il n'y a *plus d'étranger*, c'est-à-dire plus de différence entre les peuples; *plus de femmes*, c'est-à-dire plus d'inégalité entre les femmes et les hommes; *plus d'esclaves*, parce que l'esclavage est aboli par la fraternité ; *plus de libres*, parce qu'on n'appellera plus personne homme libre, pour le distinguer d'un homme esclave, attendu qu'il n'y aura plus que des hommes libres, frères égaux.

« Paul va reconnaître plus formellement encore l'égalité : *Je n'entends pas que les autres soient soulagés et que vous soyez surchargés, mais que, pour ôter* L'INÉGALITÉ, *votre abondance supplée maintenant à leur pauvreté, afin que votre pauvreté soit soulagée un jour par leur abondance, et qu'ainsi tout soit réduit à l'*ÉGALITÉ..., *selon ce qui est écrit de la manne : celui qui en recueillit beaucoup n'en eut pas plus que les autres, et celui qui en recueillit peu n'en eut pas moins.* (PAUL, *IIe Épître aux Corint.*, VIII, 13 - 15.)

« Écoutez encore Jacques recommander aux Chrétiens de traiter tous les individus sur le pied de l'égalité. *Mes frères, ne faites point acception de personnes, vous qui avez la foi de la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ. Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit magnifique, et s'il y entre aussi quelque pauvre avec un méchant habit; si, arrêtant votre vue sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui dites, en lui présentant une place d'honneur : Asseyez-vous ici; et si vous dites au pauvre : Tenez-vous là debout, ou asseyez-vous à mes pieds; n'est-ce pas là faire différence en vous-mêmes entre l'un et l'autre, et suivre les pensées* INJUSTES *dans le jugement que vous en faites? — Écoutez, mes frères : Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres dans ce monde, pour les rendre riches dans la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment? Et vous, au contraire, vous déshonorez le pauvre.* (*Épître de Jacques*, II, 1 - 6.)

« Ainsi, suivant Jacques, penser qu'il y a de la différence entre deux hommes, entre un riche et un pauvre, c'est une PENSÉE INJUSTE. Suivant lui, ce sont les pauvres surtout qui entreront dans le *royaume de Dieu*, pour y être tous frères et égaux dans l'amour du même Père.

« Nous venons de voir Jacques parler des pauvres : c'est en effet l'existence des pauvres à côté des riches, ou des riches à côté des pauvres, ou de la misère en face de l'opulence, qui est la principale source de toutes les discordes, et de toutes les douleurs parmi le genre humain.

§ XXXII. — *Amour de Jésus pour les pauvres.* — « Nous avons déjà vu, et nous allons revoir encore, que toute la sollicitude de Jésus, comme de son Père, est pour les pauvres, les malades, les affligés, les surchargés, les persécutés, en un mot les malheureux.

« Puisqu'il est sauveur, rédempteur et libérateur, c'est pour tous ceux qui ont le plus besoin d'être délivrés et sauvés qu'il vient, non pour les bien portants, mais pour les malades; non pour les justes et les parfaits, mais pour les souffrants; non pour les riches, mais pour les pauvres.

« C'est pour tous ceux-là qu'il montre constamment le plus d'amour.

« En un mot, c'est pour *prêcher l'Évangile* aux PAUVRES qu'il se dit *envoyé par Dieu* son Père, comme si les pauvres étaient l'humanité tout entière.

« Nous le verrons se déclarer l'*ami* du pauvre Lazare, engager les riches à donner leurs biens aux pauvres pour acquérir la perfection, donner l'exemple en donnant tout pour se réduire à la pauvreté; nous le verrons *s'identifier* avec les pauvres et condamner les riches qui les abandonnent. Nous l'entendrons s'écrier, en s'adressant au peuple : *Vous êtes heureux, vous qui êtes pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous !* (*Luc*, VI, 20.)

« C'est donc pour les pauvres surtout qu'il annonce le *royaume de Dieu*.

« Et nous verrons que ce royaume de Dieu sera l'*abondance* et le *bonheur*.

« Nous verrons que, pour réaliser oute la doctrine de Jésus, ses apôtres et les premiers Chrétiens s'associeront et se réuniront dans une communauté qui n'aura *plus de pauvres*, et dans laquelle tous, anciens riches et anciens pauvres, se trouveront également heureux et parfaits sous le règne de la fraternité.....

« Aussi, lorsque, assis sur la montagne, entouré de ses disciples et du peuple, Jésus leur adresse son premier sermon ou sa première instruction, la première parole qui sort de sa bouche est celle-ci : *Bienheureux les pauvres en esprit* (ceux dont l'esprit et le cœur sont détachés des richesses), *parce que le royaume des cieux est à eux!* (*Matth.*, v, 5.)

« Et, tout à l'heure, nous l'entendrons dire qu'il est impossible à un riche d'entrer dans le *royaume des cieux*.

« Ainsi, dès l'abord et comme première condition pour entrer dans le *royaume de Dieu* et y jouir d'un bonheur parfait, il faut renoncer aux richesses exclusives.

« Continuant son sermon au peuple, il lui dit : *Ne vous faites point de trésor dans la terre, où la rouille et les vers les mangent, et où les voleurs les déterrent et les dérobent. Mais faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne les mangent, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent et qui les dérobent. Car où est votre trésor, là aussi est votre cœur.* (*Matth.*, vi, 19-21.)

« Nous n'examinerons pas ce qu'il faut entendre ici par la *terre* et par le *ciel*. Ce qui est certain, c'est que dans le royaume des cieux ou de Dieu, annoncé par Jésus, et où régnera la volonté de Dieu, personne n'aura de trésor que la rouille et les vers puissent manger, ni plus de voleurs qui puissent déterrer et dérober aucun trésor.

« L'une des paroles les plus célèbres de Jésus est celle-ci : *Nul ne peut servir deux maîtres, car il haïra l'un et aimera l'autre; il se soumettra à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et les richesses.* (*Ibid.*, 24.)

« Ainsi, Jésus considère les richesses comme un maître impérieux, et déclare incompatibles le service de Dieu et celui des richesses.

« Et Jésus ajoute : *Ne vous inquiétez donc pas pour votre nourriture, pour votre vêtement, etc.... Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par-dessus.* (*Matth.*, vi, 25 - 33.)

« Jésus dit encore au peuple : Les richesses et les plaisirs étouffent la parole de Dieu. (*Luc*, viii, 14.)

« Et comme la parole de Dieu est ici la doctrine de Jésus sur le règne de Dieu, il indique par là qu'une des plus funestes conséquences des richesses, c'est qu'elles empêchent d'accepter et de pratiquer la doctrine de Jésus.

« Nous le verrons encore, dans la parabole du *grand banquet*, s'indigner et s'irriter contre les richesses, qui empêchent la propagande du royaume de Dieu.

« Aussi, quand un chef des publicains, *très-riche*, se trouve converti à la doctrine de Jésus, et montre sa joie à le recevoir dans sa maison, il manifeste sa conversion en donnant *la moitié* de tous ses biens aux pauvres et en offrant à chacun le quadruple du tort qu'il aurait pu lui faire en cherchant à s'enrichir.

« Et Jésus, l'applaudissant, déclare que cet acte de réparation vient d'assurer le *salut à sa maison*. (*Luc*, xix, 1 - 9.)

« Et nous entendrons Jésus dire encore aux riches : *Vendez vos biens et donnez-en le prix aux pauvres.*

« Et nous verrons plus tard un grand nombre de *riches* donner *tous leurs biens* aux pauvres, en les déposant pour eux aux pieds des apôtres, pour accomplir le précepte de Jésus.

§ XXXVIII.— *Jugement dernier.* — *Jésus s'identifie avec les pauvres.* — « Nous ne citons pas textuellement, mais nous analysons fidèlement. C'est l'Evangile qui parle. *Au dernier jour, au son de la trompette celeste, entouré d'une armée d'anges, assis sur le trône de sa gloire et de sa majesté, le roi du ciel et de la terre, le Fils de l'homme fera comparaître toutes les générations devant son tribunal en faisant placer les justes à sa droite et les méchants à sa gauche.*

« *Puis, s'adressant aux justes, il leur dira : Soyez bénis, vous qui, quand j'ai eu faim, m'avez donné à manger ; quand j'ai eu soif, m'avez donné à boire; quand j'ai été sans logement, m'avez logé ; quand j'ai été sans vêtement, m'avez vêtu; quand j'ai été malade, m'avez soigné; quand j'ai été persécuté et prisonnier, m'avez visité dans ma prison.*

« *Mais, Seigneur, lui diront humblement les justes, nous ne vous avons jamais vu avoir faim, comment avons-nous pu vous donner à manger? Nous ne vous avons jamais vu prisonnier, comment avons-nous pu vous visiter en prison?...*

« *En vérité, je vous le dis, répondra le roi des cieux et de la terre, toutes les fois que vous avez donné à manger au plus petit des pauvres, c'est à mon frère que vous l'avez donné, c'est à moi-même! Toutes les fois que vous avez visité dans sa prison le plus petit des captifs, des persécutés et des proscrits, c'est mon frère que vous avez visité, c'est moi-même!*

« *Puis, se tournant à sa gauche, il dira à la masse des méchants : Retirez-vous de moi, maudits! car j'ai eu faim, et vous avez refusé de me donner à manger; j'ai eu soif, et vous avez refusé de me donner à boire; j'ai été sans logement, et vous ne m'avez pas logé; j'ai été nu, et vous ne m'avez pas donné un vêtement; j'ai été malade, et vous ne m'avez pas soigné; j'ai été persécuté, proscrit, prisonnier, et vous ne m'avez pas visité dans ma prison!*

« *Mais Seigneur, s'écrieront les maudits tremblants, nous ne vous avons jamais vu avoir faim, comment avons-nous pu vous refuser à manger? Nous ne vous avons jamais vu prisonnier, comment avons-nous pu vous visiter dans votre prison?*

« *Mais le Fils de l'homme répondra : Vous avez refusé de donner à manger à un pauvre*

qui avait faim, vous avez négligé de visiter un petit qui était prisonnier : eh bien! en vérité je vous le dis, ce pauvre, ce prisonnier, c'étaient mes frères, c'était moi-même, et c'est à moi que vous avez refusé du pain, c'est moi que vous avez négligé de visiter en prison!

« *Puis enfin, prononçant sa sentence, le grand Juge dira : Vous, les bons et les justes, allez dans la vie éternelle! Et vous, les méchants, allez en enfer, dans les flammes préparées pour Satan et ses démons!* (*Matth.* xxv, 31 - 40.)

« Eh bien, n'est-ce pas là une magnifique allégorie, par laquelle Jésus, qui prend ordinairement le titre de Fils de l'homme, qui n'est jamais allé en prison, et qui a toujours exhorté les hommes à s'aimer, à se soutenir, à s'aider, prononce une sanction pénale contre l'infraction à ses commandements ?

« Pouvait-il exprimer plus énergiquement son amour pour les petits, pour les pauvres, pour les malades, pour les proscrits ? Pouvait-il expliquer plus parfaitement son désir de les protéger, de les soulager, de les rendre heureux sur la terre ? Pouvait-il dire et faire plus pour déterminer les riches à secourir, à soulager, à traiter comme frères les petits, les pauvres et les persécutés?

« Et ce Jésus, qui s'identifie si complétement avec les pauvres, est un Dieu qui tient dans sa main le sort de l'humanité tout entière! Et vous hésiteriez, riches de la terre, à voir des frères dans chaque pauvre, dans chaque travailleur, dans chaque homme du peuple, quand c'est Jésus qui vous dit : Le pauvre, c'est moi ; ce que vous accorderez au pauvre, c'est à moi que vous l'accorderez, et ce que vous lui refuserez, c'est à moi que vous le refuserez; et, selon vos œuvres envers le pauvre, je vous bénirai ou lancerai contre vous ma malédiction!

§ **XXXIX.** — *Paroles du Père Bridaine.* — « Ecoutez aussi, dans un temps plus voisin de nous, un nouveau Jean-Baptiste (2) sorti du milieu des pauvres villageois pour venir, la poitrine couverte d'une longue barbe, le corps envoloppé d'une robe grossière attachée avec une grosse corde, prêcher dans la chaire d'un temple magnifique, rempli de puissants et de riches dans tout l'éclat de la puissance et de la fortune; écoutez-le s'écrier :

« Jusqu'à présent, j'ai publié les justices « du Très-Haut dans des temples couverts « de chaume; j'ai prêché les rigueurs de la « pénitence à des *infortunés* dont la plupart « *manquaient de pain;* j'ai annoncé les véri- « tés les plus effrayantes de ma religion aux « bons habitants des campagnes...! Qu'ai-je « fait, malheureux...? J'ai contristé les *pau-* « *vres*, les *meilleurs amis* de mon Dieu; j'ai « porté l'épouvante et la douleur dans ces « âmes simples et fidèles, que j'aurais dû « *plaindre et consoler*. C'est ici, où mes re- « gards ne tombent que sur des *grands*, sur « des *riches*, sur des *oppresseurs* de l'huma- « nité, ou sur des pécheurs audacieux et en- « durcis; ah! c'est ici seulement, au milieu « de tant de *scandale*, qu'il fallait faire re- « tentir la parole sainte dans toute la force « de son tonnerre, et placer avec moi, dans « cette chaire, d'un côté la mort qui vous « menace, et de l'autre mon grand Dieu, « qui vient tous vous juger. Je tiens déjà « votre sentence à la main : tremblez donc « devant moi, hommes *superbes* et *dédai-* « *gneux* qui m'écoutez...!!! »

« Encore une fois, riches et grands qui vous dites Chrétiens, écoutez Jésus ou tremblez !

« Ecoutez encore ce bon et terrible Jésus dans la parabole du *bon pasteur !*

§ **XL.** — *Parabole du bon pasteur.* — « Jésus adresse aux pharisiens cette parabole du *bon pasteur : Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur et un larron. — Mais celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis. — C'est à celui-là que le portier ouvre, et les brebis entendent sa voix ; il appelle ses propres brebis par leurs noms, et il les fait sortir. — Et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il va devant elles, et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix.—Elles ne suivent point un étranger, mais elles le fuient, parce qu'elles ne connaissent point la voix des étrangers.* (*Jean*, x, 1 - 5.)

« C'est clair, les *brebis* sont le peuple qui aime celui qui l'aime, qui connaît celui qui se fait connaître par le bien qu'il fait.....

« C'est clair ; et cependant les pharisiens ne comprennent pas ou font semblant de ne pas comprendre, et traitent même Jésus d'*insensé* ou de *possédé du démon.* — Mais il complète sa parabole, et ajoute : *Je suis la porte des brebis.—Tous ceux qui sont venus sont des* VOLEURS *et des* LARRONS; *et les brebis ne les ont point écoutés.—Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera* SAUVÉ ; *il entrera, il sortira, et il trouvera des* PATURAGES. — *Le voleur ne vient que pour voler, pour égorger et pour perdre. Mais pour moi, je suis venu afin que les brebis aient* LA VIE, *et qu'elles l'aient* ABONDAMMENT.

« *Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur* DONNE SA VIE *pour ses brebis. — Mais* LE MERCENAIRE, *et celui qui n'est point pasteur, et à qui les brebis n'appartiennent pas, voyant venir le loup, abandonne les brebis, et s'enfuit ; et le loup les ravit et disperse le troupeau. — Le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis.*

« *Pour moi, je suis le bon pasteur; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, mon Père me connaît et je connais mon Père, et je donne ma vie pour mes brebis. — J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; il faut aussi que je les amène. Elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.* (*Jean*, x, 7 - 20.)

« Est-ce clair maintenant ?

(2) « Le père Bridaine, prêchant à Saint Sulpice, à Paris, devant la cour, qui l'avait appelé. »

« Jésus dit qu'il est la porte de la bergerie : n'est-ce pas dire que sa nouvelle doctrine de fraternité est la porte du *royaume de Dieu*, dans lequel les brebis trouveront de gras pâturages, et l'humanité l'ABONDANCE?

« Est-il besoin de dire quels sont ceux qui, avant lui, n'étaient que des VOLEURS et des LARRONS, qui n'étaient venus que pour *voler* et pour *égorger*, et que le peuple n'avait tolérés que par crainte?

« Est-il indispensable d'expliquer quel est ce MERCENAIRE qui ne consultait que son égoïsme, qui n'écoutait que sa cupidité, et que son égoïsme même et sa cupidité poussaient à fuir devant le danger et à abandonner à l'ennemi les peuples qu'il devait défendre, tandis que le bon pasteur DONNE SA VIE pour ses brebis?

« Et ce bon pasteur, celui qui raconte cette éloquente et vigoureuse parabole aux pharisiens, c'est Jésus, c'est un Dieu...!!!

§ XLI. — *Jésus condamne les pharisiens.* — « Quand Paul, accusé par les Juifs d'avoir violé la loi, voudra se justifier devant le roi Agrippa, il se vantera d'avoir été *pharisien*, et d'avoir *vécu en pharisien*, ajoutant que cette *secte* était connue pour être la plus scrupuleuse dans l'observation de la loi. (*Act. des Apôtres*, XXVI, 5 ; PAUL, *Epît. aux Philip.*, III, 4 - 6.)

« Déjà nous avons vu Jean-Baptiste apostropher durement les pharisiens et leur dire: *Race de vipère , qui vous a appris à fuir la colère qui doit tomber sur vous...? Faites de dignes fruits de pénitence...!*

« Et vous allez entendre Jésus s'adressant au peuple et à ses disciples : *Malheur à vous, Scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux; car vous n'y entrez point vous mêmes, et vous vous opposez encore à ceux qui désirent y entrer. — Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que, sous prétexte de vos longues prières, vous* DÉVOREZ *les* MAISONS DES VEUVES; *c'est pour cela que vous recevrez un jugement plus rigoureux.*

« Après les avoir encore accusés de *rapine et d'iniquité*, Jésus ajoute : *Serpents, race de vipère, comment pourrez-vous éviter d'être condamnés au feu de l'enfer?....*

« Et c'est un Dieu qui se montre si inexorable dans sa justice par amour du peuple et du pauvre, pour établir le règne de la fraternité et le *royaume de Dieu!!!*

« Mais n'y a-t-il donc plus de pharisiens sur la terre?

« Et s'il en existe encore parmi ceux qui voient un Dieu dans Jésus, comment peuvent-ils ne pas trembler? Comment peuvent-ils rester pharisiens?

« Nous allons voir Jésus se montrer aussi sévère contre une autre classe de riches, les marchands.

§ XLII. — *Jésus expulse les marchands.* — « Généralement le commerce inspire l'envie de s'enrichir et enfante la fraude avec l'égoïsme et la cupidité; le vendeur exagère le prix; soit pour n'être pas trompé, soit pour tromper lui-même, l'acheteur le diminue; chacun veut gagner, chacun veut dépouiller celui avec lequel il négocie; on prend l'habitude de tout vendre, même sa conscience; et Judas vendra Jésus son maître.

« Aussi les païens ont-ils fait de Mercure le dieu des voleurs et des marchands, comme si marchands et voleurs étaient la même chose.....

« Aussi, Salomon condamnait-il déjà le commerce, en disant : *J'ai considéré tous les travaux des hommes, et j'ai reconnu que leur industrie est exposée à l'envie des autres, et qu'ainsi cela même est une vanité et une inquiétude inutile.* (SALOMON, *Ecclésiaste*, IV, 4.) — *Cela ne vaut rien, cela ne vaut rien, dit tout homme qui achète; mais sitôt qu'il se retire, il s'en glorifie.* (*Proverbes*, XX, 14.)

« L'*Ecclésiastique* disait aussi : *Celui qui trafique évite difficilement l'iniquité, et le marchand de vin n'est pas libre de péché.* (*Ecclésiastique*, XXVI, 28.)— *Comme un morceau de bois se laisse enfoncer dans une fente entre deux pierres, de même la fraude pénètre entre un achat et une vente.* (*Ecclésiastique*, XXVII, 2.)

« Ecoutez le prophète Ezéchiel : *Dans la multiplication de votre commerce, vos entrailles se sont remplies d'iniquité; vous êtes dans le péché; et je vous chasserai de la montagne de Dieu* (je vous ferai tomber du faîte de votre grandeur), *et je vous exterminerai.* (*Ezéchiel*, XXVIII, 16.)

« Suivant l'évangéliste Jean, Jésus trouve, dans le temple, des gens qui *vendent* des *bœufs*, des *moutons*, des *colombes*; et des *changeurs* assis à leurs bureaux. Il fait un *fouet* avec des cordes, les chasse tous avec les moutons et les bœufs, jette par terre l'*argent des changeurs*, renverse leurs bureaux, et dit aux vendeurs de colombes : *Otez tout cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic.* (*Jean*, II, 14 à 16.)

« Suivant l'évangéliste Matthieu, Jésus s'exprime bien plus énergiquement encore : *Il est écrit : Ma maison sera appelée la Maison de prières. Et vous autres, vous en avez fait une caverne de voleurs!*

« Et c'est Jésus qui parle ainsi, qui traite ainsi les vendeurs et les changeurs, qui les appelle des *voleurs* faisant du temple une *caverne.*

« Et immédiatement après cette expédition si vigoureuse contre les marchands et les changeurs, l'apôtre Matthieu ajoute : *Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple, et il les guérit.* (*Matth.*, XXI, 12 - 14.)

« Comme s'il voulait indiquer encore que le trafic faisait des aveugles et des boiteux, qu'en chassant le trafic on guérirait par là même une partie des maux de la société, et que, dans le *royaume de Dieu*, il n'y aurait plus ni marchands, ni changeurs, ni malheureux!

« Et écoutez comment Jean parle des marchands dans son *Apocalypse* (ou prophétie allégorique sur la future régénération) : *Elle*

est tombée la grande Babylone ! elle est devenue la demeure des démons, la retraite de tout esprit immonde, le repaire de tout oiseau impur et haïssable, parce que toutes les nations ont bu du vin de la colère de sa prostitution, que les rois de la terre se sont corrompus avec elle, et que les marchands de la terre se sont enrichis par l'exès de son luxe.....

« *Les marchands de la terre pleureront et gémiront sur elle parce que personne n'achètera plus leurs marchandises, ces marchandises d'or, d'argent, de pierreries, etc., d'esclaves, et d'âmes d'hommes!...*

« *Ceux qui vendent ces marchandises et qui se sont enrichis avec elle s'en tiendront éloignés, dans l'appréhension de ses tourments; ils pleureront, soupireront et diront : Hélas! hélas! qu'est devenue cette grande ville qui était vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, et parée d'or, de pierreries et de perles? car toutes ces richesses se sont évanouies en un moment!*

« *Et tous les pilotes, les mariniers et ceux qui trafiquent sur mer, se sont tenus loin d'elle, et se sont écriés, en voyant la place de son embrasement : Quelle ville a jamais égalé cette grande ville! Ils ont couvert leur tête de poussière, jetant des cris accompagnés de larmes et de sanglots, et disant : Hélas! hélas! cette grande ville, qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avaient des vaisseaux en mer, se trouve ruinée en un moment!*

« *Ciel, soyez-en dans la joie! et vous aussi, saints apôtres et prophètes, parce que Dieu vous a fait* JUSTICE D'ELLE !!!

« *Babylone, tu seras précipitée, et l'on ne te retrouvera plus! Et la voix des joueurs de harpe et des musiciens, ni celle des joueurs de flûte et de trompette, ne sera plus entendue chez toi! Et nul artiste ne s'y trouvera plus!... Car tes* MARCHANDS *étaient les princes de la terre, et toutes les nations ont été empoisonnées par toi, et l'on a trouvé chez toi le sang des prophètes et des saints, et même le sang de tous ceux qui ont été tués sur la terre!!!...*

« Quel tableau de calamités qu'enfante la soif des richesses!

§ XLIII. — « Salomon désespérait de l'humanité : *J'ai vu les oppressions qui se font sous le soleil et les larmes des opprimés qui n'ont point de consolation, car les oppresseurs sont si puissants que les faibles innocents ne trouvent point de consolateur. Et j'ai estimé plus heureux que les uns et les autres celui qui n'est pas encore né et qui n'a point vu les maux qui se font sous le soleil.* (SALOMON, *Ecclésiaste*, IV, 1 - 3.)

« Ainsi, *Salomon* n'apercevait ni *consolation*, ni *remède* pour le pauvre et l'opprimé!

« Mais Jésus, bien autrement inspiré et bien autrement puissant, apporte la consolation et le salut!

« Nous avons entendu Jean-Baptiste dire déjà : *Que celui qui a deux vêtements en donne un à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger partage avec celui qui n'a rien.*

« Puis, nous avons vu Jean-Baptiste annoncer Jésus comme plus puissant que lui, comme tenant son *van à la main*, et comme devant baptiser dans l'esprit et dans le feu.

« Et Jésus vint prêcher l'Evangile aux *pauvres !* Et sa première parole est en faveur des pauvres ! de ceux qui pleurent, des persécutés, des captifs ! Il leur annonce leur délivrance, leur guérison et leur consolation !

« Et pour réaliser cette délivrance et cette consolation, nous avons vu Jésus annoncer le *royaume de Dieu* et proclamer la fraternité...

« Voyons d'abord l'histoire de Zachée demeurant à Jéricho, chef de publicains ou financiers, fort riche, dont nous avons déjà parlé. — Quand cet homme, qui montre beaucoup d'empressement à voir Jésus, chez qui Jésus va loger, qui le reçoit avec joie et qui se trouve converti à sa doctrine, lui annonce sa résolution de donner la *moitié de son bien* aux pauvres, et de rendre à chacun des autres le *quadruple* de ce dont il pourrait lui avoir fait *tort* (*Luc*, XIX, 1 - 9), Jésus approuve celui qui donne *la moitié de ses biens*, probablement d'après son conseil! C'est bien engager les autres à l'imiter!

« Puis Jésus commande de tout donner Ecoutez-bien! Car c'est encore une *loi nouvelle*, et c'est, en réalité, la loi capitale.

« *Un jeune homme de qualité*, EXTRÊMEMENT RICHE, *se jetant aux genoux de Jésus et lui demandant : Quel bien faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle? Jésus répondit : Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. — Quels commandements? — Ne tuez pas.... (Pas de vol, ni d'adultère, ni de faux témoignage...) Aimez votre prochain comme vous-même. — J'ai gardé tous ces commandements dès ma jeunesse : Que me manque-t-il encore? — Si vous voulez être parfait, il vous manque encore une chose: vendez vos biens,* DONNEZ-EN LE PRIX *aux pauvres; et vous aurez un trésor dans le ciel : puis venez et suivez-moi.*

« Et remarquez-bien que Jésus, qui donne un conseil si rigoureux en apparence, *aime* ce jeune homme (dit Marc), et veut particulièrement son bonheur, parce qu'il est rempli de bons sentiments et de bonne volonté.

« Mais comme cette réponse attriste le jeune riche, Jésus ajoute : *Un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux. Il est* PLUS AISÉ *à un cable de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.* (*Matth.*, XIX, 16 - 22; *Marc*, X, 17 - 25; *Luc*, XVIII, 18 - 28.)

« Ainsi, la *vie éternelle* et le *royaume des cieux ou de Dieu*, c'est la même chose.

« Ainsi, pour entrer dans le royaume de Dieu, il faut donner ses biens aux pauvres.

« Ainsi, vendre ses biens et les donner aux pauvres, c'est la *perfection* dans l'amour du prochain, c'est être parfait dans la fraternité, c'est manifester son amour pour Dieu.

« Suivant Marc, Jésus *aime* ce jeune homme et lui dit : *Il vous manque encore une chose : Allez,* VENDEZ TOUT *ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez*

un trésor dans le ciel; puis venez et suivez-moi. (*Marc*, x, 21.)

« Suivant Luc, Jésus dit au jeune riche : 1° *Il vous manque encore une chose :* VENDEZ TOUT *ce que vous avez et distribuez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez et suivez-moi.* (*Luc*, XVIII, 22.)

« On le voit, suivant Marc et Luc, Jésus ne dit pas : *si vous voulez être parfait ;* il dit tout simplement, *il vous manque encore une chose*, vendez, donnez et suivez-moi ; par conséquent, le commandement est absolu.

« 2° Suivant Matthieu lui-même, Jésus ajoute qu'il est *plus aisé à un cable de passer par le trou d'une aiguille* qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu...

« 3° Jésus répète souvent ce commandement..., comme nous allons le voir.

« Après cette parole de Jésus, qu'il était impossible à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu, ses disciples lui disent : *Qui peut donc être sauvé?... Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi.*

« Et Jésus répond : *Personne ne quittera pour moi et pour l'Évangile, ou pour le royaume de Dieu, sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres, sans que, présentement, dans ce monde ou dans ce siècle même, il ne reçoive* CENT FOIS AUTANT *de maisons, de frères, de sœurs, de mères, d'enfants et de terres, et, dans le siècle à venir, la vie éternelle.* (*Matth.*, XIX, 25-29; *Marc*, x, 26 - 30; *Luc*, XVIII, 26 - 30.)

« Suivant Luc, Jésus dit encore à ses disciples : *Ne craignez point, petit troupeau; car il a plu à votre Père de vous donner son royaume.* VENDEZ *ce que vous avez, et donnez-le en aumône; faites-vous des bourses qui ne s'usent point par le temps; amassez-vous dans le* CIEL *un trésor qui ne périsse jamais, dont les voleurs n'approchent point et que les vers ne puissent corrompre.* (*Luc*, XII, 33.)

« Ailleurs, Jésus dit encore : *Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple.* (*Luc*, XIV, 33.)

« Jésus dit encore une autre fois : *Donnez l'aumône de ce que vous avez, et toutes choses seront pures pour vous.* (*Luc*, XI, 41.)

« Et Jésus donne l'exemple en donnant tout aux pauvres :

« *Vous savez*, dit Paul, *quelle a été la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui,* ÉTANT RICHE, *s'est rendu* PAUVRE *pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté.* (PAUL, *IIe Epître aux Corinth.*, VII, 9.)

« Il se rend tellement pauvre que, lorsqu'un scribe ou docteur de la loi demande à le suivre, il lui répond : *Les renards ont des tannières et les oiseaux du ciel ont des nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.* (*Matth.*, VIII, 20.)

« Et quand il peut avoir une *bourse*, elle est commune avec ses apôtres, et c'est Judas qu'il en fait dépositaire. (*Jean*, XII, 6.)

« Remarquons même bien que ce commandement : *Vendez et donnez*, est, pour Jésus, un commandement *nouveau, final* et *capital*, comme nous l'avons déjà dit ; car, en énumérant les commandements que le jeune riche doit observer pour entrer dans le royaume de Dieu, il comprend celui qui constitue toute la loi, *Aimez votre prochain comme vous-même*, et, après avoir signalé ce commandement essentiel, il ajoute : *Il vous manque encore une chose;* VENDEZ *et* DONNEZ. Ce dernier commandement est donc supérieur à celui de l'amour fraternel, ou plutôt il en est la réalisation et le complément.

§ XLIV. — *Ciel, trésor dans le ciel.* — « Nous venons d'entendre Jésus dire trois fois : *Vendez, donnez aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel.* Que signifie cette expression *ciel, trésor dans le ciel?* N'est-ce pas comme si Jésus disait : *Vendez, donnez, et vous aurez un trésor dans le royaume de Dieu, où vous entrerez, parce que le royaume de Dieu sera le trésor commun de tous ceux qui s'y trouveront? Ciel* ne signifie-t-il pas ici *royaume des cieux ou de Dieu?*

« Mais veut-on prendre les mots *ciel* et *trésor dans le ciel* dans leur sens matériel? Il en résultera toujours que, pour avoir ce trésor dans le ciel, il faut vendre et *donner ses biens.*

« Aussi, écoutez ces diverses paraboles, que Jésus, assis sur une barque dans la mer, raconte au peuple assemblé sur le rivage.

§ XLV. *Parabole du Trésor.* — « *Le royaume des cieux est semblable à un* TRÉSOR *enfoui dans un champ, qu'un homme trouve et qu'il cache: dans la joie qu'il ressent, il va vendre tout ce qu'il a et achète le champ* (*Matth.*, XIII, 44.)

« Cette parabole ne signifie-t-elle pas : *Vendez, donnez aux pauvres, et vous acquerrez par là le royaume de Dieu, qui sera pour vous un trésor ?*

Parabole de la Perle. — « *Le royaume de Dieu est semblable à un homme qui est dans le trafic des perles, qui cherche de bonnes perles, et qui, ayant trouvé une perle de grand prix, va vendre tout ce qu'il a et l'achète.* (*Matth.*, XIII, 45, 46.)

« Cette parabole ne veut-elle pas dire : *Vendez, donnez vos biens aux pauvres, et vous acquerrez le royaume de Dieu, qui sera pour vous la plus précieuse des perles?*

§ XLVI. — *Jésus ne veut pas tout révéler.* — « Au dernier moment, Jésus donne ses dernières instructions à ses apôtres et leur confie beaucoup de choses qu'il leur a cachées jusque-là; mais il ajoute qu'ils ne sont pas encore en état d'entendre *toute la vérité*, et qu'ils la connaîtront plus tard. *J'ai encore* BEAUCOUP *de choses à vous dire : mais vous ne pouvez les* SUPPORTER *présentement. Quand l'Esprit de vérité sera venu* (envoyé par moi), *il vous enseignera* TOUTE LA VÉRITÉ, *et vous annoncera les* CHOSES A VENIR. (*Jean*, XVI, 12, 13.) » (*Le vrai christianisme suivant Jésus-Christ*, par CABET, chap. 1er.)

LOI NATURELLE. — VOLTAIRE. — « *J'appelle* lois naturelles, celles que la nature

indique dans tous les temps à tous les hommes, pour le maintien de cette justice que Dieu a gravée dans nos cœurs. Partout, le vol, la violence, l'homicide, l'ingratitude envers les parents, le parjure, la conspiration contre la patrie, sont des délits évidents, plus ou moins sévèrement réprimés, et toujours justement. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, t. XXXIV, p. 396.)

« Nous trouvons dans l'*Œdipe* de Sophocle, sur la loi naturelle, une idée grande et sublime. M. Boivin a traduit ce morceau de la manière suivante :

Chaste mère de l'innocence,
Loi pure, tu n'es pas l'ouvrage des mortels;
Le ciel t'a donné la naissance;
Tu dois avec nos dieux partager nos autels.
Tu rends leurs honneurs immortels;
Tu fais éclater leur puissance.
Loi divine, immuable loi,
Ni les temps ni l'oubli ne pourront rien sur toi.
Jamais un parricide, un calomniateur,
N'a dit tranquillement, dans le fond de son cœur :
Qu'il est beau, qu'il est doux d'accabler l'innocence,
De déchirer le sein qui nous donna naissance!
Dieu juste, Dieu parfait, que le crime a d'appas!
Voilà, ce qu'on dirait, mortels, n'en doutez pas,
S'il n'était une loi terrible, universelle,
Que respecte le crime en s'élevant contre elle.
Est-ce nous qui créons ces profonds sentiments?
Avons-nous fait nos âmes? avons-nous fait nos sens?
L'or qui naît au Pérou, l'or qui naît à la Chine,
Ont la même nature et la même origine;
L'artisan les façonne et ne peut les former.
Ainsi l'Etre éternel qui nous daigne animer
Jeta dans tous les cœurs une même semence;
Le ciel fit la vertu, l'homme en fit l'apparence.
Il peut la revêtir d'imposture et d'erreur;
Il ne peut la changer : son juge est dans son cœur. »

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XII, p. 97.)

Non, le Dieu qui m'a fait ne m'a point fait en vain;
Sur le front des mortels il mit son sceau divin.
Je ne puis ignorer ce qu'ordonne mon maître :
Il m'a donné sa loi, puisqu'il m'a donné l'être.
La morale uniforme, en tout temps, en tout lieu,
A des siècles sans fin, parle au nom de ce Dieu.

(*Loi naturelle*, IIe partie.)

De nos désirs fougueux la tempête fatale
Laisse au fond de nos cœurs la règle et la morale.
C'est une source pure : en vain dans ses canaux
Les vents contagieux en ont troublé les eaux;
En vain sur sa surface une fange étrangère
Apporte en bouillonnant un limon qui s'altère :
L'homme le plus injuste et le moins policé
S'y contemple aisément quand l'orage est passé.

(*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XII, p. 100.)

« Qu'on appelle la raison et les remords comme on voudra, ils existent et ils sont les fondements de la loi naturelle. » (*Ibid.*, t. XII, p. 92.)

« Le sentiment de la vertu a été mis par la nature dans le cœur de l'homme, comme un antidote contre tous les poisons dont il devait être dévoré. La connaissance de la vertu restera toujours sur la terre, soit pour nous consoler quand nous l'embrassons, soit pour nous accuser quand nous violerons ses lois. » (*Ibid.*, t. XL, p. 357.)

« La voix qui dit à tous les hommes : Ne fais point ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît, sera toujours entendue d'un bout de l'univers à l'autre. » (*Ibid.*, t. XL, p. 359.)

« Tous les peuples, qui se conduisent si différemment, se réunissent tous en ce point qu'ils appellent vertueux ce qui est conforme aux lois, et criminel ce qui leur est contraire. » (*Ibid*, t. XL, p. 83.)

« La source de l'intérêt qui nous attache à ce qui est honnête, et nous inspire de l'aversion pour le mal est en nous. Il n'y a point d'art pour produire cet intérêt, mais seulement pour s'en prévaloir. » (*Ibid.*, t. II, p. 198.)

« Il est bon d'avoir un ami qui vous rappelle à vos devoirs, mais votre conscience doit être le chef de votre conseil. » (*Ibid*, t. L, p. 267.)

« L'opinion a fait dans tous les temps les lois. Les lois sont partout incertaines, contradictoires. Ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été rédigées par des hommes; ce qui rend les lois variables, fautives, inconséquentes, c'est qu'elles ont été presque toutes établies sur des besoins passagers, comme des remèdes appliqués au hasard, qui ont guéri un malade et qui en ont tué d'autres. Il n'y a pas un seul pays qui n'ait besoin d'une réforme, et cette réforme faite, il en faut une autre. Tout se contredit donc, et nous voguons dans un vaisseau sans cesse agité par des vents contraires. Les hommes ne peuvent faire que des lois de convention, et il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire des lois éternelles, des lois fondamentales, immuables comme est celle-ci : *Traite les autres comme tu voudrais être traité.* C'est que cette loi est de la nature même. Elle ne peut être arrachée du cœur humain. C'est de toutes les lois la plus mal exécutée; mais elle s'élève toujours contre celui qui la transgresse. Il semble que Dieu l'ait mise dans l'homme pour servir de contre-poids à la loi du plus fort, et pour empêcher le genre humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane. » (*Ibid.*, t. XXI, p. 315.)

LONGÉVITÉ. — « Quelque grande que soit la différence qui se trouve entre le peu de durée de la vie des hommes d'aujourd'hui, dit Josèphe, et la longue durée des autres dont je viens de parler (de ceux qui vivaient avant le déluge), ce que j'en rapporte n'en doit pas passer pour incroyable; car, outre que nos pères étaient particulièrement chéris de Dieu comme l'ouvrage qu'il avait formé de ses propres mains, et que les aliments dont ils se nourrissaient étaient plus propres à conserver la vie, Dieu la leur conservait à cause de leur vertu, et pour perfectionner la science de la géométrie et de l'astronomie qu'ils avaient inventée, ce qu'ils n'auraient pu faire s'ils avaient vécu moins de six cents ans, parce que ce n'est qu'après six siècles que s'accomplit la grande année. Tous ceux qui ont écrit l'histoire, tant des Grecs que des autres nations, rendent témoignage à ce que je dis. Car Manéthon, qui a écrit l'histoire des Egyptiens; Bérose, qui nous a laissé

celle des Chaldéens; Mochus, Histéas et Jérôme l'Égyptien, qui ont écrit celle des Phéniciens, disent aussi la même chose. Hésiode, Hécatée, Acusilas, Hellénique, Ephore et Nicolas de Damas rapportent que les premiers hommes vivaient jusqu'à mille ans. » (JOSÈPHE, *Ant. jud.*, I, 3.)

—« Les institutions de Menou nous apprennent que dans l'âge d'or, appelé *satya-youg*, les hommes exempts de maladies vivaient quatre cents ans. (*Recherches asiatiques.*) Vulcain régna mille ans sur l'Egypte. Caïoumaroth (le premier homme), premier roi de Perse, vécut mille ans. Djemschid, l'un de ses successeurs, en régna six cent-seize. Dans la Chine, Fo-hi et Chio-Hong règnent, le premier cent-quinze ans, et le second cent-quarante-cinq. Chez les Américains, Bochica vécut deux mille ans, et son successeur, le sage Huncahua, en régna deux cent-cinquante. » (*Annales de philosophie chrétienne*, t. IV, p. 23, note.)

Personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont vécu longtemps, et leur caractère. (*Historia vitæ et mortis*, Londini, 1638, pag. 399, 404, ou t. II, pag. 110, par François BACON.) — « L'Ecriture Sainte, dit Bacon, nous apprend que les hommes, avant le déluge, ont vécu plusieurs centaines d'années; aucun d'eux cependant n'a vécu au delà de mille ans; cette longueur de vie n'était pas l'effet d'une grâce particulière, ou d'une prérogative de la *ligne sainte :* car on compte dans cette ligne onze générations avant le déluge, tandis que dans la ligne des descendants d'Adam par Caïn, on n'en compte que huit; ce qui peut faire conjecturer que les descendants de Caïn ont vécu plus longtemps que les descendants de Sem. Cette longue vie diminue de moitié immédiatement après le déluge, mais dans les hommes seulement qui naquirent après cette grande catastrophe; car Noé, qui était né auparavant, a vécu aussi longtemps que ses ancêtres, et Sem est mort à l'âge de six cents ans; enfin, trois générations après le déluge, la vie des hommes fut réduite à peu près au quart de ce qu'elle était auparavant, c'est-à-dire, à environ deux cents ans. Abraham a vécu cent-soixante-quinze ans; personnage véritablement magnanime, et dont toutes les entreprises furent toujours couronnées par le succès. Son fils Isaac parvint jusqu'à l'âge de cent-quatre-vingts ans : la chasteté et le goût pour la vie tranquille forment ce qu'il y a de plus remarquable dans son caractère. Jacob, après avoir essuyé beaucoup de traverses et donné au monde un grand nombre d'enfants, poussa sa carrière jusqu'à cent-quarante-sept ans. La patience, la douceur, la prudence, sont les vertus qu'il fit plus particulièrement éclater dans le cours de sa vie. Ismaël, son frère, homme de guerre, vécut cent-trente-sept ans. Sara, la seule femme dont l'Ecriture sainte ait bien voulu nous apprendre les années, est morte âgée de cent-vingt-sept ans : femme qui réunit la beauté du corps à la grandeur du courage, très-bonne mère, très-bonne épouse, et qui sut concilier, à l'égard de son mari, une grande liberté avec une parfaite obéissance. Joseph, personnage vraiment mémorable par sa prudence et sa grande habileté dans le gouvernement, malheureux pendant sa jeunesse, et très-heureux dans le reste de sa vie, a vécu cent dix ans; mais Lévi, son frère aîné, connu dans l'Ecriture sainte par son extrême sensibilité aux injures, et son ardeur pour la vengeance, en a vécu cent trente-sept. Le fils et le petit-fils de Lévi, père d'Aaron et de Moïse, sont parvenus au même âge que leur père. Moïse a vécu cent vingt ans. Ce grand homme ne parlait pas facilement : et quoiqu'il ait eu une fermeté inébranlable, il n'en a pas moins été le plus doux de tous les hommes. Moïse nous apprend dans son psaume que la vie, pour le commun des hommes, était fixée à soixante-dix ans, et à quatre-vingts pour les plus robustes : ce qui est encore aujourd'hui à peu près la mesure de la vie humaine. Aaron, plus âgé de trois ans, mourut la même année que son frère; il avait plus de facilité à parler, et plus de complaisance que Moïse, mais il n'avait pas sa fermeté. Phinées, fils d'Aaron, peut-être par l'effet d'une grâce particulière et extraordinaire, a vécu jusqu'à trois cents ans, du moins dans la supposition que l'historien sacré ait rapporté, suivant l'ordre des temps, l'expédition des Israélites contre la tribu de Benjamin, expédition au sujet de laquelle il est dit que Phinées fut consulté. Un zèle extraordinaire a rendu la mémoire de Phinées à jamais célèbre. Josué, homme de guerre, grand et toujours heureux capitaine, a vécu jusqu'à cent dix ans. Caleb, qui était son contemporain, a vécu aussi longtemps que lui. Aod, l'un des juges d'Israël, avait au moins cent ans quand il mourut, puisqu'il est dit qu'après la victoire qu'il remporta sur les Moabites, la Terre-Sainte, pendant quatre-vingts ans, jouit d'une paix constante sous son gouvernement. Ce fut un homme hardi, courageux, et qui s'était, en quelque sorte, dévoué pour le salut de son peuple. Job, après avoir été rétabli dans son premier état de félicité, a vécu cent quarante ans : mais, avant l'épreuve que Dieu fit de sa patience, il devait être déjà fort avancé en âge, puisqu'il avait alors plusieurs enfants parvenus à l'âge de virilité. Job fut un personnage savant dans l'art de gouverner, éloquent, bienfaisant, et surtout un grand exemple de patience. Le grand prêtre Héli avait, quand il mourut, quatre-vingt-dix-huit ans. Ce fut un personnage d'un caractère paisible, mais trop indulgent pour ses enfants. Le prophète Elisée semble être mort âgé de près de cent ans, puisqu'il a vécu soixante ans après l'enlèvement d'Elie, et qu'au temps de cet enlèvement il était déjà assez âgé pour que des enfants pussent le railler sur sa tête chauve. Elisée fut un homme d'un grand caractère, sévère dans sa conduite, austère dans sa manière de vivre, et comptant pour rien les richesses. Le prophète Isaïe ne doit avoir vécu guère moins d'une centaine d'an-

nées, puisqu'il a rempli pendant soixante et dix ans l'office de prophète. On ignore l'année où il commença à prophétiser, ainsi que l'année de sa mort. Son éloquence est vraiment admirable, et l'on peut dire de plus, avec vérité, qu'il a été *un prophète évangéliste*, tant il est plein des promesses faites par Dieu à la nouvelle alliance. Le vieux Tobie et le jeune Tobie ont vécu, le premier cent cinquante-huit ans, et le second, cent vingt-sept, l'un et l'autre à jamais recommandables par la sensibilité aux malheurs de leurs frères, et l'empressement à soulager leur pauvreté. Il paraît même qu'au temps de la captivité, parmi les Juifs qui revinrent de Babylone, plusieurs devaient être très-âgés, puisqu'ils avaient vu l'ancien temple, qui ne subsistait plus depuis soixante ans : et que, frappés de la différence qu'ils voyaient entre le nouveau temple et l'ancien incomparablement plus magnifique, ils ne pouvaient retenir leurs sanglots et leurs larmes.

« Un grand nombre de siècles après, à l'époque où Notre-Seigneur commença son entrée dans le monde, on voit un homme âgé de quatre-vingt-dix ans : c'est Siméon, ce vieillard plein de religion, de désir et d'espérance. Dans le même temps on voit la prophétesse Anne, qui certainement doit avoir vécu au delà de cent ans, puisqu'il est écrit qu'après avoir passé sept ans avec son mari, elle en avait vécu quatre-vingt-quatre dans l'état de viduité; à quoi il faut ajouter les années qui précédèrent son mariage, et celles qui suivirent ses prophéties sur le Sauveur. Cette sainte femme consomma toutes ses années dans la prière et dans le jeûne.

« Tous les exemples précédents nous ont été fournis par la sainte Ecriture : l'histoire ecclésiastique va nous fournir ceux qui suivent :

« Saint Jean, l'apôtre du Sauveur, et son disciple bien-aimé, a vécu quatre-vingt-seize ans : personnage parfaitement bien désigné sous l'emblème de l'aigle, ne respirant rien que de divin, et, par la ferveur de sa charité, digne d'être nommé le *Séraphin* des apôtres. L'évangéliste saint Luc, remarquable par son éloquence et ses longs voyages, compagnon inséparable de saint Paul, a vécu quatre-vingt-quatre ans. Siméon Cléophas, appelé *le frère du Seigneur*, évêque de Jérusalem, a vécu cent vingt ans : et sans le martyre qui couronna sa vie, il l'aurait peut-être prolongée bien au delà; personnage plein de courage, de fermeté et de bonnes œuvres. Polycarpe, disciple des apôtres, évêque de Smyrne, paraît avoir prolongé sa vie au delà de cent ans ; et encore a-t-elle été abrégée, comme celle de Siméon, par le martyre. Son histoire prouve que c'était un évêque d'un esprit élevé, d'une patience héroïque et d'un travail infatigable. Denis l'Aréopagite, contemporain de saint Paul, paraît n'être mort qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Sa sublime théologie lui a fait donner le nom d'*Oiseau du ciel ;* mais il n est pas moins illustre par ses actions que par ses écrits. Aquila et Priscilla, d'abord les hôtes de saint Paul, et ensuite ses coadjuteurs, ont vécu au moins cent ans dans les nœuds d'un mariage également heureux et célèbre : couple illustre, uniquement occupé d'œuvres de charité en tout genre, et qui, aux très-grandes consolations, qui, sans doute, alors étaient le partage de tous les fondateurs des églises, joignit la grande consolation d'une union conjugale aussi sainte que longue. Saint Paul, premier ermite, a vécu cent treize ans ; sa demeure était une caverne : et il y vivait dans un dénûment et une abstinence si prodigieuse, qu'on conçoit difficilement comment il a pu, sans miracle, soutenir et prolonger sa vie. Il donnait les jours et les nuits à la contemplation et à la prière ; loin d'être un idiot ou un ignorant, comme on serait peut-être tenté de le croire, il paraît que, dans sa jeunesse, il avait fait d'excellentes études. Saint Antoine, premier instituteur de l'ordre cénobitique, parvint à l'âge de cent cinq ans. Entièrement absorbé dans la contemplation, il ne fut cependant pas toujours inutile au monde ; et quoique rien ne fût plus dur et plus austère que son genre de vie, la gloire l'accompagna dans sa solitude ; non-seulement des troupes nombreuses de moines tenaient à honneur de vivre sous son obéissance, mais encore il était fréquemment visité par un grand nombre d'hommes du monde, et même de philosophes païens qui le révéraient comme un simulacre vivant de sainteté, et lui témoignaient un respect qui semblait aller jusqu'à la vénération. Saint Athanase est mort plus qu'octogénaire : personnage d'une fermeté invincible, toujours au-dessus de la renommée, et qui ne plia jamais sous les coups de la fortune. Si l'on en croit plusieurs auteurs, saint Jérôme a vécu plus de quatre-vingt-dix ans : écrivain habile et d'une éloquence mâle, savant dans les langues et la littérature profane, aussi bien que dans la littérature sacrée, qui avait entrepris de fréquents et pénibles voyages, uniquement dans le dessein d'augmenter ses connaissances. Vers les dernières années de sa vie, il embrassa un genre de vie plus austère ; mais, dans la solitude à laquelle il s'était condamné, il montra toujours beaucoup d'élévation et de fermeté dans le caractère, et du fond de la grotte de Béthléem, où il jetait un grand éclat dans le monde.

« On compte environ deux cent quarante et un Papes : dans un si grand nombre on n'en trouve que cinq qui aient été jusqu'à quatre-vingts ans ou au delà. Il est vrai que, dans les premiers siècles de l'Eglise, il en est un très-grand nombre qui ont été enlevés de ce monde par le martyre, et que quelques-uns d'eux, sans cette mort anticipée, auraient peut-être atteint l'âge de quatre-vingts ans. Le premier des cinq Papes est Jean XXIII ; il a vécu quatre-vingt-dix ans accomplis : c'était un pontife d'un génie

inquiet et ami des innovations ; il fit beaucoup de changements : quelques-uns de ces changements furent avantageux, mais ils ne le furent pas tous. Grégoire XII, créé Pape pendant le schisme, et, pour ainsi dire, dans l'interrègne, mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Le peu de durée de son pontificat ne nous permet aucune remarque particulière sur son compte. Paul III a vécu quatre-vingt-un ans. Le sang froid et la profondeur de ses desseins forment principalement son caractère. Il était savant, même en astronomie, et très-soigneux de sa santé; mais, à l'exemple du grand prêtre Héli, il eut trop d'indulgence pour ses parents. Paul IV a vécu quatre-vingt-trois ans. Il était de son naturel dur et sévère, haut, impérieux, ardent, parlant bien et avec facilité. Grégoire XIII a vécu aussi quatre-vingt-trois ans. Sa complexion était robuste et son esprit excellent : il était bon dans toute la force du terme, habile dans le gouvernement, modéré, bienfaisant et grand aumônier.

« Voilà les noms des personnages dont parle la sainte Ecriture, et des principaux personnages de l'Eglise, qui ont vécu quatre-vingts ans, et au delà. J'ai tracé en peu de mots, et avec vérité, leur caractère ou leur éloge : mais de manière que, suivant ma façon de penser, ce caractère a quelque rapport avec la longueur de la vie, longueur qui dépend beaucoup des mœurs et de la fortune, ou, pour parler plus clairement, des inclinations et de l'état des personnes.

« Ce que j'ai voulu faire remarquer, c'est: 1° que les personnes qui ont un tel *caractère* parviennent plus ordinairement à une longue vie ; 2° que celles qui ont un caractère opposé, quoique moins favorablement disposées pour une longue vie, peuvent cependant quelquefois pousser très-loin leur carrière. »

Avantages et bénédictions d'une longue vie. (*Hist. vitæ et mortis*, *prœloquium*, par Fr. Bacon). — « Il y a longtemps qu'on a dit et qu'on se plaint que *la vie est courte* et que *l'art est long*, *vita brevis*, *ars longa*. Il paraît donc convenable, que si nous travaillons de tout notre pouvoir à perfectionner les arts, nous travaillons aussi à prolonger la vie des hommes avec le secours de celui qui est l'auteur *de la vie* aussi bien que *la vérité* (*Joan.* XIV, 6) ; car, quoique la vie des hommes ne soit rien autre chose qu'un assemblage et un accroissement continuel de péchés et de misères, et que ceux qui aspirent à l'éternité fassent très-peu de cas de cette vie, cependant la continuation des œuvres de charité, qui ne peut avoir lieu que par la prolongation de nos jours, ne doit pas être absolument comptée pour rien aux yeux mêmes de ceux qui professent le christianisme.

« Il est même très-remarquable que le disciple le plus aimé de Notre-Seigneur est aussi de tous les disciples celui qui a vécu le plus longtemps : et parmi les anciens Chrétiens que nous regardons comme nos pères, il est un très-grand nombre de saints, surtout de saints moines et de saints solitaires, que Dieu a favorisés d'une longue vie : en sorte qu'il semble, qu'après le temps de la venue du Sauveur, Dieu a fait cesser moins complétement la bénédiction d'une longue vie, si souvent rappelée dans la sainte Ecriture, que toutes les autres bénédictions terrestres ; et l'on peut dire avec toute vérité que, quoique nous autres Chrétiens aspirions sans cesse et de toutes nos forces *à la terre de promission*, cependant, dans le cours de notre voyage à travers *le désert* de ce monde, s'il arrive que *nos souliers et nos vêtements* (j'entends la partie fragile et mortelle de nous-mêmes) *s'usent moins vite*, il faut regarder avec raison cet événement comme un trait de la faveur divine. »

LOUIS (Saint). — Parmi les grands hommes, les saints qu'a produits le christianisme, il en est peu dont l'incrédulité ait fait une apologie plus complète et plus unanime que de saint Louis. Nous citerons, entre autres, l'*Apologie de saint Louis* par Manuel, et celle de Voltaire. Voici les principaux passages de cette dernière :

« Louis IX paraissait un prince destiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être, à rendre la France triomphante et policée, et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte, et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange. Prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux, il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu. (*OEuvres de Voltaire*, édit de Kehl, in-12, t. XVIII, p. 3.)

« Toutes les vertus que Dieu avait partagées entre tant de monarques qu'il éprouvait, saint Louis les a possédées. Si je le comparais à David et à Salomon, je trouverais en lui la valeur et la soumission du premier, la sagesse du second ; mais il n'a pas connu leurs égarements. Captif, enchaîné comme Manassès et Sédécias, il élève, à leur exemple, vers son Dieu, des mains chargées de fers, mais des mains qui ont toujours été pures ; il n'a pas attendu comme eux l'adversité pour se tourner vers le Dieu des miséricordes.

« Considérez dans ce prince le sage qui a enseigné l'art de gouverner les peuples ; le héros qui les a conduits aux combats ; le saint qui, ayant toujours Dieu dans son cœur, a rendu chrétien, a rendu divin tout ce qui dans les autres grands hommes n'est qu'héroïque.

« C'est dans des temps sauvages, dans des temps d'anarchie, que Dieu tire des trésors de sa providence cette âme de Louis qu'il revêt d'intelligence, de justice, de douceur et de force. Il semble qu'il envoie

sur la terre un de ces esprits qui veillent autour de son trône, il semble qu'il lui dise: Allez porter la lumière dans le séjour de la nuit, allez rendre justes et heureux les peuples qui ignorent la justice et la félicité.

« Une mère digne du trône, au-dessus du siècle où elle est née, cultive ce fruit précieux. L'éducation, cette seconde nature si nécessaire aux avantages de la première; l'éducation, dis-je, que Louis reçut de Blanche devait former un grand prince et un prince vertueux. Instruite elle-même de cette grande vérité, que *la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse*, elle instruisit son fils de la sainteté et de la vérité de la religion. Il ne lui coûtait pas de juger contre lui-même, quand il fallait juger entre les droits du domaine royal et les héritages d'un citoyen. Si la cause entre la vigne de Naboth et celle du prince était douteuse, c'était le champ de Naboth qui s'accroissait du champ de l'oint du Seigneur. *Où est l'avantage, là est la gloire*, a dit un souverain réputé plus sage selon les hommes que selon Dieu. *Où est la justice, là est l'avantage*, disait saint Louis.

« L'Europe vit ses peuples et ses rois, les suprêmes pontifes et les empereurs, remettre à saint Louis leurs différends. Ces honneurs que l'ancienne Rome s'arrogeait à force d'injustices, à force d'artifices et de victoires, saint Louis les obtint par la vertu.

« Tant de sagesse ne peut être destituée de vigueur. Le vertueux, quand il est faible, n'est jamais grand. Avec quelle force saint Louis sut contenir dans ses bornes la puissance qu'il respectait le plus; comme il sut distinguer deux limites si unies et si différentes! Vous admirez comment le plus religieux des hommes, le plus pénétré d'une piété scrupuleuse, accorde les devoirs du fils aîné de l'Eglise et du défenseur d'une couronne, qui, pour être la plus fidèle, n'en est pas moins indépendante. Applaudi de toutes les nations, révéré dans ses Etats des ecclésiastiques qu'il réforme, et à Rome du pontife auquel il résiste.

« Quiconque étudie la vie de saint Louis, le voit toujours grand et sage avec ses voisins, ses vassaux et ses peuples. Toutes ses guerres ont été justes et saintes. O religion! c'est là ton plus beau triomphe: celui qui ne craint que Dieu doit être le plus courageux des hommes.

« Si saint Louis n'avait montré qu'un courage ordinaire, c'était assez pour sa gloire; mais il a fait, à la vue de ses sujets, ce qu'à peine le courage le plus ardent, l'émulation la plus animée leur faisaient hasarder à la vue de leur souverain. La journée de Taillebourg est encore récente dans la mémoire des hommes; cinq cents ans d'intervalle n'en ont pas effacé le souvenir, et ce grand roi, hasardant ainsi une vie si précieuse, pensait n'avoir fait que son devoir. Il lui fut donné de faire avec simplicité les choses les plus grandes.

« Tel on le vit en Europe, tel il fut en Asie, non pas aussi heureux, mais aussi grand. On l'a peint s'élançant de son vaisseau dans la mer, et victorieux en abordant le rivage.

« Saint Louis est le meilleur de nos rois et le plus grand homme de l'Europe. Nous chérissons sa mémoire, nous nous prosternons devant ses autels. Qui peut dire tout ce qu'il a fait de sage, de grand, de beau, c'est-à-dire de juste? Il a fait fleurir dans son royaume l'agriculture, le commerce et les lois. Il fut le père de son peuple et l'arbitre de ses voisins. Saint Louis est plus grand pour s'être élevé au-dessus de la fange où l'Europe était plongée; c'était à sa grande âme de ne pas céder aux préjugés de son siècle: il lui appartenait de le changer. Il avait déjà donné cet utile exemple, en résistant, avec piété, à l'offre que lui fit un Pape d'une couronne, c'était celle de Frédéric. Blanche, sa mère, désapprouva hautement la croisade, et on peut se faire gloire de penser comme la reine Blanche; mais saint Louis se conduisit en héros, et il fit admirer le christianisme de ses ennemis mêmes. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, tom. LXII, pag. 277 et suiv.)

« Toutes les vertus humaines étaient chez les anciens, je l'avoue; les vertus divines ne sont que chez les chrétiens.

« Quel bon roi, dans les fausses religions, a vengé tous les jours sur soi-même des erreurs attachées à une administration pénible et dont les princes ne se croient pas responsables? Où est le grand homme de l'antiquité, qui ait cru devoir rendre compte à la justice divine, je ne dis pas de ses crimes, je dis de ses fautes légères, je dis des fautes de ceux qui, chargés de ses ordres, pourraient ne pas les exécuter avec assez de justice?

« Quels climats, quelles terres ont jamais vu des monarques païens foulant aux pieds la grandeur qui fait regarder les hommes comme des êtres subalternes, et la délicatesse qui amollit, et le dégoût affreux qu'inspire un cadavre, et l'horreur de la maladie, et celle de la mort; porter de leurs mains royales des hommes obscurs frappés de la contagion et l'exhalant encore, leur donner une sépulture que d'autres mains tremblaient de leur donner. Tombé entre les mains des musulmans, ils conçurent l'idée d'offrir la couronne d'Egypte à leur captif. Jamais la vertu ne reçut un plus bel hommage!

« Portons plus haut notre admiration; voyons, non ce qui étonnait l'Afrique, mais ce qui doit nous sanctifier, cette piété héroïque, qui nous rappelle toutes les actions saintes de sa vie.

« Saint Louis est humble dans le sein de la grandeur, il est roi et il est humble. Saint Louis secourt les pauvres, les païens l'ont fait, mais il s'abaisse devant eux. Il est le premier des rois qui les ait servis. C'est là ce que toute la morale païenne n'avait pas même imaginé.

« La charité n'est pas moins étrangère à l'antiquité profane; elle connaissait la libéralité, la magnanimité, mais ce zèle ardent pour le bonheur des hommes, et pour leur

bonheur éternel, ces anciens en avaient-ils l'idée? Ont-ils approché de cette ardeur avec laquelle le roi travaillait à secourir les âmes des faibles, et à soulager toutes les infortunes.

« Ainsi la religion produit dans les âmes qu'elle a pénétrées un courage supérieur, et des vertus supérieures aux vertus humaines. Elle a encore sanctifié dans saint Louis tout ce qu'il eut de commun avec les héros et les bons rois.

« O vains fantômes de vertu ! O aliénation d'esprit, que vous êtes loin du véritable héroïsme! Voir d'un même œil la couronne et les fers, la santé et la maladie, la vie et la mort; faire des choses admirables, et craindre d'être admiré; n'avoir dans le cœur que Dieu et son devoir, n'être touché que des maux de ses frères, et regarder les siens comme une épreuve nécessaire à sa sanctification; être toujours en présence de son Dieu, n'entreprendre, ne réussir, ne souffrir, ne mourir que pour lui, voilà saint Louis, voilà le héros chrétien, toujours grand et toujous simple, toujours s'oubliant lui-même. Il a régné pour ses peuples; il a fait tout le bien qu'il pouvait faire, même sans rechercher les bénédictions de ceux qu'il rendait heureux. Il a étendu ses bienfaits dans les siècles à venir, en redoutant la gloire qui devait en être le prix. Il n'a combattu que pour ses sujets et pour son Dieu. Vainqueur, il a pardonné; vaincu, il a supporté la captivité sans affecter de la braver. Sa vie a coulé tout entière dans l'innocence; il a vécu sous le cilice, il est mort sur la cendre. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXIII, p. 413.)

« LUC (*Evangile de saint*) [*Théol.*]. Nom d'un des livres canoniques du Nouveau Testament qui contient l'histoire de la vie et des miracles de Jésus-Christ, écrite par saint Luc, qui était Syrien de nation, natif d'Antioche, médecin de profession, et qui fut compagnon des voyages et de la prédication de saint Paul.

« Quelques-uns, comme Tertullien (liv. IV *contre Marcion*, ch. 8), et saint Athanase ou l'auteur de la *Synopse* qu'on lui attribue, enseignent que l'Evangile de saint Luc était proprement l'Evangile de saint Paul; que cet apôtre l'avait dicté à saint Luc; et que quand il parle de son Evangile comme ***Rom.*** **XI, 16, et XVI, 25,** et ***II Thessalon.*** **XI, 13,** il entend l'Evangile de saint Luc. Mais saint Irénée (liv. III, ch. 4) dit simplement que saint Luc rédigea par écrit ce que saint Paul prêchait aux nations, et saint Grégoire de Nazianze, que cet évangéliste écrivit appuyé du secours de saint Paul. Il est certain que saint Paul cite ordinairement l'Evangile de saint Luc, comme on peut voir *I Cor.* XI, 23, 24 et 25; et XV, 5. Mais saint Luc ne dit nulle part qu'il ait été aidé par saint Paul; il adresse son Evangile, aussi bien que les *Actes des apôtres*, à un nommé Théophile, personnage qui n'est pas connu, et plusieurs anciens ont pris ce nom dans un sens appellatif pour un homme qui aime Dieu. Les marcionites ne recevaient que le seul Evangile de saint Luc, encore le tronquaient-ils en plusieurs endroits, comme l'ont remarqué Tertullien (liv. V, *contre Marc.*) et saint Epiphane (*Hæres.* 42).

« Le style de saint Luc est plus pur que celui des autres évangélistes, mais on y remarque plusieurs expressions propres aux Juifs hellénistes, plusieurs traits qui tiennent du génie de la langue syriaque et même de la langue grecque, au jugement de Grotius. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XX, p. 423 et 424, article *Luc.*)

« LUCIANISTES (*Théol.*). Nom d'une secte, qui prit son nom de Lucianus ou Lucanus, hérétique du IIe siècle. Cet hérétique fut disciple de Marcion, dont il suivit toutes les erreurs, auxquelles il en ajoute même de nouvelles.

« Saint Epiphane dit qu'il abandonna Marcion, en enseignant de ne point se marier, de crainte d'enrichir le Créateur. Cependant, comme l'a remarqué le P. Lequien, c'était là une erreur de Marcion et des autres gnostiques. Il niait l'immortalité de l'âme, qu'il croyait matérielle.

« Il y a eu d'autres lucianistes qui ont paru quelque temps après les ariens; ils disaient que le Père avait toujours été Père, et qu'il en avait pu avoir le nom avant que d'avoir produit son Fils, parce qu'il avait la vertu de le produire; ce qui suppose l'erreur des ariens au sujet de l'éternité du Verbe. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XX, p. 427 et 428, article *Lucianistes.*)

LUMIÈRE. — « L'Ecriture, » dit ici un savant géologue, M. Marcel de Serres, « a donc deviné le résultat des découvertes les plus récentes, en disant que la lumière a été mise en action ou en mouvement à la première époque. Elle prête donc son appui et son autorité à la science, loin d'être en opposition avec le progrès des connaissances physiques. » (***De la cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques,*** par M. Marcel DE SERRES, conseiller, professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences de Montpellier, tom. Ier, l. I, 2e édit.)

— « C'est un fait bien digne de remarque, dit M. Chaubard, que le sens de calorique et celui de lumière se trouvent exprimés dans la Bible par un seul et même mot, comme étant une seule et même chose. On doit donc comprendre, dans le sens de l'hébreu, non-seulement la lumière, mais encore le calorique. Il faut donc traduire le mot *avor* par lumière calorique, ce qui correspond à une science pour ainsi dire née d'hier. La Bible était donc encore ici en avant de la science de plus de trois mille ans. On doit remarquer, parce que cela peut aider à concevoir ce que c'est que le phénomène auquel nous donnons le nom de lumière, que le mot *avor*, pris dans son sens radical, porte avec lui l'idée d'un fluide sortant par effluves. » (*Eléments de géologie.*)

LUTHER. — « J'en conviens, dit Luther, ma doctrine a donné lieu à bien des scan-

dales ; je ne nierai même pas que le nouvel état de choses me fait souvent trembler, surtout lorsque ma conscience me reproche d'avoir porté atteinte à l'ancien ordre de l'Eglise qui était si tranquille, si paisible, sous la papauté, et d'avoir fait naître par mes doctrines la discorde et les troubles. » (Luther, *Wittemb.*, t. II, fol. 281, 387.)

On a trouvé dans les papiers du cardinal de Grandvelle, ministre de Charles-Quint, une lettre originale de Luther, qui peint au naturel son caractère et celui des autres prédicants; elle est adressée à Guillaume Prawest, son ami, ministre dans le Holstein, et a été traduite de l'allemand. « Je sais, mon frère en Jésus-Christ, lui dit-il, qu'il arrive plusieurs scandales sous prétexte de l'Evangile, et que l'on me les impute tous ; mais que ferai-je ? Il n'y a aucun prédicant qui ne se croie cent fois plus savant que moi ; ils ne m'écoutent point. J'ai une guerre plus violente avec eux qu'avec le Pape, et ils me sont plus opposés. Je ne condamne que les cérémonies qui sont contraires à l'Evangile, je garde toutes les autres dans mon Eglise ; j'y conserve les fonts baptismaux, et l'on administre le baptême, à la vérité en langue vulgaire, mais avec toutes les cérémonies qui étaient d'usage auparavant. Je souffre qu'il y ait des images dans le temple, quoique des furieux en aient brisé quelques-unes avant mon retour; je célèbre la messe avec les ornements et les cérémonies accoutumées, si ce n'est que j'y mets quelques cantiques en langue vulgaire, et que je prononce en allemand les paroles de la consécration. Je ne prétends point détruire la messe latine, et si on ne m'eût fait violence, je n'aurais jamais permis qu'on la célébrât en langage commun. Enfin, je hais souverainement ceux qui condamnent des cérémonies indifférentes, et qui changent la liberté en nécessité. Si vous lisez mes livres, vous verrez que je n'approuve pas les perturbateurs de la paix, qui détruisent des choses que l'on peut laisser sans crime. Je n'ai aucune part à leur fureur, ni aux troubles qu'ils excitent, car nous avons, par la grâce de Dieu, une Eglise fort tranquille et fort pacifique, un temple libre comme auparavant, excepté les troubles que Carlostadt y a excités avant moi. Je vous exhorte tous à vous défier de Melchior et de faire en sorte que le magistrat ne lui permette point de prêcher, quand même il montrerait des lettres du souverain. Il nous a quitté fort en colère parce que nous n'avons pas voulu approuver ses rêveries; il n'est ni propre, ni appelé à enseigner. Dites cela de ma part à tous nos frères afin qu'ils le fuient et l'obligent à garder le silence.

« Adieu, priez pour moi et me recommandez à nos frères.

« *Signé :* Martin Luther, *Sabbatho post Reminiscere*, 1528. »

Cette lettre pourrait donner lieu à d'amples commentaires, mais tout lecteur intelligent les fera de lui-même. N'était-ce pas de la part de Luther une contradiction révoltante de vouloir que l'Eglise catholique approuvât *ses rêveries*, tandis que lui-même ne voulait approuver celles de personne, se posant ainsi comme infaillible, tout en niant l'infaillibilité de l'Eglise.

» Luther dit dans la préface de ses Œuvres (3) : « Qu'il avait été traîné par force dans le public, et jeté dans ces troubles plutôt par hasard qu'avec dessein. »

« Il attendait, disait-il, avec respect le jugement de l'Eglise, jusqu'à déclarer en termes exprès que, s'il ne s'en tenait à sa détermination, il consentait d'être traité comme hérétique (4). »

Le Pape, ému des clameurs qu'excitait dans toute l'Eglise la nouveauté de sa doctrine, en avait pris connaissance, et ce fut alors que Luther parut le plus respectueux : « Je ne suis pas, disait-il, assez téméraire pour préférer mon opinion particulière à celle de tous les autres (5).

Et pour le Pape, voici ce qu'il lui écrivait le dimanche de la Trinité, en 1518 : « Donnez la vie ou la mort, appelez ou rappelez, approuvez ou réprouvez comme il vous plaira, j'écouterai votre voix comme celle de Jésus-Christ même (6). »

Il demandait pardon au Pape de ses emportements. « Je confesse, écrivait-il au cardinal Cajétan, légat alors en Allemagne, que je me suis emporté indiscrètement, et que j'ai manqué de respect envers le Pape. Je m'en repents. Quoique poussé, je ne devais pas répondre au fou qui écrivait contre moi selon sa folie. Daignez, poursuivait-il, rapporter l'affaire au Saint-Père : je ne demande qu'à écouter la voix de l'Eglise et la suivre (7). »

Après qu'il eut été cité à Rome, en formant son appel du Pape mal informé au Pape mieux informé, il ne laissait pas de dire : « Que l'appellation, quant à lui, ne lui semblait pas nécessaire, puisqu'il demeurait toujours soumis au jugement du Pape. » Et d'ailleurs, disait-il, cette citation devant le Pape était inutile contre un homme qui n'attendait que son jugement pour y obéir (8). » Dans la suite de sa procédure, il appela du Pape au concile (novembre 1518); mais dans l'acte d'appel, il persista toujours à dire « qu'il ne prétendait ni douter de la primauté ni de l'autorité du Saint-Siége, ni rien dire qui fût contraire à la puissance du Pape avisé et bien instruit. » Le 3 mars 1519, il écrivait encore à Léon X « qu'il ne prétendait en aucune sorte toucher à sa puissance ni à celle de l'Eglise romaine (9). »

(3) *Præf. oper.*, tom.
(4) Bossuet, *Histoire des variations*, tom. Ier, pag. 23.
(5) *Epist. ad Leon. X*, tom. Ier.

(6) Luther, *ad card. Caj.*
(7) *Epist. ad card. Caj.*
(8) *Epist. ad card. Caj.*
(9) Luther, *ad Leon. X.*

En 1520, il écrivit à Charles V (10) « qu'il serait jusqu'à la mort un fils humble et obéissant de l'Eglise catholique, et promettait de se taire si ses ennemis le lui permettaient. »

Il eût voulu pouvoir donner atteinte à la RÉALITÉ dans le sacrement de l'Eucharistie; mais il en reconnaissait l'impossibilité. On sait ce qu'il en a déclaré lui-même dans sa lettre à ceux de Strasbourg, où il écrit « qu'on lui eût fait grand plaisir de lui donner quelque bon moyen de la nier, parce que rien ne lui eût été meilleur dans le dessein qu'il avait de nuire à la papauté (11). »

Luther, dans sa nouvelle profession de foi qu'il fit dans les articles de Smalcalde, lieu ordinaire des assemblées des luthériens, rédigea ainsi l'article 6, concernant le sacrement de l'autel : « Sur le sacrement de l'autel, dit-il, nous croyons que le pain et le vin sont le vrai corps et le vrai sang de Notre-Seigneur, et qu'ils ne sont pas seulement donnés et reçus par les chrétiens qui sont pieux, mais encore par ceux qui sont impies (12). »

Il ne traitait pas mieux les zwingliens que les docteurs de Louvain, il déclarait sérieusement qu'il les *tenait éloignés de l'Eglise de Dieu*. Il écrivit en même temps la fameuse lettre où, sur ce que les zwingliens l'avaient appelé *malheureux* : « Ils m'ont fait plaisir, dit-il; moi donc, le plus malheureux de tous les hommes, je m'estime heureux d'une seule chose, et je ne veux que cette béatitude du Psalmiste : Heureux l'homme qui n'a point été dans le conseil des *sacramentaires*, et qui n'a jamais marché dans les voies des zwingliens, ni ne s'est assis dans la chaire de ceux de Zurich (13). »

Voici une autre lettre de soumission que Luther adresse au Pape, et qu'il faut joindre à ses aveux que nous avons déjà cités. Cette lettre est du 7 mars 1519, et rapportée par Beausobre : « Très-saint Père, je sui obligé d'écrire encore à Votre Sainteté, et de m'adresser à sa haute Majesté, moi, qui suis le dernier des hommes et la poussière de la terre. Je supplie donc Votre Sainteté, qui a la douceur et la patience d'un Père et d'un vicaire de Jésus-Christ, d'écouter favorablement les gémissementsd'une brebis dont elle est le pasteur. » Il se plaint ensuite qu'on lui ait reproché d'avoir manqué de respect pour le Saint-Siége, et après avoir témoigné une extrême affliction de ce qu'une entreprise qu'il n'avait faite que pour honorer l'Eglise romaine, eût été regardée du Pape comme une irrévérence, il continue ainsi : « Que ferai-je, très-saint Père? Je ne sais quel conseil prendre : je ne puis supporter le poids de votre colère, et je ne vois pas de moyen de m'en délivrer. On me demande de révoquer mes thèses. Je le ferais à l'instant, si cela pouvait produire l'effet que l'on souhaite. » Il finit en protestant qu'il n'y a rien qu'il ne soit prêt à faire pour la satisfaction de Sa Sainteté.

« Il n'est pas rare de voir Luther se contredire d'une page à l'autre, dit Zwingli; et à le voir au milieu des siens, vous le croiriez obsédé d'une phalange de démons. » (*Rép. à la confes. de Luther*, p. 148 et 454.)

Voici maintenant le résumé de l'opinion des protestants modernes sur Luther :

NOVALIS. — « Luther, méconnaissant l'esprit du christianisme, a séparé ce qui était inséparable, et s'est criminellement détaché de l'unité, qui seule peut assurer notre salut. »

SARTORIUS. — « Luther ne connaissait pas la route qu'il avait à parcourir; son plan était d'un esprit étroit. » (SARTORIUS, *Versuch einer Geschichte des Deutschen Bauerntriegs*, p. 42; Berlin, 1795.)

KIRCHKOFF. — « Luther a brisé l'Eglise envisagée comme un tout indépendant. »

LUTHÉRANISME (*Théol.*). — *Sentiment du docteur Luther et de ses sectateurs sur la religion.* — « Le luthéranisme eut pour auteur, dans le XVIe siècle, Martin Luther, dont il a pris le nom. Cet hérésiarque naquit à Eisleben, ville du comté de Mansfeld en Thuringe, l'an 1483. Après ses études, il entra dans l'ordre des Augustins, en 1508. Il vint à Wittemberg, et y enseigna la philosophie dans l'université qui y avait été établie quelques années auparavant. En 1512, il prit le bonnet de docteur en théologie. Il commença en 1516 à s'élever contre la théologie scolastique, qu'il combattit cette année-là dans des thèses. En 1517, Léon X ayant fait prêcher des indulgences pour ceux qui contribueraient aux dépenses de l'édifice de Saint-Pierre de Rome, il en donna la commission aux Dominicains. Les Augustins prétendirent qu'elle leur appartenait préférablement à eux ; et Jean Staupitz, leur commissaire général en Allemagne, donna ordre à Luther de prêcher contre ces questeurs.

« Luther, homme violent et emporté, et d'ailleurs fort vain et fort plein de lui-même, s'acquitta de cette commission d'une autre manière que son supérieur apparemment n'avait voulu. Des prédicateurs des indulgences, il passa aux indulgences mêmes, et déclama également contre les uns et contre les autres. Il avança d'abord des propositions ambiguës ; engagé ensuite par la dispute, il les soutint dans un mauvais sens ; et il en dit tant, qu'il fut excommunié par le Pape l'an 1520. Il goûta si bien le plaisir flatteur de se voir chef de parti, que ni l'excommunication de Rome, ni la condamnation de plusieurs universités célèbres, ne firent point d'impression sur lui Ainsi il fit une secte que l'on a nommée *luthéranisme*, et dont les sectateurs sont appelés *luthériens*, du nom de Luther, qui approche du grec, et qu'il prit au lieu de celui de sa famille, qui était *Loser* ou *Lauther*. C'était la coutume des gens de lettres, dans ce siècle, de se

(10) *Prof. Luther ad Carol. V.*
(11) BOSSUET, *Variat.*, liv. II, pag. 19.
(12) *Ad Smalc. concl.*, pag. 330.
(13) BOSSUET, *Variat.*, liv. VI, v. 1, p. 324.

donner des noms grecs : témoin Capnion, Erasme, Mélanchthon, Bucer, etc.

« En 1523, Luther quitta tout à fait l'habit religieux, et en 1525 il séduisit une religieuse nommée Catherine de Bora, la débaucha et l'épousa ensuite publiquement. Après avoir attiré l'Allemagne à ses sentiments, sous la protection du duc de Saxe, Georges, il mourut à Eisleben, sa patrie, l'an 1546...

« Le luthéranisme a souffert plusieurs variations, soit pendant la vie, soit depuis la mort de son auteur. Luther rejetait l'Epître de saint Jacques, comme contraire à la doctrine de saint Paul touchant la justification, et l'*Apocalypse;* mais ces deux livres sont aujourd'hui reçus par les luthériens. Il n'admettait de sacrements que le baptême et l'Eucharistie; il croyait l'impanation, c'est-à-dire que la matière du pain et du vin reste avec le corps de Jésus-Christ, et c'est en quoi les luthériens diffèrent des calvinistes.

« Luther prétendait que la messe n'est point un sacrifice; il rejetait l'adoration de l'hostie, la confession auriculaire, toutes les œuvres satisfactoires, les indulgences, le purgatoire, le culte et l'usage des images. Luther combattait la liberté, et soutenait que nous sommes nécessités en toutes nos œuvres, et que toutes les actions faites en péché mortel, et les vertus même des païens sont des crimes; que nous ne sommes justes que par l'imputation des mérites et de la justice de Jésus-Christ. Il blâmait le jeûne et l'abstinence de la viande, les vœux monastiques et le célibat des personnes consacrées à Dieu.

« Il est sorti du luthéranisme trente-neuf sectes toutes différentes. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XX, p. 513, 514, article *Luthéranisme.*)

LUTHÉRANISME. Voici comment le luthéranisme est jugé par ses propres adhérents :

« L'Eglise luthérienne ressemble, sous le rapport de l'unité, à un ver coupé en très-petits morceaux, dont chacun se remue tant qu'il a encore quelques forces, mais perd enfin peu à peu et la vie et le mouvement. » (Fraereisen *Rede bey vebernham des Rectorats in Strasbourg*, 1743).

« Si Luther sortait de son tombeau, il lui serait impossible de reconnaître, en qualité de ses successeurs dans l'Eglise fondée par lui, ceux qui ont la prétention de l'être. » (Reinhard, *Predigt am gedœchtnisstage der Kirchenverbesserung.*)

« L'esprit du luthéranisme substitua à l'infaillibilité du Pape sa propre infaillibilité, qui (pourquoi le passerai-je ici sous silence) a mis plus d'obstacles au progrès des lumières que la première. » (*Accord parfait des siences avec la religion*, par Descôtes, ministre protestant à Kircheim-Bolenden p. 180, in-8°; Goettingen, 1805.)

« On consacre bien à Luther et à son Œuvre des fêtes et des monuments, mais on proteste contre sa doctrine, dont on détruit ainsi l'édifice. » (Prof. Dr H. Schwarz, *Théologische Jahrbücher*, mai 1824.)

« On dirait que la raison est en délire dans l'Eglise luthérienne; elle arrache de l'autel le Christ et bannit de la chaire la parole divine. » (Claus Harms, *Theses. Kiel*, 1817.)

M

MACHABÉES (Livre des) [*Critique sacrée*]. — « Nous avons quatre livres, sous ce nom, qui méritent quelques détails approfondis.

« Les livres, qui contiennent l'histoire de Judas et de ses frères, et leurs guerres avec les rois de Syrie, pour la défense de leur religion et de leur liberté, sont appelés le premier et le second livre des Machabées; le livre, qui fait l'histoire de ceux qui, pour la même cause, avaient été exposés à Alexandrie aux éléphants de Philopator, est aussi appelé le troisième des Machabées; et celui du martyre d'Eléazar et des sept frères, avec leur mère, écrit par Josèphe, est nommé le quatrième.

« Le premier approche plus du style et du génie des livres historiques du canon qu'aucun autre livre; il fut écrit en chaldaïque, tel qu'on le parlait à Jérusalem, qui était la langue vulgaire de toute la Judée, depuis le retour de la captivité de Babylone. Il se trouvait encore dans cette langue du temps de saint Jérôme; car il dit *in Prologo galeato*, qu'il l'avait vu. Le titre qu'il avait alors était *Sbarbit sat bene el;* le sceptre du prince des fils de Dieu, titre qui convenait fort bien à Judas, ce brave général du peuple de Dieu persécuté. » Origène, *in comment. ad ps.*, vol. I, p. 47, et Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 25.

« Quelques savants conjecturent qu'il a été écrit par Jean Hyrcan, fils de Simon, qui fut près de trente ans prince des Juifs et souverain sacrificateur, et qui entra dans cette charge au temps où finit l'histoire de ce livre. Il y a beaucoup d'apparence qu'il fut écrit effectivement de son temps, immédiatement après ces guerres, ou par lui-même, ou par quelqu'un sous lui; car il ne va pas plus loin que le commencement de son gouvernement; et comme on s'y sert des archives, et que l'on y renvoie dans cette histoire, il faut qu'elle ait été composée sous les yeux de quelqu'un qui fût en autorité.

« Elle fut traduite du chaldaïque en grec, et ensuite du grec en latin. La version anglaise est faite sur le grec. On croit que ce fut Théodotion qui la mit le premier en grec : mais il y a apparence que cette version est plus ancienne, parce qu'on voit que des auteurs, aussi anciens que lui, s'en sont servis, comme Tertullien, Origène et quelques autres auteurs.

« Le second livre des Machabées est un recueil de différentes pièces; on ne sait point du tout qui en est l'auteur. Il commence par deux lettres des Juifs de Jérusalem, à ceux d'Alexandrie en Egypte, pour les exhorter à célébrer la fête de la dédicace du nouvel autel que fit faire Judas quand il purifia le temple. Cette dédicace s'observait le vingt-cinquième jour de leur mois de Cisleu. La première de ces lettres est de l'an 169 de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire de l'an 144 avant Jésus-Christ, et contient les neuf versets du premier chapitre. La seconde est de l'an 188 de la même ère, ou de l'an 125 avant Jésus-Christ, et commence au verset 10 du chap. j, et finit au 18 du suivant...

« Ce qui suit dans ce chapitre, après cette seconde lettre, est la préface de l'auteur de l'abrégé de l'histoire de Jason, qui commence au 1er verset du iij^e chapitre, et continue jusqu'au 37 du dernier. Les deux versets qui suivent sont la conclusion de l'auteur. Le Jason de l'histoire, dont presque tout ce livre ne contient que l'abrégé, était un juif helléniste de Cyrène, descendu de ceux qui y avaient été envoyés par Ptolomée Soter. Il avait écrit en grec, en cinq livres, l'histoire de Judas Machabée et de ses frères; la purification du temple de Jérusalem, la dédicace de l'autel, et les guerres contre Antiochus Epiphanes et son fils Eupator: ce sont ces cinq livres dont cet auteur donne ici l'abrégé.

« C'est de cet abrégé fait aussi en grec, et des pièces dont j'ai parlé, qu'il a composé le recueil qui porte le titre de second livre des Machabées. Cela prouve que l'auteur était aussi helléniste, et apparemment d'Alexandrie; car il a une expression particulière qui revient souvent dans ce livre, qui en est une forte preuve; c'est qu'en parlant du temple de Jérusalem, il l'appelle toujours le *grand temple;* ce qui en suppose véritablement un moindre, et ce plus petit ne peut être que celui d'Egypte, bâti par Onias.

« Les Juifs d'Egypte regardaient cette dernière maison comme une fille de la première, à qui ils faisaient toujours honneur comme à la mère. Alors il était naturel qu'ils la traitassent de grand temple, parce qu'ils en avaient un moindre; ce que les Juifs des autres pays n'auraient pas pu faire; car aucun d'eux ne reconnaissait ce temple d'Egypte, et ils regardaient même comme schismatiques tous ceux qui offraient des sacrifices en quelque endroit que ce fût, excepté dans le temple de Jérusalem. Par conséquent, ce ne peut être qu'un juif d'Egypte qui reconnaissait le petit temple d'Egypte, aussi bien que le grand temple de Jérusalem qui se soit exprimé de cette manière, et qui soit l'auteur de ce livre. Et comme de tous les Juifs d'Egypte, ceux d'Alexandrie étaient les plus polis et les plus savants, il y a beaucoup d'apparence que c'est là qu'il a été écrit, mais ce second livre n'approche pas de l'exactitude du premier....

« Enfin, il paraît que les deux premiers livres des Machabées sont de différents auteurs; car en se servant tous deux de l'ère des Séleucides dans leurs dates, le premier de ces deux livres fait commencer cette ère au printemps, et l'autre à l'automne de la même année.

« Quoi qu'il en soit, il y a dans les polyglottes de Paris et de Londres, des versions syriaques des deux premiers livres des Machabées; mais elles sont assez modernes, et toutes deux faites sur le grec, quoiqu'elles s'en écartent quelquefois.

« Passons au troisième livre des Machabées. On sait que ce nom de Machabées fut donné d'abord à Judas et à ses frères; et c'est pourquoi le premier et le second livre qui portent ce nom contiennent leur histoire. Comme ils avaient souffert pour la cause de la religion, il arriva que dans la suite les Juifs appelèrent insensiblement *Machabées*, tous ceux qui souffraient pour la même cause, et rendaient par leurs souffrances témoignage à la vérité. C'est ce qui fait que Josèphe, écrivant dans un traité particulier l'histoire de ceux qui avaient souffert le martyre dans la persécution d'Antiochus Epiphane, donne le titre de Machabées à son livre. C'est par la même raison que cette histoire de la persécution de Ptolomée Philopator contre les juifs d'Egypte est appelée le troisième livre des Machabées, quoique ce dût être le premier; parce que les événements qui y sont racontés sont antérieurs à ceux des deux livres des Machabées, qu'on appelle le premier et le second, dont les héros n'existaient pas encore. Mais ce livre n'étant pas de même poids que les deux dont il s'agit, on l'a mis après eux par rapport à la dignité, quoiqu'il soit avant eux dans l'ordre des temps.

« Il y a apparence qu'il a été écrit en grec par quelque juif d'Alexandrie, peu de temps après le fils de Sirach. Il est aussi en syriaque; mais l'auteur de cette version n'entendait pas bien le grec, car dans quelques endroits il s'écarte du sens de l'original; et il est visible que c'est faute d'avoir entendu la langue grecque. Il se trouve dans les plus anciens manuscrits des Septante, particulièrement dans celui d'Alexandrie, qui est dans la bibliothèque du roi d'Angleterre à saint James, et dans celui du Vatican à Rome, deux des plus anciens manuscrits de cette version qui soient au monde. Mais on ne l'a jamais mis dans la Vulgate latine; il n'y a pas un seul manuscrit qui l'ait...

« Le premier ouvrage authentique qui fasse mention du troisième livre des Machabées est la *Chronique* d'Eusèbe, pag. 185. Il est aussi nommé avec les deux autres livres des Machabées dans le 85e *canon apostolique*, mais on ne sait pas quand ce canon a été ajouté aux autres. Quelques manuscrits des bibles grecques ont, outre ce troisième livre des Machabées, l'histoire des martyrs de Josèphe sous le règne d'Antiochus Epiphanes, sous le nom du quatrième livre des Machabées; mais on n'en fait aucun cas, et on ne l'a mis dans aucune des bibles latines. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT.

t. XX, p. 588 à 591, article *Machabées*, par le chevalier de Jaucourt.)

MAGES (ADORATION DES). — La tradition des Indiens porte que, « dans l'Orient, une étoile merveilleuse dirigea les saints hommes vers le lieu où devait naître l'enfant divin qu'ils attendaient avec impatience. C'est vers ce temps que l'empereur de l'Inde, alarmé de quelques oracles qui semblaient présager sa ruine, chargea ses émissaires de mettre à mort cet enfant, s'ils venaient à le découvrir. » Tout cela se passa dans la 3181e année du kaly-Youga et la première de l'ère chrétienne.

— « L'empereur Julien dit qu'à l'époque de la naissance de Jésus il parut dans le ciel une étoile miraculeuse, et que des mages vinrent saluer son berceau ; mais il s'évertue à trouver une cause naturelle pour l'apparition de cette étoile. » (HUET, *Démonstrat. évang.*, IIIe prop., 5.)

— « D'après une histoire digne de respect, dit Calcidius, une étoile parut, non pour annoncer des maladies ni la mort, mais la descente d'un Dieu vénérable pour la conservation de l'homme et le bien des mortels.

« Des sages chaldéens, exercés à la contemplation des choses célestes, ayant aperçu cette étoile en voyageant pendant la nuit, cherchèrent, dit-on, le Dieu nouveau-né ; et ayant trouvé cette majesté cachée sous les traits d'un enfant, ils offrirent des présents convenables à un si grand Dieu. » (*Comment. sur le* TIMÉE *de Platon*, p. 36, édit. lat. de Leyde.)

ENCYCLOPÉDIE de DIDEROT et D'ALEMBERT. — *Mages*. — « Des quatre évangélistes, saint Matthieu est le seul qui fasse mention de l'adoration des *mages* qui vinrent exprès d'Orient, de la fuite de Joseph en Egypte avec sa famille, et du massacre des innocents qui se fit dans Bethléem et ses environs par les ordres cruels d'Hérode l'ancien, roi de Judée. Quoique cette autorité suffise pour établir la croyance de ce fait dans l'esprit d'un chrétien, et que l'histoire nous peigne Hérode comme un prince soupçonneux et sans cesse agité de la crainte que son sceptre ne lui fût enlevé, et qui, sacrifiant tout à cette jalousie outrée de puissance et d'autorité, ne balança pas à tremper ses mains dans le sang de ses propres enfants ; cependant il y a des difficultés qu'on ne saurait dissimuler....

« Que s'ensuit-il ? rien ; ni sur la vérité de la religion, ni sur la sincérité des historiens sacrés.

« Il y a bien de la différence entre la vérité de la religion et la vérité de l'histoire ; entre la certitude d'un fait, et la sincérité de celui qui le raconte.

« La foi et la morale, c'est-à-dire, le culte que nous devons à Dieu par la soumission du cœur et de l'esprit, sont l'unique et le principal objet de la révélation, et, autant qu'il est possible et raisonnable, les faits et les circonstances historiques qui en accompagnent le récit.

« C'est en ce qui regarde ce culte divin et spirituel que Dieu a inspiré les écrivains sacrés, et conduit leur plume d'une manière particulière et infaillible. Pour ce qui est du tissu de l'histoire et des faits qui y sont mêlés, il les a laissé écrire naturellement, comme d'honnêtes gens écrivent, dans la bonne foi et selon leurs lumières, d'après les mémoires qu'ils ont trouvés et crus véritables.

« Ainsi les faits n'ont qu'une certitude morale plus ou moins forte, selon la nature des preuves et les règles d'une critique sage et éclairée ; mais *la religion a une certitude infaillible* appuyée non-seulement sur la vérité des faits qui y ont connexion, mais encore sur l'infaillibilité de la révélation et l'évidence de la raison.

« Le doigt de Dieu se trouve marqué dans tout ce qui est de lui. Le Créateur a gravé lui-même dans sa créature ce qu'il inspirait aux prophètes et aux apôtres, et la raison est le premier rayon de sa lumière éternelle, une étincelle de sa science. C'est de là que la religion tient sa certitude, et non des faits que M. l'abbé d'Houteville, ni Abadie, ni aucun autre docteur ne pourra jamais mettre hors de toute atteinte, lorsque les difficultés seront proposées dans toute leur force. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XX, p. 687 à 690, article *Mages*.)

MAGICIEN, MAGIE. — Bayle prouve que la magie était la conséquence inévitable du polythéisme (*Rép. aux quest. d'un prov.* c. 36 et 37), et qu'il est impossible d'en rejeter la croyance dans le système de Spinosa. (*Dict. crit.*, art. *Spinosa.*)

ENCYCLOPÉDIE de DIDEROT et D'ALEMBERT. — « Moïse défend de consulter ces sortes de gens, sous peine de mort : *Lévit.*, XIX, 31 : *Ne vous détournez point après ceux qui ont l'esprit de Python ni après les devins*, etc. — *Lévitiq.*, XX, 6 : *Quant à la personne qui se détournera après ceux qui ont l'esprit de Python et après leurs devins, en paillardant après eux, je mettrai ma face contre cette personne là, et je la retrancherai du milieu de son peuple.* C'eût été manquer contre les lois d'une saine politique, dans le plan de la théocratie hébraïque, de ne pas sévir contre ceux qui dérogeaient au culte du seul Dieu de vérité, en allant consulter les ministres de l'esprit tentateur ou du père du mensonge ; d'ailleurs Moïse, qui avait été à la cour de Pharaon, aux prises avec les magiciens privilégiés de ce prince, savait par sa propre expérience de quoi ils étaient capables, et que pour leur résister, il ne fallait pas moins qu'un pouvoir divin et surnaturel ; par là même il voulait, par une défense si sage, prévenir le danger et les funestes illusions dans lesquelles tombent nécessairement ceux qui ont la faiblesse de courir après les ministres de l'erreur.

« Nous lisons dans l'*Exode*, VII, 10, 11, que Pharaon, frappé de voir que la verge qu'Aaron avait jetée devant lui et ses serviteurs, s'était métamorphosée en un dragon, *fit aussi venir les sages, les enchanteurs et les*

magiciens d'Egypte, qui, par leur enchantement, firent la même chose; ils jetèrent donc chacun leurs verges, et elles devinrent des dragons; mais la verge d'Aaron engloutit leurs verges.

« Nous connaissons peu la signification des termes de l'original; la Vulgate n'en traduit que deux, les envisageant sans doute comme des synonymes inutiles; *chacamien* signifie des *sages*, mais de cette sagesse qu'on peut prendre en bonne et mauvaise part, ou pour une vraie sagesse, ou pour une sagesse dissimulée, maligne, dangereuse et fausse par là-même : ainsi, dans tous les temps, il y a eu des hommes assez politiques et habiles pour faire servir l'apparence de la philosophie à leurs intérêts temporels, souvent même à leurs passions.

« *Mécasphim* vient du mot *cascaph* qui marque toujours dans l'Ecriture une divination ou une explication des choses cachées; ainsi ce sont des devins, tireurs d'horoscopes, interprètes de songes, ou diseurs de bonne aventure: Les *carthumiens* sont des magiciens, enchanteurs, ou gens qui par leur art et leur habileté fascinent les yeux, et semblent opérer des changements, fantastiques ou véritables, dans les objets ou dans les sens ; tels furent les gens que Pharaon opposa à Moïse et à Aaron, et *ils firent la même chose* par leurs enchantements. Les termes de l'original expriment le grimoire, les paroles cachées que prononçaient sourdement et en marmottant les magiciens, ou ceux qui voulaient passer pour l'être; c'est en effet l'être à demi que de persuader aux simples que des mots vides de sens, prononcés d'une voix rauque, peuvent produire des miracles : combien d'auteurs se sont fait une réputation à la faveur de leur obscurité ! Cette espèce de magie est la seule qui se pratique aujourd'hui avec succès.

« Il serait très-difficile, pour ne pas dire impossible, de décider si le miracle de la métamorphose des verges en serpents fut bien réel et constaté de la part des magiciens de Pharaon; le pour et le contre sont également plausibles, et peuvent se soutenir; mais les rabbins, dans la Vie de Moïse, présentent cet événement d'une manière encore plus glorieuse pour ce chef des Hébreux *Vie de Moïse*, publiée par M. Gaulmin, l'an 1629. Ils disent que Balaam, voyant que la verge de Moïse convertie en dragon avait dévoré les leurs aussi changées en serpents, soutint qu'en cela il n'y avait point de miracle, puisque le dragon est un animal vorace et carnassier, mais qu'il fallait voir si la verge de bois restant verge mangerait aussi les leurs; Moïse accepta le défi, on jeta les verges à terre, celle de Moïse, sans changer de forme, consuma celle des magiciens.

« Les chefs des magiciens de Pharaon ne sont point nommés dans l'*Exode*, mais saint Paul nous a conservé leurs noms ; il les appelle *Jamnés* et *Mambrés :* ces mêmes noms se trouvent dans les paraphrases chaldéennes, dans le Talmud, la Gémare et d'autres livres hébreux ; les rabbins veulent qu'ils aient été fils du faux prophète Balaam, qu'ils accompagnaient leur père lorsqu'il vint vers Balac, roi de Moab. Les Orientaux les nomment *Sabour* et *Gadour ;* ils les croient venus de la Thébaïde, et disent que leur père étant mort depuis longtemps, leur mère leur avait conseillé, avant que de se rendre à la cour, d'aller consulter les mânes de leur père sur le succès de leur voyage; ils l'évoquèrent en l'appelant par son nom, il ouït leur voix et leur répondit, et, après avoir appris d'eux le sujet qui les amenait à son tombeau, il leur dit : Prenez garde si la verge de Moïse et d'Aaron se transformait en serpent pendant le sommeil de ces deux grands magiciens, car les enchantements qu'un magicien peut faire n'ont nul effet pendant qu'il dort; et sachez, ajoute le mort, que s'il arrive autrement à ceux-ci, nulle créature n'est capable de leur résister. Arrivés à Memphis, Sabour et Gadour apprirent qu'en effet la verge de Moïse et d'Aaron se changeait en dragon qui veillait à leur garde, dès qu'ils commençaient à dormir, et ne laissait approcher qui que ce fût de leurs personnes; étonnés de ce prodige, ils ne laissèrent pas de se présenter devant le roi avec tous les autres magiciens du pays, qui s'y étaient rendus de toutes parts, et que quelques-uns font monter au nombre de soixante-dix-mille, car Giath et Mossa, célèbres magiciens, se présentèrent aussi devant Pharaon avec une suite des plus nombreuses; Siméon, chef des magiciens et souverain pontife des Egyptiens, y vint aussi suivi d'un très-grand cortége.

« Tous ces magiciens, ayant vu que la verge de Moïse s'était changée en serpent, jetèrent aussi par terre les cordes et baguettes qu'ils avaient remplies de vif-argent; dès que ces baguettes furent échauffées par les rayons du soleil, elles commençèrent à se mouvoir; mais la verge miraculeuse de Moïse se jeta sur elles et les dévora en leur présence. Les Orientaux ajoutent, si l'on en croit M. Herbelot, que Sabour et Gadour se convertirent, et renoncèrent à leur vaine profession, en se déclarant pour Moïse; Pharaon, les regardant comme gagnés par les Israélites pour favoriser les deux frères Hébreux, leur fit couper les pieds et les mains, et fit attacher leur corps à un gibet....

« Daniel parle aussi des magiciens et des devins de Chaldée sous Nabuchodonosor: il en nomme de quatre sortes : *Chartamins*, des enchanteurs; *Asaphins*, des devins interprètes des songes, ou tireurs d'horoscope; *Mescaphins* des magiciens, des sorciers ou gens qui usaient d'herbes, de drogues particulières, du sang des victimes et des os des morts, pour leurs opérations superstitieuses; *Casdins* des Chaldéens, c'est-à-dire, des astrologues qui prétendaient lire dans l'avenir par l'inspection des astres, la science des augures, et qui se mêlaient aussi

d'expliquer les songes et d'interpréter les oracles....

« Je reviens aux magiciens de Pharaon : on agite une grande question au sujet des miracles qu'ils ont opérés et que rapporte Moïse; bien des interprètes veulent que ces prestiges n'aient été qu'apparents, qu'ils sont dus uniquement à leur industrie, à la souplesse de leurs doigts; en sorte que s'ils en imposèrent à leurs spectateurs, cela ne vint que de la précipitation du jugement de ceux-ci, et non de l'évidence du miracle, à laquelle seule ils auraient dû donner leur consentement.

« D'autres veulent que ces miracles aient été bien réels, et les attribuent aux secrets de l'art magique et à l'action du démon; lequel de ces deux partis est le plus conforme à la raison et à l'analogie de la foi, c'est ce qu'il est également difficile et dangereux de décider, et il faudrait être bien hardi pour s'ériger en juge dans un procès si célèbre....

« Quoi qu'il en soit, Moïse nous dit que les magiciens de Pharaon ont opéré des miracles, vrais ou faux, et que lui-même soutenu du pouvoir divin en a fait de beaucoup plus considérables, et a grièvement affligé l'Egypte, parce que le cœur de son roi était endurci; nous devons le croire religieusement. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XX, p. 692 à 695, articles *Magiciens*, *Mescaphins*.)

MAHOMÉTISME. — Un des plus fougueux ennemis du christianisme, dans le xviiie siècle, convient que si l'on n'eût arrêté les progrès du fanatisme des musulmans, c'en était fait de la liberté du monde entier. « Sous le joug, dit-il, d'une religion qui consacre la tyrannie en fondant le trône sur l'autel, qui semble imposer silence à l'ambition en permettant la volupté, qui favorise la paresse naturelle en interdisant les opérations de l'esprit, il n'y a point d'espérance pour les grandes révolutions; l'esclavage est établi pour jamais. » Montesquieu, après avoir fait les mêmes observations, ajoute: « La religion mahométane, qui ne parle que de glaive, agit encore sur les hommes avec cet esprit destructeur qui l'a fondée. » (*Esprit des Lois*, l. xxiv, c. 4.)

Volney, dans son *Voyage en Syrie et en Egypte*, fait en 1783 et 1785, prouve démonstrativement que le gouvernement despotique des Turcs, et tous les fléaux de l'espèce humaine qu'il traîne à sa suite sont un effet naturel et inévitable de la doctrine du Koran. (tom. II, chap. 40, page 432 et suivantes.)

MAINS (*Critique sacrée*), *manus*, selon la Vulgate. — « Ce mot dans l'Ecriture sainte se prend quelquefois pour l'étendue : *Hoc mare magnum et spatiosum manibus* (*Job*, xxviii, 8). Il se prend aussi pour la puissance du Saint-Esprit, qui se fait sentir sur un prophète : *Facta est super eum manus Domini* (*Ezech.*, iii, 22). *Dieu parle à son peuple par la main des prophètes*, c'est-à-dire par leur bouche. La *main élevée* marque la force, l'autorité. Ainsi il est dit que Dieu a tiré son peuple de l'Egypte, la *main haute* et élevée. Cette expression marque aussi l'insolence du pécheur qui s'élève contre Dieu, *peccare elata manu*. La main exprime encore la vengeance que Dieu exerce contre quelqu'un; *la main du Seigneur s'appesantit sur les Philistins;* il se met pour *fois*. Daniel et ses compagnons se trouvèrent dix *mains* plus sages que tous les magiciens et les devins du pays. *Jeter de l'eau sur les mains de quelqu'un*, c'est le servir : ainsi Elisée jetait de l'eau sur les mains d'Elie, c'est-à-dire qu'il était son serviteur. Laver ses *mains dans le sang des pécheurs*, c'est approuver la vengeance que Dieu tire de leur iniquité. Le juste lave ses mains parmi les innocents, c'est-à-dire est lié d'amitié avec eux. Pilate lave ses mains pour marquer qu'il est innocent de la mort de Jésus-Christ. *Baiser la main* est un acte d'adoration. Si j'ai vu le soleil dans son éclat, et si j'ai baisé ma main, dit Job. *Remplir ses mains*, signifie *entrer en possession d'une dignité sacerdotale*, parce que dans cette cérémonie on mettait dans les mains du nouveau prêtre les parties de la victime qu'il devait offrir. *Donner les mains* signifie *faire alliance*, jurer amitié. Les juifs disent qu'ils ont été obligés de donner les mains aux Egyptiens pour avoir du pain, c'est-à-dire de se rendre à eux. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XX, p. 754, article *Mains*, par le chevalier de Jaucourt.)

MAL. — « L'accord de la sainteté et de la bonté de Dieu avec le péché et la misère de l'homme est, dit Bayle, un mystère incompréhensible que nous venons adorer humblement, persuadés, puisqu'il est révélé, qu'il existe, et obligés d'imposer silence aux difficultés de notre faible raison. » (Œuvres de Bayle, t. II, lettre 161.)

— « Si donc, dit Leibnitz, tous les esprits méditaient sans cesse cette pensée, celle de Dieu, et en faisaient la règle de leur conduite, ils vivraient sans doute heureux. Mais comme il paraît que cela n'arrive pas toujours et n'est jamais arrivé, on demande comment le péché, et par le péché le malheur est entré dans le monde; car Dieu, auteur de tout bien, ne peut en aucune manière être cause du péché. Il faut donc observer qu'il y a dans toutes les créatures, si excellentes qu'elles soient, une certaine limitation ou imperfection innée et originelle avant tout péché, ce qui les rend faillibles et explique ce que Job semble avoir exprimé, en disant que *les anges les plus purs ne sont pas exempts de taches*, c'est-à-dire d'imperfection. (Ainsi il ne contredit point l'état de justice originelle dans l'homme, formé à l'image de Dieu.)

« La créature raisonnable, dans la perfection dont elle est douée, porte la ressemblance divine; mais lorsqu'elle est limitée et manque de certaines perfections, elle participe de la privation ou du néant.

« Et ici s'applique la pensée de saint Augustin, que la cause du mal ne vient

point de Dieu, mais du néant, c'est-à-dire qu'elle ne vient pas du positif mais du privatif, ou de cette limitation des créatures dont nous avons parlé.

« Quoique Dieu eût pu créer seulement des esprits qui ne seraient point tombés, cependant il a plu à sa sagesse incompréhensible de produire cet ordre de choses que nous voyons, dans lequel seraient admis à exister ou seraient créés un certain nombre d'esprits possibles, choisis dans une multitude d'autres également possibles, lesquels, dans la notion de leur possibilité ou dans leur idée existante en Dieu, renfermeraient une certaine série d'actions libres, de secours divins et de grâces actuelles de foi, d'espérance et de charité. Ainsi Adam devait être chassé du paradis, Pierre, le prince des apôtres, devait être renégat, confesseur et martyr; Judas, traître, etc. Et pourquoi cela? Sans doute parce que Dieu, prévoyant et permettant le mal qui entrerait dans quelques parties de la création, devait en tirer un bien beaucoup plus grand qu'il ne l'aurait été sans ce même mal, en sorte que la série qu'il a adoptée devait être en somme plus parfaite que toutes les autres. C'est ainsi que la chute d'Adam a été réparée par l'incarnation du Verbe, et la trahison de Judas, par la rédemption du genre humain, d'une manière infiniment avantageuse et beaucoup plus parfaite. »

Voltaire. — « L'optimisme ou l'idée que tout est au mieux possible, détruit visiblement les fondements de la religion, il mène à la fatalité. Il fait regarder la chute de l'homme comme une fable, et la malédiction prononcée par Dieu même contre la terre, comme vaine. C'est le sentiment de toutes les personnes religieuses et instruites; elles regardent l'optimisme comme une impiété affreuse. » (*OEuvres de Voltaire*, t. LXXIII, p. 196, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Qu'est-ce que l'optimisme, c'est la rage de soutenir que tout est bien tandis que tout est mal. » (*OEuvres de Voltaire*, t. LVI, p. 313, édition de Kehl, in-12.)

Vous criez : *Tout est bien*, d'une voix lamentable,
L'univers vous dément, et votre propre cœur
Cent fois de votre esprit a réfuté l'erreur.
(*Id.*, t. XII, p. 133.)

Guérissez-vous nos maux en osant les nier?
Id., t. XII, p. 132.)

Je ris de ce fier stoïque,
Qui dans les tourments se pique
D'avoir un visage égal,
Et tandis qu'il en soupire,
A l'audace de nous dire
Que la douleur n'est pas un mal.

Un calife autrefois, à son heure dernière,
Au Dieu qu'il adorait dit pour toute prière :
« Je t'apporte, ô seul roi, seul être illimité,
« Tout ce que tu n'as pas dans ton immensité :
« Les défauts, les regrets, les maux et l'ignorance. »
Mais il pouvait encore ajouter l'espérance. »
(*Id.*, t. XII, p. 137.)

MALACHBELUS, nom d'une fausse divinité. — « Il n'y a pas de faux dieu plus célèbre dans l'Ecriture sainte que Bahal, c'est qu'il était sans doute l'un des principaux objets de la religion des peuples qu'avaient dépossédés les Hébreux, ou des hordes qui avoisinaient la Palestine. C'est surtout dans l'histoire de Gédéon qu'il est extrêmement parlé de Bahal. (*Judic.*, v, 25) : *Gédéon démolit son autel, et coupa le boccage qui était auprès; les gens du lieu s'en mirent fort en colère, et voulurent le faire mourir;* mais Joas, père de Gédéon, le défendit; et plus philosophe qu'on ne l'était dans ce temps-là, et qu'on ne l'a été depuis, il dit fort judicieusement : *Si Bahal est un dieu, qu'il prenne la cause pour lui-même de ce qu'on a démoli son autel*, et il l'appela du nom de son fils, *Jetabbabal*, qui signifie *que Bahal prenne querelle* ou qu'il plaide et dispute; et c'est sans doute là le *Jerombabal*, duquel le fameux Sanchoniaton dit avoir emprunté une partie des choses qu'il rapporte, παρὰ τοῦ ιερομβαὸου ἱερος τον θεου ιευω, ou selon Porphire, ιαω, Jézabel, femme de l'impie Achab, roi d'Israël, et fille d'Ethbahal, roi des Sydoniens, apporta avec elle à Samarie le culte de Bahal, et sut persuader à son époux de le préférer à celui de l'Eternel (*III Reg.*, xviii, 4), dont tous les prophètes furent exterminés, à la réserve d'Elie et de cent autres qu'à l'insu même de ce grand prophète, qui se croyait seul en Israël, le pieux Abdias (℣. 22) avait cachés dans deux cavernes, et qui échappèrent ainsi à la fureur d'Achab et de Jézabel. Au reste, ce couple impie détruisait d'un côté pour édifier de l'autre; car ils consacrèrent plus de 450 prophètes au service du nouveau dieu, et 400 à celui des bocages et hauts lieux qu'avait fait planter Jézabel...

« Quoi qu'il en soit, ce peuple de prophètes, et la cruelle Jézabel, leur protectrice, furent étrangement humiliés dans le fameux procès qu'ils eurent à soutenir avec Elie, pour savoir qui était le vrai Dieu, l'Eternel ou Bahal. Elie demande qu'on assemble (*III Reg.*, xviii, 19) les 850 prophètes de Bahal et des boccages, qui mangeaient à la table de Jézabel; il leur propose de sacrifier des victimes sans feu (℣. 23), lui, sur l'autel qu'il bâtirait à son Dieu; eux, sur l'autel de Bahal; et que celui qui ferait brûler ses victimes, en faisant tomber le feu du ciel pour les consumer, serait estimé le véritable Dieu. La proposition fut acceptée; l'enthousiasme s'en mêlait sans doute, il est rare que le don de prophétie en soit exempt.

« (*III Reg.*, xviii, v. 26.) Ils prirent donc une jeune génisse qu'on leur donna, et l'apprêtèrent, et invoquèrent le nom de Bahal, depuis le matin jusqu'à midi, disant: *Bahal, exauce-nous;* mais il n'y avait ni voix, ni réponse, et ils sautaient d'outre en outre par-dessus l'autel qu'on avait fait, etc., etc. Ils criaient donc à haute voix, et se faisaient des incisions avec des couteaux et des lancettes, selon leur coutume, tant que le sang coulait (℣. 28). Elie, de son côté, se

moquait d'eux, et disait : *Criez à haute voix, car il est dieu; mais il pense à quelque chose, ou il est occupé à quelque affaire, ou il est en voyage; peut être qu'il dort, et il se réveillera.*

« Vers. 30 *et seq.* L'Eternel soutint sa cause, et fit glorieusement triompher son prophète, qui avait imploré avec ardeur son puissant secours. A peine Elie eut-il élevé son autel, qu'après plusieurs ablutions et aspersions réitérées, tant sur la victime que sur le bois qui devait lui servir de bûcher, au point que les eaux allaient à l'entour de l'autel, et qu'Elie remplit même le conduit d'eau, le feu de l'Eternel, un feu miraculeux, descendit, consuma l'holocauste, le bois, les pierres et la poudre, réduisit tout en cendres, et huma toute l'eau qui était au conduit.

« Dans une sécheresse des plus extraordinaires, et telle que (*o tempora! o mores!*) le roi Achab, pour ne pas laisser dépeupler son pays de bêtes (*III Reg.*, XVIII, 3, 5, 6), parcourait ses Etats à la tête de ses chevaux, ânes et mulets, pour chercher vers les fontaines d'eaux et torrents, de l'herbe pour leur sauver la vie; son favori, son premier ministre, Abdias faisant la même chose de son côté; dans de telles circonstances, disj', l'eau qu'Elie prodiguait dans ce sacrifice extraordinaire, ne fut sans doute pas ce que les spectateurs regrettèrent le moins. Il est vrai que le peuple s'étant prosterné, et ayant reconnu, après le sacrifice, l'Eternel pour le seul vrai Dieu, les prophètes de Bahal furent tous égorgés par l'ordre d'Elie, ce grand prophète obtient de la bonté du Très-Haut une pluie abondante.

« (*IV Reg.*, XI, 16, 18.) La malheureuse Athalie, mère de Joas, avait établi dans Jérusalem le culte du même dieu Bahal; mais Joas, sous la conduite et par l'ordre du souverain sacrificateur Jéhojada, détruisit cette idole, et tout le peuple du pays entra dans la maison de Bahal, et la démolirent, ensemble ses autels, et brisèrent entièrement les images; ils tuèrent aussi Mathan, sacrificateur de Bahal, devant ses autels. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XX, p. 850 et 851, article *Malachbelus.*)

MALADES (SOINS DES). VOLTAIRE. — « On ne voit point que la vertu et la bienfaisance des Romains aient établi de ces maisons de charité, où les pauvres et les malades fussent soulagés aux dépens du public.

« Les hôpitaux pour les pauvres semblent avoir été inconnus dans l'ancienne Rome.

« Le mot *d'hôpital*, qui rappelle celui *d'hospitalité*, fait souvenir d'une vertu célèbre chez les Grecs, qui n'existe plus; mais aussi il exprime une vertu bien supérieure. La différence est grande entre loger, nourrir, guérir tous les malheureux qui se présentent, et recevoir chez vous deux ou trois voyageurs, chez qui vous aviez aussi le droit d'être reçu.

« L'hospitalité après tout n'était qu'un échange. Les hôpitaux sont des monuments de bienfaisance; il n'est guère aujourd'hui de villes en Europe sans hôpitaux.

« Rome moderne a presqu'autant de maisons de charité, que Rome antique avait d'arcs de triomphes et d'autres monuments de conquête..... Il y a dans Rome cinquante monuments de charité de toute espèce..... Il est beau de donner du pain, des vêtements, des remèdes, des secours en tout genre à ses frères.....

« De tous les hôpitaux, celui où l'on reçoit journellement le plus de pauvres, de malades, est l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y en a souvent entre quatre à cinq mille à la fois. C'est en même temps le réceptacle de toutes les horribles misères humaines, et le temple de la vraie vertu qui consiste à les secourir.

« Dans le grand et célèbre hôpital de Lyon, qui a été longtemps un des mieux administrés de l'Europe, il ne mourait qu'un quinzième des malades, année commune. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLIX, p. 239.)

— « Rien n'égale, dit un protestant, la charité véritablement céleste qui veille dans tant de couvents, au chevet des pauvres malades tombés dans l'extrême misère, qui leur donne tous les secours de l'art, et qui, en les ramenant à la santé, les ramènent à la vertu. Dieu seul connaît ce dévouement, et il les récompensera, sans doute, dans l'éternité. » (SCHNEIDER.)

MAMBRÉ, ou MAMRÉ (*Hist. ecclés.*). — « C'est le nom d'une vallée très-fertile et fort agréable dans la Palestine, au voisinage d'Hébron, et à 31 milles environ de Jérusalem. M. Moréri, je ne sais sur quel fondement, en fait une ville : à la vérité, l'épithète de *ville fertile* prouve que c'est, ou une faute d'impression ou d'inadvertance de sa part; ce lieu est célèbre dans l'Ecriture sainte par le séjour que le patriarche Abraham y fit sous des tentes, après s'être séparé de son neveu Loth, et plus encore par la visite qu'il y reçut des trois anges ou messagers célestes, qui vinrent lui annoncer la miraculeuse naissance d'Isaac.

« Le chêne, ou plutôt (comme le prétendent presque tous les commentateurs, on ne sait trop pourquoi) le térébinthe, sous lequel le patriarche reçut les anges, a été en grande vénération dans l'antiquité chez les Hébreux; saint Jérôme assure qu'on voyait encore de son temps, c'est-à-dire sous l'empire de Constance le Jeune, cet arbre respectable; et, si l'on en croit quelques voyageurs ou pèlerins, quoique le térébinthe ait été détruit, il en a repoussé d'autres de sa souche qu'on montre, pour marquer l'endroit où il était. Les rabbins qui ont l'art, comme on le sait, de répandre du merveilleux sur tout ce qui a quelque rapport avec l'histoire de leur nation, et surtout à celle de leurs pères, ont prétendu que le térébinthe de Mambré était aussi ancien que le monde. (JOSÈPHE, *De bello*, lib. V, cap. 7.) Et bientôt après par un nouveau miracle, qui difficilement peut s'accorder avec ce prodige, les judicieux rabbins disent que cet arbre était le bâton

d'un des trois anges, qui, ayant été planté en terre, y prit racine et devint un grand arbre. (EUSTACH., *ab Allatio edit.*) Honoré de la présence des anges et du Verbe éternel, il devait participer à la gloire du buisson ardent d'Horeb. (JUL. AFRIC. *apud Syncell.*) Aussi les rabbins n'ont point manqué de dire que, quand on mettait le feu à ce térébinthe, *tout d'un coup il paraissait enflammé*, mais qu'après avoir éteint le feu, l'arbre restait sain et entier comme auparavant. Sanuto (*in Sacrat. fid. crucis*, pag. 228) fait au térébinthe de Mambré le même honneur qu'au bois de la vraie croix, et assure qu'on montrait de son temps le tronc de cet arbre, dont on arrachait des morceaux auxquels on attribuait les plus grandes vertus. Au reste, Josèphe, saint Jérôme, Eusèbe, Sozomène, qui parlent tous de ce vénérable térébinthe, comme existant encore de leurs jours, le placent à des distances toutes différentes de la ville d'Hébron.

« Mais ce qui est digne d'observation, c'est que le respect particulier qu'on avait soit pour le térébinthe, soit pour le lieu où il était, y attira un si grand concours de peuple, que les Juifs naturellement fort portés au commerce et trafic en prirent occasion d'y établir une foire, qui devint très-fameuse dans la suite. Et saint Jérôme (*In Jerem.*, XXXI, et *in Zach.*, X) assure qu'après la guerre qu'Adrien fit aux Juifs, on vendait à la foire de Mambré grand nombre de captifs juifs, qu'on y donna à un prix très-vil; et ceux qui ne furent point vendus, furent transportés en Egypte, où pour la plupart ils périrent de maux et de misère.

« La fête de Mambré se célébrant en été, le térébinthe d'Abraham devint le rendez-vous des juifs, des chrétiens, et même des païens.

« Les juifs venaient y vénérer la mémoire de leur grand patriarche Abraham : les chrétiens orientaux, persuadés que celui des trois anges qui avaient porté la parole était le Verbe éternel, y allaient avec ce respect religieux qu'ils ont pour ce divin chef et consommateur de leur foi. Quant aux païens, dont toute la mythologie consistait en des apparitions de divinités ou venues de Dieu sur la terre, pleins de vénération pour ces messages célestes qu'ils regardaient comme des dieux ou des démons favorables, ils leur élevèrent des autels, et leur consacrèrent des idoles ; ils les invoquaient, suivant leurs coutumes, au milieu des libations de vin, avec des danses, des chants d'allégresse et de triomphe, leur offraient de l'encens, etc. Quelques-uns immolaient à leur honneur un bœuf, un bouc ; d'autres, un mouton, un coq même, chacun suivant ses facultés, le caractère de sa dévotion et l'esprit de ses prières. Sozomène qui détaille dans le livre II, chap. 4 de son *Histoire* ce qui concerne la fête de Mambré, n'est point clair ; et sur ces diverses pratiques religieuses et sur l'intention de ceux qui les remplissaient, il se contente de dire que ce lieu était chez les anciens dans la plus grande vénération; que tous ceux qui le fréquentaient étaient dans une appréhension religieuse de s'exposer à la vengeance divine en le profanant, qu'ils n'osaient y commettre aucune espèce d'impureté, ni avoir le commerce avec les femmes; que celles-ci fréquentaient ces foires avec la plus grande liberté, mieux parées qu'elles ne l'étaient d'ordinaire dans les autres occasions publiques, où leur honneur n'avait pas les mêmes sauvegardes que sous le sacré térébinthe. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XX, p. 900 et 901, article *Mambré*.)

MAMMONA (*Critiq. sacrée*). — « Ce nom est proprement syriaque, et signifie les *richesses*. Jésus-Christ dit qu'on ne peut servir à la fois Dieu et les richesses : *Non potestis servire Deo et mammonæ* (*Matth.*, XI, 24). Dans saint Luc, XVI, 9, les richesses sont appelées *injustes*, *μαμμωνᾶ ἀδικίας*, soit parce qu'elles sont souvent une occasion d'injustice, soit parce qu'elles s'acquièrent ordinairement par des voies injustes. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XX, p. 913, article *Mammona*, par le chevalier de Jaucourt.)

MANASSÈS, *oubli* (*Hist. sacrée*). — « Fils aîné de Joseph et d'Aseneth, et petit-fils de Jacob, dont le nom signifie *l'oubli*, parce que Joseph dit : *Dieu m'a fait oublier toutes mes peines, et la maison de mon père* (*Genes.*, XLI, 51). Il naquit l'an du monde 2290. Lorsque Jacob fut près de mourir, Joseph lui amena ses fils, afin que le saint vieillard leur donnât sa bénédiction ; et comme il vit que son père mettait sa main gauche sur Manassès, il voulut lui faire changer cette disposition, mais Jacob continua à les bénir de cette manière, en lui disant que l'aîné serait père de plusieurs peuples, mais que son cadet serait plus grand que lui, et que sa postérité serait la plénitude des nations (*Gen.*, XLIX, 19). La tribu de Manassès sortit de l'Egypte au nombre de 32,200 hommes propres à combattre, et elle fut partagée à l'entrée de la terre promise ; la moitié demeura au-delà du Jourdain, et l'autre moitié en deçà du fleuve. La première possédait le pays de Basan, depuis celui de Jacob jusqu'au mont Liban, et l'autre avait son partage entre la tribu d'Ephraïm et celle d'Issachar. L'action de Jacob qui bénit les deux fils de Joseph est visiblement mystérieuse et prophétique. Cette bénédiction appartient au mystère de Jésus-Christ. *Manassès* et Ephraïm sont l'image des deux peuples qui composent la famille de Jésus-Christ, des juifs fidèles et des chrétiens fidèles. Les premiers sont les aînés : ils ont d'abord suivi Jésus-Christ, et c'est d'eux que les chrétiens ont reçu l'Evangile. Ils sont les premiers à croire, à prêcher Jésus-Christ, à mourir pour lui. Mais les gentils appelés les seconds à l'Evangile sont plus nombreux. C'est d'eux qu'est sortie cette multitude innombrable de fidèles qui se sont sanctifiés dans tous les états, par le courage avec lequel ils ont combattu contre les ennemis de leur salut. Ainsi s'accomplit la prophétie

qui dit que, *Manassès sera grand et chef d'un peuple*, qu'Ephraïm *son frère, qui est plus jeune, sera plus grand que lui, et que sa postérité sera la plénitude des nations.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XX, p. 915 et 916, article *Manassès.*)

MANICHEISME. — Parmi les nombreuses réfutations du manichéisme, nous nous bornerons à produire ici quelques passages de Bayle et l'article remarquable de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert sur ce sujet:

BAYLE. — « Il n'y a point d'hérésie moins à craindre que celle du manichéisme. Les peuples ne sauraient concevoir que de l'horreur pour une hypothèse qui admet une nature éternelle et incréée, distincte de Dieu, et ennemie de Dieu et méchante essentiellement. Et pour ce qui est de ceux qui ont cultivé l'étude de la métaphysique il n'y a rien qui leur déplaise autant que la multiplicité des principes. Si ce que les impies débitent très-faussement était véritable : savoir, que la religion n'est qu'une invention humaine, que les souverains ont établie, afin de tenir les peuples sous le joug de l'obéissance, ne faudrait-il pas avouer que les princes auraient été pris tous les premiers dans le piége qu'ils auraient tendu? Car bien loin que la religion les rende maîtres de leurs sujets, au contraire elle les soumet à leurs peuples, en ce sens qu'ils sont obligés d'être, non pas de la religion qui leur paraît la meilleure, mais de celle de leurs peuples; et s'ils en veulent avoir une qui soit différente de celle-là, leur couronne ne tient plus qu'à un fil. »

On fit à Bayle le reproche de n'avoir pas réfuté les manichéens dans son *Dictionnaire historique et critique.* Après avoir donné plusieurs raisons qui l'empêchèrent de s'arrêter à la réfutation de leur système, il ajoute : « Le système des dualistes rend mieux raison de plusieurs expériences que celui des unitaires; mais d'un autre côté il renferme des absurdités monstrueuses et directement combattues par les idées de l'ordre. Le système des unitaires jouit de la perfection opposée à ce défaut-là, et ainsi tout bien compté et rabattu, il est préférable à l'autre. Cela pouvait en quelque façon suffire, mais je ne m'en contentai pas; j'observai de plus que le système des unitaires était conforme à l'Ecriture et que celui des dualistes était réfuté invinciblement par la parole de Dieu; que peut-on souhaiter de plus fort et de plus démonstratif pour s'assurer que le système des unitaires est vrai et que l'autre est faux? fallait-il outre cela, pour lever tous les scrupules, que je réfutasse philosophiquement le manichéisme? Ne serait-on pas de petite foi, si l'on avait besoin d'une semblable dispute? Dieu parle, et cela ne nous persuade pas pleinement! Vous voulez d'autres cautions! Vous souhaitez qu'un raisonnement humain ratifie son témoignage! Cela n'est-il pas indigne d'un homme qui n'a pas perdu le sens commun? et vous craignez sur l'autorité révélée les objections des manichéens! Que ne dites-vous avec l'Ecriture : *Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous?* Vous ne pouvez pas répondre aux difficultés qu'ils vous proposent sur l'origine du mal et sur les décrets de réprobation? Hé bien! répondez-leur ce que le petit catéchisme des églises réformées fait répondre à cette demande concernant la Trinité, *comment* cela *se peut-il faire? C'est un secret surmontant notre entendement et toutefois très-certain, car Dieu nous l'a ainsi déclaré par sa parole.* Toute subtilité philosophique qui tend à vous enlever la persuasion de la vérité céleste, doit passer auprès de vous pour une de ces attaques que saint Paul veut que l'on repousse en prenant le *bouclier de la foi.* Prenez-le donc et vous aurez d'assez bonnes armes, et songez bien qu'en craignant que ce ne soit trop peu de chose, vous vous exposiez à la raillerie qui est tombée sur un cardinal à qui les Papes faisaient pitié, lorsqu'ils n'avaient point d'autre assistance que celle du Saint-Esprit. »

Bayle conclut que le système manichéen considéré en lui-même est absurde, insoutenable et contraire aux idées de l'ordre, qu'il est sujet aux rétorsions et qu'il ne saurait lever les difficultés.

ENCYCLOPÉDIE DU XVIIIe SIÈCLE. — *Manichéisme.* — « Le manichéisme est une secte d'hérétiques, fondée par un certain Manès, Perse de nation et de fort basse naissance. Il puisa la plupart de ses dogmes dans les livres d'un arabe nommé Scythion. Cette secte commença au troisième siècle, s'établit en plusieurs provinces, et subsista fort long-temps. Son faible ne consistait pas tant dans le dogme des deux principes, l'un bon et l'autre méchant, que dans les explications particulières qu'elle en donnait, et dans les conséquences pratiques qu'elle en tirait. Vous pouvez voir dans l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Fleury, et dans le *Dictionnaire* de Bayle, l'article des *Manichéens* et dans l'*Histoire des variations* de M. de Meaux.

« Le dogme des deux principes est beaucoup plus ancien que Manès. Les gnostiques, les cardoniens, les marcionites et plusieurs autres sectaires le firent entrer dans le christianisme, avant que Manès fît parler de lui. Ils n'en furent pas même les premiers auteurs, il faut remonter dans la plus haute antiquité du paganisme, pour en découvrir l'origine....

« Zoroastre, que les Perses et les Chaldéens reconnaissent pour leur instituteur, n'avait pas manqué de leur enseigner cette doctrine. Le principe bienfaisant, il le nommait *Oromase*, et le malfaisant, *Arimanius.* Selon lui, le premier ressemblait à la lumière, le second aux ténèbres.

« Tous les partisans du système des deux principes les croyaient incréés, contemporains, indépendants l'un de l'autre, avec une égale force et une égale puissance. Cependant quelques Perses au rapport de M. Hyde, qui l'a pris dans Plutarque, soutenaient que

le mauvais principe avait été produit par le bon, puisqu'un jour il devait être anéanti....

« Ce qui a donné naissance au dogme des deux principes, c'est la difficulté d'expliquer l'origine du mal moral et du mal physique. Il faut l'avouer, de toutes les questions qui se présentent à l'esprit, c'est la plus dure et la plus épineuse. On n'en saurait trouver le dénoûment que dans la foi qui nous apprend la chute volontaire du premier homme, d'où s'ensuivirent et sa perte et celle de toute sa postérité. Mais les païens manquaient de secours surnaturels; ils se trouvaient, par conséquent, dans un passage très-gênant....

« D'autres enfin ne goûtant point toutes ces diverses explications de l'origine du mal moral et du mal physique, en cherchèrent le dénoûment dans le système des deux principes. Quand il est question d'expliquer les divers phénomènes de la nature corrompue, il a d'abord quelque chose de plausible; mais si on le considère en lui-même, rien n'est plus monstrueux. En effet, il porte sur une supposition qui répugne à nos idées les plus claires, au lieu que le système des chrétiens est appuyé sur ces notions. Par cette seule remarque la supériorité des chrétiens sur les manichéens est décidée; car tous ceux qui se connaissent en raisonnements, demeurent d'accord qu'un système est beaucoup plus imparfait, lorsqu'il manque de conformité avec les premiers principes, que lorsqu'il ne saurait rendre raison des phénomènes de la nature. Si l'on bâtit sur une supposition absurde, embarrassée, peu vraisemblable, cela ne se répare point par l'explication heureuse des phénomènes; mais s'il ne les explique pas tous heureusement, cela est compensé par la netteté, par la vraisemblance et par la conformité qu'on lui trouve aux lois et aux idées de l'ordre, et ceux qui l'ont embrassé, à cause de cette perfection, n'ont pas coutume de se rebuter, sous prétexte qu'ils ne peuvent rendre raison de toutes les expériences. Ils imputent ce défaut aux bornes de leur esprit. On objectait à Copernic, quand il proposa son système, que Mars et Vénus devraient en un temps paraître beaucoup plus grands, parce qu'ils s'approchaient de la terre de plusieurs diamètres. La conséquence était nécessaire, et cependant on ne voyait rien de cela. Quoiqu'il ne sût que répondre, il ne crut pas pour cela devoir l'abandonner. Il disait seulement que le temps le ferait connaître. L'on prenait cette raison pour une défaite; et l'on avait, ce semble, raison : mais les lunettes ayant été trouvées depuis, on a vu que cela même qu'on lui opposait, comme une grande objection, était la confirmation de son système et le renversement de celui de Ptolémée.

« Voici quelques-unes des raisons qu'on peut proposer contre le manichéisme. Je les tirerai de M. Bayle lui-même, qu'on sait avoir employé toute la force de son esprit, pour donner à cette malheureuse hypothèse une couleur de vraisemblance.

« 1° Cette opinion est tout à fait injurieuse au Dieu qu'ils appellent bon; elle lui ôte pour le moins la moitié de sa puissance, et elle le fait timide, injuste, imprudent. La crainte qu'il eut d'une irruption de son ennemi, disait-il, l'obligea à lui abandonner une partie des âmes, afin de sauver le reste. Les âmes étaient des portions et des membres de sa substance, et n'avaient commis aucun péché. Il y eut donc de sa part de l'injustice à les traiter de la sorte, vu principalement qu'elles devaient être tourmentées, et qu'en cas qu'elles contractassent quelques souillures, elles devaient demeurer éternellement au pouvoir du mal. Ainsi le bon principe n'avait su ménager ses intérêts, il s'était exposé à une éternelle et irréparable mutilation. Joint à cela que sa crainte avait été mal fondée; car puisque de toute éternité, les états du mal étaient séparés des états du bien, il n'y avait nul sujet de craindre que le mal fît une irruption sur les terres de son ennemi. D'ailleurs ils donnent moins de prévoyance et moins de puissance au bon principe qu'au mauvais. Le bon principe n'avait point prévu l'infortune des détachements qui l'exposait aux assauts de l'ennemi, mais le mauvais principe avait fort bien su quels seraient les détachements que l'on enverrait contre lui, et il avait préparé les machines nécessaires pour les enlever. Le bon principe fut assez simple pour aimer mieux se mutiler, que recevoir sur ses terres les détachements de l'ennemi, qui par ce moyen eût perdu une partie de ses membres. Le mauvais principe avait toujours été supérieur, il n'avait rien perdu, et il avait fait des conquêtes qu'il avait gardées; mais le bon principe avait cédé volontairement beaucoup de choses par timidité, par injustice et par imprudence. Ainsi, en refusant de connaître que Dieu soit l'auteur du mal, on le fait mauvais en toutes manières.

« 2° Le dogme des manichéens est l'éponge de toutes les religions, puisqu'en raisonnant conséquemment ils ne peuvent rien attendre de leurs prières, ni rien craindre de leur impiété. Ils doivent être persuadés que quoi qu'ils fassent, le dieu bon leur sera toujours propice, et que le dieu mauvais leur sera toujours contraire. Ce sont deux dieux dont l'un ne peut faire que du mal, et l'autre ne peut faire que du bien; ils sont déterminés à cela par leur naturel, et ils suivent, selon toute l'étendue de leurs forces, cette détermination.

« 3° Si nous consultons les idées de l'ordre, nous verrons fort clairement que l'unité, le pouvoir infini et le bonheur appartiennent à l'auteur du monde. La nécessité de la nature a porté qu'il y eût des causes de tous les effets. Il a donc fallu nécessairement qu'il existât une force suffisante à la production du monde. Or, il est bien plus selon l'ordre que cette puissance soit réunie dans un seul sujet, que si elle était partagée à deux ou trois, ou à cent mille. Concluons donc qu'elle n'a pas été partagée, et qu'elle réside tout entière dans une seule nature, et qu'ainsi il n'y a pas deux premiers principes, mais un

seul. Il y aurait autant de raisons d'en admettre une infinité, comme ont fait quelques-uns, que de n'en admettre que deux. S'il est contre l'ordre que la puissance de la nature soit partagée à deux sujets, combien serait-il plus étrange que ces deux sujets fussent ennemis. Il ne pourrait naître de là que toute sorte de confusion. Ce que l'un voudrait faire, l'autre voudrait le défaire, et ainsi rien ne se ferait; ou s'il se faisait quelque chose, ce serait un ouvrage de bizarrerie, et bien éloigné de la justesse de cet univers. Si le manichéiste eût admis deux principes qui agissent de concert, il eût été exposé à de moindres inconvénients; il aurait néanmoins choqué l'idée de l'ordre par rapport à la maxime, qu'il ne faut point multiplier les êtres sans nécessité; car il y a deux premiers principes, ils ont chacun toute la force nécessaire pour la production de l'univers ou ils ne l'ont pas; s'ils l'ont, l'un d'eux est superflu; s'ils ne l'ont pas, cette force a été partagée inutilement, et il eût bien mieux valu la réunir à un seul sujet, elle eût été plus active. Outre qu'il n'est pas aisé de comprendre qu'une cause, qui existe par elle-même, n'est qu'une portion de force. Qu'est-ce qui l'aurait bornée à tant ou à tant de degrés? Elle ne dépend de rien, elle tire tout de son fond. Mais sans trop insister sur cette raison, qui passe pour solide dans les écoles, je demande si le pouvoir de faire tout ce que l'on veut n'est pas essentiellement renfermé dans l'idée de Dieu? La raison m'apprend que l'idée de Dieu ne renferme aucun attribut avec plus de netteté et d'évidence que le pouvoir de faire tout ce que l'on veut. C'est en quoi consiste la béatitude. Or, dans l'opinion des manichéens, Dieu n'aurait pas la puissance de faire ce qu'il désire le plus fortement; donc il ne serait pas heureux. La nature du bon principe, disent-ils, est telle qu'il ne peut produire que du bien, et qu'il s'oppose de toutes ses forces à l'introduction du mal. Il veut donc, et il souhaite avec la plus grande ardeur qu'il n'y ait point de mal; il a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher ce désordre. S'il a donc manqué de la puissance nécessaire à l'empêcher, ses volontés les plus ardentes ont été frustrées, et par conséquent, son bonheur a été troublé et inquiété; il n'a donc point la puissance qu'il doit avoir selon la constitution de son être. Or, que peut-on dire de plus absurde que cela? N'est-ce pas un dogme qui implique contradiction? Les deux principes des manichéens seraient les plus malheureux de tous les êtres. Le bon principe ne pourrait jeter les yeux sur le monde que ses regards ne fussent blessés par une infinité de crimes et de désordres, de peines et de douleurs qui couvrent la face de la terre. Le mauvais principe ne serait pas moins affligé par le spectacle des vertus et des biens. Dans leur douleur ils devraient se trouver malheureux d'être immortels

« 4° Enfin, je demande aux manichéens, l'âme qui fait une bonne action, a-t-elle été créée par le bon principe ou par le mauvais? Si elle a été créée par le mauvais principe, il s'ensuit que le bien peut naître de la source de tout mal; car cette même âme en d'autres rencontres commet des crimes. Vous voilà donc réduits à renverser vos propres raisonnements, et à soutenir contre le sentiment intérieur que jamais l'âme qui fait une bonne action n'est la même que celle qui pèche. Pour se tirer de cette difficulté, ils auraient besoin de supposer trois premiers principes; un essentiellement bon, et la cause de tout bien; un essentiellement mauvais, et la cause de tout mal; un essentiellement susceptible du bien et du mal, et purement passif. Après quoi il faudrait dire que l'âme de l'homme est formée de ce troisième principe; et qu'il fait tantôt une bonne action, et tantôt une mauvaise, selon qu'elle reçoit l'influence ou du bon principe ou du mauvais. Rien n'est donc plus absurde ni plus ridicule que les deux principes des manichéens.

« Je néglige ici plusieurs autres raisons, par lesquelles je pourrais attaquer les endroits faibles de ce système extravagant. Je ne veux point me prévaloir des absurdités palpables que les manichéens débitaient quand ils descendaient dans le détail des explications de leur dogme. Elles sont si pitoyables que c'est les réfuter suffisamment que d'en faire un simple rapport. Par les fragments de leur système, qu'on rencontre çà et là dans les Pères, il paraît que cette secte n'était point heureuse en hypothèses. Leur première supposition était fausse, comme nous venons de le prouver; mais elle empirait entre leurs mains, par le peu d'adresse et d'esprit philosophique qu'ils employaient à l'expliquer. Ils n'ont pas assez connu, selon M. Bayle, leurs avantages, ni su faire jouer leur principale machine qui était la difficulté sur l'origine du mal. Il s'imagine qu'un habile homme de leur parti, un Descartes, par exemple, aurait bien embarrassé les orthodoxes, et il semble que lui-même, faute d'un autre, ait voulu se charger d'un soin si peu nécessaire au jugement de bien des gens. Toutes les hypothèses, dit-il, que les chrétiens ont établies, parent mal les coups qu'on leur porte; elles triomphent toutes quand elles agissent offensivement; mais elles perdent tout leur avantage, quand il faut qu'elles soutiennent l'attaque. Il avoue que les *dualistes*, ainsi que les appelle M. Hyde, auraient été mis en fuite par des raisons *a priori*, prises de la nature de Dieu, mais il s'imagine qu'ils triomphent à leur tour, quand on vient aux raisons *a posteriori*, prises de l'existence du mal. Il faut l'avouer, M. Bayle, en écartant du *manichéisme* les erreurs grossières de ses premiers défenseurs, en a fabriqué un système, lequel entre ses mains paraît armé d'une force nouvelle qu'il n'avait pas autrefois. Les objections qu'il a semées, dans divers endroits de ses ouvrages, lui ont paru si fortes et si triomphantes, qu'il ne craint pas de dire que la raison succombera sous le poids, toutes les fois qu'elle entreprendra d'y répondre. La raison, selon lui,

est un principe de destruction et non pas d'édification : elle n'est propre qu'à former des doutes, à éterniser les disputes, et à faire connaître à l'homme ses ténèbres, son impuissance et la nécessité d'une révélation, et cette révélation est celle de l'Ecriture. C'est là que nous trouvons de quoi réfuter invinciblement l'hypothèse des deux principes, et toutes les objections des manichéens ; nous y trouvons l'unité de Dieu et ses perfections infinies, la chute du premier homme et ses suites funestes....

« M. Leibnitz est allé chercher le dénoûment de toutes ces difficultés dans le système du monde le plus beau, le plus réglé, le meilleur enfin, et le plus digne de la grandeur et de la sagesse de l'Etre suprême. Mais pour le bien comprendre, il faut observer que le meilleur consiste, non dans la perfection d'une partie du tout, mais dans le meilleur tout pris dans la généralité. Un tableau, par exemple, est merveilleux pour le naturel des carnations : ce mérite particulier fait honneur à la main dont il sort ; mais le tableau dans tout le reste n'a point d'ordonnance, point d'attitudes régulières, point de feu, point de douceur. Il n'a rien de vivant ni de passionné ; on le voit sans émotion, sans intérêt ; l'ouvrage ne sera tout au plus que médiocre. Un autre tableau a de légères imperfections. On y voit dans le lointain quelque personnage épisodique dont la main ne se trouve pas régulièrement prononcée ; mais le reste y est fini, tout y parle, tout y est animé, tout y respire, le dessein y est correct, l'action y est soutenue, tous les traits y sont élégants. Hésite-t-on sur la préférence ? non sans doute. Le premier peintre n'est qu'un élève à qui le génie manque ; l'autre est un maître hardi dont la main savante court à la perfection de tout, aux dépens d'une irrégularité dont la correction retarderait l'enthousiasme qui l'emporte.

« Toute proportion gardée, il en est de la sorte à l'égard de Dieu dans le choix des mondes possibles. Quelques-uns se seraient trouvés exempts des défectuosités dans le nôtre ; mais le nôtre, avec ses défauts, est plus parfait que les autres qui, dans leur constitution, comportaient de plus grandes irrégularités jointes à de moindres beautés. L'être infiniment sage, à qui le meilleur est une loi, devait donc préférer la production admirable, qui tient à quelques vices, à la production dégagée de crimes, mais moins heureuse, moins féconde, moins riche, moins belle dans son tout. Car, comme le moindre mal est une espèce de bien, de même un moindre bien est une espèce de mal, s'il fait obstacle à un plus grand bien ; et il y aurait quelque chose à corriger dans les actions de Dieu, s'il y avait un moyen de mieux faire.

« On dira peut-être que le monde aurait pu être sans péché et sans les souffrances ; mais alors il n'aurait pas été meilleur. La bonté de Dieu aurait eu plus d'éclat dans un tel monde, mais sa sagesse aurait été blessée ; et, comme l'un de ses attributs ne doit point être sacrifié à l'autre, il était convenable que la bonté de Dieu pour les hommes fût tempérée par sa sagesse. Si quelqu'un allègue l'expérience pour prouver que Dieu aurait pu mieux faire, il s'érige en censeur ridicule de ses ouvrages. Quoi, peut-on lui répondre, vous ne connaissez le monde que depuis trois jours, et vous y trouvez à redire ! Attendez à le connaître davantage, et considérez-y surtout les parties qui présentent un tout complet, tels que sont les corps organiques, et vous y trouverez un artifice et une beauté bien supérieurs à votre imagination. Le défaut est dans quelque partie du tout ; je n'en disconviens pas : mais pour juger d'un ouvrage, n'est-ce pas le tout qu'il faut envisager ? Il y a dans l'*Iliade* quelques vers imparfaits et informes, en est-elle moins un chef-d'œuvre de l'art ? C'est la totalité, c'est l'ensemble, pour ainsi dire, qui décide de la perfection ou de l'imperfection. Or, l'univers, considéré dans cette généralité vaste, est, de tous les possibles le plus régulier. Cette totalité dont je parle, n'est pas un effet, comme on pourrait se l'imaginer ; c'est l'amas seul des êtres et des révolutions que renferme le globe qui me porte : l'univers n'est pas restreint à de si courtes limites. Dès qu'on veut s'en former une notion philosophique, il faut porter ses regards plus haut et plus loin ; mes sens ne voient distinctement qu'une faible portion de la terre, et la terre elle-même n'est qu'une des planètes de notre soleil, qui à son tour n'est que le centre d'un tourbillon particulier, chaque étoile fixe ayant le même avantage que lui. Quiconque envisage l'univers sous une image plus rétrécie, ne connaît rien à l'œuvre de Dieu ; il est comme un enfant qui croit tout renfermer dans le petit berceau où ses yeux commencent à s'ouvrir. L'homme qui pense met sa raison à la place de ses yeux ; où ses regards ne pénètrent pas, son esprit y est. Il se promène dans cette étendue immense, pour revenir après avec humiliation et surprise sur son propre néant et pour admirer l'auteur dont l'inépuisable fécondité a enfanté cet univers et a varié la pompe des ornements que la nature y étale.

« Quelqu'un dira peut-être qu'il est impossible de produire le meilleur, parce qu'il n'y a point de créature, pour si parfaite qu'on la suppose, qu'on ne puisse toujours en produire une qui le soit davantage. Je réponds que ce qui se peut dire d'une créature ou d'une substance particulière qui peut toujours être surpassée par une autre, ne doit pas être appliquée à l'univers, lequel se devant étendre dans toute l'éternité future, est en quelque façon infini. Il ne s'agit donc pas d'une créature, mais de l'univers entier, et l'adversaire sera obligé de soutenir qu'un univers possible peut être meilleur que l'autre à l'infini : mais c'est ce qu'il ne pourra jamais prouver. Si cette opinion était véritable, Dieu n'en aurait pro-

duit aucun, car il est incapable d'agir sans raison ; et ce serait même agir contre la raison. C'est comme si l'on s'imaginait que Dieu eût imaginé de faire une sphère matérielle, sans qu'il y eût aucune raison de la faire d'une telle grandeur. Ce décret serait inutile, et porterait avec lui ce qui empêcherait l'effet.

« Mais si Dieu produit toujours le meilleur, il produit d'autres dieux, autrement chaque substance qu'il produirait ne serait point le meilleur ni la plus parfaite. Mais on se trompe faute de considérer l'ordre et la liaison des choses. Si chaque substance prise à part était parfaite, elles seraient toutes semblables, ce qui n'est point convenable ni possible. Si c'était des dieux, il n'aurait pas été possible de les produire. Le meilleur système des choses ne contiendra donc point de dieux ; il sera toujours un système de corps, c'est-à-dire, de choses rangées selon les lieux et les temps, et d'âmes qui les régissent et les gouvernent. Il est aisé de concevoir qu'une structure de l'univers peut être la meilleure de toutes, sans qu'il devienne un dieu. La liaison et l'ordre des choses fait que le corps de tout animal et de toute plante vient d'autres animaux et d'autres plantes. Un corps sert à l'autre ; ainsi leur perfection ne saurait être égale. Tout le monde conviendra sans doute qu'un monde, qui rassemble le matériel et le spirituel tout ensemble, est beaucoup plus parfait que s'il ne renfermait que des esprits dégagés de toute matière. L'un n'empêche point l'autre ; c'est une perfection de plus. Or, voudrait-on, pour la perfection de ce monde, que tous les corps fussent d'une égale beauté ? Le monde peut être comparé à un bâtiment d'une structure admirable. Or, dans un bâtiment, il faut non-seulement qu'il y ait des appartements, des salles, des galeries, des jardins, mais encore la cuisine, la cave, la basse-cour, des écuries, des égouts, etc. Ainsi il n'aurait pas été à propos de ne faire que des soleils dans le monde, ou de faire une terre toute d'or et de diamants, mais qui n'aurait point été habitable. Si l'homme avait été tout œil ou tout oreille, il n'aurait point été propre à se nourrir. Si Dieu l'avait fait sans passion, il l'aurait fait stupide ; et s'il l'avait voulu faire sans erreur, il aurait fallu le priver des sens, ou le faire sentir autrement que par les organes, c'est-à-dire qu'il n'y aurait point eu d'homme...

« Le P. Malebranche, qui n'est pas moins partisan de l'optimisme que M. Leibnitz, a su éviter l'écueil où ce dernier s'est brisé. Persuadé que l'essence de la liberté consiste dans l'indifférence, il prétend que Dieu a été indifférent à poser le décret de la création du monde; en sorte que la nécessité de créer le monde le plus parfait aurait été une véritable nécessité, et, par conséquent, aurait détruit la liberté, si elle n'avait point été précédée par un décret émané de l'indifférence même, et qui l'a rendue hypothétique. « Il faut prendre garde, dit-il dans « son *Traité de la nature et de la grâce*, que « bien que Dieu suive les règles que sa sagesse lui prescrit, il ne fait pas néanmoins « nécessairement ce qui est le mieux, parce « qu'il ne peut rien faire. Agir et ne pas « suivre exactement les règles de la sagesse, « c'est un défaut. Ainsi supposer que Dieu « agisse, il agit nécessairement de la manière la plus sage qui puisse se concevoir. « Mais être libre dans la production du « monde, c'est une marque d'abondance, « de plénitude, de suffisance à soi-même. « Il est mieux que le monde soit que de n'être pas. L'incarnation de Jésus-Christ « rend l'ouvrage digne de son auteur; mais « comme Dieu est essentiellement heureux « et parfait, comme il n'y a que lui qui soit « bien à son égard, ou la cause de sa perfection et de son bonheur, il n'aime invinciblement que sa propre substance; « et tout ce qui est hors de Dieu doit être « produit par une action éternelle et immuable à la vérité, mais qui ne tire sa « nécessité que de la supposition des décrets « divins. »

« Il y en a qui vont plus loin que le P. Malebranche, et qui donnent plus d'étendue à la liberté de Dieu. Ils veulent non-seulement que Dieu ait pu ne point produire le monde; mais encore qu'il ait choisi librement, entre les degrés de bien et de perfection possibles, le degré qu'il lui a plu ; qu'il ait jugé à propos d'arrêter là l'exercice de son pouvoir infini, en tirant du néant tel nombre précis de créatures douées d'un tel degré de perfection, et capables d'une telle mesure de bonheur. Quelque système qu'on adopte, soit que l'on dise que la sagesse de Dieu lui a fait une loi de créer le monde le plus parfait, et qu'elle a seulement enchaîné sa liberté, supposé qu'il se déterminât une fois à créer, soit que l'on soutienne que sa souveraine liberté a mis aux choses créées les bornes qu'il a voulu, on peut résoudre les difficultés que l'on sait sur l'origine du mal. Dites-vous que Dieu a été parfaitement libre dans les limites qu'il a données aux perfections de ses créatures? Donc il a pu leur donner une liberté flexible pour le bien et pour le mal. De là l'origine du mal moral, du mal physique et du mal métaphysique. Le mal métaphysique prendra sa source dans la limitation originale des créatures ; le mal moral dans l'abus de la liberté, et le mal physique dans les peines et les douleurs qui seront un effet de la punition du péché, ou une suite de la constitution naturelle des corps. Vous en tenez-vous au meilleur de tous les mondes possibles ? Alors vous concevez que tous les maux qui paraissent défigurer l'univers, étant liés avec le plan du meilleur monde, Dieu ne doit point en avoir choisi un moins parfait, à cause des inconvénients qu'en ressentiraient certaines créatures. Ces inconvénients sont les ingrédients du monde le plus parfait. Ils sont une suite nécessaire des règles de convenance, de proportion, de liaison, qu'une sagesse infinie ne manque jamais de suivre, pour arriver

au but que sa bonté se propose, savoir : le plus grand bien total de cet assemblage de créatures qu'elle a produites. Vouloir que tout mal fût exclu de la nature, c'est prétendre que la bonté de Dieu devait exclure toute régularité, tout ordre, toute proportion dans son ouvrage, ou, ce qui revient au même, que Dieu ne saurait être infiniment bon, sans se dépouiller de sa sagesse. Supposer un monde composé des mêmes êtres que nous voyons, et dont toutes les parties seraient liées d'une manière avantageuse au tout, sans aucun mélange du mal, c'est supposer une chimère.

« M. Bayle se trompe assurément quand il prétend que cette bonté, qui fait le caractère de la Divinité, doit agir à l'infini pour prévenir tout mal et produire tout bien. Un être qui n'agit que par ce seul attribut, c'est un être contradictoire, bien loin que ce soit l'être parfait. L'être parfait comprend toutes les perfections dans son essence; il est infini par l'assemblage de toutes ensemble, comme il l'est par le degré où il possède chacune d'elles. S'il est infiniment bon, il est aussi infiniment sage, infiniment libre.

« Les maux métaphysiques sont injurieux à la sagesse et à la puissance de Dieu ; les maux physiques blessent sa bonté ; les maux moraux ternissent l'éclat de sa sainteté. C'est là en partie où se réduisent tous les raisonnements de M. Bayle ; assurément il outre les choses. On accorde que quelques vices ont été liés avec le meilleur plan de l'univers ; mais on ne lui accorde pas qu'ils soient contraires à ses divins attributs. Cette objection aurait lieu s'il n'y avait point de vertu, si le vice tenait sa place partout. Il dira, sans doute, qu'il suffit que le vice règne, et que la vertu est peu de chose en comparaison. Mais je n'ai garde de lui accorder cela, et je crois qu'effectivement, à le bien prendre, il y a incomparablement plus de bien moral que de mal moral dans les créatures raisonnables dont nous ne connaissons qu'un très-petit nombre. Ce mal n'est pas même si grand dans les hommes qu'on le débite. Il n'y a que les gens d'un naturel malin, ou des gens devenus un peu sombres et misanthropes par les malheurs, comme le Timon de Lucien, qui trouvent de la méchanceté partout, qui empoisonnent les meilleures actions par les interprétations sinistres qu'ils leur donnent, et dont la bile amère répand sur la vertu la plus pure les couleurs odieuses du vice. Il y a des personnes qui s'appliquent à nous faire apercevoir des crimes où nous ne découvrons que des vertus, et cela pour montrer la pénétration de leur esprit. On a critiqué cela dans Tacite, dans M. de La Rochefoucauld, et dans les livres de l'abbé Esprit, touchant la fausseté des vertus humaines. Mais supposons que le vice surpasse la vertu dans le genre humain, comme l'on suppose que le nombre des réprouvés surpasse celui des élus, il ne s'ensuit nullement que le vice et la misère surpassent la vertu et la félicité dans l'univers. Il faut plutôt juger tout le contraire, parce que la cité de Dieu doit être le plus parfait de tous les états possibles, puisqu'il a été formé et qu'il est toujours gouverné par le plus gaand et le meilleur de tous les monarques. L'univers n'est pas contenu dans la seule planète de la terre. Que dis-je ? Cette terre que nous habitons, comparée avec l'univers, se perd et s'évanouit dans le néant. Quand même la révélation ne m'apprendrait pas déjà qu'il y a des intelligences créées, aussi différentes entre elles par leur nature, qu'elles le sont de moi, ma raison ne me conduirait-elle pas à croire que la région des substances pensantes est peut-être aussi variée dans ses espaces que la matière l'est dans ses parties ? Quoi ! cette matière, vile et morte par elle-même, reçoit un million de beautés diverses, qui font presque méconnaître son unité parmi tant de différences ; et je voudrais penser que, dans l'ordre des esprits, il n'y a pas de différences pareilles ! Je voudrais croire que tous ces esprits sont enchaînés dans la même sphère de perception! Or, dès que je puis et que je dois supposer des esprits d'un autre ordre que n'est le mien, me voilà conduit à de nouvelles conséquences, me voilà forcé de reconnaître qu'il peut y avoir, qu'il y a même beaucoup plus de bien moral que de mal moral dans l'univers. Eh bien! me direz-vous, quand je vous accorderais tout cela, il serait toujours vrai de dire que l'amour de Dieu pour la vertu n'est pas sans bornes, puisqu'il tolère le vice, que sa puissance pourrait supprimer ou prévenir. Mais cette objection n'est établie que sur une équivoque trompeuse. Effectivement, il n'est pas véritable que la haine de Dieu pour le vice et son amour pour la vertu soient infinis dans leur exercice. Quoique chacune de ses perfections soit en lui sans bornes, elle n'est pourtant exercée qu'avec restriction, et proportionnellement à son objet extérieur. La vertu est le plus noble état de l'être créé, qui en doute ? mais la vertu n'est pas un objet infini ; elle n'est que l'être fini, pensant et voulant dans l'ordre avec des degrés finis. Au-dessus de la vertu sont d'autres perfections plus grandes dans le tout de l'univers, qui s'attirent la complaisance de Dieu. Cet amour du meilleur dans le tout l'emporte en Dieu sur les autres amours particuliers. De là le vice permis ; il faut qu'il le soit, parce qu'il se trouve nécessairement lié au meilleur plan, qui n'aurait pas été le meilleur de tous les possibles, si la vertu intelligente eût été invariablement vertueuse. Au reste, l'amour de la vertu et la haine du vice, qui tendent à procurer l'existence de la vertu, et à empêcher celle du vice, ne sont que des volontés antécédentes de Dieu prises ensemble, dont le résultat fait la volonté conséquente, ou le décret de créer le meilleur ; et c'est de ce décret que l'amour de la vertu et de la félicité des créatures raisonnables, qui est indéfini de soi, et va aussi loin qu'il se peut, reçoit quelques petites limitations, à cause

de l'égard qu'il faut avoir au bien général. C'est ainsi qu'il faut entendre que Dieu aime souverainement la vertu et hait souverainement le vice, et que néanmoins quelque vice doit être permis.

« Après avoir disculpé la providence de Dieu sur les maux moraux, qui sont les péchés, il faut maintenant la justifier sur les maux métaphysiques et sur les maux physiques. Commençons par les maux métaphysiques, qui consistent dans les imperfections des créatures. Les anciens attribuaient la cause du mal à la matière qu'ils croyaient incréée et indépendante de Dieu. Il n'y avait tant de maux que parce que Dieu, en travaillant sur la matière, avait trouvé un sujet rebelle, indocile et incapable de se plier à ses volontés bienfaisantes; mais nous qui dérivons tout de Dieu, où trouverons-nous la source du mal? La réponse est qu'elle doit être cherchée dans la nature idéale de la créature, en tant que cette créature est renfermée dans les vérités éternelles, qui sont dans l'entendement divin. Car il faut considérer qu'il y a une imperfection originelle dans les créatures avant le péché, parce que les créatures sont limitées essentiellement. Platon a dit, dans son *Timée*, que le monde avait son origine de l'entendement joint à la nécessité. D'autres ont joint Dieu à la nature. On y peut donner un bon sens. Dieu sera l'entendement et la nécessité, c'est-à-dire la nature essentielle des choses sera l'objet de l'entendement, en tant qu'il consiste dans les vérités éternelles. Mais cet objet est interne, et se trouve dans l'entendement divin. C'est la région des vérités éternelles qu'il faut mettre à la place de la matière, quand il s'agit de chercher la source des choses. Cette région est la cause idéale du mal et du bien. Les limitations et les imperfections naissent dans les créatures de leur propre nature, qui borne la production de Dieu; mais les vices et les crimes y naissent du consentement libre de leur volonté.

« Chrysippe dit quelque chose d'approchant. Pour répondre à la question qu'on lui faisait touchant l'origine du mal, il soutient que le mal vient de la première constitution des âmes, que celles qui sont bien faites naturellement résistent mieux aux impressions des causes externes; mais que celles dont les défauts naturels n'avaient pas été corrigés par la discipline, se laissaient pervertir. Pour expliquer sa pensée, il se sert de la comparaison d'un cylindre, dont la volubilité et la vitesse, ou la facilité dans le mouvement vient principalement de sa figure, ou bien qu'il serait retardé s'il était raboteux. Cependant il a besoin d'être poussé, comme l'âme a besoin d'être sollicitée par les objets des sens, et reçoit cette impression selon la constitution où elle se trouve. Chrysippe a raison de dire que le vice vient de la constitution originaire de quelques esprits. Lorsqu'on lui objectait que Dieu les a formés, il répliquait par l'imperfection de la matière, qui ne permettait pas à Dieu de mieux faire. Mais cette réplique ne vaut rien; car la matière est elle-même indifférente pour toutes les formes, et Dieu l'a faite. Le mal vient plutôt des formes mêmes, mais abstraites, c'est-à-dire des idées que Dieu n'a point produites par un acte de sa volonté, non plus que les nombres et les figures, que toutes les essences possibles, qui sont éternelles et nécessaires; car elles se trouvent dans la région idéale des possibles, c'est-à-dire dans l'entendement divin. Dieu n'est donc point auteur des essences en tant qu'elles ne sont que des possibilités? Mais il n'y a rien d'actuel à quoi il n'ait donné l'existence. Il a permis le mal, parce qu'il est enveloppé dans le meilleur plan qui se trouve dans la région des possibles, que la sagesse suprême ne pouvait pas manquer de choisir. Cette notion satisfait en même temps à la sagesse, à la puissance, à la bonté de Dieu, et ne laisse pas de donner lieu à l'entrée du mal. Dieu donne de la perfection aux créatures autant que l'univers en peut recevoir. On pousse le cylindre; mais ce qu'il y a de raboteux dans la figure donne des bornes à la promptitude de son mouvement.

« L'Etre suprême, en créant un monde accompagné de défauts, tel qu'est l'univers actuel, n'est donc point comptable des irrégularités qui s'y trouvent. Elles n'y sont qu'à cause de l'infirmité naturelle, foncière, insurmontable et originelle de la créature; ainsi Dieu est pleinement et philosophiquement justifié. Mais, dira quelque censeur audacieux des ouvrages de Dieu, pourquoi ne s'est-il point abstenu de la production des choses, plutôt que d'en faire d'imparfaites? Je réponds que l'abondance de la bonté de Dieu en est la cause. Il a voulu se communiquer aux dépens d'une délicatesse que nous imaginons en Dieu, en nous figurant que les imperfections le choquent. Ainsi il a mieux aimé qu'il y eût un monde imparfait, que s'il n'y avait rien. Au reste cet imparfait est pourtant le plus parfait qui se pouvait, et Dieu a dû en être pleinement content, les imperfections des parties servant à une plus grande perfection dans le tout. Il est vrai qu'il y a certaines choses qui auraient pu être mieux faites, mais non pas sans d'autres incommodités encore plus grandes.

« Venons au mal physique, et voyons s'il prête aux manichéistes des armes plus fortes que le mal métaphysique et le mal moral, dont nous venons de parler.

« L'auteur de nos biens l'est-il aussi de nos maux? Quelques philosophes effarouchés d'un tel dogme ont mieux aimé nier l'existence de Dieu, que d'en reconnaître un qui se fasse un plaisir barbare de tourmenter les créatures, ou plutôt ils l'ont dégradé du titre d'intelligent, et l'ont relégué parmi les causes aveugles. M. Bayle a pris occasion des différents maux dont la vie est traversée, de relever le système des deux principes, système écroulé depuis tant de siècles. Il ne s'est apparemment servi de ses ruines que

comme on se sert à la guerre d'une masure dont on essaye de se couvrir pour quelques moments. Il était trop philosophe pour être tenté de croire en deux divinités, qu'il a lui-même si bien combattues, comme on a pu le voir dans cet article. Son grand but, du moins à ce qu'il paraît, était d'humilier la raison, de lui faire sentir son impuissance, de la captiver sous le joug de la foi. Quoi qu'il en soit de son intention, qui paraît suspecte à bien des personnes, voici le précis de sa doctrine. Si c'était Dieu qui eût établi les lois du sentiment, ce n'aurait certainement été que pour combler toutes ses créatures de tout le bonheur dont elles sont susceptibles; il aurait donc entièrement banni de l'univers tous les sentiments douloureux, et surtout ceux qui nous sont inutiles. A quoi servent les douleurs d'un homme dont les maux sont incurables, ou les douleurs d'une femme qui accouche dans le désert? Telle est la fameuse objection que M. Bayle a étendue et répétée dans ses écrits en cent façons différentes; et quoiqu'elle fût presque aussi ancienne que la douleur l'est au monde, il a su l'armer de tant de comparaisons éblouissantes, que les philosophes et les théologiens en ont été effrayés comme d'un monstre nouveau. Les uns ont appelé la métaphysique à leur secours, d'autres se sont sauvés dans l'immensité des cieux, et pour nous consoler de nos maux, nous ont montré une infinité de mondes peuplés d'habitants heureux. L'auteur de la *Théorie des sentiments agréables* a répondu parfaitement bien à cette objection. C'est d'elle qu'il tire les principales raisons dont il la combat. « Interrogeons, dit-il, la « nature par nos observations, et sur ses « réponses fixons nos idées. On peut former « sur l'auteur des lois du sentiment deux « questions totalement différentes : est-il « intelligent? est-il bienfaisant? Examinons « séparément ces deux questions, et com« mençons par l'éclaircissement de la pre« mière. L'expérience nous apprend qu'il y « a des causes aveugles, et qu'il en est d'in« telligentes; on les discerne par la nature « de leurs productions, et l'unité du dessein « est comme le sceau qu'une cause intelli« gente appose à son ouvrage. Or, dans les « lois du sentiment brille une parfaite unité « de dessein. La douleur et le plaisir se rap« portent également à notre conservation. « Si le plaisir nous indique ce qui nous « convient, la douleur nous instruit de ce « qui nous est nuisible. C'est une impres« sion agréable qui caractérise les aliments « qui sont de nature à se changer en notre « propre substance, mais c'est la faim et la « soif qui nous avertissent que la transpira« tion et le mouvement nous ont enlevé une « partie de nous-mêmes, et qu'il serait dan« gereux de différer plus longtemps à répa« rer cette perte. Des nerfs répandus dans « toute l'étendue du corps nous informent « des dérangements qui y surviennent, et le « même sentiment douloureux est propor« tionné à la force qui le déchire, afin qu'à « proportion que le mal est plus grand, on « se hâte davantage d'en repousser la cause « ou d'en chercher le remède.

« Il arrive quelquefois que la douleur « semble nous avertir de nos maux en pure « perte. Rien de ce qui est autour de nous « ne peut les soulager; c'est qu'il en est des « lois du sentiment comme de celles du « mouvement. Les lois du mouvement rè« glent la succession des changements qui « arrivent dans le corps, et portent quelque« fois la pluie sur les rochers ou sur des « terres stériles. Les lois du sentiment rè« glent de même la succession des chan« gements qui arrivent dans les êtres ani« més, et des douleurs qui nous paraissent « inutiles en sont quelquefois une suite « nécessaire par les circonstances de notre « situation. Mais l'inutilité apparente de ces « différentes lois, dans quelques cas parti« culiers, est un bien moindre inconvénient « que n'eût été leur mutabilité continuelle, « qui n'eût laissé subsister aucun principe « fixe, capable de diriger les démarches des « hommes et des animaux. Celles du mou« vement sont d'ailleurs si parfaitement as« sorties à la structure des corps, que dans « toute l'étendue des lieux et des temps, « elles préservent d'altération les éléments, « la lumière et le soleil, et fournissent aux « animaux et aux plantes ce qui leur est né« cessaire ou utile. Celles du sentiment sont « si parfaitement assorties à l'organisation « de tous les animaux, que dans toute l'éten« due des temps et des lieux elles leur in« diquent ce qui leur est convenable et les « invitent à en faire la recherche; elles les ins« truisent de ce qui leur est contraire et les « forcent de s'en éloigner ou de le repous« ser. Quelle profondeur d'intelligence dans « l'auteur de la nature, qui, par des ressorts « si uniformes, si simples, si féconds, varie « à chaque instant la scène de l'univers, et « la conserve toujours la même!

« Non-seulement les lois du sentiment se « joignent à tout l'univers, pour déposer en « faveur d'une cause intelligente; je dis « plus, elles annoncent un législateur bien« faisant. Si pour ranimer une main engour« die par le froid je l'approche trop près du « feu, une douleur vive la repousse et tous « les jours je dois à de pareils avertisse« ments la conservation, tantôt d'une partie « de moi-même, tantôt d'une autre; mais si je « n'approche du feu qu'à une distance con« venable, je sens alors une chaleur douce, « et c'est ainsi qu'aussitôt que les impres« sions des objets ou les mouvements du « corps, de l'esprit ou du cœur, sont tant « soit peu de nature à favoriser la durée de « notre être ou sa perfection, notre auteur « y a libéralement attaché du plaisir. J'ap« pelle à témoin de cette profusion de sen« timents agréables, dont Dieu nous pré« vient, la peinture, la sculpture, l'archi« tecture; tous les objets de la vue, la musi« que, la danse, la poésie, l'éloquence, « l'histoire, toutes les sciences, toutes les « occupations; l'amitié, la tendresse, enfin

« tous les mouvements du corps, de l'esprit « et du cœur. »

« M. Bayle et quelques autres philosophes, attendris sur les maux du genre humain, ne s'en croient pas suffisamment dédommagés par tous ces biens, et ils voudraient presque nous faire regretter que ce ne soit pas eux qui aient été chargés de dicter les lois du sentiment. Supposons pour un moment que la nature se soit reposée sur eux de ce soin, et essayons de deviner quel eût été le plan de leur administration. Ils auraient apparemment commencé par fermer l'entrée de l'univers à tout sentiment douloureux, nous n'eussions vécu que pour le plaisir; mais notre vie aurait eu alors le sort de ces fleurs qu'un même jour voit naître et mourir. La faim, la soif, le dégoût, le froid, le chaud, la lassitude, aucune douleur enfin ne nous aurait averti des maux présents ou à venir, aucun frein ne nous aurait modérés dans l'usage des plaisirs; et de là la douleur n'eût été anéantie dans l'univers que pour faire place à la mort qui, pour détruire toutes les espèces d'animaux, se fût également armée contre eux de leurs maux et de leurs biens.

« Ces prétendus législateurs, pour prévenir cette destruction universelle, auraient apparemment rappelé les sentiments douloureux, et se seraient contentés d'en affaiblir l'impression. Ce n'eût été que des douleurs sourdes, qui nous eussent avertis au lieu de nous affliger. Mais tous les inconvénients du premier plan se seraient retrouvés dans le second. Ces avertissements respectueux auraient été une voix trop faible pour être entendus dans la jouissance des plaisirs. Combien d'hommes ont peine à entendre les menaces des douleurs les plus vives! nous eussions encore bientôt trouvé la mort dans l'usage même des biens destinés à assurer notre durée. Pour nous dédommager de la douleur, on aurait peut-être ajouté une nouvelle vivacité aux plaisirs des sens; mais ceux de l'esprit et du cœur fussent alors devenus insipides, et ce sont pourtant ceux qui sont le plus de nature à remplir le vide de la vie. L'ivresse de quelques moments eût alors empoisonné tout le reste du temps par l'ennui. Eût-ce été par l'augmentation des plaisirs de l'âme qu'on nous eût consolés de nos douleurs? ils eussent fait oublier le soin du corps. Enfin aurait-on redoublé dans une même proportion tous les plaisirs, ceux des sens, de l'esprit et du corps? Mais il eût fallu aussi ajouter dans la même proportion une nouvelle vivacité aux sentiments douloureux. Il ne serait pas moins pernicieux pour le genre humain d'accroître le sentiment du plaisir, sans accroître celui de la douleur, qu'il le serait d'affaiblir le sentiment de la douleur sans affaiblir celui du plaisir. Ces deux différentes réformes produiraient le même effet, en affaiblissant le frein qui nous empêche de nous livrer à de mortels excès.

« Les mêmes législateurs eussent sans doute caractérisé par l'agrément tous les biens nécessaires à notre conservation; mais eussions-nous pu espérer d'eux qu'ils eussent été aussi ingénieux que l'est la nature, à ouvrir en faveur de la vue, de l'ouïe et de l'esprit, des sources toujours fécondes de sentiments agréables dans la variété des objets, dans leur symétrie, leur proportion et leur ressemblance avec des objets inconnus? Auraient-ils songé à marquer, par une impression de plaisirs, ces rapports secrets qui font les charmes de la musique, les grâces du corps et de l'esprit, le spectacle enchanteur de la beauté dans les plantes, dans les animaux, dans l'homme, dans les pensées, dans les sentiments? Ne regrettons donc point la réforme que M. Bayle aurait voulu introduire dans les lois du sentiment. Reconnaissons plutôt que la bonté de Dieu est telle, qu'il semble avoir prodigué toutes les sortes de plaisirs et d'agréments, qui ont pu être marqués du sceau de sa sagesse. Concluons donc, que puisque la distribution du plaisir et celle de la douleur entrent également dans la même unité de dessein, elles n'annoncent point deux intelligences essentiellement ennemies.

« Je sens qu'on peut m'objecter que Dieu aurait pu nous rendre heureux; il n'est donc pas l'être infiniment bon. Cette objection suppose que le bonheur des créatures raisonnables est le but unique de Dieu. Je conviens que si Dieu n'avait regardé que l'homme dans le choix qu'il a fait d'un des mondes possibles, il aurait choisi une suite de possibles d'où tous ces maux seraient exclus. Mais l'Etre infiniment sage se serait manqué à lui-même, et il n'aurait pas suivi en rigueur le plus grand résultat de toutes ses tendances au bien. Le bonheur de l'homme a bien été une de ses vues, mais il n'a pas été l'unique et le dernier terme de sa sagesse. Le reste de l'univers a mérité ses regards. Les peines qui arrivent à l'homme sont une suite de son assujettissement aux lois universelles, d'où sort une foule de biens dont nous n'avons qu'une connaissance imparfaite. Il est indubitable que Dieu ne peut faire souffrir sa créature pour la faire souffrir. Cette volonté impitoyable et barbare ne saurait être dans celui qui n'est pas moins la bonté que la puissance. Mais quand le mal de l'humanité est la dépendance nécessaire du plus grand bien dans le tout, il faut que Dieu se laisse déterminer pour ce plus grand bien. Ne détachons point ce qui est lié par un nœud indissoluble. La puissance de Dieu est infinie, aussi bien que sa beauté; mais l'une et l'autre est tempérée par sa sagesse, qui n'est pas moins infinie, et qui tend toujours au plus grand bien. S'il y a du mal dans son ouvrage, ce n'est qu'à titre de condition, il n'y est même qu'à titre de nécessité qui le lie avec le plus parfait, il n'y est qu'en vertu de la limitation originale de la créature. Un monde où notre bonheur n'eût jamais été altéré, et où la nature entière aurait servi à nos plaisirs sans mélange de disgrâces, était assurément très-possible, mais il aurait entraîné mille désordres plus grands que n'est le mélange des peines qui troublent nos plaisirs.

« Mais Dieu ne pouvait-il pas se dispenser de nous assujettir à des corps, et nous soustraire par là aux douleurs qui suivent cette union? Il ne le devait pas, parce que des créatures faites comme nous entraient nécessairement dans le plan du meilleur monde. Il est vrai qu'un monde, où il n'y aurait eu que des intelligences, était possible, de même qu'un monde où il n'y aurait eu que des êtres corporels. Un troisième monde, où les corps existant avec les esprits, ces substances diverses auraient été sans rapport entre elles, était également possible. Mais tous ces mondes sont moins parfaits que le nôtre, qui, outre les purs esprits du premier, les êtres corporels du second, les esprits et les corps du troisième, contient une liaison, un concert entre les deux espèces de substances créables. Un monde où il n'y aurait eu que des esprits, aurait été trop simple, trop uniforme. La sagesse doit varier davantage ses ouvrages; multiplier uniquement la même chose, quelque noble qu'elle puisse être, ce serait une superfluité. Avoir mille Virgiles bien reliés dans sa bibliothèque, chanter toujours les mêmes airs d'un opéra, n'avoir que des boutons de diamants, ne manger que des faisans, ne boire que du vin de Champagne, appellerait-on cela raison? Le second monde, je veux dire celui qui aurait été purement matériel, étant de sa nature insensible et inanimé, ne se serait pas connu, et aurait été incapable de rendre à Dieu les actions de grâces qui lui sont dues. Le troisième monde aurait été comme un édifice imparfait, ou comme un palais où aurait régné la solitude, comme un état sans chef, sans roi, ou comme un temple sans sacrificateurs. Mais, dans un monde où l'esprit est uni à la matière, l'homme devient le centre de tout; il fait remonter jusqu'à Dieu tous les êtres corporels, dont il est le lien nécessaire. Il est l'âme de tout ce qui est animé, l'intelligence de tout ce qui en est privé, l'interprète de tout ce qui n'a pas reçu la parole, le prêtre et le pontife de toute la nature. Qui ne voit qu'un tel monde est beaucoup plus parfait que les autres?

« Mais revenons au système des deux principes. M. Bayle convient lui-même que les idées les plus sûres et les plus claires de l'ordre nous apprennent qu'un être qui existe par lui-même, qui est nécessaire, qui est éternel, doit être unique, infini, tout-puissant, et doué de toutes perfections; qu'à consulter ces idées on ne trouve rien de plus absurde que l'hypothèse de deux principes éternels et indépendants l'un de l'autre. Cet aveu de M. Bayle me suffit, et je n'ai pas besoin de le suivre dans tous ses raisonnements. Mais un système, pour être bon, dit-il, a besoin de ces deux choses: l'une, que les idées en soient distinctes; l'autre, qu'il puisse rendre raison des phénomènes. J'en conviens; mais si les idées vous manquent pour expliquer les phénomènes, qui vous oblige de faire un système qui explique toutes les contradictions que vous vous imaginez voir dans l'univers? Pour exciter un si noble dessein il vous manque des idées intermédiaires que Dieu n'a pas jugé à propos de vous donner; aussi bien quelle nécessité pour la vérité du système que Dieu s'est prescrit, que vous le puissiez comprendre? Concluons qu'en supposant que le système de l'unité de principe ne suffit pas pour l'explication des phénomènes, vous n'êtes pas en droit d'admettre comme vrai celui des manichéens. Il lui manque une condition essentielle, c'est de n'être pas fondé, comme vous en convenez, sur des idées claires et sûres, mais plutôt sur des idées absurdes. Si donc il rend raison des phénomènes, il ne faut pas lui en tenir compte; il ne peut devoir cet avantage qu'à ce qu'il a de défectueux dans ses principes. Vous ne frappez donc pas au but en étalant ici tous vos raisonnements en faveur du manichéisme. Sachez qu'une supposition n'est mauvaise quand elle ne peut rendre raison des phénomènes, que lorsque cette incapacité vient du fond de la supposition même; mais si son incapacité vient des bornes de notre esprit, et de ce que nous n'avons pas encore assez acquis de connaissances pour la faire servir, il est faux qu'elle soit mauvaise. Bayle a bâti son système touchant l'origine du mal sur les principes de la bonté, de la sainteté et de la toute-puissance de Dieu. Malebranche préfère ceux de l'ordre de sa sagesse. Leibnitz croit qu'il ne faut que sa raison, suffisante pour expliquer tout. Les théologiens emploient les principes de la liberté, de la providence générale et de la chute d'Adam. Les sociniens nient la prescience divine; les origénistes, l'éternité des peines; Spinosa n'admet qu'une aveugle et fatale nécessité; les philosophes païens ont eu recours à la métempsycose. Les principes dont Bayle, Malebranche, Leibnitz et les théologiens se servent sont autant de vérités. C'est l'avantage qu'ils ont sur ceux des sociniens, des origénistes, des spinosistes et des philosophes païens. Mais aucune de ces vérités n'est assez féconde pour nous donner la raison de tout. Bayle ne se trompe point lorsqu'il dit que Dieu est saint, bon, tout-puissant; il se trompe sur ce qu'en croyant ces données-là suffisantes, il veut faire un système. J'en dis autant des autres. Le petit nombre de vérités que notre raison peut découvrir, et celles qui nous sont révélées, font partie d'un système propre à résoudre tous les problèmes possibles; mais elles ne sont pas destinées à nous le faire connaître. Dieu n'a tiré qu'un pan du voile qui nous cache ce grand mystère de l'origine du mal. On peut juger par là si les objections de Bayle, quelle que soit la force et l'adresse avec laquelle il les a maniées, et avec quelque air de triomphe que ses gens les fassent valoir, étaient dignes de toute la terreur qu'elles ont répandue dans les esprits. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XX, p. 939 à 954, article *Manichéisme.*)

MANNE du désert. — « Quant à la figure de la manne, elle ressemble assez à celle que Moïse dépeint. On observe que la manne, qui se recueille aux environs du mont Sinaï, est d'une odeur très-forte, que lui communiquent sans doute les herbes sur lesquelles elle tombe. Plusieurs commentateurs, et entre autres M. de Saumaise, croient que la manne d'Arabie est la même dont les Hébreux se nourrissaient au désert, laquelle étant un aliment ordinaire, pris seul et dans une certaine quantité, n'avait pas, comme la manne d'Arabie une qualité médicale, qui purge et affaiblit; mais que l'estomac y étant accoutumé, elle pouvait nourrir et sustenter; et même Fuschius dit que les paysans du mont Liban mangent la manne qui vient dans leur pays, comme on mange ailleurs le miel; aussi plusieurs commentateurs sont dans l'idée que le miel sauvage, dont Jean Baptiste se nourrissait sur les bords du Jourdain, n'est autre chose que la manne de l'Orient.

« On ne peut que difficilement se faire une idée juste de la manne dont Dieu nourrissait son peuple au désert; voici ce que Moïse nous en rapporte : il dit (*Gen.*, xvi, 13, 14. 15) *qu'il y eut au matin une couche de rosée autour du camp ; que cette couche de rosée s'étant évaporée, il y avait quelque chose de menu et de rond, comme du grésil sur la terre ; ce que les enfants d'Israël ayant vu, ils se dirent l'un à l'autre : Qu'est-ce? Car ils ne savaient ce que c'était.* L'auteur sacré ajoute, au v. 31, du même chapitre : *Et la maison d'Israël nomma ce pain* manne; *et elle était comme de la semence de coriandre, blanche, et ayant le goût de beignets au miel.*

« Il y a sur l'origine du mot *manne* quatre opinions principales; elles ont chacune leurs partisans qui les soutiennent, avec ce détail de preuves et d'arguments étymologiques, lesquels, comme on le sait, emportent rarement avec eux une démonstration....

« Ce qu'il y a de moins équivoque, c'est que sur la manière dont l'auteur sacré rapporte la chose, on ne peut pas raisonnablement douter que la manne du désert n'ait été miraculeuse, et bien différente, par là même, de la manne ordinaire d'Orient : celle-ci ne paraît que dans certain temps de l'année; celle du désert tombait tous les jours, excepté le jour du sabbat; et cela pendant quarante années, car elle ne cessa de tomber dans le camp des Israélites que lorsqu'ils furent en possession de ce pays, découlant de lait et de miel, qui leur fournit en abondance des aliments d'une toute autre espèce. La manne ordinaire ne tombe qu'en fort petite quantité, et se forme insensiblement; celle du désert venait tout d'un coup, et dans une si grande abondance, qu'elle suffisait à toute cette prodigieuse et inconcevable multitude, qui était à la suite de Moïse.

« La manne ordinaire peut se conserver assez longtemps et sans préparation ; celle qui se recueillait dans le désert, loin de se conserver et de se durcir au soleil, se fondait bientôt; voulait-on la garder, elle se pourrissait, et il s'y engendrait des vers; la *manne* ordinaire ne saurait nourrir, celle du désert sustentait les Israélites.

« Concluons de ces réflexions et d'un grand nombre d'autres, qu'on pourrait y ajouter que la *manne* du désert était miraculeuse, surnaturelle et très-différente de la manne commune; c'est sur ce pied-là que Moïse veut que le peuple l'envisage, lorsqu'il lui dit (*Deut.*, viii, 23) : *Souviens-toi de tout le chemin par lequel l'éternel, ton Dieu, t'a fait marcher pendant ces quarante ans dans ce désert, afin de t'humilier et de t'éprouver, pour connaître ce qui est en ton cœur, si tu gardais ses commandements ou non : il t'a donc humilié et t'a fait avoir faim, mais il t'a repu de manne, laquelle tu n'avais point connue, ni tes pères aussi, afin de te faire connaître que l'homme ne vivra pas de pain seulement, mais que l'homme vivra de tout ce qui sort de la bouche de Dieu.*

« Le pain désigne tous les aliments que fournit la nature; et ce qui sort de la bouche de Dieu sera tout ce que Dieu, par sa puissance infinie, peut créer et produire pour nourrir et sustenter les humains d'une manière miraculeuse.

« Il me semble même que l'Eternel voulut faire connaître à son peuple que c'était bien de sa bouche que sortait la *manne*, puisque les Hébreux, comme le leur représentent leurs conducteurs, *virent la gloire de l'Eternel*, c'est-à-dire une lumière plus vive, plus éclatante que celle qui les conduisait ordinairement; et ce fut du milieu de ce symbole extraordinaire de sa présence que Dieu publia ses ordres au sujet de l'aliment miraculeux qu'il leur dispensait, et il le fit d'une manière bien propre à les faire observer. Il leur ordonna, 1° de recueillir la manne chaque matin pour la journée seulement; 2° d'en recueillir chacun une mesure égale, la dixième partie d'un épha, ce qui s'appelle un *homer*, c'est-à-dire cinq à six livres; 3° de ne jamais recueillir de la manne le dernier jour de la semaine, qui était le jour du repos, dont la loi de Sinaï leur donnait l'exacte observation.

« Ces trois ordres particuliers également justes, raisonnables et faciles, fournissent aux moralistes une ample matière de bien des réflexions édifiantes et de plusieurs maximes pratiques, le tout fortifié par d'amples déclamations contre l'ingrate indocilité des Hébreux.

« L'envoi de la manne au désert était un événement trop intéressant pour n'en pas perpétuer la mémoire dans la postérité de ceux en faveur desquels s'était opéré ce grand miracle ; aussi l'Eternel voulut en conserver un monument authentique. Voici ce que Moïse dit à Aaron sur ce sujet, par l'ordre de Dieu (*Exod.*, xvi, 33) : *Prends une cruche, et mets-y un plein homer de manne et la pose devant l'Eternel pour être gardée en vos âges.*

« Saint Paul nous apprend que cette cruche était d'or; et par ces mots, *être posée*

devant l'Eternel, (*Hebr.*, IX, 4), il explique *être mise dans l'arche*, ou, comme portent d'autres versions, *à côté de l'arche;* ce qui paraît plus conforme à quelques endroits de l'Ecriture, qui nous apprennent qu'il n'y avait rien dans l'arche que les tables de l'alliance (*Exod.*, XXV, 16; *I Reg*, VIII, 9; *II Chron.*, 10). Il faut d'ailleurs observer que, lorsque Moïse donna cet ordre à son frère, l'arche n'existait point, et qu'elle ne fut construite qu'assez longtemps après.

« Au reste, le célèbre M. Reland a fait de savantes et de curieuses recherches sur la figure de cette cruche ou vase, dans lequel était conservée la manne sacrée. Il tire un grand parti de sa littérature et de sa profonde connaissance des langues pour faire voir que ces vases avaient deux anses, que quelquefois ils s'appelaient ὄνοι; ainsi dans Athénée on lit ὄνοὺς γέμοντας οἴνου, c'est-à-dire, des *ânes remplis de vin*, d'où notre savant commentateur prend occasion de justifier les Hébreux de la fausse accusation de conserver dans le lieu saint la tête d'un âne en or et d'adorer cette idole. *Voyez* RELAND, *Dissertatio altera de inscript. quorumdam Samaritanorum*, etc) » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XX, p. 980 à 982, article *Manne du désert.*)

MAOSIM (*Crit. sacrée*). — « C'est le nom d'une divinité dont le prophète Daniel parle dans le XIe chapitre de ses révélations. *Toutefois il honorera en son siége Maosim; il honorera, dis-je, le Dieu que ses pères n'ont point connu, par des présents d'or, d'argent, de pierres précieuses et des choses désirables...* (*Dan.*, XI, 38).

« Mais l'événement fait le triomphe de nos oracles, il les a presque tous justifiés; et ceux qui ne le sont pas encore attisent la foi des fidèles en excitant leur curiosité...

« Le plus grand nombre des interprètes appliquent cet oracle de Daniel à Antiochus Epiphanes, ce grand ennemi des Juifs et de leur religion ; et de là l'on veut que par ce dieu Maosim, ou le dieu des forces, il faut entendre le vrai dieu, qu'Antiochus fut obligé de reconnaître et de confesser, comme nous le lisons au ch. IX du liv. II des *Machabées.*

« Plusieurs commentateurs appliquent ces paroles de Daniel à l'Antechrist; Nicolas de Lyra, Bellarmin et quelques autres, disent que c'est le nom propre de l'idole et du démon qu'adorera l'Antechrist; car quoiqu'il doive, suivant eux, faire profession de mépriser tous les dieux, cependant en secret il aura un démon sous la protection duquel il se mettra et auquel il rendra des honneurs divins. Théodoret croit que ce sera le nom que l'Antechrist se donnera à lui-même: il s'appellera *Maosim* ou *Makhuzim*, le dieu des forces...

« Le judicieux dom Calmet (tom. XV, *Comm. in Daniel*) semble donner, de cet oracle assez obscur par lui-même, une explication heureuse et propre à lever toutes les difficultés lorsque, l'appliquant à Antiochus Epiphanes, il voudrait traduire l'hébreu (*Dan.*, XI, 37) : *Il s'élèvera au-dessus de toutes choses*, etc., v. 38 : *et contre le Dieu Maosin*, etc. (le Dieu fort, le Dieu des forteresses, le Dieu des armées) ; *il honorera en sa place un dieu étranger et inconnu à ses pères.*

« Antiochus Epiphanes s'éleva contre le Seigneur, le Dieu très-fort, le Dieu d'Israël, et il fit mettre à sa place dans le temple de Jérusalem le faux dieu Jupiter Olympien, inconnu à ses pères, aux anciens rois de Syrie, qui avaient régné sur ce pays avant Alexandre le Grand.

« Au reste, ce qui fortifierait l'interprétation de dom Calmet, c'est que nos auteurs sacrés, et Daniel en particulier, se servent fort souvent du mot hébreu *mooz*, ou *le fort*, pour désigner l'Etre suprême, le Dieu d'Israël, le vrai Dieu; concluons que peut-être le savant Seldenus est celui qui a le mieux rencontré, en décidant qu'on ne saurait saisir le véritable sens de cet oracle, et qu'il y aurait de la témérité à vouloir l'expliquer.

« Sentiment qui d'ailleurs ne déroge point à la foi qu'on doit avoir pour les révélations de Daniel, puisque si cet oracle regarde l'Antechrist, l'événement le mettra dans tout son jour et justifiera pleinement le prophète. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XX, p. 1009 à 1011, article *Maosim.*)

MARAN-ATHA (*Critique sacrée*). — « Termes syriaques qui signifient *le Seigneur vient*, ou *le Seigneur est venu*, ainsi que l'interprètent saint Jérôme (*épîtr.* 137) et saint Ambroise (*in I Cor.*).

« C'était une menace ou une manière d'anathème, *maran-atha*, à tous ceux qui n'aiment point Jésus-Christ (*I Cor.*, XVI, 22). La plupart des commentateurs, comme saint Jérôme, saint Chrysostome, Théodoret, Gotius, Drumius, etc., enseignent que *maran-atha* est le plus grand de tous les anathèmes chez les Juifs, et qu'il est équivalent à *scham-atha* ou *schem atha*, *le nom vient*, c'est-à-dire *le Seigneur vient ;* comme si l'on disait : « Soyez dévoué aux derniers malheurs « et à toute la rigueur des jugements de « Dieu; que le Seigneur vienne bientôt pour « tirer vengeance de vos crimes. » Mais Selden (*De Synedr.*, lib. I, cap. 7), et Ligfoot, dans sa *dissertation* sur ce mot, soutiennent qu'on ne trouve pas *maran-atha* dans ce sens chez les rabbins. On peut cependant fort bien entendre ce terme dans saint Paul dans un sens absolu, que celui qui n'aime point Notre-Seigneur Jésus-Christ soit anathème, c'est-à-dire : « Le Seigneur a paru; le Messie est venu; » malheur à quiconque ne le reçoit point! car le but de l'Apôtre est de condamner l'incrédulité des Juifs. On peut voir sur cette matière les dissertations d'Elie Veihemajerus (*De Paulino anathematismo, ad I Cor.*, XVI, 22), et de Jean Reunerus, dans le recueil des dissertations intitulées *Thesaurus theologico-philosophicus*, part. II, pag. 578, 582 et seq. ; Calmet, *Dictionn. de la Bible*, tome II, pag. 615 et 616 » (*Ency-*

clopédie de Diderot et d'Alembert, XXI, p. 6 et 7, article *Maran-atha.*)

MARCIONITES (*Théol.*). — « Nom d'une des plus anciennes et des plus pernicieuses sectes qui aient été dans l'Eglise. Elle était répandue au temps de saint Epiphane dans l'Italie, dans l'Egypte, la Palestine, la Syrie, l'Arabie, la Perse, et dans plusieurs autres pays.

« Marcion, auteur de cette secte, était de la province du Pont; c'est pourquoi Eusèbe l'appelle *le loup du Pont*. Il était fils d'un très-saint évêque, et dès sa jeunesse il fit profession de la vie monastique; mais ayant débauché une vierge, il fut excommunié par son propre père, qui ne voulut jamais le rétablir dans la communion de l'Eglise, quoiqu'il se fût soumis à la pénitence. C'est pourquoi ayant abandonné son pays, il s'en alla à Rome, où il sema ses erreurs au commencement du pontificat de Pie Ier, vers la cinquième année d'Antonin le Pieux, la quarante-troisième de Jésus-Christ. Il admettait deux principes : un bon et un mauvais; il niait la vérité de la naissance, de l'incarnation et de la passion de Jésus-Christ, et prétendit que tout cela n'était qu'apparent. Il croyait deux Christ, l'un qui avait été envoyé par un Dieu inconnu pour le salut de tout le monde; l'autre que le créateur devait envoyer un jour pour rétablir les Juifs. Il niait la résurrection des corps, et il ne donnait le baptême qu'aux vierges, ou à ceux qui gardaient la continence; mais il soutenait qu'on pouvait être baptisé jusqu'à trois fois, et souffrait même que les femmes le conférassent comme ministres ordinaires de ce sacrement; mais il n'en altérait pas la forme, ainsi que l'ont remarqué saint Augustin et Tertullien; aussi l'Eglise ne le jugeait-elle pas invalide.

« Comme il suivait les sentiments de l'hérétique Cerdon, il rejetait la Loi et les Prophètes. Il prétendait que l'Evangile avait été corrompu par de faux apôtres, et qu'on se servait d'un exemplaire interpolé. Il ne reconnaissait pour véritable Evangile que celui de saint Luc, qu'il avait altéré en plusieurs endroits, aussi bien que les Epîtres de saint Paul, d'où il avait ôté ce qu'il avait voulu. Il avait retranché de son exemplaire de saint Luc les deux premiers chapitres.

« Les marcionites condamnaient le mariage, s'abstenaient de la chair des animaux et du vin, et n'usaient que de l'eau dans le sacrifice. Ils jeûnaient le samedi en haine du Créateur, et ils poussaient la haine de la chair jusqu'à s'exposer eux-mêmes à la mort, sous prétexte de martyre. Leur hérésie dura longtemps, malgré les peines décernées contre eux par Constantin en 326; et il paraît par Théodoret que, dans le ve siècle, cette secte était encore très-nombreuse. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXI, p. 44 et 45, article *Marcionites.*)

MARCITES (*Théol.*), nom de secte. — Les marcites étaient des hérétiques du IIe siècle qui se nommaient les *parfaits*, et faisaient profession de faire tout avec une entière liberté et sans aucune crainte.

« Ils avaient hérité cette doctrine de Simon le Magicien, qui ne fut pourtant pas leur chef; car ils furent nommés *marcites*, d'un hérésiarque appelé *Marcus* ou *Marc*, qui conférait le sacerdoce et attribuait l'administration des sacrements aux femmes. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXI, p. 45, article *Marcites.*)

MARCOSIENS (*Théolog.*) — « Nom de secte; anciens hérétiques du parti des gnostiques.

« Saint Irénée parle fort au long du chef de cette secte nommée *Marc*, qui était réputé pour un grand magicien. Le fragment de ce saint qui mérite d'être lu, se trouve en grec dans saint Epiphane. Il renferme plusieurs choses très-curieuses touchant les prières ou invocations des anciens gnostiques. On y voit des vestiges de l'ancienne cabale juive sur les lettres de l'alphabet et sur leurs propriétés, aussi bien que sur les mystères des nombres, ce que les Juifs et les gnostiques avaient emprunté de la philosophie de Pythagore et de Platon.

« Ce Marc était un grand imposteur, qui faisait illusion aux simples, principalement aux femmes; il savait l'art de la magie, qui était comme une espèce de métier dans l'Egypte, dont il était; et pour imposer plus aisément à ses sectateurs, il se servait de certains mots hébreux, ou plutôt chaldaïques, qui étaient fort en usage parmi les enchanteurs de ces temps-là. Le but de tous ces prestiges était la débauche et l'impureté; car Marc et ses disciples tendaient à séduire les femmes et à en abuser, comme il paraît par divers traits que rapporte M. Fleury, *Hist. ecclésiastique*, tom. I, liv. IV, pag. 139 et 140.

« Les marcosiens avaient un grand nombre de livres apocryphes qu'ils mettaient dans le même rang que les livres divins. Ils avaient tiré de ces livres plusieurs rêveries touchant l'enfance de Jésus-Christ, qu'ils débitaient comme de véritables histoires. Il est étonnant que ces sortes de fables aient été du goût de plusieurs chrétiens, et qu'elles se trouvent encore aujourd'hui dans des livres manuscrits qui sont à l'usage des moines grecs. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXI, p. 46, article *Marcosiens.*)

MARI. — « Parmi les chrétiens, un mari est celui qui est uni à une femme par un contrat civil et avec les cérémonies de l'Eglise.

« Le mari est considéré comme le chef de sa femme, c'est-à-dire comme le maître de la société conjugale.

« Cette puissance du mari sur sa femme est la plus ancienne de toutes, puisqu'elle a nécessairement précédé la puissance paternelle, celle des maîtres sur leurs serviteurs et celle des princes sur leurs sujets.

« Elle est fondée sur le droit divin; car on lit dans la Genèse, chap. III, que Dieu

dit à la femme qu'elle serait sous la puissance de son mari : *Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui.*

« On lit aussi dans Esther, ch. Ier, qu'Assuérus ayant ordonné à ses eunuques d'amener devant lui Vasthi, et celle-ci ayant refusé et méprisé le commandement du roi son mari, Assuérus, grandement courroucé du mépris qu'elle avait fait de son invitation et de son autorité, interrogea les sages, qui, suivant la coutume, étaient toujours auprès de lui, et par le conseil desquels il faisait toutes choses, parce qu'ils avaient la connaissance des lois et des coutumes des anciens; de ce nombre étaient sept princes qui gouvernaient les provinces des Perses et des Mèdes. Leur ayant demandé quel jugement on devait prononcer contre Vasthi, l'un d'eux répondit, en présence du roi et de toute la cour, que non-seulement Vasthi avait offensé le roi, mais aussi tous les princes et peuples qui étaient soumis à l'empire d'Assuérus; que la conduite de la reine serait un exemple dangereux pour toutes les autres femmes, lesquelles ne tiendraient compte d'obéir à leurs maris; que le roi devait rendre un édit qui serait déposé entre les lois du royaume, et qu'il ne serait pas permis de transgresser, portant que Vasthi serait répudiée, et la dignité de reine transférée à une autre qui en serait plus digne; que ce jugement serait publié par tout l'empire, afin que toutes les femmes des grands, comme des petits, portassent honneur à leurs maris. Ce conseil fut goûté du roi et de toute la cour, et Assuérus fit écrire des lettres en diverses sortes de langues et de caractères, dans toutes les provinces de son empire, afin que tous ses sujets pussent les lire et les entendre, portant que les maris étaient chacun princes et seigneurs dans leurs maisons. Vasthi fut répudiée, et Esther mise à sa place.

« Les constitutions apostoliques ont renouvelé le même principe. Saint Paul, dans sa première aux Corinthiens, chap. XI, dit que le mari est le chef de la femme : *caput est mulieris vir :* il ajoute que l'homme n'est pas venu de la femme, mais la femme de l'homme, et que celui-ci n'a pas été créé pour la femme, mais bien la femme pour l'homme; comme, en effet, il est dit dans la Genèse : *Faciamus ei adjutorium simile sibi.*

« Saint Pierre, dans son *Epître I*, chap. III, ordonne pareillement aux femmes d'être soumises à leurs maris : *Mulieres subditæ sint viris suis;* il leur rappelle à ce propos l'exemple des saintes femmes qui se conformaient à cette loi, entre autres celui de Sara, qui obéissait à Abraham et l'appelait son seigneur.

« Plusieurs canons s'expliquent à peu près de même, soit sur la dignité ou sur la puissance du mari.

« Au reste, quelque bien établie que soit la puissance maritale, elle ne doit point excéder les bornes du pouvoir légitime; car, si l'Ecriture sainte ordonne à la femme d'obéir à son mari, elle ordonne aussi au mari d'aimer sa femme et de l'honorer ; il doit la regarder comme sa compagne et non comme une esclave. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 68 à 70, article *Mari.*)

MARIAGE (Sacrement).

MONTAIGNE. — « Puisque le mariaige est sacrement de Jesus-Christ, il faut que l'homme reçoive en luy de la grace spirituelle et quelque spirituel secours. Signamment pour son besoin en cecy comme es autres sacrements, il y reçoit donc la puissance et la faculté d'user de sa femme à la procreation de lignée suivant l'institution divine. A ceux qui s'y soumettent dignement et d'une chrestienne et saincte intention, il se donne en ce sacrement d'estre unis d'un heureux accord et unanime consentement pour leur multiplication à la louange de Dieu ; il s'y donne aussi à ceux-là de la grace pour combattre la concupiscence charnelle, et pour retirer par ce moyen leur ame de la corruption et du desordre, afin que ce soit un lien singulier, profitable et inseparable, qui sont trois qualites necessaires a parfaire et sanctifier au mariage. Cette grace pourvoit a trois assauts de la chair, et engendre en nous triple commodité : premierement, elle nous defaict de ce vilain et dereglé appetit a la diversité et au changement, et nous tient arrestés et contens en la partie que nous avons seule choisie ; secondement, elle proportionne justement et mesure notre plaisir à la seule generation, rangeant à cette fin-la les dernieres bornes de notre concupiscence, et la gardant de nous emporter outre le fruict et la delectation vaine et voluptueuse ; tiercement, elle pourvoit à ce qu'il ne s'engendre en nous aucun dedain ou degoustement par la longue conversation et continuel usaige, nous unissant d'une affection insatiable et inseparable. La singularité de ce lien engendre en nous une foy très-certaine que nous gardons l'un à l'autre : son profict y engendre le bien de la procreation, pour lequel, quant à l'office de nature, le mariage a esté ordonné; son inseparabilité y engendre le fruict du sacrement; car, tel lien, c'est le sacrement de conjonction spirituelle. Ainsy, trois choses nous viennent du mariage : la foy ou loyauté, la lignée et le sacrement. » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, traduite par Montaigne et donnée par lui comme sa propre profession de foi, ch. 318.)

LEIBNITZ.— « Il ne nous reste plus qu'à parler du sacrement de mariage. Le Christ, le meilleur interprète de la loi divine, nous a enseigné que d'après l'institution divine, et la *destination* de Dieu, ainsi que des contractants, le mariage était l'union inséparable d'un seul homme et d'une seule femme. Cependant par une dispense divine, la polygamie a été permise dans l'Ancien Testament, c'est-à-dire qu'il était permis à un seul homme d'avoir à la fois plusieurs femmes; on pouvait aussi divorcer , et les époux avaient la faculté de se séparer et de contracter un nouveau mariage ; mais le Christ

nous a avertis que cette permission n'avait été donnée qu'à cause de la dureté du cœur des hommes, et qu'ainsi il était plus juste que la loi divine la supprimât. C'est donc avec raison que la polygamie a été défendue dans l'Eglise, et aujourd'hui parmi nous aucune raison de nécessité ne saurait l'excuser. Mais que penser des nations infidèles, si l'on pouvait en convertir quelques-unes au christianisme en tolérant la polygamie, qui y serait depuis longtemps en usage, supposé que le refus de cette tolérance fût le seul obstacle à un si grand bien? Il me semble plus sûr de laisser la décision de cette question au souverain pontife. Cependant s'il paraissait utile au Pape de permettre la polygamie aux peuples de la Chine, comme un moyen de les attirer à la foi du christianisme (on sait en effet que cette loi des chrétiens, contraire aux plus anciennes institutions de ce peuple, est regardée comme un des plus grands obstacles à l'établissement de la foi dans ce pays), j'ose assurer que dans ce cas le Souverain-Pontife ne ferait rien de contraire à la doctrine du Christ, puisqu'il convient qu'il s'occupe du salut des peuples au nom de Dieu, à présent que l'on attendrait inutilement une nouvelle révélation. Ainsi, appuyé sur l'exemple de Dieu et sur la connaissance du cœur humain, il ne ferait pas mal, ce me semble, de permettre pour un aussi grand bien une imperfection que Dieu a cru pouvoir supporter dans les saints mêmes; on sait d'ailleurs que le Christ, dans cette circonstance, n'a pas tant établi une loi nouvelle qu'interprété l'ancienne selon la raison.

« Il est donc préférable en tout ceci de suivre le jugement de l'Eglise et de reconnaître un pouvoir qui n'est pas moins évident à l'égard des empêchements de mariage, et si autrefois le Souverain-Pontife eût accordé à Henri VIII, roi d'Angleterre, la faculté de divorcer et le droit de contracter un nouveau mariage avec Anne, quand même il aurait été constant que le premier mariage avec Catherine était valide à cause de la dispense de son prédécesseur, et qu'il eût par ce moyen conservé la religion catholique dans ce royaume, ou si maintenant le Pape convertissait à la foi l'empire de la Chine en permettant la polygamie qui ne pourrait pas être abolie subitement dans une nation si populeuse, sans exciter les plus grands bouleversements, de même lorsqu'il accorde pour de graves raisons des dispenses dans les degrés régulièrement prohibés de Dieu et par l'Eglise, je ne crois pas que l'on puisse sans témérité ou lui contester le droit de dispenser, ou blâmer ses intentions. Car quoique les protestants révoquent en doute le pouvoir de l'Eglise relativement à l'interprétation de la loi divine et à la dispensation des sacrements, et soutiennent spécialement que les mariages dans tous les degrés prohibés par les chapitres dix-huitième et vingtième du *Lévitique* et par le chapitre vingt-septième du *Deutéronome*, ne peuvent être dispensés de droit divin, parce que Dieu déclare qu'il punira les nations à cause de ces unions incestueuses, cependant, comme Dieu lui-même a fait voir qu'on pouvait dispenser en certains degrés, par exemple, quand il ordonne à la même femme d'épouser successivement les deux frères, pour ne rien dire de Jacob auquel il permit d'épouser à la fois les deux sœurs, l'Eglise a pensé avec raison qu'elle pouvait à présent accorder des dispenses dans tous les degrés, excepté le premier, pour des motifs dont la gravité est déterminée par la conscience des pasteurs de l'Eglise et de ceux qui demandent dispense. L'Eglise peut encore établir de nouveaux empêchements qui rendent nul le contract de mariage, et la puissance séculière elle-même s'est attribué ce pouvoir dans quelques Etats. Ainsi par une loi publiée en France, les mariages des enfants, contractés malgré leurs parents, sont censés nuls de droit, parce que le consentement légitime des contractants est comme la matière du sacrement, et il semble qu'il appartient aux lois civiles de régler quand le consentement est légitime. Au reste on ne voit nulle part que le consentement des parents soit nécessaire de droit divin pour la validité du mariage, quoiqu'on ne puisse l'omettre sans un péché grave. » (*Système de théologie* de Leibnitz.)

Von Meyer. — « L'état de mariage, dit ce protestant, est l'union de deux êtres, en vertu de laquelle le genre humain se propage. Il y a là un double mystère, naturel et surnaturel; grâce à la dignité morale de l'homme, à sa supériorité sur l'animal, le mariage est un mystère bien au-dessus de l'accouplement des animaux. — Le mariage est ordonné et béni de Dieu; ce n'est pas seulement une institution terrestre et civile, mais, comme le christianisme, une alliance avec le ciel. Il crée, en remplissant réellement son but, des citoyens au royaume de Dieu. Par ce motif et d'autres encore tout aussi nobles, il est conclu avec raison dans l'Eglise et devant la commune, qui le bénissent au nom de Dieu. — Le mariage est donc dans toute la chrétienté un état saint, et par conséquent un véritable sacrement dans la signification première du mot. » (Von Meyer, *Vierte Sammlung*, 1823.)

— « J'ai frémi, dit un autre protestant philosophe, toutes les fois que j'ai entendu discuter philosophiquement l'article du mariage. Que de manières de voir, que de systèmes, que de passions en jeu! On nous dit que c'est à la législation civile d'y pourvoir; mais cette législation n'est-elle donc pas entre les mains des hommes dont les idées, les vues, les principes, changent ou se croisent? Voyez les accessoires du mariage qui sont laissés à la législation civile; étudiez chez les différentes nations et dans les différents siècles, les variations, les bizarreries, les abus qui s'y sont introduits, vous sentirez à quoi tiendrait le repos des familles et celui de la société, si les législateurs humains en étaient les maîtres absolus.

« Il est donc fort heureux que, sur ce

point essentiel, nous ayons une loi divine supérieure au pouvoir des hommes. Si elle est bonne, gardons-nous de la mettre en danger, en lui donnant une autre sanction que celle de la religion. Mais il est un nombre de raisonneurs qui prétendent qu'elle est détestable, soit ; il en est pour le moins un aussi grand nombre qui soutiennent qu'elle est très-sage et auxquels on ne fera pas changer d'avis. Voilà donc la confirmation de ce que j'avance, savoir que la société se diviserait sur ce point, selon la prépondérance des avis et des lieux. Cette prépondérance changerait par toutes les causes qui rendent variable la législation civile, et ce grand objet, qui exige l'uniformité et la constance pour le repos et le bonheur de la société, serait le sujet perpétuel des disputes les plus vives. La religon a donc rendu le plus grand service au genre humain en portant sur le *mariage* une loi sous laquelle la bizarrerie des hommes est forcée de plier; et ce n'est pas là le seul avantage que l'on retire d'un code fondamental de morale, auquel il ne leur est pas permis de toucher.» (*Lettres sur l'histoire de la terre et de l'homme*, tom. Ier, p. 48.)

Voltaire. — « Il est certain qu'en faisant du mariage un sacrement, on faisait de la fidélité des époux un devoir plus saint, et de l'adultère une faute plus odieuse. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kell, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XVII, page 290.)

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. — « Le mariage, considéré comme sacrement, peut être défini l'alliance ou l'union légitime par laquelle un homme et une femme s'engagent à vivre ensemble le reste de leurs jours comme mari et épouse, que Jésus-Christ a institué comme le signe de son union avec l'Eglise, et à laquelle il a attaché des grâces particulières pour l'avantage de cette société et pour l'éducation des enfants qui en proviennent.

« Le sentiment des catholiques à ce sujet est fondé sur un texte précis de l'apôtre saint Paul, dans son *Epître aux Ephésiens*, et sur plusieurs passages des Pères, qui établissent formellement que le mariage des chrétiens est le signe sensible de l'alliance de Jésus-Christ avec son Eglise, et qu'il confère une grâce particulière, et c'est ce que le concile de Trente a décidé comme de foi (sess. XXIV, can. 1). On croit que Jésus-Christ éleva le mariage à la dignité de sacrement, lorsqu'il honora de sa présence les noces de Cana. Tel est le sentiment de saint Cyrille, dans sa *Lettre à Nestorius*; de saint Epiphane (hæres. 67); de saint Maxime (homel. 1 *sur l'Epiphanie*); de saint Augustin (tract. 9 *sur saint Jean*). Les protestants ne comptent pas le mariage au nombre des sacrements.

« On convient que l'obligation de regarder le mariage en qualité de sacrement n'était pas un dogme de foi bien établi dans les XIIe et XIIIe siècles. Saint Thomas, saint Bonaventure et Scot n'ont osé définir qu'il fût de foi que le mariage fût un sacrement. Durand et d'autres scholastiques ont même avancé qu'il ne l'était pas ; mais l'Eglise, assemblée à Trente, a décidé la question.

« Au reste, quand on dit que le mariage est un sacrement proprement dit de la loi de grâce, on ne prétend pas pour cela que tous les mariages que les chrétiens contractent soient autant de sacrements. Cette prérogative n'est propre qu'à ceux qui sont célébrés suivant les lois et les cérémonies de l'Eglise. Selon quelques théologiens, il y a des mariages valides qui ne sont point sacrements, quoique Sanchez prétende le contraire. Un seul exemple fera voir qu'il s'est trompé. Deux personnes infidèles, mariées dans le sein du paganisme ou de l'hérésie, embrassent la religion chrétienne; le mariage qu'elles ont contracté subsiste, sans qu'on puisse dire qu'il est un sacrement. La raison est qu'il ne l'était pas dans le moment de sa célébration, et qu'on ne le réhabilite point lorsque les parties abjurent l'infidélité. Les sentiments sont plus partagés sur les mariages contractés par procureur; on convient généralement qu'ils sont valides ; mais ceux qui leur refusent le titre de sacrement, comme Melchior Cano (lib. VIII *De loc. theologic.*, chap. 5), remarquent qu'il n'est pas vraisemblable que Jésus-Christ ait promis de donner la grâce sanctifiante par une cérémonie à laquelle n'assiste pas celui qui devrait la recevoir, à laquelle il ne pense souvent pas dans le temps qu'on la fait. D'autres prétendent que ces mariages sont de vrais sacrements, puisqu'il s'y rencontre forme, matière, ministre de l'Eglise et institution de Jésus-Christ; que d'ailleurs l'Eglise en juge, et par conséquent qu'elle ne les regarde pas comme de simples contrats civils.

« Les théologiens ne conviennent pas non plus entre eux sur la matière, ni sur la forme du mariage considéré comme sacrement. 1° L'imposition des mains du prêtre, le contrat civil, le consentement intérieur des parties, la tradition mutuelle des corps, et les parties contractantes elles-mêmes, sont autant de choses que différents scholastiques assignent pour la matière du sacrement dont il s'agit. 2° Il n'y a pas tant de division sur ce qui constitue la forme du mariage : les uns disent qu'elle consiste dans les paroles par lesquelles les contractants se déclarent l'un à l'autre qu'ils se prennent mutuellement pour époux, et les autres enseignent qu'elle se réduit aux paroles et aux prières du prêtre.

« Sur ces diverses opinions, il est bon d'observer, 1° que ceux qui assignent pour la matière du sacrement de mariage les personnes mêmes qui s'épousent en face de l'Eglise, confondent le sujet du sacrement avec la matière du sacrement ; 2° que ceux qui prétendent que le consentement intérieur des parties, manifesté au dehors par des signes ou par des paroles, est la matière du sacrement de mariage, ne font pas attention qu'ils confondent la matière avec les dispositions qui doivent se trouver dans ceux qui se ma-

rient, ou, pour mieux dire, avec la cause efficiente du mariage; 3° que ceux qui soutiennent que la tradition mutuelle des corps est la matière du mariage, confondent l'effet de ce sacrement avec sa matière. 4° Dire que le sacrement de mariage peut se faire sans que le prêtre y contribue en rien, c'est confondre le contrat civil du mariage avec le mariage considéré comme sacrement.

« Le sentiment le plus suivi est que le sacrement de mariage a pour matière le contrat civil que les deux parties font ensemble, et pour forme les prières et la bénédiction sacerdotales. La raison en est que tous les Missels, Rituels, Eucologes, que le P. Martène a donnés au public, nous apprennent que les prêtres ont toujours béni les noces; cette bénédiction a toujours été regardée comme le sceau qui confirme les promesses respectives des parties. C'est ce qui a fait dire à Tertullien (lib. II, *Ad uxor.*) que les mariages des fidèles sont confirmés par l'autorité de l'Eglise. Saint Ambroise parle, dans une de ses lettres, de la bénédiction nuptiale donnée par le prêtre, et de l'imposition du voile sur l'époux et sur l'épouse; et le quatrième concile de Carthage veut que les nouveaux mariés gardent la continence la première nuit de leurs noces, par respect pour la bénédiction sacerdotale.

« De là il s'ensuit que les prêtres sont les ministres du sacrement de mariage, qu'ils n'en sont pas simplement les témoins nécessaires et principaux, et qu'on ne peut dire avec fondement que les personnes qui se marient s'administrent elles-mêmes le sacrement par le mutuel consentement qu'elles se donnent en présence du curé et des témoins. Tertullien dit que les mariages cachés, c'est-à-dire, qui ne sont pas faits en présence de l'Eglise, sont soupçonnés de fornication et de débauche (*Lib. de pudic.*, c. 6); par conséquent, dès les premiers temps de l'Eglise, il n'y avait de conjonctions légitimes d'hommes et de femmes qu'autant que les ministres de l'Eglise les avaient eux-mêmes bénies et consacrées. Dans tous les autres sacrements les ministres sont distingués de ceux qui les reçoivent. Sur quel fondement prétend-on que le mariage seul soit exempt de cette règle? Le concile de Trente a exigé la présence du propre curé des parties, et l'ordonnance de Blois en a adopté la disposition.

« La fin du mariage est la procréation légitime des enfants, qui deviendront membres de l'Eglise, et auxquels les pères et mères doivent donner une éducation chrétienne. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 70 à 72, article *Mariage*.)

MARIAGE DES HÉBREUX (*Hist. des Juifs*). — « Les mariages se firent d'abord, chez les Hébreux, avec beaucoup de simplicité, comme on peut le voir dans le livre de *Tobie :* 1° Tobie demande en mariage Sara, fille de Raguel, on la lui accorde; 2° le père prenant la main droite de sa fille la met dans la main droite de l'époux, ancienne coutume ou cérémonie dans les alliances; 3° le père écrit le contrat et le cachette; 4° un festin suit ces engagements; 5° la mère mène sa fille dans une chambre destinée aux époux; 6° la mère pleure et la fille aussi; la mère, parce qu'elle se sépare de sa fille, et la fille, parce qu'elle va être séparée de sa mère; 7° le père bénit les époux, c'est-à-dire fait des vœux pour eux : cela était fort simple; mais l'essentiel s'y trouve. Ces festins nuptiaux duraient sept jours, coutume ancienne. Dans la suite des temps les mariages des Juifs furent chargés de cérémonies. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 90, article *Mariage des Hébreux*, par le chevalier de Jaucourt.)

MARIE, *amertume de la mer* (*Hist. sacr.*). — « Marie, sœur de Moïse et d'Aaron, fille d'Amram et de Jocabed, naquit l'an du monde 2424, environ douze ou quinze ans avant son frère Moïse. Lorsque celui-ci, qui venait de naître, fut exposé sur le bord du Nil, Marie, qui s'y trouva, s'offrit à la fille de Pharaon pour aller chercher une nourrice à cet enfant. La princesse ayant agréé ses offres, Marie courut chercher sa mère, à qui l'on donna ce jeune Moïse à nourrir. On croit que Marie épousa Hur, de la tribu de Juda, mais on ne voit pas qu'elle en ait eu des enfants. Après le passage de la mer Rouge et la destruction entière de l'armée de Pharaon, Marie se mit à la tête des femmes de sa nation, et entonna avec elles le fameux cantique *Cantemus Domino*, pendant que Moïse le chantait à la tête du chœur des hommes. Lorsque Séphora, femme de ce dernier, fut arrivée dans le camp, Marie eut quelques démêlés avec elle, intéressa dans son parti Aaron, et l'un et l'autre murmurèrent contre Moïse. Dieu en fut irrité, et il frappa Marie d'une lèpre fâcheuse dont il la guérit à la prière de Moïse, après l'avoir cependant condamnée à demeurer sept jours hors du camp. Elle mourut l'an 2552, au campement de Cadès, dans le désert de Sin, où elle fut enterrée; et Eusèbe dit que de son temps on voyait encore son tombeau à Cadès (*Exod.*, XV; *Num.*, XX, 26). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 100, article *Marie*.)

MARIE (LA SAINTE VIERGE). — *Voyez* MÈRE DE DIEU, VIERGE, etc.

Le Koran de Mahomet contient de nombreux éloges de la Mère de Dieu et reconnaît la vérité de tout ce que l'Evangile raconte à son sujet. Contentons-nous de citer le passage suivant qui résume ces aveux.

« CHAPITRE 66. — *La défense*, composée de douze versets, donnée à Médine. — « Dieu propose à l'admiration des croyants Marie, qui conserva sa virginité; Gabriel lui transmit le souffle divin. Elle crut à la parole du Seigneur et aux Ecritures. »

LUTHER. — « Par cela seul que Marie est devenue mère de Dieu, elle a été comblée de dons si admirables qu'ils passent toute intelligence. Ce qui fait sa gloire et son bonheur, c'est qu'une personne unique du genre humain l'emporte sur toutes les autres, qu'elle n'ait pas de pareille, et qu'elle ait eu

pour fils celui qui l'était déjà du Père céleste. » (*Sur la nat. de Marie.*)

Œcolampade. — « Je ne voudrais pas qu'on diminuât la moindre chose au culte de Marie. Jamais, Dieu m'en garde, on n'entendra de moi que j'aie de l'éloignement contre elle, moi qui regarde comme signe certain de réprobation de ne pas lui porter l'affection qui lui est due. Et comment n'aimerais je pas celle que Dieu a aimée, qui a donné au monde son Sauveur, celle que les anges et les archanges vénèrent, qui est devenue l'avocate du genre humain, et qui est appelée reine des miséricordes ! O clémence divine! ô bonté immense de Dieu qui a donné une mère si sainte à son Fils, et à nous une protectrice si puissante en toutes choses ! » (*Discours sur les saints.*)

Fessler. — « Nous devrions rétablir les fêtes de Marie. Je n'ai jamais compris comment les réformateurs ont pu méconnaître dans la sainte Vierge l'idéal de l'amour céleste. » (Fessler, *Theresia*, t. II, p. 110.)

MARONITES (*Hist. ecclés.*). — « Nom qu'on donne à une société de chrétiens du rite syrien, qui sont soumis au Pape et dont la principale demeure est au mont Liban. Leur langue vulgaire est l'arabe.

« On ne convient pas de leur origine : les uns prétendent que c'était un nom de sectes qui embrassèrent le parti des monothélites, et d'autres assurent qu'ils n'ont jamais été dans le schisme. Un savant maronite, Faust Nairon, professeur en arabe à Rome, a fait l'apologie de sa nation et de l'abbé Maron, dont les maronites tirent leur nom. Il prétend que les disciples de ce Maron, qui vivait vers l'an 400, se répandirent dans toute la Syrie, où ils bâtirent plusieurs monastères. Quoi qu'il en soit, les maronites ont un patriarche qui réside au monastère de Cannubin au mont Liban, à dix lieues de Tripoli. Il prend la qualité de patriarche d'Antioche. Son élection se fait par le clergé et par le peuple, selon l'ancienne discipline de l'Eglise. Il a sous lui quelques évêques qui résident à Damas, à Alep, à Tripoli et dans quelques autres lieux où se trouvent des maronites.

« Les ecclésiastiques qui ne sont pas évêques peuvent tous se marier avant l'ordination. Leurs moines sont pauvres, retirés dans le coin des montagnes, travaillant de leurs mains, cultivant la terre, et ne mangeant jamais de chair; mais ils ne font point de vœux.

« Les prêtres ne disent pas la messe en particulier; ils la disent tous ensemble, étant tous autour de l'autel, et ils assistent le célébrant qui leur donne la communion. Les laïques n'observent que le carême, et ne commencent à manger dans ces jours-là que deux ou trois heures avant le coucher du soleil. Ils ont plusieurs autres coutumes sur lesquelles on peut consulter avec précaution la relation du Père Dandini, jésuite, écrite en italien, traduite par M. Simon, avec des remarques critiques. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXI, p. 134; article *Maronites*, par le chevalier de Jaucourt.)

MARTYR. — Nous croyons inutile de rapporter ici les innombrables témoignages juifs et païens, relatifs aux martyrs; car, grâce à Dieu, personne ne conteste aujourd'hui la vérité de ces faits historiques. Nous nous contenterons de rappeler sommairement quelques passages des auteurs païens sur le grand nombre des martyrs, la cause et la nature de leurs supplices et leur inébranlable courage au milieu des plus horribles tourments.

« Néron, dit Tacite, passa pour être le véritable auteur de l'incendie de Rome; afin d'étouffer ce bruit, il substitua des coupables, et il punit par des supplices très-recherchés ceux que le peuple nommait *Chrétiens*, gens détestés pour leurs crimes. L'auteur de ce nom est *Christ*, qui, sous le règne de Tibère, avait été livré au supplice par Ponce Pilate. Cette superstition, déjà réprimée auparavant, pullulait de nouveau, non seulement dans la Judée où elle avait pris naissance, mais à Rome, où tous les crimes et toutes les infamies de l'univers se rassemblent et sont accueillies. L'on punit d'abord ceux qui s'avouaient chrétiens, ensuite une *multitude infinie* que l'on découvrit par la confession des premiers, mais qui furent moins convaincus d'avoir mis le feu à Rome que d'être haïs du genre humain. » (Tacite, *Annal.*, l. xv, c. 44.)

— La chronique des samaritains porte qu'Adrien, successeur de Trajan, fit mourir en Egypte un grand nombre de chrétiens. Celse qui écrivait sous Marc-Aurèle, nous apprend que la persécution durait encore sous ce règne. (Orig., *contre Celse*, l. viii, c. 39, 43, 48, etc.) Un chronologiste juif le confirme et parle même du règne de Commode.

— Dèce et Dioclétien tirent un si grand massacre de Chrétiens que dans des inscriptions et sur des médailles ils se vantèrent d'avoir exterminé le christianisme, ***nomine christianorum deleto, superstitione Christi deleta.***

— Tacite, dans le passage que nous avons déjà cité, dit que sous Néron les Chrétiens furent tourmentés par des supplices très-recherchés, ***exquisitissimis pœnis;*** il en fait le tableau : « On se fit, dit-il, un jeu de leur mort : les uns, couverts de peaux de bêtes, furent dévorés par les chiens; les autres, attachés à des pieux, furent brûlés pour servir de flambeaux pendant la nuit. Néron prêta ses jardins pour ce spectacle; il y parut lui-même en habit de cocher, et monté sur un char, comme aux jeux du cirque. » Juvénal y fait allusion. (Sat. 1, v. 55.) Sénèque enchérit encore : il parle du fer, du feu, des chaînes, des bêtes féroces, d'hommes éventrés, de prisons, de croix, de chevalets, de corps percés de pieux, de membres disloqués, de tuniques imbibées de poix, et ***de tout ce que la barbarie humaine a pu inventer.*** (Epist. 14.)

— Pline ne nous apprend point par quels supplices il faisait périr les Chrétiens qui refusaient d'apostasier; mais il dit qu'il a

envoyé à la mort tous ceux qui ont persévéré dans le refus d'adorer les dieux, et qu'il a fait tourmenter deux femmes que l'on disait être des diaconesses, pour savoir ce qui se passait dans les assemblées des Chrétiens. (L. x, épist. 97.)

— « Le feu était le supplice des Chrétiens qui n'étaient pas constitués en dignité. Galère avait même ordonné qu'après leur avoir fait souffrir divers tourments, on ne les brûlerait que lentement. » (Dans Lucius Cecilius, *De la mort et des persécutions*, n. 21.)

— Celse reproche aux Chrétiens que quand ils sont pris, ils sont condamnés au supplice, mis en croix, et qu'avant de les faire mourir, on leur fait souffrir *tous les genres de tourments*. (Orig., *contre Celse*, l. viii, n. 39, 43, 48, etc.)

— Libanius dit que quand Julien parvint à l'empire « ceux qui suivaient la religion chrétienne craignaient beaucoup; ils s'attendaient qu'on leur arracherait les yeux, qu'on leur couperait la tête, que l'on verrait couler des fleuves de sang; ils croyaient que ce nouveau maître inventerait de nouveaux tourments, plus cruels que d'être mutilé, broyé, noyé, enterré tout vif; *les empereurs précédents avaient employé contre eux ces sortes de supplices*..... Julien, convaincu, dit-il, que le christianisme prenait des accroissements par le carnage de ses sectateurs, ne voulut pas employer contre eux des châtiments qu'il ne pouvait approuver. » (*Parentali in Julian*., n. 58.)

— Le même fait est confirmé par la teneur des édits portés contre les Chrétiens et où on laissait le genre de supplice à la discrétion des gouverneurs de province et des magistrats.

— Quant au prétexte de ces supplices, Tacite n'articule contre les Chrétiens aucun crime que le reproche d'une pernicieuse superstition, *exitiabilis superstitio*. Suétone, dans la *Vie de Néron*, dit de même que l'on punit par les supplices les Chrétiens, secte d'une superstition perverse et malfaisante, *superstitionis pravæ atque maleficæ*. Domitien condamna plusieurs personnes considérables à l'exil, non pour aucun crime, mais pour s'être faits chrétiens. (Xiphilin, *Vie de Domitien*.)

— Dans sa lettre à Trajan, Pline avoue qu'il ne sait pas ce que l'on punit dans les Chrétiens, si c'est le nom seul, ou les crimes attachés à ce nom; qu'il a cependant envoyé au supplice ceux qui ont persévéré à se dire Chrétiens, persuadé que, quelle que fût leur conduite, leur obstination devait être punie. Il ajoute qu'après en avoir interrogé plusieurs qui avaient renoncé à cette religion, il n'avait pu en tirer d'autres aveux, sinon qu'ils s'assemblaient, à certain jour, avant l'aurore pour honorer Jésus-Christ comme un Dieu; qu'ils s'engageaient par serment, non à commettre quelque crime, mais à les éviter tous; qu'ensuite ils prenaient ensemble une nourriture commune et innocente. Pline dit enfin qu'après avoir fait tourmenter deux diaconesses pour tirer d'elles la vérité, il n'a pu découvrir autre chose qu'une superstition perverse et excessive, *superstitionem pravam immodicam*. Trajan approuve cette conduite et décide qu'il ne faut pas rechercher les Chrétiens, mais que s'ils sont accusés et convaincus, il faut les punir. Ainsi les Chrétiens, justifiés même par des apostats, ne laissèrent pas d'être mis à mort.

— Dans les édits que Dioclétien et Maximien portèrent contre eux, et dont les historiens ecclésiastiques ont conservé la teneur, ils n'accusèrent les Chrétiens que « d'avoir renoncé au culte des dieux ; lorsque Maximien Galère et Maximien Hercule donnèrent d'autres édits pour faire cesser la persécution, ils ne firent mention d'aucun délit pour lequel les Chrétiens eussent besoin de grâce. » (Eusèbe, *Hist.*, l. ix, c. 7 et 9; Lactance, *De mort. persec*, n. 34.)

— Julien, dans son ouvrage contre le christianisme, ne reproche aux Chrétiens ni sédition, ni révolte, ni aucune infraction de l'ordre public; au contraire, dans une de ses lettres, il avoue que cette religion s'est établie par la pratique, du moins apparente, de toutes les vertus. (Lettre 49, à Arsace.)

— Cécilius dit « que les Chrétiens méprisaient les tourments et la mort. Il dit qu'ils étaient exposés aux supplices, aux croix et aux feux. » (Dans Minutius-Félix, p. 21 et 30.) — Cet auteur a vécu sous les règnes de Sévère et de Caracalla.

— Au commencement du IIe siècle, Epictète, fameux stoïcien, faisait des leçons de cette philosophie à Nicopolis. Arrien, son disciple, qui les écrivit, nous les a conservées. Dans le ch. 7 du liv. IV de cet ouvrage, Epictète, parlant de cette fermeté d'âme qui fait que l'on ne craint ni la mort, ni aucun objet de terreur, se plaint de ce que la philosophie n'a encore donné cette disposition à personne, en sorte que sans aucune crainte il apprenne que Dieu est le créateur du monde et de tout ce qu'il renferme, tandis qu'on voit que la manie et la coutume donnent aux Galiléens cette constance inébranlable pour soutenir cette vérité. Voici les propres paroles de ce philosophe :

« Par manie et par coutume on peut être affecté de telle sorte qu'on ne craigne point la mort ni aucun objet de terreur, comme les Galiléens; mais aucun ne peut acquérir avec le secours de la philosophie cette fermeté, en sorte qu'il enseigne sans crainte que Dieu a fait tout ce qui est dans le monde et le monde même, et que tout ce que le monde renferme est à l'usage de tous. » (Dans Bullet.)

— « Galien, voulant marquer l'opiniâtre attachement de quelques médecins à leurs sentiments, dit qu'on verrait plutôt les Chrétiens renoncer à leur religion que ces hommes-là changer d'opinions. » (Liv. III, *De la différence des pouls*.)

— Dioclétien, pressé de persécuter les Chrétiens, s'en défendait, disant qu'il était dangereux de troubler l'univers, de répandre le

sang d'un grand nombre de personnes; que les chrétiens avaient coutume de mourir avec joie; qu'il suffisait d'empêcher les officiers du palais et les soldats de professer cette religion. (Luc. Cecil., *De mort. persec*, p. 21.)

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. — Martyr. — « Celui qui souffre des peines, des supplices et même la mort pour la défense de la vérité de l'Evangile.

« Le mot martyr est grec, *μάρτυρ*, et signifie proprement *témoin*. On le donne par excellence à tous ceux qui souffrent la mort pour la vérité de l'Evangile.

« Autrefois ceux qui étaient exilés pour la foi, et qui mouraient dans les guerres de religion, étaient tenus pour *martyrs*. Du temps de saint Augustin et de saint Epiphane, on donnait le titre de martyrs aux confesseurs qui ont souffert quelques tourments pour Jésus-Christ, encore qu'on ne leur eût pas ôté la vie.

« C'est la pensée de Tertullien dans son *Apologétique*, cap. 50 : *Plures efficimur, quoties metimur a vobis; semen et sanguis Christianorum.*

« On compte 19,700 martyrs qui souffrirent le martyre à Lyon avec saint Irénée, sous l'empire de Sévère; 6,666 soldats de la légion thébéenne que la persécution fit périr dans les Gaules. Le P. Papebrock compte 16,000 martyrs abyssins, et 150,000 autres sous le seul Dioclétien.

« Dodwel avait fait une dissertation exprès pour montrer que le nombre des martyrs qui ont souffert sous les empereurs romains est très-médiocre. Il prétendait que ce qu'on en trouve dans les Pères se réduisait à peu de chose, et que si l'on excepte Néron et Domitien, les autres empereurs avaient fait peu de martyrs. Le P. Ruinart a montré au contraire que l'on n'a point enflé le catalogue des martyrs. Le carnage fut grand et la persécution sanglante sous les premiers empereurs, en particulier sous Dioclétien.

« Le P. Papebrock, dans ses *Acta sanctorum*, en compte un nombre presque infini. Il n'y a presque point de religion qui n'ait eu ses martyrs, si l'on prend le titre de martyrs dans un sens général pour ceux qui meurent pour la défense de leur religion, soit vraie, soit fausse. Mais les théologiens catholiques soutiennent, après les Pères, que ce nom ne convient qu'à ceux qui perdent la vie pour la vérité de l'Evangile dans l'unité de l'Eglise catholique; ainsi ils le refusent à ceux qui meurent pour le nom de Jésus-Christ, mais dans le schisme ou dans l'hérésie. Leur maxime capitale sur cette matière est que ce n'est point le supplice qu'on souffre, mais la cause pour laquelle on souffre qui constitue les martyrs : *Martyrum non facit pœna, sed causa.* Ce que saint Augustin explique très-bien dans ce passage, en parlant des donatistes qui vantaient la constance de leurs prétendus martyrs : *Jactant fallaciter innocentiam suam, et quam non possunt a Domino accipere, ab hominibus quærunt martyrum gloriam. Veri autem martyres illi sunt de quibus Dominus ait : Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam; non ergo qui propter iniquitatem et propter christianæ unitatis impiam divisionem, sed qui propter justitiam persecutionem patiuntur, hi martyres veri sunt... Ideo in psalm.* XIII, *vox illa intelligenda est verorum* martyrum volentium se discerni a martyribus *falsis : Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta ; non dicit, discerne pœnam meam, sed discerne causam meam; potest enim esse impiorum similis pœna, sed dissimilis est* martyrum *causa.* (*Saint August.*, epist. 50, *veter. edit.*). Ce qui a fait dire à saint Cyprien dans son livre *De l'unité de l'Eglise*, qu'un schismatique peut bien être massacré pour la défense de certaines vérités, mais non pas couronné : *Talis occidi potest, coronari non potest.* Ou il faut admettre ces principes, ou confondre le fanatisme avec la religion.

« On conservait anciennement avec soin les Actes des souffrances et de la mort des martyrs qui avaient versé leur sang pour la défense de la religion chrétienne. Cependant, malgré toute la diligence qu'on y apportait, il nous est resté peu de ces Actes. Eusèbe composa un Martyrologe pour réparer ces pertes; mais il n'a point passé jusqu'à nous, et ceux que l'on a rétablis depuis sont très-suspects.

« L'ère des martyrs est une ère que l'Egypte et l'Abyssinie ont suivie et suivent encore, et que les mahométans mêmes ont souvent marquée depuis qu'ils sont maîtres de l'Egypte. On la prend du commencement de la persécution de Dioclétien, qui fut l'an de Jésus-Christ 302 ou 303. L'ère des martyrs s'appelle aussi l'ère de Dioclétien. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXI, p. 190, article *Martyr*.)

Voltaire. — « De toutes les paroles de Jésus-Christ, rien ne fait plus d'impression que ce qu'il répondit aux soldats qui eurent la brutalité de le frapper, avant qu'on le conduisît au supplice : Si j'ai mal dit, ren- « dez-moi témoignage du mal; et si j'ai bien « dit, pourquoi me frappez-vous ? » Voilà ce qu'ont dû dire les disciples de Jésus-Christ aux païens leurs persécuteurs. Si nous avons une opinion différente de la vôtre, si nous voyons la miséricorde de Dieu dans les mystères d'un Dieu fait homme; si nous n'avons adoré que Dieu seul quand vous lui avez donné des associés, et quels associés ! enfin, si nous avons mal dit en n'étant pas de votre avis, rendez témoignage du mal; et si nous avons bien dit, pourquoi nous accablez-vous d'injures et d'opprobre? Pourquoi nous poursuivez-vous, nous jetez-vous dans les fers, nous livrez-vous aux tortures, aux flammes, nous insultez-vous encore après notre mort? Hélas! si nous avions mal dit, vous ne deviez que nous plaindre et nous instruire. En quoi notre opinion peut-elle vous nuire? Vous ne nous craignez pas, et vous nous persécutez; vous nous méprisez, et vous nous faites périr.

Que répondront ces païens à ces modestes et puissants reproches? Ce que répond le loup à l'agneau : Tu as troublé l'eau que je bois. C'est ainsi que les empereurs ont traité les disciples de l'Evangile, le fer à la main, et en faisant couler le sang. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLI, p. 162.)

MARTYRE, *martyrium* (*Théol.*). — « Témoignage rendu à Jésus-Christ et à sa religion, et scellé par la mort de celui qui le rend ; ou, si l'on veut, la mort endurée par un chrétien dans l'unité de l'Eglise pour avoir confessé la foi de Jésus-Christ; car on distinguait les martyrs des confesseurs. On donnait ce dernier nom aux chrétiens qui, ayant été tourmentés pour la foi, avaient cependant survécu à la persécution, et on appelait proprement martyrs, ceux qui avaient donné leur vie pour l'Evangile.

« Voici quelles étaient les principales et les plus ordinaires circonstances du martyre, selon M. Fleury.

« La persécution commençait d'ordinaire par quelque édit qui défendait les assemblées des chrétiens, et condamnait à de certaines peines tous ceux qui ne voudraient pas sacrifier aux idoles. Il était permis de fuir la persécution, de s'en racheter même par argent. Mais les règles de l'Eglise défendaient de s'exposer soi-même au *martyre*, ni de rien faire qui pût irriter les païens et attirer la persécution; comme de briser leurs idoles, mettre le feu aux temples, dire des injures à leurs dieux, ou attaquer publiquement leurs superstitions. Ce n'est pas qu'il n'y ait des exemples de saints martyrs qui ont fait des choses semblables, et de plusieurs entr'autres qui se sont dénoncés eux-mêmes. Mais on doit attribuer ces exemples singuliers à des mouvements extraordinaires de la grâce. La maxime générale était de ne point tenter Dieu, et d'attendre en patience que l'on fût découvert et interrogé juridiquement pour rendre compte de sa foi.

« Quand les chrétiens étaient pris, on les menait devant le magistrat, qui les interrogeait juridiquement, assis sur son tribunal. S'ils niaient qu'ils fussent chrétiens, on les renvoyait d'ordinaire sur leur parole, parce que l'on savait bien que ceux qui l'étaient véritablement ne le niaient jamais, ou dès lors cessaient de l'être ; quelquefois, pour s'en assurer, on leur faisait faire quelque acte d'idolâtrie. S'ils confessaient qu'ils fussent chrétiens, on s'efforçait de vaincre leur constance, premièrement par la persuasion et par les promesses, puis par les menaces, et enfin par les tourments.

« Les supplices ordinaires étaient : étendre sur un chevalet par des cordes attachées aux pieds et aux mains, et tirées des deux bouts avec des poulies; ou pendre par les mains, avec des poids attachés aux pieds; battre de verges, ou de gros bâtons, ou de fouets garnis de pointes, nommées *scorpions*, ou de lanières de cuir cru, ou garnies de balles de plomb. On en a vu un grand nombre mourir sous les coups. D'autres étant étendus, on leur brûlait les côtés, et on les déchirait avec des ongles ou des peignes de fer; en sorte que souvent on découvrait les côtes jusqu'aux entrailles, et le feu entrant dans le corps, étouffait les patients. Pour rendre ces plaies plus sensibles, on les frottait quelquefois de sel et de vinaigre, et on les rouvrait lorsqu'elles commençaient à se fermer.

« Pendant ces tourments, on interrogeait toujours. Tout ce qui se disait ou par le juge ou par les patients était écrit mot pour mot par des greffiers, et il en demeurait des procès-verbaux bien plus exacts que tous ceux que font aujourd'hui les officiers de justice ; car comme les anciens avaient l'art d'écrire par notes abrégées, ils écrivaient aussi vite que l'on parlait, et rédigeaient précisément les mêmes paroles qui avaient été dites, faisant parler directement les personnages; au lieu que dans nos procès-verbaux tous les discours sont en tierce personne, et rédigés suivant le style du greffier. Ce sont ces procès-verbaux recueillis par les chrétiens qui forment les actes que nous avons des martyrs.

« Dans ces interrogations, on pressait souvent les chrétiens de dénoncer leurs complices, c'est-à-dire les autres chrétiens, surtout les évêques, les prêtres, les diacres, et de livrer les saintes Ecritures. Ce fut particulièrement dans la persécution de Dioclétien que les païens s'attachèrent à faire périr les livres des chrétiens, persuadés que c'était le moyen le plus sûr d'abolir leur religion. Ils les recherchèrent avec soin, et en brûlèrent autant qu'ils en purent saisir. Mais sur toutes ces questions, les chrétiens gardaient un secret aussi profond que sur les mystères. Ils ne nommaient jamais personne, et ils disaient que Dieu les avait instruits, et qu'ils portaient les saintes Ecritures gravées dans leur cœur. On nommait *traditeurs* ou *traîtres*, ceux qui étaient assez lâches pour livrer les saintes Ecritures, ou pour découvrir leurs frères ou leurs pasteurs.

« Après l'interrogatoire, ceux qui persistaient dans la confession du christianisme étaient envoyés au supplice; mais plus souvent on les remettait en prison pour les éprouver plus longtemps et les tourmenter à plusieurs fois, si toutefois les prisons n'étaient pas encore une espèce de tourments; car on y renfermait les martyrs dans les cachots les plus noirs et les plus infects; on leur mettait les fers aux pieds et aux mains ; on leur mettait au cou de grandes pièces de bois, et des entraves aux jambes pour les tenir élevées ou écartées, le patient étant posé sur le dos; quelquefois on semait le cachot de têts de pots de terre ou de verre cassé, et on les y étendait tout nus et tout déchirés de coups; quelquefois on laissait corrompre leurs plaies, et on les laissait mourir de faim et de soif; quelquefois on les nourrissait et on les pansait avec soin, mais c'était afin de les tourmenter de nouveau. On défendait d'ordinaire de les laisser parler à personne parce qu'on savait qu'en

cet état ils convertissaient beaucoup d'infidèles, souvent jusqu'aux geôliers et aux soldats qui les gardaient. Quelquefois on donnait ordre de faire entrer ceux que l'on croyait capables d'ébranler leur constance, un père, une mère, une femme, des enfants, dont les larmes et les discours tendres étaient une espèce de tentation, et souvent plus dangereux que les tourments. Mais ordinairement, les diacres et les fidèles visitaient les martyrs pour les soulager et les consoler.

« Les exécutions se faisaient ordinairement hors des villes; et la plupart des martyrs, après avoir surmonté les tourments, ou par miracle, ou par leurs forces naturelles, ont fini par avoir la tête coupée. Quoique on trouve dans l'Histoire ecclésiastique divers genres de mort par lesquels les païens en ont fait périr plusieurs, comme de les exposer aux bêtes dans l'amphithéâtre, de les lapider, de les brûler vifs, de les précipiter du haut des montagnes, de les noyer avec une pierre au cou, de les faire traîner par des chevaux ou des taureaux indomptés, de les écorcher vifs, etc.; les fidèles ne craignaient point de s'approcher d'eux dans les tourments, de les accompagner jusqu'au supplice, de recueillir leur sang dans des linceuls ou avec des éponges, de conserver leur corps ou leurs cendres, n'épargnant rien pour les racheter des mains des bourreaux, au risque de souffrir eux-mêmes le *martyre*. Quant aux martyrs, et dans les tourments, et au moment même de la mort, s'ils ouvraient la bouche, ce n'était que pour louer Dieu, implorer son secours, édifier leurs frères. Voilà les hommes que les incrédules ne rougissent pas de nous donner pour des entêtés, des fanatiques et même des séditieux justement punis, des hommes qui ne savaient que souffrir, mourir, et bénir leurs persécuteurs. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXI, p. 191 et 192, article *Martyre*.)

MARTYROLOGE (*Théolog.*). — « Liste ou catalogue des martyrs : ce mot vient de μάρτυρ témoin, et de λέγω, *dico*, discours. D'autres disent de λέγω, *colligo*, je ramasse.

« Le martyrologe, à proprement parler, ne contient que le nom, le lieu et le jour du martyre de chaque saint. Toutes les sectes ont aussi des livres de l'histoire de leurs martyrs, qu'ils ont aussi appelés martyrologes. Cette coutume de dresser des martyrologes est empruntée des païens, qui inscrivaient le nom de leurs héros dans leurs fastes pour conserver à la postérité l'exemple de leurs belles actions. Baronius donne au Pape Clément la gloire d'avoir introduit l'usage de recueillir les actes des martyrs.

« Le *Martyrologe* d'Eusèbe de Césarée a été l'un des plus célèbres de l'ancienne Eglise. Il fut traduit en latin par saint Jérôme; mais les savants conviennent qu'il ne se trouve point.

« Celui qu'on attribue à Bède dans le VIIIe siècle est assez suspect en quelques endroits. On y remarque le nom de quelques saints qui ont vécu après lui. Le IXe siècle fut très-fécond en martyrologes. On y vit paraître celui de Florus, sous-diacre de l'Eglise de Lyon, qui ne fit pourtant que remplir les vides du *Martyrologe* de Bède; celui de Wandelbertus, moine du diocèse de Trèves; celui d'Usuard, moine français, qui le composa par l'ordre de Charles le Chauve, c'est le martyrologe dont l'Eglise romaine se sert ordinairement; celui de Rabanus Maurus, qui est un supplément à celui de Bède et de Florus, composé vers l'an 845; celui de Notkerus, moine de Saint-Gall, publié en 894.

« Le *Martyrologe* d'Adon, moine de Ferrières en Gatinois, puis de Prom, dans le diocèse de Trèves, et enfin archevêque de Sienne, est une suite et un descendant du Romain, si l'on peut parler ainsi. Car voici comme le P. du Sollier marque sa généalogie.

« Le *Martyrologe* de saint Jérôme est le grand romain. De celui-là on a fait le petit romain imprimé par Roswici. De ce petit romain avec celui de Bède, augmenté par Florius, Adon a fait le sien, en ajoutant à ceux-là ce qui y manquait. Il le compila à son retour de Rome, en 858. Le *Martyrologe* de Nevelon, moine de Corbie, écrit vers l'an 1089, n'est proprement qu'un abrégé d'Adon, avec les additions de quelques saints. Le P. Kirker parle d'un Martyrologe des Koptes, gardé aux Maronites à Rome; on a encore divers autres martyrologes, tels que celui de Notker, surnommé le Bègue, moine de l'abbaye de Saint-Gall en Suisse, fait sur celui d'Adon; le *Martyrologe* d'Auguste Belin, de Padoue; celui de François Maruli, dit *Maurolicus;* celui de Vander Meulen, autrement *Molanus*, qui rétablit le texte d'Usuard avec de savantes remarques. Galerini, protonotaire apostolique, en déd a un à Grégoire XIII, mais qui ne fut point approuvé. Celui que Baronius donna ensuite accompagné de notes, fut mieux reçu et approuvé par le Pape Sixte V, et il a depuis passé pour le Martyrologe moderne de l'Eglise romaine. M. l'abbé Chastelain, si connu par son érudition, donna, en 1709, un texte du Martyrologe romain, traduit en français, avec des notes, et avait entrepris un commentaire plus étendu sur tout le Martyrologe, dont il a paru un volume.

« Quant à la différence qui se trouve dans les narrations de quelques martyrologes, et au peu de certitude des faits qui y sont quelquefois rapportés, voici quelles en sont les causes : 1° La malignité des hérétiques, ou le zèle peu éclairé de quelques chrétiens des premiers temps, qui ont supposé des actes; 2° la perte des actes véritables, arrivée dans la persécution de Dioclétien, ou occasionnée par l'invasion des Barbares; actes auxquels on en a substitué d'autres, sans avoir de bons mémoires; 3° les falsifications commises par les hérétiques; 4° la crédulité des légendaires, et leur audace à fabriquer des actes à leur fantaisie; 5° la dévotion mal entendue des peuples, qui a accrédité plu-

sieurs traditions ou incertaines, ou fausses, ou suspectes; 6° la timidité des bons écrivains, qui n'ont osé choquer les préjugés populaires. Il est vrai pourtant que depuis la naissance des lettres et les progrès qu'a faits la critique, les Bollandistes, MM. de Launoy, de Tillemont, Baillet, et plusieurs autres, ont purgé les Vies des saints de plusieurs traits, qui, loin de tourner à l'édification des fidèles, servaient de matière à plaisanterie aux hérétiques ou aux libertins. Dom Thierry Ruinart nous a donné entre autres deux petits volumes sous le titre d'*Actes sincères des martyrs*, qui, dans leur simplicité, portent tous les caractères de la vérité, et respirent un certain goût de l'antique, qui montre qu'on ne les a pas composés à dessein d'enfler les faits et de surprendre la crédulité du lecteur.

« Les protestants ont aussi leurs martyrologes, savoir, en anglais, composés par J. Fox, Bray et Clarck, si l'on peut donner ce titre à l'histoire du supplice de quelques fanatiques que la reine Marie fit punir pour leurs emportements.

« *Martyrologe* se dit aussi d'un registre, ou rôle d'une sacristie, où sont contenus les noms des saints et des martyrs, tant de l'Eglise universelle que des particuliers de la ville du diocèse à pareil jour. On le dit aussi des tableaux qui sont dans les grandes sacristies, qui contiennent le mémoire des fondations, obits ou prières et messes qui se doivent dire chaque jour. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 193 et 194, article *Martyrologe*.)

MASORE (*Critiq. hébraïq.*). — « Terme hébreu, qui signifie *tradition;* la *masore* est un travail fait sur la Bible par quelques savants juifs, pour empêcher l'altération et pour servir de *haie* à la loi, comme ils disent, pour la défendre de tous les changements qui pourraient y arriver ; ce travail consiste à avoir compté avec une exactitude minutieuse les versets, les mots et les lettres du texte, en avoir marqué toutes les diversités pour en fixer la lecture, afin qu'il ne s'altérât plus. Ils ont nommé ce travail *masore* ou *tradition*, comme si ce n'était autre chose qu'une tradition qu'ils eussent reçue de leurs pères.

« On varie sur l'origine de la masore; quelques-uns la rapportent à Esdras et aux membres de la grande synagogue qui vivaient de son temps; d'autres prétendent qu'elle est l'ouvrage des rabbins qui enseignaient dans la fameuse école de Tibériade au ve siècle; enfin, le sentiment le plus général est que la masore n'est l'ouvrage ni d'un docteur, ni d'un siècle. Les rabbins de Tibériade y ont travaillé les premiers, et d'autres rabbins après eux à diverses reprises, jusqu'aux XIe et XIIe siècles, où l'on y mit la dernière main. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 198 et 199, article *Masore*, par M. Goussier.)

MASORETHES (*Théol. rabinique*). — « Les masorèthes étaient des gens dont la profession consistait à transcrire l'Ecriture, à faire des remarques de critique, et à enseigner à lire comme il fallait. Cette espèce de critique qu'ils enseignaient est ce que les juifs appellent la masore.

« Mais cet art et la tradition sur laquelle il était fondé, n'allaient pas plus loin que la lecture de l'Ecriture sainte et du texte hébreu. Il y avait une autre tradition pour l'interprétation de l'Ecriture.

« Celle dont il s'agit ici, qui regardait seulement la véritable manière de lire, était une affaire à part, qu'ils prétendaient avoir été établie aussi bien que l'autre par une constitution de Moïse sur la montagne de Sinaï; car ils croyaient que quand Dieu lui donna la loi, il lui apprit premièrement la véritable manière de lire, et secondement la véritable explication; et que l'une et l'autre de ces choses furent transmises à la postérité par la tradition orale pendant un grand nombre de générations, jusqu'à ce qu'enfin on écrivit cette manière de lire, en se servant pour cela d'accents et de points voyelles; comme l'explication fut aussi enfin écrite dans la Misna et la Gémare. Ils appellent la première de ces choses la masore, qui signifie la *tradition*, et l'autre la cabale, qui signifie la *réception*.

« Mais dans le fond ces deux mots reviennent à la même chose, et marquent une connaissance qui passe d'une génération à l'autre, par voie de tradition. Comme alors l'un donne et l'autre reçoit, l'art de la lecture a pris le nom qui marque cette action de donner; et celui de l'explication a eu en partage celui qui marque celle de recevoir.

« Au reste, ceux qui ont composé la masore que nous avons, ont porté à un excès ridicule leur amour pour des minuties; le chef-d'œuvre de leur critique a été de compter le nombre des versets, et jusqu'à celui des mots et des lettres de chaque livre du Vieux Testament, de marquer le verset, le mot et la lettre du milieu de chacun de ces livres. Le reste de leurs observations n'est pas plus relevé, quoi qu'en dise M. Simon, dans son *Histoire critique du Vieux Testament.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 199, article *Masorèthes*.)

MASSALIENS (*Théolog.*). — « Nom d'anciens sectaires, qui ont été ainsi appelés d'un mot hébreu qui signifie *prière*, parce qu'ils croyaient qu'il fallait toujours être en prière.

« Les Grecs les nomment *Euchites*, εὐχῖται, qui signifie la même chose en leur langue.

« Saint Epiphane distingue deux sortes de massaliens, savoir les anciens et les nouveaux.

« Les premiers ne sont, selon lui, ni juifs ni chrétiens, ni samaritains; mais des gentils qui, reconnaissant plusieurs dieux, n'adorent cependant aucun d'eux; ils n'adorent qu'un seul Dieu qu'ils appellent le *Tout-Puissant*. Ces anciens massaliens, dit le même saint Epiphane, qui sont sortis des gentils, ont fait bâtir en quelques lieux des oratoires semblables à nos églises. Ils s'y assemblent pour prier et pour chanter des

hymnes en l'honneur de Dieu. Ces églises sont éclairées de flambeaux et de lampes. Cette description que saint Epiphane a faite des anciens massaliens approche si fort de la vie des esséniens, que Scaliger a prétendu qu'on ne devait point les distinguer de ceux-ci.

« A l'égard des autres massaliens qui étaient chrétiens de profession, ils ne faisaient que de naître au temps de saint Epiphane. Ils prétendaient que la prière seule suffisait pour être sauvé. Plusieurs moines qui aimaient à vivre dans l'oisiveté, et qui ne voulaient point travailler, se jetèrent dans le parti des massaliens.

« A cette oisiveté, déjà si condamnable, ils ajoutaient plusieurs erreurs très-pernicieuses, savoir : que le jeûne et les sacrements n'étaient d'aucune efficace; que la prière seule leur donnait la force de surmonter les tentations, qu'elle chassait le démon et effaçait les péchés que le baptême n'avait fait que couper, pour ainsi dire, sans les extirper. Ils ajoutaient que chaque homme avait deux âmes, l'une céleste, et un démon que la prière chassait; qu'ils voyaient la Trinité de leurs yeux corporels; qu'ils parvenaient à la ressemblance avec Dieu et à l'impeccabilité. Ils s'attribuaient le don de prophétie et des inspirations particulières du Saint-Esprit, dont ils se persuadaient de ressentir la présence dans leurs ordinations (car ils avaient des évêques et des prêtres); alors ils se mettaient à danser, disant qu'ils dansaient sur le diable, ce qui leur fit donner le nom d'*enthousiastes* ou de *possédés*. Ils eurent aussi celui de *saccophores*, parce qu'ils se revêtaient d'un sac, mais non pas tous ; car on leur reproche aussi d'avoir porté des robes magnifiques, et donné dans une mollesse à peine supportable dans des femmes. Les empereurs firent des lois contre eux; leurs conversions simulées et leurs fréquentes rechutes engagèrent les évêques, assemblés dans un concile en 427, à défendre qu'on les reçût dans l'Eglise, de l'indulgence de laquelle ils avaient tant de fois abusé. (Saint AUGUSTIN, *De hæres.*, p. 57 ; THÉODORET, *Hæretic.*, liv. IV; BARONIUS, *ad ann. Christ.* 361, num. 34, 35, etc.) » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 207, article *Massaliens*.)

MASSILLON. — *Eloge de Massillon, évêque de Clermont, par d'Alembert.* — « Jean-Baptiste Massillon naquit à Hières, en Provence, en 1663. Il eut pour père un citoyen pauvre de cette ville; l'obscurité de sa naissance, qui relève tant l'éclat de son mérite personnel, doit être le premier trait de son éloge ; et on peut dire de lui comme de cet illustre romain qui ne devait rien à ses aïeux: *Videtur ex se natus* (il n'a été fils que de lui-même). Mais non-seulement son humble origine honore infiniment sa personne, elle honore encore plus le gouvernement éclairé qui, en l'allant chercher au milieu du peuple pour le placer à la tête d'un des plus grands diocèses du royaume, a bravé le préjugé assez commun, même de nos jours, que la Providence n'a pas destiné aux grandes places le génie qu'elle a fait naître aux derniers rangs. Si les distributeurs des dignités ecclésiastiques n'avaient pas eu la sagesse, ou le courage, ou le bonheur d'oublier quelquefois cet apophthegme de la vanité humaine, le clergé de France eût été privé de la gloire dont il est aujourd'hui si flatté, de compter l'éloquent Massillon parmi ses évêques.

« Ses humanités finies, il entra dans l'Oratoire à l'âge de dix-sept ans. Résolu de consacrer ses travaux à l'Eglise, il préféra aux liens indissolubles qu'il aurait pu prendre dans quelqu'un de ces ordres religieux si multipliés parmi nous, les engagements libres que l'on contracte dans une congrégation, à laquelle le grand Bossuet a donné ce rare éloge, *que tout le monde y obéit sans que personne y commande*. Massillon conserva jusqu'à la fin de sa vie le plus tendre et le plus précieux souvenir des leçons qu'il avait reçues et des principes qu'il avait puisés dans cette société vraiment respectable, qui sans intrigue, sans ambition, aimant et cultivant les lettres par le seul désir d'être utile, s'est fait un nom distingué dans les sciences sacrées et profanes; qui persécutée quelquefois, et presque toujours peu favorisée de ceux mêmes dont elle aurait pu espérer l'appui, a fait, malgré ce fatal obstacle, tout le bien qu'il lui était permis de faire, et n'a jamais nui à personne, même à ses ennemis ; enfin qui a su dans tous les temps, ce qui la rend encore plus chère aux sages, pratiquer la religion sans petitesse et la prêcher sans fanatisme.

« Les supérieurs de Massillon jugèrent bientôt par ses premiers essais, de l'honneur qu'il devait faire à leur congrégation. Ils le destinèrent à la chaire ; mais ce ne fut que par obéissance qu'il consentit à remplir leurs vues ; lui seul ne prévoyait pas la célébrité dont on le flattait, et dont sa soumission et sa modestie allaient être récompensées. Il est des talents pleins de confiance, qui connaissent, comme par instinct, l'objet que la nature leur destine, et qui s'en emparent avec vigueur ; il en est d'humbles et de timides qui ont besoin d'être avertis de leurs forces, et qui par cette naïve ignorance d'eux-mêmes n'en sont que plus intéressants, plus dignes qu'on les arrache à leur obscurité modeste, pour les présenter à la renommée et leur montrer la gloire qui les attend.

« Le jeune Massillon fit d'abord tout ce qu'il put pour se dérober à cette gloire : déjà il avait prononcé, par pure obéissance, étant encore en province, les oraisons funèbres de Villeroy, archevêque de Lyon, et de Villars, archevêque de Vienne ; ces deux discours qui n'étaient à la vérité que le coup d'essai d'un jeune homme, mais d'un jeune homme qui annonçait déjà ce qu'il fut depuis, eurent le plus brillant succès. L'humble orateur, effrayé de sa réputation naissante, et craignant, comme il le disait, le *démon de l'orgueil*, résolut de lui échapper pour toujours, et se vouant à la retraite la plus profonde et même la plus austère, il alla s'en-

sevelir dans l'abbaye de Septfonts, où l'on suit la même règle qu'à la Trappe, et il y prit l'habit. Pendant son noviciat, le cardinal de Noailles adressa à l'abbé de Septfonts, dont il respectait la vertu, un mandement qu'il venait de publier. L'abbé, plus religieux qu'éloquent, mais conservant encore, au moins pour sa communauté, quelque reste d'amour-propre, voulait faire au prélat une réponse digne du mandement qu'il en avait reçu. Il en chargea le novice ex-oratorien, et Massillon le servit avec autant de succès que de promptitude. Le cardinal, étonné de recevoir de cette thébaïde un ouvrage si bien écrit, ne craignit point de blesser le pieux abbé de Septfonts, en lui demandant qui en était l'auteur. L'abbé nomma Massillon, et le prélat lui répondit qu'il ne fallait pas qu'un si grand talent, suivant l'expression de l'Ecriture, demeurât *caché sous le boisseau.* Il exigea qu'on fît quitter l'habit au jeune novice, lui fit reprendre celui de l'Oratoire, et le plaça dans le séminaire de Saint-Magloire, à Paris, en l'exhortant à cultiver l'éloquence de la chaire, et en se chargeant, disait-il, *de sa fortune*, que les vœux du jeune orateur bornaient à celle des apôtres, c'est-à-dire au nécessaire le plus étroit, et à la simplicité la plus exemplaire.

« Les premiers sermons produisirent l'effet que ses supérieurs et le cardinal de Noailles avaient prévu. A peine commença-t-il à se montrer dans les églises de Paris, qu'il effaça presque tous ceux qui brillaient alors dans cette carrière. Il avait déclaré qu'*il ne prêcherait pas comme eux*, non par un sentiment présomptueux de sa supériorité, mais par l'idée aussi juste que réfléchie qu'il s'était faite de l'éloquence chrétienne. Il était persuadé que si le ministre de la parole divine se dégrade en annonçant d'une manière triviale des vérités communes, il manque aussi son but en croyant subjuguer par des raisonnements profonds des auditeurs qui pour la plupart ne sont guère à portée de le suivre; que si tous ceux qui l'écoutent n'ont pas le bonheur d'avoir des lumières, tous ont un cœur, où le prédicateur doit aller chercher ses armes; qu'il faut dans la chaire montrer l'homme à lui-même, moins pour le révolter par l'horreur du portrait, que pour l'affliger par la ressemblance; et qu'enfin, s'il est quelquefois utile de l'effrayer et de le troubler, il l'est encore plus de faire couler ces larmes douces bien plus efficaces que celles du désespoir.

« Tel fut le plan que Massillon se proposa, et qu'il remplit en homme qui l'avait conçu, c'est-à-dire en homme supérieur; il excelle par la partie de l'orateur, qui seule peut tenir lieu de toutes les autres, dans cette éloquence qui va droit à l'âme, mais qui l'agite sans la renverser, qui la consterne sans la flétrir, et qui la pénètre sans la déchirer. Il va chercher au fond du cœur ces replis cachés où les passions s'enveloppent, ces sophismes secrets dont elles savent si bien s'aider pour nous aveugler et nous séduire. Pour combattre et détruire ces sophismes, il lui suffit presque de les envelopper avec une onction si affectueuse et si tendre, qu'il subjugue moins qu'il entraîne, et qu'en nous offrant même la peinture de nos vices, il sait encore nous attacher et nous plaire. Sa diction, toujours facile, éloquente et pure, est partout de cette simplicité noble, sans laquelle il n'y a ni bon goût, ni véritable éloquence; simplicité qui étant réunie dans Massillon à l'harmonie la plus séduisante et la plus douce, en emprunte encore des grâces nouvelles; et, ce qui, met le comble au charme que fait éprouver ce style enchanteur, on sent que tant de beautés ont coulé de source et n'ont rien coûté à celui qui les a produites. Il lui échappe même quelquefois, soit dans les expressions, soit dans les tours, soit dans la mélodie si touchante de son style, des négligences qu'on peut appeler heureuses, parce qu'elles achèvent de faire disparaître non-seulement l'empreinte, mais jusqu'au soupçon du travail. C'est par cet abandon de lui-même que, se faisant autant d'amis que d'auditeurs, il savait que plus un orateur paraît occupé d'enlever l'admiration, moins ceux qui l'écoutent sont disposés à l'accorder, et que cette ambition est l'écueil de tant de prédicateurs, qui chargés, et on peut s'exprimer ainsi, des intérêts de Dieu-même, veulent y mêler les intérêts si minces de leur vanité. Massillon pensait au contraire que c'est un plaisir bien vide d'*avoir affaire*, suivant l'expression de Montaigne, *à des gens qui nous admirent toujours et fassent place*, surtout dans ces moments où il est si doux de s'oublier soi-même pour ne s'occuper que des êtres faibles et malheureux qu'on doit instruire et consoler. Il comparait l'éloquence étudiée des prédicateurs profanes *à ces fleurs dont les moissons se trouvent si souvent étouffées, et qui, très-agréables à la vue, sont très-nuisibles à la récolte.*

« On s'étonnait comment un homme voué par état à la retraite pouvait connaître assez bien le monde pour faire des peintures si vraies des passions et surtout de l'amour propre. *C'est en me sondant moi-même*, disait-il avec candeur, *que j'ai appris à tracer ces peintures.* Il le prouva d'une manière aussi énergique qu'ingénue, par l'aveu qu'il fit à l'un de ses confrères, qui le félicitait sur le succès de ses sermons : *Le diable*, lui répondit-il, *me l'a déjà dit plus éloquemment que vous.*

« Massillon tirait un autre avantage de cette éloquence de l'âme, dont il faisait un si magnifique usage. Comme il parlait la langue de tous les états en parlant au cœur de l'homme, tous les états couraient à ses sermons; les incrédules mêmes voulaient l'entendre; ils trouvaient souvent l'instruction où ils n'étaient allés chercher que l'amusement, revenaient quelquefois convertis, lorsqu'ils n'avaient cru sortir qu'en accordant ou en refusant leurs éloges; c'est que Massillon savait descendre pour eux au seul langage qu'ils voulussent écouter, celui d'une philosophie purement humaine en

a ... arence, mais qui trouvant ouvertes toutes les portes de leur âme, préparait les voies à l'orateur pour s'approcher d'eux sans effort et sans résistance, et pour s'en rendre vainqueur avant même de les avoir combattus.

« Son action était parfaitement assortie au genre d'éloquence qu'il avait embrassé. Au moment où il entrait en chaire, il paraissait vivement pénétré des grandes vérités qu'il allait dire; les yeux baissés, l'air modeste et recueilli, sans mouvements violents, et presque sans gestes, mais animant tout par une voix touchante et sensible, il répandait dans son auditoire le sentiment religieux que son extérieur annonçait; il se faisait écouter avec ce silence profond qui loue encore mieux l'éloquence que les applaudissements les plus tumultueux. Sur la réputation seule de sa déclamation, le célèbre Baron voulut assister à un de ses discours; et s'adressant, au sortir du sermon, à un ami qui l'accompagnait : « Voilà, « dit-il, un orateur, et nous ne sommes que « des comédiens. »

« Bientôt la cour désira de l'entendre, ou plutôt de le juger. Il parut sans orgueil comme sans crainte sur ce grand et dangereux théâtre; son début y fut des plus brillants, et l'exorde du premier discours qu'il y prononça est un des chefs-d'œuvre de l'éloquence moderne. Louis XIV était alors au comble de sa gloire, vainqueur et admiré de toute l'Europe, adoré de ses sujets, environné d'encens, et rassasié d'hommages. Massillon prit pour texte ce passage de l'Écriture qui semblait le moins fait pour un tel prince : ***Bienheureux ceux qui pleurent***, et sut tirer de ce texte un éloge du monarque d'autant plus neuf, plus adroit et plus flatteur, qu'il parut dicté par l'Evangile même, et tel qu'un apôtre l'aurait pu faire. *Sire*, dit-il au roi, *si le monde parlait ici à Votre Majesté, il ne lui dirait pas :* Bienheureux ceux qui pleurent. ***Heureux***, vous dirait-il, *ce prince qui n'a jamais combattu que pour vaincre; qui a rempli l'univers de son nom, qui, dans le cours d'un règne long et florissant, jouit avec éclat de ce que tous les hommes admirent, de la grandeur de ses conquêtes, de l'amour de ses peuples, de l'estime de ses ennemis, de la sagesse de ses lois... mais, Sire, l'Evangile ne parle pas comme le monde.*

« L'auditoire de Versailles tout accoutumé qu'il était aux Bossuet et aux Bourdaloue, ne l'était pas à une éloquence tout à la fois si fine et si noble; aussi excita-t-elle dans l'assemblée, malgré la gravité du lieu, un mouvement involontaire d'admiration. Il ne manquait à ce morceau, pour en rendre l'expression plus touchante encore, que d'avoir été prononcé au milieu des malheurs qui suivirent nos triomphes, et lorsque le monarque, qui pendant cinquante années n'avait eu que des succès, ne répandait plus que des larmes. Si jamais Louis XIV a entendu un exorde plus éloquent, c'est peut-être celui d'un religieux qui paraissant pour la première fois devant lui, commença ainsi son discours : *Sire, je ne ferai point de compliments à Votre Majesté; je n'en ai point trouvé dans l'Evangile.*

« La vérité, même lorsqu'elle parle au nom de Dieu, doit se contenter de frapper à la porte des rois, et ne doit jamais la briser... Notre orateur fut toujours ferme, mais toujours respectueux; en annonçant à son souverain les volontés de celui qui juge les rois, il remplit la mesure de son ministère, mais il ne la passa jamais; et le monarque qui aurait pu sortir de sa chapelle mécontent de la liberté de quelques autres prédicateurs, ne sortit jamais des sermons de Massillon que *mécontent de lui-même*. C'est ce que le prince eut le courage de dire en propres termes à l'orateur, éloge le plus grand qu'il pût lui donner, mais que tant d'autres avant et depuis Massillon n'ont pas même désiré d'obtenir, plus jaloux de renvoyer des juges satisfaits que des pécheurs convertis...

« Louis XIV mourut; et le régent, qui honorait les talents de Massillon, et qui méprisait ses ennemis, le nomma à l'évêché de Clermont; il voulut de plus que la cour l'entendît encore une fois, et l'engagea à prêcher un carême devant le roi, alors âgé de neuf ans.

« Ces sermons, composés en moins de trois mois sont connus sous le nom de ***Petit carême***. C'est peut-être sinon le chef-d'œuvre, au moins le vrai modèle de l'éloquence de la chaire. Les grands sermons du même orateur peuvent avoir plus de mouvement et de véhémence; l'éloquence du ***Petit carême*** est plus insinuante et plus sensible; et le charme qui en résulte augmente encore par l'intérêt du sujet, par le prix inestimable de ces leçons simples et touchantes, qui, destinées à pénétrer avec autant de douceur que de force dans le cœur d'un monarque enfant, semblent préparer le bonheur de plusieurs millions d'hommes, en annonçant au jeune prince qui doit régner sur eux tout ce qu'ils ont droit d'en attendre. C'est là que l'orateur met sous les yeux des souverains les écueils et les malheurs du rang suprême; la vérité fuyant les trônes et se cachant pour les princes mêmes qui la cherchent, la confiance présomptueuse que peuvent leur inspirer les louanges même les plus justes; le danger, presqu'égal pour eux, de la faiblesse qui n'a point d'avis, et de l'orgueil qui n'écoute que le sien; le funeste pouvoir de leurs vices pour corrompre, avilir et perdre toute une nation; la détestable gloire des princes conquérants, si cruellement achetée par tant de sang et tant de larmes; l'Etre suprême enfin, placé entre les rois oppresseurs et les peuples opprimés, pour effrayer les rois et venger les peuples. Tel est l'objet de ce ***Petit carême*** digne d'être appris par tous les enfants destinés à régner, et d'être médité par tous les hommes chargés de gouverner le monde. Quelques critiques célèbres ont néanmoins reproché à ces excellents discours un peu d'uniformité et de monotonie.

Ils n'offrent guère, dit-on, qu'une vérité à laquelle l'orateur s'attache et revient toujours, la bienfaisance et la bonté que les grands et les puissants du siècle doivent aux petits et aux faibles, à ces hommes que la nature a créés leurs semblables, que l'humanité leur a donnés pour frères et que le sort a fait naître malheureux. Mais sans examiner la justice de ce reproche, cette vérité est si consolante pour tant d'hommes qui gémissent et qui souffrent, si précieuse dans l'institution d'un jeune roi, si nécessaire surtout à faire entendre aux oreilles endurcies des courtisans qui l'environnent, que l'humanité doit bénir l'orateur qui en a plaidé la cause avec tant de persévérance et d'intérêt. Des enfants peuvent-ils se plaindre qu'on parle trop longtemps à leur père du besoin qu'ils ont de lui et du devoir que la nature lui fait de les aimer?

« La même année où furent prononcés ces discours, Massillon entra dans l'académie française. L'abbé Fleury, qui le reçut en qualité de directeur, lui donna entr'autres éloges, celui d'avoir su se mettre à la portée du jeune roi dans ces instructions qu'il lui avait destinées. *Il semble*, lui dit-il, *que vous avez voulu imiter le prophète, qui, pour ressusciter le fils de la Sunamite, se rapetissa pour ainsi dire, en mettant sa bouche sur la bouche, ses yeux sur les yeux, ses mains sur les mains de l'enfant, et qui, après l'avoir réchauffé, le rendit à sa mère plein de vie.*

« Ce même discours du directeur offre un second trait aussi édifiant que remarquable. Massillon venait d'être sacré évêque : aucune place à la cour, aucune affaire, aucun prétexte enfin ne pouvait le retenir loin de son troupeau. L'abbé Fleury, observateur inexorable des canons, ne vit, en recevant son nouveau confrère, que les devoirs rigoureux que l'épiscopat lui imposait; les devoirs de l'académicien disparurent entièrement à ses yeux; loin d'inviter le récipiendaire à l'assiduité, il ne l'exhorta qu'à une absence éternelle; et, ce qui rendait le conseil plus sévère encore, il le revêtit de la forme obligeante des regrets les plus fortement exprimés. *Nous prévoyons avec douleur*, lui dit-il, *que nous allons vous perdre pour jamais, que la loi indispensable de la résidence va vous enlever sans retour à nos assemblées; nous ne pouvons plus espérer de vous voir que dans les moments où quelque affaire fâcheuse vous arrachera malgré vous à votre église.*

« Ce conseil fut d'autant plus efficace que celui qui le recevait se l'était déjà donné lui-même. Il partit pour Clermont, et n'en revint plus que pour des causes indispensables et par conséquent très-rares. Il donna tous ses soins au peuple heureux que la Providence lui avait confié. Il ne crut pas que l'épiscopat, qu'il avait mérité par ses succès dans la chaire, fût pour lui une dispense d'y monter encore, et que pour avoir été récompensé il dût cesser d'être utile. Il consacrait avec tendresse à l'instruction des pauvres ces mêmes talents tant de fois accueillis par les grands de la terre, et préférait aux bruyants éloges des courtisans l'attention simple et recueillie d'un auditoire moins brillant et plus docile. Les plus éloquents peut-être de ses sermons sont les conférences qu'il faisait à ses curés. Il leur prêchait les vertus dont ils trouvaient en lui l'exemple, le désintéressement, la simplicité, l'oubli de soi-même, l'ardeur active et prudente d'un zèle éclairé, bien différente de ce fanatisme qui ne prouve que l'aveuglement du zèle et qui en rend même la sincérité très-douteuse. Une sage modération était en effet son caractère dominant. Il se plaisait à rassembler à sa maison de campagne des oratoriens et des jésuites; il les accoutumait à se supporter mutuellement et presque à s'aimer...

« Vivement pénétré des vraies obligations de son état, Massillon remplit surtout le premier devoir d'un évêque, celui qui le fait chérir et respecter de l'incrédulité même, le devoir ou plutôt le plaisir si doux de l'humanité et de la bienfaisance. Il réduisit à des sommes très-modiques ses droits épiscopaux, qu'il aurait entièrement abolis s'il n'avait cru devoir respecter le patrimoine de ses successeurs, c'est-à-dire leur laisser de bonnes actions à faire. Il fit porter en deux ans vingt mille livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont. Tout son revenu appartint aux pauvres. Son diocèse en conserve le souvenir après plus de trente années, et sa mémoire y est honorée tous les jours de la plus éloquente oraison funèbre, des larmes de cent mille malheureux.

« Il avait joui de son vivant, de cette oraison funèbre qu'il ne peut plus entendre. Dès qu'il paraissait dans les rues de Clermont, le peuple se prosternait autour de lui en criant : *Vive notre père!* Aussi ce vertueux prélat disait-il souvent, que ses confrères ne sentaient pas assez quel degré de considération et d'autorité ils pouvaient tirer de leur état; que ce n'était ni par le faste, ni par une dévotion minutieuse, encore moins par les grimaces et les intrigues de l'hypocrisie qu'ils pouvaient se rendre chers à l'humanité et redoutables à ceux qui l'oppriment, mais par ces vertus dont le cœur du peuple est le juge, et qui dans un ministre de la vraie religion retracent à tous les yeux l'Etre juste et bienfaisant dont il est l'image.

« Parmi les aumônes immenses qu'il a faites, il en est qu'il a cachées avec le plus grand soin, non-seulement pour ménager la délicatesse des particuliers malheureux qui les reçoivent, mais pour épargner quelquefois à des communautés entières le sentiment même le plus mal fondé d'inquiétude et de crainte que ces aumônes pouvaient leur causer. Un couvent nombreux de religieuses était sans pain depuis plusieurs jours; elles étaient résolues de périr plutôt que d'avouer cette affreuse misère, dans la crainte qu'on ne supprimât leur maison, à laquelle elles étaient bien plus attachées qu'à leur vie. L'évêque de Clermont apprit en

même temps, et leur indigence extrême, et le motif de leur silence. Pressé de leur donner des secours il craignit de les alarmer en paraissant instruit de leur état; il envoya secrètement à ces religieuses une somme très-considérable, qui assurait leur subsistance, jusqu'à ce qu'il eût trouvé moyen d'y pourvoir par d'autre ressources; et ce ne fut qu'après la mort de Massillon qu'elles connurent le bienfaiteur à qui elles étaient si redevables.

« Non-seulement il prodiguait sa fortune aux indigents; il les assistait encore avec autant de zèle que de succès de son crédit et de sa plume. Témoin, dans ses visites diocésaines, de la misère sous laquelle gémissaient les habitants de la campagne, et son revenu ne suffisant pas pour donner du pain à tant d'infortunés qui lui en demandaient, il écrivit à la cour en leur faveur, et par la peinture énergique et touchante qu'il faisait de leurs besoins, il obtenait ou des secours pour eux ou des diminutions considérables sur les impôts. On assure que ses lettres sur cet objet intéressant sont des chefs-d'œuvre d'éloquence et de pathétique supérieurs encore aux plus touchants de ses sermons; et quels mouvements en effet ne devait pas inspirer à cette âme vertueuse et compatissante, le spectacle de l'humanité souffrante et opprimée !

« Plus il respectait sincèrement la religion, plus il avait de mépris pour les superstitions qui la dégradent et de zèle pour les détruire. Il abolit, non sans peine, des processions très-anciennes et très-indécentes, que la barbarie des siècles d'ignorance avait établies dans son diocèse, qui travestissaient le culte divin en une mascarade scandaleuse, et auxquelles les habitants de Clermont couraient en foule, les uns par une dévotion stupide, les autres pour tourner cette farce religieuse en ridicule. Les curés de la ville, craignant la fureur du peuple, d'autant plus attaché à ces pieuses comédies qu'elles sont plus absurdes, n'osaient publier le mandement qui défendait ces processions. Massillon monta en chaire, publia son mandement lui-même, se fit écouter d'un auditoire tumultueux qui aurait insulté tout autre prédicateur, et jouit par cette victoire du fruit de sa bienfaisance et de sa vertu.

« Il mourut comme était mort Fénelon, et comme tout évêque doit mourir, sans argent et sans dettes. Ce fut le 28 septembre 1742 que l'Eglise, l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable.

« Un événement assez récent, et bien fait pour toucher les cœurs sensibles, prouve combien la mémoire de Massillon est précieuse, non-seulement aux indigents dont il a essuyé les larmes, mais à tous ceux qui l'ont connu. Il y a quelques années qu'un voyageur, qui se trouvait à Clermont, désira de voir la maison de campagne où le prélat passait la plus grande partie de l'année. Il s'adressa à un ancien grand vicaire, qui depuis la mort de l'évêque n'avait pas eu la force de retourner à cette maison de campagne, où il ne devait plus retrouver celui qui l'habitait. Le grand vicaire consentit néanmoins à satisfaire le désir du voyageur malgré la douleur profonde qu'il se préparait en allant revoir les lieux si tristement chers à son souvenir. Ils partirent donc ensemble, et le grand vicaire montra tout à l'étranger, *Voilà*, lui disait-il, les larmes aux yeux, *l'allée où ce digne prélat se promenait avec nous..... Voilà le berceau où il se reposait en faisant quelques lectures...... Voilà le jardin qu'il cultivait de ses propres mains.....* Ils entrèrent ensuite dans la maison, et quand ils furent arrivés à la chambre où Massillon avait rendu le dernier soupir : *Voilà*, dit le grand vicaire, *l'endroit où nous l'avons perdu*, et il s'évanouit en prononçant ces mots. La cendre de Titus et de Marc-Aurèle eût envié un pareil hommage.

« On a aussi souvent comparé Massillon a Bourdaloue, comme on a comparé Cicéron à Démosthène, ou Racine à Corneille; ces sortes de parallèles, féconde matière d'antithèses, prouvent seulement qu'on a plus ou moins le talent d'en faire. Nous nous interdirons sans regret ces lieux communs, et nous nous bornerons à une seule réflexion. Lorsque Bourdaloue parut, la chaire était encore barbare, disputant, comme le dit Massillon lui-même, ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école. L'orateur jésuite fit le premier parler à la religion un langage digne d'elle; il fut solide, vrai, et surtout d'une logique sévère et pressante; si celui qui entre le premier dans une carrière a bien des épines à arracher, il jouit aussi d'un grand avantage, c'est que les pas qu'il y a faits sont plus marqués, et dès lors plus célébrés que ceux de tous ses successeurs. Le public, accoutumé à voir régner longtemps Bourdaloue, qui avait été le premier objet de son culte, est demeuré longtemps persuadé qu'il ne pouvait avoir de rival, surtout lorsque Massillon vivait, et que Bourdaloue, du fond de son tombeau, n'entendait plus les cris de la multitude en sa faveur. Enfin, la mort qui amène la justice à sa suite, a mis les deux orateurs à leur place; et l'envie qui avait ôté à Massillon la sienne, peut la lui rendre maintenant sans avoir à craindre qu'il en jouisse. Nous nous abstiendrons pourtant de lui donner une prééminence que des juges graves lui contesteraient; la plus grande gloire de Bourdaloue est que la supériorité de Massillon soit encore disputée; mais si elle pouvait être décidée en comptant le nombre des lecteurs, Massillon aurait tout l'avantage; Bourdaloue n'est guère lu que des prédicateurs ou des âmes pieuses; son rival est dans les mains de tous ceux qui lisent; et il nous sera permis de dire ici, pour mettre le comble à son éloge, que le plus célèbre écrivain de notre nation et de notre siècle (Voltaire) faisait des sermons de ce grand orateur, une de ses lectures les plus assidues; que Massillon était pour lui le modèle des prosateurs, comme Racine est celui des poëtes, et

qu'il avait toujours sur la même table le *Petit carême* à côté d'*Athalie*.

« Si l'on voulait cependant chercher entre ces deux orateurs illustres une espèce de parallèle, on pourrait dire avec un homme d'esprit que Bourdaloue *était plus raisonneur*, et Massillon *plus touchant;* un sermon excellent à tous égards serait celui dont Bourdaloue aurait fait le premier point et Massillon le second. Peut-être un discours plus parfait encore serait celui où ils ne paraîtraient pas ainsi l'un après l'autre, mais où leurs talents fondus ensemble se pénétreraient, pour ainsi dire, mutuellement, et où le dialectitien serait en même temps pathétique et sensible....

« Massillon, toujours rempli du seul intérêt de son auditeur, semble ne lui présenter en plusieurs manières la vérité dont il veut le convaincre, que par la crainte qu'il a de ne la pas graver assez fortement dans son âme; et non-seulement on lui pardonne ces douces et tendres redites, mais on lui sait gré du motif touchant qui les multiplie; on sent qu'elles partent d'un cœur qui éprouve le plaisir d'aimer ses semblables, et dont la sensibilité vive et profonde a besoin de se répandre....

« Quoique voué à l'éloquence chrétienne par goût et par devoir, il s'était quelquefois, par délassement, exercé sur d'autres objets; on assure qu'il a laissé une vie manuscrite du Corrége. Il ne pouvait choisir pour sujet de ses éloges un peintre dont les talents fussent plus analogues aux siens; car il était, qu'on nous pardonne cette expression, *le Corrége des orateurs*. On peut ajouter que comme le Corrége s'était formé lui-même, en se traçant une nouvelle route après les Raphaël et les Titien, Massillon, qui s'était aussi ouvert dans la chaire une carrière nouvelle, aurait pu dire en se comparant aux autres orateurs, ce que disait le Corrége en voyant les tableaux des autres artistes : *Et moi aussi, je suis peintre.* »

Voltaire. — « Massillon, né dans la ville d'Hières en 1663, prêtre de l'Oratoire, évêque de Clermont, le prédicateur qui a le mieux connu le monde, plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien et l'homme d'esprit, de plus philosophe modéré et tolérant, mourut en 1742. » Ses sermons et ses autres ouvrages, qui consistent en *discours, panégyriques, oraisons funèbres, conférences ecclésiastiques*, etc. ont été imprimés en 14 volumes in-12. » (Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVII, p. 429, article *Massillon* par le chevalier de Jaucourt.)

MATERIALISME (Réfutation du). — *Voy.* Monde, etc.

J.-J. Rousseau. — « A quels yeux non prévenus l'ordre sensible de l'univers n'annonce-t-il pas une suprême intelligence, et que de sophismes ne faut-il point entasser pour méconnaître l'harmonie des êtres, et l'admirable concours de chaque pièce pour la conservation des autres! Qu'on me parle tant qu'on voudra de combinaisons et de chances; si les corps organisés se sont combinés de mille manières avant de prendre des formes constantes; s'il s'est formé d'abord des estomacs sans bouches, des pieds sans têtes, des mains sans bras, des organes imparfaits de toute espèce qui ont péri faute de pouvoir se conserver, pourquoi nul de ces informes essais ne frappe-t-il plus nos regards? pourquoi la nature s'est-elle enfin prescrit des lois auxquelles elle n'était pas d'abord assujettie? Je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est possible, et que la difficulté de l'événement est composée par la quantité des jets; j'en conviens. Cependant si l'on me venait dire que des caractères d'imprimerie, projetés au hasard, ont donné l'*Enéide* tout arrangée, je ne daignerais pas faire un pas pour aller vérifier le mensonge. Ajoutez que des combinaisons et des chances ne donneront jamais que des produits de même nature que les éléments combinés, que l'organisation et la vie ne résulteront point d'un jet d'atomes, et qu'un chimiste, combinant des mixtes, ne les fera point sentir et penser dans son creuset. »

Clarke. — *Lettre de Clarke à Leibnitz sur la philosophie d'Isaac Newton.*

« Monsieur,

« Il est vrai qu'il y a des personnes qui font l'âme matérielle et Dieu lui-même corporel, mais ces gens-là se déclarent ouvertement contre les principes mathématiques de la philosophie, qui sont les seuls principes qui prouvent que la matière est la plus petite et la moins considérable partie de l'univers.

« Il y a quelques endroits dans les écrits de M. Locke, qui pourraient faire soupçonner avec raison qu'il doutait de l'immatérialité de l'âme; mais il n'a été suivi en cela que par quelques matérialistes, ennemis des principes mathématiques de la philosophie, et qui n'approuvent presque rien dans les ouvrages de M. Locke que ses erreurs.

« M. le chevalier Newton ne dit pas que l'espace est l'organe dont Dieu se sert pour apercevoir les choses. Il ne dit pas non plus que Dieu ait besoin d'aucun moyen pour les apercevoir. Au contraire, il dit que Dieu étant présent partout aperçoit les choses par sa présence immédiate, dans tout l'espace où elles sont, sans l'intervention ou le secours d'aucun organe ou d'aucun moyen. Pour rendre cela plus intelligible, il l'éclaircit par une comparaison. Il dit que, comme l'âme étant immédiatement présente aux images qui se forment dans le cerveau par le moyen des organes des sens, voit ces images comme si elles étaient les choses mêmes qu'elles représentent, de même Dieu voit tout par sa présence immédiate, étant actuellement présent aux choses mêmes, à toutes les choses qui sont dans l'univers, comme l'âme est présente à toutes les images qui se forment dans le cerveau. M. New-

ton considère le cerveau et les organes des sens, comme le moyen par lequel ces images sont formées. Et dans l'univers, il ne considère pas les choses comme si elles étaient des images formées par un certain moyen ou par les organes, mais comme les choses réelles que Dieu lui-même a formées et qu'il voit dans tous les lieux où elles sont, sans intervention d'aucun moyen. C'est tout ce que Newton a voulu dire par la comparaison dont il s'est servi, lorsqu'il suppose que l'espace infini est, pour ainsi dire, le *sensorium* de l'être qui est présent partout. Si un ouvrier passe avec raison pour être d'autant plus habile que la machine qu'il a faite continue plus longtemps d'avoir un mouvement réglé, sans qu'elle ait besoin d'être retouchée, c'est parce que l'habileté de tous les ouvriers humains ne consiste qu'à composer et à joindre certaines pièces, qui ont un mouvement dont les principes sont tout à fait indépendants de l'ouvrier; comme les poids, les ressorts, etc., dont les forces ne sont pas produites par l'ouvrier, qui ne fait que les ajuster et les joindre ensemble. Mais il en est tout autrement à l'égard de Dieu, qui non-seulement compose et arrange les choses, mais encore est l'auteur de leurs puissances primitives ou de leurs forces mouvantes, et les conserve perpétuellement. Et par conséquent, dire qu'il ne se fait rien sans sa providence et son impulsion, ce n'est pas avilir son ouvrage, mais plutôt en faire connaître la grandeur et l'excellence. L'idée de ceux qui soutiennent que le monde est une grande machine, qui se meut sans que Dieu y intervienne, comme une horloge continue de se mouvoir sans le secours de l'horloger, cette idée, dis-je, introduit le matérialisme et la fatalité; et sous prétexte de faire Dieu une *intelligentia supra mundana*, elle tend effectivement à bannir du monde la providence et le gouvernement de Dieu. J'ajoute que, par la même raison qu'un philosophe peut s'imaginer que tout se passe dans le monde depuis qu'il a été sans que la Providence y ait aucune part, il ne sera pas difficile à un pyrrhonien de pousser ses raisonnements plus loin et de supposer que les choses sont allées de toute éternité comme elles vont présentement, sans qu'il soit nécessaire d'admettre une autre création ou un autre auteur du monde que ce que ces sortes de raisonnements appellent la nature très-sage et éternelle. Si un roi avait un royaume où tout se passerait sans qu'il y intervînt, ce ne serait par rapport à lui qu'un royaume de nom, et il ne mériterait pas d'avoir le titre de roi ou de gouverneur. De même ceux qui soutiennent que l'univers n'a pas besoin que Dieu le dirige et le gouverne continuellement, avancent une doctrine qui tendrait à le bannir du monde. »

C. Bonnet. — « Je l'ai dit dans la préface de mon Essai, pourquoi craindrais-je de le répéter ici? Je ne sais par quelle idée de perfection l'on a transporté à l'âme le plus de choses qu'on a pu. Oubliera-t-on toujours que l'homme est un être mixte? Tentera-t-on toujours de l'élever au rang des esprits purs? Est-il même bien sûr que les esprits purs soient supérieurs aux êtres mixtes, et qu'ils doivent cette supériorité uniquement à leur nature d'esprits purs?

« Est-il bien prouvé que l'union des esprits à la matière les dégrade toujours, et que s'ils en étaient dégagés, leurs facultés s'accroîtraient et se perfectionneraient?

« Cette opinion a prévalu assez généralement, et on en fait usage pour nous consoler des misères de l'humanité. Le corps nous est représenté comme une prison, et l'âme comme le prisonnier qui soupire après son élargissement. Cette comparaison familière, et bien d'autres de même genre, qu'on retourne de cent façons, sont toutes très-applicables au corps grossier, à ce que nous voyons, que nous palpons, et qui est soumis à l'empire de la mort. Mais il en est un autre qui ne lui est point soumis, dont le germe incorruptible existe peut-être déjà, qui se développera un jour, et que l'âme habitera éternellement, conformément à la déclaration la plus expresse et la plus réitérée de la RÉVÉLATION. Ce n'est donc que le corps corruptible qui est pour l'âme une prison, et point du tout le corps incorruptible et glorieux que la RÉVÉLATION lui oppose.

« A-t-on quelque preuve que notre âme aurait été plus heureuse si *Dieu* ne l'avait point destinée à être unie à ce corps glorieux? Sait-on à n'en pouvoir douter que la nature des âmes humaines aurait comporté de n'être point unie à des corps organisés? Assurément le plan du *Créateur* ne le comportait pas, et ce plan était celui de la plus profonde *sagesse*. On célèbre dans des discours plus éloquents que philosophiques l'excellence de nos âmes, ce serait l'excellence de l'homme qu'il faudrait surtout célébrer. « L'homme n'est pas une certaine « âme, disais-je, § 22, il n'est pas un certain « corps; il est le résultat de l'union d'une « certaine âme à un certain corps. » Lors donc que, sur la considération de faits qui sont bien constatés, j'ai attribué au corps des choses qu'on attribue communément à l'âme, je n'ai point du tout dégradé l'homme et je l'ai laissé tel qu'il a plu au *créateur* de le faire.

« Il ne faut pas qu'un zèle peu éclairé nous fasse confondre avec les dogmes sacrés de la religion, ce qui n'est point dogme; c'est moins l'immortalité de l'âme que l'immortalité de l'homme, que l'Evangile a mise en évidence.

« J'ai osé l'avancer dans la simplicité d'un cœur qui cherchait sincèrement le vrai. « Quand l'homme tout entier ne serait que « matière, il n'en serait pas moins parfait ni « moins appelé à l'immortalité. » C'est que la volonté, toujours efficace, peut conserver une portion de matière, même très-composée, comme elle conserve une âme indivisible.

« Le matérialiste voluptueux et insensé,

que la crainte de l'immortalité poursuit, se réfugie derrière un retranchement de chaume, que le chrétien peu instruit prend bonnement pour un retranchement de briques. Accordez au matérialiste ce principe qu'il chérit et qui le trompe; convenez pour un moment que l'âme est matérielle, qu'aura-t-il gagné par cet aveu? ne lui restera-t-il pas toujours à démontrer qu'il n'existe point un Etre sage, qui veut essentiellement le bonheur du juste opprimé, la correction du méchant qui opprime, et la plus grande perfection possible de toutes les créatures?

« Qu'on approfondisse tant qu'on voudra les preuves psychologiques de l'immortalité de l'âme, je me persuade qu'on en reviendra toujours à la preuve morale, comme à la plus satisfaisante. Mais heureusement nous ne sommes pas réduits ici aux preuves de convenance; la révélation nous fournit sur ce point si important des preuves de fait capables par elles-mêmes de triompher des doutes de l'homme raisonnable, dont le cœur droit, honnête et humble, ne nourrit point de ces passions secrètes qui portent à désirer que l'Evangile soit faux, ou qui en font méconnaître l'origine, l'excellence et la fin. » (*Palingénésie*, t. Ier, *Considérations sur les esprits purs*, etc. *Réflexions sur les vains efforts du matérialisme*.)

Broussais, regardé comme professant le matérialisme, le repousse au fond : — « Le cerveau, dit-il en sa 19e leçon *sur la matière*, n'agit pas de manière à produire toutes les facultés que nous avons étudiées, à moins d'excitations extérieures. Il faut d'abord supposer l'état de vie, sans lequel le cerveau n'agirait point. Le cerveau et tout l'appareil, une fois développés, sont maintenus dans l'état de vie par les *impondérables* qui les pénètrent, les parcourent dans toute leur étendue, leur donnent la faculté d'exciter le mouvement dans les autres tissus. Plusieurs auteurs pensent que l'agent électrique, dit électricité, *est ce principe par excellence*, et que les autres forces impondérables, le calorique qui produit la lumière, le magnétisme terrestre, n'en sont que des produits ou des formes, ou des modes différents de manifestation... Le système nerveux, cerveau et moelle (épinière), est la machine admirable par le moyen de laquelle *l'impondérable primitif, simple, double ou multiple, qui correspond à l'âme universelle des anciens, produit les phénomènes de la vie, au nombre desquels figurent toutes les facultés dont s'occupent les phrénologistes....*

« Mais cette force (c'est-à-dire l'électricité), ou cette âme des anciens, est en rapport avec la force qui organise les tissus vivants; et à son tour cette dernière, dite chimie vivante, est liée à la chimie morte ou des corps bruts, comme à toutes les formes physiques, l'attraction, etc. *Nous ne connaissons pas le lien* de toutes ces forces qui nous *paraissent* être de la matière en mouvement. Nous arrivons donc par cette voie *à la notion d'une force unique, régulatrice, qui est Dieu.* Il résulte de ces réflexions que *l'athéisme ne saurait pénétrer dans la tête d'un homme qui a réfléchi profondément sur la nature.* » Depuis et peu avant sa mort, le docteur Broussais composa une profession de foi spiritualiste. *Voy.* l'article **Broussais**.

P.-J. Proudhon. — « L'hypothèse matérialiste présente une double impossibilité. Si le moi n'est autre chose que le résultat de l'organisation du non-moi; si l'homme est le point culminant, le chef de la nature; s'il est la nature même élevée à sa plus haute puissance, comment a-t-il la faculté de contredire la nature, de la tourmenter et de la refaire? Comment expliquer cette réaction de la nature sur elle-même, réaction qui produit l'industrie, les sciences, les arts, tout un monde hors nature, et qui a pour unique fin de vaincre la nature? Comment ramener, enfin, à des modifications matérielles ce qui, d'après le témoignage de nos sens, auquel seul les matérialistes ajoutent foi, se produit en dehors des lois de la matière?

« D'autre part, si l'homme n'est que la matière organisée, sa pensée est la réflexion de la nature; comment alors la matière, comment la nature se connaît-elle si mal? D'où viennent la religion, la philosophie, le doute? Quoi! la matière est tout, l'esprit rien, et quand cette matière est arrivée à sa plus haute manifestation, à son évolution suprême; quand elle s'est faite homme, enfin, elle ne se connaît plus; elle perd la mémoire de soi; elle s'égare, et ne marche qu'à l'aide de l'*expérience*, comme si elle n'était pas la matière, c'est-à-dire l'expérience même! Quelle est donc cette nature oublieuse d'elle-même, qui a besoin d'apprendre à se connaître dès qu'elle atteint à la plénitude de son être, qui ne devient intelligente que pour s'ignorer, et qui perd son infaillibilité à l'instant précis où elle acquiert la raison?... les faits écrasent le matérialisme de leur témoignage. » (**Proudhon**, *Système des contradictions économiques*, t. II, chap. 11, § I, p. 161.)

MATERIALISTES (*Théol.*), nom de secte. — « L'ancienne Eglise appelait matérialistes ceux qui, prévenus par la philosophie qu'il ne se fait rien de rien, recouraient à une matière éternelle sur laquelle Dieu avait travaillé, au lieu de s'en tenir au système de la création, qui n'admet que Dieu seul comme une cause unique de l'existence de toutes choses.

« Tertullien a solidement et fortement combattu l'erreur des matérialistes dans son traité contre Hermogène, qui était de ce nombre.

« On donne encore aujourd'hui le nom de matérialistes à ceux qui soutiennent, ou que l'âme de l'homme est matière, ou que la matière est éternelle et qu'elle est Dieu, ou que Dieu n'est qu'une âme universelle répandue dans la matière, qui la meut et la dispose, soit pour produire les êtres, soit pour former les divers arrangements que nous voyons dans l'univers. » (*Encyclopédie*

de Diderot et d'Alembert, t. XXI, p. 231, article *Matérialistes*.)

MATIN (*rit. sac.*). — « Ce mot se prend d'abord dans l'Ecriture pour le commencement ou la première partie du jour artificiel, qui est distingué en trois, *vespere*, *mane*, et *meridie*, et il se prend en ce premier sens dans ce passage : *Væ tibi, terra, cujus puer est, cujus principes mane comedunt* (*Eccle.*, x, 16). Il se prend aussi pour le jour artificiel tout entier : *Factumque est vespere et mane dies unus* (*Genes.* I, 5). Le jour naturel se fit du matin qui est le jour artificiel, et du soir qui se met au commencement, parce qu'il précéda le jour artificiel qui commence par le matin, et se compte du lever du soleil à un autre; c'est pour cela que les Juifs commençaient leur jour par le soir, *a vespera in vesperam :* ce mot se met souvent pour *promptement;* vous m'exaucerez le matin, c'est-à-dire de bonne heure. Il désigne la diligence avec laquelle on fait quelque chose : le Seigneur dit qu'il s'est levé de grand matin, pour inviter son peuple à retourner à lui, *mane consurgens conversatus sum et dixi : Audite vocem meam.* » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXI, p. 246 et 247, article *Matin*, par le chevalier de Jaucourt.)

MATTHIEU (Evangile de saint, *ou* selon saint) [*Théol.*].—« Livre canonique du Nouveau Testament, contenant l'histoire de la vie de Jésus-Christ écrite par saint Matthieu, apôtre et l'un des quatre évangélistes.

« Saint Matthieu était fils d'Alphée, galiléen de naissance, juif de religion et publicain de profession. Les autres évangélistes l'appellent simplement Lévi, qui était son nom hébreu; pour lui, il se nomme toujours Matthieu, qui était apparemment le nom qu'on lui donnait dans sa profession de publicain qu'il quitta pour suivre Jésus-Christ.

« Cet apôtre écrivit son Evangile en Judée, avant que d'en partir pour aller prêcher dans la province qui lui avait été assignée, que quelques-uns croient être le pays des Parthes et d'autres l'Ethiopie; les fidèles de la Palestine l'ayant prié de leur laisser par écrit ce qu'il leur avait enseigné de vive voix. On ajoute que les apôtres l'en sollicitèrent aussi, et qu'il l'écrivit vers l'an 41 de l'ère vulgaire, huit ans après la résurrection de Jésus-Christ, comme le marquent les anciens manuscrits grecs, quoique plusieurs écrivains, et entr'autres saint Irénée, assurent que cet Evangile fut composé pendant la prédication de saint Pierre et de saint Paul à Rome, ce qui revient à l'an 61 de l'ère commune.

« L'opinion la plus générale est que cet ouvrage fut d'abord écrit en Syriaque, c'est-à-dire, en hébreu de ce temps-là, mêlé de syriaque et de chaldéen pour le fond de la langue, mais dont les caractères étaient hébreux : *Chaldaico syroque sermone, sed hebraicis litteris scriptum*, dit saint Jérôme (lib. III, *adv. Pelag*, cap. 1), et il fut longtemps en usage parmi les juifs convertis au christianisme; mais les chrétiens n'ayant plus conservé ce dépôt avec assez de fidélité, et ayant osé y faire quelques additions, d'ailleurs les ébionites l'ayant notablement altéré, il fut abandonné par les églises orthodoxes, qui s'attachèrent à l'ancienne version grecque, faite sur l'hébreu ou syriaque peu de temps après saint Matthieu. Du temps d'Origène, l'Evangile hébreu des chrétiens hébraïsants ne passait déjà plus pour authentique, tant il avait été altéré; cependant il demeura assez longtemps dans sa pureté entre les mains des nazaréens, auxquels saint Jérôme ne reproche point, comme aux ébionites, de l'avoir corrompu. Au reste le vrai Evangile hébreu de saint Matthieu ne subsiste plus, que l'on sache, en aucun endroit. Car ceux que Sébastien Munster et du Tillet ont fait imprimer sont modernes, et traduits en hébreu sur le latin ou sur le grec. Quelques modernes comme Grotius, M. Huet et Mille dans ses *Prolégomènes* ont avancé que l'Evangile syriaque de saint Matthieu, qui est exprimé à part et dans les polyglottes, était le texte original; mais ceux qui l'ont examiné avec plus de soin remarquent que cette traduction est faite sur le grec.

« La version grecque de cet Evangile, qui passe aujourd'hui pour l'original, a été faite dès les temps apostoliques. Quant à la traduction latine, on convient qu'elle est faite sur le grec, et n'est guère moins ancienne que la grecque même, mais l'auteur de l'une et de l'autre est inconnu.

« Quelques modernes comme Erasme, Calvin, Ligfoot, Witaker, Schmith, Casaubon, le Clerc, etc., soutiennent que saint Matthieu écrivit en grec, et que ce que l'on dit de son prétendu original hébreu est faux et mal entendu; car, disent-ils, les Pères, comme Origène, saint Epiphane et saint Jérôme, n'en parlent pas d'une manière uniforme; ils le citent, mais sans lui donner autant d'autorité qu'ils auraient dû faire, si c'eût été un original. Si l'on avait eu cette idée, l'aurait-on laissée périr dans l'Eglise? si saint Matthieu avait écrit en hébreu, trouverait-on dans son ouvrage l'interprétation des noms hébreux en grec? Y citerait-il l'Ecriture, comme il la cite, suivant les Septante? La langue grecque était alors commune dans tout l'Orient, dans tout l'empire, à Rome même, puisque saint Paul écrit en grec aux Romains, saint Pierre et saint Jacques écrivent dans la même langue aux juifs dispersés en Orient, et saint Paul aux hébreux de la Palestine, enfin, pendant que tous les autres auteurs du Nouveau Testament ont écrit en grec, pourquoi veut-on que saint Matthieu seul ait écrit en hébreu?

« Mais ces raisons ne sont pas sans réplique. Car 1° les anciens témoignent que saint Matthieu avait écrit en hébreu, et ils le disent pour avoir vu et consulté cet Evangile écrit en cette langue. Si leur témoignage n'est pas uniforme, c'est qu'il y avait deux sortes d'Evangile attribué à saint Matthieu : l'un pur et entier, dont ils ont parlé avec estime; l'autre altéré, qu'ils ont jugé faux et apo-

crypbe. 2° On convient que la langue grecque était vulgaire en Palestine, mais il n'en est pas moins vrai que le commun y parlait ordinairement hébreu, c'est-à-dire, une langue mêlée de chaldaïque et de syriaque. Saint Paul, ayant été arrêté dans le temple, harangua la multitude en hébreu (*Actes*, XXI, 4). 3° Les noms hébreux, expliqués en grec dans saint Matthieu, prouvent que le traducteur est grec et l'original hébreu. 4° Saint Matthieu ne cite que dix passages de l'Ancien Testament, dont sept sont plus approchants du texte hébreu que de la version des Septante, et les trois autres ne paraissent conformes aux Septante que parce que dans ces passages les Septante eux-mêmes sont conformes au texte hébreu. 5° La perte de l'original ne détruit pas la preuve de son existence, les églises l'abandonnèrent insensiblement, parce que les ébionites le corrompaient, le grec qui était demeuré pur fut conservé et regardé comme seul authentique. Voilà pourquoi l'on négligea l'hébreu, mais s'ensuit-il de là qu'il n'ait pas existé? 6° Quoique les autres apôtres aient écrit en grec aux juifs de la Palestine, et à ceux qui étaient dispersés en Orient, on n'en saurait conclure que saint Matthieu n'ait pas écrit en hébreu pour ceux de la Palestine qui parlaient l'hébreu vulgaire plus communément que le grec. Enfin, on ne prétend pas que saint Matthieu ait absolument été obligé d'écrire en hébreu, mais il s'agit de savoir s'il y a écrit. Or c'est un fait attesté par tous les anciens dont plusieurs ont vu son original et ont été très-capables d'en juger, comme Origène, Eusèbe, saint Jérôme. Oppose-t-on des conjectures à des faits attestés? Il paraît donc constant que l'Evangile de saint Matthieu a été primitivement écrit en hébreu vulgaire.

« Le but de saint Matthieu dans son Evangile a été, selon le vénérable Pierre Damien, de montrer que Jésus-Christ était le Messie. Pour cela il montre par ses miracles qu'il est le Christ, que Marie sa mère est vierge, que Jésus-Christ n'est point venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir, et que ses miracles vraiment divins sont des preuves incontestables de sa mission. On remarque dans saint Matthieu une assez grande différence dans l'arrangement des faits, depuis le chap. IV, 22, jusqu'au chap. XIV, 13, d'avec l'ordre que suivent les autres évangélistes, mais cela ne préjudicie en rien à la vérité de ces faits. On a attribué à saint Matthieu quelques ouvrages apocryphes, comme le *Livre de l'enfance de Jésus-Christ*, condamné par le pape Gélase, une *Liturgie éthiopienne* et l'Evangile selon les Hébreux dont se servaient les ébionites, c'est-à-dire, un Evangile altéré dont le fond était de saint Matthieu, mais non les parties surajoutées. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 271, 272, article *Matthieu*.)

MÉCHANCETÉ. — « C'est un principe universellement reconnu, dit Bayle, que plus on pèche avec connaissance de cause, plus on se rend criminel. Il est certain que la malice d'une action diminue à mesure que les lumières de celui qui la commet sont moindres, si ce n'est qu'il soit lui-même cause de son ignorance... puisque je tâche de prouver que les hommes vivent très-mal, quoiqu'ils conservent la persuasion des vérités évangéliques, il est indubitable que je les accuse d'une plus noire méchanceté que ne serait la méchanceté de ceux qui n'auraient pas cette persuasion. » (BAYLE, *Pens. div.*, t. II.)

MÉDECINE. — « La médecine, dit Fr. Bacon, est un art très-noble, et qui a la plus illustre origine, si on en croit les poëtes : ceux-ci ont supposé qu'Apollon était le principal dieu de la médecine, et ils lui ont donné pour fils Esculape qui, lui-même, a été un dieu, et qui a enseigné la médecine aux hommes. Le fondement de cette fiction, c'est apparemment que le Soleil ou Apollon est, dans l'ordre de la nature, l'auteur et la source de la vie, et que le médecin en est le conservateur, et comme une seconde source.

« Mais la plus grande illustration de la médecine vient des œuvres de Notre-Seigneur qui a été le médecin de nos corps, aussi bien que de nos âmes, et qui, ayant rendu l'âme l'objet de sa céleste doctrine, a voulu que nos corps fussent en quelque sorte l'objet de ses miracles : car, nous ne lisons point dans l'Evangile que Notre-Seigneur en ait jamais fait aucun pour procurer des honneurs ou de l'argent, excepté quand il fut question de payer le tribut pour lui et pour saint Pierre; mais nous y voyons que, dans tous ses miracles, il a eu pour objet immédiat la conservation et la guérison du corps. » (*De Augment. scient.*, l. IV, cap. 1, ad init.)

« Si la médecine, d'après les vues que j'ai proposées, parvenait jamais à découvrir le secret de prolonger la vie, ce serait alors que les médecins seraient honorés, non pas seulement *pour la nécessité*, mais parce qu'ils pourraient être, selon Dieu, les économes et les dispensateurs du plus grand don que sa providence eût accordé aux hommes dans l'ordre des choses temporelles; car, quoique le monde soit à l'homme chrétien qui s'avance vers *la terre promise*, comme *le désert*, cependant, ce serait pour ceux qui voyagent dans ce *désert* un effet singulier de la bonté divine, que leurs *souliers et leurs vêtements* (*Deut.* XXIX, 51); c'est-à-dire, leurs corps, qui est comme le vêtement de notre âme, s'usassent moins promptement. » (*De Augm. scient.*, l. IV, cap. 2, post med.)

MÉDIATEUR. *Voyez* VERBE divin, JÉSUS-CHRIST, etc.

FR. BACON. — « Je crois que Dieu est si saint, si pur, si jaloux qu'il lui est impossible de se plaire dans aucune de ses créatures, qui sont pourtant l'ouvrage de ses propres mains; qu'ainsi il n'est ni ange, ni homme, ni monde, qui soit ou qui puisse être un seul moment agréable à ses yeux, qu'autant qu'il les envisage dans le *Médiateur;* et voilà pourquoi, aux yeux de celui à qui toutes choses sont présentes, l'*Agneau*

de Dieu a été immolé avant le commencement du monde. Sans cette éternelle disposition de la Providence, il lui aurait été impossible de s'abaisser à aucune œuvre de création, mais il aurait éternellement joui de la bienheureuse et indivisible société des trois personnes dans le sein de sa divinité.

« Je crois que, par un effet de sa bonté et de son amour infini et éternel, Dieu s'étant proposé de devenir créateur et de se communiquer jusqu'à un certain point à ses créatures, il détermina, dans son conseil éternel, qu'une personne de la Divinité serait unie à une nature créée et à un individu de cette nature. Ainsi dans la personne du Médiateur fut vraiment établie une sorte d'échelle, à la faveur de laquelle Dieu put descendre jusqu'à ses créatures, quoique dans des degrés et des mesures différents, trace un plan conformément aux dispositions de sa très-sainte et très-sacrée volonté, suivant lequel quelques-unes de ses créatures se soutiennent et conservent leur premier état de grâce; d'autres tombent et se relèvent; d'autres enfin tombent et ne se relèvent point et continuent cependant d'exister, quoique dans un état de corruption, et toujours objets de la colère divine. C'est en vue et sous l'influence du Médiateur que s'opèrent toutes ces choses, parce qu'il est comme le grand mystère, le centre parfait de toutes les voies de Dieu sur les créatures, auquel servent et aboutissent toutes ses autres œuvres et toutes ses merveilles. » (*Confession de foi* de F. Bacon.)

Encyclopédie nouvelle — « Quel est le rapport du fini à l'infini, de l'homme à Dieu? Telle est la question à laquelle toutes les questions se sont proposé de répondre. Si l'Eglise chrétienne a porté dans la solution de ce problème souverain un sentiment constant et qui, sans dévier, a tendu à se manifester d'une manière de plus en plus claire, on ne saurait en dire autant de l'école qui, à côté de l'Eglise, sinon tout à fait hors d'elle, a pu varier dans ses interprétations et modifier son système. Avec saint Paul et avec saint Augustin, son plus éloquent interprète, l'Eglise a enseigné que le Christ, Médiateur suprême entre Dieu et l'homme, participant aux deux natures, offrait à Dieu dans sa personne les mérites de l'homme et faisait découler sur l'homme la grâce de Dieu. En face de cette loi de la grâce, Aristote, ce grand tentateur de l'école, vient offrir, dès le douzième siècle, la loi de la nature aux chrétiens, qui avaient appris jusqu'alors à ne rien attendre que de leur Dieu; il persuadait qu'ils pouvaient s'élever par leurs propres mérites jusqu'au Créateur; l'école, pénétrée peu à peu par la pensée du philosophe antique, faillit altérer celle du Christianisme. Entraînée par un mouvement qui dominait dès lors la plupart des esprits et qui déjà préparait l'œuvre de la renaissance, elle amoindrissait les vérités de la religion en développant celles de la philosophie; avec Duns Scott, dès la fin du treizième siècle, elle était arrivée à élever si haut la valeur de l'homme qu'elle ne laissait presque plus de place pour l'action de Dieu. Une révolution était nécessaire pour rendre à l'infini ses droits. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 25, art. *Episcopat.*)

MÉDISANCE.

Voltaire.—La Médisance est la fille immortelle
De l'amour-propre et de l'oisiveté,
Ce monstre ailé paraît mâle et femelle,
Toujours parlant et toujours écouté,
Amusement et fléau de ce monde,
Elle y préside, et sa vertu féconde
Du plus stupide échauffe les propos;
Rebut du sage, elle est l'esprit des sots.
En ricanant cette maigre furie
Va de sa langue épandre les venins
Sur tous Etats...

(*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII. p. 84.)

Tous sur la terre ont connu la satire,
Persans, Chinois, baptisés, circoncis,
Prennent ses lois, la terre est son empire.
Mais croyez-moi, son trône est à Paris,
Là, tous les soirs, la troupe vagabonde
Va promener, de réduit en réduit,
L'inquiétude et l'ennui qui la suit.

(*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XIII, p. 8 .)

« La société à Paris a-t-elle d'autres aliments que la médisance, la plaisanterie et la malignité? Ne s'y fait-on pas un jeu, dans son oisiveté, de déchirer tous ceux dont on parle? Y a-t-il une autre ressource contre l'ennui actif et passif dont votre inutile beau monde est accablé sans cesse? » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXIX, page 326.)

« Le seul moyen d'obliger les hommes à dire du bien de nous, c'est d'en faire. » (*Disc. sur l'Histoire de Charles XII.*)

MÉLANCHTHON (aveux de). — On sait que ce fut Mélanchthon, disciple de Luther, qui fut chargé de la rédaction des articles de la confession d'Augsbourg. Les démêlés qui suivirent firent éclater la guerre civile, et Mélanchthon éprouva alors un chagrin extrême de tout ce qu'il avait fait.

Il avait d'abord écrit au landgrave « qu'il fallait plutôt tout souffrir que de prendre les armes pour la cause de l'Evangile (14).» Mais comment espérait-il, dit Bossuet (15), empêcher les crimes durant cette guerre, si cette guerre elle-même était un crime, selon les maximes qu'il avait toujours soutenues? Mais il n'osait avouer qu'on avait tort; et après qu'il n'a pu empêcher les desseins de guerre, il se voit encore forcé de les appuyer de raisons. C'est ce qui le faisait soupirer : *Oh!* disait-il, *que j'avais bien prévu tous ces mouvements à Augsbourg!* C'était alors qu'il déplorait si amèrement les emportements des siens qui poussaient tout à bout, *et ne se mettaient*, disait-il, *en peine de rien;* c'est pourquoi il pleurait sans fin, et disait à Luther que toutes les lettres

(14) Lib. II, ep. 16.

(15) Bossuet, *Variations*, etc., tom. II, p. 189.

qu'il lui écrivait, ne pouvaient le consoler.

Luther montra tant de faiblesse dans sa conduite, et ses excès furent si étranges, que Mélanchthon ne pouvait plus ni les excuser, ni les supporter. Dès lors ses agitations furent immenses ; à chaque moment on lui voyait souhaiter la mort. Ses larmes ne tarirent point durant trente ans, et *l'Elbe*, disait-il lui-même, ***avec tous ses flots, ne lui aurait pu fournir assez d'eau pour pleurer les malheurs de la réforme divisée*** (16).

Les succès inespérés de Luther dont il avait été ébloui d'abord, et qu'il prenait pour une marque du doigt de Dieu, n'eurent plus pour lui qu'un faible intérêt, lorsque le temps lui eut découvert les véritables causes de ces grands progrès et leurs effets déplorables. Il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que la licence et l'indépendance avaient la plus forte part dans la réformation. Si l'on voyait les villes de l'empire accourir en foule à ce nouvel Evangile, ce n'était pas qu'elles se souciassent de la doctrine. Mélanchthon écrivait à ce sujet à Luther (17) : « Nos gens me blâment de ce que je rends la juridiction aux évêques. Le peuple, accoutumé à la liberté, après avoir une seconde fois secoué ce joug, ne le veut plus recevoir, et les villes de l'empire sont celles qui haïssent le plus cette domination ; elles ne se mettent point en peine de la doctrine et de la religion, mais seulement de l'empire et de la liberté. » Un peu plus loin, il ajoute : ***Nos associés disputent non pour l'Evangile, mais pour leur domination.***

Prévoyant les désordres qui allaient résulter de la réforme, il écrivit (18) : « Plût à Dieu que je puisse non point confirmer la domination des évêques, mais en rétablir l'administration ! car je vois quelle Eglise nous allons avoir, si nous renversons la police ecclésiastique ; ***je vois que la tyrannie sera plus insupportable que jamais.*** »

Il écrivait, au sujet de la discipline dans les églises protestantes (19), « que la discipline y était ruinée, qu'on y doutait des plus grandes choses ; cependant qu'on n'y voulait point entendre expliquer nettement les dogmes, et que ces maux étaient incurables. »

Mélanchthon raconte comment les grands du parti traitèrent la théologie et la discipline ecclésiastique : « C'est (20) là, seulement dans les festins, qu'ils traitent la théologie ; ils disent qu'il faut prendre garde à ne se laisser pas ravir la liberté qu'ils avaient recouvrée ; autrement, qu'on les replongerait dans une nouvelle servitude, et que déjà on renouvelait peu à peu les anciennes traditions. »

(16) Lib. II, ep. 202.
(17) Lib. I, ep. 17.
(18) Lib. IV, ep. 104.
(19) Lib. IV, ep. 135.
(20) Lib. IV, ep. 71.
(21) Lib. IV, ep. 769.
(22) Lib. IV, ep. 255.
(23) Lib. IV, ep. 136.

Ailleurs il disait à son ami Camérarius : « Vous voyez les emportements de la multitude et ses aveugles désirs (21). »

Mélanchthon eut tant à souffrir des violences de Luther et de son parti, qu'il écrivait à son ami Camérarius : « Je suis dans l'antre de Cyclope, car je ne puis vous déguiser mes sentiments, et je pense souvent à m'enfuir (22). »

Il se plaignait hautement de la tyrannie exercée sur les consciences dans son parti : « De quelle sorte que tournent les affaires, disait-il, jamais on n'aura la liberté de parler franchement sur les dogmes (23). »

En 1532, après la confession d'Augsbourg et l'*Apologie*, il était resté dans une telle perplexité de doute qu'il écrivait (24) : « Que des points très-importants restaient indécis, et qu'il fallait chercher sans bruit les moyens d'expliquer les dogmes. Que je souhaite, dit-il (25), que cela se fasse et se fasse bien ! » comme un homme qui sentait en sa conscience que rien jusqu'alors ne s'était fait comme il faut. L'année suivante, 1533, il écrivait (26) : « Qui est-ce qui songe à guérir les consciences agitées de doutes, et à découvrir la vérité ? »

En 1535, il disait (27) : « Combien méritons-nous d'être blâmés, nous qui ne prenons aucun soin de guérir les consciences agitées de doutes, ni d'expliquer les dogmes purement et simplement, sans sophisterie ! Ces choses me tourmentent terriblement. » Il souhaite, dans la même année (28), « qu'une assemblée pieuse juge le procès de l'eucharistie sans sophisterie et sans tyrannie. »

En 1536, accusé de confesser encore beaucoup de doutes dans la doctrine qu'il professait, il se rejette sur les vices et l'opiniâtreté des ecclésiastiques, par lesquels il est arrivé, dit-il (29), « qu'on a laissé parmi nous aller les choses comme elles pouvaient, pour ne rien dire de pis, qu'on y est tombé en beaucoup de choses sans raison. »

« En 1537, il n'était pas plus avancé, et pendant que les docteurs du parti souscrivaient aux décisions de Luther : « J'étais d'avis, écrivait-il (30), qu'en rejetant quelques paradoxes, on expliquât plus simplement la doctrine. » Et encore qu'il eût souscrit à ses décisions, il en était si peu satisfait qu'en 1542 « il souhaitait (31) encore une autre assemblée où les dogmes fussent expliqués d'une manière ferme et précise. »

Trois ans après, en 1545, il reconnaît que la vérité avait été découverte fort imparfaitement aux prédicateurs du nouvel Evangile. « Je prie Dieu, disait-il, qu'il fasse fructifier telle quelle la doctrine qu'il nous

(24) Lib. IV, ep. 135.
(25) Lib. IV, ep. 140.
(26) Lib. IV, ep. 170.
(27) Lib. V, ep. 114.
(28) Lib. V, ep. 194.
(29) Lib. IV, ep. 98.
(30) Lib. I, ep. 110.
(31) Lib. IV, ep. 662.

a montrée (32). » Il déclarait que, pour lui, il avait fait tout ce qu'il avait pu. « La volonté, disait-il, ne m'a pas manqué; » mais le temps, les conducteurs et les docteurs (33).

En 1553, après tous les changements de la confession d'Augsbourg, après les explications de l'*Apologie*, après les articles de Smalcalde qu'il avait signés, il demandait encore une ***nouvelle formule pour la cène*** (34).

Un autre article, sur lequel il demandait une nouvelle explication, était celui du libre arbitre. En 1548, il écrivit à Thomas Crammer, archevêque de Cantorbéry : « Dès le commencement (35), les discours qu'on a faits parmi nous sur le libre arbitre, selon les opinions des stoïciens, ont été trop durs, et il faut songer à faire quelque formule sur ce point. »

Mélanchthon voulait toujours que l'on reconnût les évêques catholiques; si on ne rétablissait leur autorité, il prévoyait, avec une vive et inconsolable douleur, « Que la discorde serait éternelle, et qu'elle serait suivie de l'ignorance, de la barbarie, et de toutes sortes de maux (36). »

Il exprimait ses sentiments sur la nécessité de reconnaître le Pape et les évêques, lorsqu'il écrivait (37) : « Nos gens demeurent d'accord que la police ecclésiastique, où l'on reconnaît des évêques supérieurs de plusieurs églises, et l'évêque de Rome supérieur à tous les évêques, est permise. Il a été aussi permis aux rois de donner des revenus aux églises ; aussi il n'y a point de contestation sur la supériorité du Pape, et sur l'autorité des évêques, et sur ce qu'il est utile que les évêques puissent aisément conserver cette autorité; car il faut à l'Eglise des conducteurs pour maintenir l'ordre, pour avoir l'œil sur ceux qui sont appelés au ministère ecclésiastique et sur la doctrine des prêtres, et pour exercer les jugements ecclésiastiques; de sorte que s'il n'y avait point de tels évêques, ***il en faudrait faire.*** La ***monarchie du Pape*** servirait aussi beaucoup à conserver entre plusieurs nations le consentement dans la doctrine; ainsi, on s'accorderait facilement sur la supériorité du Pape, si on était d'accord sur tout le reste, et les rois pourraient eux-mêmes facilement modérer les entreprises des Papes sur le temporel de leur royaume. »

Voilà ce que pensait Mélanchthon, sur l'autorité du Pape et des évêques. Tout le parti en était d'accord quand il écrivit cette lettre, puisqu'il y disait : ***Nos gens demeurent d'accord.***

Les sentiments qu'il avait, dit Bossuet (38), pour l'autorité de l'Eglise, étaient surprenants, car encore qu'à l'exemple des autres protestants, il ne voulût pas avouer l'infaillibilité de l'Eglise dans la dispute, de peur, disait-il, de donner aux hommes une trop forte prérogative, sa conviction intérieure le portait plus loin; il répétait souvent que Jésus-Christ avait promis à son Eglise de la soutenir éternellement; qu'il avait promis que son *œuvre*, c'est-à-dire son Eglise, ***ne serait jamais dissipée, ni abolie;*** et qu'ainsi se fonder sur la foi de l'Eglise, c'était se fonder, non point sur les hommes, mais sur la promesse de Jésus-Christ lui-même. C'est ce qui lui faisait dire, que ***plutôt la terre s'ouvre sous mes pieds, qu'il m'arrive de m'éloigner du sentiment de l'Eglise dans laquelle Jésus-Christ règne***, et ailleurs, il répétait souvent : « Que l'Eglise juge, je me soumets au jugement de l'Eglise (39). »

Il était si peu rassuré sur les doctrines nouvelles, qu'il était d'avis qu'il ne fallait pas suivre une doctrine qu'on ne trouvait pas dans l'antiquité. « Délibérez, disait-il à Brentius (40), avec l'ancienne Eglise; » et encore : « Les opinions inconnues à l'ancienne Eglise ne sont pas recevables (41). »

MELCHISEDECH, *roi de justice* (***Hist. sacr.***), — « roi de Salem, et prêtre du Très-Haut, vint à la rencontre d'Abraham, victorieux de Chodorlahomor, jusque dans la vallée de Savé, il le bénit, et, selon l'explication des Pères, il offrit pour lui le pain et le vin du sacrifice au Seigneur (***Gen.*** XIV, 18, 19). Abraham voulant reconnaître en lui la qualité de prêtre du Seigneur, lui offrit la dîme de tout ce qu'il avait pris sur l'ennemi. Il n'est plus parlé dans la suite de ***Melchisédech;*** et l'Ecriture ne nous apprend rien, ni de son père, ni de sa généalogie, ni de sa naissance, ni de sa mort, ***Epit. aux Hébreux***, VII. » (***Encyclopédie*** de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 423, article ***Melchisédech***).

MELCHISEDECIENS (***Hist. ecclés.***). — « Anciens sectaires qui furent ainsi appelés parce qu'ils élevaient Melchisédech au-dessus de toutes les créatures, et même au-dessus de Jésus-Christ.

« L'auteur de cette secte était un certain Théodore, banquier, disciple d'un autre Théodore, corroyeur, en sorte que les Melchisédéciens ajoutèrent seulement à l'hérésie des théodotiens ce qui regardait en particulier Melchisédech qui était, selon eux, la grande et excellente vertu.

« Cette hérésie fut renouvelée en Egypte, sur la fin du III[e] siècle, par un nommé ***Hiérax***, qui soutenait que Melchisédech était le Saint-Esprit, abusant pour cet effet de quelques passages de l'épître aux Hébreux.

« On connaît une autre sorte de melchisédéciens plus nouveaux qui paraissent être une branche des manichéens. Ils ont pour Melchisédech une extrême vénération. Ils ne reçoivent point la circoncision, et n'observent point le Sabbat. Ils ne sont proprement ni juifs, ni païens, ni chrétiens, et demeurent principalement vers la Phrygie. On

(32) Lib. IV, ep. 662.
(33) *Ibid.*
(34) Lib. II, ep. 45.
(35) Lib. III, ep. 42.
(36) Lib. I, ep. 196.

(37) BOSSUET, *Variations*, etc., tom. I[er], p. 265.
(38) BOSSUET, *ibidem.*
(39) Lib. III, ep. 44.
(40) Lib. III, ep. 114.
(41) *Mel. De Eccl. cath.* tom. I[er], p. 444.

.eur a donné le nom d'*atingani*, comme qui dirait gens qui n'osent toucher les autres, de peur de se souiller. Si vous leur présentez quelque chose, ils ne le recevront pas de votre main; mais si vous le mettez à terre, ils le prendront; et tout de même ils ne vous présenteront rien avec la main, mais ils le mettront à terre, afin que vous le preniez.

« Enfin, on peut mettre au nombre des melchisédéciens ceux qui ont soutenu que Melchisédech était le Fils de Dieu, qui avait apparu sous une forme humaine à Abraham : sentiment qui a eu de temps en temps des défenseurs, et entre autres Pierre Cunœus, dans son livre *De la République des Hébreux*. Il a été réfuté par Christophe Schlegel, et par plusieurs auteurs qui ont prouvé que Melchisédech n'était qu'un pur homme, par les textes mêmes qui paraissent les plus favorables à l'opinion contraire. C'est ce qu'on peut voir au long dans la ***Dissertation*** du Père Calmet ***sur Melchisédech***. » (***Encyclopédie*** de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XXI, p. 429, article ***Melchisédéciens***.)

MELCHITES (*Hist. ecclés.*). — « C'est le nom qu'on donne aux sectaires du Levant, qui ne parlent point la langue grecque, et qui ne diffèrent presque en rien des Grecs, tant pour la croyance que pour les cérémonies.

« Ce mot est la même chose dans la langue syriaque que royalistes. Autrefois, ce nom fut donné aux catholiques par les hérétiques, qui ne voulurent point se soumettre aux décisions du concile de Chalcédoine, pour marquer par là qu'ils étaient de la religion de l'empereur.

« On nomme cependant aujourd'hui *Melchites*, parmi les Syriens, les Cophtes ou Egyptiens, et les autres nations du Levant, ceux qui, n'étant point de véritables Grecs, suivent néanmoins leurs opinions. C'est pourquoi Gabriel Sionite, dans son traité de la religion et des mœurs des Orientaux, leur donne indifféremment le nom de Grecs et de melchites.

« Il observe encore qu'ils sont répandus dans tout le Levant, qu'ils nient le purgatoire, qu'ils sont ennemis du Pape, et qu'il n'y en a point dans tout l'Orient qui se soient si fort déclarés contre sa primauté; mais ils n'ont point là-dessus, ni sur les articles de leur croyance, d'autres sentiments que ceux des Grecs schismatiques.

« Ils ont traduit en langue arabe l'eucologe des Grecs, et plusieurs autres livres de l'office ecclésiastique. Ils ont aussi dans la même langue les canons des conciles, et en ont même ajouté de nouveaux au concile de Nicée, qu'on nomme ordinairement les *Canons arabes*, que plusieurs savants traitent de supposés. Ces mêmes canons arabes sont aussi à l'usage des jacobites et des maronites. » (***Encyclopédie*** de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XXI, p. 423 et 424, article ***Melchites***.)

MENANDRIENS (*Hist. ecclés.*). — « Nom de la plus ancienne secte des gnostiques. Ménandre, leur chef, était disciple de Simon le Magicien, magicien comme lui, et ayant les mêmes sentiments.

« Il disait que personne ne pouvait être sauvé, s'il n'était baptisé en son nom. Il avait un baptême particulier qui devait, selon lui, rendre immortel dès cette vie, et préserver de la vieillesse ceux qui le recevaient. Ménandre, selon saint Irénée, publiait qu'il était cette première vertu inconnue à tout le monde, et qu'il avait été envoyé par les anges pour le salut du genre humain.

« Il se vantait, dit le même saint, d'être plus grand que son maître; ce qui est contraire à ce qu'avance Théodoret, qui fait Ménandre d'une vertu inférieure à celle de Simon le Magicien, qui prenait le nom de *la grande vertu*. » (***Encyclopédie*** de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XXI, p. 461, article *Ménandriens*.)

MENDIANTS (Religieux). — *Voy.* **Franciscains, Dominicains, Ordres religieux, Moines, Monastères**, etc.

« Les détracteurs des sciences, dit François Bacon, reprochent aux gens de lettres la pauvreté qui leur est assez ordinaire... S'il s'agissait de faire l'éloge de la pauvreté, il serait plus court de renvoyer ces détracteurs, qu'ils me permettent de leur dire, aux religieux mendiants. Machiavel leur rendait un témoignage assurément bien honorable, lorsqu'il disait que *c'en serait fait depuis longtemps du règne du clergé, si le respect pour les religieux mendiants et pour les moines n'avait compensé le luxe et les désordres des premiers supérieurs ecclésiastiques. Jam dudum actum esset de regno sacerdotum, nisi reverentia erga fratres et monachos episcoporum luxum et excessum compensasset.* » (*De Augm. scient.*, l. I, vers. init.)

MENSONGE. **Montaigne.** — « En vérité, le mentir est un maudit vice. Nous ne sommes hommes, et ne nous tenons les uns aux aultres que par la parole. Si nous en connaissions l'horreur et le poids, nous le poursuivrions à feu, plus justement que d'autres crimes. Je trouve qu'on s'amuse ordinairement à chastier aux enfants des erreurs innocentes très-mal à propos, et qu'on les tourmente pour des actions téméraires, qui n'ont ni impressions, ni suite. La menterie seule et, un peu au-dessous, l'opiniâtreté, me semblent estre celles desquelles on devroit, à toute instance, combattre la naissance et le progrès, elles croissent quant et eux, et depuis qu'on a donné ce faux train à la langue, c'est merveille combien il est impossible de l'en retirer. Par où il advient que nous voyons des honnêtes hommes, d'ailleurs, y estre subjects et asservis. J'ay un bon garçon de tailleur, à qui je n'ouy jamais dire une vérité, non pas quand elle s'offre pour luy servir utilement. Si, comme la vérité, le mensonge n'avoit qu'un visage, nous serions en meilleurs termes, car nous prendrions pour certain l'opposé de ce que diroit le menteur; mais le revers de la vé-

rité a cent mille figures et un champ indéfini.

« Un ancien Père dit que nous sommes mieux en la compaignie d'un chien cogneu, qu'en celle d'un homme duquel le langage nous est incogneu. » (*Essais*, tome Ier, p. 49.)

« C'est un vilain vice que le mentir, et qu'un ancien peint bien honteusement, quand il dit que c'est donner témoignage de mépriser Dieu et quant et quant de craindre les hommes. Il n'est pas possible d'en représenter plus richement l'horreur, la vilité et le déréglement; car que peut-on imaginer plus vilain, que d'estre couard à l'endroict des hommes, et brave à l'endroict de Dieu? Nostre intelligence se conduisant par la seule voie de la parole, celuy qui la fausse trahit la société publique; c'est le seul outil par le moyen duquel se communiquent nos volontés et nos pensées; c'est le truchement de notre âme; s'il nous faut, nous ne nous tenons plus, nous ne nous entre-cognoissons plus; s'il nous trompe; il rompt tout nostre commerce, et dissout toutes les liaisons de nostre police. » (*Essais*, tome II, p. 607.)

J. J. Rousseau. — « Le mensonge est toujours iniquité, l'erreur toujours importune quand on donne ce qui n'est pas pour la règle de ce qu'on doit faire ou croire. Il est difficile et rare qu'un mensonge soit parfaitement innocent. Mentir pour son avantage à soi-même est imposture, mentir pour l'avantage d'autrui est fraude, mentir pour nuire est calomnie : c'est la pire espèce du mensonge. » (*Rêveries*, t. II, p. 292.)

« Dire une chose fausse à son avantage n'est pas moins mentir que si on la disait au préjudice d'autrui, quoique le mensonge soit moins criminel. Donner l'avantage à qui ne doit pas l'avoir, c'est troubler l'ordre de la justice; attribuer faussement à soi-même ou à autrui un acte d'où peut résulter louange ou blâme, inculpation ou disculpation, c'est faire une chose injuste : or tout ce qui, contraire à la vérité, blesse la justice en quelque façon que ce soit, c'est mensonge. » (*Rêveries, ibid.* p. 200.)

« Ce qu'on appelle mensonge officieux, ce sont de vrais mensonges, parce qu'en imposer à l'avantage soit d'autrui, soit de soi-même, n'est pas moins injuste que d'en imposer à son détriment : quiconque loue ou blâme contre la vérité, ment, dès qu'il s'agit d'une personne réelle. » (*Ibid.*, p. 201.)

« Telles furent mes règles de conscience sur le mensonge et la vérité : mon cœur suivait machinalement ces règles avant que ma raison les eût adoptées, et l'instinct moral en fit seul l'application. Le criminel mensonge dont la pauvre Marion fut la victime me laisse d'ineffaçables remords, qui m'ont garanti tout le reste de ma vie non-seulement de tout mensonge de cette espèce, mais de tous ceux qui, de quelque façon que ce pût être, pouvaient toucher l'intérêt et la réputation d'autrui. En généralisant ainsi l'exclusion, je me suis dispensé de peser exactement l'avantage et le préjudice, et de marquer les limites précises du mensonge nuisible et du mensonge officieux : en regardant *l'un et l'autre comme coupables*, je me les suis interdits tous les deux. » (*Ibid.*, p. 204.)

« En ceci, comme en tout le reste, mon tempérament a beaucoup influé sur mes maximes, ou plutôt sur mes habitudes; car je n'ai guère agi par règle, ou n'ai guère suivi d'autres règles en toutes choses que les impulsions de mon naturel. Jamais mensonge prémédité n'approcha de ma pensée, jamais je n'ai menti pour mon intérêt; mais souvent j'ai menti par honte, pour me tirer d'embarras en choses indifférentes, ou qui n'intéressaient tout au plus que moi seul, lorsqu'ayant à soutenir un entretien, la lenteur de mes idées et l'aridité de ma conversation me forçaient de recourir aux fictions pour avoir quelque chose à dire. Quand il faut nécessairement parler et que des vérités amusantes ne se présentent pas assez tôt à mon esprit, je débite des fables pour ne pas demeurer muet; mais, dans l'invention de ces fables, j'ai soin, tant que je puis, qu'elles ne soient pas des mensonges, c'est-à-dire qu'elles ne blessent ni la justice ni la vérité due, et qu'elles ne soient que des fictions indifférentes à tout le monde et à moi! Mon désir serait bien d'y substituer, au moins à la vérité des faits, une vérité morale, c'est-à-dire d'y bien représenter les affections naturelles au cœur humain, et d'en faire sortir toujours quelque instruction utile; d'en faire, en un mot, des contes moraux, des apologues; mais il faudrait plus de présence d'esprit que je n'en ai, et plus de facilité dans la parole pour savoir mettre à profit, pour l'instruction, le babil de la conversation. Sa marche, plus rapide que celle de mes idées, me forçant presque toujours de parler avant de penser, m'a souvent suggéré des sottises et des inepties que ma raison désapprouvait, et que mon cœur désavouait à mesure qu'elles échappaient de ma bouche, mais qui, précédant mon propre jugement, ne pouvaient plus être réformées par sa censure.

« C'est encore par cette première et irrésistible impulsion de tempérament que, dans des moments imprévus et rapides, la honte et la timidité m'arrachent souvent des mensonges auxquels ma volonté n'a point de part, mais qui la précèdent en quelque sorte par nécessité de répondre à l'instant.

« L'impression profonde du souvenir de la pauvre Marion peut bien retenir toujours ceux qui pourraient être nuisibles à d'autres, mais non pas ceux qui peuvent servir à me tirer d'embarras quand il s'agit de moi seul, ce qui n'est pas moins contre ma conscience et contre mes principes que ceux qui peuvent influer sur le sort d'autrui.

« J'atteste le ciel que si je pouvais, l'instant d'après, retirer le mensonge qui m'excuse et dire la vérité qui me charge, sans me faire un nouvel affront en me retranchant, je le

ferais de tout mon cœur; mais la honte de me prendre ainsi moi-même en faute me retient encore, et je me repens très-sincèrement de ma faute, sans néanmoins l'oser réparer. » (*Rêveries*, t. II, p. 205.)

« Autrefois je n'avais point cet embarras, et je faisais l'aveu de mes fautes avec plus de franchise que de honte, parce que je ne doutais pas qu'on ne vît ce qui les rachetait, et ce que je sentais au dedans de moi; mais l'œil de la malignité me navre et me déconcerte; en devenant plus malheureux, je suis devenu plus timide, et jamais je n'ai menti que par timidité.

« Je n'ai jamais mieux senti mon aversion naturelle pour le mensonge qu'en écrivant mes *Confessions;* car c'est là que les tentations auraient été fréquentes et fortes, pour peu que mon penchant m'eût porté de ce côté; mais loin d'avoir rien tu, rien dissimulé qui fût à ma charge, par un tour d'esprit que j'ai peine à m'expliquer, et qui vient peut-être d'éloignement pour toute imitation, je me sentais plutôt porté à mentir dans le sens contraire, en m'accusant avec trop de sévérité qu'en m'excusant avec trop d'indulgence; et ma conscience m'assure qu'un jour je serai jugé moins sévèrement que je ne me suis jugé moi-même. » (*Ibid.*, p. 208.)

« Je n'ai jamais dit moins, j'ai dit plus quelquefois, non dans les faits, mais dans les circonstances; et cette espèce de mensonge fut plutôt l'effet du délire de l'imagination qu'un acte de volonté; j'ai tort même de l'appeler mensonge, car aucune de ces additions n'en fut un. J'écrivais mes *Confessions* déjà vieux, et *dégoûté des vains plaisirs de la vie que j'avais tous effleurés, et dont mon cœur avait bien senti le vide.* » (*Ibid.*, p. 209.)

« En pesant avec tant de soin ce que je devais aux autres, ai-je assez examiné ce que je me devais à moi-même? S'il faut être juste pour autrui, il faut être vrai pour soi: c'est un hommage que l'honnête homme doit rendre à sa propre dignité. Quand la stérilité de ma conversation me forçait d'y suppléer par d'innocentes fictions, j'avais tort, parce qu'il ne faut point, pour amuser autrui, s'avilir soi-même; et quand, entraîné par le plaisir d'écrire, j'ajoutais à des choses réelles des ornements inventés, j'avais plus de tort encore, parce qu'orner la vérité par des fables, c'est en effet la défigurer.

« Voilà des réflexions qui probablement ne me seraient jamais venues dans l'esprit, si l'abbé Royou ne me les eût suggérées. Il est bien tard, sans doute, pour en faire usage; mais il n'est pas trop tard au moins pour redresser mon erreur, et mettre ma volonté dans la règle; car c'est désormais tout ce qui dépend de moi. En ceci donc, et en toutes choses semblables, la maxime de Solon est applicable à tous les âges, et il n'est jamais trop tard pour apprendre, même de ses ennemis, à être sage, vrai, modeste, et à moins présumer de soi. » (*Ibid.*, p. 214.)

« Pour mettre à profit les leçons du bon Plutarque, je résolus d'employer à m'examiner sur le mensonge la promenade du lendemain, et j'y vins bien confirmé dans l'opinion déjà prise que le *Connais-toi toi-même* du temple de Delphes n'était pas une maxime si facile à suivre que je l'avais cru dans mes *Confessions.*

« Le lendemain, m'étant mis en marche pour exécuter cette résolution, la première idée qui me vint en commençant à me recueillir fut celle d'un mensonge affreux fait dans ma première jeunesse, dont le souvenir m'a troublé toute ma vie, et vient, jusque dans ma vieillesse, contrister encore mon cœur déjà navré de tant d'autres façons. Ce mensonge, qui fut un grand crime en lui-même, en dut être un plus grand encore par ses effets que j'ai toujours ignorés, mais que le remords m'a fait supposer aussi cruels qu'il était possible. Cependant, à ne consulter que la position où j'étais en le faisant, ce mensonge ne fut qu'un fruit de la mauvaise honte; et, bien loin qu'il partît d'une intention de nuire à celle qui en fut la victime, je puis jurer à la face du ciel qu'à l'instant même où cette mauvaise honte invincible me l'arrachait, j'aurais donné tout mon sang avec joie pour en détourner l'effet sur moi; c'est un délire que je ne puis m'expliquer qu'en disant, comme je le crois sentir, qu'en cet instant mon naturel timide subjugua tous les vœux de mon cœur.

« Le souvenir de ce malheureux acte, et les inextinguibles regrets qu'il m'a laissés, m'ont inspiré pour le mensonge une horreur qui a dû garantir mon cœur de ce vice pour le reste de ma vie. » (*Rêveries*, p. 190.)

MER ROUGE. — « Tout le monde sait le fameux miracle du passage de la mer Rouge, lorsque le Seigneur ouvrit cette mer, la dessécha, et y fit passer à pied sec les Israélites, au nombre de six cent mille hommes, sans compter les vieillards, les femmes et les enfants. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXI, p. 533, article *Mer Rouge*, par le chevalier de Jaucourt.)

— L'historien Josèphe reconnaît formellement le miraculeux de cet événement (*Antiq. Jud.*, l. II, c. 7). Trogue-Pompée dit que les Egyptiens qui poursuivaient Moïse furent contraints par des tempêtes de retourner chez eux (dans *Justin*, l. XXXVI). Les prêtres d'Héliopolis avouaient que Moïse s'était miraculeusement ouvert un passage au milieu des flots (dans EUSÈBE, *Prépar. évang.*, l. III, c. 7; voyez *Bible d'Avignon*, t. II, p. 46.)

MERCREDI DES CENDRES (*Hist. eccl.*). — « C'est le premier jour du carême. On croit qu'il a été ainsi appelé de la coutume qu'avaient les pénitents dans les premiers siècles de se présenter ce jour-là à la porte de l'église, revêtus de cilices et couverts de cendres. Aujourd'hui, dans l'Eglise romaine, le célébrant, après avoir récité les psaumes pénitentiaux et quelques oraisons qui ont rapport à la pénitence, bénit des cendres, et en impose sur la tête du clergé et du peuple, qui les

reçoit à genoux; et à chaque personne à laquelle il en donne, il dit ces paroles bien vraies : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*» (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 539, article *Mercredi des Cendres.*)

MÈRE. — J.-J. Rousseau explique ainsi qu'un fils doit tout à sa mère, et qu'une mère est un ami qu'on ne remplace pas :

« Monguin, le 21 avril 1769.

« Que votre situation, mon cher hôte, me navre! Que je vous trouve à plaindre, et que je vous plains ainsi que votre digne mère! Mais vous êtes sans contredit le plus à plaindre des deux; tant qu'elle voit son fils tendre et bien portant auprès d'elle, elle a dans ses terribles maux des consolations bien douces; mais vous n'en avez point. Elle peut encore aimer sa vie, et vous, vous devez soigner la vôtre parce qu'elle lui est nécessaire. Ce n'est pas une consolation pour vous, mais c'est un devoir qui doit vous rendre bien sacré le soin de vous-même.

« Vous me demandez conseil sur ce que vous devez lui dire au sujet du choix que vous vous êtes fait. Personne ne peut vous donner ce conseil que vous-même, parce que personne ne peut prévoir, comme vous, l'effet que cette déclaration peut faire sur son esprit; car, sans contredit, vous ne devez rien lui dire dans son triste état que vous ne sachiez devoir lui être agréable et consolant. Vous êtes convaincu, me dites-vous, que ce choix lui fera plaisir; cela étant, je ne vois point pourquoi vous balanceriez. Mais vous n'avez pas le courage, ajoutez-vous, de lui en parler de but en blanc dans son état. Eh bien! parlez-lui en par forme de consultation plutôt que de déclaration. Cette déférence ne peut que lui plaire et la toucher; et dût-elle ne pas approuver votre choix, vous n'en restez pas moins le maître de passer outre sans la contrister, lorsque le ciel aura disposé d'elle. Voilà tout ce que la raison et le tendre intérêt que je prends à l'un et à l'autre me prescrivent de vous dire à ce sujet. » (T. V, p. 152.)

« J'apprends votre perte, mon cher hôte, et je la sens bien; mais ce n'est pas une perte récente à laquelle vous ne fussiez pas préparé. Je ne voudrais, pour vous en consoler, que le détail que vous me faites de l'état de la défunte. Il y avait longtemps qu'elle avait cessé de vivre; elle n'a fait que cesser de souffrir, et vous de partager ses souffrances. Il n'y a pas là de quoi s'affliger. Mais votre perte, pour être ancienne en quelque sorte, n'en est pas moins réelle et moins irréparable; et voilà sur quoi doivent tomber vos regrets; ***vous avez un véritable ami de moins, et un ami qui ne se remplace pas.*** Puissiez-vous n'avoir jamais plus à pleurer dans la suite que vous ne le pleurez aujourd'hui! Mais telle est la loi de la nature, il faut baisser la tête et se résigner. »

MÈRE DE DIEU (*Théol.*). — « C'est une qualité que l'Église catholique donne à la sainte Vierge.

« L'usage de la qualifier ainsi nous est venu des Grecs, qui l'appelaient Θεότοκος, que les Latins ont rendu par *Deipara et Dei genitrix.* Ce fut le concile d'Éphèse qui introduisit cette dénomination; et le cinquième concile de Constantinople ordonna qu'à l'avenir on qualifierait toujours ainsi la sainte Vierge. Ce décret donna occasion à de terribles disputes. Anastase, prêtre de Constantinople, dont Nestorius était patriarche, avança hautement, dans un sermon, qu'on ne devait absolument point appeler la Vierge Θεότοκος. Ces paroles ayant causé un grand soulèvement dans les esprits, le patriarche prit le parti du prédicateur, et appuya sa doctrine.

« Mais quoiqu'on puisse, absolument parlant, faire signifier à Θεότοκος mère de Dieu, Τικεῖν et γεννᾶν signifiant quelquefois la même chose, ce qui a fait que les Latins l'ont traduit par *Dei genitrix* aussi bien que par *Deipara* : cependant les anciens Grecs, qui appelaient la Vierge Θεότοκος, ne l'appelaient pas pour cela μητὴρ τοῦ Θεοῦ, mère de Dieu. Ce ne fut qu'après que les Latins eurent traduit Θεότοκος par *Dei genitrix*, que les Grecs traduisirent à leur tour *Dei genitrix* par μητὴρ τοῦ Θεοῦ, moyennant quoi les Grecs et les Latins s'accordèrent à appeler la Vierge mère de Dieu. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 557 et 558, article *Mère de Dieu*, par le chevalcir de Jaucourt.

MÉRITE. — « Quant à la cause qui fait que l'homme puisse mériter de la reconnaissance, dit Montaigne, elle vient de ce qu'il est capable de faire quelque chose selon la volonté de son Créateur. Et comme elle est infinie quand il le faict, il luy fournit par conséquent autant qu'il est en sa puissance d'une liesse infinie. Il mérite donc que Dieu lui rende un pareil aise en récompense. Et parce qu'il ne le peut recevoir autrement infiny qu'en étendue de durée, il le recevra successivement et éternellement; joinct que puisqu'il n'a jamais cessé de faire selon la volonté de Dieu, et qu'il l'a continuellement éjouy par ses actions, il est digne que Dieu fasse aussy chose agréable à la sienne, et qu'il le bienheure continuellement par une immortelle liesse. Quant à la façon de laquelle l'homme doit estre récompensé, il nous la faut prendre de la joie et du contentement. Nous récompenser, c'est faire chose selon notre volonté, d'où s'engendre la joie. La science de rémunérer consiste à bien dispenser et distribuer les choses qui produisent du contentement; et ce qui est le plus propre, le plus familier et le plus selon nostre volonté, produit le plus de plaisir et de satisfaction. Voilà pourquoi il y a de l'ordre et de la mesure à récompenser et à réjouir. L'âme réglée et vertueuse ne chérit et n'embrasse rien premièrement et principalement que l'amour envers son créateur, car le bon amour est convenable et agréable plus que nulle autre chose à la volonté bien ordonnée. Son aise donc et sa récompense consiste à consommer et parfaire cette sienne sainte affection. Pour assouvir et entière-

ment contenter une telle volonté, il faut que Dieu parfournisse en elle son amour, car elle ne désire et ne vise à rien qu'à l'aimer souverainement. Il la satisfera pleinement quand il luy donnera la jouissance de sa présence, et ce sera sans doute en échange de ce que l'homme s'est efforcé de faire pour la sienne. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne et donnée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 165.)

MESSE. — *Voyez* Sacrifice (Saint).

Confession d'Augsbourg, (dans le tome III des *OEuvres de Mélanchton* de l'édition de l'an 1555) : — « Nos Eglises sont faussement accusées d'abolir la messe. La messe est retenue parmi nous et célébrée avec grande révérence, on y garde aussi presque toutes les cérémonies usitées, à la réserve de quelques chants allemands qu'on met en quelques endroits avec les chants latins, qui ont été ajoutés pour enseigner le peuple, car les cérémonies sont nécessaires pour l'instruction des ignorants. »

« Etant donc certain que le peuple s'accoutume aux cérémonies et qu'on l'instruit de l'usage des cérémonies, on célèbre la messe parmi nous, et dévotement et exactement, et toutes les choses se font dans l'Eglise avec plus de respect que par le passé. » (*Ibid.*)

« On a institué une messe grande et commune, selon que Jésus-Christ l'a ordonné, en laquelle les pasteurs des églises consacrent, prennent et administrent aux autres le sacrement du corps et du sang de Christ, et on dit cette messe chaque jour de fête, et les autres jours encore, s'il y a des personnes qui désirent recevoir le sacrement. » (*Ibid.*, p. 22)

« Toutes ces choses font voir que la messe qu'on célèbre parmi nous est conforme à l'institution de Christ et aux lois de l'Eglise primitive; elle donne encore un grand éclat à la vraie participation du sacrement. Cette messe commune était célébrée du temps de l'ancienne Eglise, comme Chrysostome l'assure : Le prêtre, dit-il, est à l'autel, et invite quelques-uns à la communion et la refuse à quelques autres. Nous voyons même, dans des décrets du concile de Nicée, qu'on célébrait la liturgie; c'est de la sorte que les Grecs appellent la messe. » (*Ibid.*, p. 23.)

Jean Hus. — « L'Eglise universelle, se fondant sur ces choses, dit au canon de la messe : Nous offrons le saint pain de la vie éternelle et le calice du salut éternel, et de rechef, je prendrai le pain céleste, et j'invoquerai le nom du Seigneur. » (*Traité du corps de Jésus-Christ.*)

« J'ai lu à l'office de la messe, et j'ai prêché dans mes sermons ce cantique de l'Eglise : *Verbum caro panem verum verbo carnem efficit.* » (*Traité de la Cène du Seigneur.*)

Leibnitz. — « Il nous reste à expliquer ce sacrifice de la messe, que l'Eglise a toujours enseigné être renfermé dans le sacrement de l'Eucharistie. Dans tout sacrifice, il y a celui qui offre, ce qui est offert, et la cause pour laquelle on offre. Dans le sacrement de l'autel, celui qui offre est le prêtre; à la vérité, le souverain prêtre est le Christ lui-même qui ne s'est pas offert seulement une fois sur la croix, lorsqu'il a souffert pour nous, mais qui remplit son office de prêtre sans interruption jusqu'à la consommation des siècles, et maintenant encore il s'offre pour nous, à Dieu son Père, par le ministère du prêtre. C'est par cette raison qu'il est appelé dans l'Ecriture prêtre perpétuel selon l'ordre de Melchisédech, duquel il est dit qu'il offre du pain et du vin, preuve manifeste qu'en lui était figuré le sacrifice eucharistique que l'Ecriture a représenté d'avance par cette allégorie. La chose offerte, ou bien la victime ou l'hostie, est le Christ même, dont la chair est immolée et le sang répandu sous l'espèce des symboles. Je ne vois pas ce qui manque ici pour faire un véritable sacrifice. Pourquoi, en effet, ne pouvait-on pas offrir à Dieu ce qui est présent sous les symboles, puisque les espèces du pain et du vin sont propres à l'oblation et qu'en cela consistait l'offrande de Melchisédech, et que dans l'Eucharistie les espèces contiennent ce qu'il y a de plus précieux et de plus digne d'être offert à Dieu ? Ainsi, par cette admirable invention, la divine bonté aide notre pauvreté à lui offrir un présent que Dieu ne puisse dédaigner, et comme il est infini, et que d'un autre côté tout ce qui vient de nous n'a aucune proportion avec sa perfection infinie, aucune offrande n'était capable d'apaiser Dieu, si elle-même n'était d'une perfection infinie, et, par une disposition étonnante, il arrive que le Christ se redonnant toujours à nous dans ce sacrement toutes les fois que se fait la consécration, il peut être de nouveau offert à Dieu et ainsi représenter et confirmer l'efficacité perpétuelle de sa première oblation faite sur la croix ; car le renouvellement de ce sacrifice propitiatoire n'ajoute pas une nouvelle efficacité à celle de la Passion, mais sa vertu consiste dans la représentation et l'application de ce premier sacrifice sanglant, qui en une seule fois a tout consommé, et son fruit est la grâce divine appliquée à ceux qui, assistant à ce redoutable sacrifice, offrent dignement avec le prêtre; mais puisque nous pouvons, outre la rémission de la peine éternelle et le don des mérites du Christ pour nous obtenir le ciel, demander à Dieu beaucoup d'autres choses salutaires pour nous et pour les autres, vivants ou morts, surtout l'adoucissement du châtiment paternel dû à tout péché, quoique le pénitent soit rentré en grâce, il est bien évident qu'il n'y a rien pour cet effet de plus précieux et de plus efficace dans tout notre culte que le sacrifice de ce divin sacrement où est présent le corps même du Seigneur; car nous ne pouvons faire une immolation plus agréable à Dieu et dont l'odeur soit plus suave, si nous nous approchons de l'autel avec un cœur pur ; et saint Bernard a dit très-bien : « Tout ce que « je puis donner à Dieu est ce misérable corps,

« et s'il ne suffit pas, j'ajoute son propre « corps. »

« Or, l'Ecriture sainte elle-même désigne clairement ce sacrifice dans la comparaison de Melchisédech avec le Christ au psaume CX et dans l'Epître aux Hébreux, ainsi que nous l'avons déjà montré, sans parler de ce qu'elle rapporte du sacrifice perpétuel de Daniel, et d'autres passages. Il convenait sans doute que la religion chrétienne ne fût pas sans sacrifice, et que notre oblation, qui n'avait été que figurée auparavant dans les sacrifices de l'Ancien Testament, fût perpétuelle et sans interruption, comme étant la plus digne et la plus parfaite de toutes les oblations; et encore, puisqu'il est insinué dans le psaume rapporté ci-dessus que la fonction sacerdotale de notre souverain prêtre est perpétuelle. C'est dans ce sens que les anciens l'interprètent communément, ainsi que cette oblation pure dont parle Malachie; saint Justin martyr, et Irénée l'avaient déjà appliquée à l'Eucharistie, sans parler de saint Augustin et de ceux qui sont postérieurs. Enfin, dans une multitude de passages, les saints Pères disent que le Christ est immolé tous les jours dans le sacrement pour les peuples, ainsi parle saint Augustin; que c'est un sacrifice non sanglant, quand nous appelons ce qui a été produit le corps et le sang de Jésus-Christ, comme dit Cyrille; qu'il y a, selon le témoignage de saint Cyprien, dans le pain céleste un holocauste et un remède; et d'autres passages qui se présentent de tous côtés.

« Mais quand on dit que l'on célèbre des messes en l'honneur des saints, il ne faut point l'entendre en esprit de critique, mais selon la pensée de ceux qui s'expriment ainsi, car on ne sacrifie qu'à Dieu seul; on n'entend honorer principalement qu'un seul Dieu, et les saints ne sont honorés que comme les amis de Dieu. Cependant la vénération que l'on a pour un saint engage quelquefois à célébrer le sacrifice, principalement et spécialement dans le temps et dans le lieu où l'on fait l'éloge de ce saint, et où on demande ses prières et son intercession, dont toute la valeur dépend des mérites et de l'oblation du Christ. Ainsi le divin sacrifice ne peut pas être plus attribué au saint le jour de sa fête, ou sur l'autel et dans la basilique qui porte son nom, que l'office divin n'est consacré au roi le jour de son élection ou de son couronnement, quoiqu'on ne puisse nier qu'il ne fasse partie de l'honneur qui lui est rendu.

« La dignité et les avantages du sacrifice perpétuel étant si considérables, on s'est enfin accordé à l'offrir très-fréquemment à Dieu, pour les besoins des fidèles, quoiqu'on n'y participât pas toujours. Il est vrai qu'autrefois, tous ceux qui assistaient au sacrifice participaient aussi à la communion; mais peu à peu elle a été donnée à un petit nombre, lorsque la diminution de la ferveur des premiers temps fit craindre avec raison qu'une perception trop fréquente et l'admission de tous sans distinction ne diminuassent le respect et ne donnassent à plusieurs une occasion de péché. Si maintenant encore tous les fidèles approchaient de la table du Seigneur après la célébration des mystères, qui doute que plusieurs ne fissent une indigne communion? Mais aujourd'hui, en mettant des intervalles entre chaque communion, on donne à ceux qui s'en approchent le temps de s'y préparer et de ne se point présenter sans avoir la robe nuptiale. On n'a rien voulu cependant retrancher de l'honneur dû à Dieu, parce qu'il ne se présente pas toujours des personnes pour communier : c'est pourquoi, depuis que, par une piété très-louable, on a établi de célébrer chaque jour dans toutes les églises le très-saint sacrifice, c'était une conséquence de penser que la communion du prêtre qui l'offrait était suffisante. Telle est l'origine des messes que l'on nomme privées, et il n'est pas juste que l'Eglise perde le fruit très-grand qu'elle en peut retirer, et que Dieu soit frustré de l'honneur qui lui est dû. Toutefois, parce que l'usage de ces messes a été longtemps inconnu dans l'Eglise, on ne doit pas détruire d'excellentes institutions en indisposant les fidèles, et retourner tout à coup à l'antique simplicité dans le culte extérieur, excepté pour ceux peut-être qui croiraient sans témérité avoir dans le cœur toute la pieuse ferveur des premiers Chrétiens, et plût à Dieu qu'il y en eût beaucoup!

« Je ne m'étendrai pas sur l'eau mêlée au vin, sur le pain azymé ou non fermenté, sur la langue dans laquelle on célèbre l'office divin, et sur les cérémonies sacrées que la piété a introduites. Il est reconnu que l'Eglise a le pouvoir de statuer sur ces objets, pourvu que l'on observe la décence et que l'on donne au peuple fidèle l'explication et la connaissance de ce qui se dit à voix basse et dans la langue sacrée, et certainement il ne reste rien à désirer dans ce genre, depuis qu'on a publié en langue vulgaire plusieurs ouvrages où l'on explique en détail le canon de la messe et tout ce qui regarde le service divin. » (*Système de théologie*, par Leibnitz.)

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. — « *Messe* (terme de religion). C'est l'office ou les prières publiques que l'on fait dans l'Eglise romaine lors de la célébration de l'Eucharistie. Nicod, après Baronius, dit que le mot *messe* vient de l'hébreu *missach*, qui signifie *oblatum*, ou de *missa*, *missorum*, parce qu'on mettait en ce temps-là hors de l'Eglise les catéchumènes et les excommuniés, lorsque le diacre disait : *Ite, missa est*, après le sermon et la lecture de l'Epître et de l'Evangile, parce qu'il ne leur était pas permis d'assister à la consécration, et cette opinion est la seule véritable. Ménage le fait venir de *missio*, *congé*; d'autres de *missa*, envoi, parce que, dans la messe, les prières des hommes qui sont sur la terre sont envoyées et portées au ciel.

« Les théologiens disent que la messe est une oblation faite à Dieu, où, par le chan-

gement d'une chose sensible, on reconnaît le souverain domaine de Dieu sur toutes choses en vertu de l'institution divine.

« C'est dans le langage ordinaire la plus grande et la plus auguste des cérémonies de l'Eglise. C'est le sacrifice non sanglant de la nouvelle loi, où l'on présente à Dieu le corps et le sang de son Fils Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin.

« On donne des noms différents à la messe, selon les différents rits, les différentes intentions, les différentes manières selon lesquelles on la dit, comme on va le voir.

« *Messe ambrosienne*, c'est-à-dire *du rit ambrosien*, ou de l'Eglise de Milan.

« *Messe anglicane*, selon le rit qui s'observait autrefois dans l'Eglise d'Angleterre.

« *Messe gallicane* est une messe célébrée suivant l'ancien rit de l'Eglise de France.

« *Messe grecque* est une messe célébrée suivant le rit grec en langue grecque, et par un prêtre de cette nation.

« *Messe latine*, celle qui se dit en latin dans l'Eglise latine et selon le rit de cette Eglise.

« *Messe mozarabique* ou *gothique* est celle qu'on célébrait autrefois en Espagne, dont le rit est encore en usage dans les églises de Tolède et de Salamanque. On l'a nommée *mozarabique* parce que les Arabes ont été maîtres de l'Espagne, et qu'on appelait alors les Chrétiens de ce pays-là *mozarabes*, c'est-à-dire *mêlés avec les Arabes*.

« *Messe haute*, qu'on appelle aussi *grande messe*, est celle qui se chante par des choristes, et qu'on célèbre avec diacre et sous-diacre.

« *Messe basse*, c'est celle qui se dit sans chant, mais en récitant seulement les prières, sans diacre ni sous-diacre.

« *Messe de beata* ou de la Vierge, c'est celle que l'on offre à Dieu par l'entremise de la Vierge et sous son invocation.

« *Messe commune* ou de la communauté, celle qui se dit dans les monastères à certaine heure pour toute la communauté.

« *Messe du Saint-Esprit*, celle que l'on célèbre au commencement de quelque solennité, ou d'une assemblée ecclésiastique qu'on commence par l'invocation du Saint-Esprit.

« *Messe de fête*, comme de Noël, de Pâques, c'est celle qu'on dit ces jours-là et dont les lectures sont conformes au temps où l'on est et au mystère que l'on célèbre.

« *Messe du jugement*, celle où l'on se purgeait d'une calomnie par les preuves établies.

« La *Messe pour la mort des ennemis* a été longtemps en usage en Espagne, mais on l'a abolie, parce que cette intention est contraire à la charité chrétienne.

« *Messe des morts* ou de *requiem* est celle qu'on dit à l'intention des défunts, dont l'introït commence par *Requiem*. Au XIII[e] siècle, avant que de mener les coupables au supplice, on leur faisait entendre une messe des morts pour le repos de leurs âmes.

« *Messe de paroisse* ou *grande messe* est celle que le curé est obligé de faire chanter toutes les fêtes et dimanches pour ses paroissiens.

« *Petite messe* ou *Messe basse*, celle qui se dit à des autels particuliers avec moins de cérémonie.

« La première messe est celle qui se dit dès le point du jour.

« La messe d'un saint est celle où l'on invoque Dieu par l'intercession d'un saint.

« Il y a des messes des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des pontifes, des vierges, etc.

« *Messe du scrutin* était une messe qu'on disait autrefois pour les catéchumènes le mercredi et le samedi de la quatrième semaine de carême, lorsqu'on examinait s'ils étaient disposés comme il faut pour recevoir le baptême.

« On appelle *sèche* la messe où il ne se fait point de consécration, comme celle que dit un prêtre qui ne peut point consacrer, à cause qu'il a déjà dit la messe, comme témoigne Durandus; ou celle qu'on fait dire en particulier aux aspirants à la prêtrise, pour apprendre les cérémonies : c'est ainsi que l'appelle Eckius.

« Le cardinal Bona, dans son ouvrage *De rebus liturgicis*, lib. I, cap. 15, parle assez au long de cette messe sèche, qu'il appelle aussi *messe nautique*, *nautica*, parce qu'on la disait dans les vaisseaux où l'on n'aurait pas pu consacrer le sang de Jésus-Christ sans courir risque de le répandre à cause de l'agitation du vaisseau, et il dit, sur la foi de Guillaume de Nangis, que saint Louis, dans son voyage d'outre-mer, en faisait dire ainsi dans le navire qu'il montait. Il cite aussi Génébrad, qui dit avoir assisté à Turin, en 1587, à une pareille messe célébrée dans une église, mais après dîner et fort tard, pour les funérailles d'une personne noble. Durand, qui parle de ces messes, assure très-distinctement qu'on n'y disait point le canon ni les prières directement relatives à la consécration, et qu'en effet le célébrant ne consacrait pas. Pierre le Chantre, qui vivait en 1200, s'est élevé contre cet abus aussi bien qu'Estius, et le cardinal Bona remarque que la vigilance des évêques les a entièrement supprimées.

« *Messe votive* est une Messe autre que celle de l'office du jour, et qui se dit pour quelque raison ou quelque dévotion particulière.

« *Messe des présanctifiés*, est celle dans laquelle on prend la communion de l'hostie consacrée les jours précédents, et réservée. Cette Messe est en usage ordinaire chez les Grecs, qui ne consacrent l'Eucharistie en carême que le samedi et le dimanche : chez les Latins, elle n'est plus en usage que le seul jour du vendredi saint.

« La Messe est composée de deux parties; la première, l'ancienne *Messe des Catéchumènes ;* la seconde, qu'on nommait *Messe des fidèles*, comprenait la célébration de l'Eucharistie jointe à la communion qui, selon l'ancien usage, suit la consécration. A l'égard des oraisons particulières et des

cérémonies que l'on emploie dans la célébration de la Messe, elles ont été différentes en différents temps et en diverses Eglises, ce qui a composé diverses liturgies chez les Orientaux, et des Messes pour les différents pays occidentaux. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 601 à 603. Article *Messe* par M. Goussier.)

MESSIE. — *Voyez* JÉSUS-CHRIST, etc. — Récapituler toutes les traditions païennes et juives sur l'attente universelle du Messie à l'époque qui précéda la venue de Jésus-Christ, ce serait la matière de plusieurs volumes. Aussi nous bornerons-nous ici à un résumé sommaire de ces traditions et aux aveux des incrédules les plus célèbres à ce sujet, renvoyant aux traités spéciaux pour de plus amples détails.

« C'était de temps immémorial, dit Voltaire, une maxime chez les Indiens et chez les Chinois, que le Sage viendrait de l'Occident. L'Europe, au contraire, disait que le Sage viendrait de l'Orient. Toutes les nations ont toujours eu besoin d'un Sage. » (VOLTAIRE, *Addit. à l'hist. générale*. 5ᵉ édition de 1763.)

— D'après Volney, vers l'époque de l'établissement du christianisme, « c'était en Judée une attente générale que celle d'un grand envoyé, d'un sauveur final... Les Juifs affligés attendaient, avec l'impatience du besoin et du désir, le roi victorieux et libérateur qui devait sauver la nation de Moïse et relever l'empire de David. D'autre part, les traditions sacrées et mythologiques des temps antérieurs avaient répandu dans toute l'Asie un dogme parfaitement analogue. On n'y parlait que d'un grand médiateur, d'un juge final, d'un sauveur futur, qui, roi, dieu, conquérant et législateur, devait ramener l'âge d'or sur la terre, la délivrer de l'empire du mal, et rendre aux hommes le règne du bien, la paix et le bonheur.» (VOLNEY, *Les Ruines*, ch. 22.)

— « Les Romains, tout républicains qu'ils étaient, dit Boulanger, attendaient, du temps de Cicéron, un roi prédit par les Sibylles, comme on le voit dans le livre de la *Divination* de cet orateur philosophe ; les misères de leur république en devaient être les annonces, et la monarchie universelle la suite. C'est une anecdote de l'histoire romaine à laquelle on n'a pas fait toute l'attention qu'elle mérite, et l'on ignore encore à quel point elle contribua aux grands événements qui se passèrent alors dans cette fameuse république.

« Les Hébreux attendaient tantôt un conquérant, et tantôt un être indéfinissable, heureux, malheureux. Ils l'attendent encore avec un Elie et un Hénoch, qui ne sont, ainsi que lui, que des grands juges personnifiés.

« L'oracle de Delphes, comme on le voit dans Plutarque, était dépositaire d'une ancienne et secrète prophétie sur la future naissance d'un fils d'Apollon, qui amènerait le règne de la justice; et tout le paganisme grec et égyptien avait une multitude d'oracles qu'il ne comprenait pas, mais qui nous décèlent de même cette *chimère universelle*. C'était elle qui donnait lieu à la folle vanité de tant de rois et de princes qui prétendaient se faire passer pour fils de Jupiter. — Les autres nations de la terre n'ont pas moins donné dans ces étranges visions. Les Chinois attendent un *Phélo*, les Japonais un *Peyrum* et un *Combodoxi*, les Siamois un *Sommona-Codom*. Tous les Américains attendaient, du côté de l'Orient (ce qu'on pourrait appeler le pôle de l'espérance de toutes les nations), des enfants du soleil; et les Mexicains, en particulier, attendaient un de leurs anciens rois qui devait les revenir voir par le côté de l'aurore, après avoir fait son tour du monde. Enfin, il n'y a aucun peuple qui n'ait eu son expectative de cette espèce. » (BOULANGER, *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, section x, p. 116 et 117.)

— « Longtemps avant Jésus-Christ, l'univers attendait, avec un Sauveur, roi de justice et de paix, le renouvellement de toutes choses. Cette attente des peuples est souvent l'objet des Pouranas. La terre se plaint de ce qu'elle va s'enfoncer dans le Patala sous le poids des iniquités amoncelées du genre humain, et Wichnou la console en lui promettant un sauveur qui l'affranchira de la tyrannie des Daytéas ou démons; il lui révèle en même temps que ce sauveur viendra naître dans la maison d'un berger, et sera élevé parmi les bergers. Les sectateurs de Bouddha affirment que l'incarnation de ce Dieu dans le sein d'une vierge fut prédite plusieurs mille ans à l'avance; la tradition porte que, dans l'orient, une étoile merveilleuse dirigea les saints hommes vers les lieux où devait naître l'enfant divin qu'ils attendaient avec impatience. C'est vers ce temps que l'empereur de l'Inde, alarmé de quelques oracles qui semblaient présager sa ruine, chargea ses émissaires de mettre à mort cet enfant s'ils venaient à le découvrir. Tout cela se passa dans la 3181ᵉ année du Kaly-Yougam et la première de l'ère chrétienne. » (*Recherches asiatiques*, vol. x, p. 27 ; et *Recherches chrétiennes* de BUCHANAM, p. 266.)

—On voit, dans les Védas, Vichnou prendre un corps mortel, et paraître sur la terre pour la sauver aussi bien que les hommes. Les Indiens donnent le nom d'Avantaras à ces incarnations; ils en comptent dix principales. L'incarnation appelée Kaly-Avantaran n'a pas encore eu lieu, mais elle est attendue, quoiqu'on ne désigne pas le temps ni l'endroit où elle arrivera. Elle doit mettre fin au règne du péché, qui a commencé avec Kaly-Yougam. Ce sera sous la forme d'un brame que Vichnou naîtra ; il conversera avec ceux de sa race, fera régner la justice et la vérité sur la terre, la délivrera de tous les maux, offrira le sacrifice du cheval, et soumettra l'univers aux brames. (J. DUBOIS, *Mœurs et cérémonies des peuples de l'Inde*, t. II, p 402.) Les Indiens font un sacrifice d'un mouton en récitant la prière suivante :

« Quand sera-ce que le sauveur naîtra? quand sera-ce que le rédempteur paraîtra? » (Lettre du P. Bouchet à l'évêque d'Avranches, dans les *Lettres édifiantes*, 9e recueil, 1re lettre.)

— Confucius, le plus célèbre des philosophes chinois, mort 469 ans avant Jésus-Christ, parle souvent, dans ses livres, d'un saint qui devait naître à l'occident de la Chine, et que les justes attendaient depuis cent générations. « Que cet homme souverainement saint apparaisse avec toutes ses vertus, ses facultés puissantes, dit-il, et les peuples ne manqueront pas de lui témoigner leur vénération; qu'il parle, et les peuples ne manqueront pas d'avoir foi à ses paroles; qu'il agisse, et les peuples ne manqueront pas d'être dans la joie. C'est ainsi que la renommée de ses vertus est un océan qui inonde l'empire de toutes parts; elle s'étend même jusqu'aux barbares des régions méridionales et septentrionales, partout où les vaisseaux et les chars peuvent aborder, où les forces de l'industrie humaine peuvent les faire pénétrer, dans tous les lieux que le ciel couvre de son dais immense, sur tous les points que la terre enserre, que le soleil et la lune éclairent de leurs rayons, que la rosée et les nuages du matin fertilisent, tous les êtres humains qui vivent et qui respirent ne peuvent manquer de l'aimer et de le révérer. C'est pourquoi il est dit que ses facultés, ses vertus puissantes l'égalent au ciel. » (*Tchoung-Young*, ch. 31.)

—Les Chinois entendaient par le saint des saints « Celui qui sait tout, qui voit tout, dont toutes les paroles instruisent, dont toutes les pensées sont vraies; celui qui est céleste et miraculeux, dont la sagesse n'a point de bornes, aux yeux duquel l'avenir entier est sans voile, dont chaque parole est efficace. Il est un avec le Tien (Dieu), et, sans le Tien, le monde ne pourrait le reconnaître; lui seul peut offrir un holocauste digne de la majesté du Schanz-Ti (Dieu souverain du ciel.) »—« Les peuples t'attendent, dit Mencius, disciple de Confucius, comme les plantes flétries attendent la rosée. » — « Combien sont sublimes les voies du saint des saints! dit le livre *Tchoung-Young*. Sa vertu embrassera l'univers entier; il inculquera à tous une nouvelle vie et une nouvelle force. Il s'élèvera jusqu'au Tien (jusqu'au ciel).

« Quelle immense carrière s'ouvrira pour nous! combien de lois et de devoirs nouveaux! que de rites majestueux et de solennités! Mais comment les observer, s'il n'en donne lui-même l'exemple? Sa présence peut seule en préparer, en faciliter l'accomplissement. De là vient cet adage de tous les siècles : Les voies de la perfection ne seront fréquemment parcourues qu'alors que le saint des saints les aura consacrées en y imprimant les pieds. Les peuples se prosterneront devant lui. En le voyant, en l'écoutant, ils seront convaincus, et tous ensemble n'auront plus qu'une voix pour chanter ses louanges. L'univers retentira du bruit de son nom, sera rempli de sa magnificence. La Chine verra les rayons de sa gloire parvenir jusqu'à elle. Ils pénétreront chez les nations les plus sauvages, dans les déserts les plus inabordables, ou dans les lieux que ne peut plus visiter aucun vaisseau. Dans l'un et l'autre hémisphère, de l'une à l'autre extrémité de la mer, il ne demeurera aucune région, aucun parage, aucun pays, éclairés par les astres, humectés par la rosée, habités par les hommes, où son nom ne soit béni et honoré. » Suivant les anciens sages de la Chine; « le saint des saints, l'homme par excellence, l'homme miraculeux, le premier-né, renouvellera l'univers, changera les mœurs, expiera les péchés du monde, mourra accablé de douleur et d'opprobre, et ouvrira la porte du ciel. » (*Voir* J. B. Schmitt, pag. 43, 44, 45 et 46, *Rédemption du genre humain annoncée par les traditions et les croyances*, etc.)

— « C'était à la Chine une ancienne croyance, dit un savant de l'Académie des Inscriptions, qu'à la religion des idoles, qui avait corrompu la religion primitive, succéderait la dernière religion, celle qui devait durer jusqu'à la destruction du monde. » (De Guignes, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XLIV, p. 543.)

— « Les livres Li-ky-ki, dit Ramsay (*Discours sur la Mythologie*, p. 150, 151), parlent d'un temps où tout doit être rétabli dans la première splendeur par l'arrivée d'un héros nommé *Kiuntsé*, qui signifie *pasteur* et *prince*, à qui ils donnent aussi les noms de *très-saint*, de *docteur universel* et de *vérité souveraine*. — C'est le *Mithras* des Perses, l'*Orus* des Egyptiens et le *Brahma* des Indiens. — Les livres chinois parlent même des *souffrances* et des combats de Kiuntsé. Il paraît que la source de toutes ces allégories (les allégories de la fable, les travaux d'Hercule, etc.) est une très-ancienne tradition, commune à toutes les nations, que le dieu mitoyen, à qui elles donnent toutes le nom de *Soter* ou *Sauveur*, ne détruirait les crimes *qu'en souffrant lui-même beaucoup de maux*. »

— L'attente du Saint des saints existait tellement chez les Chinois, que vers l'an 65 de Jésus-Christ, l'empereur Min-Ti envoya vers l'Occident pour le chercher, ou du moins pour connaître sa doctrine. Malheureusement l'ambassade s'arrêta dans l'Inde, et n'apporta en Chine que la doctrine de Fo.

— « Priez, disait Platon, le Dieu de l'univers, auteur de tout ce qui est et de tout ce qui sera. Priez *son Père et son Seigneur* que nous connaîtrons tous clairement, autant qu'il est possible aux hommes, si nous nous adonnons au culte de la véritable sagesse. »—« Invoquons, dit-il ailleurs, le *Dieu Sauveur*, afin que, par un renseignement extraordinaire et merveilleux, il nous sauve en nous instruisant de la doctrine véritable. » Mais Platon s'exprime bien plus clairement encore dans le Dialogue suivant de Socrate et d'Alcibiade :

« Socrate. — Le meilleur parti que nous

avons à prendre c'est *d'attendre* patiemment. Oui, IL FAUT ATTENDRE QUE QUELQU'UN VIENNE *nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes*.

« ALCIBIADE. — Quand est-ce que viendra ce temps-là, et qui est-ce qui nous enseignera ces choses? car il me semble QUE J'AI UN DÉSIR ARDENT DE CONNAITRE CE PERSONNAGE.

« SOCRATE. — Celui dont il s'agit s'intéresse à ce qui nous touche, mais il le fait, à mon avis, à la manière dont Homère raconte que *Minerve* en agit à l'égard de Diomède. *Minerve* dissipa le brouillard qu'il avait devant les yeux, afin qu'il pût distinguer les *dieux d'avec les hommes*. Il est pareillement nécessaire que le brouillard épais qui réside maintenant sur les yeux de votre entendement soit dissipé, afin que vous puissiez dans la suite distinguer au juste le bien d'avec le mal.

« ALCIBIADE. — QU'IL VIENNE DONC et qu'il dissipe quand il lui plaira ces ténèbres. Je suis, quant à moi, tout disposé à faire tout ce qu'il lui plaira de me prescrire, moyennant que je puisse devenir meilleur que je ne suis.

« SOCRATE. — Je vous le dis encore, CELUI dont nous parlons désire infiniment votre bien.

« ALCIBIADE. — Ne serait-il donc pas plus à propos de différer l'offrande des sacrifices JUSQU'A CE QU'IL VIENNE?

« SOCRATE. — Vous avez raison, il vaudrait mieux prendre ce parti que de courir les risques de ne savoir si en offrant des sacrifices on plaira à Dieu, ou si on ne lui déplaira pas.

« ALCIBIADE. — A la bonne heure donc, QUAND CE JOUR-LA SERA VENU nous ferons nos offrandes à Dieu. J'ESPÈRE MÊME DE SA BONTÉ QU'IL N'EST PAS FORT ÉLOIGNÉ. » (PLAT., *in Alcib.*, II; *Oper.*, t. I, p. 100-101.)

— « On voit par ce dialogue, dit le savant Foucher, que l'attente certaine d'un docteur universel du genre humain était un dogme reçu qui ne souffrait point de contradiction. » (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXI, p. 147, note.)

— Vers l'époque de la naissance de Jésus-Christ, les Romains, se fondant principalement sur certains passages des livres sibyllins, attendaient un roi qui devait faire revivre la justice et ramener l'âge d'or sur la terre. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans les auteurs païens : « Julius Maratus rapporte que, quelques mois avant la naissance d'Auguste, il arriva à Rome un prodige public annonçant que la nature enfanterait un roi au peuple romain. Le sénat, épouvanté, fit un décret pour défendre d'élever les enfants qui naîtraient cette année-là. Mais ceux qui avaient leurs femmes enceintes, espérant être les pères de ce roi, eurent soin que le sénatus-consulte ne fût point enregistré. » (SUÉTONE, *in Aug.*, 94.)

— « Nous respectons, dit Cicéron, les vers qu'on dit avoir été improvisés par la sibylle en fureur. Dernièrement, sur la foi d'un faux bruit, on croyait que l'interprète de ces vers viendrait déclarer dans le sénat que, si nous tenions à notre salut, il fallait proclamer roi celui qu'en effet nous avions pour roi. Mais si cela est écrit dans les livres, je demanderai pour quel homme et pour quel temps? Celui qui les a composés s'y est pris bien adroitement : il a supprimé la désignation des personnages et des époques; en sorte que tout ce qui arrive paraît toujours prédit..... Laissons donc en paix la sibylle, qu'elle reste dans son asile sacré, et suivons les prescriptions de nos ancêtres, qui ne voulaient pas qu'on lût ces livres sans l'ordre du sénat : de cette sorte, ils nous serviront plutôt à déposer nos superstitions qu'à en recevoir de nouvelles; et quant à leurs desservants, arrangeons-nous avec eux de manière à ce qu'ils en tirent tout autre chose qu'un roi; car désormais ni les dieux ni les hommes n'en souffriront à Rome. » (CICÉRON, *De divin.*, II.)

— « Une opinion ancienne et constante, dit Suétone, s'était répandue dans tout l'Orient : c'est qu'à cette époque, des hommes partis de la Judée devaient conquérir le monde. » *Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur* (SUÉTONE, *in Vespas.*, IV).

— « La plupart des Juifs étaient persuadés, dit Tacite, qu'une prédiction renfermée dans les anciens livres de leurs prêtres annonçait qu'à cette époque l'Orient prévaudrait, et que des hommes partis de la Judée s'empareraient du monde. » *Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri ex ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur* (TACITE, *Hist*, V, 13).

— « Ce qui porta les Juifs à s'engager dans la guerre contre les Romains, dit Josèphe, ce fut un oracle ambigu qu'on trouva pareillement dans les livres sacrés, qui annonçait que dans ce temps quelqu'un devait sortir de leur pays, qui commanderait à toute la terre. Plusieurs Juifs entendaient cet oracle de quelqu'un de leur peuple, et plusieurs des sages de la nation se sont trompés en cela. » (*Histoire de la guerre des Juifs*, liv. VI, c. 31, liv. VII, ch. 28.)

— Dans le Midras Coheleth, ou explication de l'Ecclésiaste, ch. II, il est dit que la loi de ce siècle, ou de Moïse, est vanité devant la loi du siècle à venir; et au chapitre XI, on dit que la loi de ce siècle est vanité devant la loi du Messie. Par où l'on voit que le siècle à venir et le temps du Messie sont la même chose. (GALAT., *De arc. cath. verit.*, p. 669 et 670.)

— Le rabbin Moïse Hadarsan, dans la glose hébraïque sur le dernier chapitre d'Isaïe, dit que le Rédempteur est né avant la naissance de celui qui réduirait Israël dans sa dernière servitude. (Dans *Jérôme de Sainte-Foi*, l. I, p. 279.)

— « Dans le Talmud, au traité du sanhédrin, chapitre dernier, on lit que l'école

d'Elie, qui fut un maître fameux parmi les Juifs, assurait que la durée du monde serait de six mille ans, dont les deux premiers ont été le temps du *Tohu*, les deux suivants le temps de la loi, les deux derniers le temps du Messie. » (**Bullet**.)

— On lit la même chose dans le traité *Avoda Zara*. (**Galat.**, *De arc. verit.*, p. 259, 260 et 261.)

— Le rabbin Moïse, dit l'Egyptien, dans le livre Sophrin, dit que Jésus de Nazareth a paru être le Messie, qu'il a été mis à mort par le sanhédrin; ce qui a été cause qu'Israël a été détruit par l'épée. (Dans *Jérôme de Sainte-Foi*, p. 279.)

— « Quant au Messie, s'il est venu, et s'il est quelque part, il est encore inconnu, il ne se connaît pas encore lui-même, et il n'a aucune puissance jusqu'à ce qu'Elie vienne l'oindre ou le sacrer, et le faire connaître à tout le monde. » (*Tryphon*, dans saint Justin, p. 110.)

— Il faudrait citer les traités de tous leurs rabbins, si l'on voulait compter les adhérents à cette doctrine. Un des plus célèbres met la venue du Messie au nombre des articles fondamentaux de la foi, car il le comprend, avec la résurrection des morts, dans la récompense que Dieu promet à ceux qui croient en lui (L'auteur du *Sepher Tharim*, liv. I, chap. 8).

— Le savant Maimonide dit *que celui qui ne croit pas au Messie et qui n'attend pas son avénement rejette la Loi et les Prophètes*, PARCE QUE TOUS LUI RENDENT TÉMOIGNAGE (*Tract. de reg.*, chap. 2).

— Les Juifs ont entendu cette prophétie comme nous; en effet, on lit dans la paraphrase d'Onkélos : *Il y aura toujours quelqu'un qui dominera... jusqu'à ce que vienne le Messie*. Et dans la paraphrase de Jonathan: *Les rois ne cesseront point dans Juda... jusqu'au temps où viendra le Messie-roi*.

Dans le *Talmud*, au traité du sanhédrin, c. 12, on demande : *Quel sera le nom du Messie?* et on répond : *Siloh*. Dans le *Béréსith-Rabba*, on lit : *Jusqu'à ce que vienne Siloh, c'est-à-dire le Messie*. La même observation se trouve dans l'*Echa-Rabbethi*, c. 1. Le rabbin Moïse Hadarsan, dans son commentaire sur la *Genèse*, sur ces paroles : *Le scribe* (ou le prince) *de sa postérité*, dit que *c'est le sanhédrin, siégeant dans le consistoire Gazith, pour porter les sentences capitales, et qu'il ne sera jamais enlevé de la terre de Juda jusqu'à ce que vienne Siloh, qui est le Messie*.

Dans le *Talmud* de Jérusalem, au traité du Sanhédrin, on lit que, quarante ans avant la destruction du temple, les Juifs furent chassés du consistoire Gazith; et que, lorsqu'on les chassa de ce consistoire, on leur ôta le pouvoir de condamner à mort; qu'alors ils se couvrirent de cilices, s'arrachèrent les cheveux, pleurant et disant : *Malheur à nous, parce que le sceptre a cessé dans Juda, et que le fils de David, c'est-à-dire le Messie, n'est pas encore venu*. (**Galatin**, *De arc. cath. verit*, IV, 4.)

— « Toutes les promesses consolantes adoptaient de préférence une expression sur laquelle le *pays entier* fondait ses espérances à l'époque de Jésus-Christ. De la race des princes de Judée, de la race de David, pris pour modèle d'intelligence et de gloire, *un libérateur* surgirait quelque jour, qui, réunissant comme lui et avec de plus hautes perfections la puissance d'esprit et la puissance de l'âme et du courage, saurait triompher de toute oppression extérieure et ramener les deux états divisés (les Juifs et les Gentils) sous un sceptre de paix; à la justice il rendrait ses droits, au peuple sa dignité, à la vie toutes les douceurs dont l'Eternel l'a primitivement dotée... *Enfin, il ferait servir le véritable Israël, selon sa destinée, d'étendard et de noyau aux autres populations de la terre, pour ne former, de toutes les familles des enfants d'Adam, qu'une seule famille de peuples vivifiés les uns les autres par la plus admirable unité*. » (**Salvador**, *Inst. de Moïse*, p. 95.)

Locke : — « Ce que nous sommes présentement obligés de croire, pour obtenir la vie éternelle, est proposé fort clairement dans l'Evangile. *Celui qui croit au Fils*, nous dit saint Jean (42), *a la vie éternelle, et celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie*. Le même apôtre nous enseigne dans plusieurs endroits que *croire au Fils*, c'est *croire que Jésus était le Messie*, ajouter foi aux miracles qu'il faisait et à ce qu'il disait lui-même de sa personne. Le même apôtre a dit : *Jésus a fait à la vue de ses disciples plusieurs autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre, mais ceux-ci sont écrits afin que vous croyiez que Jésus était le Messie, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom* (43). D'où il paraît que l'Evangile a été écrit pour engager les hommes à croire cette proposition, *Jésus est le Messie*, et que ceux qui croient cet article auront par ce moyen la vie.

« Ainsi la grande question qu'il y avait parmi les Juifs à l'occasion de Notre-Seigneur, c'était de savoir s'il était le Messie ou non, et le point capital que l'Evangile prêche et annonce avec le plus de soin, c'est que Jésus est effectivement le Messie. Depuis sa naissance dans la salutation des anges aux bergers, jusqu'après sa mort (44), tout manifeste que *Jésus est le Messie*, toutes les prédications des apôtres, telles qu'elles nous sont rapportées dans les Actes, tendent toujours à ce but, qui est de prouver que Jésus était le Messie, et c'est pour cela qu'aussitôt après sa mort ils commencèrent à proposer sa résurrection comme un article de foi absolument nécessaire au salut, et souvent même ils n'insistaient que sur ce point; car puisque ce Messie devait être Sauveur et roi, et qu'il devait donner la vie et un royaume

(42) *Joan.* III, 36.
(43) *Joan.* XX, 30, 31.

(44) *Luc.* XXIV.

à ceux qui le recevaient, comme nous le verrons bientôt, on n'aurait eu aucun droit de faire passer Jésus pour le Messie, et d'imposer aux hommes la nécessité de croire qu'il le fût effectivement, si l'on eût cru qu'il fût demeuré sous la puissance de la mort et dans la corruption du sépulcre : il fallait donc que ceux qui croyaient que Jésus était le Messie crussent aussi qu'il était ressuscité, et ceux qui croyaient qu'il était ressuscité ne pouvaient point douter qu'il ne fût le Messie.

« Si nous suivons les Actes des apôtres, il serait facile de faire voir à chaque page que ce que les apôtres exigeaient particulièrement de ceux qui embrassaient la religion chrétienne se réduisait à croire que Jésus était le Messie.

« Ainsi le premier sermon de Pierre, qui convertit dans Jérusalem trois mille âmes, est tout entier dans ces paroles qui en font la conclusion, et sur lesquelles il insista comme sur une chose absolument nécessaire : *que toute la maison d'Israël sache donc certainement que Dieu a fait Seigneur et Messie ce Jésus que vous avez crucifié* (45).

« Pierre et Jean, ayant été cités devant le sénat des Juifs, pour rendre raison d'un miracle qu'ils avaient fait en faveur d'un boiteux, déclarèrent qu'il avait été guéri au nom de Jésus de Nazareth, qui était le Messie (46).

« Dans le chapitre IX des *Actes*, nous voyons saint Paul qui commence à exercer la charge qui lui avait été donnée de prêcher l'Evangile après l'avoir appris d'une manière miraculeuse, *et aussitôt*, dit saint Luc (47), *il prêcha le Christ dans les synagogues, assurant qu'il était le Messie.*

« Sans continuer des citations sans fin, nous remarquerons ce que saint Paul prêcha à Corinthe (48) : *Il disputait dans la Synagogue tous les jours de sabbat et persuadait les Juifs et les Grecs. Or, quand Silas et Timothée furent venus de Macédoine, Paul, rempli d'une ardeur nouvelle, témoignait aux Juifs que Jésus était le Messie ; mais les Juifs le contredisant avec des paroles de blasphème, il secoua ses habits et leur dit : Que votre sang soit sur votre tête, pour moi j'en suis innocent, et dès maintenant je m'en irai vers les Gentils. Ce fut dans une semblable occasion que ce même apôtre dit aux Juifs d'Antioche* (49) : *Vous étiez les premiers à qui il fallait annoncer la parole de Dieu, mais puisque vous la rejetez, nous nous tournons vers les Gentils.* »

« Il est visible qu'ici saint Paul rejette sur les Juifs la cause de leur perdition, parce qu'ils combattent cette vérité particulière que *Jésus est le Messie*, et qu'ainsi c'est en recevant ou en rejetant cette vérité qu'on peut avoir part au salut ou se perdre entièrement. C'est cette foi qui purifie les cœurs (50), et qui amène à sa suite la rémission des péchés (51), et par conséquent tout ce qu'il fallait croire pour être justifié se réduisait à cette simple proposition, que *Jésus de Nazareth était le Christ ou le Messie ;* c'était là, dis-je, tout ce qu'il fallait croire pour être justifié ; car du reste nous verrons dans la suite que tout ce qu'il fallait faire pour obtenir la justification n'était pas renfermé dans ce seul devoir.

« Il y avait alors du reste trois différentes voies par lesquelles on pouvait s'assurer de la venue du Messie :

« Premièrement, par les miracles : Jésus en fit plusieurs. *Mes œuvres rendent témoignage de moi*, disait-il. Et en effet nous voyons dans le chapitre IV de saint Jean, verset 53, dans le chapitre XI, verset 45, et ailleurs, que plusieurs voyant les miracles que Jésus faisait, l'écoutèrent, reçurent son témoignage et crurent en lui.

« Secondement, une autre voie, par laquelle la venue du Messie était désignée, c'était par des phrases et des circonlocutions des Ecritures qui la faisaient connaître (52). *Et toi, Bethléem d'Ephrata, quoique tu sois petite entre les milliers de villes de Juda, cependant de toi sortira quelqu'un qui sera le dominateur en Israël.*

« Le troisième et dernier moyen de faire connaître le Messie était de dire, en termes clairs et formels, quelle était sa doctrine, et de déclarer nettement que c'était Jésus à qui cette qualité appartenait véritablement, et c'est de ce moyen que les apôtres se servirent lorsqu'ils allèrent prêcher l'Evangile, ainsi que nous l'avons vu. C'était là la voie la plus naturelle et la plus propre à convaincre les esprits ; ce qui porterait d'abord à croire que le Messie y aurait eu recours lui-même dès qu'il vint au monde, et surtout si l'on suppose qu'il importait si fort aux hommes de le reconnaître pour le Messie, que la rémission de leur péché dût dépendre entièrement de là. Cependant nous voyons qu'au lieu de se servir de ce moyen, il n'employa, du moins dans la Judée et au commencement de son ministère, que les deux premiers, qui étaient beaucoup plus obscurs ; car ce divin Législateur ne donnait à entendre qu'il fût le Messie qu'autant qu'on le pouvait conjecturer par les miracles qu'il faisait, et par la conformité que sa vie et ses actions avaient avec ce qui est dit de lui dans les prophéties de l'Ancien Testament, ou par quelques discours généraux qu'il faisait sur le règne du Messie, comme étant déjà arrivé ; au contraire, il évitait de dire ouvertement qu'il fût le Messie. Ce soin que Jésus-Christ prenait de se cacher paraît étrange dans une personne comme lui qui était venue dans le monde pour y apporter la lumière, et qui devait souffrir la mort pour rendre témoignage à la vérité. On dirait d'abord qu'il

(45) *Act.* II, 36.
(46) *Act.* III, 10, 12.
(47) *Act.* IX, 20.
(48) *Act.* XVIII, 4, 6.
(49) *Act.* XIII, 4, 6.
(50) *Act.* XV.
(51) *Act.* XV, 43.
(52) *Isai.* V, 3.

eut cette retenue dans le dessein de se cacher effectivement afin de n'être pas connu dans le monde pour le Messie; mais si nous examinons la chose de plus près, nous en jugerons tout autrement, et nous conclurons, au contraire, qu'en cela le divin Sauveur a agi conformément à la sagesse divine, et qu'il devait nécessairement en user ainsi pour faire mieux connaître au monde qu'il était le Messie. Nous entrerons, dis-je, en cette pensée, si nous considérons que Jésus devait accomplir le temps destiné à son ministère, et qu'après avoir mené une vie illustre en miracles et en bonnes œuvres, une vie dont l'humilité, la douceur, la patience et les souffrances fussent le principal ornement, et qui répondît exactement à l'idée que les prophètes en avaient donnée dans leurs écrits, il devait être conduit à la boucherie comme une innocente brebis, et avec une modération et une soumission parfaites, souffrir la mort sur une croix, quoiqu'on n'eût trouvé ni crime, ni défaut en lui. Or, tout cela n'aurait pu se faire si, dès que Jésus-Christ parut en public et commença à prêcher, il eût déclaré ouvertement qu'il était le Messie, le roi de ce royaume, qu'il disait être proche; car le sanhédrin l'aurait aussitôt livré à la mort, il aurait du moins traversé son ministère, et l'aurait empêché d'exécuter l'ouvrage qu'il avait en main. Cela est évident, car le premier miracle que Jésus fit à Jérusalem, à la seconde Pâque après son baptême, le mit dans le danger de perdre la vie, et ce fut ce qui l'empêcha d'y prêcher de rechef jusqu'à la fête des tabernacles qui précéda immédiatement la dernière Pâque qu'il célébra à Jérusalem. De sorte que jusqu'aux derniers mois qui précédèrent sa passion, il ne fit qu'un seul miracle à Jérusalem et n'y prêcha qu'une seule fois en public. Il fit là ses essais pour engager les habitants de cette ville à recevoir sa doctrine; mais il trouva en eux un si grand fonds d'incrédulité, que s'il eût demeuré plus longtemps à Jérusalem, et se fût révélé davantage, il n'aurait pu avoir le temps et la liberté de faire les œuvres que son Père lui avait donné pouvoir d'accomplir, comme il le dit lui-même au chapitre V de saint Jean, verset 36. Les Romains n'auraient pas toléré non plus qu'il prêchât ouvertement qu'il était le roi des Juifs; d'un autre côté, au milieu de la croyance générale, et de l'attente commune du Messie, les Juifs, entraînés par les miracles, n'auraient pas manqué de suivre en foule celui qui se serait proclamé le Messie, et qui aurait soutenu ce titre par de brillants prodiges. On l'aurait salué roi, on se serait pressé sur ses pas comme lorsqu'il rassasia cinq mille hommes avec cinq pains d'orge et deux poissons; ce qui était entièrement contraire au dessein pour lequel Jésus était venu sur la terre, qui était d'être livré à la mort comme un agneau sans tache, de sorte que son innocence parût à tout le monde, à celui-là même qui devait le condamner à être crucifié. Mais il lui aurait été impossible d'éviter cet inconvénient s'il se fût donné ouvertement le titre du *Messie*. Partout où il aurait prêché, il n'en aurait pas fallu davantage pour porter à la rébellion le peuple juif qui, attiré par les miracles qu'il lui voyait faire, et par l'espérance de trouver un libérateur dans une personne si extraordinaire, allait déjà en foule auprès de lui (53).

« Mais Jésus ne manqua jamais à son témoignage pour ceux qui apportaient un cœur juste, pour ceux qui jugeaient de bonne foi. Ainsi, il serait facile de citer plusieurs circonstances où, sans révéler explicitement qu'il était le Messie, il le donnait facilement à connaître; c'est ainsi qu'au premier de ces miracles, à Cana, il se laissa dire par Nathanaël : ***Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le roi d'Israël.***

« Après avoir chassé les vendeurs du Temple, il s'écria : *Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. — Détruisez ce temple, et dans trois jours je le relèverai.*

« Même lorsqu'une femme de Samarie, au bord d'un puits, lui dit : *Je sais que le Messie doit venir, et lorsqu'il sera venu, il nous annoncera toutes choses*, Jésus lui confessa en termes clairs et formels qu'il était le *Messie* (54). Comme il était hors de la Judée, il garda moins de ménagements.

« A Jérusalem, à la fête de Pâques, qui était la seconde depuis le commencement de son ministère, il dit que Dieu était son Père (55).

« Un jour, après la guérison d'un possédé, le peuple se prit à crier : *N'est-ce pas là le fils de David?* Ce qui est autant que s'ils eussent dit : « N'est-ce pas là le Messie (56)? » Les Pharisiens ayant osé répondre qu'il chassait les démons par la puissance de Beelzébuth, le Sauveur dit *que puisqu'il chassait les démons par l'esprit de Dieu, c'était une preuve que le règne du Messie était arrivé.*

« Plusieurs fois il répète au peuple que *le règne du Messie est arrivé*, et il laisse à ses miracles le soin de lui révéler quel est ce Messie. En voyant les soixante-dix disciples prêcher, la commission qu'il leur donna fut conçue en ces termes (57) : *Guérissez les malades et dites leur, le royaume de Dieu s'est approché de vous.*

« Après le miracle de la multiplication des pains, la foule s'écriait : *C'est vraiment là le prophète qui doit venir dans le monde*, c'est-à-dire le Messie (58).

« Dans un de ses discours au peuple : Jésus dit : *En vérité, en vérité, je vous le dis*,

(53) *Luc.* XIV, 1.
(54) *Joan.* IV, 25, 26.
(55) *Joan.* V, 1, 47.

(56) *Matth.* XII, 1, 9.
(57) *Luc* IX, 1, 9.
(58) *Joan.* VI, 14, 15.

celui qui croit en moi a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour (59).

« Lorsque Pierre dit à Jésus : *Nous croyons que vous êtes le Messie*, Le Seigneur lui dit : *La chair et le sang ne viennent pas de vous révéler cette vérité, mais mon Père, qui est aux cieux.*

« Plus il avançait dans sa divine carrière, plus le Sauveur laissait tomber le voile qu'il avait gardé. Il dit à ses disciples (60). *Quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom, parce que vous êtes au Messie*, etc.

« Dans un de ses discours au peuple, après s'être déclaré, mais en termes prophétiques, il dit (61) : *Lorsque vous aurez élevé en haut le Fils de l'Homme, vous connaîtrez qui je suis.*

« Jésus étant allé de Jérusalem à Béthanie, sur la nouvelle qu'il eut de la mort de Lazare, il dit à Marthe : *Je suis la résurrection et la vie; qui croit en moi, vivra quand il sera mort ; et quiconque vit et croit en moi, ne mourra pas à jamais* (62).

« Enfin, l'heure étant venue où le Fils de l'Homme devait être glorifié, Jésus fit son entrée à Jérusalem, et le peuple le salua des cris de *Hosanna*, *béni soit le roi d'Israël qui nous vient au nom du Seigneur.* Quelques-uns des pharisiens qui étaient parmi le peuple dirent au Sauveur : *Maître, faites taire vos disciples ;* mais Jésus était si loin de désavouer ces hommages adressés au Messie, qu'il leur répondit : *Je vous déclare que si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront.* Arrivé dans le Temple, des enfants s'étant encore mis à crier : *Hosanna au fils de David, les principaux sacrificateurs et les docteurs de la loi en conçurent de l'indignation et lui dirent : Entendez-vous bien ce qu'ils disent? — Oui, leur répondit Jésus ; mais n'avez-vous jamais lu cette parole : Vous avez tiré les louanges les plus parfaites de la bouche des petits enfants et de ceux qui sont à la mamelle?* Et alors il guérit des aveugles, des boiteux, etc. (63).

« Tous les jours il se révéla davantage ; dans un de ses discours au Temple, il dit : (64) *Tandis que je suis au monde, je suis la lumière du monde.* »

« Les ennemis du Sauveur vinrent lui demander *s'il était le Fils de Dieu* ; il leur répondit : « Vous dites vous-même que je le suis (64*).

« Il dit à ses disciples : *Je vous prépare le royaume comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume* (65).

« Jésus étant sur le point de quitter ses onze disciples leur fait un long discours pour les consoler de sa perte, pour les disposer à souffrir les persécutions du monde et pour les exhorter à garder ses commandements et à s'aimer les uns les autres. On pourrait s'attendre à voir ici tous les articles de foi exposés nettement; mais voici ce qu'il leur dit (66) : *Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.* La foi dans le Messie semble être le résumé de tout ce qu'il vient annoncer.

« Les disciples lui ayant dit : *Nous croyons que vous êtes sorti de Dieu, Jésus leur répondit : Vous croyez maintenant* (67).

« Après la résurrection, Jésus manifesta encore davantage dans ces paroles ce que ses miracles avaient déjà tant fait éclater.

Ainsi, *Jésus est le Messie.* (*Le Christianisme raisonnable*, par Locke.)

Pope. — Nous avons de cet illustre poëte anglais une *Eglogue sacrée*, à l'imitation du *Pollion* de Virgile, dont le sujet est le *Messie.* En voici quelques passages :

« Transporté en esprit dans les âges futurs, le prophète s'écrie : Une vierge concevra, une vierge enfantera un fils! Je vois de la tige de Jessé sortir un rejeton; cette fleur sacrée remplira le ciel de ses parfums ; l'Esprit céleste agitera doucement ses feuilles, et la colombe mystérieuse descendra sur son sommet. Cieux! faites descendre cette rosée précieuse dans le silence respectueux de toute la nature!

« La planche salutaire donnera la force aux faibles, la santé aux malades, un asile durant la tempête, et l'ombrage contre la chaleur. Tous les crimes cesseront, et l'ancienne fraude succombera; la justice reparaîtra la balance à la main ; la paix étendra sur tout l'univers son rameau d'olivier, et l'innocence ingénue descendra du ciel. Temps, coulez rapidement, et amenez le jour de l'Eternel!

Venez, divin Enfant, manifestez-vous ; la nature s'empresse de vous offrir les prémices de ses fleurs, et tous les parfums que le printemps respire; les cèdres du Liban baissent leurs têtes orgueilleuses ; les forêts tressaillent sur les montagnes ; des vapeurs d'encens s'élèvent de l'humble Saron, et la cime fleurie du Carmel porte ces aromates jusque dans les nues!

« Quel cri d'allégresse s'est fait entendre au désert! Préparez la voie! un Dieu, un Dieu vient; les échos des montagnes répètent un Dieu ! un Dieu ! La gloire de l'Eternel descend sur toi, ô terre ! reçois ce don ineffable. Montagnes, abaissez-vous ; vallons, élevez-vous ; cèdres, inclinez-vous pour lui rendre hommage : que les rochers s'amollissent, et que les fleuves rapides se répandent en torrents. Le Sauveur vient ! Ce Sauveur annoncé par d'anciens oracles ! Sourds, écoutez-le ; aveugles, voyez. Il rendra la vue à ceux dont les yeux sont couverts d'épaisses ténèbres, et ils verront la lumière ; il rétablira l'organe de l'ouïe et charmera l'oreille insensible par les accords de l'harmonie; le muet chantera, et le boiteux extasié sautera comme un faon......

(59) *Joan.* VI, 4, 7, 54.
(60) *Marc.* IX, 28.
(61) *Joan.* VIII, 28.
(62) *Joan.* XI, 25.
(63) *Matth.* XXI, 14, 15.

(64) *Joan.* IX, 5.
(64*) *Luc.* XXII, 70.
(65) *Luc.* XXII, 29.
(66) *Joan.* XIV, 1.
(67) *Matth.*, XXI, 32.

« Les mers s'épuiseront; le ciel sera désert; les rochers seront réduits en poussière, et les montagnes périront; mais la parole du maître de la nature sera immuable; son empire salutaire est inébranlable; son trône est immortel! c'est le règne du Messie qui avait été promis. »

ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT et D'ALEMBERT. — « *Messie* (Théol. et Hist.). Ce terme vient de l'hébreu, qui signifie *unxit*, *unctus*, il est synonyme du mot grec *Christ;* l'un et l'autre sont des termes consacrés dans la religion, et qui ne se donnent plus aujourd'hui qu'à l'oint par excellence, ce souverain libérateur que l'ancien peuple juif attendait, après la venue duquel il soupire encore, et que nous avons en la personne de Jésus, Fils de Marie, qu'ils regardent comme l'oint du Seigneur, le Messie promis à l'humanité. Les Grecs employaient aussi le mot *delcimmeros*, qui signifie la même chose que *Christos*.

« Nous voyons dans l'Ancien Testament que le mot *Messie*, loin d'être particulier au libérateur après la venue duquel le peuple d'Israël soupirait, ne l'était pas seulement aux vrais fidèles, serviteurs de Dieu, mais que ce nom fut souvent donné aux rois et aux princes idolâtres, qui étaient dans la main de l'Eternel les ministres de ses vengeances, ou des instruments pour l'exécution des conseils de sa sagesse. C'est ainsi que l'auteur de l'Ecclésiastique (LXVIII, v. 8) dit d'Elisée, *qui ungis reges ad pœnitentiam*, ou, comme l'ont rendu les Septante, *ad vindictam;* Vous oignez les rois pour exercer la vengeance du Seigneur, c'est pourquoi il envoya un prophète pour oindre Jéhu, roi d'Israël; il annonça l'onction sacrée à Hazaël, roi de Damas et de Syrie, ces deux princes étant les *messies* du Très-Haut, pour venger les crimes et les abominations de la maison d'Achab (IV *Reg.*, VIII, 12, 13, 14).

« Mais au c. XLV, d'Isaïe, v. I, le nom de *Messie* est expressément donné à Cyrus : *Ainsi a dit l'Eternel à Cyrus, son oint : son* Messie, *duquel j'ai pris la main droite, afin que je terrasse les nations devant lui*, etc.

« Ezéchiel, au c. XXVIII de ses révélations, v. 14, donne le nom de *Messie* au roi de Tyr, il l'appelle aussi chérubin! « Fils de « l'homme, dit l'Eternel au prophète, prononce à haute voix une complainte sur le « roi de Tyr, et lui dis: Ainsi a dit le Seigneur, « l'Eternel : Tu étais le sceau de la ressemblance de Dieu, plein de sagesse et parfait en « beauté, tu as été le jardin de Héden du « Seigneur, (ou suivant d'autres versions) « tu étais les délices du Seigneur; ta couverture était de pierres précieuses de « toutes sortes, de sardoine, de topaze, de « jaspe, de chrysolithe, d'onix, de béril, de « saphir, d'escarboucle, d'émeraude et d'or; « ce que savaient faire tes tambours et tes « flûtes a été chez toi, ils ont été tous prêts « au jour que tu fus créé; tu as été un chérubin, un *Messie* pour servir de protection; je t'avais établi, tu as été dans la « sainte montagne de Dieu : tu as marché « entre les pierres flamboyantes; tu as été « parfait en tes voies dès le jour que tu fus « créé, jusqu'à ce que la perversité ait été « trouvée en toi ».

« Au reste, le nom de *Messiach*, en grec *Christ*, se donnait aux rois, aux prophètes, aux grands prêtres des Hébreux. Nous lisons dans le livre premier des Rois, ch. XII, v. 3 : *Le Seigneur et son Messie sont témoins*, c'est-à-dire, le *Seigneur et le roi qu'il a établi;* et ailleurs: *Ne touchez point mes oints, et ne faites aucun mal à mes prophètes*.

« David, animé de l'esprit de Dieu, donne dans plus d'un endroit à Saül, son beau-père, il donne, dis-je, à ce roi réprouvé, et de dessus lequel l'esprit de l'Eternel s'était retiré, le nom et la qualité d'*oint*, de *Messie* du Seigneur : *Dieu me garde*, dit-il fréquemment, *Dieu me garde de porter ma main sur l'oint du Seigneur, sur le Messie de Dieu*.

« Si le beau nom de Messie, d'*oint de l'Eternel*, a été donné à des rois idolâtres, à des princes cruels et tyrans, il a été très-souvent employé dans nos anciens oracles pour désigner visiblement l'oint du Seigneur, le *Messie* par excellence, objet du désir et de l'attente de tous les fidèles d'Israël; ainsi Anne (I *Reg*, II, 10), mère de Samuel, conclut son cantique par ces paroles remarquables, et qui ne peuvent s'appliquer à aucun roi, puisqu'on sait que pour lors les Hébreux n'en avaient point : *Le Seigneur jugera les extrémités de la terre, il donnera l'empire à son roi, et relèvera la corne de son Christ, de son Messie.* » On trouve ce même mot dans les oracles suivants : *Ps.* II, 2; *Ps.* XLIV, 8; *Jerem.* IV, 20.; *Dan.*, IX, 16; *Habac.* II, I 13. Nous ne parlons pas ici du fameux oracle de la *Gen.*, XLIX, 10.

Que si l'on rapproche tous ces divers oracles, et en général tous ceux qu'on applique pour l'ordinaire au Messie, il en résulte quelques difficultés dont les Juifs se sont prévalus pour justifier, s'ils le pouvaient, leur obstination.

« On peut leur accorder que dans l'état d'oppression sous lequel gémissait le peuple juif, et après toutes les glorieuses promesses que l'Eternel lui avait faites si souvent, il semblait en droit de soupirer après la venue d'un Messie vainqueur, et de l'envisager comme l'époque de son heureuse délivrance, et qu'ainsi il est en quelque sorte excusable de n'avoir pas voulu reconnaître ce libérateur dans la personne du Seigneur Jésus, d'autant plus qu'il est de l'homme de tenir plus au corps qu'à l'esprit, et d'être plus sensible aux besoins présents que flatté des avantages à venir.

« Il était dans le plan de la sagesse éternelle que les idées spirituelles du Messie fussent inconnues à la multitude aveugle. Elles le furent au point que, lorsque le Sauveur parut dans la Judée, le peuple et ses docteurs, ses princes mêmes attendaient un monarque, un conquérant qui par la rapidité de ses conquêtes devait s'assujétir tout le monde; et comment concilier ces idées flatteuses avec l'état abject en apparence, et

misérable de Jésus-Christ? Aussi, scandalisés de l'entendre annoncer comme le Messie, ils le persécutèrent, le rejetèrent, et le firent mourir par le dernier supplice. Depuis ce temps-là ne voyant rien qui achemine à l'accomplissement de leurs oracles, et ne voulant point y renoncer, ils se livrent à toutes sortes d'idées chimériques.

« Ainsi, lorsqu'ils ont vu les triomphes de la religion chrétienne, qu'ils ont senti qu'on pouvait expliquer spirituellement et appliquer à Jésus-Christ la plupart de leurs anciens oracles, ils se sont avisés de nier que les passages que nous alléguons doivent s'entendre du Messie, tordant ainsi nos saintes Ecritures à leur propre perte; quelques-uns soutiennent que leurs oracles ont été mal entendus, qu'en vain on soupire après la venue du Messie puisqu'il est déjà venu en la personne d'Ezéchias. C'était le sentiment du fameux Hillel : d'autres plus relâchés, ou cédant avec politique au temps et aux circonstances, prétendent que la croyance de la venue d'un Messie n'est point un article fondamental de foi, et qu'en niant ce dogme on ne pervertit point la loi ; que ce dogme n'est ni dans le décalogue, ni dans le Lévitique. C'est ainsi que le Juif Albo disait au Pape que nier la venue du Messie, c'était seulement couper une branche de l'arbre sans toucher à la racine.....

« Les auteurs sacrés, et le Seigneur Jésus lui-même, comparent souvent le règne du Messie et l'éternelle béatitude qui en sera la suite pour les vrais élus, à des jours de noces, à des festins et des banquets, où l'on goûtera toutes les délices de la bonne chère, toute la joie et tous les plaisirs les plus exquis : mais les talmudistes ont étrangement abusé de ses paroles....

« Le système des Chrétiens sur un article aussi important les révolte et les scandalise; voyez comme ils s'expriment là-dessus dans un ouvrage intitulé *Judæi lusitani quæstiones ad Christianos*; quæst. 1, II, 3, 23, etc. Reconnaître, disent-ils, un Homme-Dieu, c'est s'abuser soi-même, c'est se forger un monstre, un centaure, le bizarre composé de deux natures qui ne sauraient s'allier. Ils ajoutent que les prophètes n'enseignent point que le Messie soit Homme-Dieu; qu'ils distinguent expressément entre Dieu et David; qu'ils déclarent le premier maître, et le second serviteur, etc. Mais ce ne sont là que des mots vides de sens qui ne prouvent rien, qui ne contrarient point la foi chrétienne, et qui ne sauraient jamais l'emporter sur les oracles clairs et exprès qui fondent notre croyance là-dessus, en donnant au Messie le nom de Dieu (*Vide Isai.* IX, 6, 45, 22, 35; *Jer.* XXXIII, 6 ; *Eccli.* I, 4.)

« Mais lorsque le Sauveur parut, ces prophéties, quelque claires et expresses qu'elles fussent par elles-mêmes, malheureusement obscurcies par les préjugés sucés avec le lait, furent ou mal entendues ou mal expliquées; en sorte que Jésus-Christ lui-même, ou par ménagement ou pour ne pas révolter les esprits, paraît extrêmement réservé sur l'article de sa divinité; il voulait, dit saint Chrysostome, accoutumer insensiblement ses auditeurs à croire un mystère si fort élevé au-dessus de la raison. S'il prend l'autorité d'un Dieu en pardonnant les péchés, cette action révolte et soulève tous ceux qui en sont les témoins, ses miracles les plus évidents ne peuvent convaincre de sa divinité ceux même en faveur desquels il les opère. Lorsque devant le tribunal du souverain sacrificateur il avoue avec un modeste détour qu'il est Fils de Dieu, le grand-prêtre déchire sa robe et crie au blasphème. Avant l'envoi du Saint-Esprit, ses apôtres ne soupçonnent pas même la divinité de leur cher maître : il les interroge sur ce que le peuple pense de lui; ils répondent que les uns le prennent pour Elie, les autres pour Jérémie ou pour quelque autre prophète; saint Pierre, le zélé saint Pierre lui-même, a besoin d'une révélation particulière pour connaître que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant, Ainsi, le moindre sujet du royaume des cieux, c'est-à-dire le plus petit Chrétien, en sait plus à cet égard que les patriarches et les plus grands prophètes.

« Les Juifs, révoltés contre la divinité de Jésus-Christ, ont eu recours à toutes sortes de voies pour invalider et détruire ce grand mystère, dogme fondamental de la foi chrétienne; ils détournent le sens de leurs propres oracles, ou ne les appliquent pas au Messie. Ils prétendent que le nom de Dieu n'est pas particulier à la divinité, et qu'il se donne même par les auteurs sacrés aux juges, aux magistrats, en général à ceux qui sont élevés en autorité. Ils citent en effet un très-grand nombre de passages de nos saintes Ecritures qui justifient cette observation, mais qui ne donnent aucune atteinte aux termes clairs et exprès des anciens oracles qui regardent le Messie.

« Enfin ils prétendent que si le Sauveur et après lui les évangélistes, les apôtres et les premiers Chrétiens appellent Jésus *Fils de Dieu*, ce terme auguste ne signifiait dans les temps évangéliques autre chose que l'opposé des fils de Bélial, c'est-à-dire, homme de bien, serviteur de Dieu, par opposition à un méchant, un homme corrompu et pervers qui ne craint point Dieu. Toutes ces sophismes, toutes ces réflexions critiques n'ont point empêché l'Eglise de croire la voix céleste et surnaturelle qui a présenté à l'humanité le *Messie*, Jésus-Christ, comme le *Fils de Dieu*, *l'objet particulier de la dilection du Très-Haut*, *et de croire qu'en lui habitait corporellement toute plénitude de divinité.*

« Si les Juifs ont contesté à Jésus-Christ la qualité de Messie et sa divinité, ils n'ont rien négligé aussi pour le rendre méprisable, pour jeter sur sa naissance, sa vie et sa mort, tout le ridicule et tout l'opprobre qu'a pu imaginer leur cruel acharnement contre ce divin Sauveur et sa céleste doctrine; mais de tous les ouvrages qu'a produits l'aveuglement des Juifs, il n'en est sans doute point de plus odieux et de plus extravagant que le

livre intitulé *Sepher toldos Jeschut*, tiré de la poussière par M. Vagenseil, dans le second tome de son ouvrage intitulé *Tela ignea*, etc.

« C'est dans ce *Sepher toldos Jeschut*, recueil des plus noires calomnies, qu'on lit des histoires monstrueuses de la vie de notre Sauveur, forgées avec toute la passion et la mauvaise foi que peuvent avoir des ennemis acharnés...

« Au reste, les contradictions qu'on trouve dans les ouvrages des Juifs sur cette matière, sont sans nombre et inconcevables; ils font naître Jésus sous Alexandre Jannæus, l'an du monde 3671, et la reine Hélène, qu'ils introduisent sans raison dans cette histoire fabuleuse, ne vint à Jérusalem que plus de cent cinquante ans après, sous l'empire de Claude...

« Cependant c'est à la faveur de toutes ces odieuses calomnies que les Juifs s'entretiennent dans leur haine implacable contre les Chrétiens et contre l'Evangile, ils n'ont rien négligé pour altérer la chronologie du vieux Testament, et répandre des doutes et des difficultés sur le temps de la venue de notre Sauveur; tout annonce et leur entêtement et leur mauvaise foi. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 605 à 612, article *Messie*.

PIERRE LEROUX. — « Ce n'étaient pas les Juifs seulement qui attendaient le Messie; le monde romain était jusqu'à un certain point dans la même attente.

« La prophétie orientale d'un Messie qui serait le maître du monde avait cours également parmi les Romains. Les historiens latins nous en sont garants. Tacite et Suétone s'en expliquent clairement à propos de Vespasien et de Titus. « On croyait assez générale-« ment, dit le premier, qu'il était écrit dans « les anciennes traditions sacerdotales qu'en « ce temps même l'Orient prévaudrait, qu'une « grande initiative viendrait de ce côté, et que « des hommes partis de la Judée s'empare-« raient du monde. » Suétone nous apprend que cette prophétie était aussi ancienne qu'enracinée dans toute la partie orientale de l'empire : « Tout l'Orient avait retenti, « dit-il, de cette croyance ancienne et indes-« tructible, qu'il était marqué dans les destins « qu'en ce temps des hommes partis de la « Judée s'empareraient du monde. »...

« Il y avait donc partout, vers le temps de Jésus, aussi bien chez les gentils que chez les Juifs, un pressentiment que l'homme, la société, l'univers, allaient bientôt se renouveler par une palingénésie... Si les Juifs croyaient à la venue d'un prophète ou d'un roi qui rallierait les Hébreux sous un seul faisceau, et leur rendrait au centuple l'ancienne félicité de Sion, les Grecs et les Romains avaient aussi l'idée d'un nouveau sceptre qui s'étendrait sur le monde entier, et lui rendrait l'âge d'or, en fondant et unissant ensemble tant de peuples absorbés dans l'empire, mais non identifiés jusque-là. » (Pierre LEROUX, *De l'humanité, de son principe et de son avenir*, livre VI, chap. 9, p. 730 à 739.)

MICHÉE, *qui est semblable à Dieu* (*Hist. sacr.*), — l'ancien, fils de Jemla, de la tribu d'Ephraïm, l'un des prophètes du Seigneur, vivait du temps d'Achab, roi d'Israël. Ce prince s'étant ligué avec Josaphat, roi de Juda, contre les Syriens, vers l'an 3107, il consulta les prophètes de Baal sur le succès de cette guerre. Ceux-ci lui promirent tous une victoire complète; mais Josaphat, prince pieux et craignant Dieu, souhaitant de consulter un prophète du Seigneur, on fit venir *Michée*, et on le prévint en chemin de ne rien dire qui ne fût conforme à ce qu'avaient dit les autres prophètes, qui avaient promis à Achab un heureux succès. *Michée* répondit qu'il ne dirait que ce que le Seigneur lui mettrait dans la bouche; il se présenta devant les deux rois, déclara hardiment que cette guerre aurait une fin malheureuse, et reprocha à Achab de s'être laissé tromper par ses faux prophètes. Alors Sédécias, fils de Chanana, chef de ces faux prophètes, s'avançant sur *Michée*, lui donna un soufflet, et Achab le fit mettre en prison; mais l'événement confirma la prédiction du prophète. Le roi d'Israël perdit la vie dans la bataille, qui fut gagnée par les Syriens. On ignore ce qui arriva dans la suite à *Michée*, fils de Jemla, que quelques-uns ont confondu mal à propos avec le prophète du même nom. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 769 et 770, article *Michée*.

MICHÉE, (*Hist. sacr.*) — « Le septième dans l'ordre des petits prophètes, surnommé le *Morathite*, parce qu'il était de Morathie, bourg de Judée, prophétisa pendant près de cinquante ans, sous les règnes de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, depuis environ l'an 3245 jusqu'en 3306. On ne sait aucune particularité de la vie ni de la mort de Michée. Sa prophétie ne contient que sept chapitres, et elle est écrite contre les royaumes de Juda et d'Israël, dont il prédit les malheurs et la ruine en punition de leurs crimes. Il annonce la captivité des deux tribus par les Chaldéens, et celle des dix par les Assyriens, leur première délivrance par Cyrus; et après ces tristes prédictions, le prophète parle du règne du Messie, et de l'établissement de l'Eglise chrétienne. Il annonce en particulier, d'une manière très-claire, la naissance du Messie à Bethléem, sa domination qui doit s'étendre jusqu'aux extrémités du monde, et l'état florissant de son Eglise. La prophétie de Michée est écrite d'un style sublime, quoique naturel et facile à entendre. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT., t. XXI, p. 770, article *Michée*.)

MICHOL, *qui est parfait* (*Hist. sacr.*) — « fille de Saül, qui, ayant conçu de l'amour pour David, lui fut promise par Saül, à condition qu'il tuerait cent Philistins. David en tua deux cents, et obtint Michol en mariage. Quelque temps après Saül, voulant se défaire de son gendre, envoya des archers dans sa maison, pour se saisir de lui; mais Michol fit descendre son mari par une fenêtre, et substitua à sa place une statue qu'elle habilla. Saül, outré de cette raillerie, donna

Michol à Phalt, fils de Laïs, de la ville de Gullin, avec lequel elle demeura jusqu'à la mort de son père : alors David, devenu roi, la reprit. Cette princesse ayant vu son mari sauter et danser avec transport devant l'arche, lors de la translation qu'il en fit de Silo à Jérusalem, conçut du mépris pour ce prince, et le railla avec aigreur ; en punition d'un reproche si injuste, elle devint stérile, et Dieu la punit par une des plus sensibles malédictions de la Loi, en la couvrant de l'opprobre de la stérilité; il la dégrada elle-même aux yeux des servantes du peuple d'Israël, dont elle craignait si fort les railleries; et il mortifia son ambition, en lui ôtant l'espérance de donner un successeur au trône de David. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 776, article *Michol.*)

MILLENAIRES (*Théolog.*). — « Secte des IIe et IIIe siècles, dont la croyance était que Jésus-Christ reviendrait sur la terre, et y régnerait l'espace de mille ans, pendant lesquels les fidèles jouiraient de toutes sortes de félicités temporelles, et au bout duquel temps arriverait le jugement dernier. On les appelait aussi *chiliastes.*

« L'opinion des millénaires est fort ancienne, et remonte presque au temps des apôtres. Elle a pris son origine d'un passage de l'Apocalypse entendu trop à la lettre, où il est fait mention du règne de Jésus-Christ sur la terre.

« L'opinion de saint Papias touchant le nouveau règne de Jésus-Christ sur la terre, après la résurrection, a eu vogue pendant près de trois siècles avant d'être taxée d'erreur, comme on l'apprend par la lecture de l'Histoire ecclésiastique. Elle a été adoptée et suivie par quantité de Pères de l'Eglise des premiers siècles, tels que saint Irénée, saint Justin martyr, Tertullien, etc. Mais d'autre part Denis d'Alexandrie et saint Jérôme ont fortement combattu cette imagination d'un règne de mille ans. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 816, article *Millénaires.*)

MINEURS ou FRÈRES MINEURS (*Hist. ecclésiast.*). — « Religieux de l'ordre de saint François. C'est le nom que prennent les Cordeliers par humilité. Ils s'appellent *fratres minores*, c'est-à-dire, *moindres frères*, et quelquefois *minoritæ.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 884, article *Mineurs.*) *Voy.* FRANCISCAINS, MOINES, MONASTÈRES et ORDRES RELIGIEUX.

MINIMES (*Hist. ecclés.*). — « Ordre religieux fondé par saint François de Paule, environ l'an 1440, et confirmé en 1473 par Sixte IV et par Jules II en 1507. On donne à Paris le nom de *bons-hommes* aux religieux de cet institut, parce que le roi Louis XI et Charles VIII les nommaient ordinairement ainsi, ou plutôt parce qu'ils furent d'abord établis dans le bois de Vincennes, dans le monastère des religieux de Grammont, qu'on appelait *les bons-hommes.* Le peuple en Espagne les appelle *Pères de la victoire*, à cause d'une victoire que Ferdinand V remporta sur les Maures, et qui, dit-on, lui avait été prédite par saint François de Paule. Ce saint leur fit prendre le nom de *minimes*, c'est-à-dire, *les plus petits*, par humilité, et comme pour les rabaisser au-dessous des Franciscains, qui se nommaient *mineurs.* Les *minimes*, outre les trois vœux monastiques, en font un quatrième, d'observer un carême perpétuel. Leur Ordre a donné à la république des lettres quelques hommes illustres, entre autres le P. Mersenne, ami et contemporain de Descartes. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 893 et 894, article *Minimes.*) *Voyez* ORDRES RELIGIEUX, etc.

MIPHIBOSETH, *de ma bouche sort l'ignominie* (*Hist. sacr.*), — « fils de Saül et de Respha, sa concubine, que David abandonna aux Gabaonites, avec Armous son frère, et les cinq fils de Mérob, pour être crucifiés en expiation de la cruauté exercée par Saül contre les Gabaonites (II *Reg.* XXI). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 907, article *Miphiboseth.*)

MIPHIBOSETH (*Hist. sacr.*), — « fils de Jonathas, petit-fils de Saül, était encore enfant lorsque ces deux princes furent tués à la bataille de Gelboé, l'an du monde 2949. Sa nourrice, saisie d'effroi à cette nouvelle, le laissa tomber, et cette chute le rendit boiteux. David, devenu possesseur du royaume, en considération de Jonathas son ami, traita favorablement son fils, lui fit rendre tous les biens de son aïeul, et voulut qu'il mangeât toujours à sa table. Quelques années après, lorsqu'Absalon se révolta contre son père, et le contraignit de sortir de Jérusalem, Miphiboseth voulait suivre David ; mais Seba, son serviteur, profitant de l'infirmité de son maître, laquelle l'empêchait d'aller à pied, courut vers David, et accusa Miphiboseth de suivre le parti d'Absalon. David, trompé par le rapport de ce méchant serviteur, lui donna tous les biens de Miphiboseth ; mais ce prince ayant prouvé son innocence lorsque le roi rentra dans Jérusalem, David ordonna qu'il partagerait avec son esclave. Miphiboseth laissa un fils nommé Micha (II *Reg.* IV, 4). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 907, article *Miphiboseth.*)

MIRACLES. — Commençons par résumer sommairement les aveux des Juifs et des païens en faveur des miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres. (Voyez pour plus de développement les ouvrages de Bullet et de Colonia.)

— Tertullien, dans son livre contre les Juifs, dit qu'ils ne nient pas que Jésus-Christ n'ait opéré des miracles : *Virtutes autem facturum a Patre, Isaias dicit : Ecce Deus noster judicium retribuit : ipse veniet et salvos faciet nos. Tunc infirmi curabuntur, et oculi cæcorum videbunt, et aures surdorum audient, et claudus saliet velut cervus, et multorum linguæ solventur, et cætera quæ operatum Christum nec vos diffitemini.* (TERTULLIANUS, *adversus Judæos*, c. 9.)

— Dans saint Chrysostome, les Juifs disent qu'ils ont crucifié Jésus-Christ parce

qu'il était un imposteur et un faiseur de prestiges. (*Explication du ps.* VIII, n. 3, c. 5, p. 81.)

—Herban, Juif, dans sa dispute avec saint Grégence, dit, à la p. 198, que les Juifs ont fait mourir Jésus, parce que c'était un magicien; à la p. 263, il dit que Jésus guérissait les malades le jour du sabbat, ce que la loi défendait. (*Bibliothèque des Pères de* MARGUERIN DE LA BIGNE, tom. 1er, *grec et latin*.)

— On voit dans saint Isidore de Séville, que lorsqu'on alléguait les miracles de Jésus-Christ aux Juifs, ils répondaient que les prophètes en avaient fait pareillement plusieurs : ce qui est un aveu des miracles de Jésus-Christ. (*De Nativitate Domini*, c. 17, dans BULLET.)

— Les Juifs disent que le Christ a exercé la nécromancie et qu'il a été ressuscité par la force de cet art, après avoir été mis en croix. (*Actes de saint Pionius*, c. 3, dans Boll. 1er fév.)

— « Celse accusait le Sauveur d'avoir opéré par la magie ce qu'il avait paru faire. » (Dans ORIG., I.)

— « Le Juif que Celse introduit pour combattre les chrétiens désigne les apôtres et les disciples de Jésus par le nom de magiciens. » (Dans ORIGÈNE, contre Celse, l. II, n. 55. — *Voy.* BULLET).

— Celse n'est pas le seul païen qui ait reconnu les prodiges des chrétiens. Lucien dit que Pérégrin ayant été mis en prison parce qu'il faisait profession du christianisme, cette disgrâce lui donna la puissance de faire des prodiges.

Le même Lucien, dans le dialogue intitulé *Philopatris*, parle des divinations et des prestiges des chrétiens, et dit qu'ils sont appelés magiciens. (*Voy.* dans BULLET.)

Dans un de ses *Dialogues*, il fait dire à l'un des interlocuteurs : « Je vous demanderai volontiers ce que vous pensez de ceux qui délivrent les démoniaques de leurs terreurs, qui conjurent publiquement les fantômes. Je n'ai pas besoin d'en citer des exemples, et tout le monde sait que ce Syrien de Palestine, si habile pour ces sortes de guérisons, lorsqu'il rencontre de ces gens qui tombent en épilepsie à certaines époques de la lune, qui écument et roulent des yeux égarés, il les relève, et moyennant un salaire considérable il les renvoie en santé, délivrés de leurs maux. En effet, lorsqu'il est auprès du malade couché par terre, il lui demande comment le démon est entré dans son corps. Le malade garde le silence, mais le diable répond, soit en grec, soit en langue barbare, et dit quel il est, d'où il vient, comment il est entré dans cet homme. Alors, employant les imprécations, et, si le diable n'obéit pas, les menaces, il le chasse du corps qu'il occupait. J'en ai vu sortir moi-même un tout noir et dont la peau était enfumée. » (LUCIEN, *Le Menteur* ou *l'Incrédule*, 16.) Quelques commentateurs croient qu'il s'agit de Jésus-Christ dans ce passage; d'autres pensent que Lucien fait allusion à un apôtre; mais tous conviennent qu'il est question de l'expulsion des démons, qui était fréquente dans la primitive Eglise.

— Phlégon, dans ses Chroniques, attribue à Jésus-Christ la connaissance de quelques événements futurs. (ORIG. *cont. Cels.*, II, 14.)

— « Porphyre, en attribuant à la magie les miracles de Jésus-Christ et ceux qui se font aux tombeaux des martyrs, reconnaît par là leur réalité. » (V. *Ibid.* — Dans saint CYRILLE *contre Julien*, VI.)

— Julien l'Apostat dit : « Depuis trois cents ans, vous louez Jésus qui n'a pu persuader que quelques personnes, les pires parmi vous, et qui, pendant tout le temps qu'il a vécu, n'a rien fait de remarquable, à moins qu'on ne regarde comme tel d'avoir guéri les boiteux, les aveugles et les démoniaques, dans les bourgs de Bethsaïde et de Béthanie... Lui qui commandait aux esprits, qui marchait sur la mer, qui chassait les démons, et qui, comme vous le dites, a fait le ciel et la terre...., n'a pas pu intéresser à son sort ses parents ni ses amis. » (Dans saint CYRILLE, l. VI, *contre Julien*.)

Julien dit encore que saint Paul surpasse tous les magiciens et les imposteurs qui aient jamais été. (Dans saint CYRILLE, l. III.)

Julien, parlant ailleurs des apôtres en général, dit « qu'il est vraisemblable qu'ils ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pern c eux. » (Dans saint CYRILLE, l. X.)

— Les païens disaient que Jésus-Christ a composé des livres de magie qu'il avait adressés à Pierre et à Paul. » (Dans saint AUGUSTIN, l. I. *De l'accord des Evangélistes*, c. 14. *Voy.* BULL.)

— « Les Chrétiens, disait Hiéroclès, répètent sur tous les tons, pour exalter Jésus, qu'il a rendu la vue aux aveugles d'une manière éclatante. Or Apollonius de Tyane, qui a fleuri du temps de nos ancêtres, sous le règne de Néron, s'étant consacré dès sa plus tendre enfance à Esculape, bienfaiteur de l'humanité, dans la ville d'Algie en Cilicie, fit beaucoup de choses prodigieuses. Pourquoi rappelé-je cela ? C'est afin qu'on compare le jugement juste et solide que nous portons des choses avec la légèreté des chrétiens; en effet, nous ne croyons pas Dieu, mais seulement ami des dieux, celui qui a opéré ces prodiges, et eux, pour quelques miracles, appellent Jésus un Dieu. » (Dans EUS., *cont. Hier.*)

— « Les païens, dans Arnobe, reconnaissent que les Chrétiens font taire les oracles et chassent les démons, puisqu'ils se contentent de dire que si ces génies sont mis en fuite par les fidèles, ce n'est pas qu'ils les craignent, mais qu'ils en ont horreur. *Unus fuit e nobis, qui deposito corpore in numeris hominum prompta se in luce detexit... cujus nomen auditum fugat noxios spiritus, imponit silentium vatibus, aruspices incon-*

stultos reddit, arrogantium magorum frustrari efficit actiones, non horrore, ut dicitis, nominis, sed majoris licentia potestatis. » (Liv. I.)

— Les païens, dans Lactance, conviennent que les démons fuient lorsque les Chrétiens forment le signe de la croix sur quelqu'un de ceux qui en sont possédés; ils conviennent que si lorsqu'on fait des sacrifices, quelqu'un fait le même signe, ces dieux ne rendent point de réponse, et ils se contentent de dire que les dieux en agissent ainsi par la haine qu'ils portent aux fidèles. (Liv. IV, ch. 27.)

Après les aveux de l'antiquité juive et païenne, passons aux appréciations des philosophes et des incrédules modernes sur les miracles:

Montaigne ne veut pas que l'on croie légèrement aux miracles, et il permet qu'on refuse de les croire lorsque celui qui les raconte n'est pas d'un crédit assez grand pour nous ôter la licence d'y contredire: « Mais », ajoute-t-il de ce ton franc que tout le monde lui connaît, « de condamner d'un traict toutes pareilles histoires, cela me semble une singulière impudence. Le grand saint Augustin témoigne avoir vu sur les reliques de sainct Gervais et de sainct Protais, à Milan, un enfant aveugle recouvrer la vue; une femme à Carthage estre guerie d'un cancer par le signe de la croix qu'une femme nouvellement baptisée lui fit; Hespérius, un sien familier, avoir chassé les esprits qui infectoient sa maison avec un peu de terre du sepulcre de Nostre-Seigneur; et cette terre, depuis transportée à l'Eglise, un paralytique en avait esté soudainement guéri,... et plusieurs autres miracles où il dit lui-meme avoir assisté. De quoi accuserons-nous, lui, et les deux saints évêques, Aurelius et Maximius qu'il appelle pour ses recours? Sera-ce d'ignorance ou de malice et imposture? Est-il homme en notre siècle si impudent, qui pense leur estre comparable soit en vertu et en piété, soit en savoir, jugement et suffisance? *Qui etsi rationem nullam afferrent, ipsa auctoritate me frangerent*.... (Cicero, *De Div.*) Plus haut il avait dit en parlant des événements merveilleux: « Les condamner, c'est se faire tort, par une téméraire présomption de savoir jusqu'où va la possibilité. » (*Essais*, liv. Ier, chap. 26.)

P. Bacon. — « Applaudissons à notre Sauveur avec les Israélites; écrions-nous comme eux: Il a bien fait toutes choses: *Bene omnia fecit.*

« Dieu, dans a création de l'univers, se rendit ce témoignage, que toutes ses œuvres avaient été parfaitement bien faites. Dieu le Verbe, dans les miracles qu'il a opérés (et remarquez que les miracles ne dérivent point de la loi de la première création, et sont une création nouvelle); Dieu le Verbe, dis-je, n'a rien voulu faire qui ne respirât parfaitement la bonté et la bienfaisance.

« Moïse a fait des miracles; mais par ses miracles il a frappé les Egyptiens d'une multitude de plaies plus désolantes les unes que les autres. Elie a fait des miracles; mais il ferma le ciel pour que la pluie cessât de tomber sur la terre, et il l'ouvrit ensuite pour en faire tomber un feu qui consuma des cohortes entières avec leur chef. Elisée a fait des miracles; mais par son ordre, des ours accoururent du désert et dévorèrent une troupe d'enfants impies. Pierre a frappé de mort Ananie, cet hypocrite sacrilége; Paul a frappé d'aveuglement le magicien Elymas; mais Jésus n'a rien fait de semblable. L'Esprit-Saint descendit sur sa personne sous la forme *d'une colombe*, et c'est cet esprit qu'il reprocha aux apôtres de ne point connaître, lorsqu'ils lui proposèrent de faire tomber le feu du ciel sur les Samaritains. L'esprit de Jésus est vraiment un esprit de colombe. Les serviteurs de Dieu dont nous avons parlé ont été dans l'aire du Seigneur, comme *les bœufs qui brisent le grain et foulent aux pieds la paille;* mais Jésus a paru au milieu de nous, comme l'*agneau de Dieu* qui ne témoigne point de colère, et ne rend point de jugement rigoureux. Tous ses miracles ont eu pour objet la santé du corps, et son enseignement la santé de l'âme. Le corps humain a besoin d'aliments, de soins, de protection contre les accidents du dehors: eh bien! Jésus a fait tomber un très-grand nombre de poissons dans les filets, pour procurer aux hommes une nourriture plus abondante: aux noces de Cana, il changea l'eau en une liqueur plus précieuse, pour porter ou maintenir la gaieté dans le cœur des convives: il a fait périr tout à coup un figuier, parce que cet arbre ne portait point les fruits qu'il était destiné à fournir aux hommes: il a multiplié les pains et les poissons, pour nourrir une multitude immense qui l'avait suivi dans le désert: il a commandé aux vents de se taire, pour rassurer quelques navigateurs contre la crainte du naufrage: il a rendu aux paralytiques le mouvement, aux muets la parole, aux malades la santé, aux lépreux la netteté du corps, aux démoniaques la liberté d'esprit et aux morts la vie; enfin, aucun de ses miracles n'a été de rigueur: tous ont été des actes de bienfaisance: tous ont eu pour objet le corps humain, et jamais le signe représentatif des richesses, excepté quand il fallut payer à César *le tribut ordinaire.* » (*Meditationes sacræ*, t. II, p. 396.)

Bayle. — « Toute l'Ecriture nous enseigne que quand Dieu a voulu que les nations voisines de son peuple connussent que le Dieu d'Israël était le seul véritable Dieu qui gouverne toutes choses, il s'est servi de plusieurs miracles qui disaient nettement cela, et qui distinguaient ce Dieu d'avec les autres... Nous savons d'ailleurs que toutes les fois que le temps est arrivé où Dieu avait résolu de se manifester à ceux qui ne le connaissaient point, il leur a fait annoncer sa parole par des personnes qui portaient des caractères si visibles de leur mission,

avec le don des miracles et avec l'éclat des plus saintes vertus, qu'il n'y a eu que des aveugles volontaires qui soient demeurés dans l'ignorance : cependant, combien a-t-il fallu de siècles, combien de martyrs, combien de miracles pour détruire l'idolâtrie !... Il a fallu combattre des trois ou quatre cents ans, pour terrasser le paganisme avec des armes de cette force, » etc. (*Pens. div.*, t. II, p. 149.)

« Je distingue deux sortes de miracles : les uns, pour ainsi dire sont des miracles parlants, et distinguent en propres termes le vrai Dieu d'avec les fausses divinités ; les autres font seulement connaître qu'il y a au-dessus de l'homme quelque chose qui a beaucoup de puissance... La première espèce de miracles comprend ceux que Dieu fait faire par des hommes remplis de son esprit, lesquels il envoie aux infidèles pour leur prêcher sa révélation, et pour les convaincre par des arguments distincts et intelligibles de la fausseté de leur créance. Il est de la bonté et de la sagesse de Dieu d'en faire de ceux-ci à la vue des infidèles quand il veut les appeler à sa connaissance; aussi leur envoie-t-il alors ses serviteurs, qui leur déclarent ce qu'il faut savoir de la nature de Dieu, qui leur font voir la vanité de leur faux culte, et qui leur enseignent la manière de servir Dieu, conformément à sa volonté. » (*Pens. div.*, t. II, p. 178.)

« Mais comme des discours sans miracles ne persuaderaient pas, Dieu revêt ses serviteurs de la vertu de faire plusieurs choses miraculeuses. A leur parole le feu perd son activité, les rivières se fendent en deux, les morts sortent de leurs tombeaux, les infirmités les plus incurables sont guéries. C'est ce que j'appelle des ***miracles parlants***, parce qu'ils confirment la prédication d'un apôtre, et qu'ils témoignent d'une manière très-distincte que ce qu'il annonce est vrai... Voilà, Monsieur, les miracles que Dieu fait dans les pays des infidèles. Nous voyons que Dieu ordonne à Moïse de débuter par le grand nom de Dieu, et de sommer le roi Pharaon, de la part de Dieu, de laisser sortir les Israélites. Pour confirmer sa mission, Dieu fait faire à Moïse des miracles surprenants et supérieurs aux prestiges des magiciens de Pharaon, et réduit ce prince à la nécessité de confesser qu'en effet le Dieu des Hébreux est le vrai Dieu. Les miracles doivent être accompagnés de la parole, et la parole doit être accompagnée des miracles quand il s'agit de faire connaître le vrai Dieu aux infidèles... S'ils ne produisent pas leur effet, tant pis pour ceux qui s'endurcissent comme Pharaon ; non-seulement parce qu'ils ne se convertissent pas, mais aussi parce qu'ils résistent à une vocation tout à fait proportionnée à leurs facultés, et qui ne leur laisse aucune excuse, » etc. (Bayle.)

« Dieu peut, sans qu'il y aille le moins du monde de sa justice, de sa sagesse ou de sa bonté, maintenir inviolablement le cours des lois naturelles. S'il le suspend quelquefois en faveur de l'homme, c'est pure grâce, c'est pure miséricorde... Le bon sens nous conduit à cette pensée, que Dieu ne fait point de violence aux causes secondes, si ce n'est pour manifester sa gloire dans le salut de ceux qui se convertissent, et dans la juste punition de ceux qui méprisent les effets extraordinaires de sa bonté. » (*Pens. div.*, t. II.) « Il semble que Dieu n'a recours au miracle que par un excès de bonté ; que tout cela n'a pas encore eu assez de force ou pour soutenir notre foi, ou pour nous retirer de la perdition ; du reste, c'est Dieu seul qui fait les miracles... Il semble 1° que sa bonté lui doit toujours faire choisir ceux qui peuvent le mieux confirmer la vérité et confondre le mensonge, afin que les hommes qui ne se convertissent point par ce moyen ne s'en puissent prendre qu'à leur propre endurcissement ; 2° que sa sainteté ne lui permet jamais de choisir ceux qui sont infiniment plus propres à favoriser l'idolâtrie que la vraie religion, à excuser les pécheurs qu'à les rendre inexcusables... Je trouve le premier caractère dans les miracles de Moïse, de Jésus-Christ, des apôtres, » etc. (Bayle.)

Bayle, dans un autre endroit, nous dit expressément qu'il faut avoir un front d'airain pour nier les miracles rapportés dans les livres saints;... et pour s'inscrire en faux contre les faits de cette nature, il fait voir clairement dans ce dernier article que la dispute des spinosistes sur les miracles (Dict., art. *Spinosa. N. R.*) n'est qu'une dispute de mots..., une pétition de principes perpétuelle, un tissu de contradictions manifestes ;... que Spinosa (en combattant la vérité des miracles attestés par les saintes Ecritures) confondait lui-même ses idées et ignorait les suites de son principe, etc.

« La dispute des spinosistes sur les miracles, dit-il, n'est qu'un jeu de mots... L'opinion ordinaire des théologiens orthodoxes est que Dieu produit les miracles immédiatement, soit qu'il se serve de l'action des créatures, soit qu'il ne s'en serve pas. L'un et l'autre de ces deux moyens sont un témoignage incontestable qu'il est au-dessus de la nature ; car s'il produit quelque chose sans l'emploi des autres causes, il se peut passer de la nature, et jamais il ne les emploie dans un miracle qu'après les avoir détournés de leur cours. Il fait donc voir qu'elles dépendent de sa volonté, qu'il suspend leur force quand il lui plaît, ou qu'il l'applique d'une façon différente de leur dénomination. » (*Dictionnaire*, art. *Spinosa.*)

« En bonne philosophie, la nature n'est autre chose que Dieu agissant, ou selon certaines lois qu'il a établies très-librement, ou par l'application des créatures qu'il a faites et qu'il conserve; de sorte qu'après les ouvrages de la nature, ce sont les miracles qui sont plus propres à nous faire connaître que Dieu est l'auteur libre de tout ce que font les corps, et à nous désabuser de l'erreur où nous pourrions être là-dessus ; ensuite de quoi l'on juge assez naturellement que ce

qui se fait par miracle vient d'une bonté ou d'une justice particulière. » *(Cont. des Pens. div.*, t. III, art. 116.)

« Je vous déclare que je suis entièrement convaincu que Dieu ne peut rien faire qui ne soit d'une sagesse infinie. C'est assez pour moi de savoir que Dieu a fait une chose, pour ne douter point qu'il ne l'ait faite avec une souveraine raison, je n'en demande pas davantage ; et soit que mes lumières en découvrent les utilités, soit qu'elles n'y comprennent rien, n'importe, je crois toujours que c'est un ouvrage digne de Dieu.... Quand c'est un point avéré qu'il y a du miracle quelque part, il est ridicule de chicaner sous prétexte qu'on ne voit pas à quoi sert un tel miracle. » *(Pens. div.*, t. II.)

Ailleurs, en réfutant ceux qui trouvent à redire que Dieu fasse quelquefois intervenir les causes secondes dans les miracles, comme le vent qui souffla toute la nuit au passage de la mer Rouge : « Je réponds, dit-il, que ce n'est pas aux créatures à prescrire à leur créateur les manières de sa conduite ; » réponse péremptoire à laquelle il n'y a point de réplique. (BAYLE. *Dictionnaire*, art. *Phaselis*.)

« Voilà dans le vrai ma doctrine... Je ne prétends point nier que Dieu ne fasse jamais, en aucun pays du monde, ce qu'on appelle prodiges, présages.... J'ajoute que s'il y a quelque part des feux extraordinaires visibles seulement ou à quelque ville ou à quelque pays qui connaisse le vrai Dieu, comme il en est apparu autrefois sur la ville de Jérusalem, on peut les prendre pour des signes envoyés de Dieu par une providence particulière. » (*Pens. div.*, t. II.)

« Je pose, dit Bayle quelques lignes plus bas, pour base et pour principe de mon raisonnement sur les comètes, l'existence d'un Dieu infini dans ses perfections.... Ma doctrine tend à donner de Dieu une idée qui nous représente vivement sa sagesse, sa bonté, sa véracité.... Dire que je nie les présages, et que Dieu ne fait point de miracles pour avertir les hommes des maux qui leur pendent sur la tête,... c'est une insigne mauvaise foi. » (BAYLE.)

« La négation des présages est sans doute un athéisme tout net, lorsqu'elle est fondée sur ce qu'on ne croit pas qu'il y ait rien dans l'univers qui connaisse l'avenir. » (*Pens. div.*, t. II.)

EULER, (que nous citons ici moins encore comme protestant que comme savant et comme philosophe. — « Il résulte de là (voy. ce qui précède art. ECRITURE SAINTE) que quand les auteurs sacrés du bon sens, de la probité desquels nous sommes parfaitement convaincus, racontent des choses qui nous paraissent incroyables, il serait souverainement injuste de les rejeter par une simple et absolue négation. Or l'Ecriture sainte nous rapporte d'une manière circonstanciée plusieurs choses qui concernent les miracles que doivent avoir faits des personnes qui se glorifient d'une mission divine ; et ces miracles sont tels, qu'en accordant aux esprits forts les difficultés qu'ils forment contre eux, et qui naissent en partie d'une imagination déréglée, en partie d'ignorance ou de malice, il faudrait nécessairement reconnaître un miracle bien plus grand, par lequel Dieu aurait immédiatement aveuglé les hommes, pour donner force et croyance à l'impression de ces gens-là.

« 34. Les apôtres et une multitude de chrétiens déposent unanimement, non-seulement que Jésus-Christ est ressuscité des morts, mais encore qu'ils l'ont vu de leurs propres yeux depuis sa résurrection, et qu'ils se sont même entretenus avec lui. Qu'ils n'aient rien cru de ce qu'ils ont avancé à cet égard, et qu'ainsi ce soit de leur part une imposture manifeste, c'est ce que personne ne peut avancer avec la moindre ombre de fondement, pour peu qu'il ait fait attention à leur doctrine et à la constance avec laquelle ils l'ont soutenue ; il serait encore moins vraisemblable de dire que les apôtres étaient séduits par de fausses imaginations, et que tout leur fait n'était qu'illusion ; ou bien, il faudrait en revenir à affirmer que Dieu les avait aveuglés miraculeusement tous à la fois, et cela en faveur de la propagation d'une fausse doctrine.

« 35. Avec quelque solidité que les plus fortes d'entre ces objections aient été réfutées depuis longtemps, il me semble pourtant que les considérations que j'ai proposées jusqu'ici sur la pureté de la doctrine qui est enseignée dans l'Ecriture sainte, et son parfait accord avec le bonheur de l'homme, achèvent d'anéantir tous les doutes que l'incrédulité seule est capable de former, surtout si l'on réfléchit en même temps sur les caractères d'une vraie révélation divine qui lui ont été indiqués. Car une semblable révélation ne doit point être accompagnée d'une trop grande évidence, et il suffit qu'elle renferme tout ce qui peut procurer le salut des hommes qui veulent travailler sérieusement à la réformation de leur cœur, et qui détruit sans exception toutes les difficultés qu'on ne cesse de former sur la manière dont la religion chrétienne s'est répandue dans le monde.

« 36. La résurrection de Jésus-Christ est encore un fait incontestable, et un pareil miracle ne pouvant être l'ouvrage que de Dieu seul, il est impossible après cela de révoquer en doute la divinité de la mission du Sauveur. Par conséquent, la doctrine du Christ et des apôtres est divine, et comme son but tend à notre vrai bonheur, nous pouvons croire avec la plus ferme assurance toutes les promesses que l'Evangile nous a faites tant pour cette vie que pour celle qui est à venir, et la religion chrétienne comme un ouvrage de Dieu qui se rapporte à notre salut. Il n'est pas nécessaire de donner plus d'étendue à ces réflexions, puisqu'il est impossible à quiconque est une fois convaincu de la résurrection de Jésus-Christ de conserver le moindre doute sur la divinité de

l'Ecriture sainte. » (*Défense de la révélation contre les esprits forts.*)

VOLTAIRE. — « A la naissance de Jésus-Christ, les anges viennent du haut des sphères célestes annoncer ce grand événement aux pasteurs de Bethléem. Une étoile nouvelle brille dans le ciel, du côté de l'Orient; cette étoile conduit trois mages jusqu'à l'étable dans laquelle le maître du monde est né. Ils lui offrent de l'encens, de la myrrhe et de l'or. Ces miracles éclatent dans le ciel et sur la terre; ce sont des astres, des anges, des rois qui en sont les ministres; Jésus-Christ doit être reconnu dès son enfance à tous ces prodiges. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, publiée par Beaumarchais, t. LX, p. 143.)

« Il est impossible de résister à des signes si divins, si publics, et devant lesquels tous les hommes durent se prosterner dans un silence d'adoration. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, publiée par Beaumarchais, t. LX, p. 144.)

« L'ancien livre intitulé : *Sepher toldos Jeschut*, écrit par un Juif contre Jésus-Christ, dès le premier siècle, ne nie point qu'il ait opéré des miracles. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, publiée par Beaumarchais, t. LX, p. 148.)

Du ciel, quand il le faut, la justice suprême
Suspend l'ordre éternel établi par lui-même,
Il permet à la mort d'interrompre ses lois.

« Les miracles étaient nécessaires à l'Eglise naissante, ils ne le sont pas à l'Eglise établie : Dieu, étant parmi les hommes, devait agir en Dieu : les miracles sont pour lui des actions ordinaires; le maître de la nature doit toujours être au-dessus de la nature.

« Les miracles de Jésus-Christ et des apôtres sont si vrais, qu'on ne doit pas risquer d'affaiblir le profond respect qu'on a pour eux en leur associant de faux prodiges.

« Admirons, célébrons, révérons le Lazare ressuscité, le bienfait des noces de Cana; les démons chassés des corps des possédés; ces esprits immondes précipités dans les corps d'animaux immondes; le Fils de Dieu enlevé sur le faîte du temple et sur une montagne, par l'ennemi de Dieu et des hommes; Jésus confondant d'un seul mot cet éternel ennemi qui osait lui proposer de l'adorer; Jésus transfiguré sur le Thabor, pour manifester sa gloire à Moïse et à Elie, qui viennent du sein des morts recevoir ses leçons éternelles; Jésus, la source de la vie; Jésus, créateur du genre humain, mourant pour le genre humain; les morts ressuscitant quand il expire, et remplissant les rues de Jérusalem; le soleil s'éclipsant, de l'aveu et à la confusion de tout l'empire romain, assez aveugle pour négliger ce grand événement; le Saint-Esprit descendant en langues de feu sur les apôtres, etc.; ces vrais miracles sont assez nombreux, assez avérés. Des hommes inspirés les ont écrits; tout lecteur judicieux les admet; tout bon chrétien les adore. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXII, p. 250.)

« Les miracles de Jésus-Christ marquent sa puissance et sa bonté : comme la vue rendue aux aveugles, et la vie aux morts; des possédés délivrés, de l'eau changée en vin. Ils sont aussi le symbole de quelque vérité morale. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LX, p. 143.)

« Dès qu'on croit un miracle, on doit croire tous les autres quand c'est le même livre qui les certifie... livre dont la morale porte l'empreinte de Dieu même, car elle est uniforme dans tous les temps et dans tous les lieux. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LX, p. 187 et 190.)

« Plus ce qu'on nous annonce est surnaturel et divin, plus il nous faut de preuves. Tout homme peut dire : Dieu m'a parlé, Dieu a fait tels ou tels prodiges, mais les actions d'un Dieu doivent être constatées par le témoignage le plus authentique. Si on n'a pas vu soi-même ces prodiges, il faut des témoignages qui nous tiennent lieu de nos yeux. Il faut le sceau de l'approbation des contemporains, il faut que les témoins aient tous été irréprochables, incapables d'être trompeurs et d'être trompés. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLII, p. 286.)

« Lorsqu'en 1707, deux protestants, Patio Duillier et un nommé Daudé vinrent en Angleterre, des montagnes du Dauphiné et des Cévennes, avec deux ou trois cents prophètes, au nom du Seigneur, disaient-ils, on leur demanda par quels prodiges ils voulaient prouver leur mission; ils déclarèrent qu'ils étaient prêts à ressusciter un mort. On leur permit de choisir entre les morts celui qui leur conviendrait. Ce fait eut lieu dans la place publique, en présence des commissaires de la reine Anne, du régiment des gardes, et d'un peuple immense. Le résultat fut de mettre les prétendus ressusciteurs au pilori.

« On devrait ainsi en user à l'égard de tous ceux qui s'élèvent contre l'autorité de l'Eglise, qui n'a pu être établie que par miracle, et dont l'existence seule est un miracle. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLII, p. 184.)

« Toute fraude est impie, et c'est un crime de soutenir la vérité par le mensonge. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLII, p. 290.)

« Quand on combat, dans le siècle où nous sommes, en faveur des fraudes pieuses, il n'y a point d'homme de bon sens qui ne vous fasse perdre votre cause. Confessons que toutes ces fraudes sont très-criminelles, mais ajoutons qu'elles ne font tort à la vérité que par l'embarras extrême et par la difficulté qu'on éprouve tous les jours en voulant distinguer le vrai du faux. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLII, p. 291.)

« C'est une très-grande sottise de joindre à la religion des faussetés qui la rendent ridicule, au risque d'anéantir toute religion

dans les esprits faibles et pervers, quand on déshonore par ses propres opinions les vérités qu'elle annonce. Ne dites point qu'il faut tromper les hommes au nom de Dieu, ce serait le discours d'un démon.

« S'il se trouvait quelqu'un assez dépourvu de bonne foi pour dire : Pourquoi détruire nos faux miracles? Voilà ce que je lui répondrais : Tous ces faux miracles par lesquels vous ébranlez la foi qu'on doit aux véritables, éteignent la religion dans les cœurs. Les personnes qui veulent raisonner et qui n'ont pas le temps de s'instruire, nous diront : Les maîtres de ma religion m'ont trompé. D'autres ont le malheur d'aller encore plus loin; ils voient que l'imposture a voulu leur mettre un frein, et ils ne veulent plus même du frein de la vérité. Ils deviennent dépravés, impies, parce que ceux qui devaient être les apôtres de la vérité ont été fourbes ou ignorants. Voilà certainement les conséquences de toutes les fraudes réputées pieuses que l'on respecte trop. Je conclus au contraire : Il y a de faux miracles, il y en a donc eu de véritables; comme la contre-façon d'une monnaie prouve que cette monnaie a eu un cours. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXV, p. 353.)

« C'est servir utilement la religion que de combattre les faux miracles.

« C'étaient, nous osons le dire, une impiété et une folie de vouloir soutenir les prodiges que Dieu daigna lui-même opérer, par des fables absurdes que des inconnus ont inventées tant de siècles après. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, XXXII, p. 250.)

« Lorsque dans nos siècles de barbarie, il y avait à peine deux seigneurs féodaux qui eussent chez eux un Nouveau Testament, il pouvait être pardonnable de présenter des fables au vulgaire, c'est-à-dire à ces seigneurs féodaux, à leurs femmes, et aux brutes leurs vassaux; on les repaissait d'histoires de sorciers et de possédés; les enfants croyaient au loup-garou, le nombre des reliques était innombrable

« La vérité de l'histoire, bien plus utile qu'on ne pense, nous força d'examiner les fausses légendes; nous crûmes que le mensonge pouvait déshonorer la religion. Les miracles de Jésus-Christ et des apôtres sont si vrais qu'on ne doit pas risquer d'affaiblir le profond respect qu'on a pour eux, en leur associant de faux prodiges. » (*Id.*, XXXII.)

J.-J. Rousseau. — « Les miracles sont-ils possibles? Cette question sérieusement traitée serait impie si elle n'était absurde; ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir: il suffirait de l'enfermer. Mais aussi quel homme a jamais nié que Dieu pût faire des miracles? Il fallait être Hébreu pour demander si Dieu pouvait dresser des tables dans le désert? » (*Lettres de la Montagne*, édit. de 1793, t. XIII, p. 104.).

« Quel est après cela l'homme assez imprudent pour m'oser taxer d'avoir nié les miracles qui ne sont pas même niés dans cet écrit? Je n'en ai point parlé ailleurs. (*Troisième lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. Rousseau.)

« Qu'un homme vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce la volonté du Très-Haut; reconnaissez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au soleil de changer sa course, aux étoiles de former un autre arrangement, aux montagnes de s'aplanir, aux flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aspect : à ces merveilles, qui ne reconnaîtra pas à l'instant le maître de la nature? Elle n'obéit pas aux IMPOSTEURS; *leurs miracles se font dans les carrefours, dans des déserts et dans des chambres; car c'est là qu'ils ont bon marché d'un petit nombre de spectateurs déjà disposés à tout croire.* » (*Émile*, liv. IV.)

« Quant à moi, je vois des faits attestés dans les saintes Ecritures : cela suffit pour arrêter sur ce point mon jugement; s'ils étaient ailleurs, je rejetterais ces faits, ou je leur ôterais le nom de miracles; mais parce qu'ils sont dans l'Ecriture, je ne les rejette point. » (*Troisième lettre écrite de la Montagne*, Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.) « *Miracle.* Dans un sens populaire, prodige ou événement extraordinaire, qui nous surprend par sa nouveauté.

« Miracle, dans un sens plus exact et plus philosophique, signifie un effet qui n'est la suite d'aucune des lois connues de la nature, ou qui ne saurait s'accorder avec ces lois. Ainsi un miracle étant une suspension de quelqu'une de ces lois, il ne saurait venir d'une cause moins puissante que celle qui a établi elle-même ces lois.

« Les théologiens sont partagés sur la notion du vrai miracle : M. Clarke, dans son *Traité de l'existence de Dieu*, t. III, chap. 19, définit le miracle un événement singulier produit contre le cours ordinaire, régulier et uniforme des causes naturelles, par l'intervention de quelque être intelligent supérieur à l'homme.

« M. l'abbé Houteville, dans son *Traité de la religion chrétienne prouvée par les faits*, liv. I, ch. 5, dit que le miracle est un résultat de l'ordre général de la mécanique du monde et du jeu de tous ses ressorts. C'est, ajoute-t-il, une suite de l'harmonie des lois générales que Dieu a établies pour la conduite de son ouvrage; mais c'est un effet rare, surprenant, qui n'a point pour principe les lois générales, ordinaires et communes, qui surpassent l'intelligence des hommes, dont ils ignorent parfaitement la cause, et qu'ils ne peuvent produire par leur industrie. Il appuie cette idée sur ces deux passages de saint Augustin : *Nec enim ista* (*miracula*) *cum fiunt, contra naturam fiunt, nisi nobis quibus aliter naturæ cursus innotuit, non autem Deo cui hoc est naturæ quod fecerit* (*De Genesi ad litter.*, lib. V, cap. 13); et dans le livre XXI de la *Cité de Dieu*, chap. 70 : *Quomodo est contra naturam quod Dei fit voluntate, cum voluntas tanti utique conditoris conditæ cujusque rei natura sit? Portentum ergo fit non*

contra naturam, *sed contra quam est nota natura*.

« L'idée commune qu'on a d'un vrai miracle, dit le P. Calmet dans sa ***Dissertation sur les vrais et les faux miracles***, est que c'est un effet qui surpasse les règles ordinaires de la nature, comme de marcher sur les eaux, de ressusciter un mort, de parler tout à coup une langue inconnue, etc. Un faux *miracle*, au contraire, est un effet qui paraît, mais qui n'est pas au-dessus des lois ordinaires de la nature.

« Un théologien moderne distingue le miracle pris dans un sens populaire, le miracle pris dans un sens général, et le miracle pris dans un sens plus propre et plus étroit. Il définit le premier avec saint Augustin : ***Miraculum voco quidquid arduum aut insolitum supra spem vel facultatem mirantis apparet*** (lib. ***De utilit. credent.***, cap. 19). Le second, avec saint Thomas : ***Dicitur tamen quandoque miraculum large quod excedit humanam facultatem et considerationem, et sic dæmones possunt facere miracula;*** et le troisième, il le définit avec le même saint docteur : ***Miraculum proprie dicitur quod fit præter ordinem totius naturæ creatæ, subque ordine continetur omnis virtus creata*** (I part., quæst. 114, art. 4). Ainsi il adopte pour le *miracle* proprement dit cette définition de Salmeron, tome VI, tract. 1, p. I : ***Miraculum proprie dictum est res insolita supra naturæ potentiam effecta.*** (MASSON, *section, theol. de relig.*, part. II.)

« On pourrait encore définir le miracle proprement dit un effet extraordinaire et merveilleux, qui est au-dessus des forces de la nature, et que Dieu opère pour manifester sa puissance et sa gloire, ou pour autoriser la mission de quelqu'un qu'il envoie. C'est ainsi que Moïse a prouvé la sienne, et que Jesus-Christ a confirmé la vérité de sa doctrine.

« Spinosa, qui définissait le miracle un événement rare qui arrive en conséquence de quelques lois qui nous sont inconnues, a nié qu'il pût rien arriver au-dessus des forces de la nature, rien qui pût troubler l'ordre des choses : et la raison qu'il apporte pour contester la possibilité des miracles, est que les lois de la nature ne sont autre chose que les décrets de Dieu; or, ajoute-t-il, les décrets de Dieu ne peuvent changer, les lois de la nature ne peuvent donc changer. Donc les miracles sont impossibles, puisqu'un vrai miracle est contraire aux lois connues et ordinaires de la nature.

« Dans le système de l'abbé Houteville, ce raisonnement ne conclut rien, puisque les miracles y sont une suite des lois générales de la nature. Mais dans celui de M. Clarke et des autres théologiens, il suppose faux ; car Spinosa s'est formé une idée trop bornée de la volonté de Dieu, s'il prétend qu'elle soit tellement immuable qu'elle ne soit plus libre. Les miracles entrent dans l'économie de ses desseins; il les a arrêtés de toute éternité pour le moment qui les voit naître, *opera mutat, consilia non mutat*, dit saint Augustin, ou bien Spinosa joue sur l'équivoque de ces termes, *lois de la nature*, comme si ces lois de la nature étaient différentes de la volonté de Dieu, ou si un miracle détruisait ces lois de la nature. Un miracle est un effet de la volonté de Dieu, mais d'une volonté libre et particulière, qui produit un effet différent de ceux qu'elle produit en suivant le cours ordinaire et connu de la nature. Cette interruption ou cette suspension ne marque dans Dieu ni caprice ni imperfection, mais une toute-puissance et une souveraineté conformes à l'idée que nous avons de sa nature.

« L'existence des miracles est attestée non-seulement dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, mais encore depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, par des témoignages précis des auteurs ecclésiastiques. Saint Augustin surtout en raconte un grand nombre opérés de son temps, dont il parle comme témoin oculaire, ou comme instruit par ceux qui en avaient été témoins. Il assure que dans la seule ville d'Hippone, il s'était fait soixante-dix miracles depuis deux ans qu'on y avait bâti une chapelle en l'honneur de saint Etienne, premier martyr.

« Il y a sur cette matière deux excès très-fréquents à éviter : l'un est l'aveugle crédulité qui voit dans tout du prodige, et qui veut faire servir l'autorité des vrais miracles de preuve de la vérité de tous les miracles indistinctement, sans penser que par cette voie l'on n'établit point la réalité de ceux-ci, et qu'on énerve la force des autres. Une disposition encore plus dangereuse est celle des personnes qui cherchent à renverser toute l'autorité des miracles, et qui pensent qu'il n'est point convenable à la sagesse de Dieu d'établir des lois qu'il serait si souvent obligé de suspendre. En vain ils allèguent les faux miracles en preuve contre les véritables. Il faut ou s'aveugler et tomber dans le pyrrhonisme historique le plus outré, ou convenir qu'il y en a eu de cette dernière espèce, et même en assez grand nombre, pour prouver que, dans des occasions extraordinaires, Dieu a jugé cette voie nécessaire pour annoncer aux hommes ses volontés et manisfester sa puissance. L'Église même, en exigeant notre soumission sur les faits bien avérés, nous donne par sa propre conduite l'exemple de ne pas admettre sans examen tous les faits qui tiennent du prodige; et nous pouvons croire, comme elle, que Dieu ne les opère pas sans nécessité ou sans utilité.

« On a vivement agité dans ces derniers temps la question de savoir si les démons pouvaient opérer des miracles, et jusqu'où s'étendait leur pouvoir en ce genre.

« M. Clarke, dans le traité dont nous avons déjà parlé, décide que Dieu peut communiquer aux mauvais anges et à des imposteurs le pouvoir de faire des miracles. M. Serces, dans un ***Traité sur les miracles***, imprimé à Amsterdam en 1729, soutient l'opinion contraire.

« Les prodiges opérés par les magiciens de Pharaon, et rapportés dans l'Exode, ont également divisé les Pères et les théologiens; les uns, comme Origène, saint Augustin et saint Thomas, ont reconnu que ces prodiges étaient réels, et non pas seulement apparents et fantastiques. Saint Augustin surtout s'étant proposé cette question, savoir si les verges des magiciens étaient appelées *dragons* dans le texte sacré, à cause simplement qu'elles avaient la figure de cet animal sans en avoir la réalité, le changement qui y était arrivé n'ayant été que fantastique ; il répond qu'il semble que les manières de parler de l'Ecriture étant les mêmes, on doit reconnaître dans les verges des magiciens un changement pareil à celui qu'on remarque dans celles de Moïse. Mais s'étant ensuite objecté qu'il faudrait donc que les démons eussent créé ces serpents, un changement si prompt et si subit d'une verge en un serpent ne paraissant ni possible ni naturel, il dit qu'il y a dans la nature un principe universel répandu dans tous les éléments, qui contient la semence de toutes les choses corporelles, lesquelles paraissent au dehors lorsque leurs principes sont mis en action à temps et par des agents convenables; mais ces agents ne peuvent ni ne doivent être nommés *créateurs*, puisqu'ils ne tirent rien du néant, et qu'ils déterminent seulement les causes naturelles à produire leurs effets au dehors. Ainsi, selon ce Père, les démons ont pu produire dans un instant des serpents avec la matière des verges des magiciens, en appliquant par une vertu subtile et surprenante des causes qui paraissent fort éloignées à produire un effet subit et extraordinaire : saint Thomas raisonne sur les mêmes principes et en tire les mêmes conséquences. (Saint AUGUSTIN, quæst. 21, *in Exodo ;* saint THOM., I part., quæst. 104, art. 4.)

« La grande difficulté dans ce système est que la nature et la force des démons et des âmes séparées de la matière nous étant assez inconnues, il n'est pas aisé de marquer positivement jusqu'où va leur pouvoir sur les corps, ni d'expliquer comment une substance purement spirituelle peut agir d'une manière physique sur un corps. Il faut pour cela reconnaître en Dieu des volontés particulières, par lesquelles il a décidé qu'à l'occasion de la volonté d'un esprit, un corps fût mis en mouvement de la manière que cet esprit le voudrait, ou plutôt que Dieu s'est engagé à donner à la matière certains mouvements à l'occasion de la volonté d'un esprit ; c'est le dénoûment qu'en donne dom Calmet, dans sa *Dissertation sur les miracles*.

« Mais quoiqu'on ne sache pas précisément jusqu'où s'étendent les forces et les pouvoirs des esprits, on sait bien jusqu'où elles ne s'étendent pas, et que par conséquent des miracles du premier ordre, tels que la création, la résurrection d'un mort, etc., ne peuvent être l'ouvrage des démons.

« Plusieurs autres Pères et théologiens soutiennent que les magiciens de Pharaon ne changèrent pas véritablement leurs verges en serpents, et qu'ils firent seulement illusion aux yeux des spectateurs. Outre Philon et Josèphe qu'on cite pour ce sentiment, l'auteur des questions aux orthodoxes sous le nom de saint Justin soutient que tout ce que firent les magiciens était fait par l'opération du démon ; mais que c'était de purs prestiges par lesquels ils trompaient les yeux des assistants en leur représentant comme des serpents ou comme des grenouilles ce qui n'était ni l'un ni l'autre. Tertullien, saint Jérôme, saint Grégoire de Nysse, saint Prosper, tiennent la même opinion. C'est aussi celle de Tostat, et de quelques théologiens modernes ; et M. Serces, entre autres, prétend que les prodiges des ministres de Pharaon n'étaient que des prodiges et des *tours de passe-passe* semblables à ceux des joueurs de gobelets.

« Mais puisqu'il y en a de vrais et de faux, de réels et d'apparents, il est nécessaire d'avoir des caractères sûrs pour distinguer les uns des autres. M. Clarke en assigne trois : 1° la doctrine qu'ils établissent ; 2° la grandeur des miracles considérés en eux-mêmes; 3° la quantité et le nombre des miracles. Or, comme une doctrine peut être ou impie, ou sainte, ou obscure, en sorte qu'elle ne soit clairement connue ni pour vraie ni pour fausse, soit par les lumières de la raison, ou par celles de la révélation, il s'ensuit que les miracles faits pour appuyer la première sont faux ; que ceux qui soutiennent la seconde sont vrais, et que dans le troisième cas, les miracles décident que la doctrine en question est vraie, parce que Dieu ne peut abuser de sa toute-puissance pour induire les hommes en erreur. En cas de conflit de miracles, la grandeur et la supériorité des miracles comparés les uns avec les autres font connaître quels sont ceux qui ont Dieu pour auteur. L'histoire de Moïse et des magiciens de Pharaon fournit la preuve complète de ce second caractère; et enfin, en cas de conflit de miracles qui paraissent d'abord égaux, le nombre et la quantité discernent les miracles divins d'avec les faux miracles par la même preuve.

« On ajoute encore qu'on peut discerner les vrais miracles d'avec les prestiges du démon, ou d'autres faits prétendus miraculeux, par la doctrine, par la fin, par les circonstances, et surtout par l'autorité de l'Eglise. Quelques écrivains, dans ces derniers temps, ont prétendu que les vrais miracles devaient avoir été prédits, sans faire attention que si ce caractère était absolument essentiel pour discerner les faux miracles d'avec les véritables, on aurait pu contester la mission de Moïse, dont assurément les miracles n'avaient été prédits nulle part. On peut consulter sur cette matière le *Traité de la religion* de M. l'abbé de la Chambre, celui de M. Masson, les ouvrages que nous avons cités de MM. Clarke et Serces, et la *Dissertation* de dom Calmet. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXI, p. 907 à 710, article *Miracle*.)

C. Bonnet. — Nous n'avons point reculé à donner ici, malgré sa longueur, l'extrait suivant si remarquable de C. Bonnet, parce que ce célèbre protestant y juge les miracles d'une manière toute particulière, autorisée d'ailleurs par des docteurs orthodoxes, et par saint Augustin lui-même, et les étudie en profond naturaliste, se fondant uniquement sur les *faits* et les discutant en philosophe armé de tous les doutes de son époque, mais incapable de rien dissimuler de leur authenticité historique :

« Je sais assez qu'on a coutume de regarder un miracle comme l'effet d'un acte *immédiat* de la TOUTE-PUISSANCE, opéré dans le *temps*, et relativement à un certain *but moral*.

« Je sais encore qu'on recourt communément à cette intervention immédiate de la TOUTE-PUISSANCE, parce qu'on ne juge pas qu'un miracle puisse être renfermé dans la sphère des lois de la nature.

« Mais, s'il est dans la nature de la sagesse de ne point multiplier *les actes* sans nécessité, si la volonté efficace a pu produire ou préordonner par un acte unique toutes ces modifications des lois de la nature que je nomme *miracles*, ne sera-t-il pas au moins très-probable qu'elle l'aura fait ?

« Si la Sagesse éternelle, qui n'a aucune relation au temps, a pu produire hors *du temps l'universalité* des choses, est-il à présumer qu'elle se soit réservé d'agir dans le temps, et de mettre la main à la machine comme l'ouvrier le plus borné? Parce que je ne découvre point comment un *miracle* peut être renfermé dans la sphère des lois de la nature, serais-je bien fondé à en conclure qu'il n'y est point du tout renfermé ? Puis-je me persuader un instant que je connaisse à fond les lois de la nature ? Ne vois-je pas évidemment que je ne connais qu'une très-petite partie de ces lois, et que même cette partie si petite, je ne la connais qu'imparfaitement.

« Comment donc oserais-je prononcer sur ce que les lois de la nature ont pu ou n'ont pas pu opérer dans la main du Législateur?

« Il me semble que je puis, sans témérité, aller un peu plus loin : quoique je sois un être extrêmement borné, je ne laisse pas d'entrevoir ici la possibilité d'une préordination relative à ce que je nomme des miracles.

« Des méditations assez profondes sur les facultés de mon âme m'ont convaincu que l'exercice de toutes ces facultés dépend plus ou moins de l'état et du jeu des organes. Il est même peu de vérités qui soient plus généralement reconnues. J'ai assez prouvé, dans un ouvrage (68), que les perceptions, l'attention, l'imagination, la mémoire, etc., tiennent essentiellement aux mouvements des fibres sensibles, et aux déterminations particulières que l'action des objets leur imprime, qu'elles conservent pendant un temps plus ou moins long, et en vertu desquelles ces fibres peuvent retracer à l'âme les idées ou les images des objets (69).

« C'est une loi fondamentale de l'union de l'âme et du corps que, lorsque certaines fibres sensibles sont ébranlées, l'âme éprouve certaines sensations. Rien au monde n'est plus constant, plus invariable que cet effet ; il a toujours lieu, soit que l'ébranlement des fibres provienne de l'action même des objets, soit qu'il provienne de quelque mouvement qui s'opère dans la partie du cerveau, qui est le siége de toutes les opérations de l'âme.

« Si une foule d'expériences (70) démontre que l'imagination et la mémoire dépendent de l'organisation du cerveau, il est par cela même démontré que la reproduction ou le rappel de telle ou telle idée dépend de la reproduction de mouvements dans les fibres sensibles appropriées à ces idées.

« Nous représentons toutes nos idées par des signes d'institution qui affectent l'œil ou l'oreille. Ces signes sont des caractères ou des mots. Ces mots sont lus ou prononcés ; ils s'impriment donc dans le cerveau par des fibres de la vue ou par des fibres de l'ouïe. Ainsi, soit que le mouvement se reproduise dans les fibres de la vue ou dans les fibres de l'ouïe, les mots attachés au jeu de ces fibres seront également rappelés à l'âme, et par ces mots, les idées qu'ils sont destinés à représenter.

« Je ne puis raisonnablement présupposer que tous mes lecteurs possèdent aussi bien que moi mes principes psychologiques (71). Je suis donc obligé de renvoyer ceux qui ne les possèdent pas assez aux divers écrits dans lesquels je les ai exposés en détail. Ils feront bien surtout de relire avec attention mon écrit sur le rappel des idées par les mots et sur l'association des

(68) « L'*Essai analytique sur les facultés de l'âme*, publié en 1760. »

(69) « Il ne faudrait pas m'objecter qu'il serait possible que l'âme pensât sans corps. J'accorderai, si l'on veut, cette possibilité. Mais je demanderai si l'on sait tant soit peu ce que serait une âme humaine séparée de tout corps? On ne connaît un peu l'âme humaine que par son union avec le corps. De cette union résulte essentiellement un être mixte qui porte le nom d'homme, et qui est appelé à demeurer toujours. Si donc l'homme doit durer toujours, son âme pensera toujours par le ministère d'un corps. (Voyez le chapitre Ier de ces *Recherches*.) Ainsi, à quoi bon élever la question, si l'âme peut penser sans corps? L'homme n'est point un esprit pur, et ne le sera jamais. Je renvoie ceux qui désireront plus de détails sur cette question aux articles 16, 18, 19 de mon analyse abrégée, tome Ier de la Palingénésie. »

(70) « Les livres de médecine et de physique sont pleins d'observations qui prouvent que des accidents purement physiques affaiblissent, altèrent ou détruisent même entièrement l'imagination et la mémoire. Rien de mieux constaté, et révoquer en doute de pareils faits, ce serait renoncer à toute certitude historique. »

(71) « La *psychologie* est la science de l'âme. Les principes qu'on puise dans cette science sont donc des *principes psychologiques*. »

idées en général que j'ai inséré dans le tome I de la *Palingénésie*.

« Dès que je me suis une fois convaincu par l'expérience et par le raisonnement que la production et la reproduction de toutes mes idées tiennent au jeu secret de certaines fibres de mon cerveau, je conçois avec la plus grande facilité que la Sagesse suprême a pu préorganiser, au commencement des choses, certains cerveaux, de manière qu'il s'y trouverait des fibres dont les déterminations (72) et les mouvements particuliers répondraient, dans un temps marqué, aux vues de cette Sagesse adorable.

« Qui pourrait douter un instant que, si nous étions les maîtres d'ébranler, à notre gré, certaines fibres du cerveau de nos semblables, par exemple, les fibres appropriées aux mots, nous ne rappellerions à volonté, dans leur âme, telle ou telle suite de mots, et par cette suite une suite correspondante d'idées? Répéterai-je encore que la mémoire des mots tient au cerveau, et que mille accidents, qui ne peuvent affecter que le cerveau, affaiblissent et détruisent même en entier la mémoire des mots? Rappellerai-je ce vieillard vénérable dont j'ai parlé dans mon *Essai analytique*, paragraphe 676, qui avait en pleine veille des suites nombreuses et variées de visions absolument indépendantes de sa volonté, et qui ne troublaient jamais sa raison? Répéterai-je que le cerveau de ce vieillard était une sorte de machine d'optique, qui exécutait d'elle-même, sous les yeux de l'âme, toutes sortes de décorations et de perspectives?

« On ne s'avisera pas non plus de douter que Dieu ne puisse ébranler, au gré de sa volonté, les fibres de tel ou tel cerveau, de manière qu'elles traceront, à point nommé, à l'âme une suite déterminée d'idées ou de mots, et une telle combinaison des unes et des autres, que cette combinaison représentera plus ou moins figurément une suite d'événements cachés encore dans l'abîme de l'avenir? Ce que l'on conçoit si clairement que Dieu pourrait exécuter par son action immédiate sur un cerveau particulier, n'aurait-il pu le prédéterminer dès le commencement? Ne conçoit-on pas à peu près aussi clairement que Dieu a pu préordonner dans tel ou tel cerveau, et hors de ce cerveau, des causes purement physiques qui, déployant leur action dans un temps marqué par la Sagesse, produirait précisément les mêmes effets que produirait l'action immédiate du premier moteur?

« C'était ce que j'avais voulu donner à entendre en terminant ce paragraphe 676 de mon *Essai analytique*, auquel je viens de renvoyer; mais je doute qu'on ait fait attention à cet endroit de l'ouvrage. « Si « les visions prophétiques, disais-je dans cet « endroit, ont une cause matérielle, l'on en « trouverait ici une explication bien simple, « et qui ne supposerait aucun miracle (73). « L'on conçoit assez que Dieu a pu préparer « de loin, dans le cerveau des prophètes, « des causes physiques propres à en ébran- « ler dans un temps déterminé les fibres « sensibles, suivant un ordre relatif aux « événements futurs qu'il s'agissait de re- « présenter à leur esprit. »

« L'auteur de l'*Essai de psychologie* (74), qui n'a pas mieux été lu ni entendu que moi par la plupart des lecteurs, et qui a tâché de renfermer, dans un assez petit volume, tant de principes et de grands principes, a eu la même idée que j'expose ici. Dans le chapitre 21 de la partie VII de ses *Principes philosophiques*, il s'exprime ainsi :

« Soit que Dieu agisse immédiatement « sur les fibres représentatrices des objets « et qu'il leur imprime des mouvements « propres à exprimer ou à représenter à l'âme « une suite d'événements futurs; soit que « Dieu ait créé, dès le commencement, des « cerveaux dont les fibres exécuteront par el- « les-mêmes, dans un temps déterminé, de « semblables représentations, l'âme lira « dans l'avenir : ce sera un Isaïe, un Jéré- « mie, un Daniel. »

« Les signes d'institution (75) par lesquels nous représentons nos idées de tout genre, sont des objets qui tombent sous les sens et qui, comme je le disais, frappent l'œil ou l'oreille, et par eux, le cerveau. La mémoire se charge du dépôt des mots, et la réflexion les combine. On est étonné, quand on songe au nombre considérable de langues mortes et de langues vivantes qu'un même homme peut apprendre et parler. Il est pourtant une mémoire purement organique, où les mots de toutes ces langues vont s'imprimer, et qui les présente à l'âme au besoin avec autant de célérité que de précision et d'abondance. On n'est pas moins étonné, quand on pense à d'autres prodiges que nous offrent la mémoire et l'imagination. Scaliger apprit tout Homère en vingt et un jours, et dans quatre mois, tous les poëtes grecs. Walbi extrayait de tête la racine carrée d'un nombre de cinquante-trois figures (76). Combien d'autres faits de même genre ne pourrais-je pas indiquer!

« Qu'on prenne la peine de réfléchir sur les grandes idées que ces phénomènes merveilleux de la mémoire nous donnent de l'organisation de cette partie du cerveau qui est le siége de l'âme et l'instrument immédiat de toutes ces opérations; et l'on conviendra, je m'assure, que cet instrument, le

(72) « *Mot* qui exprime *certaine* condition *physique*, destinée à rappeler à l'âme tel ou tel signe, et par ce signe, telle ou telle idée. »

(73) « Je prenais ici le mot de *miracle* dans le sens qu'on attache communément à ce mot. »

(74) « *Essai de psychologie, ou Considération sur les opérations de l'âme, sur l'habitude et sur l'éducation*, etc.; Londres, 1755, et se trouve à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. »

(75) « Les caractères, les lettres, les mots et en général toutes les manières dont les hommes sont convenus d'exprimer leurs idées. »

(76) « M. DE HALLER. *Physiologie*, tom. V, liv. XVII, art. 76. »

chef-d'œuvre de la création terrestre, est d'une structure fort supérieure à tout ce qu'il nous est permis d'imaginer ou de concevoir. Ce qu'un savant exécute sur son cerveau par un travail plus ou moins long et par une méthode appropriée, Dieu pourrait, sans doute, l'exécuter par un acte immédiat de sa puissance. Mais il pourrait aussi avoir établi dès le commencement, dans un certain cerveau, une telle préorganisation, que ce cerveau se trouverait dans un temps prédéterminé, monté à peu près comme celui du savant, et capable des mêmes opérations, et d'opérations plus étonnantes encore.

« Supposons donc que Dieu eût créé au commencement un certain nombre de germes humains, dont il eût préorganisé les cerveaux de manière qu'à un certain jour marqué ils devaient fournir à l'âme l'assortiment complet des mots d'une multitude de langues diverses ; les hommes auxquels de pareils cerveaux auront appartenu se seront trouvés ainsi transformés, presque tout d'un coup, en polyglottes (77) vivantes. Je prie ceux de mes lecteurs qui ne comprendront pas bien ceci de relire attentivement les articles 14, 15, 16, 17, 18, de mon *Analyse abrégée* (78), et les endroits relatifs de l'*Essai analytique*. Les idées que je présente dans ce chapitre sont si éloignées de celles qu'on s'était faites jusqu'ici sur les sujets qui m'occupent, que je ne puis revenir trop souvent à prier mon lecteur de ne me juger qu'après m'avoir bien saisi et bien médité. Je n'espère pas d'obtenir la grâce que je demande; je sais que le nombre de bons lecteurs est fort petit, et que celui des vrais philosophes l'est encore davantage. Mais, s'il arrive qu'on m'entende mal, je n'aurai au moins rien négligé pour prévenir les méprises de mes juges. Au reste, il n'y a pas la moindre difficulté à concevoir que ces germes préordonnés qui devaient être un jour des polyglottes vivantes, avaient été placés dans l'ordre des générations successives, suivant un rapport direct à ce temps précis marqué par la SAGESSE.

« Il n'y a pas plus de difficulté à concevoir dans certains cerveaux la possibilité d'une préorganisation telle que les fibres, appropriées aux mots de diverses langues, ne devaient déployer leur action, que lorsqu'une certaine circonstance associée surviendrait.

« J'entrevois donc, par cet exemple si frappant, ce qu'il serait possible que fussent ces événements extraordinaires, que je nomme des miracles. Je commence ainsi à comprendre que la sphère des lois de la nature peut s'étendre beaucoup plus loin qu'on ne l'imagine; je vois assez clairement que ce qu'on prend communément pour une suspension de ces lois pourrait n'être qu'une dispensation ou une direction particulière de ces mêmes lois.

« Ceci est d'une vraisemblance qui me frappe. Je pense et je parle à l'aide des mots dont je revêts mes idées. Ces mots sont des signes purement matériels, ils sont attachés au jeu de certaines fibres de mon cerveau. Ces fibres ne peuvent être ébranlées que mon âme n'ait aussitôt les perceptions de ces mots, et par eux, les idées qu'ils représentent.

« Voilà les lois de la nature relatives à mon être particulier : il me serait impossible de former aucune notion générale de quelques signes d'institution; il n'y a que ceux qui n'ont jamais médité sur l'économie de l'homme qui puissent douter de cette vérité psychologique.

« Je découvre donc que les lois de la nature relatives à la formation des idées dans l'homme, à la représentation, au rappel et à la combinaison de ces idées par des signes arbitraires (79), ont pu être modifiées d'une infinité de manières particulières, et produire ainsi, dans un certain temps, des événements si extraordinaires, qu'on ne les juge point renfermés dans la sphère d'activité de ces lois de la nature.

« J'aperçois ainsi que le grand ouvrier pourrait avoir caché dès le commencement, dans la machine de notre monde, certaines pièces et certains ressorts qui ne devaient jouer qu'au moment que certaines circonstances correspondantes l'exigeraient. Je reconnais donc qu'il serait possible que ceux qui excluent les miracles de la sphère des lois de la nature fussent dans le cas d'un ignorant en mécanique, qui, ne pouvant deviner la raison de certains jeux d'une belle machine, recourrait, pour les expliquer, à une force de magie ou à des moyens surnaturels.

« Un autre exemple très-frappant m'affermit dans ma pensée : j'ai vu assez distinctement qu'il serait possible que cet état futur de l'homme, que ma raison me rend si probable, fût la suite naturelle d'une préordination physique aussi ancienne que l'homme (80). J'ai même entrevu qu'il serait possible encore qu'une préordination analogue s'étendît à tous les êtres sentants de notre globe.

« Je suis ainsi conduit, par une marche qui me paraît très-philosophique, à admettre qu'il est deux systèmes de lois de la nature que je puis distinguer exactement.

« Le premier de ces systèmes est celui qui détermine ce que je nomme le cours ordinaire de la nature.

« Le second système est celui qui donne

(77) « Terme pris ici au figuré, et qui exprime des dictionnaires de plusieurs langues. »

(78) « Tome Ier de la *Palingénésie*. »

(79) « Les mots des langues et leur signification, sont des choses arbitraires ou de pure convention. Les mots n'ont aucun rapport nécessaire avec les objets dont ils sont les signes ou les représentations. Aussi le même objet est-il représenté par différents mots en différentes langues. »

(80) « *Essai analytique*, chap. 24, paragr. 726-727 etc.; *Contemplation de la nature*, part. IV, ch. 13, ch. 1, de ces *Recherches sur le Christianisme*. »

naissance à ces événements extraordinaires que je nomme des miracles.

« Mais, parce que les lois de la nature ont toujours pour premier fondement les propriétés essentielles des corps, et que si l'essence des choses changeait, les choses seraient détruites, je suis obligé de supposer comme certain qu'il n'y a rien dans le second système qui choque les propriétés essentielles des corps ; et ce que je dis ici des corps doit s'entendre encore des âmes qui leur sont unies. J'ai appris d'une philosophie sublime que les essences des choses sont immuables et indépendantes de la volonté créatrice; ce ne sont donc que les modes ou les qualités variables des corps et des âmes qui ont pu entrer dans la composition du système dont je parle, et produire cette combinaison particulière des choses, d'où peuvent naître les événements miraculeux.

« Par exemple, je conçois facilement qu'en vertu d'une certaine prédétermination physique, la densité de tel ou tel corps a pu augmenter ou diminuer prodigieusement dans un temps marqué, la pesanteur n'agir plus sur un autre corps, la matière électrique s'accumuler extraordinairement autour d'une certaine personne et la transfigurer, les mouvements vitaux renaître dans un corps où ils étaient éteints et le rappeler à la vie, des obstructions particulières de l'organe de la vue se dissiper et laisser un libre passage à la lumière, etc., etc.

« Et si parmi les événements miraculeux qui s'offriraient à ma méditation, il en était où je n'entrevisse aucune cause physique capable de les produire, je me garderais bien de prononcer sur l'impossibilité absolue d'une prédétermination correspondante à ces événements ; je n'oublierais point que je suis un être dont toutes les facultés sont extrêmement bornées, et que la nature ne m'est tant soit peu connue que par quelques effets. Je songerais en même temps à d'autres événements de même genre où j'entrevois des causes physiques préordonnées capables de les opérer. Quand je cherche à me faire les plus hautes idées du grand Auteur de l'univers, je ne conçois rien de plus sublime et de plus digne de cet Etre adorable, que de penser qu'il a tout préordonné par un acte unique de sa volonté, et qu'il n'est proprement qu'un seul miracle, qui a enveloppé la suite immense des choses ordinaires, et la suite beaucoup moins nombreuse des choses extraordinaires : ce grand miracle, ce miracle incompréhensible peut-être pour toutes les intelligences finies, est celui de la création. Dieu a voulu, et l'universalité des choses a reçu l'être. Les choses successives soit ordinaires, soit extraordinaires, préexistaient donc dès le commencement à leur apparition, et toutes celles qui apparaîtront dans toute la durée des siècles et dans l'éternité même, existent déjà dans cette prédétermination universelle qui embrasse le temps et l'éternité.

« Mais ce serait en vain que la souveraine sagesse aurait prédéterminé physiquement des événements extraordinaires destinés à donner à l'homme de plus fortes preuves de cet état futur, le plus cher objet de ses désirs ; si cette sagesse n'avait en même temps prédéterminé la venue d'un personnage extraordinaire, instruit par elle-même du secret de ses vues, et dont les actions et les discours correspondissent exactement à la prédétermination dont les miracles devaient sortir.

« Il ne faut que du bon sens pour apercevoir qu'un miracle qui serait absolument isolé, ou qui ne serait accompagné d'aucune circonstance relative propre à en déterminer le but, ne pourrait être pour l'homme raisonnable une preuve de la destination future. Mais le but du miracle sera exactement déterminé, si, immédiatement avant qu'il s'opère, le personnage respectable que je suppose s'écrie, en s'adressant au maître de la nature : « Je te rends grâces de ce que « tu m'as exaucé; je savais bien que tu « m'exauces toujours, mais je dis ceci pour « ce peuple qui est autour de moi, afin « qu'il croie que c'est toi qui m'as envoyé. »

« Le miracle deviendra donc ainsi la lettre de créance de L'ENVOYÉ, et le but de la mission de cet ENVOYÉ sera de mettre en évidence la vie et l'immortalité.

« Si, comme je le disais, les lois de la nature sont le langage du SUPRÊME LÉGISLATEUR, l'envoyé, dont je parle, sera auprès du genre humain l'interprète de ce langage. Il aura été chargé par le LÉGISLATEUR d'interpréter au genre humain les signes de ce langage divin, qui renfermaient les assurances d'une heureuse immortalité (81).

« Il était absolument indifférent à la mission de cet ENVOYÉ qu'il opérât lui-même les miracles, ou qu'il ne fît que s'accommoder à leur but en le déterminant d'une manière précise par ses discours et par ses actions. L'obéissance parfaite et constante de la nature à la voix de L'ENVOYÉ n'en deve-

(81) « J'ajouterai ici un mot, pour achever de développer ma pensée sur les miracles.

Il serait possible que plusieurs des sujets sur lesquels je suppose que des guérisons *miraculeuses* ont été opérées eussent été eux-mêmes *préordonnés* dans un *rapport* direct à ces *guérisons*.

Il serait *possible*, par exemple, que le *germe* d'un *certain* aveugle-né eût été placé dans l'ordre des générations, de manière que cet *aveugle* était lié à la *mission* de l'ENVOYÉ, dès le commencement des choses, et qu'en coïncidant ainsi avec cette mission, il eût pour *fin* de concourir à l'*autoriser* par le *miracle* dont il devait être le *sujet*. La réponse si remarquable que l'ENVOYÉ fit à cet aveugle semblerait confirmer mon idée et indiquer la *préordination* dont je parle. *Cet homme n'est point né aveugle parce qu'il a péché, ni ceux qui l'ont mis au monde ; mais c'est* AFIN QUE LES ŒUVRES DE DIEU PARAISSENT EN LUI. Je conçois donc que les *yeux* de cet aveugle avaient été *préorganisés*, dès le commencement, dans un *rapport* déterminé à l'action des causes *physiques* et secrètes qui devaient les ouvrir dans un certain temps et dans un certain lieu. Je me plais à contempler le germe de cet aveugle, caché depuis quatre mille ans dans la *grande chaîne* et préparé de si loin pour les besoins de l'humanité. »

nait pas moins propre à autoriser et à caractériser sa mission.

« La naissance extraordinaire de L'ENVOYÉ pouvait encore relever sa mission auprès des hommes, et il était possible que cette naissance fût enveloppée comme tous les autres événements miraculeux dans cette dispensation particulière des lois de la nature qui devait les produire. Combien de moyens physiques préordonnés, très-différents du moyen ordinaire, pouvaient faire développer un germe humain dans le sein d'une vierge! . .

« Si cette économie particulière des lois de la nature était destinée par la SAGESSE à fournir à l'homme raisonnable (81*) une preuve de fait de la certitude de son état futur ; cette preuve a dû être revêtue de caractères qui ne permissent pas à la raison d'en méconnaître la nature et la fin.

« J'observe d'abord que les faits renfermés dans cette économie, comme dans leur principe physique préordonné, ont dû être tels, qu'il parût manifestement qu'ils ne ressortaient pas de l'économie ordinaire des lois de la nature; s'il y avait eu sur ce point quelque équivoque, comment aurait-il été manifesté que le LÉGISLATEUR parlait?

« Il n'y aura point eu d'équivoque s'il a été manifesté qu'il n'y avait point de proportion ou d'analogie entre les faits dont il s'agit et les causes apparentes de ces faits. Le sens commun apprend assez qu'un aveugle-né ne recouvre point la vue par un attouchement extérieur et momentané; qu'un mort ne ressuscite point à la seule parole d'un homme, etc. De pareils faits sont aisés à distinguer de ces prodiges de la physique, qui supposent toujours des préparations ou des instruments. Dans ces sortes de prodiges, l'esprit peut toujours découvrir une certaine proportion, une certaine analogie entre l'effet et la cause; et lors même qu'il ne la découvre pas instinctivement, il peut au moins la concevoir. Or le moyen de concevoir quelque analogie entre la prononciation de certains mots et la résurrection d'un mort! La prononciation de ces mots ne sera donc ici qu'une circonstance concomitante (82) absolument étrangère à la cause secrète du fait, mais propre à rendre les spectateurs plus attentifs, l'obéissance de la nature plus frappante, et la mission de L'ENVOYÉ plus authentique. Lazare, sors dehors! et il sortit.

« Du reste, je ne ferais pas entrer dans l'essence du miracle son opération instantanée. Si un certain miracle offrait des gradations sensibles, il ne m'en paraîtrait pas moins un miracle, lorsque je découvrirais toujours une disproportion évidente entre l'effet et la cause apparente ou symbolique (83).

« Ces gradations me sembleraient même propres à indiquer à des yeux philosophes un agent physique et très-différent du symbolique (84); ces gradations décèlent toujours un ordre physique (85), et elles sont susceptibles d'une accélération à l'indéfini. Je remarque en second lieu que ce langage de signes (86) a dû être multiplié et varié, et former, pour ainsi dire, un discours suivi, dont toutes les parties fussent harmoniques entre elles, et s'appuyassent les unes les autres; car plus le Législateur aura développé ses vues, multiplié et varié ses expressions, et plus il aura été certain qu'il parlait.

« Mais, s'il a voulu parler à des hommes de tout ordre, aux ignorants comme aux savants, il aura parlé aux sens, et n'aura employé que les signes les plus palpables et que le simple bon sens pût parfaitement saisir.

« Et comme le but de ce langage était de confirmer à la raison la vérité de ces grands principes qu'elle s'était déjà formés sur les devoirs et sur la destination future de l'homme, l'interprète (87) de ce langage a dû annoncer au genre humain une doctrine qui fût précisément conforme à ces principes les plus épurés et les plus nobles de la raison, et donner dans sa personne le modèle le plus accompli de la perfection humaine.

« D'un autre côté, si la mission de l'Envoyé avait été bornée à annoncer au genre humain cette doctrine sublime, si en même temps qu'il l'annonçait, le maître de la nature n'avait point parlé aux sens ce langage nouveau si propre à les frapper, il est de la plus grande évidence que la doctrine n'aurait pu accroître assez par elle-même la probabilité de cet état futur qu'il s'agissait de confirmer aux hommes. C'est qu'on ne saurait dire précisément ce que la raison humaine peut ou ne peut pas en matière de doctrine, comme on peut dire ce que le cours ordinaire de la nature peut ou ne peut pas relativement à certains faits palpables, nombreux, divers (88).

« Une grande question s'offre ici à mon examen, comment puis-je m'assurer raisonna-

(81*) « Remarquez que je répète souvent dans cet écrit le mot de *raisonnable* : c'est que je suppose partout que l'homme qui recherche les *fondements* d'un bonheur à venir fait de la *raison* le meilleur emploi possible, et qu'occupé de l'examen de la plus importante de toutes les vérités, il ne cherche point à se la déguiser à lui-même et aux autres par de vaines subtilités qui ne prouveraient que l'abus de sa raison. »

(82) « Une circonstance qui accompagne le *miracle.* »

(83) « C'est-à-dire que la cause *apparente* n'est ici qu'un *signe* qui annonce l'effet ou y prépare le spectateur. »

(84) « Je veux dire *très-différent* de la cause apparente. »

(85) « C'est que la nature ne va pas par sauts. »

(86) « Les miracles. »

(87) « L'envoyé de Dieu. »

(88) « On voit assez que cet argument repose sur cette vérité si évidente, que la raison humaine est susceptible d'un *accroissement* à l'indéfini. *Socrate* avait *entrevu* la théorie de *l'homme moral, et l'immortalité* de l'âme. Si dix à douze Socrates avaient succédé au premier dans la durée des âges, qui sait si le dernier, aidé des lumières de ses prédécesseurs et des siennes propres, ne se serait point élevé enfin jusqu'à la sublime *morale* dont il s'agit? On convien-

blement que le Législateur de la nature a parlé ?

« Je ne demanderai pas pourquoi le Législateur ne m'a pas parlé à moi-même. J'aperçois trop clairement que tous les individus de l'humanité ayant un droit égal à cette faveur, il aurait fallu pour satisfaire aux désirs de tous, multiplier et varier les signes extraordinaires dans une proportion relative à ces désirs.

« Mais par cette multiplication excessive des signes extraordinaires, ils auraient perdu leur qualité de signes, et ce qui dans l'ordre de la sagesse devait demeurer extraordinaire, serait devenu ordinaire.

« Je suis obligé de reconnaître encore que je suis fait pour être conduit par les sens et par la réflexion ; une révélation intérieure qui me donnerait sans cesse la plus forte persuasion de la certitude d'un état futur, ne serait donc pas dans l'analogie de mon être.

« Je ne pouvais exister à la fois dans tous les temps et dans tous les lieux, je ne pouvais palper, voir, entendre, examiner tout par mes propres sens; il est néanmoins une foule de choses dont je suis intéressé à connaître la certitude ou au moins la probabilité, et qui se sont passées longtemps avant moi ou dans des lieux fort éloignés.

« L'intention de l'auteur de mon être est donc que je m'en rapporte sur ces choses à la disposition de ceux qui en ont été les témoins et qui m'ont transmis leur témoignage de vive voix ou par écrit.

« Ma conduite à l'égard de ces choses repose sur une considération qui me semble très-raisonnable; c'est que je dois supposer dans mes semblables les mêmes facultés essentielles que je découvre chez moi. Cette supposition est à la vérité purement analogique, mais il m'est facile de m'assurer que l'analogie a ici la même force, que dans tous les cas qui sont du ressort de l'expérience la plus commune et la plus constante. Est-il besoin que j'examine à fond mes semblables pour être certain qu'ils ont tous les mêmes sens et les mêmes facultés que je possède ?

« Je tire donc de ceci une conséquence que je juge très-légitime, c'est que ces choses que j'aurais vues, ouïes, palpées, examinées si j'avais été placé dans un certain temps et dans un certain lieu, ont pu l'être par ceux qui existaient dans ce temps et dans ce lieu.

« Il faut bien que j'admette encore qu'elles l'ont été en effet, si ces choses étaient de nature à intéresser beaucoup ceux qui en étaient les spectateurs, car je dois raisonnablement supposer que des êtres qui me sont semblables se sont conduits, dans certaines circonstances importantes, comme j'aurais fait moi-même si j'avais été placé dans les mêmes circonstances, et qu'ils se sont déterminés par les mêmes motifs qui m'auraient déterminé. Je choquerais, ce me semble, les règles les plus sûres de l'analogie en cas pareils si je jugeais autrement. Remarquez que je ne parle ici que de choses qui n'exigent, pour être bien connues, que des yeux, des oreilles et un jugement sain, parce que le témoignage est fondé sur l'analogie, il ne peut me donner comme elle qu'une certitude morale. Il ne peut y avoir d'enchaînement nécessaire entre la manière, dont j'aurais agi en telles ou telles circonstances, et celle dont des êtres que je crois m'être semblables, ont été affectés ou ont agi dans les mêmes circonstances. Les circonstances elles-mêmes ne peuvent jamais être parfaitement semblables ; les sujets sont trop compliqués. Il y a plus, le jugement que je porte sur le rapport de ressemblance de ces êtres avec moi, n'est encore qu'analogique. Mais, si je ne me résolvais à ne croire que les seules choses dont j'aurais été le témoin, il faudrait en même temps me résoudre à mener la vie la plus triste et me condamner moi-même à l'ignorance la plus profonde sur une infinité de choses qui intéressent mon bonheur. D'ailleurs, l'expérience et la réflexion me fournissant des règles pour juger sainement de la validité du témoignage, j'apprends de l'une et de l'autre qu'il est une foule de cas où je puis adhérer au témoignage sans courir le risque d'être trompé.

« Ainsi, les mêmes raisons qui me portent à admettre un certain ordre dans le monde physique, doivent me porter à admettre aussi un certain ordre dans le monde moral. Cet ordre moral résulte essentiellement de la nature des facultés humaines et des rapports qu'elles soutiennent avec les choses qui en déterminent l'exercice. Les jugements que je fonde sur l'ordre moral, ne sauraient être d'une parfaite certitude, parce que dans chaque détermination particulière de la volonté le contraire est toujours possible, puisque l'activité de la volonté peut s'étendre à un nombre indéfini de cas.

« Mais, quand je suppose un homme de bon sens, je suis obligé de supposer en même temps qu'il ne se conduira pas comme un fou dans tel ou tel cas particulier, quoiqu'il

dra du moins que l'impossibilité de la chose n'est point du tout *démontrée*.

« Ici l'esprit découvre toujours une *certaine proportion* entre les vérités *acquises* et celles qu'on peut acquérir par de nouvelles méditations : il est, en effet, très-manifeste que les vérités *morales* sont *enveloppées* les unes dans les autres, et que la méditation parvient tôt ou tard à les extraire les unes des autres.

« Il n'en va pas de même des faits *miraculeux*. Le simple bon sens suffit pour s'assurer qu'un *aveugle-né* ne peut recouvrer la vue presque subitement, par un attouchement extérieur et momentané; qu'un homme réellement *mort* ne ressuscite *point* à la *simple* parole d'un autre homme, qu'une troupe *d'ignorants* ne vient pas tout d'un coup à parler des *langues étrangères*, etc.

« Ici l'esprit ne découvre *aucune proportion* entre les *effets et les causes* apparentes, aucune *analogie* entre ce qui *précède* et ce qui *suit*. Il voit d'abord que ces *effets* ne résultent point *du cours ordinaire* de la nature, etc. Ce serait donc choquer les *règles* d'une saine logique, que de réduire à la *seule doctrine* toutes les *preuves de la mission de l'envoyé*. »

ait toujours le pouvoir physique de le faire. Il n'est donc que probable qu'il ne le fera pas ; et je dois convenir que cette probabilité est très-grande pour fonder un jugement solide et assorti aux besoins de ma condition présente.

« Ces choses que je n'ai pu palper, voir, entendre et examiner par moi-même, parce que l'éloignement des temps ou des lieux m'en séparait, seront donc pour moi d'autant plus probables, qu'elles me seront attestées par un plus grand nombre de témoins et par des témoins plus dignes de foi, et que leurs dépositions seront plus circonstanciées, plus harmoniques entre elles sans être précisément semblables.

« Si j'envisage la certitude comme un tout, et si je divise par la pensée ce tout en parties ou degrés, ces parties ou degrés seront des parties ou des degrés de la certitude.

« Je nomme probabilités ces divisions idéales de la certitude : je connaîtrai donc le degré de la certitude, quand je pourrai assigner le rapport de la partie au tout.

« Je ne dirai pas que la probabilité d'une chose croît précisément comme le nombre des témoins qui me l'attestent, mais je dirai que la probabilité d'une chose augmente par le nombre des témoins, suivant une certaine proportion que le mathématicien tente de ramener au calcul.

« Je jugerai du mérite des témoins par deux conditions générales et essentielles, par leur capacité et par leur intégrité.

« L'état des facultés corporelles et des facultés intellectuelles déterminera la première de ces conditions; le degré de probité et de désintéressement déterminera la seconde.

« L'expérience ou cette réitération d'actes et de certains actes par lesquels je parviens à connaître le caractère moral, l'expérience, dis-je, décidera en dernier ressort de tout cela.

« J'appliquerai les mêmes principes fondamentaux à la tradition orale et à la tradition écrite. Je verrai d'abord que celle-ci a beaucoup plus de force que celle-là. Je verrai encore que cette force doit accroître par le concours de différentes copies de la même déposition. Je considérerai ces différentes copies comme autant de chaînons d'une même chaîne, et si j'apprends qu'il existe plusieurs suites différentes de copies, je regarderai ces différentes suites comme autant de chaînes collatérales, qui accroîtront tellement la probabilité de cette tradition écrite, qu'elle approchera indéfiniment de la certitude, et surpassera celle que peut donner le témoignage de plusieurs témoins oculaires.

« Dieu est l'auteur de l'ordre moral, comme il est l'auteur de l'ordre physique. J'ai reconnu deux sortes de dispensations dans l'ordre physique : la première est celle qui détermine ce que j'ai nommé le cours ordinaire de la nature; la seconde est celle qui détermine ces événements extraordinaires que j'ai nommés des miracles.

« La première dispensation a pour fin le bonheur de tous les êtres sentants de notre globe. La seconde a pour fin le bonheur de l'homme seul, parce que l'homme est le seul être sur la terre qui puisse juger de cette dispensation, en reconnaître la fin, se l'approprier, et diriger ses actions relativement à cette fin. Cette dispensation particulière a donc dû être calculée sur la nature des facultés de l'homme, et sur les différentes manières dont il peut les exercer ici-bas et juger des choses.

« C'est à l'homme que le maître du monde a voulu parler. Il a donc approprié son langage à la nature de cet être que sa bonté voulait instruire. Le plan de sa sagesse ne comportait pas qu'il changeât la nature de cet être, et qu'il lui donnât sur la terre les facultés de l'ange; mais la sagesse avait préordonné des moyens qui, sans faire de l'homme un ange, devaient lui donner une certitude raisonnable de ce qu'il lui importait le plus de savoir. L'homme est enrichi de diverses facultés intellectuelles; l'ensemble de ces facultés constitue ce qu'on nomme la raison. Si Dieu ne voulait pas forcer l'homme à croire, s'il ne voulait que parler à sa raison, il en aura usé à l'égard de l'homme, comme à l'égard d'un être intelligent. Il lui aura fait entendre un langage approprié à la raison, et il aura voulu qu'il appliquât sa raison à la recherche de ce langage, comme la plus belle recherche dont il pût jamais s'occuper.

« La nature de ce langage étant telle, qu'il ne pouvait s'adresser directement à chaque individu de l'humanité (89), il fallait bien que le législateur l'adaptât aux moyens naturels par lesquels la raison humaine parvient à se convaincre de la certitude morale des événements passés, et à s'assurer de l'ordre ou de l'espèce de ces événements.

« Ces moyens naturels sont ceux que renferme le témoignage, mais le témoignage suppose toujours des faits; le langage du législateur a donc été un langage de faits et de certains faits. Mais le témoignage est soumis à des règles que la raison établit, et sur lesquelles elle juge; le langage du législateur a donc été subordonné à ces règles.

« Le fondement de la croyance de l'homme sur la destination future a donc été réduit ainsi par le sage auteur de l'homme à des preuves de fait, à des preuves palpables, et à la portée de l'intelligence la plus bornée.

« Parce que le témoignage suppose des faits, il suppose des sens qui perçoivent ces faits, et les transmettent à l'âme sans altération.

« Les sens supposent eux-mêmes un entendement qui juge des faits; car les sens purement matériels ne jugent point.

« Je nomme faits palpables ceux dont le

(89) « Voyez le commencement du chapitre 7. »

simple bon sens peut juger ou à l'égard desquels il peut s'assurer facilement qu'il n'y a point de méprise. Le bon sens ou le sens commun sera donc ce degré d'intelligence qui suffit pour juger de semblables faits.

« Mais, parce que les faits les plus palpables peuvent être altérés ou déguisés par l'imposture ou par l'intérêt, le témoignage suppose encore dans ceux qui rapportent ces faits une probité et un désintéressement reconnus. Et puisque la probabilité de quelque fait que ce soit accroît par le nombre des déposants, le témoignage exige encore un nombre de déposants tel que la raison l'estime suffisant.

« Enfin, parce qu'un fait n'est jamais mieux connu que lorsqu'il est plus circonstancié, et qu'un concert secret entre les déposants n'est jamais moins présumable que lorsque les dépositions embrassent les circonstances essentielles du fait, sans se ressembler dans la manière ni dans les termes, le témoignage veut des dépositions circonstanciées, convergentes (90) entre elles, et variées néanmoins dans la forme et dans les expressions.

« S'il se trouvait encore que certains faits qui me seraient attestés par divers témoins oculaires choquassent leurs préjugés les plus anciens, les plus enracinés, les plus chéris, je serais d'autant plus assuré de la fidélité de leurs dépositions, que je serais plus certain qu'ils étaient fortement imbus de ces préjugés. C'est qu'il arrive facilement aux hommes de croire légèrement ce qui favorise leurs préjugés, et qu'ils ne croient que difficilement ce qui détruit ces préjugés. S'il se rencontrait, après cela, que ces mêmes témoins réunissent aux conditions les plus essentielles du témoignage des qualités transcendantes, qu'on ne trouve point dans les témoins ordinaires; si à un sens droit et à des mœurs irréprochables ils joignaient des vertus éminentes, une bienveillance la plus universelle, la plus soutenue, la plus active; si leurs adversaires mêmes n'avaient jamais contredit tout cela ; si la nature obéissait à la voix de ces témoins comme à celle de leur maître, si enfin ils avaient persévéré avec une confiance héroïque dans leur témoignage, et l'avaient même scellé de leur sang; il me paraîtrait que ce témoignage aurait toute la force dont un témoignage humain peut être susceptible.

« Si donc les témoins que l'envoyé aurait choisis réunissaient dans leur personne tant de conditions ordinaires et extraordinaires, il me semblerait que je ne pourrais rejeter leurs dépositions sans choquer la raison.

« Ici je me demande à moi-même si un témoignage humain, quelque certain et quelque parfait que je veuille le supposer, suffit pour établir la certitude ou au moins la probabilité de faits qui choquent eux-mêmes les lois ordinaires de la nature.

« J'aperçois au premier coup d'œil qu'un fait que je nomme miraculeux n'en est pas moins un fait sensible, palpable. Je reconnais même qu'il était dans l'ordre de la sagesse qu'il fût très-sensible, très-palpable. Un pareil fait était donc du ressort des sens, il pouvait donc être l'objet du témoignage. Je vois évidemment qu'il ne faut que des sens pour s'assurer si un certain homme est vivant, s'il est tombé malade, si la maladie augmente, s'il se meurt, s'il est mort, s'il rend une odeur cadavéreuse; je vois encore qu'il ne faut non plus que des sens, pour s'assurer si cet homme, qui était mort, est ressuscité, s'il marche, parle, mange, boit, etc.

« Tous ces faits si sensibles, si palpables, peuvent donc être aussi bien l'objet du témoignage que tout autre fait de physique ou d'histoire.

« Si donc les témoins dont je parle se bornent à m'attester ces faits, je ne pourrais rejeter leurs dépositions, sans choquer les règles du témoignage que j'ai moi-même posées, et que la plus saine logique prescrit. Mais si ces témoins ne se bornaient point à m'attester simplement ces faits; s'ils prétendaient m'attester encore la manière secrète dont le miracle a été opéré; s'ils m'assuraient qu'il a dépendu d'une prédétermination physique, leur témoignage sur ce point de cosmologie (91) me paraîtrait perdre beaucoup de sa force. Pourquoi cela? c'est que cette prédétermination que ces témoins m'attesteraient, n'étant pas du ressort des sens, ne pourrait être l'objet direct de leur témoignage. Je crois l'avoir prouvé dans le chapitre 2.

« Ces témoins pourraient, à la vérité, m'attester qu'elle leur a été révélée par le législateur lui-même; mais afin que je puisse être moralement certain qu'ils auraient eu une telle révélation, il me faudrait toujours des miracles, c'est-à-dire des faits qui ne ressortiraient point du cours ordinaire de la nature et qui tomberaient sous les sens (92).

« Je découvre donc qu'il y a dans un miracle deux choses essentiellement différentes, et que je dois soigneusement distinguer, le fait et la manière du fait.

« La première de ces choses a un rapport direct aux facultés de l'homme; la seconde n'est en rapport direct qu'avec les facultés de ces intelligences qui connaissent le secret de l'économie de notre monde (93).

« Si toutefois les témoins rapportaient à l'action de Dieu les faits extraordinaires qu'ils m'attesteraient, ce jugement particulier des témoins n'infirmerait point à mes yeux leur témoignage, parce qu'il serait fort naturel qu'ils rapportassent à l'intervention

(90) « Qui concourent ensemble à constater les mêmes faits. »

(91) « Partie de la philosophie qui traite des lois générales et de l'harmonie de l'univers. »

(92) « Consultez le chapitre 7. »

(93) « On peut consulter ici les parties XII et XIII de la *Palingénésie*. »

immédiate de la toute-puissance des faits dont la cause prochaine et efficiente leur serait voilée ou ne leur aurait pas été révélée. Mais la première condition du témoignage est, sans doute, que les faits attestés ne soient pas physiquement impossibles; je veux dire qu'ils ne soient pas contraires aux lois de la nature.

« C'est l'expérience qui nous découvre ces lois et le raisonnement en déduit des conséquences théoriques et pratiques, dont la collection systématique (94) constitue la science humaine.

« Or, l'expérience la plus constante de tous les temps et de tous les lieux dépose contre la possibilité physique de la résurrection d'un mort.

« Cependant des témoins que je suppose les plus dignes de foi m'attestent qu'un mort est ressuscité; ils sont unanimes dans leur déposition, et cette déposition est très-claire et très-circonstanciée.

« Me voilà donc placé entre deux témoignages directement opposés, et si je les supposais d'égale force, je demeurerais en équilibre, et je suspendrais mon jugement. Je ne le suspendrais pas apparemment; si l'athéisme était démontré vrai, la nature n'aurait point alors de législateur; elle serait à elle-même son propre législateur, et l'expérience la plus constante de tous les temps et de tous les lieux serait son meilleur interprète.

« Mais s'il est prouvé par la nature qu'il y a un législateur, il est prouvé par cela même que ce législateur peut en modifier les lois.

« Si ces modifications sont des faits palpables, elles pourront être l'objet direct du témoignage; si ce témoignage réunit au plus haut degré toutes les conditions que la raison exige pour la validité de quelque témoignage que ce soit, si même l'on réunit ce que la raison n'exige pas dans les témoignages ordinaires, il sera, ce me semble, moralement certain que le législateur aura parlé.

« Cette certitude morale me paraîtra accroître, si je puis découvrir avec évidence le but que le législateur s'est proposé en modifiant ainsi les lois de la nature.

« Mon scepticisme (95) ne doit pas en demeurer là ; les faits que je nomme miraculeux sont une violation de l'ordre physique; l'imposture est une violation de l'ordre moral, quand elle a lieu dans des témoins qui paraissent réunir au plus haut point toutes les conditions essentielles au témoignage.

« Serait-il donc moins probable que de pareils témoins attestassent des faits faux, qu'il ne l'est qu'un mort soit ressuscité ?

« Je rappelle ici à mon esprit ce que j'ai exposé sur l'ordre physique dans les chapitres 5 et 6. Si j'ai reconnu assez clairement que les miracles ont du ressortir d'une prédétermination physique, ils ne seront pas des violations de l'ordre physique, mais ils seront des dispensations particulières de cet ordre, renfermées dans cette grande chaîne qui lie le passé au présent, le présent à l'avenir, l'avenir à l'éternité. Il n'en est donc pas de l'ordre physique précisément comme de l'ordre moral : le premier tient aux modifications possibles des corps, le second tient aux modifications possibles de l'âme.

«L'ensemble de certaines modifications de l'âme constitue ce que je nomme un caractère moral. L'espèce, la multiplicité et la variété des actes par lesquels un caractère moral se fait connaître à moi, fondent le jugement que je porte de ce caractère (96-97). Mon jugement approchera donc d'autant plus de la vérité, que je connaîtrai un plus grand nombre de ces actes, et qu'ils seront plus divers.

« Si ces actes étaient marqués au coin de la plus solide vertu; s'ils tendaient vers un but commun; si ce but était le plus grand bonheur des hommes, ce caractère moral me paraîtrait éminemment vertueux.

« Il me paraît donc qu'il est moins probable qu'un témoin éminemment vertueux atteste pour vrai un fait extraordinaire qu'il saurait être faux, qu'il ne l'est qu'un corps subisse une modification contraire au cours ordinaire de la nature.

« C'est que je découvre clairement une première cause et un but de cette modification; c'est que je ne découvre aucune contradiction entre cette modification et ce que je nomme l'essence du corps; c'est que loin de découvrir aucune raison suffisante pourquoi un tel témoin me tromperait, je découvre au contraire divers motifs très-puissants qui pourraient l'engager à taire le fait, si l'amour de la vérité n'était chez lui prédominant.

« Et si plusieurs témoins de cet ordre concourent à attester le même fait miraculeux; s'ils persévèrent constamment dans leurs dépositions; si, en y persévérant, ils s'exposent évidemment aux plus grandes calamités et à la mort même, je dirai que l'imposture de pareils témoins serait une violation de l'ordre moral, que je ne pourrais présumer sans choquer les notions du sens commun. Il me semble que je choquerais encore ces notions, si je présumais que ces témoins se sont eux-mêmes trompés; car j'ai supposé qu'ils attestaient un fait très-palpable, dont les sens pouvaient aussi bien juger que de tout autre fait ; un fait, enfin, dont les témoins étaient fortement intéressés à s'assurer.

« Une chose au moins que je ne puis contester, c'est que ce fait m'aurait paru indubitable, si j'en avais été le témoin. Cependant il ne m'en aurait pas paru moins opposé à l'expérience ou au cours ordinaire de

(94) « L'assemblage méthodique. »

(95) « Mot qui exprime ici le *doute* vraiment *philosophique*, et point du tout ce *doute universel* qui serait le tombeau de toutes les *vérités*. »

(96-97) « Voyez ce que j'ai dit là-dessus chapitre 8. »

la nature. Or ce que j'aurais pu voir et palper si j'avais été dans le temps et dans le lieu où le fait s'est passé, nierai-je qu'il ait pu être vu et palpé par des hommes qui possédaient les mêmes facultés que moi ?

« Il me paraît donc que je suis raisonnablement obligé de reconnaître que la preuve que je tirais de l'ordre physique ne saurait être opposée à celle que me fournit l'ordre moral : 1° parce que ces preuves sont d'un genre très-différent, et que la certitude morale n'est pas la certitude physique; 2° parce que je n'ai pas même ici une certitude physique que je puisse légitimement opposer à la certitude morale; puisque j'ai admis que l'ordre physique était soumis à une intelligence qui a pu le modifier dans un rapport direct à un certain but, et que j'aperçois distinctement ce but.

« Ainsi, je ne saurais tirer, en bonne logique, une conclusion générale de l'expérience ou de l'ordre physique contre le témoignage : cette conclusion s'étendrait au delà des prémisses. Je puis bien tirer cette conclusion particulière, que, suivant le cours ordinaire de la nature, les morts ne ressuscitent point ; mais je ne saurais affirmer logiquement qu'il n'y a aucune dispensation secrète de l'ordre physique dont la résurrection des morts puisse résulter. Je choquerais bien plus encore la saine logique, si j'affirmais en général l'impossibilité de la résurrection des morts.

« Au reste, quand il serait démontré que les miracles ne peuvent ressortir que d'une action immédiate de la toute-puissance, ils n'en seraient pas plus une violation de l'ordre physique. C'est que le législateur de la nature ne viole point ses lois lorsqu'il les suspend ou les modifie. Il ne le fait pas même par une nouvelle volonté; son intelligence découvrait d'un coup d'œil toute la suite des choses, et les miracles entraient de toute éternité dans cette suite, comme condition du plus grand bien.

« L'auteur anonyme de l'*Essai de psychologie* (98-99) a rendu ceci avec sa concision ordinaire, et l'on aurait sans doute donné plus d'attention à ses principes, s'ils avaient été publiés par un écrivain plus connu et plus facile à entendre. On n'aime pas les livres qu'il faut trop étudier.

« Lorsque le cours de la nature, dit-il, paraît tout à coup changé ou interrompu, on « nomme cela un miracle, et on croit qu'il « est l'effet de l'action immédiate de Dieu. « Ce jugement peut être faux, et le miracle « ressortir encore des causes secondes, ou « d'un arrangement préétabli. La grandeur « du bien qui devait en résulter exigeait cet « arrangement ou cette exception aux lois « ordinaires. Mais s'il est des miracles qui « dépendent de l'action immédiate de Dieu, « cette action entrait dans le plan comme « moyen nécessaire du bonheur. Dans l'un « et dans l'autre cas, l'effet est le même « pour la foi. »

« J'ai supposé que les témoins dont il s'agit ne pouvaient ni tromper, ni être trompés. La première supposition m'a paru fondée principalement sur leur intégrité ; la seconde, sur la palpabilité des faits.

« La probabilité de la première supposition me semblerait accroître beaucoup, si les faits attestés étaient de nature à ne pouvoir être crus par des hommes de bon sens, si ces faits n'avaient été vrais.

« Je conçois à merveille qu'une fausse doctrine peut facilement s'accréditer. C'est à l'entendement à juger d'une doctrine, et l'entendement n'est pas toujours pourvu des notions qui peuvent aider à discerner le faux en certains genres.

« Mais s'il est question de choses qui tombent sous tous les sens, de choses de notoriété publique, de choses qui se passent dans un temps et dans un lieu féconds en contradicteurs ; si enfin ces choses combattent des préjugés nationaux, des préjugés politiques et religieux, comment des imposteurs qui n'auront pas tout à fait perdu le sens pourront-ils se flatter un instant d'accréditer de pareilles choses ? Au moins ne s'aviseront-ils pas de vouloir persuader à leurs compatriotes et à leurs contemporains qu'un homme connu de tout le monde, et qui est mort en public, est ressuscité ; qu'à la mort de cet homme il y a eu, pendant plusieurs heures, des ténèbres sur tout le pays; que la terre a tremblé, etc. Si ces imposteurs sont des gens sans lettres et du plus bas ordre, ils s'aviseront bien moins encore de parler des langues étrangères, et n'iront pas faire à une société entière et nombreuse le reproche absurde qu'elle abuse de ce même don extraordinaire qu'elle n'aurait pourtant point reçu.

« Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que de pareils faits n'auraient jamais pu être admis s'ils avaient été faux. Ceci me paraîtrait plus improbable encore, si ceux qui faisaient profession publique de croire ces faits et qui les répandaient, s'exposaient volontairement à tout ce que les hommes redoutent le plus, et si néanmoins je n'apercevais dans leurs dépositions aucune trace de fanatisme.

« Enfin, l'improbabilité de la chose me semblerait augmenter bien davantage, si le témoignage public rendu à de pareils faits avait produit dans le monde une révolution beaucoup plus étonnante que celles que les plus fameux conquérants y ont jamais produites.

« Que les témoins dont je parle n'aient pu être trompés, c'est ce qui m'a paru se déduire légitimement de la palpabilité des faits. Comment pourrais-je mettre en doute, si les sens suffisent pour s'assurer qu'un

(98-99) « *Essais de psychologie, ou considérations sur les opérations de l'âme, sur l'habitude et sur l'éducation et les principes philosophiques.* Part. III, chapitre 3. »

paralytique marche, qu'un aveugle voit, qu'un mort ressuscite, etc.?

« S'il s'agissait, en particulier, de la résurrection d'un homme avec lequel les témoins eussent vécu familièrement pendant plusieurs années; si cet homme avait été condamné à mort par un jugement souverain; s'il avait expiré en public par un supplice très-douloureux; si ce supplice avait laissé sur son corps des cicatrices; si, après la résurrection, cet homme s'était montré plusieurs fois à ces mêmes témoins; s'ils avaient conversé et mangé plus d'une fois avec lui; s'ils avaient reconnu ou visité ses cicatrices; si enfin ils avaient fortement douté de cette résurrection; s'ils ne s'étaient rendus qu'aux témoignages réitérés et réunis de leurs yeux, de leurs oreilles, de leur toucher; si, dis-je, tous ces faits étaient supposés vrais, je n'imaginerais point comment les témoins auraient pu être trompés.

« Mais, si encore les miracles attestés formaient, comme je le disais, une chaîne continue dont tous les anneaux fussent étroitement liés les uns aux autres; si ces miracles composaient, pour ainsi dire, un discours suivi, dont toutes les parties fussent dépendantes les unes des autres, et s'étayassent les unes les autres; si le don de parler des langues étrangères supposait nécessairement la résurrection d'un certain homme et son ascension dans le ciel; si les miracles que cet homme aurait prétendu faire avant sa mort, et qui me seraient attestés par les témoins oculaires, tenaient indissolublement à ceux-là; si ces miracles étaient très-nombreux et très-diversifiés; s'ils avaient été opérés pendant plusieurs années; si, dis-je, tout cela était vrai, comme je le suppose, il me serait impossible de comprendre que les témoins dont il s'agit eussent pu être trompés sur tant de faits si palpables, si simples, si divers. Il me semble au moins, que s'il avait été possible qu'ils se fussent trompés sur quelques-uns de ces faits extraordinaires, il aurait été physiquement impossible qu'ils se fussent trompés sur tous.

« Comment concevrais-je surtout que ces témoins pussent s'être trompés sur les miracles ni moins nombreux, ni moins divers, que je suppose qu'ils croyaient opérer eux-mêmes.

« Je ne me jetterai pas ici dans des discussions de la plus subtile métaphysique sur la réalité des objets de nos sensations, sur les illusions des sens, sur l'existence des corps. Ces subtilités métaphysiques n'entreraient pas essentiellement dans l'examen de mon sujet, je n'ai point refusé de les discuter dans plusieurs de mes écrits précédents, et j'ai dit là-dessus tout ce que la meilleure philosophie m'avait enseigné. Je sais aussi bien que personne que les objets de nos sensations ne sauraient être en eux-mêmes ce qu'ils nous paraissent être Je vois les objets que je nomme matériels; je déduis des propriétés essentielles de ces objets la notion générale de la matière. « Je n'affirmerai pas, disais-je, dans la « préface de mon *Essai analytique*, que les « attributs par lesquels la matière m'est « connue, soient en effet ce qu'ils me pa- « raissent être; c'est mon âme qui les ap- « perçoit : ils ont donc du rapport avec « la manière dont mon âme les aperçoit; « ils peuvent donc n'être pas précisé- « ment ce qu'ils me paraissent être; mais « assurément ce qu'ils me paraissent être « résulte nécessairement de ce qu'ils sont « en eux-mêmes, et de ce que je suis « par rapport à eux. Comme donc je puis « affirmer du cercle l'égalité de ses rayons; « je puis affirmer de la matière qu'elle est « étendue et solide, ou, pour parler exac- « tement, qu'il est hors de moi quelque « chose qui me donne l'idée de l'étendue « solide. Les attributs à moi connus de la « matière sont donc des effets ; j'observe « ces effets, et j'en ignore les causes. Il peut « y avoir bien d'autres effets dont je ne « soupçonne pas le moins du monde l'exis- « tence; un aveugle soupçonne-t-il l'usage « du prisme (100)? Mais je suis au moins « très-assuré que ces effets qui me seront « inconnus ne sont point opposés à ceux « que je connais. »

« J'ai assez fait entrevoir dans la partie XIIIe de la *Palingénésie*, que les objets matériels ne sont, aux yeux d'une philosophie transcendante, que de purs phénomènes, de simples apparences, fondées en partie sur notre manière de voir et de concevoir; mais ces phénomènes n'en sont pas moins réels, moins permanents, moins invariables; ils n'en résultent pas moins des lois immuables de notre être; ils n'en fournissent donc pas un fondement moins solide à nos raisonnements. »

« Ainsi, parce que les objets de nos sensations ne sont point en eux-mêmes ce qu'ils nous paraissent être, il ne s'ensuit point du tout que nous ne puissions pas raisonner sur ces objets, comme s'ils étaient réellement ce qu'ils nous semblent être. Il doit nous suffire que les apparences ne changent jamais.

« Je pourrais dire beaucoup plus; quand le pur idéalisme (101-103) serait rigoureusement démontré, rien ne changerait encore dans l'ordre de nos idées sensibles et dans les jugements que nous portons sur ces idées. L'univers, devenu purement idéal, n'en existerait pas moins pour chaque âme individuelle; il n'offrirait pas moins à chaque âme les mêmes choses, les mêmes combinaisons et les mêmes successions de choses que nous contemplons à présent. On

(100) « Verre dont les physiciens se servent dans leurs expériences sur la lumière et les couleurs. »

(101-103) « Opinion philosophique qui n'admet point de corps dans la nature, et qui réduit tout aux seules idées. On trouvera une exposition assez claire de cette singulière doctrine, dans le chapitre 33 de cet *Essai de psychologie*, auquel j'ai déjà eu occasion de renvoyer mon lecteur. »

n'ignore pas que le pieux et savant prélat (104), qui s'était déclaré si ouvertement et si vivement le défenseur de ce système singulier, soutenait qu'il était de tous les systèmes le plus favorable à cette religion à laquelle il avait consacré ses travaux et ses biens. Si donc je prétendais que notre ignorance sur la nature particulière des objets de nos sensations pût infirmer le témoignage rendu aux faits miraculeux, il faudrait nécessairement me résoudre à douter de tous les faits de la physique, de l'histoire naturelle, et en général, de tous les faits historiques. Un pyrrhonisme (105) si universel serait-il bien conforme à la raison, je devrais dire seulement au sens commun?

« Je ne dirai rien des illusions des sens, parce que j'ai supposé que les faits miraculeux étaient palpables, nombreux, divers; tels, en un mot, que leur certitude ne pouvait être douteuse. Il serait d'ailleurs fort peu raisonnable que j'argumentasse des illusions des sens lorsqu'il s'agit de faits qui ont pu être examinés par plusieurs sens, et que je suppose l'avoir été en effet.

« N'ai-je pas trop donné au témoignage? Ne s'est-il point glissé d'erreur dans mes raisonnements? Ai-je assez douté?

« Je ne suis assuré de la véracité (106) des hommes que par la connaissance que j'ai des hommes; cette connaissance repose elle-même sur l'expérience, et c'est l'expérience elle-même qui dépose contre la possibilité physique des miracles.

« Voilà donc l'expérience en conflit avec l'expérience; comment décider entre deux expériences si opposées?

« J'aperçois ici des distinctions qui naissent du fonds du sujet, et que je veux essayer de me développer un peu à moi-même.

« Précisément parce que je ne pouvais exister dans tous les temps et dans tous les lieux, mon expérience personnelle est nécessairement très-resserrée, et il en est de même de celle de mes semblables.

« Toute l'expérience que je n'ai pu faire moi-même ne saurait donc m'être connue que par le témoignage.

« Quand je dis que l'expérience de tous les temps et de tous les lieux dépose que les morts ne ressuscitent point, je ne dis autre chose, sinon que le témoignage de tous les temps et de tous les lieux atteste que les morts ne ressuscitent point. Si donc il se trouve des témoignages, que je suppose très-valides, qui attestent que des morts sont ressuscités, il y aura différence et non contradiction entre les témoignages.

« Je dis que ces témoignages ne seront point proprement contradictoires; c'est que les témoignages qui attestent que les morts ne ressuscitent point n'attestent pas qu'il est impossible que les morts ressuscitent.

« Les témoignages qui paraissent ici en opposition sont donc simplement différents. Or si les témoins qui attestent que des morts sont ressuscités ont toutes les qualités requises pour mériter mon assentiment, je ne pourrai raisonnablement le leur refuser.

« 1° Parce que les témoignages différents ne peuvent prouver l'impossibilité de cette résurrection;

« 2° Parce que je n'ai aucune preuve que l'ordre physique ne renferme point des dispensations secrètes dont cette résurrection ait pu résulter;

« 3° Parce qu'en même temps que les témoins m'attestent cette résurrection, je découvre évidemment le but moral du miracle.

« Ainsi, il n'y a point proprement de contradiction entre les expériences, mais il y a diversité entre les témoignages.

« C'est bien l'expérience qui me fait reconnaître l'ordre physique; c'est bien encore l'expérience qui me fait connaître l'ordre moral; mais ces deux expériences ne sont pas précisément du même genre et ne sauraient être balancées l'une par l'autre.

« Je puis déduire légitimement de l'expérience du premier genre que, suivant le cours ordinaire de la nature, les morts ne ressuscitent point. Mais je ne puis en déduire légitimement qu'il est physiquement impossible que les morts ressuscitent.

« Je puis déduire légitimement de l'expérience du second genre que des hommes, qui possèdent les mêmes facultés que moi, ont pu voir et palper des choses que j'aurais vues et palpées moi-même, si j'avais été placé dans le même temps et dans le même lieu. Je puis déduire encore de cette sorte d'expérience, que ces hommes ont vu et palpé ces choses, si j'ai des preuves morales suffisantes de la validité de leur témoignage.

« L'Indien qui décide qu'il est physiquement impossible que l'eau devienne un corps dur n'est pas logicien; sa conclusion va plus loin que les propositions sur lesquelles il la fonde. Il devrait se borner à dire qu'il n'a jamais vu et qu'on n'a jamais vu l'eau devenir, dans son pays, un corps dur. Et parce que cet Indien n'aurait jamais vu cela, et qu'il serait très-sûr que ses compatriotes ne l'auraient jamais vu, il serait très-juste qu'il se rendît fort difficile sur les témoignages qui lui seraient rendus de ce fait.

« Si je ne devais parler en physique que des seuls faits connus, il aurait fallu que j'eusse rejeté, sans examen, les merveilles de l'électricité, les prodiges des polypes, et une multitude d'autres faits de même genre; car quelle analogie pourais-je découvrir

(104) « Berkley, évêque de Cloyne en Irlande. »

(105) « Mot qui exprime *un doute universel*. Les *pyrrhoniens* soutenaient qu'il n'y avait rien de *certain*. *Pyrhon* fut dans la Grèce le principal instituteur de cette monstrueuse philosophie, et donna son nom à cette secte de philosophes qui en faisaient profession. Il vivait environ trois siècles avant notre ère. »

(106) « La *véracité* est, en général, la conformité de la *parole* avec la *pensée*, ou, si l'on veut, l'attachement le plus constant à la *vérité*. »

entre ces prodiges et ce qui m'était connu.

« Je les ai crus néanmoins, ces prodiges : 1° Parce que les témoignages m'ont paru suffisants ; 2° parce qu'en bonne logique, mon ignorance des secrets de la nature ne pouvait être un titre suffisant à opposer à des témoignages valides.

« Mais, comme il faut un plus grand nombre de preuves morales pour rendre probable un fait miraculeux que pour rendre probable un prodige de physique, je crois découvrir aussi, dans les témoignages qui déposent en faveur des faits miraculeux des caractères proportionnés à la nature de ces faits.

« J'ai indiqué dans le chapitre 6 ce qui m'a paru différencier le miracle du prodige. Je n'ai pas nommé les miracles des faits surnaturels; j'avais assez entrevu qu'ils pouvaient ressortir d'un arrangement préétabli ; je les ai donc nommés simplement des faits extraordinaires, par opposition aux faits renfermés dans le cours ordinaire de la nature.

« Afin donc qu'il y eût ici une contradiction réelle entre les témoignages, il faudrait que ces témoins qui m'attestent la résurrection d'un mort m'attestassent en même temps qu'elle s'est opérée suivant le cours ordinaire de la nature. Or, je sais très-bien que loin d'attester cela, ils ont toujours rapporté le miracle à l'intervention de la TOUTE-PUISSANCE.

« Ainsi, je ne puis argumenter logiquement de l'uniformité du cours de la nature contre le témoignage qui atteste que cette uniformité n'est pas constante. Car, encore une fois, l'expérience qui atteste l'uniformité du cours de la nature ne prouve point du tout que ce cours ne puisse être changé ou modifié (107).

« Je reconnais donc de plus en plus que je ne dois pas confondre la certitude morale avec la certitude physique. Celle-ci peut être ramenée à un calcul exact, lorsque tous les cas possibles sont connus, comme dans les jeux de hasard, etc., ou à des approximations (108), lorsque tous les cas possibles ne sont pas connus, et que les expériences n'ont pas été assez multipliées, comme dans les choses qui concernent la durée et les accidents de la vie humaine, etc.

« Mais les choses qu'on nomme morales ne sauraient être ramenées au calcul. Ici le nombre des inconnus est trop grand proportionnellement au nombre des connus. La morale est fondue avec la physique dans la composition de l'homme ; de là naît une beaucoup plus grande complication. L'homme est de tous les êtres terrestres le plus compliqué : comment donc donner l'expression algébrique d'un caractère moral ? Connaît-on assez l'âme? connaît-on assez le corps? connaît-on le mystère de leur union? Peut-on évaluer avec quelque précision les effets divers de tant de circonstances qui agissent sans cesse sur cet être si composé? Peut-on..... mais, il vaut mieux que je prie mon lecteur de lire ce que j'ai dit de l'imperfection de notre morale, dans la partie XII de la *Palingénésie.*

« Conclurai-je néanmoins de tout cela qu'il n'y a point de certitude morale? Parce que j'ignore le secret de la composition de l'homme, en déduirai-je que je ne connais rien du tout de l'homme? Parce que je ne sais point comment l'ébranlement de quelques fibres du cerveau est accompagné de certaines idées, nierai-je l'existence de ces idées? ce serait nier l'existence de mes propres idées. Parce que je ne vois point ces fibres infiniment déliées, dont les jeux divers influent sur l'exercice de l'entendement et de la volonté, mettrai-je en doute s'il est un entendement et une volonté? Ce serait douter si j'ai un entendement et une volonté. Je connais très-bien certains résultats généraux de la constitution de l'homme, et je vois clairement que c'est sur ces résultats que la certitude morale est fondée. Je sais assez ce que les sens peuvent ou ne peuvent par en matière de faits, pour être très-sûr que certains faits ont pu être vus et palpés. Je connais assez les facultés et les affections de l'homme, pour être moralement certain que dans telles ou telles circonstances données, des témoins auront attesté la vérité. Je suis même forcé d'avouer que si je refusais d'adhérer à ces principes, je renoncerais aux maximes les plus communes de la raison, et je m'élèverais contre l'ordre civil de tous les siècles et de toutes les nations.

« Si donc je cherche la vérité de bonne foi, je ne subtiliserai point une question assez simple et de la plus haute importance; je tâcherai de la ramener à ses véritables termes ; je conviendrai que le témoignage peut prouver les miracles; mais j'examinerai avec soin si ce témoignage réunit des conditions telles qu'elles suffisent pour établir de pareils faits ou du moins pour les rendre très-probables.

« J'ai fait entrer dans les caractères des miracles une condition qui m'a paru essentielle : c'est qu'ils soient toujours accompagnés de circonstances propres par elles-mêmes à en déterminer évidemment le but. Ces circonstances peuvent être fort étrangères à la cause secrète et efficiente du miracle. Quelques mots qu'un homme profère à haute voix ne sont pas la cause efficiente de la résurrection d'un mort ; mais si la nature obéit à l'instant à cette voix, il sera vrai que le MAÎTRE de la nature aura parlé.

« Il suit donc des principes que j'ai cherché à me faire sur les miracles, qu'ils se seraient opérés, lors même qu'il n'y aurait

(107) « Consultez la trad. française de l'écrit de M. Campbell, sur les miracles, et surtout les notes du traducteur. »

(108) « Mot emprunté des *mathématiques*, et qui exprime une *opération* par laquelle on approche de plus en plus de la valeur d'une quantité qu'on cherche, sans cependant parvenir jamais à une précision parfaite. »

eu ni Envoyé ni témoins qui parussent commander à la nature. Les miracles tenaient, dans mes principes, à cet enchaînement universel, qui prédétermine le temps et la manière de l'apparition des choses.

« Mais s'il n'y avait eu ni Envoyé ni témoins qui interprétassent aux hommes cette dispensation extraordinaire et en développassent le but, elle serait demeurée stérile et n'aurait été qu'un objet de pure curiosité et de vaines spéculations. Les miracles auraient pu paraître alors rentrer dans le cours ordinaire de la nature ou dépendre de quelques circonstances très-rares, etc. : ils n'auraient plus été que de simples prodiges, sur lesquels les savants auraient enfanté bien des systèmes, et que les ignorants auraient attribués à quelque puissance invisible, etc. Plusieurs de ces miracles n'auraient pu même s'opérer, parce que leur exécution tenait à des circonstances extérieures qui devaient être préparées par l'Envoyé ou par ses ministres.

« Mais, dans le plan de la Sagesse, tout était enchaîné et harmonique. Les miracles étaient en rapport avec un certain point de la durée et de l'espace, leur apparition était liée à celle de ces personnages qui devaient signifier à la nature les ordres du législateur, et aux hommes le dessein de sa bonté. Ce serait donc principalement ici que je chercherais ce parallélisme (109) de la nature et de la grâce, si propre à annoncer aux êtres pensants cette suprême intelligence qui a tout préordonné par un seul acte (110). Si l'Envoyé et ses ministres ont prié pour obtenir des guérisons extraordinaires ou d'autres événements miraculeux, leurs prières entraient, comme tout le reste, dans la grande chaîne ; elles avaient été prévues de toute éternité par celui qui tient la chaîne dans sa main, et il avait ordonné les causes de tel ou tel miracle à telles ou telles prières.

« Il me reste un doute sur le témoignage, qui mérite de m'occuper quelques moments.

« J'ai admis, au moins comme très-probable, que ces témoins qui m'attestent des faits miraculeux n'avaient été ni trompeurs ni trompés ; mais serait-il moralement impossible qu'ils eussent été des imposteurs d'une espèce très-nouvelle et d'un ordre fort relevé ? Je m'explique.

« Je suppose des hommes pleins de l'amour le plus ardent pour le genre humain, et qui, connaissant la beauté et l'utilité d'une doctrine qu'ils auraient désiré passionnément d'accréditer, auraient très-bien compris que des miracles étaient absolument nécessaires à leur but ; je suppose que ces hommes auraient, en conséquence, feint des miracles et se seraient produits ainsi comme des envoyés du Très-Haut ; je suppose enfin, qu'inspirés et soutenus par un genre d'héroïsme si nouveau, ils se seraient dévoués volontairement aux souffrances et à la mort, pour soutenir une imposture qu'ils auraient jugée si utile au bonheur du genre humain.

« Voilà déjà un grand entassement de suppositions, toutes très-singulières. Là-dessus, je me demande d'abord à moi-même si un pareil héroïsme est bien dans l'analogie de l'ordre moral. Je dois éviter surtout de choquer le sens commun. Des hommes simples et illettrés inventeront-ils une semblable doctrine ? formeront-ils un tel projet ? le mettront-ils en exécution ? le conformeront-ils ? Des hommes qui font profession de cœur et d'esprit de croire une vie à venir et un Dieu vengeur de l'imposture, espéreront-ils d'aller à la félicité par la route de l'imposture ? Des hommes qui, loin d'être assurés que Dieu approuverait leur imposture, ont au contraire des raisons très-fortes de craindre qu'il ne la condamne, s'exposeront-ils aux plus grandes calamités, aux plus grands périls, à la mort, pour défendre et propager cette imposture ?

« Des hommes qui aspirent au glorieux titre de bienfaiteurs du genre humain, exposeront-ils leurs semblables aux plus cruelles épreuves, sans avoir aucune certitude

(109) « Cet accord ou cette correspondance. »

(110) « Consultez en particulier ce que j'ai écrit sur cette préordination dans les chapitres 1, 5, 6. On entendrait fort mal mes principes sur cette préordination, si l'on prétendait qu'ils détruisent la liberté humaine. Les actions libres ont été prévues, parce qu'elles supposaient essentiellement des motifs, et que les motifs ont été prévus par celui qui sonde les cœurs et les reins. Prévoir une action *libre* n'est pas l'opérer, la permettre n'est pas la produire. La prévision est toujours relative à la nature de l'action et à celle de l'agent. *Prévoir* est donc *ici* connaître avec certitude l'influence des choses et la nature particulière de *l'être mixte* sur lequel ces *causes* agissent ou à l'occasion desquelles cet être se détermine. L'auteur de l'homme ne saurait-il point comment l'homme *est fait ?* l'auteur du monde ignorait-il le secret de la composition du monde ? l'ouvrier ne reconnaît-il point son ouvrage ? Et parce que l'auteur de l'homme saurait comment l'homme est fait, s'ensuivrait-il que l'homme n'aurait ni volonté ni liberté ? Dieu ne pouvait-il connaître la nature intime des êtres libres, sans que cette connaissance détruisît la liberté de ces êtres ? Si la connaissance suppose toujours un objet, elle *sera certaine* ou infaillible lorsque l'objet sera parfaitement connu. Et si cet objet a des rapports naturels avec d'autres objets ; celui-ci, avec d'autres encore, etc., et qu'il doive résulter de ces rapports certains effets, ces effets seront exactement connus. Les effets devaient être *subordonnés* aux causes, celles-ci devaient l'être les unes aux autres ; autrement il n'y aurait eu ni ordre ni harmonie. De cette subordination naissait la prévision de l'intelligence adorable pour qui tout est à nu dans l'univers, qui découvre les effets dans leurs causes ; ces causes dans elle-même, qui a vu de toute éternité les plus petites manœuvres de la fourmi, comme les prodiges du chérubin ; cette intelligence, dis-je, ne prévoit pas proprement les actions *libres*, elle les voit ; car l'avenir est pour elle comme le présent, et tous les siècles ne sont devant elle que comme un instant indivisible.

« Je ne m'étendrai pas davantage ici sur un sujet si haut et si contentieux. Je prie qu'on veuille bien lire avec attention ce que j'ai exposé sur la liberté dans les articles 12 et 13 de mon *Analyse abrégée*, tom. Ier de la *Palingénésie*, et j'espère qu'on reconnaîtra que mes principes sur cette matière ne conduisent point du tout au fanatisme. »

des dédommagements qu'ils leur promettent?

« Des hommes qui se réunissent pour exécuter un projet si étrange, si composé, si dangereux, seront-ils bien sûrs les uns des autres? se flatteront-ils de n'être jamais trahis? ne le seront-ils jamais en effet?

« Des hommes qui n'entreprennent pas seulement de persuader à leurs contemporains la réalité de faits incroyables de leur nature, de faits publics, nombreux, divers, circonstanciés, récents, espéreront-ils obtenir la moindre créance, si tous ces faits sont de pures inventions? Pourront-ils se flatter raisonnablement de n'être jamais confondus? ne le seront-ils jamais en effet?

« Des hommes..... Je suis accablé sous le poids des objections, et je suis forcé d'abandonner des suppositions qui choquent si fortement le sens commun. A peine pourrais-je concevoir qu'un héroïsme si singulier eût pu se glisser dans une seule tête, comment concevrais-je qu'il se fût emparé de plusieurs têtes, et qu'il eût agi dans toutes avec la même force, la même constance, la même unité? Et ce qui me paraît si improbable à l'égard de ce genre d'héroïsme ne me le paraîtrait pas moins, quand il ne s'agirait que de l'amour de la gloire ou de la renommée.

« Si des considérations solides m'ont convaincu qu'il est un ordre moral, si les jugements que je porte des hommes reposent essentiellement sur cet ordre moral, je ne saurais raisonnablement admettre de suppositions qui n'ont aucune analogie avec cet ordre, et qui me paraissent même lui être directement opposées.

« Ici un doute en engendre promptement un autre; le sujet que je manie est aussi composé qu'important, il présente une multitude de faces; je ne pouvais entreprendre de les considérer toutes, j'aurai au moins fixé les principales. Les annales religieuses de presque tous les peuples sont pleines d'apparitions, de miracles, de prodiges. Il n'est presque aucune opinion religieuse qui ne produise en sa faveur des miracles et même des martyrs.

« L'esprit humain se plaît aux merveilles, il a une sorte de goût inné pour tout ce qui est extraordinaire ou nouveau; on le frappe toujours en lui racontant des prodiges; il leur prête au moins une oreille attentive et il les croit souvent sans examen. Il semble même n'être pas trop fait pour douter, il aime plus à croire. Le doute philosophique suppose des efforts qui, pour l'ordinaire, lui coûtent trop.

« Ces dispositions naturelles de l'esprit humain sont très-propres à accroître la défiance d'un philosophe sur tout ce qui a l'air de miracle, et doivent l'engager à se rendre très-difficile sur les preuves qu'on lui produit en ce genre. Mais les visions de l'alchimie portent-elles un philosophe à rejeter les vérités de la chimie? parce que quantité de livres de physique et d'histoire fourmillent d'observations trompeuses et de faits controuvés ou hasardés, un philosophe qui saura douter en tirera-t-il une conclusion générale contre tous les livres de physique et d'histoire? Etendra-t-il sa conclusion indistinctement à toutes les observations, à tous les faits?

« Si beaucoup d'opinions religieuses ont emprunté l'appui des miracles, cela même me paraîtrait prouver que dans tous les temps et dans tous les lieux, les miracles ont été regardés comme le langage le plus expressif que la Divinité pût adresser aux hommes, et comme le sceau le plus caractéristique qu'elle pût apposer à la mission des ses envoyés (111).

« Je descends ensuite dans le détail; je compare les faits aux faits, les miracles aux miracles; j'oppose les témoignages aux témoignages; et je suis frappé d'étonnement à la vue de l'énorme différence que je découvre entre les miracles que m'attestent les témoins dont j'ai parlé, et les faits qu'on me produit en faveur de certaines opinions religieuses. Les premiers me paraissent si supérieurs, soit à l'égard de l'espèce, du nombre, de la diversité, de l'enchaînement, de la durée, de la publicité, de l'utilité directe ou particulière; soit surtout à l'égard de l'importance du but général, de la grandeur des suites, de la *force des témoignages*.

« Aussi l'Envoyé en appelle-t-il fréquemment à cette preuve, comme la plus convaincante. *Les œuvres que mon Père m'a donné le pouvoir de faire rendent ce témoignage de moi, que j'ai été envoyé par mon Père.... si je n'avais fait devant eux des œuvres que nul autre n'a faites.... si vous ne croyez pas à mes paroles, croyez au moins aux œuvres que je fais,.... Tyr et Sidon s'élèveront au jour du jugement contre cette nation; car si les miracles qui ont été faits devant elle avaient été faits devant Tyr et Sidon, elles se seraient converties.*

« Les miracles étaient, en effet, un des principaux caractères auxquels cette nation pensait qu'on reconnaîtrait le Messie ou le Christ. *Quand le Messie viendra, fera-t-il de plus grands miracles que ces hommes?* Et si l'on prétendait que le Christ lui-même a voulu infirmer cette grande *preuve*, lorsqu'il a dit en termes formels: *Il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront des choses si merveilleuses et si prodigieuses, que, s'il était possible, les élus mêmes en seraient séduits;* si, dis-je, l'on prétendait que le Christ a voulu montrer par ces paroles le peu de fond qu'il y a à faire sur les miracles, on choquerait manifestement les règles de la plus saine critique, car s'il était bien prouvé par l'histoire que la nation dont il s'agit dans ce passage, était alors fort adonnée à la magie et aux enchantements; s'il était bien prouvé encore par l'histoire de

(111) « Ces miracles ne sont point fastueux; ils ne sont point une vaine ostentation de puissance: ils sont la plupart des œuvres de miséricorde, des actes de bienfaisance. »

cette nation, qu'il s'éleva peu de temps après la venue du Christ de faux prophètes qui recouraient aux arts magiques pour séduire le peuple; si cette séduction était d'autant plus facile, que la nation entière faisait profession d'attendre alors la venue du Messie, il serait de la plus grande évidence que le Christ n'aurait voulu, par ces paroles, que prémunir ses disciples contre les prestiges de ces faux christs, qui abuseraient de la crédulité du peuple, en lui persuadant qu'ils étaient eux-mêmes ce Christ, dont les anciens oracles annonçaient la venue. Un sage médecin passerait-il pour avoir voulu décréditer la médecine, parce qu'il aurait pris soin de prémunir le public contre les séductions des charlatans? Mais les vrais médecins ne se laissent pas séduire par les charlatans; aussi le Christ ajoute-t-il *que s'il était possible les élus mêmes en seraient séduits.* »

« Il est certain que je ne puis raisonnablement ne les pas admettre comme force de témoignages, ou au moins comme très-probables; tandis que je ne puis pas raisonnablement ne point rejeter les autres comme des inventions aussi ridicules en elles-mêmes qu'indignes de la sagesse et de la majesté du maître du monde (112).

« Hésiterai-je donc à prononcer entre les prestiges, les tours d'adresse d'un Alexandre du Pont (113) ou d'un Apollonius de Tyanes (114) et les miracles qui me sont attestés par les témoins dont il s'agit? Demeurerai-je en suspens entre l'autorité d'un Philostrate (115) et celle de ces témoins? Pèserai-je dans la même balance la fable et l'histoire (116)?

« Il est facile de trouver dans l'histoire ancienne et moderne des faits attestés même juridiquement comme miraculeux, et qui pourtant n'étaient que de pures inventions, des supercheries ou des effets naturels, mais frappants, de diverses circonstances physiques ou morales. Notre siècle en a offert et en offre encore plusieurs exemples. Le lecteur vraiment logicien et bon critique, appliquera donc à ces faits les divers caractères que présentent les miracles de l'Evangile. Il ne se bornera point à des comparaisons générales; il descendra dans le détail et dans le plus grand détail; il ne s'arrêtera point aux grands traits, aux traits les plus saillants, il voudra analyser encore les plus petits traits, et pousser l'analyse jusque dans ses derniers éléments. Présumerait-on qu'après un pareil examen, le lecteur que je suppose soit fort porté à ranger dans la même catégorie et les miracles de l'Evangile et tous les faits donnés pour miraculeux par différents partis?

« Je n'ai jamais dit, parce que je ne l'ai jamais pensé, qu'il suffise qu'un fait soit attesté comme miraculeux, pour qu'il faille le croire miraculeux, mais j'ai fort insisté sur les différents caractères que doivent avoir les miracles et les témoignages qui les attestent, pour obtenir l'acquiescement de la raison.

« Je ne demande qu'une grâce, c'est de me lire avec l'attention et le recueillement qu'exige la nature de mon travail, de ne juger point par quelques paragraphes de la cause que je traite; mais d'en juger par la chaîne entière des paragraphes, je veux dire par la collection de toutes les preuves que je rassemble ou que j'indique. Un auteur d'un grand poids me rapporte qu'un empereur romain a rendu la vue (117) à un aveugle et guéri un boiteux; j'examinerai si cet historien, que je sais très-bien n'être point crédule, se donne pour le témoin oculaire de ces faits. Si je lis dans ses Annales qu'il ne les rapporte que comme un bruit populaire (118); s'il insinue lui-même assez clairement que c'était là une petite invention destinée à favoriser la cause de l'empereur (119); s'il parle de cette invention comme d'une flatterie (120), je ne pourrai inférer du récit de cet historien que la réalité d'un bruit populaire.

« Si dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais et dans la capitale d'un grand royaume, on a prétendu que des miracles s'opéraient par des convulsions; si un homme en place a consigné ces prétendus miracles dans un gros livre, s'il a tâché de les étayer de divers témoignages; si une société nombreuse a donné ces faits comme des preuves de la

(112) « Je prie instamment le lecteur qui sait douter de peser un à un à la balance de la raison les divers caractères que je viens d'indiquer et qui me paraissent réunis dans les miracles de l'Evangile. Je le prie donc encore d'appliquer un à un tous ces caractères aux faits soit anciens, soit modernes qu'on produit comme *miraculeux*, et de se demander à lui-même, dans le silence du cabinet, si ces faits soutiennent bien le parallèle. Il remarquera le dénombrement que je fais ici des caractères que j'aurais pu facilement pousser plus loin et développer beaucoup, si le genre de mon travail me l'avait permis: 1° l'espèce, 2° le nombre, 3° la diversité, 4° l'enchaînement, 5° la durée, 6° la publicité, 7° l'utilité directe ou particulière, 8° l'importance du but général, 9° la grandeur des suites, 10° la force des témoignages. »

(113) « Imposteur fameux. »

(114) « Autre imposteur fameux du temps de Néron. Hiérocle, philosophe païen qui vivait au commencement du IVe siècle, avait composé un ouvrage intitulé *Philaléthès*, dans lequel il comparait les prétendus miracles d'Appollonius à ceux de l'Envoyé de Dieu. »

(115) « L'auteur du roman dit d'Appollonius, et qui le composa pour faire sa cour à Caracalla, prince superstitieux et fort adonné à la magie. »

(116) « On sent assez que la nature de cet écrit ne me permet point d'entrer dans des détails historiques et critiques, qui contrasteraient trop avec une simple esquisse. On les trouvera, ces détails, dans presque tous les livres qui ont été publiés en faveur de la *vérité* qui m'occupe. On peut se borner à consulter les savantes notes de l'estimable M. Seigneux de Correvon sur l'ouvrage du célèbre Addisson. »

(117) « Tacite, *sur Vespasien.* »

(118) « Utrumque pro concione tentavit, nec eventus defuit. »

(119) « Queis cœlestis favor, et quædam in Vespasianum inclinatio numinum ostenderetur. »

(120) « Vocibus adulantium spem induci. »

vérité de son opinion sur un passage d'un traité de théologie; je ne verrai dans tout cela qu'une invention burlesque, et j'y contemplerai à regret les monstrueux écarts de la raison humaine (121).

« Parce que l'erreur a eu ses martyrs comme la vérité, je ne puis point regarder les martyrs comme les preuves de fait de la vérité d'une opinion. Mais si des hommes vertueux et d'un sens droit souffrent le martyre en faveur d'une opinion, j'en conclurai légitimement qu'ils étaient au moins très-persuadés de la vérité de cette opinion. Je rechercherai donc *les fondements* de leur opinion, et si je vois que ce sont des faits si palpables, si nombreux, si divers, si enchaînés les uns aux autres, si liés à la plus importante fin, qu'il ait été moralement impossible que ces hommes se soient trompés sur ces faits, je regarderai leur martyre comme le dernier sceau de leur témoignage.

« Si après avoir ouï ces témoins, qui ont scellé de leur sang le témoignage qu'ils ont rendu à des faits miraculeux, j'apprends que leurs ennemis les plus déclarés, leurs propres compatriotes et leurs contemporains, ont attribué la plupart de ces *faits* à la *magie*, cette accusation de magie me paraîtra un aveu indirect de la réalité de ces faits ; cet aveu me semblera acquérir une grande force, si ces ennemis des témoins sont en même temps leurs supérieurs naturels et légitimes, et si, ayant en main tous les moyens que la puissance et l'autorité peuvent donner pour constater une imposture présumée, ils ne l'ont jamais constatée.

« Que penserai-je donc, si j'apprends encore que ces témoins, que leurs propres magistrats n'ont pu confondre, ont persévéré constamment à charger leurs magistrats du plus grand des crimes, et qu'ils ont même osé déférer une pareille accusation à ces magistrats eux-mêmes. Si je viens ensuite à découvrir que d'autres ennemis des témoins ont aussi attribué aux arts magiques les faits miraculeux que ces derniers attestaient : si je puis m'assurer que ces ennemis étaient aussi éclairés que le siècle le permettait, aussi adroits, aussi subtils, aussi vigilants qu'acharnés; si je sais que la plupart vivaient dans des temps peu éloignés de ceux des *témoins;* si je sais enfin qu'un des ennemis le plus subtil, le plus adroit, le plus obstiné de tous, et assis sur un des premiers trônes du monde, a avoué plusieurs de ces faits miraculeux, pourrai-je, en bonne critique, ne point regarder ces erreurs comme de fortes présomptions de la réalité des faits dont il s'agit (122).

« Si pourtant je cherchais à infirmer ces aveux par la considération de la croyance à la magie, qui était alors généralement répandue, il n'en demeurerait pas moins probable que ces faits, que les adversaires attribuaient à la magie, étaient vrais, ou qu'au moins ces adversaires les reconnaissaient pour vrais ; car on n'attribue pas une cause à des faits qu'on croit faux ; mais on nie des faits qu'on croit faux; et on prouve la fausseté si on a les moyens de le faire.

« Sans doute que les témoins des faits miraculeux ont consigné dans quelque écrit le témoignage qu'ils ont rendu si publiquement, si constamment, si unanimement à ces faits ? On me produit, en effet, un livre qu'on me donne pour la déposition fidèle des témoins.

« J'examine ce livre avec toute l'attention dont je suis capable, et j'avoue que plus je l'examine, et plus je suis frappé des caractères de vraisemblance, d'originalité et de grandeur que j'y découvre, et qui me paraissent en faire un livre unique et absolument inimitable.

« L'élévation des pensées et la majestueuse simplicité de l'expression, la beauté,

(121) « Le lecteur judicieux me dispense sans doute de m'étendre davantage sur un événement qui fait si peu d'honneur à notre siècle. Je serais même tenté de reprocher à quelques écrivains célèbres le temps qu'ils ont consumé à discuter de pareils faits, si je ne connaissais les motifs très-louables qui les ont portés à y insister avec tant de force. Combien la vérité qu'ils défendaient était elle à l'abri de ces faibles traits qu'ils s'efforçaient de repousser! Le maître de la nature en suspendrait-il les lois pour décider la ridicule question si quelques mots sont ou ne sont pas dans un certain livre, ou pour fixer le sens de quelques paroles d'un vieux docteur.

« Et il ne faudrait pas objecter que, dans un cas pareil, le maître de la nature pourrait en suspendre les lois, pour confirmer la religion ou la doctrine qu'admettront le docteur ou la société dont il serait membre ; car, s'il était évident aux yeux de la raison que les paroles de ce docteur ne pouvaient influer sensiblement sur le bonheur du genre humain, serait-il le moins du monde présumable que la Sagesse eût choisi une semblable occasion pour autoriser par des miracles une certaine croyance? Après cela, il resterait toujours à faire l'examen critique des miracles qu'on alléguerait en preuve de la vérité de cette croyance, et à faire encore l'examen de la croyance. »

« Ceci s'applique de soi-même à tous les événements du genre de celui qui donne lieu à cette note. Ce serait donc une objection bien frivole contre les miracles de l'Evangile, que celle qu'on s'obstinerait à tirer de certains faits qui ont été pris bonnement pour miraculeux par des particuliers ou même par des sociétés, et publiés comme tels, car il faudrait que celui qui entreprendrait de faire valoir cette objection montrât clairement et solidement que la crédibilité est de part et d'autre égale ou à peu près. Il faudrait donc qu'il fît en logicien et *en critique* le *parallèle* dont je parlais dans la note. C'est qu'il ne s'ensuivra jamais, en bonne logique, que les miracles de l'Evangile ne soient pas vrais, précisément parce qu'un assez grand nombre de gens de tout ordre et de tout sexe ont pris et publié comme vrais des miracles faux. »

(122) « Je le répéte, mon plan m'interdit les détails *historiques* et *critiques* ; je ne puis qu'indiquer les plus essentiels. Il faut voir dans les excellents *traités* d'un *Grotius*, d'un *Ditton*, d'un *Vernet*, d'un *Bergier*, d'un *Bullet*, etc., ces aveux des Celse, des Porphyre, des Julien et des autres adversaires des *témoins*. Peut-être néanmoins pourrait-on reprocher avec fondement à quelques-uns des meilleurs *Apologistes* des témoins de s'être plus attachés à nombrer les arguments qu'à les *peser*. »

la pureté, je dirais volontiers l'homogénéité (123) de la doctrine, l'importance, l'universalité et le petit nombre des préceptes, leur admirable appropriation à la nature et aux besoins de l'homme; l'ardente charité qui en presse si généreusement l'observation, l'onction, la force et la gravité du discours, le sens caché et vraiment philosophique que j'y aperçois, voilà ce qui fixe le plus mon attention dans le livre que j'examine, et ce que je ne trouve point au même degré dans aucune production de l'esprit humain.

« Je suis très-frappé encore de la candeur, de l'ingénuité, de la modestie, je devrais dire de l'humilité des écrivains, et de cet oubli singulier et perpétuel d'eux-mêmes, qui ne leur permet jamais de mêler leurs propres réflexions ni même le moindre éloge au récit des actions de leur maître.

« Quand je vois ces écrivains raconter avec tant de simplicité et de sang-froid les plus grandes choses, ne chercher jamais à étonner les esprits; chercher toujours à les éclairer et à les convaincre, je ne puis m'empêcher de reconnaître que le but de ces écrivains est uniquement d'attester au genre humain une vérité qu'ils jugent la plus importante pour son bonheur.

« Comme ils me paraissent n'être pleins que de cette vérité, et ne l'être point du tout de leur propre individu, je ne suis point surpris qu'ils ne voient qu'elle, et qu'ils ne songent point à l'embellir. Ils disent donc tout simplement : *le lépreux étendit sa main et elle devint saine; le malade prit son lit et se mit à marcher.*

« J'aperçois bien là du vrai sublime; car lorsqu'il s'agit de Dieu, c'est être sublime que de dire qu'il veut et que la chose est; mais il m'est aisé de juger que ce sublime ne se trouve là que parce que la chose elle-même est d'un genre extraordinaire, et que l'écrivain l'a rendue comme il la voyait, c'est-à-dire comme elle était, et n'a rendu qu'elle.

« Non-seulement ces écrivains me paraissent être de la plus parfaite ingénuité, et ne dissimuler pas même leurs propres faiblesses; mais ce qui me surprend bien davantage, c'est qu'ils ne dissimulent point non plus certaines circonstances de la vie et des souffrances de leur maître, qui ne tendent point à relever sa gloire aux yeux du monde. S'ils les avaient tues, on ne les aurait assurément pas devinées, et les adversaires n'auraient pu en tirer aucun avantage. Ils les ont dites, et même assez en détail; je suis donc obligé de convenir qu'ils ne se proposaient dans leurs écrits que de rendre témoignage à la vérité.

« Serait-il possible, me dis-je toujours à moi-même, que ces pêcheurs, qui passent pour faire d'aussi grandes choses que leur maître, qui disent au boiteux : ***Lève-toi et marche***, et il marche, n'ayant pas le plus petit germe de vanité, et qu'ils dédaignent les applaudissements du peuple spectateur de leurs prodiges!

« C'est donc avec autant d'admiration que de surprise que je lis ces paroles : ***Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de tout ceci, et pourquoi avez-vous les yeux attachés sur nous, comme si c'était par notre propre puissance ou par notre piété que nous eussions fait marcher ces hommes*** (124). A ce trait si caractéristique, méconnaîtrai-je l'expression de l'humilité, du désintéressement, de la vérité? J'ai un cœur fait pour sentir, et je confesse que je suis ému toutes les fois que je lis ces paroles.

« Quels sont donc ces hommes qui, lorsque la nature obéit à leur voix, craignent qu'on n'attribue cette obéissance à leur puissance ou à leur piété? Comment récuserais-je de pareils témoins? comment concevrais-je qu'on puisse inventer de semblables choses? Et combien d'autres choses que je découvre, qui sont liées indissolublement à celles-ci, et qui ne viennent pas plus naturellement à l'esprit.

« Je sais que plusieurs pièces de la déposition ont paru assez peu de temps après les événements attestés par les témoins. Si ces pièces sont l'ouvrage de quelque imposteur, il se sera bien gardé, sans doute, de circonstancier trop son récit, et de fournir ainsi des moyens faciles de le confondre. Cependant rien de plus circonstancié que cette déposition que j'ai en main; j'y trouve les noms des personnes, leur qualité, leur office, leur demeure, leurs maladies; j'y vois une désignation des lieux, du temps, des circonstances, et cent menus détails, qui concourent tous à déterminer l'événement de la manière la plus précise. En un mot, je ne puis m'empêcher de sentir que si j'avais été dans le lieu et dans le temps où la déposition a été publiée, il m'aurait été très-facile de vérifier les faits, ce que sûrement je n'aurais pas manqué de faire si j'avais existé dans ce lieu et dans ce temps; aurait-il été négligé par les plus obstinés et les plus puissants ennemis des témoins? Je cherche donc dans l'histoire du temps quelques dépositions qui contredisent formellement celle des témoins, et je ne rencontre que des accusations très-vagues d'imposture, de magie ou de superstition. Là-dessus je me demande si c'est ainsi qu'on détruit une déposition circonstanciée.

« Mais, peut-être, me dis-je à moi-même, que les dépositions qui contredisaient formellement celle des témoins se sont perdues. Pourquoi néanmoins la déposition des témoins ne s'est-elle point perdue aussi? C'est qu'elle a été précieusement conservée par une société nombreuse, qui existe en-

(123) « Une masse d'*or* est dite *homogène*, quand toutes les particules qui la composent sont de même nature ou *d'or pur*. On voit donc ce que je veux exprimer ici par le mot *d'homogénéité* pris au figuré; l'*hétérogénéité* est le contraire de l'*homogénéité*. »

(124) « *Act.* III, 12. »

core, et qui me l'a transmise. Mais je découvre une autre société (125) aussi nombreuse et beaucoup plus ancienne, qui, descendant par une succession non interrompue des premiers adversaires des témoins, et héritière de la haine de ces adversaires comme de leurs préjugés, aurait pu facilement conserver les dépositions contraires aux témoins, comme elle a conservé tant d'autres monuments qu'elle produit encore avec complaisance et dont plusieurs la trahissent.

« J'aperçois même des raisons très-fortes qui devaient engager cette société à conserver soigneusement toutes les pièces contraires à celles des témoins; j'ai surtout dans l'esprit cette accusation si grave, si odieuse, si répétée, que les témoins avaient osé intenter aux magistrats de cette société, et les succès étonnants du témoignage que les témoins rendaient aux faits sur lesquels ils fondaient leur accusation. Combien était-il facile à des magistrats qui avaient en main la police de contredire juridiquement ce témoignage; combien étaient-ils intéressés à le faire? Quel n'eût point été l'effet d'une déposition juridique et circonstanciée qui aurait contredit à chaque page celle des témoins?

« Puis donc que la société dont je parle ne peut produire en sa faveur une semblable déposition, je suis fondé à penser en bonne critique qu'elle n'a jamais eu de titre valide à opposer aux témoins.

« Il me vient bien dans l'esprit que les amis (126) des témoins, devenus puissants, ont pu anéantir les titres qui leur étaient contraires, mais ils n'ont pu anéantir cette grande société, leur ennemie déclarée, et ils ne sont devenus puissants que plusieurs siècles après l'événement qui était l'objet principal du témoignage. Je suis donc obligé d'abandonner un soupçon qui me paraît destitué de fondement.

« Tandis que la société dont il s'agit se renferme dans des accusations très-vagues d'impostures, je vois les témoins consigner dans leurs écrits des informations, des interrogatoires faits par les magistrats mêmes de cette société, ou par ses principaux docteurs, et qui prouvent au moins qu'ils n'étaient point indifférents à ce qui se passait dans leur capitale.

« Je ne présumais pas cette indifférence, elle était trop improbable; je présumais, au contraire, que ces magistrats ou ces docteurs n'avaient pas négligé de s'assurer des faits. J'examine donc ces informations et ces interrogatoires, contenus dans les écrits des témoins ou de leurs premiers sectateurs; comme ces écrits n'ont point été formellement contredits par ceux qui avaient le plus d'intérêt à les contredire, je ne puis, ce me semble, disconvenir qu'ils n'aient eu une grande force.

« Je goûte un plaisir toujours nouveau à lire et à relire ces intéressants interrogatoires, et plus je les relis, plus j'admire le sens exquis, la précision singulière, la noble hardiesse et la candeur qui brillent dans les réponses; il me semble que la vérité sorte ici de tous les côtés, et qu'il suffise de lire pour sentir que de tels faits n'ont pu être controuvés. Au moins si l'on invente, invente-t-on ainsi?

Le boiteux de naissance. — « A peine les témoins ont-ils commencé à attester au milieu de la capitale ce qu'ils nomment la vérité, que je les vois traduits devant les tribunaux. Ils y sont examinés, interrogés, et ils attestent hautement devant ces tribunaux ce qu'ils ont attesté devant le peuple.

« Un boiteux de naissance vient d'être guéri (127). Deux des témoins passent pour les auteurs de cette guérison; ils sont mandés par les sénateurs. Ceux-ci leur font cette demande : *Par quel pouvoir, et au nom de qui avez-vous fait cela?* La demande est précise et en forme. *Chefs du peuple,* répondent les témoins, *puisque aujourd'hui nous sommes recherchés pour avoir fait un bien à un homme impotent, et que vous nous demandez par quel moyen il a été guéri, sachez, vous tous et tout le peuple, que cet homme que vous voyez guéri, l'a été au* NOM *de celui que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité.*

« Quoi! les deux pêcheurs ne cherchent point à captiver la bienveillance de leurs juges? Ils débutent par leur reprocher ouvertement un crime atroce et finissent par affirmer le fait le plus révoltant aux yeux de ces juges!

« Ici je raisonne avec moi-même, et mon raisonnement est tout simple : si celui que les magistrats ont crucifié est ressuscité, j'ai été justement convaincu; s'il n'est point ressuscité, si le miracle opéré sur le boiteux est une autre supercherie, ces magistrats qui, sans doute, ont des preuves de tout cela, vont reprocher hautement et publiquement aux deux témoins leur effronterie, leur imposture, leur méchanceté, et les punir du dernier supplice.

« Je poursuis ma lecture : *Lorsque les chefs du peuple voient la hardiesse des deux disciples, connaissant d'ailleurs que c'étaient des hommes sans lettres, et du commun du peuple, ils sont dans l'étonnement, et ils reconnaissent que ces gens ont été avec celui qui a été crucifié. Et comme ils voient là debout avec eux l'homme qui a été guéri, ils n'ont rien à répliquer; ils leur commandent donc de sortir du conseil, et ils consultent entre eux.... Ils les rappellent ensuite, et leur défendent avec menaces de parler, ni d'enseigner au nom du Crucifié.* Que vois-je? ces sénateurs si prévenus contre les témoins, et leurs ennemis déclarés, ne peuvent les confondre! ces sénateurs, auxquels deux de ces témoins viennent de parler avec tant de hardiesse et si peu de ménagement, se bornent à leur faire des menaces et à leur défendre d'enseigner!

(125) « Les Juifs. »
(126) « Les Chrétiens sous Constantin.

(127) « *Act.* III. »

Le boiteux a donc été guéri ? Mais il l'a été au nom du Crucifié. Ce crucifié est donc ressuscité ; les sénateurs avouent donc tacitement cette résurrection ? Leur conduite me paraît démontrer au moins qu'ils ne sauraient prouver le contraire.

« Je ne puis raisonnablement objecter que l'historien des pêcheurs a fabriqué toute cette procédure, parce que ce n'est pas à moi, qui suis placé à plus de dix-sept siècles de cet historien, à former contre lui une accusation qui devait lui être intentée par ses contemporains, et surtout par les compatriotes des témoins, et qu'ils ne lui ont point intentée, ou que du moins ils n'ont jamais prouvée.

« J'apprends de cet écrivain que cinq mille personnes se sont converties à la vue du miracle. Je ne dirai pas que ce sont cinq mille témoins ; je n'ai pas leur déposition ; mais je dirai que ce nombre si considérable de convertis est au moins une preuve de la publicité du fait; je ne prétendrai pas que ce nombre est exagéré, parce que je n'ai point en main de titre valide à opposer à l'écrivain, et que ma simple négative ne serait point un titre contre l'affirmative expresse de cet écrivain.

« Je ne saurais obtenir de moi de ne point m'arrêter un instant sur quelques expressions de cet intéressant récit.

« *Ce que j'ai, je te le donne, au nom du Seigneur ; lève-toi et marche! ce que j'ai, je te le donne :* il n'a que le pouvoir de faire marcher un boiteux, et c'est chez un pauvre pêcheur que ce pouvoir réside. *Au nom du Seigneur, lève-toi, et marche!* Quelle précision, quelle sublimité dans ces paroles! qu'elles sont dignes de la majesté de celui qui commande à la nature !

« ***Puisque nous sommes recherchés pour avoir fait du bien à un impotent.*** C'est une œuvre de miséricorde et non d'ostentation qu'ils ont faite. Ils n'ont point fait paraître des signes dans le ciel : ils ont fait du bien à un impotent. Du bien ! et dans la simplicité d'un cœur honnête et vertueux.

« ***Que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité!*** Nul correctif, nul ménagement, nulle considération et nulles craintes personnelles ; ils sont donc bien sûrs de leur fait, et ne redoutent point d'être confondus. Ils avaient dit en parlant au peuple : ***Nous savons bien que vous l'avez fait par ignorance;*** ils ne le disent point devant le tribunal, ils craindraient apparemment d'avoir l'air de flatter leurs juges, et de vouloir se les rendre favorables : ***que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité.***

Saint Paul. — « Je continue à parcourir l'historien des témoins, et je rencontre bientôt l'histoire (128) d'un jeune homme qui excite beaucoup ma curiosité.

« Quoique élevé aux pieds d'un sage, il ne se pique point d'en imiter la modération ; son caractère vif, ardent, courageux ; son esprit persécuteur, son attachement aveugle aux maximes sanguinaires d'une secte dominante, lui font désirer passionnément de se distinguer dans la guerre ouverte que cette secte déclare aux témoins. Déjà il vient de consentir et d'assister à la mort violente d'un des témoins ; mais son zèle impétueux et fanatique ne pouvant être contenu dans l'enceinte de la capitale, il va demander à ses supérieurs des lettres qui l'autorisent à poursuivre au dehors les partisans de la nouvelle opinion. Il part, accompagné de plusieurs satellites ; il ne respire que menaces et que carnage, et il n'est pas encore arrivé au lieu de sa destination, qu'il est lui-même un ministre de l'Envoyé. Cette ville où il allait déployer sa rage contre la société naissante, est celle-là même où se fait l'ouverture de son ministère, et où il commence à attester les faits que les témoins attestent.

« L'ordre moral a ses lois comme l'ordre physique; les hommes ne dépouillent pas sans cause et tout d'un coup leur caractère, ils ne renoncent pas sans cause et tout d'un coup à leurs préjugés les plus enracinés, les plus chéris, et à leurs yeux les plus légitimes, bien moins encore à des préjugés de naissance, d'éducation et surtout de religion.

« Qu'est-il donc survenu sur la route à ce furieux persécuteur, qui l'a rendu tout d'un coup le disciple zélé de celui qu'il persécutait; car il faut bien que je suppose une cause et quelque grande cause à un changement si subit et si extraordinaire. Son historien, et lui-même, m'apprennent quelle est cette cause, une lumière céleste l'a environné, son éclat lui a fait perdre la vue; il est tombé par terre, et la voix de l'Envoyé s'est fait entendre à lui.

« Bientôt il devient l'objet des fureurs de cette secte qu'il a abandonnée ; il est traîné dans les prisons, traduit devant les tribunaux de sa nation et devant des tribunaux étrangers, et partout il atteste avec autant de fermeté que de constance les faits déposés par les premiers témoins.

« Je me plais surtout à le suivre devant un tribunal étranger où, assiste par hasard un roi de sa nation. Là, je l'entends raconter très-en détail l'histoire de sa conversion ; il ne dissimule point ses premières fureurs; il les peint même des couleurs les plus fortes (129). ***Lorsqu'on les faisait mourir,*** dit-il, ***j'y consentais par mon suffrage, souvent même je les contraignais de blasphémer à force de tourments, et transporté de rage contre eux, je les persécutais jusque dans les villes étrangères.*** Il passe ensuite aux circonstances extraordinaires de sa conversion, rapporte ce qui les a suivies, atteste la résurrection du Crucifié, et finit par dire en s'adressant au juge : ***Le roi est bien informé de tout ceci, et je parle devant lui avec d'autant plus de confiance, que je sais qu'il n'ignore rien de ce que je dis, parce que ce ne***

(128) « *Act.* VIII. »

(129) « *Act.* XXVI, 10, 11. »

sont pas des choses qui se soient passées dans un lieu caché (130).

« Le nouveau témoin ne craint donc pas plus que les premiers d'être contredit; c'est qu'il parle de *choses qui ne se sont point passées dans un lieu caché*, et je vois sans beaucoup de surprise que son discours ébranle le prince : *Tu me persuades à peu près.*

« Ce témoin avait dit les mêmes choses au sein de la capitale, en parlant devant une assemblée nombreuse du peuple, et n'avait été interrompu que lorsqu'il était venu à choquer un préjugé ancien et favori de son orgueilleuse nation (131).

« Je trouve dans l'historien que j'ai sous les yeux d'autres procédures très-circonstanciées dont le nouveau disciple est l'objet, et qui sont poursuivies à l'instance de compatriotes qui ont juré sa perte. J'analyse avec soin ces procédures, et à mesure que je pousse l'analyse plus loin, je sens la probabilité s'accroître en faveur des faits que le témoin atteste.

« Je trouve encore dans le même historien d'autres discours de ce témoin, qui me paraissent des chefs-d'œuvre de raison, d'éloquence, si néanmoins le mot trop prodigué d'éloquence peut convenir à des discours de cet ordre. Je n'oserais donc ajouter qu'il en est qui sont pleins d'esprit; ce mot contrasterait bien davantage encore avec un si grand homme et de si grandes choses : *Athéniens, je remarque qu'en toutes choses vous êtes, pour ainsi dire, dévots jusqu'à l'excès; car ayant regardé, en passant, les objets de votre culte, j'ai trouvé même un autel sur lequel il y a cette inscription :* AU DIEU INCONNU. *C'est donc ce Dieu que vous adorez sans le connaître, que je vous annonce* (132). Parmi ces discours, il en est de si touchants, que je ne puis me défendre de l'impression qu'ils me font éprouver : *Des chaînes et des afflictions m'attendent, mais rien ne me fait de la peine, pourvu que j'achève avec joie ma course et le ministère que j'ai reçu du Seigneur... Je sais, au reste, qu'aucun de vous ne verra plus mon visage... Je n'ai désiré ni l'argent, ni l'or, ni les vêtements de personne, et vous savez vous-mêmes que ces mains que vous voyez ont fourni à tout ce qui m'était nécessaire et à ceux qui étaient avec moi. Je vous ai montré qu'il faut soulager ainsi les infirmes en travaillant, et le souvenir de ces paroles du Seigneur : qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir* (133).

« Je suis étonné du nombre, du genre, de la grandeur, de la durée des travaux et des épreuves de ce personnage extraordinaire; et si la gloire doit se mesurer par l'importance des vues, par la noblesse des motifs et par les obstacles à surmonter, je ne puis pas ne le regarder point comme un véritable héros. Mais ce héros a lui-même écrit; j'étudie donc ses productions, et je suis frappé de l'extrême désintéressement, de la douceur, de la singulière onction, et surtout de la sublime bienveillance qui éclatent dans tous ses écrits. Le genre humain entier n'est point à l'étroit dans son cœur; il n'est aucune branche de la morale qui ne végète et ne fructifie chez lui. Il est lui-même une morale qui vit, respire et agit sans cesse. Il donne à la fois l'exemple et le précepte, et quels préceptes! *Que votre charité soit sincère. Ayez en horreur le mal et attachez-vous fortement au bien. Aimez vous réciproquement d'une affection fraternelle. Prévenez-vous les uns les autres par honnêteté. Ne soyez point paresseux à rendre service. Réjouissez-vous dans l'espérance, soyez patients dans l'affliction. Empressez-vous à exercer la bienfaisance et l'hospitalité. Bénissez ceux qui vous persécutent; bénissez-les et ne les maudissez point. Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie et pleurez avec ceux qui pleurent. N'ayez tous ensemble qu'un même esprit. Conduisez-vous par des pensées modestes et ne présumez pas de vous-mêmes* (134).

« Comment une morale si élevée, si pure, si assortie aux besoins de la société universelle, a-t-elle pu être dictée par ce même homme qui ne respirait que menace et que carnage, et qui mettait son plaisir et sa gloire dans les tortures de ses semblables? Comment surtout un tel homme est-il parvenu tout d'un coup à pratiquer lui-même une morale si parfaite? Celui qui était venu rappeler les hommes à ces grandes maximes lui avait donc parlé?

« Que dirai-je encore de cet admirable tableau de la charité si plein de chaleur et de vie, que je ne me lasse point de contempler dans un autre écrit (135) de cet excellent moraliste? Ce n'est pourtant pas ce tableau lui-même qui fixe le plus mon attention, c'est l'occasion qui le fait naître. De tous les dons que les hommes peuvent obtenir et exercer, il n'en est point, sans contredit, de plus propres à flatter la vanité que les dons miraculeux. Des hommes sans lettres et du commun peuple, qui viennent tout d'un coup à parler des langues étrangères, sont bien tentés de faire parade d'un don si extraordinaire et d'en oublier la fin.

« Une société nombreuse de nouveaux néophytes fondée par cet homme illustre abuse donc bientôt de ce don; il se hâte de lui écrire et de la rappeler fortement au véritable emploi des miracles. Il n'hésite point à préférer hautement à tous les dons miraculeux cette bienveillance sublime qu'il nomme la charité, et qui est, selon lui, l'ensemble le plus parfait de toutes les vertus sociales. *Quand je parlerais les langues des hommes et celles des anges mêmes, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme l'airain qui résonne ou comme une cymbale qui retentit. Et quand*

(130) « *Act.* XXVI. »
(131) « *Act.* XXI, XXII, le préjugé sur la vocation des gentils. »
(132) « *Act.* XVII, 22, 23. »
(133) « *Act.* XX, 23, 24, 25, 33, 34, 35. »
(134) « *Rom.* XII. »
(135) « *I Cor.* XIII. »

j'aurais le don de prophétie, que j'aurais la connaissance de tous les mystères et la science de toutes choses; quand j'aurais aussi toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.

« Comment ce sage a-t-il appris à faire un si juste discernement des choses? Comment n'est-il point ébloui lui-même des dons éminents qu'il possède ou que du moins il croit posséder? Un imposteur en userait-il ainsi? Qui lui a découvert que les miracles ne sont que de simples signes pour ceux qui ne croient point encore? Qui avait enseigné au persécuteur fanatique à préférer l'amour du genre humain aux dons les plus éclatants? Pourrais-je méconnaître aux enseignements et aux vertus du disciple la voix toujours efficace de ce maître qui s'est sacrifié lui-même pour le genre humain? »

L'aveugle-né. — « Ce sont toujours les interrogatoires contenus dans la déposition des témoins qui excitent le plus mon attention. C'est là principalement que je dois chercher les sources de la probabilité des faits attestés. Si, comme je le remarquais, ces interrogatoires n'ont jamais été formellement contredits par ceux qui avaient le plus grand intérêt à le faire, je ne pourrais raisonnablement me refuser aux conséquences qui en découlent naturellement.

« Entre ces interrogatoires, il en est un surtout que je ne lis point sans un secret plaisir, c'est celui qui a pour objet un aveugle-né guéri par l'Envoyé (136).

« Ce miracle étonne beaucoup tous ceux qui avaient connu cet aveugle; ils ne savent qu'en penser et se partagent là-dessus. Ils le conduisent aux docteurs ; ceux-ci l'interrogent, et lui demandent *comment il a reçu la vue? Il m'a mis de la boue sur les yeux*, leur répondit-il, *je me suis lavé et je vois.* Les docteurs ne se pressent point de croire le *fait;* ils doutent et se divisent. Ils veulent bien fixer leurs doutes, et soupçonnant que cet homme *n'avait pas été aveugle, ils font venir son père et sa mère. — Est-ce là votre fils, que vous dites être né aveugle? leur demandent-ils. Comment donc voit-il maintenant? Le père et la mère répondent : Nous savons que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle, mais nous ne savons comment il voit maintenant; nous ne savons pas non plus qui lui a ouvert les yeux; il a assez d'âge, interrogez-le, il parlera lui-même sur ce qui le regarde.*

« Les docteurs interrogent donc de nouveau cet homme, *qui avait été aveugle de naissance; ils le font venir pour la seconde fois par-devant eux, et lui disent : Donne gloire à Dieu; nous savons que celui que tu dis qui t'a ouvert les yeux est un méchant homme. — Si c'est un méchant homme*, réplique-t-il, *je n'en sais rien, je sais seulement que j'étais aveugle et que je vois.*

« A cette réponse si ingénue, les docteurs reviennent à leur première question : *Que t'a-t-il fait?* lui demandent-ils encore, *comment t'a-t-il ouvert les yeux? — Je vous l'ai déjà dit*, répond cet homme aussi ferme qu'ingénu, *pourquoi voulez-vous l'entendre de nouveau? Avez-vous aussi envie d'être de ses disciples?* Cette réplique irrite les docteurs. *Ils le chargent d'injures... Nous ne savons*, disent-ils, *de la part de qui vient celui dont tu parles. — C'est quelque chose de surprenant que vous ignoriez de quelle part il vient*, ose répliquer encore cet homme plein de candeur et de bon sens; *et pourtant il m'a ouvert les yeux*, etc.

« Quelle naïveté! quel naturel! quelle précision! quel intérêt! quelle suite! Si la vérité n'est point faite ainsi, me dis-je à moi-même, à quels caractères pourrai-je donc la reconnaître?

La résurrection du Fondateur. — « De toutes les procédures que renferme la déposition qui m'occupe, il n'en est pas sans doute de plus importante que celle qui concerne la personne même de l'Envoyé. Elle est aussi la plus circonstanciée, la plus répétée, et celle à laquelle tous les témoins font des allusions plus directes et plus fréquentes. Elle est toujours le centre de leur témoignage. Je la retrouve dans les principales pièces de la déposition, et en comparant ces pièces entre elles sur ce point si essentiel, elles me paraissent très-harmoniques.

« L'Envoyé est saisi, examiné, interrogé par les magistrats de sa nation, ils le somment de déclarer qui il est, il le déclare : sa réponse est prise pour un blasphème; on lui suscite de faux témoins qui jouent sur une équivoque, il est condamné. On le traduit devant un tribunal supérieur et étranger, il est de nouveau interrogé : il fait à peu près les mêmes réponses ; le juge, convaincu de son innocence, veut le relâcher, les magistrats qui l'ont condamné persistent à demander sa mort, ils intimident le juge supérieur, il le leur abandonne; il est crucifié, enseveli, les magistrats scellent le sépulcre, ils y placent leurs propres gardes, et peu de temps après, les témoins attestent dans la capitale et devant les magistrats eux-mêmes, que celui qui a été crucifié est ressuscité.

« Je viens de rapprocher les faits les plus essentiels, je les compare, je les analyse, et je ne découvre que deux *hypothèses* (137) qui puissent satisfaire au dénoûment :

« Ou les témoins ont enlevé le corps, ou l'Envoyé est réellement ressuscité. Il faut que je me décide entre ces deux hypothèses, car je ne parviens point à en découvrir une troisième.

« Je considère d'abord les opinions particulières, les préjugés, le caractère des témoins; j'observe leur conduite, les circonstances, la situation de leur esprit et de leur cœur avant et après la mort de leur maître.

« J'examine ensuite les préjugés, le caractère, la conduite et les raisons alléguées de leurs adversaires. Il me suffirait de connaître la patrie des témoins, pour savoir, en

(136) « *Joan.* IX

(137) « Mot qui exprime une *supposition.* »

général, leurs opinions, leurs préjugés. Je n'ignore pas que leur nation fait profession d'attendre un libérateur temporel, et qu'il est le plus cher objet des vœux et des espérances de cette nation. Les témoins attendent donc aussi ce libérateur, et je trouve dans leurs écrits une multitude de traits qui me le confirment, et qui me prouvent qu'ils sont persuadés que celui qu'ils nomment leur maître doit être ce libérateur temporel. En vain ce Maître tâche-t il de spiritualiser leurs idées, ils ne parviennent point à dépouiller le préjugé national dont ils sont si fortement imbus : *Nous espérions que ce serait lui qui délivrerait notre nation* (138).

« Ces hommes dont les idées ne s'élèvent pas au-dessus des choses sensibles, sont d'une simplicité et d'une timidité qu'ils ne dissimulent point eux mêmes. A tout moment ils se méprennent sur le sens des discours de leur maître, et lorsqu'il est saisi ils s'enfuient. Le plus zélé d'entre eux nie par trois fois, et même avec imprécation, de l'avoir connu, et je vois cette honteuse lâcheté décrite en détail dans quatre des principales pièces de la déposition.

« Je ne puis douter un instant qu'ils ne fussent très - persuadés de la réalité des miracles opérés par leur maître. J'en ai pesé les raisons, et elles m'ont paru de la plus grande force (139). Je ne puis douter non plus qu'ils ne se fussent attachés à ce maître par une suite des idées qu'ils s'étaient formées du but de sa mission. L'attachement des hommes a toujours un fondement, et il fallait bien que les hommes dont je parle espérassent quelque chose de celui au sort duquel ils avaient lié le leur. Ils espéraient donc au moins qu'il délivrerait leur nation d'un joug étranger ; mais ce maître dont ils attendaient cette grande délivrance est trahi, livré, abandonné, condamné, crucifié, enseveli, et avec lui toutes leurs espérances temporelles. *Celui qui sauvait les autres n'a pu se sauver lui-même;* ses ennemis triomphent, et ses amis sont humiliés, consternés, confondus.

« Sera-ce dans des circonstances si désespérantes, que les témoins enfanteront l'extravagant projet d'enlever le corps de leur maître? Me persuaderai-je facilement, qu'un pareil projet puisse monter à la tête de gens aussi simples, aussi grossiers, aussi dépourvus d'intrigue, aussi timides? Quoi ! ces mêmes hommes qui viennent d'abandonner si lâchement leur maître, formeront tout à coup l'étrange résolution d'enlever son corps au bras séculier? ils s'exposeront évidemment aux plus grands périls ? ils affronteront une mort certaine et cruelle ! et dans quelles vues ?

« Ou ils sont persuadés que leur maître ressuscitera, ou ils ne le sont pas ; si c'est le premier, il est évident qu'ils abandonneront son corps à la puissance divine ; si c'est le dernier, toutes leurs espérances temporelles doivent être anéanties. Que se proposeraient-ils donc en enlevant ce corps? de publier qu'il est ressuscité ? Mais, des hommes faits comme ceux-ci, des hommes sans crédit, sans fortune, sans autorité, espèreront-ils d'accréditer jamais une aussi monstrueuse imposture?

« Encore si l'enlèvement était facile ; mais le sépulcre est scellé, des gardes l'environnent, et ces gardes ont été choisis et placés par ceux même qui avaient le plus grand intérêt à prévenir l'imposture. Combien de telles précautions sont-elles propres à écarter de l'esprit des timides pêcheurs toute idée d'enlèvement ! Des gens qui n'ont ni argent, ni or, entreprendront-ils de corrompre ces gardes ? des gens qui s'enfuient au premier danger, entreprendront-ils de les combattre ? des gens haïs ou méprisés du gouvernement, trouveront-ils des hommes hardis qui veuillent leur prêter la main ? se flatteront-ils que ces hommes ne les trahiront point ? etc.

« Mais, suis-je bien assuré que le sépulcre a été scellé, et qu'on y a placé des gardes? J'observe que cette circonstance si importante, si décisive, ne se trouve que dans une seule pièce (140) de la déposition, et je m'en étonne un peu. Je recherche donc avec soin si cette circonstance si essentielle de la narration n'a point été contredite par ceux qu'elle intéressait le plus directement, et je parviens à m'assurer qu'elle ne l'a jamais été. Il faut donc que je convienne que, le récit du témoin demeure dans toute sa force, et que le simple silence des autres auteurs de la déposition écrite, ne saurait le moins du monde infirmer son témoignage sur ce point.

« Indépendamment d'un témoignage si exprès, combien est-il probable en soi que des magistrats qui ont à redouter beaucoup une imposture, et qui ont en main tous les moyens de la prévenir, n'auront pas négligé de faire usage de ces moyens, et s'ils n'en avaient point fait usage, quelles raisons en assignerais-je?

« Il me paraîtrait plus probable encore, que ces magistrats ont pris toutes les précautions nécessaires, si j'ai des preuves, qu'ils ont songé à temps aux moyens de s'opposer à l'imposture : *Seigneur ! nous nous sommes souvenus que ce séducteur a dit, lorsqu'il vivait : Je ressusciterai dans trois jours. Commandez donc que le sépulcre soit gardé sûrement, jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent la nuit enlever son corps, et ne disent au peuple qu'il est ressuscité. Cette dernière imposture serait pire que la première* (141).

« Si donc les chefs du peuple ont pris les précautions que la chose exigeait, ne se sont-ils pas ôté à eux-mêmes tout moyen de supposer un enlèvement ? Cependant ils osent le supposer, *ils donnent une somme d'argent aux gardes*, qui, à leur instigation,

(138) « *Luc* XXIV, 21. »
(139) « Consultez les chapitres 8, 9, 11. »

(140) « *Matth.*, XXVII, 66. »
(141) « *Matthieu*, XXVII, 63, 64. »

repandent dans le public, *que les disciples sont venus de nuit, et qu'ils ont enlevé le corps, pendant que les gardes dormaient* (142).

« Je n'insiste point sur la singulière absurdité de ce rapport suggéré aux gardes, elle saute aux yeux : comment ces gardes pouvaient-ils déposer sur ce qui s'était passé pendant qu'ils dormaient ? Est-il d'ailleurs bien probable que des gardes assidus, et choisis tout exprès pour s'opposer à l'imposture la plus dangereuse, se soient livrés au sommeil ?

« Je fais un raisonnement qui me frappe beaucoup plus : il me paraît de la plus grande évidence que les magistrats ne peuvent ignorer la vérité. S'ils sont convaincus de la réalité de l'enlèvement, pourquoi ne font-ils point le procès aux gardes ? pourquoi ne publient-ils point ce procès ? Quoi de plus démonstratif et de plus propre à arrêter les progrès de l'imposture et à confondre les imposteurs ?

« Ces magistrats si fortement intéressés à confondre l'imposture, ne prennent pourtant point une route si directe, si lumineuse, si juridique. Ils ne s'assurent pas même de la personne des imposteurs, ils ne les confrontent point avec les gardes. Ils ne punissent ni les imposteurs ni les gardes. Ils ne publient aucune procédure, ils n'éclairent point le public. Leurs descendants ne l'éclairent pas davantage, et se bornent comme leurs pères, à affirmer l'imposture. Il y a plus : lorsque ces mêmes magistrats mandent bientôt après, par-devant eux, deux des principaux disciples, à l'occasion d'une guérison qui fait bruit (143), et que ces disciples osent leur reprocher en face un grand crime, et attester en leur présence la résurrection de celui qu'ils ont crucifié ; que font ces magistrats ? Ils se contentent de menacer les deux disciples et de leur défendre d'enseigner (144). Ces menaces n'intimident point les témoins ; ils continuent à publier hautement dans le lieu même, et sous les yeux de la police, la résurrection du Crucifié. Ils sont mandés de nouveau par-devant les magistrats ; ils comparaissent et persistent avec la même hardiesse dans leur déposition : *Le Dieu de nos pères a ressuscité celui que vous avez fait mourir.... nous en sommes les témoins* (145). Que font encore ces magistrats ? *Ils font fouetter les témoins, leur renouvellent la première défense, et les laissent aller* (146).

« Voilà des faits circonstanciés, des faits qui n'ont jamais été contredits, des faits attestés constamment et unanimement par des témoins que j'ai reconnus posséder toutes les qualités qui fondent, en bonne logique, la crédibilité d'un témoignage (147). Dirai-je pour infirmer de tels faits, que la crainte du peuple empêchait les magistrats de faire des informations, de poursuivre juridiquement et de punir les témoins comme imposteurs, de publier des procédures authentiques, etc. ? Mais, si le Crucifié n'avait rien fait pendant sa vie qui eût excité l'admiration et la vénération du peuple, s'il n'avait fait aucun miracle, si le peuple n'avait point béni Dieu à son occasion d'avoir donné aux hommes un tel pouvoir ; si la doctrine et la manière d'enseigner du Crucifié n'avaient point paru au peuple l'emporter de beaucoup sur tout ce qu'il entendait dire à ces docteurs ; s'il n'avait point tenu pour vrai que *jamais homme n'avait parlé comme celui-là ;* pourquoi les magistrats auraient-ils à craindre ce peuple en poursuivant juridiquement les disciples abjects d'un imposteur, aussi imposteurs eux-mêmes que leur maître ? Comment les magistrats auraient-ils eu à redouter un peuple prévenu si fortement et depuis si longtemps en leur faveur, s'ils avaient pu lui prouver, par des procédures légales et publiques, que la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare, la guérison du boiteux, le don des langues, etc., n'étaient que de pures supercheries ? Combien leur avait-il été facile de prendre des informations sur de pareils faits ? combien leur était-il aisé en particulier de prouver rigoureusement que les témoins ne parlaient que leur langue maternelle ! Comment encore les magistrats auraient-ils eu à craindre le peuple, s'ils avaient pu lui démontrer juridiquement, que les disciples avaient enlevé le corps de leur maître, et ceci était-il plus difficile à constater que le reste, etc. ? Puis-je douter à présent de l'extrême improbabilité de la première *hypothèse* ou de celle qui suppose un enlèvement ? puis-je raisonnablement refuser de convenir que la seconde hypothèse (148) a au moins, un degré de probabilité égal à celui de quelque fait historique que ce soit, pris dans l'histoire du même siècle ou des siècles qui l'ont suivi immédiatement ?

« Tracerai-je ici l'affreuse peinture du caractère des principaux adversaires ? puiserai-je cette peinture dans leur propre histoire (149) ? Opposerai-je ce caractère à celui des témoins, le vice à la vertu, la fureur à la modération, l'hypocrisie à la sincérité, le mensonge à la vérité ? J'oublierais que je ne fais qu'une esquisse et point du tout un traité.

« Dirai-je encore, que la résurrection de l'Envoyé n'est point un fait isolé (150), mais,

(142) « *Matth.* XXVIII, 13. »
(143) « Voyez le chapitre 21 de ces *Recherches*. »
(144) « *Act.* IV, 18, 21. »
(145) « *Act.* V, 30, 32. »
(146) « *Ibid.*, 40. »
(147) « Voyez le chapitre 7. Je dois éviter ici de tomber dans ces répétitions trop fréquentes même chez les meilleurs auteurs. Je ne reviens donc plus à ce que je pense avoir assez ben établi. C'est au lecteur à retenir la liaison des faits et de leurs conséquences les plus immédiates. C'est à lui encore à s'approprier mes principes et à en faire l'application au besoin. »
(148) « JOSÈPHE. »
(149) « Voyez le chap. 6 et 11. »
(150) « Consultez ce que j'ai dit de l'ordre moral dans le chap. 7 ».

qu'il est le maître chaînon d'une chaîne de faits de même genre et d'une multitude d'autres faits de tout genre, qui deviendraient tous absolument inexplicables, si le premier fait était supposé faux? Si en quelque matière que ce soit, une hypothèse est d'autant plus probable, qu'elle explique heureusement un plus grand nombre de faits, ou un plus grand nombre de particularités essentielles d'un même fait; ne serais-je pas dans l'obligation logique de convenir, que la première hypothèse n'explique rien, et que la seconde explique tout, et de la manière la plus heureuse ou la plus naturelle. Si une certaine hypothèse me conduit nécessairement à des conséquences qui choquent manifestement ce que je nomme l'ordre moral, pourrais-je recevoir cette hypothèse, et la préférer à celle qui aurait son fondement dans l'ordre moral même? Ajouterai-je que si l'Envoyé n'est point ressuscité, il a été lui-même un insigne imposteur, car du propre aveu des témoins, il avait prédit sa mort et sa résurrection, et établi un mémorial de l'une et de l'autre. Si donc il n'est point ressuscité, ses disciples ont dû penser qu'il les avait trompés sur ce point le plus important, et s'ils l'ont pensé, comment ont-ils pu fonder sur une résurrection qui ne s'était point opérée les espérances si relevées d'un bonheur à venir. Comment ont-ils pu annoncer en son nom au genre humain ce bonheur à venir? Comment ont-ils pu s'exposer pendant si longtemps à tant de contradictions, à de si cruelles épreuves, à la mort même, pour soutenir une doctrine qui reposait tout entière sur un fait faux et dont la fausseté leur était si évidemment connue? Comment des hommes qui faisaient une professoin si publique, si constante, et en apparence si sincère de l'amour le plus délicat et le plus noble du genre humain, ont-ils été assez dénaturés pour tromper tant de milliers de leurs semblables, et de les précipiter avec eux dans un abîme de malheurs? Comment d'insignes imposteurs ont-ils pu espérer d'être dédommagés, dans une autre vie, des souffrances qu'ils enduraient dans celle-ci? comment de semblables imposteurs ont-ils pu enseigner aux hommes la doctrine la plus pure, la plus sublime, la mieux appropriée aux besoins de la grande société; comment encore..... mais, j'ai déjà assez insisté (151) sur ces monstrueuses oppositions à l'ordre moral; elles s'offrent ici en si grand nombre, elles sont si frappantes, qu'il me suffit d'y réfléchir pour sentir de quel côté est la plus grande probabilité.

« Objecterai-je, que la résurrection de l'Envoyé n'a pas été assez publique, et qu'il aurait dû se montrer à la capitale, et surtout à ses juges après sa résurrection. Je verrai d'abord que la question n'est point du tout de savoir ce que Dieu aurait pu faire, mais qu'elle gît uniquement à savoir ce qu'il a fait. C'était à l'homme intelligent, à l'homme moral, que Dieu voulait parler; il ne voulait pas le forcer à croire et laisser ainsi l'intelligence sans exercice. Il s'agit donc uniquement de m'assurer si la résurrection de l'Envoyé a été accompagnée de circonstances assez décisives, précédée et suivie de faits assez frappants pour convaincre l'homme raisonnable, de la mission extraordinaire de l'Envoyé. Or, quand je rapproche toutes les circonstances et tous les faits, quand je les pèse à la balance de ma raison, je ne puis ne dissimuler à moi-même, que Dieu n'ait fait tout ce qui était suffisant pour donner à l'homme raisonnable, cette certitude morale qui lui manquait, qu'il désirait avec ardeur, et qui était si bien assortie à sa condition présente. Je reconnaîtrais encore, que mon objection sur le défaut de publicité de la résurrection de l'Envoyé envelopperait une grande absurdité, puisqu'en développant cette objection, j'aperçois aussitôt que chaque individu de l'humanité pourrait requérir aussi que l'Envoyé lui apparût (152), etc.

(151) « Voyez le chap. 16. »

(152) « Voyez le second paragraphe du chap. 7.

« Il y avait eu, sous, l'ancienne économie, des miracles ou des signes d'une très-grande publicité. Je crois entrevoir des raisons de cette publicité; je ne ferai que les indiquer. La nation qui vivait sous cette économie, n'était proprement qu'une seule grande famille, qui ne devait jamais se mêler aux peuples voisins, pour n'altérer point le grand dépôt qui lui était confié. Le gouvernement de cette famille était une théocratie; il était fort dans l'esprit de cette théocratie, que le ministre du monarque fût accrédité par le monarque lui-même, auprès de la famille assemblée en corps de nation. Il l'était encore que la loi publiée par ce ministre au nom du monarque, fut autorisée par les signes les plus éclatants et les plus imposants, par des signes qui peignissent la majesté redoutable du monarque et dont la famille entière fût spectatrice. Une autre raison encore paraissait exiger cette dispensation; le ministre de l'ancienne économie n'avait point été annoncé de loin à la nation par des oracles qui le caractérisassent assez clairement, pour qu'il ne pût en être raisonnablement méconnu. Il fallait donc que la grande publicité des miracles ou des signes destinés à autoriser la mission du ministre, suppléât au défaut d'oracles. Le caractère de la nation et ces circonstances particulières, entraient, sans doute, aussi dans ce plan de la Providence. On sent assez quelles idées ces mots de caractères et de circonstances réveillent dans mon esprit, et il n'est pas besoin que je les énonce.

« Le plan de la nouvelle économie était bien différent. Elle ne devait point être appropriée à une seule famille. Toutes les nations de la terre devaient y participer dans la longue durée des siècles. Comment eût il été possible de rassembler dans un même lieu toutes les nations, pour accréditer auprès d'elles par des signes extraordinaires le ministre de cette nouvelle économie, destinée à succéder à l'ancienne, à l'universaliser et à la perfectionner? Mais, si la mission de ce ministre avait été annoncée en divers temps et en diverses manières par des oracles assez nombreux, assez circonstanciés, assez clairs, pour que le temps de sa venue, les caractères de sa personne, ses fonctions, etc., ne pussent être raisonnablement méconnus par le peuple auquel il devait d'abord s'adresser, si les autres peuples pouvaient acquérir la connaissance de ces oracles; si le ministre de la nouvelle économie devait être

« Il ne faut point que je dise, cela est sage, donc Dieu l'a fait ou dû le faire; mais je dois dire : Dieu l'a fait, donc cela est sage. Est-ce à un être aussi profondément ignorant que je le suis, à prononcer sur les voies de la Sagesse elle-même. La seule chose qui soit ici proportionnée à mes petites facultés, est d'étudier les voies de cette Sagesse adorable, et de sentir le prix de son bienfait (153). » (*Recherches philosophiques sur le christianisme* par Ch. Bonnet, chap. 5 à 31, n° 75 à 301.)

Niébuhr. — « Il faut, selon moi, croire au grand principe des miracles ou arriver à cette conclusion absurde, sinon inconcevable, que le Christ était un fripon et que ses disciples furent des dupes ou des menteurs. »

Ce jugement est d'un homme qui a fait révolution dans la science historique par l'heureuse hardiesse de ses investigations, le célèbre Niébuhr. (Cité dans la *Revue Britannique* de Décembre 1840.)

Cabet. — « Pour obtenir la confiance du peuple et faire adopter sa doctrine, Jésus fait beaucoup de miracles qui consistent principalement en guérisons subites de maladies. » (Cabet, *Le vrai christianisme suivant Jésus-Christ*. chap. 1.)

MISERICORDE (Œuvres de). — « *Misericordiam volo, et non sacrificium* (*Matth.*) J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice.

« Toutes les œuvres dont les hypocrites font parade, dit Fr. Bacon, sont des œuvres qui appartiennent à cette partie du décalogue qui prescrit l'honneur et le culte que nous devons rendre à Dieu. Les hypocrites ont deux motifs d'en agir de la sorte ; le premier, c'est que les œuvres de ce genre ont un plus grand éclat de sainteté; et le second, c'est que ces œuvres sont moins gênantes que les autres pour leurs passions. Ainsi, pour confondre et corriger les hypocrites, il ne s'agit que de les renvoyer des œuvres *du sacrifice* aux œuvres *de la miséricorde*. De là cet oracle de l'apôtre saint Jacques : *La piété pure et sans tache devant Dieu consiste à prendre soin des orphelins et des veuves dans leur affliction* (*Jac.* I, 27). De là encore cette sentence de saint Jean : *Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas* (*I Joan.* IV, 20 ?

« Mais il est des hypocrites d'un genre plus exalté et plus présomptueux, qui se trompent eux-mêmes, et se croyant dignes d'un commerce plus intime avec la Divinité, négligent les devoirs de la charité envers le prochain, comme n'étant que d'une légère importance. Cette erreur, sans doute, n'a point donné naissance à la vie monastique :

revêtu d'une puissance et d'une sagesse surnaturelles; s'il devait faire des œuvres que nul autre n'avait faites; si jamais homme n'avait parlé comme celui-ci devait parler ; s'il devait donner à d'autres hommes ce pouvoir de faire de semblables œuvres et même de plus grandes encore; s'il devait les envoyer à toutes les nations pour les éclairer et leur signifier la *bonne nouvelle* de la *volonté* de leur père commun ; si en conséquence il devait revêtir ces envoyés d'un don extraordinaire, au moyen duquel ils communiqueraient leurs pensées à ces nations et en seraient entendus, si... mais le lecteur intelligent et ami du vrai m'a déjà saisi : j'abandonne ces considérations à son jugement.

« Il est une autre chose sur laquelle il voudra bien réfléchir encore; les miracles de l'ancienne économie, qui avaient été opérés aux yeux d'une nation entière ne se sont pas perpétués d'âge en âge chez cette nation. Toutes les générations qui se sont succédées de siècle en siècle jusqu'à nos jours, n'ont pas vu de leurs propres yeux la grande apparition du monarque; toutes ont été pourtant très-attachées à leur loi; toutes ont été très-persuadées de la certitude de cette apparition et de la divinité de la mission du premier législateur. Quel a donc été le fondement logique de cette forte et constante persuasion? Comment la génération qui existe aujourd'hui persévère-t-elle dans la croyance des générations qui l'ont précédée? Ce fondement logique repose sans doute dans la tradition écrite, et dans la tradition orale, les preuves des miracles de l'ancienne économie, tiennent donc essentiellement comme celles des miracles de la nouvelle économie, aux règles du témoignage.

« Ainsi, la question se réduit à examiner si les témoignages sur lesquels repose la mission du second législateur, sont inférieurs en quelque sorte à ceux qui fondent la mission du premier législateur. Cet examen important regarde, en particulier, les sages de cette nation, dispersée aujourd'hui parmi tous les peuples, et qui continue à rejeter la mission de ce second législateur, que le premier avait annoncé lui-même assez clairement, et qui l'avait été d'une manière plus claire et plus précise par les oracles postérieurs. »

(153) « Il est vrai qu'il y avait des hérétiques qui niaient que Jésus-Christ eût un corps semblable au nôtre, et qui prétendaient que sa mort et sa résurrection n'avaient été que de pures apparences; mais cette singulière imagination, qui choque si directement l'esprit et la lettre du texte sacré, prouve elle-même que ces hérétiques reconnaissaient la validité des témoignages rendus à la résurrection du fondateur, puisque leur hérésie ne consistait pas à nier cette résurrection, mais à l'expliquer par des apparences. Ils avouaient donc le fait, et, parce que l'incarnation ne s'accordait pas avec les idées qu'ils s'étaient formées de la personne du fondateur, ils forgeaient un système d'apparences pour concilier leurs idées avec les témoignages.

« Ainsi, dans ces premiers temps, on ne s'avisait pas de mettre en question si le fondateur avait fait des miracles, s'il était ressuscité, s'il était monté au ciel : les témoignages rendus à ces faits étaient trop récents, trop nombreux, trop valides, et la tradition trop certaine pour qu'on pût raisonnablement les révoquer en doute. Ces faits étaient donc avoués par les hérétiques comme par les orthodoxes, et on ne disputait que sur certains points de doctrine; aujourd'hui on dispute et sur la doctrine et sur les faits, et au bout de dix-sept siècles on se met à entasser objections sur objections, doutes sur doutes, contre des faits que les contemporains de tous les partis, plus intéressés encore à s'assurer du vrai et plus à portée de le faire, n'avaient ni contredit ni pu contredire. Je conviens néanmoins qu'il est fort dans l'esprit d'un siècle qui porte le beau nom de philosophie de ne croire aux miracles que d'après l'examen le plus logique et le plus critique; je demande seulement s'il serait vraiment philosophique de rejeter les miracles de l'Evangile sans un pareil examen? je demande encore s'il serait possible en bonne philosophie de les rejeter après un pareil examen? »

les commencements de cette vie ont été vraiment saints; mais elle donne naissance à un abus. Il avait été sagement mis en principe *que la fonction de prier, était une fonction très-importante dans l'Eglise :* et conséquemment l'Eglise avait trouvé bon qu'il y eût des sociétés de fidèles qui adressassent sans cesse au Seigneur de ferventes prières pour la prospérité commune; mais cet établissement, tout sage qu'il était, pouvait facilement donner lieu à l'abus dont nous parlons. Encore une fois, nous ne prétendons point blâmer tout l'institut monastique, nous ne voulons que réprimer certains esprits, certains membres de cet institut, qui s'élèvent et s'énorgueillissent, comme s'il ne pouvait rien exister de plus parfait. Dans cette vue, nous observons qu'Enoch, dont il est dit dans l'Ecriture qu'*il marcha avec le Seigneur*, prophétisa, ainsi que témoigne l'apôtre saint Jude; et il a enrichi l'Eglise de sa prophétie. Jean-Baptiste que quelques-uns regardent comme le premier auteur de la vie monastique, a rempli différents ministères, puisqu'il a prophétisé et qu'il a baptisé : mais quant à ces personnages qui s'occupent toujours de Dieu et jamais du prochain, que répondraient-ils à cette interrogation ? Si vous êtes justes, que donnerez-vous donc à Dieu, et que recevra-t il de votre main ? *Si juste egeris, quid donabis Deo aut quid de manu tua accepiet?*

« J'en reviens donc à dire que les œuvres propres à discerner les hypocrites d'avec ceux qui ne le sont pas, ce sont les œuvres de miséricorde : mais il en est tout autrement des hérétiques. Les hypocrites couvrent d'une apparence de sainteté à l'égard de Dieu, leurs torts à l'égard des hommes; les hérétiques, au contraire, à la faveur de quelques devoirs moraux qu'ils remplissent à l'égard des hommes, couvrent et insinuent leurs blasphèmes contre Dieu. » (*Meditationes sacræ*, t. II, p. 400.)

MISSION, « *en theologie*, et en parlant des trois personnes de la sainte Trinité, signifie la *procession*, ou la *destination* d'une personne par une autre pour quelque effet temporel.

« Cette mission suppose nécessairement deux rapports, l'un à la personne qui envoie une autre, et le second à la chose que doit opérer la personne envoyée. Le premier de ces rapports marque l'origine; le second tombe sur l'effet particulier pour lequel la personne est envoyée.

« Ainsi la mission dans les personnes divines est éternelle quant à l'origine, et temporelle quant à l'effet. Par exemple, Jésus-Christ avait été destiné de toute éternité à être envoyé pour racheter le genre humain; mais cette mission, l'exécution de ce décret n'a eu lieu que dans le temps, comme le dit saint Paul (*Galat.* IV, 4) : *At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum*, etc., et ce que saint Jean dit du Saint-Esprit : *Nondum erat Spiritus datus, quia Jesus nondum erat glorificatus.*

« La mission, dans les personnes divines est quelque chose de rationel propre à certaines personnes, et qui n'est pas commune à toute la Trinité. Car, si on la prend activement, elle est propre à la personne qui envoie; si on la prend passivement, elle est propre à la personne qui est envoyée.

« Les personnes ne sont envoyées que par celles dont elles procèdent; car envoyer suppose quelque autorité improprement dite quant aux personnes divines; or il n'y a point entre elles d'autre autorité que celle qui est fondée sur l'origine par laquelle une personne est le principe d'une autre. Ainsi comme le Père est sans principe, il n'est point envoyé; mais comme il est le principe du Fils, il envoie le Fils; et le Père et le Fils, en tant que principe du Saint-Esprit : mais le Saint-Esprit n'étant point le principe d'une autre personne, ne donne point de *mission;* ou, pour parler le langage des théologiens: *Pater mittit et non mittitur. Filius mittitur et mittit. Spiritus sanctus mittitur et non mittit.* Car ce que l'on dit dans Isaïe, *Spiritus Domini misit me, eo quod ad annuntiandum misit me,* ne doit s'entendre que de Jésus-Christ en tant qu'homme et non en tant que personne divine, puisqu'à ce dernier égard, il ne procède en aucune manière du Saint-Esprit.

« Les théologiens distinguent deux espèces de mission passive dans les personnes divines, l'une visible, telle qu'a été celle de Jésus-Christ dans l'Incarnation, et celle du Saint-Esprit lorsqu'il descendit sur les apôtres en forme de langues de feu ; et l'autre invisible, comme quand il est dit de la sagesse, *Mitte illam de cœlis* sanctis, et du Saint-Esprit dans l'Epître aux Galates, *Misit Deus spiritum Filii sui in corda vestra....*

« Mission en théologie, signifie le pouvoir ou la commission donnée à quelqu'un de prêcher l'Evangile.

« Jésus-Christ donna mission à ses disciples en ces termes : *Allez et enseignez toutes les nations.*

« On reproche aux protestants que leur ministres n'ont pas de mission, n'étant autorisés dans l'exercice de leur ministère, ni par une succession continue depuis les apôtres, ni par des miracles, ni par aucune preuve extraordinaire de vocation....

« Mission se dit aussi des établissements et des exercices de gens zélés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, qui vont prêcher l'Evangile dans des pays éloignés et parmi des infidèles.

« Il y a des missions aux Indes orientales et occidentales. Les Dominicains, les Franciscains et les religieux de Saint Augustin en ont au Levant, dans l'Amérique et ailleurs.

« Les Jésuites avaient aussi des missions dans la Chine et dans toutes les autres parties de la terre où ils avaient pu pénétrer.

« Mission est aussi le nom d'une congrégation de plusieurs prêtres séculiers, instituée par saint Vincent de Paul, approuvée et confirmée par le Pape Urbain VIII en 1626.

sous le titre de *Prêtres de la congrégation de la mission*. Ils s'appliquent à l'instruction du menu peuple de la campagne; et à cet effet, les prêtres qui la composent, s'obligent à ne prêcher, ni administrer les sacrements dans aucune des villes où il y a siége épiscopal ou présidial. Ils sont établis dans la plupart des provinces du royaume, et ont des maisons en Italie, en Allemagne et en Pologne. Ils ont à Paris un séminaire qu'on nomme de *Saint-Firmin* ou des *Bons-Enfants*, et sont chargés dans plusieurs diocèses de la direction des séminaires. On les appelle aussi *Lazaristes* ou *Prêtres de Saint-Lazare.* » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXI, p. 943 à 944, article *Mission.*)

MISSIONNAIRES (*Théol.*) — « Ecclésiastique séculier ou régulier envoyé par le Pape ou par les évêques, pour travailler soit à l'instruction des orthodoxes, soit à la conviction des hérétiques, ou à la réunion des schismatiques, soit à la conversion des infidèles.

« Il y a plusieurs ordres religieux employés aux missions dans le Levant, les Indes, l'Amérique, entre autres les Carmes, les Capucins, et à Paris un séminaire d'ecclésiastiques pour les missions étrangères. On donne aussi le nom de missionnaires aux prêtres de Saint-Lazare. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXI, p. 944 article *Missionnaires.*)

Barrow. Les martyrs du Japon sont aussi glorifiés par un protestant anglais Barrow, dans son histoire des *Découvertes des Européens dans les Indes.*

« Les Portugais qui avaient découvert le Japon en 1543, y avaient formé des établissements considérables. La religion chrétienne y faisait le plus grand progrès, et près du tiers de l'empire était soumis à la foi catholique, mais Taïco, craignant que ces étrangers ne se rendissent enfin maîtres de tout le pays, résolut de chasser tous les chrétiens du Japon. Il découvrit, ou feignit d'avoir découvert une conspiration contre l'Etat, et excité par les prêtres des idoles, qui voyaient de jour en jour diminuer leur crédit, il forma le projet de les écarter tous de son empire. La mort l'arrêta dans l'exécution; il fut mis au nombre des dieux, et ses successeurs suivirent les mêmes vues. On donna ordre aux Portugais, au clergé catholique et aux Japonais qui avaient contracté des mariages avec eux, de sortir de l'empire, sous peine d'être crucifiés, et à tous les autres qui avaient embrassé la foi chrétienne, d'y renoncer dans un temps limité, sous peine du même supplice. Les ténèbres étaient dissipées, et la raison, perfectionnée, par les lumières de l'Evangile, ne laissait plus d'entrée aux absurdités de l'idolâtrie : la persécution devint furieuse, et faute d'autres arguments pour convaincre les nouveaux convertis, on employa les épées, les haches, les croix et les flammes. Animés par l'exemple des missionnaires, ils scellèrent leur foi par l'effusion de leur sang, et donnèrent des preuves si éclatantes de courage et de constance, que leurs barbares ennemis ne purent leur refuser leur admiration. Cette cruelle persécution, plus longue qu'aucune autre dont l'histoire fasse mention, dura près de quarante ans. »

Encyclopédie nouvelle. — « Si dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique, la destruction des habitants de cette contrée ne fut pas complète, il faut moins l'attribuer à la pitié ou à la lassitude des bourreaux qu'aux généreux efforts des religieux qui passèrent sur les lieux dès le second voyage de Colomb, en 1493... Pendant tout le XVI[e] siècle et même une partie du XVII[e], l'esprit religieux enfanta de sublimes dévouements en Amérique, et le sang de nombreux martyrs arrosa ses forêts et ses déserts. Aujourd'hui encore... les Indiens sont plus heureux sous l'administration des missionnaires actuels que sous celle de l'autorité civile. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I[er], p. 439, art. *Amérique*, par T. Lacordaire.)

Le Siècle (journal). — « Il faut que nous le disions ici, parce que c'est la vérité, la plupart des Français qui ont parcouru, soit les montagnes du Liban, soit les autres provinces de l'empire turc, nous ont assuré que l'influence de quelques pauvres missionnaires qui y sont dispersés, nous avait fait des amis plus nombreux et plus dévoués au sein des populations chrétiennes que tous les agents que nous entretenons à grands frais. »

MISSIONNAIRES (*Histoire ecclés.*).—« Les missionnaires de M. Grignon de Monfort sont des prêtres séculiers, n'importe de quel diocèse, qui vivent ensemble sans pourtant avoir aucuns fonds que le secours de la Providence, qui à la demande des curés et sous l'approbation de MM. les évêques, vont faire des missions dans les paroisses; ils ont été établis par le sieur Grignon de Montfort, missionnaire apostolique, décédé à Saint-Laurent-sur-Sayvre, en bas-Poitou, en 1716. Ce digne missionnaire s'était consacré à l'instruction des peuples, surtout de la campagne, où il allait leur faire des missions ; il s'associa plusieurs autres prêtres qui travaillaient avec lui ; ces prêtres forment une espèce de petite communauté, dont M. de Montfort a été le patriarche et le premier supérieur; après sa mort, et celle du supérieur en exercice, un d'eux nommé à la pluralité des voix, est élu supérieur, et à vie. Leur résidence particulière, hors le temps des missions, est à Saint-Laurent-sur-Sayvre, en bas-Poitou ; ils sont habillés comme les prêtres ordinaires, si ce n'est qu'ils n'ont point de parements aux manches de leurs soutanes, ne portent point de calottes sur leurs têtes, et leurs rabats sont sans apprêt. Le supérieur de ces missionnaires, l'est aussi des filles de la *Sagesse*, instituées par ledit sieur de Montfort. » (*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, t. XXI, p. 144 et 145, article *Missionnaire.*)

MISSIONS. — Ecoutons d'abord les aveux des protestants eux-mêmes sur la différence si capitale qui existe entre les missions catholiques et les missions protestantes :

— « Les protestants attribuent à l'Ecriture une trop grande puissance ; ils s'imaginent qu'elle pénètre dans les cœurs comme la parole parlée ; aussi croient-ils tout faire pour le christianisme, en répandant la Bible seule dans les contrées les plus diverses. Sur ce point, nous sommes bien en arrière des catholiques. L'Eglise catholique a envoyé des prêtres qui, comme les apôtres du Christ, annoncent à haute voix aux païens la parole de Dieu. » (DEMERKUNGEN, *Eine Protestantens in Preussen*, etc.; 1834, p. 32.)

— « Dans leur pieux enthousiasme, ces fidèles serviteurs de Rome se risquèrent dans les forêts inhospitalières de la vieille Allemagne, s'aventurèrent dans la Grande-Bretagne et pénétrèrent jusqu'aux froides régions du Nord habitées par les Goths. » (D. G. VON EKENDAHL, *Gerchichte des Schewedischen Volks und Reichs*, t. Ier, 1827, p. 342.)

— « Ils ont parcouru des zônes étrangères, portant dans leurs mains la croix et l'Evangile et annonçant partout la paix du Seigneur et ses promesses divines ; nous les avons vus au milieu des peuplades sauvages, pénétrer témérairement dans les cabanes d'anthropophages, pour dompter les plus indomptables, et les conquérir au royaume des cieux. Bravant la misère, la faim, le froid, ils errent à travers des contrées inhospitalières pour faire des Chrétiens, ils se frayent avec la hache un chemin dans les forêts les plus impénétrables pour proclamer sur toute la terre la parole de paix. Beaucoup d'entre eux succombent dans le chemin ; d'autres sont déchirés par des animaux féroces. Mais d'autres aussi triomphent, domptent et ramènent à Dieu des milliers de barbares et passent éloignés de leur patrie terrestre dans la patrie du ciel, sans être pleurés par leurs disciples sans nombre. Des peuples tout entiers de chrétiens ont été formés ainsi, par la seule parole des missionnaires. Nous, nous avons des sociétés bibliques, et nous envoyons des Bibles en immense quantité dans toutes les parties du monde, afin de répandre le christianisme. Cette *mission de livres* est sans doute bien plus commode que la mission des prêtres, mais aussi quel en est le succès?

« Je n'ai point encore entendu parler d'un peuple converti par la Bible; mais il est notoire que des peuples incivilisés ont accepté nos bibles avec beaucoup d'empressement, pour les envoyer immédiatement après dans les pays voisins, où on leur donne en échange des couteaux de poches et de l'eau-de-vie. » (BEMERKUNGEN, *Eines Protestantens in Preussen*, etc.; 1824, p. 32.)

— « Les bibles protestantes traduites en chinois par Morisson, et envoyées en Chine, y furent publiquement vendues à l'enchère, et en grande partie achetées par les cordonniers, qui s'en servirent pour doubler leurs pantoufles. » (*Nouveau journal asiatique*, 1838, t. III, p. 40.)

— « N'est-ce pas là la preuve la plus éclatante que la lettre, alors même qu'elle est l'image fidèle de la parole divine, est toujours morte, à moins d'être animée, vivifiée par la parole du missionnaire ? En vérité, pour ma part, je ne tiens pas beaucoup aux sociétés bibliques, et je leur préférerais, quand il s'agit de la propagation du christianisme, *les sociétés bibliques vivantes* des Jésuites. Nous avons, il est vrai aussi, nos établissements de missions ; mais le protestantisme, quand il veut convaincre de la vérité de ses doctrines, est bien moins propre à conquérir au christianisme les peuples sauvages et incivilisés que le catholique qui leur présente les miracles des sacrements, s'adresse à leur imagination, et en établissant une souveraineté sacerdotale visible, rend ces conquêtes spirituelles plus stables. De cette manière aussi, le catholicisme correspond mieux aux besoins de l'homme à l'état naturel, c'est-à-dire à l'obéissance « (BEMERKUNGEN, *Eines Protestantens in Preussen*, etc.)

— « Nous devons savoir gré à l'Eglise catholique d'avoir créé des établissements si multipliés pour la propagation du christianisme. C'est elle aussi qui fonda avec bonheur beaucoup de colonies. » (PLARRET WILH BUSCH, *Hurzgefasste Geschichte christl. Kirche;* 2e édition.)

— « Un missionnaire protestant, Widemann, demandait en 1736 à un paysan s'il était chrétien. — « Comment chrétien? répondit le paysan, pas chrétien, mais luthérien. — Qu'est-ce qu'un luthérien ? demanda ensuite Widemann. — Je ne le sais pas, dit le paysan. — Et qu'est-ce donc qu'un chrétien? reprit Widemann. — Je ne sais pas non plus. » fut la réponse du paysan. » (*Homilet. liturg. corespondenzblatt*, n. 32.)

— « A l'île de Ceylan, la religion catholique avait d'abord été répandue par saint François Xavier; elle est tombée ensuite sous le pouvoir des Hollandais; les habitants furent forcés de se convertir au calvinisme. Néanmoins c'est une chose connue de tout le monde que, dans les dernières années (depuis la liberté religieuse accordée sous le règne britannique), plus de cinquante mille protestants ont passé à l'Eglise catholique. » (*British Critic*. Jan. 1828, p. 215.)

— « En considérant attentivement l'Eglise catholique, on est forcé de convenir que tout en ne perdant pas de vue son but principal, qui est de maintenir dans toute sa pureté la foi de ses membres, elle exerce une grande influence sur la civilisation de l'Asie, et qu'elle contribue à chasser les ténèbres du paganisme. » (BUCHANAN, *Mémoires*, etc., p. 12, 13.)

— « En examinant les divers établissements de l'île de Ceylan et l'influence qu'ils ont eue sur les mœurs des habitants, j'ai souvent remarqué avec plaisir le zèle pieux des ecclésiastiques catholiques et la conduite véritablement exemplaire des membres de leur Eglise. On s'aperçoit aussi dans les provinces de l'effet qu'y produisirent leurs efforts : car il résulta de l'enquête faite en 1806, par le tribunal suprême, que pas un individu

de la religion catholique ne s'est rendu coupable du moindre délit pendant toute la durée de cette longue enquête. » (RITTER ALEX. JOHNSTON, *Juge suprême du gouvernement brit. à l'île de Ceylan;* Discours du 12 février 1809.)

— « Aux îles Philippines, il y a beaucoup d'indigènes qui ont adopté la religion catholique, on y compte quatre mille deux cents paroisses. Le clergé y jouit de l'estime de toutes les classes de la société, car il a rendu de plus grands services que le gouvernement à la civilisation du pays. » (HORSCHELMANN.)

— « Les divers ordres religieux travaillent avec persévérance à répandre les bienfaits de la foi catholique parmi les païens et les sauvages de ces îles, dont la population est évaluée à trois millions d'âme. Aussi tout porte à croire que leurs efforts y sont et seront encore plus couronnés de succès. S'il faut ajouter foi aux récits de ces missionnaires zélés et probes, le ciel aurait fait des miracles en leur faveur. » (Docteur PRITCHARD, *Researches into the Physical history of mankind*; 2e édition; London, 1826, vol. I, p. 455.)

— « Il y a de quoi s'étonner de la manière dont l'ordre des Jésuites s'est pris pour pénétrer chez la nation des Araucanos, implacables ennemis des Espagnols; une vie sainte, une conduite exemplaire, jointes à des connaissances en médecine, à des manières affables et amicales, peuvent seules expliquer des succès refusés à tous les autres Européens. » (Alex. CALDELEUGH, *Reisen in Süd-America Wahrend der Jahre,* 1820 et 1821; Weimar, 1826.)

— « L'esprit de secte porte les missionnaires protestants, qui sont envoyés chez les peuples idolâtres, à détruire au lieu de fonder; car l'un les fait baptistes, l'autre méthodistes, le troisième hernutes, le quatrième quakers, le cinquième calvinistes, le sixième luthériens, le septième leur fait apprendre par cœur les 39 articles de l'Église anglicane. » (AUSSERUNG, *Eines schewerstændigen Mannes gegen niemeyer,* t. I, p. 402.)

— « Ainsi nous trouvons dans chaque petit état une autre image de l'Eglise, une autre constitution, un service bien différent; et la caricature de l'Eglise qui doit être une, comme notre Seigneur est un avec son Père, se présente vivante et palpable à nos regards. » (*Die christiche idee der Kirch,* t. I, p. 58.)

Recueillons maintenant les témoignages des protestants sur le caractère si admirable et si sublime, sur les effets si prodigieux des missions catholiques en Asie, au Japon, à la Chine, dans l'Océanie, en Afrique et en Amérique comme en Europe :

SCHROCKH. — « Les ouvriers que saint François Xavier avait distribués dans l'Inde et le Japon, continuèrent à cultiver avec succès le sol préparé par ses soins. Souvent, il est vrai, ils furent troublés d'une manière cruelle dans leurs saintes fonctions. Mais ces troubles heureusement, ne furent jamais de longue durée. Les Jésuites qui étaient restés au Japon, et qui de temps à autre recevaient des renforts de l'Europe, ayant appris la langue, continuèrent avec tant de succès l'œuvre du grand apôtre, qu'ils admirent même dans leur ordre des indigènes. Des écoles et des églises furent fondées dans la capitale de Macao. A la grande joie du Pape Grégoire XIII, on vit arriver, en 1585, à Rome, une députation de trois ambassadeurs Japonais, qui venaient pour exprimer au Pape les sentiments de respect et d'obéissance de leurs maîtres. Ces ambassadeurs n'étaient pas de retour dans leur patrie, lorsqu'une cruelle persécution y effraya les chrétiens, en 1587. « Déjà, écrit le « jésuite Poussin, on avait l'espérance de « voir bientôt l'empire se convertir au « christianisme. Il y avait plus de deux « cents mille chrétiens, et parmi eux, des « rois, des nobles et des généraux. Mais les « désordres d'Européens venus au Japon « commencèrent à donner au roi une mau- « vaise idée de leur religion. » Ajoutons que beaucoup de femmes chrétiennes n'avaient pas voulu s'abandonner aux désirs d'un roi voluptueux. Le Japon contenait deux cent cinquante églises chrétiennes; on en brûla soixante-dix, puis vinrent les persécutions. Le célèbre médecin allemand Kaempfer qui, cent ans plus tard, fit le voyage au Japon, assure que dans la seule année 1590, on y mit à mort plus de vingt mille chrétiens, mais que, néanmoins, l'année suivante compta plus de douze mille conversions. »

« En Afrique, des prêtres catholiques tentèrent au XVIe siècle de ramener dans le giron de l'Eglise les chrétiens schismatiques. Il y en avait dans l'Abyssinie. C'est au prêtre portugais François Alvarez, qui y arriva en 1520, que nous devons les premières notions précises de cet empire, connu parmi les anciens sous le nom d'Ethiopie. Ces notions se trouvent dans le récit de ses voyages, publié en 1540. Alvarez arriva à Rome en 1533, porteur de lettres de David, empereur d'Abyssinie. Ce prince fit nommer patriarche l'espagnol Verdumez. C'est Alvarez lui-même qui, dans les derniers moments de sa vie, sacra son successeur. Verdumez n'accepta la dignité d'évêque que sous la condition que sa nomination serait confirmée par le Pape. C'est ce qui arriva effectivement quand Verdumez se présenta devant sa Sainteté. Paul III lui conféra le patriarcat d'Alexandrie et l'évêché d'Abyssinie. En 1594, il arriva à Rome une ambassade de Gabriel, patriarche copte d'Alexandrie. Elle apportait une lettre du patriarche à Clément VIII, pleine de termes de respect et de soumission. Il y était question de plusieurs ambassadeurs du siége apostolique qui avaient été envoyés aux prédécesseurs du patriarche. Cette lettre exprimait formellement l'adhésion du patriarche à la foi de l'Eglise romaine.

« Outre les missions célèbres dans

l'Inde, au Japon et en Chine, les prêtres catholiques en établirent aussi dans l'Asie, par exemple, dans les îles Philippines. Deux autres missions, fondées dans le sud de l'Amérique, méritent notre attention. En 1549, six jésuites, ayant à leur tête Emmanuel Robrega, s'embarquèrent pour le Brésil. Ils eurent à lutter contre de grands obstacles dans leur pieuse entreprise : ils avaient affaire à une nation barbare, anthropophage, qui transportait ses cabanes d'un endroit à l'autre, et parlait une langue qui leur était entièrement inconnue. Ne pouvant rien gagner sur les adultes, ils surent, à force de zèle, obtenir qu'on leur donnât l'éducation des enfants. Ces enfants contribuèrent, dans la suite, puissamment à l'œuvre de l'Evangile. Nos missionnaires surent aussi déterminer un grand nombre d'indigènes à renoncer à leur vie nomade, vagabonde, à se fixer dans le pays et à adoucir leurs mœurs féroces.

« En 1551, l'œuvre évangélique était assez avancée pour qu'on fondât un évêché à San-Salvador, la tribu catholique grandit bientôt à vue d'œil. La conversion des Brésiliens n'était pas facile, malgré les miracles qui seraient venus, d'après ce qu'on a dit, au secours des Jésuites. » (Schrockh.)

Henke. — « En Chine, le jésuite Mattoieu Ricci répandit rapidement la foi catholique, grâce à son savoir et à sa prudence. C'était un homme habile, modeste, et doué d'une grande perspicacité. Il avait appris les mathématiques sous le célèbre jésuite Clavius, à Rome ; et comme cette science est fort en estime chez les Chinois, il lui fut facile de s'ouvrir un accès auprès des grands de l'empire. Il ne suivit pas la marche ordinaire des missionnaires; il passa sept années entières parmi les bonzes, et apprit d'eux la langue nationale, puis il prit le costume de savant chinois. Il avait composé divers traités sur la doctrine catholique. Bientôt il reçut des visites fréquentes des hommes les plus distingués du pays ; ses leçons plurent, et, secondé par les efforts de ses compagnons, il fonda une tribu chrétienne. Après vingt ans de peines et de travaux, il parvint à être introduit auprès de l'empereur lui-même.

« A partir de cette époque, les conversions devinrent plus fréquentes. Par tout l'empire on édifia des églises en grand nombre. L'un des mandarins les plus distingués, Siu et sa petite fille Candida, se firent remarquer entre tous les nouveaux convertis, par leur zèle à répandre, dans leur patrie, la croyance qu'ils avaient embrassée. Candida convertit son époux, fit bâtir trente églises dans la province où elle vivait, et traduire en chinois plus de cent trente écrits religieux, ainsi que des commentaires sur la Bible et la *Somme* de saint Thomas. Toutes ces traductions furent imprimées à ses frais. Grâce à ses soins, une foule d'enfants qui, d'après les coutumes chinoises, auraient été exposés par leurs parents indigents, furent sauvés et élevés convenablement. Après la mort de Ricci, elle maintint la mission dans un état de prospérité admirable.

Menzel. — « Par leurs apôtres et leurs martyrs, les Jésuites conquirent, à l'Eglise catholique, au delà des mers, plus de partisans qu'elle n'en avait perdu en deçà. » (Menzel, l. c., t. IV, p. 61.)

Caldeleugh. — « Ici (dans le collége des Jésuites, à Cordoue), je rappelais à ma mémoire tous les événements des temps passés, je pensais aux missionnaires heureux qui avaient traversé le seuil de cette porte, je pensais à cette puissance surnaturelle qui avait pu ramener à la raison tant de nations sauvages, leur communiquer la lumière de l'Evangile et leur faire connaître les douceurs de la vie domestique, qui leur étaient étrangères jusqu'alors. — Dans une petite chambre, au fond de l'édifice, se trouvait l'unique presse qui ait existé dans cette partie du monde. Après l'expulsion des Jésuites, elle y resta oubliée pendant bien des années encore, jusqu'au commencement de la révolution; c'est à cette époque qu'on s'en empara à Buenos-Ayres, et qu'on la fit servir à imprimer des décrets de proscription. Naguère c'était l'instrument à l'aide duquel on communiquait au monde civilisé la langue des sauvages, et d'autres connaissances utiles qu'on avait acquises au prix de bien des sacrifices, et souvent même au péril de la vie. »Caldeleugh, (*Reisen in Süd-America Warend der Jahre*, 1820, 1821; Wemar, 1826.

Léopold Ranke. — « Tout en considérant ces brillants progrès du catholicisme en Europe, dirigeons aussi nos regards vers ces contrées plus éloignées, au milieu desquelles il avait dû pénétrer et s'étendre par la force des mêmes impulsions. La première pensée qui amena les découvertes et les conquêtes des Espagnols et des Portugais renfermait un élément religieux; il les suivit et les anima toujours dans leurs expéditions, et se manifesta avec une irrésistible énergie à l'orient et à l'occident des royaumes conquis. Au commencement du XVIIe siècle, le majestueux édifice de l'Eglise catholique se trouvait complétement élevé dans l'Amérique méridionale. Il y avait cinq archevêchés, vingt-sept évêchés, quatre cents couvents, et des paroisses innombrables. Des cathédrales magnifiques furent construites; la plus belle peut-être était à Los Angeles. Les Jésuites enseignaient la grammaire et les arts libéraux; un séminaire avait été ajouté à leur collége de San-Ildefonso, à Mexico. Toutes les parties de la théologie étaient enseignées dans les universités de Mexico et de Lima. Les Américains d'origine européenne se distinguaient par une sagacité particulière; ils regrettaient seulement de se voir trop éloignés de la faveur royale pour pouvoir être récompensés selon leur mérite. Les ordres mendiants commencèrent à propager avec succès le christianisme sur le continent de l'Amérique méridionale. La conquête s'était transformée en mission, la mission était devenue civili-

satrice; les frères de ces ordres enseignaient en même temps à ensemencer les terres, à faire les récoltes, à planter les arbres, à construire des maisons, à lire et à chanter. La reconnaissance pour tant de bienfaits ne leur manquait pas, on éprouvait pour eux la vénération la plus entière, le dévouement le plus profond. Quand le curé arrivait dans sa paroisse, il était reçu au son des cloches et de la musique; des fleurs étaient répandues sur son chemin; les femmes lui présentaient leurs enfants et demandaient sa bénédiction. Les Indiens trouvaient le plus grand attrait aux cérémonies du service divin. Ils ne se lassaient pas de servir la messe, de chanter les vêpres, d'assister à l'office dans le chœur. Ils étaient doués d'un certain talent musical, c'était pour eux une joie innocente que d'orner une église; car tout ce qui est simple et merveilleux produisait sur eux la plus grande impression. Dans leurs songes ils rêvaient les délices du paradis; la Reine du ciel apparaissait dans toute sa magnificence aux malades, entourée de jeunes et charmantes vierges qui leur apportaient les rafraîchissements propres à calmer leurs douleurs; quelquefois aussi Marie se montrait seule, venant apprendre à ses plus fidèles adorateurs le cantique de son Fils crucifié, « dont la tête est penchée comme se penche l'épi jaune. » Ici, nous voyons en action les forces intimes du catholicisme. Les moines se plaignaient seulement de ce que le mauvais exemple des Espagnols et leurs violences corrompaient les indigènes et mettaient obstacle aux progrès des conversions.

« Dans les Indes orientales, partout où s'étendait la domination des Portugais, les choses se passèrent à peu près de la même manière. Le catholicisme conquit un centre immense à Goa; des milliers d'individus furent convertis d'année en année; en 1565, on comptait déjà près de trois cent mille nouveaux chrétiens autour de Goa, dans les montagnes de Cochinchine, et près du cap Comorin. Mais les missionnaires ne rencontrèrent pas partout le même succès: il existait au sein de ces populations une masse restée indomptable. Les religions extrêmement anciennes, dont le culte enchaînait le cœur et l'esprit, et qui étaient parfaitement assimilées aux idées, aux mœurs et aux usages de ces peuples, résistèrent à la force des armes et aux lumières de la prédication.

« Il appartenait au catholicisme de vaincre aussi ces éléments plus vivaces d'idolâtrie. Tel fut le but essentiel de saint François Xavier, qui arriva en 1542 dans les Indes orientales. Il les parcourut dans tous les sens, il pria sur le tombeau de l'apôtre Thomas de Travancor, prêcha du haut d'un arbre devant la population de Travancor, fit chanter dans les Moluques des cantiques spirituels, qui furent ensuite répétés sur les marchés et par les pêcheurs sur la mer. Cependant il n'était pas destiné à voir l'accomplissement de son œuvre; sa parole favorite était : *Amplius! amplius!* Son zèle pour la conversion se trouvait mêlé d'un certain goût pour les voyages; à peine arrivé au Japon, il songeait aux moyens de rechercher en Chine le foyer et l'origine des croyances qui s'opposaient à la sienne, lorsqu'il mourut. Il y a dans la nature des hommes quelque chose qui les pousse et les excite à vaincre les difficultés, et l'exemple de saint François Xavier, plutôt que de les détourner de cette vie de dangers des missionnaires, avait un certain charme qui encourageait à l'imiter. Au commencement du XVIIe siècle, l'activité religieuse la plus variée et la plus énergique régnait en Orient.

« Depuis 1606, le P. Nobili était à Madaura. Il fut surpris du peu de progrès que le christianisme avait fait pendant un si long espace de temps, et il ne crut pouvoir en trouver la cause que dans la conduite des Portugais, qui s'étaient adressés aux parias. Le Christ était regardé comme le Dieu des parias. Le P. Nobili s'y prit tout différemment : il était d'avis que pour rendre les conversions efficaces, il fallait commencer par les classes élevées. Il déclara, dès son arrivée, qu'il appartenait à la plus haute noblesse, qu'il en avait les preuves sur lui, et il entra en relation intime avec les brahmines. Il se vêtit et se logea comme eux, se soumit aux mêmes expiations, étudia le sanscrit, et entra dans leurs idées. Les brahmines croyaient qu'autrefois il y avait eu dans les Indes quatre voies pour parvenir à la vérité, et que l'une de ces voies s'était perdue. Le P. Nobili prétendait être venu pour leur rendre cette voie perdue, qui était la voie spirituelle, celle qui conduit le plus directement à l'immortalité. En l'an 1609, il avait déjà converti soixante-dix brahmines. Il se garda bien de heurter leurs préjugés, tolérant même leurs signes de distinction, auxquels il donnait seulement une autre signification; il sépara les classes les unes des autres dans les églises, changea les expressions par lesquelles on avait désigné jusqu'à ce jour les doctrines chrétiennes en des expressions plus élégantes et plus relevées sous le rapport littéraire. Il procéda avec tant d'habileté en toutes choses, qu'il se vit bientôt entouré d'un grand nombre de convertis; quoique sa méthode excitât beaucoup de scandale, elle parut cependant la seule propre à faire réussir son œuvre. Grégoire XV l'approuva en l'an 1621.

« Les tentatives qui furent faites, à la même époque, à la cour de l'empereur Akbar, ne sont pas moins remarquables.

« On se rappelle que les anciens khans du Mongol, les conquérants de l'Asie, avaient pris depuis longtemps une position réellement indécise entre les diverses religions qui partageaient le monde. Il paraît que l'empereur Akbar partageait cette même hésitation. En appelant les Jésuites auprès de lui, il leur déclara qu'il avait cherché à connaître toutes les religions de la terre, et qu'il désirait aussi connaître la religion

chrétienne, à l'aide des Pères qu'il estimait et qu'il révérait. Jérôme Xavier, neveu de François Xavier, s'établit le premier à sa cour, en l'an 1595; les révoltes des mahométans contribuèrent à disposer favorablement l'empereur pour les chrétiens. En l'an 1599, on célébra de la manière la plus solennelle la fête de Noël à Lahore; la crèche du Sauveur fut exposée pendant vingt jours; de nombreux catéchumènes, portant des rameaux dans les mains, se rendirent à l'église et reçurent le baptême. L'empereur lut avec beaucoup d'émotion une Vie du Christ, rédigée en langue persane; il fit apporter dans son palais une image de la Mère de Dieu, faite suivant le modèle de la *Madona del popolo*, à Rome, pour la montrer à ses femmes. Les chrétiens augurèrent de ces bonnes dispositions beaucoup plus de succès qu'il n'était permis d'en espérer; néanmoins ils firent de très-grands progrès. Après la mort d'Akbar, qui eut lieu l'an 1610, trois princes de la famille impériale reçurent solennellement le baptême; ils se rendirent à l'église, montés sur des éléphants blancs; le P. Jérôme les reçut au son des trompettes et des timbales. Insensiblement on crut (malgré quelquefois le changement des dispositions, suivant que l'on était plus ou moins bien, sous le rapport politique, avec les Portugais), on crut pouvoir définitivement consolider en ce pays le christianisme. En 1621, on fonda un collége à Agra et une station à Patna. L'empereur Dschehangir faisait concevoir, en l'an 1624, l'espérance de se convertir lui-même.

« A la même époque, les Jésuites avaient aussi pénétré dans la Chine, ils cherchèrent à trouver accès par les sciences et les découvertes de l'Occident auprès de la population industrieuse, savante et lettrée de cet empire. Ricci, le premier y parvint en enseignant les mathématiques, en apprenant, et récitant des passages d'une inspiration religieuse très-remarquable, extraits des écrits de Confucius. Ce qui lui procura l'entrée de Pékin, ce fut une pendule à sonnerie, dont il fit présent à l'empereur; rien surtout ne l'éleva autant dans ses grâces et ses faveurs qu'une carte géographique qu'il lui traça et qui était bien supérieure à tous les essais faits dans ce genre par les Chinois. Lorsque l'empereur fit peindre sur soie dix de ces cartes et les fit suspendre dans ses appartements, Ricci saisit cette occasion de tenter un effort pour le christianisme, et il intercala des symboles et des sentences de la religion chrétienne dans les espaces intermédiaires de la carte géographique. Voici quelle était en général sa manière d'enseigner : il commençait ordinairement par les mathématiques et finissait par la religion; ses talents scientifiques inspirèrent une grande confiance dans son enseignement religieux : non-seulement ses élèves furent gagnés à la foi catholique, mais plusieurs mandarins, dont il avait adopté le costume, se convertirent; une confrérie de Marie fut fondée à Pékin, en 1605. Ricci mourut en 1610, il fut emporté non-seulement par l'excès du travail, mais surtout par les nombreuses visites, les longs repas et tous les autres devoirs imposés par la société de la Chine. On se conforma après sa mort, au conseil qu'il avait donné « de procéder sans éclat et sans bruit, et de se tenir près des côtes, pendant que la mer était orageuse ; » on suivit aussi l'exemple de son enseignement scientifique. Une éclipse de lune eut lieu en l'an 1610, les prédictions des astronomes indigènes différaient d'une heure entière de celles des Jésuites ; comme celles-ci se réalisèrent, ils en recueillirent une grande considération ; ils furent chargés, avec quelques mandarins, leurs disciples, de la correction des tables astronomiques. Le christianisme fit des progrès : en 1611, la première église fut consacrée à Nankin. En 1616, il y avait des églises chrétiennes dans cinq provinces de l'empire, quant à la résistance qu'ils éprouvaient souvent, ils savaient très-bien éviter les orages qui les menaçaient, et leurs plus grands moyens de défense étaient les ouvrages écrits par leurs disciples, et qui jouissaient de l'approbation des savants chinois. Ils adoptaient aussi, autant que possible, les usages du pays; en l'an 1619, leur méthode de propagation fut approuvée par le Pape. Il ne se passa pas d'année à cette époque, sans que des milliers d'individus ne se convertissent. Peu à peu leurs adversaires disparurent. Adam Schall apparut en 1624; la description exacte de deux éclipses de lune qui eurent lieu cette année, un écrit de Lombardo sur le tremblement de terre ravivèrent leur autorité.

« Les Jésuites avaient pris une autre marche dans l'empire guerrier du Japon : constamment déchiré par les factions, ils se prononcèrent dès le commencement, pour un des partis. En 1554, ils furent assez heureux pour s'être déclarés en faveur de la faction qui remporta la victoire, assurés de sa protection, ils firent, grâce à elle, des progrès extraordinaires. Déjà on comptait trois cent mille chrétiens en l'année 1579. Le P. Valignagno, qui mourut en 1606, et que Philippe II aimait à consulter sur les affaires des Indes orientales, a fondé trois cents églises et trente maisons de Jésuites dans le Japon.

« Cependant, c'est précisément cette alliance des Jésuites avec le Mexique et l'Espagne qui finit par susciter la jalousie et la défiance des autorités indigènes ; ils ne furent plus aussi heureux dans les nouvelles guerres civiles ; la faction à laquelle ils s'étaient attachés succomba; dès l'année 1612, de terribles persécutions sévirent contre eux.

« Mais ils surent très-bien résister à cette réaction. Leurs convertis demandaient ardemment la mort des martyrs; ils avaient fondé une confrérie de martyrs, dans laquelle ils s'encourageaient réciproquement à supporter toutes les souffrances ; ils désignèrent cette année sous le nom de l'ère

des martyrs. Malgré le redoublement de violence de la persécution, disent leurs historiens, il s'opéra néanmoins cette année, de nouvelles conversions. Depuis 1603 jusqu'en 1622, ils comptent 239,339 japonais qui ont embrassé le christianisme. Dans tous ces pays, les Jésuites déployèrent un génie aussi flexible que persévérant et opiniâtre, et leurs progrès prirent une extension au delà de tout ce qu'on aurait pu espérer, ils réussirent à vaincre, du moins en partie, la résistance vivace de ces religions nationales qui règnent en Orient.

« Au milieu de toutes ces immenses préoccupations, de ces travaux, de ces luttes, de ces souffrances, ils ne négligèrent pas l'union des chrétiens d'Orient avec l'Eglise romaine.

« Ils avaient rencontré, même dans les Indes, cette très-ancienne communauté nestorienne, connue sous le nom de *Chrétiens de Saint-Thomas ;* comme ces sectaires ne reconnaissaient pas pour leur chef et pour pasteur de l'Eglise universelle le Pape à Rome, mais bien le patriarche de Babylone (à Mosul), les Jésuites avaient pris promptement des mesures pour les amener à se soumettre à l'Eglise romaine. On n'épargna ni la violence, ni la persuasion. En l'année 1601, les principaux d'entre eux parurent convertis; un Jésuite fut institué leur évêque. On imprima le Rituel romain en chaldéen; les hérésies de Nestorius furent anathématisées dans un concile diocésain; un collége de Jésuites fut établi à Transanor; la nouvelle occupation du siége épiscopal, qui eut lieu en 1624, se fit avec le consentement des plus opiniâtres adversaires. Il va sans dire que la prépondérance politique de la puissance ispano-portugaise contribua surtout à ce succès. Elle exerça aussi à cette époque la plus grande influence à Habesch. Toutes les premières tentatives avaient été inutiles. Ce n'est que lorsqu'en 1603 les Portugais eurent rendu des services réels aux Abyssins, dans une bataille contre les Cafres, que la religion catholique acquit une plus grande considération. Le P. Paëz venait d'arriver; c'était un Jésuite habile, qui prêchait dans la langue du pays, et qui se fut bientôt procuré accès à la cour. Le prince victorieux désirait entrer en relation plus intime avec le roi d'Espagne, afin d'avoir un appui contre ses ennemis dans l'intérieur; Paëz lui représenta que le seul moyen d'arriver à ce but était d'abjurer la doctrine schismatique et de se convertir à l'Eglise romaine. Il fit une impression d'autant plus grande, que les Portugais montrèrent effectivement de la fidélité et du courage dans les troubles du pays. Des conférences furent établies, les moines hérétiques et ignorants furent facilement vaincus; l'homme le plus brave de l'empire, Sela-Christos, frère de l'empereur Seltan-Segued, qui était socinien, se convertit; un grand nombre d'autres suivirent son exemple. Une alliance fut contractée avec Paul V et Philippe III. Les représentants de la religion nouvelle s'agitèrent tout naturellement contre ce changement; la guerre civile prit aussi à Habesch, comme en Europe, une couleur religieuse ; l'obuna et ses moines étaient toujours du côté des rebelles : Sela-Christos, les Portugais et les convertis étaient du côté de l'empereur. Chaque année on se livra bataille, avec des alternatives de succès et de malheurs ; enfin, l'empereur et son parti remportèrent définitivement la victoire. C'était en même temps le triomphe du catholicisme et des Jésuites. En 1621, Seltan-Segued décida, d'après l'esprit de l'Eglise romaine, les anciennes discussions sur les deux natures du Christ; il défendit de prier pour le patriarche d'Alexandrie; des églises et des chapelles furent construites dans ses villes et dans ses jardins. En 1622, il reçut la communion selon le rite catholique, après s'être confessé à Paëz. Depuis longtemps on avait sollicité le souverain Pontife d'envoyer un patriarche de l'Eglise latine; on hésita à Rome, tant que les sentiments ou le pouvoir de l'empereur parurent douteux, mais celui-ci ayant vaincu tous ses adversaires et manifesté un dévouement qui ne pouvait jamais être surpassé, Grégoire XV nomma, le 19 décembre 1622, patriarche d'Ethiopie, le docteur Alfonso Mendez, membre de la société de Jésus ; il était Portugais et avait été proposé par le roi Philippe au Pape. Mendez étant enfin arrivé, l'empereur prêta solennellement son serment d'obéissance au souverain pontife. On avait jeté aussi les yeux sur tous les chrétiens grecs de l'empire Turc; les papes y envoyaient missions sur missions. La profession de foi romaine avait été introduite parmi les maronites par quelques Jésuites. Nous voyons, en 1614, à Rome, un archi-mandrite nestorien qui, au nom d'un grand nombre de ses partisans, est venu renoncer aux doctrines de Nestorius. A Constantinople était établie une mission de Jésuites qui avait acquis une certaine consistance et une certaine considération par l'influence de l'ambassadeur français ; entre autres succès, cette mission réussit, en 1621, à éloigner, du moins pour quelque temps, le patriarche Cyrillus Lucaris, qui penchait pour les opinions protestantes.

« Quelle activité immense ! embrassant le monde entier, pénétrant en même temps dans les Andes et dans les Alpes, envoyant ses représentants et ses défenseurs au Thibet et en Scandinavie, partout sachant s'attacher le pouvoir de l'Etat, en Angleterre comme en Chine. Et sur cette scène illimitée, partout encore vous voyez cette activité jeune, énergique, infatigable ; l'impulsion qui agissait au centre, se faisait sentir peut-être avec plus d'exaltation et de force entraînante sur les travailleurs des pays lointains ! » (*Histoire de la Papauté pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles* par Léopold RANKE, chapitre 2, p. 104 à 116.)

MOAB (*Histoire sacrée*). — « Moab, c'est-à-dire, *fils de mon père,* naquit de l'inceste de Loth avec sa fille aînée, vers l'an du monde 2108. Il fut père des Moabites, qui

habitèrent à l'orient du Jourdain, et de la mer Morte, sur le fleuve Arnon. La capitale de ces peuples était située sur ce fleuve, et s'appelait *Ar*, *Areopolis*, *Ariel de Moab*, *Rabath-Moab* ou *Kinhareseth*, c'est-à-dire, ville aux murs de brique. Les fils de Moab conquirent ce pays sur les géants Enacim ; et les Amorrhéens, dans la suite, en reprirent une partie sur les Moabites. Ceux-ci furent toujours ennemis irréconciliables des Israélites, qu'ils ne cessèrent de persécuter ; ils s'opposèrent à leur passage dans leur pays, et refusèrent de leur donner du pain et de l'eau dans une extrême nécessité. Balac, leur roi, voulut faire maudire le peuple de Dieu par Balaam, et Eglon le mit en servitude après la mort de Josué ; David assujettit ces peuples à son empire, et ils y demeurèrent jusqu'à la séparation des dix tribus. Alors ils entrèrent sous l'obéissance des rois d'Israël ; mais après la mort d'Achab, ils se soulevèrent, et Mesa, leur roi, refusa de payer le tribut. Joram ayant appelé à son secours les rois de Juda et d'Idumée, marcha contre les rebelles, les tailla en pièces et ravagea leur pays. Depuis ce temps on ne voit plus bien distinctement quel fut l'état des Moabites; mais on croit que Nabuchodonosor les mena captifs au-delà de l'Euphrate, et qu'étant revenus après la captivité sous Cyrus, ils subirent à peu près les mêmes révolutions que les Juifs (*Gen.* XVI; *Num.*, XXI). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXII, pag. 1, art. *Moab*.

MODÉRATION (DANS LES DÉSIRS). — « Les illusions de l'orgueil sont la source de nos plus grands maux, dit J.-J. Rousseau, mais la contemplation de la misère humaine rend le sage toujours modéré. Il se tient toujours à sa place, il ne s'agite point pour en sortir, il n'use point inutilement ses forces pour jouir de ce qu'il ne peut conserver ; et, les employant toutes à bien posséder ce qu'il a, il est en effet plus puissant et plus riche de tout ce qu'il désire de moins que nous. Etre mortel et passible, *irai-je me former des nœuds éternels sur cette terre, où tout change, où tout passe, et dont je disparaîtrai demain?* O Emile ! O mon fils ! en te perdant, que me restera-t-il de toi ? et pourtant il faut que j'apprenne à te perdre; car qui sait quand tu me seras ôté. » (*Emile*, t. IV, p. 408).

MOEURS DES PREMIERS CHRÉTIENS.— Pline dans sa célèbre lettre à Trajan, l. X, lett. 97, atteste que, soit que par la confession des Chrétiens qu'il a fait mettre à la torture, soit par l'aveu de ceux qui ont apostasié, il n'a rien découvert, sinon que les Chrétiens s'assemblaient en secret pour honorer le Christ comme un Dieu; qu'ils s'obligeaient par serment non à commettre des crimes, mais à s'abstenir du vol, du brigandage, de l'adultère, de manquer à leur parole, de nier un dépôt; qu'ils prenaient ensemble un repas innocent, et qu'ils avaient cessé leurs assemblées, depuis qu'elles étaient défendues par un édit.

Celse avoue qu'il y avait parmi les Chrétiens des hommes modérés, tempérants, sages, intelligents; il ne leur reproche point d'autres crimes que le refus d'adorer les dieux, de s'assembler malgré les lois, de chercher à persuader leur doctrine aux gens sans expérience et ignorants.

L'empereur Antonin dans son rescrit aux Etats de l'Asie, reproche aux païens, obstinés à persécuter les chrétiens, que ces hommes, dont ils demandent la mort sont plus vertueux qu'eux; il rend justice à l'innocence, au caractère paisible, au courage des Chrétiens; il défend de les mettre à mort pour cause de religion. (S. JUSTIN, *Apol.*, II, n. 69, 70; EUSÈBE, *Hist. Eccles.*, l. IV, c. 13.) Parmi les divers édits qui furent portés contre eux par les empereurs suivants, y en a-t-il un seul qui les accuse de quelque crime ? On n'a pas encore pu en citer.

Il y a plus : Julien est forcé de faire leur éloge dans plusieurs de ses lettres. Il reproche aux païens d'être moins charitables et moins vertueux que les Galiléens. Il dit que leur impiété s'est accréditée dans le monde par l'hospitalité, par le soin d'enterrer les morts; par une vie réglée, par l'apparence de toutes les vertus. « Il est honteux, dit-il, que les impies Galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres que nous laissons manquer de tout. » Il aurait voulu introduire parmi les prêtres païens la même discipline et la même régularité de conduite qui régnaient parmi les prêtres du christianisme. (Lett. 32, *à Arsace*, etc.)

Lucien, dans son *Histoire de la mort de Peregrin*, rend justice à la charité, à la fraternité, au courage, à l'innocence des mœurs des Chrétiens. « Ils rejettent constamment, dit-il, les dieux des Grecs ; ils n'adorent que ce sophiste qui a été crucifié; ils règlent leurs mœurs et leur conduite sur ses lois; ils méprisent les biens de la terre, et les mettent en commun. »

Parmi les fragments qui nous restent des écrits de Porphyre, d'Hiéroclès, de Jamblique et des autres philosophes ennemis du christianisme et dans tout ce qu'en ont dit les Pères de l'Eglise, nous ne trouvons rien qui nous apprenne que ces philosophes ont blâmé les mœurs des chrétiens, ils ne leur reprochent que leur aversion pour le culte des dieux du paganisme.

MOINES. — *Voyez* MONASTÈRES, ORDRES RELIGIEUX, ABBAYE, etc.

« MOINE, (*Histoire ecclésiastique*). — Nom qui signifie proprement *solitaire*, et qui dans, un sens étroit, s'étend de ceux qui selon leur première institution, doivent vivre éloignés des villes et de tout commerce du monde.

« Parmi les catholiques, on le donne communément à tous ceux qui se sont engagés par vœu à vivre suivant une certaine règle, et à pratiquer la perfection de l'Evangile. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXII, page 62, article *Moine*.)

GEISER. — « On sait dit ce protestant, que

les moines en Suède cultivèrent les champs de leurs propres mains, y introduisirent l'horticulture, établirent des moulins à eau, créèrent des salines. Construire des ponts et des chaussées était regardé comme une œuvre chrétienne, et les évêques même en donnèrent l'exemple. » -

Fitz-William. — « Les Chartreux et les Bénédictins, dit cet autre protestant, furent de tout temps les protecteurs et les propagateurs des sciences, des arts et des monuments classiques de l'antiquité. De vastes étendues de terre ont été défrichées par les travaux de ces moines. (Fitz-Willam, *Lettres d'Atticus*, p. 88.)

Napoléon. — « Un empire comme la France peut et doit avoir des Trappistes. Si un souverain infligeait les pratiques qu'ils observent, ce serait la plus abominable des tyrannies; et pourtant ces pratiques si dures font les délices de celui qui se les impose volontairement. J'ai permis, encouragé les moines du Mont-Cenis, qui sont des hommes héroïques. Ma pensée est que les moines seraient de beaucoup les meilleurs corps enseignants... J'ai du penchant pour eux : j'aime les prêtres. » (*Sentiments de Napoléon sur le christianisme*, par le chevalier de Beauterne, ch. 3, p. 40.)

P. Leroux. — « Il est évident, quand on songe quelle était la situation du monde à cette époque (le moyen âge), qu'il ne fallait avoir ni femme ni enfants, ni patrie, ni propriété, ni attachement particulier d'aucun genre à aucune chose de la terre, pour pratiquer le précepte de l'amour général des hommes. C'est ce que les moines, c'est ce que les saints ont bien senti. » (Pierre Leroux, *De l'humanité, de son principe et de son avenir*, livre iv, ch. 5. p. 214.)

MOISE. — Nous commencerons par rapporter ici les traditions relatives à Moïse, conservées par l'histoire profane et les païens qui en rapportent tous les traits principaux, bien que quelquefois plus ou moins altérées par l'éloignement des lieux et des siècles, l'insuffisance de renseignements précis et le mélange de la fable. Voici ces traditions qui confirment pleinement tous les récits de l'histoire sainte :

« Artapane dit, dans son ouvrage sur les Juifs, qu'Abraham étant mort, ainsi que son fils Mempsas-Thenoth et le roi des Egyptiens, Psalmamoth, fils de ce dernier, lui succéda et maltraita les Juifs. Il habita d'abord à Cessa, où il bâtit un temple, et il en éleva un autre à Héliopolis. Il eut une fille nommée Merris, et la donna en mariage à un certain Chénèphre, qui régnait en delà de Memphis. L'Egypte était divisée alors en plusieurs royaumes. Merris, étant stérile, fit passer pour son enfant le fils d'un juif, et le nomma Moïse. Lorsqu'il fut homme, les Grecs lui donnèrent le nom de Musée. Moïse fut maître d'Orphée; il communiqua aux hommes des connaissances utiles, car il inventa la navigation, les machines pour unir les pierres, les armes égyptiennes, les instruments propres à conduire l'eau et à faire la guerre, et même la philosophie. De plus il divisa le royaume en trente-six gouvernements, et prescrivit à chacun le culte de la Divinité. Il assigna pour les lettres sacrées aux prêtres les chats, les chiens et les ibis, et leur distribua des terres. Il fit tout cela pour affermir la monarchie de Chénèphre, car, auparavant, la multitude, vivant sans loi, chassait les rois, les rétablissait ou les remplaçait par d'autres. Moïse se fit aimer du peuple; les prêtres lui décernèrent des honneurs divins et le nommèrent Hermès (interprète), parce qu'il avait appris à interpréter les lettres sacrées. Chénèphre, voyant le mérite de Moïse, lui porta envie et chercha à s'en débarrasser, sous un prétexte honnête en apparence. Or, les Ethiopiens ayant alors porté la guerre en Egypte, Chénèphre envoya Moïse contre eux avec une armée. Comme cette armée ne se composait que d'hommes de sa nation, Chénèphre crut que Moïse périrait bientôt à cause de la faiblesse de ses soldats. Celui-ci arrivé dans le gouvernement d'Héliopolis, où il y avait environ cent mille cultivateurs, y établit son camp, et envoya, pour s'emparer du pays, des généraux qui triomphèrent sans peine. Les habitants d'Héliopolis disent que cette guerre dura dix ans. L'armée nombreuse qui était avec Moïse bâtit une ville dans ce pays, et on y adora l'ibis, parce que cet animal délivre les hommes des animaux malfaisants : cette ville fut appelée Hermopolis. Les Ethiopiens, quoique ennemis de Moïse, eurent pour lui tant d'estime, qu'ils en reçurent la circoncision ; tous leurs prêtres en firent de même.

« Lorsque la guerre fut terminée, Chénèphre accueillit Moïse avec des paroles amicales ; mais en réalité, il lui tendait des embûches. Il lui enleva ses troupes, en envoya une partie vers l'Ethiopie, sous prétexte de faire garder la frontière ; ordonna aux autres de renverser le temple de Diospolis, qui était en brique, et d'en élever un autre avec des pierres qu'on taillerait dans la montagne voisine. Nochéras fut chargé de cette entreprise. Chénèphre, ayant donné le nom d'Apis à un taureau, ordonna au peuple de lui ériger un temple, et il fit ensevelir dans ce temple les animaux consacrés par Moïse, voulant par ce moyen faire oublier ses institutions. S'étant par là aliéné les Egyptiens, il fit promettre par serment à ses amis de ne point révéler à Moïse les embûches qu'il lui tendait, et désigna ceux qui devaient lui donner la mort. Comme personne ne voulait obéir, Chénèphre s'emporta contre Chanéthothès, à qui il s'adressait particulièrement. Celui-ci, effrayé de ces reproches, promit au roi d'exécuter son ordre lorsque l'occasion se présenterait. Vers ce temps-là, Merris étant morte, Chénèphre chargea Moïse et Chanéthothès de faire porter son corps et de l'ensevelir dans un pays qui était au delà de l'Egypte, où il pensait que Moïse pourrait être mis à

mort par Chanéthothès. Pendant le trajet, l'un des conjurés fit connaître à Moïse les piéges qu'on lui tendait; celui-ci se tint sur ses gardes, et fit ensevelir Merris auprès d'un fleuve auquel il donna le nom de Méroé, ainsi qu'à la ville qu'il arrose (Merris n'est pas moins honorée par les gens du pays qu'Isis elle-même). Aaron, frère de Moïse, ayant eu connaissance du complot tramé contre lui, lui persuada de fuir en Arabie. Moïse, se rendant à ce conseil quitta Memphis, passa le Nil et se retira en Arabie. Chanéthothès, ayant appris sa fuite, se plaça en embuscade pour le tuer; et le voyant venir, il tira son épée pour le frapper : Moïse prévint le coup, se détourne, et tirant son glaive, en perce Chanéthothès.

« Il arriva en Arabie, où il fut reçu chez Raguel, roi de la contrée, lequel lui donna sa fille en mariage, Raguel, se préparant à porter la guerre en Egypte, voulut mener Moïse avec lui, afin de placer sur le trône de ce pays sa fille et son gendre ; mais celui-ci refusa, par égard pour ses concitoyens; néanmoins Raguel lui ordonna d'aller piller l'Egypte sans faire la guerre aux peuples de l'Arabie.

« Vers cette époque, Chénèphre, atteint de la lèpre, le premier de tous les hommes, en mourut : ce fut en punition de ce qu'il avait ordonné que les Juifs se vêtissent de toile et non de laine ; afin qu'étant distingués des autres, il pût les maltraiter plus facilement. Alors, Moïse pria Dieu de délivrer son peuple de ces persécutions ; et, sa prière étant exaucée, aussitôt, comme il le dit lui-même, un feu sortit de terre et continua à brûler, quoiqu'il n'y eût dans cet endroit ni bois ni autre matière combustible. Effrayé de cela, Moïse prenait la fuite, mais une voix divine lui ordonna de porter la guerre en Egypte, de délivrer les Juifs et de les conduire dans leur ancienne patrie. Rassuré, il résolut de marcher avec une armée contre l'Egypte ; mais il alla d'abord trouver son frère Aaron.

« Le roi d'Egypte, ayant appris l'arrivée de Moïse, le fit venir et lui demanda dans quel but il était entré dans ses Etats. Moïse lui répondit que le maître du monde lui avait ordonné de délivrer les Juifs. Le roi, entendant ces paroles, le fit mettre en prison. Mais durant la nuit, les portes de la prison s'ouvrirent d'elles-mêmes; les grands furent, les uns frappés de mort, les autres plongés dans un profond sommeil, et les armes se brisèrent. Moïse étant sorti, se rendit chez le roi. Trouvant les portes ouvertes et les gardes endormis, il entra et éveilla le prince qui, étonné de ce qui était arrivé, lui demanda avec un air de mépris le nom du dieu qui l'avait envoyé. Moïse, s'approchant de son oreille, le lui fit connaître, et aussitôt le roi tomba mort. Relevé par Moïse, il revint à la vie, écrivit le nom de Dieu sur une tablette, et le marqua de son sceau. Un prêtre, ayant tourné en ridicule les caractères gravés sur la tablette, mourut dans des convulsions.

« Le roi dit à Moïse de faire quelque prodige pour prouver sa mission, et celui-ci, ayant jeté à terre la verge qu'il tenait à la main, la changea en serpent. Pendant que tous les spectateurs étaient frappés d'étonnement, Moïse, saisissant le serpent par la queue, le releva et le remit dans son premier état. Peu après, il frappa le Nil de sa verge, et le fleuve débordant se répandit dans toute l'Egypte : c'est depuis lors qu'ont lieu ses inondations. Les eaux stagnantes se corrompirent, les animaux des fleuves furent détruits et les hommes périssaient de soif. Le roi, voyant ces prodiges, promit de laisser partir les Juifs dans un mois, si Moïse remettait le fleuve dans son premier état. Celui-ci, frappant de nouveau sa verge, arrêta le débordement. Alors le roi appela les prêtres qui habitaient au delà de Memphis, et menaça de les faire mourir et de renverser leurs temples s'ils n'opéraient pas eux-mêmes de semblables prodiges. Ceux-ci, par des prestiges et des artifices, produisirent un serpent et changèrent la couleur des eaux du fleuve. Le roi, encouragé par ce succès, maltraita les Juifs par toutes sortes de supplices et de vexations : Moïse, voyant cela, opéra d'autres prodiges. il frappa la terre de sa verge, et fit sortir des insectes ailés qui tourmentèrent les Egyptiens et remplirent leurs corps d'ulcères. Comme les médecins ne pouvaient guérir les malades, les Juifs furent moins maltraités. Moïse, au moyen de sa baguette, produisit encore des grenouilles, des sauterelles et des cousins ; c'est pour cela que les Egyptiens ont placé dans tous leurs temples une verge, à laquelle ils rendent le même culte qu'à Isis, parce qu'Isis n'est autre chose que la terre, qui, frappée par la verge de Moïse, opéra ces prodiges. Comme le roi prolongeait encore sa résistance insensée, Moïse fit tomber de la grêle pendant la nuit et produisit des tremblements de terre; de sorte que ceux qui échappaient aux tremblements périssaient par la grêle, et ceux qui évitaient la grêle étaient victimes des tremblements. Toutes les maisons et la plupart des temples furent renversés. Enfin le roi, terrassé par tant de malheurs, laissa partir les Juifs. Ceux-ci, ayant emprunté aux Egyptiens beaucoup de vases, de vêtements et d'argent, traversèrent les fleuves voisins de l'Arabie, et s'avançant encore, ils arrivèrent au bout de trois jours au bord de la mer Rouge. Les habitants de Memphis disent que Moïse, connaissant bien le pays, profita du reflux pour faire passer à son peuple la mer à pied sec. Ceux d'Héliopolis racontent que le roi les poursuivit avec une grande armée et les animaux sacrés, parce qu'ils emportaient les richesses des Egyptiens qu'on leur avait prêtées; que Moïse, entendant une voix divine qui lui ordonnait de frapper la mer de sa verge, toucha les eaux et les sépara; de manière que son armée put passer à pied sec. Les Egyptiens étant entrés dans la mer et poursuivant les Juifs, un feu, dit toujours Arta-

pane, parut devant les Egyptiens, et la mer réunissant ses flots, ils périrent par la flamme ou furent abîmés dans les eaux. Les Juifs, délivrés de ce danger, passèrent trente ans dans le désert, et Dieu fit pleuvoir, en leur faveur, une farine nourrissante comme le pain et blanche comme la neige.

« Moïse, dit encore Artapane, avait la taille élevée, le teint foncé, les cheveux blancs et touffus ; il avait environ quatre-vingt-neuf ans lorsqu'il opéra ces prodiges.» (*Polyhistor*, dans Eusèbe, *Prép. év.*, IX, 27.)

— La plupart des merveilles que la mythologie attribue à Bacchus, ne sont qu'une altération de l'histoire de Moïse. La ressemblance est si frappante, que Voltaire lui-même n'a pas osé la nier. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

« Les anciens poëtes font naître Bacchus en Egypte; il est exposé sur le Nil, et c'est de là qu'il est nommé Misœes par le premier Orphée, ce qui veut dire, en ancien égyptien, *sauvé des eaux*. Il est élevé sur une montagne d'Arabie nommée Nisa, qu'on a cru être le mont Sina. On feint qu'une déesse lui ordonna d'aller détruire une nation barbare, qu'il passa la mer Rouge à pied avec une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants. Une autre fois, le fleuve Oronte suspendit ses eaux à droite et à gauche pour le laisser passer; l'Hydaspe en fit autant. Il commanda au soleil de s'arrêter; deux rayons lumineux lui sortaient de la tête ; il fit jaillir une fontaine de vin en frappant la terre de son thyrse; il grava ses lois sur deux tables de marbre. Il ne lui manque que d'avoir affligé l'Egypte de dix plaies pour être la copie parfaite de Moïse. » (*Quest. sur l'Encyc.*, au mot *Bacchus*.)

— « Joseph, dit Justin, eut pour fils Moïse, qui se fit remarquer par la science dont il hérita de son père et par sa beauté. Les Egyptiens, attaqués de la gale et de la lèpre. et avertis par un oracle, le chassèrent de l'Egypte avec les malades, pour arrêter les progrès de la contagion. Devenu le chef des exilés, il emporta les objets du culte des Egyptiens, que les Juifs avaient dérobés. Les Egyptiens, l'ayant poursuivi les armes à la main, furent forcés par des tempêtes à retourner dans leur pays. Ainsi Moïse, rentré à Damas, son ancienne patrie, s'établit sur le mont Sinaï. Comme il n'était arrivé avec son peuple qu'après sept jours de fatigues et de jeûnes à travers les déserts de l'Arabie, il consacra pour toujours au jeûne le septième jour, que les Juifs appellent sabbat, parce que ce jour avait mis un terme à leur faim et à leur voyage. Se rappelant que la crainte de la contagion les avait fait bannir de l'Egypte, et de peur que la même cause ne les rendît odieux aux habitants du pays, ils s'interdirent toute communication avec les étrangers. Cette loi devint ensuite une constitution religieuse. Après Moïse, son fils Aruas fut d'abord créé pontife du culte égyptien, et, bientôt après, roi. Dès lors ce fut toujours l'usage, chez les Juifs, de réunir dans la même personne la dignité royale et le sacerdoce, et cette alliance du pouvoir avec la religion accrut prodigieusement sa puissance. » (JUSTIN, XXXVI, 2.)

— « La plupart des auteurs, dit Tacite, rapportent qu'une maladie contagieuse qui souillait le corps s'étant répandue en Egypte, le roi Bacchoris alla consulter l'oracle d'Hammon pour lui en demander le remède, et que l'oracle ordonna de purger le royaume et de transporter dans d'autres terres, comme ennemis des dieux, tous ceux qui étaient infectés. On les recherche, on les réunit, et on les abandonne dans de vastes solitudes. Tandis qu'ils ne pensaient qu'à verser des larmes, Moïse, l'un des exilés, leur dit de n'espérer aucun secours ni des dieux, ni des hommes, puisqu'ils étaient abandonnés des uns et des autres; mais de se confier à lui comme à un guide céleste qui, le premier, adoucirait leurs misères présentes. Ils y consentent et, ne connaissant point le pays, ils marchent au hasard. Mais rien ne les tourmentait tant que le manque d'eau. Déjà près de mourir, ils s'étaient étendus çà et là dans les plaines, lorsqu'ils virent un troupeau d'ânes sauvages qui venaient du pâturage et se dirigeaient vers un rocher couvert d'arbres. Moïse l'ayant suivi et voyant un sol couvert d'herbe, devine et ouvre de larges veines d'eau. Ce fut un soulagement : ils marchèrent pendant six jours sans s'arrêter, et le septième, ayant chassé les habitants des terres cultivées, ils s'y établirent et y élevèrent une ville et un temple. Moïse, pour s'assurer l'empire de cette nation, lui donna des rites opposés à ceux des autres peuples. » (TACITE, *Hist.* V, 3.)

— « Une peste s'étant autrefois déclarée en Egypte, dit Diodore de Sicile, plusieurs en attribuèrent la cause à la colère des dieux; car comme il y avait dans ce royaume beaucoup d'étrangers de tous pays qui avaient des mœurs et des religions différentes, il arriva que le culte des dieux de la patrie fut entièrement abandonné. Aussi les habitants du pays comprirent qu'ils ne seraient délivrés de leurs maux qu'en chassant les étrangers. Ceux-ci ayant donc aussitôt été expulsés, les plus distingués et les plus braves, après divers accidents, furent jetés, à ce qu'on dit, sur les côtes de la Grèce et en quelques autres endroits, ayant à leur tête des chefs habiles dont les principaux et les plus illustres étaient Danaüs et Cadmus. Le plus grand nombre se retira dans l'endroit qu'on nomme Judée, situé non loin de l'Egypte, et qui était entièrement désert à cette époque-là. Le chef de ceux-ci s'appelait Moïse ; c'était un homme qui surpassait de beaucoup les autres par sa sagesse et sa valeur. Il s'empara du pays, fonda des villes, entre autres Jérusalem, qui est la plus célèbre aujourd'hui. Il bâtit aussi un temple qui est en très-grande vénération parmi eux, établit des sacrifices et tout ce qui regarde le culte de la Divinité; il institua et mit en ordre ce qui concerne les affaires publiques, et divisa le peuple en douze tribus,

parce qu'il regardait ce nombre comme le plus parfait et correspondant à celui des mois de l'année. Il ne fit aucune statue des dieux, pensant que la Divinité n'a aucune forme humaine, et que le ciel qui environne la terre est le seul Dieu et le seul maître de tout. Il établit des pratiques et des cérémonies sacrées différentes de celles des autres peuples. Mécontent de ce que sa nation avait été bannie, il fit des lois qui avaient quelque chose d'inhumain et d'inhospitalier. Ayant choisi les hommes les plus agréables à la nation et les plus propres à gouverner, il les établit prêtres : leurs fonctions devaient être le service du temple, le culte de la Divinité, les sacrifices. Il créa ces prêtres juges des grandes causes, gardiens des lois et des mœurs, de sorte que les Juifs n'eurent jamais de rois. Mais le gouvernement du peuple y est toujours donné à celui des prêtres qui se distingue le plus par sa sagesse et sa vertu. Ils appellent celui-ci grand prêtre et le regardent comme l'interprète et le ministre des ordres de Dieu. On dit qu'il annonce ses ordres dans des assemblées publiques, et que les Juifs sont si soumis dans ces occasions, qu'aussitôt que le pontife parle ils tombent à terre et se prosternent devant lui. Il est écrit à la fin, dans leurs lois, que Moïse, ayant entendu ces paroles de la bouche de Dieu, les a rapportées aux Juifs.

« Ce législateur montra beaucoup de prudence dans ce qui concerne la guerre; car il forçait les jeunes gens à exercer leur courage et leur force, et à supporter patiemment toute sorte de peines; il fit des expéditions contre les nations voisines, conquit beaucoup de pays et les partagea en en donnant une portion égale à tous les particuliers, mais une plus grande aux prêtres, afin que, recevant plus de revenus, ils n'eussent à s'occuper que du service de la Divinité. Il n'était pas permis aux particuliers de vendre leurs héritages, de peur que quelques-uns, les achetant par le désir d'augmenter leurs possessions, n'opprimassent les pauvres et ne fissent ainsi diminuer la population. Moïse força les habitants du pays à élever leurs enfants, et comme on les nourrissait à peu de frais, la nation des Juifs fut toujours nombreuse. Il établit, touchant les mariages et les honneurs rendus aux morts, des lois différentes de celles du reste des hommes. Voilà ce que rapporte sur les Juifs Hécatée de Milet. » (Diod., xl, 3.)

« Il y a chez les Ichthyophages (peuples qui habitent sur les bords de la mer Rouge), dit le même Diodore, une tradition qu'ils tiennent de leurs ancêtres, d'après laquelle un grand reflux ayant eu lieu, tout un endroit de la mer fut mis à sec et laissa voir le fond couvert de verdure, car les eaux s'étant retirées du côté opposé, on vit la terre ferme; mais le reflux, retournant d'une manière extraordinaire, détruisit le passage et remit la mer dans son premier état. » (Diodore, iii, 40.) Cette tradition doit sans doute son origine au passage miraculeux des Hébreux à travers la mer Rouge.

— « Eupolème (païen) dit, dans son ouvrage sur le prophète Elie, que Moïse prophétisa pendant quarante ans et eut pour successeur Jésus, fils de Navé, lequel gouverna pendant trente ans le peuple d'Israël, et mourut âgé de cent dix ans, après avoir établi l'arche sainte à Silo. » (Dans Eusèbe, *Prép. évang.*, ix, 30.)

— « Numénius parle ainsi de Moïse dans le troisième livre de son ouvrage : Jannès et Jambrès, écrivains sacrés de l'Egypte, se distinguaient entre tous les autres par leur science magique, lorsque les Juifs sortirent de ce pays. Les Egyptiens les choisirent pour les opposer à Musée, chef des Juifs, dont les prières pouvaient tout obtenir de la Divinité, et ils vinrent à bout de dissiper les terribles fléaux que Musée avait fait fondre sur l'Egypte. » (Dans Eusèbe, *Prép. évang.*, ix, 8.)

— « Pline le naturaliste dit que Moïse, Janmé et Jotape étaient les chefs d'une secte de magiciens parmi les Juifs. » (*Hist. nat.*, xxx, 2.)

— « Apulée met Moïse au nombre des magiciens les plus célèbres. » (*Apol.*, 2.)

— « On lit dans Manéthon que les Juifs saccagèrent les villes d'Egypte, brûlèrent le temple et passèrent au fil de l'épée toute la noblesse avec une cruauté inouïe, et que le prêtre d'Héliopolis qui les commandait, nommé Osarsiph, à cause du dieu Osiris adoré en cette ville, changea de nom et se fit appeler Moïse. » (Josèphe *contre Appion*, I, 9.)

— « Ptolémée de Mendès, prêtre égyptien, rapporte que, sous le règne d'Amasis, les Juifs sortirent de l'Egypte pour aller dans leur pays, ayant Moïse à leur tête. » (Tatien, *Discours aux Grecs*, lix.)

— « Polémon et Appion disent que du temps d'Inachus, roi d'Argos, et d'Amasis, roi d'Egypte, les Juifs sortirent de ce pays ayant Moïse à leur tête. Les historiens d'Athènes Hellanicus et Philocorus, qui ont écrit l'histoire de l'Attique, Castor, Thallus et Alexandre Polyhistor, parlent de Moïse comme d'un chef des Juifs très-ancien. » (Saint Justin, *Exhort. aux Grecs*.)

— « Moïse, l'un des prêtres de l'Egypte, dit Strabon, occupant une partie de ce pays, le quitta parce qu'il en supportait avec peine les institutions. Plusieurs personnes qui honoraient la Divinité le suivirent, car il soutenait et enseignait que les Egyptiens n'agissaient pas comme il faut en représentant la Divinité sous la figure d'animaux sauvages ou privés, ni les Africains, ni les Grecs en lui donnant la figure de l'homme; mais que cet être seul est Dieu qui renferme tous les hommes, la terre, la mer, ce que nous appelons le ciel, le monde, la nature des choses. Quel est l'homme sensé, disait-il, qui oserait faire de Dieu une image semblable aux objets que nous voyons parmi nous? Il faut donc abandonner toute idole et bâtir un sanctuaire et un temple où,

sans aucune figure, nous puissions honorer Dieu convenablement. Il faudra que ceux qui ont le don d'avoir d'heureux songes dorment dans ce temple pour leur propre utilité et pour celle des autres. Ceux qui vivent avec sagesse et justice doivent toujours attendre de Dieu quelque faveur, quelque marque de sa puissance; les autres n'auront rien à espérer. Par ces paroles, Moïse persuada plusieurs hommes bien pensants; il les conduisit dans l'endroit où est maintenant la ville de Jérusalem, et s'empara facilement du pays... Il opposait aux ennemis, au lieu des armes, les choses sacrées et la Divinité. Il disait qu'il lui cherchait un asile et promettait de faire connaître une religion qui n'exigeait pas beaucoup de dépenses, et qui n'admettait ni inspiration divine, ni aucune pratique absurde. S'étant acquis de la réputation, il établit un Etat considérable, car les peuples voisins, entraînés par ses discours et ses promesses, se firent volontiers ses sujets. Ses successeurs demeurèrent quelque temps fidèles à ses préceptes, pratiquant la justice et la vraie piété. Dans la suite, ils s'emparèrent d'une grande partie de la Syrie et de la Phénicie. » (STRABON, *Géog.*, XV.)

— « Plusieurs autres auteurs païens parlent de Moïse comme du législateur des Hébreux et de l'auteur du Pentateuque. Nous nous contenterons d'indiquer Longin, *Traité du sublime*, chap. 7; Proclus, *in Parm.*, livre VI; Chalcidius, page 40 de l'édit. lat.; Juvénal, sat. 14; Celse, Nicolas de Damas, Lucien. Porphyre dit que Moïse a écrit une histoire véritable. » (EUSÈBE, *Prép. évang.*, X.) Josèphe soutient contre Appion que, selon l'opinion des Egyptiens mêmes, Moïse était un homme admirable et qui avait quelque chose de divin (l. I, c. 10). C'est ainsi qu'en parle Diodore de Sicile dans un fragment rapporté par saint Cyrille contre Julien (l. I, p. 15). Il cite d'autres auteurs qui en ont parlé de même, Polémon, Ptolémée de Mendès, déjà cités, Hellanicus, Philocorus et Castor. D'autres ont jugé que Moïse était un magicien plus habile que les autres; telle était l'opinion de Lysimaque et d'Apollonius, de Molon, de Trogue Pompée, de Pline l'ancien et de Celse. (JOSÈPHE *contre Appion*, l. II, c. 6; JUSTIN, l. XXXVI; PLINE, *Hist. nat.*, l. XXX, c. 1; ORIGÈNE, *contre Celse*, l. I, c. 26.) L'auteur de l'Histoire véritable des temps fabuleux a fait voir que les actions et les miracles de Moïse sont encore reconnaissables dans l'histoire des Egyptiens, quoique les faits y soient déguisés et travestis. (T. III, p. 64 et suiv.)

— « Les nègres ont conservé le souvenir de Moïse, qu'ils nomment *Mousa*, mot qui, en langue yolofe, signifie littéralement *sauvé des eaux*.

« Firaon, roi de Mesraïm, disent-ils, persécuta Mousa et les *Youffres* (les Hébreux), dont la doctrine n'était pas la sienne. Les Youffres, sous la conduite de Mousa, se révoltèrent et s'enfuirent de Mesraïm. Firaon les poursuivit jusqu'à la mer du Levant (Gheit ou Pinkou); mais les eaux de la mer du Levant se séparèrent, laissant un libre passage aux Youffres; et Firaon ayant tenté de les poursuivre, les eaux se rejoignirent, et il se noya. » (Voy. *Annales de philosophie chrétienne.*

ENCYCLOPÉDIE de DIDEROT et D'ALEMBERT, III, 432 et 433. — « *Moïse sauvé des eaux* (*Histoire sacrée*), législateur des Juifs, fils d'Amram et de Jocabed, de la tribu de Lévi, naquit en Egypte, l'an du monde 2433. Comme le roi d'Egypte avait ordonné de faire mourir tous les enfants mâles des Hébreux, les parents de Moïse, ne pouvant s'y résoudre, le tinrent caché pendant trois mois; mais, craignant d'être découverts, ils l'enfermèrent dans un panier de jonc enduit de bitume, et l'exposèrent sur le Nil. Thermutis, fille de Pharaon, étant venue se baigner dans cet endroit, aperçut le panier, se le fit apporter, et, touchée de la beauté de l'enfant qui y était, elle en eut compassion. Alors Marie, sœur du jeune Moïse, qui observait ce qui se passait, s'approchant, offrit à la princesse une nourrice de sa nation, et alla chercher Jocabed sa mère. Au bout de trois ans, Thermutis l'adopta pour son fils, l'appela Moïse et le fit instruire avec soin de toutes les sciences des Egyptiens. Mais son père et sa mère s'appliquèrent encore plus à lui enseigner la religion et l'histoire de ses ancêtres; ils lui inspirèrent de bonne heure de l'éloignement pour les grandeurs de la cour de Pharaon, de sorte qu'il aima mieux dans la suite avoir part à l'affliction de son peuple que de profiter des grands avantages que l'amitié de la princesse lui faisait espérer. Quelques historiens rapportent bien des particularités de la jeunesse de Moïse, qui ne se trouvent point dans l'Ecriture. Josèphe et Eusèbe lui font faire une guerre contre les Ethiopiens, qu'il défit entièrement. Ils ajoutent que les ayant poussés jusqu'à la ville de Saba, il la prit par la trahison de la fille du roi, qui, l'ayant vu de dessus les murs combattre vaillamment à la tête des Egyptiens, devint éperdument amoureuse de lui. Mais cette expédition est plus qu'incertaine; nous nous en tiendrons donc au récit de l'Ecriture, qui ne prend Moïse qu'à l'âge de quarante ans. Il sortit alors de la cour de Pharaon pour aller visiter ceux de sa nation que leurs maîtres impitoyables accablaient de mauvais traitements; et ayant rencontré un Egyptien qui frappait un Israélite, il le tua. Ce meurtre l'obligea de fuir dans le pays de Madian, où il épousa Séphora, fille du prêtre Jéthro, dont il eut deux fils, Gersam et Eliézer. Il s'occupa pendant quarante ans dans ce pays à paître les brebis de son beau-père, et un jour, menant son troupeau vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson qui brûlait sans se consumer; Moïse, étonné de cette merveille, voulut la considérer de plus près, et Dieu, lui ayant ordonné de se déchausser, parce que la terre où il marchait était sainte, lui dit qu'il avait entendu les cris de son peuple, qu'il était descendu pour le délivrer de la tyrannie des

Egyptiens, et qu'il le choisissait pour lui confier l'exécution de ses volontés. Moïse s'excusant sur son incapacité et sur son bégaiement, Dieu lui promit qu'il serait avec lui, que son frère Aaron lui servirait d'interprète, et, pour vaincre son refus, il lui fit faire sur l'heure deux miracles : il changea sa verge en serpent, et lui rendit sa première forme, couvrit sa main de lèpre, et la rendit dans son état naturel. Moïse, cédant aux ordres de Dieu, joignit son frère Aaron, et ils vinrent ensemble trouver Pharaon, à qui ils dirent que Dieu lui ordonnait de laisser aller les Hébreux dans le désert de l'Arabie, pour lui offrir des sacrifices ; mais ce prince impie se moqua de ces ordres, et fit redoubler les travaux dont il surchargeait déjà les Israélites. Les envoyés de Dieu étant revenus une seconde fois, firent un miracle pour toucher le cœur de Pharaon : Aaron jeta devant lui la verge miraculeuse, qui fut aussitôt changée en serpent ; mais le roi, endurci de plus en plus par les enchantements de ses magiciens, qui imitèrent ce prodige, attira sur son royaume les dix plaies terribles dont il fut affligé. Ce prince, succombant enfin à la dernière, laissa partir les Hébreux avec tout ce qui leur appartenait, le quinzième jour du mois abib ou nisan, qui devint le premier de l'année, en mémoire de cette délivrance. Ils partirent de Ramessé au nombre de six cent mille hommes de pied, sans compter les femmes et les enfants, vinrent à Socoth, à Ethan, et à peine arrivaient-ils au bord de la mer Rouge, que Pharaon vint fondre sur eux avec une puissante armée. Alors Moïse, étendant sa verge sur la mer, en sépara les eaux, qui demeurèrent suspendues, et les Hébreux passèrent à pied sec à l'endroit nommé *Tolsum*. Les Egyptiens voulurent prendre la même route ; mais Dieu fit souffler un vent impétueux qui ramena les eaux sous lesquelles toute l'armée de Pharaon fut engloutie. Après ce passage miraculeux, Moïse chanta au Seigneur un admirable cantique d'action de grâces, et l'armée avançant vers le mont Sinaï arriva à Mara, où elle ne trouva que des eaux amères, que Moïse rendit potables en y jetant un morceau de bois que Dieu lui montra. A Raphidim, qui fut le deuxième campement, il tira de l'eau du rocher d'Horeb, en le frappant avec sa verge. C'est là qu'Amalec vint attaquer Israël, et que, pendant que Josué résistait aux ennemis, Moïse, sur une hauteur, tenait les mains élevées, ce qui donna l'avantage aux Israélites qui taillèrent en pièces leurs ennemis. Les Hébreux arrivèrent enfin au pied du mont Sinaï, le troisième jour du neuvième mois depuis leur sortie d'Egypte ; et Moïse y étant monté plusieurs fois reçut la loi de la main de Dieu, au milieu des foudres et des éclairs, et conclut la fameuse alliance entre le Seigneur et les enfants d'Israël. Moïse était resté quarante jours et quarante nuits sur cette montagne, pour y recevoir le détail des lois et des règlements qui devaient s'observer dans le culte divin. A son retour, il trouva que le peuple était tombé dans l'idolâtrie du veau d'or. Ce saint homme, pénétré d'horreur à la vue d'une telle ingratitude, brisa les tables de la loi qu'il portait, réduisit en poudre l'idole ; et, appelant autour de lui les enfants de Lévi, il fit mettre en pièces vingt-trois mille hommes des prévaricateurs. Il remonta ensuite sur la montagne pour obtenir la grâce des autres, et rapporta de nouvelles tables de pierres où la loi était écrite. Dieu, dans cette occasion, lui manifesta sa gloire ; et quand il descendit, son visage jetait des rayons de lumière si éclatants, que les Israélites n'osant l'aborder, il fut contraint de se voiler. Après cela, on travailla au tabernacle, suivant le plan que Dieu en avait lui-même tracé. Béseléel et Oliab furent employés à l'exécuter ; et les Israélites, apportant ce qu'ils avaient de plus précieux pour y contribuer, l'ouvrage fut fait après six mois de travail. Moïse le dédia, consacra Aaron et ses fils pour en être les ministres, et destina les Lévites pour le service. Il fit aussi plusieurs ordonnances sur le culte du Seigneur et le gouvernement politique ; et, après avoir réglé la marche de l'armée, il mena les Israélites, toujours à travers les séditions de leur part et les prodiges de la part de Dieu, jusque sur les confins du pays de Chanaan, au pied du mont Nébo. C'est là que ce saint homme, sachant qu'il ne passerait pas le Jourdain, et que sa dernière heure approchait, fit un long discours au peuple, qui est comme la récapitulation de tout ce qui était arrivé depuis la sortie d'Egypte. Ensuite il composa un excellent cantique, qui est une prophétie de ce qui devait arriver à Israël. Enfin, le Seigneur, lui ayant ordonné de monter sur le mont Nébo, lui fit voir la terre promise, dans laquelle il ne devait pas entrer. Après quoi il rendit l'esprit, sans douleur ni maladie, âgé de cent vingt ans, l'an du monde 2552. L'Ecriture dit qu'il mourut par le commandement du Seigneur, et qu'il fut enseveli dans une vallée de la terre de Moab, contre Phogor, sans que nul homme ait connu le lieu où il a été enseveli. Les Israélites le pleurèrent pendant trente jours, et l'Ecriture ajoute *qu'il ne s'éleva plus dans Israël de prophète semblable à lui, que le Seigneur connût face à face, et qui ait fait des miracles comme le Seigneur en fit par Moïse dans l'Egypte*, etc. (*Deut.* XXXIV, 10, 12).

« Moïse est incontestablement l'auteur des cinq premiers livres de l'Ancien Testament, que l'on nomme le *Pentateuque*, reconnus pour inspirés par les Juifs et par toutes les Eglises chrétiennes. Quelques endroits ajoutés ou changés dans le texte pour un plus grand éclaircissement, mais qui ne changent rien pour le sens, ne justifient pas la témérité de quelques écrivains, qui ont osé douter que Moïse fût l'auteur de ces livres. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et d'**Alembert**, tome XXII, pages 479, 480 et 481, article *Moïse*).

J.-J. Rousseau. — « Le premier, Moïse

forma et exécuta l'étonnante entreprise d'instituer en corps de nation un essaim de malheureux fugitifs, sans arts, sans armes, sans talents, sans vertus, sans courage, et qui, n'ayant pas en propre un seul pouce de terrain, formaient une troupe étrangère sur la face de la terre. Moïse osa faire de cette troupe errante et servile un corps politique, un peuple libre ; et, tandis qu'elle errait dans les déserts sans une pierre pour y reposer sa tête, il lui donnait cette institution durable, à l'épreuve du temps, de la fortune et des conquérants, que cinq mille ans n'ont pu détruire ni même altérer, et qui subsiste encore aujourd'hui dans toute sa force, lors même que le corps de sa nation ne subsiste plus. Pour empêcher que son peuple ne se fondît parmi les peuples étrangers, il lui donna des mœurs et des usages inaliénables avec les usages des autres nations ; il le surchargea de rites, de cérémonies particulières; il le gêna de mille façons, pour le tenir sans cesse en haleine et le rendre toujours étranger parmi les autres hommes ; et tous les liens fraternels qu'il mit entre les membres de sa république étaient autant de barrières qui le tenaient séparé de ses voisins ou l'empêchaient de se mêler avec eux. C'est par là que cette singulière nation, si souvent subjuguée, si souvent dispersée et détruite en apparence, mais toujours idolâtre de sa règle, s'est pourtant conservée jusqu'à nos jours, éparse parmi les autres sans s'y confondre, et que ses mœurs, ses lois, ses rites, subsistent et dureront autant que le monde, malgré la haine et la persécution du reste du genre humain. » (*Lettres écrites de la Montagne*).

DIDEROT. — « Il ne faut pas glisser trop légèrement sur les lois de Moïse. C'est un chef-d'œuvre d'économie politique dont les plus fameux législateurs n'ont pas approché. »

Benjamin CONSTANT. — « Sans Moïse, il est probable que tous les efforts de la philosophie n'auraient abouti qu'à plonger le genre humain dans le panthéisme ou l'athéisme voilé, dans lequel sont allés se perdre, de concert, la philosophie et la religion des Indiens. » (Benjamin CONSTANT, *De la religion*, t. II.)

Pierre LEROUX. — « Il y avait en Orient un sage qui, sans prononcer les mots de vie future et d'immortalité, avait enseigné *où est la vie*, et par conséquent *où est la vie future*. Ce sage, c'est Moïse.

« Alors, comme à un degré plus élevé nous est apparu Moïse ; et vraiment il faut confesser que, tout grands qu'ils soient, les sages de la Grèce et de Rome n'occupent que les premières marches du saint autel de la Vérité. Doublement prêtre de l'Unité, prêtre du Dieu un et législateur du genre humain un, Moïse est véritablement prêtre du Très-Haut. » (Pierre LEROUX, *De l'humanité, de son principe et de son avenir*, liv. VI, épilogue, v, VI, p. 986).

(153*) Ou *Bible*.

A. GUÉPIN. — « *Révélation de Moïse*. — Abraham et les patriarches étaient issus de l'Asie. Nés au voisinage de la Bactriane, ils avaient reçu de leurs aïeux les traditions religieuses qu'ils ont importées d'au delà de l'Euphrate jusque dans les déserts de l'Arabie. Moïse, leur continuateur, n'est donc point, à proprement parler, un homme nouveau, et la philosophie peut le considérer, à bon droit, comme Abraham lui-même renaissant à la vie, après une longue incubation, sur les bords du Nil. Ce grand homme nous est connu par son livre du *Sépher* (153*). Il paraît aussi qu'il avait laissé aux anciens du peuple hébreu des traditions orales très-importantes ; mais, au dire de Maimonide, les Juifs auraient perdu la connaissance d'une infinité de choses, sans lesquelles il est presque impossible d'entendre la loi. Le *Sépher* lui-même a subi de nombreuses vicissitudes; il est vivement à regretter qu'on ne puisse le rapprocher des livres d'Egypte. Simplicius, qui avait été à même de les comparer jusqu'à un certain point, trouvait entre eux les plus grands rapports. Il est certain, dit Fabre d'Olivet, que Moïse s'est servi de mémoires sacerdotaux, mais lui-même ne le cache point. En plusieurs endroits du *Sépher*, on cite les ouvrages qu'il a sous les yeux : ce sont les livres des générations d'Adam (*Sépher*, I, ch. 5) ; le livre des guerres de Joab (*Sépher*, IV, ch. 21) ; le livre des prophètes (*Sépher*, IV, ch. 2, v. 27). Philon, dans la Vie des législateurs hébreux, assure de plus qu'il possédait un grand nombre de hiéroglyphes, et que ses écrits en renfermaient l'explication. Quoi qu'il en soit, ce fut environ quinze cents ans avant notre ère qu'il écrivit le *Sépher*.

« Caché à tous les yeux, ignoré même du peuple qu'il devait guider, le livre des Juifs dut à son obscurité de survivre aux vicissitudes qu'ils éprouvèrent durant quatre cents années. Réduits six fois en esclavage, pendant cette période de douloureuses épreuves, six fois ils sauvèrent leurs traditions et le dépôt sacré de leurs croyances. Mais la prospérité des règnes de David et de Salomon fit oublier Moïse; alors le *Sépher* s'éclipsa devant des poëmes bien inférieurs. Le schisme de Samarie, en créant une guerre civile continuelle entre les Israélites et les tribus de Juda, servit à prouver que les deux peuples juifs ne possédaient plus le plus important de leurs ouvrages sacrés. Retrouvé longtemps après au fond d'un vieux coffre, le *Sépher* devint l'ancre de salut de Juda. Réduits en servitude et emmenés captifs à Babylone, les Juifs emportèrent avec eux leur admirable code. L'étranger put alors supprimer leur langue, mais la pensée de Moïse était avec eux et les protégea contre une assimilation complète avec les Assyriens. C'est à cette époque qu'Esdras revit le *Sépher*, qu'il changea les caractères avec lesquels il était écrit, et qu'eut lieu à Babylone cette grande réunion de rabbins dont les annales juives ont gardé le souve-

· r; d'où il résulte que, six cents ans avant Jésus-Christ, les Juifs avaient cessé de comprendre leur langue originelle. Telle est l'opinion des plus habiles critiques. Fabre d'Olivet l'a soutenue avec un grand talent dans son bel ouvrage sur la langue hébraïque restaurée; de là vint l'usage des *targums*, ou interprètes chargés d'expliquer au peuple, en langue vulgaire, la loi de Moïse, qu'il ne comprenait plus. La fameuse version des Septante, dont on a tant parlé, nous paraît appréciée à sa juste valeur par le même savant que nous venons de citer. Dans son opinion (il adopte le récit de l'historien Josèphe), Ptolémée, voulant avoir pour sa bibliothèque le livre de Moïse, en obtint une copie du grand pontife Eléazar. Les esséniens du mont Moria furent chargés de sa traduction. Ces pieux sectaires le reproduisirent en grec avec exactitude pour le sens matériel, mais ils laissèrent de côté, sans doute à dessein, le sens spirituel de l'ancien hébreu. Ils firent plus, ils eurent souvent recours au texte samaritain, pour rendre leur œuvre plus obscure. Il n'y eut que cinq traducteurs employés à ce travail, Ptolémée n'ayant demandé que les cinq livres de ce qu'elle a plus tard été approuvée par le Sanhédrin de Jérusalem, qui se composait de soixante-dix juges.

« Notre Bible est donc une tradition en langue grecque du *Sépher* hébraïque, mais elle ne rend en aucune façon le texte spirituel. Après avoir cherché à retrouver le véritable sens de la Bible, saint Jérôme, fatigué de lutter et de travailler en vain, se borna à faire une nouvelle traduction latine de la traduction grecque; c'est ce que l'on appelle habituellement la Vulgate.

« Pour être bien compris, le *Sépher* demanderait non-seulement une connaissance exacte de l'hébreu des premiers âges, mais encore la connaissance parfaite des livres sacrés antérieurs à lui, tels que ceux de Brahma, de Zoroastre et de l'Égypte. C'est en vain que s'aidant de tous les moyens actuels, l'on s'efforce d'interpréter convenablement la *Genèse*. Si l'on arrive à une heureuse traduction pour quelques passages importants, d'autres résistent et semblent défier nos connaissances. — Fabre d'Olivet a cru l'avoir rétabli, mais évidemment son œuvre, surtout pour les neuf derniers chapitres, laisse beaucoup à désirer. — Cependant il est impossible aujourd'hui, en s'aidant de ses laborieuses et spirituelles études, d'arriver à quelques résultats nouveaux. » (*Philosophie du socialisme ou transformations dans le monde et l'humanité*, Révélation de Moïse, p. 303-305.)

« Voilà maintenant le résumé du premier chapitre de la *Genèse* (154) :

« Dieu pense qu'il est bon que le ciel et la terre existent; que la lutte cesse entre la force de concentration ou d'agrégation; que la lumière se produise et qu'elle soit sous les noms de jour et d'obscurité une manifestation phénoménale universelle. — Qu'un espace éthéré sépare les fluides épars dans l'infini des mondes. — Qu'il existe une terre travaillée par le feu, unissant en elle le mouvement et la stabilité; il voit dans sa pensée cette terre donner naissance à une foule de plantes susceptibles de se reproduire. — Il voit des centres de lumière présider dans les cieux à la séparation du jour et de la nuit, aux manifestations phénoménales universelles et aux transformations des êtres. Il voit le soleil, la lune et les étoiles animés d'une virtualité en rapport avec leurs fonctions à venir. — Il voit émaner des fluides une foule d'êtres vermiformes et volatiles. — Il voit émaner de la terre les animaux qui vivent à sa surface. — Continuant à penser sur l'avenir des mondes, il se dit : A une race spéciale, à un être fait à notre image, je confierai le gouvernement de la terre. — Alors, considérant ses six manifestations futures comme présentes devant lui, il avait vu, *lui les dieux*, qu'elles étaient bonnes selon leur nature. » (*Philosophie du socialisme ou transformations dans le monde et l'humanité*, Révélation de Moïse, p. 306-307.)

« Connaissant Moïse comme philosophe, nous allons apprécier en lui l'homme d'Etat, le chef de nation. L'œuvre qu'il a entreprise, c'est de relever le moral du peuple hébreu, avili et dégradé par l'esclavage; c'est de le reconduire en Chanaan et de l'y installer, en donnant pour religion, pour science, pour philosophie, les croyances élevées que nous avons retrouvées dans la Genèse. Pour lui, Dieu est l'être des êtres, le passé, le présent, l'avenir; pour lui, le monde a une âme universelle, dont l'ombre se reflète en chacun de nous; pour lui, l'aspect trinitaire de la Divinité doit se retrouver dans le règne social. Aussi Adam est-il à l'image de Dieu et doué de trois manifestations émanées, *Caïn*, *Abel*, *Seth*. *Noé* lui-même, cette seconde phase de la vie humanitaire, est encore triple dans ses manifestations émanées. En lui se trouvent l'intelligence des choses morales et ultra-terrestres (*Sem*), les passions qui demandent à être dirigées (*Cham*), et l'intelligence des sciences et des arts (*Japhet*). Poursuivant cet aspect un et trinitaire de la vie, Moïse en conclut que tout gouvernement doit avoir la pensée et l'acte, son sénat et sa jeunesse, reliés ensemble par un troisième terme qui sera la puissance législative du pays. Il a vu en Egypte les étrangers et les classes pauvres traités comme des parias, comme des castes déshéritées; mais, pour son peuple, Dieu sera le père fort, sévère et juste de tous. Il a donc l'audace d'arracher les Hébreux aux travaux abrutissants qu'ils faisaient sur les bords du Nil, et de les amener à travers les déserts d'Arabie vers le lieu qu'ils devront habiter un jour. Son génie ne recule

(154) Nous n'avons pas besoin de prévenir le lecteur contre les idées particulières que l'auteur entremêle au récit de la *Genèse*, en les empruntant à Fabre d'Olivet. Elles n'infirment d'ailleurs en rien le fond du récit de Moïse.

devant aucun obstacle ; la grandeur de l'œuvre ne l'effraye point ; sortir d'Egypte, c'est la moindre des choses ! . . .

« Nous voici maintenant sur un autre théâtre. L'heure est venue de donner aux Juifs leur loi morale ; cette loi, d'où découleront la justice et le bonheur pour tous. Jamais mise en scène n'a été plus magnifique et calculée avec plus de science et de génie; les fêtes romaines, les grandes solennités de la Révolution de 93, ces féériques journées de 1848, qui nous paraissent aujourd'hui de véritables songes, n'étaient que jeux d'enfants à côté de la réception du Décalogue.

« Après trois jours de préparations, le peuple juif s'avance vers le mont Sinaï ; tous ont pris leurs plus beaux vêtements, tous se sont élevés vers l'Eternel par des pensées religieuses et le jeûne des plaisirs d'amour, tous se sont lavés et parfumés. C'est une fête splendide, et cependant tous les cœurs sont émus et préoccupés, une vague inquiétude agite et domine cette foule immense. Elle marche en silence vers cette montagne ignivome, dont les flammes sont l'emblème de la vie éternelle, de cette combustion ardente qui ne cesse jamais ; alors *Joha* se fait voir dans la majesté de l'incendie du Sinaï, et l'on entend ces paroles :

« Je suis l'Eternel, ton Dieu, qui t'ai tiré « du pays d'Egypte, de la maison de servi« tude.

« Tu n'auras point d'autre Dieu devant « ma face.

« Tu ne feras point d'images taillées, « ni aucune ressemblance des choses qui sont « là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, « ni dans les eaux sous la terre.

« Tu ne te prosterneras point devant elles, « et tu ne les serviras point; car je suis l'E« ternel, ton Dieu, le Dieu fort et jaloux qui « punit l'iniquité des pères sur les enfants, « en la troisième et quatrième génération de « ceux qui me haïssent

« Et qui fait miséricorde en mille généra« tions à ceux qui m'aiment et qui gardent « mes commandements.

« Tu ne prendras point le nom de l'Eternel, « ton Dieu, en vain; car l'Eternel ne tiendra « point pour innocent celui qui aura pris « son nom en vain.

« Tu travailleras six jours, et tu feras « toute ton œuvre ;

« Mais le septième jour est le repos de « l'Eternel, ton Dieu; tu ne feras aucune « œuvre ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta « fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni « ton bétail, ni ton étranger qui est dans tes « portes ;

« Car l'Eternel a fait en six jours les « cieux, la terre, la mer, et tout ce qui est « en eux, et il s'est reposé le septième jour; « c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du « repos, et l'a sanctifié.

« Honore ton père et ta mère, afin que tes « jours soient prolongés sur la terre, que « l'Eternel, ton Dieu, te donne.

« Tu ne tueras point.

« Tu ne commettras point d'adultère.

« Tu ne déroberas point.

« Tu ne diras point de faux témoignages « contre ton prochain.

« Tu ne convoiteras point la maison de « ton prochain ; tu ne convoiteras pas la « femme de ton prochain, ni son serviteur, « ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni « aucune chose qui soit à ton prochain. »

« Quel plus magnifique spectacle que tout ce peuple réuni, contemplant pour la première fois ces nuages de cendre et de fumée, et cette flamme immense qui semblait sortir des entrailles de la terre comme un hommage à la vie générale de la nature, dont elle était une si admirable manifestation ! Aux roulements de la montagne, à sa voix terrible, répondait, dans les airs, la voix non moins éclatante du tonnerre, des nuages, dont les éclairs animaient encore ce tableau majestueux. Mis aux prises avec Dieu qu'il voyait de ses yeux dans le drame imposant de Sinaï, qu'il entendait parler de sa grande voix dans les tonnerres de la montagne et des nuées, Israël resta muet et saisi devant la sublimité de l'Eternel. Oh ! parle-nous toi-même, dit-il à Moïse, nous ne pouvons rester devant Dieu, nous craignons que la vie ne nous échappe, nous sommes tout tremblants.

« Alors Moïse dit au peuple : Ne craignez « point, car Dieu est venu pour vous éprou« ver et afin que sa crainte soit devant vous « et que vous ne péchiez point.

« Le peuple donc se tint loin ; mais Moïse « s'approcha de l'obscurité où Dieu était.

« Et l'Eternel dit à Moïse : Tu diras « ainsi aux enfants d'Israel : Vous avez vu « que je vous ai parlé des cieux.

« Vous ne vous ferez point avec moi de « Dieu d'argent, et vous ne vous ferez point « de Dieu d'or.

« Tu me feras un autel de terre sur lequel « tu sacrifieras tes holocaustes et tes obla« tions de prospérité, tes brebis et tes tau« reaux. En tout lieu où je mettrai la mé« moire en mon nom, je viendrai à toi et je « te bénirai.

« Que si tu fais un autel de pierres, tu ne les « tailleras point ; si tu levais le fer dessus, tu « les souillerais.

« Et tu ne monteras point à mon autel des « degrés, de peur que ta nudité ne soit dé« couverte en y montant. »

« Si les lois que Moïse donna aux Hébreux ne répondent point à notre civilisation, gardons-nous d'y trouver à redire. S'il eût fait plus, il eût dépassé ce que son peuple pouvait porter. Admirons d'ailleurs la sagesse du législateur. S'il ordonne au nom de Dieu pour la loi morale, il agit tout autrement pour la loi civile ; il ne commande plus, il propose à l'acceptation de ses concitoyens les règles qui leur sont destinées.

« Si tu achètes un esclave, dit l'Exode, il « te servira six ans, et au septième il sortira « pour être libre sans rien payer.

« S'il est venu avec son corps seulement, « il sortira avec son corps ; s'il avait une « femme, sa femme aussi sortira avec lui.

« Si son maître lui a donné une femme qui « lui ait enfanté des fils ou des filles, sa « femme et ses enfants seront à son maître, « mais il sortira avec son corps.

« Que si l'esclave dit : J'aime mon maître, « ma femme et mes enfants, je ne sortirai « point pour être libre.

« Alors son maître le fera venir devant « les juges et le fera approcher de la porte « ou du poteau, et son maître lui percera « l'oreille avec un poinçon, et il le servira « toujours.

« Si quelqu'un vend sa fille pour être es- « clave, elle ne sortira point comme les es- « claves sortent.

« Si elle déplaît à son maître, qui ne sera « point fiancé avec elle, il la fera racheter, « mais il n'aura point le pouvoir de la ven- « dre à un peuple étranger, après lui avoir « été perfide.

« Mais s'il l'a fiancée à son fils, il fera se- « lon le droit des filles.

« Que s'il en prend une autre pour lui, il « ne retranchera rien de sa nourriture, de « ses habits, ni de l'amitié qui lui est due.

« S'il ne lui fait pas ces trois choses, elle « sortira sans payer aucun argent.

« Si quelqu'un frappe un homme, et s'il « en meurt, on le punira de mort.

« Que s'il ne lui a point dressé d'embûche, « mais que Dieu l'ait fait rencontrer sous la « main, je rétablirai un lieu où il s'enfuira.

« Mais si quelqu'un s'est élevé de propos « délibéré contre son prochain, pour le tuer « par finesse, tu le tireras même de son au- « tel, afin qu'il meure.

« Celui qui aura frappé son père ou sa « mère sera puni de mort.

« Si quelqu'un dérobe un homme et le « vend, ou s'il est trouvé entre ses mains, « il sera puni de mort.

« Celui qui aura maudit son père ou sa « mère sera puni de mort.

« Si quelques-uns ont eu querelle, et que « l'un ait frappé l'autre d'une pierre, ou du « poing, dont il ne soit point mort, mais « qu'il soit obligé de se mettre au lit :

« S'il se lève et marche dehors, s'appuyant « sur son bâton, celui qui l'aura frappé sera « quitte de la peine ; toutefois il le dédom- « magera pour ce qu'il a chômé, et le fera « guérir entièrement.

« Si qu'un a frappé son serviteur ou sa « servante d'un bâton, et qu'il soit mort « sous la main, on ne manquera point d'en « faire la punition.

« Mais s'il survit un jour ou deux, on n'en « fera pas la punition, car c'est son argent.

« Si des hommes se battent et frappent « une femme enceinte et qu'elle en accouche, « et que cependant l'accident ne soit point « mortel, que celui qui l'a frappée soit con- « damné à l'amende que le mari de la femme « lui imposera ; il la donnera selon qu'en « ordonneront les juges.

« Mais si l'accident est mortel, tu donneras « vie pour vie.

« Œil pour œil, dent pour dent, main « pour main, pied pour pied.

« Brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, « meurtrissure pour meurtrissure.

« Si quelqu'un frappe l'œil de son servi- « teur ou l'œil de sa servante, ou leur gâte « l'œil, il les laissera aller libres pour leur « œil.

« Que s'il fait tomber une dent à son ser- « viteur ou à sa servante, il les laissera aller « libres pour leurs dents.

« Si un bœuf heurte de sa corne un homme « ou une femme et que la personne en meure, « le bœuf sera lapidé sans aucune rémission, « et on ne mangera point de sa chair, et « le maître du bœuf sera absous.

« Mais si le bœuf avait auparavant accou- « tumé de heurter de sa corne, et que son « maître en eût été averti avec protestation, « et qu'il ne l'eût point renfermé, en sorte « qu'il tue un homme ou une femme, le bœuf « sera lapidé et même on fera mourir son « maître.

« Que si on lui impose un prix pour se « racheter, il donnera la rançon de sa vie « selon tout ce qui lui sera imposé.

« Si le bœuf heurte de sa corne un fils ou « une fille, on le traitera selon cette même « loi.

« Si le bœuf heurte de sa corne un esclave, « soit homme ou femme, celui à qui est le « bœuf donnera trente sicles d'argent à son « maître, et le bœuf sera lapidé.

« Si quelqu'un ouvre une fosse, ou si « quelqu'un creuse une fosse et ne la couvre « point, et qu'il y tombe un bœuf ou un âne,

« Le maître de la fosse lui en fera satis- « faction et rendra l'argent à leur maître ; « mais ce qui est mort sera pour lui.

« Et si le bœuf de quelqu'un blesse le « bœuf de son prochain, et qu'il en meurt, « ils vendront le bœuf vivant et ils en parta- « geront l'argent, et ils partageront les « morts.

« Mais s'il est notoire que le bœuf avait « auparavant accoutumé de heurter de sa « corne, et que le maître ne l'ait point gardé, « il restituera bœuf pour bœuf, mais le bœuf « mort sera pour lui. »

« Ces préceptes nous montrent la faiblesse morale des Hébreux ; ne pouvant détruire l'esclavage et la polygamie, Moïse transige avec ces misères sociales. — En voici de nouvelles preuves :

« Si quelqu'un suborne une vierge qui « n'était point fiancée..., il faut qu'il la dote, « la prenant pour femme.

« Mais si le père de la fille refuse absolu- « ment de la lui donner, il lui comptera au- « tant d'argent qu'on en donne pour la dot « des vierges.

« Tu ne laisseras point vivre la sorcière.

« Qui aura eu la compagnie d'une bête, « sera puni de mort.

« Celui qui sacrifie à d'autres dieux qu'à « l'Éternel seul, sera détruit à la façon de « l'interdit.

« Tu ne fouleras point, ni n'opprimeras « point l'étranger ; car vous avez été étran- « ger au pays d'Egypte.

Vous n'affligerez aucune veuve, ni aucun « orphelin.

« Si vous les affligez et qu'ils crient à moi, « certainement j'entendrai leur cri ;

« Alors ma colère s'allumera, et je vous « tuerai par l'épée, et vos femmes seront « veuves, et vos enfants orphelins.

« Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, « au pauvre qui est avec toi, tu n'en useras « point avec lui à la façon des usuriers ; vous « ne lui imposerez point d'intérêt.

« Si tu prends en gage le vêtement de « ton prochain, tu le lui rendras avant que le « soleil soit couché, car c'est sa seule couver- « ture : c'est son seul vêtement pour couvrir « sa peau. Où coucherait-il ? S'il arrive donc « qu'il crie à moi, je l'entendrai aussi, car « je suis miséricordieux.

« Tu ne maudiras point les juges, et tu ne « maudiras point le prince de ton peuple. »

« Comment faire mieux à cette époque ; faisons-nous aussi bien, nous, les civilisés du XIXe siècle ? Dotons-nous la vierge séduite, et ne prêtons-nous pas à usure ?

« Voici quelques autres passages qui font pressentir l'Evangile :

« Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi « ou son âne égaré, tu ne manqueras pas « de le lui ramener.

« Tu ne pervertiras point dans son procès « le droit de l'indigent qui est au milieu « de toi

« Pendant six années tu sèmeras la terre « et recueilleras son revenu.

« Mais en la septième année tu lui donneras « du relâche, et tu la laisseras reposer, afin « que les pauvres de ton peuple en man- « gent, et que les bêtes des champs mangent « ce qui restera. Tu en feras de même de ta « vigne et de tes oliviers.

« Six jours durant tu travailleras, mais « le septième jour tu te reposeras, afin que « ton bœuf et ton âne se reposent, et que le « fils de ta servante et l'étranger reprennent « leurs forces.

« Tu me célébreras une fête solennelle « trois fois l'année.

« Trois fois l'année, tous les mâles qui « sont parmi vous se présenteront devant le « Seigneur, l'Eternel. »

« Moïse, toutefois, ne se contente point de vaines paroles ; instrument d'un Dieu juste, mais terrible pour les pécheurs, il sait agir. Il descendait du mont Sinaï au camp, accompagné de Josué, apportant les Tables de la loi, ÉCRITES DU DOIGT DE DIEU, lorsqu'il trouve Israël dansant autour d'un veau d'or. Transporté de colère, il brise les Tables de la loi, et se tenant à la porte du camp il dit :

« Qui est pour l'Eternel ? Qu'il vienne « vers moi. Et tous les enfants de Lévi s'as- « semblèrent vers lui.

« Et il leur dit : Ainsi a dit l'Eternel, le « Dieu d'Israël : Que chacun mette son épée « à son côté ; passez et repassez de porte en « porte par le camp, et que chacun de vous « tue son frère, son ami et son voisin.

« Et les enfants de Lévi firent ce que « Moïse leur avait dit ; et en ce jour là il « y eut environ trois mille hommes du peu- « ple qui périrent. »

Législateur dans toute l'étendue du mot, Moïse règle tous les usages de la vie, permettant l'usage de certains animaux, proscrivant les autres, disant ce qui aura lieu pour les femmes accouchées, les lépreux, les teigneux et leur purification ; signalant les peines à infliger à ceux qui se seraient rendus coupables d'attentats à la pudeur, ou des crimes de sodomie et de bestialité, trop communs malheureusement, à ce qu'il paraît, chez son peuple et chez ses voisins. Quelques autres règlements méritent d'être cités textuellement.

« Et quand vous ferez la moisson de vos « terres, tu n'achèveras point de moissonner « le bout de ton champ, et tu ne glaneras « point ce qui restera à cueillir de la mois- « son.

« Et tu ne grapilleras point la vigne, ni « ne recueilleras point les grains de ta « vigne ; mais tu les laisseras au pauvre et « à l'étranger : Je suis l'Eternel, votre Dieu.

« Tu n'opprimeras point ton prochain, et « tu ne le pilleras point. Le salaire de ton « mercenaire ne demeurera point chez toi « jusqu'au lendemain.

« Tu ne maudiras point le sourd, et tu ne « mettras rien devant l'aveugle qui puisse « le faire tomber ; mais tu craindras ton « Dieu : je suis l'Eternel.

« Tu ne te vengeras point, et tu ne gar- « deras point de ressentiment contre les « enfants de ton peuple ; mais tu aimeras « ton prochain comme toi-même : je suis « l'Eternel.

« Vous garderez mes ordonnances ; tu « n'accoupleras point tes bêtes avec d'autres « de diverses espèces. Tu ne sèmeras point « ton champ de diverses sortes de grains, « et tu ne mettras point sur toi des vête- « ments tissus de diverses sortes de fil, « comme de laine et de lin.

« Si quelqu'un a eu la compagnie d'une « femme, et que cet homme l'ait déshonorée, « et si la liberté ne ne lui a point été donnée, « ils auront le fouet tous deux, mais on ne « ne les fera point mourir, car elle n'avait « pas été affranchie.

« Et quand vous serez entrés au pays, et « que vous y aurez planté quelque arbre « fruitier, vous ôterez son prépuce, qui est « son premier fruit ; il vous sera incirconcis « pendant trois ans, et on n'en mangera « point.

« Mais dans la quatrième année, tout son « fruit sera une chose consacrée à la louange « de l'Eternel votre Dieu.

« Vous ne ferez point d'incision dans « votre chair pour un mort, et vous n'im- « primerez point de caractère en vous. Je « suis l'Eternel.

« Tu ne souilleras point ta fille, la prosti- « tuant pour la faire commettre impureté, « afin que la terre ne soit pas souillée par « sa fornication, et qu'elle ne soit pas rem- « plie d'impiété. »

« En tout ce qui concerne spécialement les sacrificateurs, Moïse est encore plus sévère dans ses lois que pour le reste du peuple hébreu. — Nos lecteurs peuvent consulter la Bible à ce sujet, mais il importe à tous de bien connaître les préceptes qui suivent :

« Quand vous serez entrés au pays que « je vous donne, la terre se reposera ; ce « sera un sabbat à l'Eternel.

« Pendant six ans tu sèmeras ton champ, « et pendant six ans tu travailleras ta vigne, « et tu recueilleras son rapport.

« Mais en la septième année, il y aura « un sabbat de repos pour la terre ; ce sera « un sabbat à l'Eternel : Tu ne sèmeras « point ton champ, et tu ne tailleras point « ta vigne.

« Mais ce qui proviendra de la terre, « l'année du sabbat, vous servira de nourri- « ture à toi, à ton serviteur, à ta servante, « à ton mercenaire et à l'étranger, lesquels « habitent avec toi.

« Et à tes bêtes et aux animaux qui sont « en ton pays : tout son rapport sera pour « manger.

« Tu compteras aussi sept semaines d'an- « nées, savoir : sept fois sept ans. Et les « jours de ces sept semaines d'années te re- « viendront à quarante-neuf ans.

« Et tu feras sonner la trompette d'un son « éclatant le dixième jour du septième mois ; « au jour, dis-je, des propitiations, vous ferez « sonner la trompette par tous le pays.

« Et vous sanctifierez l'an cinquantième, « et vous publierez la liberté par le pays à « tous ses habitants. Ce sera pour l'année « du jubilé, et vous retournerez chacun en « sa possession et chacun en sa famille.

« Or, si tu fais quelque vente à ton pro- « chain, ou si tu achètes quelque chose de « ton prochain, que nul de vous ne foule « son frère.

« Mais tu achèteras de ton prochain à « proportion des années qui se sont écou- « lées depuis le jubilé ; on te fera de même « la vente selon le nombre des années de « rapport.

« La terre ne sera point vendue absolu- « ment ; car la terre est à moi, et vous êtes « étrangers et habitants chez moi.

« Vous permettrez aussi, dans toute la « terre de votre possession, le droit de ra- « chat pour la terre.

« Si ton frère est devenu pauvre, et vend « quelque chose de ce qu'il possède, celui « qui a le droit de rachat, savoir, celui qui « lui sera proche parent, viendra et rachètera « la chose qui aura été vendue par son « frère.

« Que si cet homme n'a personne qui « ait le droit de rachat, mais qu'il ait pu « trouver lui-même ce qu'il faut pour le ra- « chat de ce qu'il a vendu,

« Il comptera les années depuis la vente « faite, et restituera le surplus à l'homme « auquel il l'avait faite, et ainsi il rentrera « dans sa possession.

« Mais s'il n'a point trouvé ce qu'il faut « pour le lui rendre, la chose qu'il aura « vendue sera entre les mains de celui qui « l'aura achetée, jusqu'à l'année du jubilé : « alors l'acheteur en sortira au jubilé, et le « vendeur retournera dans sa possession.

« Toutefois, il n'en était pas ainsi pour les maisons situées dans l'intérieur des places fortes, l'acheteur en devenait à toujours propriétaire.

« Quand ton frère sera devenu pauvre et « qu'il tendra ses mains tremblantes, tu le « soutiendras, même l'étranger et l'habitant, « afin qu'il vive avec toi.

« Tu ne lui donneras point ton argent à « intérêt, et tu ne lui donneras point de tes « vivres pour en tirer des profits.

« Et quand ton frère sera devenu pauvre « auprès de toi et qu'il se sera vendu à toi, « tu ne te serviras point de lui comme on se « sert des esclaves.

« Mais il sera chez toi comme serait le « mercenaire et l'étranger, et il te servira « jusqu'à l'année du jubilé.

« Alors il sortira d'avec toi avec ses en- « fants, et il s'en retournera dans sa famille, « et il rentrera dans la possession de ses « pères.

« Et pour ce qui est de ton esclave et de « ta servante, qui seront à toi, achetez-les « des nations qui sont autour de vous ; « vous achèterez d'elles l'esclave et la ser- « vante.

« Vous pouvez aussi en acheter d'entre « les enfants des étrangers qui demeurent « avec vous, même de leurs familles qui « seront parmi vous, qui leur seront nées « dans votre pays, et vous les posséderez. »

« Voilà l'œuvre de Moïse ; fille du passé elle a préparé l'avenir en prescrivant la fraternité et la rétribution selon le travail ; en subordonnant l'instrument industriel à l'ouvrier, en proscrivant l'exploitation de l'homme par l'homme. Son organisation exclut le communisme, mais il permet l'association, et par de rigoureuses mesures il maintient la division des propriétés entre tous les Hébreux. Sa loi sur la terre place le grand instrument de travail aux mains de tous, et le crédit gratuit des autres outils sociaux devient une obligation religieuse.

« Que faut-il le plus admirer dans Moïse, ou du génie qui embrasse toutes les connaissances de son époque, du sentiment religieux et sociable qui en fait le chef d'un peuple si au-dessous de lui, ou de cette inébranlable fermeté, de cette parfaite connaissance des hommes qui dirige constamment tous ses actes ? » (*Philosophie du socialisme ou études sur les transformations dans le monde et dans l'humanité*, p. 307-329.)

« Appelé par ses études dans les colléges des prêtres d'Egypte, par sa vie extérieure au sein du monde égyptien et par trente ans de méditations intérieures pour donner à son peuple une loi nouvelle, Moïse s'est emparé de la parole de Dieu pour dire aux hommes sa conception sur le mystère des mondes et de l'humanité.

« Dieu, c'est l'infini, c'est l'âme universelle, c'est le passé, le présent, l'avenir. C'est la tradition la plus élevée, la politique la plus habile, la prévision la plus admirable. Il est l'ordonnateur des mondes et le créateur de la loi régulatrice de l'univers; le règne minéral, le règne végétal, le règne animal, et Adam ou le règne social sont son ouvrage. La terre lui appartient, les peuples sont ses fermiers. Il a dicté la loi du travail et proscrit le prêt à intérêt. Il a limité la quantité de terre que chaque homme peut transmettre à ses enfants, ou posséder par voie d'acquêt; de lui viennent les seules règles de la vie sociale qui puissent assurer à tous les Juifs le bien-être et la liberté. Mais il n'y a qu'un Dieu, et l'esclavage, la misère et l'opprobre, voilà le lot des peuples matérialistes, des adorateurs des images. Esclave en Egypte, le Juif est élevé par Moïse dans la théologie la plus grande, il devient de prime-saut l'égal des savants des sanctuaires de Thèbes et de Memphis; il n'entre pas dans une vie nouvelle, il ne fait que renouveler alliance avec le Tout-Puissant le Dieu d'Abraham, de Jacob. Plus on étudie l'œuvre de ce grand homme, plus l'on se sent pénétré de reconnaissance et d'admiration.

« La théologie de Moïse est complète; elle embrasse tout, elle dit l'essence de Dieu, raconte la Genèse, donne un code moral, et formule avec précision les formes sociales de la Judée; elle embrasse toutes les manifestations de notre être dans l'espace et dans le temps; elle est encyclopédique. » (*Philosophie du socialisme ou transformations dans le monde et l'humanité*, ch. 3, p. 265.)

Nous avons déjà considéré Moïse au point de vue des sciences physiques. *Voyez* GENÈSE, DÉLUGE. Il nous suffit de compléter ici ces témoignages par les deux suivants :

Le comte de LAS CASES : — « Oui, Moïse domine au-dessus des générations et des siècles, comme une colonne impérissable de vérité. Hérodote, Manéthon, les marbres de Paros, les historiens chinois, le sanscrit, toutes ces sources les plus anciennes du monde demeurent de cinq cents ans, de mille ans au-dessous de lui, aucun de ces témoignages antiques ne peut l'atteindre, le contredire, ni l'affaiblir; au contraire, la nature et les hommes se trouvent de toutes parts en harmonie parfaite avec ce qu'il dit. — Aussi, touchée de cet accord merveilleux, la foi religieuse triomphe, et, frappée d'un tel résultat, l'incrédulité philosophique chancelle; vaincue par ses propres lumières, elle se voit contrainte d'avouer qu'il y a dans tout cela quelque chose de surnaturel qu'elle ne comprend pas, mais qu'elle ne saurait nier. » (Extrait de la *Première carte historique de Lesage*.)

AMPÈRE. — « Ou Moïse avait dans les sciences une instruction aussi profonde que celle de notre siècle, ou il était *inspiré*. Moïse n'avait pas évidemment à sa disposition les faits géologiques de notre époque, il n'avait pas en physique, en chimie, en astronomie, les connaissances nécessaires pour en tirer des inductions scientifiques : il faut donc chercher dans une source plus élevée la source de l'exactitude de son récit. » (Article de M. AMPÈRE, dans la *Revue des Deux-Mondes*.)

MOLINISME (*Théologie*). — « Système particulier de théologie sur la grâce suffisante et efficace, qui a pris son nom de Louis Molina, son auteur, jésuite espagnol, et professeur en théologie dans l'université d'Evora.

« Le livre où il explique ce système, intitulé *De concordia gratiæ et liberi arbitrii*, parut à Lisbonne, en 1588, et fut vivement attaqué par les Dominicains, qui le déférèrent à l'inquisition. La cause ayant été portée à Rome, et discutée dans ces fameuses assemblées qu'on nomme les congrégations *De auxiliis*, depuis l'an 1597 jusqu'à l'année 1607, demeura indécise. Le Pape Paul V, qui tenait alors le siége de Rome, n'ayant rien voulu prononcer, défendit seulement aux deux partis de se noter mutuellement par des qualifications odieuses. Depuis cette espèce de trêve, le *molinisme* a été enseigné dans les écoles comme une opinion libre; mais il a eu de terribles adversaires dans la personne des jansénistes, et n'en a pas manqué de la part des écoles catholiques.

« Voici toute l'économie du système de Molina, selon l'ordre que cet auteur imagine dans les décrets de Dieu :

« 1° Dieu, par la science de simple intelligence, voit tout ce qui est possible, et par conséquent, des ordres infinis de choses possibles;

« 2° Par la science moyenne, Dieu voit certainement ce que dans chacun de ces ordres chaque volonté créée, en usant de sa liberté, doit faire, si on lui confère telle ou telle grâce;

« 3° Il choisit l'ordre des choses qui a existé dès le commencement du monde, et qui existe encore en partie;

« 4° Il veut, d'une volonté antécédente, sauver les anges et les hommes, mais sous une condition unique, c'est qu'ils veulent bien eux-mêmes se sauver;

« 5° Il donne à tous, soit anges, soit hommes, et abondamment tous les secours nécessaires pour opérer leur salut;

« 6° Le secours surnaturel, ou cette grâce accordée aux anges et aux hommes dans l'état d'innocence, n'a point été efficace par elle-même et de sa nature, mais versatile et efficace par l'événement, c'est-à-dire à cause du bon usage qu'ils en ont fait;

« 7° D'où il s'ensuit qu'il n'y a nulle différence, quant à l'efficacité de la grâce, entre les secours accordés dans l'état de nature innocente, et ceux dont on a besoin dans l'état de nature tombée. Nuls décrets absolus, efficaces par eux-mêmes, antécédents à la libre détermination de la volonté créée, ni par conséquent nulle prédestination avant la prévision des mérites, nulle réprobation qui ne suppose des péchés actuels;

« 8° Dieu prédestine à la gloire les anges qu'il sait, par la science de vision, devoir

persévérer dans le bien et réprouver les autres;

« 9° Quant à ce qui regarde Adam et sa postérité infectée de son péché, quelque dignes que soient tous les hommes des supplices éternels et du courroux de Dieu, cependant il veut bien par miséricorde les sauver, mais d'une volonté antécédente, générale et conditionnée, c'est-à-dire pourvu qu'ils le veuillent bien eux-mêmes, et que l'ordre ou l'arrangement des causes naturelles n'y mette nul obstacle;

« 10° Cette volonté est vraie, sincère et active ; c'est elle qui a destiné Jésus-Christ pour sauver le genre humain, et qui accorde, prépare ou du moins offre à tous les hommes des grâces très-suffisantes pour opérer leur salut ;

« 11° Dieu, par la science moyenne, voit certainement ce que l'homme placé dans telle ou telle circonstance fera, s'il est aidé de telle ou telle grâce; qui sont ceux qui, dans l'ordre présent des choses, useront bien ou mal de leur libre arbitre, s'il leur accorde telle ou telle grâce;

« 12° Il se propose, par un décret absolu, de leur accorder les grâces qu'ils ont effectivement eues dans la suite ; et s'il veut convertir efficacement quelqu'un et le faire persévérer dans le bien, il forme le décret de lui accorder telles ou telles grâces auxquelles il prévoit qu'il consentira et avec lesquelles il doit persévérer.

« 13° Il connaît toutes les œuvres qui sont dans l'ordre surnaturel par la science de vision, qui suppose le décret dont nous venons de parler, et par conséquent il voit, par la même science, qui sont ceux qui feront le bien et qui persévéreront jusqu'à la fin, ou qui sont ceux qui pécheront et ne persévéreront pas.

« 14° En conséquence de la prévision de ces mérites absolument futurs, il prédestine les uns à la gloire, et il en exclut les autres ou les repousse, parce qu'il a prévu leurs démérites.

« La base principale de ce système est que la grâce suffisante et la grâce efficace ne sont point réellement distinguées, mais que la même grâce est tantôt efficace et tantôt inefficace, selon que la volonté y coopère ou y résiste, en sorte que l'efficace de la grâce dépend du consentement de la volonté de l'homme, non, dit Molina, que ce consentement donne quelque force à la grâce ou la rende efficace *in actu primo*, mais parce que ce consentement est une condition nécessaire pour que la grâce soit efficace *in actu secundo*, c'est-à-dire lorsqu'on la considère jointe avec son effet, à peu près comme les sacrements sont des signes pratiques et efficaces par eux-mêmes, mais ils dépendent cependant des dispositions de ceux qui les reçoivent pour produire la grâce ; c'est ce qu'enseigne formellement Molina dans son livre *De la Concorde*, quest. 14, art. 12, disput. 20, et quest. XXIII, art. 4, et c. V.

« Cet écrivain et ses défenseurs vantent beaucoup ce système, en ce qu'il résout une partie des difficultés que les Pères, et surtout saint Augustin, ont trouvées à concilier le libre arbitre avec la grâce ; mais leurs adversaires tirent de ces motifs mêmes des raisons très-fortes de les rejeter, et quelques-uns d'eux ont avancé que le molinisme renouvelait le semi-pélagianisme. Mais le P. Alexandre, dans son ***Histoire ecclésiastique du*** v^e ***siècle***, chap. 3, art. 3, § 13, répond à ces accusateurs que ce système n'ayant pas été condamné par l'Eglise et y étant toléré comme toutes les autres opinions d'école, c'est blesser la vérité, violer la charité et troubler la paix, que de le comparer aux erreurs des pélagiens et des semi-pélagiens ; et l'illustre M. Bossuet, dans son premier et son second avertissement contre les protestants, montre solidement, par un parallèle exact du molinisme avec le semi-pélagianisme, que l'Eglise romaine, en tolérant le système de Molina, ne tolérait point les erreurs des semi-pélagiens, comme avait osé le lui reprocher le ministre Jurieu, Tournely, *Tract. de grat.*, pars II, quæst. 5, art. 6, § 30. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXII, page 89 et 90, article *Molinisme.*)

MOLINOSISME (*Théologie*). — « Système de Michel Molinos, prêtre espagnol, dont la doctrine fut condamnée à Rome en 1687, par une bulle du Pape Innocent II, qui anathématisa soixante-huit propositions tirées des écrits de Molinos, qui contiennent des opinions très-dangereuses sur la mysticité ; ce système est le pur quiétisme et le plus outré.

« On a accusé Molinos et quelques-uns de ses disciples d'enseigner tant en théorie qu'en pratique qu'on peut s'abandonner sans péché à des déréglements infâmes, pourvu que la partie supérieure demeurât unie à Dieu par l'oraison de quiétude. Les propositions 25, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49 et 50, prouvent évidemment qu'il a enseigné ces horreurs ; et toutes les autres tendent à détruire les pratiques les plus saintes et les plus usitées de la religion, sous prétexte d'introduire une plus grande perfection. Il n'est pas également sûr qu'il ait pratiqué les choses obscènes qu'on lui reproche, cependant la bulle dont nous avons parlé le condamne *ob errores, hæreses et turpia facta*, ce motif rend cette accusation vraisemblable. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXII, page 91, article *Molinosisme.*

MONASTÈRES. *Voy.* MOINES, COUVENTS, ORDRES RELIGIEUX, ABBAYES, ASCÈTES ET CÉNOBITES, et en particulier les titres spéciaux de chaque ordre et celui de chacun de ses fondateurs.

VOLTAIRE. — Ce fut longtemps une consolation pour le genre humain qu'il y eût des asiles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth et vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur de château était esclave ; on échappait, dans la douceur des cloîtres, à la tyran-

nie et à la guerre... Le peu de connaissances qui restait chez les barbares fut perpétué dans les cloîtres. Les Bénédictins transcrivirent quelques livres, peu à peu il sortit des monastères des inventions utiles ; d'ailleurs ces religieux cultivaient la terre, chantaient les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient hospitaliers, et leurs exemples pouvaient servir à mitiger la férocité de ces temps de barbarie. On se plaignit que bientôt après les richesses corrompirent ce que la vertu avait institué...

« On ne peut nier qu'il n'y ait eu dans le cloître de très-grandes vertus, il n'est guère encore de monastère qui ne renferme des âmes admirables, qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se sont fait un plaisir de rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces *asiles de la piété*. Il est certain que la vie séculière a toujours été plus vicieuse, et que les plus grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères, mais ils ont été plus remarqués *par leur contraste avec la règle*. Nul état n'a toujours été pur. Il faut n'envisager *ici que le bien général de la société*; le petit nombre de cloîtres d'abord beaucoup de bien, le trop grand nombre peut les avilir... »

Il dit que « les Chartreux, malgré leurs richesses, sont consacrés sans relâchement au jeûne, au silence, à la prière, à la solitude; tranquilles sur la terre au milieu de tant d'agitations dont le bruit vient à peine jusqu'à eux, et ne connaissant les souverains que par les prières où leurs noms sont insérés. »

En parlant de ceux qui ont déclamé contre les religieux en général : « Il fallait avouer, dit-il, que les Bénédictins ont donné beaucoup de bons ouvrages, que les Jésuites ont rendu de grands services aux belles-lettres; il fallait bénir les frères de la Charité et ceux de la Rédemption des captifs. Le premier devoir est d'être juste... Il faut convenir, malgré tout ce qu'on a dit contre leurs abus, qu'il y a toujours eu parmi eux des hommes éminents en science et en vertu; que s'ils ont fait de grands maux, ils ont rendu de grands services, et qu'en général on doit les plaindre encore plus que les condamner...

« Les instituts consacrés au soulagement des pauvres et au service des malades ont été les moins brillants et ne sont pas les moins respectables. Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse... Il est une autre congrégation plus héroïque, car ce nom convient aux Trinitaires de la Rédemption des captifs; ces religieux se consacrent depuis cinq siècles à briser les chaînes des chrétiens chez les Maures. Ils emploient à payer les rançons des esclaves, leurs revenus et les aumônes qu'ils recueillent, et qu'ils portent eux-mêmes en Afrique. On ne peut se plaindre de tels instituts. » (*Essai sur l'hist. gén.*, t. IV, c. 135; *quest. sur l'Encyclopédie*, V^is *Apocalypse*, *Biens d'église*, etc.)

ENCYCLOPÉDIE de DIDEROT et D'ALEMBERT. — « *Monastère* (*Histoire ecclésiastique*), maison bâtie pour loger des religieux ou religieuses qui y professent la vie monastique. Les premiers monastères ont conservé la religion dans des temps misérables ; c'étaient des asiles pour la doctrine et la piété, tandis que l'ignorance, le vice et la barbarie inondaient le reste du monde. On y suivait l'ancienne tradition, soit pour la célébration des divins offices, soit pour la pratique des vertus chrétiennes, dont les jeunes voyaient les exemples vivants dans les anciens. On y gardait des livres de plusieurs siècles, et on en écrivait de nouveaux exemplaires; c'est une des occupations des religieux ; et nous possédons une quantité d'excellents ouvrages qui eussent été perdus pour nous sans les bibliothèques des monastères.

« Les premiers monastères s'établirent en Egypte, vers l'an 306, sous la conduite de saint Antoine, et ceux-ci furent comme la source des autres qui s'établirent dans la suite en divers lieux.

« Le plus ancien monastère de France est celui de Ligugé, près Poitiers fondé par saint Martin, en 360.

« Au commencement les monastères étaient des maisons de laïcs ; les moines ayant été appelés à la cléricature par saint Sirice, Pape, ne restèrent pas moins soumis à l'évêque ; c'est pourquoi aucun monastère ne peut être établi sans son consentement ; la règle doit aussi être approuvée par le Saint-Siége.

« Pendant plus de six siècles tous les monastères d'occident étaient indépendants les uns des autres, et gouvernés par des abbés qui ne répondaient de leur conduite qu'à leur évêque.

« En orient il y avait des abbés appelés archimandrites qui gouvernaient plusieurs laures, dans lesquelles ils établissaient des supérieurs particuliers.

« Dans le IXe siècle, il se forma en France une congrégation encore plus étendue, Louis le Débonnaire ayant établi saint Benoît d'Aniane abbé général de plusieurs monastères; mais après la mort de cet abbé, ces maisons se séparèrent et restèrent indépendantes les unes des autres.

« Dans le Xe siècle, saint Odon, abbé de Cluny, unit à cette abbaye plusieurs monastères, qu'il mit sous la conduite de l'abbé de Cluny.

« Plusieurs réformes des siècles suivants ont donné lieu à des congrégations qui sont comme autant d'ordres séparés, composés de plusieurs monastères répandus en diverses provinces et royaumes gouvernés par un même général ou abbé. Entre ces mo-

nastères, il y en a ordinairement un qui est comme le chef-lieu des autres, et qu'on appelle la *maison chef d'ordre.*

« Les ordres mendiants, dont les premiers ont été établis dans le treizième siècle, sont aussi composés chacun de plusieurs *monastères.*

« Nous avons parlé de l'établissement des monastères au mot COUVENT. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XXII, page 104, 105 et 106, article *Monastère.*)

LADOUCEUR. — « Les Bénédictins, dit-il, sont les premiers cénobites qui ont adouci les mœurs sauvages de ces conquérants barbares qui ont envahi les débris de l'empire romain en Europe ; ils ont défriché des terres incultes de forêts de la Germanie et des Gaules; leurs couvents ont été l'asyle des déplorables restes des sciences jadis cultivées par les Grecs et par les Romains ; ils ne doivent leurs richesses et leur bien-être qu'à leurs bras et à la générosité des souverains ; il est bien juste d'en laisser jouir leurs successeurs sans envie, d'autant plus que ce sont les religieux du monde les plus généreux et les moins intéressés. » (*De l'Amérique et des Américains*, par le philosophe LADOUCEUR ; Berlin, 1771.)

Les Anglais les plus sensés conviennent que leur pays n'a rien gagné à la destruction des monastères, et que la France y gagnerait encore moins. (*Conversion de l'Angleterre, comparée à sa prétendue réformation*, entret. 3, c. 5 et 7 ; HUME, *Hist. de la maison de Tudor*, t. II, p. 336; Londres, t. II, p. 149 ; *Annales littéraires et politiques*, t. I, p. 56, etc.)

— « Si l'on veut, dit l'auteur des *Annales politiques*, un exemple plus récent, on le trouvera dans la catastrophe des Jésuites. Quels cris n'a-t-on pas jetés contre leurs richesses? quelles masses d'or ne devait-on pas trouver dans leurs dépouilles? Il semblait qu'il n'y eût pas en Europe des trésors aussi vastes que ceux qu'on leur arrachait. Qu'a-t-il produit cependant? Les créanciers, auteurs ou prétexte de leurs désastres, ne sont pas payés; il est probable qu'ils ne le seront jamais. »

FITZ-WILLIAM. — « Il n'est peut-être pas tout à fait étranger à ce sujet de remarquer ici la sévérité et l'injustice avec laquelle les historiens protestants se sont appesantis sur la prétendue conduite déréglée des moines et des religieuses ; mais c'est à quoi je suis obligé en conscience de refuser toute espèce de crédit, parce qu'ils sont liés par des vœux solennels à l'observance des règles de leurs institutions, dont la première est la soumission à leurs supérieurs ; parce qu'ils sont sujets à l'inspection de leurs visiteurs, et qu'ils sont soumis à l'autorité du Pape. Dans de telles circonstances, pour ne rien dire des devoirs et des contraintes indispensables que la religion catholique romaine impose à ses enfants, il est impossible que toute une société s'unisse pour être une cause de scandale, quoique, sans contredit un membre indigne puisse s'y rencontrer. Le gouvernement peut-être pensa qu'il était nécessaire de diffamer ceux qui étaient révérés dans le monde, et qu'il se disposait à persécuter. Mais comme on peut juger des couvents qu'on a détruits en Angleterre par ceux qui subsistent ailleurs, parce que c'est le même esprit et la même règle qui ont dirigé les uns et les autres, je dirai que tous les couvents que j'ai visités, et j'en ai visité beaucoup, m'ont toujours paru le séjour de la vertu aussi bien que de la religion. J'ai vu leurs habitants détachés des biens de ce monde, et dévoués à leurs fonctions spirituelles, s'appliquer ou à l'instruction de la jeunesse, ou aux travaux de la chaire évangélique, ou à l'accomplissement des autres devoirs de leur état, et sanctifier même leur pieux loisir par la méditation, le jeûne et la prière.

« J'observe donc que les revenus de toutes les maisons religieuses sont dépensés sur les lieux d'où ils sont tirés. Ecoutez ce que dit M. Hume à ce sujet, dans son *Histoire d'Angleterre* et dans son *Essai sur la population des anciennes nations.* Cet auteur, qui n'était pas trop zélé pour la cause de la chrétienté, peut être ici de quelque poids. « On peut mettre en question, dit-il, si « les couvents sont aussi destructeurs de « la population d'un état qu'on se l'imagine « communément. Les religieux résidant tou- « jours dans leurs couvents au centre de « leurs biens, dépensaient leur argent dans « les provinces parmi leurs tenanciers, et « ils étaient regardés en Angleterre, ainsi « qu'ils le sont encore dans tous les pays « catholiques romains, comme les meilleurs « et les plus indulgents des propriétaires. « Quand les terres de l'Eglise furent distri- « buées parmi la noblesse et les courtisans, « ils exigèrent des revenus plus considéra- « bles pendant que les tenanciers avaient de « la peine à en vendre les fruits, ces revenus « étant dépensés dans la capitale, en chiens, « chevaux, maquignons, laquais, cuisinières « et servantes. » Ceci est très-faiblement exprimé, mais très-vrai. Il avait par hasard trouvé la véritable voie, sans avoir assez de sagacité pour la suivre.

« On croit généralement que les communautés religieuses nuisent au mariage. Je conviens que les apparences semblent confirmer cette opinion, mais les faits attestent le contraire. Supposons que tous ceux qui entrent dans des couvents rentrassent dans le monde, combien n'y en aurait-il pas qui, préférant le célibat au mariage, passeraient leur vie sans se marier? Combien qui périraient prématurément par la guerre, ou dans des voyages éloignés? Combien qui seraient enlevés par les maladies violentes, ou par la dureté de leurs travaux? Le prétendu mal dont on se plaint ne regarde pas ceux-ci. Il ne regarde point non plus ceux qui, après s'être mariés, n'auraient pas eu d'enfants ; ni ceux dont les enfants auraient pu mourir avant d'avoir atteint l'âge de la puberté. N'est-il pas encore évident que les religieux et les religieuses, en abandonnant leurs fortunes à leurs frères et à leurs sœurs, leur donnent plus de facilité pour former des

mariages qui n'auraient pas été faits si chacun d'eux n'avait eu qu'une légère portion de l'héritage paternel ? D'après ces considérations nous pouvons affirmer avec confiance que le calculateur politique, qui cherche les causes de la dépopulation, ne les trouvera jamais dans les célibats des personnes qui se consacrent à la solitude et au culte des autels.

« Je considérais ensuite les pauvres de ce pays, dont le nombre augmente tous les jours, et qui contribuent si fortement à la dépopulation. D'abord, ils engendrent peu d'enfants; et la plupart d'entre eux, avec leurs parents, finissent leurs jours dans la plus profonde misère, malgré les fardeaux énormes imposés sur le public pour leur soulagement; car on sait que la taxe des pauvres, taxe inconnue dans les gouvernements catholiques romains, se monte annuellement, dans l'Angleterre seule, à quatre millions de livres sterling. Je ne balance pas à prononcer que ce mal presque incomparable doit être attribué en grande partie à la suppression des maisons religieuses, puisque les couvents en effet étaient principalement la ressource des familles les plus pauvres de la société, qui versaient dans ces pieux asiles les enfants dont elles étaient surchargées. Chacun d'ailleurs de ces couvents fournissait de l'emploi à une partie de cette classe malheureuse, et en soulageait encore une plus grande partie par son hospitalité et ses aumônes sans bornes; car le tiers de leurs revenus, suivant les lois canoniques de l'Eglise romaine, et le titre sacré des fondations religieuses, était l'inaliénable propriété des pauvres (155-56). Personne n'était donc exposé à périr de besoin ou à terminer son existence utile dans une maison de force. L'on dira probablement que l'on ne voit pas de couvents et peu de mendiants en Hollande. Mais que l'on calcule, si l'on peut, le nombre de personnes dans toutes les parties de ce pays, qui sont enfermées dans les *rasphuys*, des *spin-huys*, etc., et qui sont dans le fait autant de prisons. L'état de la population n'y est pas, je crois, beaucoup amélioré par ces moyens.

« Mais si les couvents contribuent si fortement à la diminution des pauvres, ils contribuent également à diminuer le besoin de la force armée, et il en résulte sûrement un avantage en faveur de la propagation de l'espèce humaine. Pour se convaincre d'une vérité si claire, il suffit d'observer que les sociétés religieuses prennent elles-mêmes une part essentielle à la police d'un pays, en inculquant dans l'esprit et le cœur de tous ceux qui les environnent l'amour du prince, et l'obéissance qu'on doit aux lois, et récompensent ainsi le gouvernement, avec usure, pour la protection qu'ils en reçoivent. Il s'ensuit donc que pour administrer, ou pour seconder la police, il faut une force armée beaucoup moins nombreuse dans les lieux où il y a des couvents, que dans ceux ou il n'y en a pas. Je n'ai pas besoin d'insister sur cet article. Personne ne voudra, j'espère, soutenir que la population augmente en proportion d'une armée sur pied, ni ne mettra un couvent et une caserne sur la même ligne d'intérêt et d'utilité publique, à moins que ce ne soit pour démontrer que leurs effets sont en tout diamétralement opposés. D'un côté, le spectacle de la corruption, de l'autre celui de la vertu.

« Rien encore ne parle plus hautement en faveur des communautés religieuses, que les villes, bourgs et villages qu'on voit s'élever, s'accroître et fleurir autour d'elles. Pétersbourg, Ely, Durham, Westminster lui-

(155-56) « On supprima sous Henri VIII six cent quarante-cinq couvents, quatre-vingt-dix colléges, cent dix hôpitaux et deux mille trois cent soixante-quatorze fondations pieuses et chapelles (RICHARD BAKER, p. 411). « Pour effectuer plus facilement ces « suppressions, on prit soin, dit un auteur protestant, « de faire une telle peinture de la vie des moines, « des religieuses, etc., que leur destruction inspira « peu de regret. Thomas Cromwell, nommé *visiteur « général*, employa des gens qui servirent merveilleusement ses vues à cet égard. Quant au fruit que « le peuple espérait recueillir de ces confiscations, « il fut assez médiocre; car on ne tarda pas à lever « des subsides sur le clergé et des *quinzièmes* sur les « biens de tous les laïques. Au temps d'Edouard VI, « les communes furent obligées de subvenir pour « trois ans aux besoins du roi, par une taxe de nouvelle invention, qui devint si pesante, que, dès « la première année, elles furent contraintes de supplier le roi d'en alléger le fardeau. C'est une chose « fort remarquable, que, pendant que les couvents « subsistèrent, il n'y eut aucun acte du parlement « pour le soulagement des pauvres; tant ces maisons « pourvoyaient abondamment à leurs nécessités, tandis que peu d'années après, sous Elisabeth, on ne « présenta pas moins de onze bills à la chambre des « communes pour cet objet. » (DUGDALÈS *Antiquities of Warwickshire* p. 801.)

« L'odieux ministre de ces injustices, l'homme qui avait conçu un plan général des calomnies contre les victimes dont son maître convoitait les dépouilles, finit par être lui-même dépouillé du produit de ses rapines. Henri VIII, dégoûté de ce monstre, le fit condamner à mort, et tous ses biens furent confisqués. Du reste, il n'est pas vrai, comme le disent la plupart des historiens, que Thomas Cromwell fût attaché à l'hérésie de Luther. Il paraît suffisamment disculpé sous ce rapport, par le discours qu'il prononça sur l'échafaud, à *Tower-Hill*. Voici ce discours tel que Howes le rapporte : « Vous tous qui êtes ici « présents, je vous prie d'être témoins que je meurs « dans la foi catholique, ne doutant d'aucun article « de ma foi ni d'aucun sacrement de l'Eglise. Plusieurs « m'ont accusé de m'être fait l'appui de ceux qui « tiennent de mauvaises opinions : cela est faux. « Mais je confesse que, comme Dieu nous instruit « dans la vérité par son Saint Esprit, ainsi le démon « est prêt à nous séduire; et j'ai été séduit. Mais soyez « témoins que je meurs dans la foi catholique de « la sainte Eglise, et priez pour moi, afin que ma foi « ne chancelle pas, aussi longtemps que cette chair « conservera un reste de vie. » (HOWES *upon Stow*, p 508.)

«De tout temps on a vu de pareils misérables prêts à vendre leur conscience pour quelques honneurs ou pour un peu d'or : heureux quand cette conscience se réveille au dernier moment, dans le lit ou sur l'échafaud dont leur lâcheté ne les sauve pas toujours. »

(*Note de l'Editeur de Fitz William.*)

même étaient de parfaites solitudes avant que des monastères y eussent été établis.

« On a la douleur de trouver dans ces îles d'innombrables et tristes ruines des monuments élevés par la sagesse, la munificence et la piété de nos ancêtres; et il est très-digne de remarque que plusieurs villes qui devaient leur ancienne importance à l'établissement des sociétés religieuses l'ont perdue par leur destruction (157). « Elles tombèrent avec elles, comme ne voulant pas survivre au bien qu'elles leur faisaient. (158) » Les sciences et les arts avaient été autrefois portés jusqu'en Irlande et même jusqu'aux Hébrides, où les établissements religieux les entretenaient et les faisaient fleurir; mais Johnson nous apprend que la fertilité seule de l'île d'Iona, une des principales, fait aujourd'hui toute sa prospérité. « Les habitants, dit-il, sont remarquablement grossiers et négligés. Je ne sais s'ils ont un ministre pour les instruire; et l'île qui était jadis, dans le temps de sa catholicité, la métropole du savoir, de la littérature et de la piété, est maintenant sans école pour l'éducation, sans temple pour le culte, et n'a que deux habitants qui parlent anglais, et pas un seul qui sache lire ni écrire. » Plusieurs villes épiscopales ou abbatiales d'Ecosse ont éprouvé le même sort; Saint-André, Aberbrothu, Elgin, etc. D'autres en Irlande, Kilkenny, Boyle surtout, Thurles, etc., déchues de leur ancienne importance, n'offrent plus que l'affligeant tableau de rues dépeuplées, d'indigence inactive, de colléges silencieux et déserts, et de ruines sur lesquelles l'artiste pleure en les admirant. En Angleterre, ce pays des saints, titre dont nos pères se glorifiaient, on voit partout les déplorables et magnifiques restes de couvents convertis en fermes pauvrement habitées, et de plusieurs autres au milieu de terrains devenus bruyères, et maintenant inhabitables. D'un autre côté plusieurs villes en Europe se sont, par leurs moyens, rendues « fameuses et excellentes dans les arts. » Les Bénédictins et les Chartreux principalement ont été dans tous les temps les conservateurs des sciences et des belles-lettres, et c'est par eux que les plus précieux livres classiques de l'antiquité nous ont été transmis. Gibbon affirme qu'un seul couvent de Bénédictins a plus contribué à la littérature que nos deux universités d'Oxford et de Cambridge. Plusieurs terrains aussi ont été fertilisés par la seule industrie des moines, quoiqu'ils fussent situés sur le sommet de rochers et de montagnes presque inaccessibles, ou dans des plaines si stériles qu'elles paraissaient n'offrir aucun succès à la culture.

« Si j'avais besoin d'ajouter d'autres preuves à ce que je viens de dire sur l'utilité des établissements religieux, j'en trouverais dans toutes les parties du monde où la religion catholique romaine a diminué et où elle n'existe plus. Je dirais, par exemple, que l'introduction du mahométisme dans l'Arménie y a fait périr jusqu'à la trace des villes les plus anciennes et les plus célèbres dont les historiens font l'éloge; telles que Théodosiopolis, Léontopolis, Justinianopolis, et plusieurs autres. Je dirais, d'après Vincent de Beauvais, qu'il existait près du mont Ararat une ville nommée Ara, où il y avait mille églises et cinquante mille familles, et qu'aujourd'hui elle n'est plus, parce que ces églises ont été détruites.

« Supposons, quelque chimérique que puisse être la supposition, qu'une de nos vastes et nombreuses communes soit assignée à une confraternité religieuse. La terre partagée en petits lots, et tenue par des baux aisés, comme le sont toujours les terres appartenantes au clergé catholique romain, serait bientôt défrichée et peuplée. Bientôt s'élèverait un édifice magnifique. « Des tours, des terrasses et des dômes majestueux se manifesteraient au loin (159). » L'église ornée de tableaux, de statues et d'orgues; la bibliothèque enrichie de livres savants; l'architecture, la peinture, la sculpture, la musique, la littérature, tout annoncerait à la fois la science, les beaux-arts, le goût et la prospérité. C'est là que l'indigent et l'infirme, accourant pour être soulagés, remporteraient avec eux la consolation rafraîchissante de l'âme et du corps. Des messes seraient célébrées tous les jours par des prêtres richement vêtus; et dans les jours de fêtes on y verrait toute la pompe et la splendeur des processions accompagnées par une multitude de fidèles des deux sexes et de tout âge dans leur plus décente parure, qui se retireraient le soir dans leurs foyers, non pas joyeux et distraits comme au retour d'un spectacle profane et dissolu, mais édifiés par la pieuse et sainte magnificence dont ils auraient été témoins. La commune infertile deviendrait dans peu d'années le lieu le plus fécond, le plus peuplé, le plus civilisé et le plus heureux du royaume. » (*Lettres d'Atticus ou considérations sur la religion catholique et le protestantisme*, par un Anglais protestant, lettre 2.)

..... Quis talia fando
Temperet a lacrymis?
(VIRGILE.)

« La suppression des maisons religieuses était une des conséquences de la réformation, et si cette mesure a été favorable à la population, comme on a voulu me le persuader autrefois, il faut que cela provienne de certaines causes que je ne puis pas découvrir en y réfléchissant, et dont les effets

(157) « La destruction du superbe monastère *Coventry Cross* et des autres maisons religieuses amena si promptement la ruine de cette ville, que la troisième année du règne d'Edouard VI, sa population était réduite de quinze mille âmes à trois mille. » (*Voyez* DUGDALE'S *History of Warwickshire*, p. 96. — *Note de l'éditeur.*)

(158) « Shakespeare.

(159) « Milton. »

malheureux prouvent l'erreur dans laquelle j'étais prêt à tomber. Car le fait est que la confiscation et la vente des biens de l'Eglise ne produisirent aucun avantage que celui de remplir pour un temps les coffres épuisés du roi, et d'enrichir les vils instruments et les complices de sa rapacité. Charles-Quint avait bien raison de dire que Henri avait tué la poule qui lui pondait des œufs d'or. Le clergé, ayant des terres inaltérables et toujours bien cultivées, était pour l'État une ressource certaine, par ses contributions, ses dons et son crédit, et, dans les cas difficiles, ne manquait jamais de subvenir à ses besoins. Voltaire lui-même, dont l'autorité ne peut être suspecte à cet égard, assure que l'Eglise gallicane payait annuellement quatre millions tournois au gouvernement. » (*Lettres d'Atticus*, par un Anglais protestant, lettre 3.)

Guizot. — « Le caractère primitif des monastères gaulois a été tout autre que celui des monastères orientaux. En Orient, les monastères ont eu surtout pour but l'isolement et la contemplation; les hommes qui se retiraient dans la Thébaïde voulaient échapper aux plaisirs, aux tentations, à la corruption de la société civile; ils voulaient se livrer seuls, hors de tout commerce social, aux élans de leur imagination et aux rigueurs de leur conscience. Ce ne fut que plus tard qu'ils se rapprochèrent dans les lieux où ils s'étaient d'abord dispersés, et d'anachorètes ou solitaires devinrent cénobites, vivant en commun. En Occident, et malgré l'imitation de l'Orient, les monastères ont eu une autre origine; ils ont commencé par la vie commune, par le besoin, non de s'isoler, mais de se réunir. La société civile était en proie à toutes sortes de désordres; nationale, provinciale ou municipale, elle se dissolvait de toutes parts; tout centre, tout asile manquaient aux hommes qui voulaient discuter, s'exercer, vivre ensemble, ils en trouvèrent un dans les monastères; la vie monastique n'eut ainsi, en naissant, ni le caractère contemplatif ni le caractère solitaire, elle fut au contraire très-sociale, très-active, elle alluma un foyer de développement intellectuel, elle servit d'instrument à la fermentation et à la propagation des idées. Les monastères du midi de la Gaule sont les écoles philosophiques du christianisme : c'est là qu'on médite, qu'on discute, qu'on enseigne; c'est de là que partent les idées nouvelles, les hardiesses de l'esprit...

« Depuis que le christianisme était sorti de l'enfance, les grands évêques avaient deux rôles à jouer à la fois : le rôle de philosophes et celui de politiques; ils possédaient l'empire des idées, ou au moins l'influence dans l'ordre intellectuel, et ils étaient en même temps chargés des affaires temporelles de la société religieuse; ils étaient tenus de suffire constamment à deux missions, de méditer et d'agir, de convaincre et de gouverner. De là la prodigieuse variété et aussi la précipitation qui éclatent souvent dans leurs écrits...

« Les écrivains chrétiens s'adressent en même temps aux plus grands intérêts de la pensée et de la vie; ils sont actifs et puissants dans le domaine de l'intelligence et dans celui de la réalité; leur activité est rationnelle et leur philosophie populaire; ils traitent des choses qui remuent les âmes au fond de la solitude, et les peuples au milieu des cités...

« La liberté éclate au contraire de toutes parts dans la littérature chrétienne. Et d'abord l'activité des esprits, la diversité des opinions publiquement manifestées, prouvent à elles seules la liberté. L'esprit humain ne se déploie pas ainsi en tout sens, ni avec tant d'énergie, quand il est chargé de fers. La liberté, d'ailleurs, était inhérente à la situation intellectuelle de l'Eglise; elle était dans le travail de la formation de ses doctrines, et, sur un grand nombre de points, ne les avait point encore arrêtées ou promulguées. A mesure qu'une question apparaissait, soulevée soit par un événement, soit par quelque écrit, elle était examinée, débattue par les chefs de la société religieuse, et son opinion officielle, la conséquence de ses croyances générales, le dogme, en un mot, était proclamé. Une liberté précaire, passagère peut-être, mais réelle, appartient nécessairement à une telle époque...

« Ainsi d'une part la nature même des travaux, de l'autre la situation des esprits expliquent pleinement la supériorité intellectuelle de la société religieuse sur la société civile; l'une était sérieuse et libre, l'autre servile et frivole : qu'y a-t-il à ajouter?...

« L'étude, les lettres, la pure activité intellectuelle, n'auraient pu résister seules aux désastres, aux souffrances, au découragement universel; il fallait qu'elles se pussent attacher aux sentiments et aux intérêts populaires, qu'elles cessassent de paraître un luxe, et devinssent un besoin. La religion chrétienne leur en fournit le moyen; ce fut en s'alliant avec elle que la philosophie et les lettres se sauvèrent de la ruine qui les menaçait; leur activité eut alors des résultats directs, pratiques; elles se montrèrent appliquées à diriger les hommes dans leur conduite, vers leur salut. On peut le dire sans exagération : l'esprit humain proscrit, battu de la tourmente, se réfugia dans l'asile des églises et des monastères, il embrassa en suppliant les autels, pour vivre sous leur abri et à leur service, jusqu'à ce que des temps meilleurs lui permissent de reparaître dans le monde et de respirer en plein air. » (*Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'empire romain*, par M. Guizot, quatrième leçon, pag. 111 à 125.)

« Ces mots *clergé régulier*, Messieurs, sont d'un effet trompeur. Il semble, à les entendre, que les moines aient toujours été des ecclésiastiques, qu'ils aient fait essentiellement partie du clergé. Telle est en effet l'idée générale qu'on s'en est formée et qu'on leur applique indistinctement, sans égard aux temps, aux lieux, aux modifications successives de

l'institution. Et non-seulement on regarde les moines comme des ecclésiastiques, mais on est tenté de les regarder, pour ainsi dire, comme les plus ecclésiastiques de tous, les plus complétement séparés de la société civile, les plus étrangers à ses intérêts, à ses mœurs. C'est là, si je ne me trompe, l'impression qui, à leur nom seul, aujourd'hui et depuis longtemps, s'éveille naturellement dans les esprits.

« Impression pleine d'erreur, Messieurs : à leur origine et au moins pendant deux siècles, les moines n'ont point été des ecclésiastiques; c'étaient de purs laïques, réunis sans doute par une croyance religieuse, dans un sentiment et un dessein religieux, mais étrangers, je le répète, à la société ecclésiastique, au clergé proprement dit.

« Et non-seulement telle a été l'institution à son origine; mais ce caractère primitif, qu'on perd si communément de vue, a influé sur son histoire et en explique seul les vicissitudes.

« J'ai déjà eu occasion de dire quelques mots sur l'établissement des monastères en Occident, surtout dans le midi de la Gaule. Je prendrai aujourd'hui les faits de plus haut, et les suivrai de plus près dans leur développement.

« C'est en Orient, personne ne l'ignore, que les moines ont pris naissance. Ils y ont été, en commençant, bien éloignés de la forme qu'ils ont revêtue depuis, et sous laquelle l'esprit a coutume de se les représenter. Dès les premiers temps du christianisme, quelques hommes, plus exaltés que d'autres, s'imposaient des sacrifices, des rigueurs extraordinaires. Ce n'était point là une innovation chrétienne; elle se rattachait non-seulement à un penchant général de la nature humaine, mais aux mœurs religieuses de tout l'Orient et à certaines traditions judaïques. Les *ascètes* (c'était le nom qu'on donnait à ces pieux enthousiastes, *exercice*, *vie ascétique*) sont le premier degré des moines. Ils ne se séparaient point encore de la société civile; ils ne fuyaient point dans les déserts; ils se condamnaient seulement au jeûne, au silence, à toutes sortes d'austérités, surtout au célibat.

« Bientôt ils se retirèrent du monde : ils allèrent vivre loin des hommes, absolument seuls, au milieu des bois, au fond de la Thébaïde. Les ascètes devinrent des *ermites*, des *anachorètes;* c'est le second degré de la vie monastique.

« Au bout de quelque temps, et par des causes qui n'ont point laissé de traces, cédant peut-être au pouvoir d'attraction de quelque solitaire plus célèbre, de saint Antoine, par exemple, ou peut-être simplement lassés d'un complet isolement, les ermites se rapprochèrent, bâtirent leurs huttes les unes près des autres, et, continuant de vivre chacun dans la sienne, se livrèrent cependant ensemble aux exercices religieux, et commencèrent à former une véritable communauté. Ce fut alors, à ce qu'il paraît, qu'ils reçurent le nom de *moines*.

« Ils firent un pas de plus. Au lieu de rester dans des huttes séparées, ils se rassemblèrent sous le même toit, dans un seul édifice; l'association fut plus étroite, la vie commune plus complète. Ils devinrent des *cénobites*. C'est le quatrième degré de l'institut monastique; il atteignit alors sa forme définitive, celle à laquelle devaient s'adapter tous ses nouveaux développements.

« A peu près vers cette époque, on voit naître, pour les maisons des cénobites, pour les monastères, une certaine discipline convenue, des règles écrites, qui déterminent les pratiques de ces petites sociétés, les obligations de leurs membres. Parmi ces règles primitives des moines d'Orient, les plus célèbres sont celles de saint Antoine, de saint Macaire, de saint Hilarion, de saint Pacôme. Aucune n'est longue ni détaillée; on y trouve des prescriptions spéciales, accidentelles, mais nulle prétention de dominer et de diriger la vie entière. Ce sont des préceptes plutôt que des institutions, des coutumes plutôt que des lois. Les *ascètes*, les *ermites* et toutes les différentes sortes de moines continuaient de subsister en même temps que les *cénobites*, et dans toute l'indépendance de leur premier état.

« Le spectacle d'une telle vie, tant de rigidité et d'enthousiasme, de sacrifice et de liberté, ébranla fortement l'imagination des peuples. Les moines se multiplièrent avec une rapidité prodigieuse, et se diversifièrent à l'infini. Je n'entrerai pas, vous le pensez bien, dans le détail de toutes les formes que prit, sous ce nom, l'exaltation des fidèles; j'indiquerai seulement les termes extrêmes, pour ainsi dire, de la carrière qu'elles parcoururent, et ses deux effets à la fois les plus étranges et les plus divers.....

« Dans la dernière moitié du IVᵉ siècle, la règle de Saint-Basile vint apporter, dans le nouvel institut, quelque régularité. Rédigée en forme de réponse à des questions (160) de tout genre, elle devint bientôt la discipline générale des monasètres d'Orient, de tous ceux du moins qui prirent un peu d'ensemble et de fixité. Tel devait être le résultat de l'influence du clergé séculier sur la vie monastique, dont les plus illustres évêques, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, et une foule d'autres, se déclarèrent alors les patrons. Ce patronage ne pouvait manquer d'y introduire plus d'ordre et de système. Cependant les monastères demeurèrent des associations purement laïques, étrangères au clergé, à ses fonctions, à ses droits. Point d'ordination, point d'engagement ecclésiastique pour les moines. Leur caractère dominant était toujours l'exaltation religieuse et la liberté ; on entrait dans l'association, on en sortait, on choisissait son séjour, ses austérités; l'enthousiasme prenait la forme, se jetait dans la route qui lui plaisait. Les moines, en un mot, n'avaient rien de commun avec les

(160) Elle contient 203 questions et autant de réponses.

prêtres, sinon les croyances et le respect qu'ils inspiraient à la population.

« Tel était, dans la dernière moitié du IVe siècle, l'état de l'institut monastique en Orient. Ce fut à peu près vers cette époque qu'il fut importé en Occident. Saint Athanase, chassé de son siége et retiré à Rome, y amena avec lui quelques moines, et y célébra leurs vertus et leur gloire. Ses récits et le spectacle que donnèrent les premiers moines, ou ceux qui suivirent leur exemple, furent mal accueillis de la population occidentale. Le paganisme était encore très-fort en Occident, surtout en Italie. Les classes supérieures, qui avaient abandonné ses croyances, voulaient du moins conserver ses mœurs, et une partie du menu peuple en gardait encore les préjugés. Les moines y furent, à leur début, un objet de mépris et de colère. Aux funérailles de Blésilla, jeune religieuse romaine, morte, disait-on, par excès de jeûnes, en 384, le peuple criait : « Quand donc chassera-t-on de la ville cette « détestable race de moines? Pourquoi ne « les lapide-t-on pas ? Pourquoi ne les jette-« t-on pas dans la rivière? » C'est saint Jérôme qui rapporte ainsi les propos populaires.

« Dans les cités d'Afrique, dit Salvien, et « surtout dans les murs de Carthage, dès « qu'il paraissait un homme en manteau, « pâle et la tête rase, ce peuple, aussi mal-« heureux qu'infidèle, ne pouvait le voir « sans l'accabler de malédictions et d'in-« jures; et si quelque serviteur de Dieu, « venu des monastères d'Egypte, ou des « lieux saints de Jérusalem, ou des véné-« rables retraites de quelque ermitage, se « rendait dans cette ville pour s'acquitter de « quelque œuvre pieuse, le peuple le pour-« suivait de ses outrages, d'odieux éclats de « rire et de détestables sifflets. »

« J'ai nommé ailleurs Rutilius Numatianus, poëte gaulois, qui vécut longtemps à Rome et nous a laissé un poëme sur son retour dans sa patrie; il y dit, en passant près de l'île de Gorgone :

« Je déteste ces écueils, théâtre d'un ré-« cent naufrage. Là s'est perdu un de mes « concitoyens, descendu vivant au tombeau. « Il était des nôtres naguère; issu de nobles « aïeux, en possession d'une noble fortune, « heureux par un noble mariage; mais, poussé « par les furies, il a abandonné les hommes « et les dieux, et maintenant, crédule exilé, il « se complaît dans une sale retraite. Mal-« heureux, qui croit au sein de la malpro-« preté se repaître des biens célestes, et se « tourmente lui-même, plus cruel pour lui-« même que les dieux offensés! Cette secte « est-elle donc, je vous le demande, plus « fatale que les poisons de Circé? Circé « changeait les corps, maintenant ce sont les « esprits qui sont changés. »

« Sans doute Rutilius était païen; mais beaucoup de gens en Occident l'étaient comme lui, et recevaient les mêmes impressions.

« Cependant la même révolution qui avait couvert l'Orient de moines poursuivait son cours en Occident, amenant partout les mêmes effets. Là aussi le paganisme disparut; les nouvelles croyances, les nouvelles mœurs envahirent toute la société, et, comme en Occident, la vie monastique eut bientôt les plus grands évêques pour patrons, le peuple entier pour admirateur. Saint Ambroise à Milan, saint Martin à Tours, saint Augustin en Afrique, célébrèrent sa sainteté et fondèrent eux-mêmes des monastères. Saint Augustin donna même aux religieuses de son diocèse une espèce de règle, et bientôt l'institution fut en vigueur dans tout l'Occident.

« Elle y prit cependant, dès l'origine, un caractère particulier que j'ai déjà eu occasion de signaler : sans doute on voulut imiter ce qui s'était passé en Orient; on s'informa curieusement des pratiques suivies dans les monastères orientaux; leur description fut, vous le savez, l'objet de deux ouvrages publiés à Marseille par Cassien, et dans l'établissement de plusieurs monastères nouveaux on eut grand soin de s'y conformer. Mais le génie occidental différait trop de celui de l'Orient pour ne pas les marquer aussi de son empreinte. Le besoin de la retraite, de la contemplation, d'une rupture éclatante avec la société civile, avait été la source et le trait fondamental des moines d'Orient. En Occident, au contraire, et surtout dans la Gaule méridionale, où furent fondés, au commencement du Ve siècle, les principaux monastères, ce fut pour vivre en commun, dans un but de conversation comme d'édification religieuse, que se réunirent les premiers moines. Les monastères de Lérins, de Saint-Victor et plusieurs autres, furent surtout de grandes écoles de théologie, des foyers de mouvement intellectuel; ce n'était point de solitude, de macérations, mais de discussions et d'activité, qu'il s'agissait là.

« Et non-seulement cette diversité de situation et ce retour d'esprit des Orientaux et des Occidentaux était réelle, mais les contemporains eux-mêmes l'observaient, s'en rendaient compte; et, en travaillant à étendre en Occident l'institut monastique, les hommes clairvoyants avaient soin de dire qu'il ne fallait pas imiter servilement l'Orient, et d'en expliquer les raisons. En fait de jeûnes et d'austérités, par exemple, les règles des monastères d'Occident furent, en général, moins rigides : « Beaucoup « manger, disait Sulpice Sévère, est gour-« mandise chez les Grecs, naturel chez les « Gaulois. »

« La rigueur de l'hiver, dit aussi Cassien, « ne nous permet pas de nous contenter de « chaussures légères, ni d'un surtout sans « manches, ni d'une seule tunique, et celui « qui se présenterait vêtu d'un petit froc ou « d'un mince manteau de poil de chèvre, « ferait rire au lieu d'édifier. »

« Une autre cause ne contribua pas moins à donner à l'institut monastique en Occident une nouvelle direction. Ce ne fut guère que dans la première moitié du Ve siècle

qu'il s'y répandit et s'y établit réellement. Or, à cette époque, les monastères d'Orient avaient déjà pris tout leur développement; tous les écarts de l'exaltation ascétique y avaient déjà été donnés en spectacle au monde. Les grands évêques d'Occident, les chefs de l'Eglise et des esprits d'Europe, quelle que fût leur ardeur religieuse, furent frappés de ces excès du monachisme naissant, des actes de folie (161) auxquels il avait conduit, des vices qu'il avait souvent couverts. Nul homme d'Occident n'avait, à coup sûr, plus d'enthousiasme religieux, ni une imagination plus vive, plus orientale, ni un caractère plus fougueux que saint Jérôme. Il ne s'aveugla point cependant sur les fautes et les périls de la vie monastique, telle que l'Orient en offrait le modèle....

« Plusieurs des plus illustres évêques d'Occident, saint Augustin entre autres, avaient la même clairvoyance et écrivaient dans le même sens; aussi s'appliquèrent-ils à prévenir autour d'eux les absurdes écarts où les moines d'Orient étaient tombés. Mais en prenant ce soin, en signalant la démence ou l'hypocrisie à laquelle la vie monastique servait tour à tour de fond, ils travaillèrent incessamment à la propager. C'était pour eux un moyen d'arracher à la société civile païenne, toujours la même en fait, malgré sa conversion apparente, une partie des laïques. Sans entrer dans le clergé, les moines suivaient la même voie, servaient la même influence; le patronage des évêques ne pouvait leur manquer. Leur eût-il manqué, leurs progrès ne s'en seraient probablement pas ralentis.....

« Le nombre des moines allait toujours croissant; ils erraient ou se fixaient, remuaient le peuple par leurs prédications, ou l'édifiaient par le spectacle de leur vie. De jour en jour on les prenait en plus grande admiration et respect: l'idée s'établissait que c'était là la perfection de la conduite chrétienne. On les proposait pour modèles au clergé; déjà on donnait à quelques-uns l'ordination, pour les faire prêtres ou même évêques; et pourtant c'étaient encore des laïques, conservant une grande liberté, ne faisant point de vœux, ne contractant point d'engagement religieux, toujours distincts du clergé, souvent même attentifs à s'en séparer.

« C'est l'ancien avis des Pères, dit Cassien, « avis qui persiste toujours, qu'un moine « doit, à tout prix, fuir les évêques et les « femmes; car ni les femmes ni les évê« ques ne permettent au moine qu'ils ont « une fois engagé dans leur familiarité de « se reposer en paix dans sa cellule, ni d'at« tacher ses yeux sur la doctrine pure et « céleste en contemplant les choses saintes. »

« Tant de liberté et de puissance, une action si forte sur les peuples et une telle absence de formes générales, d'organisation régulière, ne pouvaient manquer de donner lieu à de grands désordres. La nécessité d'y mettre un terme, de rassembler sous un gouvernement commun, sous une même discipline, ces missionnaires, ces solitaires, ces reclus, ces cénobites, chaque jour plus nombreux, et qui n'étaient ni du peuple, ni du clergé, se faisait fortement sentir.

« Vers la fin du v[e] siècle, en 480, naquit en Italie, à Nursia, dans le duché de Spolète, d'une famille riche et considérable, l'homme destiné à résoudre ce problème et à donner aux moines d'Occident la règle générale qu'ils attendaient; je parle de saint Benoît. A l'âge de douze ans, il fut envoyé à Rome pour y faire ses études. C'était le moment de la chute de l'Empire et des grands troubles de l'Italie; les Hérules et les Ostrogoths s'en disputaient la possession; Théodoric en chassait Odoacre; Rome était sans cesse prise, reprise, menacée. En 494, Benoît, à peine âgé de quatorze ans, en sortit avec Cyrilla, sa nourrice; et, peu après, on le trouva ermite au fond d'une caverne, à Subiaco, dans la campagne de Rome. Pourquoi cet enfant s'y retira, comment il y vécut, on n'en sait rien; car sa légende seule le raconte et place à chaque pas une merveille morale, ou un miracle proprement dit. Quoi qu'il en soit, au bout d'un certain temps, la vie que menait Benoît, sa jeunesse, ses austérités attirèrent les pâtres des environs; il les prêcha; et la puissance de sa parole, l'autorité de son exemple, le concours toujours plus nombreux des auditeurs, le rendirent bientôt célèbre. En 510, des moines voisins, réunis à Vicovaro, voulurent l'avoir pour chef; il s'y refusa d'abord, disant aux moines que leur conduite était désordonnée, qu'on se livrait dans leur maison à toutes sortes d'excès, qu'il en entreprendrait la réforme et les soumettrait à une règle très-dure. Ils persistèrent, et Benoît devint abbé de Vicovaro.

« Il entreprit en effet, avec une invincible énergie, la réforme qu'il avait annoncée; et, comme il l'avait prévu, les moines se lassèrent bientôt du réformateur. La lutte entre eux et lui devint si violente qu'ils essayèrent de l'empoisonner dans le calice. Il s'en aperçut par un miracle, dit sa légende, quitta le monastère, et reprit, à Subiaco, sa vie d'ermite.

« Sa renommée s'était répandue au loin; non plus seulement des pâtres, mais des laïques de toute condition, des moines errants, se rassemblèrent pour vivre près de lui. Equitius et Tertullus, nobles romains, lui envoyèrent leurs fils, Maur et Placide: Maur, âgé de douze ans; Placide, tout enfant. Il fonda, autour de sa caverne, des monastères. En 520, il en avait, à ce qu'il paraît, déjà fondé douze, composés chacun de douze moines, et dans lesquels il commençait à essayer les idées et les institutions par lesquelles, à son avis, la vie monastique devait être réglée.

« Mais le même esprit d'insubordination

(161) Nous n'avons pas besoin de signaler et de relever les quelques *qualifications* de ce genre qui déparent les études de M. Guizot.

et de jalousie qui l'avait chassé du monastère de Vicovaro se manifesta bientôt dans ceux qu'il venait lui-même de fonder. Un moine, nommé Florentius, lui suscita des ennemis, lui tendit des embûches. Benoît s'irrita, renonça une seconde fois à la lutte, et, emmenant quelques-uns de ses disciples, entre autres, Maur et Placide, se retira, en 528, sur les frontières des Abruzzes et de la terre de Labour, auprès de Cassino.

« Il trouva là ce que l'ermite Wulfilaïch, dont je viens de vous lire l'histoire, avait trouvé près de Trèves, le paganisme encore vivant et le temple et la statue d'Apollon debout sur le mont Cassin, colline qui domine la ville. Benoît renversa le temple et la statue, extirpa le paganisme, rassembla de nombreux disciples et fonda un nouveau monastère.

« Ce fut dans celui-ci, où il demeura et domina jusqu'à la fin de sa vie, qu'il appliqua enfin dans son ensemble et publia sa *Règle de la vie monastique*. Elle devint bientôt, personne ne l'ignore, la loi générale et presque unique des moines d'Occident. C'est par la règle de Saint-Benoît que l'institut monastique occidental a été réformé et qu'il a reçu sa forme définitive. Arrêtons-nous donc ici, et examinons avec quelque soin ce petit code d'une société qui a joué dans l'histoire de l'Europe un rôle si important.

« L'auteur commence par exposer en fait l'état des moines occidentaux à cette époque, c'est-à-dire au commencement du VIe siècle.

« Il est notoire, dit-il, qu'il y a quatre « espèces de moines : premièrement, les *cénobites*, ceux qui viventdans un monastère, « combattant sous une règle ou un abbé. Le « second genre est celui des *anachorètes*, c'est-« à-dire *ermites ;* ce sont ceux qui, non par « une ferveur de novice, mais instruits par « une longue épreuve de la vie monastique, « ont déjà appris, au grand profit de beaucoup « de gens, à combattre le diable, et qui, bien « préparés, sortent seuls de l'armée de leurs « frères pour aller livrer un combat singu-« lier... La troisième sorte de moines est celle « des *sarabaïtes*, qui, n'étant éprouvés par au-« cune règle, ni par les leçons de l'expérience, « comme l'or est éprouvé dans la fournaise, « et semblables plutôt à la molle nature du « plomb, gardent, par leurs œuvres, fidélité « au siècle, et mentent à Dieu par leur ton-« sure. On rencontre ceux-ci au nombre de « deux, trois ou plusieurs, sans pasteur, ne « s'occupant pas des brebis du Seigneur, « mais de leurs propres troupeaux : ils ont « pour loi leur désir; ce qu'ils pensent ou ce « qu'ils préfèrent, ils le disent saint; ce qui « ne leur plaît pas, ils trouvent que ce n'est « pas permis. La quatrième espèce est celle « des moines qu'on nomme *gyrovagues*, qui, « pendant toute leur vie, habitent trois ou « quatre jours diverses cellules dans diverses « provinces, toujours errants et jamais sta-« bles, obéissant à leurs voluptés et aux dé-» bauches de la gourmandise, et en toutes « choses pires que les sarabaïtes. Il vaut « mieux se taire queparler de leur misérable « façon de vivre ; les passant donc sous si-« lence, venons, avec l'aide de Dieu, à régler « la très-forte association des cénobites. »

« Les faits ainsi établis, la règle de Saint-Benoît se divise en soixante-treize chapitres, savoir : neuf chapitres sur les devoirs moraux et généraux des frères; treize sur les devoirs religieux et les offices; vingt-neuf sur la discipline, les fautes, les peines, etc. ; dix sur le gouvernement et l'administration intérieure ; douze sur divers sujets, comme les hôtes, les frères en voyage, etc. C'est-à-dire, 1° neuf chapitres sur le code moral ; 2° treize de code religieux ; 3° vingt neuf de code pénal ou de discipline ; 4° dix de code politique ; 5° douze sur divers sujets.

« Reprenons chacun de ces petits codes, et voyons quels principes y dominent, quels furent le sens et la portée de la réforme qu'accomplit leur auteur.

« 1° Quant aux devoirs moraux et généraux des moines, les points sur lesquels repose toute la règle de Saint-Benoît sont l'abnégation de soi-même, l'obéissance et le travail. Quelques-uns des moines d'Orient avaient bien essayé d'introduire le travail dans leur vie, mais la tentative n'avait jamais été générale ni suivie. Ce fut la grande révolution que fit saint Benoît dans l'institut monastique ; il y introduisit surtout le travail manuel, l'agriculture. Les moines bénédictins ont été les défricheurs de l'Europe ; ils l'ont défrichée en grand, en associant l'agriculture à la prédication. Une colonie, un essaim de moines, peu nombreux d'abord, se transportaient dans des lieux incultes, ou à peu près, souvent au milieu d'une population encore païenne, en Germanie, par exemple, en Bretagne ; et là, missionnaires et laboureurs à la fois, ils accomplissaient leur double tâche, souvent avec autant de péril que de fatigue. Voici comment saint Benoît règle l'emploi de la journée dans ses monastères ; vous verrez que le travail y tient une grande place :

« ... L'oisiveté est l'ennemie de l'âme, et « par conséquent les frères doivent, à certains « moments, s'occuper au travail des mains ; « dans d'autres, à de saintes lectures. Nous « croyons devoir régler cela ainsi. Depuis Pâ-« ques jusqu'aux calendes d'octobre, en sor-« tant de prime ils travailleront, presque jus-« qu'à la quatrième heure, à ce qui sera « nécessaire ; de la quatrième heure, pres-« que près de la sixième, ils vaqueront à la « lecture. Après la sixième heure, sortant de « table, ils se reposeront dans leurs lits, sans « bruit ; ou si quelqu'un veut lire, qu'il lise, « mais de manière à ne gêner personne ; et « que none soit dit au milieu de la huitième « heure. Qu'ils travaillent ensuite jusqu'à « vêpres à ce qui sera à faire. Et si la pau-« vreté du lieu, la nécessité ou la récolte des « fruits les tient constamment occupés, qu'ils « ne s'en affligent point, car ils sont vrai-« ment moines s'ils vivent du travail de « leurs mains, ainsi qu'ont fait nos pères et « les apôtres ; mais que toutes choses soient « faites avec mesure, à cause des faibles.

« Depuis les calendes d'octobre jusqu'au « commencement du carême, qu'ils vaquent

« à la lecture jusqu'à la deuxième heure ; « qu'à la deuxième on chante tierce, et jusqu'à none tous travaillent à ce qui leur sera « enjoint ; qu'au premier coup de none tous « quittent l'ouvrage et soient prêts pour le « moment où on sonnera le second coup. « Après la réfection, qu'ils lisent ou récitent « des psaumes.

« Dans les jours du carême, qu'ils lisent « depuis le matin jusqu'à la troisième heure, « et qu'ils travaillent ensuite suivant qu'il « leur sera ordonné jusqu'à la dixième heure. « Dans ces jours de carême, tous recevront « de la bibliothèque des livres qu'ils liront « de suite et entièrement; ces livres doivent « être donnés au commencement du carême, « surtout qu'on choisisse un ou deux anciens « pour parcourir le monastère aux heures où « les frères sont occupés à la lecture, et « qu'ils voient s'ils ne trouveront pas « quelque frère négligent qui se livre au « repos ou à la conversation, ne soit point « appliqué à lire, et qui non-seulement soit « inutile à soi-même, mais encore détourne « les autres. Si l'on en trouve un de la sorte, « qu'il soit repris une ou deux fois ; s'il ne « s'amende pas, qu'il soit soumis à la correc- « tion de la règle, de façon à intimider les « autres. Que le dimanche tous vaquent à la « lecture, excepté ceux qui sont choisis pour « diverses fonctions. Si quelqu'un est négli- « gent et paresseux, de sorte qu'il ne veuille « ou ne puisse méditer ni lire, qu'on lui « enjoigne un travail, pour qu'il ne reste pas « sans rien faire. Quant aux frères infirmes « ou délicats, qu'on leur impose un ouvrage « ou un emploi tel qu'ils ne soient ni oisifs, « ni accablés par la rigueur du travail... « Leur faiblesse doit être prise en considé- « ration par l'abbé.... »

« 2° Je ne vous arrêterai pas sur les treize chapitres qui règlent le culte et les offices religieux ; ils ne donnent lieu à aucune observation importante.

« 3° Ceux qui traitent de la discipline et de la pénalité appellent au contraire toute notre attention. C'est là que paraît le plus considérable peut-être des changements apportés par saint Benoît dans l'institut monastique, l'introduction des vœux solennels, perpétuels. Jusque-là, bien que l'entrée dans un monastère fît présumer l'intention d'y rester, bien que le moine contractât une sorte d'obligation morale qui tendait à prendre de jour en jour plus de fixité, cependant aucun vœu, aucun engagement formel n'était encore prononcé. Ce fut saint Benoît qui les introduisit et en fit la base de la vie monastique, dont le caractère primitif disparut ainsi complétement. L'exaltation et la liberté, tel était ce caractère; les vœux perpétuels, qui ne pouvaient tarder à être sous la garde de la puissance publique, y substituèrent une loi, une institution.

« Que celui qui doit être reçu dit la règle « de saint Benoît, promette dans l'oratoire, « devant Dieu et ses saints, la perpétuité de « son séjour, la réforme de ses mœurs et l'obéissance... Qu'il fasse un acte de cette « promesse, au nom des saints dont les reli- « ques sont déposées-là, et de l'abbé pré- « sent. Qu'il écrive cet acte de sa main, ou, « s'il ne sait écrire, qu'un autre à sa de- « mande, l'écrive pour lui, et que le novice « y fasse une croix et pose de sa main l'acte « sur l'autel. »

« 4° Le mot de *novice* vous révèle une autre innovation : un noviciat était en effet la conséquence naturelle de la perpétuité des vœux ; et saint Benoît, qui joignait à une imagination exaltée et à un caractère ardent beaucoup de bon sens et de sagacité pratique, ne manqua pas de le prescrire. La durée en était de plus d'un an ; on lisait à plusieurs reprises la règle tout entière au novice en lui disant : « Voilà la loi sous laquelle tu « veux combattre ; si tu peux l'observer, en- « tre ; si tu ne le peux, va en liberté. » A tout prendre, les conditions et les formes de l'épreuve sont évidemment conçues dans un esprit de sincérité, et avec l'intention de se bien assurer que la volonté du récipiendiaire soit réelle et forte.....

« En même temps le gouvernement est électif ; l'abbé est toujours choisi par les frères...

« Il y a plus, en imposant aux moines l'obéissance, la règle ordonne à l'abbé de les consulter. Le chapitre 3, intitulé : ***Qu'il faut prendre l'avis des frères***, porte expressément.

« Toutes les fois que quelque chose d'im- « portant doit avoir lieu dans le monastère, « que l'abbé convoque toute la congrégation, « et dise de quoi il s'agit, et qu'après avoir « entendu l'avis des frères, il y pense à « part soi, et fasse ce qu'il jugera de plus « convenable. Nous disons d'appeler tous « les frères au conseil, parce que Dieu « révèle souvent au plus jeune ce qui vaut « le mieux. Que les frères donnent leur avis « en toute soumission, et qu'ils ne se hasar- « dent pas à le défendre avec opiniâtreté ; « que la chose dépende de la volonté de « l'abbé, et que tous obéissent à ce qu'il a jugé « salutaire. Mais de même qu'il convient au dis- « ciple d'obéir au maître, de même il convient « à celui-ci de régler toutes choses avec pru- « dence et justice. Que la règle soit suivie en « tout, et que nul n'ose s'en écarter en rien...

« Si de petites choses sont à faire dans « l'intérieur du monastère, qu'on prenne « seulement l'avis des anciens, ainsi qu'il est « écrit : ***Fais toutes choses avec conseil, et tu « ne te repentiras pas de les avoir faites.*** »

« 5° Les chapitres qui traitent de sujets divers n'ont rien de bien remarquable, sinon un caractère de bon sens et de douceur qui éclate du reste dans beaucoup d'autres parties de la règle, et dont il est impossible de n'être pas frappé. La pensée morale et la discipline générale en sont sévères ; mais, dans le détail de la vie, elle est humaine et modérée ; plus humaine, plus modérée que les lois romaines, que les lois barbares, que les mœurs générales du temps, et je ne doute pas que les frères, renfermés dans l'intérieur d'un monastère, n'y furent gouvernés par une autorité, à tout prendre, plus raisonna-

ble et d'une manière moins dure qu'ils n l'eussent été dans la société civile.

« Saint Benoît était si préoccupé de la nécessité d'une règle douce et modérée, que la préface qu'il y a jointe finit en ces termes :

« Nous voulons donc instituer une école « du service du Seigneur, et nous espérons « n'avoir mis dans cette institution rien d'â- « pre ni de pénible ; mais si, d'après le con- « seil de l'équité, il s'y trouve, pour la cor- « rection des vices et le maintien de la cha- « rité, quelque chose d'un peu trop rude, « ne va pas, effrayé de cela, fuir la voie du « salut ; à son commencement elle est tou- « jours étroite ; mais, par le progrès de la « vie régulière et de la foi, le cœur se dilate, « et on court avec une douceur ineffable « dans la voie des commandements de « Dieu. »

« Ce fut en 528 que saint Benoît donna sa règle. En 543, époque de sa mort, elle était déjà répandue dans toutes les parties de l'Europe : saint Placide l'avait portée en Sicile, d'autres en Espagne, saint Maur, disciple chéri de saint Benoît, l'introduisit en France. A la demande d'Innocent, évêque du Mans, il partit du mont Cassin à la fin de l'année 542, pendant que saint Benoît vivait encore ; lorsqu'il arriva à Orléans, en 543, saint Benoît ne vivait déjà plus ; mais l'institution n'en suivit pas moins son cours. Le premier monastère fondé par saint Maur fut celui de Glanfeuil, en Anjou, ou Saint-Maur-sur-Loire. A la fin du VIe siècle, la plupart des monastères de France avaient adopté la même règle ; elle était devenue la discipline générale de l'ordre monastique, si bien que, vers la fin du VIIIe siècle, Charlemagne faisait demander dans les diverses parties de son empire s'il y existait d'autres moines que ceux de l'ordre de Saint-Benoît.....

« De même qu'on s'est trompé sur le régime intérieur des monastères, en oubliant le caractère primitif des moines, laïques d'abord et non ecclésiastiques, de même on s'est beaucoup trompé sur leur situation dans l'Eglise, en oubliant leur caractère également primitif, qui était la liberté, l'indépendance.

« La fondation d'un grand nombre de monastères appartient à une époque où les moines étaient déjà et depuis longtemps incorporés dans le clergé ; beaucoup ont été fondés par un patron, laïque ou ecclésiastique, tantôt un évêque, tantôt un roi ou un grand seigneur ; et on les voit, dès leur origine, soumis à une autorité à laquelle ils doivent leur existence. On a supposé qu'il en avait toujours été ainsi, que tous les monastères avaient été la création de quelque volonté étrangère et supérieure à celle de la congrégation elle-même, et qui l'avait plus ou moins retenue sous son empire. C'est méconnaître complétement la situation primitive de ces établissements et le véritable mode de leur formation.

« Les premiers monastères n'ont été fondés par personne, ils se sont fondés eux-mêmes. Ils n'ont point été comme plus tard une œuvre pie de quelque homme riche et puissant qui se soit empressé de faire bâtir un édifice, d'y adjoindre une église, de la doter et d'y appeler d'autres hommes pour qu'ils y menassent une vie religieuse. Les associations monastiques se sont formées spontanément entre égaux, par l'élan des âmes et sans autre but que d'y satisfaire. Les moines ont précédé le monastère, ses édifices, son église, sa dotation ; ils se sont réunis, chacun par sa volonté et pour son compte, sans dépendre de personne au dehors, aussi libres que désintéressés.....

« La vie morale et religieuse de tous les fidèles était l'objet de l'inspection et de la censure épiscopale ; celle des moines fut dans le même cas. L'évêque n'était investi à leur égard d'aucune juridiction, d'aucune autorité particulière ; ils rentraient dans la condition générale des laïques, et vivaient du reste dans une grande indépendance, élisant leurs supérieurs, administrant les biens qu'ils possédaient en commun, sans aucune obligation, sans aucune charge envers personne, se gouvernant eux-mêmes, en un mot, comme il leur convenait.

« Leur indépendance et l'analogie de leur situation avec celle des autres laïques était telle que, par exemple, ils n'avaient point d'église particulière, point d'église attachée à leur monastère, point de prêtre qui célébrât pour eux spécialement le service divin ; ils allaient à l'église de la société ou de la paroisse voisine, comme tous les fidèles, réunis à la messe de la population.

« C'est là l'état primitif des monastères, le point de départ de leurs rapports avec le clergé. » (*Histoire de la civilisation en France, depuis la chute de l'empire romain*, par M. GUIZOT, p. 313 à 398.)

MONASTIQUE, ce qui concerne les moines ou la vie des moines. — « La profession monastique est une mort civile, qui produit à certains égards les mêmes effets que la mort naturelle. Le concile de Trente et l'ordonnance de Blois ont fixé à seize ans la liberté de faire profession dans l'état monastique.

« Saint Antoine a été, dans le IVe siècle, l'instituteur de la vie monastique, comme saint Pacôme, qui vivait dans le même temps, a été l'instituteur de la vie cénobitique, c'est-à-dire, des communautés réglées de religieux.

« On vit en peu de temps les déserts d'Egypte peuplés des solitaires qui embrassaient la vie monastique.

« Saint Basile porta dans l'Orient le goût et l'esprit de la vie monastique, et composa une règle qui fut trouvée si sage, qu'elle fut embrassée par une grande partie de l'Occident.

« Vers le XIe siècle, la discipline monastique était fort relâchée en Occident. Saint Odon commença à la relever dans la maison de Cluny. Ce monastère, par le titre de sa fondation, fut mis sous la protection du Saint-Siége, avec défense à toutes puis-

sances, séculières et ecclésiastiques, de troubler les moines dans la possession de leurs biens et dans l'élection de leur abbé. En vertu de cela, ils ont plaidé pour être exempts de la juridiction de l'évêque ; et ce privilége s'est étendu à tous les monastères qui dépendaient de celui-là. C'est la première congrégation de plusieurs maisons unies sous un seul chef, et immédiatement soumises au Pape, pour ne faire qu'un corps, ou, comme on l'appelle aujourd'hui, un ordre *religieux*. Auparavant, chaque monastère était indépendant des autres, et soumis à son évêque. » (*Encyclopédie de* DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXII, page 107, art. *Monastique*.)

MONDE. — Tous les grands génies qui ont fait révolution dans les sciences physiques, ont montré que le monde et les lois qui le régissent, manifestaient et prouvaient sans réplique l'existence, l'action, la prescience et la providence de Dieu. Il serait trop long de rappeler ici les aveux de ces savants, consignés dans des livres spéciaux. Aussi nous bornerons-nous aux citations suivantes :

« Tout ce qui existe, dit Ptolémée, consiste dans la matière, la forme et le mouvement, quoiqu'aucune de ces trois choses ne puisse être conçue séparée des autres. Si l'on cherche la cause première du mouvement primitif de l'univers, on trouvera qu'elle est Dieu, invisible et immuable. Sa forme, objet de la science des choses divines, ne doit être cherchée qu'au-dessus du monde matériel. La science des mouvements célestes nous ouvrira la voie des choses divines, par la connaissance d'une force éternelle et distincte de tout autre. Elle contribuera à nous rendre meilleurs, en nous rendant attentifs à ce qu'il y a de bon et de beau dans les actions morales. Car la conformité qu'il y a entre les choses divines et le bel ordre de ces propositions rend ceux qui les étudient amoureux de la beauté divine, et les accoutume à la prendre pour modèle de leur conduite. » (*Almageste*, dans l'Avant-propos.)

Isaac NEWTON. — Nous citerons ici ses lettres à Benthley, qui, quoique entrant dans de longs détails scientifiques, pleins d'intérêts d'ailleurs, font, pour ainsi dire, toucher du doigt l'action initiale et constante de Dieu dans le monde :

« Que le système du monde prouve la nécessité d'une volonté intelligente. »

Première lettre.

« Monsieur,

« Quand j'écrivis mon *Traité sur le système du monde*, j'eus en vue principalement les considérations qui doivent porter tous les hommes de sens et de réflexion à la croyance en une divinité, et rien ne peut me satisfaire davantage que de voir qu'en effet il n'a pas été sans utilité sous cet important rapport. Au reste, si j'ai rendu en cela un service à la société, ce n'a été qu'à l'aide de méditations bien profondes et bien persévérantes.

« Relativement à votre première question, il me semble que si la matière dont se compose le soleil et les planètes, ainsi que toutes celles qui existent dans l'univers, se trouvait au hasard dispersée à travers l'espace, que chaque portion de cette matière possédât un mouvement inné de gravitations vers tout le reste, et que l'espace au travers duquel elle serait ainsi répandue fût limité, la matière au dehors de l'espace devrait tendre, par son mouvement de gravitation, vers la matière renfermée au dedans, et conséquemment venir tomber au milieu de l'espace où elle composerait une grande masse sphérique. Mais si, au contraire, cette matière était semée au hasard dans un espace infini, jamais elle ne pourrait se convertir en une masse unique ; quelques-unes de ses parties formeraient une masse ; d'autres parties s'arrangeraient de même en masses séparées, de manière à produire un grand nombre de masses jetées à des distances considérables les unes des autres, à travers l'espace illimité. On comprendrait de la sorte la formation du soleil et des étoiles fixes, en admettant que de sa nature la matière fût lumineuse. Mais comment cette matière aurait-elle été divisée en deux sortes si distinctes, l'une brillante et se réunissant en un corps lumineux, tel que le soleil ; l'autre obscure, opaque, se formant, non pas comme la matière lumineuse, en un corps unique, mais en plusieurs autres petits corps séparés ? Si l'on veut supposer que dans le principe le soleil a été un corps opaque comme les planètes, ou que les planètes ont été des corps lumineux comme le soleil, de quelle manière s'expliquer que le soleil soit devenu un corps lumineux, tandis que les planètes demeurent opaques alors que le soleil ne cessait pas d'être lumineux ? Ce n'est point par des causes naturelles qu'on peut se rendre raison de cela, il faut y voir l'habileté et le dessein d'une intelligence entièrement maîtresse de sa volonté.

« Cette intelligence, ce pouvoir naturel ou surnaturel, qui plaça le soleil au centre de six planètes principales, qui mit Saturne au centre des orbes de ses cinq planètes secondaires, Jupiter dans le centre de ces quatre planètes secondaires, et la terre au centre de l'orbe de la lune, ce pouvoir, s'il eût été aveugle et sans prévoyance, s'il n'eût pas agi en vue d'un but déterminé, aurait-il fait du soleil un corps différent de Saturne, de Jupiter et de la Terre, c'est-à-dire, possédant cette chaleur et cette lumière dont sont privés les autres corps ? Pourquoi existe-t-il dans le système du monde un corps destiné à donner de la chaleur et de la lumière à tout le reste ? Je n'en vois d'autre raison que la volonté du créateur de ce système, qui a jugé convenable qu'il en fût ainsi. Pourquoi n'y a-t-il qu'un seul corps possédant cette nature ? sans doute parce que le Créateur a pensé qu'un seul suffisait

pour réchauffer et éclairer tous les autres. Car cette hypothèse cartésienne de soleils perdant leur lumière devenus comètes, puis, se transformant en planètes, ne saurait trouver place dans mon système, évidemment, elle est erronée. Il est certain que les comètes, toutes les fois qu'elles nous apparaissent, descendent dans le système de nos planètes, plus bas que l'orbe de Jupiter, quelquefois même plus bas que les orbes de Vénus et de Mercure; cependant elles ne s'arrêtent jamais là, elles s'éloignent toujours du soleil avec le même degré de vitesse qu'elles mettaient à s'en approcher.

«Je réponds à votre seconde question, que les mouvements observés maintenant par les planètes ne peuvent être simplement déterminés par une cause naturelle, ils doivent provenir de la volonté d'un agent plein d'intelligence. Puisque les comètes descendent dans les régions de nos planètes et s'y meuvent en toutes sortes de directions, suivant quelquefois le même chemin que les planètes, d'autres fois prenant le chemin opposé, ou bien encore une direction oblique, ayant leurs plans inclinés vers le plan de l'écliptique et à des angles de toute espèce, il est bien évident qu'aucune cause naturelle ne pourrait obliger les planètes, tant principales que secondaires, à se mouvoir constamment dans la même direction et sur le même plan, sauf quelques différences peu considérables. Cette régularité doit être l'effet d'un calcul intelligent. Il n'y a pas non plus de cause naturelle qui fût capable de communiquer aux planètes le degré précis de vélocité qui leur est nécessaire relativement à leur distance du soleil et des autres corps, placés dans une position centrale pour se mouvoir en sens concentrique autour de ces corps, si les planètes avaient la même vélocité que les comètes.

« Que les planètes se meuvent proportionnellement à leurs distances du soleil (et cette vélocité, elles l'auraient eue, si leur mouvement n'eût été causé que par la faculté de gravitation qui, dès le principe, eût fait tomber la matière des régions les plus élevées vers le soleil), alors elles exécuteraient leurs mouvements, non plus dans les orbes concentriques, mais dans les orbes aussi excentriques que ceux que les comètes elles-mêmes parcourent. Supposons toutes les planètes ni aussi rapides que Mercure ni aussi lentes que Saturne et ses satellites; supposons leurs différents degrés de vitesse beaucoup plus considérables ou beaucoup moindres qu'ils ne le sont (et ils auraient pu l'être s'ils avaient eu une autre cause que la faculté de gravitation); supposons qu'avec le même degré de vitesse les planètes se meuvent autour des centres à de plus grandes ou à de moindres distances; admettons que la quantité de matière qui existe dans le soleil, dans Saturne, Jupiter et la Terre, et par conséquent, le pouvoir de gravitation de ces corps, soient plus considérables ou moindres qu'ils ne le sont en effet, et alors les planètes principales ne tourneront point autour du soleil en cercles concentriques, les planètes secondaires n'exécuteront pas le même mouvement autour de Jupiter, de Saturne et de la Terre; on les verra se mouvoir dans des directions hyperboliques ou paraboliques, ou en ellipses très-excentriques. Pour ordonner ce système avec son ensemble admirable de mouvements, il fallait une cause qui jugeât et comparât les quantités diverses de matière qui devaient entrer dans la formation du soleil et des planètes, qui appréciât la puissance de gravitation résultant de ces différences, réglât les distances à établir entre le soleil et les planètes principales, de même qu'entre Saturne, Jupiter, la Terre et les planètes secondaires, et qui assignât aux planètes le degré juste de vélocité qu'elles devaient avoir pour accomplir leur révolution autour des corps placés au centre. Afin de mettre en rapport et d'ajuster toutes ces choses dans un ensemble de corps si variés, il a fallu bien certainement, non pas une cause fortuite, aveugle, mais l'intelligence du géomètre le plus habile et du mécanicien le plus consommé.

« A votre troisième question, je répondrai que le soleil peut bien, en échauffant les planètes qui sont les plus près de lui, leur donner plus d'homogénéité, et par suite plus de condensation; mais quand je considère que notre terre est beaucoup plus échauffée dans ses entrailles au-dessous de la croûte supérieure, par la fermentation souterraine des corps minéraux, qu'elle ne l'est par l'action du soleil, je ne vois pas pourquoi les parties internes de Jupiter et de Saturne ne seraient point échauffées, condensées et coagulées comme notre terre par des fermentations du même genre. Il faut que cette différence de densité ait dès lors une autre cause que la variété des distances entre les planètes et le soleil. Je me confirme encore dans cette opinion quand j'observe que les planètes, Saturne et Jupiter, qui sont placées à un éloignement plus considérable que les autres, sont aussi de beaucoup plus grandes, qu'elles contiennent une quantité beaucoup plus forte de matière, et qu'elles sont environnées de plusieurs satellites. Ces qualifications ne sont point assurément le résultat de la grande distance où ces deux planètes se trouvent du soleil, mais bien plutôt la cause qui porta le Créateur à les placer à un tel degré d'éloignement. Et cela paraît d'autant plus évident, que déjà ces corps, par leur puissance de gravitation, troublent très-sensiblement leurs mouvements réciproques comme les dernières observations de M. Flamsteed le font voir. Sans doute s'ils eussent été plus voisins du soleil et en même temps plus rapprochés entre eux, la même puissance de gravitation aurait eu pour effet un dérangement considérable dans l'ensemble du système.

« Je réponds à votre quatrième question que, dans l'hypothèse des tourbillons, l'inclinaison de l'axe de la terre pourrait être attribuée à la direction de son tourbillon

avant qu'il fût absorbé par les tourbillons voisins, et avant que la Terre de soleil fût devenue comète. Mais cette inclinaison devrait décroître constamment par suite du mouvement du tourbillon de la terre, dont l'axe est beaucoup moins incliné à l'écliptique, comme on le voit par le mouvement de la lune qui s'exécute autour. D'ailleurs, alors même que le soleil pourrait entraîner les planètes dans le mouvement de ces rayons, je ne vois pas encore comment il pourrait ainsi être la cause de leurs mouvements diurnes.

« L'inclinaison de l'axe de la terre, considérée comme preuve de l'existence d'une divinité, n'offre donc rien de frappant, à moins que l'on n'y voie un moyen de diversifier les saisons, de rendre la terre habitable vers les pôles, et qu'on ne fasse attention que les rotations diurnes du soleil et des planètes, ne pouvant guère, vu leur régularité, provenir de causes purement mécaniques, semblent, par leur accord avec les mouvements annuels et mensuels, compléter cette harmonie dans le système du monde, qui a été, comme je l'exposais plus haut, non l'effet du hasard, mais bien celui du choix et de la volonté.

« Il existe encore un autre argument capable de démontrer l'existence d'une divinité, et je le considère comme étant d'une très-grande force, mais jusqu'à ce que les principes sur lesquels il se fonde soient plus généralement reçus, je pense qu'il convient mieux de s'abstenir d'en faire usage. »

« Cambridge, 16 octobre 1692. »

Deuxième lettre.

« Monsieur,

« J'admets avec vous que si la matière, jetée au hasard dans un espace limité et non sphérique, formait une masse solide en tombant, cette masse affecterait la même figure que l'espace, pourvu qu'au lieu d'être sans consistance, comme le chaos des anciens, elle fût, depuis l'origine, assez compacte et assez dure, pour ne pas céder au poids de ces parties protubérantes. Néanmoins, les tremblements de terre relâchant les parties solides, il pourrait bien arriver quelquefois que les protubérances vinssent à s'abaisser un peu sous leur propre poids, et dès lors, la masse pourrait, par degrés, se rapprocher de la forme sphérique.

« Vous concevez aussi parfaitement que moi la raison par laquelle la matière fortuitement répandue à travers un espace limité, se condenserait dans le milieu. Mais que dans ce milieu elle formât une particule centrale si ingénieusement placée, que de tous les côtés elle éprouvât un mouvement d'attraction constamment égal et qu'elle demeurât toujours ainsi immobile et sans changer de position, me semble une supposition non moins difficile à admettre que la possibilité de faire tenir debout sur un miroir la pointe de la plus fine aiguille. Car si le vrai point central et mathématique de la particule centrale n'est pas rigoureusement placé dans le vrai centre mathématique du pouvoir d'attraction que renferme la masse, il est clair que cette particule centrale ne pourra être attirée également de tous les côtés. Bien plus difficilement encore admettra-t-on que, dans un espace illimité, toutes les particules puissent se trouver entre elles dans un rapport de pesanteur tellement parfait qu'elles se conservent perpétuellement dans un invariable état d'équilibre; ceci, je le proclame, serait tout aussi difficile que de faire tenir, non pas une seule aiguille, mais un nombre infini d'aiguilles (le même nombre que celui des particules centrales dans l'espace illimité), en équilibre toujours parfait sur leurs pointes.

« Accordons néanmoins que la chose soit possible, au moins par l'intervention du pouvoir divin, et alors je conviendrai avec vous que les particules une fois placées de la sorte pourraient y demeurer; mais il faudrait qu'elles y demeurassent toujours, à moins que le même pouvoir qui les aurait placées ne voulût changer leur position, et ne leur imprimât un mouvement nouveau. Ainsi donc, quand je dis que la matière répandue fortuitement dans l'espace s'y condenserait par sa force de gravité en une ou plusieurs grandes masses, je veux parler d'une matière qui ne serait point de nature à rester dans une situation de parfait équilibre. Dans le paragraphe suivant de votre lettre, vous employez un autre argument. Vous alléguez que chaque particule de matière, dans un espace infini, étant environnée de matière également à l'infini, et dès lors éprouvant de toutes parts un effet d'attraction infini, doit rester en équilibre, attendu que tous les infinis sont égaux. Néanmoins, vous soupçonnez dans cet argument un paralogisme, et en effet, je le trouve dans votre proposition que tous les infinis sont égaux. Le grand nombre des hommes ne se fait pas de l'infini une autre idée que de l'indéfini, et dans ce sens on dit: tous les infinis sont égaux. On pourrait dire avec plus de raison qu'ils ne sont ni égaux ni inégaux, et qu'il n'existe entre eux aucune proportion ou différence certaine. Dès lors on ne saurait établir d'après eux de conclusions touchant l'égalité, la proportion ou la différence des choses, et ceux qui le font, tombent d'ordinaire dans des paralogismes. Quand on argumente contre la divisibilité infinie de la grandeur, en disant que, si un pouce peut-être divisé en un nombre infini de parties, la somme de ces parties sera toujours un pouce. Que, si de même un pied peut-être divisée en un nombre infini de parties, la somme néanmoins de ces parties reste toujours un pied, et que, puisque tous les infinis sont égaux, ces sommes doivent être égales, c'est-à-dire qu'un pouce doit égaler un pied; on s'aperçoit par la fausseté de cette conclusion qu'une erreur existe dans les prémisses, et en effet, l'erreur ici porte sur la proposition que tous les infinis sont égaux. Les mathématiciens ont donc une autre manière de

considérer les infinis ? Cette manière consiste à les apprécier avec certaines restrictions et limitations, au moyen desquelles ces infinis se trouvent avoir entre eux certaines proportions ou différences ; Wallis les considère ainsi dans son arithmétique des infinis. Il détermine les diverses proportions de sommes infinies, par les diverses proportions de grandeurs finies, manière de procéder qu'ont généralement adoptée les mathématiciens, et qui pourtant ne serait pas la bonne, si tous les êtres infinis étaient égaux. Un mathématicien, qui considérerait de la sorte les infinis, vous dirait que, bien qu'il y ait un nombre infini de parcelles dans un pouce, il y a néanmoins dans un pied douze fois ce nombre infini de mêmes parcelles, ou, en d'autres termes, que le nombre infini de parcelles dans un pied n'est pas égal au nombre infini des parcelles dans un pouce, mais au contraire, douze fois plus considérable. Ce mathématicien vous dirait encore que si un corps se trouvait en équilibre entre deux forces infinies et égales d'attraction, qui agiraient sur lui en sens opposé, et qu'on ajoutât à l'une ou à l'autre de ces forces une nouvelle puissance déterminée d'attraction, si faible que fût cette dernière puissance, elle détruirait l'équilibre, et donnerait au corps le même mouvement qu'il aurait, si les deux forces égales et contraires, au lieu d'être infinies, étaient déterminées, ou même n'étaient pas déterminées du tout. Dans ce cas, suivant notre mode de calcul, les deux forces infinies deviennent inégales dès qu'on ajoute à l'une d'elles une force limitée quelconque, et au surplus il resterait à savoir d'après la même manière de calculer, si les considérations qui s'appliquent à l'infini peuvent être toujours pour nous l'objet de conclusions bien justes.

« Quant à la dernière partie de votre lettre, je réponds d'abord que si la terre (sans la lune) était placée sur son centre dans quelque partie de l'*orbis magnus*, demeurant là sans mouvement aucun de gravitation ou de projection, et qu'alors elle reçût un pouvoir énergique de gravitation vers le soleil et une impulsion transversale de même force, la faisant mouvoir en ligne tangente à l'*orbis magnus*, il me paraît qu'une révolution circulaire de la terre autour du soleil serait le résultat de la combinaison de ces forces d'attraction et de projection.

« Mais l'impulsion transversale devrait exister dans une mesure très-juste ; car, si elle était trop forte ou trop faible, elle obligerait la terre à se mouvoir dans quelque autre direction. Je vous dirai en second lieu que je ne connais aucun pouvoir qui soit capable de produire, sans le bras de Dieu, le mouvement transversal dont il s'agit. Blondel nous dit quelque part dans son livre sur les bombes : « Platon affirme que le mouvement « des planètes est tel, que si Dieu les eût « créées toutes dans une région fort éloi- « gnée de notre système, et que de là il « les eût laissé tomber vers le soleil, dès « qu'elles auraient été arrivées dans leurs « orbes, leur mouvement, de perpendicu- « laire qu'il était, serait devenu transversal. » Cela est vrai en supposant que la puissance de gravitation du soleil fût double au moment où les planètes arriveraient dans leurs divers orbes ; mais le concours de la puissance divine se trouve alors doublement nécessaire, d'abord pour convertir le mouvement de descente des planètes en un mouvement latéral, et ensuite pour doubler la puissance d'attraction du soleil. En effet, la force de gravitation peut bien mettre en mouvement les planètes, mais il a fallu la volonté divine pour leur imprimer le mouvement circulaire qu'elles exécutent autour du soleil. Je suis forcé, par cette raison, aussi bien que par d'autres, d'attribuer l'organisation d'un tel système à un agent plein d'intelligence.

« Vous parlez quelquefois de la faculté de gravitation comme étant essentielle et inhérente à la matière. Ne m'imputez point, je vous prie, cette opinion. Je ne prétends pas connaître la cause de la gravitation, et dès lors il me faudrait plus de temps pour en discourir.

« Je crains que vous ne trouviez obscur ce que je vous ai dit des infinis, mais c'en sera assez si vous avez compris que, considérés absolument et sans aucune restriction ou limitation, les infinis ne sont ni égaux ni inégaux, qu'ils n'ont de l'un à l'autre aucune proportion déterminée, et que par conséquent le principe que tous les infinis sont égaux est un principe très-incertain. »

« Trinity College, 17 janvier 1692. »

Troisième lettre.

« Monsieur,

« Puisque vous désirez que je me hâte, je répondrai à votre lettre aussi brièvement qu'il se pourra. Je suis d'accord avec vous touchant les six propositions que vous établissez au commencement de votre lettre. L'observation par laquelle vous donnez à l'*orbis magnus* sept mille fois le diamètre de volume de la terre, implique pour conséquence que la parallaxe horizontale du soleil est d'une demi-minute. Flamsteed et Cassini ont dernièrement observé qu'elle était de dix secondes environ ; ainsi l'*orbis magnus* aurait vingt et une mille fois, ou en nombre rond, vingt mille fois le diamètre du volume de la terre. L'une ou l'autre computation est susceptible de fournir des conséquences exactes, elle ne diffère pas assez de la vôtre, d'ailleurs, pour altérer sensiblement vos calculs.

« Dans la partie suivante de votre lettre, vous exposez quatre autres propositions fondées sur les six premières. La première de ces quatre propositions semble très-juste, si vous prenez l'attraction dans un sens assez général pour l'entendre de toute force par laquelle des corps éloignés tendent à se rapprocher l'un de l'autre, sans le concours d'autre impulsion mécanique. Votre seconde proposition ne me pa-

raît pas aussi claire. On ne peut affirmer qu'avant les nôtres d'autres systèmes de monde n'ont pas existé, et de plus anciens encore avant celui-ci, de manière à s'être succédé de toute éternité les uns aux autres; on ne peut dès lors décider que la puissance de gravitation n'était point coéternelle avec la matière, et qu'elle n'a point eu les mêmes effets dans tous les temps, depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours. Pour le faire, il faudrait avoir démontré quelque part qu'il est impossible aux systèmes de se convertir en nouveaux, et que ceux-ci proviennent, non pas de la matière des anciens débris, mais d'un chaos de matière dispersée au hasard à travers l'espace. Vous dites, je crois, que votre sixième discours roulait sur quelque chose de semblable, mais, quoi qu'il en soit, la formation de nouveaux systèmes avec les restes des anciens, me paraît, sans le concours de la puissance divine, une proposition évidemment absurde.

« J'approuve fort votre conclusion. On ne peut comprendre, en effet, que la matière brute et inanimée puisse, sans la médiation de quelque autre chose qui ne soit point matière, agir sur une autre matière et affecter celle-ci sans mutuel contact, ce qui pourtant devrait avoir lieu si la faculté de gravitation était, comme Épicure le prétend, essentielle et inhérente à la matière. Voilà pourquoi je vous ai prié de ne pas m'attribuer cette opinion que la gravitation est innée. Admettre qu'elle soit innée, inhérente et essentielle à la matière, de sorte qu'un corps puisse agir sur un autre corps à travers le vide et la distance qui les séparent, sans le concours d'un agent par qui l'action et la force de ces corps soient transmises de l'une à l'autre, est à mes yeux la plus grande absurdité que l'on puisse concevoir, et aucun homme, je pense, ne peut y tomber, pour peu qu'il soit capable de raisonnement en matière philosophique. Évidemment la gravitation doit avoir pour cause un agent qui opère toujours d'après des lois déterminées : cet agent est-il matériel ou immatériel ? C'est un point que je livre à la considération de mes lecteurs. Votre quatrième assertion que le monde ne peut avoir été formé par la gravitation innée seule, vous la confirmez par trois arguments. Mais, dans la première, vous me semblez faire une pétition de principes, car un grand nombre de philosophes anciens et autres, tant déistes qu'athées, ont admis qu'il pouvait y avoir des mondes et des parcelles de matière innombrables ou infinies, et vous niez cela en le représentant comme aussi absurde, que de dire positivement qu'il y aurait, de ces mondes ou parcelles, un nombre ou somme mathématiquement infini, ce qui établirait effectivement une contradiction *in terminis;* mais vous ne prouvez pas pour cela que la proposition fût absurde. Vous ne sauriez prouver non plus que ce que les hommes entendent par somme ou nombre infini soit en réalité une contradiction dans la nature des choses. Une contradiction *in terminis* n'implique rien de plus qu'une impropriété d'expression. Or, ce que l'on considère comme des locutions impropres ou contradictoires peut très-bien exister parfois sans qu'il y ait contradiction dans la nature des objets qu'elles désignent : *il silver inlshorn* (corne à encre en argent); *a paper lanthorn* (lanterne de papier); *on iron vohetstone* (pierre en fer à aiguiser), sont des phrases absurdes; cependant les choses qu'elles expriment existent bien réellement.

« Si quelqu'un disait qu'un nombre ou une somme est, à parler proprement, ce qui peut être calculé, et que, conséquemment, il n'y a pour les choses infinies ni nombre, ni somme, attendu qu'on ne saurait les nombrer ou les calculer, ce quelqu'un-là parlerait assez pertinemment, et l'argument que vous lui opposeriez manquerait de force, je le crains. Cependant, si on prenait les mots nombre et somme dans un sens plus étendu, embrassant les choses qui, à parler rigoureusement, sont innombrables et incalculables (ainsi que vous-même semblez le faire en accordant qu'il y a dans une ligne un nombre de points infinis), je lui permettrais d'user de ces termes contradictoires, nombres innombrables ou sommes incalculables, et je n'en conclurais pas qu'il y eût absurdité dans le sens réel qu'ils exprimeraient. Au surplus, si, par cet argument ou par tout autre, vous démontrez que l'univers n'était pas infini, la conséquence à tirer est que la matière devait tomber des bords pour venir se concentrer dans le milieu. Néanmoins, en tombant, la matière pouvait se former en plusieurs masses rondes; ainsi que les corps planétaires, ces masses pouvaient, en s'attirant l'une l'autre, acquérir une obliquité de descente, par le moyen de laquelle, au lieu de tomber sur le grand corps central, elles pouvaient descendre sur les parties latérales de ce corps, décrire un mouvement autour, et remonter après en observant les mêmes degrés de rapidité et de mouvement; enfin, imiter les comètes dans la révolution que celles-ci opèrent autour du soleil. Mais le mouvement circulaire, c'est-à-dire en orbes concentriques, autour du soleil, voilà ce que les masses de matière ne pourraient jamais accomplir par leur seule faculté de gravitation.

« Et quand toute la matière aurait été, dès le principe, divisée en plusieurs systèmes, quand chacun de ces systèmes eût été, par l'effet de la divine volonté, constitué comme le nôtre, les systèmes latéraux devaient tendre à se rapprocher de celui du milieu, de telle sorte que cet arrangement de choses ne pourrait subsister toujours sans l'intervention d'un pouvoir divin veillant à sa conservation. Ceci est mon second argument, et, à l'égard de votre troisième, j'y donne un plein assentiment.

« Pour ce qui concerne le passage de Platon, il n'y a aucun point commun d'où les planètes, s'échappant et descendant avec des forces de gravitation égales (comme le suppose Galilée), apporteraient, arrivées dans

leurs orbes respectifs, les différents degrés de vélocité avec lesquels elles se meuvent dans ces orbes. Si nous supposons la gravitation de toutes les planètes vers le soleil telle que réellement nous la voyons exister, et que les mouvements des planètes soient dirigés en haut, chacune d'elles s'élèvera à deux fois sa hauteur actuelle au-dessus du soleil; Saturne montera à deux fois la hauteur où il est à présent du soleil; Jupiter doublera la sienne aussi, c'est-à-dire s'élèvera un peu au-dessus de l'orbe de Saturne; Mercure s'élèvera à deux fois la hauteur qu'il a en ce moment, c'est-à-dire jusqu'à l'orbe de Vénus, et ainsi du reste. Alors, en descendant de nouveau, les planètes reviendront à leurs orbes respectifs avec le degré de vitesse qu'elles avaient d'abord, et avec lequel nous voyons maintenant qu'elles opèrent leurs révolutions. ;

« Mais si alors que leurs mouvements sont dirigés en haut, la force de gravitation du soleil, force qui ralentit perpétuellement cette ascension, se trouve diminuée de moitié, alors, dis-je, les planètes ne cesseront de monter, et toutes à une distance égale du soleil posséderaient le même degré de vitesse. Ainsi, Mercure, parvenu à l'orbe de Vénus, serait aussi rapide que Vénus, et ces deux planètes arrivées à l'orbe de la terre, seraient aussi rapides qu'elle, et de même quant au reste. Si toutes les planètes montaient à la fois et dans la même ligne, elles tendraient constamment à se rapprocher, et leurs mouvements à la fin deviendraient d'une égalité telle, qu'il serait impossible d'en concevoir la lenteur et de l'exprimer d'aucune manière un peu exacte. Supposons donc que les planètes se sont élevées au point d'être presque contiguës, et de n'avoir plus que des mouvements d'une faiblesse incalculable; supposons que ces mouvements reprennent tout à coup la direction contraire, ou, ce qui revient au même, que privées du mouvement, elles soient forcées de redescendre, alors elles arriveront à leurs orbes respectifs, chacune avec le degré de vitesse qu'elle avait d'abord. Si leurs mouvements les avaient jetées dans une direction oblique, et qu'en même temps la puissance de gravitation du soleil eût été doublée de manière à pouvoir les retenir dans leurs orbes, elles y feraient leur révolution comme avant de s'être élevées. Mais si la puissance de gravitation du soleil n'avait point été doublée, les planètes sortiraient de leurs orbes et monteraient en lignes paraboliques, jusqu'au plus haut des cieux. Ces conséquences dérivent de mes principes de mathématiques (liv. I, p. 33, 34, 35, 36).

« Je vous remercie bien sincèrement pour le présent que vous vous proposez de me faire, je suis, etc, »

« Cambridge, 25 février 1692. »

Quatrième lettre.

« Monsieur,

« L'hypothèse qui devait dériver de la formation du monde d'une matière répandue au hasard dans l'espace, et de principes purement mécaniques qui l'auraient mise en œuvre, étant tout à fait incompatible avec mon système à moi, m'a jusqu'à présent très-peu occupé. Mais puisque vos lettres me mettent sur ce sujet, j'en ferai l'objet de deux ou trois lignes de plus, en admettant toutefois qu'elles ne vous arriveront pas trop tard pour que vous puissiez en faire usage.

« Dans ma première lettre, j'ai avancé que les rotations diurnes des planètes ne pouvaient être attribuées à l'effet de la gravitation, et qu'il fallait un bras divin pour leur donner une impulsion semblable. J'ai dit que la pesanteur pouvait bien communiquer aux planètes un mouvement de descente vers le soleil, soit directement, soit avec un peu d'obliquité, mais que les mouvements transversaux qu'elles exécutent dans leurs orbes, avaient pu seulement être ordonnés par une divinité qui sût mettre en rapports ces mouvements avec les tangentes des orbes Maintenant, je voudrais ajouter que l'hypothèse de la matière fortuitement répandue dans l'espace, est, à mon avis, inconciliable avec l'hypothèse de la gravitation innée. Il faudrait un pouvoir surnaturel pour mettre d'accord les deux hypothèses, c'est-à-dire qu'il faudrait reconnaître l'existence d'une divinité. Car s'il y a en effet une puissance de gravitation innée, il est impossible maintenant que la matière dont se compose la terre, les planètes et les étoiles s'en échappent de manière à se trouver répandues fortuitement à travers les cieux, à moins qu'un pouvoir surnaturel n'intervienne. Or, ce qui n'est possible à présent qu'à un pouvoir surnaturel, était évidemment impossible autrefois sans le concours du même pouvoir.

« Vous avez demandé si la matière dispersée au hasard à travers un espace déterminé, dont la forme ne serait pas sphérique, en tombant vers un corps central, n'obligerait pas ce corps à prendre la même figure que tout l'espace, et j'ai répondu affirmativement. Mais il doit être supposé dans ma réponse que la matière descend directement vers le corps central, et que celui-ci n'a aucun mouvement de rotation sur lui-même. Voilà, Monsieur, tout ce que j'avais à ajouter à mes lettres précédentes. »

FONTENELLE. — *De l'utilité des sciences physiques pour reconnaître la sagesse infinie qui a tout produit.* — « Tout ce qui nous élève à des réflexions, qui, quoique purement spéculatives, sont grandes et nobles, est d'une utilité qu'on peut appeler spirituelle et philosophique. L'esprit a ses besoins, et peut-être aussi étendus que ceux du corps. Il veut savoir tout ce qui, peut-être comme lui, est nécessaire, et rien ne marque mieux combien il est destiné à la vérité ; rien n'est peut-être plus glorieux pour lui, que le charme que l'on éprouve, et quelquefois malgré soi, dans les plus sé-

ches et les plus épineuses recherches de l'algèbre.

« Mais sans vouloir changer les idées communes, et sans avoir recours à des utilités qui peuvent paraître subtiles et trop raffinées, on peut convenir nettement que les mathématiques et la physique ont des endroits qui ne sont que curieux, et cela leur est commun avec les connaissances les plus généralement reconnues pour utiles telle qu'est l'histoire.

« L'histoire ne fournit pas dans toute son étendue des exemples de vertu, ni des règles de conduite. Hors de là, ce n'est qu'un spectacle de révolutions perpétuelles dans les affaires humaines, de naissances, de chutes d'empires, de mœurs, de coutumes, d'opinions, qui se succèdent incessamment; enfin, de tout ce mouvement rapide, quoique insensible, qui emporte tout, et change continuellement la face de la terre.

« Si nous voulons opposer curiosité à curiosité, nous trouverons qu'au lieu de ce mouvement qui agite les nations, qui fait naître et qui renverse les Etats, la physique considère ce grand et univesel mouvement qui a arrangé toute la nature, qui a suspendu les corps célestes en différentes sphères, qui allume et qui éteint les étoiles, et qui, en suivant toujours les lois invariables, diversifie à l'infini ses effets. Si la différence étonnante des mœurs et des opinions des peuples est si agréable à considérer, on étudie aussi, avec un extrême plaisir, la prodigieuse diversité de la structure des différentes espèces d'animaux par rapport à leurs différentes fonctions, aux éléments où ils vivent, aux climats qu'ils habitent, aux aliments qu'ils doivent prendre, etc. Les traits d'histoire les plus curieux auront peine à l'être plus que les phosphores, les liqueurs froides, qui en se mêlant produisent de la flamme, les arbres d'argent, les jeux presque magiques de l'aimant, et une infinité de secrets que l'art a trouvés en observant de près et en épiant la nature. En un mot, la physique suit et démêle, autant qu'il est possible, les traces de l'intelligence et de la sagesse infinie qui a tout produit, au lieu que l'histoire a pour objet les effets irréguliers des passions et des caprices des hommes, et une suite d'événements si bizarres, que l'on a autrefois imaginé une divinité aveugle et insensée pour lui en donner la direction. Ce n'est pas une chose que l'on doive compter parmi les simples curiosités de la physique, que les sublimes réflexions où elle nous conduit sur l'auteur de l'univers. Ce grand ouvrage, toujours plus merveilleux à mesure qu'il est plus connu, nous donne une si grande idée de son ouvrier, que nous en sentons notre esprit accablé d'admiration et de respect. Surtout l'astronomie et l'anatomie sont les deux sciences qui nous offrent le plus sensiblement deux grands caractères du Créateur : l'une, son immensité par la distance, la grandeur et le nombre des corps célestes; l'autre, son intelligence infinie, par la mécanique des animaux. La véritable physique s'élève jusqu'à devenir une espèce de théologie.

« Les différentes vues de l'esprit humain sont presque infinies et la nature l'est véritablement. Ainsi l'on peut espérer chaque jour, soit en mathématique, soit en physique, des découvertes qui seront d'une espèce nouvelle d'utilité ou de curiosité. Rassemblez tous les différents usages dont les mathématiques pouvaient être il y a cent ans, rien ne ressemblait aux lunettes qu'elles nous ont données depuis ce temps-là, et qui sont un nouvel organe de la vue, que l'on n'eût pas osé attendre des mains de l'art. Quelle eût été la surprise des anciens, si on leur eût prédit qu'un jour leur postérité, par le moyen de quelques instruments, verrait une infinité d'objets qu'ils ne voyaient pas, un ciel qui leur était inconnu, des plantes et des animaux dont ils ne soupçonnaient pas la possibilité? Les physiciens avaient déjà un grand nombre d'expériences curieuses; mais voici encore depuis près d'un demi-siècle, la machine pneumatique qui en a produit une infinité d'une nature toute nouvelle, et qui en nous montrant les corps dans un lieu vide d'air, nous les montre comme transportés dans un monde différent du nôtre, où ils éprouvent des altérations dont nous n'avions pas l'idée. Peut-être l'excellence des méthodes géométriques que l'on invente ou que l'on perfectionne de jour en jour fera-t-elle voir à la fin le bout de la géométrie, c'est-à-dire, de l'art de faire des découvertes en géométrie, ce qui est tout; mais la physique, qui contemple un objet d'une variété et d'une fécondité sans bornes, trouvera toujours des observations à faire et des occasions de s'enrichir, et aura l'avantage de n'être jamais une science complète.

« Tant de choses qui restent encore, et dont apparemment plusieurs resteront toujours à savoir, donnent lieu au découragement affecté de ceux qui ne veulent pas entrer dans les épines de la physique : souvent pour mépriser la science naturelle, on se jette dans l'admiration de la nature, que l'on soutient absolument incompréhensible. La nature cependant n'est jamais si admirable ni si admirée que quand elle est connue.

« La métaphysique fournit des preuves fort solides de l'existence de Dieu; mais comme il n'est pas possible qu'elles ne soient subtiles et qu'elles ne roulent sur des idées un peu fines, elles en deviennent suspectes à la plupart des gens qui croient que tout ce qui n'est pas sensible et palpable est chimérique et purement imaginaire. J'en ai beaucoup vu poussés à bout sur cette matière par des preuves de métaphysique, mais nullement persuadés, parce qu'ils avaient toujours dans la tête qu'on les trompait par quelque subtilité cachée. Il y a lieu d'espérer que ceux qui sont de ce caractère goûteront un raisonnement de physique fort clair, fort intelligible et fondé

sur des idées très-familières à tout le monde; on en vanterait un peu aussi la solidité et la force, si on ne croyait pas l'avoir inventé.

« Les animaux ne se perpétuent que par la voie de la génération; mais il faut nécessairement que les deux premiers de chaque espèce aient été produits ou par la rencontre fortuite des parties de la matière ou par la volonté d'un être intelligent qui dispose la matière selon ses desseins.

« Si la rencontre fortuite des parties de la matière a produit les premiers animaux, je demande pourquoi elle n'en produit plus? On ne trouvera pas d'abord grande difficulté à répondre que lorsque la terre se forma, comme elle était remplie d'atomes vifs et agissants, imprégnée de la même matière subtile, dont les astres venaient d'être formés, en un mot, jeune et vigoureuse, elle put être assez féconde pour pousser hors d'elle-même toutes les différentes espèces d'animaux, et qu'après cette première production qui dépendait de tant de rencontres heureuses et singulières, sa fécondité a bien pu se perdre et s'épuiser; que, par exemple, on voit tous les jours quelques marais nouvellement desséchés qui ont toute une autre force pour produire que cinquante ans après qu'ils ont été labourés.

« Mais je prétends que quand la terre, selon ce qu'on suppose, a produit les animaux, elle a dû être dans le même état où elle est présentement. Il est certain que la terre n'a pu produire les animaux que quand elle a été en état de les nourrir; ou du moins, il est certain que ceux qui ont été la première tige des espèces n'ont été produits par la terre que dans un temps où ils ont pu aussi en être nourris. Or, afin que la terre nourrisse les animaux, il faut qu'elle leur fournisse beaucoup d'herbes différentes; il faut qu'elle leur fournisse des eaux douces qu'ils puissent boire; il faut même que l'air ait un certain degré de fluidité et de chaleur et de pesanteur pour convenir également à tous ces animaux, dont la vie a des rapports assez connus à toutes ces qualités.

« Du moment que l'on me donne la terre couverte de toutes les espèces d'herbes nécessaires pour la subsistance des animaux, arrosée de fontaines et de rivières propres à étancher leur soif, environnée d'un air respirable pour eux, on me la donne dans l'état où nous la voyons; car ces trois choses seulement en entraînent une infinité d'autres avec lesquelles elles ont des liaisons et des enchaînements. Un brin d'herbe ne peut croître qu'il ne soit de concert, pour ainsi dire, avec le reste de la nature. Il faut de certains sucs dans la terre, un certain mouvement dans ses sucs, ni trop fort, ni trop lent, un certain soleil pour imprimer ce mouvement, un certain milieu par où ce soleil agisse. Voyez combien de rapports, quoiqu'on ne les marque pas tous. L'air n'a pu avoir les qualités dont il contribue à la vie des animaux, qu'il n'ait eu à peu près en lui le même mélange et de matières subtiles et de vapeurs grossières; et que ce qui cause sa pesanteur, qualité aussi nécessaire qu'aucune autre par rapport aux animaux, et nécessaire dans un certain degré, n'ait eu la même action. Il est clair que tout cela nous mènerait encore loin d'égalité en égalité; surtout les fontaines et les rivières dont les animaux n'ont pu se passer, n'ayant certainement d'autre origine que les pluies; les animaux n'ont pu naître qu'après qu'il est tombé des pluies, c'est-à-dire un temps considérable après la formation de la terre, par conséquent lorsqu'elle a été en état de consistance, et que ce chaos, à la faveur duquel on veut tirer les animaux du néant, a été entièrement fini.

« Il est vrai que les marais nouvellement desséchés produisent plus que quelque temps après qu'ils l'ont été, mais enfin ils produisent toujours un peu, et il suffirait que la terre en fît autant; d'ailleurs le plus de fécondité qui est dans les marais nouvellement desséchés vient d'une plus grande quantité de sels qu'ils avaient amassés par les pluies ou par le mouvement de l'air, et qu'ils avaient conservés tandis qu'on ne les employait à rien.

« Mais la terre a toujours la même quantité de corpuscules ou d'atomes propres à former des animaux, et sa fécondité loin de se perdre, ne doit aucunement diminuer. De quoi se forme un animal? D'une infinité de corpuscules qui étaient épars dans les herbes qu'il a mangées, dans les eaux qu'il a bues, dans l'air qu'il a respiré; c'est un composé dont les parties sont venues se rassembler de mille endroits différents de notre monde. Ces atomes circulent sans cesse; ils forment tantôt une plante, tantôt un animal, et après avoir formé l'un, ils ne sont pas moins propres à former les autres. Ce ne sont donc pas des atomes d'une nature particulière qui produisent les animaux, ce n'est qu'une matière indifférente dont toutes choses se forment successivement, et dont il est très-clair que la quantité ne diminue point puisqu'elle fournit toujours également à tout. Les atomes, dont on prétend que la rencontre fortuite produisit au commencement du monde les premiers animaux, sont contenus dans cette même matière qui fait toutes les générations de notre monde; car, quand ces premiers animaux furent morts, les machines de leur corps se désassemblèrent et se résolurent en parcelles, qui se dispersèrent dans la terre, dans les eaux et dans l'air. Ainsi nous avons encore aujourd'hui ces atomes précieux dont se durent former tant de machines surprenantes; nous les avons en la même quantité aussi propres que jamais à former de ces machines; ils en forment encore tous les jours par la voie de la nature; toutes choses sont dans le même cas que quand ils vinrent à en former par une rencontre fortuite. A quoi tient-il que par de pareilles rencontres ils n'en forment encore quelquefois?

« On dira peut-être qu'il y a des animaux qui naissent hors de la voie de la généra-

tion; les macreuses, les vers qui s'engendrent sur la viande, dans les fruits, etc. Mais la force de mon raisonnement ne demande point que tous les animaux de toutes les espèces ne naissent que par la voie de génération; il suffit qu'il y en ait une espèce qui ne se perpétue que par cette voie, et qui par conséquent n'ait pu être produite par le mouvement aveugle de la matière. Nous sommes en bien meilleurs termes, et certainement un grand nombre d'espèces connues ne se perpétuent que par la génération, et notre preuve en devient plus forte.

« Il y a encore plus: tous les animaux qui paraissent venir ou de pourriture ou de poussière humide et échauffée, ne viennent que de semences que l'on n'avait pas aperçues.

« On a découvert que les macreuses se forment d'œufs que cette espèce d'oiseau fait dans les îles désertes du septentrion, et jamais il ne s'engendra de vers sur la viande où les mouches n'ont pu laisser de leurs œufs. Il en est de même de tous les autres animaux que l'on croit qui naissent hors de la voie de génération. Toutes les expériences modernes conspirent à nous désabuser de cette ancienne erreur, et je me tiens sûr que dans peu de temps il n'en restera plus le moindre sujet de doute.

« Mais en dût-il rester, y eût-il des animaux qui vinssent hors de la voie de génération, le raisonnement que j'ai fait n'en deviendrait que plus fort. Ou ces animaux ne naissent toujours que par cette voie de rencontre fortuite, ou ils naissent et par cette voie et par celle de génération. S'ils naissent et par cette voie de rencontre fortuite et par celle de génération, pourquoi toutes les autres espèces d'animaux n'ont-elles retenu cette double manière de naître? Pourquoi celle qui était la plus naturelle, la seule conforme à la première origine des animaux, s'est-elle perdue dans presque toutes les espèces? J'ai donné assez d'étendue à cette preuve, et peut-être que par là je lui aurai fait tort dans l'esprit de quelques personnes qui croient que la quantité de paroles est une marque de la faiblesse des raisons; mais on les prie de considérer que ce raisonnement-ci n'est long que par les chicanes qu'il faut prévenir, et non par la difficulté des choses qu'il a besoin qu'on établisse.

« Je n'ai pas voulu, de peur d'en interrompre le fil, y faire entrer une réflexion qui le fortifie encore beaucoup, et j'aime mieux la donner ici détachée. Il n'eût pas suffit que la terre n'eût produit les animaux que quand elle était dans une certaine disposition où elle n'est plus; elle eût dû aussi ne les produire que dans un état où ils eussent pu se nourrir de ce qu'elle leur offrait; elle eût dû par exemple ne produire le premier homme qu'à l'âge d'un an ou deux, où il eût pu satisfaire, quoique avec peine, à ses besoins, et se nourrir lui-même. Dans la faiblesse où nous voyons un enfant nouveau-né, en vain on le mettrait au milieu de la prairie la mieux couverte d'herbes, auprès des meilleures eaux du monde, il est indubitable qu'il ne vivrait pas longtemps, car notre supposition exclut la louve de Romulus et Rémus; elle n'aurait pu elle-même se sauver de la mort qui l'eût attendue à sa naissance. Mais comment les lois du mouvement produiraient-elles d'abord un enfant à l'âge d'un an ou deux? Comment le produiraient-elles, même dans l'état où il est présentement, lorsqu'il vient au monde? Nous voyons qu'elles n'amènent rien que par degrés, et qu'il n'y a point d'ouvrages de la nature qui, depuis les commencements, les plus faibles et les plus éloignés, ne soient conduits lentement, par une infinité de changements tous nécessaires, jusqu'à leur dernière perfection. Il eût fallu que l'homme, qui eût dû être formé par le concours aveugle de quelques parties de la matière, eût commencé par cet atome, où la vie ne se remarque qu'au mouvement presque insensible d'un point, et je ne crois pas qu'il y ait d'imagination assez fausse pour concevoir d'où cet atome vivant, jeté au hasard sur la terre, aura pu tirer du sang ou du chyle tout formé, la seule nourriture qui lui convienne, ni comment il aura pu croître, exposé à toutes les injures de l'air. Il y a là une difficulté qui deviendra toujours plus grande; plus elle sera approfondie, et plus ce sera un habile physicien qui l'approfondira. La rencontre fortuite des atomes n'a donc pu produire les animaux; il a fallu que ces ouvrages soient partis de la main d'un être intelligent, c'est-à-dire de Dieu même. Les cieux et les astres sont des objets plus éclatants pour les yeux, mais ils n'ont peut-être pas pour la raison des marques plus sûres de l'action de leur auteur. Les plus grands ouvrages ne sont pas toujours ceux qui parlent le plus de leur ouvrier. Que je voie une montagne aplanie, je ne sais si cela s'est fait par l'ordre d'un prince ou par un tremblement de terre; mais je serai assuré que c'est par l'ordre d'un prince si je vois sur une petite colonne une inscription de deux lignes. Il me paraît que ce sont les animaux qui portent, pour ainsi dire, l'inscription la plus nette, et qui nous apprennent le mieux qu'il y a un Dieu auteur de l'univers. » (*L'existence de Dieu prouvée par les brutes.*)

Euler démontre ainsi, contre les incrédules, que le monde n'est pas éternel :

« 47. D'ailleurs, presque tout ce qu'ils (les esprits forts) trouvent dans l'Écriture est pour eux une pierre d'achoppement, tandis que les récits les plus dénués de fondement, que leur fournissent d'autres livres, leur paraissent très-croyables dès qu'ils sont en opposition avec la Bible. Une chose surtout qui leur semble entièrement indigne de croyance, c'est que le monde ait eu un commencement, et encore plus, qu'il doive avoir une fin. Ils craignent, en admettant ces vérités, de reconnaître une action immédiate de Dieu, sur l'univers et sur notre état présent.

qu'il serait impossible de concilier avec le reste de leurs opinions. Tant qu'à leur avis, tout peut être conçu comme un effet des forces ordinaires de la nature, ils croient avoir gain de cause, et ils s'imaginent pouvoir alors se passer tout à fait de l'opération immédiate de Dieu.

« 48. Mais, grâce à Dieu, on se trouve à présent en état de confondre pleinement cette erreur, quand même il n'existerait là-dessus aucune révélation. Le grand astronome Halley a déjà remarqué que la lune décrit à présent sa révolution autour de la terre en moins de temps qu'elle ne le faisait autrefois (162); et si l'on compare exactement toutes les observations du soleil qui ont été faites depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, on s'apercevra que l'année est plus courte aujourd'hui qu'elle ne l'était anciennement. On est même en état de déterminer de combien la longueur de l'année diminue en chaque siècle, et cette diminution peut être évaluée à quelques secondes. Il n'y a non plus aucun doute que la même chose n'ait lieu par rapport au temps que les autres planètes emploient pour faire leur révolution autour du soleil, et cette circonstance se manifeste encore indistinctement dans toute comète que l'on a déjà eu le bonheur d'observer diverses fois.

« 49. On peut se fier d'autant plus sûrement à ces conséquences déduites des observations, qu'elles s'accordent parfaitement avec les causes naturelles qui nous sont le plus distinctement connues; car, comme la terre et les autres planètes se meuvent dans l'air subtil et délié du ciel, il faut par là même qu'elles éprouvent une petite résistance dans leur mouvement. Or, il est décidé que les planètes, si cette résistance n'existait pas, décriraient toujours les mêmes orbites autour du soleil; mais leur mouvement étant un peu ralenti par cette résistance de l'éther, elles sont moins en état de résister à la cause qui les attire vers le soleil, et doivent, par conséquent, s'approcher de cet astre. C'est de là que procède la diminution des orbites des planètes, qui arrive d'une manière conforme aux lois du mouvement, et qui s'accordent en même temps avec les observations.

« 50. Il en résulte evidemment que la terre doit s'approcher toujours davantage du soleil. A moins donc que quelque miracle n'opère un changement dans l'état actuel du monde, il faut qu'à la fin la terre se trouve si près du soleil, que ni hommes ni animaux ne pourront plus y subsister; et ainsi, il est impossible que le monde persiste constamment dans son état présent, et il viendra nécessairement un temps où la terre perdra tous ses habitants. Lorsque l'Ecriture sainte parle de la destruction de la terre, et des changements qui doivent arriver dans la structure actuelle de l'univers, il n'y a rien là-dedans qui répugne à la raison, comme le prétendent les esprits forts, et, tout au contraire, cela s'accorde de la manière la plus exacte avec les causes naturelles que nous sommes à portée de connaître.

« 51. De plus, la terre et les planètes ayant été, dans les temps qui ont précédé, placées à un plus grand éloignement du soleil qu'on ne les observe aujourd'hui, il faudrait, si le monde avait existé de toute éternité, qu'elles aient été à des distances dix fois, cent fois, mille fois plus grandes de cet astre, qu'elles ne le sont actuellement. Il y aura donc eu des temps où elles se seront trouvées plus près d'une autre étoile fixe que du soleil; mais alors, suivant les lois de l'astronomie, il faut qu'elles aient décrit leur cercle autour de cette étoile fixe, et cela posé, il est impossible qu'elles soient jamais parvenues à la région du soleil. Cela fournit une preuve incontestable que la structure présente du monde ne saurait être éternelle, mais qu'il faut qu'elle ait été produite dans un temps déterminé par l'opération immédiate de Dieu

« 52. Si l'on voulait encore objecter que peut-être, dans les temps qui ont précédé, les étoiles fixes ont toujours été proportionnellement plus éloignées du soleil, en sorte que les planètes n'ont jamais pu être plus voisines d'une autre étoile fixe, que de cet astre, on sera pourtant toujours obligé de convenir que la terre a dû se trouver une fois à un tel éloignement du soleil, que faute de chaleur suffisante, elle n'a pu être le séjour des hommes ou des animaux. Or, aucune autre cause naturelle n'ayant pu dans aucun temps faire naître ces habitants sur la terre, il en résulte incontestablement qu'ils sont l'ouvrage de Dieu, par lequel ils ont été créés dans un temps déterminé. Mais, dès là qu'on a conduit les esprits forts au point de reconnaître la création et la destruction future du

(162) L'accélération observée par Halley, dans la révolution de la lune et les autres variations du même genre que l'on avait remarquées par rapport à d'autres, quoique réelles, ne vont point en croissant indéfiniment comme on l'avait cru, et comme il était bien naturel de le croire. Mais on suppose aujourd'hui qu'après avoir augmenté jusqu'à un certain point, elles diminuent par degrés contraires, en sorte que tout se rétablirait à la longue, et que tout notre système planétaire, ainsi que le veut Delaplace, ne fait qu'osciller légèrement autour d'un état moyen. Il résulterait de cette hypothèse, qui n'était point admise au temps où écrivait Euler, que sa première preuve contre l'éternité du monde porterait sur un faux supposé. Mais l'autre preuve qu'il fonde sur la résistance qu'éprouvent les planètes en traversant l'espace, subsiste dans toute sa force, car ou l'espace est plein d'un air extrêmement subtil, comme le croit Euler, ou, quoique vide, suivant le système de Newton, il est cependant traversé par des filets de lumière qui émanent sans cesse du soleil et des étoiles. Or, dans l'une et l'autre supposition, les planètes doivent éprouver dans leurs cours un peu de résistance, et quelque légère, quelque insensible qu'on suppose cette résistance dans un temps donné, son effet serait devenu très-sensible si le monde avait été éternel. Toutes les conséquences que tire Euler de la diminution progressive du mouvement dans les planetes demeurent donc incontestables.

genre humain, toutes les entreprises qu'ils peuvent former contre la religion tombent d'elles-mêmes. » (*Défense de la révélation contre les esprits forts*, par EULER.)

LALANDE, à propos de la *Pluralité des mondes*, par Fontenelle, s'écrie dans son *Abrégé d'astronomie*, p. 440 : — « Il y a eu des écrivains aussi timides que religieux, qui ont prouvé le système de la pluralité des mondes comme contraire à la religion, mais c'est mal soutenir le glaive du Créateur; si l'étendue *de ses ouvrages* annonce sa puissance, peut-on en donner une idée plus magnifique et plus sublime? »

CUVIER — démontre ainsi la nouveauté du monde : « Partout, dit-il, la nature nous tient le même langage, partout elle nous dit que l'*ordre actuel des choses ne remonte pas très-haut*, et, ce qui est bien remarquable, partout l'homme nous parle comme la nature, soit que nous consultions les vraies traditions des peuples, soit que nous examinions leur état moral et politique, et le développement intellectuel qu'ils avaient atteint au moment où commencent leurs monuments authentiques.

« En effet, bien qu'au premier coup d'œil les traditions de quelques anciens peuples, qui reculaient leur origine de tant de milliers de siècles, semblent contredire fortement cette nouveauté du monde actuel, lorsqu'on examine de plus près ces traditions, on n'est pas longtemps à s'apercevoir qu'elles n'ont rien d'historique. On est bientôt convaincu, au contraire, que la véritable histoire, et tout ce qu'elle nous a conservé de documents positifs sur les premiers établissements des nations, confirme ce que les monuments naturels avaient annoncé.

« La chronologie d'aucun de nos peuples d'Occident ne remonte, par un fil continu, à plus de trois mille ans. Aucun d'eux ne peut nous offrir avant cette époque, ni même deux ou trois siècles depuis, une suite de faits liés ensemble avec quelque vraisemblance. *Le nord de l'Europe n'a d'histoire que depuis sa conversion au christianisme.* L'histoire de l'Espagne, de la Gaule, de l'Angleterre, ne date que des conquêtes des Romains ; celle de l'Italie septentrionale, avant la fondation de Rome, est aujourd'hui à peu près inconnue. Les Grecs avouent ne posséder l'art d'écrire que depuis que les Phéniciens le leur ont enseigné, il y a trente-trois ou trente-quatre siècles; longtemps encore depuis, leur histoire est pleine de fables, et ils ne font pas remonter à trois cents ans plus haut les premiers vestiges de leur réunion en corps de peuple. Nous n'avons de l'histoire de l'Asie occidentale que quelques extraits contradictoires, qui ne vont, avec un peu de suite, qu'à vingt-cinq siècles, et en admettant ce qu'on en rapporte de plus ancien avec quelques détails historiques, on s'élèverait à peine à quarante.

« Le premier historien profane dont il nous reste des ouvrages, Hérodote, n'a pas deux mille trois cents ans d'ancienneté. Les historiens antérieurs qu'il a pu consulter ne datent pas d'un siècle avant lui. On peut même juger de ce qu'ils étaient par les extravagances qui nous restent, extraites d'Aristée de Droconèse et de quelques autres.

« Avant eux on n'avait que des poëtes ; et Homère, le plus ancien que l'on possède, Homère, le maître et le modèle éternel de tout l'Occident, n'a précédé notre âge que de deux mille sept cents ou deux mille huit cents ans.

« Quand ces premiers historiens parlent des anciens événements, soit de leur nation, soit des nations voisines, ils ne citent que des traditions orales et non des ouvrages publics. Ce n'est que longtemps après eux que l'on a donné de prétendus extraits des annales égyptiennes, phéniciennes et babyloniennes. Bérose n'écrivit que sous le règne de Séleucus Nicator, Hiéronyne que sous celui d'Antiochus Soter, et Manéthon que sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Ils sont, tous les trois, seulement du troisième siècle avant Jésus-Christ

« Que Sanchoniaton soit un auteur véritable ou supposé, on ne le connaissait point avant que Philon de Byblos en eût publié une traduction sous Adrien, dans le second siècle après Jésus-Christ ; et quand on l'aurait connu, l'on n'y aurait trouvé pour les premiers temps, comme dans tous les auteurs de cette espèce, qu'une théologie puérile ou une métaphysique tellement déguisée sous des allégories, qu'elle en est méconnaissable.

« *Un seul peuple* nous a conservé des annales écrites en prose avant l'époque de Cyrus, c'est *le peuple juif.*

« La partie de l'Ancien Testament que l'on nomme le Pentateuque existe sous sa forme actuelle, au moins depuis le schisme de Jéroboam, puisque les Samaritains la reçoivent comme les Juifs, c'est-à-dire qu'elle a maintenant, à coup sûr, plus de deux mille huit cents ans.

« Il n'y a *nulle raison* pour ne pas attribuer la rédaction de la Genèse à Moïse lui-même, ce qui le ferait remonter à cinq cents ans plus haut, à trente siècles ; et il suffit de la lire pour s'apercevoir qu'elle a été composée en partie avec des morceaux d'ouvrages antérieurs; on ne peut donc aucunement douter que ce ne soit l'*écrit le plus ancien dont notre Occident soit en possession.*

« Or, cet ouvrage et tous ceux qui ont été faits depuis, quelque étrangers que leurs auteurs fussent et à Moïse et à son peuple, nous présentent les nations des bords de la Méditerranée comme nouvelles ; ils nous les montrent comme demi-sauvages quelques siècles auparavant ; bien plus, ils nous parlent tous d'une *catastrophe générale*, d'une irruption des eaux, qui occasionna une régénération presque totale du genre humain, et ils n'en font pas remonter l'époque à un intervalle bien éloigné

« Les textes du Pentateuque qui allongent le plus cet intervalle ne le placent pas à plus de vingt siècles avant Moïse, ni par con-

séquent à plus de cinq mille quatre cents ans avant nous.

« Les traditions poétiques des Grecs, sources de toute notre histoire profane pour ces époques reculées, n'ont rien qui contredise les annales des Juifs; au contraire, elles s'accordent admirablement avec elles, par l'époque qu'elles assignent aux colonies égyptiennes et phéniciennes qui donnèrent à la Grèce les premiers germes de la civilisation. » (Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe.*)

A. Guépin. — « Que d'enivrantes et mystérieuses poésies dans l'étude de ces mondes qui roulent dans l'espace! Elle seule nous donne l'idée de l'infini, elle seule nous révèle dans toutes leurs grandeurs les merveilles de cette force éternellement active qui imprime le mouvement à toute la nature, qui donne la vie à tant d'existences individuelles et collectives, plus grandioses que celle de notre globe et de notre système solaire tout entier. Quelle source puissante d'études pour le savant, de méditations pour le philosophe, d'épanchements affectueux vers l'Etre suprême pour l'homme religieux, que cette réunion de tant de corps immenses roulant les uns autour des autres avec une majestueuse harmonie, au sein d'un espace sans bornes et d'un temps sans limite ! ! ! » (*Philosophie du socialisme*, ou *transformations dans le monde et l'humanité*, chap. 1, pag. 1.)

MONOPHYSITES (*Histoire ecclésiastique*). — « Nom qu'on donne en général à toutes les sectes du Levant qui n'admettent qu'une nature en Jésus-Christ; ce mot vient du grec μόνος, *seul, unique*, et de φύσις, nature.

« On désigne pourtant plus particulièrement par cette dénomination les sectateurs de Sévère et de Pierre le Foulon. Jacques de Zanzale, Syrien, releva cette secte, et de son nom ils furent appelés *jacobistes*. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXII, p. 157, art. *Monophysites.*)

MONOTHELITES (*Histoire ecclésiastique*). — « Anciens hérétiques, qui tiraient leur origine des eutychiens, et furent ainsi nommés parce qu'ils ne reconnaissaient qu'une seule volonté en Jésus-Christ. Ce mot est grec, et composé de μόνος, *seul*, et de θέλω, *vouloir*. L'opinion des monothélites prit naissance en 630, et fut protégée par l'empereur Héraclius. Ils ne différaient en rien des sévériens acéphales.

« Ils admettaient bien, à la vérité, deux volontés en Jésus-Christ, considéré en tant qu'ayant deux natures en sa personne; mais des deux ils n'en faisaient qu'une, par rapport à l'union des deux natures; regardant comme absurde qu'une même personne pût avoir deux volontés libres et distinctes.

« Ils furent condamnés par le sixième concile général, comme tendant à dégrader la perfection de la nature humaine en Jésus-Christ, en lui refusant une volonté et une opération qui lui fût propre. Ce concile déclara qu'il est de foi qu'on doit distinguer en Jésus-Christ deux volontés et deux opérations, qui ne sont point confondues l'une dans l'autre, mais subordonnées l'une à l'autre, savoir, la volonté humaine à la divine.

« Il est bon d'observer : 1° que par le mot d'*opération*, les monothélites n'entendaient pas ou un acte ou une faculté, mais l'un et l'autre en même temps, donnant au mot d'*opération* un sens plus étendu qu'à celui de *volonté*; parce que *opération* comprend en général non-seulement tout acte, mais encore toute faculté d'agir, au lieu que le terme *volonté* marque seulement un certain genre d'opération et de faculté.

« 2° Que, quoiqu'ils ne reconnussent en Jésus-Christ qu'une opération ou qu'une volonté, ils n'expliquaient pas tous leurs sentiments d'une manière uniforme. Les uns n'admettaient en Jésus-Christ qu'une puissance uniforme d'agir. Les autres, au contraire, excluaient entièrement cette puissance de la nature humaine, parce qu'ils croyaient, comme les eutychiens, qu'elle avait été comme absorbée dans la nature divine au moment de l'union hypostatique. D'autres pensaient que les facultés humaines étaient pour lors restées dans le Verbe, mais qu'elles y étaient demeurées comme mortes, n'ayant d'elles-mêmes nulle action, et n'agissant que comme des instruments par l'impulsion de la volonté divine; d'où ils concluaient que pour les deux natures il n'y avait qu'une seule et unique opération. D'autres enfin admettaient en Jésus-Christ deux opérations, mais confondues l'une dans l'autre, et si bien mêlées qu'elles n'en faisaient plus qu'une, à peu près comme les eutychiens de deux natures n'en composaient qu'une, qu'ils comparaient à l'homme, composé de deux substances unies ensemble. Avec tant de variations et d'équivoques, il n'est point étonnant que les monothélites en aient imposé aux empereurs, et même au Pape Honorius, qui n'aperçut pas d'abord tout le venin de cette hérésie. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXII, page 158 et 159, art. *Monothélites.*)

MONTAGNE DES BÉATITUDES (*Géogr.*). — « Montagne de la Judée, aux environs de la tribu de Nephtali; elle est séparée des autres, et s'élève comme au milieu d'une plaine. La tradition veut que ce soit sur cette montagne que Jésus-Christ fit ce beau sermon, qui contient toute la perfection du christianisme. » (*Encyclopédie de* Diderot et d'Alembert, tome XXII, page 180, article *Montagne des béatitudes*, par le chevalier de Jaucourt.)

MONTANISTES (*Histoire ecclésiastique*). — « Anciens hérétiques, ainsi appelés du nom de leur chef, Montan, qui faisait le prophète, et avait à sa suite des prophétesses.

« Les montanistes ne différaient que de nom des phrygiens, des cataphrygiens, des quintiliens et des pépuziens.

« Les premiers montanistes ne changèrent rien à la foi du symbole; ils soutenaient seulement que le Saint-Esprit avait parlé par la bouche de Montan, et enseigné une discipline

beaucoup plus parfaite que celle que les apôtres avaient établie. En conséquence, 1° ils refusaient pour toujours la communion à tous ceux qui étaient tombés dans des crimes, et croyaient que les ministres et les évêques n'avaient pas le pouvoir de la leur accorder; 2° ils imposaient de nouveaux jeûnes et des abstinences extraordinaires, comme trois carêmes et deux semaines de xérophagie, dans lesquelles ils s'abstenaient non-seulement de viande, mais encore de ce qui avait du jus; 3° ils condamnaient les secondes noces, comme des adultères; 4° ils prétendaient qu'il était défendu de fuir dans les temps de persécution; 5° leur hiérarchie était composée de patriarches, de canons et d'évêques, qui ne tenaient que le troisième rang. Leur secte a duré fort longtemps en Asie et en Phrygie, et quelques-uns d'eux sont accusés d'avoir adopté les erreurs de Sabellius sur le mystère de la Trinité. Montan et ses fausses prophétesses, malgré l'austérité qu'ils prêchaient à leurs sectateurs, avaient des mœurs très-corrompues; les évêques d'Asie et d'Occident en condamnèrent le fanatisme dès sa naissance, ce qui n'empêcha pas cette hérésie de pulluler et de produire les différentes branches dont on a déjà parlé (Dupin, *Biblioth. des ant. ecclésiastiques des trois premiers siècles*) » (*Encyclopédie de* Diderot et d'Alembert, tome XXII, pages 181 et 182, article *Montanistes.*)

MORALE. — *Voyez* les titres indiquant chacune des vertus morales.

Bayle. — « L'homme est tellement conditionné, qu'il y a des choses qui lui paraissent honnêtes et des choses qui lui paraissent malhonnêtes, dès qu'il est capable d'en discerner les idées, et avant que d'avoir examiné quel peut être le fondement de la différence de ces choses. Vous ne trouverez point de nation, quelque ignorante, quelque méchante qu'elle soit, qui n'ait attaché une idée de gloire ou d'éloges à certaines actions, et une idée d'infamie à quelques autres actions. (*OEuvres div.*, t. III)... Telles sont celles-ci : Il est louable d'avoir de la gratitude, et de tenir sa parole, et de rendre un dépôt, et de secourir ses parents et ses amis; c'est une infamie de maltraiter son bienfaiteur, de fausser sa parole, d'usurper un dépôt, de trahir sa patrie, ses parents, ses amis. Vous pouvez mettre celle-ci au nombre de pareilles propositions : Il faut honorer le souverain maître de toutes choses, qui gouverne le monde et qui dispense à la terre les biens et les maux selon son bon plaisir; car dès qu'on entend la signification de ces termes on ne saurait plus douter de leur liaison. »

Loke. — « Après la connaissance d'un seul Dieu, il manquait aux hommes de voir clairement quels étaient leurs devoirs; quoique cette science particulière qui regarde les mœurs eût été cultivée avec assez de soin par quelques-uns des philosophes païens, elle n'avait fait que très-peu de progrès dans le peuple. Les lois civiles enseignaient et prescrivaient l'exercice de la vertu autant qu'il le fallait pour conserver les sociétés dans l'union, mais les passions étaient plus fortes, et l'on sait dans quel état de dépravation les mœurs, et plusieurs lois même, en étaient venues lors de l'apparition du Messie. Jésus rendit à la morale toute sa pureté, et la règle de conduite qu'il a laissée est si parfaite, que les plus sages doivent reconnaître qu'elle tend entièrement au bonheur du genre humain, et que tous les hommes seraient heureux s'ils l'observaient tous également. Le chef-d'œuvre de cette morale est la sanction qu'il y a mise dans les magnifiques promesses qu'il a faites pour un monde futur. Autrefois les hommes, en général, ne pouvaient refuser leur estime et leurs louanges à la vertu que les philosophes leur montraient, mais ils la rejetaient comme un parti qui ne leur était pas avantageux; mais à présent qu'il échoit pour partage à la vertu ***un poids éternel de gloire excellemment excellente***, l'intérêt se range de son côté, et il est évident que la vertu est maintenant l'acquisition la plus importante et le gain le plus considérable qu'on puisse faire. Ajoutez que la promesse que le Sauveur nous a faite de nous assister est un nouvel aiguillon en faveur de la vertu. Dieu s'est obligé à nous soutenir de son bras puissant dans la lutte d'ici-bas, et à nous couronner là-haut.

« Si Dieu avait voulu que personne ne dût être chrétien ou avoir part au salut que les docteurs, les scribes, les sages et les disputeurs de ce siècle, en ce cas-là il leur aurait donné une religion proportionnée à leur génie, pleine de spéculations, de subtilités, de termes obscurs et abstraits. Mais saint Paul nous assure positivement que l'Evangile n'a pas été donné pour des personnes douées de semblables qualités; que la doctrine simple qu'il renferme est surtout pour les gens pauvres, ignorants et sans lettres, qui écoutaient et croyaient les promesses que Dieu faisait de leur envoyer un libérateur; qui crurent ensuite que Jésus était ce libérateur; qui pouvaient concevoir un homme qui avait été mort et était revenu à la vie, et ne faisaient pas difficulté de croire qu'il reviendrait à la fin du monde pour juger tous les hommes selon leurs œuvres.

« Ainsi tout dans l'Evangile est salutaire autant qu'intelligible; les prédications de Jésus et des apôtres portent ce double caractère, comme nous l'avons fait voir dans cet ouvrage. L'Evangile a été annoncé aux pauvres, et c'est un Evangile que les pauvres peuvent comprendre. » (*Le Christianisme raisonnable.*)

J.-J. Rousseau. — « Je ne sais pourquoi on veut attribuer au progrès de la philosophie la belle morale de nos livres; cette morale, tirée de l'Evangile, était chrétienne avant d'être philosophique. » (*Lettres écrites de la Montagne*, 3e lettre.)

A M. d'Offreville. (t. II, p. 206.)

« Montmorency, 4 octobre 1761.

« La question que vous me proposez

Monsieur, dans votre lettre du 15 septembre, est importante et grave; c'est de sa solution qu'il dépend de savoir s'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.

« Votre adversaire soutient que tout homme n'agit, quoi qu'il fasse, que relativement à lui-même, et que, jusqu'aux actes de vertu les plus sublimes, jusqu'aux œuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à soi.

« Vous, Monsieur, vous pensez qu'on doit faire le bien pour le bien, même sans aucun retour d'intérêt personnel; que les bonnes œuvres qu'on rapporte à soi ne sont plus des actes de vertu, mais d'amour-propre; vous ajoutez que nos aumônes sont sans mérite si nous ne les faisons que par vanité, ou dans la vue d'écarter de notre esprit l'idée des misères de la vie humaine : et en cela vous avez raison.

« Mais sur le fond de la question, je dois vous avouer que je suis de l'avis de votre adversaire ; car, quand nous agissons, il faut que nous ayons un motif pour agir, et ce motif ne peut être étranger à nous, puisque c'est nous qu'il met en œuvre ; il est absurde d'imaginer que, étant moi, j'agirai comme si j'étais un autre. N'est-il pas vrai que si l'on vous disait qu'un corps est poussé sans que rien le touche, vous diriez que cela n'est pas concevable? C'est la même chose en morale, quand on croit agir sans intérêt.

« Mais il faut expliquer ce mot d'*intérêt*, car vous pourriez lui donner tel sens, vous et votre adversaire, que vous seriez d'accord sans vous entendre, et lui-même pourrait lui en donner un si grossier, qu'alors ce serait vous qui auriez raison.

« Il y a un intérêt sensuel et palpable qui se rapporte uniquement à notre bien-être matériel, à la fortune, à la considération, aux biens physiques qui peuvent résulter pour nous de la bonne opinion d'autrui. Tout ce qu'on fait pour un tel intérêt ne produit qu'un bien du même ordre, comme un marchand fait son bien en vendant sa marchandise le mieux qu'il peut. Si j'oblige un autre homme en vue de m'acquérir des droits à sa reconnaissance, je ne suis en cela qu'un marchand qui fait le commerce, et même qui ruse avec l'acheteur. Si je fais l'aumône pour me faire estimer charitable et jouir des avantages attachés à cette estime, je ne suis encore qu'un marchand qui achète la réputation. Il en est à peu près de même si je ne fais cette aumône que pour me délivrer de l'importunité d'un gueux ou d'un spectacle de sa misère. Tous les actes de cette espèce qui ont en vue un avantage extérieur ne peuvent porter le nom de bonnes actions; et l'on ne dit pas d'un marchand qui a bien fait ses affaires, qu'il s'y est comporté vertueusement.

« Il y a un autre intérêt qui ne tient point aux avantages de la société, qui n'est relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre âme, à notre bien-être absolu, et que pour cela j'appelle intérêt spirituel ou moral, par opposition au premier ; intérêt qui, pour n'avoir pas des objets sensibles, matériels, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins solide; et, pour tout dire en un mot, le seul qui, tenant intimement à notre nature, tende à notre véritable bonheur. Voilà, Monsieur, l'intérêt que la vertu se propose, et qu'elle doit se proposer, sans rien ôter au mérite, à la pureté, à la bonne morale des actions qu'elle inspire.

« Premièrement, dans le système de la religion, c'est-à-dire des peines et des récompenses de l'autre vie, vous voyez que l'intérêt de plaire à l'auteur de notre être et au jugement suprême de nos actions est d'une importance qui l'emporte sur les plus grands maux, qui fait voler au martyre les vrais croyants, et en même temps d'une pureté qui peut ennoblir les plus sublimes devoirs. La loi de bien faire est tirée de la raison même, *le Chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu.*

« Mais, outre ce qu'on peut regarder en quelque façon comme étranger à la chose, comme n'y tenant que par une expresse volonté de Dieu, vous me demanderez peut-être s'il y a quelque autre intérêt lié plus immédiatement, plus nécessairement à la vertu par sa nature, et qui doive nous la faire aimer uniquement pour elle-même. Ceci tient a d'autres questions dont la discussion passe les bornes d'une lettre, et dont, par cette raison, je ne tenterai pas ici l'examen ; comme, si nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral; si un amour peut être assez vif par lui-même pour primer sur toutes nos passions ; si la conscience est innée dans le cœur de l'homme, ou si elle n'est que l'ouvrage des préjugés et de l'éducation ; or, en ce dernier cas, il il est clair que nul, n'ayant en soi-même aucun intérêt à bien faire, ne peut faire aucun bien que par le profit qu'il en attend d'autrui; qu'il n'y a par conséquent que des sots qui croient à la vertu et des dupes qui la pratiquent. *Telle est la nouvelle philosophie.*

« Sans m'embarquer ici dans cette métaphysique qui nous mènerait trop loin, je me contenterai de vous présenter un fait que vous pourrez mettre en question avec votre adversaire, et qui, bien discuté, vous instruira peut-être mieux de ses vrais sentiments que vous ne pourriez vous en instruire en restant dans la généralité de votre thèse.

« En Angleterre, quand un homme est accusé criminellement, douze jurés, enfermés dans une chambre pour opiner sur l'examen de la procédure, s'il est coupable ou s'il ne l'est pas, ne sortent plus de cette chambre, et n'y reçoivent point à manger qu'ils ne soient tous d'accord ; en sorte que leur jugement est toujours unanime et décisif sur le sort de l'accusé.

« Dans une de ces délibérations, les preuves paraissant convaincantes, onze des jurés le condamnèrent sans balancer ; mais le douzième s'obstina tellement à l'absou-

dre, sans vouloir alléguer d'autres raisons, sinon qu'il le croyait innocent, que, voyant ce juré déterminé à mourir de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les autres, pour ne pas s'exposer au même sort, revinrent au sien, et l'accusé fut renvoyé absous.

« L'affaire finie, quelques-uns des jurés pressèrent en secret leur collègue de leur dire la raison de son obstination ; et ils surent enfin que c'était lui-même qui avait fait le coup dont l'autre était accusé, et qu'il avait eu moins d'horreur de la mort que de faire périr un innocent chargé de son propre crime.

« Proposez le cas à votre homme et ne manquez pas d'examiner avec lui l'état de ce juré dans toutes ses circonstances. Ce n'était point un homme juste, puisqu'il avait commis un crime ; et dans cette affaire, l'enthousiasme de la vertu ne pouvait point lui élever le cœur et lui faire mépriser la vie. Il avait l'intérêt le plus réel à condamner l'accusé pour ensevelir avec lui l'impunité du forfait ; il devait craindre que son invincible obstination n'en fît soupçonner la véritable cause et ne fût un commencement d'indice contre lui : la prudence et le soin de sa sûreté demandaient, ce me semble, qu'il fît ce qu'il ne fit pas, et l'on ne voit aucun intérêt sensible qui dût le porter à faire ce qu'il fit. Il n'y avait cependant qu'un intérêt très-puissant qui pût le déterminer ainsi, dans le secret de son cœur, à toute sorte de risque. Quel était donc cet intérêt auquel il sacrifiait sa vie même ?

« S'inscrire en faux contre le fait serait prendre une mauvaise défaite ; car on peut toujours l'établir par supposition, et chercher, tout intérêt étranger mis à part, ce que ferait en pareil cas, pour l'intérêt de lui-même, tout homme de bon sens qui ne serait ni vertueux ni scélérat.

« Posant successivement les deux cas : l'un, que le juré ait prononcé la condamnation de l'accusé et l'ait fait périr pour se mettre en sûreté ; l'autre, qu'il l'ait absous, comme il fit, à ses propres risques ; puis, suivant dans les deux cas le reste de la vie du juré et la probabilité du sort qu'il se serait préparé, pressez votre homme de prononcer décisivement sur cette conduite, et d'exposer nettement, de part et d'autre, l'intérêt et les motifs du parti qu'il aurait choisi ; alors, si votre dispute n'est pas finie, vous connaîtrez du moins si vous vous entendez l'un et l'autre, ou si vous ne vous entendez pas.

« Que s'il distingue entre l'intérêt d'un crime à commettre ou à ne pas commettre, et celui d'une bonne action à faire ou à ne pas faire, vous lui ferez voir aisément que, dans l'hypothèse, la raison de s'abstenir d'un crime avantageux qu'on peut commettre impunément est du même genre que celle de faire, entre le ciel et soi, une bonne action onéreuse; car outre que, quelque bien que nous puissions faire, en cela nous ne sommes que justes, on ne peut avoir nul intérêt en soi-même à ne pas faire le mal, qu'on n'ait un intérêt semblable à faire le bien ; l'un et l'autre dérivent de la même source et ne peuvent être séparés.

« Surtout, Monsieur, pensez qu'il ne faut point outrer les choses au delà de la vérité, ni confondre, comme faisaient les stoïciens, le bonheur avec la vertu. Il est certain que faire le bien pour le bien, c'est le faire pour soi, pour notre propre intérêt, puisqu'il donne à l'âme une satisfaction intérieure, un contentement d'elle-même, sans lequel il n'y a point de vrai bonheur. *Il est sûr encore que les méchants sont tous misérables, quel que soit leur sort apparent, parce que le bonheur s'empoisonne dans une âme corrompue*, comme le plaisir des sens dans un corps mal sain. Mais il est faux que les bons soient tous heureux dans ce monde ; et comme il ne suffit pas au corps d'être en santé pour avoir de quoi se nourrir, il ne suffit pas non plus à l'âme d'être saine pour obtenir tous les biens dont elle a besoin. Quoiqu'il n'y ait que les gens de bien qui puissent vivre contents, ce n'est pas à dire que tout homme de bien vive content. La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle seule apprend à en jouir quand on l'a ; la vertu ne garantit pas des maux de cette vie et n'en procure pas les biens ; c'est ce que ne fait pas le vice avec toutes ses ruses ; mais la vertu fait porter plus patiemment les uns, goûter plus délicieusement les autres. Nous avons donc, en tout état de cause, un véritable intérêt à la cultiver, et nous faisons bien de travailler pour cet intérêt, *quoiqu'il y ait des cas où il serait insuffisant par lui-même sans l'attente d'une vie à venir.* Voilà mon sentiment sur la question que vous m'avez proposée.

« Heureux, mille fois heureux, ô vertu ! celui qui te cultive ! Au sein même de la plus affreuse misère, tu lui fais savourer le bonheur et chérir les chaînes qui l'accablent. Saint Paul chargé de fers déclare que son cœur nage dans les plus délicieuses consolations. Si les amateurs des biens périssables de cette vie de misères connaissaient les charmes de la vertu, ils la poursuivraient avec cent fois plus d'ardeur que les honneurs et les dignités du monde, objet constant de leur insatiable ambition. »

Lettre à un jeune homme qui demandait à s'établir à Montmorency, où Rousseau demeurait.

« Vous ignorez, Monsieur, que vous écrivez à un homme accablé de maux, et de plus fort occupé, qui n'est guère en état de vous répondre, et qui le serait encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrais vous être utile, et vous êtes louable du motif qui vous le fait désirer; mais sur ce motif même je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorency. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale : rentrez dans votre cœur, et vous les y trouverez; et je ne pourrais vous rien dire à ce

sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience, quand vous voudrez la consulter. La vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. *Pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être;* et si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenait de vous donner des conseils, le premier que je voudrais vous donner serait de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, et qui n'est qu'une paresse de l'âme, condamnable à tout âge, et surtout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir : la vie laborieuse que Dieu nous impose *n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien, qui s'y livre en vue de remplir son devoir*, et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la passer en d'oisives contemplations. Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parents et la Providence ; voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre; et si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paraît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retourez dans votre province; allez vivre dans le sein de votre famille; servez, soignez vos vertueux parents; c'est là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie douce est plus facile à supporter en province que la fortune à poursuivre à Paris, surtout quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indigents ménages y font de plus fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait monsieur votre père, et *il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence et le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir.* Voilà, Monsieur, des conseils qui valent ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorency; peut-être ne seront-ils pas de votre goût, et je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre; mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations très-humbles. ».(*Corresp.*, t. II, p. 10.)

Euler. — « 1°. Les forces de l'âme se manifestent par l'exercice de deux facultés, dont l'une porte le nom d'entendement, et l'autre celui de volonté. Or, comme tout bonheur consiste dans la perfection, celui d'une âme ne saurait être produit que par la perfection de son entendement et par celle de sa volonté. Par la même raison, une âme doit être estimée d'autant plus heureuse qu'elle a poussé plus loin ces deux sortes de perfection, et c'est aussi en cela que consiste le vrai bonheur de l'homme en général, les avantages du corps n'y pouvant entrer pour rien, qu'autant qu'ils sont propres à augmenter la perfection de l'entendement ou de la volonté; car si ces avantages et tous les biens corporels n'avaient aucune influence sur l'état de l'âme, le bonheur de l'homme n'en recevrait aucun accroissement.

« 2°. La perfection de l'entendement consiste dans la connaissance de la vérité, d'où naît en même temps la connaissance du bien. Cette connaissance a pour principal objet Dieu et ses ouvrages, puisque toutes les autres vérités auxquelles la réflexion peut conduire l'homme se terminent à l'Etre suprême et à ses œuvres, car Dieu est la vérité, et le monde l'ouvrage de sa toute-puissance et de son infinie sagesse. Ainsi, plus l'homme apprend à connaître Dieu et ses œuvres, plus il s'avance dans la connaissance de la vérité, ce qui contribue d'autant à la perfection de son entendement.

« 3°. La plus grande perfection de l'entendement consiste donc dans une connaissance parfaite de Dieu et de ses œuvres. Mais, comme une telle connaissance est infinie, aucun entendement n'en est capable, et par conséquent la souveraine perfection de l'entendement ne saurait être attribuée qu'à Dieu seul. Les hommes ne sont en état d'arriver qu'à un très-petit degré de cette connaissance. Cependant il peut y avoir entre eux, à cet égard, une différence fort considérable, fondée sur la diversité des forces de l'entendement, en sorte qu'un homme peut aller beaucoup plus loin dans ce genre qu'un autre. Pour obtenir donc le bonheur qui dépend de l'entendement, il faut employer tous ses efforts à étendre de plus en plus la connaissance de Dieu et de ses ouvrages; et plus un homme peut pousser loin cette connaissance, plus il doit être censé heureux relativement à la faculté intellectuelle.

« 4°. La connaissance de la vérité est le fondement nécessaire de la connaissance du bien; car une vérité connue est réputée bonne en tant qu'elle peut contribuer en quelque chose à améliorer notre état; et comme Dieu est la source de toute vérité, c'est aussi à bon droit que Dieu est nommé le bien par excellence. La connaissance du bien présuppose donc la connaissance de la vérité, et par là même qu'un homme s'efforce de conduire son entendement à un plus grand degré de perfection, il acquiert en même temps une connaissance plus étendue et plus distincte du bien. Il est clair que la connaissance du mal s'y trouve aussi comprise, car quiconque connaît le bien sait le distinguer du mal.

5°. Pour passer à l'autre faculté de l'âme, savoir la volonté, il faut remarquer, avant toutes choses, que de la connaissance du bien et du mal découlent les devoirs auxquels l'homme doit conformer ses actions, s'il veut rendre son état heureux. Ces devoirs ont leur fondement dans l'essence du bien, et doivent, par conséquent, être considérés comme venant de Dieu même, en tant qu'il est la vraie source de tout bien. C'est pourquoi la loi naturelle, qui détermine les devoirs auxquels les lumières de la nature assujettissent nos actions, est nommée avec toutes sortes de raisons une loi divine, puisque c'est Dieu qui l'a écrite lui-même dans le cœur de l'homme, et qui l'a obligé

par là de régler toutes ses actions conformément aux préceptes de cette loi. Quiconque voudra donc faire tant soit peu d'attention, soit à ses propres actions, soit à celles des autres hommes, découvrira bientôt qu'elles ne sont pas toutes équivalentes, mais qu'il y en a qu'il est obligé de faire pour l'avancement de son bonheur, et d'autres dont l'omission est nécessaire dans la même vue.

« 6°. Il résulte de là que l'observation de ces devoirs est indispensablement nécessaire au bonheur de l'homme, et que leur violation et l'infraction de la loi lui sont contraires au plus haut degré. Les conséquences naturelles de cette infraction sont non-seulement dans une opposition directe et totale avec le vrai bonheur, mais comme la loi naturelle tire son origine de Dieu même, sa violation ne peut être regardée que comme une rébellion contre cet Etre suprême, et puisque tout notre bonheur se termine finalement à Dieu comme au souverain bien, la violation de sa loi doit nécessairement nous précipiter dans le souverain malheur. En effet, serait-il vraisemblable que Dieu eût prescrit une loi à des créatures intelligentes sans vouloir sérieusement son observation, et sans punir formellement son infraction? On ne peut soutenir une pareille folie sans commettre un blasphème manifeste.

« 7°. Il est par conséquent de toute nécessité, pour arriver au bonheur, que les hommes remplissent avec la plus grande exactitude les devoirs que Dieu leur a prescrits, et c'est en quoi consiste l'ouvrage de la volonté, en tant qu'elle est propre à notre bonheur. Ainsi, de même que l'entendement par la connaissance du vrai, du bon et des devoirs qui en résultent, fournit son contingent pour l'acquisition du bonheur, celui de la volonté consiste aussi dans l'accomplissement de ces devoirs. L'homme doit donc consacrer toutes ses forces à disposer entièrement sa volonté à l'observation de la loi que Dieu lui a prescrite, et la mettre dans une situation où elle la remplisse avec plaisir et y trouve sa plus grande satisfaction.

« 8°. Cela fait sentir qu'il ne s'agit pas ici simplement des actions extérieures. Quoique de leur accord avec nos devoirs il puisse déjà résulter des conséquences très-avantageuses pour l'homme, il est néanmoins d'une nécessité indispensable que sa volonté elle-même se soumette parfaitement à la loi et se débarrasse entièrement de toutes les illusions qui pourraient la porter à tenir une conduite contraire, c'est-à-dire que la volonté doit être mise dans une telle disposition, qu'elle n'ait pas le moindre penchant pour tout ce qui n'est pas conforme à la loi, et n'y trouve pas le moindre plaisir. On ne saurait mieux décrire cette disposition qu'en suivant la volonté de Dieu à tous égards, et avec la plus grande exactitude, car Dieu étant la source de tout bien, il est manifeste que l'homme qui veut régler sa volonté de la sorte doit nécessairement se trouver dans l'état le plus heureux.

« 9°. Au contraire, tant qu'un homme fait des actions vertueuses, mais avec répugnance et comme par contrainte, il peut à la vérité jouir des conséquences avantageuses qui découlent naturellement de ces bonnes actions, mais il demeure dans un grand éloignement de la vraie félicité. En effet, tant qu'il éprouve en soi une résistance au vrai bien, c'est-à-dire à la volonté de Dieu, cela seul renferme déjà en soi une marque assurée d'une inquiétude et d'une agitation intérieures dont la vraie félicité doit être totalement exempte. Il n'y a donc rien qui soit capable de rendre l'homme parfaitement heureux, si ce n'est, premièrement, une connaissance suffisante de Dieu et de ses œuvres, et en second lieu une soumission parfaite de sa volonté à la volonté divine. » (*Défense de la révélation contre les esprits forts.*)

Helvétius. — « La morale de la vraie religion est excellente, ses principes élèvent l'âme jusqu'à la sainteté et la remplissent d'une joie intérieure, avant-goût de la joie céleste. » (*De l'esprit*, par Helvétius, discours ii, p. 152.)

Marmontel. — « A présent (Voir ce qui précède aux articles Christianisme et Jésus-Christ), quelle différence peut-il y avoir entre la morale du vrai Chrétien et celle du déiste, du stoïcien, par exemple? Aucune dans le fond ni dans le principe universel; mais la morale de l'Evangile a des rapports et des motifs dont nulle autre n'est susceptible; elle a un exemple, un modèle que nulle autre ne peut avoir. L'homme (je vous l'ai dit) doit tout au Dieu qui l'a créé, reconnaissance, amour, obéissance, et le perpétuel hommage de tous les dons qu'il en a reçus. Mais lorsque dans le même Dieu il trouve encore son Rédempteur et son Sauveur, combien les prodiges d'amour qu'il aura faits pour lui n'exalteront-ils pas tous les sentiments de son âme! Le culte du déiste est tout en adoration, en humiliation devant l'Être suprême; le culte du Chrétien a quelque chose de plus affectueux, de plus sensible et de plus tendre. C'est le même Dieu qu'on adore, mais on ose chérir en lui un ami, un intercesseur, un refuge auprès de son Père; le cœur de l'Homme-Dieu touche de près le cœur de l'homme. Aussi dans aucun temps Dieu n'a été aimé comme par les Chrétiens. Un Fénelon, un Vincent de Paul n'ont point d'exemple chez les déistes. Les Chrétiens ont aussi dans leur Dieu un exemple que les autres cultes n'ont pas. Les attributs de la divinité sont des modèles de bonté, de justice, de bienfaisance, de libéralité, etc.; mais combien ces modèles sont au-dessus de nous!

« Combien cette magnificence de création, cette sagesse de providence, cette profondeur de conseils et de décrets sont inaccessibles, non-seulement à l'imitation, mais à l'intelligence humaine! D'ailleurs, comment trouver dans l'essence suprême l'exemple des humbles vertus qui n'appartiennent qu'à la faiblesse? Le déiste a-t-il dans son Dieu

l'exemple de la modération dans les désirs, de la modestie et de la tempérance, de la frugalité, de la simplicité, de l'égalité d'âme dans l'une et dans l'autre fortune, de la patience à endurer les peines, les maux de la vie, à dévorer les amertumes de l'humiliation et de l'adversité, et d'un courage inaltérable contre la pauvreté, la douleur et la mort? C'est là pourtant de la morale, et quel autre Dieu que celui des Chrétiens en aura donné des leçons?

« Les stoïciens s'étaient fait une idée sublime de la vertu, mais où en était le modèle? où en était la réalité? Ils avaient mis beaucoup de soin à composer, à définir cette essence métaphysique, et il faut avouer qu'en épurant la morale humaine, ils l'avaient portée à un très-haut degré de sagesse et d'élévation. Ce sont pour leur école de grands titres que d'avoir formé des Rutilius, des Caton, des Thraséas, des Marc-Aurèle. Mais il n'est pas moins vrai que leur vertu n'avait aucun symbole, aucun modèle invariable. « Si la sagesse, disait « Platon, se montrait à nos yeux, de quel ardent amour elle nous remplirait pour elle! « Mais la sagesse n'est point visible. » Les stoïciens se proposaient pour modèle quelque homme sage et vertueux; mais ce témoin, mais ce modèle, chacun le choisissait à son gré, à son point de vue; et vous voyez combien peu sûre était la règle que chacun pouvait se donner.

« Le principe des stoïciens était de suivre constamment la nature, laquelle, disaient-ils, veut que l'on fasse en toutes choses ce qui est le plus honnête, jamais ce qui serait honteux. Mais ce principe, trop dépendant de l'opinion, en rendait la vertu elle-même trop dépendante. « L'honnête, disait Cicé« ron, est ce qui est louable de sa nature, et « sans avoir besoin d'être loué. » Mais qu'est-ce qui, de sa nature, était louable? C'était là le problème, et où en était la solution?

« Peut-il y avoir, nous dit le même, un « plus grand crime que d'assassiner non-seu« lement un homme, mais son ami? Et celui « qui, dans un tyran, a tué son ami, ne s'est-« il pas rendu coupable? Le peuple romain, « répond-il, ne le croit certainement pas, « puisque des actions les plus illustres, celle-« ci lui paraît la plus belle. »

« Mais Tacite, plus impartial et plus sincère, dit que, dans Rome, les opinions étaient partagées sur le meurtre de César. Les uns le regardaient comme une belle action, les autres comme le plus détestable des crimes. Ainsi, rien de plus équivoque et de plus variable, même chez les Romains, que ce principe d'honnêteté, d'où l'on faisait dépendre la vertu. La patience et la résignation à la Providence et à la volonté des dieux était le grand caractère de la vertu stoïque. Mais quelle était cette Providence qu'ils appelaient la destinée, et quelle liberté laissait à l'homme cette destinée inflexible par laquelle il fallait qu'il fût conduit ou qu'il fût entraîné? La vertu, disait-on, donnait la force, l'élévation, la grandeur d'âme; mais César, qui ne manquait ni de force, ni d'élévation, ni de grandeur d'âme, et qui croyait son parti le plus juste, le croyait le plus honnête. Quel en était l'arbitre, entre lui et Pompée, entre lui et ses assassins? On avait beau dire qu'on prendrait pour juge sa conscience et non l'opinion, l'opinion en impose à la conscience; et sur ce qui est louable et sur ce qui est honteux, n'est-ce pas plutôt l'opinion que la conscience qui décide? Rougit-on, même à ses propres yeux, ou d'une gloire injuste ou d'un vice applaudi?

« Le triomphe du stoïcisme était la constance dans les travaux, dans les périls, dans l'exil, dans les fers, dans les épreuves les plus rudes du malheur ou de la douleur. Mais combien de méchants l'avaient aussi cette constance! Marius et Catilina savaient tout endurer et n'étaient pas des stoïciens.

« Oh! combien la morale de l'Evangile est plus droite et plus sûre, et plus solidement fondée! Son symbole n'est pas une idée abstraite et variable, ce n'est pas tel ou tel homme de bien, au choix et au gré de chacun; c'est le législateur lui-même qui en est l'exemple et le modèle, c'est dans sa vie qu'en est la règle. Ce qu'il a fait enseigne et prescrit ce que l'on doit faire, et c'est bien de lui qu'on peut dire que c'est en l'imitant qu'on observe sa loi.

« Le premier devoir envers lui, c'est de croire en lui, et ce don de la foi ne peut venir que de lui-même. Le second devoir, c'est de l'aimer, et que peut-il y avoir de plus juste et de plus facile? Le troisième est de l'imiter, d'abord dans son obéissance et son humble résignation à la volonté de son Père, ensuite dans son dévouement par amour pour le genre humain; et c'est là ce qui donne un caractère religieux aux devoirs de l'homme envers l'homme.

« Observez, mes enfants, que l'un des articles de notre foi est que le Fils de Dieu, dans sa résurrection, n'a rien laissé, dans le tombeau, de l'humaine dépouille qu'il avait revêtue et qu'il enlevait à la mort. Le corps et l'âme qu'il avait pris dans le sein d'une vierge sont restés à jamais unis à sa divinité, mais purs, inaltérables, dans un état de gloire et d'heureuse immortalité. Ce n'est donc pas seulement la divinité, cette sublime essence que la pensée a tant de peine à concevoir, qu'on adore dans l'Homme-Dieu; ce n'est pas seulement cet infini qui nous engloutit dans son immensité profonde, et au nom duquel nous nous sentons troublés et comme anéantis, c'est encore cette humanité sainte, indissolublement unie à la divinité, c'est l'Homme-Dieu qui reçoit nos adorations; et tel que les disciples le virent sur la montagne du Thabor, entre Elie et Moïse, rayonnant de lumière, environné de gloire, nous le voyons nous-mêmes des yeux de l'imagination ainsi que des yeux de la foi. Nous croyons entendre cette voix qui dit du haut du ciel : « C'est là mon Fils « bien-aimé, en qui je me complais; écoutez-« le. » Sur son visage resplendissant, nous

voyons encore la douceur, la bénignité, la clémence de celui qui, pour tout reproche au disciple perfide qui le livrait, reçut son baiser et lui dit : Mon ami, à quel dessein êtes-vous venu ? Mot sublime et divin qu'un Chrétien véritable doit toujours avoir dans le cœur. Enfin, nous croyons voir encore sur ce corps glorieux les marques de ses plaies, les vestiges de son supplice. Ainsi la morale chrétienne rend comme présent et visible son objet, son modèle, et tout ce qui l'éclaire, et tout ce qui peut l'animer, avantage auquel aucune autre religion n'a rien à comparer, et qui est la faveur la plus inestimable que pouvait accorder à l'homme toute la bonté de son Dieu. » (**Marmontel**, *A ses enfants*.)

Robespierre. — « Le fondement unique de la société civile, c'est la morale... A quoi se réduit donc cette science mystérieuse de la politique et de la législation? A mettre dans les lois et dans l'administration les vérités morales reléguées dans les livres des philosophes, et à appliquer à la conduite des peuples les notions triviales de probité que chacun est forcé d'adopter pour sa conduite privée, c'est-à-dire à employer autant d'habileté à faire régner la justice que les gouvernements en ont mis jusqu'ici à être injustes impunément et avec bienséance.

« Ne consultez que le bien de la patrie et les intérêts de l'humanité. Toute institution, toute doctrine qui console et qui élève les âmes doit être accueillie; rejetez toutes celles qui tendent à les dégrader et à les corrompre. Ranimez, exaltez tous les sentiments généreux et toutes les grandes idées morales qu'on a voulu éteindre; rapprochez par le charme de l'amitié et par le lien de la vertu les hommes qu'on a voulu diviser. Qui t'a donc donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas, ô toi qui te passionnas pour cette aride doctrine, et qui ne te passionnes jamais pour la patrie? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu, que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ?

« L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés que celle de son immortalité? Lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie, plus d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort ou pour la volupté? Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a échappé au trépas ! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolé par celui qui vous dit qu'il ne reste d'eux qu'une vile poussière? Malheureux qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle! L'innocence sur l'échafaud fait pâlir le tyran sur son char de triomphe; aurait-elle cet ascendant si le tombeau égalait l'oppresseur et l'opprimé? Malheureux sophiste! de quel droit viens-tu arracher à l'innocence le sceptre de la raison pour le remettre dans les mains du crime, jeter un voile funèbre sur la nature, désespérer le malheur, réjouir le vice, attrister la vertu, dégrader l'humanité ? Plus un homme est doué de sensibilité et de génie, plus il s'attache aux idées qui agrandissent son être et qui élèvent son cœur, et la doctrine des hommes de cette trempe devient celle de l'univers. Et comment ces idées ne seraient-elles point des vérités? Je ne conçois pas du moins comment la nature aurait pu suggérer à l'homme des fictions plus utiles que toutes les réalités...

« L'idée de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continuel à la justice : elle est donc sociale et républicaine (*on applaudit*). La nature a mis dans l'homme le sentiment du plaisir et de la douleur, qui le force à fuir les objets physiques qui lui sont nuisibles et à chercher ceux qui lui conviennent. Le chef-d'œuvre de la société serait de créer en lui, pour les choses morales, un instinct rapide qui, sans le secours tardif du raisonnement, le portât à faire le bien et à éviter le mal ; car la raison particulière de chaque homme, égaré par ses passions, n'est souvent qu'un sophiste qui plaide leur cause, et l'autorité de l'homme peut toujours être attaquée par l'amour-propre de l'homme. Or, ce qui produit ou remplace cet instinct précieux, ce qui supplée à l'insuffisance de l'autorité humaine, c'est le sentiment religieux qu'imprime dans les âmes l'idée d'une sanction donnée aux préceptes de la morale par une puissance supérieure à l'homme ; aussi je ne sache pas qu'aucun législateur se soit jamais avisé de nationaliser l'athéisme.

« ....Vous vous garderez bien de briser le lien sacré qui unit les hommes à l'auteur de leur être : il suffit même que cette opinion ait régné chez un peuple pour qu'il soit dangereux de la détruire; car les motifs des devoirs et les bases de la moralité s'étant nécessairement liés à cette idée, l'effacer c'est démoraliser le peuple. Il résulte du même principe qu'on ne doit jamais attaquer un culte établi qu'avec prudence et avec une certaine délicatesse, de peur qu'un changement subit et violent ne paraisse une atteinte portée à la morale et une dispense de la probité même. Au reste, celui qui peut remplacer la Divinité dans le système de la vie sociale est à mes yeux un prodige de génie; celui qui, sans l'avoir remplacée, ne songe qu'à la bannir de l'esprit des hommes, me paraît un prodige de stupidité ou de perversité.

« .... Attachons la morale à des bases éternelles et sacrées; inspirons à l'homme ce respect religieux pour l'homme, ce sentiment profond de ses devoirs, qui est la seule garantie du bonheur social...

« ....Invitons à nos fêtes et la nature et toutes les vertus; que toutes soient célébrées sous les auspices de l'Etre suprême; qu'elles lui soient consacrées; qu'elles s'ouvrent et

qu'elles finissent par un hommage à sa puissance et à sa bonté! » (*Rapport fait au nom du Comité de salut public*, par ROBESPIERRE, sur *Les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales*. 18 floréal an II, 7 mai 1794.)

LORD BYRON. — Dans une lettre à J. Murray, Byron se livre aux considérations suivantes : « Selon moi, la plus noble de toutes les poésies, c'est la poésie morale, comme le plus noble de tous les sujets terrestres doit être la vérité morale. Je ne parle pas de la religion ; c'est un sujet *trop au-dessus* des talents humains, et qui a toujours échoué dans des mains mortelles, excepté dans celles du Dante et de Milton, et encore le Dante a-t-il donné beaucoup aux passions humaines, quoiqu'il les ait peintes dans des circonstances surnaturelles.

« Qui a fait de Socrate le plus grand des hommes? Sa vérité morale, ses préceptes. Qui a prouvé que Jésus-Christ était le Fils de Dieu presque autant que ses miracles? Ses préceptes de morale. — Si des préceptes de morale ont fait d'un philosophe le premier des hommes, et n'ont pas été dédaignés comme auxiliaires de l'Évangile par la *Divinité elle-même*, nous dira-t-on que la philosophie morale ou la poésie didactique, ou, quel que soit le nom que vous lui donnerez, cette poésie, dont l'objet est de rendre les hommes meilleurs et plus sages, n'est pas du premier ordre de poésie? »

ENCYCLOPÉDIE NOUVELLE. — « Nous avancer dans la perfection, réaliser en nous, autant que le permet notre condition terrestre, l'idéal de la *nature* humaine, tel qu'il existe dans la pensée du Créateur, devenir ainsi l'incarnation vivante du Verbe divin, voilà, selon la philosophie comme selon la religion, l'objet rationnel de notre vie. Pour remplir ce grand objet, que devons-nous faire? Réaliser, autant qu'il dépend de nous, dans notre *vie*, l'idéal de la *vie humaine*, c'est-à-dire nous efforcer de vivre comme vivrait sans effort l'humanité parvenue à sa perfection. Il faut donc donner sans cesse à nos facultés, aux éléments divers de notre nature, toutes les applications, tout l'exercice, et, par conséquent, tout le développement dont ils sont susceptibles. Mais cela ne suffit pas : il faut encore conserver, au milieu de ce développement, la proportion et l'harmonie que toutes les facultés de l'homme doivent avoir entre elles. Cette harmonieuse proportion de nos facultés constitue l'état normal de la nature humaine, comme leur développement complet constituerait son état de perfection. Si l'on s'en écartait, si l'on laissait prendre à certains éléments de la nature humaine une croissance exagérée qui tendrait à empêcher l'épanouissement des autres, tous les progrès de la civilisation n'aboutiraient qu'à des monstres. Tout fait qui constitue un développement de la nature humaine, sans rompre l'équilibre des éléments dont elle se compose, tout fait qui tend ainsi directement vers la perfection, est un progrès régulier : c'est le BIEN. Tout fait, au contraire, qui exagérant quelques-uns de ces éléments, au dépens des autres, rompt l'accord sacré de la lyre humaine, est le MAL.

« Maintenir notre vie dans cet équilibre, qui en est l'état normal, tout en la développant le plus possible, tel est donc le grand problème de la morale pratique....

« Le sentiment moral, ou l'amour du bien, qui doit être l'arbitre suprême de tous nos instincts primitifs, se subdivise lui-même en trois, savoir : le désir de notre perfection personnelle, le désir du bien ou de la perfection dans la personne d'autrui ; enfin l'amour du bien en lui-même. Ce dernier sentiment, qui, développé entièrement, devient l'amour de Dieu, est la règle supérieure des autres. Les deux premiers, combinés avec nos divers instincts personnels ou sympathiques, et systématisés par le raisonnement, deviennent, l'un, l'amour de nos semblables, l'autre, l'amour de notre individualité. Comme ces deux amours résument presque toutes nos tendances naturelles, on peut dire que dans leur équilibre et leur conciliation consiste essentiellement le problème de la morale pratique...

« En résumé, réaliser autant que possible et de plus en plus, dans notre vie terrestre, l'idéal de perfection en vue duquel Dieu a créé l'humanité, et pour cela développer, en les exerçant avec ensemble et avec harmonie, tous les éléments constitutifs de la nature humaine, voilà ce qui est bien en soi, indépendamment de la satisfaction que nous y pouvons trouver; voilà, par conséquent, ce que notre raison reconnaît comme une nécessité morale, comme la loi de notre existence, à laquelle nous ne pourrions manquer sans déchoir de notre qualité d'homme. Mais cette réalisation progressive du type parfait de l'humanité, ce n'est pas dans notre personne seulement, c'est dans celle de tous nos semblables qu'il s'agit de la produire, puisque l'humanité est dans tous et dans chacun d'eux au même titre. D'ailleurs cette œuvre exige l'association de tous les hommes, et c'est précisément dans cette conspiration sympathique en vue de la perfection, que se réalise la meilleure part de notre perfectionnement, le développement de nos facultés morales. Ainsi donc, notre perfectionnement personnel, le perfectionnement du genre humain et le progrès de l'harmonie générale ou de la société, sont indissolublement enchaînés ensemble. Ce sont les divers aspects d'une seule et même chose, qui est le bien de l'humanité.

« Aimez Dieu de toute votre âme et votre « prochain comme vous-même. » Voilà la loi et les prophètes. Dans ces sublimes paroles, empruntées par l'Evangile à la loi de Moïse, se résume en effet toute la loi morale. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 396, 397, art. *Droit*.)

CABET. — Chap. 4. — MORALE DE JÉSUS-CHRIST. — § 1. *Qu'est-ce que la morale?* — « Le mot *morale* vient du mot latin *mos, mo-*

ris, qui signifie coutume, usage, mœurs.

« La morale est donc l'ensemble des usages, ou des coutumes, ou des mœurs, concernant la conduite ou les actions des individus.

« Une action *morale* est une action conforme aux usages, aux coutumes, aux mœurs. — Une action *immorale* est celle qui est contraire aux mœurs, aux usages.

« Chaque peuple a sa *morale* particulière ou ses mœurs particulières, ou ses usages particuliers. — La morale d'un pays, comme sa législation, n'est pas celle d'un autre pays ; la morale des Chrétiens n'est ni celle des païens, ni celle des juifs.

« Ce qui est *moral* chez une nation peut être *immoral* chez une autre nation. Par exemple, la polygamie est une chose morale et légale dans beaucoup de pays de l'Orient et du midi, tandis qu'elle est immorale et illégale dans un plus grand nombre d'autres contrées.

« Dans le même pays, la morale change et se perfectionne, ou se détériore comme les lois.

« De toutes les morales, la meilleure est celle qui est la plus conforme à la nature, à l'intérêt de l'individu et à l'intérêt de la société.

« Puisque Jésus est considéré comme Dieu, sa morale doit être la plus parfaite. Voyons quelle est cette morale.

§ II. *Morale générale de Jésus-Christ.* — « Remarquons d'abord que Jésus n'emploie jamais le mot *morale* ou *la morale ;* que, pour lui, tout ce qu'on distinguera plus tard sous les noms de *morale, religion, culte, législation*, se confond sous le nom de *loi* ou *commandement*, et que le mot *morale* ne fut adopté, pour la première fois, que par le Pape Grégoire le Grand, surnommé le *Divin*, dans un livre intitulé *Moralia*, ou Recueil de règles concernant les mœurs ou la morale ; c'est depuis ce Pape seulement, vers l'année 600 après la mort de Jésus, que les écrivains ont employé les mots la *morale, moralité, moral, immoral, moraliser, moralisation.* Mais ce Pape puisa ses principales règles dans les paroles de Jésus, développées ensuite par ses apôtres ; et la *morale chrétienne* ne s'en trouve pas moins réellement dans l'Evangile.

« La morale de Jésus consiste d'abord dans toutes les règles ou préceptes ou commandements qui constituent sa doctrine, et que nous avons exposés dans le chapitre précédent.

« Toute sa morale a pour principe et pour base ce premier précepte : « Aimez Dieu de « tout votre cœur et votre prochain ou votre « frère comme vous-même. » Ou bien : « Aimez-vous les uns les autres comme je « vous ai aimés, » avec dévouement. « Ai- « mez même vos ennemis ; faites aux autres « ce que vous voudriez qu'ils vous fis- « sent. »

« De même que toute la loi est là, toute la *morale* est aussi là, et tout le reste de la morale en sera la conséquence.

« Nous avons entendu Jésus dire : *Soyez miséricordieux, indulgents, tolérants ; pardonnez sans vous livrer jamais à la vengeance. — Pratiquez la justice.*

« Nous l'avons vu recommander les femmes, les enfants, les malades, les vicieux, les égarés, les repentants, les pauvres et les opprimés.

« Nous l'avons vu recommander aussi la pratique et les œuvres ; la recherche de ce qui est utile ; le travail et la bonne volonté ; l'association, l'unité et l'union, l'ordre et l'harmonie.

« Nous l'avons vu encore condamner la domination, les richesses, l'abandon des pauvres, l'avidité des trafiquants, l'orgueil, la cupidité et l'hypocrisie des pharisiens, etc.

« Maintenant, nous allons voir sa morale dans quelques autres cas particuliers ; mais n'oublions pas que tout est la conséquence du précepte : *Aimez Dieu et vos frères.*

« Cependant, avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un moment pour bien comprendre d'abord combien les apôtres apprécieront le premier principe de la morale de Jésus.

Excellence de la charité. — Ecoutez Paul prêchant aux Corinthiens la *charité* (163) ou l'amour fraternel :

« Quand je parlerais toutes les langues des « hommes et le langage des anges mêmes, « si je n'ai point la charité, je ne suis que « comme un airain sonnant ou une cymbale « retentissante.

« Et quand j'aurais le don de prophétie, « que je pénétrerais tous les mystères et que « j'aurais une parfaite science de toutes « choses ; quand j'aurais encore toute la « foi possible, jusqu'à transporter les mon- « tagnes, si je n'ai point la charité, je ne « suis rien

« Et quand j'aurais distribué tout mon « bien pour nourrir les pauvres, et que « j'aurais livré mon corps pour être brûlé, « si je n'ai point la charité, tout cela ne me « sert de rien.

« La charité est patiente, elle est douce « et bienfaisante ; la charité n'est point en- « vieuse ; elle n'est point téméraire et préci- « pitée ; elle ne s'enfle point d'orgueil.

« Elle n'est point dédaigneuse ; elle ne « cherche point ses propres intérêts ; elle « ne se pique et ne s'aigrit de rien ; elle n'a « point de mauvais soupçons.

« Elle ne se réjouit point de l'injustice ; « mais elle se réjouit de la vérité.

« Elle supporte tout ; elle croit tout ; elle « espère tout ; elle souffre tout.

« Tout changera, mais la charité ne

(163) « Le mot *charité* est employé aujourd'hui pour *aumône*, surtout quand on dit *faire la charité*, et, dans ce sens, il est devenu un mot d'humiliation pour les pauvres, mais il vient d'un mot latin qui signifie *amour*, et c'est le sens qu'il a dans l'Evangile et dans les Epîtres de Paul. »

finira « jamais. » (PAUL, *I Cor.* XIII.)

« N'est-elle pas sublime cette morale de Jésus, développée par son apôtre Paul? — Et écoutez l'apôtre Jean :

« Mes enfants, ne vous laissez tromper par « personne. Celui qui fait les œuvres de « justice est juste comme Jésus-Christ. . . . « Nous reconnaissons à *l'amour que nous* « *avons pour nos frères*, que nous sommes « passés de la mort à la vie. Celui qui n'aime « point demeure dans la mort. . . Nous avons « reconnu l'amour de Dieu envers nous, en « ce que Jésus a donné sa vie pour nous ; « nous devons aussi donner notre vie pour « nos frères. Si quelqu'un a des biens de ce « monde, et que, voyant son frère en néces- « sité, il lui ferme son cœur et ses entrailles, « comment l'amour de Dieu demeurerait-il « en lui ? Mes enfants, n'aimons pas de pa- « role ni de langue, mais par œuvres et en « vérité. » (*I Joan.* 7, 14, 18.)

« Que d'idées capitales dans ce peu de lignes ! D'abord, l'amour fraternel c'est la vie, et son absence c'est la mort; ensuite, point d'amour de Dieu sans amour fraternel; puis, des œuvres pour preuve, et non de simples paroles ; enfin, la meilleure preuve et la meilleure œuvre, c'est de partager ses biens avec ceux qui n'en ont pas.

« Nous verrons plus en détail la morale des apôtres. Voyons maintenant quelques préceptes particuliers de morale donnés par Jésus lui-même.

§ III. *Quelques préceptes particuliers de morale.* — Dès le début de sa prédication, s'adressant au peuple, Jésus s'écrie :

I. — « Bienheureux ceux qui ne mettent *pas* « *de prix aux richesses*, ceux qui ont le *cœur* « *pur*, ceux qui sont affamés de *justice*, ceux « qui sont *miséricordieux*, ceux qui sont « *doux* et *pacifiques !* » (*Matth.* v, 3-9.)

« Si votre *justice* n'est pas plus abondante « que celle des *pharisiens* et des scribes, « vous n'entrerez point dans le *royaume des* « *cieux.* » (*Matth.* v, 21.)

« Tout cela, c'est la conséquence de la fraternité.

II. — « Ne vous faites pas de *trésor* dans « la terre, mais dans le *ciel*... ; car où est « votre trésor, là aussi est votre cœur. » (*Matth.* VI, 1921.)

« C'est encore la conséquence de la fraternité; car on n'a plus d'affection pour ses frères quand on s'attache à un trésor.

« Donnez à celui qui vous demande, et ne « rejetez pas celui qui veut emprunter de « vous. » (*Matth.* v, 42.)

« C'est Jésus qui l'ordonne ainsi !

III. — « L'ancienne Loi vous disait seulement : *Ne tuez pas.* Mais moi je vous dis : « Ne vous mettez *pas en colère* contre votre « frère; *ne dites pas à votre frère, Raca;* ni : « *Vous êtes fou !* » (*Matth.* v, 21, 22.)

« C'est toujours une conséquence de la fraternité.

IV. — « Nous avons déjà vu que Jésus veut qu'on traite les autres comme on désire être traité par eux. Voici une parabole racontée par lui pour le recommander davantage.

« *Parabole des comptes.* — En substance « il dit : « Le royaume des cieux est comparé « à un homme roi qui fait rendre compte à « ses serviteurs. — L'un d'eux, qui lui doit « dix mille talents, ne pouvant le payer, il « ordonne qu'on le vende avec sa femme et ses « enfants (comme c'était l'usage alors) ; mais « le débiteur, se jetant à ses pieds et le con- « jurant d'avoir patience, il lui remet sa dette. « Sortant de là, ce débiteur rencontre un de « ses compagnons qui lui doit une très-petite « somme; il lui saute à la gorge et l'étrangle « presque pour le forcer à payer; c'est en « vain que ce camarade se jette à ses pieds, et « le conjure d'avoir patience; il le fait mettre « en *prison.* Son maître, l'ayant appris, le li- « vre à son tour au juge pour être emprisonné « jusqu'à ce qu'il ait payé les dix mille ta « lents. » (*Matth.* XVIII, 23-35.)

« Que de malheureux devraient avoir toujours cette parabole en mémoire! Que d'ouvriers devenus maîtres sont plus impitoyables que les anciens maîtres envers leurs anciens camarades !

V. — « Si votre frère a *péché* contre vous, « allez lui représenter sa *faute* en particulier, « entre vous et lui : S'il écoute, vous au- « rez *gagné votre frère.* S'il ne vous écoute « point, prenez encore avec vous *une* ou « *deux* personnes, afin que tout soit confir- « mé par l'autorité de deux ou trois témoins. « — S'il ne les écoute pas non plus, *dites-le* « *à l'Eglise* (à l'assemblée des frères). » (*Matth.* XVIII, 15-17.)

« Quelle sagesse et quelle utilité dans ce conseil! Ah! si tous ceux qui adoptent sincèrement la doctrine de la fraternité le suivaient, que de mal ils s'éviteraient à eux-mêmes!

VI. — « Ne négligez rien pour vous *récon-* « *cilier* avec votre frère; mettez cette récon- « ciliation avant tout; *arrangez*-vous avec « lui plutôt que de plaider. » (*Matth.* v, 23-26.)

« C'est toujours la conséquence de la fraternité. Et que de ruines on éviterait, si la fraternité portait à s'arranger au lieu de plaider!

VII. *Parabole du mauvais juge.* — « Il y « avait, dans une certaine ville, un *juge* qui « *ne craignait point Dieu*, et qui *ne se souciait* « *point des hommes.* — Et il y avait dans la « même ville une *veuve* qui venait souvent « le trouver et lui demander justice. — Et « il fut *longtemps* sans le vouloir. — Enfin, « il se dit en lui-même : Je le ferai parce « que cette veuve *m'importune*, et de peur « qu'elle ne vienne me faire quelque *af-* « *front.* » (*Luc.* XVIII, 1-8.)

« Jésus veut donc que le juge ne perde pas un moment pour rendre justice, et qu'il agisse par conscience, par devoir, par fraternité.

« Mais il reconnaît qu'il y a des juges qui foulent aux pieds leur conscience, leurs devoirs, l'intérêt de leurs justiciables, et la loi de la fraternité.

« Et Dieu, ajoute-t-il, ne fera pas justice de « *ce méchant juge* aux malheureux *qui crient* à « lui jour et nuit! il souffrira toujours qu'on « les *opprime!* Non, non, il fera bientôt jus- « tice! »

« Oui, le méchant juge fait aux malheureux un mal incalculable qui les fait *crier jour et nuit;* oui, la méchante justice est une véritable *oppression*!

« Et c'est Jésus qui s'en indigne et qui crie que Dieu doit en faire justice!

VIII. — « L'ancienne Loi défendait le *par- « jure*, et moi je vous défends le *serment*. Ne « jurez jamais; contentez-vous de dire : *Cela « est* ou *Cela n'est pas;* car le serment vient « du mal. » (*Matth.* V, 33-37.)

« Pourquoi, en effet, supposer que la simple affirmation ou la simple négation est insuffisante, et que le serment est nécessaire? N'est-ce pas supposer qu'on est capable de mentir et de tromper? Et le mensonge et la tromperie ne sont-ils pas une inspiration du mal ou de Satan?

IX. — « Prenez garde de ne point faire vos « bonnes œuvres devant les hommes pour en « être *regardé*, autrement vous n'en recevrez « point la récompense de votre Père, qui est « dans les cieux... — Lors donc que vous don- « nez l'aumône, ne faites point sonner la trom- « pette devant vous, comme font les hypocri- « tes dans les synagogues et dans les rues, « pour être honorés des hommes. — Mais « lorsque vous ferez l'aumône, que *votre main « gauche ne sache point* ce qu'aura fait votre « main droite, afin que votre aumône soit « dans le secret, et votre Père, qui voit ce qui « se passe dans le secret, vous en rendra la « récompense. » (*Matth.* VI, 1-4.)

« Quand c'est l'orgueil et la vanité qui déterminent le service, il n'y a plus de fraternité.

X. — « Jésus, ayant *lavé les pieds* à ses disciples, leur dit :

« Si je vous ai lavé les pieds, moi qui suis « votre Seigneur et votre Maître, vous devez « aussi vous laver les pieds les uns aux au- « tres. — Car je vous ai donné l'*exemple*, afin « que, pensant à ce que je vous fais, vous « *fassiez de même.* » (*Joan.* XIII, 12, 17.)

« Il faut donc donner l'*exemple* comme Jésus.

« Et comme toutes ses actions sont autant d'*exemples*, il faut aussi l'imiter, non-seulement dans ce cas, mais dans tous les autres cas, dans toutes ses actions.

XI. — « L'un des vices que Jésus flétrit le plus, c'est l'*orgueil* et l'*hypocrisie*, qu'il reproche surtout aux pharisiens en les apostrophant souvent ainsi : Pharisiens *hypocrites!* etc. .

XII. — « Jésus veut qu'on agisse avec la pensée que Dieu est *présent partout*, voit tout, entend tout, connaît tout, qu'il n'y a point de secret pour lui, et qu'il récompense toujours le bien ou la pratique de la fraternité. N'est-ce pas une magnifique image de la conscience quand elle est éclairée?

XIII. — « Considérant Dieu comme la *lumière*, il veut aussi, et par la même raison, que chacun cherche la *lumière* et évite toutes les actions qui peuvent avoir besoin des *ténèbres*.

« La *lumière* est venue dans le monde, et « les hommes ont mieux aimé les *ténèbres* que « la lumière, parce que leurs œuvres étaient « *mauvaises*. Car quiconque fait le *mal* hait la « lumière, et ne s'approche point de la lumiè- « re, de peur que ses œuvres ne soient con- « nues et condamnées. Mais celui qui pratique « la vérité s'approche de la lumière, afin que « ses œuvres soient bien aperçues, parce « qu'elles sont conformes à la volonté de « Dieu. » (*Joan.* III, 19-21.)

XIV. — « Jésus recommande bien d'éviter le scandale.

« Si *votre œil droit vous scandalise*, arra- « chez-le et jetez-le loin de vous; car il vaut « mieux pour vous qu'un membre de votre « corps périsse que si tout votre corps était « jeté dans l'enfer; et si votre *main droite* « vous scandalise, coupez-la... » (*Matth.*, V, 29, 30; XVIII, 6-9.)

XV. — « Il donne l'exemple de ne jamais *disputer* (*Matth.*, XII, 19), et défend même les *paroles* oiseuses. (*Ibid.*, 36.)

XVI. — « Jésus recommande la modestie et l'humilité, non par un esprit de bassesse et de servitude, mais par un sentiment raisonné de fraternité; car il en donne l'exemple.

« Prenez mon *joug*, dit-il, je suis *doux et « humble de cœur...* Mon joug est doux et « mon fardeau est léger. » (*Matth.* XI, 29 et 30.)

« Ne souffrez pas qu'on vous appelle maî- « tre, car vous êtes tous frères et vous « n'avez qu'un seul maître. » (*Matth.* XXIII, 8.)

XVII. — « Sur le *boire* et *manger*, Jésus est moins sévère que *Jean-Baptiste;* car celui-ci passait pour interdire de boire et de manger, tandis que Jésus mange chez les riches publicains et boit du vin (*Matth.* XI, 18 et 19), en interdisant tout excès de la matière qui peut nuire à l'esprit. » (*Matth.* XIII, 22; *Luc.* XXI, 34.)

XVIII. — « Mais il n'approuve pas la *mollesse* dans les vêtements; car il dit qu'en allant voir Jean-Baptiste, le plus grand des prophètes, on n'allait pas voir un homme vêtu avec *luxe* et *mollesse*, puisque les hommes qui s'habillent de la soie ne se trouvent que dans *les palais des rois.* (*Matth.* XI, 8.)

XIX. — « Puisqu'il appelle Jean-Baptiste le plus grand des prophètes, il approuve ce que celui-ci recommandait aux *soldats*, de n'user de *violence* ni de fraude envers personne. (*Luc* III, 14.)

XX. — « Jésus ayant déclaré qu'il n'était plus permis de répudier sa femme sans motif grave, ses disciples lui dirent qu'il n'est pas alors *avantageux* d'épouser une femme; et il leur répondit qu'il en est qui renoncent aux femmes pour gagner le royaume des cieux. (*Matth.* XIX, 10-12.)

« D'ailleurs, nous avons vu combien Jésus protége les *femmes*, combien il prescrit

la fidélité conjugale et la chasteté, jusqu'à interdire d'arrêter sur une femme des regards accompagnés d'un désir coupable.

xxi. — « Aimez-vous comme je vous ai « aimés : c'est à cet amour fraternel qu'on « reconnaîtra que vous êtes mes disciples. » (*Joan.*, xiii, 34 et 35.)

« Si *vous m'aimez, gardez mes commande-* « *ments.* »

« Celui qui connaît mes commandements « et qui les pratique, c'est celui-là qui m'ai- « me : mon Père l'aimera et je l'aimerai. » (*Joan.* xiv, 15 et 21.)

« Aimer ses frères, c'est donc toute la morale de Jésus

« En résumé, tout ce qui est conforme à la fraternité est moral à ses yeux.

« Et tout ce qui est contraire à la fraternité est essentiellement immoral. » (*Le vrai Christianisme suivant Jésus-Christ*, par Cabet.)

MORALITE. — *Voy.* Morale. — Bayle. — « On juge un peu trop à la volée que leurs actions n'ont pu avoir aucune moralité. Ils (les païens) ne pouvaient donner à leurs vertus que l'honnêteté qui résulte de ce qu'on fait une chose parce qu'on la trouve conforme à la droite raison... La complaisance avec laquelle ils contemplaient la force qu'ils avaient eue de préférer la vertu, leur donnait beaucoup de joie ; et en se félicitant d'une qualité qui est si rare parmi les hommes, ils sentaient une suavité inexprimable. Rien n'est plus doux que d'être content de soi-même ; rien n'est plus fâcheux que de se voir comme forcé à se mépriser soi-même pour une conduite lâche et infâme qui nous fait sentir des remords... Mais notez que la plus belle moralité est celle qui résulte du motif de plaire à Dieu, et que les actions des païens étaient dépouillées de cette moralité.» (*Cont. des Pens. div.*)

J.-J. Rousseau. *Moralité de nos actions* — « Rentrons en nous-mêmes, examinons, tout intérêt particulier à part, à quoi nos intérêts nous portent. Quel spectacle nous flatte le plus, celui des tourments ou du bonheur d'autrui? Qu'est-ce qui nous est le plus doux à faire, et nous laisse une impression plus douce après l'avoir fait, d'un acte de bienfaisance ou d'un acte de méchanceté? Pour qui vous intéressez-vous sur vos théâtres? Est-ce aux forfaits que vous prenez plaisir? est-ce à leurs auteurs punis que vous donnez des larmes? Tout nous est indifférent, disent-ils, hors notre intérêt, et, tout au contraire, les discours de l'amitié, de l'humanité, nous consolent dans nos peines; et, même dans nos plaisirs, nous serions trop seuls, trop misérables si nous n'avions avec qui les partager. S'il n'y a rien de moral dans le cœur de l'homme, d'où lui viennent donc ces transports d'admiration pour les actions héroïques, ces ravissements d'amour pour les grandes âmes, cet enthousiasme de la vertu? quel rapport a-t-il avec notre intérêt privé? Pourquoi voudrais-je être Caton qui déchire ses entrailles, plutôt que César triomphant? Otez de nos cœurs cet amour du beau, vous ôtez tout le charme de la vie. Celui dont les viles passions ont étouffé dans son âme étroite ces sentiments délicieux; celui qui, à force de se concentrer au dedans de lui, vient à bout de n'aimer que lui-même, n'a plus de transports, son cœur glacé ne palpite plus de joie, un doux attendrissement n'humecte jamais ses yeux, il ne jouit plus de rien; le malheureux ne sent plus, il ne vit plus, il est déjà mort.

« Mais, quel que soit le nombre des méchants sur la terre, il est peu de ces âmes cadavéreuses devenues insensibles, hors de leur intérêt, à tout ce qui est juste et bon. L'iniquité ne plaît qu'autant qu'on en profite; dans tout le reste on veut que l'innocent soit protégé. Voit-on dans une rue ou sur un chemin quelque acte de violence et d'injustice, à l'instant un mouvement de colère et d'indignation s'élève au fond du cœur, et nous porte à prendre la défense de l'opprimé : mais un devoir plus puissant nous retient, et les lois nous ôtent le pouvoir de protéger l'innocence. Au contraire, si quelque acte de clémence ou de générosité frappe nos yeux, quelle admiration, quel amour il nous inspire! Qui est-ce qui ne se dit pas : J'en voudrais avoir fait autant? Il nous importe sûrement fort peu qu'un homme ait été méchant ou juste il y a deux mille ans; et cependant le même intérêt nous affecte autant dans l'histoire ancienne que si cela s'était passé de nos jours. Que me font, à moi, les crimes de Catilina? Ai-je peur d'être sa victime? Pourquoi donc ai-je de lui la même horreur que s'il était mon contemporain? Nous ne haïssons pas seulement les méchants parce qu'ils nous nuisent, mais parce qu'ils sont méchants. Non-seulement nous voulons être heureux, nous voulons aussi le bonheur d'autrui, et quand ce bonheur ne coûte rien au nôtre, il l'augmente. Enfin, l'on a, malgré soi, pitié des infortunés. Quand on est témoin de leur mal, on en souffre. Les plus pervers ne sauraient perdre tout à fait ce penchant. Souvent il les met en contradiction avec eux-mêmes. Le voleur qui dépouille les passants couvre encore la nudité du pauvre; et le plus féroce assassin soutient un homme en défaillance. On parle du cri des remords, qui punit en secret les crimes cachés, et les met si souvent en évidence. Hélas! qui de nous n'entendit jamais cette importune voix? On parle par expérience; et l'on voudrait étouffer ce sentiment tyrannique qui nous donne tant de tourment. Obéissons à la nature, nous connaîtrons avec quelle douceur elle règne, et quel charme on trouve, après l'avoir écoutée, à se rendre un bon témoignage de soi. Le méchant se craint et se fuit; il s'égaie en se jetant hors de lui-même; il tourne autour de lui des regards inquiets, et cherche un objet qui l'amuse; sans la satire amère, sans la raillerie insultante, il serait toujours triste, le ris moqueur est son seul plaisir. Au contraire, la sérénité du juste est intérieure; son ris n'est point de malignité, mais de joie : il en porte la source

en lui-même; il est aussi gai seul qu'au milieu d'un cercle; il ne tire pas son contentement de ceux qui l'approchent, il le leur communique.

« Jetez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires : parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs et de caractères, vous trouverez partout les mêmes principes de morale, partout les mêmes notions du bien et du mal. L'ancien paganisme enfanta des dieux abominables, qu'on eût punis ici-bas comme des scélérats, et qui n'offraient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions à contenter. Mais le vice, armé d'une autorité sacrée, descendait en vain du séjour éternel; l'instinct moral le repoussait du cœur des humains. En célébrant les débauches de Jupiter, on admirait la continence de Xénocrate; la chaste Lucrèce adorait l'impudique Vénus; l'intrépide Romain sacrifiait à la peur; il invoquait le dieu qui mutila son père, et mourait sans murmurer de la main du sien. Les plus méprisables divinités furent servies par les plus grands hommes. La sainte voix de la nature, plus forte que celle des dieux, se faisait respecter sur la terre, et semblait reléguer dans le ciel le crime avec les coupables.

« Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui, comme bonnes ou mauvaises; et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience.

« Mais à ce mot j'entends s'élever de toutes parts la clameur des prétendus sages : Erreurs de l'enfance, préjugés de l'éducation! s'écrient-ils tous de concert. Il n'y a rien dans l'esprit humain que ce qui s'y introduit par l'expérience, et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises. Ils font plus : cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter; et, contre l'éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls; comme si tous les penchants de la nature étaient anéantis par la dépravation d'un peuple, et que, sitôt qu'il est des monstres, l'espèce ne fût plus rien! Mais que servent au sceptique Montaigne les tourments qu'il se donne pour déterrer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice? que lui sert de donner aux plus suspects voyageurs l'autorité qu'il refuse aux écrivains les plus célèbres? Quelques usages incertains et bizarres, fondés sur des causes locales qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples, opposés en tout le reste, et d'accord sur ce seul point? O Montaigne! toi, qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère et vrai, *si un philosophe peut l'être*, et dis-moi s'il est quelque pays sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux, où l'homme de bien soit méprisable, et l'homme méchant honoré.

« Chacun, dit-on, concourt au bien public pour son intérêt; mais d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt? Sans doute, nul n'agit que pour son bien; mais, s'il n'est un bien moral dont il faut tenir compte, on n'expliquera jamais par l'intérêt propre que les actions des méchants : il est même à croire qu'on ne tentera point d'aller plus loin. Ce serait une trop abominable philosophie que celle où l'on serait embarrassé des actions vertueuses, où l'on ne pourrait se tirer d'affaire qu'en leur controuvant des intentions basses et des motifs sans vertu; où l'on serait forcé d'avilir Socrate et de calomnier Régulus; si jamais de pareilles doctrines pouvaient germer parmi nous, la voix de la nature, ainsi que celle de la raison, s'élèveraient incessamment contre elles, et ne laisseraient jamais à un seul de leurs partisans l'excuse de l'être de bonne foi....

« Il ne faut pour cela que vous faire distinguer nos idées acquises de nos sentiments naturels; car nous sentons nécessairement avant de connaître; et comme nous n'apprenons point à vouloir notre bien et à fuir notre mal, mais que nous tenons cette volonté de la nature, de même l'amour du bon et la haine du mauvais nous sont aussi naturels que l'amour de nous-mêmes. Les actes de la conscience ne sont pas des jugements, mais des sentiments; quoique toutes nos idées nous viennent du dehors, les sentiments qui les apprécient sont au dedans de nous, et c'est par eux seuls que nous connaissons la convenance ou la disconvenance qui existe entre nous et les choses que nous devons rechercher ou fuir.

« Exister pour nous, c'est sentir; notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre intelligence, et nous avons eu des sentiments avant des idées. Quelle que soit la cause de notre être, elle a pourvu à notre conservation en nous donnant des sentiments convenables à notre nature; et l'on ne saurait nier au moins que ceux-là ne soient innés. Ces sentiments, quant à l'individu, sont l'amour de soi, la crainte de la douleur, l'horreur de la mort, le désir du bien-être. Mais si, comme on n'en peut douter, l'homme est sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentiments innés, relatifs à son espèce; car, à ne considérer que le besoin physique, il doit certainement disperser les hommes au lieu de les rapprocher. Or, c'est du système moral, formé par ce double rapport à soi-même et à ses semblables, que naît l'impulsion de la conscience. Connaître le bien, ce n'est pas l'aimer : l'homme n'en a pas la connaissance innée; mais sitôt que sa raison le lui fait connaître, sa conscience le porte à l'aimer : c'est ce sentiment qui est inné.

« Conscience! conscience! instinct divin, immortelle et céleste voix; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent,

et libre; juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu! c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilége de m'égarer d'erreurs en erreurs, à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe.

« Grâce au ciel! nous voilà délivrés de cet effrayant appareil de philosophie : nous pouvons être hommes sans être savants; dispensés de consumer notre vie à l'étude de la morale, nous avons à moindres frais un guide plus assuré dans ce dédale immense des opinions humaines. Mais ce n'est pas assez que ce guide existe, il faut savoir le connaître et le suivre; s'il parle à tous les cœurs, pourquoi donc y en a-t-il si peu qui l'entendent? Eh! c'est qu'il nous parle la langue de la nature, que tout nous fait oublier. La conscience est timide, elle aime la retraite et la paix; le monde et le bruit l'épouvantent; les préjugés, dont on la fait naître, sont ses plus cruels ennemis; elle fuit ou se tait devant eux; leur bruyante voix étouffe la sienne et l'empêche de se faire entendre; le fanatisme ose la contrefaire et dicter le crime en son nom. Elle se rebute enfin à force d'être éconduite; elle ne nous parle plus, elle ne nous répond plus, et, après de si longs mépris pour elle, il en coûte autant de la rappeler qu'il en coûte de la bannir. » (*Emile*, l. IV.)

MORT. « Pourquoi naissent les épis, dit Epictète? N'est-ce pas pour mûrir et pour être moissonnés ensuite, quand ils sont mûrs? car on ne les laisse pas là sur leurs tuyaux, comme s'ils étaient consacrés. Que s'ils avaient du sentiment, penses-tu qu'ils fissent des vœux pour n'être jamais coupés? Non, sans doute; ils regarderaient comme une malédiction de n'être point moissonnés. Il en est de même des hommes, ce serait une malédiction pour eux de ne pas mourir; ne pas mourir pour l'homme, c'est pour l'épi n'être jamais mûr et n'être jamais moissonné. » (*Manuel* d'ÉPICTÈTE.)

MONTAIGNE. *Crainte de la mort.* — « D'autant que notre ame, qui est immortelle, aime et chérit son corps, et en souhaite naturellement la compaignie, la durée et la conservation, qu'elle en craint l'eloignement et la separation, et se deplaist merveilleusement de se voir corrompue et convertie en vers et en cendres, il est certain que notre corps en ce premier estat d'*innocence* estoit incorruptible et immortel de mort ou violente ou naturelle, c'est-à-dire de celle que nous surnommons naturelle; car, à la verité, nulle ne peut estre que violente et repugnante à la nature humaine, attendu qu'aultrement l'ame auroit un corps contre son gré et dispareil à sa condition, qui est d'estre immortelle. Davantage, veu qu'il n'est rien plus horrible, epouvantable et effrayable que la mort, rien plus haïssable, evitable et ennemy de notre volonté, il s'ensuit qu'elle n'auroit nulle place en cette parfaicte condition de l'homme, et qu'il estoit lors fourny d'une vie perpetuellement tres-heureuse; car, jouissant d'une felicité souveraine, il estoit impossible qu'il souhaitast de mourir, ou qu'il consentist de n'estre plus homme, nulle chose ne lui estoit tant à craindre que la mort : par quoy il estoit immortel, car veu qu'il estoit en estat auquel il ne luy pouvoit rien survenir d'ennuyeux ou de deplaisant, la mort ainsy ennemie et extremement adversaire à nostre nature ne luy pouvoit estre donnée que pour peine, et l'homme estoit lors entierement incapable de tout mal, signamment de celuy-cy, qui ne blesse pas seulement le corps, mais qui apporte la totale dissolution de l'homme. Tout de même, attendeu que ce nous est grande incommodité de perdre la jeunesse, la beauté, l'allegresse et vigueur de nos membres, et mal extreme de tomber entre les mains de la vieillesse, il s'ensuit que l'homme, à qui lors il ne pouvoit rien advenir contre son desir, se maintenoit sans alteration et sans changement en disposition pleine de force et de santé très-accomplie. » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, traduite par Montaigne, et adoptée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 234.)

Pensées sur la mort. — « La mort que les uns appellent des choses horribles la plus horrible, qui ne sçait que d'aultres la nomment l'unique port des tourments de cette vie, le souverain bien de nature, le seul appuy de nostre liberté, et la commune et prompte recette à tous maux? et comme les uns l'attendent tremblants et effrayés, d'autres la supportent plus aisement que la vie. » (*Essais*, tome Ier, pag. 390.)

« La mort ne se sent que par le discours, d'aultant que c'est le mouvement d'un instant. » (*Ibid.*, pag. 399.)

« Quant à l'instant et au poinct du passage, il n'est pas à craindre qu'il porte avec soy aucun travail ou deplaisir, d'aultant que nous ne pouvons avoir nul sentiment sans loisir. Nos souffrances ont besoin de temps, qui est si court et si precipité en la mort, qu'il faut necessairement qu'elle soit insensible. Ce sont les approches que nous avons à craindre; et celles-là peuvent tomber en experience. Plusieurs choses nous semblent plus grandes par imagination que par effet. » (*Ibid.*)

« Notre religion n'a poinct eu plus assuré fondement humain que le mepris de la vie. » (*Essais*, tome Ier, pag. 108.)

« L'un des principaux bienfaicts de la vertu, c'est le mépris de la mort, moïen qui fournit notre vie d'une molle tranquillité, et nous en donne le goût pur et amiable, sans qui toute autre volupté est éteinte. » (*Ibid.*, pag. 93.)

« Il est incertain où la mort nous attend, attendons-la partout. La préméditation de la mort est premeditation de la liberté. Qui a appris à mourir, il a desappris à servir. Il n'y a rien de mal en la vie, pour celui qui a bien compris que la privation de la vie n'est pas mal. Le sçavoir mourir nous affran-

chit de toute sujétion et contrainte. » (*Ibid.*, tome Ier, pag. 100.)

« Il faut estre toujours botté et prest à partir, en tant qu'en nous est, et surtout se garder qu'on n'aye lors a faire qu'a soy; car nous y aurons assez de besoigne, sans autre surcroist. » (*Ibid.*, pag. 103.

« Quelle sottise de nous peiner sur le poinct du passaige à l'exemption de toute peine! Comme nostre naissance nous apporta la naissance de toutes choses, aussy apportera la mort de toutes choses, nostre mort. Par quoy c'est pareille folie de pleurer de ce que d'icy a cent ans nous ne vivrons pas, que de pleurer de ce que nous ne vivions pas il y a cent ans. La mort est origine d'une autre vie : ainsi pleurasmes-nous, et ainsi nous cousta-t-il d'entrer en celle-cy, ainsi nous depouillasmes-nous de nostre ancien voile, en y entrant. Rien ne peut estre grief, qui n'est qu'une fois. Est-ce raison de craindre si longtemps chose de si brief temps? Le longtemps vivre, et le peu de temps vivre est rendeu tout un par la mort. Car le long et le court n'est poinct aux choses qui ne sont plus. » (*Ibid.*, t. Ier, p. 109.)

« Nature nous force à la mort. Sortez, dit-elle, de ce monde, comme vous y estes entrés. Le mesme passaige que vous fistes de la mort a la vie, sans passion et sans frayeur, refaictes-le de la vie a la mort. Votre mort est une piece de l'ordre de l'univers, c'est une piece de la vie du monde. Changeray-je pas pour vous cette belle contexture des choses? C'est la condition de vostre creation, c'est une partie de vous que la mort : vous vous fuyez vous-mesmes. Cet estre que vous jouissez, est egalement parti à la mort et à la vie. Le premier jour de vostre naissance vous achemine a mourir comme à vivre... Tout ce que vous vivez, vous le dérobez a la mort; c'est a ses dépens. Le continuel ouvrage de vostre vie, c'est bastir la mort; vous estes en la mort, pendant que vous estes en vie; car vous estes après la mort, quand vous n'estes plus en vie : ou, si vous l'aimez mieux ainsy, vous estes mort après la vie; mais pendant la vie vous estes mourants; et la mort touche bien plus rudement le mourant que la mort, et plus vivement et plus essentiellement. Si vous avez faict vostre profict de la vie, vous en estes repeus; allez vous-en satisfaicts. Si vous n'en avez sçu user, si elle vous estoit inutile, que vous importe-t-il de l'avoir perdue? A quoi faire la voulez-vous encore?... La vie n'est de soy ny bien ny mal, c'est la place du bien et du mal, selon que vous la leur faictes; et si vous avez vecu un jour, vous avez tout veu; un jour est egal à tous : il n'y a point d'aultre lumiere, ni d'aultre nuict.... Faictes place aux aultres, comme d'aultres vous l'ont faicte. L'egalité est la premiere piece de l'équité. Qui se peut plaindre d'estre compris où tous sont compris?... Où que vostre vie finisse, elle y est toute. L'utilité de vivre n'est pas en l'espace, elle est en l'usaige. Tel a vecu longtemps qui a peu vecu, attendez-vous-y, pendant que vous y estes. Il gist en vostre volonté, non au nombre des ans, que vous ayez assez vecu.... Si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans cesse de vous en avoir privés. J'y ai a escient meslé quelque peu d'amertume, pour vous empescher, voïant la commodité de son usaige, de l'embrasser trop avidement et indiscrettement : pour vous loger en cette moderation, ni de fuir la vie, ni de fuir la mort, que je demande de vous. J'ai temperé l'une et l'autre entre la doulceur et l'aigreur. Pourquoy crains-tu ton dernier jour? Il ne confine non plus a ta mort que chacun des aultres. Le dernier pas ne faict pas la lassitude, il la declare. Tous les jours vont à la mort, le dernier y arrive. Voilà les bons avertissements de nostre mere nature.» (*Essais*, tom. Ier, pag. 110-115.)

— « Méditer sur la mort, considérée comme la punition du péché et le passage de cette vie à une autre, dit Fr. Bacon, est un exercice également pieux et salutaire; mais il y a autant de faiblesse que d'inutilité à la craindre, si on la considère comme une dette de la nature...

« Un fait très-digne de remarque, c'est que toutes les passions de l'homme, et même les plus faibles, se montrent supérieures à la crainte de la mort : la mort n'est donc pas un ennemi si formidable, puisque l'homme est environné d'une multitude d'athlètes qui luttent contre elle avec tant d'avantage. La *vengeance* triomphe de la mort, l'*amour* la méprise, l'*honneur* l'ambitionne, la *crainte de l'ignominie* la préfère, le *profond chagrin* la fait envisager comme un refuge, la *frayeur l'anticipe*, et la *foi la reçoit avec joie*...

« Il faut encore joindre à tous les avantages que procure la mort, celui d'ouvrir la porte à la renommée, et d'éteindre l'envie. *Exstinctus amabitur idem. Le même homme, qui était haï pendant sa vie, sera aimé après sa mort*; mais surtout le *Nunc dimittis* est le plus doux de tous les cantiques, pour un homme qui est enfin parvenu à l'accomplissement de ses désirs, et qui n'avait que des désirs honnêtes. *Ainsi pensaient les sages du paganisme; mais malheur à celui qui à la mort, n'aurait que de telles consolations puisqu'il n'y a que la vraie religion qui puisse en prouver de solides.* » (*Serm. fid.*, cap. 2.)

J. J. Rousseau. — « O grand Être éternel, suprême intelligence, source de vie et de félicité, créateur, conservateur, père de l'homme et roi de la nature, Dieu très-puissant, très-bon, dont je ne doutai jamais un moment, et sous les yeux duquel j'aime toujours à vivre! Je le sais, je m'en réjouis, je vais paraître devant ton trône. Dans peu de jours mon âme, libre de sa dépouille, commencera de t'offrir plus dignement cet immortel hommage qui doit faire mon bonheur pendant l'éternité. Je compte pour rien tout ce que je serai jusqu'à ce moment. » (*Emile*, t. IV, pag. 188.)

J. Reynaud. — « En définitive, si l'on se demande pourquoi l'homme éprouve donc

tant de répugnance à mourir, on ne rencontre d'autre réponse sinon que, par un instinct soutenu par le consentement de la raison, l'homme aime à vivre, et que mourir, de la manière dont on en parle, c'est en somme cesser de vivre. Car vivre, ce n'est pas seulement se soutenir hors du néant : c'est agir, c'est s'instruire, c'est sentir, c'est user de ses vertus et de sa liberté, c'est conserver, développer, multiplier ses attachements; c'est grandir si Dieu le veut; mais ne rien perdre ni de soi-même ni de ses amitiés. Que la croyance de l'homme lui représente donc, que loin de produire aucun changement si radical, la mort ne constitue, en réalité dans la vie qu'un accident, qu'elle n'interrompt rien, n'étant qu'un rideau qui se tire de temps en temps sur la carrière, rideau d'un grand effet à la vérité, mais sur nos yeux, et nul pour le fond même des choses soumises au même cours tant au delà qu'en deçà; que l'on sache, en un mot, qu'il ne s'agit que de passer avec un autre costume d'un appartement dans un autre; il est manifeste qu'à moins de remords ou de folie, il ne sera plus possible de concevoir à cet événement aucune crainte. » (*Encyclopédie nouvelle*, tom. IV, p. 409-415, art. *Druidisme* par J. Reynaud.)

MORTS (Fête des). — *Voy.* Toussaint. — « C'est un ancien et respectable usage, dit un protestant, que d'orner le deuxième jour de novembre de couronnes et de cierges, les tombeaux des cimetières catholiques, fêtes touchantes que les vivants donnent à leurs parents et amis décédés. Toute la population d'une ville se rend au cimetière et portant ses regards dans le monde invisible, elle contemple avec attendrissement les tombes ornées, et fait ses prières, tandis que le prêtre puise dans la sainte fontaine l'onde sacrée, asperge les tombeaux et bénit les morts; là, la mort ornée de fleurs vous instruit sans vous effrayer; les lampes et les cierges sont l'emblème de la lumière éternelle, on dirait que cette fête est comme la transition des joies de l'automne et de l'été aux jours tranquilles de l'hiver. » (C. Spindler, *Zeitspiegel*, t. Ier; 1831, p. 43.)

MORTS (Prières pour les). — Ecoutons d'abord le sceptique Montaigne, puis sur ce sujet qui divise si profondément les catholiques des protestants, nous recueillerons ensuite quelques-uns des innombrables aveux des protestants eux-mêmes.

Montaigne. — « Aux ames qui s'envolent d'ici chargées des reliques du peché, les mesmes choses servent ailleurs qui leur servoient par deçà; ce qui se faict par les vivants en leur faveur satisfaict pour elles et contente leur juge, non tant toutefois que si pendant leur vie elles l'eussent faict elles-mesmes : elles sont encore par-dela membres de Jésus-Christ, et peuvent recevoir l'influence de sa passion et de ses aultres membres : les chrestiens vivants ne font qu'un corps avec elles, duquel Jésus-Christ est le chef. Ainsy ce n'est pas merveilles s'ils se peuvent entre aider les uns les autres, et si les vivants peuvent satisfaire pour le péché de leurs amis decedés, faisant en leur decharge les choses propres et ordonnées pour la satisfaction : cela ne deroge aucunement à la justice divine. Bien que les ames qui sont en cet estat ne se puissent pas aider elles-mesmes, toutefois elles peuvent être aidées par les aultres, et leurs dettes peuvent être paiées par leurs amis; car, bien qu'elles sont toutefois en son amitié et bienveillance, en maniere qu'il accepte agreablement ce qui se faict pour elles, et le prend en decharge de leurs obligations. » (*Théologie naturelle*, chap. 300.)

Voici maintenant les principaux aveux des protestants :

Menzel. — « Vous trouverez dans la nouvelle Eglise une grande lacune : elle ne prie pas pour les morts. »

Scheldon. — « La prière pour les morts est une des pratiques les plus anciennes et les plus efficaces de la religion chrétienne. » (Scheldon, *Unterredung*, etc.)

Collier. — « La prière pour les morts, unique assistance que nous puissions leur prêter, était cependant en usage dans les siècles apostoliques. » (Collier, *Grunde fur die Wiederherstellung ei niger Gebete*, etc.)

« L'usage de prier pour les morts a commencé au temps des apôtres et a subsisté jusqu'au XVIe siècle. » (Collier, *l. c.*, p. 100, etc.)

Forbes (évêque anglican). — « Qu'on ne voie plus les protestants rejeter comme abusive et illicite l'ancienne pratique de prier et d'offrir pour les morts. C'est une pratique reçue dans toute l'Eglise du Christ, qui l'a toujours regardée comme pieuse et charitable. Un grand nombre de Pères pensaient que des fautes légères qui n'ont pas été remises pendant la vie sont pardonnées après la mort, par l'intercession de l'Eglise dans ses prières publiques, dans celles surtout qui se font dans la célébration des redoutables mystères; et en effet, il n'y a pas d'absurdité à croire cela. La pratique de prier pour les morts vient des apôtres, si l'on en croit Chrysostome. » (L'évêque Forbes, *sur le purgatoire*.)

« La prière pour les morts, usitée du temps des apôtres, ne saurait être rejetée comme inutile par les protestants. Ils devraient respecter le jugement de l'Eglise primitive et adopter une pratique sanctionnée par la croyance continue de tant de siècles. Nous le disons : la prière pour les morts est une salutaire pratique. » (Forbes, *l. c.*)

Kaye (évêque anglican). — « On doit nécessairement convenir, qu'il y a dans les écrits de Tertullien des passages qui semblent indiquer que dans l'intervalle qui sépare la mort de la résurrection générale, les âmes de ceux qui sont destinés au bonheur éternel sont purifiées des taches que les hommes mêmes les plus vertueux con-

tractent pendant leur vie. » (L'évêque Kaye.)

Johnson. — « Les opinions de la primitive Eglise nous donnent une autre preuve de la nature propitiatoire de l'eucharistie, qui sans doute ne sera trouvée que trop forte. Je veux parler de ce soin avec lequel les liturgies ne manquent jamais de faire mention des âmes des morts. Les Pères rappellent souvent ce pieux usage, et il n'est pas, je crois, une seule liturgie qui l'omette. Saint Chrysostome prétend que c'est une institution des apôtres. Saint Augustin affirme que ces prières soulagent ceux qui ont vécu assez bien pour les mériter. Saint Cyrille de Jérusalem rapporte une prière pour ceux qui se sont endormis du sommeil de la mort avant nous; et saint Cyprien parle du refus de ses suffrages, comme d'une censure que quelques-uns de ces prédécesseurs ont lancée contre des coupables. Tertullien représente cette pratique comme générale de son temps, et les constitutions ordonnent aux prêtres de ne pas refuser leurs suffrages aux âmes de ceux qui sont morts dans la foi. » (Johnson, *Sacrifice non sanglant.*)

« Le docteur Whitby, dit le même écrivain, a pleinement démontré dans ses annotions à la deuxième ta *Epître à Tim.*, IV, 4, que les premiers Pères et que les apôtres croyaient que les âmes des fidèles ne seraient admises dans le ciel qu'au jour du jugement. On conclut de là, je pense, qu'elles sont pendant cet intervalle dans un état d'attente, et capables de recevoir un accroissement de lumière et de rafraîchissement. Puisqu'il n'était défendu nulle part de prier pour elles tant qu'elles sont en cet état, on en conclut que cela était permis; il n'est pas besoin d'en dire davantage, la nature fera le reste. Tout ce que je prétends, c'est de prouver par là que les anciens croyaient que l'Eucharistie était un sacrifice propitiatoire et qu'en conséquence ils adressaient à Dieu ces prières pour leurs amis défunts au moment le plus solennel de l'office eucharistique, après que les symboles avaient reçu leur dernière consécration. »

Thorndike. — « L'usage de comprendre partout les fidèles morts dans la communion de l'Eglise chrétienne était si général, que l'on n'a jamais pu en indiquer le commencement, ni désigner une époque ou une partie de l'Eglise où cette coutume n'ait pas régné. » (Thorndike, *Epilog. im* III *bur der Kirchengesetze.*)

Horst. — « Si nous admettons avec les catholiques et les protestants, une continuation d'existence immatérielle après cette vie, il n'y a rien de plus inconséquent pour ne pas dire de plus déraisonnable et de plus inhumain (et cette expression ne me semble pas trop forte) que de regarder tout rapport avec nos frères décédés comme entièrement rompu après la mort. Oh! combien elle est belle cette croyance fondée sur l'idée d'un monde spirituel, que la mort ne nous sépare pas de nos morts (car qui est-ce qui ne peut appeler une tombe la sienne ?), mais que dans cette vie terrestre et périssable nous sommes liés d'une manière indissoluble à l'autre monde, et que nous avons dans les âmes bienheureuses qui nous ont précédés dans le ciel, des amis et des intercesseurs auprès de Dieu. »

Parmi les témoignages protestants en faveur de cet antique usage des chrétiens de prier pour les morts, il ne faut pas omettre les deux épitaphes que Barrow, évêque protestant de Saint-Asaph, et de Thorndike, prébendaire de Westminster, ont eux-mêmes composées pour mettre sur leur tombe. L'épitaphe de l'évêque est ainsi conçue : « *O vos transeuntes in domum Domini, domum orationis, orate pro converso vestro, ut inveniat misericordiam in die Domini :* O vous, qui entrez dans la maison du Seigneur, dans la maison de prière, priez pour votre frère afin qu'il trouve miséricorde au jour du Seigneur. » De même Thorndike, dans son épitaphe, supplie le lecteur de prier pour le repos de son âme : « *Tu lector, requiem ei et beatam in Christo resurrectionem precare.* »

MOSAISME. — « Moïse, dit Cabet, est un des plus grands spectacles que présente l'histoire de l'humanité !...

« C'est l'exemple de l'amour de la justice, de la haine de l'oppression, du dévouement à l'humanité.

« Quelles que soient les imperfections de la loi mosaïque, c'est un magnifique ouvrage pour son époque et pour un peuple abruti par l'esclavage, et ce sont même une religion et une législation bien supérieures à celles des nations d'alors, et peut-être même à celles des nations d'aujourd'hui; car quelle est la nation ancienne et moderne qui, comme Moïse, a pris réellement pour base la fraternité, l'unité, la solidarité, l'égalité, la liberté, avec autant de garanties contre l'opulence et la misère? » (*Le vrai christianisme suivant Jésus-Christ*, par Cabet, chap. 4 et 6, section IV.)

MOYEN AGE. — Le système social du moyen âge et le rôle magnifique qu'y accomplit le clergé catholique sont parfaitement appréciés dans le travail suivant dû à Saint-Simon ou à ses premiers disciples, qui, par cette réhabilitation historique alors inouïe, vulgarisèrent dans le public le sentiment de la mission si profondément civilisatrice du christianisme.

« Ce sont les philosophes du moyen âge (appartenant tous au clergé, parce qu'il était alors la seule classe possédant quelque instruction) qui ont conçu et établi le système théologique et féodal, après avoir renversé jusque dans leurs fondements les plus profonds, les systèmes sociaux produits et mis en pratique par les philosophes grecs et romains.

« La supériorité des philosophes du moyen âge sur ceux de l'antiquité a été constatée par la supériorité de leurs travaux sur ceux des philosophes grecs et romains, c'est-à-dire par la supériorité du système d'organi-

sation sociale théologique en vigueur chez les peuples de l'antiquité.

« La supériorité du système d'organisation sociale théologique et féodal sur les régimes politiques qui avaient été adoptés par les peuples de l'antiquité est évidente, et cependant ce fait n'a point encore fixé l'attention des bons esprits, aucun philosophe ne l'a encore franchement proclamé; l'école est encore dominée par les idées philosophiques et politiques qui ont été produites dans l'antiquité; les professeurs de philosophie ne parlent qu'avec la plus grande exaltation et avec le plus saint respect des législateurs Minos, Lycurgue et Solon; ils ne disent pas un seul mot de Charlemagne, d'Alfred ni de Grégoire VII. Les systèmes politiques des Lacédémoniens, des Athéniens et des Romains, sont pour eux des objets d'admiration, et le système d'organisation sociale qui s'est formé dans le moyen âge et qui a uni, par des liens politiques, toute l'immense population européenne, ne leur paraît qu'une conception mesquine qui ne mérite pas la plus légère attention.

« Nous allons expliquer en peu de mots la cause de cette erreur. Toutes les opérations de l'esprit humain se réduisent à des comparaisons : ainsi, dire qu'une chose est bonne ou qu'elle est mauvaise, c'est dire qu'elle est meilleure ou pire que telle autre à laquelle on la compare. Quand les philosophes modernes ont vu que le système théologique et féodal avait atteint les extrêmes limites de son perfectionnement; qu'il ne pouvait plus subir les modifications nécessaires pour le mettre en rapport avec les progrès de la civilisation, et qu'il était devenu indispensable de le renverser, ils se sont mis à le critiquer : or, pour prouver qu'il était mauvais, ils avaient besoin d'un terme de comparaison; ils n'avaient pas le moyen de concevoir un système supérieur, puisque ce système ne pouvait être conçu qu'après le renversement de celui qui existait alors : ils ont pris le parti de le comparer au système antérieur des Grecs et des Romains, et pour atteindre leur but, ils ont établi la comparaison entre ce que le système des peuples de l'antiquité avait eu de bon, et ce que le système théologique et féodal avait de pire...

« Pour rendre clair et facile à juger ce que nous allons dire à ce sujet, nous commencerons par énoncer les principales conditions qui doivent être remplies par un système d'organisation sociale; cela fait, il ne s'agira plus que de comparer les régimes politiques des peuples de l'antiquité avec celui qui s'est établi chez les Européens, à l'époque du moyen âge.

« Nous ne ferons cette comparaison qu'entre le système politique suivi par les Grecs et les Romains, et le système d'organisation sociale qui s'est établi au moyen âge, par la raison que l'école accorde sans aucune hésitation la supériorité à ces deux peuples, dans tous les genres, et particulièrement en politique, sur toutes les peuplades qui leur ont été contemporaines.

« Nous disons donc et nous ne craignons pas que cela nous soit contesté :

« La meilleure organisation sociale est « celle qui rend la condition des hommes composant la majorité de la société, la plus heu« reuse possible, en lui procurant le plus de « moyens et de facilité pour satisfaire ses « premiers besoins.

« C'est celle dans laquelle les hommes qui « possèdent le plus de mérite, et dont la va« leur intrinsèque est la plus grande, ont le « plus de facilité à parvenir au premier rang, « quelle que soit la position dans laquelle « le hasard de la naissance les ait placés.

« C'est encore celle qui réunit dans une « même société la population la plus nom« breuse, et qui lui procure les plus grands « moyens de résistance contre l'étranger.

« Enfin, c'est celle qui donne pour résultat « des travaux qu'elle protége, les découver« tes les plus importantes et les plus grands « progrès en civilisation et en lumières. »

« Comparons maintenant sous ces quatre rapports différents les sociétés grecques et romaines avec celle qui s'est formée en Europe dans le moyen âge.

« *Première comparaison*. Chez les Grecs et chez les Romains, l'esclave appartenait directement au maître, qui avait sur lui droit de vie et de mort.

« Aucune loi, aucune institution, aucun principe de morale publique, aucune opinion religieuse ne protégeait l'esclave, et n'avait pour but de limiter le pouvoir arbitraire du maître à son égard.

« Sous le régime théologique et féodal, l'esclave était attaché à la glèbe; ce n'était plus que d'une manière indirecte qu'il appartenait au propriétaire du sol qui l'avait vu naître. La loi du rachat des crimes donnait une valeur à la vie d'un esclave, à chacun de ses membres, à toutes les parties de son corps; ses yeux, ses oreilles avaient un prix déterminé, de manière que le maître qui avait tué un de ses esclaves, ou qui l'avait mutilé, était obligé d'indemniser ses enfants dans la proportion fixée par le tarif.

« La morale généralement admise, ainsi que la religion protégeaient l'esclave contre l'abus du pouvoir arbitraire de son maître; la morale chrétienne prescrivait à tous les hommes de se regarder comme frères; elle recommandait à chacun de se conduire vis-à-vis de son prochain comme il désirait voir son prochain se conduire à son égard; et la religion chrétienne enseignait que tous les hommes, sans aucune exception, sont égaux aux yeux de Dieu.

« Chez les Grecs et chez les Romains, les maîtres étaient toujours armés, journellement réunis sur la place publique; ils habitaient presque en totalité l'enceinte des villes, qui étaient toutes fortifiées, tandis que le plus grand nombre des esclaves étaient répandus dans les campagnes, où ils exécutaient les travaux de la culture. Il s'ensuivait que les maîtres n'étaient point con-

tenus par la crainte des insurrections, puisqu'elles étaient presque absolument impossibles. Sous le régime théologique et féodal, au contraire, c'étaient principalement les artisans qui habitaient les villes; les maîtres avaient leur domicile à la campagne, de sorte qu'ils se trouvaient isolés au milieu de leurs esclaves, d'où il résultait qu'ils étaient jusqu'à un certain point contenus par la crainte d'une vengeance de leur part, vengeance dont l'exécution était possible, et qui avait lieu quelquefois, quand les esclaves étaient exaspérés par de trop mauvais traitements.

« Les jeunes Lacédémoniens allaient fréquemment à la chasse aux ilotes, et il ne résultait jamais pour eux aucun inconvénient des plaisirs barbares qu'ils se procuraient de cette manière. De pareils excès ne sont point arrivés sous le régime théologique et féodal.

« Ainsi le sort des hommes composant la très-grande majorité de la société a été beaucoup moins malheureux sous le régime théologique et féodal qu'il ne l'avait été sous le système d'organisation en vigueur chez les Grecs et chez les Romains.

« *Deuxième comparaison.* Chez les Grecs et chez les Romains, ce sont les patriciens qui ont habituellement et presque exclusivement dirigé les affaires publiques; ce sont eux qui ont occupé les emplois les plus importants du pouvoir spirituel ainsi que du pouvoir temporel. Les sénateurs étaient patriciens, les grands prêtres, les aruspices et les augures étaient également patriciens. Les magistratures occupées par les plébéiens n'étaient que d'un ordre inférieur, et ne les faisaient point participer à l'action directrice; elles leur procuraient seulement quelques moyens de s'opposer au pouvoir arbitraire qui était confié aux patriciens; jamais les plébéiens n'ont obtenu le premier degré d'importance que par des insurrections, et jamais l'importance qu'ils ont obtenue par ces insurrections ne s'est consolidée.

« Dans l'habitude de la vie, les plébéiens se trouvaient presque dans un état de domesticité à l'égard des patriciens : d'après les usages de ce temps-là, ils se constituaient les clients des patriciens les plus importants, et, en cette qualité, ils les suivaient dans les rues, et faisaient antichambre dans leurs maisons.

« Les avantages les plus grands dont les plébéiens jouissaient à l'égard des esclaves, consistaient en ce que les premiers choisissaient à leur gré le maître auquel ils s'attachaient, que la loi les protégeait contre tout mauvais traitement physique, et qui leur était assez facile de se coaliser entre eux pour effectuer d'importantes insurrections.

« En un mot, tout homme qui examinera sans préjugé les dispositions principales de l'organisation sociale des Grecs et des Romains, reconnaîtra qu'elles étaient toutes à l'avantage des patriciens, qui formaient une aristocratie héréditaire; il reconnaîtra que le pouvoir de diriger les intérêts généraux de la société fut constamment la propriété des patriciens, et que cette hérédité pour eux des pouvoirs politiques était fortement cimentée par la disposition législative qui accordait droit de vie et de mort aux pères sur leurs enfants. Cette disposition empêchait les jeunes gens de se livrer aux idées généreuses ayant pour but l'établissement de l'égalité, puisqu'elle les mettait sous la dépendance absolue des vieillards, qui sont infiniment moins susceptibles que les jeunes gens de passions nobles et élevées.

« Enfin, si on observe attentivement les obstacles qui s'opposaient à ce que les hommes de mérite parvinssent au premier rang, quand ils n'étaient pas patriciens, on sera forcé de convenir qu'en général l'organisation des Grecs et des Romains condamnait à l'obscurité les hommes nés dans la classe la plus nombreuse de la nation, quelle que fût leur valeur intrinsèque relativement à celle des patriciens.

« Le système théologique et féodal s'est fondé sur des principes très-différents, et, sous certains rapports, tout à fait opposés à ceux qui avaient servi de base au système politique des Grecs et des Romains.

« Chez les Grecs et chez les Romains, le pouvoir spirituel était subordonné au pouvoir temporel, auquel il servait humblement d'auxiliaire.

« Chez les Européens du moyen âge, l'influence du pouvoir spirituel était prépondérante, le pouvoir spirituel était général les pouvoirs temporels n'avaient qu'une autorité locale.

« Chez les Grecs et chez les Romains, le pouvoir spirituel était exclusivement dirigé par les patriciens.

« Chez les Européens du moyen âge, ce furent les plébéiens qui dirigèrent habituellement le pouvoir spirituel pendant tout le temps que le système théologique et féodal fut dans sa vigueur.

« Ce furent en un mot les patriciens qui dirigèrent les intérêts des Grecs et des Romains, tandis que ce furent les plébéiens qui se placèrent en tête de la société européenne, et qui lui servirent de guides, pendant toute la durée du moyen âge.

« C'est au clergé, composé essentiellement de plébéiens, et qui a été constamment dirigé par eux-mêmes; dans le petit nombre de cas où les papes ont été pris dans les rangs des patriciens, que l'espèce humaine doit les progrès faits par la civilisation depuis Hildebrand jusqu'au XVI[e] siècle; or, ces progrès ont été immenses, et ils ont placé l'esprit humain à une hauteur beaucoup plus grande que celle où il s'était élevé à l'époque la plus brillante des sociétés grecques et romaines.

« C'est le clergé catholique qui a déterminé tous les défrichements qui se sont effectués dans les Gaules, dans la Germanie, et dans tout le nord de l'Europe; c'est lui

qui a dirigé et personnellement exécuté les premières opérations de ce genre.

« C'est le clergé qui a rendu les Européens susceptibles de faire des progrès en intelligence, par le soin qu'il a eu pendant tout le moyen âge d'entretenir dans toutes les parties de l'Europe des écoles où l'on enseignait à lire et à écrire.

« C'est le clergé qui a conservé tous les monuments de science, de littérature et de beaux-arts qu'avaient produits les Grecs et les Romains, et qui avaient survécu aux ravages des barbares.

« C'est encore le clergé qui a mis un frein à l'humeur guerroyante des chefs du pouvoir temporel, en établissant *la trêve de Dieu*.

« C'est lui qui a commencé à faciliter les communications, en suscitant la construction des ponts et des chemins, par les indulgences qu'il accordait à ceux qui se livraient à ce genre de travaux.

« C'est lui qui a introduit en législation les formes conservatrices des intérêts particuliers dans les procès civils et criminels.

« Enfin c'est lui qui a exclusivement cultivé les sciences et les autres travaux intellectuels, depuis Hildebrand jusqu'à Luther.

« On objectera peut-être, à l'éloge que nous venons de faire de la disposition fondamentale qui a placé la haute direction des intérêts de la société dans les mains des prêtres, que chez les Egyptiens le pouvoir spirituel avait eu la prépondérance sur le pouvoir temporel, et qu'il avait été aussi dirigé par les plébéiens de cette époque.

« A cela nous répondons que la belle combinaison du système théologique et féodal a consisté en ce que le clergé était le lien politique qui unissait toutes les nations européennes, et que le pouvoir spirituel se trouvait renfermé dans les limites qu'il ne peut point franchir sans qu'il en résulte les plus grands inconvénients pour la société; il avait la direction des intérêts communs à tous les peuples européens, mais il ne gouvernait directement aucun d'eux; tandis que les prêtres égyptiens avaient entièrement absorbé le pouvoir temporel, et soumis toute la population d'Egypte à un régime monacal et à une complète apathie morale.

« Nous conclurons de cette seconde comparaison, que nous ne croyons pas devoir pousser plus loin, que les hommes de mérite, quelle que fût leur naissance, ont eu beaucoup plus de facilité à s'élever au premier rang chez les Européens du moyen âge, qu'ils n'en avaient eu chez les Grecs et chez les Romains.

« *Troisième comparaison*. La nation romaine a été infiniment plus nombreuse que ne l'avait été aucune des nations grecques, et cependant jamais elle n'a compté dans la même génération cinq cent mille citoyens.

« Le territoire national des Romains a été beaucoup plus étendu que ne l'avait été celui d'aucun peuple grec; cependant jamais sa population n'a égalé celle de la Normandie.

« Les Romains appelaient *barbare* tout ce qui n'était pas Romain, et ils disaient : *Pour les barbares, les fers ou la mort*. Le même principe antiphilanthropique avait été précédemment adopté par les Grecs, qui considéraient les étrangers comme des ennemis, et qui les regardaient comme de bonne prise, eux et tout ce qui leur appartenait, quand ils pouvaient s'en emparer.

« Les Grecs et les Romains, s'étant constitués ennemis du genre humain, ont dû finir par être conquis par lui, et anéantis comme société politique. Car, malgré leur supériorité en capacité militaire et en développement d'intelligence, ils n'étaient pas aussi forts que le surplus de l'espèce humaine, qu'ils avaient ligué contre eux, en se déclarant ennemis de tous les étrangers : leur perte était d'autant plus certaine, qu'ils s'affaiblissaient nécessairement, à mesure qu'ils étendaient leurs conquêtes.

« Enfin, en résultat du vice radical de l'organisation sociale que les Grecs et les Romains avaient adoptée, leur société politique a été complétement anéantie.

« Le contraire est arrivé aux Européens du moyen âge, dès le moment qu'ils ont eu adopté le système d'organisation sociale théologique et féodal : leur société politique s'est trouvée composée de plus de soixante millions d'individus, et toute la partie centrale et occidentale de l'Europe leur a appartenu, à titre de possession sociale.

« Cette société s'est ensuite continuellement augmentée, sous le rapport de la dimension de son territoire, ainsi qu'à l'égard de l'accroissement du nombre des sociétaires.

« Elle a d'abord été vivement attaquée par les Sarrasins et par les Saxons, mais elle a converti les Saxons qui se sont unis à elle; quant aux Sarrasins, elle les a vigoureusement chassés de la France; elle les a relégués dans le sud de l'Espagne; elle a porté ensuite la guerre dans leur propre pays, et elle les a fait renoncer, par ce moyen, à toute nouvelle tentative de conquête en Europe.

« Cette société a également repoussé d'abord, ensuite converti et réuni à elle les peuples du Nord, qui l'avaient longtemps tourmentée par des incursions sur ses côtes.

« Enfin, cette société est parvenue, depuis plusieurs siècles, à un point de supériorité tel, à l'égard de tout le surplus de l'espèce humaine, qu'elle n'a plus rien à craindre de la part de l'étranger.

« C'est à ce principe institué par la religion chrétienne : *Tous les hommes doivent se regarder comme frères*, que les Européens du moyen âge ont dû l'avantage dont ils ont joui, de voir l'importance de leur société politique s'accroître continuellement, de la voir devenir plus nombreuse qu'aucune de celles qui avaient existé avant elle; de la voir enfin parvenir à un degré de

solidité tel, qu'elle avait cessé, dès le xv[e] siècle, d'avoir rien à craindre de l'étranger.

« Il est donc évident, en résultat de cette troisième comparaison, que la société théologique et féodale, instituée dans le moyen âge, a possédé une organisation politique supérieure à celle qui avait été adoptée par les Grecs et les Romains, puisque cette société a été beaucoup plus nombreuse, qu'elle a possédé de plus grands moyens de résistance à l'égard de l'étranger que toutes celles qui l'avaient précédée, et qu'elle a fini par devenir absolument prépondérante à l'égard de tout le reste de l'espèce humaine.

« *Quatrième comparaison.* Ce sont les peuples de l'antiquité qui ont inventé les langues, l'écriture et la numération. Ce sont eux qui ont fabriqué les premiers instruments au moyen desquels l'espèce humaine a pu commencer l'exécution de grands travaux.

« Ce sont les peuples de l'antiquité qui ont créé les beaux-arts; ils les ont portés au plus haut degré de perfection qu'ils aient jamais atteint.

« Pour l'invention directe, pour l'imagination agissant immédiatement sur les sens, les peuples de l'antiquité sont restés les maîtres.

« On est forcé de reconnaître que les travaux des peuples de l'antiquité, en ce genre, sont restés supérieurs à tous ceux qui ont été produits par leurs successeurs.

« Mais pour les observations approfondies, pour les calculs étendus, pour les idées abstraites, pour la connaissance des lois qui régissent les phénomènes de la nature, les peuples de l'antiquité sont restés dans l'enfance. Les sciences physiques et mathématiques leur ont été presque entièrement inconnues; et les idées de morale générale, qu'ils ont conçues, n'ont eu chez eux qu'une valeur théorique : ils n'ont point imaginé les moyens de les appliquer à la politique.

« L'idée que le soleil était plus grand que le Péloponèse paraissait aux Grecs une conception extravagante et absurde.

« En politique, ils ont considéré les divers peuples comme étant des ennemis nés et irréconciliables; ils ont beaucoup travaillé à découvrir, pour chacun d'eux, les moyens de parvenir à la domination de tous les autres: mais ils ne se sont point attachés à leur faire sentir l'intérêt qu'ils avaient à s'unir, et à combiner leurs forces pour agir sur la nature, et pour la modifier de la manière la plus convenable à l'accroissement de leur bien-être.

« La classe militaire leur a paru celle qui devait être à tout jamais prépondérante; ils ont regardé les occupations industrielles comme avilissantes, et, par cette raison, une classe très-nombreuse, composée d'esclaves, est devenue à leurs yeux nécessaire à l'existence politique.

« Ils n'ont point inventé d'autre organisation sociale que celle dans laquelle le pouvoir aristocratique, par droit de naissance, était le pouvoir dirigeant. La société était divisée chez eux en trois grandes classes, les maîtres qui avaient des esclaves; les maîtres qui n'en avaient pas, et les esclaves : et les maîtres qui n'avaient pas d'esclaves se trouvaient nécessairement dans la dépendance de ceux qui en avaient, puisque les travaux au moyen desquels ils auraient pu pourvoir à leur subsistance étant réputés avilissants, ils ne pouvaient pas s'y livrer, et qu'ils en auraient d'ailleurs été détournés par leurs occupations politiques, qui les amenaient fréquemment sur la place publique.

« Ils n'ont conçu le pouvoir spirituel que comme auxiliaire du pouvoir temporel. Ils n'ont point senti que la morale générale était la science qui devait régler l'action de la société, et que la superposition d'une institution chargée de l'enseignement et de la conservation de la morale générale, sur tous les pouvoirs militaires et temporels quelconque, était le meilleur de tous les moyens qui pussent être employés pour hâter les progrès de la civilisation.

« Les Européens du moyen âge se sont placés au point de vue le plus élevé auquel les peuples de l'antiquité soient parvenus, et ils ont marché en avant.

« Ils ont considéré le système des beaux-arts comme ayant été suffisamment avancé par leurs prédécesseurs pour les circonstances où la civilisation se trouvait; ils ne se sont point occupés de les perfectionner. Ils ont porté toutes leurs forces et toute leur attention vers le système de morale et de la politique (164).

« Les peuples de l'antiquité avaient terminé leurs travaux par la production de la religion chrétienne, qui contenait les principes de la morale générale la plus pure, mais ils n'avaient fait aucune application politique de la sublime théorie qu'ils avaient établie. Les Européens du moyen âge ont fondé leur organisation sociale sur les principes de la religion chrétienne.....

« Quand on observe d'une manière philosophique la marche suivie par la civilisation, pendant le moyen âge, on reconnaît que, durant cette grande époque, les travaux de l'esprit humain ont eu successivement trois caractères bien distincts.

« Pendant la totalité des IX[e], X[e], XI[e], XII[e] siècles, ainsi que pendant la première moitié du XIII[e], les Européens qui possédaient

(164) « Plusieurs siècles ont séparé le système social des Grecs et des Romains de celui dont Charlemagne et Grégoire VII ont été les fondateurs; ces siècles doivent être considérés comme une époque de transition; la faiblesse de l'intelligence humaine exige que la complète désorganisation d'un système précède la formation théorique et l'établissement pratique du système qui est appelé à le remplacer.

« Les peuples barbares ont rendu un service immense à l'espèce humaine, en détruisant entièrement l'organisation sociale qui avait été établie par les Grecs et par les Romains. »

les capacités intellectuelles les plus distiguées, s'occupèrent exclusivement de perfectionner le système d'organisation sociale : ils avaient une tâche bien difficile à remplir.

« Ils devaient adoucir le sort des esclaves, et préparer l'entière abolition de l'esclavage.

« Ils devaient superposer les moralistes aux militaires, les hommes pacifiques aux guerriers, et procurer aux maîtres pauvres, c'est-à-dire, à ceux qui ne possédaient pas d'esclaves, des moyens honorables d'existence, et des facilités pour s'élever à un rang social proportionné à la capacité qu'ils développeraient, et aux services qu'ils rendraient à la société.

« Ils devaient encore assurer la durée indéfinie d'existence de la nouvelle société, en lui faisant adopter des principes de politique générale qui ne provoquassent point l'inimitié du surplus de l'espèce humaine, et qui fussent tels, qu'elle pût facilement admettre comme associés les peuples qui auraient été ses ennemis les plus acharnés.

« Enfin elle devait faciliter à l'intelligence humaine les moyens de se développer, et préparer les travaux ayant pour objet l'étude des lois qui régissent les phénomènes de la nature, ainsi que les efforts des industriels ayant pour but de modifier la matière, de manière à la rendre le plus propre possible aux usages et aux besoins de la société.

« Cette tâche a été admirablement remplie par Charlemagne, par Alfred, par Grégoire VII, et par une multitude d'hommes dont le génie est amplement constaté aux yeux de celui qui observe le résultat de leurs travaux.

« Ce sont les principes proclamés par les philosophes grecs, et par les philosophes juifs réunis à Alexandrie, où ils ont établi la philosophie chrétienne, qui ont servi de base au système théologique et féodal; mais quels immenses travaux les philosophes du moyen âge n'ont-ils pas eu à faire, pour adapter ces principes à l'organisation sociale, convenable aux circonstances où ils se trouvaient !

« La religion chrétienne était essentiellement démocratique...

« En un mot, c'est aujourd'hui une vérité incontestable aux yeux des philosophes, que le pouvoir matériel, c'est-à-dire que les richesses possédées par le clergé, et particulièrement par les Papes pendant le moyen âge, leur étaient nécessaires pour soumettre la direction militaire à la direction scientifique, et les passions violentes aux capacités intellectuelles des Européens, jusqu'à l'époque où Louis IX a paru.

Par une conduite fondée sur les principes de la morale la plus élevée, ce philosophe a donné une nouvelle direction aux travaux de la société européenne ; il paraît certain que cet homme, prodigieux pour l'époque où il a paru, avait conçu le plan d'une encyclopédie.

« Pendant les IXᵉ, Xᵉ, XIᵉ et XIIᵉ siècles, ainsi que pendant la première moitié du XIIIᵉ, les Européens se sont presque exclusivement occupés, ainsi que nous venons de le dire, de la formation et de la consolidation de leur société politique ; et c'est seulement vers le milieu du XIIIᵉ siècle, et en résultat des travaux politiques qui les avaient presque exclusivement occupés pendant les cinq siècles précédents, qu'ils sont parvenus à primer le surplus de l'espèce humaine, qu'ils ont eu la conscience de leur supériorité; et qu'ils ont senti qu'ils n'avaient plus rien à craindre de l'étranger.

« Les Européens, n'ayant plus rien à craindre de l'étranger, purent disposer d'une grande partie des forces d'intelligence qu'ils avaient employées jusque-là dans la direction de la politique extérieure, et ils prirent sur-le-champ le parti de donner à ces forces la direction dans laquelle elles pouvaient contribuer, de la manière la plus positive, à l'accroissement de leur bien-être.

« Pour atteindre ce but, la classe plébéienne se livra en même temps à deux espèces de travaux ; d'une part, certains plébéiens étudièrent les lois qui régissent les phénomènes de la nature; d'une autre part, d'autres plébéiens commencèrent à mettre en activité les différentes branches de l'industrie. Ce sont ces plébéiens laïques qui se sont adonnés à l'industrie, tandis que les plébéiens composant le clergé se sont livrés à l'étude des sciences physiques et mathématiques. Roger Bacon a été le plus grand physicien de cette époque, et Roger Bacon était moine.

« Le fait que c'est le clergé qui a commencé à s'occuper des sciences physiques et mathématiques, que c'est lui qui les a presque exclusivement cultivées jusqu'au XVᵉ siècle, est très-important à remarquer; car il en résulte la preuve que l'existence du clergé a été éminemment utile à la société jusqu'au XVᵉ siècle, ce qui se trouve en opposition directe avec les fausses idées de philosophie qui sont encore dominantes dans l'école. C'est évidemment au clergé que les progrès de la civilisation ont été dus jusqu'au XVᵉ siècle, et les littérateurs de nos jours accusent encore le clergé d'avoir été le plus grand obstacle aux progrès des lumières.

« Passons à l'examen de la troisième époque du système théologique et féodal. Cette époque renferme le XVᵉ et le XVIᵉ siècles.

« Les grandes découvertes ne sont jamais dues au hasard, elles sont toujours une suite de travaux qui ont préparé l'esprit humain à les concevoir ou à les apercevoir.

« C'est, d'une part, la découverte de la boussole, qui a eu lieu longtemps avant le XVᵉ siècle, ce sont d'une autre part, les progrès faits dans l'art de la navigation pendant le XIIIᵉ et le XIVᵉ siècles, qui ont procuré aux Européens du XVᵉ siècle les moyens de découvrir l'Amérique, découverte dont les résultats ont exercé sur le système des idées l'influence philosophique la plus heureuse, en faisant connaître d'une manière matérielle

aux hommes la dimension de la planète qu'ils habitent, et en faisant cesser la croyance que tout l'univers avait été créé pour l'homme, croyance qui rendait l'homme orgueilleux, et peu propre aux travaux nécessaires à l'amélioration de son existence et à l'accroissement de son bien-être positif; croyance qui est devenue évidemment absurde, quand la dimension de notre planète, relativement à celle des autres corps célestes, a été bien connue.

« Ce sont les observations astronomiques faites pendant le XIIIe et le XIVe siècles, ainsi que les progrès des mathématiques pendant cette époque préparatoire, qui ont donné au chanoine Copernic les moyens de découvrir la véritable construction du système solaire.

« Ce sont les premiers essais dans la gravure, ayant pour objet de multiplier promptement les copies des écritures, essais tentés pendant le XIVe siècle, qui ont conduit les hommes du XVe à la découverte de l'impression au moyen de caratères mobiles.

« Nous résumons cette seconde opinion en disant : le système théologique et féodal qui s'est formé dans le moyen âge a poussé la civilisation beaucoup plus loin que ne l'avait fait le système politique et religieux des Grecs et des Romains; il a produit, en résultat final, les travaux du XVe siècle, qui ont placé les peuples modernes infinime it au-dessus des peuples de l'antiquité. »

Hippolyte Carnot, membre de la *Société de morale chrétienne*. — « Sous l'empire de l'ordre catholique et féodal, le sort des classes nombreuses était sans contredit plus avantageux qu'il ne l'est aujourd'hui. L'organisation du moyen âge donnait au serf, d'une part, une existence matérielle assurée, de l'autre des protecteurs toujours agissant.

« L'autorité morale effaçait, *par son absolution*, aux yeux du coupable repentant, et aux yeux même de la société, jusqu'à la trace de ses fautes passées, tandis que le remords n'a point chez nous de médiateurs. »

Charles Didier. — « Au moyen âge, lorsqu'une peste éclatait, les cloches sonnaient, les églises s'emplissaient de fidèles, des processions parcouraient les rues en tous sens; des prières publiques s'élevaient en chœur de toutes les places, de tous les carrefours; un même sentiment de résignation et de foi réunissait tous les âges, toutes les conditions, soulageait toutes les souffrances, affermissait toutes les âmes; ou, si parfois le peuple exaspéré par l'effroi s'oubliait jusqu'à la fureur, sa colère tombait sur les juifs, ces infortunés martyrs du moyen âge, regardés alors comme une souillure, comme un mauvais génie, un génie de malheur attaché aux empires chrétiens; et si l'on immolait le peuple déicide, ce n'était point par une cruauté froide et irréfléchie, mais comme un holocauste agréable au ciel et propre à désarmer son bras; car alors la foi était fondée sur le sacrifice, comme l'est encore aujourd'hui la justice. » (*Du catholicisme et du peuple*, par Charles Didier, dans la *Revue encyclopédique* de mars 1832.)

MURMURE « (*Histoire sacrée*), en grec γογγυσμός. — « Ce mot ne signifie pas seulement, dans l'Ecriture, une simple plainte que l'on fait de quelque tort que l'on prétend avoir reçu, mais il désigne un esprit de désobéissance et de révolte, accompagné de pensées et de paroles injurieuses à la Providence divine. C'est dans ce sens que saint Paul condamne le murmure qui fut souvent fatal aux Israélites murmurateurs (*I Cor.* X, 10). En effet, les Hébreux retombèrent plus d'une fois dans des murmures dignes de punition. On sait qu'ils murmurèrent dans la terre de Gessen (*Exod.*, XXI). Ils murmurèrent ensuite après leur sortie d'Egypte, avant que de passer la mer Rouge (*Exod.* XIV, 11); ils murmurèrent encore à Mara, à cause de l'amertume des eaux (*Exod.* XV, 24); ils murmurèrent à Sin (*Exod.* XXVI, 3); à Raphidim (*Exod.* XVII, 3); ils murmurèrent au sépulcre de concupiscence; ils murmurèrent après le retour des envoyés dans la terre promise, et même en d'autres occasions, car il ne s'agit pas ici de faire l'histoire de leurs murmures. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXII, page 34, IIe partie, article *Murmure*, par le chevalier de Jaucourt.)

MUSIQUE d'église. — « La musique d'église du culte catholique, dit un protestant, est véritablement belle. » (*Bemerkungen wahrend meines aufenthalts in Frankreich im Winther*; 1815-1816.)

MYSTÈRES.

Bayle. — « Par une sagesse infinie, Dieu s'est accommodé à l'état de l'homme en mêlant les ténèbres avec la lumière dans la révélation. Les mystères inspirent plus d'admiration, plus de respect, plus de crainte, plus de confiance que des vérités que l'on conçoit clairement.

« Ce qui a été dit du pyrrhonisme dans mon *Dictionnaire*, ne peut point préjudicier à la religion. J'établis d'abord, comme base de cet établissement, comme maxime certaine et incontestable, que le christianisme est d'un ordre surnaturel et que son analyse est l'autorité suprême de Dieu, nous proposant des mystères, non pas afin que nous les comprenions, mais afin que nous les croyions avec toute l'humilité qui est due à l'être infini, qui ne peut ni tromper ni être trompé. C'est là l'étoile polaire de toutes les discussions et de toutes les disputes sur les articles de la religion que Dieu nous a révélée par Jésus-Christ.

« Les mystères de l'Evangile étant d'un ordre surnaturel ne peuvent point et ne doivent point être assujettis aux règles de la raison naturelle; ils ne sont pas faits pour être à l'épreuve des disputes philosophiques; leur grandeur, leur sublimité ne leur permettent pas de les subir; leur caractère essentiel est d'être un objet de foi et non pas un objet de science : ils ne seraient plus des mystères, si la raison en pouvait résoudre toutes les difficultés, et ainsi, au lieu de

trouver étrange que quelqu'un avoue que la philosophie peut les attaquer, mais non pas repousser l'attaque, on devrait se scandaliser si quelqu'un disait le contraire. (Notez qu'on ne veut pas ici condamner ceux qui s'efforcent de concilier ces mystères avec la philosophie; leurs motifs peuvent être bons, et leur travail avec la bénédiction de Dieu, peut quelquefois être utile.) »

Après avoir réfuté le système des manichéens, Bayle conclut que « c'est le propre des mystères de l'Evangile d'être exposés à des objections que la lumière naturelle ne peut éclaircir; que les incrédules ne peuvent tirer légitimement aucun avantage de ce que les maximes de la philosophie ne fournissent point la solution des difficultés qu'il proposent contre les mystères de l'Evangile; que les objections des manichéens sur l'origine du mal et sur la prédestination, ne doivent pas être considérées en général en tant qu'elles combattent la prédestination, mais avec cet égard particulier que l'origine du mal, les décrets de Dieu sur cela et le reste sont un des plus inconcevables mystères du christianisme; qu'il doit suffire à tout bon chrétien, que sa foi soit appuyée sur le témoignage de la parole de Dieu, et que, ce témoignage soit assuré par la raison. »

Voltaire. — « La science du philosophe consiste à distinguer le point où commencent les mystères et la sagesse à les respecter.

« Nous connaissons imparfaitement quelques anneaux de cette immense chaîne de la nature et nous autres petits hommes, avec nos petits yeux et notre petite cervelle, nous parlons hardiment de Dieu même. » (*Œuvres de Voltaire*, t. XXXVIII, p. 200.)

« Misérable mortel, si je ne puis sonder ma propre intelligence, si je ne puis savoir ce qui m'anime, comment connaîtrai-je l'intelligence ineffable qui préside visiblement à la nature entière? Il y en a une, tout me le démontre; mais où est la boussole qui me conduira vers sa demeure éternelle?... Nous sommes certainement l'ouvrage de Dieu, c'est là ce qui m'est utile de savoir : aussi la preuve en est-elle palpable. — Je sens heureusement que mes difficultés et mon ignorance ne peuvent préjudicier à la morale. Il est une puissance unique, éternelle, à qui tout est lié, de qui tout dépend, dont la nature m'est incompréhensible; mais on aura beau ne pas concevoir la puissance infinie qui a tout fait, cela ne servira qu'à prouver de plus en plus la faiblesse de notre entendement, et cette faiblesse ne nous rendra que plus soumis à l'Etre éternel dont nous sommes l'ouvrage. Nous sommes son ouvrage, voilà une vérité intéressante pour nous... Déjà convaincu que ne connaissant pas ce que je suis, je ne puis connaître ce qu'est mon auteur, je me console en réfléchissant qu'il n'importe pas que je sache si mon maître est ou non dans l'étendue, pourvu que je ne fasse rien contre la conscience qu'il m'a donnée. De tous les systèmes que les hommes ont inventés sur la divinité, quel sera celui que j'embrasserai? Aucun si ce n'est celui de l'adorer. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XL, p. 132.)

« On dit d'une chose obscure et respectable, des mystères par exemple, qu'ils sont incompréhensibles, mais un homme religieux ne dira pas qu'ils sont *inintelligibles*. On dit avec vérité, des systèmes des athées, qu'ils sont *inintelligibles;* on les traiterait trop favorablement en disant qu'ils sont *incompréhensibles*. Ces deux mots ne sont pas synonymes. » (*Œuvres de Voltaire*, t. LIX, p. 183, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Il y a dans toutes les académies une chaire vacante pour les vérités inconnues, comme Athènes avait un autel pour un Dieu ignoré. » (*Œuvres de Voltaire*, t. XXXIX, p. 25.)

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. — « Mystère (*Théologie*), chose cachée et secrète, impossible ou difficile à comprendre.

« Ce mot vient du grec μυστήριον; qu'on prétend être formé de μύω, *claudo*, *taceo*, je ferme, je tais, et de στόμα, *bouche;* mais d'où vient l'*r* dans *mystère*, veut-on que l'*m* de στόμα se soit changée en *r?* Ce mot est donc originairement hébreu, il vient de *satar*, qui signifie *cacher*, d'où se fait *mystar*, une chose cachée.

« *Mystères* se dit premièrement des vérités révélées aux chrétiens, et dans l'intelligence desquelles la raison humaine ne peut pénétrer. Tels sont les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, etc.

« Nous avons un abrégé des mystères de la foi, ou du christianisme, dans le Symbole des apôtres, du concile de Nicée, et dans celui qu'on attribue communément à saint Athanase.

« Dans ces trois symboles il est parlé du mystère de la Trinité, de ceux de l'Incarnation du Fils de Dieu, et de sa mort et passion, de sa descente aux enfers, pour la rédemption des hommes, de sa résurrection le troisième jour, de son ascension au ciel, de sa séance à la droite de Dieu, et de sa venue à la fin du monde; de la divinité et de l'égalité du Saint-Esprit avec le Père et le Fils; de l'unité de l'Eglise, de la communion des saints, et de leur participation mutuelle dans les sacrements, et de la résurrection générale. Ce sont là les principaux mystères de la foi que chacun est obligé de savoir et de croire pour être sauvé.

« L'Eglise a établi dès les premiers âges des fêtes particulières pour honorer ces mystères, pour remercier Dieu de les avoir révélés, et pour obliger les ministres et les pasteurs d'en instruire les fidèles.

« Telles sont les fêtes de l'Incarnation, de la Circoncision, de la Passion et de la Résurrection.

« L'Ecriture emploie le mot de *mystère* dans plusieurs sens, quelquefois pour signi-

fier une chose qu'on ne peut connaître sans le secours de la révélation divine.

« C'est dans ce sens qu'on doit entendre ces textes : *Celui qui découvre les secrets ou* mystères, *vous a fait connaître les choses qui doivent arriver.* (*Dan.* II, 29). *Il y a un Dieu au ciel qui découvre les* mystères. (*Ibid.* V, 28.)

« Le mot de mystère se prend aussi pour les choses secrètes et cachées que Dieu a révélées par les prophètes, par Jésus-Christ, ou par les apôtres, et par les pasteurs aux fidèles.

« C'est dans ce sens que saint Paul dit : *Je parle de la sagesse de Dieu dans un* mystère, *que Dieu avait résolu avant tous les siècles, de révéler pour notre gloire* (*I Cor.* II, 7). *On nous doit regarder comme des ministres de Jésus-Christ et des dispensateurs des mystères de Dieu* (*I Cor.* IV, 1). *Quand j'aurais la connaissance de tous les* mystères, *et la science de toutes choses, si je n'ai point la charité, je ne suis rien* (*I Cor.* XIII, 2). *Je vais vous découvrir un mystère* (*II Cor.* XV, 51).

« *En sorte que lisant ma lettre, vous pourrez y apprendre quelle est l'intelligence que j'ai du mystère de Jésus-Christ* (*Ephes.* III, 4). Il ajoute dans les versets suivants : *Ce mystère est que les gentils sont héritiers, et sont un même corps avec les Juifs, et qu'ils ont part avec eux aux promesses de Dieu, par l'Evangile de Jésus-Christ, qu'ils conservent le mystère de la foi avec une conscience pure* (*I Tim.* III). *Lorsque le septième ange sonnera de la trompette le mystère de Dieu s'accomplira, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs* (*Apocalyps.* X, 7). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXII, p. 121 et 122, IIe partie, art. *Mystères*).

« *Mystère* (*Crit. sacrée*), μυστήριων. La véritable notion du *mystère* est que c'est une vérité cachée, et qui cesse d'être *mystère* quand elle est révélée. Il n'y a point de mystère que vous ne puissiez découvrir, dit Nabuchodonosor à Daniel, c'est-à-dire point de secrets : μυστήριον οὐχ ἀδυνάται σε (*Dan.* IV, 6). Ainsi mystère signifie une *chose secrète*, et l'on n'aurait pas dû en changer l'idée pour lui faire signifier une chose incompréhensible, que la raison doit croire sans l'entendre.

« Nous voyons que Jésus-Christ prend ce mot dans le sens que nous lui attribuons (*Matth.* XIII, 11). En effet, puisqu'il fut donné aux disciples de connaître les mystères du royaume des cieux, il faut que ces mystères ne fussent point incompréhensibles, voyez encore mystère dans le même sens (*Rom.* VI, 25).

« Ce mot se prend aussi pour *sacrement, figure, signe*, qui sont des termes de même signification, comme M. Rigault l'a remarqué et prouvé.

« Enfin, mystère désigne dans l'Ecriture une *sentence parabolique*, qui contient un sens caché, une action mystique qui en figure, en représente une autre, saint Paul dit dans ce sens (*Ephes.* v, 32) : *Ce mystère est grand*, or, je parle de Jésus Christ et de son Eglise, la Vulgate laissant le mot grec *mystère*, a mis dans cet endroit *sacrement;* et les Pères latins on dit souvent *sacrement* pour *mystère.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXII, IIe partie, p. 122, art. *Mystère*, par le chevalier de Jaucourt).

E. KANT. — *Théorie de la vraie religion et de la morale appliquée au christianisme pur*, ch. 4. (Voir le commencement aux articles PÉCHÉ ORIGINEL, BIEN, INCARNATION, RÉDEMPTION, EGLISE, ECRITURE SAINTE et CULTE.)

« *Des mystères.* — 165. Dans toutes les recherches sur les croyances, qui ont un rapport quelconque avec la religion, on finit inévitablement par heurter un mystère placé comme fondement sacré, comme infranchissable barrière. Il faut bien que la raison pure s'arrête, et en reconnaissant la sainteté et l'existence! Mais quelle en est la cause première ou même quel est son mode d'être? c'est là l'inexplicable et le secret de Dieu.

« 166. Comme la pratique de la religion ne consiste proprement que dans l'observance de la morale et des commandements divins, les obligations qui ressortent pour l'homme de sa foi cessent d'être un objet de croyance, et tombent dans le domaine du savoir. Mais comme l'homme ne peut réaliser lui-même l'idée du bien suprême inséparable de sa pure intention morale, et que pourtant il sent le devoir d'y tendre, il se trouve alors poussé nécessairement à croire à la coopération d'un directeur moral du monde, mais coopération cachée qui, en tout ce qu'elle peut faire pour notre guérison et notre salut, est un mystère de la religion.

« 167. Or, conformément aux besoins pratiques de notre raison, la divinité, notre unique but moral, s'offre aux contemplations de la foi sous trois caractères essentiellement différents: comme auteur du monde physique et moral, comme créateur du ciel et de la terre, il est législateur et l'auteur de toute sainteté; comme conservateur providentiel de l'espèce humaine, il est père plein d'amour; comme maître veillant au maintien de ses lois, il est vengeance et justice.

« 168. La foi à cette triple representation de Dieu n'est donc pas proprement un mystère, car elle n'exprime pas une personnalité divine dans le sens physique, mais seulement une personnalité rationnelle et relative aux rapports de Dieu avec ses créatures. L'intelligence peut par ses propres forces s'en rendre compte, aussi se trouve-t-elle dans la religion de presque tous les peuples; mais comme c'est par le christianisme qu'elle a été formulée le plus clairement, et pour ainsi dire dévoilée devant l'univers, on peut dans ce sens l'appeler mystère, puisqu'il a fallu que la révélation vînt remettre en lumière cette vérité obscurcie pour l'homme déchu de l'antiquité.

« 169. Par cette trinité tout se concilie dans Dieu. D'abord comme père et source de la loi sainte, il est aussi incapable d'un indulgent pardon pour les faiblesses des hommes que d'une tyrannique rigueur qui exi

gerait de la créature une impossible sainteté : en second lieu sa bonté reste conditionnelle et restreinte aux hommes de bonne volonté, et troisièmement enfin, son impartiale justice ne peut être entraînée ni par la compassion en faveur d'impuissantes velléités de bien, ni par une sévérité outrée en faveur d'une loi dont l'observance parfaite se trouvait être au-dessus de la sphère de nos forces.

« 170. De là suit en Dieu une triple personnalité morale, distincte, qui, comme symbole de notre foi, représente toute la religion, et par laquelle ces trois qualités spécifiques différentes peuvent aussi bien se confondre et s'identifier entre elles, que s'isoler d'un autre côté en trois êtres non un. Toute religion même philosophique, sans cette triple distinction, suivant le penchant de l'homme à s'imaginer Dieu sous la forme de la plus haute sommité humaine, finira par tomber dans un culte anthropomorphique.

« 171. De cette croyance rendue par la loi morale tout à fait compréhensible, découlent trois inséparables mystères : la vocation, la satisfaction et la prédestination.

« 172. 1° *Vocation des hommes à devenir citoyens de la cité de Dieu.*

« En qualité de créatures de Dieu nous sommes sujets de sa loi dans le sens le plus absolu. Mais l'idée de création n'entraîne celle d'une législation morale, qu'autant que l'être créé n'a en lui d'autre mobile intérieur de ses actions que la liberté, donnée par la cause créatrice.

« 173. Ainsi la sainte et divine loi faite pour des êtres libres, ne se conçoit qu'en tant que ces êtres existent, et non comme soumis à la nature en vertu de leur seule création, mais comme appelés à devenir citoyens du royaume des cieux en vertu de leur asservissement libre à des devoirs moraux. Donc notre vocation est comme fait de la plus claire évidence ; sa réalité nous est démontrée par l'existence même de la loi morale ; mais quant à sa possibilité métaphysique elle restera à jamais un impénétrable mystère.

« 174. 2° *Mystère de la satisfaction.*

« La rémission des péchés semble au premier coup d'œil mettre en contradiction la sainteté infinie et la bonté de Dieu. Car en renonçant même pour toujours à ses maximes mauvaises, et devenant un homme nouveau, le pécheur peut bien satisfaire pour le présent et pour l'avenir, mais nullement pour le passé.

« 175. La rémission des péchés doit donc s'accomplir par une satisfaction étrangère qui décharge le pécheur, pourvu que son intention dans le présent et dans l'avenir ratifie ce pardon du passé émané de la bonté divine. De cette manière l'homme nouveau racheté peut satisfaire à l'éternelle justice pour la faute du vieil homme. Cette satisfaction est d'une nécessité pratique, et son existence se démontre par la loi morale même, mais quant à sa raison théorétique et à sa possibilité, elle demeure pour nous un mystère.

« 176. 3° *Mystère de la prédestination.*

« Or, même après avoir adopté comme possible cette satisfaction d'un autre pour nous, elle ne peut cependant nous être appliquée que si nous nous en rendons dignes par un libre changement de notre cœur, et cet amandement est difficile à concevoir, vu notre penchant naturel au mal.

« 177. Pourtant, comme malgré notre nature radicalement mauvaise, on ne peut douter que ce retour libre du cœur ne soit nécessaire, il faut donc qu'il soit possible. Pour confirmer cette possibilité, on peut dire que Dieu voyant par prescience les cœurs qui commencent à s'incliner librement vers les cieux, les soutient par des secours, qui ne blessent ni la liberté de l'homme, ni la justice divine; mais la manière dont cela s'opère est incompréhensible. Chaque être voué sincèrement au bien doit espérer ces grâces, dont la réalité lui est clairement révélée par la loi morale ; mais la raison de la grâce demeure pour nous ensevelie sous d'*impénétrables voiles.*

« 178. Comment donc arrive-t-il qu'il y a dans le monde un bien et un mal moral; comment se peut-il que du mal sorte le bien, et que la vertu refleurisse sur l'arbre du péché, et pourquoi, lorsque cela arrive pour quelques-uns, les autres en sont-ils exclus ? Sur tous ces mystères, fondements de la société et de l'histoire morale de l'homme, Dieu ne nous a rien appris, et ne pouvait rien nous apprendre, car nous ne l'aurions pas compris. Mais quant aux règles de conduite d'après lesquelles nous devons vivre, il nous a amplement révélé tout ce qui nous est nécessaire, et cette révélation est claire pour chaque esprit. »

Pierre Leroux. — « Quelque progrès qu'ait fait l'humanité, le mystère l'enveloppe toujours; quelque grande que soit la carrière que nous pouvons lui mesurer, il y a toujours l'infini en avant et en arrière; quelque travail que nous puissions assigner à son activité dans une période donnée, il reste toujours le début et le but final, le commencement et la fin en Dieu, le *pourquoi* en Dieu. L'homme, pour être vraiment religieux, doit avoir à la fois le sentiment de sa faiblesse et de sa force, le sentiment de l'infini et du fini, de Dieu et de l'humanité. Or, c'est là précisément ce que donnent les religions; elles jettent le pont entre nous et les autres hommes, entre l'humanité et Dieu. » (*De la poésie de notre époque*, par Pierre Leroux, dans la *Revue encyclopédique*, t. LII, octobre 1831.)

MYSTICITÉ.

Mme de Staël. — « *De la disposition religieuse appelée mysticité.* — La disposition religieuse appelée mysticité n'est qu'une manière plus intime de sentir et de concevoir le christianisme. Comme dans le mot de mysticité est renfermé celui de mystère, on a cru que les mystiques professaient des dogmes extraordinaires et faisaient une secte à part. Il

n'y a de mystères chez eux que ceux du sentiment appliqués à la religion, et le sentiment est à la fois ce qu'il y a de plus clair, de plus simple et de plus inexplicable : il faut distinguer cependant les *théosophes*, c'est-à-dire ceux qui s'occupent de la théologie philosophique, tels que Jacob Boehme, Saint-Martin, etc., des simples mystiques : les premiers veulent pénétrer ce secret de la création, les seconds s'en tiennent à leur propre cœur. Plusieurs Pères de l'Eglise, Thomas A'Kempis, Fénelon, saint François de Sales, etc., et chez les protestants un grand nombre d'écrivains anglais et allemands ont été des mystiques, c'est-à-dire des hommes qui faisaient de la religion un amour et la mêlaient à toutes leurs pensées comme à toutes leurs actions.

« Le sentiment religieux, qui est la base de toute la doctrine des mystiques, consiste dans une paix intérieure pleine de vie. Les agitations des passions ne laissent point de calme : la tranquillité de la sécheresse et de la médiocrité d'esprit tue la vie de l'âme ; il n'y a que dans le sentiment religieux qu'on trouve une réunion parfaite du mouvement et du repos. Cette disposition n'est continuelle, je crois, dans aucun homme, quelque pieux qu'il puisse être, mais le souvenir et l'espérance de ces saintes émotions décident de la conduite de ceux qui les ont éprouvées.

« Si l'on considère les peines et les trésors de la vie comme l'effet du hasard ou du bien joué, alors le désespoir et la joie doivent être, pour ainsi dire, des mouvements convulsifs ; car quel hasard que celui qui dispose de notre existence ! quel orgueil ou quel regret ne doit-on pas éprouver quand il s'agit d'une démarche qui a influé sur notre sort ! A quels tourments d'incertitude ne devrait-on pas être livré, si notre raison disposait seule de notre destinée dans ce monde ! Mais si l'on croit, au contraire, qu'il n'y a que deux choses importantes pour le bonheur, la pureté de l'intention et la résignation à l'événement, quel qu'il soit, lorsqu'il ne dépend plus de nous, sans doute beaucoup de circonstances nous feront cruellement souffrir, mais aucune ne rompra nos liens avec le ciel. Lutter contre l'impossible est ce qui engendre en nous les sentiments les plus amers, et la colère de Satan n'est autre chose que la liberté aux prises avec la nécessité, et ne pouvant ni la dompter ni s'y soumettre.

« L'opinion dominante parmi les chrétiens mystiques, c'est que le seul hommage qui puisse plaire à Dieu, c'est celui de la volonté dont il a fait don à l'homme. Quelle offrande plus désintéressée pouvons-nous, en effet, présenter à la Divinité ? Le culte, l'encens, les hymnes, ont presque toujours pour but d'obtenir les prospérités de la terre ; et c'est ainsi que la flatterie de ce monde entoure les monarques. Mais se résigner à la volonté de Dieu, ne vouloir rien que ce qu'il veut, c'est l'acte religieux le plus pur dont l'âme humaine soit capable. Trois sommations sont faites à l'homme pour obtenir de lui cette résignation : la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse. Heureux ceux qui se soumettent à la première !

« C'est l'orgueil en toutes choses qui met le venin dans la blessure : l'âme révoltée accuse le ciel ; l'homme religieux laisse la douleur agir en lui, selon l'intention de celui qui l'envoie ; il se sert de tous les moyens qui sont en sa puissance pour l'éviter ou pour la soulager ; mais quand l'événement est irrévocable, les caractères sacrés de la volonté suprême y sont empreints.

« Quel malheureux accident peut être comparé à la vieillesse et à la mort ? Et cependant, presque tous les hommes s'y résignent, parce qu'il n'y a point d'armes contre elles. D'où vient donc que chacun se révolte contre les malheurs particuliers, tandis que tous se plient sous le malheur universel ? C'est qu'on traite le sort comme un gouvernement, à qui l'on permet de faire souffrir tout le monde, pourvu qu'il n'accorde de privilége à personne. Les malheurs que nous avons en commun avec nos semblables sont aussi durs et nous causent autant de souffrance que nos malheurs particuliers ; et cependant ils n'excitent presque jamais en nous la même rebellion. Pourquoi les hommes ne se disent-ils pas qu'il faut supporter ce qui les concerne personnellement comme ils supportent la condition de l'humanité en général ? C'est qu'on croit trouver de l'injustice dans son partage individuel. Singulier orgueil de l'homme, de vouloir juger la Divinité avec l'instrument qu'il a reçu d'elle ! Que sait-il de ce qu'éprouve un autre ? que sait-il de lui-même ? que sait-il de rien, excepté de son sentiment intérieur ? Et ce sentiment, plus il est intime, plus il contient le secret de notre félicité ; car n'est-ce pas dans le fond de nous-mêmes que nous sentons le bonheur ou le malheur ? L'amour religieux ou l'amour-propre pénètrent seuls jusqu'à la source de nos pensées les plus cachées. Sous le nom d'amour religieux sont renfermées toutes les affections désintéressées, et sous celui d'amour-propre, tous les penchants égoïstes. De quelque manière que le sort nous seconde ou nous contrarie, c'est toujours de l'ascendant de l'un de ces amours sur l'autre que dépend la jouissance calme ou le malaise inquiet.

« C'est manquer, ce me semble, tout à fait de respect à la Providence que de nous supposer en proie à ces fantômes qu'on appelle les événements : leur réalité consiste dans ce qu'ils produisent sur l'âme, et il y a une égalité parfaite entre toutes les situations et toutes les destinées, non pas vues extérieurement, mais jugées d'après leur influence sur le perfectionnement religieux. Si chacun de nous veut examiner attentivement la trame de sa propre vie, il y verra deux tissus parfaitement distincts ; l'un, qui semble en entier soumis aux causes et aux effets naturels, l'autre, dont la tendance tout à fait mystérieuse ne se

comprend qu'avec le temps. C'est comme la tapisserie de haute lisse dont on travaille les peintures à l'envers, jusqu'à ce que, mises en place, on en puisse juger l'effet. On finit par apercevoir, même dans cette vie, pourquoi l'on a souffert, pourquoi l'on n'a pas obtenu ce qu'on désirait. L'amélioration de notre propre cœur nous révèle l'intention bienfaisante qui nous a soumis à la peine; car les prospérités de la terre auraient même quelque chose de redoutable, si elles tombaient sur nous après que nous nous serions rendus coupables de grandes fautes : on se croirait alors abandonné par la main de celui qui nous livrerait au bonheur ici-bas comme à notre seul avenir.

« Ou tout est hasard, ou il n'y en a pas un seul dans ce monde; ou s'il n'y en a pas, le sentiment religieux consiste à se mettre en harmonie avec l'ordre universel, malgré l'esprit de rebellion ou d'envahissement que l'égoïsme inspire à chacun de nous en particulier. Tous les dogmes et tous les cultes sont les formes diverses que ce sentiment religieux a revêtues selon les temps et selon les pays; il peut se dépraver par la terreur, quoiqu'il soit fondé sur la confiance, mais il consiste toujours dans la conviction qu'il n'y a rien d'accidentel dans les événements, et que notre seule manière d'influer sur le sort, c'est en agissant sur nous-mêmes. La raison n'en règne pas moins dans tout ce qui tient à la conduite de la vie; mais quand cette ménagère de l'existence l'a arrangée le mieux qu'elle a pu, le fond de notre cœur appartient toujours à l'amour; et ce qu'on appelle la mysticité, c'est cet amour dans sa pureté la plus parfaite.

« L'élévation de l'âme vers son créateur est le culte suprême des chrétiens mystiques; mais ils ne s'adressent point à Dieu pour demander telle ou telle prospérité de cette vie. Un écrivain français qui a des lueurs sublimes, M. de Saint-Martin, a dit *que la prière était la respiration de l'âme.* Les mystiques sont, pour la plupart, convaincus qu'il y a réponse à cette prière, et que la grande révélation du christianisme peut se renouveler en quelque sorte dans l'âme, chaque fois qu'elle s'élève avec ardeur vers le ciel. Quand on croit qu'il n'existe plus de communication immédiate entre l'Être suprême et l'homme, la prière n'est, pour ainsi dire, qu'un monologue; mais elle devient un acte bien plus secourable, lorsqu'on est persuadé que la Divinité se fait sentir au fond de notre cœur. En effet, on ne saurait nier, ce me semble, qu'il ne se passe en nous des mouvements qui nous viennent sans qu'on puisse les attribuer à la liaison ordinaire des événements de la vie.

« Des hommes qui ont mis de l'amour-propre dans leur mysticité ont tiré parti de ces secours inattendus pour se faire des illusions de tout genre. Ils se sont crus des élus ou des prophètes, ils se sont imaginé qu'ils avaient des visions; enfin, ils sont entrés en superstition vis-à-vis d'eux-mêmes. Que ne peut l'orgueil humain, puisqu'il s'insinue dans le cœur sous la forme même de l'humilité! Mais il n'en est pas moins vrai que rien n'est plus simple et plus pur que les rapports de l'âme avec Dieu, tels qu'ils sont conçus, par ce qu'on a coutume d'appeler les mystiques, c'est-à-dire les chrétiens qui mettent l'amour dans la religion.

« En lisant les œuvres spirituelles de Fénelon, qui pourrait n'être pas attendri? Où trouver tant de lumières, tant de consolations, tant d'indulgence? Il n'y a là ni fanatisme, ni austérité autres que celles de la vertu, ni intolérance, ni exclusion. Les diversités des communions chrétiennes ne peuvent être senties à cette hauteur, qui est au-dessus de toutes les formes accidentelles que le temps crée et détruit.

« Il serait bien téméraire, assurément, celui qui se hasarderait à prévoir ce qui tient à de si grandes choses; néanmoins, j'oserai dire que tout tend à faire triompher les sentiments religieux dans les âmes. Le calcul a pris un tel empire sur les affaires de ce monde, que les caractères qui ne s'y prêtent pas sont naturellement rejetés dans l'extrême opposé. C'est pourquoi tous les penseurs solitaires, d'un bout du monde à l'autre, cherchent à rassembler, dans un même foyer, les rayons épars de la littérature, de la philosophie et de la religion.

« On craint, en général, que la doctrine de la résignation religieuse, appelée dans le siècle dernier le quiétisme, ne dégoûte de l'activité nécessaire dans cette vie; mais la nature se charge assez de soulever en nous les passions individuelles pour qu'on n'ait pas beaucoup à craindre d'un sentiment qui les calme.

« Nous ne disposons ni de notre naissance, ni de notre mort; et plus des trois quarts de notre destinée sont décidés par ces deux événements. Nul ne peut changer les données primitives de sa naissance, de son pays, de son siècle, etc. Nul ne peut acquérir la figure ou le génie qu'il n'a pas reçu de la nature. Et de combien d'autres circonstances impérieuses encore la vie n'est-elle pas composée? Si notre sort consiste en cent lots divers, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui ne dépendent pas de nous; et toute la fureur de notre volonté se porte sur la faible portion qui semble encore en notre puissance. Or, l'action de la volonté même sur cette faible portion est singulièment incomplète. Le seul acte de la liberté de l'homme qui atteigne toujours son but, c'est l'accomplissement du devoir; l'issue de toutes les autres résolutions dépend en entier des accidents auxquels la prudence même ne peut rien. La plupart des hommes n'obtiennent pas ce qu'ils veulent fortement, et la prospérité même, lorsqu'ils en ont, leur vient souvent par une voie inattendue.

« La doctrine de la mysticité passe pour sévère, parce qu'elle commande le détachement de soi, et que cela semble avec rai-

son fort difficile; mais elle est, dans le fait, la plus douce de toutes; elle consiste dans ce proverbe, *faire de nécessité vertu.* Faire de nécessité vertu, dans le sens religieux, c'est attribuer à la Providence le gouvernement de ce monde, et trouver dans cette pensée une consolation intime. Les écrivains mystiques n'exigent rien au delà de la ligne du devoir, telle que tous les hommes honnêtes l'ont tracée; ils ne commandent point de se faire des peines à soi-même; ils pensent que l'homme ne doit ni appeler sur lui la souffrance, ni s'irriter contre elle quand elle arrive.

« Quel mal pourrait-il donc résulter de cette croyance qui réunit le calme du stoïcisme avec la sensibilité des chrétiens? — Elle empêche d'aimer, dira-t-on. — Ah! ce n'est pas l'exaltation religieuse qui refroidit l'âme: un seul intérêt de vanité a plus anéanti d'affections qu'aucun genre d'opinions austères; les déserts mêmes de la Thébaïde n'affaiblissent pas la puissance du sentiment, et rien n'empêche d'aimer, que la misère du cœur.

« On attribue faussement un inconvénient très-grave à la mysticité. Malgré la sévérité de ses principes, on prétend qu'elle rend trop indulgent sur les œuvres, à force de ramener la religion aux impressions intérieures de l'âme, et qu'elle porte les hommes à se résigner à leurs propres défauts, comme aux événements inévitables. Rien ne serait assurément plus contraire à l'esprit de l'Evangile que cette manière d'interpréter la soumission à la volonté de Dieu. Si l'on admettait que le sentiment religieux dispense en rien des actions, il en résulterait non-seulement une foule d'hypocrites qui prétendraient qu'il ne faut pas les juger par ces vulgaires preuves de la religion qu'on appelle les œuvres, et que leurs communications secrètes avec la Divinité sont d'un ordre bien supérieur à l'accomplissement des devoirs; mais il y aurait aussi des hypocrites avec eux-mêmes, et l'on tuerait de cette manière la puissance des remords. En effet, qui n'a pas, avec un peu d'imagination, des moments d'attendrissement religieux? Qui n'a pas quelquefois prié avec ardeur? Et si cela suffit pour être dispensé de la stricte observance des devoirs, la plupart des poëtes pourraient se croire plus religieux que saint Vincent de Paul.

« Mais c'est à tort que les mystiques ont été accusés de cette manière de voir; leurs ouvrages et leur vie attestent qu'ils sont aussi réguliers dans leur conduite morale que les hommes soumis aux pratiques du culte le plus sévère. Ce qu'on appelle de l'indulgence en eux, c'est la pénétration qui fait analyser la nature de l'homme, au lieu de s'en tenir à lui commander l'obéissance. Les mystiques s'occupant toujours du fond du cœur, ont l'air de pardonner ses égarements, parce qu'ils en étudient les causes.

« On a souvent accusé les mystiques, et même presque tous les Chrétiens, d'être portés à l'obéissance passive envers l'autorité, quelle qu'elle soit; et l'on a prétendu que la soumission à la volonté de Dieu, mal comprise, conduisait un peu trop souvent à la soumission aux volontés des hommes. Rien ne ressemble moins, toutefois, à la condescendance pour le pouvoir que la résignation religieuse. Sans doute elle peut consoler dans l'esclavage, mais c'est parce qu'elle donne alors à l'âme toutes les vertus de l'indépendance. Etre indifférent par religion à la liberté ou à l'oppression du genre humain, ce serait prendre la faiblesse de caractère pour l'humilité chrétienne; et rien n'en diffère davantage. L'humilité chrétienne se prosterne devant les pauvres et les malheureux, et la faiblesse de caractère ménage toujours le crime, parce qu'il est fort dans ce monde.

« Dans les temps de la chevalerie, lorsque le christianisme avait le plus d'ascendant, il n'a jamais demandé le sacrifice de l'honneur. Or, pour les citoyens, la justice et la liberté sont aussi l'honneur. Dieu confond l'orgueil humain, mais non la dignité de l'espèce humaine; car cet orgueil consiste dans l'opinion qu'on a de soi, et cette dignité dans le respect pour les droits des autres. Les hommes religieux ont du penchant à ne point se mêler des choses de ce monde sans y être appelés par un devoir manifeste; et il faut convenir que tant de passions sont agitées par les intérêts politiques, qu'il est rare de s'en être mêlé sans avoir des reproches à se faire. Mais quand le courage de la conscience est évoqué, il n'en est point qui puisse rivaliser avec celui-là.

« De toutes les nations, celle qui a le plus de penchant au mysticisme, c'est la nation allemande. Avant Luther, plusieurs auteurs, parmi lesquels on doit citer Tauler, avaient écrit sur la religion dans ce sens. Depuis Luther, les Moraves ont manifesté cette disposition plus qu'aucune autre secte. Vers la fin du XVIII[e] siècle, Lavater a combattu avec une grande force le christianisme raisonné, que les théologiens berlinois avaient soutenu, et sa manière de sentir la religion est, à beaucoup d'égards, semblable à celle de Fénelon. Plusieurs poëtes lyriques, depuis Klopstock jusqu'à nos jours, ont, dans leurs écrits, une teinte de mysticisme. La religion protestante, qui règne dans le Nord, ne suffit pas à l'imagination des Allemands; et le catholicisme étant opposé par sa nature aux recherches philosophiques, les Allemands religieux et penseurs doivent nécessairement se tourner vers une manière de sentir la religion qui puisse s'appliquer à tous les cultes. D'ailleurs, l'idéalisme en philosophie a beaucoup d'analogie avec le mysticisme en religion: l'un place toute la réalité des choses de ce monde dans la pensée, et l'autre toute la réalité des choses du ciel dans le sentiment.

« Les mystiques pénètrent avec une sagacité inconcevable dans tout ce qui fait naître en nous la crainte ou l'espoir, la souffrance

ou le bonheur; et nul ne remonte comme eux à l'origine des mouvements de l'âme. Il y a tant d'intérêt à cet examen, que des hommes même, assez médiocres d'ailleurs, lorsqu'ils ont dans le cœur la moindre disposition mystique, intéressent et captivent par leur entretien, comme s'ils étaient doués d'un génie transcendant. Ce qui rend la société si sujette à l'ennui, c'est que la plupart de ceux avec qui l'on vit ne parlent que des objets extérieurs; et, dans ce genre, le besoin de l'esprit de conversation se fait beaucoup sentir. Mais la mysticité religieuse porte avec elle une lumière si étendue, qu'elle donne une supériorité morale très-décidée à ceux-mêmes qui ne l'avaient pas reçue de la nature; ils s'appliquent à l'étude du cœur humain, qui est la première des sciences, se donnent autant de peine pour connaître les passions, afin de les apaiser, que les hommes du monde pour s'en servir.

« Sans doute il peut se rencontrer encore de grands défauts dans le caractère de ceux dont la doctrine est la plus pure; mais est-ce à leur doctrine qu'il faut s'en prendre? On rend à la religion un singulier hommage par l'exigence qu'on manifeste envers tous les hommes religieux, du moment qu'on les sait tels. On les trouve inconséquents s'ils ont des torts et des faiblesses; et cependant rien ne peut changer en entier la condition humaine. Si la religion donnait toujours la perfection morale, et si la vertu conduisait toujours au bonheur, le choix de la volonté ne serait plus libre, car les motifs qui agiraient sur elle seraient trop puissants.

« La religion dogmatique est un commandement; la religion mystique se fonde sur l'expérience intime de notre cœur; la prédication doit nécessairement se ressentir de la direction que suivent à cet égard les ministres de l'Evangile, et peut-être serait-il à désirer qu'on aperçût davantage dans leur manière de prêcher l'influence des sentiments qui commencent à pénétrer tous les cœurs. En Allemagne, où chaque genre est abondant, Zollikofer, Jérusalem et plusieurs autres se sont acquis une juste réputation par l'éloquence de la chaire, et l'on peut lire sur tous les sujets une foule de sermons qui renferment d'excellentes choses; néanmoins, quoiqu'il soit très-sage d'enseigner la morale, il importe encore plus de donner les moyens de la suivre, et ces moyens consistent, avant tout, dans l'émotion religieuse. Presque tous les hommes en savent à peu près autant les uns que les autres, sur les inconvénients et les avantages du vice et de la vertu; mais ce dont tout le monde a besoin, c'est ce qui fortifie la disposition intérieure avec laquelle on peut lutter contre les penchants orageux de notre nature.

« S'il n'était question que de bien raisonner avec les hommes, pourquoi les parties du culte, qui ne sont que des chants et des cérémonies, porteraient-elles autant et plus que les sermons au recueillement de la piété? La plupart des prédicateurs s'en tiennent à déclamer contre les mauvais penchants, au lieu de montrer comment on y succombe et comment on y résiste; la plupart des prédicateurs sont des juges qui instruisent le procès de l'homme; mais les prêtres de Dieu doivent nous dire ce qu'ils souffrent et ce qu'ils espèrent, comment ils ont modifié leur caractère par de certaines pensées; enfin, nous attendons d'eux les mémoires secrets de l'âme dans ses relations avec la Divinité.

« Les lois prohibitives ne suffisent pas plus dans le gouvernement de chaque individu, que dans celui des Etats. L'art social a besoin de mettre en mouvement des intérêts animés pour alimenter la vie humaine; il en est de même des instituteurs religieux de l'homme: ils ne peuvent le préserver des passions, qu'en excitant dans son cœur une extase vive et pure. Les passions valent encore mieux, sous beaucoup de rapports, qu'une apathie servile; et rien ne peut les dompter qu'un sentiment profond, dont on doit peindre, si on le peut, les jouissances avec autant de force et de vérité qu'on en a mis à décrire le charme des affections terrestres.

« Quoi que des gens d'esprit en aient dit, il existe une alliance naturelle entre la religion et le génie. Les mystiques ont presque tous de l'attrait pour la poésie et pour les beaux arts; leurs idées sont en accord avec la vraie supériorité dans tous les genres, tandis que l'incrédule médiocrité mondaine en est l'ennemie; elle ne peut souffrir ceux qui veulent pénétrer dans l'âme; comme elle a mis ce qu'elle avait de mieux au dehors, toucher au fond, c'est découvrir sa misère.

« La philosophie idéaliste, le christianisme mystique, et la vraie poésie ont, à beaucoup d'égards, le même but et la même source; ces philosophes, ces chrétiens et ces poëtes se réunissent tous dans un commun désir. Ils voudraient substituer au factice de la société, non l'ignorance des temps barbares, mais une culture intellectuelle qui ramenât à la simplicité par la perfection même des lumières; ils voudraient enfin faire des hommes énergiques et réfléchis, sincères et généreux, de tous ces caractères sans élévation, de tous ces esprits sans idées, de tous ces moqueurs sans gaieté, de tous ces épicuriens sans imagination qu'on appelle l'espèce humaine, faute de mieux. » (*De l'Allemagne*, par madame DE STAEL, p. 569 à 579, IVe partie, chap. 5.)

MYSTIQUE (SENS) [*Critiq. sacrée*]. — « Explication allégorique d'un événement, d'un précepte, d'un discours ou d'un passage de l'Ecriture. On ne s'étonnera pas que les anciens Pères aient donné dans les explications allégoriques et dans les sens mystiques, si l'on fait attention à l'origine de cette méthode d'interpréter l'Ecriture. On savait que les anciens sages avaient affecté de cacher la science sous des symboles et des énigmes. Les Egyptiens l'avaient fait, les Orientaux l'avaient fait, les pythagoriciens, les platoniciens l'avaient fait; en un mot, les Grecs et les barbares avaient eu cette méthode d'enseigner, de sorte qu'on ne doutait pas que

Moïse, qui était égyptien ou élevé en Egypte, n'en eût usé de même, et les prophètes à son exemple. On regardait même les philosophes qui cachaient leur science sous des emblèmes énigmatiques comme les imitateurs de Moïse. On fut aussi persuadé, dès les premiers siècles du christianisme, que Jésus-Christ avait non-seulement expliqué Moïse et les prophètes dans des sens mystiques (de quoi les évangélistes font foi); mais on crut de plus, qu'avant de monter au ciel, il donna à ses disciples la connaissance de ces sens mystiques de la loi et des prophètes, lesquels disciples la transmirent par tradition à leurs successeurs. C'est cette science qui est appelée γνῶσις.

« Dans le fond, il était vrai que Jésus-Christ avait interprété les Ecritures à ses disciples, quand il fallut les convaincre que sa mort et sa crucifixion avaient été prédites par les divins oracles, et qu'il ne devait entrer dans sa gloire que par les souffrances, mais il est très-faux que Jésus-Christ confia la science secrète des sens *mystiques* à quelques-uns ou à tous ses disciples pour la transmettre par tradition seulement à leurs successeurs. Ils n'ont point caché ce qu'ils en savaient, témoin les écrits des apôtres, en particulier l'Epître aux Hébreux. Quel était donc le sentiment des apôtres et des fidèles là-dessus? Ils ne doutaient pas, 1° Que l'Ecriture ne dût être expliquée mystiquement, au moins en plusieurs endroits; mais ils croyaient : 2° Que c'est le Saint-Esprit qui révélait aux fidèles ces sens mystiques. C'est ce que dit saint Pierre (*IIe Ep.*, v, 20), et c'est la science dont parle saint Paul dans son Epître aux Galates, I, 24. Dès que les dons miraculeux eurent cessé, les allégories ne furent plus que des pensées humaines qui n'ont aucune certitude, et qui, pour la plupart, ne sont qu'un jeu de l'imagination. Cependant les Pères ne laissèrent pas que d'admirer cette manière d'expliquer l'Ecriture, et de la regarder comme la science sublime des sages et des parfaits. Clément d'Alexandrie vante extrêmement cette science dans le ve livre de ses *Stromates*, et se persuade sans raison qu'elle avait été enseignée par la vérité gnostique. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXII, p. 125 et 126, article *Mystique*, IIe partie, par le chevalier de Jaucourt.)

N

NAAMAN, *beau* (*Histoire sacrée*). — « Seigneur syrien, général de l'armée de Benadad, homme riche et vaillant, et en grand crédit auprès de son maître; Naaman était tout couvert de lèpre, et n'ayant point trouvé de remède contre son mal, il suivit l'avis que lui donna une jeune fille juive, qui était au service de sa femme, et il vint à Samarie trouver le prophète Elisée. Quand il fut à la porte, le prophète voulant éprouver la foi de ce seigneur, et lui montrer qu'un ministre de Dieu ne doit se laisser éblouir ni par l'éclat des richesses, ni par le faste des grandeurs humaines, lui envoya dire par Giezi, son serviteur, d'aller se laver sept fois dans le Jourdain, et qu'il serait guéri. Naaman mécontent de la réponse du prophète, et de la manière peu civile dont il l'avait reçu, s'en retournait tout indigné; mais ses serviteurs lui ayant représenté que le prophète exigeait de lui une chose très-aisée, il les crut, alla se laver sept fois dans le Jourdain, et en sortit bien guéri. Alors il revint avec sa suite vers l'homme de Dieu pour lui témoiguer sa reconnaissance, et sa guérison passant jusqu'à l'âme, il rendit hommage au Dieu du prophète comme à celui qui devait être adoré par tout le monde, et promit que dans la suite il ne sacrifierait qu'à lui seul; c'est pourquoi il conjura le prophète de lui permettre d'emporter la charge de deux mulets de la terre d'Israël pour dresser un autel dans son pays, sur lequel il offrirait des holocaustes au Seigneur. Elisée content de la bonne foi et de la disposition du cœur de cet étranger, n'exigea rien de plus, et ne l'assujettit ni à la circoncision, ni aux observances légales. Naaman lui proposa une question et lui demanda s'il lui était permis de continuer d'accompagner son maître dans le temple de Remmon, et s'il offenserait le Seigneur en s'inclinant lorsque le roi appuyé sur lui s'inclinerait lui-même : Elisée lui répondit, *Allez en paix*, et Naaman se sépara de lui. Cette réponse d'Elisée fait entendre que ce saint prophète pensait que Naaman pouvait sans crime et sans scandale continuer une action qui n'était qu'un service purement civil, et qu'il rendait partout ailleurs au roi. Ainsi, les assistants ne pouvaient regarder cette génuflexion comme un acte de religion, parce que le changement de Naaman ne pouvait être secret en Syrie, mais seulement comme une fonction indispensable de sa charge, qui l'obligeait de donner la main au roi dans toutes les cérémonies publiques. Cependant quelques interprètes craignant avec raison l'abus que l'on pourrait faire de la réponse d'Elisée, pour autoriser des actions semblables dans d'autres circonstances où elles seraient criminelles, traduisent cet endroit par le passé, et font demander pardon à *Naaman d'avoir adoré dans le temple de Remmon, lorsque son maître s'appuyait sur lui*. Cet étranger purifié de la lèpre par l'eau du Jourdain, est une excellente image du peuple gentil, appelé par un choix tout gratuit de Dieu à la foi et au baptême de Jésus-Christ. Ce peuple puissant et riche, avait de grandes qualités naturelles, mais tout était gâté par la lèpre d'infidélité : ce fut une pauvre femme du

pays d'Israël, qui annonça à Naaman qu'il y avait dans Israël un prophète à qui il fallait qu'il s'adressât pour être guéri, et la parole du salut fut portée aux gentils par les Juifs assujettis à la domination romaine, et méprisés de tous les autres peuples. Jésus-Christ n'est point allé en personne les chercher, mais il les a fait inviter par ses serviteurs de venir à lui; ils se sont présentés pour entrer dans la maison du prophète qui est l'Eglise, mais ils n'y ont pas d'abord été introduits. On les a arrêtés à la porte comme catéchumènes, et de là, on les a instruits de la nécessité et des admirables effets du baptême. Les sages et les grands du monde ne pouvaient se résoudre à s'abaisser devant les hommes qui n'offraient rien à leurs yeux de ce que le siècle estime; ils traitaient de folies les merveilleux changements que l'on attribuait à l'application de faibles éléments, tels que l'eau commune; mais les personnes simples qui crurent les premières, engagèrent enfin les sages du paganisme à chercher leur guérison dans les eaux salutaires du baptême, où ils prirent une nouvelle naissance, et se purifièrent de leur première souillure. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, tome XXII, art. *Naaman*, pag. 134 et 135.)

NABAL, *fou* (*Histoire sacrée*).— « Israélite de la tribu de Juda, fort riche, mais avare et brutal, qui demeurait à Maon, et dont les troupeaux paissaient sur le Carmel. Un jour, David ayant appris qu'à l'occasion de la tondaille (165) de ses brebis il faisait une grande fête, envoya dix de ses gens pour le saluer de sa part, et lui demander quelques vivres pour sa troupe. Cet homme insolent reçut avec une fierté brutale les députés de David, parla avec outrage de leur maître, et les renvoya avec mépris. David, instruit par le rapport de ses gens, entra en fureur, et faisant prendre les armes à quatre cents hommes de sa suite, il marcha vers la maison de Nabal, dans le dessein de l'exterminer lui et toute sa famille. Cependant Abigaïl, femme de Nabal, instruite par un serviteur de la manière dont son mari avait reçu les gens de David, et craignant le ressentiment de ce dernier, fit secrètement charger sur des ânes des provisions de toute espèce, et courut au-devant de David; elle le rencontra dans une vallée, ne respirant que la vengeance; mais sa beauté, sa sagesse et ses discours soumis désarmèrent la colère de ce prince, et elle obtint le pardon de son mari. Nabal, qui était ivre, n'apprit que le lendemain ce qui venait de se passer, et il fut tellement frappé du danger qu'il avait couru, qu'il en mourut de frayeur dix jours après. Nabal, qui fait de vaines profusions en festins, et qui refuse avec dureté et insulte quelques secours à des malheureux, est l'image de beaucoup de riches qui ne se refusent rien, et à qui rien ne coûte quand il s'agit de se satisfaire eux-mêmes, ou de se donner chez les autres une réputation de générosité ou de magnificence, tandis qu'ils ont la cruauté de refuser une aumône légère à leurs frères qui manquent de tout. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, tome XXII, art. *Nabal*, page 136.)

NABOTH, *prophétie* (*Histoire sacrée*), — « de la ville de Jezraël. Il avait une vigne près le palais d'Achab. Ce prince voulant en faire un jardin potager, pressa plusieurs fois Naboth de lui vendre sa vigne ou de la changer contre une meilleure; mais Naboth, très-fidèle observateur de la loi, refusa de vendre l'héritage de ses pères ; Achab en conçut tant de chagrin, qu'il se mit au lit et ne voulut prendre aucune nourriture. Jézabel instruite du sujet de sa tristesse, le railla de sa faiblesse, et se chargea de lui faire livrer la vigne qu'il désirait. Aussitôt elle écrivit aux premiers de la ville où Naboth demeurait, des lettres qu'elle cacheta avec le cachet du roi, par lesquelles elle leur ordonnait de publier un jeûne, de faire asseoir Naboth entre les premiers du peuple, de gagner de faux témoins qui déposassent qu'il avait blasphémé contre Dieu et maudit le roi, et de le condamner à mort. Les premiers de la ville exécutèrent cet ordre : deux témoins déposèrent contre Naboth, qui fut lapidé le même jour. Jézabel en ayant appris la nouvelle, courut la porter au roi, qui partit aussitôt pour prendre possession de sa vigne; mais le prophète Elie vint troubler sa joie, lui reprocha son crime, et lui prédit que les chiens lécheraient son sang au même lieu où il avait répandu celui d'un innocent. Quoique le refus que fait Naboth de vendre sa vigne à Achab, paraisse d'abord condamnable aux yeux de la chair, la foi en juge autrement. Naboth en refusant de vendre à Achab l'héritage de ses pères, obéissait à la loi, qui défendait aux Israélites d'aliéner leurs terres à perpétuité. Tout héritage vendu retournait l'année du jubilé à son premier maître ou à ses héritiers. Or la prétention d'Achab était d'acquérir la vigne de Naboth, sans espérance de retrait, puisqu'il voulait l'enfermer dans son parc. La même loi ne permettait de vendre une portion de son bien, que lorsqu'on y était contraint par la pauvreté : et Naboth qui était riche et des premiers de la ville, ne se trouvait point dans ce cas. Il aima donc mieux s'exposer à la disgrâce de son prince que de le satisfaire en désobéissant à Dieu. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XX I, page 127 et 128, article *Naboth*.)

NABUCHODONOSOR, autrement **Nabopolassar** (*Histoire sacrée*). — « C'est le père du grand *Nabuchodonosor*, si fameux dans l'Ecriture ; il était Babylonien, et commandait les armées de Saracus, roi d'Assyrie. Il se joignit à Astyages pour renverser cet empire ; ils assiégèrent Saracus dans sa capitale, et ayant pris cette ville, ils établirent sur les débris de l'empire d'Assyrie deux royaumes, celui des Mèdes, qui appartint à Astyages, et celui des Chal-

(165) Tonte.

déens, sur lequel fut établi Nabopolassar, l'an du monde 3378. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXII, page 138, art. *Nabuchodonosor*, autrement *Nabopolassar*.)

NABUCHODONOSOR (*Histoire sacrée*). — « Fils de celui dont nous venons de parler, il avait été associé à l'empire de Chaldée du vivant de son père, qui l'avait employé à diverses expéditions. Ce jeune prince, après avoir châtié plusieurs gouverneurs qui s'étaient révoltés, marcha contre Pharaon Néchao, roi d'Egypte, et ayant rencontré l'armée de ses ennemis près de l'Euphrate, il la vainquit et fondit sur le royaume de Juda, dont le roi était tributaire de Néchao. Il assiégea ce prince dans Jérusalem, prit la ville, fit le roi prisonnier, et voulait d'abord le mener à Babylone chargé de chaînes; mais ayant changé de sentiment, il lui rendit la couronne et la liberté, à condition qu'il lui demeurerait assujetti et qu'il lui payerait tribut. Il se contenta d'enlever plusieurs jeunes enfants du sang royal, du nombre desquels furent Daniel, Ananias, Misaël et Azarias, qu'il fit conduire à Babylone pour être élevés dans son palais. C'est de cet événement, qui arriva l'an du monde 3398, que l'on à commencé à compter les soixante-dix années de la captivité de Babylone. Nabopolassar étant mort, son fils se hâta de retourner à Babylone pour monter sur le trône de son père; dès qu'il fut arrivé, il distribua par colonies ses captifs, et mit dans le temple de Vénus les vases sacrés du temple de Jérusalem et les riches dépouilles qu'il avait remportées sur ses ennemis. Ce prince, la deuxième année de son règne, eut un songe mystérieux dont il fut effrayé, mais qu'il oublia entièrement. Il consulta les sages de son royaume pour savoir d'eux ce qu'il avait vu en songe; mais aucun n'ayant pu le deviner, le roi, outré de colère, les condamna tous à mort. Daniel, qui se trouvait enveloppé dans cet arrêt comme étant du nombre des sages, alla trouver le roi, et le pria de lui accorder quelque délai pour chercher l'explication de ce qu'il désirait. Il l'obtint, et après qu'il eut imploré la miséricorde du Dieu du ciel avec ses trois compagnons, le mystère lui fut découvert dans une vision pendant la nuit. Alors il retourna vers le roi, et lui dit qu'il avait vu en songe une statue d'une hauteur énorme, dont la tête était d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain et les jambes de fer; que pendant qu'il était attentif à cette vision, une pierre se détachant de la montagne avait frappé la statue par les pieds et l'avait réduite en poudre, et que cette pierre, devenue grande montagne, avait rempli toute la terre. *Voilà votre songe, ô roi*, ajouta Daniel; en voici l'interprétation : *Vous êtes le roi des rois, et le Dieu du ciel a soumis toutes choses à votre puissance. C'est donc vous qui êtes la tête d'or. Après vous il s'élèvera un autre royaume qui sera d'argent, et ensuite un troisième qui sera d'airain, et auquel toute la terre sera soumise. Le quatrième sera de fer et réduira tout en poudre. Ce sera alors que Dieu suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, qui anéantira tous les autres, et qui subsistera éternellement* (*Dan.* II, 37-39). Nabuchodonosor, ravi d'admiration, rendit gloire au vrai Dieu, et éleva Daniel aux plus grands honneurs. Ces quatre empires, représentés par les quatre différents métaux de la statue, étaient ceux des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains. Ces quatre empires se succèdent; les uns sont envahis par les autres, et il se forme ainsi une liaison entre eux exprimée par l'unité de la statue où se trouvent joints les quatre métaux. Le premier est celui des Babyloniens, dont la grandeur et la magnificence étaient marquées par l'or, le plus précieux des métaux. Cyrus fonda le second empire, et la sagesse de son gouvernement forma un siècle d'argent; cet empire s'agrandit sous ses successeurs, et finit à Darius Codoman. L'empire des Grecs figuré par le ventre et les cuisses d'airain fut établi par Alexandre, et les guerres sanglantes qui le caractérisent, ainsi que la dureté de la plupart des successeurs du gouvernement de ces princes, répondent très-bien à l'airain. Les jambes de fer figuraient la monarchie des Romains, qui ne s'établit et ne se soutint que par des guerres perpétuelles, et qui, par la force invincible de ses armes, subjugua toutes les nations. La pierre détachée de la montagne, qui réduit tout en poudre, est la figure de Jésus-Christ qui descend du ciel dans le sein d'une vierge pour former son Eglise, mettre sous le joug les plus redoutables puissances de l'univers, anéantir l'idolâtrie, et subjuguer par la croix tous les royaumes du monde, pour n'en faire qu'un seul empire, à qui l'éternité est promise. Cependant Joakim se lassant de payer le tribut aux Chaldéens se souleva contre eux; Nabuchodonosor, occupé à régler les affaires de son empire et ne pouvant marcher contre ce rebelle, y envoya une puissante armée, qui désola toute la Judée. Joakim lui-même fut pris dans Jérusalem, mis à mort et jeté à la voirie, suivant la prédiction de Jérémie. Jéchonias, son fils, qui lui succéda, s'étant aussi révolté contre le roi de Babylone, ce prince vint l'assiéger, le mena captif à Babylone avec sa mère, sa femme et dix mille hommes de Jérusalem; entre les prisonniers se trouvèrent Mardochée et Ezéchiel. Nabuchodonosor enleva tous les trésors du temple, brisa les vases d'or que Salomon y avait mis, et établit à la place de Jéchonias l'oncle paternel de ce prince, auquel il donna le nom de Sédécias. Ce nouveau prince marcha sur les traces de ses prédécesseurs, et fit une ligue avec les princes voisins contre celui à qui il était redevable de la couronne. Le roi de Babylone vint encore en Judée avec une armée formidable, et après y avoir réduit les principales places du pays, il fit le siége de Jérusalem. Il fut contraint de le lever pour marcher contre Pharaon Ephra, roi d'Egypte,

qui venait au secours de Sédécias ; mais ayant battu ce prince et l'ayant forcé de rentrer en Egypte, il fut reprendre le siége. Sédécias, voyant qu'il n'y avait plus d'espérance de défendre la ville, s'enfuit, fut pris en chemin et amené à Nabuchodonosor, qui était alors à Reblatha, en Syrie. Ce prince, après lui avoir reproché son infidélité et son ingratitude, fit égorger ses enfants en sa présence, lui fit crever les yeux, le chargea de chaînes et le fit mener à Babylone. L'armée des Chaldéens entra dans Jérusalem et y exerça des cruautés inouïes ; on égorgea tout sans distinction d'âge ni de sexe. Nabuzardan, chargé d'exécuter les ordres de son maître, fit mettre le feu au temple du Seigneur, au palais du roi, aux maisons de la ville, et à toutes celles des grands, après en avoir tiré tout ce qu'il y avait de plus précieux, et les réduisit en cendres. Les murailles de la ville furent démolies, on chargea de chaînes tout ce qui restait d'habitants, après avoir égorgé soixante des premiers du peuple aux yeux de Nabuchodonosor, et Nabuzardan ne laissa dans le pays de Juda que les plus pauvres, à qui il donna des vignes et des terres à cultiver. Ainsi périrent, pour la première fois, sous la main de Nabuchodonosor, Jérusalem et ses princes. Jérémie ne cessait de leur dire que Dieu même les avait livrés à ce roi, et qu'il n'y avait de salut pour eux qu'à subir le joug; ils ne crurent point à sa parole. Pendant que ce prince les tenait étroitement enfermés par les prodigieux travaux dont il avait entouré leur ville, ils se laissèrent enchanter par leurs faux prophètes. Le peuple, séduit par ces imposteurs, souffrit les plus rudes extrémités, et fit tant par son audace insensée, que la ville fut renversée, le temple brûlé et tout perdu sans ressource. Le même prodige de séduction, de témérité et d'endurcissement se remarqua à la dernière ruine de Jérusalem par Tite, envoyé de Dieu, comme Nabuchodonosor, pour exercer sa vengeance sur ce peuple rebelle. Ils furent réduits aux mêmes extrémités, la même rebellion, la même famine, les mêmes voies du salut ouvertes, la même chute ; et, pour que tout fût semblable, le second temple fut brûlé sous Tite, le même mois et le même jour que l'avait été le premier sous Nabuchodonosor. Ce prince, de retour à Babylone, au lieu de faire hommage à Dieu des victoires qu'il avait remportées par son secours, fit dresser, dans la plaine de Dura, une statue d'or haute de soixante coudées, en l'honneur d'une fausse divinité que l'Ecriture ne nomme pas. La dédicace s'en fit avec pompe : les grands de l'Etat et les gouverneurs des provinces furent appelés à la cérémonie, et tous eurent ordre, sous peine de mort, de se prosterner devant l'idole, et de l'adorer. Les seuls compagnons de Daniel ayant refusé de le faire, le roi irrité les fit jeter dans une fournaise ardente, où ils furent miraculeusement préservés des flammes par l'ange du Seigneur. Alors Nabuchodonosor, frappé de ce prodige, les fit retirer, et donna un édit dans lequel il publia la grandeur du roi des Juifs, et défendit à qui que ce fût, sous peine de mort, de blasphémer son nom. Deux ans après la guerre des Juifs, Nabuchodonosor, qui avait été le fléau de la justice divine contre Jérusalem et la Judée, lui prêta son ministère pour punir les Tyriens, les Philistins, les Moabites et plusieurs autres peuples voisins et ennemis des Juifs, qui éprouvèrent à leur tour la sévérité des jugements de Dieu. Il alla d'abord mettre le siége devant Tyr, ville maritime, illustre par son commerce. Ce siége dura treize ans, et dans cette intervalle l'armée du roi désola les pays dont nous venons de parler. Tyr enfin fut prise et saccagée.

« Dieu, pour dédommager ce prince des maux qu'il avait soufferts à ce siége, lui abandonna l'Egypte, dont il fit la conquête et d'où il remporta un butin immense. C'était pour cela qu'il l'y avait appelé, comme il s'en explique lui-même dans Ezéchiel : *Fils de l'homme*, dit Dieu au prophète, *Nabuchodonosor, roi de Babylone, m'a rendu, avec son armée, un grand service au siége de Tyr. Toutes les têtes de ses gens en ont perdu les cheveux, et toutes leurs épaules en sont écorchées, et néanmoins ils n'ont reçu aucune récompense. C'est pourquoi je vais donner à Nabuchodonosor le pays d'Egypte. Il en enlèvera le peuple et les dépouilles ; il y fera un grand butin, et son armée recevra ainsi sa récompense.* Ce prince, de retour de son expédition, s'appliqua à embellir sa capitale et à y faire construire de superbes bâtiments. Il fit élever ces fameux jardins suspendus sur des voûtes que l'on a mis au rang des merveilles du monde. Il eut dans le même temps un songe qui lui donna de graves inquiétudes. Il crut voir un arbre qui touchait le ciel de sa cime, qui couvrait la terre de ses branches et à l'ombre duquel tous les animaux se retiraient. Tout d'un coup un ange du ciel fit couper et abattre l'arbre, et ordonna qu'il fût réduit, pendant sept ans, dans l'état des animaux broutant l'herbe de la terre, et exposé à la rosée du ciel. Les sages de Babylone n'ayant pu donner au roi aucune explication de ce songe, Daniel lui dit qu'il signifiait le changement qui devait arriver en sa personne : *C'est vous*, lui dit-il, *qui êtes désigné par ce grand arbre : vous serez abattu, réduit à l'état d'une bête chassée de la compagnie des hommes ; mais après avoir été sept ans en cet état, lorsque vous aurez reconnu que toute puissance vient du ciel, vous redeviendrez homme.* La prédiction s'accomplit un an après. Ce prince, victorieux de toute l'Asie, se promenant dans son palais, livré aux mouvements de vanité que lui inspiraient ses conquêtes et la magnificence de Babylone, qu'il venait de rendre une des plus superbes villes du monde, entendit une voix du ciel qui lui prononça son arrêt. A l'heure même il perdit les sens ; on le chassa de son trône et de la société des hommes, et il fut réduit à la condition des bêtes. Après avoir passé sept ans à vivre dans la campagne comme une

bête farouche, il recouvra la raison, et le premier usage qu'il en fit fut de bénir et de glorifier le Très-Haut, qu'il avait si longtemps méconnu. Il reprit sa première dignité et continua de régner avec le même éclat qu'auparavant. Alors il publia, dans toute l'étendue de sa domination, les merveilles étonnantes que Dieu venait de faire en sa personne, et il en termina le récit par ces paroles : *Maintenant donc je loue le roi du ciel, et je publie hautement sa grandeur et sa gloire, parce que toutes ses œuvres sont selon la vérité, que ses voies sont pleines de justice, et qu'il peut, quand il lui plaît, humilier les superbes.* Ce prince mourut sur la fin de la même année, après avoir régné quarante-trois ans depuis la mort de son père Nabopolassar, qui l'avait associé à l'empire deux ans auparavant. Il y a plusieurs sentiments sur la métamorphose de Nabuchodonosor, dont le plus suivi est que ce prince s'imaginant fortement être devenu bête, broutait l'herbe, semblait frapper des cornes, laissait croître ses cheveux et ses ongles, et imitait à l'extérieur toutes les actions d'une bête. Ce changement, qui probablement n'avait lieu que dans son cerveau altéré ou dans son imagination échauffée, était un effet de la lycanthropie, maladie dans laquelle l'homme se persuade qu'il est changé en loup, en chien ou en autre animal. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXII, art. *Nabuchodonosor*, pages 138, 139, 140, 141.)

NADAB (*Histoire sacrée*). — « Fils de Jéroboam, premier roi d'Israël, qui ayant succédé à son père au royaume des dix tribus, ne régna que deux ans, et fut assassiné pendant qu'il était occupé au siége de Gebbethon, par Baasa, fils d'Ahia, de la tribu d'Issachar, qui usurpa le royaume. Nadab ne fut pas meilleur que son père, il imita ses impiétés et ses crimes, aussi fut-il le dernier de sa famille qui occupa le trône, comme l'avait prédit le prophète Abdias; Baasa extermina toute la race de Jéroboam et jeta leurs corps à la voirie. Il y a eu un troisième Nadab, fils de Siméi. » (*Encyclopédie de* DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXII, page 142, article *Nadab.*)

NAHUM (*Histoire ecclésiastique*). — « Le septième des petits prophètes dans l'ordre des livres saints. Il paraît avoir prophétisé sous Ezéchias, lorsque Sennachérib portait dans la Judée la désolation et l'effroi. Ses prédications, dirigées uniquement contre les Assyriens, auxquels il dénonce une entière destruction, semées, selon le goût oriental, de figures et d'emblèmes, servaient à consoler les Juifs des maux qu'ils souffraient par la vue de ceux qui devaient fondre sur leurs ennemis. Elles furent accomplies dans le temps où Cyaxare et Nabucadnetzar, réunissant leurs forces, firent tomber la superbe Ninive, et égalèrent enfin les vainqueurs aux vaincus. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXII, page 148, art. *Nahum.*).

NAIM (*Géographie sacrée*). — « Ville de la Palestine, peu éloignée de Capharnaüm, et où Jésus-Christ ressuscita le fils d'une veuve, dans le temps qu'on le portait en terre. Luc. chap. VII, v. 11. Naïm était entre Endor et Thœbor, à 12 stades de ce dernier endroit. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XXII, pag. 148 et 149, art. *Naïm*, par le chevalier de Jaucourt.)

NATHAN, *qui donne* (*Histoire sacrée*). — « 1° Fils de David, qui fut père de Nathasta. 2° Le prophète qui parut dans Israël du temps de David, qui déclara à ce prince qu'il ne bâtirait point de temple au Seigneur, et que cet honneur était réservé à son fils Salomon. Ce même prophète reçut ordre de Dieu d'aller trouver David, après le meurtre d'Urie, pour lui reprocher son crime et l'adultère qui y avait donné lieu. Nathan lui rappela son crime sous une image empruntée, en racontant à ce prince l'histoire feinte d'un homme riche qui, ayant plusieurs brebis, avait enlevé de force celle d'un homme pauvre qui n'en avait qu'une. David ayant entendu le récit de Nathan, lui répondit : *L'homme qui a fait cette action est digne de mort ; il rendra la brebis au quadruple. — C'est vous-même qui êtes cet homme*, répliqua Nathan ; *vous avez ravi la femme d'Urie Héthéen, vous l'avez prise pour vous, et vous l'avez lui-même fait périr par l'épée des enfants d'Ammon.* Le prophète ajouta ensuite le récit des maux que Dieu allait faire fondre sur la maison de David en punition de son crime ; il lui dit qu'il prendrait ses femmes à ses yeux, qu'il les donnerait à un autre qui, dormirait avec elles aux yeux du soleil et de tout Israël ; c'est ce qu'exécuta Absalon, fils de David, l'instrument dont Dieu se servit pour punir les péchés du père. Nathan contribua beaucoup à rendre inutile la brigue d'Adonias, qui voulait se faire déclarer roi, et à faire sacrer Salomon. L'Ecriture ne nous apprend ni le temps, ni la manière dont il mourut. On croit qu'il a eu part à l'histoire des deux premiers livres des Rois, avec Gad et Samuel. On prétend même qu'il avait écrit l'histoire particulière de David et de Salomon. Il y a eu quelques autres personnes de ce nom moins considérables.

« Ce prophète offre aux ministres du Seigneur un modèle admirable de la manière dont ils doivent dire la vérité aux grands : c'est de la leur présenter avec une sainte liberté, laquelle n'exclut point les sages ménagements qui, sans l'affaiblir, lui ôtent ce qu'elle aurait de dur pour des oreilles peu accoutumées à l'entendre. Nathan, pour ménager la délicatesse du roi, évite de lui représenter directement sa faute, il emprunte une image qui force David de prononcer lui-même son arrêt ; mais à peine David s'est-il condamné, que le prophète reprenant le ton et le langage d'un ministre du Seigneur, lui découvre l'énormité de ses crimes, et lui annonce les châtiments que la justice divine lui prépare. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXII, p. 220, article *Nathan.*)

NATHINÉENS (*Théologie*). — « Ce mot vient de l'hébreu *nathan*, qui signifie *donner*. Les nathinéens, ou néthinéens étaient des serviteurs qui avaient été donnés et voués au service du tabernacle et du temple chez les Juifs, pour les emplois les plus pénibles et les plus bas, comme de porter le bois et l'eau.

« On donna d'abord les Gabaonites pour remplir ces fonctions (*Josue* IX, 27). Dans la suite, on assujettit aux mêmes charges ceux des Chananéens qui se rendirent, et auxquels on accorda la vie. On lit dans Esdras (VIII, 20) que les nathinéens étaient des esclaves voués par David et par les princes, pour le ministère du temple, et ailleurs, qu'ils étaient des esclaves donnés par Salomon. En effet, on voit dans les livres des Rois, que ce prince avait assujetti les restes des Chananéens, et les avait contraints à diverses fonctions de serviteurs, et il y a toute apparence qu'il en donna un nombre aux prêtres et aux lévites pour leur servir dans le temple. Les nathinéens furent emmenés en captivité avec la tribu de Juda, et il y en avait un grand nombre vers les portes Caspiennes, d'où Esdras en ramena quelques-uns au retour de la captivité; ils demeurèrent dans les villes qui leur furent assignées; il y en eut aussi dans Jérusalem qui occupèrent le quartier d'Ophel. Le nombre de ceux qui revinrent avec Esdras et Néhémie ne se montant à guère plus de 600, et ne suffisant pas pour remplir les charges qui leur étaient imposées, on institua dans la suite une fête nommée *Xylophorie*, dans laquelle le peuple portait en solennité du bois au temple, pour l'entretien du feu de l'autel des holocaustes. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXII, page 220 et 221, article *Nathinéens*.)

NATIVITÉ (*Théol.*), *nativitas*, *natalis dies*, *natalitium*. — « Expressions qui sont principalement d'usage en style de calendrier ecclésiastique, et quand on parle des saints, comme la *nativité* de la sainte Vierge, la *Nativité* de saint Jean-Baptiste, etc. Quand on dit simplement la *Nativité*, on entend le jour de la naissance de Notre-Seigneur, ou la fête de Noël.

« On croit communément que c'est le Pape Thélesphore qui a ordonné que la fête de la *Nativité* se célébrerait le 25 décembre. Jean, archevêque de Nice, dans une lettre sur la Nativité de Jésus-Christ, rapporte qu'à la prière de saint Cyrille de Jérusalem, le Pape Jules Ier fit faire des recherches très-exactes sur le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, et qu'ayant trouvé qu'elle était arrivée le 25 décembre, on commença dès lors à célébrer cette fête ce jour-là.

« Les mots *natalis dies*, *natalitium*, étaient autrefois usités parmi les Romains, pour signifier la fête que l'on célébrait le jour de l'anniversaire de la naissance d'un empereur; depuis ce temps, on les a étendus peu à peu à signifier toutes sortes de fêtes; c'est pourquoi l'on trouve dans les fastes des anciens *natalis solis* pour la fête du soleil.

« Quelques auteurs pensent que les premiers Chrétiens, trouvant ces expressions consacrées par l'usage pour signifier une fête, les employèrent aussi dans le même temps, et que c'est pour cela qu'on trouve dans les anciens martyrologes, *natalis calicis*, pour dire le jeudi saint, ou la fête de l'institution de l'Eucharistie, *natalis cathedræ*, pour la fête de la Chaire de saint Pierre; *natalis* ou *natalitium ecclesiæ N.* pour la fête de la dédicace de telle ou telle église. Mais outre qu'on n'a pas des preuves bien certaines de cette opinion, il est probable que comme la naissance, *natalitium*, se prend communément pour le commencement de la vie de l'homme, les chrétiens employèrent le même terme par analogie pour exprimer l'anniversaire du commencement ou de l'institution de telle ou telle cérémonie religieuse.

« NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE. — Fête que l'Eglise romaine célèbre tous les ans en l'honneur de la naissance de la sainte Vierge Marie, mère du Sauveur, le 8 septembre. Cette fête n'est pas à beaucoup près si ancienne que celle de la Nativité de Jésus-Christ et de saint Jean. Le pape Sergius Ier, qui fut élevé sur le Saint-Siége en 687, est le premier qui ait mis la *Nativité* au nombre des fêtes de la sainte Vierge, car le *natalitium* de la bienheureuse Vierge Marie, que l'on célébrait auparavant en hiver, était la fête de son assomption. On trouve, depuis, la fête de la Vierge Marie au 7 de septembre, dans les martyrologes et dans le Sacramentaire de saint Grégoire. Elle n'a été établie en France que sous le règne de Louis le Débonnaire, et elle a été depuis insérée dans les martyrologes de Florus, d'Adon et d'Usuard; Gautier, évêque d'Orléans, l'introduisit dans son diocèse, et Paschase Ratbert en parle dans son livre De la virginité de Marie. Ainsi, ceux qui disent qu'elle n'a été établie que dans le IXe siècle, se sont trompés. Cependant cette fête n'a été chômée en France et en Allemagne que dans le Xe siècle. Mais saint Fulbert l'établit à Chartres dès le IXe siècle. Les Grecs et les Orientaux n'ont commencé à la célébrer que dans le XIIe siècle; mais ils le font avec beaucoup de solennité. (BAILLET, *Vie des saints*.) »

« NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE. — Fête que l'Eglise romaine célèbre tous les ans en mémoire de la naissance de saint Jean, fils de Zacharie et de sainte Elisabeth, et précurseur de Jésus-Christ, le 24 de juin, avec un office solennel et octave. L'institution de cette fête est très-ancienne dans l'Eglise. Elle était déjà établie au 24 juin du temps de saint Augustin, qui a fait sept sermons pour cette solennité. Le concile d'Agde, tenu en 506, la met au rang des fêtes les plus célèbres. Il a été un temps qu'on y célébrait trois messes, comme on fait encore à Noël. On a aussi autrefois célébré la fête de la conception de saint Jean-Baptiste au 24 septembre. C'est la coutume, en France, la veille de cette fête, dans toutes les paroisses, que

le clergé aille processionnellement allumer un feu en signe de réjouissance; on dit même que les musulmans ont la mémoire de sait Jean en telle vénération, qu'ils la célèbrent aussi par diverses marques de joie. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXII, p. 222 et 223, article *Nativité*.)

NATURE. MONTAIGNE : — « *De l'eschelle de nature par laquelle l'homme monte à la cognoissance de soy et de son Createur.* « Par l'inclination naturelle des hommes, ils sont continuellement en cherche de l'évidence de la verité et de la certitude, et ne se peuvent assouvir ny contenter qu'ils ne s'en soient approchés jusques au dernier poinct de leur puissance. Or, il y a des degrés en la certitude et en la preuve, qui font les unes preuves plus fortes, les autres plus foibles, quelque certitude plus grande, quelque autre moindre. L'autorité de la preuve et la force de la certitude s'engendrent de la force et autorité des temoins et des temoignages, desquels la verité depend : et de la vient que d'aultant que les temoins se trouvent plus veritables, apparents et indubitables, d'autant y a-t-il plus de certitude en ce qu'ils prouvent. Et s'ils sont tels que leurs temoignages, par leur evidence, ne puissent tomber en nul doute, tout ce qu'ils verifieront nous sera tres-certain, tres-evident et tres-manifeste. Ainsy d'aultant que les temoins sont plus estrangiers et plus eloignés de la chose de laquelle on double, d'aultant font-ils moins de foy et de creance ; et plus ils sont voisins, plus ils apportent avec eux de certitude. Mais il n'y a rien de plus familier, plus interieur et plus propre a chacun que soy mesme a soy : il s'ensuit donc que tout ce qui est verifié de quelque chose par elle-mesme et par sa nature, reste tres-bien verifié. Puisque nulle chose créée n'est plus voisine à l'homme que l'homme mesme a soy, tout ce qui se prouvera de luy par luy-mesme, par sa nature et par ce qu'il sçait certainement, de tout cela demeurera-t-il tres-assuré et tres-eclairci; car en ce poinct consiste la plus commode certitude et la plus asseurée creance qui se puisse faire, ou tirer de la preuve. Voila pourquoy l'homme et sa nature doivent servir de moyen, d'argument et de temoignaige, pour prouver toute chose de l'homme, pour prouver tout ce qui concerne son salut, son bonheur, son malheur, son mal et son bien; aultrement il n'en sera jamais assez certain. Qu'il commence donc a se connoistre soy-mesme et sa nature s'il veut verifier quelque chose de soy; mais il est hors de soy, eloigné de soy d'une extreme distance, absent de sa maison propre qu'il ne vit oncques, ignorant sa valeur, mecognoissant soy-mesme, s'eschangeant pour chose de neant, pour une courte joie, pour un legier plaisir, pour le peché. S'il se veut donc recognoistre son ancien prix, sa nature, sa beauté premiere, qu'il revienne a soy et rentre chez soy ; et pour ce faire, veu qu'il a oublié son domicile, il est ne essaire que par le moyen d'aultres choses on le ramenne et reconduise chez lui. Il luy faut une eschelle pour l'aider à se remonter à soy et à se ravoir. Les pas qu'il fera, les eschelons qu'il enjambera, ce seront autant de notices qu'il acquerra de sa nature. Toute cognoissance se prend par argument des choses que nous sçavons premierement et le mieux, a celles qui nous sont inconnues ; et par ce qui nous est evidemment notoire, nous montons à l'intelligence de ce que nous ignorons. Aussi, nous entendons premierement les choses plus petites et plus basses, et après, les plus grandes et les plus elevées : d'où il advient que l'homme, comme estant la plus excellente et la plus digne chose de ce monde, cognoist toutes aultres choses avant qu'il se cognoisse lui-mesme. Or, afin qu'ainsy hors de luy, comme il l'est, et si ignorant, il puisse estre ramené a soy et instruict de sa nature, on lui presente cette belle université des choses et des creatures comme une droicte voie et ferme eschelle, ayant des marches tres-asseurées, par ou il puisse arriver a son naturel domicile et se remonter a la vraie cognoissance de sa nature. Pour cet effet, tout y est diversifié par un bel ordre de rangs de tres-juste proportion. Les choses y sont, les unes basses, les autres haultes; celles-cy parfaictes, celles-la imparfaictes; quelques-unes y sont entierement viles, et quelques aultres d'un prix inestimable; pour accommoder ses pas et pour s'acheminer contre mont jusques à soy de degré en degré, a la mode d'une eschelle, de laquelle s'il veut se servir, voicy comme il lui en convient user, voicy le train qu'il luy faut tenir pour parvenir à sa cognoissance. Premierement qu'il considère la valeur de chaque chose en soy ; et puis la generale police de cet univers, distribué en differentes dignités et divers rangs de creatures. Cela faict, il luy faudra comparer l'homme qui en est la plus noble et premiere partie, à toutes les autres, et les comparer en double façon : tantost regardant en quoy il convient, tantost en quoy il differe d'avec elles. De cette ressemblance ou dissemblance, s'engendrera en luy l'intelligence qu'il cherche de soy, et qui plus est, celle de Dieu, son createur immortel : car par la voie des choses inferieures, il s'acheminera jusques à l'homme, et tout d'un fil, il enjambera de l'homme jusques à Dieu. Il est impossible d'arriver par ailleurs a cette double cognoissance. Ce sont deux montées et deux traictés à faire : l'une par les choses, qui sont au-dessous de l'homme jusques à luy ; et la seconde, de luy jusques à son createur. Quant à la premiere, il y a une grande diversité et distinction de degrés aux choses de ce monde ; desquels, fermes et immobiles comme ils sont, est bastie l'eschelle de nature. Il nous les faut nombrer et peser chacun à part soy. La generalité est reduicte à quatre marches, encore qu'il y ait sous chacune d'elles divers ordres particuliers et diverses especes. Ces quatre se rangent ainsy : tout ce qui est, ou il a l'estre seulement sans vie, sans sentiment, sans intelligence, sans jugement, sans libre volonté; ou bien il a

l'estre et le vivre seulement. et rien du reste; ou bien il est, il vit, il sent et c'est tout; ou bien, il entend et veut, a sa liberté. Ainsi ces quatre choses, estre, vivre, sentir et entendre comprennent tout, et rien n'est au dela; car sous l'intelligence est aussi logé le jugement et la liberté de vouloir. Ce premier ordre de choses qui n'ont que l'estre, contient une grande multitude d'especes, lesquelles, bien pareilles et semblables en cela, reçoivent toutefois sous cet estre seulement, beaucoup de différence d'autant que l'estre de l'une est plus noble que celuy de l'autre, et qu'elles ont leurs vertus et leurs operations plus ou moins excellentes. La sont les quatre elements, chacun garny de sa particuliere nature, et si ont des rangs entre eux. La terre est la plus abaissée et de moindre prix, l'eau est plus noble que la terre, l'air encore plus noble que l'eau, et au feu est reservé le dernier honneur. Il les faudra considerer chacun à part soy, tout vulgairement, pour voir ce qu'il y a de propre et de particulier. La sont aussi toutes choses qui s'engendrent dans le ventre de la terre, comme les mineraux et les metaux, qui sont dissemblables en prix. L'argent vif, le plomb, le fer, le cuivre, l'or, l'argent et l'etain: l'azur y est aussy, qui excede tout metal en valeur: le soufre, le salpestre, le sel gemme et l'alun; toutes choses de grande efficace. Les pierres en sont, et les pierres precieuses: precieuses non par leur grandeur, mais par leurs proprietés singulieres; l'escarboucle, le hyacinthe, l'emeraude, le christal et aultres. Le ciel est encore en cet ordre, et tous les corps celestes, planetes et estoiles, comme aussi toutes choses faictes par art, car de celles-la, nulle ne peut avoir que l'estre. La seconde marche de nostre eschelle comprend toutes choses, qui ont l'estre et le vivre seulement: et dit-on qu'elles ont vie, d'autant que de soy elles se mouvent contre mont, contre bas, devant, derriere, a dextre et a senestre. La sont toutes les plantes et les herbes qui vivent, d'autant qu'elles ont ce mouvement par elles-mesmes. Nous les voyons croistre en hauteur et en grosseur, et tirer de la terre leur nourriture, par laquelle continuellement elles s'augmentent, s'entretiennent, engendrent de la semence et du fruict, se nourrissent; cette generation et augmentation par leur vertu propre faict que nous leur attribuons la vie: et cela n'est aux elements que par similitude. Ce rang souffre une sous-distinction des arbres et des herbes. Les arbres sont plus nobles, et les herbes le sont moins. Des arbres il en est un million d'especes, differentes en qualités, en vertu et en estimation: ne plus, ne moins y a-t-il un infini nombre de sortes d'herbes, desquelles l'une n'est pas l'aultre, et a chacune sa particuliere nature et efficace. En l'ordre troisieme, loge tout ce qui a estre, vie et sentiment. Le sentiment comprend sous soy le voir, l'ouïr, le gouster, le fleurer et le toucher, avec toutes les operations que nous voyons aux animaux plus qu'aux plantes. A ce rang faut-il attribuer toutes especes de bestes, soit en terre, en l'air ou en l'eau. Et voyez combien il y a de façons de bestes terrestres, combien de differences et de diversités de forme et de valeur entre elles; combien entre les oiseaux et les poissons; tous les animaux sont triplement departis et diversifiés entre eux. Les uns n'ont que l'attouchement sans memoire et sans ouïe; comme toutes ces coquilles, et ces petites bestes qui sont attachées aux arbres et aux racines. Ce premier rang est le plus bas et le plus vil: les aultres ont l'attouchement et la memoire sans l'ouïe, comme la fourmi. D'aultres plus parfaicts, ont l'attouchement, la memoire et l'ouïe, comme chiens, chevaux et semblables. D'en trouver une quatrieme espece de tels qui eussent l'ouïe sans memoire, il ne se peut faire, parce que tout partout ou l'ouïe se trouve, la memoire qui le suit s'y trouve aussy. Les animaux de la premiere façon, d'aultant qu'ils n'ont point de memoire, n'ont point aussy de prudence; et d'aultant qu'ils n'ont point d'ouïe, sont incapables de tout apprentissage; davantage ils sont privés du mouvement de lieu a l'aultre, attendu que sans memoire, nulle beste ne se peut ainsy mouvoir. Ceux de la seconde, a cause de la memoire, ont mouvement de place en place, et si, peuvent avoir de la prudence, comme nous disons des fourmis, lorsque nous leur voyons faire provision de grains; mais à faute d'ouïe, ils sont incapables d'estre instruicts. Quant à ceux de la troisieme, par ce qu'ils ont le souvenir et l'ouïr, ils sont disciplinables en quelque façon, comme les chiens et les oiseaux. Toutes ces trois especes sont comprises, comme ayant sentiment, sous le tiers ordre general. Il est vrai que la premiere, pour estre plus voisine des plantes, est aussy la moins honorable. La seconde est plus noble, pour en estre eloignée, et la tierce à mesme mesure. Voila quant au troisieme ordre. Sous le quatrieme sont les choses qui ont estre, vivre, sentir, entendre, juger, vouloir et ne vouloir à leur fantaisie, c'est-a-dire, le liberal arbitre. Icy sont les hommes, desquels la nature est si accomplie, qu'il est impossible d'y rien trouver à redire et d'y rien adjouter, attendu qu'il n'y a rien en perfection et en dignité au-dessus du liberal arbitre, ni rang auquel l'homme puisse monter au dela. Or, parce qu'ils sont raisonnables, ils ont aussy l'intelligence, le jugement, la ratiocination; sont suffisants pour concevoir par expérience et par art; sont capables de science et de doctrine, ce que ne sont pas les autres animaux. Et parce qu'ils ont naturellement le libre arbitre, ils peuvent vouloir et ne vouloir pas, consentir et choisir d'eux-mesmes, librement et sans contrainte, ce qui defaut aussi aux bestes. Il se traitera ailleurs plus au long de ce quatrieme ordre. Ainsy voila notre eschelle de nature depechée avec ses marches, de laquelle le premier effect, fondement de tout le reste de cette doctrine, consiste a le concevoir et planter en nos entendemens, telle que reellement elle est. » (*Théologie naturelle*

de RAYMOND DE SEBONDE, traduite par Montaigne, et donnée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 1.)

BAYLE réfute en ces termes ceux qui font de la nature la règle de toute vérité et de toute vertu, en montrant que la nature n'est autre chose que les appétits et les instincts du corps et de l'égoïsme humain :

« Qu'est-ce, je vous prie, que la voix de la nature? Quels sont ses sermons? Qu'il faut bien manger et bien boire, bien jouir de tous les plaisirs des sens, préférer ses intérêts à ceux d'autrui, s'accommoder de tout ce qu'on trouve à sa bienséance, faire plutôt une injure que de la souffrir, se bien venger. Il ne faut pas prétendre que le commerce des méchants est ce qui inspire ces passions, elles paraissent non-seulement dans les bêtes, qui ne font que suivre les instincts de la nature, mais aussi dans les enfants ; elles sont antérieures à la mauvaise éducation, et si l'art ne corrigeait la nature, il n'y aurait rien de plus corrompu que l'âme humaine, rien en quoi les hommes se ressemblassent davantage, par un consentement unanime, qu'en ceci : C'est qu'il faut donner au corps tout ce qu'il souhaite, et satisfaire l'ambition, la jalousie, l'avarice et le désir de vengeance autant qu'on le peut. »

« Tout le bien qui se voit parmi les hommes vient de la peine qu'on a prise d'arracher les mauvaises herbes et d'en semer d'autres; c'est un fruit de culture que l'instruction, la réflexion, la philosophie, la religion produisent. » (*Cont. des Pens. div.*, t. III.)

« Notre nature humaine est un fonds gâté et corrompu, et une terre maudite; car quels sont les fruits qui en sortent, les uns plus tôt, les autres plus tard? La gourmandise, l'orgueil, la colère, l'avarice (c'est-à-dire l'avidité des présents et le soin de les garder), la jalousie, le mensonge, le desir de la vengeance, la luxure. Ce n'est point l'éducation qui fait pousser ces germes, ils la devancent presque tous, et ils se font jour au travers des grands obstacles qu'elle leur oppose. » (*Cont. des Pens. div.*, t. III.)

« L'esprit des enfants n'est pas mieux conditionné que leur cœur : ils ne jugent des choses que selon le témoignage des sens ; ils n'examinent rien, ils avalent les erreurs sans aucune défiance.... Les ténèbres obscurcissent l'entendement, la malice déprave la volonté.... On n'est honnête homme et bien éclairé qu'autant qu'on a pu guérir les maladies naturelles de l'âme et leurs suites. Ceux qui élèvent des enfants trouvent toujours quelques vices à corriger ; et si par les menaces, par les promesses et par de bonnes instructions, on ne réparait les défauts de la nature, tous les enfants deviendraient des garnements, et incapables de rien valoir de toute leur vie. » (BAYLE.)

« C'est ordinairement par là que l'on commence à les instruire, dès qu'ils (les enfants) sont capables de distinguer quelques sons et de les bégayer. Cette coutume est très-louable. » (*Cont. des Pensées diverses*, t. III.)

« (A l'école des animaux), j'apprendrais à soumettre le droit à la force : un dogue plus fort qu'un autre ne se fait pas scrupule de lui enlever sa portion. Qu'y a-t-il de plus ordinaire que de voir des chiens qui s'entrebattent? les poulets ne s'entrebattent-ils point à la vue de leur commune mère? Les coqs ne s'acharnent-ils pas si furieusement l'un contre l'autre, qu'il n'y a quelquefois que la mort de l'un des combattants qui fasse cesser le combat? Les pigeons, le symbole de la débonnaireté, n'en viennent-ils pas souvent aux coups? Quoi de plus furieux que le combat des taureaux? N'apprendrai-je pas à l'école où vous m'envoyez, la barbarie la plus dénaturée? n'y apprendrai-je pas à m'accommoder de tout ce qui sera à ma portée, pour faire mes provisions comme la fourmi? » (*Dictionnaire*, art. *Barbe.*)

« Ceci soit dit pour montrer à combien d'égarements la raison humaine est sujette... Voilà comment les cyniques s'en servaient pour justifier leur abominable impudence. » (*Dictionnaire*, art. *Hipparchie.*)

VOLTAIRE montre ainsi que tout est énigme dans la nature et que la révélation seule de Dieu peut tout nous expliquer :

La nature est muette, on l'interroge en vain ;
On a besoin d'un Dieu qui parle au genre humain,
Il n'appartient qu'à lui d'expliquer son ouvrage,
De consoler le faible, et d'éclairer le sage,
L'homme au doute, à l'erreur abandonné sans lui,
Cherche en vain des roseaux qui lui servent d'appui.

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII, p. 155).

Dialogue entre un philosophe et la nature. — « *Le philosophe.* — Qui es-tu, nature? je vis dans toi ; il y a cinquante ans que je te cherche, et je n'ai pu te trouver encore.

« *La nature.* — Les Egyptiens me firent le même reproche. Ils m'appelaient Isis ; ils me mirent un grand voile sur la tête, et ils dirent que personnne ne pouvait le lever.

« *Le philosophe.* — C'est ce qui fait que je m'adresse à toi. J'ai bien pu mesurer quelques-uns de tes globes, connaître leurs routes, assigner les lois du mouvement; mais je n'ai pu savoir qui tu es. Es-tu agissante? es-tu passive? de grâce, dis-moi le mot de ton énigme?

« *La nature.* — Je suis le grand tout, je n'en sais pas davantage. Je ne suis pas mathématicienne, et tout est arrangé chez moi selon les lois mathématiques; devine si tu peux comment tout cela s'est fait.

« *Le philosophe.* — Certainement, puisque tu ne sais pas les mathématiques et que tes lois sont de la plus profonde géométrie, il faut qu'il y ait un éternel géomètre qui te dirige, une intelligence suprême qui préside à tes opérations.

« *La nature.* — Tu as raison. Je suis eau, terre, feu, atmosphère, métal, minéral, pierre, végétal, animal. Je sens bien qu'il y a dans moi une puissance invincible que je ne puis connaître. Pourquoi voudrais-tu, toi,

qui n'es qu'une petite partie de moi-même, savoir ce que je ne sais pas?

« *Le philosophe.* — Nous sommes curieux, et depuis Thalès, tous les raisonneurs ont joué à colin-maillard avec toi; ils ont dit, je te tiens, et ils ne tenaient rien.

« *La nature.* — Contentez-vous, atomes, mes enfants, de voir quelques atomes qui vous environnent, de boire quelques gouttes de mon lait, de végéter quelques moments sur mon sein, et de mourir sans avoir connu votre mère et votre nourrice.

« *Le philosophe.* — Ma chère mère, dis-moi un peu pourquoi tu existes, pourquoi il y a quelque chose.

« *La nature.* — Je te répondrai ce que je réponds depuis tant de siècles à tous ceux qui m'interrogent sur les premiers principes : Je n'en sais rien.

« *Le philosophe.* — Le néant vaudrait-il mieux que cette multitude d'existences faites pour être continuellement dissoutes, cette foule d'animaux nés et reproduits pour en dévorer d'autres et pour en être dévorés, cette foule d'êtres sensibles formés pour tant de sensations douloureuses; cette autre foule d'intelligences qui si rarement entendent la raison? A quoi bon tout cela, nature?

« *La nature.* — Oh! va interroger celui qui m'a faite. » (*OEuvres de Voltaire*, t. LIII, p. 512.)

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. — « Nature (*Critique sacrée*). Les mots de *nature* et *naturellement* se trouvent souvent employés dans l'Ecriture, ainsi que dans les auteurs grecs et latins, par opposition à la voie de l'instruction qui nous fait connaître certaines choses. C'est ainsi que saint Paul parlant d'une coutume établie de son temps dit : *La nature elle-même ne nous enseigne-t-elle pas que si un homme porte des cheveux longs, cela lui est honteux, au lieu qu'une longue chevelure est honorable à une femme,* etc. C'est qu'il suffit de voir des choses qui se pratiquent tous les jours, pour les regarder enfin comme des choses naturelles. A plus forte raison peut-on dire que les gentils, qui étaient privés de la révélation, connaissaient d'eux-mêmes, sans ce secours, les préceptes de morale que les lumières naturelles de la raison leur faisaient découvrir, et qui étaient les mêmes que ceux que la loi de Moïse enseignait aux Juifs; de sorte que quand un païen agissait selon ces préceptes, il faisait naturellement ce que la loi de Moïse prescrivait; il montrait par là que l'œuvre de la loi (terme qui signifie les *commandements moraux de la loi*) était écrite dans son cœur et dans son esprit, c'est-à-dire qu'il pouvait aisément s'en former des idées. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXII, pages 230 et 231, art. *Nature*, par le chevalier de Jaucourt.)

NAYADES et Oréades.

Bayle. — « Nous tournons en ridicule le système des anciens païens, leurs nayades, leurs oréades, etc., et nous sommes très-bien fondés, quand nous condamnons le culte que l'on rendait à ces êtres, car nous savons par l'Ecriture, que Dieu défendait tout culte de religion, qui ne s'adressait point à lui directement et uniquement. Mais quand on se représente la raison de l'homme abandonnée à elle-même et destituée du secours de l'Ecriture, on comprend fort aisément, ce me semble, qu'elle a dû se figurer ce vaste univers, comme pénétré partout d'une vertu très-active et qui savait ce qu'elle faisait. Or, afin de donner la raison de tant d'effets différents les uns des autres et même contraires les uns aux autres, qui se voient dans la nature, il a fallu imaginer, ou un être unique qui diversifie son opération selon la diversité des corps, ou un grand nombre d'âmes et d'intelligences pourvues chacune d'un certain emploi et préposées les unes aux sources des rivières, les autres aux montagnes, » etc.

NAZARÉEN (*Hist. judaïque*). — « C'est un terme employé dans l'Ancien Testament, pour signifier une personne distinguée et séparée des autres par quelques chose d'extraordinaire, comme par la sainteté, par la dignité ou par des vœux.

« Ce mot vient de l'hébreu *nazar*, distinguer, séparer; aussi ce mot était-il distingué chez les Hébreux du mot *Nazaréen*, habitant ou natif de Nazareth, qui vient de *natzar* ou *netzer*, sauver, préserver.

« Dans le livre des Nombres, ch. vi, on trouve le détail des vœux des nazaréens, c'est-à-dire des vœux par lesquels un homme ou une femme se consacraient particulièrement à Dieu, les conditions et suites de ces vœux, comme l'abstinence, etc.

« Quand le temps du nazaréat était accompli, le prêtre amenait la personne à la porte du temple, et cette personne offrait au Seigneur un mouton pour l'holocauste, une brebis pour le sacrifice d'expiation, et un bélier pour l'hostie pacifique. Il offrait aussi des pains et des gâteaux, avec le vin nécessaire pour les libations. Après que tout cela était immolé et offert au Seigneur, le prêtre ou quelque autre rasait la tête du nazaréen, à la porte du tabernacle, et en brûlait les cheveux sur le feu de l'autel. Alors le prêtre mettait entre les mains du nazaréen l'épaule cuite du bélier, un pain et un gâteau, puis le nazaréen le remettait sur les mains du prêtre, qui les élevait en sa présence, et les offrait à Dieu; dès lors le nazaréen pouvait boire du vin, et son nazaréat était accompli; mais les nazaréens perpétuels, qui avaient été consacrés par leurs parents, renonçaient pour jamais à l'usage du vin.

« Ceux qui faisaient le vœu du nazaréat hors de la Palestine, et qui ne pouvaient arriver au temple à la fin des jours de leur vœu, se contentaient de pratiquer les abstinences marquées par la loi, et de se couper les cheveux au lieu où ils se trouvaient, se réservant d'offrir leurs présents au temple par eux-mêmes ou par d'autres, lorsqu'ils en auraient la commodité ; c'est ainsi que saint Paul en usa à Unchée, *Act.* xviii, 18.

« Lorsqu'une personne ne se trouvait pas

en état de faire le vœu de nazaréat, ou n'avait pas le loisir d'en observer les cérémonies, elle se contentait de contribuer aux frais des offrandes et des sacrifices de ceux qui avaient fait et accompli ce vœu, et de cette sorte elle avait part au mérite de leur nazaréat (Maimoni, *in Num.* vi).

« *Nazaréen* est aussi employé dans l'Ecriture pour marquer un homme élevé en dignité, comme il est dit du patriarche Joseph (*Genes.* xlix, 26), qu'il était nazaréen entre ses frères. On explique ce terme diversement : les uns croient qu'il signifie celui qui est *couronné*, choisi, séparé, distingué, *nezer* en hébreu signifiant une *couronne*. Les Septante traduisent ce terme par *un chef* ou par *celui qui est couronné*, Le P. Calmet croit que *nazir* était un nom de dignité dans la cour des rois d'Orient. Encore aujourd'hui dans la cour du roi de Perse, selon Chardon, le *nezir* est le surintendant de la maison du roi, le premier officier de la couronne, le grand économe de sa maison et de ses trésors. En ce sens, Joseph était le *nazir* ou le *nezir* de la maison de Pharaon (Calmet, *Dictionn. de la Bible*, tom. III, p. 22, au mot *Nazaréen*). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tom. XXII, pag. 283 et 284, art. *Nazaréen*, par d'Alembert.)

NAZARÉITES ou Nazaréens (*Histoire ecclésiastique*). — « Secte d'hérétiques qui s'éleva dans les premiers siècles de l'Eglise.

« Saint Epiphane nous apprend que les nazaréens étaient entièrement conformes aux Juifs dans tout ce qui avait rapport à la doctrine et aux cérémonies de l'Ancien Testament. Ils n'en différaient que par la profession du christianisme et la croyance que Jésus-Christ était le messie. Ils furent aussi appelés *paratiques*, parce qu'ils étaient en grand nombre de Para ou Pella, ville de la Décapole, et *symmachiens*, parce qu'ils se servaient de la version de l'Ecriture faite par Symmaque.

« Il y a eu deux sortes de nazaréites : les uns purs, qui observaient ensemble la loi de Moïse et celle de Jésus-Christ ; les autres étaient les ébionites.

« Les auteurs ecclésiastiques nous apprennent que saint Matthieu prêcha l'Evangile aux Juifs, à Jérusalem, dans leur propre langue, et dans le reste de la Palestine, et que ce fut aussi vers ce temps qu'il écrivit son Evangile en hébreu. Saint Épiphane ajoute que cet Évangile fut conservé en entier par les nazaréens. Ce Père doute seulement s'ils n'en avaient point retranché la généalogie de Jésus-Christ, qui ne se trouvait point dans l'exemplaire des ébionites. Saint Jérôme, qui a traduit en grec et en latin l'Evangile de saint Matthieu, nous dit qu'il y avait beaucoup de gens qui prenaient l'Evangile de saint Matthieu, dont les nazaréens et les ébionites faisaient usage, pour le vrai Evangile de cet apôtre.

« C'est pour cela que Baronius dit dans ses *Annales* que, si on avait à réformer la Vulgate, ce devrait être plutôt sur l'original hébreu que sur le grec, qui n'est qu'une copie.

« Casaubon traite d'impie cette opinion de Baronius, ne concevant pas comment l'autorité de la version grecque pourrait dépendre d'un texte entièrement perdu; il ajoute que jamais cet Evangile n'a été d'usage que parmi les nazaréens, les ébionites et d'autres hérétiques, et qu'il était rempli de fables, ayant été altéré et corrompu par ces hérétiques.

« Ces nazaréens, quoique zélés observateurs de la loi de Moïse, avaient un très-grand mépris pour les traditions des pharisiens. Cette secte subsista longtemps en Orient. Benschanah, auteur arabe, qui a écrit la vie de Mahomet, raconte que ce faux prophète fit, l'an 4 de l'hégire, de Jésus-Christ 696, la guerre aux nazaréens ou aux aréens, qui étaient des Juifs établis en Arabie, et les vainquit. Le P. Calmet conjecture que ces nazaréens pourraient bien être des descendants de ces chrétiens hébraïques qui parurent dans les premiers siècles de l'Église.

« Nazaréen est aussi un nom que les auteurs qui ont écrit contre le christianisme ont donné, par mépris et par dérision, aux disciples de Jésus-Christ lui-même, parce qu'il était de Nazareth, petite ville de la basse Galilée. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXII, art. *Nazaréites* ou *Nazaréens*, par d'Alembert, page 284 et 285.)

NAZIANZE (*Géographie ancienne*). — « Petite ville d'Asie, dans la Cappadoce, au voisinage de Césarée, dont elle fut suffragante, et depuis érigée en métropole.

« Elle est illustrée dans l'histoire ecclésiastique par toute la famille de saint Grégoire, père, mère, fils et fille. Saint Grégoire le père en fut évêque et y mourut, et sainte None, sa femme, y fut enterrée auprès de lui. Ils eurent pour enfants : 1° saint Grégoire, fils aîné, dont nous parlerons tout à l'heure; 2° saint Césaire, le puîné, qui finit ses jours à Constantinople, mais dont le corps fut rapporté dans le tombeau de la sainte famille; 3° sainte Gorgonie, leur sœur, qui mourut en Isaurie. Saint Grégoire fils aîné, surnommé saint Grégoire de Nazianze, est regardé comme un des plus doctes et des premiers Pères de l'Eglise grecque. Il vint au monde vers l'an 328 de Jésus-Christ, fit ses études à Athènes avec saint Basile, son intime ami, s'acquit ensuite une grande célébrité par sa doctrine, et mourut en 391.

« Ses œuvres qui composent cinquante-cinq sermons ou discours, un grand nombre de lettres et plusieurs pièces de poésie, ont été imprimées en grec et en latin, à Paris en 1609, in-fol., 2 volumes. Erasme, M. Dupin, et plusieurs autres théologiens, font de grands éloges de la piété et de l'éloquence de ce Père de l'Eglise. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tom. XXII, p. 285, art. *Nazianze*, par le chevalier de Jaucourt.)

NEANT de l'homme. —

Voltaire.—Tout retrace aux mortels le néant de [leur être.

« Rien n'est si vrai que cette maxime ; au milieu des richesses, de la réputation, de la faveur, ce néant se fait sentir. Un homme qui se croyait heureux, peut voir en un instant une fausse démarche et le concours de quelques circonstances troubler tout le bonheur de sa vie. Un homme qui jouissait de quelque considération peut la voir s'éclipser en un jour. Alors seulement on rentre en soi-même, on reconnaît son néant, et on s'écrie : *Vanité des vanités.* » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LIX, p. 191.)

« Nous ne connaissons qu'une très-petite partie des lois de la nature, nous n'avons qu'une très-faible portion d'entendement. De tous les systèmes, celui qui nous fait connaître notre néant, est le plus raisonnable. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XL, p. 306.)

« Hélas ! qu'est-ce qu'un siècle entre deux éternités ! ce n'est pas même une minute dans le temps, et nos jours passent comme l'ombre. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LIX, p. 141.)

Piron seul eut raison, quand dans un goût nouveau
Il fit ce vers heureux, digne de son tombeau,
Ci gît qui ne fut rien. Quoique l'orgueil en dise
Humains, faibles humains, voilà votre devise
Combien de rois, grand Dieu ! jadis si révérés
Dans l'éternel oubli sont en foule enterrés !
La terre a vu passer leur empire et leur trône.
On ne sait en quel lieu florissait Babylone.
Le tombeau d'Alexandre, aujourd'hui renversé,
Avec sa ville altière a péri dispersé. »

(*OEuvres de Voltaire* édit. de Kehl, in 12, t. XIV, p. 171.)

NÉHÉMIE (*livre de*) [*critique sacrée*]. — « Ce livre sacré est nommé plus communément *le second livre d'Esdras*, quoiqu'il commence ainsi : *Ce sont ici les paroles de Néhémie*, et que l'auteur y parle presque toujours en première personne ; mais cet auteur n'est point Néhémie, parce qu'il se trouve dans son livre bien des choses qui ne peuvent être de sa main. Il est visible, par exemple, que ce n'est point Néhémie qui a écrit le douzième chapitre, depuis le verset 1[er] jusqu'au 27[e] ; c'est une addition qui a été faite par ceux qui ont reçu ce livre dans le canon de l'Ecriture. Esdras en avait montré l'exemple, en mettant çà et là dans son recueil des livres sacrés, les insertions qui lui parurent nécessaires. Ceux qui dans la suite continuèrent le recueil, firent la même chose aux livres qu'ils ajoutèrent, jusqu'à ce que ce recueil parût complet à Simon le Juste, qui travailla le dernier à former le canon de l'Ancien Testament. Or, comme le *Livre de Néhémie* était le dernier écrit, Simon le mit au nombre des livres sacrés. Ce fut alors sans doute que se fit l'addition du deuxième chapitre, ou par Simon, ou par ceux qui travaillèrent avec lui à la clôture du canon. Cette addition ou interpolation est palpable, car elle interrompt le sens et la liaison entre ce qui précède et ce qui suit ; aussi les meilleurs critiques le reconnaissent. *Voy.* Vossius in *Chronic. sacra*, cap. 10, et la *Chronique anglaise* de Cavy, II part., lib. II, cap. 6. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tom. XX, pag. 320 et 321, art. *Néhémie*, par le chevalier de Jaucourt.)

NEMROD, *rebelle* (*Histoire sacrée*). — « Fils de Chus, petit-fils de Cham, commença le premier à usurper la puissance souveraine sur les autres hommes. L'Ecriture dit de lui que c'était un puissant chasseur devant le Seigneur (*Gen.* x, 9), c'est-à-dire qu'il fut le plus hardi, le plus adroit, et le plus infatigable de tous les hommes dans ce dangereux exercice. Il s'exerça d'abord à la chasse des bêtes les plus farouches avec une troupe de jeunes gens fort hardis, qu'il endurcit à ce travail, et qu'il accoutuma à manier les armes avec adresse. Cette troupe grossissant peu à peu et pleine d'estime pour son courage, lui déféra sans doute volontairement l'autorité, dans l'espérance que la crainte de ses armes la mettrait à l'abri de l'injustice et de la violence des autres hommes ; mais Nemrod ayant une fois goûté la douceur du gouvernement, ne mit plus de bornes à son ambition ; et avec le secours de cette jeunesse qu'il avait aguerrie, il employa à asservir les hommes, les armes dont il ne s'était servi que pour détruire les bêtes. La tour de Babel, dont il avait été sans doute un des entrepreneurs, lui servit de citadelle ; il environna ce lieu de murailles, et en fit une ville appelée Babylone, qui fut le siége de son empire. Dans la suite, à mesure qu'il étendait ses conquêtes, il bâtit d'autres villes, dont la plus considérable fut Ninive sur le Tigre. Il l'appela ainsi de son fils Ninus, qui céda à sa puissance et à ses ambitieux desseins, selon le sentiment de ceux qui traduisent ainsi le passage de Moïse. *De terra illa egressus est Assur* (*Gen.* x, 11). De ce lieu là il sortit pour aller en Assyrie où il bâtit Ninive, etc. D'autres prennent Assur pour un nom d'homme qu'ils distinguent de Nemrod, et qu'ils prétendent avoir donné son nom à l'Assyrie (*Gen.* x ; *I Par.* I, *Mich.* v). » *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XX, p. 227, article *Nemrod.*)

NÉOPHYTES (*Histoire ecclésiastique.* — « Se disait dans la primitive Eglise des nouveaux chrétiens ou des païens nouvellement convertis à la foi.

« Ce mot signifie nouvelle plante ; il vient du grec νέος nouveau, et φύω *je produis*, comme qui dirait *nouvellement né*, le baptême que les néophytes recevaient étant regardé comme une nouvelle naissance.

« On ne découvrait point aux néophytes les mystères de la religion.

« Le mot de néophytes s'applique aussi aux prosélytes que font les missionnaires chez les infidèles. Les néophytes du Japon, sur la fin du XV[e] et au commencement du XVI[e] siècle, ont montré, dit-on, un courage et une fermeté de foi dignes des premiers siècles de l'Eglise.

« Néophyte était aussi en usage autrefois pour signifier de nouveaux prêtres, ou ceux qu'on admettait aux ordres sacrés, comme aussi les novices dans les monastères.

« Saint Paul ne veut pas qu'on élève les néophytes aux ordres sacrés, de peur que

l'orgueil n'ébranle leur vertu mal affermie. On a pourtant, dans l'histoire ecclésiastique, quelques exemples du contraire, comme la promotion de saint Ambroise à l'épiscopat, mais ils sont rares. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XX, p. 238 et 239, article *Néophytes*.)

NESTORIENS (*Théologie*). — « Anciens hérétiques, dont on prétend que la secte subsiste encore aujourd'hui dans une grande partie du Levant, et dont la principale doctrine est que Marie n'est point mère de Dieu.

« Ils ont pris leur nom de Nestorius, qui de moine devint clerc, prêtre et fameux prédicateur, et fut enfin élevé par Théodore au siége de Constantinople après la mort de Sisinnius, l'an 428.

« Il fit paraître d'abord beaucoup de zèle contre les hérétiques dans les sermons qu'il prononçait en présence de l'empereur; mais s'étant émancipé jusqu'à dire qu'il trouvait bien dans l'Ecriture que la Vierge était mère de Jésus-Christ, mais qu'il n'y trouvait pas qu'elle fût mère de Dieu ; tout son auditoire fut choqué de ses paroles, et une grande partie se sépara de sa communion.'

« Ses écrits se répandirent bientôt après dans la Syrie et en Egypte, où ils séduisirent beaucoup de monde, malgré les oppositions de saint Cyrille.

« Il soutenait qu'il y avait deux personnes en Jésus-Christ; que la Vierge n'était point mère de Dieu, mais seulement de Jésus-Christ, comme homme. Sa doctrine fut condamnée dans le concile d'Ephèse, où assistèrent 274 évêques; Nestorius y fut anathématisé et déposé de son siége.

« Nestorius n'était pas le premier auteur de cette hérésie, il l'avait apprise à Antioche, où il avait étudié. Théodore de Mopsueste avait enseigné la même chose avant lui.

« Il est difficile de savoir si les chrétiens chaldéens, qui font encore aujourd'hui profession du nestorianisme, sont dans les mêmes sentiments que Nestorius, qu'ils regardent comme leur patriarche. Ils ont fait diverses réunions avec l'Eglise romaine; mais il ne paraît pas qu'elles aient subsisté longtemps. La plus considérable est celle qui arriva sous le pontificat de Paul V.

« Jusqu'au temps de Jules III, les nestoriens n'avaient reconnu qu'un patriarche, qui prenait la qualité de patriarche de Babylone; mais une division qui survint entre eux fut cause que le patriarchat fut divisé, au moins pour quelque temps. Le Pape Jules leur en donna un autre, qui établit sa résidence à Caréniut, en Mésopotamie; mais ses successeurs, incapables de balancer le pouvoir de celui de Babylone, furent obligés de se réfugier en Perse. Les affaires demeurèrent en cet état jusqu'au pontificat de Paul V, sous lequel il se fit une réunion solennelle avec l'Eglise romaine. Leur patriarche reconnut qu'elle était la mère et la maîtresse de toutes les autres Eglises du monde, et dépêcha vers le Pape des personnes habiles pour négocier cette réunion et composer ensemble une explication des articles de leur religion, prétendant que leurs disputes avec l'Eglise romaine n'étaient que des disputes de nom.

« De là, quelques savants prétendent qu'il n'y a plus de véritable hérésie nestorienne, de ce qu'ils prouvent par des actes, que les nestoriens mêmes ont produit à Rome, sous le pape Paul V, et qui ont été imprimés dans la même ville, dans le recueil de Sttozza, l'an 1617. Elie, qui était alors patriarche des nestoriens, joignit à la lettre qu'il écrivit au Pape, une confession de foi de son Eglise, où il témoigne avoir des sentiments orthodoxes sur le mystère de l'incarnation, quoique les expressions ne soient pas toujours les mêmes que celles des Latins. Vous trouverez à l'article *Trinité*, quelle est la croyance des nestoriens. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXII, p. 367 et 368, art. *Nestoriens*.)

NICOLAITES. (*Théol.*) — « C'est une des plus anciennes sectes du christianisme, ils tirent leur nom, selon quelques uns, de Nicolas, qui avait été ordonné diacre de Jérusalem, conjointement avec saint Etienne.

« La maxime particulière qui caractérisait les nicolaïtes, comme ils nous sont représentés par les historiens ecclésiastiques, c'était d'enseigner que toutes les femmes mariées devaient être communes, pour ôter toute occasion de jalousie.

« D'autres écrivains ont noirci Nicolas de d'autres impuretés; mais Clément d'Alexandrie les impute toutes à ses disciples, qui ont abusé, à ce qu'il dit, des paroles de leur maître.

« On accuse encore les nicolaïtes de ce qu'ils ne faisaient point de scrupule de manger les viandes qui avaient été offertes aux idoles; qu'ils soutenaient que le père de Jésus-Christ n'était pas le Créateur; que plusieurs d'entre eux adoraient la fausse divinité Barbelo, qui habitait le huitième ciel, qui procédait du Père, et qui était mère de Jaldabaoth, ou, selon d'autres, de Sabaoth, qui s'était emparé par la force du septième ciel ; que d'autres donnaient le nom de *Prounicos* à la mère des puissances célestes, mais qu'ils s'accordaient tous à imputer des actions infâmes à cette mère, pour autoriser sous ce prétexte leurs propres impuretés; que d'autres enfin montraient des livres et de prétendues révélations, sous le nom de Jaldabaoth. Saint Irénée et saint Epiphane rapportent toutes ces extravagances, et représentent les nicolaïtes comme les auteurs de la secte des gnostiques.

« Maïus ajoute qu'il est assez probable que les nicolaïtes se vantaient d'être les disciples d'un des sept diacres; mais que cette prétention était mal fondée, quelque chose qu'aient pu dire au contraire les anciens, qui ont prêché quelquefois par trop de crédulité.

« Cassien (collat. 18, ch. 17) dit que quelques-uns distinguaient Nicolas, auteur de la secte des nicolaïtes, de Nicolas, l'un des

sept premiers diacres. Il veut apparemment marquer l'auteur des constitutions apostoliques qui disent que c'est à faux que les nicolaïtes se disent disciples de Nicolas, l'un des sept diacres, ou saint Clément d'Alexandrie, qui parle toujours fort avantageusement de ce dernier. La secte des nicolaïtes se renouvela sous Louis le Débonnaire, vers l'an 852, comme le dit Sigebert de Gemblours, dans sa *Chronique*, et encore au xe siècle, sous le pape Urbain II. Ces nicolaïtes modernes étaient certains prêtres, diacres et sous-diacres, qui soutenaient que le mariage leur était permis. Ils furent condamnés, au concile de Plaisance, l'an 1095 (Berthold, scrip. xi sæcul., t. X *Concilior.*, page 502). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXII, p. 436 et 437, article *Nicolaïtes*.)

NOACHIDES (*Crit. sacr.*). — « Descendants de Noé. Les préceptes donnés à ce patriarche et à ses enfants, paraissent n'être que des préceptes de droit naturel. Ils sont au nombre de sept. Le premier proscrit l'idolâtrie, le second ordonne d'adorer le Créateur, le troisième défend l'homicide, le quatrième l'adultère et l'inceste, le cinquième le larcin, le sixième commande de rendre la justice et de s'y soumettre, et le septième défend de manger de la chair coupée d'un animal pendant qu'il est encore en vie. Ce dernier précepte tend à nous inspirer indirectement des sentiments d'humanité dans toute notre conduite, et c'est aussi là la loi et les prophètes. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXII, p. 1, art. *Noachides*.)

NOCES. — Bayle explique ainsi la répugnance des premiers chrétiens pour les secondes noces.

« Ce que j'ai dit de la loi qui fut prescrite au souverain sacrificateur des Juifs, me suggère une conjecture que je m'en vais hasarder. Les premiers chrétiens qui se déclarèrent si fortement contre les secondes noces, furent peut-être engagés à ce sentiment, par la considération qu'il faut être plus parfait sous la loi de l'Evangile que sous la loi mosaïque, de sorte que les laïques chrétiens sont obligés à observer toute la grande régularité qui fut en usage parmi les ecclésiastiques de la synagogue. En effet, il semble qu'à certains égards, tous les chrétiens soient installés à la sacrificature, *genus electum regale sacerdotium* (*I Petr.* ii). S'il fut donc trouvé à propos d'interdire le mariage d'une veuve au souverain sacrificateur des Juifs, afin que cette défense le fît souvenir de l'attachement qu'il devait avoir à la pureté, n'avait-on pas dû croire qu'il fallait mettre tous les chrétiens sous le même joug? »

L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert donne d'après l'Ecriture sainte, les détails suivants sur les noces des Hébreux :—« Noces des Hébreux (*Histoire sacrée*), du latin *nuptiæ*, de *nubere*, couvrir d'un voile, parce que les nouvelles mariées se couvraient la tête par modestie. Ce mot dans l'Ecriture se prend : 1° pour les cérémonies qui se pratiquaient le jour du mariage : *Nuptiæ factæ sunt in Cana Galileæ* (*Joan.* ii, 1, 2); 2° pour le festin des noces : *Nuptiæ quidem paratæ sunt* (*Matth.* xxii, 8); Ce festin signifie la gloire dont les saints jouissent dans le ciel, ce qui est aussi marqué par la parabole des vierges qui attendaient la venue de l'époux : *Intraverunt cum eo ad nuptias* (*Matth.* xxv, 10); 3° le lieu où se célèbrent les noces : *Impletæ sunt nuptiæ discumbentium* (*Matth.* xxii, 10); 4° pour le mariage et l'union de l'époux et de l'épouse : *Non est in loco nostro consuetudinis ut minores ante tradamus ad nuptias* (*Gen.* xxix, 26); 5° pour le droit acquis par le mariage : *Quod si alteram ei acceperit providebit puellæ nuptiis* (*Exod.* xxi, 10). Si quelqu'un fait épouser à son fils une esclave, et que ce fils épouse encore une autre femme, il traitera cette première comme sa femme.

« Les Hébreux se mariaient de bonne heure, et dès l'age de treize ans il était permis aux enfants de prendre femme; ils ne passaient guère, sans l'avoir fait, la dix-huitième année, et ils auraient cru pécher contre le précepte : *Croissez et multipliez.* De là il est aisé de comprendre pourquoi le célibat et la stérilité étaient un opprobre dans Israël, et pourquoi ils avaient soin de faire épouser au frère du mari mort sans enfants, la veuve qu'il avait laissée. Les filles se mariaient aussitôt après l'âge de puberté, c'est-à-dire à douze ans; mais avant leur mariage, elles ne paraissaient point d'ordinaire en public; on les appelait *alma*, cachées.

« On voit la manière dont se faisait la demande d'une fille, dans celle que fit Sichem de Dina, Eliézer de Rebecca, et le jeune Tobie de Sara. Le mari donnait la dot à sa femme, et semblait acheter la personne qu'il voulait épouser : *Augmentez la dot que vous voulez qu'on lui donne*, dit Hémor à Jacob, *demandez quel présent il vous plaira, je le donnerai volontiers, pourvu que vous veuillez la lui donner pour épouse* (à Sichem son fils) (*Gen.* xxxiv, 8). Jacob achète Lia et Rachel par 14 ans de service (*Gen.* xxiv); David achète Michol (*II Reg.* iii, 14), et Osée donne quinze pièces d'argent pour sa femme (*Osee* iii, 2).

« Les fiançailles se faisaient, ou par un écrit ou par une pièce d'argent que l'on donnait à la fiancée : *Recevez cet argent pour gage que vous serez mon épouse*, disait le jeune homme à sa prétendue. Ils avaient dès lors la liberté de se voir, et si pendant le temps qui s'écoulait depuis les fiançailles jusqu'au mariage, la fille commettait quelque infidélité, elle pouvait être traitée comme adultère.

« Lorsque le temps de conclure le mariage était arrivé, on en dressait le contrat, et au jour arrêté, on conduisait le fiancé et la fiancée dans une salle préparée, on les plaçait sous un dais, et on leur mettait un voile carré que les Hébreux appellent *teled;* ensuite le chantre de la synagogue ou le plus proche parent du marié remplissait une tasse de vin, et ayant prononcé cette béné-

diction : *Soyez béni, Seigneur, qui avez créé l'homme et la femme, ordonné le mariage*, il leur en donnait à boire. Puis l'époux mettait un anneau au doigt de son épouse en présence de deux témoins, et lui disait : *Par cet anneau vous êtes mon épouse, suivant l'usage de Moïse et d'Israël.*

« On croit qu'avant la ruine du temple de Jérusalem, l'époux et l'épouse portaient des couronnes dans la cérémonie de leurs *noces*, et l'Ecriture fait mention de celle de l'époux : *Je me réjouirai au Seigneur comme un époux orné de sa couronne* (*Isa.* LXI, 10); et dans le cantique : *Filles de Jérusalem, venez voir le roi Salomon orné de la couronne que sa mère lui a mise le jour de son mariage* (III, 21). On apportait ensuite une deuxième fois du vin dans un vase fragile, et après plusieurs bénédictions, on présentait à boire aux mariés, et on jetait le reste à terre en signe d'allégresse ; l'époux prenait le vase et le cassait avec force, pour marquer que les plus grandes joies sont suivies des plus grands chagrins. Alors tous les assistants souhaitaient aux nouveaux mariés mille prospérités, comme cela se fit au mariage d'Isaac et de Rébecca : *Imprecantes prospera sorori suæ, atque dicentes : soror nostra es, crescas in mille millia* (*Gen.* XXIV, 60).

« Le repas de la *noce* se faisait avec beaucoup de bienséance ; on chantait à table des louanges et des cantiques en l'honneur de Dieu, pour imiter ce qui se passa dans le repas que donna Raguel quand il maria sa fille Sara au jeune Tobie. On voit par l'Evangile, que l'on donnait à l'époux un *paranymphe*, que Jésus-Christ appelle *l'ami de l'époux ;* son devoir était de faire les honneurs de la noce, d'exécuter les ordres de l'époux. *Mais l'ami de l'époux*, dit saint Jean-Baptiste, *qui est debout et obéit à la voix de l'époux, se réjouit d'obéir à sa voix* (*Joan.* III, 29).

« L'époux avait toujours près de lui un nombre de jeunes gens, et l'épouse de jeunes filles qui les accompagnaient par honneur pendant les jours de la noce. On le voit dans l'histoire du mariage de Samson ; ces jeunes gens prenaient plaisir à proposer des énigmes, et l'époux distribuait des prix à ceux qui les expliquaient.

« La cérémonie de la noce durait sept jours pour une fille et trois jours pour une veuve : *Imple hebdomadam hujus copulæ, et hanc quoque dabo tibi*, disait Laban à Jacob (*Gen.* XXXIX, 26). Nous voyons aussi que les noces de Samson et celles du jeune Tobie durèrent sept jours entiers.

« Les sept jours de réjouissances qui se faisaient dans la maison du père de la fille étant passés, on conduisait l'épouse dans la maison du mari ; on choisissait le temps de la nuit, comme il paraît dans la parabole des dix vierges, qui allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse. Cette action se faisait avec pompe; nous en avons un exemple dans les Machabées, où il est dit que le fils de Jambri ayant fait des noces à Meduba, comme on menait en grande solennité l'épouse au logis de l'époux, et que les amis de l'époux venaient au-devant d'elle avec des instruments de musique, les Machabées tombèrent sur eux et les dissipèrent (*Mach.* XXXVII). *Voy.* de plus grands détails dans Spencer, et les auteurs des *Cérémonies et coutumes des Hébreux.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, article *Noces*, pag. 28, 29 et 30, par le chevalier de Jaucourt.)

NOÉ, *Voy.* DÉLUGE.

Dans le Bagavadam (*Voir* FOUCHER D'OSSONVILLE et DE GUIGNES, *Réflexions sur le Bagavadam*) on lit : « que Satiévareden et sept patriarches, par la protection de Vichnou, furent sauvés dans un vaisseau dans lequel Satiévareden, averti d'avance, avait réuni des provisions. Le déluge fini, ils sortirent, adorèrent Vichnou, et repeuplèrent la terre. Stiévareden et Noé ne sont-ils pas une même personne? »

— Dans la vie de Jones placée à la tête de ses œuvres, on trouve des fragments d'un livre sanskrit qui indique une identité frappante entre Noë et Satiéruratu.. »

— L'identité de Saturne, de Janus et de Noé, serait très-aisée à établir par plusieurs monuments anciens. Ainsi la double figure de Janus faisait allusion à la double vie antédiluvienne et postdiluvienne de Noé, qui, en effet, se trouvait avoir vu seul deux mondes distincts. Aussi une médaille frappée en souvenir du déluge, et qui avait cours dans la plus haute antiquité païenne, représentait d'un côté la double face de Janus, et de l'autre une arche ou un vaisseau flottant sur les eaux; sur quoi Ovide, dans ses *Fastes*, se demandant l'explication de ces emblèmes, dit :

Multa quidem didici, sed cur navalis in ære,
Altera signata est, altera forma biceps....
At bona posteritas puppim signavit in ære
Hospitis obventum testificata Dei.

ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT et D'ALEMBERT. — « NOÉ, *repos* (*Histoire sacrée*), fils de Lamech (*Gen.* V, 29). Il naquit l'an du monde 1056, 2944 ans avant Jésus-Christ; il fut juste et parfait dans toute la conduite de sa vie, et trouva grâce devant le Seigneur, qui voyant la malice profonde des hommes, et que toutes leurs voies étaient corrompues, résolut de faire périr par un déluge tout ce qui respirait sur la terre. Dieu ordonna donc à Noé de bâtir une arche pour se sauver du déluge, lui et toute sa famille, avec des bêtes et des oiseaux de toute espèce, mâles et femelles. Il marqua lui-même la forme, les mesures et les proportions de ce grand vaisseau, qui devait être de la figure d'un coffre, long de 300 coudées, large de 50, et haut de 30, enduit de bitume et distribué en trois étages, dont chacun devait avoir plusieurs loges. Noé crut à la parole de Dieu, et exécuta tout ce qu'il lui avait commandé. Il crut des choses qui n'avaient aucune apparence; et sur ce fondement il entreprit un ouvrage sans exemple, et persévéra pendant un siècle dans ce travail, malgré les

railleries des hommes. Il ne cessait pendant ce temps d'avertir les hommes de ce qui devait arriver, mais ceux-ci trop occupés de leurs affaires et de leurs plaisirs, traitaient de rêveries tout ce que leur disait Noé de la vengeance divine qui allait éclater sur eux : *Depuis que nos pères sont morts*, disaient-ils, *toutes choses sont comme elles étaient au commencement* (*Gen.* VI). Cependant Noé ayant fait porter dans l'arche toutes les choses nécessaires pour la vie des hommes et des animaux qui devaient y entrer, sept jours avant le déluge, Dieu lui ordonna d'y entrer lui-même avec sa femme, ses trois fils et leurs femmes, et des animaux de toute espèce, qui vinrent par couple se présenter à lui, par un instinct particulier que Dieu leur donna. Il était alors âgé de six cents ans; après que tout fut entré, Dieu ferma l'arche en dehors, et le jour de la vengeance étant venu, la mer se déborda de tous côtés, et il tomba une pluie horrible pendant quarante jours et quarante nuits, toute la terre fut inondée et tout périt, excepté ce qui était dans l'arche, laquelle flottait sur les eaux. Après que les eaux eurent couvert la face de la terre pendant cent cinquante jours, Dieu se souvint de Noé, il fit souffler un grand vent, qui commença à faire diminuer les eaux; et sept mois après le commencement du déluge, l'arche se reposa sur les montagnes d'Arménie ou le mont Ararat, près la ville d'Erivan. Le dixième jour du dixième mois, les sommets des montagnes se découvrirent; et quarante jours s'étant passé depuis que l'on eut commencé à les apercevoir, Noé ouvrit la fenêtre de l'arche et lâcha un corbeau, qui en étant sorti ne rentra plus, il allait et revenait jusqu'à ce que les eaux fussent entièrement desséchées. Il envoya ensuite la colombe qui, n'ayant pu trouver où asseoir son pied, revint dans l'arche; sept jours après il la renvoya de nouveau, et elle revint portant dans son bec un rameau d'olivier dont les feuilles étaient toutes vertes. Noé connut par là que les eaux étaient retirées de dessus la terre, et après avoir encore attendu sept jours, il laissa aller pour la troisième fois la colombe, qui ne revint pas. Il fit alors une ouverture au toit de l'arche, et regardant de là, il vit la terre entièrement découverte; cependant il passa encore près de deux mois dans l'arche, et après ce temps il en sortit, un an après qu'il y fut entré. Son premier soin fut de dresser un autel au Seigneur et de lui offrir en holocauste un de tous les animaux pur qui étaient dans l'arche. Dieu eut son sacrifice pour agréable, le bénit lui et ses enfants, fit une alliance avec eux et voulut que l'arc-en-ciel en fût comme le signe, afin que toutes les fois qu'il paraîtrait il se souvînt de ce pacte qu'il faisait avec eux, et qu'il empêchât les eaux d'inonder une autre fois la terre. Après le déluge, Noé se mit à cultiver la terre, et il planta la vigne. Elle était connue avant ce temps-là, mais Noé fut le premier qui la planta avec ordre, et qui découvrit l'usage qu'on pouvait faire du raisin en exprimant sa liqueur. Ayant donc fait du vin, il en but et comme il n'en avait point encore éprouvé la force, il s'enivra, et s'endormit dans sa tente. Cham, son fils, l'ayant trouvé découvert d'une manière indécente, s'en moqua et en donna avis à ses frères qui, marchant en arrière, couvrirent d'un manteau la nudité de leur père. Noé à son réveil, apprenant ce qui s'était passé, maudit Chanaan, fils de Cham, dont les descendants furent dans la suite exterminés par les Israélites, et bénit Sem et Japhet. Ce saint homme vécut encore trois cent cinquante ans depuis le déluge, et mourut à l'âge de neuf cent cinquante ans, recommandable surtout par la grandeur et la fermeté de sa foi. Ce fut par cette foi, *selon les paroles de saint Paul*, qu'ayant reçu un avertissement du ciel et croyant ce qui n'avait encore alors aucune apparence, il bâtit l'arche pour sauver sa famille; il fut le réconciliateur du genre humain et le médiateur de l'alliance de Dieu avec les hommes, le conservateur de la religion et de la piété, le héraut de la pénitence, l'héritier et le prédicateur de la vraie justice et le père d'un monde tout nouveau. Tous ces caractères se trouvent réunis en sa personne, quoique dans un sens très-borné, qui nous avertit de ne pas nous arrêter à lui, mais de nous élever jusqu'au véritable libérateur dont il était la figure et à qui seul ces augustes qualités conviennent dans toute leur étendue. (*Gen.* V, 6-7 ; *Eccli.* XLI, 17, 15; LI, 9 et XIV, 14; *Matth.* XXIV, 37; *Heb.* XI ; *I Petr.* III, 20.) » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIII, p. 33 et 34, article *Noé*.)

NOÉMA, *belle* (*Histoire sacrée*). — « Fille de Lamech et de Sella, sœur de Tubalcaïn. On croit qu'elle inventa la manière de filer la laine et de faire la toile et les étoffes, et que c'est la même que la Minerve des Grecs (*Gen.* IV, 22). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIII, article *Noéma*.)

NOÉMI, *belle* (*Histoire sacrée*). — « Femme d'Elimelech, de la tribu de Benjamin, laquelle ayant été obligée de suivre son mari dans les pays des Moabites, l'y perdit, et maria ses deux fils, Chélion et Mahalon, à Orpha et à Ruth, filles moabites. Ces deux jeunes hommes étant morts sans laisser d'enfants, Noémi résolut de retourner dans la Judée, et ses deux brus l'ayant suivie, elle les conjura de reprendre le chemin de leur pays, parce qu'elle n'était point en état de les établir dans le sien. Orpha la crut et revint chez sa mère; mais Ruth ne voulut point la quitter, et elles arrivèrent ensemble à Bethléem, dans le temps que l'on commençait à couper les orges. Ruth demanda donc permission à sa belle-mère d'aller glaner pour amasser de quoi subsister pendant quelque temps, et elle alla dans le champ d'un nommé Booz, homme fort riche et le proche parent d'Elimelech, qui l'invita à suivre ses moissonneurs et à manger avec ses gens. Ruth de retour à la maison, ayant appris à Noémi ce qui s'était passé, celle-ci

lavertit que Booz était son proche parent et, elle lui donna un expédient pour le déterminer à l'épouser. Ruth suivit le conseil de sa belle-mère, et réussit à se marier avec Booz, dont elle eut un fils nommé *Obed*, qui fut un des ancêtres de Jésus-Christ. Toutes les femmes en félicitèrent Noémie: ***Béni soit le Seigneur***, disaient-elles, ***qui n'a point privé votre famille d'un héritier qui fera revivre le surnom d'Israël, et qui sera votre consolation et le soutien de votre vieillesse.*** Noémie prit soin elle-même d'élever l'enfant et elle lui servit de nourrice. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 35.)

« NOHESTAN (*Histoire ecclésiastique*). — C'est le nom qu'on donna du temps d'Ezéchias, roi de Juda, au serpent d'airain que Moïse avait élevé dans le désert, ainsi qu'il est rapporté dans les Nombres (CXXI, 8), et qui s'était conservé jusqu'à ce temps parmi les Israélites.

« Le peuple superstitieux s'étant laissé aller à rendre un culte particulier à ce serpent, Ezéchias le fit briser, et lui donna par dérision le nom de ***Nohestan, comme qui dirait ce petit je ne sais quoi d'airain***, ou ce ***petit serpent d'airain;*** car, en hébreu, ***nahas*** ou ***nahasch*** signifie un ***serpent*** et de l'***airain***.

« On montre cependant encore aujourd'hui dans l'église de Saint-Ambroise, à Milan, un serpent d'airain que l'on prétend être celui que Moïse éleva dans le désert; mais on sait certainement par l'Ecriture sainte (*IV Reg.* XXX, 4) qu'Ezéchias fit mettre celui-ci en pièces de son temps, c'est-à-dire vers l'an du monde 3278, et 722 ans avant Jésus-Christ. » (CALMET, *Dictionnaire de la Bible. Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIII, page 44, art. *Nohestan*.)

NOM, *nomen* (*Critique sacrée*). — « Ce mot, pris absolument, signifie quelquefois le nom ineffable de Dieu, *cumque blasphemasset nomen*, ayant blasphémé le nom saint (*Lev.* XXI, 2). Il marque aussi la puissance, la majesté. *Vocabo in nomine Domini*, je ferai éclater devant vous mon nom (*Exod.* XXXIII, 19). *Est nomen meum in eo*, ma majesté et mon autorité résident en lui (*Exod.* XXIII, 21). Il se prend pour une dignité éminente : *Donavit illi nomen quod est supra omne nomen* (*Phil.* II, 9); *Oleum effusum nomen tuum* (*Cant.* I, 2), votre réputation est un parfum. *Prendre le nom de Dieu en vain*, c'est jurer faussement; *imposer le nom*, est une marque d'autorité. *Novi te ex nomine* (*Exod.* XXXIII, 12). Connaître quelqu'un par son nom, signifie une *distinction*, une *amitié*, une *familiarité* particulière ; *susciter le nom d'un mort*, se dit du frère d'un homme décédé sans enfants, lorsque le frère du mort épouse la veuve et en a des enfants qui font revivre son nom en Israël (*Deut.* XXV, 5). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome II, page 60, art. *Nom*, par le chevalier de Jaucourt.)

NOMBRES (*Critique sacrée*), ou le livre des *Nombres*. — « Un des livres du Pentateuque, et le quatrième des cinq. Les Septante l'ont appelé *Livre des Nombres*, parce que les trois premiers chapitres contiennent le dénombrement des Hébreux et des Lévites; les trente-trois autres renferment l'histoire des campements des Israélites dans le désert, les guerres de Moïse contre les rois Sehon et Og, celle qu'il déclara aux Madianites pour avoir envoyé leurs filles au camp d'Israël, afin de faire tomber le peuple dans la débauche et l'idolâtrie. On y trouve encore des particularités sur la désobéissance de ce même peuple, son ingratitude, ses murmures et ses châtiments; enfin, on y voit plusieurs lois que Moïse donna pendant les trente-neuf années dont ce livre est une espèce de journal. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIII, art. *Nombres*, page 75, par le chevalier de Jaucourt.)

NOUVEAU (*Critique sacrée*). — « Ce mot a plusieurs sens dans l'Eglise. Il signifie : 1° ce qui est extraordinaire, inusité : *Nova bella elegit Dominus*, dit Débora dans son cantique (*Judic.*, V. 8). Il veut dire 2° ce qui est différent: *Mandatum novum do vobis* (*Joan.*, XII, 34). Le commandement de la charité est de tous les temps, mais Jésus-Christ l'a gravé de nouveau dans le cœur des hommes, et a fait, de l'amour qu'il a eu pour eux, la règle de celui que ses disciples se doivent les uns aux autres. 3° *Cum illud bibam novum vobiscum* (*Matth.*, XXVI, 29).

« Ce vin nouveau est un vin céleste; de même, le ciel nouveau, la terre nouvelle, la Jérusalem nouvelle, signifient le ciel des bienheureux. 4° Il se prend aussi pour beau, *Deus, canticum novum cantabo tibi.* (*Ps.* CLXIII, 9).

« Le Seigneur déclare qu'il ne faut pas mettre du vin nouveau dans de vieux outres (*Luc.* V, 38), c'est-à-dire qu'il ne convenait pas de surcharger les apôtres d'observances difficiles. 5° *Tempore messis novarum*, dans le mois des nouveaux fruits: c'est le mois de Nisan (*Exod.*, XXIII, 15). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, page 181, art. *Nouveau*, par le chevalier de Jaucourt).

NOVATIENS (*Histoire ecclésiastique*). — « Secte d'anciens hérétiques, ainsi nommés de Novatus, prêtre africain, ou de Novatianus, prêtre de Rome.

« On les appelle aussi *cathari*, du grec καθαρός, *pur*, dans le même sens que les Anglais appellent *puritains* les calvinistes rigides.

« Novatien se sépara d'abord de la communion du Pape Corneille, sous prétexte qu'il était trop facile à admettre à la pénitence ceux qui avaient apostasié pendant les persécutions.

« Ensuite Novatus étant venu à Rome, il se joignit à la faction de Novatien, et l'un et l'autre soutinrent qu'il n'y avait plus de pénitence pour ceux qui étaient tombés dans quelque péché grave après leur baptême, fondant leur opinion sur le passage de saint Paul : ***Il est impossible à ceux qui apostasient, après avoir été une fois éclairés et qui ont goûté les dons célestes, de se renouveler par la pénitence.*** Non pas qu'ils nias-

sent qu'une personne tombée dans un péché, quelque énorme qu'il fût, pût en obtenir le pardon par la pénitence, puisqu'ils recommandaient eux-mêmes la pénitence dans les termes les plus forts; mais ils enseignaient que l'Eglise n'avait pas le pouvoir de recevoir les pécheurs à sa communion, comme n'ayant d'autre voie pour remettre les péchés que celle du baptême, qui ne peut être conféré qu'une fois à la même personne.

« Par progression de temps, les novatiens modérèrent et adoucirent la rigueur de la doctrine de leurs maîtres, et ne refusèrent l'absolution qu'à de grands pécheurs.

« Les deux chefs furent excommuniés et déclarés hérétiques ; ce n'est pas qu'ils excluassent les pénitents de la communion de l'Eglise; mais parce qu'ils niaient que l'Eglise avait le pouvoir de remettre les péchés.

« Les novatiens ajoutèrent de nouvelles erreurs à celles de leur chef, comme l'improbation des secondes noces et la nécessité de rebaptiser les pécheurs. Leur secte subsista jusque dans le IVe siècle après le concile de Nicée, qui fit des règlements pour la forme de leur réception à l'Eglise. Depuis ils se divisèrent en différentes branches, dont il y avait encore des restes en Orient dans le VIIIe siècle, et quelques-uns d'entre eux mêlèrent des cérémonies judaïques à celles du Christianisme (EUSEB., *Histoire ecclésiastique*, l. VI ; BARONIUS, *Annales;* DUPIN, *Bibliothèque ecclésiastique des antiquités des trois premiers siècles*). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIII, art. *Novatiens*, page 162.)

NOVICE (*Hist. eccles.*). — « C'est une personne de l'un ou de l'autre sexe qui est dans le temps de sa probation, et qui n'a pas encore fait ses vœux de religion.

« Depuis que la vie monastique eut commencé d'être assujettie à de certaines règles, on crut avec raison qu'il ne fallait pas y admettre indifféremment tous ceux qui se présentaient pour entrer en religion.

« La règle de Saint-Benoît veut que l'on éprouve d'abord, pendant quatre ou cinq jours, celui qui postule pour prendre l'habit, afin d'examiner sa vocation, ses mœurs et ses qualités du corps et de l'esprit; qu'après avoir ainsi éprouvé l'humilité du postulant, on lui permette d'entrer dans la chambre des hôtes pour les servir pendant peu de jours; saint Isidore, dans sa règle, veut que les postulants servent les hôtes pendant trois mois. Ces premières épreuves, qui précèdent le noviciat, sont plus ou moins longues, suivant l'usage de chaque congrégation.

« Après ces premières épreuves, le postulant est admis dans la chambre des novices.

« On donne pour maître aux novices un ancien profès qui ait du zèle, et qui soit bien exercé dans la pratique de la règle. On choisit ordinairement un prêtre âgé de plus de trente-cinq ans, et qui ait plus de dix ans de profession.

« Pour la validité des vœux que le novice doit faire lors de sa profession, il est essentiel que pendant son noviciat il soit exactement instruit de la règle et des autres exercices et obligations de la vie monastique, et qu'on les lui fasse pratiquer.

« Suivant la règle de Saint-Benoît, le noviciat doit être d'un an entier. Justinien dans sa Novelle 5, suivant la règle des anciens moines d'Egypte, veut que les novices soient éprouvés pendant trois ans. Comme plusieurs supérieurs dispensaient de cette règle, le concile de Trente a ordonné que personne de l'un et de l'autre sexe ne soit admis à faire profession qu'après un an de noviciat depuis la prise d'habit, et que la profession faite auparavant soit nulle.

« Le concile de Trente défend de rien donner au monastère, sous quelque prétexte que ce soit, par les parents ou curateurs, excepté la vie et le vêtement du novice ou de la novice pour le temps de son noviciat : *Ne hac occasione discedere nequeant.*

« Les donations que font les novices sont réputées de mort. Il suffit même pour cela que le donateur soit dans le dessein formel de se faire religieux, comme s'il avait déjà son obédience et était sur le point d'entrer dans le monastère pour y faire son noviciat. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, pag. 169, 170 et 171, art. *Novice*.)

NU, NUDITÉ (*Critique sacrée*). — « Ces termes, outre leur signification littérale, se prennent en plusieurs autres sens, par exemple, pour la partie du corps que l'on doit couvrir; d'où viennent ces façons de parler, *ostendere nuditatem alicujus*, traiter indignement quelqu'un ; et dans Habacuc : *Væ inebrianti amicum suum ut aspiciat nuditatem*, malheur à celui qui enivre son ami pour voir sa nudité, c'est-à-dire pour le traiter avec mépris! (*Jerem.* II, 25.) Retirez-vous de votre idolâtrie. Etre nu, *nudum esse*, signifie être dans l'opprobre : *Eras nuda et contusione plena* (*Ezech.* VI, 47). Nu se prend aussi pour pauvrement habillé : *Cum videris nudum, operi eum.* (*Isai.* XLVIII, 7). Saül demeure nu tout le jour au milieu des prophètes : *Cecidit nudus tota die illa et nocte.* (*I Reg.* XIX, 24), c'est-à-dire peu vêtu, avec la seule tunique qui servait de chemise, sans robe longue et sans manteau : c'est ainsi que plusieurs critiques l'entendent de l'état d'Isaïe, *ibat nudus*, parce qu'il avait quitté le sac qui était l'habit ordinaire des prophètes ; cependant quelques Pères l'expliquent d'une nudité réelle, à l'exception des parties que la pudeur demande qui soient cachées : *Aspiciam captivitatem inimicorum meorum nudato capite*, je jouirai de la captivité de mes ennemis qui seront emmenés nu-tête (*Deut.* XXXI, 42). On emmenait les captifs dépouillés et nu-tête; de là ces façons de parler *nudare caput*, se découvrir la tête, pour marquer le deuil; *nudare ignominiam alicujus*, exposer quelqu'un à une grande infamie (*Ezech.*, XVI, 37). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT tome XXV, page

211 et 212, article *Nu*, *Nudité*, par le chevalier de Jaucourt.

NUÉE (COLONNE DE,) (*Critique sacrée*). — « Les Israélites, en sortant d'Egypte, furent toujours conduits dans le désert par une *colonne de nuée*, pendant le jour, laquelle devenait *colonne de feu* pendant la nuit. Cette colonne était d'ordinaire à la tête de l'armée des Israélites ; mais quand ils furent arrivés sur le bord de la mer Rouge, elle vint se placer entre le camp des Israélites et celui des Egyptiens, qui les poursuivaient. Cette nuée continua toujours depuis à suivre le peuple dans le désert : l'ange du Seigneur gouvernait les mouvements de cette nuée; et elle servait de signal pour camper et décamper, en sorte que le peuple s'arrêtait dans l'endroit où elle se fixait, et ne partait que lorsqu'elle se levait. Ce récit de la *colonne de nuée et de feu* se trouve dans l'Exode, c. XIII, 20, 21; c. XL, 34, 35, et plus au long dans les Nombres, c. IX, 15, 22. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXV, page 217, article *Nuée* par le chevalier de Jaucourt.)



OBEISSANCE. BAYLE, s'appuyant sur les aveux de Marc-Aurèle rappelle ainsi l'obéissance absolue que nous devons à Dieu :— « Non-seulement l'obéissance aux ordres de Dieu est le premier devoir de l'homme, mais, dit encore Marc-Aurèle, c'est aussi sa gloire. L'âme vraiment grande et élevée est celle qui reçoit sans répugnance ce que le ciel lui envoie et de bien et de mal;.... qui se remet entièrement et de toute sa volonté, pour ce qui concerne sa destinée et sa conduite, entre les mains de la Divinité;... qui ne demande qu'à marcher dans le chemin de sa loi ; qu'à suivre Dieu, dont toutes les voies sont droites et tous les jugements sont justes. » (MARC-AURÈLE, l. IV, 6, 11, 10, dans BAYLE.)

Enfin, selon les maximes de la saine philosophie, obéir à Dieu, est le souverain bonheur de l'homme. « Ce bonheur, dit Marc-Aurèle, consiste entièrement et nécessairement dans la bonne disposition de l'âme, les bons désirs et les actions honnêtes et vertueuses.... C'est un avantage solide, un vrai bonheur de connaître ses devoirs; mais ce bonheur n'est complet que lorsqu'on les a observés. » (MARC-AURÈLE, l. V et X, dans BAYLE.)

J.-J. ROUSSEAU proclame en ces termes l'obéissance due aux pouvoirs civils : — « Je sais combien il est dur de se voir à la merci d'un peuple cruel, sans appui, sans ressource, et sans avoir même la consolation d'entendre en paix la parole de Dieu. Mais cependant, Monsieur, *cette même parole de Dieu est formelle sur le droit d'obéir aux princes*. L'entreprise d'enlever un homme des mains de la justice ou de ses ministres, fût-il même injustement détenu, est encore une rébellion qu'on ne peut justifier, et que les puissances sont toujours en droit de punir. Je comprends qu'il y a des vexations si dures qu'elles lassent même la patience des justes ; cependant, *qui veut être chrétien doit apprendre à souffrir, et tout homme doit avoir une conduite conséquente à sa doctrine*. Ces objections peuvent être mauvaises; mais toutefois si on me les faisait, je ne vois pas trop ce que j'aurais à répliquer. » (*Corresp.*, t. II, p. 220.)

OBJECTIONS. — « Je ne pense pas cependant, dit J.-J. Rousseau, qu'il faille supprimer les objections qu'on ne peut résoudre ; car cette adresse subreptice a un air de mauvaise foi qui me révolte. Toutes les connaissances humaines ont leur obscurité, leurs difficultés, leurs objections que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre. La géométrie elle-même en a de telles, que les géomètres ne s'avisent point de supprimer, et qui ne rendent pas pour cela leur science incertaine. Les objections n'empêchent pas pour cela qu'une vérité démontrée ne soit démontrée ; et il faut se tenir à ce qu'on sait, et ne pas vouloir tout savoir. Nous n'en servirons pas Dieu de moins bon cœur; nous n'en serons pas moins vrais croyants, et nous en serons plus humains, plus doux, plus tolérants pour ceux qui ne pensent pas comme nous en toute chose. » (*Corresp.*, t. II, p. 418.)

OBLATION (*Théologie*) action d'offrir. — «L'oblation se prend quelquefois pour les dons mêmes et les choses offertes, qu'on nomme autrement *offrandes*.

« Les oblations que les fidèles faisaient à l'autel étaient en quelque sorte des sacrifices qu'ils offraient au Seigneur, des marques de leur reconnaissance pour les prêtres, des effets de leur charité pour les pauvres. Elles consistaient d'abord en pain et en vin. On en offrait pour les pénitents qui étaient morts avant que d'avoir été réconciliés, mais non pour les catéchumènes qui étaient morts avant que d'avoir reçu le baptême. Les fidèles, vivants ou morts, n'étaient distingués des excommuniés que pour le droit qu'ils avaient de faire recevoir leurs oblations. Depuis, elles furent converties en argent ; et quelques conciles particuliers ont excommunié ceux qui refuseraient de les payer dans les temps prescrits. Mais on les a ensuite laissées à la volonté des fidèles, et il n'y en a plus aujourd'hui de réglées que celle qu'on fait du pain béni tous les dimanches à la messe de paroisse.

« *Oblation*, se dit encore parmi les catholiques romains, de la partie de la messe qui suit immédiatement l'évangile, avant le chant du *Credo*, et qui consiste dans l'of

frande que le prêtre fait d'abord du pain destiné au sacrifice, posé sur la patène, puis du vin mêlé d'un peu d'eau dans le calice qu'il tient quelque temps élevé au milieu de l'autel, accompagnant ces deux actions de prières qui y sont relatives et qui en expriment la fin. C'est là proprement que commence ce sacrifice qui consiste dans l'oblation du corps et du sang de Jésus-Christ. On dit en ce sens que la messe est à l'oblation, que le *Credo* précède l'oblation, que la préface suit l'oblation. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIII, page 264, art. *Oblation*.)

OBLIGATIONS. Montaigne trace ainsi la règle des obligations de l'homme envers Dieu, ses semblables et lui-même :

« Le devoir de l'homme, et ce a quoy il est tenu par le temoignage de toutes les créatures et de soy-mesme, consiste à aimer Dieu premièrement, totalement et incessamment, à suivre et embrasser sa volonté avant toute aultre chose, à luy attribuer sa premiere crainte et le premier honneur, à combattre et abhorrer entièrement tout ce qui leur est contraire et tout ce qui est ennemy de Dieu et de sa volonté, et par conséquent à recognoistre ses bienfaicts, à l'en remercier sans cesse, et à se joindre et lier à luy toute son affection. Voilà le devoir duquel nous sommes tenus envers notre Créateur, d'où il s'en engendre encore un aultre envers toutes les choses qui sont siennes, et signamment envers sa vive imaige, qui est l'homme.

« Chacun d'entre nous se doit aimer comme étant l'entière ressemblance de son Dieu, et aimer son pareil pour ce même respect, et le doit à ce compte aimer tout autant que soy-mesme, et haïr ce qui luy est adversaire comme ce qui l'est à soy. Ces deux devoirs l'un regardant Dieu, l'autre sa creature, ne sont qu'un à la vérité, car le second s'enclost au premier et en dépend. Voilà toute notre obligation, l'entier droit et toute la loy de nature; il n'est nulle partie du devoir de l'homme qui n'y soit comprise ou qui n'en tire son origine : c'est donc la preuve, la touche et la règle à laquelle nous devons examiner nos opérations, c'est la mesure et la loy qui doit ordonner et ranger notre faire au dedans et au dehors, c'est la balance à laquelle se doit accorder tout notre agir. Tel doit être l'homme en l'ordre des créatures, maintenant en soy la belle convenance et plaisante harmonie de son devoir et de son faire. L'ordre de l'univers requiert un homme tel qu'est sa nature, en tant qu'il est homme. » (*Théologie naturelle*, chap. 177.)

« *Considération générale de ce que nous devons à Dieu.* — « Nous pouvons rapporter toutes les considérations à deux respects, l'un regardant Dieu, l'aultre regardant l'homme : ce sont l'ouvraige et l'ouvrier. Toutes choses sont deues à Dieu par l'homme, d'aultant que l'homme est l'ouvrage, et Dieu l'ouvrier; et sa besoigne, nous luy devons tout ce que nous luy devons : ainsy l'amour, la crainte, l'honneur, la loüange, la confiance, l'espérance, la créance et obéissance luy sont deues par nous, parce que nous sommes sa besoigne; nous le devons aimer, honorer, glorifier, obéir et le reste, d'aultant que nous sommes son ouvraige et luy nostre facteur. Ainsy, attendeu qu'il est nostre Créateur et nous sa créature, il nous aime; car l'artisan aime toujours sa besoigne et la favorise; attendeu qu'il est nostre facteur, il est nostre Seigneur, il est nostre commencement et origine. Puisqu'il nous a faicts il ne sçau oit décevoir, tromper ni mentir; car l'ouvrier ne trompe jamais sa besoigne. Il nous est fidele et ne nous abandonne jamais au besoin, car nous sommes sa facture, et l'ouvrier ne peut trahir ou manquer à son ouvraige, ainsi du surplus. Veu donc que l'homme est créature de son Dieu, et la seule créature qui cognoist son facteur, seule qui s'aperçoit de son obligation, et seule qui peut juger combien la facture doit à son ouvrier, veu qu'il est seul qui connaisse avoir en soy de quoy satisfaire à son Créateur, certainement il sçauroit s'excuser s'il failloit à le luy rendre. Qui assemblera en un les pieces de cette nostre science, que nous sommes ouvraige; que l'ouvraige doit infiniment à son facteur; que nous sommes serviteurs et sujets; que ce que doivent les serviteurs et sujets nous le devons à Dieu, que nous avons tout receu de luy; que celuy qui a receu est obligé de rendre; que nous avons de quoy donner, et que nous avons tout ce qu'il nous faut pour rendre; il conclura nécessairement que nous ferions contre toute raison si nous ne payons à Dieu tous ces devoirs qui sont en nostre puissance. » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, profession de foi de Montaigne, son traducteur, chap. 224.)

« Ce n'est pas seulement la valeur des presens de Dieu, ni sa très-sincère affection envers nous, qui cause la grandeur de nostre obligation, mais aussy l'extreme nécessité de l'homme recevant ; car la libre et gratuite volonté que nous découvrons en Dieu qui donne, n'est aucunement en nous; ainsy, au contraire, veuillons-nous ou non, nous sommes contraints et nécessités de recevoir le bien que Dieu nous offre, par un besoin si forcé, qu'il nous est impossible de nous en passer un seul moment. Refusons pour voir, et disons, je n'ay que faire de son air, de sa terre ny de son soleil. Que nous chante-t-il de ses bénéfices et de ses obligations, je vivray bien sans cela? Que l'homme brave hardiment ainsy, s'il peut. Considérons donc notre inévitable et continuel besoin des présens de Dieu, et de l'aultre part la franche libéralité de laquelle il nous pourvoit journellement et incessamment de ses biens : comme sa bonté ne nous manque jamais, comme il n'est jamais las ny ennuyé de nous faire du bien. Mais encore y a-t-il en nous une autre façon de nécessité plus grande ; car étant engendrés de néant nous y recherrions incontinent, comme j'ay dict ailleurs, si nous n'étions continuellement maintenus et conservés par la main de Dieu

toute-puissante. Voilà l'extrême besoin que nous avons de luy, comme nostre estre et nostre vie pendent entierement de sa bonté, comme nous ne serions plus, s'il nous avoit abandonnés une seule minute. Or, puisque tout bien et tout secours nous vient de luy et non d'ailleurs, puisque nul autre ne nous peut fournir de ce qu'il nous faut. C'est à luy seul que nous sommes tenus comme à nostre vray et entier ami, duquel nous ne sommes ny oubliés ny délaissés en nostre nécessité; ainsy avons-nous accreu nostre obligation envers Dieu par la considération de nostre besoin. » (*Théologie naturelle*, chap. 107.)

« Toutes choses sont obligées par un exprès commandement de nature, d'employer ce qu'elles ont de leurs moyens, non à s'endommager et offenser, mais à s'agrandir et embellir, à conserver et amender leur nature, et à repousser à toute force tout ce qui leur est nuisible, et tout ce qui les peut ou affoiblir ou détruire... Il s'en suit donc par nécessité, veu qu'outre les aultres animaux, l'homme a l'entendement et la volonté, et que ces pièces-là le font homme, qu'il est tenu naturellement d'en user à son profict et advantage, c'est-à-dire, pour s'acquérir le plus qu'il peut de joie, de liesse, d'espérance, de consolation, de paix, de repos et de confiance, et pour en combattre la tristesse, le malheur, le désespoir, et toutes les aultres choses contraires à son bien; et d'aultant que toutes les forces et moyens qu'il a, comme homme, pour acquérir de la perfection, dignité et noblesse, consistent en son intelligence et volonté, il se doit prendre garde à les bien employer et à s'en aider pour l'homme, non contre l'homme. » (*Théologie naturelle*, chap. 66.)

OBSERVANCES (*Histoire ecclésiastique*). — « Ce sont des statuts, des ordonnances ecclésiastiques. Tertullien, *De oratione*, cap. 12, donne une excellente règle sur la conduite qu'il convient de tenir au sujet des observances: Il faut, dit-il, rejeter celles qui sont vaines en elles-mêmes, celles qui ne sont appuyées d'aucun précepte du Seigneur ou de ses apôtres, celles qui ne sont pas l'ouvrage de la religion, mais de la superstition, celles qui ne sont fondées sur aucune raison solide, enfin celles qui ont de la conformité avec les cérémonies payennes. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 280, article *Observances*, par le chevalier de Jaucourt.)

OBSERVER (*Critiq. sacrée*). — « Ce mot signifie *épier*, *prendre garde* à quelque chose (*Job.*, XXI, 15). L'adultère qui a peur d'être reconnu *observe* à ne marcher que dans l'obscurité. *Observer la bouche de quelqu'un*, c'est *épier* ses paroles pour les surprendre; *observer* la bouche du roi, *os regis observare* (*Eccle.*, VIII, 2), c'est *garder ses commandements*. Seigneur, si vous entrez dans un examen rigoureux de nos fautes; *si iniquitates observaveris*, qui pourra soutenir vos jugements? dit David (*Ps* CXXIX, 2). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 306, article *Observer*.)

OBSESSION DU DÉMON (*Théol.*). — « On distingue l'*obsession* de la *possession* du démon, en ce que dans la possession, l'esprit malin est entré dans le corps de l'homme et ne le quitte point, soit qu'il le tourmente et l'agite toujours, soit qu'il lui nuise seulement par intervalles. L'obsession au contraire est lorsque le démon, sans entrer dans le corps d'une personne, la tourmente et l'obsède au dehors, à peu près comme un importun qui suit et fatigue un homme de qui il a résolu de tirer quelque chose. Les exemples d'obsession sont connus dans l'histoire et dans l'Ecriture sainte.

« Il faut mettre au rang des obsessions ce que le I[er] livre des Rois, c. XVI, 23, raconte de Saül, qui de temps en temps était agité du mauvais esprit, de même que ce qui est rapporté dans le livre de Tobie, du démon Asmodée, qui faisait mourir tous les maris qui voulaient approcher de Sara, fille de Raguel. Ce mauvais esprit obsédait proprement cette jeune fille, mais il n'exerçait sa malice que contre ceux qui voulaient l'épouser. Il est aussi fort probable que ceux dont il est parlé dans saint Matthieu, c. IV, 24, et c. XVII, 14, et qui étaient principalement tourmentés pendant les lunaisons, étaient plutôt obsédés que possédés.

« On regarde à bon droit, tant les obsessions que les possessions du démon, comme des punitions de la justice de Dieu envoyées ou pour punir des péchés commis, ou pour s'être livré au démon, ou pour exercer la vertu et la patience des gens de bien, car on sait qu'il y a des personnes obsédées, qui ont vécu d'une manière très-innocente aux yeux des hommes.

« Ces marques de l'obsession sont, d'être élevé en l'air, et ensuite d'être rejeté contre terre avec force, sans être blessé; de parler des langues étrangères qu'on n'a jamais apprises; de ne pouvoir dans l'état de l'obsession s'approcher des choses saintes, ni des sacrements, d'en avoir de l'aversion jusqu'à n'en pouvoir entendre parler; de connaître et de prédire des choses cachées, et de faire des choses qui surpassent les forces ordinaires de la personne, si elle dit ou fait des choses qu'elle n'oserait ni faire ni dire, si elle n'y était poussée d'ailleurs, et si les dispositions de son corps, de sa santé, de son tempérament, de ses inclinations, etc., n'ont nulle proportion naturelle à ce qu'on lui voit faire par la force de l'obsession; si les meilleurs remèdes n'y font rien; si le malade fait des contorsions de membres extraordinaires, et que ses membres après cela se remettent dans leur état naturel sans violence et sans efforts, tous ces symptômes ou une partie d'entre eux peuvent faire juger qu'une personne est réellement obsédée du démon.

« L'Eglise romaine ne prescrit point d'autre remède contre ces sortes de maux que la prière, les bonnes œuvres, les exorcismes; mais elle ne condamne pas les moyens na-

turels que l'on peut employer pour calmer les humeurs et diminuer les mauvaises dispositions du corps du malade, par exemple, la mélancolie, la tritesse, les humeurs noires, la bile, le défaut de transpiration, l'obstruction de certaines parties, et tout ce qui peut corrompre ou épaissir, ou aigrir le sang et les humeurs. Aussi voyons-nous que Saül était notablement soulagé dans les accès de son mal, par le son des instruments de musique que David touchait devant lui. On a d'autres expériences de pareilles guérisons opérées par des herbes, des fumigations, des essences. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 306 et 307, article *Obsession du démon.*)

OCHOSIAS, *possession du Seigneur* (*Hist. sacrée*). — « Fils et successeur d'Achab, roi d'Israël, *Dormivit Achab cum patribus suis et regnavit Ochosias filius ejus pro eo* (*III Reg.* XXII, 40). Ce prince imita l'impiété de son père, et il adora les faux dieux que sa mère Jézabel avait introduits dans Israël. Le pieux roi Josaphat ayant eu la faiblesse de s'unir avec cet impie, et d'équiper à frais communs une flotte pour faire voile vers Ophir et y chercher de l'or, le Seigneur irrité de cette alliance dissipa des projets qui avaient été formés sans lui, et permit que cette flotte fût brisée par la tempête à Arion-Gaber, et qu'elle ne pût faire le voyage projeté. Ochosias continua à faire le mal devant le Seigneur, c'est pourquoi la malédiction prononcée contre la maison d'Achab, commença à s'accomplir sur lui. La deuxième année de son règne, il tomba de la fenêtre d'une chambre haute du palais qu'il avait à Samarie, et il se brisa le corps; dans cet état, au lieu de remonter à l'origine de ses malheurs et de recourir, par la pénitence, à la miséricorde de Dieu qu'il avait offensé, il ne se mit en peine que de savoir s'il mourrait ou non de sa chute, et ajoutant un nouveau crime aux anciens, il envoya de ses gens consulter Béelzébud, dieu d'Accaron, pour savoir s'il relèverait de cette maladie. Alors Elie vint au devant d'eux par l'ordre du Seigneur, et les chargea de dire à leur maître que, puisqu'il avait mieux aimé consulter les dieux d'Accaron que celui d'Israël, il ne relèverait point de son lit, mais qu'il mourrait très-certainement. Les gens d'Ochosias retournèrent sur leurs pas, et dirent à ce prince ce qui leur était arrivé; le roi ayant reconnu que c'était Elie qui leur avait parlé, envoya un capitaine avec cinquante hommes pour l'arrêter; cet officier, impie comme son maître, ayant parlé au prophète avec hauteur, et d'un ton menaçant, ce saint homme embrasé d'un zèle ardent pour l'honneur de Dieu insulté en sa personne, lui demanda qu'il tirât une vengeance éclatante de l'insolence de ses ennemis, et il fut exaucé sur-le-champ : un feu lancé du ciel le consuma avec sa troupe; la même chose arriva à un second, que le malheur du premier n'avait pas rendu plus sage; les soldats même périrent avec leurs chefs, quoique peut-être ils n'eussent aucune mauvaise volonté contre Elie; mais pour nous apprendre qu'il est dangereux de prêter, même en second, notre ministère à l'injustice; le troisième qui fut envoyé, se jeta à genoux devant Elie, et le pria de lui conserver la vie. L'ange du Seigneur dit alors au prophète qu'il pouvait aller avec ce capitaine sans rien craindre ; il vint donc trouver Ochosias, auquel il annonça sa mort prochaine en punition de son impiété; il mourut en effet, selon la parole du Seigneur, l'an du monde 3108. Elie fait descendre le feu du ciel, non pour venger ses intérêts particuliers, dont il ne s'agissait point, mais pour maintenir la gloire du vrai Dieu, dont ce prince impie voulait achever de détruire le culte, en exterminant le prophète qui paraissait seul en être l'appui; et Dieu montra que son serviteur n'avait parlé que par son inspiration, puisqu'il ratifia aussitôt sa demande par l'événement; Dieu voulut rendre utile la mort de ces soldats, en la faisant servir de preuve à la vérité de la religion, à la fausseté du culte de Baal, à la mission toute divine d'Elie qui n'agissait que par son ordre, et que l'on ne pouvait offenser sans l'attaquer lui-même (*III Reg.* XXII, 4. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 329 et 330; art. *Ochosias.*)

OCHOSIAS (*Histoire sacrée.*) — « Fils de Joram et d'Athalie. Il succéda à son père dans le royaume de Judas. *Anno duodecimo Joram filius Achab regis Israel regnavit Ochosias filius Joram regis Judæ* (*II Paral.* XXII). Ce prince était âgé de vingt-deux ans lorsqu'il commença à régner; c'est l'âge que lui donne le quatrième livre des Rois; au lieu que celui des Paralipomènes lui en donne quarante-deux, ce qui est une faute des copistes. Il marcha dans les voies de la maison d'Achab, dont il descendait par sa mère, fille de ce roi impie, et ce fut la cause de sa perte. Il allait à Ramoth de Galaad avec Joram, roi d'Israël, pour combattre contre Hazaël, roi de Syrie; et Joram, ayant été blessé dans le combat, retourna à Jézraël pour se faire traiter de ses blessures. Ochosias se détacha de l'armée pour aller lui rendre visite, et ce fut par la volonté de Dieu qui avait résolu de l'envelopper dans la vengeance éclatante qu'il allait tirer de la postérité d'Achab et de Jézabel. En effet, Jéhu, général des troupes de Joram, s'étant soulevé contre son maître, courut pour le surprendre à Jézraël, sans lui donner le temps de se reconnaître. Joram et Ochosias, qui ne savaient rien de son dessein, allèrent au devant lui; mais le premier ayant été tué d'un coup de flèche, Ochosias prit la fuite; Jéhu le fit poursuivre, et ses gens l'ayant atteint à la montée de Gauer, près de Jeblaan, le blessèrent mortellement. Il eut encore assez de force pour aller à Mageddo, où ayant été trouvé, il fut amené à Jéhu qui le fit mourir. Il reçut ainsi la punition de son impiété, et recueillit le fruit des mauvais conseils de la criminelle Athalie, auxquels il n'avait été que trop docile, au lieu

de suivre l'exemple de Josaphat son aïeul (*Par. II* xx, 22). » (*Encyclopédie de* DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 330, art. *Ochosias.*)

ODED, *soutenir* (*Histoire sacrée*). — « Prophète du Seigneur qui s'étant trouvé à Samarie dans le temps que Phacée, roi d'Israël, revenait dans cette ville avec 20,000 prisonniers que les Israélites avaient faits dans le royaume de Juda, alla au devant des victorieux, leur reprocha leur inhumanité et leur fureur contre leurs frères que Dieu avait livrés entre leurs mains, et ajouta : ***Croyez-moi, ramenez ces captifs qui sont vos frères, autrement la colère de Dieu éclatera contre vous*** (*II Par.* XXVIII, 9). Les soldats furieux et avides de gain se laissèrent toucher par les paroles du prophète ; la compassion et le désintéressement prirent tout à coup dans leurs cœurs la place de la cruauté et de l'avarice, ils rendirent la liberté aux captifs, et abandonnèrent le riche butin qu'ils avaient fait.

« Il y a encore un Oded, père du prophète Azarias *Par.* XV). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 377, article *Oded.*)

ODEUR (*Crit. sacrée*). — « Ce mot signifie figurément plusieurs choses dans l'Ecriture, par exemple, 1° un sacrifice offert à Dieu : *Non capiam odorem cœtuum vestrorum* (*Amos*, v, 21); je n'accepterai point les victimes que vous m'offrirez dans vos assemblées. *Odoratus est Dominus odorem suavitatis* (*Gen.* VIII, 21); Dieu agréa le sacrifice de Noé. 2° Il signifie une mauvaise réputation (*Exod.* v, 21) : Jacob se plaint pareillement à ses fils de ce que, par le meurtre de Sichem, ils l'avaient mis en mauvaise odeur chez les Chananéens. 3° *Odor ignis*, l'odeur du feu se met pour la flamme même : *Quoniam odor ignis non transisset per eos*, ils n'avaient point senti l'activité du feu (*Daniel.* III, 94). 4° Le mot *bonne odeur* veut dire une chose excellente : *Sicut balsamum aromatisans odorem dedit* (*Eccli.*, XXIV, 20); j'ai répandu une bonne odeur, l'odeur d'un baume précieux; cette bonne odeur était celle de la doctrine et des préceptes de la loi. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 381, art. *Odeur*, par le chevalier de Jaucourt.)

OECUMENIQUE (*Théol.*). — « C'est-à-dire *général* ou *universel*, dérivé d'*οἰχουμένη*, *la terre habitable*, ou *toute la terre*, comme qui dirait *reconnu par toute la terre.* Ainsi nous disons un concile *œcuménique*, c'est-à-dire auquel les évêques de toute l'Eglise chrétienne ont assisté ou du moins ont été convoqués. Les Africains ont cependant quelquefois donné ce nom à des conciles composés des évêques de plusieurs provinces.

« Du Cange observe que plusieurs patriarches de Constantinople se sont arrogé la qualité ou le titre de patriarches œcuméniques, et voici à quelle occasion les prêtres et les diacres de l'Eglise d'Alexandrie, présentant leur requête au concile général de Chalcédoine, tenu en 451, auquel saint Léon présidait par ses légats, donnèrent ce titre au Pape, lorsqu'ils s'adressèrent à lui en ces termes, comme s'il eût été présent : *Au très-saint et très-heureux patriarche œcuménique de la grande Rome, Léon;* et précédemment, en 381, le premier concile de Constantinople, ayant *statué que l'évêque de Constantinople aurait les prérogatives d'honneur, après l'évêque de Rome, parce qu'elle était la nouvelle Rome*, les patriarches de cette dernière ville prirent aussi le titre de patriarche *œcuménique*, sous prétexte qu'on l'avait donné à saint Léon, quoi qu'on ne lise nulle part que celui-ci l'ait accepté. Dès l'an 518, Jean III, évêque de Constantinople, fut appelé *patriarche œcuménique;* en 536, Epiphane prit le même titre; et enfin, Jean XI, surnommé le *jeûneur*, le prit encore avec plus d'éclat dans un concile général de tout l'Orient, qu'il avait convoqué sans la participation du Pape Pélage II, qui condamna en vain toutes ces démarches, puisque les successeurs de Jean le Jeûneur conservèrent toujours ce titre, et qu'on en vit encore un le prendre au concile de Basle. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 447, art. *OEcuménique.*)

OEIL (*Critiq. sacrée*). — « Dans le langage de l'Ecriture, l'*œil* mauvais, *oculus nequam*, *πονήρος*, signifie l'envie et l'avarice : *An oculus tuus nequam est, quia ego sum bonus* (*Matth.* XXI, 15; *Marc.* VII, 22; *Luc.* XI 24); êtes-vous envieux de ce que je suis bon? *Oculus malus ad mala;* l'homme avare ne tend qu'au mal (*Eccli.* XIV, 10). L'œil simple, *ἁπλοῦς*; l'œil bon marque au contraire la libéralité, l'inclination à la bienfaisance, *vir boni oculi*, une âme libérale. Mettre ses yeux sur quelqu'un, indique quelquefois la colère : *Ponam oculos meos super gentes respiciunt* (*Ps.* LXIII, 7); Joseph dit à ses frères de lui amener Benjamin, afin qu'il mette les yeux sur lui, c'est-à-dire qu'il veut lui faire du bien : *Oculo ex eo esse;* dans *Job* XXIX, 15, c'est une expression qui signifie généralement prendre soin des affligés et les secourir dans leurs besoins. *Eruere oculos alterius* (*Num.* VI, 14), se dit métaphoriquement de ceux avec qui on traite comme avec des aveugles : *Josephus ponet manus suas super oculos tuos* (*Gen.* XLVI, 4); Joseph vous fermera les yeux à votre mort, cérémonie en usage chez les anciens. *Ad oculum servire* (*Colos.* III, 22); servir à l'*œil*, c'est ne servir un maître avec soin que quand on est vu. La hauteur des yeux désigne l'orgueil (*Eccli.*, XXIII, 5). Enfin, *oculi pleni adulterii*, *oculi fornicantes*, et autres façons de parler semblables de l'Ecriture, viennent de ce que les yeux sont les organes des passions. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 485, art. *OEil*, par le chevalier de Jaucourt.)

OEUVRE. — Fr. Bacon caractérise ainsi les œuvres de Dieu et les œuvres de l'homme :

« Dieu ayant, au septième jour de la création, jeté les yeux sur les œuvres qui étaient sorties de ses mains, vit qu'elles étaient toutes parfaitement bonnes ; mais quand l'homme voulut considérer ses propres œu-

vres, il trouva qu'elles n'étaient toutes que *vanité et affliction d'esprit.*

« Il suit de là que, si vous travaillez aux œuvres de Dieu, vous suerez, il est vrai, mais votre sueur aura l'odeur d'un excellent parfum, et le repos qui succédera au travail, tous les charmes du sabbat ou du repos de Dieu, c'est-à-dire, en d'autres termes, vous travaillerez dans la sueur d'une conscience satisfaite, et vous vous reposerez dans le loisir d'une très-douce contemplation. Mais si vous vous attachez uniquement à poursuivre les grandeurs et les vanités humaines, vous n'éprouverez dans le cours de cette poursuite que tribulations et sécheresses ; et le souvenir de vos travaux sera pour vous une source de dégoûts et de remords.

« O homme! il est bien juste que, puisqu'étant l'œuvre de Dieu tu lui refuses cependant l'hommage de ton amour et de ta reconnaissance, toi-même ne recueilles de tes propres œuvres que des fruits pleins d'amertume. » (*Meditationes sacræ*, t. II, p. 396.)

BAYLE montre que Dieu est la source de toutes les bonnes œuvres.

« Une crainte filiale, mêlée de vénération et d'amour (pour Dieu), dit-il, est la véritable source des bonnes œuvres.

« Je sais bien que le motif de faire une chose, parce qu'on sait que le vrai Dieu l'a commandée, et qu'il y a un paradis à gagner en la faisant et un supplice éternel à craindre en ne la faisant pas, doit avoir beaucoup plus de force que le seul motif de la faire, parce qu'elle est conforme aux idées de la droite raison... La plus belle moralité d'une action est celle qui résulte du motif d'obéir à Dieu. » (*Cont. des pens. div.*, t. IV.)

LEIBNITZ, faisant l'apologie de la doctrine catholique contre les protestants, explique en ces termes le mérite et les effets des bonnes œuvres.

« Voyons maintenant quels sont les fruits de la régénération, comment elle produit les bonnes œuvres, et quelle est leur efficace : nous avons dit qu'avant la régénération l'amour de Dieu était nécessaire pour faire une pénitence salutaire laquelle, à cause des mérites du Christ appliqués par la foi, procure le pardon des péchés et la rénovation de l'homme, ou la vertu de la charité divine; et que cette charité, d'après la bonté de Dieu, est répandue dans l'âme par un seul acte de dilection, quoique d'abord les habitudes ne s'acquièrent que par des actes réitérés. Mais il faut que l'habitude soit efficace, parce que de sa nature elle tend toujours à produire des actes cherchant les occasions d'agir et se servant de celles qu'elle a trouvées.

« On peut donc assurer sans crainte que les bonnes œuvres, en tant qu'elles consistent dans une volonté sérieuse, sont nécessaires pour le salut; car celui qui n'aime pas Dieu ne peut être l'ami de Dieu ni avoir l'état de la grâce, puisque ni la pénitence, ni la rénovation de l'homme n'ont point lieu sans la charité. Toutes les bonnes œuvres sont renfermées virtuellement dans cette même pureté d'intention et dans une sincère affection pour Dieu, et c'est la seule disposition nécessaire que le Christ déclare préférable à tout autre. Ainsi, celui qui aime Dieu par-dessus toutes choses acquiesce, ainsi que je l'ai donné à entendre plus haut, à sa volonté à l'égard du passé, lors même qu'il semble abandonné et qu'il se voit en butte à de nombreuses adversités, dans la ferme persuasion où il est que Dieu est bon, fidèle, qu'il aime surtout les hommes de bonne volonté, et qu'il dispose toutes choses pour le bien de ceux qui l'aiment. Quant à l'avenir, il s'efforce de tous ses moyens à obéir aux commandements de Dieu, soit exprimés, soit présumés d'après la considération de la gloire divine et du bien général. Dans le doute, il prend le parti le plus sûr, le plus probable, le plus avantageux, et il agit comme ferait un homme actif, industrieux, enflammé du zèle d'accomplir parfaitement son devoir, et qu'un grand prince aurait destiné pour quelque emploi. Il n'y a point en effet de maître plus grand et meilleur que Dieu, ni qui mérite davantage que nous employions pour lui toutes nos facultés.

« De cet amour divin procède la charité envers nos frères, c'est-à-dire envers tout homme avec qui nous avons à traiter sous quelque rapport que ce soit; et c'est faussement et en vain que celui qui n'aime pas son frère, se vante d'aimer Dieu, selon la belle réflexion de saint Jean, duquel saint Jérôme rapporte qu'étant parvenu à une extrême vieillesse, lorsqu'il était porté à l'église dans les bras de ses disciples, il ne répétait autre chose que ces paroles : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. Enfin quelqu'un, fatigué de lui entendre toujours répéter la même chose, lui demanda pourquoi il insistait toujours sur ce seul point. Le vieillard fit alors une réponse digne de Jean : C'est, dit-il, parce que c'est le précepte du Seigneur et que seul il suffit. Le Christ a donné cette règle admirable de la charité fraternelle, vantée par les païens mêmes, d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, et par conséquent de faire ou de ne pas faire aux autres ce que nous voudrions ou ce que nous ne voudrions pas que les autres nous fissent à nous-mêmes. Quoiqu'il n'y ait aucun doute que la charité commence par soi-même, et que du reste cette bienveillance marquée et générale ait pour résultat de préférer celui que l'on peut obliger d'une manière plus utile à la gloire de Dieu et au bien général, nous devons cependant consentir à quelque désavantage pour nous ou pour les autres, s'il s'agit du salut, de la vie et de quelque grand bien d'un homme même inconnu.

« Les bonnes œuvres sont donc celles que l'on entreprend avec une intention droite pour la gloire de Dieu et le bien général. On doit mettre au nombre des bonnes œuvres de suivre chacun sa vocation, c'est-à-dire de s'appliquer à bien faire les choses pour lesquelles Dieu paraît avoir donné les moyens et les occasions; ensuite de remplir

avec soin les fonctions publiques ou le genre de vie qu'on a embrassé, d'améliorer la condition dans laquelle on se trouve placé et de rendre à tous les devoirs ordinaires de l'humanité ; de ne pas abandonner sans une extrême nécessité aucun de ceux que l'on peut secourir dans le danger, et, si quelqu'un réclame nos services, même pour augmenter son aisance, de ne les point refuser lorsqu'ils ne sont onéreux ni à nous ni aux autres. En général, il faut rapporter, diriger ses pensées de manière à être utile le plus qu'il est possible et au plus grand nombre de personnes, et faire en sorte que Dieu soit loué en toutes choses. L'homme vraiment pieux sera surtout ménager du temps, afin de ne passer inutilement aucune partie de la vie. Il saura s'abstenir des récréations même honnêtes, à moins que la nécessité de donner du relâche à son esprit ou le soin de sa santé n'exige qu'il en prenne, ou bien que ses affaires ou la bienséance ne l'entraînent, au moment qu'il est occupé, dans les réunions et dans les sociétés. Car la piété ne porte pas la sévérité au point d'exclure pour jamais tous les hommes des festins, des spectacles, des jeux, des danses et des autres amusements ou récréations des cours ; quelquefois même ce n'est pas une perte de temps, mais un moyen de traiter des affaires. Cependant il faut en user avec modération ; et l'honnête homme montrera qu'il n'y consent que comme en passant et par une sorte de nécessité.

« Après avoir parlé des bonnes œuvres, venons maintenant à leurs effets. Ici je vois disputer de toute part le mérite des bonnes œuvres, et traiter avec aigreur le sentiment reçu dans l'Eglise depuis tant de siècles, comme un sentiment rempli d'une confiance et d'un orgueil pharisaïque. Je crois cependant qu'après en avoir expliqué avec exactitude les impressions, il ne restera plus aucune raison de le blâmer. Il faut donc savoir que ce n'est que par une sorte d'analogie que nous nous attribuons une obligation et un droit à l'égard de Dieu ; car tout est à Dieu parce qu'il est le créateur et le conservateur de toutes choses, et que seul il peut les gouverner avec sagesse. Ainsi, en vertu de sa suprême perfection ou de sa sagesse et de sa puissance souveraine, Dieu est naturellement, le maître de tous, et nous sommes ses esclaves auxquels il accorde un certain pécule pour le faire profiter, et c'est ce que le Christ appelle talent ; à raison de ce pécule, il intervient entre l'esclave et le maître un droit seulement imaginaire, dû à la bonté et à la condescendance du maître lui-même ; car si un maître joue aux échecs avec son esclave, tout le monde sait que la perte ou le gain appartient au maître, et cependant un maître raisonnable ne changera pas les lois du jeu par une ostentation déplacée de son pouvoir. Ceci posé et sous-entendu, nous parlerons en sûreté et à l'abri de tout reproche du droit de Dieu et de notre droit ou de notre quasi droit.

« Or, de même que le droit réel est de deux sortes, le droit plein, qui donne une action, tel que dans les contrats, et le droit imparfait qui produit une obligation sans cependant pouvoir être exigée en justice, tel que le droit du pauvre à l'égard de Dieu, produit une quasi obligation, qui est aussi de deux espèces, ou de convenance, ou de condignité. Ainsi il convient à la justice de Dieu de récompenser d'un bonheur éternel ceux qui l'aiment, quoique cela ne soit pas absolument nécessaire, ni fondé sur la seule considération de la justice, s'il n'existe point de promesse ; car la moindre récompense suffirait. Mais considérant la sagesse de Dieu, en tant qu'il a résolu de répandre dans son royaume la plus grande félicité possible, ce décret de sa sagesse une fois arrêté, il est dans la justice distributive d'admettre tous les hommes à la béatitude éternelle, et non pas quelques-uns seulement entre tous ceux qui aiment Dieu, faisant aussi une sorte d'acception des personnes. Mais Dieu s'est imposé une plus grande obligation, d'où il me semble que l'on peut déduire le mérite de condignité, et qui produit un droit plus entier selon les lois de la justice commutative ; car Dieu a fait un contract avec son Fils, et nous avons été admis par le Christ dans le même traité. En vertu de cette alliance, au moyen de la satisfaction du Christ, et par notre incorporation au Christ et notre réconciliation avec Dieu que produisent la foi et la pénitence, non-seulement nos iniquités sont effacées, mais encore nous devenons héritiers de la vie éternelle ; ensuite, après avoir légitimement combattu, nous recevons la couronne de la justice ; de grandes et de nombreuses récompenses sont distribuées, et c'est ce qui distingue entre eux les bienheureux. Jusqu'à un verre d'eau froide donné à un pauvre ne restera pas sans récompense ; Dieu, d'après sa promesse, couronnant en nous ses dons ; sans cela, serviteurs inutiles qui n'avons fait que ce que nous devions, nous ne pourrions alléguer aucun mérite ni solliciter aucune récompense. » (*Système théologique* de Leibnitz.)

Morus. — « Les catholiques, dit ce protestant, regardent les bonnes œuvres comme le joyau, la condition *sine qua non* de la foi, et l'on voit beaucoup plus de foi chez eux que chez les protestants. » (S. Fr. H. Morus, *Reichcidenheit*, etc., *Kothen*, 1790. —

Ludke. — « Nous, protestants, notre conduite est bien moins chrétienne que celle des catholiques romains. Comment se manifeste donc une influence salutaire sur les idées et sur les sentiments ? Pour ma part je suis porté à croire que l'expérience renverse toute la théorie. » (Ludke, *Geograche ueber die Abschaflung des Gerstlichen standes.*)

Franklin. — « Adorer Dieu est un devoir. Il peut être utile d'écouter et de lire les sermons ; mais se borner à écouter et à prier, comme le font trop de gens, c'est ressembler à un arbre qui se croirait de la valeur parce qu'il serait arrosé et qu'il pousserait

des feuilles sans jamais porter aucun fruit.

« Notre sublime maître attachait moins de prix à ces apparences et démonstrations extérieures que beaucoup de ses disciples modernes; il préférait celui qui mettait sa parole en pratique à celui qui se bornait à l'écouter; le fils qui semblait refuser d'obéir à son père, et qui pourtant exécutait ses ordres, à celui qui déployait de l'empressement à les recevoir, et qui les négligeait; l'hérétique, mais charitable Samaritain, au prêtre sans charité, quoique orthodoxe, et au lévite sacré.

« Il déclare que ceux qui ont donné à manger à celui qui avait faim, à boire à celui qui avait soif; des vêtements à celui qui était nu, seraient reçus au dernier jour, tandis que ceux qui crient : Seigneur! Seigneur! et qui se mesurent eux-mêmes sur leur foi, fût-elle assez forte pour faire des miracles, s'ils ont négligé les bonnes œuvres, seront rejetés. » (Dans les *Mélanges de Morale* recueillis en 1825, par Ch. Renouard, conseiller à la Cour de cassation.)

Pierre Leroux défend en ces termes contre les Arminiens la croyance catholique en la vertu des œuvres satisfactoires :

« En effet, tout l'établissement catholique est fondé sur la vertu des *œuvres satisfactoires* le jeûne, la pénitence, la continence, les macérations, l'aumône, etc. Si l'homme était libre, il y aurait du mérite à lui à pratiquer ces œuvres. Dès lors la supériorité de ceux qui les pratiquent sur ceux qui ne les pratiquaient pas était évidente. Si l'homme était libre, celui qui pratiquait le mieux ces œuvres était agréable à Dieu, et il était naturel qu'il obtînt par ses mérites la faveur céleste; or, cette faveur dont sa sainteté et son austérité n'avaient pas besoin pour lui-même, n'était-il pas juste encore qu'il pût l'appliquer à d'autres? De là résultaient invinciblement et l'adoration des saints et l'efficacité des vœux monastiques, et une vertu réelle, inhérente à la personne même du prêtre; de là, par conséquent, toute une manière d'entendre les sacrements qui donnait à l'Eglise, dans la personne de ses ministres, une intervention véritable dans l'application de ses sacrements. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 56-61, article *Arminianisme*, par Pierre Leroux.)

OFFICE (*Théol.*). — « Signifie le *service divin* que l'on célèbre publiquement dans les églises. Saint Augustin assure que le chant de l'office divin n'a été établi par aucun canon, mais par l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres, dont la psalmodie est prouvée dans l'Ecriture; le Fils de Dieu ayant chanté des hymnes, les apôtres priant à certaines heures, et s'étant déchargés sur les diacres d'une partie de leurs occupations pour vaquer plus librement à l'oraison, saint Paul recommande souvent le chant des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, et l'on sait avec quelle ferveur les premiers fidèles s'acquittaient de ce pieux devoir.

« Dans les constitutions attribuées aux apôtres, il est ordonné aux fidèles de prier le matin, à l'heure de tierce, de sexte, de none, et au chant du coq. On voit dans le concile d'Antioche le chant des psaumes déjà introduit dans l'Eglise. Cassien, *De cant. nocturn. orat. et psall. modo*, raconte fort au long la pratique des moines d'Egypte à cet égard. Il ajoute que dans les monastères des Gaules on partageait tout l'office en quatre heures, savoir : Prime, Tierce, Sexte et None, et la nuit des samedis aux dimanches, on chantait plusieurs psaumes accompagnés de leçons, ce qui a beaucoup de rapport à nos Matines, et quelques autres psaumes qui ont donné lieu aux Laudes.

« Saint Epiphane, saint Basile, Clément d'Alexandrie, Théodoret, etc., déposent également en faveur de l'office ou de la prière publique. Quelques-uns croient que saint Jérôme fut le premier qui, à la prière du Pape Damase, distribua les psaumes, les épîtres et les évangiles dans l'ordre où ils se trouvent encore aujourd'hui pour l'office divin de l'Eglise romaine, que les Papes Gélase et Saint-Grégoire y ajoutèrent les oraisons, les réponses et les versets, et que saint Ambroise y joignit les graduels, les traits et les *Alleluia*.

« Plusieurs conciles tenus dans les Gaules, entre autres celui d'Agde; le deuxième de Tours, et le troisième d'Orléans, règlent les heures et l'ordre de l'office, et décernent des peines contre les ecclésiastiques qui manqueront d'y assister ou de le réciter. Des conciles d'Espagne ne sont pas moins formels sur cette obligation, et la règle de Saint-Benoît entre dans le dernier détail sur le nombre des psaumes, des leçons d'oraisons qui doivent composer chaque partie de l'office. On a tant de monuments ecclésiastiques sur ce point, que nous n'y insisterons pas davantage.

« Le mot d'office dans l'Eglise romaine signifie plus particulièrement la manière de célébrer le service divin, ou de dire l'office, ce qui varie tous les jours; car l'office est plus ou moins solennel, selon la solennité plus ou moins grande des mystères, et suivant le degré de dignité des saints. Ainsi, l'on distingue les offices solennels majeurs, ou solennels mineurs, ou annuels mineurs, ou annuels majeurs, annuels mineurs semi-annuels, doubles majeurs, doubles mineurs, doubles, semi-doubles, simples, et office de la série.

« Office se dit aussi de la prière particulière qu'on fait dans l'Eglise en l'honneur de chaque saint, le jour de sa fête. Quand on canonise une personne, on lui assigne un office propre ou un commun tiré de celui des martyrs, des pontifes, des docteurs, des confesseurs, des vierges, etc., selon le rang auquel son état ou ses vertus l'ont élevé.

« On dit aussi l'office de la Vierge, du Saint-Esprit, du Saint-Sacrement, etc. Le premier se dit avec l'office du jour dans tout l'ordre de saint Bernard, et l'auteur de la Vie de saint Bruno dit que le Pape Urbain II y obligea tous les ecclésiastiques

dans le concile de Clermont. Cependant, Pie V, par une constitution, en dispense tous ceux que les règles particulières de leurs chapitres et de leurs monastères n'y astreignent pas, et y oblige seulement les clercs qui ont des pensions sur les bénéfices. Les Chartreux disent aussi l'office des morts tous les jours, à l'exception des fêtes. Les clercs étant obligés par état de prier, et pour eux-mêmes, et pour les peuples, quand l'Eglise leur a assigné les fruits d'un bénéfice, ce n'est qu'afin qu'ils puissent s'acquitter avec plus de liberté de ce devoir essentiel à leur état; s'ils ne le remplissent pas, ils doivent être privés, comme l'ordonnent les canons, des fruits de leurs bénéfices, parce qu'il serait injuste qu'ils jouissent sans prier d'un avantage qui ne leur a été accordé que pour faciliter la prière. L'Eglise a aussi imposé à tous les clercs qui sont dans les ordres sacrés l'obligation de réciter l'*office* ou le bréviaire, et ils ne peuvent l'omettre en tout ou en partie notable, sous peine de péché mortel.

« Dans l'office public, dit M. Fleury, chacun doit se conformer entièrement à l'usage particulier de l'Eglise où il le chante; mais ceux qui le récitent en particulier ne sont pas obligés si étroitement à observer les règles, ni pour les heures de l'office, ni pour la posture d'être debout ou à genoux; il suffit à la rigueur de réciter l'office entier dans les vingt-quatre heures. Il vaut toutefois mieux anticiper les prières que de les reculer, et sur ce fondement, on permet de dire, dès le matin, toutes les petites heures, et matines dès les quatre heures après midi du jour précédent. Chacun doit réciter l'office du diocèse de son domicile, si ce n'est qu'il aime mieux réciter l'office romain dont il est permis de se servir par toute l'Eglise latine. (*Inst. au droit ecclés.*, tome Ier, part. II, ch. 2, pag. 276; THOMASS., *Disciple ecclés.*, part. I, ch. 34 et suiv.) » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIII, pag. 530, art. *Office*.)

OFFRANDES (*Théolog.*). — « En terme de religion, ce sont tous les dons qu'on présente à Dieu ou à ses ministres dans le culte public, soit en reconnaissance du souverain domaine qu'il a sur toutes choses, et dont on lui consacre spécialement une portion, soit pour fournir à l'entretien de ses temples, de ses autels, de ses ministres, etc.

« Les Hébreux avaient plusieurs sortes d'offrandes qu'ils présentaient au temple. Il y en avait de libres, et il y en avait d'obligation. Les prémices, les décimes, les hosties pour le péché, étaient d'obligation; les sacrifices pacifiques, les vœux, les offrandes d'huile, de pain, de vin, de sel et d'autres choses que l'on faisait au temple ou aux ministres du Seigneur, étaient de dévotion. Les Hébreux appellent en général *corban*, toutes sortes d'offrandes, et nomment *mincha*, les offrandes de pain, de sel, de fruits, d'huile, de vin, etc. Les sacrifices ne sont pas proprement des offrandes; mais l'offrande faisait partie des cérémonies du sacrifice.

« Les offrandes étaient quelquefois seules et quelquefois elles accompagnaient le sacrifice. On distinguait plusieurs sortes d'offrandes comme de pure farine, de gâteaux cuits au four, de gâteaux cuits dans la poêle, ou sur le gril, ou dans une poêle percée; les prémices des grains nouveaux qu'on offrait ou purs et sans mélange, ou rôtis et grillés dans l'épi ou hors de l'épi. Le pain pour être offert devait être sans levain, et on ajoutait ordinairement à ces choses solides du vin ou de l'huile qui en était comme l'assaisonnement. Le prêtre qui était de service retirait les offrandes de la main de celui qui les offrait, en jetait une partie sur le feu de l'autel ou sur la victime, lorsque l'offrande était accompagnée d'un sacrifice, afin qu'il fût consumé par le feu, et réservait le reste pour sa subsistance. C'était là son droit comme ministre du Seigneur. Il n'y a que l'encens qui était brûlé entièrement; le prêtre n'en réservait rien. On peut voir dans le Lévitique toutes les autres cérémonies qu'on pratiquait pour toutes les diverses offrandes, soit qu'elles fussent faites pour des particuliers, soit qu'elles le fussent au nom de toute la nation.

« Les offrandes des fruits de la terre, de pain, de vin, d'huile, de sel, sont les plus anciennes dont nous avons connaissance. Caïn offrait au Seigneur *des fruits de la terre*, les prémices de son labourage; Abel lui offrait aussi *des prémices de ses troupeaux et de leurs graisses* (*Gen.* IV, 3, 4). Les païens n'avaient rien dans leur religion que ces sortes d'offrandes faites à leurs dieux; ils offraient le pur froment, la farine, le pain.

« Dans l'Eglise catholique, quoiqu'il n'y ait proprement qu'une seule offrande, qui est le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, cependant dès les premiers temps on a donné le nom d'offrande aux pieuses libéralités des fidèles et aux dons qu'ils faisaient à l'Eglise pour l'entretien de ses ministres ou pour le soulagement des pauvres. Les moines eux-mêmes étaient obligés de faire leur offrande, si l'on en croit saint Jérôme, et ne pouvaient s'en dispenser sur leur pauvreté. Ammien Marcellin reproche au Pape et aux ministres de son Eglise, de recevoir de riches oblations des dames romaines; cet auteur païen ignorait le saint usage qu'on en faisait; saint Augustin parle d'un tronc ou trésor particulier où l'on faisait les offrandes qu'on destinait à l'usage du clergé, comme du linge, des habits et d'autres choses semblables. Il est parlé dans les dialogues de saint Grégoire le Grand, des offrandes qu'on faisait pour les morts. Le concile de Francfort distingue deux sortes d'offrandes les unes se faisaient à l'autel pour le sacrifice; les sous-diacres, selon saint Isidore de Séville, les recevaient des mains des fidèles pour les remettre en celles des diacres qui les plaçaient sur l'autel; les autres étaient portées à la maison de l'évêque,

pour l'entretien des pauvres et du clergé. Selon les constitutions faites par Réginon, le prêtre devait couper en plusieurs morceaux, et mettre dans un vase propre quelque partie des premières de ces offrandes pour les distribuer les dimanches et fêtes à ceux qui n'avaient pas communié. On en trouve aussi deux exemples chez les Grecs, et l'on donnait à ces portions d'offrandes le nom d'*eulogies*.

« Le Père Thomassin remarque que si ce n'est point là l'origine du pain bénit, c'est du moins une des plus anciennes preuves de son établissement.

« Depuis que les fidèles n'ont plus donné le pain et le vin nécessaires au sacrifice, les offrandes les plus ordinaires se sont faites en argent. Divers conciles ont fait des règlements pour obliger les fidèles, et même les juifs, demeurant sur une paroisse, à les payer. Celui de Londres adjuge à l'Eglise matrice toutes les offrandes faites aux succursales. Dans un autre concile d'Angleterre, il est ordonné à tous les curés d'envoyer à l'église cathédrale, en signe de reconnaissance, les offrandes du jour de la Pentecôte.

« La discipline a extrêmement varié sur ce point, et il n'y a même rien d'uniforme dans les différents diocèses sur les offrandes, ni sur les occasions ou circonstances où on les fait, si ce n'est, 1° que dans toutes les paroisses, chaque paroissien, à son tour, est obligé d'offrir le dimanche un pain que le prêtre bénit; 2° qu'aux messes des morts ou services, on offre du pain et du vin avec un cierge; 3° que les autres offrandes se font en argent et appartiennent de droit aux curés, s'il n'y a usage contraire; 4° que dans les campagnes, en certains endroits, on offre des gerbes après la récolte, lesquelles sont vendues au profit de la fabrique (Voyez FABRIQUE, THOMASSIN, *Discipl. ecclés.*, part. I, liv. III, chap. 6; part. III, liv. II, chap. 2; liv. III, chap. 3 et 4; et part. IV, liv. III, chap. 5; CALMET, *Dictionnaire de la Bible*). »

« OFFRANDE (*Critique sacrée*). — « Oblation, en latin *oblatio*. Les Hébreux en avaient de trois sortes : les offrandes ordinaires, celles qui étaient d'obligation et celles qui n'étaient que de pure dévotion. Les offrandes ordinaires se faisaient avec un parfum appelé *thymiama*, qu'on brûlait tous les jours sur l'autel. Les oblations libres et de pure dévotion étaient les sacrifices pacifiques, les vœux, les offrandes de vin, d'huile, de pain, de sel, et d'autres choses, que l'on faisait aux ministres du temple. Les *offrandes* prescrites et d'obligation comprenaient les prémices, les dîmes, les hosties pour le péché. Les prémices de toutes choses devaient être offertes à Dieu. On lui offrait les personnes par la consécration, les fruits de la terre par l'oblation, les liqueurs par libation, des aromates par les encensements, des bêtes par les sacrifices. Il était défendu de moissonner qu'on n'eût offert à Dieu l'amer, c'est-à-dire la gerbe nouvelle, le lendemain du jour des azymes. Il était défendu de cuire du pain de blé nouveau, qu'on n'eût présenté le jour de la Pentecôte les pains nouveaux. Avant l'offrande de ces prémices, tout était immonde; après cette offrande, tout était sain. Enfin, le mot *offrande* ou *oblation* marque le sacrifice de Jésus-Christ pour l'expiation de nos péchés : ***Tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo*** (*Eph.* V, 2). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 553 et 554, article *Offrande*, par le chevalier de Jaucourt.)

ONCTION (*Théol*). — « En matière de religion, signifie un caractère particulier, un caractère qui tire certaine personne du rang ordinaire des choses, et les consacre d'une manière particulière, soit par rapport au sacré, soit par rapport au profane.

« 1° Par rapport au sacré, on voit dans l'Ecriture que Jacob, allant en Mésopotamie, oignit d'huile la pierre sur laquelle il avait reposé, et où Dieu lui avait fait avoir une vision (*Gen.*, XXVIII). Cette onction était une espèce de consécration de cette pierre pour devenir un autel dédié au Seigneur. C'est encore dans le même sens qu'aujourd'hui les évêques font des onctions sur les murs des églises qu'ils dédient et sur les pierres destinées à mettre sur l'autel pour la célébration de la messe.

« Dans les contrées orientales, où l'huile et les aromates étaient communs, on avait coutume autrefois de distinguer du commun les personnes destinées à des fonctions sacrées ou à des usages extraordinaires par des onctions, c'est-à-dire, en les frottant d'onguents composés d'huile et d'aromates : ce qui marquait l'effusion des dons nécessaires à ces personnes pour s'acquitter dignement des fonctions de leur charge, comme aussi l'attente où l'on était que ces personnes répondraient à la haute idée que l'on avait conçue de leur mérite. De ce nombre on peut compter, dans l'ordre de la religion, les prêtres et les prophètes.

« L'onction que reçut Aaron avec ses fils influa sur toute sa race, qui par là devint consacrée à Dieu et dévouée à son culte. On peut voir les cérémonies de cette consécration dans le Lévitique, c. VIII.

« Plusieurs croient qu'Aaron reçut l'onction sur la tête, que pour ses fils, on ne leur oignit que les mains, et que quant aux lévites, on ne leur donna aucune onction. Les rabbins ajoutent que tant que l'huile composée par Moïse dura, on oignit les souverains pontifes, mais qu'ensuite on se contenta d'installer le grand prêtre, en le revêtant pendant sept jours de suite de ses habits sacrés. Les grands prêtres reçus de la première manière s'appelaient ***sacrificateurs oints***, et celui, qui avait été simplement installé par la cérémonie des habits, ***initié par les habits***.

« Il est parlé aussi dans l'Ecriture de l'onction des prophètes, mais on n'a aucune connaissance de la manière dont elle se faisait; on doute même qu'on leur ait réellement donné l'onction. Ainsi Elie est envoyé

pour oindre Elisée prophète en sa place : *Eliseum unges prophetam pro te* (*III Reg.* XIX, 16). Mais dans l'exécution, il ne fait autre chose à Elisée que de lui mettre son manteau sur les épaules, d'où il s'ensuit, qu'à cet égard, le mot d'*onction* ne signfie ici qu'une simple vocation ou destination à la prophétie.

« Dans l'Eglise romaine, on consacre par des onctions le pouce et l'index de chaque main des ordinands qui sont promus à la prêtrise.

« Outre cela, dans la loi nouvelle, les catholiques reconnaissent trois sacrements où l'onction a lieu, savoir : le baptême où l'onction se fait sur le sommet de la tête, sur la poitrine et entre les deux épaules du baptisé ; la confirmation où elle se fait sur le front, et l'extrême-onction qu'on donne aux agonisants sur cinq parties du corps, qu'on regarde comme les organes des cinq sens par lesquels ils ont péché ou pu pécher.

« 2° Par rapport au profane, c'est-à-dire, en tant qu'elle n'a pas un rapport direct à la religion ni au ministère des autels, l'onction a eu lieu par rapport aux rois. Nous en voyons distinctement la pratique dans l'Histoire sainte. Samuel donne l'onction à Saül : *Tulit Samuel lenticulam olei, et effudit super caput ejus* (*I Reg.* XI, 1). Le même prophète donne l'onction royale au jeune David : *Tulit Samuel cornu olei, et unxit eum in medio fratrum ejus* (*I Reg.* XVI). Salomon fut oint par le grand prêtre Sadoc et par le prophète Nathan (*III Reg.*, I). Mais dans la loi nouvelle, les auteurs regardent l'onction des rois comme introduite longtemps après l'établissement du christianisme; la raison en est palpable : les têtes couronnées ne furent pas les premières qui plièrent sous le joug de la religion de Jésus-Christ. Onuphre dit qu'aucun des empereurs romains n'a été oint ou sacré avant Justinien ou Justin. Les empereurs d'Allemagne ont emprunté cette cérémonie de ceux d'Orient; et, selon quelques-uns, Pepin est le premier des rois de France qui ait eu l'onction.

« Quoi qu'il en soit, on nomme et les ministres des autels et les princes, les oints du Seigneur, *christos;* mais avec cette différence que les premiers ne le sont qu'en vertu de cette onction, et que les autres le sont par leur naissance ou par leur droit de souveraineté, auquel, dans le fond, la cérémonie du sacre n'ajoute rien, puisqu'un musulman, par principe de conscience, n'est pas moins obligé d'obéir au grand seigneur qui n'est pas sacré qu'un Allemand à l'empereur qui l'est.

« Ajoutons que les Orientaux employaient fréquemment les onctions, comme un préservatif contre les maladies, et qu'à leur exemple et à la même intention les Grecs s'oignent de l'huile de la lampe. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIII, pages 677 et 678, art. *Onction*.)

Pierre LEROUX. « *De l'onction chez les Juifs.* — Rien de plus célèbre et de mieux constaté dans l'antiquité juive que l'importance attribuée à l'onction, ou à ce que la Bible appelle en cent endroits l'*huile d'onction*. Il commence à en être question dès l'Exode; à peine Moïse a-t-il fait au nom du peuple *alliance* avec Dieu, et reçu le Décalogue et les différentes lois civiles, que l'institution du culte et du sacerdoce arrive aussitôt : « Et l'Eternel parla à Moïse, disant : Parle « aux enfants d'Israël, et qu'on prenne une « offrande pour moi... Voici l'offrande que « tu recevras : de l'or, de l'argent, de l'airain (pour construire le tabernacle)... de « l'huile pour le luminaire, *des odeurs aromatiques pour l'huile de l'onction*, et des « drogues pour le parfum, etc. (*Exod.* XXV, « 1-6). » Plus loin, Dieu indique à Moïse la recette pour composer cette huile : « L'E- « ternel parla aussi à Moïse, et lui dit : « Prends des choses aromatiques les plus « exquises, de la myrrhe franche pour cent « sicles, du cinnamome odoriférant pour la « moitié, savoir pour deux cent cinquante, « et du roseau aromatique pour deux cent « cinquante, de la casse pour cinq cents si- « cles, selon le sicle du sanctuaire, et un « hin d'huile d'olives; et tu en feras de « l'huile pour l'onction sainte, un onguent « composé par l'art de parfumer; ce sera « *l'huile de l'onction sainte*. Et tu en oindras « le tabernacle d'assignation et l'arche du « témoignage... Tu oindras aussi Aaron et « ses fils et tu les consacreras pour m'exercer « la sacrificature (*Exod.* XXX, 23-30). » Mais il fallait prévenir toute tentative qui pourrait être faite pour contrefaire cet onguent sacré; aussi Dieu dit à Moïse : « Tu parleras « aux enfants d'Israël, disant : Ce me sera « une *huile d'onction sacrée* dans vos âges. « On n'en oindras pas la chair d'aucun « homme, et vous n'en ferez pas d'autre de « même composition; elle est sainte elle « vous sera sainte. Quiconque fera une com- « position semblable, et qui en mettra sur « un étranger, sera retranché d'entre ses « peuples (*Ibid.*, 31-33). » Ensuite vient dans le Lévitique la cérémonie où Moïse consacre Aaron et ses fils : « L'Eternel parla « aussi à Moïse, disant : Prends Aaron et « ses fils avec lui, les vêtements, *l'huile « d'onction* et un veau pour le sacrifice; pour « le péché, deux béliers et une corbeille de « pain sans levain, et convoque toute l'as- « semblée à l'entrée du tabernacle d'assi- « gnation. Moïse, donc, fit comme l'Eternel « lui avait commandé; et l'assemblée fut « convoquée à l'entrée du tabernacle d'assi- « gnation... Et Moïse fit approcher Aaron et « ses fils et les *lava d'eau*. Ensuite il mit sur « Aaron la chemise, et le ceignit de la cein- « ture, et le revêtit du rochet, et il mit sur « lui l'éphod... ensuite il mit sur lui le pec- « toral... il mit aussi la tiare sur la tête, et « il mit sur le devant de la tiare une lame d'or « sur laquelle étaient gravés ces mots : *La « sainteté à l'Eternel*. Ensuite Moïse prit « l'huile de l'onction et il oignit le taber- « nacle... et il fit aspersion sur l'autel sept « fois, oignant ledit autel et tous ses usten- « siles... Puis il versa aussi de l'huile de « l'onction sur la tête d'Aaron, et il l'oignit

« pour le consacrer. Et Moïse fit approcher « les fils d'Aaron, etc. (*Levit.* VIII, 1-13). » Nous remarquons en passant que cette cérémonie rappelle assez fidèlement, dans ses rites successifs, la cérémonie complète du baptême telle qu'elle se pratiquait au IIIe siècle. En effet cela devait arriver. Les Chrétiens avaient toujours les livres juifs devant les yeux; c'était un axiome pour eux que tout ce qui se faisait dans l'ancienne loi n'était qu'une figure, un symbole de ce qui devrait se faire un jour dans la nouvelle : *Quæ in Veteri Testamento agebantur umbra sunt futurorum;* cette pensée se retrouve dans tous les Pères. Il est donc bien évident que la consécration d'Aaron dut influer sur la consécration chrétienne et fournir en partie ses rites. Les chrétiens ne retrouvaient-ils pas, au début de la cérémonie mosaïque, le lavage par l'eau représentant le baptême proprement dit? l'onction ne leur était-elle pas d'ailleurs commandée par le nom du Christ et par le sens même de leur initiation, puisque tous les disciples du Christ devaient être *oints* comme lui, c'est-à-dire investis de cette royauté spirituelle dont il venait ouvrir l'ère nouvelle? Ces deux termes donnés, il était impossible que l'on ne se modelât pas sur la cérémonie décrite dans la Bible et que tous avaient présente à l'esprit. Plus on s'en approchait, plus on se croyait dans une voie divine; car, en la transformant dans le sens spirituel, on abolissait la vieille cérémonie, et pourtant on semblait ne faire que répéter des rites déjà connus et déjà consacrés.

« Je ne suivrai pas plus loin, à travers les livres juifs, l'emploi de l'onction sacrée. On peut dire véritablement que cette onction fut tout pour ce peuple et que l'histoire des Juifs tout entière en dépend. En effet, qu'est-ce fondamentalement que l'histoire juive? Un peuple sacerdotal avait été constitué par Moïse, et ce peuple passa ensuite du gouvernement de ses prêtres au gouvernement par des rois. Ce fut l'onction qui fit les prêtres et ce fut aussi l'onction qui fit les rois. Il y a plus, les rois marqués de cette onction eurent le caractère de prophètes et purent s'immiscer sans témérité dans le gouvernement des choses divines. Saül sacré avec l'huile d'onction par Samuel, prophétisa, et ce fut à ce titre que sa royauté fut acceptée. David et Salomon furent comptés au rang des plus grands prophètes. Leurs livres ne sont-ils pas réputés saints, et divinement inspirés, tant par les juifs que par les chrétiens eux-mêmes? tout cela fut l'effet de l'onction. Non-seulement David et Salomon son fils, mais les rois de Juda qui leur succédèrent, tels que Josaphat, Ezéchias et Josias, tirèrent de cette onction un droit de sainteté : la puissance sacerdotale se réunissait en eux au pouvoir royal. Ce fut quelque temps après Josias que finit la première monarchie juive et l'indépendance de ce peuple, et les traditions font finir ces grandes choses avec l'huile que Moïse avait composée d'après la recette donnée par Dieu même. Les talmudistes racontent que cette huile sainte fut employée sans interruption jusqu'au temps du roi Josias, qui cacha ce qui en restait encore dans un lieu secret et difficile à trouver que Salomon avait fait pratiquer sous le temple, ayant appris par ses devins ou prophètes, qu'un jour les Assyriens raseraient ce temple jusqu'au sol. Josias, suivant les talmudistes, enferma dans cet asile, avec l'huile d'onction, quatre autres trésors : l'arche d'alliance, le bâton d'Aaron, les pierres d'Urim et de Thummim, et ce qui restait de la manne. Mais quand les Juifs revinrent de Babylone, et reconstruisirent le temple, Esdras chercha vainement et ne put rien retrouver. Ce fut là, disent les rabbins, ce qui empêcha les rois d'avoir, à partir de cette époque, la majesté sainte des anciens rois.

« L'onction, comme on voit, fut en quelque sorte le sacrement des Juifs, et le symbole de toute leur destinée comme peuple. Chaque peuple antique eut son palladium auquel il rapportait pieusement sa fortune, Celui des Juifs fut cette tonne d'onguent liquide composé par Moïse, suivant l'art du parfumeur d'après la recette donnée par Dieu même. Cela fait comprendre comment les Juifs, dans leur décadence attendaient avec tant de désir un *oint*, c'est-à-dire, un roi sacré, un roi inspiré, un roi prophète, un roi comme David, et pourquoi la généalogie de Jésus-Christ l'a fait remonter à David....

« Un *oint* ou un *roi* pour les Juifs, ce n'était donc pas seulement un *roi* dans le sens que nous attachons à ce mot en Occident; c'était un prédestiné de Dieu, que quelque prophète, quelque *voyant* comme Samuel par exemple, savait découvrir. Et lui aussi était prophète avant d'être roi, ou plutôt il n'était roi que parce qu'il était prophète. Cela est de toute évidence dans le sacre de David, comme dans celui de Saül. Dieu s'étant retiré de Saül ordonne à Samuel de consacrer David : « L'Éternel dit à Samuel : « Jusqu'à quand t'affligeras-tu pour Saül, « puisque je l'ai rejeté, afin qu'il ne règne « plus sur Israël? Emplis ta corne, et viens; « je t'enverrai vers Isaï Bethléhémite; « car je me suis pourvu d'un de ses fils pour « roi. » Samuel emplit sa corne de l'huile d'onction, et se rend à Bethléhem; Isaï fait passer ses sept fils devant lui; « Et Sa- « muel dit : L'Éternel n'a point choisi ceux- « ci. Puis Samuel dit à Isaï : Sont-ce là tous « tes enfants ? Et il répondit : Il reste encore « le plus jeune, mais il paît les brebis. « Alors Samuel dit à Isaï : Envoie le cher- « cher. Il l'envoya donc apeller. Or il était « blond, de bonne mine, et beau de visage. « Et l'Éternel dit à Samuel : Lève-toi, et « oins-le, car c'est celui-là. Alors Samuel « prit la corne d'huile, et l'oignit au milieu « de ses frères, *et depuis ce temps l'esprit de* « *l'Eternel saisit David.* Puis Samuel s'éleva « et s'en alla à Rama. *Et l'esprit de l'Eternel* « *se retira de Saül, et un mauvais esprit en-* « *voyé par l'Éternel le troublait* (*I Reg.* XVI, « 1-14). »

Le Messie tant attendu, le nouveau David,

sorti aussi de Bethléhem, est également deviné par un *voyant;* car Jean-Baptiste fut à quelques égards le Samuel de Jésus-Christ. Aussi voyons-nous dans l'Évangile, *l'esprit de Dieu*, saisir Jésus au moment où Jean le baptise, comme en fut saisi David, suivant la Bible, au moment de l'onction de Samuel. Le sacre de Salomon transformé a également quelques traits au christianisme. La fameuse trompette du jugement dernier qui devait se faire entendre aussitôt que le *roi* paraîtrait, cette trompette, dont saint Paul parle avec tant d'assurance, est venue évidemment de ce que rapporte le livre des Rois. David ordonne qu'on sacre son fils Salomon : « Que Toadok le sacrificateur et Na-« than le prophète l'oignent pour roi sur « Israël ; puis vous sonnerez de la trom-« pette et vous direz : Vive le roi Salomon. « Et vous monterez après lui, et il viendra, « il s'assiéra sur son trône et régnera en ma « place.... Et Toadok le sacrificateur prit une « corne pleine d'huile du tabernacle, et oi-« gnit Salomon; puis on sonna de la trom-« pette; et tout le peuple dit : Vive le roi Sa-« lomon.... et la terre tressaillit de joie. « (*I Reg* I, 33-40). » Ce son de la trompette qui suit le sacre du roi va troubler les rivaux de Salomon; Joab et Adonya s'écrièrent : « Voici le son de la trompette ; « que veut dire ce bruit de la ville qui est « ainsi émue ? » On vient leur rapporter que le *Christ* ou le *Roi* est assis sur le trône ; et que c'est pour cela que la trompette a sonné; Adonya, se voyant exclu du trône, court se réfugier dans le temple. Toute cette poésie de l'ancienne histoire juive a naturellement donné des traits principaux du nouveau *règne* tant désiré. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 767-787, art. *Confirmation*, par Pierre Leroux.)

ONIAS, *force de Dieu* (*Histoire sacrée*). — « Il y a dans l'Écriture plusieurs souverains pontifes de ce nom.

« 1° Onias, premier fils de Jaddus, succéda à son père dans le souverain pontificat, l'an du monde 3682, et gouverna la république des Hébreux pendant environ vingt ans. Il eut deux fils, Simon surnommé le Juste et Éléazar.

« 2° Onias, second fils de Simon, étant trop jeune pour la grande sacrificature lorsque son père mourut, Eléazar frère de Simon en fut revêtu ; celui-ci étant mort aussi avant que son neveu fût en âge de lui succéder dans cette dignité, elle fut donnée à Manassé, fils de Jaddus, oncle de Simon le Juste; enfin, après la mort de Manassé, Onias prit possession de la sacrificature. C'était un homme de peu d'esprit, et qui, par avarice, ne voulut pas payer le tribut de vingt talents d'argent que ses prédécesseurs avaient toujours payé aux rois d'Egypte comme un hommage qu'ils faisaient à cette couronne. Ptolémée Evergette, qui régnait alors, envoya à Jérusalem un de ses courtisans pour sommer les Juifs de payer les arrérages qui montaient fort haut, et les menacer, en cas de refus, d'abandonner la Judée à ses soldats, et d'y envoyer d'autres habitants à la place des Juifs. Ces menaces mirent l'alarme dans Jérusalem. Le grand prêtre fut le seul qui ne s'en effraya point, et les Juifs allaient éprouver les derniers malheurs, si Joseph, neveu du grand prêtre, n'eut détourné l'orage par sa prudence. Il se fit députer à la cour d'Egypte, où il sut si bien gagner l'esprit du roi et de la reine qu'il se fit donner la ferme des tributs du roi dans les provinces de Célésyrie et de Palestine, ce qui le mit en état d'acquitter les sommes dues par son oncle. Onias eut pour successeur son fils

« 3° Onias III, fils de Simon et petit-fils d'Onias II, fut établi dans la grande sacrificature après la mort de son père, vers l'an du monde 3805. C'était un homme juste, qui a mérité que le Saint-Esprit lui donnât les plus grandes louanges. Sa piété et sa fermeté faisaient observer les lois de Dieu dans Jérusalem, et inspiraient aux rois mêmes et aux princes idolâtres un grand respect pour le temple du Seigneur. C'est sous lui qu'arriva l'histoire d'Héliodore. Un Juif, nommé Simon, outré de la résistance qu'Onias apportait à ses injustes entreprises, fit dire à Séleucus, roi de Syrie, qu'il y avait dans les trésors du temple des sommes immenses qu'il pouvait facilement faire passer dans le sien ; le roi, sur cet avis, envoya à Jérusalem Héliodore son premier ministre, avec ordre de faire transporter tout cet argent. Celui-ci, malgré les instances du grand prêtre, se préparait à forcer la porte du trésor, lorsque l'esprit de Dieu se fit voir par des marques si sensibles contre Héliodore, qu'il fut laissé pour mort, et que la vie ne lui fut accordée que par la considération d'Onias, qui offrit pour lui une hostie salutaire. On croit aussi que ce fut à ce pontife qu'Arius, roi des Lacédémoniens, écrivit la lettre qui se lit au premier des Machabées : *Arius, roi des Lacédémoniens, au grand prêtre Onias, salut. Il a été trouvé dans un écrit touchant les Lacédémoniens et les Juifs, qu'ils sont frères et descendants de la race d'Abraham; maintenant donc que vous avez su ces choses, vous ferez bien de nous écrire si tout est en paix parmi vous.* Cependant le perfide Simon, toujours plus animé contre Onias, ne cessait de le décrier et de le faire passer pour l'ennemi de l'Etat, et l'auteur de tous les troubles qu'il excitait lui-même. Onias, craignant les suites de ces accusations qui étaient soutenues par Apollonius, gouverneur de la Célésyrie, se détermina à aller à Antioche pour se justifier auprès du roi Séleucus; mais ce prince étant mort sur ces entrefaites, et Antiochus Epiphanes, son frère, lui ayant succédé, Jason, frère d'Onias, qui désirait avec ardeur d'être élevé à la souveraine sacrificature, l'acheta du roi à prix d'argent, et en dépouilla son frère, qui se retira dans l'asile du bois de Daphné. Ce saint homme n'y fut pas en sûreté, car Ménélaüs, qui avait usurpé sur Jason la souveraine sacrificature, et pillé les vases d'or du temple, fatigué des re-

proches que lui en faisait Onias, le fit assassiner par Andronic, gouverneur du pays. Ce meurtre révolta tout le monde, les Gentils aussi bien que les Juifs eurent horreur de cette lâche trahison. Le roi lui-même, sensible à la mort d'un si grand homme, ne put retenir ses larmes, et la vengea sur l'auteur qu'il fit tuer au même lieu où il avait commis cette impiété. Onias laissa un fils, qui, se voyant exclu de la dignité de son père par l'ambition de Jason et de Ménélaüs ses oncles, et par l'injustice des rois de Syrie, se réfugia en Egypte auprès du roi Ptolomée Philométor, de qui il obtint la permission de bâtir un temple au vrai Dieu dans la préfecture d'Héliopolis. Il appela ce temple Onians, et le construisit sur le modèle de celui de Jérusalem; il y établit des prêtres et des lévites qui y faisaient le même service, et pratiquaient les mêmes cérémonies que dans le vrai temple. Le roi lui assigna de grandes terres et de grands revenus pour l'entretien des prêtres et pour les besoins du temple. Après la ruine de Jérusalem, Vespasien craignant que les Juifs ne se retirassent en Egypte, et ne continuassent à faire les exercices de leur religion dans le temple d'Héliopolis, le fit dépouiller de tous ses ornements, et en fit fermer les portes.» (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 694 et 695, art. *Onias*.)

OPÉRATION. — « En théologie se dit des actions du Verbe et de l'homme dans Jésus-Christ. L'Eglise catholique enseigne qu'il y a deux opérations en Jésus-Christ, l'une divine et l'autre humaine, et non pas une opération *théandrique*, comme s'exprimaient les monothélites et les monophysites. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIII, page 735, article *Opération*.)

OPHIR (*Géogr. sacrée*). — « Pays où la flotte d'Hiram, roi de Tyr, et de Salomon, roi de la Palestine, allait une fois tous les trois ans, et d'où elle rapportait quantité d'or. L'Asie, l'Afrique et l'Amérique ont passé pour avoir l'honneur de posséder cette contrée, si fameuse par ses richesses, grâce aux imaginations des interprètes de l'Ecriture, qui, ne sachant où placer ce pays, l'ont cherché partout où la moindre lueur de ressemblance les a promenés. Je me garderai bien de discuter leurs différentes opinions sur ce pays, et les raisons qu'ils donnent, chacun en particulier, pour appuyer leurs conjectures; ce serait le sujet d'un gros volume.

« Il est certain que l'opinion qui met Ophir sur la côte orientale de l'Ethiopie, entre le pays de Sophala inclusivement, et le détroit de la mer Rouge, paraît une des plus vraisemblables. Il est du moins certain par les passages de l'Ecriture, *III Reg.* IX, 26, 27, 28; X, 11; *II Paralip.* VIII, 17, 18; IX, 10; il paraît, dis-je, par tous ces passages, qu'il faut qu'Ophir soit maritime, que la course soit aisée, de sorte qu'on la puisse faire tous les ans; que ce soit un pays fertile en or, et qu'enfin une flotte puisse y arriver sans avoir besoin de la boussole. Tout cela quadre assez bien à la côte de Sophala, dont, après tant de siècles, les mines ne sont pas encore épuisées. Une mousson y menait la flotte, l'autre semestre lui donnait le vent propre pour revenir à la mer Rouge. Point de golfe ni de cap dangereux qui interrompent la course d'une flotte qui rase la côte. Ce sentiment est au reste celui des navigateurs et des géographes, savoir : d'Artelius, de Lopès dans la *Navigation des Indes*, de Barres dans les *Décades*, et autres. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIII, page 746, article *Ophir*, par le chevalier de Jaucourt.)

OPHITES. (*Histoire, culte*). — « C'est le nom d'une secte d'anciens hérétiques sortis des gnostiques. Leur nom dérive d'ὄφις, *serpent*, parce qu'ils adoraient le serpent qui avait séduit Eve. Ils croyaient que ce serpent avait la science universelle, et ils le regardaient comme le père et l'auteur de toutes les sciences. Sur ce fondement, ils bâtirent une infinité de chimères, dont on peut avoir les principales dans saint Epiphane. Ils disaient que ce serpent était le Christ, qu'il était fort différent de Jésus, né de la vierge Marie; que le Christ descendit dans Jésus, et que ce fut Jésus, et non pas le Christ, qui fut mis à mort. En conséquence, ils obligèrent ceux de leur secte à renoncer à Jésus et à suivre le Christ.

« Les Séthiens ou Séthiniens dont il est fait mention dans Théodoret étaient les mêmes que les ophites, ou du moins leur doctrine ne différait pas beaucoup de celle de ces derniers.

« Les Pères ajoutent que les chefs ou prêtres des *ophites* en imposaient aux peuples par cette espèce de prodige; lorsqu'ils célébraient leurs mystères, un serpent qu'ils avaient apprivoisé sortait de son trou à un certain cri qu'ils faisaient, et y rentrait après s'être roulé sur les choses qu'ils offraient en sacrifice. Les imposteurs en concluaient que le Christ les avait sanctifiées par sa présence, et les distribuaient aux assistants, comme des dons sacrés et divins. Saint IREN., liv. I, chap. 34, TERTULL. *De præscript.* c. 47; BARONIUS, ad an. Christ. chap. 14. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIII, page 747, article *Ophites*.)

OPINIATRETÉ. — « Il est certains docteurs opiniâtres, dit Bayle, qui ne démordent jamais de leurs premiers sentiments : ils jettent l'ancre pour leur vie partout où l'engagement de la naissance, le hasard ou les intérêts les ont conduit; et comme la passion est la principale source de la lumière qu'ils suivent, ils s'enfoncent et s'enracinent de plus en plus dans leurs préjugés, de sorte qu'ils y tiennent plus fortement sous leurs cheveux blancs qu'à la fleur de l'âge..... Un faux point d'honneur est cause qu'ils ne voudraient pas renoncer, dans leur vieillesse, à des sentiments qui leur ont fait acquérir un nom et une longue réputation; ils craindraient qu'on attribuât leur

changement à quelque faiblesse d'esprit; ils auraient honte de reconnaître le besoin qu'ils auraient eu de vieillir pour discerner la vérité. » (BAYLE, *Pens. div.*, t. III.)

ORACLES. — La cessation des oracles païens vers l'époque de l'avénement du christianisme est un fait constaté par tous les auteurs de ce temps et trop connu pour que nous y insistions. Aussi nous bornerons-nous aux témoignages suivants :

Lucain ne craint pas d'assurer que le plus grand désastre de son siècle, c'est l'oracle de Delphes réduit au silence. Il dit en termes formels *que c'est là la plus considérable faveur du ciel qu'on a laissé perdre de son temps:*

Non ullo sæcula dono
Nostra carent majore deum quam Delphica sedes,
Quod siluit (166).....

Parce que l'oracle de Delphes passait pour le plus infaillible de tous, comme Strabon l'a remarqué. *C'est en vain*, continue Lucain, *que le téméraire Appius, voulant savoir le destin de l'Italie, s'avise d'aller interroger ces cavernes muettes, et ose aller remuer ces trépieds oisifs depuis tant de temps. On n'en rapportera pour toute réponse qu'un morne silence* (167).

— Stace se plaint de ce que ce même Apollon de Delphes a perdu la parole :

.... *Mutisque diu plorabere Delphis* (168).

— Juvénal, son contemporain, dit avec son chagrin ordinaire, dans sa célèbre satire contre les femmes, que le genre humain est condamné à vivre dans une crasse ignorance de l'avenir, puisque Apollon de Delphes, devenu muet, ne pourra plus le lui révéler désormais.

... *Delphis oracula cessant* (169).
Et genus humanum damnat caligo futuri.

— Strabon, qui est si fort au goût de notre siècle, et que des critiques, et en particulier Casaubon et Vossius, regardent avec tant de justice comme un auteur des plus laborieux, des plus exacts et des plus judicieux qui aient jamais paru, remarquait déjà, dès le temps de Tibère, sous lequel il écrivait et sous lequel il est mort, que le fameux oracle de Dodone, quoiqu'il fût le plus ancien et le premier de tous, *avait eu néanmoins le même sort que les autres, et était enfin tombé comme eux.* C'est la remarque qu'il fait vers la fin du septième livre de sa *Géographie*, qu'il nous a laissée, en dix-sept livres, dont on ne peut assez conseiller la lecture.

— Après s'être plaint fort amèrement de ce que toutes sortes de fléaux et de maladies règnent depuis si longtemps dans Rome, et de ce que les dieux ont absolument abandonné la terre depuis que le Christ, leur ennemi, y est adoré, Porphyre fait enfin prononcer à son Apollon désespéré ce tragique et dernier oracle : « Gémissez, temples; désolez-vous, trépieds : Apollon vous quitte enfin, et il vous quitte, contraint par une lumière céleste et par une force supérieure à laquelle il ne peut résister. La prêtresse a perdu la voix; elle est condamnée depuis longtemps au silence. Et toi, malheureux prêtre, ne m'interroge plus, ni sur le Père divin, ni sur son Fils unique, ni sur l'Esprit Saint, qui est l'âme du monde : c'est ce même Esprit qui me chasse de ces lieux. Je ne puis en dire davantage. » (EUSEB., *Prép. év.*, I, 5.)

« ORACLES DES HÉBREUX (*Critique sacrée*). Ils avaient, 1° le propitiatoire, qu'on appelait *dabir*, l'oracle de vive voix, la parole articulée : cet oracle se rendait par l'Eternel à ses prophètes; 2° un second oracle des Juifs était les songes prophétiques; 3° les visions surnaturelles; 4° l'oracle d'*Urim* et de *Thummim*. Ces manières de consulter le Seigneur furent assez fréquentes depuis Josué jusqu'à l'érection du Temple, où pour lors on consulta plus souvent les prophètes mêmes. Après les prophètes, les Juifs prétendent que Dieu leur donna ce qu'ils appellent *bathol*, ou signe distinctif, lequel manifestait sa volonté. Ce signe était une voix intérieure ou une voix extérieure, qui se faisait entendre dans l'assemblée, comme celle qu'on entendit sur le Thabor, lors de la transfiguration du Sauveur.

« ORACLE se prend aussi pour le sanctuaire ou pour le lieu où était l'arche d'alliance; ce mot désigne encore dans l'Ecriture les oracles des faux dieux. Ezéchiel, XXI, 13, dit que le roi de Babylone s'avançant vers la Judée, et se trouvant sur un chemin fourchu, consulta ses *thérépiens*, pour savoir s'il marcherait contre Jérusalem, et que les Juifs s'en moquaient, le regardant comme un homme qui consulte inutilement l'oracle. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, page 811, arts, *Oracles des Hébreux*, par le chevalier de Jaucourt.)

ORAISON. *Oraison dominicale.*

MONTAIGNE. — « Je ne sçay si je me trompe, mais puisque, par une faveur particulière de la bonté divine, certaine façon de prier nous a esté prescripte et dictée mot à mot par la bouche de Dieu, il m'a toujours semblé que nous en devions avoir l'usaige plus ordinaire que nous n'avons : et si j'en estois cru, à l'entrée et à l'issue de nos tables, à notre lever et coucher et à toutes actions particulières, auxquelles on a accoustumé de mesler des prières, je voudrois que ce fust le *Pater noster* que les Chrestiens y employassent, si non seulement, au moins tousjours. L'Eglise peut étendre et diversifier les prières selon le besoin de notre instruction ; car je sçay bien que c'est toujours mesme substance et mesme chose mais on devrait donner à celle-là ce privi-

(166) « LUCAN., *Phars.*, lib. V. »
(167) « .... *Tempore longo*
Immotos Tripodas, vastæque silentia rupis
Sollicitat...... »
Muto Parnassus hiatu
Conticuit.... »
(168) « *Theb.*, lib. VIII. »
(169) « JUVEN., *Satyr.*, 6. »

légo que le peuple l'eust continuellement en la bouche ; car il est certain qu'elle dict tout ce qu'il faut, et qu'elle est très-propre à toutes les occasions. C'est l'unique prière de quoy je me sers partout, et la répète au lieu d'en changer, d'où il advient que je n'en ay aussy bien en mémoire que celle-là. » (MONTAIGNE, *Essais*, tome I[er], p. 523-524.)

« ORAISON DOMINICALE (*Critique sacrée*), C'est-à-dire, prière de Notre-Seigneur ou le modèle d'oraison que Notre-Seigneur daigna donner à ses disciples qui l'en sollicitaient (*Luc*, II, 2; *Matth.*, VI, 9). *Notre Père qui êtes dans le ciel, appellatio pietatis et potestatis*, dit fort bien Tertullien ; *Que ton nom soit sanctifié ; que ton règne vienne. Que ta volonté soit faite*, etc. Autant d'expressions graduées, qui signifient que Dieu soit reconnu pour le seul vrai Dieu, et qu'il soit honoré en cette qualité par toute la terre, d'un culte pur et conforme à ses perfections. ***Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien***, ce qui nous est nécessaire pour chaque jour, ou ce qui convient à chaque jour. ***Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons***, Jésus-Christ recommande par ce *comme* le pardon des injures, c'est ainsi qu'il est dit dans l'Ecclésiastique, (XXIII, 2) : ***Pardonnez à votre ennemi l'injure qu'il vous a faite, et vos péchés vous seront remis, quand vous en demanderez le pardon. Ne nous induisez point en tentation.*** Ne nous exposez point à des épreuves trop rigoureuses, où nous pourrions succomber, ***mais délivrez-nous du mal***, ἀπὸ τοῦ πονηροῦ mais soutenez-nous contre les intentions que nous pourrions avoir de nuire aux autres hommes ; πονηρία est une passion maligne qui tend à faire du tort aux autres. Κακία est le vice opposé à la vertu qui doit régler nos actions par rapport à nous-mêmes. On a quelques bonnes paraphrases de cette excellente prière, mais la plupart des théologiens l'ont noyée d'explications diffuses et trop recherchées. Quant à la doxologie, ***Car à toi appartiennent le règne, la puissance et la gloire aux siècles des siècles***, elle a été prise vraisemblablement des ***Constitutions apostoliques***, lib. III, 18, où elle se trouve, et de quelques anciennes liturgies, d'où elle a passé dans le texte. Il est vrai du moins qu'elle manque dans quelques exemplaires grecs comme dans la Vulgate. »

ORAISON MENTALE (*Théol. myst.*). On la définit celle qui se forme dans le cœur, et qui y demeure.

« Quoiqu'on ait extrêmement relevé l'*oraison mentale*, qui est en effet l'âme de la religion chrétienne, puisque c'est l'exercice actuel de l'adoration en esprit et en vérité prescrite par Jésus-Christ, il ne faut pas néanmoins déguiser que cette oraison même a servi de prétexte à plusieurs abus..... La vraie oraison mentale doit être simple, solide, courte, et tendant directement à nous rendre meilleurs. » (***Encyclopédie*** de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XXIII, p. 827, 830 et 831, articles ***Oraison dominicale*** et ***oraison mentale*** par le chevalier de Jaucourt.)

ORALE (LOI) [***Théolog. Judaïq.***] — « C'est la loi traditionnelle des Juifs, qui leur est parvenue, à ce qu'ils prétendent, de bouche en bouche jusqu'au rabbin Judas Haccadash, c'est-à-dire, le *saint*, qui vivait quelque temps après Adrien, et qui écrivit cette loi dans le livre nommé ***la Misna***. On sait que les Juifs reconnaissent deux sortes de lois ; la loi écrite, qui est celle que nous avons dans l'Ecriture, et la loi orale ou traditionnelle. Ils pensent que ces deux lois ont été données à Moïse sur le mont Sinaï, l'une par écrit, et l'autre de bouche ; et que cette dernière a passé de main en main d'une génération à l'autre par le moyen de leurs anciens. Ils se croient obligés d'observer l'une et l'autre loi, mais surtout la loi orale, qui, disent-ils, est une explication complète de la loi écrite, supplée tout ce qui y manque, et enlève toutes les difficultés. » (***Encyclopédie*** de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 832, article ***Orale***, par le chevalier de Jaucourt.)

ORATEURS. — « Bossuet, Fléchier, Bourdaloue, ont été, dans le dernier siècle, de grands orateurs chrétiens. Les oraisons funèbres des deux premiers les ont conduits à l'immortalité, et Bourdaloue devint bientôt le modèle de la plupart des prédicateurs. » (***Encyclopédie*** de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, pag. 843 et 844, art. ***Orateur***, par le chevalier de Jaucourt.

— « Dans toutes les églises catholiques, dit un protestant, on fait également des sermons, et il y a parmi les théologiens romains des orateurs véritablement distingués. » (WEINMANN, ***Wurde, und Hoffnung.***)

— « Les chefs-d'œuvre d'un Bossuet, d'un Fénelon, d'un Fléchier, d'un Bourdaloue, d'un Massillon, etc., dit un autre protestant, sont regardés comme des modèles que les prédicateurs protestants eux-mêmes cherchent à imiter. D'après ce que nous disent la plupart de nos journaux, ainsi que d'après ma propre expérience, on entend de nos jours, dans beaucoup d'églises catholiques, l'esprit évangélique s'exprimer avec plus d'onction que dans maintes églises protestantes. » (GOCO, *in der Allg.* K. Z., 1830, n. 3.)

ORATOIRE. (***Histoire des congrég.***) — « Titre d'une congrégation particulière d'ecclésiastiques, instituée en France par le cardinal de Bérulle, sur le modèle de celle de Rome, qui a été établie par Philippe de Néri, Florentin, sous le titre de l'***oratoire de Sainte-Marie en la Vaticelle***.

« Il y a néanmoins cette différence entre la congrégation des Pères de l'Oratoire de Rome et celle de France, que la première n'a été fondée que pour la seule maison de Rome, sans se charger du gouvernement d'aucune autre maison, au lieu que celle de France renferme plusieurs maisons qui dépendent d'un chef, lequel prend la qualité de supérieur général, et gouverne, avec trois assistants, toute cette congrégation.

« Le but du cardinal de Bérulle, en insti-

tuant cette congrégation, était de fournir à l'Eglise des prêtres remplis de l'esprit du sacerdoce. « Il forma, » dit Bossuet dans l'*Eloge du Père Bourgoin*, deuxième général en 1652, « il forma une compagnie à laquelle il n'a point voulu donner d'autre « esprit que l'esprit même de l'Eglise, d'autres règles que les canons, ni d'autres « supérieurs que les évêques, ni d'autres « liens que la charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce; compagnie où une sainte liberté « fait le saint engagement, où l'on obéit « sans dépendre, où l'on gouverne sans commander, et où le respect s'en retient sans « le secours de la crainte; compagnie où « la charité, qui bannit la crainte, opère « un si grand miracle, et où, sans autre « juge qu'elle-même, elle sait non-seulement « captiver, mais encore anéantir la volonté « propre; compagnie où, pour former de « vrais prêtres, on les mène à la source « de la vérité, où ils ont toujours en main les « livres saints, pour en rechercher sans relâche la lettre par l'esprit, l'esprit par l'oraison, la profondeur par la retraite, l'estime « par la pratique, la fin par la charité à laquelle tout se termine, et qui est l'unique « trésor du Christ. »

« Saint François de Sales disait que, s'il pouvait choisir d'être quelqu'un, il voudrait être M. de Bérulle; il assurait qu'il eût volontiers quitté son état pour vivre sous la conduite de ce grand homme, et qu'il n'y avait rien de plus saint et de plus utile à l'Eglise de Dieu que sa congrégation. M. Coespeau, savant évêque de Nantes, en parle même dans une lettre au cardinal de Bentivoglio, et dit que le cardinal Duperron lui avait rendu le même témoignage.

« Duperron disait, en effet, souvent : « Si « vous voulez convaincre les hérétiques, envoyez-les-moi; si vous voulez les convertir, envoyez-les à l'évêque de Genève; mais « si vous désirez les convaincre et les convertir tout ensemble, adressez-les au cardinal de Bérulle. »

« Bérulle, dit M. Turpin, grand homme « de bien, mais plus cher à la France par cette « congrégation de savants et de sages qu'il a « formée, que par ses talents pour la négociation et la politique, fut chargé, en 1617, « de prévenir les maux qui menaçaient l'Etat. « Le cardinal de Bérulle obtint des lettres patentes de Louis XIII, datées du mois de décembre 1611, et enregistrées au parlement « de Paris le 4 décembre 1612; et désirant de « répandre sa congrégation en France, il obtint à cet effet, en 1613, une bulle du Pape « Paul V, en conséquence de laquelle la congrégation de l'Oratoire s'étendit en peu de « temps en plusieurs villes du royaume. »

« Cette congrégation forme un corps où tout le monde obéit et où personne ne commande, disait un avocat-général; un sage mélange de subordination et de liberté la distingue des autres corps : aussi est-ce le seul où les vœux soient inconnus et où n'habite point le repentir. Aussi est-ce le seul, dit M. de Voltaire, qui ait produit un philosophe (le P. Mallebranche.)

« M. le comte de la Rivière, gendre du fameux de Bussy, qui a demeuré 25 ans parmi les Oratoriens, à l'institution de Paris, où il est mort en 1738, dit dans ses lettres en deux volumes : « Ce sont des hommes doux, hum- « bles, patients, zélés, sans amertume, sans « intrigues, sans parti de domination, sans « autre intérêt que la gloire de Dieu; ils ne « haïssent que le mal; ils n'ont point d'ennemis, ils n'ont que des frères. »

« On peut dire, à la louange de cette congrégation, qu'elle s'est établie partout au grand contentement des villes, qu'elle y est aussi pauvre que dès le temps de son établissement, qu'elle n'a presque fait aucune acquisition, et a toujours donné le rare exemple d'un noble désintéressement.

« Ajoutons que cette congrégation n'a produit aucun casuiste relâché, et que, dès son origine, elle a toujours enseigné et défendu les précieuses maximes de l'Eglise gallicane et de l'Etat; c'est le témoignage que le roi a bien voulu lui rendre dans les lettres-patentes de 1763, pour l'établissement du collége de Lyon, le seul qu'elle ait accepté de la riche dépouille des Jésuites, quoiqu'on lui en ait offert d'autres.

« Elle a donné à l'Eglise et aux lettres des hommes distingués; il suffit de rappeler Massillon, dont le nom est devenu le symbole de l'éloquence, Mascaron, Renaud, Quiqueran Scanen, J.-B. Gault, Surian, Leroux, Hubert Laroche, Pacaud, Du Treuil, le jeune Maure, qui ont brillé dans la chaire de vérité; Thomassin Bence, Suenin, Cabassut, Amelot, Terrasson, Laborde, et surtout Jean Marin, l'un des plus grands hommes de son siècle, dont M. Simon a écrit la Vie; Jérôme Vignier, Charles Lecointe, Gérard Dubois, Bernard Lami, Jacques Lelong .. Que d'hommes savants en sont sortis, qui ont illustré la république des lettres ! MM. Renaudot, Dumarsais, le président Hénault, le célèbre Jean La Fontaine, l'abbé Goujet, de La Bletterie, de Foncemagne, l'abbé Duguet, Duresnel, avaient été de l'Oratoire. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIII, p. 860, 869, art. *Oratoire*.)

Léopold RANKE. — « Nous avons déjà fait mention, dit cet historien protestant, de Pierre de Bérulle, un des ecclésiastiques les plus distingués de la France, à cette époque. Il avait manifesté dès sa tendre jeunesse le plus vif et le plus constant désir de se vouer et de se rendre propre au service de l'Eglise; dans ce but, il avait chaque jour présent à sa pensée, suivant ses expressions, « le sentiment le plus vrai et le plus intime de son « cœur, celui qui le poussait sans cesse à « tendre vers la perfection. » Il est probable que les difficultés qu'il rencontra lui firent sentir que rien n'était plus nécessaire que de fonder une institution particulièrement destinée à former les ecclésiastiques au service de l'Eglise; il prit Philippe de Néri pour modèle, et fonda les prêtres de l'Oratoire, il n'exigeait aucun vœu et ne demandait que

de simples engagements, il avait des idées assez élevées, pour désirer que celui qui ne se sentait pas de vocation pût s'éloigner. Cette fondation obtint un succès extraordinaire; elle reçut en son sein des élèves des familles les plus distinguées, et bientôt Bérulle se vit à la tête d'une jeunesse brillante et docile; on lui confia des séminaires épiscopaux, des écoles savantes. Un esprit tout nouveau régnait dans le clergé qui sortait de cet institut; il eut la gloire de former un grand nombre de prédicateurs célèbres, et c'est de son établissement que date le véritable caractère du sermon français. » (*Histoire de la Papauté pendant les* XVIe et XVIIe *siècles par* L. Ranke, t. IV, p. 59 et 60.)

ORDINATION (*Théologie*).— « C'est l'action de conférer les ordres sacrés, et, parmi les protestants, la cérémonie d'installer un candidat d'Eglise réformée dans le diaconat ou dans la prêtrise.

« Selon un théologien moderne, l'ordination est le rite extérieur qui élève au ministère évangélique, et l'on ne doit pas la confondre avec l'ordre. La raison qu'il en rapporte est que l'*ordre* est l'effet de l'ordination, et n'est à proprement parler que l'état dans lequel on est constitué par la voie de l'ordination.

« Les théologiens catholiques définissent l'ordination un sacrement de la nouvelle loi, qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques, et la grâce pour les exercer saintement.

« On est partagé dans les écoles sur la matière et la forme de ce sacrement, les uns admettant pour matière essentielle l'imposition des mains seules, et pour seule forme essentielle la prière, et ne reconnaissant la porrection des instruments, c'est-à-dire, du calice, de la patène, etc., qu'on fait toucher aux ordinands, que comme matière accessoire et intégrale. D'autres regardent cette dernière cérémonie comme matière essentielle, et un troisième sentiment les réunit toutes deux comme matière totale et adéquate.

Le premier sentiment est le plus suivi.

« L'ordination des évêques s'appelle plus proprement *consécration*.

« L'ordination a toujours été regardée comme la principale prérogative des évêques, qui en regardent aussi les fonctions comme une espèce de marque de leur souveraineté spirituelle dans leur diocèse.

« Sous l'ancienne discipline de l'Eglise anglicane, on ne connaissait point d'ordination vague et absolue; mais tout clerc était obligé de s'attacher à quelque Eglise d'où il devait être ordonné clerc ou prêtre; dans le XIIe siècle on se relâcha sur cette coutume, et on ordonna des clercs sans qu'ils fussent pourvus d'aucun titre ou bénéfice.

« Le concile de Trente a fait revivre l'ancienne discipline, et a défendu d'ordonner quiconque ne serait point pourvu d'un bénéfice capable de le faire subsister. En Angleterre, on conserve encore une ombre de cette discipline

« Le concile de Rome, tenu en 744, ne permet de faire les ordinations que dans le premier, le quatrième, le septième et le dixième mois de l'année. En Angleterre, les jours des ordinations sont les quatre dimanches qui suivent immédiatement les quatre temps; savoir : le second dimanche du carême, le dimanche de la Trinité, et les deux dimanches qui suivent le premier mercredi après le 14 septembre, et le 13 décembre.

« Le Pape Alexandre II condamne les ordinations qu'on appelle, après lui, *per saltum*, c'est-à-dire lorsqu'on reçoit un des trois ordres majeurs sans avoir passé par les quatre mineurs : ou plutôt encore un des ordres majeurs sans avoir reçu celui qui le précède, comme la prêtrise sans avoir reçu le diaconat; mais quelques théologiens soutiennent que ces ordinations seraient illicites et non invalides, qu'on peut être prêtre sans avoir été diacre, évêque sans avoir été prêtre, et ils croient le prouver par des exemples. On a vivement disputé dans ces derniers temps pour ou contre la validité des ordinations faites dans l'église anglicane, et cette question a occasionné divers écrits pleins de recherches et d'érudition.....

« Il est de principe parmi les théologiens que, quelque corrompu que soit un évêque, les ordinations qu'il fait sont valides, quoique illicites. Aussi voit-on par l'histoire que l'Eglise a toujours admis comme valides les ordinations faites par les simoniaques, les intrus, les excommuniés, les schismatiques et les hérétiques.

« Les évêques ne peuvent pas ordonner, ni toutes sortes de personnes, ni des personnes de tout sexe; la discipline de l'Eglise les oblige de se restreindre à leurs diocésains, et de ne point ordonner d'étrangers sans le consentement des évêques auxquels ces étrangers sont soumis. C'est la décision du premier concile de Nicée, canon 17. Les femmes ne peuvent être élevées aux saints ordres; et s'il est parlé dans l'histoire de prêtresses, de diaconesses, etc., on sait que ce n'était point des noms d'ordre. Enfin, celui qu'on ordonne doit au moins avoir été baptisé, parce que le baptême est comme la porte de tous les autres sacrements. L'*ordination* conférée à un homme contre son gré et son consentement est nulle de plein droit.

« Ordination per saltum. (*Droit canon.*) On appelle l'*ordination per saltum*, quand on conserve ou qu'on reçoit un ordre supérieur sans avoir passé par les inférieurs; par exemple, si on était ordonné prêtre sans avoir été auparavant ordonné diacre. Les *ordinations per saltum* ont toujours été prohibées; et si l'on s'écartait quelquefois en cela de l'exactitude des canons, ce n'était que pour des raisons les plus pressantes, comme on fit pour saint Cyprien et saint Augustin, qu'on éleva à la prêtrise sans les avoir fait passer par les ordres inférieurs. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXIII, pages 883, 884, 885 et 886, article *Ordination*, par le chevalier de Jaucourt.)

Grundtvig. — « Il n'est pas permis de douter, dit ce protestant, que la double ordination de prêtre et d'évêque, que nous trouvons dans l'Eglise depuis un temps immémorial, ne soit d'origine apostolique. » (N.-N.-S. Grundtvig, *Danische theol. Monatschrift*, 1826, Febr.)

Kaiser. — « A l'ordination qu'on regarde aujourd'hui dans l'Eglise catholique comme la source de dons surnaturels, était attachée la même grâce, dans les temps les plus reculés. » (G.-P.-C. Kaiser, *Die Biblische Theologie*, 1814.)

Wix. — « L'Eglise romaine observe fidèlement tout ce qui est prescrit dans les œuvres de théologiens aussi pieux que savants, sur la nécessité de l'ordination épiscopale; mais il n'en est pas de même des dissidents, qui n'ont pas seulement renoncé à la hiérarchie ecclésiastique, mais qui nient encore en partie les articles principaux de la dogmatique chrétienne. »

ORDRE.—*Voyez* Ministère ecclésiastique et Prêtrise.

Montaigne. — « Il est nécessaire qu'il y ait un sacrement d'ordre auquel se donne la puissance, établissant l'ordre, le rang et les degrés entre les Chrétiens; et veu que les personnes à qui elle est attribuée doivent estre distinguées et séparées des austres, et est convenable que cela se fasse par des marques publiques et extérieures; il est aussy tres-convenable que cette supériorité et puissance soit donnée par un expres sacrement. Elle est spirituelle et qui loge en l'ame, il faut, quand elle se donne, qu'il s'imprime quelque chose d'invisible et de permanent en celuy qui la reçoit. Ce n'est pas la grace des aultres sacrements, il faut donc que ce soit je ne sçay quoy d'invisible oultre la grace, par quoy c'est un signe ou un seing empreint en l'ame, qui se nomme caractère spirituel, lequel gravé en l'esprit est la puissance spirituelle où la puissance extérieure se fonde. Les personnes auxquelles une telle autorité est conférée doivent plus ressembler à Jesus-Christ que le commun, et d'une aultre et différente manière : ils reçoivent comme un chacun la semblance qui se donne és autres sacrements par la grace de Dieu, il faut donc qu'outre cette grace ils reçoivent par privilege en ce sacrement quelque chose d'invisible en leur ame, qui les éleve au-dessus des aultres, et qui les fasse ressembler à Jésus-Christ de plus pres par quelque spirituelle accroissance; ils y reçoivent donc telle chose et si particulière et differente qu'elle pourroit estre en eux, voire lors même qu'ils auroient perdu la grace qui releve du peché et qui s'acquiert par les aultres sacrements; car cet invisible ou cette puissance invisible qui se donne en ce sacrement est chose à part de cette grace, de maniere qu'elles peuvent estre l'une sans l'aultre. L'homme chrestien qui a une fois receu telle authorité et telle puissance, ne la peut perdre par son peché, chute et offense; il n'est pas en luy d'aneantir et effacer ce caractere, ce signe et ce seing eternel et perpetuel, depuis qu'il est une fois empreint en son ame, et y durera autant que durera son sujet. Qui reçoit le sacrement de l'ordre, reçoit chose spirituelle, inéfaçable, invariable et immortelle comme l'ame. » (*Theologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne, et donnée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 305.)

« C'est une curiosité de néant et un soin frustratoire à qui veut prendre les sacrements, de se mettre en peine de la vie ou conscience du ministre qui les distribue; c'est assez qu'il regarde à leur vertu et efficace, et qu'il rejette son pensement à Jésus-Christ, qui les a institués et ordonnés. C'est une tres-sotte erreur de se persuader qu'on reçoive plus d'un bon ministre que d'un mauvais ministre; ils ne sont que simples exécuteurs; ce n'est pas à eux de donner plus ou moins aux sacrements, leur force et leur vertu ne dépend pas d'eux, mais de leur autheur, au nom duquel ils se reçoivent. Que fait la prud'hommie de l'apothicaire à la force des drogues et à l'opération de la médecine? Si elle est bonne et opérative de soy, la malice de celuy qui la présente et la mauvaise conscience n'empeschera ni ne retardera son effet; qu'il la dispense seulement suivant la recepte qu'on luy a prescrite, du reste, il n'importe au malade. » (*Théologie naturelle*, ch. 306.)

« Le dire est autre chose que le faire; il faut considérer le prestre à part, et le pécheur à part; ceux-là se sont donné beau jeu en notre temps, qui ont essayé de choquer la vérité de notre Eglise, par les vices de ses ministres; elle tire ses témoignages d'ailleurs. C'est une sotte façon d'argumenter, et qui rejetteroit toutes choses en confusion. Un homme de bonnes mœurs peut avoir des opinions fausses, et un méchant peut prescher la vérité; voire celui qui ne la croit pas. C'est sans doute une belle harmonie, quand le faire et le dire vont ensemble, et je ne veux pas nier que le dire, lorsque les actions suivent, ne soit de plus d'authorité et efficace. » (*Essais*, t. II, p. 690.)

Leibnitz. — « Le sacrement de l'ordre ou de la hiérarchie ecclésiastique est celui par lequel on confère l'office et la puissance ecclésiastique ou spirituelle, partagée en différents degrés, à certaines personnes du ministère desquelles Dieu se sert pour dispenser la grâce de ses sacrements, pour instruire et conduire les autres hommes, pour les maintenir dans l'unité de la foi et dans l'obéissance de la charité avec un pouvoir de juridiction, renfermé surtout dans l'usage des clés. A la hiérarchie des pasteurs de l'Eglise appartient, non-seulement le sacerdoce et les degrés qui y servent de préparation, mais aussi l'épiscopat et la primauté du Souverain Pontife; on doit regarder toutes ces institutions comme de droit divin, puisque les prêtres sont ordonnés par l'évêque, et que l'évêque, et surtout celui à qui est confié le soin de l'Eglise universelle, peuvent, en vertu de leur autorité, diriger et restreindre le pouvoir du prêtre, de sorte

qu'il ne puisse exercer ni licitement ni même validement le droit des clés dans certains cas réservés. En outre, l'évêque, et au-dessus de tous les évêques, celui qui est appelé œcuménique (universel) et qui représente toute l'Eglise, a le pouvoir d'excommunier et de priver de la grâce des sacrements, de lier et de retenir les péchés, et de délier ensuite, et d'admettre de nouveau à sa communion; car le droit des clés ne renferme pas seulement une juridiction volontaire, telle que celle du prêtre dans le confessionnal, mais l'Eglise peut procéder contre les opiniâtres, et celui qui n'écoute pas l'Eglise et qui n'observe pas ses ordonnances autant qu'il le peut, pour le salut de son âme, doit être regardé comme un païen et un publicain; et, comme la sentence portée sur la terre est régulièrement confirmée dans le ciel, ce n'est qu'au détriment de son âme qu'il s'expose à la sévérité de la puissance ecclésiastique qui a reçu de Dieu ce qui est le dernier terme de toute juridiction, c'est-à-dire l'exécution.

« Mais, pour mieux comprendre la force de la hiérarchie, il faut savoir que toute cité ou république civile ou ecclésiastique doit être considérée comme un corps social ou comme une personne morale; il y a cette différence entre une assemblée composée de plusieurs personnes et un corps, que l'assemblée ne fait pas par elle-même une personne de plusieurs, au lieu qu'un corps constitue une personne qui peut avoir des propriétés et plusieurs droits distingués des droits de chacun; de là le droit du corps ou du collége est conservé dans un seul, au lieu qu'une assemblée consiste nécessairement dans plusieurs. Or, il est de la nature d'une personne, soit naturelle, soit morale, qu'elle ait quelque volonté, afin que l'on puisse savoir ce qu'elle veut. Ainsi, si la forme du gouvernement est monarchique, la volonté du monarque est la volonté de la cité; si elle est polyandrique, alors la volonté d'un collége ou d'un concile, soit qu'une partie des citoyens, soit que tous le composent, cette volonté, connue ou par le nombre des suffrages ou par d'autres conditions déterminées, est censée être la volonté de la cité.

« Dieu donc très-bon et très-grand, après avoir établi l'Eglise sur la terre, comme la cité sainte placée sur la montagne, son épouse sans tache, l'interprète de sa volonté, cette Eglise dont il a tant vanté l'unité resserrée dans tout l'univers par les liens de la charité, et qu'il ordonne d'écouter, sous peine d'être assimilé aux païens et aux publicains; Dieu, dis-je, devait conséquemment établir un mode par lequel on pût connaître la volonté de l'Eglise, interprète de la volonté divine; et on l'aperçoit déjà dans les apôtres qui représentaient le corps de l'Eglise. Après avoir convoqué un concile à Jérusalem, développant leurs sentiments, ils disent : Il a plu a l'Esprit saint et à nous. Ce privilége de l'assistance du Saint-Esprit pour l'Eglise n'a point cessé à la mort des apôtres, mais il doit durer jusqu'à la consommation des siècles, et il a été propagé dans tous les corps de l'Eglise par les evêques, en qualité de successeurs des apôtres. Mais, parce qu'on ne peut tenir continuellement ni fréquemment de conciles, les évêques ne peuvent sans cesse abandonner les peuples qu'ils gouvernent; et cependant, comme la personne de l'Eglise doit toujours vivre et subsister, afin de pouvoir faire connaître sa volonté, c'était une conséquence nécessaire qui nous est indiquée par le droit divin même, et dans les mémorables paroles du Christ à Pierre, lorsqu'il lui confia spécialement les clés du royaume des cieux, et aussi lorsqu'il lui recommanda trois fois avec emphase de paître ses brebis : conséquence reconnue dans l'Eglise, qu'un des apôtres, et qu'ensuite un des évêques qui lui succéderait, fût revêtu d'une plus grande puissance, afin que par lui, comme centre visible de l'unité, le corps de l'Eglise formât un seul tout et trouvât un secours dans les besoins ordinaires, qu'il pût aussi convoquer le concile, s'il était nécessaire, et le diriger après sa réunion, et que dans les intervalles des conciles il donnât tous ses soins pour que la république chrétienne ne souffrît aucun dommage. Et comme les anciens attestent d'un commun accord que l'apôtre Pierre a gouverné l'Eglise dans la ville de Rome, capitale de l'Univers; qu'il y a souffert le martyre, et qu'il a désigné son successeur, et comme jamais aucun autre évêque n'y est venu pour en occuper le siége, c'est avec raison que nous reconnaissons l'évêque de Rome comme le premier de tous. Ainsi, on doit admettre que dans toutes les choses qui ne permettent pas les retards de la convocation d'un concile général, ou qui ne méritent pas d'être traitées en concile général, le premier des évêques ou le souverain Pontife a le même pouvoir que l'Eglise tout entière; qu'il peut excommunier toute personne ou lever l'excommunication; que tous les fidèles sont obligés de lui être sincèrement soumis et obéissants; et de même que l'on doit tenir un serment dans tout ce qui n'est pas incompatible avec le salut de l'âme, de même aussi on doit obéir au souverain Pontife comme au seul vicaire visible de Dieu sur la terre, dans tout ce que nous pensons, après nous être interrogés nous-mêmes, pouvoir faire sans péché et sans blesser notre conscience; de plus, dans le doute, toutes choses égales, nous devons regarder l'obéissance comme le parti le plus sûr; on doit agir ainsi par attachement à l'unité de l'Eglise et par obéissance envers Dieu, dans ceux qu'il a envoyés; car nous devons plutôt tout souffrir, dût-il même en résulter pour nous un grand dommage, que de nous séparer de l'Eglise et donner une occasion au schisme. Mais nous nous étendrons davantage dans la suite sur la primauté et l'autorité du Pontife romain. » (*Système théologique.*)

Mélanchthon. — « Selon moi l'ordre est aussi un sacrement. » (Mélanchton, *In locis comm. theol. de num. sacram.*, p. 383.)

Marheineke. — « L'objet de cet acte religieux s'appuie sur la promesse de Dieu, ajou-

tez-y un signe extérieur d'institution apostolique. » (Marheineke, *Das Systhem. des Katholizismus in s. symbol. Entwickelung*, 1810.)

— « L'ordre, disent les théologiens protestants, repose sur la parole de Dieu : « De « même que Dieu m'a envoyé, je vous en- « voie, etc. L'élément de l'ordre est l'imposition des mains épiscopales. » (*Die regensbs Theologem in actis Ratisb.*)

Encyclopédie du xviiie siècle. — « *Ordre* C'est le sixième des sacrements de l'Eglise catholique, qui donne un caractère particulier aux ecclésiastiques lorsqu'ils se consacrent au service de Dieu.

« La tonsure cléricale n'est point un ordre, c'est seulement une préparation pour parvenir à se faire promouvoir aux ordres.

« L'ordre a été institué par Jésus-Christ, lorsqu'il dit à ses disciples : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos... Insufflavit et dixit eis, Accipite Spiritum sanctum*, etc. (*Joan.* XX, 21).

« Mais comme Jésus-Christ et l'Eglise n'ont point donné à tous les clercs un pouvoir égal, il y a dans le clergé différents degrés que l'on nomme ordres ; et ces degrés sont ce qui compose la hiérarchie ecclésiastique.

« Suivant l'usage de l'Eglise latine, on distingue deux sortes d'ordre, savoir : les *ordres mineurs* ou *moindres*, et les *ordres sacrés* ou *majeurs*.

« Les ordres mineurs ou moindres sont au nombre de quatre, savoir : l'*office de portier*, celui de *lecteur*, celui d'*exorciste* et celui d'*acolyte*.

« Les ordres majeurs ou sacrés sont le *sous-diaconat*, le *diaconat* et la *prêtrise ;* l'*épiscopat* est encore un degré au-dessus de la prêtrise.

« Les évêques reçoivent la plénitude du sacerdoce avec le caractère épiscopal. Ils sont aussi les seuls qui puissent donner à l'Eglise des ministres par le sacrement de l'ordre.

« L'imposition des mains de l'évêque est la matière du sacrement de l'ordre, la prière qui répond à l'imposition des mains en est la forme.

« L'ordre imprime sur ceux qui le reçoivent un caractère indélébile qui les rend ministres de Jésus-Christ et de son Église d'une manière irrévocable.

« L'ordination d'un prêtre se fait par l'évêque, en mettant les deux mains sur la tête de l'ordinand, et en récitant sur lui des prières. Les prêtres qui sont présents lui imposent aussi les mains ; l'évêque lui met les ornements du sacerdoce et lui consacre les mains par dedans avec l'huile des catéchumènes; après lui avoir fait toucher le calice plein de vin et la patène avec le pain, il lui donne le pouvoir d'offrir le saint sacrifice. Le nouveau prêtre célèbre avec l'évêque ; après la communion l'évêque lui impose une seconde fois les mains, et lui donne le pouvoir de remettre les péchés.

« Tous les prêtres reçoivent dans l'ordination le même pouvoir, cependant ils n'en ont pas toujours l'exercice ; ainsi un prêtre qui n'a point de bénéfice à charge d'âme ne peut confesser et absoudre hors le cas de nécessité, sinon en vertu d'un pouvoir spécial de l'évêque.

« Pour l'ordination d'un diacre, l'évêque met seulement la main sur la tête de l'ordinand, en disant, *Recevez le Saint-Esprit;* ensuite il lui donne les ornements de son ordre et le livre des Evangiles.

« Il n'y a point d'imposition des mains pour le sous-diaconat, l'évêque donne seulement à l'ordinand le calice vide avec la patène, le revêt des ornements de son ordre et lui donne le livre des Epîtres.

« Ceux qui ont reçu les ordres sacrés ne peuvent plus se marier ; on accorde quelquefois des dispenses à ceux qui n'ont que le sous-diaconat, mais ces exemples sont rares.

« Les ordres mineurs se confèrent sans imposition des mains, et seulement par la tradition de ce qui doit servir aux fonctions de l'ordinand; ainsi l'évêque donne au portier les clés, au lecteur le livre de l'Eglise, à l'exorciste le livre des exorcismes; à l'acolyte il fait toucher le chandelier, le cierge et les burettes.

« Ceux qui ont reçu les ordres mineurs peuvent quitter l'état de cléricature et se marier sans dispense.

« Le concile de Trente exhorte les évêques à rétablir les fonctions des ordres mineurs et à ne les faire remplir que par des clercs qui aient reçu l'ordre auquel elles sont attachées ; mais ce règlement n'a point eu d'exécution, les fonctions des quatre ordres mineurs sont le plus souvent remplies par de simples clercs, ou même par des laïques revêtus d'habits ecclésiastiques ; de sorte qu'on ne regarde plus les ordres mineurs que comme une cérémonie nécessaire pour parvenir aux ordres supérieurs.

« Il faut néanmoins excepter la fonction des exorcismes, laquelle, par un usage établi depuis longtemps dans l'Eglise, est réservée aux prêtres, lesquels ne peuvent même exorciser les possédés du démon, sans un pouvoir spécial de l'évêque ; parce qu'il est rare présentement qu'il y ait des possédés, et qu'il y a souvent de l'imposture de la part de ceux qui paraissent l'être.

« L'ordination ne se réitère point, si ce n'est quand on doute si celui qui a conféré les ordres à un clerc était véritablement évêque, ou bien s'il avait ordonné prêtre quelqu'un qui n'aurait point été baptisé ; dans ce dernier cas, on commence par donner le baptême, et ensuite tous les ordres inférieurs au sacerdoce.

« Si l'évêque avait omis l'imposition des mains à l'ordination d'un prêtre ou d'un diacre, on ne réitère pas pour cela toute l'ordination, mais il faut que celui qui a été ordonné suspende les fonctions de son ordre, jusqu'à ce que la cérémonie omise ait été suppléée aux premiers quatre-temps. Mais si l'évêque avait omis de prononcer lui-même

les prières qu'il doit dire, il faudrait réitérer l'ordination.

« Celui qui a reçu les ordres d'un évêque excommunié ne peut en faire les fonctions jusqu'à ce qu'il en ait obtenu la dispense.

« Un évêque qui s'est démis de son évêché sans renoncer à la dignité épiscopale, peut donner les ordres quand il en est prié par un autre évêque.

« Il n'est pas permis à un évêque de donner les ordres hors de son diocèse, même à ses diocésains, si ce n'est par la permission de l'ordinaire du lieu; celui qui ordonne autrement est suspens pour un an de la collation des ordres; et celui qui a été ainsi ordonné, suspens de ses fonctions jusqu'à ce que l'évêque l'ait relevé de la suspense.

« Suivant le droit canonique, l'évêque ordinaire d'un clerc pour l'ordination est celui du diocèse où il est né, ou dans le diocèse duquel il a son domicile ou un bénéfice.

« Le concile de Trente permet aussi à un évêque d'ordonner un clerc qui a demeuré trois ans avec lui, pourvu qu'il lui confère aussitôt un bénéfice.

« Mais les évêques de France, dans les assemblées du clergé de 1635 et 1665, sont convenus de n'ordonner, sans démissoire, que les clercs originaires de leur diocèse; ce qui s'observe assez exactement, quoiqu'il n'y ait pas de loi qui ait révoqué l'ancien usage.

« Les religieux doivent être ordonnés par l'évêque du diocèse où est leur monastère; ce qui ne peut se faire néanmoins sans le consentement de leur supérieur régulier.

« En l'absence de l'évêque, son vicaire général, et, pendant la vacance de l'évêché, le chapitre de la cathédrale, peuvent donner des démissoires pour les ordres.

« Le Pape est en possession d'ordonner les clercs de quelque diocèse que ce soit, sans le consentement de leur évêque.

« Les ordres mineurs se peuvent donner tous les dimanches et fêtes, mais les ordres majeurs ne se donnent qu'aux quatre-temps, le samedi saint, ou le samedi d'avant le dimanche de la passion; les ordres majeurs ne peuvent être conférés en d'autres temps, si ce n'est par dispense du Pape, ce qu'on appelle une dispense *extra tempora.*

« Ceux qui ont reçu les ordres sacrés hors des temps prescrits par l'Eglise sont suspens des fonctions de leur ordre, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu une dispense du Pape. L'évêque qui a ordonné hors des temps prescrits est punissable pour cette contravention.

« On observait autrefois des interstices entre chaque ordre mineur; présentement, dans la plupart des diocèses, l'évêque les donne tous quatre et un même jour, et même souvent en donnant la tonsure.

« Pour ce qui est des ordres sacrés, il n'est pas permis d'en conférer deux en un même jour, ni en deux jours consécutifs; l'évêque qui aurait ainsi ordonné un clerc, demeurerait suspens du droit de conférer les ordres, et le clerc suspens de ses fonctions, jusqu'à ce qu'ils aient été relevés de la suspense.

« Ces règles ne furent pas observées par Photius, lequel dans le IXe siècle fut mis à la place du patriarche Ignace; les évêques le firent passer en six jours par tous les degrés du sacerdoce. Le premier jour, on le fit moine, parce qu'alors l'état monachal faisait en Orient un degré de la hiérarchie ecclésiastique; le second jour, on le fit lecteur; le troisième, sous-diacre, puis diacre, prêtre, et enfin patriarche.

« On en usa de même pour Humbert, dauphin de Viennois, auquel Clément VI donna tous les ordres sacrés en un même jour.

« Pour être promu aux ordres, il faut avoir les qualités nécessaires, telles que la vertu, la piété, la conduite régulière, la vocation, il faut aussi n'être point irrégulier.

« Le concile de Trente veut aussi que l'on ne donne les ordres mineurs qu'à ceux qui entendent le latin, et dont les progrès font espérer qu'ils se rendront dignes des ordres supérieurs.

« Quant à l'âge nécessaire, en France les évêques ne donnent les ordres mineurs qu'à ceux qui ont dix-huit ou dix-neuf ans; l'âge fixé pour le sous-diaconat est de vingt-deux ans commencés, pour le diaconat vingt-trois, et pour la prêtrise vingt-quatre ans commencés; le Pape accorde quelquefois des dispenses d'âge. Celui qui serait ordonné avant l'âge nécessaire sans dispense serait suspens des fonctions de son ordre jusqu'à ce qu'il eût l'âge légitime.

« Avant d'admettre un clerc aux ordres, on lui fait subir un examen sur les choses qu'il doit savoir, selon son âge et le degré auquel il aspire.

« On observe aussi en France d'obliger les clercs de demeurer quelque temps au séminaire avant de se présenter à l'ordination. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIII, page 920-923, article *Ordre.*)

ORDRES RELIGIEUX. — *Voy.* ABBAYE, ASCÈTES et CÉNOBITES, COUVENTS, MONASTÈRE, et les titres de chacun des ordres en particulier.

LEIBNITZ. — « Comme l'on peut procurer la gloire de Dieu et rendre service au prochain de différentes manières, selon sa condition et son caractère, soit par l'autorité, soit par les exemples, il n'est assurément pas moins utile qu'outre ceux qui sont dans les affaires et dans la vie commune, il y ait dans l'Eglise des hommes occupés à la vie ascétique et contemplative, lesquels délivrés des soins terrestres, et foulant aux pieds les plaisirs, se donnent tout entiers à la contemplation de la Divinité et à l'admiration de ses œuvres, ou même qui, dégagés de toute affaire personnelle, n'aient d'autre occupation que de subvenir aux besoins du prochain, soit par l'instruction des hommes

ignorants ou égarés, soit par le secours des malheureux et des affligés. Et ce n'est pas une des moindres prérogatives de cette Eglise qui seule a retenu le nom et le caractère de catholique, et qui seule offre et propage les exemples éminents de toutes les excellentes vertus de la vie ascétique.

« Aussi j'avoue que j'ai toujours singulièrement approuvé les ordres religieux, les pieuses associations et toutes les institutions louables en ce genre, qui sont une sorte de milice céleste sur la terre, pourvu qu'éloignant les abus et la corruption, on les dirige selon les règles de leurs fondateurs et que le Souverain Pontife les applique aux besoins de l'Eglise universelle. Que peut-il en effet y avoir de plus excellent que de porter la lumière de la vérité aux nations éloignées, à travers les mers, les feux et les glaives; de n'être occupé que du salut des âmes; de s'interdire tous les plaisirs et jusqu'aux douceurs de la conversation et de la société pour vaquer à la contemplation des vérités surnaturelles et aux méditations divines; de se dévouer à l'éducation de la jeunesse, pour lui donner le goût de la science et de la vertu; d'aller porter des secours aux malheureux, à des hommes perdus et désespérés, aux prisonniers, à ceux qui sont condamnés, aux malades, à tous ceux qui sont dénués de tout, ou dans les fers, ou dans des régions lointaines, et dans ces services de la charité la plus étendue de n'être pas même effrayé par la crainte de la peste? Quiconque ignore ou méprise ces choses n'a de la vertu qu'une idée retrécie et vulgaire, et croit sottement avoir rempli ses obligations envers Dieu, lorsqu'il s'est acquitté à l'extérieur de quelques pratiques usitées, avec cette froide habitude qui ordinairement n'est accompagnée d'aucun zèle, d'aucun sentiment. Car ce n'est point un conseil, comme quelques-uns se le persuadent, mais un précepte, de tendre de toutes les forces de l'âme et du corps à la perfection chrétienne dans le genre de vie que l'on a embrassé, lorsqu'on n'a pas les embarras d'un ménage, d'enfants ou d'un service civil ou militaire, quand bien même on aurait à vaincre de plus grands obstacles; mais c'est un conseil de choisir un genre de vie plus dégagé des soins terrestres, comme Notre-Seigneur en félicitait Madeleine. » (*Système théologique* de Leibnitz.)

Jacques Curion (protestant).— « Je crois que dans ce changement des mœurs de l'Eglise, auquel l'on donna et l'on confirma aux colléges ecclésiastiques leur domaine, arriva heureusement la naissance de François d'Assise, de Dominique de Calagurra, et des autres qui ont renouvelé les titres monastiques dont la mémoire était déjà presque perdue, l'un prenant pour modèle Elie sur le Mont-Carmel, et l'autre les ermites; car, par leurs communautés, dans lesquelles chacun d'eux attira à la foi un grand nombre de moines, l'on conserva quelque ombre ou quelque apparence du ministère de l'Eglise ou de l'ancienne discipline, dont il y avait longtemps qu'on ne trouvait aucune trace dans le royaume. Et ce n'est pas sans raison qu'ils ont eu ce dessein de faire reluire dans l'Eglise les exemples de leur vie. Ils savaient que la crainte des tyrans qui employaient le fer, le feu et les autres tourments pour arracher Jésus-Christ du cœur des Chrétiens, avait donné naissance à la première vie monastique, et ils croyaient que cette seconde qu'ils instituaient serait utile à l'Eglise, parce qu'ils voyaient que, dans les assemblées des églises, les grands et petits étaient également enlacés et esclaves de l'amour des richesses et des voluptés, et embrasés du désir de dominer. Ils croyaient que leur manière de vivre, qu'ils faisaient paraître sur ce théâtre de l'église politique, serait fort salutaire contre cette chaleur des esprits, et je pense que la vie et le salut des hommes en eussent retiré quelque avantage, si les cénobites se fussent arrêtés dans ce mépris des vanités du monde, et dans cet ardent amour de la rectitude, dans lequel nous apprenons que leurs premiers maîtres ont demeuré fermes. François d'Assise, pour preuve d'un extrême mépris des choses mondaines, renonça aux biens de la fortune, dont il pouvait jouir, et, s'abaissant jusqu'à la condition de la vie du peuple, il s'exerça tellement à souffrir les injures, les peines du travail, et par les jeûnes, par les prières et par les méditations, fit si bien prendre d'autres sentiments à son esprit, qu'il a cru qu'il n'y avait rien de plus naturel que de vivre frugalement, modestement, chastement et saintement. Et nous ne devons pas porter un jugement peu favorable des trois autres manières de vivre. Voyant que le ministère était menacé de ruine dans les églises des évêques, ils prêtèrent leurs épaules pour le soutenir; et leurs efforts furent à ce que, par leur soin, l'église eût derechef des prêtres qui ne regardassent que les biens véritables et éternels; car tous ceux qui après s'étaient jetés dans leur société mirent tout l'appui de leur vocation dans le mépris des honneurs et des biens de la fortune; et certainement on avait sujet d'espérer que, par le moyen de ces quatre ordres mendiants, l'ancienne probité de nos pères, leur simplicité dans les habits et leur frugalité dans leur vivre, seraient derechef rappelées en Europe. Mais l'espérance en ces morts au monde fut ruinée et trompée. Tout le monde voit de quelle manière ils ont réformé le monde et l'Eglise. Célébrons donc avec une mémoire pleine de gratitude ce grand courage avec lequel les enfants de la pauvreté ont foulé les délices et les richesses du monde... Nous ne pouvons pas dissimuler que, parmi eux, il y en a eu quelques-uns qui, ayant l'esprit attaché à Dieu, ont tenu en bride leur chair et ont donné leurs services pour la misère des autres. Bernardin, qui a porté les armes sous l'étendard des Français, visita dans une peste très-contagieuse, avec douze de

ses frères, les malades abandonnés, les aida, les porta et ensevelit ceux qui en étaient morts. Il ne faut pas douter que cette piété n'ait été très-agréable à Dieu, ni aussi qu'il n'y en ait eu plusieurs autres que le désir des choses éternelles a portés à passer la vie dans ces rigueurs; mais parmi tant de milliers, que peuvent faire ce peu de personnes pour réprimer la fureur du monde et des démons? Notre Albert de Laingi, Thomas d'Aquin, avec quelques autres de leurs semblables, ont rendu leurs noms illustres sous la règle des mœurs que Dominique a prescrite à ses sectateurs. » (*Des choses chronologiques*, livre II.)

ENCYCLOPÉDIE DU XVIIIe SIÈCLE. — « *Ordres religieux* (*Histoire ecclésiastique*), congrégation, société de religieux, vivant sous un chef, d'une même manière et sous un même habit.

« On peut réduire les ordres religieux à cinq classes : moines, chanoines, chevaliers, mendiants et clercs réguliers. On sait que l'ordre de Saint-Basile est le plus célèbre de l'Orient, et l'ordre de Saint-Benoît un des plus anciens de l'Occident. L'ordre de Saint-Augustin se divise en chanoines réguliers et en ermites de Saint Augustin. Quant aux quatre ordres de religieux mendiants qui ont été tant multipliés, ils ne parurent que dans le XIIIe siècle.

« Laissons au P. Helliot tous les détails qui concernent les ordres religieux, et traçons seulement en général leur origine et leur progrès, non pas néanmoins avec des auteurs prévenus, mais avec M. l'abbé Fleury, dont l'impartialité égale les lumières.

« La naissance du monachisme est de la fin du IIIe siècle. Saint Paul, qui vivait en 250, saint Antoine et saint Pacôme, sont les premiers religieux chrétiens d'Egypte, et on les reconnaît pour les plus parfaits de tous ceux qui leur succédèrent. Cassien, qui nous a donné une description exacte de leur manière de vivre, nous apprend qu'elle renfermait quatre principaux articles, la solitude, le travail, le jeûne, et la prière. Leur solitude ne consistait pas seulement à se séparer des autres hommes, mais à s'éloigner des lieux fréquentés et habiter des déserts. Or, ces déserts n'étaient pas, comme plusieurs s'imaginent, de vastes forêts ou d'autres terres abandonnées que l'on pût défricher et cultiver; c'étaient des lieux non-seulement inhabités, mais inhabitables, des plaines immenses de sables arides, des montagnes stériles, des rochers et des pierres. Ils s'arrêtaient aux endroits où ils trouvaient de l'eau et y bâtissaient leur cellule de roseaux ou d'autres matières légères; et pour y arriver, il fallait souvent faire plusieurs journées de chemin dans le désert. Là, personne ne leur disputait le terrain, il ne fallait demander à personne la permission de s'y établir.

« Le travail des mains était regardé comme essentiel à la vie monastique. La vocation générale de tout le genre humain est de passer ses jours à quelques fonctions sérieuses et pénibles. Les plus grands saints de l'Ancien Testament ont été pâtres et laboureurs. Le travail de ces premiers religieux tendait, d'une part, à éviter l'oisiveté et l'ennui qui en est inséparable; et d'autre part, à gagner de quoi subsister, sans être à charge à personne. Ils prenaient à la lettre ce précepte de saint Paul : « Si quelqu'un ne veut « point travailler, qu'il ne mange pas non « plus. » Ils ne cherchaient ni glose ni commentaire à ce précepte; mais ils s'occupaient à des travaux compatibles à leur état, comme de faire des nattes, des corbeilles, de la corde, du papier ou de la toile. Quelques-uns ne dédaignaient pas de tourner la meule. Ceux qui avaient quelques pièces de terre les cultivaient eux-mêmes; mais ils aimaient mieux les métiers que les biens en fonds, qui demandent trop de soins et attirent des procès.

« Ces religieux jeûnaient presque toute l'année, ou du moins se contentaient d'une nourriture très-frugale. Ils réglèrent la quantité de leur pain à 12 onces par jour, qu'ils distribuaient en deux repas, l'un à none, l'autre au soir. Ils ne portaient ni cilice, ni chaîne ou carcan de fer, car pour les disciplines ou flagellations, elles n'avaient pas encore été imaginées. Leurs austérités consistaient dans la persévérance en une vie uniforme et laborieuse, ce qui est plus convenable à la nature que l'alternative des rudes pénitences avec le relâchement.

« Leur prière était réglée avec la même sagesse. Ils priaient en commun deux fois en vingt-quatre heures, le soir et la nuit. Une partie étant debout chantait un psaume au milieu de l'assemblée, et les autres écoutaient dans le silence, sans se fatiguer la poitrine ni le reste du corps. Leurs dévotions étaient de même goût, si on ose le dire, que les ouvrages des anciens Egyptiens, grandes, simples et solides. Tels étaient ces premiers moines, si fort estimés par saint Basile et saint Jean Chrysostome.

« La vie monastique, en s'étendant par toute la chrétienté, commença à dégénérer de cette première perfection. La règle de Saint-Benoît nous apprend qu'il fut obligé d'accorder aux religieux un peu de vin et deux mets outre le pain, sans les obliger à jeûner toute l'année. Cependant voyez combien la ferveur s'est ralentie depuis qu'on a regardé cette règle comme d'une sévérité impraticable! Voyez, dis-je, combien ceux qui y ont apporté tant de mitigations étaient éloignés de l'esprit de leur réelle vocation, tant il est vrai que la nature corrompue ne cherche qu'à autoriser le relâchement.

« On vit bientôt après des communautés de clercs mener une vie approchant de celle des religieux de ce temps-là. On les nomme *chanoines;* et vers le milieu du VIIe siècle, Chrodegang, évêque de Metz, leur donna une règle. Ainsi voilà deux sortes de religieux dans le VIIe siècle, les uns clercs, les autres laïques : on sait quelles en ont été les suites.

« Au commencement du IXe siècle, les re-

ligieux de Saint-Benoît se trouvèrent très-éloignés de l'observance de la règle de leur institut. Vivant indépendants les uns des autres, ils reçurent de nouveaux usages qui n'étaient point écrits, comme la couleur, la figure de l'habit, la qualité de la nourriture, etc., et ces divers usages furent des sources d'orgueil et de relâchement.

« Dans le xe siècle, en 910, Guillaume, duc d'Aquitaine, fonda l'ordre de Cluny, qui, sous la conduite de l'abbé Bernon, prit la règle de Saint-Benoît. Cet ordre de Cluny se rendit célèbre par la doctrine et les vertus de ses premiers abbés; mais, au bout de deux cents ans, il tomba dans une grande obscurité, et l'on n'y vit plus d'homme distingué depuis Pierre le Vénérable.

« Saint Jean Gualbert institua le premier les frères lais dans son monastère de Vallombreuse, fondé vers l'an 1040. On occupa ces frères lais des travaux corporels, du ménage de la campagne et des affaires du dehors. Pour prières, on leur prescrivit un certain nombre de *Pater;* et afin qu'ils s'en pussent acquitter, ils avaient des grains enfilés, d'où sont venus les chapelets. Ces frères étaient vêtus moins bien que les moines et portaient la barbe longue comme les autres laïques. Les Chartreux, les moines de Grandmont et ceux de Cîteaux ayant établi des frères lais, tous les ordres religieux venus depuis ont suivi leur exemple; il a même passé aux religieuses, car on distingue chez elles les filles du chœur et les sœurs converses.

« Mais comme au xiiie siècle l'on était touché des désordres que l'on avait devant les yeux, l'avarice du clergé, son luxe, sa vie molle et voluptueuse qui avait gagné les monastères rentés, l'on crut devoir admettre des hommes qui renonçaient à la possession des biens temporels en particulier et en commun. Ainsi l'on goûta beaucoup l'institut des Frères Mineurs et autres nouveaux moines, qui choisirent la mendicité, jusque là rejetée par les plus saints religieux. Le vénérable Guigues traite d'odieuse la nécessité de quêter, et le concile de Paris tenu en 1212 veut que l'on donne de quoi subsister aux religieux qui voyagent, pour ne les pas réduire à mendier, à la honte de leur ordre. Saint-François lui-même avait ordonné le travail à ses disciples, ne leur permettant de mendier qu'à la dernière extrémité; et dans son testament, il leur fait une défense expresse de demander au Pape aucun privilége, et de donner aucune explication à sa règle.

« J'avoue que les Frères Prêcheurs et les Frères Mineurs, négligeant, dans l'enfance de leurs ordres, les bénéfices et les dignités ecclésiastiques, se rendirent célèbres par leurs études dans les universités naissantes de Paris et de Boulogne; et sans examiner quel était au fond ce genre d'étude qu'ils cultivèrent, il suffit de dire qu'ils y réussissaient mieux que les autres. Leur vertu, la modestie, l'amour de la pauvreté et le zèle de la propagation de la foi, contribuèrent en même temps à les faire respecter de tout le monde. De là vient qu'ils furent sitôt favorisés par les Papes, qui leur accordèrent tant de priviléges, et chéris par les princes et par les rois. Saint Louis disait, que s'il pouvait se partager en deux, il donnerait aux Frères Prêcheurs la moitié de sa personne, et l'autre aux Frères Mineurs. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIII, article *Ordres religieux*, p. 923, à 927, par le chevalier de Jaucourt.)

L. Ranke. — « Voici en Italie, en France, en Espagne, cinquante-neuf réformes et créations d'ordres religieux pour l'éducation, l'instruction et la bienfaisance, tendant à consacrer au service de l'Eglise toutes les forces disponibles, et à faire entrer insensiblement dans les mêmes voies les générations futures. Je m'arrête devant les grandes figures de cette époque, les Charles Borromée, les Ignace, les François Xavier, les François de Sales, les Thérèse, les Paolo Giustiniani, les Gaëtan de Thiènes, les Pierre Caraffa, les Romillon, les Bérulle, les Philippe de Néri, les Hugo Ménard, les Ch. Pilcuéta, les Jean de Dieu, les Bellarmin, les Baronius, les Vincent de Paule....

« Je vois plus loin ce magnifique édifice de l'Eglise catholique, élevé dans l'Amérique méridionale où la conquête s'était changée en mission, et où la mission était devenue civilisatrice. J'ai vu, dans les Indes-Orientales, ce centre immense conquis par le catholicisme, à Goa, et autour duquel on comptait, en 1565, près de trois cent mille nouveaux Chrétiens; au Japon, trois cent mille autres Chrétiens, en 1579; puis en 1606 trois cents églises et trente maisons de Jésuites, fondées par le P. Valignagno; puis, malgré les fureurs de la persécution, deux cent trente-neuf mille trois cent trente-neuf Japonais convertis de l'an 1603 à 1622; en Chine, la première église consacrée à Nankin, l'année d'après la mort du célèbre Père Ricci, qui commençait toujours par des leçons de mathématiques pour finir par des leçons de religion, et, en 1616, des églises chrétiennes dans les cinq provinces de l'empire. Pas une année alors où des milliers de fidèles ne se convertissent, et cela malgré la résistance vivace des religions nationales qui règnent dans l'Orient; soixante-dix Bramines convertis par le P. Nobili, en 1609; à la cour du Mongol, trois princes de la famille impériale d'Akbon, convertis, en 1595, par Jérôme Xavier, neveu du saint. La communauté Nestorienne rendue à la foi en Abyssinie; Séla Christos, frère de l'empereur, suivi d'un grand nombre d'autres, puis l'empereur Seltan-Seguald, communiant selon le rite catholique.

« A la cour romaine, ce qui s'éleva d'hommes de politique, d'administration, de poésie, d'art, d'érudition, avaient tous le même caractère d'austérité religieuse; l'Eglise touchait, ranimait de son souffle les forces éteintes et corrompues de la vie, et donnait au monde une tout autre allure, une tout autre couleur.

« Quelle activité immense! Rome embrassant le monde entier, pénétrant en même temps dans les Andes et dans les Alpes, envoyant ses représentants et ses défenseurs au Thibet et en Scandinavie. Et sur cette scène illimitée, partout encore, vous la voyez jeune, énergique, infatigable : l'impulsion qui agitait au centre se faisait sentir peut-être avec plus d'exaltation et de force entraînante sur les travailleurs des pays lointains! » (*Histoire de la Papauté pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles*, par Léopol RANKE.)

ORDRES TEMPOREL et SPIRITUEL (Distinction de ces deux ordres.)

LEIBNITZ. — « Tout ceci doit s'étendre cependant sans blesser le droit des puissances de la terre que le Christ n'a pas supprimé. Quoique les princes chrétiens ne doivent pas moins obéir à l'Eglise que le moindre des fidèles, cependant, à moins que l'on ait agi et ordonné autrement d'après le droit même du royaume, la puissance ecclésiastique ne doit pas s'étendre jusqu'à armer les sujets contre leurs véritables maîtres; car les armes de l'Eglise sont les larmes et les prières, et en suivant l'exemple de la primitive Eglise, il n'y a pas de meilleure et de plus sûre limite, entre la puissance séculière et ecclésiastique, que d'obéir de préférence à Dieu et à ses ministres, et cependant de ne point résister aux puissances; mais si elles commandent des choses mauvaises, il vaut mieux tout souffrir, pourvu qu'on le puisse faire sans un danger certain pour la foi. Toutefois je ne disconviendrai pas que les princes et les peuples chrétiens ne doivent avoir une part même considérable dans les choses sacrées, de manière cependant qu'ils n'approchent pas les mains de l'arche, et qu'ils ne prennent pas l'encensoir comme Osias, mais qu'ils aident l'Eglise par leur assistance, afin qu'elle conserve mieux la pureté et l'unité, et qu'elle jouisse de ses droits. En observant ces règles, on verra subsister et prospérer sans mélange et sans confusion l'empire dans l'empire, le sacré dans le terrestre, et l'on ne peut nier que cet accord n'influe sur la sécurité du prince et la fidélité des sujets qui sont plus affermies par la discipline de la religion chrétienne. » (*Système théologique*, par LEIBNITZ). »

J.-J. ROUSSEAU. — « Ceux donc qui ont voulu faire du christianisme une religion nationale et l'introduire comme partie constitutive dans le système de la législation, ont fait par là deux fautes nuisibles, l'une à la religion, l'autre à l'état. Ils se sont écartés de l'esprit de Jésus-Christ, dont le règne n'est pas de ce monde; en mêlant aux intérêts terrestres ceux de la religion, ils ont souillé sa pureté céleste, ils en ont fait l'arme des tyrans et l'instrument des persécuteurs. Ils n'ont pas moins blessé les saintes maximes de la politique, puisqu'au lieu de simplifier la machine du gouvernement, ils l'ont composée, ils lui ont donné des ressorts étrangers, superflus, et s'assujétissant à deux mobiles différents, souvent contraires; ils ont causé des tiraillements qu'on sent dans tous les états chrétiens où l'on a fait entrer la religion dans le système politique.

« Le parfait christianisme est l'institution sociale et universelle. » (*Première lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. ROUSSEAU.)

« La religion chrétienne est, par la pureté de sa morale, toujours bonne et saine dans l'état, pourvu qu'on n'en fasse pas une partie de sa constitution, pourvu qu'elle y soit admise uniquement comme religion, sentiment, opinion, croyance. » (*Première lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. ROUSSEAU.)

« Dieu s'est réservé sa propre défense, et le châtiment des fautes qui n'offensent que lui; c'est un sacrilége à des hommes que de se faire les vengeurs de la divinité, comme si leur protection lui était nécessaire. Les magistrats, les rois n'ont aucune autorité sur les âmes; et pourvu qu'on soit fidèle aux lois de la société dans ce monde, ce n'est point à eux de se mêler de ce qu'on deviendra dans l'autre, où ils n'ont aucune inspection. Si l'on perdait ce principe de vue, les lois faites pour le bonheur du genre humain en seraient bientôt le tourment; et, sous leur inquisition terrible, les hommes jugés par leur foi plus que par leurs œuvres seraient tous à la merci de quiconque voudrait les opprimer.

« Si les puissances temporelles n'ont nulle autorité sur les sentiments des hommes en ce qui tient uniquement à la religion, elles n'en ont point non plus en cette partie sur les écrits où l'on manifeste ces sentiments. » (*Deuxième lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. ROUSSEAU.)

OREILLE (*Critique sacrée*). — « Ce mot se prend d'ordinaire métaphoriquement dans l'Ecriture, il signifie quelquefois *exaucer*, *Verba mea auribus percipe, Domine* (*Ps.* v), Seigneur, exaucez nos prières. 2° Il signifie un entier dévouement : *Sacrificium et oblationem noluisti, aures autem perfecisti mihi* (*Ps.* XXXIX), vous n'avez voulu ni sacrifice, ni oblation, mais vous m'avez donné des oreilles parfaites. L'hébreu porte *sodieti*, par allusion à la coutume de percer avec une alène l'oreille du serviteur qui renonçait au privilége de l'année sabbatique et se consacrait au service de son maître pour toujours. 3° *Auris zeli audit omnia* (*Sap.* I, 10), l'oreille de Dieu, qui s'appelle *un Dieu jaloux*, entend tout. 4° *Revelare aurem*, déclarer une chose inconnue, *Si perseveraveris, revelabo aurem tuam* (*I Reg.* XX, 13). Si le mauvais dessein de mon père continue toujours contre vous, je vous en donnerai avis, dit Jonathas à David. 5° *Erigere aures*, exciter à entendre avec *docilité*, *erigit mihi aurem, ut audiam quasi magistrum* (*Isa.* L, 4), le Seigneur me touche l'oreille afin que je l'écoute comme un maître. 6° Le Seigneur dit à Isaïe, laissez l'oreille de ce peuple s'appesantir, c'est-à-dire laissez-le endurcir son cœur. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIII, p. 968, article *Oreille*, par le chevalier de Jaucourt.)

ORIENT (*Critique sacrée*). — « Les Hébreux désignaient l'Orient par *Kedem*, qui signifie le *Levant*; ils l'entendaient souvent

par rapport à la Judée : *Magi ab Oriente venerunt* (*Matth*, II, 1), les mages vinrent de l'Arabie ou de la Chaldée, pays qui sont à l'*Orient* de la Judée. Ils l'entendaient aussi à l'égard de la ville de Jérusalem : *Qui mons est contra Jerusalem ad Orientem* (*Zach.* XIV, 4), la montagne des Oliviers est vis-à-vis de Jérusalem, vers l'*Orient*. Ils l'entendaient encore par rapport au tabernacle : *Asperget digito septies ad orientem* (*Levit.* XVI, 14). Ils prenaient même ce mot absolument, *Sicut fulgur exit ab oriente* (*Marc.* XXIV, 37). *Orient* signifie quelquefois en général un pays éloigné : *Qui suscitavit ab oriente justum* (*Isa.* XLI, 2), qui a fait sortir le juste de l'Orient. Enfin, il se prend pour Jésus-Christ, le soleil de justice : *Visitavit nos Oriens ex alto* (*Luc.* I, 78), Jésus-Christ nous est venu visiter d'en haut. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIV, p. 18, article *Orient*, par le chevalier de Jaucourt.)

ORIGÈNE. — Jean Reynaud a fait dans l'*Encyclopédie nouvelle*, sur cet illustre docteur de l'Eglise, une très-longue étude qui est une apologie extrêmement remarquable du catholicisme. Non-seulement il y donne sur Origène des détails pleins d'intérêt et d'une érudition toujours sûre, mais, suivant pas à pas la doctrine de l'Eglise et de ses conciles, il condamne avec eux ce qu'ils condamnent, approuve ce qu'ils approuvent et se montre en un mot de la plus stricte orthodoxie. Outre le mérite déjà saillant d'éclaircir la question si délicate et si controversée de l'origénisme, J. Reynaud a surtout dans ce travail le mérite supérieur de tout faire pour concilier la philosophie et le catholicisme, sans rien amoindrir du second pas plus que de la première. Dans l'impossibilité de donner ici en entier, à cause de sa longueur, cet éminent travail, nous nous bornons à en reproduire tous les points principaux, n'élaguant que les détails de controverse et d'érudition par lesquels l'auteur entre à fond dans l'appréciation des doctrines d'Origène.

« § Ier. — *De la vie et des écrits d'Origène.* — Origène prit naissance sous Commode, vers 185, c'est-à-dire presque exactement un siècle et demi après la mort de Jésus-Christ, en Egypte. L'étymologie de son nom, controversée plusieurs fois, se rapporte selon toute apparence à Horus ; elle le rattache ainsi à l'Egypte en même temps qu'à la Grèce. Sa famille occupait un certain rang parmi les Chrétiens d'Alexandrie. Son père, nommé Léonide Mai, jouissait d'une honnête aisance, et Suidas dit qu'il était évêque. L'histoire, moins favorable sur ce point pour Origène que pour saint Augustin, n'a malheureusement gardé presque aucun souvenir de sa mère.

« Les signes de la piété et du génie commencèrent à éclater dans Origène dès ses premières années : grand homme depuis l'enfance, dit saint Jérôme. Son père heureux d'avoir reçu de Dieu la grâce d'un tel fils, et le destinant à servir un jour l'Eglise, se consacra avec prédilection à son développement. Sa plus difficile étude était de retenir l'essor trop vigoureux de cet enfant. Souvent dans le silence de la nuit, à ce que raconte Eusèbe, afin de satisfaire, sans les trahir, les émotions de son cœur, ce père fortuné, s'approchant du berceau et le découvrant avec précaution, baisait dévotement la poitrine de son fils comme un domicile du Saint-Esprit. L'éducation d'Origène fut donc conduite avec un soin parfait. Bien que l'enseignement de la doctrine chrétienne y eût la première place, loin d'y faire obstacle à celui des lettres, des sciences, de la philosophie, il appelait à lui au contraire, comme auxiliaire, tout ce qui peut servir à augmenter l'étendue et la pénétration de l'esprit. Aussi voit-on qu'au lieu de se confiner dans la foi aveugle, ainsi que le font d'ordinaire les enfants avec le commun des hommes, Origène, dès le début de sa vie, n'était animé d'aucun désir plus vif que de découvrir dans la tradition religieuse de nouvelles clartés, voulant toujours mieux comprendre pour mieux croire. Comme on avait pris l'habitude de lui faire apprendre chaque jour par cœur quelque passage de l'Ecriture, incapable de se contenter du sens littéral, il ne se lassait point de travailler à arriver à une signification plus élevée, allant même quelquefois, à ce que dit Eusèbe, jusqu'à fatiguer son père par les impatiences d'une curiosité enfantine si haut placée. Ainsi la religion, loin de retenir son intelligence, ne faisait que lui signaler de toutes parts, sur la terre comme dans le ciel, des horizons inaperçus et inexplorés ; et c'est pourquoi il amassait en lui, pour s'avancer dignement dans la voie du Christ et de Jéhovah, tout ce qu'avait produit de plus excellent la culture intellectuelle de la Grèce, cette immortelle nationalité de l'esprit et de la liberté.

« Bien qu'on ne fasse ordinairement honneur d'Origène qu'à saint Clément, il ne paraît pas douteux qu'ayant entendu également saint Pantène, il ne se soit ainsi lié d'une manière immédiate à l'instituteur de la philosophie chrétienne dans Alexandrie. Puisqu'au témoignage de saint Jérôme, saint Pantène demeura dans Alexandrie jusque sous Caracalla, il est impossible qu'Origène qui, à l'avénement de cet empereur, gouvernait déjà depuis huit ans l'école des Catéchèses, n'ait pas vécu dans une certaine familiarité avec ce pieux philosophe. Il existe même un fragment de saint Alexandre de Jérusalem, qui montre que c'était par l'intermédiaire de saint Pantène qu'il avait appris à connaître et à estimer Origène. On voit aussi par un autre fragment de correspondance qu'Origène, accusé par les Chrétiens de s'être plongé trop avant dans l'étude des philosophes païens, se retranchait sous l'autorité de saint Pantène de préférence à celle de saint Clément, qu'il aurait pu cependant invoquer tout aussi bien. Enfin Philippe de Side, si l'on peut se fier à ce témoignage, dit positivement que saint Pantène fut le maître d'Origène. Je n'insiste

pas davantage sur ce point, ayant seulement voulu indiquer que si Origène a ressenti par saint Clément les atteintes du platonisme, il a dû ressentir en même temps, par saint Pantène, celle du génie stoïcien.

« Mais le principal maître d'Origène est incontestablement saint Clément. On le sait par les témoignages d'Eusèbe, de Photius, de Nicéphore, qui s'accordent à dire comme chose notoire qu'Origène fut formé par cet illustre Athénien. D'ailleurs, puisque saint Clément faisait justement ses leçons à Alexandrie durant l'adolescence d'Origène, il paraît inévitable que ce jeune homme, voué par sa famille à ces hautes études, et affamé, si je puis ainsi dire, de solutions théologiques, se soit attaché avec empressement à cette savante école. Mais fût-on privé de tous ces secours, qu'il suffirait de comparer les écrits des deux théologiens pour que leur filiation fût évidente. On peut définir Origène par saint Clément, ou réciproquement. En effet, l'un est l'initiateur, et l'autre le continuateur, et s'il a manqué à la gloire de ce dernier d'avoir ouvert lui-même la route qu'il a si valeureusement parcourue, en revanche, il a eu l'avantage de toucher le terme de la carrière, où son maître n'avait fait que hasarder les premiers pas. Aussi peut-on dire qu'Origène, pour avoir eu beaucoup de disciples, n'a cependant point eu de successeurs, car il est véritablement la conclusion de l'argument dont saint Clément forme l s prémisses. C'est de saint Clément qu'il a reçu le sentiment profond de la philosophie grecque et particulièrement de celle de Platon, qui respire dans toute son œuvre; c'est de lui qu'il apprit que l'exercice de la raison est aussi nécessaire que celui de la foi pour la vraie connaissance du Christ; c'est de lui enfin qu'il a appris à interpréter les révélations de l'Eglise par les vérités qu'avaient aperçues les sages au sein du paganisme, et à féconder ainsi les traditions du monde hébraïque par un hardi mariage avec celle du monde grec. Tout ce qu'Origène a fait dans cette direction, et il est aisé de voir que toute sa théologie y ramène, c'est donc à l'initiative de saint Clément qu'il le doit. C'est à cette impulsion qu'il faut rapporter en particulier la vigueur avec laquelle il entra dans l'étude des diverses écoles et dont ses écrits gardent tant de preuves. Il ne pouvait être disciple de saint Clément sans l'être en même temps à certains égards de tous les philosophes, puisque la méthode de son maître le conduisait à un véritable éclectisme. En effet, pour soumettre aux dogmes fondamentaux de l'Eglise et coordonner autour d'eux toutes les bonnes opinions, il fallait nécessairement commencer par tout connaître, si c'était dans tout que l'on devait choisir. Il existe une lettre d'Origène à saint Grégoire le Thaumaturge, dans laquelle l'utilité de ce concours de toutes les connaissances humaines à l'établissement de la religion est admirablement indiqué, et je veux en citer une partie pour donner idée du zèle avec lequel Origène avait dû s'appliquer à mettre la main sur tous ces trésors de la gentilité. « Grâce à l'excellence de ton « naturel, lui écrit-il, tu peux devenir un ju- « risconsulte romain du premier rang ou un « philosophe des écoles grecques les plus « distinguées. Mais je voudrais te voir con- « sacrer toutes les forces de ce bon naturel « à la doctrine chrétienne exclusivement; « et, en vue d'arriver à cette fin, je désirerais « que tu prisses comme auxiliaire dans la « philosophie des Grecs tout ce qui peut y « être considéré comme études encyclopédi- « ques et préliminaires du christianisme, et « en même temps que tu recueillisses dans « la géométrie et dans l'astronomie tout ce « qui peut être de quelque secours pour faci- « liter l'interprétation des Ecritures; car ce « que les philosophes ont coutume de dire « de la géométrie, de la musique, de la gram- « maire, de la rhétorique, de l'astronomie, « qu'ils considèrent comme les aides de la « philosophie, nous le devons dire de la « philosophie elle-même à l'égard du chris- « tianisme. Et peut-être est-ce là ce qui est « secrètement indiqué sous le voile des « figures dans le livre de l'Exode, quand « Dieu ordonne aux enfants d'Israël d'em- « prunter à leurs hôtes et à leurs voisins des « vases d'or et d'argent ainsi que des vête- « ments, afin de se procurer par ces dé- « pouilles des Egyptiens les éléments néces- « saires à l'institution du culte divin. En « effet, c'est avec ce que les Israélites avaient « ainsi tiré des Egyptiens que fut construit « tout ce qui était placé dans le sanctuaire, « l'arche avec sa couverture, les chérubins, « le propitiatoire, enfin ce vase d'or dans « lequel était déposée la manne, pain des « anges. » Que pourrait-on écrire aujourd'hui même, après tous les travaux des penseurs modernes, de plus profond, de plus libéral, de plus humain sur la communion générale de toutes les connaissances dans la théologie? Il ne faut donc pas s'étonner qu'Origène ait cru de son devoir de ne demeurer étranger à aucune des sciences de son temps; et il faut seulement l'admirer d'avoir su concentrer en lui tant d'acquisitions différentes sans que le ressort de son esprit fût affaibli par une telle charge. Ses ouvrages sont pleins de marques éclatantes de cette belle érudition et l'on a de nombreux témoignages de la considération qu'elle lui a valu de son vivant, même chez ses ennemis. « Il « possédait tellement, dit saint Jérôme, la « dialectique, la géométrie, l'arithmétique, « la musique, la grammaire, la rhétorique « et les systèmes de toutes les sectes philo- « sophiques, qu'il avait à sa suite tous ceux « qui avaient quelque curiosité des sciences « profanes. » Eusèbe rapporte à peu près la même chose: « Origène, dit-il, jugea que « l'étude des belles-lettres et de la philosophie « lui était particulièrement nécessaire; et « combien il excella dans ces connaissances, « c'est ce qui est assuré par assez de témoi- « gnages, même par ceux des philosophes

« qui fleurirent de son temps parmi les « gentils, et dans les écrits desquels nous « trouvons de si fréquentes mentions de sa « personne, soit qu'ils lui dédient leurs « propres ouvrages, soit qu'ils les lui adres- « sent comme à un maître pour les exa- « miner. »

« Il me reste à remarquer, au sujet de l'éducation d'Origène, qu'on s'est beaucoup exagéré, à ce qu'il me semble, ce qu'elle a dû à l'influence d'Ammonius. On se fonde à la vérité sur l'autorité de Porphyre, qui déclare dans Eusèbe qu'Origène fut un des disciples de ce philosophe et tira de grands profits de son enseignement. Qu'Origène ait effectivement assisté aux leçons d'Ammonius, qui professait de son temps avec beaucoup de retentissement à Alexandrie, c'est ce que l'on ne saurait sans doute raisonnablement contester contre le témoignage de Porphyre, consolidé par Eusèbe ; mais jusqu'à quel point Origène s'est-il effectivement nourri de l'esprit du saccophore ? Voilà l'essentiel, et le reste n'est qu'accessoire. Or, il suffit de comparer la doctrine d'Origène avec ce que l'on connaît de celle d'Ammonius, pour se convaincre que ces deux théologiens sont parfaitement indépendants l'un de l'autre. Origène, qui est si exactement la conséquence de saint Clément, ne se joint pas à Ammonius par une seule connexion radicale. On ne peut donc le nommer son disciple. Et quant à certaines croyances de second ordre, comme celles des anges gardiens, ou telle autre, sur lesquelles il y a apparence de quelques affinités avec les néo-platoniciens, outre que ces croyances ne sont nullement caractéristiques de ses devanciers, Origène les reçoit même d'une manière toute différente de la leur. Il est, du reste, fort naturel que Porphyre, appliqué à soutenir par-dessus tout la gloire d'Ammonius, ait mis de l'amplification dans les rapports de subordination d'Origène à l'égard de ce philosophe, jusqu'à donner au simple auditeur un air de disciple. Il faut ajouter à cette première cause d'illusion que pendant longtemps, faute de critique, il s'est fait confusion de notre Origène avec un autre Origène, son contemporain, frère spirituel de Plotin et sectateur d'Ammonius, de sorte qu'il est né de là une habitude vulgaire d'engager ce théologien dans la société des néo-platoniciens au delà de toute vérité. Mais Origène, dans un fragment fort précieux, mène lui-même à fin très-suffisamment, à ce qu'il me semble, cette question, en montrant à quelle époque de sa vie et dans quel but il a fréquenté l'école des philosophes. « Lorsque je me fus con- « sacré tout entier à la parole de Dieu, écrit- « il à un ami, et que la réputation de mon « savoir eut commencé à prendre quelque « force, comme il affluait à moi et des hé- « rétiques et des partisans des disciplines « des Grecs, surtout de leurs philosophies, « je résolus de scruter les dogmes des héré- « tiques et d'examiner tout ce qu'enseignent « les philosophes au sujet de la vérité. En « agissant ainsi, je suivais l'exemple de « Pantène, qui a été utile avant moi à tant de « fidèles et qui n'était pas médiocrement « versé dans ce genre de connaissances, « ainsi que celui d'Héraclas, qui siége main- « tenant parmi les prêtres de l'église « d'Alexandrie. Je le trouvai chez ce maître « de philosophie, et il y avait cinq ans qu'il « le suivait quand je vins moi-même en- « tendre cet enseignement. » Si le maître de philosophie dont il est ici question est en effet Ammonius, comme il le faut inférer de la combinaison de ce témoignage avec celui de Porphyre, il s'ensuit qu'Origène était déjà entièrement formé et chef de la théologie chrétienne à Alexandrie, quand commencèrent ses rapports avec l'école des néo-platoniciens. Son but, dans ce rapprochement, est fort bien déterminé. Il ne s'agissait pas tant pour lui de pénétrer dans la doctrine particulière de ces philosophes que de se mettre au courant des principes des diverses écoles grecques; et c'est à quoi l'enseignement exotérique d'Ammonius, destiné selon toute vraisemblance à exposer l'histoire et la méthode de conciliation de toutes les philosophies, devait en effet très-bien convenir. Mais il résulte justement de là qu'Ammonius n'aurait été pour lui qu'un maître subalterne, dont il se serait servi à la suite de saint Clément, et en quelque sorte sur l'ordre même de celui-ci, pour se perfectionner dans les connaissances de second ordre que ses principes lui faisaient une loi de posséder. Je ne voudrais cependant pas dire qu'Origène soit resté en dehors de la doctrine exotérique d'Ammonius, au point de n'en avoir pas même vu l'ombre. Il me paraît, au contraire, vraisemblable qu'il en a très-bien entendu l'esprit. Mais cet esprit que les gnostiques auraient suffi pour lui faire connaître, il a été si loin de s'y rendre qu'il n'a cessé toute sa vie, à l'exemple de saint Clément son maître, de le combattre. J'ajoute même que, diamétralement à l'opposé de la doctrine de l'identité, l'excès de sa théologie est plutôt d'avoir affirmé avec trop peu de réserve l'absolu des personnalités. D'ailleurs, lorsqu'on se rappelle le soin avec lequel les néo-platoniciens firent longtemps mystère de leur doctrine, les serments qu'exigea Platon de ses plus intimes disciples, et qui ne furent violés que longtemps après lui, il paraît véritablement incroyable que de tels gens eussent jamais consenti, en faveur d'un homme qui non-seulement ne leur avait donné aucune garantie de fidélité, mais qui était même leur ennemi, à se dépouiller des voiles dont ils se faisaient une si grande règle de s'envelopper. Aussi se trouverait-il quelques analogies entre la théologie d'Origène et celle des néo-platoniciens qu'il serait encore plus sûr de rapporter ces similitudes aux sources communes où les deux partis ont puisé, les philosophes grecs et les orientaux, qu'à une alliance même lointaine. C'est pourquoi, sans avoir jamais besoin, pour expliquer Origène, de le faire disciple d'Ammonius,

je le ferai simplement disciple, par saint Clément, de Platon et de saint Paul.

« Origène avait environ dix-sept ans lorsqu'à la suite de la révolte d'Alexandrie pour Niger, Septime Sévère, soit pour flatter la population juive et païenne de cette grande ville, soit pour y arrêter l'essor trop indépendant du christianisme, jugea de sa politique d'y ordonner la terreur contre la nouvelle secte. Léonidas, rangé par le préfet parmi les citoyens sur lesquels il importait de faire exemple, fut jeté dans les fers, et sollicité, sous peine de mort, de faire hommage aux dieux de l'empire. Origène aurait bien souhaité pour sa part une telle alternative. Le martyre, dans l'amour du ciel dont il sentait son âme tourmentée, était pour lui le plus beau, comme le plus sûr parti que l'homme pût tirer de cette vie, et la plus excellente des grâces de Dieu sur la terre. Aussi se serait-il précipité de grand cœur au devant d'un tel bien, sans les larmes et les supplications de sa mère, qui allait demeurer veuve et indigente avec six autres fils dont il était l'aîné. Il se résigna donc à sacrifier sa couronne de mort à sa mère. Mais, retenue pour lui-même, cette grandeur d'âme, qui le portait si fièrement vers Dieu, se déploya du moins en liberté et sous un aspect de désintéressement bien plus rare, dans sa conduite à l'égard de son père. Loin de l'engager à racheter sa vie par des concessions à la tyrannie, ou même de s'en tenir à mêler ses larmes à celles du prisonnier, il adressa à celui-ci, sous le nom d'exhortation au martyre, une épître malheureusement perdue, mais dont les anciens ont admiré l'héroïsme; il ne nous en est resté dans Eusèbe que cette seule phrase : « Marche en avant; ne t'inquiète « pas de nous. » Elle dit tout : elle est sublime. Léonidas persista en effet dans sa fidélité au nom du Christ. On lui trancha la tête; on confisqua ses biens. Origène demeura orphelin avec sa pauvre mère et six petits frères à soutenir. Il se fit professeur de grammaire, et, sa réputation se développant, il fut bientôt en état de subvenir sans difficulté à la charge dont la mort de son père lui avait laissé l'héritage.

« Cependant les préfets ayant continué à tenir la main aux édits de l'empereur, le libre exercice du christianisme avait cessé dans Alexandrie. Continuellement de nouvelles victimes sortaient des prisons pour servir de spectacle à la populace, et, tout en entretenant la terreur chez les uns, allumaient chez les autres l'enthousiasme ou la curiosité. Saint Clément, menacé, avait jugé de son devoir, non de se suicider, comme tant d'autres, en courant à un martyre trop facile, mais de garder au contraire sa vie pour le service de Dieu et de l'Eglise, et il était allé chercher refuge en Cappadoce. Ses leçons avaient donc cessé, et, parmi tant de doctrines qui se faisaient alors entendre dans Alexandrie, le christianisme seul était momentanément sans parole. C'est dans cette situation que parut Origène. Le flot qui allait précédemment à saint Clément, privé du maître, vint au disciple, et celui-ci, au moins par sa foi et son dévouement, était tout prêt à le recevoir. La persécution n'avait fait que redoubler dans Alexandrie l'intérêt qui, chez toutes les âmes stimulées par la dévotion et par l'intelligence, s'attachait alors à ces hautes et délicates questions, de sorte qu'outre l'élite des Chrétiens, les plus actifs d'entre les sectes des hérétiques et des philosophes accouraient avec feu autour du jeune théologien, et l'on peut croire que les luttes qu'il eut ainsi à soutenir dès son début ne furent pas une des moindres dispositions de la Providence pour son éducation. Du reste, la récompense ne tarda pas à suivre le travail. Plusieurs conversions éclatantes, dont quelques-unes scellées par le martyre, tout en remplissant Origène de joie et de courage, le recommandèrent dès lors à l'Eglise. Entièrement captivé par ces nouvelles occupations qui lui prenaient toute sa vie, il n'avait pas tardé à laisser de côté son métier. Quelques fidèles s'étaient vraisemblablement chargés de veiller à l'entretien de sa famille. Pour lui, il était désormais tout à Dieu. Successeur de fait de saint Clément, il n'avait pas été longtemps sans recevoir de l'évêque d'Alexandrie l'investiture officielle de cette dignité. Régulièrement installé dans la chaire de saint Pantène et de saint Clément, il se voyait à la tête de la théologie chrétienne dans Alexandrie, et il n'avait pas même vingt ans. Qui ne conçoit qu'une élévation si soudaine, si haute au milieu de telles circonstances, dans un âge si effervescent, ait pu jeter cette âme puissante dans les tourbillons et l'enthousiasme, et le pousser aux excès! La même passion qui venait le secourir avec tant de violence pour le martyre, se retournant maintenant vers la vie, lui faisait chercher une existence aussi pleinement détachée de la terre et sacrifiée à Dieu qu'elle eût pu l'être par la mort. Il aurait voulu vivre, dès ce monde, comme ces chérubins du trône de l'Eternel qui ne vivent que d'esprit, et ne sont en eux-mêmes que réflexion de l'esprit. Du moins prit-il à tâche de chasser loin de lui, à force de volonté, toute préoccupation de cette matière dans laquelle il se sentait comme incarcéré; et, prisonnier d'un jour dans la geôle terrestre, il voulut faire du moins tomber un peu de sa chaîne, en attendant l'élargissement final, par le mépris. Comme les ébionites, dont je soupçonne qu'il s'était peut-être rapproché par quelque réaction contre saint Clément, prenant à la lettre les paroles de Jésus dans saint Mathieu, il s'était réduit à n'avoir plus rien qu'un seul manteau; il couchait sur la dure, il marchait pieds nus par tous les temps, insensible à la malédiction qui a rendu le sol si âpre à la chair de l'homme; il avait vendu sa bibliothèque et en avait distribué le prix aux pauvres, retenant seulement pour lui-même une aumône quotidienne suffisante pour l'empêcher de mourir de faim. Sa diète était d'une sé-

vérité inflexible, ses jeûnes fréquents, et saint Epiphane lui reproche d'être allé, par cette annihilation volontaire, jusqu'à mettre sa vie en danger. Le jour, il enseignait; la nuit, il priait et travaillait; il aurait souhaité, comme ses futurs disciples de la montagne de Nitrie, de pouvoir dompter le sommeil.....

« Il avait vaincu la mollesse, la sensualité, la gourmandise : eût-il vaincu tous les instincts de même valeur qui murmurent dans le cœur de l'homme, eût-il même vaincu l'indomptable sommeil, il lui serait encore resté à triompher de celui de tous nos instincts qui est le plus vivace, le plus sauvage, le plus impérieux. Il suffit d'un peu de grandeur dans le caractère pour que la défaite de tous les autres soit assurée; mais celui-ci ne se rend pas à si bon compte. Toujours il fait payer chèrement le combat. Par quel moyen cependant faire taire ce tigre? Si on l'écoute, il envahit; si on le refuse, il s'exaspère, s'exalte et fait vacarme dans l'esprit : la liberté n'a pas de plus cruel ennemi. Combien Origène, du naturel ardent dont il était doué, dut souffrir de ces attaques! comme, durant ses veilles, sa prière dut souvent s'élever à Dieu pour implorer de lui la paix et la possession de soi-même! que de fois, dans sa détresse, il dut s'écrier au Créateur, avec saint Paul : « Qui me délivrera de ce « malheureux corps de mort? » Ce que ne pouvaient ni les retours à soi, ni les supplications vers Dieu, trop absolu dans son désir, il le voulut pourtant, et, désespérant de terrasser la chair par l'esprit, il se résolut à la tuer par elle-même en l'arrachant et la jetant hors de lui. Cet acte terrible est tout à fait culminant dans la vie d'Origène. En même temps que toutes ses infortunes s'y rattachent, il me semble qu'on peut y ramener aussi d'une certaine manière toute sa doctrine, écrite ainsi de sa main sur sa personne même. En effet, si ce corps, avec lequel nous vivons, n'est, comme l'enseignaient les platoniciens, qu'une prison dans laquelle notre âme se dolente, quelle raison opposer au captif qui cherche à s'y donner un régime moins dur, surtout s'il ne veut qu'obtenir par là plus de facilité dans ses rapports avec Dieu? L'homme est-il tellement astreint aux établissements de la nature, que ce lui soit un crime d'améliorer, et même, quand il le faut, par toutes les violences du fer, cette autre prison de tout le genre humain qui se nomme la terre? Comment ce qui est légitime pour celle-ci ne le serait-il pas aussi pour l'autre? Puisqu'il n'est pas interdit à l'homme de se délivrer de sa barbe ou de ses cheveux, dès que ces parties le gênent, de quel droit arrête-t-on donc son empire sur cet attirail de matière qu'il traîne misérablement après lui? Et enfin, comme le médecin du corps n'hésite point à trancher les membres quand la santé de la chair le commande, pourquoi le médecin de l'âme n'aurait-il pas, pour le vrai salut, la même licence? Tels durent être sans doute les raisonnements d'Origène; et je ne vois pas qu'on y puisse solidement répondre, si l'on consent au principe que le corps est le pénitentiaire de l'âme; notre forme ainsi que nos instincts, une pure ignominie; notre organisation actuelle, une même grossièreté avec celle de la nature sauvage. Malheureusement le terme funeste où cette philosophie égarée le menait, la tradition à laquelle il s'était voué semblait le lui marquer plus fermement encore. A cette époque, comme il le dit lui-même, il s'était mis dans l'opposition contre ceux qui croyaient permis d'interpréter les Ecritures. Il avait vu dans l'Evangile : Vends ce que tu as, et il avait vendu ce qu'il avait; n'aie qu'un manteau, point de chaussures, et il n'avait qu'un manteau et point de chaussures; ne songe pas à ta nourriture, et il avait méprisé la nourriture; prie et veille et il priait et veillait. Il y voyait maintenant Si ton œil droit te scandalise, arrache-le et jette-le loin de toi; il vaut mieux perdre un membre que de mettre tout son corps dans l'enfer. Bien plus, dans un autre discours, Jésus, comme pour compléter celui-ci et n'y laisser aucun nuage, entrait à découvert dans la question même : « Il y a, disait-il, des « hommes qui sont eunuques dès le sein de « leur mère; il y en a d'autres qui sont faits « eunuques par les hommes; il y en a enfin « qui se sont faits eunuques eux-mêmes en « vue du royaume du ciel : que celui qui « peut comprendre comprenne! » Origène qui, dans un âge plus avancé, écrivant ses Commentaires sur saint Matthieu, s'est trouvé conduit à s'expliquer sur cette parole, qu'il ne recevait plus alors dans ce sens inhumain, laisse entendre, avec une simplicité touchante, que ce fut elle qui le trompa.....

« Qu'Origène se soit repenti plus tard de son emportement, c'est ce dont il n'est pas permis de douter. Indépendamment de toutes les conjectures qui se présentent naturellement à l'esprit, il existe dans le quatrième tome des Commentaires sur saint Matthieu un passage tout à fait décisif à cet égard, et que l'on ne peut lire sans émotion; car, avec un sentiment parfait de convenance et de dignité, sous la généralité de chaque phrase, comme sous un voile, c'est au fond Origène lui-même qui se montre. C'est à propos du texte de l'Evangile que nous avons tout à l'heure cité : « Nous n'au« rions pas, dit-il, consacré tant de temps à « réfuter l'erreur de ceux qui veulent que ce « genre de castration soit entendu charnel« lement, si nous n'avions trouvé des per« sonnes qui ne craignent point de l'enten« dre de cette manière, si nous n'en avions « même vu qui, d'une âme trop ardente, pleine « de foi à la vérité, mais en dehors de la « raison, ont eu l'audace d'aller jusquà cette « action téméraire. » Il saisit cette occasion de mettre les fidèles en garde contre ce funeste et illusoire remède, la nature trouvant toujours bien le moyen de se revancher avec d'autant plus de violence qu'on lui en a fait à elle-même davantage.....

« Mais il n'est possible de juger en ce sens

la question qu'à la condition d'entendre que les instincts sont, dans le principe même de l'homme, impliqués par son origine, et devant seulement se transformer pour sa fin. C'est ce que ne portait point la métaphysique d'Origène, qui, guidé par la tradition, ne recevait dans l'homme toutes ces forces que comme une injection de Satan, et les en arrachait à l'heure dernière, sans en laisser seulement subsister le vestige, pour couronner l'esprit absolu dans le Christ. Cependant si le germe des passions n'est en effet qu'un poison de l'enfer frauduleusement introduit dans notre sang depuis Adam, pourquoi tout remède qui nous en délivre ne serait-il pas légitime? et pourquoi le plus héroïque ne serait-il pas préféré à celui qui ne nous rétablit dans l'état primitif que plus faiblement et plus lentement? Ainsi Origène se repentit, sa logique même lui défendait ce repentir; et, par conséquent, aux yeux de la philosophie, ce repentir n'est qu'un accident qui n'infirme en rien l'acte éloquent du théologien d'Alexandrie.

« L'essentiel dans ce sujet si grave est qu'Origène soit arrivé à reconnaître que ce n'est point par des moyens artificiels que l'homme doit chercher à triompher de l'instinct, mais par l'autorité même de l'esprit, que cette lutte exerce et fait grandir. « Celui, « dit-il dans ce même livre, qui prend l'es« prit vivant et efficace, le double tranchant « plus coupant que l'épée, ou, selon l'ex« pression de l'Apôtre, le glaive spirituel, re« tranche de l'âme les passions, sans tou« cher le corps, agissant ainsi en vue du « royaume du ciel, avec la persuasion que « c'est faire beaucoup pour l'hérédité de ce « royaume céleste que de trancher avec « l'esprit les passions de l'âme, celui-là est « dans l'abstinence louable. » Voilà qui va au vrai du mystère. Toutefois il importe de voir plus profondément que ce n'est point un idolâtrique respect de la constitution naturelle du corps qui doit retenir la main dans de telles réformes; il ne faut songer qu'à la conservation prudente de toutes les forces même aveugles, ordonnées par Dieu pour le développement progressif de l'âme. Il ne s'agit point de cette loi grossière du code hébraïque, dont Origène invoque inconsidérément l'appui, et par laquelle Jéhovah défend à sa créature de porter atteinte à la barbe et aux cheveux qu'elle a reçus de lui; il ne faut qu'écouter cette loi toute spirituelle et toute logique, qui dit au cœur de l'homme: Demande à combattre si tu désires la gloire; car la gloire ne peut appartenir qu'à celui qui a vaincu.....

« Il y avait près de vingt-cinq ans qu'Origène vivait ainsi, privé de sexe. Le monde ignorait son état, car il avait eu la précaution de le tenir aussi caché que possible. L'évêque d'Alexandrie, Démétrius, en avait cependant eu connaissance dès le commencement, et sans approuver l'action, il avait loué le dévouement à Dieu et à l'Eglise, qui l'avait inspiré. Il avait donc exhorté Origène à conserver bon courage, et à profiter de l'assurance qu'il s'était donnée contre lui-même, pour se consacrer d'autant plus entièrement au soin des âmes et à l'étude. C'est ce qu'avait en effet exécuté avec une infatigable constance l'ardent théologien. Son génie, sa piété, son érudition, ses grands écrits, surtout son école, à laquelle on venait s'instruire de toutes parts, et qui depuis un quart de siècle n'avait cessé de semer des élèves, avaient étendu peu à peu sa réputation dans toute la chrétienté. Aucun nom, en Orient surtout, n'y brillait alors d'un rayon plus vif que le sien. Les philosophes païens eux-mêmes, tout en le combattant, reconnaissaient sa valeur, et sous l'influence de ses idées, le christianisme des apôtres, changeant de caractère, semblait prêt à surprendre le monde par les éclats d'un jour nouveau. Frappé de sa gloire, et de ce qu'elle avait entendu de ses doctrines, l'impératrice-mère, Mammée, avait souhaité de s'entretenir avec lui de la religion, et fixée momentanément à Antioche pour surveiller de près la guerre des Perses, elle avait envoyé à Alexandrie une garde d'honneur pour escorter Origène jusqu'à elle. L'Eglise, à une telle nouvelle, avait dû tressaillir d'espérance. Enfin, bien que dénué de tout caractère dans la hiérarchie sacerdotale, simple laïque, le chef des catéchèses, qu'aucun coup n'avait encore ébranlé, jouissait d'une autorité plus considérable peut-être que celle d'aucune tête épiscopale de son temps. C'est à ce moment que détone tout à coup contre lui, à ce qu'il semble à première vue, à propos d'un détail, sans aucun symptôme préalable dont il se soit gardé souvenir dans l'histoire, une furieuse tempête devant laquelle il est obligé de s'enfuir en disant adieu pour toujours à Alexandrie. Voici en quelles circonstances. Les Eglises d'Achaïe, désolées par des hérésies, avaient imploré le secours d'Origène, et celui-ci, du consentement de son évêque qui n'avait pu se refuser à un tel vœu, était parti pour rétablir l'harmonie chez ces peuples. Passant dans ce voyage par Césarée, il y avait trouvé avec Théotiste, évêque de cette ville, son ami, l'évêque de Jérusalem, saint Alexandre, avec lequel il était lié également. Ces deux évêques, réunis sans doute à dessein, saisissant l'occasion, lui avaient imposé les mains devant l'autel, et de simple docteur il était ainsi devenu prêtre, c'est-à-dire ministre officiel du Christ. A cette nouvelle, l'évêque d'Alexandrie, autrefois si bienveillant pour Origène, s'emporte avec violence. Il entame une guerre sans miséricorde, et semble n'avoir plus d'autre but que d'étouffer l'illustre théologien sous la réprobation universelle. L'ordination de Césarée est la première chose qu'il attaque. Il la déclare contraire aux canons, frauduleuse, entachée de nullité, et il adresse une circulaire à toutes les Eglises de la chrétienté pour la leur dénoncer. Il fait plus: il réunit un concile composé de tous les évêques d'Egypte, et il y obtient une sentence de condamnation contre Origène.

Ce grand homme est frappé d'interdiction, le droit de la parole lui est enlevé, il est exilé d'Alexandrie. Un autre concile réuni tout de suite après celui-ci complète son œuvre; par un premier décret l'ordination d'Origène est cassée, et par un second sa personne est excommuniée. Origène n'avait pas attendu l'anathème pour abandonner Alexandrie. Prévoyant sans doute, à l'accueil qu'il y avait reçu en revenant d'Achaïe, ce qui allait s'y passer, il avait de son propre mouvement quitté la ville pour aller prendre refuge chez ses amis de Césarée. On peut même conjecturer d'après quelques paroles de la préface de son sixième livre sur saint Jean, dont il s'occupait dans ce moment-là, qu'il régnait alors en Egypte une violente effervescence contre lui, car il compare sa sortie de ce pays à celle du peuple de Moïse, et se dit sauvé de la même manière du milieu de ses ennemis par la main de Dieu.....

« Ce qui, à mon avis, est également bien digne d'attention, c'est le principe même sur lequel, au rapport des anciens, se fonda Démétrius pour faire rejeter Origène comme indigne de la lieutenance du Christ sur la terre. Ce principe est justement celui sur lequel nous avons insisté tout à l'heure: c'est que l'humanité était outragée dans Origène. Comment en effet celui qui avait porté atteinte à cette forme humaine que la mythologie chrétienne déclarait ressuscitée du tombeau dans la personne de Jésus-Christ et transportée dans le ciel à la droite du Père, aurait-il pu être agréé par Dieu pour le service de ses autels? Son corps n'était-il pas devenu en quelque sorte un blasphème vivant? Aussi me paraît-il que l'évêque d'Alexandrie ne pouvait choisir, pour y asseoir son accusation, un texte plus grand et plus décisif que celui-là.

« Il serait absurde de ne voir dans ce procédé, comme l'ont insinué les origénistes, qu'une méchanceté de l'évêque qui, détenteur de ce secret, ne se serait appliqué à le divulguer que pour blesser et désoler Origène dont il avait à cœur de se venger. Il est temps de rendre à cette histoire sa vraie grandeur, et il suffit pour la découvrir de faire un seul pas vers la profondeur des choses. Il est difficile, en effet, de ne pas sentir que l'action d'Origène devait avoir pour les chrétiens de ce temps-là une signification immense, quand on voit d'un côté un homme aussi expérimenté que Démétrius la juger assez grave pour en faire le sujet d'une dénonciation à toutes les Eglises de la terre, et de l'autre, Rome, avec toutes les Eglises de l'Occident en recevoir assez d'émotion pour en délibérer officiellement et donner raison au dénonciateur. Il me semble même que c'est une assez belle mesure de sa valeur qu'une moitié de la terre l'ait considérée comme assez capitale, pour appeler l'anathème sur un homme aussi grand que l'était alors Origène, et pour déterminer l'annulation d'un sacrement conféré d'ailleurs selon toutes les formes canoniques. S'il est vrai qu'il n'y avait encore à cette époque aucune décision ecclésiastique dont on pût arguer également contre Origène, la grandeur de l'impression causée par un tel attentat dans tout l'Occident ne s'en manifeste que mieux, puisque de lui-même, par le seul effet de ses instincts, tout l'Occident se souleva sans hésiter contre le mutilé. Du reste, qu'il y ait eu rétroaction dans le jugement, c'est ce qu'il semble permis de conclure de ce qu'il fut nécessaire au concile de Nicée de légiférer sur cette question, et de rédiger un canon spécial pour déclarer l'intégrité sexuelle indispensable à la régularité du sacerdoce. Mais c'est ce qui importe peu, puisque nous discutons ici en philosophes et non pas en légistes. Nous en voulons seulement à ce que fut la réforme accomplie par Origène sur lui-même, qui servit de base à la première condamnation dont le catholicisme l'a frappé. Voilà véritablement ce qui domine. N'ayant jamais écrit sa doctrine en termes plus frappants et plus serrés que dans cet énergique résumé, il était juste que ce fût là le principe même de son procès; et ce seul fait formant, si je puis ainsi dire, comme un arsenal duquel on peut tirer pièce à pièce par le raisonnement tout le système, il semble qu'il y ait eu une certaine logique à ouvrir par cet endroit capital une guerre qui devait s'étendre successivement à chacun des dogmes particuliers de cette théologie. Les fragments cités par Justinien dans sa lettre à Mena, montrent assez clairement que ce fut après avoir fait premièrement condamner Origène sur sa personne même, que Démétrius le fit condamner sur ses doctrines. Il est peut-être permis de conjecturer d'après quelques paroles d'une lettre d'Origène à ses amis d'Alexandrie, que ce fut le dogme sur la réhabilitation de Satan qui attira surtout les anathèmes; et ce dogme, au point de vue cosmique, est en effet un des plus caractéristiques et des plus fondamentaux du christianisme d'Origène. Mais au point de vue métaphysique, celui de l'indignité de la forme humaine, si violemment introduit par Origène dans la tradition de l'Eglise qu'il bouleverse de fond en comble, est plus caractéristique et plus fondamental encore. D'ailleurs l'affinité de ces deux dogmes est évidente.

« Le premier dogme, si héroïquement formulé par l'acte d'Origène, commande logiquement le second. Le monde romain a donc bien mérité du genre humain, en rejetant cette croyance sur l'Orient qui l'avait vu naître dans des temps de décadence, et en nous délivrant ainsi, malgré Platon, de ce faux spiritualisme qui ne se peut soutenir qu'en faisant injure à la terre.

« Sauf un séjour de peu de durée à Athènes, Origène passa le reste de ses jours en Asie, principalement à Césarée et à Tyr. Il vécut encore vingt-trois ans, poursuivant toujours le développement de ses idées, mais n'ayant plus d'école. Il ne voulut désormais enseigner que par ses écrits, ses conversations et ses discours dans les églises. Il forma cependant quelques disciples, mais en petit

nombre, et en les choisissant. Son autorité qui avait tant décliné en Occident n'avait fait qu'augmenter en Orient. Il était l'oracle de la Palestine, de la Phénicie, de la Cappadoce, de l'Arabie, de l'Achaïe.....

« Origène était en Palestine quand la persécution de Décius, si sévère dans cette partie de l'empire, y éclata ; il fut une des premières victimes. Jeté dans un cachot, les fers au cou, les jambes fixées à demeure dans un instrument de douleur, on essaya de le vaincre, non par la menace de la mort qu'il aurait trop généreusement accueillie, mais par la longueur du supplice. La politique romaine demandait sa défaite et non pas son triomphe. Mais, bien qu'âgé de près de soixante-dix ans, il résista valeureusement, n'ayant qu'un regret, celui de ne point obtenir dans ses vieux jours la grâce de mourir comme il l'avait souhaité avec tant d'ardeur un demi-siècle auparavant. Son martyre, pour ne se point terminer par le tranchant du glaive, n'en fut que plus beau. L'avénement de Gallus mit fin à sa torture ; mais elle avait duré si longtemps qu'Origène en demeura estropié et y survécut à peine. Il mourut à Tyr, probablement l'année même de sa délivrance, âgé de soixante-neuf ans. Au XIII[e] siècle, on voyait encore dans cette ville son tombeau : c'était une colonne de marbre grec, enrichie d'or et de pierreries. Il semble permis de prendre ce monument pour un symbole du théologien dont il couvrait la cendre.

« § II. — La quantité d'écrits qu'Origène a laissés en mourant a dû être immense. Elle a fait l'étonnement des anciens. « Aucun « mortel, dit Vincent de Lérins, n'a écrit « davantage. » « Ne voyez-vous pas, dit saint « Jérôme, les Grecs et les Latins surpassés « par un seul homme? Qui a jamais pu lire « autant de livres que celui-ci en a écrit. » En effet, pendant plus de quarante ans, Origène n'a pour ainsi dire cessé d'écrire, ou, pour parler plus exactement, de dicter. Aussi Théophile, dans son premier mandement, lui reproche-t-il d'avoir laissé au monde, comme un legs de damnation, les monuments de sa loquacité. Il avait, au dire d'Eusèbe, sept secrétaires occupés à tour de rôle à recueillir ses paroles, et, de plus, sept écrivains aidés par un certain nombre de jeunes filles pour recopier et mettre au net. L'activité de son esprit suffisait pour tenir en haleine tout ce monde-là. Une telle production de paroles écrites a quelque chose d'étourdissant, et dont les habitudes de la presse quotidienne suffisent à peine à nous donner l'idée. Si Epiphane, d'accord avec Rufin, nous apprend qu'on évaluait à plus de six mille le nombre des livres d'Origène, saint Jérôme, à la vérité, conteste ce nombre, et prétend que l'index inséré par Eusèbe dans la vie de saint Pamphile n'en accusait pas même le tiers. Mais cette différence tient peut-être à ce que saint Jérôme compte tous les ouvrages distincts, tandis que saint Epiphane et les autres comptent les livres. Du reste, cette exubérance n'est pas précisément extraordinaire, car elle se retrouve, à des degrés divers, chez la plupart des théologiens des premiers siècles, qui, ayant été surtout prédicateurs, ont laissé sur le papier de l'improvisation plutôt que du style. Ainsi l'œuvre de Didyme montait à trois mille cinq cents livres ; celle de saint Chrysostome, en homélies seulement, à quatre mille huit cents ; celle de Théodore de Mopsueste à dix mille. Il est donc permis d'ajouter foi, sans trop de risque, au chiffre de saint Epiphane et de Rufin.....

« Ces travaux se partagent en trois classes : les travaux de critique, c'est-à-dire de détermination du texte sacré; les travaux d'herméneutique, c'est-à-dire d'interprétation du texte ; enfin les traités indépendants du texte, ou les synstagmates. Nous les passerons successivement en revue, afin d'achever, par cette histoire sommaire de ses ouvrages, l'esquisse d'Origène.

« Ses travaux de critique sont ceux qui lui ont valu le plus de louanges dans toute la chrétienté, parce qu'ils y convenaient effectivement à tout le monde. C'est par eux que s'est assurée en grande partie la liaison du christianisme avec la tradition hébraïque...

« Il n'y a donc pas à s'étonner que la traduction des livres hébreux, faite sous les Ptolémées pour les Juifs d'Alexandrie, et devenue bientôt la plus commune dans toutes les synagogues du monde grec, se fût permis à l'égard du texte primitif de grandes licences; ni que, dans cette version même, d'un exemplaire à l'autre, soit par la hardiesse, soit par la négligence des copistes, il se fût glissé de siècle en siècle toutes sortes de diversités. De là, lorsque la théologie chrétienne commença à se fonder méthodiquement, de graves difficultés. La première, c'est que les exemplaires tirés des synagogues par les Eglises, variant d'un endroit à l'autre, il était de toute impossibilité de bien s'entendre sur l'Ecriture, puisqu'on ne savait en définitive où la prendre. La seconde, non moins importante, c'est que les Juifs, dans leurs controverses de jour en jour plus serrées et plus ardentes, accusaient les chrétiens d'être continuellement en défaut en attribuant à Moïse et aux prophètes, non point ce qu'ils avaient réellement dit, mais ce que leur faisaient dire des traducteurs faussaires. On comprend aisément l'avantage des Juifs : profitant de ce que leur écriture était inconnue à leurs adversaires, ils niaient à leur aise, sans qu'on pût les démentir, les passages par lesquels ceux-ci se justifiaient ; et, retranchés sur un terrain où l'on ne pouvait les poursuivre, ils n'avaient pas à craindre d'y être jamais frappés par des témoignages pris dans leur propre tradition et qu'ils n'auraient pu récuser. On voit aussi que leur position n'était pas sans une certaine solidité : ayant été choisis, de l'aveu de la nouvelle religion, pour dépositaires de la révélation à laquelle le Christ lui-même avait fait profession de se rapporter, c'était évidemment à eux que devait appartenir le droit de donner les termes authentiques

de cette loi, et de se faire ainsi les arbitres suprêmes de la croyance. Une telle prétention, de la part de ceux qui se vantaient d'avoir versé le sang du Christ, ne pouvait manquer d'offenser profondément ceux qui apothéosaient au contraire le crucifié. Les manières insultantes de la synagogue rendaient l'humiliation plus intolérable encore, et saint Jérôme nous fait, pour ainsi dire, toucher du doigt l'aiguillon, quand il remercie Origène, au nom de l'Eglise, « d'avoir mis les Chrétiens en mesure de ne plus craindre le sourcil des Juifs, se livrant, les lèvres ouvertes, la salive sifflant, à gorge déployée, à leurs éclats de joie. » (*Ad. Tit.*) Outre qu'il y avait là des blessures trop vives, il y avait aussi un danger trop flagrant pour que les Chrétiens le pussent souffrir sans chercher à s'en défendre. Ce fut la version alexandrine qui les sauva. Par une politique que leurs sentiments religieux suffisaient d'ailleurs à leur inspirer tout franchement, ils s'attachèrent aussitôt à parer cette version d'une majesté égale à celle de l'original lui-même. Comme c'était elle, sauf les variantes, qui avait été citée par les évangélistes et les apôtres, ils érigèrent cette particularité en une reconnaissance formelle de la part du Saint-Esprit, et en tirent un motif suffisant pour élever le texte d'Alexandrie au-dessus même de celui de Jérusalem. De plus, les Juifs, par leurs exagérations au sujet de cette traduction, avaient eux-mêmes préparé les voies à ce que leurs adversaires rehaussaient encore par de nouvelles insinuations le merveilleux de l'histoire. C'est à quoi ceux-ci ne manquèrent pas; et en rivalité des légendes sur les prophètes d'Israël, naquit la légende de l'interprétation des Septante par l'inspiration miraculeuse du Saint-Esprit. En vain la voulut-on rejeter : les circonstances la commandaient, et malgré toute opposition, jetant racine dans la crédulité populaire, elle donna moyen au christianisme de se faire dans le grec toutes ses bases. Dès lors les discordances entre le texte grec et le texte hébreu ne furent plus une difficulté, puisque c'était le Saint-Esprit qui, dans une seconde édition de l'Ancien Testament, si je puis ainsi parler, avait lui-même voulu ces changements. Au lieu d'accuser un défaut, ils marquaient donc une perfection, de sorte que, loin que ce fût aux Chrétiens d'aller étudier l'hébreu pour trouver la meilleure expression de la loi, ç'aurait dû être au contraire aux Juifs à venir se soumettre à l'exemplaire des Grecs. C'est ce qu'exprime fort bien saint Epiphane, quand, après s'être extasié sur la prétendue identité des trente-six versions des Septante pour toutes les interpolations et suppressions, il ajoute : « Tout ce qui avait été retranché était inu- « tile; tout ce qui avait été écrit était né- « cessaire; et, pour prouver que les traduc- « teurs avaient fait leurs versions d'une ma- « nière miraculeuse, par la providence de « Dieu et l'inspiration du Saint-Esprit, je « citerai, » etc. (*Des poids et mes.*) Ainsi, en définitive, s'était fondée, par une conséquence naturelle de la situation, la souveraineté de l'écriture des Alexandrins. Pour achever d'asseoir la théologie chrétienne, et lui donner en même temps action sur les Juifs, il ne restait donc plus qu'à fixer au juste cette Ecriture, et à montrer ce qui dans le texte hébreu s'y accordait et ce qui s'en écartait. C'est ce qu'entreprit Origène.

« C'est une question de savoir de quelle manière fut obtenu le texte auquel il s'arrêta. Huet, à la vérité, n'y fait pas de difficulté, car il prétend que ce fut au moyen de l'autographe même des Septante, qui aurait été conservé au Sérapion. S'il y avait effectivement eu à Alexandrie un exemplaire de cette valeur, il est certain qu'il aurait suffi pour lever toutes les incertitudes, et qu'il n'y aurait eu qu'à en tirer copie. Mais comme Origène dit, dans ses Commentaires sur saint Matthieu, que pour prendre parti sur les ambiguïtés que faisait naître, relativement aux Septante, la diversité des exemplaires, ce fut aux autres versions qu'il eut recours, et comme il parle, de plus, dans sa lettre à l'Africain, des grandes peines qu'il se donna pour la correction de ce texte, on doit conjecturer qu'il était arrivé à son but par la comparaison des exemplaires les plus considérés, et en se décidant d'après le consentement des autres versions pour les cas les plus embarrassés. Une fable, rapportée par Hezychius et saint Epiphane, me paraît même donner une preuve positive que telle avait été la méthode d'Origène. Il en résulterait, en effet, que sur les points où il ne s'était pas cru suffisamment autorisé à prononcer, il avait conservé dans son texte les variantes des Alexandrins. Saint Epiphane, obligé de reconnaître ce fait, avoue qu'il existait effectivement chez les Septante de telles variantes, et qu'ainsi leurs trente-six versions, au lieu d'être parfaitement identiques, laissaient apercevoir quelques discordances. Ce sont ces discordances, commandées par le Saint-Esprit, qu'Origène, selon lui, avait gardées dans son texte en les notant par un lemnisque ou par un hypolemnisque, selon qu'elles étaient soutenues par l'autorité de deux ou de quatre traducteurs. Il me semble assez clair, d'après cela, que les lemnisques et les hypolemnisques devaient désigner les variantes alexandrines les plus respectées, et par conséquent le texte d'Origène était le résultat d'une collation. Quant au relevé des différences entre le texte arrêté et celui des Juifs, il n'était rigoureusement possible de l'effectuer que moyennant la connaissance de l'hébreu. C'était pour un théologien d'origine grecque un obstacle immense; et aussi Origène, pour en avoir triomphé, s'attira-t-il l'admiration unanime de ses contemporains. On a démontré, à la vérité, par l'examen de plusieurs passages de ses écrits, qu'il n'avait jamais été un hébraïsant fort habile; mais on ne peut disconvenir cependant qu'il n'ait su assez d'hébreu pour être en état, avec l'aide soit des traductions, soit des docteurs juifs

avec lesquels il nous apprend qu'il était lié, de suivre le mot à mot de l'original, et pour ce qu'il avait en vue il ne lui en fallait pas davantage. Dominant alors tous les mystères du texte hébreu, il lui devint aisé de le traduire directement devant celui des Alexandrins, et d'insérer même dans ce dernier tous les éléments de la comparaison, en y mettant en note ce qui était dans l'hébreu sans se trouver dans le grec, et en y indiquant ce qui se trouvait au contraire dans le grec sans être dans l'hébreu. Ainsi ce fut le texte alexandrin qui servit de pivot fondamental à Origène. Mais il ne s'en tint pas à cette simple ordonnance. Il voulut rapporter autour de l'Ecriture souveraine toutes les autres formes du testament de Jéhovah, et de là naquirent les Hexaples. C'était une édition à six colonnes : la première portait les mots du texte hébreu en caractères hébreux; la seconde, les mêmes mots en caractères grecs; la troisième, la version mot à mot d'Aquila; la quatrième, la version libre mais fidèle de Symmaque; la cinquième, celle des Septante; la sixième, celle de Théodotion, qui était une sorte de rajustement des Septante à l'hébreu. Tout était donc arrangé de manière à donner à première vue, sur un point quelconque, un parallèle parfaitement clair de tous ces textes, surtout de l'alexandrin avec l'hébreu, que les quatre premières colonnes expliquaient graduellement. Dans quelques exemplaires on avait ajouté, à la suite de Théodotien, les deux versions anonymes trouvées du temps d'Origène à Jéricho et à Hiéropolis, et même une septième, sur laquelle on manque tout à fait de renseignements. Enfin il paraît qu'il y avait aussi des exemplaires qui contenaient en outre, au moins pour les passages les plus importants, les traductions grecques faites d'après le samaritain et d'après le syriaque, indépendamment d'une multitude de scholies couvrant les marges. C'était, on le voit, la bibliothèque universelle de l'Ancien Testament, et toute l'œuvre critique d'Origène s'y résume.

« Il n'est parvenu jusqu'à nous que des débris maltraités de ce grand travail. Ses dimensions trop considérables durent s'opposer à ce qu'on en multipliât les copies; et d'ailleurs une fois qu'un texte de convention se fut bien implanté dans l'Eglise, comme il y eut plus d'intérêt à masquer qu'à mettre en évidence les diversités, les Hexaples durent peu à peu tomber en défaveur. L'original qui se conservait à la bibliothèque de Césarée, y périt sans doute lors de la prise de cette ville, soit par les Perses sous Cosroès, soit un peu plus tard par les Arabes. Quant aux autres manuscrits, par le seul effet de la vétusté, ils disparurent en quelques siècles. Malgré tant de malheur, toute suite de l'œuvre d'Origène n'est cependant pas anéantie. Indépendamment des fragments qui ont été recueillis par Montfaucon, il s'en est secrètement transmis dans le sein de l'Eglise quelque chose de plus complet et de plus vif. On sait en effet que c'est d'après les Hexaples que saint Jérôme a écrit sa traduction latine, devenue le fond principal de la Vulgate romaine; et aussi les Bénédictins, dans le frontispice de leur grande édition de ce Père, l'ont-ils représenté au pied des colonnes origéniennes déployées devant lui. On sait aussi que l'édition alexandrine d'Eusèbe, qui ne tarda pas à effacer toutes les autres, surtout en Orient, n'était que la transcription exacte de la cinquième colonne d'Origène. Il est donc à croire qu'il y a de l'Origène dans nos textes grecs comme dans nos textes latins. Seulement, par une singulière disposition du sort, tandis qu'Origène avait fait son travail afin de dégager le texte pur des Alexandrins et de marquer nettement ses différences à l'égard de l'hébreu, il n'a abouti, en dernière analyse, soit chez les Latins, soit chez les Grecs, qu'à une intime fusion des deux textes. En effet, saint Jérôme dans sa compilation des Hexaples s'est attaché de préférence aux versions d'Aquila et de Symmaque, sans dissimuler son peu de respect pour l'autorité des Septante; tandis que, de l'autre côté, Eusèbe, dévoué au contraire à cette autorité, ayant eu soin de maintenir dans son édition, avec les astérisques qui les accusaient, les interpolations reprochées à l'hébreu, il a suffi que l'usage de ces signes tombât en désuétude par la négligence des copistes pour que, de l'opposition qu'avait voulu caractériser le rédacteur primitif, naquît, malgré lui, une sorte de compromis entre les diverses traditions. C'est ainsi que le travail de l'homme, à quelque intention que celui-ci le dirige, finit toujours par tourner où Dieu l'entend.

« De même que la nature de l'homme est l'inconnu sur lequel la philosophie s'exerce et fait continuellement de nouvelles conquêtes, de même la tradition religieuse est pour l'herméneutique un inconnu du même genre, et dans les profondeurs duquel la voie est également ouverte à des progrès indéfinis. « Quelques pas, dit Origène, que l'on « fasse dans cette recherche par l'étude la plus « assidue, au moyen de la grâce de Dieu, « avec l'esprit aussi éclairé que possible, « on n'atteindra jamais à l'extrémité de ce « que l'on cherche : aucun esprit créé n'est « en état d'arriver à une telle compréhension. « Si l'on parvient à trouver quelques-unes « des choses que l'on cherchait, on en voit « surgir de nouvelles qu'il faut encore cher- « cher; et parvenu à celles-là, il s'en dé- « couvre d'autres en plus grand nombre « encore. » (Ser. 4.) Pour acquérir toute sa force, cette idée, si belle et si lumineuse, au lieu de ne porter que sur un seul peuple, aurait besoin de s'étendre au genre humain tout entier. Telle qu'elle est dans Origène, entourée encore, si je puis ainsi dire, de ses premières enveloppes, elle suffit cependant pour marquer chez ces Chrétiens, formés au sein de la philosophie, le sentiment du vrai caractère de la tradition religieuse. . . . .

« § III. — *Du point caractéristique d'Origène.* — Ce qui a été attaqué le plus sévè-

rement par es écrivains catholiques dans les écrits d'Origène n'est pas tant ce qui les caractérise proprement, c'est-à-dire le principe de la chute personnelle avec ses conséquences, que les points sur lesquels on a pu voir en lui l'inspirateur et le fauteur de quelques hérésies plus essentielles. Si, comme on l'a prétendu, il était effectivement le père des ariens, des macédoniens, des pélagiens, des égyptiens, il n'y aurait sans doute rien de plus important à relever dans ses écrits que les arguments sur lesquels cette accusation se fonde. Les dogmes qui intéressent la nature de Dieu, les rapports de Dieu et de la créature, la composition du type idéal de Jésus-Christ, ont une supériorité logique sur ceux qui ne concernent que les particularités du genre humain. Il est même à remarquer que tel est justement l'ordre dans lequel ces questions sont venues successivement se présenter au jugement des conciles, depuis celui de Nicée contre les erreurs d'Arius sur le Verbe, jusqu'à celui de Constantinople contre celles d'Origène sur la chute personnelle, les procès de Macédonius sur le Saint-Esprit, de Pélage sur la grâce, de Nestorius et d'Eutychès sur l'Incarnation, se trouvant compris dans l'intervalle; et ce développement historique n'est que la traduction rigoureuse de l'ordre métaphysique des questions. Mais s'il se rencontre à cet égard dans les actes de l'Eglise une régularité si admirable, il a dû sans doute y avoir aussi des motifs suffisants pour que la condamnation des hérésies d'Arius, de Macédonius, de Pélage, d'Eutychès, se soit faite sous les noms de ces théologiens, et non sous celui d'Origène, plus ancien cependant et plus accrédité qu'aucun d'eux. A défaut d'informations plus directes, ce serait donc assez de cette seule raison pour nous autoriser à ne nous attacher, dans ces études sur Origène, qu'à ce qui a été expressément anathématisé sous son nom par l'Eglise. Mais il est aisé de s'assurer, par l'examen de ses écrits, que la justice ordonne effectivement de procéder ainsi. En aucun endroit, en effet, ce qui a été réprouvé chez Arius, chez Macédonius, chez Pélage, chez Eutychès, ne se découvre chez Origène en termes si formels que l'on ne puisse, moyennant explication, refuser de l'y voir; de sorte que, sans se montrer clairement orthodoxe, il ne se montre cependant nulle part clairement hérétique. S'il y a dans ses livres des passages sur lesquels ont pu s'appuyer les théologiens dont il s'agit, il n'en manque pas non plus dans les textes sacrés eux-mêmes dont on a tourné l'indécision à la même fin. Ce n'est point à dire qu'Origène n'ait eu peut-être certaines inclinations vers ces côtés dangereux; mais à moins qu'on ne veuille se borner à un soupçon de tendance, il suffit, pour le mettre hors de cause, qu'il ne s'y soit jamais abandonné entièrement. C'est ce que prouve encore, indépendamment du témoignage de ses écrits, la division qui règne à son sujet entre les théologiens les plus renommés; car tandis que les uns lui attribuent la responsabilité des erreurs les plus capitales des siècles qui lui succèdent, d'autres le justifient au contraire sur ces mêmes points, jusqu'à prétendre qu'il n'y diffère pas, même par des nuances, de la stricte orthodoxie. Ce sont deux thèses contraires qui se paralysent l'une l'autre, et la vérité est au milieu. Ce qu'il faut reprocher à Origène, c'est de n'avoir pas su fixer nettement le symbole de la foi chrétienne sur les dogmes de la Trinité, de la grâce, de l'Incarnation. Ce par quoi il faut l'excuser, c'est que ces dogmes, indécis à cette époque pour toute l'Eglise, n'étaient point encore arrivés à l'heure de leur développement. Il serait aussi déraisonnable de prétendre qu'il a professé ce qui ne s'est résolu que par les travaux de saint Athanase, de saint Basile, de saint Augustin, de saint Cyrille et des autres Pères postérieurs, que de lui faire un crime de ne les avoir point su devancer. Comme on le reconnaît sans peine, lorsqu'on examine ses écrits sans parti pris, ni de le ramener absolument au christianisme actuel, ni de l'en exclure, il a glissé, de la même manière que ses prédécesseurs, sur les déterminations délicates que nécessite la coordination rigoureuse de la théologie, se tenant, à leur exemple, dans les ébauches du dogme pour ce qui touche au Verbe, au Saint-Esprit, à la grâce, à l'Incarnation.

« Dans le second tome de ses *Commentaires sur saint Jean*, Origène déclare rejeter en même temps « ceux qui nient que la per-« sonne du Fils soit distincte de celle du « Père, en disant qu'il est le Fils de Dieu, « mais de nom seulement, et ceux qui nient « la divinité du Fils en disant que sa per-« sonne et son essence sont différentes de « celles du Père. » Ainsi, comme il confesse la vraie divinité du Verbe, il s'écarte d'Arius; et comme il confesse en même temps sa vraie personnalité, il s'écarte de Noétus. De même que l'Eglise, il prend position dans un certain milieu entre ces deux extrêmes. Mais la question est de savoir s'il n'a pas affirmé la vraie personnalité du Verbe avec plus de résolution que sa vraie divinité; s'il n'a point ainsi risqué, pour mieux éviter l'erreur de Noétus, de faire quelques pas vers celle d'Arius. Prise dans ces limites, la question ne me semble point douteuse. Rien n'est plus ordinaire que de voir, même sur un terrain bien connu, un théologien menacé d'un côté se rejeter violemment à l'opposé; et par conséquent il n'y aurait point à s'étonner qu'Origène eût cédé à un emportement de ce genre. Les circonstances l'y poussaient; car sa guerre pour la Trinité ayant été principalement contre Noétus, qui niait la réalité des personnes en Dieu, en ne faisant, comme son successeur Sabellius, du Fils et du Saint-Esprit, que de simples vertus divines, il a dû nécessairement se trouver sollicité à insister de préférence sur tout ce qui témoigne dans le Fils une personnalité différente de celle du Père. On peut le comprendre dans

cette observation si sage de saint Basile sur saint Denys, qu'il compare (ép. 41) à un jardinier qui, voulant corriger l'inclination d'un jeune arbre, le redresse avec si peu de modération qu'il dépasse la verticale et repousse la tige de l'autre côté. Le mal serait donc aisément excusable si Origène s'était borné à former de cette manière le juste équilibre des choses. Mais ses adversaires prétendent qu'il est allé jusqu'à professer que la substance du Fils est véritablement différente de celle du Père; d'où l'on ne pourrait s'empêcher de conclure qu'il *est* le prédécesseur et le conducteur d'Arius. Car il faudrait bien que cette substance, véritablement différente de celle du Père, eût été tirée du néant comme celle des créatures, et par conséquent que le Fils fût une créature aussi, ce qui renverse la Trinité de fond en comble. Mais avant de passer à la considération des passages dont on se sert pour l'accuser, il y aurait à déterminer si le mot reproché à Origène est entré dans son esprit avec la même acception que dans celui des théologiens postérieurs, c'est-à-dire s'il y a signifié exactement ce que l'on a ensuite entendu par substance, et non pas quelque idée plus voisine de notre mot de personne ou d'hypostase. Il y a là, en effet, un débat préalable tout à fait fondamental. Je ne toucherai que deux mots. On sait, par saint Jérôme, que l'expression d'*οὐσία*, employée par Origène, et que l'on rapporte à substance, a été, pendant longtemps, synonyme de l'expression d'hypostase; et comme l'idée de personne a fini par se fixer à cette dernière, il est permis de croire que la première a pu renfermer aussi, dans le commencement, des nuances de la même idée. Les décisions du concile de Nicée n'avaient point encore donné à ce mot fameux le sens précis qu'il a eu depuis; et l'on a même la preuve que son indétermination s'est conservée jusqu'au IVe siècle dans la langue latine; car saint Hilaire, rapportant les Actes du concile de 341 contre les unitaires, fait usage du mot *substantia*, équivalant à *οὐσία*, dans les endroits où le concile, voulant désigner les personnes, avait employé celui d'hypostase. A la rigueur, ce serait donc assez de ces observations philologiques pour que l'on fût autorisé à prendre en bonne part les assertions d'Origène sur la distinction du Père et du Fils, quant à la personne et à la substance, surtout lorsqu'il affirme en même temps qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et que le Fils participe à la même divinité que le Père. Ce qui achève de le justifier, c'est que tout en professant, avec le même langage en apparence que les ariens, que la substance du Fils est distincte de celle du Père, il déclare cependant d'une manière formelle, en contradiction de ces hérétiques, que le Fils n'est pas tiré du néant. Cette seule clause suffit pour démontrer que, par sa distinction de deux substances, il ne visait qu'à bien marquer une distinction radicale de personnes, puisqu'il est évident que s'il s'était agi pour lui du mot de substance dans sa teneur actuelle, il n'aurait point eu à refuser que la seconde substance, c'est-à-dire la seconde personne, n'eût été tirée du néant par la première, ce que prétendaient, en effet, les ariens.

« Je ne voudrais cependant pas conclure de cette déclaration qu'Origène, comme l'ont soutenu ses panégyristes, ait été sur ce point strictement orthodoxe. On peut pressentir, entre l'orthodoxie et l'arianisme, une multitude de nuances; et de ce que l'on n'est point arien, il ne s'ensuit pas que l'on soit précisément catholique. Convenir que le Fils est de la même substance que le Père n'est pas tout à fait la même chose que de reconnaître avec l'Eglise que le Père et le Fils sont une seule et unique substance; car on pourrait entendre que la substance du Fils a, par rapport à celle du Père, une différence analogue à celle que les panthéistes admettent entre les êtres particuliers et le principe suprême. Je ne serais pas éloigné de penser que tel ait été effectivement le sentiment d'Origène. Cela me semble même indiqué d'une certaine façon jusque dans les passages sur lesquels se sont appuyés saint Athanase et saint Pamphile, pour prouver qu'Origène avait enseigné, sur le chapitre de la substantialité, la même doctrine que Nicée. Dans l'un de ces passages, Origène compare le rapport du Fils au Père à celui de la vapeur au corps qui la produit; dans l'autre, au rapport de la lumière au foyer dont elle émane : dès que le foyer existe, la lumière existe aussi. Ainsi, elle est éternelle si le foyer est éternel, et de la même substance que lui. C'est une comparaison qui, à la vérité, n'appartient point à Origène, puisque saint Paul lui-même, dans l'Epître aux Hébreux, dit quelque chose d'à peu près pareil sur le Fils; mais Origène y est si souvent revenu, qu'il est permis d'inférer qu'elle se liait à sa croyance par une convenance toute spéciale. Cependant le dogme catholique ne met vraiment pas, entre le Père et le Fils, autant de différence qu'il y en a entre le soleil et la lumière qu'il dégage. Pour la figure sous ce même emblème, il faudrait plutôt se représenter un soleil dont chaque atome serait miroir en même temps que foyer; de sorte que, dans l'intérieur même du soleil, en brillerait un second, réflexion parfaite du premier, non-seulement coéternel et consubstantiel, mais, à part le mode d'existence, absolument égal. Telle serait donc, s'il est permis de prendre fondement sur le terrain des images, l'alliance en même temps que la discordance de la théologie d'Origène et de celle de l'Eglise sur la question du Verbe.

« Toutefois, comme les Pères de Nicée, qui ont parlé en termes si réfléchis des rapports du Père et du Fils, ont eux-mêmes employé l'expression Lumière de Lumière, voulant seulement déclarer par là que le Fils est de même substance que le Père, qu'il en est aussi inséparable que la lumière l'est du soleil, enfin que la source de la di-

vinité est dans le Père, il paraîtrait peut-être un peu recherché de faire reproche à Origène de cette comparaison, si elle ne s'ajustait exactement avec sa tendance vers Platon. En effet, dans son insistance sur l'infériorité du Fils à l'égard du Père, il semble qu'Origène ne fasse que répéter le philosophe grec. Ainsi, de même que Platon dit que le titre de bon n'appartient qu'à Dieu suprême, Origène, se fondant sur le mot de Jésus, Personne n'est bon que mon Père, dit aussi que le Fils est moins bon que le Père. Selon lui, il n'y a dans la Trinité qu'une personne qui soit digne du nom de Dieu des universaux; c'est celle du Père. Il va même jusqu'à dire que c'est au Père et non point au Fils que doit s'adresser la prière, ce qui détruit tout l'édifice du christianisme. Sur tous ces points Origène est donc bien, comme les ariens, avec Platon. Mais pour être en droit de le ranger nettement avec eux, il faudrait que, mettant le sceau à l'inégalité des personnes, il eût ajouté, comme eux, que la nature du Fils est différente de celle du Père, et c'est, comme nous l'avons vu, ce dont on ne saurait le convaincre. Aussi ses défenseurs ont-ils pu prétendre que tout ce qu'il enseigne de la différence du Père et du Fils doit être excusé comme ne tournant point à l'inégalité, c'est-à-dire à la différence dans les propriétés divines, mais seulement à la distinction dans la propriété d'existence. Cette distinction est en effet incontestable, puisque le Fils est engendré, tandis que le Père ne procède que de lui-même. On peut donc insister sur la hiérarchie, sans nier pour cela l'égalité absolue des personnes. C'est même le meilleur moyen de marquer que leur distinction n'est pas une chose nominale, mais une réalité; et par conséquent il n'y a rien de condamnable à user de toutes les ressources de cet argument contre les unitaires. . . . .

« Ainsi, bien que toutes ces assertions se puissent concilier avec l'arianisme, cependant aucune n'y engage; et l'on conçoit que saint Athanase, si excellent maître dans cette matière et devant qui tout Origène était présent, ait pu revendiquer sur les ariens, en faveur de la doctrine de Nicée, ce grand théologien.

« Quant à la question condamnée chez Macédonius, il serait, ce me semble, à peu près superflu de la discuter. Il s'entend assez que, si Origène n'est pas arrivé à saisir le point du consubstantiel pour la seconde personne, il y a encore moins touché pour la troisième. Sans nier la divinité du Saint-Esprit, il n'a donc cependant pas aperçu la vraie nature de cette hypostase, la jugeant, comme celle du Verbe, avec l'inspiration de Platon plutôt qu'avec celle de Moïse. Il était d'ailleurs tout naturel qu'après s'être adressé à la philosophie grecque pour l'explication de tant d'autres articles de la prédication chrétienne, il y eût recours également pour ce mystère difficile. De là son insistance sur la hiérarchie du Saint-Esprit, de préférence à la propriété fondamentale d'égalité. Aussi est-ce par ce point surtout que l'on est en droit de le suspecter, et de lui reprocher d'être demeuré plus voisin de la Trinité par émanation des Orientaux, que de la Trinité par génération et procession des conciles de Nicée et de Constantinople.

« L'accusation d'avoir formé l'ennemi de la grâce semble fondée sur des arguments plus solides que celle d'avoir formé Arius ou Macédonius. Elle a été répétée souvent, et par des théologiens si considérables, qu'il serait téméraire de la regarder comme entièrement vaine. Il ne s'agit pas seulement ici de saint Jérôme, si souvent emporté, mais de saint Augustin, toujours si réfléchi et si juste. Ce grand théologien, dans son Traité de la grâce, nomme de front Origène et Pélage comme ses deux adversaires principaux. Son disciple Orose, dans le Traité du libre arbitre, prétend que Pélage n'est qu'Origène ressuscité. Tous les augustiniens, saint Thomas, Théodore de Bèze, Noris, Jansénius, s'accordent à la même opinion. Noris ouvre son Histoire du pélagianisme par Origène, qui, dit-il, n'a pas seulement couvé cette hérésie, mais l'a fait complétement éclore. Jansénius déclare « que les écrits des péla-« giens ne renferment rien de pernicieux qui « n'ait été arrêté plus nettement et déclaré « plus audacieusement par Origène. » C'est à ce point que l'accusation me paraît forcée; et je le veux montrer, puisque autrement on ne pourrait se dispenser de convenir, ainsi que l'a soutenu le cardinal Noris, que c'est par usurpation que Pélage donne son nom à une doctrine qui est toute d'Origène.

« L'erreur fondamentale de Pélage consiste à dire que l'homme fait le bien par les seules forces de la nature humaine, indépendamment de toute grâce actuelle intérieure. Ainsi s'évanouissent les liens qui tiennent attachée à Dieu chaque vie en particulier, et au moyen desquels la justification de chaque homme s'opère comme par un prolongement de sa création. Dès lors l'homme contient en lui-même la source du bien; et, capable, si l'on peut ainsi dire, de se passer de Dieu, gagne, par sa propre virtualité, la béatitude éternelle. J'affirme qu'Origène n'a jamais donné dans une extrémité si absurde et si impie. Bien qu'il ait peut-être exagéré en diverses circonstances l'efficacité de la nature et de la loi, il est aisé de rassembler dans ses écrits une masse de témoignages qui ne peuvent laisser aucun doute sur sa croyance à l'intervention directe et positive, dans toute bonne œuvre, de l'auteur unique de tout bien. Ainsi dans ses *Commentaires sur saint Matthieu*, à propos de la parole de suffisance de saint Pierre : *Lors même que tous se scandaliseraient, moi je ne me scandaliserai point*, il dit que si l'apôtre a ensuite péché, c'est que la grâce de Dieu, comme pour l'instruire, lui a manqué dans sa chute; et il ajoute : « Par là nous « devons apprendre à ne jamais promettre « inconsidérément ce qui est au-dessus de « notre nature, comme si nous étions capa-« bles de soutenir par nous-mêmes la con-

« fession du Christ, ou même le moindre des « commandements de Dieu. Pierre, après « avoir entendu : Vous serez tous scandalisés « durant cette nuit, devait en effet implorer « le Seigneur et lui dire : Si tous se scanda- « lisent à cause de toi, demeure en moi, « afin que je ne sois point scandalisé, et ac- « corde-moi particulièrement cette grâce que, « dans le moment où tous les disciples souf- « friront le scandale, je ne tombe point dans « le reniement. » Cette doctrine revient à ce qu'il dit ailleurs sur le quatrième psaume, que le bien que se procure le laboureur est le produit de ce qui dépend de sa liberté, c'est-à-dire de son art, et de ce qui n'en dépend pas, c'est-à-dire de la pluie et de la chaleur qui viennent d'en haut. « Non-seule- « ment donc, dit-il, pour devenir bons et « honnêtes, nous avons besoin, outre notre « volonté, de la grâce de Dieu conspirant au « même but, et, relativement à nous, indé- « pendante de notre volonté; mais nous avons « même besoin de cette grâce, lorsque nous « sommes devenus bons et honnêtes, pour « persévérer dans la vertu ; car celui-là même « qui est parfait peut tomber, si, après s'être « élevé dans le bien, il en rapporte la cause « à lui-même et non point à celui qui a con- « tribué bien davantage à l'acquisition et à la « conservation de ce bien. » Suivant Origène, la nature humaine est donc incapable d'opérer le bien par ses propres forces, et n'y réussit qu'autant qu'elle est aidée immédiatement par la conspiration de Dieu. En voilà assez pour démentir fondamentalement tout Pélage. Si, en préconisant les ressources du libre arbitre, Origène a paru quelquefois se rapprocher de cet hérétique, il faut croire que ce n'a été que par un excès accidentel, quand, pour mieux résister aux adversaires de la liberté, il s'est abandonné à tout l'élan de la contradiction. Tandis que saint Augustin, qui avait à combattre Pélage, a dû insister sur la part de Dieu dans notre perfection, Origène, qui avait à combattre Valentin, a dû insister sur celle de l'homme, mais sans nier celle du souverain, non plus que saint Augustin celle du sujet.

« Pour n'être pas tout à fait avec Arius ou Macédonius, il ne s'ensuit pas cependant qu'Origène soit tout à fait exact dans les termes à ce sujet, pour n'être pas avec Pélage, il ne s'ensuit pas non plus qu'Origène soit tout à fait irréprochable sur la question de la grâce. Il faut revenir ici à la fameuse parole de saint Paul aux Philippiens : « C'est Dieu « qui opère en vous et le vouloir et l'action, « moyennant la bonne volonté. » C'est là toute la vérité de la grâce. Non-seulement l'homme a besoin de l'opération de Dieu pour accomplir le bien, mais il en a besoin même pour le vouloir. Il ne se peut que, dans la production du bien, l'homme ait le pas sur l'auteur infini de tout bien ; que Dieu, au lieu de mener lui-même à perfection sa créature, ne fasse que répondre aux sollicitations qu'elle lui adresse ; que Dieu en un mot soit passif et l'homme actif. C'est ce que saint Augustin, en développant saint Paul, explique si nettement. « Le désir même de croire, « dit-il dans le *Traité de l'esprit et de la terre*, « est incontestablement opéré dans l'homme « par Dieu ; car en toutes choses sa miséri- « corde nous prévient : consentir à cette in- « vitation de Dieu ou la repousser, voilà, « comme je l'ai déclaré, le propre du libre « arbitre. » La question n'est donc pas de savoir si nous sommes libres, c'est-à-dire si entre deux choses, l'une bonne, l'autre mauvaise, nous jouissons de la possibilité absolue de choisir ; à cet égard Origène, en soutenant le principe de la liberté, est, quoi qu'en dise Jansénius, à l'abri de tout reproche. Mais il faut aller plus loin, et savoir quelle est cette chose bonne sur laquelle s'exerce la liberté de l'homme. Est-ce le bien qui, par la fécondité de notre propre nature, naîtrait de la sorte dans notre intérieur? ou n'est-ce pas plutôt le conseil d'adhérer au bien, conseil qui descendrait directement de Dieu dans notre être? C'est ici qu'Origène me paraît chanceler. Il semble ne pas douter que le désir du bien ne sorte entièrement de notre nature, ne disconvenant pas que ce désir se rapporte en définitive à Dieu, qui est notre auteur, ce que Pélage lui-même ne niait pas, mais ne le faisant toutefois émaner de Dieu ni directement ni spécialement pour chacun. On voit en effet qu'à ceux qui soutenaient qu'attribuer à Dieu l'initiative dans les changements de notre cœur c'est dépouiller l'homme de tout mérite, il répond seulement que Dieu ne change le cœur qu'à celui qui lui demande de le faire. Il compare, dans le troisième livre du Périarchon, le pécheur qui se tourne vers le bien à un ignorant à qui ses amis ont fait honte, et qui va trouver, pour se corriger, un savant dans lequel il a confiance ; celui-ci, considérant sa bonne volonté, promet de l'instruire, mais ne l'instruit cependant que moyennant un libre concours de sa part. « Ainsi, dit Ori- « gène, Dieu promet à ceux qui viennent à « lui de leur ôter leur cœur de pierre, non « sans qu'il soit nécessaire de l'écouter, mais « à condition qu'ils embrasseront avec atten- « tion son enseignement ; c'est comme dans « l'Evangile, où les malades approchent du « Sauveur en le suppliant de leur donner la « santé, et alors se trouvent guéris. » Mais comment l'ignorant, faut-il lui objecter, serait-il en état de s'apercevoir de son ignorance, si quelqu'un ne la lui montrait? comment pourrait-il désirer d'en sortir, si quelqu'un, après lui avoir fait sentir ce que c'est que la science, ne lui inspirait l'ambition d'y atteindre? Un esprit où la science n'existe pas ne saurait être capable par lui-même de la désirer, puisqu'avant de la désirer, il faudrait qu'il commençât par en faire germer l'idée. Aussi voit-on qu'Origène, pour produire un tel mouvement chez l'ignorant, est obligé de faire intervenir des amis. Mais ce rôle qu'il donne à des amis, s'il s'agit de la véritable ignorance, c'est celui de Dieu. C'est cet éternel ami de tous les hommes qui seul a le don de pénétrer dans les cœurs malgré leur endurcissement, de s'y faire entendre

malgré leur surdité, de les émouvoir de la honte du péché malgré leurs vices, de les animer par l'ambition de la vertu malgré leurs vices, de les animer par l'ambition de la vertu malgré leur lâcheté. Il n'est pas seulement le savant qui guérit de l'ignorance quand on vient le trouver et qu'on se donne à lui, il est le tendre instigateur qui appelle et qui persuade d'accourir à ses leçons. Guéri par lui de l'ignorance, l'ignorant n'est pourtant pas sans mérite, puisqu'il a eu celui de ne pas fermer ses oreilles aux bons conseils, ainsi qu'il était libre de le faire, et de se tenir ensuite dans la bonne direction qui lui était enseignée et dont il était également libre de s'écarter. Mais c'est son maître qui a la double gloire et de lui avoir donné et de l'avoir porté à désirer de recevoir. Voilà la liberté dans toute son étendue ; voilà la grâce dans toute la sienne. C'est ce qu'Origène, on ne peut refuser de le reconnaître, n'a pas assez clairement entendu. Pressé entre l'école panthéiste qui voulait tout donner à la grâce, et l'école individualiste tout à la liberté, il s'est tenu dans le milieu, mais plus affecté par la crainte d'accorder trop à la première que trop à la seconde, et ne sachant pas fixer exactement le point où il est juste de se tenir.

« Sur le dogme de l'Incarnation, sa pensée, faute de précision, se dérobe de la même manière. Selon lui, l'âme de Jésus-Christ, créée dans le même temps et les mêmes conditions que toutes les autres, s'est unie à Dieu par un amour si fervent et si intense que, recevant le Verbe tout entier ou reçue tout entière par le Verbe, elle n'a plus fait qu'un avec lui ; au moyen de cette union avec la créature, le Verbe a pu se joindre à un corps et paraître ainsi sur la terre. C'est à cela que se réduit sur cet article fondamental tout l'enseignement d'Origène. Il est évident que le point subtil du mystère lui a encore échappé, et que pour expliquer l'événement, il ne définit cependant pas catégoriquement le fait même. La relation entre le Verbe et l'âme de Jésus-Christ est-elle simplement une union réciproque d'affection, les deux personnes, parfaitement et indissolublement liées l'une à l'autre, continuant cependant à subsister chacune à part en son particulier ? Voilà tout Nestorius : Jésus-Christ n'est plus un Dieu ; les deux natures ne sont plus substantiellement unies en sa personne, et l'humanité trouve une limite dans le transport idéal de son amour pour Dieu. Ou bien, dans cette mystique union, la nature humaine s'est-elle si entièrement portée dans la divine qu'elle y ait été comme engloutie, de sorte qu'en la personne du Rédempteur, l'humanité étant dissoute, il n'y ait plus que le Dieu ? Voilà Eutychès, qui prétendait que dans Jésus-Christ le rapport de la divinité à l'humanité était le même que celui de l'Océan à une goutte de miel qui viendrait à y tomber. Entre ces deux partis opposés, Origène est demeuré si incertain qu'on a pu lui reprocher de les avoir favorisés l'un et l'autre. Saint Pamphile, qui, dans son Apologie, le défend contre ceux qui l'accusaient de ne faire du Sauveur qu'un homme, et contre ceux qui l'accusaient de n'en faire qu'un Dieu, donne la preuve que de son temps ces deux accusations contradictoires avaient cours également. Toutefois, l'on ne peut disconvenir qu'Origène n'ait en général incliné à Eutychès, c'est-à-dire à l'unité absolue, plus qu'à Nestorius. Mais en ramassant dans ce qui nous est resté de ses écrits ce qui s'y trouve de plus affirmatif à cet égard, il est néanmoins impossible d'y rencontrer une seule déclaration qui aille décidément à l'hérésie.

Après avoir développé d'autres parties de la doctrine d'Origène, J. Reynaud continue en ces termes : « Quant aux corps des élus toute la doctrine d'Origène peut se résumer dans les paroles du *Périarchon* que nous avons déjà citées : « Nous savons que l'âme, « invisible et incorporelle de sa nature, ne « peut subsister dans aucun lieu sans un « corps approprié à la nature de ce lieu. » Si donc l'on considère l'âme humaine, non pas simplement dans son séjour actuel, mais dans toute la série des lieux qu'elle est appelée à traverser, comme ces lieux sont supposés de natures différentes, il faut nécessairement que l'âme revête dans chacun d'eux un corps différent. C'est ce qu'exprime, en effet, Origène à plusieurs reprises. Dans son traité contre Celse, par une comparaison qui me paraît empreinte de la plus excellente philosophie zoologique, il rapporte le changement de corps qu'éprouve l'âme humaine, en passant d'un monde dans un autre, au changement qu'elle subit dans cette vie même, lorsqu'elle quitte l'habitation dans l'enceinte utérine pour l'habitation dans le sein de l'atmosphère. « Tantôt, dit-il, l'âme « revêt son corps après s'être dépouillée d'un « premier corps qui lui était d'abord néces- « saire, et qui lui devient ensuite inutile; « tantôt elle revêt seulement par-dessus le « corps qu'elle avait déjà un autre corps « meilleur, afin de s'élever à des régions cé- « lestes plus pures que celles dans lesquelles « elle résidait auparavant. C'est ainsi que « l'homme qui arrive dans cette vie se débar- « rasse des membranes dont il était utile « qu'il fût enveloppé dans le sein de sa mère, « et durant tout le temps qu'il y a vécu, mais « avant de s'en débarrasser, il s'est revêtu « du corps dont il avait besoin pour vivre « sur cette terre. » (*Adv. Cel.* VII.) Je ne puis développer ici toute la magnificence de cette pensée ; je me borne à remarquer qu'elle peut aussi servir à faire entendre comment, dans une condition plus avancée que celle qui appartient aux hommes sur la terre, il est possible que le passage d'un monde à l'autre s'effectue, aussi bien que la métamorphose correspondante, sans troubler en aucune manière la jouissance de l'immortalité. Tout en professant que les corps doivent varier, même du tout au tout, Origène retient en effet que l'âme sera cependant toujours adjointe au même corps, ou, pour parler plus

exactement, au même principe corporel. « Il faut comprendre, dit-il, que le principe « de notre corps sera le même dans les temps « futurs que maintenant, bien qu'il doive se « faire dans les corps d'incroyables perfectionnements. Il est nécessaire, en effet, que « l'âme, vivant dans des lieux corporels, fasse « usage d'organes qui soient en harmonie « avec sa position. Si, par exemple, entrant « dans la condition des êtres aquatiques, nous « devions poursuivre le cours de notre vie « dans les eaux de la mer, il serait nécessaire « que nous prissions une constitution organique différente de celle que nous avons « maintenant, et analogue à celle des poissons. De même ceux qui doivent prendre « possession du royaume des cieux et y oc« cuper des demeures diverses, doivent né« cessairement prendre des corps éthérés, sans « que cependant la première essence de leur « corps s'évanouisse, bien qu'elle se change « en quelque chose de plus brillant et de plus « glorieux. C'est ainsi que, dans leur trans« figuration, Jésus, Moïse, Elie, n'avaient pas « pris une autre essence corporelle que celle « qui leur était attachée primitivement. » (*Comm. in ps.* I.) Il ne peut donc y avoir aucune incertitude que, dans l'idée d'Origène, la perpétuité du corps n'ait été simplement relative au principe métaphysique de l'organisation, et non point à la matière même dont les organes sont composés. Non-seulement, comme il le fait observer avec une grande droiture, cette matière n'est pas engagée à l'âme par un contrat assez solide pour mériter de l'accompagner de ce monde dans un monde meilleur, mais elle ne lui demeure même pas attachée pendant toute la durée de son séjour sur la terre. Elle change et se renouvelle à chaque instant, et la matière de notre corps de demain ne sera plus tout à fait la même que celle de notre corps d'aujourd'hui, comme celle d'aujourd'hui n'est déjà plus celle d'hier. « Aussi, « dit-il, le corps peut être appelé un fleuve « avec une certaine vérité ; car si l'on con« sidère les choses avec attention, on voit « que la même matière ne subsiste pas deux « jours en nos corps sans changer. L'individu, « Pierre ou Paul, reste pourtant le même, non« seulement par rapport à l'âme, dont la « substance n'éprouve en nous aucun flux, « et ne reçoit plus aucun apport du dehors, « mais encore en ce que sa forme, qui est « comme le caractère propre de ce corps, « demeure invariable, bien que la matière de « ce corps soit emportée par un courant con« tinuel. » (*Ibid.*)

« Il me semble qu'en voilà assez pour mettre à découvert la pensée d'Origène touchant l'union de l'âme avec le corps. Ce n'est pas assez, en effet, de dire que l'âme est toujours alliée à un corps ; la rigueur psychologique exige que le degré d'intimité de cette alliance soit précisé. Or, pour Origène, l'alliance pour être perpétuelle, n'est cependant pas essentielle. Selon lui, l'âme étant de sa nature absolument indépendante du monde physique, n'a besoin du principe de l'organisation que comme d'un auxiliaire qu'elle s'attache ; ainsi que l'homme qui ne peut se livrer à ses actions qu'avec un vêtement qui enveloppe son corps, mais dont le principe lui est tout à fait étranger. Toutefois il y a cette différence entre les divers vêtements dont l'homme se couvre lorsqu'il passe d'un climat à l'autre, et les diverses formes corporelles dont l'âme se sert en voyageant à travers les diverses stations de l'univers, qu'il n'y a aucune connexité entre le vêtement nouveau que l'on prend et le vêtement ancien que l'on abandonne, tandis que toutes les formes que Dieu applique à l'âme dans le cours de sa destinée sont considérées comme de pures modifications d'une même forme primitive et permanente. Il y a donc simultanéité de développement entre le principe de l'âme et le principe du corps, mais non pas unité. L'âme suit sa route, et en même temps, en vertu d'une loi d'harmonie instituée et maintenue par Dieu, le principe corporel, qui a été adjoint à l'âme dès l'origine, produit parallèlement, dans les organes qu'il fait naître, des variations convenables pour demeurer continuellement en conformité avec elle, et satisfaire aux conditions changeantes de son service. Mais c'est dans le corps même, et non point dans l'âme, que réside, suivant Origène, ce principe immortel de formation et de réparation. La fameuse comparaison qu'établit S. Paul, du grain mis en terre avec le corps actuel, et du végétal parfait avec le corps ressuscité, est le texte sur lequel notre théologien s'appuie pour faire comprendre le lien qui constitue l'unité substantielle du corps dans toutes ses variations. Pour lui, le corps est effectivement une sorte de végétal que le Créateur entretient à côté de l'âme, qu'il transplante en même temps, et qu'il oblige à subir toutes les métamorphoses nécessaires pour demeurer dans un juste rapport avec elle. « De même, dit-il, que Dieu donne aux semences les corps qu'il lui plaît, de même fera-t-il à l'égard des morts qui sont comme semés dans la terre, et qui, lorsque le temps en sera venu, recevront de ce qui aura été semé les corps dont Dieu, en raison de leurs mérites, voudra les revêtir. L'Écriture nous enseigne clairement la différence qu'il y a entre le corps qui est en quelque sorte semé et le corps qui renaît pour ainsi dire de celui-là, quand elle dit : « Il est semé dans la corruption, il ressus« cite dans l'incorruption. » (*Adv. Cels.*, V.) Dans le Périarchon, à propos de cette parole de l'Apôtre, *Nous serons tous changés*, il explique encore plus clairement sa pensée. « Nous devons attendre ce changement, « dit-il, suivant les lois que nous avons ex« posées, et espérer fermement quelque « chose qui soit digne de la grâce de Dieu. « Cela se fera, à ce que nous croyons, dans « un ordre semblable à celui du grain de « froment ou de toute autre plante, qui est « mis nu dans la terre, selon l'expression « de l'Apôtre, et à qui Dieu donne un corps

« comme il lui plaît, lorsque ce grain est « mort. En effet, nous devons voir que nos « corps sont mis en terre comme le grain ; « mais retenant en eux, bien que morts, « corrompus et dispersés, le principe de la « substance corporelle, ce principe qui, par « le Verbe de Dieu, se conserve toujours « dans la substance corporelle, les relève « de terre, les restitue et les répare, de la « même manière que le principe qui est « dans le grain de froment, après la cor- « ruption et la mort de ce grain, le répare « et le restitue en tige et en épi. » (Ser. 3.) C'est faute d'avoir bien saisi le sens de cette doctrine que Huet (*Orig.*, II, 9) a pu accuser Origène de contradiction dans une question aussi fondamentale, et qui, loin d'être secondaire comme celle des anges, appartient à l'essence même de la psychologie. Mais la contradiction n'est qu'apparente, et la régularité se rétablit dès que l'on distingue entre la matière dont le corps se compose, et le principe substantiel de ce corps, c'est-à-dire la vertu plastique qui produit le corps au moyen de la matière. Dès lors on comprend sans difficulté qu'Origène ait eu le droit de dire que s'il est nécessaire que nous soyons dans des corps, nous ne serons pourtant pas dans d'autres corps que nos corps actuels; qu'il est juste que les saints reprennent les corps dans lesquels ils ont vécu ici-bas saintement et purement; et d'ajouter, sans cesser d'être conséquent, que notre corps futur sera aussi différent de notre corps présent, que l'épi l'est de la semence; que ni les organes, ni la matière dont il était formé sur la terre ne s'y trouveront, et que sa constitution variera du tout au tout, de la même manière que celle des mondes dans lesquels l'âme sera successivement appelée.....

« C'est ce que Méthodius, autant que l'on en peut juger par ce qui se trouve dans Photius, avait touché avec une justesse métaphysique bien autrement précise que celle de saint Jérôme. « L'homme, dit ce théolo- « gien, n'est véritablement de sa nature ni « une âme sans corps, ni un corps sans « âme, mais il consiste dans la réunion de « l'âme et du corps dans une forme unique « de beau. Origène dit, au contraire, que « l'âme constitue l'homme à elle seule, ce « qui est le même sentiment que celui de « Platon. » (*Phot.*, cod. 234.) Telle est la formule qui, grâce à l'heureuse rencontre du génie romain avec le génie hébraïque, est demeurée victorieuse, et il convenait qu'elle le fût. »

J. Reynaud expose ici longuement diverses parties du système d'Origène, et poursuit :

« En tout cas, Origène, entraîné par le sentiment populaire toujours porté à estimer à si haut prix le sacrifice de la mort, n'eût-il pu se dispenser de donner une place éminente dans le système de la religion au crucifiement de Jésus-Christ, rien ne l'obligeait cependant à concevoir que cette grande expiation dût se renouveler. Solennelle dans l'histoire de la terre, destinée également à toutes les nations et à tous les siècles, cette mort pouvait être hardiment considérée comme une satisfaction héroïque pour les péchés de toutes les créatures du ciel et de l'enfer, en même temps que pour ceux du genre humain. Le crucifiement étant un prodige unique dans l'éternité, ou tout au moins dans l'intervalle de chaque palingénésie, le rôle habituel du Christ aurait donc été une mission de paix et d'enseignement. C'est pour s'en acquitter qu'il se transporterait successivement dans les diverses régions de l'univers, y perfectionnant les sociétés qui s'y trouvent, de la même manière qu'il perfectionnait la nôtre lorsqu'il se promenait tranquillement en Judée dans la conversation de ses disciples. Et de même que c'était par son intermédiaire que les patriarches, comme on l'entendait communément dans les premiers siècles, avaient été mis autrefois en rapport avec Dieu, son Evangile se poursuivrait de siècle en siècle, suivant un certain mode de développement, dans chacun des autres mondes de la même manière que dans le nôtre.....

« On peut donc dire alors, dans un sens profond, que toutes les sociétés dans lesquelles on travaille efficacement à s'élever vers Dieu appartiennent à l'Eglise du Christ. C'est ce qui fait que le système religieux qui se rassemble d'une manière générale sous la dénomination de christianisme, et dont la fondation occupe tant de siècles avant et après la naissance du fils de Marie, marque effectivement dans les annales du genre humain un point de partage fondamental. Le genre humain régénéré, et visant au ciel avec confiance en Dieu et en lui-même, occupe naturellement dans la classification générale de l'univers un autre rang, non-seulement que le genre humain perdu dans les ténèbres de l'animalité, mais que le genre humain dans son enfance et encore appliqué contre terre par le sentiment accablant de sa petitesse et de son indignité. Ainsi, Origène, avec tant d'autres Pères qui ont soutenu la même idée, ne se serait donc pas entièrement trompé lorsqu'il a dit que le Créateur avait voulu que le dogme de l'Incarnation fût promulgué parmi les anges. S'il est juste de réduire l'essence de ce dogme à l'affirmation que l'état idéal de perfection pour la créature consiste dans l'union hypostatique du Verbe et de cette créature demeurée dans sa personnalité, dans son corps, dans toutes ses propriétés de nature, ce dogme qui, fixant aux progrès un but situé dans l'infini, assure ainsi la direction de tous les êtres pour toute la suite de leurs destinées, convient effectivement à tous les mondes, et les intéresse aussi à fond que le nôtre. Si l'on ne voit dans l'Eucharistie, comme paraît avoir eu tendance à le faire Origène, qu'une commémoration mystique de l'Incarnation, donnât-on même à cette cérémonie la vertu sacramentelle de porter la vérité plus avant dans

les consciences, et de confirmer les fidèles par une alliance plus intime avec le type de perfection, il faut donc dire aussi que l'usage de l'Eucharistie, sous des formes aussi variées qu'on peut le pressentir, s'étend à toutes les sociétés du haut rang, et que d'un bout à l'autre de l'univers on y communie dans le sentiment correspondant de l'Incarnation. Il me semble qu'il en faut dire autant du baptême. Si ce sacrement a pour effet de signifier à l'homme sa régénération, c'est-à-dire, comme l'entendait Origène, que, toutes les fautes dont il s'est rendu coupable dans son existence antérieure, et sous la charge desquelles il pourrait se croire écrasé, lui étant remises pour cette vie, il n'a plus désormais à en supporter que les effets représentés pour lui par sa condition actuelle, c'est une institution qui doit évidemment jouir, comme la précédente, du caractère d'universalité. Elle n'est même en quelque sorte que le complément logique de la première; car tandis que l'Eucharistie révèle le mystère de l'Incarnation, le baptême révèle le mystère de la Rédemption opéré par l'idée bienfaisante de l'Incarnation. Les êtres ne peuvent se racheter efficacement de leur passé que moyennant une vue précise de la sublimité de leur avenir, ou, suivant l'expression de la mythologie chrétienne, que par une renaissance en Jésus-Christ. Quant au dogme de l'unité de l'Eglise, qui, en mettant à part ce qui touche à la nature de Dieu, forme la fin de ce qu'il y a d'essentiel dans le système chrétien, il est clair que son universalité n'est aussi qu'une conséquence de celle des deux autres, puisque c'est justement l'adhésion à ces deux dogmes capitaux qui constitue l'Eglise. On ne peut concevoir des mondes, soit analogues, soit supérieurs au nôtre, sans se persuader en même temps que les êtres installés par la Providence dans chacune de ces stations se réunissent en une même société, comme nous le faisons sur la terre, par l'unité d'une même croyance; et que, comme nous aussi, ils se sentent en communion devant Dieu avec toutes les autres populations intelligentes réparties dans la profondeur de l'étendue...

« *De l'unité finale.* — Ainsi, Jésus-Christ, selon le mythe d'Origène, poursuivant dans son amour infini tous les êtres, les attire progressivement à lui, et, content de sa propre félicité, fait en sorte de la communiquer à tous sans exception. Non-seulement donc, au terme du grand cycle palingénésiaque, il n'y a plus de méchants, mais tous les êtres deviennent semblables à cette divine personne dont le caractère est de ne se prêter à aucune imperfection, et de vouloir tout égaler à elle-même. L'univers rentre par conséquent, avec la suite des temps, dans la pleine possession de sa constitution primitive. Grâce à l'intervention du médiateur, les choses, se reployant lentement sur elles-mêmes par un immense contour, reviennent à se conclure comme elles avaient commencé, et ce que le Créateur avait voulu dans le principe, se rétablissant peu à peu malgré toute opposition, reprend empire à la fin.

« La fidélité d'un seul a servi de type, et ce type a servi à sauver tous les êtres. Cette unité finale était évidemment pour Origène la conséquence forcée de son unité initiale, et l'histoire de l'univers, ouverte par l'un, ne pouvait manquer de se fermer par l'autre. Aussi Origène n'a-t-il pas affirmé ce dernier point de doctrine avec moins d'assurance que celui qu'il vient si logiquement compléter. « Je pense, dit-il dans le Périarchon, que « par ce qui a été enseigné, que Dieu sera « tout en tous, il faut entendre que Dieu « sera tout en chacun. Il sera tout en cha- « cun en ce sens que tout ce que l'être « raisonnable, après avoir été purifié de tout « vice et de toute méchanceté, peut sentir, « comprendre, penser, sera entièrement « Dieu; que l'être ne pourra plus rien voir, « rien embrasser qui ne soit Dieu; que Dieu « sera le mode et la mesure de tous ses « mouvements. C'est ainsi que Dieu sera « tout. En effet, la distinction du bien et du « mal n'existera plus, puisque Dieu, en qui il « n'y a aucun mal, étant tout, il ne pourra « plus y avoir de mal; et puisque chacun sera « dans le bien, et que Dieu sera tout en chacun, « il n'y aura plus à désirer de toucher « à l'arbre du bien et du mal. Ainsi, la fin « rejoignant le commencement, et la con- « clusion revenant au principe, l'état de la « nature raisonnable, au temps où nul n'avait « encore désiré toucher à l'arbre du bien et « du mal, sera restitué, afin que toute malice « étant enlevée pour ne laisser place qu'au « pur et au vrai, Dieu, qui est l'unique bien, « fasse tout, et non dans quelques-uns ou « même dans beaucoup, mais qu'il soit tout « dans tous. » Du reste, ce dogme n'était pas de ceux au sujet desquels Origène avait besoin de forcer la tradition pour se faire soutenir. Il lui suffisait, en passant l'enfer sous silence, de se replier sur les leçons de saint Jean, et, suivant toute apparence, de Jésus lui-même, relativement au paradis futur. Sa doctrine de l'unité et de l'égalité de tous les êtres dans cette résidence finale, au sein de Dieu, n'était évidemment que la paraphrase de la fameuse prière de Jésus : « Je ne te prie pas seulement pour les miens, « ô mon Père, mais pour tous ceux qui, « par la parole des miens, croient en moi. « Que tous ensemble ne soient qu'un, de la « même manière que toi, mon Père, tu es « en moi, et que moi, je suis en toi, et qu'ils « ne soient non plus qu'un en nous. Que le « monde ait foi que tu m'as envoyé. La « clarté que tu m'as donnée, je la leur ai « donnée à mon tour, afin qu'ils ne soient « qu'un, comme nous ne sommes qu'un. « Que je sois en eux comme tu es en moi, « et qu'ils soient consommés dans l'unité, « afin que le monde connaisse que tu m'as « envoyé, et que tu as aimé tous les êtres « comme tu m'as aimé toi-même. »

« Mais c'est ici que ce témoignage est clair, dès qu'on veut pénétrer plus avant

toute l'importance d'une juste définition du mystère de l'Incarnation. Comment avoir une idée nette de l'état des créatures à ce dernier terme de leur destinée éternelle, à moins de connaître d'abord celui du divin modèle, à la ressemblance duquel elles seront toutes formées? Continueront-elles, nonobstant cette union parfaite avec Dieu, à subsister dans toute la précision de leur individualité? Au contraire, la nature créée s'absorbant dans la nature incréée, se fondront-elles toutes ensemble dans le sein de Dieu? En un mot, y aura-t-il toujours des êtres particuliers, distincts les uns des autres, déterminés par des corps ainsi que par des pensées et des volontés propres, ou n'y aura-t-il plus à la fin qu'un seul être général, comprenant d'une manière mystique tous les autres? Voilà ce qui décide l'idée que l'on se fait de l'union de deux natures en Jésus-Christ. L'humanité est-elle noyée en lui dans la divinité; comme le voulait Eutychès, tous les êtres marchent à se noyer pareillement dans le principe suprême, et l'individualité n'est qu'une qualité éphémère; on tombe dans l'unité panthéistique des brahmanes. L'humanité y est-elle jointe à la divinité par un simple rapprochement, comme le voulait Nestorius, les individualités sont conservées; mais il n'y a plus de tendance à l'union substantielle en Dieu; on sauve la diversité, mais on a perdu l'unité. Enfin, comme l'a enseigné l'Eglise à Chalcédoine, l'humanité est-elle unie à la divinité en la personne de Jésus-Christ, sans confusion et sans division, sans que la différence des deux natures soit troublée en rien par leur alliance, toutes les créatures persévèrent indéfiniment dans les conditions inhérentes à la nature finie, et cependant elles tendent à s'unir parfaitement avec le Verbe, et, par cette communion, à s'unir toutes parfaitement aussi les unes avec les autres; on assure donc par là la perpétuité de l'univers, c'est-à-dire de la distinction des créatures, tout en assurant en idéal une fin véritablement divine à leur totalité. On voit assez l'influence de ce point sur tout le reste de la religion. Ne dût-on jamais arriver d'une manière effective à cette ineffable fin, il suffit que l'on y tende; et soit qu'il faille y voir une époque réelle de notre avenir, soit qu'elle n'exprime qu'une limite, l'influence qui en résulte sur tout ce qui la précède demeure toujours la même. Quel sentiment l'homme doit-il avoir de sa personnalité? Est-il en chemin de la perdre, ou n'est-il pas, au contraire, en chemin de la confirmer de plus en plus, en augmentant de plus en plus sa force de réflexion de Dieu et des autres? C'est ce que décide, dans une des hypothèses comme dans l'autre, la manière dont on entend l'Incarnation. Ainsi, la conception de l'homme sur ses rapports avec lui-même, avec ses semblables, avec Dieu, sort de ce principe fondamental. C'est pourquoi il est si important qu'il soit pur et bien marqué. Le tort d'Origène, et c'est en même temps celui de son siècle, a été de le laisser dans les nuages qui l'enveloppaient depuis le temps de Jésus. Il aurait dû savoir couper à l'avance les voies à Eutychès; il a pu sembler n'avoir fait que les ouvrir. Cédant sans retenue aux inspirations de l'esprit d'unité, se nourrissant, comme leur maître, des émanations de l'antique Orient, de préférence aux émanations plus saines de la Judée, ses disciples, comme on le voit par les anathèmes du concile de Constantinople, finirent par s'engouffrer dans sa monstrueuse doctrine de l'identification universelle. Le final : « Si quelqu'un dit que tous les êtres « raisonnables ne formeront plus qu'une « seule unité, le nombre et la personnalité « devant s'évanouir avec les corps; que la « destruction des mondes, l'annihilation des « corps, l'abrogation des noms doit suivre « la connaissance de l'ordre rationnel: qu'il « soit anathème. »

« L'Eglise se serait donc trouvée conduite à se représenter tous les saints, à l'extrémité de cette carrière de progrès, comme parfaitement semblables à Jésus-Christ, c'est-à-dire comme jouissant toujours de leurs corps, de leur personnalité, de toutes leurs propriétés de nature, et cependant unis tous ensemble avec Dieu aussi intimement que leur divin modèle. Mais la question du temps nécessaire à la réalisation d'un tel perfectionnement se serait présentée à la théologie orthodoxe, comme elle s'est présentée à celle d'Origène. C'est une question à laquelle le genre humain n'a guère moins d'intérêt qu'à la précédente; car le terme extrême de nos destinées une fois caractérisé, il reste évidemment à savoir si nous devons espérer d'y atteindre à quelque instant déterminé de notre vie future, ou si ce n'est, au contraire, qu'un idéal asymptotique qui se dérobe indéfiniment devant nous dans les profondeurs de l'éternité. La théologie brahmanique, placée dans une position à peu près analogue à celle d'Origène, a tranché d'emblée dans cette chronologie transcendante, et ne s'est point fait scrupule de livrer à la croyance des fidèles le nombre précis des années qui composent chaque cycle. La philosophie n'accordait point à Origène une telle facilité, et nous avons déjà vu que ce point était un de ceux dont il faisait profession de rapporter la connaissance à Dieu seul. Il semble cependant qu'il ne lui était pas bien difficile de la résoudre. Il lui suffisait de méditer sur ce que c'est que l'union parfaite avec Dieu pour apercevoir une différence infinie entre cette condition et notre condition actuelle.....

« Oui, toujours nous montons, toujours nous nous réjouissons en sentant que nous montons, en mesurant avec connaissance le chemin que nous avons parcouru, en contemplant avec surprise celui qui se découvre à notre espérance; et bien qu'à proprement dire nous n'ayons jamais de repos, notre béatitude n'en est que plus grande, puisque nous sommes continuellement appliqués à l'augmenter, sans cesser cependant de nous

délecter avec celle que, par la grâce de Dieu, nous venons d'acquérir.

« Ne croyons pas non plus que l'époque de notre naissance doive être reculée au delà de tout dans les profondeurs qui nous précèdent. De ce que l'univers est en activité depuis une suite innombrable de siècles, ce n'est pas une raison pour que notre vie ait traversé les mêmes immensités, et rien ne nous montre que nous ayons toujours accompagné ce qui se trouve maintenant au monde avec nous. Si je sens, à la force qui est en moi, que je puis vivre et me perfectionner pendant un temps infini, je sens bien aussi à ma faiblesse qu'il n'y a pas un temps infini que je vis et me perfectionne. En prenant la mesure de tout mon passé, d'après ce que j'ai pu changer en moi depuis que je me souviens que je vis, je suis assez en droit de soupçonner qu'entre ma création et mon arrivée de tout à l'heure sur la terre, le temps ne forme pas un abîme. Nous n'en sommes tous qu'aux premiers travaux de notre développement. Nous sommes sortis hier de la période confuse, et nous nous acheminons vers les périodes divines et tranquilles. Nous sommes dans le passage, et c'est ce qui cause tout ce qu'il y a de critique dans notre existence présente. Sollicités à la fois par notre passé qui nous retient et par notre avenir qui nous appelle, nous demeurons divisés entre nos habitudes et nos espérances. De là cette complication de notre nature, cette lutte perpétuelle entre l'esprit et l'instinct, entre la sainteté et la brutalité, cette guerre, comme dit Pascal, de l'ange et de la bête. Tantôt nous cédons au penchant qui nous entraîne vers notre ancien état, et nous tombons misérablement dans le vice; tantôt nous triomphons de nos tendances aveugles, notre liberté se renforce et notre ascension se poursuit. C'est à la justesse de nos intentions, à la fermeté de nos efforts contre nous-mêmes, à nous abréger la durée de cette pénible crise. Malheur à la lâcheté qui nous laisse négliger les grâces que Dieu nous fait, afin de nous dégager! Malheur plus encore à qui s'obstine, malgré la volonté du Créateur, à se tourner en arrière! Au lieu d'une épreuve que la foi rend si intéressante et si aisément supportable, il se donne l'enfer. Embarrassé dans les mauvaises passions et les afflictions qu'elles engendrent, incapable de revenir à la paix de sa condition primitive abandonnée à jamais, ne voulant pas en mériter une autre plus complète et plus belle, celui-là souffrira longtemps dans la vallée des crimes et des tourments, jusqu'à ce que, lassé enfin et corrigé par cette vie de désordre, il prenne le parti de ne plus fermer ses oreilles à la voix divine qui parle de la perfection dans tous les cœurs. Il me semble que le cours des destinées individuelles, dans la période où nous sommes, est comme celui d'un fleuve qui sort d'un premier lac pour aller se reposer dans un autre tout azuré et tout pur : dans l'intervalle, le courant s'agite; certains flots glissent avec tranquillité, toujours sous la lumière du ciel, et arrivent bientôt; d'autres, pris par les remous, sont jetés vers le fond, poussés de côté, heurtés, ramenés dans un tourbillon continuel d'où quelque flot plus puissant, passant près d'eux, les tire enfin et les enterre. Rassurons-nous donc contre les menaces de l'avenir : les destinées ne remontent pas plus à leur source que les fleuves. Continuons à faire effort, confiants en celui qui, après nous avoir créés, veut nous achever avec notre propre concours. »

Enfin, J. Raynaud termine en adoptant les décisions suivantes du concile de Constantinople qui « faisait justice, dit-il, des erreurs » attribuées à Origène et que condamne également l'éminent rédacteur de l'*Encyclopédie nouvelle :*

« I. Si quelqu'un soutient la fabuleuse préexistence des âmes et la restitution monstrueuse qui s'ensuit : qu'il soit anathème.

« II. Si quelqu'un dit que la création des êtres raisonnables a consisté en esprits indépendants du corps et de la matière, sans nombre, sans nom, formant tous ensemble par l'identité de substance, de puissance et de vertu, aussi bien que par l'union et la connaissance du verbe, une même unité; que s'étant dégoûtés de la contemplation divine, ils se sont corrompus selon le propre penchant de chacun, et ont pris alors des noms ainsi que des corps plus ou moins subtils ou épais; qu'ainsi il y a parmi les vertus supérieures des différences de corps aussi bien que de noms; que de là est résulté que les unes sont devenues et ont été appelées chérubins, les autres séraphins, les autres principautés, puissances, dominations, trônes, anges, et de même pour tous les ordres du ciel : qu'il soit anathème.

« III. Si quelqu'un dit que le soleil, la lune et les astres, faisant partie de cette unité des êtres raisonnables, sont arrivés par les faits d'une détérioration à leur état actuel : qu'il soit anathème.

« IV. Si quelqu'un dit que les êtres raisonnables, s'étant refroidis dans l'amour de Dieu, ont été attachés dans des corps épais tels que sont les nôtres et nommés hommes; que d'autres qui avaient atteint le comble du mal ont été attachés dans des corps froids et ténébreux, et sont devenus ainsi et ont été nommés démons ou esprits de méchanceté : qu'il soit anathème.

« V. Si quelqu'un dit que la condition d'âme provient de la condition d'anges et d'archanges, celle d'hommes ou de démons de celle d'âme; que de la condition d'hommes proviennent des anges et des démons; que chaque ordre des vertus célestes est formé entièrement par en bas ou par en haut, et par en bas à la fois : qu'il soit anathème.

« VI. Si quelqu'un dit qu'il existe deux genres de démons, formés, l'un par les âmes des hommes, l'autre par des esprits supérieurs descendus à cet état; que dans l'unité

primitive des êtres, un seul esprit a persévéré dans l'amour et la contemplation de Dieu, lequel, devenu Christ et roi de tous les êtres raisonnables, a dépassé toute la matière corporelle, le ciel, la terre et ce qui est intermédiaire; que le monde ayant en lui-même, antérieurement à sa formation, ses éléments, le sec, l'humidité, le chaud et le froid, et l'idée suivant laquelle il s'est formé, s'est produit de cette façon; que la la très-sainte et consubstantielle Trinité n'a pas créé le monde, et qu'il s'est ainsi produit; et que c'est l'esprit qui se nomme Démiurge qui, préexistant au monde et le faisant paraître, l'a montré produit : qu'il soit anathème.

« **VII.** Si quelqu'un dit que le Christ, qui, selon la parole de l'Apôtre, existait dans la forme de Dieu, s'est uni au Verbe avant tous les siècles et s'est amoindri dans ces derniers temps jusqu'à la nature humaine, agissant ainsi, comme on le prétend, par commisération pour les chutes variées de ceux qui étaient avec lui dans l'unité; que voulant tous les rétablir, il a été chez tous, prenant des corps et des noms différents, se faisant tour à tour ange parmi les anges, vertu parmi les vertus, et de même dans tous les autres ordres et espèces d'êtres raisonnables, se transfigurant toujours d'une manière conforme à chacun; qu'enfin il a communiqué pareillement avec nous par la chair et le sang, et s'est fait homme pour les hommes; mais s'il ne confesse pas que c'est le Verbe de Dieu qui s'est amoindri et fait homme, qu'il soit anathème.

« **VIII.** Si quelqu'un ne confesse pas que le Dieu Verbe, consubstantiel au Dieu Père et au Dieu Saint-Esprit, a été incarné et fait homme, un de la sainte Trinité, et proprement le Christ, mais l'entend par abus de mot, de cet esprit qui s'est amoindri, comme ils le disent, qui est lié au Dieu Verbe, et porte proprement le nom de Christ, le Verbe n'étant Christ que par rapport à lui, et lui Dieu que par rapport au Verbe : qu'il soit anathème.

« **IX.** Si quelqu'un dit que ce n'est pas le Verbe du Dieu incarné dans une chair animée par une âme raisonnable et intelligente, qui est descendue aux enfers et ensuite montée au ciel, mais celui qu'ils nomment esprit, et que dans leur impiété ils prétendent être devenu Christ par la connaissance de l'unité : qu'il soit anathème.

« **X.** Si quelqu'un dit que le corps du Seigneur, après sa résurrection, est devenu éthéré et de figure sphérique; qu'après la résurrection générale tous les corps seront de même; et que le Seigneur, déposant alors son propre corps, et tous les êtres pareillement, la nature corporelle disparaîtra : qu'il soit anathème.

« **XI.** Si quelqu'un dit que le jugement dernier sera le signal de l'annihilation absolue des corps, de la nature matérielle, et la fin de ce mythe; que dans l'avenir il n'y aura plus rien de matériel, mais seulement l'esprit nu : qu'il soit anathème.

« **XII.** Si quelqu'un dit que les vertus célestes, tous les hommes, les diables, les puissances du mal seront unies pareillement au Dieu Verbe et de la même manière que l'esprit qu'ils nomment Christ, et qui étant dans la forme de Dieu s'est amoindri comme on le prétend; que telle sera la fin du règne du Christ : qu'il soit anathème.

« **XIII.** Si quelqu'un dit que le Christ ne diffère en rien d'aucune autre créature raisonnable, ni en essence, ni en connaissance, ni en puissance sur toute chose, et en vertu; mais que tous seront à la droite de Dieu comme celui qu'ils nomment le Christ, et comme ils y étaient dans cette fabuleuse préexistence : qu'il soit anathème.

« **XIV.** Si quelqu'un dit que tous les êtres raisonnables ne composeront plus qu'une seule unité, le nombre et la personnalité devant s'évanouir avec les corps; que la destruction des mondes et l'annihilation des corps, l'abrogation des noms sera le résultat de la connaissance, l'ordre rationnel des choses; qu'il y aura identité de connaissance comme de personnalité, et que dans cette fabuleuse restitution il n'y aura plus que les seuls esprits, comme dans cette futile et fabuleuse préexistence : qu'il soit anathème.

« **XV.** Si quelqu'un dit que la vie des esprits sera la même que dans le principe, quand ils n'étaient point encore descendus ou tombés, afin que le commencement soit identique avec la fin, et que la fin soit la mesure du commencement : qu'il soit anathème. » (J. REYNAUD, *Encyclopédie nouvelle*, t. VII, p. 93-173, art. *Origène.*)

OSÉE (*Théol.*) — « Le premier des douze petits prophètes : on regarde ses livres comme les plus anciens, les plus prophétiques que nous ayons. Quoiqu'Amos et Isaïe aient paru sous le règne d'Osias, ainsi qu'Osée, celui-ci les a précédés de quelques années. Il est pathétique, court, vif et sentencieux. Le prophète, quoiqu'inspiré, a toujours le caractère de l'homme; en parlant par sa bouche, Dieu lui a laissé ses préjugés, ses idées, ses passions, ses expressions, son métier, s'il en a un. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, p. 100, article *Osée.*)

OSÉE (*Histoire sacrée*). — « Fils d'Ela, ayant conspiré contre Phacée, roi d'Israël, le tua et s'empara de son royaume, mais il n'en jouit pleinement que neuf ans après l'assassinat de ce prince, soit qu'il en fut empêché par la faction de quelque concurrent, ou parce que les anciens du pays ayant pris en main le gouvernement, il fallut beaucoup de temps à Osée pour venir à bout d'attirer à lui toute l'autorité. Ce prince fit le mal devant le Seigneur; cependant il n'alla pas aussi loin que les rois d'Israël, ses prédécesseurs (*IV Reg.* XVII, 2), c'est-à-dire, qu'il n'empêcha pas ses sujets d'aller adorer Dieu, et faire la pâque à Jérusalem. Mais comme il ne travailla point à bannir la superstition, à éteindre le schisme et à réunir Israël à la maison de David, il se rendit complice

de tous les crimes des rois auxquels il avait succédé ; il en porta la peine au temps marqué par le jugement de Dieu ; et ce furent ses démarches imprudentes qui y donnèrent lieu ; car Salmanasar, roi d'Assyrie, dont Osée était tributaire, ayant appris qu'il pensait à se révolter, et que, pour s'affranchir de ce tribut, il avait fait alliance avec Sua, roi d'Egypte, vint fondre comme un torrent sur Israël, ravagea tout le pays, et le remplit de carnage, de désolation et de larmes. Osée se renferma dans Samarie, mais il y fut bientôt assiégé par le roi d'Assyrie, qui, après trois ans d'un siége où la famine et la mortalité se firent sentir, prit la ville, massacra tous ses habitants, et la réduisit en un monceau de pierres. Osée fut pris, chargé de chaînes, et envoyé en prison. Les Israélites furent transférés en Assyrie, à Hala et à Habor, villes du pays des Mèdes, près de la rivière de Gozan, où ils furent dispersés parmi les nations barbares et idolâtres, sans espérance de réunion. C'est ainsi que Dieu accomplit enfin la menace qu'il avait fait faire par ses prophètes contre ce peuple, que ses infidélités continuelles envers son libérateur, la licence effrénée avec laquelle il s'était prostitué aux idoles, et le mépris persévérant qu'il avait fait des plus sévères châtiments de Dieu, comme de ses plus tendres invitations, ne l'avaient que trop rendu digne de sa colère. Dieu ne lui donna pas le moindre signe de souvenir. Il avait dit dans Osée : *Vous autres, vous ne serez plus mon peuple, et je ne serai plus votre Dieu.* Il n'avait ni prophète pour l'instruire et le consoler, ni magistrat de sa nation pour le gouverner. Les dix tribus qui, par leur schisme, avaient abandonné la vraie religion, renoncé solennellement à la maison de David et à l'espérance du Messie, ne furent jamais rappelées dans leur pays par aucun édit, et leur pays fut toujours occupé par des peuples étrangers que Salmanasar envoya pour les remplacer. Cependant, à la faveur de l'édit de Cyrus et de la liberté que les rois de Perse accordèrent aux Juifs de retourner dans leur pays, une multitude d'Israélites revinrent peu à peu, s'associèrent à la tribu de Juda, et ne furent plus connus dans la suite que sous le nom de Juifs. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, p. 100, article *Osée.*)

OTHONIEL, *temps de Dieu* (*Hist. sacr.*). — « Fils de Cénès, de la tribu de Juda, et cousin germain de Caleb, mais plus jeune que lui. Caleb ayant reçu son partage dans les montagnes de Juda, s'empara de la ville d'Hébron, et s'étant avancé vers Cariat-Spher, il promit sa fille en mariage à celui qui se rendrait maître de cette ville. Othoniel la prit, et épousa Axa. Après la mort de Josué, les Israélites s'étant laissé entraîner au culte des idoles par les liaisons qu'ils eurent avec les Chananéens, leurs voisins, Dieu, pour les punir, les livra à Chusan Rasathaïm, roi de Mésopotamie, qui les tint durant huit ans dans une dure captivité. Dans cet état ils élevèrent leurs cris au Seigneur, qui, touché de leur misère, leur suscita un libérateur en la personne d'Othoniel : *Suscitavit eis salvatorum... Othoniel filium Cenez, fratrem Caleb minorum* (*Judic.* III, 9). Ce brave Israélite, rempli de l'esprit de Dieu, livra la bataille à Chusan, le défit, et délivra le peuple de Dieu de l'oppression sous laquelle il gémissait. Le pays fut en paix durant quarante ans, après lesquels mourut Othoniel : *Quievitque terra quadragintæ annis ; et mortuus est Othoniel* (*Judic.* III, 11). » (*Encyclopédie*, de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, p. 135, article *Othoniel.*)

OURS (*Critique sacrée*). — « Comme cet animal était fort commun dans la Palestine, où il faisait de grands ravages, l'auteur des Proverb., XXVIII, 15, compare à l'ours un homme inhumain et cruel. Isaïe, XI, 7, décrivant le bonheur du règne du Messie, dit qu'alors on verra l'ours et le bœuf paître amicalement ensemble. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, p. 191, article *Ours*, par le chevalier de Jaucourt.)

OUTRE (*Critique sacrée*), ἀσκὸς. — « Peau de bouc cousue et préparée, dans laquelle on mettait de l'eau, du vin, de l'huile et d'autres liqueurs, avant l'usage des tonneaux de bois. Jésus-Christ dit (*Matth.* IX, 17) : *On ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres*, c'est-à-dire dans des outres qu'on a laissé dessécher et dépérir par négligence ou par vétusté ; car dans de telles outres qui crèvent de toutes parts, le vin se répandrait entièrement. » (*Encyclopédie*, de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIV, p. 200, article *Outre*, par le chevalier de Jaucourt.)

OZIAS, *force du Seigneur* (*Hist. sacrée*). — « 1° Roi de Juda dont nous avons parlé sous le nom d'*Azarias ;* 2° un lévite descendant de Caath ; 3° un des braves de David, et quelques autres moins connus qu'Ozias, fils de Micha de la tribu de Siméon, un des premiers de Béthulie (*Judith* VI, 11). Ozias, après avoir courageusement défendu Béthulie contre Holopherne pendant quelque temps, voyant la ville réduite à l'extrémité faute d'eau, et le peuple désespéré qui le pressait de se rendre aux Assyriens, promit de le faire dans cinq jours, si Dieu ne lui envoyait du secours. Judith, informée de cette résolution, envoya chercher Ozias et les principaux du peuple, et après leur avoir reproché qu'ils semblaient prescrire un terme au Seigneur, elle les exhorta à la patience, et leur dit qu'elle sortirait de la ville pendant la nuit, et qu'ils ne fissent autre chose que prier Dieu pendant son absence. Ozias se trouva donc à la porte de la ville pour l'ouvrir à Judith, et en attendant son retour, il ne cessa, avec le peuple, de prier le Seigneur de les délivrer. Dieu exauça leur prière, car Judith tua Holopherne, et délivra Béthulie de l'armée des Assyriens. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, p. 224, article *Ozias.*)

P

PAGANISME. — Montesquieu établit entre le paganisme et la religion chrétienne le parallèle suivant :

« La religion païenne, qui ne défendait que quelques crimes grossiers, qui arrêtait la main et abandonnait le cœur, pouvait avoir des crimes inexpiables; mais une religion qui enveloppe toutes les passions, qui n'est pas plus jalouse des actions que des désirs et des pensées, qui ne nous tient pas attachés par quelques chaînes, mais par un nombre innombrables de fils, qui laisse derrière elle la justice humaine et commence une autre justice, qui est faite pour mener sans cesse du repentir à l'amour et de l'amour au repentir, qui met entre le juge et le criminel un grand médiateur, entre le juste et le médiateur un grand juge, une telle religion ne doit pas avoir de crimes inexpiables. Mais quoiqu'elle donne des craintes et des espérances à tous, elle fait assez sentir que s'il n'y a point de crime qui par sa nature soit inexpiable, toute une vie peut l'être; qu'il serait très-dangereux de tourmenter sans cesse la miséricorde par de nouveaux crimes et de nouvelles expiations; que, inquiets sur les anciennesdettes, jamais quittes envers le Seigneur, nous devons craindre d'en contracter de nouvelles, de combler la mesure, d'aller jusqu'au terme où la bonté paternelle finit. » (*Esprit des Lois.*)

PAIEN (*Théologie*). — « Adorateur des faux dieux; on l'appelle aussi *gentil* ou *idolâtre.*

« Baronius fait venir le mot *paganus* de *pagi*, *villages*, parce que quand les Chrétiens commencèrent à devenir les maîtres des villes, les païens furent obligés, par les édits de Constantin et de ses enfants, de se retirer dans les villages. Saumaire prétend que ce mot vient de *pagus*, qu'il suppose signifier originairement la même chose que *gens*, c'est-à-dire *nation;* c'est pour cela, selon lui, que nous disons indifféremment *païens* ou *gentils.*

« M. l'abbé Fleury donne au mot *païen* une autre origine : il remarque que lorsque l'empereur Constantin partit d'Antioche, en 350, pour aller contre Maxence, il assembla toutes ses troupes et leur déclara que ceux d'entre ses soldats qui n'avaient pas reçu le baptême eussent à le recevoir sur-le-champ ou à se retirer et à quitter son service. Ceux qui prirent ce dernier parti peuvent, dit cet auteur, avoir été appelés *pagani*, *païens*, car *paganus* en latin signifie proprement un homme qui ne porte point les armes, et est opposé à *miles*, soldat. Dans la suite ce même nom peut avoir été étendu à tous les idolâtres; peut-être encore, ajoute-t-il, ce mot vient-il de *pagus*, *village*, parce que les paysans sont restés plus longtemps attachés à l'idolâtrie que les habitants des villes. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT t. XXV, p. 3 et 4.)

PAIN BÉNIT (*Hist. ecclés.*). — « C'est un pain que l'on bénit tous les dimanches à la messe paroissiale et qui se distribue ensuite aux fidèles.

« L'usage était, dans les premiers siècles du christianisme, que ceux qui assistaient à la célébration des saints mystères participaient à la communion du pain qui avait été consacré; mais l'Eglise ayant trouvé de l'inconvénient dans cette pratique, à cause des mauvaises dispositions où pouvaient se trouver les Chrétiens, restreignit la communion sacramentelle à ceux qui étaient dûment préparés. Cependant pour conserver la mémoire de l'ancienne communion, qui s'étendait à tous, on continua la distribution d'un pain ordinaire, que l'on bénissait comme l'on fait de nos jours.....

« La religion ne consiste pas à décorer des temples, à charmer les yeux ou les oreilles, mais à révérer sincèrement le Créateur et à nous rendre conformes à Jésus-Christ. Aimons Dieu d'un amour de préférence, et craignons de lui déplaire en violant ses commandements ; aimons notre prochain comme nous-mêmes, et soyons en conséquence toujours attentifs à lui faire du bien ou du moins toujours en garde pour ne lui point faire de mal; enfin remplissons le devoir de notre état.....

« Que de biens plus importants à faire, plus dignes des imitateurs de Jésus-Christ! Combien de malheureux, estropiés, infirmes, sans secours et sans consolation! Combien de pauvres honteux sans fortune et sans emploi! Combien de pauvres ménages accablés d'enfants! Combien, enfin, de misérables de toute espèce et dont le soulagement devrait être le grand objet de la commisération chrétienne! objet par conséquent à quoi nous devrions consacrer tant de sommes que nous prodiguons ailleurs sans fruit et sans nécessité. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIV, p. 156 et 157, article *Pain bénit.*)

PAIN DE PROPOSITION (*Critique sacrée*). — « Les pains de proposition étaient des pains qu'on offrait tous les samedis sur la table d'or posée dans le lieu saint : *Pones super mensam panes propositionis in conspectu meo* (*Exod.*, XXV, 30). Il devait y en avoir douze, en mémoire des douze tribus, au nom desquelles ils étaient offerts. Ces pains se faisaient sans levain; on les présentait tout chauds chaque jour de sabbat, et en même temps on ôtait les vieux, qui devaient être mangés par des prêtres, à l'exclusion des laïques, à qui il était défendu d'en manger; c'est ce qui faisait appeler le pain de proposition, *panis sanctus* (*I Reg.*, XXI, 4). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIV p. 260, article *Pain de proposition.*)

PAIX (*Critique sacrée*). — « Ce mot a dans

l'Ecriture une signification fort étendue et toujours favorable. Il se prend pour *alliance, amitié, concorde, prospérité.* La justice et la *paix* sont étroitement liées ensemble, dit David (*Ps.* LXXXIV, 11), en parlant d'un heureux gouvernement. *L'évangile de paix* (*Eph.* II, 17), c'est l'Evangile de Jésus-Christ. *Etre enseveli en paix*, c'est mourir dans la sécurité d'une bonne conscience. On lit dans les Juges, VI, 23, ces paroles : *Que la paix soit avec vous : necraignez point, vous ne mourrez point ;* c'est que c'était une opinion commune chez les Juifs, que quiconque avait vu un ange devait s'attendre à mourir bientôt.

« Ce qui est ferme et stable est encore appelé du nom de paix : *Doce pacem fœderis* (*Num.* XXV, 12) ; c'est-à-dire, *je lui fais une promesse irrévocable.* Enfin la paix dans l'Evangile signifie le bonheur à venir que Jésus-Christ, le *Prince de la paix*, promet à tous les fidèles. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIV, p. 290, article *Paix*, par le chevalier de JAUCOURT.)

PALINGÉNÉSIE (*Critique sacrée*), *régénération.* — « Ce mot qui est grec, παλιγγενεσία, ne se trouve que dans deux endroits de l'Ecriture, savoir : dans saint Matthieu, chap. XIX, v. 28, et dans l'Epître à Tite, chap. III, v. 5. Dans saint Matthieu il signifie la *résurrection*, et rien n'empêche de prendre ce mot en ce sens. Dans Tite, l'ablution de la régénération, τῆς παλιγγενεσίας, est la purification par le baptême, qui peut être regardée comme le sceau de la résurrection des morts. Dans les écrivains ecclésiastiques, Eusèbe, Polycarpe, Théodoret, παλιγγενεσία veut dire aussi la *résurrection.* Hésiode appelle παλιγγενεσία l'âge où tout est renouvelé, c'est l'âge d'or. Le renouvellement de vie du Chrétien est aussi ce que l'on entend par *régénération*, espèce de résurrection dans un sens figuré. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, XXIV, p. 320, article *Palingénésie*, par le chevalier de Jaucourt.)

PALMES (*Théol.*) — « Le dimanche des *Palmes* ou des Rameaux, *dominica palmarum*, c'est le dimanche qui précède immédiatement celui de Pâques, et qui est le dernier du carême.

« On l'a ainsi appelé dès les premiers temps, à cause de la pieuse cérémonie que les fidèles y pratiquaient alors, de porter des *palmes* en mémoire du triomphe de Jésus-Christ, quand il entra dans Jérusalem, huit jours avant la fête de Pâques, lequel est décrit dans saint Matthieu, chap. XXI, dans saint Marc, chap. IX, et dans saint Luc, chap. XIX.

« Les anciens ont donné d'autres noms à ce jour ; car 1° on l'a appelé *dominica competentium*, le dimanche des compétents, parce que ce jour-là les catéchumènes venaient demander à l'évêque la grâce d'être admis au baptême qui se conférait le dimanche suivant.

« On leur donnait alors le symbole, afin qu'ils l'apprissent par cœur, et le récitassent à l'évêque dans la cérémonie du baptême.

« 2° On l'appela *capitilavium*, le dimanche du lavement de tête, parce qu'en ce jour-là on préparait en lavant la tête de ceux qui devaient être baptisés à Pâques.

« Quelquefois on l'appela le *dimanche d'indulgence*, parce que c'était la coutume des empereurs et des patriarches de distribuer des dons ce jour-là. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIV, p. 332, article *Palmes*.)

PAPAUTÉ, PAPE. — *Voy.* ROME, etc.

MONTAIGNE. — « *La puissance du pape est éternelle en ce monde.*

« Dans l'Eglise tout se termine en un seul Pape, pere unique de tous les peres spirituels, surintendant, prince souverain et chef indivisible de tous les Chrestiens, grand pontife, vicaire de Jesus-Christ, fontaine, origine et regle de toute principauté, duquel, comme de la source premiere, se derivent tres-ordonnement toutes puissances jusqu'au dernier membre de la chrestienté... L'unité de ce souverain prestre tient toute la chrestienté unie et en soi et en Jesus-Christ. D'autant que cette sienne, puissance universelle, est tousjours necessaire a la chrestienté comme une vive source de laquelle s'ecoulent et derivent toutes les autres puissances, qu'elle fut donnée au premier, non pour luy-mesme mais pour le besoin que nous en avions tous, et fut donnée a un homme mortel, il s'ensuit que ce fut en telle condition que elle peut successivement passer de l'un a l'autre : et veu que telle puissance dependoit de Jesus-Christ, de qui elle estoit reçue, non d'ailleurs, et qu'elle estoit toute a ce premier prestre immediatement ordonné par luy, il s'ensuit en outre qu'elle luy fut donnée de façon qu'il eust l'authorité d'en disposer, dispenser et ordonner comme bon luy sembleroit a l'utilité, profict de toute la chrestienté, et qu'il fust en luy d'establir les formes propres a la transferer d'une main en l'aultre, et à la continuer et maintenir entre nous. Telle puissance universelle ne se peut donc perdre, elle demeure radicalement en la chrestienté, comme l'ordonna le premier prestre, a qui elle estoit. Elle durera sans doute autant que la chrestienté, et si Jesus-Christ est immortel et tousjours vivant, les choses ordonnées par luy demeureront eternellement. Son Eglise, qu'il a etablie par ses sacrements, par son premier prestre et vicaire et par les autres prestres unis au premier, durera autant que durera le monde, et ne peut défaillir, si Jesus-Christ luy-mesme ne deffaut, ce qui est impossible ; car il est luy-mesme le grand-prestre, en tant qu'il est homme, non descendant d'un aultre prestre, mais de Dieu immediatement, et demeure eternellement au ciel bénie ès siecles des siecles. » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, traduite par MONTAIGNE, et représentant sa propre profession de foi, chap. CCCXII.)

Après le témoignage du sceptique Montaigne, nous enregistrerons quelques-uns des innombrables aveux des principaux protestants au sujet de la papauté :

LUTHER. — « Personne ne nie que Pierre ne soit le premier parmi les autres apôtres.» (*In disp. Lyps.*)

« Il n'y a point de doute, dit le moine réformateur, que Dieu n'ait honoré l'Eglise romaine et qu'elle n'ait la préférence en rang et en dignité sur toutes les autres Eglises; car c'est en cette Eglise que saint Pierre et saint Paul, quarante-six Papes et des millions de martyrs versèrent leur sang, que le monde et l'enfer furent vaincus; d'où il est aisé de comprendre pourquoi Dieu y attache une attention toute particulière.

« La déférence donc singulière que l'on doit avoir pour cette Eglise est sensible, et si maintenant à Rome les choses y sont en tel état qu'il serait à désirer qu'elles y fussent mieux réglées, néanmoins ni ces désordres, ni nulle autre cause ne doivent nous porter à nous séparer et à nous éloigner de cette Eglise; bien loin de cela, plus l'état auquel les choses y sont est pitoyable, plus nous devons y accourir et nous tenir attachés à elle, car par la séparation et par le mépris l'on n'y met pas ordre. » (LUTHER, t. I[er], fol. 163; éd. Iéna, — dans la *Déclaration de certains articles.*) Luther pouvait-il condamner plus hautement sa conduite et celle de Calvin, déclarer plus ouvertement que leur prétendue réforme est un vrai schisme et une véritable apostasie de la foi?

« Pour ce qui est, dit-il encore, de l'honneur et de la soumission qui sont dus au Souverain Pontife et au siége de Rome, j'aurais passé volontiers cette matière pour indifférente. Pour moi, je n'ai jamais nié la primauté d'honneur à saint Pierre, ni à ses successeurs. Au contraire, je l'aurais constamment confessée et fortement défendue. Si on considère l'importance de cette primauté, on verra que la chose ne mérite pas que nous rompions l'unité de l'Eglise. »

« Nous confessons que sous la papauté l'on trouve une grande partie de ce que le christianisme a de bon, et même tout ce que le christianisme a de bon, et que c'est de là qu'il est venu à nous. » (*Contre les anabaptistes.*)

Nous avons donc par l'aveu de Luther, dans l'Eglise romaine, ou pour me servir de ses expressions, sous la papauté, non-seulement une partie de ce que le christianisme a de bon, mais encore tout ce qu'il a de bon, et par conséquent nous avons tout ce que l'Eglise avait de bon du temps des apôtres et dans les premiers siècles; car et les catholiques et les protestants sont d'accord, qu'il n'y a point d'autre christianisme que celui dont les apôtres et la primitive Eglise ont fait profession.

« Je dis encore, ajoute Luther, que le vrai christianisme est sous la papauté, et même le noyau du christianisme. » (*Contre les anabaptistes.*)

Luther ne se contente pas d'avouer que le christianisme dont on fait profession dans l'Eglise romaine est le vrai christianisme, et par conséquent que ceux qui vivent dans l'Eglise romaine sont les véritables chrétiens et les véritables fidèles, mais encore il soutient que le christianisme y est dans sa pureté et dans sa perfection; en effet, avancer que le noyau du christianisme est dans la papauté, c'est accorder que pour trouver ce qu'il y a de plus parfait et de plus divin dans le christianisme, il faut le chercher dans cette Eglise qui reconnaît le Pape pour son chef visible et pour pasteur de tous les Chrétiens.

« Je ne nie pas, dit toujours Luther, que l'évêque de Rome ne soit, n'ait été et ne doive être le premier. Ce qui me porte à croire que le Pontife romain est sur tous les autres qui portent la qualité de pontife : c'est premièrement la volonté de Dieu, laquelle est visible en cette affaire, car le Pontife romain n'eût jamais pu arriver à cette monarchie, si Dieu ne l'eût voulu. Or, la volonté de Dieu, de quelque manière qu'elle nous soit signifiée, doit être reçue avec respect, et partant il n'est pas permis de résister au Pontife romain en sa primauté. Cette raison est si puissante, que, quand même il n'y aurait en sa faveur aucun texte de la sainte Ecriture, ni aucune autre raison, celle-ci serait assez forte pour réprimer ceux qui lui résistent. » (Traité intitulé : *Résolution sur treize propositions*, c. 1[er] de l'édition de Iéna.)

« Il est hors de doute que plusieurs sont sauvés en la foi de la papauté.» (*Sur le chapitre* XLI *de la Genèse.*) Les luthériens appellent les Commentaires de Luther sur la Genèse le chant du cygne, parce que c'est son dernier ouvrage et comme ses dernières paroles.

Luther, dit Melanchthon, a de la vénération pour l'autorité du Souverain Pontife et la défend : *Lutherus romani pontificis auctoritatem veneratur et tuetur.*

CALVIN. — « Pierre a été le principal entre les apôtres, je ne le nie pas ; j'avoue même qu'en considération de l'excellence des dons dont le Seigneur l'avait comblé, il avait un fort grand pouvoir, ce qui faisait que toutes les fois qu'ils étaient assemblés, l'assemblée lui rendait respect, honneur, soumission. » (*Traité de la réforme de l'Eglise.*)

« Je proteste avant toutes choses que je ne veux pas nier que les anciens docteurs ne fassent pas toujours beaucoup d'honneur à l'Eglise romaine, et qu'ils n'en parlent révéremment; ce qui, je pense, est arrivé pour trois causes, car l'opinion commune qu'on avait que saint Pierre en était le fondateur valait beaucoup pour lui donner crédit et autorité, et pourtant les Eglises d'Occident l'ont appelée par honneur *Siége apostolique*, parce que c'était la ville capitale de l'empire, et que pour cette raison, il était vraisemblable, qu'il y aurait des personnages plus excellents tant en doctrine qu'en prudence, et mieux expérimentés qu'en nul autre lieu. On avait égard, à bon droit, de ne mépriser point tant la noblesse de la ville, que les autres dons de Dieu qui étaient là. Tiercement ainsi fait que les Egli-

ses d'Orient et de Grèce, et même d'Afrique, fussent troublées de plusieurs dissensions, l'Eglise romaine a été toujours plus paisible de ce temps-là, et moins sujette aux émotions; de là il arrivait que les bons évêques, à cause de leur doctrine étant chassés de leurs Eglises, se retiraient comme en un réfuge et en un fort. Car, autant que les peuples d'Occident ne sont pas d'un esprit si aigu que les asiatiques et africains, aussi ils ne sont pas volages et convoiteux de nouveautés; cela donc a fort augmenté l'autorité de l'Eglise romaine qu'elle n'a point été en trouble durant ce temps-là, que les Eglises se combattaient ensemble, mais a conservé plus constamment la doctrine qu'elle avait une fois reçue, comme il sera tantôt exposé plus à plein. Pour ces trois causes, dis-je, le Siége romain a été en plus grande vénération, et a été respecté des anciens. » (Calvin, dans son *Institution*, xiv, c. 6, n° 16.)

« Encore que j'accorde que Rome ait été jadis mère de toutes les Eglises, depuis qu'elle a commencé d'être le siége de l'Antechrist, elle n'a pas laissé d'être ce qu'elle était. » (*Institution*, xiv, c. 7, n° 24.)

« Ce que je dis, que les restes de l'Eglise sont encore en la papauté, je ne le retiens pas aux élus qui y sont dispersés, mais j'entends que les ruines de l'Eglise dissipée y sont; et afin de n'avoir pas à disputer et à donner des raisons qui demandent un long discours, nous devons nous contenter du témoignage de saint Paul, qui dit que l'Antechrist sera assis dans le temple de Dieu. Quoique je croie avoir prouvé, par des raisons assez fortes, que dans la papauté il reste toujours quelque Eglise, quoique ruinée à demie, et, si vous voulez, tout à fait ruinée et difforme. » (*Epître* à Lélius Jozin, Italien.)

Zwingle. — « Nous accordons volontiers que saint Pierre a été élevé en autorité au-dessus des autres apôtres. »

Mélanchthon. — « Ceux de notre communion accordent que la police ecclésiastique est une chose permise, savoir : qu'il y a quelques évêques qui gouvernent plusieurs Eglises, et que le Pontife de Rome préside aux autres évêques. C'est pourquoi, quant à l'article de *la supériorité du Pape* et à celui de l'autorité des évêques, nous n'en disputons pas, et l'évêque de Rome et les autres prélats peuvent aisément retenir leur autorité, car l'Eglise a besoin de gouverneurs qui examinent ceux qui sont appelés au ministère de l'Eglise, qui les ordonnent, exercent leurs jugements ecclésiastiques et soient les inspecteurs de la doctrine des prêtres.

« La monarchie du Pape contribue aussi beaucoup à conserver l'unité de doctrine parmi les différentes nations; s'il était possible de s'accorder sur les autres points, nous serions bientôt d'accord sur la suprématie du Pape. »

Leibnitz. — « Dieu étant un Dieu d'ordre, et une seule Eglise catholique et apostolique réunie sous une hiérarchie universelle étant de droit divin, il s'ensuit que le magistrat suprême, agissant dans les limites de la justice, a le pouvoir et le droit de régler tout ce qui est utile au salut des âmes et d'exercer sa charge pour le bien de l'Eglise universelle. » (Leibnitz, *Briese*, 1733, t. Ier, p. 55.)

Grotius. — « L'Eglise est un corps; elle est composée, par conséquent, de beaucoup de membres; au-dessus de tout ce corps est l'évêque de Rome. Ceci est organisé d'après le modèle de la primauté que saint Pierre avait sur les autres apôtres, conformément à l'institution du Christ. L'unité avec un chef est l'arme la plus puissante contre les schismes, le Christ l'a indiqué et l'expérience l'a démontré. » (Hugo Grotius, *In consultationem G. Gassandri annotati;* 1612, p. 61.)

« On objecte : le Pape peut empiéter sur les droits des évêques et même des rois. C'est vrai, il le pourrait, mais on ne lui devrait pas obéissance s'il prescrivait des règlements en opposition avec les lois de l'Etat et de l'Eglise. Toutefois n'allons pas, comme beaucoup de personnes, nier l'utilité de la suprématie, ni lui refuser l'obéissance dans tout ce qui s'accorde avec les lois de l'Eglise et avec le bien-être des Etats. Si les protestants avaient agi d'après ces principes, nous aurions maintenant une Eglise qui n'offrirait pas le spectacle de divisions intestines. » (Hugo Grotius, *In consultationem G. Gassandri annotati*, 1642, p. 51.)

Martin Bucer. — « Nous confessons ingénument que les anciens Pères de l'Eglise ont reconnu la primauté de l'Eglise romaine comme étant celle qui a la chaire de saint Pierre, et dont les évêques, presque tous, ont été regardés comme successeurs de saint Pierre. » (*Préparatif pour le concile de Trente.*)

Somus. — « J'ai déjà démontré que les papistes ne sont pas exclus des promesses de Dieu... Par le jugement de toutes les Eglises réformées, l'Eglise est dans la papauté, le ministère de la parole, le véritable Christ..... Croire que tous les papistes qui sont morts dans l'Eglise papistique sont damnés, cela est absurde et éloigné de la pensée de ceux des protestants qui sont savants. » (*Apologie contre Henry.*)

Saumaise. — « L'évêque de Rome, ce grand pontife, évêque des évêques, le père des pères, le patriarche des patriarches, le recteur et le pasteur de l'Eglise universelle, qui s'appelle lui-même évêque de l'Eglise universelle, et qui est encore évêque universel, aussi véritablement qu'il en porte le nom, le successeur enfin de saint Pierre, le vicaire du Christ, l'unique chef visible de l'Eglise, et pour dire un mot, ce qui comprend tout, le Pape! Qui peut douter, qui peut nier qu'il n'ait été patriarche de l'Occident? Celui qui a tout, a aussi les parties; qui domine sur toute la terre, domine aussi sur chacune de ses parties. Le Pape étant le patriarche universel, doit être

par conséquent tenu pour patriarche de l'Occident, puisque l'Occident est une partie de l'Eglise universelle, et il est patriarche non-seulement de l'Occident, mais encore de l'Orient. « (*Eucharistie*, dernière partie, chap. 5, p. 644.)

« Le Pape n'étant que successeur de saint Pierre et évêque de la ville de Rome, a la primauté de toute l'Eglise, comme métropolitaine de toute la terre, car la ville de Rome est la métropolitaine de la Romaine, c'est-à-dire de l'orbe romain, comme la ville d'Arles était appelée alors la métropolitaine des Gaules; et ainsi l'évêque de Rome a le même droit et le même empire sur toute l'Eglise, que chaque patriarche sur son diocèse. » (*Eucharistie*, p. 665, à Sirmond.)

« Les autres Eglises sont les membres, la seule Eglise romaine est le chef. Mais étant le chef, elle n'a point occupé et absorbé spécialement les autres Eglises d'Occident, mais elle a eu empire sur elle et sur toutes les autres Eglises comme sur ses membres. Innocent III écrit au patriarche de Constantinople, en ces termes : *Si tu retournes comme membre à son chef et comme fils de l'Eglise romaine à ta mère, pour lui rendre le respect et l'obéissance que tu lui dois, nous te recevrons avec tendresse et avec joie, et comme notre frère et comme le membre principal de l'Eglise.* Ainsi l'Eglise même de Constantinople a été un membre de l'Eglise romaine aussi bien que l'Eglise anglicane, que l'Eglise d'Afrique, et que les autres Eglises d'Occident; il est vrai qu'elle est la principale. » (*Eucharistie*, à Sirmond, p. 713.)

Marc-Antoine DE DOMINIS : — « Plusieurs protestants se sont séparés entièrement de l'Eglise romaine et des autres Eglises soumises au Pape, parce qu'ils croient que l'évêque de Rome est l'Antechrist, et que toutes les Eglises qui sont sous lui sont des Eglises antichrétiennes, et par conséquent détestables, abominables, et avec lesquelles les vrais catholiques ne doivent point avoir de commerce; quant à moi, il me sera facile, comme je l'espère, de montrer que les protestants et les papistes sont nets de toute tache d'hérésie, et je ferai voir que nul des deux partis ne peut à raison d'hérésie se séparer l'un de l'autre, nul d'eux n'étant infecté d'aucune hérésie vraie et formelle. Quant à l'Antechrist, je ne m'en mets point en peine, les Ecritures où il est parlé de lui sont prophétiques et obscures ; je ne crois point encore que l'évêque de Rome s'oppose à Jésus-Christ, ou se fasse égal simplement à lui, il se fait vicaire de Jésus-Christ, en terre ; cela n'est pas antichrétien, parce que tous les apôtres ont été vicaires de Jésus-Christ, et maintenant tous les évêques le sont, c'est-à-dire serviteurs et coopérateurs, et ministres dans la fondation et gouvernement de l'Eglise. De se faire seule vicaire général, c'est ambition, c'est usurpation, cela est intolérable; mais cela ne l'a point encore rendu Antechrist, et celui-là ne peut pas être Antechrist qui prêche Jésus-Christ, qui l'exalte, qui le reconnaît pour vrai Dieu et vrai homme, qui se dit son serviteur, qui reconnaît, qui avoue et qui professe que la dignité en laquelle il est, relève et tient tout son éclat de la souveraine excellence et de la divinité de Jésus-Christ;... et enfin qui retient et qui enseigne la vraie foi en Jésus-Christ toute et entière. Quant au mélange qui a été fait de plusieurs choses fausses, illégitimes et incertaines avec la foi, cela assurément ne peut pas faire qu'il soit l'Antechrist... Avoir en horreur les Eglises qui gémissent en étant opprimées, s'en éloigner et s'en séparer, tandis qu'elles conservent entière et retiennent la foi de Jésus-Christ, cela certainement est un schisme indigne, et qui n'est pas sans reproche; il faut la communion avec la vraie Eglise, et qui est véritablement catholique, et avec chacun de ses membres vivants, et nul ne peut s'en éloigner et s'en séparer, et élever autel contre autel sans être schismatique. » (*De la République ecclésiastique.*)

Voilà les pensées et les paroles des plus grands ennemis de l'Eglise romaine ils lui font cette justice et lui donnent cette louange de n'avoir aucune erreur contraire à la foi, d'être vraie Eglise de Jésus-Christ et de soutenir que nul ne peut s'en séparer sans se rendre coupable devant Dieu de schisme.

CAPITO, théologien du parti de Luther ami intime de Bucher et de quelques autres calvinistes, écrivait à Farel :—« Comme on a enlevé tout crédit au clergé, il est naturel que tout aille sens dessus dessous. Je reconnais les grands dommages que nous avons causés à l'Eglise en rejetant avec tant d'imprudence et de précipitation l'autorité du Pape. Le peuple maintenant est sans bride et sans frein ; chacun crie maintenant *J'en sais assez pour me conduire ; puisque j'ai l'Evangile pour trouver Jésus-Christ et sa doctrine, qu'ai-je besoin de ton secours ?* » (CAPITO, *Ep. ad Farel.*)

CANCELLARIUS. — « Dès que Jésus-Christ a voulu fonder une Eglise visible, il faut que cette Eglise soit répandue partout. Or s'il existe une Eglise réelle et visible et une hiérarchie ecclésiastique dont l'autorité embrasse toute la terre, il faut que le siége de cette hiérarchie se trouve quelque part. Rome semble plus que toute autre ville propre à être la tête et la source de cette hiérarchie chrétienne universelle. » (Jakob ANDREA, *In rationibus e verbo Dei petitis.*

PUFFENDORF. — « La suppression de l'autorité du Pape a semé dans le monde des germes infinis de discorde; comme il n'y a aucune autorité souveraine pour terminer les disputes qui s'élèvent de toutes parts, on a vu les protestants se diviser entre eux et se déchirer les entrailles. » (PUFFENDORF, *De monarchia pontificis romani.*)

FABRICIUS. — « Il est certain que saint Pierre fut le premier des apôtres, et que Dieu veut l'ordre. » (FABRICIUS, *Verthei digungen*, 1707.)

Dumoulin. « J'avoue, que les anciens appellent souvent Pierre le prince des apôtres, et dans le dénombrement que les évangélistes font des douze apôtres, il est certain qu'il est toujours mis le premier. C'est pourquoi je ne nie pas que saint Pierre n'ait eu quelque prééminence entre les autres apôtres. On voit même que les Pères l'appellent le premier et le prince des apôtres. » (*Nouveauté du papisme*, pag. 191.)

« Quiconque lit leurs écrits (des Pères), verra que ceux du quatrième ou du cinquième accordent la primauté à l'évêque de Rome et affirment qu'à lui appartient le soin des Eglises. » (Dumoulin, *Vocation des pasteurs.*)

Blondel (ministre de Foncy.) — « La chose est constante, et je déclare hautement que personne, soit des protestants, soit des Grecs, ne nie que le Pape de Rome n'ait été aussi le premier sur le trône sacerdotal de l'Eglise universelle, et qu'il n'ait été le premier des patriarches. » (*Primauté de l'Eglise*, pag. 597.)

« Rome, comme Eglise consacrée par le séjour et le martyre de saint Pierre, que l'antiquité a reconnu pour chef de l'Eglise apostolique, ayant été honoré du titre de l'apôtre saint Pierre, a pu sans difficulté être considérée, même par un des plus renommés conciles, celui de Chalcédoine, comme chef, c'est-à-dire comme première Eglise présidente sur un des plus grands diocèses, à laquelle personne ne disputait le rang. » (*Primauté de l'Eglise.*)

« Ayant une fois proposé comme chose connue de tous les Chrétiens, le ferme commencement de l'Eglise romaine depuis les apôtres, et accordé qu'elle avait été fondée et enseignée par saint Pierre et saint Paul, desquels la tradition paraissait claire comme le midi en l'Epître écrite par leur disciple saint Clément à celle de Corinthe, il est indubitable que toute l'Eglise universelle devait s'accorder avec la romaine. »

Blondel ne pouvait pas condamner plus ouvertement toute la religion protestante, ni dire plus clairement aux luthériens et aux calvinistes, que leurs Eglises ne sont que des Eglises schismatiques et hérétiques, dans lesquelles il est impossible d'arriver au salut.

Il ne pouvait avouer plus nettement « qu'il faut être enfant de l'Eglise romaine, si l'on veut être un des membres du corps mystique du Rédempteur. » (*De la primauté de l'Eglise.*)

Rivet se plaint de ce qu'on lui ait reproché un sentiment opposé à celui de la primauté de saint Pierre. — « Au reste, dit-il, je ne puis assez m'étonner que vous ayez été si étranger dans la république dont vous avez voulu être censé un membre, que vous ayez pu croire qu'avant que M. Cameron eût interprété à Saumur *petram de petra*, tous les évangélistes aient nié qu'aucune primauté, dignité, autorité et prérogative ait été donnée à saint Pierre par-dessus tous les autres. Car cela montre que vous n'avez pas lu les écrits de ceux des nôtres qui ont traité cette matière, ou que vous avez passé par-dessus très-légèrement. » (*Rep. à M. de la Milletière*, pag. 9.)

Stark (Baron de). — « Nous avouons la primatie de l'épiscopat de saint Pierre et la succession des Papes à cet apôtre. Puffendorf, dans son livre *De la monarchie du pontife de Rome*, Grotius, dans ses lettres, s'expriment hautement en faveur de la *primatie de l'Eglise romaine*, de sa *hiérarchie* et de sa *succession episcopale*, vérité si incontestable, du reste, que Luther, ni Calvin, ni les centurialistes de Magdebourg, n'ont hasardé de l'attaquer. » (*Entretiens philosophiques sur les différentes communions chrétiennes*, par le baron de Stark.)

William Cobbett. — « L'Eglise catholique tire son origine de Jésus-Christ lui-même. Il mit Pierre à la tête de son Eglise. Lisez l'Evangile de saint Matthieu, xvi, 18, 19, et celui de saint Jean, xxi, 15 et suivants, vous y verrez qu'*il faut ou nier la vérité des saintes Ecritures, ou avouer que Jésus-Christ lui-même promit un chef de l'Eglise à toutes les générations à venir.* » (William Cobbett, *Histoire de la réforme protestante*, lettre ii, n° 40.)

« Saint Pierre mourut martyr à Rome, environ soixante ans après la naissance de Jésus-Christ, mais *il fut remplacé par un autre*, et il est de la dernière évidence que la chaîne de successions n'a pas été interrompue depuis cette époque jusqu'à ce jour. Il est certain que les persécutions auxquelles l'Eglise fut en butte pendant les trois premiers siècles empêchèrent souvent les évêques suprêmes, les successeurs de saint Pierre de faire valoir publiquement leur suprématie.

« Mais ils existèrent toujours, il y eut toujours un évêque suprême et sa suprématie fut toujours reconnue par l'Eglise, c'est-à-dire par tous les Chrétiens. Chaque Pape en montant successivement sur le Saint-Siége devint le chef de l'Eglise, et son pouvoir et son autorité suprême furent reconnus par tous les évêques et par tous les prédicateurs chrétiens de toutes les nations chez lesquelles cette religion existait. » (Wil. Cobbett, *Histoire de la réforme protestante*, lettre ii, n°s 41 et 42.)

Le même protestant nous donne ainsi l'étymologie du mot *Pape :* « En latin il est appelé *papa* qui est une union abrégée des deux mots latin, *pater patrum*, ce qui signifie *père des pères*. De là dérive le nom de *papa* que les enfants donnent à leurs pères et qui dénote le plus haut respect et l'affection la plus tendre, la plus sincère. »

« On s'est donné beaucoup de peine pour nous montrer, dit Cobbett, on a même falsifié l'Ecriture afin de noircir les catholiques, On nous a appris dès notre enfance, dans les livres de tous les formats et du haut de toutes les chaires de nos églises, que la bête, la prostituée de Babylone, dont il est question dans l'Apocalypse, étaient des noms donnés par Dieu lui-même au Pape. On nous a dit que le culte des catholiques était idolâtre, que leurs enseignements étaient damnables. Cependant on ne peut pas nier que

la religion catholique n'ait été la seule religion chrétienne pendant 1500 ans postérieurs à la mort du Christ. Jésus est mort pour la rédemption des pécheurs, il a annoncé que l'Evangile nous mènerait à l'éternelle béatitude : pouvons-nous croire, après cela, que pendant tout ce temps il ait laissé croupir l'humanité dans une fausse religion chrétienne? Les modestes adversaires de la foi de nos ancêtres oseront-ils nous dire en face que le Christ ait entièrement abandonné ceux avec qui il avait promis de rester jusqu'à la fin du monde? qu'il ait permis à la bête de l'Apocalypse, à la prostituée de Babylone, de guider, par de ténébreuses voies, des centaines de millions d'hommes à la perdition éternelle ? Soutiendront-ils effrontément que le Christ ait livré l'Eglise à l'Antechrist pendant une longue suite de siècles ? C'est donc l'Antechrist, c'est la prostituée qui a porté en Angleterre la joyeuse nouvelle de l'Evangile? » (*Hist. ref.*)

« La papauté n'a cessé de vivre à travers les révolutions continuelles des royaumes et des empires. » (COBBETT, l. c., t. I, p. 40.)

VON CAVE. — « *Il serait absurde*, de nier que saint Paul ait été à Rome, qu'il y ait fondé l'Eglise, et qu'il l'ait illustrée par son martyr. » (VON CAVE, *Vomersten Christenthume.*)

DAINES BARRINGTON. — Au milieu de quelques observations sur le pouvoir pontifical et les avantages qu'il a produits pendant le moyen âge, Daines Barrington dit : — « Ce fut un grand arbitre commun auquel on put recourir dans toutes les querelles nationales, et qui ne put jamais penser à étendre ses propres domaines, quoiqu'il eût pu souvent faire un usage abusif de son pouvoir comme médiateur. » Il ajoute : « Les anciens paraissent avoir joui des mêmes avantages en remettant toutes leurs contestations à l'arbitre de l'oracle de Delphes. » (*Observ. sur les anciens statuts.*)

PFAFF. — « Nous ne saurions méconnaître que les plus anciens Pères de l'Eglise enseignèrent tous qu'il y a dans l'Eglise un évêque suprême. » (PFAFF, *De origine Jes. Eccl.*, art. 3.)

GARVE. — « Si les Papes en fabriquant et en répandant de fausses décrétales étendirent le cercle de leur puissance, cela prouve évidemment que les peuples attribuaient une autorité légale aux décrétales. On mit sur le compte des premiers évêques de Rome des lettres qu'ils n'avaient pas écrites; mais à quoi cela aurait-il servi à leurs successeurs, si l'opinion que les premiers évêques de Rome avaient pu donner des règlements obligatoires, n'avait pas déjà été généralement répandue ? »

COWEL. — « Pour éviter les querelles et les scissions il faut nécessairement qu'un chef soit investi de l'autorité suprême. » (COWEL, *Exam. doctrinæ contra act. caus. Innoc.*, 1564.)

« En vérité, les douze apôtres n'eussent pas été aussi unis, si l'un d'entre eux n'eût pas été préposé comme supérieur aux autres. Déjà alors, dans la première Eglise, lorsque cependant la grâce de Dieu était distribuée plus fréquemment et plus abondamment que de nos jours, ce moyen était le meilleur pour maintenir l'unité. » (COWEL, *Examen doctrinæ contra act. caus. Innoc.*)

HERDER. — « Jamais Rome n'a courbé la tête devant les hérésies : sans la moindre indulgence, elle retrancha de son sein l'Eglise grecque, quoique celle-ci comprît la moitié du monde. »

TOBLER. — « Même dans le temps de la désolation, la papauté fut toujours la meilleure institution religieuse de l'époque. Sans la papauté il ne serait pas resté dans le monde une religion universelle ; la foi aurait disparu, et nous-mêmes, considérés comme formant une Eglise, nous serions morts dans nos ancêtres, ou plutôt nous n'aurions jamais vu le jour. » (TOBLER, *Aureden an mancherlei Betrübte des jetzig ;* Pest, 1808).

JACOBI. — « Si toutes les sociétés sont portées par leur nature même à centraliser leurs forces, il est à présumer que la sagesse de l'Homme-Dieu a pris cette tendance en considération, lorsqu'il a fondé son Eglise. » (JACOBI, *Uber Bildung*, 1808.)

WOLTERS. — « L'origine et la durée de la papauté sont d'une si grande importance que les catholiques peuvent à bon droit regarder ce fait seul comme une preuve sans réplique de la vérité de leur religion. » (WOLTERS, *Inder Minerva*, 1810.)

REINHARD. — « Les clefs sont, dans l'Ecriture, le symbole de la puissance; voyez Isaïe, XXII, Apocal., I, II, III; saint Matthieu, XVI, 19, fait allusion à cette puissance en parlant des clefs ; c'est comme s'il disait : Je te donne le pouvoir suprême de ma société religieuse. Quant aux expressions corélatives de lier et de délier, ce sont autant de symboles qui, dans la langue judaïque, s'appliquent au pouvoir d'enseigner et de décider ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. » (REINHARD *Vorlesungun uber die Dogmatik.*, 3 *ter aufl.*, 1812, p. 633.)

OKEN. — « Il faut un chef suprême à une religion, pour qu'il y ait parmi ses membres paix et unité, car une religion ayant dans chaque pays un chef particulier, subira bientôt l'influence des besoins de l'Etat ; elle ressemblera à toute autre institution politique, telle que la poste ou la douane, perdra le caractère d'institution divine et finira par se transformer en institution financière ou en mesure de police. » (Dr L. OKEN, *Neue Bewaffnung*, *neues Frankreick neues Dents.*, 1814.)

HARMS. — « Celui qui a la suprématie et le veto définitif, en matières religieuses, et sans un autre controle d'un souverain, c'est le Pape. » (HARMS 95 *Satze, von linen auf geklart denkenden Theologen commentirt*; Iéna, 1818.

VON AMMON. — « Toute société religieuse et politique doit être organisée, et, comme les membres d'un corps, unie sous un seul chef, si elle ne veut pas se dissoudre et se démembrer. » VON AMMON, *Einhert*, 1827, n° 3.

John Muller. — « Qu'est-ce que le Pape? L'un dit : Le Pape, c'est un évêque. Il l'est en effet, mais comme Marie-Thérèse était une comtesse d'Habsbourg, comme Louis XV était comte de Paris, comme le héros de Rossbach et de Louthen était l'un des seigneurs de Zollern.

« On dit que le Pape n'est qu'un évêque. On sait que le Pape a couronné Charlemagne premier empereur; mais qui donc a créé le premier Pape? Le Pape était un évêque, mais il était aussi le Saint-Père, le pontife suprême, le grand calife de tous les royaumes, de toutes les principautés et de toutes les villes dans les pays d'Occident. C'est lui qui, par la religion et la crainte de Dieu, dompta la jeunesse effrénée de nos Etats; vous le voyez travailler à ce que l'Eglise ne se sépare pas de son pasteur suprême et les enfants de leur père, et essayer, au milieu du bruit des armes, de faire entendre aux rois la voix de Dieu, et, puissant seulement par la mansuétude, se faire vénérer par des millions d'hommes. Il est grand aux yeux des souverains qui respectent le peuple; il est maître d'une puissance devant laquelle ont passé, dans le cours de dix-sept siècles, la maison des Césars, le nom de Habsbourg, des nations entières, une foule de héros.

« Voilà ce que c'est que le Pape. » (J. Von Muller, *Algen., Geschichte*, t. VIII, p. 58.)

Hurter. — « Lorsque nous jetons nos regards en avant et en arrière, sur les temps passés et les temps futurs, nous voyons la papauté survivre à toutes les autres institutions et à travers les vicissitudes humaines conserver le même esprit, immuable, rayonnant; faut-il s'étonner que tant d'âmes le contemplent d'un œil suppliant, comme le roc qui surgit au sein des vagues mugissantes? » (Prediger. Dr Friedr. Hurter, *Geschichte des papites Innocent* III *und seiner Zestgenossen;* Hamburg, 1834.)

Macauley. — « Il n'existe point, dit-il, (Cet article parut en octobre 1840 dans la *Revue d'Edimbourg*, qui jouit en Angleterre du plus grand crédit, qui est la revue des whigs; il a été traduit en français dans la *Revue britannique* de 1841, dont le rédacteur fait observer *qu'il a tenu à en donner une traduction littérale, parce que c'est presqu'un événement qu'un pareil article, comme manifestation sérieuse d'une réaction en faveur du catholicisme en Angleterre ;* M. Macauley a pris pour texte l'*Histoire de la papauté pendant les* XVe *et* XVIe *siècles* par Ranke (il n'a jamais existé sur cette terre une œuvre de la politique humaine aussi digne d'examen et d'étude que l'Eglise catholique romaine. L'histoire de cette Eglise relie ensemble les deux grandes époques de la civilisation. Aucune autre institution encore debout ne rapporte la pensée à ces temps où la fumée des sacrifices s'échappait du Panthéon, pendant que les léopards et les tigres bondissaient dans l'amphithéâtre Flavien. Les plus fières maisons royales ne datent que d'hier comparées à cette succession de Souverains Pontifes, qui par une série non interrompue remonte du Pape qui a sacré Napoléon dans le XIXe siècle au Pape qui sacra Pepin dans le VIIIe. Mais bien au delà de Pepin, l'auguste dynastie apostolique va se perdre dans la nuit des ères fabuleuses. La république de Venise, qui venait après la papauté, en fait d'origine antique, était moderne comparativement. La république de Venise, n'est plus, et la papauté subsiste. La papauté subsiste, non en état de décadence, non comme une ruine, mais pleine de vie et d'une jeunesse vigoureuse. L'Église catholique envoie encore jusqu'aux extrémités du monde des missionnaires aussi zélés que ceux qui débarquèrent dans le comté de Kent avec Augustin, des missionnaires osant encore parler aux rois ennemis avec la même assurance qui inspira le Pape Léon en présence d'Attila. Le nombre de ses enfants est plus considérable que dans aucun des siècles antérieurs. Les acquisitions dans le nouveau monde ont plus que compensé ce qu'elle a perdu dans l'ancien. Sa suprématie spirituelle s'étend sur des vastes contrées situées entre les plaines de Missouri et du cap Horn, contrées qui avant un siècle contiendront probablement une population égale à celle de l'Europe. Les membres de sa communion peuvent certainement s'évaluer à cent cinquante millions, et il est facile de montrer que toutes les autres sectes réunies ne s'élèvent pas à cent vingt millions. Aucun signe n'indique que le terme de cette longue souveraineté soit proche. Elle a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements ecclésiastiques qui existent aujourd'hui et nous n'oserons pas dire qu'elle n'est pas destinée à en voir la fin. Elle était grande, respectée avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, avant que les Francs eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante encore à Antioche; quand les idoles étaient adorées encore dans le temple de la Mecque. Elle peut donc être grande et respectée encore, alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande, s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre une arche brisée du pont de Londres pour dessiner les ruines de saint Paul. »

Ici Macauley, après avoir montré que la papauté ne peut périr et que le progrès des lumières, loin de lui nuire la sert au contraire, trace un magnifique tableau des attaques terribles qu'eut à subir la papauté, de ses triomphes incessants depuis son origine jusqu'à ce jour, et continue ainsi :

« Mais ce n'en était point la fin. Blessée à mort encore une fois, la *biche blanche* (Allusion a une qualification donnée au catholicisme par Dryden dans une de ses satires allégoriques) ne devait point périr. Avant même que les funérailles de Pie VI fussent accomplies, une grande réaction avait commencé; et après une espace de quarante années elle semble encore en progrès.

L'anarchie avait eu son jour, un nouvel ordre de choses sortait de ce chaos, de nouvelles dynasties, de nouvelles lois, de nouveaux titres, et au milieu de tout cela l'ancienne religion renaissait.

« Une fable des Arabes raconte que a grande pyramide fut bâtie par des rois antédiluviens, et que seule, parmi les œuvres de l'homme, elle a survécu au déluge. Tel fut le sort de la papauté : elle avait été ensevelie sous la grande inondation, mais ses fondements profonds n'en furent point ébranlés, et quand les eaux baissèrent, elle apparut seule au milieu des ruines du monde qui venait d'être détruit. La république de Hollande, l'empire d'Allemagne, le grand conseil de Venise, la vieille ligue helvétique, la maison de Bourbon, les parlements et l'aristocratie de France avaient disparu ; l'Europe était pleine de créations nouvelles : un empire français, un royaume d'Italie, une confédération du Rhin. Les derniers événements n'avaient pas seulement affecté les institutions politiques et les limites territoriales ; la distribution de propriété, l'esprit et la composition des sociétés, avaient, dans presque toute l'Europe catholique, subi un changement complet ; mais l'Eglise immuable était toujours debout.

« Quelque historien à venir aussi habile et aussi modéré que le professeur Ranke, racontera, *nous l'espérons*, la résurrection catholique au XIX[e] siècle. Nous sentons qu'en parlant d'une époque aussi rapprochée de la nôtre, nous courrions le danger de dire des choses qui pourraient soulever des passions et de la colère ; nous ne faisons donc qu'une seule observation, parce qu'elle semble mériter une attention sérieuse.

« Durant tout le XVIII[e] siècle l'influence de l'Eglise romaine fut constamment en déclin ; l'incrédulité fit des conquêtes étendues dans tous les pays catholiques de l'Europe, et obtint même dans quelques contrées un ascendant complet ; la papauté descendit assez bas pour devenir l'objet de la dérision des incrédules, et la pitié plutôt que la haine des protestants. Au XIX[e] siècle, cette Eglise déchue s'est graduellement relevée de cet abaissement, et a reconquis son ancien pouvoir. Ceux qui réfléchiront avec calme à ce qui s'est passé dans les dernières années, en Espagne, en Italie, dans l'Amérique méridionale, en Irlande, dans les Pays-Bas, dans la Prusse, et même en France, ne pourront douter que son empire sur les cœurs et les esprits des hommes ne soit plus grand qu'il n'était lorsque l'*Encyclopédie* et le *Dictionnaire philosophique* parurent. Il est certainement remarquable que ni la révolution morale du XVIII[e] siècle ni la contre-révolution morale du XIX[e] siècle n'aient rien ajouté à la puissance du protestantisme. Pendant la première de ces époques, tout ce que le christianisme reconquit dans les pays catholiques fut reconquis au catholicisme... Depuis le XVI[e] siècle, des peuples catholiques ont passé du catholicisme à l'incrédulité, et de l'incrédulité au catholicisme ; pas un n'est devenu protestant. »

Presse anglicane. — C'est l'*Histoire de la papauté*, par Léopold Ranke, qui, dans ces dernières années, a inspiré à la critique anglaise une manifestation d'opinions qui a été remarquée par tous les esprits qui suivent attentivement la marche des idées au sein de l'anglicanisme moderne. Les deux principaux recueils de ce pays, le *Quarterly Review* et l'*Edinburgh Review*, organes des tories et des whigs, en rendant compte du livre de Ranke, ont exprimé sur la papauté, et sur l'ordre des Jésuites en particulier, des jugements qui attestent combien est profonde la révolution intellectuelle qui s'opère en Angleterre. Ainsi disparaissent chez nos voisins les vieux et stupides préjugés contre le catholicisme et ses grandes institutions, le fanatisme sectaire contre l'Eglise, sa hiérarchie et son influence. Voyez la *Revue britannique* des mois d'avril 1836 et janvier 1841, et les articles publiés par le *Quarterly Review* et le *Edinburgh Review* sur la papauté et les Jésuites.

« Jamais, dit le premier de ces recueils, plus belle occasion d'impartialité ne s'offrit à l'intelligence assez fière pour placer au-dessus des pays, des temps, des lieux et des préjugés.....

« L'histoire de l'Europe moderne n'offre pas beaucoup de phénomènes aussi curieux que ceux qui ont suivi la Réforme ; la retraite prudente et silencieuse de la cour de Rome au sein de ses fonctions ecclésiastiques ; l'habileté avec laquelle elle subordonna ses intérêts temporels à ses intérêts spirituels ; l'art avec lequel cette transition fut ménagée ; la concentration de son énergie dans son domaine limité ; son action sur le midi de l'Europe ; l'accroissement de son influence dans une autre sphère ; accroissement dû non-seulement à l'activité des ordres religieux, et surtout des Jésuites, mais à la supériorité personnelle des pontifes élus, et spécialement à l'adroite manœuvre qui plaça toute l'éducation catholique entre les mains de la milice de saint Ignace.

« Ainsi commença la régénération de la puissance pontificale. Elle eut pour point de départ le concile de Trente, et pour moteur actif cette multitude d'ordres religieux que l'Europe a vus depuis se mouvoir dans tous les sens, marcher, milice permanente, dévouée, habile, sous les drapeaux de Rome, et forte de ce célibat *qui l'isolait des intérêts humains*, accomplir d'immenses conquêtes. L'inquisition, les missions étrangères et l'éducation du peuple leur appartiennent. L'un des plus habiles promoteurs de cette œuvre fut Loyola, l'immortel antagoniste de Luther. L'histoire des Jésuites est à faire. Leur république a été aussi puissante, aussi glorieuse, aussi habile que celle de Romulus. L'ivresse de l'ambition les perdit ; ils avaient su vaincre et ne surent pas plier. Lorsque Ganganelli (selon son expression éloquente et spirituelle) *se coupa la main droite, parce*

qu'elle avait été coupable, il agit en homme de cœur et en disciple sévère de l'Evangile; *mais il priva le Saint-Siége de son plus solide appui.* »

EUGÈNE ROBIN. — Dans un article publié en Belgique *deux ans* auparavant celui de M. Macauley, M. Eugène Robin, publiciste de renom, a également rendu l'impression qui doit faire éprouver à tout homme qui lève les yeux le grand fait de la perpétuité du pouvoir catholique. Mais, à la différence de M. Macauley, il n'a pas été seulement saisi du fait; l'idée, le dogme, lui sont apparus derrière; il n'a pu les éviter, et, comme Balaam, à la vue d'Israël, il a prophétisé la foi qu'il ne partageait cependant pas encore. Voici cet article :

« Un homme d'esprit et de cœur dit un jour devant moi (j'étais encore enfant alors) : « Aujourd'hui il n'y a rien de fixe et de stable « à quoi l'on puisse rattacher sa vie. Les « idées et les rois passent, tout se déplace, « tout s'use avec une dévorante rapidité. La « société change dix fois de face entre le ber« ceau et la tombe d'un mortel. En vérité, au « milieu de cette versatilité des choses, il « n'y a qu'une ville et qu'un homme qui, « par leur immobilité dans l'océan du temps, « présentent à notre esprit une image de « suite et de perpétuité, Rome et le Pape. « Trouvez-moi, pour ceux qui sont las d'er« rer à la merci de tous les vents, et qui de« mandent à la vie le calme de l'éternité, un « refuge assuré où chercher un abri, un port « toujours ouvert où amarrer leur barque, « si ce n'est ce rocher plus haut que les « tempêtes, Rome et la papauté. »

« Cette parole, jetée sans prétention au milieu d'une causerie tour à tour frivole et sérieuse, est tombée en moi, et y est demeurée depuis, tant elle avait frappé mon imagination. En effet, pour les cœurs indifférents et distraits, pour les esprits irrésolus ou ceux que retient la honte d'avouer leur erreur, pour l'incrédulité systématique, pour les convictions les plus rebelles, pour tous tant que nous sommes enfin, âmes égarées dans les ténèbres du doute, n'est-ce pas un spectacle capable de réveiller le sentiment croyant, endormi et étouffé en nous, que cette formidable immutabilité, où la guerre, la torture, le mépris, se sont brisés le front; que cette fixité d'un seul point au milieu de tout ce qui passe; que cette lumière traversée par le souffle de toutes les tempêtes, qu'aucun souffle n'éteint; que cette foi, toute mystique, toute immatérielle, qui éclate surtout aux regards de l'humanité, par l'évidence d'un fait matériel unique dans l'histoire du monde?

« Je ne sais à qui l'on doit cette spirituelle boutade; rien n'est absurde comme un fait de la veille qui contredit le fait du lendemain. Le fait éclos par hasard dans le travail quotidien d'un peuple qui dément l'idée spéculative sortie du cerveau isolé d'un homme, le fait qui se hâte de se placer derrière le fait pour prouver quelque chose, et dont un choc imprévu jette à bas les rangs à grand'peine alignés.

« Mais un fait comme celui-ci : L'apostolat confié par le Christ, il y a dix huit cents ans, à l'un de ses disciples, s'est perpétué de Pape en Pape jusqu'à nos jours : pouvoir dire cela aujourd'hui, et être sûr qu'on le dira demain, cela doit bien dire quelque chose (c'est le cas d'appliquer une autre boutade qui vaut bien la première : *Rien n'est plus entêté qu'un fait*). Et si l'on songe que depuis le jour où cette parole a été prononcée en Judée, la barbarie, le schisme, la réforme, la philosophie, se sont rués tour à tour, la torche et le fer en main, sur le siége occupé par le même apôtre, continué dans mille vies; que Rome, la ville éternelle des temps modernes, comme elle l'était des temps antiques, a été prise, reprise, occupée, saccagée par tous les fléaux venus de l'Orient et de l'Occident; qu'il n'y a pas plus de trois siècles, des soldats ivres, conduits par un renégat, y sont entrés au nom de Luther; qu'il n'y a pas trente ans, qu'un empereur, son souverain par la conquête, lui envoyait un préfet, comme faisaient ceux de Constantinople, dans les premiers temps de ses pontifes. Oh! alors, le fait grandit à la taille de l'idée, devient immense comme le dogme; et, quoi qu'on en dise, il faut bien, je le répète, que ce fait sans pareil signifie quelque chose.

« C'est en vain que nous voudrions détourner les yeux de cette prodigieuse image de perpétuité. Nous qui sommes venus après les plus grandes persécutions que Rome ait essuyées depuis les persécutions des martyrs, nous sommes forcés de nous dire : Sans doute, les promesses des temps s'accompliront. Le rêve de la philosophie était d'abattre la papauté, parce qu'elle comprenait que là est la tête, là est le cœur du catholicisme; et que s'il pouvait mourir, c'était à ce cœur et à cette tête qu'il fallait viser; car, la papauté et le christianisme même sont inséparables à ce point, que la réforme n'existe qu'à condition d'entretenir sans cesse le souvenir de sa rébellion, et que sa foi, fondée sur la défiance, ne retrouve un peu de cette vitalité qui lui manque, qu'en s'excitant à la haine de ce qu'elle a nommé le papisme. La durée de la papauté était donc pour nos pères toute la question d'avenir. Dix huit cents ans sont d'une belle haleine, sans doute, dans le cours des choses; mais, la papauté détruite, la philosophie gagnait son procès, qui était de prouver qu'elle n'avait jamais existé qu'à l'aide de l'ignorance et de la barbarie. La révolution est venue; elle savait le mot d'ordre; elle a visé au cœur; elle a traîné un Pape dans l'exil; il y est mort; un autre Pape lui a succédé; la chaîne de la perpétuité ne s'est pas plus rompue qu'elle ne s'était brisée aux jours les plus mauvais de la vie du catholicisme. Maintenant, la philosophie a fait son temps. Les destructeurs dorment dans le passé à côté de Luther : *L'Encyclopédie*, la république et l'empire. Rome est toujours debout, et à ce centre de la chrétienté, dé

chirée par les ravages de l'incrédulité et de l'indifférence, il y a un Pape comme il y en avait un sous Néron, alors que le christianisme naissant était déchiré dans le cirque par les bêtes féroces.

« Auteur de cette miraculeuse continuité, l'Europe a changé trois fois de place; l'antiquité s'est éteinte, le moyen âge est mort. Trois empires, celui de Charlemagne, celui de Charles-Quint, celui de Napoléon, se sont élevés et ont disparu. Des nations ont brillé qui ne sont plus. Un monde découvert est échu en partage à la puissance temporelle et à la puissance spirituelle; celle-ci seule a gardé sa part. Tout a fait son temps, idées, peuples et empires. Rome seule est restée debout, le Pape seul est resté. Il y a dans ce fait, je ne saurais trop le répéter, quelque chose qui vaut bien la peine qu'on y réfléchisse un peu.

« Mais nous sommes dans un temps où l'on a inventé à l'usage des partis une logique habile, qui sait nier l'évidence. Les vieilles haines contre Rome ne sont pas mortes dans nos cœurs révolutionnaires. Les pères ont cru avoir régénéré le monde, et les fils qui ont accepté leur grandeur ne peuvent s'accoutumer à cette idée qui élève le catholicisme à leurs yeux, aux dépens de la gloire fugitive dont ils se glorifient: que la papauté, de son inexpugnable hauteur, aurait contemplé avec un regard plein d'une tendre commisération, et d'une certitude entière dans les promesses divines, nos terribles révoltes, nos puissants enfantements, nos incendies allumés à tous les coins du monde, le sang versé à faire bondir le cœur, ce fracas d'empires et de rois tombés à confondre l'esprit, tout cela comme un vieux marin regarde de la plage la lutte des éléments, assuré qu'il est par les signes qu'il a vus dans le ciel que demain tout ce grand bruit aura cessé, et que l'Océan débordé rentrera dans ses abîmes.

« Notre orgueil ne saurait consentir sans violence à cette domination d'une pensée immuable, éternelle sous la terrible pensée de notre histoire d'hier; et si nous ne pouvons nier que le rocher ne soit resté debout, que la lumière du phare ne se soit pas éteinte, tandis que notre révolution lassée ne laisse plus échapper que de sourds grondements, nous nous en consolons en songeant que le rocher s'éloigne tous les jours de nous, par cela seul que nous marchons en avant, et qu'il est un point immobile; qu'emportés par le point irrésistible du progrès, comme si ce mouvement qui pousse l'humanité n'avait commencé que d'hier, nous irons si loin que nous finirons bien par échapper à la sévérité de ce grand œil ouvert sur nous depus dix-huit siècles.

« Aveuglement de l'orgueil! Un humble prêtre (M. Lacordaire), qui fut l'ami et le compagnon de Lamennais, mais qu'une vaine gloire n'a pas précipité comme lui dans un doute sans fond, vient d'élever son éloquente voix, et il vous répond : « Non, quoi que vous « fassiez, vous qui ne voulez pas reconnaître « ce qui a été et ce qui est, vous avez beau « marcher en avant, vous jeter à perte d'haleine dans les voies infinies de l'avenir; ce « calme regard qui plane sur votre présent, « qui a plané sur votre passé, vous poursuivra toujours, partout, jusqu'aux derniers « horizons de l'éternité; car cette lumière « que vous croyez pouvoir fuir, parce qu'elle « est fixe, est immobile et mobile à la fois. « Où que vous alliez, elle est toujours parmi « vous, votre centre, votre milieu; elle est « comme le soleil, comme on ne saurait « s'éloigner d'un seul pas, eût-on la vitesse « du vent et l'infini du désert devant soi. « Vous croyez que la papauté sommeille, « qu'elle s'endort dans le passé, grande comme « la fosse d'un géant, par la grandeur de ce « qu'on lui a ôté. Vous vous trompez; elle a « toujours présidé aux affaires du siècle; elle « y préside encore; elle est toujours debout, « agissante, prête à lier et à délier. Aujourd'hui que nous acceptons toutes les gloires « du passé, les esprits les plus sages ont reconnu les bienfaits que lui doit l'humanité, « vous savez ce qu'elle a fait; voyez ce qu'elle « fait maintenant. »

Après ces aveux si remarquables du protestantisme, nous nous bornerons à recueillir quelques-uns des témoignages des philosophes incrédules du XVIIIe et du XIXe siècle.

D'Alembert. — « On a affecté de peindre les Papes par les côtés les plus odieux et les plus révoltants:

« Un philosophe qui écrirait l'histoire des Papes les présenterait sous un jour, sinon plus favorable, au moins plus intéressant et plus vrai. Il les peindrait luttant contre la force et la puissance avec les seules armes que la religion leur fournissait, faisant trembler à ce seul nom les empereurs et les rois, n'ayant jamais perdu de vue, durant près de dix siècles, le projet de se rendre souverains de Rome, et y étant enfin parvenus. Il les ferait voir protégeant les sciences, les lettres, les beaux-arts, la philosophie même, autant que leurs prétentions pontificales pouvaient s'en accommoder; il montrerait vingt Papes, de suite constamment occupés à élever la magnifique église de Saint-Pierre, le plus beau monument de l'architecture moderne; bien différents des autres souverains qui, presque tous, se font une espèce de gloire de laisser périr, ou même de renverser les monuments commencés par leurs prédécesseurs. Quel prince que Sixte-Quint! quel monarque peut se vanter d'avoir fait, durant un long règne, ce que le fils d'un paysan a fait en cinq années de pontificat? La grande coupole de Saint-Pierre achevée, des obélisques immenses élevés dans Rome, un superbe aqueduc construit pour y porter des eaux, la bibliothèque du Vatican établie par ses soins, l'Etat ecclésiastique purgé des brigands qui le désolaient, la justice rendue avec autant d'exactitude que de sévérité; enfin, sept millions d'or qu'il laissa dans le trésor de l'Eglise, malgré les dépenses prodigieuses qu'il avait faites pour embellir la capitale du

monde chrétien? Quel dommage qu'un tel homme n'ait pas eu jusqu'à présent un historien digne de lui! » (*Notes sur l'éloge de Fléchier, par* d'Alembert.)

Lalande. — « La pompe qui environne le Pape et les cérémonies de l'Eglise romaine sont les plus majestueuses, les plus augustes et les plus imposantes qu'on puisse voir. Je sais qu'une *philosophie destructive* de toute inégalité, *de toute religion*, de tout pouvoir, fait regarder à certaines personnes tout ce qui est cérémonie comme un jeu; mais *de quelle manière* que l'on considère celles de la cour de Rome, elles ne peuvent être *que respectables*. Il n'y a point de monarchie aussi ancienne que celle-là; il n'y a pas de souverain dont le pouvoir ait été aussi grand qui soit aussi respecté encore actuellement dans un aussi grand nombre de royaumes; il n'y en a pas qui, *comme lui, porte l'empreinte de la royauté et de la divinité tout à la fois*, dont les mœurs soient aussi austères, et tout ce qui l'environne plus imposant. »

Encyclopédie du xviiie siècle. — « Pape, nom grec, qui signifie *aïeul* ou *père des pères*. Il a été commun à tous les prêtres, et on l'a donné aux évêques et aux patriarches. Il est enfin devenu le titre distinctif de l'évêque de Rome. Dans le huitième concile œcuménique tenu à Constantinople en 869, et qui était composé de trois cents évêques, tous les patriarches y furent appelés *papes*, et le patriarche de Rome, Jean VIII, donna même, par ses lettres et par ses légats, le titre de *Votre Sainteté* au patriarche Photius. Saint Augustin écrivant à sa sœur, lui dit : *Je crois que vous avez les ouvrages du saint Pape Ambroise*. Saint Jérôme écrivant à saint Augustin, l'appelle le *bienheureux Pape Augustin;* et saint Augustin, dans une lettre adressée à l'évêque Aurèle, le qualifie de *très-saint Pape* et de *très-honoré seigneur Aurèle*. On appela donc ainsi tous les évêques qui pendant longtemps s'intitulèrent eux-mêmes *Papes, Pères, pontifes, serviteurs des serviteurs de Dieu, apostoliques*, etc. Ce ne fut que vers la fin du xiie siècle que Grégoire VII, évêque de Rome, dans un concile tenu à Rome, fit ordonner que le nom de *Pape* demeurerait au seul évêque de Rome; ce que l'usage a autorisé en Occident; car en Orient on donne encore ce même nom aux simples prêtres.....

« *Election*. Dans les premiers siècles de l'Eglise, les peuples et le clergé conjointement, et quelquefois le clergé seul, du consentement du peuple, firent librement l'élection du Pape à la pluralité des voix. Les empereurs depuis s'attribuèrent le droit de confirmer ces élections. Ce droit fut aboli au quatrième concile de Rome, du consentement de Théodoric qui sut sur la fin de ses jours usurper lui-même le pouvoir de créer les Papes. Les rois goths qui lui succédèrent se contentèrent de confirmer les élections. Justinien ensuite contraignit l'élu de payer une somme d'argent, pour obtenir la confirmation de son élection; Constantin Pogonat délivra l'Eglise de cette servitude. Néanmoins les empereurs se conservèrent toujours quelque autorité dans l'élection des Papes, qu'on ne consacrait pas sans leur approbation; Louis le Débonnaire et ses successeurs rétablirent les anciennes coutumes pour la liberté des élections.

« Pendant les désordres du xe siècle, sous la tyrannie des marquis d'Etrurie et des comtes de Toscanelle, ces hommes puissants créaient et déposaient les Papes comme il leur plaisait. L'empereur Othon, ses fils et petits-fils, soumirent de nouveau à leur autorité l'élection des Papes, qui dépendaient absolument d'eux. Henri, duc de Bavière, leur successeur à l'empire, laissa la liberté de cette élection au clergé et au peuple romain, à l'exemple des empereurs français. Conrad le Salique ne changea rien; mais Henri III son fils, et Henri IV son petit-fils, se remirent en possession du pouvoir de choisir eux-mêmes, ou de faire élire celui qu'ils voudraient pour Pape; ce qui alluma d'horribles troubles dans l'Eglise, fit naître le schisme, et causa la guerre entre les Papes et les empereurs au sujet des investitures.

« Enfin l'Eglise ayant encore été troublée pendant l'espace d'un siècle par les anti-papes, la liberté des élections fut rétablie sous Innocent II; car après que le schisme de Pierre de Léon, dit *Anaclet*, et de Victor IV, eut été éteint, tous les cardinaux réunis sous l'obéissance d'Innocent, et fortifiés des principaux membres du clergé de Rome, acquirent tant d'autorité, qu'après sa mort ils firent seuls l'élection du Pape Célestin II, en 1143. Depuis ce temps-là ils se sont toujours maintenus dans la possession de ce droit; le sénat, le peuple, et le reste du clergé ayant enfin cessé d'y prendre part. Honorius III, en 1216, ou, selon d'autres, Grégoire X, en 1274, ordonna que l'élection se fît dans un conclave, c'est-à-dire un lieu fermé.

« Le Pape peut être considéré sous quatre sortes de titres : 1° comme *chef* de l'Eglise romaine; 2° comme *patriarche;* 3° comme *évêque* de Rome; 4° comme *prince* temporel.

« L'élection des Papes a toujours été retenue dans l'Eglise; mais elle a reçu divers changements dans sa forme.

« Anciennement elle se faisait par le clergé, les empereurs, et par tout le peuple; au même temps que le Pape était élu, on le consacrait.....

« Vers l'an 1126, le clergé de Rome fut déclaré avoir seul le droit d'élire les Papes, sans le consentement ni la confirmation de l'empereur.

« Innocent II s'étant brouillé avec les Romains qui le chassèrent de la ville, les priva à son tour du droit d'élire les Papes. Le clergé et le peuple de Rome furent donc exclus de cette élection; mais ce changement ne fut entièrement affermi que sous Alexandre III.

« Ce Pape, en 1660, donna aux cardinaux seuls le droit de faire cette élection, et voulut qu'elle ne fût réputée valable qu'en

cas que les deux parts des cardinaux fussent concordantes.

« Le concile général de Lyon, tenu sous Clément V, confirme cette forme d'élection, et c'est la même qui se pratique encore présentement.

« Elle se fait donc par les cardinaux assemblés à cet effet dans le conclave.

« Aussitôt après l'élection du Pape, il est exalté, c'est-à-dire, porté sur les épaules. Etienne III fut le premier pour qui cela fut pratiqué, en 752, et depuis cette coutume a été suivie.

« Le second concile de Lyon veut que les cardinaux laissent passer dix jours après la mort du Pape, avant de procéder à l'élection. Après ces dix jours, les cardinaux présents doivent entrer au conclave, sans attendre les absents.

« Ce même concile déclare qu'ils ne sont tenus d'observer aucune des conventions particulières qu'ils auraient pu faire, même avec serment pour l'élection d'un Pape, attendu qu'ils ne doivent avoir d'autre objet que de donner à l'Eglise celui qui est plus digne d'en être le chef.

« L'élection se fait ordinairement par la voie du scrutin, en mettant des billets dans un calice qui est sur l'autel de la chapelle du conclave.

« Pour qu'un Pape soit légitimement élu, il faut qu'il ait au moins les deux tiers des voix, autrement on doit recommencer à prendre les suffrages ; cela fut ainsi ordonné dès 1179.

« Quand les voix sont trop longtemps partagées, il arrive quelquefois que plusieurs cardinaux conviennent d'un sujet, et sortent de leur cellule en publiant son nom. Si tous les autres nomment le même sujet, l'élection est canonique; mais si quelqu'un des cardinaux garde le silence, on procède de nouveau par la voie du scrutin.

« Quelquefois on a nommé compromissaires ceux auxquels on donne le pouvoir d'élire un Pape.

« En 1314, les cardinaux assemblés à Lyon, après la mort de Clément V, étant embarrassés sur le choix d'un Pape, déférèrent l'élection à la voix de Jacques d'Ossat, cardinal, qui se nomma lui-même, en disant : *Ego sum papa.* Il fut appelé Jean XXII.

« Depuis Sergius II, qui changea son nom en devenant Pape, les successeurs ont coutume de faire la même chose.

« La promotion d'un évêque à la papauté fait ouverture à la régale. »

« *Confirmation.* Dans tous les temps les Papes ont eu le pouvoir de gouverner l'Eglise aussitôt après leur élection ; en conséquence ils ont dès ce moment le droit de conférer tous les bénéfices qui sont à leur collation ; ils sont même obligés de le faire dans les collations forcées, lorsqu'ils en sont requis.

« Le pouvoir que le Pape a dès le moment de son élection est établi par deux textes précis.

« L'un est dans une constitution d'un concile tenu à Rome en 1059, où il est dit que le Siége apostolique ayant la prééminence sur toutes les Eglises de la terre, ne peut avoir de métropolitain au-dessus de lui, et que les cardinaux en font la fonction; qu'ainsi le Pape ne peut être confirmé par d'autres ; les cardinaux le confirment en l'élisant. La cérémonie de l'élection et celle de la confirmation, qui sont distinctes et séparées dans les autres évêques, ne sont qu'une seule et même chose.

« Le second texte qui établit que le Pape n'a pas besoin d'autre pouvoir que son élection même, et qu'elle emporte aussi la confirmation, est aux Décrétales, cap. *Licet de elect. et electi potestate.....* »

« *Juridiction.* Le Pape, en qualité de chef de l'Eglise, a certaines prérogatives, comme de présider aux conciles œcuméniques; tous les évêques doivent être en commun avec lui.

« Il est nécessaire qu'il intervienne aux décisions qui regardent la foi ; attendu l'intendance générale qu'il a sur toute l'Eglise ; c'est à lui de veiller à sa conservation et à son accroissement.

« C'est à lui qu'est dévolu le droit de pourvoir à ce que l'évêque, le métropolitain et le primat refusent ou négligent de faire.....

« Les Papes ont des officiers ecclésiastiques qu'on appelle *légats du Saint-Siége*, qu'ils envoient dans les différents pays catholiques, lorsque le cas le requiert, pour les représenter et exercer leur juridiction dans les lieux où ils ne peuvent se trouver. Ces légats sont de trois sortes, savoir : des légats *a latere*, qui sont des cardinaux : le pouvoir de ceux-ci est le plus étendu, ils ont d'autres légats qui ne sont pas *a latere* ni cardinaux, et qu'on appelle *legati missi;* et enfin il y a des *légats nés.*

« Dès que le légat prend connaissance d'une affaire, le Pape ne peut plus en connaître.

« Outre les légats, les Papes ont des nonces et des internonces, qui, dans quelques pays, exercent aussi une certaine juridiction; mais en France ils ne sont considérés que comme les ambassadeurs des autres princes souverains.

« Ce que l'on appelle *consistoire* est le conseil du Pape ; il est composé de tous les cardinaux ; le Pape y préside en personne. C'est dans ce conseil qu'il nomme les cardinaux, et qu'il confère les évêchés et autres bénéfices qu'on appelle *consistoriaux.* Nous reconnaissons en France l'autorité du consistoire, mais seulement pour ce qui regarde la collation de bénéfices consistoriaux.

« Les lettres patentes des Papes, qu'on appelle *bulles*, sont expédiées dans leur chancellerie, qui est composée de divers officiers.

« Le Pape a encore d'autres officiers pour la daterie, et pour les lettres qui s'accordent à la pénitencerie.

« Les *brefs* de Papes sont des lettres moins solennelles que les bulles, par lesquelles ils accordent les grâces ordinaires et peu im-

portantes; telles que les dispenses des interstices pour les ordres sacrés. »

« *Pouvoir du Pape.* Le Pape a incontestablement le droit de décider sur les questions de foi; les décrets qu'il fait sur ce sujet regardent toutes les Eglises.....

« En qualité de chef de l'Eglise, le Pape préside aux conciles œcuméniques, et il est seul en possession de les convoquer, depuis la division de l'empire romain entre différents souverains.....

« Suivant le concordat, le Pape confère sur la nomination du roi, les archevêchés et évêchées de France, les abbayes et autres bénéfices qui étaient auparavant électifs par les chapitres séculiers ou réguliers: le Pape doit accorder des bulles à celui qui est nommé par le roi quand le présenté a les qualités requises pour posseder le bénéfice.

« Le Pape jouit encore, en vertu de l'usage, de plusieurs autres droits.

« C'est à lui seul qu'il appartient de résoudre le mariage spirituel qu'un prélat a contracté avec son Eglise; de sorte que le siége épiscopal n'est censé vacant que du jour qu'on connaît que la démission, la résignation ou la permutation ont été admises à Rome.

« C'est aussi le Pape qui accorde des dispenses pour contracter mariage dans les degrés prohibés.

« Il dispense ceux dont la naissance est illégitime pour recevoir les ordres sacrés, et pour tenir les bénéfices-cures et les canonicats dans les églises cathédrales; mais cette légitimation n'a point d'effet pour le temporel.

« Il se réserve l'absolution de quelques crimes les plus énormes. »

« *Primauté du Pape.* Prééminence d'honneur et de juridiction que le Pape en qualité de successeur de saint Pierre a sur les autres évêques. »

« Les protestants se sont extrêmement attachés à contester au Pape cette prérogative; Jean Huss entre autres disait qu'il n'y avait pas d'ombre d'apparence que l'Eglise eût besoin d'un chef pour la gouverner. Les luthériens et les calvinistes ont encore enchéri sur cette prétention, leurs chefs et leurs ministres n'ont pas rougi de donner à l'Eglise romaine le nom de *Babylone prostituée*, aux Papes le titre d'*Antechrist*, à leur *primauté* celui de *tyrannie*. Mais ce n'est pas par des invectives et des qualifications odieuses qu'on éclaircit la vérité. Quand ils ont attaqué cette prérogative du siége de Rome, elle était fondée sur une prescription immémoriale; on verra par la suite de cet article s'ils étaient recevables à lui contester ce que toute l'Eglise avait jusqu'alors reconnu. Mais avant que d'en venir à ces preuves, il est bon d'expliquer ce que les catholiques entendent par cette primauté d'honneur et de juridiction.

« Tous conviennent qu'elle appartient au Saint-Siége et au Pape, qui l'occupe de droit divin, mais tous n'expliquent pas d'une manière uniforme en quoi consistent ces droits de juridiction et d'autorité.....

« Entre ces deux excès (de l'ultramontanisme et du gallicanisme), dont l'un accorde trop et l'autre trop peu au Souverain Pontife, un troisième sentiment fait consister la primauté du Pape, 1° à avoir comme chef la sollicitude de toutes les Eglises, à veiller à l'observation et à l'exécution des canons dans tout le monde chrétien, à y obliger même les rebelles et les contumaces par peines canoniques; privilége qui ne convient point à chaque évêque particulier dont la juridiction est restreinte et bornée à son diocèse; 2° en ce que les décrets et les lois des pontifes romains regardent toutes les Eglises en général et chacune en particulier, et que les fidèles doivent s'y soumettre provisionellement tant que l'Eglise ne contredit ou ne réclame point; 3° en ce qu'il doit avoir la principale part dans tout ce qui concerne la religion et qu'on ne doit rien décider d'important sans lui; 4° qu'il peut dispenser des lois faites par les conciles généraux eux-mêmes, dans les cas où le concile lui-même en dispenserait et selon les règles de dispenses prescrites par les conciles; 5° qu'il a droit de convoquer les conciles généraux et d'y présider ou par lui-même ou par ses légats; 6° qu'il est vraiment et réellement le chef de l'Eglise et que son siége est le centre de l'unité catholique.

« Ces notions établies, il s'agit d'examiner si les Papes ont réellement joui de tout temps de ces prérogatives. La doctrine des conciles et celle des Pères, l'exercice fréquent que les Papes ont fait de ce pouvoir, et le consentement de princes se réunissent en faveur de cette primauté.

« 1° Les conciles: celui de Nicée (canon 6) s'exprime ainsi: *Romana Ecclesia semper primatum habuit.* Or, comme le remarque Nicolas Ier, ce concile n'a rien accordé à l'Eglise romaine, il n'a fait que reconnaître le droit dont elle était déjà en possession et dont l'origine était aussi ancienne que le christianisme. Le premier concile de Constantinople n'accorde l'honneur de la primatie à l'évêque de Constantinople que après l'évêque de Rome; *Constantinopolitanus episcopus habeat primatus honorem post romanum episcopum.* Celui d'Ephèse reconnaît en plusieurs endroits que l'Eglise romaine est le chef des autres Eglises. Celui de Chalcédoine (action ou session XVI) s'explique de la sorte: *Ex his quæ gesta sunt et ab unoquoque deposita, perpendimus omnem quidem primatum et honorem præcipuum secundum canones antiquæ Romæ Dei amantissimo archiepiscopo conservari.* Celui de Constance, en condamnant diverses propositions de Wiclef et celle de Jean Hus que nous avons rapportées ci-dessus, déclara suffisamment quelle était sa doctrine sur la primauté du Pape. Dans le concile de Florence, les Grecs qui se réunirent aux Latins reconnurent la même vérité: *Definimus*, disent-ils, *sanctam, apostolicam sedem et romanum pontificem in universum orbem tenere primatum*, etc.

« 2° Les Pères ne sont pas moins formels sur cet article. Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de rapporter tous leurs textes. Qu'il nous suffise de remarquer qu'ils reconnaissent expressément *que l'évêque de Rome est le fondement de l'Eglise, que sa chaire est la chaire principale à laquelle il faut que toutes les autres s'unissent, à cause de la supériorité de la puissance qu'il possède; qu'il a sa suprême puissance pour avoir soin des agneaux du Fils de Dieu; qu'il a reçu la primauté afin que l'Eglise fût une; qu'il est le premier et le chef des pasteurs; que son Eglise a la principale autorité sur les Eglises qui sont dans tout le monde; qu'il a droit d'adresser des lettres aux autres évêques et de statuer sur les matières de religion, d'appeler les évêques au concile, et par l'autorité de sa place de s'opposer avec plus de vigueur que les autres évêques aux erreurs et aux nouveautés.* (Iren., *lib.* III, c. 3; Athanase, *Apolog.*, II; Cypr., *De Unitate* et epist. 42 et 45; Théodoret, epist. 116; Optat, lib. II *contr. Parmen.*; S. Augustin, epist. 43 et 190; Vincent. Lirin., *in Commonitor*, I, c. 59, etc.)

« 3° L'exercice constant de ce pouvoir se justifie encore plus clairement; il ne faut qu'ouvrir l'histoire ecclésiastique pour en trouver des preuves éclatantes dans tous les siècles. Nous ne ferons qu'indiquer ici les principaux faits. Dès le premier siècle saint Clément écrivit aux Corinthiens pour apaiser le schisme qui s'était élevé parmi eux, ainsi que le rapporte saint Irénée (liv. III, c. 3). Dans le II° le Pape Victor écrivit fortement aux évêques d'Asie sur la question de la Pâque, et les menaça même de l'excommunication, comme on voit dans Eusèbe (liv. V, ch. 24). Dans le III° siècle, le Pape Etienne se comporta de même dans la question des rebaptisants. Dans le IV°, le Pape Jules rétablit saint Athanase et les autres évêques qui avaient été déposés et chassés par les ariens (*voy.* Sozomène, Hist., liv. III, c. 8). Dans le V°, les Papes Innocent I°r et Zozime connurent des erreurs des pélagiens et des décisions que divers conciles particuliers avaient faites contre ces hérétiques; le dernier adressa à toutes les Eglises la célèbre lettre par laquelle il condamnait leurs erreurs. (*Voy.* Marius Mercator, *in Commonitor.*, c. 1 et 3.) Dans le IV°, Eustache, évêque de Sébaste, fut rétabli dans son siége par le Pape Libère, comme nous l'apprend saint Basile (epist. 74 *ad Occidental.*). Dans le V°, Eutychès en appella au Pape saint Léon de la sentence de Flavien, patriarche de Constantinople; saint Chrysostôme en appella également au Pape Innocent de celle de Théophile d'Alexandrie. Dans le VI°, saint Grégoire s'éleva avec force contre le titre d'évêque œcuménique ou universel que prenait Jean le Jeûneur. Dans le VII° Sophrone et Etienne s'adressent aux Papes pour implorer leur autorité contre les ravages que le monothélisme faisait alors en Orient; et l'on sait avec quelle vigueur ils le condamnèrent sans excepter même les lois des princes qui le favorisaient, et que les hérétiques avaient extorquées ou surprises. Dans le VIII°, les Papes eurent la principale part à la condamnation de l'hérésie des iconoclastes, comme on voit par les Actes du VII° concile général. Il est vrai que dans le IX° Photius commença à se soustraire à la juridiction du Saint-Siége; mais, outre que l'autorité en était reconnue par les autres patriarches d'Orient, Photius fut excommunié par Nicolas I°r, condamné par Adrien II et par Jean VIII, et reconnut en diverses occasions la supériorité du Pape (*Voy.* les *Conciles* du Père Labbe, tome VIII, pag. 1595). On convient que depuis cette époque les Grecs s'écartèrent notablement de la doctrine de leurs ancêtres sur la primauté du Pape, jusqu'à ce qu'enfin le schisme fut entièrement consommé par Michel Cerularius; mais, même en cette occasion, le Pape donna une marque de sa juridiction, car les légats de Léon IX, qui tenait alors le siége de Rome, excommunièrent le patriarche de Constantinople dans la basilique même de Sainte-Sophie. Enfin, dans les différentes tentatives qu'on a faites depuis les conciles, soit de Lyon, soit de Florence, pour réunir les deux Eglises, les Orientaux n'ont jamais contesté la *primauté* du successeur de saint Pierre.

« Nous avons cité tous ces exemples de l'Eglise d'Orient, car pour celle d'Occident on n'a jamais douté qu'elle n'ait reconnu cette prérogative. Bingham prétend qu'elle n'était pas connue en Angleterre, quand le moine saint Augustin y fut envoyé par saint Grégoire; que dès le IV° siècle, il y avait des évêques dans la Grande-Bretagne, comme il paraît par le concile d'Arles, tenu en 314, auquel assistèrent Eborius, évêque d'York; Restitutus, évêque *de civitate colonia Londinensium*, que quelques-uns croient être Lincoln et d'autres Colchester; que ces évêques connaissaient pour métropolitain l'archevêque de Caerleon, *Caerlegio*, ville ancienne, alors détruite, et dont le siége avait été transféré à Saint-David; que, dans la conférence qu'ils eurent avec le moine saint Augustin, ils refusèrent de reconnaître la primauté du Pape, d'où il conclut que l'Eglise d'Angleterre était indépendante de l'Eglise romaine. Quoi qu'aient pu penser les évêques saxons du temps de saint Grégoire, il s'agit de savoir si leurs prédécesseurs avaient reconnu la primauté du Pape. Or, c'est ce qu'avaient fait les évêques qui assistèrent au concile d'Arles; car, dans la lettre synodique que les Pères de ce concile adressèrent au Pape Sylvestre, on lit: *Placuit etiam, antequam a te qui majores diœceses tenes, per te potissimum omnibus insinuari.* Ils reconnaissent donc dans le Pape une surintendance générale sur les grands diocèses, c'est-à-dire, les grands gouvernements de l'empire, tels que l'Italie, l'Espagne, les Gaules, l'Afrique, etc., car il est constant que les prélats d'Afrique et ceux des Gaules, d'Italie, etc., ont toujours reconnu la prééminence du Pape. Que Bingham

oppose, tant qu'il voudra, l'exemple de l'Eglise d'Afrique, il ne persuadera jamais qu'elle se soit soustraite à l'obéissance due au Saint-Siége; puisqu'il est constant, par tout ce qui se passa dans l'affaire des pélagiens, que les évêques d'Afrique envoyèrent les actes de leurs conciles particuliers à Rome, et qu'ils ne regardèrent la cause comme jugée et décidée en dernier ressort que quand le siége de Rome eut prononcé; et puisque Bingham prend pour arbitres les évêques d'Afrique, et surtout saint Augustin, sur le sens de ces mots *qui majores sedes tenes*, il faut conclure de la conduite de ces derniers que, dans le v[e] siècle, on reconnaissait en Afrique la primauté du Pape, comme les évêques d'Afrique l'avaient reconnue au concile d'Arles; et par une dernière conséquence, qu'Euborius, Restitutus et Adelphius, ces évêques de la Grande-Bretagne, qui avaient assisté à ce dernier concile, l'avaient également reconnue, c'est-à-dire une primauté et une supériorité non pas arbitraire, ni illimitée, mais réglée par les saints canons.

« Mais, ajoute Bingham, il faudrait donc « supposer que ces évêques de la Grande- « Bretagne, du temps du moine saint Augus- « tin, étaient tombés dans le schisme.» C'est, en effet, ce qu'a prétendu Schelstrate. Pour nous, nous pensons que l'irruption des Saxons ayant tout bouleversé dans la Grande-Bretagne, et surtout interrompu le commerce des Iles-Britanniques avec l'empire et le siége de Rome, l'ignorance se glissa dans le clergé, et qu'à la faveur des troubles les évêques s'arrogèrent une indépendance qu'ils n'avaient pas. La barbarie des Saxons et leur attachement au paganisme étaient tout à fait contraires au progrès des lettres et de la religion. Aussi étaient-elles dans un état déplorable dans cette partie de l'Europe, lorsque le missionnaire saint Augustin y arriva. Ces évêques, dont Bingham fait sonner si haut la prétendue indifférence, croupissaient dans l'ignorance et dans la corruption des mœurs. Est-il étonnant, après cela, qu'ils eussent oublié et qu'ils affectassent de méconnaître ce qu'avaient si bien su leurs prédécesseurs? Ce qu'il y a de certain, c'est que saint Augustin remit les choses dans l'ordre, et que l'Angleterre a reconnu la primauté des Papes jusqu'au schisme d'Henri VIII. C'est aux théologiens anglais à nous expliquer par quel enchantement tant d'hommes illustres, de saints évêques et de grands rois pendant neuf siècles, ont pu subir un joug que leurs ancêtres ont, dit-on, rejeté et qu'ont brisé leurs leurs descendants (*Voy.* BINGHAM, *Origin. ecclesiastic.*, t. III, lib. IX, c. 1, § 12, etc.; c. 6, § 20).

« 4° Aux preuves que nous avons déjà rapportées de la primauté du Pape, se joint la reconnaissance formelle qu'en ont faite les empereurs, les rois et autres souverains. Théodose et Valentinien parlent aussi de la prééminence de l'Eglise romaine : *Cum igitur sedis apostolicæ primatum sancti Petri meritum qui princeps est episcopalis coronæ et romanæ dignitatis civitatis, sacræ etiam synodi firmavit auctoritas*; Valentinien, dans sa lettre à Théodose, dit que l'évêque de Rome a la prééminence sur tous les autres : *Quatenus beatissimus romanæ civitatis episcopus, cui principatum sacerdotis super omnes antiquitas contulit;* et Justinien (novell. CXXXI, tit. XIV, cap. 2) : *Sancimus, secundum earum synodorum definitiones, sanctissimum senioris Romæ papam primum esse omnium sacerdotum.* On peut voir, dans les preuves des libertés de l'Eglise gallicane, comment nos rois très-chrétiens se sont plusieurs fois exprimés sur le même sujet en restreignant toutefois la puissance des Papes dans ses véritables limites.

« Les protestants avancent que toutes ces prérogatives ne sont que des concessions de l'Eglise ou des princes, dont on a décoré des Papes en certains temps et dont il a été permis en d'autres de les dépouiller.

« Les catholiques, au contraire, disent que le Pape ne la tient ni de l'Eglise, ni d'aucune autorité humaine, mais immédiatement de Jésus-Christ, qui l'a promise et conférée à saint Pierre, comme il est rapporté en saint Matthieu, c. XVI, v. 10 et 19, et suivant l'explication qu'en donnent saint Cyprien (*De unit. eccles.*), saint Jérôme (lib. I *contra Jovinian.*), saint Augustin (tract. 124, *in Joann.*), saint Léon (serm. 3, *in annivers. suæ election.*) et plusieurs autres. Or, le Pape, en succédant à saint Pierre dans sa chaire, succède à tous les droits conférés à cet apôtre, et par conséquent à la primauté d'honneur et de juridiction (*Voyez* TOURNELY, *Traité de l'Eglise*, et les autres théologiens, BELLARMIN, le card. DU PERRON, *Réplique à la réponse du roi de la Grande-Bretagne*). » (*Encyclopédie de* DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIV, p. 421 à 432, article *Pape;* et t. XXVII, p. 392 à 396, art. *Primauté du Pape.*

PIERRE LEROUX. — « La papauté a été nécessaire et légitime en son temps. Je dis plus, à une certaine époque, il n'y avait qu'elle de légitime.

« Je prends le monde aux XI[e] et XII[e] siècles. Ce monde est complétement chrétien; car l'esprit humain n'a encore rien mis en avant qui sorte de la donnée du christianisme. Tout homme qui naît alors est enfermé dans le christianisme. Genèse de la terre et de l'humanité, chute de l'homme à son début, mission divine de Jésus-Christ, rédemption, fin prochaine du monde, gouvernement de la vie terrestre en vue du ciel par l'Eglise; tout est précis, détaillé, tout est formulé et consenti. Pas une aube de lumière venue d'un autre astre n'a encore paru pour lutter contre cette lumière du christianisme qui inonde tous les points de l'intelligence, et fait suivre la réponse à toute question que l'on peut se faire. Tout homme donc, en ces siècles, est Chrétien avant tout; s'il cesse d'être Chrétien, il cesse d'exister; car à quelle doctrine rattacherait-il son exis

tenco? » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 724, art. *Conciles*, par P. Leroux.)

J. Reynaud. — « Il n'y a rien de plus grand au moyen âge que la constitution de la papauté; un souverain à vie, librement élu par les représentants de la société. Rome, ni la Grèce, ni l'Orient n'avaient rien connu de pareil. » (*Encyclopédie nouvelle*, tome IV, p. 409-415, art. *Druidisme*, par J. Reynaud.)

Charles Didier. — « Au moyen âge, les princes séculiers étaient vassaux du Saint-Siége; ils reconnaissaient tous sa suzeraineté suprême. Non certes que beaucoup ne regimbassent contre l'aiguillon et n'aspirassent à l'indépendance; mais ils se taisaient et se résignaient, leur trône était à ce prix.

« Pourquoi? — Parce que le Pape était dans l'opinion le vicaire de Jésus-Christ; parce que le catholicisme était une force sociale et active; c'est-à-dire qu'il était dans les masses, que les masses y tenaient comme à une institution fondée par elles et pour elles, comme une garantie et une sauvegarde populaire.

« Au milieu des violences de ces siècles terribles, quelle voix consolait, sinon la voix du prêtre? Quelle main nourrissait le pauvre, sinon la sienne? Qui bandait les plaies de la société féodale? Qui foudroyait les princes? qui leur ordonnait la justice et la clémence? qui les appelait au tribunal de la confession, humiliait leur orgueil, flétrissait leurs iniquités, leur imposait les disciplines de la pénitence? Qui, enfin, s'élevant par dessus toutes les dominations mondaines, foulant aux pieds les hiérarchies insultantes de la féodalité, proclamait l'égalité des hommes devant Dieu?

« C'était le prêtre! Et au nom de qui cette haute mission de censure et d'égalité? Au nom d'un plébéien, né dans une étable; au nom du fils du charpentier, mort sur une croix pour avoir frondé les puissances et plaidé pour le peuple. Le catholicisme, représenté par un prêtre élu qui n'était lui-même que l'image du plébéien de Nazareth et qui régnait en son nom, le catholicisme, dis-je, était la réhabilitation du peuple. La chaire chrétienne était la tribune populaire; le temple, le sanctuaire de l'égalité; le riche et le pauvre, le serf et l'empereur y venaient baiser la poussière des mêmes autels, s'y agenouiller aux pieds du même maître; le malheureux, poursuivi par les lois humaines, y trouvait contre elles une égide et y dormait en paix à la vue des bourreaux. Telle était l'institution catholique. — Comment le peuple n'y aurait-il pas tenu: son Dieu s'était fait peuple pour le sauver, et lui se faisait Dieu en l'adorant!

« Il y a peu de dangers à opérer aux surfaces, à manier et à remanier les institutions purement politiques; mais un sceptre n'a jamais touché aux profondeurs sociales sans que les trônes n'aient tremblé, sans que tout l'édifice ne se soit ébranlé dans ses bases.

« Or, rien n'est plus profondément social que les convictions populaires; on ne les violente jamais sans provoquer des réactions terribles, et les dominations humaines n'ont de durée qu'autant qu'elles s'y conforment; ce qui revient à cette vérité, aujourd'hui démontrée et réduite en axiome, que toute puissance émane des entrailles du peuple. L'histoire de tous les siècles est là pour le dire.

« Pourquoi l'empereur Henri IV, excommunié, se trouva-t-il tout à coup et comme par enchantement seul dans son empire, sans armée, sans amis, sans trône aux pieds de Grégoire? Pourquoi Frédéric II de Souabe mit-il un soin si minutieux, un empressement si étrange à se justifier aux yeux des peuples, dans les cours et les conciles, des accusations d'hérésies fulminées contre lui et par trois Papes? Pour être l'interdit du Vatican, Henri en était-il moins empereur d'Allemagne, et Frédéric moins grand et magnanime, pour être suspect d'hérésie? Pourquoi donc cet abandon, cette humiliation de l'un, ces apologies, ces terreurs de l'autre?

« C'est, nous l'avons dit, que la cause du Vatican est celle des peuples. Or, en alarmant leurs consciences, il ébranlait leur foi politique, il sapait les trônes, et les souverains le savaient; là est tout le secret de la papauté...

« Est-ce à dire que l'institution papale était et devait rester une spéculation métaphysique, une abstraction vaporeuse et insaisissable? Non, car pour frapper les hommes et agir sur eux, il faut des formes; mais ces formes n'existaient-elles pas indépendantes du pouvoir temporel? La papauté n'était-elle pas formulée dans cette longue hiérarchie sacerdotale qui, pareille à une chaîne électrique, mettait en communication le chef de la chrétienté avec le dernier serf du dernier seigneur: dans ces magnifiques cathédrales, où l'art humain épuisait ses miracles; dans ces statues, dans ces tableaux, dans ces chants qui les animaient, dans ces cloches aériennes qui y appelaient les fidèles comme des voix du ciel; dans ces cérémonies pompeuses qui parlaient aux yeux des hameaux comme à ceux des capitales?

« Telles étaient les vraies formes de la papauté, les seules comprises des multitudes. Etait-ce comme prince de Romagne ou des Marches que le Pape régnait sur elles? C'était comme prince de l'Eglise invisible, comme successeur et vicaire du prolétaire de Bethléem.

« Et s'il fallait à l'Eglise des terres, n'était-elle pas la plus grande propriétaire du monde connu? Ses corporations monacales ne tenaient-elles pas en son nom la moitié des filets de l'Europe.

« Il lui fallait des armées, dites-vous, mais ne tenait-elle pas garnison dans tous les Etats? Depuis le nonce, qui hantait les princes, jusqu'au franciscain qui quêtait sous le chaume, qu'était cette innombrable milice de moines et de prêtres, sinon une armée organisée dont le général et la pensée étaient à Rome.

« Reine déjà du monde antique, la ville de Rome suffisait à l'indépendance du chef de l'Eglise, et il possédait partout sans posséder nulle part.

« Et c'était certes une assez belle couronne que la sienne; son rôle ici-bas était assez magnifique, sa domination assez merveilleuse. Pauvre et nue dans le désert, Rome jetait ses oracles aux nations, et à sa voix les nations s'agenouillaient; sa parole tombait comme d'en haut sur les trônes, et les rois en descendaient pour se prosterner et ils se couvraient du cilice, et ils pleuraient leurs fautes dans le recueillement des cloîtres, et ils allaient les expier au sépulcre de Jérusalem. » (*Rome, Vienne, Paris*, par Charles Didier, de Genève, dans la *Revue encyclopédique* de janvier 1832.)

ENCYCLOPÉDIE NOUVELLE. — « Nous ne pouvons rappeler ici tout ce que firent les premiers rois francs, dans l'intérêt de la monarchie papale; ils furent, pendant quatre siècles environ, le bras droit de l'Eglise, et plusieurs fois les Papes leur adressèrent les plus vifs témoignages de gratitude. Si la réunion des deux glaives dans les mains de l'évêque de Rome est une calamiteuse usurpation, il faut reconnaître qu'elle s'accomplit sous les auspices des premiers rois de la race franque. Si cette usurpation prétendue eut pour conséquence le progrès des mœurs, la réforme des institutions civiles, la prépondérance de l'idée sur le fait, du droit sur la force brutale, et, pour tout dire en un mot, un grand bien au lieu d'un grand mal, il faut applaudir au concours désintéressé de nos rois dans l'établissement du nouveau régime. Pour notre part, nous n'hésitons pas à déclarer que leur abnégation fut de la sagesse.» (*Encyclopédie nouvelle*, t. VII, p. 295, art. *Papauté*.)

PAPISME. — « Si l'on fonde, dit un protestant, un système religieux sur la théologie, je voudrais voir celui qui pourrait, par les raisonnements, détruire le papisme. » (TIESTRUNK.)

PAQUES. — « PAQUE DES JUIFS. (*Crit. sac.*), dans la Vulgate *pascha*, en chaldaïque *phase*, mot qui signifie *passage*. Cette fête fut établie en mémoire du passage de la mer Rouge et de celui de l'ange exterminateur, qui tua tous les premiers-nés des Egyptiens, et épargna toutes les maisons des Israélites marquées du sang de l'agneau : *Est enim phase, id est transitus Domini*. (*Exod.* XII, II).

« Voici les cérémonies prescrites aux Juifs pour la célébration de cette fête : dès le dixième jour du premier mois, qui s'appelait *nisan*, ils choisissaient un agneau mâle et sans défaut, qu'ils gardaient jusqu'au 14, et ce jour, sur le soir, ils l'immolaient; et après le coucher du soleil ils le faisaient rôtir pour le manger la nuit avec des pains sans levain et des laitues sauvages. Ils se servaient de pains sans levain, parce qu'il n'y avait pas eu de temps pour faire lever la pâte, et surtout afin que ce pain insipide les fît ressouvenir de l'affliction qu'ils avaient soufferte en Egypte; ils y mêlaient des laitues amères, pour se rappeler l'amertume et les angoisses de leur servitude passée.

« On leur ordonna de manger un agneau tout entier dans une même maison, ayant les reins ceints, des souliers aux pieds et un bâton à la main, c'est-à-dire, en posture de voyageurs prêts à partir; mais cette dernière cérémonie ne fut d'obligation que la nuit de la sortie d'Egypte. On teignait du sang de l'agneau immolé le haut et les jambages de la porte de chaque maison, afin que l'ange exterminateur voyant ce sang passât outre, et épargnât les enfants des Hébreux.

« Enfin, ils eurent ordre d'immoler chaque année un agneau mystérieux et d'en manger la chair, afin de conserver la mémoire du bienfait de Dieu et du salut qu'ils reçoivent par l'aspersion du sang de cette victime. Il leur fut défendu d'user de pain levé pendant toute l'octave de cette fête; et l'obligation de la célébrer était telle, que quiconque aurait négligé de le faire était condamné à mort. *Exterminabitur anima illa de populis suis* (*Num.* XI, 13).

« Le mot de *Pâque* signifie dans l'Ecriture : 1° la solennité de *Pâque*, qui durait sept jours; 2° le jour même auquel on immolait l'agneau le quatorzième de la lune (*Luc.* XXII, 1); 3° le sabbat qui arrivait dans la semaine de *pâque* ou des azymes, ce qui est nommé le *parascève* de *Pâque* (*Joan.* XIX, 14); 4° l'agneau pascal qu'on immolait le quatorzième jour de la lune du premier mois (*Luc.* XXII, 7). Enfin, Jésus-Christ lui-même est appelé votre *pâque* ou l'*agneau paschal* (*I Cor.*, V, 7). » (*Encyclopédie de* DIDEROT et D'ALEMBERT, XXIV, p. 502, article *Pâque des Juifs*, par le chevalier de Jeaucourt.) Voir aussi l'article *Pasques* de D'ALEMBERT dans la même *Encyclopédie*, article que nous ne reproduisons pas, parce qu'il contient à peu près la même matière que celui-ci, quoique avec quelques détails d'érudition de plus.

« PAQUE DES CHRÉTIENS (*Critique sacrée*). La pâque des Chrétiens est la fête qu'ils célèbrent tous les ans en mémoire de la résurrection du Christ : on l'appelle *pâque* à cause de son rapport avec celle des Juifs.

« Dans le premier siècle de l'Eglise, les Chrétiens suivirent les Juifs pour le temps de la célébration de la pâque : seulement les uns l'observaient le même jour que les Juifs, c'est-à-dire, le quatorzième jour de leur premier mois du printemps, appelé *nisan*, sur quelque jour de la semaine que tombât ce quatorzième de la lune, et les autres ne la célébraient que le dimanche d'après. Ceux qui la célébraient le même jour que les Juifs, sans aucun égard au jour de la semaine, prétendaient suivre en cela l'exemple des apôtres saint Jean et saint Philippe, et les autres celui de saint Pierre et de saint Paul, qui avaient toujours, à ce qu'ils disaient, célébré cette fête le dimanche qui suivait immédiatement le 14 de la lune.

« Tandis que ceux de la circoncision qui avaient embrassé le christianisme, et qui pourtant observaient toujours la Loi de Moïse, aussi bien que celle de l'Evangile, entretinrent la communion avec l'Eglise, cette diversité ne causa point de démêlé. Mais quand ils s'en furent séparés, l'Eglise jugea à propos de s'écarter aussi de leur usage à cet égard; et après plusieurs assemblées et plusieurs conciles, on résolut que la pâque ne s'observerait plus le quatorzième jour de la lune, comme cela se pratiquait parmi les Juifs, mais le dimanche d'après, et tout le monde reçut ce règlement, hormis les Eglises d'Asie, qui prétendaient avoir pour elles l'exemple des apôtres saint Jean et saint Philippe, et le saint martyr Polycarpe, qui ne voulut jamais s'en écarter....

« Depuis ce temps-là, le premier jour de la semaine, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ arrivée ce jour-là, a toujours été regardé parmi tous les Chrétiens comme le premier de la solemnité de leur pâque.

« On a encore beaucoup disputé dans le dernier siècle sur la pâque de Jésus-Christ. A-t-il mangé l'agneau pascal le même jour que les Juifs, ou même l'a-t-il mangé? Sans entrer dans ces sortes de discussions qui ne sont point de notre plan, nous nous contenterons de dire que les Pères et les auteurs ecclésiastiques ont pensé que Jésus-Christ avait mangé la pâque le même jour que les Juifs, avant que d'instituer l'Eucharistie, qui est la pâque des Chrétiens : cela paraît assez clairement décidé par les textes des trois premiers évangélistes, et il est aisé d'y rapporter ceux de saint Jean, qui d'abord semblent contraires à ce sentiment, mais qui bien entendus se concilient avec les autres pour établir la même vérité. » (*Encyclopédie de* DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIV, p. 502 et 503, article *Pâque des Chrétiens*, par le chevalier de Jaucourt.)

PARABOLANS ou PARABOLINS (*Hist. eccl.*). — « Nom que les auteurs ecclésiastiques donnent à une espèce d'élèves qui se dévouaient au service des malades, et spécialement des pestiférés.

« On croit que ce nom leur fut donné à cause de la fonction périlleuse qu'ils exerçaient, *παράβολον ἔργον*, car les Grecs appelaient *παραβόλους* et les Latins *parabolos* et *parabolarios* ceux qui dans les jeux de l'amphithéâtre s'exposaient à combattre les bêtes féroces.

« Il y a apparence qu'ils furent institués vers le temps de Constantin, et qu'il y en eut dans toutes les grandes églises, surtout en Orient. Mais ils n'étaient nulle part en si grand nombre qu'à Alexandrie, où ils formaient un corps de cinq cents personnes. Théodose le Jeune l'augmenta encore de cent, et les soumit à la juridiction du préfet augustal, qui était le premier magistrat de cette grande ville. Cependant ils devaient être choisis par l'évêque, et lui obéir en tout ce qui concernait le ministère de charité auquel ils s'étaient dévoués. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe, partie, p. 5, article *Parabolans* ou *Parabolains*.)

PARABOLE. — « A Dieu ne plaise, dit Fr. Bacon, que la licence et l'ineptie de quelque particulier discréditent à nos yeux et laissent tomber dans le mépris les paraboles. Ce mépris serait téméraire, et une sorte d'outrage à la Divinité, puisque la religion a toujours aimé à se couvrir d'ombres et de voiles, et que vouloir la priver de cette ressource serait en quelque sorte interdire tout commerce entre les choses divines et les choses humaines. » (*Traité de la sagesse des anciens.*)

« PARABOLE. (*Crit. sacrée.*), *παραβολή* — Ce terme grec que nous avons reçu, dit l'*Encyclopédie* du XVIIIe siècle, signifie communément dans l'Ecriture un discours qui présente un sens, et qui en a un autre que comprennent fort bien les personnes intelligentes. Les paraboles de l'Ecriture sont des instructions détournées, des sentences où il entre des comparaisons, des emblèmes.

« Cette manière d'enseigner par des paraboles, des énigmes, des discours figurés, était fort du goût des Orientaux. Les prophètes s'en servaient pour rendre plus sensibles aux princes les menaces et les promesses qu'ils leur faisaient; ils reprennent aussi souvent les infidèles de leur nation sous les paraboles d'une épouse adultère. Ils décrivent les violences des peuples ennemis des Juifs sous l'idée de quelque animal féroce. Nathan reproche à David son crime, sous la parabole d'un homme qui a enlevé la brebis d'un pauvre.

« Jésus-Christ adopta l'usage des paraboles, des similitudes et des discours figurés, dans la plupart de ses instructions, soit aux Juifs, soit à ses disciples, comme il paraît par la lecture des évangélistes; sur quoi Clément d'Alexandrie fait une excellente remarque, c'est qu'en ce genre il ne convient pas de presser les termes, ni de demander que l'allégorie soit partout soutenue; mais il s'agit de considérer seulement le sujet principal, et ne faire attention qu'au but et à l'esprit de la parabole.

« Selon cette règle, il faut glisser sur les termes lorsqu'ils pèchent à certains égards. Par exemple, dans la parabole des talents (*Matt.* XXV, 24), le serviteur dit à son seigneur : *Je sais que vous êtes un homme rude, qui moissonnez où vous n'avez point semé, et qui recueillez où vous n'avez rien fourni.* Le *πρέπον* n'est pas certainement trop bien observé dans ce propos; car ce n'est pas le langage qu'un serviteur tient à son maître, ou un affranchi à son patron, mais il doit suffire que le but de la parabole soit de peindre par de telles expressions, quoique outrées, la vaine excuse d'un mauvais serviteur.

« Le mot *parabole* désigne quelquefois une simple comparaison qui montre le rapport de deux choses; par exemple, *Comme*

il arriva au jour de Noé, autant en sera-t il au jour de la venue du Fils de l'homme. (*Matt.* XXIV, 37). 2° Il signifie toute similitude obscure. (*Matt.* XV, 15) : *Expliquez-nous votre similitude*, dit Pierre à Jésus-Christ. 3° Une simple allégorie, comme dans la parabole qui fait allusion à ce qui se passe pour les convives d'un festin. 4° Une maxime, une sentence, comme au 1er livre des Rois (IV, 32), où l'auteur dit que Salomon composa trois mille *paraboles*. 5° Ce mot se prend dans un sens de mépris ; Dieu menace son peuple de le rendre la risée des autres, *tradere in parabolam* (*II Paralip.*, VII, 20). Enfin il signifie un discours frivole : *nonne per parabolas loquitur iste?* (*Ezech.*, XX, 49.) » (*Encyclopédie de* DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 5 et 6, article *Parabole.*)

PARACLET (*Théol.*,) — « Du grec παράκλητος, dérivé de παρακαλέω, ou, selon une autre prononciation de l'η en ι παράκλιτος. Ce nom signifie un *consolateur*, un *avocat*, un *défenseur*, un *intercesseur*.

« On donne communément le nom de *paraclet* au Saint-Esprit, et Jésus-Christ le lui a souvent donné (*Joan.* XIV, 26; XV, 26; XVI, 7). Jésus-Christ lui-même se nomme *paraclet* ou *consolateur*, lorsqu'il dit en saint Jean, XIV, 16 : *Je prierai le Père, et il vous donnera un autre paraclet.* Le même apôtre dit que nous avons un avocat, τὸν παράκλητον auprès du Père; or cet avocat et ce médiateur, c'est Jésus-Christ.

« Mais le nom de *paraclet*, comme *consolateur*, est particulièrement affecté au Saint-Esprit. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 19, article *Paraclet.*)

PARADIS (*Critique sacrée*). — « Ce mot, dans son origine, signifie un *verger*, et non un *jardin* : il ne veut pas dire un *jardin de fleurs* ou *de légumes et d'herbes*, mais un *enclos planté d'arbres fruitiers* et autres. Ce nom se trouve en trois endroits du texte hébreu. 1° Au second livre d'Esdras, II, 8, où Néhémie prie le roi Artaxerxès de lui faire donner des lettres adressées à Asaph, gardien du *verger* du roi, afin qu'il lui fasse donner le bois nécessaire pour les bâtiments qu'il allait entreprendre. Dans cet endroit, *paradis* est mis pour un lieu rempli d'arbres propres à bâtir. 2° Salomon, dans l'Ecclésiaste, II, 5, dit qu'il s'est fait des jardins et des *paradis*, c'est-à-dire des *vergers*. 3° Dans le Cantique des cantiques, IV, 13, il dit que les plantes de l'épouse sont comme un *verger* rempli de grenadiers. Les Grecs, non-seulement les Septante, mais même Xénophon et les autres auteurs païens se servent souvent de ce même terme en ce sens-là.

« Les Septante se sont servis du mot παράδεισος en parlant du jardin d'Eden, παράδεισος ἐν 'Εδὲν; l'hébreu l'explique par le mot *gan.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, article *Paradis*, par le chevalier de Jaucourt.)

« PARADIS, dans les livres du Nouveau Testament et parmi les Chrétiens, signifie un lieu de délices, où les âmes des justes voient Dieu, et jouissent d'un bonheur éternel.

« C'est ainsi que Jésus-Christ dit au bon larron (*Luc.* XXIII, 43) : *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis;* et que saint Paul (*II Cor.* XII, 4), parlant de lui-même en troisième personne, dit qu'il *connaît un homme qui a été ravi en esprit jusque dans le paradis, où il a entendu des paroles qu'il n'est pas permis à l'homme de publier...*

« Quand on veut parler là-dessus, peut-on mieux le faire qu'en disant que le paradis n'est pas un lieu, mais un changement d'état? Que s'il est dans le ciel, le ciel n'est autre chose que toute la matière fluide et immense, dans laquelle roulent une infinité de corps lumineux et opaques; de sorte que les cieux, l'univers et tous les ouvrages de Dieu font le paradis et le séjour des bienheureux. C'est pourquoi Notre-Seigneur dit dans l'Evangile *que les saints auront le royaume des cieux en partage, et qu'ils posséderont la terre*, c'est-à-dire que tout l'univers leur appartiendra, ou qu'au moins ils en auront la jouissance entière et parfaite.

« Les Juifs appellent ordinairement le paradis le *jardin d'Eden*, et ils se figurent qu'après la venue du Messie, ils y jouiront d'une félicité naturelle au milieu de toutes sortes de délices; et en attendant la résurrection et la venue du Messie, ils croient que les âmes y demeurent dans un état de repos.

« Les Mahométans admettent aussi un paradis dont toute la félicité ne consiste que dans les voluptés corporelles. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 21, article *Paradis.*)

PLUTARQUE. — « L'opinion que les hommes vertueux seront récompensés après leur mort, dit ce philosophe dans sa *Consolation* à Apollonius, est si ancienne que je n'ai jamais pu en découvrir ni l'auteur ni l'origine. »

MONTAIGNE. — « *Par nos œuvres nous pouvons conclure le paradis et l'enfer.* — « Bien que les hommes soient tous de mesme nature et semblables, quant au liberal arbitre, toutefois parce que ce liberal arbitre se peut acheminer par deux diverses voyes et contraires carrieres, a savoir du merite et du demerite, a la suite du bien et de la vertu, ou du vice et de l'oisiveté, et que ces deux sentiers n'ont garde de se rencontrer : il s'en suit que les hommes peuvent aussy estre divisés, separés et opposités les uns aux aultres, tenant les uns le chemin du merite, les autres du demerite. Et d'autant qu'il n'y a que ces deux voyes contraires, la nature humaine ne peut aussy estre departie qu'en deux troupes. Celui qui prend son quartier a gauche par le sentier de la coulpe et des œuvres punissables, se ligue et se bande de toute sa puissance contre celle qui suit la carriere du merite et des œuvres remuneratrices, d'ou il advient qu'elles s'ecartent de l'autre de telle distance de lieu, qu'il n'en peut estre de plus grande. Tout ainsy qu'il y a extreme difference entre la volonté qui

embrasse le bien et celle qui embrasse le mal. Or, la separation de ces deux bandes est necessaire et naturelle; car, s'il n'y avoit point de distinction locale, il n'y auroit point de retribution suffisante. Il faut que les bons soient a part des mauvais, et les mauvais a part des bons; et voila pourquoy Dieu notre souverain juge, punisseur et recompenseur, nous ecartera enfin les uns des autres d'une infinie distance. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne, et qui est sa profession de foi, chap. 91.)

« *L'eternelle felicité s'engendre de l'amour de Dieu.* — Il ne peut y avoir de la liesse la ou il n'y a point d'amour, car elle s'engendre entierement de luy, et s'engendre de ce que la volonté a ce qu'elle veut et ce qu'elle aime : si elle n'aimoit ni ne vouloit rien, elle ne seroit par consequent jamais contente ni satisfaicte. De mesme de la tristesse, car elle s'engendre de ce que la volonté a ce qu'elle n'aime ni ne veut et ce qu'elle hait : d'ou il advient qu'a quiconque Dieu est la chose premierement aimée, la joie et le contentement ne manquent jamais. D'aultant que Dieu ne peut ni mourir ni defaillir, ni echapper a notre volonté, il luy est continuellement assistant : ainsy, jouissant a souhait de ce qu'elle veut et de ce qu'elle aime, parce qu'elle aime chose qui est immortelle, immuable et incapable d'indigence, il ne lui peut aller que tres-plaisamment et tres-heureusement. Aussy un tel amour doit estre permanent, eternel, et non indigent; et la volonté en laquelle il est planté est immortelle, perpetuelle et spirituelle, d'autant que Dieu est tel, qui est sa chose premierement aimée. Comme il est impassible, incorruptible, tres-bon, tres-agreable, tres-convenable, a la volonté, seul digne d'être premierement aimé : certainement, l'affection, assise sur un tel fondement, sera infinie, immortelle et non defaillante, et la volonté aussy ; car, comme nous avons dit ailleurs, elle se transforme en ce qu'elle aime, et tout ce qui se dit de la chose aimée se peut attribuer a l'amant. Or, d'aultant que d'une telle amour s'engendre necessairement la joye, cette joye sera aussi sans fin, invariable, ferme, solide et immortellement attachée a sa volonté : car tout ainsy que de l'amour s'engendre de la joye, aussy de l'eternelle amour s'engendre la joye eternelle ; par quoi l'amour de Dieu premiere etablie en nostre volonté lui acquiert l'immortelle felicité. » (*Théologie naturelle*, chap. 149.)

« *De la grandeur de la felicité eternelle.* — La joye est le dernier fruict qu'on attende, on n'espere rien au dela. Nous voyons par experience que les fruicts viennent tousjours en grand nombre. D'une semence comme d'une amande ou d'une noix naist un grand arbre, et de cet arbre un infiny nombre de noix et d'amandes produictes d'un si petit commencement. Puis donc la joye est le dernier fruict de l'amour, il est necessaire qu'il vienne a sa saison en grande abondance : car si le fruict corporel se multiplie ainsi, c'est bien la raison que le spirituel se multiplie encore davantage. Voila comme nous devons esperer une liesse finale de grandeur incomprehensible; elle s'engendre de l'amour de Dieu : il faut donc qu'elle s'etende et s'agrandisse autant que fait l'amour. Chacun aimera soy-meme apres Dieu, et s'ejouira par consequent de son bien propre; car nous nous ejouissons du bien d'autruy a mesure que nous l'aimons; ainsy chacun s'ejouira de soy aultant qu'il s'aime, et d'aultant qu'il aura tout ce qu'il voudra, et rien qu'il ne veuille, d'aultant qu'il se verra entouré de grandeur, de gloire et de toutes delices, qu'il se verra accompagné d'immortalité et de perpetuité, de l'impassibilité, de l'agilité, d'une splendeur corporelle semblable a celle du soleil, d'aultant qu'il se verra garny de la parfaicte cognoissance de Dieu et de l'amitié souveraine : d'aultant aura-t-il plus de satisfaction et de contentement. Et comme nous nous ressentons des biens de ceux que nous aimons comme nous-mesme tout ainsy que s'ils etaient nostres, de façon que notre plaisir multiplie a mesure que nous avons de tels amis bienheureux et contents, il s'en suit, vu que l'amour de Dieu, auteur de cette joye, oblige tout homme d'aimer son compaignon comme soy-mesme, que ce parfaict et accomply contentement doublera autant de fois en nous, que nous verrons d'hommes elevés à la gloire eternelle, et que nous serons infailliblement aussy aises de l'aise de chacun d'eux, et que du nostre propre. Or, si nous sommes a peine capables du nostre, comment le serons-nous d'une si grande multitude d'aultres pareils premierement, et puis multipliés en tant de millions aussi bien que le nostre? Adjoutez encore que chacun aimera sans comparaison plus Dieu que soy ni que les autres : et vu que la joye naist de l'amour, il sera plus content du bien de son Créateur, qu'il ne le sera du sien ni de celuy de tous les hommes. Voyez la grandeur infinie, voyez la multiplication incomprehensible des biens et des plaisirs que nous devons attendre de l'amour de Dieu. Voila la douceur et abondance des fruicts que recueillera celuy qui aimera Dieu avant toute autre chose : fruicts eternels et non defaillants, que luy serviront de vie et d'aliment immortel. Voila la fertilité de cette excellente semence plantée en notre volonté comme en un champ spirituel. » (*Théologie naturelle*, chap. 156.)

Leibnitz. — « Pour ceux qui meurent amis de Dieu, ils jouissent, comme cela est manifeste d'après l'Ecriture sainte, d'un bonheur éternel, qui consiste dans la possession de la beauté divine. Je sais que quelques hétérodoxes révoquent en doute la vision béatifique de Dieu, mais ils n'en apportent aucune raison; car, dans cet état, Dieu est la lumière de l'âme et l'unique objet extérieur immédiat de notre intelligence. A présent, nous voyons tout comme dans un miroir, comme si le rayon de notre in-

telligence était réfléchi ou réfracté par les qualités corporelles : de là la confusion de nos pensées. Mais alors quand notre connaissance sera distincte, nous boirons à la vraie source et nous verrons Dieu face à face; car Dieu étant la dernière raison des choses, nous le verrons par la cause des causes, lorsque notre connaissance sera *a priori*, c'est-à-dire que nos démonstrations n'auront plus besoin d'hypothèses ni d'expériences, et que nous pourrons rendre raison même des vérités primitives. » (*Système théologique.*)

Victor Hugo. — « Dans le lot du pauvre, dans le plateau des misères, jetez la certitude d'un avenir céleste, jetez le paradis, contre-poids magnifique, vous rétablirez l'équilibre; la part du pauvre est aussi noble que la part du riche. C'est ce que savait le Sauveur, qui en savait plus long que Voltaire. » (Préface de *Claude Gueux.*)

PARADIS TERRESTRE, « jardin de délices, dans lequel Dieu plaça Adam et Eve après leur création. Ils y demeurèrent pendant leur état d'innocence, en furent chassés dès qu'ils eurent désobéi à Dieu en mangeant du fruit défendu. Ce mot vient de l'hébreu ou plutôt du chaldéen *pardes*, que les Grecs ont traduit par celui de παραδεῖσος, qui signifie à la lettre un *verger*, un *lieu planté d'arbres fruitiers*, et quelquefois un *bois de haute futaie*. Les Perses nommaient ainsi leurs jardins à fruits, et les parcs où ils nourrissaient toutes sortes d'animaux sauvages, comme il paraît par Xénophon (*Cyropédie*).

« Moïse l'appelle le *jardin d'Eden*, c'est-à-dire le *jardin de délices;* mot dont quelques-uns cherchent l'étymologie dans le grec ἡδονη, *voluptas;* mais, dans l'hébreu, *Eden* est le nom d'un pays et d'une province où était situé le paradis terrestre...

« Le sentiment le plus probable, quant à la désignation générale du paradis terrestre, est qu'il était situé en Asie ; mais dès qu'il s'agit de déterminer en quelle partie de l'Asie, nouveau partage d'opinions.

« Quelques-uns, comme le P. Hardouin, le placent dans la Palestine, aux environs du lac de Génésareth; un auteur silésien, nommé Herbinius, qui a écrit sur cette matière en 1688, adopte en partie ce sentiment. M. Le Clerc, dans son commentaire sur la *Genèse*, le met aux environs des montagnes du Liban, de l'Antiliban et de Damas, vers les sources de l'Orient et du Chrysorrhoas; mais ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux positions, on ne découvre aucun vestige des fleuves qui, selon la description de Moïse, arrosaient le paradis terrestre.

« Hopkinson, M. Huet et Bochart placent le paradis terrestre entre le confluent de l'Euphrate et du Tigre, et à l'endroit de leur séparation; parce que, selon le récit de Moïse, ces deux fleuves sont du nombre de ceux qui arrosaient le jardin de l'Eden. Le Phison, ajoutent-ils, était le canal occidental du Tigre, et le Gihon le canal occidental du même fleuve, qui se décharge dans le golfe Persique. Selon eux, l'Ethiopie, une des contrées qu'arrosaient les fleuves, selon Moïse, était incontestablement l'Arabie déserte, puisque le même auteur donne le nom d'Ethiopienne à sa femme, qui était de ce pays ; et Hévilah, l'autre contrée, doit être le Chusistan, province de Perse, où l'on trouvait autrefois l'or, le bdellium et l'onyx, dont parle Moïse. La grande difficulté de ce système est que Moïse parle bien distinctement de quatre fleuves, dont chacun avait sa source dans le jardin d'Eden, et qu'ici l'on ne trouve que deux fleuves qui forment, à la vérité, quatre branches, mais dont le cours est peu différent et n'est pas opposé, comme l'insinue le texte de la Genèse.

« Le P. Calmet et quelques autres critiques fort habiles ont placé le paradis terrestre dans l'Arménie, aux sources du Tigre, de l'Euphrate, de l'Araxe et du Phani, qu'ils croient être les quatre fleuves désignés par Moïse. L'Euphrate est bien nettement exprimé dans la Genèse. Le Chidkel est le Tigre, nommé encore aujourd'hui Diglito. Le Géhon est l'Araxe, ἀραζης en grec signifie *impétueux*, de même que *Géhon* en hébreu, et l'on reconnaît ce fleuve à ce qu'en a dit Virgile : *Pontemque indignatus Araxes*. Le canton d'Eden était dans ce pays-là, autant qu'on en peut juger par quelques vestiges qui en sont restés dans les livres saints. Le pays de Chus est l'ancienne Scythie, située sur l'Araxe ; et *Hévilah* ou *Chévilah*, célèbre par son or, paraît avoir donné son nom à la Colchide, aussi renommée chez les anciens par ce même métal que le Phase roulait dans ses eaux. L'objection la plus spécieuse qu'on fasse contre ce sentiment, c'est que, selon Chardin, le Phison, aujourd'hui le Phazzo, prend sa source dans les montagnes du Caucase, du côté de la partie septentrionale du royaume d'Imir, et assez loin du mont Ararat; mais comme il faut donner nécessairement une certaine étendue au canton d'Eden, pour que quatre grands fleuves puissent y prendre leurs sources, cette difficulté ne paraît pas fondée. Voy. le *Commentaire* de D. Calmet *sur la Bible*, et sa Dissertation particulière sur le paradis terrestre. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIV, IIe partie, p. 21 et 23, article *Paradis terrestre.*)

— On trouve la description du paradis terrestre dans quelques traditions. Quant à l'état d'innocence, on en rencontre le souvenir chez tous les peuples. Ainsi, d'après le *Zend-Avesta*, l'homme, sortant des mains du Créateur, rempli de perfections, fut placé dans un lieu de délices, où il fut heureux pendant quelque temps. Voici ce que Ormusd dit de ce lieu en s'adressant à Zoroastre : « J'ai donné un lieu de délices et d'abondance, personne n'en peut donner un pareil. Ce lieu est Eeriène Veedjo, qui, au commencement, était plus beau que l'univers entier, qui existe par ma puissance. Rien n'égalait la beauté de ce lieu que j'avais donné. » Il était arrosé par un fleuve. Ormusd créa aussi, dès le commencement,

l'arbre appelé **Hom**. Cet arbre croît dans la source pure et vivifiante qui sort du trône d'Ormusd. Il éloigne la mort; celui qui boit de son jus ne mourra pas. « L'homme, le père du monde, fut créé, est-il dit ailleurs; le ciel lui était destiné, à condition qu'il serait humble de cœur, qu'il ferait avec humilité l'œuvre de la loi, qu'il serait pur dans ses pensées, qu'il n'invoquerait pas les Dews. En persévérant dans ces dispositions, l'homme et la femme devaient faire réciproquement le bonheur l'un de l'autre. Telles furent aussi, au commencement, leurs pensées. » (*Zend-Avesta*, t. Ier, IIe partie, pag. 264 *et passim*, et t. II, pag. 150, 377.)

— « Les Indiens disent qu'après que Brama eut créé l'homme du limon de la terre, il le mit dans un jardin de délices, appelé *Chorcam*, où tous les fruits se trouvaient en abondance. On y voyait un arbre dont les fruits communiquaient l'immortalité à ceux qui pouvaient en manger. » (*Lettre* du P. Bouchet *à l'évêque d'Avranches*, dans le *Recueil des lettres édifiantes*, t. XVIII.)

— « Les Chinois font du paradis terrestre une description encore plus exacte. Voici ce qu'en dit Hoainan-Van, auteur chinois : « Le jardin suspendu, rafraîchi par des vents « caressants, et planté des arbres les plus « précieux, est situé au milieu de la mon« tagne Kouen-Lun, auprès de la porte fer« mée du ciel. On l'appelle le Jardin brillant; « les eaux dont il est arrosé sont la source « jaune, la plus élevée et la plus riche de « toutes; elle s'appelle la fontaine d'Immor« talité; celui qui en boit ne meurt pas. « L'eau jaune sort de ce jardin entre le nord « et l'orient; l'eau rouge, entre le midi et « l'occident; enfin l'eau de l'agneau, entre « l'occident et le nord. Ces eaux forment « quatre fleuves, tous fontaines spirituelles « du Seigneur-Esprit, qui s'en sert pour « composer toutes les espèces de remèdes, « et arroser les choses qui existent. »

« Le vieux livre chinois *Chan-Hai-King*, décrivant le mont Kouen-Lun, s'exprime ainsi : « Tout ce que l'on peut désirer se « trouve sur cette montagne; on y voit des « arbres admirables et des sources merveil« leuses. On l'appelle le Jardin fermé et ca« ché, le Jardin suspendu, un ombrage de « fleurs... Vers le nord on trouve l'arbre « d'immortalité. Il y a à la porte de ce pa« lais, pour le garder, un animal appelé Kaï« Ming. » La glose dit que c'est un céleste animal, et Pav-Pou-Tse l'appelle un animal spirituel. » (Prémare, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. XVI, pag. 301.)

« Un livre chinois nommé *Ye* a pour objet un double état du monde. Le premier s'appelle *ciel antérieur*, et le second *ciel postérieur*. Voici ce qu'il dit du premier de ces états : « Alors le ciel et la terre avaient cha« cun la place qui leur convenait; la terre « soumise au ciel, le ciel protégeant la terre, « il y avait une continuelle et douce corres« pondance de l'un à l'autre. L'année s'é« coulait sans cette inégalité de saisons que « l'on éprouve aujourd'hui; leur ordre n'é« tait point troublé; elles formaient comme « un éternel printemps. Il n'y avait point de « pluies violentes, ni de tonnerres, ni de « vents impétueux. Les deux éléments qui « composent les choses matérielles étaient « d'une parfaite concorde; toutes les parties « de l'univers conservaient entre elles un « concert inaltérable; le soleil et la lune, « sans ténèbres et sans taches, brillaient « d'une pure et éclatante lumière; les cinq « planètes suivaient leurs cours sans écart. « L'homme, habitant un monde si réglé et si « magnifique, ne voyait rien qui ne contri« buât à contenter ses désirs. Uni au dedans « à la souveraine raison, il exerçait la jus« tice au dehors; n'ayant rien de faux dans « le cœur, il y goûtait une joie toujours pure « et tranquille; ses actions étaient simples, « sa conduite sans artifice. Le ciel l'aidait à « augmenter ses vertus, et la terre, produi« sant elle-même avec abondance, lui pro« curait une vie délicieuse. Les êtres vivants « n'avaient pas à craindre la mort, et les « créatures ne se nuisaient pas mutuelle« ment. Les animaux et les hommes étaient « dans une espèce d'amitié; l'homme ne « pensait point à leur nuire, et ils n'avaient « point la volonté de lui faire du mal; il « habitait un lieu délicieux; c'était le sé« jour des immortels. » (Dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. XXVIII, p. 202.)

— L'âge d'or, si célèbre parmi les Grecs et les Romains, est un souvenir de l'état primitif de l'homme. Voici ce qu'en dit Ovide : « Le premier âge du monde fut l'âge d'or, où l'homme observait la probité et la justice, de lui-même, sans contrainte et sans loi. Il n'y avait ni châtiment, ni crainte de châtiment; on ne lisait point de lois menaçantes gravées sur l'airain, et la foule suppliante ne craignait point les regards de son juge; mais sans juge on était en sûreté. Le pin coupé sur les montagnes n'était pas encore descendu dans l'élément liquide pour visiter des pays étrangers; les mortels ne connaissaient que les rivages de leur patrie. Les fossés profonds n'avaient pas encore entouré les villes. On n'entendait pas raisonner l'airain de la trompette allongée ou du clairon recourbé; sans casques, sans épées, sans soldats, les peuples jouissaient des doux loisirs de la paix. La terre, respectée du rateau, n'étant pas déchirée par le soc de la charrue, donnait tout d'elle-même. Contents des mets que personne n'avait arrachés de son sein, les hommes cueillaient les fruits de l'arbousier, les fraises des montagnes, les baies du cornouiller, les mûres attachées aux ronces épineuses, et ramassaient les glands tombés de l'arbre touffu de Jupiter. Le printemps était éternel, et les paisibles zéphyrs caressaient de leur tiède haleine les fleurs écloses sans semence. La terre produisait sans labour; les champs, sans se reposer, se couvraient de moissons jaunes et abondantes. Des fleuves de lait, des fleuves de nectar, coulaient dans les campagnes; le miel distillait du chêne verdoyant. » (Ovide, *Métam.*, I.)

— On trouve, chez les Kalmouks ou Mongols occidentaux, la tradition suivante : « Dans l'origine du Zamboutip, ou de notre monde, les hommes parés de superbes ailes, resplendissants de lumières, éclairés seulement de l'éclat radieux qui se répandait dans toute leur substance, jouissaient de la vie la plus longue et la plus fortunée. Sans maladies, sans douleurs, sans privations comme sans désirs, heureux par le sentiment de leur force, sans avoir jamais besoin de l'exercer, ils ne se nourrissaient que de leur propre félicité, et se reproduisaient par la simple communication des âmes. » (*Mémoires sur Hésiode*, par Charles Lévesque ; *Sciences morales*, t. II.)

— « Le règne de Quetzalcoalt était l'âge d'or des peuples d'Anahuac (Mexique). Alors tous les animaux, les hommes mêmes, vivaient en paix; la terre produisait sans culture les plus riches moissons; l'air était rempli d'une multitude d'oiseaux que l'on admirait à cause de leurs chants et de la beauté de leur plumage. » (De Humbolt, *Vues des Cordillières*, pag. 30.)

PARAGUAY. *Voy.* Jésuites et Missions. — Les établissements des Jésuites au Paraguay ont été, pour les protestants et les incrédules eux-mêmes, un sujet d'admiration et l'une des preuves les plus frappantes des bienfaits sociaux et temporels qui résultent de l'application du catholicisme. Parmi les nombreux témoignages que nous pourrions recueillir à ce sujet, il nous suffit de citer les suivants, en commençant par les philosophes du XVIIIe siècle.

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. — « Les Jésuites ont un grand nombre de doctrines ou de missions entre la rivière du Paraguay, au-dessus de l'Assomption, et le Parana; ils en ont encore plusieurs le long de l'Urugay, grande rivière qui vient du nord-est et se décharge dans Rio de la Plata, par les 34 degrés sud.

« Ces doctrines sont des bourgades de deux ou trois mille Indiens, autrefois errants, que les Pères ont rassemblés sur les montagnes et dans les forêts; ils les ont civilisés, leur ont appris des métiers et à vivre du travail de leurs mains.

« Rien ne fait plus d'honneur à leurs missions que d'avoir vaincu dans ce pays-là la férocité des sauvages, sans autres armes que celles de la douceur...

« L'auteur d'un mémoire sur ce sujet, imprimé à la fin des *Voyages de Frézier*, édition d'Hollande, nous apprend que le premier établissement des Jésuites dans ce pays a commencé par cinquante familles d'Indiens errants, que les Jésuites rassemblèrent sur le rivage de la rivière de Japour, dans le fond des terres. Cet établissement a tellement prospéré, qu'à s'en rapporter aux Jésuites eux-mêmes dans les mémoires de Trévoux, octobre 1741, les réductions ou peuplades formées par leurs missionnaires étaient, en 1717, au nombre de trente et une répandues dans une étendue de pays d'environ six cents lieues, seize sur le bord du Parana et quinze le long de l'Uruguay, qui se déchargent tous deux dans le fleuve Paraguay. On comptait alors dans ces peuplades cent vingt-un mille cent soixante-un Indiens...

« L'auteur du mémoire que nous avons cité rapporte que, dans le temps qu'il écrivait, ces peuples étaient divisés en quarante-deux paroisses, distantes depuis une jusqu'à dix lieues l'une de l'autre, et s'étendant le long de la rivière du Paraguay. Il y a dans chaque paroisse un Jésuite auquel tout obéit et qui gouverne souverainement. Un seul homme commande de cette façon à quelques mille âmes, et cette manière de gouverner est égale dans toutes les peuplades. A la soumission de ces peuples se joint un désintéressement sans exemple, que les Jésuites leur ont inspiré. Il y a dans chaque paroisse de grands magasins où les sujets sont obligés de porter vivres et marchandises, sans rien garder par devers eux.

« La principale fonction des caciques ou officiers de police est de connaître le nombre des familles, de leur communiquer les ordres du Père, d'examiner le travail de chacun suivant son talent, et de promettre des récompenses à ceux qui travailleront le plus et le mieux. Il y a d'autres inspecteurs pour le travail de la campagne, auxquels les Indiens sont obligés de déclarer tout ce qu'ils recueillent, et tout doit entrer dans les magasin sous des peines rigoureuses. Il y a ensuite des distributeurs pour fournir à chaque famille, selon le nombre des personnes, deux fois par semaine, de quoi subsister. Les Jésuites veillent à tout avec un ordre infini, pour ne laisser prendre aucun mauvais pied à leurs sujets, et ils en sont bien récompensés par les profits qu'ils tirent du travail de tant de gens.

« Les Indiens ne boivent ni vin, ni liqueur enivrante; et personne ne peut blâmer cette défense, quand on fait réflexion sur l'énorme abus qu'en font les nations du Nouveau-Monde, à qui les Européens en débitent. On inspire à tous les habitants, dès la plus tendre enfance, la crainte de Dieu, le respect pour le Père jésuite, la vie simple et le dégoût des biens temporels.

« Le gouvernement militaire, dit le même auteur, n'est pas moins bien réglé que le civil : chaque paroisse donne un certain nombre de soldats disciplinés par régiments, et qui ont leurs officiers. Les armes des Indiens consistent en fusils, baïonnettes et frondes : on prétend que toutes les missions réunies peuvent mettre dix à douze mille hommes sur pied.

« Les Jésuites n'apprennent point à leurs Indiens la langue espagnole, et les empêchent, autant qu'il est possible, de communiquer avec les étrangers. Les quarante-deux Jésuites qui gouvernent les paroisses sont indépendants l'un du couvent de l'autre, et ne répondent qu'au principal de Cordua, dans la province de Tucuman. Ce Père provincial visite une fois l'an ses missions. Il fait rendre compte, pendant son séjour, aux Jésuites

de chaque paroisse, de la fourniture des magasins et de la consommation qui en a été faite depuis sa dernière visite. Toutes les marchandises de vente sont transportées des missions à Santa-Fé, qui est le magasin d'entrepôt, et de Santa-Fé à Buenos-Ayres, par terre, où il y a aussi un procureur général. C'est de ces deux endroits que l'on distribue ces marchandises dans les provinces de Tucuman, du Paraguay et de Buenos-Ayres, et dans les royaumes du Chili et du Pérou.

« Outre le mémoire sur les missions du Paraguay, joint au *Voyage de Frézier*, les Jésuites de Trévoux ont donné dans leur *journal*, novembre 1744, l'extrait d'un livre publié sous le nom du célèbre Muratori, intitulé : *Il christianismo delle missioni de Padre della compagnia di Giesu;* Venezia, 1743, in-4°.

« Cet ouvrage est tout à la gloire des missions du Paraguay et paraît venir de la main des Jésuites. L'auteur dit dans le chapitre 12 que le baptême fait déposer aux enfants sauvages du Paraguay la férocité qui leur est propre; mais il leur reste une indolence invincible qui les rend incapables de se gouverner eux-mêmes, en sorte qu'ils ont besoin d'être toujours en tutelle.

« Dans le chapitre 17, on faitdire à M. Muratori que rien ne prouve mieux le bonheur qui accompagne la pauvreté volontaire que le contentement dont jouissent les Indiens du Paraguay, qui n'ont que le pur nécessaire pour vivre et ne souhaitent rien au-delà. Le corrégidor et son lieutenant sont nommés par le gouverneur, mais ils doivent être choisis dans la bourgade même, et tous les autres officiers sont élus par les Indiens, c'est-à-dire, je pense, par les Jésuites, puisque les Jésuites sont leurs maîtres.

« Il y a des portions de terrain qui se cultivent à frais communs pour les besoins qui surviennent, pour les veuves, les orphelins, les malades et tous ceux qui doivent être entretenus aux dépens du public. La pêche, la chasse, les fruits qui viennent sans culture, le miel et la cire qu'on recueille dans les bois, sont de droit commun. Si quelque calamité afflige une bourgade et fait manquer la récolte, ou la rend insuffisante, toutes les autres y pourvoient.

« L'auteur dit, au sujet du gouvernement militaire de ces Indiens, que leurs armes sont déposées dans des magasins, et qu'on ne les leur confie que quand il faut marcher ou faire l'exercice. Enfin l'auteur observe, au sujet du gouvernement domestique, que les chefs mêmes des Indiens subissent avec humilité et promptitude les pénitences que leur imposent les missionnaires.

« On ne nous apprend point sur quels mémoires M. Muratori a composé son ouvrage; il est certain que par lui-même il a été bien moins en état de s'instruire du gouvernement du Paraguay que les voyageurs, quoique ces derniers n'approchent guère que de cent lieues des missions.

« Sur le tout, quelque jugement qu'on porte de la conduite, des motifs et des richesses que les Jésuites possèdent au Paraguay, il faut avouer que l'état de leurs peuplades d'Indiens est un chef-d'œuvre d'habileté, de politique, et qu'il est bien surprenant que des moines européens aient trouvé l'art de ramasser des hommes épars dans les bois, les dérober à leur misère, les former aux arts, captiver leurs passions et en faire un peuple soumis aux lois et à la police. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIV, II[e] partie, p. 33 à 36, article *Paraguay*, par le chevalier de Jaucourt.)

Voltaire. — « L'établissement dans le Paraguay, par les seuls Jésuites espagnols, paraît, à quelques égards, le triomphe de l'humanité... Les Jésuites se sont, à la vérité, servis de la religion pour ôter la liberté aux peuplades du Paraguay; mais ils les ont policées, ils les ont rendues industrieuses et sont venus à bout de gouverner un vaste pays comme en Europe on gouverne un couvent. Les Jésuites se sont fait une vertu de soumettre des sauvages par l'instruction et par la soumission.

« Le Paraguay est un vaste pays entre le Brésil, le Pérou et le Chili. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres de la côte, où ils fondèrent Buenos-Ayres, ville d'un grand commerce, sur les rives de la Plata; mais, quelque puissants qu'ils fussent, ils étaient en trop petit nombre pour subjuguer tant de nations qui habitaient au milieu des forêts. Ils furent aidés dans cette conquête par des Jésuites beaucoup plus qu'ils ne l'auraient été par des soldats. Ces missionnaires pénétrèrent de proche en proche dans l'intérieur du pays au commencement du XVII[e] siècle. Leurs fatigues, leurs peines égalèrent celles des conquérants du Nouveau-Monde : le courage de religion est aussi grand pour le moins que le courage guerrier. Ils ne se rebutèrent jamais, et voici enfin comment ils réussirent. »

Voltaire continue ce tableau par les détails les plus curieux sur les moyens employés par les Jésuites pour civiliser le Paraguay, sur l'organisation sociale de ce pays, et il conclut en ces termes, en parlant des Jésuites :

« *Ils ont été à la fois fondateurs, législa-* « *teurs, pontifes et souverains.* »

Montesquieu. — « Le Paraguay peut nous fournir un autre exemple. On a voulu en faire un crime à la Société, qui regarde le plaisir de commander comme le seul bien de la vie; mais il sera toujours beau de gouverner les hommes en les rendant plus heureux.

« Il est glorieux pour elle d'avoir été la première qui ait montré, dans ces contrées, l'idée de la religion jointe à celle de l'humanité. En réparant les dévastations des Espagnols, elle a commencé à guérir une des grandes plaies qu'ait encore reçues le genre humain.

« Un sentiment exquis qu'a cette Société pour tout ce qu'elle appelle honneur, son zèle *pour une religion qui humilie bien plus*

ceux qui l'écoutent que ceux qui la prêchent, lui ont fait entreprendre de grandes choses, et elle y a réussi. Elle a retiré des bois des peuples dispersés, elle leur a donné une subsistance assurée, elle les a vêtus; et quand elle n'aurait fait par là qu'augmenter l'industrie parmi les hommes, elle aurait beaucoup fait. » (*Esprit des lois*, livre IV, chap. 6.)

D'Alembert. — « Les Jésuites ont acquis dans le Paraguay une autorité monarchique, fondée, dit-on, sur la seule persuasion et sur la douceur de leur gouvernement; souverains dans ce vaste pays, ils y rendent heureux, à ce qu'on assure, les peuples qui leur obéissent, et qu'ils sont venus à bout de soumettre sans employer la violence; le soin avec lequel ils écartent les étrangers empêche de connaître les détails de cette singulière administration; mais le peu qu'on en a découvert en fait l'éloge, et ferait peut-être désirer, si les relations sont fidèles, que tant d'autres contrées barbares où les peuples sont opprimés et malheureux eussent, ainsi que le Paraguay, des Jésuites pour apôtres et pour maîtres. S'ils avaient trouvé en Europe aussi peu d'obstacles à leur domination que dans cette vaste contrée de l'Amérique, il est à croire qu'ils y domineraient aujourd'hui avec le même empire: la France et les états où la philosophie a pénétré, pour le bonheur des hommes, y auraient sans doute beaucoup perdu; mais quelques autres nations peut-être auraient pu gagner au changement. » (*Opuscule sur la destruction des Jesuites.*)

Raynal. — « Rien n'égale la pureté des mœurs, le zèle doux et tendre, les soins paternels des Jésuites du Paraguay; chaque pasteur est vraiment le père comme le guide de ses paroissions; on n'y sent point son autorité, parce qu'il n'ordonne, ne défend, ne punit que ce que punit, défend et ordonne la religion, qu'ils adorent et chérissent tous comme lui-même. Gouvernement où personne n'est oisif, où personne n'est excédé de travail, où la nourriture est saine, abondante, égale pour tous les citoyens, qui sont commodément vêtus, commodément logés; où les vieillards, les veuves, les orphelins, les malades, ont des secours inconnus sur le reste de la terre. »

Raynal dit encore:

« Si quelqu'un doutait des heureux effets de la bienfaisance et de l'humanité sur des peuples sauvages, qu'il compare les progrès que les Jésuites ont faits en très-peu de temps dans l'Amérique méridionale, avec ceux que les armes et les vaisseaux de l'Espagne et du Portugal n'ont pu faire en deux siècles. »

Après le témoignage des incrédules, venons à ceux des protestants:

Robertson. — « Les conquérants de cette partie du globe n'avaient eu d'autre objet que de dépouiller, d'enchaîner, d'exterminer ses habitants; les *Jésuites seuls* s'y sont établis dans des vues d'humanité. »

Schrokh. — « Une mission, unique dans son genre, fut établie par des Jésuites au Paraguay. On fit venir des Jésuites du Brésil et du Pérou. Il en arriva trois (1586) à San-Iago, dans le Tucuman; ils entendaient la langue des indigènes; d'autres accoururent bientôt. Les Jésuites se répandirent alors dans l'intérieur du pays, parmi les sauvages épars, et six à sept mille disciples travaillèrent à l'œuvre commune. Les Jésuites prirent fait et cause pour les Indiens, traités par les Espagnols avec la dernière cruauté. Deux missionnaires (Cataldino et Maceta) conçurent le projet de fonder une république chrétienne qui, d'après ce que dit Charlevoix, devait ramener dans cette contrée barbare les beaux jours du christianisme. Ce projet fut approuvé par Philippe III, roi d'Epagne. Les Jésuites n'avaient plus alors qu'à continuer la culture du sol, déjà préparée par leurs soins. Chaque bourgade avait pour chef un missionnaire. Ces petites républiques s'accrurent bien vite et, d'après ce même Charlevoix, jouirent d'un bonheur parfait, tel qu'il est difficile de le trouver ailleurs sur la terre. » (Schrokh, l. c., p. 694-707.)

Caldeleugh. — « On n'a pas assez apprécié les services rendus par les Jésuites à l'Amérique. » (Carldeleugh, *Reisen in Sud-America Warrend der Jahre*, 1820, 1821; Weimar, 1826.)

Albrecht. — « Les ennemis des Jésuites décrient leurs institutions; ils les accusent d'une ambition sans bornes, et leur font un crime d'avoir fondé sous une zone étrangère un véritable royaume. Et cependant était-il quelque chose de plus noble, de plus sublime que de faire sortir des créatures humaines des marais et des forêts vierges de l'Amérique, de les arracher à l'état sauvage où ils croupissaient, de mettre un terme aux guerres d'extermination qu'elles se faisaient, d'éclairer leur esprit à la lumière de la religion, de réchauffer leur cœur, de réveiller en elle de plus doux sentiments, et de les amener ainsi à l'amour de la vie de société dans laquelle se reflète le beau idéal de l'âge d'or? N'est-ce pas là se faire législateur dans le but avoué de rendre les hommes meilleurs et partant plus heureux? Et si tout ce bien a sa source dans l'ambition, l'ambition n'est-elle pas alors une vertu? » (Albrecht von Haller, *Vermischte Abhandlunger uber Politik und Moral.*)

Dallas. — « Ce furent les Jésuites qui, dans l'intérieur du Paraguay et du Brésil, donnèrent aux sauvages une constitution qui réalisait bien au-delà les songes de Platon et de Th. Morus. Dans les différentes populations de ce pays autrefois sauvage se groupèrent de vertueuses communautés, comparables à celle des nouveaux chrétiens à Jérusalem et à Alexandrie. » (Rob. Charles Dallas, jurisconsulte, *sur l'ordre des Jésuites*, 1817, trad. de l'ang., 1820.)

PARALIPOMÈNES. (*Hist. sacrée.*) — « Supplément de ce qui a été omis ou oublié dans quelque ouvrage ou traité précédent. Ce mot est grec et dérive du verbe παραλείπω, *prætermitto*; quelques auteurs ont employé

le mot *subrelictum* au lieu de *paralipomenos*.

« Nous donnons ce nom à deux livres canoniques et historiques de l'Ancien Testament, que les Hébreux appellent *Derare jamin, Verba dierum*, les paroles des jours ou les journaux; mais il ne faut pas les confondre avec les journaux ou mémoires des rois de Juda et d'Israël, qui sont cités si souvent dans le Livre des rois et les Paralipomènes. Ces anciens journaux étaient beaucoup plus étendus, et les livres mêmes des *Paralipomènes* renvoient à ces mémoires et en rapportent des extraits fort étendus.

« Les deux livres des Paralipomènes sont proprement un supplément aux quatre livres des *Rois*, dont les deux premiers s'appellent quelquefois Livres de Samuel. Personne ne conteste l'authenticité de ces deux livres, que les Hébreux réduisaient autrefois en un seul; mais on n'est pas d'accord sur leur auteur : quelques-uns ont cru que c'était le même qui a écrit les livres des Rois. Mais si cela était, pourquoi tant de différences entre ces deux ouvrages dans les dates, dans les récits, dans les généalogies, dans les noms propres ? D'autres les attribuent à Esdras, aidé de Zacharie et d'Aggée, et d'autres à quelque auteur encore postérieur, mais dont le nom est inconnu.

« Saint Jérôme regarde les Paralipomènes comme un morceau très-important pour éclaircir non-seulement l'ancienne histoire des Hébreux, mais encore plusieurs points difficiles relatifs à l'Evangile (Hieron., *epist. ad Paulin.*). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIV, IIe partie, p. 36, article *Paralipomènes.*)

PARAPHRASE, PARAPHRASER, PARAPHRASTE (*Théologie*). — « Termes relatifs à une interprétation qui est selon le sens et non selon les paroles.

« C'est l'interprétation de quelque texte en termes plus clairs et plus étendus, par lesquels on supplée à ce que l'auteur aurait dit et pensé sur la matière qu'il a traitée.

« *Paraphrase chaldaïque* ou *chaldéenne*, est un terme usité par les critiques et les théologiens, pour signifier une ancienne version de la Bible, faite en chaldéen. On croit communément que l'ignorance où était le peuple juif de la langue hébraïque, depuis la captivité de Babylone, avait donné lieu à cette version. Elle n'est ni d'un même auteur, ni du même temps, ni sur tous les mêmes livres de l'ancien Testament.

« Le premier, qui est du Pentateuque, a été fait par Onkelos le Prosélyte, contemporain de Jésus-Christ, selon quelques-uns, et que d'autres confondent ou avec le rabbin Akiba, ou avec le Juif Aquila, et que d'autres croient avoir été cet Onkelos que les talmudistes, dans le traité *Gittin*, qualifient de neveu de l'empereur Tite.

« La seconde paraphrase du Pentateuque est, dit-on, de Jonathan, fils d'Uziel ; mais les savants reconnaissent qu'elle est supposée. Il est vrai qu'on a du même Jonathan une paraphrase sur les livres que les Juifs nomment *prophétiques*. Quelques critiques ont confondu ce Jonathan avec Théodotien, auteur d'une version grecque. C'est une erreur occasionée par la ressemblance de l'étymologie des noms ; car *Théodotien* en grec signifie la même chose que Jonathan en hébreu, c'est-à-dire *don de Dieu*.

« La troisième paraphrase sur le Pentateuque est le *Targum* de Jérusalem. Elle est plus récente que les deux autres, et Schikard la croit du même temps que le Talmud, c'est-à-dire postérieure de plus de trois cents ans à Jésus-Christ.

« Outre ces trois paraphrases, il y en a une sur les Psaumes, sur Job et sur les Proverbes, que les Juifs attribuent à Rabbi José, surnommé l'*Aveugle* ou le *Louche*. On en voit encore une sur le Cantique des cantiques, sur Ruth, sur les Lamentations, sur l'Ecclésiaste et sur Esther; mais l'auteur de celle-ci est incertain. Plusieurs savants pensent que tout ce qu'avancent les rabbins sur l'antiquité de ces paraphrases est fort suspect, qu'elles sont postérieures à saint Jérôme, qui n'en parle point, et qui, ayant eu grand commerce avec les plus doctes Juifs de son temps, en aurait fait mention, si elles eussent existé. Les Juifs modernes les ont en grande vénération, surtout celle d'Onkelos qu'on lit dans leurs synagogues; elles éclaircissent le texte hébreu en plusieurs endroits, mais souvent le sens qu'elles donnent n'est pas le vrai sens, et d'ailleurs elles ne sont pas autorisées par l'Eglise (Walton, préf. du *Polyglote;* Dupin, *Dissert. prélim. sur la Bible*). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIV, IIe partie, p. 75, article *Paraphrase.*)

PARASCHE (*Hist. jud.*). — « Portion du Pentateuque que les Juifs lisaient chaque jour du sabbat. Ils ne divisaient point les cinq livres de la loi en chapitres, comme nous, mais ils en faisaient cinquante-quatre parties qu'ils nommèrent *parasche*. Chaque sabbat ils en lisaient une, et cette lecture remplissait l'année. Pendant la persécution d'Antiochus Epiphanes, qui fit brûler le volume de la loi et en défendit la lecture aux Juifs, ils lisaient quelques versets des prophètes, qui avaient du rapport avec la parasche qu'ils auraient dû lire; mais, délivrés de cette tyrannie par les Machabées, ils reprirent leur ancienne coutume, et ajoutèrent à la lecture des parasches quelques versets de prophètes, comme ils avaient fait pendant qu'ils avaient été privés de la lecture de la loi. Le mot *parasche* signifie *division*. Les Juifs ont donné aux parasches et aux divisions de l'Ecriture, pour nom, le premier mot par lequel elles commencent. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIV, IIe partie, p. 78, article *Parasche*.)

PARDON. — « C'est une indulgence que le Pape accorde pour la rémission des peines temporelles dues au péché, et qui doivent être expiées en cette vie par la pénitence, ou en l'autre par les peines du purgatoire

« Le temps célébré pour les pardons est celui du jubilé.

« *Pardon* se disait aussi autrefois de la

prière que nous nommons l'*Angelus*, et qu'on récite au son de la cloche, le matin, à midi et le soir, en l'honneur de la sainte Vierge, pour obtenir les indulgences attachées à la récitation de cette prière; c'est pourquoi on lit dans quelques auteurs, *sonner le pardon* pour *l'Angelus*.

« Les Juifs ont une fête qu'ils appellent *jom hacchipout*, c'est-à-dire le *jour de pardon*, qui se célèbre le dixième du mois Tisri, qui répond à notre mois de septembre. Elle est ordonnée au Lévit., ch. XXIII, vers. 27, où il est dit : *Au dixième de ce septième mois, vous affligerez vos âmes*, etc. Pendant ce jour-là toute œuvre cesse, comme au jour du sabbat, et l'on jeûne sans manger quoi que ce soit.

« Léon de Modène remarque que les Juifs pratiquaient autrefois une certaine cérémonie la veille de cette fête, qui consistait à frapper trois fois la tête d'un coq en vie, et de dire à chaque fois, *Qu'il soit immolé au lieu de moi :* laquelle cérémonie se nommait *chapara*, *expiation;* mais elle ne s'observe plus en Italie et au Levant, parce qu'on a reconnu que c'était une superstition. Ils mangent beaucoup cette même veille, à cause qu'il est jeûne le lendemain. Plusieurs se baignent et se font donner les trente-neuf coups de fouet nommés *malcurth* : ceux qui retiennent le bien d'autrui, quand ils ont quelque conscience, le restituent alors. Ils demandent pardon à ceux qu'ils ont offensés; ils font des aumônes, et généralement tout ce qui doit accompagner une véritable pénitence. Après souper, plusieurs se vêtent de blanc, et en cet état, sans souliers, ils vont à la synagogue, qui est fort éclairée ce soir-là, de lampes et de bougies. Là, chaque nation, selon sa coutume, fait plusieurs prières et confessions pour marquer sa pénitence, ce qui dure au moins trois heures; après quoi on va se coucher. Il y en a quelques-uns qui passent toute la nuit dans les synagogues, priant Dieu et récitant des psaumes. Le lendemain, dès le point du jour, ils retournent tous à la synagogue, habillés comme le jour précédent, et y demeurent jusqu'à la nuit, disant sans interruption des prières, des psaumes, des confessions, et demandant à Dieu qu'il leur pardonne les péchés qu'ils ont commis. Lorsque la nuit est venue, et que l'on découvre les étoiles, on sonne d'un cor pour marquer que le jeûne est fini : après quoi ils sortent de la synagogue, et, se saluant les uns les autres, ils se souhaitent une longue vie. Ils bénissent la nouvelle lune, et étant de retour chez eux, ils rompent le jeûne et mangent. » (*Voyez* LÉON de Modène, *Traité des cérémonies des Juifs*, part. III, chap. 7.)

« Ce mot signifie aussi l'*indulgence* que le Pape accorde aux Chrétiens pour leurs péchés, moyennant qu'ils aillent à une telle église, à une telle station. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 95 et 96, article *Pardon*, par le chevalier de Jaucourt.)

VOLTAIRE. — *Pardon des injures.* « Entre les vertus propres à l'Evangile, nous ne nous arrêtons qu'à celle qui semble contrarier davantage la nature : l'amour des ennemis, le pardon des injures. La religion d'un barbare consiste à offrir à ses dieux le sang de ses ennemis. Un Chrétien mal instruit n'est souvent guère plus juste. Etre fidèle à quelques pratiques et infidèle aux vrais devoirs de l'homme ; faire certaines prières, et garder ses vices, jeûner, mais haïr, voilà sa religion. Celle du Chrétien véritable est de regarder les hommes comme ses frères, de leur faire du bien, de leur pardonner le mal sans faste et presque sans effort.

« Rien n'est respectable et frappant dans notre religion, comme ce pardon des injures, qui d'ailleurs est toujours héroïque quand ce n'est pas un effet de la crainte. Un homme qui a la vengeance en mains et qui pardonne passe partout pour un héros ; et quand cet héroïsme est consacré par la religion, il en devient plus vénérable au peuple qui croit voir dans ses actions de clémence quelque chose de divin. Les honnêtes gens traitèrent le bon vieux Lusignan de capucin quand je lus la pièce, et le gros du monde fondit en larmes à la représentation. Ce qu'il y a de touchant dans une religion, l'emportera toujours sur tout le reste, dans l'esprit de la multitude. »

PARÉNÈSE (*Théol.*). — « Exhortations à la piété. Baillet divise les discours religieux en parénétiques, ascétiques et mystiques. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 103, article *Parénèse.*)

PARENTS (*Hist. sac.*). — « Ce mot se prend dans l'Ecriture pour *père et mère*, ancêtres, et pour tout degré de consanguinité. Ajoutez qu'être sans parents ou sans père et mère, signifie dans l'Ecriture ne pas les connaître. Melchisédech est dit être sans père et mère, parce que sa famille ne se trouve pas dans les généalogies des livres sacrés. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 103, article *Parents.*)

PAREKMENEUTES ou *faux interprètes* (*Théol.*). — « Hérétiques qui s'élevèrent dans le VIIe siècle, et qui interprétaient l'Ecriture selon leur sens, se moquant de l'explication de l'Eglise et des docteurs orthodoxes. *Saint Jean de Damas.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 107, article *Parermeneutes.*)

PARESSE. — « La paresse et la corruption, dit Bayle, nous empêchent souvent de connaître nos devoirs. » BAYLE, *Addit. aux pens. div.*, t. II.) »

VOLTAIRE. — Fuyez l'indolente paresse,
C'est la rouille attachée aux plus brillants métaux ;
L'honneur, le plaisir même est le fils des travaux ;
Le mépris et l'ennui sont nés de la mollesse.

(*Œuvres de Voltaire*, édit. in-12 publiée par Beaumarchais, t. XIII, page 361.)

S'occuper, c'est savoir jouir,
L'oisiveté pèse et tourmente ;
L'âme est un feu qu'il faut nourrir,
Et qui s'éteint s'il ne s'augmente.
O temps! ô perte irréparable!
Quel est l'instant où nous vivons?

Quoi ! la vie est si peu durable,
Et les jours paraîtraient si longs!

(*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XIII, page 340.)

Je plains l'homme accablé du poids de son loisir;
Le temps est assez long pour quiconque en profite;
Qui travaille et qui pense en étend la limite.
On peut vivre beaucoup sans végéter longtemps.

(*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII, pag. 57.)

« La bonne compagnie languit dans un lit oiseux jusqu'à ce que le soleil ait fait la moitié de son tour. Elle ne peut ni dormir, ni se lever, perd tant d'heures précieuses dans cet état mitoyen entre la vie et la mort, et se plaint encore que la vie est trop courte. »

PARFAIT, (*Critique sacrée*), τελέιος. — « Ce mot est assez commun dans le Nouveau Testament; il signifie les Chrétiens qui réunissaient la foi, la lumière et les bonnes œuvres; τελειος, dit Clément d'Alexandrie, est un terme qu'il ne faut point étendre à tous égards: on est *parfait* dans une vertu, mais non pas en toutes au même degré, la nature humaine ne comporte pas cette sorte de perfection. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 109, article *Parfait*, par le chevalier de Jaucourt.)

PARFUM (*Crit. sac.*). — « L'usage des parfums était recherché des Hébreux et des Orientaux. Moïse donne la composition de deux espèces de parfums, dont l'un devait être offert au Seigneur sur l'autel d'or, et l'autre était destiné à oindre le grand-prêtre et ses fils, de même que le tabernacle et tous les vases destinés au service divin. La Loi défendait, sous peine de la vie, à quelque homme que ce fut, de se servir du premier de ces parfums pour son usage. Il était composé de stacté, d'onyx, de galbanum et d'encens, par égale portion : *Æqualia ponderis erunt omnia* (*Exod.* XXX, 34). Le *parfum d'onction* était fait de myrrhe, de cinnamome, de canne aromatique, de casse et d'olives (*Exod.* XXX, 31). Il était également défendu de l'employer à d'autres usages qu'à celui de sa destination et d'en faire pour soi ou pour les autres.

« Mais les Hébreux avaient d'autres *parfums* pour leurs usages profanes, tels que ceux qui étaient dans les trésors du roi Ezéchias : *Ostendit eis aromata et cellam odoramentorum et unguenti optimi* (*Isa.* XXXIX, 2). Judith se parfuma pour paraître devant Holopherne. Le corps du roi Aza fut exposé sur un lit de parade avec beaucoup de parfums : *Posuerunt eum super lectum suum plenum aromatibus et unguentis meretriciis.* Enfin les Hébreux aimaient tellement les parfums, que c'était pour eux une grande mortification de s'en abstenir, et qu'ils ne s'en privaient que dans des temps de calamité. Il paraît par l'Ecriture que les hommes et les femmes en usaient indifféremment. Les parfums qu'ils employaient pour embaumer leurs morts d'un rang éminent, étaient apparemment composés des mêmes drogues que ceux des Egyptiens, dont les Hébreux avaient pris l'usage des embaumements. L'usage des parfums pour les morts fit naître aux vivants l'idée de les employer pour leur sensualité. Les femmes, chez les Hébreux, les prodiguaient sur elles en temps de noces; c'est ainsi que se conduisit Ruth pour plaire à Booz, et Judith pour captiver les bonnes grâces d'Holopherne. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 110, article *Parfum.*)

J. REYNAUD. — « Il y a certains parfums qui semblent agir identiquement sur toutes les âmes, en les disposant à s'ouvrir toutes ensemble aux mêmes sentiments. Aussi n'est-ce pas sans raison que, dans la liturgie, tout en frappant les yeux au milieu des temples par toutes les magnificences de la couleur, tout en y séduisant les oreilles par l'harmonie des instruments et des voix, le sentiment religieux se soumet en même temps les puissances occultes de l'odorat par l'efficacité des parfums qui, des autels, se répandent dans l'air. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 118, art. *Sensation*, par J. Reynaud.)

PAROISSE. (*Théolog.*) — « Ce mot signifie proprement *prochaine demeure*, en latin *parochia*.

« C'est une portion d'un diocèse, d'un district, une certaine étendue de pays gouvernée par un prêtre en titre, qu'on nomme *curé*.

« Selon le P. Thomassin, il ne paraît pas, par les monuments ecclésiastiques des trois ou quatre premiers siècles, qu'il y eût alors de *paroisses*, ni par conséquent de curés. On ne voit pas, dit-il, le moindre vestige d'église alors subsistante où l'évêque ne présidât point. Saint Justin dit nettement, dans sa seconde apologie, que le dimanche les fidèles de la ville et de la campagne s'assemblent dans le même lieu, et que l'évêque y offre le sacrifice de l'Eucharistie, qu'on la distribue à ceux qui se trouvent présents, et qu'on l'envoie aux absents par les diacres. Le texte de saint Justin ne porte pas précisément *l'évêque*, mais le *président de l'assemblée*, et ç'aurait bien pu être un simple prêtre. Quoi qu'il en soit, cet auteur ajoute que ce ne fut que vers la fin du quatrième siècle qu'on commença à ériger des paroisses en Italie. Il reconnaît pourtant que dès le temps de Constantin, il y avait à Alexandrie des paroisses établies à la ville et à la campagne. Saint Epiphane nous apprend qu'il y avait dans cette capitale de l'Egypte plusieurs quartiers nommés *laures*, nom qu'on donna depuis aux monastères, dans chacun desquels il y avait une église, où résidaient plusieurs prêtres, mais dont un seul était le président. Saint Athanase ajoute que dans les grands villages il y avait des églises et des prêtres pour les gouverner, et il en compte dix dans le pays appelé Maréotes. Il dit enfin qu'aux jours de fêtes les plus solennels, les curés d'Alexandrie ne célébraient point la messe, mais que tout le

peuple s'assemblait dans une église pour assister aux prières et aux sacrifices offerts par l'évêque. (*Discipline ecclés.* part. I, liv. I, chap. 21 et 22.)

« Bingham, qui a davantage approfondi ce qui concerne l'origine et l'institution des paroisses, montre qu'elles sont devenues nécessaires à proportion que le christianisme s'est étendu. En effet, à mesure que le nombre des fidèles s'est accru, il a fallu multiplier celui des églises et des ministres, pour célébrer les saints mystères, conférer les sacrements et administrer l'Eucharistie, surtout dans les grandes villes. Les mêmes raisons qui ont engagé à former de nouveaux diocèses et à multiplier les évêques ayant également porté ceux-ci à ériger les paroisses, et à en confier le gouvernement à des prêtres éprouvés, de là il conclut que dès le temps même des apôtres, ou du moins dans les premiers siècles, on avait érigé des paroisses dans les grandes villes, telles que Jérusalem et Rome; puisqu'Optat nous apprend que dans cette dernière ville il y avait déjà quarante églises ou basiliques avant la persécution de Dioclétien, c'est-à-dire avant la fin du troisième siècle. Les moindres villes avaient, selon lui, leurs églises paroissiales, gouvernées par des prêtres et des diacres, situées à la campagne, dans des villages ou hameaux, où les fidèles se rassemblaient dans les temps des persécutions avec moins de danger qu'ils n'eussent fait dans les villes, comme il paraît par les conciles d'Elvire et de Néocésarée, tenus vers ce temps-là: d'où il s'en suit qu'au moins les *paroisses*, soit à la ville, soit à la campagne, ont été établies d'assez bonne heure, non pas toutes à la fois, mais selon l'exigence des cas et la prudence des évêques. Le concile de Vaison, tenu en 542, fait expressément mention des paroisses de campagne, et accorde aux prêtres qui les gouvernent le pouvoir de prêcher. On les établit de même et successivement, selon les besoins, dans le reste des Gaules et dans les pays du nord. Quand à l'Angleterre, Bingham observe que du temps des Saxons le nom de paroisse y était inconnu, dans ce sens où nous le prenons aujourd'hui; car alors il signifiait un diocèse entier, ou le district soumis à la juridiction d'un évêque. Ce ne fut qu'après la mission du moine saint Augustin, et sous le pontificat d'Honorius IV, archevêque de Cantorbéry ou même sous Théodore, son successeur, vers l'an 680 qu'on érigea des paroisses dans les villes et les villages; et en 694 on avait déjà assigné aux curés les dîmes et autres pareils revenus pour leur subsistance. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 276 et 277, article *Paroisse.*)

PAROLE de Dieu. — *Voyez* BIBLE, ECRITURE SAINTE, EVANGILE, etc.

MONTAIGNE. — *Il faut croire à la parole de Dieu pour l'amour de lui-même.* — « Tout le fondement, cause et racine de l assurance que nous mettons aux paroles de Dieu, ne doit estre tirée d'ailleurs que de lui-mesme; et nous y devons lier, seulement parce qu'il les a dictes ou fait dire. C'est honorer Dieu et ses promesses que de les croire directement et sans moyen. C'est le mecognoistre et l'offenser que d'en user autrement. De faire doubte a ce qu'il a dit, c'est l'avoir en opinion de menteur ou de trompeur, et avoir defiance de sa vertu, de ne vouloir pas croire quelque chose simplement parce qu'il l'a dicte et chercher ailleurs des arguments pour la verité; c'est croire plutost a quelque aultre chose qu'a luy, c'est estimer quelque aultre chose plus veritable que Dieu; si je crois ce qu'il dit parce que son dire me semble raisonnable, je donne plus de poids et d'autorité a mon discours et sens humain qu'a la divinité. J'estime et prise mes conceptions au-dessus des siennes, par consequent je l'injurie grandement, presumant plus de moy que de sa grandeur infinie, et entretreprenant toucher et examiner la verité de ses paroles, a mes frivoles raisons et vaines fantaisies.

« Ainsi l'honneur et la révérance de laquelle nous sommes obligés envers nostre createur, nous instruit de la sorte que nous le devons croire, comme fait ainsi la consideration de son excellence et divine majesté; car nous voyons en notre usaige ordinaire que nous croyons aux personnes, a raison qu'elles ont plus ou moins d'autorité, et rapportons le plus souvent la mesure de nostre creance au respect et a la dignité de ceux qui parlent; on croit beaucoup plus a un roy qu'a un privé, et au Pape qu'a nul autre de l'Eglise. N'est-il donc pas bien raisonnable que nous croyions a la simple parole du Roy des roys et Souverain des souverains? Ne serait-il pas beau d'ouïr un sujet repliquer au dire de son prince, qu'il ne le croit pas et qu'il s'en defie? Puisqu'il n'y en a nul si osé que de repondre a son roy qu'il fait doubte a la verité de ce qu'il dict, combien moins le doit-il estre a l'endroit de Dieu. Nous pouvons aultant argumenter par sa bonté infinie; car puisque nous croyons plus ou moins à mesure que nous estimons ceux qui parlent meilleurs ou pires, ou qu'on donne plus de foy a qui on attribue plus de bonté : combien en devons-nous donner aux paroles de Dieu, qui est lui-mesme toute sainteté et toute vertu? Aultant en pouvons-nous dire en consideration de son infinie sapience et intelligence, qui le rend incapable de toute ignorance ou mecompte. Par quoy sa gloire, sa puissance, sa bonté et sa verité nous commandent de croire tout ce que Dieu dict, parce que seulement il l'a dict. » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, traduite par Montaigne et donnée par lui comme sa profession de foi, chapitre 202.)

Comparaison des paroles de Dieu avec ses œuvres. — « Comme le faire et le dire sont deux choses qui partent de l'homme, et qui le manifestent par le dehors de mesme (aussi est-il la vraie imaige de son Createur), Dieu se decouvre à nous exterieurement par l'ouvraige et par la parole. Tout ce qui procede

de Dieu et qui part de luy se rapporte à l'une et à l'autre de ces deux choses. Au reste les mots ne sont pas les actions, et par consequent il y avait diverses sciences et divers traités. Ainsi, comme j'ai travaillé à la recherche des effets de Dieu, il m'en faut aultant faire de ses paroles. La science des creatures, c'est la science des œuvres : celle-là est depechée; il reste à voir du parler de Dieu, de voir s'il a dict quelque chose, et s'il y a quelque livre composé de son dire. Les œuvres et creatures sont evidentes à tout chacun. Chacun les voit, les cognoit et en usé; mais ses paroles, s'il y en a au monde, ne sont pas ainsi manifestes pour l'œil. Par quoy il est expédient de monter par la cognoissance des œuvres, comme par chose tres-notoire à celle de ses paroles, plus malaisée et plus obscure; et comme c'est aultre chose voir les creatures et les effets de Dieu à part eux, considerant seulement leur nature et leur existence, et autre chose les voir et les cognoistre, en les comparant et rapportant à leur Createur, et en les considerant en tant qu'elles sont à Dieu et qu'elles viennent de luy, comme ce dernier poinct est occulte, et le premier apparent; pareillement, c'est aultre chose savoir et entendre la signification des mots que Dieu a proferés, leur sens et leur interpretation, et aultre chose, savoir qu'ils sont à Dieu et les entendre en tant qu'ils sont partis de luy et qu'ils sont siens; et assez de gens peuvent concevoir simplement le sens de ses paroles, qui ne les cognoissent pas pourtant estre parties de la bouche de leur Createur, et qui ne les remarquent pas sans ce respect; ainsi que tel cognoist la terre qui ne la cognoist pas pour ouvraige de ses mains. Comme pour cognoistre les créatures en tant qu'elles sont à Dieu, il nous a fallu prealablement les cognoistre en elles-mesmes et particulierement, et que nous avons dressé en la consideration simple de leur estre, le premier degré de cognoissance manifeste et apparent; le second plus difficile et plus occulte, en la considération de leur estre engendré par Dieu, et luy appartenant; et le tiers, en ce que nous les avons considerées comme assignées à notre service et comme un present faict à l'homme par la liberalité de son Createur. Et tout ainsi qu'après avoir aperceu qu'elles estoient, il nous a fallu chercher qui les avoit faictes, et à quelle fin et intention. Aussi, en ce discours de la parole de Dieu, il nous faudra voir premierement les mots en eux-mesmes; ce sera nostre premiere marche par laquelle nous monterons secondement à cognoistre à qui ils sont, et s'ils sont divins ou humains. Le tiers et dernier poinct de nostre science consistera à les trouver avoir été produits et mis en évidence pour le profict et utilité de l'homme. Comme les creatures nous ont découvert le Createur, et comme elles portent en elles quelque signification apparente du lieu d'où elles partent, de mesme en qualité et façon des paroles de Dieu, temoignera leur divine naissance et origine; car ce seroit merveille que les œuvres de Dieu portassent en leur visaige le temoignaige de leur facteur, et non pas ses paroles. Or, ce que nous avons dejà dict nous servira tout plein à ce que nous avons à dire. Puisque nous savons que Dieu est, quelles sont ses qualités, proprietés et conditions, et que nous savons aussi celles des creatures, tout ce qui leur appartient et qui leur est convenable; puisque nous avons appris à distinguer et discerner par signes evidents le Createur de la creature, certainement nous ne pouvons faillir d'apercevoir, dès la premiere apparence de ses paroles, si elles porteront la marque divine ou humaine, et si elles retireront à la forme et qualité du Createur ou de la creature. » (*Théologie naturelle*, chap. 210.)

« *Premier caractère de la Bible.* — « Il y a deux sortes de parler : l'une par résolution, et en enseignant et commandant de croire; celle-cy est propre à Dieu, car elle est pleine d'authorité, dignité, honneur, excellence, majesté, domination, puissance et superiorité; l'autre sorte de parler par preuve et de persuader par argument, est plus convenable à la foiblesse et sujetion de la nature humaine. Il y a aussi respectivement deux manieres de croire : quelquefois nous nous contentons du seul respect et reverence que nous portons à celuy qui parle, quelquefois nous demandons des temoignaiges et des preuves; ainsi, toute croyance pend, ou de la dignité de celui qui parle, ou de la force de la raison probante; la premiere maniere appartient à nostre Createur. Pour l'honneur que nous lui portons, il faut infailliblement croire à ce qu'il dict, par ce seulement qu'il l'a dict; et son parler doit estre correspondant à cette facon de croyance. Il parle donc toujours par resolution, il ne prend son dire aucun poids, et aucune confirmation que de son authorité mesme. Il parle comme nostre roy et empereur; il nous enseigne comme souverain maistre de toute doctrine et discipline, il nous enjoinct de croire, comme ayant audessous de lui tout discours et toute raison humaine. Par quoy, attendeu qu'un tel style se voit continuel en la Bible, qu'elle maintient tout-partout cette manière de parler divine, nous en pouvons hardiment conclure que c'est vraiement le livre de Dieu, qu'il a prononcé et dicté ses paroles, et que ce langage du Createur, non de la creature, si ce n'est une créature parlant par son commandement et inspiration. Mais soit qu'il parle luy-mesme, soit qu'il parle par nous, c'est toujours luy qui parle. Nous devons nous y fier d'autant plus et devons d'autant plus ajouter de foi à ce qu'il contient, que plus il parle simplement et que moins il confirme et conforte par argument son dire; car c'est une marque du céleste et divin langaige, veu que nous sommes tenus de croire aux paroles de Dieu, par ce seulement qu'il les a dictes, il s'ensuit que nous devons plus croire la doctrine de ce saint livre, parce qu'elle est plus véritable a mesure qu'elle est moins vérifiée, car elle dénote et signifie

d'autant plus que Dieu l'a établie. Ainsi concluons que la solide verité et certitude infaillible de la Bible surpasse la certitude et verité de toute aultre science, à raison que le créateur surpasse la créature en toute excellence et que l'authorité de Dieu est audessus de toute humaine suffisance, c'est-à-dire hors de toute proportion et comparaison, d'où nous decrouvrons apertement la merveilleuse convenance qu'il y a entre le livre de la nature ou des cratures, et celui-cy. Le livre de nature nous a instruit qu'il faut croire Dieu premierement, de soi, simplement et sans preuve, et le livre de la Bible parle tout de mesme. La condition des creatures s'accorde aussi singulierement avec cette façon de langaige; car elle ne dépendent et ne sont mainstenues en leur estre que par l'authorité et puissance de Dieu, qui les soutient et appuye immediatement; et les paroles de la Bible ne prennent fondement ou confirmation en nulle aultre chose, qu'en l'authorité de Dieu, qui seule les asseure et les avere sans temoignaige et sans preuve. Par ainsi comme les creatures sont immediatement a Dieu, aussi sont les paroles de la Bible. Or; s'il est ainsi que toute la certitude et verité de cette tres-sainte doctrine se rapporte simplement a la grandeur et dignité de son autheur et en depende entierement, il est impossible de la croire et d'y adjouter foy, si au prealable nous n'avons appris que Dieu soit, et qu'il soit infiniment eloigné de la deception et du mensonge, car sans le cognoistre, comme sçauroit-on qu'il fut autheur de la Bible, et comme croiroit-on a la Bible, qui traite sans argumenter et sans raisonner de tant de matieres hautes et ardues, si on ne sçavoit que Dieu en fut l'auteur? Voilà pourquoy je disois ailleurs qu'il fault premierement feuilleer le livre des creatures, et avant le livre de la Bible, car celuy-la nous apprend a cognoistre Dieu, sa grandeur, ses proprietés et ses conditions; il sert d'introduction, de porte d'entrée et de lumière aux sainctes Escriptures et a la vérité, l'un livre presuppose l'autre. » (*Théologie naturelle*, chap. 211.)

« *Second caractere de la Bible.* — « Le commander, le defendre, le promettre et le menacer, qui se voit tout-partout es paroles de la Bible, montre clairement qu'elles sont celestes et divines; elles commandent et enjoignent à tous hommes de suivre la vertu et de bien faire, avec tres-certaines promesses a ceux qui obéiront à cet avertissement, de recompenses eternelles et d'une vie immortelle; et defendent le mal faire et le vice, avec horribles et tres-expresses menaces d'une damnation eternelle et de peine et, douleurs infinies, certainement il est impossible d'approprier à la creature une telle maniere de parler, c'est Dieu seul qui a toute maistrise et souveraineté sur les hommes, lui seul qui peut commander, deffendre, promettre et menacer la nature humaine; il tient seul en sa main toute-puissante le chastiment et le salaire, le souverain bonheur et le souverain malheur de l'homme, comme diroit une creature. Je jugeroy le monde au dernier jour et donneroy à chacun du bien et du mal, jouxte ses bonnes œuvres, ou mauvaises? Quelle creature viendroit de soy et de sa privée authorité, promettant d'examiner et de controller les pensées, les paroles et les actions de tout autant d'hommes qu'il y a eu, qu'il en est et qu'il en sera, et de les juger et payer l'une après l'aultre selon son demerite. Qui diroit : Je ressusciteroy tous les hommes ensemble, et donneroy aux uns une vie, aux aultres une mort eternelle; je raseroy tout homme de dessus la terre, et la recouvriroy de haute mer? Car, ou il faudroit que ce fust une bonne creature ou une mauvaise, veu que la saincte doctrine de ce livre repugne entierement et contrarie a sa condition; elle nous exhorte, incite et pousse, par esperances, par promesses et par menace, au vray bien de l'homme contant qu'il est homme, c'est-a-dire a la vertu, a l'amour de Dieu premier, a la paix, fraternité, union et concorde, chose infiniment eloignée des intentions d'une mauvaise creature, qui ne peut, ayant le cœur saisy et empoisonné de l'amour de soy, viser par aulcun sien conseil ou action au souverain bien de l'homme : voire elle s'y oppose directement, estant devoyée de toute raison et de toute verité, et comme ayant en soy la racine et fondement de tout mal et de tout vice, tout ce qui part d'elle doit sentir necessairement et retirer à la nature perverse et corrompue de son origine. Ce peut encore moins estre la bonne creature, attendeu que de parler des sainctes Escriptures sonne continuellement la domination et la souveraine maistrise; or, nulle bonne creature ne voudroit de soy s'attribuer l'authorité d'ordonner, d'enjoindre et de commander au monde de luy promettre la vie éternelle, et le menacer des peines immortelles; car une telle façon de langaige seroit a elle pleine de temeraire fierté et de presomption outrecuidée. Tel desordre et horrible offense contre Dieu, ne pourroit partir de la creature qui auroit en soy la racine de tout bien, ainsi nous pouvons resoudre, par la consideration des mots de la Bible, puisqu'ils sont originellement partis de quelqu'un et de sa propre authorité, que Dieu les a dicts luy-même, ou les a dicts par la bouche et organe de quelque creature; au surplus encore que tout ce qui s'apprend et se voit au livre de nature, soit escript en celuy de la Bible, et que ce que disent les sainctes Escriptures, soit contenu au livre des creatures; n'est-ce diversement et en differente facon; car le livre de nature nous instruict de notre devoir, des obligations que nous avons a Dieu, par argument, par preuves et par exemple qui se tire des creatures mesmes, et celuy de la Bible nous en instruict par voie d'injonction et de commandement, meslés de promesses et de menaces. Ce n'est pas tout un, de prouver et temoigner que telle et telle chose doit estre faicte, que d'enjoindre et commander de la

faire. Chacun peut pratiquer le premier moyen, et essayer de persuader par argumens ce que bon luy semble, mais chacun ne peut ordonner qu'il se fasse. Ce dernier poinct n'appartient qu'au superieur et qu'au maistre; la doctrine de nature nous prouve clairement qu'avec tout aultre chose, il nous faut aimer Dieu de tout nostre cœur et de toute nostre affection, et aimer après nostre prochain comme nous-mesmes. Si font bien aussi les sainctes Escriptures, mais c'est en forme d'édict et de loy, accompagnée de crainte et d'esperance. Or, d'autant que c'est plus commander que prouver, que c'est plus enjoindre que d'instruire seulement, d'autant est plus digne, plus grand et plus respectable le livre de la Bible que celuy des creatures, il y a bien plus d'authorité à dire : *Crains Dieu, honore, sers et glorifie ton Createur et tu auras la vie éternelle, ou des tourmens infinis si tu fais le contraire*, que de prouver simplement qu'il faille le faire. Les paroles de la Bible disent : *fais ceci*, et les creatures : tu le dois faire. Voila la merveilleuse ressemblance et singulier accord de ces deux livres; ils ont mesme but et mesme argument, ils contiennent pareille discipline et une mesme instruction, differens en ce seulement, que l'un se conduict par argumentation et par preuve, et l'autre par resolution et authorité, et que l'un presente plus l'obeissance, l'autre la maistrise. » (*Theologie naturelle*, chap. 212.)

« Nul ne peut dire de soy et de sa propre science qu'il n'a pu premierement penser, car avant parler ou escrire il faut avoir conceu en la fantaisie. Or, la Bible traicte une doctrine celeste et supernaturelle, doctrine surpassant, par sa profondeur incomprehensible, le jugement, la raison et l'intelligence de tout homme, comprenant un grand nombre de propositions elevées, d'une distance infinie au-dessus de toute imagination et conception humaine, et consistant en choses si ardues, si obscures, et si divines qu'il est entièrement impossible qu'aucun homme les ait de soy trouvées ou produictes, veu qu'elles excedent de bien loin la portée de notre invention, discours et suffisance, ce que je prouveroy aisement par la consideration de quelques exemples, ou est l'entendement si clairvoyant et si vivement eveillé; qui eust pu penser premièrement a part soy, et puis dire et publier que trois personnes reellement distinguées l'une de l'aultre, fussent une substance en nombre et une mesme essence, et que trois personnes fissent un seul Dieu indivisible et tres-simple? Nostre esprist fut par adventure bien monté jusqu'à imaginer l'unité indivisible d'un seul Createur: mais de concevoir qu'un Dieu fust trois personnes reellement distinctes et pareilles en toutes choses, certainement nulle capacité humaine n'y eust pu atteindre d'elle-même. Comme nous eust conduicts nostre propre discours a une si haute invention et imagination ; veu qu'encore a present tous instruicts et asseurés que nous en sommes et par la saincte institution de ce livre et par le commun consentement de toute la chrestienté nous n'y pouvons advenir qu'a toute peine. Par quoy asseurons-nous que le premier autheur de telle conception est beaucoup plus grand et plus excellent que nous ne sommes semblablement, qui de nous pourroit avoir de soy pensé que Dieu se fust faict homme, qu'il eust joinct et attaché l'humanité et la divinité ensemble, de maniere que l'homme ait été Dieu, et Dieu homme, et que ces deux natures si differentes se soient rencontrées seulement et particulierement en l'une des trois personnes de la Trinité? Et quand bien possible nous eussions argumenté jusque-la, comment en eussions-nous designé le lieu, le temps et la façon ? Certainement nulle créature ne l'eust sceu faire, et la mauvaise aussi peu voulu, attendeu que cela vise clairement et a l'advantaige, dignité et utilité souveraine du genre humain, ainsi ce que la bonne en a dict, c'est non de soy, mais poussée et inspirée par instruction divine, et les paroles qui nous ont annoncé une si haute et si heureuse nouvelle sont asseurement pures célestes aussi, comme pourroit-il tomber premierement en la fantaisie d'aucun homme, qu'une vierge eust conceu sans mary ? qu'elle eust enfanté vierge et restée vierge encore apres son enfantement, comme dict et affirme ce livre ? Si quelque femme a respondu cela de soy, si elle l'a dict, il faut necessairement ou qu'elle l'ait aperceu avant le dire, et conneu estre ainsi par certaine expérience; car il est impossible qu'elle eust songé et inventé chose si contraire a toute opinion, a toute creance et a toute raison humaine ; ou il faut qu'on l'eust, avant l'accident, avertie et asseurée qu'il adviendroit. Si elle le croit et le dict, pour en avoir senti l'effet, il s'ensuit premierement, qu'il est vray, et secondement, que c'est un effet de la toute-puissance divine, et si ce fut pour en avoir esté avertie, il s'ensuit encore un coup qu'il est vray. Car une telle imagination n'estant pu tomber en nulle cervelle d'homme. La revelation et l'avertissement lui avoient esté donnés infailliblement par Dieu mesme ou par quelque aultre de sa part. Ainsi, ou Dieu l'a dit premierement, et puis il a esté faict et publié, ou Dieu l'a faict premierement. Et puis il a esté dict par la femme, et attendeu qu'il n'a pu estre dict par elle, que Dieu ne l'eust fait au préalable ou revelé, et qu'il ne peut avoir esté revelé par Dieu, que l'effet ne s'en soit ensuivi, toujours la vérité de l'evenement y demeure et en toutes façons. Dieu seul est autheur d'un si mystérieux accident, et ensemble du livre qui premier a asseuré et averti le monde d'une estrangeté si inouïe. Pareillement qui pourroit avoir conceu de sa seule fantaisie que la substance invisible du pain caché au-dessous de la blancheur et des accidens, se peut véritablement et essentiellement convertir et changer en un corps humain plein de vie, et que le vin peut devenir sang d'un homme vivant ? Si est-ce une partie de la doc-

trine de la Bible, par où nous pouvons clairement argumenter, qu'elle a esté composée et bastie par une aultre et bien plus exquise suffisance que l'humaine. Dadvantaige par quel discours aurions-nous jamais deviné le jour et le temps de la creation du monde? Par quels argumens eussions-nous trouvé l'ordre et la disposition originelle des choses? Nous pouvons par adventure atteindre par nos propres moyens à la cognoissance de la cause et de la fin de ce merveilleux ouvraige, mais, de remarquer l'heure de son commencement et de l'assigner a certain nombre d'années, il est du tout hors de nostre puissance; a peine pourroit quelqu'un des successeurs dresser et assomer ce compte, puisque nostre chef et premier pere ne l'eust su faire. Il a pu sçavoir l'heure de son origine, mais de l'origine des choses qui estoient avant luy, comme l'eust-il songée? Il est escript que la derniere piece produicte en l'univers, ce fut l'homme; et que cette grande besoigne avoit esté en cinq jours precedant sa naissance, conduicte à sa perfection. Il a donc esté certainement escript par l'architecte mesme ou par son expres commandement.

« Par quoy arrestons resolument que c'est un vray livre de Dieu que le livre du Vieil et du Nouveau Testament, et que nous y devons adjouter d'aultant plus de fiance, que plus il comprend de matieres elevées et supernaturelles, et que plus il excede les raisons et argumentations humaines, et nostre ordinaire suffisance: car c'est un certain signe et temoignaige qu'il part d'une divine boutique, non de celle de quelqu'un de nos compaignons. Plus les articles de nostre foy chrestienne semblent obscurs et incomprehensibles, plus ils sentent et retirent a la grandeur infinie de leur autheur, et plus fermes en doivent estre tenus par nous et embrassés. »(*Théologie naturelle*, chap. 213.)

« *Troisième caractère de la Bible.* — « Nous avons manifestement en ce monde deux choses de Dieu, ses creatures et sa parole; mais elles ne sont pas pourtant de pareilles condition et nature. La parole est au-dessus de nous et de toute aultre creature; tout creature est faicte de neant, et la parole est partie du cœur de Dieu par sa bouche. A cette cause, c'est a la parole d'ordonner, de commander et de maistriser: et a la creature, comme inferieure et subjecte, d'obtemperer et d'obeir. La parole change la creature et la manie a sa volonté, et la creature ne peut resister a la force de la parole ni empescher son effet; car elle est toute puissante, invariable et immuable ainsi que Dieu qui l'a engendrée: d'aultant qu'elle est pleine d'efficace, de vertu et d'action. Des lors qu'elle est arrivée a la creature, elle la change sans resistance et sans contredict. Dadvantaige, c'est la parole de Dieu, par le moyen de laquelle toutes les creatures ont esté faictes, elles sont venues du neant a estre par sa divine vertu et puissance. Dieu, en parlant a basti toutes choses; pour ce toutes choses sont subjectes a son parler, comme en ayant pris leur essence, et y estant qui plus est maintenues et entretenues par son moyen: si Dieu n'eust rien dict, rien n'eust esté faict; les creatures sont donc, parce que Dieu a parlé. La premiere chose qui partit de Dieu ce fut son dire, et par son dire, tout le reste fut creé, et receut du neant son essence. Ainsi il y a une grande inegalité entre la parole de Dieu et ses creatures; la maistrise et superiorité appartient a la parole, et a nous la subjection et obeissance. En oultre, Dieu a donné a l'homme sa parole et ses creatures; mais il a plus donné, donnant sa parole, d'aultant qu'elle peut et vault plus que les creatures, est une double consolation et liberalité qui vient a l'homme de la part de son Createur; mais elle est bien plus grande du costé de la parole; car les creatures, comme produictes de neant, sont eloiguées de Dieu, et etrangeres a sa nature, et sa parole est produicte de sa conception et sortie de sa bouche.

Par quoy tout aussi que l'espousée prend bien plus de plaisir et de rejouissance des douces paroles de son espoux, que de l'arrhe et des presens qu'elle en receoit, aussi devons-nous sans comparaison plus priser la parole de Dieu que ses creatures, et nous ejouir d'advantaige de ce que Dieu a si favorablement parlé a nous, que de ce qu'il nous a donné les creatures pour nous servir. Si la commodité continuelle que nous avons des creatures, nous apporte de la consolation et du contentement, la gracieuse et fructueuse parole de nostre Createur, nous en doibt apporter beaucoup d'advantaige; si nous recevons volontiers les creatures, et si nous mettons de la peine et de la diligence a retirer d'elles le plus que nous pouvons d'usaige, nous devons encore, de meilleur cœur, recevoir la saincte parole, et nous estudier plus soigneusement a nous acquerir le singulier fruict qu'elle apporte. Ce seroit contre toute apparence que l'homme usast journellement des presens que son maistre lui a faicts, et qu'il meprisast son dire, et dedaignast d'ouïr sa parole. Nous nous rendons evidemment indignes des bienfaicts de Dieu, si avec toute reverence, nous ne sommes attentifs a ce qu'il nous dict. C'est le maistre qui parle à son serviteur, le roy a son subject, le Createur a la creature et l'ouvrier d'une majesté infinie a la vile besoigne produicte de neant. Dieu s'abaisse tant en nostre faveur que de prendre la peine de parler a nous, et nous refuserons de l'ouïr, nous penserons ailleurs quand il parle! nous empescherons plutost nostre entendement a concevoir les vaines inepties les uns des aultres, que la venerable et sacro-saincte parole de la Divinité! Quelle comparaison y a-t-il entre ses mots et les nostres? entre les escripts du facteur de toutes choses et ceux de la millieme facture des siennes? C'est une bien execrable malice et corruption merveilleuse de nostre ame, d'ouïr plus volontiers celuy qui est

plein de mensonge et qui peut decevoir, et estre deceu, que celuy qui est toute verité et toute certitude; d'aimer mieux ouïr les paroles d'une personne mortelle ou deja decedée, que de l'eternelle et l'immortelle; de se prendre mieux garde a ce que nous dict tel, a qui nous ne devons rien et qui ne nous a rien donné, que de ce que nous dict celuy qui nous a engendrés, et qui nous a pourveus de ce mesme cœur, sens et oreilles que nous lui refusons a cette heure; d'estre plus attentifs aux paroles de celuy qui ne faict rien pour nous, qu'a celles de Dieu qui nous fournit, d'heure a aultre de quoy maintenir nostre estre et de quoy vivre; aux paroles de la creature qui a en soy le fondement et racine de tout mal, qu'a celles du Createur, pere et fontaine de tout bien; a celles du criminel, qu'a celles de son souverain juge; a celles du foible subject, qu'a celles du tout-puissant prince; et a celles de nul effect et de nul profict, qu'a celles qui nous doivent apporter quelque jour la vie et beatitude eternelle. » (*Théologie naturelle*, chap. 215.)

« L'homme est composé du corps et de l'ame, parties differentes et desquelles l'une n'est pas l'aultre. L'ame est spirituelle et intellectuelle, et le corps terrestre et elementaire. Chacun a sa vie particuliere, et le corps vit aultrement que l'ame, bien qu'il vive par son moyen et de sa presence. Comme le corps a necessairement besoin de viande et de nourriture pour se conserver et augmenter, aussi a l'ame besoin de certain aliment pour garder et maintenir sa vie, qui est le bon amour, la joie, l'esperance et la consolation en son Dieu. Or, d'aultant qu'il y doit avoir de la convenance entre l'aliment et ce qui est alimenté, et que la nourriture doit avoir passaige et entrée en la chose qui veut estre nourrie, pour se mesler et unir a elle tout ainsi que nostre corps est alimenté par une terrestre et elementaire viande, qui se coule et s'espand aisement en nous y engendrant des humeurs salutaires et du bon sang, par la conformité et ressemblance de sa nature a celle de nos membres semblablement nostre ame qui est toute intellectuelle et spirituelle doibt estre substantée d'une nature revenante a sa condition et qualité, non corporelle ou charnelle, afin qu'elle puisse entrer et passer en elle. Attendeu que l'ame est faicte a l'imaige de son Createur et qu'entre son Createur et elle, il n'y a aulcun entre-deux, c'est raison qu'elle soit substantée et alimentée d'une viande et nourriture divine partie et produicte immediatement de son Createur. Ce sera donc de la saincte parole, qui part du cœur mesme de Dieu, et qui est produicte immediatement par sa bouche. Elle passera aisement et penetrera en l'ame pour la ressemblance de leurs natures. Ainsi donc, la vraye nourriture de l'esprit et du cœur de l'homme, son vray aliment et la propre viande a l'entretien et substantation de sa vie, c'est la parole procedante de la bouche de son Createur. Et comme l'aliment corporel et terrestre se mesle a nostre chair deja vivante pour la substanter, former et accroistre, aussi la parole divine, qui passe en nostre cœur et en nostre ame deja vivante, l'augmente, la fortifie et la confirme en l'amour de Dieu, en la bonne esperance, en la vraye joie et consolation et en toutes les choses esquelles consiste sa vie. Voyez comme la parole de Dieu et ses creatures se rapportent convenablement et proportionnellement a l'homme: les creatures regardent son corps et la vie corporelle, et la parole son ame et sa vie spirituelle. Et comme le corps qui est basti en contemplation de l'ame se nourrit et s'alimente de creatures charnelles produictes du neant, de mesme l'ame qui est faicte pour Dieu a son imaige s'entretient et vit de la parole spirituelle, intellectuelle et divine, qui procede immediatement de sa bouche. Voyez la bonté de nostre Createur et l'estroite societé qu'il daigne dresser avec l'homme: la parole qui part de son cœur et de sa bouche entre en nostre cœur et en nostre ame, et d'aultant qu'a mesme qu'elle part de luy elle emporte avec soy son cœur, son intention et sa volonté, et vient loger en nous; aussi honorablement accompaignée, il advient qu'elle moyenne un tres-heureux et tres-salutaire meslange et conjonction du cœur de nostre Createur avec le nostre et de nostre volonté avec la sienne. Et attendeu qu'il n'est rien de si pres a Dieu que sa parole, il s'ensuit encore qu'echauffant et embrasant nostre cœur et nostre ame d'un sainct amour, elle les eleve et pousse contre mont jusqu'a Dieu, duquel elle est partie; elle les attache et coud a sa saincte divinité d'un nœud inviolable. Voilà comme d'une merveilleuse providence il nous a faict ces deux si necessaires presens; des creatures pour entretenir le corps, et de sa parole pour nourrir et alimenter nostre ame. Ses mots ne sont que vie, mais non pas vie du corps ou de la chair, ainsi de l'esprit et de l'ame, de maniere que les bestes n'en peuvent aucunement estre vivifiées ou substantées, pour le deffaut qui est en elles d'une ame spirituelle et intellectuelle, imaige du Createur. Il y a bien a dire entre ces deux viandes; celle qui sert au corps est corruptible et mortelle, et celle qui sert a l'ame incorruptible et eternelle. Au reste, comme l'homme ne produict pas luy-mesme son aliment corporel, et qu'il le reçoit deja produict et engendré par son Createur, aussi ne faict-il pas le spirituel, ainsi le prend dejà produict et engendré; puis qu'il est impuissant de se fournir et pourvoir de la viande la plus grossiere, la moins digne, a peine auroit-il de quoy produire et engendrer celle qui est spirituelle et divine. Nulle parole procedante premierement de la bouche et imaigination humaine, ne peut servir d'aliment a nostre ame; il faut necessairement que ce soit celle qui part de l'intention et bouche de nostre Createur; et tout ainsi que pour faire que la viande cor-

porelle nourrisse et entretienne nos membres il n'est nul besoin de s'estre prealablement enquis et instruict, comment et a quelle occasion elle a esté produicte, aussi n'est-il nul besoin de sçavoir les raisons et les motifs du dire de Dieu : pour faire qu'il alimente nostre ame, il suffict de sçavoir qu'il est sien, et de le recevoir en nostre fantaisie. Or, attendeu que la volonté a toute seigneurie et maistrise en l'ame et qu'en elle consiste principalement sa vie, de sorte qu'a mesure que la volonté vit, se rassasie, s'augmente, se nourrit ou s'affoiblit, aussi faict toute l'ame : il s'ensuit que la parole de Dieu qui regarde et s'adresse a nostre ame doit s'accomoder a la volonté qui en est le cœur et la principale partie, et qu'elle doit prendre la forme et la façon la plus revenante aux conditions du vouloir tout franc et garni de toute liberté. Voila d'ou il advient que le langaige du livre de Dieu commande quelquefois, quelquefois il deffend : ores (*maintenant*) il promet, ores il menace ; ailleurs il prie, ailleurs il loue et quelqu'aultrefois il narre des exemples, d'aultant que toutes ces manieres sont propres a toucher l'affection et la volonté, et a les pousser et inciter a la crainte, a l'amour, a l'esperance, a la joie et a la consolation. Aussi, veu que l'ame ne reçoit nulle parole que celle qu'elle tient pour vraye, car l'entendement qui est en elle est en continuelle queste de la certitude, comme de sa nourriture et de sa vraye vie, et n'est jamais en repos ni a son aise, qu'il n'y soit parveneu ; il est necessaire que la parole de Dieu soit tres-certaine et indubitable : aussi est-il garni de l'infaillible verité et asseurance de l'authorité divine, surpassant toute raison, preuves et conceptions humaines. Par quoy la tres-sacrée parole de nostre Createur remplit en toutes façons l'ame de celuy qui la gouste, conforte, nourrit et assouvit sa volonté et son intelligence. Ce sainct livre est tres-parfaict, procedant et se conduisant tout-partout d'une generale et authentique maniere. Voilà comme nous avons acquis la cognoissance et science des creatures qui sont les œuvres et effects de Dieu, et de la parole, qui est sa conception et son dire. Il se manifeste a nous tant par ses mots que par ses ouvrages, mais plus clairement et de plus pres par les mots qui partent immediatement de son cœur, et arrivent directement au nostre. Sa parole nous est plus voisine et plus prochaine que ses creatures, car nous en avons comme luy, et parlons de notre costé. Ainsi, le dire qui est commun a luy et a nous, nous apparie en quelque façon a sa divine grandeur, et nous rend par consequent la notice que nous avons de Dieu par son parler, plus propre et plus familiere que toute aultre. L'homme est en bon escient bien teneu de s'exerciter sans cesse, en la considération des œuvres et des paroles de son Createur, puisqu'elles le montent a sa cognoissance, qu'elles luy decouvrent ses intentions et volontés, et qu'elles l'approchent et l'avoisinent de luy. » (*Théologie naturelle*, ch. 216.)

« *Effets de la parole de Dieu, et obéissance que nous lui devons.* — « Puisque nous venons d'apprendre comme Dieu nous a donné un sien livre, duquel il a luy-mesme rangé et ordonné toutes les paroles, et que nous cognoissons lequel c'est : il reste à traicter de quelques-unes de ses conditions et propriétés, et d'apprendre comme nous nous devons porter envers luy. De cette présomption que Dieu en est autheur, il se peut tirer beaucoup de conséquences. Comme l'homme est obligé de le croire tres-certainement, qu'il le doit croire d'un cœur resolu et d'une tres-ardente affection, sans crainte, sans doute, et en la manière que Dieu doit estre cru, c'est-à-dire simplement, sans preuves, sans argument, et parce seulement qu'il l'a dict. Le livre du Vieil et Nouveau Testament, et sa doctrine se fonde en ce seul poinct, et s'appuye en cette seule raison, que Dieu l'a produicte. En cette contemplation, et pour cette seule considération, devons-nous croire ce qu'elle dict et ce qu'elle nous apprend d'une foy tres-asseurée et inviolable. Qui se voudra acheminer à la creance de la Bible par une aultre voye, qui cherchera d'y entrer par temoignaiges et par raisons, fasse son compte de perdre pour neant son temps et sa peine; il n'y a que cette façon propre à Dieu et à ses Escriptures : qui ne veut croire au livre de Dieu que par preuves et argumens, faict une tres-lourde offence a l'authorité souveraine d'un tel autheur, et pareillement a ce sien ouvraige, de le prendre au rebours et d'un biais contraire à sa nature et à sa condition. Par quoy, ce n'est pas sans raison qu'il est repoussé de sa cognoissance, et que les sacrés tresors et secrets d'une telle science luy sont fermés, veu qu'il l'a oultragée, doutant et se deffiant de sa verité naïve, et cherchant des moyens estrangers et hors d'elle pour se persuader. Nous en pouvons tirer secondement qu'il ne peut rien contenir de faulx, d'imparfait, d'inutile ou de superflu, et par consequent, qu'il n'y a rien en lui de refutable ou de meprisable. D'advantage, que toutes ses paroles seront necessairement accomplies, et que Dieu maintiendra infailliblement ses prédictions et promesses, aultrement il feroit tort à la réputation de sa constance et de sa verité, s'il manquoit en nulle partie de ce qu'il a preordonné. Puisque le moindre d'entre nous craint d'estre surpris en mensonge, que plus nous avons de puissance et de grandeur, plus nous faisons conscience de nous dédire, et qu'un gentilhomme, qu'un prince et qu'un roy prend plutost tout aultre party que de revoquer ce qu'il a dict ou que d'y faillir; par plus forte raison, accomplira nostre createur tout-puissant, et parfaira sa parole d'une resolution immuable. En oultre, si Dieu nous a donné son livre, s'il a daigné parler a nous, et laisser ses paroles entre nos mains, il s'ensuit que nous les devions aimer et honorer a mesure que nous l'aimons et honorons luy-mesme. Attendeu qu'il ne luy est rien plus

voisin, que rien ne le représente de plus pres, et que nulle aultre chose ne luy appartient si proprement que son dire et les mots partis de sa bouche; certainement il n'est rien de plus grand, de meilleur, de plus puissant, noble, excellent, précieux et aimable que son livre et sa parole; par conséquent, il est au-dessus de toutes les creatures, et les surpasse toutes en valeur, comme attouchant de plus pres au Créateur que elles ne font. Nous la devons donc embrasser et reviser de tout notre cœur et puissance. Nous lui devons rendre tout honneur, toute gloire et toute louange, et nous devons constamment et alaigrement presenter a la mort, et la souffrir pour son avancement ou pour sa defense. Comme nous sommes obliges d'aimer Dieu plus que toute creature et plus que nous-mesmes, aussi, devons-nous aimer sa parole et plus que nous et avant toute aultre chose. Nous devons singulierement nous prendre garde de ne l'injurier ou offenser; et veu que nous avons chez nous un lieu commode a le recevoir, qui est nostre cœur, parons-le et l'apprêtons dignement pour y loger un si grand hoste; gardons-luy-en comme il le merite, la premiere et la plus honorable place. Si nous y recevons avant celle de Dieu quelque aultre parole, nous lui faisons un vilain outraige, nous lui ostons le logis qui estoit marqué pour elle, et le donnons injustement a une aultre; nous la deplaçons du rang qui luy appartient dument pour l'attribuer à aultres qui lui doivent ceder en toute façon. Les mots de la saincte Escripture representent parfaitement leur autheur; quiconque les reçoit en son cœur, y reçoit Dieu mesme; et qui les loge en soy, y loge son createur; ainsi, il est impossible de nous accompaigner et garnir de nulle chose plus grande, plus digne, plus advantageux et plus profitable. Or, d'aultant qu'il n'est rien qui arrive a nostre cœur, et qui le touche si aisément que la parole, qu'elle lui est singulierement propre et familiere, et qu'elle a en luy son premier siege et naturel domicile, il s'ensuit que la divine étant vive et pleine de liesse, comme Dieu qui la pousse au dehors, réjouit et vivifie le cœur qui l'a logée. D'aultant qu'elle est ardente et bruslant d'amour, elle l'échauffe et l'enflamme d'une sainte affection; d'aultant qu'elle est vraie, certaine et pleine de lumiere, elle l'eclaire, le confirme et le resoult; d'aultant qu'elle est active, vertueuse et puissante, elle l'évertue, le renforce et l'embesoigne continuellement; d'aultant qu'elle est haulte et elevée, elle le pousse et l'attire aux choses celestes. Voila les conditions du livre de Dieu, comme l'homme le doibt porter envers luy, et comme il le doit avoir continuellement entre les mains et devant les yeux. » (*Theologie naturelle*, chap. 214.)

Respect que l'on doit aux saintes Ecritures. — « Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'Eglise deffend l'usaige promiscue, temeraire et indiscret des sainctes et divines chansons que le Sainct-Esprit a dictées à David. Il ne faut mesler Dieu en nos actions qu'avec reverence et attention pleine d'honneur et de respect. Cette voix est trop divine pour n'avoir aultre usaige que d'exercer les poumons, et plaire a nos oreilles. C'est de la conscience qu'elle doibt estre produicte, et non pas de la langue. Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique, parmi ses vains et frivoles pensemens, s'en entretienne et s'en joue. Ni n'est certes raison de voir tracasser, par une salle et par une cuisine, le sainct livre des sacrés mysteres de nostre creance. C'estaient aultrefois mysteres, ce sont a present deduits et debats. Ce n'est pas en passant et tumultuairement qu'il faut manier une etude si serieuse et si venerable. Ce doit estre une action destinée et rassise, a laquelle on doit toujours adjouter cette preface de nostre office, *Sursum corda*, et y apporter le corps mesme disposé en contenance qui temoigne une particuliere attention et reverence. Ce n'est pas l'estude de tout le monde, c'est l'estude des personnes qui y sont vouées, que Dieu y appelle; les mechants, les ignorants s'y empirent. Ce n'est pas une histoire a conter; c'est une histoire a reverer, craindre et adorer. Plaisantes gens, qui pensent l'avoir rendue maniable au peuple, pour l'avoir mise en langue populaire. Ne tient-il qu'aux mots, qu'ils n'entendent tout ce qu'ils trouvent par escript? Diroy-je plus? pour l'en approcher de ce peu, ils l'en reculent. L'ignorance pure, et remise toute en aultrui, etoit bien plus salutaire et plus savante que n'est cette science verbale et vaine, nourrice de presomption et de temerité. Je croy aussi que la liberté a chacun de dissiper une parole si religieuse et si importante, a tant de sortes d'idiomes, a beaucoup plus de danger que d'utilité. » (*Essais.*, tome Ier, p. 528 et 529.)

La parole de Dieu capable de divers sens a besoin d'un interprète infaillible. — « Dire que tout est en toutes choses, c'est dire que rien n'est en aulcune; car rien n'est ou tout est. Cette opinion me ramentait l'experience que nous avons, qu'il n'est aulcun sens ni visaige ou droict, ou amer, ou doux, ou courbe que l'esprit humain ne trouve aux escripts qu'il entreprend de fouiller. En la parole la plus nette, pure et parfaicte qui puisse estre, combien de fausseté et de mensonge a-t-on faict naistre? Quelle heresie n'y a trouvé des fondemens asseurez, et temoignaiges pour entreprendre et pour se maintenir? C'est pour cela que les autheurs de telles erreurs ne se veulent jamais departir de cette preuve du temoignaige de l'interpretation des mots..

« Il y a tant de moyens d'interpretation, qu'il est mal aisé que, de biais et de droict fil, un esprit ingenieux ne rencontre en tout subjet quelque air qui lui serve à son poinct. » (*Apologie*, p. 462, 463.)

« Je vous conseille en vos opinions et en vos discours autant qu'en vos mœurs, ou en toute aultre chose, la moderation et la temperance, et la fuite de la nouvelleté et de l'estrangeté.

« On a raison de donner à l'esprit humain les barrieres les plus contraintes qu'on peut. En l'etude, comme au reste, il lui faut compter et regler ses marches; il lui faut tailler par art les limites de sa chasse. On le bride et garrotte de religions, de lois, de coutumes, de science, de preceptes, de peines et recompenses mortelles et immortelles; encore voit-on que par sa volubilité et dissolution, il eschappe a toutes ces liaisons. C'est un corps vain, qui n'a par ou estre saisy et assené : un corps divers et difforme, auquel on ne peut asseoir nœud ni prise. » (*Apologie*, p. 410, 411.)

« PAROLE. (*critique sacrée*), en hébreu *dahar*. Ce mot se prend dans l'Ecriture, outre le sens propre, pour doctrine, pour *parole de Dieu*, pour la prédication de cette parole, pour une promesse; ma promesse, *verbum*, ne sera pas vaine. Ce même mot se trouve encore employé pour *menace, avertissement, ordonnance, volonté, prière, sentence,* » etc. (*Encyclpoédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 280, article *Parole* par le chevalier de Jaucourt.)

PARRAIN (*Hist. ecclés.*). — « On nomme *parrain* celui qui présente un enfant au baptême, le tient sur les fonts, répond de sa croyance, et lui impose un nom. Ce sont les persécutions des premiers siècles qui donnèrent occasion à l'institution des parrains, que l'on prit comme des témoins du baptême. On eut encore pour motif de les engager à instruire ou à faire instruire leurs filleuls ou filleules des mystères de la religion. Ce ne fut pas seulement aux enfants qu'on donna des parrains, on obligea même les adultes d'en prendre. Il est vrai que cela ne fut ni général, ni de longue durée; mais on peut faire la même remarque de plusieurs autres usages, qui sur ce point ont été soumis aux variations.

« On appelle un parrain *pater lustralis, lustricus parens, sponsor, patrinus, susceptor, gestator, offerens.* Avant l'institution des parrains, les pères et mères présentaient leurs enfants au baptême. On a pu pendant un certain temps avoir plusieurs *parrains;* aujourd'hui on ne peut en avoir qu'un de chaque sexe; celui du sexe féminin se nomme marraine. Il y a aussi des parrains pour la confirmation. Toutes ces choses ne sont que des institutions humaines et passagères. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 289, article *Parrain*, par le chevalier de Jaucourt.)

PARVIS. (*Critique sacrée*), *atrium* en latin, *chazer* en hébreu. — « Il signifie dans l'Ecriture la *cour d'une maison. Petrus vero sedebat foris in atrio* (*Matth.* XXVI, 69); *item* la salle d'une maison (*Esth.* VI, 5,); de plus, la maison entière : *Cum fortis armatus custodit* atrium *suum* (*Luc.* II, 12). Il signifiait aussi l'entrée de quelque lieu que ce fût : *In atrio carceris* (*Jerem.* XXXII, 2 et 12). Mais il marque le plus ordinairement les grandes cours du temple de Jérusalem : la première que l'on appelait le *parvis des Gentils*, parce qu'il était permis aux gentils d'y venir; la seconde cour dite *parvis d'Israël*, parce que tous les Israélites, pourvu qu'ils fussent purifiés, avaient droit de s'y présenter; ensuite le *parvis des prêtres*, dans lequel eux et les lévites exerçaient leur ministère : le peuple n'entrait dans cette dernière cour, que lorsqu'il présentait quelque victime, sur la tête de laquelle il devait mettre les mains en l'offrant au Seigneur.

« Ce mot désigne encore la ville d'Enon, située aux confins de la terre promise et de Damas (*Ezech.* XLVII, 17). Enfin il se prend pour la ville même de Jérusalem ; *stantes erant pedes nostri in* atriis *tuis, Jerusalem* (*Ps.* CXXI, 2). » « C'était, devant le temple de Salomon, une place carrée, entourée de portiques. Par imitation l'on a donné aujourd'hui le même nom à la place qui est devant la principale face d'une grande église, comme par exemple le parvis de Notre-Dame à Paris. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, page 339 et 340, article *Parvis.*)

PASSIONS. — « Les passions, dit Bayle, se justifient le mieux qu'elles peuvent... Elles sont si ingénieuses à se flatter qu'elles interprètent toujours au sens le plus favorable tout ce qui est ambigu. » (BAYLE, *Cont. des pens. div*).

J.-J. ROUSSEAU. — « Ainsi soumis à tes passions déréglées, que tu vas rester à plaindre ! Toujours des privations, toujours des alarmes ; tu ne jouiras pas même de ce qui te sera laissé. La crainte de tout perdre t'empêchera de rien posséder; pour n'avoir voulu suivre que tes passions, jamais tu ne les pourras satisfaire. Tu chercheras toujours le repos, il fuira toujours devant toi ; tu seras misérable et tu deviendras méchant, *et comment pourrais-tu ne pas l'être, n'ayant de loi que tes désirs effrénés?* Si tu ne peux supporter des privations involontaires, comment t'en imposeras-tu volontairement ? comment sauras-tu sacrifier le penchant au devoir, et résister à ton cœur pour écouter la raison. » (*Emile*, t. IV, p. 397.)

PASTEUR. (*Théolog.*) — « Dans un sens littéral signifie un *berger*, un *homme occupé du soin de faire paître les troupeaux*. Dans l'antiquité on a, par analogie, appliqué ce nom aux princes. Homère dit que les rois sont les pasteurs des peuples, parce qu'ils doivent veiller à la félicité de leurs sujets.

« Dans l'ordre de la religion, pasteur signifie *un homme consacré à Dieu* d'une manière spéciale, ayant autorité et jurisdiction sur toute l'Eglise, comme le Pape, ou sur une portion considérable des fidèles, comme les évêques, ou sur une moindre portion, comme les curés. On distingue les premiers pasteurs, c'est-à-dire le pape et les évêques, des pasteurs du second ordre. Les premiers ont seuls droit de décider dans les matières de dogme et de discipline, les autres ont celui d'enseigner, mais avec subordination aux premiers pasteurs. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 427, article *Pasteur.*)

PATERNITÉ (*théol.*). — « Qualité d'un

père, ou sa relation à l'égard de son fils.

« Dans le mystère de la sainte Trinité il y a une relation immédiate entre la paternité du Père et la filiation du Fils.

« Les théologiens ont disputé longtemps sur la question, si la paternité a un caractère réel et spécifique qui distingue absolument le Père d'avec le Fils, ou si c'est une pure relation d'économie et de subordination. D'un côté si l'on suppose que la paternité ne puisse pas être communiquée au Fils, et et qu'elle contienne une distinction réelle et positive, il semble qu'on tombe dans le trithéisme.

« Si, d'un autre côté, on ne considère la paternité que comme un mode ou un terme d'ordre et d'économie, il n'y a point de différence essentielle et intrinsèque entre le Père et le Fils, et l'on confond les personnes. C'est donner dans le sabellianisme.

« Pour éviter ces écueils et ces erreurs, il suffit de reconnaître, avec les théologiens catholiques, que la paternité est une perfection relative à la personne du Père, et non à la nature divine; qu'elle est réelle, tant à raison de son sujet qui est le Père, qu'à raison de son terme, qui est le Fils; et que, quoiqu'elle soit incommunicable au Fils, elle ne fait pas de Dieu le Père un Dieu différent de Dieu le Fils, parce qu'elle ne tombe pas sur l'essence ou sur la nature divine; dès lors plus de trithéisme. Du même principe il s'ensuit que la paternité n'étant pas un mode de simple subordination, mais une relation réelle qui a un terme *a quo* et un terme *ad quem*, on ne saurait confondre ces deux termes, et par conséquent point de sabellianisme, puisque le père, en tant que personne, est réellement distingué par sa paternité du Fils, en tant que celui-ci est aussi personne divine. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIV, II[e] partie, p. 453 et 454, article *Paternité*.)

PATIENCE (*Critique sacrée*). — « Ce mot appliqué à l'homme dans l'Écriture, se prend pour la constance dans les travaux et les peines (*Luc.* XXI, 19), pour la persévérance dans les bonnes œuvres (*Rom.* II, 7), pour une conduite réglée qui ne se dément point (*Prov.* XIX, 11). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIV, II[e] partie, p. 462, article *Patience* par le chevalier de Jaucourt.)

PATRIARCHE. (*Hist. théol.*). — « Chez les Hébreux on donne ce nom aux premiers hommes qui ont vécu, tant avant qu'après le déluge, avant Moïse, comme Adam, Enoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Juda, Lévi, Siméon et les autres fils de Jacob, chefs des douze tribus. Les Hébreux les nomment *princes des tribus* ou *chefs des pères*, Rosché abol.

« Ce nom vient du grec πατριάρχης qui signifie *chef de famille*. La longue vie et le grand nombre d'enfants étaient une des bénédictions que Dieu répandait sur les patriaches.

« Depuis la destruction de Jérusalem, les Juifs dispersés ont encore conservé ce titre parmi eux; du moins ceux de Judée dans les premiers temps l'ont donné aux chefs qu'ils élurent, ceux d'au-delà de l'Euphrate ayant donné au leur celui de *prince de la captivité*. Le premier gouvernait les Juifs qui demeuraient en Judée, en Syrie, en Egypte, en Italie et dans les provinces de l'empire romain. Le second avait sous sa conduite ceux qui habitaient la Babylonie, la Chaldée, l'Assyrie et la Perse.

« Ils mettent une grande différence entre les patriarches de la Judée et les princes de la captivité de Babylone, appelant ceux-ci *rabbana* et les autres *rabban*, nom qui n'est qu'un diminutif du premier. Ils soutiennent que les princes de la captivité descendaient de David en ligne masculine, au lieu que les patriarches n'en sortaient que par les femmes, et qu'au reste ceux-ci ont commencé cent ans avant la ruine du temple, et qu'ils ont toujours joui d'une grande autorité, même pour le civil. Mais, outre que les Armorrhéens, princes très-jaloux de leur pouvoir, ne l'auraient pas souffert, Joseph et Philon ne disent mot de ces prétendus *patriarches*; les rabbins eux-mêmes sont partagés sur le nombre de ces patriarches, dont la dignité fut abolie dans le v[e] siècle; en sorte que presque tout ce qu'ils racontent est destitué de preuves solides. » (Basnage. *Histoire des Juifs*, tom. II, liv. IV, c. 3; Calmet, *Dictionn. de la Bible*, tom. III, lettre F, page 137.)

« On appelle aussi patriarche un évêque qui a un gouvernement immédiat d'un diocèse particulier, et qui étend son pouvoir sur un département de plusieurs provinces ecclésiastiques.

« Les patriarches sont, par rapport aux métropolitains, ce que les métropolitains sont par rapport aux évêques.

« Les critiques ne sont pas d'accord sur le temps auquel on doit rapporter l'institution des patriarches. Le P. Morin et M. de Marca soutiennent qu'ils sont de droit divin et d'institution apostolique; mais ce sentiment n'est pas fondé. Il paraît au contraire, que l'autorité patriarcale n'est que d'institution ecclésiastique; elle a été inconnue dans le temps des apôtres et dans les trois premiers siècles; on n'en trouve aucune trace dans les anciens monuments. Saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Eusèbe n'en parlent point. D'ailleurs, la supériorité des patriarches sur les autres évêques et même sur les métropolitains, est trop éclatante pour avoir demeuré si longtemps ignorée, si elle eût existé. Enfin, quand le concile de Nicée (can. 6) accorde la dignité de patriarche à l'évêque d'Alexandrie, il ne dit pas qu'elle doive sa naissance à l'autorité apostolique; il ne l'établit que sur l'usage et la coutume.

« D'autres disent que les montanistes furent les premiers qui décorèrent de ce titre les chefs de leur Eglise; que les catholiques le donnèrent ensuite à tous les évêques, et qu'ensuite on le réserva aux seuls évêques de grands siéges. Socrate et le concile de Calcédoine le donnent à tous les évêques

des villes capitales des cinq diocèses d'Orient. Il fut aussi donné à saint Léon dans le concile de Calcédoine; enfin, on l'a restreint aux évêques des cinq principaux siéges de l'Eglise, Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem. Ce nom a été peu usité en Occident, et donné quelquefois à des métropolitains et à de simples évêques, comme les rois Goths et Lombards le donnèrent à l'évêque d'Aquilée, et comme on le donna vers le temps de Charlemagne à l'archevêque de Bourges, qui n'a rien conservé des droits de cette dignité que celui d'avoir un official primatial, auquel on appelle des sentences rendues par l'official métropolitain. Les maronites, les jacobites, les nestoriens, les Arméniens et les Moscovites ont aussi des *patriarches*, ainsi que les Grecs schismatiques.

« Voici quels étaient autrefois les principaux droits des patriarches. Aussitôt après leur promotion ils s'écrivaient réciproquement des lettres qui contenaient une espèce de profession de foi, afin d'unir toutes les Eglises par l'union des grands siéges. C'est dans le même esprit qu'on récitait leurs noms dans les diptiques sacrés, et qu'on priait pour eux au milieu du sacrifice; on ne terminait les affaires importantes que par leur avis. Dans les conciles œcuméniques, ils avaient un rang distingué; et quand ils ne pouvaient y assister en personne, ils y envoyaient leurs légats; c'était à eux qu'il appartenait de sacrer tous les métropolitains qui relevaient de leur siége. Le concile de Nicée donne même à l'évêque d'Alexandrie le droit de consacrer tous les évêques de son ressort, suivant l'usage de l'Eglise romaine : on appelait des jugements des métropolitains au patriarche; mais il ne prononçait sur ces appellations, quand les causes étaient importantes, que dans le concile avec les prélats de son ressort. Les canons de ces conciles devaient être observés dans toute l'étendue du patriarcat. Le huitième concile général, can. 17, confirme deux droits des plus considérables, attachés à la dignité des patriarches; l'un, de donner la plénitude de puissance aux métropolitains, en leur envoyant le *pallium*; l'autre, de les convoquer au concile universel du patriarcat, afin d'examiner leur conduite et de leur faire leur procès. Mais le concile de Latran, sous le Pape Innocent III, diminua les droits des patriarches, en les obligeant de recevoir le *pallium* du Saint-Siége, et à lui prêter en même temps serment de fidélité, à ne donner de *pallium* à un métropolitain de leur dépendance, qu'après avoir reçu leur serment d'obéissance au Pape; et enfin en ne leur permettant de juger des appellations des métropolitains, qu'à la charge de l'appel au Saint-Siége (THOMASSIN, *Discip. de l'Eglise*, part. II, l. I, c. 4; DUPIN, *de antiq. eccles. discip.*). »

PATRIARCAL. — « Titre de dignité dans l'Eglise, et que l'on a donné aux évêques des premiers siéges épiscopaux. Ce mot *patriarcal* vient du grec πατριάρχης en latin *patrum princeps*, c'est-à-dire, le prince des pères. Il ne commença à la vérité à être en usage que longtemps après le concile de Nicée; mais la chose même subsistait auparavant, puisque ce concile approuve la discipline de l'ancien gouvernement ecclésiastique, en ordonnant que l'évêque d'Alexandrie étendrait sa jurisdiction sur l'Egypte, la Lybie et la Pentapole, parce que dit ce concile, l'évêque de Rome en usait de la même manière. On voit par là, que dès les premiers commencements de l'Eglise, il y avait des patriarches distingués des métropolitains.

« J'ajouterai seulement, que le gouvernement politique de l'Eglise n'a jamais connu que cinq patriarcats; savoir, le patriarcat de Rome, le patriarcat de Constantinople, le patriarcat d'Alexandrie, le patriarcat d'Antioche, et le patriarcat de Jérusalem.

« PATRIARCHIES, est le nom qu'on donne à Rome aux cinq Eglises principales, qui représentent les cinq anciens patriarcats; savoir : Saint-Jean de Latran qui représente le patriarchat de Rome; Saint-Pierre, celui de Constantinople; Saint-Paul, celui d'Alexandrie; Sainte-Marie-Majeure, celui d'Antioche; et Saint-Laurent hors des Murs, celui de Jérusalem. Les évêques pourvus des titres de ces églises, marchent dans les cérémonies publiques après les papes et les cardinaux, et précèdent le gouvernement de Rome et les autres prélats. Il n'est pas permis, même aux cardinaux, de célébrer la messe au grand autel de ces églises sans une dispense du pape, portée dans une bulle que l'on attache au coin de l'autel. DUPIN, *De antiq. eccles. discipl.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, pag. 466 à 469, article *Patriarche*, *Patriarcal* et *Patriarchies*).

JOSÈPHE. — Quant à la longévité des patriarches, l'historien Josèphe dit : « Tous ceux qui ont écrit l'histoire, tant des Grecs que des autres nations, rendent témoignage de ce que je dis; car Manéthon qui a écrit l'histoire des Egyptiens, Bérose qui nous a laissé celle des Chaldéens, Mocus, Hestieus, et Hiérome l'égyptien, qui ont écrit celle des Phéniciens, disent aussi la même chose. Et Hésiode, Hécatée, Acésilas, Hellanique, Ephore et Nicolas, rapportent tous que ces hommes vivaient jusqu'à mille ans. » (JOSÈPHE, *Histoire des Juifs*, liv. V, ch. 3).

PATRIE (*Critiq. sacr.*). — « Ce mot dans l'Ecriture ne désigne pas seulement le pays natal, mais le pays où l'on a été élevé (*Matth.* X, 54); quelquefois tout pays ou ville quelconque (*Eccl.* XVI, 5); enfin le séjour du bonheur est nommé la *patrie* céleste (*Heb.* II, 14). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 476, article *Patrie*).

PATRIPASSIENS ou PATROPASSIENS (*Hist. ecclés.*). — « Nom qu'on donna en Occident aux sabelliens, parce qu'ils ne croyaient pas que ce fût Dieu le Fils, mais Dieu le Père, qui eût souffert et qui eût été crucifié.

« Le concile d'Antioche, tenu par les eu-

sébiens en 345, dit que les Orientaux appelaient *sabelliens* ceux qui étaient appelés *patripassiens* par les Romains. Le nom même de *patripassiens* est une raison qu'il allègue de leur condamnation, ajoutant qu'on ne les nommait ainsi que parce qu'ils rendaient Dieu le Père passible.

« Mais cette hérésie venait de plus loin : elle devait son origine à Praxéas, qui, sur la fin du IIe siècle, enseignait que Dieu le Père tout-puissant était le même que Jésus-Christ, qui avait été crucifié. Un nommé Victorien enseigna la même erreur au commencement du IIIe siècle. L'un et l'autre convenaient que Jésus-Christ était Dieu, qu'il avait souffert et était mort pour nous ; mais ils confondaient les personnes divines, et niaient au fond le mystère de la Trinité; car, par le Père et le Saint-Esprit, ils n'entendaient pas trois personnes, mais une seule personne sous trois noms, et qui était autant le Père que le Fils, et le Fils que le Père. Tertullien a écrit expressément contre Praxéas.

« Hermogène ayant adopté l'erreur des patripassiens, on donna à ceux-ci le nom d'*hermogéniens* puis de *noétiens*, de Noétus autre hérésiarque ; ensuite celui de *sabelliens*, de Sabellius le Libyen, son disciple ; et parce que ce dernier était de la Pentapole dans la Lybie, et que son hérésie y fut répandue, on l'appela l'*hérésie* ou *la doctrine pentapolitaine*. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 478, article *Patripatiens*.)

PAUL (ÉPITRES DE SAINT) [*crit. sac.*] — « Tout le monde les connaît, et leur authenticité n'a pas été révoquée en doute. Quant au style, saint Irénée (liv. III, ch. 8), y a remarqué de fréquentes hyperboles. Origène, en confirmant cette remarque, ajoute qu'il y a dans le style de cet apôtre quantité de façons de parler peu usitées, des phrases et des tours qui ne sont pas grecs. La première de toutes les Epîtres de saint Paul est la première aux Thessaloniciens, et la dernière de toutes est la seconde à Timothée, qu'il écrivit dans sa prison ; mais l'Epître aux Romains est la première en ordre dans notre recueil, et elle l'était déjà dans le IIIe siècle. L'occasion de cette Epître fut, selon Pierre Martyr, l'entêtement des Juifs, qui ne voulurent pas que saint Paul annonçât l'Evangile aux gentils, parce qu'ils croyaient que les promesses n'appartenaient qu'à la nation juive; mais quand les Juifs virent que les apôtres étaient réunis pour adresser en public la vocation aux païens, ils se retranchèrent à prétendre au moins qu'il fallait leur imposer le joug de la loi. Saint Paul s'attache donc à prouver dans cette Epître, que les cérémonies de la loi ne sont point nécessaires, et que l'homme n'est pas sauvé par leur pratique.

« L'Epître aux Hébreux est rangée la dernière dans notre canon. On a lieu de présumer que du temps de Clément d'Alexandrie, cette *Epître* passait généralement en Orient pour être de saint Paul : mais il n'en était pas de même de l'Eglise latine ; au moins paraît-il par saint Jérôme, que de son temps les Latins ne recevaient point cette Epître, qui portait, dit-il, le nom de saint Paul. On la donnait à saint Clément, Romain. Quoi qu'il en soit, les Hébreux auxquels elle est adressée, sont les Juifs de la Palestine, ainsi nommés pour les distinguer des Juifs dispersés parmi les Grecs.

« Quant à ce qui regarde la vie de saint Paul, on la trouvera dans l'article suivant : nous remarquerons seulement ici, qu'il est douteux si cet apôtre a été deux fois à Rome; cependant Cappel, dont la chronologie apostolique est la plus ingénieuse, et autant qu'on en peut juger, la plus exacte, le prétend de même que l'ancienne tradition. C'est à Rome que l'apôtre souffrit le martyre, sous Néron, dans la persécution de cet empereur contre les chrétiens, à l'occasion de l'incendie de cette ville qu'il leur imputa. Or, comme cet incendie arriva l'an X de Néron, et environ 64 de Notre-Seigneur il faut que saint Paul ait été mis à mort dans ce temps-là. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, IIe partie, p. 508 et 509, article *Paul*, par le chevalier de Jaucourt.)

PAUL (SAINT). [*Histoire sacr.*] — « Apôtre des gentils et celui de tous qui contribua le plus à étendre la foi de Jésus Christ par ses prédications et ses travaux apostoliques, Paul fut d'abord un des plus grands persécuteurs du christianisme. Né à Tarse en Cilicie, d'un père qui était de la secte des pharisiens; il fut envoyé à Jérusalem pour y être instruit dans la science de la loi et des Écritures ; et il eut pour maître le célèbre docteur Gamaliel. Tant qu'il regarda le judaïsme comme la seule véritable religion, il en soutint les intérêts avec cette ardeur et cette impétuosité qui lui étaient naturelles, et crut honorer Dieu en persécutant, dans les nouveaux chrétiens, ceux qu'il croyait les destructeurs de la loi judaïque. Ce fut lui qui garda les habits de ceux qui lapidaient saint Etienne. Il brigua auprès du prince des prêtres un emploi que le zèle seul de sa religion pouvait lui faire ambitionner : c'était une commission pour aller à Damas se saisir de tous les chrétiens qu'il y trouverait, et les amener chargés de chaînes à Jérusalem. Il obtint, et se mit aussitôt en chemin, ne respirant que le carnage. Lorsqu'il approchait de Damas, il fut tout à coup environné d'une lumière éclatante, et, tombant à terre il entendit une voix qui lui disait : *Saul, Saul*, (il portait alors ce nom) *pourquoi me persécutez-vous ?... Qui êtes-vous, Seigneur ?* répondit Saul... *Je suis*, dit la voix, *ce Jésus que vous persécutez..... Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* repartit Saul.... *Levez-vous*, lui dit le Seigneur, *et entrez dans la ville ; là, on vous dira ce que vous devez faire.* Ceux qui accompagnaient Saul, demeuraient immobiles d'étonnement, parce qu'ils entendaient la voix, sans apercevoir personne. Saul se leva, et fut bien surpris

de ne rien voir, quoiqu'il eût les yeux ouverts. Il fallut le conduire par la main à Damas, où il demeura trois jours aveugle sans boire ni manger. Il y avait à Damas un disciple nommé Ananias, auquel Dieu ordonna d'aller trouver Saul, lui indiquant le lieu où il était logé. Ananias, surpris d'un tel commandement, représenta au Seigneur que cet homme était le plus grand persécuteur des Chrétiens, et qu'il n'était venu à Damas que pour les emprisonner. *Obéis*, répondit le Seigneur : *celui vers lequel je t'envoie est un vase d'élection, il est destiné à porter mon nom chez les nations, chez les rois et les enfants d'Israël.* Ananias se rendit sur-le-champ dans la maison où était Saul, il lui imposa les mains, et aussitôt, il tomba des yeux de Saul des espèces d'écailles, et il recouvra la vue, reçut le baptême, et prit ensuite quelque nourriture pour rétablir ses forces.

« Le zèle ardent que Saul avait témoigné pour le judaïsme, ne fit que changer d'objet après sa conversion. On le vit confondre les Juifs et s'élever contre eux avec autant de vivacité qu'il en avait marqué peu de temps auparavant à persécuter les Chrétiens. Peu s'en fallut que son zèle ne lui coûtât la vie. Les Juifs indignés de voir leur plus grand défenseur se tourner contre eux, conjurèrent sa perte; mais les Chrétiens le dérobèrent au ressentiment de ses ennemis, en le descendant pendant la nuit par-dessus les murs de la ville dans une corbeille. Saul étant retourné à Jérusalem, fut présenté aux apôtres par Barnabé, qui leur raconta le miracle de sa conversion. Il courut dans cette ville le même danger qu'à Damas; mais les Chrétiens le sauvèrent, en le conduisant à Césarée, d'où il se rendit à Tarse. Quelque temps après, Barnabé alla le chercher dans cette ville, et le conduisit à Antioche. Ils opérèrent un nombre prodigieux de conversions, et leurs disciples furent les premiers qui reçurent le nom de *Chrétiens*. Saul et Barnabé étant de retour à Jérusalem, Dieu fit connaître que c'était sa volonté qu'ils allassent prêcher l'Evangile aux nations. Ils partirent donc, et s'en allèrent à Seleucie et dans l'île de Chypre. Le proconsul de cette île, nommé Sergius Paulus, homme prudent, voulait entendre les discours de Saul et de Barnabé; mais il en était détourné par un magicien et un faux prophète nommé Barjesu. Saul, auquel saint Luc commence à donner dans cette occasion le nom de *Paul*, peut-être à cause de la conversion du proconsul Sergius Paulus; Paul, dis-je, plein du Saint-Esprit, dit au magicien: *Fils du diable, pétri de fraude et d'artifice, ennemi de toute justice, Dieu va te frapper d'aveuglement.* Dans l'instant même la clarté du jour fut ravie au magicien Barjesu, et il cherchait quelqu'un pour lui donner la main. Le proconsul touché de ce miracle, se fit chrétien.

« Paul et Barnabé passèrent ensuite à Antioche de Pisidie, et y prêchèrent dans la synagogue; mais les Juifs, ayant blasphémé contre eux, ils dirent à ce peuple obstiné : « Notre devoir était de vous annoncer avant « tous les autres la parole de Dieu; mais, « puisque vous la rejetez, et que vous vous « jugez indignes de la vie éternelle, nous al- « lons prêcher aux gentils. » Peu touchés de ces menaces, les Juifs les chassèrent honteusement de la ville. Paul et Barnabé secouèrent en sortant la poussière de leurs pieds, et se rendirent à Icone. Les Juifs leur suscitèrent encore dans cette ville une persécution qui les obligea de s'enfuir à Listres. Ce fut là que Paul rendit l'usage des pieds à un homme qui n'avait jamais pu marcher depuis sa naissance. Les habitants, témoins de ce prodige, s'écrièrent : *Ce sont des dieux qui viennent nous visiter!* Ils appelaient Barnabé *Jupiter* et Paul *Mercure*, parce que c'était lui qui portait la parole. Le prêtre de Jupiter vint avec une grande foule de peuple dans le dessein de leur offrir un sacrifice. Il apportait exprès des couronnes, et conduisait un taureau. Alors Paul et Barnabé déchirèrent leurs vêtements, et s'écrièrent : *Peuple, que faites-vous? Nous sommes des mortels, semblables à vous, et nous venons vous annoncer le véritable Dieu.* Quelques Juifs venus de Pisidie et d'Icone, soulevèrent de nouveau la multitude contre les apôtres, et Paul fut lapidé et laissé pour mort par ceux mêmes qui voulaient un instant auparavant l'adorer comme Dieu. Le lendemain il se rendit à Derbe avec Barnabé. Après y avoir prêché quelque temps l'Evangile, il repassa par Listres, Icone et Antioche de Pisidie, annonça la parole de Dieu dans les villes de Serge et d'Attalie, et revint à Antioche l'an 48 de Jésus-Christ. Il s'éleva une espèce de schisme entre les fidèles de cette ville. Les uns prétendaient qu'il fallait joindre au christianisme l'observation des cérémonies de la loi judaïque; les autres soutenaient qu'on n'y était pas obligé. Paul et Barnabé furent envoyés à Jérusalem pour consulter les apôtres sur ce sujet, et ils apportèrent leur décision aux fidèles d'Antioche.

« Quelque temps après, Paul voulant retourner vers les églises de Cilicie et de Syrie, eut une contestation avec Barnabé, au sujet d'un certain Jean surnommé *Marc*, que Barnabé voulait emmener avec lui. Les deux apôtres se séparèrent, et Paul choisit un nouveau compagnon, nommé Silas. Etant à Lycaonie, il prit avec lui un disciple appelé Timothée. Il passa ensuite par la Phrygie et par la Galatie, et l'esprit de Dieu l'ayant empêché d'aller prêcher l'Evangile dans les provinces d'Asie et de Bithynie, il se rendit en Macédoine, à l'occasion d'un songe, dans lequel il vit un Macédonien qui le conjurait de venir éclairer sa patrie. Etant dans la ville de Philippes, il chassa le démon du corps d'une jeune fille qui prédisait l'avenir, et qu'on venait consulter de toutes parts, comme une pythonisse. Les maîtres de cette fille, qui retiraient un grand profit de ses prédictions, se saisirent de Paul et de Silas, et les conduisirent devant les magistrats, les accusant de troubler le repos public. L'Apôtre et son compagnon furent mis en

prison. Mais au milieu de la nuit, pendant qu'ils étaient en prière, il survint un grand tremblement de terre qui ébranla les fondements de la prison. Aussitôt toutes les portes s'ouvrirent, et les fers de tous les prisonniers furent brisés. Le geôlier s'étant éveillé, et voyant les portes de la prison ouvertes, s'imagina que tous les prisonniers avaient pris la fuite, et voulait se tuer; mais Paul lui cria: *Ne crains rien, nous sommes tous ici.* Le geôlier prenant de la lumière, entra dans la prison, tomba tout tremblant aux pieds de Paul et de Silas, et leur dit: *Seigneur que faut-il que je fasse?... Croire en Jésus-Christ, lui répondirent-ils, et tu seras sauvé, toi et ta maison.* Cette nuit-là même ils le baptisèrent avec sa famille. Le lendemain, des licteurs vinrent dire au geôlier, de la part des magistrats, de faire sortir de prison Paul et Silas. Le geôlier étant allé promptement annoncer cette nouvelle à Paul, l'apôtre répondit: *Vos magistrats ont osé emprisonner des citoyens romains, sans forme de procès, après les avoir fait battre ignominieusement en public, et maintenant ils veulent les faire sortir secrètement de prison? il n'en sera pas ainsi; qu'ils viennent eux-mêmes en personne nous rendre la liberté.* Les licteurs ayant rapporté cette réponse aux magistrats, ils tremblèrent au nom de citoyen romain, et vinrent promptement les prier d'excuser leur ignorance, et de sortir de la ville.

« Paul se rendit à Thessalonique; mais une sédition, excitée par les Juifs, l'obligea bientôt d'en sortir. Il éprouva le même inconvénient à Béroé; de là il se transporta à Athènes, et le spectacle de cette grande ville entièrement livrée à l'idolâtrie, enflamma son zèle. Il prêcha dans la synagogue des Juifs et dans la place publique. Il disputa avec les philosophes qui le conduisirent dans l'aréopage, et lui demandèrent l'explication de la nouvelle doctrine qu'il enseignait. Les Athéniens qui passaient leur vie à dire ou à écouter des nouveautés, s'assemblèrent en foule autour de cet étranger, dont les sentiments paraissaient si nouveaux. Paul, debout au milieu de l'aréopage, leur dit: *Athéniens, je vois que vous êtes en tout d'une superstition extrême; car en passant et en examinant vos idoles, j'ai remarqué un autel avec cette inscription:* AU DIEU INCONNU. *Ce Dieu que vous adorez sans le connaître, je viens vous l'annoncer.* Il leur parla ensuite des grandeurs de Dieu, de la vanité des idoles, de la nécessité de faire pénitence, du jugement dernier, et de la résurrection de Jésus-Christ. Les uns, entendant parler de la résurrection des morts se moquèrent de l'apôtre; les autres lui dirent: *Nous vous entendrons encore une seconde fois parler sur cette matière.* Quelques uns s'attachèrent à lui, et crurent en ses discours. Entre ces derniers était Denis l'Aréopagite, et une femme nommée Damaris.

« D'Athènes, Paul vint à Corinthe, et se logea chez un Juif, nommé Aquila, qui travaillait à faire des tentes: c'était aussi le métier de Paul, et cet illustre apôtre ne crut pas déshonorer son ministère, en travaillant de ses mains comme un simple ouvrier; mais cette occupation ne l'empêcha pas de faire un grand nombre de conversions dans Corinthe, qui lui attirèrent de nouvelles persécutions de la part des Juifs. Ils le traînèrent au tribunal de Gallien, proconsul d'Achaïe. Lorsque Paul commençait à ouvrir la bouche pour plaider sa cause, le proconsul prit la parole, et dit aux juifs: *Si cet homme était coupable de quelque crime, vous me trouveriez prêt à vous rendre justice; mais s'il s'agit de vaines chicanes sur des noms et des subtilités de votre loi, cela vous regarde; je ne suis point juge de pareilles matières.* Paul s'embarqua ensuite pour la Syrie, et se rendit à Éphèse, où il ne fit que passer. Il alla ensuite à Césarée et à Antioche, parcourut la Galatie et la Phrygie; puis il retourna à Éphèse, et il baptisa quelques disciples qui ne connaissaient encore que le baptême de Jean. Il fit aussi dans cette ville un grand nombre de miracles éclatants. Les linges qui avaient touché son corps guérissaient les malades et chassaient les démons. Quelques Juifs, qui se mêlaient d'exorciser, essayèrent de chasser les démons par cette formule: *Je te commande de sortir de ce corps, de la part de Jésus que Paul annonce.* Mais le démon répondit: *Je connais Jésus, je connais Paul, mais je ne sais qui vous êtes.* Il arriva même, qu'un homme qu'ils exorcisaient ainsi, et qui était possédé par un démon très-méchant, se jeta sur eux, déchira leurs habits, et leur fit plusieurs blessures. Cette aventure contribua beaucoup au succès des prédications de Paul. Le christianisme fit de grands progrès parmi les Éphésiens. Un orfèvre, nommé *Démétrius*, qui avait coutume de faire un grand débit de statues de Diane, voyant que son commerce tombait, rassembla tous ceux de sa profession, et leur représenta qu'ils seraient bientôt ruinés, s'ils souffraient que Paul prêchât plus longtemps sa nouvelle doctrine dans Éphèse. Animés par ce discours, ils ameutèrent le peuple contre Paul, en criant qu'il voulait détruire le culte de la grande Diane d'Éphèse. La sédition fut très-violente, et ne s'apaisa que difficilement.

« Paul étant parti d'Éphèse, parcourut la Macédoine. Il demeura sept jours à Troade. La veille de son départ, pendant qu'il prêchait avec chaleur dans le cénacle, la nuit étant déjà fort avancée, un jeune homme, nommé Eutyche, qui s'était endormi sur le bord d'une fenêtre, se laissa tomber et se tua, l'endroit étant fort élevé. Cet accident interrompit le discours de Paul. Il descendit, et, se couchant sur le jeune homme, il le tint étroitement embrassé, et dit à ceux qui étaient présents: *Ne vous affligez pas, il est vivant.* Il remonta aussitôt dans le cénacle, où il parla jusqu'au jour. Avant son départ, on lui amena le jeune homme vivant. Il se rendit ensuite par terre à Asson, puis à Mitylène, où, s'étant embarqué, il passa vis-à-vis l'île de Chio, vint aborder à Samos, et

le jour suivant à Milet. Il ne voulut point aller à Ephèse, dans la crainte de s'y arrêter trop longtemps, et de ne pouvoir arriver à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte, comme il le souhaitait. Il envoya donc avertir les anciens de l'Eglise d'Ephèse, qui se rendirent aussitôt à Milet. Là, il leur fit les adieux les plus tendres, leur rappela les instructions qu'il leur avait données, et les conjura de n'en perdre jamais le souvenir. *Pour moi*, dit-il, *entraîné par l'esprit de Dieu, je vais à Jérusalem, ignorant ce qui doit m'y arriver ; si ce n'est que l'Esprit-Saint m'annonce, dans toutes les villes par ou je passe, que les fers et les tribulations m'attendent à Jérusalem. Mais rien de tout cela n'est capable de m'effrayer; et je sacrifie volontiers ma vie, pourvu que j'achève dignement ma carrière, et que je remplisse jusqu'au bout le ministère de la parole que j'ai reçu de Jésus-Christ. Et maintenant voilà que je sais certainement que vous tous, à qui j'ai annoncé l'Evangile, ne me verrez plus désormais. C'est pour la dernière fois que je vous parle. C'est pourquoi je vous prends à témoin que, si vous vous perdez, je suis innocent de votre perte, et que je n'ai épargné pour votre salut ni peines ni travaux. Souvenez-vous que, pendant l'espace de trois ans, je n'ai cessé, jour et nuit, d'exhorter avec larmes; et maintenant je vous recommande à Dieu, et vous laisse sous la protection de sa sainte grâce. Mon ministère n'a jamais eu pour objet aucun intérêt temporel. Je n'ai reçu de vous ni or, ni argent, ni aucune sorte de présents, vous le savez; et ces mains ont fourni suffisamment à mes besoins et à ceux de mes compagnons. C'est gratuitement que j'ai répandu sur vous les trésors spirituels de la grâce, me souvenant des paroles de Jésus-Christ : Celui qui donne est plus heureux que celui qui reçoit.* En achevant ce discours, il fléchit les genoux, et se mit en prière avec tous les assistants. Les soupirs et les sanglots éclatèrent alors dans l'assemblée. Chacun fondait en larmes dans la pensée qu'il ne devait plus revoir le saint Apôtre. Ils se jetèrent tous à son cou, ils l'embrassèrent tendrement, et le conduisirent à son vaisseau.

« Paul, après avoir passé dans les îles de Cos, de Rhodes, de Pathare, laissant Chypre sur la gauche, fit voile vers la Syrie, et vint aborder à Tyr, où il demeura sept jours. De là il se rendit à Ptolémaïde, puis à Césarée, où il se logea dans la maison de Philippe, évangéliste, lequel avait quatre filles vierges qui prophétisaient. Il y demeura quelques jours, pendant lesquels il vint de Judée un prophète, nommé Agabus, qui, étant allé trouver Paul, prit la ceinture de cet apôtre, et s'en lia les pieds et les mains, en disant; *L'Esprit-Saint m'apprend que les juifs lieront ainsi, dans Jérusalem, l'homme auquel appartient cette ceinture, et qu'ils le livreront aux gentils.* Les compagnons de Paul, entendant cette prédiction, firent tous leurs efforts pour le détourner d'aller à Jérusalem ; mais l'Apôtre leur répondit : *Vos larmes et vos prières sont inutiles; car je suis prêt à supporter, non-seulement les fers, mais la mort même, pour le nom de Jésus-Christ.* Il se rendit donc à Jérusalem, l'an 58; et l'oracle du prophète ne tarda pas à s'accomplir. Les Juifs d'Asie, l'ayant aperçu dans le temple, se saisirent de sa personne, en criant : *Voilà l'homme qui ne cesse de prêcher de tous côtés contre la loi judaïque et contre le temple!* Le peuple entra aussitôt en fureur. Paul fut traîné ignominieusement hors du temple, et eût été mis en pièces par la multitude, si le tribun Lysias ne fût promptement accouru avec ses soldats. Il commença par le faire enchaîner, et ordonna qu'il fût conduit dans la citadelle. Le peuple le suivit en foule. Paul ayant obtenu la permission de parler, fit aux assistants un récit détaillé de sa conversion miraculeuse. A peine l'eut-il achevée, que les Juifs crièrent : *Qu'on le fasse mourir ! il n'est pas digne de vivre.* Le tribunal commanda qu'il fût battu de verges et appliqué à la torture ; mais Paul ayant déclaré qu'il était citoyen romain, cet ordre ne fut point exécuté.

« Le lendemain, l'Apôtre commençant à parler de nouveau pour sa défense devant l'assemblée des prêtres, Ananias, le prince des prêtres, ordonna qu'on le frappât au visage. Alors Paul lui dit : *Dieu te frappera, mur blanchi. Tu es assis pour me juger, selon la loi, et tu ordonnes qu'on me frappe, contre la loi.* Ceux qui l'environnaient, lui dirent : *Quoi ! vous maudissez le grand-prêtre?* ... Paul leur répondit : *Mes frères, je ne savais pas que c'était le grand-prêtre ; car il est écrit : vous ne maudirez point le prince de votre peuple.* La nuit suivante, Dieu parla à son apôtre, et lui dit : *Sois ferme et constant; car il faut que tu me rendes témoignage à Rome, comme tu viens de me le rendre à Jérusalem.* Le lendemain, une troupe de Juifs, au nombre de quarante, formèrent une conspiration contre Paul, et firent serment de ne boire et de ne manger qu'après l'avoir mis à mort. Mais leur complot ayant été découvert, le tribun envoya Paul à Césarée sous bonne escorte, pour y être jugé par Félix, gouverneur de la Judée. Paul resta prisonnier dans cette ville pendant deux ans, Félix différant toujours, sous divers prétextes, le jugement de cette affaire. Porcius Festus, successeur de Félix, proposa à Paul de le faire conduire à Jérusalem, et de le juger dans cette ville. Paul qui savait que les Juifs avaient dessein de lui dresser des embûches sur la route pour le tuer, en appela à César. Quelques jours après il plaida encore sa cause devant le roi Agrippa et la reine Bérénice, et s'embarqua ensuite pour l'Italie. Le vaisseau qu'il montait, fut enveloppé dans une violente tempête qui consterna tout l'équipage; mais Paul annonça qu'aucun de ceux qui étaient sur le vaisseau ne périrait, et qu'on perdrait seulement le vaisseau. En effet, étant arrivé assez près du port de l'île de Malte, le vaisseau se brisa contre un écueil; mais tous les gens de l'équipage gagnèrent le port, partie à la nage, partie sur les planches du vaisseau.

« Ils furent accueillis avec beaucoup d'humanité par les habitants de l'île, qui allumèrent du feu pour les réchauffer. Paul ayant mis un tas de sarments dans ce feu, la chaleur en fit sortir une vipère qui s'attacha à sa main; ce que voyant les Maltais, ils se dirent entre eux : « Cet homme est sûrement un homicide qui, après s'être sauvé des eaux, est encore poursuivi par la vengeance divine. » Paul secoua la vipère dans le feu, et n'en reçut aucun mal. Les insulaires s'attendaient à chaque moment de le voir enfler et périr; mais lorsqu'ils virent qu'il ne ressentait aucune atteinte de la morsure de cette bête, il le regardèrent comme un dieu. L'apôtre passa trois mois dans cette île ; il guérit le père de Publius, le premier du lieu, et fit plusieurs autres miracles. Arrivé à Rome, il eut permission de demeurer où il voudrait avec le soldat qui le gardait. Il passa deux ans entiers à Rome, occupé à prêcher le royaume de Dieu et la religion de Jésus-Christ, sans que personne l'en empêchât. Il convertit plusieurs personnes, jusque dans la cour même de l'empereur. Enfin, après deux ans de captivité, il fut mis en liberté, sans que l'on sache comment il fut déchargé de l'accusation que les Juifs avaient intentée contre lui. Il parcourut alors l'Italie, d'où il écrivit l'Epître aux Hébreux. Quelques-uns prétendent qu'il alla en Espagne, et il parle lui-même du dessein qu'il avait d'y aller, dans son Epître aux Romains. *Cum in Hispaniam proficisci cœpero, spero quod præteriens videam vos.* Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il repassa en Asie, alla à Ephèse, où il laissa Timothée, et en Crete, où il établit Tite. Il fit ensuite quelque séjour à Troade, passa par Ephèse, puis Milet, et enfin il se transporta à Rome, où il fut de nouveau mis en prison. Ce grand apôtre consomma son martyre le 29 juin de l'an 66 de Jésus-Christ. Il eut la tête tranchée par l'ordre de Néron, au lieu nommé les *Eaux salviennes*, et fut enterré sur le chemin d'Ostie. On bâtit sur son tombeau une magnifique église qui subsiste encore aujourd'hui. Nous avons de saint Paul quatorze Epîtres qui portent son nom, à l'exception de l'Epître aux Hébreux. Elles ne sont pas rangées dans le Nouveau Testament, selon l'ordre des temps; on a eu égard à la dignité de ceux à qui elles sont écrites, et à l'importance des matières dont elles traitent. Ces Epitres sont : 1° l'Epitre aux Romains, écrite de Corinthe, vers l'an 57 de Jésus-Christ ; 2° la première et la seconde Epître aux Corinthiens, écrites d'Ephèse, vers l'an 57; 3° l'Epître aux Galates, écrite à la fin de l'an 56; 4° l'Epître aux Ephésiens, écrite de Rome pendant sa prison ; 5° l'Epître aux Philippiens, écrite vers l'an 62; 6° l'Epître aux Colossiens, la même année; 7° la première aux Thessaloniciens, qui est la plus ancienne, fut écrite l'an 52; 8° la seconde Epître aux mêmes, écrite quelque temps après; 9° la première à Timothée, l'an 58; 10° la seconde au même, écrite de Rome pendant sa prison ; 11° celle à Tite, l'an 63; 12° l'Epître à Philémon, écrite de Rome, l'an 61 ; 13° enfin l'Epître aux Hébreux. On lui a attribué plusieurs ouvrages apocryphes, comme les prétendues *Lettres à Senèque et aux Laodicéens;* les *Actes de sainte Thècle*, dont un prêtre d'Asie fut convaincu d'être le fabricateur ; une *Apocalypse* et un *Evangile*, condamné dans le concile de Rome sous Gélase. Ce qui nous reste de ce saint apôtre suffit pour le faire considérer comme un prodige de grâce et de sainteté, et comme le maître de toute l'Eglise. Saint Augustin regarde comme celui de tous les apôtres qui a écrit avec plus d'étendue, plus de profondeur et plus de lumière. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, II° partie, pag. 508 à 514, article Saint-Paul.)

PAULIANISTES (*Hist. eccl.*), *Paulianistæ.* — « Nom que l'on donna, dans le III° siècle de l'Eglise, aux hérétiques sectateurs de Paul de Samosate, élu évêque d'Antioche en 262.

« Cet hérésiarque niait avec Sabellius la distinction des personnes dans la sainte Trinité, et soutenait avec Artémon que le Verbe était descendu en Jésus-Christ, et qu'après avoir opéré par lui ce qu'il s'était proposé, il était remonté vers son Père. Il distinguait en Jésus-Christ deux personnes, savoir : le Verbe, Fils de Dieu, et le Christ, qu'ils soutenaient n'avoir point été avant Marie, mais avoir reçu le nom de Fils de Dieu pour récompense de ses œuvres saintes. De ces principes, il concluait que dans l'Eucharistie le sang de Jésus-Christ était corruptible. Il altérait essentiellement la forme du baptême, ne le conférant point *au nom du Père et du Fils*, etc., et ses disciples en usaient de même. Aussi le concile de Nicée, les distinguant des autres hérétiques qui ne corrompaient pas la forme de ce sacrement, ordonna que ceux qui, de l'hérésie des paulianistes, rentreraient dans l'Eglise, seraient rebaptisés.

« Paul de Samosate fut d'abord condamné dans un concile tenu à Antioche même, en 264, par saint Denis d'Alexandrie, et il abjura son hérésie, de peur d'être déposé; mais y étant retombé peu après, il fut de rechef condamné et déposé par un nouveau concile qui s'assembla à Antioche en 270. Les paulianistes subsistaient encore du temps du Pape Innocent I et de saint Chrysostome; mais Théodore assure que du sien leur secte était entièrement éteinte. » (BARONIUS, *Annal.;* DUPIN, *Bibl. des auteurs ecclesiast. des trois premiers siècles.*)

« Cette secte fut renouvelée dans le IX° siècle par un certain Abraham qui lui donna son nom, et combattue par Cyriaque, patriarche d'Antioche. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, II° partie, p. 515, article *Paulianistes.*)

PAULICIENS (*Hist. eccl.*). — « Branche des anciens manichéens, ainsi appelés du nom d'un certain Paul, qui s'en fit chef, en Arménie, dans le VII° siècle. On les trouve aussi nommés par corruption dans quelques auteurs, *publicani*, *populicani*, et *poblicani*

ces hérétiques, par leur nombre et par la protection de l'empereur Nicéphore, devinrent formidables à l'empire d'Orient. Outre l'erreur des deux principes coéternels et indépendants l'un de l'autre, qui est la base du manichéisme, ils avaient la croix en exécration et l'Eucharistie en horreur; ils condamnaient le culte des martyrs et ne rendaient de respect au livre des Evangiles que lorsqu'il ne portait pas empreinte l'image de la croix.

« L'impératrice Théodora, tutrice de Michel II, ordonna en 845 qu'on travaillât efficacement à convertir ces hérétiques, ou qu'on les chassât de l'empire, s'ils résistaient avec opiniâtreté. Plus de cent mille d'entre eux périrent par les supplices, le reste alla se rendre aux Sarrasins. Mais un siècle après, ils firent la guerre à l'empereur Basile le Macédonien : ils envoyèrent même en Bulgarie des missionnaires qui semèrent l'erreur manichéenne, qui de là se répandit peu après dans le reste de l'Europe. *Voy.* Bossuet, *Hist. des variat.* tome II, liv. II, page 129. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIV, IIe partie, p. 515, article *Pauliciens.*)

PAUVRE, Pauvreté (*Crit. sac.*), en grec πτωχὸς, πτωχεία, en latin *pauper*, *paupertas*.— « Ces mots se prennent ordinairement dans l'Ecriture pour l'état d'un indigent qui a besoin de l'assistance d'autrui, faute de pouvoir gagner sa vie par le travail. Moïse recommande qu'on ait un soin particulier de telles personnes : il voulut qu'on les appelât aux repas de religion que l'on faisait dans les temples, qu'on laissât exprès quelque chose dans les champs, dans les vignes et sur les arbres, pour eux (*Levit.* XIX, 9 et 10). Il ordonna qu'on fit une réserve commune dans les années sabbatiques et au jubilé, en faveur de tels pauvres, de la veuve et de l'orphelin.

« Le nom de *pauvre* se prend aussi pour celui qui est humble, affligé (*Job* XIV, 16; *Ps.* LXXXI, 3; *Prov.* IX, 10). Dans tous ces passages, ce terme signifie un homme qui, contrit de ses fautes, demande à Dieu le secours de sa miséricorde. Ce mot désigne encore un homme méprisable par ses sentiments. Vous dites : Je suis riche et je n'ai besoin de rien, et vous ne voyez pas que vous êtes *pauvre*, aveugle et nu.

« Les *pauvres en esprit*, que Jésus-Christ dit *heureux* (*Matth.* V, 3), ou simplement les *pauvres*, comme on lit dans saint Luc, sont ceux qui ne sont point possédés de l'amour de la convoitise des richesses. Ce ne sont pas les pauvres en général qui sont heureux, mais ceux qui le sont pour l'Evangile; ceux qui ont sacrifié les honneurs et les richesses de ce monde pour acquérir les vrais biens, à cause de la justice, comme s'exprime Clément d'Alexandrie (*Strom.* lib. IV, p. 484). »

« Pauvres catholiques.—Nom de religieux. C'est une branche des Vaudois ou pauvres de Lyon, qui se convertirent en 1207, formèrent une congrégation qui se répandit dans les provinces méridionales de la France, et qui après s'être accrue de quelques autres Vaudois, se fondit en 1256 dans les Ermites de saint Augustin. »

« Pauvres de la mère de Dieu. — « Congrégation fondée en 1556 par un gentilhomme espagnol nommé Joseph Casalanz. Leur fonction première fut de tenir les petites écoles à la campagne; dans la suite ils entrèrent dans les villes et y enseignèrent les humanités, les langues anciennes, la théologie, la philosophie et les mathématiques. Ils furent protégés depuis leur institution jusque dans les temps les plus voisins des nôtres par tous les souverains pontifes. Ils ont l'habit des Jésuites, excepté que leur robe s'attache par devant avec trois boutons noirs de cuir, et que leur manteau ne descend qu'aux genoux. Ils sont au nombre des mendiants. »

« Pauvres volontaires. — « Ordre qui parut vers la fin du XIVe siècle. La règle de Saint-Augustin devint celle de ces religieux en 1470. Ils étaient tous laïques, ne recevaient point de prêtres, ne savaient pas lire pour la plupart, travaillaient de différents métiers, servaient les malades, enterraient les morts, ne possédaient rien, vivaient d'aumônes, se levaient la nuit pour prier, etc. Il y a longtemps qu'ils ne subsistent plus. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIV, IIe partie, p. 530, 531, articles *Pauvres*, etc.)

Mme de Stael. — « Les établissements de charité (de Berne) sont peut-être les mieux soignés de l'Europe; l'hôpital est l'édifice le plus beau, le seul magnifique de la ville. Sur la porte est écrite cette inscription : Christo in pauperibus, *au Christ dans les pauvres*. Il n'en est point de plus admirable. La religion chrétienne ne nous a-t-elle pas dit que c'était pour ceux qui souffrent que le Christ était descendu sur la terre? Et qui de nous, dans quelque époque de sa vie, n'est pas un de ces pauvres en bonheur, en espérances, un de ces infortunés enfin qu'on doit soulager au nom de Dieu. » (*De l'Allemagne*, par Mme de Stael, p. 109 et 110.)

PÉCHÉ (*Théologie*), *peccatum*. — « C'est en général toute infraction des règles de l'équité naturelle et des lois positives, de quelque espèce qu'elles soient.

« Saint Augustin, dans son liv. XXII contre Fauste le manichéen, définit le péché une parole, une action ou un désir contre la loi éternelle. *Peccatum est factum, vel dictum, vel concupitum contra æternam legem*, définition que saint Thomas et la plupart des autres théologiens ont adoptée; mais elle ne convient pas au péché originel.

« Le même Père définit encore le péché *voluntas retinendi vel consequendi quod justitia vetat, et unde liberum est abstinere;* mais cette définition n'est pas plus exacte que la première par rapport aux enfants.

« Aussi la plupart des théologiens définissent le péché une désobéissance à Dieu, ou une transgression volontaire de la loi, soit naturelle, soit positive, dont Dieu est également l'auteur.

« On distingue plusieurs sortes de péchés, 1° du côté de l'objet: des péchés de la chair et des péchés de l'esprit. Par péchés de la chair on entend ceux qui ont pour objet quelque délectation charnelle, comme la gourmandise, la luxure; par péchés de l'esprit, ceux qui se passent dans l'intérieur, comme l'orgueil, l'hérésie, etc. 2° Eu égard aux personnes que le péché offense, on distingue des péchés contre Dieu, contre le prochain, contre soi-même. 3° On le divise encore en péchés de pensée, de parole et d'action, en péchés d'ignorance et de faiblesse, et péchés de malice. Mais les divisions les plus connues sont celles qui distinguent le péché originel et le péché actuel. Le péché originel est celui que nous tirons de notre origine et que nous apportons en naissant, et dont Adam, notre premier père, nous a rendus coupables. On dispute beaucoup sur la nature et sur la manière dont il passe des pères aux enfants.

« Le péché actuel est celui que nous commettons par notre propre volonté. On le divise en péché de commission et péché d'omission. Par péché de commission on entend celui qui est opposé à un précepte négatif, comme à l'homicide, qui est opposé à ce commandement : *Vous ne tuerez point.* Le péché d'omission est celui qui est contraire à un précepte affirmatif, comme le manque de respect à ses parents est une action opposée à ce précepte : *Honorez votre père et votre mère*, ou, pour s'expliquer plus clairement, le péché de commission consiste à faire ce que la loi défend, et le péché d'omission à ne pas faire ce qu'elle prescrit.

« Enfin, le péché actuel, soit de commission, soit d'omission, se sous-divise en péché mortel et en péché véniel. Le péché mortel est une prévarication qui donne à l'âme la mort spirituelle, en la privant de la grâce sanctifiante et en la rendant sujette à la damnation. Le péché véniel est une faute qui affaiblit en nous la grâce de la justification, sans la détruire, et qui nous soumet à la nécessité de subir quelques peines temporelles pour en obtenir la rémission.

« Quelques-uns, parmi les protestants, ont cru que la différence entre les péchés mortels et véniels tirait son origine de la qualité des personnes qui les commettaient; que tous les péchés d'un juste, quelqu'énormes qu'ils pussent être, étaient véniels; que ceux d'un pécheur, quelque légers qu'ils fussent, étaient mortels. D'autres en ont fait dépendre la différence de la pure volonté de Dieu; mais il est clair: 1° que tous les péchés des justes ne leur ôtent pas toujours la grâce, et que tous les pécheurs n'offensent pas Dieu dans toutes les occasions avec le même degré d'énormité; 2° qu'il y a des péchés qui, par eux-mêmes, portent simplement quelqu'atteinte à la vie spirituelle, en diminuant le feu de la charité, et d'autres qui, par leur propre nature, éloignent ce feu sacré et donnent la mort à l'âme.

« Il n'est pas facile au reste de décider toujours, avec précision, quand un péché est mortel ou véniel. L'examen de l'importance du précepte violé, l'inspection du degré de consentement que donne à la mauvaise action celui qui la commet, la considération du tort et du scandale que portent à quelque membre de la société, ou à toute la société, les fautes commises, sont autant de moyens qui contribuent à faire connaître et à spécifier la grandeur et l'énormité des péchés.

« Les Stoïciens prétendaient que tous les péchés étaient égaux entre eux; on peut voir comment Cicéron, dans ses paradoxes, réfute l'absurdité de cette opinion.

« Les anciens gnostiques et les manichéens imaginaient un mauvais principe auteur du péché. Calvin n'a pas fait difficulté de l'attribuer à Dieu, et de dire que Dieu y excitait et y poussait l'homme. Quoi qu'il en soit, les calvinistes, comme les catholiques, reconnaissent que l'homme est libre, que c'est par sa seule et propre détermination qu'il pèche et qu'alors il est justement répréhensible d'avoir commis ce qu'il pouvait ne pas faire, ou négligé ce qu'il devait et ce qu'il pouvait faire.

« Dans le Vieux Testament, le péché est la transgression de la Loi. Les casuistes hébreux ont des mots propres pour distinguer ces diverses transgressions; *chataoth* comprend les péchés commis contre les préceptes affirmatifs; *aschamot* marque les péchés commis contre les préceptes négatifs; *schegaga* désigne les péchés d'ignorance, d'oubli, d'omission, etc. Cependant, dans l'Ecriture, le mot *péché* se prend tantôt pour une transgression légère de la Loi (*I Jean.* I, 8), tantôt pour un péché très-grave, comme l'idolâtrie (*Thren.* I, 8).

« *Péché* veut dire aussi la peine du péché : Si tu fais mal, la peine de ton *péché*, *peccatum*, s'en suivra (*Gen.* IV, 7). Il signifie la concupiscence (*Rom.* VII, 20.) Il se met pour la victime offerte en expiation du péché: Celui qui ne connaissait point le péché a été fait victime, *peccatum*, pour le *péché* (*II Cor.* V, 21); de même dans *Osée*, IV, 8 : Ils se nourriront des victimes, *Comedent peccata*, que mon peuple offre pour le péché. Enfin, ce terme se prend pour maladie (*Rom.* V, 15).

« On cherche quel est ce péché dont saint Jean dit, est *à la mort* (*I Ep.* V, 16). Il semble que c'est l'idolâtrie; ce qui confirme cette idée, selon les judicieuses remarques d'un critique moderne, c'est 1° que la loi divine condamnait l'idolâtrie à la mort, sans aucune miséricorde; 2° que l'apôtre, au verset 20, remarque que Jésus-Christ est venu pour faire connaître le seul vrai Dieu; 3° et qu'enfin, au verset 21, l'apôtre finit son épître par ce précepte : *Mes petits enfants, gardez-vous des idoles.* Cependant, quand l'apôtre parle d'un *péché à mort*, il n'entend pas la mort éternelle, comme si Dieu avait prononcé contre le Chrétien qui tomberait dans l'*idolâtrie*, qu'il serait condamné sans

miséricorde à la mort éternelle, sans qu'il pût obtenir sa grâce par sa repentance. Le verset 16 fait voir qu'il ne s'agit que de la mort temporelle. Les Chrétiens priant pour les malades et demandant à Dieu leur guérison, ils l'obtenaient aussi, comme on le voit par saint Jacques (v, 14 et suiv.). Saint Jean a en vue cette coutume, et dit qu'il n'ordonne point aux fidèles de prier pour la guérison de ceux qui tombaient dans l'idolâtrie, parce que c'est là un péché qui mérite la mort, et auquel sont condamnés ceux qui ont connu le seul vrai Dieu. On ne demandait point à Dieu la vie de ces gens-là; mais on ne les privait pas de l'espérance du salut, s'ils s'adressaient à Jésus-Christ avec une sincère repentance. Ainsi donc, le ***péché à mort***, dans saint Jean, serait l'***idolâtrie***. Le péché contre le Saint-Esprit paraît être le blasphème ou l'outrage fait au Saint-Esprit, en attribuant, contre la conscience, les miracles à la vertu des démons; c'est le dernier excès de l'impiété. Le péché irrémissible de l'auteur de l'Épître aux Hébreux, c'est vraisemblablement l'apostasie entière. »

Péché volontaire, ἀμαρτήμα. « Il semble que ce péché soit celui dans lequel on persévère malgré les remontrances (***Hebr***. x, 26). Il est beau à un homme, dit l'auteur de l'Ecclésiastique, lorsqu'il est repris de son péché, de se repentir; car il évitera par ce moyen le *péché volontaire* οὗτος γὰρ φεύξ. ἑκούσιον ἁμάρτημα (***Eccli***. xx, 4). En effet, celui qui se repent qu'on lui fait connaître sa faute, prouve qu'il a été surpris; et s'il est véritablement repentant, il évite la rechute ou le péché volontaire, puisqu'il n'ignore plus ni la nature de l'action, ni sa propre faiblesse. » (***Encyclopédie*** de **Diderot** et **d'Alembert**, tome XXV, pages 32 à 34, articles ***Péché*** par le chevalier de Jaucourt).

Leibnitz. — « Les péchés actuels sont de deux sortes : les uns véniels, qui doivent être expiés par un châtiment temporel : les autres mortels, qui méritent un supplice éternel. Cette division est ancienne et entièrement conforme à la justice divine; et je ne puis approuver ceux qui, à la manière des stoïciens, font tous les péchés presque égaux, ou dignes du supplice extrême d'une damnation éternelle. On ne peut, entre les autres, regarder comme mortels ceux que l'on commet avec une intention perverse, malgré l'évidence de la conscience, et contre les principes des vertus inhérents à l'âme. En effet, ceux qui se retirent de cette vie avec l'inimitié de Dieu (ne pouvant plus désormais revenir de leur désordre par le secours des organes extérieurs) semblent continuer le chemin qu'ils ont pris et persévérer dans l'état dans lequel ils ont été saisis, et par là même sont séparés de Dieu; d'où, par une conséquence en quelque sorte nécessaire, ils tombent dans le suprême malheur de l'âme, et, pour ainsi dire, se damnent eux-mêmes.

« Tous les hommes nés dans le péché, qui ne sont pas encore régénérés par la grâce du Saint-Esprit, ou du moins qui ne reçoivent aucune grâce spéciale de Dieu, dès qu'ils sont parvenus à l'âge de raison, ont coutume de commettre des péchés mortels; car tous, quoique avertis par la conscience de ce qui est bon et mauvais, sont cependant subjugués par leurs passions; ainsi le genre humain était perdu, si Dieu, de toute éternité, n'avait formé un dessein digne de sa miséricorde, digne de son ineffable sagesse, et qu'il devait exécuter en son temps, je veux dire le dessein de racheter les hommes ou d'expier leurs péchés.

« Car il faut tenir pour certain que Dieu ne veut pas la mort du pécheur, et qu'il désire le salut de tous, non pas d'une volonté absolue et nécessaire, mais réglée et déterminée par de certaines lois; il donne en conséquence à chacun les secours qui peuvent se concilier avec les raisons de sa sagesse et de sa justice. » (*Système théologique* de **Leibnitz**).

PÉCHÉ ORIGINEL. — Voyez **Chute de l'homme**. Le péché originel ou la chute du premier homme n'est pas seulement un article de la foi chrétienne, mais un fait attesté par la tradition historique la plus universelle qui fût jamais dans l'ancienne Perse (l'Iran) (170), en Égypte (171), dans l'Inde (172), en Chine (173), chez les Thibétains Mongols (174), au Groënland (175), chez les Iroquois et les Hurons, les nègres de la côte d'Or (176), recueillie par Homère, Hésiode, Eschyle (177), Virgile et Ovide (178), reproduite dans les fables de Pandore et de Prométhée, acceptée même par les philosophes anciens Platon, Timée de Locres, Pythagore, Hippocrate, Pline (179), Philolaüs (180), Cicéron (181), Porphyre, comme elle était conservée par la Genèse (182), dans le Talmud (183), et les commentaires rabbiniques (184). Cette tradition se retrouve encore par

(170) *Zend-Avesta*, **Anquetil Duperron** (*Meschia et Meschiane*).

(171) **Pimander**, *De l'Hermès Trismégiste*, ch. 1, in *Jamblicus*.

(172) *Markandeya-Pourana*. *Voy*. en outre Maurice, **Dubois**.

(173) *Hoai-naw-tsée*, *Tchouang-tsée*, *Sséma-tsieu*, *Chi-King*, IIe partie, chap. 6, ode 5. *Chou King*, discours prélim.; **Kampsey**, *Discours sur la Mythologie*, p. 146 à 150; *Annales de philosophie chrétienne*, t. XVI, p. 296 à 307, p. 355, etc., t. XVIII, p. 68, 277 à 282.

(174) Benjamin **Bergman**, analysé par M. Ozanam.

(175) **Krantz**.

(176) **Lafiteau**.

(177) *Voy*. Rollin, *Traité des études*, liv. III.

(178) V. *Études philosophiques sur le Christianisme*, par Auguste **Nicolas**; t. II, p. 32, 33.

(179) **Plat**., *Timæi*, *Phæd*. Oper., t. I, p. 157.

(180) **Clément Alexand**., *Strom*. lib. III, p. 433.

(181) *Hortensius*, *sive de philosophia*, fragmenta.

(182) Ch. 243.

(183) *Talmud*; *Traité Schabbat*, fol. 146; *Traité Jebamot*, fol. 103; *Traité Haboda-Zara*, fol. 22 et passim.

(184) *Medrasch-Hanignélam* Rabbi You. — Rabbi **Manalhhem**, *Zoar*.: 1re part. col. 112, 2e part. col.

fragments chez les Scythes (185), chez les Scandinaves (186), au Japon (v. Dumont d'Urville) *Voyage autour du monde*) (187), chez les Mexicains, dans l'Océanie (188), elle se trouve représentée sur mille monuments et jusqu'en Pensylvanie où l'on vient de la découvrir récemment (189). » Un âge d'or brille à l'origine de tous les peuples! sur les bords du fleuve jaune comme dans la Scandinavie, dans l'Inde comme dans les poésies de la Grèce, à Rome comme chez les Hottentots et les Américains (190). » Qu'aurait dit de nos jours Voltaire qui déjà de son temps reconnaissait l'universalité de cette tradition (191).

Ce n'est pas tout : s'il y a eu chute, il a dû y avoir partout la pensée d'une *expiation*, d'un *sacrifice* sanglant, et cette expiation, ce sacrifice n'est qu'une preuve d'un autre ordre de la chute originelle. Or cette expiation comme base de tous les cultes antiques est un fait qui repose sur une tradition plus universelle et plus constante encore que la précédente. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a remarqué l'universalité de ce fait. Charron (192), Faber (193), Rollin (194) et cent autres avaient devancé de Maistre (195). Ces expiations, ces sacrifices sanglants sont surtout remarquables, chez les nations celtiques, les Gaulois, les Bretons, les Germains, les Saxons, les Danois, tous les peuples innombrables de l'Amérique, principalement les Mexicains, ceux de l'Océanie, de l'Afrique et ceux de l'Asie, plus l'on remonte haut dans l'antiquité. Ce fait de l'expiation par le sacrifice est tellement universel qu'il s'exerçait sous toutes les formes (196), et faisait pour ainsi dire toute la vie des peuples primitifs et restait pour les autres le fait central et culminant. *Voyez* SACRIFICES.

Nous nous bornerons à compléter ici par les quelques citations suivantes ce que nous avons déjà dit à l'article CHUTE :

CICÉRON. — On lit dans un fragment de Cicéron, conservé par saint Augustin : « Lorsque l'on considère les illusions et les calamités de la vie humaine, on est à en conclure que ces anciens sages, soit divins, soit interprètes de la raison divine dans les rites sacrés et les initiations aux mystères, qui ont enseigné que les hommes naissent pour expier des fautes commises dans une vie antérieure, avaient vu quelque chose ; c'est pourquoi aussi je donne mon assentiment à cette pensée d'Aristote, que nous sommes condamnés à un supplice semblable à celui que subissaient autrefois les malheureux qui tombaient entre les mains de brigands d'Etrurie. Des corps vivants étaient attachés à des corps morts : ainsi en est-il de nos âmes dans leur union avec nos corps. » (Dans saint Augustin, *Contra Julian. Pelag.*, IV, 15.)

BAYLE. — « Quand même je me tromperais, il serait toujours vrai que je reconnais que le péché originel, la corruption de l'homme, la nécessité de la grâce du Saint-Esprit, » etc. (BAYLE.)

LEIBNITZ. — « Quelques anges étant donc tombés par orgueil, à ce qu'il paraît ; puis le premier homme, séduit par un mauvais ange, ayant succombé à la concupiscence, c'est-à-dire au péché de la chair, car l'orgueil est le péché du démon, alors le péché originel s'est emparé du genre humain dans la personne de notre premier père ; c'est-à-dire que les hommes ont contracté une certaine dépravation qui les rend lents à faire le bien, prompts à mal faire, leur intelligence étant obscurcie et les sens prédominants. C'est pourquoi l'âme sortie pure des mains de Dieu (car on ne peut concevoir des âmes qui se produisent successivement), cependant, en vertu de son union avec le corps, a été dans un état de dégradation par le vice de nos parents ; soit que le péché originel ou la disposition au péché résulte en elle de sa connexion avec les choses extérieures, pourquoi l'on ne puisse concevoir un instant où elle ait été exempte de tache pour être ensuite renfermée dans un corps souillé. Ainsi tous sont devenus enfants de colère, renfermés sous le péché, et courant à leur perte, si la grâce infinie de Dieu ne les relève.

« Les effets du péché originel ne vont pas cependant, ainsi que plusieurs le prétendent, jusqu'à damner les enfants qui n'ont commis aucun péché actuel ; car sous un Dieu juste les êtres ne peuvent être malheureux sans qu'il y ait de leur faute. » (*Système de théologie.*)

VOLTAIRE. — « La chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque tous les peuples. » (*Philosophie de l'histoire.*)

« De tant de religions différentes, il n'en est aucune qui n'ait pour but principal les expiations ; l'homme a toujours senti qu'il avait besoin de clémence. » (*Essais*, chapitre 120).

ENCYCLOPÉDIE DU XVIII[e] SIÈCLE. — « Le péché originel est le crime qui nous rend coupables, dès le moment de notre naissance, par imputation de la désobéissance d'Adam.

474. *Voy.* le *Traité Abot* de Rabbi NATHAN. — *Sohar-Hhasdash*, p. 17, col. 119.

(185) HÉRODOTE et DIODORE de Sicile.

(186) EDDAS.

(187) NOEL, *Cosmogonie*, Japon.

(188) NOEL, au mot *Serpent*; DE HUMBOLDT, *Vue des Cordilières et des monuments de l'Amérique*, t. I[er], p. 237 et 274; t. II, p. 198; *Annales de philosoph. chrét.*, t. IV, p. 25.

(189) *Ann. de la littérature et des arts*, tom. X, p. 286.

(190) *Lettres sur J.-C.*, par M. ROSSIGNOL, tom. I[er], p. 24.

(191) *Essai sur les mœurs*, chap. 4.

(192) *De la sagesse*, liv. II, chap. 5.

(193) *Horæ Mosaicæ.*

(194) *Traité des études*, De la lecture d'Homère.

(195) *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

(196) V. A. BOULLAND, *Essai d'histoire universelle*, t. I[er], p. 58 et passim.

« La nature du péché originel est aussi difficile à sonder que son existence est facile à établir, selon la remarque de saint Augustin : *Nihil ad prædicandum notius, nihil ad intelligendum secretius.* Aussi est-il peu de questions sur lesquelles les théologiens aient été plus partagés.

« Illyricus, un des centuriateurs de Magdebourg, a prétendu que le péché originel est une substance produite par le démon, et qui est imprimée à l'âme de chaque homme, à cause de la désobéissance du premier homme ; sentiment qui approche du manichéisme, et que d'ailleurs Illyricus ne prouve nullement.

« On lit dans la Confession d'Augsbourg, que le péché originel n'est autre chose que la corruption de notre nature, répandue dans toutes les parties de notre âme ; et que cette corruption, qui exclut toute justice intérieure, se réduit à la concupiscence habituelle, qui se révolte sans cesse contre l'esprit et qui sollicite continuellement au mal. Mais cette concupiscence est l'effet du péché d'Adam, et non pas le péché même d'Adam. Quoique mauvaise en elle-même, elle n'est criminelle aux yeux de Dieu que quand on acquiesce aux mauvais désirs qu'elle suggère, et qu'on en suit les impressions déréglées. Mais où est ce consentement libre et cet acquiescement dans les enfants ?

« Henri de Gand et Grégoire de Rimini regardent le péché originel comme une qualité maladive qui a infecté la chair d'Adam en mangeant du fruit défendu et qu'il a communiquée à ses descendants par la voie de la génération. Ce sentiment pèche par les mêmes raisons que le précédent, et n'a d'ailleurs aucun fondement dans l'Ecriture ni dans les Pères.

« Saint Anselme a avancé que le péché originel est la privation de la justice qu'Adam avait reçue de Dieu en sortant de ses mains, ou au moins quelques moments avant sa chute : mais cette privation est la peine de la désobéissance d'Adam, elle en est la suite, et par conséquent elle n'en peut former la nature ou l'essence.

« Le sentiment le plus commun parmi les théologiens catholiques est que le péché originel n'est autre chose que la prévarication même d'Adam, qui nous est imputée intrinsèquement, c'est-à-dire, dont nous sommes réellement coupables, parce que nous l'avons commis en lui, en ce que toutes nos volontés étaient renfermées dans la sienne.

« On n'est guère moins partagé sur la manière dont se communique le péché originel.

« Le Père Mallebranche déduit le péché originel de causes naturelles, et prétend que les hommes conservent dans leur cerveau toutes les traces et impressions de leurs premiers parents. Comme les animaux produisent leur semblable avec les mêmes traces dans le cerveau, et que ceux de la même espèce sont sujets aux mêmes sympathies et antipathies, et qu'ils font les mêmes choses dans les mêmes occasions; de même, dit ce Père, nos premiers parents, après avoir transgressé le commandement de Dieu, reçurent dans leur cerveau des traces profondes par l'impression des objets sensibles, de sorte qu'il y a beaucoup d'apparence qu'ils aient communiqué ces impressions à leurs enfants.

« Or, comme suivant l'ordre établi par la nature, les pensées de l'âme sont nécessairement conformes aux traces du cerveau, on peut dire qu'aussitôt que nous sommes formés dans le sein de notre mère, nous devenons infectés de la corruption de nos parents, puisqu'ayant dans notre cerveau des traces semblables à celles des personnes qui nous donnent l'être, il faut nécessairement que nous ayons les mêmes pensées et les mêmes inclinations par rapport aux objets sensibles ; par conséquent nous devons naître avec la concupiscence et le péché originel : avec la concupiscence, supposé qu'elle ne consiste que dans l'effet naturel que les traces du cerveau font sur l'âme de l'homme pour l'attacher aux choses sensibles; et avec le péché originel, supposé que ce péché ne soit autre chose que l'efficacité de la concupiscence, comme en effet ce n'est autre chose que les effets de la concupiscence, considérés comme victorieux et maîtres de l'esprit et du cœur des enfants. Et il y a grande apparence, ajoute cet auteur, que le règne de la concupiscence, ou la victoire de la concupiscence, est ce qu'on appelle *péché originel* dans les enfants, et *péché actuel* dans les hommes libres.

« Ce sentiment paraît fondé sur ce qu'enseigne saint Augustin (l. I *De nupt.*, c. 24) : *Ex hac concupiscentia carnis, tanquam filia peccati, et quando illi ad turpia consentitur, etiam peccatorum matre multorum, quæcunque nascitur proles originali est obligata peccato.*

« Parmi les anciens, quelques-uns, comme Tertullien, Apollinaire et d'autres, au rapport de saint Augustin (epist. 8 *ad Marcellin.*) ont cru que dans la génération l'âme des enfants provenant de celle de leurs parents, comme le corps des enfants provient de celui de leurs pères et mères, ceux-ci communiquaient aux premiers une âme souillée du péché originel.

« D'autres ont pensé que le péché originel se communique, parce que l'âme que Dieu crée est par sa destination unie à un corps infecté de ce péché, à peu près comme une liqueur se gâte quand on la verse dans un vase infecté. On trouve quelques traces de cette opinion dans saint Augustin (lib. V *contra Julian.*, c. 4) : *Ut ergo*, dit ce Père, *et anima caro pariter utrumque puniatur, nisi quod nascitur, renascendo emendetur, profecto aut utrumque vitiatum ex homine trahitur, aut alterum in altero, tanquam in vitiato vase corrumpitur, ubi occulta justitia divinæ legis includitur.* Mais il n'approuve ni ne désapprouve ce sentiment, et se contente de dire qu'il n'est pas contraire à la foi.

« Enfin les théologiens catholiques, qui

font consister la nature du péché originel en ce que celui d'Adam est imputé à ses descendants, parce que toutes leurs volontés étaient contenues dans la sienne, en expliquent la propagation en disant que Dieu, par sa suprême volonté, a statué que toutes les volontés étant contenues dans celle d'Adam elles se trouveraient toutes coupables du péché de ce premier homme, de même qu'elles auraient été justes, s'il n'eût point prévariqué.

« Les effets du péché originel sont l'ignorance, la concupiscence ou l'inclination au mal, les misères de cette vie, et la nécessité de mourir. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, p. 29 et 30, article *Originel.*)

KANT.—(*Théorie de la vraie religion et de la morale appliquée au christianisme pur.*) (197) — « *Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu* (*Matth.* V, 8.)

« *L'homme est par sa nature porté au mal, il y a en lui un principe mauvais.*

« 1° Le monde est méchant : c'est une vieille plainte. Il a d'abord été bon, mais peu de temps ; c'est aussi ce que proclament tous les peuples, et depuis il s'est précipité par une chute accélérée.

« 2° Dans les temps modernes, des philosophes et des professeurs ont libéralement soutenu que le monde s'élève incessamment d'un état pire à un état meilleur, et que par conséquent dans l'humanité même réside son propre principe.

« 3° Cependant on peut se permettre une question : l'homme par sa nature n'est-il ni bon, ni mauvais, ou bien est-il en même temps l'un et l'autre, c'est-à-dire bon sur certains points, mauvais sur d'autres ?

« 4° Si nous envisageons l'homme seulement comme être phénoménal, se révélant par ses actions, alors l'expérience confirme cette explication, moyenne entre deux extrêmes ; mais dans la balance de la raison pure, elle ne pèse pas.

« 5° Car il faut maintenir le principe important pour la morale, qu'une volonté libre ne peut être déterminée à agir qu'en tant que l'action est conforme à la règle de conduite qu'elle s'est faite.

« 6° La loi morale est donc par elle-même une raison suffisante d'agir, et qui s'y soumet est moralement bon, qui ne s'y soumet pas et prend une règle de conduite différente de la loi morale, est moralement mauvais. Ainsi la manière d'être d'un homme par rapport à la loi morale n'est jamais indifférente. L'homme par sa nature ne peut donc être ni bon ni mauvais.

« 7° L'homme ne saurait non plus être bon sur certains points et mauvais sur d'autres ; car est-il bon sur un point, alors sa maxime est la loi morale. S'il était mauvais sur un autre point, la loi morale ne serait plus sa maxime. Or, comme l'être humain forme en lui-même un tout général, dont les diverses parties s'entre-répondent et sont inséparables, il s'ensuivrait que l'invariable règle pourrait varier, il y aurait contradiction.

« 8° Mais en établissant que l'homme a dans sa nature primitive l'un ou l'autre de ces penchants, on ne nie pas que l'un ou l'autre n'ait été acquis par lui, c'est-à-dire, qu'il n'en soit l'auteur ; on affirme seulement que l'un n'a pas été acquis dans le temps ; que le bien ou le mal a été mis au fond de sa nature antécédemment à tout usage de sa liberté, à toute expérience par elle acquise, et qu'ainsi l'un ou l'autre est état primitif dans l'homme et qu'il l'apporta en naissant.

« 9° Maintenant lequel des deux penchants, bon ou mauvais, est naturel à l'homme? Considérons ceux des éléments originels de la nature humaine, qui ont un rapport direct avec sa volonté.

« 10° Les éléments originels de la nature humaine, qui agissent directement sur la volonté, se peuvent ranger en trois classes! ceux de la vie physique, comme animal, ceux de l'humanité, comme être libre, capable de choisir par lui-même.

« 11° L'élément constitutif de l'homme comme animal brut et privé d'esprit, est l'amour de soi, qui comprend l'instinct de sa conservation, de la multiplication de son espèce et de ses rapports avec les autres hommes.

« 12° Sur cet élément peuvent croître toutes les vertus aussi bien que tous les vices, mais qui n'en sortent cependant pas comme de leur racine. On peut les appeler crimes de la brutalité, et à leur extrême dégradation du but de la nature ce sont les crimes de la bestialité, par exemple l'ivrognerie, la volupté, la scéléralesse.

« 13° L'élément constituant de l'humanité dans l'homme est l'amour de soi, raisonné, intelligent, subordonné à la comparaison et qui suppose une pensée et des principes. Le résultat de cet élément est la tendance vers l'égalité. Sur lui se montre la désapprobation de l'état mauvais dans les autres, en le comparant avec le nôtre propre, aussi bien que la censure du nôtre plus mauvais comparé avec celui d'autrui.

« 14° Dans cet élément se puisent vertus et crimes de toutes sortes, et les crimes à leur plus bas degré de corruption, où ils détruisent totalement l'élément de l'humanité, sont, l'envie, qui se réjouit du mal, l'ingratitude et tous les crimes diaboliques.

« 15° L'élément de la personnalité humaine consiste dans la capacité d'estime et d'attachement à la loi morale, qui détermine la libre décision ; cette estime, il est vrai, ne peut que par la liberté devenir le fond déterminant d'une résolution réelle, mais la possibilité que cela arrive, suppose au moins dans la nature humaine un élément qui n'a rien en soi de mauvais, et cet élément qui gît évidemment dans la personne humaine, et qui même est inséparable de

(197) Traduit sur l'édition de Riga, 1796.

l'intelligence agissante, forme l'élément immédiat du bien moral dans l'homme.

« 16° Or ces trois éléments sont originels, car ils appartiennent à l'idée même de l'homme, et ils ne sont pas seulement bons en tant qu'ils ne contredisent pas la loi morale, ils sont de plus fondements du bien, en ce qu'ils font tendre vers lui; l'homme peut sans doute employer contre leur destination les deux premiers, mais il ne peut les détruire.

« 17° Pour le mal, au contraire, mot qui désigne non pas même un penchant opposé à la raison, mais l'acte d'une volonté contredisant librement sa raison, il n'y a dans la nature humaine aucun élément qui lui soit primitivement destiné. La possibilité du mal, réelle dans l'homme, ne peut donc être envisagée que comme une chose qui s'est faite par son propre choix, le libre arbitre de l'homme. C'est là le vrai rapport du mal avec la loi morale.

« 18° Cette possibilité du mal, entrée dans l'homme, fut le fruit d'une dépravation de la liberté, qui déjà par elle-même est un mal, et contient le germe de toutes les divergences mauvaises du libre arbitre. Ainsi le penchant au mal est quelque chose qui d'aucune manière n'appartient à l'idée de l'homme qui ne lui fut point donné originairement, mais qui pourtant lui appartient dans ce sens que tous les hommes se le sont attiré, et ce penchant lui est *naturel* depuis que l'homme par sa faute doit être considéré comme incliné par sa nature au mal.

« 19° Maintenant que nous avons formé le caractère propre du bien et du mal, qui consiste dans les maximes, c'est-à-dire dans les règles de conduite que chacun s'impose librement, adoptant pour cause déterminante de ses résolutions ou la loi en elle-même, ou son bon plaisir personnel contre la loi, il s'ensuit que le mal primitif accepté par l'homme et infiltré en lui comme penchant, consiste en une mauvaise maxime, posée pour fondement de toutes les autres, comme une grande et universelle synthèse du mal, d'où découle chacune des autres maximes, particulières et mauvaises.

« 20° Cette maxime générale dont l'adoption produit le penchant au mal, consiste dans un libre et universel consentement à dévier de la loi morale, quand viendra l'occasion, et de ce fait originel, premier pas vers le mal, découlent tous les autres faits qui se présenteront devant la volonté antérieurement corrompue, et devenue ainsi propriété du mal, par suite du premier fait mauvais, qui, comme *péché originel*, se transmet à tous les faits suivants et les change en autant de péchés dérivatifs. Or, comme racine de tout mal subséquent dans l'homme, le penchant au mal, consistant dans la maxime générale mauvaise, doit s'appeler le *mal radical*.

« 21° On peut se figurer trois différents degrés du penchant au mal: la fragilité, l'état de chute et la malice; la première produit la faiblesse du cœur humain, surtout dans la pratique des maximes bonnes; la seconde donne la propension à mêler les maximes mauvaises avec les bonnes; la troisième porte à l'adoption des mauvaises maximes, et envisagée comme penchant à placer les mobiles moraux après ceux qui ne le sont pas, elle peut s'appeler corruption, et enfin dépravation du cœur, si elle tend à intervertir totalement l'ordre moral et les mobiles de la volonté.

« 22° Or le fond commun de toutes ces variations de l'immoralité ne peut être, comme on a coutume de le dire, la sensualité de l'homme et les penchants naturels qui en découlent, car ils n'ont aucun rapport direct avec le mal, et même on peut dire qu'ils donnent occasion à la vertu, ce qui prouve la disposition morale de leur nature et de leurs forces, mais on ne peut répondre de leur fidélité, car en tant que créés ils ne sont pas le produit de notre intelligence. Ainsi toutes les actions qui n'ont leur cause déterminante que dans la sensualité, deviennent par là non morales, qu'elles soient ou non en rapport avec la raison. Par conséquent pour contenir en elle le fondement du mal moral, la sensualité, quelque modifiée et agrandie qu'elle puisse être par le tempérament, l'organisation, le climat, est encore trop étroite.

« 23° Le fondement du mal ne peut non plus être placé dans une corruption de la raison juge et législatrice, car il est tout à fait impossible qu'elle anéantisse en elle la claire vue de la loi morale et des obligations qui en dérivent. Se la figurer comme agissant librement, et pourtant déliée de la loi imposée à tous les êtres libres, ce serait comme supposer une cause qui agirait sans motif, ce serait une contradiction. Pour contenir l'élément du mal moral il faut une intelligence libre sans doute, si elle veut, de l'obligation morale, mais en même temps déja mauvaise, corrompue, dégénérée en elle-même, autant que dans sa volonté. Ainsi le nœud de la question s'éloigne, et pour chercher la cause, il faut remonter à un être diabolique.

« 24° Donc le mal ne découle ni de la sensualité, ni de l'intelligence comme causes, on ne peut l'établir et le déduire qu'*a priori*, et seulement de la liberté et du choix volontaire par le raisonnement suivant:

« 25° D'après l'élément bon de l'homme, la loi morale pénètre en lui irrésistiblement, et si aucun autre mobile ne l'attirait en sens contraire, il la prendrait constamment pour sa maxime suprême, agissant par choix d'après elle; également en prenant la sensualité dans son état d'avant la chute, la loi du plaisir et de la peine n'en est pas moins pour l'homme inévitable, et sans d'autres mobiles contraires, il suivrait les penchants naturels et le principe subjectif de l'amour de soi. Donc si chacun de ces deux mobiles, essentiellement différents, existait seul et isolé, l'homme alors s'enfermant exlusivement dans l'un ou dans l'autre, serait tout à fait bon ou tout à fait mauvais.

« 26° Mais comme en réalité les deux mobiles s'unissent dans l'homme et se disputent pour régner sur ses maximes, il faudrait conclure, si le bien et le mal étaient véritablement le fruit de l'opposition des deux mobiles, que l'homme est en même temps bon et mauvais, ce que le pur raisonnement rejette comme contradictoire et destructeur de la moralité.

« 27° La nature du mal ne se déduit donc pas de la diversité des mobiles que l'homme a pris dans sa maxime, mais bien de la subordination que sa liberté a contractée avec ces mobiles, et comme ils ne peuvent se tolérer entre eux, cette subordination rend l'un maître de l'autre devenu son instrument.

« 28° L'homme est donc mauvais en cela seulement que par l'adoption des mobiles de sa maxime, il intervertit l'ordre originel, mettant le mobile de l'amour de soi et de ses penchants qui en naissent à la place de la pratique et de la loi morale, tandis que cette dernière devrait bien plutôt, comme condition suprême de la jouissance et du vrai amour de soi, être prise pour mobile unique dans la maxime générale du libre arbitre.

« 29° Cette subordination de la loi morale au principe de l'amour de soi, est ainsi le péché primitif de l'homme, duquel découlent comme conséquences toutes les autres actions mauvaises, et l'homme est plus ou moins radicalement méchant, selon que dans sa maxime générale il a subordonné davantage au plaisir et à la peine l'accomplissement de la loi, ou posé plus fortement l'harmonie avec la raison comme moyen de contentement des désirs de son cœur.

« 30° Mais cette méchanceté n'est pas encore le mal dans le sens propre et rigoureux, puisqu'elle ne prend nullement le mal, et tant qu'il est tel, pour son mobile; c'est bien moins encore la perversité, état de l'âme que produisent sa fragilité et l'état de chute de l'homme, et qui naît principalement de l'opinion par laquelle l'homme, faisant consister la morale dans la simple légalité, et ne voyant d'immoralité que dans ce qui n'est pas légal, s'efforce en lui-même de prendre pour de la vertu l'absence du crime, et sa présence pour un égarement excusable. Cette manière de s'abuser soi-même mène bientôt au manque de droiture vis-à-vis des autres; défaut qui, s'il n'est pas totalement méchanceté, est au moins une chose peu digne.

« 31° La puissance acceptée par le libre arbitre du penchant à intervertir les mobiles primitifs ne saurait être paralysée que par le jugement souverain et impartial de la conscience, fortifié de la foule des exemples éclatants que fournissent l'expérience et les actes des hommes placés sous nos yeux.

« 32° Or cette puissance malheureuse est partout frappante, depuis le soi-disant état de nature qui produit les scènes de meurtre des vastes déserts du Nord-Ouest de l'Amérique, de la Nouvelle-Zélande, des îles des Navigateurs et de la mer du Sud, et autres pareils lieux, jusqu'au plus haut état de la civilisation d'où l'humanité ne pousse pas moins vers le ciel un long et douloureux concert de soupirs et de plaintes sur la fausseté cachée même des amis les plus chers, sur la haine contre les bienfaiteurs, sur la joie à la vue du mal et sur tout le cortége satanique des vices.

« 33° Une confirmation encore frappante du mal se tire de l'état des institutions religieuses et politiques autant qu'on peut et doit se permettre de juger les premières d'après les principes métaphysiques, et les secondes d'après le droit naturel. Les peuples civilisés se tiennent vis-à-vis les uns des autres en état permanent de surveillance et de guerre, et semblent assez fermement décidés à ne jamais s'en désister. En cela leurs principes contredisent hautement leur conduite publique, et aucun philosophe n'a encore pu jusqu'ici les mettre d'accord avec la morale, ou seulement les amener à des règles meilleures, plus en harmonie avec la nature humaine, de manière que le philosophe rêveur qui espère une prochaine et indissoluble confédération de peuples, ou une république universelle ayant la paix pour base, doit être livré à la risée comme un exagéré aussi bien que le théologien qui attend ici-bas l'amendement moral parfait de toute la race humaine.

« 34° L'origine du mal, qui ne peut se concevoir que par l'existence du mal radical, n'est expliquée avec justesse ni comme sortant de l'intelligence, ni comme venant du temps; car, dans le premier cas, on n'envisage que l'existence du fait, dans le second que l'accomplissement, son avénement dans le temps.

« 35° Attribue-t-on à l'esprit l'origine du mal? Alors le mal moral se conçoit uniquement pour l'intelligence seule, comme le fait idéal de la liberté sans y comprendre nullement, comme sa forme, la sensualité et le temps. Sous ce rapport, il ne peut donc être question du problème de sa naissance dans le temps, où le mal doit être simplement envisagé comme acte extérieur, comme événement dans le monde des sens. Et puisque sous ce point de vue il a pour raison absolue la liberté, on ne peut le faire dériver d'aucune autre cause que de celle-là seule; toute autre n'est que relative.

« 36° Donc le *mal radical* dans la nature humaine en tant qu'il est le fait de la liberté n'a aucune cause temporaire, et ne peut se déduire absolument que de la liberté même; il est par conséquent, sous ce point de vue, *totalement incompréhensible.*

« 37° La manière dont la Bible représente l'origine du mal, ou mieux son commencement dans l'espèce humaine, est tout à fait d'accord avec cet exposé, puisqu'elle le rend sensible par une histoire, ou ce qui, dans l'ordre naturel, doit être conçu comme

précédent, apparaît en effet comme tel dans le temps.

« 38° Car, d'après l'exposition de l'Ecriture, le mal dans l'humanité, ou son représentant dans le premier homme ne naît pas par un penchant originel au mal gisant dans le fond de sa nature, mais bien par une chute au sein du péché, c'est-à-dire par rien autre chose qu'un emploi mauvais de la liberté, laquelle, autant qu'on peut l'adopter pour cause première, est ainsi comme un pont pour passer de l'état d'innocence à l'état de chute.

« 39° Suivant ce mode de représentation du péché, la loi morale est donc donnée comme *défense* à l'homme, être faillible et tenté. Et au lieu d'obéir à cette loi comme mobile efficient, l'homme tourna les yeux vers d'autres mobiles qui ne purent que conditionnellement être bons, et se fit une maxime de suivre la loi du devoir, non par devoir, mais seulement en tant que s'accordant avec ses vues. Parti de là, il commença à douter de la rigueur du commandement, qui repousse l'influence de tout autre mobile, puis il dégrada dans son esprit d'obéissance jusqu'à l'état purement conditionnel de moyen, d'où à la fin la prépondérance des mobiles d'actions sensuels sur les mobiles issus de la loi fut reçue dans sa maxime, et dès lors il fut souillé.

« 40° Or c'est ainsi que nous agissons tous les jours ; car tous ont péché par Adam et pèchent encore. Par cela seul que le fait mauvais de la liberté du premier homme est entré dans ses descendants sous la forme de penchant au mal, et qu'on appelle du nom de *péché originel*, il est présent en nous dès le premier moment, ou influe sur le premier usage, quel qu'il soit, fait de notre liberté ; il nous donne par là un penchant inné au mal.

« 41° L'incompréhensibilité de l'origine métaphysique du mal en même temps que la fixation plus immédiate de ce qui est la malice dans notre espèce, est exprimée dans l'Ecriture par le récit historique, puisqu'il présuppose le mal dans un esprit d'une destination originairement sublime ; tandis que l'homme n'y tombant que par entraînement et séduction, n'est pas représenté, par conséquent, comme corrompu dans le fond, mais au contraire comme étant capable de se relever en se corrigeant. »

Walch. — « La doctrine du péché originel est un article de foi fondamental qui a la plus intime liaison avec des croyances sans lesquelles la foi ne peut être conservée, telles que la doctrine de la grâce, celle de la nécessité des œuvres, de la révélation et de la rédemption. »

Pierre Leroux. — « On cherche la source du mal qui règne sur la terre. Le mal qui règne sur la terre, j'entends le mal qui règne dans la société humaine, vient de ce que l'essence de la nature humaine a été violée. » (Pierre Leroux, *De l'humanité, de son principe et de son avenir,* livre iii, chap. 2, p. 179.)

P.-J. Proudhon. — « Les anciens accusaient de la présence du mal dans le monde la nature humaine.

« La théologie chrétienne n'a fait que broder..... sur ce thème ; et comme cette théologie résume toute la période religieuse qui, depuis l'origine de la société, s'étend jusqu'à nous, on peut dire que le dogme de la prévarication originelle ayant pour lui l'assentiment du genre humain, acquiert par cela même le plus haut degré de probabilité. » (Proudhon, *Système des contradictions économiques*, chap. 8, p. 344.)

PEDAGOGUE (*Critique sacrée*), παιδαγωγος, au propre, *maître*, *précepteur*, *conducteur d'enfants*. — « Saint Paul dit aux Galates (iii, 24, 25) : *La Loi était un pédagogue*, etc., métaphore qui signifie que la Loi a donné aux Juifs les premières connaissances du vrai Dieu et les a conduits à Jésus-Christ ; en sorte qu'à présent nous ne sommes plus comme des enfants, sous l'empire de la Loi. Le même apôtre dit dans la première Epître aux Corinthiens, iv, 15, pour leur rappeler les sentiments qu'ils lui devaient : *Quand vous auriez dix mille maîtres*, παιδαγωγοὺς, en Jésus-Christ, *vous n'avez pas néanmoins plusieurs pères*. Saint Paul était le père des Corinthiens, non-seulement parce qu'il leur avait enseigné le premier la doctrine de l'Evangile, mais aussi parce qu'il formait leur âme, et les instruisait avec une affection paternelle, ce que ne faisaient pas les autres docteurs, qui étaient venus vers eux après lui. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXV, page 56, art. *Pédagogue*, par le chevalier de Jaucourt.)

PEINES morales et physiques. — (*Voyez* Douleur.)

J.-J. Rousseau — montre, dans la lettre suivante à M. Du Peyron, combien sont faux et impuissants à y remédier les systèmes philosophiques qui nient la douleur :

« Monquin, le 31 mars 1769.

« Votre dernière lettre sans date, mon cher hôte, a bien vivement irrité les inquiétudes où j'étais déjà sur l'état tant de madame la commandante que sur le vôtre. Je crois que vous en êtes au point de ne pas même craindre le retour de la goutte, comme une diversion de la douleur du corps pour celle de l'âme. Cela m'apprend, ou me confirme bien combien tous ces systèmes philosophiques sont faibles contre la douleur tant de l'un que de l'autre, et combien la nature est toujours la plus forte aussitôt qu'elle fait sentir son aiguillon. Il n'y a pas six mois que, pour m'armer contre ma faiblesse, vous me souteniez que, hors les remords inconnus aux gens de votre espèce, les peines morales n'étaient rien ; qu'il n'y avait de réel que le mal physique ; et vous voilà, faible mortel ainsi que moi, appelant, pour ainsi dire, ce même mal physique à votre aide contre celui que vous souteniez ne pas exister. Mon cher hôte, revenons-en donc pour toujours, vous et moi, à cette maxime naturelle et simple de

commencer par être toujours bien avec soi, puis, au surplus, de crier tout bonnement et bien fort quand on souffre, et de se taire quand on ne souffre plus; car tel est l'instinct de la nature et le lot de l'être sensible. Faisons comme les enfants et les ivrognes, qui ne se cassent jamais ni bras ni jambes quand ils tombent, parce qu'ils ne se roidissent point pour ne pas tomber, et revenons à ma grande maxime de laisser aller le cours des choses tant qu'il n'y a point de notre faute, et de ne jamais regimber contre la nécessité. »

PEINTURE catholique. (*Voyez* Art.)— « Regardez, dit Herder, les tableaux des grands maîtres, ceux d'un Raphaël et d'un Dominiquin, d'un Guide et d'un Guerchin; regardez tous ces tableaux de saints, et dites si cette grâce spirituelle, si cette composition sublime ne vous touche pas jusqu'à l'âme. Certes, ce ne sont pas les sens seuls qui sont émus à cet aspect. » (Von Herder, *Worrede zu den Legenden.*)

PELAGIANISME, PELAGIENS.

Guizot. — « De ces questions, le pélagianisme est de beaucoup la plus importante : il a été la grande affaire intellectuelle de l'Eglise au v° siècle, comme l'arianisme l'avait été au iv°. C'est de son histoire que nous nous occuperons spécialement aujourd'hui.

« Personne n'ignore qu'il s'agit, dans cette controverse, du libre arbitre et de la grâce, c'est-à-dire des rapports de la liberté de l'homme avec la puissance divine, de l'influence de Dieu sur l'activité morale de l'homme.

« Je rechercherai d'abord ces faits; j'essaierai de démêler dans l'homme en général, indépendamment de toute considération de temps, de lieu, de croyance particulière, les éléments naturels, la matière première, pour ainsi dire, de la controverse pélagienne......

« Je vous demande, Messieurs, votre plus scrupuleuse attention, surtout dans l'examen des faits moraux auxquels la question se rattache : ils sont difficiles à bien reconnaître, à énoncer avec précision; je voudrais que rien ne leur manquât en clarté et en certitude, et à peine ai-je le temps de les montrer en passant.

« Le premier, celui qui fait le fond de toute la querelle, c'est la liberté, le libre arbitre, la volonté humaine. Pour connaître exactement ce fait, il faut le dégager de tout élément étranger, le réduire strictement à lui même. C'est je crois, faute de ce soin qu'on l'a si souvent mal compris.

« Je désire, Messieurs, que le fait de la liberté humaine, ainsi réduite à sa nature propre et distinctive, demeure bien présente à votre pensée; car sa confusion avec d'autres faits limitrophes, mais différents, a été l'une des principales causes de troubles et de débats dans la grande controverse dont nous avons à nous occuper.

« Un second fait également naturel, également universel, a joué dans cette controverse un rôle considérable.

« En même temps que l'homme se sent libre, qu'il se reconnaît la faculté de commencer, par sa volonté seule, une série de faits, en même temps il reconnaît que sa volonté est placée sous l'empire d'une certaine loi qui prend, selon les occasions auxquelles elle s'applique, des noms différents, loi morale, raison, bon sens, etc. Il est libre; mais, dans sa propre pensée, sa liberté n'est point arbitraire; il en peut user d'une façon insensée, injuste, coupable; et chaque fois qu'il en use, une certaine règle y doit présider. L'observation de cette règle est son devoir, la tâche de sa liberté.

« Il s'aperçoit bientôt que jamais il ne s'acquitte pleinement de cette tâche, qu'il n'agit jamais parfaitement selon la raison, la loi morale; que, toujours libre, c'est-à-dire moralement capable de se conformer à la règle, en fait, il n'accomplit point tout ce qu'il doit, ni même tout ce qu'il peut. A chaque occasion, quand il s'interroge avec scrupule et se répond avec sincérité, il est forcé de se dire : « J'aurais pu si j'avais « voulu; » mais sa volonté a été molle, lâche; elle n'est allée jusqu'au bout ni de son devoir, ni de son pouvoir.

« C'est là, Messieurs, un fait évident, et dont chacun peut rendre témoignage; il y a même ceci de singulier, que le sentiment de cette faiblesse de la volonté devient souvent d'autant plus clair, d'autant plus pressant, que l'homme moral se développe et se perfectionne : les meilleurs, c'est-à-dire ceux qui ont employé et déployé le plus de force, qui ont su le mieux conformer leur volonté à la raison, à la morale, sont bien souvent les plus frappés de son insuffisance, les plus convaincus de cette inégalité profonde entre la conduite de l'homme et sa tâche, la liberté et sa loi.

« De là, Messieurs, un sentiment qui se retrouve, sous des formes diverses, dans tous les hommes : le sentiment de la nécessité d'un secours extérieur, d'un appui à la volonté humaine, d'une force qui s'ajoute à sa force et la soutienne au besoin. L'homme cherche de tous côtés cet appui, cette force secourable; il les demande aux encouragements de l'amitié, aux conseils de la sagesse, à l'exemple, à l'approbation de ses semblables, à la crainte du blâme; il n'est personne qui n'ait à citer, chaque jour, dans sa propre conduite, mille preuves de ce mouvement de l'âme, avide de trouver hors d'elle-même un aide à sa liberté, qu'elle sent à la fois réelle et insuffisante. Et comme le monde visible, la société humaine, ne répondent pas toujours à son vœu, comme ils sont atteints de la même insuffisance qui se révèle à son tour, l'âme va chercher hors du monde visible, au-dessus des relations humaines, cet appui dont elle a besoin : le sentiment religieux se développe; l'homme s'adresse à Dieu et l'appelle à son secours. La prière est la forme la plus élevée, mais non la seule, sous laquelle se manifeste ce sentiment universel de la faiblesse de la

volonté humaine, ce recours à une force extérieure et alliée.

« Et telle est la nature de l'homme, que lorsqu'il demande sincèrement cet appui, il l'obtient, et qu'il lui suffit presque de le chercher pour le trouver. Quiconque, sentant sa volonté faible, invoque de bonne foi les encouragements d'un ami, l'influence de sages conseils, l'appui de l'opinion publique, ou s'adresse à Dieu par la prière, sent aussitôt sa volonté fortifiée, soutenue, dans une certaine mesure et pour un certain temps. Ceci est un fait d'une expérience journalière, et qu'il est aisé de vérifier.

« En voici un troisième dont la gravité ne saurait être méconnue, je veux dire l'influence des circonstances indépendantes de l'homme sur la volonté humaine, l'empire du monde extérieur sur la liberté. Personne ne conteste le fait; mais il importe de s'en rendre compte...

« Certains événements moraux s'accomplissent et se déclarent dans l'homme sans qu'il en rapporte l'origine à un acte de sa volonté, sans qu'il s'en reconnaisse l'auteur.

« Au premier aspect, l'assertion étonne peut-être quelques personnes : permettez-moi, Messieurs, de l'éclaircir d'avance par l'exemple de faits analogues, mais plus fréquents, qui ont lieu dans le domaine de l'intelligence, et sont plus faciles à saisir.

« Il n'y a personne à qui il ne soit arrivé de chercher laborieusement quelque idée, quelque souvenir; de s'endormir au milieu de cette recherche sans y avoir réussi; et le lendemain, à son réveil, d'atteindre sur-le-champ au but. Il n'y a point d'écolier qui, ayant commencé à étudier sa leçon, ne se soit couché sans la savoir, et le matin, en se levant, ne l'ait apprise presque sans travail. Je pourrais citer beaucoup de faits de ce genre; je choisis ces deux-là comme les plus incontestables et les plus simples.

« J'en tire cette seule conséquence : indépendamment de l'activité volontaire et réfléchie de la pensée, un certain travail intérieur et spontané s'accomplit dans l'intelligence de l'homme, travail que nous ne gouvernons pas, dont nous ne contemplons pas le cours, et pourtant réel et fécond.

« Il n'y a rien là d'étrange : chacun de nous apporte en naissant une nature intellectuelle qui lui est propre. L'homme gouverne et modifie, perfectionne ou dégrade par sa volonté son être moral, mais il ne le crée point; il l'a reçu, et l'a reçu doué de certaines dispositions individuelles, d'une force spontanée. La diversité native des hommes, sous le point de vue moral comme sous le point de vue physique, n'est pas contestable. Or, de même que la nature physique de chaque homme se développe spontanément et par sa propre vertu, de même, quoique à un degré fort inégal, il s'opère dans la nature intellectuelle, mise en mouvement par ses relations avec le monde extérieur ou par la volonté de l'homme lui-même, un certain développement involontaire, inaperçu, et, pour me servir d'un mot dont je ne voudrais pas qu'on tirât aucune conséquence, mais qui exprime figurément ma pensée, je ne sais quel travail de végétation qui porte naturellement des fruits.

« Ce qui arrive dans l'ordre intellectuel, Messieurs, arrive également dans l'ordre moral. Certains faits surviennent dans l'intérieur de l'âme humaine, qu'elle ne s'attribue pas, dont elle ne se rend pas raison par sa propre volonté; certains jours, à certains moments, elle se trouve dans un autre état moral que celui où elle s'était laissée, où elle se connaissait. Elle ne remonte pas jusqu'à la source de ces changements; elle n'y a point assisté, et ne se souvient pas d'y avoir concouru. En d'autres termes, l'homme moral ne se fait pas lui-même tout entier; il a le sentiment que des causes, des puissances extérieures à lui, agissent sur lui et le modifient à son insu; il y a pour lui, dans sa vie morale comme dans l'ensemble de sa destinée, de l'inexplicable, de l'inconnu.

« Il n'est pas nécessaire, pour se convaincre de ce fait, d'avoir recours à ces grandes révolutions morales, à ces changements subits, éclatants, que l'âme humaine peut quelquefois éprouver, mais auxquels l'imagination des narrateurs ajoute beaucoup, et qu'il est difficile de bien apprécier. Il suffit, je crois, de regarder en soi-même, pour y découvrir plus d'un exemple de ces modifications involontaires; et chacun de vous, en observant sa vie intérieure, reconnaîtra sans peine, si je ne m'abuse, que les vicissitudes, les développements de son être moral ne sont pas tous les résultats, soit d'actes de sa volonté, soit des circonstances extérieures qu'il connaisse et qui les lui expliquent.

« Tels sont, Messieurs, les principaux faits moraux auxquels se rapporte la controverse pélagienne; les voilà sans aucun mélange d'événements historiques, de circonstances particulières, tels que nous les livre la nature humaine, simple, universelle. Vous voyez sur-le-champ que, de ces faits seuls, toujours abstraction faite de tout élément spécial et accidentel, résulte une multitude de questions, et que plus d'un grand débat peut s'élever à leur sujet. Et, d'abord, on peut en contester la réalité : ils ne courent pas tous également ce péril...

« Il était impossible que, dans le sein de l'Eglise chrétienne, les faits moraux que je viens de décrire ne fussent pas considérés sous des points de vue divers.

« Le christianisme a été une révolution essentiellement pratique, point une réforme scientifique, spéculative. Il s'est surtout proposé de changer l'état moral, de gouverner la vie des hommes; et non-seulement de quelques hommes, mais des peuples, du genre humain tout entier.

« C'était là, Messieurs, une prodigieuse nouveauté : la philosophie grecque, du moins depuis l'époque où son histoire devient claire et certaine, avait été essentiellement scientifique, bien plus appliquée à la recherche de la vérité qu'à la réforme et au gouvernement

des mœurs. Deux écoles seules avaient pris une direction un peu différente ; les stoïciens et les néo-platoniciens se proposaient formellement d'exercer une influence morale, de régler la conduite aussi bien que d'éclairer l'intelligence ; mais leur ambition, sous ce rapport, se bornait à un petit nombre de disciples, à une sorte d'aristocratie intellectuelle.

« Ce fut au contraire la prétention spéciale et caractéristique du christianisme, d'être une réforme morale et une réforme universelle, de gouverner partout, au nom de ses doctrines, la volonté et la vie.

« De là, Messieurs, pour les chefs de la société chrétienne, une disposition presque inévitable : entre les faits moraux qui constituent notre nature, ils devaient s'attacher surtout à mettre en lumière ceux qui sont propres à exercer une influence réformatrice, qui entraînent promptement des effets pratiques. Vers ceux-là devait se porter de préférence l'attention des grands évêques, des Pères de l'Eglise, car ils y puisaient les moyens de faire poursuivre au christianisme sa carrière, d'accomplir eux-mêmes leurs missions.

« Il y a plus : le point d'appui de la réforme morale chrétienne était la religion ; c'était dans les idées religieuses, dans les rapports de l'homme avec la Divinité, de la vie actuelle avec la vie future, qu'elle prenait sa force. Ses chefs devaient donc préférer et favoriser aussi, dans les faits moraux, ceux dont la tendance est religieuse, qui touchent au côté religieux de notre nature, et sont, pour ainsi dire, placés sur la limite des devoirs actuels et des espérances futures, de la morale et de la religion.

« Enfin, les besoins et les moyens d'action du christianisme, pour opérer la réforme morale et gouverner les hommes, variaient nécessairement avec le temps et les situations; il fallait s'adresser, pour ainsi dire, dans l'âme humaine, tantôt à tel fait, tantôt à tel autre; aujourd'hui à une certaine disposition, demain à une disposition nouvelle. Il est évident, par exemple, qu'au Ier et au Ve siècle la tâche des chefs de la société religieuse n'était pas la même, et ne pouvait s'accomplir par les mêmes voies. Le fait dominant au Ier siècle était la lutte contre le paganisme, le besoin de renverser un ordre de choses odieux au nouvel état de l'âme, le travail, en un mot, de la révolution, de la guerre. Il fallait en appeler incessamment à l'esprit de liberté, d'examen, au déploiement énergique de la volonté ; c'était là le fait moral que la société chrétienne invoquait, déployait à toute heure, en toute occasion.

« Au Ve siècle, la situation était autre : la guerre était finie à peu près, la victoire remportée; les chefs Chrétiens avaient surtout à régler la société religieuse; le jour était venu de promulguer ses croyances, d'arrêter sa discipline, de la constituer enfin sur les ruines de ce monde païen qu'elle avait vaincu. Ces vicissitudes se retrouvent dans toutes les grandes révolutions morales; je n'ai pas besoin d'en multiplier sous vos yeux les exemples. Vous comprenez qu'à cette époque ce n'était plus l'esprit de liberté qu'on avait sans cesse à invoquer : les dispositions favorables à l'établissement de la règle, de l'ordre, à l'exercice du pouvoir, devaient obtenir la préférence et être cultivées à leur tour.

« Appliquez ces considérations aux faits moraux naturels qui ont enfanté la controverse pélagienne, et vous démêlerez sans peine quels étaient ceux dont, au Ve siècle, les chefs de l'Eglise devaient spécialement seconder le développement.

« Une autre cause encore modifiait le point de vue sous lequel ils considéraient notre nature morale. Les faits relatifs à la liberté humaine, et les problèmes qui s'élèvent à leur occasion ne sont pas isolés; ils se rattachent à d'autres faits, à d'autres problèmes encore plus généraux et plus complexes, par exemple, à la question de l'origine du bien et du mal, à celle de la destinée générale de l'homme, et de ses rapports essentiels avec les desseins de la Divinité sur le monde.

« Or, sur ces questions supérieures, il y avait dans l'Eglise des doctrines arrêtées, des partis pris, des solutions déjà données : et lorsque de nouvelles questions s'élevaient, les chefs de la société religieuse étaient obligés de mettre leurs idées en accord avec ses idées générales, ses croyances établies. Voici donc quelle était, en pareil cas la complexité de leur situation. Certains faits, certains problèmes moraux attiraient leurs regards : ils auraient pu les examiner et les juger en philosophes, avec toute la liberté de leur esprit, abstraction faite de toute considération extérieure, sous le point de vue purement scientifique ; mais ils possédaient un pouvoir officiel; ils étaient appelés à gouverner les hommes, à régler leurs actions, à agir sur leur volonté; de là une nécessité pratique qui pesait sur la pensée du philosophe, et la courbait en un certain sens. Ce n'est pas tout : philosophes et politiques, ils étaient en même temps tenus de se réduire aux fonctions de purs logiciens, de se conformer en toute occasion aux conséquences de certains principes, de certaines doctrines immuables...

« Et d'abord, entre les faits relatifs à l'activité morale de l'homme, celui du libre arbitre était presque le seul dont Pélage et Célestius parussent occupés; saint Augustin y croyait comme eux, et l'avait proclamé plus d'une fois; mais d'autres faits devaient, à son avis, prendre place à côté de celui-là; par exemple, l'insuffisance de la volonté humaine, la nécessité d'un secours extérieur et les changements moraux qui surviennent dans l'âme sans qu'elle puisse se les attribuer. Pélage et Célestius semblaient n'en tenir aucun compte, première cause de lutte entre eux et l'évêque d'Hippone, dont l'esprit plus vaste considérait la nature morale sous un plus grand nombre d'aspects.

« Pélage d'ailleurs, par l'importance pres-

que exclusive qu'il donnait au libre arbitre, affaiblissait le côté religieux de la doctrine chrétienne, pour en fortifier, si je puis ainsi parler, le côté humain. La liberté est le fait de l'homme ; il y apparaît seul. Dans l'insuffisance de la volonté humaine, au contraire, et dans les changements moraux qu'elle ne s'attribue point, il y a place pour l'intervention divine...

« Enfin, saint Augustin était le chef des docteurs de l'Eglise, appelé, plus qu'aucun autre, à maintenir le système général de ses croyances. Or les idées de Pélage et de Célestius lui semblaient en contradiction avec quelques-uns des points fondamentaux de la foi chrétienne, surtout avec la doctrine du péché originel et de la rédemption. Il les attaqua donc sous un triple rapport : comme philosophe, parce que leur science de la nature humaine était, à ses yeux, étroite et incomplète ; comme réformateur pratique et chargé du gouvernement de l'Eglise, parce qu'ils affaiblissaient, selon lui, son plus efficace moyen de réforme et de gouvernement ; comme logicien, parce que leurs idées ne cadraient pas exactement avec les conséquences déduites des principes essentiels de la foi.

« Vous voyez quelle gravité prenait dès lors la querelle; tout s'y trouvait engagé, la philosophie, la politique et la religion, les opinions de saint Augustin et ses affaires, son amour-propre et son devoir. Il s'y livra tout entier, publiant des traités, écrivant des lettres, recueillant tous les renseignements qui lui arrivaient de toutes parts, prodigue de réfutations, de conseils, et portant dans tous ses écrits, dans toutes ses démarches, ce mélange de passion et de douceur, d'autorité et de sympathie, d'étendue d'esprit et de rigueur logique qui lui donnait un si rare pouvoir...

« Deux conciles solennels siégeaient cette année (en 416) en Afrique, à Carthage et à Milève : soixante-huit évêques assistaient à l'un ; soixante et un à l'autre. Pélage et sa doctrine y furent formellement condamnés ; les deux assemblées informèrent le Pape de leur décision, et saint Augustin lui écrivit en particulier, avec quatre autres évêques, lui donnant sur toute l'affaire plus de détails, et l'engageant à l'examiner lui-même, pour proclamer la vérité et anathématiser l'erreur.

« Le 27 janvier 417, Innocent répond aux deux conciles, aux cinq évêques, et condamne les doctrines des pélagiens....

« Il parut à quelques hommes, entre autres au moine Cassien, dont je vous ai déjà parlé, que le tort de Pélage avait été d'être trop exclusif, et de ne pas tenir assez de compte de tous les faits relatifs à la liberté humaine et à son rapport avec la puissance divine. L'insuffisance de la volonté de l'homme, par exemple, la nécessité d'un secours extérieur, les révolutions morales qui s'opèrent dans l'âme et ne sont pas son ouvrage, étaient des faits réels, importants, et qu'il ne fallait ni contester, ni seulement négliger. Cassien les admit pleinement, hautement, rendant ainsi, à la doctrine du libre arbitre, quelque chose de ce caractère religieux que Pélage et Célestius avaient tant affaibli. Mais, en même temps, il contesta, plus ou moins ouvertement, plusieurs des idées de saint Augustin ; entre autres son explication de la réforme morale et de la sanctification progressive de l'homme. Saint Augustin les attribuait à l'action directe, immédiate, spéciale de Dieu sur l'âme, à la grâce proprement dite, grâce à laquelle l'homme n'avait par lui-même aucun titre, et qui provenait du don absolument gratuit, du libre choix de la Divinité. Cassien accorda plus d'efficacité aux mérites de l'homme même, et soutint que son amélioration morale était en partie l'œuvre de sa propre volonté, qui attirait sur lui le secours divin, et produisait, par un enchaînement naturel, bien que souvent inaperçu, les changements intérieurs auxquels se faisait reconnaître le progrès de la sanctification.

« Tel fut, entre les semi-pélagiens et leur redoutable adversaire, le principal sujet de la controverse ; elle commença vers 428, à la suite des lettres de Prosper d'Aquitaine et d'Hilaire, qui s'étaient hâtés d'informer saint Augustin que le pélagianisme renaissait sous une nouvelle forme. L'évêque d'Hippone écrivit sur-le-champ un nouveau traité intitulé : ***De prædestinatione sanctorum et de dono perseverantiæ;*** Prosper publia son poëme ***Contre les ingrats;*** et la guerre des pamphlets et des lettres reprit toute son activité...

« L'Eglise fit comme saint Augustin ; elle condamna pareillement les prédestinatiens, enlevant ainsi à Cassien, à Fauste et à leurs disciples, le prétexte à la faveur duquel ils avaient repris quelque ascendant. Le semi-pélagianisme ne fit plus dès lors que décliner : saint Césaire, évêque d'Arles, reprit contre lui, au commencement du VI[e] siècle, la guerre que saint Augustin et saint Prosper lui avaient faite; en 529, les conciles d'Orange et de Valence le condamnèrent ; en 530, le Pape Boniface II le frappa à son tour d'une sentence d'anathème, et il cessa bientôt pour longtemps du moins, d'agiter les esprits. Le prédestinatianisme eut le même sort.

« Aucune de ces doctrines, Messieurs, n'avait enfanté une secte proprement dite : elles ne s'étaient point séparées de l'Eglise, ni constituées en société religieuse distincte ; elles n'avaient point d'organisation, point de culte : c'étaient de pures opinions, débattues entre les hommes d'esprit; plus ou moins accréditées, plus ou moins contraires à la doctrine officielle de l'Eglise, mais qui ne la menacèrent jamais d'un schisme. Aussi de leur apparition et des débats qu'elles avaient suscités il ne resta guère que certaines tendances, certaines dispositions intellectuelles, non des sectes ni des écoles véritables. On rencontre à toutes les époques, dans le cours de la civilisation européenne : 1° des esprits préoccupés surtout de ce qu'il

y a d'humain dans notre activité morale, du fait de la liberté, et qui se rattachent ainsi aux pélagiens; 2° des esprits surtout frappés de la puissance de Dieu sur l'homme, de l'intervention divine dans l'activité humaine, et enclins à faire disparaître la liberté humaine sous la main de Dieu; ceux-là tiennent aux prédestinatiens; 3° entre ces deux tendances se place la doctrine générale de l'Eglise, qui s'efforce de tenir compte de tous les faits naturels, de la liberté humaine et de l'intervention divine, nie que Dieu fasse tout dans l'homme, que l'homme puisse tout sans le secours de Dieu, et s'établit ainsi, avec plus de raison peut-être que de conséquence scientifique, dans ces régions du bon sens, vraie patrie de l'esprit humain, qui y revient toujours, après avoir erré de toutes parts, *post longos errores.* »(*Histoire de la civilisation en France*, par M. Guizot, 5e leçon, t. Ier, p. 128-157.)

Encyclopédie du xviiie siècle. — « *Pélagiens*, anciens hérétiques ainsi nommés de Pélage leur chef et fort connus dans l'Eglise par les écrits de saint Augustin.

« Pélage, auteur de cette secte, était Anglais. On prétend que son nom anglais était Morgan, qui signifie mer, que l'on a rendu en grec et latin par celui de *Pélage.* Il était moine, mais on ne sait pas certainement s'il avait embrassé ce genre de vie en Angleterre, ou en Italie. Les Anglais prétendaient qu'il avait été moine du monastère de Banchor, sans décider si c'était de celui qui est situé dans le pays de Galles, ou d'un autre de même nom qui était en Irlande. On ajoute qu'il passa en Orient, où il commença à semer ses erreurs sur la fin du quatrième siècle, d'autres disent qu'il vint à Rome et qu'il y dogmatisa au commencement du cinquième.

« On peut rapporter à trois principaux points les erreurs de Pélage et de ses disciples. Elles roulaient, 1° sur le péché originel; 2° sur les forces du libre arbitre; 3° sur la nature, l'existence et la necessité de la grâce. Quant au premier article, Pélage enseignait: 1° que nos premiers parents Adam et Eve avaient été créés mortels; que leur prévarication n'avait nui qu'à eux-mêmes, et nullement à leur postérité; 2° que les enfants qui naissent sont dans le même état où étaient Adam et Eve avant leur péché; 3° que ces enfants, quand même ils ne seraient pas baptisés auraient la vie éternelle, mais non pas le royaume des cieux; car ils mettaient entre ces deux choses une distinction qu'eux seuls apparemment se piquaient d'entendre.

« Quant au libre arbitre, ils prétendaient, 1° qu'il était aussi entier, aussi parfait, et aussi puissant dans l'homme, qu'il l'avait été dans Adam avant sa chute. 2° Que par les propres forces du libre arbitre, l'homme pouvait parvenir à la plus haute perfection, vivre sans passions déréglées, et même sans péché. 3° Julien, un des sectateurs de Pélage, ajoutait que par les seules forces du libre arbitre, les infidèles pouvaient avoir de véritables vertus qui les rendissent parfaitement bons et justes, non-seulement dans l'ordre moral et naturel, mais encore dans l'ordre surnaturel.

« Quant à la grâce, Pélage soutient d'abord que les forces naturelles du libre arbitre suffisaient pour remplir tous les commandements de Dieu, vaincre les tentations, en un mot, opérer toutes sortes de bonnes œuvres dans l'ordre du salut. Mais attaqué de toutes parts et poussé vivement par les catholiques, il admit d'abord des grâces extérieures, comme la loi, la prédication de l'Évangile, les exemples de Jésus-Christ. Il alla ensuite jusqu'à reconnaître une grâce intérieure d'entendement pour les vérités révélées, non qu'il la jugeât absolument nécessaire, mais simplement utile pour en faciliter la connaissance. Enfin il admit une grâce intérieure de volonté, mais réduite presqu'à rien par ses subtilités et par celles de ses disciples; car ils soutenaient que cette grâce n'était nécessaire que pour achever les bonnes œuvres, et non pour les commencer; qu'elle n'était pas absolument nécessaire pour opérer le bien, mais pour en faciliter l'opération; et enfin que cette grâce n'était point gratuite, puisque Dieu ne la conférait aux hommes qu'en considération de leurs mérites, et à titre de justice. Or, selon eux, ces mérites étaient purement humains, produits par les seules forces de la nature. (Saint Augustin, *lib. de Gest. Pelag.*; *De grat. et lib. arbitr.*; *De grat. Christ. contr. Julian*; Tournély, *Traité de la grâce*, tome Ier, disput. 1, art. 3.

« On voit que ce système tend à anéantir la nécessité de la grâce. Pélage eut pour principaux disciples Célestius et Julien, évêques d'Eclane en Sicile. Condamné en Afrique et en Orient par divers conciles, il trompa le Pape Zozime par une feinte profession de foi; mais ce pontife, mieux instruit par les évêques d'Afrique, condamna Pélage et Célestius dans un concile tenu à Rome en 410; leurs erreurs furent proscrites de toutes parts, tant par la puissance ecclésiastique, que par l'autorité séculière. On tint sur cette matière vingt-quatre conciles, en dix-neuf ans, et les empereurs Honorius, Constance et Valentinien ayant appuyé par leurs lois les décisions de l'Eglise, le pélagianisme parut écrasé; mais il reparut en partie dans la suite, sous le nom de *semi-pélagianisme.*

« Ce fut en combattant ces hérétiques que saint Augustin composa les divers ouvrages qui lui ont mérité le titre de *docteur de la grâce.* C'est aussi contre eux que saint Prosper a fait son poëme intitulé *Contre les ingrats*; saint Jérôme, saint Fulgence et plusieurs autres Pères ont aussi réfuté les pélagiens. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXV, pages 138 et 139, article *Pélagiens* par le chevalier de Jaucourt).

PENITENCE. *Voyez* Confessions.

Montaigne. — « D'aultant que la seconde chute de l'homme, qui est apres son bap-

tesme, se rapporte à la premiere chute, qui fut apres sa creation, tout ainsi qu'en la premiere, le liberal arbitre nous demeura, qui est l'imaige perpetuelle, naturelle et ineffaçable du Createur, difformé toutefois et garny de la dissemblance au lieu de la semblance de Dieu : et comme nous retinsmes quelque chose en tombant, et en perdismes quelque autre, nous perdismes la semblance de notre Createur, et retinsmes son imaige naturelle, ineffaçable et perpetuelle, qui nourrissoit en nous le fondement, l'espérance et l'aptitude de nous pouvoir relever quelque jour, et recouvrer encore un coup la semblance que nous avions perdue ; car si cette imaige eust esté abolie, elle n'eust pu estre reformée, restituée et rhabillée comme elle a esté. De mesme en la seconde, l'imaige au seing de Jesus-Christ nous demeure perpetuel et ineffaçable, deformé toutefois et degarny de la semblance de nostre Sauveur, et nous retenons quelque chose en tombant, comme nous en perdons quelque austre : nous perdons la semblance de nostre sauveur, et retenons son imaige et son seing si fort empreint en nos ames, qu'il est impossible de l'en oster. Il reste en l'homme secondement chuté quelque trace de sa regeneration et de son bon estat auquel le baptesme l'avoit mis ; car c'est bien raison, comme il lui estoit demeuré, en sa premiere chute ; quelque marque et trace de sa creation, et l'imaige du Createur, qu'il lui reste aussi en la seconde quelque trace et marque de sa regeneration et l'imaige du Reformateur et Redempteur. Ce caractere, cette marque et ce seing de Jesus-Christ, qui nous reste, nous sert de fondement et de moyen pour pouvoir quelquefois regaigner sa semblance et son amitié, que nous avions perdue : si nous n'avions rien du sien en nous, il ne sçauroit par où nous retirer et relever. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne et donnée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 296.)

« Le sacrement de baptesme regarde la chute premiere de l'homme, et le sacrement de penitence sa chute seconde. Pour nous relever de la premiere il ne nous faut qu'une repentance interieure et la foy; la vertu du baptesme supplée le reste par la grace de Jesus-Christ : il lave le peché, et nous remet toute la peine que nous devions pour nos propres offences. Quant à la seconde, d'aultant qu'en elle il y a plus de notre faute, il faut aussi que nous y mettions plus du nostre pour nous en relever; il faut adjouter à la penitence interieure et à la foy, la penitence exterieure, la confession, la satisfaction, l'amende et la peine temporelle : la passion de Jesus-Christ parfaict le surplus, et abolit en nous l'offence de Dieu et la peine infinie qui s'en ensuivoit. Ainsi, quant à la passion de Jésus-Christ, le baptesme œuvre plus que la pénitence, la mort de Jesus-Christ œuvre plus au baptesme qu'en la pénitence. Au baptesme, toute la passion s'applique à l'homme pour le renouveler, tout ainsi que s'il l'avoit soufferte luy-mesme, mais non pas en la penitence; au rebours l'homme faict plus, et met plus du sien en la penitence qu'au baptesme. » (*Théologie naturelle*, chap. 297.)

Après ce témoignage de Montaigne, recueillons ceux du protestantisme :

Luther. — « Nous reconnaissons volontiers que la pénitence est un sacrement, car elle a la promesse et la foi du pardon au nom de Jésus-Christ. » (Luther *Wider die* xxxii *artikel der theologisten Zu Lowen*, n° 34.)

Apologie de la confession d'Augsbourg. « La pénitence est un véritabe sacrement, fondée qu'elle est sur l'ordre de Dieu et la promesse de sa grâce. » (*Apologie der Augs. Confess.*, 1531.)

Leibnitz — « Après avoir exposé les controverses les plus importantes qui ont été agitées à l'égard de la très-sainte Eucharistie, nous traiterons des autres sacrements avec beaucoup moins d'étendue. Pour ce qui regarde le sacrement de pénitence, nous en avons déjà touché une grande partie en parlant de la rémission des péchés et de la justification. L'adulte qui se réconcilie à Dieu a toujours besoin de la pénitence, soit lorsqu'il est reçu dans l'Eglise par le baptême, soit lorsque, souillé de nouveau, il est purifié par le sacrement de l'absolution, auquel est spécialement attaché le nom de Pénitence. C'est sans doute un grand bienfait de Dieu d'avoir donné à son Eglise le pouvoir de remettre et de retenir les péchés, pouvoir qu'elle exerce par les prêtres dont on ne peut mépriser le ministère sans un grand péché. C'est par ce moyen que Dieu confirme et fortifie la juridiction de l'Eglise, qu'il l'arme contre les réfractaires, promettant d'exécuter ce qu'elle aura jugé, châtiment grave pour les schismatiques qui méprisent l'autorité de l'Eglise, et qui par là sont privés nécessairement de tous les biens dont elle a la dispensation.

« La rémission accordée dans le baptême ou dans la confession est également gratuite, également fondée sur la foi dans le Christ; la pénitence, dans l'une et l'autre, est nécessaire pour les adultes, avec cette différence que dans le baptême, excepté le rit de l'ablution, Dieu n'a rien prescrit en particulier, au lieu que pour la pénitence il est ordonné à celui qui veut être purifié de se montrer au prêtre, de confesser ses péchés, de subir au jugement du prêtre une peine qui puisse lui servir d'avertissement par la suite, et comme Dieu a établi les prêtres médecins des âmes, il a voulu que les malades leur découvrissent leur maladie, et dévoilassent leur conscience; de là on rapporte que Théodose, pénitent, dit avec raison à saint Ambroise : « C'est à vous à montrer et à « préparer le remède, c'est à moi à le prendre. » Ces remèdes sont les lois que le prêtre impose au pénitent, et pour qu'il sente le mal passé, et pour qu'il évite le mal à venir, et on leur donne le nom de satisfaction, parce que cette obéissance de celui

qui se corrige est agréable à Dieu, et adoucit ou efface la peine temporelle que sans cela Dieu nous ferait subir.

« On ne peut disconvenir que toute cette institution ne soit digne de la sagesse divine, et assurément rien de plus beau et de plus digne d'éloges dans la religion chrétienne. Les Chinois eux-mêmes et les Japonais ont été saisis d'admiration. En effet, la nécessité de se confesser en détourne beaucoup du péché, et ceux surtout qui ne sont pas encore endurcis; elle donne de grandes consolations à ceux qui ont fait des chutes. Aussi je regarde un confesseur pieux, grave et prudent comme un grand instrument de Dieu pour le salut des âmes; car ses conseils servent à diriger nos affections, à remarquer nos défauts, à nous faire éviter les occasions du péché, à restituer ce qui a été enlevé, à réparer les scandales, à dissiper les doutes, à relever l'esprit abattu, enfin à enlever ou diminuer toutes les maladies de l'âme, et si l'on peut à peine trouver sur la terre quelque chose de plus excellent qu'un ami fidèle, que sera-ce d'être obligé par la religion inviolable d'un sacrement divin à garder la foi et à donner du secours? Quoique les Chrétiens, lorsque la ferveur de la piété était plus grande, fissent usage autrefois de la confession et de la pénitence publiques, cependant pour s'accommoder à notre faiblesse, il a plu à Dieu de faire connaître aux fidèles, par son Eglise, que la confession particulière faite à un prêtre suffisait, y ajoutant le sceau du secret, afin que la confession fût plus à l'abri de tout respect humain. La confession n'en est pas moins pour cela de droit divin, telle qu'elle a été établie et prescrite par l'Eglise, quoique le mode, comme on sait, ait varié en différents temps, car Dieu a laissé à son Eglise la détermination et la disposition de beaucoup de choses relatives à la dispensation de ses sacrements, non que l'Eglise puisse faire directement qu'une chose soit de droit divin, mais parce que Dieu a laissé à sa disposition certaines conditions et certaines circonstances dans les choses qui sont de droit divin, comme nous l'avons déjà observé à l'égard des empêchements de mariage. On peut avec raison en dire autant de la forme du jugement, dont le Christ a remis à l'Eglise, par la concession des clefs, le pouvoir et l'exercice; ainsi, il est de droit divin que celui qui méprise le jugement de l'Eglise, et qui ose ne point tenir compte des conditions qu'elle impose soit pendant, soit après la confession, n'obtienne pas l'absolution. De là encore le pouvoir qu'ont les évêques et le souverain pontife d'établir des cas réservés dont aucun ne peut absoudre qu'à l'article de la mort, de prescrire des canons pénitentiaux, de définir jusqu'où il est besoin de faire connaître les circonstances particulières des péchés par une confession suffisante. Ces lois ne peuvent être enfreintes sans témérité par celui qui se confesse, et même l'absolution serait nulle, à cause d'un nouveau péché mortel et par conséquent de l'impénitence.

« Reste à examiner cette question importante, savoir, s'il est nécessaire pour le sacrement de pénitence d'avoir la contrition parfaite ou l'amour de Dieu par-dessus toutes choses, ou bien si l'attrition suffit. Il est reconnu, comme nous l'avons dit plus haut, que celui qui produit un acte de cet amour suprême, ou qui du moins est excité à la contrition par la vue de l'amour divin, ce qui renferme le vœu du sacrement ou exprès ou virtuel, est absous, même avant la confession. Il faut avouer encore que le sacrement lui-même offre aux fidèles une plus grande facilité, et c'est en cela surtout que consiste la vertu de ce sacrement. Tout examiné, il semble donc qu'on peut dire avec beaucoup de raison, et même en suivant l'esprit du concile de Trente, que quoique l'attrition ou le repentir imparfait qui ne procède pas du pur amour de Dieu, mais de la crainte du châtiment, ou de l'espérance de la vie éternelle, ou d'autres motifs semblables, ne peut conduire de soi-même à la justification; que cependant, si l'on s'approche du sacrement, on reçoit la grâce elle-même, c'est-à-dire un rayon infus de la grâce de divine charité qui équivaut à la contrition et qui efface les péchés en vertu des mérites du Christ, d'où il résulte qu'il est besoin de l'amour divin pour la justification du pénitent, soit que cet amour soit excité et aidé de Dieu dans celui qui s'efforce de le produire, soit qu'on l'obtienne par la vertu attachée au sacrement.

« Les satisfactions pour les péchés accomplies par l'ordre du prêtre, ou que l'on s'impose volontairement par piété, ont un double effet : le premier, de guérir l'âme et d'être un préservatif contre les rechutes, l'autre de mitiger les châtiments que Dieu inflige par des raisons de justice, soit pendant cette vie, soit après, comme nous le dirons avec plus d'étendue à l'article du purgatoire. C'est avec raison que saint Grégoire le Grand dit à l'égard de ces satisfactions que celui qui se souvient d'avoir commis des choses défendues doit chercher à s'abstenir de quelques-unes de celles qui sont permises, afin de satisfaire par là son Créateur. Le sujet que nous traitons ici nous engage à parler actuellement des disciplines, des mortifications de la chair, et des autres exercices ou œuvres utiles accompagnées de quelque souffrance, non pour expier une faute commise, mais seulement par précaution pour l'avenir, et pour l'amendement de l'âme. Bien loin de les blâmer, on doit plutôt les approuver et les recommander, parce qu'elles produisent de grands fruits, et que les témoignages les plus évidents de l'Ecriture nous montrent qu'elles plaisent à Dieu. Ce n'est pas sans motif que les sages parmi les anciens Hébreux disaient qu'il fallait pour ainsi dire environner la loi d'une haie ou d'un fossé, c'est-à-dire s'abstenir prudemment des cho-

ses permises, pour s'éloigner davantage de la limite des choses défendues, et que chacun pouvait être à soi-même son législateur en se prescrivant certaines règles ou certaines observances, ou prenant certaines précautions qui sont comme des remparts où se garde l'innocence. Mais on doit en bannir l'opinion pharisaïque de sainteté, et toute notre confiance doit reposer dans la grâce et dans la miséricorde du Seigneur, et non point dans nos œuvres; car quelque bien que nous fassions, c'est un don du Seigneur et un devoir que nous accomplissons; notre paiement, quelque grand qu'il soit, sera toujours imparfait; car tout ce que nous avons appartient encore à Dieu. En voilà assez touchant le sacrement de pénitence. » (*Système théologique*, par Leibnitz.)

Johnson. — « Les longues et fatigantes pénitences mêmes qui étaient anciennement imposées aux personnes excommuniées n'étaient qu'une nouvelle preuve de la sincère affection des pasteurs de la primitive Eglise pour les âmes qui leur étaient confiées. Les théologiens (protestants) modernes ont voulu prouver que le repentir n'implique qu'un pur acte de l'esprit, et il est vrai, en effet, que le repentir qui dispose les adultes au baptême n'implique rien de plus qu'un simple changement de résolution....; mais le repentir qu'on exige des Chrétiens qui sont déchus de l'état de grâce et se sont plongés dans des habitudes vicieuses, ou ont commis des péchés très-griefs, est d'une autre espèce; et les pasteurs et les Pères des temps apostoliques ont cru qu'il impliquait des austérités extérieures, des jeûnes fréquents, et une longue carrière d'humiliations tant en public qu'en particulier, ainsi qu'ils l'ont suffisamment prouvé par leurs conduites constantes... Nous avons raison de croire que quand saint Paul dit de quelques Corinthiens, qu'ils ne s'étaient pas repentis des iniquités qu'ils avaient commises, il voulait dire qu'ils ne s'étaient pas ostensiblement et solennellement humiliés pour leurs péchés en présence de tous les fidèles assemblés. » (Johnson, *Sacrifice non sanglant*.)

Le même écrivain continue ainsi : « Les Chrétiens ont perdu la vraie notion du repentir pour les péchés commis après le baptême, repentir que la primitive Eglise faisait consister avec raison dans une longue carrière de jeûnes, de prières, le pécheur confessant publiquement ses péchés passés et les déplorant amèrement à force de larmes et de gémissements... C'était là la pénitence pour le salut dont on n'avait point à se repentir, que les apôtres et les premiers Pères exigeaient des Chrétiens qui étaient tombés dans des fautes scandaleuses. » (Id., *ibid.*)

Fitz-William. — « Sans le tribunal de pénitence, il est impossible d'établir sur une base durable la vertu, la justice et la morale. Ce tribunal s'empare de l'homme d'une manière puissante, puisqu'il s'adresse à la conscience de l'homme, la guide et la dirige. Ce tribunal appartient exclusivement à l'Eglise catholique. » — (Fitz-William, *Lettres d'Atticus*, p. 53.)

Augusti. — « On peut considérer l'absolution comme un sacrement, parce qu'il ne lui manque aucun signe essentiel d'un sacrement. A cet acte religieux sont attachées promesse et communication de la grâce divine. » (Augusti, *System der Christl. Dogmatik nach dem Lehrbegriff der luth. Kirche*, 1809.)

— « Notre Seigneur Jésus-Christ, dit un autre protestant, a institué le sacrement ou la puissance des clefs. » (*Nœrnberg. Glausbensbuch*, 1746, p. 153.)

Voltaire. — « On peut regarder la confession comme le plus grand frein des crimes secrets. Les sages de l'antiquité avaient embrassé l'ombre de cette pratique salutaire. On s'était confessé dans les expiations chez les Egyptiens et chez les Grecs, et dans presque toutes les célébrations de leurs mystères. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XVII, p. 104.)

« C'est peut-être la plus belle institution de l'antiquité que cette cérémonie solennelle qui réprimait les crimes en avertissant qu'ils doivent être punis, et qui calmait le désespoir des coupables en leur faisant racheter leurs transgressions par des espèces de pénitences. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LI, p. 223.)

« La confession n'est point un interrogatoire juridique, c'est l'aveu de ses fautes qu'un pécheur fait à l'Etre suprême entre les mains d'un autre pécheur qui va s'accuser à son tour. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais t. L.)

« Le repentir de ses fautes peut seul tenir lieu d'innocence. Pour paraître s'en repentir, il faut commencer par les avouer. La confession est donc presque aussi ancienne que la société civile. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLIX, p. 44.)

« Un des biens que procure la confession est d'obtenir des restitutions; c'est par la malice des hommes que ce remède salutaire se tourne quelquefois en poison. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLIX, p. 418 et 419.)

« Telle fut la réponse du Jésuite Colton à Henri IV : « Révéleriez-vous la confession « d'un homme résolu de m'assassiner ? « Non, mais je me mettrais entre vous et « lui. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLIX, p. 422.)

« Il est clair qu'il serait utile que dans toutes les cours, il y eût un homme consciencieux que le monarque consultât en secret dans plus d'une occasion, et qui lui dît hardiment : *Non licet*, il n'est pas permis. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12 publiée par Beaumarchais, t. L, p. 256.)

ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT ET D'ALEMBERT. — « Pénitence, prise pour l'exercice de la pénitence, peut être définie, une punition volontaire ou imposée par une autorité légitime, pour l'expiation des fautes qu'une personne a commises.

« Les théologiens catholiques considèrent la pénitence sous deux différents rapports, ou comme vertu, ou comme sacrement. A ne considérer la pénitence que comme vertu, on la définit une détestation sincère des péchés qu'on a commis, jointe à une ferme résolution de n'y plus retomber, et de les expier par des œuvres pénibles et humiliantes; l'Ecriture et les Pères donnent des idées exactes de toutes ces conditions. La pénitence, considérée comme vertu, a été de tout temps absolument nécessaire, et elle l'est encore aujourd'hui pour rentrer en grâce avec Dieu.

« Ils définissent la pénitence, envisagée comme sacrement, un sacrement de la loi nouvelle, institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour remettre les péchés commis après le baptême; c'est pourquoi les Pères l'ont appelé une seconde planche, qui sauve du naufrage de la mort spirituelle ceux qui ont perdu l'innocence baptismale. *Secunda post naufragium tabula est pœnitentia* (HIERONYM., *in cap.* III *Isai.*).

« L'institution du sacrement de pénitence suppose trois choses : 1° que Jésus-Christ a donné à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés commis après le baptême; or, c'est ce qu'on voit expressément dans saint Jean, c. XX, 21, 22 et 23, et ce qui est attesté par toute la tradition. 2° Que ce pouvoir dont l'Eglise est revêtue est une autorité vraiment judiciaire, qui influe réellement dans la rémission des péchés commis après le baptême, et non simplement déclarative que ses péchés sont remis, comme il paraît par saint Matthieu, chap. XVI, 19, et par la pratique constante de l'Eglise depuis son établissement. 3° Que l'Eglise n'exerce judiciairement ce pouvoir qu'en se servant de quelque signe qui en manifeste l'usage et qui en dénote l'effet, ce qui exige une accusation de la part du coupable, et une absolution de la part du ministre qui exerce cette fonction au nom de Jésus-Christ.

« Les théologiens sont partagés sur ce qui constitue la matière du sacrement de pénitence; le plus grand nombre pense qu'elle consiste dans les trois actes du pénitent, la contrition, la confession et la satisfaction; d'autres soutiennent que l'imposition des mains du prêtre fait la matière de ce sacrement. Quant à la forme, on en peut distinguer de trois sortes : l'une indicative : *Ego te absolvo a peccatis tuis in nomine Patris*, etc.; c'est celle qui est en usage depuis le XIIIe siècle dans l'Eglise latine, qui employait auparavant la forme déprécative; l'autre déprécative, ou conçue en forme de prière, telle que celle qui est en usage chez les Grecs, et qui commence par ces termes : *Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, relaxa, remitte, condona peccata*, etc.; et enfin une impérative, comme *Absolvatur*, etc. On convient que ces trois formules sont également bonnes.

« Le concile de Trente, sess. XIV, *De pœnit.*, can. 10, a décidé que les prêtres, par conséquent les évêques, sont les seuls ministres du sacrement de pénitence; mais outre la puissance d'ordre qu'ils reçoivent dans leur ordination, il leur faut encore une puissance de juridiction ou ordinaire, comme à titre de curé, ou de juridiction déléguée, telle que l'approbation de l'évêque, sans quoi ils ne peuvent ni licitement ni validement absoudre, excepté dans le cas de nécessité.

« *Pénitence* se dit aussi particulièrement de la peine que le confesseur impose pour la satisfaction des péchés dont il absout. *Pénitence*, chez les Chrétiens, est une peine imposée après la confession des péchés; elle était secrète ou publique, selon que l'évêque ou les prêtres par lui commis le jugeaient à propos pour l'édification des Chrétiens; plusieurs faisaient pénitence publique, sans que l'on sût pour quels péchés ils la faisaient; d'autres faisaient pénitence en secret, même pour de grands crimes, lorsque la pénitence publique aurait causé trop de scandale, ou les aurait exposés au danger. Le temps des pénitences était plus ou moins long, selon les différents usages des Églises, et nous voyons encore une grande diversité entre les canons pénitenciaux qui restent; mais les plus anciens sont d'ordinaire les plus sévères; saint Basile marque deux ans pour le larcin, sept pour la fornication, onze pour le parjure, quinze pour l'adultère, vingt pour l'homicide, et toute la vie pour l'apostasie. Ceux à qui il était prescrit de faire pénitence publique s'adressaient à l'archiprêtre ou autre prêtre pénitencier, qui prenait leur nom par écrit; puis le premier jour du carême ils se présentaient à la porte de l'église en habits pauvres, sales et déchirés; car tels étaient chez les anciens les habits de deuil. Etant entrés dans l'église, ils recevaient des mains du prélat des cendres sur la tête et des cilices pour s'en couvrir, puis on les mettait hors de l'église, dont les portes étaient aussitôt fermées devant eux. Les pénitents demeuraient d'ordinaire enfermés, et passaient ce temps à pleurer et à gémir, excepté les jours de fêtes, auxquels ils venaient se présenter à la porte de l'église, sans y entrer; quelque temps après on les y admettait, pour entendre les lectures et les sermons, à la charge d'en sortir avant les prières; au bout d'un certain temps, ils étaient admis à prier avec les fidèles, mais prosternés contre terre; et enfin, on leur permettait de prier debout, jusqu'à l'offertoire qu'ils sortaient; ainsi il y avait quatre ordres de pénitents, les *pleurants*, les *auditeurs*, les *prosternés*, les *consistants* ou ceux qui priaient debout.

« Tout le temps de la pénitence était divisé en quatre parties, par rapport à ces quatre états : par exemple, celui qui avait tué vo-

lontairement était quatre ans entre les pleurants, c'est-à-dire qu'il se trouvait à la porte de l'église aux heures de la prière, et demeurait dehors revêtu d'un cilice, ayant de la cendre sur la tête et le poil non rasé; en cet état, il se recommandait aux prières des fidèles qui entraient dans l'église. Les cinq années suivantes il était au rang des auditeurs, et entrait dans l'église pour y entendre les instructions; après cela il était au nombre des prosternés pendant sept ans, et enfin, il passait au rang des connitants, priant debout, jusqu'à ce que les vingt ans étant accomplis, il était admis à la participation de l'Eucharistie; ce temps était souvent abrégé par les évêques, lorsqu'ils s'apercevaient que les pénitents méritaient quelque indulgence; que si le pénitent mourait pendant le cours de sa pénitence et avant que de l'avoir accomplie, on avait bonne opinion de son salut, et on offrait pour lui le saint sacrifice. Lorsque les pénitents étaient admis à la réconciliation, ils se présentaient à la porte de l'église, où le prélat les faisait entrer et leur donnait l'absolution solennelle; alors ils se faisaient raser, et quittaient leurs habits de pénitents pour vivre comme les autres fidèles. Cette rigueur était sagement instituée, parce que, dit saint Augustin, si l'homme revenait promptement dans son premier état, il regarderait comme un jeu la chute du péché.

« Dans les deux premiers siècles de l'Eglise, le temps de cette pénitence ni la manière n'étaient pas réglés; mais dans le troisième, on fixa la manière de vivre des pénitents et le temps de leur pénitence. Ils étaient séparés de la communion des fidèles, privés de la participation et même de la vue des saints mystères, obligés de pratiquer diverses austérités, jusqu'à ce qu'ils reçussent l'absolution. La rigueur de cette pénitence a été si grande en quelques Églises que, pour le crime d'idolâtrie, d'homicide et d'adultère, on laissait les pécheurs en pénitence pendant le reste de leur vie, et qu'on ne leur accordait pas même l'absolution à la mort. On se relâcha à l'égard des derniers; mais pour les apostats, cette sévérité a duré plus longtemps. Ce point fut résolu du temps de saint Cyprien à Rome et à Carthage, mais on n'accordait l'absolution, à la mort, qu'à ceux qui l'avaient demandée étant en santé; et si par hasard le pénitent revenait de sa maladie, il était obligé d'accomplir la pénitence. Mais jusqu'au VIe siècle, quand les pécheurs, après avoir fait pénitence, tombaient dans des crimes, ils n'étaient plus reçus au bénéfice de l'absolution, et demeuraient en pénitence séparés de la communion de l'Eglise, qui laissait son salut entre les mains de Dieu; non que l'on en désespérât, dit saint Augustin, mais pour maintenir la vigueur de la discipline : *Non desperatione veniæ factum est, sed rigore disciplinæ.* Au reste, les degrés de cette pénitence ne furent entièrement réglés que dans le IVe siècle, et n'ont été exactement observés que dans l'Eglise grecque. Les clercs, dans les quatre premiers siècles, étaient soumis à la pénitence comme les autres; dans les suivants, ils étaient seulement déposés de leur ordre, et réduits au rang des laïques, quand ils tombaient dans des crimes pour lesquels les laïques étaient mis en pénitence. Vers la fin du Ve siècle, il s'introduisit une pénitence mitoyenne entre la publique et la secrète, laquelle se faisait pour certains crimes commis dans les monastères ou dans d'autres lieux, en présence de quelques personnes pieuses. Enfin, vers le VIIe siècle, la pénitence publique pour les péchés occultes cessa tout à fait. Théodore, archevêque de Cantorbéry, est regardé comme le premier auteur de la pénitence secrète pour les péchés secrets en Occident; vers la fin du VIIIe siècle, on introduisit le rachat, ou plutôt la commutation des pénitences imposées, que l'on changeait en quelques bonnes œuvres, comme en aumônes, en prières, en pèlerinages. Dans le XIIe siècle, on imagina celle de racheter le temps de la pénitence canonique avec une somme d'argent, qui était appliquée au bâtiment d'une Église, et quelquefois à des ouvrages pour la commodité publique, cette pratique fut d'abord nommée *relaxation* ou *relâchement*, et depuis *indulgence*.

« Dans le VIIIe siècle, les hommes s'étant tout à fait éloignés de la pénitence canonique, les prêtres se virent contraints à les y exhorter pour les péchés secrets et ordinaires, car pour les péchés publics et énormes, on imposait encore des pénitences très-rigoureuses. Dans les XIVe et XVe siècles, on commença à ordonner des pénitences fort légères pour des péchés très-griefs; ce qui a donné lieu à la réformation faite à ce sujet par le concile de Trente, qui enjoint aux confesseurs de proportionner la rigueur des pénitences à l'énormité des cas, et veut que la pénitence publique soit rétablie à l'égard des pécheurs publics. (TERTULL., *De pœnit.*; saint CYPRIEN, *Epist et tract. de lapsis;* LAUBESPINE, *observ.;* MORIN, *De pœnit.;* GADEAU, *Histoire de l'Église*, liv. IV; FLEURY, *Mœurs des Chrét.*, n° XXV.)

« *Pénitence*, dans le droit canon anglais, se dit d'une punition ecclésiastique que l'on inflige particulièrement pour cause de fornication.

« Voici ce que les canons prescrivent à cet égard : Celui qui a commis le péché de fornication doit se tenir, pendant quelques jours de dimanche, dans le porche où le vestibule de l'église, la tête et les pieds nus, enveloppé dans un drap blanc, avec une baguette blanche en main, se lamentant et suppliant tout le monde de prier Dieu pour lui; il doit ensuite entrer dans l'église, s'y prosterner et baiser la terre; et enfin, placé au milieu de l'église sur un endroit élevé, il doit déclarer l'impureté de son crime scandaleux aux yeux des hommes et détestable aux yeux de Dieu.

« Si le crime n'est pas de notoriété publique, les canons permettent de commuer la peine, à la requête de la partie, en une

amende pécuniaire au profit des pauvres.

« *Pénitence*, chez les Juifs, nommée *thejourtha*, nom qui signifie *changement* ou *conversion*. La véritable pénitence doit être, selon eux, conçue par l'amour de Dieu et suivie de bonnes œuvres. Ils faisaient une confession le jour des expiations, ou quelque temps auparavant. Ils imposaient des pénitences réglées pour les péchés, et ils ont chez eux des pénitenciels qui marquent les peines qu'il faut imposer aux pécheurs, lorsqu'ils viennent confesser leurs péchés. Cette confession est d'obligation parmi eux; on la trouve dans les cérémonies du sacrifice pour le péché : celui qui l'offrait confessait son péché, et en chargeait la victime. Ils reconnaissaient un lieu destiné à la purification des âmes après la mort; on offrait des sacrifices pour elles, maintenant ils se contentent de simples prières. Ainsi, parmi les péchés, ils en distinguent de deux sortes : les uns qui se pardonnent dans l'autre vie, les autres qui sont irrémissibles. Joseph nous apprend que les pharisiens avaient une opinion particulière là-dessus. Ils enseignaient que les âmes des gens de bien, au sortir d'un corps, entraient dans un autre, mais que celles des méchants allaient d'abord dans l'enfer. Hérode le Tétrarque, prévenu de ce sentiment, croyait que l'âme de saint Jean, qu'il avait fait mourir, était passée dans la personne de Jésus-Christ. » (Le P. Morin, *De pœnitentia;* le P. Lamy, de l'Oratoire, *Introduction à l'Ecriture sainte.*) (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXV, p. 197 à 200.)

PENTATEUQUE (*Théologie*), composé de πεντε, *cinq*, et de τευχος, *instrument*, *volume*.— « C'est le nom que les Grecs, et après eux les Chrétiens, ont donné aux cinq livres de Moïse, qui sont au commencement de l'Ancien Testament, savoir : la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome*, auxquels les Juifs donnaient par excellence le nom de *Loi*, parce que la partie la plus essentielle de ces livres contenait la loi que Moïse reçut de Dieu sur le mont Sinaï. Une possession immémoriale et des raisons détaillées par les plus habiles commentateurs de l'Ecriture prouvent que Moïse est l'auteur du *Pentateuque*. Nous ne nous arrêterons ici qu'aux raisons de quelques nouveaux critiques, tels que M. Simon et M. Leclerc, qui ont contesté cet ouvrage à Moïse. 1° On trouve, disent-ils, dans le *Pentateuque*, plusieurs choses qui ne conviennent point au temps et au caractère de ce législateur. L'auteur parle très-avantageusement de Moïse; d'ailleurs il parle toujours en troisième personne: le Seigneur parla à Moïse et lui dit : etc.; Moïse parla à Pharaon, etc. Quelle apparence que Moïse eût fait lui-même son éloge, et n'eût pas parlé en première personne. 2° Le récit de la mort de Moïse, qui se trouve à la fin des *Nombres*, n'est certainement pas de ce législateur, non plus que le détail de ses funérailles, et la comparaison qu'on y voit entre lui et les prophètes ses successeurs. 3° On remarque dans le texte du *Pentateuque* quelques endroits défectueux. Par exemple, Exode XII, 8, on voit que Moïse parle à Pharaon, sans que l'auteur marque le commencement de son discours. Le *Pentateuque* samaritain l'a suppléé, ce qu'il fait encore en beaucoup d'autres endroits. Enfin on voit dans le *Pentateuque* des traits qui ne peuvent guère convenir à un homme comme Moïse, né et élevé dans l'Egypte, comme ce qu'il dit du paradis terrestre, des fleuves qui l'arrosaient et qui en sortaient, des villes de Babylone, d'Arat, de Besen, de Chalamé, de l'or du Phison, du Bdeblium, et de la pierre de Sohem que l'on trouvait en ces pays-là. Ces particularités, si curieusement recueillies, semblent, dit-on, prouver que l'auteur du *Pentateuque* était de delà l'Euphrate; ajoutez ce qu'il dit de l'arche de Noé, de sa construction, du lieu où elle s'arrêta, du bois dont elle fut bâtie, du bitume de Babylone, etc. Ces dernières remarques ont fait croire à quelques-uns que le lévite, envoyé par Assaradon aux Cuthéens établis dans la Samarie, pourrait bien avoir composé le *Pentateuque*, et que les Juifs auraient pu le recevoir, avec quelques légères différences, de la main des Samaritains; d'autres se sont imaginé que le *Pentateuque*, en l'état où nous l'avions, n'était que l'abrégé d'un plus grand ouvrage, composé par des écrivains publics, chargés de cette fonction chez les Juifs.

« Dom Calmet, qui se propose ces objections dans son *Dictionnaire de la Bible*, y répond par trois réflexions générales : 1° que pour débouter Moïse de la possession où il est depuis tant de siècles de passer pour l'auteur du *Pentateuque*, possession appuyée du témoignage de la Synagogue et de l'Eglise, des écrivains sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament, de Jésus-Christ et des apôtres, il faut certainement des preuves sans réplique et des démonstrations : or, il est évident que les objections proposées sont fort au-dessous même de preuves solides; 2° les additions, les transpositions, les omissions, les confusions qu'on lui reproche et qu'on veut bien ne pas contester, ne décident pas que Moïse ne soit pas l'auteur du livre; elles prouvent seulement que l'on y a retouché quelque chose, soit en ajoutant, soit en diminuant. Dieu a permis que les livres sacrés ne soient pas exempts de ces sortes d'altérations qui viennent de la main des copistes, ou qui sont une suite de la longueur des siècles. Si une légère addition ou quelque changement fait au texte d'un auteur suffisait pour lui ôter son ouvrage, quel écrivain serait sûr de demeurer en possession du sien pendant un siècle ? 3° les systèmes de M. Leclerc et de M. Simon sont dénués de vraisemblance. Ces écrivains publics ne doivent leur existence qu'à l'imagination de M. Simon. Le prêtre ou le lévite envoyé par Assaradon aux Cuthéens ne peut être l'auteur d'un livre cité dans plusieurs ouvrages qui passent constamment pour être antérieurs au temps de ce lévite. La Loi a toujours été pratiquée depuis Moïse

jusqu'à la captivité; elle était donc écrite, on en mit un exemplaire dans l'arche et il fut trouvé sous Josias; enfin les Juifs et les Samaritains avaient trop d'éloignement les uns pour les autres pour se communiquer leurs écrits sacrés. D'ailleurs on verra ci-dessous lequel du *Pentateuque* hébreu ou du *Pentateuque* samaritain est une copie de l'autre. » (*Dictionnaire de la Bible*, tom. III, lettre P, page 161 et 162.).

« Mais l'aveu qu'on fait que les additions reprochées au *Pentateuque* sont d'Esdras, qui après la captivité retoucha et mit en ordre les livres saints, donne matière à une autre objection des incrédules; car, disent-ils, si Esdras a ainsi travaillé sur les livres saints, quelle preuve a-t-on qu'il ne les ait pas notablement altérés, ou même totalement supposés.

« Abbadie répond à cette difficulté, 1° que les psaumes, les prophètes, les livres de Salomon rapportent une infinité de traits comme Moïse, et par conséquent que le *Pentateuque* subsistait avant tous ces auteurs; 2° qu'Esdras n'a eu nul intérêt, soit personnel, soit politique, de changer la forme des livres saints; 3° qu'il ne l'a pas fait à l'égard de ceux de Moïse, parce que sa phrase et sa manière d'écrire sont toutes différentes de celles de Moïse; et que d'ailleurs s'il en avait été ainsi, il leur aurait donné une meilleure forme, selon Spinosa même, qui accuse les livres de Moïse d'être mal écrits et mal digérés. On peut voir ces réponses étendues dans Abbadie, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, tom. I, sect. III, chap. 12 et 13.

« On distingue deux *Pentateuques*, ou plutôt deux fameuses éditions du *Pentateuque*, qui se sont longtemps disputé la préférence, tant par rapport à l'ancienneté que par rapport, au caractère, celui des Juifs appelé le *Pentateuque judaïque* ou *hébreu*, écrit en caractère chaldéen ou assyrien, et celui des Samaritains, écrit en caractère samaritain ou phénicien; on soutient que l'un et l'autre sont l'ancien *Pentateuque* hébraïque. A considérer le texte en général, ils sont assez conformes l'un et l'autre, puisqu'ils contiennent les passages dont nous avons parlé ci-dessus, attribués aux copistes, quoique le samaritain en contienne un ou deux qui ne se rencontrent point dans l'hébreu : le premier est un passage qui se trouve dans le *Deutéronome*, XXVII, 4, où il est commandé de bâtir un autel et d'offrir des sacrifices sur le mont Ebal, ou plutôt sur le mont *Garizim;* ce qui est une interpolation manifeste, faite pour autoriser le culte des samaritains, et montrer qu'il ne le cédait point en antiquité au culte qu'on rendait à Dieu dans le temple de Jérusalem.

« Cependant M. Whiston déclare qu'il ne voit pas la raison d'accuser de corruption sur ce point le *Pentateuque* samaritain; que ce reproche tombe plutôt sur le *Pentateuque* hébreu, et il soutient très-sérieusement que le premier est une copie très-fidèle des livres de Moïse, qui vient originairement de la séparation des dix tribus du temps de Jéroboam; mais le contraire est évident par les additions qu'on attribue à Esdras, qui vivait plusieurs siècles après Jéroboam.

« Mais la différence la plus sensible est dans les lettres ou caractères, le *Pentateuque* hébreu étant en caractère chaldéen ou assyrien, et le samaritain en ancien caractère phénicien; il semblerait par là que ce dernier est plus ancien que le premier; mais M. Prideaux pense que le *Pentateuque* des Samaritains n'est qu'une copie tirée en d'autres caractères, sur l'exemplaire composé ou réparé par Esdras, 1° parce que toutes les interprétations de l'édition d'Esdras s'y trouvent; 2° par l'inattention que l'on a eue d'y mettre des lettres semblables à celles de l'alphabet hébreu, qui n'ont rien de commun avec les lettres de l'alphabet samaritain, variations qui ne sont venues que de ce qu'on a transcrit le *Pentateuque* de l'hébreu vulgaire en samaritain, et non du samaritain en hébreu. Ajoutez à cela que MM. Simon, Alix et plusieurs autres savants prétendent que le caractère chaldéen ou assyrien a toujours été en usage parmi les Juifs, et que le samaritain ou ancien caractère phénicien n'avait jamais été usité parmi eux avant la captivité, de quelque manière que ce fût, ni dans les livres ni sur les médailles.

« Ussérius pense que le *Pentateuque* samaritain a été corrompu par un certain Dositée dont parle Origène, et M. Dupin croit que c'est l'ouvrage de quelque Samaritain moderne qui l'a compilé de divers exemplaires des Juifs répandus dans la Palestine et dans la Babylonie, aussi bien que dans la version des Septante, parce qu'il est quelquefois conforme à l'hébreu et au grec; mais il s'en éloigne aussi fort souvent. Le texte samaritain avait été inconnu depuis le temps d'Origène et de saint Jérôme qui en avaient quelquefois fait mention. Dans les derniers siècles on en rapporte quelques exemplaires d'Orient, et le P. Morin en fit imprimer un en 1651, qu'on trouve dans la *Polyglotte* de Lejay, et plus correct dans celle de Valton. La comparaison qu'on en a faite avec le texte hébreu a fait penser à plusieurs savants qu'il était plus pur et plus ancien que celui-ci : de ce nombre sont le P. Morin et M. Simon. Le commun des théologiens pense que le *Pentateuque* samaritain et celui des Juifs ne sont qu'un seul et même ouvrage écrit en la même langue, mais en caractères différents; et que les diversités qui se rencontrent entre ces deux textes ne viennent que de l'inadvertance ou de la négligence des copistes, ou de l'affectation des Samaritains, qui y ont glissé certaines choses conformes à leurs intérêts et à leurs prétentions; que ces additions y ont été faites après coup, et qu'originairement ces deux exemplaires étaient entièrement conformes; suivant cela il faut dire que le *Pentateuque* des Juifs est préférable à celui des Samaritains, comme étant exempt des altérations qui se rencontrent

dans ce dernier. (CALMET, *Dictionnaire de la Bible*, tome III, lettre S, au mot *Samaritains*, page 454, dissert. sur le *Pentateuque*.)

« Nous terminerons cet article par le récit de ce que pratiquent les Juifs dans la lecture du *Pentateuque*. Ils sont obligés de le lire tout entier chaque année, et le divisent en paragraphes ou sections, qu'ils distinguent en grandes ou petites. Les grandes comprennent ce qu'on a accoutumé de lire dans une semaine. Il y en a cinquante-quatre, parce que dans les années intercalaires des Juifs il y a ce nombre de semaines. Les petites sections sont divers endroits qui regardent certaines matières. Les Juifs appellent quelques-unes de ces sections, soit grandes, soit petites, *sections ouvertes*. Celles-là commencent par un commencement de ligne; si c'est une grande section on y marque trois fois la lettre פ, *phé*, au lieu que les petites n'ont qu'une lettre; et ils nomment les autres *sections fermées*, elles commencent par le milieu d'une ligne. Si elles sont grandes on y met trois ס *samech*, ou un seul si elles sont petites. Ces sections sont appellées du premier mot par lequel elles commencent ; ainsi la première de toutes s'appelle *bereschit*, qui est le commencement de la *Genèse*. Chaque grande section se subdivise en sept parties, parce qu'elles sont lues par autant de différentes personnes. C'est un prêtre qui commence, ensuite un lévite; et, dans le choix des autres lecteurs, on a égard à la dignité ou à la condition des gens. Après le texte de Moïse ils lisent aussi un paragraphe de la paraphrase d'Onkelos. On a fait une semblable division des livres prophétiques dont on joint la lecture à ceux de Moïse. Le Père Lamy, dont nous empruntons ceci, pense que cette division est très-ancienne chez les Juifs, et qu'elle a donné lieu à celle que l'Eglise a faite des livres saints, dans les lectures distribuées qu'on en fait dans ses offices. Quoi qu'il en soit, elle a lieu parmi les Juifs, qui marquent exactement ces sections, tant du *Pentateuque* que des livres prophétiques, dans leurs bibles et dans leurs calendriers. » (LAMY, de l'Oratoire, *Introduction à l'Ecriture sainte*.) (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom XXV, art. *Pentateuque*, p. 220, 221, 222 et 223.)

PENTECOTE (*Théologie*). — « Fête solennelle qu'on célèbre dans l'Eglise chrétienne le cinquantième jour après Pâques, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, rapportée dans les *Actes* XI et suiv.

« Ce mot vient du grec Πεντηκοστός, *quinquagesimus*, cinquantième, parce que la *Pentecôte* se célèbre cinquante jours après Pâques.

« Dans la primitive Église, la Pentecôte finissait le temps pascal ou le temps de Pâques; et Tertullien et saint Jérôme remarquent que durant tout ce temps on célébrait l'office debout, et qu'il n'était pas permis de jeûner, etc.

« Les Juifs ont aussi une fête appelée Pentecôte, qu'ils solemnisent cinquante jours après Pâques, en mémoire de ce que cinquante jours après leur sortie d'Egypte Dieu donna à leurs pères la loi sur le mont Sinaï par le ministère de Moïse. Ils la nomment *la fête des semaines*, parce qu'on la célèbre à la fin des sept semaines qui suivent Pâques ; où le *jour des prémices*, parce qu'on y offrait les prémices du fragment, dont la moisson commençait alors, selon quelques-uns, et, selon d'autres, s'achevait. Ces prémices consistaient en deux pains levés, de deux affarons de farine, ou de trois pintes de farine chacune, non par chaque famille, mais au nom de toute la nation, comme l'insinue Josèphe, *Antiq.*, liv. III, chap. 10. On immolait aussi différentes victimes, comme deux veaux et un bélier en holocauste, sept agneaux en hostie pacifiques et un bouc pour le péché. (*Num.* XXXIII, 27.)

« Les Juifs modernes célèbrent la Pentecôte pendant deux jours qui sont regardés comme les fêtes de Pâques, c'est-à-dire qu'on s'abstient de tout travail, et qu'on ne traite d'aucune affaire, excepté qu'on peut toucher au feu et apprêter le manger. Ils tiennent par tradition que la loi a été donnée ce jour-là sur le mont Sinaï ; c'est pourquoi ils ont coutume d'orner la synagogue et les autres lieux où l'on fait la lecture de la Loi, et même leurs maisons, avec des roses, des couronnes de fleurs et des festons, pour représenter, disent-ils, la verdure dont le mont Sinaï était revêtu dans cette saison. Le soir du second jour de la fête on fait *l'abdala*. (LÉON de Modène, *Cérém. des Juifs*, part. III, ch. 4). Buxtorf ajoute à ces pratiques quelques autres cérémonies particulières et propres aux Juifs d'Allemagne, comme de faire un gâteau fort épais, composé de sept couches de pâte, qu'ils appellent *sinaï*, et selon eux, ces sept épaisseurs de pâte représentent les sept cieux que Dieu fut obligé de remonter depuis le sommet de cette montagne jusqu'au ciel des cieux où il fait sa demeure. » (BUXTORF, *Imag. jud.*, apud CALMET, *Dictionn. de la Bible*, tom. III, lettre O, au nom *Pentecôte*.) (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XXV, art. *Pentecôte*, p. 22 et 225.)

PÈRES DE L'ÉGLISE (*Histoire ecclésiastique*). — « On nomme *Pères de l'Eglise* les écrivains ecclésiastiques grecs et latins qui ont fleuri dans les six premiers siècles du christianisme.

« On en compte vingt-trois ; savoir, saint Ambroise, saint Athanase, Athénagore, saint Augustin, saint Basile, saint Chrysostome, Clément d'Alexandrie, saint Cyprien, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Cyrille de Jérusalem, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire le Grand, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Irénée, saint Justin, Lactance, saint Léon, Minutius Felix, Origène, Tertullien et Théodoret. On leur joint saint Bernard, qui a fleuri dans le XIIe siècle.

« Ces hommes célèbres à tant d'égards méritent bien que nous discourions d'eux dans ce dictionnaire avec beaucoup de recherche

à cause de leur foi, de leur piété, de leur gloire, de leurs vertus, de leur zèle pour les progrès de la religion, et de leurs ouvrages, dont nous pouvons tirer de grandes lumières; cependant, comme en matière de morale, de dogme, et sur quelque sujet que ce soit, il n'y a point d'hommes ni de société d'hommes infaillibles ici-bas; comme on ne doit aucune déférence aveugle à quelque autre autorité humaine que ce soit, en fait de science et de religion, il doit être permis d'apporter dans l'examen des écrits des *Pères* la même méthode de critique et de discussion qu'on emploie dans tout autre auteur humain. Le respect même, qui n'est dû qu'à l'autorité divine, suppose toujours le discernement de la droite raison, afin de ne point prendre pour elle ce qui n'en a que l'apparence, et d'éviter de rendre à l'erreur un hommage qui n'est dû qu'à la vérité éternelle. »

Ici l'auteur fait, sur chacun de ceux qu'il range au nombre des Pères de l'Eglise, une biographie qui n'est le plus souvent qu'une apologie d'autant plus involontaire, qu'il ne trouve guère à critiquer que la perfection selon lui quelquefois exagérée de leur morale et l'excès de leur héroïsme. Après cette longue biographie, l'auteur conclut en ces termes :

« La plupart des devoirs dont l'Evangile exige l'observation sont au fond les mêmes que ceux qui peuvent être connus de chacun par les seules lumières de la raison. La religion chrétienne ne fait que suppléer au peu d'attention des hommes, et fournir des motifs beaucoup plus puissants à la pratique de ces devoirs, que la raison abandonnée à elle-même n'est capable d'en découvrir. Les lumières surnaturelles, toutes divines qu'elles sont, ne nous montrent rien par rapport à la conduite ordinaire de la vie, que les lumières naturelles n'adoptent par les réflexions exactes de la pure philosophie. Les maximes de l'Evangile, ajoutées à celles des philosophes, sont moins de nouvelles maximes que celles qui étaient gravées au fond de l'âme raisonnable. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXV, p. 284, 285 et 301, art. *Pères de l'Eglise*, par le chevalier de Jaucourt.)

Daillé, à la fin de son livre *De vero usu Patrum*, l. ii, c. 6, semble avoir voulu faire aux Pères la réparation des outrages dont il les avaient chargés.

« Leurs écrits, dit-il, renferment des leçons de morale et de vertu capables de produire les plus grands effets, plusieurs choses qui servent à confirmer les fondements du christianisme, plusieurs observations très-utiles pour entendre l'Écriture sainte et les mystères qu'elle contient; leur autorité sert beaucoup à prouver la vérité de la religion chrétienne. N'est-ce pas un phénomène admirable que tant de grands hommes, doués de tous les talents et de toute la capacité possible, nés en différents temps et en divers climats, pendant quinze cents ans, avec des inclinations, des mœurs, des idées si différentes, se soient néanmoins accordés à croire les preuves du christianisme, à rendre leurs adorations à Jésus-Christ, à prêcher les mêmes vertus, à espérer la même récompense, à recevoir les mêmes évangiles, à y découvrir les mêmes mystères?... Il n'est pas vraisemblable que tant d'hommes célèbres par la beauté de leur génie, par l'étendue et la pénétration de leurs lumières, dont le mérite est prouvé par leurs ouvrages, aient été assez imbéciles pour fonder leur foi et leurs espérances sur la doctrine de Jésus-Christ, pour lui sacrifier leurs intérêts, leur repos et leur vie, sans en avoir évidemment senti le pouvoir divin. Préférerons-nous au suffrage unanime de ces grands hommes les préventions et les clameurs d'une poignée d'incrédules et d'athées, qui calomnient l'Évangile sans l'entendre, qui blasphèment ce qu'ils ignorent, et qui se rendent encore plus suspects par le déréglement de leurs mœurs que par les bornes étroites de leurs connaissances? »

PERPÉTUITÉ du Catholicisme. — Cette vérité s'est fait jour à travers la bouche de Voltaire, en des termes qui font assez voir que ce n'était pas un des jeux de son esprit. — « Le judaïsme, le sabéisme, la religion de Zoroastre, rampent dans la poussière; le culte de Tyr et de Carthage est tombé avec ces puissantes villes. La religion des Miltiade et des Périclès, celle de Paul Émile et de Caton, ne sont plus; celle d'Odin est anéantie, la langue même d'Osiris, devenue celle des Ptolémées est ignorée de leurs descendants, le *théisme pur n'a jamais existé*. Le christianisme seul est resté debout parmi tant de vicissitudes et dans le fracas de tant de ruines, immuable comme le Dieu qui en est l'auteur. *La vérité reste pour l'éternité, et les fantômes d'opinions passent comme des rêves de malades;* la religion subsiste depuis quatre mille ans, de l'aveu de tous, et les sectes sont d'hier. Je suis forcé de croire et d'admirer. »

PERSÉCUTIONS contre les premiers Chrétiens. — Suétone, qui vécut du temps des apôtres, décrit la persécution de Néron contre les Chrétiens, en ces termes : « Il punit de diverses supplices les Chrétiens, espèce d'hommes d'une superstition nouvelle et adonnés à la magie. » (*Vie de Néron.*) — Voici la manière non moins injuste et injurieuse dont Tacite s'explique sur cet événement : « Néron voulut, dit-il, donner un objet à la haine publique, pour faire taire les bruits fâcheux qui couraient sur lui à cette occasion. Il fit souffrir les plus affreux supplices à ceux que le peuple appelle Chrétiens, et qui pour leurs crimes détestables sont en horreur à tout le monde. » « Cette secte, continue Tacite, tire son origine d'un certain Christ, que Ponce-Pilate, lieutenant en Judée, avait fait exécuter sous l'empire de Tibère. Le supplice de cet homme réprima pour un temps cette pernicieuse superstition. Mais sous l'empire de Néron elle reprit une nouvelle vigueur non-

seulement en Judée, d'où elle tirait son origine, mais dans la ville de Rome même, où tout ce qu'il y a de plus criminel et de plus infâme vient se rendre de toute part, et trouve des partisans et de l'appui. On se saisit d'abord de quelques-uns d'entre eux, qui se confessaient chrétiens, et par le moyen de ces premiers on en découvrit un fort grand nombre d'autres, qui furent condamnés, non pas tant comme auteurs de cet embrasement, que comme convaincus d'être odieux à tout le genre humain.

« On insulta même à leur mort par de cruelles moqueries. On en revêtit quelques-uns de peaux de bêtes pour les faire déchirer par les chiens, d'autres furent attachés à des croix; on en fit périr quelques autres par les flammes, en les couvrant de poix et de cire, et en les faisant ainsi servir comme de torches, pour éclairer durant les ténèbres de la nuit. »

« Néron donna ses propres jardins, continue Tacite, pour servir de théâtre à ce spectacle. On l'y voyait paraître lui-même en habit de cocher, et conduisant des chariots à la lueur de ces flambeaux funestes. Et ce fut pour cela que Rome ne put pas s'empêcher de plaindre la destinée des Chrétiens, parce que tout dignes qu'ils étaient des derniers supplices, on comprit bien néanmoins qu'ils étaient immolés à la cruauté d'un seul homme, et non pas à l'utilité du public. » (Tacit., *Annal.*, lib. xv.)

Encyclopédie du xviii[e] siècle. — « On compte ordinairement vingt-quatre persécutions depuis Jésus-Christ. Jusqu'à nous, le P. Riccioli en ajoute deux, qui sont la première et la dernière dans l'ordre que nous allons indiquer : 1° Celle de Jérusalem, excitée par les Juifs contre saint Etienne, et continuée par Hérode Agrippa, contre saint Jacques, saint Pierre, et les autres.

« La seconde, sous Néron, commencée l'an 64 de Jésus-Christ, à l'occasion de l'incendie de Rome, dont on accusa faussement les Chrétiens; elle dura jusqu'à l'an 68.

« La troisième, sous Domitien, depuis l'an 90 jusqu'à l'année 96.

« La quatrième, sous Trajan, commencée l'an 97; elle cessa en 116.

« La cinquième, sous Adrien, depuis l'année 118 jusqu'à 129, avec quelques interruptions occasionnées par les Apologies de Quadrat et d'Aristide en faveur des Chrétiens. Il y eut encore quelques martyrs sous son règne en 136.

« La sixième, sous Antonin le Pieux; elle commença en 138 et finit en 153.

« La septième, sous Marc-Aurèle, depuis l'an 161 jusqu'en 174.

« La huitième, sous Sévère, commencée l'an 199, dura jusqu'à la mort de ce prince, en 211.

« La neuvième, sous Maximien, en 235; elle ne dura que trois ans.

« La dixième, sous Dèce, en 149; elle cessa à sa mort en 251; et dans ce court espace de temps elle fut une des plus sanglantes. Ses successeurs, Gallus et Volusien, la renouvelèrent deux ans après.

« La onzième, sous Valérien et Gallien, en 257; elle dura trois ans et demi.

« La douzième, sous Aurélien, commencée l'an de Jésus-Christ 273, et continuée jusqu'en 275.

« La treizième, commencée par Dioclétien et Maximien, l'an 303, et continuée sous le nom du premier jusqu'en 310, quoiqu'il eût abdiqué l'empire. Maximilien l'a renouvelée en 312, et Licinius la fit durer jusqu'à l'an 315, que l'empereur Constantin donna la paix à l'Église.

« La quatorzième fut ordonnée par Sapor II, roi de Perse, à l'instigation des mages et des Juifs, l'an 343; elle coûta, selon Sozomène, la vie à seize mille Chrétiens.

« La quinzième, mêlée d'artifice et de cruauté, est celle que Julien suscita contre les Chrétiens. Elle ne dura qu'un an.

« La seizième fut autorisée par l'empereur Valens, arien, l'an 366 jusqu'en 378.

« La dix-septième, sous Isdegerde, roi de Perse, en 420; elle ne finit que trente ans après, sous le règne de Varannes V.

« La dix-huitième, contre les catholiques, pendant le règne de Genseric, roi des Vandales, arien, depuis l'an 433 jusqu'en 476.

« La dix-neuvième, sous le règne d'Huneric, successeur de Genseric, en 483; elle ne dura qu'un an.

« La vingtième, sous Gondebaud aussi roi des Vandales, en 494.

« La vingt-unième, sous Trasimond, successeur de Gondebaud; elle commença en 504.

« La vingt-deuxième, par les ariens en Espagne, sous Léowigilde, roi des Goths, en 504, et finit sous Récarède, deux ans après.

« La vingt-troisième, sous Choroès II, roi de Perse, depuis l'an 607 jusquen 625.

« La vingt-quatrième, instituée par les iconoclastes, sous Léon l'Isaurien, depuis 722 jusqu'en 741; elle continua sous Constantin Copronyme jusqu'en 775.

« La vingt-cinquième fut donnée par Henri VIII, roi d'Angleterre, l'an 1534, contre tous les catholiques, après que ce prince se fut séparé de l'Eglise romaine. Elle fut renouvelée par la reine Elisabeth.

« La vingt-sixième commença dans le Japon l'an 1587, sous le règne de Taicosama, et exercée avec encore plus de cruauté par Taxonguns, qui lui succéda en 1631. » (Riccioli, *Chronol. réform.*, t. III.)

« Lactance a fait un traité *De la mort des persécuteurs*, qui a été longtemps inconnu, et que M. Baluze a donné le premier au public. Quelques auteurs doutent que cet ouvrage soit véritablement de Lactance; mais M. Brunet, qui l'a traduit en anglais, prouve que l'on doit le lui attribuer. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXV, p. 438 et 439, art. *Persécution*.)

Senfft. — « Lorsque les terribles persécutions des Chrétiens éclatèrent, dit ce protestant, lorsque, sur l'ordre des empereurs et gouverneurs romains, on rechercha en tout lieu les disciples de l'Evangile, le Tout-

Puissant fit en sorte que les torrents de sang chrétien qui coulèrent servirent à féconder un champ plus vaste encore. »

V. Joguet. — « Rien n'ébranlait dans leur confiance ceux qui vénéraient comme le conquérant prophétisé ce *certain Chrest* ou *Christ* que Tibère, selon la tradition, avait proposé au sénat d'admettre parmi les dieux de l'État. (Tert., *Apol.*, i; Eus., *Hist. eccl.*, ii, 2.) C'était bien à lui, en effet, que se rapportaient les oracles; c'était bien lui que l'instinct des peuples saluait aveuglément dans Vespasien, ainsi que dans tant d'autres. Les sujets de ce roi nouveau savaient que l'étrange confusion qu'ils avaient sous les yeux ne tarderait pas à finir. Ils étaient instruits d'avance que le règne pouvait répondre à la magnificence de son inauguration, et qu'il n'était donné qu'à la doctrine du Verbe fait chair d'accomplir le renouvellement attendu par l'humanité. Ils attendaient sans trouble les frères que leur amènerait un désabusement inévitable. Leur nombre, en effet, ne cessa de s'accroître. Et si, malgré quelques condamnations isolées, Vespasien et Titus ne paraissent pas s'être inquiétés de leurs espérances, elles effrayèrent Domitien. Elles le jetèrent, après quelques années d'une administration paternelle, dans une terreur qui aboutit aux plus sanguinaires excès. Une persécution atroce commença pour ne s'arrêter que lorsque ce prince crut être certain que l'empire dont parlaient les nouveaux croyants était un empire mystique. Il fit venir les petits fils de Judas, frère de Jésus; il leur demanda s'ils étaient de la race de David, quelle était leur fortune, ce que c'était que le royaume du Christ, et quand il devait régner. Ils répondirent qu'ils descendaient en effet de David, qu'ils possédaient, à eux deux, neuf mille deniers en fonds de terre, qu'ils cultivaient de leurs propres mains; que, quant au royaume du Christ, il n'était ni terrestre, ni de ce monde, mais céleste et évangélique, et qu'il paraîtrait à la fin du monde, quand Jésus viendrait avec sa majesté juger les vivants et les morts. L'empereur, ne les regardant pas comme des hommes sérieux, les renvoya libres, et donna aussitôt l'ordre de faire cesser les recherches et les supplices. » (Hegesipp., ap. Eus., *Hist. eccl.*, iii, 10.)

« Parmi les victimes qui avaient déjà souffert ou péri pour la foi nouvelle se trouvaient trois Flaviens, Clémens, neveu de Vespasien, sa femme Domitilla et sa nièce du même nom, également proches parents de l'empereur. Flavius Clemens fut mis à mort sortant à peine du consulat, et les deux Flavia Domitilla furent reléguées l'une dans l'île Pandantaia, l'autre dans l'île Pontia, où elle périt ensuite par le feu avec ses serviteurs sous le règne de Trajan. » (Brutius, ap. Eus., *Hist. eccl.*, iii, 14, 35.» *Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 504, art. *Titus* par V. Joguet.)

PERSONNALITÉ HUMAINE. — « Pour donner à l'existence intime et privée toute l'importance qui lui est due, il fallait la longue influence du christianisme. Il fallait que par un spiritualisme outré, de l'*Agora* et des jeux olympiques, toute gloire ainsi que toute vertu fussent transportées dans l'ombre du cloître ou de la maison, et surtout dans le secret de l'âme, et il fallait apprendre au monde que là, dans cette solitude et cette obscurité, il s'accomplit des drames divins, des existences à jamais mémorables..... Le christianisme a donc transporté le champ de la science, le champ de la vie à de plus grandes profondeurs. Il a mis sur la personnalité humaine le sceau de l'éternel et de l'infini. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 2, art. *Sapho*, par J. Mongin.)

PERSONNE, *persona* (*Théologie.*) — « C'est une substance individuelle, une nature raisonnable ou intelligente.

« En théologie, la divinité réside en trois personnes, mais alors le mot personne emporte une idée particulière fort différente de celle que l'on y attache en toute autre circonstance. On ne s'en sert qu'au défaut d'un autre terme plus propre et plus expressif.

« On dit que le mot *personne*, *persona*, est emprunté de *personando*, l'action de jouer un personnage ou de le contrefaire, et l'on prétend que sa première signification était celle d'un masque.....

« Maintenant, une chose peut être individuelle de deux manières : 1° logiquement, en sorte qu'elle ne puisse être dite de tout autre, comme Cicéron, Platon, etc.; 2° physiquement : en ce sens une goutte d'eau, séparée de l'Océan, peut s'appeler une *substance individuelle.* Dans chacun de ces sens, le mot *personne* signifie une nature individuelle; logiquement selon Boëce, puisque le mot *personne* ne se dit point des universels, mais seulement des natures singulières et individuelles; on ne dit pas la *personne* d'un animal ou d'un homme, mais de Cicéron et de Platon ; et physiquement, puisque la main ou le pied de Socrate ne sont jamais considérés comme des personnes.

« Cette dernière espèce d'individuel se dénomme de deux manières : positivement, comme quand on dit que la personne doit être le principe total de l'action, car les philosophes appellent une personne tout ce à quoi l'on attribue quelque action ; et négativement, comme quand on dit avec les thomistes, etc., qu'une personne consiste en ce qu'elle n'existe pas dans une autre comme un être parfait.

« Ainsi un homme, quoiqu'il soit composé de deux substances fort différentes, savoir de corps et d'esprit, ne fait pourtant pas deux personnes, puisqu'aucune de ces deux parties ou substances, prise séparément, n'est pas un principe total d'action, mais une seule personne, car la manière dont elle est composée de corps et d'esprit est telle qu'elle constitue un principe total d'action, et qu'elle n'existe point dans

une autre comme un être plus parfait; de même, par exemple, que le pied de Socrate existe en Socrate, ou une goutte d'eau dans l'Océan. Ainsi, quoique Jésus-Christ consiste en deux natures différentes, la nature divine et la nature humaine, ce n'est pourtant pas deux *personnes*, mais une seule personne divine; la nature humaine en lui n'étant pas un principe total d'action, mais existante dans un autre plus parfait; mais de l'union de la nature divine et de la nature humaine, il résulte un individu ou un tout, qui est un principe d'action; car quelque chose que fasse l'humanité de Jésus-Christ, la personne divine qui est unie la fait aussi, de sorte qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule personne, et en ce sens une seule opération, que l'on appelle *théandrique.* » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XXV, p. 450 et 451, art. *Personne.*)

PHACÉE [*qui ouvre*] (*Histoire sacrée*). — « Fils de Romélie, général de l'armée des Phacéias, roi d'Israël, ayant conspiré contre son maître, le tua dans son palais, et se fit proclamer roi. Il régna vingt ans, et fit le mal devant le Seigneur, suivant les traces de Jéroboam, qui avait fait pécher Israël. Dieu, irrité contre les crimes d'Achaz, qui, régnait alors en Judée y envoya Rasin, roi de Syrie, et Phacée, qui vinrent tout d'un coup, sans que rien les arrêtât, mettre le siége devant Jérusalem, dans le dessein de détruire le royaume de Juda. Mais Dieu, qui ne les avaient envoyés que pour châtier son peuple et non pour le perdre, ne leur permit pas pour lors de prendre Jérusalem, et ils furent contraints de s'en retourner dans leurs Etats. Cependant Achaz, malgré le bienfait inespéré qu'il venait de recevoir de la bonté de Dieu, s'endurcissant dans son impiété, et ses sujets, à son exemple, se livrant à toutes les superstitions de l'idolâtrie, Dieu rappela les ministres de sa justice, Rasin et Phacée, qui firent chacun de leur côté une irruption dans le royaume de Juda, et le réduisirent à l'extrémité. Phacée tailla en pièces l'armée d'Achaz, lui tua en un jour six vingt mille combattants, fit deux cent mille prisonniers, et revint à Samarie, chargé de dépouilles. Mais, sur le chemin, un prophète nommé Obed vint faire de vives réprimandes aux Israélites, des excès qu'ils avaient commis contre leurs frères, et leur persuada de renvoyer à Juda tous les captifs qu'ils emmenaient. Les vainqueurs, touchés des reproches du prophète, relâchèrent aussitôt les prisonniers, avec tous les témoignages de la plus tendre compassion, donnant des habits à ceux qui n'en avaient point, et mettant sur des chariots ceux qui étaient trop las pour s'en retourner à pied. Quelque temps après Phacée perdit la couronne, et fut assassiné par un de ses sujets nommé Osé, fils d'Ela, qui régna en sa place l'an du monde 3265. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XXV, p. 555, art. *Phacée.*)

PHACÉIAS *c'est le Seigneur qui ouvre*, (*Histoire sacrée*), « fils et successeur de Manahem, roi d'Israël, ne régna que deux ans, et imita les impiétés de son père; il en fut puni par Phacée, qui l'assassina dans un festin.» (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, tome XXV, pag. 555 et 556, art. *Phaceias.*)

PHARISIENS. — *Voy.* Sectes juives.

PHILIPPE (Saint) [*Histoire sacrée*]. — « Apôtre de Jésus-Christ, naquit à Bethzaïde, ville de la Galilée, sur le bord du lac de Génésareth. Il fut le premier que Jésus-Christ appela à sa suite. Philippe le suivit, et peu de temps après, ayant trouvé Nathanaël, il lui dit qu'il avait trouvé le Messie, et l'amena à Jésus-Christ. Ils suivirent ensemble le Sauveur aux noces de Cana, et Philippe fut bientôt après mis au rang des apôtres. Ce fut à lui que Jésus-Christ s'adressa lorsque, voulant nourrir cinq mille hommes qui le suivaient, il demanda d'où l'on pourrait acheter du pain pour tant de monde. Philippe lui répondit qu'il en faudrait pour plus de deux cents deniers. Dans le long discours que Jésus-Christ tint à ses apôtres la veille de sa passion, Philippe le pria de leur faire voir le Père; mais le Sauveur lui répondit: *Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon père* (*Joan.* xiv, 9.) Voilà tout ce que l'Evangile nous apprend de ce saint apôtre. Les auteurs ecclésiastiques ajoutent qu'il était marié et avait plusieurs filles, qu'il alla prêcher l'Evangile en Phrygie, et qu'il mourut à Hiéraple, ville de cette province. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, tome XXV, page 608, article *Philippe.*)

PHILIPPE (*Histoire sacrée*). — « Le second des sept diacres que les apôtres choisirent après l'ascension de Jésus-Christ. On croit qu'il était de Césarée en Palestine, au moins est-il certain qu'il y demeurait et qu'il y avait quatre filles vierges et prophétesses (*Act.* xxi, 9). Après le martyre de saint Etienne, les apôtres s'étant dispersés, le diacre Philippe alla prêcher l'Évangile dans Samarie où il fit plusieurs conversions éclatantes. Il y était encore lorsqu'un ange lui commanda d'aller sur le chemin qui descendait de Jérusalem à Gaza. *Philippe* obéit, et rencontra l'eunuque de Candace qui, étant venu à Jérusalem pour y adorer le vrai Dieu, s'en retournait lisant dans son char le prophète Isaïe. L'esprit de Dieu dit alors à Philippe de s'approcher et le saint diacre vit que l'eunuque lisait ce passage du prophète: *Il a été mené comme une brebis à la boucherie, et n'a point ouvert la bouche non plus qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond. Il a été dans son abaissement délivré de la mort; qui pourra raconter sa génération et son origine?* (*Act.* viii, 32.) L'eunuque lui ayant demandé de qui parlait le prophète en cet endroit, Philippe commença à lui annoncer Jésus-Christ, et ayant trouvé un ruisseau sur la route, l'eunuque, touché des paroles du diacre, demanda à être baptisé, et ils descendirent tous les deux dans l'eau, où Philippe le baptisa, après quoi l'Esprit du

Seigneur le transporta à Azot, où il prêcha la parole de Dieu, jusqu'à ce qu'il vint à Césarée de Palestine; on croit qu'il y mourut, quoique quelques-uns le fassent aller à Tralles en Asie, où ils prétendent qu'il fonda une église dont il fut l'apôtre et l'évêque. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXV, article *Philippe*, page 609.)

PHILOSOPHIE. — Ecoutons d'abord Montaigne flageller avec son rare bon sens et son esprit essentiellement pratique les incertitudes et les contradictions éternelles de la philosophie humaine :

« Qui fagotteroit suffisamment, dit-il, un amas des asneries de l'humaine sapience, il diroit merveilles : j'en assemble volontiers, comme un monstre, par quelque biais non moins utile que les instructions plus modérées. Jugeons par-la ce que nous avons a estimer de l'homme, de son sens et de sa raison, puis qu'en ces grands personnaiges, et qui ont porté si haut l'humaine suffisance, il s'y trouve des deffauts si apparens et si grossiers. Moi, j'aime mieux croire qu'ils ont traicté la science casuellement, ainsi qu'un jouet a toutes mains et se sont esbattus de la raison, comme d'un instrument vain et frivole, mettant en avant toutes sortes sortes d'inventions et de fantaisies, tantost plus tendues, tantost plus lasches.

« La philosophie a tant de visages et de varieté, et a tant dict que tous nos songes et reveries s'y trouvent. L'humaine fantaisie ne peut rien concevoir en bien et en mal qui n'y soit. *Il n'est rien tant absurde qui ne se die par quelqu'un des philosophes* (CICÉRON, *De Divinatione*). » (*Apologie*, p. 385-387.)

Bayle et Leibnitz développent à leur tour la même thèse en ces mots :

BAYLE. — « Ce serait, dit-il, une pensée bien fausse que de s'imaginer que Jésus-Christ a eu quelque sorte de dessein de favoriser, directement ou indirectement, une partie des sectes des philosophes, dans les disputes qu'elle avait avec les autres. Son dessein a été plutôt de confondre toute la philosophie et d'en faire voir la vanité. Il a voulu que son Evangile choquât, non-seulement la religion des païens, mais aussi les aphorismes de leur sagesse; et que, nonobstant ce contraste entre ces principes et ceux du monde, l'Evangile triomphât des gentils par le ministère d'un petit nombre d'ignorants, qui n'employaient ni l'éloquence, ni la dialectique, ni aucun des instruments nécessaires à toutes les autres révolutions. Il a voulu que, comme son Evangile paraissait une folie aux philosophes, la science de ceux-ci parût à son tour une folie aux Chrétiens. Lisez bien ces paroles de saint Paul : *Jésus-Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Evangile, et le prêcher sans y employer la sagesse de la parole, pour ne pas anéantir la croix de Jésus-Christ : car la parole de la croix est une folie pour ceux qui se perdent; mais tous ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, elle est une vertu et la puissance de Dieu; c'est pourquoi il est dit : Je détruirai la sagesse des sages et la science des savants. Que sont devenus les sages? Que sont devenus les docteurs de la Loi? Que sont devenus ceux qui recherchent avec tant de curiosité les sciences de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde?* »

LEIBNITZ. — « Le divin Bacon a très-bien dit que la philosophie superficiellement étudiée nous éloignait de Dieu, mais quelle nous y ramenait quand elle était approfondie. Nous l'éprouvons dans ce siècle également fécond en savants et en impies... J'avoue que j'ai toujours vu avec indignation qu'on abuse des lumières de l'esprit humain pour l'aveugler lui-même; et je me suis appliqué à la recherche des vrais principes, avec d'autant plus d'ardeur que je souffrais plus impatiemment que des novateurs entreprissent dans leur subtilité de me priver du plus grand bien de cette vie, c'est-à-dire de la certitude que mon âme survivra éternellement à mon corps, et de l'espérance qu'un Dieu infiniment bon couronnera enfin la vertu et l'innocence. » (LEIBNITZ, 2. t. I, *Cons. fidei contra atheist.*, dans Bayle.)

Mais c'est surtout Voltaire qu'il faut entendre bafouer les philosophes et la philosophie, principalement celle de son siècle, rappeler ses monstrueuses aberrations et fixer aux frontières de la religion et de la morale les limites qu'elle ne doit jamais franchir. On pourra en juger par ces quelques citations prises entre mille plus fortes encore, quelquefois même trop crûes pour être reproduites :

VOLTAIRE. — « Des philosophes qui pensent seuls être raisonnables, et quelques sots que ces gens-là dirigent, se déchaînent contre la vérité; ce sont des chiens de différentes espèces, qui hurlent tous à leur manière contre un beau cheval qui paît dans une verte prairie, et qui ne leur dispute aucune des charognes dont ils se nourrissent et pour lesquelles ils se battent entre eux. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LIV, p. 175.)

« Qui ne sait par une triste expérience que beaucoup de gens d'esprit ont été très-méchants hommes, et qu'un honnête homme est souvent borné. » (*Id.*, t. LXII, p. 176.)

« Depuis Thalès jusqu'aux plus chimériques raisonneurs et jusqu'à leurs plagiaires, aucun philosophe n'a influé seulement sur les mœurs de la rue où il demeurait. Pourquoi? Parce que les hommes se conduisent par la coutume et non par la métaphysique. Un seul homme éloquent, habile et accrédité, pourra beaucoup sur les hommes; cent philosophes n'y pourront rien, s'ils ne sont que philosophes. Ils auront cherché la vérité toute leur vie par des routes difficiles. Qu'arrive-t-il de leurs écrits? Ils auront occupé l'oisiveté de quelques lecteurs : c'est à quoi tous les écrits se réduisent. » (*Id.*, t. LX, p. 140).

« Socrate, Epictète et Marc-Aurèle laissaient graviter toutes les sphères les unes sur les autres. Est-ce donc le monde moral que vous prenez pour objet de vos spécula-

tions? Mais que lui voulez-vous à ce monde moral, que les précepteurs des nations ont déjà tant sermoné avec tant d'inutilité?

« Il est un peu fâcheux pour la nature humaine que l'or fasse tout, et le mérite presque rien; que les sots soient aux nues, et les génies dans la fange.

« On a peine à voir ceux qui labourent dans la disette, ceux qui ne produisent rien dans le luxe.

« Cette scène du monde, presque de tous les temps et de tous les lieux, vous voudriez la changer! Voilà votre folie, à vous autres moralistes. Prenez la plume avec Labruyère, temps perdu : le monde ira toujours comme il va.

« Croyez-moi, attachez-vous à réformer vos vertus, les hommes tiennent trop à leurs vices; la liste des vertus outrées serait trop longue. » *OEuvres de Voltaire*, éd. de Kehl, in-12, t. LXXIII, p. 198.)

« Les lettres ni la philosophie n'ont rien pu contre nos égarements et nos vices.

« C'est dans le siècle de Cicéron, de Pollion, d'Atticus, de Varius, de Tibulle, de Virgile, d'Horace, que Auguste fit ses proscriptions. Les philosophes de Thou et Montaigne, le chancelier de l'Hospital vivaient du temps de la Saint-Barthélemy, et les massacres des Cévennes sont du siècle le plus florissant de la monarchie française. Jamais les esprits ne furent plus cultivés, les talents en plus grand nombre, la politesse plus générale. » (*Id.*, t. XXXIII, p. 376.)

« Les mauvais raisonnements et les mauvaises plaisanteries qu'on s'est permis contre la religion seraient la honte de la nation, si ceux qui les ont faits n'étaient pas l'opprobre de la philosophie du XVIII° siècle. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXVIII, p. 125.)

Il compare les philosophes à de grands enfants qui ont formé le projet de renverser un édifice religieux que, depuis quatre mille ans, les efforts des hommes et les injures des temps n'avaient pu ébranler. La pierre dont il est bâti, la solidité de son assiette, le ciment et les métaux indestructibles qui le lient, lui promettent une éternelle durée; mille volées de coups de canon ne pourraient y faire brèche, et voilà que des enfants s'imaginent qu'ils vont l'abattre avec des boules de neige; encore comment s'y prennent-ils? Un second degré de folie, c'est que l'édifice est à droite, et se dressant fièrement sur leurs pieds, ils vomissent un torrent d'injures et de menaces, ils lancent adroitement leurs boules de neige à gauche; la plupart leur retombent sur la tête, et tout le fruit qu'ils retirent de leurs efforts, c'est de s'éclabousser les uns les autres. En vérité il y a là plus à rire qu'à s'indigner.

« Les vrais philosophes ont beaucoup plus mérité du genre humain que les Orphée, les Hercule et les Thésée de la fable. Mais en louant leurs efforts, il faut en reconnaître l'utilité. Jugeons-en par les solides écrits de nos jours. Ils ont jeté un si énorme ridicule sur les sottises de nos pères, qu'il paraissait désormais impossible à leurs enfants d'être aussi sots qu'eux. Dans notre siècle, on a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré. » (*Id.*, t. LXXX, p. 159.)

« Le petit nombre d'illustres précepteurs que les Français ont eu dans le siècle passé n'a pas encore rendu la raison universelle. Labruyère, Bossuet, Fénelon, etc., ont eu beau faire, le faux, le petit, le léger, sont le caractère dominant. Cependant il y a toujours le petit nombre des élus. Ceux-là conduisent à la longue le troupeau : *dux regit agmen*. Mais ce n'est qu'à la longue, et il faut des années avant que les gens d'esprit aient pétri les sots. » (*Id.*, t. LXX, p. 191.)

« La vraie philosophie est de savoir s'arrêter où il faut, et de ne jamais marcher qu'avec un guide sûr. Les égarements de tous ceux qui ont voulu approfondir tout ce qui est impénétrable pour nous, doivent nous apprendre à ne pas franchir les limites de notre nature. Il reste assez de terrain à parcourir sans voyager dans les espaces imaginaires. » (*Id.*, t. XL, p. 45.)

« Plût au ciel qu'il n'y eût point eu de querelles entre les hommes sur l'essence des êtres et autres questions insolubles! nous serions des anges sur la terre. Mais ne ressemblons-nous pas quelquefois à ces diables que Milton nous représente dévorés d'ennui, de rage, d'inquiétude, de douleur, et raisonnant encore sur des systèmes au milieu de leurs tourments? »

« Je n'ai rien de commun avec les philosophes modernes. Ces philosophes veulent se faire écouter, et dédaignent d'écouter les autres. »

C'est à madame du Deffant et dans une lettre qui n'était pas destinée à l'impression, que Voltaire, parlant avec confiance à une femme d'esprit, indique ses vrais sentiments. C'est à elle à qui il dit : « Combien je suis éloigné de quelques philosophes modernes qui osent nier une intelligence suprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment ils nient une vérité si évidente. Ce n'était pas ainsi que pensaient Newton, Platon, etc. Je me suis toujours rangé du parti de ces grands hommes. » (*Id.*, t. LXXVII, p. 336.)

« Je ne suis point du tout encyclopédiste, je ne suis qu'un laboureur malade qui défriche des champs incultes. » (*Id.*, t. LXXVII, p. 188.)

« Ce n'est pas assez de penser avec justesse, de s'exprimer avec agrément, de fouler aux pieds les préjugés, de bien connaître le monde, et par conséquent de le mépriser. Mais se retirer de la foule pour faire du bien, être supérieur à son rang par ses actions comme par son esprit, n'est-ce pas là la véritable philosophie? » (*Id.*, t. LXXX, p. 408.)

J.-J. Rousseau s'exprime plus énergiquement encore; et comment ne l'eût-il pas fait, lui si odieusement persécuté et flétri

par les prétendus philosophes du XVIIIe siècle ? Ecoutons-le :

J.-J. ROUSSEAU. — « Je me livrai, dit-il, au travail que j'avais entrepris avec un zèle proportionné à l'importance de la chose, et au besoin que je sentais en avoir. Je vivais alors avec des philosophes modernes qui ne ressemblaient guère aux anciens : au lieu de lever mes doutes et de fixer mes résolutions, ils avaient ébranlé toutes les certitudes que je croyais avoir sur les points qu'il m'importait le plus de connaître : car, *ardents missionnaires d'athéisme et très-impérieux dogmatiques*, *ils n'enduraient point sans colère que*, *sur quelque point que ce pût être, on osât penser autrement qu'eux*. Je m'étais défendu souvent assez faiblement par haine pour la dispute, et par peu de talent pour la soutenir ; mais jamais je n'adoptai *leur désolante doctrine*, et cette résistance *à des hommes aussi intolérants, qui d'ailleurs avaient leurs vues*, ne fut pas une des causes moindre qui m'attirèrent leur animosité.

« Ils ne m'avaient pas persuadé, mais ils m'avaient inquiété. Leurs arguments m'avaient ébranlé sans m'avoir convaincu ; je n'y trouvais point de bonne réponse, mais je sentais qu'il y en devait avoir. Je m'accusais moins d'erreur que d'ineptie, et mon cœur leur répondait mieux que ma raison.

« Je me dis enfin : Me laisserai-je éternellement ballotter par les sophismes des mieux disants, dont je ne suis pas même sûr que les opinions qu'ils prêchent, et qu'ils ont tant d'ardeur à faire adopter aux autres, *soient bien les leurs à eux-mêmes ?* Leurs passions qui gouvernent leur doctrine, leur intérêt de faire croire ceci ou cela, rendent impossible à pénétrer ce qu'ils croient eux-mêmes. Peut-on chercher de la bonne foi dans des chefs de parti ? Leur philosophie est pour les autres ; il m'en faudrait une pour moi. » (*Corresp*. t. II, p. 171.)

« Vous n'ignorez pas, Madame, que je n'ai jamais fait grand cas de la philosophie, et que je me suis absolument détaché du parti des philosophes. Je n'aime point qu'on prêche l'impiété.....

« Tels sont les défenseurs des mœurs et de la vérité. Je me suis rendu justice en m'éloignant de leur vertueuse troupe; il ne fallait pas qu'un aussi méchant homme déshonorât tant d'honnêtes gens. Je les laisse dire, et je vis en paix ; je doute qu'aucun d'eux en fît autant à ma place. » (*Corresp*., t. II, p. 172.)

« Fuyez les hommes qui, sous prétexte d'expliquer la nature, répandent dans les cœurs des doctrines désolantes... Renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espérance de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain : jamais, répètent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le crois aussi ; et, à mon avis, c'est une preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité.

« Quand les philosophes seraient en état de découvrir la vérité, qui d'entre eux prendrait intérêt à elle? Chacun sait bien que son système n'est pas mieux fondé que les autres; mais il le soutient, parce qu'il est à lui. Il n'y en a pas un seul qui, venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain? Où est celui qui, dans le secret de son cœur, se propose un autre objet que celui de se distinguer. Pourvu qu'il s'élève au-dessus du vulgaire, pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il de plus? L'essentiel est de penser autrement que les autres. Chez les croyants il est athée, chez les athées il serait croyant. » (*Emile*, t. IV, p. 33.)

« J'ai tâché de suspendre l'indignation que m'inspirent les maximes des philosophes pour les discuter paisiblement avec vous. Plus je les trouve insensées, moins je dois dédaigner de les réfuter, pour me faire honte à moi-même de les avoir peut-être écoutées avec trop peu d'éloignement. Vous voyez combien elles supportent mal l'examen de la saine raison. Mais où chercher la saine raison, sinon dans celui qui en est la source ? Et que penser de ceux qui consacrent à perdre les hommes ce flambeau divin qu'il leur donna pour les guider dans les actions générales de leur vie? Défions-nous d'un philosophe en paroles, défions-nous d'une fausse vertu qui sape toutes les vertus et s'applique à justifier tous les vices pour s'autoriser de les avoir tous. Le meilleur moyen de trouver ce qui est bien est de le chercher sincèrement, et l'on ne peut longtemps le chercher ainsi, sans remonter à l'auteur de tout bien. C'est ce qu'il me semble avoir fait depuis que je m'occupe à rectifier mes sentiments et ma raison, c'est ce que vous ferez mieux que moi quand vous voudrez suivre la même route. Il m'est consolant de songer que vous avez nourri votre esprit des grandes idées de la religion, et vous, dont le cœur n'eut rien de caché pour moi, ne m'en eussiez-vous pas ainsi parlé en d'autres sentiments? Il me semble même que ces consolations avaient pour nous des charmes. La présence de l'Etre-Suprême ne nous fut jamais importune ; elle nous donnait plus d'espoir que d'épouvante, elle n'effraya jamais que l'âme du méchant; nous aimons à l'avoir pour témoin de nos entretiens, à nous élever conjointement jusqu'à lui. N'est-il pas bien indigne d'un homme de ne pouvoir jamais s'accorder avec lui-même, d'avoir une règle pour ses actions, une autre pour ses sentiments, de penser comme s'il était sans corps, d'agir comme s'il était sans âme, et de ne jamais approprier à soi tout entier rien de ce qu'il fait dans toute sa vie. Pour moi, je crois

qu'on est bien fort avec nos anciennes maximes quand on ne les borne pas à de vaines spéculations. Le crime est du méchant et ne restera point impuni devant l'auteur de toute justice. Un incrédule, d'ailleurs heureusement né, se livre aux vertus qu'il aime, il fait le bien par goût et non par choix. Si tous ses désirs sont droits, il les suit sans contrainte ; il les suivrait de même, s'ils ne l'étaient pas, car pourquoi se gênerait-il? Mais celui qui reconnaît et sert le père commun des hommes se croit une plus haute destination, l'ardeur de la remplir anime son zèle, et, suivant une règle plus sûre que ses penchants, il sait faire le bien qui lui coûte, et sacrifier les désirs de son cœur à la loi du devoir. Tel est, mon ami, le sacrifice héroïque auquel nous sommes appelés. » (*Nouvelle Héloïse*, t. Ier, p. 522.)

On a toujours dit, et l'on dira toujours sans doute combien la philosophie à la mode est impuissante à soulager l'homme dans le malheur. Jean-Jacques lui-même a senti cette vérité. Plongé dans une affreuse misère, accablé par la maladie et lâchement persécuté par les philosophes, à la tête desquels marchait Voltaire, son implacable ennemi, Rousseau s'exprime ainsi dans une lettre à M. de Malesherbes : « Je ne sais pas, en vérité, quelles ressources la philosophie offre à un homme dans mon état. Pour moi je n'en vois que deux qui soient à mon usage, *l'espérance et la résignation.* »

Frédéric, le protecteur, l'ami et le rival littéraire de Voltaire, dit : « Si j'avais une province à punir, je la ferais gouverner par des philosophes. »

Bonnet. — « La philosophie moderne a ébranlé les fondements de toutes les croyances religieuses. L'esprit humain, arraché impudemment aux opinions sur lesquelles il reposait depuis tant de siècles, ne sait plus où se prendre et où s'arrêter. L'absence de la religion laisse un vide immense dans les pensées et dans les affections de l'homme, et celui-ci, toujours extrême, le remplit des plus dangereux fantômes, à la place d'un culte merveilleux, sage et consolant, adapté à nos premiers besoins ; ainsi l'homme, en devenant incrédule, n'en sera que plus aisément précipité dans la superstition : il portera jusque dans l'athéisme même le besoin des idées religieuses, qui est une partie essentielle de son être et qui doit toujours faire son bonheur et son tourment ; il abusera de ses propres sciences en y mêlant les plus monstrueuses rêveries, il divisera les effets physiques et les énergies de la nature; on le verra retomber dans un absurde polythéisme ; en un mot, il sera disposé à tout croire au moment où il dira fièrement qu'il ne croit plus rien. Il est temps que la véritable philosophie se rapproche, pour son propre intérêt, d'une religion qu'elle a trop méconnue, et qui peut seule donner un essort infini et une règle sûre à tous les mouvements de notre cœur. Il faut laisser des aliments sains à l'imagination humaine, si on ne veut pas qu'elle se nourrisse de poisons. »

« Telles furent les réflexions de Bonnet, continue de Fontanes. » (*OEuvres de Fontanes*, t. II, p. 142.)

L'*Encyclopédie du* XVIIIe *siècle* fixe ainsi les limites respectives de la religion et de la philosophie :

« On raisonna quand il fallait croire, on crut quand il fallait raisonner, et l'on vit éclore en un moment une foule de mauvais chrétiens et de mauvais philosophes. La nature est le seul livre du philosophe; les saintes Ecritures sont les seuls livres du théologien ; ils ont chacun leur argumentation particulière. L'autorité de l'Eglise, de la tradition, des Pères, de la révélation, fixe l'un; l'autre ne reconnaît que l'expérience et l'observation pour guides. Tous les deux usent de leur raison, mais d'une manière particulière et diverse qu'on ne confond point sans inconvénient pour les progrès de l'esprit humain, sans péril pour la foi ; c'est ce que ne comprirent point ceux qui, dégoûtés de la philosophie sectaire et du pirrhonisme, cherchèrent à s'instruire des sciences naturelles dans les sources où la science du salut était et avait été jusqu'alors la seule à puiser. Les uns s'en tinrent scrupuleusement à la lettre des Ecritures ; les autres comparèrent le récit de Moïse avec les phénomènes, et n'y remarquant pas toute la conformité qu'ils désiraient, s'embarrassèrent dans des explications allégoriques : d'où il arriva qu'il n'y a point d'absurdités que les premiers ne soutinssent, point de découvertes que les autres n'aperçussent dans le même ouvrage.

« Ceux-ci n'ont point publié de systèmes, sans prouver d'abord qu'ils n'avaient rien de contraire à la religion ; ceux-là n'auraient jamais dû rapporter les systèmes des philosophes à l'Ecriture sainte, sans être bien assurés auparavant qu'ils ne contenaient rien de contraire à la vérité. Négliger ce préalable, n'était-ce pas s'exposer à faire dire beaucoup de sottises à l'Esprit-Saint? Les rêveries de Robert Fulde n'honoraient-elles pas beaucoup Moïse? Et quelle satire plus indécente et plus cruelle pourrait-on faire de cet auteur sublime, que d'établir une concorde exacte entre ses idées et celles de plusieurs physiciens que je pourrais citer? » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXII, p. 304 et 305, article *Mosaïque philosophique et chrétienne.*)

P.-J. Proudhon déclare ainsi haine et guerre à mort à la philosophie, en lui niant toute portée, toute valeur scientifique :

P.-J. Proudhon. — « Source de sophisme, principes de doute et d'opiniâtreté, de contradiction et d'orgueil, aujourd'hui instrument de despotisme pour quelques charlatans, la philosophie est détestable : guerre à la philosophie ! » (Proudhon, *De la création de l'ordre et dans l'humanité*, ch. 2, n. 150, p. 95.)

PHINÉES [*face de la confiance*], (*Histoire sacrée*). — « Fils d'Eléazar, et petit-fils d'Aaron, fut le troisième grand prêtre des

Juifs, et est célèbre dans l'Ecriture par son grand zèle pour la gloire de Dieu Les Madianites ayant envoyé leurs filles dans le camp d'Israël, pour faire tomber les Hébreux dans la fornication et dans l'idolâtrie, et Zambri, un d'entre eux, étant entré publiquement dans la tente d'une Madianite, Phinées le suivit la lance à la main, perça les deux coupables et les tua d'un seul coup. Alors la maladie dont le Seigneur avait déjà commencé à frapper les Israélites cessa aussitôt. Dieu, pour récompenser le zèle ardent que Phinées avait témoigné pour la loi dans cette occasion, lui promit d'établir la grande sacrificature dans sa famille. Cette promesse que le Seigneur fit à Phinées, de lui donner le sacerdoce par un pacte éternel, fut exactement accomplie. Cette dignité demeura sans interruption dans sa famille pendant environ 335 ans, jusqu'à Hélie par lequel elle passa à celle d'Ithamar, sans que l'Ecriture nous apprenne la manière ni la cause de ce changement. Mais cette interruption ne dura pas, car le pontificat rentra bientôt dans la maison de Phinées par Sadoc, à qui Salomon le rendit, et dont les descendants en jouirent jusqu'à la ruine du temple, l'espace de 1084 ans. Cependant cette interruption et l'extinction entière du sacerdoce même nous font voir qu'il manque quelque chose à l'exacte vérité de la parole de Dieu, si elle n'a d'autre objet que Phinées et sa postérité. Il faut donc chercher l'entier accomplissement de cette parole dans Jésus-Christ, qui a brûlé du zèle de Dieu, jusqu'à réparer par sa mort l'outrage que nos crimes faisaient à la divinité, et que Dieu a élevé à un sacerdoce éternel, auquel toute sa postérité est associée pour offrir avec lui et par lui des sacrifices spirituels dans tous les siècles. L'auteur de l'*Ecclésiaste* fait un très-grand éloge de cet illustre grand prêtre. » (***Encyclopédie*** de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XXV, article ***Phinées***, p. 626.)

PIE VII. — Parmi les nombreux éloges de ce Pape par les protestants, nous citerons les deux suivants :

Oken. — « Une religion indépendante de l'Etat est le seul et unique rempart contre le despotisme et la monarchie universelle. Vous avez vu avec étonnement la vérité de cette maxime dans la lutte du Pape Pie VII avec Napoléon, le maître du monde. Si vous avez admiré ce Pape au point de le vénérer comme martyr, c'est parce que la lutte qu'il soutint fut une lutte sainte, sans effusion de sang, je dirais presque un combat pacifique, et ce Pape a fini par triompher. » (Oken, *Neue Bewaffnung, neues Frankreick neues Dents.*, 1814.)

Cobbett. — « Et n'avons-nous pas vu pendant les trois siècles les sectes protestantes unir leurs efforts pour détruire la croyance que Pie VII représentait ? Après ces trois siècles écoulés, cette croyance est toujours celle qui domine la chrétienté. »

PIÉTÉ. — Célébrée par les philosophes les plus sceptiques et les plus incrédules, la piété n'a pas même été en un certain sens inconnue des païens, comme Bayle le rappelle en ces termes :

Bayle. — « Epicure fit des livres de dévotion, où il parla avec tant de force de la sainteté et de la piété qu'on eût dit que c'était l'ouvrage d'un souverain pontife. Quand on lui objectait qu'il n'avait que faire du culte des dieux, lui qui croyait qu'ils ne nous faisaient ni bien ni mal, il répondait que l'excellence de leur nature était une assez grande raison de les révérer, et qu'on se trompait fort de croire qu'à moins de redouter les ressentiments des dieux on ne pourrait pas leur rendre leurs adorations... Il est donc vrai que la raison a trouvé, sans le secours de la révélation, l'idée de piété que les Pères ont tant vantée, qui fait que l'on aime Dieu et que l'on obéit à ses lois uniquement à cause de son infinie perfection. » (*OEuvres div.*, t. III, *Dictionnaire*, art. *Epicure*.)

Montaigne montre en ces termes combien une mauvaise vie semble plus condamnable lorsqu'elle s'allie à une piété extérieure :

« L'assiette d'un homme, meslant a une vie execrable la devotion, semble estre aucunement plus condamnable que celle d'un homme conforme à soy et dissolu partout. Pourtant refuse nostre Eglise tous les jours la faveur de son entrée et societé aux mœurs obstinées a quelque maligne malice. Nous prions par usaige ou par coustume, ou pour mieux dire, nous lisons ou prononçons nos prières, ce n'est enfin que mine et deplaist de voir faire trois signes de croix au *Benedicite*, autant aux *Graces*, et plus m'en déplaist-il de ce que c'est un signe que j'ai en révérence et continuel usaige, mesmement quand je baille, et cependant toutes les autres heures du jour, les voir occupées à la haine, l'avarice, l'injustice. Aux vices leur heure, son heure à Dieu, comme par compensation et composition. C'est miracle de voir continuer des actions si diverses d'une si pareille teneur, qu'il ne s'y sente point d'interruption et d'alteration aux confins mesmes et passaige de l'un a l'austre. Quelle prodigieuse conscience se peut donner repos, nourrissant en mesme giste, d'une societé si accordante et si paisible, le crime et le juge? Un homme de qui la paillardise sans cesse regente la teste, et qui la juge tres-odieuse a la veue divine, que dit-il a Dieu, quand il lui en parle? Il se ramène, mais soudain il rechet. Si l'objet de la divine justice, et sa présence, frappoient, comme il dit, et chastioient son ame, pour courte qu'en fust la penitence, la crainte mesme y rejetteroit si souvent sa pensée, qu'incontinent il se verroit maistre de ses vices, qui sont habitués et acharnés en luy. Mais quoy! ceux qui couchent une vie entière sur le fruict et emolument du peché qu'ils avouent mortel. » (*Essais*, tome Ier, p. 526, 527.)

Voltaire parle ainsi de la piété : « La vraie piété est simple, elle est tranquille, sans envie, sans ambition ; elle médite en paix, loin du luxe, du tumulte et des intri

gues du monde; elle est indulgente; elle est compatissante. Sa main pure porte le flambeau qui doit éclairer les hommes; elle ne s'en est jamais servie pour allumer l'incendie en aucun lieu de la terre. Sa voix est faible, mais elle se fait entendre; elle dit, elle répète : Adorez Dieu, servez les rois, aimez les hommes. Les hommes la calomnient; elle se console en disant : Ils me rendront justice un jour. Elle se console même souvent sans espérer de justice sur la terre.» (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12 publiée par Beaumarchais, t. IV, p. 232.)

« La résignation à Dieu, l'amour du prochain, la justice, la charité, sont les seules choses qui nous restent devant le créateur des temps et de tous les êtres. Sans ces vertus l'homme n'est que l'ennemi de l'homme ; il n'est que l'esclave de l'amour-propre, des vaines grandeurs, des distinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice et de toutes les passions. Mais, s'il fait le bien pour l'amour du bien même, si ce devoir (épuré et consacré par le christianisme) domine dans son cœur, il peut espérer que Dieu, devant qui tous les hommes sont égaux, ne rejettera pas des sentiments dont il est la source éternelle. Je m'anéantis avec vous devant lui.» (*Id.*, t. LXXIX, page 267.)

« La piété solide et non superstitieuse, l'amour du prochain, la résignation à Dieu, doivent être la principale occupation de tout homme qui pense. Je tâche, autant que je puis, de remplir toutes ces obligations dans ma retraite, que je rends chaque jour plus profonde. Mais ma faiblesse répondant mal à mes efforts, je m'anéantis encore une fois avec vous devant la Providence divine, sachant qu'on n'apporte devant Dieu que trois choses qui ne peuvent entrer dans son immensité, notre néant, nos fautes et notre repentir. » (*Id.*, t. LXXIX, p. 282.)

J.-J. Rousseau. — « La dévotion est un état très-doux, mais il faut des dispositions pour la goûter. Je ne vous crois pas l'âme assez tendre pour être dévote avec extase, et vous devez vous ennuyer durant l'oraison. Pour moi, j'aimerais encore mieux être dévot que philosophe. Mais je m'en tiens à croire en Dieu et à trouver, dans l'espoir d'une autre vie, ma seule consolation dans celle-ci. »

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.— « Saint Paul dit en termes exprès (*I Tim.* iv, 8), que la *piété a les promesses de la vie présente, comme de celle qui est à venir.* Il ne s'agit pas, dans ces promesses, de grandeur, de richesses et d'autres biens de cet ordre; c'est ce que Dieu n'a promis ni sous la loi, ni sous l'Évangile. Les promesses dont il s'agit sont celles par lesquelles Dieu se propose de protéger les fidèles et de pourvoir à leurs besoins, et de les soutenir dans les traverses de la vie. C'est ce que saint Paul indique lui-même dans le ỳ 10, où il dit que Dieu est le conservateur de tous les hommes, mais principalement des fidèles. Ce qui prouve encore que sa pensée ne porte que sur cette protection spéciale, sur laquelle les gens de bien peuvent compter, c'est qu'on voit régner le même principe en d'autres endroits de ses écrits. *Ne soyez en inquiétude de rien; mais en toutes choses présentez à Dieu vos demandes par des prières et des supplications, avec actions de grâces* (*Philip.* iv, 6); *que vos mœurs soient sans avarice, étant contents de ce que vous possédez présentement; car Dieu lui-même a dit : Je ne te délaisserai point, et ne t'abandonnerai point; tellement que nous pouvons dire avec assurance : Le Seigneur est mon aide, ainsi je ne craindrai point ce que l'homme me pourrait faire* (*Hebr.* xiii, 5, 6). Il est évident que dans ce dernier passage, saint Paul veut que les Chrétiens envisagent les promesses de l'Ancien Testament, qu'il cite comme des promesses qui le regardent directement. Le Sauveur lui-même (*Matth.* vi, 25, 34) veut que ses disciples n'attendent de Dieu que sa protection et les choses nécessaires à leur entretien ; il ne leur promet rien au delà. Quand donc saint Paul dit que la *piété* a les promesses de la vie présente, il entend par là que Dieu a promis sa bénédiction sur les besoins essentiels des fidèles et sur les soins légitimes qu'ils prendront pour subsister, outre qu'il leur accordera le don d'être contents dans les différentes situations où ils pourront se trouver. Qu'on n'objecte donc plus qu'on voit communément des gens de bien malheureux ; le bonheur ne consiste point dans la possession des grandeurs, des richesses et de la prospérité extérieure ; ce n'est pas ce que Dieu a promis aux fidèles ; ainsi il ne manque pas à ses promesses, en ne leur accordant point ces sortes d'avantages ; cette propriété extérieure est souvent fort trompeuse, et n'est rien moins que durable ; mais l'homme de bien est protégé de Dieu à proportion du besoin qu'il a de son secours. La confiance qu'il a dans l'Être suprême, et la paix intérieure dont il jouit, le consolent dans les traverses qu'il éprouve; et c'est en cela que la *piété* a les promesses de la vie présente. Cette *piété* ne met point obstacle à la prospérité temporelle du fidèle; et si elle lui nuit dans certains cas aux yeux des hommes, ces cas entrent dans la classe ordinaire des événements dont Dieu n'a pas promis de changer le cours. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXV, pages 822 et 823, article *Piété*, par le chevalier de Jaucourt.)

PITIÉ. — « Il y a d'ailleurs, dit J.-J. Rousseau, un autre principe que Hobbes n'a point aperçu, et qui, ayant été donné à l'homme pour adoucir en certaines âmes la férocité de son amour-propre, ou le désir de se conserver avant la naissance de ces amours, tempère l'ardeur qu'il a pour son bien-être par une répugnance innée à voir souffrir son semblable. Je ne crois pas avoir aucune contradiction à craindre en accordant à l'homme la seule vertu naturelle qu'ait été forcé de reconnaître le détracteur le plus outré des humains. Je parle de la pitié, disposition convenable à des êtres aussi fai-

bles et sujets à autant de maux que nous le sommes; vertu d'autant plus universelle à l'homme, qu'elle précède en lui l'usage de toute réflexion, et si naturelle, que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des signes sensibles. Sans parler de la tendresse des mères pour leurs petits, et des périls qu'elles bravent pour les en garantir, on observe tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux à fouler aux pieds un corps vivant. Un animal ne passe point sans inquiétude auprès d'un animal mort de son espèce; il y en a même qui leur donnent une espèce de sépulture, et les tristes mugissements du bétail entrant dans une boucherie, annoncent l'impression qu'il reçoit de l'horrible spectacle qui le frappe. On voit avec plaisir l'auteur de la fable des Abeilles, forcé de reconnaître l'homme pour un être compatissant et sensible, sortir, dans l'exemple qu'il en donne, de son style froid et subtil, pour nous offrir la pathétique image d'un homme enfermé, qui aperçoit au dehors une bête féroce arrachant un enfant du sein de sa mère, brisant sous sa dent meurtrière ses faibles membres, et déchirant de ses ongles les entrailles palpitantes de cet enfant. Quelle affreuse agitation n'éprouve point ce témoin d'un événement auquel il ne prend aucun intérêt personnel! quelles angoisses ne souffre-t-il pas à cette vue, de ne pouvoir porter aucun secours à la mère évanouie, ni à l'enfant expirant! Tel est le pur mouvement de la nature antérieur à toute réflexion, telle est la force de la pitié naturelle que les mœurs les plus dépravées ont encore à peine à détruire, puisqu'on voit tous les jours dans nos spectacles s'attendrir et pleurer aux malheurs d'un infortuné, tel qui, s'il était à la place du tyran, aggraverait encore les tourments de son ennemi; semblable au sanguinaire Sylla, si sensible aux maux qu'il n'avait pas causés, ou à cet Alexandre de Phérès, qui n'osait assister à la représentation d'aucune tragédie, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque et Priam; tandis qu'il écoutait sans émotion les cris de tant de citoyens qu'on égorgeait tous les jours par ses ordres. » (*Discours sur l'origine et l'inégalité des conditions*, t. Ier, p. 25.)

Mollissima corda
Humano genere dare se natura fatetur
Quæ lacrymas dedit.

(Juv., Sat. xv, 131.)

« Mandeville a bien senti qu'avec toute leur morale les hommes n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raison; mais il n'a pas vu que de cette seule qualité découlent toutes les vertus sociales qu'il veut disputer aux hommes. En effet, qu'est-ce que la générosité, la clémence, l'humanité, sinon la pitié appliquée aux faibles, aux coupables ou à l'espèce humaine en général. La bienveillance et l'amitié même sont, à le bien prendre, des productions d'une pitié constante, fixée sur un objet particulier; car désirer que quelqu'un ne souffre point, qu'est-ce autre chose que de désirer qu'il soit heureux? Quand il serait vrai que la commisération ne serait qu'un sentiment qui nous met à la place de celui qui souffre, sentiment obscur et vif dans l'homme sauvage, développé, mais faible dans l'homme civil, qu'importerait cette idée à la vérité de ce que je dis, sinon de lui donner plus de force! En effet, la commisération sera d'autant plus énergique que l'animal spectateur s'identifiera plus intimement avec l'animal souffrant. Or, il est évident que cette identification a dû être infiniment plus étroite dans l'état de nature que dans l'état de raisonnement. C'est la raison qui engendre l'amour-propre, et c'est la réflexion qui le fortifie; c'est elle qui replie l'homme sur lui-même; c'est elle qui le sépare de tout ce qui le gêne et l'afflige. C'est la philosophie qui l'isole; c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant: *Péris si tu veux; je suis en sûreté*. Il n'y a plus que les dangers de la société entière qui troublent le sommeil tranquille du philosophe et qui l'arrachent de son lit. On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre; il n'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles, et s'argumenter un peu pour empêcher la nature, qui se révolte en lui, de l'identifier avec celui qu'on assassine. L'homme sauvage n'a point cet admirable talent, et faute de sagesse et de raison, on le voit toujours se livrer étourdiment au premier sentiment de l'humanité. Dans les émeutes, dans les querelles des rues la populace s'assemble, l'homme prudent s'éloigne; c'est la canaille, ce sont les femmes des halles qui séparent les combattants, qui empêchent les honnêtes gens de s'entr'égorger.

« Il est donc bien évident que la pitié est un sentiment naturel, qui, modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de soi-même, concourt à la conservation naturelle de toute l'espèce. C'est elle qui nous porte sans réflexion au secours de ceux que nous voyons souffrir. C'est elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de lois, de mœurs et de vertu, avec cet avantage, que nul n'est tenté de désobéir à sa douce voix; c'est elle qui détournera tout sauvage robuste d'enlever au faible enfant ou au vieillard infirme sa substance acquise avec peine, si lui-même espère pouvoir trouver la sienne ailleurs; c'est elle qui, au lieu de cette maxime sublime de justice raisonnée: *Fais à autrui ce que tu veux qu'on te fasse*, inspire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite mais plus utile peut-être que la précédente, *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible.* C'est, en un mot, dans ce sentiment naturel, plutôt que dans les arguments subtils, qu'il faut chercher la cause de la répugnance que tout homme éprouverait à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation. Quoiqu'il puisse appartenir à Socrate, et aux esprits de sa trempe, d'acquérir de la vertu par raison, *il y a longtemps que le genre humain ne serait*

plus, si sa conservation n'eût dépendu que des raisonnements de ceux qui le composent. » (*Discours sur l'origine et l'inégalité des conditions*, t. 1er, p. 54.)

PLAISIRS. — J.-J. Rousseau constate que les plaisirs terrestres ne peuvent satisfaire notre cœur, et en montre ainsi l'inanité :

« J'ai remarqué, dans les vicissitudes d'une longue vie, que les époques des plus douces jouissances et des plaisirs les plus vifs ne sont pourtant pas celles dont le souvenir m'attire et me touche le plus. Ces courts moments de délire et de passion, quelque vifs qu'ils puissent être, ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clair-semés dans la ligne de la vie. Ils sont trop rapides pour constituer un état; et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instants fugitifs, mais un état simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme au point d'y trouver enfin la suprême félicité.

« *Tout est dans un flux continuel sur la terre:* rien n'y garde une forme constante et arrêtée, et nos affections, qui s'attachent aux choses extérieures, passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé qui n'est plus, ou préviennent l'avenir qui souvent ne doit point être. *Il n'y a rien là de solide à quoi le cœur se puisse attacher ; aussi n'a-t-on guère ici-bas que du plaisir qui passe;* pour le bonheur qui dure, *je doute qu'il y soit connu.* A peine est-il, dans nos plus vives jouissances, un instant où le cœur puisse véritablement nous dire : Je voudrais que cet instant durât toujours. Et comment peut-on appeler bonheur un état fugitif, qui nous laisse le cœur inquiet et avide, qui nous fait regretter quelque chose avant, ou désirer encore quelque chose après, » (*Dialogue*, t. II, p. 229.)

« *A Mme B**** — Monguin, le 7 décembre 1769. — « Je présume, Madame, que vous voilà heureusement arrivée à Paris, et peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs bruyants dont vous pressentiez le vide, en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez, à l'épreuve, plus substantiels pour un cœur tel que le vôtre me paraît être, que vous ne les avez estimés ; mais il pourrait résulter de leur habitude une chose bien cruelle, c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins sans être des aliments ; et vous voyez dans quel état cruel cela jette quand on est forcé de chercher son existence *là où l'on sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur.* Pour prévenir un pareil malheur, quand on est dans le train d'en courir les risques, je ne vois guère qu'une chose à faire, c'est de veiller soigneusement sur soi-même, et de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjuguer. Le mal est que dans ce cas, comme dans un autre plus grave, on ne commence guère à craindre le joug que quand on le porte et qu'il n'est plus temps de le secouer; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile, peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre ; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins austère que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez, avec la modération que vous y voulez mettre, aux amusements du grand monde où vous vous trouvez : votre âge, Madame, vos sentiments, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les *innocents plaisirs* sans alarmes ; et tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où vous allez briller, est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres l'avis que je prends la liberté de vous donner.

« Je crains bien, Madame, que l'intérêt, peut-être un peu trop vif que vous m'inspirez, ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon à prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengeance de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbare, qui se dépêche d'être sermoneur pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu tenté, je vous l'avoue de m'en tenir là : l'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement et le vide du cœur, accompagné d'une tristesse habituelle, que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société, me donnent, Madame, un vif désir de rechercher avec vous s'il n'y aurait pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remède à l'autre ; mais cela mènerait à des discussions déplacées dans le train d'amusement où je vous suppose, et que le carnaval, dont nous approchons, va probablement rendre plus vif.» (*Œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, t. V, p. 184.)

PLENITUDE (*Critique sacrée*). — « Ce mot signifie dans l'Ecriture : 1° ce qui remplit quelque chose : *Domini est terra et plenitudo ejus* (*Isa.* XXIII), la terre et tout ce qu'elle contient est au Seigneur; ainsi *plenitudo maris* est tout ce que la mer renferme ; 2° l'abondance de quelque chose, *de frugibus terræ*, et *de plenitudine ejus* (*Deut.* XXXIII, 16) ; 3° la perfection et l'accomplissement : *plenitudo et sapientia est timere Deum* (*Eccli.* I, 20), la perfection de la sagesse consiste à craindre Dieu ; 4° une assemblée nombreuse : *in plenitudine sancta admirabitur* (*Eccli.* XXIV, 3), on l'admirera dans l'assemblée des saints ; 5° ce qui est entier : *tollit plenitudinem ejus a vestimento*, (*Matth.* IX, 16), la pièce neuve mise à un habit vieux emporte l'endroit même qu'elle devait remplir, déchire l'habit davantage. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVI, p. 205, article *Plénitude*, par le chevalier de Jaucourt.)

PNEUMA (*Chritiq. sacrée*), esprit. — « Ce mot est fort équivoque et reçoit différentes acceptions; il convient d'en faire la remarque pour l'intelligence de plusieurs passa

ges de l'Ecriture. Les Juifs appelaient esprit, toute cause qui agit, et même cause inanimée, comme le vent, les tempêtes (*Ps.* CXLVIII). Il y a des esprits, ἔστι πνεύματα est-il dit dans *Eccli.* XXXVI, 35, créés pour la vengeance, et qui ont affermi les maladies qu'ils ont causées. Qui sont ces esprits? l'auteur le dit plus bas, v. 37, 38, le feu, la grêle, la famine, la mort; il ajoute, v. 39, les bêtes farouches, les scorpions, les vipères et le glaive.

« Grotius observe sur le mot πνεύμα qu'il faut entendre par là dans l'Ecriture toute qualité active dont une chose est douée et qui en émane, comme un souffle émane d'un homme. On en trouvera cent exemples dans Aristote, Plutarque, Thucydide, Xénophon; πνεύματα désigne encore dans les auteurs les parties nobles nécessaires à la vie, le poumon, les vents, la difficulté de respirer: c'est dans ce sens qu'on donne dans l'Ecriture le nom d'esprit aux maladies, sans que nous prétendions nier l'interprétation des passages où il est manifesté qu'il s'agit de l'opération des démons. Saint Marc et saint Luc parlent d'un jeune homme qui était possédé d'un esprit muet, ἔξοντα πνεύμα, lequel le jetait par terre subitement; alors ce jeune homme écumait, grinçait des dents, etc. Voilà les symptômes de l'épilepsie; mais le miracle de Jésus-Christ n'en était pas moins grand. Enfin, puisqu'il s'agit ici de critique, nous finirons par observer, que πνεύμα veut dire encore dans les auteurs une période, *sententia membris constans*. (BUD. ex *Hermog.*, t. XIV, p. 90). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVI, p. 299, article *Pneuma*.)

POÉSIE. — Klopstock montre que la révélation et la religion sont la source et le foyer inspirateur de toute poésie.

Comme nous ne reproduisons rien ici du poëme du *Messie* auquel nous renvoyons nos lecteurs, nous croyons devoir nous borner à montrer par sa préface combien Klopstock était pénétré de ces vérités. Après avoir établi qu'il est permis de choisir le sujet du poëme parmi ceux que présente la religion, il passe à cette autre question: A quelles conditions peut-il être permis d'employer un sujet religieux comme matière d'un poëme?

« Ces conditions sont fixées par l'objet que se propose la religion elle-même. Il est une partie du plan et de l'exécution du poëme sacré qui dépend du génie et du goût du poëte; une autre partie toutefois, et c'est la principale peut-être, appartient tout entière au tribunal de la religion. Ce n'est point assez que l'auteur du poëme sacré ait profondément médité le plan de notre religion sainte, qu'il connaisse sa vaste étendue de même que ses justes proportions, il faut qu'elle-même ait formé son cœur, qu'elle y ait imprimé son doigt puissant, si facile à reconnaître dans l'homme vertueux qui a compris son esprit.

« La haute poésie ne saurait, à l'aide de ses brillantes fictions, nous guider vers le mal. Dès qu'elle le tenterait, elle cesserait d'être elle-même. Car quels que soient les indignes efforts de certains hommes pour avilir la nature, ils ne sauraient la dégrader au point de livrer à cette impulsion si grande et si universelle toutes les facultés de leur âme, si cette émotion n'est produite en eux par tout ce qu'il y a de beau, de noble et de grand.

« Le dernier but de la haute poésie, et qui est aussi la véritable empreinte de sa valeur, est donc la beauté morale. Et c'est elle aussi qui seule mérite d'émouvoir notre âme. Il est du devoir du poëte, tel que nous le concevons, de nous élever au-dessus de nos étroites pensées, de nous arracher au torrent fougueux qui sans cesse nous entraîne vers le néant. Il faut que sa puissante voix nous rappelle notre immortelle essence; il faut qu'elle nous enseigne que, même en cette vie, il nous serait donné d'être plus heureux. Élevé à cette hauteur et considéré de ce point de vue, l'homme devient capable de prêter l'oreille aux accents divins de la haute poésie. Il est possible même sans la révélation d'approcher de ce but. Homère déjà fut moral. Mais lorsque la révélation devient notre guide, nous semblons d'un humble coteau nous être élevés sur une montagne. Combien le plus vulgaire des Chrétiens est-il plus éclairé que Socrate!

« Nous avons pris l'habitude d'attribuer à notre âme l'intelligence, l'imagination et la volonté, et de les considérer comme ses facultés principales. La mémoire, toujours en harmonie avec elle, n'entre point ici en considération. Celui qui entreprend une œuvre de haute poésie considère ces trois nobles facultés, d'après le but auquel il aspire, de la manière suivante:

« Son imagination lui peint ce qui dans la nature est grand et terrible, préférablement aux objets qui font naître en lui de douces émotions. S'il s'attache à peindre les premiers, il réussit à en produire les traits les plus saillants, lorsqu'enflammé par ses propres images il ressent de la passion pour elles.

« Pour ce qui est de l'intelligence, il préfère lui présenter cet ordre de vérités faites pour être connues de tous, mais qui ne comprend parfaitement que l'homme honnête et probe par excellence.

« Et quant à la volonté (le cœur), cette faculté la plus puissante de toutes, et qui présente à la méditation des faces si variées, il s'efforce d'y faire naître cette espèce de sentiments qui étendent ses affections en même temps qu'ils lui enseignent la grandeur et la noblesse réelles.

« Les facultés de notre âme ont entre elles une harmonie telle, elles se fondent si habituellement, que lorsque l'une d'elles est fortement frappée, toutes les autres sentent avec elle et réagissent à la fois chacune à sa manière. Et si c'est le cœur et la pensée qu'attaque le poëte, quelle harmonie nouvelle nous découvrons en nous! Qu'il est

rapide, qu'il est nouveau l'essor de la pensée et du sentiment ! Que de nobles desseins viennent à éclore, que de grandes résolutions naissent en nous !

« Et toutefois cette élévation subite n'est point exempte d'une certaine médiocrité, propre à notre essence bornée. Nous les sentons, nous voudrions nous élever plus haut. Notre âme a plus de capacité, elle peut renfermer plus encore ; c'est que la religion nous manquait. Nous étions encore circonscrits dans la sphère si peu étendue des vérités découvertes par nous-mêmes ; heureux cependant celui qui, même dans ces étroites limites, apprit à connaître, à penser, à sentir beaucoup ! Mais combien est plus fortuné celui qui n'a même que commencé à comprendre, à goûter les vérités de notre sainte religion !

« Dans la révélation elle paraît semblable au corps humain, lorsqu'il est plein de vigueur et de santé. Nos livres dogmatiques ne la présentent que comme un squelette; néanmoins ils sont d'une grande utilité pour l'objet qu'ils se proposent. L'auteur du poëme sacré imite la religion, de même que, dans un sens qui en diffère très-peu, il doit imiter la nature.

« Et quoique pour les doctrines adaptées au cœur humain, la révélation n'ait fait que poursuivre les voies de la nature, les moyens qu'elle nous offre de nous rappeler à la vertu et à la félicité sont élevés fort au-dessus de ceux que fournit la nature. Le poëme sacré occupe, dans un théâtre plus sublime, le plan divin qu'il découvre dans les mystères révélés ; voilà sa règle première.

« Un poëme dont le sujet serait tiré des livres historiques de l'ancienne alliance, ne serait point véritablement sacré ; il serait d'une autre nature, et, sans se dégrader, il pourrait paraître sous des formes en quelque sorte mondaines.

« La décence de l'action et la dignité des personnages, figurant dans le poëme sacré, sont aussi indispensables qu'elles sont difficiles à conserver. Cette difficulté est telle que l'on pourrait démontrer par de fortes raisons, que le poëte devrait s'abstenir d'introduire la Divinité partout.

« La révélation la présente ainsi de deux manières très-distinctes. Tantôt ses discours sont brefs et dignes du Créateur et du juge de l'univers, tantôt ses paroles sont remplies de miséricorde ; il indique aux hommes les motifs qui font agir sa justice, en même temps qu'il leur révèle itérativement les conditions auxquelles il leur est permis d'espérer en sa clémence. La dignité de l'action est inséparable des images accessibles à notre intelligence, par lesquelles le poëte s'efforce de peindre l'action divine. Il ne saurait s'écarter, dans ce cas, des vestiges sacrés de la révélation ; poussée à son haut degré, cette dignité acquiert un caractère solennel et sacré. Une action, vraisemblable par elle-même, cesse de l'être du moment où elle est présentée sous des formes vulgaires.

« Cette dignité doit paraître jusque dans les paroles ou dans les actions des moindres interlocutions du poëme sacré. C'est pourquoi il exclut certains personnages ou certaines actions qui dans l'épopée profane pourraient trouver place sans manquer à la décence.

« L'histoire de la Bible, et principalement cette partie des livres saints qui a un rapport intime avec l'esprit même de la religion, ne contient que quelques-unes des grandes actions accomplies pour notre salut; elle-même nous enseigne en termes précis que la plupart de ces actions sont perdues pour nous (sans doute seulement pour la vie présente).

« Il en est d'autres qu'elle nous raconte en si peu de paroles, que nous ne saurions les concevoir sans leur prêter quelques circonstances particulières. De là naît la vraisemblance des fictions permises.

« Certaines vérités, dont la connaissance parfaite ne paraît point nous être nécessaire en cette vie, nous ont été révélées de manière qu'elles semblent nous inviter à réfléchir sur elles. Ce qu'il nous est donné de découvrir ainsi appartient au domaine du poëme sacré, et souvent il est permis de fonder sur ces aperçus de nobles fictions.

« Quelques critiques néanmoins ont étendu trop loin la liberté qu'ils donnent au poëte d'élever de vagues traditions sur le fondement de l'histoire, ou d'audacieuses opinions sur la base des principes. Plus qu'aucun autre, le poëte sacré doit se prescrire, à cet égard, une sage circonspection.

« Que si rien de ce que le poëte déduit des vérités qui nous sont connues, si rien de ce qu'il y ajoute n'est en contradiction avec les faits ; si même ses fonctions ne projettent point une ombre trop épaisse sur le plan lucide de la religion, alors au moins ses fonctions pourront n'être point indignes de cette religion divine.

« Ce que nous enseigne la révélation consiste en vérités morales, en événements, en prophéties, en mystères, et souvent en un mélange de ces derniers avec les vérités morales. Et quoique toutes ces choses soient écrites d'une manière aussi claire que précise, il s'y trouve néanmoins quelques passages qui recèlent un sens très profond. Il est singulier que les commentateurs aient erré aussi souvent dans l'explication des textes précis que dans celle des textes plus obscurs. J'appelle errer la prétention de découvrir des objets à cent pas de soi, lorsque la vue ne saurait s'étendre qu'à une bien moindre distance, et lorsque l'on prétend apercevoir clairement ce que l'on ne peut croire ; au contraire, une présomption présentée comme telle n'est point une erreur, car là où les divines Ecritures nous y invitent, il est permis de présumer avec une humble défiance. Toutefois, soit qu'il traite des vérités certaines, soit qu'il en propose de présumées, il semble que l'auteur du poëme sacré doive se prescrire à lui-même

la règle suivante : Il faut que la vérité morale proclamée par les divines Écritures, là surtout où elles s'élèvent au-dessus des vérités philosophiques, soit annoncée dans toute sa puissance, mais sans y mêler rien de dur ni d'affligeant. La révélation n'est ni l'une ni l'autre, son caractère est une austère majesté. Quelques-uns des événements sacrés sont aussi éloignés d'admettre le voile des fictions que d'autres sont propres à se parer de ses vêtements brillants. *Et les sépulcres s'ouvrirent, et beaucoup de corps des saints qui sommeillaient ressuscitèrent, et sortant de leurs tombeaux après la résurrection, ils vinrent dans la cité, et apparurent à plusieurs.* Ce passage est de la dernière espèce. Là où l'application de quelques prophéties deviendrait nécessaire, il ne faudrait suivre d'autre règle que celles que doivent se prescrire les commentateurs des divines Écritures. Seulement, dans le tableau de l'accomplissement de la prophétie, le poëte devrait maintenir le style dans lequel l'événement aurait été prédit. Les mystères sont ce qui doit être énoncé avec la plus parfaite simplicité, excepté le cas où, si je puis m'exprimer ainsi, ils se confondent avec l'événement présent. Toutes les actions du Messie sont remplies de mystères, parce qu'il est l'Homme-Dieu, et toutefois tout y est du domaine de l'histoire. Dans les mystères mixtes, par exemple dans l'ordre du salut des humains, le poëte est astreint à la plus grande circonspection pour ne point s'écarter des vestiges de son grand guide, la révélation divine.

« Lorsque j'ai dit, qu'il est du devoir du poëte d'imiter la religion comme il doit imiter la nature, je n'ai point prétendu l'assujettir au style des livres sacrés ; je n'entendais que le plan même de la religion comprenant les actions merveilleuses et sublimes déjà accomplies, et celles qui doivent s'accomplir encore ; j'entendais la même vérité, la même décence, la même élévation, la même austère grandeur, les mêmes charmes, autant qu'une imitation tout humaine est capable d'atteindre à des beautés au-dessus de la nature. L'imitation des prophètes, en tant que leurs expressions sublimes sont des chefs-d'œuvre de l'art oratoire, est d'une autre espèce.

« Les Grecs, les Romains et les Français ont vu l'âge d'or de leurs beaux-arts ; il est circonscrit dans un temps très-étroit. (Je ne sais pourquoi nous avons oublié d'en accorder un aux écrivains anglais ; depuis longtemps ils possèdent des chefs-d'œuvre, leur cycle littéraire ne s'est point refermé sur Glower.) L'âge d'or des Hébreux est d'une bien longue durée : Il commence à Moïse ou à Job, et il embrasse des siècles ; l'on trouve d'ailleurs une différence prodigieuse entre le style ordinaire des Orientaux et celui de nos livres sacrés.

« Les êtres supérieurs à nous, qui, relativement à nos connaissances philosophiques, étaient hors du cercle de la création, y sont entrés par la révélation. Toutefois il a fallu leur prêter des formes adaptées à notre manière de concevoir les objets ; de fortes raisons ont dû nous y porter. Il est probable que des intelligences qui, bornées dans leur essence, s'occupent de la contemplation du monde physique, sont douées de corps. Il n'est pas même sans vraisemblance que ces êtres, que Dieu emploie si souvent au salut des mortels, soient revêtus de corps semblables à celui que daigna prendre celui qui naquit pour notre salut.

« L'auteur du poëme sacré se trouve placé sur un théâtre nouveau, tout à coup ouvert à son imagination. C'est ici qu'il peut, plus que partout ailleurs, se rapprocher du but auquel il aspire, de prêter à ses tableaux des traits capables d'occuper à la fois l'intelligence du lecteur, ou de porter en son cœur une émotion profonde. Une sublime simplicité, voilà le dernier trait de la main du grand maître.

« Et que de vérités dignes d'admiration présente à notre intellgence l'autorité de la religion ! Comme elle restitue à l'âme cette ineffable grandeur pour laquelle elle fut créée ! Chacun de ses innombrables rameaux offre au voyageur fatigué de vaines chimères, un salutaire ombrage, sous lequel il trouve le repos en même temps qu'il respire l'air vital qui lui est propre. Soyez parfaits comme Dieu, dit l'auguste fondateur d'une religion divine ! Si le poëte veut proclamer d'aussi grandes vérités de manière à ce qu'elles ne demeurent point sans fruit, il faut que ses paroles pénètrent le cœur en même temps qu'elles occupent l'esprit.

« Porter dans nos âmes une émotion profonde et durable, tel est le but de toute éloquence, tel est surtout celui du poëme sacré : c'est le terme que doit se proposer le maître, c'est tout ce que peut exiger de lui le lecteur.

« Subjuguer le cœur par la puissance religieuse est pour nous une hauteur nouvelle qui, sans le bienfait de la révélation divine, se fût toujours dérobée à nos regards sous l'enveloppe d'une impénétrable image ; et c'est ici que le lecteur et le poëte apprennent à se connaître. Pour comprendre et goûter le poëte, il faut que le lecteur soit véritablement chrétien ; pour émouvoir son cœur tout entier, il faut que le poëte le soit plus éminemment encore. En effet, comment, doué même du génie le plus beau, prétendrait-il produire en nous cette impression profonde et sacrée, s'il n'est lui-même pénétré de l'auguste beauté d'une religion émanée de Dieu ; si, ignorant cette droiture du cœur qui seule inspire les belles pensées, il n'aspire qu'à jeter un fugitif éclat, plutôt qu'à briller d'une vive et durable lumière ?

« La licence de l'esprit, de même que la vue circonscrite du Chrétien qui n'a de sa religion qu'une imparfaite intelligence, n'aperçoit qu'un vaste théâtre de ruines effrayantes là où le Chrétien éclairé découvre un temple plein de majesté. Et comment les premiers y verraient-ils autre chose,

lorsqu'à chaque instant des traits sublimes, mais dont ils méconnaissent l'auguste caractère, renversent le temple à leurs yeux, et le transforment en un champ couvert de débris? Et autrefois (s'il est permis d'employer une comparaison téméraire) ils ont eu soin d'étudier la vaine mythologie des Grecs, afin de pouvoir comprendre Homère. »

POLEMIENS (*Hist. ecclésiast.*). — « Hérétiques qui parurent dans le IVe siècle, et qui furent ainsi nommés de leur chef Polémus, disciple d'Apollinaire. Ils soutenaient, entre autres choses, que dans l'incarnation le Verbe et la nature humaine avaient été unis si étroitement qu'ils s'étaient confondus l'un dans l'autre. On les a regardés comme une branche des apollinaristes. » (Voy. THÉODORET, lib. IV *Hœretic. fabular.*; BARONIUS, ad ann. Christ. 373.) (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVI, p. 525, article *Polémiens*.)

POLYGAMIE. — « Elle (la polygamie), dit Bayle, n'a pas commencé dans les descendants de Seth qui craignaient Dieu, mais dans la postérité corrompue et dépravée de Caïn, et par un Lamech qui dit lui-même qu'il avait tué un homme (*Gen.* IV). Une telle origine ne saurait être que flétrissante. » (BAYLE, *Dictionnaire*, art. *Lamech*.)

POLYTHEISME. — *Voyez* DIEU. — « Les fauteurs du paganisme, au temps des Pères, dit Bayle, s'efforcèrent de montrer que tous les dieux pouvaient se réduire à un; mais ce subterfuge fut aussi vain que les autres. On leur montra que, par le culte public, la distinction entre Jupiter et les autres dieux étaient manifestement réelle... Un roi de Lacédémone, sachant la volonté de Jupiter, s'informa aussi de celle d'Apollon... Un autre roi du même pays, ayant rapporté aux éphores la réponse que Jupiter lui avait faite par son oracle de Dodone, reçut ordre d'aller aussi consulter à Delphes l'oracle d'Apollon... et il lui adresse ces paroles : *Etes-vous du même avis que votre père?* Saint Augustin a réfuté admirablement tous les subterfuges des docteurs païens, et il leur a montré que si tous les dieux pouvaient se réduire à un, c'était une chose ridicule que d'adorer plus d'un Dieu. Craignez-vous, leur dit-il, la colère des parties de Dieu que vous n'auriez pas adorées?» (BAYLE, *Contin. des Pens. div.*, t. IV.)

« Le polythéisme, en brisant l'unité de Dieu, avait brisé celle de l'humanité, dit un savant critique. Lorsqu'une nouvelle mythologie s'enfantait, tout subissait une altération chez ceux qu'affectait cette crise. La pensée se trouvait jusque dans les plus secrètes profondeurs; la langue se modifiait sous cette influence, et il apparaissait une religion, un idiome, un peuple nouveau, qui se détachaient de la souche commune. Il fallait que le Dieu UN fût rendu aux hommes pour qu'ils pussent retrouver le souvenir de leur *unité* perdue. »

PONTIFE, GRAND PONTIFE ou GRAND PRETRE, *pontifex* (*Théolog.*). — « Chez les Juifs, c'était le chef de la religion et des sacrificateurs de l'ancienne loi. Aaron, frère de Moïse, fut le premier revêtu de cette dignité, qui fut remplie par ses descendants, et ensuite par d'autres Juifs, pendant 1578 ans, jusqu'à la prise de Jérusalem par l'empereur Tite.

« Le grand pontife était non-seulement le chef de la religion et le juge ordinaire des difficultés qui la concernaient, mais encore de tout ce qui regardait la justice et les jugements de la nation juive, comme il paraît dans le chapitre XVIII du *Deutéronome*, et par plusieurs passages de Philon et de Josèphe. Lui seul avait le privilége d'entrer dans le sanctuaire une fois l'année, qui était le jour de l'expiation solennelle.

« Dieu avait attaché à la personne du grand prêtre l'oracle de la vérité; en sorte que quand il était revêtu des ornements de sa dignité et de l'urin et du thummim, il répondait aux demandes qu'on lui faisait, et Dieu lui découvrait les choses cachées et futures. Il lui était défendu de porter le deuil de ses proches, pas même de son père et de sa mère; d'entrer dans un lieu où il y aurait eu un cadavre, de peur d'en être souillé; il ne pouvait épouser ni une veuve, ni une femme répudiée, ni une courtisane, mais seulement une fille vierge de sa race, et devait garder la continence pendant tout le temps de son service (*Exod.* XXVIII, 30; *Levit.* XXI, 10, 13).

« L'habit d'un grand pontife était beaucoup plus magnifique que celui des simples prêtres. Il avait un caleçon et une tunique de lin, d'une tissure particulière. Sur la tunique il portait une longue robe couleur de bleu céleste ou d'hyacinthe, en bas de laquelle était une bordure composée de sonnettes d'or et de pommes de grenade, faites de laine de différentes couleurs, et rangées de distance en distance les unes auprès des autres. Cette robe était serrée par une large ceinture en broderie. C'est ce que l'Ecriture appelle *éphod*. Il consistait en deux rubans d'une matière précieuse, qui prenaient sur le cou et, descendant de dessus les épaules, venaient se croiser sur l'estomac, puis, retournant par-derrière, servaient à ceindre la robe dont nous venons de parler. L'éphod avait sur les épaules deux grosses pierres précieuses, sur chacune desquelles étaient gravés six noms des tribus d'Israël; et par-devant sur la poitrine, à l'endroit où les rubans se croisaient, se voyait le *pectoral* ou *rational*, qui était une pièce carrée d'un tissu très-précieux et très-solide, large de dix pouces, dans lequel étaient enchâssées douze pierres précieuses, sur chacune desquelles était gravé le nom d'une des tribus d'Israël. Quelques-uns croient que le rational était double comme une poche ou une gibecière, dans laquelle étaient renfermés l'urin et le thummin. La tiare du grand pontife était aussi plus ornée et plus précieuse que celle du simple prêtre. Ce qui la distinguait principalement, c'était une lame d'or qu'il portait sur le devant de son bonnet, sur laquelle étaient écrits ou gravés ces mots : *La sainteté est au Seigneur.* Cette lame

était liée par derrière la tête avec deux rubans qui tenaient à ses deux bouts.

« La consécration d'Aaron et de ses fils se fit dans le désert par Moïse avec beaucoup de solennités qui sont décrites dans l'Exode, c. XL, 12, et dans le Lévitique, VIII, 1, 2, 3, etc. On doute si à chaque nouveau grand prêtre on réitérait toutes ces cérémonies. Il est très-probable qu'on se contentait de revêtir le nouveau grand prêtre des habits de son prédécesseur; quelques-uns pensent qu'on y ajoutait l'onction de l'huile sainte. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVI, p. 767 et 768, article *Pontife.*) Voyez aussi l'article *Prêtre* (*grand*) de la même *Encyclopédie*.

POSSESSION DU DÉMON (*Théol.*). « État d'une personne dont le démon s'est emparé, dans le corps de laquelle il est entré, et qu'il tourmente.

« On met cette différence entre l'obsession et la possession du démon, que dans la première le démon agit au dehors, et que dans l'autre il agit au dedans.

« Les exemples de possession sont communs, surtout dans le Nouveau Testament. Jésus-Christ et ses apôtres ont guéri une infinité de possédés, et les histoires ecclésiastiques en fournissent encore un grand nombre; mais comme on sait par plusieurs expériences que souvent on a abusé de la crédulité des simples par des obsessions et des possessions feintes et supposées, quelques prétendus esprits forts se sont imaginé que toutes ces obsessions ou possessions étaient des maladies de l'esprit et des effets d'une imagination fortement frappée; que quelquefois des personnes se croyaient de bonne foi possédées, que d'autres feignaient de l'être, pour parvenir à certaines fins; qu'en un mot, il n'y avait ni possessions ni obsessions véritables.....

« Les défenseurs de la réalité des possessions du démon remarquent que si tout cela n'était qu'une illusion, Jésus-Christ, les apôtres et l'Eglise seraient dans l'erreur, et nous y engageraient volontairement en parlant, en agissant, en priant, comme s'il y avait de vrais possédés. Le Sauveur parle et commande aux démons qui agitaient les énergumènes : ces démons répondent, obéissent et donnent des marques de leur présence, en tourmentant ces malheureux qu'ils étaient obligés de quitter; ils leur causent de violentes convulsions, les jettent par terre, les laissent comme morts ; se retirent dans des pourceaux, et précipitent ces animaux dans la mer. Peut-on nommer cela illusion ? Les prêtres et les exorcismes de l'Eglise ne sont-ils pas un jeu et une momerie, si les possédés ne sont que des malades imaginaires ? Jésus-Christ, dans saint Luc, ch. VII, 20, 21, donne pour preuve de sa mission, que les démons seront chassés; et dans saint Marc, ch. XVII, 17, il promet à ses apôtres le même pouvoir. Tout cela n'est-il que chimère ?

« On convient qu'il y a plusieurs marques équivoques d'une vraie *possession*, mais il y en a aussi de certaines. Une personne peut contrefaire la possédée, et imiter les paroles, les actions et les mouvements d'un énergumène; les contorsions, les cris, les hurlements, les convulsions, certains efforts qui paraissent venir du surnaturel, peuvent être l'effet d'une imagination échauffée, ou d'un sang mélancolique, ou de l'artifice : mais que tout d'un coup une personne entende des langues qu'elle n'a jamais apprises ; qu'elle parle de matières relevées qu'elle n'a jamais étudiées; qu'elle découvre des choses cachées et inconnues; qu'elle agisse et qu'elle parle d'une manière fort éloignée de son inclination naturelle ; qu'elle s'élève en l'air sans aucun secours sensible ; que tout cela lui arrive sans qu'on lui puisse dire qu'elle s'y porte par intérêt, par passion, ni par aucun motif naturel; si toutes ces circonstances, ou la plupart d'entre elles, se rencontrent dans une possession, pourra-t-on dire qu'elle ne soit pas véritable ?

« Or, il y a plusieurs possessions où plusieurs de ces circonstances se sont rencontrées. Il y en a donc de véritables, surtout celles que l'Evangile nous donne pour telles.

« Dieu permit que du temps de Jésus-Christ il y en eût un grand nombre dans Israël, pour lui fournir plus d'occasions de signaler sa puissance, et pour nous fournir plus de preuves de sa mission et de sa divinité.

« Quoiqu'on avoue que les vraies possessions du démon sont très-rares, qu'elles sont difficiles à reconnaître, toutefois on ne convient pas qu'elles soient miraculeuses. Elles n'arrivent pas sans la permission de Dieu, mais elles ne sont ni contraires, ni même supérieures aux lois naturelles. Personne ne recourt au miracle pour dire qu'un bon ange nous inspire de bonnes pensées, ou qu'il nous fait éviter un danger; on suppose de même qu'un démon peut nous induire au mal, exciter dans nos corps des impressions déréglées, causer des tempêtes, etc. L'Ecriture attribue aux mauvais anges la mort des premiers-nés de l'Egypte, et la défaite de l'armée de Sennacherib ; elle attribue aux bons anges la pluie du feu qui consuma Sodome et Gomorrhe. Ces événements sont miraculeux en certaines circonstances, mais non pas en toutes. Dieu ne fait que laisser agir les démons; ils exercent en cela un pouvoir qui leur est naturel, et qui est ordinairement arrêté et suspendu par la puissance de Dieu. On décide trop hardiment sur la nature de cet esprit que l'on connaît si peu.

« Dans ces derniers temps, à l'occasion des prétendus miracles et des convulsions qui arrivaient à Saint-Médard, on a beaucoup traité de la réalité des possessions. Dom La Taste, alors Bénédictin et dans la suite évêque de Bethléem, dans ses *Lettres théologiques aux écrivains défenseurs des convulsions*, a prouvé la réalité des possessions par les endroits de l'Evangile qu'indique le P. Calmet dans ce qu'on vient de lire. Il ajoute des preuves tirées de la tradition. « Nous appuyons, dit-il, ce sentiment

« d'une maxime non moins conforme à la « raison et au bon sens, qu'elle est importante à la religion, c'est qu'une doctrine, « crue de tous les Chrétiens, dans toutes les « nations et dans tous les temps, ne saurait être une erreur, mais qu'elle coule « infailliblement d'une tradition divine; « c'est la judicieuse remarque de Tertullien « (*Lib. de præscrip.*, cap. 11) : *Et quid verisimile est, ut tot ac tantæ in unam fidem « erraverint? Cæterum quod apud multos « unum invenitur non est erratum, sed traditum.* Or, en jetant les yeux sur toutes « les nations qui professent le christianisme, « catholiques ou même schismatiques, l'on « trouve la croyance de ces démons puissants et malins; même uniformité, si l'on « remonte de notre siècle jusqu'à celui des « apôtres.

« Cette doctrine, ajoute-t-il, est encore appuyée de beaucoup de faits non équivoques, « faits de plusieurs sortes; mais je me borne « à réfléchir sur une seule, sur ce qu'opéraient les démons dans les énergumènes. « Je dis donc que l'on a vu dans le christianisme de réelles possessions du démon, « accompagnées de merveilles très-considérables. Sulpice Sévère, saint Hilaire, saint « Jérôme, saint Paulin, nous assurent que « l'on voyait de leur temps des personnes « extraordinairement tourmentées par les « démons sur les tombeaux ou en présence « des saints.....

« Ensuite il nous montre qu'indépendamment du respect que la religion inspire « pour eux, c'est une folie que de refuser « de les en croire sur ces faits, puisque ce « n'est pas pour en avoir entendu parler, « mais pour les avoir vus qu'ils les racontent. Voici ce qu'en dit entre autres saint « Paulin.

His potiora etiam, tamen et spectata profabor.
Ante alios illum cui membra vetustior hostis.
Obsidet . . . .
. . . . *Corpore verso,*
Suspendi pedibus spectantem tecta supinis.
Quodque magis mirum atque sacrum est, nec in ora [relapsis
Vestibus, etc.

« Et Sulpice Sévère (dialog. III, cap. 6) : « *Vidi quemdam appropinquante Martino, in « aera raptum manibus extensis in sublime « suspendi, ut nequaquam solum pedibus attingeret.* D'où il conclut que les possessions « sont réelles, et qu'elles ont le démon pour « auteur. Et parce que ses adversaires admettent au moins celles qui sont mentionnées dans l'Evangile, il en tire avantage « contre eux, ou pour admettre toutes les « autres, ou pour se jeter dans l'incrédulité: « et en effet, les raisons que nous venons « de citer de leur part en approchent fort. » (*Lettre théologique aux écrivains défenseurs des convulsions*, lettre VII, n° 31 et suiv.)

« Les Pères ont si peu regardé cette matière comme une chose d'opinion, qu'ils « l'ont crue liée à la foi. C'est ainsi du moins « qu'en parle saint Augustin. *Addemus*, dit-il, « (lib. XXI, *De civitate Dei*, cap. 6), *per hominis « dæmoniacarum artium et ipsorum per se ipsos « dæmonum multa miracula, quæ si negare voluerimus, iidem ipsi cui credimus sacrarum « litterarum adversabimur veritati.* » (*Lettre théologique aux écrivains défenseurs des convulsions*, lett. XXI, n° 108 et suiv.)

« Josèphe (*Antiquités*, liv. VII, c. 25) a cru que les possessions du démon étaient causées par l'âme des scélérats qui, craignant de se rendre au lieu de son supplice, s'empare du corps d'un homme, l'agite, le tourmente et fait ce qu'elle peut pour le faire périr. Ce sentiment paraît particulier à Josèphe, car le commun des Juifs ne doutait point que ce ne fussent des démons qui possédassent les énergumènes. L'Ecriture, dans Tobie (cap. VI, 19; cap. VIII, 2, 3), nous apprend que le démon Asmodée fut mis en fuite par la fumée d'un foie de poisson. Josèphe raconte que Salomon composa des exorcismes pour chasser le mauvais esprit des corps des possédés, et qu'un Juif, nommé Eléazar, guérit, en présence de Vespasien, quelques possédés, en leur appliquant un anneau dans lequel était enchâssée la racine d'une herbe enseignée par Salomon. En même temps qu'on prononçait le nom de ce prince, et l'exorcisme dont on le disait auteur, le malade tombait par terre, et le démon ne le tourmentait plus. Ils croyaient donc que les démons agissaient sur les corps et que les corps faisaient impression sur les démons. On peut consulter sur cette matière la dissertation du P. Calmet, imprimée dans le recueil de ses dissertations, à Paris, en 1720. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XXVII, p. 16 à 20, article *Possession du démon.*)

PRATIQUE. — « A l'époque où la voix de Jésus avait été entendue sur les rives du Jourdain, dit l'*Encyclopedie nouvelle*, de grandes sectes se disputaient les consciences; d'éminents philosophes parlaient au vulgaire une langue très-élevée : devait-il en être de l'école de Jésus comme de l'école de Socrate? Etaient-ils purement des philosophes ces missionnaires dont la propagande avait si vivement ému l'ancien monde? Non sans doute. Ils étaient plus que des rhéteurs, plus que des sophistes, ils étaient des apôtres; ils apportaient plus qu'une doctrine, ils apportaient une bonne nouvelle; les commenter avec des mots, ce n'était pas les entendre : le seul commentaire qui fût digne de leur sublime ouvrage, c'était la réformation de l'homme suivant le type qu'ils avaient décrit; c'était l'incarnation de l'Idéal-Christ, comme sentiment, comme vérité scientifique, comme loi morale dans tous les individus affiliés à la communauté chrétienne. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 3, art. *Episcopat.*)

PRÉDESTINATION (*Théol.*), de la préposition *præ* devant et du verbe *destinare*, destiner. — « Ce terme signifie à la lettre une *destination antérieure*. Mais dans la langue de l'Eglise et des théologiens, la prédestination se prend pour le dessein que Dieu a formé de toute éternité de conduire par sa grâce

quelqu'un à la foi ou au salut éternel, pendant qu'il en laisse d'autres dans l'infidélité ou dans la masse de perdition.

« Ceux qui sont ainsi laissés dans la masse de perdition sont les réprouvés, et les autres sont les prédestinés. Sur quoi il est bon de remarquer que les anciens ont quelquefois pris le terme de *prédestination* en général, tant pour la destination des élus à la grâce et à la gloire, que pour celle des réprouvés au péché et à l'enfer. Saint Augustin, saint Prosper, saint Isidore, l'emploient en ce sens en quelques occasions. Mais cette expression a paru trop dure, et le mot de *prédestination* ne se prend plus qu'en bonne part pour l'élection à la grâce et à la gloire.

« Saint Augustin, dans son livre *Du don de la persévérance*, ch. p. 14, définit la prédestination en ces termes : *Præscientia est præparatio beneficiorum Dei, quibus certissime liberantur quicunque liberatur ;* et saint Thomas en donne cette définition, *ratio transmissionis creaturæ rationalis in finem vitæ æternæ* (I part., quæst. 23, art. 1); définitions au reste qui ne regardent que l'état de nature corrompue par le péché, car on convient généralement que, dans l'état de nature innocente, la prédestination des anges à la gloire supposait la prévision de leurs mérites.

« Le décret de la prédestination, considéré dans sa totalité, n'est autre chose qu'une volonté efficace et absolue de la part de Dieu, par laquelle il a arrêté de rendre éternellement heureuses quelques-unes de ses créatures, et de leur accorder dans le temps les grâces qui font pratiquer le bien méritoire du ciel. Ce décret, quoique simple en lui-même, peut être envisagé sous deux faces différentes, ou par rapport à la gloire, ou par rapport à la grâce. De là les théologiens distinguent deux sortes de prédestinations : l'une à la gloire, et l'autre à la grâce.

« La prédestination à la gloire est de la part de Dieu une volonté absolue, en vertu de laquelle il fait choix de quelques-unes de ses créatures pour régner éternellement avec lui dans le ciel, et il leur confère en conséquence les secours nécessaires pour arriver à cette fin.

« La prédestination à la grâce est de la part de Dieu une volonté absolue et efficace, en vertu de laquelle il a résolu d'accorder dans le temps à quelques-unes de ses créatures les grâces qui font accomplir les préceptes de la foi, et persévérer jusqu'à la fin dans la pratique du bien.

« Tous ceux qui sont prédestinés à la grâce ne sont pas pour cela prédestinés à la gloire, parce que plusieurs de ceux-là perdent la grâce et ne persévèrent pas dans le bien. Au contraire, ceux qui sont prédestinés à la gloire le sont aussi à la grâce. Dieu leur accorde le don de la vocation à la foi, de la justification et de la persévérance, comme l'explique saint Paul (*Rom.* VIII, 30).

« Il est important sur cette matière de distinguer les vérités qui sont de foi d'avec les opinions d'école.

« Les vérités catholiques sur la prédestination se réduisent à celles-ci : 1° qu'il y a en Dieu un décret de prédestination, c'est-à-dire une volonté absolue et efficace, par laquelle il arrête en lui-même de donner le royaume des cieux à quelques-unes de ses créatures (*Epist. synodic. episcop. Afric.*, cap. 14);

« 2° Que Dieu, qui prédestine à l'immortalité glorieuse, prédestine aussi à la grâce qui fait persévérer dans le bien (*Fulgent.*, lib. III, *De verit. prædest.*);

« 3° Que le décret de la prédestination est en Dieu de toute éternité, qu'il l'a formé avant la création du monde, et qu'on ne peut pas dire qu'il y ait eu un temps où ce décret n'ait pas été en Dieu (saint PAUL, *Eph.*, I, 3, 4, 5) ;

« 4° Que c'est par un pur effet de sa volonté bienfaisante que Dieu a prédestiné un certain nombre de ses créatures à la gloire, et par conséquent que ce décret est libre en Dieu et exempt de toute nécessité (*Ibid.*, 6 et 11) ;

« 5° Que le décret de la prédestination est certain et infaillible en lui-même, et qu'il aura certainement et infailliblement son exécution, ainsi que Jésus-Christ le déclare en saint Jean, c. X, 27, 28, 29;

« 6° Que personne ne put être assuré, sans une révélation expresse, s'il est du nombre des élus, comme on le prouve par saint Paul (*Philipp.* XI, 12; *I Cor.* IV, 4), et comme l'a cru définir le concile de Trente contre les calvinistes (sess. VI, chap. 9, 12, et 16, et can. 15);

« 7° Que le nombre des prédestinés est fixe et immuable, qu'il ne peut être augmenté ni diminué, puisque Dieu lui-même l'a fixé de toute éternité (*Joan.* X, 27, 28; saint AUGUSTIN, *Lib. de correp. et grat.*, c. 13);

« 8° Que le décret de la prédestination n'impose ni par lui-même, ni par les moyens dont Dieu se sert pour le conduire à son exécution, aucune nécessité aux élus de pratiquer le bien. Ils agissent toujours très-librement, et conservent toujours, dans le moment même qu'ils accomplissent la Loi, le pouvoir de ne pas l'observer (saint PROSPER, *Resp. ad sextam object. Gallor.*).

« 9° Que la prédestination à la grâce est absolument gratuite, qu'elle ne prend sa source que dans la miséricorde de Dieu, et qu'elle est antérieure à la prévision de tout mérite naturel (*Rom.* XI, 6);

« 10° Que la prédestination à la gloire n'est pas fondée sur la prévision des mérites humains, formés par les seules forces du libre arbitre, parce que si Dieu trouvait le motif de notre élection à la vie éternelle dans le mérite de nos propres œuvres, il ne serait plus vrai de dire avec saint Pierre qu'on ne peut être sauvé que par Jésus-Christ;

« 11° Que l'entrée du royaume des cieux, qui est le terme de la prédestination, est tellement une grâce : *Gratia Dei vita æterna*

(*Rom.* VI, 20), qu'elle est en même temps un salaire, une récompense, une couronne de bonnes œuvres, faite avec le secours de la grâce : ***Merces corona justitiæ, bravium*** (***II Tim.*** IV, 8; ***Philipp.*** III, 14).

« Tels sont sur la prédestination les divers points du dogme, ou contenus clairement dans l'Ecriture, ou décidés en différents temps par l'Eglise contre les pélagiens, les semi-pélagiens, les calvinistes, et autres novateurs.....

« Voici quelques passages propres à fixer les sentiments des Pères dans cette grande question qui a exercé toutes les sectes religieuses en quelque lieu du monde que ce soit, et qui les a exercées avec d'autant plus de chaleur, que l'objet en a dû paraître plus important, puisqu'il est question du salut éternel, du moyen d'y parvenir, du mérite ou démérite de nos actions, de l'usage de notre liberté, de l'empire de Dieu sur sa créature. Ce qui a dû encore ajouter à l'opiniâtreté avec laquelle on devait s'occuper de ces dogmes, c'est leur profondeur, leur incompréhensibilité. C'est une maladie de l'esprit humain que de s'attacher d'autant plus fortement à un objet qu'il lui donne moins de prise.

« Il paraît très-vraisemblable que le sentiment général des Pères sur la prédestination a été que ceux qui ne parviennent point au salut périssent, parce qu'ils n'ont pas voulu faire le bien qu'ils pouvaient; et que c'est dans l'homme seul qu'il faut chercher la cause de ce qu'il n'est pas sauvé, attendu qu'étant appelé, il néglige de suivre sa vocation, et qu'ainsi il rend inutiles les dons de Dieu.

« Irénée (l. IV, c. 77) dit en termes exprès, que c'est à soi-même que l'homme doit s'en prendre, s'il n'a point de part aux grâces du Très-Haut : ***Qui igitur abstiterunt a paterno lumine, et transgressi sunt legem libertatis, per suam abstiterunt culpam liberi arbitrii, et suæ potestatis facti.***

« Clément d'Alexandrie parlant des païens dit, « que ceux qui ne se sont pas repentis « seront condamnés : les uns, parce qu'ayant « pu croire, ils ne l'ont pas voulu; les autres, « parce que l'ayant bien voulu, ils n'ont pas « travaillé à devenir des croyants. » Un autre passage fait comprendre la pensée de ce Père de l'Eglise : voici comme il s'exprime dans les *Stromates*, lib. VI, pag. 669; Paris, 1631 : οὐμὸνον τοίνον, etc. « Celui qui croit, et l'in« fidèle qui ne croit pas, sont jugés très-jus« tement; car comme Dieu, par sa prescience, « savait que cet homme ne croirait point, « néanmoins il lui a donné la philosophie « avant la Loi. Il a fait le soleil, la lune et les « étoiles pour tous les peuples, afin que, s'ils « n'étaient pas idolâtres, ils ne périssent point. »

« On trouve un passage assez semblable à celui de saint Clément, dans Origène (*Contre Celse*, liv. III, p. 115); le voici : « Quand « saint Paul dit, à l'égard des vérités que « quelques sages d'entre les Grecs avaient « découvertes, qu'ayant connu Dieu, ils ne « l'ont point glorifié comme Dieu, l'Apôtre « témoigne par là qu'ils connaissaient Dieu, « et que c'est Dieu qui leur avait donné cette « connaissance. »

« Saint Chrysostome (***in cap.*** IX ***Ep. ad Rom.***, p. 196) s'exprime d'une manière claire par rapport à Pharaon : Οὔτε γαρ ὁ θεὸς ἐνελιπε, c'est-à-dire « Dieu n'a rien omis de ce « qui pouvait contribuer à son amendement; « il n'a aussi rien omis de ce qui devait le con« damner et le rendre inexecusable; cepen« dant il le supporte avec beaucoup de dou« ceur, voulant l'amener à la repentance; car « s'il n'avait pas eu ce dessein, il n'aurait « point usé de tant de support. Mais Pharaon « n'ayant pas voulu profiter de cette bonté « pour s'amender, et s'étant préparé à la « colère, Dieu l'a fait servir d'exemple pour « la correction des autres. »

« Il paraît par quelques écrits de saint Augustin, que ce Père était alors d'accord sur ce point avec les docteurs qui l'avaient précédé, je ne citerai, pour le prouver, qu'un passage frappant qui se trouve dans son traité 53; Saint Augustin y explique les versets 39 et 40 du ch. XII de l'***Evangile selon saint Jean***, et voici comme il s'exprime : « Ces paroles de « l'Evangile donnent lieu à une question « profonde; car l'évangéliste ajoute : *ils ne* « *pouvaient croire, à cause qu'Isaïe dit, il a* « *aveuglé leurs yeux et a endurci leurs cœurs* « *afin qu'ils ne voient point de leurs yeux et* « *n'entendent point de leurs cœurs.* On nous « objecte : S'ils ne pouvaient croire, quel « péché y a-t-il dans l'homme de ne point « faire ce qu'il ne peut faire? Si donc ils ont « péché en ne croyant point, il était en leur « pouvoir de croire, et ils n'ont point cru; « mais s'ils l'ont pu, comment l'Evangile « dit-il, ils ne pouvaient croire? Vous avez « entendu, mes frères, l'objection à laquelle « nous répondons ici. Ils ne pouvaient croire, « parce que le prophète Isaïe avait prédit leur « incrédulité, et le prophète l'avait prédite, « parce que Dieu avait prévu la chose; il « avait prévu leur mauvaise disposition, et « l'avait déclarée par son prophète. Mais, « dira-t-on, le prophète en rapporte une « autre raison indépendante de leur volonté. « Quelle? c'est que Dieu leur a donné des « yeux pour ne point voir et des oreilles « pour ne point entendre; il a aveuglé leurs « yeux et endurci leurs cœurs. Je réponds « que cela même, ils l'ont mérité; car Dieu « aveugle et endurcit lorsqu'il abandonne « l'homme, qu'il ne lui accorde point des « secours; et c'est ce qu'il est en droit de faire « par un jugement secret, qui ne peut être « injuste. »

« Il résulte assez clairement de tous ces passages et autres, dont les citations nous mèneraient trop loin, que les Pères attribuent la perte des pécheurs à leurs crimes et à la prévision de ces crimes. Il en résulte encore qu'ils croyaient que l'homme était pleinement libre pour choisir entre le bien et le mal; mais voici de nouvelles preuves de l'opinion des anciens docteurs sur le libre arbitre.

« Irénée déclare (l. IV, c. 71), « que ceux « qui font le bien recevront gloire et hon« neur, parce qu'ils ont fait le bien qu'ils « pouvaient ne pas faire; et que ceux qui ne le « font point recevront un juste jugement « de Dieu, parce qu'ils n'ont pas fait le bien, « tandis qu'ils avaient le pouvoir de le faire. » Il dit dans un autre endroit (lib. IV, c. 72), « que si les uns avaient été créés naturelle« ment mauvais, et les autres naturellement « bons, ceux-ci ne seraient point dignes de « louange, parce qu'ils sont bons, ayant été « faits tels; ni ceux-là ne seraient pas dignes « de blâme, pour être tels qu'ils ont été « faits. »

« Justin martyr (*Apol. pro Christ.*, p. 83) tient le même langage : après avoir donné la preuve que les prophéties fournissent en faveur de la religion chrétienne, il fait voir que sans la liberté il n'y aurait ni vice, ni vertu, ni blâme, ni louange.

« Clément d'Alexandrie établit cette même doctrine en divers endroits de ses écrits ; voici un passage qui est remarquable. Il dit (l. VII, p. 727) « que comme un médecin « procure la santé à ceux qui aident à leur « rétablissement, de même Dieu donne le « salut éternel à ceux qui coopèrent avec lui « pour acquérir la connaissance de la vérité, « et pour pratiquer la vertu. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVII, p. 219 à 224, article *Prédestination*, par le chevalier de Jaucourt.)

— « La doctrine de la prédestination est dure, dit le synode de Dordrecht, mais elle est énoncée dans la Bible. » (*Die Prediger. Synode za Dordrecht*, 1816-1819, *in actis* cap. 1.)

PRÉDESTINÉ (*Critique sacrée*). — « Je ne dirai point ce que sont les *prédestinés*, *προωρισμένοι*, ni ce que c'est que la prédestination, *προωρισμὸς, προέγνωσις, πρόθεσις*, car je vois que les Pères de l'Église ont varié dans l'explication de ces mots : les uns l'expliquent d'un décret de l'élection, et les autres de la volonté de l'homme, *πρόθεσις*, dit Eusèbe, ou *plaisir*, *εὐδοκία*, sont termes synonymes. Jean Damascène définit la prédestination, un jugement sur les choses futures. Théoderet entend par ces mots la seule disposition de l'homme. Selon Clément d'Alexandrie, les *prédestinés* sont les fidèles, les élus; et par élus il entend ceux qui se distinguent des autres par l'excellence de leurs vertus. Ce Père établit partout que la foi est libre, et qu'elle dépend de l'homme et de son choix. Je ne fais ces courtes observations que pour tâcher, s'il est possible, de ramener à des sentiments d'équité et de tolérance ceux qui rompent la communion fraternelle, avec ceux qui sont dans des principes où ont été d'illustres savants docteurs de l'Église primitive. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVII, page 226, article *Prédestiné*, par le chevalier de Jaucourt.)

PRÉDICATION DU CHRISTIANISME. — « Après la mort de Jésus-Christ, dit J.-J. Rousseau, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode était simple; ils prêchaient sans art, mais avec un cœur pénétré; et de tous les miracles dont Dieu honorait leur foi, le plus frappant était la sainteté de leur vie : leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens, alarmés, firent entendre aux princes que l'État était perdu, parce que les offrandes diminuaient..... Les persécutions s'élevèrent, et les persécuteurs ne firent qu'accélérer les progrès de cette immortelle religion qu'ils voulaient étouffer. Tous les Chrétiens couraient au martyre, tous les peuples couraient au baptême; l'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel.

« Cependant, les prêtres des idoles, non contents de persécuter les Chrétiens, se mirent à les calomnier. Les philosophes, qui ne trouvaient pas leur compte dans une religion qui prêche l'humilité, se joignirent à leurs prêtres. » (*Réponse philosophique au roi de Pologne*; Discours, t. I, p. 103.)

PREMIERS CHRÉTIENS. — *Voyez* CHRÉTIENS. — On formerait tout un livre des témoignages païens et juifs sur la sainteté des premiers Chrétiens, leur abnégation et leur désintéressement absolu, leur ineffable charité, leur courage héroïque à braver la mort et leur prodigieuse extension au milieu des plus atroces calomnies. Il nous suffit de résumer ici les aveux principaux :

« Lorsqu'il se trouve quelques méchants parmi nous, vous (païens) faites connaître par vos discours qu'ils ne sont pas Chrétiens; car vous parlez ainsi entre vous : Pourquoi, dites-vous, un tel est-il un trompeur, puisque les Chrétiens s'interdisent toute injustice ? Pourquoi est-il cruel, puisque les Chrétiens sont miséricordieux et compatissants. » (TERTULLIEN, *Aux nations*, liv. I, n. 5.)

— « Celse dit que les Chrétiens méprisent les biens de la vie présente. » (ORIGÈNE, l. III, n. 78.)

« Il dit que les Chrétiens n'assistent point aux fêtes et aux festins publics. » (Dans ORIGÈNE, l. VIII, n. 21, 24 et 28.)

— « Cécilius dit que les Chrétiens renoncent à tous les plaisirs de la vie; qu'ils sont pâles, défaits, dignes de compassion; que, pour ressusciter, ils ne vivent pas : *Vos vero suspensi interim atque solliciti, honestis voluptatibus abstinctis: non spectacula visitis, non pompis interestis : convivia publica absque vobis... pallidi, trepidi, misericordia digni... ita nec resurgitis miseri, nec interim vivitis.* » (Dans MINUTIUS-FELIX, p. 31.)

« Cécilius parle ainsi des Chrétiens : Ils s'unissent par des assemblées nocturnes et des jeûnes solennels. » (Dans MINUTIUS-FELIX, p. 20.)

— « Celse dit que les Chrétiens enseignent qu'il ne faut pas se venger des injures. » (Dans ORIGÈNE, liv. VII, n. 58.)

— « Cécilius dit que les Chrétiens s'aiment avant de se connaître : *Occultis se notis et insignibus noscunt, et amant mutuo pene antequam noverint.* » (Dans MINUTIUS-FELIX, p. 21.)

— « Lucien, dans son rapport où il fait l'histoire de Peregrin, dit que le premier législateur des Chrétiens leur a mis dans l'esprit qu'ils méprisent tous les biens de la terre, et qu'ils les mettent tous en commun. » (*Histoire*, p. 400.)

— « Voyez, disent les païens, comme les Chrétiens s'entre-aiment; voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres.» (Dans TERTULLIEN, *Apol.*, n. 39.)

— « Julien parle ainsi aux habitants d'Antioche, contre lesquels il était irrité, parce qu'ils professaient le christianisme : Vous permettrez à vos femmes de vous ruiner en faveur des Galiléens. Elles font admirer l'impiété à une foule de misérables qu'elles nourrissent à vos dépens. » (*Misopogon*, p. 98.)

— « Julien dit qu'il est honteux qu'aucun Juif ne mendie, et que les impies Galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, que nous laissons manquer de tout.» (Dans sa *Lettre à Arcasius*, *Hist.*, p. 49.)

— « Lucien dit que les Chrétiens méprisent la mort avec un grand courage, et s'offrent volontairement aux supplices. » (*Hist.*, p. 400.)

— « Tryphon dit que les Chrétiens meurent pour Jésus-Christ. » (*Dial. de saint Justin avec Tryphon*, n. 8.)

— « Le Juif sous le nom duquel parle Celse reproche aux Chrétiens qu'ils meurent pour Jésus. » (Dans ORIGÈNE, t. II, p. 45.)

— « Dioclétien dit à ceux qui l'incitaient à persécuter les Chrétiens, que ces hommes-là mouraient de bon cœur. » (Dans LUC. CECIL., *De la mort des Pers.*, p. 21.)

— « L'empereur Julien disait que tous les Chrétiens volaient au martyre comme les abeilles à leurs ruches. » (Dans saint JEAN CHRYS., *Panég. des saints Juvent. et Max.*)

— « Les païens pensent que l'accroissement du christianisme est la cause des grands troubles qui agitent l'empire. » (Dans ORIGÈNE, l. III, n. 15.)

— « Ils disaient que les Chrétiens étaient la cause des famines, des pestes et des tremblements de terre : *Frequenter enim famis causa Christianos culparunt gentiles, et quicunque sapiebant quæ gentium sunt ; sed et pestilentiarum causas ad Christi Ecclesiam retulerunt.* » (Dans ORIGÈNE, traité 28 *sur saint Matthieu.*)

— « Tertullien dit que les païens pensent que les Chrétiens sont la cause de tous les malheurs qui arrivent. Si le Tibre se déborde jusqu'aux murailles, si le Nil n'inonde pas assez les campagnes d'Egypte, si le ciel refuse sa pluie, si la terre tremble, s'il arrive une peste ou une famine, on entend aussitôt crier : *Que les Chrétiens soient exposés aux lions.* » (Dans TERTULLIEN, *Apol.*, c. 40.)

PRESCIENCE (*Métaphysique*). — « On appelle *prescience* toute connaissance de l'avenir. De peur que notre liberté ne fût en péril, si Dieu prévoyait nos déterminations futures, Cicéron lui ravissait sa prescience; et pour faire les hommes libres, comme dit saint Augustin, il les faisait sacriléges. Les sociniens, dont le grand principe est de ne rien croire que ce qui est d'une évidence parfaite, ce qui est fondé sur les notions purement naturelles, ont adopté ce sentiment. S'il était une fois bien déterminé que toutes les créatures n'ont aucune force ni aucune activité; qu'il n'y a qu'un Dieu seul qui puisse agir en elles et par elles ; que si un esprit a la perception d'un objet, c'est Dieu qui la lui donne ; que si ce même esprit a une volonté ou un amour invincibles pour le bien, c'est Dieu qui le produit; que s'il reçoit des sensations, c'est Dieu qui les modifie de telle ou de telle manière ; enfin, s'il ne se trouvait dans le monde que des causes occasionnelles et point de physiques; par ce système on prouverait invinciblement la prescience de Dieu. En effet, s'il exécute tout ce qu'il y a de réel dans la nature, il le comprend d'une façon éminente, il possède lui seul toute réalité : et pourrait-il agir sans connaître les suites de son action ? Mais ce rapport nécessaire, qui se rencontre entre les opérations de Dieu et la connaissance qu'il a de leurs suites à l'infini, donne, ce me semble, une atteinte mortelle à notre liberté ; car celui qui ne pense et ne veut, pour ainsi dire, que de la seconde main, agit sans choix et ne peut s'empêcher d'agir. Ou Dieu forme les volitions de l'homme, et en ce cas l'homme n'est pas libre; ou Dieu ne peut connaître dans une volonté étrangère une détermination qu'il n'a point faite ; en ce cas-là l'homme est libre, mais la prescience de Dieu se détruit des deux côtés. Difficulté insurmontable ! mais dont triomphe cependant avec éclat la raison aidée de la foi ; je dis, *la raison aidée de la foi.* Jugez, si abandonnée à elle seule elle pourrait résoudre les difficultés qui attaquent la prescience de Dieu dans le système de la liberté humaine. En voici une des principales. La nature de la prescience de Dieu nous étant inconnue en elle-même, ce n'est que par la prescience que nous connaissons dans les hommes que nous pouvons juger de la première. Les astronomes prévoient par conséquent les éclipses qui sont dans cet ordre-là. Cette prescience est différente : 1° en ce que Dieu connaît dans les mouvements célestes l'ordre qu'il y a mis lui-même, et que les astronomes ne sont pas les auteurs de l'ordre qu'ils y connaissent; 2° en ce que la prescience de Dieu est tout à fait exacte, et que celle des astronomes ne l'est pas, parce que les lignes des mouvements célestes ne sont pas si régulières qu'ils le supposent, et que leurs observations ne peuvent être de la première justesse ; on n'en peut trouver d'autres convenances ni d'autres différences. Pour rendre la prescience des astronomes sur les éclipses égale à celle de Dieu, il ne faudrait que remplir ces différences. La première ne fait rien d'elle-même à la chose, et il n'importe pas d'avoir établi un ordre pour en prévoir les suites. Il suffit de connaître cet ordre

aussi parfaitement que si on l'avait établi ; et quoiqu'on ne puisse pas en être l'auteur sans le connaître, on peut le connaître sans en être l'auteur. En effet, si la prescience ne se trouvait qu'où se trouve la puissance, il n'y aurait aucune prescience dans les astronomes sur les mouvements célestes, puisqu'ils n'y ont aucune puissance. Ainsi Dieu n'a pas la prescience en qualité d'auteur de toutes les choses ; mais il l'a en qualité d'être qui connaît l'ordre qui est en toutes choses. Il ne reste donc qu'à remplir la deuxième différence qui est entre la prescience de Dieu et celle des astronomes. Il ne faut pour cela que supposer les astronomes parfaitement instruits de la régularité des mouvements célestes, et d'avoir des observations de la dernière justesse; il n'y a nulle absurdité à cette supposition : ce serait donc avec cette condition qu'on pourrait assurer sans témérité, que la prescience des astronomes sur les éclipses serait précisément égale à celle de Dieu, en qualité de simple prescience; donc que la prescience de Dieu sur les éclipses ne s'étendrait pas à des choses où celle des astronomes ne pourrait s'étendre. Or, il est certain que quelque habiles que fussent les astronomes, ils ne pourraient prévoir les éclipses, si le soleil ou la lune pouvaient quelquefois se détourner de leurs cours indépendamment de quelque cause que ce soit et de toute règle ; donc Dieu ne pourrait pas non plus prévoir les éclipses; et ce défaut de prescience en Dieu ne viendrait non plus que d'où viendraient les défauts de prescience dans les astronomes. Ce défaut ne viendrait pas de ce qu'ils ne seraient pas les auteurs des mouvements célestes, puisque cela est indifférent à la prescience, ni de ce qu'ils ne connaîtraient pas assez bien les mouvements, puisqu'on suppose qu'ils les connaîtraient aussi bien qu'il serait possible ; mais le défaut de prescience en eux viendrait uniquement de ce que l'ordre établi dans les mouvements célestes ne serait pas nécessaire et invariable. Donc de cette même cause viendrait en Dieu le défaut de prescience. Donc Dieu, bien qu'infiniment puissant et infiniment intelligent, ne peut jamais prévoir ce qui ne dépend pas d'un ordre nécessaire et invariable. Donc Dieu ne prévoit point du tout les actions des causes qu'on appelle *libres*. Donc il n'y a point de causes libres, ou Dieu ne prévoit point leurs actions. En effet, il est aisé de concevoir que Dieu prévoit infailliblement tout ce qui regarde l'ordre physique de l'univers, parce que cet ordre est nécessaire et sujet à des règles invariables qu'il a établies. Voilà le principe de sa prescience. Mais sur quel principe pourrait-il prévoir les actions d'une cause que rien ne pourrait déterminer nécessairement ? Le second principe de prescience, qui devrait être différent de l'autre, est absolument inconcevable ; et puisque nous en avons un qui est aisé à concevoir, il est plus naturel et plus conforme à l'idée de la simplicité de Dieu de croire que ce principe est le seul sur lequel toute la prescience est fondée. Il n'est point de la grandeur de Dieu de prévoir des choses qu'il aurait faites lui-même de nature à ne pouvoir être prévues; en niant la prescience, on ne limite pas plus sa science, qu'on limiterait sa toute-puissance, en disant qu'elle ne peut s'étendre jusqu'aux choses impossibles.

« Cette difficulté, fondée sur l'accord de la prescience avec la liberté, a de tout temps exercé les philosophes et les théologiens. Mais avant d'essayer une réponse, il faut supposer ces deux principes incontestables : 1° que l'homme est libre; 2° que Dieu prévoit toutes les actions libres des hommes. Dieu a autant de témoins de sa prescience infaillible qu'il a de prophètes. L'établissement des différentes monarchies, aussi bien que les tristes ruines sur lesquelles d'autres monarchies se sont élevées ; la fécondité prodigieuse du peuple d'Israël, et sa dispersion par toute la terre, sans avoir aucun asile fixe et permanent; la conversion des gentils et la propagation de l'Evangile : toutes ces choses, prédites et accomplies exactement dans les temps marqués par la Providence, sont des témoignages éclatants de cette vérité, que les nuages de l'incrédulité ne pourront jamais obscurcir. D'ailleurs, si les actions libres se dérobaient à la connaissance de Dieu, il apprendrait par les événements une infinité de choses qu'il aurait sans cela ignorées : son intelligence ne serait pas parfaite, puisqu'elle emprunterait ses connaissances du dehors. Ce qui est emprunté marque la dépendance de celui qui emprunte : emprunter est la preuve qu'on n'a pas tout en soi. La dépendance, le défaut, ou le besoin répugnant à l'infini, l'infini possède donc en lui-même et sans emprunt les connaissances des actions libres des hommes ; s'il ne les connaissait que par l'événement, il dépendrait de lui pour le plus de perfections, et dès lors il ne serait plus l'infini absolu par l'intelligence. Il n'y a personne qui ne voie qu'il vaut beaucoup mieux connaître les choses que de les ignorer. N'est-ce pas une chose absurde que de supposer un Dieu dont les vues sont extrêmement bornées et limitées par rapport au gouvernement du monde ? car tel est le Dieu de Socin. Sa providence ne peut former aucun plan, aucun système. Comme on suppose qu'il ménage et respecte la liberté humaine, il doit être fort embarrassé pour amener au point qu'il désire, et pour faire entrer dans ses desseins tant de volontés bizarres et capricieuses. On peut même supposer qu'il en est plusieurs qui ne s'ajusteront pas aux arrangements de sa providence.

« La comparaison que fait l'objection entre la prescience divine et la prescience des astronomes, que Dieu aurait parfaitement instruits des règles invariables des mouvements célestes, et qui feraient des observations de la dernière justesse, est défectueuse. On peut bien supposer que les as-

tronomes ne pourraient pas prévoir les éclipses, si le soleil ou la lune pouvaient quelquefois se détourner de leurs cours, indépendamment de quelque cause que ce soit et de toute règle. La raison en est que ces astronomes, quelque bien instruits qu'on les suppose sur l'ordre des mouvements célestes, n'auraient toujours qu'une science finie, dont la lumière ne les éclairerait que dans l'hypothèse que le soleil et la lune suivraient constamment leurs cours. Or, dans cette hypothèse on suppose que ces deux astres s'en détourneraient quelquefois; par conséquent leur prescience par rapport aux éclipses serait quelquefois en défaut; mais il n'en est pas de même d'une intelligence infinie, qui sait tout assujettir, et ramener à des principes fixes et sûrs les choses les plus mobiles et les plus inconstantes. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXVII, p. 290 à 292, article *Prescience.*)

Fontenelle fonde sur les mêmes principes l'accord de la prescience de Dieu et de la liberté humaine. Voici le résumé de ces principes.

Fontenelle. — « On suppose toujours la liberté de l'homme et la prescience de Dieu sur ses actions libres; la difficulté n'est plus que d'accorder ensemble ces deux hypothèses, dont l'une n'est pas mieux prouvée que l'autre. Peut-être même s'embarrasse-t-on d'une question dont les parties ne sont pas vraies. J'appelle prescience toute la connaissance de l'avenir.

« La nature de la prescience de Dieu m'est inconnue, mais je connais dans les hommes cette prescience par laquelle je puis juger de celle de Dieu, parce qu'elle est commune à Dieu et à tous les hommes. Des astronomes prévoient infailliblement les éclipses ; Dieu les prévoit aussi.

« Cette prescience de Dieu et cette prescience des astronomes connaissent un ordre nécessaire et invariable dans le mouvement des corps célestes, et ils prévoient par conséquent les éclipses qui sont dans cet ordre-là.

« Ces presciences diffèrent, premièrement, en ce que Dieu connaît dans les mouvements célestes l'ordre qu'il y a mis lui-même, et que les astronomes ne sont pas les auteurs de l'ordre qu'ils y connaissent. Secondement, en ce que la prescience de Dieu est tout à fait exacte, et que celle des astronomes ne l'est pas ; parce que les mouvements des corps célestes ne sont pas si réguliers qu'ils les supposent, et que leurs observations ne peuvent pas être de la première justesse. On ne peut trouver entre la prescience de Dieu et celle des astronomes d'autres convenances ni d'autres différences.

« Pour rendre la prescience des astronomes sur les éclipses égale à celle de Dieu, il ne faudrait que remplir ces différences.

« La première ne fait rien d'elle-même à la chose; il n'est pas nécessaire d'avoir établi un ordre pour en prévoir les suites ; il suffit de connaître cet ordre aussi parfaitement que si on l'avait établi; et quoiqu'on ne puisse pas en être l'auteur sans le connaître, on peut le connaître sans en être l'auteur.

« En effet, si la prescience ne se trouvait qu'où se trouve la puissance, il n'y aurait aucune prescience dans les astronomes sur les mouvements célestes, puisqu'ils n'y ont aucune puissance.

« Ainsi Dieu n'a pas la prescience en qualité d'auteur de toutes choses, mais il l'a en qualité d'être qui connaît l'ordre qui est en toutes choses.

« Il ne reste donc qu'à remplir la deuxième différence, qui est entre la prescience de Dieu et celle des astronomes. Il ne faut pour cela que supposer les astronomes parfaitement instruits de l'irrégularité des mouvements célestes et leurs observations de la dernière justesse. Il n'y a nulle absurdité à cette supposition.

« Ce serait donc avec cette condition qu'on pourrait assurer sans témérité que la prescience des astronomes sur les éclipses serait précisément égale à celle de Dieu en qualité de simple prescience : donc la prescience de Dieu sur les éclipses ne s'étendrait pas à des choses où celle des astronomes ne pourrait s'étendre.

« Or, il est certain que, quelque habiles que fussent les astronomes, ils ne pourraient pas prévoir les éclipses, si le soleil ou la lune pouvaient quelquefois se détourner de leurs cours, indépendamment de quelque cause que ce soit et de toute règle.

« Donc Dieu ne pourrait pas non plus prévoir les éclipses, et ce défaut de prescience en Dieu aurait précisement la même cause que le défaut de prescience dans les astronomes. »

PRÉSENCE de Dieu. — « Il est sûr, dit Bayle, que si les hommes savaient vivre selon leurs principes, rien ne serait aussi capable de les détourner de toute mauvaise action et de les tourner au bien que le dogme de la présence de Dieu. » (*Dictionnaire*, art. *Theon.*) « Les plus scélérats ont la force de refréner leurs mains et leur langue quand ils croient être vus et entendus de quelques personnes qu'ils craignent ou qu'ils respectent. A plus forte raison faudrait-il que la pensée que Dieu voit tout contînt toujours l'homme dans son devoir. C'est pour cela que dans les livres de piété on recommande si fort la méditation de la présence de Dieu. De là vient encore l'usage d'afficher cet écriteau dans les coins des murs *Dieu te regarde ;* il est certain aussi que ceux qui croient que Dieu a soin d'eux ont une ressource continuelle de consolation et de plaisir. » (Bayle.)

PRÉSENCE RÉELLE. — *Voy.* Eucharistie.

Montaigne. — *Présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie.* — « Attendeu qu'une et mesme chair de Jesus-Christ est la vie et refection de toutes les ames, et qu'il est necessaire que tous les Chrestiens qui sont en asge la reçoivent et mangent en ce sacrement, qui ne peuvent

tous estre corporellement en un lieu, il est necessaire que cette une et mesme chair de Jesus-Christ, ce sien un et mesme corps puisse estre ensemble et en mesme temps en tous les endroits et lieux de ce monde ; car tous les Chrestiens en ont besoin et le doivent prendre.

« Dadvantage, comme il est nécessaire qu'une mesme chair de Jesus-Christ soit en plusieurs et divers lieux en mesme temps et ensemble, aussi est-il necessaire que si la forme ou espece de pain se brise et se divise, l'une et mesme chair de Jesus-Christ se trouve en chaque portion et en chaque partie, car la chair de Jesus-Christ ne se peut ni departir ni mettre en pieces, veu qu'elle est glorifiée ; mais comme cela se puisse conduire, il ne nous est aucunement necessaire de le sçavoir. Il suffict que nous sachions et croyons que de toute impossibilité qu'il soit aultrement, puisque la verité de ce sacrement le demande, et que l'honneur de Jesus-Christ le demande aussi, qui en est l'autheur, et qui ne l'eust jamais prescript s'il n'eust peu advenir. Pour avoir une assurée certitude et suffisante intelligence de ce sacrement, c'est assez que nous sachions que Dieu l'a institué et ordonné, que nous voyons par experience son effet, et que le besoin nous en avons pour notre proflct. Le moyen par lequel il est effectué n'est pas de notre cognoissance, Jesus-Christ le sçait qui l'a ordonné.

« Les sacremens ne sont pas establis a ce que l'homme sçache et entende comme ils se font, mais a ce seulement qu'il resçoive par eux la grâce, le secours de Dieu et son salut; et la grâce de Dieu receue nous aide a les cognoistre et la vérité qui est en eux. » (*Théologie naturelle de* Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne et donnée par lui comme sa profession de foi, chap. 293.)

« *Exemples explicatifs de la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie.* — « Le mystere du sacrement de l'Eucharistie est plus mal aisé a concevoir que ne sont les aultres, d'austant que toutes ces choses combattent apertement la raison de nos sens et l'experience d'iceux : toutefois il semble n'estre poinct si emerveillable que la chair de Jesus-Christ joincte inseparablement a la divinité soit montée jusques a ce degré de pouvoir estre ensemble et en mesme temps en plusieurs lieux, veu que la divinité en mesme temps est toute en chaque lieu; et encore puisque la divinité se trouve en ce sacrement en raison de son union a la chair, la chair peut estre aussi ensemble en divers lieux a raison de son union a la divinité. Nous pouvons voir encore ailleurs une mesme chose estre multipliée, et estre tout ensemble et en mesme temps en diverses places.

« Voila une parole, elle est toute ensemble et en mesme temps en plusieurs oreilles, toutefois elle est toute en chaque oreille; de vray cette voix n'est pas une en nombre, mais une seulement en espece; mais si la voix humaine, une en espece, est a mesme instant toute en plusieurs oreilles, pourquoy ne donnerons-nous un degré au-dessus au corps de Jesus-Christ glorifié, uni à la divinité : et ne dirons-nous qu'un en nombre, il puisse estre en divers lieux.

« Nous voyons aussi qu'une diction, quoiqu'elle soit plus grande ou plus petite, signifie toujours une mesme chose, de façon que ce mot *roy* remplist-il de sa grandeur tout le plain d'une grande muraille, ne signifie pas dadvantage que *roy*, ecrit aux plus menus traits du monde; la petitesse ou la grandeur du mot ne le diversifie aucunement quant a la signification : pour estre plus grand, il ne signifie pas plus, ni ne signifie pas moins pour estre moindre. L'espece et la forme du pain est comme la diction signifiante : et le corps de Jesus-Christ c'est la signification. La grandeur donc ou petitesse de l'hostie ne diversifie rien, et aultant est Jesus-Christ en la petite qu'en la grande; car cette hostie ou forme visible n'est que le signe du corps de Jesus-Christ, bien que le corps de Jesus-Christ y soit reellement contenu, et contenu non localement, ni comme logé en ce lieu, ni comme le vin au vaisseau, mais comme un signe, la chose signée, et la signification ou la diction. Aussi encore que la diction se multiplie la signification ne se multiplie pas pourtant, c'est toujours une mesme signification quant à soy. Ainsi, bien que l'hostie se multiplie infiniment, non pourtant se multiplie la chair et le corps de Jesus-Christ, c'est toujours celuy là mesme. Et comme la diction, aultant qu'elle retiendra sa forme et sa nature, aura sa signification, et aussi, autant que la forme du pain demeurera en sa nature, aultant aura-t-elle au dedans le corps de Jesus-Christ sous la forme du pain que demeure la forme du pain; mais si la forme du pain se change d'aultant que le signe n'y est plus, le signé n'y est plus aussi. A cette cause, veu que chaque partie du pain et de l'hostie a la forme, nom et espèce de pain, en chaque partie de l'hostie, petite ou grande, est toute la chair et le corps de Jesus-Christ.

« Ce que nous pouvons aussi manifester par le mirouër; car fust-il aussi grand que le monde, il ne se presentera qu'une seule imaige de l'homme, et brisez-le en mille pieces, chaque piece representera cette une imaige que representoit tout le mirouër, aultant en verrez-vous en une part qu'en son tout, et aultant en l'une part qu'en l'aultre. De mesme, s'il y avoit un pain grand comme le monde ou une hostie, il n'y auroit en elle qu'un corps de Jesus-Christ, qu'une chair et qu'un Jesus-Christ, et si vous le departiez en mille morceaux, en chacun seroit le corps de Jesus Christ, un en nombre. Là ou aux pieces du mirouër, l'imaige n'est pas une en nombre, mais une seulement en espèce; aussi est-ce raison de donner au corps de Jesus-Christ advantaige sur ces choses corporelles, et faire qu'il soit

un en nombre en plusieurs morceaux de l'hostie.

« Comme le corps de Jesus-Christ puisse estre compris sous une si petite quantité, montrons-le par lui-mesme. Le corps de Jesus-Christ est devenu spirituel et transformé en la nature de l'ame, aultant que faire se peut; car comme nous voyons que notre ame, qui est spirituelle et sans quantité, transforme a sa façon spirituelle et a sa nature ce qu'elle reçoit en soy, de sorte que quand elle reçoit la lettre A, elle la reduict a la spiritualité, en maniere que bien que l'A escript soit corporel, large et long, toutefois lorsqu'il est en l'ame; il n'est ni long, ni large, ni exprimé, mais tout ensemble a la mode de l'ame; il en va de mesme du corps de Jesus-Christ, d'aultant qu'il est glorifié et reduict a la spiritualité, le plus qu'il le peut estre. La divinité change en sa nature l'ame de Jesus-Christ, aultant que faire se peut, et l'ame deifiée ensemble avec la divinité, deifie le corps et la chair, les faicts de sa nature et les rend semblables le plus qu'elle peut. Le corps de Jesus-Christ n'occupe poinct de place, ni n'est pesant, et peut estre tout en un poinct sans longueur, largeur et profondeur, a la façon que Jesus-Christ mesme le veut. Ainsi, en ce sacrement Jesus Christ n'occupe poinct de place, ni n'est pesant, etendu, long, large ou profond; mais toutes ses parties sont ensemble : ainsi il peut estre tout en un en chaque part de l'hostie, tant petite soit elle. L'expérience nous apprend les choses naturelles, que l'imaige d'une chose corporelle, quelque grandeur qu'elle ait, n'est ni longue, ni large, ni etendue, ni profonde, ni pesante, ni grosse, ni epaisse, ains qu'elle est tout ensemble, et toutefois elle paroist longue, étendue, ample, grosse et grande. Toute une grande eglise et une grande cité entre par la prunelle de nostre œil, qui n'est qu'un poinct indivisible; et la nuit cette mesme cité se represente a nous en songe en sa propre forme et grandeur : toutefois cette imaige, qui est en dedans de l'ame, n'est qu'un point indivisible entré en nous par la prunelle de l'œil. » (*Théologie naturelle*, chap. 293.)

La chair de Jésus-Christ consomme toutes les âmes dans l'unité. — « Lorsque Jesus-Christ donne sa chair aux ames, il leur donne ensemble son ame et sa deité, et les reduict toutes en un par sa chair : toutes les ames donc partent premierement et sont produictes d'un mesme, qui est Dieu; puis elles se multiplient par la multiplication de la chair premiere, et se corrompent; et enfin encore purifiées et modifiées, elles se réunissent en Dieu par l'unité de cette saincte chair. Ainsi la chair est cause de la multitude des ames et cause de leur union; elle est cause qu'elles partent de Dieu par la création et cause qu'elles y retournent; elle est cause de leur damnation et cause de leur salut; elle est cause de leur mort et cause de leur vie; de sorte que la chair faict toutes choses, mais ce n'est pas mesme chair. » (*Théologie naturelle*, chap. 292.)

Voltaire fait ressortir en ces termes les conséquences pratiques et sociales de la croyance à la présence réelle.

« C'est assurément un bien pour la terre de mettre le plus grand frein aux crimes. Jésus-Christ n'a point établi l'Eucharistie en politique, mais en père. Il l'a établie par amour, pour se donner à nous, et nous diviniser par lui.

« La religion catholique dit aux hommes: Croyez que c'est un Dieu que je vous donne sous ces apparences d'un pain qui n'est plus. Votre cœur se souillera-t-il par des crimes? Voilà donc des hommes qui reçoivent Dieu dans eux, au milieu d'une cérémonie auguste, à la lueur de cent cierges, après une musique qui a enchanté leurs sens, au pied d'un autel brillant d'or. L'imagination est subjuguée, l'âme est saisie et attendrie. On respire à peine; on est détaché de tout lien terrestre, on est uni avec Dieu; il est dans notre chair et dans notre sang. Qui osera, qui pourra commettre après cela une seule faute, en concevoir seulement la pensée? Il était impossible sans doute d'imaginer un mystère qui retînt plus fortement les hommes dans la vertu. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LI, page 210.)

« La croyance d'un Dieu réellement présent dans l'Eucharistie et s'unissant à l'homme, le remplissait d'une terreur religieuse. »

Parmi les nombreux aveux des protestants eux-mêmes, relativement à la présence réelle, nous citerons ici les suivants qui résument ce que nous avons déjà dit aux articles Eucharistie, Luther, Calvin, etc.

Perne. — Dans une des discussions qui eurent lieu entre les protestants et les catholiques, sous le règne d'Edouard VI, la présence réelle fut expressément professée par l'avocat de la cause protestante, M. Perne, qui s'exprime ainsi : « Nous ne nions rien moins que sa présence ou l'absence de sa substance dans ce pain. » Rydley présidait à cette conférence.

Jérémie Taylor. — Le passage de Jérémie Taylor est d'un plus grand poids encore, par ce qu'il n'est pas seulement l'expression de l'opinion d'un si grand théologien sur ce point, mais encore une justification qui venge les catholiques du crime d'idolâtrie dont on les accuse à cause qu'ils adorent la sainte Eucharistie. L'objet de leur adoration dans ce sacrement, dit-il en parlant des catholiques, est le seul éternel et vrai Dieu hypostatiquement uni à la sainte humanité, qu'ils croient actuellement et réellement présente; et tant s'en faut qu'ils adorent le pain, qu'ils déclarent que ce serait une idolâtrie de le faire. »

Chemnice. — En son examen du concile de Trente, cess. III, can. 1 : « J'avoue simplement et ouvertement que j'embrasse et que j'approuve le sentiment de ces Eglises

qui reconnaissent et qui enseignent la présence vraie et substantielle du corps et du sang du Christ en la Cène, en ce sens que les paroles de la Cène sont prises en leur signification, simple, propre, usitée et naturelle, et c'est de ce sentiment que je suis, après avoir considéré diligemment les arguments de l'un et de l'autre parti, car il ne peut point se faire, sans péril de l'âme, que l'on se joue à feindre des opinions touchant l'exposition des paroles de la Cène; car il est écrit, que ceux qui ne discernent point le corps du Seigneur, que les paroles de la Cène assurent être là présent et reçu, mangent leur jugement. Or, le discernement ne peut pas être bien fait, si l'on s'éloigne du sens vrai et naturel de ces paroles : *ceci est mon corps.....* »

Le même et au même endroit : « Il est certain que parce que toute la plénitude de la divinité habite corporellement en la nature humaine du Christ ; et que par l'ascension la nature humaine a été exaltée en Christ au-dessus de tout nom qui peut être prononcé, ou en ce siècle, ou dans le siècle avenir : Christ pour cette raison peut être présent en son corps, partout où il voudra et faire tout ce qu'il voudra. La présence donc du corps du Christ dans la Cène n'est point contraire aux articles de foi, ou de la vérité de la nature humaine, ou de l'ascension du Christ. Cette opinion a encore le consentement perpétuel de la vraie, ancienne et plus pure Eglise, et est pleine de consolations très-douces, dont les consciences sont entièrement privées, si l'abscence du corps et du sang du Christ est établie. »

FITZ-WILLIAM. — « Qu'on ne dise pas que la croyance à la présence réelle soit illusoire et fausse. Elle est certainement trop absurde en elle-même pour qu'un homme, de son propre chef, ait osé la présenter à d'autres hommes. Si un des apôtres l'eût proposée à ses collaborateurs, ils l'auraient regardé comme frappé de démence et en auraient fait l'objet de leurs risées. Puisqu'il est impossible qu'elle vienne des hommes, il semble donc qu'elle vient de Dieu ; et comme divine elle perd toute son absurdité, quelque incompréhensible qu'on la suppose. » (FITZ-WILLIAM, *Lettres d'Atticus*, p. 174.)

PRÊTRES DES JUIFS (*Hist. des anciens Hébr.*) — « Dans l'Ancien Testament, le nom de *prêtre*, exprimé par le latin *pontifex*, désigne ceux qui furent honorés du sacerdoce depuis la loi de Moïse; car au commencement les premiers-nés des maisons, les pères de famille, les princes et les rois étaient des *prêtres-nés* dans leurs villes et leurs maisons. Ils offraient eux-mêmes leurs sacrifices partout où ils se trouvaient ; mais depuis l'érection du tabernacle, qui fut le premier temple de Dieu parmi les Hébreux, la famille d'Aaron fut nommée pour exercer exclusivement les fonctions du sacerdoce, et pour offrir les sacrifices (*Exod.* XXVIII, 1).

« La consécration d'Aaron et de ses fils se fit par Moïse dans le désert avec une grande solennité. La fonction qui leur fut prescrite à eux et à leurs successeurs, était de faire seuls les sacrifices, d'entretenir les lampes et le feu qui devait toujours brûler sur l'autel, de composer les parfums, de démonter le tabernacle quand le peuple avait ordre de décamper, et de le dresser quand on était arrivé au lieu du campement.

« Outre le service du tabernacle, dans lequel les seuls sacrificateurs avaient le privilége d'entrer jusqu'au sanctuaire, ils étaient chargés d'étudier la Loi, de l'expliquer au peuple, de juger de la lèpre, des causes du divorce, et de tout ce qui était pur et impur. Ils portaient à la guerre l'arche d'alliance, sonnaient des trompettes, et exhortaient les troupes à bien faire dans le combat (*Num.* XVIII, 8). De plus, afin de relever l'éclat du ministère sacerdotal aux yeux des faibles mêmes, Moïse ordonna de n'admettre dans cet ordre aucun homme en qui se trouverait quelque difformité du corps, ou quelque infirmité persévérante. D'un autre côté, pour qu'ils ne fussent point distraits des devoirs de leur ministère par les embarras du ménage, la loi pourvut à leur entretien. Ils vivaient, ainsi que les lévites, des dîmes, des prémices, des offrandes qu'on présentait au temple, et de certaines parts de victimes. On leur donna un logement fixe, quarante-huit villes, et dans l'étendue de mille coudées au delà de ces villes; enfin, ils avaient à leur tête un chef nommé le *grand prêtre*, en qui résidait le principal honneur de la sacrificature. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVII, p. 348, article *Prêtres des Juifs*, par le chevalier de Jaucourt.)

PREUVES. — Voltaire résume ainsi le caractère et la nature des preuves du christianisme :

« La raison dit à tous les hommes : La vraie religion doit être claire, simple, universelle, à la portée de tous les esprits, parce qu'elle est faite pour tous les cœurs.

« Toute vérité nécessaire, comme le soleil l'est à la terre, est elle-même brillante comme lui. C'est cette lumière dont parle l'Ecriture, qui luit dans les ténèbres, mais les ténèbres ne l'ont pas comprise. C'est une absurdité, c'est un outrage au genre humain, c'est un attentat contre la sagesse suprême, de dire : Il y a une vérité essentielle à l'homme, et Dieu l'a cachée. Il faut dire : L'homme s'est mis un voile sur les yeux, des nuages se sont élevés du sein de ses passions.

« La religion chrétienne, fondée sur la vérité, n'a pas besoin de preuves douteuses, ce serait vouloir soutenir un chêne en l'entourant de roseaux ; on peut écarter ces roseaux inutiles , sans craindre de faire tort à l'arbre.

« Je suis persuadé qu'il est d'un malhonnête homme de traiter avec un mépris apparent les raisons de ses adversaires, quand on en sent toute la puissance au fond de son

cœur. C'est manquer aux autres et à soi-même.

« Lorsqu'une preuve est décisive, lorsqu'elle est nécessaire, devons-nous éviter de la reproduire. Ce serait une vanité criminelle, une affectation puérile. Ce n'est pas de variété qu'il s'agit, c'est de vérité et de raisonnements justes et concluants. Passez le reste et ne songez qu'à cela. Toute religion dont les dogmes offensent la morale est nécessairement fausse... On n'entend la voix de Dieu que dans la bouche de la vertu. Les exemples de Jésus-Christ sont saints, sa morale est divine. Nous sommes persuadé que, dans le siècle où nous sommes, la plus forte preuve qu'on puisse donner de la vérité de notre religion, c'est l'exemple de la vertu. La charité vaut mieux que la dispute ; nous en appelons de vos livres à vos mœurs. »

PRIÈRE. — Déjà le paganisme nous offrait une belle idée de la grandeur et de la sainteté de la prière dans ces paroles de Sénèque.

« Gardez-vous de ce qui pourrait vous asservir. Que les dieux oublient les vœux que vous leur adressâtes autrefois. Il s'agit aujourd'hui de leur en adresser d'une autre espèce. Demandez-leur un esprit sage; demandez un cœur pur, demandez même la santé du corps. Ne craignez pas d'insulter à Dieu par la vivacité de vos instances. Vous ne lui demanderez que ce qu'il convient à lui d'accorder, et à vous d'obtenir. » (SÉNÈQUE.)

« Je n'ai plus qu'à joindre à ma lettre le petit tribut ordinaire. La maxime que j'ai trouvée dans Athénodore me paraît bien vraie. Une marque certaine que vous aurez déraciné de votre cœur toute cupidité, c'est lorsque vous serez parvenu à ne demander à Dieu *que ce que vous pourriez lui demander à haute voix.* La folie des hommes est bien étrange ! ils adressent tout bas aux dieux les plus infâmes prières. Que quelqu'un s'approche et prête l'oreille, ils se taisent. Ils osent dire à Dieu ce qu'ils n'oseraient communiquer à leur semblable.

« Vivez donc avec les hommes comme si Dieu vous voyait ; parlez à Dieu comme si les hommes vous entendaient. C'est un précepte salutaire dont je souhaite que vous n'ayez aucun besoin. » (SÉNÈQUE.)

J.-J. ROUSSEAU. — *De la nécessité de la prière et de ses heureux effets.* — « Encore une fois, consultez-vous bien. *Quand il s'agit du sort de sa vie, la prudence ne permet pas de se déterminer légèrement ; mais toute délibération légère est un crime quand il s'agit du destin de l'âme et du choix de la vertu.* Fortifiez la vôtre, ô mon bon ami ! de tous les secours de sa sagesse. La mauvaise honte m'empêcherait-elle de vous rappeler *le plus nécessaire.* Vous avez de la religion, mais j'ai peur que vous n'en tiriez pas *tout l'avantage qu'elle offre dans la conduite de la vie*, et que la hauteur de la philosophie ne dédaigne la simplicité du chrétien. Je vous ai vu sur la prière des maximes que je ne saurais goûter. Selon vous, cet acte d'humilité ne nous est d'aucun fruit ; et Dieu, nous ayant donné dans la conscience tout ce qui peut porter au bien, nous abandonne ensuite à nous-mêmes, et laisse agir notre liberté. Ce n'est pas là, vous le savez, la doctrine de saint Paul, ni celle que professe notre Eglise. Nous sommes libres, il est vrai, mais nous sommes ignorants, faibles, portés au mal. *Et d'où nous viendraient la lumière et la force, si ce n'est de celui qui en est la source ? Et pourquoi les obtiendrions-nous si nous ne daignons pas les demander ?* Prenez garde, mon ami, qu'aux idées sublimes que vous vous faites du grand Etre, l'orgueil humain ne mêle des idées basses qui se rapportent à l'homme, comme si les moyens qui soulagent notre faiblesse convenaient à la puissance divine, et qu'elle eût besoin d'art comme nous pour généraliser les choses, afin de les traiter plus facilement. Il semble, à vous entendre, que ce soit un embarras pour elle de veiller sur chaque individu : vous craignez qu'une attention partagée et continuelle ne la fatigue, et vous trouvez bien plus beau qu'elle fasse tout par des lois générales, sans doute parce qu'elles lui coûtent moins. O grands philosophes ! que Dieu vous est obligé de lui fournir ainsi des méthodes commodes, et de lui abréger le travail ! » (*Nouvelle Héloïse*, t. II, p. 421.)

« A quoi bon lui rien demander, dites-vous encore : Ne connaît-il pas tous nos besoins ? N'est-il pas notre père pour y pourvoir ? Savons-nous mieux que lui ce qu'il nous faut ? et voulons-nous notre bonheur plus qu'il ne veut lui-même ? Cher ami, que de vains sophismes ! Le plus grand de nos besoins, et le premier pas pour sortir de notre misère, est de la connaître. *Soyons humbles pour être sages;* voyons notre faiblesse et nous serons forts. Ainsi s'accorde la justice avec la clémence. Ainsi règnent à la fois la grâce et la liberté. *Escalves par notre faiblesse, nous sommes libres par la prière, car il dépend de nous de demander et d'obtenir la force qu'il ne dépend pas de nous d'avoir par nous-mêmes.*

« Apprenez donc à ne pas prendre conseil de vous seuls dans les occasions difficiles, mais de celui qui joint le pouvoir à la prudence, et sait faire le meilleur parti du parti qu'il nous fait préférer. Le grand défaut de la sagesse humaine, même de celle qui n'a que la vertu pour objet, est un excès de confiance qui nous fait juger de l'avenir par le présent, et, par un moment, de la vie entière. On se sent ferme un instant, et l'on compte n'être jamais ébranlé. Plein d'un orgueil que l'expérience confond tous les jours, on croit n'avoir plus à craindre un piége une fois évité. Le modeste langage de la vaillance est : Je fus brave un tel jour ; mais celui qui dit : Je suis brave, ne sait ce qu'il sera demain; et tenant pour sienne une valeur qu'il ne s'est pas donnée, il mérite de la perdre au moment de s'en servir.

« Que tous nos projets doivent être ridicules, que tous nos raisonnements doivent

être insensés devant l'Être pour qui les temps n'ont point de succession ni les lieux de distance! Nous comptons pour rien ce qui est loin de nous, nous ne voyons que ce qui nous touche : quand nous aurons changé de lieu, nos jugements seront tous contraires, et ne seront pas mieux fondés. Nous réglons l'avenir sur ce qui nous convient aujourd'hui, sans savoir s'il nous conviendra demain; nous jugeons de nous comme étant toujours les mêmes; *et nous changeons tous les jours.* Qui sait si nous aimerons ce que nous aimons, si nous voudrons ce que nous voulons, si nous serons ce que nous sommes, si les objets étrangers et les altérations de nos corps n'auront pas autrement modifié notre âme, et si nous ne trouverons pas notre misère dans ce que nous aurons arrangé pour notre bonheur? Montrez-moi la règle de la sagesse humaine, et je vais la prendre pour guide. Mais si sa meilleure leçon est de nous apprendre à nous défier d'elle, *recourons à celle qui ne trompe point*, et faisons ce qu'elle nous inspire. Je lui demande d'éclairer mes conseils; demandez-lui d'éclairer vos résolutions. Quelque parti que vous preniez, vous ne voudrez que ce qui est bon et honnête, je le sais bien; mais ce n'est pas assez encore, il faut vouloir ce qui le sera toujours; *et ni vous ni moi n'en sommes les juges.*

« *Ne trouvant donc rien ici-bas qui lui suffise*, mon âme avide cherche ailleurs de quoi la remplir : en s'élevant à la source du sentiment de l'être, elle y perd sa sécheresse et sa langueur; elle y renaît, elle s'y ranime, elle y trouve un nouveau ressort, elle y puise une nouvelle vie, elle y prend une autre existence qui ne tient point aux passions du corps, où plutôt elle n'est plus en moi-même, elle est toute dans l'Etre immense qu'elle contemple, et, dégagée un moment de ses entraves, elle se console d'y rentrer par cet essai d'un état plus sublime qu'elle espère être un jour le sien. *J'ai prononcé mon jugement en blâmant autrefois cet état d'oraison que je confesse aimer aujourd'hui.* A cela je n'ai qu'un mot à dire, c'est que je ne l'avais pas éprouvé. *Ce goût si doux supplée au sentiment du bonheur qui s'épuise, il remplit le vide de l'âme, il jette un nouvel intérêt sur la vie passée à le mériter.* Lequel tient le mieux à la vertu, du philosophe avec ses grands principes ou du Chrétien dans sa simplicité? Lequel est le plus heureux dès ce monde, du sage avec sa raison ou du dévôt dans son délire? Qu'ai-je besoin de penser, d'imaginer, dans un moment où toutes mes facultés sont aliénées? L'ivresse a ses plaisirs, direz-vous : hélas! ce délire en est une. Ou laissez-moi dans un état qui m'est agréable, ou montrez-moi comment je puis être mieux. J'ai blâmé les extases des mystiques; je les blâme encore quand elles nous détachent de nos devoirs, et qu'elles nous dégoûtent de la vie active par la contemplation. Servir Dieu, ce n'est point passer sa vie à genoux dans un oratoire, je le sais bien : c'est remplir sur la terre les devoirs qu'il nous impose; c'est faire en vue de lui plaire tout ce qui convient à l'état où il nous a mis. *Il faut premièrement faire ce qu'on doit, et puis prier quand on le peut*, voilà la règle que je tâche de suivre. Je ne prends point le recueillement que vous me reprochez comme une occupation, mais comme une récréation; et je ne vois pas pourquoi, parmi les plaisirs qui sont à ma portée, je m'interdirais le plus sensible et le plus innocent de tous. Si quelquefois mon cabinet m'est nécessaire, c'est quand quelque émotion m'agite : c'est là que, rentrant en moi-même, j'y retrouve le calme de ma raison. Si quelque souci me trouble, si quelque peine m'afflige, c'est là que je vais la déposer. Toutes ces misères s'évanouissent devant un plus grand objet. En songeant à tous les bienfaits de la Providence, j'ai honte d'être sensible à de si faibles chagrins et d'oublier de si grandes grâces. Quand la tristesse m'y suit malgré moi, quelques pleurs versés devant celui qui console soulagent mon cœur à l'instant. Mes réflexions ne sont jamais amères ni douloureuses; mon repentir même est exempt d'alarmes. Mes fautes me donnent moins d'effroi que de honte, j'ai des regrets et non des remords. Le Dieu que je sers est un Dieu clément, un père : ce qui me touche est sa bonté. « O Dieu de paix, Dieu de bonté, c'est toi que j'adore! c'est de toi, je le sens, que je suis l'ouvrage; *et j'espère te retrouver au dernier moment* tel que tu parles à mon cœur pendant ma vie. » (*Nouv. Héloïse*, t. II, p. 456.)

« Je ne saurais vous dire combien ces idées jettent de douceur sur mes jours et de joie au fond de mon cœur. En sortant de mon cabinet ainsi disposé, je me sens plus léger et plus gai; toute la peine s'évanouit, tous les embarras disparaissent, rien de rude, rien d'anguleux; tout devient facile et coulant, tout prend à mes yeux une face plus riante; la complaisance ne me coûte plus rien; j'aime encore mieux ceux que j'aime et leur suis plus agréable; *la dévotion est un opium pour l'âme; elle égaie, anime et soutient.*» (*Ibid.*, t. II.)

ENCYCLOPÉDIE DU XVIII[e] SIÈCLE. — « *Prière.* Ce mot se prend, 1° dans l'Ecriture pour *demande, oraison, supplication à Dieu, obsecratio, oratio, postulatio* (*I Tim.* II, 1), car tous ces mots sont synonymes; 2° ce terme désigne le lieu ordinaire de la *prière.* On lit dans les *Actes*, XVI, 13, nous sortîmes hors de la ville, et nous allâmes proche de la rivière où était le lieu de la prière, *ubi videbatur oratio esse.* C'était une espèce de chapelle ou d'oratoire, appelée *proseughe*, où les Juifs au défaut de synagogue s'assemblaient pour prier.

« On a fort bien censuré la longueur des prières de ce peuple, leurs répétitions et les gestes dont ils les accompagnaient, mais on n'a pas aussi bien réussi à exposer judicieusement la vraie nature de cet acte. Il me semble, sans m'ériger en théologien, qu'à suivre l'idée que Jésus-Christ nous a

donnée, et qui est si parfaitement remplie dans le modèle qu'il en a tracé à ses disciples, que la prière n'est autre chose qu'une effusion calme et sereine, accompagnée des sentiments et des désirs qu'un cœur sincère doit concevoir en adressant ses vœux au Créateur.

« La prière est la forme par laquelle on demande à Dieu de nouvelles grâces, ou on le remercie de celles qu'on a reçues de lui.

« Les théologiens distinguent ordinairement deux sortes de prières, l'une vocale et l'autre mentale. La prière vocale est celle qui consiste en mots et en sons, que l'on forme avec les lèvres ; la prière ou l'oraison mentale est celle qu'on forme intérieurement dans son esprit, sans s'exprimer par des paroles. On peut rapporter à cette seconde espèce l'oraison jaculatoire, qui est celle qui se fait en élevant son esprit vivement vers Dieu, sans étude, sans ordre, sans méthode.

« Les théologiens mystiques distinguent encore la *prière* en oraison préméditée et oraison faite sur-le-champ. La première est celle qui comprend toutes les formes, soit publiques, soit particulières, par lesquelles l'esprit est dirigé dans la manière, l'ordre, l'expression de ses demandes ou de ses actions de grâces. La seconde est celle où l'esprit laissé à lui-même dispose à son gré la matière, la manière et les mots propres à la *prière*.

« Les protestants n'adressent leurs prières qu'à Dieu et à Jésus-Christ. Les catholiques ne prient également que Dieu et Jésus-Christ, et Dieu le Père par Jésus-Christ ; et s'ils adressent des prières à la sainte Vierge et aux saints, c'est comme à de puissants intercesseurs auprès de Dieu, et non comme à des médiateurs, ni dans l'intention de déroger à la médiation de Jésus-Christ. »

« *Prière des Juifs.* — Les prières des Juifs forment, avec la lecture de l'Ecriture et l'explication de la Loi, le service de la synagogue. Ils ont dans leurs liturgies dix-huit prières principales, qu'ils prétendent avoir été composées et établies par Esdras et par la grande synagogue. Rabbi Gamaliel, d'autres disent Rabbi Samuel le Petit, un de ses élèves, en fit une dix-neuvième contre les Chrétiens, un peu avant la ruine de Jérusalem ; mais pour les dix-huit autres prières, il est certain qu'elles sont d'une grande antiquité, car la *misna* en parle comme d'un formulaire fort ancien. On les trouvera recueillies dans l'excellente *Histoire des Juifs* de M. Prideaux, Ire part., liv. VI.

« Il est vrai que quelques-unes de ces prières paraissent n'avoir été composées que depuis la destruction de Jérusalem, à laquelle il semble qu'elles font allusion visible, surtout la 10e, la 11e, la 14e et la 17e ; mais il n'est pourtant point impossible que ces traits ne regardent quelque autre calamité, car la nation en a essuyé de très-grandes. Après tout, on ne saurait douter que la plupart de ces dix-huit prières ne fussent en usage du temps de Notre-Seigneur, et qu'il ne les ait offertes à Dieu conjointement avec le reste de l'assemblée, quand il se trouvait dans la synagogue, comme il ne manquait pas de s'y rendre au moins tous les jours du sabbat. Il connaissait mieux que personne la sécheresse et l'imperfection de ces prières ; cependant il n'en critiqua point la forme, et se contenta de donner lui-même à ses disciples un autre modèle plus parfait.

« Mais les Juifs entêtés de l'excellence de leur formulaire l'ont toujours conservé, ordonnant à toutes les personnes parvenues à l'âge de discernement, sans distinction de sexe ni de condition, d'offrir un certain nombre de ces dix-neuf prières à Dieu le matin, vers le midi et sur le soir. Tous les jours d'assemblée on les lit solennellement dans leurs synagogues ; elles sont dans leurs offices comme l'oraison dominicale est dans les liturgies chrétiennes, c'est-à-dire, comme la base et le fondement de tout le reste ; car ils ont encore plusieurs autres prières qui se lisent avant, entre, après celle-ci, ce qui rend leur service fort long. Notre-Seigneur les reprit autrefois de cette longueur déjà excessive de son temps (*Matth.* XXIII, 14 ; *Marc.* XII, 14 ; *Luc.* XX, 27). Cependant loin de se corriger, les additions qu'ils ont faites depuis à leurs liturgies ont encore augmenté ce défaut. »

« *Prière pour les morts.* — Il est naturel de penser que quelques peuples païens priaient pour les morts, du moins les Romains avaient des cérémonies usitées pour apaiser les mânes, et des espèces de formules à cet égard : telle était celle-ci, rapportée par divers auteurs. *Ita peto vos manes sanctissimos commendatum habeatis meum conjugem, et velitis illi indulgentissimi esse.* Porphyre nous a conservé un morceau de la liturgie des Egyptiens, qui paraît prouver que ces peuples priaient aussi pour les morts.

« Les Hébreux empruntèrent apparemment cette pratique, mais fort tard, des Egyptiens ; car la loi ne commandait point de *prières pour les morts*, et n'ordonnait des sacrifices que pour les vivants. Comme l'auteur du liv. *II des Machab.*, XII, 46 dit que c'est une sainte pensée de *prier pour les morts*, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, il résulte que dans ce temps-là la *prière pour les morts* était déjà introduite chez les Juifs. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVII, p. 335 et 386, article *Prière*.)

ISNARD, l'un des constituants les plus antichrétiens de 1792, montre ainsi les effets de la prière sur l'intelligence.

« Je m'aperçus d'abord qu'en matière religieuse la solution de la vérité dépend moins de l'effort de notre esprit que de la disposition de notre cœur ; que sur ces questions qui tiennent autant au sentiment qu'à l'intelligence, l'aveugle raison s'égare et tombe si elle veut marcher seule d'un pas présomptueux ; qu'il faut que la vertu lui prête le ferme appui de son bras, et que la

charité seule peut délier le bandeau que le vice et l'erreur retiennent sur nos yeux. Je reconnus que, dans la nuit obscure de la métaphysique religieuse, *la vérité ne se montre que par éclairs, qu'il faut saisir, et comme une flamme que l'humble prière allume et que l'orgueil éteint*. C'est pourquoi tant de personnes sont si peu propres à cultiver cette science, tandis qu'elles sont si habiles dans toutes les autres. ***Je commençais donc par prier***, et, plus en rapport avec Dieu, je devins meilleur, plus calme, plus au-dessus de l'infortune, ***plus apte à discerner la vérité.*** » (ISNARD, ***De l'immortalité de l'âme***, 1802, in-8°.—*Voyez* aussi ***Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme***, 1805; in-8°, lequel est suivi d'une nouvelle édition du discours précédent.)

A. GUEPIN. — « L'Esprit saint se révèle donc sans cesse aux hommes, s'incarnant dans les plus nobles créatures, pour parler différents langages, selon les temps et les lieux, et se faire partout la divine eucharistie qui doit nourrir et entraîner les âmes vers l'avenir.

« L'avenir, c'est l'idéal dont l'humanité se rapprochera sans cesse davantage, et par la pratique et par la théorie ; l'idéal, c'est le règne de Dieu sur la terre, c'est l'harmonie universelle, progressivement produite par la gravitation, les affinités et la polarité; c'est l'ordre des cieux dans l'humanité.

« Hommes, croyez-moi : vos âmes, en s'élevant par de scientifiques oraisons à la source du sentiment et de l'être, y perdront, comme disait Jean-Jacques, la sécheresse et la langueur que produisent en nous les désordres sociaux ; elles y renaîtront, elles s'y ranimeront, elles y trouveront un nouveau ressort, elles y puiseront une nouvelle vie, elles ne souffriront plus de ces maladies morales qui affligent notre espèce.

« Le ciel, la terre, l'humanité, voilà la grande trilogie dans laquelle je vous supplie de me suivre encore, et de venir avec moi contempler les grandeurs de la Providence, étudier ses merveilles, apprendre sa volonté. Servir Dieu, ce n'est point passer sa vie à genoux dans un oratoire; ce n'est point réciter continuellement, souvent dans une langue étrangère, des prières que l'on ne comprend pas, mais bien remplir sur la terre les devoirs qu'il nous impose, et faire, en vue de lui obéir et de lui plaire, tout ce qui convient à l'état dans lequel il nous a placés. Pour faire ce qu'on doit, ne faut-il pas le savoir, et pour l'apprendre ne faut-il pas le demander ? L'étude des œuvres de Dieu n'est-ce pas là cette prière par laquelle, en nous élevant à lui, nous apprenons à le connaître et à l'aimer. » (***Philosophie du socialisme*** ou ***Transformation dans le monde et l'humanité***, ch. 2, p. 258 et 259.)

ENCYCLOPÉDIE NOUVELLE—«Prier, a dit saint Augustin dans sa belle langue à la fois si poétique et si pénétrante, *prier, c'est respirer*. La prière est le souffle de l'âme s'élevant jusqu'à Dieu. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 228, art. *Femmes*.)

PRINCES (DEVOIR DES). — « Si la véritable grandeur, dit J.-J. Rousseau, consiste dans les vertus bienfaisantes, à l'exemple de celles de Dieu qui ne se manifeste que par le bien qu'il répand sur nous; si le premier devoir des princes est de travailler au bonheur des hommes; s'ils ne sont élevés au-dessus d'eux que pour être attentifs à leurs besoins; s'il ne leur est permis d'user de l'autorité que le ciel leur donne que pour les forcer d'être sages et heureux; si l'invincible penchant du peuple à admirer et à imiter la conduite de ses maîtres n'est pour eux qu'un moyen, c'est-à-dire un devoir de plus pour le porter à bien faire par leur exemple, toujours plus fort que leurs lois; enfin, s'il est vrai que leur vertu doit être proportionnée à leur élévation : grands de la terre, venez admirer cette science rare, sublime, si peu connue de vous, de bien user de votre pouvoir et de vos richesses, d'acquérir des grandeurs qui vous appartiennent, et que vous puissiez emporter avec vous en quittant toutes les autres.

« ***Le premier devoir de l'homme est d'étudier ses devoirs;*** et cette connaissance est facile à acquérir dans les conditions privées. La voix de la raison et le cri de la conscience s'y font entendre sans obstacle; et si le tumulte des passions nous empêche quelquefois d'écouter ces conseillers importuns, la crainte des lois nous rend justes, notre impuissance nous rend modérés; en un mot, tout ce qui nous environne nous avertit de nos fautes, les prévient, nous en corrige ou nous en punit.

« Les princes n'ont pas, sur ce point, les mêmes avantages; leurs devoirs sont beaucoup plus grands, et les moyens de s'instruire beaucoup plus difficiles. Malheureux dans leur élévation, tout semble écarter la lumière de leurs yeux et la vertu de leur cœur. Le vil et dangereux cortége des flatteurs les assiége dès leur plus tendre jeunesse ; leurs faux amis, intéressés à nourrir leur ignorance, mettent tous leurs soins à les empêcher de rien voir par leurs yeux. Des passions que rien ne contraint, un orgueil que rien ne mortifie, leur inspirent les plus monstrueux préjugés, et les jettent dans un aveuglement funeste que tout ce qui les approche ne fait qu'augmenter : car, pour être puissant sur eux, on n'épargne rien pour les rendre faibles, et la vertu du maître sera toujours l'effroi des courtisans.

« L'histoire a consacré une multitude de héros en tous genres, de grands capitaines, de grands ministres, et même de grands rois; mais nous ne saurions nous dissimuler que tous ces hommes illustres n'aient beaucoup plus travaillé pour leur gloire et pour leur avantage particulier, que pour le bonheur du genre humain, et qu'ils n'aient sacrifié cent fois la paix et le repos des peuples au désir d'étendre leur pouvoir ou d'immortaliser leurs noms. Ah! combien c'est un plus rare et plus précieux don du ciel qu'un prince véritablement bienfaisant, dont le premier ou l'unique soin soit la félicité

publique ; dont la main secourable et l'exemple admiré fassent régner partout le bonheur et la vérité! Depuis tant de siècles un seul a mérité l'immortalité à ce titre. Encore celui qui fut la gloire et l'amour du monde n'y a-t-il paru que comme une fleur qui brille au matin et périt avec le déclin du jour. » (*Oraison fun. du duc d'Orléans.*)

PROCESSION (*Théol.*). — « Lorsqu'on traite du mystère de la Trinité, ce mot signifie la production, l'incarnation, l'origine des personnes entre elles, sans inégalité de nature et de perfection.

« Il est certain, par la foi, qu'il y a en Dieu des processions, et qu'il n'y en a que deux ; la première est celle par laquelle le Fils est engendré du Père, et elle se nomme proprement *génération.*

« La seconde est celle par laquelle le Saint-Esprit tire son origine du Père et du Fils, et elle retient le nom de *procession.*

« Les théologiens conviennent, 1° que ces processions sont éternelles, puisque le Fils et le Saint-Esprit qui en résultent sont eux-mêmes éternels ; 2° qu'elles sont nécessaires et non contingentes; car si elles étaient libres en Dieu, le Fils et le Saint-Esprit qui en émanent seraient contingents, et dès lors ils ne seraient plus Dieu : que ces processions ne produisent rien hors du Père, et que le Fils et le Saint-Esprit, qui en sont le terme, demeurent unis au Père sans en être séparés, quoiqu'ils soient réellement distingués de lui.

« La procession du Saint-Esprit, comme procédant également du Père et du Fils, a formé une grande question entre les Grecs et les Latins ; ceux-ci soutenant que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et les Grecs prétendant au contraire que le Saint-Esprit ne procède que du Père. Bellarmin, les PP. Peteau et Garnier, Jésuites, attribuent l'origine de cette dernière opinion à Théodoret. Il est constant que la dispute entre les deux Eglises sur cet article est très-ancienne, comme il paraît dans le concile de Gentilly, tenu en 767 : on la traita encore dans le concile d'Aix-la-Chapelle, sous Charlemagne, en 809, et elle a été remise sur le tapis toutes les fois qu'il s'est agi de la réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise romaine, comme dans le quatrième concile de Latran en 1215, dans le second de Lyon en 1274, et enfin dans celui de Florence en 1439, où les Grecs convinrent enfin de ce point ; mais le schisme ayant recommencé peu après, ils retombèrent dans leur ancienne erreur, et la plupart y persistent encore. Il est vrai que le terme de procession ne se trouve pas dans les Ecritures en parlant de l'émanation du Saint-Esprit, relativement au Fils ; mais la chose y est en termes équivalents, et d'ailleurs la tradition est expresse sur ce point. Outre cela, si le Saint-Esprit ne procédait pas du Fils, il n'en serait pas réellement distingué, parce qu'il n'y a que l'opposition relative, fondée dans l'origine, qui distingue réellement les personnes divines les unes des autres, comme l'enseignent les thomistes et la plupart des théologiens. » (*Encyclopédie de* DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVII, p. 466 et 467, article *Procession.*)

PROCHAIN (*Critiq. sacrée*). — « Ce mot signifie dans l'Ecriture: 1° *un proche parent;* celui qui cédait son droit, ôtait son soulier et le donnait à son parent, *proximo suo* (*Ruth.* IV, 7) ; 2° *Prochain* désigne aussi des gens du même pays, de la même tribu (*Ps.* CXXI, 5); 3° Un voisin : *Il racontait quelquefois son songe à son voisin* (*Judic.* VII, 13), *proximo suo ;* 4° Un ami particulier : David envoya du butin aux anciens de Juda qui étaient ses amis, *proximis suis* (*I Reg.* XXX, 26); enfin tous les hommes en général, car ce précepte, *tu aimeras ton prochain*, veut dire : tu seras rempli de bienveillance et d'humanité pour tous les hommes. » (*Encyclopédie de* DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVII, p. 468, article *Prochain.*)

PROPAGANDE (INSTITUTION DE LA). — L'historien protestant, Léopold Ranke, rapporte ainsi la fondation de la *Propagande:* « Si on veut se représenter l'esprit de la nouvelle administration, il suffit de se rappeler que c'est sous Grégoire XV que la Progagande a été établie, et que les fondateurs des Jésuites, Ignace et Xavier, ont été canonisés. L'origine de la Propagande se trouve déjà, à vrai dire, dans une donnance de Grégoire XIII, par laquelle un certain nombre de cardinaux fut chargé de la direction des missions dans l'Orient, et qui décréta aussi l'impression de catéchismes dans les langues les moins connues.

« Cependant cette institution n'était ni solidement fondée, ni pourvue de moyens nécessaires, ni assez vaste. Alors florissait à Rome un grand prédicateur, Girolamo da Narni, qui, par la sainteté de sa vie, acquit la vénération générale et la réputation d'un saint. Il développa en chaire une grandeur de pensées, une pureté d'expression, une majesté d'exposition qui entraînaient tous ses auditeurs. Bellarmin, venant un jour d'entendre un de ses sermons, disait : « Je crois « que des trois souhaits de saint Augustin il « m'en a été accordé un, savoir, celui d'en- « tendre saint Paul. » Le cardinal Ludavisio fut son protecteur, il se chargea de payer les frais d'impression de ses sermons. Ce capucin conçut la pensée d'étendre cette institution de la Propagande ; suivant son conseil ; une congrégation fut fondée afin de s'occuper, dans des séances régulières, de la direction des missions dans toutes les parties du monde ; elle devait s'assembler au moins une fois par mois en présence du Pape. Grégoire XV assigna les premiers fonds nécessaires pour cette institution ; son neveu y contribua de ses propres biens, et comme elle répondait à un besoin réel et profondément senti, elle prospéra de jour en jour d'une manière plus brillante. Qui ne connaît les services immenses que la Propagande a rendus à la philologie générale ? Mais elle s'est surtout appliquée à remplir avec énergie et grandeur sa principale mission, celle

de la propagation catholique, et dans les premiers temps elle réalisa les plus magnifiques résultats. » (*Histoire de la Papauté pendant les* XVI*e et* XVII*e siècles*, par L. Ranke, t. IV, p. 78 et 79.)

PROPAGANDE ou **Prosélytisme**. — Dans son *Vrai christianisme suivant Jésus-Christ* (chapitre 10), Cabet résume ainsi les conseils donnés par le Christ à ses disciples pour la propagande de sa doctrine, et en exalte la sublimité, déclarant les accepter comme tous les autres points de la doctrine du Sauveur :

« § V. — *Qualités exigées par Jésus pour la propagande.* — Pour propager une doctrine de fraternité, d'amour et de dévouement au peuple et à l'humanité, Jésus doit nécessairement demander et demande en effet la conviction, la foi en sa doctrine, l'amour fraternel, un dévouement sans limites et à toute épreuve : *Celui qui aime son père et sa mère, son fils ou sa fille, plus que moi, n'est pas digne de moi. Celui qui ne prend pas sa croix pour me suivre n'est pas digne de moi.* (*Matth.* x, 37, 38.) — *Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple ; et quiconque ne porte pas sa croix et ne me suit pas, ne peut être mon disciple.*

« Sans doute il n'entend pas conseiller de haïr réellement son père et son fils, puisqu'il nous ordonne d'aimer nos ennemis; il veut dire seulement que, pour entreprendre de propager la doctrine qui doit faire le salut de l'humanité, il faut être bien sûr qu'on a assez de dévouement et de courage pour tout sacrifier.

« Et pour mieux exprimer sa pensée, il présente deux paraboles :

« *Parabole de la tour. — Quel est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne compte bien auparavant toute la dépense qui sera nécessaire pour s'assurer qu'il aura les moyens de l'achever, de peur que, après en avoir jeté la fondation, s'il ne peut l'achever, tout le monde ne se moque de lui en disant : Cet homme avait commencé à bâtir, mais il n'a pu achever.*

« *Parabole du roi en guerre. — Quel est le roi qui, avant de se mettre en campagne pour combattre un autre roi, n'examine bien s'il pourra marcher avec dix mille hommes contre un ennemi qui s'avance avec vingt mille ? S'il se sent trop faible, il lui envoie des ambassadeurs lorsqu'il est encore bien loin, et lui fait des propositions de paix.*

« Et il explique encore lui-même ces paraboles en ajoutant : *Ainsi, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple.* (*Luc.* XIV, 26-33.) *Vendez ce que vous avez*, leur dit-il encore, *donnez-le aux pauvres, et soyez sans inquiétude.*

« Et nous savons qu'à un jeune prince très-riche, qui lui demandait le moyen d'être *parfait*, il a déjà répondu : *Vendez, donnez tout, puis venez et suivez-moi.*

« Un docteur de la loi lui proposant de le suivre : *Oui*, répondit-il, *mais je suis pauvre; je n'ai pas où reposer ma tête, et, pour être mon disciple, il faut se résigner à la pauvreté.*

« Un autre, à qui il a dit : *Suivez-moi*, lui répondant : *Seigneur, permettez-moi d'aller auparavant ensevelir mon père, qui vient de mourir*, il lui réplique : *Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts ; et vous, allez annoncer le royaume de Dieu*, manifestant bien clairement par là que tous ceux qui sont étrangers à sa doctrine sont *morts* à ses yeux.

« Un autre qui consent à le suivre, lui disant : *Seigneur, permettez-moi de disposer auparavant de ce que j'ai dans ma maison*, il répondit : *Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu.* » (*Luc.* IX, 57-à 62.)

« § VI. — *Instruction pour la propagande.* — Nous en avons déjà vu quelques-unes, en voici d'autres : *Ne saluez personne dans le chemin, c'est-à-dire ne vous occupez que de propagande sans perdre même le temps qu'il faut pour saluer quelqu'un dans le chemin. — En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit dans cette maison! Demeurez dans la même maison ! Ne passez pas de maison en maison ! Buvez et mangez de ce qu'il y aura chez eux ; car celui qui travaille mérite sa récompense... Buvez et mangez de ce que l'on vous présentera.* (*Luc.* x, 4-8.) — *Lorsque quelqu'un ne voudra pas vous recevoir ni écouter vos paroles, secouez, en sortant de cette ville, la poussière de vos pieds. Au jour du jugement, Sodome et Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement que cette ville.* (*Matth.* x, 14 ; *Marc.* VI, 11; *Luc.* IX, 4, 5.)

« Il leur recommande la fermeté, l'énergie morale, la franchise au grand jour : *Ne les craignez point, car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, rien de secret qui ne doive être connu.* (*Matth.* x, 26.)

« C'est-à-dire, vous feriez de vains efforts pour *cacher* quelque chose et le tenir *secret* : tout sera découvert et connu ; ne cachez donc rien, ne faites rien qui ait besoin de secret et de mystère; parlez et agissez à la face du soleil, et ne craignez rien. — *Dites dans la lumière ce que je vous dis dans l'obscurité ; prêchez du haut des toits ce que je vous dis à l'oreille.* (*Ibid.*, 26, 27.)

« Et cependant il leur recommande d'être *prudents* comme des serpents et *simples* comme la colombe (*Ibid.*, 6) ; de *fuir* dans une autre ville, quand ils seront persécutés. (*Ibid.*, 23.)

« Continuant toujours ses leçons de propagande, et voulant conseiller l'énergie, Jésus emploie une autre parabole:

« *Parabole du sel. — Le sel est bon ; mais, s'il perd sa force, avec quoi le salera-t-on lui-même? Il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors et à être foulé aux pieds..... Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre!* (*Matth.* v, 13 ; *Luc.* XIV, 34, 35.)

« Et que faut-il entendre par-là, si ce

n'est que les propagandistes ne doivent perdre ni leur patience ni leur dévouement?

« Pour leur donner de l'enthousiasme, au contraire, il les appelle la *lumière du monde*, et les compare à une *ville* située sur une *montagne*, et qui ne peut être cachée quand même on le voudrait. Il les exhorte à parler haut et à faire éclater leurs voix. (*Matth.* v, 14 à 16.)

« *Ne vous effrayez pas*, leur dit-il, *de ce que vous n'êtes qu'un petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner son royaume.* » (*Luc.* xii, 32.)

« § VII. — *Conseils pour la propagande. — Disciple et maître. — Le disciple n'est point au-dessus du maître... Mais tout disciple est parfait lorsqu'il est semblable à son maître.* (*Luc.* vi, 40.)

« *Sachez écouter. — Prenez bien garde à la manière dont vous écoutez ; car on donnera encore à celui qui a déjà ; pour celui qui n'a rien, on lui ôtera même ce qu'il croit avoir.* (*Luc.* viii, 18.)

« C'est-à-dire, soyez circonspects, réservés, modestes; car alors vous augmenterez votre instruction et l'on vous considérera, tandis qu'on refuse tout mérite au présomptueux et au vaniteux.

« *Parabole des premières places. — Quand vous serez conviés à des noces, n'y prenez point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés une personne plus considérable que vous ; — et que celui qui aura invité l'un et l'autre ne vienne vous dire : Donnez votre place à celui-ci; et qu'alors vous ne soyez réduit à vous tenir avec honte à la dernière place. Mais quand vous avez été convié, allez vous mettre à la dernière place, afin que lorsque celui qui vous a convié sera venu, il vous dise : Mon ami, montez plus haut. Et alors ce vous sera un sujet de gloire devant ceux qui seront à table avec vous ; — car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.* (*Luc.* xiv, 7-11.)

« Cette parabole ne s'applique-t-elle pas encore à la propagande, et ne signifie-t-elle pas que les propagandistes doivent être modestes, et que ceux qui se montrent présomptueux, vaniteux, s'exposent à des humiliations?

« *La paille et la poutre dans l'œil. — Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui ne voyez pas une poutre dans votre œil? Or, comment dites-vous à votre frère : Laissez-moi tirer une paille de votre œil, vous qui avez une poutre dans le vôtre? — Hypocrites, ôtez d'abord la poutre de votre œil, et alors vous pourrez voir comment vous pourrez tirer la paille de l'œil de votre frère!* (*Matth.* vii, 3-5.)

« C'est donc Jésus qui nous le dit, *corrigeons-nous* avant de corriger les autres! Instruisons-nous, éclairons-nous avant de prétendre instruire et éclairer les autres! Vouloir tirer la paille de l'œil d'un autre quand la poutre est encore dans le nôtre, c'est de la folie! C'est agir en aveugle et s'exposer à crever l'œil de son frère!

« *L'un sème, l'autre moissonne. —* Jésus, regardant les campagnes prêtes à être moissonnées, dit à ses disciples : *Celui qui moissonne reçoit la récompense et amasse les fruits pour la vie éternelle, afin que celui qui sème soit dans la joie aussi bien que celui qui moissonne. — Car ce que l'on dit d'ordinaire est vrai en cette rencontre, que l'un sème et l'autre moissonne. — Je vous ai envoyés moissonner ce qui n'est pas venu par votre travail ; d'autres ont travaillé et vous êtes entrés dans leurs travaux.* (*Joan.* iv, 35-38.)

« N'est-ce pas dire : « Vous êtes tous so- « lidaires, tous ouvriers d'un même atelier : « travaillez, semez, pour que vos frères « moissonnent ce que vos frères ont semé : « c'est toujours pour la famille? »

« N'est-ce pas dire aussi : Semons pour que l'avenir moissonne, comme nous moissonnons ce qu'a semé pour nous le passé. »

« § VIII. — *Jésus s'identifie avec ses disciples. — Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète recevra la récompense du prophète. Celui qui reçoit un juste en qualité de juste recevra la récompense du juste. Et quiconque aura donné seulement à boire un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits comme étant de mes disciples, il ne perdra point sa récompense.* (*Matth.* x, 41, 42.) — *Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous méprise me méprise; et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.* (*Luc.* x, 16.) — *Quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé me reçoit moi-même, et qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé.* (*Joan.* xii, 20.)

« Sa mère et ses frères venant le voir lorsqu'il est dans une maison, entouré d'une grande foule qui les empêche d'approcher, et quelqu'un l'avertissant qu'ils sont là, dehors qui le demandent, il répond : *Qui est ma mère, et qui sont mes frères?*

« Et étendant la main vers ses disciples, il ajoute : *Voici ma mère et mes frères ; car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur, ma mère.* (*Matth.* xii, 47-50.)

« Luc lui attribue des paroles analogues : *Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent.* (*Luc.* viii, 19-21.)

« N'est-ce pas encore une parabole? Est-il possible que Jésus, qui recommande tant d'honorer son père et sa mère, et d'aimer ses frères, donne l'exemple de tant d'indifférence et de dédain envers ses frères et surtout sa *mère?* Non! ses disciples ne peuvent, d'ailleurs, être ses *sœurs* et sa *mère!* C'est une parabole qui veut dire qu'il a pour ses disciples autant d'affection que pour sa mère et sa famille.

« Et voyez comme il les aime, comme il se dévoue pour eux, comme il leur recommande de l'aimer, d'être unis et dévoués. »

« § IX. — *Jésus recommande à ses disciples la fraternité, l'union et l'unité. — Parabole du cep de vigne. — Je suis la vraie vigne et mon Père est le vigneron. — Il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruits en moi, et il émondera toutes celles*

qui portent du fruit, afin qu'elles en portent davantage. — Vous êtes déjà purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée. — Demeurez-y fidèles. — Comme la branche ne saurait porter du fruit si elle ne demeure attachée au cep de la vigne, de même vous ne produirez rien si vous ne me restez pas attachés; — car je suis le cep de la vigne, et vous en êtes les branches... Vous ne pouvez rien sans moi. — Si quelqu'un veut se séparer, il sera jeté dehors comme un sarment inutile; il séchera, et on le ramassera pour le jeter au feu. — Si vous me restez attachés et que vous gardiez mes paroles, vous obtiendrez tout ce que vous demanderez. — C'est la gloire de mon Père que vous rapportiez beaucoup de fruits, et que vous deveniez des disciples parfaits. — De même que mon Père m'a aimé, de même je vous ai aimés. Restez dignes de mon amour en gardant mes commandements. (*Joan.* xv, 1-11.)

« On voit par là combien Jésus recommande à ses apôtres l'union, l'unité et la discipline!

« Et voyez combien surtout il leur recommande la pratique entre eux de la fraternité ! *Le commandement que je vous donne est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. — Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. — Vous êtes mes amis, si vous faites tout ce que je vous commande. — Je ne vous donnerai plus le nom de serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais je vous appelle mes amis, parce que je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Père. — Ce n'est pas vous qui m'avez appelé et choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et appelés; je vous ai institués pour que vous produisiez et rapportiez des fruits.* (*Joan.* xv, 12-16.) — *Ce que je vous commande est de vous aimer les uns aux autres. Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous... Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite, le serviteur n'est pas plus grand que son maître : s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé mes paroles, ils garderont aussi les vôtres...* (*Joan.* iv, 13-20.) — *Si je vous ai lavé les pieds, moi qui suis votre Seigneur et votre Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns les autres; car je vous ai donné l'exemple afin que ce que je vous ai fait vous le fassiez aussi vous autres. Le serviteur n'est pas plus grand que son maître, et l'envoyé n'est pas plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous savez ces choses, vous serez heureux pourvu que vous les pratiquiez.* (*Joan.* xiii, 14-17.)

« § XII. — *Persécutions prévues.* — Il prévient bien ses disciples des persécutions qui les attendent : *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.* (*Matth.* x, 16.)

« Il leur annonce qu'ils seront arrêtés, entraînés dans les *assemblées, fouettés* dans les synagogues, forcés de comparaître devant les gouverneurs et les rois, et interrogés par eux. *Le frère*, dit-il, *livrera le frère à la mort, et le père livrera le fils; les enfants se soulèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir... — Et vous serez haïs de tous les hommes, à cause de mon nom.* (*Matth.* x, 21, 22.)

« Ainsi il prévoit bien tous les dangers que courront ses apôtres, et il les en prévient bien ; il avertit bien qu'il leur faut du dévouement et du courage.

« Mais il les assure et leur promet le triomphe : *Quiconque me confessera* (c'est-à-dire avouera qu'il est mon disciple) *et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai moi-même devant mon Père, qui est devant les cieux. — Et quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon Père.* (*Ibid.*, 32, 33.) — *Celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin.* (*Ibid.*, 22.) — *Les cheveux de votre tête*, dit-il encore, *sont tous comptés; ne craignez rien !* (*Matth.* x, 30.) — *Il ne se perdra pas un seul cheveu de votre tête !* (*Luc.* xxi, 18.)

« Ne veut-il pas dire ici que leur dévouement portera certainement ses fruits dans l'intérêt de l'humanité?

« Et n'est-ce pas dans ce sens que Tertullien dira plus tard aux bourreaux des Chrétiens : « Nous multiplions à mesure que « vous nous moissonnez, et notre sang est « une *semence de Chrétiens!* » (*Apologétique*, l.)

« § XIII. — *Menaces de Jésus.* — Puis il menace les villes qui se sont montrées rebelles à sa propagande : *Malheur à toi, Corosaïn! Malheur à toi, Bethsaïde!... Et toi, Capharnaüm, t'élèveras-tu jusqu'au ciel? Tu seras abaissée jusqu'au fond de l'enfer!* (*Matth.* xi, 21-23.)

« Et écoutez le portrait que, dans l'*Apocalypse*, Jean fait de la parole de Dieu : *Je vis le ciel ouvert et il parut un cheval blanc, et celui qui était dessus s'appelait le fidèle et le véritable, celui qui juge et combat avec équité. — Ses yeux étaient comme une flamme de feu ; il portait sur la tête plusieurs diadèmes, et il portait écrit un nom que personne ne connaît que lui-même. Il était revêtu d'une robe teinte dans le sang, et il s'appelle le Verbe ou la Parole de Dieu. Les armées du ciel le suivaient sur des chevaux, vêtus de fin lin blanc et pur. Il sortait de sa bouche un glaive à deux tranchants, pour en frapper les nations ; car il gouvernera avec un sceptre de fer ; et c'est lui qui foulera la cuve du vin de la colère et de l'indignation du Dieu tout-puissant. Et sur son vêtement et sur sa cuisse il portait ce nom écrit :* Le roi des rois et le seigneur des seigneurs. (*Apocal.* xix, 11-16.)

« Voilà comme il menace les rebelles à sa propagande, ce Jésus si bon, qui donne sa vie pour le salut de l'humanité!

« Mais nous allons voir le succès de sa propagande. »

« § XIV. — *Succès de la propagande de Jésus.* — Voyez comme la foule se précipite pour entendre Jésus !

« Jésus revint à Capharnaüm. *Aussitôt qu'on eut entendu dire qu'il était dans la maison, il s'y assembla un si grand nombre de personnes, que ni le dedans du logis, ni tout*

l'espace qui était devant la porte ne pouvait le contenir ; et il leur prêchait la parole de Dieu. — Alors quelques-uns lui amenèrent un paralytique porté par quatre hommes; mais comme ils ne pouvaient le lui présenter, à cause de la foule, ils découvrirent le toit de la maison et ils descendirent par l'ouverture le lit où le paralytique était couché. (*Marc.* II, 1-4 ; *Luc*, V, 17 à 20.)

« Et voyez comme, dans toutes les familles, il va se trouver des prosélytes pour sa doctrine de fraternité : *Je suis venu pour jeter le feu sur la terre, et que puis-je désirer, sinon qu'elle s'enflamme ? Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais la division; car, désormais, s'il se trouve cinq personnes dans une maison, elles seront divisées les unes contre les autres, trois contre deux et deux contre trois : le père sera en division avec le fils, et le fils avec le père ; la mère avec la fille, et la fille avec la mère ; la belle-mère avec la belle-fille, et la belle-fille avec la belle-mère.* (*Luc.* XII, 49-53.)

« Matthieu le fait parler plus énergiquement encore : *Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais l'épée ; car je suis venu séparer l'homme d'avec son père, la fille d'avec sa mère ; — et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison.* (*Matth.* X, 34-53.)

« Mais n'est-ce pas là une parabole? Serait-il possible que Jésus, qui prêche avec tant d'ardeur la fraternité et l'union, voulût souffler la discorde dans les familles ? Non ! ce n'est évidemment qu'une parabole, qui exprime un fait, à savoir, que les uns adoptent la doctrine nouvelle, tandis que les autres la repousseront en restant avec Satan et avec le monde.

« Encore une fois, oui, c'est une parabole pour indiquer son désir ardent de propagande et ses succès ; car nous avons vu que, d'après son apôtre Matthieu, Jésus ne parle jamais *sans paraboles.*

« Mais voici qui montre mieux ses succès:

« Les 72 disciples reviennent remplis de joie, lui racontent les progrès de leur propagande et lui disent : *Les démons mêmes nous sont assujettis par la vertu de votre nom.*

« Et il leur répond : *Vous voyez que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi! Rien ne pourra vous nuire!* (*Luc.* X, 17-19.)

« C'est alors que, transporté d'enthousiasme, il s'écrie : *Je vois Satan tomber du ciel comme un éclair !*

« C'est alors aussi qu'il s'écrie encore : *Vous n'aurez pas achevé d'instruire toutes les villes d'Israël, avant que le règne de Dieu n'arrive !* » (*Matth.* X, 23.)

« § XV. — *Rôle des femmes dans la propagande.* — Nous avons vu combien Jésus s'intéresse aux femmes et combien sa doctrine de fraternité, d'égalité et de justice, est bienfaisante et précieuse pour elles; nous l'avons vu signaler la bonne volonté d'une pauvre veuve qui prend sur son nécessaire pour faire une offrande ; nous devons donc trouver les femmes au premier rang dans la propagande de Jésus, comme nous devons voir Jésus admettre et rechercher leur occupation pour utiliser leur zèle, leur talent de persuasion et leur influence.

« L'Evangile rapporte qu'il guérit miraculeusement beaucoup de femmes, notamment tantôt la *belle-mère* d'un de ses disciples que la fièvre retenait au lit (*Matth.* VIII, 14, 15), tantôt une femme affligée d'une *perte de sang* depuis douze ans (*Luc.* VIII, 43-48), tantôt la fille d'une Cananéenne (*Matth.* XV, 22-28), et qu'il ressuscite même ; tantôt une fille de douze ans (*Luc.* VIII, 41), tantôt le fils d'une veuve (*Luc.* VII, 11-15). Et presque toujours il dit : *C'est votre foi qui vous sauve!*

« Nous avons vu l'enthousiasme de Marie versant de précieux parfums sur les pieds et sur la tête de Jésus.

« Nous verrons que Jésus *aime* cette Marie si dévouée; il aime sa sœur Marthe et son frère, le pauvre et malheureux Lazare. (*Joan.* VI, 5.)

« Et voyez comme la propagande lui paraît préférable à tout autre travail : Voici ce que raconte Luc : *Jésus entra dans un bourg, et une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison. Elle avait une sœur nommée Marie, qui, se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. Mais Marthe était fort occupée à préparer ce qu'il fallait, et, s'arrêtant devant Jésus, elle lui dit : Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule? Dites-lui qu'elle m'aide! Mais Jésus lui répond : Marthe, Marthe, vous vous empressez et vous troublez dans les soins de beaucoup de choses; cependant, une seule chose est nécessaire; Marie a choisi la meilleure part* (l'étude de sa doctrine et sa propagation), *qui ne lui sera point ôtée.* (*Luc.* X, 38-42.)

« Et voici un autre récit de Luc : Ecoutez bien! *Jésus allait de ville en ville et de village en village, prêchant l'Evangile et annonçant le royaume de Dieu, et les douze apôtres étaient avec lui. — Il y avait aussi quelques femmes, qui avaient été délivrées des malins esprits et guéries de leurs maladies, entre lesquelles étaient Marie, surnommée Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis : Jeanne, femme de Chusa, intendant de la maison d'Hérode; Suzanne, et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens.* (*Luc.* VIII, 1-3.)

« Matthieu parle également de Marie-Madeleine et de plusieurs femmes qui suivent Jésus dans la Galilée, à Jérusalem, et qui ont soin de l'assister. (*Matth.* XXVII, 55.)

« Nous verrons même que les femmes accompagnent et assistent Jésus jusqu'à son dernier moment, qu'elles jouent le principal rôle dans tous les faits relatifs à la résurrection, à l'adoration et à la réunion des apôtres.

« Nous verrons aussi le zèle de la sœur de Paul, l'enthousiasme et le dévouement d'un grand nombre de femmes dans toutes les classes, et leur puissante influence pour

la propagande et le triomphe du christianisme.

« Et nous ne terminerons pas ce sujet sans remarquer que, dans les grands mouvements de l'humanité, les femmes ont exercé une influence toujours puissante et souvent décisive, en donnant aux hommes l'exemple de la persévérance, du courage et du dévouement. »

PROPAGATION du Christianisme. — Les progrès miraculeux de la propagation du christianisme, dès son avénement, sont constatés par tous les auteurs juifs et païens. *Voy.* Christianisme, Chrétiens, etc.

« Le rabbin Moïse, l'Egyptien, dans le prologue de son grand traité, dit que la raison qui porta Judas le Saint, à écrire la mine, (*misna*) sous l'empire d'Antonin le Pieux, fut le progrès prodigieux du christianisme, qu'il appelle le mauvais règne, « Causa « propter quam magister noster sanctus hoc « fecit, fuit, quia vidit quod studentes dimi- « nuebantur, et labores et adversitates cres- « cebant et regnum nequam ascendebat, et « dominabatur mundo, et Israel migrabat « per extremitates; et propterea ne confun- « derentur, errores et cæremonias pharisæo- « rum prædecessorum suorum in scriptis po- « nere statuit. » (Dans Jérôme de sainte foi, liv. i, c. 5.)

La propagation du catholicisme, en Europe comme en Amérique, dans les temps modernes, depuis la prétendue réforme, est attestée par les protestants eux-mêmes. *Voyez* Missions, Extension du catholicisme, etc. Aux aveux déjà cités on peut joindre les suivants :

Cobbett. — « Ne voyons-nous pas que la doctrine catholique gagne même, dans ce moment, du terrain en Angleterre ? »

Lord Baxley. — « Pendant que le Pape était retenu prisonnier, et que Rome n'était regardée que comme la seconde ville de l'empire français, c'est alors, chose étonnante, que la domination papale prit une si grande extension en Amérique. » (Lord Baxley, *Rede, gehalten inder Versommlung der Gesellschaft der Freünde Kirchlicher Reformation in England*, 1832.)

Senfft. — « C'est ainsi que la propagation du christianisme marche sans cesse, malgré tous les obstacles, malgré tous les orages des temps, et marche encore aujourd'hui. Et comment cela aurait-il pu se faire sans l'assistance de Dieu, sans son active coopération ? »

PROPHÈTES, Prophétie, Prophétiser.

« *Prophète*, *Prophétie*. Ce terme a plus d'une signification dans l'Ecriture sainte et dans les auteurs. Si l'on s'arrête à son étymologie, il vient du verbe grec φήμι qui signifie *parler*, et de la préposition πρό qui quelquefois signifie *auparavant*, et quelquefois *en présence;* car l'on dit πρό χρονου, *avant le temps;* πρό του βασιλεον, *en présence du roi :* ainsi la prophétie sera, selon la force du mot, ou une prédiction qui est une parole annoncée avant le temps de son accomplissement, ou une prédication qui est une parole prononcée en présence du peuple.

« Si l'on remonte à l'hébreu, le mot *nabi*, qui répond à celui de *prophète*, peut avoir deux racines, et par là deux significations différentes. Rabbi Salomon, en expliquant le chapitre vii de l'*Exode*, le fait descendre de la racine *noub*, qui signifie proprement *germer* ou *produire des fruits en abondance*, et par méthaphore, *parler éloquemment;* de sorte que, selon cette racine, un prophète sera un prédicateur ou un orateur, et la prophétie sera un discours public composé avec art. Mais Aben Efra tire l'étymologie de ce mot de la racine *naba* ou *niba*, qui signifie *prophétiser* ou *découvrir les choses cachées et futures*. Pour réfuter Rabbi Salomon, il se sert d'une règle de grammaire, selon laquelle il prétend que la lettre *n* qui se trouve dans le mot *nabi* est radicale, ce qui ne serait pas ainsi si ce mot venait de *noub*.

« Quoi qu'il en soit de toutes ces différentes étymologies, voici les divers sens qu'on a donnés aux mots de *prophète* et de *prophétie*, et toutes les significations que l'Ecriture sainte et les auteurs y ont attachées dans les lieux où ils les ont employées.

« 1° Dans un sens étendu et général, *prophète* signifie une personne *spécialement éclairée*, qui a des connaissances que les autres n'ont point, soit que ces connaissances soient divines ou purement humaines. De là vient que Balaam, dans les *Nombres*, selon l'édition des Septante, commence sa *prophétie* par ces paroles : *Voici ce que dit l homme qui a l'œil ouvert et qui est éclairé de la vision du Tout-Puissant ; et que*, selon la remarque de l'auteur du premier livre des *Rois*, ch. ix, 9, on nommait autrefois en Israël *voyants*, ceux qu'on nomma dans la suite *prophètes*. Samuel était appelé *voyant*. C'est apparemment en ce sens que saint Paul, dans sa *Première lettre aux Corinthiens*, prend le mot de *prophétie*, qu'il doit être un don de Dieu préférable au don des langues ; car il parle là des connaissances spéciales que Dieu donnait à certaines personnes, pour l'instruction et pour l'édification des autres, soit en leur révélant le secret des cœurs et de la morale, soit en leur découvrant le vrai sens des Ecritures. De là vient qu'au ch. xiv il veut que ces prophètes parlent dans l'Eglise tour à tour préférablement aux autres, surtout à ceux qui n'avaient que le don des langues étrangères, les langues ne signifiant rien d'elles-mêmes si elles ne sont interprétées, au lieu que la prophétie, dit-il, sert à l'instruction et à la consolation des fidèles. Le mot de prophète a le même sens dans la bouche de Notre-Seigneur, lorsqu'il dit qu'aucun prophète n'est privé d'honneur, excepté dans sa patrie ; car prophète dans cet endroit signifie un homme distingué du reste du peuple par sa science et par ses lumières, d'où est venu le proverbe commun, *nul prophète en son pays ;*

c'est-à-dire que personne ne passe chez soi pour plus habile que les autres ; ou dans un autre sens, qu'il faut pour acquérir des connaissances particulières et supérieures, sortir de sa patrie et voir d'autres pays que le sien.

« 2° Le mot de *prophétie* se prend pour une connaissance surnaturelle des choses cachées, quoique présentes ou passées. Dans ce sens, Samuel prophétisa à Saül que les ânesses qu'il cherchait avaient été retrouvées; et les soldats disaient à Jésus-Christ, en le maltraitant dans la salle de Pilate, de prophétiser celui qui l'avait frappé.

« 3° On entend par *prophète* un homme qui ne parle pas de lui-même et de son propre mouvement, mais que Dieu fait parler, soit qu'il sache que ce qu'il dit vient de Dieu, ou qu'il l'ignore. C'est en ce sens que l'Evangéliste dit de Caïphe qu'étant pontife cette année, il prophétisa en disant, à l'occasion de Jésus-Christ, qu'il était expédient qu'un homme mourût pour le peuple (*Joan.*, XI, 51). En ce même sens, Josèphe met les auteurs des treize premiers livres de l'Ecriture au rang des prophètes, quoique plusieurs de ces livres ne nous révèlent point des choses cachées ou futures. Ainsi quand il dit que ces livres ont été écrits par des prophètes, il entend et veut dire par des hommes que Dieu inspirait; afin de les distinguer des autres livres qui contiennent l'histoire des temps qui ont suivi Artaxerxès, et dont on ne regardait pas les auteurs comme inspirés de Dieu, mais seulement comme des écrivains qui avaient écrit et travaillé de leur propre fond et selon les lumières humaines.

« 4° Un prophète est celui qui porte la parole au nom d'un autre : ainsi Moïse s'excusant dans l'*Exode*, et voulant se dispenser de parler à Pharaon sur ce qu'il n'avait pas la parole libre, Dieu lui dit que son frère Aaron serait son prophète, c'est-à-dire qu'il parlerait pour lui et de sa part au roi d'Egypte. *Aaron, frater tuus, erit propheta tuus; tu loqueris, et omnia quæ mando tibi; et ille loquetur ad Pharaonem* (*Exod.* VII). Jésus-Christ et saint Etienne le prennent au même sens, lorsqu'ils reprochent aux Juifs d'avoir persécuté tous les apôtres, depuis Abel jusqu'à Zacharie; car ils entendent par là tous les justes qui avaient annoncé à ce peuple la vérité de la part de Dieu; et la fonction des anciens prophètes n'était pas seulement de prédire l'avenir, il était encore de leur charge et de leur devoir de parler au peuple et aux princes de la part de Dieu, sur les choses présentes, de les reprendre de leurs crimes, de les instruire de ses volontés et de porter ses ordres.

« Nathan exerça la charge et remplit la fonction de prophète, lorsqu'il reprit David de l'enlèvement de Betzabée et de l'homicide d'Urie. Samuel fit les mêmes fonctions lorsqu'il oignit rois d'Israël Saül et David. Nous voyons aussi dans l'Ecriture qu'ils étaient envoyés de Dieu, et qu'ils avaient ordre de parler en son nom. C'est en ce sens que Moïse, Héli, Hénoc et saint Jean-Baptiste sont appelés *prophètes*, et c'est peut-être par cette même raison que chez les anciens les prêtres qui présidaient aux sacrifices et dans les temples étaient nommés *prophètes;* et ce nom était également donné à ceux qui interprétaient les oracles des dieux, comme nous l'apprenons dans Festus Pompéius, dans son livre *De verborum significatione*, où il cite pour cela deux vers d'un poëte latin nommé *Caius Cæsar*, et dont les tragédies ont été attribuées à Jules César. Ces vers sont tirés de la tragédie d'*Adraste;* les voici :

Cum capita viridi lauro velare imperant
Prophetæ, sancta caste qui parant sacra.

« Ces prêtres et ces interprètes avaient soin d'expliquer la volonté des dieux et de parler de leur part aux hommes. C'est encore par cette raison qu'il est dit en quelques endroits de l'Ecriture, que les faux prophètes parlaient d'eux-mêmes et sans mission, au lieu de parler au nom de Dieu, prophétisant *de ore suo*. Notre-Seigneur prend ce terme dans le même sens, lorsqu'il nous dit de nous défier des faux prophètes : *attendite a falsis prophetis*, qui, couverts de la peau de brebis, se disent être envoyés de Dieu, et ne sont pourtant que des émissaires du diable; c'est enfin selon ce sens que saint Augustin (quæst. 14. *in Exod.*) définit un prophète, en disant que c'est un homme qui porte la parole de Dieu aux hommes qui ne peuvent ou ne méritent pas de l'entendre par eux-mêmes : *Annuntiatorem verborum Dei hominibus, qui vel non possunt vel non merentur Deum audire.*

« 5° Les poëtes et les chantres ont été appelés *prophètes*, et *vates* en latin signifie quelquefois un devin et quelquefois un *poëte*. Ce nom ne leur a peut-être été donné qu'à cause de l'enthousiasme poétique, qui, élevant leurs discours au-dessus du langage ordinaire, et les faisant sortir d'un caractère modéré, les rend semblables à des hommes inspirés; c'est pourquoi la poésie est nommée *le langage des dieux*, et les poëtes ont grand soin de faire entendre que leur style est au-dessus de celui des mortels, en commençant leurs ouvrages par l'invocation des dieux, des muses et d'Apollon, qu'ils réclament et appellent sans cesse à leur secours; coutume dont Tite-Live semble un peu se railler au commencement de son histoire, lorsqu'il dit qu'il chercherait dans l'invocation des dieux un secours favorable à un aussi grand ouvrage qu'est celui d'une histoire romaine, si l'usage l'avait également autorisé parmi les historiens comme parmi les poëtes, *si ut poetis nobis quoque mos esset*. Cette coutume n'avait point passé jusque dans l'histoire, dont la gravité ne saurait admettre le faste dans le style non plus que le faux dans les faits. Ces épithètes

exagérées de *prophètes*, de *devins* et de *sacrés*, ont été et seront toujours apparemment l'apanage de la fiction et de l'enthousiasme; de là vient qu'Horace se nomme dans une de ses odes le prêtre des muses: *Odi profanum vulgus et arceo*, dit-il, *favete linguis, carmina non prius audita, musarum sacerdos, virginibus pueris que canto*. C'est peut-être en ce sens que saint Paul, dans son *Epître à Tite*, donne à Epiménide le nom de prophète, *proprius eorum propheta*, dit-il, parce que c'était un poëte crétois. Il est dit en ce même sens de Saül, qu'il prophétisa avec une troupe de prophètes qu'il rencontra en son chemin, ayant à leur tête plusieurs instruments de musique, et chantant des vers et des hymnes qu'ils avaient composés, ou qu'ils composaient sur-le-champ. En ce sens David, Asaph, Hémaw, Idithum, étaient des prophètes, parce qu'ils composaient et chantaient des psaumes : et Conenias est nommé dans les *Paralipomènes* le prince et le chef de la prophétie parmi les chantres, *princeps prophetiæ inter cantores*. Dans le même livre (chap. XXV) il dit des chantres que David avait établis pour chanter dans le temple, qu'ils prophétisaient sur la guitare, sur le psaltérium et sur les autres anciens instruments de musique, *prophetantes juxta regem..... qui propheturent in cytaris et psalteriis et cymbalis*.

« 6° Le mot de *prophétie* a été appliqué, quoique assez rarement, à ce qui était éclatant et merveilleux; c'est pourquoi l'*Ecclésiastique* dit, au chapitre LXVIII, que le corps d'Elisée prophétisa après sa mort, et *mortuum prophetavit corpus ejus*, parce que son attouchement ressuscita un mort qu'on enterrait auprès de lui. Et les Juifs voyant les miracles que faisait Jésus-Christ, disaient qu'il n'avait jamais paru parmi eux un semblable *prophète*, c'est-à-dire un homme dont les actions et les paroles eussent tant de brillant et tant de merveilleux.

« 7° On a quelquefois donné le nom de prophétie à un juste discernement et à une sage prévoyance, ce qui fait qu'on pense d'une manière judicieuse sur les choses à venir comme sur les présentes; alors pour être prophète il ne faut que de la science, de l'expérience, de l'étendue et de la droiture d'esprit. C'est par cette raison qu'il est dit dans les *Proverbes*, que la bouche du roi n'erre point dans les jugements qu'elle prononce, et que ses lèvres annoncent l'avenir, *divinatio in labiis regis, et in judicio non errabit os ejus* ; ou dans un sens d'instruction et de commandement que les rois doivent prévoir les événements et que leurs arrêts doivent toujours être dictés par la justice. Ce talent de prévoyance fit passer pour prophète Thalès Milésien, parce qu'il sut prévoir, ou du moins conjecturer, par les connaissances qu'il avait de la physique, l'abondance d'huile qu'il dût y avoir une année dans ce pays. Euripide a un beau vers sur cette sorte de prophétie, cité par M. Huet. « Un excellent prophète est celui qui conjecture sagement. » Le poëte Ménandre dit aussi que plus on a d'étendue d'esprit, plus grand prophète on est. Par cette raison le poëte Epiménide passait pour prophète, car Aristote dit de lui qu'il découvrait les choses inconnues : et Diogène Laerce, dans la Vie qu'il en a donnée, dit qu'il devinait les choses futures, qu'il prédit le succès de la guerre que les Arcadiens et les Lacédémoniens commençaient entre eux, et qu'il prévit les malheurs que causerait un jour aux Athéniens le port qu'ils avaient fait construire; il leur dit que s'ils le connaissaient, ils le renverseraient plutôt avec les dents que de le laisser sur pied. C'est sans doute pour cela que saint Paul ne fait point difficulté de l'appeler prophète, mais un prophète par sagesse humaine, tel qu'il pouvait y en avoir chez les Crétois, *proprius ipsorum propheta*. Il approuve et confirme la justesse du discernement de ce poëte, lorsqu'il dit à Tite que le témoignage qu'il a rendu des Crétois est véritable. Ce témoignage ne leur fait pas honneur, car il dit d'eux qu'ils sont toujours menteurs, méchantes bêtes et grands paresseux; il était cependant très-estimé des Crétois et de tous les Grecs; ils le consultaient comme un oracle dans les affaires et dans les accidents publics.

« 8° Enfin, le nom de *prophétie* signifie, dans un sens plus propre et plus resserré, la prédiction certaine des choses futures, à la connaissance desquelles la science ni la sagesse humaine ne sauraient atteindre ; comme lorsque Notre-Seigneur dit qu'il faut que tout ce qui est contenu dans les prophéties soit accompli. Cette sorte de prophétie est le caractère de la divinité : de là vient qu'Héli insulte les faux dieux et leurs prêtres idolâtres, en leur reprochant l'impuissance où ils sont de prédire l'avenir : *Nunciate*, dit-il, *quæ ventura sunt, et sciemus quia dii estis vos :* Prédisez-nous ce qui doit arriver et nous connaîtrons en vous la divinité. C'est en ce sens que la définit M. Huet au commencement de sa démonstration évangélique, et c'est aussi presque le seul sens dans lequel on se sert aujourd'hui du mot *prophétie*.

« *Prophétie* se dit en général de toute prédiction faite par l'inspiration divine.

« Mais pour en donner une idée plus juste, il est à propos d'observer, 1° que la prophétie n'est point la prévoyance de quelques effets naturels et physiques, suites infaillibles de la communication des différents mouvements de la matière : un astronome prédit les éclipses, un pilote prévoit les tempêtes, et ni l'un ni l'autre ne sont pour cela prophètes; 2° que la prophétie n'est pas non plus la prévoyance de quelque suite d'événements, établie sur certains signes extérieurs, en conséquence de plusieurs expériences où ces mêmes signes ont été suivis d'événements pareils : les décisions des médecins sont de ce genre, et ne passent pas pour des prophéties. La prophétie n'est pas le présage de quelque révolution dans les affaires, soit publiques,

soit particulières, quand on a pour motif la détermination, la connaissance du cœur humain ou du jeu des passions qui engagent presque toujours les hommes dans les mêmes démarches. La politique et la réflexion suffisent pour prévenir de pareils événements.

« La prophétie est donc la connaissance de l'avenir impénétrable à l'esprit humain, ou, pour mieux dire, c'est la connaissance infaillible des événements futurs, libres, casuels, où l'esprit ne découvre ni détermination antérieure, ni disposition préliminaire. On peut encore la définir la prédiction certaine d'une chose future et contingente, et qui n'a pu être prévue par aucun moyen naturel.

« Dieu seul a par lui-même la connaissance de l'avenir; mais il peut la communiquer aux hommes, et leur ordonner d'annoncer aux autres les vérités qu'il leur a manifestées; or, c'est ce qu'il a fait, et de là les prophéties qui sont contenues dans l'Ancien Testament.

« Quelques auteurs ont pensé que la divination étant un art enseigné méthodiquement dans les écoles romaines, les Juifs avaient pareillement des colléges et des écoles où l'on apprenait à prophétiser. Dodwel ajoute que dans ces écoles on apprenait les règles de la divination, et que le don de prophétie n'était pas une chose occasionnelle, mais une chose de fait et assurée; et quelques autres ont osé avancer qu'il y avait dans l'Ancien Testament un ordre de prophète à peu près semblable aux colléges des augures chez les païens.

« Il est vrai qu'on trouve dans l'Ecriture ces communautés des prophètes et des enfants des prophètes établies; mais où trouvet-on qu'on y enseignât l'art de prophétiser? Quelles en étaient les règles? Tous les sectateurs des prophètes étaient-ils prophètes eux-mêmes? Enfin ne voit-on pas dans tous les prophètes un choix particulier de Dieu sur eux, une vocation spéciale, des inspirations particulières marquées par ces paroles, *factum est verbum Domini ad.* N. Enfin, entre les impostures des devins du paganisme et le ton sérieux et affirmatif des prophètes de l'ancienne loi il y a une différence palpable.

« On ajoute qu'il y avait parmi les Juifs un grand nombre de prophètes qui nonseulement parlaient sur la religion et le gouvernement, mais encore qui faisaient profession de lire la bonne aventure, et de faire retrouver les choses perdues; mais ces deux espèces de prophètes étaient fort différentes. Les devins, les imposteurs et les charlatans sont condamnés par la loi de Moïse; les vrais prophètes démasquaient leurs fourberies. Les princes impies avaient beau les tolérer et les favoriser, tôt ou tard on découvrait la fausseté de leurs prédictions; au lieu que celles des vrais *prophètes* étaient confirmées ou sur-le-champ par des miracles éclatants, ou peu à près par l'infaillibilité de l'événement.

« L'accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament dans la personne de Jésus-Christ est une des preuves les plus fortes que les Chrétiens emploient pour démontrer la vérité de la religion contre les Juifs et les païens : on y oppose diverses difficultés, mais qui ne demeurent pas sans réplique.

« Ainsi l'on objecte que souvent les textes de l'Ancien Testament cités dans le Nouveau ne se trouvent point dans l'Ancien; que souvent aussi le sens littéral du Nouveau Testament ne paraît pas le même que celui de l'Ancien : ce qui a obligé quelques critiques et théologiens à avoir recours à un sens mystique et allégorique pour adapter ces prophéties à Jésus-Christ. Par exemple: quand saint Matthieu, après avoir rapporté la conception et la naissance de Jésus-Christ, dit : Tout cela arrivera, afin que fût accompli ce qui avait été dit par le Seigneur, par la bouche de son *prophète*, disant: *Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.* Or, ajoute-t-on, ces paroles telles qu'elles se trouvent dans Isaïe, prises dans le sens littéral et ordinaire, regardent une jeune femme épouse du prophète qui accoucha d'un fils au temps d'Achaz, et ne peuvent s'appliquer à Jésus-Christ que dans un sens allégorique : c'est le sentiment de Grotius, de Castalion, de Courcelles, d'Episcopius et de M. Leclerc.

« Nous voulons bien ne pas tirer avantage contre ces auteurs de ce qu'ils sont tous suspects de socinianisme ou d'arianisme; et s'il s'agissait de décider la chose par autorité, nous leur opposerions une foule de Pères, d'interprètes, de théologiens, soit catholiques, soit protestants, qui ont entendu ce passage d'Isaïe à la lettre de Jésus-Christ. Mais il s'agit, pour l'instruction du lecteur, de montrer que c'est de Jésus-Christ qu'on doit l'entendre réellement. Or, il s'agit 1° dans ce passage d'une vierge, *virgo concipiet :* l'hébreu porte *halma*, c'est-à-dire une fille encore vierge, qui n'a eu aucun commerce avec un homme. Peut-on appliquer ce titre à l'épouse d'Isaïe qui avait déjà un fils? 2° Il s'agit d'un enfant qui naîtra postérieurement à la *prophétie* d'Isaïe : on ne connaît à ce prophète que deux fils, l'un déjà né et qu'il tenait par la main lorsqu'il parlait à Achaz, et qui a nom *Jasub ;* l'autre qui naquit effectivement peu de temps après, et auquel ce prophète donna nom *Maher-Schalalchazbaz.* Or, quelle ressemblance y a-t-il entre cette dénomination et le nom d'*Emmanuel*, *vocabitur nomen ejus Emmanuel*, dont Isaïe prédit la naissance? 3° L'événement qu'annonce le prophète doit être frappant, merveilleux, extraordinaire; mais qu'y a-t-il de merveilleux que l'épouse du prophète qui avait déjà eu un fils, et qui était jeune, en eût un second? 4° Enfin, le seul nom d'*Emmanuel, Dieu avec nous*, n'est applicable à aucun des enfants des hommes. Toutes les autres circonstances de la prophétie marquent qu'elle n'a pu s'accomplir littéralement du temps d'Isaïe; que Grotius et les autres nous montrent donc

comment et pourquoi elle ne s'est accomplie dans la personne de Jésus-Christ que dans un sens allégorique!

« Cet auteur, après un pareil essai, n'est donc pas recevable à dire que presque toutes les prophéties de l'Ancien Testament, citées dans le Nouveau, sont prises dans un sens mystique. Encouragé apparemment par cette prétention, Dodwel et Marsham ont avancé que la fameuse prophétie de Daniel sur les soixante-dix semaines, a été accomplie littéralement au temps d'Antiochus Epiphanes, et que les expressions que Jésus-Christ en tire dans la prédiction de la ruine de Jérusalem, par les Romains, ne doivent être prises que dans un sens adoptif, un second sens.

« Mais outre les sens forcés que Dodwel et Marsham donnent aux paroles de la prophétie, outre le calcul faux qu'ils font des soixante-dix semaines d'années qui, composant 490 ans, ne peuvent jamais tomber au règne d'Antiochus Epiphanes, combien de caractères de cette prophétie qui ne peuvent convenir au temps de ce prince! Le péché a-t-il fini, et la justice éternelle a-t-elle paru sous son règne? Quel est le Saint des saints qui a reçu l'onction? Jérusalem a-t-elle été renversée de fond en comble? et la désolation de la nation juive a-t-elle été pour lors durable et permanente? On peut voir l'absurdité de ce sentiment et de plusieurs autres semblables, savamment réfutée par M. Vitasse, *Traité de l'Incar.*, part. I, quest. 3, art. I, sect. 2.

« Il faut penser de même de ce que disent Grotius, Simon, Stillingfleet, etc., que la fameuse prophétie du *Pentateuque : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi de votre nation et d'entre vos frères; c'est lui que vous écouterez*, etc., ne contient que la promesse d'une succession de prophètes dans Israël. Mais outre qu'il ne s'agit pas d'une succession de prophètes, mais d'un prophète par excellence, il est clair, par toute la suite du texte, que les caractères que Moïse donne à ce prophète, conviennent infiniment mieux à Jésus-Christ qu'à tous ceux qui l'ont précédé dans le ministère prophétique.

« Pour donner quelque couleur à ces opinions, on a avancé que les apôtres avaient des règles pour discerner les prophéties de l'Ancien Testament, qui devaient être prises dans un sens littéral, d'avec celles qu'on devait entendre dans un sens allégorique. Ces règles, ajoute-t-on, sont perdues.

« A cela il est aisé de répondre que les apôtres inspirés par le Saint-Esprit n'avaient pas besoin de ces prétendues règles : la lumière divine qui les éclairait était bien supérieure à celle qu'on veut qu'ils aient tirée des écrits des rabbins et des docteurs juifs.

« Il y a des prophéties, et en très-grand nombre, qui, dans leur sens littéral, ne peuvent s'entendre que de Jésus-Christ, et qui n'ont jamais été accomplies que dans sa personne; telles sont celles de Jacob, de Daniel, un grand nombre tirées des Psaumes et d'Isaïe; celles d'Aggée et de Malachie. Mais en convenant aussi qu'il y a dans l'Ecriture plusieurs prophéties typiques qui ont deux objets, l'un prochain et immédiat sous l'ancienne loi, l'autre éloigné mais principal dans la nouvelle, savoir, Jésus-Christ, en qui elles se sont accomplies d'une manière plus sublime et plus parfaite, telles que celles d'*Osée*, ch. XI, 1; de *Jérémie*, ch. XXXI, 15; citées dans *saint Matthieu*, c. I, 15, 18; de l'*Exode*, c. XII, 46; citées en *saint Jean*, c. XIX, 36; du Psaume CVIII, citée dans les *Actes*, VI, premier livre des *Rois*, c. VII, et citée par saint Paul, *Ep. aux Hébreux*, I, 6: qui toutes ont été accomplies en Jésus-Christ ou à son occasion.

« On convient qu'il n'est pas facile de discerner les prophéties qui se sont accomplies dans le sens littéral en Jésus-Christ d'avec celles qui ne s'y sont accomplies que dans le sens mystique; mais malgré cette difficulté, on en a toujours un assez grand nombre qui déposent en faveur de la divinité et de la vérité de sa religion, pour ne pas craindre que la preuve qu'on tire des prophéties puisse jamais être énervée. On peut consulter sur cette matière Maldonat, M. Bossuet, et le P. Baltus, jésuite, dans son ouvrage intitulé *Défense des prophéties*.

« *Prophétiser*, signifie, 1° annoncer les choses futures. Platon dit que la faculté de prophétiser est au-dessus de nous, qu'il est besoin d'être hors de nous quand nous la traitons ; il faut, continue-t-il, que notre prudence soit offusquée ou par le sommeil, ou par quelque maladie, ou enlevée de sa place par un enthousiasme, un ravissement céleste. 2° *Prophétiser* veut dire simplement donner des avis, des instructions sur le sujet de la conduite, et par rapport à Dieu. Holopherne dit à Achior : Vous nous avez bien prophétisé aujourd'hui (*Judith*, VI, 5.) Il avait conseillé à Holopherne de ne point attaquer les Juifs, parce que ce peuple était invincible quand il était fidèle à Dieu. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, articles *Prophètes*, *Prophéties* et *Prophétiser*, t. XXVIII, p. 563-573.)

Les païens et les Juifs constatent le don de prophétie si commun parmi les premiers Chrétiens. (*Voyez* dans BULLET et COLONIA.) Ainsi Phlégon assure que les prédictions faites par saint Pierre ont été justifiées par l'événement. (Dans ORIGÈNE, contre *Celse*, l. II, n. 14.)

Dans plusieurs passages du *Koran* déjà cités (*Voy.* HÉBREUX et JÉSUS-CHRIST), Mahomet proclame la vérité des prophéties de l'Ancien Testament et reconnaît les prophètes. De même dans le passage suivant :

CHAPITRE 21. — *Les prophètes*, composé de 112 versets, donné à la Mecque. — « Les impies se sont dit en secret : Mahomet n'est-il pas un homme comme nous? Ecouterez-vous un imposteur? Vous le connaîtrez bientôt. Qu'il nous fasse voir des miracles comme les autres prophètes.

« Avant toi, nous n'avons envoyé que des

hommes inspirés. Interrogez les Juifs et les Chrétiens, si vous l'ignorez Ils virent l'accomplissement de nos promesses. Nous les sauvâmes avec nos élus, et les incrédules périrent.

« Publie les vertus de Zacharie, qui adressa au ciel cette prière : « Seigneur, ne permets pas que je meure sans enfants. » Ses vœux furent exaucés ; nous lui donnâmes Jean.

« Chante la gloire de Marie, qui conserva sa virginité intacte. Nous soufflâmes sur elle notre esprit. Elle et son fils firent l'admiration de l'univers. Nous avons écrit dans le *Pentateuque* et dans le livre des *Psaumes*, que la terre serait l'héritage de nos serviteurs vertueux.

« Le Koran est l'avertissement de ceux qui craignent Dieu.

« Nous ne l'avons envoyé que pour annoncer à tous les hommes la miséricorde divine. »

Fr. Bacon fait sentir toute l'importance d'une histoire des prophéties, et expose ainsi la manière dont on doit la traiter :

« *Histoire des prophéties et histoire des vengeances divines*, *partie de l'histoire ecclésiastique* (*De aug. scient.*, l. II, cap. 11.) — Nous nous proposons de diviser toute l'histoire ecclésiastique en *histoire ecclésiastique* proprement dite (conservant à cette partie le nom du genre), en *histoire des prophéties*, et en *histoire des vengeances divines ou de la Providence.*

« La première comprendrait les temps et les états divers de l'Eglise militante, soit qu'elle soit agitée par les flots, comme l'*arche de Noé dans les eaux du déluge*, soit qu'elle voyage *dans le désert*, *comme l'arche d'alliance;* soit qu'elle soit en repos comme l'*arche dans le temple*, c'est-à-dire que cette histoire ferait connaître l'état de l'Eglise dans la persécution, dans le mouvement et l'action, et dans la paix. Nous ne voyons pas qu'il y ait d'addition à faire à cette première partie de l'histoire, nous croirions plutôt qu'il y aurait à faire beaucoup de retranchements; mais ce que nous désirerions bien certainement, c'est que, dans ce vaste corps d'histoire, les auteurs se fussent appliqués à mettre plus de grâce dans leur style et d'exactitude dans leurs récits.

« La seconde partie qui est l'*Histoire des prophéties*, ou pour mieux dire, l'*Histoire sur les prophéties*, est formée de deux parties relatives l'une à l'autre, la prophétie elle-même, et l'accomplissement de la prophétie. Cette histoire doit être faite de manière, qu'à la suite de chaque prophétie de l'Ecriture sainte on trouve le récit des événements qui en montrent l'accomplissement, et cela dans tous les âges du monde. L'objet et la fin de ce travail, c'est de confirmer la foi, c'est de donner de la facilité, et une sorte de méthode pour l'interprétation des prophéties qui restent encore à accomplir. Cependant on ne doit pas exiger dans l'accomplissement des prophéties une précision et une ponctualité rigoureuses, et il faut admettre la latitude qui est propre et ordinaire aux prophéties divines; car elles tiennent de la nature de leur auteur, pour qui *un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour;* et quoique leur plénitude et le dernier point de leur accomplissement soient le plus souvent attachés à une certaine période de temps, ou même à un certain moment, cependant cet accomplissement dans les divers âges du monde se fait avec une sorte de gradation et de marche successives. Je crois qu'un semblable ouvrage nous manque, et qu'on devrait s'en occuper; mais je crois en même temps qu'il vaudrait mieux ne point s'en occuper du tout, si le sujet ne devait pas être traité avec beaucoup de religion, de modération et de sagesse.

« La troisième partie, qui est l'*Histoire des vengeances divines*, a bien été traité par quelques pieux personnages, mais non pas avec l'impartialité convenable. L'objet de cette histoire est de faire remarquer le divin accord qu'on aperçoit quelquefois entre la volonté de Dieu révélée, et sa volonté secrète ; car quoique les conseils et les jugement de Dieu soient enveloppés d'une si profonde obscurité, qu'ils sont entièrement impénétrables *à l'homme animal*, et que même ils se dérobent le plus souvent aux yeux de ceux qui regardent *du haut du tabernacle*, cependant la divine sagesse, pour affermir les fidèles dans la foi, et confondre ceux qui vivent *comme s'ils étaient sans Dieu dans ce monde* (*Ephes.* II, 12), a jugé à propos de mettre de temps en temps sous nos yeux ces conseils et ces jugements, écrits pour ainsi dire en gros caractères, en sorte qu'il n'est personne, comme parle le prophète (*Hab.* II, 2), qui, *même en courant, ne puisse les lire*, c'est-à-dire, qu'il en agit ainsi, afin que les hommes, plongés entièrement dans les sens et les plaisirs, les hommes qui s'efforcent de ne pas voir les jugements divins lorsqu'ils arrivent, qui même n'en font jamais l'objet de leurs pensées, soient cependant, malgré la rapidité de leur course et leur attention à se distraire par d'autres occupations, forcés de les voir et de les reconnaître. Telles sont les vengeances tardives et inopinées, les délivrances qui arrivent subitement, et contre toute espérance, les conseils divins qui, après avoir décrit une courbe féconde en point d'inflexion et de redressement, se développent enfin, et se montrent à tous les yeux. Tels sont tant d'autres événements semblables qui servent infiniment non-seulement à consoler les fidèles, mais encore à convaincre les méchants, et à jeter le trouble dans le fond de leur conscience. »

Newton. — « L'erreur des interprètes qui ont cherché le sens des prophéties consiste dans leur imprudence à fixer les époques où elles devront recevoir l'accomplissement annoncé. Dieu ne les avait pas désignés eux-mêmes comme prophètes. Leur témérité à prévoir les temps a exposé non-seulement les interprètes, mais encore les prophéties au discrédit et à l'incrédulité. Dieu se proposait un dessein bien différent. Il a suscité

les prophéties de Jean et de Daniel, ainsi que celles de l'Ancien Testament, non pas pour satisfaire la vaine curiosité des hommes, en leur donnant d'avance à connaître les événements, mais afin que ces événements étant accomplis, la prévision divine se trouvât elle-même attestée d'une manière irrécusable. Quand les choses prédites depuis tant de siècles arriveront, le genre humain possédera la preuve la plus complète que ses destins sont gouvernés par une souveraine providence : voilà ce que les interprètes des prophéties ont trop méconnu. Le petit nombre de celles qui se rapportent à la première venue de Jésus-Christ sur la terre, avaient pour but de préparer l'établissement de cette religion divine. On a vu se manifester les choses ainsi prédites, quoique le sens sans lequel elles étaient offertes dût avoir quelque obscurité; il en sera de même pour les prophéties annonçant la seconde apparition de Jésus-Christ en ce monde. Ce grand événement expliquera l'Apocalypse, et celle-ci prouvée démontrera la vérité des anciennes prophéties ; ainsi la religion chrétienne sera reconnue et établie universellement. Que celui donc qui recherche le sens des prophéties anciennes commence par se dire que le temps n'est pas venu encore de les comprendre parfaitement, car la principale révolution qu'elles annoncent n'a pas eu lieu. Mais une assez grande partie de ces prédictions s'est vérifiée déjà pour que tous les hommes sincères et attentifs aient pu y reconnaître l'action d'une providence divine. A l'égard de la généralité des hommes, quand arrivera la seconde révolution prédite par les saints prophètes, ils recevront avec l'événement lui-même l'explication des prophéties qui l'annonçaient, et les yeux de toute la terre se tourneront ainsi vers la vérité pour ne la plus méconnaître désormais. Jusque-là contentons-nous d'interpréter ce qui est accompli. A voir les importantes découvertes que les interprètes du dernier siècle ont faites dans le sens des divines Ecritures, il est permis de croire que la volonté de Dieu est au moment de leur ôter ce qu'elles ont encore pour nous de mystère et d'obscurité. » (*Observations sur l'Apocalypse de saint Jean*, chap. 1er.)

« Pour entendre les prophéties nous devons nous familiariser d'abord avec le langage figuratif dont on y a fait usage. Ce langage est tiré de l'analogie existante entre le monde physique et un empire ou royaume considéré comme tout à fait intellectuel. Quand un homme est pris dans ce sens mystique, ses qualités sont souvent désignées par ses actions, ou par les circonstances matérielles rassemblées autour de lui. Ainsi un conquérant est représenté le glaive ou un arc à la main, et le législateur ou le juge par des poids et mesures placés auprès de lui ; l'homme puissant par une gigantesque statue; un peuple dans l'affliction et les souffrances d'une révolution par l'image d'une femme en proie à un accouchement laborieux ; la résurrection d'un royaume tombé en dissolution est figurée par le retour d'un cadavre à sa première existence. Toutes ces images symboliques dont se compose la langue des prophètes et qui sont en nombre infini peuvent seuls nous donner la clef du véritable sens que contiennent les saintes Ecritures. » (*Observations sur les prophéties de Daniel*, chap. 2.)

« ***Preuves chronologiques et historiques de la vérité des prophéties.*** — Les prophéties de Daniel sont toutes relatives l'une à l'autre, comme si elles n'étaient que les différentes parties d'une même prophétie générale donnée à diverses époques. La première est la plus facile à comprendre, et chacune de celles qui suivent ajoute à cette première quelque chose de nouveau. Elle fut donnée en rêve à Nabuchodonosor, roi de Babylone, dans la seconde année de son règne ; mais ce roi l'ayant oubliée, elle fut répétée également en songe à Daniel qui la révéla au roi. Daniel était en grand crédit au milieu des Juifs, et rejeter ses prophéties, c'est rejeter la religion chrétienne en même temps, car cette religion se fonde sur la prophétie de Daniel concernant le Messie.

« Dans cette vision d'une image composée de quatre sortes de métaux se trouve le fondement de toutes les prophéties de Daniel. L'image représente un corps formé de quatre grandes nations, lesquelles doivent régner successivement sur la terre, savoir : les Babyloniens, les Perses, les Grecs et les Romains. Et par cette pierre qui, tombant sur les pieds de l'image, brise en pièces les quatre métaux et devient une grande montagne qui remplit toute la terre, il est ensuite représenté qu'un nouveau royaume s'élèvera après les quatre autres, qu'il soumettra toutes ces nations, acquerra une grande puissance et durera jusqu'à la fin des siècles.

« La tête de l'image était d'or, et signifie les peuples de Babylone qui régnèrent les premiers, ainsi que l'a interprété Daniel. Tu es cette tête d'or, dit-il à Nabuchodonosor. Cette nation régna jusqu'à la conquête de Babylone par Cyrus. Peu de mois après, la conquête passa aux Perses, et les éleva ainsi au-dessus des Mèdes. La poitrine et les bras de l'image étaient d'argent, ils représentent le second règne, celui des Perses. Le ventre de l'image et la partie inférieure jusqu'aux genoux étaient d'airain; ils figurent les Grecs qui, sous la domination d'Alexandre le Grand, subjuguèrent les Perses et régnèrent immédiatement après eux. Les jambes étaient de fer, et représentent les Romains, qui vinrent régner après les Grecs, et commencèrent la conquête de ces derniers peuples dans la huitième année du règne d'Antiochus Epiphane. Car dans cette année-là, les Romains subjuguèrent Persée, roi de Macédoine, pays qui était alors le siége principal de la domination des Grecs, et de ce point arrivèrent à former un puissant empire, lequel subsista avec la souveraineté la plus étendue jusqu'au jour de Théodose le Grand. A cette époque, l'ir-

ruption de différentes nations du Nord rompit ou brisa l'empire romain en plusieurs petits royaumes, lesquels sont figurés par les pieds et les orteils de l'image, composés en partie de fer et en partie d'argile. Car alors, dit Daniel, *ce grand royaume sera divisé et il y aura en lui la force du fer, mais ces parties n'adhéreront pas l'une et l'autre. Et, dans les jours de ces mêmes avis*, continue Daniel, *le roi du ciel établira un royaume, lequel ensuite ne sera point détruit; ce royaume ne sera point laissé à un autre peuple, mais il éclatera en pièces, consumera tous les autres royaumes, et subsistera à jamais. Ainsi vous avez vu la pierre retranchée de la montagne sans le secours des mains, venir mettre en pièces l'airain, l'argile, l'argent et l'or.* » (*Observations sur les prophéties de Daniel*, chap. 3.)

« La vision de l'image composée de quatre sortes de métaux fut donnée premièrement à Nabuchodonosor et ensuite à Daniel dans un songe Daniel alors devient célèbre dans l'art d'interpréter les mystères de ce genre. La vision des quatre bêtes et celle du fils de l'homme s'avançant du sein des nuages avec une grande majesté furent également données à Daniel dans un rêve. L'ange Gabriel lui expliqua le sens de cette dernière prophétie, qui concerne le prince du saint sacrifice et le prince des princes. Ensuite, dans la première année du règne de Darius le Mède sur Babylone, le même archange apparut de nouveau à Daniel, et lui fit connaître ce qui était entendu par ces mots : le fils de l'homme, le prince du sacrifice et le prince des princes. La prophétie du fils de l'homme descendant du milieu des nuages célestes est relative à la seconde venue du Christ; celle du prince du sacrifice doit s'entendre de la première apparition qu'il fit sur la terre, et celle relative au Messie, en expliquant les deux autres prophéties, se rapporte à l'une et à l'autre apparition, en déterminant le temps où elles devront avoir lieu.

« Cette prophétie, comme toutes les autres de Daniel, se compose de deux parties, dont l'une est l'introduction prophétique, et l'autre une explication de celle-ci. Je traduis et interprète le tout de cette manière : *Soixante et, dix semaines sont marquées sur ton peuple et ta sainte cité pour mettre un terme à la transgression et voir la fin des péchés, pour expier les iniquités commises, établir à jamais la justice parmi les hommes, accomplir la vision et la prophétie, et oindre le front du Très-Saint.*

« Ici, en prenant une semaine pour sept années, on trouve 490 ans depuis l'époque où le peuple juif, dispersé, sera de nouveau réuni et formera une ville sainte, jusqu'aux jours de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. La dispersion des Juifs cessa, et ils redevinrent une nation en corps politique, dans la septième année du règne d'Artaxerxès Longue-Main. Or, cette époque du règne d'Artaxerxès commençait deux ou trois mois après le solstice d'été ; sa septième année se rapporte exactement à l'année troisième de la huitième olympiade ou à l'an 4257 de la période Julienne. Calculez le temps écoulé depuis lors jusqu'à la mort de Jésus-Christ, et vous trouverez tout juste 490 ans. *Sache aussi et comprends que depuis le jour où l'ordre t'aura été donné de retourner et de bâtir Jérusalem jusqu'à l'arrivée du Prince qui a été oint, il s'écoulera sept semaines.*

« La première partie de la prophétie se rapporte à Jésus-Christ apparaissant au monde comme prophète. Et cette seconde partie l'annonçant comme prince ou roi semble devoir s'entendre de sa seconde venue sur la terre. Je n'entreprendrai pas de l'expliquer, puisqu'elle n'a pas reçu encore son accomplissement. Néanmoins j'observerai que comme les soixante-dix et les soixante-deux semaines sont des semaines judaïques, finissant avec des années sabbatiques, de même les sept semaines doivent avoir l'étendue d'une période jubilaire, qu'elles commencent et se terminent en effet par des événements de la plus haute importance possible pour un jubilé, et que, puisque le commandement de retourner et de rebâtir Jérusalem doit devancer la venue du Prince ou Messie de quarante-neuf ans, ce commandement peut provenir sinon des Juifs eux-mêmes, du moins de quelque nation amie, et précéder de la sorte leur retour de captivité. La reconstruction de Jérusalem, le retour et la seconde venue du Christ avec l'établissement de son royaume sont d'ailleurs annoncés partout dans les livres des prophètes. Quant à la manière dont ces événements s'accompliront, je l'ignore. C'est au temps lui seul qu'il appartient ici d'interpréter. Les prophéties de Daniel, embrassant la première et la seconde venue de Jésus-Christ sur la terre, atteignent ainsi jusqu'à l'extrémité de tous les siècles.

« *Jérusalem retournera, la cité sera rebâtie, et après soixante-deux semaines, le Messie sera mis à mort. Et Israël ne sera pas son peuple. Mais le peuple d'un prince à venir détruira la cité et le sanctuaire.* Or, nous voyons que Jérusalem était encore en ruines dans la vingtième année du règne d'Artaxerxès, mais qu'elle se trouva rebâtie dans le mois *Elul* de la vingt-huitième année de ce même règne, c'est-à-dire au mois de septembre de l'an 4278 de la période Julienne. A présent comptons de cette dernière année soixante-deux semaines d'années, ou, ce qui est la même chose, 434 ans, et nous arriverons juste par ce calcul au mois de septembre de l'an 4712 de la période Julienne, époque à laquelle Jésus-Christ est né, suivant Clément d'Alexandrie, Irénée, Eusèbe, Epiphane, Jérôme, Orosius, Cassiodorus et autres anciens auteurs. Et telle fut l'opinion générale, jusqu'à ce que Dionysius Exiguus inventa la supputation vulgaire qui place deux années plus tard la naissance de Jésus-Christ. Mais alors même qu'avec quelques-uns vous admettriez qu'il naquit trois ou quatre ans plus tôt que ne l'établit le calcul généralement

reçu, sa naissance arriverait encore à la fin de la dernière semaine, ce qui serait assez. Comment après l'expiration de ces soixante-deux semaines Jésus-Christ fut mis à mort, comment la cité et le sanctuaire furent détruits par les Romains, c'est ce que tout le monde connaît suffisamment.

« Dans cette courte prophétie de Daniel nous trouvons donc annoncés tous les faits principaux qui se rapportent à la venue du Messie dans ce monde, l'époque de sa naissance, celle de sa mort, la destruction nouvelle de la cité et du sanctuaire de Jérusalem, puis le temps où aura lieu la seconde apparition du Messie. Entendue en y comprenant la prédiction de ce dernier événement, la prophétie nous offre une interprétation plus complète et plus conforme au dessein qu'elle devait avoir, que si, à l'imitation de la plupart des interprètes, nous en restreignions le sens uniquement à la première venue de Jésus-Christ en ce monde.

« De cette manière aussi nous évitons de faire violence au langage de Daniel en prenant pour un seul et même nombre les sept semaines et les soixante-deux semaines. Si Daniel n'avait entendu que le même nombre, il aurait dit soixante-neuf semaines et non pas sept semaines et soixante-deux semaines, manière de compter qui n'a été en usage chez aucune nation. » (*Observations sur les prophéties de Daniel*, chap. 10.)

« Dans l'enfance de la nation d'Israël, alors que Dieu lui avait donné une loi et avait promis d'être son Dieu, pourvu qu'elle observât ses commandements, il envoya des prophètes pour la rappeler à lui aussi souvent qu'elle passa à l'adoration des faux dieux, et à son retour au vrai culte: les engagements d'Israël auprès de Dieu furent parfois renouvelés, et il en reçut en échange les mêmes promesses qu'au commencement. Ces prophètes continuèrent d'être envoyés jusqu'au temps d'Ezra; mais depuis lors leurs prophéties seulement furent lues dans les synagogues, et cela fut jugé suffisant. Car si le peuple ne voulait écouter ni Moïse ni les anciens prophètes, sans doute il refuserait aussi d'en écouter un nouveau, *alors même que celui-ci s'élèverait du milieu des morts*. Mais à la fin, quand une vérité nouvelle dut être prêchée aux gentils, principalement quand ils durent savoir *que Jésus était le Christ*, Dieu envoya de nouveaux prophètes, après lesquels, comme la première fois, les prophéties cessèrent; les écrits étant reçus et lus dans les assemblées chrétiennes, il n'était plus besoin de paroles nouvelles au milieu de ce peuple. Nous avons Moïse, les prophètes, les apôtres et les enseignements de Jésus-Christ lui-même. Si nous refusons de les écouter, nous serons plus inexcusables que les Juifs; car les prophètes et les apôtres ont prédit que comme Israël se révoltait souvent, rompait son pacte avec Dieu, et, à la faveur de son repentir, était admis ensuite à le renouveler, de même il y aurait une chute parmi les Chrétiens peu de temps après les jours des apôtres; que Dieu détruirait à la fin les révoltés impénitents, et formerait un pacte nouveau avec son peuple. Ecouter les prophètes est le caractère fondamental de la véritable Eglise; car Dieu a ordonné les prophéties de telle manière que vers la fin des temps *les sages comprendront*, *mais que les méchants continueront dans le mal et que pas un d'entre eux ne comprendra* (*Daniel*, XII, 9, 10). L'autorité des empereurs, des rois et des princes, n'est qu'humaine; celle des prophètes est divine et doit être tenue, en comprenant Moïse et les apôtres parmi les prophètes, comme l'ensemble complet de la véritable religion. *Et si même un ange descendait du ciel pour prêcher tout autre évangile que celui qui a été enseigné par les prophètes, que l'ange soit renié.* » (*Observations sur les prophéties de Daniel*, ch. 1.)

« Les prédictions des choses à venir se rapportent à la condition de l'Eglise dans tous les âges. Parmi les anciens prophètes, Daniel est le plus aisé à entendre comme le plus notable selon l'ordre des temps; c'est pourquoi, dans ce qui est relatif aux derniers âges, nous le devons prendre pour interprète et pour guide quant au sens des autres prophètes.

« Dans la vision suivante, celle des quatre bêtes, la prophétie des quatre empires est répétée avec plusieurs nouvelles additions, telles que les deux ailes du lion, les trois mâchoires dans la gueule de l'ours, les quatre ailes et les quatre têtes du léopard, les onze cornes de la quatrième bête, et enfin le Fils de l'homme, s'avançant du sein des nuages célestes pour siéger au jour du dernier jugement. La première bête était un lion portant des ailes d'aigle; elle dénote les royaumes de Babylone et de Médie, lesquels renversèrent l'empire assyrien, le divisèrent entre eux, devinrent par là très-considérables et formèrent deux grands empires. Dans la première prophétie, l'empire babylonien est représenté par une tête d'or; ici les deux empires sont figurés ensemble par les deux ailes du lion. *Et je le vis*, dit Daniel, *jusqu'à ce que les ailes fussent arrachées; alors il s'éleva de terre et vint à se tenir debout sur ses pieds comme un homme, et le cœur d'un homme lui fut donné*, c'est-à-dire quand il eut appris à connaître sa condition humaine.

« La seconde bête ressemblait à un ours, et représente l'empire qui succéda immédiatement aux Babyloniens, c'est-à-dire l'empire des Perses. *Ton royaume est divisé ou rompu*, dit Daniel au dernier roi de Babylone; *il est donné aux Mèdes et aux Perses* (*Daniel*, V, 28). *Cette bête s'éleva d'elle-même sur l'un des côtés*, les Perses étant au-dessus des Mèdes à la chute de Babylone, mais à présent s'élevant au-dessus d'eux. *Et il avait trois mâchoires dans la bouche*, lesquelles étaient placées entre les dents de cette bouche pour signifier les royaumes de Sardes, de Babylone et d'E-

gypte, lesquels furent conquis par l'ours, mais n'appartenaient pas à son propre corps. Et il dévorait beaucoup de chair, autrement la richesse de ces trois royaumes.

« La troisième bête était l'empire qui succéda aux Perses, et cet empire fut celui des Grecs (*Dan.* VIII, 67, 20, 21). Il ressemblait au léopard à cause de sa fierté et de son courage, il portait quatre têtes et autant d'ailes pour signifier qu'il arriverait à se diviser entre quatre royaumes (*Dan.* VIII, 22); car l'empire grec subsista sous une forme monarchique durant le règne d'Alexandre le Grand, celui de son frère Aridæus et de ses jeunes fils, Alexandre et Hercule; mais alors il se rompit en quatre royaumes, les gouverneurs de province se plaçant eux-mêmes la couronne sur la tête, et, par suite d'un mutuel consentement, régnant sur les pays qui leur avaient été confiés. Ainsi Cassandre régna sur la Macédoine, la Grèce et l'Epire; Lysimaque sur la Thrace et la Bithynie; Ptolémée sur l'Egypte, l'Arabie, la Célésyrie et la Palestine, et Séleucus sur la Syrie.

« La quatrième bête était l'empire qui succéderait à celui des Grecs, et ce fut l'empire romain. Cette bête était extrêmement menaçante et terrible : elle avait de larges dents de fer, elle dévorait ou mettait en pièces, puis elle foulait aux pieds ces débris, et tel parut en effet l'empire romain. Il fut plus grand, plus puissant, plus formidable, et il dura plus longtemps qu'aucun des trois précédents. Il conquit le royaume de Macédoine avec l'Illyrie et l'Epire, hérita de celui de Pergame, et subjugua ensuite la Syrie et l'Egypte. Par ces conquêtes et d'autres encore, il devient plus grand et plus terrible qu'aucune des trois bêtes précédentes. L'empire romain continua dans cette puissance jusqu'au règne de Théodose le Grand, et alors il se divisa en dix royaumes qui sont représentés par dix cornes de cette bête. Dans cette forme brisée, l'empire de la bête continue jusqu'à ce que l'Ancien des jours vienne s'asseoir sur un trône environné de feux redoutables. Et alors *le jugement eut lieu, et les livres furent ouverts, et la bête fut tuée et son corps détruit, puis livré aux flammes; ensuite une apparition ressemblant au Fils de l'homme s'avança dans les nuages des cieux auprès de l'Ancien des jours, et en reçut l'empire sur toutes les nations; le jugement fut donné aux élus du Très-Haut, et le moment arriva pour eux de prendre possession du dernier royaume.* » (*Observations sur les prophéties de Daniel*, ch. 1.)

« Daniel cesse de s'occuper des Grecs à l'époque de la conquête du royaume de Macédoine par les Romains. Il prédit alors les événements qui arriveront en Grèce à ce dernier peuple. Il annonce que les Romains vont s'élever ou étendre leur bras au-dessus des Grecs. Ainsi ils font la conquête de la Macédoine, de l'Illyrie et de l'Epire. Trente-cinq ans après, par le testament d'Attale, dernier roi de Pergame, ils héritent de ce riche et florissant royaume qui s'étendait tout le long du côté occidental du mont Taurus; soixante-neuf ans plus tard ils subjuguent le royaume de Syrie, et le réduisent à l'état de simple province; ils en font de même, trente-quatre ans ensuite, à l'égard de l'Egypte. Par cette succession de progrès, le bras romain s'étendit bien réellement au-dessus des Grecs et après encore quatre-vingt-quinze ans écoulés, en faisant la guerre aux Juifs, *ils souillèrent le sanctuaire, en arrachèrent le sacrifice de chaque jour et y établirent l'abomination de la désolation;* car cette abomination eut lieu après les jours de la venue du Christ. Dans la seizième année de l'empereur Adrien, année chrétienne 132, ils renouvelèrent cette abomination, en érigeant un temple à Jupiter Capitolin, au lieu même où le temple de Dieu avait été situé dans Jérusalem. Sur quoi les Juifs se levèrent en armes contre les Romains, perdirent dans cette guerre plus de cinquante cités qui furent entièrement détruites, virent neuf cent quatre-vingt-quinze de leurs meilleures villes ou bourgades ravagées, eurent cinq cent quatre-vingt mille hommes passés au fil de l'épée, et à la fin de la guerre, c'est-à-dire en l'an 136 de Jésus-Christ, ils furent bannis de Judée sous peine de mort, et depuis ce temps ils n'ont pas revu la terre désolée qu'habitaient leurs premiers parents.

« Dès le commencement de la guerre contre les Juifs, sous le règne de Néron, les apôtres s'enfuirent de Judée avec tous leurs disciples, quelques-uns en Egypte, en Syrie, d'autres en Mésopotamie, dans l'Asie Mineure et autres lieux encore. Pierre et Jean passèrent en Asie, et de là Pierre se rendit par Corinthe à Rome; mais Jean, demeuré en Asie, fut exilé à Pathmos par les Romains, comme le chef d'un parti juif avec lequel la nation était en guerre. Par suite de cette dispersion des apôtres et de leurs disciples, la religion chrétienne, qui déjà s'étendait en Occident aussi loin que Rome, se propagea rapidement dans toutes les parties de l'empire et souffrit plusieurs persécutions sous les empereurs jusqu'aux jours du grand Constantin et de ses fils; événements qui tous ont été décrits par Daniel. *Et tous ceux*, dit-il, *qui agissent méchamment contre le pacte de Dieu avec son peuple, qui établissent l'abomination et adorent les fausses divinités, se sépareront et seront divisés entre eux. Mais le peuple qui est parmi eux et qui connaît le Dieu véritable sera fort et agira. Et ceux qui comprennent parmi ce peuple en instruiront beaucoup; néanmoins il tombera par l'épée et par la flamme, sera mis à rançon et à captivité pour nombre de jours, et pourtant à sa chute un faible espoir lui restera;* ce qui se rapporte au règne de Constantin le Grand. A cette époque, en effet, l'empire se divise en grec et en latin, et un nouvel ordre de choses commence, dans le sens de la supériorité de l'Eglise de Rome sur les autres nations et de la promulgation de ses rites par toute

la terre. » (*Observations sur les prophéties de Daniel* et *Traité des preuves chronologiques et historiques de la vérité des prophéties*, par NEWTON.)

C. BONNET. — « Si le Législateur de la nature ne s'était point borné à adresser au genre humain ce langage de signes (198), qui affectait principalement les sens ; s'il lui avait encore annoncé de fort loin en *divers temps et en diverses manières* (199) la mission de l'Envoyé, ce serait, sans doute, une nouvelle preuve bien éclatante de la vérité de cette mission, et une preuve qui accroîtrait beaucoup la somme, déjà si grande, de ces probabilités que je viens de rassembler en faveur de l'état futur de l'homme.

« Je serais bien plus frappé encore de cette preuve si, par une dispensation particulière de la Sagesse suprême, les oracles dont je parle avaient été confiés aux adversaires mêmes de l'Envoyé et de ses ministres, et si ces premiers et ces plus obstinés adversaires avaient fait jusqu'alors une profession constante d'appliquer ces oracles à cet Envoyé qui devait venir.

« J'ouvre donc ce livre (200) que me produisent aujourd'hui comme authentique et divin les descendants en ligne directe de ces mêmes hommes qui ont crucifié l'Envoyé et persécuté ses ministres et ses premiers sectateurs. Je parcours divers morceaux de ce livre, et je tombe sur un *écrit* (201) qui me jette dans le plus profond étonnement. Je crois y lire une histoire anticipée et circonstanciée de l'Envoyé ; j'y trouve tous ses traits, son caractère et les principales particularités de sa vie. Il me semble, en un mot, que je lis la déposition même des témoins.

« Je ne puis détacher mes yeux de ce surprenant tableau. Quels traits ! quel coloris ! quelle expression ! quel accord avec les faits ! quelle justesse, quel naturel dans les emblèmes ! Que dis-je ! ce n'est point une peinture emblématique d'un avenir fort éloigné ; c'est une représentation fidèle du présent, et ce qui n'est point encore est peint comme ce qui est.

« *Il a paru comme une faible plante, et comme un rejeton qui sort d'une terre aride, il n'y a en lui ni beauté ni éclat ; nous l'avons vu et nous n'avons rien trouvé qui nous attirât vers lui.*

« *Méprisé, à peine au rang des hommes, homme de douleur et qui a connu les souffrances, semblable à ceux dont on détourne les yeux, il a été un objet de mépris et nous n'en avons fait aucun cas.*

« *Cependant il s'est chargé de nos maladies, et il a pris sur lui nos douleurs.*

« *Il était percé pour nos forfaits et froissé pour nos iniquités ; le châtiment qui nous procure la paix est sur lui, et c'est par sa meurtrissure que nous sommes guéris.*

« *Il a été opprimé et affligé, cependant il n'a point ouvert la bouche ; il a été conduit à la mort comme un agneau et comme une brebis qui est muette devant celui qui la tond.....*

« *Il a été tiré de l'oppression et de la condamnation ; et qui pourra exprimer sa durée ? Il a été retranché de la terre des vivants, mais c'est à cause des péchés de mon peuple qu'il a été frappé.*

« *On avait ordonné son sépulcre avec le riche dans sa mort ; car il n'avait point commis de violence et il n'y avait point eu de fraude dans sa bouche.*

« *Après qu'il aura donné sa vie en sacrifice pour le péché, il se verra de la postérité ; ses jours seront prolongés, et le bon plaisir de l'Eternel prospérera entre ses mains.*

« *Il verra le fruit de ses peines, il en sera satisfait ; et ce juste justifiera un grand nombre d'hommes par la connaissance qu'ils auront de lui..... C'est pour cela que l'Eternel lui donnera sa portion parmi les grands. Il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il se sera offert lui-même à la mort, qu'il aura été mis au rang des criminels, qu'il aura porté les péchés de plusieurs, et qu'il aura intercédé pour les coupables* (202).

« *Il sera haut et puissant ; comme il a été pour plusieurs un sujet d'étonnement, tant il a paru abject et inférieur même aux plus petits des hommes ; ainsi sera-t-on frappé d'étonnement, quand il répandra sa lumière sur plusieurs nations.....*

« Celui qui peignait ainsi aux siècles futurs l'orient d'en haut leur aurait-il désigné encore le temps de son lever ? J'ai peine à en croire mes propres yeux, lorsque je lis, dans un autre écrit (203) du même livre, cet oracle admirable, qu'on prendrait pour une chronologie composée après l'événement.

« *Il y a septante semaines déterminées sur ton peuple et sur ta sainte ville, pour abolir l'infidélité, consumer le péché, faire propitiation pour l'iniquité, pour amener la justice des siècles, pour mettre le sceau à la vision et à la prophétie, et pour oindre le Saint des saints. Tu sauras donc et tu entendras que, depuis la sortie de la parole portant qu'on s'en retourne, et qu'on rebâtisse la ville, jusqu'au Christ le conducteur, il y a sept semaines et soixante-deux semaines.....*

« *Et après ces soixante-deux semaines, le Christ sera retranché, mais non pas pour soi.....*

« *Et il confirmera l'alliance à plusieurs dans une semaine, et à la moitié de cette semaine, il fera cesser le sacrifice et l'oblation.....*

« Je sais que ces semaines de l'oracle sont

(198) « *Les miracles*, chapitres 4, 5 et 6. »

(199) « *Hebr*, I, 1. »

(200) « Le Vieux Testament. »

(201) « *Isaïe*, LIII ; *Esaïe* ou *Isaïe*, de la race royale ; le premier des quatre *grands prophètes*. Il prophétisait environ sept siècles avant notre ère. On a dit avec raison de ce prophète qu'il était en quelque sorte un cinquième évangéliste. »

(202) « *Isa.*, LIII. »

(203) « *Daniel*, IX. »

des semaines d'années, chacune de sept ans. Il s'agit donc ici d'un événement qui ne doit arriver qu'au bout de 490 ans.

« Je sais par l'histoire le temps de la venue de ce Christ que l'oracle annonce. Je remonte donc de ce Christ jusqu'à 490 ans; car l'événement doit être l'interprète le plus sûr de l'oracle.

« J'arrive ainsi au règne de ce prince (204), dont sort en effet la dernière (205) *parole pour le rétablissement de cette nation*, captive dans les Etats de ce prince; et c'est de la main de cette nation elle-même que je tiens cet oracle qui la trahit et la confond.

« Douterais-je de l'authenticité des écrits où ces étonnants oracles sont consignés? Mais la nation qui en a toujours été la dépositaire n'en a jamais douté; qu'opposerais-je à un témoignage si ancien, si constant, si uniforme?

« Je n'imaginerai pas que cette nation a supposé de pareils écrits : combien cette imagination serait-elle absurde! Les oracles ne la démentiraient-ils pas? Ne serait-elle pas démentie encore par tant d'autres endroits des mêmes écrits qui couvrent cette nation d'ignominie, et qui lui reprochent si fortement ses désordres et ses crimes? Elle n'a donc rien supposé, rien altéré, rien retranché, puisqu'elle a laissé subsister des titres si humiliants pour elle et si favorables à la grande société qui reconnaît le Christ pour son fondateur,

« Recourrai-je à l'étrange supposition que l'accord des événements avec les oracles est le fruit du hasard? Mais trouverai-je dans la coïncidence de tant de faits et de traits si divers l'empreinte d'une cause aveugle (206).

« Un doute plus raisonnable s'élève dans mon esprit : puis-je me démontrer à moi-même que ces oracles, dont je suis si frappé, ont bien précédé de cinq à six siècles les événements qu'ils annonçaient en termes si exprès et si clairs? Connais-je les monuments contemporains qui m'attestent que les auteurs des écrits dont je parle ont bien vécu cinq à six siècles avant le Christ? Je ne m'engage point dans cette savante et laborieuse recherche; j'aperçois une route plus courte, plus facile, plus sûre, et qui doit me conduire à un résultat plus décisif.

« J'ai appris de l'histoire que sous un roi d'Egypte (207) on fit une version grecque des écrits dont il est question. Je consulte cette fameuse version et j'y retrouve ces mêmes oracles que me présente le texte original. Cette version, exécutée par des interprètes (208) de cette même nation dépositaire du texte original, avait précédé d'environ trois siècles la naissance du Christ. Je suis donc certain que les oracles qui m'occupent ont précédé au moins de trois siècles les événements qu'ils annonçaient.

« Je ne serais pas le moins du monde fondé à soupçonner que les membres de la société fondée par le Christ ont interpolé (209) dans cette version ces oracles qui leur étaient si favorables. La nation, gardienne du texte original, n'aurait-elle pas réclamé d'abord contre une telle imposture? D'ailleurs, n'aurait-il pas fallu interpoler encore tous les écrits des docteurs de cette nation? Car ces docteurs citent ces mêmes oracles et n'hésitent point à les appliquer à cet Envoyé qui devait venir. Si, pour donner au genre humain un plus grand nombre de preuves de sa destination future, l'auteur du genre humain a voulu joindre au langage des signes (210), déjà si persuasif, le langage prophétique ou typique, il n'aura pas donné à ce langage des caractères moins expressifs qu'à celui des signes. Il l'aura tellement approprié aux événements futurs qu'il s'agissait de représenter, qu'il n'aura pu s'appliquer exactement ou d'une manière complète qu'à ces seuls événements; il l'aura fait entendre dans un temps et dans des circonstances tels qu'il fût impossible à l'esprit humain de déduire naturellement de ce temps et de ces circonstances l'existence future de ces événements. Et parce que si ce langage avait été de la clarté la plus parfaite, les hommes auraient pu s'opposer à la naissance des événements; il aura été mêlé d'ombre et de lumière. Il y aura eu assez de lumière pour qu'on pût reconnaître à la naissance des événements que le législateur avait parlé; et il n'y en aura point eu assez pour exciter les passions criminelles des hommes.

« Je découvre tous ces caractères dans les oracles que j'ai sous les yeux. Je vois dans

(204) « Artaxerxès *Longue-Main;* environ la vingtième année de son règne, selon quelques chronologistes, et la septième selon Prideaux. Ce célèbre écrivain a montré, en effet, que si l'on compte les 70 semaines en partant de la septième année du règne d'Artaxerxès *Longue-Main*, ou de l'édit que ce prince accorda à Esdras, on trouve précisément 70 semaines ou 490 ans, mois par mois, jusqu'à la mort du Christ; précision étonnante! accord merveilleux avec l'événement! le hasard opérerait-il ainsi? un esprit judicieux et impartial se refuserat-il à de semblables preuves? *Voy.* l'*Histoire des Juifs*, du docte Anglais J., tome II, pag. 10 et suiv. de l'édit. 1722. »

(205) « Il y avait eu deux édits antérieurs : le premier avait été accordé par Cyrus la première année de son règne à Babylone, environ l'an 537 avant le Christ. Le second édit avait été donné par Darius, fils d'Hystaspe, environ l'an 518 avant le Christ. »

(206) « Voyez le chapitre 3. »

(207) « Ptolémée-Philadelphe. »

(208) « Les 70 interprètes. On lira, si l'on veut, dans l'*Histoire des Juifs* du savant Prideaux, tout ce qu'on a débité sur ces interprètes et sur leur version, d'après le faux Aristée. Il reste toujours très-certain que cette célèbre version fut faite par des Juifs d'Alexandrie, à l'usage de ceux de leur nation qui vivaient parmi les Grecs, ou qui parlaient la langue grecque. On trouvera un précis de cette discussion critique dans l'excellente *Préface générale* du *Nouv. Test.* de Berlin, pag. 156 et 157 de l'édit. de 1741. »

(209) « Ce mot désigne les additions qu'une main étrangère insère furtivement dans un manuscrit. »

(210) « *Les miracles;* voyez les chapitres 4 et 6. »

le même livre beaucoup d'autres oracles semés çà et là, et qui ne sont guère moins significatifs : *Ils ont percé mes mains... Ils ont partagé entre eux mes vêtements, et ont jeté ma robe au sort* (211), etc.

« Quel autre que celui pour qui tous les siècles sont comme un *instant* pouvait dévoiler aux hommes cet avenir si reculé, *et appeler les choses qui ne sont point comme si elles étaient.* » (*Recherches philosophiques sur le christianisme*, par C. Bonnet, chap. 31, pages 323 à 344.)

J. Michelet. — « Voir ce qui ne paraît aux yeux de personne, c'est la seconde vue. Voir ce qui semble à venir, à naître, c'est la prophétie. Deux choses qui sont l'étonnement de la foule, la dérision des sages, et qui sont généralement un don naturel de simplicité.

« Ce don, rare chez les hommes civilisés, est, comme on sait, fort commun chez les peuples simples, qu'ils soient sauvages ou barbares. » (*Le peuple*, par J. Michelet, ch. 7, p. 197 et 198.)

PROPRIETE. — Voltaire réfute en ces termes les idées émises par J.-J. Rousseau sur la propriété, dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité des conditions :*

« Le même auteur, ennemi de la société, semblable au renard sans queue qui voulait que tous ses confrères se coupassent la queue, s'exprime ainsi d'un ton magistral :

« Le premier qui, ayant enclos son terrain, « s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva « des gens assez simples pour le croire, fut « le vrai fondateur de la société civile. Que « de crimes, de guerres, de meurtres, de « misères et d'horreurs n'eût point épargnés « au genre humain celui qui, arrachant le « pieu ou comblant le fossé, eût crié à ses « semblables : *Gardez-vous d'écouter cet « imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez « que les fruits sont à tous et que la terre « n'est à personne.* »

« Ainsi, selon ce beau philosophe, un voleur, un destructeur, aurait été le bienfaiteur du genre humain; et il aurait fallu punir un honnête homme qui aurait dit à ses enfants : « Imitons notre voisin, il a enclos son « champ, les bêtes ne viendront plus le ra« vager, son terrain sera plus fertile ; tra« vaillons le nôtre comme il a travaillé le « sien, il nous aidera et nous l'aiderons. « Chaque famille cultivant son enclos, nous « serons mieux nourris, plus sains, plus « paisibles, moins malheureux. Nous tâche« rons d'établir une justice distributive qui « consolera notre propre espèce, et nous « vaudrons mieux que les renards et les « fouines, à qui cet extravagant veut nous « faire ressembler. »

« Ce discours ne serait-il pas plus sensé et plus honnête que celui du fou sauvage qui voulait détruire le verger du bonhomme?

« Quelle est donc l'espèce de philosophie qui fait dire des choses que le sens commun réprouve du fond de la Chine jusqu'au Canada? N'est-ce pas celle d'un gueux qui voudrait que tous les riches fussent volés par les pauvres, afin de mieux établir l'union fraternelle entre les hommes.

« Il est vrai que si toutes les haies, toutes les forêts, toutes les plaines étaient converties en fruits nourrissants et délicieux, il serait impossible, injuste et ridicule de les garder.

« S'il y a quelques îles où la nature prodigue les aliments et tout le nécessaire sans peine, allons y vivre loin du fatras de nos lois. Mais dès que nous les aurons peuplées, il faudra revenir au *tien* et au *mien*, et à ces lois qui sont très-souvent fort mauvaises, mais dont on ne peut se passer. »

PROTESTANTISME, PROTESTANTS. — Jamais secte religieuse ou philosophique ne s'est aussi complétement réfutée elle-même que le protestantisme ; jamais aucune n'a mieux fait toucher du doigt l'absurdité de son point de départ, le vide et le néant de sa base et de ses principes, la contradiction absolue de ses doctrines et le monstrueux de ses conséquences ; jamais aucune n'a fait ainsi une apologie involontaire aussi désintéressée et aussi péremptoire de tout ce que lui objecte et lui reproche le catholicisme. Il y a plus, l'indignation d'implacables adversaires eût pu à peine expliquer la violence de langage qu'arrache parfois de ces lèvres protestantes le cri de la vérité.

On va en juger par les citations suivantes, qui ne sont encore que la moindre partie de celles que nous aurions pu citer et de celles mêmes qui sont éparses aux divers articles de ce *Dictionnaire*, comme par exemple, à l'article Réformation.

Veinmann. — « Comme société chrétienne, le protestantisme encourra toujours le reproche d'avoir repudié sa mère, l'Eglise catholique. Qui pourrait nier le divorce? »

G. Bull. — « Si l'on suppose que sur un article essentiel de la foi tous les pasteurs de l'Eglise sont tombés dans l'erreur et ont pu tromper les âmes chrétiennes, comment défendra-t-on les paroles de Jésus-Christ, qui a promis à ses apôtres, et par eux à leurs successeurs, d'être toujours au milieu d'eux? Promesse fausse si les successeurs des apô-

(211) « *Psal.* xxi. Je me serais étendu davantage sur les prophéties, et je les aurais présentées sous un autre point de vue, si j'avais adressé ces *Recherches* à ce peuple illustre, l'ancien et fidèle gardien de ces oracles. Peut-être néanmoins en ai-je dit assez pour faire sentir à un lecteur judicieux et exempt de préjugés combien les deux principaux oracles auxquels je me suis borné sont décisifs en faveur du Messie que les Chrétiens reconnaissent. Je ne vois pas que les docteurs modernes de ce peuple infortuné réussissent mieux que leurs prédécesseurs à infirmer les conséquences que le Chrétien tire si légitimement de ces admirables prophéties. Divers apologistes du christianisme ont approfondi ce grand sujet : on ne consultera, si l'on veut, que les excellents écrits d'un Abbadie et d'un Jacquelot, qui sont entre les mains de tout le monde. »

tres avaient pu se tromper ou nous tromper.» (G. Buil, *Defens. fid. Nic.*, pr. i, 1680.)

Canning. — « Je m'étonne que nous ayons pu déclarer la guerre au catholicisme, assis que nous sommes à côté de ceux qui nient la divinité de notre Rédempteur. »

Delburck. — « L'Eglise protestante, qui prend l'Ecriture sainte pour base fondamentale de la foi, est bâtie sur le sable. » (Dr A.-A. Delburck, *Philipp Melanchthon, der Glaubenslehrer*, 1826.)

Hammerschmidt. — « L'Evangile de Jésus, ce précieux don du ciel, doit-il s'interpréter d'après les idées diverses et changeantes des hommes? Les choses les plus importantes et les plus saintes doivent-elles perdre leur caractère de fixité aux yeux du pauvre peuple, parce qu'un nouveau pasteur a un système philosophique, et parce qu'un nouveau pédagogue se met en tête de saper les croyances religieuses établies, en y introduisant des maximes rationalistes? » (Hammerschmidt, *Allgem. Kirchen Zeitung*, 1825, n. 166, p. 1354.)

— « Lorsqu'on reconnaît à chacun le droit de se créer lui-même une religion, il ne faut pas songer à trouver l'élément nécessaire d'une réunion et bien moins encore d'une Eglise. Sans une confession écrite qu'il faut élever à côté de l'Ecriture sainte, une Eglise ne saurait exister. Les missionnaires auraient peu de succès parmi les païens, s'ils commençaient par leur dire: Nous vous apportons le droit de vous livrer à l'examen de l'Ecriture et de rejeter toute autorité humaine en matière de foi. » (*Theolog. Literaturblatt zur Allg. Kirch. Zeit.*)

— « S'il était permis d'admettre chaque exégèse en particulier, il y aurait bientôt autant de religions qu'il y a de paroisses. » (*Die Reformiste Predigersynode zu Charenton*, 1645 *in act.*)

Jacobi. — « Nous autres protestants, nous n'avons ni la prétention, ni la volonté de soutenir que nous ayons un symbole religieux pour toute espèce d'époques; nous affirmons seulement que notre appui est dans la Bible, notre chute peut-être. » (J.-T. Jacobi, *Ueber Dildung Lehre und Wandel protestant. Religionslehrer*, 1808, p. 135.)

Herder. — « Papes petits et mesquins d'autant plus haineux qu'ils n'ont pour se faire obéir ni la puissance ni la justice. » (J.-G. Von Herder, *Adrastea.*)

Chenevière. — « Toute confession de foi est abolie à Genève depuis 1706; je repousse les cinq dogmes de Calvin, et je ne donne à personne le droit de reconnaître ou de ne pas reconnaître s'il est chrétien. » (Le ministre protestant Chenevière.)

Bouvier. — « Si notre Eglise était intolérante de sa nature, c'est-à-dire astreinte à une confession de foi, et la maintenant avec vigueur, on concevrait facilement la dissidence; mais nous ne repoussons personne à cause de ses opinions. Il y a parmi nous des membres orthodoxes que nous aimons : donc nous ne rejetons pas les orthodoxes; chacun doit enseigner selon ses sentiments et ses convictions. » (Le ministre protestant Bouvier.)

Munier. — « Nous ne contestons à personne le droit de former des Eglises dissidentes, et nous ne condamnons pas ceux qui en sont les conducteurs. » (Le ministre protestant Munier, dans le *Protestantisme dévoilé*, p. 529-530.)

Floris. — « Je propose que nous tous ici présents, nous prononcions hautement et unanimement le vœu que toutes les Eglises fraternisent entre elles, comme nous l'avons fait ici, malgré la diversité des opinions. Nous ne devons pas nous renfermer dans les limites étroites que l'on a eues en vue, mais nous devons émettre ce vœu pour toutes les Eglises dissidentes, pour celles de France, de Lausanne et du canton de Vaud, aussi bien que pour celles de Genève. » (Le pasteur protestant Floris, de Montauban, *Protestantisme dévoilé*, p. 529 et 530.)

Vix. — « A aucune époque il ne fut plus nécessaire de remonter aux principes fondamentaux du christianisme primitif, puisque la diversité d'opinions religieuses est telle, que chacun, la Bible à la main, se croit apte à déterminer la véritable doctrine; et cependant il est certain qu'il ne devrait pas y avoir de dissidents en matière de foi. » (*Bertratchtunger iiber die Zweck nasziken*, p. 29.)

— « Au milieu de toutes les contradictions de l'Eglise évangélique, toutes cependant se fondent sur la Bible. » (*Ibid.* p. 57.)

Kachenrath. — « Les opinions les plus opposées sur le christianisme se croient à cette heure dans la même Eglise évangélique. » (Kachenrath, Dr Ilbey den reich, in den *Nass. Predigerarbeiten*, t. Ier, 1835, n. 262.)

Heidenreich. — « Les combats que se livrèrent les théologiens avec la plus inconcevable violence et sous les yeux mêmes des laïques et du peuple, n'ont pas seulement pour objet des points secondaires de la doctrine, mais souvent les principes les plus essentiels du christianisme. Cette diversité d'opinions est bien plus frappante de nos jours, et il paraît que dans le cours des temps, au lieu de diminuer, elle ne fera que croître encore.

« Ce qui nuit surtout à la bonne cause, se sont les papistes du protestantisme. Si l'on met en vigueur ce principe, qu'un être créé quelconque a le droit de crier à l'esprit humain : Vous irez jusque-là, et pas plus loin, celui-là sera maître de la société, qui le premier fera usage de ce droit. Protester d'un côté contre ce droit pour l'exercer d'un autre côté, cela s'appelle allier l'injustice à la déraison la plus étrange; et des hommes qui se disent protestants nous offrent ce contraste choquant. » (*Lit. Conversations atalt und Darmst. Allg. K. Z.*, 1826, n. 20; 1827, t. Ier, p. 261, n. 1, p. 13, note.)

Coste. — « Si je rejette vos articles de foi parce que je ne les trouve pas dans l'Ecriture, je ne vois pas pour quelle raison vous vous emportez contre moi, vous me décriez, vous me condamnez. C'est là, je vous le répète, ce que je ne puis comprendre.

« Il vous faudrait donc soutenir que je suis obligé, si mon salut m'est cher, de croire que toutes les maximes que vous trouvez dans l'Ecriture y sont réellement contenues, quoique je ne les y aie jamais vues. Mais s'il en est ainsi, pourquoi me recommanderez-vous de lire l'Ecriture, de tout approfondir et de m'en tenir à tout ce qui est bon. A quoi me servirait de feuilleter un livre où je ne trouverais peut-être aucun de vos principes de foi, si, dans tous les cas, je suis obligé d'y croire, que je les trouve ou non dans l'Ecriture? Enfin, comment pouvez-vous exiger que je croie que tel ou tel dogme est écrit dans la Bible, si je ne les y vois pas de mes yeux? Votre autorité seule ne peut engager mon intelligence; car vous avez beau être des docteurs, des professeurs, des prédicateurs, posséder à fond les langues arabe, grecque, hébraïque, latine et syriaque, et avoir écrit de gros in-folios sur les questions les plus importantes de la théologie, vous n'en êtes pas moins des hommes, des créatures sujettes à l'erreur, et vous n'avez par conséquent aucun droit de m'imposer l'obligation de croire sur parole que telle ou telle doctrine est renfermée dans l'Ecriture, si je ne puis l'y trouver moi-même. »

Krug. — « L'Eglise protestante a adopté une fois pour toutes le principe de l'investigation et de l'examen en matière dogmatique. Elle permet à ses membres d'interpréter et de juger les Ecritures saintes. Il est dans la nature des choses que, dans une Eglise de cette espèce, il y ait désaccord en matière de foi. » (Krug, ***Was sollen die Protestantischen Katholiken in Deutschland felzt thun?*** 1828.)

— « Ce sont les protestants qui protestent toujours, qui s'occupent sans cesse des contradictions dans le dogme catholique, et qui cherchent l'unité dans la désunion. » (***Theolog. Litteraturblatt sur Allgem. Kirchen Zeitung***, 1830, n. 34.)

— « Le reproche que les catholiques peuvent nous adresser est juste : les protestants sont désunis et divisés en une infinité de sectes et de partis. » (Kurzgefaszte, ***Vertheidigung der Protestantem***, etc., de ***Patronus evangelicus;*** 1826, p. 61.)

Uhlig. — « Luther, comme penseur indépendant, fut le premier protestant; mais quand il parut, une nouvelle croyance chrétienne différente du dogme catholique fut établie en Suisse par deux personnages également indépendants, Zwingli et Calvin. Leurs amis et leurs partisans imitèrent les sectateurs de Luther, et c'est ainsi que s'établirent les dénominations de ***luthériens***, de ***zwingliens***, de ***calvinistes*** ou ***réformés***. Auparavant il n'y avait qu'une Eglise; il y en eut trois alors. » (Pasteur J.-A. Uhlig, ***in der Darmst.***, ***Allgem. Kirchen Zeitung***, 1830, n. 64.)

Fr. de Schiller. — « Les doctrines propagées à Zurich et à Genève, par Zwingli et Calvin, se répandirent bientôt aussi en Allemagne, et partagèrent entre eux les protestants, qui ne se reconnurent que par leur haine pour la papauté. » (Fr. de Schiller, ***Geschichte des 30 jahrig. Krieges***, 1791, t. Ier, p. 22)

Cobbett. — « Les protestants se sont de bonne heure divisés en sectes nombreuses, et d'après leur témoignage même, les changements apportés aux doctrines religieuses ont exercé une influence funeste sur la moralité du peuple et de la société tout entière. » (***Hist. Ref.*** p. 98)

Schultz. — « Notre Eglise, l'Eglise protestante, est fondée sur la liberté d'examen; elle tolère par conséquent la diversité d'opinions; elle tolère l'erreur et doit nécessairement la tolérer. » (Pfarer Karl.-Wilh Schultz, ***Nassauer Prediger-Arbeiten***, 1re liv.; 1835, p. 9.)

— En 1775, les calvinistes de France s'exprimaient en ces termes dans un mémoire adressé à Louis XVI : « Nous sommes aujourd'hui bien éloignés du chemin que nous ont ouvert nos pères au commencement du XVIe siècle. Notre parti, actuellement haché en mille pelotons, n'est, réellement parlant, nullement recommandable. Nous avons nos enfants pour adversaires, quakers, puritains, anabaptistes, arminiens, gomaristes, rationaux, supralapsaires, non conformistes; en un mot, une foule de sectes a jeté parmi nous une telle confusion, que la multitude même des chefs augmente le désordre. Nous ne savons plus à quelle communion nous appartenons, ni sous quelle bannière nous marchons: aujourd'hui théistes, demain chrétiens, nous sommes tantôt pour la religion naturelle, tantôt pour la révélée. »

Burnier. — « Nos chères Eglises de France, qui nous sont vraiment chères sous tant de rapports, chères par les services qu'elles nous ont rendus, chères encore parce que le sang des réformés de la France coule dans les veines de plusieurs d'entre nous, sont maintenant désolées, parce qu'elles n'ont aucun moyen de s'entendre. J'ai assisté, il y a trois ans, à une conférence réunie à la demande du ministère (qui était alors le ministère Guizot), ministère bien disposé en faveur du protestantisme, s'il en fut jamais; j'ai assisté aux débats de nos frères pendant trois jours, et la raison pour laquelle ils n'ont pu s'entendre, c'est qu'on n'a pas voulu qu'il y eût de confession de foi.

« Il nous faut une discipline, un synode : nous ne pouvons nous en passer, bien! Mais de quoi traitera cette discipline? Que fera ce synode? D'abord il est entendu que nous n'aurons jamais de confession de foi, et qu'il ne sera parlé de foi, ni en blanc ni en noir. Mais il parut clair comme le jour qu'il était impossible de jamais avoir de discipline ou de réunion de synode, sans confession de foi; que ce serait ôter à l'Eglise son âme. En sorte que j'ai entendu des hommes bien capables dire : Nous reconnaissons que la confédération des Eglises de France est pour le moment impossible. » (Discours du ministre Burnier dans un des derniers synodes de Lausanne.)

— C'est surtout aux portes de la France, à Genève et dans la Suisse, que le protestantisme, de l'aveu même de ses ministres,

offre aux yeux du monde entier le spectacle des divisions les plus révoltantes et les plus scandaleuses. Ainsi, le même ministre que nous venons d'entendre pérorer sur l'état du protestantisme en France, s'écriait en mars 1838 :

« Le principe fondamental d'une Eglise protestante, c'est que sa confession de foi ne soit pas déclarée immuable, sans quoi elle ne serait plus protestante. » — Et pourquoi, grand Dieu? — « Pour ne pas *romaniser* et précisément pour faire connaître à l'Eglise romaine que nous ne sommes pas comme elle dans une position immuable, avec une confession immuable. » (*Protest. dévoilé*, p. 192 et 226, 2ᵉ édit.)

Le *Fédéral de Genève :* — « Un grand nombre de citoyens des communes protestantes du canton de Bâle-Campagne, *alarmés du manque d'union qui se fait sentir de plus en plus parmi leurs coreligionnaires*, par suite de la trop grande liberté consacrée par le nouvel ordre de choses, viennent d'adresser au grand conseil de ce canton une pétition pour le prier de reconnaître formellement la confession de foi d'OEcolampade comme la foi fondamentale de l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Campagne. » (Numéro du 8 janvier 1839.)

On lit dans le même journal du 22 janvier de la même année : — « Sans entrer dans aucune discussion théologique, qu'il nous soit permis de faire remarquer aux séparatistes, sous quelque dénomination qu'ils soient connus, que le protestantisme, en continuant de se subdiviser, ne tend à rien moins qu'à se détruire comme Eglise, comme établissement rival de l'Eglise catholique. C'est par son union intime avec l'Etat qu'il a pu former de vastes corps capables de faire face à la grande association romaine. Dès que le protestantisme, abusant de la liberté qui l'a fondé, se fractionne en congrégations indépendantes, il rentre dans l'état de nation, dans l'état où il se trouvait au moyen âge; ce n'est plus un corps, c'est un amas incohérent de sectes rivales, livrées à toutes sortes de vicissitudes, à toutes les bizarreries, pour ne rien dire de plus, qui caractérisaient les hérétiques avant la réformation. Dans cet état, le protestantisme a toujours subsisté. »

— « On ne pourrait compter, sans en rougir de honte, la moitié seulement des sectes qui disputent à l'Eglise épiscopale la domination des esprits *en Angleterre.* » (*Monthly Review*, jun. 1830, p. 204.)

Busk. — « En Danemark il y a deux partis théologiques entièrement opposés entre eux, dont les enseignements sont tellement différents, que quiconque admet ceux de l'un des partis doit rejeter ceux de l'autre. » (Busk, *Landprediger in Seeland*, 1829.)

— « Outre les swedenborgiens, la secte religieuse appelée *læsare* se répand de jour en jour davantage en Suède, et on n'a pu l'étouffer ni par la douceur ni par la violence. Cette secte, qui tient des prédications ambulantes, doit aussi avoir pris déjà racine en Norwége. » (*Darmst. Allgem. Kirchen Zeitung*, 1830, n. 30.)

Trollope. — « En Amérique, la population entière semble s'être divisée en fractions religieuses, à peu près innombrables; outre les distinctions connues en épiscopaux, presbytériens, calvinistes, baptistes, quakers, swedenborgiens, universalistes, dunkers, etc., il existe encore une masse énorme d'embranchements de sectes qui en sont sorties, et qui ont chacune leur gouvernement ecclésiastique particulier. Les catholiques seuls ont su se garder de cette rage de se diviser en une foule de fragments, rage qui s'est emparée de toutes les autres confessions de foi. » (Mʳˢ Trollope, *Domestic, manners of the Americans;* 2 vol., 1831.)

J. Muller. — « L'Eglise soi-disant protestante devient toujours de plus en plus une véritable tour de Babel. » (J. von Muller, *Sammtliche Werke*, t. VII, p. 195.)

— « En fait de religion et en fait de royaume de Dieu, nous sommes en pleine tour de Babel. » (*Ueber die Granzlinien der Ausklarung*, p. 31.)

Kothe. — « La confusion et la contradiction la plus criante dominent dans ce qu'on désigne comme *prédication évangélique.* » (Dʳ F.-A. Kothe, *Concordia die symbol. Bucher der Evan. luth. Kirche*, 1830, *Einleitung*, p. 6.)

— « On sait qu'un pasteur ne croit plus ce que l'autre croit, et que les professeurs s'excommunient les uns les autres. » (*Darmst. Allg. Kirchen Zeitung.*)

Berger. — « Les docteurs des Eglises protestantes se contredisent sur les points importants de la religion. » (Dʳ J.-G.-J. Berger, *Einleitung zur Religion in der Vernunst.*)

— « Les docteurs de l'Eglise protestante se contredisent dans des thèses qui ont évidemment la plus grande influence sur la détermination de cette question : Que doit-on observer pour être éternellement heureux? » (Berger, *l. c.*)

Blasche. — « Les catholiques ne peuvent-ils pas nous reprocher avec raison, à nous autres protestants, de n'être jamais d'accord sur l'essence du christianisme. » (Blasche, *In der Allgem. Kirchen Zeitung;* 1830, n° 96.)

Von Langsdorf. — « L'enseignement protestant sous la forme actuelle doit paraître bien inconséquent aux catholiques éclairés. Dans le fait, que penser d'une société religieuse qui prétend former une Eglise particulière, sans s'expliquer clairement et précisément sur les croyances de ses membres?

« C'est à tort que les théologiens protestants appellent de pures taquineries les remontrances des catholiques contre l'existence d'une Eglise protestante. Elle mérite beaucoup d'attention, cette sage observation des catholiques, que notre Eglise n'a aucun caractère déterminé et qu'elle ne peut être considérée comme une véritable Eglise. L'objection des protestants que cette critique est une pure taquinerie, accuse de faiblesse. » (Von Langsdorf *Erster protestant Katechismus ;* S. ire, 1830, p. 4.)

« Ce que le protestant doit croire comme protestant ne fut jamais bien déterminé. — Dites-moi donc où est l'Eglise? Elle est encore à trouver. » (V. LANGSDORF, *Forderungen des Wahren teutschen Protestantismus*, etc., 340.)

« Et lorsqu'on voit les professeurs de théologie aux universités protestantes, tels que Paulus, Wegsheider, Twester, Hahn et quelques autres, différer entre eux dans leurs instructions et dans leurs écrits ayant pour but de jeter les fondements d'une croyance rigoureusement conforme à l'Ecriture, les catholiques n'ont-ils pas droit de demander: Les protestants ont-ils une Eglise? En quoi consiste la foi protestante? Où devons-nous la chercher? » (Dr K. Chr. DE LANGSDORF, *Bloszen der Protestant, Theologie;* 1830, p. 446.)

— Hélas! parmi les pasteurs il n'y en a pas deux qui soient d'accord; comme chacun a sa propre physiologie, chacun aussi a ses idées. » (*Darmst., All. Kirch. Zeit.*, 18, 31, *loc. cit.*)

— « On pourrait nous placer, nous autres pasteurs dans la catégorie de ces anciens augures dont parle Cicéron, qui ne pouvaient se rencontrer sans rire. » (*Ueber die Granzlinien per Ausklarung*, p. 31.)

MOSHEIM. — « On peut comparer l'Eglise protestante à un grand Etat composé de communes régies par une législation contradictoire. » (Prof. J.-L. DE MOSHEIM, *Kirchengeschichte des N. T.* XVI. *Jahrgang* III, *Abschn.* II, th. II, *Hauptst*, § 1.)

C. E. BECHER. — « Dans aucune Eglise il ne se trouve aujourd'hui une plus grande diversité d'opinions que dans l'Eglise réformée. » (C.-E. BECHER, *Ueber Toleranz*, ch. 1, p. 36.)

— « Il règne dans le protestantisme une malheureuse scission parmi les théologiens d'une même Eglise évangélique. » (*Theol. Literaturblatt, zur Allgem. Kirchen Zeitung.*)

HARMS. — « On pourrait écrire sur l'ongle du doigt les doctrines généralement reconnues par les protestants. »

— « La contradiction ne peut conduire à l'union. » (*Theol. Literaturblatt zur Allgem. Kirchen Zeitung*, 1830, n° 34, p. 275.)

DE WETTE. — « Le protestantisme, dont la communion a été brisée et dissoute par les nombreuses confessions et sectes qui se sont formées et établies pendant et depuis la réformation, ne présente pas, comme le catholicisme, une unité extérieure, mais au contraire une véritable anarchie. » (Professeur Dr W.-L.-M. DE WETTE, *Im. Protestantem*, 1828, t. II, ch. 3.)

— « Hélas! il n'est que trop vrai, le mot de religion, en couvrant comme un masque un chaos d'opinions les plus contradictoires, a presque perdu sa signification commune et reconnue; et tout en ayant l'air de réconcilier les partis, il cache le plus grand schisme » (*Theol. Literaturblatt zur Allgem. Kirchen Zeitung*, 1830, n° 34.)

WOLTMANN. — « L'Eglise protestante n'est qu'un tronçon et restera toujours tronçon. » (*Histor. Darutellungen.*)

STEEGEN. — « Il faudrait bien au protestant un *sel* d'âmes aussi saintes que le *sel* de nos frères pour préserver de la pourriture le protestantisme tout entier. » (G. DER STEEGEN, *Auserlesene Lebensbeschreibungen II. Seelen. Essen;* 1784, Vorr.)

HAMMERSCHMIDT. — « On est venu au point que l'Eglise, au moins dans les grandes villes, ne sait pas elle-même ce qu'elle croit précisément. » (HAMMERSCHMIDT, *Allgem. Kirchen-Zeitung*, 1825, n° 167.)

SCHUDEROFF. — « La pauvre Eglise protestante telle qu'elle est aujourd'hui n'a ni vie, ni forme; la constitution de l'Eglise protestante ne soutient pas le jugement de la raison. » (SCHUDEROFF, *Die Juristen in der protest. Kirche.*)

ROHR. — « Le protestantisme se dissout dans le néant. »

MEYER. — « Lorsque nous ne voyons dans la réforme et le protestantisme que la signification propre du mot, c'est-à-dire une liberté entière d'opposition, de contradiction, de protestation, enfin, liberté qui a osé même s'arroger le droit de critiquer sur les saintes Ecritures, faut-il s'étonner encore que les termes de protestantisme et satanisme soient synonymes? » (VON MEYER, *Krit Krianze*, p. 208.)

— Nous ne dissimulons pas que notre Eglise française compte une foule d'incrédules. » (*Revue protestante*, 1830.)

KIRCHHOFF. — « La décadence de la religion dans la plupart des pays protestants est claire et positive, non-seulement parmi les hautes classes, mais aussi parmi le peuple. » (A.-J.-Th. KIRCHHOFF, *Auch einige Gedanken uber die Viederherstellung der protestantischen Kirche*, 1817.)

BICKELL. — « Il s'est répandu insensiblement une indifférence presque complète pour les questions religieuses. » (Prof. Dr J.-W. BICKELL, *Ueber die Reform. der prot. Kirchen Versassung.*)

— « Cette froide indifférence, qui a glacé tant de Chrétiens pour les manifestations de la vie chrétienne, vient en grande partie de ce qu'il y a tant d'opinions contradictoires sur les idées fondamentales de la religion. » (*Darmst. Allg. Kirchen Zeit*, 1832, n° 60.)

EWALD. — « Le démon est meilleur croyant que beaucoup de nos exégètes, et Mahomet leur est préférable. »

TREMBLEY. — « Un mahométan qui admet encore les miracles du Christ est plus près du christianisme que les nouveaux docteurs protestants. » (TREMBLEY, *Sur l'état présent du christianisme*, p. 13.)

MARÉES. — « C'est une chose affreuse, mais réelle, que parmi les Turcs personne n'ose blasphémer aussi ouvertement et aussi impunément le Christ, Abraham et Moïse, que le font chez nous tant de Chrétiens évangéliques dans leurs écrits ou dans leurs paroles. » (J.-F. DE MARÉES, *Neue Briese zur Vertheidigung des Glaubens.*)

KIESLING. — « Les contradictions et

éternelles divisions des docteurs de notre Eglise ont favorisé l'irréligion et l'incrédulité qui distinguent notre époque. » (Kiesling, *Vernunst. maszige Religionsgrundsatze*, 1811.)

Fischer. — « Le doute ne peut laisser dans les peuples que des traces pernicieuses. La vérité dont le peuple commence à douter lui devient indifférente, parce que cette indifférence lui est utile, et qu'un doute qui s'offre à lui est un motif commode pour rejeter une croyance qui depuis longtemps le gêne. Si l'on se plaint généralement avec douleur et avec indignation de l'indifférence, de la tiédeur du peuple, il faut nous en accuser nous-mêmes, c'est-à-dire les théologiens. Car non-seulement on laisse contredire, railler et saper toutes vérités à laquelle le doute veut s'attaquer, mais on fait chorus avec les sceptiques, on discute et on enseigne selon l'inspiration du moment ou du hasard.

« Avons-nous encore une sainte vérité qui, sinon dans la science, du moins dans des catéchismes populaires, n'ait été révoquée en doute, faussement interprétée, tourmentée, sapée et présentée comme contraire à la raison, et Dieu sait avec quel funeste succès.

— « L'Allemagne protestante a été, à la fin du dernier siècle, témoin d'un événement inouï dans les annales de l'histoire. Partout le sacerdoce avait été et était le rempart de la croyance ; l'Allemagne seule a vu ses prêtres démolir d'une main impie le sanctuaire et déclarer au peuple qu'ils voulaient initier aux mystères de la foi, que désormais il n'y avait plus d'Eglise. L'irréligion, l'incrédulité vinrent s'installer dans l'Eglise évangélique, certaines circonstances ont contribué à faciliter les succès de l'ennemi des hommes. L'époque de 1750 n'avait ni la force d'âme de Calvin ni l'ardeur de Franke, etc.

« *La Sion de l'orthodoxie* avait bien encore ses gardiens, mais à la place des anciens anathèmes se montrèrent les intrigues secrètes et timides, auxquelles l'esprit du siècle sut s'opposer énergiquement. Le piétisme aussi n'avait plus la force, l'énergie nécessaire. Il y a mieux encore : on ne pouvait plus dans les thèses se servir de la science contre les papistes, les sociniens, les réformés et les piétistes. Les universités de Leipzig, de Wittemberg, de Halle, de Kœnigsberg et de Francfort-sur-l'Oder, ne possédaient presque pas d'hommes connus. Tel fut le sol où s'enracina l'irréligion depuis 1750. Nous croyons devoir désigner Semler comme le véritable promoteur de ce que nous appelons rationalisme. Le malheureux, se trompant sur ses propres instincts, quitta le monde en déplorant amèrement les fruits des semences qu'il avait répandues lui-même. » (*Berl. Evang. Kirchen Zeitung.* 1832.)

— « Presque toutes les chaires sont occupées ou par des mercenaires incrédules et gastrolâtres, ou par des chiens muets. » (*Dietz Jubelpredigt*, 1830.)

W. Thiesz. — « Je demande, au nom de Jésus-Christ, que ce protestantisme rationaliste soit maudit jusqu'au plus profond abîme de l'enfer, car Satan n'a pu jamais préparer de poison plus mortel à l'âme, que cette prétendue sagesse de prétendus Chrétiens. » (Prediger W. Thiesz, *Moses, oder der Strab. Wehe. Eine Sammlung christlicher Prediger*, 1828, *Erste Rede.*)

Kummacher. — « Nos écoles sont tombées dans le paganisme; l'élément chrétien ou en est banni avec intention, ou en est disparu par négligence, ou bien il est traité comme accessoire et relégué dans le fond de la scène. Nos écoles, calquées sur les idées reçues dans le monde, n'offrent plus que des gymnases destinés à former les jeunes gens au gain, aux spéculations et à l'industrie, et cela s'appelle les élever pour en faire de bons citoyens ; comme si l'on pouvait être un honnête et loyal citoyen dans un pays chrétien sans être chrétien soi-même ; et comme si le christianisme n'était pas le rempart et le pilier de nos Etats chrétiens et de leur constitution. » (L. C.)

De Wette. — « Les manuels protestants de doctrine morale chrétienne, à part leur titre, renferment peu de principes de christianisme. » (De Wette, *Im reformations Almanach*, 1819.)

Jenisch. — « O protestantisme, tu en es donc venu au point que tes partisans publics protestent contre toute religion! Dût ce franc aveu m'attirer ta haine et ta colère, je dirai toujours que des faits exposés aux yeux du monde annoncent assez que ton nom n'est pas un jeu de mots vides de sens. » (Dr Jenisch, *Ueber den Einflus und die Wirkungen des Zeitgistes*, 1810.)

Schmalz. — « Le protestantisme a poussé si loin son goût de réformes, qu'il n'offre plus maintenant qu'une série de zéros, sans nombre numérateur. » (Prof. Dr A.-H. Schmalz.)

J.-G. Muller. — « L'édifice protestant a souffert de si continuelles dégradations qu'il n'est maintenant plus qu'une pauvre cabane à peine défendue contre le vent et la pluie. Au milieu de ce dédale de doutes, d'hypothèses, qui se sont mêlés à quelques lueurs de certitude, ou même la certitude reconnue n'est qu'une opinion; la période de refroidissement est arrivée, et on n'est plus occupé maintenant qu'à amener le point de congélation. » (Prof. J.-G. Muller, *Historische Unterzuchungen*, 1801.)

Kotzebue. — « Les catholiques ne soutiennent-ils pas, avec raison, que ces protestants, sortis du droit chemin et enfoncés dans un froid marécage, n'ont d'autres guides que des feux follets? « (*Litterarisches Wochenblatt*, *herausgeg*, von Kotzebue, 1819.)

Boll. — « La dissolution de l'Eglise protestante est certaine; elle est tellement corrompue que rien ne peut plus la raviver.»

(Boll, *Ueber die Granzlinien der Ausklarung*.)

« Il n'y a pas d'Eglise protestante générale en Allemagne et il n'y en a jamais eu. » (Boll. *loc. cit.*)

« Dieu l'abattra par nos mains. » (Boll, *l. c.*)

— « On n'en restera pas là : après une pierre en viendra une autre, puis viendra le tour de l'édifice. » (*Ueber die Granzlinien der Ausklarung*, p. 31.)

Woltmann. — « L'édifice de la religion évangélique est déjà, à proprement parler, renversé, et peu de personnes ont pris intérêt à son affaissement et à sa chute. » (K.-L. de Woltmann. *Histor. Darutellungen*, 1800, t. Ier, vol. I, préf., p. 13.)

Nous ne pouvons mieux clore cette réfutation du protestantisme par les protestants, qu'en citant les pages si remarquables où J.-J. Rousseau, partant du principe fondamental du protestantisme, démontre ainsi sans réplique que ce principe est la négation même de tout symbole, de toute unité de croyance, de toute société religieuse.

J.-J. Rousseau. — « Quand les premiers réformateurs commencèrent à se faire entendre, l'Eglise universelle était en paix, tous les sentiments unanimes; il n'y avait pas un dogme essentiel débattu parmi les Chrétiens.

« Dans cet état tranquille, tout à coup, deux ou trois hommes élevèrent leur voix, et crièrent dans toute l'Europe : Chrétiens, prenez garde à vous; on vous trompe, on vous égare, on vous mène dans le chemin de l'enfer; le Pape est Antechrist, le suppôt de Satan, son église est l'école du mensonge. Vous êtes perdus si vous ne nous écoutez.

« A ces premières clameurs, l'Europe étonnée resta quelques moments en silence, attendant ce qui en arriverait. Enfin, le clergé revenu de sa première surprise et voyant que ces nouveaux venus se faisaient sectateurs, comme fait toujours tout homme qui dogmatise, comprit qu'il fallait s'expliquer avec eux. Il commença par leur demander à qui ils en avaient avec tout ce vacarme. Ceux-ci répondent fièrement qu'ils sont les apôtres de la vérité, appelés à réformer l'Eglise et à ramener les fidèles hors de la voie de perdition où les conduisaient les prêtres.

« Mais, leur répliqua-t-on, qui vous a donné cette belle commission, de venir troubler la paix de l'Eglise et la tranquillité publique? Notre conscience, disent-ils, la raison, la lumière intérieure, la voix de Dieu, à laquelle nous ne pouvons résister sans crime : c'est lui qui nous appelle à ce saint ministère, et nous suivons notre vocation.

« Vous êtes donc envoyés de Dieu? reprirent les catholiques. En ce cas, nous concevons que vous devez prêcher, réformer, instruire, et qu'on doit vous écouter. Mais, pour obtenir ce droit, commencez par nous montrer vos lettres de créance. Prophétisez, guérissez, illuminez, faites des miracles, déployez les preuves de votre mission.

« La réplique des réformateurs est belle, et vaut bien la peine d'être transcrite :

« Oui, nous sommes les envoyés de Dieu ; « mais notre mission n'est point extraordi- « naire : elle est dans l'impulsion d'une « conscience droite, dans les lumières d'un « entendement sain. Nous ne vous apportons « point une révélation nouvelle ; nous nous « bornons à celle qui vous a été donnée, et « que vous n'entendez plus. Nous venons à « vous, non pas avec des prodiges qui peu- « vent être trompeurs, et dont tant de fausses « doctrines se sont étayées, mais avec les « signes de la vérité et de la raison qui ne « trompent point, avec ce livre saint que vous « défigurez, que nous vous expliquons. Nos « miracles sont des arguments invincibles, « nos prophéties sont des démonstrations ; « nous vous prédisons que si vous n'écoutez « la voix du Christ qui vous parle par nos « bouches, vous serez punis comme des « serviteurs infidèles, à qui l'on dit la vo- « lonté de leurs maîtres et qui ne veulent « pas l'accomplir. »

« Il n'était pas naturel que les catholiques convinssent de l'évidence de cette nouvelle doctrine, et c'est aussi ce que la plupart d'entre eux se gardèrent bien de faire. Or on voit que la dispute, étant rendue à ce point, ne pouvait plus finir, et que chacun devait se donner gain de cause, les protestants soutenant toujours que leurs interprétations et leurs preuves étaient si claires qu'il fallait être de mauvaise foi pour s'y refuser. » (*Deuxième lettre écrite de la montagne*, par J.-J. Rousseau.)

« Tel est l'état où la querelle est restée. On n'a cessé de disputer sur la force des preuves ; dispute qui n'aura jamais de fin tant que les hommes n'auront pas tous la même tête.

« Mais ce n'était pas de cela qu'il s'agissait pour les catholiques : ils prirent le change ; et si, sans s'amuser à chicaner les preuves de leurs adversaires, ils s'en fussent tenus à leur disputer le droit de prouver, ils les auraient embarrassés, ce me semble.

« Premièrement, leur auraient-ils dit, « votre manière de raisonner n'est qu'une « pétition de principes ; car si la force de vos « preuves est le signe de votre mission, il « s'ensuit pour ceux qu'elles ne convainquent « pas, que votre mission est fausse, et « qu'ainsi nous pouvons légitimement, tous « tant que nous sommes, vous punir comme « hérétiques, comme faux apôtres, comme « perturbateurs de l'Eglise et du genre hu- « main.

« Vous ne prêchez pas, dites-vous, de « doctrines nouvelles : et que faites-vous « donc en nous prêchant vos nouvelles « explications ? Donner un nouveau sens « aux paroles de l'Ecriture n'est-ce pas faire « parler Dieu tout autrement qu'il n'a fait ? « Ce ne sont pas les sons, mais les sens des « mots qui sont révélés : changer ces sens « reconnus et fixés par l'Eglise, c'est changer « la révélation.

« Voyez, de plus, combien vous êtes in

« justes ! Vous convenez qu'il faut des mi-« racles pour autoriser une mission divine ; « et cependant vous, simples particuliers, de « votre propre aveu vous venez nous parler « avec empire et comme les envoyés de « Dieu. Vous réclamez l'autorité d'interpré-« ter l'Ecriture à votre fantaisie, et vous « prétendez nous ôter la même liberté ; vous « vous arrogez à vous seuls un droit que « vous refusez et à chacun de nous, et à « nous tous qui composons l'Eglise. Quel « titre avez-vous donc pour soumettre ainsi « nos jugements communs à votre esprit « particulier? Quelle insupportable suffisance « de prétendre avoir toujours raison, et raison « seuls contre tout le monde, sans vouloir « laisser dans leur sentiment ceux qui ne sont « pas du vôtre, et qui pensent avoir raison « aussi (212) ! Les distinctions dont vous « nous payez seraient tout au plus tolérables « si vous disiez simplement votre avis et « que vous en restassiez là ; mais point : « vous nous faites une guerre ouverte ; vous « soufflez le feu de toutes parts. Résister à « vos leçons, c'est être rebelle, idolâtre, digne « de l'enfer. Vous voulez absolument con-« vertir, convaincre même. Vous dogmatisez, « vous prêchez, vous censurez, vous anathé-« matisez, vous excommuniez, vous punissez, « vous mettez à mort, vous exercez l'auto-« rité des prophètes, et vous ne vous don-« nez que pour des particuliers. Quoi ! vous « novateurs, sur votre seule opinion, soute-« nus de quelques centaines d'hommes, vous « brûlez vos adversaires ; et nous, avec « quinze siècles d'antiquité et la voix de « cent millions d'hommes, nous aurons tort « de vous brûler ? Non, cessez de parler, « d'agir en apôtres, ou montrez vos titres ; « ou, quand nous serons les plus forts, vous « serez très-justement traités en impos-« teurs. »

« A ce discours, voyez-vous, Monsieur, ce que nos réformateurs auraient eu de solide à répondre ? Pour moi, je ne le vois pas. Je pense qu'ils auraient été réduits à se taire ou à faire des miracles. » (*Deuxième lettre de la montagne*, par J.-J. Rousseau.)

« Mais ce livre (la Bible) contient des objections, des difficultés, des doutes ! Et pourquoi non, je vous prie ? Où est le crime à un protestant de proposer ses doutes sur ce qu'il trouve douteux et ses objections sur ce qu'il doute susceptible ? Si ce qui vous paraît clair me paraît obscur, si ce que vous jugez démontré ne me semble pas l'être, de quel droit prétendez-vous soumettre ma raison à la vôtre, et me donner votre autorité pour loi, comme si vous prétendiez à l'infaillibilité du Pape ? N'est-il pas plaisant qu'il faille raisonner en catholique, pour m'accuser d'attaquer les protestants? » (*Deuxième lettre de la montagne*, par J.-J. Rousseau.)

« Les protestants n'ont aucun droit, *d'après leurs principes, de prescrire aucun point de croyance.*

« Messieurs, sur votre citation, j'avais hier résolu, malgré mon état, de comparaître aujourd'hui par-devant vous ; mais, sentant qu'il me serait impossible, malgré ma bonne volonté, de soutenir une longue séance, et surtout la matière de foi qui fait l'unique objet de cette citation ; réfléchissant que je pouvais également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, Messieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zèle de la foi, et que vous n'agréassiez dans cette lettre la même réponse que j'aurais pu faire de bouche aux questions de M. de Montmolin, quelles qu'elles soient.

« Il me paraît donc, qu'à moins que la rigueur dont la vénérable classe juge à propos d'user contre moi ne soit fondée sur une loi positive, qu'on m'assure ne pas exister dans cet Etat, rien n'est plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile et plus contraire à l'esprit de la religion, qu'une pareille procédure en matière de foi.

« Car, Messieurs, je vous supplie de considérer que, vivant depuis longtemps dans l'Eglise, et n'étant ni pasteur, ni professeur, ni chargé d'aucune partie de l'instruction publique, je ne dois être soumis à aucune interrogation ni inquisition sur la foi : de telles inquisitions, inouïes dans ce pays, sapant tous les fondements de la réformation, et blessant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du prince et les droits de ses sujets, soit comme membres de l'Eglise, soit comme membres de l'Etat. Je dois toujours compte de ma conduite aux lois et aux hommes ; *mais puisqu'on n'admet point parmi nous d'Eglise infaillible qui ait droit de prescrire à chacun de ses membres ce qu'ils doivent croire*, donc une fois reçu dans (votre) Eglise, *je ne dois plus compte qu'à Dieu seul de mes œuvres.* » (*Lettres écrites de la montagne ;* réponse au consistoire de Moitiers, le 29 mars 1765., *Œuvres de* J.-J. Rousseau, t. II, p. 319, Corr.)

« *Voici comment vos Messieurs tournent la chose pour autoriser le jugement rendu contre mes livres et contre moi.* Ils me jugent moins comme chrétien que comme citoyen ; ils me regardent moins comme impie envers Dieu que comme rebelle aux lois ; ils voient moins en moi le péché que le crime, et l'hérésie que la désobéissance. J'ai, selon eux, attaqué la religion de l'Etat ; j'ai donc encouru la peine portée par la loi contre ceux qui l'attaquent. Voilà, je crois, le sens de ce qu'ils ont dit d'intelligible pour justifier leur procédé. Je ne vois à cela que trois petites difficultés : la première, de savoir quelle est cette religion de l'Etat ; la seconde, de montrer comment je l'ai attaquée ; la troisième, de trouver cette loi selon laquelle

(212) « Quel homme, par exemple, fut jamais plus tranchant, plus impérieux, plus décisif, plus divinement infaillible à son gré que Calvin, pour qui la moindre opposition, la moindre objection qu'on osait lui faire, était toujours une œuvre de Satan, un crime digne du feu ? Ce n'est pas au seul Servet qu'il en a coûté la vie pour avoir osé penser autrement que lui. » (*Note de J.-J. Rousseau.*)

j'ai été jugé. Qu'est-ce que la religion de l'Etat? C'est la sainte *réformation évangélique.* Voilà, sans contredit, des mots bien sonnants. Mais, *qu'est-ce, à Genève, aujourd'hui, que la sainte réformation évangélique?* Le sauriez-vous, Monsieur, par hasard? En ce cas, je vous en félicite. Quant à moi, je l'ignore. J'avais cru le savoir ci-devant; mais je me trompais ainsi que bien d'autres plus savants que moi sur tout autre point, et non moins ignorants sur celui-là. Quand les réformateurs se détachèrent de l'Eglise romaine, ils l'accusèrent d'erreur; et pour corriger cette erreur dans sa source, ils donnèrent à l'Ecriture un autre sens que celui que l'Eglise lui donnait. On leur demanda de quelle autorité ils s'écartaient ainsi de la doctrine reçue; ils dirent que c'était de leur autorité propre, de celle de leur raison; ils dirent que le sens de la Bible, étant intelligible et clair à tous les hommes en ce qui était du salut, chacun était juge compétent de la doctrine, et pouvait interpréter la Bible, qui en est la règle, selon son esprit particulier; que tous s'accordaient ainsi sur les choses essentielles; et que celles sur lesquelles ils ne pourraient s'accorder, ne l'étaient point. Voilà donc l'esprit particulier établi pour unique interprète de l'Ecriture; voilà l'autorité de l'Eglise rejetée; voilà chacun mis, pour la doctrine, sous sa propre juridiction. Tels sont les deux points fondamentaux de la Réforme: reconnaître la Bible pour règle de sa croyance, et n'admettre d'autre interprète du sens de la Bible que soi. Ces deux points combinés forment le principe sur lequel les chrétiens réformés se sont séparés de l'Eglise romaine, et ils ne pouvaient moins faire sans tomber en contradiction; *car quelle autorité interprétative auraient-ils pu se réserver, après avoir rejeté celle du corps de l'Eglise? Je sais que votre histoire, et celle en général de la Réforme, est pleine de faits qui montrent une inquisition très-sévère, et que de persécutés les réformateurs devinrent bientôt persécuteurs;* mais ce contraste si choquant dans toute l'histoire du christianisme ne prouve autre chose dans la vôtre, *que l'inconséquence des hommes et l'empire des passions sur la raison.*

« A force de discuter contre le clergé catholique, le clergé protestant prit l'esprit disputeur et pointilleux. Il voulait tout décider, tout régler, prononcer sur tout; chacun proposait modestement son sentiment pour loi suprême à tous les autres; ce n'était pas le moyen de vivre en paix. Calvin, sans doute, était un grand homme; mais enfin, c'était un homme, et, qui pis est, un théologien; il avait d'ailleurs tout l'orgueil du génie qui sent sa supériorité, et qui s'indigne qu'on la lui dispute: la plupart de ses collègues étaient dans le même cas, tous en cela d'autant plus coupables qu'ils étaient plus inconséquents. Aussi quelle prise n'ont-ils pas donnée en ce point aux catholiques, et pitié n'est-ce pas de voir dans leurs défenses ces savants hommes, ces esprits éclairés, qui raisonnent si bien sur tout autre article, *déraisonner sottement sur celui-là?* Ces contradictions ne prouvaient cependant autre chose, *sinon qu'ils servaient bien plus leurs passions que leurs principes.* Leur dure orthodoxie était elle-même une hérésie. C'était bien là l'esprit des réformateurs, mais ce n'était pas celui de la réformation. La religion protestante est tolérante par principe, elle est tolérante essentiellement; elle l'est autant qu'il est possible de l'être, puisque le seul dogme qu'elle ne tolère pas est celui de l'intolérance.

« Voilà l'insurmontable barrière qui nous sépare des catholiques, et qui réunit les autres communions entre elles; chacune regarde bien les autres comme étant dans l'erreur, mais nul ne regarde ou ne doit regarder cette erreur comme un obstacle au salut. *Les réformés de nos jours, du moins les ministres, ne connaissent ou n'aiment plus leur religion.* S'ils l'avaient connue et aimée, à la publication de mon livre, ils auraient poussé de concert un cri de joie, ils se seraient tous unis avec moi, qui n'attaquais que leurs adversaires; mais ils aiment mieux abandonner leur propre cause que de soutenir la mienne. Avec leur ton risiblement arrogant, avec leur rage de chicane et d'intolérance, ils ne savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent. Je ne les vois plus que comme de mauvais valets des prêtres, qui les servent moins par amour pour eux que par haine contre moi. Quand ils auront bien disputé, bien chamaillé, bien ergoté, bien prononcé, tout au fort de leur petit triomphe, le clergé romain, qui maintenant rit et les laisse faire, viendra les chasser, armé d'arguments *ad hominem* sans réplique, et les battant de leurs propres armes, il leur dira: « Cela va bien; mais à « présent, ôtez-vous de là, méchants intrus « que vous êtes, vous n'avez travaillé que « pour nous. »

« Je reviens à mon sujet. L'Eglise de Genève n'a donc et ne doit avoir, comme réformée, aucune profession de foi précise, articulée et commune à tous ses membres. Si l'on voulait en avoir une, en cela même on blesserait la liberté évangélique, on renoncerait au principe de la réformation, on violerait la loi de l'Etat. Toutes les Eglises protestantes qui ont dressé des formules de profession de foi, tous les synodes qui ont déterminé des points de doctrine, n'ont voulu que prescrire aux pasteurs celles qu'ils devaient enseigner, et cela était bon et convenable. Mais si les Eglises et les synodes ont prétendu faire plus par ces formules et prescrire aux fidèles ce qu'ils devaient croire, alors, par de telles décisions, ces assemblées n'ont prouvé autre chose, sinon qu'elles ignoraient leur propre religion. L'Eglise de Genève paraissait depuis longtemps s'écarter moins que les autres du véritable esprit du christianisme, et c'est sur cette trompeuse apparence que j'honorai ses pasteurs d'éloges dont je les croyais dignes; car mon intention n'était assurément pas d'abuser le public. Mais qui peut voir aujourd'hui ces mêmes

ministres, jadis si coulants, devenir tout à coup si rigides, chicaner sur l'orthodoxie d'un laïque, et *laisser la leur dans une si scandaleuse incertitude? On leur demande si Jésus-Christ est Dieu, ils n'osent répondre; on leur demande quels mystères ils admettent, ils n'osent répondre.* Sur quoi donc répondent-ils, et quels sont les articles fondamentaux, différents des miens, sur lesquels ils veulent qu'on se décide, si ceux-là n'y sont pas compris? Un philosophe jette sur eux un coup d'œil rapide, il les pénètre, il les voit ariens, sociniens; il le dit, et pense leur faire honneur, mais il ne voit pas qu'il expose leur intérêt temporel, la seule chose qui généralement décide ici-bas de la foi des hommes. Aussitôt alarmés, effrayés, ils s'assemblent, ils discutent, ils ne savent à quel saint se vouer, et après force consultations, délibérations, conférences, le tout aboutit à un amphigouri où l'on ne dit ni oui ni non, et auquel il est aussi peu possible de rien comprendre qu'aux deux plaidoyers de Rabelais. La doctrine orthodoxe n'est-elle pas bien claire et ne la voilà-t-il pas en de sûres mains ? » (*Lettres écrites de la montagne.*)

« Il est très-consolant pour un croyant affligé de rester en communauté avec ses frères et de servir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, et je vous déclare que si j'étais né catholique, je demeurerais catholique, *sachant bien que votre Eglise met un frein très-salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive quand elle veut sonder l'abîme des choses; et je suis si convaincu de l'unité de ce frein, que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir.*

« Je ne puis qu'applaudir, Monsieur, à l'article qui termine votre lettre. Il est convenable que vous soyez aussi content de votre religion que je le suis de la mienne, et que nous restions chacun dans la nôtre en sincérité de cœur. La vôtre est fondée sur la soumission, et vous vous soumettez ; la mienne est fondée sur la discussion, et je raisonne. Si mon principe me paraît le plus vrai, le vôtre me paraît le plus commode; et un grand avantage que vous avez, est que votre clergé s'y tient bien, au lieu que le nôtre (le protestant), *composé de petits barbouillons à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il dit.* Et le clergé protestant *n'ôte à l'Eglise l'infaillibilité qu'afin de l'usurper chacun pour soi. Cela est très-certain.* » (*Corresp.*)

D'Alembert. — Dans l'*Eloge de Bossuet*, on rencontre cette attaque véhémente contre le protestantisme, attaque que rien ne forçait, et qui n'en prouve que mieux par conséquent la pensée du philosophe. « Le recueil immense de ses œuvres fait voir au lecteur étonné le profond savoir de l'auteur, sa fécondité inépuisable, et *surtout son énergie dans les matières de controverse.* Sans prétendre, ni compter, ni juger les coups qu'il porte à ses adversaires, bornons-nous, pour donner une idée de son éloquente *logique*, à rapporter en peu de mots son argument le plus victorieux contre les protestants. » « Nous datons, leur disait l'évê« que de Meaux, du temps des apôtres, sans « interruption et jusqu'à nos jours ; vous « êtes de nouveaux venus, arrivés d'hier et « sans mission ; ou réunissez-vous tout à « fait à nous, ou séparez-vous-en tout à « fait, et cessez absolument d'être Chrétiens, « si vous ne voulez vous résoudre à être « tout franchement et tout uniment catholi« ques. » Cette objection pressante a beaucoup de rapport avec la réflexion très-sensée d'un officier huguenot, qui, durant nos abominables guerres de religion, voyant les armées protestante et catholique en présence l'une de l'autre, et au moment de charger lui-même à la tête de sa troupe, laissa échapper un sourire de dédain. On lui en demanda la cause : Je ris, dit-il, de la sottise que nous faisons de nous battre contre ces gens-ci pour la présence réelle, en croyant comme eux à la Trinité. Deux cents ans plus tard, ce militaire éclairé n'aurait pas eu cette contradiction à reprocher à sa secte, car ce que Bossuet avait prévu est arrivé; et c'est encore un trait de lumière et presque de génie dont on doit lui faire honneur dans cette dispute. Il avait prédit que les principes des protestants pour rejeter l'autorité de l'Eglise les conduiraient tôt ou tard au socinianisme, c'est-à-dire aux opinions d'une secte qui s'obstine à s'appeler chrétienne en rejetant sans exception tous nos mystères. *La prédiction de Bossuet se vérifie de jour en jour, et ne tardera pas à être pleinement accomplie.* Déjà un très-grand nombre de ministres protestants n'a plus d'autre croyance qu'un déisme tempéré et mitigé, qui ne diffère du pur déisme que par le respect qu'ils affectent encore de conserver pour le Christ et pour la Bible ; ils ne voient pas que si l'incrédule déclaré a le malheur de s'égarer comme eux, il a du moins le mérite de s'égarer plus conséquemment. C'est l'observation que faisait, il y a quelques années, un philosophe catholique aux ministres sociniens de Genève : *Vous ressemblez*, leur disait-il, *à un homme qui, après avoir osé franchir le Rhône, trouverait un ruisseau et craindrait de le passer.* En plaignant, comme nous le devons, les théologiens protestants de se tromper dans le principe fondamental de leur croyance, lorsqu'ils rejettent toute autorité en matière de foi, ayons du moins assez bonne opinion de leur *logique*, pour être persuadés qu'ils pousseront enfin les conséquences de ce principe jusqu'où elles peuvent s'étendre, et que le socinianisme, dont la plupart d'entre eux font aujourd'hui profession ouverte ou cachée, dégénérera tôt ou tard en un déisme franc et sans alliage. C'est bien la peine en effet de se faire appeler socinien, pour n'admettre ni trinité, ni incarnation, ni peines éternelles, ni *nécessité* d'une révélation, à qui on fait seulement la grâce de la

croire bonne et utile (213). Il ne manque plus à ceux qui ont embrassé une religion si dégagée de toute espèce de foi, que d'adopter l'expression scandaleusement employée par un de leurs confrères, devenu tout à fait incrédule, *les vrais chrétiens*, c'est-à-dire les déistes, expression qu'il a appuyée sur l'Evangile même, en soutenant « que la « religion chrétienne, telle qu'on l'enseigne « aujourd'hui, est bien différente de celle « que son instituteur a prêchée, qu'il n'a « été que l'apôtre de la loi naturelle, l'ennemi « de la superstition et des prêtres, faisant « consister dans l'observation de la morale « le vrai culte que l'homme doit à l'Etre « suprême, et réduisant ce culte à deux « mots : « *Aimez Dieu et votre prochain.* » Voilà, comme l'observait très-sensément l'évêque de Meaux, dans quel abîme on doit infailliblement se précipiter quand on refuse de s'en rapporter, sur l'interprétation de l'Ecriture, à une autorité respectable et visible, qui fixe les acceptions contestées des passages obscurs ou équivoques. Dès qu'on se permettra d'expliquer la Bible par ses propres lumières, il est presque impossible qu'on ne finisse pas par l'interpréter de la manière la plus conforme en apparence à notre faible et aveugle raison, mais souvent très-contraire en effet au vrai sens dans lequel l'Esprit saint l'a dictée. »

NAPOLÉON. — « Le protestantisme est la plaie de l'Europe. » (*Sentiment de Napoléon sur le christianisme*, par le chevalier de BEAUTERNE, ch. 3, p. 41.)

« L'empereur avait peu de goût pour le protestantisme, et il saisissait volontiers l'occasion d'en faire la critique. Voici ce qu'il disait un jour à Sainte-Hélène:

« On peut appeler le protestantisme, si « l'on veut, la religion de la raison, déno « mination bien convenable pour une « invention de l'homme.

« Le catholicisme, au contraire, est la « religion de la foi, parce qu'il est l'œuvre « de Dieu.

« Sans doute nous avons tous du penchant « à rapporter tout à l'œuvre de notre « jugement, et à ne croire que ce qui tombe « sous nos sens.

« Humainement parlant, je m'arrangerais « de faire la Cène en mémoire de Jésus- « Christ, plutôt que de manger réellement « son corps et de boire son sang, ce qui est « difficile à entendre et dur à croire.

« Mais dois-je m'étonner de rencontrer « des mystères dans la religion, quand j'en « vois partout dans la nature. Moi qui ne « conçois rien de la création, qui ignore « l'essence des choses, dois-je m'étonner « que l'explication même de tant de mystères « soit un dogme tout mystérieux? Je « m'étonnerais plutôt qu'il en fût autre- « ment.

« Oui, la religion est ce qu'elle doit être « eu égard à la grandeur de l'Etre suprême « et à la misère d'une pauvre créature; j'y « vois précisément la preuve de la vraie « religion. Pourquoi ne pas nier l'azur, « parce qu'on ne peut en mesurer ni « embrasser l'immensité avec le compas ?

« Il n'est que Dieu, il n'est que la foi qui « puisse atteindre et résoudre ces hautes « questions de la création du monde et de « la destinée humaine.

« D'ailleurs, si le protestantisme s'appro- « prie mieux à mon imbécillité humaine « comme roi, comme chef d'un grand em- « pire, je demeure catholique.

« Le catholicisme est la religion du pou- « voir et de la société, comme le protestan- « tisme est la doctrine de la révolte et de « l'égoïsme. La religion catholique est une « mère de la paix et de l'union.

« L'hérésie de Luther et de Calvin est « une cause éternelle de division, un fer- « ment de haine et d'orgueil, un appel à « toutes les passions.

« Le clergé catholique a présidé à la « fondation de la société européenne ; ce « qu'il a de meilleur dans la civilisation « moderne, les arts, les sciences, la poésie, « tout ce dont nous jouissons est son ou- « vrage. Tous les éléments d'ordre, qui « assurent la paix des Etats, sont encore un « de ses bienfaits.

« Au contraire, le protestantisme a si- « gnalé sa naissance par la violence, par « les guerres civiles. Après avoir détruit « l'autorité par un esprit de doute et « par une critique de mauvaise foi, l'hé- « résie a préparé, par l'affaiblissement de « tous les liens sociaux, la ruine de tous « les Etats. L'individu livré à lui-même « s'abandonne au scepticisme; le besoin de « croire, de se confier à son semblable, est « la base de tous les rapports des hommes « entre eux : on a sapé cette base.

« L'anarchie intellectuelle que nous subis- « sons est une suite de l'anarchie morale, « de l'extinction de la foi et de la négation « des principes qui a précédé.

« Bientôt nous subirons les convulsions « de l'anarchie matérielle; quand les riches « auront mis tout frein de côté, le peuple « se précipitera aussi vers les jouissances « matérielles. L'Europe est atteinte du mal « de l'idéologie, mal incurable ! elle en « mourra. Les plus belles idées du monde « n'ont de valeur que par leur réalisation ; « si les idées ne se personnifient, politique- « ment parlant, ce sont des rêves. Telles « sont les idées du journalisme, qui prêche « de véritables utopies.

« Si le protestantisme a vraiment, comme

(213) « Un des théologiens les plus accrédités de Genève a fait un livre sur la vérité du christianisme, dont un des chapitres avait pour objet la nécessité de la révélation. Dans l'édition suivante, le titre fut changé en cette sorte : De la grande utilité de la révélation. Il faut espérer, dit alors un des confrères de l'auteur, qu'à la troisième édition, la grande utilité ne sera plus pour lui qu'une grande commodité. » (*Note de d'Alembert.*)

« on le dit, développé l'esprit industriel, « augmenté le bien-être matériel ; ce léger « avantage, qu'on pouvait obtenir avec le « catholicisme, est largement compensé par « toutes sortes de maux causés par le libre « examen, sans parler de ceux qui sont « imminents pour l'avenir.

« Un protestant honnête homme ne peut « pas ne pas mépriser Luther et Calvin, ces « violateurs éhontés du second commandement de Dieu; l'idée de Dieu est inséparable « de la foi à la parole. Qu'espérer de bon « de ces deux religieux catholiques, déserteurs de leur Eglise et de la foi jurée ? Ils « étaient liés par les vœux les plus solennels et qui obligent le plus étroitement « ceux de religion, ils y renoncent sans « avoir aucune excuse ! Ces deux moines « apostats ignorent-ils que le serment est « la base des sociétés, si bien que Jephté « a tué sa fille pour accomplir un vœu « imprudent; ce qui est raconté sans le « moindre blâme dans la Bible ? Ils ont mis « de côté le célibat, pour favoriser, pour « assouvir leur luxure et celle des princes « qui les protégeaient. Sont-ce là des hommes de Dieu ? Un Henri VIII, un Luther, « un Calvin, peuvent-ils être des agents, des « intermédiaires de la Divinité ? D'ailleurs, « qu'est devenu le protestantisme primitif? « Les protestants n'en ont rien retenu que « la maxime absurde de ne s'en rapporter « qu'à soi sur les matières religieuses. « Aussi de nos jours les protestants ne « s'entendent pas plus entre eux qu'avec « nous autres catholiques.

« On compte 70 sectes reconnues ; on en « compterait 70,000 si l'on consultait chaque « protestant sur sa croyance.

« Et comment en serait-il autrement ? « Est-il un lien assez fort pour réunir les « hommes, qui croient plus à eux-mêmes « qu'à des règles, à des définitions et à un « symbole ; qui n'admettent ni base fixe, ni « autorité ; qui demain peuvent rejeter ou « démentir leurs croyances d'aujourd'hui ?

« Peut-être on finira par s'entendre avec « un schismatique, parce qu'ici la porte « n'est pas ouverte à toutes les nouveautés. « Il y a une limite à l'erreur. Un schismatique reconnaît invariablement les mêmes « dogmes, parce qu'il demeure soumis à « une autorité.

« L'empereur Alexandre et moi, nous « aurions peut-être rétabli l'unité entre les « communions chrétiennes. Nous en avions « conçu le projet, cela était possible. Mais « ce serait une folie de penser à un rapprochement avec un protestant, qui croit « au dogme de son infaillibilité et à la « souveraineté monstrueuse de l'individu.

« Où trouver un point de ralliement avec « des sectaires, dont la secte est fondée sur « une base aussi mouvante que le droit, « pour chaque individu, d'interpréter l'Evangile suivant les inspirations de sa « conscience, sans assujettissement, ni à « la tradition ni à l'autorité ?

« Il est vrai que le catholicisme est un « Océan de mystères ; mais outre que le « protestantisme les admet presque tous, la « religion catholique possède des avantages qui me la feront toujours préférer « à toute autre. Elle est une, elle n'a jamais « varié et elle ne peut changer. Ce n'est « pas la religion de tel homme, mais la « vérité des Conciles et des Papes, qui « remonte sans interruption jusqu'à Jésus-Christ son auteur.

« Elle possède tous les caractères d'une « chose naturelle et d'une chose divine ; « elle plane au-dessus des passions et des « vices ; elle est un soleil qui éclaire notre « âme avec mystère et majesté ; elle est « infiniment supérieure à notre esprit, et, « malgré cette supériorité, très-appropriée « aux plus communes intelligences. Sa « vertu est une vertu cachée, qui est au-dedans de l'homme, comme la sève au-dedans des arbres.

« Telle est la religion catholique, qui met « l'ordre partout, qui est à la fois un lien « social et un lien religieux, qui fortifie le « pouvoir merveilleusement en imposant à « chacun son devoir.

« C'est pour cela que je suis Chrétien, « catholique, romain, parce que mon père « l'était, que mon fils l'est comme moi, et « que j'aurais un grand chagrin si mon petit-fils ne pouvait pas l'être. » — (*Sentiments de Napoléon sur le christianisme*, recueillis à Sainte-Hélène par le chevalier DE BEAUTERNE, chap. 5, p. 77 à 81.)

H. DE SAINT-SIMON. — « La partie dogmatique de la réforme de Luther a été manquée, cette réforme a été incomplète, elle a besoin de subir elle-même une réformation.

« *J'accuse les luthériens d'être hérétiques sous ce premier chef. Je les accuse d'avoir adopté une morale qui est très-inférieure à celle qui peut convenir aux Chrétiens dans l'état actuel de leur civilisation.....*

« L'opinion publique des Européens étant favorable au protestantisme, tandis qu'elle est contraire au catholicisme, je dois établir la démonstration de l'hérésie protestante avec une grande sévérité, ce qui m'oblige à traiter cette question d'une manière très-générale.

« Jésus avait donné à ses apôtres et à leurs successeurs la mission d'organiser l'espèce humaine de la manière la plus favorable à l'amélioration du sort des pauvres ; il avait recommandé en même temps à son Eglise de n'employer que les voies de la douceur, que la persuasion et la démonstration pour atteindre ce grand but.

« Beaucoup de temps et beaucoup de travaux différents étaient nécessaires pour que cette tâche fût remplie ; ainsi on ne doit pas être surpris de voir qu'elle ne soit pas encore accomplie.

« Quelle est la partie de cette tâche qui était échue à Luther ? Comment Luther s'en est-il acquitté ? Voilà les deux points que je dois éclaircir.....

« 1° A l'époque où Jésus confia à ses apôtres la sublime mission d'organiser l'espèce

humaine dans l'intérêt de la classe la plus pauvre, la civilisation était encore dans son enfance. La société était partagée entre deux grandes classes, celle des maîtres et celle des esclaves; la classe des maîtres était divisée en deux castes: celle des patriciens qui faisaient la loi et qui occupaient tous les emplois importants, et celle des plébéiens qui devaient obéir à la loi, quoiqu'ils ne l'eussent pas faite, et qui ne remplissaient en général que des emplois subalternes; les plus grands philosophes ne concevaient pas que l'organisation sociale pût avoir d'autres bases.

« Il n'existait point encore de système de morale, puisque personne n'avait encore trouvé les moyens de rapporter tous les principes de cette science à un seul principe. Il n'existait pas encore de système religieux, puisque toutes les croyances publiques admettaient une multitude de dieux, qui inspiraient aux hommes des sentiments différents, et même opposés les uns aux autres.

« Le cœur humain ne s'était point encore élevé à des sentiments philanthropiques. Le sentiment patriotique était le plus général qui fût éprouvé par les âmes les plus généreuses, et le sentiment patriotique était extrêmement circonscrit, vu le peu d'étendue des territoires et le peu d'importance des populations chez les nations de l'antiquité.

« Une seule nation, la nation romaine, dominait toutes les autres, et les gouvernait arbitrairement. Les dimensions de la planète n'étaient point connues, de manière qu'il ne pouvait être conçu aucun plan général d'amélioration pour la propriété territoriale de l'espèce humaine. En un mot, le christianisme, sa morale, son culte et son dogme, ses partisans et ses ministres ont commencé par se trouver complétement en dehors de l'organisation sociale, ainsi que des usages et des mœurs de la société.

« 2° A l'époque où Luther opéra sa réforme, la civilisation avait fait de grands progrès; depuis l'établissement du christianisme, la société avait entièrement changé de face, l'organisation sociale se trouvait fondée sur de nouvelles bases.

« L'esclavage était presque entièrement aboli; les patriciens ne possédaient plus exclusivement le droit de faire des lois; ils n'exerçaient plus tous les emplois importants; le pouvoir temporel, impie dans son essence, ne dominait plus le pouvoir spirituel, et le pouvoir spirituel n'était plus dirigé par les patriciens. La cour de Rome était devenue la première cour de l'Europe; depuis l'établissement de la papauté, tous les Papes et presque tous les cardinaux étaient sortis de la classe des plébéiens; l'aristocratie des talents primait l'aristocratie des richesses, ainsi que l'aristocratie fondée sur les droits de la naissance.

« La société possédait un système religieux et un système de morale combinés ensemble, puisque l'amour de Dieu et du prochain donnait le caractère unitaire aux sentiments les plus généraux des fidèles.

« C'était le christianisme qui était devenu la base de l'organisation sociale; il avait remplacé la loi du plus fort; le droit de conquête n'était plus considéré comme le plus légitime de tous les droits

« L'Amérique avait été découverte; et l'espèce humaine, connaissant toute l'étendue de ses possessions territoriales, se trouvait en mesure de faire un plan général des travaux à exécuter pour tirer le plus grand parti possible de sa planète.

« Les capacités pacifiques s'étaient développées; elles avaient acquis en même temps de la précision; les beaux-arts venaient de renaître; les sciences d'observations, ainsi que l'industrie, venaient de prendre leur essor.

« Le sentiment philanthropique, qui est la véritable base du christianisme, avait remplacé le patriotisme dans tous les cœurs généreux; si tous les hommes n'agissaient pas à l'égard de leurs semblables comme des frères, du moins ils admettaient tous qu'ils devaient se regarder comme les enfants d'un même père.

« Luther était un homme très-énergique et très-capable sous le rapport seulement de la critique.

« Mais la partie de ses travaux relative à la réorganisation du christianisme a été bien inférieure à ce qu'elle aurait dû être; au lieu de prendre les mesures nécessaires pour accroître l'importance sociale de la religion chrétienne, il a fait rétrograder cette religion, il l'a replacée en dehors de l'organisation sociale; il a par conséquent reconnu que le pouvoir de César était celui dont tous les autres émanaient; il n'a réservé à son clergé que le droit d'humble supplique à l'égard du pouvoir temporel; et par ces dispositions il a voué les capacités pacifiques à rester éternellement dans la dépendance des hommes à passions violentes et à capacité militaire. Il a resserré de cette manière la morale chrétienne dans les étroites limites que l'état de la civilisation avait imposées aux premiers Chrétiens.

« L'accusation d'hérésie que je porte contre les protestants, à raison de la morale qu'ils ont adoptée, morale qui se trouve très en arrière de l'état présent de notre civilisation, est donc fondée. *J'accuse les protestants d'hérésie sous ce second chef: je les accuse d'avoir adopté un mauvais culte.* Plus la société se perfectionne au moral et au physique, plus les travaux intellectuels et manuels se subdivisent; ainsi dans l'habitude de la vie, l'attention des hommes se fixe sur des objets d'un intérêt de plus en plus spécial, à mesure que les beaux-arts, que les sciences et que l'industrie font des progrès.

« De là il résulte que plus la société fait de progrès et plus elle a besoin que le culte soit perfectionné; car le culte a pour objet d'appeler l'attention des hommes, régulièrement assemblés au jour du repos, sur les

intérêts qui sont communs a tous les membres de la société, sur les intérêts généraux de l'espèce humaine.

« Le réformateur Luther, et, depuis sa mort, les ministres des églises réformées auraient donc dû rechercher les moyens de rendre le culte le plus propre possible à fixer l'attention des fidèles sur les intérêts qui leur sont communs.

« Ils auraient dû rechercher les moyens et les circonstances les plus favorables pour développer complétement aux fidèles le principe fondamental de la religion chrétienne : *Tous les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres*, pour familiariser leur esprit avec ce principe, et les habituer à en faire des applications à toutes les relations sociales, afin de les empêcher de la perdre totalement de vue dans le courant de la vie, quelque spéciaux que soient les objets de leurs travaux journaliers. Or, pour stimuler l'attention des hommes dans quelque genre d'idées que ce soit, pour les pousser fortement dans une direction, il y a deux grands moyens : il faut exciter en eux la terreur par la vue des maux terribles qui résulteraient pour eux d'une conduite différente de celle qu'on leur prescrit, où leur présenter l'appât des jouissances résultant nécessairement des efforts faits par eux dans la direction qu'on leur indique.

« Pour produire, dans ces deux circonstances, l'action la plus forte et la plus utile, il faut combiner tous les moyens, toutes les ressources que les beaux-arts peuvent offrir.

Le prédicateur, appelé par la nature des choses à employer l'éloquence, qui est le premier des beaux-arts, doit faire trembler de la position affreuse dans laquelle se trouve, dans cette vie, l'homme qui a mérité la mésestime publique. Il doit même montrer le bras de Dieu levé sur l'homme dont tous les sentiments ne sont pas dominés par celui de la philanthropie ; ou bien il doit développer dans l'âme de ses auditeurs les sentiments les plus généreux et les plus énergiques, en leur faisant sentir la supériorité des jouissances que fait éprouver l'estime publique sur toutes les autres jouissances.

« Les poëtes doivent seconder les efforts des prédicateurs ; il doivent fournir au culte des morceaux de poésie propres à être récités en chœur, de manière à rendre tous les fidèles prédicateurs à l'égard les uns des autres.

« Les musiciens doivent enrichir de leurs accords les poésies religieuses et leur imprimer un caractère musical profondément pénétrant dans l'âme des fidèles.

« Les peintres et les sculpteurs doivent fixer dans les temples l'attention des Chrétiens sur les actions les plus éminemment chrétiennes.

« Les architectes doivent construire des temples de manière que les prédicateurs, que les poëtes et les musiciens, que les peintres et les sculpteurs puissent à volonté faire naître dans l'âme des fidèles les sentiments de la terreur ou ceux de la joie et de l'espérance.

« Voilà évidemment les bases qui doivent être données au culte et les moyens qui doivent être employés pour le rendre utile à la société.

« Qu'a fait Luther à cet égard ? Il a réduit le culte de l'Eglise réformée à la simple prédication, il a *prosaïqué* le plus qu'il a pu tous les sentiments chrétiens, il a banni de ses temples tous les ornements de peinture et de sculpture, il a supprimé la musique, et il a donné la préférence aux édifices religieux dont les formes sont les plus insignifiantes, et par conséquent les moins propres à disposer favorablement le cœur des fidèles à se passionner pour le bien public.....

« J'ai dit clairement ce que devait être le culte pour remplir le mieux possible la condition d'appeler l'attention des fidèles, aux jours de repos, sur la morale chrétienne.

« J'ai prouvé clairement que le culte des protestants était dépourvu des moyens secondaires les plus efficaces pour développer dans l'âme des fidèles la passion du bien public ; ainsi j'ai prouvé que cette seconde accusation d'hérésie contre le protestantisme était fondée.

« Je porte contre les protestants une troisième accusation d'hérésie. Je les accuse d'avoir adopté un mauvais dogme.

« Dans l'enfance de la religion, à l'époque où les peuples étaient encore plongés dans l'ignorance, leur curiosité ne les excitait que faiblement à l'étude des phénomènes de la nature ; l'ambition de l'homme ne s'était pas élevée au point de vouloir maîtriser sa planète et de la modifier de la manière la plus avantageuse pour lui ; les hommes avaient alors peu de besoins dont ils eussent clairement conscience, mais ils étaient agités par les passions les plus violentes, fondées sur des désirs et sur des volontés vagues, fondées principalement sur le pressentiment de l'action puissante qu'ils étaient appelés à exercer sur la nature ; le commerce, qui depuis a civilisé le monde, n'existait encore qu'en rudiment ; chaque petite peuplade se constituait en état d'hostilité à l'égard de tout le surplus de l'espèce humaine, et les citoyens n'étaient liés avec tous les hommes qui n'étaient pas membres de leur cité par aucun lien de morale. Ainsi la philanthropie ne pouvait exister encore à cette époque que comme un sentiment spéculatif.

« A cette même époque, toutes les nations étaient divisées en deux grandes classes, celle des maîtres et celle des esclaves ; la religion ne pouvait exercer une action puissante que sur les maîtres, puisqu'ils étaient les seuls qui fussent libres d'agir à leur gré ; à cette époque, la morale ne pouvait être que la partie la moins développée de la religion, puisqu'il n'y avait point de réciprocité de devoirs communs entre les deux grandes classes qui divisaient la société ; le culte et le dogme devaient se présenter avec beaucoup plus

d'importance que la morale; les pratiques religieuses, ainsi que les raisonnements sur l'utilité de ces pratiques et des croyances sur lesquelles elles étaient fondées, étaient les parties de la religion qui devaient occuper le plus habituellement les ministres des autels ainsi que la masse des fidèles.

« En un mot, la partie matérielle de la religion a joué un rôle d'autant plus considérable que cette institution a été plus près de sa fondation, et la partie spirituelle a toujours acquis de la prépondérance à mesure que l'intelligence de l'homme s'est développée.

« Je vais examiner maintenant ce que Luther a pensé du dogme, ce qu'il en a dit, ce qu'il a prescrit à cet égard aux protestants.

« Luther a considéré le christianisme comme ayant été parfait à son origine, et comme s'étant toujours détérioré depuis l'époque de sa fondation; ce réformateur a fixé toute son attention sur les fautes commises par le clergé pendant le moyen âge, et il n'a aucunement remarqué les progrès immenses que les ministres des autels avaient fait faire à la civilisation, ou la grande importance sociale qu'ils avaient fait acquérir aux hommes occupés de travaux pacifiques, en diminuant la puissance et la considération du pouvoir temporel, de ce pouvoir impie qui tend par sa nature à soumettre les hommes à l'empire de la force physique et à gouverner les nations à son profit. Luther a prescrit aux protestants d'étudier le christianisme dans les livres qui avaient été écrits à l'époque de sa fondation, et particulièrement dans la Bible. Il a déclaré qu'il ne reconnaissait point d'autres dogmes que ceux exposés dans les saintes Ecritures.

« Cette déclaration de sa part a été aussi absurde que le serait celle des mathématiciens, des physiciens, des chimistes, et de tous autres savants qui prétendraient que les sciences qu'ils cultivent doivent être étudiées dans les premiers ouvrages qui en ont traité.

« Ce que je viens de dire n'est aucunement en opposition avec la croyance à la divinité du fondateur du christianisme. Jésus n'a pu tenir aux hommes que le langage qu'ils pouvaient comprendre à l'époque où il leur a parlé; il a déposé dans les mains de ses apôtres le germe du christianisme, et il a chargé son Eglise du développement de ce germe précieux; il l'a chargée du soin d'anéantir tous les droits politiques dérivés de la loi du plus fort, et toutes les institutions qui formaient des obstacles à l'amélioration de l'existence morale et physique de la classe la plus pauvre.

« C'est en étudiant les effets et en les analysant avec le plus grand soin qu'on acquiert les données suffisantes pour porter sur les causes un jugement ferme et précis. Je vais suivre cette marche, je vais examiner séparément les principaux inconvénients qui sont résultés de l'erreur que Luther a commise en fixant sur la Bible l'attention des protestants d'une manière trop spéciale; ce sera de cet examen que se déduira naturellement la conclusion que ma troisième accusation d'hérésie contre la religion protestante est fondée.

« Quatre inconvénients majeurs sont résultés de l'étude trop approfondie que les protestants ont faite de la Bible.

« 1° Cette étude leur a fait perdre de vue les idées positives et d'un intérêt présent; elle leur a donné le goût des recherches sans but et un grand attrait pour la métaphysique. En effet, dans le nord de l'Allemagne, qui est le foyer du protestantisme, le vague dans les idées et dans les sentiments domine dans tous les écrits des philosophes les plus renommés et dans ceux des romanciers les plus populaires.....

« 4° Cette étude porte ceux qui s'y livrent à la considérer comme la plus importante de toutes; de là est résultée la formation des sociétés bibliques, qui répandent tous les ans dans le public des millions d'exemplaires de la Bible.

« Au lieu d'employer leurs forces à favoriser la production et la propagation d'une doctrine proportionnée à l'état de la civilisation, ces sociétés prétendues chrétiennes donnent aux sentiments philanthropiques une direction fausse, contraire au bien public, et, croyant servir les progrès de l'esprit humain, le feraient au contraire rétrograder, si la chose était jamais possible.

« De ces quatre grands faits, je conclus que ma troisième accusation d'hérésie contre les protestants, à raison du dogme qu'ils ont adopté, est solidement fondée.

« J'ai dû critiquer le protestantisme avec la plus grande sévérité, afin de faire sentir aux protestants combien la réforme de Luther a été incomplète, et combien elle est inférieure au nouveau christianisme; mais, comme je l'ai énoncé en commençant l'examen des travaux de Luther, je n'en sens pas moins profondément combien, malgré ses nombreuses erreurs, il a rendu de grands services à la société dans la partie critique de sa réforme. » (*Nouveau christianisme* par H. de Saint-Simon, p. 13 à 19.)

Jules Janin (dans la *Revue des Deux-Mondes*). — « Le protestantisme a saccagé les tombeaux, renversé les églises, brisé les monuments chefs-d'œuvre de l'art; il a fait à l'art une guerre à mort; il n'a rien compris ni à l'enthousiasme, ni à l'imagination, ni à l'esprit, ni au cœur; tous les grands poëtes de ce monde ont été catholiques; Shakespeare, Pope, Dryden, étaient catholiques. L'Allemagne n'est entrée dans la poésie que lorsque les doctrines du protestantisme furent affaiblies; la peinture, la sculpture, l'architecture, ce grand art, sont des arts catholiques. Le protestantisme n'a fait que des ruines et des ravages; il s'est détaché violemment du passé pour planter une société sans racines. Le catholicisme remontait par l'arbre généalogique du divin Christ jusqu'aux patriarches et au berceau de l'univers; le protestantisme reconnaît

pour aïeul un moine allemand, marié à une religieuse. Le catholicisme avait trouvé la chevalerie; le protestantisme fit des soldats plus hardis que généreux, cruels et froids. Henri IV avait trop d'héroïsme et de galanterie dans le cœur pour ne pas échapper aux huguenots; la réforme n'eut jamais ni son Bossuet, ni son Fénelon, ni son Michel-Ange, ni son Raphaël. Aujourd'hui toutes ces différences se sont affaiblies à mesure que s'affaiblissait la croyance dont elles furent engendrées Les catholiques ont donné aux protestants leur poésie, les protestants ont laissé prendre aux catholiques leur sang-froid et leur énergie. La vertu est assise sur le trône de saint Pierre, et le Vatican est respecté, non pas seulement comme une puissance, mais encore comme le plus noble débris de la plus sainte des puissances; le catholicisme, après avoir été une loi divine, une loi politique, en est maintenant à sa troisième transformation : il devient une loi philosophique sans cesser d'être une loi divine. »

PROVERBE (*Critique sacrée*), en grec παροιμία, *proverbium* dans la Vulgate. — « Ce mot dans l'Écriture signifie : 1° une sentence commune et triviale; 2° une chanson, *idcirco dicitur in proverbio* (*Num.* XXI, 27) : c'est pourquoi on dit en chanson, *venite in Hesebon;* 3° jouet, raillerie : *Erit Israel in proverbium, et in fabulam cunctis populis* (*Deuter.* XXVIII, 37), Israel deviendra la risée de tous les peuples; 4° une énigme, une sentence obscure, *occulta proverbiorum exquiret* (*Eccli.* XXXIX, 3), le sage tâchera de pénétrer le secret des énigmes; 5° une parabole, discours figuré par lequel on représente une vérité : *Hoc proverbium dixit eis Jesus*, Jésus leur dit cette parabole (*Joan.* X, 6). »

« **Proverbes**, nom d'un des livres canoniques de l'Ancien Testament. C'est un recueil des sentences morales et de maximes de conduite pour tous les états de la vie, que l'on attribue à Salomon.....

« Inspiré par le Saint-Esprit, il avait écrit jusqu'à trois mille paraboles, comme il est rapporté dans le *IIIe livre des Rois*, IV, 32. Diverses personnes en purent faire des recueils, entre autres Ezéchias, Agar, Isaie, et de ces différents recueils on a composé l'ouvrage que nous avons.

« On ne doute pas de la canonicité du livre des *Proverbes*. Theodoret de Mopsueste, parmi les anciens, et, entre les modernes, l'auteur d'une lettre insérée dans les *Sentiments de quelques théologiens de Hollande*, sont les seuls qui l'aient révoquée en doute, et qui aient prétendu que Salomon avait composé cet ouvrage par une pure industrie humaine. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tom. XXVII, p. 655 et 656, article *Proverbes*, par le chevalier de Jaucourt.)

PROVIDENCE. — Résumons d'abord en quelques citations les nombreux passages des païens qui attestent leur croyance à la Providence :

Homère fait dépendre de la Providence tous les événements humains, et jusqu'au temps précis où chaque chose arrive, comme le séjour d'Ulysse dans l'île d'Ogygie, d'où il ne doit sortir qu'au moment fixé par les dieux pour son retour à Ithaque. (*Odys.*, I.)

Ce n'est pas seulement par l'ingénieuse fiction des deux urnes profondes, remplies de biens et de maux, qu'Homère peint l'attention de la Providence sur les hommes (*Iliade*, XXIV); pour montrer que la distribution de ces biens et de ces maux se fait avec une souveraine équité, il place dans les mains de Jupiter les balances où doit être pesée la destinée des mortels (*Iliade*, VIII et XXII), ce qui signifie que c'est la Providence qui préside à tous les événements, qui règle les châtiments et les récompenses, qui en détermine le temps et la mesure, et que ses décrets sont toujours fondés sur la justice.

Epictète. — « Nous sommes si ingrats, que sur les merveilles même que la Providence a faites en notre faveur, bien loin de lui rendre grâces, nous l'accusons et nous nous plaignons d'elle. Cependant, grands dieux! pour peu que nous eussions un cœur sensible et reconnaissant, une seule chose de la nature, et la moindre même, suffirait pour nous faire sentir la Providence et le soin qu'elle a de nous. » (*Manuel d'Epictète.*)

« Si nous avions du sens, nous ne ferions autre chose toute notre vie, et en public et en particulier, que de rendre grâce à la Providence de tous les biens que nous en avons reçus et dont nous jouissons tous les moments de notre vie. Oui, en bêchant, en labourant, en mangeant, en nous promenant, en nous levant, en nous couchant, à chaque action, nous nous écrierions : *Que la Providence est grande!* Tout retentirait du son de ces paroles divines : *Que la Providence est grande!* mais vous êtes ingrats et aveugles. Il faut donc que je le dise pour vous tous; et que vieux, boiteux, pauvre et infirme, je dise sans cesse : *Que la Providence est grande!* »

Plutarque, le modèle peut-être des historiens a dit, entre mille autres choses, dans son précieux *Traité d'Isis et d'Osiris :*

« Les philosophes honorent l'image de Dieu, quelque part qu'elle se montre, même dans les êtres dépourvus de sentiment, et à plus forte raison dans ceux qui sont animés. On doit donc approuver, non ceux qui adorent ces créatures, mais ceux qui, par elles, remontent jusqu'à la Divinité Quoiqu'il n'y ait qu'une *Providence*, on lui donne différents noms, et on lui rend différents honneurs, selon les lois et les coutumes de chaque pays. »

Sénèque, le Platon et le Socrate à la fois des Romains, contemporain de saint Paul, l'Apôtre des nations, semble véritablement l'avoir entendu ou avoir lu ses *Epîtres aux Romains*, qu'il reproduit dans ses *Lettres*. Il faut voir surtout son *Traité de la Providence*, ou pourquoi sous la providence divine les bons souffrent. Ses définitions sont fort belles : *Vocat ad illam, ipse implet opus suum*, etc.

Après les anciens, passons aux philosophes modernes :

BAYLE. — « Ceux-là sont de vrais athées qui, reconnaissant l'existence de Dieu, nient sa providence et veulent qu'il se tienne dans un éternel repos sans se mêler du gouvernement du monde, et laissant toutes choses à la conduite de la nature qui les fait aller leur train, ou à l'esprit des hommes qui disposent de leurs affaires selon leurs lumières et selon leurs soins, c'est là un véritable athéisme; car un Dieu sans providence n'est pas un Dieu, mais une idole vaine et immobile, qui n'agit point et qui ne sert de rien... Ils ont Dieu dans la bouche, mais ils l'ont banni de leur cœur, et ils avouent de parole ce qu'ils méconnaissent en effet. » (BAYLE, *Cont. des Pens. div.*, t. IV, p. 92.)

« Si l'homme est convaincu qu'il y a une Providence qui gouverne ce monde et à qui rien ne peut échapper, qui récompense d'un bonheur infini ceux qui aiment la vertu, qui punit d'un châtiment éternel ceux qui s'adonnent aux vices, il ne manquera pas de se porter à la vertu et de fuir le vice, et de renoncer aux voluptés corporelles, qu'il sait fort bien qui attirent des douleurs qui ne finiront jamais, pour quelques moments de plaisir qui les accompagnent; au lieu que la privation de ces plaisirs passagers est suivie d'une éternelle félicité.

« Mais s'il ignore qu'il y ait une Providence, il regardera ses désirs comme sa dernière fin et comme la règle de toutes ses actions; il se moquera de ce que les autres appellent vertu et honnêteté, et il ne suivra que les mouvements de la convoitise; il se défera, s'il peut, de tous ceux qui lui déplairont; il fera de faux serments pour la moindre chose; et s'il se voit dans un poste qui le mettra au-dessus des lois humaines, aussi bien qu'il s'est déjà mis au-dessus des remords de la conscience, il n'y a point de crimes qu'on ne doive attendre de lui : c'est un monstre infiniment plus dangereux que ces bêtes féroces, ces lions et ces taureaux enragés dont Hercule délivra la Grèce; si bien qu'étant inaccessible à toutes ces considérations (de la religion), il doit être nécessairement le plus grand et le plus incorrigible scélérat de l'univers. » (BAYLE, *Pens. div*, art. 132.)

« Il n'y a qu'un principe éternel; ce principe est très-saint, très-sage, très-bon. Donc tout ce qui nous surprend dans les événements ne nous met pas en droit de condamner sa conduite. Nous savons qu'elle est digne de lui, quoique nous ne soyons pas en état de le faire distinctement comprendre, ni de le comprendre nous-mêmes. » (BAYLE, *Pens. div.*, t. II.)

« Ceux qui trouvent étrange la prospérité des méchants, ont très-peu médité sur la nature de Dieu, et ils réduisent les obligations d'une cause qui gouverne toutes choses à la mesure d'une Providence tout à fait subalterne, ce qui est d'un petit esprit. Quoi donc! il faudrait que Dieu, après avoir fait des causes libres et des causes nécessaires par un mélange infiniment propre à faire éclater les merveilles de sa sagesse, eût établi des lois conformes à la nature des causes libres, mais si peu fixes que le moindre chagrin qui arriverait à un homme les bouleverserait entièrement à la ruine entière du genre humain ? Peut-on se faire des idées plus fausses d'une Providence générale ? Et puisque tout le monde convient que cette loi de la nature : le fort l'emporte sur le faible, a été posée fort sagement, et qu'il serait ridicule de prétendre que lorsqu'une pierre tombe sur un vase fragile, qui fait les délices de son maître, Dieu doit déroger à cette loi, pour épargner du chagrin à ce maître-là; ne faut-il pas avouer qu'il est ridicule aussi de prétendre que Dieu doit déroger à la même loi, pour empêcher qu'un méchant homme ne s'enrichisse de la dépouille d'un homme de bien?... d'autant plus que, par des combinaisons et des enchaînements dont Dieu seul était capable, il arrrive assez souvent que le cours de la nature amène la punition du péché. » (BAYLE, *Pens. div.*, t. II.)

« Ce serait à moi une témérité bien punissable de nier que Dieu ait fait une chose, parce que ma petite raison n'en découvre pas les utilités..... Sur cela je déclare que je suis entièrement convaincu que Dieu ne peut rien faire qui ne soit d'une sagesse infinie. C'est assez pour moi de savoir que Dieu a fait une chose, pour ne douter point qu'il ne l'ait faite avec une souveraine raison ; je n'en demande pas davantage, et soit que mes lumières en découvrent les utilités, soit qu'elles n'y comprennent rien, n'importe ; je crois toujours que c'est un ouvrage digne de l'infinie grandeur de Dieu... Quand c'est un point avéré qu'il y a du miracle quelque part, il est ridicule de chicaner, sous prétexte qu'on ne voit pas à quoi sert un tel miracle... Quand nous sommes certains que Dieu a fait une chose, il y a de l'impiété de penser qu'elle est inutile; il faut croire que Dieu a ses raisons. » (BAYLE, *Pens. div.*, t. II.)

« Tu ne penses pas que Dieu ait soin des hommes, lui qui premièrement a accordé à l'homme seul le privilége de marcher droit, ce qui lui donne un grand avantage pour découvrir de loin, pour considérer plus à son aise les choses d'en haut, et pour éviter beaucoup d'incommodités. Ensuite tous les animaux qui marchent ont des pieds, mais ils n'en tirent point d'autre usage que de marcher. Outre cela, Dieu a donné des mains à l'homme, par le moyen desquelles il se rend le plus heureux animal du monde... Tous les animaux ont des langues, mais il n'y a que la langue de l'homme qui puisse former des paroles dont il explique ses pensées et par laquelle il se communique à ses semblables..... Enfin, Dieu ne s'est pas contenté d'avoir fait à l'homme tant d'avantages pour le corps, il lui a encore donné une âme la plus excellente de toutes; car, quelle est l'âme des animaux qui connaisse l'Être divin, par qui

où il été faits tant de merveilleux ouvrages? Y a-t-il une autre espèce que les hommes qui le *serve* et qui l'*adore ?*... Quel est l'animal qui puisse comme lui se défendre de la faim, de la soif, du chaud; qui puisse comme nous trouver des remèdes aux maladies; qui puisse exercer sa force; qui soit capable d'apprendre; qui retienne si parfaitement les choses qu'il a vues, qu'il a ues? En un mot, il est clair que l'homme est un Dieu en comparaison des autres espèces vivantes, vu l'avantage qu'il a naturellement sur elles, tant du corps que de l'âme. » (Bayle.)

« Il est pourtant vrai que Dieu a fait sentir de tout temps aux idolâtres les effets de son indignation, et que, pour châtier les crimes, il les a souvent exposés à la peste, à la guerre et à la famine. Il est encore vrai par la déclaration expresse de saint Paul (*Rom.* II, 14), que Dieu n'a point cessé de rendre toujours témoignage de ce qu'il est en faisant le bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel, et les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture en abondance, et remplissant nos cœurs de joie; et que les hommes ont dû considérer que la bonté de Dieu les invitait à la pénitence... Je dis qu'il n'y a rien de plus vrai. » (*Pens. div.*, t. II.) « Les lois de la nature sont si fécondes, quoique fort simples, qu'elles produisent mille lois et impriment partout les caractères d'une cause souverainement parfaite; de sorte qu'on a droit de censurer ceux qui ne se sont pas servis de leur raison pour connaître le vrai Dieu dans les créatures. » (Bayle.)

« Si Dieu n'eût ménagé plusieurs digues et plusieurs barrières pour réprimer le paganisme, les sociétés humaines eussent été dans un horrible chaos. » (*Cont. des Pens. div.*, t. IV.) « Il semble que rien n'ait plus couté à la Providence, s'il est permis de se servir de cette expression, que le frein qui a été nécessaire à l'idolâtrie; il a fallu veiller avec attention sur ses suites naturelles, afin de leur faire rencontrer des obstacles qui pouvaient servir de rempart au genre humain. Il faut savoir que, encore que Dieu ne se révèle pas pleinement à un athée, il ne laisse pas d'agir sur son esprit et de lui conserver cette raison et cette intelligence par laquelle tous les hommes comprennent la vérité des premiers principes de métaphysique et de morale. » (Bayle, *Pens. div.*, t. II).

Voltaire. — L'inépuisable nature
Prend soin de la nourriture
Des tigres et des lions,
Sans que sa main abandonne
Le moucheron qui bourdonne
Sur les feuilles des buissons.

« Il ne tombe pas un seul cheveu de nos têtes sans l'ordre du maître des choses et du temps. La Providence tantôt terrible et tantôt favorable, devant laquelle il faut également se prosterner dans la gloire et dans l'opprobre, dans la jouissance délicieuse de la vie et sur le bord du tombeau. Ainsi pensent tous les sages. Malheur à ceux qui contredisent ces grandes vérités.» (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXI, p. 236.)

« Des desseins marqués se manifestent dans tous les êtres: les yeux sont faits pour voir, les oreilles pour entendre, les pieds pour marcher; une profonde mathémathique gouverne le cours des astres; tout ce qui existe atteste une Providence divine. Comment Spinosa, ne pouvant douter que l'intelligence et que la matière existent, n'a-t-il pas examiné au moins si la Providence n'a pas tout arrangé? Comment n'a-t-il pas jeté un coup d'œil sur ces ressorts, sur ces moyens dont chacun a son but, et recherché s'ils prouvent un artisan suprême? Il fallait qu'il fût ou un physicien bien ignorant, ou un sophiste gonflé d'un orgueil bien stupide, pour ne pas reconnaître une Providence toutes les fois qu'il respirait et qu'il sentait son cœur battre; car cette respiration et ce mouvement du cœur sont des effets d'une machine si industrieusement compliquée, arrangée avec un art si puissant, dépendante de tant de ressorts concourant tous ou même but, qu'il est impossible de l'imiter, et impossible à un homme de ne pas l'admirer. » (*Id.*, t. XL, p. 137.)

« Le dogme de la Providence est si sacré, si nécessaire au bonheur humain, que nul homme ne doit exposer ses lecteurs à douter d'une vérité qui ne peut faire de mal en aucun cas, et qui peut toujours opérer beaucoup de bien. Nous ne regarderons point le dogme de la Providence comme un système, mais comme une chose démontrée à tous les esprits raisonnables.

« Je suis à mon aise, quand je me dis: Dieu est le maître. » (*Id.*, t. LVIII, p. 207.)

« La Providence a donné à l'homme la disposition à la piété et le pouvoir de comprendre la vérité. Ces deux présents de Dieu sont les fondements de la société civile. C'est ce qui rend la vie tolérable. » (*Id.*, t. XLIX, p. 439.)

J. J. Rousseau. — « O Providence! O nature! trésor du pauvre, ressource de l'infortuné; celui qui sent, qui connaît vos saintes lois et s'y confie, celui dont le cœur est en paix et dont le corps ne souffre pas, grâce à vous, n'est point tout entier à l'adversité. Malgré tous les complots des hommes, tous les succès des méchants, il ne peut être absolument misérable. Dépouillé par des mains cruelles de tous les biens de la vie, l'espérance l'en dédommage dans l'avenir, l'imagination les lui rend dans l'instant même; d'heureuses fictions lui tiennent lieu d'un bonheur réel; et que dis-je? lui seul est solidement heureux, puisque les biens terrestres peuvent à chaque instant échapper en mille manières à celui qui croit les tenir; mais rien ne peut ôter ceux de l'imagination à quiconque sait en jouir. Il les possède sans risque et sans crainte; la fortune et les hommes ne sauraient l'en dépouiller.

« Faible ressource, allez-vous dire, que de visions contre une grande adversité ! Eh ! Monsieur, ces visions ont plus de réalité peut-être que tous les biens apparents dont les hommes font tant de cas, puisqu'ils ne portent jamais dans l'âme un vrai sentiment de bonheur, et que ceux qui les possèdent sont également forcés de se jeter dans l'avenir, faute de trouver dans le présent des jouissances qui les satisfassent.» (*Dial.*, t. II, p. 248.)

« Protecteur des opprimés, Dieu de justice et de vérité, reçois ce dépôt que remet sur ton autel et confie à ta providence un étranger infortuné, seul, sans appui, sans défenseur sur la terre, outragé, moqué, diffamé de toute une génération, chargé depuis quinze ans à l'envi de traitements pires que la mort, et d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre la cause. Toute explication m'est refusée, toute communication m'est ôtée ; je n'attends plus des hommes aigris par leur propre injustice qu'affronts, mensonges et trahisons. Providence éternelle, mon seul espoir est en toi ! daigne prendre mon dépôt sous ta garde, et le faire tomber en des mains jeunes et fidèles, qui le transmettent exempt de fraude à une meilleure génération; qu'elle apprenne, en déplorant mon sort, comment fut traité par celle-ci un homme sans fiel et sans fard, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, et qui n'a jamais fait, ni voulu, ni rendu du mal à personne. Nul n'a droit, je le sais, d'espérer un miracle, pas même l'innocence opprimée et méconnue. ***Puisque tout doit rentrer dans l'ordre un jour, il suffit d'attendre.*** Si donc mon travail est perdu, s'il doit être livré à mes ennemis, et par eux détruit ou défiguré, comme cela paraît inévitable, je n'en compterai pas moins sur ton œuvre, quoique j'en ignore le jour et les moyens; et, après avoir fait, comme je l'ai dû, mes efforts pour y concourir, j'attends avec confiance, je me repose sur ta justice et me résigne à ta volonté. » (*Dial.*, t. II, p. 250

« Dans quelque état que m'ait réduit la destinée, je ne désespérerai jamais de la Providence, sachant bien qu'elle choisit son heure et non pas la nôtre, et qu'elle aime à frapper son coup au moment qu'on ne l'attend plus. Ce n'est pas que je donne encore aucune importance, et surtout par rapport à moi, au peu de jours qui me restent à vivre, quand même j'y pourrais voir renaître pour moi, toutes les douceurs dont on a pris peine à tarir le cours. J'ai trop connu la misère des prospérités humaines, pour être sensible, à mon âge, à leur tardif et vain retour; et quelque peu croyable qu'il soit, il leur serait encore plus aisé de revenir, qu'à moi d'en reprendre le goût. Je n'espère plus, et je désire très-peu de voir de mon vivant la révolution qui doit désabuser le public sur mon compte. Que mes persécuteurs (les philosophes) jouissent en paix, s'ils peuvent, toute leur vie, du bonheur qu'ils se sont fait des misères de la mienne. Je ne désire de les voir ni confondus ni punis ; et pourvu qu'enfin la vérité soit connue, je ne demande point que ce soit à leurs dépens ; non, le Ciel ne laissera point un exemple aussi funeste, ouvrir au crime une route nouvelle inconnue jusqu'à ce jour: il découvrira la noirceur d'une trame aussi cruelle. » (*Dial.*, t. II, p. 64.)

« Vous m'affligez, Madame, en désirant de moi une chose qui m'est devenue impossible. Elle peut un jour cesser de l'être. Tous les obscurs complots des hommes, leurs longs succès, leurs ténébreux triomphes, ne me feront jamais désespérer de la Providence ; et si son œuvre se fait de mon vivant, je n'oublierai pas votre démarche, ni le plaisir que j'aurai d'y acquiescer. Jusque-là permettez, Madame, que je vous conjure de ne m'en plus parler.

« Adieu, ma bonne et respectable tante : je vous recommande à la Providence ; faites la même chose pour moi, car j'en ai grand besoin, et recevez avec bonté mes plus tendres et respectueuses salutations. » (*Dial.* t. II, p. 24.)

« *La Providence vengée, ou réfutation de la doctrine de Voltaire sur les désastres de Lisbonne.* — Vos deux derniers poëmes, Monsieur, me sont parvenus dans ma solitude; et, quoique tous mes amis connaissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sais de quelle part ceux-ci me pourraient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre. Ainsi je crois vous devoir remercier à la fois de l'exemplaire et de l'ouvrage. J'y ai trouvé le plaisir avec l'instruction, et reconnu la main du maître. Je ne vous dirai pas que tout m'en paraisse également bon ; mais les choses qui m'y déplaisent ne font que m'inspirer plus de confiance pour celles qui me transportent : ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison contre les charmes de votre poésie ; mais c'est pour rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages que je m'efforce de ne pas tout admirer.

« Je ferai plus, Monsieur, je vous dirai tout sans détour, non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux poëmes, la tâche effraierait ma paresse, ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi, mais les déplaisirs qui troublent en cet instant le goût que je prenais à vos leçons ; et je vous les dirai encore attendri d'une première lecture où mon cœur écoutait avidement le vôtre, vous aimant comme mon frère, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnaîtriez dans mes intentions la franchise d'une âme droite, et dans mes discours le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philosophe. D'ailleurs, plus votre second poëme m'enchante, plus je prends librement parti pour le premier; car, si vous n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrais-je d'être de votre avis ? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentiments que vous réfutez si bien.

« Tous mes griefs sont donc contre votre *poëme sur les désastres de Lisbonne*, parce que j'en attendais des effets plus dignes de l'humanité qui paraît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien, et vous chargez tellement le tableau de nos misères, que vous en aggravez le sentiment : au lieu des consolations que j'espérais, vous ne faites que m'affliger ; on dirait que vous craignez que je ne sache pas assez combien je suis malheureux, et vous croiriez, ce semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal. Ne vous y trompez pas, Monsieur, il arrive tout le contraire de ce que vous vous proposez. Cet optimisme, que vous trouvez si cruel, me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables. Le poëme de Pope adoucit mes maux et me porte à la patience ; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, et, m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui règne entre ce que vous prouvez et ce que je prouve, calmez la perplexité qui m'agite, et dites-moi qui s'abuse du sentiment ou de la raison.

« Homme, prends patience, me disent
« Pope et Leibnitz ; les maux sont un effet
« de la nature et de la constitution de cet
« univers. L'Etre éternel et bienfaisant qui
« le gouverne eût voulu t'en garantir. De
« toutes les économies possibles, il a choisi
« celle qui réunissait le moins de mal et le
« plus de bien ; ou, pour dire la même
« chose encore plus crûment s'il le faut,
« s'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il ne pou-
« vait mieux faire. »

« Que me dit maintenant votre poëme ?
« Souffre à jamais, malheureux. S'il est un
« Dieu qui t'ait créé, sans doute il est tout-
« puissant ; il pouvait prévenir tous tes
« maux ; n'espère donc jamais qu'ils finis-
« sent : car on ne saurait voir pourquoi tu
« existes, si ce n'est pour souffrir et mourir. »
Je ne sais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme et que la fatalité même ; pour moi j'avoue qu'elle me paraît plus cruelle encore que le manichéisme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçait d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté ? S'il faut choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la première.

« Vous ne voulez pas, Monsieur, qu'on regarde votre œuvre comme un poëme contre la Providence ; et je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre humain un écrit où je plaidais la cause du genre humain contre lui-même. Je sais la distinction qu'il faut faire d'un auteur et les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer qu'en peignant les misères humaines mon but était excusable et même louable, à ce que je crois ; car je montrais aux hommes comment ils faisaient leurs malheurs eux-mêmes, et par conséquent comment ils les pouvaient éviter.

« Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ; et quant aux maux physiques, si la matière sensible et impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie, et alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté sa mort, qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la précède, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages ; et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul ; tout eût fui au premier ébranlement, et on les eût vus le lendemain à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'était rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des masures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre, l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent ! Ne sait-on pas que la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même, et que ce n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste ?

« Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait dans un désert plutôt qu'à Lisbonne ; peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts ? Mais nous n'en parlons pas, parce qu'ils ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenons compte. Ils en font peu même aux animaux et aux sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, et qui ne craignent ni la chute des toits ni l'embrasement des maisons. Mais que signifierait un pareil privilége ? Serait-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois, et que, pour interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons plus qu'à y bâtir une ville ?

« Il y a des événements qui nous frappent souvent plus ou moins, selon les faces par lesquelles on les considère, et perdent beaucoup de l'horreur qu'ils inspirent au premier aspect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans *Zadig*, et la nature me le confirme de jour en jour, qu'une mort accélérée n'est pas toujours un mal réel, et qu'elle peut quelquefois passer pour un bien relatif. De tant d'hommes écrasés sous les ruines de Lisbonne, plusieurs sans doute ont évité de plus grands malheurs ;

et malgré ce qu'une pareille description a de touchant et fournit à la poésie, il n'est pas sûr qu'un seul de ces infortunés ait plus souffert que si, dans le cours ordinaire des choses, il eût attendu dans de longues angoisses la mort qui l'est venue surprendre. Est-il une fin plus triste que celle d'un mourant qu'on accable de soins inutiles, qu'un notaire et des héritiers ne laissent pas respirer, et que les médecins assassinent dans son lit?... Pour moi je vois partout que les maux auxquels nous assujettit la nature sont moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

« Mais, quelque ingénieux que nous puissions être à fomenter nos misères à force de belles institutions, nous n'avons pu jusqu'à présent nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge, et de préférer le néant à notre existence, sans quoi le découragement et le désespoir se seraient bientôt emparés du plus grand nombre, et le genre humain n'eût pu subsister longtemps. Or, s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en serait assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir, et que ces maux seraient aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver sur ce point de la bonne foi chez les hommes, *et de bons calculs chez les philosophes*, parce que ceux-ci, dans la comparaison des biens et des maux, oublient toujours le doux sentiment de l'existence indépendant de toute autre sensation, et que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à peu près comme ces femmes qui, avec une robe tachée et des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

« Vous pensez, avec Erasme, que peu de gens voudraient revivre aux mêmes conditions qu'ils ont vécu; mais tel tient sa marchandise fort haut, qui en rabattrait beaucoup s'il avait quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela? Des riches, peut-être rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie, et toujours tremblant de la perdre; peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus malsain, le plus réfléchissant, et par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins communément plus sincères, et qui, formant le plus grand nombre, doivent au moins pour cela être écoutés par préférence; consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie honnête et tranquille sans projets et sans ambition, un bon artisan qui vit commodément de son métier, un bon paysan même de France, où l'on dit qu'il faut les faire mourir de misère afin qu'ils nous fassent vivre, mais surtout du pays, par exemple où vous êtes, et généralement de tout pays libre : j'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate, et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend, *et qui lui est dû*, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge; et j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu, que de celui qui peut dire avec Caton : *Nec me vixisse pœnitet, quoniam ita vixi, ut frustra me natum non existimem*..... Selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, *elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent*; et si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

« Nos différentes manières de penser sur tous ces points m'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi; car, je n'ignore pas combien la raison humaine prend plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, et qu'entre deux hommes d'avis contraires, ce que l'un croit démontrer n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre.

« Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que, si l'on ôtait un atome du monde, le monde ne pourrait subsister. Vous citez là-dessus M. Crouzai, puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune mesure précise, ni à aucune forme précise; que nulle planète ne se meut dans une courbe absolument régulière; que nulle quantité n'est précisément mathématique; que nulle qualité n'est requise pour nulle opération; que la nature n'agit jamais rigoureusement, qu'ainsi on n'a aucune raison d'assurer qu'un atome de moins sur la terre serait la cause de la destruction de la terre. Je vous avoue que sur tout cela, Monsieur, je suis plus frappé de la force de l'assertion que de celle du raisonnement, et qu'en cette occasion je céderais avec beaucoup plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

« A l'égard de M. Crouzai, je n'ai point lu son écrit contre Pope, et ne suis peut-être point en état de l'entendre; mais ce qu'il y a de très-certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai disputé, et que j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la précision des quantités des figures, je croirais, tout au contraire, qu'elle seule suit la rigueur de cette précision, parce qu'elle seule sait comparer exactement les fins et les moyens, et mesurer la force de la résistance. Quant à ses irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique; et suffit-il de ne la pas apercevoir pour nier qu'elle existe? Ces apparentes irrégularités viennent sans doute de quelques lois que nous ignorons, et que la nature suit tout aussi fidèlement que celles qui nous sont inconnues, de quelque agent que nous n'apercevons

pas, et dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations; autrement, il faudrait dire nettement qu'il y a des actions sans principe et des effets sans cause, ce qui répugne à toute philosophie.

« Supposons deux poids en équilibre et pourtant inégaux; qu'on ajoute au plus petit la quantité dont ils diffèrent : ou les deux poids resteront encore en équilibre, et l'on aura une cause sans effet; ou l'équilibre sera rompu, et l'on aura un effet sans cause; mais si les poids étaient de fer, et qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôterait alors l'apparence de la précision, et à force d'exactitude, elle paraîtrait en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur les pesanteurs.

« Vous dites que nul être connu n'est d'une figure mathématique : je vous demande, Monsieur, s'il y a quelque figure qui ne le soit pas, et si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi régulière aux yeux de la nature qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reste, que si quelque corps pouvait avoir cette apparente régularité, ce ne serait que l'univers même, en le supposant plein et borné; car les figures mathématiques, n'étant que des abstractions, n'ont de rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels sont relatives à d'autres corps et à des mouvements qui les modifient; ainsi cela ne prouverait encore rien contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de précision.

« Vous distinguez les événements qui ont des effets de ceux qui n'en ont point : je doute que cette distinction soit solide. Tout événement me semble avoir nécessairement quelque effet ou moral ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'aperçoit pas toujours, parce que la filiation des événements est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les événements qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule, quoique les effets soient certains; et souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un événement considérable. Ajoutez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui le produit. Ainsi la poussière qu'élève un carrosse peut ne rien faire à la marche de la voiture, et influer sur celle du monde; mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait agit nécessairement sur l'univers même.

« Ainsi, Monsieur, vos exemples me paraissent plus ingénieux que convaincants. Je vois mille raisons plausibles pourquoi il n'était peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritière de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome que César tournât les yeux à droite ou à gauche, et crachât de l'un ou de l'autre côté en allant au sénat le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappelant le grain de sable cité par Pascal, je suis, à quelque égard, de l'avis de votre bhramine, et de quelque manière qu'on envisage les choses, si tous les événements n'ont pas des effets sensibles, il me paraît incontestable que tous en ont de réels, dont l'esprit humain perd aisément le fil, mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

« Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes font leur révolution dans l'espace non résistant : c'était assurément une belle chose à démontrer; mais, selon la coutume des ignorants, j'ai très-peu de foi aux démonstrations qui dépassent ma partie. J'imaginerais que, pour bâtir celle-ci, l'on aurait à peu près raisonné de cette manière. Telle force, agissant selon telle loi, doit donner aux autres tel mouvement dans un milieu non résistant : or, les astres ont exactement le mouvement calculé; donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut savoir s'il n'y a pas peut-être un million d'autres lois possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvements s'expliqueraient mieux encore dans un fluide que dans le vide par celle-ci? L'horreur du vide n'a-t-elle pas longtemps expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein? N'a-t-on pas rétabli le vide sur de nouveaux calculs? Qui nous répondra qu'un système encore plus exact ne le détruira pas derechef? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien ferait peut-être sur la nature de la lumière à des espaces éclairés; mais croyez-vous de bonne foi que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse et la retenue en matière d'opinions, eût trouvé la vôtre si démontrée? en général, il semble que les sceptiques s'oublient si peu qu'ils prennent le ton dogmatique, et qu'ils devraient user plus sobrement que personne du terme *démontrer*. Le moyen d'être cru quand on se vante de ne rien savoir en affirmant tant de choses! Au reste vous avez fait un correctif très-juste au système de Pope, en observant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre la créature et le créateur, et que si la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'est parce qu'il la tient et non pas parce qu'il la termine.

« Sur le bien du tout préférable à celui de sa partie, vous faites dire à l'homme : Je dois être aussi cher à mon maître, moi être pensant et sentant, que les planètes qui probablement ne sentent point. Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à son auteur qu'un seul être pensant et sentant; mais le système de cet univers, qui produit, conserve et perpétue tous les êtres pensants et sentants, lui doit être plus cher qu'un seul de tous les êtres; il peut donc, malgré sa bonté, ou plutôt par sa bonté

même, sacrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout. Je crois, j'espère, valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planète; mais si les planètes sont habitées, comme il est probable, pourquoi vaudrais-je mieux à ses yeux que tous les habitants de Saturne? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population, et qu'il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre. Or, cette population supposée, la conservation de l'univers semble avoir pour Dieu une moralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

« Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme; mais si, dans le système de cet univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes et les animaux et les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général. Je meurs, je suis mangé des vers; mais mes enfants, mes frères vivront comme j'ai vécu; mon cadavre engraisse la terre dont ils mangeront les productions; et je fais, par ordre de la nature et pour tous les hommes, ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décius, les Philènes et mille autres, pour une petite partie des hommes.

« Pour venir, Monsieur, au système que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement sans distinguer avec soin le mal particulier dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général que nie l'optimisme. Il n'est pas question de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il était bon que l'univers fût, et si nos maux étaient inévitables dans sa constitution. Ainsi l'addition d'un article rendrait, ce semble la proposition plus exacte, et, au lieu de tout *est bien*, il vaudrait peut-être mieux dire *le tout est bien*, ou *tout est bien pour le tout*. Alors il est très-évident qu'aucun homme ne saurait donner des preuves directes ni pour ni contre; car ces preuves dépendent d'une connaissance parfaite de la constitution du monde et du but de son auteur, et cette connaissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matière, ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout: de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu; et c'est, sans contredit, de la question de la Providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal; que si ces deux questions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la Providence, que ce qu'on en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvait tirer de ce grand et consolant dogme.

« Pour penser juste à cet égard, il semble que les choses devraient être considérées relativement dans l'ordre physique et absolument dans l'ordre moral: la plus grande idée que je puis me faire de la Providence est que chaque être matériel soit disposé le mieux qu'il est possible par rapport au tout, et chaque être intelligent et sensible le mieux qu'il est possible par rapport à lui-même, en sorte que, pour qui sent son existence, il vaille mieux exister que de ne pas exister. Mais il faut appliquer cette règle à la durée totale de chaque être sensible, et non à quelque instant particulier de sa durée, tel que la vie humaine; ce qui montre combien la question de la Providence tient à celle de l'immortalité de l'âme, que j'ai le *bonheur de croire et à celle de l'éternité des peines*.

« Si je ramène ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à l'existence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait, il est sage, puissant, tout est bien; s'il est juste et puissant, mon âme est immortelle: trente ans de vie ne sont rien pour moi, et sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la première proposition, jamais on n'ébranlera la suivante; si on la nie, il ne faut point disputer sur ses conséquences.

« Nous ne sommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin, du moins, que je puisse rien présumer de semblable de votre part en lisant le recueil de vos œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus consolantes de la Divinité.

« Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paraissent démontrés par les seules lumières de la raison, et que si le théiste ne fonde son sentiment que sur les probabilités, l'athée, moins précis encore, ne me paraît fonder le sien que sur des possibilités contraires. De plus, les objections de part et d'autre sont toujours insolubles, parce qu'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, et pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je crois une autre vérité, parce que croire et ne pas croire sont les choses du monde qui dépendent le moins de moi; que l'état de doute est un état trop violent pour mon âme; que, *quand ma raison flotte, ma foi ne peut rester longtemps en suspens*, et se détermine sans elle; qu'enfin, mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant, et joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

« Je pense, en un mot, qu'à votre exemple on ne saurait attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société, *ni trop respecter la religion qui la soutient*..... Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les lois peuvent imposer; mais hors

les principes de la morale et du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondements de la société, *et qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix de l'Etat.....*

« Quant aux incrédules intolérants, qui voudraient forcer le peuple à ne rien croire, *je ne les bannirais pas moins sévèrement que ceux qui veulent le forcer à croire tout ce qui leur plaît ;* car on voit au zèle de leurs décisions, à l'amertume de leurs satires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour persécuter tout aussi cruellement les croyants qu'ils sont eux-mêmes persécutés par les fanatiques.

« Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de remarquer, à ce propos, une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance ; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme; et si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchain pour médecin et pour ami, et vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre, et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes ? Vous l'avez vous-même expliqué; vous jouissez, mais j'espère; et l'espérance embellit tout.

« J'ai autant de peine à quitter cette lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancherait pas avec vous si je vous estimais moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talents, et dont les écrits parlent le mieux à mon cœur; *mais il s'agit de la cause de la Providence, dont j'attends tout.* Après avoir si longtemps puisé dans vos leçons des consolations et du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela, pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine et vague, plutôt comme palliatif actuel que comme un dédommagement à venir. *Non, j'ai trop souffert en cette vie pour ne pas en attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un instant de l'immortalité de l'âme et d'une Providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir ; et ce sera de toutes les disputes que j'aurai soutenues la seule où mon intérêt ne sera pas oublié.* »

Encyclopédie de diderot *et* d'alembert. — « Les Indiens, les Celtes, les Egyptiens, les Ethiopiens, les Chaldéens, en un mot presque tous les peuples qui croyaient qu'il y avait un Dieu, croyaient en même temps qu'il avait soin des choses humaines : tant est forte et naturelle la conviction d'une *Providence*, dès-là qu'on admet un être suprême. L'évidence de ce dogme ne saurait être obscurcie par les difficultés qu'on y oppose en foule ; les seules lumières de la raison suffisent pour nous faire comprendre que le créateur de ce chef-d'œuvre qu'on ne peut assez admirer, n'a pu l'abandonner au hasard. Comment s'imaginer que le meilleur des pères néglige le soin de ses enfants? Pourquoi les aurait-il formés, s'ils lui étaient indifférents ? Quel est l'ouvrier qui abandonne le soin de son ouvrage ? Dieu peut-il avoir créé des sujets en état de connaître leur créateur et de suivre des lois, sans leur en avoir donné? Les lois ne supposent-elles pas la punition des coupables ? Comment punir, sans connaître ce qui se passe ? Tout ce qui est dans Dieu, tout ce qui est dans l'homme, tout ce qui est dans le monde, nous conduit à une Providence. Dès qu'on supprime cette vérité la religion s'anéantit ; l'idée de Dieu s'efface, et on est tenté de croire que, n'y ayant plus qu'un pas à faire pour tomber dans l'athéisme, ceux qui nient la Providence peuvent être placés au rang des athées. Mais pour rendre ceci plus frappant et plus sensible, faisons un parallèle entre le Dieu de la religion et le dieu de l'irréligion ; entre le Dieu de providence et le dieu d'Epicure ; entre le Dieu des Chrétiens et le dieu de certains déistes. Dans le système de l'irréligion, je vois un Dieu dédaigneux et superbe, qui néglige, qui oublie l'homme après l'avoir fait, qui le dégage de toute dépendance, de peur de s'abaisser jusqu'à veiller sur lui ; qui l'abandonne par mépris à tous les égarements de son orgueil et à tous les excès de la passion, sans y prendre le moindre intérêt ; un Dieu qui voit d'un œil égal et le vice triomphant, et la vertu violée, qui ne demande d'être aimé ni même d'être connu de sa créature, quoiqu'il ait mis en elle une intelligence capable de le connaître, et un cœur capable de l'aimer. Dans le système de la Providence, je vois, au contraire, un Dieu sage, dont l'immuable volonté est un immuable attachement à l'ordre, un Dieu bon, dont l'amour paternel se plaît à cultiver dans le cœur de sa créature les semences des vertus qu'il y a mises; un Dieu juste qui récompense sans mesure, qui corrige sans hauteur, qui punit avec règle et proportionne les châtiments aux fautes; un Dieu qui veut être connu, qui couronne en nous ses propres dons, l'hommage qu'il nous fait rendre à ses perfections infinies et l'amour qu'il nous inspire pour elles. C'est au déiste situé entre ces deux tableaux à se déterminer pour celui qui lui paraît plus conforme à sa raison.

« Si nous pouvions méconnaître la Providence dans le spectacle de ce vaste univers, nous la retrouverions en nous. Sans chercher des raisons qui nous fuient, ouvrons l'oreille à la voix intérieure qui cherche à nous instruire. Nous sommes l'abrégé de l'univers, et en même temps nous sommes l'image du Créateur. Si nous ne pouvons contempler ce grand original, contentons-nous de le contempler dans son image. Nous ne pouvons jamais mieux le trouver que dans les portraits où il a voulu se peindre lui-même. Si

je me replie sur moi-même, je sens en moi un principe qui pense, qui juge, qui veut; je trouve de plus, que je suis un corps organisé, capable d'une infinité de mouvements variés, dont les uns ne dépendent point du tout de moi, les autres en dépendent en partie, et les autres me sont entièrement soumis. Ceux qui ne dépendent point de moi sont, par exemple, la circulation du sang et celle des humeurs, d'où procèdent la nutrition et la formation des esprits animaux. Ce mouvement ne peut être interrompu par un acte de ma volonté, et je ne puis subsister, si quelque cause étrangère en interrompt le cours. J'en trouve d'autres chez moi aussi indépendants de ma volonté que la circulation du sang, mais que je puis suspendre pour un moment, sans bouleverser toute la machine. Tel est entre autres celui de la respiration, que je puis arrêter quand il me plaît, mais non pas pour longtemps, par un simple acte de ma volonté, sans le secours de quelques moyens antérieurs. Enfin il y a en moi certains fluides errants dans tous les divers canaux dont mon corps est rempli, mais dont je puis déterminer le cours par un acte de ma volonté. Sans cet acte, ces fluides, que j'appellerai *les esprits animaux*, coulent par leur activité naturelle indifféremment dans tous les vides et dans tous les canaux qu'ils rencontrent ouverts, sans affecter un lieu particulier plutôt qu'un autre, semblables à des serviteurs qui se promènent négligemment en attendant l'ordre de leur maître ; mais selon mes désirs ils se transportent dans les canaux particuliers, à proportion du besoin plus ou moins grand, dont je suis le juge. Je vois, dans ce que je viens de trouver chez moi, une image naïve de tout cet univers. Nous y distinguons des mouvements réglés et invariables, d'où dépendent tous les autres, et qui sont à l'univers comme la circulation du sang est dans le corps humain, mouvement que Dieu n'arrête jamais, non plus que l'homme n'arrête celui du sang, avec cette différence, que c'est en nous un effet de notre impuissance, et en Dieu celui de son immutabilité. Nous comparerons donc les mouvements généraux de nos corps qui ne dépendent point de nous, aux lois générales et immuables que Dieu a établies dans la matière. Mais comme nous trouvons en nous de certains mouvements, quoique indépendants de nous, dont nous pouvons pourtant suspendre le cours pour quelques moments, comme celui de la respiration ; aussi conçois-je dans cet univers des mouvements très-réglés, qui procèdent des mouvements généraux, que Dieu peut suspendre quelque temps sans porter préjudice à ce bel ordre, mais dont il changerait l'économie, si cette suspension durait trop longtemps. Tel est celui du soleil et de la lune, que Dieu arrêta pour donner le temps à Josué de remporter une entière victoire sur les ennemis de son peuple. Enfin, je trouve dans la nature aussi bien que chez moi une quantité immense de fluides de plusieurs espèces, répandus dans tous les pores et les interstices des corps, ayant du mouvement en eux-mêmes, mais un mouvement qui n'est pas entièrement déterminé de tel ou tel côté par les lois générales qui sont en partie comme vagues et indéterminées. Ce sont ces fluides qui sont à la nature ce que sont les esprits animaux au corps humain, esprits nécessaires à tous les mouvements principaux et indépendants de nous, mais soumis outre cela à exécuter nos ordres par ces principes que je viens de poser.

« Il est maintenant aisé de comprendre comment Dieu a pu établir des lois fixes et inviolables du mouvement, et gouverner pourtant le monde par sa providence. Quoi! j'aurai le pouvoir de remuer un bras ou de ne pas le remuer, de me transporter dans un certain lieu ou de ne pas le faire, d'aider un ami ou de ne pas l'aider ; et Dieu qui a disposé toutes choses avec une sagesse et une puissance infinie, et de qui je tiens ce pouvoir, se sera lui-même privé d'agir par des volontés particulières ! Je puis aider mes enfants, les punir, les corriger, leur procurer du plaisir, ou les priver de certaines choses selon ma prudence ; je puis par ma prévoyance prévenir les maux et les accidents qui peuvent leur arriver, en ôtant de dessous leurs pas ce qui pourrait occasionner leur chute. Ce que je puis faire pour mes enfants, je le puis aussi pour mes amis. Je sais qu'un ami se dispose à faire une action qui peut lui procurer de fâcheuses affaires ; je cours sur les lieux, je le préviens, et je l'empêche par mes sollicitations d'exécuter ce qu'il avait désir de faire. Pendant ma promenade je vois devant moi un aveugle qui va se précipiter dans un fossé, croyant suivre le chemin. Je précipite mes pas, je prends cet aveugle par le bras, et je l'arrête sur le penchant de sa chute; n'est-ce pas là une *providence* en moi? Par combien d'autres réflexions pourrais-je la prouver? Or ce que je sens en moi irai-je le refuser à la Divinité? Notre providence n'est qu'une image imparfaite de la sienne. Il est le père de tous les hommes, ainsi que leur créateur; il punit, il châtie, il prévoit les maux, il les fait quelquefois sentir à ses enfants. Il se dispose au châtiment, mais notre repentir calme sa colère, et éteint entre ses mains la foudre qu'il était prêt à lancer. Sa providence ne s'est pas bornée à établir des lois de mouvement, selon lesquelles tout se meut, tout se combine, tout se varie, tout se perpétue. Ce ne serait là qu'une providence générale. S'il n'avait créé que de la matière, ces lois générales auraient suffi pour entretenir l'univers éternellement dans le même ordre, tant sa profonde sagesse l'a rendu harmonieux ; mais outre la matière, il a créé des êtres intelligents et libres, auxquels il a donné un certain degré de pouvoir sur les corps : ce sont ces êtres libres qui engagent la Divinité à une providence particulière, plus intéressante pour la religion. Examinons si les principes que nous avons posés en détruisent l'idée.

« Si je conçois l'univers comme une machine, dont les ressorts sont engagés si dépendamment les uns des autres, qu'on ne peut retarder les uns sans retarder les autres et sans bouleverser tout l'univers, alors je ne concevrai d'autre Providence que celle de l'ordre établi dans la création du monde, que j'appelle providence générale. Mais j'ai bien une autre idée de la nature. Les hommes dans leurs ouvrages même les plus liés ne laissent pas de les faire tels, qu'ils peuvent, sans renverser l'ordre de leur machine, y changer bien des choses. Un horloger, par exemple, a beau engager les roues d'une montre, il est pourtant le maître d'avancer ou de reculer l'aiguille comme il lui plaît. Il peut faire sonner un réveil plus tôt ou plus tard, sans altérer les ressorts et sans déranger les roues ; ainsi vous voyez qu'il est le maître de son ouvrage, particulièrement sur ce qui regarde sa destination. Un réveil est fait pour indiquer les heures et pour réveiller les gens dans un certain temps. C'est justement ce dont est maître celui qui a fait la montre. Voilà justement une idée de la providence générale et particulière. Ces ressorts, ces roues, ces balanciers, tout cela en mouvement, font la providence générale, qui ne change jamais et qui est inébranlable ; ces dispositions du réveil et du cadran, dont les déterminations sont à la disposition de l'ouvrier, sans altérer ni ressorts ni rouages, sont l'emblème de la providence particulière. Je me représente cet univers comme un grand fluide, à qui Dieu a imprimé le mouvement qu'y s'y conserve toujours. Ce fluide entraîne les planètes par un courant très-réglé et par un mouvement si uniforme, que les astronomes peuvent aisément prédire les conjonctions et les oppositions. Voilà la providence générale. Mais dans chaque planète, les parties de ces premiers éléments n'ont point de mouvement réglé. Elles ont à la vérité un mouvement perpétuel, mais indéterminé, se portant où les passages sont les plus libres, semblables à ces rivières qui suivent constamment leur lit, mais dont une partie des eaux se répand à droite et à gauche, au travers des pores de la terre, suivant le plus ou moins de facilité du terroir qu'elles pénètrent. C'est cette matière du premier élément que Dieu détermine par des volontés particulières, suivant les vues de sa sagesse et de sa bonté. Ainsi, sans rien changer dans les lois primitives établies par la Divinité, il peut régler tous les événements sublunaires occasionnellement, selon les démarches des êtres libres qu'il a mis sur la terre ou dans les autres planètes, s'il y en a d'habitées. Voilà ce qui concerne la Providence par rapport à la nature ; voyons celle qui regarde les esprits.

« En formant cet univers, Dieu avait créé des objets de sa puissance et de sa sagesse. Il voulut en créer qui fussent l'objet de sa bonté, et qui fussent en même temps les témoins de sa puissance et de sa sagesse. Cette pente générale et universelle des hommes à la félicité paraît une preuve incontestable que Dieu les a faits pour être heureux. L'Ecriture fortifie ce sentiment, au lieu de le détruire, en nous disant que Dieu est charité ; qu'est-ce à dire ? C'est que la bonté de Dieu est l'attribut à qui les hommes doivent leur existence, et qui par conséquent est le premier à qui ils doivent rendre hommage.

« L'amour d'un sexe l'un pour l'autre, l'amour des pères pour leurs enfants, cette pitié dont nous sommes naturellement susceptibles, sont trois moyens puissants par lesquels la sagesse infinie sait tout conduire à ses fins. 1° Dieu n'a point commis le soin de la société uniquement à la raison des hommes. En vain aurait-il fait la distinction des deux sexes ; en vain de cette distinction s'en devrait-il suivre la propagation du genre humain ; en vain la religion naturelle nous avertirait-elle que nous devons travailler au bonheur de notre prochain, tout aurait été inutile, le penchant de l'homme au bonheur l'aurait toujours éloigné des vues de la Providence. Quelqu'un se serait-il marié, s'il n'y avait eu que la raison seule qui l'y eût déterminé ? Le mariage le plus heureux entraîne toujours après lui plus de soucis et d'inquiétudes que de plaisir ; les femmes surtout y sont plus intéressées que les hommes. Suivez avec exactitude toutes les suites d'une grossesse, les douleurs de l'enfantement, etc., et jugez s'il y a une femme au monde qui voulût en courir les risques, si elle n'agissait qu'en vue de suivre sa raison ? Quoique les hommes courent moins de hasards, et qu'ils soient exposés à moins de maux, il en reste encore assez pour les éloigner du mariage, s'ils n'y étaient poussés que par leur devoir. Aussi Dieu les a-t-il engagés non-seulement par le plaisir, mais par une impulsion secrète, encore plus forte que le plaisir. 2° Si nous examinons cette tendresse des pères et des mères pour leurs enfants, nous n'y trouverons pas moins les soins attentifs de la Providence. Qu'est-ce qui nous engage à avoir plus d'amour pour nos enfants que pour ceux de nos voisins, quand même les nôtres auraient moins de beauté et moins de mérite ? La raison n'exige-t-elle pas de nous que nous proportionnions notre amour au mérite ? Mais il ne s'agit pas d'agir ici par raison. Le père partage avec sa tendre épouse les inquiétudes que leur cause leur amour pour leurs enfants. Tout leur temps est employé, soit à leur éducation, soit à travailler pour leur laisser du bien après leur mort. Il leur en faudrait peu pour eux seuls, mais ils ne trouvent jamais qu'ils en laissent assez à leurs enfants. Ils se privent souvent du plaisir qu'il faudrait acheter aux dépens du bonheur de leur famille. En bonne foi, les hommes s'aimant comme ils s'aiment, prendraient-ils tous ces soins pour leurs enfants, s'ils n'y étaient engagés par une forte tendresse ? Et auraient-ils cette tendresse si elle ne leur était imprimée par une cause supérieure ? Examinons-les sous

un autre point de vue. Ils ont une haine mortelle pour tout ce qui s'oppose à leur bonheur. L'homme est né paresseux, il fuit la peine, et surtout une peine qu'il ne choisit pas lui-même. Voilà pourtant des enfants qui lui en imposent de telles, qu'ils les regarderaient comme un joug insupportable, si c'étaient d'autres que ses enfants. L'homme aime sa liberté, et hait quiconque la lui ravit. Cependant ses enfants lui donnent une occupation onéreuse, et gênent entièrement sa liberté, et il ne les aime pas moins pour cela; bien plus, si quelque enfant est plus accablé de maladie que les autres, il sera toujours le plus aimé, quoiqu'il donne le plus de peine; toute la tendresse semble se ramasser en lui seul. Admirons en cela la sagesse infinie de la Providence, qui ayant donné aux hommes un penchant invincible pour le bonheur, a pourtant su, malgré ce penchant, les conduire à ses fins. 3° La Providence, toujours attentive à nos besoins, a imprimé dans l'homme le sentiment de la pitié, qui nous fait sentir une vive douleur à la vue du malheur d'autrui, et qui nous engage à le soulager pour nous soulager nous-mêmes. Il y a, je le sais, de l'amour-propre dans le secours que nous donnons aux misérables et aux affligés, mais Dieu enchaîne cet amour-propre par cette vive sensibilité dont nous ne sommes pas les maîtres; elle est involontaire, et ne pouvant nous en défaire, nous trouvons plus d'expédient d'en faire cesser les causes en soulageant les misérables. Il faut avouer que les stoïciens étaient de pauvres philosophes, de prétendre que la pitié est une passion blâmable, elle qui fait l'honneur de l'humanité, Je ne puis comprendre qu'on ait été si longtemps entêté de la morale de ces gens-là; mais ils sont anciens, fussent-ils mille fois plus ridicules, ils feront toujours l'admiration des pédants, La pitié est une passion bien respectable; elle est l'apanage des cœurs bien faits; elle est une des plus fortes preuves que le monde est conduit par une sagesse infinie, qui sait conduire tout à ses fins, même parmi les êtres libres, sans gêner leur liberté. Plus je fais réflexions sur ces trois lois de la providence générale, plus je suis surpris de voir tant d'athées dans le siècle où nous sommes; si nous n'avions d'autres preuves de la Divinité que celles qui sont métaphysiques, je ne serais pas surpris que ceux qui n'ont pas le génie tourné de ce côté-là, n'y fussent pas sensibles. Mais ce que je viens de dire est proportionné à toutes sortes de génies, et en même temps si satisfaisant, que je doute que tout homme qui voudra y faire attention, ne reconnaisse une Providence. Qui reconnaît une Providence reconnaît un Dieu : on a fait souvent ce raisonnement, il y a un Dieu, donc il y a une Providence. Par là on était obligé de prouver l'existence d'une Divinité par d'autres voies que par Providence : c'est ce qui engageait les philosophes à aller chercher des raisons métaphysiques, peu sensibles et souvent fausses; au lieu que cet argument-ci est certain, il y a une Providence, donc il y a un Dieu : voilà quelques-unes des difficultés qu'on peut faire contre la Providence.

« Il y a dans le monde plusieurs désordres, bien des choses inutiles et même nuisibles. Les épicuriens pressaient cette objection, et elle est répétée plus d'une fois dans le poëme de Lucrèce.

Nequaquam nobis divinitus esse creatam
Naturam mundi quæ tanta est prædita culpa.

Les rochers inaccessibles, les déserts affreux, les monstres, les poisons, les grêles, les tempêtes, etc., étaient autant d'arguments qu'on joignait aux précédents.

« Je réponds, 1° que Dieu a établi dans l'univers des lois générales, suivant lesquelles toutes les choses particulières, sans exceptions, ont leur usage propre; et quoiqu'elles nous paraissent fâcheuses et incommodes, les règles générales n'en sont pas moins sages et salutaires. Il ne conviendrait point à Dieu de déroger par des exceptions perpétuelles. 2° On regarde bien des choses comme des désordres, parce qu'on en ignore la raison et les usages; et dès qu'on vient à les découvrir, on voit un ordre merveilleux. Par exemple, ceux qui adoptaient le système astronomique de Ptolémée, trouvaient dans la structure des cieux et dans l'arrangement des corps célestes des espèces d'irrégularités et des contradictions même qui les révoltaient. De là cette raillerie ou plutôt ce blasphème d'Alphonse, roi de Castille, et grand mathématicien, qui disait que si la Divinité l'avait appelé à son conseil, il lui aurait donné de bons avis; mais depuis que l'ancien système a fait place à un autre beaucoup plus simple et plus commode, les embarras ont disparu, et le monde s'est montré sous une forme à laquelle on défierait Alphonse lui-même de trouver à redire. Avant qu'on eût découvert en anatomie la circulation du sang et d'autres vérités importantes, le véritable usage de plusieurs parties du corps humain était ignoré, au lieu qu'à présent il s'explique d'une manière sensible. 3° Quant aux choses inutiles, il ne faut pas être si prompt à les qualifier. Ainsi la pluie tombe dans la mer; mais peut-être en tempère-t-elle la salure qui sans cela deviendrait plus nuisible aux poissons, et les navigateurs en tirent souvent des rafraîchissements bien essentiels. 4° Enfin on trouve des utilités très-considérables dans les choses qui paraissent difformes ou mêmes dangereuses. Les monstres, par exemple, font d'autant mieux sentir la bonté des êtres parfaits. L'expérience a su tirer des poisons mêmes d'excellents remèdes. Ajoutons que les bornes de notre esprit ne permettent pas de prononcer décisivement sur ce qui est beau ou laid, utile ou inutile dans un plan immense. Le hasard, dites-vous, cause aveugle, influe sur une quantité de choses, et

les soustrait par conséquent à l'empire de la Divinité. Mais qu'est-ce que le hasard? Le hasard n'est rien, c'est une fiction, une chimère qui n'a ni possibilité, ni existence. On attribue au hasard des effets dont on ne connaît pas les causes; mais Dieu connaissant de la manière la plus distincte toutes les causes et tous les effets, tant existants que possibles, rien ne saurait être hasard par rapport à Dieu. Mais à l'égard de Dieu, continuez-vous, n'y a-t-il pas bien des choses casuelles, comme le nombre des feuilles d'un arbre, celui des grains de sable de tel ou tel rivage? Je réponds que le nombre des feuilles n'est pas moins déterminé que celui des arbres et des plus grands corps de l'univers. Il n'en coûte pas plus à Dieu de se représenter les moindres parties du monde que les plus considérables; et le principe de la raison suffisante n'est pas moins essentiel pour régler leur nombre, leur place, et toutes les autres circonstances qui les concernent, que pour assigner au soleil son orbite et à la mer son lit. Si le hasard avait lieu dans les moindres choses, il pourrait l'avoir dans les plus grandes. Du moins on avouera que ce qui dépend de la liberté des hommes et des autres êtres intelligents ne saurait être assujetti à la Providence. Je réponds qu'il serait bien étrange que le plus beau et le plus excellent ordre des choses créées, celui des intelligences, fût soustrait au gouvernement de Dieu, ayant reçu l'existence de lui comme tout le reste, et faisant la plus noble partie de ses ouvrages. Au contraire, il est à présumer que Dieu y fait une attention toute particulière. D'ailleurs, si l'usage de la liberté détruisait le gouvernement divin, il ne resterait presque rien des choses sublunaires qui fût sous la dépendance de Dieu, presque tout ce qui se passe sur la terre étant l'ouvrage de l'homme et de sa liberté. Mais Dieu en dirigeant les événements n'en détruit, ni même n'en change pas la nature et le principe. Il agit à l'égard des êtres libres d'une façon, s'il est permis de parler ainsi, respectueuse pour leur liberté. S'il y a quelque difficulté à concilier cette action de Dieu avec la liberté de l'homme, les bornes de notre esprit doivent en amortir l'impression. Comment Dieu, dit l'adversaire de la Providence, peut-il embrasser la connaissance et le soin de tant de choses à la fois? Parler ainsi, c'est oublier la grandeur, l'infinité de Dieu. Y a-t-il quelque répugnance à admettre dans un être infini une connaissance sans bornes et une action universelle? Nous-mêmes, dont l'entendement est renfermé dans de si étroites bornes, ne sommes-nous pas témoins tous les jours de l'artifice merveilleux qui rassemble une foule d'objets sur notre rétine, et qui en transmet les idées à l'âme? N'éprouvons-nous pas plusieurs sensations à la fois? Ne mettons-nous pas en dépôt dans notre mémoire une quantité innombrable d'idées et de mots, qui se trouvent au besoin avec une netteté et dans un ordre merveilleux? Et comme il y a diverses nuances de gradations entre les hommes, et qu'un idiot de paysan a beaucoup moins d'idées qu'un philosophe du premier ordre, ne peut-on pas concevoir en Dieu toutes les idées possibles au plus haut degré de distinction? N'est-il pas indigne de Dieu d'entrer dans de pareils détails? Parler ainsi, c'est se faire une fausse idée de la majesté de Dieu. Comme il n'y a ni grand ni petit pour lui, il n'y a rien non plus de bas et de méprisable à ses yeux. Il est au contraire parfaitement convenable à la qualité d'Etre suprême de diriger l'univers de telle sorte que les plus petites choses parviennent à sa connaissance, et ne s'exécutent point sans sa volonté. La majesté de Dieu consiste dans l'exercice de ses perfections, et cet exercice ne saurait avoir lieu sans sa providence. Les afflictions des gens de bien sont du moins incompatibles avec le gouvernement d'un Dieu sage et juste? Les méchants, d'un autre côté, prospèrent et demeurent impunis. Nous voici parvenus aux difficultés les plus importantes qui ont exercé, dans tous les âges, les païens, les Juifs et les Chrétiens. Les païens, surtout toutes les fois qu'il arrivait quelque chose de contraire à leurs vœux, et que leur vertu ne recevait pas la récompense à laquelle ils s'attendaient, les païens, dis-je, formaient aussitôt des soupçons injurieux contre Dieu et contre sa providence, et ils s'exprimaient d'une manière impie. Les ouvrages des poëtes tragiques en sont pleins. Il se présente plusieurs solutions que je ne ferai qu'indiquer : 1° Tous ceux qui paraissent gens de bien ne le sont pas, plusieurs n'ont que l'apparence de la piété, et leurs actions ne passent point jusqu'à leurs cœurs. 2° Les plus pieux ne sont pas exempts de tache. 3° Ce que les hommes regardent comme des maux ne mérite pas toujours ce nom; ce n'est pas toujours être malheureux que de vivre dans l'obscurité, ces situations sont souvent plus compatibles avec le bonheur que l'élévation et les richesses. 4° Le contentement de l'esprit, le plus grand de tous les biens, suffit pour dédommager les justes affligés de leurs traverses. 5° L'issue en est avantageuse : les calamités servent à éprouver, et sont totalement à la gloire de ceux qui les endurent en adorant la main qui les frappe. 6° Enfin, la vie future lèvera pleinement le scandale apparent, en dispensant des distributions supérieures aux maux présents. On trouve de très-judicieuses réflexions sur ce sujet dans les auteurs païens. Sénèque a consacré un traité exprès: *Quare viris bonis male accidant, cum sit Providentia?* Les méchants, d'un autre côté, prospèrent et demeurent impunis, autre embarras pour les païens. De là ce mot impie de Jason dans Sénèque, quand Médée s'envole après avoir égorgé ses fils : *Testare nullos esse, quia veheris, deos.* Mais personne n'a traité ce sujet avec plus de force que Claudien dans son poëme contre Rufin. Le

morceau est trop beau pour ne pas le transcrire.

Sæpe mihi dubium traxit sententia mentem,
Curarent superi terras, an nullus inesset
Rector, et incerto fluerent mortalia casu.
Nam cum dispositi quæsissem fœdera mundi,
Præscriptosque mari fines, annisque meatus,
Et lucis noctisque vices, tunc omnia rebar
Consilio firmata Dei, qui lege moveri
Sidera, qui fruges diverso tempore nasci,
Qui variam Phœben alieno jusserit igne
Compleri, solemque suo, porrexerit undis
Littora, tellurem medio libraverit axe.
Sed cum res hominum tanta caligine volvi
Respicerem, lætosque diu florere nocentes,
Vexarique pios, rursus labefacta cadebat
Relligio, causæque viam non sponte sequebar
Alterius, vacuo quæ currere sidera motu
Affirmat, magnumque novas per inane figuras
Fortuna, non arte, regi, quæ numina sensu
Ambiguo, vel nulla putat, vel nescia veri.
Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum
Absolvitque deos, etc.

« Plusieurs méchants paraissent heureux sans l'être ; ils sont le jouet des passions, et la proie des remords sans cesse renaissants. 2° Les biens dont les méchants jouissent se convertissent pour eux en poison. 3° Les lois humaines font déjà payer à plusieurs coupables la peine de leurs crimes. 4° Dieu peut supporter les pécheurs, et les combler même de bienfaits, soit pour les ramener à lui, soit pour récompenser quelques vertus humaines : il est de sa grandeur, et, si j'ose ainsi parler, de sa générosité, de ne se pas venger immédiatement après l'offense. 5° Le temps des destinées éternelles arrivera, et ceux qui échappent à présent à la vengeance divine, et qui jouissent en paix du ciel irrité, seront obligés de boire à longs traits le calice que Dieu leur a préparé dans sa fureur. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVII, p. 660 à 667, article *Providence.*)

ROBESPIERRE. — « L'athéisme est aristocratique; l'idée d'un grand Etre qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le crime triomphant est toute populaire. (*Vifs applaudissements.*) Le peuple, les malheureux m'applaudissent; si je trouvais des censeurs, ce serait parmi les riches et parmi les coupables.

« Je parle dans une tribune où l'impudent Guadet osa me faire un crime d'avoir prononcé le mot *Providence.* Et dans quel temps ? Lorsque le cœur ulcéré de tous les crimes dont nous étions les témoins et les victimes, lorsque versant des larmes amères et impuissantes sur la misère du peuple éternellement trahi, éternellement opprimé, je cherchais à m'élever au-dessus de la tourbe impure des conspirateurs dont j'étais environné, en invoquant contre eux la vengeance céleste, au défaut de la foudre populaire. Ce sentiment est gravé dans tous les cœurs sensibles et purs : il anime dans tous les temps les plus magnanimes défenseurs de la liberté. Aussi longtemps qu'il existera des tyrans, il sera une consolation douce au cœur des opprimés; et si jamais la tyrannie pouvait renaître parmi nous, quelle est l'âme énergique et vertueuse qui n'appellerait point en secret de son triomphe sacrilége à cette éternelle justice. Il me semble du moins que le dernier martyr de la liberté exhalerait son âme avec un sentiment plus doux, en se reposant sur cette idée consolatrice. Ce sentiment est celui de l'Europe et de l'univers, c'est celui du peuple français... Ce peuple n'est attaché qu'au culte lui-même, c'est-à-dire à l'idée d'une puissance incompréhensible, l'effroi du crime et le soutien de la vertu, à qui il se plaît à rendre des hommages qui sont autant d'anathèmes contre l'injustice et contre le crime triomphant.

« Si le philosophe peut attacher sa moralité à d'autres bases, gardons-nous néanmoins de blesser cet instinct sacré et ce sentiment universel des peuples. Quel est le génie qui puisse en un instant remplacer, par ses intentions, cette grande idée protectrice de l'ordre social et de toutes les vertus privées? » (*Discours* du 21 novembre, 1er frimaire 1793, à la Convention.)

HELLO. décrit ainsi le rôle de la Providence dans l'histoire.

« Aujourd'hui que les matériaux ont été isolément préparés par des mains habiles, on attend qu'une autre main non moins habile les réunisse, présente le tableau synoptique des causes et des effets, l'abstraction près de la forme qui donne l'être, et l'ensemble de l'édifice dans l'exacte proportion de ses parties. L'écrivain à qui cette gloire est réservée sera l'*historiographe de la Providence.* C'est lui surtout qui, en traitant un sujet plus rempli qu'aucun autre de la divinité, s'apercevra que la science bien faite de l'histoire fournit à la philosophie morale *des preuves nouvelles de l'existence de Dieu.* Ces preuves ont été cherchées jusqu'ici dans l'ordre intellectuel et dans les harmonies de la nature physique : Fénelon, Clarke, Nieuwenlyt, Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, ont démontré le créateur par la création ; mais personne encore ne s'est avisé de le démontrer par la formation et l'accroissement des sociétés modernes, et cependant cette démonstration est d'une grande puissance.

« J'ai toujours pensé que l'instinct des animaux était une preuve plus nécessaire de Dieu que la raison de l'homme, parce que l'homme, avec cette raison perfectible qui part de si bas pour s'élever si haut, recèle une activité intrinsèque, un foyer de chaleur qui, s'alimentant lui-même en apparence, se prête davantage aux hypothèses de l'athéisme, au lieu que l'instinct, qui se trouve dans la bête à la dose précise dont sa conservation a besoin, sans activité dans l'individu, sans perfectibilité dans l'espèce, décèle incessamment un être doué d'une existence d'emprunt, et ne peut s'expliquer que comme une transmission. Eh bien, j'aperçois une sorte d'instinct dans la destinée générale d'un grand peuple. Certes, ce n'est ni à la raison d'un individu ni à

celle d'une ou plusieurs générations, qu'il est possible de rapporter cette suite de vues qui s'accomplissent pendant des siècles; au-dessus des générations qui passent si vite, et des individus qui passent plus vite encore, l'esprit cherche une puissance plus durable, dont la main tient le fil qui se briserait dans les leurs.

« Le véritable auxiliaire de la Providence peut beaucoup, précisément parce qu'il discerne ce qu'il ne peut pas; rien n'ajoute à la force comme de la concentrer dans des limites connues, et de ne la dépenser que contre des obstacles surmontables. *Deviner la Providence, c'est proprement le génie...* Se plaindre que la politique ne soit pas toujours conforme à la logique, c'est se plaindre que la Providence ne subordonne pas sa sagesse à la nôtre. »

Pierre Leroux. — « Voici le livre indien intitulé *Hitoupadesa.* Lisez cette fable de Pilpaï.

« *La Providence.* — L'homme ne devrait jamais être inquiet de sa substance; le créateur y a pourvu. A peine une femme a-t-elle donné le jour à un enfant, que deux sources de lait coulent du sein maternel. (*Heétopades*, p. 71.)

« Y a-t-il rien de plus beau dans tous les poëtes? Je vous en fais juge. Qu'imaginez-vous qu'on puisse ajouter à cela? Il est vrai qu'une religion tout entière pourrait sortir de cet apologue; et l'Evangile en est la preuve, l'Evangile qui fonde l'un de ses préceptes et l'une des principales lois morales sur la même *leçon de sagesse donnée par la nature.* Et en disant cela, je ne dis pas assez; car ce n'est pas un précepte isolé que l'Evangile en conclut, c'est la constitution même de l'homme religieux, c'est l'état permanent dans lequel le Chrétien doit tenir son âme. Ainsi cet apologue, fondé sur la nature et grand comme elle, pourrait être suivi d'un infini commentaire. Mais, considéré comme poëme, ce poëme en quatre lignes me semble accompli et vraiment parfait.

« Voici, du même sage indien, un autre apologue où la même idée revêt une autre image, c'est-à-dire où la nature nous offre de nouveau le même enseignement :

« Celui qui a donné aux cygnes un plumage blanc, un plumage vert aux perroquets, et qui a peint de diverses couleurs la robe des paons, pourvoira toujours à leur subsistance. »

« La puissance de Dieu, empreinte dans ses œuvres, n'est-elle pas, en effet, la garantie qu'il y a dans la création un mystère qui aujourd'hui nous échappe, et qui nous apparaîtrait si, comme dit l'Evangile, nous étions vraiment fils de Dieu? Le sentiment de la puissance de Dieu équivaut à l'espérance de découvrir un jour ce mystère; il conduit à l'état psychique nécessaire pour le découvrir.

« Mais, après l'Inde, on pouvait encore trouver d'autres images pour exprimer la même vérité. Et, en effet, Jésus, dans le *Sermon sur la montagne*, répète Pilpaï sans le répéter, lorsqu'il s'écrie : *Regardez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent, ni ne recueillent en des greniers; et votre Père céleste les nourrit... Voyez les lis des champs, comme ils croissent; ils ne travaillent ni ne filent. Or, je vous le dis, Salomon, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux.* (*Matth.* VI.)

« Ces lis des champs mieux vêtus que Salomon dans toute sa gloire, et qui ne travaillent ni ne filent, quelle belle image! Je ne sais toutefois si le premier des deux apologues de Pilpaï que je vous ai cités, celui des *deux sources de lait coulant du sein maternel*, ne présente pas une image plus belle encore. Au surplus tout cela est sublime.

« Grand, beau, sublime! que n'ajoutez-vous divin, pour épuiser tout le vocabulaire!

« Ah! vous ne sentez pas ce que cela a de divin. » (Pierre Leroux, *Introduction aux Fables de Lachambeaudie*, p. 36 à 38.)

PSAUME, *Psalmus* (*littéral.*), du latin *psallere*, chanter. — « Hymne ou cantique en l'honneur de la Divinité.

« Ce nom est demeuré affecté aux pièces que David composait pour être chantées au son des instruments par les lévites dans les cérémonies religieuses des Hébreux, et aux prières qu'il composa pour louer, invoquer ou remercier Dieu dans les plus importantes circonstances de sa vie. Tous ceux qui sont contenus dans le livre de l'Ecriture intitulé *Liber psalmorum*, qu'on appelle autrement *Psalterium*, ne sont pas de ce prince; quelques-uns sont postérieurs à son temps. Leurs titres ne sont pas non plus les mêmes dans la Vulgate; la plupart ont celui de *psalmus David*, d'autres ceux d'*intellectus David; oratio David; alleluia; canticum psalmi; canticum graduum; psalmus cantici*, etc., selon leurs différents objets.

« Ces psaumes sont des cantiques et des odes sacrées, par lesquels les enfants d'Israël célébraient au milieu de leurs assemblées et dans le secret de leurs maisons les louanges de Dieu, la sainteté de sa loi, les bienfaits qu'ils avaient reçus de sa bonté, les merveilles de sa puissance, la sagesse et la justice de toutes ses œuvres.

« Le style et toute l'économie des psaumes est poétique; c'est ce style hardi qui s'affranchit quelquefois des liaisons ordinaires du discours; ce style nombreux qui ne forme pas moins des sons que les paroles, avec cette tendresse de la poésie qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, avec toute la délicatesse des sentiments du cœur. C'est cette naïveté qui représente la nature dans ses mouvements, dans ses saillies, dans ses transports; et avec cette simplicité, c'est toute la sublimité et la force de l'éloquence; c'est une dignité d'expression qui répond à la grandeur du sujet. On n'y rencontre point de réflexions filées et subtilisées, mais c'est un mot plein d'énergie qui renferme tantôt une menace, tantôt une exhortation : un trait peint un événement et forme une instruction, une

image présente tout d'un coup ce qu'une abondance de paroles n'exprimerait pas. On peut dire cependant que l'onction fait le principal caractère des psaumes.

« Il serait difficile, dit M. Fourmont, de « trouver chez les païens des ouvrages aussi « beaux que les psaumes, et saint Jérôme « dit fort bien que le Psautier seul peut nous « tenir lieu de toutes les pièces lyriques des « profanes. *David, Simonides noster, Pindarus,* « *Alcæus*, *Flaccus quoque*, » etc. Le même auteur pense que les psaumes étaient écrits en vers, et même en vers rimés en quelques endroits. (*Voyez* les *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, tom. IV, p. 467 et suiv.).

« Les psaumes seuls, dit M. Rollin, fournissent une infinité de traits admirables pour tous les genres d'éloquence, pour le style simple, le sublime, le tendre, le véhément, le pathétique. M. Bossuet, dans sa préface sur les psaumes, a fait un chapitre *De grandiloquentia et suavitate psalmorum*, où il prouve par des exemples que David est plus véritablement poete qu'Homère et que Virgile. »

« *Psaume*, cantique ou hymne sacré. Ce mot est dérivé du grec ψάλλω, *je chante.*

« Les anciens, comme l'observe saint Augustin, ont mis cette différence entre *psaume* et *cantique*, que ce dernier était simplement chanté, au lieu que dans le psaume on accompagnait la voix de quelque instrument.

« Le livre des *psaumes* est un des livres canoniques de l'Ancien Testament. Il est appelé dans l'hébreu *Sepher tehillim*, livre des hymnes. Dans l'Evangile, on le nomme quelquefois le *Livre des psaumes*, quelquefois simplement le *Prophète* ou *David*, du nom de son principal auteur.

« Les Hébreux partagent ordinairement le Psautier en cinq livres, dont le premier finit à notre quatrième psaume; le second, au soixante-et-onzième; le troisième, au quatre-vingt-huitième; le quatrième, au cent cinquième, et le cinquième, au cent cinquantième. Eusèbe dit que cette division se remarque dans l'original hébreu et dans les meilleurs éditions des Septante; mais saint Augustin et saint Jérôme la rejettent, parce que le Nouveau Testament ne cite le Psautier que sous le nom d'un seul livre.

« Le nombre des psaumes canoniques a toujours été fixé chez les Juifs, comme chez les Chrétiens, à cent cinquante; car le cent cinquante-unième qui se trouve dans le grec n'a jamais passé pour canonique. Mais les Juifs et les Chrétiens varient dans leur manière de partager ces psaumes, et les protestants, à cet égard, suivent la méthode des Juifs.

« La tradition la plus générale et la plus suivie est qu'Esdras est le seul, ou du moins le principal auteur de la collection du *Livre des psaumes.* Mais dès avant la captivité il y en avait un recueil, puisqu'Ezéchias, en rétablissant le culte du Seigneur dans le temple, y fit chanter les psaumes de David. Ce prince les avait composés à l'occasion des divers événements de sa vie, ou des solennités qui se célébraient dans le culte divin, et pouvait bien y avoir mis quelque ordre, soit chronologique, soit autre; mais il y a grande apparence qu'Esdras n'y en mit point, puisqu'il est sûr que David avait composé beaucoup plus de psaumes qu'Esdras n'en a recueilli.

« L'authenticité et la canonicité du *Livre des psaumes* ont toujours été reconnues par la Synagogue et par l'Eglise. Il n'y que les nicolaïtes, les gnostiques, les manichéens et quelques anabaptistes qui en aient nié l'inspiration. Mais on ne convient pas également si ces psaumes sont l'ouvrage d'un ou de plusieurs écrivains, et qui est celui, ou qui sont ceux qui les ont composés. Plusieurs Pères, tels que saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, Théodoret, Cassiodore, etc., et un grand nombre d'interprètes modernes les attribuent tous à David. Saint Hilaire, l'auteur de la *Synopse* attribuée à saint Athanase, et plusieurs autres commentateurs, prétendent le contraire. Le premier de ces sentiments est fondé 1° sur ce que l'Ancien et le Nouveau Testament attribuent les psaumes à David, et n'en parlent ou ne les citent que sous ce nom. 2° Sur l'usage ancien, uniforme et perpétuel de l'Eglise, qui donne au Psautier le nom de *Psaumes de David*, et c'était aussi, selon Perez dans son *Commentaire*, la créance commune de Josèphe, du paraphraste Jonathan et de tous les anciens Juifs, abandonnée par les talmudistes et les rabbins.

« Le sentiment contraire ne manque pas de preuves qui paraissent même plus convaincantes. Saint Hilaire dit nettement que les psaumes ont pour auteurs ceux dont ils portent le nom dans leur titre. Saint Jérôme pense que c'est une erreur de dire que tous les psaumes sont de David. Saint Athanase ne compte que soixante-douze psaumes de David, et dit, dans la *Synopse* qu'on lui attribue, qu'il y a des psaumes d'Idithun, d'Asaph, des fils de Coré, d'Aggée, de Zacharie, d'Eman, qu'il y en a même qui sont de tous ces auteurs ensemble, comme ceux qui ont pour titre *Alleluia.* Il ajoute que ce qui a fait donner aux psaumes le nom de psaumes de David, c'est que ce prince fut le premier auteur de ces sortes d'ouvrages, et qu'il régla l'ordre, le temps, les fonctions de quelques autres écrivains, dont on voit les noms à la tête des psaumes. En effet, Eusèbe de Césarée, qui est du même sentiment, nous représente, dans sa préface sur les psaumes, David au milieu d'une troupe de musiciens tous inspirés, chantant tour à tour suivant que le Saint-Esprit les animait, pendant que tous les autres, et David luimême, demeuraient dans le silence, et se contentaient de répondre, à la fin, *Alleluia.* De plus il est visible qu'un assez grand nombre de psaumes portent des caractères de nouveauté, comme ceux qui parlent de la captivité de Babylone, qui est de beaucoup postérieure à David. (ATHANASE, *in psalm.*, pag. 70, tom. II, nov. edit.; EUSEB. *Præfat. in psalm.*, p. 7 et 8).

« On dispute encore beaucoup sur les titres des psaumes. Quelques-uns les regardent comme faisant partie de ces cantiques, et comme la clef du psaume qu'ils précèdent. D'autres les croient ajoutés après coup, et de peu d'utilité pour l'intelligence du texte, parce qu'ils sont la plupart obcurs, que les plus habiles interprètes n'osent se flatter de les entendre. Saint Augustin les a crus inspirés, et c'est aussi le sentiment de M. Bossuet dans sa *Dissertation sur les psaumes*, c. 6. A quoi l'on répond que l'Eglise ne s'est jamais fait une loi de chanter ces titres dans ses offices ; qu'elle n'a jamais décidé qu'ils fussent canoniques ; que les Septante et autres Grecs postérieurs ont ajouté des titres à certains psaumes qui n'en ont point dans l'hébreu ; qu'à la vérité, ceux qui sont des anciens auteurs ou prophètes, ou d'Esdras, sont inspirés et canoniques, mais que ceux qui ont été ajoutés depuis, ou qui sont contraires à l'histoire ou à l'esprit du psaume, et il y en a de cette sorte, ne méritent pas ces titres (P. Alexandre, *Hist. Vet. Testam.*, dissert. 24, quæst. 1, art. 1 ; Dupin, *préface sur les psaumes ;* Calmet, *Dictionn. de la Bible*, tom. III, lettre *P.*, au mot *Psaumes*, p. 3 et suivantes). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXVII, p. 729 à 732, art. *Psaume.*)

PUDEUR. — « Les Romains, dit Bayle, étaient si persuadés des mauvais effets des discours libres, qu'ils ne souffraient pas que des jeunes filles assistassent à des festins. Ils supposaient qu'elles avaient les oreilles bouchées aux paroles sales. Muret remarque que les anciens Grecs établirent fort sagement que les femmes n'assistassent point aux festins ; car les hommes étant accoutumés à y parler plus librement, il était bien difficile qu'il ne leur échappât des plaisanteries contraires à la pudeur. Ils auraient donc offensé les chastes oreilles du sexe. » (Bayle.)

« J'avoue qu'il faut que le fanatisme soit bien outré et que la dose en soit très-forte, quand il est capable de vaincre les impressions de pudeur que la nature et l'éducation chrétienne nous donnent. Mais de quoi ne sont point capables les combinaisons infinies de nos passions, de nos imaginations? » etc. (Bayle, *Pens. div.*, t. II.)

« Je puis ajouter, pour l'honneur et la gloire de la vraie religion, qu'elle seule fournit de très-bonnes armes contre les sophismes de ces gens-là (les cyniques); car quand même on ne pourrait montrer dans les Ecritures un précepte exprès touchant les ténèbres dont on doit couvrir les privautés du mariage, il suffit de dire en premier lieu que l'esprit de l'Ecriture nous engage à éviter tout ce qui pourrait affaiblir les impressions de la pudeur; et en second lieu, qu'il y a des textes précis qui nous défendent de rien faire qui puisse choquer la bienséance ou qui scandalise notre prochain. » (Bayle, *Dictionnaire*, art. *Hipparchim.*)

PURGATOIRE. — Cet article de foi étant rejeté par le protestantisme, c'est par le témoignage et l'aveu des protestants eux-mêmes que nous allons d'abord l'établir.

Leibnitz. — « Mais il faut arriver à la question fort débattue du purgatoire ou de la peine temporelle après cette vie. Les protestants pensent que les âmes de ceux qui meurent parviennent aussitôt à l'éternelle félicité, ou sont damnées pour jamais ; ainsi ils rejettent comme superflues les prières pour les morts ou les réduisent à des vœux inutiles, comme on en forme sur ce qui est passé et terminé, plutôt par une certaine habitude que par utilité. D'un autre côté, le sentiment le plus ancien de l'Eglise est qu'il faut prier pour les morts, qu'ils sont aidés par nos prières, et que ceux qui sont sortis de cette vie, quoique devenus héritiers du ciel par la remise de la peine éternelle et par leur retour en grâce avec Dieu, en vertu des mérites du Christ, ont cependant encore à subir un châtiment paternel pour leurs péchés et à être purifiés, surtout s'ils n'ont pas assez effacé cette tache pendant leur vie sur la terre. Les uns ont appliqué ici les paroles du Christ sur la dernière obole qui doit être acquittée, que toute chair sera salée par le feu ; d'autres ont cité ce passage de saint Paul, que ceux qui ont édifié sur le fondement, comme du bois, du foin, de la paille, seront sauvés comme par le feu ; d'autres, le passage du baptême pour les morts. Les saints Pères ne sont pas d'accord sur la manière d'être purifiés. Les uns ont pensé que les âmes étaient renfermées et purifiées dans un certain lieu pendant un temps que quelques-uns prolongent jusqu'au jour du jugement, d'autres même au-delà ; d'autres font consister le mode de châtiment dans un feu corporel, quelques-uns dans le feu de la tribulation. Saint Augustin a eu ce sentiment, et aujourd'hui quelques Grecs le partagent. Quelques-uns ont cru que le feu du purgatoire était le même que celui de l'enfer ; d'autres, qu'il était séparé. Quoi qu'il en soit, presque tous s'accordent à admettre une purification après cette vie, telle que serait celle que les âmes elles-mêmes, éclairées au sortir de leurs corps et vivement affligées à la vue des imperfections de leur vie passée et de la laideur du péché, désireraient, sans vouloir arriver autrement au comble du bonheur. Plusieurs auteurs ont très-bien observé que cette affliction de l'âme qui repasse sur ses actions est volontaire, et entre autres, Grenade, dont le sentiment remarquable causa une grande consolation à Philippe II, dans sa dernière maladie. » (*Système de théologie*, par Leibnitz.)

Koppen. — « L'autorité de la plus ancienne Eglise témoigne en faveur d'un séjour intermédiaire d'expiation appelé ordinairement Purgatoire. »

Forbes. — « L'antique usage de prier et d'offrir pour les morts ne doit pas être rejeté par les protestants comme illégal. Cette pratique, reçue dans toutes les Eglises du Christ, a toujours été regardée comme un devoir de piété et de charité. Un grand nombre de Pères pensaient que les fautes légères qui n'ont pas été remises dans cette

vie étaient pardonnées après la mort, par l'intercession de l'Eglise dans les prières publiques, et surtout dans celles qu'on unissait à la célébration des terribles mystères. Ce n'est pas une absurdité de croire qu'il en est ainsi : saint Chrysostome affirme que la pratique de prier pour les morts vient des apôtres.» (L'évêque Forbes, *Du Purgatoire.*)

KAYE. — « On doit admettre qu'il y a dans les écrits de Tertullien des passages qui semblent supposer que, dans l'intervalle du temps qui sépare la mort de la résurrection générale, les âmes destinées à l'immortalité bienheureuse sont purifiées des taches que les hommes les plus vertueux contractent pendant leur vie. » (L'évêque protestant KAYE.)

BULKE. — « On ne saurait nier que saint Augustin n'enseigne positivement qu'il y a des âmes qui souffrent des peines temporelles après la mort. » (*Bulke, Réfutation du dogme du Purgatoire.*)

LESSING. — « Qu'y a-t-il donc dans la religion chrétienne qui nous empêche d'admettre cet état mitoyen? Comme si la plus grande partie des Chrétiens ne l'avait pas adopté réellement. Cet état intermédiaire, enseigné et reconnu par l'Eglise ancienne, nos réformateurs, malgré l'abus scandaleux auquel il avait donné lieu, n'auraient pas dû le rejeter d'une manière absolue. » (LESSING, *Theolog. Auszatze, Leibnitz von den ewigen Strasen*; 1770.)

PALEY. — « Qui peut supporter la pensée d'habiter dans les tourments éternels? Cependant, qui peut dire qu'un Dieu éternellement juste ne les infligera pas? L'esprit de l'homme cherche quelque refuge. Il ne se trouve que dans l'idée de quelque punition temporaire qui, après la mort, purifiera l'âme de ses souillures morales, et la rendra enfin agréable à un Dieu infiniment pur. »

JOHNSON. — Partageant le sentiment de Paley sur ce point, le docteur Johnson dit que « la plupart des hommes ne sont ni assez obstinément méchants pour mériter un châtiment éternel, ni assez bons cependant pour être admis dans la société des célestes esprits, et que Dieu a bien voulu établir un état intermédiaire où ils pussent être purifiés par divers degrés de souffrances. » (*Schriften.*)

« On peut tirer, dit-il, des sentiments de l'ancienne Eglise une preuve de la nature propitiatoire de l'Eucharistie, qui ne paraîtra que trop forte; ce sont les prières contenues dans les liturgies, et dont parlent si souvent les Pères, pour les âmes des défunts. Il n'y a point, que je sache, de liturgie qui n'en contienne, et les Pères en font souvent mention. Saint Chrysostome en parle comme d'une institution qui remonte aux apôtres : saint Augustin affirme que ces sortes de prières profitent à ceux qui ont mené une vie assez vertueuse pour les mériter; saint Cyrille de Jérusalem parle d'une prière pour ceux qui se sont endormis dans le sommeil de la mort avant nous, et saint Cyprien parle du refus de ces prières comme d'une censure portée sur quelques personnes par nos prédécesseurs; Tertullien présente cette pratique comme généralement répandue de son temps, et les constitutions ordonnent aux prêtres et au peuple de remplir ces devoirs de piété pour les âmes de ceux qui sont morts dans la foi.» (JOHNSON, *sacrifice non sanglant.*)

VON MEYER. — « Comme la béatitude est impossible sans la sanctification, celle-ci l'est également sans la purification. Cependant, grâce aux mérites de Jésus-Christ, la durée de la purification dépend du Dieu de miséricorde, mais il ne nous appartient pas de juger quelle est la mesure nécessaire d'après laquelle la commisération libre de Dieu graciera, au nom de Jésus-Christ, chacun en particulier; la vertu de la prière et de l'intercession, appuyée sur le mérite du Sauveur, peut beaucoup pour abréger les peines.»(VON MEYER, *DritteSammlung*, 1822.)

« L'expression de *feu de purgatoire* (*purgatorium*) est très-convenable pour donner l'idée des peines d'un lieu intermédiaire. *Purgatorium* ne signifie que moyen de purification, par rapport au lieu et à l'état des personnes. » (VON MEYER, *l. c.*, 1825.)

« L'Eglise protestante ne croit pas au Purgatoire, que la sainte Ecriture enseigne positivement.» (VON MEYER, *Krit-Kranze*, p. 193.)

Après le témoignage des protestants, celui des philosophes. Ecoutons d'abord Montaigne, puis les philosophes incrédules du XVIIIe siècle :

MONTAIGNE. — « Nul peché ne s'en va sans peine; il est ou eternellement ou temporellement puni : eternellement en enfer, temporellement en ce monde ou en purgatoire.

« L'ame donc qui n'aura pas souffert en son corps, pendant qu'elle estoit en la cour de misericorde, les peines deues à son demerite, les souffrira après cette vie extremes et incomprehensibles : a cette cause, tant pour la purgation que pour la punition non eternelle, mais temporelle de nos ames, il est besoin qu'il y ait un lieu assigné, punitif et purgatoire. Et comme en ce monde et en nos corps les ames se purgent par affliction, joinct a l'amour de Jesus-Christ, estant en l'ame et la tribulation ensemble la purge des restes de ses pechés, pourtant est-il necessaire qu'il y ait quelque chose affligeante et douloureuse, par le moyen de laquelle l'ame sente aultant de deplaisir et de peine qu'elle a pris de plaisir et de contentement à faillir, et qui entre aussi avant en ses moëlles et en ses entrailles, qu'y estoit entrée l'affection des choses terriennes.» (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, traduite par Montaigne et donnée par lui comme sa profession de foi, chap. 300.)

VOLTAIRE. — « L'idée d'un purgatoire ainsi que d'un enfer est de la plus haute antiquité; mais elle n'est nulle part si clairement exprimée que dans le sixième livre de l'*Eneide* de Virgile, dans lequel on trouve la plupart des mystères de la religion des gentils :

Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt.

« Cette idée fut sanctifiée par le christianisme, et il est consolant de croire qu'on peut, par des prières, obtenir de Dieu la grâce d'un mort condamné dans l'autre vie à des peines passagères. » (*Essais. OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. II, page 23.)

« L'établissement d'une fête solennelle consacrée à cette piété (la délivrance des âmes du purgatoire) commença à s'introduire dans le XI[e] siècle; on y admire un grand fonds d'humanité. Ce fut Odilon qui institua, dans son couvent de Cluny, la fête des morts. L'Eglise adopta bientôt cette solennité, et en fit une fête d'obligation. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XVII, p. 292.)

ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT ET D'ALEMBERT. — « *Purgatoire*. Selon les théologiens catholiques, c'est l'état des âmes qui étant sorties de cette vie sans avoir expié certaines souillures qui ne méritent pas la damnation éternelle, ou qui n'ont pas expié en cette vie les peines dues à leurs péchés, les expient par les peines que Dieu leur impose avant qu'elles jouissent de sa vue.

« Quoique ce terme ne se trouve pas dans l'Ecriture, cependant la chose qu'il signifie y est clairement exprimée, l'utilité de la prière pour les morts étant recommandée dans le second liv. des *Machabées*, XI, 43, et dans la *II[e] Epître à Tim.*, I, 18. D'ailleurs, la tradition de l'Eglise a solidement établi ce dogme que les protestants rejettent. Les Grecs l'admettent aussi bien que les Latins, et ne disputent que sur le nom du lieu où sont détenues ces âmes, qu'ils appellent *enfer*, et que nous nommons *purgatoire*.

« Les Juifs reconnaissent une sorte de purgatoire qui dure pendant toute la première année qui suit la mort de la personne décédée. Selon eux, l'âme, pendant ces douze mois, a la liberté de venir visiter son corps, revoir les lieux et les personnes auxquelles elle a eu pendant la vie quelque attachement particulier. Ils nomment ce purgatoire le *sein d'Abraham*, le *trésor des vivants*, le *jardin d'Eden*, la *géhenne supérieure*, par opposition à l'enfer, qu'ils appellent la *géhenne inférieure*. Le jour du sabbat est, selon eux, un jour de relâche pour les âmes du *purgatoire;* et au jour de l'expiation solennelle, ils font beaucoup de prières et d'œuvres satisfactoires pour les soulager. » (*Encyclopédie* DE DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVII, p. 815, article *Purgatoire*.)

PYRRHONISME. — Dans la réfutation suivante du pyrrhonisme, Bayle établit parfaitement la nécessité absolue de la révélation, de la foi et d'une autorité religieuse infaillible :

« Ce qui a été dit du pyrrhonisme dans mon *Dictionnaire* ne peut point préjudicier à la religion.

« J'établis d'abord, comme base de cet éclaircissement, cette maxime certaine et incontestable : *Que le christianisme est d'un ordre surnaturel, et que son analyse est l'autorité suprême de Dieu, nous proposant des mystères, non pas afin que nous les comprenions, mais afin que nous les croyions avec toute l'humilité qui est due à l'être infini qui ne peut ni tromper ni être trompé.* C'est là l'étoile polaire de toutes les discussions et de toutes les disputes sur les articles de la religion que Dieu nous a révélée par Jésus-Christ.

« De là résulte nécessairement l'incompétence du tribunal de la philosophie pour le jugement des controverses des Chrétiens, vu qu'elles ne doivent être portées qu'au tribunal de la révélation.

« Toute dispute sur la question de droit mérite d'être rejetée dès le premier mot. Personne ne doit être reçu à examiner s'il faut croire ce que Dieu ordonne de croire, cela doit passer pour un premier principe en matière de religion. C'est aux métaphysiciens à examiner s'il y a un Dieu et s'il est infaillible; mais les Chrétiens, en tant que Chrétiens, doivent supposer que c'est une chose déjà jugée.

« Il ne s'agit donc plus que de la question de fait, savoir : si Dieu veut que nous croyions ceci ou cela. Deux sortes de gens peuvent douter, les uns parce qu'ils ne croient pas que l'Ecriture soit divine, les autres parce qu'ils ne croient pas que le sens de la révélation soit tel ou tel.

« Toute la dispute donc que les Chrétiens peuvent admettre avec les philosophes est sur cette question de fait : si l'Ecriture a été composée par des auteurs inspirés de Dieu? Si les preuves que les Chrétiens allèguent sur ce sujet ne convainquent pas les philosophes, la partie doit être rompue. Car il serait inutile de descendre à l'examen particulier de la Trinité, et, avec des gens qui ne reconnaîtraient pas la divinité de l'Ecriture, le seul et unique moyen de juger qui a tort ou qui a raison dans de semblables controverses. L'autorité révélée doit être le principe commun des disputants là-dessus, et ainsi plus de dispute lorsque les uns n'admettent point ce principe, et que les autres l'admettent. *Adversus negantem principia non est disputandum.*

« Si ceux qui ne l'admettent point s'opiniâtrent à criailler et à disputer, on leur doit répondre froidement : Vous sortez de la question, *non feritis thesim, non probatis negatum*, et s'ils se moquent de cette réponse, il faut avoir pitié de leurs moqueries.

« Or, de tous les philosophes qui ne doivent point être reçus à disputer sur les mystères du christianisme avant d'avoir admis pour règle la révélation, il n'y en a point d'aussi indignes d'être écoutés que les sectateurs du pyrrhonisme; car ce sont des gens qui font profession de n'admettre aucun signe certain de distinction entre le vrai et le faux; de sorte que si par hasard la vérité se montrait à eux, ils ne pourraient jamais s'assurer que ce fût la vérité. Ils ne se contentent pas de combattre le témoignage des sens, les maximes de la morale, les règles de la logique, les axiomes de la méta-

physique. Ils tâchent aussi de renverser les démonstrations des géomètres, et tout ce que les mathématiciens peuvent produire de plus évident. S'ils s'arrêtaient aux dix moyens de l'époque, et s'ils se bornaient à les employer contre la physique, on pourrait encore négocier avec eux ; mais ils vont beaucoup plus loin, ils ont une sorte d'arme qu'ils nomment le *dialle* et qu'ils saisissent au premier besoin. Après cela, l'on ne saurait tenir ferme contre eux sur quoi que ce soit, c'est un labyrinthe où aucun fil d'Ariane ne peut donner de secours; ils se perdent eux-mêmes dans leurs propres subtilités, et ils en sont ravis, vu que cela sert à montrer plus nettement l'universalité de leur hypothèse que tout est incertain, de quoi ils n'exceptent pas même les arguments qui attaquent l'incertitude. On va si loin par leur méthode que ceux qui en ont bien pénétré les conséquences sont contraints de dire qu'ils ne savent s'il existe quelque chose.

« Les théologiens ne doivent pas avoir honte de confesser qu'ils ne peuvent pas entrer en lice avec de tels disputeurs, et qu'ils ne veulent point exposer à un pareil choc les vérités évangéliques; la nacelle de Jésus-Christ n'est point faite pour voguer sur cette mer orageuse, mais pour se tenir à l'abri de cette tempête au port de la foi. Il a plu au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, doivent dire les Chrétiens, de nous conduire par le chemin de la foi, et non pas par le chemin de la claire vue ou de la dispute; ils sont nos docteurs et nos directeurs, nous ne saurions nous égarer sous de tels guides, et la raison elle-même nous ordonne de les préférer à sa direction.

« Mais n'est-il pas bien scandaleux, me dira-t-on, que vous ayez rapporté, sans le réfuter, l'aveu que fit un abbé, que le pyrrhonisme trouve dans les dogmes des Chrétiens plusieurs arguments qui le rendent plus formidable qu'il ne l'était? Je réponds que cela ne peut donner du scandale qu'à des personnes qui n'ont pas assez examiné le caractère du christianisme. Ce serait une pensée bien fausse que de s'imaginer que Jésus-Christ a eu quelque sorte de dessein de favoriser, ou directement ou indirectement, une partie des sectes des philosophes dans les disputes qu'elle avait avec les autres. Son dessein a été plutôt de confondre toute la philosophie, et d'en faire voir la vanité. Il a voulu que son Evangile choquât non-seulement la religion des païens, mais aussi les aphorismes de leur sagesse, et que nonobstant ce contraste entre ses principes et ceux du monde, l'Evangile triomphât des gentils par le ministère d'un petit nombre d'ignorants qui n'employaient ni l'éloquence, ni la dialectique, ni aucun des instruments nécessaires à toutes les autres révolutions. Il a voulu que ses disciples et les sages du monde fussent si diamétralement opposés, qu'ils se traitassent réciproquement de fous. Il a voulu que, comme son Evangile paraissait une folie aux philosophes, la science de ceux-ci parût à son tour une folie aux Chrétiens. Lisez bien ces paroles de saint Paul : « Jésus-Christ ne m'a pas envoyé pour « baptiser, mais pour prêcher l'Evangile, et « le prêcher sans y employer la sagesse de « la parole, pour ne pas anéantir la croix de « Jésus-Christ; car la parole de la croix est « une folie pour ceux qui se perdent, mais « pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire « pour nous, elle est une vertu et la puissance de Dieu; c'est pourquoi il est écrit : « Je détruirai la sagesse des sages, et j'abolirai la science des savants. Que sont « devenus les sages? Que sont devenus les « docteurs de la loi? Que sont devenus ceux « qui recherchent avec tant de curiosité les « sciences de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas « convaincu de folie la sagesse de ce monde? « Car Dieu voyant que le monde avec la sagesse humaine ne l'avait point reconnu « dans les ouvrages de la sagesse divine, il « lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui. Les « Juifs demandent des miracles et les gentils cherchent la sagesse, et pour nous, « nous prêchons Jésus-Christ crucifié qui « est un scandale aux Juifs et une folie aux « gentils, mais qui est la force de Dieu et « la sagesse de Dieu à ceux qui sont appelés, soit Juifs ou gentils, parce que ce qui « paraît en Dieu une faiblesse est plus fort « que la force de tous les hommes. Considérez, mes frères, ceux d'entre vous que « Dieu a appelés à la foi. Il y en a peu de « sages selon la chair, peu de puissants et « peu de nobles, mais Dieu a choisi les « faibles selon le monde pour confondre les « puissants, et il a choisi les plus vils et « les plus méprisables selon le monde, et ce « qui n'était rien, pour détruire ce qui était « le plus grand, afin que nul homme ne se « glorifie devant lui. Car c'est par lui que « vous êtes établis en Jésus-Christ, qui nous « a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et « notre rédemption, afin que, selon qu'il est « écrit, « Celui qui se glorifie ne se glorifie « que dans le Seigneur. » Pour moi, mes « frères, lorsque je suis venu vers vous pour « vous annoncer l'Evangile de Jésus-Christ, « je ne suis pas venu avec les discours élevés d'une éloquence et d'une sagesse humaines; car je n'ai point fait profession « de savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. Et tant « que j'ai été parmi vous, j'ai toujours été « dans un état de faiblesse, de crainte et de « tremblement.

« Je n'ai point employé, en vous parlant et « en vous prêchant, les discours persuasifs « de la sagesse humaine, mais les effets « sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu. « Nous prêchons néanmoins la sagesse aux « parfaits; mais non la sagesse de ce monde, « ni des princes de ce monde, qui se détruisent; mais nous prêchons la sagesse de « Dieu, renfermée dans son mystère, cette « sagesse cachée qu'il avait prédestinée et « préparée avant tous les siècles pour notre « gloire, que nul des princes de ce monde

« n'a connue, puisque, s'ils l'eussent con« nue, ils n'eussent jamais crucifié le Sei« gneur et le Roi de gloire, et de laquelle il « est écrit : que l'œil n'a point vu, l'oreille « n'a point entendu, et le cœur de l'homme « n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé « pour ceux qui l'aiment. Mais pour nous, « Dieu nous l'a révélée par son esprit, parce « que l'esprit pénètre tout et même ce qu'il « y a en Dieu de plus profond et de plus « caché. Car qui des hommes connaît ce qui « est dans l'homme, si non l'esprit de « l'homme qui est en lui? Ainsi nul ne con« naît ce qui est en Dieu, que l'esprit de Dieu. « Or, nous n'avons point reçu l'esprit du « monde; mais l'esprit de Dieu, afin que « nous connaissions les dons que Dieu nous « a faits, et nous les annonçons, non avec « les discours qu'enseigne la sagesse hu« maine, mais avec ceux qu'enseigne le « Saint-Esprit, traitant spirituellement les « choses spirituelles. Or, l'homme animal et « charnel n'est point capable des choses « qu'enseigne l'esprit de Dieu, elles lui pa« raissent une folie, et il ne peut les com« prendre, parce que c'est par une lumière « spirituelle qu'on en doit juger. »

« Croyez-vous que si l'on eût dit aux apôtres que leur doctrine exposait les philosophes dogmatiques à de nouvelles attaques de la part des pyrrhoniens, ils s'en fussent souciés? Ne nous mettons point en peine des disputes de ces gens-là, eussent-ils dit : laissons les morts ensevelir les morts. Plus ils se battront et s'accableront les uns les autres, mieux pourra-t-on reconnaître la vanité de leur prétendue science. Ils ne seront jamais capables, ni les dogmatiques, ni les sceptiques, d'entrer au royaume de Dieu, s'ils ne deviennent de petits enfants, s'ils ne changent de maximes, s'ils ne renoncent à leur sagesse, et s'ils ne font au pied de la croix, à la prétendue folie de notre prédication, un holocauste de leurs vains systèmes. Voilà le vieil homme dont ils doivent principalement se dépouiller, avant que d'être en état de recevoir le don céleste, et d'entrer dans les voies de la foi, la route choisie de Dieu pour le salut éternel. Que si les pyrrhoniens abusent de nos mystères pour s'enraciner davantage dans l'incertitude, et s'ils nous opposent des arguments *ad hominem*, tant pis pour eux! à moins que Dieu ne se serve de leurs égarements pour leur faire bien comprendre la nécessité de la soumission à sa parole. C'est ce que saint Paul et ses collègues eussent répondu à de semblables difficultés. On doit être très-persuadé que si l'occasion se fût présentée de donner leur décision sur la nature de la philosophie païenne par rapport aux difficultés ou aux facilités de la conversion à l'Evangile, ils eussent défini positivement que la méthode, les principes, les usages et les disputes des péripatéticiens et des académiciens, etc., étaient un si grand obstacle à la foi, que les préliminaires les plus nécessaires pour entrer dans le royaume de Dieu étaient d'oublier ou de mettre à part tout cet attirail de fausse science. Je crois qu'ils eussent défini cela et pour le temps présent et pour le temps à venir.

« J'ai cité un homme qui semble croire que les subtilités des écoles de philosophie peuvent trouver des temps favorables pour servir à la propagation de la vraie foi.

« Il se peut faire, dit-il, que ces docteurs « subtils fussent nécessaires au monde; je « dis au monde curieux, au monde dispu« teur, au monde contredisant. Peut-être « qu'ils sont entrés dans le dessein de la « providence de Dieu, pour l'accomplisse« ment du royaume de son Fils, pour la « dernière perfection de l'économie de son « Eglise. Vous savez que le Fils de Dieu a « envoyé divers apôtres à divers peuples. « Vous savez que toutes les missions qu'il « a ordonnées n'ont pas été faites en même « temps et par les douze premiers envoyés; « il n'a jamais manqué et ne manquera ja« mais de pareils ambassadeurs; il y en a « toujours de tout prêts à recevoir ses ordres, « à exécuter ses commandements, à partir « pour les occasions de son service; il y a « plus d'un saint Pierre et plus d'un saint « Paul, nous n'en devons pas douter; il y a « aussi plus d'un saint Thomas. Et, à votre « avis, n'aurait-il pas envoyé le saint Thomas « des derniers temps aux successeurs d'A« ristote, afin de les traiter selon leur humeur « et de les convertir à leur mode, afin de les « gagner par leurs syllogismes et leur dia« lectique? Ce saint Thomas de l'école n'au« rait-il point été choisi pour être l'apôtre « de la nation des péripatéticiens, qui n'était « pas bien encore assujettie et bien domptée? « Nation présomptueuse et mutine, qui « défère si peu à l'autorité, qui se fonde « toujours en raison, qui demande toujours « pourquoi cela est, qui est si impatiente de « repos, si ennemie de la paix, si disposée « aux choses nouvelles! Il me semble que « cette dernière mission n'a pas été inutile, « et il y a quelque apparence à ce que je dis. » S'il n'y a pas un peu d'ironie dans ce discours (de Balzac), si tout y a été mis d'un air sérieux, c'est

Un beau rien renfermé dans de grandes paroles.

Tous les siècles ont demandé et demanderont que l'on cherche, par d'autres routes que par celle de la philosophie, la connaissance des vérités révélées. La philosophie ne guérit point de l'esprit flottant dont on doit être guéri, si l'on veut que la prière nous procure la véritable sagesse.

« Citons là-dessus un apôtre : « Si quel« qu'un de vous manque de sagesse, qu'il « la demande à Dieu qui donne à tous « libéralement, sans reprocher ce qu'il « donne, et la sagesse lui sera donnée. Mais « qu'il la demande avec foi, sans aucun « doute, car celui qui vit est semblable au « flot de la mer qui est agitée et emportée « çà et là par la violence du vent. Il ne faut « pas que celui-là s'imagine qu'il obtiendra « quelque chose du Seigneur. » Jugez, je vous prie, si les pyrrhoniens, qui sont

toujours d'autant plus dans leur élément que les efforts qu'ils emploient à inventer des raisons de douter de tout leur ont réussi à trouver des objections spécieuses contre la certitude, sont des sujets susceptibles de la grâce par la voie de la dispute. Les missionnaires modernes de l'Evangile les doivent traiter comme auraient fait les premiers ; ils les doivent avertir de se défaire de tout esprit de contestation et d'en croire Dieu sur sa parole, et en cas d'indocilité ils doivent d'une façon spéciale se souvenir de ce précepte du grand saint Paul, et l'appliquer à ces gens-là. « Réprime les folles questions et généalogies, et contentions, et débats de la loi, car elles sont inutiles et vaines. Rejette l'homme hérétique après la première et seconde admonition. » Il ferait beau voir nos thomistes et nos scotistes entreprendre de convertir le nouveau monde en soutenant des thèses comme en Europe. Ils se rendraient par là de fort pauvres convertisseurs. M. de Balzac n'y songeait pas, ou il se moquait gravement des scholastiques. Leurs disputes publiques ne changent personne, chacun se retire avec les mêmes opinions qu'il y avait apportées.

« Aujourd'hui, tout comme au temps de Lactance, l'on peut assurer que la recherche de la véritable religion doit se faire en s'adressant à la prétendue et apparente folie sous laquelle Dieu a caché les trésors de sa sagesse.

« Le même Lactance a observé judicieusement en un autre endroit qu'il est de la majesté suprême de Dieu de parler en maître et de dire en peu de mots : Cela est vrai.... et non pas d'argumenter et de joindre quelques preuves à ses décisions.

« Si Sénèque a dit qu'il n'y a rien de plus froid qu'une loi avec un prologue, et qu'il ne faut pas qu'une loi dispute, mais qu'elle commande, si Sénèque, dis-je, a parlé ainsi des lois humaines, à plus forte raison le doit-on dire de la loi de Dieu.

« De tout ce que je viens de dire, il est aisé de conclure que l'on ne peut s'alarmer des objections pyrrhoniennes, sans faire paraître l'infirmité de sa foi et sans prendre du mauvais sens ce qu'il fallait prendre de la bonne anse.

« Un véritable fidèle, un Chrétien qui a bien connu le génie de sa religion, ne s'attend pas à la voir conforme aux aphorismes du Lycée, ni capable de réfuter par les seules forces de la raison les difficultés de la raison. Il sait bien que les choses naturelles ne sont point proportionnées aux surnaturelles, et que si l'on demandait à un philosophe de mettre au niveau, et dans une parfaite convenance, les mystères de l'Evangile et les axiomes des aristotéliciens, on exigerait de lui ce que la nature des choses ne souffre point. Il faut opter nécessairement. Si les commodités d'une table ronde ne vous contentent pas, faites-en faire une carrée, et ne prétendez pas que la même table vous fournissent les commodités d'une table ronde et celles d'une table carrée. Encore un coup, un véritable Chrétien, bien instruit du caractère des vérités surnaturelles, et bien raffermi sur les principes qui sont propres à l'Evangile, ne fera que se moquer des subtilités des philosophes et surtout de celles des pyrrhoniens ; la foi le mettra au-dessus des régions où règnent les disputes, il se verra dans un poste d'où il entendra gronder au-dessus de lui le tonnerre des arguments et des *distinguo* et n'en sera point ébranlé : poste qui sera pour lui le vrai Olympe des poëtes et le vrai temple des sages, d'où il verra dans une parfaite tranquilité les faiblesses de la raison et l'égarement des mortels qui ne suivent que ce guide. Tout Chrétien qui se laisse déconcerter par les objections des incrédules et qui en reçoit du scandale a un pied dans la même fosse qu'eux. »

Après avoir magnifiquement développé ici la nécessité absolue de la foi (*Voy.* art. Foi) Bayle conclut : « En voilà, ce me semble, plus qu'il n'en faut pour dissiper les scrupules que les prétendus triomphes des pyrrhoniens avaient fait naître dans l'esprit de quelques-uns de mes lecteurs. »



QUARTO-DÉCIMANS (*Histoire ecclésiastique*). — « Nom qu'on a donné à certains hérétiques qui enseignaient qu'on devait toujours célébrer la pâque le quatorzième jour de la lune de mars, quelque jour de la semaine qu'il arrivât, comme faisaient les Juifs, au lieu que le plus grand nombre des Eglises la célébrait le dimanche qui suivait le quatorzième jour de cette lune.

« Les Asiatiques étaient extrêmement attachés à la première de ces opinions, et ils la fondaient sur l'autorité de saint Jean, qu'ils reconnaissaient pour leur apôtre. Le Pape Victor voulut les obliger de changer cette coutume, et de suivre la pratique de l'Église de Rome. Il alla même jusqu'à les menacer de les excommunier pour ce sujet. Quelques-uns prétendent qu'il les excommunia en effet; mais le sentiment le plus suivi est qu'il s'en tint à la menace, car Polycarpe, évêque d'Ephèse, écrivit au pape Victor et au clergé de Rome une longue lettre, dans laquelle il soutient fortement la tradition des Eglises d'Asie depuis l'apôtre saint Jean, et les évêques des Gaules, entre autres saint Irénée, le dissuadèrent de troubler la paix de l'Eglise en excommuniant des peuples qui n'avaient commis d'autre

crime que de demeurer inviolablement attachés à la tradition de leurs ancêtres.

« Mais le premier concile général de Nicée fit un règlement par lequel il obligea toutes les Eglises de célébrer la pâque le jour du dimanche d'après le 14 de la lune, et Constantin fit publier ce décret dans tout l'empire. Quelques Eglises et quelques évêques ayant refusé de s'y conformer, on les traita comme rebelles et comme schismatiques, en leur donnant le nom de *Tessaradecatites*, ou de *Quarto-Décimans;* et en effet, ce n'est proprement qu'à ces derniers qu'il convient en qualité de sectaires, l'Eglise n'ayant encore rien décidé sur cet article du temps de la dispute des Eglises d'Asie avec le Pape Victor. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVIII, p. 105, art. *Quarto-Décimans.*)

QUATRE-TEMPS (*Histoire ecclésiastique*). — « Jeûnes de l'Eglise dans les quatre saisons de l'année pendant trois jours d'une semaine en chaque saison, savoir : le mercredi, le vendredi et le samedi.

« Quelques-uns ont attribué l'institution au moins de trois jeûnes par an aux apôtres, d'autres au Pape Calliste; mais cette opinion n'est fondée que sur une fausse décrétale de ce pontife. Il est certain que le jeûne des *Quatre-Temps* était établi dans l'Eglise romaine dès le temps de saint Léon, qui distingue nettement dans ses sermons les jeûnes qui se pratiquaient aux *quatre* saisons de l'année, dans lesquels on jeûnait le mercredi, le vendredi et le samedi, savoir: celui du printemps, dans le carême; celui de l'été, avant la Pentecôte; celui d'automne, au septième mois; et celui de l'hiver, au dixième. On ne trouve point cet usage établi dans l'Église grecque; on lit seulement, dans les constitutions apostoliques, qu'il y avait une semaine de jeûne après la Pentecôte. L'observation du jeûne des *Quatre-Temps* a passé de l'Église romaine dans les autres Eglises d'Occident; mais elle n'y a pas été tout à fait uniforme pour ce qui regarde le temps et les jours de ce jeûne. Le jeûne des *Quatre-Temps* du printemps s'observait d'abord en la première semaine du mois de mars; celui de l'été, dans la seconde semaine du mois de juin; celui de l'automne, dans la troisième semaine du mois de septembre, et celui de l'hiver, en la quatrième semaine du mois de décembre. Mais le Pape Grégoire VII, vers la fin du XIe siècle, ordonna que le jeûne de mars serait observé en la première semaine de carême, et celui de juin dans l'octave de la Pentecôte; ceux de septembre et de décembre demeurant aux jours où ils se faisaient auparavant. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXVIII, page 109, article *Quatre-Temps.*)

R

RABBI ou RABBIN (*Histoire des Juifs.*) — « Les apôtres n'ont point eu d'autres maître que l'Esprit-Saint; et si l'application qu'ils ont quelquefois faite des anciennes écritures au Messie a quelque trait de conformité avec celle qu'on attribue aux rabbins, c'est qu'il arrive souvent à l'erreur de copier la vérité, et que les rabbins ont imité les apôtres, mais avec cette différence qu'ils n'étaient pas inspirés comme eux, et que, suivant uniquement les lumières de la raison, ils ont donné dans des égarements qui ne peuvent jamais devenir des règles en matière de religion révélée, où tout doit se décider par autorité. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXVIII, page 187, article *Rabbi* ou *Rabbin.*)

RACHEL, *brebis* (*Histoire sacrée* [*Gen.* XXIX-XXXI].) — « Seconde fille de Laban et sœur de Lia. Jacob, étant arrivé en Mésopotamie, s'arrêta dans un champ où il vit un puits, autour duquel étaient quelques pasteurs à qui il demanda s'ils connaissaient Laban, fils de Nachor. Les pasteurs répondirent qu'ils le connaissaient, et lui montrèrent la fille de Laban qui venait avec les brebis de son père; car, comme le remarque l'Ecriture, elle gardait elle-même le troupeau. Jacob l'ayant vue, s'approcha du puits, ôta la pierre qui en fermait l'entrée, et fit boire les brebis de Laban son oncle; puis ayant déclaré à Rachel qu'il était frère de son père et fils de Rebecca, il la baisa en versant des larmes. Rachel alla aussitôt avertir son père qui vint au-devant de son neveu, et le mena chez lui. Jacob, après un mois de séjour, offrit à Laban de le servir pendant sept ans, s'il voulait lui donner en mariage Rachel, sa fille cadette, qui était d'une beauté accomplie. Laban y consentit, et le jour des noces étant venu, il mit Lia, sa fille aînée, dans le lit de Jacob à la place de Rachel. Jacob ne s'aperçut de cette tromperie que le lendemain, et après en avoir fait de grands reproches à son beau-père, il offrit encore sept années de service pour obtenir celle qu'il aimait. Laban consentit à la lui donner à cette condition, aussitôt que la semaine du premier mariage serait passée; et après qu'elle fut écoulée, Jacob épousa Rachel, qu'il aima mieux que Lia. Mais Dieu donna des enfants à l'aînée, et laissa la cadette stérile. La peine qu'elle en avait lui fit porter envie à sa sœur, et elle dit un jour à Jacob : *Donnez-moi des enfants, ou je mourrai.* Jacob lui répondit avec émotion : *Est-ce que je suis Dieu, et n'est-ce pas lui qui vous a refusé la fécondité?* lui faisant sentir, par cette réponse sage, qu'au lieu de porter envie à sa sœur, elle aurait dû s'humilier devant Dieu pour obtenir la fécondité que lui seul peut donner. Mais Rachel le pria d'épouser Bala sa servante, afin qu'elle lui donnât des enfants. Jacob prit donc Bala, et

il en eut deux fils, que Rachel appela Dan et Nephtali. Le Seigneur se souvint enfin de Rachel, il l'exauça, il la rendit féconde : elle accoucha d'un fils qu'elle nomma Joseph, et elle ajouta : *Dieu veuille me donner un second fils.* Cependant Jacob ayant pris le dessein de retourner dans la terre de Canaan, partit à l'insu de Laban, et emmena avec lui ses femmes et ses enfants. Rachel en s'en allant déroba les idoles de son père, et les emporta sans rien dire à personne ; car quoiqu'on pût excuser son vol par les pieuses intentions qui le lui faisaient commettre, et qu'elle crût faire un bien en volant à son père l'objet de son idolâtrie, elle connaissait trop l'exacte justice de Jacob, et son aversion pour tout ce qui paraissait contraire à la probité, pour croire qu'il pût approuver une chose injuste par elle-même. Laban ayant appris la fuite de son gendre, courut après lui, et l'atteignit sept jours après sur les montagnes de Galaad. Entre autres reproches qu'il leur fit, il se plaignit du vol de ses dieux ; mais Jacob, qui ignorait ce qu'avait fait Rachel, consentit que celui qui en serait coupable fût mis à mort. Laban se mit donc à chercher dans toutes les tentes, et entra dans celle de Rachel qui avait caché ses idoles sous le bât d'un chameau, et s'était assise dessus. Rachel s'excusa de ce qu'elle ne se levait point devant lui, parce qu'elle se trouvait incommodée, et elle rendit ainsi inutiles les recherches de son père. Il pouvait se faire que Rachel fût réellement incommodée, rien ne nous oblige de dire qu'elle mentit dans cette occasion. Cependant Jacob, après avoir passé le torrent de Jabock, alla d'abord à Salem, puis à Sichem, et de là à Béthel ; et étant arrivé près d'Ephrata, ou Bethléem, Rachel y fut surprise par les douleurs de l'enfantement, et elle accoucha d'un fils qu'elle nomma *Bénoni*, le fils de ma douleur, et le père l'appela *Benjamin*, le fils de ma vieillesse. Rachel mourut dans cette opération, et fut enterrée sur le chemin qui conduit à Ephrata, où Jacob lui éleva un monument qui a subsisté pendant plusieurs siècles (*Gen.* xxxv, 20). On montre encore aujourd'hui une espèce de dôme soutenu sur quatre piliers carrés qui forment autant d'arcades, et l'on prétend que c'est le tombeau érigé à Rachel par Jacob ; mais comme ce monument est encore tout entier, il est difficile de croire que ce soit le même qui fut érigé par ce patriarche. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXVIII, p. 200 et 201, article *Rachel.*)

RAGUEL (*Hist. sacr.*). — « Il était père de Sara, proche parent et ami de Tobie le père, et demeurait à Ecbatane où il possédait de grands biens (*Tob.* vi, 11). Raguel avait donné sa fille à sept maris, que le démon avait tués ; mais ayant consenti, quoique avec peine, de la marier au jeune Tobie, le Seigneur conserva ce dernier mari ; et Raguel, après l'avoir retenu quinze jours chez lui dans les festins, lui donna la moitié de ses biens, en lui assurant le reste après sa mort, et le renvoya. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXVIII, p. 238, article *Raguel.*)

RAHAB (*Hist. sacrée.*) — « Habitante de Jéricho, qui reçut chez elle et cacha les espions que Josué envoyait pour reconnaître la ville. Le texte hébreu porte *Zonach*, qui signifie femme de mauvaise vie, *meretrix*, ou hôtellerie, *hospita*. Cette différente signification du même mot a donné lieu à plusieurs interprètes de justifier Rahab, et de la regarder simplement comme une femme qui logeait chez elle des étrangers. Ils ajoutent d'ailleurs qu'il n'est guère probable que Salmon, prince de la tribu de Juda, eût voulu épouser Rahab, si elle eût été accusée d'avoir fait un métier infâme, ni que les espions se fussent retirés chez une courtisane, dont les désordres auraient dû leur inspirer de l'horreur ; mais les autres en plus grand nombre, se fondant sur l'autorité des Septante, sur saint Paul et saint Jacques, et tous les Pères, soutiennent que le mot hébreu signifie une femme débauchée. Quoi qu'il en soit, les espions de Josué étant entrés chez elle, on en donna avis aussitôt au roi de Jéricho, qui envoya dire à Rahab de les lui livrer. Cette femme les cacha promptement au haut de sa maison dans des bottes de lin, et répondit qu'à la vérité ces hommes étaient venus chez elle, mais qu'ils étaient sortis pendant qu'on fermait les portes de la ville, et que si on voulait courir après eux, on pourrait les atteindre. Les envoyés du roi la crurent, et sortirent de la ville pour poursuivre les deux espions. Cependant, Rahab monta au lieu où ils étaient cachés, et leur fit promettre avec serment que lorsque les Israélites seraient maîtres de Jéricho que Dieu leur avait livré, ils useraient de miséricorde envers elle et toute sa famille. Les espions lui jurèrent qu'elle serait épargnée, elle, sa famille et tous ceux qu'elle assemblerait dans sa maison, et convinrent qu'elle mettrait pour signal à une de ses fenêtres un cordon d'écarlate. Après cela elle les descendit avec une corde par la fenêtre de sa maison, qui était sur les murs de la ville, et leur indiqua le chemin qu'ils devaient tenir pour n'être point rencontrés par ceux qu'on avait envoyés à leur poursuite. Les espions, ayant suivi exactement tout ce qu'elle leur avait dit, revinrent au bout de trois jours vers Josué, à qui ils apprirent le service que Rahab leur avait rendu, et les promesses qu'ils lui avaient faites. Josué tint la parole qu'ils lui avaient donnée, l'excepta avec toute sa maison de l'anathème qu'il prononça contre tout le reste de la ville. Rahab épousa Salmon, prince de Juda, de qui elle eut Booz. Ce dernier fut père d'Obed, et celui-ci d'Isaïe, de qui naquit David. Ainsi Jésus-Christ a voulu descendre de cette race chananéenne. Saint Paul et saint Jacques, en faisant l'éloge de la foi de Rahab, nous avertissent que son histoire, méprisable en apparence, cache quelque chose de grand, qui est l'ouvrage du Saint-Esprit. *C'est par la foi*, dit le premier, *que*

Rahab, cette femme de mauvaise vie, ayant sauvé les espions de Josué, qu'elle avait reçus chez elle, ne fut point enveloppée dans la ruine des incrédules (*Heb.* XI, 31). Et saint Jacques voulant prouver que la foi doit être accompagnée des œuvres, cite l'exemple de cette étrangère : *Rahab, cette femme de mauvaise vie, ne fut-elle pas justifiée par les œuvres, en recevant chez elle les espions de Josué, et les renvoyant par un autre chemin?* (*Jac.* II, 25.) Ainsi à la faveur de cette lumière, nous voyons dans cette histoire, au mensonge près qui ne peut être excusé, une œuvre étonnante de la miséricorde de Dieu, et dans cette femme la figure de l'Eglise sauvée des gentils par le véritable Josué. *Rahab*, de la race maudite de Chanaan, d'une ville condamnée à l'anathème, d'une profession infâme, est seule choisie pour obtenir miséricorde; c'est ainsi que les gentils, qui n'avaient aucun droit aux dons de Dieu, qui étaient entièrement séparés de la société d'Israël, qui étaient étrangers à l'égard des alliances, sans espérance des biens promis, s'abandonnant à la dissolution, et se plongeant dans toutes sortes d'impuretés, ont été tout à coup prévenus par la miséricorde de Dieu; et par une foi semblable à celle de Rahab ils sont devenus les héritiers des bénédictions promises à Abraham, et ont été incorporés dans la maison de Dieu. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIV, p. 232 et 233, article *Rahab.*)

RAILLERIES. — François Bacon reprend et flétrit en ces termes tout emploi de la raillerie et de la plaisanterie dans les discussions religieuses :

« Il serait bien temps de faire cesser ces manières odieuses et indécentes d'écrire sur les controverses, qu'on emploie depuis quelque temps, et qui transforment le champ de dispute sur la religion en une scène de théâtre. On ne doit pas se presser, il est vrai, de condamner les écrits où il entre de l'aigreur et de la véhémence, car les hommes ne peuvent disputer froidement et sans émotion sur des choses qui leur sont chères et précieuses. Un politique écrit ce qu'il tire de sa tête, sans que son cœur y prenne aucune part; il s'exerce sur des choses purement spéculatives, qui ne l'intéressent donc point personnellement; mais les paroles d'un Chrétien vivement affecté porteront toujours une forte empreinte d'amour ou de haine.

« Je désirerais cependant qu'on adoptât la méthode de traiter froidement les questions, comme bien plus convenable pour les temps où nous sommes; quoique je convienne que la manière de les traiter avec chaleur a pour elle de grands exemples; mais renoncer, comme on fait aujourd'hui, à tout sentiment religieux de compassion à l'égard des maux, ou d'indignation à l'égard des fautes; faire de la religion un sujet de comédie ou de satire; mêler ensemble l'Ecriture sainte et la bouffonnerie, souvent dans la même phrase rouvrir et sonder des plaies douloureuses avec un air riant; c'est manquer au profond respect que tout Chrétien doit à la religion; c'est manquer même aux égards et aux bienséances dont la modération et l'honnêteté seules font une loi générale. Il n'y a point d'assortiment plus bizarre que celui de la plaisanterie et du sérieux : *Non est major confusio quam serii et joci.* La majesté de la religion, unie à l'avilissement et à la bassesse qui sont inséparables de la bouffonnerie, forme la plus monstrueuse de toutes les alliances. J'ai toujours reconnu deux causes principales de l'athéisme : les plaisanteries sur les choses saintes, et les controverses, en matière de religion, poussées au delà des justes bornes. Aujourd'hui que ces deux causes concourent ensemble, point de doute que l'athéisme ne fasse de grands progrès.

« Je ne peux me dispenser de louer ici la sagesse et la religion de l'évêque qui répliqua au premier écrit qui parut en ce genre. Il se rappela qu'en parlant à un fou, on ne doit pas imiter sa folie; et dans sa réponse il ne traita que la matière, et oublia entièrement la personne.

« Job dit, en parlant de la gravité et de la majesté des juges : *Si je riais, ils ne me croiraient pas* (*Job* XXIX, 24); comme s'il eût dit : Si je me livrais à quelque distraction ou à quelque accès de gaieté, ces hommes, pénétrés de l'importance du sujet qui les occupe, ne recevraient pas mon témoignage.

« Cette gravité dans la discussion est encore plus nécessaire entre des évêques et des théologiens qui disputent sur des matières de religion. Aussi suis-je fort éloigné d'accorder mon suffrage à la méthode que propose un personnage qui paraît pourtant s'en applaudir, comme d'une invention fort ingénieuse. Cette méthode consiste à employer contre les hommes les mêmes armes qu'ils emploient contre nous, et comme on dit : *à leur faire raison dans leur propre verre.* Elle leur paraît une ruse merveilleuse dans le genre de celle qu'imagina le cardinal Sansovino, lorsqu'il conseilla au Pape Jules II d'opposer au concile de Pise le concile de Latran.......... Mais aucune considération d'intérêt ne peut nous autoriser à imiter ce que nous croyons être un mal dans les autres; nous devrions plutôt faire le contraire. César a dit, en parlant de ses adversaires : Je ne désire rien plus fortement, sinon qu'ils soient toujours semblables à eux, et moi semblable à moi; *nihil malo quam eos esse similes sui et me mei.* Mais aujourd'hui, tandis que nous différons dans les bonnes choses, nous nous ressemblons dans les mauvaises : *dum de bonis contendimus, de malis consentimus.* Assurément, si on me demandait, à l'occasion de ceux qui attaquent et de ceux qui répondent sur ce mauvais ton, quels sont ceux qui sont les plus blâmables, je me souviendrais peut-être du proverbe qui dit *que c'est le second coup qui forme la querelle;* et de ce que disait encore un personnage d'ailleurs peu connu : Qui réplique multiplie, *qui replicat*

multiplicat; mais je trancherai la question avec cette sentence : le mal a commencé par l'un et il a été rendu interminable par l'autre ; *alter principium malo dedit, alter modum abstulit.....*

« Je conclurai ce point, en déclarant qu'il aurait été à désirer que les ouvrages dans le genre dont nous parlons eussent été étouffés avant d'avoir vu le jour ; mais puisqu'ils ont paru, il serait bon que toutes les personnes qui ont de l'esprit et de la religion s'accordassent à les censurer et à les blâmer, comme des productions extravagantes de quelques hommes sans jugement. Je vais plus loin, et j'avertis tous les hommes entre les mains de qui ils pourraient tomber, que s'ils ne veulent pas s'exposer à perdre eux-mêmes tout sentiment de religion, à voir leur propre cœur s'endurcir, se paver, pour ainsi dire, et devenir semblable à une grande route, ils doivent éviter de s'arrêter sur des écrits de cette espèce, et surtout de se plaire dans leur lecture; qu'ils doivent plutôt être aussi honteux et aussi confus d'avoir pu, pendant quelque temps, faire servir les matières de religion à leurs jeux et à leurs amusements, que s'ils avaient été, pendant le même temps, livrés à des accès de folie. » (*An advertissement touching the controversies*, t. IV, p. 455.)

Voltaire. — « Les mauvais raisonnements et les mauvaises plaisanteries qu'on s'est permis contre la religion seraient la honte de la nation, si ceux qui les ont faits n'étaient pas l'opprobre de la philosophie du XVIIIe siècle. Il faudrait, avant de prendre le ton railleur, être bien sûr qu'on a raison. Un homme qui a tort et qui veut déshonorer celui qui a raison, se déshonore soi-même. »

RAISON. — Les païens eux-mêmes avaient entrevu la filiation de l'intelligence humaine en faisant remonter l'origine de la raison de l'homme à la raison, à l'intelligence, au verbe même de Dieu, justifiant ainsi dans sa plus pure essence métaphysique le principe constitutif du catholicisme. Les deux citations suivantes suffiront pour le prouver :

Cicéron. — « La loi morale, c'est l'esprit de Dieu, dont la raison souveraine oblige ou interdit. Il existait déjà une raison *émanée du principe des choses,* qui pousse au bien, qui détourne du mal; celle-là ne commence point à être loi du jour seulement qu'elle est écrite, mais du jour qu'elle est née; or, elle est *contemporaine de l'intelligence divine, orta autem simul est cum mente divina.* Ainsi la loi véritable et primitive ayant caractère pour ordonner et pour défendre est *la droite raison de Dieu. Cette raison de Dieu,* dit-il ailleurs, *une fois qu'elle s'est affermie et développée dans l'esprit de l'homme, est la loi.* Il y a donc, puisque *la raison est dans Dieu et dans l'homme,* une première société de raison de l'homme avec Dieu, une ressemblance de l'homme avec Dieu. On peut nous appeler ainsi, *la famille, la race ou la lignée* des êtres célestes. D'où il *résulte que, pour l'homme, reconnaître Dieu, c'est reconnaître et se rappeler d'où il est venu.* »

Socrate. — « L'esprit humain, tel qu'il est, doit nous faire remonter à quelque autre intelligence supérieure et qui soit divine. Eh! d'où viendrait à l'homme, dit Socrate dans Xénophon, l'entendement dont il est doué? On sait que c'est à un peu de terre, d'eau, de feu et d'air, que nous devons les parties solides de notre corps, la chaleur et l'humidité qui y sont répandues, le souffle même qui nous anime; mais ce qui est bien au-dessus de tout cela, j'entends la raison, et, pour le dire en plusieurs termes, l'esprit, le jugement, la prudence, où l'avons-nous trouvé, où l'avons-nous pris? » (Dans Cicéron, *De la nature des dieux,* liv. II, n° 6.)

Montaigne rappelle d'abord en ces termes l'inanité, l'insuffisance et les bornes de la raison humaine (*voy.* Science), puis montre ensuite quelles doivent être les limites de l'exercice de cette raison en matière religieuse. Nous ne croyons rien pouvoir retrancher de ces pages qui, bien que s'écartant parfois de la question, décèlent toute la profondeur de la foi chrétienne de celui dont le XVIIIe siècle a voulu faire un type complet de scepticisme et d'incrédulité :

« C'est une hardiesse dangereuse et de consequence, dit-il, outre l'absurde temerité qu'elle trasme quant et soy, de mepriser ce que nous ne concevons pas. Car apres que celon votre bel entendement, vous avez establi les limites de la verité et du mensonge, et qu'il se trouve que vous avez necessairement a croire des choses ou il y a encore plus d'estrangeté qu'en ce que vous niez, vous vous estes deja obligé de les abandonner. Or, ce qui me semble apporter autant de desordre en nos consciences, en ces troubles ou nous sommes de la religion, c'est cette dispensation que les catholiques font de leur creance. Il leur semble faire bien les moderés et les entendus, quand ils quittent aux adversaires aucuns articles de ceux qui sont en débat. Mais outre ce qu'ils ne voient pas, quel avantage c'est a lui ceder, et vous tirer arriere, et combien cela l'anime a poursuivre sa pointe; ces articles-la qu'ils choisissent pour le plus légiers, sont aucune fois tres-importants. Ou il faut se soumettre du tout a l'autorité de notre police ecclésiastique, ou du tout s'en dispenser : ce n'est pas a nous a establir la part que nous lui devons d'obéissance. Et d'advantage, je le puis dire pour l'avoir essayé, ayant autrefois usé de cette liberté de mon choix et triage particulier, pour mettre à nonchaloir certains poincts de l'observance de notre Eglise, qui semblent avoir un visage, ou plus vain, ou plus estrange; et venant à les communiquer aux hommes savants, j'ai trouvé que ces choses-là ont un fondement massif et très-solide, et que ce n'est que bestise et ignorance, qui nous fait les recevoir avec moindre reverence que le reste. Que ne nous souvient-il combien nous sentons de contradiction en notre jugement mesme?

Combien de choses nous servoient hier d'article de foy qui nous sont fables aujourd'hui? La gloire et la curiosité sont les fleaux de notre ame. Celui-cy nous conduict a mettre le nez partout, et celle-la nous deffend de rien laisser irrésolu et indécis. » (*Essais*, tome Ier, p. 268 et 269.)

« Toutes choses produites par notre propre discours et insuffisance, autant vraies que fausses, sont sujettes à incertitude et debat. C'est pour le chastiment de notre fierté et instruction de notre misere et incapacité, que Dieu produisit le trouble et la confusion de l'ancienne tour de Babel. Tout ce que nous entreprenons sans son assistance, tout ce que nous voyons sans la lampe de sa grace, ce n'est que vanité et folie: l'essence mesme de la verité, qui est uniforme et constante, quand la fortune nous en donne la possession, nous la corrompons et abastardissons par notre faiblesse. Quelque train que l'homme prenne de soy, Dieu permet qu'il arrive toujours à cette mesme confusion, de laquelle il nous représente si vivement l'imaige par le juste chastiment, de quoi il bastit l'outrecuidance de Nemroth, et anéantit les vaines entreprises du bastiment de sa pyramide.

« La diversité d'idiomes et de langues, de quoy il troubla cet ouvraige, qu'est-ce aultre chose que cette infinie et perpétuelle altercation et discordance d'opinions et de raisons, qui accompaigne et embrouille le vain bastiment de l'humaine science, et l'embrouille utilement? Qui nous tiendroit, si nous avions un grain de cognoissance? Ce saint (saint Augustin) m'a faict grand plaisir: *cela mesme que verité nous soit cachée, c'est pour exercer l'humilité ou pour master la superbe.* Jusques a quel poinct de présomption et d'insolence ne portons-nous pas notre aveuglement et notre bestise? » (*Apologie,* p. 400.)

« C'est une sotte présomption d'aller dedaignant et condamnant pour faux ce qui ne nous semble pas vraisemblable, qui est un vice ordinaire de ceux qui pensent avoir quelque suffisance, outre la commune. J'en faisois ainsi autrefois... Mais la raison m'a instruit que de condamner ainsi resolument une chose pour fausse et impossible, c'est de donner l'avantage d'avoir dans la teste les bornes et les limites de la volonté de Dieu et de la puissance de nostre mere nature: il n'y a pourtant poinct de plus notable folie au monde que de les ramener a la mesure de nostre capacité et suffisance... Il faut juger avec plus de reverence de cette infinie puissance de nature et plus de recognoissance de nostre ignorance et foiblesse... La gloire et la curiosité sont les fleaux de notre ame. Celle-ci nous conduict a mettre le nez partout, et celle-la nous defend de rien laisser irresolu et indecis. »

« Il ne faut pas laisser au jugement de chacun la cognoissance de son devoir; il le lui faut prescrire, non pas le laisser choisir a son discours, autrement celon l'imbecilité et varieté infinie de nos raisons et opinions, nous nous forgerions enfin des devoirs, qui nous mettroient a nous manger les uns les aultres, comme dict Epicure: *La premiere loy que Dieu donna jamais a l'homme, ce fut une loy de pure obeissance*, ce fut un commandement nu et simple, ou l'homme n'eut rien a cognoistre et à causer, d'aultant que l'obeir est le propre office d'une ame raisonnable, recognoissant un celeste superieur et bienfaiteur. De l'obeir et ceder naist toute aultre vertu, comme de cuider, tout peché. Et au revers, la premiere tentation qui vint a l'humaine nature de la part du diable, son premier poison s'insinua en nous par les promesses qu'il nous fict de science et de cognoissance: *Vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal.* » (*Apologie*, p. 279.)

« Toutefois nous prescrivons a Dieu des bornes, nous tenons sa puissance assiegée par nos raisons (j'appelle raison nos reveries et nos songes, avec la dispense de la philosophie, qui dict, le fol mesme et le mechant forcené par raison; mais que c'est une raison de particuliere forme); nous le voulons asservir aux apparences vaines et foibles de nostre entendement, lui qui a faict et nous et nostre cognoissance. Parce que rien ne se faict de rien, Dieu n'aura su bastir le monde sans matiere. Quoy! Dieu nous a-t-il mis en main les clefs et les derniers ressorts de sa puissance? s'est-il obligé a n'outrepasser les bornes de nostre science? Mets le cas, o homme! que tu aies peu remarquer icy quelques traces de ses effets, penses-tu qu'il y ait employé tout ce qu'il a peu, et qu'il ait mis toutes ses formes et toutes ses idées en cet ouvraige? Tu ne vois que l'ordre et la police de ce petit caveau ou tu es logé; au moins si tu la vois; sa divinité a une juridiction infinie au delà: cette piece n'est rien au pres du tout. Si Dieu s'est aucunement communiqué a toy, ce n'est pas pour se ravaler a ta petitesse, ni pour te donner le controlle de son pouvoir. Le corps humain ne veut voler aux nuées, c'est pour toy: le soleil branle sans sejour sa course ordinaire: les bornes des mers et de la terre ne se peuvent confondre; l'eau est instable et sans fermeté; un mur est sans froissure impenetrable a un corps solide; l'homme ne peut conserver sa vie dans les flammes; il ne peut estre et au ciel et en terre, et en mille lieux ensemble corporellement; c'est pour toy qu'il a faict ses regles, c'est toy qu'elles attaquent. Il a temoigné aux Chrestiens qu'il les a toutes franchies quand il lui a pleu. De vray pourquoy, tout puissant comme il est, auroit-il restreint ses forces a certaines mesures? En faveur de qui auroit-il renoncé a son privilege? » (*Apologie*, p. 245.)

« En cette objection (*De l'usage de la raison en matière religieuse*), il semble qu'il y ait quelque zele de pieté; et a cette cause nous faut-il avec tant plus de douceur et de respect essayer de satisfaire a ceux qui la mettent en avant. Ce seroit mieux la charge d'un homme versé dans la theologie que de

moy qui n'y sçait rien. Toutefois je juge ainsi, qu'a une chose si divine et si hautaine, et surpassant de si loing l'humaine intelligence, comme est cette verité, de laquelle il a pleu a la bonté divine de nous eclairer, il est bien besoin qu'il nous preste encore son secours, d'une faveur extraordinaire et privilegiée, pour les pouvoir concevoir et loger en nous; et ne crois pas que les moyens purement humains en soient aucunement capables; et s'il l'estoient, tant d'ames rares et excellentes, et si abondamment garnies de forces naturelles es siecles anciens, n'eussent pas failli par leur discours, d'arriver a cette cognoissance. C'est la foy seule qui embrasse vivement et certainement les hauts mysteres de notre religion. Mais ce n'est pas a dire, que ce ne soit une tres-belle et tres-louable entreprise, d'accommoder encore au service de nostre foy les outils naturels et humains que Dieu nous a donnés. Il ne faut pas douter que ce ne soit l'usaige le plus honorable que nous leur saurions donner, et qu'il n'est occupation ni dessein plus digne d'un homme chrestien que de viser par toutes ses estudes et pensements a embellir, etendre et amplifier la verité de sa creance. Nous ne nous contentons poinct de servir Dieu d'esprit et d'ame: nous luy devons encore et rendons une reverence corporelle: nous appliquons nos membres mesmes, et nos mouvements et les choses externes a l'honorer.

« Il en faut faire de mesme, et accompaigner notre foy de toute la raison qui est en nous, mais toujours avec cette reservation, de n'estimer pas que ce soit de nous qu'elle depende, ni que nos efforts et arguments puissent atteindre a une si supernaturelle et divine science. Si elle n'entre chez nous par une infusion extraordinaire : si elle y entre non-seulement par discours, mais encore par moyens humains, elle n'y est pas en sa dignité ni en sa splendeur. Et certes je crains pourtant que nous ne la jouissions que par cette voie. Si nous tenions a Dieu par l'entremise d'une foy vive, si nous tenions a Dieu par luy, non par nous, si nous avions un poid et un fondement divin, les occasions humaines n'auroient pas le pouvoir de nous ebranler, comme elles ont; notre fort ne seroit pas pour se rendre à une si foible batterie; l'amour de la nouveauté, la contrainte des princes, la bonne fortune d'un party, le changement temeraire et fortuit de nos opinions, n'auroient pas la force de secouer et alterer notre croyance; nous ne nous lairrions pas troubler a la mercy d'un nouvel argument, et a la persuasion, non pas de toute la rhetorique qui fut oncques; nous soutiendrions ces flots d'une fermeté inflexible et immobile : *comme un vaste rocher brise et rejette les flots epandus, et de sa puissante masse dissipe d'assault les ondes infinies, aboyantes autour de ses flancs.* Si ce rayon de la Divinité nous touchoit aucunement, il y paroistroit partout; non-seulement nos paroles, mais encore nos opérations en porteroient la lueur et le lustre; tout ce qui partiroit de nous, on le verroit illuminé de cette noble clarté. Nous devrions avoir honte, qu'ès secte humaine il ne fust jamais partisan, quelque difficulté et estrangeté que maintinst sa doctrine, qui n'y conformast aucunement ses deportements et sa vie : et une si divine et celeste institution ne marque les Chrestiens que par la langue. Voulez-vous voir cela? comparez nos mœurs a un mahométan, a un païen. Vous demeurerez toujours au-dessous : la ou au regard de l'advantage de notre religion, nous devrions luire en excellence d'une extrême et incomparable distance. Et devroit-on dire : sont-ils si justes, si charitables, si bons? ils sont donc Chrétiens. Toutes autres apparences sont communes a toute religion : esperance, confiance, evenements, ceremonies, penitences, martyres. La marque particulière de notre vérité devroit estre nostre vertu, comme elle est aussi la plus celeste marque et la plus difficile, et comme c'est la plus digne production de la vérité. Pourtant eut raison notre bon sainct Louis, quand ce roy tartare qui s'estoit faict chrestien desseignoit de venir a Lyon, baiser les pieds au Pape, et y recognoitre la sanctimonie qu'il esperoit trouver en nos mœurs, de l'en detourner instamment, de peur qu'au contraire, notre debordée façon de vivre ne le degoutast d'une si saincte creance. Combien que depuis il advint tout deversement a cet aultre : lequel estant allé a Rome pour mesme effet, y voyant la dissolution des prelats et peuple de ce temps-là, s'establit d'aultant plus fort en nostre religion : considérant combien elle devoit avoir de force et de divinité, a maintenir sa dignité et sa splendeur parmi tant de corruption, et en mains si vicieuses. Si nous avions une seule goutte de foy, nous remuerions les montagnes de leur place, dict la saincte parole : nos actions qui seroient guidées et accompagnées de la Divinité ne seroient pas simplement humaines, elles auroient quelque chose de miraculeux, comme nostre croyance. *Si tu crois, l'institution de l'honnête et de l'heureuse vie est brieve.* Les uns font accroire au monde qu'ils croient ce qu'ils ne croient pas. Les autres, en plus grand nombre, se le font accroire a eux-mesmes, ne sçachant pas penetrer que c'est que croire. Nous trouvons estrange si aux guerres qui pressent a cette heure notre estat, nous voyons flotter les evenements, et diversifier d'une manière commune et ordinaire; c'est que nous n'y apportons rien que le nostre. La justice qui est l'un des partis, elle n'y est que pour ornement et couverture; elle y est bien allegiée, mais elle n'y est receue, ni logée, ni espousée; elle y est comme en la bouche de l'advocat, non comme dans le cœur et affection de la partie. Dieu doit son secours extraordinaire a la foy et a la religion, non pas a nos passions; les hommes y sont conducteurs et s'y servent de la religion; ce devroit estre tout le contraire. Sentez si ce n'est poinct par nos mains que nous la menons, a tirer

comme de cire tant figures contraires, d'une regle si droite et si ferme. Quand s'est-il vu mieux qu'en France en nos jours? Ceux qui l'ont prise a gauche, ceux qui l'ont prise a droite, ceux qui en disent le noir, ceux qui en disent le blanc, l'emploient si pareillement a leurs volontés et ambitieuses entreprises, s'y conduisent d'un progrès si conforme en debordement et injustice, qu'ils rendent douteuse et mal aisée a croire la diversité qu'ils pretendent de leurs opinions en chose de laquelle depend la conduite et loy de nostre vie. Peut-on voir partir de mesme escole et discipline des mœurs plus unies, plus unes? Voyez l'horrible impudence de quoy nous pelotons les raisons divines; et combien irreligieusement nous les avons et rejetées et reprises, selon que la fortune nous a changés de place en ces oraiges publics. Cette proposition si solennelle, « S'il est permis au sujet de se rebeller et « armer contre son prince pour la deffense « de la religion, » souvienne vous en quelles bouches cette année passée l'affirmative d'icelles estoit l'arc-boutant d'un party; la negative, de quel aultre party c'estoit l'arc-boutant; et voyez a present de quel quartier vient la voix et instruction de l'une et de l'aultre; et si les armes bruyent moins pour cette cause que pour celle-la. Et nous bruslons les gens qui disent qu'il faut faire souffrir a la verité le joug de nostre besoin, et de combien faict la France pis, que de le dire? Confessons la verité; qui trieroit de l'armée mesme legitime, ceux qui y marchent par le seul zele d'une affection religieuse, et encore ceux qui regardent seulement la protection des lois de leur païs, ou service du prince, il n'en sçauroit bastir une compaignie de gens d'armes complette. D'ou vient cela, qu'il s'en trouve si peu, qui aient maintenu mesme volonté et mesme progrès en nos mouvements publics, et que nous les voyons tantost n'aller que le pas, tantost y courir a bride avalée, et mesmes hommes, tantost gaster nos affaires par leur violence et aspreté, tantost par leur froideur, mollerie et pesanteur? si ce n'est qu'ils y sont passés par des considerations particulieres et carnelles, selon la diversité desquelles ils se remuent; je vois cela evidemment, que nous ne prestons volontiers a la devotion que les offices qui flattent nos passions. Il n'est poinct d'hostilité excellente comme la chrestienneté; nostre zele faict merveilles, quand il va secondant nostre pente vers la haine, la cruauté, l'ambition, l'avarice, la detraction, la rebellion, a contrepoil, vers la bonté, la benignité, la temperance, si comme par miracle, quelque rare complexion ne l'y porte, il ne va ni de pied ni d'aile. Nostre religion est faicte pour extirper les vices; elle les couvre, les nourrit, les incite. Il ne faut pas *faire barbe de fouarre* a Dieu, comme on dict; si nous le croyons, je ne dis pas par foy, mais d'une simple croyance: voire, et je le dis a nostre grande confusion, si nous le croyons et connaissions comme un aultre histoire, comme l'un de nos compagnons, nous l'aimerions au-dessus de toutes autres choses, pour l'infinie bonté et beauté qui reluit en luy; au moins marcheroit-il en mesme rang de nostre affection, que les richesses, les plaisirs, la gloire et nos amis. Le meilleur de nous ne craint point de l'outraiger, comme il craint d'outraiger son voisin, son parent, son maistre. Est-il si simple entendement, lequel ayant d'un costé l'objet d'un de nos vicieux plaisirs, et de l'aultre en pareille cognoissance et persuasion, l'estat d'une gloire immortelle, entrast en troque de l'un pour l'aultre? Et si nous y renonçons souvent de pur mépris; car quelle envie nous attire au blasphémer, si non a l'adventure l'envie mesme de l'offense. Ces grandes promesses de la beatitude eternelle, si nous les recevions de pareille authorité qu'un discours philosophique, nous n'aurions pas la mort en telle horreur que nous avons... Je veux estre dissous, dirions-nous, et estre avec Jésus-Christ. La force du discours de Platon de l'immortalité de l'ame poussa bien aultrement aucuns de ses disciples a la mort, pour jouir plus promptement des esperances qu'il leur donnait. Tout cela est un signe evident, que nous ne recevons nostre religion qu'a nostre façon, et par nos mains, et non aultrement que comme les aultres religions se reçoivent. Nous nous sommes rencontrés au païs ou elle estoit en usage; ou nous regardons son ancienneté, ou l'authorité des hommes qui l'ont maintenue, ou craignons les menaces qu'elle attache aux mecreants, ou suivons ses promesses Ces considerations-la doivent estre emploïées a notre creance, mais comme subsidiaires; ce sont raisons humaines; une autre religion, d'aultres temoins, pareilles promesses et menaces, nous pourroient imprimer par mesme voie une creance contraire. Nous sommes Chrestiens a mesme titre que nous sommes Périgourdins ou Allemands. Et ce que dict Platon, qu'il est peu d'hommes si fermes en l'atheïsme, qu'un danger pressant ne ramène a la recognoissance de la divine puissance; ce rôle ne touche poinct un vray chrestien: c'est a faire aux religions mortelles et humaines, d'estre reçeues par une humaine conduite. Quelle foy doit-ce estre que la lacheté et la foiblesse de cœur plantent en nous et establissent? Plaisante foy, qui ne croit ce qu'elle croit que pour n'avoir pas le couraige de le croire. Une vicieuse passion, comme celle de l'inconstance et de l'etonnement peut-elle faire en nostre ame une production reglée?...

« L'atheisme étant une proposition comme denaturée et monstrueuse, difficile aussi, et malaisée d'establir en l'esprit humain, pour insolent dereglé qu'il puisse estre, il s'en est veu assez, par vanité et par fierté de concevoir des opinions non vulgaires et reformatrices du monde, en affecter la profession par contenance: qui, s'ils sont assez fous, ne sont pas assez forts pour l'avoir plantée en leur conscience. Pourtant ils ne lairront de joindre leurs mains vers le ciel, si vous

leur attachez un bon coup d'espée dans la poitrine : et quand la crainte ou la maladie aura abattu et appesanti cette lumineuse ferveur d'humeur volage, ils ne lairront pas de se revenir, et se laisser tout discretement manier aux creances et exemples publiques. Aultre chose est un dogme serieusement digeré, aultre chose ces impressions superficielles, lesquelles, nées de la debauche d'un esprit demanché, vont nageant temerairement et incertainement en la fantaisie: hommes bien miserables et ecervelés, qui taschent d'estre pires qu'ils ne peuvent. L'erreur du paganisme et l'ignorance de nostre sainte verité laissa tomber cette grande ame de Platon, mais grande d'humaine grandeur seulement, encore en cet aultre voisin abus : « que les enfants et les « vieillards se trouvent plus susceptibles de « religion. » Comme si elle naissoit et tiroit son credit de nostre imbecillité! Le nœud qui devroit attacher nostre jugement et nostre volonté, qui devoit restreindre nostre ame et joindre a nostre Créateur, ce devroit estre un nœud prenant ses replis et ses forces, non pas de nos considerations, de nos raisons et passions, mais d'une estreinte divine et supernaturelle, n'ayant qu'une forme, un visage et un lustre, qui est l'authorité de Dieu et sa grace. Or, nostre cœur et nostre ame estant regis et commandés par la foy, c'est raison qu'elle tire au service de son dessein toutes nos aultres pieces, selon leur portée. Aussi n'est-il pas croyable que toute cette machine n'ait quelque marques empreintes de la main de ce grand architecte, et qu'il n'y ait quelque image es chose du monde rapportant aulcunement a l'ouvrier, qui les a basties et formées. Il a laissé en ces hauts ouvrages le caractere de sa divinité, et ne tient qu'a nostre imbecillité, que nous ne le puissions decouvrir. C'est ce qu'il nous dicte lui-mesme, que ses operations invisibles, il nous les manifeste par les visibles. Sebonde s'est travaillé a ce digne estude, et nous montre comment il n'est piece du monde qui demente son facteur. Ce seroit faire tort a la bonté divine, si l'univers ne consentoit a nostre creance. Le ciel, la terre, les elements, nostre corps et nostre ame, toutes choses y conspirent; il n'est que de trouver le moyen de s'en servir : elles nous instruisent si nous sommes capables d'entendre, car ce monde est un temple très-saint, dedans lequel homme est introduict, pour y contempler des statues, non ouvrées de mortelle main, mais que celle de la divine pensée a faictes sensibles, le soleil, les estoiles, les eaux et la terre, pour nous representer les intelligibles. Les choses invisibles de Dieu, dit sainct Paul, apparoissent par la creation du monde, considerant la sapience eternelle, et sa divinité par ses œuvres. Or, nos raisons et nos discours humains, c'est comme la matiere lourde et sterile : la grace de Dieu en est la forme : c'est elle qui donne la façon et le prix. Tout ainsi que les actions vertueuses de Socrate et de Caton demeurent vaines et inutiles pour n'avoir eu leur fin, et n'avoir regardé l'amour et obeissance du vrai Createur de toutes choses, et pour avoir ignoré Dieu : ainsi est-il de nos imaginations et discours; ils ont quelque corps, mais une masse informe, sans façon et sans jour, si la foy et la grace de Dieu n'y sont joinctes. La foy venant a teindre et illustrer les arguments de Sebonde, elle les rend fermes et solides : ils sont capables de servir d'acheminement et de premier guide a un apprentif, pour le mettre a la voie de cette cognoissance : ils le façonnent aulcunement, et rendent capable de la grace de Dieu, par le moyen de laquelle se parfournit et se parfaict apres nostre creance. Je sçay un homme d'authorité, nourri aux lettres, qui m'a confessé n'avoir esté ramené des erreurs de la mecreance par l'entremise des argumens de Sebonde. Et quand on les depouillera de cet ornement, et du secours et approbation de la foy, et qu'on les prendra pour fantaisie pures et humaines, pour en combattre ceux qui sont precipités aux epouvantables et horribles tenebres de l'irreligion, ils se trouveront encore lors aussi solides et autant fermes, que nuls aultres de mesme condition qu'on leur puisse opposer; de façon que nous serons sur les termes de dire a nos parties : *As-tu mieux, mets la nappe, ou viens souper chez moi.* Qu'ils souffrent la force de nos preuves, ou qu'ils nous en fassent voir ailleurs, et sur quelque aultre sujet, de mieux tissues et de mieux etoffées... »

« Voyons donc si l'homme a en sa puissance d'aultres raisons plus fortes que celles de Sebonde : voire s'il est en luy d'arriver a aucune certitude par argument et par discours. Car sainct Augustin, plaidant contre ces gens icy, a occasion de reprocher leur injustice; en ce qu'ils tiennent fausses les parties de nostre creance, que nostre raison faut a establir. Et pour montrer qu'assez de choses peuvent estre et avoir esté, desquelles nostre discours ne sçauroit sonder la nature et les causes, il leur met en avant certaines experiences connues et indubitables, auxquelles l'homme confesse ne rien voir, et cela faict-il, comme toutes aultres choses, d'une curieuse et ingenieuse recherche. Il faut plus faire, et leur apprendre que pour convaincre la foiblesse de leur raison, il n'est besoin d'aller triant de rares exemples; et qu'elle est si manque et si aveugle, qu'il n'y a nulle si claire facilité, qui lui soit assez claire, que l'aisé et le mal aisé lui sont un ; que tous sujets egalement, et la nature en general, desavouent sa jurisdiction et entremise. Que nous presche la verité, quand elle nous presche de fuir la mondaine philosophie? Quand elle nous inculque si souvent que nostre sagesse n'est que folie devant Dieu? Que de toutes les vanités, la plus vaine c'est l'homme; que l'homme, qui n'est rien, s'il pense estre quelque chose, se séduit soy-mesme et se trompe? Ces sentences du Sainct-Esprit expriment si clairement et si vivement ce

que je veux maintenir, qu'il ne me faudroit aucune aultre preuve contre des gens qui se rendroient avec toute soumission et obéissance à son authorité. Mais ceux-cy veulent estre fouettés a leurs propres depens, et ne veulent pas souffrir qu'on combatte leur raison que par elle-mesme. Considerons donc, pour cette heure, l'homme seul, sans secours etranger, armé seulement de ses armes, et depourvu de la grace et connoissance divine, qui est tout son honneur, sa force et le fondement de son estre. Voyons combien il a de tenue en ce bel equipaige.

« Que nous reste-t-il maintenant, si ce n'est de supplier le *Pere des lumieres* et le Dieu des misericordes que nostre travail ne soit pas perdu, et qu'il *porte du fruit en son temps.* » (Traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, par Montaigne.)

Fr. Bacon. — « Nous ne devons pas soumettre à notre raison les mystères de la foi. »

Leibnitz. — « Il y a une distinction qu'il ne faut jamais oublier *entre ce qui est au-dessus de la raison* et ce qui est *contre la raison ;* car ce qui est contre la raison est contre les vérités absolument certaines et indispensables, et ce qui est au-dessus de la raison est contraire seulement a ce qu'on a coutume d'expérimenter. Une vérité est au-dessus de la raison quand notre esprit (ou même tout esprit créé) ne la saurait comprendre : et telle est à mon avis la sainte Trinité. Tels sont les miracles réservés à Dieu seul, comme, par exemple, la création. Mais une vérité ne saurait jamais être contre la raison, et bien loin qu'un dogme combattu par la raison soit incompréhensible, l'on peut dire que rien n'est plus aisé à comprendre que son absurdité. Car j'ai remarqué d'abord que, par la *raison*, on n'entend pas ici les opinions et les discours des hommes, ni même l'habitude qu'ils ont prise de juger des choses suivant le cours ordinaire de la nature, mais l'enchaînement inviolable des vérités. »(Leibnitz, *Théodicée, Discours sur la conformité de la foi avec la raison.*)

Bayle. — « Sous un certain rapport, aucune croyance ne s'appuie mieux sur la raison que celle qui s'étaye sur les débris de la raison, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de vérité plus certaine que le témoignage de Dieu est préférable à celui des hommes. » (Bayle, *OEuvres*, t. III, p. 836.)

« Il faut apprendre à connaître les bornes de notre esprit, lui faire avouer qu'il y a des choses qui sont, quoiqu'il ne soit pas capable de les comprendre ;... dompter sa présomption et lui ôter la hardiesse d'opposer jamais ses faibles lumières aux vérités que l'Eglise lui propose, sous prétexte qu'il ne les peut pas comprendre. Car, puisque toute la vigueur de l'esprit des hommes est contrainte à succomber au plus petit atome de la matière, et d'avouer qu'il voit clairement qu'il est infiniment divisible, sans pouvoir comprendre comment cela se peut faire, n'est-ce pas pécher visiblement contre la raison que de refuser de croire les effets merveilleux de la toute-puissance de Dieu, qui est d'elle-même incompréhensible, par cette raison que notre esprit ne les peut pas comprendre ?... Je suis persuadé que l'imposition de ces arguments (subtils et insolubles par l'essence de la matière et sa divisibilité, sur l'essence du mouvement et sa continuité) peut avoir de grands usages par rapport à la religion. » (Bayle, *Cont. des pens. div.*, t. VI.)

« Si la raison était d'accord avec elle-même, on devrait être plus fâché qu'elle s'accordât malaisément avec quelques-uns de nos articles de religion; mais c'est une coureuse qui ne sait où s'arrêter, et qui, comme un autre Pénélope, détruit elle-même son propre ouvrage, *diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.* Elle est plus propre à démolir qu'à bâtir; elle connaît mieux ce que les choses ne sont pas que ce qu'elles sont.

« Notre raison n'est propre qu'à brouiller tout, qu'à faire douter de tout ; elle n'a pas plutôt bâti un ouvrage, qu'elle nous montre les moyens de le ruiner. C'est une véritable Pénélope qui, pendant la nuit, défait la toile qu'elle avait faite pendant le jour. Ainsi le meilleur usage qu'on puisse faire de la philosophie est de connaître qu'elle est une voie d'égarement, et que nous devons chercher un autre guide, qui est la lumière révélée. » (*Dictionnaire critique*, art. *Manichéens*, note D.)

« Le christianisme est d'un ordre surnaturel, et que son analyse est l'autorité suprême de Dieu, nous proposant des mystères, non pas afin que nous les comprenions, mais afin que nous les croyions avec toute l'humilité qui est due à l'Etre infini, qui ne peut ni tromper ni être trompé. » (Bayle.)

Voltaire. — « Je ne suis sûr de rien ; je crois qu'il y a un Etre intelligent, une puissance formatrice. Je tâtonne dans l'obscurité sur tout le reste. J'affirme une idée aujourd'hui, j'en doute demain ; après-demain je la nie, et je puis me tromper tous les jours. Tous les philosophes de bonne foi que j'ai vus m'ont avoué n'avoir point une portion d'évidence plus forte que la mienne. Pensez-vous qu'Epicure vit toujours clairement la déclinaison des atomes? Telliamed riait de ses montagnes formées par la mer. Deux augures, comme vous savez, rient comme des fous quand ils se rencontrent.» (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLVI, p. 68.)

« Je me confirme de plus en plus dans l'opinion que les plus grands hommes sont aussi sujets à se tromper que les plus bornés. Je pense qu'il en est de la force de l'esprit comme de celle du corps; les plus robustes la perdent quelquefois, et les hommes les plus faibles donnent la main aux plus forts, quand ceux ci sont malades. » (*Id.*, t. LXVIII, p. 184.)

« La raison humaine, en se délivrant d'une erreur, en conserve plusieurs autres, et s'en forme encore de nouvelles, et le nombre des sages est bien petit dans les temps même les plus éclairés. » *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXIII, p. 135.)

« On avait prétendu qu'il y avait moins d'athées aujourd'hui que jamais, depuis que Newton avait démontré un Dieu aux sages, et que la nature était plus connue, et dès lors plus admirée; et il s'est trouvé, au contraire, qu'aucun siècle n'a fait profession publique d'impiété comme celui qui a été éclairé de tant de lumières philosophiques. On a vu un astronome habile dans ses calculs annoncer avec certitude le retour des éclipses, et ne reconnaître que le hasard dans ce qui se soumettait si exactement à ses observations astronomiques. On ne connaît rien d'absurde, sans doute, comme de tenter, même d'annoncer avec certitude ce qui ne doit avoir lieu que par l'effet du hasard. C'est par ce raisonnement que l'abbé Galliani confondit le baron d'Holback : Je suppose, lui dit-il, celui qui annonce avec plus de confiance, ou plutôt d'audace, que le monde est l'ouvrage du hasard, jouant aux trois dés dans la meilleure maison de Paris, et son adversaire amenant constamment rafle de six : pour peu que le jeu dure, M. le baron, qui perdrait ainsi son argent, dirait, sans hésiter, sans en douter un seul moment, que le hasard est maîtrisé par un art qu'il ignore, mais qui a eu lieu nécessairement. Ah! philosophe, comment! parce que dix ou douze coups de dés ont eu lieu de manière à vous faire perdre votre argent, vous ne doutez pas que ce ne soit la conséquence d'une manœuvre adroite, d'une combinaison artificieuse, et en voyant dans cet univers un nombre prodigieux de combinaisons, mille et mille fois plus compliquées et plus soutenues et plus utiles, vous ne reconnaissez ni art, ni régulateur intelligent, ni modérateur aussi puissant que sage. » (*Mém. de Morellet*, t. Ier, p. 153.)

« On ne se refuse à la doctrine de l'Evangile que pour tomber dans l'absurdité.

« On perd la raison comme on a perdu la foi, on tombe d'abîme en abîme, ainsi que de ridicule en ridicule; on perd son âme en se faisant moquer de soi. Ah! mon frère, que ne puis-je aider à te convertir, et à te délivrer des sifflets dans ce monde et de ton malheur dans l'autre! » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LIX, p. 217.)

« Soumettre notre raison, non par une crédulité aveugle, mais par une croyance docile que la raison même autorise, telle est la foi chrétienne. » (*Id.*, t. LI, p. 413.)

« Soyez très-sûr qu'on passe des moments bien tristes à quatre-vingts ans, quand on nage dans le doute. » (*Id.*, t. LXXIX, p. 426.)

« Cicéron n'avait que des doutes : son petit-fils et sa petite fille purent apprendre la vérité des premiers Galiléens qui vinrent à Rome. Mais avant ce temps-là, et depuis par tout le reste de la terre où les apôtres ne pénétrèrent pas, chacun devait dire à son âme : Qui es-tu? d'où viens-tu? que fais-tu? Nul ne saura jamais rien par ses propres lumières, sans le secours d'un Dieu. » (*Id.*, t. XLVII, p. 311.)

« Pour s'assurer de croire comme il faut, il est nécessaire d'aimer Dieu et son prochain. » (*Id.*, t. LIX, p. 106.)

« Il est étonnant qu'on se révolte contre de nouvelles richesses que la foi nous présente; car n'est-ce pas enrichir l'homme que de lui découvrir de nouvelles vérités inconnues à toute l'antiquité. » (*Id.*, t. XXXVIII, p. 198.)

« Il faut bien distinguer entre la foi pour les choses étonnantes, et la foi pour les choses contradictoires et impossibles. Croire que deux et deux font cinq, qu'être et n'être pas c'est précisément la même chose, voilà ce qui est contradictoire et impossible. Je puis donc bien dire : Je crois ce qui est obscur, mais je ne puis dire que je crois l'impossible. Dieu veut que nous soyons humbles et soumis, et non pas que nous soyons absurdes. » (*Id.*, t. LI, p. 412.)

J.-J. Rousseau. — « Si j'étais né catholique, je demeurerais catholique, sachant bien que votre Eglise met un frein très-salutaire aux écarts de *la raison humaine qui ne trouve ni fond ni rive* quand elle veut sonder l'abîme des choses, et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein que *je m'en suis moi-même imposé un semblable en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir*... Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce temps-là, bien convaincu que, sans cette précaution, je ne l'aurais été de ma vie... Je vous parle, Monsieur, avec effusion de cœur et comme un père parlerait à son enfant. » (J.-J. Rousseau, *Lettres*, t. XXXI, p. 153, ed. 18, Paris, 1793.)

D'Alembert. — « Mais l'on craignait, ou l'on paraissait craindre les coups qu'une raison aveugle pouvait porter au christianisme : comment ne voyait-on pas qu'il n'avait point à redouter une attaque aussi faible? Envoyé du ciel aux hommes, la vénération si juste et si ancienne, que les peuples lui témoignaient, avait été garantie pour toujours par les promesses de Dieu même. D'ailleurs, quelque absurde qu'une religion puisse être (reproche que l'impiété seule peut faire à la nôtre), ce ne sont jamais les philosophes qui la détruisent, lors même qu'ils enseignent la vérité; ils se contentent de la montrer, sans forcer personne à la reconnaître; un tel pouvoir n'appartient qu'à l'Etre tout-puissant. Ce sont les hommes inspirés qui éclairent le peuple, et les enthousiastes qui l'égarent. Le frein qu'on est obligé de mettre à la licence de ces derniers ne doit point nuire à cette liberté si nécessaire à la vraie philosophie, et dont la religion peut tirer les plus grands avantages. Si le christianisme ajoute à la philosophie les lumières qui lui manquent, s'il n'appartient qu'à la grâce de soumettre les incrédules,

c'est à la philosophie qu'il est réservé de les réduire au silence; et pour assurer le triomphe de la foi, les théologiens dont nous parlons n'avaient qu'à faire usage des armes qu'on aurait voulu employer contre elle. » (*Discours préliminaire des éditeurs* dans l'*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT.)

MARHEINEKE. — « Il est incontestable qu'il n'y a rien dans l'histoire, ni de dogme qui mette ou puisse mettre le catholicisme en opposition avec la raison. » (MARHEINEKE, *Symbolik*...)

COUSIN fait les aveux suivants dans ses divers écrits: — « La raison a combattu à outrance toutes les vérités *sans en constituer aucune.* » (*Cours d'histoire de la philosophie.*)

RAPHAEL. (*Hist. sacr.*). — « Un des sept premiers anges qui sont continuellement devant le trône de Dieu, toujours prêts à exécuter ses ordres. Son nom ne se trouve que dans l'histoire de Tobie, où il est dit que le jeune Tobie, que son père voulait envoyer à Ragés, étant sorti pour chercher un guide, trouva un jeune homme d'une mine avantageuse, qui était ceint comme un voyageur prêt à partir, et que l'ayant salué cet homme s'offrit à faire le voyage avec lui. Tobie étant allé informer son père de cette rencontre, fit entrer l'ange qui dit au vieux Tobie qu'il était un des enfants d'Israël, nommé Azarias, fils du grand Ananias, qu'il était allé plusieurs fois en Médie, et qu'il connaissait Gabelus. L'ange, qui avait pris le nom et la figure de ce Juif, pouvait sans mensonge agir et parler comme lui, de même que l'ange qui conduisait les Israélites dans le désert, et qui leur parlait de dessus la montagne de Sinaï, prenait le nom de Dieu qu'il représentait, ou comme dans nos tragédies on donne le nom d'un roi à l'acteur qui le représente. Ainsi celui qui représente Cyrus dit sans mensonge qu'il est Cyrus. Quand l'ange ajoute qu'il sait le chemin qui conduit au pays des Mèdes, qu'il a voyagé dans ces provinces, et qu'il a logé chez Gabelus à Ragés, il ne dit encore rien que de vrai, parce que celui qu'il représente avait en effet voyagé dans la Médie et logé chez Gabelus. On peut dire aussi que Raphaël avait fait souvent ce chemin pour exécuter les ordres de Dieu en faveur de son peuple, et qu'il avait demeuré chez Gabelus pour exécuter les ordres particuliers qu'il avait reçus de Dieu à son égard, pour veiller sur lui et sur ce qui était à lui, et être envers lui le ministre de la divine Providence. Ce saint conducteur étant parti avec le jeune Tobie en eut grand soin, et lui rendit des services signalés. Il le délivra d'un poisson monstrueux qui était prêt à le dévorer lorsqu'il se baignait dans le Tigre, et lui ayant dit de le tirer sur le rivage, il lui fit mettre à part le cœur, le fiel et le foie, dont il devait se servir un jour. Quand ils furent près d'Ecbatane, il lui donna d'excellents avis pour lier la fureur du démon qui avait tué les sept maris de Sara, fille de Raguël, que Tobie devait épouser. Etant arrivés chez Raguël, l'ange y laissa le jeune Tobie pour faire les cérémonies de sa noce, et s'en alla seul à Ragés retirer des mains de Gabelus l'argent qui était le sujet de son voyage. Quand il fut de retour, et que la cérémonie du mariage fut accomplie, ils prirent tous ensemble le chemin de Ninive, et lorsqu'ils furent à Haran, au milieu du chemin, Raphaël persuada à Tobie de prendre le devant pour tirer d'inquiétude ses parents qui comptaient les jours de son absence. Ils partirent donc ensemble, et étant arrivés à Ninive, le jeune Tobie, par les conseils de l'ange, mit sur les yeux de son père du fiel du poisson qu'il avait pris, et environ une demi-heure après, ce vieillard recouvra la vue. Après cela les deux Tobie ne sachant comment reconnaître les services que Raphaël leur avait rendus, lui offrirent comme une récompense la moitié de leurs biens. Alors l'ange leur répondit qu'ils ne devaient penser qu'à Dieu, à lui rendre grâces, et à publier hautement sa miséricorde; et après leur avoir exalté les avantages de la prière, du jeûne et de l'aumône, il leur découvrit qu'il était l'ange Raphaël, l'un des sept qui sont toujours devant le Seigneur; il ajouta qu'il était avec eux par l'ordre du Seigneur, que pendant qu'ils croyaient qu'il mangeait et buvait avec eux, il se nourrissait d'une viande invisible et d'un breuvage qui ne peut être vu des hommes. Ces dernières paroles de l'ange ne veulent pas dire qu'il ne prenait des aliments qu'en apparence et en trompant les yeux de ceux qui le voyaient. Saint Augustin enseigne que les anges qui conversaient avec les hommes sous la figure visible et palpable d'un corps humain, buvaient et mangeaient réellement, mais non pas comme nous par besoin et par nécessité, seulement pour se proportionner et s'humaniser avec ceux pour le service desquels Dieu les envoyait. Raphaël disparut ensuite et laissa les deux Tobie dans l'admiration des merveilles de Dieu (*Tob.* III, 5, 6, 11, 12). On connaît un fils de Séméias qui portait le nom de Raphaël (*I Par.* XXVI, 7). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVIII, p. 303 et 304, article *Raphaël*.)

RATIONALISME. — Parmi les nombreux aveux des protestants au sujet du rationalisme, nous nous bornerons à citer les suivants :

TREVENY. — « Bacon s'est élevé à cette belle idée digne d'un philosophe, que la raison humaine au lieu de peser avec l'esprit restreint de la terre les mystères de la révélation, doit au contraire s'élever avec lui jusqu'à l'intelligence de la vérité divine, autrement inaccessible pour lui. Bacon démontre ainsi que le rationalisme, si vanté de notre temps, n'est au fond qu'une hostilité flagrante contre les vérités primitives du christianisme, et qu'il n'est pas le résultat d'une instruction philosophique solide, en supposant qu'il ait étudié. Avouons que l'opinion en vogue parmi beaucoup de demi-savants, et qui a nié hardiment les vérités chrétiennes tout en exhaltant les facultés de l'intelligence humaine, n'est d'ordinaire qu'une leçon ap-

prise et répétée machinalement. Des hommes de la sagacité et de la profondeur de Bacon, qui cherchent par la voie de la science à atteindre ce but suprême, rencontrent trop de phénomènes dans la nature des choses et de l'âme humaine, qui témoignent d'une sagesse supérieure, d'une harmonie divine, pour qu'ils puissent se heurter contre les idées mesquines d'une science ordinaire; ils éprouvent aussi trop profondément le besoin d'une certitude supérieure à celle de l'expérience, pour ne pas porter toutes leurs pensées sur la parole de vie qui promet à tous cette certitude infaillible; la profession de foi de cet homme célèbre touchant l'Evangile mérite une grande attention, parce que Bacon est sans contredit un des hommes les plus distingués non-seulement de son temps, mais de tous les siècles. » (*Der Friedensbote herausgegeber*, von J.-J. Treveny, *Dritter Jahrgang;* Hamburg, 1823, n° 18.)

— « Si l'on ne se procure pas d'autres armes et d'autres soldats que le rationalisme et ses champions, le papisme doit tôt ou tard remporter la victoire : voilà ce qui ne saurait être douteux pour tout homme qui pénètre au fond des choses. » (*Darmst. Allgem Kirchen Zeitung;* 1826, n° 1, p. 9.)

Sittig. — « Si quelqu'un agit à l'égard de la Bible, dans l'esprit du protestantisme, c'est le *rationaliste*. »

REBECCA (*Hist. sacr.*)—« Fille de Bathuel, et petite-fille de Nachor, frère d'Abraham. Eliézer, intendant de la maison de ce patriarche, étant allé en Mésopotamie chercher une femme pour le fils de son maître, aperçut Rébecca qui, étant venue à la fontaine, s'en retournait à Haran, portant sur son épaule sa cruche pleine d'eau. Le serviteur d'Abraham, ayant reconnu que c'était celle que le Seigneur destinait à son maître, l'obtint de Bathuel et l'amena à Isaac qui demeurait alors à Béersabée, dans la terre de Chanaan. Elle demeura vingt ans avec son mari sans avoir d'enfants, après lesquels les prières d'Isaac lui obtinrent la vertu de concevoir, et elle devint grosse de deux jumeaux qui s'entrebattaient dans son sein. Elle consulta Dieu sur ce sujet, et apprit que ces deux enfants seraient chefs de deux grands peuples qui se feraient la guerre, mais que le cadet l'emporterait sur l'aîné. Lorsque le temps de ses couches fut arrivé, elle se trouva mère de deux jumeaux, dont le premier, qui était roux, fut surnommé *Esaü;* l'autre sortit aussitôt, tenant de sa main le pied de son frère, et il fut nommé *Jacob*, supplantateur. Rébecca eut toujours plus d'inclination et de tendresse pour Jacob que pour Esaü, parce que sachant le dessein de Dieu sur Jacob, elle réglait ses sentiments sur ceux de la souveraine et éternelle justice. Comme il lui avait été révélé que le plus jeune de ses enfants jouirait du droit de l'aîné, sa foi la tenait attentive à tous les événements et aux occasions que la providence de Dieu ferait naître pour l'accomplissement de sa parole. L'ouvrage commença par la cession que fit de ce droit Esaü pour un plat de lentilles; mais il fallait faire confirmer cette cession par la bénédiction de son père, et c'est ce que fit Rébecca dans le temps. Quand elle sut qu'Isaac se préparait à bénir Esaü, elle fit couvrir Jacob des habits de ce dernier, et le substitua à son frère, qui dans les desseins de Dieu, ne devait pas être béni : Esaü désespéré de se voir supplanté par son cadet, jura de se venger quand Isaac serait mort, et Rébecca le craignant, engagea Isaac à envoyer Jacob en Mésopotamie pour y épouser une des filles de son oncle Laban. Depuis ce temps l'Ecriture ne nous dit plus rien de Rébecca, sinon qu'Isaac fut mis dans le tombeau avec elle. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXVIII, p. 415, article *Rébecca*.)

RÉCOMPENSES ETERNELLES. — *Voyez* Paradis. — « O homme! qui que tu sois, dit J.-J. Rousseau, rentre en toi-même; apprends à consulter ta conscience et tes facultés naturelles : *remplis la loi de Dieu ; tu seras toujours juste, vertueux;* tu t'inclineras devant ton maître, et tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel. Je ne me fie là-dessus ni à ma raison ni à celle d'autrui; mais je sais, à la paix de mon âme et au plaisir que je sens à vivre et penser sous les yeux du grand Etre, que je ne m'abuse point dans les jugements que je fais de lui, ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. » (*Dial.*, t. I, p. 24.)

REDEMPTION.— « Je crois, dit Fr. Bacon, que le Seigneur Jésus est devenu dans sa chair le prêtre et la victime, pour le péché, la satisfaction et la rançon qu'exigeait la justice de Dieu, le vainqueur à qui sont dus la gloire et le royaume, le modèle de la sainteté, le prédicateur de la parole, qui était lui-même le terme à qui le sens et la fin de toutes les cérémonies aboutissaient; la pierre angulaire de tout édifice qui réunit les gentils et les Juifs; le perpétuel intercesseur pour l'Eglise, le maître de la nature dans ses miracles, le triomphateur de la mort et de la puissance des ténèbres dans sa résurrection. Je crois de plus qu'il a exécuté tous les desseins pris dans le conseil de Dieu, rempli l'office sacré pour lequel il avait été oint et envoyé sur la terre, accompli l'œuvre de la rédemption de l'homme, établi l'homme à un état supérieur à celui des anges, auxquels il était inférieur dans son premier état de création; je crois enfin qu'il a réconcilié le ciel avec la terre, et établi toutes choses conformément à l'éternelle volonté de Dieu.

« Je crois que le Seigneur Jésus, dans ce temps, est né sous le règne d'Hérode; qu'il a souffert sous le gouvernement de Ponce-Pilate, président pour les Romains dans la Judée et sous le pontificat de Caïphe; qu'il fut trahi par Judas, un de ses douze apôtres, et crucifié à Jérusalem; qu'après une mort véritable, après que son corps eut été enseveli dans le sépulcre, le troisième jour, il rompit lui-même les liens de la mort, et se leva du tombeau, apparaissant à plusieurs

témoins d'élite pendant plusieurs jours; et jusqu'à la fin de ces mêmes jours, en présence de ses apôtres, il monta dans les cieux, où il continue d'intercéder pour nous, et qu'il en redescendra au temps marqué par les décrets de la Providence, avec tout l'éclat de sa gloire, pour juger l'univers. » (*Confession de foi* de Fr. Bacon.)

Leibnitz.— « Le Christ donc, Fils de Dieu et de l'homme, né d'une vierge mère, sans l'intervention d'un époux, exempt de tout péché, s'offrit à Dieu son Père comme une très-digne hostie pour l'expiation du genre humain, et, par sa profonde humilité et sa passion, a satisfait pour les péchés des hommes, et par conséquent est mort pour tous, autant qu'il a été en lui.

« Dieu a établi pour loi de la rédemption des hommes, que le bienfait de cette rédemption serait appliqué à tous ceux qui, régénérés en Jésus-Christ par la grâce de l'Esprit-Saint, formeraient un acte filial de foi et de charité. En effet, selon la rigueur de la justice, l'âme devait être constamment pure et bien disposée à l'égard de Dieu ; mais par les mérites du Christ, selon l'équité de la grâce divine, tous les péchés passés sont effacés pour celui qui, une fois régénéré, aurait un sincère amour envers Dieu, et par conséquent le répentir de ses fautes et la résolution d'une vie meilleure. » (*Système de théologie* de Leibnitz.)

Locke. — « Adam, ayant donc été chassé du paradis terrestre, et toute sa postérité naissant par cela même hors de ce lieu de délices, il devait s'ensuivre naturellement que tous les hommes mourraient et demeureraient pour toujours sous la puissance de la mort, et qu'ainsi ils seraient entièrement perdus. Tous les hommes étant réduits dans cet état, Jésus-Christ les en retire en leur donnant la vie. *Comme tous meurent en Adam, tous revivront en Jésus-Christ* (*I Cor.* xv, 22). Le même apôtre nous enseigne dans le verset précédent comment cela sera : *c'est*, dit-il, *que puisque la mort est venue par un homme, la résurrection des morts doit venir aussi par un homme;* d'où il paraît que la vie que Jésus-Christ redonne à tous les hommes est celle-là même qu'ils reçoivent dans les temps de la résurrection, et c'est alors qu'ils sont affranchis de la puissance de la mort à laquelle ils étaient soumis ; *car tous les hommes ont péché*, dit saint Paul, *et le gage du péché c'est la mort ;* et qu'on ne dise pas que Dieu a imposé une loi si sévère que chacun a dû pécher, car cette loi est digne de la sainteté de Dieu qui en est l'auteur, et telle que doit être une loi destinée à la conduite d'une créature comme l'homme. Les hommes qui pouvaient se conformer aux préceptes sacrés de cette raison les avaient violés et s'étaient ainsi constitués en état de péché et de mort. Jésus les a rendus à la vie, a refait l'alliance du genre humain et de Dieu. Mais quelle est la condition de cette alliance ? » (*Le christianisme raisonnable.*)

Young. — L'immortel auteur des *Nuits* s'exprime ainsi au sujet de la rédemption :

« D'où viennent les crimes de l'homme ? De l'oubli de la mort... Grand Dieu, retire du sein de ton Fils ce cruel acier!... Malheureux ! quel vœu ai-je formé ? Puis-je soutenir ce spectacle affreux ?... mais puis-je aussi renoncer à le contempler? C'est là que sont attachées toutes les espérances de l'homme. C'est le clou sacré qui soutient l'univers chancelant; sans lui, nous serions réduits à former l'horrible vœu du désespoir, à souhaiter que l'univers ait péri dès sa naissance. Quel changement ! Celui qui voit les astres comme une poussière agitée au-dessous de son trône, est maintenant voilé de ténèbres, et la poussière de la terre est le lit où il repose. Le ciel a-t-il pu nous aimer à cet excès? Oh ! quel long gémissement fut poussé sur cet arbre salutaire ! ce n'était pas sur lui que gémissait l'Homme-Dieu. Chargé de nos crimes, il a porté ce fardeau volontaire pour soulager un monde écrasé sous son poids. Un si grand prix eût suffi pour racheter des millions de mondes. A cette vue, les anges ont éprouvé des sensations nouvelles ; ils ont interrompu leurs concerts, et le sentiment de leur bonheur est resté suspendu. »

Encyclopédie du xviii° siècle— « *Rédemption*, redemptio ; l'action de racheter. Parmi les Chrétiens le mystère de la *rédemption* est la mort de Jésus-Christ mis en croix, et qui s'est offert à son Père comme victime pour nous, afin de nous délivrer de l'esclavage du péché et du démon, auquel le péché d'Adam nous avait assujettis. Cette rédemption a non-seulement été suffisante, mais encore surabondante. Dieu nous en applique les mérites par les sacrements, et principalement par le baptême. Elle est offerte à tous, mais tous n'en retirent pas également le fruit.

« Quand on lit avec attention les écrits des Pères, on ne peut douter qu'ils n'aient cru que l'Ecriture suprême veut en général le salut de tous les hommes; qu'il n'y en a aucun qui, par la mort de Jésus-Christ, ne puisse être reconcilié avec Dieu, et qu'il fait offrir à certaines conditions le salut à tous.

« Clément d'Alexandrie était grand universaliste : on trouve à chaque page de ses écrits des traits qui l'indiquent. « Dieu se « propose, dit-il (*In Protreptico*, pag. 72), de « sauver le genre humain; c'est pour cela que « ce Dieu tout bon a envoyé le bon pasteur. » Il dit dans ses *Stromates*, liv. vii, p. 702, que Dieu est le sauveur de tous, non de ceux-ci et point de ceux-là : Σωτὴρ γαρ ἐστιν οὐχί τῶν μεντον δ'οὐ. Et peu après il ajoute : « Comment est-il Sauveur et Seigneur, « s'il n'est pas seigneur et sauveur de « tous?..... Jamais donc le Sauveur n'a en « haine les hommes, lui qui, par un effet « de sa charité, n'ayant point dédaigné de « prendre une chair infirme, est venu en « chair pour le salut commun de tous. »

« Irénée (livre v, c. 17) dit que « dans les « derniers temps Notre-Seigneur, etabli « médiateur entre Dieu et les hommes, a « apaisé pour *tous* le Père contre qui nous

« avions péché, ayant réparé notre désobéis-
« sance par son obéissance. »

« Origène pensait de la même façon; il dit (l. I *in Job*) « que Jésus-Christ étant « venu sur la terre, a souffert en son corps « pour le salut de *tous* les hommes. » Il insiste sur cette doctrine en divers endroits. Dans son *Traité contre Celse*, il dit, l. IV, pag. 135, « qu'il ne tient pas à Jésus-Christ « que sa vertu ne se fasse sentir partout, « puisqu'il est venu pour être le sauveur de « tout le genre humain. »

« Les docteurs dont nous exposons les sentiments n'étaient pas moins universalistes sur l'article de l'offre que Dieu fait de sa grâce à *tous* les hommes. Clément d'Alexandrie tient encore ici un rang distingué. Il dit (*in Protreptico*, p. 55) « que comme « Dieu aime les hommes, il les appelle *tous* « à la connaissance de la vérité, ayant en- « voyé le *Paraclet*. Ecoutez, dit-il, vous qui « êtes loin; écoutez aussi, vous qui êtes près, « la parole n'est cachée à personne; c'est « une lumière commune; elle brille pour « tous les hommes, » etc.

« Origène est dans les mêmes idées, comme on le voit en divers endroits de son *Traité contre Celse*. « Que les savants, dit-il dans « cet ouvrage, l. III, p. 116 de la traduction « de Bouhereau, que les sages, que les « prudents approchent s'ils veulent; mais que « les ignorants, les fous, les étourdis et les « simples ne laissent pas d'approcher har- « diment aussi, car notre doctrine promet « de guérir ceux qui sont dans ce mauvais « état, et de les rendre tous dignes de Dieu. « C'est une fausseté d'avancer que les pré- « dicateurs de cette sainte doctrine ne veu- « lent gagner que des personnes sans esprit, « sans jugement et sans vertu, des femmes, « des enfants et des esclaves. Il est vrai « qu'elle invite toutes ces personnes à la « suivre, afin de les corriger de leurs dé- « fauts; mais elle y invite aussi ceux qui « ont d'autres qualités meilleures; car Jésus- « Christ est le sauveur de tous les hommes, « et principalement des fidèles, sans avoir « égard soit à leur sagesse, soit à leur sim- « plicité; il est la victime de propitiation « offerte au Père pour nos péchés, et non- « seulement pour les nôtres, mais aussi pour « ceux de tout le monde. »

Les curieux trouveront un grand nombre de passages semblables dans Vossius (*Hist. Pelag.*, l. VII, part. I, thés. 2, 3, 4).

« Enfin il est constant que la plupart des Pères ont été universalistes, et saint Augustin paraît avoir embrassé ce sentiment dans son exposition de ces paroles de saint Paul : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.* En premier lieu, dit-il, il veut que tous soient sauvés en tant qu'il n'y en a aucun de sauvé que Dieu n'ait dessein de sauver, à peu près comme l'on dit d'un maître qu'il enseigne telle ou telle science à tout le monde, parce qu'il n'y a personne de ceux qui l'étudient qui ne l'apprenne de ce maître. En second lieu, il veut que tous soient sauvés, c'est-à-dire des personnes de toute nation, de tout sexe, de tout âge, de toute condition. En troisième lieu, l'apôtre parle d'une volonté de Dieu antécédente et conditionnelle, de la même manière qu'on peut dire d'un juge, qu'en général il veut la vie de tous les hommes en les considérant exempts de crimes, et par une volonté conséquente, il veut que tel ou tel soit puni de mort, en tant que coupable de meurtre, ou d'autre crime. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVIII, IIe partie, p. 13 et 14, article *Rédemption* par le chevalier de Jaucourt.)

GOETHE, après avoir rapporté la création, ajoute : « A ce monde nouveau il manquait un être capable de replacer l'ange déchu dans ses premiers rapports avec la Divinité. C'est pour accomplir ce but que fut créé l'homme, image en tout de Dieu, mais dans le même cas que Lucifer, à la fois indépendant et restreint, et comme cette contradiction se manifeste dans toutes les catégories de son être, où une conscience inflexible juge les actes d'une volonté totalement libre, il y avait en lui les germes de la plus parfaite ou de la plus imparfaite, de la plus heureuse ou de la plus malheureuse des créatures. Aussi peu de temps s'était écoulé, qu'il jouait déjà aussi lui complétement le rôle de Lucifer. Le fond de l'ingratitude est de se séparer de son bienfaiteur, et tel fut le caractère de cette seconde chute, dans laquelle fut encore une fois entraînée toute la création.

« Ainsi l'on est amené de soi-même à conclure que la *Rédemption* avait été non-seulement résolue de toute éternité, mais encore éternellement jugée nécessaire : même on peut la regarder comme la condition à laquelle Dieu se condamne en créant, et de la perpétuité de ce sacrifice divin dépend la conservation du monde. De cette manière rien n'est plus naturel que l'incarnation du Fils de Dieu sous forme humaine, afin de partager pour quelque temps nos destins, et de nous offrir un modèle dont la vue rende nos joies plus graves et nos douleurs plus douces. L'histoire de toutes les philosophies et religions nous apprend que cette grande et indispensable vérité, voilée quelquefois de fables étranges et de symboles barbares, n'en a pas moins été unanimement reçue dans tous les siècles chez toutes les nations. Il est donc clair que l'homme est dans un état qui, tout en le déprimant et l'attirant en bas par la sensualité, lui donne occasion, lui fait même un devoir de tendre à s'élever, en unissant, suivant les vues de la Divinité, à la concentration individuelle la faculté expansive et féconde du renoncement à soi. » (*Ma Vie*, par GOETHE, t. II.)

KANT. — Dans sa *Théorie de la vraie religion et de la morale appliquée au christianisme pur*. (Voir ce qui précède aux articles PÉCHÉ ORIGINEL, BIEN ET INCARNATION.)

« 59. Donc celui qui a cette foi pratique au Fils de Dieu, celui qui sent au fond de sa conscience la ferme résolution déjà fondée

sur des preuves rassurantes de rester inébranlablement fidèle au modèle divin de l'humanité, même au milieu des tentations et des souffrances pareilles à celles du Christ, celui-là aussi, mais celui-là seul, est autorisé à se croire un objet non indigne des complaisances divines.

« 60. Mais si par cette foi pratique au Fils de Dieu l'homme juste seul peut devenir agréable à la divinité, comment la foi pratique pourra-t-elle nous justifier nous autres qui sommes si loin d'être tout à fait justes ? Comment pouvons nous nous approprier une justice qui exige pour répondre à la foi pratique, une conduite si parfaite, sans défaut ? Pour faire comprendre ceci il faut, ce nous semble, lever trois difficultés.

« 61. La première objection possible contre la réalité d'une telle foi, laquelle ne sauve et ne justifie l'homme que par l'observation non interrompue de la loi, paraît être celle-ci : La Loi dit, soyez parfait dans votre conduite comme votre Père céleste est parfait. Or nous ne pouvons, nous autres hommes, que nous avancer sans cesse d'un bien défectueux à un bien imparfait, même lorsque nous avons accueilli la loi morale dans notre maxime la plus haute et la plus étendue, et que par là tous nos efforts pratiques sont dirigés vers l'idéal divin ; comment donc sera-t-il possible que devant le juge infiniment saint notre bonne intention supplée à l'influence des faits?

« 62. Pour répondre à cette difficulté, il faut bien remarquer que le fait reste à jamais défectueux, puisqu'il découle de nous, créatures, qui sommes inévitablement bornés aux conditions du temps pour tout ce qui est rapport de la cause à l'effet; ainsi ne pouvant nous élever que par un progrès incessant d'un bien imparfait à un mieux, nous devons toujours considérer le bien en nous, dans sa manifestation visible, comme insuffisant par rapport à la loi céleste. Mais le scrutateur des cœurs lit dans le secret de l'intention qui est la source du fait et que les sens ne peuvent saisir, et l'intention peut, s'élevant dans son vol de plus en plus sublime, monter, jusque dans l'infini et la pure contemplation du juge suprême des âmes; alors elle élève jusqu'à elle la valeur des actions bornées, les identifie à elle-même, et par là elles deviennent quelque chose de parfait.

« 63. La foi pratique au Fils de Dieu fonde ainsi l'espérance que, nous remplissant de cette sainte intention, nous serons justifiés devant l'œil du Très-Saint malgré l'inévitable défectuosité de nos actions dans le temps, grâce à la possibilité du progrès à l'infini de l'intention.

« 64. La seconde objection contre la réalité de la foi donnant le salut et justifiant, est celle-ci : Comment l'homme peut-il se tenir assuré de la persévérance d'une intention bonne, qui se perfectionne de plus en plus ?

« 65. En effet, la conscience totale de la pureté de son intention pour le moment présent ne suffit pas encore à donner une conviction au-dessus de tout doute que nous persévérerons dans le bien; même, ce qui est bien pis, elle pourrait conduire à une dangereuse présomption, surtout si l'on n'a pas acquis la preuve que depuis l'époque de notre conversion aux bons principes, nous avons réellement commencé une vie meilleure. Ce n'est que ce changement qui peut nous faire croire à une amélioration intérieure; l'unique preuve de notre adoption sincère et sérieuse d'une intention sainte est un réel amendement sur lequel il nous est permis de baser l'espérance raisonnable que la bonté divine nous accordera les grâces nécessaires pour persévérer.

« 66. Enfin voici la dernière et la plus grande difficulté contre cette justification par la foi : Quoique l'intention formée, et la conduite mise en harmonie ave elle puissent être bonnes et persévérantes, cependant l'homme n'en a pas moins commencé par être mauvais, et c'est une faute qui ne peut jamais s'effacer; car de ce qu'après son amendement il ne commet plus aucune faute nouvelle, il ne s'ensuit pas qu'on puisse le considérer comme absous de son ancienne dette, vu qu'il est hors de son pouvoir de tirer de la meilleure conduite possible un excédant de mérite. Son devoir imprescriptible n'est-il pas en effet d'opérer constamment tout le bien qui est en son pouvoir ? Ensuite cette dette ne peut être liquidée par aucun autre; car elle n'est pas une obligation transmissible qui passe, comme les dettes d'argent au légataire; mais c'est la plus personnelle de toutes les dettes, à savoir celle du péché, que peut payer le coupable seul, et non par l'innocent, lors même qu'il porterait la générosité jusqu'à vouloir s'immoler en expiation.

« 67. Nous répondons à cette difficulté : Il faut une satisfaction à la suprême justice, le mal doit être puni ; mais d'abord la punition suit déjà nécessairement du changement de conduite, car pour sortir du mal et entrer dans le bien, pour revêtir l'homme nouveau, il faut ensevelir le vieil homme : le crucifiement de la chair et de ses convoitises est la condition pour passer de l'intention mauvaise à l'intention bonne où nous attend une longue suite de sacrifices et de souffrances de tous genres, que l'homme nouveau dans son zèle peut n'entreprendre que pour le bien moral qui en sortira, mais qui toutefois sont une vraie punition du vieil homme, attaché à l'homme corrigé; et dès que l'intention de ce dernier se montre sincère en prenant volontiers sur elle tous les maux et souffrances qui découlent pour son devancier de la continuation d'une bonne vie, alors le cœur peut s'ouvrir à l'espérance certaine que par la vertu de cette sainte intention, il satisfera la justice divine et paiera sa vieille dette.

« 68. Donc il suit de cette déduction que la justification de l'homme coupable à la vérité, mais qui peut dans l'intention redevenir agréable à Dieu, il suit, disons-nous,

que l'intention contenue dans l'idéal de l'homme moralement parfait est la condition fondamentale de notre sanctification, de toute grâce particulière versée sur nous d'en haut, et de notre salut final. L'adoption seule de cette intention effectue et commence le progrès à l'infini dans l'amélioration de la vie; dès que nous l'avons, nous sommes par le Fils de Dieu justifiés, pardonnés et rendus saints; ses mérites infinis comblent le vide laissé par ce qu'ont de défectueux nos actions journalières, il nous délivre du fardeau de la faute originelle, et nous donne toutes les grâces nécessaires pour persévérer.

« 69. D'après tout ce que nous avons dit, nous voilà maintenant naturellement amenés au grand corollaire de la *Redemption du genre humain* par un représentant de notre nature, qui, étant la pureté même, vient prendre sur lui toutes nos souillures, afin de nous en délivrer; satisfaction qui s'accorde clairement avec les plus saines idées de la morale: car c'est une faveur suprême, laquelle n'atteint que les cœurs sérieusement et sincèrement changés par une résolution libre, condition que ne peuvent suppléer toutes les expiations, toutes les pénitences quelque rigoureuses qu'elles soient, et toutes les invocations et louanges de l'idéal même de la sainteté, se sacrifiant pour nous; tandis que, d'un autre coté, celles-ci ne peuvent non plus augmenter en rien le mérite immense du sacrifice du Christ.

« 70. Concluons donc que, dans un sens, si la consolation et la rédemption nous sont données, dans l'autre la sévère appréciation de soi-même est exigée comme préservatif contre une endormeuse et perfide sécurité.

« 71. Nous voyons dans la sainte Ecriture des Chrétiens le combat du bon et du mauvais principe, présenté sous la forme d'une histoire, où ces deux éléments opposés dans l'homme comme le ciel et l'enfer apparaissent hors de lui comme deux êtres personnels, qui non-seulement l'attirent chacun à lui avec toutes ses facultés, mais encore portent devant lui leurs maximes comme devant le juge sublime des droits.

« 72. Suivant cette histoire, l'homme avait été primitivement installé propriétaire de tous les biens de ce monde; mais n'en ayant que la jouissance, le *dominium utile*, il devait regarder le Créateur comme son souverain maître et son Seigneur direct. Or, en même temps était placé là un être mauvais, qui, pour sa félonie, dépouillé de toutes les propriétés dont il avait joui dans le ciel et devenu prolétaire, cherchait à s'acquérir un royaume dans ce monde inférieur.

« 73. Or, comme à cet être mauvais, créature d'une nature supérieure et pur esprit, les objets terrestres ou corporels ne peuvent offrir aucune jouissance, il chercha par eux à acquérir une domination sur les âmes, tellement qu'il rendit les pères de la race humaine infidèles à leur Seigneur suprême et dépendants de lui, et par là il devint *prince de ce monde*, souverain seigneur de tous les biens de la terre. Alors jetant un défi au bon principe il créa un empire du mal auquel sont naturellement et légitimement soumis tous hommes issus d'Adam, vu l'adoption par lui de l'intention mauvaise, source de la perversité dans sa maxime générale.

« 74. Le bon principe refoulé chercha à défendre ses droits à la domination de l'homme par l'établissement d'un gouvernement nouveau, la théocratie juive, vouée à l'adoration exclusive et solennelle de son nom. Mais comme les âmes sujettes de cette monarchie s'obstinèrent à rester bornées aux désirs des biens terrestres, étant dans l'ordre divin incapables d'autres observances que de celles qui concernent les rites et cérémonies extérieurs, et ne tenant dans l'ordre moral qu'à ce qui était rigoureusement commandé, sans égard au surplus demandé dans l'intention, cet établissement ne put interrompre d'une manière sensible le règne des ténèbres.

« 75. Il parut donc chez ce même peuple, quand le temps fut mûr pour une révolution, une *personne* dont la sagesse était comme descendue des cieux, laquelle en ce qui concernait ses enseignements et ses exemples s'annonçait par un homme véritable, mais néanmoins en général disait être un envoyé d'origine pure, non compris dans le traité que le reste de l'espèce humaine avait fait par son représentant, le premier homme, avec le mauvais principe, et par conséquent n'ayant, lui, rien de commun avec le *prince de ce monde*, dont le règne était par là mis dans un imminent péril.

« 76. Ce dernier, menacé, proposa donc à l'étranger venu sur son territoire, de lui inféoder tout son empire, s'il voulait seulement le regarder comme souverain. Mais ayant échoué dans sa tentative, il ne se borna pas à dépouiller l'étranger de tout ce qui pouvait lui rendre la vie agréable; il suscita contre lui toutes les persécutions par lesquelles les hommes mauvais peuvent rendre la vie amère, souffrances que l'homme juste seul sent profondément telles que la calomnie contre ses pures doctrines et leur but, et il s'acharna jusqu'à lui donner la plus honteuse des morts, sans toutefois, par tant d'assauts portés à la persévérance et à la sublimité de ses enseignements et de ses actions, pouvoir rien contre lui en faveur de son règne infernal.

« 77. Envisagée comme le plus haut degré de la souffrance humaine, cette mort accomplit et termina l'idéal du bon principe, ou de l'humanité, élevée à toute la perfection morale dont elle est susceptible, et présentée comme modèle d'imitation pour soutenir et encourager tout homme dans la suite des siècles. Or par cet idéal se distinguent d'une manière frappante les fils libres du ciel d'avec les fils esclaves de la terre, car il est venu dans son héritage, et les siens ne l'ont point reçu, mais à ceux qui l'ont accueilli il a donné la force de devenir enfants de Dieu. C'est-à-dire que par son exemple il ouvre la porte de la liberté

morale à tous les hommes, comme lui décidés à mourir aux sensualités qui enchaînent à cette vie terrestre, et parmi ces âmes dégagées il se fonde un royaume, et se choisit un peuple en faisant le bien avec ardeur, tandis qu'aux autres qui préfèrent l'esclavage des sens, il laisse leur antique héritage.

« 78. Maintenant, si l'on dépouille de son enveloppe mystique cette explication vivante et fixée dans les temps comme un événement populaire, on voit facilement que cet événement, comme valable et obligatoire, s'adresse au monde entier dans toute sa durée; et qu'il a été constamment assez visible aux yeux de chaque homme, pour qu'il pût y lire son devoir; développons notre pensée.

« 79. Tout homme porte en lui l'idéal de l'humanité parfaite, et c'est un devoir pour lui de le réaliser autant qu'il peut, par des actions et des intentions pures. La sensualité, cause de tant de maux, ne saurait cependant l'étouffer; à la vérité tendre vers le bonheur est le propre de notre nature, mais on n'y arrive qu'en suivant la voie droite, puisque par la perversité qui renverse l'ordre moral, on se rend l'esclave du mauvais principe et l'objet de l'indignation divine. Mais, même ainsi tombé dans la servitude du mal, l'homme peut redevenir bon et agréable à Dieu, et retrouver le salut; il lui suffit de reprendre dans son intention sincère la pure idée de toute perfection morale, et de croire par là d'une manière pratique au Fils de Dieu.

« 80. Par l'effet de cette foi sur l'esprit, l'homme acquiert la confiance que jamais les puissances terribles de l'abîme ne pourront lui nuire, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point, s'il apporte une vie bien passée en témoignage de sa foi. Mais quiconque espère suppléer cette confiance, fruit d'une foi pratique, par des expiations qui ne supposent aucun changement de cœur, ou par une contemplation intérieure purement passive, n'est qu'un superstitieux et un extravagant, et demeure à jamais éloigné de tout bien, essentiellement fondé sur une vie active.

« 81. Quant à celui dont la volonté refuse aux commandements du devoir, primitivement écrits par la raison dans le cœur de l'homme, une autorité suffisante, s'ils ne sont ratifiés par des miracles, celui-là fait preuve d'un degré punissable d'incrédulité morale. C'est de lui qu'il est écrit : « Si vous « ne voyez des signes et des prodiges, vous ne « croyez pas. »

« 82. Néanmoins il est jusqu'à un certain point raisonnable de demander que, quand une religion de rites et de pure observance finit, remplacée par un culte plus élevé, qui proclame le règne de l'esprit et de l'intention morale, ce dernier s'introduise dans l'histoire, accompagné et comme paré de miracles, pour annoncer la chute du vieux culte, qui n'a plus pour lui l'intervention des forces surnaturelles, et même pour gagner des partisans à la réorganisation religieuse, regardée comme l'accomplissement du modèle primitif, et le dernier but de la Providence.

« 83. Les miracles ont encore ce résultat qu'on ne peut plus révoquer en doute les récits et les dogmes de la religion nouvelle, reconnue ainsi pour véritable aux yeux même de la raison. Alors il n'y a plus à objecter que la personne du fondateur de cette religion, faite pour le monde entier, est un mystère; que son apparition sur la terre, son enlèvement du milieu des hommes, toutes les actions de sa vie et ses souffrances sont autant de miracles; que même l'histoire où ils sont racontés est comme un mystérieux prodige : assurés de leur vérité, nous pouvons admirer en paix tous ces grands événements, pleins de vénération pour l'enveloppe historique qui a servi à révéler au monde une doctrine dont les principes et les dogmes, reposant indélébiles au fond de l'âme humaine, n'avaient d'ailleurs besoin d'aucun miracle.

« 84. Ainsi, ne faisant point des prodiges une partie si essentielle de la religion, que la foi en eux, leur étude et leur connaissance soient par elles-mêmes capables de nous rendre agréables à Dieu. Il faut de toute sa force combattre cette erreur; car de telles choses seraient faciles à chacun, sans qu'on en devînt pour cela plus homme de bien. »

RÉFORMATION, Réformateurs, Réforme. — (*Voyez* Protestantisme.) — Nous ne voulons ici que compléter ce premier article où nous avons déjà montré la réfutation parfaite du protestantisme par les protestants eux-mêmes. Qu'on ajoute à ce que nous avons alors rapporté les citations suivantes, et qu'on dise si le catholicisme le plus exigent peut rien ajouter à cette refutation :

Luther. — « Lorsque une erreur se fait jour, d'autres la suivent jusqu'à ce qu'on finisse par renier entièrement la vérité. » (Luther, *Aufhrl. Erklarung der Epistel an die Galater*, chap. vi, et iv, *L. W. Walch sche Ausg.*, t. VIII, 1786.)

Calvin. — « Parmi cent évangeliques, on en trouverait à peine un seul qui se soit fait évangelique par aucun autre motif que pour pouvoir s'abandonner avec plus de liberté à toutes sortes de voluptés et d'incontinence.» (*Comment. in II epist. Petri*, ii, 2, p. 63). — Pour ne pas affliger quelques-uns de nos lecteurs et les scandaliser tous, nous supprimons ici une exposition de mœurs et de sentiments particuliers de Luther, tirée de ses propres écrits. On peut consulter à ce sujet Theiner, *La Suède et le Saint-Siége*, t. Ier, chap. v.)

Mélanchthon. — « L'Elbe ne contiendrait pas assez d'eau pour pleurer les misères de la Réforme. On doute des choses les plus importantes : le mal est incurable. » (Mélanchthon, *Ep.*, l. iv, ep. 100.)

Novalis. — « Ils (les réformateurs) se sont trompés sur le résultat nécessaire de leur procès. »

Wix. — « Ils (les réformateurs) ne s'imaginaient pas, lorsqu'ils soutenaient que l'Écri-

ture renferme tout ce qui est nécessaire au salut, et que personne ne doit regarder comme article de foi ce qui ne se lit pas en toutes lettres dans la Bible; qu'un jour viendrait où chacun, le livre saint à la main, se croirait apte et appelé à se formuler un symbole et à rejeter tout ce qui serait opposé à ses idées personnelles.

« Mais aujourd'hui ce besoin d'examen a pris une si terrible extension, que les principaux articles du symbole chrétien sont rejetés par ceux qui se disent les disciples de Jésus. » (**Wix**, ***Betrachtunger über die Zweckmasziken*** ; 1819.)

Rohr. — « Les réformateurs adoptèrent encore, d'accord avec le catholicisme, que la révélation ne pouvait être fondée que sur une inspiration miraculeuse, parce qu'elle renferme des doctrines que la raison humaine n'aurait jamais pu imaginer. Ils ne s'aperçurent pas de la contradiction frappante dont ils se rendirent coupables, en admettant non-seulement le principe fondamental du catholicisme, mais en le défendant même avec ardeur, tout en niant les conclusions qui en découlent nécessairement. Tant que le protestantisme s'attachera à cette idée sur la révélation, le catholicisme lui sera bien supérieur; l'un est inébranlable à cause même des contradictions dont l'autre s'est rendu coupable. Dans de telles conjectures rien n'est plus évident, que la vérité doit être absolument du côté du catholicisme. Cette contradiction qui donne en théorie au papisme une supériorité si décisive sur le protestantisme, jusqu'à réduire ce dernier, sous ce point de vue, au néant (car ce qui se contredit n'est rien), existe depuis près de trois cents ans dans l'Eglise protestante. » (Dr Rohr ; ***Kritioche prediger bibliothek***, t. X, n° 6, p. 1005.)

— « Pauvre Eglise protestante ! entends ici ta condamnation ! Tes fondateurs furent des hommes si simples, qu'ils se rendirent coupables d'une contradiction frappante; qu'ils combattirent hardiment pour un non-sens, et qu'ils ne portèrent au catholicisme que des coups en l'air; quoiqu'il n'y eût rien de plus évident que la vérité était du côté du catholicisme, ils restèrent tellement aveugles, qu'ils ne virent pas même la lumière, il faut maintenant qu'ils se fassent opérer de la cataracte à Weimar. Cela ne s'appelle-t-il pas mettre le glaive dans les mains des papistes, et les engager à nous dire : Qu'avons-nous encore besoin d'un autre témoignage? Vous avouez vous-mêmes que les fondateurs de votre Eglise furent des gens incapables de reculer devant la contradiction la plus palpable et la plus évidente. Les réformateurs ne savaient donc pas eux-mêmes ce qu'ils demandaient? Ils s'imaginaient être protestants et voulaient cependant sacrifier leurs biens et leur vie au principe fondamental du catholicisme. Où trouver la folie et la simplicité, si ce n'est dans cette conduite? » (***Homiletisch-liturgisches Correspondenzblatt***, 1830, n° 48, p. 757.)

J.-A. Koeler. — « En effet le surnaturalisme catholique est le seul conséquent. » (J.-A. Koehler, *Sendschreiber an professor Hahn*, 1827, p. 54.)

Kirchhoff. — « La chute des droits de l'Eglise date, d'après moi, de la Réforme. »

Cobbett. — « Au lieu de la concorde et de la charité chrétienne dont nos ancêtres catholiques se réjouirent pendant de si longues années, la réformation nous donna la discorde et les ressentiments éternels. » (Cobbett, *Ref.*, t. Ier, p. 4.)

Feszler. — « En Hongrie et en Transylvanie les sectes naquirent également avec la Réformation : elles se traitèrent mutuellement d'hérétiques et se séparèrent ensuite et pour toujours : les Hongrois, en adoptant la confession suisse, donnèrent naissance à la *foi hongroise*. Les Allemands en persistant dans la confession d'Augsbourg, établirent la *foi allemande;* Georges Blandrata, en Transylvanie, vint fonder la *secte socinienne;* les unitaires et cette quatrième Eglise jouissent des mêmes droits que ces trois aînées. » (Dr J.-A. Feszler, *Geschichten der Ungarn*, t. VII, p. 522 et suiv.)

— Quant à la France, on lit dans un Mémoire adressé au roi par les Eglises évangéliques en l'année 1775 : « Luther et Calvin n'ont parmi nous que peu de partisans; nos propres enfants sont nos antagonistes. Nous ne savons ni où nous allons, ni quel drapeau nous suivons. » (***Mémoires des calvinistes***, 1775.)

Niemeyer. — « Les idées théologiques en Hollande sont aussi brouillées qu'en Allemagne. Entre l'entière soumission aux dogmes du synode de Dordrecht, et la révolte ouverte contre des principes positifs à peine formulés ici, se meuvent une quantité de grands et petits partis. Un grand nombre de jeunes théologiens, avançant toujours avec le siècle, s'occupent encore plus que les Anglais de tout ce qui se rapporte aux nouvelles connaissances exégétiques, critiques et historiques. » (A.-H. Niemeyer, *Besbachtungen auf Reisen;* 1821, t. Ier, p. 68.)

— « En Angleterre tous les genres de croyance et d'incrédulité ont trouvé des défenseurs et des partisans. Swedenborg put y recruter la nouvelle Jérusalem; la nouvelle révélation y fut favorablement accueillie, tandis que Williams rassemblait sa commune déiste. » (*Neucste lander und volkerkunde;* Weimar, 1809, t. VII, p. 283.)

Niemeyer. — « L'Angleterre fut de tout temps le siége des sectes et des partis les plus opposés; autour de tous les fondateurs de sectes s'est toujours empressée une masse de peuple. » (Niemeyer, *l. c.*, 1822, t. II, p. 106.)

Busck. — « En Danemark il existe deux factions théologiques si opposées, que la personne qui en embrasse une doit nécessairement condamner l'autre. » (Busck, ***Landprediger in Secland Streitschrist gegen prof. clausen***, 1829.)

Fogtmann. — « Ou plutôt il n'y a pas seulement deux sectes (en Danemark), mais il y en a un nombre infini; autant de têtes, autant d'opinions. » (Dr Fogtmann, *Prof. zu*

Soroë, Kritik der Busck'schen Streitschrift; 1829.)

Harms.—« Ainsi, par exemple, à Kiel, c'est une chose notoire que l'Université enseigne une doctrine, tandis que les séminaires en enseignent une autre. L'école des savants et celle des bourgeois admettent chacune une foi différente; les deux écoles secondaires en professent une autre, aussi bien que trente ou quarante écoles privées. Il en résulte naturellement que les pères et les enfants, les frères et les sœurs, les maris et les femmes, les savants et les ignorants, demeurent aussi divisés en fait de dogmes divers, et cependant tous ces Chrétiens se donnent pour luthériens. » (Claus. Harms, *Leitsaden in de Vorbretug memer Konfirmanden*, 1820.)

Mrs. Troloppe. — « La population d'Amérique est partagée en d'innombrables fractions religieuses. Outre les *episcopaux*, les *presbytériens*, les *calvinistes*, les *baptistes*, les *quakers*, les *sivedenborgistes*, les *universalistes*, les *junkers*, etc., il y a une infinité de petites sectes qui dérivent des principales et dont chacune a sa hiérarchie. Les catholiques seuls ont su se préserver de ces déchirements intérieurs. » (Mistress Troloppe, *Domestic nambres of the Americans*, 1831).

— « Les missionnaires protestants qui sont envoyés chez les peuples idolâtres contribuent encore à répandre des divisions religieuses; l'un les instruit dans l'esprit des baptistes; l'autre dans celui des méthodistes, un troisième en fait des hernhutes; le quatrième des quakers; le cinquième des calvinistes; le sixième de rigides luthériens; le septième fait apprendre par cœur aux âmes confiées à ses soins les trente-neuf articles de l'Eglise anglicane, et chacun agit d'après l'esprit de sa secte. » (*Aeuzerung eines « Sehr verstandigen Mannes, » gegen* Niemeyer. S. *dessen Beobachtungen auf Reisen*, t. I, p. 402.)

Schiller. — « La réformation alluma en France une guerre civile qui, sous quatre règnes orageux, ébranla ce royaume jusque dans ses fondements, attira les armées étrangères au cœur de la France, et en fit pendant un demi-siècle le théâtre des plus horribles discordes..... En Allemagne, le schisme protestant eut pour résultat un schisme politique qui livra ce pays, *pendant plus d'un siècle*, à une confusion complète, et ses premiers et épouvantables effets furent une guerre dévorante de trente années, qui s'étendit de l'intérieur de la Bohême jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, et des rivages du Pô jusqu'à ceux de la mer du Nord, dépeupla des royaumes entiers, ravagea les moissons, mit en cendre les villes et les hameaux, éteignit pour un demi-siècle les étincelles de la civilisation en Allemagne, et replongea dans l'ancienne barbarie les mœurs publiques qui commençaient à peine à se policer... La multitude, lorsque ce n'était pas l'espoir du pillage qui l'attirait sous les drapeaux, *croyait verser son sang pour le triomphe de la vérité, pendant qu'elle le répandait pour le seul profit de ses principes.* » Schiller ajoute ensuite ces paroles remarquables : « La plus grande partie de la révolution qui se fit dans l'Eglise appartient incontestablement à la force victorieuse de la vérité, ou de ce que l'on prenait pour elle. »

J.-J. Rousseau. — « Qu'est-ce que la religion de l'Etat? C'est la sainte réformation évangélique. Voilà, sans contredit, des mots bien sonnants. Mais qu'est-ce à Genève, aujourd'hui, que la sainte réformation évangélique? Le sauriez-vous, Monsieur, par hasard? en ce cas je vous en félicite. Quant à moi, je l'ignore. J'avais cru le savoir ci-devant, mais je me trompais, ainsi que bien d'autres, plus savants que moi sur tout autre point, et non moins ignorants sur celui-là.

« Quand les réformateurs se détachèrent de l'Eglise romaine, ils l'accusèrent d'erreur, et, pour corriger cette erreur dans sa source, ils donnèrent à l'Ecriture un autre sens que celui que l'Eglise lui donnait. On leur demanda de quelle autorité ils s'écartaient ainsi de la doctrine reçue; ils dirent que c'était de leur autorité propre, de celle de leur raison. Ils dirent que le sens de la Bible étant intelligible et clair à tous les hommes en ce qui était du salut, chacun était juge compétent de la doctrine, et pouvait interpréter la Bible, qui en est la règle, selon son esprit particulier; que tous s'accorderaient ainsi sur les choses essentielles, et que celles sur lesquelles il ne pouvait s'accorder ne l'étaient point.

« Voilà donc l'esprit particulier établi pour unique interprète de l'Ecriture; voilà l'autorité de l'Eglise rejetée; voilà chacun mis pour la doctrine sous sa propre juridiction. Tels sont les deux points fondamentaux de la réforme : reconnaître la Bible pour règle de sa croyance, et n'admettre d'autre interprète du sens de la Bible que soi. Ces deux points combinés forment le principe sur lequel les Chrétiens réformés se sont séparés de l'Eglise romaine; ils ne pouvaient moins faire sans tomber en contradiction : car quelle autorité interprétative auraient-ils pu se réserver après avoir rejeté celle du corps de l'Eglise ?

« Voilà comment la réformation évangélique s'est établie, et voilà comment elle doit se conserver. Il est bien vrai que la doctrine du grand nombre peut être proposée à tous, comme la plus probable ou la plus autorisée. Le souverain peut même la rédiger en formule, et la prescrire à ceux qu'il charge d'enseigner, parce qu'il faut quelque ordre, quelque règle dans les instructions publiques ; et qu'au fond nul ne gêne en ceci la liberté de personne, puisque nul n'est forcé d'enseigner malgré lui ; mais il ne s'ensuit pas de là que les particuliers soient obligés d'admettre précisément ces interprétations qu'on leur donne et cette doctrine qu'on leur enseigne. Chacun en demeure seul juge pour lui-même, et ne

reconnaît en cela d'autre autorité que la sienne propre. Les bonnes instructions doivent moins fixer le choix que nous devons faire, que nous mettre en état de bien choisir. Tel est le véritable esprit de la Réformation; tel en est le vrai fondement. La raison particulière y prononce et tirant la foi de la règle commune qu'elle établit, savoir l'Evangile; et il est tellement de l'essence de la raison d'être libre que quand elle voudrait s'asservir à l'autorité, cela ne dépendrait pas d'elle. Portez la moindre atteinte à ce principe, et tout l'évangélisme croule à l'instant. Qu'on me prouve aujourd'hui qu'en matière de foi je suis obligé de me soumettre aux décisions de quelqu'un, dès demain je me fais catholique, et tout homme conséquent et vrai fera comme moi. » (*Deuxième lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. Rousseau.)

« Je sais que votre histoire est celle en général de la réforme; elle est pleine de faits qui montrent une inquisition très-sévère, et que, de persecutés, les réformateurs devinrent bientôt persécuteurs; mais ce contraste, si choquant dans toute l'histoire du christianisme, ne prouve autre chose que dans la nôtre que l'inconséquence des hommes et l'empire des passions sur la raison. A force de disputer contre le clergé catholique, le clergé protestant prit l'esprit disputeur et pointilleux. Il voulait tout décider, tout régler, prononcer sur tout; chacun proposait modestement son sentiment pour loi suprême à tous les autres : ce n'était pas le moyen de vivre en paix. Calvin, sans doute, était un grand homme; mais enfin c'était un homme et qui pis est, un théologien; il avait d'abord tout l'orgueil du génie qui sent sa supériorité, et qui s'indigne qu'on la lui dispute : la plupart de ses collègues étaient dans le même cas, tous en cela d'autant plus coupables qu'ils étaient plus inconséquents.

« Aussi quelle prise n'ont-ils pas donnée en ce point aux catholiques, et quelle pitié n'est-ce pas de voir dans leur défense ces savants hommes, ces esprits éclairés qui raisonnaient si bien sur tout autre article, raisonner si sottement sur celui-là? Ces contradictions ne prouvaient cependant autre chose sinon qu'ils suivaient bien plus leurs passions que leurs principes. Leur dure orthodoxie était elle-même une hérésie? C'était bien là l'esprit des réformateurs mais ce n'était pas celui de la Réformation (214).

« L'Eglise de Genève n'a donc et ne doit avoir comme réformée aucune profession de foi précise, articulée et commune à tous ses membres. Si l'on voulait en avoir une, en cela même on blesserait la liberté évangélique, on renoncerait au principe de la réformation : on violerait la loi de l'Etat. Toutes les Eglises protestantes qui ont dressé des formules de professions de foi, tous les synodes qui ont déterminé des points de doctrine, n'ont voulu que prescrire aux pasteurs celle qu'ils devaient enseigner, et cela était bon et convenable. Mais si ces Eglises et ces synodes ont prétendu faire plus par ces formules, et prescrire aux fidèles ce qu'ils devaient croire, alors, par de telles décisions, ces assemblées n'ont prouvé autre chose, sinon qu'elles ignoraient leur propre religion. » (*Deuxième lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. Rousseau.)

« Mais qui peut voir aujourd'hui ces mêmes ministres jadis si coulants et devenus tout à coup si rigides, chicaner sur l'orthodoxie d'un laïque et laisser la leur dans une si scandaleuse incertitude? On leur demande si *Jésus-Christ* est Dieu, ils n'osent répondre; on leur demande quels mystères i's admettent, ils n'osent répondre. Sur quoi donc répondront-ils, et quels seront les articles fondamentaux, différents des miens, sur lesquels ils veulent qu'on se décide, si ceux-là n'y sont pas compris?

« Un philosophe jette sur eux un coup d'œil rapide, il les pénètre, il les voit ariens, sociniens : il le dit, et pense leur faire honneur; mais il ne voit pas qu'il expose leur intérêt temporel, la seule chose qui généralement décide ici-bas de la foi des hommes.

« Aussitôt alarmés, effrayés, ils s'agitent, et ne savent à quel saint se vouer, et après force consultations, délibérations, conférences; le tout aboutit à un amphigouris où l'on ne dit ni oui ni non, et auquel il est aussi peu possible de comprendre qu'aux deux plaidoyers de Rabelais. La doctrine orthodoxe n'est-elle pas bien claire, et ne la voilà-t-il pas en de sûres mains. » (*Deuxième lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. Rousseau.)

« Ce sont en vérité de singulières gens que messieurs vos ministres! On ne sait ni ce qu'ils croient ni ce qu'ils ne croient pas; on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire : leur seule manière d'établir leur foi est d'attaquer celle des autres. » (*Deuxième lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. Rousseau.)

« Au lieu de s'exprimer sur la doctrine qu'on leur dispute, ils pensent donner le change aux autres Eglises, en cherchant querelle à leur propre défenseur; ils veulent prouver, par leur ingratitude, qu'ils n'avaient pas besoin de mes soins, et croient se montrer assez orthodoxes en se montrant persécuteurs.

« De tout ceci je conclus qu'il n'est pas aisé de dire en quoi consiste à Génève aujourd'hui la sainte réformation. Tout ce qu'on peut avancer de certain sur cet article, est qu'elle doit consister principalement à

(214) « De toutes les sectes du christianisme, la secte luthérienne me paraît la plus inconséquente. Elle a réuni comme à plaisir contre elle seule toutes les objections qu'elles se font l'une à l'autre. Elle est en partie intolérante comme l'Eglise romaine; mais le grand argument de celle-ci lui manque : elle est intolérante sans savoir pourquoi. » (*Note de* J.-J. Rousseau.)

rejeter les points contestés à l'Eglise romaine par les premiers réformateurs, et surtout, par *Calvin ;* c'est là l'esprit de votre institution. » (*Deuxième lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. ROUSSEAU.)

FRÉDÉRIC LE GRAND, dans ses *Mémoires de Brandebourg*, dit : « Si on veut réduire les causes du progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, et en France celui de la nouveauté. »

FITZ-WILLIAM. — « Ici se présente une autre question, que je n'avais pas certainement entrevue auparavant ; savoir, si la réformation, dans ses conséquences *générales*, n'a pas été contraire, non-seulement à la population, mais encore au bien-être de ces royaumes. Dans cette discussion je n'en appellerai qu'à la vérité et à l'expérience : la cause de la vertu et de la religion n'y peut rien perdre.

« Je récapitulerai un petit nombre de faits tirés de l'histoire d'Angleterre, en commençant à l'époque de la réformation, à laquelle ils sont liés.

« Je désirerais, par respect pour les conseils de mon pays, ne point parler du faible motif qui produisit ce grand événement, mais il est trop connu pour qu'on le passe sous silence sans une apparence d'affectation : c'est la passion illégitime de Henri pour Anne Boleyn. Si la passion et le caprice n'avaient pas eu de part dans la disposition de ce monarque, il aurait conservé ses relations amicales avec le Saint-Siége, et le titre de *défenseur de la foi*, qu'il s'était acquis par ses écrits, lui aurait été dû jusqu'à la fin, et ses successeurs auraient pu le porter sans qu'il devînt, comme aujourd'hui, un objet de dérision et pour le donneur et pour le don. Mais le passage de l'Eglise à une secte est trop souvent par le chemin des vices, et celui d'une secte à l'Eglise est toujours par le chemin des vertus.

« Si le motif était méprisable, les moyens furent encore plus horribles ; et tandis que l'exposition de ce motif m'est pénible, je voudrais effacer de nos annales, s'il était possible, chaque trace de la longue série d'iniquités qui accompagnèrent ces moyens. L'injustice et l'oppression, la rapine, le meurtre et le sacrilége y sont consignés. Tels furent les moyens par lesquels l'inexorable et sanguinaire tyran, le fondateur de notre croyance, établit sa suprématie dans sa nouvelle Eglise ; et tous ceux qui voulurent conserver la religion de leurs pères, et adhérer à l'autorité que lui-même leur avait appris à révérer, furent traités en rebelles et devinrent bientôt ses victimes. Quand on reproche aux catholiques romains les massacres de Paris sous Charles IX, ils répondent en gémissant que si leurs ancêtres se sont portés à de telles extrémités, c'est qu'ils étaient forcés de se défendre contre leurs ennemis prêts à renverser leur religion et leur constitution. N'ont-ils pas droit plutôt de reprocher aux protestants tout l'acharnement odieux, et le criminel enthousiasme d'un esprit vindicatif, intolérant et persécuteur? Les remontrances des parlements font frémir par le tableau des horreurs qu'elles présentent. Les deux conjurations d'Amboise et de Meaux, cinq guerres civiles allumées, des places fortes livrées par trahison, les églises et les monastères pillés et brûlés ; les prêtres, les moines et les religieuses égorgés, les simples fidèles mêmes, dans l'exercice de leur culte, et pendant une procession solennelle et sainte, cruellement massacrés dans les rues de Paris ; Pamiers, Rodez, Valence, etc., sont les témoignages incontestables de la sanglante barbarie que les huguenots ont exercée contre les catholiques romains, soit en paix, soit en guerre. Et cette accusation, je l'avoue, je n'ose pas essayer de la combattre, parce qu'elle n'est malheureusement que trop prouvée par les faits, et que tous les événements en Angleterre, comme ailleurs, concourent à la même preuve. La période de la réformation n'était certainement pas une période de paix et de bonheur. La question que nous avons à traiter est de savoir si elle produisit l'un ou l'autre.

« Il était aisé de prévoir qu'une confusion inextricable sortirait des mesures qu'on prenait alors, et ne l'avoir pas prévu, démontre un défaut honteux de pénétration de la part de Henri et de ses conseils, qui ont creusé pour eux et pour leurs descendants une source intarissable de difficultés et de calamités.

« Suivant le témoignage des historiens protestants les plus zélés, Strype, Cambden, Dugdale, Luther lui-même, etc., et d'après la déclaration de Henri à son parlement, les conséquences immédiates de la réformation furent d'abord la corruption des mœurs et l'entier abandon de la justice ; en sorte que les lois n'étaient plus la protection de l'innocent, mais l'abri du coupable. « La charité « affaiblie ; nulle conformité dans la ma- « nière de vivre avec la loi de Dieu ; l'ava- « rice, l'oppression, le meurtre ; aucun re- « mède par la loi ; les magistrats prêts à « trafiquer de la justice ; le clergé très-cor- « rompu, depuis les évêques jusqu'aux cu- « rés ; l'adultère et le libertinage ; l'ambition « et la jalousie parmi les grands, l'insolence « et la sédition parmi le peuple. De manière « que l'Angleterre paraît être livrée à toute « la rage et à toute la folie de rébellion, tu- « multe, chaleur de parti, » etc. Tel est le tableau de la réformation naissante, auquel peut-être elle ne ressemble que trop aujourd'hui dans sa maturité.

« On vit en même temps des insurrections. L'histoire nous en rappelle trois dans les dix dernières années de son règne. Soixante et dix mille hommes y furent engagés, dont dix mille périrent, outre un grand nombre des troupes du roi. Il en coûta six mille pour arrêter deux insurrections sous Edouard VI. Pendant son règne le zèle furieux et implacable des réformateurs désola l'Ecosse ; et la guerre avec ce royaume, qui

devait sa principale origine à la réforme en Angleterre, coûta encore six mille hommes aux deux nations. Marie s'efforça de restaurer la religion que son père avait détruite, mais avec un succès bien différent. La réformation fut enfin établie dans les trois royaumes sous le règne d'Elisabeth, malgré le ralentissement de son progrès, occasionné par une guerre civile en Ecosse, deux insurrections en Angleterre, et une rébellion en Irlande, qui entraînèrent une perte incalculable d'hommes et de citoyens, morts sur l'échafaud ou les armes à la main. La religion catholique romaine avait fleuri en Angleterre pendant plus de mille ans. La religion protestante, qui n'était pas probablement posée sur des fondements très-solides, ne subsista alors que cinquante ; car les nouveaux sectaires qu'elle enfanta, pour soutenir leurs dogmes fanatiques, enveloppèrent la nation dans toutes les calamités de la discorde civile, qui s'étendit sur l'Ecosse et sur l'Irlande, et qui produisit le bouleversement du protestantisme, et l'horrible meurtre de Charles Ier. Le protectorat, qui pendant douze ans consécutifs promena sous ce nom trompeur la désolation dans les parties les plus reculées des trois royaumes, fut encore un nouveau gouffre, qui, sans parler de la ruine des familles, engloutit plusieurs milliers de citoyens. La religion protestante fut rétablie avec la restauration de la famille royale. Les tentatives de Jacques II en faveur de la religion catholique romaine amenèrent la révolution qui plaça Guillaume et Marie sur le trône de leur père exilé ; et les efforts de son fils pour y remonter entraînèrent ces royaumes dans toutes les horreurs de deux guerres civiles en 1715 et en 1745. Jacques II, disent les protestants, a mérité son sort pour avoir essayé de renverser une religion établie depuis un siècle. Soit. Mais que n'a donc pas mérité, aux yeux des catholiques, Henri VIII, qui a aboli la religion de ses ancêtres, existante depuis l'introduction de la foi chrétienne dans les îles britanniques?

« Tels ont été les principaux événements domestiques, car je ne dis rien des guerres étrangères, qui, avec une suite innombrable et affreuse de conjurations, d'assassinats, de massacres, de confiscations et d'exécutions, naquirent de la réformation dans l'espace de deux siècles seulement. Ces scènes de sang et de confusion se succédèrent si rapidement, les intervalles de paix étaient si courts, que le bonheur n'eut pas le temps de prendre racine, ou fut desséché dans son germe ; et les avantages que nous retirons peut-être aujourd'hui de la réformation, s'ils ne sont pas imaginaires, ont été chèrement achetés par de véritables malheurs dont les effets sont encore très-sensibles.

« Mais notre perte à l'égard de la population est telle qu'aucun système d'économie politique ne pourra jamais la réparer. Car outre tout ce qu'elle a souffert des émigrations désastreuses qui accompagnent toujours les temps de turbulence, elle reçut un autre coup fatal par les lois pénales qu'établirent les soi-disant ennemis de l'intolérance, pour prévenir l'augmentation du papisme, et dont la lecture fait encore frémir. Imposées contre toute justice et toute humanité, et en même temps sans discrétion, elles étaient exécutées sans miséricorde ; condamnant au dernier supplice une infinité de sujets loyaux et fidèles, et transportant hors de ces royaumes, de l'Irlande surtout, une multitude d'autres, qui, pour se soustraire à une si cruelle persécution, se dévouèrent eux-mêmes à un exil volontaire de leur sol natal dans des pays étrangers, afin d'y jouir des droits civils et religieux qui leur étaient refusés dans leurs propres foyers. Ces événements, joints à la suppression des maisons religieuses, expliquent suffisamment d'où provient la désolation de nos terres, l'état peu civilisé de leurs habitants, leur misère et leur petit nombre.

« Des maux d'une nature aussi désastreuse que ceux que j'ai rapportés accompagnèrent le fléau de la Réformation dans son progrès sur le continent, où elle bouleversa successivement un grand nombre de royaumes et d'Etats. Que de ravages n'entraîna-t-elle pas à sa suite en Allemagne, en Hollande, en France, en Suisse, etc. ! Le danger menaça toute l'Europe ; mais par la vigilance et l'activité des Jésuites alors nouvellement institués, il fut épargné à ces nations fortunées où leur influence prévalut.

O fortunatos nimium, sua si bona norint!

« Louis XIV, en France, résista aux efforts des huguenots qui avaient troublé ce gouvernement pendant plusieurs règnes, et qui paraissaient travailler à sa perte. La salutaire révocation de l'édit de Nantes délivra son peuple de commotions intestines, et lui assura les bienfaits inappréciables d'une paix intérieure qui dura tout un siècle, et sans interruption, jusqu'à la dernière révolution. » (*Lettres d'Atticus*, 3e lettre)

« Les conséquences de la réformation furent fatales à la paix intérieure de tous les royaumes où elle s'étendit. Depuis cette époque jusqu'à celle-ci, chaque peuple, sous son influence, semblable aux Juifs, toutes les fois qu'ils s'écartaient des lois de Moïse, a été agité par des tourments continuels, se nourrissant d'illusions, et se consumant par ses propres malheurs, soit qu'il fût livré à des guerres civiles, soit qu'il fût déchiré par des factions. Pendant ce temps-là les Etats catholiques romains jouissaient paisiblement d'une aussi grande portion de bonheur que l'humanité puisse raisonnablement espérer ici-bas. Si leur tranquillité domestique a été quelquefois troublée, c'est par des causes qui ne laissèrent après elles, quand elles furent détruites, que des traces presque imperceptibles de leur malignité.

« La plus légère connaissance de l'histoire et la moindre attention aux événements

qu'elle contient, suffisent pour confirmer la vérité de ce que je viens d'avancer. Mais il existe une autre vérité d'une étendue et d'une importance plus grande encore, à laquelle on ne pourra rien retrancher, savoir *que, dans la diversité de tous les gouvernements connus, aucun n'a contribué au bonheur du genre humain que ceux qui ont été établis sur la religion catholique romaine.*

« Une des plus grandes présomptions, peut-être même la plus forte, de l'excellence d'un gouvernement, c'est *sa durée.* Or, la durée des gouvernements catholiques romains a été plus longue que celle des autres; d'où l'on peut conclure qu'on y retrouve le premier de tous les avantages, la sûreté des propriétés; sûreté d'autant plus inattaquable, qu'elle est fondée sur l'incorruptibilité morale de cette Eglise, qui ne peut sanctionner le droit du plus fort que lorsqu'il est accompagné de la justice. « Qu'on jette les yeux, dit Bacon, sur le « gouvernement des évêques de Rome : on y « trouvera qu'ils font de plus grandes cho« ses et agissent d'après des maximes d'Etat « plus vraies que celles de plusieurs rois, « parce qu'ils sont parfaitement instruits « des fondements de la religion, de la vertu « et de la justice. » Je citerai des exemples de cette longue durée, plutôt pour mettre le lecteur sur la voie de s'en convaincre, qu'afin de le prouver moi-même. Commençons à la source, par la comparaison de la durée du gouvernement de l'Eglise romaine avec celle de l'ancienne Rome.

« Je remarquerai donc que l'existence politique des anciens Romains n'a été que de onze siècles, c'est-à-dire depuis la fondation de Rome jusqu'à la division de l'empire; et que même, dans cet intervalle, trois gouvernements différents se sont succédé : celui des rois, celui des consuls, et celui des empereurs. Ainsi la durée, non-seulement des gouvernements, mais même du nom romain, se borne à onze siècles, tandis que celle de l'Eglise se soutient depuis dix-huit, et dans toute son intégrité.

« Les trois grandes monarchies qui précédèrent celle des Romains n'ont également eu qu'une très-courte durée. La monarchie babylonienne à la vérité subsista pendant treize cents ans; mais il est essentiel de remarquer qu'elle en comprend deux autres, celles des Assyriens et des Mèdes. La monarchie des Perses n'a été que de deux siècles. Celle des Grecs ne fut que passagère, puisqu'elle ne dura que pendant les dernières années de la vie d'Alexandre le Grand.

« Opposons à la durée de ces quatre grandes monarchies l'existence des quatre monarchies catholiques romaines les plus considérables. Celle de la France a duré quatorze siècles, c'est-à-dire tant qu'elle a été catholique ; celle de la Pologne, près de treize, malgré le vice de sa constitution, qui rendait la couronne élective; celle de l'empire d'Allemagne subsiste depuis dix; celle de l'Espagne depuis quatorze.

« Je ne parle pas des royaumes qui ont cessé d'être catholiques. Leur longue existence comme tels est prouvée par l'expérience, pendant que leur sort à venir, comme réformés, est incertain.

« Si la durée d'un empire est une forte présomption de l'excellence de son gouvernement, *sa tranquillité intérieure* en est la preuve ; elle atteste la paisible et respectueuse soumission d'un peuple aux lois provenant de la justice et de l'impartialité avec lesquelles elles sont administrées. Or, les Etats catholiques romains, aussitôt que la religion eut pris racine chez eux, aussitôt qu'elle eut opéré la civilisation des peuples, ont joui de cette paix intérieure, pendant que les autres Etats n'en ont ressenti que les avantages momentanés; et s'il y a eu quelques interruptions, elles ont été si courtes, que le bonheur, malgré cela, avait le temps de s'accroître, et que « les hommes « vivaient en sécurité, chacun, comme le « dit le Sage, sous sa vigne et sous son « figuier. »

« Cependant la paix intérieure des Etats catholiques romains a été quelquefois interrompue, comme nous venons de le dire, quoique les exemples en soient rares en comparaison des autres Etats. Mais si l'on en recherche les causes, on verra qu'elles étaient inséparables des événements humains; car ces interruptions passagères n'avaient pour but aucun changement ni dans les lois, ni dans la religion, ni dans la nature du gouvernement. On verra, par exemple, que, sous Philippe V, la guerre de l'Espagne, qui embrasa presque toute l'Europe, et celle du Portugal, sous le duc de Bragance, durent leur origine à une dispute sur la succession à ces deux couronnes. Ces deux guerres d'ailleurs avaient tant de rapport avec les pays étrangers, qu'elles étaient dans le fond des guerres étrangères et purement politiques. On verra que les factions des Guelfes et des Gibelins ne provinrent que de la malheureuse concurrence des deux Papes. La guerre de la Ligue désola la France pendant près de vingt ans; mais elle était allumée par la haine des protestants contre la religion établie. Et je dirai ici qu'il faut être ou très-ignorant ou très-prévenu pour ne pas convenir de leur ingratitude envers la nation qui les avaient soufferts dans son sein, et de la sagesse de cette nation, qui, lasse de leurs désordres, et poussée à bout, finit par s'en défaire. Elle sentit, d'après sa propre expérience, et heureusement assez tôt pour en prévenir les suites, combien était perfide ce mot de tolérance, qui n'a jamais été autre chose qu'une liberté donnée à toute espèce de sectes de se multiplier, de se propager au gré de tous les caprices de l'esprit humain, de troubler le gouvernement établi en se déchirant les unes les autres, et dont le but est de détruire la religion chrétienne en la réduisant à une ombre, et d'entraîner enfin les hommes dans l'affreux abîme de l'athéisme.

« Les troubles, au contraire, qui ont désolé les autres Etats, provenaient visiblement de la constitution même de ces Etats, tant leur succession était rapide, ou plutôt continuelle. J'en appelle à l'histoire de toutes les nations connues. Que chacun de mes lecteurs parcoure ce vaste champ, et qu'il le fasse avec toute l'attention qu'il pourra y apporter; ses recherches seront infructueuses s'il s'attend à découvrir aucune période où la paix intérieure ait été établie d'une manière tant soit peu permanente, excepté dans les Etats catholiques romains.

« Voyez les différents Etats de la Grèce : malgré leurs fameuses confédérations, aussitôt dissoutes que formées, ils se livraient entre eux à des guerres perpétuelles, et des plus cruelles et des plus sanglantes. Voyez l'Italie : la république romaine plus d'une fois ébranlée jusque dans ses fondements, et renversée à la fin par des insurrections et des guerres civiles. Quant à la monarchie romaine, même lorsqu'elle était au faîte de sa grandeur, si j'avais à la décrire, j'adopterais les paroles de Tacite. — « Opus aggredior discors se-« ditionibus, *ipsa etiam pace sævum.* Qua-« tuor principes ferro interempti; bella « civilia. Italia cladibus afflicta, urbs in-« cendiis vastata, » etc. « J'entreprends « une histoire pleine de séditions, *terrible* « *même pendant la paix.* Quatre empe-« reurs égorgés des guerres civiles, l'I-« talie en proie au carnage, Rome dé-« vastée par le feu, » etc. Si je voulais rappeler les jours fortunés de cet empire, je citerais les règnes des Titus, des Trajan, des Marc-Aurèle. Mais je ferais observer en même temps combien ils étaient courts, et dans quelle inquiétude devait se trouver chaque Romain, en pensant que, d'un moment à l'autre, ces princes vertueux pourraient être remplacés par de monstrueux tyrans semblables à leurs prédécesseurs. Et c'est précisément ce qu'ils éprouvèrent.

« L'histoire moderne peut nous fournir autant d'exemples d'agitations et de changements perpétuels que l'ancienne. Voyez seulement ce qui s'est passé chez les réformés. Genève n'a-t-elle pas toujours été le foyer de la discorde ? La Hollande, toujours en proie à des séditions et à des révoltes ? Le Danemarck, forcé par des révolutions fréquentes à se soumettre au despotisme le plus arbitraire ? La Suède n'a-t-elle pas changé de constitution de nos jours ? Celle de l'Angleterre n'est-elle pas comparable à un vaisseau battu par des tempêtes continuelles, où le pilote embarrassé, et les matelots fatigués travaillent sans relâche à lutter contre les vents, à fuir les écueils, à réparer les avaries; tandis que les infortunés passagers, tourmentés du mal de mer, flottent perpétuellement entre l'espérance et la crainte, la vie et la mort ? Ce pays n'est-il pas toujours agité par des factions ? N'y voit-on pas l'esprit de parti infecter toutes les classes de la société ? Le bien public n'y est-il pas trop souvent sacrifié à l'intérêt particulier ? Comment et combien de fois, même depuis deux siècles, n'a-t-il pas été déchiré par des séditions et des rebellions ? Notre gouvernement si vanté, est-il aujourd'hui ce qu'il était hier, c'est-à-dire au temps de la révolution qui l'a établi ? Peut-on dire qu'il lui en reste encore la moindre ressemblance ? Trois parlements concouraient alors à gouverner ces deux îles : que sont devenus ceux d'Irlande et d'Ecosse ? Combien de lois corrigées ou expliquées ? combien d'anciennes lois abrogées ? combien de nouvelles lois formées, et toutes énervées à force d'être multipliées ? « Corruptissima « respublica, plurimæ leges ! » Partout enfin, ce n'a été qu'un mécontement habituel s'élevant en murmure, le murmure en faction, la faction en tumulte, le tumulte en guerre civile.

. . . . *Crudelis ubique*
Luctus, ubique pavor, et plurima mortis imago.

« L'opposé de ce tableau ne se trouve que dans les états catholiques romains, aussitôt que la foi y eut pris racine, comme je l'ai déjà remarqué, et qu'elle y eut opéré la civilisation des peuples.

« Tandis que les Etats catholiques romains surpassaient tous les autres par la jouissance des avantages de la paix intérieure, ils s'élevaient en même temps à cet éminent degré de civilisation qu'eux seuls ont atteint; et *la civilisation* d'un peuple est une autre preuve de son bonheur, aussi concluante que le bonheur d'un peuple en faveur de l'excellence de son gouvernement.

« L'Egypte peut se vanter d'avoir communiqué ses lumières à la Grèce, et la Grèce à Rome; mais en réalité, la prétendue civilisation de ces nations les plus célèbres de l'antiquité ne fut que barbarie; leur sagesse, folie; leur culte, idolâtrie; et leur croyance, superstition. Les Egyptiens, par les lois d'Amasis, appliquant les plus affreux supplices aux plus petits délits; condamnant à mort la paresse; prosternés devant l'oignon qu'ils déifient; et, pour que rien n'échappe à leur culte ridicule, adorant le chat, le chien, le singe, pourraient-ils se glorifier de leur civilisation ?

« Que la Grèce nous vante ses sages et ses philosophes : la véritable sagesse et la saine philosophie ne pouvaient avoir aucune influence dans un état assujetti aux lois licencieuses d'un Lycurgue, ou aux lois sanguinaires d'un Dracon. Ses philosophes n'ont jamais eu ni assez de considération, ni assez de vertus, ni assez de lumières, pour réformer des mœurs dont la dépravation était déshonorante pour l'espèce humaine. Le suicide permis; la liberté aux pères de détruire leurs enfants approuvée par Platon lui-même; la prostitution des fem-

mes dans le temple de Vénus à Corinthe; l'ivrognerie aux fêtes dionysiennes; l'apothéose du vice; des autels à l'Envie, à la Discorde, à la Haine; une absurde théogonie, et tous ces dieux meurtriers, adultères, ravisseurs et voleurs, sont-ils des preuves de sagesse et de saine philosophie? Peut-on lire dans Plutarque, sans rougir, que les Thébains établirent par les lois un amour qui devrait être proscrit par tous les peuples du monde? Mais, loin de rougir, les poëtes le chantèrent, les philosophes s'en firent les panégyristes. Ce vice odieux, passant jusqu'à Rome, monta sur le trône, et fut placé parmi les dieux. Loin d'être civilisés, ces Romains qui conquirent le monde n'étaient qu'un peuple follement superstitieux, quand ils consacraient des autels à l'Epouvante, à la Fièvre, à la Toux, et consultaient leurs poulets sacrés sur le sort des batailles. Ils n'étaient qu'un peuple grossièrement débauché, quand les saturnales et les bacchanales établissaient chez eux la licence et le triomphe de la crapuleuse et double ivresse du vin et de l'amour. Ils étaient barbares quand, par la loi des douze tables, les créanciers avaient le droit d'exposer en vente le débiteur insolvable, et, après le délai de quelques jours, de le couper par morceaux et de s'en partager les membres sanglants; quand la plus grande partie du peuple, réduite à l'esclavage, gémissait sous la tyrannie de ses maîtres, ou était exposée à la fureur des bêtes féroces dans des spectacles publics. Si le luxe qui s'y trouvait était excessif, il provenait de ses grandes richesses; mais ils n'avaient pas cette civilisation qui provient de l'humanité; et l'on est également révolté de leur somptueuse intempérance, de leurs infâmes débauches, et de leurs horribles cruautés. Plongés dans l'ignorance et dans l'idolâtrie, les royaumes d'Orient sont aussi éloignés de la civilisation que de nos contrées. Dans le nouveau monde, grâces au zèle infatigable des Jésuites, la religion chrétienne a fait de grands progrès. Les autels du Mexique et du Pérou ne sont plus souillés de sang humain. Les habitants n'immolent plus leurs prisonniers dans ces épouvantables sacrifices, jusqu'alors l'effet et la suite de leurs guerres continuelles; et depuis que ces pays sont ainsi devenus catholiques romains, et qu'un nombre infini de communautés religieuses y a été établi, non-seulement ils sont beaucoup plus peuplés qu'ils ne l'étaient autrefois, mais supérieurs à tous les autres de l'Amérique dans la culture des sciences et des arts. De même, en Europe, il n'est aucun état qui soit aussi orné de nobles édifices, publics et particuliers, que le sont les états catholiques romains; aucun qui soit aussi cultivé et aussi peuplé; aucun qui voie arriver dans son sein autant d'étrangers, soit pour s'y perfectionner dans toutes les sciences et dans tous les arts, soit pour y respirer la joie habituelle et douce qui s'y trouve universellement répandue dans la société la plus policée qui fut jamais. Dans les Etats réformés de l'Europe, les semences de la civilisation ont été jetées par la religion catholique romaine, et ce qui s'y en trouve encore aujourd'hui doit être rapporté entièrement à cette source primitive. » (*Lettres d'Atticus*, 4e lettre.)

« Il n'est pas, à ce qu'il semble dans la nature de l'homme d'être satisfait des avantages dont il jouit, encore moins, s'il les sent, d'en convenir, et beaucoup moins encore de remonter à leur source. Les plus petits maux, au contraire, qui sont inséparables de l'humanité, il va les sonder jusqu'au vif, et y chercher un remède dont l'application peut à la fin devenir pire que mal. S'il n'en était pas ainsi, les avantages qui dérivent du gouvernement catholique romain auraient été sentis, reconnus et retracés jusqu'à leur origine; l'Europe entière professerait aujourd'hui la religion catholique romaine, toutes les nations qui la composent auraient eu probablement moins de guerres entre elles, et certainement une paix plus constante dans leur intérieur; les arts, les sciences, le commerce auraient fleuri chez elles plus qu'il n'ont fait jusqu'à présent; et par cet heureux mélange de biens sociaux et de vertus religieuses, on aurait vu s'accroître le bonheur des peuples, la prospérité des Etats et la gloire des trônes.

« D'innombrables volumes ont été écrits sur les gouvernements, quelques-uns, sans contredit, par des personnes de savoir et de talent. Rien cependant de décisif ni de concluant n'a été dit, ni même proposé, sur un sujet aussi important. Il n'y a guère de point sur lequel deux auteurs s'accordent. Leurs discussions sont pleines d'une métaphysique très-souvent inintelligible, et se terminent où elles commencent, c'est-à-dire par la seule spéculation, comme il arrive toujours dans de pareilles discussions. Si le fondateur d'une colonie, pour s'instruire dans l'administration de son nouvel établissement, s'en rapportait à leurs travaux et aux fantômes de leurs imaginations, il se perdrait bientôt dans un labyrinthe d'absurdités, de chimères, d'erreurs et de contradictions. Mais s'il voulait se confier à l'expérience, loin de tomber dans un tel délire, il aurait la raison pour guide, et marcherait droit à la vérité. Il reconnaîtrait la supériorité du gouvernement catholique romain sur tous les autres. S'il voulait découvrir les causes de cette supériorité, il les trouverait dans la religion catholique romaine elle-même. Elles sont évidentes et fondées sur des faits plutôt que sur le raisonnement. En les considérant sous ce point de vue, je suis étonné que personne ne s'y soit encore arrêté pour en faire valoir tout le prix et l'importance. Je vais donc essayer de remplir cette tâche nouvelle.

« Toutes les nations ont leur religion et leurs lois; leur religion pour inculquer la vertu et la morale, et leurs lois pour punir les crimes. En cela les Etats catholiques romains, et tous les autres, ont le même

but. Mais dans la seule religion catholique romaine il existe des lois d'une autorité bien plus impérieuse, et sur lesquelles, par aucun art, par aucun sophisme, on ne peut se faire illusion ; des lois calculées non-seulement pour inspirer l'amour de la vertu et de la morale, mais encore pour obliger à les suivre ; des lois qui ne se bornent pas à punir les crimes, mais encore qui les préviennent. Ces lois consistent dans l'obligation qu'elles imposent à tous les catholiques romains de communier au moins une fois l'an ; dans leur vénération pour ce sacrement et dans l'indispensable et rigoureuse préparation pour le recevoir; ou, en d'autres termes, dans leur croyance à la présence réelle; dans la confession, la pénitence, l'absolution et la communion. Et que l'on ne dise pas que cette croyance soit illusoire et fausse. Elle est certainement trop absurde en elle-même pour qu'un homme de son propre chef ait osé la présenter à d'autres hommes. Si un des apôtres l'eût proposée à ses collaborateurs, ils l'auraient regardé comme frappé de démence, et en auraient fait l'objet de leurs risées. Puisqu'il est impossible qu'elle vienne des hommes, il semble donc qu'elle vient de Dieu; et comme divine elle perd toute son absurdité, quelque incompréhensible qu'elle soit. On peut dire que dans les Etats catholiques romains toute l'économie de l'ordre social tourne sur ce pivot. C'est à ce merveilleux établissement qu'ils doivent leur solidité, leur durée, leur sécurité et leur bonheur; et de là sort un principe incontestable, maxime précieuse, et dernier anneau de cette longue chaîne de raisonnements que je viens d'établir, *qu'il est impossible de former un système de gouvernement quelconque qui puisse être permanent ou avantageux, à moins qu'il ne soit appuyé sur la religion catholique romaine.* Tout autre système est illusoire.

« Les préceptes que cette religion impose à ses enfants, et les défenses qu'elle leur fait, sont si peu connus des sectataires qui la combattent, qu'à peine en ont-ils une légère idée. Les uns par ignorance en détournent leurs regards, les autres par prévention les traitent avec dérision. Afin donc d'instruire les ignorants, et de détromper les prévenus, je leur répéterai que tous les catholiques romains sont obligés de communier au moins une fois par an, toujours cependant selon l'état de leur conscience; et j'ajouterai qu'avant de recevoir cet auguste sacrement, devant lequel les plus audacieux d'entre eux sont saisis de crainte et d'effroi, il faut que tous, sans distinction ni exception, confessent leurs péchés dans le tribunal de la pénitence; et que, dans ce tribunal si redoutable à leurs yeux, aucun ministre ne peut leur accorder la permission d'approcher de la sainte table, avant qu'ils n'aient purifié leurs cœurs par toutes les dispositions nécessaires à cet effet. Or, ces dispositions indispensables sont la contrition et l'aveu précis et général de toutes les fautes qu'on a commises, l'expiation de toutes les injustices qu'on a faites, l'entière restitution de tout bien illégalement acquis, le pardon de toutes les injures qu'on a reçues, la rupture de tous les liens criminels et scandaleux, le renoncement à l'envie, à l'orgueil, à la haine, à l'avarice, à l'ambition, à la dissimulation, à l'ingratitude, et à tout sentiment contraire à la charité. Il faut en même temps, dans ce tribunal, prendre devant Dieu l'engagement sacré d'éviter jusqu'aux fautes les plus légères, et de remplir toutes les sublimes lois de l'Evangile avec la plus grande exactitude. *Quiconque,* comme l'a dit l'Apôtre, *approcherait de la sainte table sans ces dispositions, et ne discernant pas le corps de Jésus-Christ, recevrait sa propre condamnation.* Telle est, telle a toujours été depuis dix-huit siècles la doctrine fondamentale et immuable de l'Eglise catholique romaine. Et si l'on ose dire que ses enfants sont méchants et pervers, malgré les liens dont elle enchaîne et les devoirs qu'elle impose, que dirons-nous des hommes libres de ces salutaires entraves? Les habitants de la plus heureuse et de la plus florissante monarchie qui ait jamais brillé sur la terre s'en sont tout à coup délivrés. Quelle en a été la conséquence? Ces malheureux insensés, n'ayant plus de frein pour les retenir, ont tout osé; et leurs crimes, comme une mer qui déborde, rompant des digues que Dieu seul pourra rétablir, ont bouleversé l'Europe, inondé le monde, et imprimé au nom français une tache ineffaçable, et la plus ignominieuse dont une nation puisse se couvrir.

« Quelle sécurité, quel gage ne sont pas ainsi exigés de chaque individu pour l'accomplissement de ses devoirs sociaux; pour l'exercice de toutes les vertus, l'intégrité, la bienveillance, la charité, la miséricorde! Pourrait-on en trouver de semblables partout ailleurs? Ici la conscience est réglée devant le seul tribunal de Dieu, non par celui du monde. Ici le coupable est lui-même son accusateur, et non pas son juge. Et tandis que le chrétien d'une autre communion s'examine légèrement, prononce dans sa propre cause, et s'absout avec indulgence; le chrétien catholique est scrupuleusement examiné par un autre, attend son arrêt du ciel, et soupire après cette absolution consolante, qui lui est accordée, refusée ou différée au nom du Très-Haut. Quel admirable moyen d'établir entre les hommes une mutuelle confiance, une parfaite harmonie dans l'exercice de leurs fonctions! L'autorité du prince ne peut pas dégénérer en despotisme, ni la liberté du peuple en licence. Le magistrat ne peut pas rendre la justice sans impartialité, le sénateur est équitable et désintéressé, le prêtre est pur et zélé dans son ministère, le militaire loyal, le sujet fidèle, le souverain juste.

« Si nous considérons les hommes dans leur vie privée, nous verrons que par ce même moyen la morale et la vertu sont appuyées sur les fondements les plus solides; que

chacun est soumis à la Providence dans l'état où elle l'a placé ; que les familles sont unies par des liens indissolubles ; et que le pécheur contrit, quelque coupable qu'il soit, peut se délivrer de ses remords et se laver de ses crimes dans cette piscine salutaire, toujours prête à le recevoir, et dont il sort plein d'une innocence proportionnée à la pureté des dispositions qu'il y aura apportées.

« Pour prononcer sur toutes les questions d'une importance générale, il est nécessaire et juste de prendre pour base leurs effets généraux : c'est ce que j'ai fait. Mais telle est, hélas ! la fragilité humaine, que tous les catholiques romains, j'en conviens, ne profitent pas des avantages qui leur sont offerts. Il est donc du devoir, comme il est certes du plus grand intérêt d'un gouvernement vigilant et sage, de s'opposer à tout relâchement dans les principes que j'ai développés. Si, dans un état catholique romain, personne ne s'en écartait jamais, la question ne serait pas : Quel est le meilleur des gouvernements, mais plutôt : Dans un tel gouvernement quel besoin y a-t-il d'autres lois? Peut-être que toutes les lois humaines y seraient aussi superflues, aussi inutiles qu'elles sont impuissantes partout où la religion catholique romaine ne leur sert pas de fondements.

« Tout ce que je viens de dire en faveur des gouvernements catholiques romains doit être envisagé sous un point de vue politique. Cependant je ne puis m'empêcher de me demander à moi-même si une religion, qui contribue évidemment au bonheur des hommes d'une manière si solide et si admirable, n'est pas une religion divine dans tout ce qu'elle commande. Combien aussi ne suis-je pas étonné, quand je considère l'antiquité de cette superbe Eglise romaine, sa vaste étendue, la majesté, la magnificence, la symétrie de son édifice ; sa stabilité inébranlable, malgré toutes les persécutions qu'elle a souffertes ; son admirable discipline, qui semble tracée par une sagesse surnaturelle ; l'impuissance de ses adversaires, malgré leurs invectives, leurs cris, leurs calomnies ; quand je considère la dignité, le caractère, les vertus, les talents de ses défenseurs ; les vices, la mauvaise foi de ses premiers agresseurs ; l'extinction de tant de sectes diverses qui se sont élevées contre elle ; le peu de consistance des sectes actuelles, leurs variations sur les points de doctrine, et dont la ruine, même de la plus nombreuse, soit protestante, soit toute autre, est peut-être si prochaine, que si quelqu'un voulait s'y enrôler aujourd'hui, il pourrait fort bien lui survivre et se trouver réduit à la triste honte de se jeter dans une nouvelle.

Résumé. — « La vertu, la justice, la morale doivent servir de base à tous les gouvernements.

« ***Il est impossible d'établir la vertu, la justice, la morale sur des bases tant soit peu solides sans le tribunal de la pénitence***, parce que ce tribunal, le plus redoutable de tous les tribunaux, s'empare de la conscience des hommes, et la dirige d'une manière plus efficace qu'aucun autre tribunal. Or ce tribunal appartient exclusivement aux catholiques romains.

« ***Il est impossible d'établir le tribunal de la pénitence sans la croyance à la présence réelle, principale base de la foi catholique romaine***, parce que, sans cette croyance le sacrement de la communion perd sa valeur et sa considération. Les protestants approchent de la sainte table sans crainte, parce qu'ils n'y reçoivent que le signe commémoratif du corps de Jésus-Christ ; les catholiques, au contraire, n'en approchent qu'en tremblant, parce qu'ils y reçoivent le corps même de leur Sauveur. Aussi, partout où cette croyance fut détruite, le tribunal de la pénitence cessa avec elle. La confession devint inutile, comme partout où cette croyance existe la confession devient nécessaire ; et ce tribunal, qui se trouve ainsi nécessairement établi avec elle, rend indispensable l'exercice de la vertu, de la justice, de la morale. — Donc, comme je l'ai déjà dit,

« ***Il est impossible de former un système de gouvernement quelconque, qui puisse être permanent ou avantageux, à moins qu'il ne soit appuyé sur la religion catholique romaine.***

« Voilà donc la solution de la question la plus importante, après celle de l'immortalité de l'âme, qui puisse être présentée aux hommes : Quel est le meilleur des gouvernements ? Et plus on l'étudiera, plus on verra que cette croyance à la présence réelle s'étend, non-seulement sur tous les gouvernements, mais sur toutes les considérations humaines ; qu'elle en est comme le *diapason ;* et qu'elle est, par rapport au monde moral, ce qu'est le soleil par rapport au monde physique : *Illuminans omnes homines!* » (*Saint Jean.*) (*Lettres d'Atticus*, 5e Lettre.)

Revue européenne. — « A la même époque où s'accomplissait la prétendue réforme protestante, il se manifestait dans la communion romaine une explosion grande et sublime du sentiment religieux. Dès les premiers jours du XVIe siècle, on avait vu à côté des préoccupations politiques des uns, de la légèreté des autres, de la somnolence du grand nombre, de remarquables tentatives, de généreux et féconds efforts de régénération catholique. Avant la réforme officielle du concile de Trente, il y avait eu une réforme spontanée : l'œuvre de Dieu se faisait à l'écart, sans orgueil, sans bruit d'assemblée et de congrès. De simples prêtres, de pauvres moines, de modestes vierges s'élevèrent comme des apôtres, arrachèrent le monde catholique à sa torpeur et entraînèrent les âmes d'élite aux œuvres de la charité. Oui, le catholicisme eut aussi des réformateurs, mais animés de l'esprit du maître, dont l'œuvre pleine de suavité et de force fut grande, populaire et durable. Bien avant que Luther proclamât les désordres des monastères et les faiblesses du sacer-

à ce, plus d'une voix s'était élevée dans le cloître pour parler de prières et de jeûnes, plus d'un saint prêtre et plus d'une vierge pénitente avaient mouillé leurs cellules de larmes; mais nul n'avait pensé qu'il fallût commencer la réforme par la révolte. Le zèle brûlant n'avait fait que s'accroître dans les populations méridionales. Au XVI[e] siècle, un mystique enthousiasme avait saisi tout le midi de l'Europe. La rupture qui éclata alors fut le signal d'un mouvement ascensionnel du catholicisme que l'histoire ne nous paraît pas avoir assez remarqué, peut-être parce qu'il se fit doucement, sans bruit de paroles, sans étalage de sciences, mais s'étendit humblement et puissamment comme l'Evangile, dont on fut longtemps à soupçonner la propagation. » (*Revue européenne*, t. VII, p. 35.)

Après ces aveux si éclatants et si remarquables du protestantisme sur lui-même, il nous semble superflu d'en appeler au témoignage des incrédules au sujet de la réformation. Nous nous bornerons donc à reproduire ici les quelques lignes suivantes de l'*Encyclopédie* du XVIII[e] siècle :

« *Réformation*, l'acte de réformer ou de corriger une erreur ou un abus introduit dans la religion la discipline, etc.

« C'est à l'Eglise seule qu'appartient le droit de réformation, soit dans les opinions, soit dans les mœurs. Ainsi les conciles de Constance et de Bâle se proposèrent de réformer l'Eglise, tant dans son chef que dans ses membres. C'est par la même autorité que le concile de Trente a travaillé utilement à la réformation de la discipline.

« Réformation est aussi le nom que les réformés ou protestants donnent aux nouveautés qu'ils ont introduites dans la religion, et le prétexte par lequel ils colorent leur séparation d'avec l'Eglise romaine.

« La réformation fut commencée par l'électeur de Saxe, à la sollicitation de Luther, environ le milieu du XVI[e] siècle.

« Henri VIII, roi d'Angleterre, qui avait écrit contre ce réformateur, démentit bientôt ses sentiments par une conduite toute semblable. Sa passion pour Anne de Boulen lui fit souhaiter de rompre son mariage avec Catherine d'Aragon, mariage contracté de bonne foi depuis vingt ans, et sur lequel ce prince n'avait pas témoigné jusque-là le moindre scrupule. Le Pape Clément VII n'ayant pas voulu prononcer la sentence de divorce qu'Henri VIII demandait, celui-ci n'en répudia pas moins sa première femme, se sépara de l'Eglise romaine, abolissant la primauté du Pape, et s'attribuant à lui-même le titre de chef suprême de l'Eglise anglicane. Il persécuta les catholiques qui ne voulaient pas reconnaître l'autorité qu'il s'arrogeait à cet égard, fit saisir les monastères et les autres maisons religieuses, réunit leurs terres au domaine de la couronne, ou les divisa aux nobles et aux gentilshommes. Au reste, il ne s'écarta point des dogmes catholiques, et poursuivit dans ses états les luthériens et les calvinistes avec la dernière sévérité. Aussi les Anglais pensent-ils que sous son règne la réformation ne fut que commencée; mais sous celui d'Edouard VI, son successeur, le duc de Sommerset, qui était zwinglien, ayant appelé dans le royaume Pierre Martyr et Bernardin Ochin, on reprit avec plus de chaleur l'ouvrage de la réformation; on nia la transsubstantiation, la présence réelle; on abolit la messe et le culte des images, et à l'ancienne liturgie on en substitua une nouvelle, toute dans les principes de ces nouveaux réformateurs. Le règne de Marie, qui succéda, vit détruire tout cet ouvrage, et rétablir la religion catholique en Angleterre; mais il fut trop court pour l'affermir, et la reine Elisabeth qui vint ensuite, consomma le projet de réformation.

« A peu près dans le même temps, Calvin, Zwingle, Bucer, Mélanchthon, Carlostad et plusieurs autres, s'érigeaient en réformateurs en France, en Suisse et en diverses parties de l'Allemagne. La Suède, le Danemark et les Provinces-Unies se séparèrent aussi dans le même siècle de l'Eglise romaine.

« Les catholiques ont si savamment écrit sur cette matière, que nous ne nous étendrons pas à faire sentir combien peu le nom de réformation convient à ces entreprises sur l'autorité de l'Eglise; nous nous contenterons d'observer que pour entreprendre un aussi grand ouvrage, il fallait au moins, disent-ils, avoir un caractère. Quelle mission légitime avaient Luther et Calvin, et leurs semblables? Ils ne tenaient pas leur pouvoir de l'Eglise, ils le tenaient encore moins immédiatement de Dieu. La mission extraordinaire dont leurs défenseurs ont voulu les décorer, n'a été soutenue ni de miracles, ni de prophéties, ni d'aucune des autres marques qui ont éclaté dans Moïse et dans Jésus-Christ. Quels abus ont-ils corrigés? La foi de la présence réelle, de la transsubstantiation, du mérite des bonnes œuvres; la prière pour les morts, les jeûnes, les vœux monastiques, le célibat des prêtres, etc. Mais il suffit d'ouvrir l'Histoire ecclésiastique pour reconnaître qu'on avait cru ou pratiqué toutes ces choses dans l'Eglise dès la première antiquité; et que s'il ne tient qu'à se parer du prétexte de réformation et du titre de réformateur, chaque particulier va bientôt renverser tout ce qu'il y a de plus solidement établi en fait de créance ou de morale. C'est ce que n'ont que trop justifié et leurs propres principes et l'expérience; leurs principes, en attribuant à chaque particulier le droit de régler la foi sur l'intelligence qu'il a des Ecritures et par là même, en n'établissant au milieu d'eux aucune autorité légitime pour décider les questions de foi; l'expérience, par leur propres variations et par cette multitude de sectes sorties depuis deux siècles du protestantisme.

« Quant à la réformation d'Angleterre, outre que le titre de *chef suprême de l'Eglise anglicane* est une usurpation manifeste de la part d'Henri VIII, il est visible, dit M. Bossuet, que le dessein de ce prince n'a été que de se venger de la puissance pontificale

qui le condamnait, et que sa haine fut la règle de sa foi sur la primauté du Pape : aussi n'attenta-t-il rien contre les autres vérités catholiques; mais les innovations faites sous ses successeurs portent les mêmes caractères que celles qui ont été faites par Luther et Calvin; elles ont eu les mêmes suites. Le nom de réformation est donc, à leur égard, un titre abusif. *Voyez* l'*Histoire des variations* de M. Bossuet, surtout les liv. VII et X, et l'ouvrage de M. Nicole, intitulé *Les prétendus réformés convaincus de schisme.*» (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. CCVII, IIe partie, p. 42 et 43, article *Réformation.*)

RÉGÉNÉRATION. — « Puis donc, dit Leibnitz, qu'il n'y a plus de péché, rien de haïssable aux yeux de Dieu, aucun motif de condamnation dans ceux qui possèdent la grâce de Dieu par le Christ, il semble contraire à la justesse de dire que le péché reste après la régénération, quoique affaibli et non imputé : il convient mieux de dire que, dans la régénération, les mérites du Christ et l'efficace du Saint-Esprit ont effacé tout ce qui, dans la tache originelle, avait le caractère du péché, quoique le foyer de la nature corrompue ne soit pas détruit tout-à fait, et que les justes commettent encore quelquefois des fautes vénielles, par la faiblesse de la nature humaine.

« Mais on demande ce qui, dans le péché originel, est proprement péché; car il ne consiste ni dans la seule privation de la justice originelle, ni dans la tache positive toujours inhérente à notre nature. Des théologiens catholiques pensent que, dans le péché originel, tout ce qui constitue la forme du péché, n'est autre chose que l'imputation de la faute commise par Adam, ou que la faute elle-même ; d'autres n'y trouvent rien de positif pour constituer ce qui fait le péché, et le mettent tout entier dans l'absence de la justice originelle. Il leur semble cependant qu'on peut y ajouter quelque chose, ce qu'ils expliquent par une comparaison : Il est reconnu que l'intention, ou tout acte de l'esprit est de deux sortes, virtuelle et actuelle : telle est quelquefois l'intention virtuelle dans celui qui baptise ou qui administre un autre sacrement; cette intention est censée durer pendant tout le temps de l'acte, pourvu qu'elle ait existé au commencement, quoique l'esprit ne pense pas toujours à ce qu'il fasse, et que peut-être, durant toute l'action, il soit distrait par d'autres pensées et ne revienne plus à la considération de ce qu'il fait. On peut dire qu'il arrive quelque chose de semblable à ceux qui sont sujets au péché originel, et qu'ils ont péché tous en Adam, d'une manière qui n'est pas connue, et leur volonté étant dépravée par le péché d'Adam, on comprend qu'ils ont conservé, avant que la grâce leur ait été rendue, quelque chose d'analogue à l'intention virtuelle de pécher, et que cette disposition, avant leur régénération, prévaut même sur les bons mouvements, ou certainement les accompagne. Mais on conçoit que cette mauvaise intention virtuelle a été détruite avec la faute par une vraie pénitence, ne restant plus que ce foyer de la concupiscence qui se révolte contre l'esprit : et toutefois il ne faut pas atténuer la dépravation du péché originel comme si les forces naturelles, que nous avions avant notre chute, n'étaient pas beaucoup diminuées et perverties, de peur de restreindre la libéralité du bienfait de Dieu; il ne faut pas non plus considérer les suites du péché inhérentes à notre nature comme légères à vaincre, de peur de devenir trop présomptueux. D'un autre côté cependant, on ne doit pas exagérer la force du mal jusqu'à soutenir qu'il ne reste en nous rien de bon, et que tout ce que font les infidèles est péché en soi, puisque saint Augustin reconnaît, épître 5 à Polémon, que la continence est un don de Dieu. Or, qui oserait soutenir qu'un don de Dieu est un péché? et il ne faut pas croire que le péché originel ait jeté des racines si profondes, qu'il ne puisse céder à la grâce divine et au sang du Sauveur qui nous lave et qui nous sanctifie; comme si la concupiscence même involontaire qui reste encore dans les hommes vertueux d'après la composition de la nature humaine actuelle, était un péché, puisqu'il n'y a point de péché involontaire, et qu'il ne convient pas de pervertir les vraies notions des choses, sous le prétexte de l'autorité de l'Ecriture sainte mal entendue. » (*Système de théologie*, par Leibnitz.)

RELIGIEUX. — *Voyez* ABBAYE, SAINT BENOIT, COUVENT, MOINES, MONASTÈRS, ORDRES RELIGIEUX.

« C'est merveille, dit Montaigne, combien de part ce collége (des Jésuites) tient en la chrétienté; et crois qu'il ne faut jamais confrairies et corps parmi nous qui tient un tel rang, ni qui produise enfin des effets tels que feront ceux-ci, si leurs dessins continuent. Ils possèdent tantost toute la chrétienté : c'est une pépignière de grands hommes en toute sorte de grandeurs; c'est celui de nos membres qui ramasse le plus les hérétiques de notre temps. » (*Voyages*. Tome II, p. 40.)

— M. Dize, ministre protestant, d'abord à Grenoble, puis ministre et professeur à l'académie protestante de Die, dans son livre intitulé : *Propositions et moyens pour parvenir à la réunion des deux religions en France*, seconde partie, qui contient les articles dont les Français de l'une et de l'autre communion pourraient convenir, reconnaît en ces termes la légitimité et la sainteté des couvents de religieux, moines et religieuses :

« *Article* 272. — Nous croyons, comme c'est prendre le meilleur parti de s'attacher plus à Dieu qu'au monde, que rien n'empêche que des hommes, qui en prennent la sainte résolution, se distrayent des occupations du siècle, et qu'ils fassent retraite ensemble, pour vaquer plus librement et plus ponctuellement aux actes de la dévotion ; et que tant de filles et de veuves fassent une même

retraite entre elles pour cette même fin. Et qu'il faut garder un saint ordre, afin que tout s'y passe sagement et dévotement, et qu'à cet effet un directeur est nécessaire dans chacune de celle des hommes, et une directrice dans chacune de l'autre sexe; qu'il est indifférent que l'on nomme le directeur des hommes, abbé, prieur ou supérieur, et la directrice des femmes abbesse, prieure, ou supérieure. »

« *Article* 274. — Nous croyons que ceux et celles qui se rangent à ces sociétés peuvent vouer le célibat autant que la fragilité humaine peut leur permettre. »

— « Les gens du monde, dit l'*Encyclopédie* du XVIII[e] siècle, si indulgents pour eux-mêmes, s'arment d'une sévérité inexorable contre les instituts *religieux;* et si leurs désirs étaient la règle des événements, tous les monastères seraient bientôt ou fermés ou détruits. Un écrivain éloquent s'est élevé pour les défendre, et a prouvé, dans une dissertation de 180 pages, que les ordres religieux sont également utiles à Eglise et à l'Etat.

« Après avoir fait voir combien l'origine des monastères est ancienne, combien cette institution est respectable par son objet et sa destination, combien les religieux sont précieux à l'Eglise par l'éclat de leurs vertus, par la ferveur de leurs prières, par les défenseurs qu'ils ont donnés à la foi, par le zèle avec lequel ils ont conservé les titres et les monuments de la religion, par les services qu'ils lui rendent journellement dans les fonctions les plus pénibles du ministère, il soutient que la monarchie leur doit des défrichements qui ont accru ses vraies richesses, et le progrès des lumières qui ont ajouté à sa gloire. Ils ont aplani le chemin qui conduit aux sciences, ils ont arraché les épines qui hérissaient le chemin des lettres; ils trouvent dans leur économie un superflu qui est la ressource des malheureux.

« Sans doute il est de l'intérêt de l'Etat que les biens soient consommés sur les lieux qui les ont produits: ce principe d'un écrivain, qui a obtenu et justifié le titre d'ami des hommes, fournit à l'avocat des ordres religieux des armes contre les détracteurs des monastères.

« Il rappelle que le vœu de l'Eglise est de réformer et non de détruire, et il indique des moyens de réformer ou de prévenir les abus qui naissent presque tous du dédain que la fausse philosophie affecte depuis vingt ans envers l'état monastique. Qu'on rende aux religieux leur ancienne considération et on leur rendra leurs anciennes mœurs: si l'oubli des principes était un motif suffisant pour détruire un corps, quelles associations civiles n'auraient point à craindre leur prochaine destruction ?

« Les retraites des religieux devraient être les sanctuaires de toutes les vertus; mais lorsque des affaiblissements presque inévitables les rapprochent peu à peu du siècle, il faut s'occuper du soin de les ramener à leur première ferveur, et non méditer leur destruction. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVIII, II[e] partie, pp. 244 et 245, article *Religieux*.)

RELIGION. — Nous croyons ne pouvoir mieux choisir qu'en donnant comme préface, comme introduction à ce titre important, l'article suivant de Pierre Leroux, publié d'abord, par fragments moins étendus, dans la *Revue Encyclopédique*, puis sous la forme actuelle dans la première livraison de la *Revue Indépendante*. Voici cet article où la nécessité de la religion est demontrée d'une manière si remarquable, et qui est intitulé *Aux Philosophes:*

« II. Oui, à travers toutes ces phases successives, et au milieu de tous les faits qui les ont marquées à travers cette première époque nébuleuse, où l'Eglise soumit les barbares avec la peur de l'enfer et l'espérance du paradis, les forçant à mettre leurs framées au service de cette idée, comme à travers les luttes intestines de la féodalité ou les combats de la monarchie et de la bourgeoisie contre la noblesse d'abord, et entre elles ensuite; comme à travers l'insurrection du pouvoir temporel contre la papauté et de la société laïque contre les ordres monastiques; comme à travers les guerres des provinces et des monarchies, et les débats sanglants des sectes religieuses entre elles; au milieu, dis-je, de tant d'élévations prodigieuses et de tant de chutes non moins remarquables, toujours (pour qui comprend comment l'esprit humain engendre et renouvelle la société), toujours la société, dans ce grand espace de temps, a été fondamentalement la même. Bien des commotions, sans doute, et d'innombrables changemens ont eu lieu dans cet espace de temps si long; les mœurs, les lois, les croyances, se sont modifiées sans cesse; mais toutes ces évolutions s'accomplirent dans le sein du même ordre social et religieux; et, pendant qu'elles s'accomplissaient, le système lui-même, dans sa naissance, restait immuable, et vivait toujours de la même vie. Car la circonférence de l'esprit humain restait la même; la terre et le ciel ne changèrent pas: la terre, livrée a une inégalité consentie, le ciel ouvert à chacun suivant ses mérites.

« Dans toute cette immense période, en effet, le préjugé des races exista. Tout homme trouvait juste de relever de ses pères; tous croyaient à la noblesse, à la supériorité du rang; l'égalité des hommes sur la terre n'était pas même soupçonnée. Mais tous croyaient fermement à cette égalité devant Dieu et dans l'Eglise. Ainsi l'Eglise et la vie future qu'elle annonçait et dont elle enseignait les voies, étaient le complément ou la réparation de la vie séculière et de la vie terrestre. Pour le cœur et l'esprit, la loi chrétienne était souveraine, et si elle n'administrait pas le monde matériel, elle le dirigeait, elle le dominait. Il n'y avait pas un incrédule sur un million d'hommes. Aux affligés, aux malheureux, il restait (même après que tout leur avait défailli) une croyance que rien ne troublait; savoir, que cette

vie n'était qu'un passage vers la vie éternelle. Le juste et l'injuste étaient définis : quand un homme violait la loi, on ne se demandait pas avec anxiété si la société n'était pas cause et complice de son crime ; on l'appelait méchant, on le punissait. En un mot, tous les hommes avaient foi dans l'ordre politique et dans l'ordre religieux; et cette foi se manifestait dans tout ce que la poésie, c'est-à-dire le symbole, pouvait enfanter pour la vue, et les oreilles, les cathédrales, les tableaux, les poëmes. Ainsi l'homme tout entier en était rempli ; tous les problèmes que son esprit pouvait soulever avaient leur solution ; toutes les maladies de son âme, leurs remèdes.....

« Le ciel et la terre se correspondaient et se suppléaient; l'un était la conséquence, la déduction sentimentale et logique de l'autre, tous deux étaient, pour ainsi dire, le produit d'une pensée unique ; et tous deux devaient disparaître et tomber.

« Admirez, en effet, la logique de l'esprit humain durant le moyen âge, ou, pour mieux dire, depuis la venue du Christ jusqu'à la révolution française. Ce que l'homme n'avait pas et ne concevait pas possible sur la terre, l'égalité, la justice, le bonheur, il le plaçait dans le ciel, et en jouissait par anticipation. Ainsi la conscience et l'intelligence humaine étaient satisfaites.

« Mais, pour comprendre combien ce système était complet, il faut rapprocher du dogme du paradis le dogme de la chute. L'inégalité de naissance et de race existaient sur la terre ; on était prédestiné de père en fils; le fils souffrait à cause de son père : pourquoi cette iniquité ? Redoutable problème, dont voici la solution : c'est que toute l'humanité relève d'Adam et a péché avec lui.

« Puis encore nouveau problème et nouvelle solution, car on se demandait comment l'humanité pourrait être sauvée entre la chute originelle et le paradis; il fallait bien un lien qui les unît, qui servît de pont à l'humanité : de là le dogme de l'incarnation de Jésus-Christ et sa passion.

« On put alors dire aux hommes : « Vous « vous plaignez de souffrir, et le Juste par « excellence, le Fils de l'homme, le Fils de « Dieu , n'a-t-il pas souffert aussi , n'a- « t-il pas souffert plus que vous ? Voyez « cette croix ! et n'est-il pas venu pour vous « racheter, vous et tous ceux qui souffrent ? « ne vous a-t-il pas ouvert, par sa mort, « la porte d'un séjour d'où la douleur sera « bannie, et où tous seront rétribués suivant « leurs mérites et pour leurs souffrances « mêmes? » Je le demande, comment l'esprit humain aurait-il pu douter de ce ciel en voyant la terre, et comment aurait-il pu rejeter la loi terrestre en voyant ce ciel ? Vous vous étonnez que l'humanité ait pu rester si longtemps emprisonnée dans ce redoutable cercle : ah ! je m'étonne bien plus qu'elle ait pu en sortir.

« Oui, je le comprends nettement, tout le travail d'édification du christianisme est en germe dans la pensée que je viens d'énoncer. Pourquoi l'humanité s'est-elle rattachée par tant de travaux et avec tant de soumission et d'amour aux vieilles traditions du judaïsme ? C'est qu'elles seules pouvaient alors lui donner l'explication de son origine et en même temps la prophétie de sa destinée, en lui enseignant et l'unité de Dieu, et l'unité de la race humaine. Pourquoi l'arianisme a-t-il été vaincu? c'est parce qu'il était impossible de concevoir que l'homme, puni et condamné par Dieu, pût se sauver par lui-même : donc le Sauveur était Dieu.

« Passé , présent , avenir de l'humanité ; Adam, Jésus, le règne de Dieu, voilà les termes d'une série où tout est clair, lié, enchaîné ; série où le monde idéal d'alors, le monde de l'inégalité et du malheur se trouve expliqué, entre un passé qui l'a produit, et un avenir réparateur. Douleur dans le présent, donc crime dans le passé, mais espérance et justice dans l'avenir ; c'est ainsi que le cœur humain a senti, que l'esprit humain a raisonné ; et, recueillant avec joie dans l'univers entier tous les vestiges de son histoire, s'inspirant de la terre, des cieux et de tous les phénomènes tels que l'homme les concevait alors, l'humanité a bâti l'immense édifice du christianisme, et elle y a vécu.

« Ne séparez donc pas la religion de la société; c'est comme si vous sépariez la tête d'un homme de son corps, et que, me montrant son cadavre, vous osiez me dire : Voilà un homme. La société sans la religion, c'est une pure abstraction que vous faites, car c'est une absurde chimère qui n'a jamais existé. La pensée humaine est une, et elle est à la fois sociale et religieuse, c'est-à-dire qu'elle est à deux faces qui se correspondent et s'engendrent mutuellement. A telle terre répond tel ciel ; et réciproquement, le ciel étant donné, la terre s'en suit.

« Cette vérité pourrait se démontrer pour toutes les périodes du développement de l'humanité , comme pour la période chrétienne. Mais peut-être est-on tenté d'en douter en voyant ce qui se passe aujourd'hui, comme si l'état présent n'était pas, au contraire, la plus éclatante démonstration qu'il n'y a point de société sans religion. Vous demandez où est aujourd'hui la religion, et moi je vous demande où est aujourd'hui la société? Ne voyez-vous pas que l'ordre social est détruit, comme l'ordre religieux ? La ruine de l'un joint la ruine de l'autre. Encore une fois, l'édifice humain est à la fois ciel et terre, qui s'élèvent, durent et tombent en même temps.

« III. Tu aimeras Dieu de toute ton âme et « ton prochain comme toi-même. L'homme « autrefois a péché, voilà pourquoi la vie « terrestre est une vallée de larmes. Mais « ce n'est qu'un passage : il y aura une autre « vie; car Jésus, par sa mort, a racheté les « hommes du péché. » Avec cela, tout homme avait, pour ainsi dire, une boussole pour tous les événements de sa vie. Pauvre ou riche, heureux ou malheureux, il avait la

raison suffisante de toute chose. Ainsi jalonné en avant et en arrière, il n'avait plus qu'à harmoniser sa vie avec ce point de départ et ce début. Sa naissance, sa condition étaient un fait qu'il devait accepter tel qu'ils lui étaient donnés. Heureuse, elle ne devait lui paraître qu'une occasion plus favorable de s'avancer vers la destinée éternelle par ses mérites envers ses frères ; malheureuse, il n'avait pas le droit d'en murmurer. L'inégalité des conditions, la rigueur incessante du sort pour le grand nombre, le scandale de la richesse avec tous les vices chez quelques-uns, l'iniquité, la tyrannie des gouvernants et des maîtres, tout ce chaos enfin qui pèse si atrocement sur nos âmes et sur notre imagination, à nous que la philosophie du XVIIIe siècle et la révolution ont émancipé du passé en esprit, mais non pas en fait ; ce chaos, dis-je, n'existait pas pour l'homme qui portait gravé dans son cœur, dès ses premiers pas dans la vie, la solution chrétienne. Avec cette solution, il n'y avait même sur la terre aucun mal absolu, puisque tout mal était amplement réparé. Tout, au contraire, était épreuve et occasion de salut pour cette autre vie qui absorbait les âmes. Ajoutez que les institutions répondaient de toute part à cette éducation, et qu'à chaque instant il ne tenait qu'à vous de fortifier et d'éclairer votre foi, de la retremper, de la regraver en vous-même, en vous adressant à l'Eglise, qui incessamment, jour et nuit, et par toutes sortes de voies, appelait chacun à venir se purifier et se reposer un instant dans son sein ou s'y confier pour toujours.

« Or, maintenant je le demande, où sont les principes que vous donnerez comme une boussole à vos jeunes générations ?

« Croyez-vous, par hasard, qu'il n'en soit pas besoin, que ce soit chose superflue et dont les hommes se passeront désormais ? Croyez-vous que l'homme, après s'être toujours fait une solution du problème humain et divin, soit arrivé, de progrès en progrès, à une époque où il vivra sur la terre comme l'animal, sans conscience et sans souci de la destinée générale ? Et regardez-vous comme les derniers termes des lumières et de la raison de réduire trente-deux millions d'hommes à une existence purement phénoménale ? Puis, concevez-vous la société sans aucune base reconnue ? Jouir, diront les uns ; souffrir, diront les autres ; hasard, fatalité, diront-ils tous en chœur. Mais n'entendez-vous pas ceux-ci s'écrier en murmurant : Pourquoi toujours souffrir ?

« Le stoïcisme et l'épicuréisme ont pu être, comme le dit Montaigne du doute, un oreiller doux et suffisant à quelques-uns, car l'orgueil calme du stoïcien a aussi sa douceur. Mais ce n'est qu'une exception, un cas particulier et infiniment rare. L'immense majorité des têtes humaines est incapable de reposer sur cet oreiller. Il faut, pour s'y appuyer, des dispositions innées toutes particulières. L'épicurien, qui sait vivre calme dans des bornes vertueuses, est un prodige ; le stoïcien, qui sait religieusement souffrir, en est un autre. Laissons donc les prodiges, les exceptions, et considérons le grand nombre, la multitude, devant laquelle les exceptions sont comme si elles n'existaient pas.

« Or, sans même parler de l'immense multitude abandonnée, comme un vil troupeau, à l'instinct de ses passions, aux prises avec la nécessité et le hasard social, qu'est-ce aujourd'hui que l'éducation pour le petit nombre qui en reçoit ? C'est la lutte des traditions du passé avec la science moderne, la lutte des dogmes chrétiens...... et de la philosophie qui ne sait encore que détruire ; c'est un mélange hétérogène de toutes sortes de principes qui ne sont pas des principes de vérités, et d'erreurs mêlés à dessein. La synthèse nouvelle n'étant pas faite laisse de toutes parts un vide immense ; et, pour remplir le vide, on met à dessein l'erreur, comme si elle pouvait tenir la place de la vérité, et comme si l'erreur et la vérité ne devaient pas se combattre, en telle sorte que le tout devienne creux et vide. Ainsi se forment de fragiles caractères, pleins de troubles et d'incohérence, ou de stériles et ingrates natures n'ayant d'autres règles que l'égoïsme. Et une fois la vie ainsi commandée, elle continue de faux pas en faux pas. L'enfant devient homme, époux et père ; il voit s'élever autour de lui des berceaux et des tombes ; et, à mesure, son cœur s'atrophie et se resserre, ou se désole et se lamente amèrement ; car plus sa pensée devient grave, plus l'isolement se fait sentir, plus la misère de l'homme réduit à ses propres forces dans la solitude de cette société devient pénible et affreuse.... Ainsi isolé au milieu de l'humanité du XIXe siècle, l'homme est plus pauvre en science, en certitude, en morale, qu'il ne le fut jamais dans des âges moins avancés de l'humanité. Déjà la vie, déjà la mort l'assiégent de leurs mystères ; à qui s'adressera-t-il ?...... Comme Young en terre étrangère, il est obligé d'ensevelir lui-même les restes qui lui sont chers ; mais il n'a pas, comme lui, en mémoire les rites de sa patrie et de sa religion ; il est au milieu des hommes, il est sur cette terre natale, il est seul en esprit sur la terre. Héritage de l'humanité, n'a-t-il donc pas droit à une part dans tes richesses ? Science de l'humanité, ne devrais-tu pas le soutenir et l'illuminer, ne devrais-tu pas faire couler dans son cœur quelques gouttes d'enthousiasme ? Pourquoi avez-vous vécu et souffert, âmes généreuses, qui dans tous les siècles avez pensé à la postérité ? était-ce donc pour que l'humanité aboutît à ce que tout homme fût seul en esprit sur la terre ?

« IV. Il y a des hommes véritablement aveugles qui ne voient rien par le cœur, ni par la pensée, qui ne voient que des yeux du corps. Si vous leur demandez : Babylone ou Palmyre ont-elles existé, et sont-elles détruites ? ils vous répondront : oui ; car ils peuvent montrer des ruines matérielles,

des débris d'édifices enfouis dans le sable du désert, des inscriptions brisées ou à demi effacées par le temps, et écrites en des langues qu'on ne parle plus. Mais si vous leur dites que la société actuelle est détruite, ils ne vous comprendront pas, et se riront de vous, parce qu'ils voient de tous côtés des champs cultivés, des maisons et des villes remplies d'hommes. Que dire à ces aveugles sinon ce que Jésus disait à leurs semblables : *Oculos habentes, non videtis.*

« Au temps où prophétisait Jésus, Jérusalem aussi était pleine d'habitants; Hérode régnait, et les publicains percevaient l'impôt; les marchands trafiquaient jusque dans le temple, et les scribes et les pharisiens débitaient hardiment le mensonge. Mais le prophète, lisant au fond des cœurs, ne voyait dans ces hommes que des morts, ou, comme il disait, des sépulcres blanchis; et quand on lui montrait les hautes murailles du temple et les maisons de Jérusalem pleines d'habitants, il gémissait sur les enfants et sur les mères destinées à voir le temps de la désolation.

« Ce n'est pas quand tombent les murailles, quand les maisons s'écroulent, quand la désolation est dans les villes, quand les habitants se livrent aux dernières convulsions de la ruine des empires, non, ce n'est pas alors que la mort vient pour les sociétés; lorsque cela arrive, les sociétés sont déjà mortes. Quand la pensée constitutive de la société est éteinte, on peut dire, comme Jésus, que Jérusalem périra jusque dans ses maisons, parce que Jérusalem a péri dans le cœur des hommes.

« Je ne m'adresse pas à ceux qui ne voient que des yeux du corps; je m'adresse à l'intelligence. Quel est l'homme doué d'intelligence qui me niera que le ciel et la terre dont je parlais tout à l'heure soient aujourd'hui détruits? Où est-elle, cette pensée organique et constitutive de la société du moyen âge, qui faisait du ciel le supplément de la terre, et qui, réparant la terre par le ciel promis, satisfaisait ainsi la justice? Cette pensée est détruite; ce ciel et cette terre n'existent plus pour nous.

« Aujourd'hui, les croyances de nos pères sont ensevelies et dorment avec eux dans les tombeaux. Nous avons grandi; nous avons rejeté bien des erreurs, découvert bien des vérités; nous avons soulevé bien des voiles. Mais, de pas en pas, à quelle nuit profonde nous sommes arrivés! Ainsi quand on s'élève au sommet d'une haute montagne, il semble que l'œil, plus près des étoiles, va jouir d'une éclatante lumière et de ravissants spectacles; mais, arrivé au sommet, on est tout étonné de se trouver dans les ténèbres, et le soleil qui brille dans cette obscurité nous envoie une lumière qui nous blesse.

« La terre est changée ou plutôt bouleversée, car l'inégalité suivant la naissance n'est plus consentie. Ecoutez ce que disent vos livres, vos codes, vos constitutions: « Le préjugé des races est aboli; plus de « noblesse, plus de priviléges héréditaires, « tous les hommes sont égaux. » Voilà la clameur universelle. Mais montrez-moi donc cette égalité réalisée sur la terre; ne voyez-vous pas que le fait est en opposition avec le droit, et que l'ordre ne sera rétabli que lorsque le fait marchera d'accord avec le droit, ou s'acheminera pour le rejoindre?

« Le ciel du moyen âge aussi a disparu; la croyance au péché originel, à la rédemption et au paradis est tombée. Il n'y a plus aujourd'hui qu'incrédulité pour ce christianisme si fermement cru par nos pères.

« Comme l'eau qui bouillonne et brûle, et, à la fin, refoule tout-à-coup le poids de l'atmosphère, et s'élance en souffle insensé; ainsi l'esprit humain, après avoir bien bouillonné, a brisé les limites qu'il s'était données à lui-même. Le ciel qui comprimait la société, et la maintenait, et l'éclairait, et l'échauffait, et la fécondait de rosées, ce ciel est vaincu; mais la société est détruite, et le doute, le doute insensé parcourt et sillonne la terre en tous sens.

« Et comment en serait-il autrement? La terre est toujours une vallée de larmes, mais les malheureux n'ont plus le ciel, et plus le cœur et l'intelligence humaine se sont agrandis, plus le spectacle de cette humanité sans paradis est repoussante et cruelle.

« V. La vie présente, ainsi privée du ciel, est un labyrinthe où tout homme doué de sympathie et d'intelligence est destiné à être dévoré par la douleur et le doute.

« A quoi me sert que la vie antérieure de l'humanité ait développé mes sympathies, et étendu mon intelligence, quand toutes mes sympathies sont blessées et mon intelligence confondue?

« Inégalité sur la terre, mais égalité dans le ciel; en d'autres termes, injustice sur la terre, mais justice dans le ciel, voilà ce que l'on disait autrefois. Mais aujourd'hui que l'égalité terrestre est proclamée et que l'on ne croit plus ni à l'enfer ni au paradis, que voulez-vous que fasse la logique humaine avec une terre où règnent partout l'iniquité et l'inégalité?

« Elle ne peut en conclure qu'une chose, cette logique : c'est que tout dépend du hasard et de la fatalité; qu'il n'y a par conséquent ni droit ni devoir; que rien n'est vrai, que rien n'est juste; que vérité, vertu, justice, sont des mots, et ne sont que des mots.

« Vous dites que tous les hommes sont égaux : dites-moi donc pourquoi tant d'hommes sont marqués au front toute leur vie du stigmate de leur naissance; expliquez-moi cette horrible fatalité qui pèse sur les dix-neuf vingtièmes de l'espèce humaine. Quoi! ne voyez-vous pas que votre égalité devant la loi n'est qu'un leurre d'égalité véritable et une absurde chimère, quand, pour la satisfaction d'oisifs, tant de millions d'hommes travaillent sans relâche, n'ayant pas un instant pour penser, pour s'élever à Dieu, pour sentir, et sont sacrifiés à des ma-

chines quand celles-ci coûtent moins cher à ceux qui exploitent et les hommes et les machines? Que voulez-vous, dis-je, que conclue la logique humaine de cet écrasant despotisme exercé par quelques privilégiés sur tout le reste des hommes, sinon que les biens et les maux dans la société sont l'effet du hasard?

« Le crime aussi, dans la société, est hasard, et la vertu hasard. Car quels sont ceux qui peuplent les prisons, les bagnes, et dont le sang coule sur les échafauds? Tous ces criminels l'auraient-ils été, si le hasard de la naissance les avait favorisés? et ne seraient-ce pas les classes élevées, ces classes qui les méprisent, qui en ont horreur, qui les jugent; ne seraient-ce pas elles qui payeraient le tribut au bourreau, si la roue de la fortune avait tourné différemment? Quel frein d'ailleurs avez-vous laissé à ces misérables, et quelle règle de vie leur avez-vous donnée? Vous avez effacé de leur cœur Jésus-Christ, qui commandait aux hommes, au nom de Dieu, de s'aimer les uns les autres, et qui promettait un port aux affligés. Mais savez-vous que c'est une horrible chose que de conserver le bourreau, après avoir ôté le confesseur?

« Je porte mes yeux sur les heureux de la terre. Plus de caste guerrière, plus de caste théocratique. Avec la croyance du ciel, les prêtres sont tombés; mais avec la croyance à l'inégalité terrestre, les nobles sont tombés. Mais qui les remplace? Jésus chassait les marchands du temple : aujourd'hui ce sont les marchands qui ont chassé Jésus du temple. Le comptoir a aussi remplacé la lice. Je vois des hommes de lucre et de propriété qui luttent avec acharnement les uns contre les autres, spéculent sur leur ruine mutuelle, exploitent les misérables qui, sous le nom de prolétaires, ont succédé aux esclaves et aux serfs, et se livrent solitairement à leur passions. Pourquoi veut-on que je les honore? Ne serai-je pas exposé, cent fois pour une, à honorer la fraude, l'avarice et la cupidité? Et pourquoi d'ailleurs les honorer? ils n'ont travaillé que pour eux.

« Ils n'ont travaillé que pour eux, ces puissants sur la terre aujourd'hui! Le prêtre travaillait ou était censé travailler à conduire ses frères dans le ciel. Le noble travaillait ou était censé travailler à protéger sur la terre ses frères, pendant leur pénible acheminement vers le ciel. Mais les puissants d'aujourd'hui ne travaillent et sont autorisés à ne travailler que pour eux, pour eux sur la terre, pour eux sans l'attente d'un ciel reconnu chimérique.

« Ce qui consolait de l'inégalité autrefois n'existe même donc plus. L'inférieur autrefois pouvait respecter et aimer le supérieur, et nominalement le devait; car celui-ci n'érigeait pas en principe qu'il n'existait que pour lui-même, qu'il n'avait d'objet que lui-même, de mobile que sa cupidité, de règle que son égoïsme. La société laïque reposait, comme on l'a dit, sur l'honneur. Rendre l'honneur et le recevoir était la satisfaction du cœur humain dans la période de l'inégalité consentie. Aujourd'hui ces mots d'honneur et de considération n'ont plus même de sens, puisque, d'un côté, l'inégalité n'est plus consentie quoiqu'elle subsiste, et que, d'un autre côté, le supérieur n'a de règle que son égoïsme.

« La société autrefois avait au moins d'une famille la forme et l'apparence. Les rois se disaient les pères des peuples, les prêtres s'en disaient les éducateurs, les nobles s'en disaient les aînés. Quel que fût donc le sort qui vous était échu en partage, fussiez-vous serf, et le plus illettré des hommes, vous vous trouviez relié à la famille humaine, et vous aviez au moins le droit d'aimer vos maîtres. A l'inférieur aujourd'hui on a enlevé jusqu'au droit d'estimer ses supérieurs.

« L'honneur, comme le plus riche de tous les métaux, circulait dans la société, reliant les hommes entre eux et leur servant de moyen d'échange. Le plus pauvre, en rendant l'honneur, avait droit lui-même à la considération; car cet honneur qu'il rendait était une richesse de son âme, qui reconnaissait cet honneur. Il n'y a plus d'autre matière d'échange entre les hommes que l'or; et celui qui en est privé n'a rien à donner aux autres, et par conséquent rien à en recevoir.

« Ainsi l'inégalité, qui n'a pas droit de régner, règne, et rien n'en console. Ce n'est plus même l'homme qui règne sur l'homme, c'est du métal qui règne. C'est la propriété qui règne : donc c'est de la matière qui règne; c'est l'or, c'est l'argent, c'est de la terre, de la boue, du fumier. Supposez un amas de fumier couvrant dix lieues de terrain; quelque soit l'homme auquel appartiendrait cet amas de fumier, cet homme serait un des princes de la terre aujourd'hui, et il aurait le droit de faire passer à un autre, fût-ce un scélérat couvert de crimes, sa puissance. Autrefois on possédait la matière parce qu'on avait un titre dans la société; aujourd'hui c'est l'inverse : on a titre dans la société à titre de la matière que l'on possède. Donc, encore une fois, c'est la matière qui règne. La Bible nous représente les Hébreux, tandis que Moïse, monté au Sinaï, demandait à Dieu invisible la vérité et la loi, et se tenait prosterné au milieu des tonnerres et des éclairs, dans le silence et dans la crainte, dansant autour d'un veau d'or. La société d'aujourd'hui danse ainsi autour du veau d'or; idolâtre comme les Juifs, après être sortie comme eux de l'Egypte de domination où elle a été asservie si longtemps par des pharaons orgueilleux, des prêtres charlatans et des guerriers dominateurs.

« Je ne veux pas adorer le veau d'or, s'écrie l'âme humaine, au milieu de cette société qui l'adore. Je ne veux pas être à titre de matière; je ne veux pas rendre honneur à ceux qui n'existent qu'à ce titre. J'avais autrefois une richesse qui n'était pas matière; j'avais pour richesse l'estime dont

je pouvais payer les travaux des autres. A tout homme qui me servait en servant la société, roi, noble ou prêtre, je décernais cette estime. Je payais un tribut de mon admiration, je donnais de l'amour, et je vivais ainsi; car aimer, sous tous les aspects, c'est véritablement vivre, et la vie n'est que là. Rendez-moi donc ma richesse, rendez-moi mon droit de donner, même quand je ne veux pas m'avilir à n'exister que par la matière, en vertu d'elle, et pour elle.

« VI. Aveugles, à qui le Christ disait : *Vous avez des yeux, mais vous ne voyez point !* m'objecterez-vous donc que la propriété n'est pas d'aujourd'hui seulement et qu'elle existait pendant tout ce moyen âge que je compare à notre état présent? Elle existait sans doute, mais elle n'existait pas seule: elle existait avec une société et avec une religion. Or, vous n'avez plus aujourd'hui ni religion ni société; vous n'avez plus que cette propriété, ou, en d'autres termes, le respect de la matière.

« Aveugles ou sophistes, ne voyez-vous pas que ce qui n'était qu'une chose permise par la religion et la propriété a pris aujourd'hui la place de la religion et de la société, et a tout envahi, comme la mauvaise herbe qui pullule là où devait croître le bon grain ?

« Quand il y avait une religion et une société, la propriété existait avec la sanction de cette religion et de cette société; et ainsi placée à son rang, à l'ombre de cette religion et de cette société, elle était légitime. Dépouillée aujourd'hui de cet abri et de cette sanction, elle n'est plus qu'un fait sans droit, et, en présence de l'égalité proclamée, qu'une sorte de spoliation des pauvres par les riches (215).

« Quand il y avait un autre droit, la propriété pouvait avoir droit. Mais aujourd'hui qu'elle veut être le seul droit, elle n'a pas droit, et il n'y a pas de droit.

« Puisqu'il n'y a plus rien sur la terre que des choses matérielles, des biens matériels, de l'or ou du fumier, donnez-moi donc ma part de cet or et de ce fumier, a le droit de vous dire tout homme qui respire.

« — Ta part est faite, lui répond le spectre de société que nous avons aujourd'hui.

« — Je la trouve mal faite, répond l'homme à son tour.

« — Mais tu t'en contentais bien autrefois, dit le spectre.

« — Autrefois, répond l'homme, il y avait un Dieu dans le ciel, un paradis à gagner, un enfer à craindre. Il y avait aussi sur la terre une société. J'avais ma part dans cette société; car, si j'étais sujet, j'avais au moins le droit du sujet, le droit d'obéir sans être avili. Mon maître ne me commandait pas sans droit, au nom de son égoïsme; son pouvoir sur moi remontait à Dieu, qui permettait l'inégalité sur la terre. Nous avions la même morale, la même religion. Au nom de cette morale et de cette religion, servir était mon lot, commander était le sien. Mais servir, c'était obéir à Dieu et payer de dévouement mon protecteur sur la terre. Puis, si j'étais inférieur dans la société laïque, j'étais l'égal de tous dans la société spirituelle qu'on appelait l'Eglise. Là, ne régnait pas l'inégalité, là tous les hommes étaient frères. J'avais ma part dans cette Eglise, ma part égale, à titre d'enfant de Dieu et de cohéritier du Christ. Et cette Eglise encore n'était que le vestibule et l'image de la véritable Eglise, de l'Eglise céleste, vers laquelle se portaient mes regards et mes espérances. J'avais ma part promise dans le paradis promis, et devant ce paradis la terre s'effaçait à mes yeux. Je prenais courage dans mes souffrances en contemplant dans mon âme ce bien promis à mon âme; je supportais pour mériter, je souffrais pour jouir de l'éternel bonheur. Je n'étais pas pauvre alors, puisque je possédais le paradis en espérance. J'étais riche, au contraire, de tous les biens que je n'avais pas sur la terre; car, le Fils de Dieu avait dit : *Bienheureux les pauvres sur la terre !* Et je voyais autour de moi toute une hiérarchie sociale qui, prosternée aux pieds de ce Fils de Dieu, m'attestait la vérité de sa parole. Dans toutes mes douleurs, dans toutes mes angoisses, dans toutes mes tablesses, dans toutes mes passions, et jusque dans le crime, la société veillait sur moi; j'étais entouré d'hommes mes égaux ou mes supérieurs, qui, comme moi, croyaient au Christ, au paradis, à l'enfer. La milice de l'Eglise terrestre était à mon service pour me diriger et m'aider à gagner l'Eglise céleste. J'avais la prière, j'avais les sacrements, j'avais le saint sacrifice, j'avais le repentir et le pardon de mon Dieu. J'ai perdu tout cela, je n'ai plus de paradis à espérer; il n'y a plus d'Eglise; vous m'avez appris que le Christ était un imposteur; je ne sais s'il existe un Dieu, mais je sais que ceux qui font la loi n'y croient guère, et font la loi comme s'ils n'y croyaient pas. Donc je veux ma part de la terre. Vous avez tout réduit à de l'or et à du fumier; je veux ma part de cet or et de ce fumier.

« — Travaille, lui dit encore le spectre qui représente aujourd'hui la société; travaille, et tu auras ta part.

— Travailler! Je vous entends : vous voulez que je continue à travailler pour des maîtres, des supérieurs, comme je faisais autrefois. Mais je n'ai plus de maîtres, je ne suis plus sujet. Nous sommes tous libres, tous égaux. N'est-ce pas vous-mêmes, mes

(215) Nous n'avons pas cru pouvoir enlever ce passage où M. Pierre Leroux place, comme tant de théologiens catholiques l'ont fait d'ailleurs avant lui, la source et l'origine véritable de la propriété dans la loi et la sanction divine, en dehors desquelles il n'y a plus entre les hommes que la valeur de contrats mutuels, directement et personnellement consentis, si toutefois encore on peut accorder une valeur réelle et obligatoire à l'engagement humain en dehors de toute notion religieuse, c'est-à-dire sans l'idée d'un Dieu législateur et d'une loi morale d'où découlent nos devoirs et nos droits réciproques.

anciens maîtres, qui me l'avez appris? Il y avait autrefois une raison pour qu'il y eût des inférieurs dans la société : il n'y en a plus : et vous voulez que j'obéisse encore ? Je le veux bien néanmoins, mais à condition que vous me montrerez ceux à qui je puis légitimement obéir, obéir sans me dégrader, sans mentir à ma conscience, sans honte enfin et sans infamie. J'obéissais au roi, et le roi s'appelait fils aîné de l'Eglise, tenait son pouvoir de ses pères, et reconnaissait le tenir de Dieu. J'obéissais aux nobles, qui eux-mêmes obéissaient au roi, et qui tenaient également leur puissance de leur père, mais, comme le roi, se soumettaient, dans la morale et la religion, à l'Eglise. J'obéissais aux prêtres, qui étaient les ministres de cette Eglise, et qui servaient d'éducateurs à tous. Hors de là, je ne devais obéissance à personne. Je devais au roi service pour la sûreté et les intérêts du royaume ou de la chrétienté tout entière, redevance aux nobles sur la terre desquels j'étais né, foi à l'Eglise et à ses représentants. Mais jamais on ne me força d'obéir à des hommes occupés de leur intérêt privé, à des hommes livrés à une seule passion : l'avarice. Qu'un homme autrefois livrât son âme à l'avarice, cela ne faisait pas légitimement un des princes de la terre. Bien plus, il était obligé de se confesser de son avarice, et le plus pauvre serviteur du Christ avait le droit de le moraliser. Donnez-moi donc d'abord des supérieurs que je puisse respecter, ou souffrez que je haïsse les supérieurs que vous me donnerez... Mais pourquoi parler d'obéissance, pourquoi parler de maîtres, de supérieurs? ces mots-là n'ont plus de sens. Vous avez proclamé l'égalité de tous les hommes : donc je n'ai plus de maître parmi les hommes. Mais vous n'avez pas réalisé l'égalité proclamée, donc je n'ai pas même ce souverain abstrait que vous appelez tantôt par un mensonge, la nation ou le peuple, et tantôt, par une autre fiction, la loi. Donc, puisqu'il n'y a plus ni rois, ni nobles, ni prêtres, et que pourtant l'égalité ne règne pas, je suis à moi-même mon roi et mon prêtre, seul et isolé que je suis de tous les hommes mes semblables, égal à chacun de ces hommes, et égal à la société tout entière, laquelle n'est pas une société, mais un amas d'égoïsme, comme moi-même je suis un égoïste. Et quand il y aurait, sous ces noms de rois, de nobles et de prêtres, ou sous d'autres noms, des remplaçants de mes anciens maîtres, je ne leur devrais pas obéissance; car, entre mes anciens maîtres et moi, il y avait un contrat qui n'existe plus. Ceux-là reconnaissaient une religion que je reconnaissais aussi. Au-dessus de nous tous, il y avait un juge; et tous, même sur la terre, nous faisions partie de la même cité, l'Eglise. Rendez-moi l'égalité dans l'Eglise, ou donnez-moi l'égalité dans la cité laïque. Vous m'avez ôté le paradis dans le ciel, je le veux sur la terre.

« Vainement les sophistes gagés ou les partisans ingénus du propriétarisme ont répondu à cet homme qui réclame sa part intégrale dans le mobilier actuel de la société, que si on obtempérait à sa demande, il ne serait pas, dans le premier moment, très riche, et deviendrait bientôt fort pauvre; que sa part serait, comme dans le conte de Voltaire, de quelque *cent écus*, et qu'à tout prendre il a plus de profit à vivre dans la société telle qu'elle est qu'à se faire octroyer la loi agraire.

« Ah! sophistes, ou bonnes gens, je vous remercie; vous jetez là, sans le savoir, un grand jour sur cette question de la propriété qui vous point si fort.

« Oui, vous avez raison, chacun de nous serait pauvre, si la terre, et tout ce qui compose le mobilier social, était divisé en parties égales entre tous les hommes. Chacun de nous aurait à peine de quoi vivre quelques mois, une année peut-être, et bientôt nous retomberions tous dans le dénûment des sauvages. Vous avez raison, mille fois raison; c'est la société, c'est l'union des hommes entre eux, c'est l'organisation enfin qui produit la richesse. Sans la société, l'homme deviendrait bientôt stupide et féroce. Ce prolétaire qui se plaint et qui réclame sa part de l'héritage commum, a donc besoin de la société, comme vous, riches, en avez besoin. Comment donc se pose la question entre vous et ce prolétaire? C'est une question de gouvernement, une question de politique, en même temps que d'économie politique. Il vous dit : Je suis pauvre, je veux être riche, puisqu'il y a des richesses; je ne suis pas libre, je veux être libre, puisqu'il y en a qui sont libres. Vous répondez : Tu seras plus pauvre encore et moins libre sans la société. Alors il vous demande *où est la société*, c'est-à-dire où est le droit, où est la sanction de votre richesse et de sa pauvreté, de votre liberté et de son esclavage? Vous ne pouvez pas le lui dire. Reste donc la conséquence : Pourquoi les pauvres ne prendraient-ils pas la place des riches? A cela vous ne répondez plus que par le fait; et c'est précisément ce fait qui est en question! Vous êtes de mauvais logiciens.

« VII. Les religions anciennes, en consacrant ou en permettant l'inégalité de fortune et de conditions, reconnaissaient pourtant l'égalité humaine, puisque, par le ciel et le paradis promis, elles réparaient, sur la terre, l'inégalité qu'elles autorisaient; et c'est ainsi qu'elles constituaient le *droit*, lequel, vu la similitude de notre nature, ne peut être que l'égalité. Le droit restait ce qu'il est, ce qu'il est en essence, l'*égalité*; et pourtant l'*inégalité des conditions* était de droit.

« L'égalité reparaît donc aussitôt que la religion est enlevée au peuple. Le peuple alors est dégagé de toute obéissance; et voilà ce qu'ont entrevu grossièrement ceux qui ont érigé cet axiome hypocrite d'une politique infâme : *Il faut au peuple une religion.*

« Oui, il faut au peuple une religion ... ou l'égalité; c'est-à-dire, que de toute façon

il faut à l'esprit humain l'égalité, qui est sa loi. Il faut à l'homme, à l'esprit humain, l'égalité par l'ordre, ou l'égalité par le désordre : l'égalité par le consentement mutuel et l'harmonie, ou l'égalité par la discorde et l'anarchie ; l'égalité enfin par la société, ou l'égalité par la dissolution de la société. Il faut au peuple l'égalité la plus grossière, la plus matérielle, la plus fausse par conséquent, et la plus décevante, si vous ne pouvez pas constituer religieusement les différences qui existent entre les hommes.

« Dieu, en nous faisant tous semblables, en nous donnant à tous des besoins et des facultés, non pas identiques, mais semblables, nous a donné pour principe unique du droit l'égalité, et pour moyen de réaliser cette égalité la *société*.

« A aucun instant de la durée de l'humanité, l'*identité des conditions* ne sera l'égalité véritable ; car nous ne sommes pas identiques. Nous n'avons identiquement ni les mêmes besoins, ni les mêmes aptitudes, ni par conséquent les mêmes droits. Cette prétendue égalité par identité serait la destruction de la liberté de chacun.

« Mais, pendant toute la durée de l'humanité, l'*égalité* sera la base et le fondement du droit ; car si nous ne sommes pas identiques, nous sommes semblables, et, étant semblables, nous avons virtuellement le même droit.

« Voici donc notre loi, notre loi éternelle, qui a été notre loi dans le passé, qui l'est dans le présent, qui le sera dans l'avenir.

« *Chacun a droit, tous ont droit ;* unité et différenciation ; même nature chez tous et personnalité de chacun ; similitude et non identité ; liberté pour tous et égalité de tous ; voilà, je le répète, notre loi, la loi que Dieu nous a faite.

« Mais comment le droit peut-il s'accorder avec lui-même ? c'est-à-dire, comment le droit de l'un peut-il s'accorder avec le droit des autres ?

« Vous le demandez au ciel, à la terre, à tous les échos, politiques de mon temps ; mais le ciel, la terre et tous les échos sont muets pour vous. *Liberté... égalité :* voilà le terrible problème qui réduit à l'anarchie et met aux abois votre prétendue société. C'est qu'il y a un troisième terme, *fraternité*, qui pourrait servir de lien aux deux autres, si tous les trois étaient réunis dans une pensée qui a nom *religion.*

« Malheureusement pour vous, avec la religion, la fraternité est remontée dans le ciel, et a laissé aux prises sur la terre la liberté de l'un avec la liberté de l'autre, c'est-à-dire les deux principes par eux-mêmes inassociables qu'on appelle aujourd'hui la liberté et l'égalité.

« Mais en a-t-il toujours été ainsi ? Eh ! non. Je viens de vous le montrer par l'exemple du moyen âge. Vous l'avez bien vu, que la religion harmonise ce que vous ne pouvez pas harmoniser sans elle, puisque, dans ce moyen âge, les conditions terrestres étaient les plus distinctes et les plus distantes qu'on puisse imaginer, et que pourtant, grâce à la religion, l'égalité restait de droit.

« C'est que nous n'avons pas que le présent, et que le problème, insoluble au point de vue du fini absolu, est soluble au point de vue de l'infini.

« Ayez donc une religion, ou souffrez la réclamation de ceux sur qui pèse l'inégalité. Vous ne pouvez pas me donner l'égalité par l'ordre, c'est-à-dire par une différenciation consentie et fondée sur notre inégalité même ou sur notre similitude de nature, je l'aurai par le désordre.

« Au nom de la liberté même, de la liberté de chacun, c'est l'égalité qui est la loi de tous. Donc, s'il y a dans la société un inférieur en puissance, en richesse, en quoi que ce soit, il a droit de réclamer. Et si vous ne pouvez pas lui donner la raison de son esclavage et de votre liberté, de son malheur et de votre prospérité, il a le droit de se mettre à votre place et de vous mettre à la sienne ; en termes consacrés, l'insurrection devient un droit. C'est ainsi que tout principe d'ordre et toute règle d'obéissance est détruite aujourd'hui.

« On entend un horrible bruit de combattants qui se heurtent et se déchirent. Un spectre pâle et tremblant se présente, et dit : Rentrez dans l'ordre, je suis la société. Une multitude de voix s'écrient aussitôt : Vous dites que vous êtes la société, faites-nous donc justice ; nous souffrons, et en voici qui jouissent ; donnez-nous autant, ou dites-nous pourquoi nous souffrons. Le spectre se tait, immobile et la tête penchée vers la terre. Alors ces hommes, voyant que ce n'est qu'un fantôme impuissant, s'écrient en reprenant leurs armes : A bas tout ce qui nous opprime ! Pourquoi les inférieurs ne renverseraient-ils pas leurs supérieurs ? pourquoi les pauvres ne se mettraient-ils pas à la place des riches ? pourquoi des inférieurs, pourquoi des pauvres ?

« VIII. L'anarchie civile et politique est donc la loi de notre temps. L'anarchie morale vient s'y joindre.

« Il est une moitié de l'humanité qui a toujours partagé jusqu'ici le sort des parias, des esclaves et des prolétaires, en ce sens qu'elle a été, comme eux, dépouillée de son droit d'égalité : ce sont les femmes. Au sexe aussi vous ne pouvez plus promettre le ciel, et vainement vous le menaceriez encore de l'enfer. Souffrez donc que ce sexe renonce aussi à l'obéissance.

« N'est-il pas vrai que c'est également un joli et moral axiome, dans le sens où on l'entend communément, que celui-ci : *Il faut une religion aux femmes :* Eh ! sans doute, mais par la même raison que je viens de montrer qu'il en faut une au peuple, et non par une autre raison. Si bien que moi je dirais volontiers qu'il faut une religion à tout le monde, aux hommes comme aux femmes, aux aristocrates comme au peuple.

« Les femmes, de même que tout ce qui a été asservi jusqu'ici sur la terre, trou-

vaient, au sein de la religion, le nécessaire supplément à leur inégalité; elles partageaient en cela le sort du peuple. Comme lui, donc, elles sont aujourd'hui dégagées de l'obéissance; mais, comme lui, elles sentent plus que les autres portions de la société l'absence d'une religion.

« Esprits forts, qui consentez à ce que les femmes et les enfants aient une religion, *il faut une religion aux femmes* signifie, dans votre bouche, que vous aurez le droit de satisfaire vos passions, mais qu'elles n'auront pas le droit d'écouter les leurs. C'est comme *il faut une religion au peuple*, ce qui, pour vous, signifie que vous voulez avoir des esclaves dociles, aveugles comme ceux des Scythes, et bien muselés.

« Les honnêtes politiques! qui veulent une religion pour les femmes et pour les enfants, mais qui n'en veulent pas pour eux-mêmes; qui considèrent la religion comme un frein, comme le mors avec lequel on gouverne un cheval fougueux! Souvent les femmes elles-mêmes appellent la religion à leur secours, uniquement aussi pour mettre un frein dont elles ont besoin pour se gouverner. Cette idée qu'elles se font, ou qu'on leur donne de la religion, est assez mesquine, mais elle est vraie: la religion était un frein et ce frein n'existe plus.

« Seulement, pourquoi était-elle un frein, sinon parce qu'elle donnait satisfaction aux légitimes désirs de bonheur et d'égalité qui sont dans l'âme de tous, des femmes comme des hommes? Mais allez donc aujourd'hui prendre un frein pour le plaisir d'en avoir un, c'est-à-dire faites-vous esclave pour le plaisir d'être esclave!

« *Je serai ton serviteur sept ans*, dit Jacob au père de Rachel; *mais au bout de sept ans tu me donneras ta fille en mariage*. On conçoit que les femmes aient fait comme Jacob, et qu'espérant Rachel dans le ciel, elles aient servi Laban sur la terre.

« Après que la femme eut été longtemps traitée comme une proie et une chose matérielle, on lui prêcha le dévouement, l'abnégation et l'obéissance. Du harem oriental, du gynécée de la Grèce, elle passa par le christianisme dans le mariage. Mais remarquez combien ce mariage suppose le ciel pour correctif. Voilà saint Paul qui explique ce grand mot de la Bible: « Vous serez deux dans une même chair. »

« Saint Augustin termine un sermon sur le mariage par montrer aux femmes que le vrai mariage est celui qu'elles doivent contracter dans *la céleste Jérusalem*. Tous les prêtres chrétiens ont fait comme saint Augustin; tous ont dit à la femme: Souffre sur la terre, sers ton maître, ton dominateur, ton chef, l'homme; tu es l'épouse du Christ. Jacob, qui sert Laban pour épouser Rachel, est ton image.

« Mais aujourd'hui où est l'époux promis aux femmes par le christianisme? J'ai dit plus haut, à propos de la justice, qu'il est horrible de conserver le bourreau après avoir ôté le confesseur. Je dirai ici, en parlant du mariage, qu'il est absurde et inique de conserver dans vos codes le serment d'obéissance de la femme, quand vous ne pouvez plus lui montrer le prix de cette obéissance.

« IX. Ce qu'il y a de plus beau, suivant moi, dans la peinture que Michel-Ange nous a faite du jugement dernier, et ce qui corrige à mes yeux l'horreur d'un tableau où l'enfer domine, où les damnés abondent, c'est le groupe de femmes, à la droite du Christ, qui s'élèvent de terre et montent au ciel, non pas seules, mais en emportant des hommes avec elles.

« Comme si leurs souffrances, en tant que femmes, les avaient affranchies du lien de la pesanteur qui attache les hommes à la terre, elles s'élèvent par leur propre poids, pour ainsi dire, vers la céleste demeure, sans ailes et sans anges qui les supportent et les aident à monter. Au contraire, elles-mêmes supportent et font monter avec elles des frères, des amants. Ceux-ci affaissés sur leurs épaules et sur leur sein indiquent bien la merveilleuse propriété qu'ont ces femmes de monter, comme s'élèverait un corps plus léger que l'air, un aréostat par exemple, aussitôt que l'on aurait brisé sa chaîne.

« Pourquoi Michel-Ange, voulant peindre des êtres à cet état de charité qui leur fait sauver les objets de leur amour, n'a-t-il donc représenté que des femmes? Pourquoi pas des hommes embrassant ainsi et emportant au ciel leurs sœurs, leurs amantes? Pourquoi ce divin poids vers le ciel, qui remplace l'attrait vers la terre, se trouve-t-il ainsi l'apanage des femmes? Je ne sais si je me trompe, et si, n'ayant pas le tableau sous les yeux, je ne prête pas au peintre des idées qu'il n'a pas eues; mais il me semble que la nature particulière de la femme et sa condition particulière sur la terre pendant la loi du christianisme, sont exprimées là avec un art sublime.

« Souffrance, esclavage, subalternisation sur la terre; mais rédemption proportionnée lorsque la trompette du jugement dernier sonnera, et que le Christ, le divin roi d'équité, paraîtra sur son trône, escorté de ses anges: voilà l'arrêt du christianisme sur la femme...

« On peut remarquer que le protestantisme fut plus dur, plus intolérant pour la femme que le catholicisme. Le culte de la Vierge, si fervent du XIIIe au XVIe siècle, était évidemment un retour vers l'égalité des deux sexes; mais les protestants traitèrent la Vierge comme une Astarté ou une Vénus païenne...

« Le christianisme rétablissait l'équilibre, la justice, l'égalité, en disant à la femme: Je te connais, tu es un être de dévouement et d'amour; sache que j'ai pour toi une récompense digne de ton cœur. Dieu te veut pour épouse; tu seras l'épouse du Christ. N'est-il pas vrai que si tu aimais sur la terre, tu saurais réellement aimer, que tu garderais ta foi, que tu subirais toutes les tortures

pour ton amant, que tu voudrais mourir pour lui à tous les instants de ta vie? Apprends donc mon secret qui est le tien : cet amant existe, le plus grand, le plus beau, le plus divin de tous; et il veut que tu souffres pour lui. Garde-lui seulement ta foi, et tu le verras un jour. Ne prends sur la terre de l'amour que ce que tu peux en prendre là, une image, une ombre. Sers ton mari que l'on appelle ton maître; mais tu sais bien dans ton cœur que l'obéissance n'est pas l'amour, quoique rien ne soit plus cher à l'amour que l'obéissance.

« Et Michel-Ange, le sublime peintre, traduisait cette pensée, lorsqu'il représentait ces femmes de son *Jugement dernier* qui s'élèvent naturellement vers le ciel, comme le fer est attiré vers l'aimant.

X. « Mais aujourd'hui qu'il est détruit, cet aimant qui les attirait vers le ciel, vers quoi voulez-vous qu'elles gravitent?

« Je prends pour exemple la plus grande âme peut-être qui, depuis l'apparition de Jésus, ait incarné l'esprit divin sur la terre, sainte Thérèse, et je vous demande : Vers quoi voulez-vous que l'âme de Thérèse gravite ?

« *Ou souffrir, Seigneur, ou mourir*, était l'aphorisme de cette femme qui porta l'amour divin au plus haut degré dont le cœur humain soit capable.

« *Ou souffrir ou mourir :* c'est-à-dire, souffrir sur la terre, ou mourir pour aimer dans le ciel ; c'est-à-dire encore, souffrir sur la terre, parce que souffrir sur la terre, c'est aimer dans le ciel, c'est aimer même actuellement; c'est-à-dire encore, toujours aimer, aimer actuellement en souffrant, ou aimer en trouvant le véritable objet de son amour : voilà l'effusion de sainte Thérèse, voilà la femme et voilà aussi, comme je l'ai dit, la condition de la femme sous le christianisme.

« Elle comprenait bien son arrêt, l'arrêt rendu par toi sur la femme, ô christianisme, cette sainte entre toutes les saintes qui forment ta couronne étoilée.

« Mais, encore une fois, le christianisme détruit, quel but d'un côté, et quel frein d'un autre donnez-vous à cette âme ?

Sainte Thérèse définissait les tourments de l'enfer, en disant de Satan : *Le malheureux, il n'aime pas*. En lui ôtant à elle-même Jésus-Christ à aimer, n'est-il pas évident que vous la réduisez à l'enfer ?

« Mais non, dites-vous, nous lui laissons l'amour, nous lui laissons Dieu à aimer, sa famille à aimer, son mari à aimer.

« Dieu, où voulez-vous qu'elle le trouve, quand vous l'avez banni de vos croyances, de vos lois et de vos mœurs; quand toutes vos sciences matérialistes proclament que Dieu est une erreur; quand votre politique et votre industrialité le proclament; quand vous détruisez vous-même l'idée d'un culte véritable, en méprisant, pour votre propre compte, comme pure superstition, la religion que vous laissez aux femmes, aux enfants, et au peuple? Croyez-vous que sainte Thérèse ne soit pas en état de vous comprendre, de lire les livres de vos bibliothèques; et lui interdirez-vous d'Holbach, Fréret, Voltaire ou Cabanis ?

« Encore une fois, voulez-vous qu'elle trouve Dieu à aimer, quand votre athéisme social semble donner raison à l'athéisme ? Elle pouvait comprendre et aimer Dieu, lorsqu'elle pouvait avoir avec elle-même ce monologue sublime : « Cinq sous restent « à Thérèse; cinq sous et Thérèse ce n'est « rien : mais cinq sous, Thérèse et Dieu « c'est tout. » Or aujourd'hui, je vous le demande, qu'ajoute Dieu à cinq sous ? Cinq sous, avec ou sans Dieu, n'est-ce pas pour vous, politiques et industriels d'aujourd'hui, absolument la même chose ? Donc, si les Lovelaces du jour rencontraient Thérèse avec cinq sous, Thérèse jeune, belle et digne de leurs désirs, ils pourraient bien voir sa misère et chercher à en profiter, mais assurément ils ne verraient pas Dieu à côté d'elle.

« Le christianisme avait fait de l'amour le frein même de l'amour, en substituant l'amour de Dieu à l'amour de la terre. Alors pouvait venir une femme aussi pleine d'amour que Thérèse; le christianisme ne la redoutait pas; il lui disait : Souffre; et elle-même, traduisant aimer par souffrir, s'écriait: Non-seulement je consens à souffrir, mais *je veux souffrir*. Alors la société pouvait lui donner un maître, un mari, et lui dire : Quels que soient les vices de cet homme, quelle que soit sa bassesse de cœur, tu lui serviras d'esclave. Ou bien elle-même pouvait dire : Je renonce à la terre, je renonce à aimer et à être aimée sur la terre; j'aimerai le ciel sur la terre; mais je serai aimée dans le ciel.

« L'amour est une forme de l'égalité ou de la justice, de même que l'égalité ou la justice est une forme de l'amour. Le christianisme donnait l'égalité sous la forme de l'amour à la femme dans le paradis promis, comme il donnait l'égalité aux pauvres et aux inférieurs en ce monde sous la forme des biens qu'on leur promettait.

« Mais si vous dites aujourd'hui à cette âme où respire l'amour, c'est-à-dire encore l'égalité : *Tu serviras un maître*, ne voyez-vous pas que l'amour se révolte et que l'égalité défie ses chaînes?

« Ne voyez-vous pas qu'au seul signal de cette tyrannie, tout le désordre de votre société retombe de tout son poids sur le cœur de la sainte, et, comme la goutte d'eau jetée sur un métal précieux que le feu a rougi, produit une explosion qui détruit et renverse?

« De Maistre a dit : « Le cœur de la femme « est l'instrument le plus actif et le plus puissant pour le mal comme pour le bien. » De Maistre a raison.

« De Maistre a dit encore : « S'il pouvait « y avoir sur ce point du plus ou du moins, « je dirais que les femmes sont plus redevables que nous au christianisme. » Il a encore raison... Il a raison dans le cercle de

l'ère chrétienne, et pour toute l'étendue de l'horizon embrassé jusqu'ici par l'esprit humain...

« Vainement des penseurs démontrent que, quand le mal moral se répand sur la terre, c'est par la femme, et que c'est d'elle que vient principalement la ruine des empires : il ne s'ensuit pas la condamnation de la femme comme ils l'entendent. Mais le fait de la destruction des sociétés par la femme est vrai. Vainement aussi les plus profonds ou les plus mystiques d'entre eux, remontant aux mythes des antiques religions, voient leur idée confirmée par le péché d'Eve, qui précéda et amena le péché d'Adam. On peut leur répondre que si Eve pécha la première, il est dit dans la Bible qu'il est réservé à Eve d'écraser la tête du serpent. Mais ce qui est vrai encore, c'est que la femme étant douée en prédominance de sentiment ou d'amour, devient, comme dit de Maistre, plus active et plus puissante que l'homme pour le mal comme pour le bien. Donc si le mal doit naître de la nature humaine, laquelle est formée de l'homme et de la femme (216), c'est par l'aspect de cette nature que représente la femme qu'il naîtra, de même que le bien, si le bien doit naître. De là le double mythe de la *Genèse*, le péché commençant par une femme et le salut définitif promis à une femme.

« Les femmes sont inspiratrices en bien ou en mal.

« La femme est le mal, quand le mal existe autour d'elle; elle est le mal quand la société doit s'abîmer dans le mal.

« La femme est le centre d'attraction de l'homme. C'est ainsi que la femme se trouve la cause du mal, sans en être plus cause que l'homme...

« Quand le christianisme naquit, les femmes furent sublimes; elles produisirent plus de martyrs à proportion que l'autre sexe, vu le peu de liberté qu'elles avaient. Mais quand le christianisme est tombé, elles se sont précipitées et l'ont précipité avec elles...

« Il est vrai qu'en ouvrant le paradis aux femmes, et en répondant par l'amour à l'amour qui est leur nature, le christianisme s'est établi dans leur cœur et a développé leurs droits... « Aucun législateur, dit de Maistre, « ne doit oublier cette maxime : *Avant d'effa-* « *cer l'Evangile il faut enfermer les femmes ou* « *les accabler par des lois épouvantables* « *telles que celles de l'Inde.* »

« Reconnaissons tout ce qu'il y a de profonde vérité dans ce qu'il ajoute : « Eteignez, « affaiblissez seulement jusqu'à un certain « point dans un pays chrétien l'influence de « la loi divine, en laissant subsister la liberté « qui en était la suite pour les femmes; « bientôt vous verrez cette noble et tou- « chante liberté dégénérer en une licence « honteuse. Elles deviendront les instruments « funestes d'une corruption universelle qui « atteindra en peu de temps les parties « vitales de l'Etat. Il tombera en pourriture « et sa gangreneuse décrépitude fera à la « fois honte et horreur. »

« XI. — Or vous avez *effacé l'Evangile*, et vous n'avez pas *enfermé les femmes*, comme le veut en ce cas de Maistre, ni vous ne les avez *accablées par des lois épouvantables telles que celles de l'Inde.* Vous n'avez pas seulement *affaibli*, mais vous avez *éteint l'influence de la loi divine dans un pays chrétien*, et pourtant vous avez *laissé subsister la liberté qui en était la suite pour les femmes.* Est-il étrange qu'étant ainsi devenues *les instruments d'une corruption universelle qui a atteint les parties vitales de l'Etat*, cet Etat *tombe en pourriture*, et que *sa gangreneuse décrépitude fasse à la fois honte et horreur!*

« J'ai dit et prouvé que sous la loi du christianisme, qui disait à la femme : « Asservissement sur la terre, mais rédemption dans le ciel, » l'aphorisme normal de la femme devait être ce vœu, qui sortit en effet de l'âme de sainte Thérèse : *Ou souffrir, Seigneur, ou mourir!* vœu qui revient à celui-ci : « *Je veux souffrir*, parce que souffrir en « vue du ciel, c'est aimer, et qu'aimer est ma « loi. » Or passez par-dessus deux siècles, et de l'époque de sainte Thérèse arrivez à la Régence ; que deviendra cette sublime formule de l'âme de la femme, et comment se transformera-t-elle ? De Dieu, on n'en connaît plus. Donc, l'apostrophe à Dieu disparaîtra; le terme de *Seigneur* sera éliminé de la formule. Il resterait donc : *Souffrir ou mourir.* Mais *souffrir*, c'est une absurdité! Pourquoi souffrir? La loi naturelle des êtres est de chercher à jouir, et non pas à souffrir. Aimer à souffrir, vouloir souffrir pour rien, c'est insensé. Donc, au lieu de *souffrir*, il faut mettre dans la formule *jouir.* Cette formule devient donc *jouir ou mourir.* Cela seul est raisonnable. On aimerait mieux, sans doute, jouir et ne jamais mourir. Mais puisque mourir est une loi nécessaire, l'effort des grandes âmes sera au moins de ne pas languir dans une triste apathie, dans une morne existence, dans une demi-vie, dans une demi-mort. Donc, pour ces âmes, point de milieu : *jouir ou mourir.*

« Or voyez comme la logique est intraitable, et comme l'histoire réalise exactement la pensée humaine dans ses phases, semblable à un parfait miroir où l'esprit humain se reflèchit. Quel est, je vous le demande, le grand mot de la Régence ? N'est-ce pas le mot de la fille du Régent : *Courte et bonne*, c'est-à-dire « jouir ou mourir. »

« Ainsi sainte Thérèse voulait souffrir : la duchesse de Berry veut jouir. Sainte Thérèse posait ce dilemne : *Ou souffrir ou mourir ;* la duchesse de Berry ne connaît que celui-ci : *jouir ou mourir.*

« Ne voyez-vous pas la ruine de la société

(216) *L'homme*, dit admirablement saint Paul, *n'est pas sans la femme, ni la femme sans l'homme, en Notre-Seigneur* (*I Corinth.*, XI, 11). Voilà en effet le fond de la nature humaine.

sortir de cet élan impétueux de la femme vers le bonheur. Pour rappeler encore le souvenir des mythes antiques, cette femme de la Régence, n'est-ce pas Eve qui touche à l'arbre de la science avec une ardeur insensée !

« L'homme aime la femme, et voici que la femme n'accepte plus la souffrance : donc l'amour va bouleverser cette société qui s'oppose au désir de bonheur qu'a la femme. La femme cherchera le bonheur, et l'homme, entraîné après elle dans cette recherche, prendra avidement de sa main le poison qu'elle lui offrira. Que fut la Régence, que fut le règne de Louis XV, sinon une bacchanale antique où la femme, la bacchante, porte le flambeau !

« L'homme fut bien inférieur à la femme dans cette orgie fameuse. La duchesse de Berry, avec sa devise : *Courte et bonne*, est bien supérieure au marquis de La Rochefoucauld, qui prépara cette Régence avec la sienne : *L'égoïsme est le mobile de tout.*

« On peut remarquer que l'aphorisme de La Rochefoucauld se forme absolument par la même nécessité logique de l'aphorisme de la fille du Régent. La loi sous le christianisme était : « Tu aimeras Dieu de toute ton « âme, et ton prochain comme toi-même. » Otez Dieu, quelle raison de conserver le prochain ? Donc il reste : *Tu t'aimeras toi-même* : axiome de La Rochefoucauld.

« Alors vient la fille du Régent, qui dit : Puisque l'égoïsme est le mobile de tout, et que pourtant je ne suis faite que pour aimer, je veux du plaisir ou le néant.

« Au fond, elle ne dit pas autre chose que sainte Thérèse ; elle dit qu'elle veut aimer, et, même en professant l'égoïsme, elle proteste contre l'égoïsme, car à La Rochefoucauld qui lui dit de s'aimer soi-même, elle répond : Non ; je ne veux point m'aimer moi-même ; ma loi est amour, il faut un objet à l'amour ; il n'y a plus de ciel, donnez-moi la terre ; il n'y a plus de bonheur, je veux le plaisir ; je veux au moins l'ombre de l'amour ; et si je ne peux atteindre cette ombre, je ne veux pas du supplice de m'aimer, du supplice de l'égoïsme, je veux mourir : ma loi est d'aimer ou de mourir.

« XII. — Un des grands traits de l'Evangile, un des grands caractères de son auteur, et auquel l'humanité a instinctivement reconnu en Jésus un inspiré de la vérité divine, c'est la justification de cette loi de la femme.

« Le christianisme, comme je l'ai dit, transportant l'égalité dans le ciel, dont la venue paraissait d'abord si voisine, maintint et consacra l'asservissement de la femme ; mais le Christ proclama implicitement le droit de la femme, en justifiant son besoin d'amour.

« Pourquoi Jésus pardonne-t-il à la pécheresse ?

« Et pourquoi ne condamne-t-il pas la femme adultère (217) ? Parce que la nature de la femme est d'aimer : donc ou la société pourra lui donner la règle du bien, en lui montrant la voie véritable de l'amour, ou elle ne le pourra pas. Dans ce dernier cas, la femme adultère est en droit l'égale de ses juges ; ils n'ont pas plus droit qu'elle : *Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre*

« La femme pécheresse, comme la courtisane dans S. Luc, ou comme l'adultère dans S. Jean, a non-seulement droit contre une société dépourvue d'idéal, mais elle a le droit du pardon devant le maître de l'idéal, devant son vrai juge. Pourquoi ? C'est que le Christ sait que cet amour même qui l'a perdue doit tôt ou tard la sauver ; que l'amour est sa loi ; que c'est la lumière qu'elle a reçue primitivement du Créateur ; qu'elle a raison de suivre cette lumière ; qu'elle n'a pas encore la vraie lumière, mais qu'elle a pourtant la lumière, et qu'ainsi, si elle est condamnable dans l'idéal et par l'idéal, elle est également pardonnable de droit, et par conséquent absoute, par la loi même de cet idéal, puisqu'encore une fois c'est l'amour qui tôt ou tard doit la sauver : « *Parce que tu as beaucoup aimé*, tes péchés te seront remis. »

« La société aujourd'hui a-t-elle, en pareil cas, un droit quelconque de condamner ?

« Je sais bien qu'elle condamne, de même qu'elle marie, et qu'elle fait prononcer serment d'obéissance à la femme dans le mariage. Mais les forts, les puissants, se rient ouvertement de la société sur ce chapitre du mariage. On s'en rit dans les livres, aux spectacles, dans les salons, dans les tribunaux, partout ; et ainsi la société se rit d'elle-même et de ses arrêts !

« Non, je ne me ferai pas l'avocat du vice pour dire à la société qu'étant dépourvue de religion, elle n'a aucun droit pour imposer à la femme l'esclavage.

« Quel lien existe entre ces deux aspects de la nature humaine, l'homme et la femme ? L'amour. Donc la seule règle que l'homme puisse donner à la femme doit être tirée

(217) « Alors les scribes et les pharisiens lui « amenèrent une femme qui avait été surprise en « adultère, et l'ayant mise au milieu, ils lui dirent : « Maître, cette femme a été surprise commettant « l'adultère. Or Moïse nous a ordonné, dans la loi, « de lapider les adultères. Toi donc, qu'en dis-tu ? « — Ils disaient cela pour l'éprouver, afin de le pouvoir « accuser. Mais Jésus, s'étant baissé, écrivait avec « le doigt sur la terre. Et comme ils continuaient « de l'interroger, s'étant redressé, il leur dit : Que « celui de vous qui est sans péché jette la première « pierre contre elle. — Et s'étant encore baissé, il « écrivait sur la terre. Quand ils entendirent cela, « se sentant repris dans leur conscience, ils sortirent l'un après l'autre, depuis les plus vieux jusqu'aux derniers ; et Jésus demeura seul avec la « femme, qui était là au milieu. Alors Jésus s'étant « redressé, et ne voyant personne que la femme, il « lui dit : Femme, où sont ceux qui t'accusaient ? « Personne ne t'a-t-il condamnée ? — Elle dit : « Personne, Seigneur. — Et Jésus lui dit : *Je ne te* « *condamne pas non plus.* Va-t'en, et ne pèche plus « à l'avenir. » (*Joan.*, VIII, 3-11.)

de l'amour. Donc, si la société ne peut pas donner à la femme l'idéal de l'amour, elle n'a rien à imposer à la femme.

« Voilà le jugement du Christ ; et, comme c'est la loi du Christ qui, en donnant à la femme un idéal de l'amour, a établi le mariage, la loi du Christ étant détruite, le mariage, en tant que servitude, est détruit du même coup.

« XIII. — La corruption des mœurs, dit un « sage de notre temps, ne précède pas « celle de la religion ; elle n'en est qu'une « conséquence... Où le matérialisme triom- « phe, où le profane à étouffé le sacré, « comme le lien conjugal n'est plus un « sacrement, mais un bail, l'adultère n'est « plus traduit que devant le tribunal de « l'avarice ; on le blâme comme une dé- « loyauté commerciale, obligeant un homme « à débourser des frais qu'il ne devait pas « faire, et à payer devant la loi pour des « enfants qu'il n'avait pas causés et dont « la nourriture ne devait pas être à sa charge. « Dans une pareille société, l'adultère est « flagrant, public, effréné, frappant à toutes « les portes ; il est reçu, salué, fêté ; on « en rit : le mariage n'existe plus. »

« Lorsque la femme, qui est le sentiment dans la nature humaine, se lance dans le mal, parce qu'elle ne sait plus où est le bien, et que, l'ancien bien n'étant plus le bien, la règle du bien lui fait défaut, il est impossible que la société ne s'abîme vite et avec fracas.

« L'égoïsme pour loi, le plaisir pour but : va, société, avec ces deux pilotes tu ne peux manquer de trouver bientôt le naufrage que tu cherches !

« Mais ici vient se poser, en morale, la même question de droit qui s'est posée en politique. De quel droit arrêter l'anarchie ?

« Vainement, comme de Maistre, séparant dans la nature humaine ce qui est insépara-ble, l'homme et la femme, le principe d'un sexe du principe de l'autre, appelleriez-vous l'attention du législateur pour qu'il accablât *le second sexe* de lois impitoya-bles.

« Le *premier sexe*, s'il faut l'appeler par ce nom, aussi démoralisé que le second, et démoralisé avec lui (de quel côté que vienne primitivement le mal), consentira-t-il à accabler de lois impitoyables l'objet de son amour ou de sa démoralisation ? Ah ! je crains bien que le législateur ne man-que pour une pareille œuvre, ou plutôt je suis certain qu'il manquerait ; car le vrai législateur, dans des époques semblables, c'est l'égoïsme, et par conséquent la volupté ou plutôt le vice.

« Donc vous ne pouvez faire de cette question une question de force, de tyrannie, de violence ; donc c'est le droit qu'il faut examiner.

« Or quel droit, encore une fois, avez-vous à opposer à la liberté dans les mœurs poussée jusqu'à la plus extrême licence ?

« On dit, tout le monde dit : La société croule par les mœurs ; la volupté a tout en-vahi ; l'amour du plaisir a tari toutes les sources pures où la vie sociale s'alimen-tait. Après la cour de Louis XIV, la Régence, après la Régence, le règne de Louis XV. Avant 89 la corruption avait déjà atteint toutes les sommités de la société, la cour, la noblesse, le haut clergé, la magis-trature, la finance. La Révolution suspendit peut-être un moment cette décomposition morale ; mais bientôt le Directoire amena les saturnales dans la rue. L'Empire aussi parut une trêve, parce que la brutalité était de mode, et que la guerre couvrait tout. Mais aujourd'hui licence complète, toutes les barrières sont brisées. Il est évident qu'en un siècle et demi le mal a été sans cesse croissant ; il semble aujourd'hui en-vahir la nation tout entière. La littérature, expression de la société, révèle ce mal et l'augmente encore.

« Tout cela est vrai, mais qu'y faire ? Vos remèdes, quand vous en trouvez, sont atro-ces et pires que le mal. Sublime effort de la vertu et de la sagesse de nos législateurs ! il restait du christianisme l'asile ouvert par saint Vincent de Paul sous cette invocation sublime : ***Beatæ Mariæ Virgini Matri et Infantiæ Jesus;*** ils l'ont fermé ! Vous croyez que vos statistiques vont voir diminuer le nombre des enfants trouvés ; ce nombre croîtra, et vous aurez de plus créé l'infanti-cide.

« Où poursuivez-vous le mal quand, sous prétexte d'argent et de budget, vous détrui-sez ainsi la charité publique ? Je vous com-prends : à défaut d'une loi morale, vous voulez, comme dit de Maistre, remédier au mal par des lois impitoyables ; mais, au lieu de séparer les deux sexes et de frapper le second sexe tout entier, vous tracez une ligne entre les classes et vous dites : D'un côté de cette ligne le vice sera permis, de l'autre prohibé. Ainsi le vice n'est vice que parce qu'il vient de telle classe et non de telle autre. Le vice, ce n'est pas le vice en lui-même, c'est le défaut d'argent. Vous n'avez dans la tête que la fiscalité ! Vous craignez que le paupérisme ne s'introduise en France sous cette forme de l'abandon des enfants, et vous voulez interdire au peuple ce recours à la charité publique

« Mais laissons ces velléités cruelles. Vous sentez que le mal est au-dessus de toute votre puissance, au-dessus de toutes vos lois. Le mal, il est en vous, il est dans votre sein. La société aujourd'hui porte en elle la Régence et le siècle de Louis XV, puis-qu'elle n'a pas d'autre religion, d'autre lumière, d'autre frein. Seulement le mal n'est plus çà et là, il n'est plus concentré dans une sphère, il est partout.

« XIV. — Savez-vous où est précisément le mal ? De Maistre, que j'ai cité plus haut, vous l'a dit. Il est dans la femme ; et moi j'ajoute : Il est dans le droit de la femme.

« Il est dans la femme, ce qui veut dire qu'il est aussi dans l'homme ; car la femme, c'est le cœur de l'homme. La nature humaine a deux aspects unis et indivisibles, l'homme

et la femme. Si l'homme représente plus particulièrement la connaissance dans cette unité, la femme représente plus particulièrement le sentiment. Le mal a donc envahi le cœur humain, comme il a envahi la connaissance humaine. Quand l'homme, représentant de la connaissance dans l'unité humaine, a dit : Je ne vois d'autre loi que l'égoïsme; la femme, représentant du sentiment dans cette même unité, a dû dire : Je ne vois de vie que dans la volupté et le plaisir. Donc aujourd'hui l'unité humaine proclame par ces deux aspects cette indivisible formule : *Egoïsme, volupté.*

« Si vous voulez condamner la formule tout entière, à la bonne heure. Ayez une religion, ayez une société; abandonnez l'égoïsme, et vous pourrez vous sauver de l'immoralité.

« Mais si, scindant la formule, vous dites : Nous voulons conserver l'égoïsme, et nous voulons pourtant que les mœurs règnent, vous êtes d'absurdes tyrans.

« Car si l'homme dit *égoïsme*, la femme, à l'instant même, dit *indépendance*, liberté, plaisir, bonheur dans le présent, dans le fini; ce qui se traduit en fait par volupté, vice, débauche, immoralité.

« Voyez donc ce qui est dans votre âme (car encore une fois, homme, tu ne peux te séparer de la femme; la femme est en toi, elle fait partie de ta nature) ; vous avez dans l'âme deux maux synallagmatiques, si je puis employer cette expression des légistes : l'égoïsme et la volupté.

« Et il m'est permis de les tourner l'un contre l'autre, afin de les détruire l'un par l'autre. Il m'est permis de me faire le représentant du droit de la femme, et de vous dire, en son nom : Puisque vous n'avez d'autre Dieu que l'égoïsme, je ne veux avoir d'autre Dieu que le vôtre ; je marcherai donc, comme vous, sur la terre, à la lumière de mes passions. Vous chercherez votre bonheur, je chercherai le mien. Votre science est devenue la mienne. Vous ne connaissez que le présent ; je ne connaîtrai plus l'avenir. Je ne veux plus souffrir pour jouir dans l'autre monde. Vous ne croyez pas à l'autre monde; ni moi non plus. Quand je croyais à l'autre monde, je pouvais m'assujettir dans celui-ci à la condition qu'on m'avait faite. Je rejette cette condition. Je n'ai plus d'idéal, je ne veux plus de frein.

« — Vois, peut-elle encore dire à l'homme, vois comme la terre serait triste, aride, dépouillée, si tu voulais me conserver mes anciennes chaînes. Songe, malheureux, que puisque nous avons perdu les joies du ciel, au moins nous faut-il celles de l'enfer. Confie-toi donc à moi, et à mon instinct de bonheur. Laisse-moi briser et brisons ensemble les lois que dans d'autres pensées, dans de chimériques espérances, nous nous étions faites. Plus que toi j'ai besoin d'infini; laisse-moi chercher au moins l'ombre de cet infini qui m'est nécessaire dans le fini qui seul nous reste.

« Et le Christ, cette pensée divine toujours vivante, dit encore aujourd'hui à la femme : *Parce que tu as beaucoup aimé, tes péchés te seront remis.*

« XV. — Dans quelques générations, les hommes contempleront avec pitié cette France du XIXe siècle, que quelques-uns présenteraient volontiers comme le dernier terme de la civilisation ; ils la considéreront, dis-je, avec la même tristesse et le même dégoût que nous considérons la pourriture de l'empire romain ; et voyant nos masses de prolétaires, vingt ou trente millions d'hommes sur trente-deux millions, déshérités de tout dans une patrie qui depuis cinquante ans a écrit sur le drapeau le saint nom d'*égalité*, ils ne comprendront pas plus ce contraste que nous ne comprenons l'esclavage antique. Mais ce n'est pas seulement la situation des masses profondes et obscures de la nation qui frappe alors d'étonnement et de pitié; la triste situation de cette petite couche d'aristocratie qui couvre et cache tout le reste, n'inspirera pas moins d'étonnement et de commisération. Cette routine aveugle d'hommes pleins de vices et de douleurs, et s'attachant à perpétuer dans leurs enfants les mêmes vices et les mêmes douleurs ; cette lâcheté de l'esprit qui pose des principes et qui ne conclut pas ; cette vie égoïste, individuelle, sans force contre les fléaux qui assiégent l'humanité, sans grandeur, sans variété, sans poésie, bornée au gain, et toujours exposée à la ruine, courant après de sottes distinctions qui ne sont fondées sur rien, pas même sur la naissance, sur la pureté du sang, sur la transmission du courage et de la force par voie de génération : tout cela fera gémir profondément nos descendants sur leurs pères. Quand la société sera ordonnée, que dira-t-on d'une société où le hasard, comme la folie qu'Erasme faisait reine du monde, décide de tout, préside à tout ; où les inégalités naturelles et les différences de génie et d'inclinations, seuls éléments véritables, sont à peine comptées pour quelque chose, et sont tout à fait subalternisées par la *naissance*, que cependant toutes nos opinions proclament un préjugé ? Concevra-t-on alors que l'habitude puisse nous fasciner au point de ne pas voir la contradiction de nos principes, et nous cache tous les maux qui résultent pour tous, exploitants ou exploités, maîtres ou esclaves, de cet étonnant désordre et de cette lutte acharnée?

« Biens de la terre, charmes du cœur, délices d'un amour partagé, science, honneur, considération, gloire, c'est la fatalité qui distribue tous les lots.

« Et pourtant jamais les sympathies humaines n'ont été plus développées, jamais plus d'hommes généreux n'ont senti battre leur cœur de l'amour de l'humanité.

« Mais, encore une fois, à quoi me sert-il d'avoir des sympathies plus larges et plus de lumières que les hommes d'autrefois, quand tout, dans le spectacle que j'ai sous les yeux, blesse mes sympathies et confond mon intelligence ?

« Je voudrais voir le bonheur et la paix régner parmi les hommes, et je vois de toutes parts la guerre et l'adversité. J'aime la justice, et je ne trouve que le hasard.

« Par quelle fatalité se peut-il que la société ne repose que sur la lutte et l'égoïsme, qu'elle fasse une loi à chacun de ne songer qu'à lui-même, que le malheur de l'un soit exploité avidement par l'autre, que les riches y vivent somptueusement de la faim des misérables, que les méchants y dominent sur les bons, que les plus généreux ne puissent la plupart du temps enrichir et avancer l'humanité qu'au prix de leurs souffrances, que les sages soient gouvernés par les insensés, qu'un sexe tout entier soit encore tenu dans l'abaissement et qu'il y ait encore, sous une apparence de liberté, une multitude innombrable d'esclaves?

« Ainsi la terre est devenue un inconcevable problème. Il semble que la nature avait donné à chaque homme sa destination; chacun avait un but à atteindre; ils devaient y marcher tous ensemble, se secourant, s'animant, se guidant les uns les autres : mais faute d'un soleil qui les éclaire, ils prennent chacun une route différente de celle que la nature leur avait donnée; ils se heurtent, se combattent, s'égorgent; et les plus heureux, marchant sur le corps de leurs frères, arrivent à la fin de leur vie, sans avoir vu autre chose qu'une horrible et ridicule mêlée dans d'épaisses ténèbres.

« Oui, voilà la vie; et comme s'il fallait un signe pour en montrer l'aridité et le froid glacial, vous entrez dans cette vie sans solennité, sans bénédiction, vous en sortez de même. L'homme ne sait plus dire un seul mot sur le berceau ni sur la tombe; la statistique y a remplacé la religion et la poésie : quand un homme naît, quand un homme meurt, on écrit son nom sur un registre. Oh! quel est celui qui, ayant aimé et perdu l'objet de son amour, n'a pas senti sa tête s'égarer de folie, en voyant comment se consacre la double initiation de la vie et de la mort.

« Et quel est celui qui a pu parcourir vos cimetières sans essuyer la sueur de son front dévoré par la douleur et le doute? La ville des morts ressemble à la ville des vivants. Pour le riche des inscriptions fastueuses, méprisées de ceux qui les lisent; une phrase chrétienne auprès d'une phrase athée, d'absurdes légendes d'un culte mythologique, des mots abstraits dont on a fait des divinités; et pour la multitude des pauvres, une fosse commune, qui engloutit en une minute tout souvenir d'eux. Pour les riches, les tombeaux de toutes formes, empruntés gauchement aux siècles passés, indice d'un siècle qui n'a pas une pensée d'art à réaliser pour la tombe; des pyramides égyptiennes, des tombeaux romains, des pierres qui dessinent la forme du cadavre, comme dans le moyen âge; des croix de bois fragiles et à demi brisées sur de lourdes constructions de marbre; d'obscurs emblèmes de résurrection pris aux philosophes antiques; et plus souvent encore, rien que des ossements figurés sur la pierre. Non, il n'y a rien au fond de toute cette pompe, qui, sans la mort qu'elle recèle, ne serait guère plus sérieuse qu'une décoration de théâtre; il n'y a rien, dis-je, qu'une épouvantable confusion, où vient se refléchir, dans toute sa hideur, le désordre de la société. Là, sur des cadavres, règnent encore l'injustice, le mensonge, l'inégalité, la discorde; le doute est gravé sur toutes ces pierres, et les paroles qui s'élèvent des tombeaux se combattent entre elles dans leur silence éternel, sans qu'il sorte de leur lutte aucune solution. Vainement vous avez choisi, pour déployer sous le ciel vos tombes privilégiées, un site pittoresque, des coteaux couverts de gazons et d'ifs funéraires : ce squelette d'une société sans foi, sans espérance, et sans charité, n'en est que plus hideux dans la fosse, et l'aspect de la nature contrastant avec cette misère de l'homme et cette inanité de l'esprit humain, n'en est que plus douloureux.

« XVI. — Donc, société actuelle, tu n'as rien dans ton sein.... que l'avenir, sans doute. Tu n'as en Dieu ni droit, ni loi. Plus je te contemple, plus je vois que tu es folle et insensée. Tu crois au hasard, et tu ne crois pas à autre chose. Tu ne veux plus du passé, et tu t'efforces d'échapper à l'avenir qui t'invite et t'appelle. Tu es dans cet état semblable à la mort qui précède et prépare la vie. Tu vis mécaniquement, comme un automate, comme un homme endormi. Tu ressembles à la chrysalide, où le ver s'est enfermé pour renaître un jour avec des ailes, et qui, en attendant la métamorphose, n'est ni chenille ni papillon, mais un être informe où les deux vies dont elle est le centre se disputent pour ainsi dire et entrent en conflit. Les chimistes ont un axiome : *Corpora non agunt nisi soluta* : « La dissolution précède nécessairement la formation de nouveaux corps. » Tu es cette dissolution, cette dissolution nécessaire, entre une société véritable et une autre société véritable. Mais combien il est douloureux de te contempler, ô dissolution!

« XVII. — Et si des hommes je passe à l'univers, si je porte mes regards vers l'infini, je trouve encore le doute, toujours le doute.

« Dès mon enfance j'ai ouvert vos livres, ô philosophes, je m'en suis nourri vingt ans. Jamais Babel ne vit une plus grande confusion et tant de discorde. Au milieu de tous vos systèmes, rien n'est certain pour personne que l'incertitude de toute chose. Le *que sais-je?* de Montaigne, pris dans sa mauvaise acception, est devenu l'axiome universel; et la grande vérité du siècle est le proverbe espagnol : *De las cosas mas segura, la mas segura es dudar* (218).

« Je demande aux philosophes : Qui gouverne le monde? Ils me répondent. Le hasard.

« Quel est le mobile des actions humaines? L'égoïsme.

(218) « Des choses les plus sûres, la plus sûre est de douter. »

« Qu'est-ce donc que l'humanité? Nous n'en savons rien.

« D'où vient-elle, où va-t-elle? Nous n'en savons rien?

« Quoi! n'y a-t-il donc pas une vérité à laquelle je puisse m'attacher? Pas une. La terre est pleine de confusion, en proie à mille fléaux? L'immense majorité des hommes vit et meurt dans la souffrance; on rencontre à chaque pas l'iniquité triomphante et la vertu sacrifiée et méconnue. N'y a-t-il pas, oh! n'y a-t-il pas quelque part un lieu de réparation? Non, me crient les philosophes........

« XVIII. — Il y a deux sortes de libertés : la liberté naturelle, et la liberté qu'on appelle morale.

« La liberté naturelle est celle des animaux qui obéissent à leur instinct.

« La liberté morale est celle de l'homme, qui dirige ses instincts.

« Mais, pour diriger ses instincts, il faut pouvoir les comparer à quelque chose qui en diffère. Pour se conduire, il faut une lumière. Toute force a besoin d'un point d'appui. Donc, pour jouir de la liberté morale, il faut un idéal. Or cet idéal, cette lumière, ce point d'appui, ce terme de comparaison nécessaire, manque aujourd'hui à l'homme; l'homme ne sait plus ce que c'est que la vertu, la vérité, le devoir. Donc la liberté morale n'existe plus pour lui; faire un calcul entre des passions, voilà tout ce qui lui reste; mais calculer entre ses passions, sans notions supérieures, ce n'est pas être libre moralement, c'est au contraire être esclave moralement; c'est être au plus haut point esclave de son égoïsme.

« L'homme, aujourd'hui, dénué de liberté morale, s'abandonne donc à la liberté naturelle. Il cherche le bonheur dans la satisfaction de ses besoins, sans autre contrepoids, sans autre lumière. Il n'a plus d'autel dans son cœur, où il puisse immoler ses passions: il a un autel où il leur sacrifie. Mais qu'arrive-t-il? déclaré libre dans le sens de la liberté naturelle, il ne rencontre, dans ce sens même, que des obstacles.

« Ceux qui soutiennent que, dans l'état actuel de la société, la science de Gall ne renverse pas fondamentalement la justice distributive ou pénale, devraient bien nous montrer que l'homme est libre aujourd'hui de s'abandonner à sa liberté naturelle, ou, en d'autres termes, que ces prédispositions fatales qu'ils reconnaissent peuvent être, dans tous les cas, satisfaites sans crime au sein de la société actuelle. Ne voit-on pas que, pour qu'ils eussent raison, il faudrait qu'une providence harmonisât les déterminations intérieures de chaque homme avec les penchants des autres hommes et avec le monde extérieur? Or cela est-il? Jugez-en vous-mêmes : voyez vos codes, vos gendarmes, vos prisons, vos bagnes, vos échafauds; entendez la plainte universelle, et dites-moi si l'homme possède la liberté naturelle.

« L'homme, aujourd'hui, ne possède donc ni la liberté morale, ni la liberté naturelle. Mais il a ses penchants innés, ses prédéterminations fatales. Donc la fatalité règne.

« XIX. — Voyant qu'il n'y a plus de société véritable, je m'étais réfugié dans la famille. J'avais rétréci mon cœur, et concentré toutes mes affections sur quelques êtres chéris. Hors de ce cercle tout était pour moi indifférent ou hostile. Je rapportais tout à eux; tout leur était sacrifié. N'aimant rien hors d'eux, ne connaissant ni Dieu, ni l'humanité, mon amour était devenu monstrueux; et cependant, comme Ugolin à qui ses enfants demandent à manger, et qui, dévoré lui-même par la faim, n'a que des larmes, je n'avais que des doutes à donner à ceux que j'aimais; et par eux ces doutes faisaient encore mon supplice. Et comme ces objets de mon amour étaient tout pour moi, que pour moi l'humanité se bornait à eux, le temps à leur durée, toutes leurs misères, toutes leurs imperfections déchiraient mon cœur, sans que la consolation pût me venir du dehors. Ah malheureux! je ne me suis attaché à rien d'éternel. Ce que j'ai aimé, je l'ai tiré du monde et j'ai dit : *Là est tout mon amour, toute mon espérance, toute ma vie;* et voilà que la douleur, la mort, me flétrissent ce que j'avais voulu sauver du naufrage universel de mes idées et de mes sentiments; et le monde tout entier n'est plus pour moi qu'un désert, et ces sphères infinies qui remplissent l'espace, sont le néant pour moi, et cette marche éternelle du temps est pour moi le désespoir, et je ne peux fixer mes regards ni sur le passé, ni sur le présent, ni sur l'avenir. je ne vois qu'une affreuse fatalité, des éléments en désordre, ou un mauvais génie qui rit d'un rire infernal sur les maux du genre humain!

« Avez-vous au moins des chants pour endormir mes douleurs! Les philosophes ont engendré le doute; les poëtes en ont senti l'amertume fermenter dans leur cœur, et ils chantent le désespoir.

« L'ordre social autrefois se peignait dans tous les arts; l'art était comme un grand lac qui n'est ni la terre, ni le ciel, mais qui les réfléchit. Tous les arts qui sont l'expression d'une société véritable font défaut aujourd'hui, comme cette société. Hommes de mon temps, où sont vos fêtes religieuses, où le cœur des hommes bat en commun? Vous vivez solitaires, vous n'avez plus de fêtes. Vous vous bâtissez des demeures alignées géométriquement, mais vous n'avez plus de temples. Vos architectes vivent de plagiat; vos peintres rendent la nature sans vérité et sans idéal, et aucune pensée ne dirige leur pinceau. Mais, je le reconnais, la poésie de la parole est venue fleurir dans vos ruines; elle est venue, seule, célébrer des funérailles.

« C'est Shakspeare qui conduit le chœur des poëtes, Shakspeare qui conçut le doute dans son sein bien avant la philosophie. Werther et Faust, Child-Harold et don Juan suivent l'ordre d'Hamlet, suivis eux-mêmes d'une foule de fantômes désolés qui me

peignent toutes les douleurs, et qui semblent tous avoir lu la terrible devise de l'enfer : *Lasciate la speranza*. Que tu es grand, ô Byron, mais que tu es triste! et toi, Gœthe, après avoir dit deux fois la terrible pensée de ton siècle, tu sembles avoir voulu t'arracher au tourment qui t'obsédait, en remontant les âges, te contentant de promener ton imagination passive de siècle en siècle, et de répondre comme un écho à tous les poëtes des temps passés. D'autres, plus faibles, ont été moins sages. L'Angleterre a entendu autour de ses lacs bourdonner comme des ombres plaintives un essaim de poëtes abîmés dans une mystique contemplation. Combien l'Allemagne a-t-elle vu de ses enfants participer du puissant délire d'Hoffman et de la foi de Werner.

« Et la France, après avoir produit et répandu sur l'Europe la philosophie du doute, la poésie du doute lui était bien due, quelque douloureuse qu'elle fût. Pour la première fois notre langue a enfin connu la poésie lyrique. Ce ne sont plus, comme dans les siècles précédents, quelques accents délicats et purs, quelques retours heureux à l'antiquité, de l'analyse et de l'éloquence ; c'est la poésie elle-même qui a paru. Mais contemplez ceux à qui nous la devons, sondez le fond de leur cœur : ne voyez-vous pas que leur front est empreint de tristesse et de désolation? C'est le doute qui les assiége et qui les inspire, comme il inspira Gœthe et Byron. Ou bien ils essaient vainement de se rejeter en arrière.

« XXI. — Que telle soit la misère profonde de l'homme en notre temps, c'est ce que personne n'osera nier. Et qui le nierait ? Certes, ce ne sont ni les poëtes qui ont tant répété sur toutes les variations ce cri de douleur : *Mon âme est triste jusqu'à la mort* ; ni les philosophes que tant de septicisme accable ; ni les politiques que tant de perplexité dévore ; ni les moralistes, qui ne savent quelle base donner à la morale ; ni les philanthropes qui voient tous leurs efforts vains comme la fumée que le vent disperse ; ni enfin aucun de ceux qui ont réfléchi attentivement sur le caractère de notre époque. Doute, incertitude, fatalité , voilà la raison profonde de toute chose en ce temps; voilà la devise écrite à chaque page dans les livres et les journaux, dans les émeutes des peuples comme dans les conseils des rois, et dans les discussions des parlements, dans les cours d'assises et à chaque foyer domestique.

« Et cette plainte n'est pas nouvelle : le XVIIIe siècle commença à la faire entendre au milieu des cris de guerre qu'il poussait contre le passé, car les philosophes pressentaient bien que l'humanité à leur suite allait se trouver quelque temps comme deshéritée. Toutes nos plaintes à nous, et tous nos rires amers, ne sont que l'écho prolongé de cette moquerie de détresse de Voltaire, se faisant manichéen lorsqu'il quittait un instant ses armes de destruction, et de cette lamentable voix de Jean-Jacques, disant anathème à la société, et se rejetant dans la nature, comme si la nature sans l'humanité, c'était le sein de Dieu. Unanimes aujourd'hui, poëtes, philosophes et peuples, ne font que rejeter d'une voix immense, et comme à plein cœur, le rire sardonique et le gémissement de ces deux grands génies : inquiets comme Jean-Jacques , ironiques comme Voltaire.

« Or cet état peut-il durer ? Peut-on raisonnablement soutenir que la division et l'anarchie dans la connaissance humaine soit l'état normal de la société ? Chaque homme n'a-t-il pas le droit de dire à cette société qui, prise collectivement, n'est sur toute chose qu'une négation, un néant, et dont l'anarchie est telle au moral comme au physique, que tout homme qui y naît y puise nécessairement le germe d'une anarchie qui dévore ensuite son cœur et fait de sa vie un long supplice : Ou reconnaissez l'antique religion, ou résumez votre science, vos lumières, votre philosophie, et donnez à chacun de vos citoyens des principes qui puissent le guider. A cette condition seulement, il peut y avoir une patrie, une société. Sans cela, tout homme est libre dans son cœur de nier vos lois, et, s'abandonnant à ses passions, de les violer. Faux semblant de société, ne parle pas d'honneur, tu ne peux en décerner ; ne parle pas de honte, tu ne peux en infliger ; ne parle pas de justice , car aussi aveugle, aussi dénuée de principes que le malheureux ou le coupable que tu condamnes, quand tu punis, tu n'es qu'une force brutale, et ton juge n'est qu'un bourreau.

« Chose singulière ! contraste bizarre ! on en est arrivé à croire qu'il est utile à une nation, et même qu'il serait utile au genre humain tout entier d'employer un système uniforme de poids et de mesures, et en même temps à ne pas sentir qu'il y ait besoin, pour une nation, que dis-je ? pour deux hommes, d'avoir un système uniforme de croyance morale et un *criterium* commun de vérité et de certitude !

« XXII. — ... L'esprit humain ne peut pas concevoir le présent sans avenir ; donc il délaissera l'idolâtrie du présent pour chercher l'avenir. L'esprit humain ne peut pas concevoir la réalité sans idéal : donc il reviendra à l'idéal. Il ne conçoit le désordre que parce qu'il conçoit l'ordre : donc l'ordre renaîtra. Il ne croit au hasard que parce qu'il est de sa nature de croire à la Providence : donc il abandonnera le culte du hasard pour le culte de la Providence. Il n'est athée que parce qu'il est de sa nature de croire en Dieu et d'aimer Dieu : donc il quittera l'athéisme et reviendra à Dieu. De même que l'ombre n'existe que par la lumière et à cause d'elle, de même le fini et toutes ses formes n'existent que par l'infini et à cause de lui. La mort est l'ombre de la vie, le mal est l'ombre du bien, l'idée de hasard est l'ombre de l'idée de Providence, l'athéisme est l'ombre de la conception naturelle de Dieu Toutes ces idées de fini

absolu, de présent absolu, de désordre absolu, de hasard absolu, l'athéisme enfin, sont des idées négatives qui n'ont par elles-mêmes aucune existence. C'est dans notre âme l'ombre d'un nuage qui passe entre Dieu et nous.

« La vie reviendra à cette société, quand elle aura bien compris toute sa misère, et goûté jusqu'à la lie son adversité. Croyez-vous que la longue série de nos malheurs n'ait d'autre but que de fournir des récits à l'histoire, et n'ait pas un sens providentiel pour nos âmes ?

« Le mal est grand, me dira-t-on ; vous venez vous-même de le prouver. L'excès du mal, répondrai-je de nouveau, amène le bien. Qui sait ? Dieu est plus près de nous que nous n'oserions l'espérer. Saint Paul était bien loin de Dieu, lorsqu'il repoussait l'avenir en martyrisant les Chrétiens ; il rencontra Dieu, la vérité, l'avenir, au chemin de Damas. Saint Paul, c'est la société qui se transfigure. Le mosaïsme s'était déjà transfiguré en Jésus ; et saint Paul ne l'avait pas compris. Eh ! que savez-vous si la vérité ancienne elle-même nous apparaissant de nouveau, mais sans voile et sous une nouvelle face, n'opérera pas notre résurrection et notre salut ?

Ne disons-nous pas nous-mêmes tous les jours que l'humanité était fort abaissée quand le christianisme vint, et qu'elle se releva par le christianisme ? Nous avons donc encore conscience en nous-mêmes du christianisme et de sa valeur, puisque nous parlons ainsi. Il y a donc au fond de notre âme un je ne sais quoi de religieux qui est invisible, quelque chose qui n'est pas le christianisme et qui le juge et l'apprécie. Que savez-vous si ce n'est pas le christianisme lui-même qui se transfigure dans nos âmes ?

« Ce qui est certain, c'est que la connaissance que nous avons déjà de notre état est un grand pas pour en sortir. Or que viens-je de dire de la société actuelle que chacun ne pense et n'avoue. Il suffit de rentrer en soi-même dans le silence des passions, pour reconnaître qu'il n'y a dans ce triste tableau de l'époque où nous vivons ni exagération, ni mensonge.

Les Chrétiens faisaient, avec raison, descendre le pardon céleste sur le pécheur qui examinait sa conscience. Telle est en effet la vérité psychologique. Dieu, le beau éternel, le soleil de vie, éclaire instantanément l'âme qui se repent.

« Et que faisons-nous encore chaque jour nous-mêmes individuellement, quelqu'éloignés que nous soyons du christianisme et de son culte ? Que faisons-nous dans nos fautes et dans nos douleurs ? Nous rentrons en nous-mêmes, et nous nous livrons au repentir. Le repentir nous lave et nous purifie. Ensuite la vie nous revient.

« La vie reviendra pour la société quand elle se connaîtra bien elle-même, et que, sentant le mal qui est en elle, elle se repentira. »

Nous allons compléter ce remarquable exposé de Pierre Leroux par l'article suivant de l'*Encyclopédie nouvelle*, où le même auteur aborde et traite directement, au point de vue purement historique et philosophique, cette grande question, si un peuple peut exister sans religion et sans culte :

« § I. — *Un peuple peut-il exister sans religion et sans culte ?* Qu'est-ce qu'un peuple et à quelles conditions une agrégation d'hommes est-elle un peuple ? Est-il possible à une nation d'avoir le sentiment de la patrie sans une croyance religieuse, des lois civiles véritables sans loi religieuse ? Peut-elle connaître la justice et corriger ses coupables sans religion ? Peut-elle élever ses enfants sans religion ? Ses citoyens peuvent-ils vivre autrement que d'une vie matérielle, s'ils n'ont point de communication religieuse entre eux, s'ils n'ont point de culte ? Une république, en un mot, où aucune notion de la Divinité n'est reconnue, peut-elle être autre chose qu'une triste et épouvantable anarchie ?....

« Bayle n'a jamais soutenu que l'athéisme fût l'état normal d'une nation. Loin de là, il répète plusieurs fois que ce qui arriverait d'un tel peuple est un grand problème. « Si « l'on regarde, dit-il, les athées dans la dis-« position de leurs cœurs, on trouve que, « n'étant retenus ni par la crainte d'un châ-« timent divin, ni animés par l'espérance « d'aucune bénédiction céleste, ils doivent « s'abandonner à tout ce qui flatte leurs « passions. C'est tout ce que nous pouvons en « dire, n'ayant point les annales d'une nation « athée (*Pensées diverses sur la comète*, § 129). » Et plus loin : « N'en déplaise à Cardan, une « société d'athées, incapable qu'elle serait de « se servir des motifs de religion pour se « donner du courage, serait bien plus facile « à dissiper qu'une société de gens qui ser-« vent les dieux ; et quoique Cardan ait « quelque raison de dire que la croyance de « l'immortalité de l'âme a causé de grands « désordres dans le monde par les guerres « de religion qu'elle a excitées de tout temps, « il est faux, même à ne regarder les choses « qu'à des points de vue politique, qu'elle « ait apporté plus de mal que de bien, com-« me il le voudrait faire accroire.... » (*Ibid.*, § 131.)

« Montesquieu a essayé de réfuter ces sophismes de Bayle ; voici ce qu'il en dit : « Bayle a prétendu prouver qu'il valait mieux « être athée qu'idolâtre, c'est-à-dire, en « d'autres termes, qu'il est moins dangereux « de n'avoir point de religion que d'en avoir « une mauvaise. J'aimerais mieux, dit-il, « qu'on dît de moi que je n'existe pas, que « si l'on disait que je suis un méchant hom-« me. Ce n'est qu'un sophisme fondé sur « ce qu'il n'est d'aucune utilité au genre « humain que l'on croie qu'un certain hom-« me existe, au lieu qu'il est très-utile de « croire que Dieu est. De l'idée qu'il n'est « pas suit l'idée de notre indépendance, ou, « si nous ne pouvons pas avoir cette idée, « celle de notre révolte. Dire que la religion « n'est pas un motif réprimant, parce qu'elle

« ne réprime pas toujours, c'est dire que les « lois civiles ne sont pas un motif réprimant « non plus. C'est mal raisonner contre la « religion, de rassembler dans un grand ou- « vrage une longue énumération des maux « qu'elle a produits, si l'on ne fait de même « celle des biens qu'elle a faits. Si je voulais « raconter tous les maux qu'ont produits « dans le monde les lois civiles, la monar- « chie, le gouvernement républicain, je di- « rais des choses effroyables. Quand il serait « inutile que les sujets eussent une religion, « il ne le serait pas que les princes en eus- « sent, et qu'ils blanchissent d'écume le « seul frein que ceux qui ne craignent pas « les lois humaines puissent avoir. Un prince « qui aime la religion et qui la craint est un « lion qui cède à la main qui le flatte ou à « la voix qui l'apaise ; celui qui craint la re- « ligion et qui la hait est comme des bêtes « sauvages qui mordent la chaîne qui les « empêche de se jeter sur ceux qui passent ; « celui qui n'a pas du tout de religion est « cet animal terrible qui ne sent sa liberté « que lorsqu'il déchire et qu'il dévore. La « question n'est pas de savoir s'il vaudrait « mieux qu'un certain homme ou un certain « peuple n'eût point de religion que d'abu- « ser de celle qu'il a, mais de savoir quel « est le moindre mal, que l'on abuse quel- « quefois de la religion, ou qu'il n'y en ait « point du tout parmi les hommes (*Esprit* « *des lois*, liv. XXIV, c. 2)...... »

« Il me semble que ni Bayle ni Montesquieu n'ont compris la question à fond. Il ne s'agit pas de savoir si la religion est utile ou non, si les religions diverses se sont succédé sur la terre et ont été fécondes en maux ou en bien, ou réciproquement : il s'agit de savoir si la religion est ou n'est pas nécessaire, si l'homme peut vivre sans religion, si par conséquent un peuple quelconque peut subsister sans religion.

Si l'on voulait décider cette question par l'histoire, ce serait trop facile, nous n'avons, comme dit Bayle, les annales d'aucune nation athée ; et même lorsqu'une nation a passé momentanément par une sorte d'athéisme pareil à celui où nous sommes maintenant, on l'a toujours vu conserver un respect de convention pour son culte antérieur, signe évidemment que la religion est nécessaire. A l'origine, chez tous les peuples du monde, nous trouvons la législation si intimement unie à la religion, qu'elle semble en être uniquement un corollaire et en dépendre. Partout les lois civiles sont nées et ont grandi au sein des dogmes religieux. Tous les anciens codes commencèrent par des dogmes de ce genre ; tous les peuples ont débuté dans leurs législations comme le poete dans ses chants, *Ab Jove principium*. Cela est trop évident pour l'Inde, dont le code s'ouvre par une genèse, et embrasse à la fois les devoirs religieux, les devoirs de famille, et les devoirs particuliers des différentes castes sous le rapport civil et politique. Il est trop connu que tout chez les Indiens dérive directement de la métaphysique religieuse contenue dans les *Védas*. La législation n'est chez ce peuple qu'une conséquence des idées qui règnent sur la Divinité et la vie éternelle. Cela est encore trop évident en Egypte, où la religion était si intimement unie au gouvernement, qu'on a appelé ce gouvernement la théocratie, quoiqu'il y eût, là comme dans l'Inde, des rois et une caste militaire distincte de la caste sacerdotale. Nous retrouvons la même intimité de la religion et des lois chez les Chaldéens et les Perses. Nous la retrouvons chez les Celtes et les Gaulois. La même chose est certaine des Grecs qui, suivant toutes les traditions, ont été primitivement civilisés par le moyen d'instructions religieuses. Il en est encore de même des Romains, qui font de leur Numa un législateur à la fois religieux et politique. La Bible est un monument si connu, qu'il est inutile de parler des Juifs. Ce que Moïse avait fait pour une partie de la race arabe, Mahomet l'a recommencé, bien des siècles après, pour une autre partie de cette race. La loi religieuse, chez les mahométans, a engendré tout le code civil. Enfin notre Occident lui-même, où pour la première fois du monde on a essayé de mettre en avant d'une manière nette et radicale la distinction de la loi civile et de la loi religieuse, notre Occident n'a-t-il pas emprunté, sinon toutes ses lois, du moins une grande partie de ses lois et en général l'inspiration et la consécration de ces lois aux dogmes du christianisme ? Après l'invasion barbare, le droit canonique n'a-t-il pas été le droit prédominant en Europe ? Et lors même qu'à la Renaissance l'ancien droit romain est venu prêter son appui aux laïques contre le clergé, les prémisses posées par le christianisme n'ont-elles pas toujours prédominé dans la législation, et n'ont-elles pas servi à modifier et à diriger les applications qu'on a faites de ces lois ? Partout donc et sans aucune exception, le droit a été religieux, empreint d'une foi religieuse, dominé par une croyance supérieure aux questions même du droit. Je ne vois à cette règle aucune exception. C'est en vain que Voltaire a cherché d'un œil curieux s'il ne pouvait pas découvrir quelques traces d'une législation primitive où la Divinité fût absente. Après avoir bien cherché, le grand incrédule crut un jour avoir trouvé une exception, et il exalta, au-dessus de Moïse, de Jésus, et de tous les législateurs, deux disciples de Pythagore, Charondas, qui rédigea les lois pour une cité grecque d'Italie, et Zaleucus, le législateur des Locriens. Ceux-là, dit-il, ceux-là du moins, ne se sont pas donnés comme inspirés, comme des révélateurs, ils se sont contentés de parler au nom de la raison. Il est bien vrai que Charondas et Zaleucus ne se sont pas donnés comme des révélateurs ; mais ils n'en ont pas moins légiféré au nom de Dieu, ils n'en ont pas moins donné pour base à la législation la religion. Stobée nous a conservé le préambule des lois de Charondas et celui des lois de Zaleucus. L'un commence ainsi : « Invoquez

« l'Etre supreme avant de délibérer et d'agir ; « c'est Dieu qui est la cause première de « tout bien, évitez l'injustice afin d'être en « harmonie avec Dieu. » La déclaration de Zaleucus est plus explicite encore : « Tous « ceux qui habitent la ville et le pays doivent « reconnaître l'existence des dieux. La vue « du ciel et de l'univers, l'ordre admirable « de la nature, indiquent la présence du « grand Etre qui les a organisés. Le monde « n'est pas l'ouvrage de l'homme, et encore « moins du hasard. Puisqu'il y a des dieux, « il faut les adorer et les honorer, comme « les auteurs de tous les biens qui nous « arrivent. Il suit de là que chacun doit « veiller pour conserver son ame pure et « sans tache ; car l'Etre suprême n'est point « honoré par la prière du méchant. L'homme « qui veut être chéri des dieux s'efforcera « donc d'être bon en pensées et en ac- « tions, » etc. Que Voltaire conclue, de ces deux exemples, qu'une législation peut avoir prise sur les hommes, indépendamment de toute imposture ou de toute illusion, à la bonne heure; l'exemple du confusianisme à la Chine, prouve également cette vérité...

« En résumé donc, on ne trouve aucune société importante qui ait été jusqu'ici sans religion et sans culte. On a parlé quelquefois des peuples chez lesquels les voyageurs n'avaient découvert aucune marque extérieure de religion ; mais d'abord il faut remarquer que cela se réduit à cinq ou six peuplades, tant de l'ancien que du nouveau monde, lesquelles ne formaient point de sociétés nombreuses ni étendues. Enfin, les rapports même des voyageurs qui en parlent sont fort incertains, et il est probable qu'ils ont mal observé. D'ailleurs que signifient quelques sauvages mis en parallèle avec le genre humain ? Les nations les moins civilisées ont un culte grossier, mais ont un culte. Partout où l'islamisme n'a pas pénétré en Afrique, on a trouvé le fétichisme. Quand on a découvert l'Amérique on a trouvé des religions. Enfin, dans quelque temps et dans quelque pays qu'on se transporte, on y trouve des autels, des sacrifices, des fêtes, des cérémonies religieuses, des prêtres, des temples, ou des lieux consacrés publiquement et solennellement à la Divinité. Ce sont des superstitions, direz-vous. Qu'importe ? Je vous dis que l'homme a un besoin naturel de religion et de culte, et qu'il est religieux par nature, comme il est raisonnable et sociable par nature, ou plutôt encore qu'il est religieux parce qu'il est raisonnable, et je suis sûr que telle est la nature de l'homme, puisque partout où une société s'est trouvée, une religion s'est aussi trouvée. L'erreur des cultes divers ne fait rien ici. Toutes les législations humaines n'ont-elles pas été erronées, imparfaites et jusqu'à un certain point grossières ? Mais elles prouvent le besoin des lois. Et de même les superstitions et les idolâtries prouvent le besoin naturel à l'homme de religion et de culte.

« Il y a une seconde manière de se convaincre de cette vérité. C'est de se demander indépendamment des leçons de l'histoire et de la géographie, si l'on peut concevoir comment l'idée de la justice et du droit se serait établie parmi les hommes sans l'idée religieuse, et comment elle s'y maintiendrait sans cette même idée. En faisant ce raisonnement on arrive à l'instant même a reconnaître non pas seulement que la religion a été et est *utile* pour l'établissement et le maintien des lois civiles, mais, comme Cicéron, que la religion a été et est *nécessaire* pour engendrer et maintenir le droit parmi les hommes. « Otez la piété, la « sainteté, la religion, dit ce grand homme; « quelle perturbation de la vie, quelle con- « fusion, quel chaos ! En vérité je ne sais « si, la piété envers la divinité enlevée, il « peut subsister parmi les hommes quelque « bonne foi, si toute société n'est pas « détruite, et s'il reste aucun principe à la « justice, la plus excellente de toutes les « vertus. » (*De nat. deor.*, lib. I.) Ailleurs', il nous apprend que c'était le sentiment des platoniciens, des stoïciens, et de tous les sages de l'antiquité, que « la loi n'a « point été une invention de l'esprit humain, « ni un règlement établi par les différents « peuples, mais quelque chose d'éternel, « c'est-à-dire une manifestation de la sagesse « de Dieu dans le gouvernement du monde; « que la loi, ainsi conçue, est non-seulement « aussi ancienne que tout peuple et que « le genre humain lui-même, mais qu'elle « est co-éternelle du Dieu qui gouverne le « ciel et la terre ; qu'elle n'a pas commencé « a être loi quand on l'a écrite, mais qu'elle « était loi de sa naissance, et qu'elle a pris « naissance avec la pensée divine ; en un « mot, que la loi véritable, la loi qui légiti- « mement ordonne et défend, n'est autre « que la droite raison du grand Jupiter. » (*De Leg.*, lib I et II, et *De Fin.*, lib. IV.) S'il faut ainsi remonter à la raison divine pour trouver un fondement à la loi, si les recherches sur l'origine et la nature du droit parmi les hommes entraînent nécessairement à chercher la sanction de ce droit dans la volonté souveraine qui gouverne le monde, comment échapper à la nécessité de la religion ? Loin que le droit puisse se passer de la religion, il se trouve en dépendre de toutes manières, puisque la connaissance des modifications que le droit humain doit successivement subir n'est que l'image et le reflet successif des formes diverses que la sagesse de Dieu veut faire régner sur la terre.

« Voilà dix-huit siècles que Cicéron résumait, dans les termes que nous venons de citer, les opinions des platoniciens, des stoïciens et de tous les sages de l'antiquité, les épicuriens seuls exceptés, sur la nature et l'origine du droit. N'est-ce pas encore de la même façon qu'il faudrait résumer aujourd'hui tout ce qu'ont pensé les philosophes modernes qui ont le plus profondément réfléchi sur cette matière ? Otez les épicuriens modernes, supprimez Hobbes, Ma-

chiavel, Helvétius et Bentham, quel est le philosophe, depuis dix-huit siècles, qui n'a pas fait sortir le droit de la connaissance de Dieu, les uns s'élevant seulement à l'idée métaphysique du juste, les autres joignant à cette idée celle d'un gouvernement du monde par la divine Providence. Demandez à Leibnitz ce que c'est que le droit, il vous répondra que « si l'on veut donner une « idée pleine de la justice humaine il faut « la tirer de la justice divine, comme de sa « source. » (*Jugement d'un anonyme sur le traité de Puffendorf.*) Interrogez Vico, il vous dira que « la jurisprudence sort de la véri- « table connaissance de la nature humaine, « laquelle a son origine dans le vrai Dieu.» (*De l'unité, du principe et de la fin du droit universel.*) Est-ce que le droit, dans Grotius même, n'est pas considéré comme la réalisation de la vraie religion, c'est-à-dire du christianisme comme l'entendait Grotius. Enfin si Hobbes, Hume et Jérémie Bentham ont plaidé, d'une manière nouvelle, la cause de l'instabilité de la morale et la théorie de la convention d'une manière nouvelle, n'ont-ils pas trouvé des esprits plus vigoureux et plus sains pour leur répondre ? N'ont-ils pas suscité et Cudworth, et Richard Price, et Kant ? Trouvez-donc maintenant, comme dit Cicéron, un principe à la justice, si vous ôtez la religion !

« Mais laissons ces sortes de démonstrations, quoiqu'elles aient toujours paru solides aux sages ; supposons que ni la tradition qui nous montre partout la religion en honneur, ni la métaphysique, qui rattache la société humaine au gouvernement de Dieu lui-même, ne prouvent absolument rien. Admettons que le genre humain peut désormais ne pas se ressembler sur ce point, qu'il peut en venir à dépouiller la religion, comme le lange de sa première enfance, et, revêtant enfin la robe virile, se montrer aussi complétement athée qu'il a été autrefois dévot et superstitieux. Admettons encore qu'il soit possible de fonder le droit et la justice sans leur donner l'appui d'aucun dogme religieux. Cela ne s'est jamais vu ; n'importe, il y a, comme on dit, commencement à tout. Plusieurs penseurs du dernier siècle, n'ont-ils pas proposé de donner pour base à la société, la sensation et le principe de l'intérêt bien entendu ? Pourquoi de l'égoïsme de chacun ne sortirait-il pas l'équité, et pourquoi les conventions réciproques de ces égoïsmes individuels ne produirait-elle pas une société sans modèle jusqu'ici dans le monde ? Admettons tout cela, dis-je, et voyons si réellement un pareil peuple pourrait subsister.

« Remarquez que pour que cette supposition soit réalisée, il faut que ce peuple se conserve dans un état de parfaite indifférence à l'égard de toute religion, sans que ses citoyens inclinent vers aucun dogme, vers aucune théologie, restant sur toute question religieuse dans une sorte d'ignorance et de quiétude semblable à celle où l'enfance est d'abord plongée. Il faut cela, dis-je ; car si les citoyens qui composent ce peuple se font chacun une religion, ou se rattachent à d'anciennes religions et se divisent en sectes, ce n'est plus là le peuple athée dont nous parlons ; c'est un amalgame de dévots ou de superstitieux qui suivent des drapeaux différents, c'est un composé de plusieurs églises. Il n'y a pas, à la vérité, un peuple unitairement religieux, mais il y a plusieurs peuples religieux dans un seul : le résultat ressemble de tous les points à ce que nous voyons aujourd'hui en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, en France.

« Il ne faut pas non plus, pour notre supposition, qu'un athéisme formulé et positif soit proclamé et enseigné chez cette nation ; car un tel athéisme serait encore une religion. Supposons que les athées de la fin du dernier siècle, Lalande, Naigeon, Dupuis, etc., fussent parvenus à populariser et à établir leur système, un tel système une fois adopté eût été une religion. La loi civile serait devenue nécessairement la conséquence de cette croyance ; les mœurs, les habitudes, les arts, se seraient modelés sur elle ; l'éducation en aurait été réglée par elle ; enfin tout serait tombé sous l'empire de cet athéisme formulé, et l'on serait rentré par là dans l'ornière d'où l'on s'imaginait sortir. On aurait eu une religion, la pire sans doute et la plus absurde de toutes ; mais enfin c'eût été une religion.

« Il faut donc, pour l'hypothèse que nous avons faite, supposer qu'un peuple puisse être composé d'hommes complétement indifférents à toutes questions religieuses. Or cela est-il possible ? Empêcherez-vous les hommes d'être des hommes, c'est-à-dire des êtres raisonnables ? Et comment, étant raisonnables, exerceront-ils leur raison sans que de tout côté les problèmes religieux ne viennent pas les assaillir ?

« Je fais, je l'avoue, des efforts inutiles pour concevoir comment un homme pourrait vivre absolument privé de religion, et complétement indifférent à toutes questions religieuses. Un tel homme, ce n'est pas un homme, c'est une brute. Tout absorbé qu'un homme soit par ses passions, il est impossible que ces passions ne lui laissent pas de temps en temps du relâche, et ne lui apportent pas des enseignements. La mort, dans tous les cas, en frappant autour de lui les êtres auxquels il s'attache, et la vieillesse, et les regrets, et les souvenirs d'une vie passée, se chargeraient de l'instruire ; ou plutôt toutes nos passions, avec leurs revers et leurs chutes, ne semblent faites que pour nous dessiller les yeux et tourner nos regards vers l'horizon infini. Je défie l'athée le plus intrépide de ne pas s'interroger sur le problème de la vie éternelle, s'il vient à perdre sa maîtresse ou son enfant.

« Il n'y a donc, pour que notre supposition soit réalisée, qu'un moyen : c'est que les hommes, ne pouvant pas être indifférents, soient sceptiques ; qu'ils se posent les questions religieuses, puisqu'ils ne peuvent pas

faire autrement que de se les poser, mais qu'ils se gardent soigneusement de toute espèce de solution. Ainsi de notre hypothèse primitive nous passons à une autre hypothèse, savoir celle-ci : un peuple composé d'hommes éclairés sur les questions religieuses et sollicités par leur raison comme par leur cœur de se faire une croyance, mais cependant systématiquement sceptiques, peut-il exister, et se maintenir longtemps dans ce doute absolu et universel ? Cette nouvelle hypothèse me paraît aussi évidemment absurde que la première.

« Qu'il y ait dans l'histoire des époques où une classe dans un peuple a pu se montrer ainsi faite, cela est certain ; et nous sommes nous-mêmes, comme je l'ai déjà dit, un exemple remarquable de ces phases de scepticisme. Mais ces époques ont toujours été en même temps des époques de renaissance. A peine la première génération des sceptiques avait-elle rendu le dernier soupir, qu'une génération de croyants commençait à apparaître. A Rome, le scepticisme envahit tout sous Auguste, à la fin des guerres civiles, et Jésus naquit sous Tibère. De plus, comme je l'ai déjà dit aussi, on a toujours vu, à ces époques d'incrédulité, les anciennes religions protégées par les politiques et entourées par eux d'un respect hypocrite, ce qui est un grand signe. Les Etats, sentant ces colonnes leur manquer, s'épouvantent et cherchent à les solidifier, afin de s'y tenir. C'est qu'en effet le scepticisme systématique n'est pas supportable pour un peuple. Qu'un certain nombre d'hommes s'amusent à ce jeu d'esprit qui consiste à poser des questions et à ne pas vouloir de réponse, cela se conçoit. Que les heureux du monde, les gens de loisir, les riches, les puissants se plaisent à s'exercer dans l'incrédulité et dans le doute, comme des athlètes dans un gymnase ou des acteurs sur un théâtre, cela peut être pour eux une comédie divertissante : mais les simples de cœur et tous ceux qui travaillent et qui souffrent, trouvent ce jeu-là au-dessus de leurs forces. Qu'arrive-t-il donc ? Les plus éclairés parmi les dominateurs finissent par comprendre que la masse des hommes ne peut pas être sceptique comme eux ; ils voient d'ailleurs clairement que leur propre intérêt et leur sûreté exigent que le besoin religieux ait satisfaction chez le peuple ; et c'est alors qu'on proclame à la fois que la religion n'est faite que pour le peuple et qu'elle est cependant indispensable et nécessaire. Les sceptiques prennent un masque, et se font comédiens de religion pour le peuple comme ils sont comédiens d'irreligion entre eux. De là une réaction hypocrite contre l'esprit philosophique et novateur. Ces moments de la vie d'une nation où ce que l'on appelle la haute classe est pourrie d'incrédulité et se fait ostensiblement dévote par politique ou par intérêt, où elle ridiculise, dédaigne et persécute l'esprit religieux régénérateur, en même temps qu'elle voudrait redoubler sur les yeux du peuple le voile des anciennes superstitions; ces époques, dis-je, sont les plus tristes et les plus douloureuses de la destinée des nations.

« Le scepticisme le plus étendu qui puisse se répandre chez un peuple a donc toujours des bornes fort étroites : il y a mille raisons pour cela ; et la première, c'est que les hommes de loisir se voient à peine atteints de cette maladie, qu'ils font tous leurs efforts pour empêcher la contagion de s'étendre aux classes inférieures. Qu'arrive-t-il donc nécessairement, même alors que l'incrédulité règne dans les sommités d'une nation ? c'est que les bases de cette nation, le peuple, suit par habitude la vieille religion, ou qu'au besoin il se passionne pour toutes sortes de sectes et de systèmes. Alors une foule d'opinions diverses circulent chez ce peuple, et réunissent des groupes plus ou moins nombreux d'adhérents. Des religions tronquées se voient de toutes parts, et s'agitent dans une effroyable confusion, comme ces montres par lesquels, suivant Epicure, le monde avait dû commencer. Dès lors, ce n'est plus encore le peuple athée que nous avons supposé; notre supposition est encore une fois détruite. Nous avons un peuple composé de citoyens religieux à divers degrés, de superstitieux et de sages, de dévots, d'imbéciles, de fripons qui exploitent la crédulité; mais nous n'avons plus un peuple d'athées.

« Admettons cependant, pour la dernière hypothèse (car il n'y en a plus à faire après celle-là), admettons que tous les efforts des sceptiques de la classe supérieure pour empêcher l'incrédulité de se répandre soient inutiles, que le peuple tout entier vienne à s'éclairer, qu'il se fasse douteur et sceptique comme ses maîtres, qu'arrivera-t-il? Ce peuple de douteurs s'appliquera-t-il à éterniser le doute ? proclamera-t-il à jamais le scepticisme ? Oh ! non (et ceci est un phénomène infiniment remarquable) : d'un peuple entier parvenu à ce point, il sortirait nécessairement, non pas le scepticisme, mais l'affirmation la plus positive, le dogmatisme, la foi.

« C'est que Dieu est ici, Dieu qui a mis la certitude dans le rapprochement des hommes : *Vox populi, vox Dei.*

« Douter ! qu'est-ce que douter? C'est opposer une vérité à une autre ; c'est peser deux opinions ; c'est passer de l'une à l'autre; c'est soutenir successivement deux propositions contraires, c'est y croire successivement. Or je conçois qu'un certain nombre d'hommes, à certaines époques, se détachent des opinions reçues par l'amour pour la vérité, et se mettent à douter. Ils sont seuls, le peuple n'est pas avec eux; ils ne peuvent pas le consulter; où prendraient-ils leur certitude? Ils prennent leur parti cependant, ils ne consultent que leur conscience; ils opposent des opinions nouvelles aux opinions reçues; mais ils n'ont pas de certitude, parce qu'ils sont seuls. Ils doutent donc; ils se font douteurs par système...

« Mais pour que tout un peuple doute, il faudrait donc que tout un peuple eût une connaissance réfléchie du pour et du contre. Or, si le peuple a cette connaissance, il n'y a plus lieu au doute, car il sort nécessairement du sein de cette multitude éclairée une solution. L'individu peut douter; cent individus ne doutent guère; mais des milliers ne doutent pas.

« Toutes les fois que les hommes assemblés se sont consultés, ils n'ont pas répondu par le doute, mais par la décision, l'affirmation, la foi en eux-mêmes, le sentiment profond de la certitude, la croyance.

« Une nation composée de sceptiques par système cesserait donc de l'être au moment où tous ses membres se consulteraient. Cent sceptiques réunis, je le répète, feraient nécessairement un dogme, et le proclameraient, et y croiraient, et mourraient pour leur croyance. A plus forte raison un peuple.

« Quoi qu'il en soit, il est bien évident que la supposition d'un peuple éclairé, et non indifférent à la religion, mais sceptique par système, est impossible à faire...

Lors donc qu'arrivent pour les nations ces phases de rénovation où les vieilles institutions s'écroulent, ni le peuple ni les sages ne se plaisent pas à douter, mais ils veulent croire ; et c'est ainsi que les nations se régénèrent, et que l'humanité se sauve. Les aristocraties seules se flétrissent au milieu de leur niaise incrédulité et de leur zèle hypocrite pour les vieilles religions.

« On se fait, en général, une bien fausse idée du scepticisme. On va jusqu'à le prendre pour la philosophie. Mais douter, c'est uniquement aspirer à savoir ; douter, c'est la marque d'un besoin qui n'est pas satisfait. Le doute a un but, comme la faim, la soif, et tous nos besoins. Ce n'est pas et ce ne peut être un état normal. C'est une souffrance, une maladie. C'est quelquefois la souffrance nécessaire, la maladie nécessaire d'une époque. Mais il ne s'ensuit pas que cet état doit aller en se perpétuant, et qu'on doive s'y attacher : on ne se perfectionne pas les maladies ; on ne s'applique pas à garder la fièvre et la paralysie. Combien de gens cependant s'imaginent que l'humanité est désormais condamnée à perpétuité au doute et à l'athéisme! Bonnes gens ! qui, parce qu'ils voient le doute régner aujourd'hui, s'imaginent qu'il règnera demain ! Combien aussi, et je parle de très-habiles connaisseurs, de penseurs par métier, de philosophes en robe, vont décidant gravement que l'idée même de la philosophie est le doute! Ceux-là voient toujours deux camps dans le monde : la religion et la philosophie. La religion naît, se soutient, se continue, je ne sais comment; la philosophie, suivant eux, n'y est pour rien. Au contraire, la philosophie ne fait dans le monde que discuter, examiner, douter. Puis ils classent les philosophes en écoles opposées entre elles. Chacune de ces écoles est une sorte d'élément et d'atome indestructible qui se prolonge indéfiniment. Le scepticisme est une de ces écoles. Les sceptiques sont sceptiques pour l'être ; ainsi le scepticisme, suivant eux, est un état normal. Enfin les sceptiques et les dogmatistes n'ont aucun lien, aucun rapport, aucune loi de progression et d'engendrement. L'esprit humain n'est donc pas une unité, mais une anarchie et un chaos.

« Cela vient de ce qu'on ne veut jamais voir dans tout acte de l'intelligence que des idées pures. Mais sous ces idées qui se peignent dans notre tête, il y a le sentiment. La vie n'est complète que par le sentiment et l'idée réunis. Les idées seules, ce sont des abstractions sans réalités ; les idées et le sentiment qui unit ces idées au *moi*, et le *moi* qui les conçoit, voilà ce qui existe réellement, voilà l'être triple et un dans ses manifestations. Or, cela étant, qu'est-ce qu'un douteur? Un douteur est un homme qui cherche, non pas seulement dans l'ordre abstrait des idées, mais dans l'ordre du sentiment ; je veux dire qu'il aspire à l'idée parce qu'il est mu secrètement par un certain sentiment, lequel appelle sa manifestation, sa forme. Plus il doute donc maintenant, moins peut-être il doutera un jour. Cela s'est souvent vérifié dans l'histoire. Pour les individus, combien de dévots ont commencé par l'athéisme ! Mais pour les nations, c'est toujours ce qui arrive : après le scepticisme vient la foi. Dans les époques où le doute commence, envoyé au monde par la Providence pour déraciner les vieilles choses, les pulvériser et les faire disparaître, les douteurs, comme je l'ai déjà remarqué, sont seuls ; ils ont bien un certain sentiment de la vérité future que leurs successeurs proclameront un jour, ils aspirent certainement à cette vérité; mais ils ne la tiennent pas, il y a encore du temps à s'écouler entre eux et cette vérité ; ils restent donc aux prises avec l'idée de leur temps : c'est à prendre ou à laisser ; ils n'ont rien à mettre à la place. Restez, païens, leur criait-on au temps d'Auguste.... Ils sont douteurs, ils nient et n'affirment rien ; ils ne trouvent de satisfaction à leur sentiment qu'en niant, en protestant, comme disait l'un d'eux, contre toutes les sottises, contre toutes les erreurs ; et, à force de nier, ils se font sceptiques, par métier, avec art, avec méthode. Il peut en résulter, et c'est ce que l'histoire nous montre, des sceptiques sans idée à eux, des sceptiques qui ne le sont qu'en opposant les unes aux autres les idées déjà faites, déjà élaborées, déjà connues. Ce sont les pyrrhoniens purs. Où sont-ils? Ils ne le savent pas, ils ne pourraient pas le dire. La Providence les a mis au monde on ne sait pas pourquoi. Douter ainsi, en effet, ce n'est pas vivre, car c'est n'avoir pas de sentiment, ou au moins, c'est avoir aussi peu de sentiment qu'il est possible d'en avoir sans mourir. Mais ceux qui leur succèdent ne sont déjà plus semblables à eux. Ils sont aussi éloignés, et plus éloignés peut-être des vieilles idées auxquelles appartient encore l'empire du monde, mais chez eux une es-

pérance vague de nouveauté et de changement s'est incarnée. Il en résulte dans leur intelligence comme une espèce de crépuscule ou d'aurore qui n'est ni le jour ni la nuit. Au fond de ces demi-ténèbres, au sein de ce chaos qui commence à se débrouiller, il y a un sentiment et une idée, un sentiment souvent très-vif et très-intense alors même que l'idée qui lui correspond reste obscure : tant que les douteurs sont isolés et en petit nombre voilà ce qui arrive. Mais à mesure qu'ils se succèdent, leur tendance se révèle mieux, et leur idée commence à devenir plus éclairée ; les uns donc se font utopistes, d'autres restent douteurs, d'habitude quelquefois plutôt que d'intention. Mais laissez encore se développer ce germe, laissez aussi les vieilles choses achever de mourir, et supposez les douteurs devenus nombreux, à l'instant même, comme ils retrouvent appui et certitude dans leur mutuel consentement, leur sentiment prend une force nouvelle en passant d'un cœur dans un autre ; puis ils s'aident mutuellement à donner une forme à ce sentiment, à préciser l'idée qui le représente, et le dogmatisme reparaît avec l'énergie de toute chose qui commence sa carrière dans le monde.

« Si cela n'était pas, qu'on m'explique comment il se fait que les croyances les plus spontanées, les plus ferventes, ont précisément pris naissance dans les époques de scepticisme, et que le dogmatisme a toujours succédé au pyrrhonisme......

« Le christianisme, comment est-il sorti du pyrrhonisme de l'empire romain ? L'école de Platon n'avait-elle pas produit Carnéade et Arcésilas ? Quels douteurs ! quels ergoteurs du pour et du contre ! Et voilà qu'à l'académie sceptique succède l'école crédule d'Ammonius et de Plotin ; les philosophes se font croyants ; tous les doutes s'éteignent et disparaissent, et la foi la plus vive, la plus téméraire même, une foi qui va jusqu'à embrasser l'absurde, comme dit saint Augustin, devient le partage de tout ce qui se pense.

« Résumons-nous, on voit que l'hypothèse de Bayle est insoutenable. Pas d'homme dont l'esprit ne soit forcé de se poser les questions religieuses ; pas de peuple, par conséquent, dont les membres puissent être complétement indifférents à ces questions. Un peuple entier de douteurs grossiers et sans art est impossible ; un peuple entier de douteurs par principes, par art, par méthode, est également impossible. Enfin les sceptiques n'ont pas paru dans le monde aux diverses époques pour introniser à perpétuité le pyrrhonisme, mais pour amener, par un secret de la Providence, la foi, la certitude, le dogmatisme.

« La religion et par conséquent le culte qui en est l'expression, sont donc, non pas utiles, comme dit Montesquieu, mais nécessaires à toute société humaine et vraiment inévitables. »

D'où vient que nous sommes portés à croire qu'un Etat pourrait subsister sans religion et sans culte? — « A peine sorti des premières années de l'enfance, l'homme échappe au sommeil des sens, et il interroge ceux qui l'entourent. — « Mon père, qui a fait ce « monde... » Si vous répondez : « Je l'i- « gnore, » croyez-vous que vous soyez délivré à jamais de ces questions embarrassantes ? Votre enfant ouvre un livre ou voit un crucifix : « Mon père, quel est cet « homme qu'on appelle Jésus? Pourquoi « a-t-il des temples et des autels ? — Mon « fils, il y a une partie du genre humain qui « le considère comme Dieu. — Mon père, « qu'est-ce que Dieu. » — Vous voyez bien qu'il est impossible de ne pas répondre ; car ce n'est pas seulement la nature qui pose les questions religieuses, c'est l'histoire.

« Et ce n'est pas encore seulement l'histoire et la vue de la nature, c'est toute la pratique de la vie. Je défie qu'on puisse donner à son enfant un seul principe de morale, sans aborder par là même et sans résoudre, de façon ou d'autre, la question religieuse.

« Il faut résoudre. Mais qui répondra ? A qui cette charge appartient-elle ? » (Pierre Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 148, 156, art. *Culte*.

Après les citations contenues dans l'article qui précède, à peine est-il besoin de rappeler combien les païens eux-mêmes comprenaient la nécessité de la religion. Aussi le ferons-nous en peu de mots

Plutarque, le plus judicieux de tous les historiens, et le plus versé dans la connaissance de l'antiquité, nous déclare que « la religion fut de tout temps le premier objet de tous les législateurs. C'est pour cela, dit-il, que Lycurgue à Lacédémone, Numa chez les Romains (il pouvait citer Romulus même), Solon chez les premiers habitants de la Grèce et après lui Deucalion, assujettirent les peuples à la Divinité, avant que de les soumettre à des lois. Parcourez tout l'univers, continue cet historien philosophe, vous rencontrerez peut-être des peuples sans finances, sans roi, sans théâtre, sans savoir et sans lettres ; mais vous n'en trouverez pas qui soient sans Dieu, sans autels et sans sacrifice ; et il me semble qu'on bâtirait plutôt une cité dans les airs, qu'on en gouvernerait une sans le secours de la religion. » (Denys d'Halic., t. XIII, *Antiq. Rom.;* Plut., *ad Colet.*)

« Denys d'Halicarnasse, qui considère tout en philosophe et qui, dans ses réflexions et ses récits, montre constamment une maturité et un jugement exquis, nous apprend de quel esprit était animé Numa Pompilius dans ses institutions, tant sacrées que civiles : 1° un grand désir d'être utile à sa patrie ; 2° la connaissance qu'il avait de l'attachement de son peuple à la religion ; 3° la persuasion intime en ce grand homme était, que la gloire et le bonheur de Rome dépendaient de deux choses principales qu'on ne pouvait trop solidement établir : premièrement, d'une piété sincère envers l'Etre suprême, qu'il fait regarder comme l'auteur de tout bien, et comme le cons-

vateur du genre humain; secondement, du zèle de la justice par laquelle seule les nations peuvent jouir en paix des dons qu'elles reçoivent de la Divinité. » (Cité dans Bayle.)

Cicéron. — « La base de toute religion, disait l'orateur romain, et le premier appui des Etats, c'est la crainte du ciel. Il faut avant toutes choses que le citoyen soit intimement convaincu de l'existence de Dieu, de la providence de Dieu qui règle tout; de sa puissance, à laquelle tout est soumis; de sa vigilance, à qui rien n'échappe dans nos œuvres et dans nos pensées; de sa justice enfin, qui voit d'un œil différent la piété de l'homme juste et l'impiété du méchant. Sans cela, vos lois sont sans forces et vos plus belles ordonnances ne produiront aucun fruit. » (Cicéron, *De leg.*, l. ii.)

« Il n'y eut jamais de grand homme, dit Cicéron, sans quelque sentiment religieux, *Nemo unquam vir magnus sine aliquo afflatu divino fuit.* (*De natura deorum*, lib. ii, sub init.)

« La religion seule unit entre eux les citoyens; elle seule entretient dans les familles et dans les cités l'union et la paix. » (Tit.-Liv., l. v; Sil. Ital., l. iv; Philon., *De vita Moïsis.*)

Julien l'Apostat. — « La religion est la première des vertus. Le culte que l'on doit à Dieu doit être préféré à tout.

« La piété est le plus grand des biens, et l'impiété le plus grand des maux.

« Les anciens disent que le temps est la seule pierre de touche de la justice, et moi j'ajoute : de la piété et de la religion.

« Dieu n'a pas besoin de nos adulations; un culte sage et réglé, des vœux capables d'attirer les bénédictions célestes, des prières modestes, c'est tout ce qu'il demande de nous.

« La conjecture est le partage de la raison humaine, et la science est celui de Dieu. »

Est-il nécessaire de rappeler maintenant que toutes les religions anciennes ne furent que des altérations de la vraie religion, comme toutes les sectes ne sont depuis dix-huit siècles que des hérésies du catholicisme? Cette vérité, que nous avons déjà fait entrevoir à l'article Dieu, est appuyée sur tant de témoignages, que nous nous contentons de choisir presque au hasard les suivants :

Malcolm. — « La religion primitive de la Perse, dit-il, d'après Mon sin Jani, fut une ferme croyance dans un Dieu suprême, qui a fait le monde par sa puissance et le gouverne par sa sagesse; une crainte pieuse de ce Dieu, mêlée d'amour et d'adoration, un grand respect pour les parents et les vieillards, une affection paternelle pour le genre humain. » (Sir John Malcolm, *Histoire de la Perse*, t. Ier, p. 273.) *Voyez* aussi d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, art. *Caiumavath*, t. Ier, p. 180; Paris, 1783.

— « Le Théisme, dit M. de Sainte-Croix (*Observ. prélimin. sur l'Ezour-Védan*, tome Ier, p. 13 et 14), a été la religion primitive du genre humain. La marche progressive du polythéisme supposerait cette vérité, si d'ailleurs les faits ne la démontraient pas. Chez les Indiens, comme chez tous les autres peuples de la terre, on reconnaît, à travers les fables et les fictions les plus bizarres, un culte pur dans son origine, corrompu dans son cours. . . Le commerce des nations altéra le culte public des Indiens. Quoique assez éloignés de l'Egypte, on ne peut cependant douter qu'ils n'aient eu connaissance de la religion de cette contrée. . . »

— « Un écrivain qui paraît avoir soigneusement étudié l'histoire de la Chine assure que les Chinois, depuis le commencement de leur origine jusqu'au temps de Confucius, n'ont pas été idolâtres, qu'ils n'ont adoré que le Créateur de l'univers, qu'ils ont appelé Xam-ti, et auquel leur troisième empereur, nommé Hoam-ti, bâtit un temple. » (*Morale de Confucius*, *Avertissement*, p. 15.) Cela est confirmé par les motifs du prince Jean pour embrasser la religion chrétienne (*Lettres édifiantes*, tome XX, p. 349-350).

Bolingbroke. — « La doctrine d'un Dieu, de l'immortalité de l'âme et d'un état futur de récompenses et de châtiments, paraît se perdre dans les ténèbres de l'antiquité : elle précède tout ce que nous savons de certain. Dès que nous commençons à débrouiller le chaos de l'histoire ancienne, nous trouvons cette croyance établie de la manière la plus solide dans l'esprit des premières nations que nous connaissons. » (*Bolingbroke*, tome V, p. 277, in-4°).

Montaigne. — « Comment pouvoit ce Dieu ancien (Apollon) plus clairement accuser en l'humaine cognoissance de l'Estre divin, et apprendre aux hommes que leur religion n'estoit qu'une piece de leur invention, propre a lier leur societé; qu'en declarant, comme il fit, a ceux qui en recherchoient l'instruction de son trepied : *que le vray culte a chacun estoit celuy qu'il trouvoit observé par l'usaige du lieu ou il estoit.* O Dieu! quelle obligation n'avons-nous a la benignité de nostre souverain Createur pour avoir deniaisé nostre creance de ces vagabondes et arbitraires devotions, et l'avoir logée sur l'eternelle base de sa saincte parole? Que nous dira donc en cette necessité la philosophie? que nous suivions les lois de nostre païs, c'est-à-dire cette mer flottante des opinions d'un peuple ou d'un prince, qui me peindront la justice d'aultant de couleurs, et la reformeront en aultant de visaiges qu'il y aura en eux de changements de passion. Je ne puis pas avoir le jugement si flexible. Quelle bonté est-ce que je voyois en credit, et demain ne le sera plus, et que le traject d'une riviere faict crime? Quelle verité est-ce que ces montagnes bornent, mensonge au monde qui se tient au delà? » (*Apologie*, p. 451-452.)

Bayle. — « Qu'on reconnaisse tant qu'on voudra un premier être, un Dieu suprême,

un premier principe, ce n'est pas assez pour le fondement d'une religion; . . . il faut de plus établir que ce premier être, par un acte unique de son entendement, connaît toutes choses, et que, par un acte unique de sa volonté, il maintient un certain ordre dans l'univers, ou le change selon son bon plaisir; de là, dans l'espérance d'être exaucé quand on le prie, la crainte d'être puni quand on se gouverne mal, la confiance d'être récompensé quand on vit bien, toute la religion en un mot, et sans cela point de religion. » (Bayle, *Œuvres div.*, t. III.)

« Deux appuis de la souveraineté, les lois et les armes: ***imperatoriæ majestatis proprium est non solum armis decorari, sed etiam legibus armari***. . . . Outre ces deux appuis de la religion, il en est un troisième, la religion. » (*Pens. div.*, t. II; *Addit. aux Pens. div.*, 10e obj.) Manquant du troisième, qui est la religion, la société ne se soutient pas si bien; elle est comme un vieillard qui marche sans son bâton, ou comme une reine convalescente qui marche sans son écuyer. » (Bayle.)

— « Puffendorf (*Droit de la N. et des G.*, l. II, c. 24) prouve que rien ne serait plus difficile que de gouverner un peuple sans religion (*Domat.*), et qu'il n'y en a pas eu encore un seul exemple; que c'est la religion, la religion seule, qui a formé les sociétés, et qui y entretient la concorde et la paix. » (Philon, *Hist. de Moïse*, dans Bayle.)

Hume. — « Cherchez un peuple sans religion; si vous le trouvez, soyez sûr qu'il ne diffère pas beaucoup des bêtes brutes. » (Hume, *Hist. nat. de la religion*, p. 133.)

Voltaire. — « La religion subsiste depuis quatre mille ans, de l'aveu de tous, et les sectes sont d'hier. Je suis forcé de croire et d'admirer. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXI, p. 254.)

« La religion consiste dans la soumission à Dieu et dans la pratique des vertus. » (*Id.*, t. XLVI, p. 212.)

« Il serait bien singulier que toute la nature, tous les astres obéissent à des lois éternelles, et qu'il y eût un petit animal haut de cinq pieds qui, au mépris de ces lois, pût agir toujours comme il lui plairait, au seul gré de son caprice. » (*Id.*, t. XL, p. 114.)

« Soyons hardiment bons serviteurs de Dieu et du roi, et foulons aux pieds les hypocrites. » (*Id.*, t. LXXIV, p. 223.)

L'homme est un vil atome, un point dans l'étendue;
Cependant du plus haut des palais éternels,
Dieu sur notre néant daigne abaisser sa vue:
C'est lui seul qu'il faut craindre, et non pas les mortels.

« Les principes religieux sont nécessaires à la conservation de l'espèce humaine. » (*Id.*, t. XLI, p. 103.)

« Les hommes ont toujours eu besoin d'un frein, et, dans tous les lieux où il existe une société, *la religion est nécessaire*. Les lois sont un frein pour les crimes commis publiquement, et la religion pour les crimes secrets. » (Voltaire, *Sur la tolérance*.)

« On ne saurait trop se pénétrer de cette difficulté de réformer les hommes.

« Il est plus beau et plus difficile d'arracher des hommes civilisés à leurs préjugés, que de civiliser des hommes grossiers, plus rare de corriger que d'instituer. La religion a fait l'un et l'autre. » (*Œuvres de Voltaire*, t. LIX, p. 65.)

« La religion nous soutient surtout dans le malheur, dans l'oppression et dans l'abandonnement qui la suit, et c'est la seule consolation que je puisse implorer, après trente années de tribulations et de calomnies qui ont été le fruit de trente années de travaux.

« Philosophez tant qu'il vous plaira entre vous; mais si vous avez une bourgade à gouverner, il faut qu'elle ait une religion. Partout où il y a une société établie, une religion est nécessaire. Les lois veillent sur les crimes connus, et la religion sur les crimes secrets. » (*Id.*, t. LIV, p. 469.)

« Dans l'abus qu'on fait de la religion, vous ne voyez que la démence humaine, et moi j'y vois la sagesse divine, qui a conservé cette religion malgré nos abus.

« On ne jette pas d'odieux sur les arts en rappelant les abus ou les effets funestes, dangereux pour les mœurs, nés de la peinture, de la sculpture ou de la poésie. Ce n'est pas l'art qu'il faut accuser, mais l'homme. Il faut aussi aimer la religion et servir Dieu, malgré les cris hypocrites, malgré les superstitions qui déshonorent souvent le culte.....

« Parce que les hommes peuvent abuser de l'imprimerie comme on abuse de l'écriture ou de la parole, faut-il nous priver d'une invention si précieuse? J'aimerais autant qu'on nous rendît muets pour nous empêcher de faire de mauvais arguments, qu'on nous défendît de boire dans la crainte que quelqu'un s'enivrât, qu'on ôtât à l'homme son sang, parce qu'il peut tomber en apoplexie. Tout cela n'est autre chose qu'une méprise et une fausse conclusion du particulier en général.

« On ne juge pas tous nos guerriers par la lâcheté d'un seul, et on aurait tort d'attribuer à toute une nation les vices de plusieurs particuliers. Quelques brins d'ivraie détruisent-ils toute l'espérance de la récolte? Une chenille qu'on nous montre dans les jardins de Versailles ou de Saint-Cloud diminue-t-elle le prix de ces chefs-d'œuvre de l'art. Pourquoi des conséquences ridicules partout ailleurs ne seraient-elles admises que contre la religion?

« Hélas! nous avons tout fait servir à notre perte, jusqu'à la religion même; mais ce n'est pas la faute de sa morale, qui n'inspire que la douceur et la patience, qui n'enseigne qu'à souffrir et non à persécuter... Telle est la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poisons. C'est ainsi que les pratiques les plus saintement établies deviennent quelquefois l'occasion des plus funestes abus.

« Non sans doute, ce ne fut pas la religion qui médita et qui exécuta les massacres de la Saint-Barthélemi. La religion est humaine, parce qu'elle est divine. Elle prie pour les pécheurs, et ne les extermine pas ; elle n'égorge point ceux qu'elle veut instruire. Faut-il que les abus vous aigrissent, et que les bonnes lois ne vous touchent pas?

« Il n'y a qu'une probité commune à tout l'univers, il n'y a qu'une religion. »

J.-J. Rousseau. --« *L'oubli de toute religion conduit à l'oubli des devoirs de l'homme. Je ne prétends pas qu'on puisse être vertueux sans religion; j'eus longtemps cette opinion trompeuse dont je suis bien désabusé.*

« Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans le cœur des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent est une fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de ses adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner, pour les vrais principes des choses, les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le frein de leurs passions ; ils arrachent du fond des cœurs les remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes; je le crois comme eux ; et c'est, à mon avis, la preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité.

« Heureux celui qui vit saintement sous le joug de la religion ! il règnera un jour dans le royaume des cieux.

« Religion sainte, refuge toujours sûr et toujours ouvert aux cœurs affligés ! venez pénétrer les nôtres de vos divines vérités; faites-nous sentir tout le néant des choses humaines ; inspirez-nous le dédain que nous devons avoir pour cette vallée de larmes, pour cette courte vie, qui n'est qu'un passage pour arriver à celle qui ne périt point, et remplissez nos âmes de cette douce espérance; que le serviteur de Dieu qui a tout fait pour vous jouisse en paix, dans le séjour des bienheureux, du prix de ses vertus et de ses travaux !

« Que ces idées sont consolantes ! Qu'il est doux de penser qu'après avoir goûté dans cette vie le plaisir touchant de bien faire, nous en recevrons encore dans l'autre la récompense éternelle ! » (*Oraison fun.*)

« Or, à ne considérer, comme nous faisons, que l'institution humaine, et si le magistrat, qui a tout le pouvoir en main, et qui s'approprie tous les avantages du contrat, avait pourtant le droit de renoncer à l'autorité, à plus forte raison, le peuple, qui paye toutes les fautes des chefs, devrait avoir le droit de renoncer à sa dépendance. Mais les discussions affreuses, les désordres intestins qu'entraînerait nécessairement ce dangereux pouvoir, montrent plus que toute autre chose combien les gouvernements humains avaient besoin d'une base plus solide que la seule raison, *et combien il était nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré et inviolable, qui ôtât aux sujets le funeste devoir d'en disposer.* Quand la religion n'aurait fait que ce bien aux hommes, c'en serait assez pour qu'ils dussent tous l'adopter et la chérir. » (*Discours sur l'inégalité des conditions*, t. Ier, p. 257.)

« Un des sophismes les plus familiers au parti philosophique est d'opposer un peuple supposé de bons philosophes à un peuple de mauvais chrétiens ; comme si un peuple de vrais philosophes était plus facile à faire qu'un peuple de vrais Chrétiens? Je ne sais si parmi les individus l'un est plus facile à trouver que l'autre ; mais je sais bien que, dès qu'il est question de peuple, il en faut supposer qui abuseront de la philosophie sans religion, comme les nôtres abusent de la religion sans philosophie, et cela me paraît beaucoup changer l'état de la question.

« Bayle a très-bien prouvé que le fanatisme est plus pernicieux que l'athéisme, et cela est incontestable; mais ce qu'il n'a eu garde de dire, et qui n'est pas moins vrai, c'est que le fanatisme, quoique sanguinaire et cruel, est pourtant une passion grande et forte, qui élève le cœur de l'homme, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux, et qu'il ne faut que mieux diriger pour en tirer les plus sublimes vertus; au lieu que l'irréligion, et en général l'esprit raisonneur et philosophique, attache à la vie, effémine, avilit les âmes, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du *moi* humain, *et sape ainsi à petit bruit les fondements de toute société;* car ce que les intérêts particuliers ont de commun est si peu de chose, qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé.

« Si l'athéisme ne fait pas verser le sang des hommes, c'est moins par amour pour la paix que par indifférence pour le bien; comme que tout aille, peu importe au prétendu sage, pourvu qu'il reste en repos dans son cabinet. Ses principes ne font pas tuer les hommes, mais ils les empêchent de naître, en détruisant les mœurs qui les multiplient, en les détachant de leur espèce, en réduisant toutes les affections à un secret égoïsme, aussi funeste à la population qu'à la vertu. L'indifférence philosophique ressemble à la tranquillité de l'Etat sous le despotisme : c'est la tranquillité de la mort : elle est plus destructive que la mort même.

« Ainsi le fanatisme, quoique plus funeste dans ses effets immédiats, que ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit philosophique, l'est beaucoup moins dans ses conséquences. D'ailleurs il est aisé d'étaler de belles maximes dans les livres; mais la

question est de savoir si elles tiennent bien à la doctrine, si elles en découlent nécessairement; et c'est ce qui n'a point paru clair jusqu'ici. Reste à savoir encore si la philosophie, à son aise et sur le trône, résisterait à l'ambition, aux petites passions de l'homme, et si elle pratiquerait cette humanité si douce qu'elle vante la plume à la main.

« Pour la pratique, c'est autre chose, mais encore faut-il examiner. Nul homme ne suit de tout point sa religion, quand il en a une; cela est vrai. La plupart n'en ont guère et ne suivent pas celle qu'ils ont; cela est encore vrai. Mais enfin quelques-uns en ont une, la suivent du moins en partie; et il est indubitable que des motifs de religion les empêchent souvent de mal faire, et obtiennent d'eux des vertus, des actions louables, qui n'auraient point eu lieu sans ces motifs. Tous les crimes qui se font dans le clergé, comme ailleurs, ne prouvent point que la religion soit inutile, mais que très-peu de gens ont de la religion.

« Nos gouvernements modernes doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité, et leurs révolutions moins fréquentes; il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires : cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernements anciens. La religion mieux connue, écartant le fanatisme, a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'est point l'ouvrage des lettres; car partout où elles ont brillé, l'humanité n'en a pas été plus respectée. Les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des empereurs de Rome, les Chinois en font foi. Que d'œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Evangile! Que de restitutions, de réparations, la confession ne fait-elle pas faire chez les catholiques! Combien les approches des temps de la communion n'opèrent-elles pas de réconciliations et d'aumônes! Combien le jubilé des Hébreux ne rendait-il pas les usurpateurs moins avides; que de misères ne prévenait-il pas! La fraternité légale unissait toute la nation; on ne voyait pas un mendiant chez eux, on n'en voit pas plus chez les Turcs, où les fondations pieuses sont innombrables. Ils sont, par principe de religion, hospitaliers, même envers les ennemis de leur culte.

« Les mahométans disent, selon Chardin, « qu'après l'examen qui suivra la résurrec- « tion universelle, tous les corps iront pas- « ser un pont appelé *Poul-Serrho*, qui est « jeté sur le feu éternel; pont qu'on peut « appeler, disent-ils, troisième et dernier « examen, et vrai jugement final, parce que « c'est là où se fera la séparation des bons « d'avec les méchants.

« Les Persans, poursuit Chardin, sont « fort infatués de ce pont; et lorsque quel- « qu'un souffre une injure dont, par aucune « voie, ni dans aucun temps, il ne peut « avoir raison, sa dernière consolation est « de dire : *Eh bien! par le Dieu vivant, tu* « *me le payeras au dernier jour; tu ne passe-* « *ras point le Poul-Serrho, que tu ne me* « *satisfasses auparavant; je m'attacherai au* « *bord de ta veste, et me jetterai à tes jam-* « *bes.*

« J'ai vu beaucoup de gens éminents et « de toutes sortes de professions, qui, ap- « préhendant qu'on ne criât ainsi *haro* sur « eux au passage de ce pont redoutable, « sollicitaient ceux qui se plaignaient d'eux « de leur pardonner; cela m'est arrivé cent « fois à moi-même. Des gens de qualité, qui « m'avaient fait faire par importunité des « démarches autrement que je n'eusse voulu, « m'abordaient au bout de quelque temps « qu'ils pensaient que le chagrin en était « passé, et me disaient : Je te prie, *Halat* « *bechor autchirsra*, c'est-à-dire, *rends-moi* « *cette affaire licite ou juste.* Quelques-uns « même m'ont fait des présents et rendu des « services, afin que je leur pardonnasse, en « déclarant que je le faisais de bon cœur; de « quoi la cause n'est autre qu'on ne passera « point le pont de l'enfer, qu'on n'ait rendu « le dernier quatrin à ceux qu'on a offen- « sés. » Croirai-je, continue Rousseau, croirai-je que l'idée de ce pont, qui répare tant d'iniquités, n'en prévient jamais? Que si l'on ôtait aux Persans cette idée, en leur persuadant qu'il n'y a ni *Poul-Serrho*, ni rien de semblable, où les opprimés soient vengés de leurs tyrans après leur mort, n'est-il pas clair que cela mettrait ceux-ci fort à leur aise, et les délivrerait du soin d'apaiser ces malheureux? Il est donc faux que cette doctrine ne fût pas nuisible, elle ne serait donc pas la vérité.

« Philosophe, tes lois morales sont fort belles, mais montre-m'en, de grâce, la sanction. Cesse un moment de battre la campagne, et dis-moi nettement ce que tu mets à la place du *Poul-Serrho.* »

« Je tremble, écrivait-il à un disciple de Diderot, je tremble de vous voir contrister la religion dans vos écrits. Cher Deleyre, défiez-vous de votre esprit satirique; surtout apprenez à respecter la religion, l'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle, seraient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple et le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir! » (*OEuv. de Rousseau*, éd. de Paris, 1788; t. XXXI, p. 202.)

D'Alembert. — « On pourrait produire aisément la liste des grands hommes qui ont regardé la religion comme l'ouvrage de Dieu; liste capable d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs esprits, mais suffisant au moins pour *imposer silence à une foule de conjurés,* ennemis impuissants de quelques vérités nécessaires aux hommes, que Pascal a défendues, que Newton croyait, que Descartes a respectées. » (*Eloge de Bernouilli.*)

Diderot, dans son *Traité d'éducation*, s'exprime ainsi : « J'appelle connaissances essentielles celles qui ont des objets réels et nécessaires à tous les états, dans tous les temps, et auxquelles rien ne peut suppléer,

parce qu'elles comprennent tout ce que l'homme doit absolument savoir et faire sous peine d'être dégradé et malheureux. La première de ces connaissances, c'est la Religion, par laquelle nous devons *commencer*, *continuer et finir*, parce que nous sommes de *Dieu*, par *Dieu* et pour *Dieu.* »

Encyclopédie du xviiie siècle.—« *Religion*, *religio*, est la connaissance de la Divinité et celle du culte qui lui est dû.

« Le fondement de toute *religion* est qu'il y a un Dieu, qui a des rapports à ses créatures, et qui exige d'elles quelque culte. Les différentes manières par lesquelles nous arrivons, soit à la connaissance de Dieu, soit à celle de son culte, ont fait diviser la religion en *naturelle* et en *révélée*.

« La religion naturelle est le culte que la raison, laissée à elle-même et à ses propres lumières, apprend qu'il faut rendre à l'Etre suprême, auteur et conservateur de tous les êtres qui composent le monde sensible, comme de l'aimer, de l'adorer, de ne point abuser de ses créatures, etc. On l'appelle aussi *morale* ou *éthique*, parce qu'elle concerne immédiatement les mœurs et les devoirs des hommes les uns envers les autres, et envers eux-mêmes considérés comme créatures de l'Etre suprême.

« La religion révélée est celle qui nous instruit de nos devoirs envers Dieu, envers les autres hommes et envers nous-mêmes, par quelques moyens surnaturels, comme par une déclaration expresse de Dieu même, qui s'explique par la bouche de ses envoyés et de ses prophètes, pour découvrir aux hommes des choses qu'ils n'auraient jamais connues ni pu connaître par les lumières naturelles.

« L'une et l'autre supposent un Dieu, une providence, une vie future, des récompenses et des punitions; mais la dernière suppose de plus une mission immédiate de Dieu lui-même, attestée par des miracles ou des prophéties.

« Les déistes prétendent que la religion naturelle est suffisante pour nous éclairer sur la nature de Dieu, et pour régler nos mœurs d'une manière agréable à ses yeux. Les auteurs qui ont écrit sur cette matière et qui jugent la religion naturelle insuffisante, appuient la nécessité de la révélation sur ces quatre points : 1° Sur la faiblesse de l'esprit humain, sensible par la chute du premier homme, et par les égarements des philosophes; 2° sur la difficulté où sont la plupart des hommes de se former une juste idée de la Divinité et des devoirs qui lui sont dus; 3° sur l'aveu des instituteurs des religions, qui ont tous donné pour marque de la vérité de leur doctrine des colloques prétendus ou réels avec la Divinité, quoique d'ailleurs ils aient appuyé leur religion sur la force du raisonnement; 4° sur la sagesse de l'Etre suprême, qui, ayant établi une religion pour le salut des hommes, n'a pu la réparer après sa décadence par un moyen plus sûr que celui de la révélation. Mais, quelque plausibles que soient ces raisons, la voie la plus courte à cet égard est de démontrer aux déistes l'existence et la vérité de cette révélation. Il faut alors qu'ils conviennent que Dieu l'a jugée nécessaire pour éclairer les hommes, puisque d'une part ils reconnaissent l'existence de Dieu, et que de l'autre ils conviennent que Dieu ne fait rien d'inutile.

« La religion révélée, considérée dans son véritable point de vue, est la connaissance du vrai Dieu comme créateur, conservateur et rédempteur du monde, du culte que nous lui devons en ces qualités et des devoirs que sa loi nous prescrit, tant par rapport aux autres hommes que par rapport à nous-mêmes.....

« Mais est-il bien constant que Dieu aime les hommes? Les faveurs sans nombre qu'il leur prodigue ne permettent pas d'en douter; mais cette preuve trouvera sa place plus bas. Employons ici d'autres arguments. Demander si Dieu aime les hommes, c'est demander s'il existe; car, comment concevoir un Dieu qui ne soit pas bon? Un bon prince aime ses enfants, et Dieu pourrait ne pas aimer les hommes! Dans quel esprit un pareil soupçon peut-il naître, si ce n'est dans ceux qui font de Dieu un être capricieux et barbare, qui se joue impitoyablement du sort des humains? Un tel Dieu mériterait notre haine et non notre amour.

« Dieu, dites-vous, ne doit rien aux hommes. Soit. Mais il se doit à lui-même; il faut indispensablement qu'il soit juste et bienfaisant. Ses perfections ne sont point de son choix; il est nécessairement tout ce qu'il est, il est le plus parfait de tous les êtres, ou il n'est rien. Mais je connais qu'il m'aime par l'amour que je sens pour lui; c'est parce qu'il m'aime qu'il a gravé dans mon cœur ce sentiment, le plus précieux de ses dons. Son amour est le principe d'union, comme il en doit être le motif.

« Dans le commerce des hommes, l'amour et la reconnaissance sont deux sentiments distincts. On peut aimer quelqu'un sans en avoir reçu des bienfaits; on peut en recevoir des bienfaits sans l'aimer et sans être ingrat; il n'en est pas de même par rapport à Dieu. Notre reconnaissance ne saurait aller sans amour, ni notre amour sans reconnaissance, parce que Dieu est tout à la fois un être aimable et bienfaisant. Vous savez gré à votre mère de vous avoir donné le jour, à votre père de pourvoir à vos besoins, à vos amis de leur attachement; or Dieu seul est véritablement votre mère, votre père, votre maître, votre bienfaiteur, votre ami; et ceux que vous honorez de ces noms ne sont, à proprement parler, que les instruments de ses bontés sur vous. Pour vous en convaincre, considérez-le sous ces différents rapports.

« Que fait une mère pour l'enfant qui naît d'elle? C'est Dieu qui fait tout. Lorsqu'il posait la terre et les cieux sur leurs fondements, il avait dès lors cet enfant en vue, et le disposait déjà à la longue chaîne d'événements qui devait se terminer à sa nais-

sance. Il faisait plus, il le créait en pétrissant le limon dont il forma son premier père. L'instant est venu de faire éclore ce germe. C'est dans le sein d'une telle mère qu'il lui a plu de le placer, lui-même a pris soin de le fomenter et de le développer.

« Dieu est le père de tous les hommes, bien plus que chaque homme en particulier ne l'est de ses enfants. Choisissons le plus tendre et le plus parfait de tous les pères. Mais qu'est-il auprès de Dieu? Lorsqu'un père veille à la conservation de son fils, c'est Dieu qui le conserve; lorsqu'il s'applique à l'instruire, c'est Dieu qui lui ouvre l'intelligence; lorsqu'il l'entretient des charmes de la vertu, c'est Dieu qui lui fait aimer la vérité éternelle d'où procèdent toutes nos connaissances.

« Si nous mettons en comparaison avec la vérité éternelle d'où procèdent toutes nos connaissances, les maîtres qui nous guident et qui nous instruisent, soutiendront-ils mieux le parallèle? Ce n'est ni au travail de ceux qui nous enseignent, ni à nos propres travaux que nous devons la découverte des vérités; Dieu les a rendues communes à tous les hommes: chacun les possède et peut se les rendre présentes; il n'est besoin pour cet effet que d'y réfléchir: s'il en est quelques-unes de plus abstraites, ce sont des trésors que Dieu a cachés plus avant que les autres, mais qui ne viennent pas moins de lui, puisqu'en creusant nous les trouvons au fond de notre âme, et que notre âme est son ouvrage. L'ouvrier fouille la mine, le physicien dirige ses opérations, mais ni l'un ni l'autre n'ont fourni l'or qu'elle enferme.

« S'il est quelqu'un qui ait disputé à Dieu le titre de bienfaiteur, il ne faut pas se mettre en devoir de le combattre. La lumière dont il jouit, l'air qu'il respire, tout ce qui contribue à sa conservation et à ses plaisirs, les cieux, la terre, la nature entière destinés à son usage, déposent contre lui et le confondent assez. Il ne pense lui-même, ne parle et n'agit que parce que Dieu lui en a donné la facilité; et sans cette providence contre laquelle il s'élève, il serait encore dans le néant, et la terre ne serait pas chargée du poids importun d'un ingrat.

« Tout ce que fait un ami pour la personne sur qui s'est fixée son affection, c'est de l'aimer, de lui vouloir du bien et de lui en faire. Or, c'est ce que nous venons de prouver en Dieu par rapport à nous. Mais que cette qualité d'ami si tendre et si flatteuse pour nous ne diminue rien du respect infini que nous doit inspirer l'idée de sa grandeur suprême. Moins dédaigneux que les monarques de la terre, ami de ses sujets, il veut que ses sujets soient les siens, mais il ne leur permet pas d'oublier qu'il est leur souverain maître, et c'est à ce titre qu'il exige leurs hommages.

« Ce n'est pas précisément parce que Dieu est grand que nous lui devons des hommages, c'est parce que nous sommes ses vassaux, et qu'il est notre souverain maître. Dieu seul possède sur le monde entier un domaine universel, dont celui des rois de la terre n'est tout au plus que l'ombre. Ceux-ci tiennent leur pouvoir, au moins dans l'origine, de la volonté des peuples. Dieu ne tient sa puissance que de lui-même. Il a dit: Que le monde soit fait, et le monde a été fait. Voilà le titre primordial de sa royauté. Nos rois sont maîtres des corps, mais Dieu commande aux cœurs. Ils font agir, mais il fait vouloir; autant son empire sur nous est supérieur à celui de nos souverains, autant lui devons-nous rendre de plus profonds hommages. Ces hommages dus à Dieu sont ce qu'on appelle autrement *culte* ou *religion*. On en distingue de deux sortes, l'un intérieur et l'autre extérieur. L'un et l'autre sont d'obligation. L'intérieur est invariable; l'extérieur dépend des mœurs, des temps et de la religion.

« Le culte intérieur réside dans l'âme, et c'est le seul qui honore Dieu. Il est fondé sur l'admiration qu'excite en nous l'idée de sa grandeur infinie, sur le ressentiment de ses bienfaits et l'aveu de sa souveraineté. Le cœur pénétré de ces sentiments les lui exprime par des extases d'admiration, des saillies d'amour, et des protestations de reconnaissance et de soumission. Voilà le langage du cœur, voilà ses hymnes, ses prières, ses sacrifices. Voilà ce culte dont il est capable, et le seul digne de la divine majesté. C'est aussi celui que Jésus-Christ est venu substituer aux cérémonies judaïques, comme il paraît par cette belle réponse qu'il fit à une femme samaritaine, lorsqu'elle lui demanda si c'était sur la montagne de Sion ou sur celle de Sémeron qu'il fallait adorer: « Le temps vient, lui dit-il, que les vrais « adorateurs adoreront en esprit et en vé« rité. »

« On objecte que Dieu est infiniment au-dessus des hommes, qu'il n'y a aucune proportion entre eux, que Dieu n'a pas besoin de notre culte, qu'enfin ce culte d'une volonté bornée est indigne de l'Etre infini et parfait. Qui sommes-nous, disent ces téméraires raisonneurs, qui fondent leur respect pour la Divinité sur l'anéantissement de son culte? Qui sommes-nous pour oser croire que Dieu descende jusqu'à nous faire part de ses secrets, et penser qu'il s'intéresse à nos vaines opinions? Vils atomes que nous sommes en sa présence, que lui font nos hommages? Quel besoin a-t-il de notre culte? Que lui importe de notre ignorance et même de nos mœurs? Peuvent-elles troubler son repos inaltérable, ou rien diminuer de sa grandeur ou de sa gloire? S'il nous a fait, ce n'a été que pour exercer l'énergie de ses attributs, l'immensité de son pouvoir, et non pour être l'objet de nos connaissances. Quiconque juge autrement est séduit par ses préjugés, et connaît aussi peu la nature de son être propre que celle de l'Etre suprême. Ainsi, la religion, qui se flatte d'être le lien du commerce entre deux êtres si infiniment disproportionnés, n'est à le bien prendre qu'une production de l'or-

gueil et de l'amour effréné de soi-même. Voilà la réponse.

« Il y a un Dieu, c'est-à-dire un être infiniment parfait; cet être connaît l'étendue sans bornes de ses perfections. A part qu'il est juste, car la justice entre dans la perfection infinie, il doit un amour infini à l'infinité de ses perfections infinies, son amour ne peut même avoir d'autre objet qu'elles. J'en conclus d'abord que s'il a fait quelque ouvrage hors de lui, il ne l'a fait que pour l'amour de lui; car telle est sa grandeur qu'il ne saurait agir que pour lui seul, et comme tout vient de lui, il faut que tout se termine et retombe à lui, autrement l'ordre serait violé. J'en conclus, en second lieu, que l'Etre infiniment parfait, puisqu'il a tiré les hommes du néant, ne les a créés que pour lui; car s'il agissait sans se proposer de fin, comme il agirait d'une façon aveugle, sa sagesse en serait blessée; et s'il agissait pour une fin moins noble, moins haute que lui, il s'avilirait par son action même et se dégraderait. Je vais plus loin. Cet Etre suprême, à qui nous devons l'existence, nous a faits intelligents et capables de l'aimer. Il est donc vrai encore qu'il veut, et qu'il ne peut ne pas vouloir, d'une part, que nous employions notre intelligence à le connaître et à l'admirer; de l'autre, que nous employons notre volonté et à l'aimer et à lui obéir. L'ordre demande que notre intelligence soit réglée et que notre amour soit juste. Par conséquent il est nécessaire que Dieu, ordre essentiel et justice suprême, veuille que nous aimions sa perfection infinie plus que notre perfection finie. Nous ne devons nous aimer qu'en nous rapportant à lui, et ne réserver pour nous qu'un amour, faible ruisseau de celui dont la source doit principalement et inépuisablement ne couler que pour lui. Telle est la justice éternelle que rien ne peut obscurcir, la proportion inviolable que rien ne peut altérer ni déranger. Dieu se doit tout à lui-même, je me dois tout à lui, et tout n'est pas trop pour lui. Ces conséquences ne sont ni arbitraires, ni forcées, ni tirées de loin. Mais aussi prenez garde, ces fondements une fois posés, l'édifice de la religion s'élève tout seul, et demeure inébranlable. Car dès que l'Etre infini doit seul épuiser notre adoration et nos hommages, dès qu'il doit d'abord avoir tout notre amour, et qu'ensuite cet amour ne doit se répandre sur les créatures qu'à proportion et selon les degrés de perfection qu'il a mis en eux, dès que nous devons une soumission sans réserve à celui qui nous a faits, tout d'un coup la *religion* s'est faite dans nos cœurs; car elle n'est essentiellement et dans son fond qu'adoration, amour et obéissance.

« Présentons le même raisonnement sous une autre forme. Quels sont les devoirs les plus généraux de la religion? C'est la louange, c'est l'amour, c'est l'action de grâces, c'est la confiance et la prière. Or, je dis que l'existence de Dieu supposée, il serait contradictoire de lui refuser le culte renfermé dans ces devoirs. Si Dieu existe, il est le souverain maître de la nature et la perfection suprême; il nous a faits ce que nous sommes, il nous a donné ce que nous possédons : donc nous devons et nos hommages à sa grandeur, et notre amour à ses perfections, et notre confiance à sa bonté, et nos prières à sa puissance, et notre action de grâces à ses bienfaits. Voilà le culte intérieur évidemment prouvé.

« Dieu n'a besoin, ajoutez-vous, ni de nos adorations ni de notre amour. De quel prix notre hommage peut-il être à ses yeux? Et que lui importe le culte imparfait et toujours borné des créatures? En est-il plus heureux? En est-il plus grand? Non sans doute, il n'en a pas besoin, et nous ne le disons pas non plus. Ce mot *besoin* ne doit jamais être employé à l'égard de Dieu. Mais pour m'en servir à votre exemple, Dieu avait-il besoin de nous créer? A-t-il besoin de nous conserver? Notre existence le rend-elle plus heureux, le rend-elle plus parfait? Si donc il nous a fait exister, s'il nous conserve, quoiqu'il n'ait besoin ni de notre existence ni de notre conservation, ne mesurez plus ce qu'il exige de nous sur ce qui lui sera utile. Il se suffit à lui-même, il se connaît et il s'aime. Voilà sa gloire et son bonheur. Mais réglez ce qu'il veut de vous sur ce qu'il doit à sa sagesse et à l'ordre immuable. Notre culte est imparfait en lui-même, je n'en disconviens pas, et cependant je dis qu'il n'est pas indigne de Dieu; j'ajoute même qu'il est impossible qu'il nous ait donné l'être pour une autre fin que pour ce culte tout borné qu'il est. Afin de le mieux comprendre, distinguons ce que la créature peut faire, d'avec la complaisance que Dieu en tire. Ne vous effarouchez pas d'une telle expression, je n'entends par ce mot, en l'appliquant à Dieu, que cet acte intérieur de son intelligence par lequel il approuve ce qu'il voit de conforme à l'ordre. Cela posé, je viens à ma preuve.

« D'une part l'action de la créature qui connaît Dieu, qui lui obéit et qui l'aime, est toujours nécessairement imparfaite; mais d'une autre part cette opération de la créature est la plus noble, la plus élevée qu'il soit possible de produire et que Dieu puisse tirer d'elle. Donc les limites naturelles ne comportent rien de plus haut. Cette opération n'est donc plus indigne de Dieu. Etablissez en effet qu'il lui soit impossible de produire une substance intelligente, si ce n'est à condition d'en obtenir quelque opération aussi parfaite que lui, vous le réduisez à l'impuissance de rien créer. Or nous existons, et nous sommes l'ouvrage de ses mains. En nous donnant l'être, il s'est donc proposé de tirer de nous l'opération la plus haute que notre nature imparfaite puisse produire. Mais cette opération la plus parfaite de l'homme, qu'est-elle sinon la connaissance et l'amour de cet auteur? Que cette connaissance, que cet amour, ne soient pas portés au plus haut degré concevable, n'importe : Dieu a tiré de l'homme ce que l'homme peut produire de plus grand,

de plus achevé, dans les bornes où sa nature les renferme. C'en est assez pour l'accomplissement de l'ordre. Dieu est content de son ouvrage, sa sagesse est d'accord avec sa puissance, et il se complaît dans sa créature. Cette complaisance est son unique terme, et comme elle n'est pas distinguée de son être, elle le rend lui-même sa propre fin. Allons jusqu'où nous mène une suite de conséquences si lumineuses quoique simples.

« Quand je demande pourquoi Dieu nous a donné des yeux, tout aussitôt on me répond, c'est qu'il a voulu que nous pussions voir la lumière du jour, et par elle tous les autres objets. Mais si je demande d'où vient qu'il nous a donné le pouvoir de le connaître et de l'aimer, ne faudra-t-il pas me répondre aussi que ce don le plus précieux de tous, il nous l'accorde afin que nous puissions connaître son éternelle vérité, et que nous puissions aimer ses perfections infinies? S'il avait voulu qu'une profonde nuit régnât sur nous, l'organe de la vue serait une superfluité dans son ouvrage. Tout de même s'il avait voulu que nous l'ignorassions à jamais, et que nos cœurs fussent incapables de s'élever jusqu'à lui, cette notion vive et distincte qu'il nous a donnée de l'infini, cet amour insatiable du bien, dont il a fait l'essence de notre volonté, seraient des présents inutiles, contraires même à sa sagesse, et cette idée ineffaçable de l'Etre divin, et cet amour du parfait et du beau que rien ici-bas ne peut satisfaire ni éteindre en nous, tout donne les traits par lesquels Dieu a gravé son image au milieu de nous. Mais cette ressemblance imparfaite que nous avons avec l'Être suprême, et qui nous avertit de notre destination, est en même temps l'invincible preuve de la nécessité d'un culte du moins intérieur.

« Si après tant de preuves on persiste à dire que la Divinité est trop au-dessus de nous pour descendre jusqu'à nous, nous répondrons qu'en exagérant ainsi sa grandeur et notre néant, on ne veut que secouer son joug, se mettre à sa place et renverser toute subordination; nous répondrons que par cette humilité trompeuse et hypocrite, on n'imagine un Dieu si éloigné de nous, si fier, si indifférent dans sa hauteur, si indolent sur le bien et sur le mal, si insensible à l'ordre et au désordre, que pour s'autoriser dans la licence de ses désirs, pour se flatter d'une impunité générale, et pour se mettre, s'il est possible, autant au-dessus des plaintes de sa conscience que des lumières de sa raison.

« Mais le culte extérieur, pourquoi supposer que Dieu le demande? Eh! vous-mêmes, comment ne voyez-vous pas que celui-ci coule inévitablement de l'autre? sitôt que chacun de nous est dans l'étroite obligation de remplir les devoirs que je viens d'exposer, ne deviennent-ils pas des lois pour la société entière? Les hommes, convaincus séparément de ce qu'ils doivent à l'Etre infini, se réuniront dès là pour lui donner des marques publiques de leurs sentiments. Tous ensemble, ainsi qu'une grande famille, ils aimeront le père commun, ils chanteront ses merveilles, ils béniront ses bienfaits, ils publieront ses louanges, ils l'annonceront à tous les peuples, et brûleront de le faire connaître aux nations égarées qui ne le connaissent pas encore, ou qui ont oublié ses miséricordes et sa grandeur. Le concert d'amour, de vœux et d'hommages dans l'union des cœurs, n'est-il pas évidemment ce culte extérieur dont vous êtes si en peine? Dieu serait alors toutes choses en tous. Il serait le roi, le père, l'ami des humains; il serait la loi vivante des cœurs, on ne parlerait que de lui et pour lui. Il serait consulté, cru, obéi. Hélas! un roi mortel, un vil père de famille s'attire, par sa sagesse, l'estime et la confiance de tous ses enfants; on ne voit à toute heure que les honneurs qui lui sont rendus, et l'on demande qu'est-ce que le culte divin, et si l'on en doit un? Tout ce qu'on fait pour honorer un père, pour lui obéir, et pour reconnaître ses grâces, est un culte continuel qui saute aux yeux. Que serait-ce donc si les hommes étaient possédés de l'amour de Dieu? Leur société serait un culte solennel, tel que celui qu'on nous dépeint des bienheureux dans le ciel.

« A ces raisonnements, pour démontrer la nécessité d'un culte extérieur, j'en ajouterai deux autres. Le premier est fondé sur l'obligation indispensable où nous sommes de nous édifier mutuellement les uns les autres; le second est fondé sur la nature de l'homme.

« 1° Si la piété est une vertu, il est utile qu'elle règne dans tous les cœurs : or, il n'est rien qui contribue plus efficacement au règne de la vertu que l'exemple. Les leçons y feraient beaucoup moins; c'est donc un bien pour chacun de nous d'avoir sous les yeux des modèles attrayants de piété. Or, ces modèles ne peuvent être tracés que par des actes extérieurs de religion. Inutilement par rapport à moi, un de mes concitoyens est-il pénétré d'amour, de respect et de soumission pour Dieu, s'il ne le fait pas connaître par quelque démonstration sensible qui m'en avertisse. Qu'il me donne des marques non suspectes de son goût pour la vérité, de sa résignation aux ordres de la Providence, d'un amour affectueux pour son Dieu, qu'il l'adore, le loue, le glorifie en public; son exemple opère sur moi; je me sens piqué d'une sainte émulation que les plus beaux morceaux de morale n'auraient pas été capables de produire. Il est donc essentiel à l'exercice de la religion que la profession s'en fasse d'une manière publique et visible; car, les mêmes raisons qui nous apprennent qu'il est de notre devoir de reconnaître les relations où nous sommes à l'égard de Dieu nous apprennent également qu'il est de notre devoir d'en rendre l'aveu public. D'ailleurs, parmi les faveurs dont la Providence nous comble, il y en a de personnelles, il y en a de géné-

rales. Or, par rapport à ces dernières, la raison nous dit que ceux qui les ont reçues en commun doivent se joindre pour en rendre grâces à l'Etre suprême en commun, autant que la nature des assemblées religieuses peut le permettre.

« 2° Une religion purement mentale pourrait convenir à des esprits purs et immatériels, dont il y a sans doute un nombre infini de différentes espèces dans les vastes limites de la création ; mais l'homme étant composé de deux natures réunies, c'est-à-dire de corps et d'âme, sa religion ici-bas doit naturellement être relative et proportionnée à son caractère, et par conséquent consiste également en méditations intérieures et en actes de pratique extérieure. Ce qui n'est d'abord qu'une présomption devient une preuve, lorsqu'on examine plus particulièrement la nature de l'homme et celle des circonstances où elle est placée. Pour rendre l'homme propre au poste et aux fonctions qui lui ont été assignés, l'expérience prouve qu'il est nécessaire que le tempérament du corps influe sur les passions de l'esprit, et que les facultés spirituelles soient tellement enveloppées dans la matière, que nos plus grands efforts ne puissent les émanciper de cet assujettissement, tant que nous devons vivre et agir dans ce monde matériel. Or, il est évident que des êtres de cette nature sont peu propres à une religion purement mentale, et l'expérience le confirme, car toutes les fois que, par le faux désir d'une perfection chimérique, des hommes ont tâché dans les exercices de la religion de se dépouiller de la grossièreté des sens, et de s'élever dans la religion des idées imaginaires, le caractère de leur tempérament a toujours décidé de l'issue de leur entreprise. La religion des caractères froids et flegmatiques a dégénéré dans l'indifférence et le dégoût, et celle des hommes bilieux et sanguins a dégénéré dans le fanatisme et l'enthousiasme. Les circonstances de l'homme et des choses qui l'environnent contribuent de plus en plus à rendre invincible cette incapacité naturelle pour une religion mentale. La nécessité et le désir de satisfaire aux besoins et aux aisances de la vie nous assujettissent à un commerce perpétuel et constant avec les objets les plus sensibles et les plus matériels. Ce commerce fait naître en nous des habitudes dont la force s'obstine d'autant plus, que nous nous efforçons de nous en délivrer. Ces habitudes portent continuellement l'esprit vers la matière, et elles sont si incompatibles avec les contemplations mentales ; elles nous en rendent si incapables, que nous sommes même obligés, pour remplir ce que l'essence de la religion nous prescrit à cet égard, de nous servir contre les sens et contre la matière de leur propre secours, afin de nous aider et de nous soutenir dans les actes spirituels du culte religieux. Si à ces raisons l'on ajoute que le commun du peuple qui compose la plus grande partie du genre humain, et dont tous les membres en particulier sont personnellement intéressés dans la religion, est par état, par emploi, par nature, plongé dans la matière, on n'a pas besoin d'autre argument pour prouver qu'une religion mentale, consistant en une philosophie divine qui résiderait dans l'esprit, n'est nullement propre à une créature telle que l'homme dans le poste qu'il occupe sur la terre.

« Dieu, en unissant la matière à l'esprit, l'a associée à la religion, et d'une manière si admirable, que lorsque l'âme n'a pas la liberté de satisfaire son zèle, en se servant de la parole, des mains, des prosternements, elle se sent comme privée d'une partie du culte qu'elle voulait rendre, et de celle même qui lui donnerait le plus de consolation ; mais si elle est libre, et que ce qu'elle éprouve au dedans la touche vivement et la pénètre, alors ses regards vers le ciel, ses mains étendues, ses cantiques, ses prosternements, ses adorations diversifiées en cent manières, ses larmes que l'amour et la pénitence font également couler, soulagent son cœur en suppléant à son impuissance, et il semble que c'est moins l'âme qui associe le corps à sa piété et à sa religion, que ce n'est le corps même qui se hâte de venir à son secours et de suppléer à ce que l'esprit ne saurait faire ; en sorte que dans la fonction non-seulement la plus spirituelle, mais aussi la plus divine, c'est le corps qui tient lieu de ministre public et de prêtre, comme dans le martyre, c'est le corps qui est le témoin visible et le défenseur de la vérité contre tout ce qui l'attaque.

« Aussi voyons-nous que tous les peuples qui ont adoré quelque divinité ont fixé leur culte à quelques démonstrations extérieures, qu'on nomme *des cérémonies*. Dès que l'intérieur y est, il faut que l'extérieur l'exprime et le communique dans toute la société. Le genre humain jusqu'à Moïse faisait des offrandes et des sacrifices. Moïse en a institué dans l'Eglise judaïque ; la chrétienne en a reçu de Jésus-Christ. Jusqu'au temps de Moïse, c'est-à-dire pendant tout le temps de la loi de nature, les hommes n'avaient pour se gouverner que la raison naturelle et les traditions de leurs ancêtres. On n'avait point encore érigé de temple au vrai Dieu, le culte alors n'avait point de forme fixe et déterminée, chacun choisissait les cérémonies qu'il croyait le plus significatives pour exprimer au dehors sa religion. Enfin le culte fut fixé par Moïse, et tous ceux qui voulurent avoir part aux faveurs plus marquées que Dieu répandait sur le peuple juif, étaient obligés de le révérer et de s'y soumettre. Sur les débris de cette religion, qui n'était que l'ombre et l'ébauche d'une religion plus parfaite, s'est élevée la religion chrétienne, au culte de laquelle tout homme est obligé de se soumettre, parce que c'est la seule véritable, qu'elle a été marquée au sceau de la divinité, et que la réunion de tous les peuples dans le culte uniforme est fondée sur l'économie des décrets de Dieu. »

« *Religion*, se dit plus spécialement du système particulier de créance et de

culte qui a lieu dans tel ou tel pays, dans telle ou telle secte, dans tel ou tel temps, etc.

« Dans ce sens, on dit la religion *romaine*, la religion *réformée*, la religion des Grecs, celle des Turcs, des sauvages d'Amérique, des Siamois, etc.

« Ceux-ci, dit le ministre Claude, soutiennent que la diversité des religions, c'est-à-dire les différentes manières d'honorer Dieu, lui sont agréables, parce que toutes ont le même objet, toutes tendent à la même fin, quoique par des moyens différents.

« Principe faux, si Dieu a déclaré qu'il rejetait tel ou tel culte, comme insuffisant ou imparfait, et qu'il en adoptait tel ou tel autre, comme plus pur et plus raisonnable; si d'ailleurs il établit dans le monde quelque autorité visible qui dût avec pleine puissance régler la manière et les cérémonies du culte qu'il a approuvé; or, c'est ce qu'il a fait par la révélation et par l'établissement de son Eglise.

« C'est donc à tort que le même ministre prétend que le sentiment de ces idolâtres est beaucoup plus équitable que celui des zélateurs qui croient qu'il n'y a que leur culte qui soit agréable à Dieu; et l'on sent que par ces zélateurs il a voulu désigner les catholiques. Car ceux-ci ne condamnent pas les autres cultes précisément par leurs propres lumières; mais parce que Dieu les a rejetés, parce qu'ils ne sont pas conformes à celui qu'il a établi, et parce qu'enfin ils ne sont point autorisés par la puissance à qui il a confié l'interprétation de ses lois. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXVIII, IIe partie, p. 245 à 253, article *Religion*.)

Goethe. — « La philosophie à mes yeux n'était que secondaire, la plus grande opposition entre mes amis et moi venait de ce que je soutenais qu'on peut s'en passer, et que tout ce qu'elle a d'important est déjà contenu dans la religion et la poésie: ce qu'ils refusaient absolument de m'accorder, cherchant au contraire à me démontrer que la religion n'a d'autre base que la philosophie. Moi, je niais obstinément ce principe contre lequel se présentent une foule d'arguments, car puisque la religion contient à la fois tant d'inexplicables mystères, comment la philosophie, qui cherche la preuve des choses, peut-elle lui servir d'appui? Comment à la foi donner le doute pour fondement, aux immuables doctrines les idées flottantes qui tôt ou tard finissent par aboutir au scepticisme?

« Aussi l'histoire des peuples est-elle unanime à nous montrer dans les plus anciennes écoles la philosophie et la poésie confondues avec la religion. » (*Ma Vie*, par Goethe, t. II.)

Herder. — « Le progrès de la philosophie, la première et la dernière philosophie est la religion. Les nations mêmes les plus sauvages l'ont pratiquée; car il n'est pas sur la terre une seule nation qui n'ait une sorte de culte, et, à plus forte raison, qui ne soit capable de s'élever à l'intelligence. Quand ces peuples n'ont pu découvrir la cause visible des événements, ils en ont supposé une invisible, et, quoiqu'ils fussent dans une fausse voie, il n'en est pas moins vrai qu'ils cherchaient à pénétrer le fond des choses; seulement ils se sont arrêtés dans leur contemplation, bien plus aux représentations qu'à l'essence de la nature, et les objets effrayants et périssables ont agi sur eux avec plus de puissance que le sentiment du beau et de l'éternel. Quelquefois il est arrivé qu'ils ont ramené toutes les causes à une seule. Ce premier effort était encore de la religion: et il est absurde de dire que la crainte a inventé les dieux chez la plupart des peuples. La crainte comme crainte n'invente rien; elle porte seulement l'intelligence à former des conjectures et des suppositions vraies ou fausses. Non! éternelle source de toute vie, de tout être, de toutes formes, tu n'as pas oublié de te manifester à tes créatures. L'animal courbé vers la terre sent obscurément l'effet de ton pouvoir et de ta bonté; l'homme est pour lui la divinité sensible à la terre. Mais tu as marqué l'homme d'un caractère si auguste, que, même sans les connaître ou les comprendre, il cherche la cause des phénomènes, il devine leur enchaînement et découvre par là le lien suprême de toute chose, l'Etre des êtres; il ne connaît pas ta nature secrète, car il ne voit l'essence d'aucun pouvoir; et, quand il a voulu te donner une figure, il s'est trompé et devait se tromper. Mais dans cette fausse représentation, il y a encore des éléments de vérité, et l'autel trompeur qu'il t'a élevé est un monument qui atteste avec certitude, non-seulement la vérité de ton existence, mais encore le pouvoir que l'homme a de te connaître et de t'adorer. Ainsi la religion, à la considérer seulement comme un exercice de l'intelligence, est la forme la plus noble que l'humanité puisse revêtir et le fruit le plus précieux de la pensée humaine.

« Mais, bien plus, c'est un exercice du cœur humain et la direction la plus pure de ses capacités et de ses pouvoirs. Si l'homme est né libre sans être soumis à aucune loi terrestre que celle que le mensonge lui impose, il ne peut manquer de devenir bientôt la plus sauvage des créatures, lorsqu'il tarde à reconnaître la main de Dieu dans ses ouvrages, et qu'il ne se hâte pas d'imiter comme un enfant la perfection de son père. Les animaux sont des esclaves dans la grande famille terrestre, et la crainte servile des lois et des châtiments est dans l'homme le signe le plus certain de sa dégradation. Celui qui a conservé la dignité qu'il a reçue de l'auteur des choses est libre et n'obéit qu'à la bonté et à l'amour; car toutes les lois naturelles dont on peut apercevoir la tendresse sont bornées, et, quand il n'aperçoit pas le but, il apprend à les suivre avec la simplicité d'un enfant. C'est là ton devoir, sinon ton bon

plaisir, disent les philosophes; la loi de la nature ne changera pas pour toi; mais à mesure que tu en étudieras la bonté, la sagesse, la perfection, le modèle vivant te formera à l'image de Dieu dans la vie terrestre. La véritable religion est donc un culte filial rendu à Dieu, une imitation idéale des formes humaines à laquelle se joint la pensée d'un bonheur sans bornes, d'une bonté active, et d'un profond amour pour le genre humain.

« Que l'espérance et la croyance de l'immortalité soient liées à la religion et qu'elles se soient établies, par ce moyen, au milieu des hommes, c'est ce qui est dans la nature des choses; car il est presque impossible de séparer ces idées de celles de Dieu et de l'éternité. Mais, quoi! nous sommes des enfants de l'Eternel, que nous apprenons ici, par une voie d'imitation, à reconnaître et à aimer; que tout nous excite à connaître et que nos douleurs et nos jouissances nous pressent à la fois d'imiter. Or, puisque la connaissance que nous en avons est si obscure, puisque nos imitations sont si faibles, et qu'ils nous est impossible de dire pourquoi nous ne pouvons le connaître et l'imiter dans notre organisation présente, n'est-il pas dans notre destinée d'atteindre un but moins imparfait? Nos facultés les plus précieuses n'admettent-elles aucun progrès? Si cela est, nos plus nobles pouvoirs sont mal appropriés à ce monde; ils se répandent par delà ces bornes, car tous les objets qu'il nous présentent ne sont faits que pour obéir aux nécessités inférieures de notre nature, et nous sentons que les parties de nous-mêmes les plus nobles engagent une lutte interminable avec ces besoins. Ainsi, quelle que soit la carrière de l'homme, elle commence bien, il est vrai, sur la terre, mais il la quitte sans avoir atteint le but. La Divinité a-t-elle donc brisé le fil de la création en combinant l'organisation humaine? A-t-elle produit, hors de raison, un être à qui il est impossible de remplir sa destinée? La terre ne présente que des fragments; resteront-ils toujours imparfaits? Et la race humaine ne sera-t-elle jamais qu'un groupe d'ombres qui se débattent dans de vaines ténèbres? Ici la religion a réuni en faisceau tous les besoins et toutes les espérances du genre humain dans les croyances qu'elle a consacrées, et elle a tressé une couronne immortelle pour l'humanité.

« Malgré la différence des formes, on trouve jusqu'à l'extrémité de la terre des traces de religion chez les peuplades les plus pauvres et les plus grossières, et si, chez les anciens ou les sauvages des îles de l'Inde, qui sont obligés de se cacher dans les forêts, on découvrait quelques peuplades privées du culte, cela serait même une preuve de la profonde barbarie dans laquelle elles seraient retenues.

« Et maintenant faut-il admettre que ces peuples, dans leur impuissante rudesse, ont inventé leur culte comme une sorte de théologie naturelle? Non, certainement; épuisés par la fatigue et la misère, ils ne sont capables de rien inventer, ils ne font que suivre les traditions de leurs ancêtres. Ont-ils été amenés à cette découverte par l'inspection des objets externes? Mais de toutes les choses qui les entourent, quelle est celle qui les a instruits à adorer une divinité? C'est donc encore la tradition qui a propagé la religion et ses saints rites aussi bien que les langues et les premiers degrés de la civilisation. Il suit de là que les traditions religieuses ne pouvaient employer d'autres moyens que ceux qui ont été mis en usage par la raison et la parole, c'est-à-dire les symboles. C'est en effet par les mots et les signes que l'histoire du passé devient le domaine des âges futurs; il résulte de là que, chez les peuples les moins avancés dans la civilisation, la langue de la religion est toujours la plus ancienne et la plus obscure; souvent inintelligible pour les initiés eux-mêmes, elle l'est bien plus encore pour les étrangers. Le plus souvent les symboles les plus sacrés, les plus expressifs, perdent leur sens et leur application après un petit nombre de générations; c'est ce qui doit arriver de toutes espèces de langues et d'institutions, à moins d'être revêtues de caractères fréquemment ramenés à leur objet, ou qu'un usage continu n'en grave la signification dans le souvenir; or, en fait de religion, cette comparaison est impraticable, car le symbole se rapporte, soit à une idée abstraite, soit à un événement passé.

« Aussi, dès que les prêtres eurent perdu le sens des symboles, ils ne furent plus que des esclaves aveugles de l'idolâtrie ou que les missionnaires obstinés de l'erreur; les mystères ne furent plus que de vains simulacres dont le mensonge égalait la puérilité.

« D'un autre côté, les princes, accoutumés à exercer arbitrairement leur volonté, s'empressèrent de restreindre la puissance occulte de ces symboles, ou bien ils se ménagèrent, en les conservant, des fils pour mouvoir les hommes et les choses; de là ce funeste débat entre le trône et l'autel, qui, chez toutes les nations à demi civilisées, ne s'est terminé que par l'ailliance des deux puissances et le spectacle bizarre d'un trône sur un autel et d'un autel sur un trône.

« Il est indubitable que la religion seule a introduit parmi les peuples les premiers éléments de la civilisation et des sciences qui, même dans l'origine, ne furent qu'une sorte de tradition religieuse. L'art de compter et d'observer les jours, fondement de toute chronologie, fut partout une chose sainte. Les mages de toutes les parties du monde s'approprièrent la connaissance des cieux et de la nature, quelque faible qu'elle fût; la médecine, la sorcellerie, les sciences occultes, et l'interprétation des rêves, en un mot tout ce qui tient à ce règne éternel de doutes que la curiosité humaine ne cesse de poursuivre, est entre les mains des prêtres, et ceci s'applique aux nations mêmes les plus avancées. Les sciences des Egyptiens et des

peuples de l'Orient, celles des Grecs, des Etrusques, des Romains, prirent naissance au sein des traditions religieuses. La poésie de tous les arts libéraux n'eut pas d'autre origine. Nous aussi, gens du Nord, nous n'avons reçu nos sciences que par l'intermédiaire de la religion.

« D'un autre côté, la nature même des choses confirme ce que l'histoire avance : car, qu'est-ce qui a élevé l'homme au-dessus de l'animal et l'a empêché, même dans son état le plus grossier, de tomber jusqu'au rang des brutes, si ce n'est une sorte d'instinct religieux qui, au milieu du chaos des êtres qui l'entouraient, a formé dans sa pensée la base des idées abstraites dont plus tard la raison et la parole ont développé la conception et favorisé la liaison ? Quand l'homme vient à concevoir quelque chose d'invisible dans le visible, ou une force dans son action, il s'élève par cela même aux premiers degrés de la raison supérieure ; cette raison s'est développée chez les peuples les plus avancés avec une extrême variété de signes. Il en est de même de la croyance à la survivance de l'âme ; cet article de foi universelle distingue l'homme en mourant de la condition de l'animal. Abandonné à elle-même, l'intelligence n'aurait pu que difficilement atteindre à la notion d'immortalité.

« Enfin ces lois et ces institutions humaines, dont la céleste puissance se développe même chez les nations les plus sauvages, est-ce la nature qui les a découvertes après un intervalle peut-être de mille ans, et d'incessantes abstractions ? Je ne puis le penser, surtout quand je considère la marche de l'histoire. Si les hommes, dispersés sur la terre comme les animaux, avaient dû établir d'eux-mêmes, et sans secours, la forme intérieure de l'humanité, nous trouverions encore des nations sans langage, sans raison, sans religion, sans morale, car ce qu'a été l'homme, l'homme l'est encore ; mais aucune histoire, aucune expérience, ne nous permet de croire que l'homme vive nulle part comme l'orang-outang. Comment les devoirs du mariage, de l'affection paternelle et filiale, de l'amour social et domestique, ont-ils été des liens pour l'homme, avant qu'il ait éprouvé les inconvénients ou les avantages qu'ils entraînent avec eux ? A-t-il passé, pour arriver à l'état d'homme, par mille formes incomplètes et mutilées ? Non, Dieu bienveillant, tu n'as pas abandonné ta créature aux chances du hasard si funeste. A l'animal, tu as donné l'instinct qui le fait vivre, à la pensée de l'homme la religion et l'humanité, où ton image respire. »

Bremer. — « La religion est la vertu à l'égard de l'invisible ; la vertu est la religion à l'égard du visible. — « La vertu sans religion, combien rarement est-elle pure et constante dans les épreuves ; la religion sans vertu, combien peu est-elle éloignée de l'hypocrisie et du fanatisme ? »

Mme de Stael. — « La religion n'est rien si elle n'est pas tout, si l'existence n'en est pas remplie, si l'on n'entretient pas sans cesse dans l'âme cette foi à l'invisible, ce dévouement, cette élévation de désir qui doivent triompher des penchants vulgaires auxquels notre nature nous expose. » (*De l'Allemagne*, par Mme de Stael, p. 549, chap. 1er de la quatrième partie.)

Benjamin Constant. — Pendant son exil en Allemagne, sous le gouvernement impérial, Benjamin Constant s'occupa de son ouvrage sur la religion. Il rend compte à l'un de ses amis de son travail dans une lettre autographe dont voici un passage :

« Hardenberg, ce 11 octobre 1811.

« J'ai continué à travailler du mieux que j'ai pu au milieu de tant d'idées tristes. Pour la première fois je verrai, j'espère, dans peu de jours, la totalité de mon ***Histoire du polythéisme*** rédigée. J'en ai refait tout le plan et plus des trois quarts des chapitres. Il l'a fallu, pour arriver à l'ordre que j'avais dans la tête et que j'avais atteint ; il l'a fallu encore, parce que, comme vous le savez, je ne suis plus ce philosophe intrépide, sûr qu'il n'y a rien après le monde, et tellement content de ce monde, qu'il se réjouit qu'il n'y en ait pas d'autre. Mon ouvrage est une singulière preuve de ce que dit Bacon, qu'un peu de science mène à l'athéisme, et plus de science à la religion. C'est positivement en approfondissant les faits et en les recueillant de toutes parts, et en me heurtant contre les difficultés sans nombre qu'ils opposent à l'incrédulité, que je me suis vu forcé de reculer dans les idées religieuses. Je l'ai fait certainement de bien bonne foi ; car chaque pas rétrograde m'a coûté. Encore à présent toutes mes habitudes et tous mes souvenirs sont philosophiques, et je défends, poste après poste, tout ce que la religion conquiert sur moi. Il y a même un sacrifice d'amour-propre ; car il est difficile, je le pense, de trouver une logique plus serrée que celle dont je m'étais servi pour attaquer toutes les opinions de ce genre. Mon livre n'avait absolument que le défaut d'aller dans le sens opposé à ce qui, à présent, me paraît vrai et bon, et j'aurais eu un succès de parti indubitable. J'aurais pu même avoir encore un autre succès ; car avec de très-légères inclinations, j'en aurais fait ce qu'on aimerait le mieux à présent, un système d'athéisme pour les gens comme il faut, un manifeste contre les prêtres, et le tout combiné avec l'aveu qu'il faut pour le peuple de certaines fables, aveu qui satisfait à la fois le pouvoir et la vanité. »

Nous avons entendu le philosophe, écoutons le publiciste traitant à la chambre, le 13 mai 1821, la question du Concordat, avec une sagesse et une impartialité remarquables de la part d'un protestant.

« Autant que personne, je suis convaincu que la *religion* est une cause puissante, une source *indispensable* d'amélioration et

de bonheur pour l'espèce humaine... Tout ce qui est beau, tout ce qui est noble, tout ce qui est intime se *rattache à elle...* Tout ce qui contribue à la rendre plus puissante et plus sacrée *obtiendrait mon approbation...* La religion de l'Etat doit obtenir tous les avantages possibles, et nous devons prendre les moyens *de rendre à ses ministres toute la considération qui leur est due;* nous devons faire pour elle *tout ce que réclament son importance et sa dignité.* »

Destutt de Tracy, le dernier partisan du *voltairianisme.* — « Le législateur doit d'abord appeler à son secours les idées religieuses *qui saisissent les esprits dès le berceau et font naître des habitudes profondes* et des opinions invétérées longtemps avant l'âge de la réflexion.

« Toutefois, il doit commencer par s'assurer de la dépendance des prêtres qui les enseignent, sans quoi il aurait travaillé pour eux et non pas pour lui. Cette précaution prise, parmi les religions entre lesquelles il peut choisir, *il doit donner la préférence à celle qui exige le plus la soumission des esprits,* qui proscrit le plus tout examen, qui accorde le plus d'autorité à l'exemple, à la coutume, à la tradition, aux décisions des supérieurs, qui recommande le plus la foi et la crédulité, et enseigne un plus grand nombre de dogmes et de mystères. Il doit, par tous les moyens, rendre cette religion exclusive et dominante autant qu'il le peut, sans révolter les préventions trop généralement répandues; et, s'il ne le peut pas, il faut que parmi les autres religions il donne, comme en Angleterre, la préférence absolue à celle qui ressemble le plus à celle-là.

« Toute religion consiste essentiellement dans les opinions purement spéculatives appelées dogmes; sous ce rapport, toutes, *excepté la véritable,* sont des systèmes philosophiques plus ou moins téméraires, plus ou moins contraires à la sage réserve de la saine logique. Tous joignent à ces dogmes quelques préceptes de conduite; si quelques-uns de ces préceptes sont contraires à la saine morale sociale (et cela arrive dans toutes), toujours, *excepté la véritable,* ces préceptes sont un mal. »

Lord Byron. — « M. V. Southey m'accuse d'attaquer la religion du pays, et lui, la soutient-il en écrivant ses *Vies de Wesley?* Un culte n'est détruit que par un autre. Jamais il n'y eut, et il n'y aura jamais un pays sans religion. On nous citera encore la France; mais ce ne furent que Paris et une faction frénétique qui maintinrent un moment le dogme absurde de la théophilanthropie. L'Eglise d'Angleterre, si elle est renversée, le sera par les sectaires et non par les sceptiques. Les peuples sont trop sages, trop instruits, trop certains de leur importance immense dans l'espace, pour se soumettre *à l'impiété du doute.* Il peut bien exister quelques spéculateurs sans foi, mais ils sont en petit nombre, et leurs opinions sans enthousiasme, sans appel aux passions, ne sauraient gagner des prosélytes, à moins qu'ils ne soient persécutés; car voilà le moyen d'augmenter toutes les sectes. »

Dupin, *défenseur de Jésus-Christ* contre le Juif Salvador, a dit depuis en pleine Académie française, qui a admis ses conclusions : — « *Toute religion fabriquée par les hommes ne serait plus qu'une philosophie.* L'autorité de Platon, même celle de Kant et d'Hegel, n'empêcheraient jamais les passions de violer ses préceptes. Ici, il ne s'agit point de dissidence sur telles ou telles formes de cultes, mais du fond et de l'essence générale de tous les cultes. *Une religion sans mystères resterait au-dessous de l'esprit humain dont la nature, étant infinie, a ses diversités inexplicables, ses grandeurs que l'analyse n'atteint pas, et par conséquent ses mystères impénétrables.* Toute religion qui paraîtra d'institution humaine n'aura qu'une valeur humaine et se placera au-dessous de la loi civile dont, en définitive, la puissance n'opère sur les masses que par la coërcition et la pénalité. »

Saint-Marc Girardin. — « Vous parlez des religions qui sont faites de main d'homme! Mais où sont ces religions que l'homme a faites? Oui, on m'a conté qu'il y avait dans je ne sais quel faubourg de Paris des religions qui se faisaient de main d'homme. Mais où sont-elles ces religions? Que sont-elles devenues? Où ont-elles fixé leurs tentes vagabondes? Et sans parler de ces démolitions de masures à peine élevées, où sont, Messieurs, ces innombrables hérésies religieuses qui germaient dans les décombres de l'empire romain? Elles étaient faites de main d'homme! Où sont-elles? Et, au contraire, voyez les religions qui ont vécu, les religions qui ont résisté au cours des années. Voyez le catholicisme. Qu'est-ce donc qui l'a soutenu? Pourquoi a-t-il vécu? Pourquoi? Parce qu'il a prétendu qu'il était de création non pas humaine, mais divine. C'est pour cela que pendant longtemps il a été l'appui du monde. Voyez le protestantisme, sur quelle base s'appuie-t-il? Est-ce sur la main de l'homme, base fragile et périssable, base de chair, et qui peut se dessécher en un instant? Non, il s'appuie sur la révélation, sur la parole sainte. Là encore c'est quelque chose que l'homme n'a pas fait. Là encore il y a un appui. Prendrai-je le mahométisme? Mais le mahométisme, le croit-on fait de main d'homme? Ici, en Europe, oui! Aussi ne nous appuyons-nous pas sur le mahométisme. Mais, en Orient, Mahomet n'est-il qu'un homme? C'est un prophète inspiré du commerce de Dieu, sa religion descend du ciel; le Koran est révélé. Si Mahomet avait dit : « Voici le Koran que j'ai fait et « que j'ai écrit, » le Koran n'aurait converti personne.

« Et remarquez-le bien : quand l'homme veut détruire une religion, quand le raisonnement veut saper un culte, comment s'y prend-il? Quels reproches lui fait-il? C'est l'homme qui vous a fait, dit-il, vous êtes de

création humaine. Les philosophes du dernier siècle qu'ont-ils dit au christianisme? Vous êtes de création humaine. Ainsi, ce qu'on reproche à la religion dont on veut prouver la fausseté, c'est d'avoir été créée par l'homme; et aussitôt qu'il est prouvé, je me trompe, aussitôt qu'il est soupçonné que l'homme est pour quelque chose dans une religion, aussitôt que sa main s'y reconnaît et qu'on y voit l'écriture humaine, fût-ce une ligne, fût-ce un mot de cette écriture mortelle et périssable, c'en est fait de cette religion.

« Il faut le dire, il n'y a pas de religion durable qui soit créée de main d'homme. Les religions qui sont créées de main d'homme périssent du soir au matin, et les religions même qui ont longtemps vécu, il suffit d'un raisonnement qui dise : C'est l'homme qui a créé cela! pour que l'édifice s'ébranle tout entier. Ainsi donc, dans l'ordre religieux tout au moins, il est vrai de dire que l'homme ne s'appuie que sur ce qu'il n'a pas créé. » (Leçons de Saint-Marc Girardin à la Sorbonne, reproduites dans le *Journal des Débats*, du 26 février 1835.)

Le Constitutionnel, alors voltairien, imprimait des articles tels que celui-ci, qui nous semble trop concluant pour n'être pas cité tout entier :

« Bacon a dit : « Un peu de science nous « éloigne de la religion; beaucoup de science « y ramène. » Et, comme lui, la plupart des hommes qui ont agrandi la sphère de nos connaissances, ceux à qui le monde doit ses plus belles découvertes : mathématiciens, physiciens, astronomes, qu'ils se nomment Descartes ou Newton, Pascal ou Malebranche, Leibnitz ou Euler, Colomb ou Copernic, tous, ou presque tous, ont eu la foi religieuse, ont accepté la croyance et pratiqué le rite, tous ont été théosophes. Au fond des pensées les plus grandes, arrivés à la dernière limite des solutions humaines, ils ont rencontré la Divinité, ce moteur invisible et présent sans lequel rien ne s'explique.

« C'est Newton, le devin des lois générales de la nature, qui écrit : « Dieu régit « tout; non pas comme l'âme du monde, « mais comme souverain absolu de ce qui « existe. Et c'est à raison de cette puissance « sans bornes qu'il fut appelé le maître éter- « nel, *Pantocrator*... Nous ne pouvons « avoir l'idée de la substance de Dieu, mais « nous connaissons ses propriétés et ses attri- « buts, nous voyons ses créations si parfaites « et si sages. La puissance, la providence et « les causes finales, voilà en effet ce qui cons- « titue la divinité; sans elles, il ne resterait « plus que le destin ou la nature. »

« Plus tard encore, il expliquait, dans ses lettres à Bentley, comment il voulait que l'on interprétât son système de l'attraction et de la gravitation des corps. « On ne peut comprendre, disait-il, que la matière brute « animée puisse, sans la médiation de quel- « que autre chose qui ne soit point matière, « agir sur une autre matière, et affecter « celle-ci sans un mutuel contact, ce qui « pourrait avoir lieu si la gravitation était, « comme Epicure le prétend, essentielle et « inhérente à la matière. Voilà pourquoi je « vous ai prié de ne pas m'attribuer cette « opinion, que la gravitation est innée. « Admettre qu'elle soit innée, inhérente et « essentielle à la matière, de sorte qu'un « corps puisse agir sur un autre corps à tra- « vers le vide et la distance qui les séparent, « sans le concours d'un agent par qui l'ac- « tion et la force de ces corps soient trans- « mises de l'un à l'autre, est à mes yeux la « plus grande absurdité que l'on puisse con- « cevoir, et aucun homme, je pense, ne peut « y tomber pour peu qu'il soit capable de « raisonnements en matières philosophi- « ques... Maintenant je voudrais ajouter « que l'hypothèse de la matière fortuitement « répandue dans l'espace est, à mon avis, in- « conciliable avec l'hypothèse de la gravita- « tion innée. Il faudrait un pouvoir surnatu- « rel pour mettre d'accord les deux hypothè- « ses, c'est-à-dire qu'il faudrait reconnaître « avant tout l'existence d'une divinité, car « s'il y a en effet une puissance de gravitation « innée, il est impossible maintenant que la « matière dont se composent la terre, les « planètes et les étoiles, s'en échappent de « manière à se trouver répandues fortuite- « ment à travers les cieux, à moins qu'un « pouvoir surnaturel n'intervienne. Or, ce « qui n'est possible à présent qu'à un pouvoir « surnaturel était évidemment impossible « autrefois sans le concours du même pou- « voir. »

« Voilà Newton articulant des réserves expresses pour qu'on n'arguât point de son système contre les croyances religieuses. Le grand homme fit plus encore. Dans ses heures de loisir, quand, fatigué de calculs mathématiques, il reposait sa tête sur des études plus consolantes et moins arides, il commenta les Ecritures et chercha à établir la vérité de leur chronologie par des preuves astronomiques. Ce fut l'un des derniers ouvrages de Newton, le moins connu de tous, et fort curieux à connaître. Il l'intitula : *Observations sur les prophéties de l'Ecriture sainte, particulièrement sur les prophéties de Daniel et sur l'Apocalypse de saint Jean.*

« Après Newton, il faut citer Leibnitz, son rival, son contemporain, comme si un seul génie de cette trempe n'eût pas suffi à ce siècle, Leibnitz, qui trouvait le même jour, presque à la même heure que Newton, les éléments de calcul différentiel et infinitésimal, et qui a été ensuite obligé de se défendre contre une accusation de plagiat. Leibnitz alla plus loin comme écrivain religieux, il fit sa *Théodicée* (Justice de Dieu), pour réfuter Bayle; il répondit au socinien Wissowatzi, qui avait attaqué la croyance trinitaire; il entretint une longue correspondance avec Bossuet, pour ramener à une communion unique les catholiques et les protestants. Nulles démonstrations n'ont été plus détaillées, plus méthodiques que les siennes. A propos de l'accord de la foi et de

la raison, il écrivait : « La théologie et la « philosophie, ou la foi et la raison, ne sau- « raient se contredire, car l'objet de la foi est « la vérité, que Dieu a révélée d'une manière « extraordinaire, et la raison est le rapport ou « l'enchaînement de toutes les vérités, mais « particulièrement des vérités où l'esprit hu- « main peut atteindre naturellement sans être « aidé avec la foi. La foi est pour la raison ce « qu'est l'expérience même, car la raison, « consistant dans l'enchaînement des vérités, « se sert de celles que l'expérince lui a four- « nies, pour combiner avec celles qu'elle dé- « couvre par ses propres lumières, et en tire « des conclusions. »

« Euler, disciple de Leibnitz, ressuscita la forme syllogistique que Newton avait détournée, et l'appliqua à la discussion religieuse, avec une grande puissance de démonstration. Dans son rôle double de mathématicien et de philosophe chrétien, Euler remplit sa carrière avec la *Théorie des nombres* et la *Défense de la révélation contre les esprits forts.*

« Au nombre des hommes célèbres que le scepticisme conduisit à la croyance, il serait injuste d'omettre Descartes, dont le point de départ, en tout, fut l'incrédulité; qui, doutant d'abord de lui-même, de son existence, de sa forme, ne fut conduit à s'admettre et à se reconnaître pour quelque chose qu'à l'aide de sa fameuse formule : « Je pense, donc je suis. » Sa méthode pour s'assurer de l'existence de Dieu n'est ni moins subtile, ni moins singulière. « Par « exemple, dit-il, je voyais bien que supposant « un triangle, il fallait que ses trois angles « fussent égaux à deux droits, mais je ne « voyais rien pour cela, qui m'assurât qu'il « y eût au monde aucun triangle, au lieu que, « revenant à examiner l'idée que j'avais d'un « être parfait, je trouvais que l'existence y « était comprise en même façon qu'elle est « comprise en celle d'un triangle, que ces « trois angles sont égaux à deux droits, ou en « celle d'une sphère, que toutes ses parties « sont également distantes de son centre, ou « même encore plus évidemment, et que par « conséquent il est pour le moins aussi cer- « tain que *Dieu*, être si parfait, est ou existe, « qu'aucune démonstration de géométrie ne « saurait être. » Et plus loin dans ce même morceau de la *Méthode* : « Enfin, s'il y a « encore des hommes, qui ne soient pas « assez persuadés de l'existence de Dieu et de « leur âme, par les raisons que j'ai apportées, « je veux bien qu'ils sachent que toutes les « autres choses dont ils se croient peut-être « plus assurés, comme d'avoir un corps, et « qu'il y a des astres, et une terre, et choses « semblables, sont moins certaines. »

« C'est une chose digne pourtant de quelque méditation, que cet accord des esprits voués aux sciences positives, dans leurs appréciations religieuses. Faut-il en conclure, comme Bacon, que l'étude les conduisait de plus en plus à la découverte de l'impuissance humaine, et qu'alors épuisés, confus, devenus faibles comme les autres, ils trouvaient et glorifiaient une intelligence surnaturelle et souveraine ? Faut-il aussi croire que, pour ces hommes au cœur vaste comme leurs pensées, la religion était une poésie qui les aidait à dégager, du milieu de tant de problèmes stériles, une *inconnue* profitable au savoir humain ? A ces pèlerins poursuivant dans leurs déserts la trace d'un fait, la démonstration d'un phénomène, il fallait quelques oasis, avec leurs fruits mûrs et leurs fontaines d'eau jaillissante. Là ils ne marchaient plus, ils se reposaient.

« Nous avons vu Newton, Bacon, Leibnitz, Euler, Descartes, mettre l'autorité de leur parole et de leur foi au service des vérités religieuses. Bien d'autres savants ont fait comme eux. Nous avons cité Malebranche, Pascal, Copernic et Colomb; il faudrait remplir toutes ces colonnes de noms, pour donner la liste de tous, Tycho-Brahé, Kepler, Galilée, Stal, Cavendish, Linnée, Réaumur, Spallanzani, Jussieu, Sydenham, Boërhaave, Haller, Hoffman, Grotius, L'Hopital, Puffendorf, Domat, Montesquieu, notabilités scientifiques dont il serait impie de suspecter la conscience et de nier le talent.

« Démontrer la vérité de la religion par le mérite des hommes qui y ont cru, qui l'ont plaidée et pratiquée, telle est la véritable théologie de notre époque. L'ouvrage qui nous occupe, la *Raison du Christianisme,* publié sous la direction de M. de Genoude, est la première chaire qu'on élève à cette théologie, chaire imposante et grave, devant laquelle doivent s'amortir les passions ou les préventions du jour. Ce livre, nous en avons donné le sens et la pensée; comme notre article qui le reflète, il procède par des citations, et démontre par la puissance des noms propres. On ne peut pas dire que ce soit une réhabilitation; ce sont plutôt des archives; c'est un appel au passé, pour défendre et organiser le présent. Nous souhaitons à cette œuvre utile des chances heureuses. Au nom de la religion, les siècles précédents avaient tellement outragé la liberté humaine, que la philosophie a dû s'armer contre ses exigences. La réaction a été cruelle, les représailles ont été dures. Tout cela est fini, ou à peu près. Maintenant sera-t-il facile de faire comprendre que l'abus seul était mauvais, et que l'usage offre des consolations ineffables ? Sera-t-il facile de rendre la foi à qui l'a perdue, cette foi, ce don du ciel, que l'habitude et l'imitation peuvent quelquefois suppléer? Quelles voies sont les meilleures pour cette mission d'union et d'oubli? Qui aura la force et le courage de la réaliser? On peut désirer que ce soit le livre de M. de Genoude. A l'appui de son entreprise, il a raison d'invoquer l'homme que les prêtres du dernier siècle ont le plus outrageusement persécuté, et le livre qu'ils ont voué au bûcher : Jean-Jacques Rousseau et l'*Emile.*

« Je vous avoue, dit Jean-Jacques, que la majesté de l'Ecriture m'étonne, la simplicité de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les

livres des philosophes avec leur pompe, qu'ils sont petits auprès de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si simple et si sublime soit sorti de la main des hommes ? Du sein du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fit entendre. Les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Ce n'est pas ainsi qu'on invente, et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » De si belles paroles ne sauraient être trop souvent redites. Jamais on ne prêchera la thèse de la révélation avec plus d'onction de style, plus de noblesse et de grandeur d'idées. » (J. C. T, n. *du* 14 *septembre* 1834.)

Le Droit (journal). — « L'école des encyclopédistes n'est pas en faveur aujourd'hui : le dédain pour ce qu'on veut bien appeler la philosophie de Voltaire est une espèce de mode.

« La réaction vers les idées religieuses est incontestable ; elle a même toutes nos sympathies. C'est une révolution heureuse à laquelle nous applaudissons, et qui d'ailleurs, en tant que fait, a sa place marquée dans les colonnes d'un journal consacré à l'étude du droit, comme nous l'entendons. On dit souvent que la loi française est athée; c'est là une de ces maximes prétentieuses dont l'absurdité même fait la fortune et qu'il est inutile de réfuter; il serait tout au plus possible d'y découvrir une sorte de vérité relative en détournant les mots de leur acception naturelle. Mais sitôt qu'on veut explorer théoriquement la constitution civile et politique des nations, on ne peut se dispenser de faire la part des idées religieuses, soit dans leur essence, soit dans leurs formules. Les besoins moraux de l'humanité ont leur place en ce monde ; on ne les méconnaît point impunément ; l'influence des institutions religieuses est telle d'ailleurs, que, abstraction faite de la divinité du droit, il n'est pas permis de les mettre en oubli. C'est là une des sciences les plus élevées qui puissent attirer les méditations du philosophe, de l'historien, du publiciste, et surtout du jurisconsulte, à qui la science de chacun d'eux doit être également familière. »

Jean Reynaud. — « Les religions n'ont pas seulement pour but de prescrire aux hommes la manière dont ils doivent agir les uns à l'égard des autres et de leur enseigner en général l'esprit de charité et de piété; elles se proposent aussi bien de faire savoir aux hommes et ce qu'est Dieu, et ce qu'est l'univers, et ce qu'ils sont eux-mêmes, d'autant mieux que les hommes ne peuvent concevoir clairement la piété, et par conséquent être sincèrement fidèles, s'ils ne connaissent autant que possible ce qu'est Dieu; de même qu'ils ne peuvent non plus avoir une idée précise et impérieuse de leurs convenances mutuelles dans la vie, c'est-à-dire ce qu'est l'homme, ce qu'est l'univers, et quel est le rapport de ces deux termes. Les religions se composent donc de deux parties, toutes deux essentielles et nécessaires ; le dogme, qui n'est que le reflet jeté sur la terre par cette lumière supérieure, et qui montre aux hommes le chemin qu'ils doivent y suivre. La morale n'est souveraine que dans les cœurs que le dogme illumine, et jamais les religions n'ont prétendu traiter les hommes comme des esclaves à qui l'on commande une obéissance fatale.....

« En un mot, nulle doctrine, à moins de faire injure à la bonté infinie du Créateur, ne peut nier que la pratique de la morale ne soit un des principes essentiels du perfectionnement du genre humain. Mais ce n'est point à dire que la morale soit tout dans la religion et que tout ce qui dans leur ensemble ne s'y rapporte pas directement soit hors d'œuvre. » (*Encyclopédie nouvelle*, t VIII, p. 253, article *Spinoza*, par J. Reynaud.)

« La religion donne à l'autorité tout ce que la philosophie lui donne et plus encore, et des priviléges d'une autre nature. Elle en tire aussi des biens très-précieux, tout à fait inconnus des purs philosophes. Un des grands objets de toute religion est, en effet, la communion des cœurs. Là donc où une religion trouve son autorité dans l'accord d'un grand nombre d'hommes ou de quelques âmes d'élite à comprendre, à sentir de la même manière en Dieu, et ses lois et notre destinée, là aussi elle offre à ses fidèles des moyens nouveaux ou plus vastes de déployer leur amour et leur foi : à quelques-uns d'entre eux, dont la constance est éprouvée, dont l'intelligence, dont la charité surtout dépasse celle des autres, elle commet la direction de tous ; et de l'assemblée de plusieurs hommes unis devant Dieu dans les mêmes croyances, elle fait naître le culte qui est la manifestation de la foi par la prière et par les chants, enfin par les cérémonies destinées à l'expression symbolique ou figurative du dogme.....

« Les vérités que la philosophie peut atteindre ne suffisent pas aux religions. Il faut que celles-ci présentent sur les êtres supérieurs, sur Dieu et ses volontés, sur la vie future et l'origine du péché, des connaissances plus précises, plus achevées. Il faut que les voies de la Providence et ses moyens d'action pour le salut des hommes y soient enseignés avec autorité. De là les systèmes historiques fondés sur des révélations, les révélations établies par des faits surnaturels, les faits surnaturels prouvés par le témoignage, et le témoignage perpétué par la tradition. Ainsi donc une vue spéciale sur l'histoire de l'humanité, un ensemble de faits humains et divins tout ensemble, et une Eglise permanente dont l'enseignement fait foi, s'ajoutent dans les religions à tous les autres objets que la philosophie partage avec elles. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VII, p. 560, art. *Philosophie*, par J. Reynaud.)

Th. Fabas. — « La religion est une partie spéciale, quoique supérieure, de la civilisation. Le culte est cette portion de notre vie pendant laquelle nous tendons vers l'Être infini, non plus par la voie indirecte de nos relations ordinaires avec les créatures, mais par une aspiration directe. Le reste de notre existence doit s'accomplir hors des temples, et c'est à nos yeux profaner le nom de la religion que d'appeler actes de religion les travaux vulgaires auxquels l'homme est condamné ici-bas. » (Th. Fabas, *Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 508, art. *Tolérance*.)

Just Muiron. — « La religion selon le sens étymologique, aussi bien que selon le sens intellectuel, est le ralliement général des êtres, et leur convergence vers un foyer commun, qui est et ne saurait être que Dieu, leur créateur (219).

« Les écrivains qu'on désigne sous le nom de philosophes, et qui ont traité de la religion, ne paraissent pas en avoir eu une connaissance approfondie. Il serait facile de prouver qu'ils n'en ont encore saisi ni le véritable esprit, ni les vrais dogmes; et pourtant bien des gens croient qu'après ce qu'ont publié les Fréret, les Voltaire, les Dupuis, les Volney, le sujet est épuisé, les textes sont éclaircis, les doutes fixés. Il n'en est rien : on peut, sans beaucoup de témérité, avancer que ces auteurs et ceux du même ordre qu'on leur assimile, n'ont fait qu'aborder et résoudre quelques questions très-secondaires. Les points fondamentaux sont restés en dehors de la sphère de leurs conceptions. Bien qu'ayant parlé avec infiniment d'esprit et de raison, nos grands écrivains sont loin d'avoir fait faire un grand pas à la vérité.

« Si les acquisitions récentes des sciences philosophiques et archéologiques eussent été connues de Voltaire, très-sûrement on l'eût vu le premier vénérer les dogmes dont elles ont rétabli la véritable acception, dogmes qui n'ont été ridiculisés que parce qu'ils n'étaient point compris.

« En religion, tout se couvrit et dut se couvrir d'un voile. Sur tous les points, à la Chine, aux Indes, chez les Chaldéens, les Egyptiens, les Celtes, les Mexicains, et postérieurement, chez les Chrétiens et les mahométans, les dogmes fondamentaux ne durent être et ne furent communiqués, dans leur réalité, qu'aux adeptes éprouvés et jugés dignes de l'initiation. Pour pouvoir les divulguer utilement, il fallait atteindre l'époque de diffusion des lumières où nous sommes parvenus.

« On a dit que les prêtres avaient volontairement trompé les peuples, parce qu'ils avaient trouvé plus commode de conduire des aveugles que des clairvoyants. Les prêtres, ainsi que les peuples, n'ont fait que subir les conséquences naturelles de leur commune condition.....

« Révoquer en doute l'utilité du culte, et conséquemment du sacerdoce, pour le bien-être de la masse du peuple; prétendre que le peuple peut se passer d'église, d'autels et de desservants, c'est révoquer en doute l'existence animique de l'homme. Le sentiment religieux est inhérent au cœur humain, autant que la sensation du chaud, du froid ou de la faim, est inhérente à notre organisation corporelle. L'instruction religieuse, qui sous-entend toujours l'instruction morale, est aussi indispensable pour fortifier la vertu et agrandir l'énergie de l'âme, que l'instruction militaire pour augmenter la dextérité et la force du corps, multiplier les effets désastreux des armes de guerre. On ne peut pas plus se passer de religion que d'armée. L'une est pour la force morale des nations ce qu'est l'autre pour leur force physique.....

« Au reste, je pourrais me dispenser d'insister ainsi sur la nécessité de la religion, quand personne ne songe plus à la révoquer en doute. J'ignore s'il existe encore des impies; on ne pourrait sans doute les trouver en très-petit nombre, que parmi les ignorants que délaisse la société, ou parmi les maniaques. Tout homme de bon sens a bientôt avoué l'existence de Dieu, du grand dispensateur qui a tout créé et qui maintient tout dans l'univers.....

« La religion est aussi nécessaire pour subvenir aux besoins de l'âme de l'homme, que l'industrie pour subvenir aux besoins de son corps.....

« Les plus patriotiques résolutions, les plus beaux sentiments nouveaux, sont bientôt ébranlés dans les tourbillons des honneurs, des richesses et des intrigues. La résistance est difficile aux séductions d'une cour brillante, aux amorces du ministère, au désir de se créer une fortune, ou d'accroître celle qu'on a pour soi et les siens. Quelle sottise de ne point assurer notre bien-être, celui de nos enfants, de tout ce qui nous est cher, quand il n'en coûte que quelques bénévoles complaisances, *désirées par le roi lui-même*, fort naturelles et louables assurément aux yeux de quiconque en profite ou espère en profiter un jour, et quand *l'infaillible majorité* ne s'en fait pas scrupule! L'exemple fut toujours contagieux; ne se soustrait pas qui veut à tant d'entraînements, et d'ailleurs n'est-on pas en mesure de compenser par de belles paroles, de nobles discours. » (*Les nouvelles Transactions sociales, religieuses et scientifiques*, par Just Muiron, phalanstérien.)

A. Guépin. — Affirmer maintenant que la religion, la philosophie, la science, marchent à l'unité, ce ne sera plus du paradoxe, mais une déduction logique de nos études. L'attribut essentiel de la religion, c'est

(219) « Sens étymologique : *rallier*, *réunir* les hommes sous une même loi, rattacher les choses terrestres aux choses divines, la raison individuelle à la raison universelle : tous ces mots raison, réunion, ralliement, comme le mot religion, tiennent à la même racine et à la même pensée. »

l'amour, qui s'appelle aussi attraction, amitié, charité, prévoyance, organisation; dont il est nécessairement possible de concilier la science qui éclaire, la philosophie qui discute, qui pèse, qui apprécie; la religion qui unit, qui associe, qui relie déjà les hommes quoique peu philosophes et peu savants et qui les reliera bien mieux quand ils le seront davantage. Et vous, Chrétiens, si vous m'accusiez de détruire vos nobles croyances, écoutez au moins avant de juger, réfléchissez avant de vous prononcer. Je sacrifie la prière, direz-vous? A Dieu ne plaise. La prière est une élévation de notre âme vers Dieu, donc quelle prière plus agréable à la Divinité que celle qui a pour but de demander par l'étude, à la Providence, de soulever un peu plus du voile qui couvre encore ses œuvres à nos regards? Mais tout se transforme en ce monde, et la prière de l'humanité vigoureuse et pensante ne saurait être celle de l'enfance débile et craintive. Je le redis, la grâce, cette protection spéciale accordée à l'humanité dans son berceau, cette lisière qui soutient l'enfant, se transforme plus tard et devient la science, le divin flambeau que Dieu nous permet d'allumer à la révélation de ses lois. *La prière et la grâce*, *l'étude et la science*, ne sont donc que deux expressions différentes de faits identiques, que des transformations progressives dans l'ordre théologique, analogues à celles que nous avons étudiées dans les grandes séries qui ont passé sous nos yeux.

« Mais vous niez la révélation. Nouvelle erreur, la IIIe partie de ce livre en fait foi. Je ne la nie pas, je l'explique, bien persuadé, comme le disait saint Jean, qu'il sera donné à chacun dans le temps la quantité de la nourriture intellectuelle qui lui convient. » (*Philosophie du socialisme* ou *Transformation dans le monde et l'humanité*, ch. 2, p. 257 et 258.)

P.-J. Proudhon. — « Qu'est-ce que la religion? La religion est l'éternel amour qui ravit les âmes au delà du sensible, et qui entretient dans les sociétés une inaltérable jeunesse. » (Proudhon, *Confessions d'un révolutionnaire*, p. 2.)

« La religion, symbolique de la société, fut de tout temps la première manifestation intellectuelle du peuple; le sacerdoce, son premier maître. » (Proudhon, *La révolution sociale démontrée par le coup d'état du 2 décembre*, § 3, p. 28.)

« Un peu de philosophie éloigne de la religion, a dit je ne sais quel penseur ironique, et beaucoup de philosophie y ramène. » (Proudhon, *Système des contradictions économiques*, Prologue, § II, p. 11.)

« Rappelons les bienfaits, les hautes inspirations de la religion. C'est elle qui cimenta les fondements des sociétés, qui donna l'unité et la personnalité aux nations, qui servit de sanction aux premiers législateurs, anima d'un souffle divin les poëtes et les artistes, et plaçant dans le ciel la raison des choses et le terme de notre espérance, répandit à flots sur un monde de douleurs la sérénité et l'enthousiasme. C'est encore elle qui... fait brûler tant d'âmes généreuses du zèle de la vérité et de la justice, et dans les exemples qu'elle nous laisse nous avertit... de chercher les conditions du bonheur et les lois de l'égalité. Combien elle embellit nos plaisirs et nos fêtes! Quel parfum de poésie elle répandit sur nos moindres actions! Comme elle sut ennoblir le travail, rendre la douleur légère, humilier l'orgueil du riche, et relever la dignité du pauvre! Que de courages elle échauffa de ses flammes! que de vertus elle fit éclore! que de dévouements elle suscita! quels torrents d'amour elle versa au cœur des Thérèse, des François de Sales, des Vincent de Paul, des Fénelon, et de quel lien fraternel elle embrassa les peuples, en confondant dans ses traditions et ses prières les temps, les langues et les races! Avec quelle tendresse elle consacra notre berceau, et de quelle grandeur elle accompagna nos derniers instants! Quelle chasteté délicieuse elle mit entre les époux! La femme vraiment forte et divine est celle en qui l'amour a fait mourir les sens, et qui conçoit sans volupté: la femme à l'état de nature, c'est la prostituée. La religion a créé des types auxquels la science n'ajoutera rien: heureux si nous apprenons de celle-ci à réaliser en nous l'idéal que nous a montré la première.» (*De la création de l'ordre dans l'humanité*, ch. 1er, § 3, n° 78, p. 41 et 42.)

RELIGION CHRETIENNE. *Voy.* Christianisme.

Montaigne. — « Puisque Jesus-Christ est vrai Fils de Dieu, tout ce qu'il dict est veritable: il est impossible qu'il mente, qu'il faille, ou qu'il se trompe, impossible qu'il fasse ou qu'il commande mal, et qu'il nous veuille decevoir ou nuire. Or, il nous dict qu'ils sont trois en une mesme deité, le Pere, le Fils, et le Sainct-Esprit; qu'ils ne font qu'un, et qu'il en est la seconde personne. La Trinité nous doit bien estre certaine, puisque nous en sommes asseurés par le Fils de Dieu. Il se dict aussy estre vray homme et vray fils de l'homme, il est donc et vray Dieu et vray homme; car ses paroles sont d'une extreme authorité, veu que c'est Dieu qui parle, et qui parle de la part de Dieu son Pere. Puisque toute la chrestienté est fondée en luy, par luy, selon luy, elle est establie et fondée en toute verité, car tout ce qui est produict et engendré retire à la nature de sa racine. Attendeu que ce qui est faict et ordonné en l'Eglise, l'est sous le nom et authorité de Jesus-Christ, il s'ensuit que ce qui se faict et ordonne en son Eglise, en tant qu'elle est Eglise, est tres-sainct et infaillible; par consequent tout ce qu'elle approuve doit estre approuvé par chacun, et reprouvé tout ce qu'elle reprouve; il s'ensuit aussy de ce que Jesus-Christ est Fils de Dieu, que toutes les paroles de la Bible sont tres-vraies, qu'il ne peut loger en ce livre-la nul mensonge; car le Nouveau Testament est de luy-mesme, et il confirme le Vieil et les pronostics des prophetes comme

faictspour luy. Voila comme de ce fondement on tire la verité de toute nostre religion : il nous faut donc en premier lieu loger en notre creance Jesus-Christ Fils de Dieu ; car c'est la vive et vraie racine de toute austre verité. L'Ecriture saincte, l'authorité de l'Eglise, les sacrements, tous les articles de nostre foi pendent, par une consequence necessaire, de cette premiere proposition. Quiconque ne l'a presuposée par une vive foy en son entendement ne peut rien argumenter que fantastique ou mensonger : il est extremement eloigné de Dieu, de toute raison et de toute verité. Quiconque s'opiniastre a le mecroire, apres l'exemple de tant de personnages parfaicts en toute doctrine et vertu, qui sont volontairement allés a la mort pour maintenir une telle creance, est beaucoup moins excusable que s'il eust failly au premier tems et en l'enfance de la chrestienté ; il n'y a mes-huy nul homme qui s'en puisse excuser, principalement nous autres Chrestiens, qui avons eu la grace d'estre nourris et elevés en une saincte religion, confirmée par tant de divinations et pronostics depuis l'origine du monde, par un si grand nombre de publics et manifestes miracles, par le commun consentement et approbation de tous les plus clairvoyants et mieux nés esprits du monde, par le volontaire martyre d'un million d'hommes excellents en toute suffisance, par une si longue et florissante durée de tant et tant de siecles, par la justice, droicture et sainceteté de ses ordonnances. Gardons-nous bien de nous en écarter et de nous départir de cette ferme colonne et de cette premiere et solide base de nostre creance ; gardons-nous bien de nous mecompter en un principe de si grande et importante consequence. Celui-la presupposé, la premiere chose qu'il nous faut considerer, c'est la grandeur incomprehensible et hauteur infinie de l'action derniere de Jésus-Christ qui, franchement, volontairement et sciemment, voulut souffrir une si honteuse mort et si ignominieuse. Considerons qu'estant lui-mesme la sapience, qu'estant Fils de Dieu eternel, il n'a pas, sans une cause merveilleuse, sans une bien apparente et evidente utilité, offert sa propre personne a tant de tourment et de peine ; que le Chrestien entretienne ordinairement son ame a discourir et considerer l'occasion, la necessité et le fruict d'une telle passion ; car infailliblement, le Fils de Dieu ne l'a pas endurée pour neant, ni pour une legere ou vaine consideration ; il n'est rien plus evident ni plus avoué de chacun que la mort de Jesus-Christ, pourquoi faisons-nous notre second fondement comme d'une chose tres-certaine, tres-manifeste et indubitable. Au reste, de quelle affection, de quel amour, avec combien d'honneur et de reverence devons-nous recueillir et embrasser le Fils unique que le Pere, createur du ciel et de la terre, nous a ça-bas envoyé, revestu, en notre faveur, de chair humaine et garny d'une nature toute pareille a la nostre ? Si nous aimons les creatures, parce que Dieu les a faictes et qu'elles sont siennes, combien, a plus forte raison, devons-nous cherir son cher enfant et bien-aimé ? Si nous nous entr'aimons les uns les autres, comme estant l'image de Dieu creé, combien plus devons-nous aimer cet homme, son vray Fils ? Si nous aimons Dieu, de ce qu'il nous a donné les creatures qui sont d'une nature etrangere et differente a la nostre, combien le devons-nous plus aimer, pour nous avoir envoyé son Fils, et l'avoir faict homme comme l'un d'entre nous ? Si nous argumentons la singuliere affection que Dieu nous porte pour avoir basti tant de creatures a nostre contemplation, et nous les avoir vouées, de combien plus grand temoignaige de bienveillance nous doit estre d'avoir faict pour nous de son Fils un homme, et de l'avoir envoyé pour notre profict en ce monde ? Dadvantaige, de quelle autorité et de quel respect doivent estre en notre endroict ces paroles que nous a dictes le Fils de Dieu de la part de son Pere ? En quelle reverence et devotion les devons-nous ouïr et apprendre ? Y a-t-il comparaison de nulle parole humaine a celle du Fils eternel de notre Createur ? N'est-ce pas bien raison que nous delogeons de nostre entendement tous autre propos pour y loger ceux de notre Dieu et de notre maistre ? N'est-ce pas ce livre qu'il nous faut avoir devant les yeux et entre les mains ? Peut-il y avoir nul autheur de tel poids et de tel credit en notre endroict que le Fils de Dieu parlant de la part de son Pere ? Si nous recevons les enseignements et instructions des creatures de Dieu, combien devons-nous plutost recevoir celles que nous donne son Fils de son ordonnance ? Oserons-nous comparer ou apparier aucune autre doctrine a la sienne ? N'est-pas raison de mepriser et dedaigner toute aultre science et institution au prix de celle que le Fils de Dieu nous donne ? Si nous nous proposons l'exemple des aultres hommes pour regle de nostre vie, si nous nous travaillons d'en suivre leurs termes, qui suivrons-nous, a qui nous conformerons-nous si raisonnablement qu'a l'homme qui a pour pere le createur de toutes choses ? Croyons-nous a nul aultre homme comme a celuy qui est Fils de Dieu ? Le moindre de ses mots, la moindre de ses actions ne surpasse-t-elle pas infiniment tout ce qui a esté jamais dit ou fait au monde ? Qu'est-il plus solide, plus ferme, plus asseuré, plus utile et plus précieux que la sainte parole du Fils de Dieu ? Est-il mepris et dedain si dangereux et si damnable que celuy qui s'etend a chose si saincte et si divine ? Sans doute il n'y a rien qui appartienne au Fils de Dieu ou qui en dépende en quelque façon, qu'il ne faille avoir en singuliere reverence ? Pourrions-nous jamais assez dignement honorer et reverer sa glorieuse et tres-saincte mere ? Avec quel respect et honneur devons-nous garder la memoire de tous ses fidelles serviteurs, des rois, des ducs et capitaines qui ont maintenu sa verité de toute leur puissance ? De combien religieuse devotion devons-nous garder et

manier tout ce qui a approché et touché l'homme, Fils de notre Dieu tout-puissant ?

« Voyez en quel repos de conscience et en quelle seureté vivent ceux qui croyent en Jesus-Christ; combien il y a de circonstances qui les consolent et confirment en leur foy. Premierement, c'est une chose glorieuse de soy, honorable et desirable que d'avoir accointance et societé avec le Fils de Dieu, d'estre de sa nation, de son peuple et de son royaume ; de vivre sous sa regle, doctrine et protection; secondement, Jésus-Christ a apparu nouveau au monde et d'une mode nouvelle et extraordinaire, plein d'une merveilleuse authorité, et surnommé de titres inouïs, si dignes et si divins, que jamais homme ni avant luy ni depuis, n'osa se les attribuer ; il se dit estre envoyé par Dieu son Pere, avoir toute puissance de sa part, et tout commandement sur l'univers ; ses mandemens s'adressent a tous les hommes; il les a faict crier et publier par tous les coins du monde...... Tiercement, nous sommes confirmés en notre foy par la droiture et sainceteté de la doctrine et commandement de Jesus-Christ ; car il n'est rien de meilleur ni de plus juste, rien de plus convenable et plus utile a l'homme, en tant qu'il est homme, rien si accordant a l'ordre et police de l'univers et de toutes les creatures, rien plus sentant et representant la nature de Dieu, createur de toutes choses ; de sorte que par la perfection de sa loy nous pouvons certainement argumenter et conclure qu'elle ne peut estre partie que des saints conseils de la Divinité mesme, et de la bouche du Fils, ayant tres-vivement et tres-veritablement empreint en soi la volonté de Dieu son Pere. Quartement, nous nous pouvons consoler en notre religion, par le nombre infiny d'hommes qui ont esté depuis tant de siècles, qui ont cru en Jésus-Christ vrai homme et vrai Fils de Dieu, ont suivi et confessé sa loy et sa doctrine, et ont vecu devotement sous ses commandemens..... Finalement, il nous faut considerer qu'il n'appert aucunement du contraire de ce que nous croyons, et que nul ne peut montrer que Dieu ait desavoué Jesus-Christ pour son Fils, ou qu'il ait revoqué son authorité et sa puissance : cependant nous le voyons estimé de Dieu par tout l'univers, et le voyons regner et triompher desja tant de siecles en la chrestienté. Tout cecy nous apprend clairement combien il y a d'advantaige et de seureté en nostre religion, veu que quand nous nous faudrions par ignorance (ce que nous ne pouvons, car il est incroyable que Dieu permist naistre sous le nom de son Fils un abus si evident et si general), encore serions-nous plus excusables envers luy, faillant a la suite de tant de si pressantes apparences, pleines de pieté et de reverence envers sa divine authorité, que ceux qui les meprisent a credit de leur nue et simple fantaisie, n'ayant rien qui fasse pour eux que de vaines imaginations, ni rien qui vaille a nous detourner ou ebranler. Comparez a cette heure la condition des Chrestiens, pleine de tant de belles et grandes esperances et de tant de fiance, a celle des infidelles; comparez le repos et l'asseurance qui est en nostre ame, a la turbulente, inconstante et douteuse erreur qui tourmente et martyrise continuellement les entendemens devoyés de cette saincte creance; ignorans, douteux et incertains, en ce qui les concerne, principalement comme hommes ; car indubitablement ils ne s'en peuvent resoudre que par opinion imaginaire, et appuyée sur des fondements freles, sujets a estre debattus et controversés en mille manieres : de façon qu'il ne se presente sans cesse a leur ame ainsi irresolue, qu'horreur et epouvantement effroyable des menaces de Dieu, qu'une peur continuelle de s'estre mecomptée en chose ou il alloit du bien souverain de l'homme et de son dernier mal : ils remarchent et repesent incessament la disparité de leur condition a la nostre, et voient avec grand depit et desesperé remords de leur conscience, comme de notre mecompte (quand il seroit possible qu'il y en eust), nous ne pouvons encourir nul dangier et nulle perte, et n'en pouvons retomber qu'en ce mesme estat qu'ils esperent pour eux, et qu'ils se proposent, la ou le leur les pousse et les precipite en un abime de malheur et d'angoisse immortelle. » (***Théologie naturelle*** de **Raymond de Sebonde**, traduite par Montaigne, et sa profession de foi, chap. 207.)

« Qu'il est impossible d'etablir quelque chose de certain, de l'immortelle nature, par la mortelle ! elle ne fait que fourvoyer partout; mais specialement quand elle se mesle des choses divines. Qui le sent plus evidemment que nous ? Car encore que nous luy ayons donné des principes certains et infaillibles, encore que nous eclairions ses pas par la saincte lampe de la verité, qu'il a pleu a Dieu nous communiquer, nous voyons pourtant journellement, pour peu qu'elle se demente du sentier ordinaire, et qu'elle se detourne ou ecarte de la voie tracée et battue par l'Eglise, comme tout aussitost elle se perd, s'embarrasse et s'entrave, tournoyant et flottant dans cette mer vaste, trouble et ondoyante des opinions humaines, sans bride et sans but. Aussitost qu'elle perd ce grand et commun chemin, elle se va divisant et dissipant en mille routes diverses.» (*Apologie*, page 339.)

« Suffit a un Chrestien croire toutes choses venir de Dieu ; les recevoir avec reconnaissance de sa divine et inscrutable sapience; pourtant les prendre en bonne part, en quelque visaige qu'elles soient envoyées. Mais je trouve mauvais ce que je vois en usaige, de chercher a fermir et appuyer nostre religion par la prosperité de nos entreprises. Nostre creance a assez d'autres fondements, sans l'autoriser par les evenements; car le peuple, accoutumé a ces argumens plausibles, et proprement de son goust, il est dangier, quand les evenemens viennent a leur tour contraires et desavantageux, qu'il en ebranle sa foy ; comme aux

guerres où nous sommes pour la religion, ceux qui eurent l'advantaige a la rencontre de la Roche-l'Abeille faisant grand-feste de cet accident, et se servant de cette fortune, pour certaine approbation de leur parti: quand ils viennent apres a excuser leurs defortunes de Moncontour et de Jarnac, sur ce que ce sont verges et chastimens paternels; s'ils n'ont un peuple du tout a leur mercy, ils luy font aisement sentir que c'est prendre d'un sac deux moustures, et de mesme bouche souffler le chaud et le froid. Il vaudrait mieux l'entretenir des vrais fondemens de la verité. C'est une belle bataille navale qui s'est gagnée ces mois passés contre les Turcs, sous la conduite de Don Juan d'Autriche. Mais il a bien pleu a Dieu en faire voir d'aultres telles a nos depends. Somme, il est mal aisé de ramener les choses divines a nostre balance, qu'elles n'y souffrent du dechet.

« Dieu voulant nous apprendre que les bons ont aultre chose a esperer, et les mauvais aultre chose a craindre que les fortunes ou infortunes de ce monde, il les manie et applique selon sa disposition occulte, et nous oste le moyen d'en faire sottement nostre profict; et se mocquent ceux qui s'en veulent prevaloir selon l'humaine raison. Ils n'en donnent jamais une touche, qu'ils n'en reçoivent deux. Saint Augustin en fait une belle preuve sur ses adversaires. C'est un conflit qui se decide par les armes de la foi, plus que par celles de la raison. Il se faut contenter de la lumiere qu'il plaist au soleil nous communiquer par ses rayons: et qui elevera ses yeux pour en prendre une plus grande dans son corps mesme, qu'il ne trouve pas estrange si, pour la peine de son oultre-cuidance, il n'y perd la vue. » (*Essais*, tome Ier, page 328-329.)

« Il y a trois generales fraternités entre les Chrestiens, ils sont freres de la part de la chair, en ce qu'ils ont le premier homme pour commune origine de leurs corps; secondement, ils sont freres à cause de l'ame qu'ils reçoivent immédiatement de Dieu leur pere commun en cette partie; tiercement, ils les ont encore en consideration du bien-estre qu'engendre en eux Jesus-Christ leur tiers pere, mais un et pareil avec le second quant la Deité et la Divinité. Entre ces fraternités qui ont des degrés entre elles.... la tierce est la plus excellente et la meilleure : car en elle Dieu et l'homme est pere, la ou en la premiere ce n'est que simplement l'homme, et en la seconde, simplement Dieu. C'est bien raison que nous nous aimions etroitement a raison de cette derniere alliance, faite et causée par un tel pere qui est mort pour nous, qui a repandu son sang en nostre faveur, qui est ressuscité, monté au ciel, assis a la dextre de Dieu son pere, d'ou il doit venir juger les vivants et les morts. Certainement, cette fraternité doit estre d'une singuliere bonté, noblesse, union, conjonction et amour, produite par une telle paternité. Puisqu'il n'est rien plus doux, plus grand, plus honorable, plus debonnaire et plus respectable que cette paternité, la fraternité le doit estre aussy qui en est engendrée : elle est hardiment d'un prix infiny, puisque Jesus-Christ l'a achetée de son sang propre, puisqu'elle est tissue et cousue par sa mort tres-sacrée, qui nous acquiert la redemption et le bien-estre. C'est bien raison que nous l'observions tres-regulierement et d'un ardent courage : il est juste que nous nous aimions pour la premiere fraternité, si est-il bien encore beaucoup plus pour la seconde qui regarde nostre ame; mais c'est la tierce qui reveille, ressuscite et rechauffe les autres aussoupies, ensevelies et refroidies au monde. Les Chrestiens s'entr'aiment pour toutes ces trois alliances, et si aiment a raison des deux premieres tout le reste des hommes : car, attendeu que Dieu bastissant le premier homme, bastit en luy tout le genre qu'il avait en soy quant au corps, il est raisonnable qu'en contemplation de cette unité, nous nous aimions et nous reputions un, nonobstant la corruption de nostre chair, fondement de cette alliance, et sans avoir egard au mauvais menage de ce premier pere, qui, en se perdant, nous perdit qui étions en luy, et toute l'humaine nature. Ou la tierce fraternité n'est pas, les autres deux sont entierement eteintes; celle-cy est la fraternité de la grâce, que le bien-estre et Jesus-Christ est pere de grace » (*Théologie naturelle*, chap. 276.)

Voltaire : — « Il se forma dans la Galilée une religion toute fondée sur la pauvreté, sur l'égalité, sur le mépris des richesses; où l'on dit que le mauvais riche est damné; où il est ordonné aux disciples de ne point faire de provisions pour le lendemain; où Jésus-Christ, Fils de Dieu, Dieu lui-même, prononce ces terribles oracles contre l'ambition et l'avarice : « Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir. Il n'y aura jamais parmi vous ni premier ni dernier. » La vie des premiers disciples est conforme à ces préceptes; saint Paul travaille de ses mains, saint Pierre gagne sa vie. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXIV, p. 97.)

« Et c'est dans cet état de faiblesse que Jésus-Christ a prédit que toute la terre embrasserait un jour sa doctrine, que les portes de l'enfer ne pourraient jamais prévaloir contre son Eglise, et que tout le monde lui serait soumis, l'empire romain en particulier; que le trône des Césars deviendrait le trône de la religion chrétienne; qu'il régnerait du mont Atlas aux îles du Japon. » (*Id.*, t. XLI, p. 62; t. XXXIV, p. 61.)

« La nature agit toujours par les voies les plus courtes : la longueur du procédé est une impuissance; la multitude des secours est une faiblesse. » (*Id.*, t. XL, p. 265.)

« La religion est instituée pour nous rendre heureux dans cette vie et dans l'autre. Que faut-il pour être heureux dans la vie à venir? Être juste. Pour être heureux en celle-ci, autant que le permet la misère de notre nature, que faut-il être? Indulgent. » (*Id.*, t. XXXVI, p. 69.)

« Et qu'est-ce que la religion chrétienne, que justice et charité?

« Considérons la religion dans ses bienfaits si propres à la faire aimer. Nous avons vu disparaître l'idolâtrie au moment de la prédication de l'Evangile ; cette même lumière a fait cesser par toute la terre les sacrifices sanglants. Elle a corrigé notre jurisprudence, et on a cessé de poursuivre la magie et la sorcellerie. L'esclavage a été aboli.

« Qu'on ne dise point que la raison aurait suffi pour détruire de telles extravagances. On n'a rien obtenu de la raison pour détruire l'idolâtrie, et on attendait si peu d'elle, qu'on a employé les supplices contre les prétendus sorciers.

« Il nous reste à considérer les heureux effets de cette lumière de l'Evangile, non plus seulement pour le bonheur d'éclairer les hommes, mais pour faire le bonheur de l'humanité et être la consolation du genre humain.

« Vos Egyptiens qui passent pour de si grands mécaniciens, vos Indiens qu'on croit de si grands philosophes, vos Babyloniens qui se vantent d'avoir observé les astres pendant tant d'années, les Grecs qui ont écrit tant de phrases et si peu de choses, ne savent précisément rien en comparaison de nos moindres habitants de la campagne, même médiocrement instruits de la religion, et qui n'ont pas étudié les découvertes de nos grands maîtres. Eclairés par la religion, nous avons arraché plus de secrets à la nature, dans l'espace de quelques années, que le genre humain n'en avait découvert dans la multitude des siècles.

« Voulez-vous d'autres traits? Les âmes passent sans cesse d'un corps à un autre. Si votre âme a été méchante dans le corps d'un tyran, elle sera condamnée à entrer dans celui d'un loup qui sera sans cesse poursuivi par des chiens, et dont la peau servira de vêtement à un berger.

« A cet antique système se joignent de vaines cérémonies auxquels les brahmes s'assujettissent encore pendant leur vie. Pourquoi tenir en mourant une vache par la queue? et surtout pourquoi, depuis plus de trois mille ans, les veuves indiennes se font-elles un point d'honneur et de religion de se brûler sur le corps de leurs maris? De ces deux coutumes, l'une est extravagante, l'autre est horrible.

« Je ne vous ai caché ni le bien ni le mal, nos erreurs sont dues à ceux que la raison éclairait, et notre gloire à ceux qui ont eu la foi pour guide. On se sent donc pénétré du désir de s'instruire dans cette science sublime de l'Evangile, et on y réussit lors-même qu'on n'a pas l'esprit assez étendu pour étudier les hautes sciences.....

« De telles extravagances, communes à toutes les anciennes religions, prouvent invinciblement que quiconque n'a pas connu l'Evangile, s'est éloigné en même temps de la vraie philosophie, qui est l'adoration d'un seul Dieu. Il s'est livré aux superstitions et n'a pu dire que des choses insensées.

Ce ne furent pas seulement les peuples qui donnèrent dans de tels égarements, l'erreur enivrait les têtes des plus sages. En contemplant la nature, ils admirent un pouvoir suprême. Il est peut-être impossible à la raison humaine, destituée d'un secours divin, de faire un pas plus avant...

Je voudrais que, pour notre instruction, tous les grands philosophes de l'antiquité, les Zoroastre, les Mercure Trismégiste, les Numa même, revinssent aujourd'hui sur la terre, et qu'ils conversassent avec Pascal, que dis-je, avec les hommes les moins savants de nos jours, qui ne sont pas les moins sensés. J'en demande pardon à l'antiquité, mais je crois qu'ils feraient une triste figure! Les pauvres charlatans! Ils ne vendraient pas leurs drogues sur le Pont-Neuf.

Les dogmes de la nature doivent tout aux dogmes de la religion, et le catéchisme a bien servi aux méditations de Descartes. Avant la publication de l'Evangile, les superstitions les plus insensées avaient étouffé la voix de la raison. La superstition, qui vient des hommes, avait paru triompher de la raison, qui vient de Dieu, mais la gloire de la religion révélée ou de l'Evangile est d'avoir seul détruit les superstitions de la terre. Il est plus beau et plus difficile d'arracher des hommes civilisés à leurs préjugés que de civiliser des hommes grossiers, plus rare de corriger que d'instituer : la religion a fait l'un et l'autre.

« Ceux qui ont combattu la religion doivent au moins avouer qu'elle annonce des vérités d'où résulterait la félicité du genre humain. Sa pratique est établie sur l'indulgence et sur les bienfaits. Un Dieu adoré de cœur et de bouche, et tous les devoirs remplis, font de l'univers un temple et des frères de tous les hommes. Le Chrétien sait deux grandes choses, supporter l'adversité et consoler le malheureux.

« La religion naturelle est le commencement du christianisme, et le vrai christianisme est la loi naturelle perfectionnée. » (*Id*, t. LIX, p. 203.)

« Nous voyons donc avec une extrême satisfaction que tous admettent un Dieu juste qui punit, qui récompense et qui pardonne. Les vrais Chrétiens doivent révérer cette base de la religion de Jésus-Christ. Point de religion sans la sincère adoration d'un Dieu unique. Les partisans de ce qu'ils appellent religion naturelle doivent reconnaître et avouer qu'elle doit à l'Evangile ses développements et sa perfection.

« Des opinions inintelligibles, filles de l'absurdité et mères de la discorde, voilà ce que l'on substitue aux dogmes qu'enseigne le christianisme! » (*Id.*, t. LIX, p. 217.)

« On ne secoue le joug d'idées vraies, utiles à tout le monde, d'idées dont la raison humaine est d'accord, que pour adopter des idées absurdes, dangereuses, qui font frémir le bon sens. » (*Id.*, t. LI, p. 504.)

« Le judaïsme, le sabisme, la religion de Zoroastre rampent dans la poussière. Le culte de Tyr et de Carthage est tombé avec

ces puissantes villes. La religion des Miltiade et des Périclès, celle des Paul-Emile et des Caton ne sont plus ; celle d'Odin est anéantie; les mystères et les monstres d'Egypte ont disparu ; la langue même d'Osiris, devenue celle des Ptolémées, est ignorée de leurs descendants : le théisme pur n'a jamais existé. Le christianisme seul est resté debout parmi tant de vicissitudes, et dans le fracas de tant de ruines, immuable comme le Dieu qui en est l'auteur. » (*Id.*, t. XLI, p. 34.)

« La vérité reste pour l'éternité, et les fantômes d'opinions passent comme des rêves de malades. » (*Id.*, t. LXII, p. 256.)

J.-J. Rousseau. — « De combien de douceurs n'est pas privé celui à qui la religion manque ! Quel sentiment peut le consoler dans ses peines ? quel spectateur anime les bonnes actions qu'il fait en secret ? quelle voix peut parler au fond de son cœur ? quel prix peut-il attendre de la vertu ? comment doit-il envisager la mort ? Une dernière ressource à employer contre l'incrédule, c'est de le toucher, c'est de lui montrer un exemple qui l'entraîne, et de lui rendre la religion si aimable qu'il ne puisse lui résister. Quel argument contre l'incrédule que la vie du vrai Chrétien ! Croyez-vous qu'il y ait quelque âme à l'épreuve de celui-là ? Quel tableau nous pouvons offrir à son cœur, quand ses amis, ses enfants, sa femme, concourent tous à l'instruire en l'édifiant; quand, sans lui prêcher Dieu dans leurs discours, ils le lui montrent dans les actions qu'il inspire, dans les vertus dont il est l'auteur, dans le charme qu'on trouve à lui plaire ; quand il verra briller l'image du ciel dans sa main ; quand cent fois le jour il sera forcé de se dire : Non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même, quelque chose de plus qu'humain règne ici. » (*Tom.* II, p. 465.)

« Qu'est-ce que l'étude des devoirs du Chrétien, sinon celle de sa religion même ? » (*Réponse au roi de Pologne*, t. Ier, p. 101.)

« Religion sainte, refuge toujours sûr et toujours ouvert aux cœurs affligés, venez pénétrer les nôtres de vos divines vérités ; faites-moi *sentir tout le néant des choses humaines* ; inspirez-moi le dédain que nous devons avoir pour cette vallée de larmes, pour cette courte vie, qui n'est qu'un passage pour arriver à celle qui ne périt point, et remplissez nos âmes de cette douce espérance que le serviteur de Dieu, qui a tout fait pour vous, jouit en paix, dans le séjour des bienheureux, du prix de ses vertus et de ses travaux.

« Que ces idées sont *consolantes ! qu'il est doux de penser qu'après avoir goûté dans cette vie le plaisir touchant de bien faire, nous recevons encore dans l'autre la récompense éternelle !*

« On peut s'étonner qu'il se trouve des hommes capables d'offenser un Dieu qu'ils savent être mort pour eux : mais qui s'étonnera jamais qu'un Chrétien ait été humble, juste, tempérant, humain, charitable, et qu'il ait accompli à la lettre les préceptes d'une religion si sainte, si pure, et dont il était si intimement persuadé ? Oh ! non, sans doute, on ne remarquait point entre sa conduite (du duc d'Orléans) et ses maximes cette opposition monstrueuse qui déshonore nos mœurs et notre raison, et l'on ne saurait peut-être citer une seule de ses actions qui ne montre, avec la force de cette grande âme, faite pour soumettre ses passions à l'empire de sa volonté, la force plus puissante de la grâce, faite pour soumettre en toutes choses sa volonté à celle de Dieu.

« Toutes ses vertus ont porté cette divine empreinte du christianisme, c'est dire assez combien elles ont effacé l'éclat des vertus humaines, toujours si empressées à s'attirer cette vaine admiration qui est leur unique récompense, et qu'elles perdent pourtant encore comparées à celles du vrai Chrétien. Les plus grands hommes de l'antiquité se seraient honorés de voir son nom inscrit à côté des leurs, et ils n'auraient pas même eu besoin de croire comme lui, pour admirer et respecter ces vertus héroïques qu'il consacrait ou sacrifiait toutes au triomphe de sa foi.

« Il était humble, non de cette fausse et trompeuse humilité qui n'est qu'orgueil ou bassesse d'âme, mais d'une humilité pieuse et discrète, également convenable à un Chrétien pécheur et à un grand prince qui, sans avilir son titre, sait humilier sa personne ; vous l'avez vu, Messieurs, modeste dans son élévation et grand dans sa vie privée, simple comme l'un de vous, renoncer à la pompe consacrée à son rang, sans renoncer à sa dignité ; vous l'avez vu dédaignant cette grandeur apparente dont personne n'est si jaloux que ceux qui n'en ont point de réelle, ne garder des honneurs dus à sa naissance que ce qu'ils avaient pour lui de pénible, ou ce qu'il n'en pouvait négliger sans s'offenser soi-même. Prosterné chaque jour au pied de la croix, la touchante image d'un Dieu souffrant, plus touchante encore à son cœur qu'à ses yeux, ne lui laissait point oublier que c'est en son seul amour que consistent les richesses, la gloire et la justice (*Prov.*, III, 21), et il n'ignorait pas non plus, malgré tous les vains discours, que si celui qui sait soutenir les grandeurs en est digne, celui qui sait les mépriser est au-dessus d'elles. Hommes vulgaires qu'un éclat frivole éblouit, même quand vous affectez de le dédaigner, lisez une fois dans vos âmes, et apprenez à admirer ce que nul de vous n'est capable de faire.

« Il était bienfaisant, ai-je dit. Ah ! il était plus que cela , il était charitable. Et comment ne l'eût-il pas été ? Comment, avec une foi si vive, n'eût-il pas aimé ce Dieu qui avait tout fait pour lui ! Comment la sainte ardeur dont il brûlait pour son Dieu ne lui eût-elle pas inspiré de l'amour pour les hommes que Jésus-Christ a rachetés de son sang, et pour les pauvres qu'il adopte ? La gloire du Seigneur était son premier désir, le salut des âmes son premier soin, secourir les malheureux n'était de sa part qu'une occasion de leur faire de plus grands biens en travaillant à leur sanctification. Il rou-

gissait de la négligence avec laquelle les dogmes sacrés et la morale du christianisme étaient appris et enseignés.

« Les vertus chrétiennes sont indivisibles comme le principe qui les produit. La foi, la charité, l'espérance, quand elles sont assez parfaites, s'excitent, se soutiennent mutuellement. *Tout devient facile aux grandes âmes avec la volonté de tout faire pour plaire à Dieu, et les rigueurs mêmes de la pénitence n'ont presque plus rien de pénible pour ceux qui savent en sentir la nécessité et en considérer le prix.* Entreprendrai-je, Messieurs, de vous décrire les austérités qu'il exerçait sur lui-même? N'effrayons pas à ce point la faiblesse de notre siècle. Ne rebutons pas les âmes pénitentes qui, avec beaucoup plus d'offenses à réparer, sont incapables de supporter de si rudes travaux. Les siens étaient trop au-dessus des forces ordinaires pour oser les proposer pour modèles. Eh! peu s'en faut, mon Dieu, que je n'aie à justifier leurs excès devant ce monde efféminé, *si peu fait pour juger de la douceur de votre joug!* » (*Oraison funèbre du duc d'Orléans.*)

Diderot. — « L'histoire de la religion a deux parties, celle du peuple de Dieu, laquelle remonte à l'origine des siècles, ce que n'a fait aucune autre histoire, et celle de l'Eglise, qui remplaçant ce peuple proscrit, ne finira qu'avec le monde. L'une ne contient que les faits, les lois et les oracles qui ont préparé la venue du Messie; l'autre nous montre la loi éternelle et immuable, établie par le Christ et les apôtres, avec l'oracle toujours subsistant dans l'Eglise, qui explique ses mystères et consacre sa doctrine. Les monuments authentiques de cette histoire sont, d'une part, les livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament, et, de l'autre, les décisions des saints conciles généraux, et les traditions unanimement reçues des anciens Pères. On y ajoute la suite de la discipline, des rites, et des établissements divers, moins essentiels, sans doute, puisqu'ils peuvent changer, mais qui constituent spécialement l'*Histoire ecclésiastique.* Voilà les faits de la religion et l'objet de ce qu'on appelle théologie positive, sans laquelle il n'y eut jamais que de vains et dangereux raisonnements. Je ne parle donc ici que de la religion révélée : l'histoire des fausses religions et des hérésies en est, à la vérité, un accessoire, mais qui dépend de la morale, puisque c'est l'histoire, non de Dieu, mais des hommes... Il ne peut y avoir de théorie et plus sûre et plus nette que celle de la religion, puisque les faits qui lui servent de base sont décidés et authentiques; il n'est pas d'ignorance plus honteuse que celle de la vraie théologie, puisqu'il n'est point de science plus importante et plus aisée à apprendre.

« Egalement éloigné de la superstition qui rend imbécile, et du fanatisme qui rend féroce, la pratique est, pour les pasteurs, le gouvernement de leur église et l'administration des sacrements; pour les docteurs, la prédication et la controverse; pour les bénéficiers, la prière et la frugalité, pour tous la foi éclairée, la piété solide et la charité universelle. Mais celles-ci sont les principes et la fin, le fondement et le faîte de l'édifice éternel, car sans elles Dieu est oublié et insulté; la controverse aigrit au lieu de toucher, le confesseur égare au lieu d'agir; le bénéficier scandalise au lieu d'édifier, le parteur s'endort et les brebis étonnées se divisent... La religion ne prêche que l'ordre et l'amour, et n'ôte point la raison, mais elle l'épure et l'ennoblit; elle ne détruit point les hommes, mais elle en fait des saints. La morale humaine n'est pas le christianisme, mais elle ne peut le contredire, elle vient du ciel comme lui. La pratique de la morale, c'est la justice qui comprend également la piété et l'humanité, et en elles toutes les vertus. La piété adore Dieu avec le respect profond d'une faible créature pour le Dieu de l'univers, et la tendre confiance d'un fils honnête pour son père.»

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. — « La *religion* est le lien qui attache l'homme à Dieu et à l'observation de ses lois, par les sentiments de respect, de soumission et de crainte qu'excitent dans notre esprit les perfections de l'Etre suprême, et la dépendance où nous sommes de lui comme de notre créateur tout sage et tout bon. La *religion chrétienne* a en particulier pour objet la félicité d'une autre vie, et fait notre bonheur dans celle-ci. Elle donne à la vertu les plus douces espérances, au vice impénitent de justes alarmes, et au vrai repentir les plus puissantes consolations; mais elle tâche surtout d'inspirer aux hommes de l'amour, de la douceur et de la pitié pour les hommes. » (*Encylopédie* de Direrot et d'Alembert, t. XXVIII, IIe partie, p. 264, article *Religion chrétienne*, par le chevalier de Jaucourt.)

« Le christianisme n'a pas proprement pour objet de peupler la terre, son vrai but est de peupler le ciel; ses dogmes sont divins, et il faut convenir que cette religion sainte y réussirait si sa croyance était universelle, et si l'impulsion de la nature n'était malheureusement plus forte que toutes les opinions dogmatiques. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXVI, p. 789, article *Population.*)

Napoléon. — « L'homme lancé dans la vie se demande : D'où viens-je? Qui suis-je? Ce sont autant de questions mystérieuses qui nous précipitent vers la religion. Nous courons au-devant d'elle, notre penchant naturel nous y porte... On croit à Dieu parce que tout le proclame autour de nous et que les plus grands esprits y ont cru, non-seulement Bossuet, Fénelon, dont c'était l'état de prêcher, mais Pascal, Leibnitz, Newton; et telle a été pour mon compte et à la lettre la marche de mon esprit. J'ai eu besoin de croire, j'ai cru. » (*Sentiment de Napoléon sur le christianisme*, par le chevalier de Beauterne, chap. III, p. 41.)

Cabet. (*Le vrai Christianisme suivant Jé-*

sus-Christ). — « Chap. vi. — Religion de Jésus-Christ. — § I. *Religion en général.* — Le mot *religion* vient d'un mot latin (*religio*), qui vient d'un autre mot latin (*religare*), qui signifie lier, relier. Le mot *religion* signifie donc *lien.*

« Une religion est donc un lien entre les hommes qui ont la même opinion, la même idée, la même croyance. C'est dans ce sens qu'on dit *religion politique* pour les hommes d'un même parti ou d'un même système politique.

« Mais ce mot est généralement consacré aux opinions, aux idées, aux croyances qui concernent la cause première, l'Etre suprême, Dieu ou la Divinité; c'est le sens qu'il a quand il est employé tout seul.

« La *religion* est donc le *lien* soit entre l'homme et une divinité, soit entre les hommes qui adoptent le même Dieu.

« Chaque peuple eut d'abord, comme nous l'avons déjà dit, une religion particulière, et même presque toujours plusieurs religions différentes, en sorte qu'il y eut d'innombrables religions, détruites ensuite et quelques grands systèmes religieux.

« Jésus n'emploie pas plus le mot *religion* que le mot *morale;* il n'emploie que les mots *loi, doctrine, commandement;* ce n'est qu'après sa mort que sa doctrine a été appelée *religion,* et sa religion *Christianisme;* mais sa doctrine n'en est pas moins une religion.

« Nous connaissons déjà les principes de sa religion (*Voy.* Loi de Jésus-Christ, Morale, etc.), ajoutons seulement quelques autres de ses idées.

« § II. *Dieu, suivant Jésus.* — Nous avons vu Jésus présenter Dieu comme étant la *cause unique* de l'univers, la *perfection* et *l'infini* en tout, en puissance, en intelligence, en sagesse; comme étant la justice, la bonté, l'amour, la lumière, la vie, la vérité, la raison; surtout comme étant le *Père* de tous les hommes et leur commandant de s'aimer.

« Quelle religion peut avoir un principe plus sublime et plus favorable à l'humanité?

« § III. *Faire la volonté de Dieu.* — Un pareil Dieu ne peut vouloir que le bonheur de ses enfants : rechercher quelle est sa volonté et l'accomplir, n'est-ce pas une œuvre qui donne à l'homme de la dignité en même temps qu'elle doit le rendre heureux?

« Ainsi Jésus dit-il : *Celui qui fait la volonté de Dieu est mon véritable frère* (*Marc.* iii).

« § IV. *Verbe ou Parole de Dieu.*—Jean seul parle du *Verbe* dans son Evangile, en disant : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu; et le Verbe était Dieu. — Toutes choses ont été faites par lui... — En lui était la vie. Et la vie était la lumière des hommes* (*Joan.*, i, 1-5).

« Nous n'examinerons pas ici le sens de ces expressions.

« Jésus dit seulement que *la parole de Dieu est nécessaire à la vie de l'homme* (*Matth.* iv, 4), que sa doctrine est la *doctrine de Dieu,* et sa parole la *parole de Dieu* (*Joan.* vii, 16; xii, 49).

« *Celui qui entend ma parole,* dit Jésus, *et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle* (*Joan.* v, 24). — *Le ciel et la terre passeront,* dit-il encore ailleurs; *mais mes paroles ne passeront point* (*Matth.* xxiv, 35; *Luc.* xxi, 33). — *Jésus ayant jeûné quarante jours et quarante nuits dans le désert, et se trouvant pressé par la faim, Satan s'approche et lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent du pain. Mais Jésus répond : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* (*Matth.* iv, 1-3).

« Ici Jésus distingue deux hommes dans chaque individu, l'*homme corporel* ou matériel, ou charnel, ou physique, qui se nourrit et vit de *pain,* etc., et l'*homme spirituel,* ou sa partie spirituelle et morale qui se nourrit et vit de toute *parole de Dieu,* c'est-à-dire d'intelligence, de sagesse, de raison, de justice, d'amour fraternel.

« Voici encore la même idée :

« Parlant à la Samaritaine qui vient puiser de l'eau naturelle dans un puits, Jésus lui dit : *Donnez-moi à boire... Moi je vous donnerai de l'eau vive, qui deviendra en vous une fontaine d'eau, avec laquelle vous n'aurez plus jamais soif, et qui rejaillira jusqu'à la vie éternelle.*

« Dieu est l'*Esprit;* il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en *esprit* et en *vérité.*

« Puis, ses disciples, un moment éloignés, revenant le rejoindre et l'engageant à manger, il leur répond : *J'ai à manger une viande que vous ne connaissez pas... Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père et d'accomplir son œuvre* (*Joan.* iv, 1-34).

« Et cette volonté de son Père, cette œuvre, qui le nourrissent comme une viande et qui font sa vie, c'est son entreprise d'amener le *règne ou le royaume de Dieu.*

« § V. *Lumière, ténèbres.* — Nous venons de voir Jean dire : *En Dieu était la vie. Et la vie est la lumière des hommes.*

« Voilà Dieu présenté comme la *lumière* de l'univers ! *Jean-Baptiste annonça la lumière; car Jésus était la vraie lumière, qui éclaire tout homme venant en ce monde* (*Joan.* i, 1-9).

« Cette lumière n'est-elle pas la conscience présentée comme une émanation divine?

« Matthieu signale aussi l'apparition de Jésus commençant sa prédication, comme l'apparition de la lumière. *Ce peuple* (*à Capharnaüm*), *qui était assis dans les ténèbres, a vu une grande lumière, et la lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort* (*Matth.* iv, 16).

« N'est-ce pas dire que la doctrine de Jésus est la lumière et la vie?

« Puis Jésus lui-même dit au peuple : *Je suis la lumière du monde; celui qui me suit aura la lumière de la vie* (*Joan.* viii, 22).

« Et nous avons vu tout à l'heure combien ce principe que Dieu est la *lumière du monde,* qu'il illumine tout et qu'il voit tout, est favorable à la morale.

« Aussi Jésus fait-il des *ténèbres extérieures*

le séjour de Satan et des démons, et la punition des méchants.

« § VI. *Esprit, matière, chair.* — Jésus ne parle pas de la matière, mais il dit que Dieu est *Esprit* ou intelligence (*Joan.* IV, 24), et que par conséquent l'Esprit est Dieu, et que c'est l'Esprit qui l'a *envoyé.*

« Il l'appelle *Esprit saint* ou le *saint Esprit*, et dit que le péché contre le Saint-Esprit est le plus grand des péchés, un péché irrémissible (*Marc.* III, 29; *Luc.* XII, 10).

« Matthieu dit que Jésus fut conçu par l'opération du Saint-Esprit (I, 18).

« Aussitôt que Jésus fut baptisé par Jean-Baptiste, les *cieux lui furent ouverts*, dit Matthieu, *et il vit l'Esprit de Dieu qui descendit et vint se reposer sur lui ; — Et une voix se fit entendre qui disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.— Alors Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert* (*Matth.* III, 16 et 17; IV, 1; *Joan.* I, 32).

« *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi*, dit Jésus, *il m'a envoyé prêcher l'Evangile aux pauvres* (*Luc.* IV, 18-21).

« Avant la prédication de Jésus, Jean-Baptiste avait annoncé qu'il viendrait baptiser, *non comme lui dans l'eau, mais dans le Saint-Esprit* (*Matth.* III, 11).

« *Ne vous mettez pas en peine*, dit-il à ses disciples, *de ce que vous direz quand vous serez interrogés par le juge; car ce que vous devez dire vous sera donné sur l'heure: quand vous parlez, c'est l'Esprit de Dieu qui parle en vous* (*Matth.* X, 19-20). — *Je prierai mon Père de vous donner un consolateur, l'Esprit de vérité, afin qu'il demeure éternellement avec vous* (*Joan.* XIV, 16; XV, 26).

« Et les Chrétiens considéreront l'Esprit ou le Saint-Esprit comme Dieu.

« Jésus considère aussi Satan comme un *esprit :* et il appelle les démons les esprits *malins* et même les esprits immondes.

« Il engage à se tenir éveillés contre la tentation; *car l'esprit est prompt*, dit-il, *et la chair est faible* (*Matth.* XXVI, 41).

« Jésus et ses apôtres parlent souvent de la chair en opposition avec l'esprit.

« Jean dit que Dieu (Verbe, Lumière, Vie et Esprit) *s'est fait chair* (*Joan.* I, 14).

« Jésus dit lui-même : *C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien; mes paroles sont esprit et vie* (*Joan.* VI, 64).

« Et partout Jésus et ses apôtres donnent la prééminence à l'esprit sur la chair.

« Nous examinerons plus tard ce principe religieux et philosophique de l'esprit, qui se confond avec la lumière, l'âme et la vie.

« § VII. *Ame, corps.* — Nous avons vu que Moïse ne parle jamais de l'âme; mais Jésus en parle souvent: *Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut tuer l'âme et le corps dans l'enfer* (*Matth.* X, 28).

« Peu avant son arrestation, Jésus dit aussi : *Mon âme est triste jusqu'à la mort* (*Matth.* XXVI, 38).

« Jésus dit ailleurs : *Que servirait à un homme de gagner tout le monde et de perdre son âme?* ou *par quel échange l'homme pourra-t-il racheter son âme après l'avoir perdue? — Le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de Dieu, avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres* (*Matth.* XVI, 26-27).

« Ainsi Jésus distingue l'âme du corps, et déclare qu'on peut tuer le corps sans tuer l'âme, et que chacun peut perdre ou sauver son âme.

« Nous examinerons plus tard ce principe religieux et philosophique. Pour le moment, nous nous bornerons à le constater.

« Oui, dès l'antiquité la plus reculée, les philosophes et les prêtres distinguaient dans l'homme, le *corps* ou la *chair*, et l'*âme* (ou la partie qui comprend toutes les facultés spirituelles, l'intelligence, la mémoire, l'imagination, la pensée, la réflexion, le jugement, la conviction, la conscience, la joie, la souffrance morale, l'amitié ou la haine, le désir ou la crainte, l'espérance ou le désespoir, surtout la *volonté*).

« L'âme peut être libre quand le corps est enchaîné.

« Le corps est limité, restreint, fini, tandis que l'âme, ou l'imagination et la pensée, s'élance hors du corps et parcourt l'infini, l'univers et l'éternité.

« Quelle est la nature de l'âme? Est-elle une émanation divine et un pur esprit, ou une qualité de la matière, ou une matière particulière et plus pure? Est-elle inséparable du corps et tellement unie avec lui qu'elle naisse et meure avec lui, ou bien existe-t-elle avant ou après? Est-elle éternelle et immortelle? Quel est son séjour avant et après son entrée dans les corps? Y a-t-il des différences entre les âmes? La même âme habite-t-elle successivement des corps différents? etc., etc.; car on peut faire des milliers de questions sur l'âme.

« Jésus ne discute et ne décide aucune de ces questions, et nous ne les discuterons pas non plus.

« Mais ce qui est certain, c'est que Jésus veut le bonheur des âmes, que c'est pour elles qu'il publie sa doctrine de fraternité, et que c'est sur la terre qu'il leur demande de faire de *bonnes œuvres* pour plaire à Dieu en accomplissant sa *volonté*.

« § XI. *Jugement dernier.*—Jésus parle souvent de *jugement* à la fin du monde; mais n'est-ce pas encore, comme beaucoup le prétendent, une simple parabole ou allégorie, dont le but est d'engager les hommes à se bien conduire sur la terre, pour éviter une condamnation éternelle?

« Cependant, veut-on prendre la chose à la lettre, comme un miracle? Hé bien! nous l'admettons. Mais regardons bien.

« Quelle est la loi qui sert de base au jugement de Jésus? Ce sont les œuvres ou le respect pour la volonté de Dieu! c'est la fraternité, toujours la fraternité ! ! ! C'est l'amour des pauvres, des opprimés, des malheureux de toute espèce, avec lesquels il s'identifie !!!

« Et ce sont les œuvres *sur la terre*, c'est l'exécution ou la violation de la loi de fra-

ternité *sur la terre*, qu'il juge pour récompenser ou punir!!!

« Il condamne ceux qui délaissent le pauvre et refusent de le nourrir, de le vêtir, de le loger, de le soigner dans ses maladies, de le consoler dans ses persécutions : à combien plus forte raison condamne-t-il ceux qui l'affament, qui le dépouillent, l'expulsent de son mauvais logement, le tuent ou l'estropient, le persécutent et l'oppriment!

« Ah! nous les prolétaires, nous les pauvres, nous les opprimés, nous les malheureux, nous qu'embrase l'amour de l'humanité, nous que son amour pour le peuple pénètre et remplit de reconnaissance, nous l'acceptons, ce Jésus, pour Législateur, pour Roi pour Pasteur et pour Juge!!!

« Et vous, riches et puissants, puissiez-vous l'accepter sincèrement, réellement, l'écouter religieusement, et exécuter ses commandements sur la terre, afin de mériter son absolution et sa faveur!!!

« § XII. *Paradis, enfer.* — Jésus parle rarement du paradis (qu'il appelle aussi le ciel et la vie éternelle) et souvent de l'enfer, qu'il appelle tantôt les *ténèbres extérieures* où sont les *pleurs* et les *grincements de dents*, tantôt la *fournaise de feu*, et que Jean, dans son *Apocalypse*, appelle l'*étang de soufre et de feu.*

« Les deux paraboles suivantes pourront nous révéler la pensée de Jésus.

« *Parabole de l'ivraie.* — « *Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé de bon grain dans son champ. Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint, et sema de l'ivraie au milieu du blé, et s'en alla. L'herbe ayant donc poussé, et étant montée en épi, l'ivraie commença aussi à paraître. Alors les serviteurs du père de famille vinrent lui dire : Seigneur, n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? Il leur répondit : C'est un homme ennemi qui l'y a semée. Et ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher? Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le bon grain. — Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson ; et, au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez premièrement l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler; mais amassez le blé pour le porter dans mon grenier.*

« Ses disciples lui demandant en particulier l'explication de cette parabole, Jésus leur répond : *Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme. Le champ est le monde; le bon grain, ce sont les enfants du royaume; et l'ivraie, ce sont les enfants d'iniquité. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable; le temps de la moisson, c'est la fin du monde; les moissonneurs, ce sont les anges. Comme donc on arrache l'ivraie, et qu'on la brûle dans le feu, il en arrivera de même à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui ramasseront et enlèveront hors de son royaume tous ceux qui sont des occasions de chute et de scandale, et ceux qui commettent l'iniquité; — et ils les précipiteront dans la fournaise du feu. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur père. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre!* (*Matth.* XIII, 24-30, 36-43.)

« Que celui-là entende! Mais tout est expliqué par lui et tout est clair, excepté la fournaise du feu ou l'enfer, et la fin du monde; c'est donc là qu'est le mystère pour ceux qui ne sont pas initiés à son langage.

Parabole du filet. — « *Le royaume des cieux est semblable à un filet jeté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons. Et lorsqu'il est plein, les pêcheurs le tirent sur le bord où, s'étant assis, ils mettent ensemble tous les bons dans des vaisseaux, et ils jettent dehors les mauvais. C'est ce qui arrivera à la fin du monde; les anges viendront et sépareront les méchants du milieu des justes, et ils les jetteront dans la fournaise du feu : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents* (*Matth.* XIII, 47-50).

« Et Jésus leur demande : *Avez-vous bien compris tout ceci? — Oui, Seigneur, répondent-ils.*

« Tout cela est, en effet, une parabole, la seconde partie comme la première, la fin du monde, les anges et la fournaise comme le filet; et tout cela est très-clair : la fin du monde, c'est la fin du monde hérodien, et l'arrivée du royaume de Dieu; le filet, c'est le royaume de Dieu; les anges sont les apôtres qui admettront les justes, et qui laisseront les méchants dehors.

« Mais veut-on prendre à la lettre la fin du monde, les anges et la fournaise? Alors voyons encore et raisonnons.

« D'abord, quant au paradis, Jésus n'emploie cette expression qu'une seule fois.

« Quand l'un des deux larrons crucifiés avec lui le reconnaîtra innocent en s'avouant coupable lui-même, et refusera de l'insulter, Jésus lui dira : *Vous serez aujourd'hui avec moi en paradis* (*Luc.* XXIII, 39-43).

« Dans le jugement dernier et toutes les fois qu'il s'agit de récompense, Jésus accorde aux justes la vie éternelle ou le royaume de Dieu, sans parler de paradis.

« Et quels sont les justes, aux yeux de Jésus? Ce sont ceux qui soignent fraternellement les pauvres, les malades, les persécutés; ce sont les pauvres, ce sont tous ceux qui pratiquent la fraternité sur la terre.

« Soyez donc justes et fraternels, vous tous qui croyez au paradis.

« Puissent tous les riches et tous les puissants y croire et mériter d'y être admis en pratiquant la fraternité!

« Si le paradis est bon dans le ciel, il n'est pas mauvais sur la terre!

« Le paradis terrestre, par la pratique de la fraternité, n'empêche pas le paradis céleste. Au contraire, il l'assure par les bonnes œuvres, par l'observation de la volonté de Dieu, en évitant tous les

crimes qui peuvent entraîner dans l'enfer.

« Quant à l'enfer, quels sont ceux que Jésus condamne à y souffrir éternellement? — Ce sont les riches, les méchants, les iniques, ceux qui scandalisent (*Matth.* v, 22, 29 et 30; xviii, 8); les orgueilleux (*Matth.* xi, 23; *IIe Epît. de Pierre*, ii, 4); les hypocrites (*Matth.* xxiv, 51); les inutiles (*Matth.* xxv, 30); les Juifs qui repoussent sa doctrine (*Matth.* viii, 12); surtout les pharisiens, les scribes et les prêtres, qu'il accuse d'hypocrisie, d'orgueil, d'injustice, de rapine (*Matth.* xxiii); surtout encore tous ceux qui violent la fraternité, et qu'il condamne au feu éternel préparé pour l'orgueilleux Satan et pour ses anges (*Matth.* xxv).

« Ainsi Jésus n'envoie en enfer que les orgueilleux et les cupides, ou les égoïstes, les riches et les dominateurs, les pharisiens et tous ceux qui violent sa loi de fraternité! il ne montre jamais un pauvre dans l'enfer.

« Hé bien, qu'est-ce que notre courte vie en comparaison de l'éternité? Que sont toutes les richesses et tous les plaisirs de ce monde (qui, d'ailleurs, n'est généralement qu'une espèce d'enfer terrestre) comparés à un feu éternel et à d'atroces tourments sans fin?

« Nous venons de dire que la vie du riche est une espèce d'enfer; écoutez en effet l'apôtre Jean : *Je suis riche, dites-vous, je suis comblé de bien et je n'ai besoin de rien? — Mais vous ne savez pas que vous êtes malheureux, et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu!.. Je vous conseille d'acheter de moi de l'or pur* (ou la doctrine) *pour vous enrichir, et des vêtements blancs* (de bonnes œuvres) *pour vous vêtir, de peur qu'on ne voie votre honteuse nudité; mettez aussi un collyre sur vos yeux, afin que vous puissiez voir clair!* (*Apoc.* iii, 17 et 18.)

« Quand on croit à l'enfer, comment est-il possible de mépriser les commandements de Jésus, de conserver des richesses et de négliger la fraternité?

« Dans son *Apocalypse* (xx, 14), Jean dit que l'*enfer sera jeté dans l'étang de feu*, c'est-à-dire que l'enfer sera détruit.

« Et c'est ce que veut Jésus! Il désire la pénitence ou le repentir, et préfère récompenser plutôt que punir; il voudrait que tout le monde allât en paradis, et personne en enfer; il voudrait détruire l'enfer et tous les tourments en amenant le paradis pour tous sur la terre!

« Et pour réaliser ce prodige d'amour il prêche et ordonne la fraternité, tandis que le ciel fait entendre une voix qui crie : *Ecoutez-le!*

« Ah! que nous voudrions que vous crussiez à l'enfer, riches et puissants! Que nous serions heureux de vous voir mériter le bonheur éternel d'un paradis céleste, en commençant dès maintenant, sur la terre, par l'accomplissement de la fraternité, un *paradis terrestre* qui nous donnerait à tous, à vous comme à nous, dès aujourd'hui, une éternelle félicité.

« § XIII. *Consolation du pauvre.* — Jésus dit : *Je suis envoyé pour consoler et ranimer les désolés* (*Luc.* iv, 18-19). — *Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés!* (*Matth.* v, 5.) — *Pauvres, vous êtes heureux, car le royaume de Dieu vous appartient* (*Luc.* vi, 20). — *Persécutés, faites éclater votre joie, car une grande récompense vous attend dans le ciel* (*Luc.* vi, 22 et 23). — *Mais malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation!* (*Luc.* vi, 24.)

« Et dans la parabole du pauvre Lazare envoyé en paradis, et du riche envoyé en enfer, Jésus, parlant par la bouche d'Abraham, dit au riche : *Vous avez eu des biens dans votre vie, tandis que Lazare n'a eu que des maux dans la sienne; c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation et vous dans les tourments* (*Luc.* xxi, 25.)

« Enfin, Jésus promet à ses disciples que son Père leur enverra un *autre consolateur*, l'Esprit de vérité, qui demeurera éternellement avec eux. (*Joan.* xiv, 16-26.)

« Et l'apôtre Paul dit aussi : *Dieu nous a donné une consolation éternelle et une heureuse espérance* (*II Thess.* ii, 16). *Il est bien juste devant Dieu qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent, et qu'il vous console, vous qui êtes dans l'affliction* (*II Thess.* i, 6, 7).

« Ainsi Jésus commence sa mission par *consoler* sur la terre les pauvres, les affligés et les persécutés; et le genre humain doit l'en bénir! Puis il s'efforce de leur donner le paradis sur la terre, en leur assurant dans le royaume de Dieu une consolation dont la certitude leur inspire du courage et les console dès maintenant.

« § XV. *Foi.* — Le mot *foi* vient du mot latin *fides*, qui signifie *croyance* et *confiance*. — On dit *foi religieuse* pour dire *croyance religieuse*, et *foi politique* pour dire *croyance politique*. — La *foi chrétienne* est la croyance dans le christianisme, comme la *foi païenne* était la croyance dans le paganisme. — La foi toute seule signifie la foi religieuse et chrétienne. — Le *symbole de la foi*, c'est la rédaction des différentes croyances essentielles qui constituent la religion ou la doctrine; et les *articles de foi* sont les articles de ce symbole. Les *fidèles* sont les croyants ou ceux qui ont la foi; les *infidèles* sont ceux qui ne croient pas.

« Jésus parle souvent de *foi*, mais sans rédiger un symbole ou des articles de foi; ce n'est que neuf ans après sa mort que les apôtres formuleront le symbole ou le *Credo*.

« Pour Jésus, la *foi* est la croyance énergique, la conviction profonde en sa doctrine de fraternité, d'égalité, de liberté, etc., et l'adoption sincère de cettte doctrine.

« Ses disciples n'ayant pu chasser un démon, il leur dit : *Race incrédule, c'est votre incrédulité qui vous rend impuissants! Si vous aviez le moindrement de foi, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, elle s'y transporterait* (*Matth.* xvii, 16-19).

« Foi et croyance, c'est bien la même chose!

« Puisqu'il vient exprès pour prêcher sa doctrine, qui doit faire le salut de l'humanité, la foi en sa doctrine ou son adoption doit être à ses yeux la première vertu, le premier devoir, la première nécessité ; aussi dit-il que la foi est nécessaire pour être sauvé, et que celui qui n'a pas la foi ou qui ne croit pas est déjà condamné. (*Marc.* XVI, 16 ; *Joan*, III, 18, 36 ; XII, 48.)

« Et c'est tout simple, car celui qui n'a pas la foi en Jésus, et qui repousse sa doctrine de fraternité, est un égoïste, un ennemi de Dieu et des hommes, et ce doit être le plus grand crime aux yeux de Jésus. C'est pourquoi il pardonne à ceux qui l'attaquent lui personnellement, mais il condamne impitoyablement ceux qui attaquent l'Esprit de vérité ou sa doctrine. (*Matth.* XII, 31, 32.)

« Pour nous, prolétaires, nous avons foi dans la doctrine de la fraternité, et nous souhaitons ardemment que les riches et les puissants se sauvent en adoptant cette doctrine de salut universel.

« Et Jésus proclame la puissance de la foi en demandant à ses disciples une foi véritable, une foi réfléchie et éclairée, robuste et vigoureuse. Nous venons d'en avoir un exemple ; en voici d'autres : *Si vous aviez de la foi, leur dit-il, vous diriez à ce mûrier : Déracine-toi et va te planter au milieu de la mer, il vous obéirait* (*Luc.* XVII, 6).—*Si, sans hésiter dans votre cœur, vous disiez à un figuier : Deviens sec, il se dessécherait à l'instant, ou à cette montagne : Jette-toi dans la mer, elle s'y jetterait* (*Matth.* XXI, 21 ; *Marc.* XI, 23).

« Un jour qu'une violente tempête éclate pendant que Jésus dort dans une barque, ses disciples effrayés le réveillant, il leur dit : *Pourquoi êtes-vous si timides, et avez-vous si peu de foi? Et se levant, il commande à la mer de se calmer, et elle se calme* (*Matth.* VIII, 26 ; *Marc* IV, 40 ; *Luc.* VIII, 25).

« Un autre jour, que Jésus marche sur la mer et ordonne à Pierre de venir à lui en marchant aussi sur les flots ; celui-ci criant qu'il enfonce, Jésus le prend par la main et lui dit : *Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté?* (*Matth.*, XIV, 31.)

« Et presque toutes les fois que Jésus guérit un aveugle, un paralytique, etc., il lui dit : *C'est votre foi qui vous a guéri.* *Matth*, IX, 22 ; XV, 28 ; *Marc*, II, 5 ; *Luc*, XII, 9 et 50.)

« Tous ces faits ne seraient-ils pas autant de paraboles employées par Jésus, qui n'ose dire encore ouvertement la vérité (*Joan.*, XVI, 25), pour prouver l'irrésistible puissance de la conviction, de la résolution, du courage, de l'opinion publique, de la volonté populaire?

« Mais on veut que ce soient des miracles ! Hé bien ! nous l'admettons. Ces miracles prouvent combien il commande la foi en sa doctrine de fraternité, dont une voix céleste a dit : *Ecoutez-le !*

« Et nous savons que Jésus ordonne la pratique et les œuvres conformes à la foi, comme l'apôtre Jacques dit que *la foi sans œuvre n'est qu'une foi morte* (*Jac.*, II, 14-26).

« § XVI. *Espérance, activité, courage.* —

« La doctrine ou la religion de Jésus est une religion d'espérance. L'Evangile respire partout l'espérance, Jésus n'ouvre la bouche que pour consoler et pour faire espérer le royaume de Dieu et le paradis sur la terre : il apporte, dit l'apôtre Paul, *une nouvelle et meilleure espérance.* (*Hebr.*, VI, 19).

« Et l'humanité doit l'en bénir; car qui pourrait avoir du dévouement et du courage, s'il n'avait pas foi en l'avenir?....

« Au contraire tous ses conseils et tous ses commandements inspirent l'activité, l'énergie, le courage, la persévérance et le dévouement. *Bienheureux*, s'écrie-t-il en parlant au peuple, *ceux qui souffrent des persécutions pour la justice ! — Ne craignez pas*, dit-il ailleurs, *ceux qui peuvent tuer votre corps, mais qui ne peuvent tuer votre âme ! — Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le !* — Il donne l'exemple du dévouement et du courage, car il sait qu'il sera fouetté, outragé, calomnié, crucifié par les prêtres, et rien ne l'empêche de braver la mort et les supplices pour le salut de l'humanité !

« En adoptant et en propageant sa doctrine, ses apôtres partagent son zèle, son ardeur et son courage : *Que le Dieu de l'espérance*, dit Paul, *vous comble de joie et de paix dans votre foi, afin que votre espérance croisse toujours de plus en plus par la puissance de l'Esprit-Saint !* (*Rom.* XV, 13.) — *Ne perdez pas votre confiance, qui doit être récompensée d'un grand prix ; la patience vous est nécessaire afin que, faisant la volonté de Dieu, vous puissiez obtenir les biens qui vous sont promis ; encore un peu de temps et celui qui doit venir viendra* (*Hebr.*, X, 35-37).

« Et ce Paul, qui brava lui-même tous les périls et la mort, exhorte constamment ses frères à l'énergie : « *Nous avons à combattre contre les principautés et les puissances, contre les maîtres du monde, les maîtres de ce siècle ténébreux....* (*Ephes.* VII, 12.) *Tenez-vous prêts*, dit Jésus ! (*Matth.* XXIV, 13.) — *Soyez vigilants*, dit Paul, *demeurez fermes dans la foi; agissez courageusement, soyez pleins de force !* (*I Corinth.* XVI, 13.)

« Et écoutez Jean dans son *Apocalypse : Aux victorieux je donnerai à manger de l'arbre de vie, qui est dans le paradis* (terrestre) [*Apoc.*, II, 7]. —*Soyez fidèles jusqu'à la mort, et je vous donnerai une couronne de vie* (*Ibid.*, II, 10). — *Quiconque aura vaincu, en persévérant jusqu'à la fin dans les œuvres que j'ai commandées, je lui donnerai la puissance sur les nations* (rebelles à Jésus et à la fraternité), *et il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées comme des vases d'argile.* (*Ib.* II, 26, 27). *Le partage des timides sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre.* (*Ib.*, XXI, 8).

« En un mot, si la doctrine de Jésus est une religion d'espérance, c'est aussi une religion d'activité et de courage. Et s'il dit avec ses apôtres : *Espérez, ayez confiance en l'avenir* ; il dit aussi avec ses disciples : *Cherchez, et vous trouverez ; frappez à la porte, et*

l'on vous ouvrira ; aidez-vous, et le ciel vous aidera)

« § XVII. *Charité.* — Nous avons déjà vu Paul décrire et prêcher la charité ou l'amour fraternel ou la fraternité.

« Il ajoute même que la charité est plus excellente encore que la foi et l'espérance.

« La charité est en effet la pratique et la réalisation de la foi ; sans charité, la foi ne serait qu'une croyance inutile, comme elle est morte sans œuvres ; et sans charité, il ne pourrait y avoir aucune espérance.

« En un mot, aux yeux de Jésus, l'amour fraternel est toute sa doctrine, toute sa loi, toute sa religion.

« § XVIII. *Grâce.* — Le mot *grâce* signifie amour, bonté, faveur, don ou bien, pardon.

« Tout, dans la nature, est une grâce ou un don du Créateur ou de la nature.

« La grâce ou l'amour sont la base de la doctrine de Jésus.

« *Dieu*, dit Jean, *a tellement aimé les hommes qu'il a donné son Fils unique, afin que tous ceux qui croient en lui aient la vie éternelle* (*Joan.* III, 16).

« Et Jésus a tellement aimé l'humanité qu'il a donné sa vie pour elle, en lui donnant une doctrine qui doit faire son salut et son bonheur. De toutes les doctrines, la plus précieuse est incontestablement celle de Jésus, et de tous les bienfaiteurs du genre humain, il est celui qui mérite le plus de reconnaissance.

« Aussi l'évangéliste Jean dit-il : *La Loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité ont été apportées par Jésus-Christ* (*Joan.* I, 17).

« Et Jésus dit souvent à ses disciples : *Il vous a été donné de connaître les mystères du royaume de Dieu* (*Luc* VIII, 10) ; *ce que vous aurez à répondre à vos juges vous sera donné à l'instant même* (*Matth.* X, 19, 20).

« De là résulte la nécessité d'être modeste et sans exigence ; car, quelque supérieures que puissent être vos qualités physiques, intellectuelles et morales, n'est-ce pas une grâce ou un don de Dieu qui vous communique ses conquêtes, ou de la société qui vous protége et vous instruit, et de Jésus qui vous éclaire par la lumière de sa doctrine de fraternité ?

« C'est donc avec une évidente raison que Paul dit : « *Que nul d'entre vous ne s'enfle de vanité contre un autre ; car, qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu? Et, si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous ne l'aviez pas reçu ?* ». . . (*I Corinth.* IV, 7).

« Ecoutez le même Paul : « *Les dons du Saint-Esprit sont faits à chacun pour l'utilité de l'Eglise* (ou de la société). — *L'un reçoit le don de parler dans une haute sagesse, un autre le don de parler avec science ; un autre reçoit la grâce de guérir*, etc., etc., *le Saint-Esprit distribuant ses dons, comme il lui plaît.* » . . . (*I Corinth.* XII, 4-11.)

« Comment, avec un pareil principe, être orgueilleux et exiger une récompense, un salaire supérieur, des priviléges ?

« Et n'oublions pas, d'ailleurs, que la grâce ne suppose pas l'*inaction* dans l'homme : Jésus répète sans cesse qu'il faut *chercher* pour trouver, *frapper* à la porte pour qu'elle s'ouvre, *demander*, *prier*, *vouloir* fortement pour obtenir et recevoir (*Matth.* VII, 7-11 ; *Luc.* XI, 10-13). Toujours Jésus semble dire : *Aidez-vous, et le ciel vous aidera !* et toujours il répète : *Faites la volonté de mon Père, observez mes commandements, aimez-vous, pratiquez la fraternité !*

« § XIX. *Anges, saints.* — L'Evangile parle souvent d'anges.

« Luc dit qu'un ange descendit du ciel pour annoncer à des bergers la naissance de Jésus, et qu'une «*grande troupe de l'armée céleste vint se joindre à lui pour chanter : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !*» (*Luc.* II, 9-14.)

« Matthieu raconte qu'un ange, envoyé du ciel, apparaît trois fois en songe à Joseph, d'abord, pour lui annoncer la conception de Jésus par l'opération du Saint-Esprit ; puis, pour lui conseiller de l'emmener en Egypte ; puis, pour lui conseiller de le ramener en Judée. (*Matth.* I, 20 ; II, 13-19.)

« Matthieu raconte aussi que Joseph reçut, en songe, un *avertissement du ciel* pour aller se fixer à Nazareth, en Galilée. (*Matth.* II, 22.)

« Il raconte encore que les anges s'approchèrent de Jésus, dans le désert, et le servirent. (*Matth.* IV, 11.)

« Jésus dit lui-même que les anges viendront à la fin du monde, pour séparer les méchants des bons. (*Matth.* XIII, 39, 41, 49.)

« Et, dans son *Apocalypse*, Jean dit que Michel, avec ses anges, combattit, vainquit et précipita Satan et ses anges.

« On parle donc d'innombrables anges qui existeraient dans le ciel, pour être les ministres de Dieu ou les exécuteurs de ses ordres et de sa volonté.

« Les uns affirment que ces anges sont des êtres réels, tandis que d'autres soutiennent que ce ne sont que des êtres imaginaires. — Pour nous, nous ne voulons pas examiner ici cette question. C'est de la terre surtout que s'occupe Jésus, et c'est de sa doctrine pour le bonheur sur la terre que nous voulons nous occuper avant tout. Remarquons seulement que Jésus et ses apôtres ne parlent ordinairement des anges que comme ministres de la justice et de l'amour de Dieu pour les hommes.

« Nous ajouterons que, dans son *Apocalypse*, Jean appelle anges les évêques des sept premières Eglises.

« Quant aux saints, nous en avons déjà parlé : on donnera d'abord et longtemps ce nom à tous ceux qui adopteront sincèrement la doctrine de fraternité.

« § XX. *Pour qui faut-il une religion?* —Les riches disent : *il faut une religion pour le peuple.* Et en parlant ainsi, ils ne

considèrent que leur intérêt et n'ont en vue qu'une religion qui puisse porter le peuple à la résignation et à la patience dans sa misère, et au respect envers le pouvoir, la propriété et l'opulence.

« Mais les pauvres et le peuple ne peuvent-ils pas dire : « Il faut une religion de fraternité, qui puisse les porter à l'amour de leurs frères, au respect de l'égalité et de la liberté ?

« Oui, c'est pour les riches et les puissants, autant et plus encore que pour le peuple, qu'une religion est nécessaire.

« Et c'est pour tous que Jésus apporte sa religion ou sa doctrine : pour les riches surtout, puisqu'il les condamne d'avance pour l'éternité, s'ils sont rebelles à ses commandements.

« § XXI. *La religion de Jésus est la religion du peuple.* — Les riches et les puissants affectent de dire encore qu'ils sont chrétiens, que Jésus est leur Dieu, et que le christianisme est leur religion.

« Mais non, ce sont les pauvres et les opprimés qui ont principalement l'amour et la sollicitude de Jésus ; ce sont eux qu'il appelle pour les consoler, les soulager, les guérir, les délivrer et les rendre heureux ; c'est à eux surtout qu'il s'adresse pour les instruire en leur prêchant son Evangile.

« Sans doute il désire que les riches fassent pénitence, se convertissent et renoncent volontairement à leurs priviléges pour accepter la fraternité et se fondre dans la masse du peuple ; il préfère à leur égard la miséricorde au sacrifice ; mais Jean-Baptiste les a prévenus que, s'ils ne voulaient pas faire pénitence, ils n'éviteraient pas la colère prête à fondre sur eux.

« Et Jésus, quoiqu'il dise que le ciel se réjouit quand un riche se convertit, les condamne tous quand ils sont rebelles à sa voix !

« C'est donc des pauvres ou du peuple surtout que Jésus est l'ami.

« Et c'est le peuple surtout qui peut invoquer sa doctrine comme la religion populaire, et l'invoquer lui-même comme son législateur, son juge, son Dieu tutélaire et son libérateur !

« Nous allons voir combien est simple et pur le nouveau culte introduit par Jésus.

« Chap. vii. Culte suivant Jésus-Christ. — § I. *Idée générale sur le culte.* — Le mot *culte* vient du mot latin *cultus*, qui signifie *honneur, vénération, adoration.* — Le culte se distingue de la religion et comprend l'ensemble des cérémonies et des pratiques pour adorer la Divinité. Les prêtres sont spécialement les ministres du culte.

« § II. *Cris des prophètes sur le culte.* — Ecoutez ce que disait Isaïe huit cents ans avant Jésus : *Toutes les sentinelles d'Israël sont des aveugles, des ignorants et des paresseux ; ce sont des chiens muets qui ne peuvent aboyer, qui se tiennent couchés, qui aiment à dormir, et qui ronflent ; ce sont des chiens gloutons et insatiables ; ce sont des pasteurs sans intelligence. Ils se sont tous détournés pour suivre chacun sa voie. Chacun, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, suit son intérêt, sa cupidité et son avarice. Venez, disent-ils, buvons, enivrons-nous, et demain nous boirons encore davantage !* (*Isa.* lvi, 10 à 12.)

« Ecoutez le roi Salomon sur le temple : *Comment est-il croyable que Dieu habite véritablement sur la terre ? Si les cieux et le ciel des cieux ne peuvent vous contenir, Seigneur, comment cette maison que j'ai bâtie vous contiendrait-elle ? Que seulement vos yeux et vos oreilles soient ouvertes jour et nuit sur elle, afin que vous exauciez nos prières depuis le ciel où vous demeurez* (*I Reg.* viii, 27-30).

« Et voici encore Isaïe sur le jeûne : « *Le jeûne que j'approuve, c'est celui-ci : rompez les chaînes de l'impiété ; déchargez de leurs fardeaux ceux qui en sont accablés ; renvoyez libres ceux qui sont opprimés et brisez tout ce qui charge les autres ; partagez votre pain avec celui qui a faim et votre logement avec les pauvres qui ne savent où se retirer ; lorsque vous verrez un homme nu, vêtissez-le et ne méprisez point votre propre chair... Alors le Seigneur vous exaucera.*».... (*Isa.* lviii, 6-9).

« Voyons maintenant les excès de ces fameux pharisiens contre lesquels nous avons déjà vu et nous verrons encore tout à l'heure Jésus lancer l'anathème

« Pour mieux comprendre tout ce que Jésus dira d'eux, nous allons citer ce qu'en dit l'abbé Fleury dans son livre des *Mœurs des Israélites*.

« § III. *Pharisiens, leurs mœurs.* — Les pharisiens vivaient au milieu du monde, affectant l'apparence d'une vie simple et sévère, mais généralement égoïstes, ambitieux et avares. Ils se piquaient d'une extrême exactitude dans la pratique extérieure de la Loi. Ils donnaient la dîme non-seulement des gros fruits, mais des moindres herbes, du cumin, de la menthe, du millet. Ils avaient un très-grand soin de se laver et de purifier leur corps, leur vaisselle et tous leurs meubles. Ils observaient le sabbat avec tant de scrupule, qu'ils faisaient un crime à Jésus-Christ d'avoir détrempé un peu de terre au bout de son doigt, et à ses disciples d'avoir arraché, en passant, quelques épis pour en manger le blé. Ils jeûnaient souvent deux fois la semaine, le lundi et le jeudi. Ils affectaient de porter les *totaphoth* et les *zizith* bien plus grandes que le commun. Les totaphoth ou thephilim sont des *écriteaux* contenant quelques passages de la Loi, attachés sur le front et au bras gauche, suivant le précepte d'avoir toujours la Loi de Dieu devant les yeux ou entre les mains. Les zizith sont des *houppes* de diverses couleurs, qu'il leur avait été ordonné de porter aux coins de leurs manteaux, pour leur être un avertissement sensible des commandements de Dieu. Les Juifs portent encore aujourd'hui ces marques extérieures de religion quand ils vont

à la synagogue, mais les jours ouvrables seulement. Les jours du sabbat et de fête, ils prétendent n'avoir pas besoin de ces avertissements.

« Les pharisiens donnaient l'aumône en public, ils se jaunissaient le visage pour paraître plus grands jeûneurs. C'eût été leur faire une grande injure que de les toucher étant impur; ils tenaient pour tels non-seulement les gentils et les pécheurs publics, mais tous ceux qui exerçaient des professions odieuses. Enfin la plupart ne montraient de la dévotion que par intérêt. Ils séduisaient par leurs beaux discours le peuple ignorant et les femmes, qui se privaient de leurs biens pour les enrichir; et sous prétexte qu'ils étaient le peuple de Dieu et les dépositaires de sa Loi, ils méprisaient les Grecs et les Romains et toutes les nations de la terre.

« Nous voyons encore dans les livres des Juifs ces traditions dont les pharisiens faisaient dès lors un si grand mystère, et qui furent écrites environ cent ans après la résurrection de Jésus-Christ. Il n'est pas possible à ceux qui ont été élevés dans d'autres maximes, de s'imaginer les questions frivoles dont ces livres sont remplis; par exemple : s'il est permis, le jour du sabbat, de monter sur un âne pour le mener boire, ou s'il faut le conduire par le licou. Si l'on peut marcher dans une terre fraîchement ensemencée, puisque l'on court hasard d'enlever avec les pieds quelques grains, et par conséquent de les semer. S'il est permis ce même jour d'écrire assez de lettres de l'alphabet pour former un sens. S'il est permis de manger un œuf pondu ce jour-là même. S'il faut recommencer à purifier une maison, lorsqu'on y voit passer une souris avec quelques miettes de pain. S'il est permis de garder du papier collé ou quelque emplâtre où il entre de la farine. Si après que l'on a brûlé le vieux levain, il est permis de manger ce qui a été cuit avec les charbons qui en sont restés. Et un milion d'autres cas de conscience de cette sorte, dont est rempli le *Talmud* avec ses commentaires. »

« Voilà ces pharisiens qui critiquent tout dans Jésus, et qui le feront crucifier !

« § IV. *Réforme général du culte par Jésus.* —Jésus, qui apporte une loi nouvelle basée sur la fraternité, va surtout réformer le culte.

« Sa nouvelle loi de fraternité étant infiniment simple, son nouveau culte sera très-simple aussi.

« Plus de superstitions !...

« Seulement l'amour de Dieu, son adoration en esprit et en vérité, et surtout la pratique de la fraternité.

« Nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet. Auparavant, voyons Jésus attaquer les pharisiens et leur ancien culte.

« § V. *Abolition de l'ancien culte, pas de jeûnes rigoureux.* — Les disciples de Jean-Baptiste viennent trouver Jésus et lui disent : *Les pharisiens et nous, nous jeûnons souvent : pourquoi vos disciples ne jeûnent-ils point ?*

« Jésus se comparant à un époux, et ses apôtres aux amis de l'époux, leur répond paraboliquement : *Les amis de l'époux peuvent-ils être dans la tristesse et dans le deuil pendant que l'époux est avec eux ? Mais il viendra un temps où l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront. Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux vêtement, autrement le neuf emporterait une partie du vieux et le déchirerait encore davantage. Et on ne met point non plus du vin nouveau dans de vieux vaisseaux, parce que si on le fait, les vaisseaux se rompent, le vin se répand et les vaisseaux sont perdus; mais on met le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, et ainsi le vin et les vaisseaux se conservent* (*Math.* IX, 14-17).

« Ne compare-t-il pas ici le drap ou le vin à la Loi, et le vêtement ou le vaisseau au culte ; le drap neuf et le vin nouveau à sa nouvelle Loi, le vieux drap ou le vin vieux à l'ancienne Loi ; le vieux vêtement et le vieux vaisseau à l'ancien culte, le nouveau vêtement et les nouveaux vaisseaux à de nouvelles règles sur le culte ?

« Sur le jeûne, Jésus ajoute : *Lorsque vous jeûnez, ne soyez point tristes comme des hypocrites, qui affectent de paraître avec un visage défiguré, afin que les hommes connaissent qu'ils jeûnent. Mais vous, lorsque vous jeûnez, parfumez votre tête et lavez votre visage....* (*Matth.* VI, 16-18).

« Ainsi voilà le jeûne presque aboli !

« § VI. *Repas. Pureté ou impureté.*— Jésus étant à Génésar, des pharisiens, venus de Jérusalem pour le surveiller, lui dirent : *Pourquoi vos disciples violent-ils la tradition des anciens, en s'abstenant de laver leurs mains avant le repas?*

« Et Jésus leur répond : *Pourquoi violez-vous vous-mêmes le commandement de Dieu pour suivre votre tradition ?* (c'est-à-dire la loi autre que celle de Moïse.)

« Et il leur prouve qu'ils violent le commandement *Honorez votre père et votre mère*, en décidant qu'il suffit, pour accomplir ce commandement d'offrir *un don* sur l'autel, au nom de son père ou de sa mère, quoique ensuite on néglige de l'*honorer* et de l'*assister*.

« *Par là*, continue-t-il, *vous éludez le commandement de Dieu par votre tradition.*

« *Hypocrites ! Isaïe a bien prophétisé de vous quand il a dit : « Ils m'honoreront des lèvres, mais le cœur est loin de moi ! »*

« *Puis, appelant le peuple, il lui dit : Ecoutez et comprenez ! Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui peut souiller l'homme, mais ce qui en sort.*

« Les pharisiens se scandalisant de ces paroles, Jésus dit à ses disciples : *Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée sera arrachée ! Laissez-les ! ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles. Et quand un aveugle en conduit un autre, ils tombent tous deux dans la fosse.*

« Mais les disciples ne comprenant pas cette parabole et lui en demandant l'explication

il ajoute : *Quoi : vous-mêmes, êtes-vous sans intelligence? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche descend dans le ventre, puis est expulsé du corps, tandis que se qui sort de la bouche part du cœur et peut seul rendre l'homme impur? Car c'est du cœur que partent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les larcins, les faux témoignages*, etc., etc.; *ce sont là les choses qui rendent l'homme impur; mais manger sans laver ses mains, ce n'est pas ce qui rend impur* (*Matth.* XV, 1-20).

« § VII. *Orgueil dans la prière.* — Pour réprimer l'orgueil, Jésus raconte cette parabole :

« *Parabole du pharisien et du publicain.*— « *Un pharisien et un publicain montèrent au Temple pour y faire leur prière. Le pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même : Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que je possède.*

« *Le publicain, au contraire, se tenant bien loin, n'osait pas même lever les yeux au ciel ; mais il frappait sa poitrine en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur !*

« Et Jésus ajoute : *Le publicain s'en retourna chez lui justifié auprès de Dieu, mais non le pharisien. Car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé* (*Luc.* XVIII, 9-14). »

« Que d'orgueilleux devraient retenir cette parabole de Jésus !

« Et Jésus ajoute encore : *Lorsque vous prierez, ne ressemblez point aux hypocrites qui affectent de prier en se tenant debout dans les synagogues ou aux coins des rues pour être vus des hommes. — Mais vous, lorsque vous voudrez prier, entrez dans votre chambre, et, la porte en étant fermée, priez votre Père dans le secret... N'affectez pas de parler beaucoup dans vos prières, comme les païens, qui s'imaginent que c'est par la multitude des paroles qu'ils méritent d'être exaucés.—Votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez. — Vous parlerez de cette manière : Notre Père, qui es dans les cieux...* (*Matth.* VI, 1-13.)

« § VIII. *Vaine adoration en paroles.—Ceux qui se contentent de me dire : Seigneur, Seigneur, sans faire la volonté de mon Père, n'entreront pas dans le royaume de Dieu; celui-là y entrera qui fait la volonté de mon Père. —En ce jour-là, plusieurs me diront : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, n'avons-nous pas chassé les démons en votre nom, et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom? Mais je leur répondrai : Retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité !* (*Matth.* VII, 21-23.)

« Ainsi, ce n'est pas l'adoration ou l'adulation que demande Jésus, mais des œuvres de justice et de charité fraternelle; et les œuvres d'iniquité lui sont tellement odieuses, que rien, ni les prophéties, ni l'expulsion des démons, ni même les miracles, ni l'invocation de son nom, ne peuvent le porter à les pardonner.

« § IX. *Est-il permis de faire du bien le jour du sabbat?*— Jésus, ne pensant qu'à faire du bien aux hommes, blâme les pharisiens qui prescrivent la plus minutieuse observation du jour du sabbat, et, dînant un jour de sabbat chez un des principaux d'entre eux, il propose à des docteurs de la Loi qui se trouvent là, et parmi lesquels il voit un hydropique, cette question : *Est-il permis de guérir des malades un jour de sabbat?* Et comme ils gardent le silence, Jésus prend l'hydropique par la main et le guérit. Puis il leur dit : *Qui est celui d'entre vous qui, voyant son âne ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt, le jour même du sabbat?* (*Luc.* XIV, 1-6.)

« Et les docteurs de la Loi gardent encore le silence, en sorte qu'il reste comme règle nouvelle que l'on peut faire du bien le jour du sabbat.

« Matthieu raconte le même fait d'une autre manière. « *Un jour de sabbat, Jésus passait le long des blés, et ses disciples, ayant faim, se mirent à rompre des épis pour en manger; des pharisiens, qui voyaient cela, lui dirent : Vos disciples font ce qu'il n'est point permis de faire un jour de sabbat* (la Loi prescrivant le repos). — *Mais Jésus leur répondit que les prêtres mangeaient dans le temple le jour du sabbat.— Etant parti de là, il vint dans leur synagogue, où se trouvait un homme qui avait une main sèche. — Les pharisiens lui demandèrent s'il était permis de guérir un jour de sabbat. — Mais il leur répondit : Qui d'entre vous, ayant une brebis tombée dans un fossé le jour du sabbat, ne la prendra pas pour l'en retirer? — Or, combien un homme n'est-il pas plus précieux qu'une brebis !* (*Matth.* XII, 1-16.) — Il est donc permis de faire du bien le jour du sabbat. »

« Et Marc ajoute : *Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat : c'est pourquoi le Fils de l'homme est maître du sabbat même* (*Marc.* II, 27, 28).

« Et il guérit immédiatement la main sèche.

« Mais les pharisiens irrités sortirent, tinrent conseil pour arrêter et perdre Jésus, et il fut obligé de s'éloigner de cette ville.

« Voilà les pharisiens d'alors! Voilà les prêtres qui veulent persécuter un Dieu parce qu'il guérit et fait du bien un jour de sabbat ! Les voilà qui prétendent que Dieu veut punir ceux qui font du bien aux hommes ! Et voilà un Dieu persécuté par les prêtres pour avoir guéri un malade !

« § X. — *Anathème de Jésus contre les pharisiens.* — Les anathèmes de Jésus contre les pharisiens, les scribes et les docteurs de la Loi, sont une des choses les plus remarquables de l'Evangile. Nous en avons déjà parlé, nous allons voir encore :

« C'est à ses disciples et au peuple que Jésus signale ainsi les pharisiens : *Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de*

Moïse. Observez et faites tout ce qu'ils vous disent ; mais ne faites pas ce qu'ils font ; car ils disent ce qu'il faut faire et ne le font pas. Ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et les mettent sur les épaules des hommes; et ils ne veulent pas les remuer du bout du doigt. Ils font toutes leurs actions afin d'être vus des hommes; c'est pourquoi ils portent les paroles de la loi écrite sur des bandes de parchemin plus larges que les autres, et ont aussi des franges plus longues à leurs robes.

« Voilà de l'hypocrisie !

« *Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues. Ils aiment qu'on les salue dans les places publiques, et que les hommes les appellent Rabbi ou Docteurs.*

« Voilà de l'orgueil et de la vanité !

« *Mais pour vous, ne désirez point qu'on vous appelle Rabbi ou Docteurs, parce que vous n'avez qu'un seul Maître ou Docteur, et que vous êtes tous frères.*

« C'est dire que ces pharisiens n'ont point de fraternité. — Puis il les apostrophe : « *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte ; et, après qu'il l'est devenu, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous !*

« Ces pharisiens sont ardents à la propagande !

« *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et qui avez abandonné ce qu'il y a de plus important dans la loi, savoir : la justice, la miséricorde et la foi ! C'étaient là les choses qu'il fallait pratiquer, sans néanmoins omettre les autres. Conducteurs aveugles, qui avez grand soin de passer ce que vous buvez, de peur d'avaler un moucheron, et qui avalez un chameau !*

« Ces prêtres négligent l'essentiel pour mettre de l'importance à des niaiseries !

« *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et que vous êtes, au dedans, pleins de rapine et d'impureté ! Pharisiens aveugles, nettoyez premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors en soit net aussi ! Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui, au dehors, paraissent beaux aux yeux des hommes, mais qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture ! Ainsi, au dehors, vous paraissez justes aux yeux des hommes, mais au dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité !*

« Quel portrait Jésus fait de ces pharisiens ! *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et ornez les monuments des justes ! et qui dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous ne nous fussions pas joints à eux pour répandre le sang des prophètes ! Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes ! Achevez donc aussi de combler la mesure de vos pères ! Serpents, race de vipères, comment pourrez-vous éviter d'être condamnés au feu de l'enfer ?*

« Ainsi Jésus accuse la race des pharisiens d'avoir toujours persécuté les prophètes ! *C'est pourquoi je vais vous envoyer des prophètes, des sages et des scribes; et vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres ; vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville, afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous* (*Math.* XXIII).

« Ainsi, ces pharisiens, ces docteurs de la loi, ces scribes, ces prêtres, étaient des *hypocrites* qui affectaient de la piété et la plus minutieuse observation de la loi religieuse, mais qui mentaient, qui trompaient; qui prêchaient le bien et faisaient le mal ; qui sacrifiaient l'essentiel pour s'attacher à des niaiseries; qui ne *pratiquaient* ni la justice ni la miséricorde (comme nous avons vu); qui se montraient pleins de vanité, d'orgueil, de cupidité; qui résistaient à tout progrès et voulaient conserver tous les abus ; qui, dans tous les temps, avaient persécuté et tué les vrais prophètes, les vrais adorateurs de Dieu et les vrais défenseurs du peuple, comme ils allaient encore assassiner Jésus et ses apôtres; qui tout en persécutant, calomniant et égorgeant les prophètes vivants, élevaient hypocritement des tombeaux aux prophètes morts et ornaient leurs monuments funéraires; qui séduisaient, trompaient, exploitaient, dépouillaient les veuves et dévoraient leur fortune pour s'enrichir eux-mêmes; en un mot, qui se remplissaient de rapine et d'impuretés, d'hypocrisie et d'iniquité !...

« Et ces pharisiens ne voulaient ni entrer eux-mêmes ni laisser entrer les autres dans le royaume de Dieu !.....

« Et ils couraient la mer et la terre pour faire de la propagande; et leurs prosélytes, fanatisés par eux, devenaient encore plus méchants qu'eux !

« Un pharisien, chez qui Jésus dîne, s'étonnant de ce qu'il ne s'est point lavé les mains (suivant la loi) avant le dîner, Jésus lui dit : *Vous autres pharisiens, vous avez grand soin de nettoyer le dehors de la coupe et du plat ; mais le dedans de vos cœurs est plein de rapine et d'iniquité. Insensés que vous êtes, celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans ? Néanmoins, donnez l'aumône de ce que vous avez, et toutes choses seront pures pour vous. Mais malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de l'aneth et de toutes les herbes, et qui négligez la justice et l'amour de Dieu ; c'est là néanmoins ce qu'il fallait pratiquer, sans omettre ces autres choses ! Malheur à vous, qui ressemblez à des sépulcres qui ne paraissent point, et que les hommes qui marchent dessus ne connaissent pas !*

« Alors un des docteurs de la loi, prenant la parole, lui dit : *Maître, en parlant ainsi, vous nous déshonorez aussi nous-mêmes !*

« Mais Jésus lui répondit : *Malheur aussi à vous autres, docteurs de la loi, qui chargez*

les hommes de fardeaux qu'ils ne sauraient porter, et qui ne voudriez pas les avoir touchés du bout des doigts ! Malheur à vous, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes quand ce sont vos pères qui les ont tués ! Malheur à vous, docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la clef de la science, et qui, n'y étant point entrés vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui voulaient y entrer ! (*Luc.* XI, 39, 52.)

« Ainsi, ces pharisiens s'efforcent de tenir le peuple dans l'ignorance !

« Il faut qu'ils soient bien oppresseurs et bien odieux pour que Jésus les condamne si impitoyablement !

« Les pharisiens lui demandant quelque prodige, il leur répond : *Cette race méchante et adultère* (ou infidèle) *demande un prodige, et on ne lui en donnera point... Car il y a ici plus que le prophète Jonas et plus que le sage Salomon, et cette race demande un nouveau prodige... Cette race criminelle sera condamnée* (*Matth.* XII, 39, 45). — *Dites que l'arbre est bon et que le fruit en est bon aussi, ou dites que l'arbre étant mauvais, le fruit aussi en est mauvais, car c'est par le fruit qu'on connaît l'arbre. Race de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses, vous qui êtes méchants, car c'est de la plénitude du cœur que la bouche parle? — L'homme qui est bon tire de bonnes choses de son bon trésor, et l'homme qui est méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor. — Or je vous déclare que les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toutes paroles inutiles qu'ils auront dites, car vous serez justifiés par vos paroles, et vous serez condamnés par vos paroles* (*Matth.* XII, 33, 37).

« Pendant que Jésus enseigne dans le temple, les princes des prêtres et les sénateurs (presque tous pharisiens) viennent lui demander par quelle autorité il agit, et qui lui a donné son pouvoir : il leur répond par une parabole :

« *Parabole des deux fils. — Un homme avait deux fils ; et s'adressant au premier, il lui dit : Mon fils, allez vous-en aujourd'hui travailler à ma vigne. Son fils lui répondit : Je ne veux pas y aller; mais après, étant touché de repentir, il y alla. — Il vint ensuite trouver l'autre et lui fit le même commandement. Celui-ci répondit : J'y vais, seigneur ; et il n'y alla point. — Lequel des deux a fait la volonté de son père? — Le premier, lui dirent-ils.*

« Et Jésus leur reproche alors de faire comme le second, et leur déclare que les publicains et les malheureuses prostituées (qui se convertissent après avoir résisté d'abord) entreront plutôt qu'eux dans le royaume de Dieu (*Matth.* XXI, 28, 32).

« Que de gens font encore aujourd'hui comme ces pharisiens, qui promettent de faire et qui ne font pas !

« Jésus poursuit encore ces pharisiens par une autre parabole, celle des vignerons.

« *Parabole des vignerons.* — En voici la substance : *Un père de famille plante une vigne, l'entoure d'une haie, y fait construire un pressoir et une tour, puis la loue à des vignerons, et s'éloigne. — Mais quand ses serviteurs vont demander le fermage, les vignerons, battent l'un, tuent l'autre, en lapident un troisième, et tuent même son propre fils pour avoir son héritage. — Quand le maître revient, il fait périr ces méchants vignerons et loue sa vigne à d'autres* (*Matth.*, 33, 41).

« C'est clair : la vigne, avec sa haie, son pressoir et sa tour, c'est le Temple ; le maître, c'est Dieu ; les serviteurs battus, tués, lapidés, ce sont les prophètes ; le Fils, c'est Jésus, que les prêtres tueront pour empêcher sa réforme ; et les méchants vignerons sont les pharisiens menacés par lui d'un châtiment terrible.

« Et il ajoute une autre menace dans une autre parabole.

« *Parabole de la pierre de l'angle. — La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtirent est devenue la principale pierre de l'angle. — Celui qui se laissera tomber sur cette pierre s'y brisera, et elle écrasera celui sur qui elle tombera* (*Matth.* XXI, 42-45).

« C'est clair encore : la pierre de l'angle, c'est Jésus rejeté par les pharisiens, mais qui deviendra le fondateur d'une religion nouvelle, et ceux qui se briseront contre cette pierre ou seront écrasés par elle, ce sont les phasisiens.

« Mais quelles menaces, quelles condamnations prononcées contre les pharisiens par Jésus, par un Dieu !

« § XI. *Nouveau culte suivant Jésus.* — Nous l'avons déjà dit, le nouveau culte de Jésus est aussi simple et aussi pur que sa nouvelle *Religion* ou sa nouvelle doctrine de fraternité, dans le royaume ou sous le règne de Dieu.

« Ecoutez et retenez bien ! c'est lui qui va parler :

« AIMER DIEU *de tout son cœur, de tout son esprit, de toute son âme, de toutes ses forces, et aimer son prochain comme soi-même, est quelque chose de plus grand que tous les holocaustes et tous les sacrifices* (*Marc.* XII, 30-33).

« Jésus dit à la Samaritaine : *Le temps est venu où les vrais adorateurs de Dieu l'adoreront en* ESPRIT *et en* VÉRITÉ. — *Dieu est esprit, et c'est en esprit et en vérité qu'il faut l'adorer* (*Joan.* IV, 23, 24).

« Le *temps est venu !...* Voilà la réforme et la révolution dans le *culte !* Auparavant, c'étaient la superstition, la matière et le mensonge ou l'erreur ; c'étaient de faux adorateurs, des adorateurs hypocrites ou aveugles ; mais aujourd'hui, après tant de cris des prophètes, ce seront de vrais adorateurs de Dieu, qui l'adoreront en ESPRIT et en VÉRITÉ.

« Le culte ne consistera plus en holocaustes, en dons d'objets matériels (animaux, fruits, etc.), en sacrifices ou égorgements d'animaux, mais en amour de Dieu, comme celui de l'enfant le plus reconnaissant envers le plus tendre des pères, en respect pratique

pour la volonté de Dieu, en désir ardent que son nom soit sanctifié et que son règne arrive, et surtout en observation de tous les devoirs de la fraternité.

« § XII. Le prophète disait déjà : *Sur qui jetterai-je mes yeux? dit le Seigneur. C'est sur l'humble qui a le cœur brisé et qui écoute ma parole avec respect. Celui qui immole un bœuf parmi vous est comme celui qui tuerait un homme; celui qui sacrifie un agneau ou un chevreau est comme celui qui assommerait un chien;... et celui qui brûle de l'encens est comme celui qui adorerait une idole. Ils ont pris plaisir et se sont accoutumés à toutes ces choses, et leur âme a fait ses délices de ces abominations* (*Isa.* LXVI, 23).

« Et nous venons de voir Jésus dire que l'amour de Dieu et des frères est plus grand que tous les *sacrifices.*

« § XIII. Nous l'avons déjà vu : après toutes ses imprécations et tous ses anathèmes contre les pharisiens, Jésus prédit ainsi la ruine du temple :

« Comme il sort du temple, ses disciples en admirent la structure, la grandeur, les *belles pierres* et les riches ornements; mais il répond : *Tout cela sera tellement détruit qu'il n'en restera pas pierre sur pierre* (*Matth.* XXIV, 1-3; — *Marc.* XIII, 1, 2; — *Luc.* XXI, 5).

« Deux témoins, qu'on dit *faux*, l'accuseront devant les prêtres assemblés pour le juger, et diront lui avoir entendu dire : *Je détruirai ce temple bâti par la main des hommes, et j'en rebâtirai un autre en trois jours, qui ne sera pas fait par la main de ces hommes* (*Marc.* XIV, 58; *Matth.* XXVII, 40; — *Marc.* XV, 29, 30).

« Ainsi, Jésus aurait dit qu'il *détruirait* le temple, et qu'il en reconstruirait un autre qui ne serait pas de pierres.

« Suivant Jean, les Juifs demandant à Jésus un miracle, il leur répond : *Détruisez le temple, et je le rebâtirai en trois jours.*

« Et l'Évangile ajoute : *Mais il entendait parler du temple de son corps* (*Joan.* XI, 18-20).

« Ainsi, Jésus entendait qu'il n'y aurait plus d'autre temple que son *corps. Et son corps, c'est la masse des fidèles* (*Ephes.* I, 22 et 23; IV, 12 et 16). — *Votre corps est le temple de Dieu. — Vous êtes le temple du Dieu vivant, et son Esprit habite en vous* (*I Corinth.* III, 16; VI, 19; *II Cor.* VI, 16).

« Et Pierre dit la même chose (*I^e Epist.* II, 4 et 5).

« Et Matthieu dit qu'aussitôt après le supplice de Jésus *le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas* (*Matth.* XXVII, 51).

« Nous verrons l'apôtre Etienne braver la mort et mourir lapidé (*Act.* VII, 48-51; XVII, 24).

« Et nous avons vu Jean déclarer qu'il n'y a *pas de temple* dans la nouvelle Jérusalem.

« Ecoutez enfin l'abbé Fleury :

« Les païens reprochaient aux Chrétiens « de n'avoir ni *temples*, ni *autels*, ni *images* « connues, ni *sacrifices*, ni *fêtes;* et les Chré« tiens ne s'en défendaient qu'en disant que « ni les temples, ni les autels matériels, ni « les sacrifices sanglants n'étaient *pas dignes* « de la majesté de Dieu; — qu'ils n'avaient « point d'autres images que son Fils et les « âmes raisonnables qui, par l'imitation de « ce Fils, se rendaient semblables au Père; « — qu'ils lui offraient en *tout temps* et en « *tous lieux* des *sacrifices de louanges* sur les « *autels de leurs cœurs*, allumés du *feu de la* « *charité;* — enfin, que les *vrais Chrétiens* « étaient *toujours en fêtes*, par le détache« ment des choses temporelles, le repos de « la bonne conscience et la joie de l'espé« rance du ciel (ou du royaume de Dieu). » (FLEURY, *Mœurs des Chrétiens*, XXXVII.)

RELIQUES. — *Voy.* SAINTS (Culte des). — La question des reliques étant une de celles contre lesquelles se sont déchaînées avec plus de fureur les diatribes du protestantisme, c'est exclusivement aux protestants eux-mêmes que nous en emprunterons l'apologie.

LEIBNITZ. — « Il n'est pas nécessaire de s'étendre beaucoup sur les reliques : l'exemple des ossements d'Elisée prouve que Dieu s'en est servi comme d'instrument pour opérer des miracles, et après avoir montré que l'on peut avec justice honorer les saints en se renfermant dans les bornes que nous avons assignées, on pourra de même vénérer leurs reliques et en leur présence, ainsi que devant les images, rendre des hommages aux saints à qui elles appartiennent. Comme il ne s'agit ici que de pieuses affections, peu importe que les reliques que l'on croit véritables soient supposées, pourvu que nous ayons soin de ne pas nous exposer à la risée, ni l'Eglise au mépris de ceux qui ne sont pas avec nous; souvenons-nous toujours de montrer par nos actions que ces accessoires de la piété n'occupent pas entièrement notre esprit, et ne l'éloignent pas de ce culte unique, fondamental et suprême, dû au seul Dieu tout-puissant, en comparaison duquel il vaut mieux négliger tout le reste que d'y manquer par quelque autre raison que ce soit. » (*Système théologique* de LEIBNITZ.)

WAKE, archevêque protestant, cité par Middleton dit : « Qu'il ne se faisait point de scrupule de déclarer que par rapport aux honneurs dus aux saintes reliques authentiques des martyrs ou des apôtres, aucun protestant ne saurait leur refuser le respect qui leur était rendu par les Eglises primitives. »

LAVATER. — « Rien n'est plus naturel, quelques abus qu'on en ait faits, que l'invocation pour les restes d'hommes pieux. »

KRUMMACHER. — « Est-il impossible qu'une vertu particulière s'attache aux ossements des saints, comme le rapporte l'histoire? Est-il donc contraire au bon sens d'admettre que par la volonté du Seigneur une vertu vivifiante puisse émaner des ossements qu'animait jadis un esprit religieux? Etait-ce donc une superstition que la croyance de la femme malade de l'Evangile qui, dans son humilité, ne demandait qu'à toucher

la frange de la robe de Jésus-Christ? Et si ce n'était pas cette frange qui la guérit, mais la vertu du Seigneur, l'attouchement du vêtement était-il donc stérile? Est-ce qu'il y a quelque chose de superstitieux dans l'idée que Dieu, pour accomplir ses saintes volontés, et pour animer et fortifier des cœurs fidèles, puisse se servir et se soit réellement servi des ossements des martyrs? Combien de preuves nous en donnent les saintes Ecritures! Il est conforme à la nature de l'homme d'avoir une espèce de culte pour les reliques d'hommes distingués.

« Jacob et Joseph tenaient à ce que leurs ossements trouvassent un dernier asile dans la terre promise. Les Romains conservaient leurs cendres et les restes de leurs morts comme des objets sacrés. » (*Krummacher, S. Ansgar, Die alte und nene Zeit.*, 1828.)

Clausen. — « Les restes des dépouilles mortelles rappellent la vie qui les animait autrefois; et où ces reliques seraient-elles mieux gardées que là où la vertu de l'Esprit se faisait autrefois sentir en paroles et en actions? Le sentiment qui parle au fond de notre âme fait taire ici toute objection. Sous le point de vue religieux, il n'est pas difficile à l'Eglise catholique de prouver l'innocence des hommages offerts aux anges et aux saints, et d'en faire un objet d'édification pour les hommes pieux; cette preuve morale et religieuse s'appuie sur les textes de l'Ecriture sainte. »

— « Les reliques, c'est-à-dire les restes d'hommes et d'objets vénérables, ont été respectées en tout temps, et le seront dans tous les siècles. » (*Der Armenfreund*, 1820, n° 129.)

REMORDS.

Voltaire — . . . . Les remords vengeurs,
Nés de la conscience, en sont les défenseurs;
Leur redoutable voix partout se fait entendre.
(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII, p. 97.)

. . . . Les remords
Sont la seule vertu qui reste à des coupables.
(*Sémiramis.*)

« Le plus capital de tous les crimes est de les commettre, lorsqu'ils révoltent la nature, sans éprouver des remords aussi grands que l'attentat, sans que l'âme soit agitée de combats touchants et terribles. » (*Id.*, t. LXV, p. 120.)

« Au comble de la gloire, Auguste sentait des remords de toutes les violences commises pour arriver à cette gloire. » (*Id.*, t. LXV, p. 294.)

« Les remords sont le partage naturel de ceux que l'emportement des passions entraîne au crime, mais non pas des fourbes consommés. » (*Id.*, t. LXV, p. 303.)

J.-J. Rousseau. — « Ne croyez donc pas que tous les complices d'une trame exécrable puissent vivre et mourir toujours en repos dans leur crime. Quand ceux qui les dirigent n'attiseront plus la passion qui les anime, quand cette passion sera suffisamment assouvie, quand ils en auront fait périr l'objet dans les ennuis, la nature insensiblement reprendra son empire; ceux qui commirent l'iniquité en sentiront l'insupportable poids, quand son souvenir ne sera plus accompagné d'aucune jouissance. » (*Dial.*, t. II, p. 97.)

« Que n'ai-je achevé tout ce que j'avais à dire de mon séjour chez madame de Vercelles! Mais, bien que mon apparente situation demeurât la même, je ne sortis pas de sa maison comme j'y étais entré. J'en emportai le long souvenir du crime et l'insupportable poids des remords dont, au bout de quarante ans, ma conscience est encore chargée, et dont l'amer sentiment, loin de s'affaiblir, s'irrite à mesure que je vieillis. Qui croirait que la faute d'un enfant pût avoir des suites aussi cruelles? C'est de ces suites plus que probables que mon cœur ne saurait se consoler. J'ai peut-être fait périr dans l'opprobre et dans la misère une fille aimable, honnête, estimable, et qui sûrement valait beaucoup mieux que moi.

« Mademoiselle Pontal perdit un petit ruban couleur de rose et argent, déjà vieux. Beaucoup d'autres meilleures choses étaient à ma portée; ce ruban seul me tenta, je le volai, et, comme je ne le cachais guère, on me le trouva bientôt. On voulut savoir où je l'avais pris. Je me trouble, je balbutie, et enfin je dis, en rougissant, que c'est Marion qui me l'a donné. Marion avait surtout un air de modestie et de douceur qui faisait qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer; d'ailleurs bonne fille, sage, et d'une fidélité à toute épreuve. C'est ce qui surprit quand je la nommai. L'on n'avait guère moins de confiance en moi qu'en elle, et l'on jugea qu'il importait de vérifier lequel était le fripon des deux. On la fit venir. L'assemblée était nombreuse, le comte de la Roque y était. Elle arrive, on lui montre le ruban: je la charge effrontément; elle reste interdite, se tait, me jette un regard qui aurait désarmé les démons, et auquel mon barbare cœur résiste. Elle nie enfin avec assurance, mais sans emportement, m'apostrophe, m'exhorte à rentrer en moi-même, à ne pas déshonorer une fille innocente qui n'a jamais fait de mal; et moi, avec une impudence infernale, je confirme ma déclaration, et lui soutiens en face qu'elle m'a donné le ruban. La pauvre fille se mit à pleurer, et ne me dit que ces mots: *Ah! Rousseau, je vous croyais un bon caractère. Vous me rendez bien malheureuse, mais je ne voudrais pas être à votre place;* voilà tout. Elle continua de se défendre avec autant de simplicité que de fermeté, mais sans se permettre jamais contre moi la moindre invective. Cette modération, comparée à mon ton décidé, lui fit tort. Il ne semblait pas naturel de supposer d'un côté une audace aussi diabolique, et de l'autre une patience aussi angélique. On ne put pas se décider absolument, mais les préjugés étaient pour moi. Dans le tracas où l'on était, on ne se donna pas le temps d'approfondir la chose; et le comte de la Roque, en nous renvoyant tous deux, se contenta de dire que la conscience du

coupable vengerait assez l'innocent. Sa prédiction n'a pas été vaine; elle ne cessa pas un seul jour de s'accomplir.

« J'ignore ce que devint cette victime de ma calomnie, mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ait après cela trouvé facilement à se bien placer. Elle emportait une imputation cruelle à son honneur de toute manière. Le vol n'était qu'une bagatelle, mais enfin c'était un vol, et qui pis est, employé à séduire un jeune garçon: enfin, le mensonge et l'obstination ne laissent rien à espérer de celle en qui tant de vices étaient réunis. Je ne regarde pas même la misère et l'abandon comme le plus grand danger auquel je l'ai exposée. Qui sait, à son âge, où le découragement de l'innocence avilie a pu la porter? Et, si le remords d'avoir pu la rendre malheureuse est insupportable, qu'on juge de celui d'avoir pu la rendre pire que moi.

« Ce souvenir cruel me trouble quelquefois, et me bouleverse au point de voir dans mes insomnies cette pauvre fille venir me reprocher mon crime comme s'il n'était commis que d'hier. Tant que j'ai vécu tranquille, il m'a moins tourmenté; mais au milieu d'une vie orageuse il m'ôte la plus douce consolation des innocents persécutés: il me fait bien sentir ce que je crois avoir dit dans quelque ouvrage, que le remords s'endort durant un destin prospère, et s'aigrit dans l'adversité. Cependant je n'ai jamais pu prendre sur moi de décharger mon cœur de cet aveu dans le sein d'un ami. La plus étroite intimité ne me l'a jamais fait faire à personne. Tout ce que j'ai pu faire a été d'avouer que j'avais à me reprocher une action atroce, mais jamais je n'ai dit en quoi elle consistait. Ce poids est donc resté jusqu'à ce jour sans allégement sur ma conscience, et je puis dire que le désir de m'en délivrer en quelque sorte a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes *Confessions*. » (*Confessions*, t. I, p. 142.)

RENONCEMENT au monde. — J.-J. Rousseau peint ainsi par sa propre expérience les avantages de la retraite et de la solitude et le bonheur de celui qui renonce au monde :

« Les instructions, les exemples de madame de Warens m'affermirent dans cet attachement. La solitude champêtre où j'ai passé la fleur de ma jeunesse, l'étude des bons livres à laquelle je me livrai tout entier, renforcèrent auprès d'elle mes dispositions naturelles aux sentiments affectueux, et me rendirent dévot presque à la manière de Fénelon. La méditation dans la retraite, l'étude dans la nature, la contemplation de l'univers, forcent un solitaire à s'élancer incessamment vers l'auteur des choses, et à chercher avec une douce inquiétude la fin de tout ce qu'il voit et la cause de tout ce qu'il sent. Lorsque ma destinée me rejeta dans le torrent du monde, je n'y trouvai plus rien qui pût flatter un moment mon cœur. Le regret de mes doux loisirs me suivit partout, et jeta l'indifférence et le dégoût sur tout ce qui pouvait se trouver à ma portée, propre à mener à la fortune et aux hommes. Incertain dans mes inquiets désirs, j'espérais peu, j'obtins moins; et je sentis dans les lueurs même de prospérité que, quand j'aurais obtenu tout ce que je croyais chercher, je n'y aurais point trouvé ce bonheur dont mon cœur était avide, sans en savoir démêler l'objet. Ainsi tout contribuait à détacher mes affections de ce monde, même avant les malheurs qui devaient m'y rendre tout à fait étranger. Je parvins jusqu'à l'âge de quarante ans, vivant au hasard, flottant entre l'âge et la fortune, entre la sagesse et l'égarement, plein de vices d'habitude, sans principes bien décidés pour ma raison, et distrait sur mes devoirs sans les mépriser, mais souvent sans les bien connaître.

« Dès ma jeunesse j'avais fixé cette époque de quarante ans comme le terme pour parvenir, et celui de mes prétentions en tout genre; bien résolu, dès cet âge atteint et dans quelque situation que je fusse, de ne plus me débattre pour en sortir, et de passer le reste de mes jours à vivre au jour la journée, sans plus m'occuper de l'avenir. Le moment venu, j'exécutai ce projet sans peine, et quoiqu'alors ma fortune semblât vouloir prendre une assiette plus fixe, j'y renonçai non-seulement sans regret, mais avec un plaisir véritable. En me délivrant de tous ces leurres, de toutes ces vaines espérances, je me livrai pleinement à l'incurie et au repos d'esprit qui fut toujours mon goût le plus dominant et mon penchant le plus durable. Je quittai le monde et ses pompes, je renonçai à toutes ces parures; plus d'épée, plus de montre, plus de bas blancs, de dorures, de coiffure; une perruque toute simple, un bon gros habit de drap; et, mieux que tout cela, je renonçai de tout mon cœur aux cupidités et aux convoitises qui donnent du prix à tout ce que je quittais. Je renonçai à la place que j'occupais alors, pour laquelle je n'étais nullement propre; et je me mis à copier de la musique à tant la page, occupation pour laquelle j'avais eu toujours un goût décidé.

« Je ne bornai pas ma réforme aux choses extérieures. Je sentis que celle-là même en exigeait une autre plus pénible, sans doute, mais plus nécessaire dans les opinions; et, résolu de n'en plus faire à deux fois, j'entrepris de soumettre mon intérieur à un examen sévère qui le réglât pour le reste de ma vie, *tel que je voudrais le trouver à la mort*.

« Une grande révolution qui venait de se faire en moi; un autre monde moral qui se dévoilait à mes regards; les insensés jugements des hommes dont, sans prévoir encore combien j'en serais la victime, je commençais à en sentir l'absurdité; le besoin toujours croissant d'un autre bien que la gloriole littéraire, dont à peine la vapeur m'avait atteint que j'en étais déjà dégoûté; le désir enfin de tracer, pour le reste de ma

carrière, une route moins incertaine que celle dans laquelle j'en venais de passer la plus belle moitié, tout m'obligeait à cette grande revue dont je sentais depuis longtemps le besoin. Je l'entrepris donc, et je ne négligeai rien de ce qui dépendait de moi pour bien exécuter cette entreprise.

« C'est de cette époque que je puis dater mon entier renoncement au monde, et ce goût vif pour la solitude, qui ne m'a plus quitté depuis ce temps-là. L'ouvrage que j'entreprenais, ne pouvant s'exécuter que dans une retraite absolue, il demandait de longues et pénibles méditations que le tumulte de la société ne souffre pas. Cela me força de prendre pour un temps une autre manière de vivre, dont ensuite je me trouvai si bien que, ne l'ayant interrompue depuis lorsque par force et pour peu d'instants, je l'ai reprise de tout mon cœur, et m'y suis borné sans peine aussitôt que je l'ai pu; et quand ensuite les hommes m'ont réduit à vivre seul, j'ai trouvé qu'en me séquestrant pour me rendre misérable, ils avaient plus fait pour mon bonheur que je n'avais su faire moi-même. » (*Dialogue*, t. II, p. 166.)

REPENTIR. — *Voyez* Pénitence, Expiation, Confession.

Voltaire. — Dieu fit du repentir la vertu des mortels;
Et le vrai Dieu, mon fils, est un Dieu qui pardonne.
(*Alzire*, acte Ier.)

RESPECT HUMAIN. — « *Maudit soit*, dit J.-J. Rousseau, *tout respect humain qui offense la droiture et la vérité!* J'espère avoir secoué pour jamais cet indigne joug. »

RÉSURRECTION. — *Voy.* Vie future.

« *Ressusciter*, revenir à la vie. Jésus-Christ a ressuscité le Lazare. Lui-même est ressuscité. Il y a des résurrections dans toutes les religions du monde; mais il n'y a que celles du christianisme qui soient vraies; toutes les autres, sans exception, sont fausses.

« *Résurrection*, c'est l'acte de retourner après la mort à une seconde ou nouvelle vie.

« La résurrection peut être pour un temps ou perpétuelle. La résurrection pour un temps est celle où un homme mort ressuscite pour mourir de nouveau. Telles sont les résurrections miraculeuses, dont il est fait mention dans l'Ecriture, comme celle de Lazare. La résurrection perpétuelle est celle où l'on passe de la mort à l'immortalité, telle qu'a été la résurrection de Jésus-Christ, et telle que la foi nous fait espérer que sera la nôtre à la fin des siècles. C'est dans le dernier sens que nous allons prendre le mot de résurrection dans tout cet article.

« Le dogme de la résurrection des morts est une créance commune aux Juifs et aux Chrétiens. On le trouve clairement marqué dans l'Ancien et le Nouveau Testament : comme, *Psalm.* xv, 10; *Job* xix, 25; *Ezech.* xxxviii, 1, 2, 3; *Mach.* viii, 9, 14, 23, 26. Lorsque Jésus-Christ parut dans la Judée, la résurrection des morts était reçue comme un des principaux articles de foi de la religion des Juifs par tout le corps de la nation, à l'exception des seuls sadducéens, qui la niaient et qui toutefois étaient tolérés.

« Comme Jésus-Christ a enseigné expressément ce point de notre foi et est lui-même ressuscité, l'argument qu'on tire de sa résurrection en faveur de la vérité de la religion chrétienne est un de ceux qui pressent avec plus de force et de conviction. Les circonstances en sont telles qu'elles portent ce point jusqu'à la démonstration, suivant la méthode des géomètres, comme Ditton l'a exécuté avec succès.....

« On demande quelle sera la nature des corps ressuscités, quelle sera leur taille, leur âge, leur sexe? Jésus-Christ, dans l'*évangile de saint Matthieu*, chap. xxii, *vers.* 30, nous apprend que les hommes, après la résurrection, seront comme les anges de Dieu, c'est-à-dire, selon les Pères, qu'ils seront immortels, incorruptibles, transparents, légers, lumineux, et en quelque sorte spirituels, sans toutefois quitter les qualités corporelles, comme nous voyons que le corps de Jésus-Christ ressuscité était sensible, et avait de la chair et des os. (*Luc.* xxiv, 9.)

« Quelques anciens docteurs hébreux, cités dans la *Gémare*, soutenaient que les hommes ressusciteraient avec la même taille, avec les mêmes qualités et les mêmes défauts corporels qu'ils avaient eus dans cette vie, opinion embrassée par quelques Chrétiens qui se fondaient sur ce que Jésus-Christ avait conservé les stigmates de ses plaies après sa résurrection. Mais, comme le remarque saint Augustin, Jésus-Christ n'en usa de la sorte que pour convaincre l'incrédulité de ses disciples, et les autres hommes n'auront pas de pareilles raisons pour ressusciter avec des défauts corporels ou des difformités. (Sermon 242, n. 3 et 4.)

« La résurrection des enfants renferme aussi des difficultés. S'ils ressuscitent petits, faibles et dans la forme qu'ils ont eue dans le monde, de quoi leur servira la résurrection? Et s'ils ressuscitent grands, bien faits, et comme dans un âge avancé, ils seront ce qu'ils n'ont jamais été, et ce ne sera pas proprement une résurrection. Saint Augustin penche pour cette dernière opinion, et dit que la résurrection leur donnera toute la perfection qu'ils auraient eue s'ils avaient eu le temps de grandir, et qu'elle les garantira de tous les défauts qu'ils auraient pu contracter en grandissant. Plusieurs, tant anciens que modernes, ont cru que tous les hommes ressusciteraient à l'âge où Jésus-Christ est mort, c'est-à-dire, vers trente-trois, trente-cinq ans, pour accomplir cette parole de saint Paul, *afin que nous arrivions tous à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge complet de Jésus-Christ.* Ce que les meilleurs interprètes entendent dans un sens spirituel des progrès que doivent faire les Chrétiens dans la foi et dans la vertu. » (Aug., epist. 167, *De civit. Dei*, l. xxii,

c. 13 et 15; Hieron., *epitaph. Paul; D. Thom. et Est. in epher.* iv, 13.

« Enfin, plusieurs anciens ont douté que les femmes dussent ressusciter dans leur propre sexe, se fondant sur ces paroles de Jésus-Christ : *Dans la résurrection ils ne se marieront pas et n'épouseront point de femmes.* A quoi l'on ajoute que, selon Moïse, la femme n'a été tirée de l'homme que comme un accident ou un accessoire, et par conséquent qu'elle ressuscitera sans distinction de sexe. Mais on répond que si la distinction des sexes n'est pas nécessaire après la *résurrection*, elle ne l'est pas plus pour l'homme que pour la femme : que la femme n'est pas moins parfaite en son genre que l'homme, et qu'enfin le sexe de la femme n'est rien moins qu'un défaut ou une imperfection de la nature. *Non enim est vitium sexus feminus, sed natura.* » (Aug., *De civit. Dei*, lib. xxii, c. 17; Origen. *in Matth.* xxiii, 30; Hilar. et Hieron. *in eumd. loc.*; Athanas., Basil., et alii *apud* August. lib. xxii *De civit. Dei*, c. 17; *Dictionnaire de la Bible* de Calmet, tom. III, lettre *R*, au mot *Résurrection*, p. 371 et suiv.)

« Les Chrétiens croient en général à la *Résurrection* du même corps identique, de la même chair et des mêmes os qu'on aura eus pendant la vie au jour du jugement. Voici deux objections que les philosophes opposent à cette opinion avec les solutions qu'on y donne.

« 1° On objecte que la même masse de matière et de substance pourrait faire au temps de la résurrection partie de deux ou de plusieurs corps. Ainsi quand un poisson se nourrit du corps d'un homme, et qu'un autre homme ensuite se nourrit du poisson, partie du corps de ce premier homme devient d'abord incorporé avec le poisson, et ensuite dans le dernier homme qui se nourrit de ce poisson. D'ailleurs on a vu des exemples d'hommes qui en mangeaient d'autres, comme les cannibales et les autres sauvages des Indes occidentales le pratiquent encore à l'égard de leurs prisonniers. Or, quand la substance de l'un est ainsi convertie en celle de l'autre, chacun ne peut pas ressusciter avec son corps entier; à qui donc, demande-t-on, écherra la partie qui est commune à ces deux hommes?

« Quelques-uns répondent à cette difficulté que, comme toute matière n'est pas propre et disposée à être égalée au corps et à s'incorporer avec lui, la chair humaine peut être probablement de cette espèce, et par conséquent que la partie du corps d'un homme, qui est ainsi mangée par un autre homme, peut sortir et être chassée par les sécrétions, et que, quoique confondue en apparence avec le reste de la matière, elle s'en séparera par la toute-puissance divine au jour de la résurrection générale, pour se rejoindre au corps dont elle aura fait partie pendant la vie présente.

« Mais la réponse de M. Leibnitz paraît être plus solide. Tout ce qui est essentiel au corps, dit-il, est le *stamen* originel qui existait dans la semence du père, bien plus, suivant la théorie moderne de la génération, qui existait même dans la semence du premier homme. Nous pouvons concevoir ce *stamen* comme la plus petite tache ou point imaginable, qui par conséquent ne peut être séparé ou déchiré pour s'unir au *stamen* d'aucun autre homme. Toute cette masse que nous voyons dans le corps n'est qu'un accroissement au *stamen* originel, une addition de matière étrangère, de nouveaux sens qui se sont joints au *stamen* solide et primitif; il n'y a donc point de réciprocation de la matière propre du corps humain, par conséquent point d'incorporation, et la difficulté proposée tombe d'elle-même, parce qu'elle n'est appuyée que sur une fausse hypothèse.

« 2° On objecte que, selon les dernières découvertes qu'on a faites sur l'économie animale, le corps humain change perpétuellement. Le corps d'un homme, dit-on, n'est pas entièrement le même aujourd'hui qu'il était hier. On prétend qu'en sept ans de temps le corps éprouve un changement total, de sorte qu'il n'en reste pas la moindre particule. Quel est, demande-t-on, celui de tous ces corps, qu'un homme a eus pendant le cours de sa vie, qui ressuscitera? Toute la matière qui lui a appartenu ressuscitera-t-elle? Ou si ce n'en sera qu'un système particulier, c'est-à-dire la portion qui aura composé son corps pendant tel ou tel espace de temps, sera-ce le corps qu'il aura eu à vingt ans, ou à trente, ou à soixante ans? S'il n'y a que tel ou tel de ces corps qui ressuscite, comment est-ce qu'il pourra être récompensé ou puni pour ce qui aura été fait par un autre corps? Quelle justice y a-t-il de faire souffrir une personne pour une autre?

« On peut répondre à cela sur les principes de M. Locke, que l'identité personnelle d'un être raisonnable consiste dans le sentiment intérieur, dans la puissance de se considérer *soi-même* comme la même chose en différents temps et lieux. Par là chacun est à soi, ce qu'il appelle *soi-même*, sans considérer si ce *soi-même* est continué dans la même substance ou dans des substances différentes. L'identité de cette personne va même jusque-là; elle est à présent le même *soi-même* qu'elle était alors, et c'est par le même soi-même qui réfléchit maintenant sur l'action que l'action a été faite.

« Or, c'est cette identité personnelle qui est l'objet des récompenses et des punitions, et que nous avons observé pouvoir exister dans les différentes successions de matières; de sorte que, pour rendre les récompenses ou les punitions justes et raisonnables, il ne faut rien autre chose, sinon que nous ressuscitions avec un corps tel que nous puissions avec lui retenir le témoignagne de nos actions. Au reste, on peut voir dans Nieuwentyt une excellente dissertation sur la *résurrection*. Cet auteur prouve très-bien l'identité que l'on conteste et répond solide

ment aux objections. » (*Encyclopédie de* Diderot et d'Alembert, t. XXVIII, IIe partie, p. 435, art. *Ressusciter*, p. 481 à 483.)

Montaigne. — « Et que ces mesmes corps, qui sont, puissent, encore un coup, estre formés de terre et tous en mesme temps, les choses deja advenues le rendent peu emerveillable. Ne sçavons-nous pas que d'une mesme terre Dieu au commencement crea un million d'especes de creatures, et que toutes les façons d'herbes, d'animaux et de corps humains sont produicts de pareille matiere? Si cela s'est peu faire, pourquoy ne se pourra rebastir chaque corps de cette mesme terre de quoy il estoit premierement composé, et rebastir de la poudre en laquelle il est dissous? Aussy aisé est-il de retirer un corps humain de cette terre, en laquelle il est devenu, que de l'en faire avant qu'il fust. Si tant de corps ont pu estre produicts n'estant pas, qui les gardera d'estre reproduicts ayant esté? Et si nous voyons au monde deja quelques corps incorruptibles, comme sont les celestes, qui empeche que les nostres ne s'en puissent rendre? Dieu crea l'homme et le monde, qui n'estaient pas, emeu de sa seule bonté, ici sa justice, la nature de nos actions, et l'ordre des choses requierent, demandent et crient qu'il renouvelle et refasse le corps humain. Il est impossible qu'il n'ordonne cette resurrection generale de nostre nature, sollicitée par le merite et le demerite, par la police du monde et par sa justice encore : poussé par sa propre volonté, qui ne se peut rien refuser de commode et de convenable. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne et donnée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 325.)

« Nous avons deja montre qu'il y avoit deux livres, celuy de la Nature et celuy des sainctes Escritures, tres-bien accordans tous deux, et tous deux a Dieu. Nous avons montré aussy que la Bible est le livre escrit par la main de la Divinité mesme, ainsy qu'il faut croire aux paroles de l'Ancien et Nouveau Testament comme aux paroles expresses de Dieu. Or, ils affirment le jugement dernier devoir estre, et en prescrivent la forme et la maniere; car Jésus-Christ dit de soy qu'il est le juge general et universel de l'humaine nature; il dit que le Pere a donné au Fils la charge de juger, et la puissance de toute chair, d'autant qu'il est fils de l'homme; il dit qu'il ressuscitera les morts, et qu'il viendra pour rendre à chacun selon ses bonnes ou mauvaises opérations; ainsy, tant pour l'authorité du livre des creatures, qui ne sçait point mentir, que par l'authorité des Escritures, plus certaine que toute aultre raison, nous sommes asseurés qu'il y aura un jugement universel et une resurrection universelle de tous les hommes. » (*Théologie naturelle*, chap. 327.)

« Bien qu'au partir d'icy nous ayons particulierement certaine connaissance de nostre damnation ou de nostre salut, toutefois il faut que cela soit generalement publié et notifié a tous, et il ne sçauroit estre moins a propos qu'au jour d'une si grande assemblée. Telle publication causera un merveilleux contentement aux uns, et aux aultres une merveilleuse détresse : chacun portera en son cœur et en sa conscience ses actions escriptes par rang, et ce cœur et cette conscience se verront clairement de toute la compagnie, afin que les bons y reçoivent un triomphe et gloire publique, et les mauvais un semblable reproche ; car sans cela il manqueroit quelque chose au parfaict salaire des œuvres. » (*Id.*, chap. 322

Leibnitz. — « La résurrection des corps est mise au nombre des articles les plus difficiles de la foi chrétienne, et quelques-uns avancent des hypothèses qu'ils croient inexplicables. Ils supposent qu'un cannibale anthropophage s'est nourri toute sa vie de chair humaine, et ils demandent ce qui lui restera quand chacun viendra redemander ce qui lui appartient, comme les oiseaux qui redemandaient au corbeau leurs plumes, c'est-à-dire, lorsque la chair de chacun retournera à son ancien maître; mais il faut savoir que tout ce qui a été autrefois uni au corps n'appartient pas à son essence; car il est certain que notre corps est sans cesse pénétré de parties qu'il reçoit et qu'il perd, et s'il fallait nous rendre tout ce qui a été à nous, nous serions mille fois plus grands et au delà que nous ne sommes. Ainsi on pourrait dire qu'il y a dans chaque corps une certaine fleur de substance dont on pourrait expliquer la nature par les principes de la chimie ; cette substance se conserve au milieu de tous les changements qui arrivent, et subsiste dans l'état où chacun l'a obtenue en naissant, sans être augmentée par les aliments ou diminuée par la transpiration, resserrée dans les enfants, étendue dans les adultes par une masse plus considérable de matière ajoutée et variable. En accordant qu'elle se dissipe, cependant, comme sa valeur dépend non de la masse, mais de son efficace, et pour ainsi dire de sa vertu séminale, elle peut être rendue à chacun sans nuire aux autres. Ainsi l'anthropophage conservera seulement ce qui est à lui, de même que ceux qu'il a dévorés, sans qu'il y ait aucune confusion de ce que Dieu a assigné à chacun, et qui est répandu dans toute la masse du corps et distingué des choses surajoutées et qui sont dans une agitation perpétuelle. On peut encore, sans cette hypothèse, résoudre le cas proposé, si nous admettons que l'anthropophage, qui n'a vécu que de chair humaine, peut conserver comme sien une partie de chacun, sans lui rien faire perdre, puisque nous avons assez fait voir qu'on ne rend pas à chacun tout ce qui a appartenu à son corps. » (*Système théologique* de Leibnitz.)

Montesquieu. — « Ce n'est pas assez pour une religion d'établir un dogme, il faut encore qu'elle le dirige. C'est ce qu'a fait admirablement bien le christianisme à l'égard des dogmes dont nous parlons; elle

nous fait espérer un état que nous croyons, non pas un état que nous sentions ou que nous connaissions ; tout jusqu'à la résurrection des corps nous mène à des idées spirituelles. » (*Esprit des lois*, liv. XXIV, chap. 19.)

C. BONNET. — « Tels sont très en raccourci les principes et les conjectures que la raison peut fournir sur l'état futur de l'homme, et sur la liaison de cet état avec celui qui le précède. (*Voy.* art. HOMME.) Mais ce ne sont là encore que de simples probabilités, ou tout au plus de grandes vraisemblances : peut-on présumer qu'un jour la raison poussera beaucoup plus loin, et qu'elle parviendra enfin, par ses seules forces, à s'assurer de la certitude de cet état futur réservé au premier des êtres terrestres ?

« Nous avons deux manières naturelles de connaître : l'intuitive et la réfléchie.

« La connaissance intuitive est celle que nous acquérons par les sens et par les divers instruments qui suppléent à la faiblesse de nos sens.

« La connaissance réfléchie est celle que nous acquérons par les comparaisons que nous formons entre nos idées sensibles et par les résultats que nous déduisons de ces comparaisons.

« Pour que notre connaissance intuitive pût nous conduire à la certitude sur cet état futur réservé à l'homme, il faudrait que nos sens ou nos instruments nous démontrassent dans le cerveau une préorganisation manifestement et directement relative à cet *état ;* il faudrait que nous pussions contempler dans le cerveau de l'âme le germe d'un nouveau corps, comme le naturaliste contemple dans la chenille le germe du papillon.

« Mais, si ce germe du corps futur existe déjà dans le corps *visible*, et si ce *germe* est destiné à soustraire la véritable personne de l'homme à l'action des causes qui en détruisent *l'enveloppe* ou le masque, il est bien évident que ce germe doit être formé d'une matière prodigieusement déliée, et telle à peu près que celle de l'éther ou de la lumière.

« Or, est-il le moins du monde probable que nos instruments seront un jour assez perfectionnés pour mettre sous nos yeux un corps organisé, formé des éléments de l'éther ou de ceux de la lumière ? Je prie mon lecteur de consulter ici ce que j'ai exposé sur l'imperfection et les bornes naturelles de nos connaissances dans les parties XII et XIII de la *Palingénésie.*

« Notre connaissance réfléchie dérive essentiellement de notre connaissance intuitive. C'est toujours sur des idées purement sensibles que notre esprit opère lorsqu'il s'élève aux notions les plus abstraites ; je l'ai montré très en détail dans les chapitres 15 et 16 de mon *Essai analytique.* Si donc notre connaissance intuitive ne peut nous conduire à la *certitude* sur *l'état futur* de l'homme, comment notre connaissance *réfléchie* nous y conduirait-elle ? La raison tirerait-elle une *conclusion certaine* de prémisses (220) probables.

« Si nous faisons abstraction des corps, pour nous en tenir à l'âme seule, la chose n'en demeurera pas moins évidente. Une substance simple pourrait-elle jamais devenir l'objet immédiat de notre connaissance intuitive ? L'âme peut-elle se voir et se palper elle-même ? le sentiment *intime* qu'elle a de son *moi* n'est pas une connaissance intuitive ou directe qu'elle ait d'elle-même ou de son *moi ;* elle n'acquiert la conscience (221) métaphysique ou la perception de son être que par ce retour qu'elle fait sur elle-même lorsqu'elle éprouve quelque perception, et c'est ainsi qu'elle sait qu'elle *existe.* Je le disais, art. 1er de mon *Analyse abrégée* (222) : « Comment acquérons-nous le sentiment de « notre propre existence ? N'est-ce pas en « réfléchissant sur nos propres sensations ; « ou du moins nos premières sensations ne « sont-elles pas liées essentiellement à ce « sentiment qu'a toujours notre âme, que « c'est elle qui les éprouve, et ce sentiment « est-il autre chose que celui de son existence ? »

« Notre connaissance réfléchie nous démontre très-bien qu'une substance simple ne peut périr comme une substance composée, ou plutôt elle nous démontre que ce que nous nommons substance composée n'est point une vraie substance, que les êtres simples dont les composés sont formés. Mais, notre connaissance réfléchie peut-elle nous démontrer rigoureusement que l'âme ne périsse point à la mort, ou qu'il n'y ait point pour l'âme une manière de cesser d'être ou de sentir qui lui soit propre ? Une pareille démonstration n'exigerait-elle pas une connaissance parfaite de la nature intime de l'âme et de ses rapports à l'union.

« Notre connaissance réfléchie nous montre très-clairement que l'exercice et le développement de toutes les facultés de l'âme humaine dépendent plus ou moins de l'organisation ; et cette vérité philosophique est encore, à divers égards, du ressort de notre connaissance intuitive, car nos sens et nos instruments nous découvrent beaucoup de choses purement physiques, qui ont une grande influence sur les opérations de l'âme. Nous ne savons point du tout ce que l'âme humaine est en soi, ou ce qu'elle est en qualité d'esprit pur ; nous ne la connaissons un peu que par les principaux effets de son union avec le corps. C'est plutôt l'homme

(220) « En logique, on nomme *prémisses* les deux premières propositions d'un raisonnement sur lesquelles est fondée une troisième proposition qu'on nomme la *conclusion.* Cette dernière proposition ne peut donc être certaine, quand les deux autres ne sont que probables. »

(221) « Cette conscience est différente de la conscience en morale. La conscience en métaphysique est ce sentiment qui assure l'âme que c'est elle-même qui éprouve telle ou telle sensation. »

(222) « *Palingénésie philosophique*, tome 2. »

que nous observons que l'âme humaine ; mais nous déduisons légitimement de l'observation des phénomènes de l'homme l'existence de la substance spirituelle, qui concourt avec la substance matérielle à la production de ces phénomènes.

« Ainsi, l'âme humaine est en quelque sorte un être relatif à un autre être, auquel elle devait être unie. Cette union, incompréhensible pour nous, a ses lois, et n'est point arbitraire. Si ces lois n'avaient pas eu leur fondement dans la nature des deux substances, comment la souveraine liberté aurait-elle pu intervenir dans la création de l'homme (223)? La SAGESSE agirait-elle sans motifs, et puiserait-elle ces motifs ailleurs que dans les idées *qu'elle* a de la nature intime des êtres.

« Notre connaissance intuitive et notre connaissance réfléchie ne peuvent donc nous fournir aucune preuve démonstrative de la certitude d'un état futur réservé à l'homme. Je parle des preuves tirées de la nature même de cet être. Mais la raison, qui sait apprécier les vraisemblances, en trouve ici qu'elle juge d'une grande force, et sur lesquelles elle aime à insister. Si la raison essayait de déduire de la considération des perfections de Dieu, et en particulier de sa justice et de sa bonté, des conséquences en faveur d'un état futur de l'homme, je dis que ces conséquences ne seraient encore que probables. C'est que la raison ne peut embrasser le système entier de l'univers, et qu'il serait possible que ce système renfermât des choses qui s'opposassent à la permanence de l'homme. C'est encore que la raison ne peut être parfaitement sûre de connaître exactement ce que la justice et la bonté sont dans l'Être suprême.

« Je ne développerai pas actuellement ces propositions : ceux qui ont réfléchi mûrement sur cet important sujet, et qui savent juger de ce que la lumière naturelle peut ou ne peut pas, me comprennent assez, et c'est à eux seuls que je m'adresse.

« On se tromperait néanmoins beaucoup, et on me ferait le plus grand tort, si l'on pensait que j'ai dessein d'affaiblir ici les preuves que la raison nous donne de l'existence d'une autre vie. Je veux simplement faire sentir fortement que ces preuves, quoique très-fortes, ne sauraient nous conduire dans cette matière, à ce qu'on nomme, en bonne logique, la certitude morale. Qui est plus disposé que je le suis à saisir et à faire valoir ces belles preuves, moi qui en ai employé quelques-unes pour essayer de montrer qu'il n'est pas improbable, que les animaux mêmes soient appelés à une autre économie(224)? Je dirai plus, ces présomptions en faveur d'une économie future des animaux rendent plus frappantes encore les preuves que la raison nous donne d'un état futur de l'homme. Si le plan de la Sagesse divine embrasse jusqu'à la restitution et au perfectionnement futur du vermisseau, que ne doit-il point renfermer pour cet être qui domine avec tant de supériorité et de grandeur sur tous les animaux !

« Supposons qu'il nous fût permis de voir jusqu'au fond dans la tête d'un animal, et d'y démêler nettement les éléments de ce nouveau corps dont nous concevons si clairement la possibilité (225).

« Supposons que nous découvrissions distinctement, dans ce nouveau corps, bien des choses qui ne nous paraissent point du tout relatives à l'économie présente de l'animal, ni à l'état présent de notre globe ; ne serions-nous pas très-fondés à en déduire la certitude ou au moins la très-grande probabilité d'un état futur de l'animal? Et ce grand accroissement de probabilité à l'égard de l'animal, n'en serait-il pas un plus considérable encore en faveur de l'état futur de l'homme?

« Nous aurions donc, ou à peu près, cette certitude morale qui nous manque et que nous désirons; si notre connaissance intuitive pouvait percer le fond de l'organisation de notre être, et nous manifester clairement ses rapports divers à un état futur. Mais n'est-il pas évident que, dans l'état présent des choses, notre connaissance intuitive ne saurait pénétrer jusque-là? Afin donc que notre manière naturelle de connaître par intuition (226) pût nous dévoiler ce grand mystère, il serait nécessaire que nous acquissions de nouveaux organes ou de nouvelles facultés. Et si notre connaissance intuitive changeait à un tel point, nous ne serions plus précisément ces mêmes hommes que Dieu a voulu placer sur la terre : nous serions des êtres fort supérieurs, et nous cesserions d'être en rapport avec l'état actuel de notre globe. Je suis encore obligé de renvoyer ici à ce que j'ai dit des bornes naturelles de nos connaissances dans la partie XIII de la *Palingénésie*.

« L'Auteur de notre être ne pouvait-il donc nous donner cette certitude morale, le grand objet de nos plus chers désirs, sans changer notre constitution présente?

« La suprême Sagesse aurait-elle manqué de moyens pour nous apprendre ce que nous avons tant d'intérêt à savoir, et à savoir avec certitude? Je conçois facilement

(223) « Ceci ne saurait être entendu que par ceux qui ont lu et médité le paragraphe 119 de mon *Essai analytique*. »

(224) « *Palingénésie*, part. I, II, III. »

(225) « J'ai essayé, dans les parties I, II, III, V, de la *Palingénésie philosophique*, d'appliquer aux animaux cette hypothèse sur l'état futur de l'homme, que j'avais exposée très en détail dans le chapitre 24 de l'*Essai analytique*, et que mes principes sur l'économie *physique* de notre être m'avaient fait naître. Je n'ai présenté ces idées que comme de simples conjonctures; mais j'ai montré qu'elles n'étaient pas destituées de probabilité. »

(226) « Par le ministère des sens. »

qu'elle a pu laisser ignorer aux animaux leur destination future; ils n'auraient plus été des animaux, s'ils avaient connu ou simplement soupçonné cette destination; ils auraient été des êtres d'un ordre plus relevé, et le plan de la Sagesse exigeait qu'il y eût sur la terre des êtres vivants, qui fussent bornés aux pures sensations, et qui ne pussent s'élever aux notions abstraites. Mais l'homme, cet être intelligent et moral, était fait pour porter ses regards au delà du temps, pour s'élever jusqu'à l'Être des êtres et y puiser les plus hautes espérances. La Sagesse ne pouvait-elle se prêter aux efforts et aux désirs les plus nobles de la raison humaine, et suppléer par quelque moyen à la faiblesse de ses lumières? Ne pouvait-elle faire tomber sur l'homme mortel un rayon de cette lumière céleste qui éclaire les intelligences supérieures. Cette belle recherche, la plus importante de toutes celles qui peuvent occuper un philosophe, sera l'objet des chapitres suivants.

« Il me semble que j'ai assez prouvé que notre connaissance naturelle ne saurait nous conduire à la certitude morale sur l'état futur de l'homme. C'est toujours en vertu du rapport ou de la proportion d'un objet avec nos facultés que nous parvenons à saisir cet objet, et à opérer sur les idées qu'il fait naître; si cette proportion n'existe point, l'objet est hors de la sphère de nos facultés, et il ne saurait parvenir naturellement à notre connaissance; si l'objet ne soutient avec nos facultés que des rapports éloignés ou indirects, nous ne saurions acquérir de cet objet qu'une connaissance plus ou moins probable, et elle sera d'autant plus probable que les rapports seront moins éloignés ou moins indirects. Il faut toujours, pour apprécier un objet, qu'il y ait une certaine proportion entre la lumière qu'il réfléchit et l'œil qui rassemble cette lumière.

« Maintenant je me demande à moi-même si sans changer les *facultés* de l'homme, il était impossible à l'auteur de l'homme de lui donner une certitude morale de sa destination future?

« Je reconnais d'abord que je serais de la plus absurde témérité si je décidais de l'impossibilité de la chose; car il serait de la plus grande absurdité qu'un être aussi borné, aussi chétif que je le suis, osât prononcer sur ce que la puissance absolue peut ou ne peut pas. » (***Recherches philosophiques sur le christianisme***, par C. Bonnet, chap. 2 et 3, p. 34 52.)

Ici le savant naturaliste prouve par les *faits*, et avec une rigueur logique presque mathématique, l'irrécusable authenticité de la révélation qui nous a appris d'une manière surnaturelle (*Voy.* Miracles) ce que notre raison abandonnée à elle-même pouvait tout au plus soupçonner; et il développe alors ses profondes et magnifiques hypothèses sur la résurrection (*Voy.* Vie future), dont il parle encore ailleurs en ces termes :

« Le dogme sacré de notre résurrection repose principalement sur l'imputabilité de nos actions, et celle-ci sur leur moralité. Il est dans l'ordre de la souveraine Sagesse que l'observation des lois naturelles conduise tôt ou tard au bonheur, et que leur inobservation conduise tôt ou tard au malheur. C'est que les lois naturelles sont les résultats de la nature de l'homme et de ses relations diverses; l'homme est un être mixte : l'amour du bonheur est le principe universel de ses actions; il a été créé pour le bonheur, et pour un bonheur relatif à la qualité d'être mixte.

« Il serait donc contre les lois établies que l'homme pût être heureux en choquant ses relations, puisqu'elles sont fondées sur sa propre nature, combinée avec celle des autres êtres.

« La vie présente est le premier anneau d'une chaîne qui se perd dans l'éternité. L'homme est immortel par son âme, substance indivisible; il l'est encore par ce germe impérissable auquel elle est unie.

« En annonçant au genre humain le dogme de la résurrection, celui qui est la résurrection et la vie lui a enseigné, non simplement l'immortalité de l'âme, mais encore l'immortalité de l'homme.

« L'homme sera donc éternellement un être mixte; et comme tout est *lié* dans l'univers, l'état présent de l'homme détermine son état futur. La mémoire, qui a son siége dans le cerveau, est le fondement de la personnalité. Les nœuds secrets qui lient le germe impérissable avec le cerveau périssable conservent à l'homme le souvenir de ses états passés. Il pourra donc être récompensé ou puni dans le rapport à ses états passés. Il pourra comparer le jugement qui sera porté de ses actions avec le souvenir qu'il aura conservé de ces actions. Cet être qui fait le bien ou le mal, et qui, en conséquence du bien ou du mal qu'il aura fait, sera récompensé ou puni; cet être, dis-je, n'est pas une certaine âme; il est une certaine âme unie dès le commencement à un certain corps, et c'est ce composé qui porte le nom d'homme.

« Ce sera donc l'homme tout entier, et non une certaine âme ou une partie de l'homme, qui sera récompensé ou puni. Aussi la révélation déclare-t-elle expressément que chacun recevra selon le bien ou le mal qu'il aura fait étant dans son corps.

« Le dogme de la résurrection suppose nécessairement la permanence de l'homme; celle-ci, une liaison secrète entre l'état futur de l'homme et son état passé.

« Cette liaison n'est point arbitraire, elle est naturelle. L'homme fait partie de l'univers. La partie a des rapports au tout, l'univers est un système immense de rapports. Ces rapports sont déterminés réciproquement les uns dans les autres. Dans un tel système, il ne peut rien y avoir d'arbitraire; chaque état d'un être quelconque est déterminé naturellement par l'état anté

cédent; autrement l'état subséquent n'aurait point de raison de son existence.

« Les récompenses et les peines à venir ne seront donc pas arbitraires, puisqu'elles seront le résultat naturel de l'enchaînement de l'état futur de l'homme avec son état passé.»

« L'auteur de l'*Essai de psychologie*, qui n'a peut-être pas été médité autant qu'il demandait à l'être, a su remonter ici au principe le plus philosophique. « La métaphy-« sique, dit-il, voit la religion comme une « maîtresse-roue dans une machine. Les « effets de cette roue sont déterminés par « ses rapports aux pièces dans lesquelles « elle s'engrène; la religion parle d'une « alliance, d'un Médiateur, de récompenses « et de peines à venir. Ces termes, puisés « dans le langage des hommes et pour des « hommes, expriment figurément l'ordre « établi. Les rapports de l'état actuel de « l'humanité à un état futur sont des rap-« ports certains. Ceux de la vertu au bon-« heur, du vice au malheur, ne sont pas « moins certains, et ils se manifestent déjà « ici-bas.

« Dieu ne récompense donc point, il ne pu-« nit pas, à parler métaphysiquement; mais « il a établi un ordre en conséquence duquel « la vertu est source du bien, le vice source « du mal. »

« L'homme peut être dirigé au bonheur par des lois, parce qu'il peut les connaître et les suivre. Il peut les connaître, parce qu'il est doué d'entendement; il peut les suivre, parce qu'il est doué de volonté. Il est donc un être moral, précisément parce qu'il peut être soumis à des lois; la moralité de ces actions est ainsi leur subordination à ces lois.

« L'entendement n'est pas la simple faculté d'avoir des perceptions et des sensations. Il est la faculté d'opérer sur ces perceptions et sur ces sensations, à l'aide des signes ou des termes dont il les revêt. Il forme des abstractions de tout genre, et généralise toutes ses idées.

« L'entendement dirige la volonté ou la faculté de choisir, et la volonté dirigée par l'entendement est une volonté réfléchie.

« La volonté va au bien réel ou apparent. L'homme n'agit qu'en vue de son bonheur; mais il se méprend souvent sur le bonheur. La faculté par laquelle il exécute ses volontés particulières est la liberté.

« Les actions de l'homme qui dépendent de sa volonté réfléchie peuvent lui être imputées, parce que cette volonté est à lui, et qu'il agit avec connaissance. Cette imputation consiste essentiellement dans les suites naturelles de l'observation des lois, ou de la perfection et de l'imperfection morales, en conséquence de l'ordre que Dieu a établi dans l'univers.

« Cet ordre n'a pas toujours son effet sur la terre; la vertu n'y conduit pas toujours au bonheur, le vice au malheur; mais l'immortalité de l'homme prolongeant à l'infini son existence, ce qu'il ne reçoit pas dans un temps, il le recevra dans un autre, et l'ordre reprendra ses droits.

« L'homme, le plus perfectible de tous les êtres terrestres, était encore appelé à un état futur par la supériorité même de sa perfectibilité; sa constitution organique et intellectuelle a répondu dès son origine à cette dernière et grande fin de son être. » (*Palingénésie philosophique*, p. 309 à 315.)

« *L'homme est semi-corruptible, il ressuscitera incorruptible et glorieux;* ce sont encore des termes de l'Apôtre philosophe. L'enveloppe du grain périt; le germe subsiste et assure à l'homme l'immortalité.

« L'homme n'est donc point en soi ce qu'il nous paraît être. Ce que nous en découvrons ici-bas n'est que l'enveloppe grossière sous laquelle il rampe, et qu'il doit rejeter.

« L'anatomie infère de diverses expériences que cette partie du cerveau, nommée le *corps calleux*, est l'instrument immédiat des opérations de l'âme. Des observations exactes paraissent prouver que cette partie est la seule qui ne puisse être altérée sans que les fonctions spirituelles en souffrent plus ou moins.

« Le corps calleux est donc une petite machine organique destinée à recevoir les impressions qui partent de différents points du corps, et qu'elle tient de toute la nature.

« Les extrémités de tous les nerfs vont donc rayonner au siége de l'âme! Il est, en quelque sorte, le centre de ce tissu admirable dont les fils sont si nombreux, si déliés, si délicats, si mobiles.

« Mais les nerfs ne sont pas tendus comme des cordes d'un instrument de musique. Des animaux entièrement gélatineux sont pourtant très-sensibles.

« Nous sommes donc conduits à admettre dans les nerfs un fluide que sa subtilité nous dérobe, et qui sert et à la propagation des impressions sensibles et aux mouvements musculaires.

« L'instantanéité de cette propagation et quelques autres phénomènes indiquent qu'il est une certaine analogie entre le fluide nerveux et la matière du feu, ou celle de la lumière.

« On sait que tous les corps sont imprégnés de feu. Il abonde dans les aliments. Il en est extrait par le cerveau, d'où il passe dans les nerfs.

« Le siége de l'âme, organe immédiat du sentiment et de la pensée, pourrait n'être qu'un composé de ce feu vital. Le corps calleux, que nous palpons, ne serait ainsi que l'étui ou l'enveloppe de la petite machine éthérée qui constituerait le véritable siége de l'âme.

« Elle serait encore le germe de ce corps spirituel et glorieux que la révélation oppose au corps animal et abject.

« Les impressions plus ou moins durables que les nerfs et les esprits produisent sur la petite machine, et qui sont l'origine des sensations de la réminiscence et de la mémoire, deviennent le fondement de la personnalité, et lient l'état présent à l'état futur.

« La résurrection ne saurait donc être que le développement prodigieusement accéléré de ce germe, caché actuellement dans le corps calleux.

« L'Auteur de la nature, qui a préordonné dès le commencement tous les êtres, qui a renfermé originairement la plante dans la graine, le papillon dans la chenille, les générations futures dans les générations actuelles, n'aurait-il pu renfermer le corps spirituel dans le corps animal?

« La révélation nous apprend qu'il l'a fait, et la parabole du grain est l'emblème le plus expressif et le plus philosophique de cette merveilleuse prédestination.

« Le corps animal n'est en rapport qu'avec notre terre. Le germe du corps spirituel a des rapports avec notre terre, et il en a de plus nombreux et de plus directs avec le monde que nous habiterons un jour. Il en a peut-être encore avec différents mondes planétaires.

« Les sens sont le fondement des rapports que le monde animal soutient avec les êtres terrestres. Le siége de l'âme, ou la petite machine éthérée qui le constitue, a des parties qui correspondent aux sens grossiers, puisqu'elle en reçoit les ébranlements et qu'elle les transmet à l'âme.

« Ces parties acquerront par le développement du germe un degré de perfection que ne comporterait point l'état présent à l'homme. Mais ce germe peut renfermer encore de nouveaux sens, et qui, en multipliant presque à l'infini les rapports de l'homme à l'univers, en agrandiront la sphère, et l'égaleront à celle des intelligences supérieures.

« Un corps organisé, formé d'éléments analogues à ceux de la lumière, n'exige, sans doute, aucune réparation. Le corps spirituel se conservera donc par la seule énergie de sa mécanique.

« Et si la lumière ou l'éther ne pèse point, l'homme glorifié se transportera au gré de sa volonté dans tous les points de l'espace, et volera de planète en planète, de tourbillon en tourbillon, avec la rapidité de l'éclair.

« Enrichi de facultés spirituelles et corporelles qui le rendront propre à habiter également différents mondes, il pourra en contempler les diverses productions, et meubler son cerveau de toutes les connaissances qui ornent celui des habitants du ciel.

« Les sens, soumis alors à l'empire de l'âme, ne la maîtriseront plus. Séparée pour jamais de la chair et du sang, il ne lui restera aucune des affections terrestres dont ils étaient les principes. Transporté dans le séjour de la lumière, l'entendement humain ne présentera à la volonté que les idées du vrai bien. Elle n'aura plus que des désirs légitimes, et DIEU sera le terme constant de ses désirs. Elle l'aimera par reconnaissance, elle le craindra par amour, elle l'adorera comme l'Etre souverainement aimable et comme la source éternelle de la vie, de la perfection et du bonheur.

« Chrétiens, qui savourez cette doctrine de vie, redouteriez-vous la mort ? Votre âme immortelle tient encore à l'immortalité par des liens physiques, et ces liens sont indissolubles. Unie dès à présent à un germe impérissable, elle ne voit dans la mort qu'une heureuse transformation, qui, en débarrassant le grain de son enveloppe, donnera à la plante un nouvel être. *O mort! où est ton aiguillon? O sépulcre! où est ta victoire ?* » (*Contemplation de la Nature*, chap. 13 p. 127 à 132.)

KOHLER. — « Le Christ ressuscitera les corps à la fin du monde, c'est-à-dire qu'il unira de nouveau les corps aux âmes; après la résurrection viendra le jugement. » (G. S. KOHLER, *Die Haupsätze der Christligen Religion ;* 1829, p. 22 et 23.)

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST. — « Ce fut en ce moment, dit Young, que l'humanité prit des ailes, et s'élançant du tombeau se saisit de l'immortalité. Ce n'est plus l'homme qui est mortel, c'est la mort. La mort est terrassée pour ne plus se relever ; l'homme est empreint du sceau de l'éternité. Je vous salue, ô cieux, si prodigues envers nous ! La gloire de tant de bienfaits vous appartient, et l'homme y gagne un bonheur infini. » (*Les Nuits.*)

VOLTAIRE. — « Jésus-Christ victorieux après sa mort commence à régner au moment où tout nous échappe.

Tel est souvent le sort des plus justes des rois :
Tant qu'ils sont sur la terre, on respecte leurs lois ;
On porte jusqu'aux cieux leur justice suprême,
Adorés de leur peuple, ils sont des dieux eux-mêmes;
Mais après leur trépas, que sont-ils à vos yeux?
Vous éteignez l'encens que vous brûliez pour eux.
(*Œdipe*, acte Iᵉʳ.)

C'est au contraire en mourant que Jésus-Christ ouvre le cours de ses pacifiques conquêtes. »

RÉVÉLATION. — Ecoutons d'abord les païens eux-mêmes proclamer la nécessité d'une révélation :

SOCRATE. — « A moins qu'il ne plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un pour vous instruire de sa part, n'espérez pas de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes. » (*Apologie de Socrate* par PLATON.)

« Il n'est pas facile de découvrir le père et le créateur de toutes choses, et si on le découvrait, il n'est pas facile de le découvrir à tous. » (*Apol. de Socrate* par PLATON.)

Socrate dit à un de ses disciples : « Il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes.

« *Alcibiade.* Quand est-ce que viendra ce temps-là, répond le disciple, et qui est-ce qui nous enseignera ces choses ? Car il me semble que j'ai un désir ardent de connaître ce personnage.

« *Socrate.* Celui dont il s'agit, continue Socrate, est une personne qui s'intéresse à ce qui vous touche; mais elle fait, à mon avis, à la manière dont Homère raconte que Minerve en agit à l'égard de Diomède. Minerve dissipa le brouillard qu'il avait devant les yeux afin qu'il pût distinguer les objets ; il est pareillement nécessaire que le brouillard épais, qui est maintenant sur les

yeux de votre entendement, soit dissipé afin que vous puissiez dans la suite distinguer au juste le bien du mal, distinction que vous n'êtes pas jusqu'ici bien en état de faire.

« *Alcibiade*. Qu'elle vienne, interrompt le disciple, cette personne, et qu'elle dissipe, quand il lui plaira, ces ténèbres ; pour moi je suis tout disposé à faire tout ce qu'il lui plaira de me prescrire, pourvu que je puisse devenir meilleur que je ne suis.

« *Socrate*. Elle est de son côté, continue Socrate, admirablement disposée à faire tout cela en votre faveur.

« *Alcibiade*. Ne serait-il pas plus à propos de différer l'offrande des sacrifices jusqu'à ce qu'elle vienne.

« *Socrate*. Vous avez raison ; il vaudrait mieux prendre ce parti que courir les risques de ne savoir si, en offrant des sacrifices, on plaira à Dieu où on ne lui plaira pas.

« *Alcibiade*. A la bonne heure donc, réplique le disciple; quand ce jour-là sera venu, nous ferons nos offrandes à Dieu. J'espère même de sa bonté que ce jour n'est pas fort éloigné. » (Dans PLATON, dial. II, int. *Alcibiade*.)

Dans un autre endroit Platon, après avoir rapporté le discours que Socrate fit, quelque temps avant sa mort, sur les dogmes importants de l'immortalité de l'âme et de la certitude d'une vie à venir, introduit un des disciples de ce philosophe, qui lui répond en ces termes :

« Je suis entièrement de votre opinion, et je crois que la connaissance parfaite des choses dans cette vie est impossible, ou du moins infiniment difficile. Cependant je suis persuadé qu'il n'appartient qu'à une âme lâche et basse de négliger le soin de s'instruire sur les sujets de cette importance. Nous devons au contraire prendre l'un ou l'autre de ces deux partis, ou étudier nous-mêmes ces matières, et tâcher de nous satisfaire là-dessus; ou si nous trouvons qu'il soit impossible d'en venir à une certitude, nous fixer à ce qui nous paraît, tout bien considéré, le plus probable, et bâtir là-dessus pendant le cours de notre vie. C'est la conduite qu'un homme sage doit tenir, à moins qu'il n'ait des lumières plus sûres pour se conduire ou la parole de Dieu lui-même qui lui serve de guide. » (PLATON dans le dial. in *Phædon*.)

PLATON pense comme Socrate, et copie ses paroles. « C'est une chose difficile, dit-il, de découvrir le créateur et père de tout, et il est impossible à celui qui l'a découvert d'en parler devant tout le monde. » (Dans le *Timée*.)

« Il n'y a point d'homme qui puisse nous instruire, à moins que Dieu dirige l'instruction. » (*Epîtres*, p. 989.)

« C'est une honte, quand nous ne sommes rien, que cette confiance et cette vanité ; sans cesse notre opinion change sur les grands intérêts de la vie, et chacun de nos systèmes accroît notre ignorance. » (*Gorgias*, traduction de Victor Leclerc.)

« Il faut cependant sur ces débris de vérité qui nous restent, comme sur une nacelle, passer la mer orageuse de cette vie, à moins qu'on ne nous donne une voie plus sûre, comme quelque promesse divine, quelque révélation qui sera pour nous un vaisseau qui ne craint point les tempêtes. » (PLAT., in *Phædon*, traduct. de Louis Racine.)

« Il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons agir relativement aux dieux et aux hommes. *Il n'y a qu'un Dieu qui puisse nous éclairer.* » (PLAT., *Apolog Socrate.* — Voir aussi *Alcibiade*, dial. 2, — l'*Epinomis* et les *Lettres*.)

Platon, dans l'*Epinomis*, donne pour avis à un législateur de ne jamais toucher à la religion, « de peur, dit-il, de lui en substituer une moins certaine; car il doit savoir qu'il n'est pas possible à une nature mortelle d'avoir rien de certain sur cette matière. » On vient de voir ce qu'il fait dire à Socrate sur la nécessité d'une révélation, dans le second *Alcibiade*. Dans le IVe livre des *Lois*, il conclut qu'il faut recourir à Dieu ou attendre du ciel un guide, un maître qui nous instruise sur ce sujet. Dans le Ve, il veut que l'on consulte l'oracle touchant le culte des dieux, « car, dit-il, nous ne savons rien de nous-mêmes sur tout cela. »

CICÉRON, dans ses *Tusculanes*, après avoir rapporté ce que les anciens ont dit pour et contre ce même dogme, ajoute : « C'est l'affaire d'un Dieu de voir laquelle de ces opinions est la plus vraie ; pour nous, nous ne sommes pas même en état de déterminer laquelle est la plus probable. »

PLUTARQUE, dans son *traité* d'*Isis* et d'*Osiris*, pense comme Platon et Aristote, que les dogmes d'un Dieu, auteur du monde, d'une providence, de l'immortalité de l'âme, sont d'anciennes traditions, et non des vérités découvertes par le raisonnement. Il commence son traité en disant « qu'il convient à un homme sage de demander aux dieux toutes les bonnes choses, mais surtout l'avantage de les connaître autant que les hommes en sont capables, parce que c'est le plus grand don que Dieu puisse faire à l'homme. »

Les stoïciens pensaient de même. Simplicius, dans le *Manuel d'Epictète*, tome I, page 211 et 212, est d'avis que c'est de Dieu lui-même qu'il faut apprendre la manière de nous le rendre favorable. Marc-Aurèle Antonin, dans ses *Réflexions morales*, l. I, à la fin, attribue à une grâce particulière des dieux l'application qu'il avait mise à connaître les véritables règles de la morale, et il se flatte d'avoir reçu d'eux non-seulement des avertissements, mais des ordres et des préceptes.

MÉLISSE DE SAMOS, disciple de Parménide, disait que nous ne devons rien assurer touchant les dieux, parce que nous ne les connaissons pas. *Diog. Laërce*, l. IX, § 24 Celse rapporte le passage de Platon, dans

lequel il dit qu'il est difficile de découvrir le créateur ou le père de ce monde, et qu'il est impossible ou dangereux de le faire connaître à tous. (Dans *Orig.*, l. VII, n. 42.)

Ce fut aussi l'opinion des nouveaux platoniciens.—JAMBLIQUE, dans la *Vie de Pythagore*, c. 28, avoue que « l'homme doit faire ce qui est agréable à Dieu ; mais il n'est pas facile de le connaître, dit-il, à moins qu'on ne l'ait appris de Dieu lui-même, ou des génies, ou que l'on n'ait été éclairé d'une lumière divine. » Dans son *Livre des mystères*, sect. III, c. 18, il dit qu'il n'est pas possible de bien parler des dieux, s'ils ne nous instruisent eux-mêmes.—PORPHYRE est de même avis, *De abstin.*, l. II, n. 53.—Selon PROCLUS, nous ne connaîtrons jamais ce qui regarde la Divinité, à moins que nous n'ayons été éclairés d'une lumière céleste. (In *Platon.*, *Theol.*, c. 2.)

L'empereur JULIEN, ennemi déclaré de la *révélation* chrétienne, convient néanmoins qu'il en faut une. « On pourrait peut-être, dit-il, regarder comme une pure intelligence, et plutôt comme un Dieu que comme un homme, celui qui connaît la nature de Dieu. » (*Lettre à Thémistius.*) « Si nous croyons l'âme immortelle, ce n'est point sur la parole des hommes, mais sur celle des dieux mêmes, qui seuls peuvent connaître ces vérités. » (*Lettre à Théodore, pontife.*) « Julien reconnaît aussi que les miracles confirment la vérité d'une révélation. » (Dans saint *Cyrille*, l. X, à la fin.)

Des païens passons aux philosophes modernes :

MONTAIGNE. — « Certes, il est peu d'ames reglées et si fortes a qui l'on puisse se fier de leur propre conduite, et qui puissent, avec moderation et sans temerité, voguer en liberté de leurs jugements au dela des opinions communes ; il est plus expédient de les mettre en tutelle. C'est un outraigieux glaive a son professeur mesme que l'esprit, a qui ne sçait pas s'en armer ordonnement et discretement.

« Il n'y a point de beste a qui il faille plus justement donner des ornieres devant ses pas, et la garder d'extravaguer ni ça ni la, hors des ornieres que l'usaige et les lois lui tracent. Par quoy il vous siera mieux de vous resserrer dans le trait accoustumé quel qu'il soit, que de jeter votre vol a cette licence effrenée. »

« La raison de l'homme, dit-il ailleurs, est un outil souple, accommodable a toute figure, il ne peut y avoir de principes aux hommes si la divinité ne les a revelés..... les plus aheurtés a cette si juste et claire persuasion de l'immortalité de nos esprits, c'est merveille comme ils se sont trouvés courts a l'establir par leurs humaines forces. Confessons ingenuement que Dieu nous l'a dict et la foy ;... qu'ils me disent le nom, l'origine, les tenants et aboutissants de la chaleur, du froid, etc., etc., ou qu'ils me quittent leur profession qui est de ne recevoir ni approuver rien que par la voye de la raison. C'est leur touche à toutes sortes d'essais. Mais certes, c'est une touche pleine de fausseté, d'erreur, de foiblesse et defaillance. La vraye raison essentielle de qui nous derobons le nom a fausses enseignes, elle loge dans le sein de Dieu, c'est la son gite et sa retraite, c'est de la ou elle part, quand il plaist a Dieu nous en faire voir quelque rayon. Dieu ! *quelle obligation n'avons-nous pas a la benignité de nostre createur, pour avoir deniaisé notre creance de ces vagabondes et arbitraires devotions, et d'avoir logé sur l'eternelle base de la sainte* PAROLE ! »

BAYLE. — « Les horreurs et les abominations que les philosophes païens ont approuvées humilient et fortifient la raison, et nous convainquent de la corruption infinie du genre humain. » (*Dictionnaire critique*, art. *Grotius*). « Elles nous apprennent une vérité que nous ne devrions jamais perdre de vue, c'est que l'homme a eu besoin d'une religion révélée qui suppléât aux défauts philosophiques... Le meilleur usage que l'on puisse faire de la philosophie est de connaître qu'elle est une voie d'égarement, et que nous devons chercher un autre guide qui est la lumière révélée. » (*Dictionnaire*, art. *Bunel.*)

« Il faut avouer que, sans les lumières de la révélation, la philosophie ne se peut débarrasser des doutes qui se tirent de l'histoire humaine.

« La raison n'est propre qu'à faire connaître à l'homme ses ténèbres, son impuissance et la nécessité d'une révélation. »

« Lorsque la raison dit une chose et la révélation en dit une autre, nous devons fermer l'oreille à la voix de la raison ; la philosophie doit plier sous l'autorité de Dieu, et mettre pavillon bas à la vue de l'Ecriture. La raison elle-même conduit à nous soumettre de la sorte. » (BAYLE, *Pens. div.*, tom. II.)

« Je vous conseille de laisser dire tout ce qu'on voudra touchant l'origine des fausses religions ; car, pourvu qu'on n'attaque pas cette vérité essentielle, que *c'est Dieu qui a enseigné aux hommes la véritable religion*, que vous importe que l'on attribue, ou aux hommes, ou au démon, l'établissement de l'idolâtrie. » (BAYLE, *Contin. des pens. div.*, t. III.)

LEIBNITZ. — « Or, une révélation doit être revêtue de certains caractères (que l'on appelle ordinairement motifs de crédibilité) par lesquels on puisse être assuré que ce qui y est renfermé et ce qu'on nous en découvre est la volonté même de Dieu, et non point l'illusion d'un mauvais génie, ou une fausse interprétation de notre part. Il est digne de la Sagesse divine, et aucun législateur prudent n'y a manqué, de notifier suffisamment la volonté de celui qui ordonne. Ainsi, il ne faut pas croire facilement aux sorts, aux visions, aux songes ; et pour les augures, les présages, et toutes ces autres niaiseries que l'on appelle divination, comme si elles étaient

les signes d'un conseil divin, on ne doit y ajouter aucune créance.

« De là la nécessité que la droite raison, interprète naturellement de Dieu, puisse juger de l'autorité des autres interprètes de la Divinité, avant de les admettre. Dès qu'une fois ils ont fait reconnaître la légitimité de leur caractère, alors la raison elle-même doit se soumettre à la foi. On le comprendra par l'exemple d'un gouverneur qui commande dans une province ou dans une place au nom du prince. Il ne recevra pas légèrement celui qui doit le remplacer, mais il examinera avec soin les papiers qui contiennent sa mission, de peur que, sous ce titre, un ennemi ne s'introduise dans la place. Mais aussitôt qu'il aura reconnu la volonté de son maître, il ne balancera pas à se soumettre à lui, ainsi que toute la garnison.

« Cependant, outre les raisons fondées sur le témoignage des hommes, qui sont les motifs de crédibilité, il faut une opération intérieure de l'Esprit-Saint, qui produit ce que l'on appelle la foi divine, et qui affermit l'esprit dans la vérité; d'où il arrive que l'on peut avoir la foi, sans penser actuellement aux motifs de crédibilité puisés dans la raison humaine, et sans peut-être y avoir jamais pensé : car l'analyse de la foi n'est pas nécessaire dans toutes les circonstances et pour toutes les personnes, et la condition de chacun ne permet pas à tous cet examen difficile. Il est cependant nécessaire, d'après la nature de la vraie foi, que, lorsqu'il en est besoin, cette analyse puisse être faite par ceux qui recherchent la vérité plus attentivement et avec la crainte de Dieu : autrement la religion chrétienne n'aurait rien qui pût la faire distinguer d'une fausse religion qui pourrait séduire par ses caractères extérieurs.

« Toute annonce d'une révélation divine, outre l'excellence de la doctrine qu'elle renferme, doit être confirmée par un miracle, ou par certaines circonstances, ou par des événements, ou par un accord remarquable et inimitable entre le fait et la révélation que l'on ne puisse attribuer au hasard. C'est alors un signe particulier de la Providence qui nous prévient de ce qui doit arriver, et c'est principalement le but de la prophétie. En effet, prédire avec exactitude et en détail ce qui doit arriver est non-seulement au-dessus des forces humaines, mais de toute intelligence créée. Il faut donc croire au prophète et à celui que l'on reconnaît avoir été prédit. Si quelqu'un fait encore d'autres choses merveilleuses, et qui surpassent la croyance des hommes, il faut reconnaître qu'il est assisté d'une force plus qu'humaine.

« Maintenant, si de tels miracles, arrivés autrefois, sont appuyés sur les raisonnements par lesquels on a coutume de démontrer la vérité des faits historiques, on doit y ajouter foi comme aux faits qui arrivent de nos jours. Combien de choses n'admettons-nous pas comme indubitables, même dans les affaires humaines, sans blesser la raison ni la prudence, quoique nous ne les ayons pas examinées par nos sens, et que nous ne puissions les soutenir par des preuves démonstratives. Et, comme l'observe très-bien saint Augustin dans son livre sur l'utilité de croire, la plupart de nos actions reposent sur la foi, même dans les choses de la vie commune, et n'en obtiennent pas pour cela une issue moins heureuse, et ne sont pas conduites avec moins de prudence. Et il faut tenir pour certain que la Providence, qui régit l'univers, ne permettra jamais que le mensonge soit revêtu de tous les caractères, et, pour ainsi dire, de toutes les livrées de la vérité.

« Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de démontrer ici la vérité de la religion chrétienne : cette tâche a été remplie suffisamment par des hommes éminents, tels qu'Origène, Arnobe, Lactance, Eusèbe, Cyrille, Théodoret, saint Thomas contre les païens; et parmi les modernes, Stéachus, Duplessis-Mornay, Grotius et Huet. Et quoique nous puissions beaucoup ajouter à leurs preuves, car la vérité se confirme elle-même par mille manières, cependant nous n'entendons pas à rien ôter à leur mérite. » (*Système de théologie* par Leibnitz.)

Fr. Bacon. — « Je crois qu'ainsi que la parole de la loi de Dieu durera éternellement, la parole de sa promesse aura aussi une durée éternelle; mais que l'une et l'autre ont été manifestées en différentes manières, selon l'ordre des temps. Car la loi a d'abord été manifestée dans ce reste de lumière naturelle, que la chute de l'homme n'a pas entièrement éteinte, et qui a été suffisante pour accuser les prévaricateurs. Moïse, dans ses écrits, en a donné une plus claire connaissance; les prophètes ont ajouté encore à la clarté et à l'étendue de cette connaissance. Enfin, le Fils de Dieu, le prophète par excellence et le parfait interprète de la loi, nous l'a manifestée dans toute sa perfection..... Cette même promesse, ou, si l'on veut cet Evangile déjà clairement révélé et développé par les prophètes, l'a été bien plus pleinement encore par le Fils de Dieu lui-même, et enfin par l'Esprit-Saint, qui, jusqu'à la fin du monde, ne cessera point d'éclairer son Eglise. » (*Confession de foi* de Bacon.)

« La théologie naturelle est la connaissance de Dieu acquise par les lumières de la raison; elle est propre à combattre l'athéisme. Les païens imaginèrent une chaîne d'or par où Jupiter attirait les hommes au ciel, au lieu de descendre lui-même sur la terre. Ainsi l'on s'élève à connaître la gloire et la puissance de Dieu par la voie de la nature; les merveilles de l'univers expriment la puissance du Créateur... La lumière naturelle est ce langage que toutes les créatures tiennent à notre esprit, et cet autre langage qu'un instinct secret tient à notre cœur, c'est le flambeau de la raison et celui de la conscience, qui servent à diriger nos

pensées et nos actions. Mais cette lumière nous reproche plutôt nos fautes qu'elle ne nous instruit de nos droits. Il fallait donc une révélation pour achever de perfectionner nos mœurs et nos idées. Dieu a des prérogatives et des droits singuliers sur l'homme, celui de soumettre sa volonté, malgré son penchant, et celui de faire plier sa raison, malgré sa résistance. Si l'on ne cède qu'à l'évidence, quand Dieu parle, quel hommage lui rend-t-on que n'obtienne le témoin le plus suspect? *L'incrédulité est donc un attentat contre la puissance et l'autorité de Dieu, comme le désespoir est un outrage à sa bonté.*» (*Extrait recueilli* par Deleyre.)

Clarke. — « Il est très-clair que les hommes avaient besoin d'une révélation divine pour les retirer du triste état de corruption et de misère dans lequel ils se trouvaient malheureusement engagés, et sans cette révélation, on ne conçoit pas qu'il eût été possible de travailler avec succès à la réformation du genre humain. En effet, le genre humain en général est manifestement ignorant et si stupide, si rempli de préjugés et d'opinions erronées, si esclave de ses passions et de ses désirs sensuels, si enfoncé dans les habitudes du vice, que peu de personnes sont désormais capables de découvrir par elles-mêmes, à l'aide de leurs lumières naturelles, toutes les branches particulières de leurs devoirs; ainsi la plupart des hommes, considérés dans leur état présent, ont un très-grand besoin d'être particulièrement instruits là-dessus. Ceux qui étaient les plus capables de découvrir la vérité et d'en faire des leçons aux autres, c'est-à-dire les philosophes les plus éclairés et les plus sages, ont absolument ignoré quelques vérités et ont flotté dans le doute et dans l'incertitude sur quelques autres qui étaient pourtant entièrement nécessaires pour l'entière réformation du genre humain. Ils n'ont pu prouver clairement, ni expliquer d'une manière intelligible et à la portée du commun, les vérités elles-mêmes qu'ils ont le mieux sues et dont ils étaient le plus persuadés. Ils n'ont pas eu assez d'autorité pour faire adopter aux hommes les vérités mêmes qu'ils ont été en état d'expliquer clairement et de prouver par des raisonnements solides; aussi les impressions qu'ils ont pu faire sur l'esprit de leurs disciples n'ont pas été assez vives pour produire un effet sensible sur la conduite générale du genre humain. Enfin ils n'ont jamais prétendu à aucun secours surnaturel, sans quoi pourtant on ne conçoit pas qu'il soit possible de réussir dans une entreprise aussi difficile qu'est la réformation du genre humain. D'ailleurs, c'est une chose de fait qu'en matière de religion les hommes se laissent prendre plus facilement, et sont attirés plus fortement par des preuves fondées sur un témoignage incontestable, que par des arguments abstraits, tant solides soient-ils. Or, puisque les philosophes, avec toutes leurs lumières et leur pénétration, n'ont pas eu les qualités requises pour travailler avec succès à la réformation des mœurs, il est clair que le genre humain avait un besoin manifeste d'une révélation particulière, ajoutée à la révélation de la nature, qui suppléait aux obscurités de cette dernière. Ne fallait-il pas une révélation particulière pour révéler aux hommes comment ils doivent servir Dieu, et quels sont les actes d'adoration extérieure qui lui sont le plus agréables? Ne fallait-il pas une révélation particulière pour découvrir à l'homme pécheur le moyen de rentrer en grâce avec Dieu, et quelle est la propitiation pour le péché qu'il peut accepter sans déroger à son autorité, à sa gloire, à la majesté de ses lois? Ne fallait-il pas encore une révélation particulière qui proposât aux hommes avec clarté et avec évidence les grands motifs de la religion, je veux dire les récompenses et les peines de la vie à venir, et qui levât les doutes que les hommes ne pouvaient s'empêcher d'avoir là-dessus malgré la force et la solidité des arguments que la raison leur fournissait pour les en convaincre? Ne fallait-il pas enfin une révélation particulière du ciel qui préparât tous les dogmes de la religion d'une manière claire, facile, proportionnée à la portée de chacun, qui donnât du poids et de l'autorité aux préceptes les plus clairs, et qui fournît aux hommes les secours extraordinaires dont ils ont besoin pour surmonter le fond de corruption qui est en eux? Il est évident que, sans une révélation semblable, il n'était pas possible de travailler avec succès à la réformation du monde. « A moins, disait Socrate, qu'il ne « plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un « pour vous instruire de sa part, n'espérez « pas de réussir jamais dans le dessein de « réformer les mœurs des hommes. » « Tout ce « qui est, dit aussi Platon, dans la situation « présente des choses, est dans l'ordre et tel « qu'il doit être; l'homme est redevable de ce « bonheur au bon plaisir de Dieu et à ses soins paternels. »

« Or, puisqu'il est constant que l'homme, considéré dans son état naturel, avait un extrême besoin d'une révélation divine, puisqu'il n'y a point d'homme au monde qui puisse dire, avec quelque ombre de raison, qu'en suppléant à ce besoin Dieu blesse le moins du monde la gloire de ses attributs, ou s'écarte des règles de la sagesse souveraine; puisque révéler pleinement aux hommes le chemin qui mène à la félicité, leur expliquer nettement et en détail sa volonté, leur proposer les récompenses et les peines à venir dans tout leur jour, leur donner à connaître la nature du service qui lui plaît, leur donner des idées justes de la satisfaction pour le péché qu'il accepte, et de la repentance qui lui est agréable, sont toutes choses qui, bien loin d'être indignes de Dieu, s'accordent parfaitement bien avec les idées que nous avons de sa bonté et de sa miséricorde. Il est incontestable que les lumières de la raison donnaient aux hommes un juste sujet de croire

que Dieu les leur révéleraient un jour. Les païens, meilleurs juges en ce point que les déistes modernes, étaient si persuadés de la nécessité d'une révélation céleste pour donner du crédit aux règles suivant lesquelles les hommes doivent se conduire, que leurs principaux législateurs ont feint qu'ils avaient reçu leur loi de Dieu lui-même. Mais qu'avons-nous besoin de nous prévaloir de l'exemple des législateurs idolâtres ? Ne voyons-nous pas que tout ce qu'il y a de plus saint, de plus éclairé et de moins superstitieux parmi les philosophes de l'antiquité, n'ont pas fait la moindre difficulté de reconnaître qu'ils étaient persuadés de la nécessité d'une révélation divine ? Ces grands hommes n'ont-ils pas déclaré ouvertement qu'il n'y avait rien de plus naturel et de plus conforme aux lumières de la droite raison que Dieu ferait un jour aux hommes la grâce de se révéler à eux plus amplement qu'il n'avait fait jusqu'alors. Outre les passages que j'ai déjà cités là-dessus, j'en trouve un dans Platon, le plus beau à mon avis, et le plus remarquable qu'on allègue de ses ouvrages. Comme je ne le vois cité par aucun auteur qui ait écrit sur cette matière, j'ai cru que je ne ferais pas mal de le transcrire ici tout du long pour fermer la bouche à ceux qui voient la nécessité d'une révélation ajoutée à celle de la nature. « Le meilleur parti que nous « ayons à prendre, dit Socrate à un de ses dis- « ciples, c'est d'attendre patiemment. Oui, « ajoute-t-il, il faut attendre que quelqu'un « vienne nous instruire de la manière dont « nous devons nous comporter envers les « dieux et envers les hommes. — Quand « donc viendra ce temps-là, répond le dis- « ciple, et qui est-ce qui enseignera ces « choses ? Car il me semble que j'ai un « désir ardent de connaître ce personnage. « — Celui dont il s'agit, continue Socrate, « est une personne qui s'intéresse à ce « qui vous touche. Mais elle fait, à mon « avis, à la manière dont Homère raconte « que Minerve en agit à l'égard de Dio- « mède. Minerve dissipa le brouillard qu'il « avait devant les yeux, afin qu'il puisse « distinguer les objets les uns d'avec les « autres. Il est pareillement nécessaire que « le brouillard épais qui réside maintenant « sur les yeux de votre entendement soit « dissipé, afin que vous puissiez dans la « suite distinguer au juste le bien d'avec le « mal, distinction que vous n'êtes pas jus- « qu'ici en état de faire. — Qu'elle vienne, « réplique le disciple, cette personne, et « qu'elle dissipe quand il lui plaira ces « ténèbres. Je suis, quant à moi, tout dis- « posé à faire tout ce qui lui plaira de me « prescrire, moyennant que je puisse de- « venir meilleur que je ne suis. — Elle, de « son côté, continue Socrate, est admira- « blement bien disposée à faire tout cela « en votre faveur. — Ne serait-il donc pas « plus à propos, dit le disciple, de différer « l'offrande des sacrifices jusqu'à ce qu'elle « vienne ? — Vous avez raison, reprend « Socrate, il vaudrait mieux prendre ce « parti que de courir les risques de ne sa- « voir si, en offrant des sacrifices, on plaira « à Dieu ou si on ne lui plaira pas. — A la « bonne heure donc, répliqua le disciple; « quand ce jour-là sera venu, nous ferons « nos offrandes à Dieu, j'espère de sa bonté « qu'il ne sera pas éloigné. » Dans un autre endroit, le même auteur, après avoir rapporté le beau discours que Socrate fit quelque temps avant sa mort sur les dogmes importants de l'immortalité de l'âme et de la certitude d'une vie à venir, introduit un de ses disciples qui lui répond en ces termes : « Je suis entièrement de votre « opinion, et je crois que la connaissance « parfaite de ces choses dans cette vie est « impossible, ou du moins infiniment diffi- « cile. Cependant je suis persuadé qu'il « n'appartient qu'à une âme lâche et basse « de négliger le soin de s'instruire sur des « sujets de cette importance. Nous devons, « au contraire, prendre l'un ou l'autre de « ces deux partis, ou étudier nous-mêmes « ces matières, et tâcher de nous satisfaire « là-dessus, ou si nous trouvons qu'il soit « impossible d'en venir à une certitude, « nous fixer à ce qui nous paraît, tout bien « considéré, le plus probable, et bâtir là- « dessus tout le cours de notre vie. C'est « la conduite qu'un homme sage doit tenir, « à moins qu'il ait des lumières plus sûres « pour se conduire, ou la parole de Dieu « lui-même qui lui serve de guide. » Je n'en dirai pas davantage sur cet article, et je me contenterai du passage de Porphyre qui, bien qu'il ait vécu après la manifestation de Jésus-Christ, et qu'il ait été le plus furieux ennemi que la religion chrétienne ait eu, convient pourtant qu'il manquait au genre humain une chose qu'aucune secte de philosophie n'avait encore pu trouver, c'est-à-dire de tirer l'âme de l'homme du triste état dans lequel elle se trouve.

« Les déistes modernes ne sont pas du sentiment de ces anciens philosophes. Ils prétendent qu'il n'était nullement besoin de révélation, et que la philosophie et la droite raison suffisent par elles-mêmes pour instruire les hommes de leurs devoirs, et pour les obliger de les mettre en pratique, d'où ils concluent qu'une révélation est une chose superflue et entièrement inutile. Mais outre ce que j'ai dit de la barbarie affreuse qui règne dans le monde païen d'à présent, outre les témoignages des philosophes, tant grecs que latins, que l'on peut alléguer pour faire voir l'ignorance et le déréglement des nations les plus civilisées parmi lesquelles ils ont vécu; outre cela, dis-je, je crois que nous pouvons en appeler sans crainte à nos adversaires eux-mêmes, et leur demander s'ils ne croient pas le témoignage de *Jésus-Christ* sur l'immortalité de l'âme, et sur les récompenses et les peines de la vie future (la vérité et l'évidence de ce témoignage mises à part), si, dis-je, ils ne croient pas que ce témoignage a produit de plus grands effets, et qu'il a eu une influence plus puissante

sur la vie et sur les actions du genre humain, que tous les raisonnements des philosophes qui ont jamais paru dans le monde. Ne faut-il pas qu'ils conviennent qu'un témoignage digne de foi, et l'autorité d'une révélation céleste, dont les lumières sont propres à éclairer les consciences des gens négligents et stupides, sont les moyens les plus naturels qu'il soit possible d'imaginer pour réveiller et rendre attentifs une infinité de gens que des raisonnements abstraits ne toucheraient pas ? Ne doivent-ils pas avouer, en un mot, que dans les pays qui ont embrassé le christianisme et où la religion chrétienne est enseignée d'une manière tant soit peu pure, les plus simples et les plus ignorants ont des idées plus saines de Dieu et de ses attributs, des impressions plus vives et plus profondes de la distinction entre le bien et le mal, un plus grand respect pour les devoirs de la morale, et une persuasion plus forte et plus générale des récompenses et des peines de la vie à venir, que n'en ont jamais eu les païens en général, dans aucun pays du monde.

« Les déistes modernes diront peut-être qu'il ne faut pas attribuer à l'insuffisance des lumières naturelles l'ignorance grossière et la corruption palpable de tout le monde païen, mais qu'il en faut chercher la cause dans la paresse des hommes, qui n'ont pas su faire un bon usage de leurs lumières. Ils ajouteront qu'aujourd'hui les déistes, vivant dans des lieux où les sciences et la droite raison sont soigneusement cultivées, sont en état d'acquérir par eux-mêmes et sans le secours d'aucune révélation, la connaissance de tous les devoirs et de tous les motifs de la morale. Je pourrais répondre en un mot que ces prétentions des déistes sont absolument fausses, et les renvoyer aux preuves des chapitres précédents, où j'ai fait voir qu'il y a plusieurs vérités très-nécessaires que les seules lumières de la nature ne pourraient pas découvrir avec certitude. Mais quand on leur accorderait que tous les devoirs et tous les motifs de la morale sont d'une nature à pouvoir être découverts et expliqués clairement par les seules lumières naturelles, que gagneraient-ils à cela ? Cette supposition ne détruit nullement la nécessité d'une révélation. Que la chose soit possible tant qu'on voudra, il est toujours certain que les plus éclairés des philosophes de l'antiquité n'ont jamais pu en venir à bout, et qu'ils ont fait profession de croire qu'ils avaient besoin pour cela du secours d'en haut. D'ailleurs, il suffit de remarquer, pour faire voir la fausseté des prétentions des déistes modernes, que, depuis la manifestation de Jésus-Christ, les auteurs païens eux-mêmes ont parlé sur la morale avec plus de clarté et de solidité qu'ils n'avaient fait auparavant, et qu'ils ont fait paraître une plus grande certitude sur le dogme important d'une vie à venir. Presque tout ce que les philosophes eux-mêmes ont de bien et de véritable, n'est-il pas tiré visiblement de la révélation qu'ils rejettent, et n'est-il pas clair que sans la révélation ils n'auraient pu ni parler ni écrire comme ils ont fait ? Il n'est pas étonnant que des gens venus après l'établissement de la religion chrétienne qui propose à l'homme tous ses devoirs avec les véritables motifs qui doivent engager à les pratiquer, et qui les propose avec tant de force et d'évidence, il n'est pas étonnant, dis-je, que ces gens aperçoivent sans peine la conformité de ces devoirs avec la raison humaine, et qu'ils soient en état de faire voir par les principes de la raison que l'homme est dans l'obligation de les observer. Mais s'ils avaient été privés des lumières dont nous sommes redevables à la révélation, quelle peine n'auraient-ils pas eue à acquérir la connaissance de tous leurs devoirs et des véritables motifs qui doivent les engager à les pratiquer ? Leur raison toute seule ne les aurait pas menés fort loin dans cette recherche ; et ils auraient été semblables à ceux qui, dans un obscur crépuscule, marchent à tâtons par des chemins qui leur sont inconnus. Sur qui est-ce, je vous prie, que les déistes modernes se fondent pour croire que s'ils avaient vécu du temps de Socrate, de Platon et de Cicéron, ils n'auraient pas plus su que ces grands hommes ? Quelle certitude ont-ils que par le bon usage qu'ils auraient fait de leur raison, ils n'auraient pas manqué de découvrir exactement la vérité ?

« Comment savent-ils qu'ils n'auraient pas été entraînés dans l'erreur par leurs préjugés ou par leur négligence ? Si la Providence les avait fait naître dans la médiocrité et parmi le vulgaire, il y a mille contre un qu'ils auraient donné tête baissée dans toutes les idolâtries et les superstitions qui régnaient alors dans le monde. Mais peut-être les aurait-elle placés dans la classe des philosophes ? Je le veux. Mais parmi ce grand nombre de sectes de philosophes, à laquelle se seraient-ils rangés ? Ils répondront qu'ils n'en auraient embrassé aucune, mais qu'ils auraient fait un triage de ce que chacun avait de plus sain et de meilleur. Mais quelle certitude ont-ils qu'ils n'auraient pas donné à gauche ? Lorsqu'un devoir est proposé d'une manière claire et distincte, on peut, en le comparant aux règles de la droite raison, assurer qu'il est parfaitement conforme à ces règles. Mais lorsqu'il est encore inconnu et qu'il est question d'en faire la découverte sans autre secours que celui de la raison, c'est tout autre chose. Ne voyons-nous pas que plusieurs de ceux qui font profession de croire une révélation et de la prendre pour la règle de leur conduite, ignorent malgré sa clarté plusieurs de leurs devoirs, et sont dans l'erreur de quelques autres ? Que serait-ce donc s'il n'y avait point de révélation ? Comment pourraient-ils, sans autre secours que celui de la raison, acquérir une connaissance parfaite de toutes les branches de leurs devoirs ? Nous voyons que plusieurs de ceux qui sont fermement persuadés de cette éternité de bonheur que *Jésus-Christ* promet à ceux qui gardent ses commandements, et qui croient qu'une éter-

nité de misère est réservée à ceux qui les transgressent, ne laissent pourtant d'enfreindre les conditions de l'alliance qui propose de si glorieuses promesses et des menaces si terribles. La violence de leurs passions et de leurs convoitises les emporte; le moyen donc de pouvoir vaincre ses passions et ses convoitises, si ces grands motifs étaient moins distinctement connus ou proposés avec moins de force ? Mais supposons, si l'on veut, qu'il y ait des gens qui le puissent. Supposons qu'il s'en trouve qui, par la force de leur raisonnement, arrivent à une connaissance claire et distincte de tous leurs devoirs ; qui oserait dire que tous les hommes auront le même bonheur? Tous les hommes sont bien également obligés de pratiquer les devoirs de la religion ; mais ils ne sont pas tous également capables d'être philosophes. Il est certain au moins qu'un homme, qui entreprend de prouver par des arguments pris de la raison les récompenses et les peines de l'autre vie, ne fera point sur l'esprit et sur le cœur des hommes une impression aussi vive et aussi puissante que ferait un autre homme qui reviendrait de l'autre monde pour rendre témoignage à la vérité de ces récompenses, et qui aurait au moins des preuves certaines qu'il ne dit rien que de vrai. Après tout, ce qu'il y a de bien certain en tout ceci, c'est que les grandes choses que les déistes modernes étalent avec tant d'affectation à l'avantage de la droite raison, lorsqu'ils soutiennent qu'elle suffit pour la découverte des devoirs et des motifs de la morale, ne sont pas des choses qu'ils pensent sérieusement, comme ils le disent ; ce ne sont que des armes d'emprunt dont ils se servent lorqu'ils ont à combattre la religion chrétienne. Hors de là ils se soucient fort peu de la morale, et ils ne font pas grand cas des preuves naturelles de la certitude d'une vie à venir. Ils sont fort disposés à croire que tout l'homme périt absolument par la mort. De sorte que la cause de la vertu ne leur tient guère au cœur, et qu'ils se mettent fort peu en peine que leur système soit lié et suivi. Quoi qu'ils puissent dire, ils ne s'éloignent point du pur athéisme; il n'y a que trop de sujet de soupçonner que le libertinisme absolu est précisément ce qu'ils cherchent. Ils affectent de passer pour déistes dans la spéculation, mais dans la pratique ils se montrent presque toujours de véritables athées.

« Je reviens à mon sujet : je dis qu'il paraît évidemment que la supposition d'une révélation de la volonté de Dieu, donnée aux hommes pour suppléer au défaut de la lumière naturelle, est une supposition qui s'accorde très-bien avec les espérances naturelles de l'homme, c'est-à-dire avec la droite raison éclairée et cultivée. J'ai fait voir qu'une chose de cette nature n'est point du tout indigne de la sagesse de Dieu, ni incompatible avec ses attributs, qu'elle s'accorde au contraire parfaitement bien avec ses perfections divines. Vu donc le grand nombre de défauts et de nécessités qui se rencontrent dans l'homme, considérant, d'un côté, la bonté et la miséricorde infinies de Dieu, la droite raison nous dicte, et la lumière naturelle nous donne tout le sujet du monde de croire que Dieu ne laissera pas le genre humain privé pour toujours d'un secours si nécessaire. Il ne s'ensuit pourtant pas de là, comme quelques-uns se le sont imaginé, que Dieu soit dans l'obligation de se révéler lui-même de la sorte; car si Dieu était tenu de le faire, il aurait dû se révéler à tous les peuples de la terre et dans tous les siècles, et la révélation de sa volonté serait une chose à laquelle on aurait pu prétendre de droit, et qu'on aurait pu demander comme une chose due, au lieu que ce n'est qu'une affaire de bonté dont nous sommes uniquement redevables à ses miséricordes infinies. Les réflexions que j'ai faites ci-dessus font voir seulement que les hommes pouvaient raisonnablement espérer que Dieu leur ferait un jour la grâce de leur manifester sa volonté, sans rien de certain pourtant, ni sur le temps dans lequel la chose arriverait, ni sur la manière dont Dieu se révélerait, ni à qui il accorderait cette précieuse faveur. C'était comme autant de préparatifs pour disposer les hommes par avance à ajouter foi à la révélation, et à l'embrasser sans hésiter lorsqu'il plairait à Dieu de la faire.

« Un auteur moderne, du nombre de ceux qui nient la révélation, insiste beaucoup sur cet argument, dont il fait son fort. Il dit que, de l'aveu de tout le monde, il n'y a jamais eu de révélation divine, reconnue universellement pour telle, et reçue en cette qualité dans tous les siècles et dans tous les pays de la terre. Il fait semblant d'avouer que, si la doctrine chrétienne était universellement reçue, il ne pourrait s'empêcher de croire qu'elle est en effet la révélation de Dieu lui-même. Mais voyant, dit-il, qu'il n'y a point de religion qui puisse se vanter d'avoir été reçue universellement sur ce pied-là, et qu'il y a plusieurs nations à qui la doctrine chrétienne n'a jamais été ni prêchée, ni connue, il est obligé de conclure qu'une doctrine, qui n'est pas universelle et qui n'a pas été donnée à connaître à tous les hommes également, ne peut être regardée comme une doctrine nécessaire à quelques-uns. Sur ce fondement, il prétend qu'une révélation n'a jamais été nécessaire, que rien ne nous oblige à croire que, pour répondre à la fin pour laquelle les hommes ont été créés, ils aient besoin d'aucun autre secours que des lumières qu'ils puisent dans leur propre fond. Voilà le raisonnement de cet auteur exposé dans toute sa force, et tous ceux qui combattent la révélation sont d'accord en ce point avec lui. Je pourrais remarquer ici qu'il est très-possible qu'une révélation soit utile à tous les hommes, quoique la plus grande partie n'en ait jamais entendu parler. Mais je ne veux point insister sur cette pensée, et je me contenterai de dire que, si le raisonnement de ces messieurs

était bon, il conclurait aussi bien contre la religion naturelle que contre la révélation. Car, quoiqu'un homme d'esprit, qui fait un bon usage de sa raison, puisse découvrir par lui-même toutes les vérités de la religion naturelle, il ne s'ensuit pas que tous les hommes soient en état de faire la même découverte. »

Locke. — « Je reçois avec plaisir et avec gratitude la lumière de la révélation, et je me réjouis en elle; car elle met mon esprit en repos sur plusieurs choses dont ma pauvre raison ne peut, en quelque façon que ce soit, comprendre la manière. » (*Essai sur l'entendement humain*, par Locke.)

« En finissant (*le christianisme raisonnable*), il n'est pas inutile d'établir la nécessité et les avantages immenses de la venue de Jésus-Christ.

« Sans doute, les ouvrages de la nature, dans chacune de leurs parties, suffisent pour montrer qu'il y a un Dieu. Cependant les hommes faisaient si peu d'usage de leur raison qu'ils ne voyaient point cet être suprême lorsqu'il était aisé de le trouver par le moyen des impressions qu'il donnait de lui-même. Les plaisirs, l'indifférence, les aveuglaient; le sentiment même de leur infirmité les avait fait superstitieux; le mensonge aussi bien que les vices étaient répandus sur la terre; ce n'était que parmi les Israélites que la religion naturelle consistait à croire et à adorer un seul Dieu, et si nous en cherchons la cause, nous trouvons que ces sentiments s'étaient introduits et entretenus parmi ce peuple par le moyen de la *révélation*. La raison était devenue impuissante. C'est dans cet état de ténèbres et d'erreurs à l'égard du véritable Dieu, que Jésus-Christ parut sur la terre; mais la révélation claire qu'il apporta avec lui dissipa toutes ces ténèbres et fit connaître aux hommes le *seul vrai Dieu invisible*. La lumière se répandit dans le monde, la foi d'un seul Dieu prévalut, et il est certain que cette lumière a été la source où la religion mahométane elle-même a puisé l'unité de Dieu. » (*Christianisme raisonnable*.)

Gibbon. — « Puisque la philosophie, malgré les efforts les plus sublimes, ne peut parvenir qu'à indiquer faiblement le désir, l'espérance, et tout au plus la probabilité d'une vie à venir, il n'appartient donc qu'à la révélation divine d'affirmer l'existence et de représenter l'état de ce pays invisible, destiné à recevoir les âmes des hommes après leur séparation d'avec les corps. » (Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, t. XIII, p. 42, traduction de M. Guizot.)

Euler. — « 19. Ou il y a une révélation divine, ou il n'y en a point; personne n'a encore osé soutenir l'impossibilité absolue d'une révélation, et les esprits forts se sont bornés à réunir toutes leurs forces pour enlever à l'Ecriture sainte les caractères d'une révélation divine. Dieu n'ayant pas seulement créé l'homme, mais lui ayant en même temps accordé tout ce qu'il faut pour arriver au vrai bonheur, on voit distinctement qu'il est nécessaire que Dieu s'intéresse au salut des hommes; par conséquent, si la révélation peut contribuer en quelque chose à l'avancement de leur bonheur, non-seulement elle n'est pas impossible, mais il est encore à présumer que Dieu a témoigné à cet égard sa bonté à l'homme.

« 20. Mais, s'il y a une révélation divine, nous devons être persuadés qu'elle a pour but le véritable bonheur de l'homme. Or, comme nous avons déjà vu en quoi consiste ce véritable bonheur (*Voy.* art. Morale, etc.), et ce qui est requis pour arriver à sa possession, cela suffit déjà pour détruire entièrement la plupart des caractères que les esprits forts prétendent devoir exister dans une révélation, et qu'ils ne trouvent point dans l'Ecriture sainte. Ils s'imaginent que si Dieu avait voulu faire connaître sa volonté et ses perfections aux hommes, par la voie d'une révélation, il aurait été convenable à sa majesté de le faire d'une manière tout extraordinaire, et avec le plus grand éclat, afin de produire par là, sur les hommes, les plus fortes impressions, et de ne laisser à personne le moindre doute sur la vérité d'une semblable révélation.

« 21. Il est aisé de faire voir qu'une telle façon d'agir aurait plutôt tourné à la perte des hommes qu'à leur salut; car, quoiqu'elle eût été propre à élever l'entendement humain à un plus haut degré de connaissance de Dieu, la volonté n'en aurait reçu que point ou très-peu d'amélioration, et c'est en cela que consiste l'article capital du vrai bonheur. Une pareille connaissance de Dieu, en s'augmentant, aurait multiplié les devoirs imposés, et aggravé les péchés dont l'omission nous rend coupables; car, toutes choses d'ailleurs égales, plus notre entendement s'éclaire sans influer sur l'amélioration de la volonté, et plus l'infraction de nos devoirs devient considérable et criminelle, ce qui rend par conséquent notre situation d'autant plus malheureuse.

« 22. C'eût été donc pour notre plus grand malheur qu'il aurait plu à Dieu de se révéler, s'il avait agi suivant les fausses idées des esprits forts; et nous sommes, au contraire, intimement convaincus que Dieu, par un effet de son infinie bonté, a choisi de toutes autres voies pour nous faire part de la révélation, et que ces voies, loin de tendre à augmenter notre misère, sont destinées à nous procurer notre véritable bien. Ainsi une révélation relative à notre vrai bien et conforme à la bonté divine doit principalement avoir pour but l'amélioration de notre volonté, nous fournir les motifs les plus efficaces pour cette fin, et en même temps ne nous révéler des perfections infinies de Dieu, qu'autant que nous pouvons en comprendre, sans aggraver nos péchés, dans l'état présent de dépravation où se trouve notre volonté.

« 23. Dès qu'on présupposera ce caractère comme essentiel à une véritable révélation divine, toutes les objections que l'incrédu-

lité et la malice des hommes forment contre l'Ecriture sainte, disparaîtront presque entièrement; car nous trouvons dans nos saints livres le caractère qui vient d'être indiqué, d'une manière si parfaite que nous n'avons pas sujet de conserver le moindre doute sur son origine céleste. Nous apercevons, en effet, avec toute l'évidence possible, que l'Ecriture sainte fournit non-seulement les moyens et les secours les plus salutaires à ceux qui s'appliquent sérieusement à la réformation de leur propre cœur, mais encore qu'elle les conduit plus loin dans la connaissance de Dieu, et qu'en même temps elle ne jette pas dans un degré de malheur beaucoup plus considérable ceux qui ne veulent pas se conformer à ses préceptes. » (*Défense de la révélation contre les esprits forts.*)

VOLTAIRE.

La nature est muette, on l'interroge en vain.
On a besoin d'un Dieu qui parle au genre humain.
Il n'appartient qu'à lui d'expliquer son ouvrage,
De consoler le faible et d'éclairer le sage.
L'homme, au doute, à l'erreur, abandonné sans lui,
Cherche en vain des roseaux qui lui servent d'appui.
(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII, p. 135.)

Les sages me trompaient, et Dieu seul a raison.
(*Id.*, t. XII, p. 137.)

De l'esprit qui nous meut vous recherchez l'essence,
Son principe, sa fin, et surtout son devoir.
Voyons sur ce grand point ce qu'on a pu savoir,
Ce que l'erreur fait croire aux docteurs du vulgaire,
Et ce que vous inspire un Dieu qui vous éclaire.
(*Id.*, t. XII, p. 64.)

Etat de l'univers avant que la lumière de l'Evangile l'eût éclairé, preuve sensible d'une religion révélée.— « La pluralité des dieux est le plus grand reproche dont on ait accablé les Romains et les Grecs. Ils eurent mille superstitions. Ils adoptèrent des fables ridicules. Il y a de quoi se moquer des nations de qui nous tenons notre alphabet. Le second objet de nos reproches est la multitude des dieux admis au gouvernement du monde : c'est Neptune qui préside à la mer, Junon à l'air, Eole aux vents, Vesta à la terre, Mars aux armées. Les généalogies de tous ces dieux sont aussi fausses que celles qu'on imprime tous les jours des hommes. Ce sont des aventures dignes des mille et une nuits, qui firent le fond de la religion grecque et romaine. Y a-t-il une plus mauvaise philosophie?

« La religion romaine était au fond très-sérieuse, très-sévère. Les serments étaient inviolables; on ne pouvait commencer la guerre, sans que le collége des Féciales l'eût déclarée juste. Une vestale, convaincue d'avoir violé son vœu de virginité, était condamnée à mort. Tout cela nous annonce un peuple austère.

« Comment se peut-il faire qu'on ait vu d'un côté tant de philosophie, tant de science, et de l'autre tant d'ignorance? C'est que la science et la philosophie étaient insuffisantes pour combattre l'ignorance.

« O terre, ô nations, ô vérité sainte! Est-il possible que l'esprit humain ait été assez abruti pour imaginer des superstitions si infâmes, et des fables si ridicules que celles qui ont eu lieu par toute la terre? Ne nous appesantissons pas cependant sur les superstitions odieuses de tant de nations. » (*Id.*, t. XLI, p. 10.)

« Les dieux païens nous sont représentés comme de vieux débauchés, abrutis par le vin, la bonne chère et l'amour. » (*Id.*, t. XLVI, p. 237.)

« On a vu régner sur la terre des opinions si bizarres, qu'un homme sage est en doute de savoir dans quel pays le bon sens a été le plus outragé. » (*Id.*, XXXVII, p. 346.)

« Les honneurs de toute espèce que l'antiquité a rendus aux boucs seraient bien étonnants si quelque chose pouvait étonner ceux qui sont un peu familiarisés avec le monde ancien. » (*Id.*, t. XLIX, p. 81.)

« Les Egyptiens consacrèrent un bouc dans Mandès, et l'on dit même qu'ils l'adorèrent. » (*Id.*, t. XLIX, p. 82.)

« Un Romain tue malheureusement en Egypte un chat consacré; et le peuple en fureur punit ce sacrilége en déchirant le Romain en pièces. » (*Id.*, t. L, p. 41.)

« Regardez ces malheureux Egyptiens que leurs pyramides, leurs labyrinthes, leurs palais et leurs temples ont rendus si célèbres; c'est au pied de ces monuments presqu'éternels qu'ils adoraient des chats et des crocodiles. S'il est aujourd'hui une religion qui ait surpassé ces excès monstrueux, c'est ce que nous laissons à examiner à tout homme raisonnable.

« Chez les sages Egyptiens, Dieu devint bœuf, serpent, crocodile, singe et chat, broutant, sifflant, dévorant et dévoré. » (*Id.*, t. XLI, p. 117.)

« Vos Egyptiens qui passent pour de si grands mécaniciens, vos Indiens qu'on croit de si grands philosophes, vos Babyloniens qui se vantent d'avoir observé les astres pendant tant d'années; les Grecs, qui ont écrit tant de phrases et si peu de choses, ne savent précisément rien en comparaison de nos moindres habitants des campagnes, même médiocrement instruits de la religion, et qui n'ont pas étudié les découvertes de nos grands maîtres. Eclairés par la religion, nous avons arraché plus de secrets à la nature, dans l'espace de quelques années, que le genre humain n'en avait découvert dans la multitude des siècles. » (*Id.*, t. XLVII, p. 312.)

« On voit les Perses vénérer dans le soleil l'image imparfaite de la Divinité qu'anime la nature. Les Sabéens adorent les étoiles, les Phéniciens sacrifient aux vents, la Grèce et Rome sont inondées de dieux et de fables, les Syriens adorent un poisson.

« Les Grecs sont de tous les peuples ceux qui ont le plus multiplié les imaginations orientales; chaque pays a ses fables. La partie la plus philosophique de l'histoire est de faire connaître les sottises des hommes. » (*Id.*, t. LXI, p. 237.)

« Des philosophes pourront s'étonner que des Grecs, inventeurs de tant d'arts, aient formé un système de religion, qui est si peu raisonnable. Les prêtres chaldéens, persans,

égyptiens, romains, n'eurent jamais de système ni mieux lié ni plus vraisemblable.

« On voit chez toutes les nations policées et savantes la plus misérable folie marcher à côté de la plus respectable sagesse. Les vaisseaux d'Enée changés en nymphes chez les Romains, la fille d'Inachus devenue vache chez les Grecs, et de vache devenue étoile. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXVII, p. 340.)

« Les Indiens sont le premier peuple qui ait montré un esprit inventif. Qu'on en juge par le jeu des échecs et du trictrac, par les chiffres que nous leur devons, enfin par des voyages que de temps immémorial on fit chez eux pour s'instruire comme pour commercer. Ils eurent le malheur de mêler à leurs inventions des superstitions ou ridicules ou abominables. La métempsycose est de leur invention. » (*Id.*, t. XLII, p. 37.)

« De pareilles niaiseries eurent cours partout... On a vu ailleurs des opinions si bizarres, qu'un homme sage est en doute de savoir dans quel pays la raison a été la plus outragée. *Optimus ille est qui minimis urgetur.* » (*Id.*, t. XXXVII, p. 344.)

« Voulez-vous d'autres traits? Les âmes passent sans cesse d'un corps à un autre. Si votre âme a été méchante dans le corps d'un tyran, elle sera condamnée à entrer dans celui d'un loup qui sera sans cesse poursuivi par des chiens, et dont la peau servira de vêtement à un berger.

« A cet antique système se joignent de vaines cérémonies auxquelles les brahmes s'assujettissent encore pendant toute leur vie. Pourquoi tenir en mourant une vache par la queue? Et surtout pourquoi, depuis plus de trois mille ans, les veuves indiennes se font-elles un point d'honneur et de religion de se brûler sur le corps de leurs maris? De ces deux coutumes, l'une est extravagante, l'autre est horrible. » (*Id.*, t. XLII, p. 38.)

« De telles extravagances, communes à toutes les anciennes, prouvent invinciblement que quiconque n'a pas connu l'Evangile s'est éloigné en même temps de la vraie philosophie, qui est l'adoration d'un seul Dieu. Il s'est livré aux superstitions et n'a pu dire que des choses insensées. » (*Id.*, t. XLI, p. 345.)

« Ce ne furent pas seulement les peuples qui donnèrent dans de tels égarements, l'erreur enivrait les têtes les plus sages. En contemplant la nature, ils admirent un pouvoir intelligent et suprême! Il est peut-être impossible à la raison humaine, destituée d'un secours divin, de faire un pas plus avant. » (*Id.*, t. L, p. 229.)

« Je voudrais que, pour notre plaisir et notre instruction, tous les grands philosophes de l'antiquité, les Zoroastre, les Mercure Trismégiste, les Numa même, revinssent aujourd'hui sur la terre, et qu'ils conversassent avec Pascal, que dis-je, avec les hommes les moins savants de nos jours, qui ne sont pas les moins sensés. J'en demande pardon à l'antiquité; mais je crois qu'ils feraient une triste figure. Les pauvres charlatans! Ils ne vendraient pas leurs drogues sur le Pont-Neuf. » (*Id.*, t. LV, p. 464.)

« Tous les sages de l'antiquité, sans aucune exception, ont cru la nature éternelle et subsistante par elle-même. Voilà donc tout ce que je puis faire sans le secours d'une lumière supérieure... Des nations entières, des écoles, ont admis deux dieux dans ce monde-ci, l'un la source du bien, l'autre la source du mal. Ils ont admis une guerre interminable entre deux puissances égales Si Dieu et la matière existent de toute éternité, comme l'a cru l'antiquité, voilà deux êtres nécessaires. Or, s'il y a deux êtres nécessaires, il peut y en avoir trente. Voilà l'idolâtrie, voilà l'absurdité, et ce qui est propre à nous convaincre de la faiblesse de notre esprit. » (*Id.*, t. L, p. 200.)

« J'ai consumé environ quarante années de mon pèlerinage à chercher cette pierre philosophale qu'on nomme la vérité. J'ai consulté tous les adeptes de l'antiquité, Epicure et Platon, et je suis demeuré dans ma pauvreté. Peut-être dans tous ces creusets des philosophes il y a une ou deux onces d'or, mais tout le reste est tête-morte, fange insipide, dont rien ne peut naître.

« Il me semble que les Grecs nos maîtres écrivaient bien plus pour montrer leur esprit, qu'ils ne se servaient de leur esprit pour instruire. Je ne vois pas un seul auteur de l'antiquité qui ait un système suivi, méthodique, clair, marchant de conséquence en conséquence. » (*Id.*, LIV, p. 189.)

« Après les assertions des anciens philosophes, que j'ai rapprochées autant qu'il m'a été possible, que me reste-t-il sans la religion? Un chaos de doutes et de chimères. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un philosophe à système qui n'ait avoué à la fin de sa vie qu'il avait perdu son temps. Il faut convenir que les inventeurs des arts mécaniques ont été bien plus utiles aux hommes que les inventeurs des systèmes. Celui qui imagina la navette l'emporte furieusement sur celui qui imagina tant de visions. » (*Id.*, t. LIV, p. 194.)

J.-J. ROUSSEAU. — « Les hommes, ayant des têtes si diversement organisées, ne sauraient être affectés tous également des mêmes arguments, surtout en matière de foi. Ce qui paraît évident à l'un ne paraît pas même probable à l'autre; l'un par son tour d'esprit n'est frappé que d'un genre de preuves, l'autre ne l'est que d'un genre tout différent. Tous peuvent bien quelquefois convenir des mêmes choses, mais il est très-rare qu'ils en conviennent par les mêmes raisons, ce qui, pour le dire en passant, montre combien la dispute en elle-même est peu sensée : autant vaudrait vouloir forcer autrui de voir par nos yeux.

« Lors donc que Dieu donne aux hommes une révélation que tous sont obligés de croire, il faut qu'il l'établisse sur des preuves bonnes pour tous, et qui par conséquent soient aussi diverses que les manières de voir de ceux qui doivent les adopter.

« Sur ce raisonnement, qui me paraît juste et simple, on a prouvé que Dieu avait donné à la mission de ses envoyés divers caractères qui rendaient cette mission reconnaissable à tous les hommes, petits et grands, sages et sots, savants et ignorants. Celui d'entre eux qui a le cerveau assez flexible pour s'affecter à la fois de tous ces caractères, est heureux sans doute ; mais celui qui n'est frappé que de quelques-uns, n'est pas à plaindre, pourvu qu'il en soit frappé suffisamment pour être persuadé.

« Le premier, le plus important, le plus certain de ces caractères, se tire de la nature de la doctrine, c'est-à-dire de son utilité, de sa beauté (227), de sa sainteté, de sa vérité, de sa profondeur, et de toutes les autres qualités qui peuvent annoncer aux hommes les instructions de sa suprême sagesse, et les préceptes de sa suprême bonté. Ce caractère est, comme j'ai dit, le plus sûr, le plus infaillible; il porte en lui-même une preuve qui dispense de toute autre, mais il est le moins facile à constater; il exige, pour être senti, de l'étude, de la réflexion, des connaissances, des discussions, qui ne conviennent qu'aux hommes sages qui sont instruits et qui savent raisonner.

« Le second caractère est dans celui des hommes choisis de Dieu pour annoncer sa parole. Leur sainteté, leur véracité, leur justice, leurs mœurs pures et sans tache, leurs vertus inaccessibles aux passions humaines, sont, avec les qualités de l'entendement, la raison, l'esprit, le savoir, la prudence, autant d'indices respectables, dont la réunion, quand rien ne s'y dément, forme une preuve complète en leur faveur, et dit qu'ils sont plus que des hommes. Ceci est le signe qui frappe de préférence les gens bons et droits, qui voient la vérité partout où ils voient la justice, et n'entendent la voix de Dieu que dans la bouche de la vertu. Ce caractère a sa certitude encore, mais il n'est pas possible qu'il trompe.

« Le troisième caractère des envoyés de Dieu est une émanation de sa puissance divine qui peut interrompre et changer le cours de la nature, à la volonté de ceux qui reçoivent cette émanation. Ce caractère est sans contredit le plus brillant des trois, le plus frappant, le plus prompt à sauter aux yeux, celui qui, se marquant par un effet subit et sensible, semble exiger le moins d'examen et de discussion. Par là ce caractère est aussi celui qui saisit spécialement le peuple, incapable de raisonnements suivis, d'observations lentes et sûres, et en toute chose esclave de ses sens.

« La bonté divine se prête aux faiblesses du vulgaire, et veut bien lui donner des preuves qui fassent pour lui.

« Je m'arrête ici, sans rechercher si ce dénombrement peut aller plus loin. C'est une discussion utile à la nôtre; car il est clair que quand tous ces signes se trouvent réunis, c'en est assez pour persuader tous les hommes, les sages, les bons et le peuple; tous, excepté les fous, incapables de raison, et les méchants, qui ne veulent être convaincus de rien.

« Ces caractères sont des preuves de l'autorité de ceux en qui ils résident; ce sont des raisons sur lesquelles on est obligé de les croire. Quand tout cela est fait, la vérité de leur mission est établie; ils peuvent alors agir avec droit et puissance en qualité d'envoyés de Dieu. Les preuves sont des moyens, la foi due à la doctrine c'est la fin; pourvu qu'on admette la doctrine, c'est la chose la plus vaine de disputer sur le nombre et le choix des preuves; et si une seule me persuade, vouloir m'en faire adopter d'autres est un soin perdu. Il serait du moins bien ridicule de soutenir qu'un homme ne croit pas ce qu'il dit croire, parce qu'il ne le croit pas précisément par les mêmes raisons que nous disons avoir de le croire aussi. » (*Troisième lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. Rousseau.)

D'Alembert. — « Il s'en faut bien d'ailleurs que le petit nombre de connaissances certaines sur lesquelles nous pouvons compter, et qui sont, si on peut s'exprimer de la sorte, reléguées aux deux extrémités de l'espace dont nous parlons, soit suffisant pour satisfaire à tous nos besoins. La nature de l'homme, dont l'étude est si nécessaire et si recommandée par Socrate, est un mystère impénétrable à l'homme, même quand il n'est éclairé que par la raison seule; et les plus grands génies, à force de réflexion sur une matière si importante, ne parviennent que trop souvent à en savoir un peu moins que le reste des hommes. On peut en dire autant de notre existence présente et future, de l'essence de l'être auquel nous la devons, et du genre de culture qu'il exige de nous.

« Rien nous est donc plus nécessaire qu'une religion révélée, qui nous instruise sur tant de divers objets. Destinée à servir de supplément à la connaissance naturelle, elle nous montre une partie de ce qui nous était caché; mais elle se borne à ce qu'il nous est absolument nécessaire de connaître; le reste est fermé pour nous, et apparemment le sera toujours. Quelques vérités à croire, un petit nombre de préceptes à pratiquer, voilà à quoi la religion révélée se réduit. Néanmoins, à la faveur des lumières qu'elle a communiquées au monde, le peuple même

(227) « Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer aux progrès de la philosophie la belle morale de nos livres. Cette morale, tirée de l'Evangile, était chrétienne avant d'être philosophique. Les Chrétiens l'enseignent sans la pratiquer, je l'avoue; mais que font de plus les philosophes, si ce n'est de se donner eux-mêmes beaucoup de louanges, qui, n'étant répétées par personne autre, ne prouvent pas grand-chose, à mon avis?

« Les préceptes de Platon sont souvent très-sublimes; mais combien n'erre-t-il pas quelquefois, et jusqu'où ne vont pas ses erreurs! Quant à Cicéron, peut-on croire que, sans Platon, ce rhéteur eût trouvé ses *Offices?* L'Evangile seul est, quant à la morale, toujours sûr, toujours vrai, toujours unique, et toujours semblable à lui-même. » (*Note de* J.-J. Rousseau.)

est plus ferme et plus décidé sur un grand nombre de questions intéressantes que ne l'ont été toutes les sectes des philosophes. » (*Discours préliminaire des éditeurs de l'Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT.) D'Alembert trouve encore dans *l'Eloge de l'abbé de Saint-Pierre* une occasion d'insister ainsi sur la nécessité de la révélation :

« L'abbé de Saint-Pierre, dit-il, qui voulait que les ministres de la religion se bornassent à prêcher la morale, ignorait vraisemblablement l'anectode suivante, que nous ne garantissons pas, et même dont nous désirons la vérité plus que nous la croyons. On prétend que les premiers voyageurs qui découvrirent les Moluques trouvèrent que, dans l'île de Ternate qui est une de ces îles, la pratique de la religion était rigoureusement bornée à ce que nous allons dire. Le peuple, un certain jour de la semaine, s'assemblait dans un temple sans autel, sans images, sans aucue marque extérieure de culte; il y avait seulement au milieu du temple une colonne sur laquelle étaient gravés les préceptes de la loi naturelle : *Aimez-vous mutuellement les uns les autres, exercez mutuellement la bienfaisance*, etc. Un prêtre, assis au pied de cette colonne, n'avait d'autre fonction que de montrer ces préceptes au peuple avec une baguette, sans qu'il lui fût permis de prononcer un seul mot. Les législateurs de cette nation, apparemment grands philosophes, mais inconnus, avaient senti que, n'ayant pas le bonheur d'avoir une religion révélée, pour peu qu'on permît aux prêtres d'ouvrir un moment la bouche pour prêcher à la nation une morale pure et raisonnable, ils l'ouvriraient bientôt pour prêcher un culte superstitieux. Si cette anecdote est vraie, il est très-surprenant que chez un peuple, d'ailleurs si peu éclairé, ceux qui lui ont donné des lois aient eu sur la religion la plus heureuse idée que puissent avoir des hommes privés des lumières d'une révélation vraie, idée qui avait échappé aux Solon, aux Lycurgue, aux Numa et aux Platon, et qui, pour le bonheur et le repos du genre humain, devait être suivie dans tous les pays où cette révélation n'est pas connue. Elle seule, en effet, doit avoir des ministres qui parlent au peuple, car puisqu'elle est révélée, et que l'Être suprême ne parle point directement aux hommes, il *doit nécessairement avoir auprès d'eux des organes et des interprètes.* »

ENCYCLOPÉDIE DU XVIII[e] SIÈCLE : — « *Révélation.* En général, c'est l'acte de révéler, ou de rendre publique une chose qui auparavant était secrète et inconnue.

« Ce mot vient du latin *revelo*, formé de *re* et de *velum*, voile, comme qui dirait tirer le voile ou le rideau qui cachait une chose, pour la manifester et l'exposer aux yeux.

« On se sert particulièrement de ce mot *révélation* pour exprimer les choses que Dieu a découvertes à ses envoyés et à ses prophètes, et que ceux-ci ont révélées au monde.

« On l'emploie encore dans un sens plus particulier, pour signifier les choses que Dieu a manifestées au monde par la bouche de ses prophètes sur certains points de spéculation et de morale, que la raison naturelle n'enseigne pas, ou qu'elle n'aurait pu découvrir par ses propres forces, et c'est en ce sens que la révélation est l'objet et le fondement de la foi.

« La religion se divise en religion naturelle et religion révélée.

« La révélation, considérée par rapport à la véritable religion, se divise en révélation juive et révélation chrétienne. La révélation juive a été faite à Moïse, aux prophètes et aux autres écrivains sacrés dans l'Ancien Testament. La révélation chrétienne a été faite par Jésus-Christ à ses apôtres dans le Nouveau Testament.

« Un auteur moderne a cru proposer une difficulté solide, en remarquant que les révélations sont toujours fondées sur des révélations antérieures. Ainsi, dit-il, la mission de Moïse suppose une première révélation faite à Abraham; la mission de Jésus-Christ suppose celle de Moïse; la prétendue mission de Mahomet suppose celle de Jésus-Christ; la mission de Zoroastre aux Perses suppose la religion des mages, etc. Mais outre que cette dernière allégation est une pure ignorance, puisque Zoroastre passe constamment pour l'instituteur de la religion des mages, et qu'on ne peut, sans impiété, faire un parallèle de deux imposteurs tels que Zoroastre et Mahomet, avec deux législateurs aussi divins que Moïse et Jésus-Christ, on ne voit pas pourquoi la mission de Jésus-Christ ne supposerait pas celle de Moïse, ou pourquoi celle-ci ne supposerait pas une révélation faite à Abraham. Y a-t-il de l'absurdité à ce que Dieu manifeste par degré aux hommes les vérités qu'il leur juge nécessaires ? Est-il indigne de sa sagesse et de sa bonté qu'il leur fasse des promesses dans un temps, et qu'il se réserve d'autres moments pour les accomplir ?

« Toute révélation généralement est fondée sur ce que Dieu veut que l'homme connaisse ce qui le concerne plus particulièrement, comme la nature de Dieu et ses mystères, la dispensation de ses grâces, etc., objets auxquels les facultés naturelles qu'il a plu à Dieu de donner à l'homme ne peuvent atteindre par leurs propres forces; elle a aussi pour but d'exiger de la part de l'homme un culte plus particulier que celui qu'il rend à Dieu à titre de créateur et de conservateur, et de lui prescrire les lois et les cérémonies de ce culte, afin qu'il soit agréable aux yeux de la Divinité.

« Les révélations particulières ont leur dessein et leur but caractéristique. Ainsi celles de Moïse et des prophètes de l'ancienne Loi regardaient particulièrement les Israélites, considérés comme descendants d'Abraham. Le dessein de ces révélations semble avoir été de retirer ce peuple de son esclavage; de lui donner un nouveau pays,

de nouvelles lois, de nouvelles coutumes; de fixer son culte; de lui faire affronter hardiment toutes sortes de dangers et braver tous ses ennemis, en lui imprimant fortement dans l'esprit qu'il était protégé et gouverné directement par la Divinité même; de l'empêcher de se mêler par des alliances avec les peuples voisins, sur l'opinion qu'il était un peuple saint, privilégié, chéri de Dieu, et que le Messie devait naître au milieu de lui; enfin de lui laisser une idée de rétablissement, au cas qu'il vînt à être opprimé, par l'attente d'un libérateur. C'est à quelques-unes de ces fins que toutes les prophéties de l'Ancien Testament semblent tendre. Mais ajoutons qu'elles eussent été insuffisantes pour captiver un peuple aussi opiniâtre que les Hébreux, si ces révélations n'eussent été soutenues par des caractères véritablement divins, le miracle et la prophétie.

« La révélation chrétienne est fondée sur une partie de celle des Juifs. Le Messie est prédit et promis chez ces derniers; il est manifesté et accordé chez les Chrétiens. Tout le reste des révélations qui regardent directement le peuple juif n'a plus lieu dans la loi nouvelle à l'exception de ce qui concerne la morale. Nous ne nous servons d'ailleurs que de la partie de cette ancienne révélation qui regarde le monde en général et dans laquelle il est parlé de la venue du Messie.

« Les Juifs s'attribuaient directement l'accomplissement de cette partie de la révélation, pensant en être plus particulièrement les objets que le reste du monde; que c'était à eux exclusivement que le Messie était promis; qu'il devait être leur libérateur et le restaurateur de leur nation. Mais une nouvelle révélation est substituée à l'ancienne, tout change de face; cette partie de l'ancienne était, comme il est démontré, tout allégorique et toute symbolique; les prophéties qui y avaient rapport ne devaient point être prises à la lettre. Elles présentaient un sens charnel et grossier; elles en cachaient un autre spirituel et sublime. Le Messie ne devait pas être le restaurateur de la liberté et de la puissance temporelle des Juifs, qui étaient alors sous la domination des Romains; mais il devait rétablir et délivrer le monde, qui avait perdu toute justice et s'était rendu l'esclave du péché. Il devait prêcher la pénitence et la remission des crimes; et à la fin souffrir la mort, afin que tous ceux qui croiraient en lui fussent délivrés de l'esclavage de la mort et du péché, et qu'ils obtinssent la vie éternelle qu'il était venu leur acquérir par son sang.

« Telle a été la teneur et le dessein de la révélation chrétienne, dont l'événement a été si différent et si éloigné de celui que se figurait le peuple auquel le Messie avait été promis en premier lieu, en sorte qu'au lieu de rétablir et de confirmer les autres branches de leur révélation, elle les a au contraire détruites et renversées. L'avantage d'être enfant d'Abraham a cessé d'en être un particulier et propre aux Juifs, tous les peuples de l'univers, sans distinction de Juif ni de gentil, de Grec ni de barbare, ayant été invités à jouir du même privilége. Et les Juifs, refusant de reconnaître le Messie qui leur avait été promis, comme incapables de voir que toutes les prophéties se trouvaient accomplies en lui, et que ces prophéties n'avaient qu'un sens allégorique et représentatif, ont été exclus des avantages de cette mission qui les regardait particulièrement, et leur destruction totale est venue de la même cause d'où ils attendaient leur rédemption. Mais ce qu'ils ne sauraient se dissimuler, c'est que cette opiniâtreté même à rejeter le Messie, et cet aveuglement de leur part à n'interpréter les prophéties qui le concernent que dans un sens littéral et charnel, et enfin leur ruine et leur dispersion, ont été prédites. L'accomplissement de ces trois points devrait leur ouvrir les yeux sur le reste. C'est une preuve subsistante de la religion et de la vérité de la révélation, attestée d'ailleurs suffisamment dans la loi nouvelle, comme dans l'ancienne, par les miracles et les prophéties de Jésus-Christ et de ses apôtres.

« Ce double tableau suffit pour sentir l'utilité et la nécessité de la révélation, et pour voir d'un même coup d'œil l'enchaînement qui règne entre la révélation qui fait le fondement de la loi de Moïse, et celle qui sert de base à la religion de Jésus-Christ.

« Un auteur moderne, qui a écrit sur la religion, définit la révélation, la connaissance de quelque doctrine que Dieu donne immédiatement, et par lui-même, à quelques-unes de ses créatures, pour la communiquer aux autres de sa part, et pour les instruire.

« Il ajoute que le terme de *révélation*, pris à la rigueur, suppose dans celui qui la reçoit une ignorance absolue de ce qui en est l'objet. Mais que dans un sens moins restreint et plus étendu, il signifie la manifestation d'un point de doctrine, soit qu'on l'ignore, soit qu'on le connaisse parfaitement, soit qu'il soit simplement obscurci par les passions des hommes; si la révélation a pour objet un point entièrement inconnu, elle retient le nom de *révélation;* si au contraire elle a pour objet un point connu ou obscurci, elle prend celui d'*inspiration*.

« Après avoir démontré la nécessité de la révélation par des raisons que nous avons rapportées en substance, et que le lecteur peut voir sous le mot *religion*, il trace ainsi les caractères que doit avoir la révélation, pour qu'on puisse en reconnaître la divinité. Nous ne donnerons ici que le précis de ce qu'il traite et prouve d'une manière fort étendue.

« Toute révélation, dit-il, peut être considérée sous trois différents rapports : ou dans sa promulgation, ou dans ceux qui la publient, et qui en instruisent les autres.

« 1° Pour qu'une révélation, considérée en elle-même et dans son objet, soit marquée au sceau de la divinité, il faut : 1° que ce qu'elle enseigne ne soit point opposé aux notions claires et évidentes de la lumière

naturelle, Dieu est la source de la raison aussi bien que de la révélation. Il est par conséquent impossible que la révélation propose comme vrai ce que la raison démontre être faux ; 2° une révélation vraiment divine ne peut être contraire à elle-même. Il est absolument impossible qu'elle enseigne comme vérité dans un endroit, ce qu'elle produit comme un mensonge dans un autre. Dieu, qu'on en suppose être l'auteur et le principe, ne peut jamais se démentir ; 3° une vraie révélation doit perfectionner les connaissances de la lumière naturelle, sur tout ce qui regarde les vérités de la religion, et leur donner une consistance inébranlable, parce que la révélation suppose un obscurcissement ou des erreurs dans l'esprit humain, qu'elle doit dissiper ; 4° elle ne doit être reçue comme émanée de Dieu qu'autant qu'elle prescrit des pratiques capables de rendre l'homme meilleur, et de le rendre maître de ses passions, le Créateur étant par sa nature incapable d'autoriser une doctrine licencieuse; 5° toute révélation, pour prouver la doctrine qu'elle propose à croire, doit être claire et précise. C'est par bonté et par miséricorde que Dieu se détermine à instruire par lui-même ses créatures des vérités qu'elles doivent croire ou des obligations qu'elles ont à remplir. Il est donc nécessaire qu'il leur parle clairement.

« 2° La révélation, envisagée dans sa promulgation, pour être reçue comme divine, doit être accompagnée de trois caractères : 1° il est nécessaire que la promulgation en soit publique et solennelle, parce que personne n'est tenu de se soumettre à des instructions qu'il ne connaît pas ; 2° cette promulgation doit être revêtue de marques extérieures qui fassent connaître que c'est Dieu qui parle par la bouche de celui qui se dit inspiré, sans cela on prendrait pour des oracles divins les discours du premier fanatique ; 3° la prophétie et les miracles faits en confirmation d'une doctrine, annoncée de la part de Dieu, sont ces marques extérieures qui doivent accompagner la promulgation de la révélation, et conséquemment en démontrer la divinité, parce que Dieu ne confiera jamais ces marques éclatantes de sa science de l'avenir et de son pouvoir sur toute la nature, à un imposteur pour entraîner les hommes dans le faux.

« 3° Les caractères de la révélation, considérés dans ceux qui la publient et qui en instruisent les autres, peuvent être envisagés sous deux faces, comme les signes auxquels un homme peut connaître s'il est inspiré de Dieu, ou les marques auxquelles les autres peuvent reconnaître si un homme, qui se dit envoyé de Dieu, est réellement revêtu de cette qualité.

« Quant au premier moyen : 1° les merveilles opérées en confirmation de la divinité de la mission qu'on croit recevoir ; 2° des prédictions faites pour en constater la vérité, et qu'il voit s'accomplir; 3° le pouvoir qu'il reçoit lui-même de faire des miracles, ou de prédire l'avenir, pouvoir confirmé par des effets dans l'un ou l'autre genre ; 4° l'humilité, le désintéressement, la profession de la saine doctrine; toutes ces choses réunies sont des motifs suffisants à un homme qui les éprouve, pour se croire inspiré de Dieu.

« Quant au second moyen, si le prophète a des mœurs saintes et réglées, s'il annonce une doctrine pure, si, pour la confirmer, il prédit l'avenir, et que ses prédictions soient vérifiées par l'événement, s'il joint à cela le don des miracles, les autres hommes, à ces traits, doivent le reconnaître pour l'envoyé de Dieu, et ses paroles pour autant de révélations. (*Traité de la véritable religion*, par M. DE LA CHAMBRE, docteur de Sorbonne, tom. II, part. III, dissert. 1, ch. 3 et 4, pag. 202 et suivantes.)

« Le mot de *révélation* se prend en divers sens dans l'Ecriture : 1° pour la manifestation des choses que Dieu découvre aux hommes d'une manière surnaturelle, soit en songe, en vision ou en extase : c'est ainsi que saint Paul appelle les choses qui lui furent manifestées dans son ravissement au troisième ciel (*II Cor.* XII, 17); 2° pour la manifestation de Jésus-Christ aux gentils et aux Juifs (*Luc.* II, 32) ; 3° pour la manifestation de la gloire dont Dieu comblera ses élus au jugement dernier (*Rom.* VIII, 9) ; 4° pour la déclaration de ses justes jugements, dans la conduite qu'il tient, tant envers les élus qu'envers les réprouvés (*Rom.* X, 5). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XXIX, article *Révélation*, pag. 65, 66, 67 et 68.)

PINEL qui, ayant été placé par Sylvain Maréchal, dans son *Dictionnaire des athées*, lui répondit : « Je publierai, moi, un *Dictionnaire des fous*, où vous serez à la tête,» émet, dans son beau *Traité de l'aliénation mentale*, ces propositions qui forment toute une profession de foi religieuse : « Je parle en médecin et non en théologien; on ne peut donner aucune interprétation *défavorable* au silence que je garde sur tout ce qui peut émaner d'une autorité *supérieure à la raison humaine*. Presque tous les aliénés confiés à mes soins avaient été *d'un orgueil excessif*. La lecture des romans, la dépravation des mœurs ont souvent amené le délire le plus furieux. On ne peut refuser à la médecine l'avantage de concourir au retour d'une saine morale, en faisant l'histoire des maux qui résultent de son oubli. »

COUSIN. — « La raison c'est *Dieu* s'abaissant jusqu'à l'homme et se révélant à lui. » (*Revue française*.)

REVOLUTION DU GLOBE. *Voyez* DÉLUGE. — Cuvier, ce grand évocateur du monde antédiluvien, ce sublime rapporteur dans les procès entre l'incrédulité moderne et l'historien sacré, après avoir feuilleté, pour ainsi dire, tout le livre de la nature, compulsé toutes les archives humaines, exhumé, fait revivre et entendu les êtres contemporains du déluge, contemporains même de la création, et être remonté jusqu'au chaos, se

résume et conclut ainsi : — « Je pense, avec MM. Deluc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une *grande et subite* révolution, dont la *date ne peut remonter beaucoup au delà de cinq ou six mille ans;* que cette révolution a enfoncé et fait disparaître les pays qu'*habitaient auparavant les hommes* et les espèces d'animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a au contraire mis à sec le fond de la dernière mer et en a formé les pays aujourd'hui habités; que c'est depuis cette révolution *que le petit nombre des individus épargnés* par elle se sont répandus et propagés sur le terrain nouvellement mis à sec, et par conséquent que c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche progressive. Est-il possible, s'écrie-t-il ensuite, *que ce soit un simple hasard qui donne un résultat aussi frappant*, et qui fasse remonter à peu près à quarante siècles l'origine traditionnelle des monarchies assyrienne, indienne et chinoise? Les idées des peuples qui ont *si peu de rapport ensemble, dont la langue, la religion, les lois n'ont rien de commun, s'accorderaient-elles sur ce point, si elles n'avaient la vérité pour base?*» (*Discours sur les révolutions du globe*, p. 120.)

REVOLUTIONS POLITIQUES. — La révolution française avait été prédite par J.-J. Rousseau. Le philosophe de Genève voulait, et pour une bonne raison qu'il va nous dire lui-même, que, outre les principes des sciences abstraites, son Emile apprît encore ceux des arts mécaniques, tels que la menuiserie; car, quoiqu'il soit riche, il peut être exposé aux révolutions des États. «Vous vous fiez, dit-il, à l'ordre actuel de la société, sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables, et qu'il vous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfants. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet. Les coups du sort sont-ils si rares que vous puissiez compter d'en être exempt? Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions. *Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer; toutes ont brillé, et tout Etat qui brille est sur son déclin. J'ai de mon opinion des raisons plus particulières que cette maxime, mais il n'est pas à propos de les dire, et chacun ne les sait que trop.* »

RICHESSES. — J.-J. Rousseau donne sur l'emploi des richesses ces conseils si chrétiens :

« Richesse ne fait pas riche, dit le roman de *la Rose*. Les biens d'un homme ne sont point dans ses coffres, mais dans l'usage de ce qu'il en tire; car on ne s'approprie les choses qu'on possède que par leur emploi, et les abus sont toujours plus inépuisables que les richesses : ce qui fait qu'on ne jouit pas à proportion de sa dépense, mais à proportion qu'on la sait mieux ordonner. Un fou peut jeter des lingots dans la mer, et dire qu'il en jouit; mais quelle comparaison entre cette extravagante jouissance et celle qu'un homme sage eût pu tirer d'une moindre somme? *L'ordre et la règle, qui multiplient et perpétuent l'usage des biens*, peuvent seuls transformer le plaisir en bonheur. Que si c'est du rapport des choses à nous que naît la véritable propriété; si c'est plutôt l'emploi des richesses que leur acquisition qui nous les donne, quels soins importent plus au père de famille que l'économie domestique et le bon régime de sa maison, où les rapports les plus parfaits vont le plus directement à lui et où le bien de chaque membre ajoute alors à celui du chef.

« Les plus riches sont-ils les plus heureux? Que sert donc l'opulence à la félicité? Mais toute maison bien ordonnée est l'image de l'âme du maître. Les lambris dorés, le luxe et la magnificence n'annoncent que la vanité de celui qui les étale; au lieu que partout où vous verrez régner la règle sans tristesse, la paix sans esclavage, l'abondance sans profusion, dites avec confiance : C'est un être heureux qui commande ici; pour moi, je pense que le signe le plus assuré du vrai contentement d'esprit *est la vie retirée et domestique*, et que ceux qui vont chercher leur bonheur chez autrui ne l'ont point chez eux-mêmes. Un père de famille qui se plaît dans sa maison a, pour prix des soins continuels qu'il s'y donne, la continuelle jouissance des plus doux sentiments de la nature. Seul entre tous les mortels, il est maître de sa propre félicité, parce qu'il est heureux comme Dieu même, sans rien désirer de plus que ce dont il jouit. Comme cet être immense, il ne songe pas à amplifier ses possessions, mais à les rendre véritablement siennes par les relations les plus parfaites et la direction la mieux étendue; s'il ne s'enrichit pas par de nouvelles acquisitions, il s'enrichit en possédant mieux ce qu'il a. Il ne jouissait que du revenu de ses terres; il jouit encore de ses terres mêmes en présidant à leur culture et les parcourant sans cesse. Son domestique lui était étranger; il en fait son bien, son enfant, il se l'approprie. Il n'avait droit que sur les actions; il s'en donne encore sur les volontés. Il n'était maître qu'à prix d'argent; il le devient par l'empire sacré de l'estime des bienfaits. Que la fortune le dépouille de ses richesses, elle ne saurait lui ôter les cœurs qu'il s'est attachés; elle n'ôtera point des enfants à leur père; toute la différence est qu'il les nourrissait hier et qu'il sera nourri demain par eux. C'est ainsi qu'on apprend à jouir véritablement de ses biens, de sa famille et de soi-même; c'est ainsi que les détails d'une maison deviennent délicieux pour l'honnête homme qui sait en connaître le prix; c'est ainsi que, loin de regarder ses devoirs comme une charge, il en fait son bonheur, et qu'il tire de ses touchantes fonctions la gloire et le plaisir d'être homme.

« Que si ces précieux avantages sont méprisés ou peu connus, si le petit nombre qui les recherche les obtient si rarement, tout

cela vient de la même cause. Il est des devoirs si simples et si sublimes, qu'il n'appartient qu'à peu de gens de les aimer et de les remplir : tels sont ceux du père de famille, pour lesquels l'air et le bruit du monde n'inspirent que du dégoût, et dont on s'acquitte mal encore quand on n'y est porté que par des raisons d'avarice et d'intérêt. Tel croit être un bon père de famille, et n'est qu'un vigilant économe ; le bien peut prospérer, et la maison aller fort mal. » (*Emile*, t. II, p. 107.)

RIDICULE. — « Le ridicule est l'arme favorite du vice, dit J.-J. Rousseau. C'est par elle qu'attaquant dans le fond des cœurs le respect qu'on doit à la vertu, il éteint enfin l'amour qu'on lui porte.

« Tel rougit d'être modeste, et devient effronté par honte ; et cette mauvaise honte corrompt plus de cœurs honnêtes que les mauvaises inclinations. C'est elle qui la première introduit le vice dans une âme bien née, étouffe la voix de la conscience par la clameur publique, et réprime l'audace de bien faire par la crainte du blâme. Insensiblement on se laisse dominer par la crainte du ridicule, et l'on braverait plutôt cent périls qu'une raillerie; et qu'est-ce cependant que cette répugnance qui met un prix aux railleries des gens dont l'estime n'en peut avoir aucun ? » (*Pensées*, p. 91.)

RITES. — *Voyez* SACREMENTS, CULTE et CÉRÉMONIES RELIGIEUSES.

Pierre LEROUX. — « *Rites employés par Jésus et par ses apôtres.* — Saint Jean avait annoncé la révolution religieuse qui devait arriver en prêchant la pénitence et en baptisant avec l'eau en signe de génération; Jésus, après avoir été baptisé par lui, se mit également à baptiser : *Jésus étant venu de Jérusalem en Judée, suivi de ses disciples, il y demeurait avec eux, et y baptisait. Jean baptisait aussi à Ennon près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau... Et les Juifs étant venus trouver Jean, lui dirent : Maître, celui qui était avec nous au delà du Jourdain et auquel vous avez rendu témoignage, baptise maintenant, et tous vont à lui* (*Joan.* III, 22-26).

« Le signe de la régénération fut donc le baptême. Dans le sens chrétien-juif, tout homme qui se rangeait du côté du *Roi* (*Voy.* CHRÊME et ONCTION), qui le reconnaissait, devait, pour avoir part à son nouveau royaume, faire pénitence de ses péchés et être baptisé par l'eau. Voilà la première origine du baptême chrétien. On voit que ce baptême se liait intimement à l'idée de ce nouveau règne, que le *Roi*, ou le *Christ*, ou le *Messie*, devait apporter au monde, saint Jean ayant annoncé ce règne et ce *Roi* en appelant à la pénitence, et la pénitence se marquant par le baptême, c'est-à-dire alors la simple immersion dans l'eau, resta le préliminaire et indispensable par lequel devaient passer tous ceux qui se faisaient volontairement sujets du *Roi*.

« Le baptême fut donc pris d'abord par les disciples de Jésus dans le même sens que par les disciples de saint Jean. Mais les premiers, bien assurés que leur maître était le Christ, ajoutèrent ensuite à leur baptême le nom du Sauveur, c'est-à-dire qu'ils baptisèrent avec l'eau au nom de Jésus-Christ ou du *Roi*.....

« Jésus, doué, comme dit saint Pierre, d'une vertu ou puissance divine, commença sa mission par exercer cette vertu en guérissant les malades et tous ceux, comme dit encore saint Pierre, qui étaient opprimés par le diable. Or, quel signe employèrent-ils pour cela ? l'*imposition des mains*. Ce signe revient presque à chaque miracle de l'Evangile ; mais il y a, entre autres, dans ces évangiles, un passage curieux qui nous montre comment on s'expliquait la vertu curative de Jésus, et en général de ceux qui, ainsi que lui, guérissaient par une vertu divine. Dans saint Marc, une femme, malade d'une perte de sang depuis douze ans, touche le vêtement de Jésus, et est guérie. *Aussitôt Jésus, connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, se retourna au milieu de la foule, et dit : Qui est-ce qui a touché mes vêtements ?* (Cap. V, 30.) Dans saint Luc Jésus dit : *Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti qu'une vertu est sortie de moi* (c. VIII, 46). On supposait donc que cette vertu divine qui était en Jésus s'écoulait, pour ainsi dire, de lui, et se transmettait à ceux qu'il touchait. Cette opinion, qui s'est reproduite presque dans tous les siècles, et qui a donné lieu à tant de phénomènes, n'a pas le droit de nous étonner. Mais elle nous fait mieux comprendre pourquoi les guérisons opérées dans les Evangiles commencent presque toutes par cette imposition des mains. Il serait trop long de citer une multitude de passages où cette pratique se trouve mentionnée. En voici un de saint Luc qui les résume tous : *Ceux qui avaient des malades de diverses maladies les menaient à Jésus, et imposant les mains sur chacun d'eux, il les guérissait* (cap. IV, 40).

« Jésus ne transmit d'abord à ses disciples que cette puissance, ou plutôt il ne choisit d'abord ses douze disciples que pour les associer aux cures merveilleuses qu'il opérait. La première fois qu'il était question de l'élection des apôtres dans l'Evangile, c'est pour cette œuvre : *Jésus ayant élu ses douze disciples leur donna puissance sur les esprits impurs et les maladies* (*Matth.* X, 4 ; *Luc.* IX, 1). Dans saint Luc, outre ses douze premiers apôtres, il choisit encore soixante-douze autres disciples, au moment où il se décida à entrer solennellement dans Jérusalem, et il les envoie devant lui deux à deux, dans toutes les villes où lui-même devait passer. *La moisson est grande*, leur dit-il, *mais il y a peu d'ouvriers, priez donc le maître de la moisson qu'il nous envoie des ouvriers pour sa moisson... Guérissez les malades et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche de vous* (cap. X, 4-9).

« Enfin, lorsqu'il apparaît à ses disciples après sa résurrection, c'est encore pour leur confirmer ce don de guérir les malades par l'impositon des mains : *Jésus apparut aux*

onze lorsqu'ils étaient à table,... et il leur dit : Allez par tout le monde; prêchez l'Evangile à toutes les créatures. Celui qui croira, et qui sera baptisé, sera sauvé; mais celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom; ils parleront de nouvelles langues; ils prendront les serpents avec la main, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera pas de mal; ils imposeront les mains sur les malades, et les malades seront guéris (*Marc.* XVI, 14-18).

« Trois fois dans les évangiles Jésus n'opère pas par la seule parole ou par la seule imposition des mains : *Etant arrivé à Bethsaïde, on lui amena un aveugle qu'on le pria de toucher : et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg, lui mit de la salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. Cet homme regardant lui dit : Je vois marcher des hommes comme des arbres. Jésus lui mit encore une fois les mains sur les yeux, et il commença à voir, et il fut tellement guéri qu'il voyait distinctement toutes choses* (*Marc.* VIII, 22-25). Une autre fois il guérit un sourd-muet en lui mettant ses doigts dans les oreilles et de la salive sur la langue (*Marc.* VII, 32-35). Il guérit aussi un aveugle qui se trouvait dans le temple à Jérusalem, en faisant avec de sa salive et de la poussière une boue dont il enduisit les yeux de cet aveugle.

« Ces cas exceptés, le mode de guérison employé par Jésus et ses apôtres se réduit à l'imposition des mains, c'est-à-dire à une sorte de bénédiction, par le moyen de laquelle on croyait que la vertu divine, l'Esprit-Saint, la puissance qui résidait en ceux qu'il en avait investis, se transmettait aux malades.

« Il est assez remarquable que la célèbre huile d'onction ne joue aucun rôle dans l'Evangile : du moins il n'y a aucun fait qui rappelle positivement le sacre de Saül, de David, de Salomon. Mais la chose est toute simple. Jésus étant pris pour le *Roi*, et étant regardé comme envoyé de Dieu, n'avait pas besoin d'onction ; et de qui d'ailleurs l'aurait-il reçue? Il la tenait de sa naissance, puisqu'on le faisait fils de David. Il prouvait qu'il était le Roi par ses miracles. Son onction se révélait par cette vertu divine qui s'écoulait de lui et qui guérissait. Ses disciples et ses sectateurs le firent donc *oint* par Dieu même; ils l'appelèrent l'*oint de Dieu*. *Dieu*, dit saint Pierre dans le passage cité plus haut, *a oint Jésus d'un esprit de sainteté et d'une vertu particulière par laquelle il guérissait tous ceux qui étaient sous la puissance du diable.* Ailleurs il est dit dans les *Actes* : *Hérode et Ponce-Pilate, avec les gentils et le peuple d'Israël, se sont réunis contre ton saint Fils Jésus que tu as oint*, c'est-à-dire que tu as fait roi et à qui nul autre que toi n'avait donné l'onction royale. La cérémonie de l'onction ne pouvait donc intervenir ostensiblement dans l'Evangile. Toutefois l'opinion que Jésus était le Messie, le *Roi*, provoquait et attirait, pour ainsi dire, la cérémonie matérielle que ce nom représentait ; aussi voit-on une femme exaltée par sa dévotion au Christ venir à l'improviste lui donner cette onction, comme si elle était inspirée de Dieu pour cela : *Jésus étant à Béthanie dans la maison de Simon le Lépreux, une femme vint à lui avec un vase d'albâtre plein d'une huile de parfum d'un grand prix, qu'elle lui répandit sur la tête pendant qu'il était à table* (*Matth.* XXVI, 6, 7).

« Après la passion, la résurrection et la disparition de Jésus, ses disciples exaltés de cette résurrection sentent tout à coup se répandre sur eux des dons du Saint-Esprit ; ils commencent à parler les langues, et il se faisait parmi eux, comme disent les *Actes*, beaucoup de prodiges et de merveilles... Saint Pierre alors tente le miracle du boiteux qui se tenait à la porte du temple. Le miracle réussit ; l'exaltation des apôtres redouble et se répand dans toute la ville ; une nouvelle effusion du Saint-Esprit a lieu. L'Eglise ou association chrétienne se fonde à Jérusalem au milieu d'une persécution acharnée.

« Les disciples avaient été instruits par Jésus à imposer les mains aux malades. Mais à ce point l'imposition des mains ne guérissait pas seulement et ne chassait plus uniquement les démons, auxquels beaucoup de maladies étaient attribuées, elle amenait maintenant sur ceux à qui on accordait une effusion du Saint-Esprit; elle communiquait le don des langues... L'imposition des mains dut donc être regardée dès lors comme un rite, au moyen duquel on faisait descendre le Saint-Esprit. En effet, dès le début des *Actes*, nous voyons cette idée se former ; l'imposition des mains devient le signe par lequel ceux qui ont déjà reçu le Saint-Esprit le communiquent aux autres. Forcé de fuir Jérusalem, l'apôtre Philippe va à Samarie, il y convertit un assez grand nombre de personnes qu'il baptise au nom du *Roi*. Pierre et Jean, instruits de ce succès, vont le répandre et, *étant venus, ils firent des prières sur ceux que Philippe avait baptisés, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit ; car il n'était pas encore descendu sur eux, mais ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors ils leur imposèrent les mains et ils reçurent le Saint-Esprit* (*Act.* VIII, 15-17) C'est en cet endroit des *Actes* que le magicien Simon vient demander aux apôtres de lui vendre leur secret : *Lorsque Simon eut vu que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent et leur dit : Donnez-moi aussi ce pouvoir que ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit : Que ton argent périsse avec toi pour avoir cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent* (*Ibid.*, 18-20).

« Saint Jean est bien le disciple qui fut aimé du Maître, comme il se désigne lui-même; il est bien celui qui se reposa sur le sein du Christ pendant la pâque. Il s'y repose encore ; et dans ce repos de l'amour,

il n'est pas, comme les autres apôtres, préoccupé de la résurrection. Jésus mourant lui a confié sa mère; il attend paisiblement la venue définitive du Christ. Il ne sait si cette venue aura lieu avant qu'il meure. Une parole obscure du Maître semble dire qu'il ne mourra pas que le jugement dernier ne soit venu. Mais, tout entier à l'amour qu'il garde au Fils de Dieu, il s'occupe peu de son propre salut et de sa propre résurrection; l'amour divin, l'amour humain est tout pour lui, et sa doctrine se résume en ces mots : Dieu est esprit, Jésus est son Verbe; aimons-le et aimons-nous mutuellement. Quand, dans sa vieillese, il ne pouvait presque plus enseigner ni parler, on rapporte qu'il répétait encore pour toute leçon : *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres...*

« L'onction mosaïque, l'imposition des mains connue chez les Juifs et pratiquée par eux, soit comme signe de bénédiction, soit comme signe d'une transmission d'autorité, et enfin le baptême également pratiqué des Juifs, quoiqu'il n'appartienne pas directement à ce peuple, sont la source des sacrements du christianisme.

« Mais ces rites ont pris dans le christianisme un sens tout nouveau.

« La piscine des néophytes chez les Juifs, ou le baptême dans les fleuves, tel que le pratiquait Jean-Baptiste, nous paraissent, à la vérité, avoir été plus qu'un signe de pénitence, de purification et d'ablution des péchés. Ce baptême indiquait déjà une renaissance; et quant à saint Jean-Baptiste en particulier, il s'agissait déjà dans son baptême de la doctrine de la résurrection s'il faut en juger par nos Evangiles. Mais le sens de cette résurrection restait indéterminé. Le baptême est devenu dans le christianisme d'abord le signe de ceux qui se soumettaient au Messie résurrecteur, puis le signe de ceux qui se régénéraient par la doctrine idéaliste du christianisme.

« Quant à l'onction mosaïque, elle fut d'abord réservée dans l'ancienne Loi à la race d'Aaron, puis communiquée à des rois, tels que Saül, David, Salomon; elle devint ensuite le signe d'un roi-prophète, qui devait venir, plus puissant que Moïse, pour régénérer et transformer la terre. Jésus ayant été reconnu pour ce roi-prophète prit de là son nom de Christ, et ses sujets prirent également de là le nom de Chrétiens..... L'onction exprima donc une véritable royauté spirituelle à laquelle étaient appelés ceux qui adoptaient la royauté du Christ considéré comme le Verbe de Dieu.

« L'imposition des mains exprimait en général chez les Juifs comme chez tous les peuples, la transmission d'une vertu ou puissance, de celui qui pratiquait cette imposition à celui sur qui elle était pratiquée. Les rabbins s'en servaient pour consacrer les nouveaux rabbins. Les Chrétiens s'en servirent aussi dans le même sens, et ce fut l'origine du sacrement de l'Ordre. Mais cette imposition des mains ayant été employée par Jésus pour guérir les malades, suivant un usage qui se retrouve également chez toutes les nations, et les miracles qui accompagnèrent sa prédication ayant paru la suite de cette pratique, ses disciples l'employèrent d'abord sous son autorité et ensuite après sa disparition... L'imposition des mains devint donc le rite au moyen duquel le Saint-Esprit était communiqué aux fidèles. Mais l'Esprit étant considéré comme une vertu employée par Jésus et par son Père en attendant le règne définitif du Christ, l'imposition des mains, qui faisait descendre cet Esprit, ne pouvait manquer de devenir un nouveau rite nécessaire de l'initiation chrétienne, puisque le Chrétien était réellement un homme dans lequel vivait et régnait déjà l'Esprit, le Paraclet, le Consolateur, et dans lequel cet esprit préludait à l'éclosion du nouvel homme immortel qui devait surgir au moment prochain de la résurrection. Il n'est donc pas étonnant que dans la prédication apostolique l'imposition des mains paraisse comme une cérémonie que les apôtres donnaient de droit à tous les baptisés, et il n'est pas plus étonnant que, dès le IIe siècle, ce r te soit venu s'ajouter au baptême et le compléter.....

«.... Les évêques avaient établi la coutume de perfectionner le baptême par ce que l'on a appelé la confirmation; et s'étaient réservé exclusivement ce sacrement, c'est-à-dire que sans détruire l'onction sur la tête pratiquée dans le baptême, ils conféraient une onction au front et imposaient les mains.

« Les catholiques comptent sept sacrements : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage. C'est avec ces sept sacrements que le catholicisme embrasse, comme il s'en vante, l'homme tout entier....

« Quant à l'extrême-onction, il n'est pas étonnant que les Chrétiens, attachant une si grande importance à l'onction, signe de leur génération spirituelle, et qui leur imprimait extérieurement un caractère dont ils se félicitaient et dont ils étaient fiers, aient pensé à s'en servir dans leurs maladies. Nous avons cité à l'article CONFESSION un passage de l'épître saint Jacques, où cet apôtre dit à ses frères : *Quelqu'un est-il malade parmi vous, qu'il appelle les pasteurs de l'Eglise, et que ceux-ci prient sur lui après l'avoir oint de l'huile au nom du Seigneur* (*Jac.* v, 14). Cette pratique, fort ancienne comme on voit, se continua, et elle est devenue l'origine du sacrement de l'extrême-onction. Mais ici encore l'huile n'avait pas, pour les premiers Chrétiens, un autre sens que celui d'un signe de régénération spirituelle. Ce qui le prouve clairement, c'est que ce même apôtre saint Jacques ajoute : *Et la prière faite avec foi sauvera le malade, et le Seigneur lui pardonnera ses péchés, car la prière a une grande efficace.* » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 767-787, art. *Confirmation* par Pierre Leroux.)

ROBOAM, *place du peuple* (*Histoire sacrée*) — « Ce fils de Salomon et de Naama, femme

Ammonite, avait quarante et un ans, lorsqu'il succéda à son père, l'an du monde 3029. Après la mort du prince, il alla à Sichem, où tout Israël s'était assemblé pour l'établir roi; et en même temps Jéroboam, qui s'était sauvé en Egypte pour échapper à la justice de Salomon, en étant revenu, alla avec tout le peuple trouver *Roboam*, pour le prier de les décharger des tributs immenses dont son père les avait accablés. Le roi leur demanda trois jours pour faire sa réponse et employa ce temps à consulter. Il s'adressa d'abord aux vieillards qui avaient été du conseil de Salomon, et qui, connaissant la situation des affaires publiques et l'humeur du peuple, lui conseillèrent de l'apaiser avec quelques paroles de douceur, suivies de quelques effets bienfaisants. Mais cet avis n'étant pas conforme à ses vues, il s'adressa aux jeunes gens qui avaient été élevés avec lui; et ces téméraires, sous prétexte qu'il fallait soutenir son autorité, et qu'il était dangereux de plier sous une populace mutinée, lui conseillèrent un refus accompagné de paroles dures et de menaces insupportables (*II Par.* x, 14). Roboam et ceux dont il suivait le conseil firent bien voir, par une réponse si impérieuse, qu'ils ne connaissaient ni la nature ni les justes bornes de la puissance souveraine. Ceux qui en sont les dépositaires ne l'ont reçue de Dieu que pour faire le bonheur de ceux qui leur sont soumis, pour être leur appui et non pour les traiter en esclaves. L'exemple de Roboam doit leur apprendre que le plns ferme appui des trônes est l'amour des peuples; qu'un prince doit toujours être prêt à écouter les plaintes de ses sujets, à soulager leur misère; que les conseils violents sont d'une dangereuse conséquence et qu'on risque tout en poussant à bout la patience des peuples. Le fils de Salomon en fit une triste épreuve. Jéroboam et tout le peuple étant revenus le troisième jour, il leur donna la réponse que les jeunes gens lui avaient suggérée. Il n'eut aucun égard à leur prière, parce que Dieu, qui voulait accomplir ce qu'il avait dit par Ahias de Silo, qu'il ôterait dix tribus aux fils de Salomon pour les donner à Jéroboam, s'était détourné de lui. Pour exécuter son dessein, il permet que ce prince, se livrant à un conseil pernicieux, pousse à bout la patience de ses sujets par sa dureté, et donne lieu à une révolte presque générale, qui facilite à Jéroboam son élévation au trône. Car dix tribus renonçant à la maison de David, et se donnant à Jéroboam, accomplirent par leur séparation la volonté que Dieu avait d'humilier les descendants d'un roi qui l'avait abandonné, et il ne resta à Roboam que Juda et Benjamin. Ce prince envoya aussitôt Aduram, son intendant des tributs, pour appeler les rebelles, mais ils l'assommèrent à coups de pierres, et Roboam effrayé, monta sur son char et s'enfuit à Jérusalem. Quand il fut arrivé dans cette ville, il assembla les deux tribus qui lui étaient demeurées fidèles et marcha à la tête de 180,000 hommes pour combattre Israël, et le remettre sous son obéissance. Mais le prophète Séméias se présenta de la part de Dieu, et défendit aux deux tribus d'aller combattre contre leurs frères, parce que leur séparation et leur réunion en un corps d'Etat sous Jéroboam, étaient arrivées par ses ordres, et que les hommes eussent entrepris en vain de s'y opposer. Dès que les soldats eurent entendu la parole du Seigneur, ils n'avancèrent pas plus loin contre Jéroboam, et ils s'en retournèrent chacun dans sa maison. Ainsi le royaume d'Israël demeura partagé en deux. Jéroboam régna à Sichem sur les dix tribus, et Roboam à Jérusalem sur Juda et Benjamin. Ce prince s'appliqua à fortifier son royaume contre son ennemi. Il fit entourer de murs plusieurs villes de son Etat, y établit des gouverneurs, et y amassa des armes et des provisions. Il vit aussi augmenter le nombre de ses sujets par un grand nombre de prêtres et de lévites, qui, ne pouvant exercer leurs fonctions dans le royaume d'Israël à cause de l'idolâtrie de Jéroboam, quittèrent tout ce qu'ils possédaient dans ce pays schismatique et idolâtre, se retirèrent dans les terres de Juda, afin de servir Dieu dans le temple de Jérusalem, et se réunirent à la vraie Eglise où était l'autorité légitime. Tous ceux aussi qui étaient attachés à la vraie religion, et qui ne prenaient point de part au schisme des dix tribus, prirent la généreuse résolution de sacrifier leurs biens et leurs établissements au devoir de servir Dieu selon les ordonnances de sa loi. Roboam marcha pendant trois ans dans les voies du Seigneur; mais quand il se vit affermi sur le trône, et qu'il crut n'avoir plus rien à craindre, il abandonna sa loi, et ses sujets trop dociles le suivirent dans ses égarements; ils devinrent idolâtres comme lui, et leurs mœurs se corrompirent à un tel point, qu'en peu de temps le royaume de Juda devint le théâtre des plus affreux désordres qu'on eût vus depuis l'entrée des Israélites dans la terre de Chanaan. Dieu irrité de leurs excès, et voulant les punir comme il avait puni ceux dont ils faisaient revivre les abominations, appela en Judée Sésac, roi d'Egypte, et le chargea d'exercer ses vengeances sur Roboam et sur son peuple. Ce prince, suivi d'une armée innombrable, entra dans le pays, qu'il ravagea et dont il prit en peu de temps toutes les places de défense. Jérusalem, où le roi s'était retiré avec les principaux de sa cour, allait être assiégée, et, pour leur ôter toute espérance, Dieu envoya le prophète Séméias qui leur déclara de sa part que, puisqu'ils l'avaient abandonné, il les abandonnerait aussi au pouvoir de Sésac. Cette menace les toucha, ils s'humilièrent sous la main de Dieu, et reconnurent la justice de ses jugements. Le Seigneur, fléchi par cette humiliation, adoucit la rigueur de l'arrêt porté par sa justice et les arracha à la fureur de l'ennemi; mais pour leur apprendre la différence qu'il y a entre le servir et servir les rois de la terre, il voulut qu'ils fussent assujettis à la domination

de Sésac. Sésac se retira donc de Jérusalem, après avoir enlevé les trésors du temple du Seigneur et ceux du palais du roi; Roboam, ingrat aux bienfaits de Dieu, continua à faire le mal, et, après avoir régné dix-sept ans, il laissa en mourant le royaume à Abia, un de ses fils qu'il avait eu de Maacha, fille d'Absalon. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIX, page 264, 265 et 266, art. *Roboam*.)

ROIS (LIVRE DES), [*Critique sacrée*]. — « Il y a quatre livres de l'Ancien Testament qui portent ce nom, parce qu'ils comprennent plusieurs actions des rois des Juifs, et quelques détails de leur gouvernement. Ces quatre livres n'en faisaient anciennement que deux dans le code hébraïque, dont le premier portait le nom de *Samuel*, et l'autre celui des *Rois* ou des *Règnes*.

« Le premier livre comprend, dans trente-un chapitres, l'espace d'environ cent ans, depuis la naissance de Samuel, en 2849, jusqu'à la mort de Saül, en 2949. Le second livre des *Rois* contient, en vingt-quatre chapitres, l'histoire du règne de David, pendant l'espace d'environ quarante ans, depuis sa seconde onction à Hébron, l'an du monde 2949, jusqu'en l'an 2988.

« On ignore l'auteur de ces deux premiers livres des *Rois ;* quelques-uns les attribuent à Samuel, dont le nom se lit à la tête dans l'original hébreu; mais en tout cas, il n'est pas l'auteur du total, car sa mort se trouve dans le vingt-cinquième chapitre du premier livre; quant au second livre, ceux qui le donnent à Gad et à Nathan, ne se sont pas aperçus qu'il s'y trouve des faits qui ne peuvent être du temps de Samuel ni de Nathan, aussi les meilleurs critiques conjecturent qu'ils sont l'ouvrage d'Esdras, sur des originaux de Samuel et autres écrivains du temps de David.

« Le troisième livre des *Rois* comprend, en vingt-deux chapitres l'histoire de cent vingt six ans, depuis l'association de Salomon au royaume, l'an du monde 2989 jusqu'à la mort de Josaphat, roi de Juda, en 3115. Le quatrième livre des *Rois* renferme, en vingt-cinq chapitres, l'histoire de deux cent vingt-sept ans, depuis la mort de Josaphat, en 3115, jusqu'au commencement du règne d'Evilmérodach, roi de Babylone, qui tira Jéchonias de prison en 3442.

« On ne connaît pas mieux l'auteur des deux derniers livres des *Rois* que celui des deux premiers. Il est assez vraisemblable, que tous ces quatre livres sont de la main d'Esdras qui les a disposés sur les matériaux qu'il possédait; il y a du moins bien des traits auxquels on croit reconnaître Esdras; mais on y trouve en même temps des contrariétés qui ne conviennent point à son temps, ou qu'il n'a pas pris la peine de concilier. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIX, p. 305, article *Livre des Rois* par le chevalier de Jaucourt.)

ROMANS. — J.-J. Rousseau flétrit en ces termes les romans licencieux, sans épargner même les siens :

« A. M. D. L. C.—*Décembre* 1762 : « Il faut, Monsieur, que vous ayez une grande opinion de votre éloquence, et une bien petite du discernement de l'homme dont vous vous dites enthousiaste, pour croire l'intéresser en votre faveur par le petit roman scandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite, et par l'histoire qui le suit. Ce que j'apprends de plus sûr dans cette lettre, c'est que vous êtes bien jeune aussi.... J'ignore ce que vous prétendez par les détails indécents que vous m'osez faire, mais il est difficile de les lire sans vous croire un menteur ou un imposteur.... Ce joli conte est suivi d'un autre plus vraisemblable, mais que le premier me rend bien suspect. Voulez-vous avec l'art de votre âge émouvoir mon amour-propre, et me forcer, au moins par bienséance, à m'intéresser pour vous? Voilà, Monsieur, de tous les piéges qu'on peut me tendre celui dans lequel on me prend le moins, surtout quand on le tend aussi peu finement.... Comment un homme qui se pique de vertu peut-il vouloir publier une pièce d'où résulte la plus pernicieuse morale, une pièce pleine d'images licencieuses que rien n'épure?.. Monsieur, si vous n'êtes pas un homme sans mœurs, sans principes, vous ne ferez jamais imprimer vos vers, quoique passables, sans un correctif suffisant pour en empêcher le mauvais effet.

« Vous avez des talents, sans doute; mais vous n'en faites pas un usage qui porte à les encourager. Puissiez-vous, Monsieur, en faire un meilleur dans la suite, et qui ne vous attire ni regrets à vous-même ni blâme des honnêtes gens.» (T. II, p. 430.)

« Je lis avec délices le bien que vous me dites de *Julie;* mais vous n'avez point fait de critique dans le dernier billet; et puisque l'ouvrage est bon, plus de gens m'en diront plus de bien que de mal.

« *Je persiste*, malgré votre sentiment, *à croire que cette lecture est très-dangereuse aux filles. Je pense même que Richardson s'est lourdement trompé en voulant les instruire par des romans; c'est mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes.* » (T. II, p. 25.)

ROME. (*Voyez* PAPAUTÉ.) — Voltaire admire qu'il y ait aujourd'hui des Récollets dans ce même Capitole où triompha Scipion, et où harangua Cicéron, et en conclut la divinité de l'Evangile, prouvée par cet établissement ou les changements arrivés à Rome et dans l'empire,

Les successeurs de saint Pierre sont assis sur le trône des Césars qui firent couler pendant trois siècles le sang de nos premiers pontifes. Qu'en est-il arrivé? Les marbres qui décoraient les palais des empereurs sont devenus les ornements du tombeau des pêcheurs. Ce fait qui annonce le triomphe sensible de l'Evangile a été célébré par Voltaire, et il l'a mis en action dans un dialogue entre Marc-Aurèle et un Récollet.

Près de ce Capitole où régnaient tant d'alarmes,
Sur les pompeux débris de Bellone et de Mars,
Un pontife est assis au trône des Césars.
Des prêtres fortunés foulent d'un pied tranquille
Les tombeaux des Catons et la cendre d'Émile.
(*Henriade*, ch. Ier.)

DIALOGUE ENTRE MARC-AURÈLE ET UN RÉCOLLET. — « *Marc-Aurèle.* — Je crois me reconnaître enfin. Voici certainement le Capitole, et cette basilique est le temple. Cet homme que je vois est sans doute prêtre de Jupiter!... Ami, un petit mot je vous prie.

« *Le Récollet.* — Un prêtre de Jupiter! Il faut que vous soyez bien étranger, pour nommer ainsi Frère Fulgence, le Récollet, habitant du Capitole, confesseur de la duchesse de Popoli, et qui parle quelquefois au Pape comme s'il parlait à un homme.

« *Marc-Aurèle.* — Frère Fulgence au Capitole! Les choses sont un peu changées. Je ne comprends rien à ce que vous dites. Est-ce que ce n'est pas ici le temple de Jupiter?

« *Frère Fulgence.* — Allez, bonhomme, vous extravaguez. Qui êtes-vous, s'il vous plaît, avec votre habit à l'antique et votre petite barbe? D'où venez-vous et que voulez-vous?

« *Marc-Aurèle.* — Je porte mon habit ordinaire, je reviens voir Rome, je suis Marc-Aurèle.

« *Fulgence.* — Marc-Aurèle? J'ai entendu parler d'un nom à peu près semblable. Il y avait un empereur païen, à ce que je crois, qui se nommait ainsi.

« *Marc-Aurèle.* — C'est moi-même. J'ai voulu voir cette Rome qui m'aimait et que j'ai aimée; ce Capitole, où j'ai triomphé en dédaignant les triomphes; cette terre que j'ai rendue heureuse; mais je ne reconnais plus Rome. J'ai revu la colonne qu'on m'a érigée, et je n'y ai plus retrouvé la statue du sage Antonin, mon père; c'est un autre visage.

« *Fulgence.* — Je le crois bien; Sixte-Quint a relevé votre colonne, mais il y a mis la statue de quelqu'un qui valait mieux que votre père et vous.

« *Marc-Aurèle* — J'ai toujours cru qu'il était fort aisé de valoir mieux que moi, mais je croyais qu'il était difficile de valoir mieux que mon père. Ma piété a pu m'abuser; tout homme est sujet à l'erreur.

« *Fulgence.* — Je le crois bien. N'est-ce pas vous (autant qu'il m'en souvient) qui avez tant persécuté des gens à qui vous aviez obligation, et qui vous avaient procuré de la pluie pour battre vos ennemis?

« *Marc-Aurele,* — Hélas! j'étais bien loin de persécuter personne. Mais dites-moi, je vous prie, où est le palais de l'empereur, mon successeur? Est-ce toujours sur le mont Palatin? car en vérité je ne reconnais pas mon pays.

« *Fulgence.* — Je le crois bien vraiment; nous avons tout perfectionné. Si vous voulez, je vous mènerai à Monte-Cavallo: vous baiserez les pieds du Saint-Père.

« *Marc-Aurèle.* — Dites moi franchement, est-ce qu'il n'y aurait plus d'empereur, ni d'empire romain?

« *Fulgence.* — Si fait, si fait, il y a un empereur et un empire; mais tout cela est à quatre cents lieues d'ici, dans une petite ville appelée Vienne, sur le Danube. Je vous conseille d'y aller voir vos successeurs.

« *Marc-Aurèle.* — L'empire romain dans une petite ville du Danube! Je ne m'y attendais pas; mais je conçois qu'en seize cents ans les choses de ce monde doivent avoir changé de face. Je serais curieux de voir un empereur romain, Marcoman, Cimbre ou Teuton.

« *Fulgence.* — Vous aurez ce plaisir-là quand vous voudrez, et même de plus grands. Vous seriez donc bien étonné si je vous disais que des Scythes ont la moitié de votre empire, et que nous avons l'autre; que c'est un prêtre comme moi qui est le souverain de Rome: que Frère Fulgence pourra l'être à son tour; que je donnerai des bénédictions au même endroit où vous traîniez à votre char des rois vaincus; et que votre successeur du Danube n'a pas à lui une ville en propre.

« *Marc-Aurèle.* — Vous me dites-là d'étranges choses; Rome, cette capitale du monde, est donc bien malheureuse?

« *Fulgence.* — Malheureuse! Non, au contraire, la paix y règne, les beaux-arts y fleurissent. Les anciens maîtres du monde ne savaient pas ce dont sont instruits parmi nous des maîtres d'école. Au lieu d'envoyer des colonies en Angleterre nous y envoyons des maîtres de morale. Nous n'avons plus de Scipions qui détruisent des Carthages, mais aussi nous n'avons plus de proscriptions. Nous avons changé la gloire contre des vertus, et les triomphes contre des lumières.

« *Marc-Aurèle.* — J'ai tâché dans ma vie d'être philosophe, on l'est devenu véritablement depuis. Partout ce que vous me dites, je pourrais soupçoner que Frère Fulgence est plus philosophe que moi.

« *Fulgence* — Vous paraissez fâché de ma gloire et de la petite révolution arrivée à votre empire.

« *Marc-Aurèle.* — J'adore les décrets éternels; je sais qu'il ne faut pas murmurer contre la destinée, j'admire la vicissitude des choses humaines,

« *Fulgence.* — Admirez celui qui a fait que je sois ici, et que les empereurs n'y soient plus. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXIV, p. 61.)

Rome dont le destin, dans la paix, dans la guerre,
Est d'être en tous les temps maîtresse de la terre
Par le sort des combats on la vit autrefois
Sur leurs trônes sanglants enchaîner tous les rois:
L'univers fléchissait sous son aigle terrible:
Elle exerce en nos jours un pouvoir plus paisible:
On la voit sous son joug asservir ses vainqueurs,
Gouverner les esprits, et commander aux cœurs:
Ses avis font ses lois, ses décrets font ses armes.
(*Henriade*, chant IV.)

BARTHELEMY. — On sort ensuite, et l'air du champ [transtéverin
Est large à respirer, le ciel est plus serein,
Notre cœur est en fête; aux colonnes voisines,
Noires encore du feu des torches éleusines,
Aux monuments tombés, aux profanes jardins,
On n'accorde en passant que de calmes dédains;
Et lorsque le jour tombe et que l'*Angelus* tinte,
Et que le crêpe noir couvre la ville éteinte,
On se recueille bien de peur d'être oublieux,.
On met ses mains au front et l'on dit : En ces lieux,
Vint un pêcheur obscur; aux flots de Césarée,
Il laissa les débris de sa barque égarée;
Il marcha bien longtemps, solitaire piéton,
La croix dans une main, et dans l'autre un bâton
L'âge et la pénitence avaient courbé sa taille;
Seul, il défia Rome, et lui livra bataille!
Et cette Rome avait un empereur puissant,
Qui dans ses doux loisirs jouait avec le sang,
Et des soldats si forts que, d'un seul coup de lance,
A l'univers mutin ils imposaient silence.
Eh bien, comme l'épi sous la main du faucheur,
Tout Rome s'écroula quand parut ce pêcheur;
Les dieux prirent la fuite; un évêque sans glaive
S'installa sur la place où Saint-Pierre s'élève,
Et ce fut un mystère à donner des frissons,
A briser notre corps et notre âme... Pensons!
(*Némésis.*)

ROUSSEAU (J.-J.). — Nous avons réuni sous ce titre quelques pages où J.-J. Rousseau, en parlant de lui-même, se fait apologiste du christianisme. Ainsi, il montre d'abord en ces termes son attachement à la religion chrétienne :

« Quand je me suis réuni, Monsieur, il y a neuf ans, à l'Eglise, je n'ai pas manqué de censeurs qui ont blâmé ma démarche, et je n'en manque pas aujourd'hui que j'y reste uni sous vos auspices contre l'espoir de tant de gens qui voudraient m'en voir séparé. Il n'y là rien de bien étonnant; tout ce qui m'honore et me console déplaît à mes ennemis; et ceux qui voudraient rendre la religion méprisable sont fâchés qu'un ami de la vérité la professe ouvertement. Nous connaissons trop, vous et moi, les hommes pour ignorer à combien de passions humaines le feint zèle de la foi sert de manteau, *et l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéisme et l'impiété devenir fort charitables*. . . . J'espère, Monsieur, ayant le bonheur d'être plus connu de vous, que vous ne voyez rien en moi qui, démentant la déclaration que je vous ai faite, puisse vous rendre suspecte ma démarche, ni vous donner regret de la vôtre. S'il y a des gens qui m'accusent d'être un hypocrite, c'est parce que je ne suis pas un impie; ils se sont arrangés pour m'accuser de l'un ou de l'autre, sans doute parce qu'on n'imagine pas qu'on puisse sincèrement croire en Dieu. Vous voyez que, de quelque manière que je me conduise, il m'est impossible d'échapper à l'une de ces deux imputations. Mais vous voyez aussi que, si toutes deux sont également destituées de preuves, celle d'hypocrisie m'eût sauvé de bien des disgrâces, et ma bonne foi m'eût coûté assez cher, ce me semble, pour pouvoir être au-dessus de tout soupçon.

« Quand nous avons eu, Monsieur, des entretiens sur mon ouvrage, je vous ai dit dans quelles vues il avait été publié, et je vous réitère la même chose en toute sincérité de cœur. Ces vues n'ont rien que de louable, vous en êtes convenu vous-même, et, quand vous m'apprenez qu'on m'impute celle d'avoir voulu jeter du ridicule sur le christianisme, vous sentez en même temps combien cette imputation est ridicule elle-même, puisqu'elle porte uniquement sur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même, et où l'on ne trouve assurément rien d'applicable au vrai chrétien.

« Les objections n'empêchent pas qu'une vérité ne soit démontrée, et il faut savoir se tenir à ce qu'on sait, et ne pas vouloir tout savoir, même en matière de religion. Nous n'en servirons pas Dieu de moins bon cœur, nous n'en serons pas moins vrais croyants. Je n'épiloguerai point sur les chicanes sans nombre et sans fondements qu'on m'a faites et qu'on me fait tous les jours. Je sais supporter, dans les autres des manières de penser qui ne sont pas les miennes; pourvu que nous soyons tous unis en Jésus-Christ, c'est là l'essentiel. » (*Corresp.*)

Dans ses *Confessions*, J.-J. Rousseau rappelant les jours heureux de son innocence et les douceurs qu'il trouvait dans la piété, parle ainsi des Jésuites et de ses craintes de l'enfer.

« La terreur de l'enfer, que jusque-là j'avais toujours peu craint, troublait peu-à-peu ma sécurité ; et, si maman ne m'eût tranquilisé l'âme, cette effrayante doctrine m'eût enfin tout à fait bouleversé, si mon confesseur, qui était aussi le sien, n'eût contribué pour sa part à me maintenir dans une bonne assiette. C'était le P. Hémet, Jésuite, bon et sage vieillard dont la mémoire me sera toujours en vénération. Il avait la simplicité d'un enfant, et sa morale, moins relâchée que douce, était ce qu'il me fallait pour balancer les tristes impressions du jansénisme. Ce bonhomme, et son compagnon le P. Coppier, venaient souvent nous voir aux Charmettes, quoique le chemin fût fort rude et assez long pour des gens de leur âge. Leurs visites me faisaient grand bien : que Dieu veuille le rendre à leurs âmes ! car ils étaient trop vieux alors pour que je les présume en vie encore aujourd'hui. J'allais aussi les voir à Chambéri; je me familiarisais peu-à-peu avec leur maison, leur bibliothèque était à mon service. Le souvenir de cet heureux temps se lie avec celui des Jésuites, au point de me faire aimer l'un par l'autre.

« Je voudrais savoir s'il passe quelquefois, dans les cœurs des autres hommes, des puérilités pareilles à celles qui passent quelquefois dans le mien. Au milieu de mes études et d'une vie innocente, autant qu'on la puisse mener, et malgré tout ce qu'on m'avait pu dire, la peur de l'enfer m'agitait encore souvent. Je me demandais : En quel

état suis-je ? si je mourais à l'instant même, serais-je damné ? Selon mes bons jansénistes, la chose était indubitable; mais, selon ma conscience, il me paraissait que non. Toujours craintif, et flottant dans cette cruelle incertitude, j'avais recours, pour en sortir, aux expédients les plus risibles, pour lesquels je ferais volontiers enfermer un homme, si je lui en voyais faire autant. Un jour, rêvant à ce triste sujet, je m'exerçais machinalement à lancer des pierres contre le tronc des arbres, et cela avec mon adresse ordinaire, c'est-à-dire, sans presque en toucher aucun. Tout au milieu de ce bel exercice, je m'avisai de m'en faire une espèce de pronostic pour calmer mon inquétude. Je me dis : Je m'en vais jeter cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de moi ; et, si je le touche, signe de salut ; si je le manque, signe de damnation. Tout en disant ainsi, je jette une pierre d'une main tremblante et avec un horrible battement de cœur, mais si heureusement qu'elle va frapper au beau milieu de l'arbre, ce qui véritablement n'était pas difficile ; car j'avais eu soin de le choisir fort gros et fort près; depuis lors, je n'ai plus douté de mon salut. Je ne sais, en me rappelant ce trait, si je dois rire ou gémir sur moi-même. Vous autres grands hommes, qui riez sûrement, félicitez-vous ; mais n'insultez pas à ma misère ; car je vous jure que je la sens bien.

« Au reste, ces troubles, ces alarmes, inséparables peut-être de la dévotion, n'étaient pas un état permanent : communément j'étais assez tranquille, et l'impression que l'idée d'une mort prochaine faisait sur mon âme était moins de la tristesse qu'une langueur paisible, et qui même avait ses douceurs. Je viens de trouver, parmi de vieux papiers, une espèce d'exhortation que je me faisais à moi-même, et où je me félicitais de mourir à l'âge où l'on trouve assez de courage en soi pour envisager la mort, et sans avoir de grands maux ni de corps ni d'esprit durant ma vie. Que j'avais bien raison ! Un pressentiment me faisait craindre de vivre pour souffrir. Il semblait que je prévoyais le sort qui m'attendait sur mes vieux jours. Je n'ai jamais été si près de la sagesse que durant cette heureuse époque. Sans grands remords sur le passé, délivré du soin de l'avenir, le sentiment qui dominait constamment dans mon âme était de jouir du présent. Les dévots ont pour l'ordinaire une petite sensualité très-vive, qui leur fait savourer avec délices les plaisirs innocents qui leur sont permis. Les mondains leur en font un crime, je ne sais pourquoi, ou plutôt je le sais bien; c'est qu'ils envient aux autres la jouissance des plaisirs simples dont eux-mêmes ont perdu le goût. Je l'avais, ce goût, et je trouvais charmant de le satisfaire en sûreté de conscience ; mon cœur, neuf encore, se livrait à tout avec un plaisir d'enfance ; ou plutôt, si je l'ose dire, avec une volupté d'ange ; *car en vérité, ces tranquilles jouissances ont la sérénité de celles du paradis.* » (*Confes.*, *l.* I.)

Dans la lettre suivante à M. Moultou touchant le parlement de Paris et Voltaire, J.-J. Rousseau montre de nouveau son attachement pour les Jésuites, et fait ressortir les procédés odieux de Voltaire et de son parti contre lui :

Montmorency, le 7 juin 1762.

« Je me garderais bien de vous inquiéter, cher Moultou, si je croyais que vous fussiez tranquille sur mon compte ; mais la fermentation est trop forte pour que le bruit n'en soit pas arrivé jusqu'à vous, et je juge, d'après la lettre que je reçois des provinces, que les gens qui m'aiment y sont encore plus alarmés pour moi qu'à Paris. Mon livre a paru dans des circonstances malheureuses. Le Parlement de Paris, pour justifier son zèle contre les Jésuites, veut, dit-on, persécuter aussi ceux qui ne pensent pas comme eux. Le mérite des Jésuites a toujours fait ombrage au parlement de Paris et à plusieurs autres, il a toujours été le sujet des horribles persécutions dont ils les ont accablés (Rousseau plus d'une fois a gémi sur de si injustes procédés exercés envers ces religieux). Et le seul homme en France qui croit en Dieu doit être la victime des défenseurs du christianisme. Depuis quelques jours, tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer : on m'offre partout des retraites ; mais comme on ne me donne pas, pour les accepter, des raisons bonnes pour moi, je demeure, car votre ami Jean-Jacques n'a point appris à se cacher. Je pense qu'on grossit le mal à mes yeux pour tâcher de m'ébranler ; car je ne saurais concevoir à quel titre, moi, citoyen de Genève, je puis devoir compte au parlement de Paris d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilége des Etats-Généraux. Le seul moyen de défense que j'entends employer, si on m'interroge, est la récusation de mes juges ; car je vois que, tout plein de son pouvoir suprême, le Parlement a peu d'idées du droit des gens, et ne le respectera guère dans un petit particulier comme moi. Il y a dans ce corps des intérêts auxquels la justice est toujours subordonnée ; et il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au parlement de Paris qu'à en rouer un autre au parlement de Toulouse. Il est vrai que les magistrats du premier de ces corps aiment la justice et sont équitables et modérés, quand un ascendant trop fort ne s'y oppose pas ; mais si cet ascendant agit dans cette affaire, comme il est probable, ils n'y resteront point. Tels sont les hommes, cher Moultou ! telle est cette société si vantée ; la justice parle et les passions agissent. D'ailleurs, quoique je n'eusse qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits, ou, au contraire, à user de quelque mensonge pour me tirer d'affaire, même malgré eux, bien résolu de ne dire rien que de vrai et de ne compromettre personne, toujours gêné dans mes réponses, je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaisir.

« Mais, cher Moultou, si la devise que j'ai prise n'est pas un bavardage, c'est ici l'occasion de m'en montrer digne ; et à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reste ? De quelque manière que me traitent les hommes, que me feront-ils que la nature et mes maux ne m'eussent bientôt fait sans eux ? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge ; mais ils ne m'ôteront pas ma liberté ; je la conserverai, quoi qu'ils fassent, dans leurs liens et dans leurs murs. Ma carrière est finie ; il ne me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes. O ami ! pour une si grande cause, ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le parlement rentre ; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

« Adieu, cher Moultou, je vous embrasse tendrement ; sitôt que mon sort sera décidé, je vous en instruirai si je reste libre, sinon vous l'apprendrez par la voix publique.

« M. de Voltaire me voyant opprimer par le parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui et à son parti, saisit ce moment pour me faire opprimer de même à Genève, et opposer une barrière insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus sûrs moyens qu'il employa pour cela fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion : car là-dessus nos lois sont formelles, et tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent, perd par là son droit de cité. Il travailla donc de toutes ses forces à soulever les ministres : il ne réussit pas avec ceux de Genève qui le connaissent, mais il ameuta tellement ceux du pays de Vaud que, malgré la protection et l'amitié de M. le bailli d'Yverdun et de plusieurs magistrats, il fallut sortir du canton de Berne. » (*Corresp.*, t. II, p. 191.)

Enfin le tableau le plus piquant et le plus vrai qu'on puisse faire de la charité des philosophes du XVIIIe siècle les uns envers les autres, se trouve dans la conversation suivante de Voltaire avec un de ses ouvriers du comté de Neuchâtel, rapportée par Rousseau :

« *M. de Voltaire.* — Est-il vrai que vous êtes du comté de Neuchâtel ?

« *L'ouvrier.* — Oui, Monsieur.

« *M. de Voltaire.* — Etes-vous de Neuchâtel même ?

« *L'ouvrier.* — Non, Monsieur, je suis du village de Butte, dans la vallée de Travers.

« — *M. de Voltaire.* Butte ! Cela est-il bien loin de Motiers ?

« *L'ouvrier.* — A une petite lieue.

« *M. de Voltaire.* — Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci, qui a bien fait des siennes.

« *L'ouvrier.* — Qui donc, Monsieur?

« *M. de Voltaire.* — Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connaissez-vous?

« *L'ouvrier.* — Oui, Monsieur, je l'ai vu un jour à Butte, dans le carrosse de M. de Montmolin, qui se promenait avec lui.

« *M. de Voltaire.* — Comment, ce pied plat va en carrosse? Le voilà donc bien fier.

« *L'ouvrier.* — Oh! Monsieur, il se promène aussi à pied; il court comme un chat maigre, et grimpe sur toutes nos montagnes.

« *M. de Voltaire.* — Il pourrait bien grimper quelque jours sur une échelle. Il eût été pendu à Paris, s'il ne se fût sauvé, et il le sera s'il y vient.

« *L'ouvrier.* — Pendu, Monsieur! il a l'air d'un si bon homme! Eh mon Dieu ! qu'a-t-il donc fait?

« *M. de Voltaire.* — Il a fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

« *L'ouvrier.* — Vous me surprenez : il va tous les dimanches à l'église.

« *M. de Voltaire.* — Ah ! l'hypocrite ! Et que dit-on de lui dans le pays? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir?

« *L'ouvrier.* — Tout le monde, Monsieur, tout le monde l'aime. Il est recherché par tous, et on dit que milord lui fait aussi bien des caresses.

« *M. de Voltaire.* — C'est que milord ne le connaît pas, ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, et vous connaîtrez l'homme. Les gens de Montmorency, où il demeurait, ont fait des feux de joie quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

« *L'ouvrier.* — Sans religion, Monsieur? Mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

« *M. de Voltaire.* — Qui? moi? grand Dieu ! Eh ! qui est-ce qui dit cela?

« *L'ouvrier.* — Tout le monde, Monsieur.

« *M. de Voltaire.* — Ah ! quelle horrible calomnie ! Moi qui ai étudié chez les Jésuites; moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les théologiens !

« *L'ouvrier.* — Mais, Monsieur, on dit que vous avez fait des mauvais livres.

« *M. de Voltaire.* — On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom, comme ceux de ce croquant portent le sien, etc. » (*Correspondance*, tom. II, pag. 336.)

ROYAUME DE DIEU (*Critique sacrée*). — « Ce mot se prend dans l'Ecriture, pour le souverain empire de Dieu sur toutes les créatures ; *le royaume des cieux* est une expression commune dans le Nouveau-Testament, pour signifier *le royaume de Jésus-Christ*, c'est-à-dire, la vocation des peuples à la foi, et la prédication de l'Evangile ; il marque encore l'état des bienheureux après cette vie ; *Heureux sont les pauvres en esprit, car le royaume des cieux leur appartient* (*Matth.* V, 3). Les pauvres en esprit sont ceux qui ne sont pas possédés de l'amour des richesses, et qui ne commettent pas d'injustice pour en acquérir. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XXIX,

pag. 498, art. *Royaume de Dieu*, par le chevalier de Jaucourt)

CABET. — (*Le vrai Christianisme, suivant Jésus-Christ.*) — SECTION II, *Règne de Dieu.* § 1er. *Idée générale.* « Nous l'avons déjà dit, mais nous ne pouvons trop le répéter, puisque Dieu, selon Jésus, est la bonté, l'amour paternel, la source de la fraternité la justice, la sagesse, la perfection, etc., etc., le règne de Dieu, selon lui, ne peut être que le règne de la justice, de l'amour, de la fraternité, etc., etc., dans toute leur perfection.

« Le règne de Dieu, ce n'est ni le règne de Satan, ni le règne d'un homme.

« C'est le règne d'un idéal parfait.

« Quant au royaume de Dieu, c'est un monde nouveau remplaçant l'ancien monde, ou les anciens royaumes de Satan et les hommes ; c'est un état parfait remplaçant un état imparfait, comme dit l'apôtre Paul : *Ce que nous avons maintenant de science et de prophétie est très-imparfait ; mais lorsque nous serons dans l'état parfait, tout ce qui est imparfait sera aboli* (*I, Corinth.* XIII, 9, 10). — *Le royaume de Dieu, c'est une nouvelle société, une sainte cité, une nouvelle Jérusalem que*, dit Jean dans son *Apocalypse*, *Dieu fera descendre du ciel, et dans laquelle il fera toutes choses nouvelles* (*Apocal.* XXI, 2-5).

« CHAP. V. *Perfection et félicité dans le royaume de Dieu.* — § 1er.—*Ancienne idée des prophètes sur un idéal social.* — Voyez l'*idéal social* conçu et présenté par les prophètes, surtout par Isaïe, dans son style oriental et poétique : *Le désert et le lieu aride se réjouiront ; la solitude sera dans l'allégresse et fleurira comme une rose. Fortifiez les mains languissantes et affermissez les genoux tremblants ! Dites à ceux qui ont le cœur troublé : Prenez courage ! voici votre Dieu qui vous délivrera. Alors les yeux des aveugles seront ouverts, les oreilles des sourds seront débouchées, le boiteux sautera comme un cerf, la langue du muet chantera le triomphe, des eaux sortiront du désert et des torrents de la solitude!!!... Là où la terre était aride et desséchée, on verra des étangs ; là où la terre était comme brûlée, on verra des sources jaillissantes ; et là où l'on ne voyait que des cavernes habitées par les serpents, on verra la verdure des roseaux et des joncs. Et il y aura là un sentier et un chemin qui sera appelé le chemin de la Sainteté, où n'entreront que les purs, et où les ignorants mêmes ne pourront s'égarer. Il n'y aura là ni lions, ni aucune autre bête féroce. Et ceux dont l'Eternel aura payé la rançon reviendront à Jérusalem avec des chants de triomphe ; une allégresse éternelle sera sur leur tête ; la douleur et le gémissement s'enfuiront pour jamais* (*Isa.* XXXV, 1-10).

« Voilà-t-il une métamorphose sociale, un merveilleux royaume de Dieu ! Continuons : *Les anciennes afflictions disparaîtront et seront oubliées, car je vais créer de nouveaux cieux et une terre nouvelle ; et tout ce qui a été auparavant s'effacera de la mémoire. Vous vous réjouirez et vous serez éternellement pénétrés de joie dans les choses que je vais créer, parce que je vais rendre Jérusalem une ville d'allégresse, et son peuple un peuple de joie. On n'y entendra plus de voix lamentables ni de tristes cris. Il n'y aura plus désormais aucun enfant qui ne vive que peu de jours, ni aucun vieillard qui ne remplisse le temps de sa vie ; celui qui mourra âgé de cent ans sera encore jeune. Alors les hommes habiteront les maisons qu'ils auront bâties ; ils mangeront les fruits des vignes qu'ils auront plantées ; il ne leur arrivera plus de bâtir des maisons pour qu'un autre les habite, ni de planter des vignes pour qu'un autre en mange le fruit. Le loup, le lion et le serpent ne pourront plus faire aucun mal* (*Isa.* LXV, 16-25).

« Voilà-t-il une société améliorée, des perfectionnements dans l'homme, dans la campagne, dans les animaux ! *Cependant Jérusalem a dit : Le Seigneur m'a oubliée et abandonnée. Mais une mère peut-elle oublier son enfant et n'avoir pas compassion du fils qu'elle a porté dans ses entrailles ? Et quand même elle l'oublierait, pour moi je ne vous oublierai jamais* (*Isa.* XLIX, 14, 15). — *Le salut que je donnerai sera éternel, et ma justice subsistera dans la suite de tous les siècles. Mon peuple sera comblé d'une éternelle allégresse ; il sera dans la joie et dans le ravissement ; les douleurs et les soupirs fuiront pour jamais. Le libérateur qui doit ouvrir les prisons arrivera bientôt ; il ne laissera pas exterminer ses serviteurs, et le pain qu'il donnera ne manquera jamais* (*Isa.* LI, 8-14). — *Les enfants qui vous viendront après votre stérilité vous diront : Notre pays est trop étroit, donnez-nous une autre habitation* (*Isa.* XLIX, 20).

« Voici Dieu, jusqu'alors présenté comme *père*, présenté maintenant comme *mère*, comme la plus aimante des mères, assurant enfin un bonheur éternel à ses enfants ! Et voici ses enfants tellement heureux et tellement multipliés, que la colonisation deviendra nécessaire ! *Ne craignez point, ô Jacob, qui êtes devenu comme un ver qu'on écrase ; ni vous, enfants d'Israël, qui êtes comme morts : c'est moi qui vient vous secourir, dit le Seigneur, et c'est le saint d'Israël qui vous rachète. Je vous rendrai comme un de ces chariots tout neufs qui foulent les blés, qui ont des pointes et des dents de fer ; vous foulerez et vous briserez les montagnes, et vous réduirez en poudre les collines ; vous les secouerez comme lorsqu'on vanne le blé ; le vent les emportera, et la tempête les dispersera ; mais pour vous, vous vous réjouirez dans le Seigneur, vous trouverez vos délices dans le sein d'Israël. Les pauvres et les affligés cherchent de l'eau, et ils n'en trouvent point ; leur langue est brûlée par les ardeurs de la soif ; mais je suis le Seigneur, et je les exaucerai ; je suis le Dieu d'Israël, et je ne les abandonnerai point. Je ferai sortir des fleuves du haut des collines, et des fontaines du milieu des champs ; je changerai les déserts en étangs, et la terre sèche et sans chemin en eau courante. Je ferai naître dans le désert le cèdre,*

l'épine blanche, le myrte et les oliviers; je ferai croître ensemble dans la solitude les sapins, les ormes et les buis, afin que tous les hommes voient, qu'ils sachent, qu'ils considèrent et qu'ils comprennent que c'est la main du Seigneur qui a fait cette merveille, et que le saint d'Israël en est l'auteur (*Isa.* XLI, 14-20).

« Quelles images de prodigieuses améliorations! Quelle métamorphose dans la fertilité et la beauté de la terre! *Le Seigneur consolera Jérusalem : il la consolera de toutes ses ruines; il changera ses déserts en des lieux de délices, et sa solitude en un jardin du Seigneur. On y verra partout la joie et l'allégresse; on y entendra les actions de grâces et les cantiques de louanges. Ecoutez-moi, vous qui êtes mon peuple! Nation que j'ai chérie, entendez ma voix! Le Juste que je dois envoyer est proche; le Sauveur que j'ai promis va paraître; et mon bras fera justice aux nations* (*Isa.* II, 3-5).

« Ainsi, le poétique Isaïe prédit que la terre deviendra un *jardin*, un nouvel Eden, un paradis terrestre! *O vous qui êtes altérés, venez aux eaux; et vous qui n'avez point d'argent, venez, achetez et mangez! Achetez sans argent et sans aucun prix du vin et du lait! Pourquoi employez-vous l'argent pour ce qui ne nourrit point, et votre travail pour ce qui ne rassasie point? Ecoutez-moi attentivement, et vous mangerez ce qui est bon, et votre âme jouira avec plaisir de ce qu'il y a de meilleur* (*Isa.* LV, 1, 2). *Le Dieu des armées préparera à tous les peuples, sur cette montagne, un festin de viandes délicieuses et de vin exquis et parfaitement pur. Il brisera cette chaîne qui tenait liés tous les peuples, rompra ce voile qui couvrait toutes les nations, précipitera la mort pour jamais, et sèchera les larmes de tous les yeux* (*Isa.* XXV, 6-8).

« Encore l'abondance avec la suppression de l'esclavage et de l'ignorance! *Ecoutez, peuples, prêtez l'oreille, voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai établi pour être la lumière des nations et leur salut... pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : sortez de prison; et à ceux qui étaient dans les ténèbres : montrez-vous!.... Ils n'auront plus ni faim, ni soif; la chaleur et le soleil ne les brûleront point; car celui qui est plein de miséricorde pour eux les mènera boire aux sources des eaux. Alors je transformerai toutes mes montagnes en chemins, et nos sentiers seront rehaussés. Je vois les peuples accourir de loin et de tous côtés. Cieux, glorifiez le Seigneur, et toi, terre, sois dans l'allégresse, car l'Eternel consolera son peuple et aura compassion de ses pauvres* (*Isa.* XLIX, 1-13).

« Toujours l'abondance, avec la liberté et l'union des peuples!

« Après avoir annoncé que tous les peuples se réuniront, Isaïe prophétise ainsi la paix universelle : *Ils transformeront leurs épées en charrues, et leurs hallebardes en faucilles. Une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et ils ne s'adonneront plus à faire la guerre* (*Isa.* II, 2-4).

« Voici un autre prophète, Osée, qui fait dire à Dieu : *Je briserai l'arc et l'épée, je ferai cesser les combats* (*Ose.* II, 18).

« Ecoutez maintenant le prophète Jérémie: *Il viendra un temps, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël.* Voici cette nouvelle alliance : *J'imprimerai mes lois dans leur esprit, et je les écrirai dans leur cœur. Et je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. Et chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain et son frère, parce que tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Je leur pardonnerai leurs iniquités, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés* (*Jerem.* XXXI, 33, 34).

« Dans cet état nouveau, l'homme serait presque parfait.

« Voici le prophète Daniel qui annonce le royaume de Dieu et sa puissance : *Le plus puissant des rois prononcera des paroles contre le Seigneur, et détruira ses saints, et pensera pouvoir changer le temps et la loi, et les saints seront livrés dans sa main jusqu'à un temps certain. Mais son jugement viendra et sa domination sera détruite; et il sera exterminé jusqu'à sa racine, afin que le règne et la domination, et la grandeur des royaumes, sous tous les cieux, soient données au peuple des saints du Seigneur. Son royaume sera éternel, et tous les pouvoirs lui seront assujettis* (*Daniel.* VII, 24-27).

« Voilà l'idéal social poétiquement annoncé par les prophètes, et le bonheur qu'ils voyaient destiné à l'humanité dans le royaume de Dieu.

« Nous avons d'ailleurs vu Moïse annoncer un nouveau Messie, un réformateur.

« Et voici même le résumé de toutes les menaces et promesses que Moïse mit dans la bouche de Dieu : *Si vous dédaignez de suivre mes lois, j'arrêterai sur vous l'œil de ma colère... Vous serez en proie aux horreurs de l'indigence, et c'est en vain que vous cultiverez péniblement la terre; je vous accablerai de toutes sortes de calamités, à cause de vos péchés, jusqu'à ce que vous confessiez vos iniquités, et que vous en fassiez pénitence* (*Levit.* XXVI, 15-41). *Si vous marchez selon mes préceptes; si vous gardez mes commandements, je vous comblerai de bienfaits; la terre produira de riches moissons; les arbres seront couverts de fruits, et la vendange remplira vos cuves; vous vivrez dans la plus grande abondance et dans la paix; votre sommeil sera doux et paisible; je vous ferai marcher en liberté, la tête haute, et vos ennemis tomberont tous devant vos yeux* (*Levit.* XXVI, 3-13). *Je bannirai toutes les maladies du milieu de vous; il n'y aura point, dans votre terre, de femme stérile et inféconde; vous multiplierez de plus en plus, et je remplirai le nombre de vos jours et de vos années* (*Exod.* XXIII, 22-27; *Deut.* VII, 12).

« Ainsi, suivant Moïse et suivant Dieu, l'indigence est une calamité, tandis que la fertilité des champs, l'abondance, la fécondité des femmes et la santé sont autant de biens nécessaires au bonheur de l'humanité.

« Voyons maintenant le progrès et l'avenir, suivant Jésus.

« § II. *Progrès et avenir suivant Jésus.* — Après tant de prophètes annonçant une grande réforme sociale, Jean-Baptiste, rempli de l'Esprit de Dieu dès le sein de sa mère, est envoyé, dit l'apôtre Luc, pour *préparer un peuple parfait* (*Luc.* I, 15-17).

« Nous avons vu ce Jean-Baptiste annoncer Jésus.

« L'un des prophètes fera dire à Dieu : *Je publierai des choses cachées depuis le commencement du monde* (*Matth.* XIII, 35).

« Jésus se réjouit de ce que sa doctrine, cachée aux savants et aux sages, est enfin *révélée* aux simples et aux petits (*Matth.* XI, 25).

« Nous avons vu qu'il n'instruit que progressivement ses disciples, qu'il ne leur confie qu'à la fin des choses qu'il leur a cachées dans le commencement, qu'il ne leur révèle pas lui-même toute la vérité, et qu'il leur annonce son esprit qui leur fera tout connaître et qui les consolera.

« Il déclare que Jean-Baptiste est *le plus grand* des prophètes et qu'il est même *plus qu'un prophète ;* mais il déclare en même temps que, *dans le royaume de Dieu, le plus petit sera plus grand que Jean-Baptiste* (*Matth.* XI, 11). — *Ce que beaucoup de prophètes et de justes ont vainement désiré de voir et d'entendre,* dit-il à ses disciples, *vous le voyez et vous l'entendez* (*Matth* XIII, 17).

« Il déclare encore qu'*aucun autre n'a fait ce qu'il a fait* (*Joan.* XV, 24). Il déclare enfin à ses disciples qu'ils feront des œuvres encore *plus grandes* que les siennes (*Joan.* XIV, 12).

« En un mot, il annonce la future perfection de l'humanité.

« Et l'apôtre Paul ajoutera : *Ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, et ce qui n'est point venu dans l'esprit de l'homme, c'est ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment* (*I Corinth.* II, 9).

« Et nous verrons tout à l'heure les descriptions de l'apôtre Jean dans son *Apocalypse.*

« Revenons à Jésus et à son royaume de Dieu, voyons son opinion sur l'organisation sociale antérieure ou sur le *monde.*

§ III. *Monde.* — « Nous avons vu Matthieu faire dire à Satan que tous les royaumes du monde lui appartiennent avec leur gloire. — Luc lui fait dire : *La puissance et la gloire de tous les royaumes du monde m'ont été données et je les donne à qui il me plaît* (*Luc.* IV, 6).

« Ainsi, le monde est le royaume de Satan.

« Aussi, dans son *Apocalypse,* nous entendrons Jean s'écrier que le règne de ce monde a passé (de Satan) à Dieu et à son Christ, pour leur rester éternellement, après que Satan a été détrôné par Michel.

« Nous verrons aussi le même Jean affirmer que le monde a mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que ses œuvres étaient mauvaises.

« Jésus lui-même dit à ses propres frères : *Le monde me hait parce que je rends témoignage contre lui que ses œuvres sont mauvaises* (*Joan.* VII, 7).

« Et près de ses derniers moments, s'adressant au peuple, il lui dit : *celui qui aime sa vie dans ce monde la perdra, et celui qui la dédaigne la conservera pour la vie éternelle....*

« C'est maintenant que le monde va être jugé ; c'est maintenant que le prince du monde va être chassé.... *Je suis venu dans le monde, moi qui suis la lumière, afin que tous ceux qui croient en moi ne demeurent point dans les ténèbres... Je ne suis point venu pour juger le monde, mais pour le sauver* (*Joan.* XII, 25, 31, 46).

« Jésus dit encore à ses disciples : *Je ne vous parlerai plus guère, car le prince du monde vient, et il n'a rien de commun avec moi* (*Joan.* XIV, 30). — *Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait ; mais parce que vous n'êtes point du monde et que je vous ai choisis du milieu du monde, le monde vous hait* (*Joan.* XV, 18, 19). — *Vous pleurerez et vous gémirez, mais le monde se réjouira,* (*Joan.* XVI, 20).

« Puis enfin il leur dit : *Le prince de ce monde est déjà jugé* (*Joan.* XVI, 11). — *Le temps va venir que vous serez dispersés de tous côtés et que vous me laisserez seul : mais je ne suis pas seul, parce que mon Père est avec moi... Vous aurez à souffrir bien des afflictions dans le monde ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (*Joan.* XVI, 33).

« Adressant une prière à son Père, et lui recommandant ses disciples, il lui dit : *Je leur ai donné votre parole, et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas moi-même du monde* (*Joan.* XVII, 14).

« Et Jésus emploie indifféremment le mot *siècle* et le mot *monde*. *Les enfants du siècle* (ou du monde), *dit-il, sont plus prudents* (ou plus rusés) *dans la conduite de leurs affaires que les enfants de la lumière* (*Luc.* XVI, 8). — *Les sollicitudes de ce siècle* (ou de ce monde) *étouffent souvent la parole de Dieu* (*Marc.* IV, 19).

« Ecoutez maintenant l'apôtre Jacques : *Race adultère, ne savez-vous pas que l'amour de ce monde est une inimitié contre Dieu, et que, par conséquent, quiconque veut être ami de ce monde se rend ennemi de Dieu* (*Jac.* IV, 4)?

« Ecoutez aussi l'apôtre Jean : *N'aimez ni le monde, ni ce qui est dans le monde ! Si quelqu'un aime le monde, il n'aime pas le Père ; car tout ce qui est dans le monde, c'est la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie, ce qui ne vient point du Père, mais du monde* (*I Joan.* II, 15-17).

« Écoutez enfin l'apôtre Paul : *Nous n'avons point reçu l'esprit du monde, mais l'esprit de Dieu, afin que nous connussions les dons que Dieu nous a faits* (*I Corinth.*

11, 12). — *Ne vous conformez point au siècle présent, mais qu'il se fasse en vous une transformation par le renouvellement de votre esprit, afin que vous reconnaissiez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux, ce qui est parfait* (*Rom.* XII, 2).

« Que reste-t-il de tout cela ? — Que le *monde* dont parle Jésus, ce sont, à ses yeux, le *siècle* ou les *hommes d'alors*, ou la *société de cette époque*; ce sont les ténèbres, le péché, le mal, la mort et Satan.

« Tout ce qui précède explique clairement d'avance la fameuse parole de Jésus : *Mon royaume n'est pas de ce monde*, prononcée dans la circonstance suivante : Arrêté, condamné par les Juifs et livré au gouverneur romain, celui-ci lui demandera : *Etes-vous le roi des Juifs ?* C'est alors qu'il répondra : *Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs ; mais à présent, mon royaume n'est pas d'ici* (*Joan.* XVIII, 36).

« N'est-ce pas évidemment comme s'il me disait : Oui, je suis le futur *roi des Juifs* ; mais mon règne n'est pas encore arrivé ? Mon règne n'est pas d'aujourd'hui, pas de cette année, pas de cette époque : ce sont les pharisiens et les hérodiens qui règnent maintenant : nous sommes encore dans le *monde pharisien*, dans le *monde païen*; et mon royaume, avec un peuple parfait complètement régénéré par la fraternité, n'est pas encore arrivé. S'il était arrivé tous me défendraient, ou plutôt il n'y aurait personne pour m'attaquer.

« Du reste, si l'on veut soutenir que Jésus, Dieu règne dans le ciel, nous ne le contesterons pas, puisque *nous admettons sa divinité;* mais il nous paraît mille fois évident que le règne ou le royaume qu'il annonce constamment est aussi pour la terre ; plus il est puissant et rempli d'amour pour l'humanité, plus son amour doit se manifester sur la terre comme au ciel.

« Nous reviendrons bientôt sur ce sujet.

« Ce qui précède explique aussi la *fin du monde.*

« § IV. *Fin du monde.*—Jésus parle souvent de la fin du monde, et l'on prétend que cette expression signifie la fin de la terre, et du genre humain sur le globe.

« Nous pourrions opposer les propres paroles de Jésus, qui parle souvent d'*éternité*, de *vie éternelle*, de *siècle des siècles.* Nous pourrions citer cette parole de l'ange à Marie : *Vous donnerez à votre fils le nom de Jésus. Il sera grand, il sera appelé le Fils du Très-Haut; le Seigneur lui donnera le trône de David ; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin* (*Luc.* I, 32, 33).

« C'est bien un règne sur la terre.

« Mais nous ne voulons pas contester qu'il puisse y avoir une fin de la terre et une fin de l'humanité ; et nous soutenons seulement que, par *fin du monde*, Jésus entend souvent la fin du monde pharisien, du monde païen, du monde satanique, remplacés par le royaume de Dieu.

« Entre beaucoup de preuves en voici une :

« Ses disciples lui demandant quel signe il y aurait de son avénement et de la consommation du siècle, il leur répond : *Plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ, et ils en séduiront plusieurs. — Vous entendrez des bruits de guerre, mais ce ne sera pas encore la fin. — On verra des soulèvements, des guerres, des famines, des pestes. — Il s'élèvera plusieurs faux prophètes qui séduiront beaucoup de personnes, — parce que l'iniquité abondera, la charité se refroidira ; mais celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin.* »

« Il est bien manifeste qu'il s'agit ici de la fin du monde pharisien.

« Après avoir prédit de longues et terribles persécutions pour ses disciples, Jésus annonce ainsi le triomphe de sa doctrine : *Et cet Evangile du royaume de Dieu sera prêché dans toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations; et c'est alors que la fin arrivera* (*Matth.* XXIV, 14).

« C'est évidemment la fin du monde et cette fin du monde n'est pas la fin de la terre ni de l'univers, mais la fin de la société d'alors, de l'organisation sociale d'alors.

« Et nous verrons que Jésus annonce souvent que cette fin du monde ou son royaume arrivera prochainement, du vivant de beaucoup de ses disciples.

« § V. *Vie, vie éternelle.*— Jésus considère la vieille organisation sociale comme la mort, Satan comme le roi de la mort ; pour lui, la vie, c'est Dieu, c'est sa nouvelle doctrine de fraternité, c'est le royaume de Dieu. *Celui qui entend ma parole*, dit-il, *et qui croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle ; il est passé de la mort à la vie... L'heure est venue où les morts entendront la voix du Fils de Dieu et ceux qui l'entendront vivront*, (*Joan.* V, 25). — *Si vous voulez entrer dans la vie*, dit-il au jeune riche, *gardez les commandements. — Mon Père,* dit-il une autre fois, *glorifiez votre Fils afin que votre Fils vous glorifie! vous lui avez donné puissance sur tous les hommes, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés. Or, la vie éternelle consiste à vous connaître* (*Joan.* XVII, 3). — *Celui qui croit à ma doctrine*, dit-il encore, *fera des œuvres plus grandes que les miennes* (*Joan.* XIV, 12).

« Ainsi, tous ceux qui adoptent et pratiquent sa doctrine ont la *vie* et sont *vivants*, il appelle *morts* ceux qui ignorent et ne pratiquent pas ou repoussent sa doctrine, comme aujourd'hui nous disons généralement que le peuple est mort ou que l'esprit public est mort.

« C'est dans ce sens que, quand Jésus commençant sa prédication à Capharnaüm, Mathieu trouve les habitants de cette ville *assis dans l'ombre de la mort* (*Matth.* IV, 16).

« C'est dans ce sens encore que, quand un jeune homme (qui adopte sa doctrine et qui naît à la vie) veut le suivre comme disciple, et quitter sa famille (qui ne l'adopte pas et qui reste morte), et demande la permission d'ajourner son départ pour aider ses parents à ensevelir son père qui vient de mourir, Jésus lui répond : *Laissez les morts* (qui repoussent ma doctrine) *ensevelir leurs morts* (*Matth.* VIII, 22). *Pour vous, allez annoncer le royaume de Dieu* (*Luc.* IX, 60).

« Et Jésus revient sans cesse à cette idée que la fraternité est la base du royaume de Dieu et la source de la vie. Quand un docteur de la loi lui demande ce qu'il faut faire pour posséder *la vie éternelle*, Jésus lui répond *qu'il faut aimer Dieu de tout son cœur*, etc., *et son prochain comme soi-même* (*Luc.* X, 25-28).

« L'apôtre Jean s'exprime dans le même sens et d'une manière remarquable. *Nous reconnaissons à l'amour que nous avons pour nos frères que nous sommes passés de la mort à la vie : celui qui n'aime point demeure dans la mort* (*I Joan.* III, 14).

« L'apôtre *Paul* dit aussi : *Jésus-Christ a détruit la mort et découvert, par l'Evangile, la vie et l'immortalité* (*II Timot.* I, 10).

« Et le même Paul dit ailleurs : *Jésus s'est fait chair et sang, afin de détruire par sa mort, celui qui était le prince de la mort, c'est-à-dire Satan, et d'affranchir ceux que la crainte de la mort tenait dans une continuelle servitude pendant leur vie* (*Hebr.* II, 14 et 15).

« Ainsi, avant le royaume de Dieu, c'était la mort pour l'humanité; c'était le règne de la mort, des supplices et des tortures; c'était la langueur, l'apathie, le sommeil et la paralysie ; les yeux ne voyaient pas, les oreilles n'entendaient pas, l'esprit et le cœur étaient morts à la fraternité.

« Mais dans le royaume de Dieu, tout venait par la fraternité, plus de violence, plus de supplice, plus de mort! et même plus de langueur, plus de sommeil, plus de léthargie pour l'intelligence et le cœur ; c'est au contraire, la résurrection, l'activité, la vie.

« C'est même la vie éternelle!

« Car, dit l'apôtre Paul, la fraternité ou la charité fraternelle qui lui sert de base ne changera jamais ; beaucoup d'autres choses pourront se modifier, parce qu'elles sont plus ou moins parfaites ; mais la fraternité est parfaite et durera éternellement.

« Et que de progrès ne fera pas l'intelligence humaine dans ce royaume de vie et d'activité.

« § VI. *Résurrection.* — C'est une opinion chez les Juifs, chez les pharisiens surtout, qu'il y aura une fin du monde, une résurrection générale à cette époque et un grand jugement dernier.

« Aussi, quand Jésus dit à Marthe, que son frère Lazare, mort depuis quatre jours, ressuscitera, Marthe lui répond : *Je sais qu'il ressuscitera en la résurection au dernier jour.*

« Mais Jésus lui répondit à son tour : *Je suis la* RÉSURRECTION *et la vie : celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra point à jamais* (*Joan.* XI, 23-26).

« C'est clair, et c'est la conséquence de ce qui précède ; puisque c'est la doctrine du royaume de Dieu qui est la vie, c'est elle qui réveille, ranime et ressuscite ; et pour Jésus il n'y a pas d'autre résurrection que sa doctrine ou lui-même. Aussi, quand un pharisien sénateur, appelé Nicodème, vint le trouver une nuit pour le consulter, Jésus lui dit : *Personne ne peut voir le royaume de Dieu, s'il ne naît de nouveau. — Mais comment*, demande Nicodème, *peut renaître un homme qui est déjà vieux? peut-il rentrer dans le sein de sa mère pour naître une seconde fois? — Si un homme*, répond Jésus, *ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu..... Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il aie la vie éternelle* (*Joan.* III, 1-16, 36).

« Ainsi, Jésus répète que le royaume de Dieu ou sa doctrine est la résurrection, la vie et même la vie éternelle.

« § VII. *Rédemption, rémission, plus de péchés.*

« D'après les prophètes, toujours invoqués par Jésus lui-même et ses apôtres, Dieu a oublié et pardonné les péchés pour faire une nouvelle alliance avec ses enfants, et les aime tellement qu'il envoie son Fils unique, qui donne sa vie pour les racheter et les sauver. *Celui qui commet le péché*, dit l'apôtre Jean, *est un enfant du diable, lequel pèche dès le commencement ; et c'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu est venu dans le monde* (*Joan.* III, 8). — *C'est par Adam*, dit l'apôtre saint Paul, *que les hommes ont commis le péché; c'est par Jésus qu'ils sont rachetés* (*I Tim.* I. 15).

« Jésus est donc rédempteur, libérateur, sauveur.

« Les péchés sont donc rachetés, remis, pardonnés, oubliés, effacés.

« Dans le royaume de Dieu, avec la fraternité, il n'y aura donc plus ni péchés, ni fautes, ni crimes, ni délits.

« Il n'y a plus ni d'égoïsme, ni de cupidité, ni d'avarice, ni de mépris des hommes, ni d'opulence, ni d'exploitation, ni de domination.

« Et la fraternité rendra le chemin de la vie si facile que l'aveugle même, dit Isaïe, ne pourrait s'y égarer.

« Et le péché se trouve effacé par la fraternité chez le vieillard comme chez l'enfant, dans la femme comme dans l'homme.

« Nous en allons voir les heureuses conséquences en parcourant le royaume de Dieu.

« Nous allons voir enfin cette vie éternelle, ce royaume de Dieu, cet idéal social, qui contiendra tous les genres de perfectionnement.

« § VIII. *Perfectionnement gouvernemental. C'est Dieu qui règne.* — L'idéal social de Jésus, c'est le règne ou le royaume de Dieu, c'est

la nouvelle Jérusalem ou la cité sainte, dans laquelle Dieu seul est roi.

« Tout découle de là : c'est une source inépuisable de bienfaits et de bonheur.

« Puisque c'est le royaume de Dieu, ce n'est le royaume ni de Satan, ni d'un homme (roi, césar, empereur), ni de plusieurs hommes (sénat, aristocratie, etc.).

« Jésus proclame qu'on ne peut adorer ni servir *deux maîtres :* par conséquent, dans le royaume de Dieu, on ne peut avoir d'autre maître que Dieu.

« Jésus déclare que le premier de tous les commandements est d'aimer Dieu *de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit, et de toutes ses forces :* par conséquent il ne laisse guère de place dans le cœur, dans l'âme, dans l'esprit et dans le corps, pour aucune autre puissance.

« Puisque c'est Dieu qui règne, nous devons, comme nous l'avons déjà dit, trouver dans son royaume tous les caractères et tous les attributs de sa divinité ; et comme Dieu, suivant Jésus, est amour paternel, justice, esprit, ou intelligence, lumière, toute-puissance, etc., suivant Jésus aussi, le règne de Dieu et le règne de l'amour paternel, de la justice, de l'esprit ou de l'intelligence, de la lumière et de la toute-puissance employée pour le bonheur de l'humanité : dans ce royaume ou dans cette société nouvelle, le roi ou le directeur suprême va réunir toutes les perfections.

« 1. *Règne de l'amour paternel.* — Jésus présente Dieu comme père ou comme mère des hommes, comme le plus aimant des Pères, comme la plus tendre des mères : par conséquent, dans son royaume, quand il sera roi et le seul roi, il comblera ses enfants de perfection, de bonheur et de félicité.

« 2. *Règne de la justice.* — Jésus présente Dieu comme la justice suprême et parfaite : par conséquent, dans son royaume de Dieu, dans son idéal social, ce ne sera plus l'injustice et l'iniquité, mais la *justice* la plus parfaite qui règnera en tout et partout et toujours, dans le règlement des devoirs comme dans celui des droits, dans la distribution des charges comme dans celle des jouissances, pour les enfants comme pour les vieillards, pour les femmes comme pour les hommes.

« 3. *Règne de la vérité.* — Jésus présente partout Satan comme le *mensonge* (*Joan.* VIII, 44), et Dieu comme la *vérité* (*Joan.* I, 14 ; IV, 23 ; XIV, 17 ; XV, 26 ; XVI, 13). Par conséquent, dans le royaume de Dieu de la part du directeur suprême, il n'y aura plus de mensonge, plus d'hypocrisie, plus de perfidie, mais la sincérité et la vérité en tout.

« 4. *Règne de la science.* — Pour Jésus, Dieu est la science ; il sait tout et connaît tout, l'avenir comme le présent et le passé : par conséquent, dans son royaume, ce ne seront plus l'ignorance et l'erreur qui règneront, mais la *science* la véritable *science*.

« 5. *Règne de la sagesse et de la raison.* — Pour Jésus, la prétendue sagesse des hommes du passé n'était que folie, et Dieu seul est sage infiniment sage ; par conséquent aux yeux de Jésus, le règne de Dieu sera le règne de la sagesse et de la raison ; ce ne seront plus le hasard, l'irréflexion, la déraison et la folie qui organiseront et dirigeront la société et le genre humain ; mais ce sera la plus haute raison, la plus profonde sagesse, qui présidera à tout dans le royaume de Dieu ; et l'apôtre Paul dit que la *raison règlera même le culte envers Dieu* (*Rom.* XII).

« 6. *Règne de la perfection.* — Suivant Jésus, Dieu est parfait ; c'est la perfection : par conséquent dans son royaume, il organisera et dirigera tout dans la perfection, vers la perfection, en développant continuellement la perfectibilité humaine, et en portant sans cesse l'homme à se rendre parfait comme son père et son modèle. Aussi a-t-il déjà envoyé Jean-Baptiste et Jésus pour *préparer un peuple parfait.*

« 7. *Règne de l'esprit.* — Jusque-là, c'est la matière et la chair qui règnent avec tous leurs vices et toutes leurs passions individuelles et égoïstes ; Jésus affirme que Dieu est esprit : par conséquent le règne de Dieu sera, pour lui, le règne de l'esprit et de l'intelligence.

« 8. *Règne de la lumière.* — Jusqu'à présent aussi c'est le règne de Satan, qu'on appelle le prince des ténèbres ; mais nous verrons Jésus présenter Dieu lui-même comme la *lumière du monde* (*Joan.* VIII, 12) : c'est donc la lumière de l'univers qui, dans le royaume de Dieu, va tout éclairer, tout illuminer, tout organiser pour être brillant et manifeste à tous les yeux, tout diriger à la clarté du jour et du soleil.

« Aussi, nous verrons l'apôtre Jean, dans son *Apocalypse* (XXI *et* XXII), dire que la *nouvelle Jérusalem est éclairée par la lumière de Dieu, et que ses maisons sont transparentes comme du verre.*

» 9. *Règne de la toute-puissance.* — Jésus proclame la toute puissance de Dieu : par conséquent, dans son royaume, il accomplira tout ce que lui inspirera son amour pour le bonheur de ses enfants, pour leur nourriture, leurs vêtements, leur logement, la santé, la satisfaction et le perfectionnement du corps qu'il leur a donné et qu'il a fait à son image, et pour le perfectionnement de l'esprit ou de l'intelligence, de l'âme et du cœur.

« Voilà les immenses changements que le royaume de Dieu présentera dans la direction suprême...

« Et le sort de la femme, dans le royaume de Dieu ? Voyons spécialement :

« § IX. *La femme.* — Nous avons déjà vu l'apôtre Paul reconnaître qu'il n'y aura plus d'inégalité entre la femme et l'homme.

« Nous avons vu aussi combien Jésus est bienveillant pour la femme, et nous allons voir encore :

« Suivant l'ancienne loi de Moïse, la femme était considérée comme la propriété de son mari, qui l'achetait, pour ainsi dire, de sa famille ; qui la possédait presque comme

une chose; qui, quand il mourait sans enfants, la laissait à ses frères comme un héritage, dans son intérêt, pour lui susciter des enfants; qui lui adjoignait tant d'autres femmes qu'il voulait, tandis qu'elle ne pouvait avoir qu'un mari, et qui la répudiait ou la renvoyait suivant son caprice, sans qu'elle pût le répudier lui-même.

« Mais Jésus rend à la femme sa dignité et son égalité, et détruit l'ancien mariage pour le remplacer par un nouveau mariage dans le royaume de Dieu; puisqu'il n'y aura plus de riches, les hommes n'achèteront plus les femmes; la femme qui entrera dans le royaume de Dieu passera de la mort à la vie, et deviendra fille de Dieu, tout comme l'homme deviendra fils de Dieu; par conséquent elle deviendra l'égale de l'homme, elle choisira comme elle sera choisie; le mari n'aura qu'une femme et lui devra fidélité, comme la femme n'aura qu'un mari et devra lui rester fidèle, et le mari ne pourra pas plus répudier capricieusement qu'être répudié (*Matth.* XXII, 23-30; *Marc.* XII, 18; *Luc.* XV, 27-37).

« Encore une fois, la femme sera l'égale de l'homme dans le royaume de Dieu; et quand Jésus dit que celui qui, pour le suivre, quittera sa mère ou ses sœurs, ou sa femme, ou ses enfants aura, dans le royaume de Dieu, *cent fois plus de mères, d'enfants, de sœurs et de frères*, il ne dit pas qu'il aura cent fois plus de femmes, et il veut dire, comme l'apôtre Paul le dit formellement (*I Tim.* V, 2), que tous les hommes doivent avoir pour toutes les femmes âgées le même respect que pour leurs mères, pour toutes les jeunes femmes la même amitié, chaste et pure que pour leurs sœurs, pour toutes les petites filles la même tendresse protectrice que pour leurs propres enfants; tandis qu'ils seront aimés par ces femmes et par ces enfants comme des fils, ou comme des frères, ou comme des pères.

« Quelle amélioration dans le sort de la femme, comme dans celui de l'enfant et de l'homme!

« Et Jésus exprime la même idée quand il dit que celui qui fait la volonté de Dieu est son frère, sa sœur, sa mère (*Matth.* XII, 50); car s'il aime cet homme-là comme une mère ou comme une sœur, à plus forte raison les femmes qui font la volonté de son Père sont pour lui des mères et des sœurs.

« Il exprime encore le même sentiment quand, sur la croix, près de son dernier soupir, apercevant sa *mère* et près d'elle le disciple qu'il aimait le plus, il dit à sa mère: *Femme, voilà votre fils;* et à son disciple: *Voilà votre mère*, comme s'il voulait manifester, à son moment suprême, que sa plus tendre et sa plus vive sollicitude est pour les femmes, et que l'humanité, régénérée par sa doctrine de fraternité, doit ne former qu'une famille unie par l'amour maternel et la piété filiale!

« Aimez donc, ô femmes, ce Jésus qui vous a tant aimées! mais aimez-le en esprit et en cœur, comme des filles de Dieu, éclairées et libres, remplies du sentiment de votre dignité! Aimez surtout et propagez sa doctrine fraternelle!

« *Enfants.* — Sous le règne de Satan, les parents et les enfants étaient sans amour les uns pour les autres. Mais les prophètes annoncent depuis longtemps que, dans le royaume de Dieu, l'amour paternel et l'amour filial auront toute leur puissance. (*Malac.* IV, 6).

« Nous avons vu combien Jésus s'intéresse aux enfants, ce qui précède prouve encore combien il désire qu'on les nourrisse de sa doctrine de fraternité, et que toutes les femmes et tous les hommes les entourent de leur affectueuse surveillance pour en faire de vrais enfants de Dieu.

« § XIII. *Perfectionnement intellectuel et moral.* — C'est le prophète Joël qui disait: *Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai de mon esprit sur toute chair: vos fils et vos filles prophétiseront; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes. En ces jours-là je répandrai de mon esprit sur mes serviteurs et mes servantes, et ils prophétiseront* (*Joël* II, 28; *Actes*, II, 17, 18).

« Jésus affirme que Dieu est *esprit* et *lumière:* par conséquent, dans son royaume, il rendra l'homme esprit et lumière, perfectionnera son intelligence et lui procurera les ineffables jouissances de l'esprit, de l'âme et du cœur.

« Jésus affirme que, dans le royaume de Dieu, les hommes, *devenus alors vrais enfants de Dieu, verront et connaîtront Dieu* (*Matth.* V, 8): par conséquent, la nature et tous ses phénomènes n'auront plus de mystères pour eux; et les sciences de toute espèce s'élèveront au dernier degré de perfection.

« § XIV. *Régénération.* — Nous avons vu Jésus dire qu'il est impossible aux riches d'entrer dans le royaume des cieux, et ses disciples lui demander quelle serait leur récompense, à eux qui avaient tout quitté pour le suivre. Jésus leur répond: *Pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la régénération, le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous jugerez les douze tribus d'Israël* (*Matth.* XIX, 22 et suiv).

« L'apôtre Pierre dira aussi: *Témoignez-vous sans cesse une tendresse qui vienne du fond du cœur, puisque vous avez été régénérés par la parole de Dieu, qui vous a été annoncée par l'Evangile* (*I Petr.* I, 22 à 25).

« Ainsi, le royaume de Dieu est une régénération de l'humanité, une résurrection, une vie nouvelle, un état nouveau.

« § XV. *Etat parfait.* — Voyez les conséquences de l'idéal chrétien pour Paul: *Ce que nous avons maintenant de science et de prophétie est très-imparfait; mais lorsque nous serons dans l'état parfait, tout ce qui est imparfait sera aboli* (*I Cor.* XIII, 9, 10).

« Il reconnaît que la *charité* ne cessera jamais parce qu'elle est parfaite en elle-même et qu'elle est la base éternelle du royaume de Dieu; mais il déclare que les prophéties,

les langues et les sciences d'alors seront modifiées, parce qu'elles sont actuellement imparfaites et qu'elles auront à se transformer dans le royaume de Dieu, qui est la perfection. « Quand j'étais enfant, dit-il en « substance, je parlais comme un enfant, je « jugeais et je pensais comme un enfant; « mais lorsque je suis devenu homme, j'ai « pensé, jugé et parlé comme un homme. « De même, aujourd'hui, dans notre état « d'enfance et d'imperfection, tout est « pour nous énigme, mystère, incertitude, « tandis que dans *l'état de virilité et de per-* « *fection*, tout sera pour nous réalité, certi- « tude et clarté (*I Cor* XII, 8-12). » Si, chez nous, dit-il en substance, l'homme extérieur (ou matériel) se détruit, l'homme intérieur (ou spirituel) se renouvelle (ou se perfectionne) de jour en jour... Nous considérerons moins les choses *visibles* que les *invisibles*, parce que les premières sont *temporelles*, tandis que les secondes sont *éternelles* (*II Cor.* IX, 16-18).

« § XVI. *Saint, sainteté.* — La sainteté ou la pureté est l'un des attributs de la Divinité. Dieu est appelé saint et le saint des saints.

« Les hommes les plus purs et les plus vénérables sont appelés saints ou justes.

« Moïse annonçait une nation sainte, et les prophètes un peuple saint.

« Les apôtres et les disciples seront appelés saints.

« Et dans le royaume de Dieu, tous seront saints ou parfaits par la fraternité.

« Ecoutez l'apôtre Jean : *Mes bien-aimés, nous sommes déjà enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que lorsque Jésus-Christ se montrera dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. Et quiconque a cette espérance en lui, se sanctifie comme il est saint lui-même* (*I Jean*, III, 2, 3.)

« Ainsi toujours la même idée; dans le royaume de Dieu ou dans l'idéal social, l'homme sera pur, parfait et saint.

« § XVII. *Plus de crainte.* — C'est l'apôtre Jean qui va parler: *Dieu est amour; et ainsi, quiconque demeure dans l'amour* (ou pratique la charité fraternelle), *demeure en Dieu et Dieu demeure en lui* (ou l'anime et l'inspire). *La perfection de notre amour envers Dieu consiste à nous remplir de confiance pour le jour du jugement, parce que nous sommes tels en ce monde que Dieu est lui-même* (c'est-à-dire purs et presque parfaits). *La crainte ne se trouve point avec la charité, mais la charité parfaite chasse la crainte, et celui qui craint n'est point parfait dans la charité* (*I Joan.* IV, 16-18).

« Ainsi, dans le royaume de Dieu, avec la fraternité, plus de crainte d'aucune espèce, parce que la fraternité purifie de tous les vices et prévient tous les crimes.

« Ainsi plus de soucis du lendemain et plus de crainte : quelle confiance, quelle force, quelle vie nouvelle pour l'humanité !

« § XVIII. *Grandeur de l'homme.* — Jésus dit au peuple: *Jean-Baptiste était un prophète et même plus qu'un prophète, c'est l'ange envoyé pour préparer la voie... — Entre tous ceux qui sont nés des femmes, il n'y en a point eu de plus grand que Jean-Baptiste : mais le plus petit dans le royaume de Dieu sera plus grand que lui* (*Matth.* VI, 11).

« Et nous l'avons vu dire que tous ses disciples, c'est-à-dire tous les hommes, quand le règne de Dieu serait arrivé, feraient des œuvres qui surpasseraient les siennes.

« Ainsi, c'est Jésus lui-même qui le déclare, dans le royaume de Dieu, l'humanité sera grande et plus grande que toutes les grandeurs du passé.

« § XIX. *Culte.*— Jésus recommande d'aimer Dieu de tout son cœur; et c'est bien naturel et bien facile, puisque c'est le meilleur des pères : mais ce n'est pas un culte idolâtre et stérile qu'il demande pour manifester son amour envers Dieu; nous avons déjà vu que, pour lui, la meilleure manière d'aimer et d'adorer Dieu, c'est de pratiquer la fraternité.

« Dans le royaume de Dieu, le culte consiste donc dans les bonnes œuvres, dans le respect pour la volonté de Dieu, dans l'imitation de la conduite de Jésus.

« Aussi, Jésus dit-il que *Dieu doit être adoré en esprit et en vérité* (*Joan.* IV, 24).

« Et écoutez l'apôtre Jacques : *La religion pure et sans tache devant Dieu notre Père est celle-ci : visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et se préserver de la corruption de ce siècle* (*Jac.* I, 27).

« Et écoutez encore l'apôtre Paul : *Je vous conjure, mes frères, d'offrir à Dieu vos corps comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux, ce qui est de votre part le seul culte raisonnable* (*Rom.* XII, 1-2).

« Et nous avons déjà vu ce qu'ajoute Paul, qu'il ne faut pas se conformer aux usages du siècle, mais qu'il faut transformer et renouveler son esprit, rechercher et accomplir la volonté de Dieu en pratiquant tout ce qui est bon et parfait à ses yeux.

« Aussi, nous verrons l'apôtre Jean, dans son *Apocalypse*, déclarer qu'il n'y a point de temple dans la nouvelle Jérusalem, parce que Dieu s'y trouve adoré par tout un peuple parfait et par une nation sainte. *Jésus nous a faits prêtres et rois pour notre Dieu*, dira-t-il, *et nous régnerons sur la terre* (*Apoc.* I, 6; V, 10.)

« Et l'apôtre Paul répète souvent que l'homme doit se conduire comme étant lui-même le temple du Dieu qui le remplit de son esprit (*I Cor.* III, 16-17; VI, 19; *II Cor.* VI, 16; *Hebr.* III, 6; *I Petr.* II, 5).

« § XX. *Multiplication des pains.* — Rien n'étant plus connu que cette partie de l'Evangile, nous nous bornerons à rappeler le fait en deux mots :

« Cinq mille hommes, sans compter leurs femmes et leurs enfants, se trouvant réunis, et Jésus n'ayant que cinq pains et deux poissons pour les nourrir, il rompt ces pains et ces poissons et les fait distribuer de manière

qu'ils suffisent pour rassasier toute cette multitude, et qu'il en reste encore une telle quantité qu'on en remplit neuf corbeilles.

« Une autre fois, il nourrit de même quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, avec quatre pains et deux poissons, en faisant remplir sept corbeilles avec le reste (*Matth.* xiv, 15-22; xv, 32-39; *Marc.* vi. 35-44; *Joan.* vi, 1-14).

« Voilà la multiplication des pains.

« Les uns affirment que c'est un miracle, tandis que d'autres soutiennent que ce n'est qu'une parabole, signifiant que, dans le royaume de Dieu, toutes les ressources et tous les efforts du peuple étant mis en commun, quelque faible que soit l'apport de chacun, il se trouvera suffisant et même au-delà pour ce qui sera nécessaire à tous les besoins.

« Pour nous, nous ne voulons pas examiner ici la question; nous admettons le miracle puisque *nous admettons que Jésus est Dieu* : mais nous remarquons avec autant de reconnaissance que d'admiration, sa sollicitude et son amour pour le peuple; et quand c'est un Dieu qui donne un pareil *exemple*, en se confondant lui-même avec le peuple, comment les grands et les riches peuvent-ils mettre si peu d'empressement à l'imiter dans ce cas comme dans tous les autres?

« *Noces de Cana.* — Jean, qui parle seul de ces noces, les place au début de la prédication de Jésus, et les rapporte comme le premier de ses miracles.

« Il raconte que Jésus fut convié, avec sa mère et ses disciples, à des noces à Cana en Galilée, et que, le vin venant à manquer, il changea en excellent *vin* l'eau qui remplissait six grandes urnes de pierres (*Joan.* ii, 1-11).

« Nous n'examinons pas ici si ce n'est pas une parabole de Jean, analogue à celle de la multiplication des pains, et pour exprimer l'abondance, l'union et la joie qui naîtront dans le royaume de Dieu : nous admettons le miracle présenté comme une preuve qu'il est Dieu, ce Jésus qui prescrit la fraternité et l'égalité.

« § XXV. *Apocalypse de Jean — Un ange, dit-il, sonna de la trompette, et on entendit de grandes voix dans le ciel qui disaient : Le règne de ce monde a passé à Dieu et à son Christ, et il règnera dans le siècle des siècles.*

« Voilà le règne ou le royaume de Dieu annoncé.

« *Vingt-quatre vieillards assis sur des trônes devant Dieu se prosternèrent et l'adorèrent en disant : Nous vous rendons grâce, Dieu tout puissant, de ce que vous êtes entré en possession de votre royaume, et de ce que vous avez commencé votre règne. Les nations se sont irritées* (contre leurs oppresseurs), *et le temps de votre colère est arrivé, le temps de juger les morts* (les rebelles qui n'ont pas voulu se vivifier par la doctrine) *et de récompenser les saints, vos serviteurs, petits et grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre* (*Apoc.* xi, 15-18).

« Voilà le règne de Dieu commencé.

« Puis, Jean voit l'arche de la nouvelle alliance.

« Puis il voit le combat, dans le ciel, de Michel et ses anges, contre Satan et ses anges qui sont vaincus et précipités. Et alors il entend dans le ciel une voix qui crie : *Maintenant est établi le salut* (de l'humanité), *le règne de Dieu et la puissance de son Christ, parce que Satan, le perpétuel accusateur de nos frères, est enfin précipité. Nos frères l'ont vaincu par la parole* (ou la doctrine) *et par le sang de Jésus; et pour le vaincre ils ont méprisé la vie jusqu'à braver la mort* (*Apoc.* xii, 7-11).

Ainsi, Satan régnait surtout par l'accusation (ou la calomnie), et voici son règne qui finit quand le règne de Dieu commence.

Puis il annonce la publication de l'Evangile sur toute la terre, et la puissance de la parole de Dieu ou de la doctrine de Jésus (xx, 6).

« Mais quelle félicité apporteront la parole et le règne de Dieu? Ecoutez bien! Jean va la décrire : *Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches? et d'où sont-ils venus? Et il me dit : Ce sont ceux qui sont venus ici après avoir passé par la grande tribulation, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans son temple; et celui qui est assis sur le trône les couvrira comme une tente. Ils n'auront plus ni faim ni soif, et le soleil, ni aucun souffle brûlant ne les incommodera plus; parce que l'Agneau, qui est au milieu du trône, sera leur pasteur, et il les conduira aux sources d'eaux vivantes, et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux* (*Apoc.* vii, 13-17).

« Voilà le bon Pasteur du grand et unique troupeau jouissant de l'abondance dans de gras pâturages arrosés par des eaux vivifiantes.

« Et voici de bien autres changements! *Il me dit encore : Tout est accompli. Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. Je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui aura soif. Celui qui sera victorieux possèdera ces choses, et je serai son Dieu, et il sera mon fils* (*Apoc.* xxi, 6, 7).

« Voilà encore de l'abondance et de la liberté dans le royaume de Dieu. Tout y sera donné gratuitement et sans que l'argent soit nécessaire, comme disait Isaïe.

« Ecoutez la description de la cité sainte!

« *Description de la nouvelle Jérusalem. — L'ange me montra la sainte Jérusalem, la ville qui descendait du ciel, illuminée de la clarté de Dieu. Il y avait une grande et haute muraille avec douze portes, trois au nord, et trois au midi, trois à l'orient et trois à l'occident. La muraille était de jaspe, la ville d'un or pur, semblable à du verre transparent et très-clair. Les douze fondements étaient ornés de pierres précieuses de toutes espèces, jaspe, saphir, calcédoine, émeraude, etc. Les douze portes étaient douze perles, et chaque porte était une immense perle. La place de la ville était d'un or pur, transparent comme*

du verre. Je ne vis point de temple dans la ville, parce que Dieu en est le temple. Cette ville n'a pas besoin d'être éclairée par le soleil ou par la lune, parce que c'est la lumière de Dieu qui l'éclaire. Les nations marcheront à la clarté de sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur... Il me montra encore un fleuve d'eau vive, claire comme du cristal, qui coulait du trône de Dieu (*Apoc.* XXI et XXII).

« Voilà-t-il de la magnificence, de la richesse de l'art, dans la nouvelle Jérusalem !!!... Et point de temple ! seulement l'amour de Dieu manifesté partout en l'imitant.

« Après cette brillante *description* de la nouvelle Jérusalem, Jean ajoute *: Au milieu de la place publique, et sur les deux bords du fleuve, était l'arbre de vie qui donne du fruit, à chacun des douze mois, et les feuilles de l'arbre servent à rendre la santé aux nations* (*Apoc.* XXII, 2). *Mais cet arbre de vie, c'est celui qui se trouvait, d'après Moïse, dans l'Eden, ou le paradis terrestre... Le royaume de Dieu doit donc rendre ou renouveler le paradis terrestre!!!...* (*Apoc.* II, 7).

« L'Apôtre continue : *Il n'y aura là plus rien qui soit digne de condamnation, ni de réprobation* (plus de crimes, ni de vices); *mais Dieu et l'Agneau y auront leur trône* (régneront seuls et souverainement), *et les hommes seront tous leurs serviteurs fidèles* (*Apoc.* XXII, 3). *Ce sera un peuple parfait, une nation sainte, des cœurs purs, des imitateurs de Dieu, sans péché, sans crimes et sans vices !*

« Chap. VIII, § IV. *Comment arrivera le règne de Dieu.* — Les Pharisiens lui demandant un jour quand viendrait le *royaume de Dieu*, Jésus leur répond : *Le royaume de Dieu ne viendra point d'une manière qui le fasse remarquer, et on ne dira point : Il est ici ou il est là ! car, dès à présent, le royaume de Dieu est déjà au milieu de vous* (*Luc.* XVII, 20-21).

« Quand ses disciples le pressent de questions à ce sujet, Jésus leur déclare qu'auparavant il y aura beaucoup de grands événements, des *faux Christs* et des *faux prophètes* (qui feront des miracles et séduiront), des divisions et des apostasies, des persécutions et des supplices, des bruits de guerre et des guerres, des famines et des pestes, des tremblements de terre et des révoltes, des guerres civiles et des révolutions. (*Matth.* XXIV). *L'affliction de ce temps-là*, dit-il, *sera si grande qu'il n'y en a jamais eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent et qu'il n'y en aura jamais* (*Matth.* XXIV, 21).

« Il ajoute qu'alors l'Evangile sera prêché sur toute la terre et à toutes les nations.

« Puis il ajoute encore : *Alors le soleil l'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel et les puissances des cieux seront ébranlées* (*Matth.* XXIV, 20). — *Et sur la terre, les nations seront terrifiées par l'effroyable bruit de la mer et l'agitation de ses flots* (*Luc.* XXI, 25).

« Puis il ajoute encore : *Lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche* (*Luc.* XXI, 31).

« Puis, enfin, il annonce le jugement dernier.

« Que signifie tout cela ? Est-ce un enchaînement de miracles réels, ou seulement une longue parabole par laquelle Jésus, qui veut certainement détruire toute espèce de domination pour établir la fraternité, explique combien Satan et ses instruments résisteront, avant qu'ils soient précipités du haut de leur puissance ? Nous verrons plus tard.

« Ce que Jésus veut surtout bien faire comprendre, c'est que le jour et l'heure sont incertains, et qu'il faut s'y préparer, afin d'être toujours prêt.

« Il dit que le règne de Dieu arrivera inopinément, subitement, rapidement comme un *éclair*, ou comme un *voleur* qu'on n'attend pas, ou comme est arrivé le *déluge*, avant lequel, jusqu'à sa veille, les hommes mangeaient, buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, sans se douter qu'il allait les engloutir. *Prenez garde*, dit-il, *de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, et par les inquiétudes de cette vie, et que le jour du royaume de Dieu ne vienne tout d'un coup vous surprendre ; car il enveloppera comme un filet tous ceux qui habitent sur la surface de la terre* (*Luc.* XXI, 34-35). — *Veillez donc tous, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir ! Si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait sans aucun doute et il ne laisserait pas envahir sa maison. Tenez-vous donc aussi, vous autres, toujours prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas* (*Matth.* XXIV).

« Puis il leur raconte quatre paraboles, du serviteur, du portier, des dix vierges et des talents, et termine par le fameux jugement dernier.

« *Parabole du portier. — Un homme, s'en allant faire un voyage, laisse sa maison aux soins de ses serviteurs, marquant à chacun ce qu'il doit faire et recommandant au portier d'être vigilant.*

« Et Jésus ajoute : *Veillez de même, puisque vous ne savez pas quand le maître de la maison doit venir, si ce sera le soir ou à minuit, au chant du coq ou au matin, de peur que, survenant tout d'un coup, il ne vous trouve endormis. Or, ce que je vous dis, je le dis à tous veillez* (*Marc.* XIII, 34-37).

« *Parabole des dix Vierges. — Le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, s'en allèrent au devant de l'époux et de l'épouse. Cinq étaient folles et cinq étaient sages. Les folles ne prirent point d'huile, mais les sages en prirent dans des vases avec leurs lampes. — Et l'époux tardant à venir, elles s'endormirent toutes. Sur le minuit, on entendit crier : Voici l'époux, allez au devant de lui ! Aussitôt toutes ces vierges se levèrent et préparèrent leurs lampes ; mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent. Les sages leur répondirent : Allez plutôt à ceux qui en vendent.*

Mais, pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux vint ; et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces, et la porte fut fermée. Enfin, les autres vierges vinrent aussi et lui dirent : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous ! Mais il leur répondit : Je ne vous connais point.

« Et que signifie cette parabole ? Ne veut-elle pas dire que l'époux, c'est Dieu ; l'arrivée de l'époux, c'est l'arrivée du règne de Dieu ; l'huile, ce sont les bonnes œuvres, les bonnes actions, la bonne conduite, le respect pour la volonté de Dieu, en un mot la pratique de la fraternité, qui éclairent comme une lampe, qui font briller comme une lumière, qui préparent à entrer dans le royaume de Dieu et rendent digne d'y entrer ?

« Aussi Jésus ajoute-t-il, en s'adressant à ses disciples : *Veillez donc, parce que vous ne savez pas ni le jour ni l'heure* (de l'arrivée du règne de Dieu) (*Matth.* xxv, 1-13).

Parabole des talents. — « Nous n'en rapportons que la substance : « Un homme, qui « part pour un long voyage, appelle ses « serviteurs et leur confie sa fortune, re- « mettant *cinq talents* à l'un, *deux* à un autre, « *un* à un troisième, suivant la *capacité* de « chacun d'eux. Le premier trafique avec « les cinq talents, en gagne cinq autres ; le « second en gagne deux ; mais le troisième « enfouit son talent dans la terre. Au re- « tour du maître, le premier lui remet dix « talents au lieu de cinq ; le second quatre, « au lieu de deux ; et le maître les loue et « les récompense. Mais le troisième lui « dit : *Je sais que vous êtes un homme dur et* « *que vous moissonnez où vous n'avez pas* « *semé, et que vous recueillez où vous n'avez* « *rien mis. Comme je vous craignais, j'ai ca-* « *ché votre talent dans la terre, et le voici.* » « — Le maître lui répond : « *Serviteur mé-* « *chant et paresseux, vous saviez que je mois-* « *sonne où je n'ai pas semé : vous deviez donc* « *mettre mon argent entre les mains des ban-* « *quiers... Qu'on lui ôte donc le talent qu'il* « *a, et qu'on le donne à celui qui en a dix.*

« Et Jésus ajoute : *C'est ainsi qu'on donnera à tous ceux qui ont, et ils seront comblés de biens ; mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il semble avoir. Et qu'on jette ce serviteur inutile dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincements de dents* (*Matth.* xxv, 14-30).

« Luc rapporte autrement cette parabole : *Un homme d'une grande naissance part et va dans un pays fort éloigné pour recevoir la puissance royale (sur son propre pays) et s'en r vêtir. Appelant dix serviteurs, il remet à chacun une mine ou marc d'argent en leur disant : Faites prospérer ! Ses compatriotes le haïssant, envoient après lui des députés pour protester et dire : Nous n'en voulons point pour roi. Néanmoins, il obtint la puissance royale et revint. L'un de ses serviteurs lui annonce que sa mine d'argent en a gagné dix autres ; un second lui déclare que sa mine en a gagné cinq autres ; et le maître les nomme pour commander dix et cinq villes. Un troisième lui dit : Seigneur, voici votre mine, que j'ai tenue enveloppée dans un mouchoir, parce que je vous ai craint, sachant que vous êtes un homme sévère qui redemandez ce que vous n'avez pas donné. — Mais son maître lui répond : Méchant serviteur je vous condamne.... Et il ajoute : Otez-lui la mine qu'il a et donnez la à celui qui en a dix... Quant à mes ennemis, qui n'ont pas voulu m'avoir pour roi, qu'on les amène et qu'on les tue en ma présence* (*Luc.* xix, 12-27).

« Et que veut dire cette parabole ? Le roi n'est-il pas Jésus repoussé par les pharisiens ? Ses ennemis ne sont-ils pas ces mêmes pharisiens qui le tueront plutôt que d'accepter sa doctrine de fraternité ? Les bons serviteurs ne sont-ils pas ses disciples qui lui conquirent des prosélytes ? Et le sens général n'est-il pas : « Travaillez, rendez- « vous utiles, faites fructifier tous vos moyens « par la réalisation de la doctrine, et tenez- « vous prêts à rendre compte de vos actions, « car le royaume de Dieu peut arriver à cha- « que instant ! »

C'est alors, après ces diverses paraboles, que Jésus raconte le *jugement dernier*, dans lequel couronnant pour ainsi dire sa doctrine, et s'identifiant avec les pauvres, il déclare que sa loi de fraternité sera sa règle pour bénir ou pour maudire, pour récompenser ou pour punir.

« Mais, quelque terribles que soient ses menaces, Jésus préfère que tout le monde fasse pénitence et mérite d'entrer dans le royaume de Dieu en adoptant la doctrine de fraternité. *Le Seigneur*, dit Pierre, *n'a pas retardé l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent ; mais il exerce envers vous sa patience, ne voulant pas qu'aucun périsse, et préférant que tous retournent à lui par la pénitence* (*II Petr.* iii, 9).

« Jésus doit donc ne rien négliger pour propager sa doctrine. — Voyons sa propagande, qui va nous offrir encore de précieuses leçons (*Voy.* Propagande).

« *Parabole du grand banquet. — Un homme fit un jour un grand souper, auquel il invita plusieurs personnes. Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout était prêt. Mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre, et il faut nécessairement que j'aille la voir ; je vous supplie de m'excuser. Le second dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs, et je vais les éprouver ; je vous supplie de m'excuser. Et le troisième dit : J'ai épousé une femme, et ainsi je ne puis y aller. Le serviteur rapporta tout cela à son maître. Alors le Père de famille se mit en colère, et dit à son serviteur : Allez vous-en promptement dans les places et dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux. Le serviteur lui dit ensuite : Seigneur, ce que vous avez commandé est fait, et il y a encore des places de reste. Le maître dit au serviteur : Allez dans les chemins et le long des haies, et forcez les gens d'entrer, afin que ma maison soit remplie ; car je vous*

assure que nul de ces hommes, que j'avais conviés, ne goûtera de mon souper (*Luc.* XIV, 16-25).

« Et Matthieu rapporte autrement ce fait, en avouant que c'est une parabole. Voici son récit : *Le royaume des cieux est semblable à un roi qui, voulant faire les noces de son fils, envoya ses serviteurs pour appeler aux noces ceux qui étaient conviés; mais ils refusèrent d'y venir. Il envoya encore d'autres serviteurs, avec ordre de dire de sa part aux conviés : J'ai préparé mon dîner, j'ai fait tuer mes bœufs et tout ce que j'avais fait engraisser ; tout est prêt, venez aux noces. Mais eux, ne s'en mettant point en peine, s'en allèrent, l'un à sa maison des champs et l'autre à son négoce. Les autres se saisirent de ses serviteurs et les tuèrent, après leur avoir fait plusieurs outrages. Le roi, l'ayant appris, en fut ému de colère ; et ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers et brûla leur ville. Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est tout prêt ; mais ceux qui y avaient été appelés n'en ont pas été dignes. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez. Ses serviteurs, s'en allant alors par les rues, assemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et méchants ; et la salle des noces fut remplie de personnes qui se mirent à table. Le roi entra ensuite pour voir ceux qui étaient à table, et y ayant aperçu un homme qui n'était point revêtu de la robe nuptiale, il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet. Alors le roi dit à ses gens : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus* (*Matth.* XXII, 2-14).

« Si Jésus expliquait ces deux paraboles (qui n'en font qu'une), comme il a expliqué celle du *Semeur*, ne dirait-il pas?

« L'homme, ou le père de famille ou le roi, qui invite à un grand souper, c'est celui qui prêche la parole de Dieu et qui propage la doctrine de la fraternité, ou plutôt c'est Dieu lui-même, appelant tous les hommes dans son royaume et les invitant au grand banquet fraternel.

« Le grand souper, c'est en effet le grand banquet de l'humanité fille de Dieu, enfin réunie pour toujours sous son règne.

« Les serviteurs sont les apôtres, les disciples, les prédicateurs, les propagandistes.

« Les noces indiquent la maturité de l'humanité et son union avec Dieu par la pratique de la fraternité.

« Les conviés sont tous les hommes, appelés ensemble dans le royaume de Dieu.....

« Ceux qui outragent et tuent les serviteurs sont les puissants qui poussent l'horreur de la propagande et du progrès jusqu'à la persécution et à la violence.

« Les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux, c'est le peuple accablé de misère, et dont le cœur est plus ouvert à la doctrine de la fraternité.

« Les places, les rues, les carrefours, désignent le peuple des villes, qui ne peut guère se réunir que sur les places et dans les rues, et surtout dans les carrefours. » (*Le vrai christianisme suivant Jésus-Christ.*)

RUTH (Livre de). — « Nom d'un des livres canoniques de l'Ancien Testament, ainsi appelé, parce qu'il contient l'histoire de Ruth, femme moabite, qui, après la mort de Mahalon, son premier mari, ayant suivi Noémi, sa belle-mère, à Bethléem, patrie de celle-ci, y devint l'épouse d'un riche Israélite nommé Booz, qui fut bisaïeul du roi David.

« Ce livre est placé dans les Bibles entre les livres des *Juges* et le premier livre des *Rois*, comme étant une suite du premier et une introduction au second. Saint Jérôme (*Prolog. Gal.*) nous apprend que les Juifs le joignaient au livre des *Juges*, parce que l'histoire qu'il renferme arriva au temps d'un des juges d'Israël, et plusieurs anciens Pères, par la même raison, ne font qu'un livre des *Juges* et de *Ruth*. Mais les Juifs modernes, dans leurs Bibles, placent ordinairement après le *Pentateuque* les cinq mégilloth, qui sont: 1° le *Cantique des cantiques;* 2° *Ruth;* 3° les *Lamentations de Jérémie;* 4° l'*Ecclésiaste;* 5° *Esther.* Quelquefois le livre de *Ruth* est mis le premier des cinq, quelquefois le second, et quelquefois le cinquième.

« Le but de l'auteur de ce livre est de nous faire connaître la généalogie de David, et il y a toute apparence que c'est le même auteur qui a composé le premier livre des *Rois*, lequel ne pouvant pas commodément placer cette généalogie de David sans trop déranger son récit, a mieux aimé la donner à part. L'écrivain remarque à la tête de cet ouvrage, que l'histoire qu'il va raconter arriva au temps que les juges gouvernaient : ils ne gouvernaient donc plus du temps qu'il écrivait; de plus il parle de David à la fin de son livre : il l'a donc écrit au plus tôt sous le règne de David. Le P. Calmet, de qui nous empruntons cet article, remarque d'ailleurs deux manières de parler, qui ne se trouvent que dans les livres des *Rois ;* la première : *Hæc faciat mihi Deus et hæc addat, si*, etc., et la seconde, *je vous ai découvert l'oreille*, pour signifier, *je vous ai dit.* Il ajoute que la canonicité du livre de *Ruth* n'est point contestée. Calmet, *Dict. de la Bible*, tome III, page 400. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXIX, page 549 et 550, article *Ruth.*)

S

SABA, *repos.* (*Histoire sacrée.*) — « Ce mot désigne dans l'Ecriture quatre différentes personnes, dont deux sont de la race de Cham, et deux de celle de Sem. 1° *Saba*, fils de Chus, qui peupla l'île de *Saba*, connue depuis sous le nom de *Méroë* (*Gen.* x, 7). C'est de lui que sont descendus les Sabéens, dont il est parlé dans Isaïe, XLIII, 3 : *J'ai livré au lieu de vous, l'Egypte, l'Ethiopie et Saba, pour être comme votre rançon.* 2° Le fils de Jecsan, et petit-fils d'Abraham, dont les descendants habitèrent à l'entrée de l'Arabie heureuse, près des Nabathéens (*Gen.* xxv, 3). 3° Saba, fils de Rhegma et petit-fils de Chus, qui s'empara de cette partie de l'Arabie heureuse qui est voisine du golfe Persique (*I Par.* I, 19.) 4° Le fils de Jectan, petit-fils d'Héber, que l'on met encore dans l'Arabie heureuse vers la mer Rouge. Saba se prend pour l'Arabie heureuse tout entière.

« La reine de Saba, ayant ouï parler de la grande sagesse de Salomon, vint elle-même, pour en faire l'expérience, entendre la vérité de sa bouche, lui proposer ses doutes, et s'instruire par ses lumières (*III Reg.* x, 1). Cette princesse rendit visite à Salomon, et lui proposa tout ce qu'elle avait dans le cœur. Le roi répondit à toutes ses questions et éclaircit ses difficultés, et la reine, voyant l'étendue de sa sagesse, la magnificence de sa cour et le bel ordre qui y régnait, ne pouvait revenir de son étonnement. *Je ne voulais pas croire*, lui dit-elle, *ce qu'on me rapportait de votre sagesse, mais ce que je vois aujourd'hui de mes propres yeux passe tout ce que la renommée en publie.* Cette princesse, après avoir fait à Salomon de magnifiques présents, et en avoir reçu de ce prince, prit congé de lui et retourna dans ses Etats. Le Sauveur dans l'Evangile, se sert de l'exemple de cette reine contre les docteurs de la Loi et les pharisiens qui refusaient d'écouter sa parole (*Luc.* XI, 31). Cette reine, sur le bruit de la sagesse de Salomon, entreprit un long voyage pour écouter les paroles qui sortaient de sa bouche, et les pharisiens qui avaient au milieu d'eux celui dont Salomon n'était que l'ombre et la figure, qui le voyaient de leurs yeux, qui étaient témoins de ses miracles, qu'il prévenait lui-même par les invitations les plus engageantes, s'obstinaient à ne vouloir point l'écouter. Les sentiments sont partagés sur le pays d'où vint cette reine. Quelques-uns prétendent qu'elle régnait en Arabie et d'autres en Ethiopie. Ceux qui suivent ce dernier sentiment disent que Saba est l'ancien nom de la ville de Méroë, ainsi nommée de la sœur de Cambyse ; que l'île de Méroë est quelquefois comprise dans l'Ethiopie, ou elle est au midi de la Palestine, et que l'eunuque baptisé par Philippe était officier d'une princesse du même pays. Ceux qui la font venir d'Arabie, outre plusieurs raisons qu'ils apportent de leur sentiment, se fondent sur ce que les présents d'or, d'argent, d'aromates, de pierres précieuses, que fit cette princesse à Salomon, se trouvent plus facilement dans l'Arabie que dans l'île de Méroë. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXVIII, article *Saba*, page 563, 564.)

SABBAT. — *Voyez* DIMANCHE. — « C'est, parmi les Juifs, le septième jour de la semaine qu'ils solennisent en mémoire de ce que Dieu, après avoir créé le monde en six jours, se reposa le septième.

« Ce mot est purement hébreu, et signifie *cessation* ou *repos*. Philon le nomme τοῦ κόσμου γενέσια, *le jour de la naissance du monde.* Quelques-uns prétendent que, dès le premier temps de la création, Dieu commanda aux hommes d'observer le jour du sabbat, parce qu'il est dit dans la *Genèse*, ch. XI, 2 et 3, que Dieu sanctifia le jour auquel il se reposa, et qu'il le bénit. C'est le sentiment de Philon, de saint Clément d'Alexandrie et de quelques rabbins, mais la plupart des Pères pensent que cette sanctification et cette bénédiction dont parle Moïse n'étaient que la destination que Dieu fit alors du septième jour, pour être dans la suite sanctifié par son peuple. On ne voit pas en effet que les patriarches l'aient observé, ni que Dieu ait eu dessein de les y assujettir.

« Mais il en fit un précepte exprès et formel aux Hébreux, sous peine de mort, comme on le voit dans l'*Exode*, XX et XXI ; aussi l'observèrent-ils exactement comme un jour consacré particulièrement au culte de Dieu, en s'abstenant de toute œuvre servile. On dit même qu'ils portaient le scrupule à cet égard jusqu'à penser qu'il ne leur était pas permis de se défendre ce jour-là s'ils étaient attaqués, et à se laisser égorger plutôt que de combattre ? On voit dans l'Evangile que les pharisiens en avaient encore de plus mal fondés. Le sabbat commençait le vendredi au soir, suivant l'usage des Juifs, qui célèbrent leurs fêtes d'un soir à l'autre. Les rabbins ont marqué exactement à ceux-ci tout ce qui leur est défendu de faire le jour du sabbat, ce qu'ils réduisent à trente-neuf chefs, qui ont chacun leurs dépendances.....

« Les auteurs profanes, qui ont voulu parler de l'origine du sabbat, n'ont fait que montrer combien peu ils étaient instruits de ce qui concernait les Juifs. Tacite, par exemple, a cru qu'ils chômaient le sabbat en l'honneur de Saturne, à qui le samedi était consacré chez les païens. (TACITE, *Hist.* liv. V.) Plutarque au contraire (*Sympos.*, liv. IV) avance qu'ils le célébraient en l'honneur de Bacchus, qui est nommé *Sabos*, parce que, dans les fêtes de ce dieu, on criait *Sabboi.*

Appion le grammairien soutenait que les Juifs célébraient le sabbat en mémoire de ce qu'ils avaient été guéris d'une maladie honteuse, nommée en Egypte *sabboni*. Enfin Perse et Pétrone reprochent aux Juifs de jeûner le jour du sabbat. Or, il est certain que le jeûne leur était défendu ce jour-là. (CALMET. *Dict. de la Bible*, t. III, lett. *S*, p. 407.)

« Le sabbat était institué sur un motif aussi simple que légitime en mémoire de la création du monde, et pour en glorifier l'auteur. Les Chrétiens ont subsitué au sabbat le dimanche, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ.

« *Sabbat* se prend encore en différents sens dans l'Ecriture sainte, 1° simplement pour le repos et quelquefois pour la félicité éternelle (*Hebr*. x, 9; iv, 4); 2° pour toutes les fêtes des Juifs : *Sabbatha mea custodite* (*Levit*. xix); gardez mes fêtes, c'est-à-dire la fête de Pâques, de la Pentecôte, des Tabernacles, etc. 3° *Sabbatum* se prend aussi pour toute la semaine : *Jejuno bis in sabbato* ; je jeûne deux fois la semaine, dit le pharisien superbe, en saint Luc, xviii. 4° *Una sabbati*, le premier jour de la semaine (*Joan*. xx, 1; CALMET, *Dict. de la Bible*, t. III, lettre *S*, p. 403. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXVIII, p. 567 et 568, article *Sabbat*.)

ENCYCLOPÉDIE NOUVELLE. — « Moïse était plus habile économiste que nos utilitaires. Il savait que la tendance naturelle des possesseurs des biens de ce monde est d'abuser de leur supériorité pour surcharger de plus en plus les âmes réduites à vivre de travail. C'est pour mettre une limite à cette exploitation du pauvre par le riche qu'il institua le sabbat. « Vous ne ferez aucun travail ce « jour-là, dit le Deutéronome, ni vous, ni vos « enfants, ni vos serviteurs, ni vos servantes, « ni votre bétail, ni l'étranger qui se trouve « parmi vous, afin qu'ils se reposent aussi « bien que vous; souvenez-vous que vous avez « vous-mêmes servi en Egypte, et que Dieu « vous en a tirés par sa puissance. C'est pour « cela qu'il vous ordonne le jour du repos. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 285, article *Fêtes*.)

SACERDOCE. — *Voyez* ORDRE, PRÊTRISE, etc. — Julien l'Apostat trace le tableau suivant des devoirs du prêtre :

« Mener une vie irréprochable, pratiquer la vertu, s'acquitter dignement des fonctions du ministère, c'est ce que la Divinité exige des prêtres.

« On ne doit élever au sacerdoce que les gens de bien de chaque ville; et, dans ce choix, on ne doit avoir égard ni à la naissance ni aux richesses. Il ne faut chercher que les qualités essentielles, qui sont l'amour de Dieu et celui des hommes. On connaîtra que celui qu'on veut choisir aime Dieu, s'il exprime ce même amour à ceux qui l'environnent; il aime les hommes, s'il tâche de faire du bien à tous, s'il donne gaiement dans son indigence même.

« La vie d'un prêtre doit être une instruction continuelle et la preuve de ce qu'il enseigne. C'est peu pour lui de s'abstenir des actions honteuses ; sa langue et ses oreilles doivent être en garde contre ce qui alarme la pudeur; il doit bannir toute raillerie indécente et tout discours libertin, s'interdire le cabaret et les spectacles, et fermer la porte aux danseurs et aux pantomimes. La seule étude qui convienne à son état est la philosophie, non celle des épicuriens et des pyrrhoniens, mais celle qui apprend à connaître Dieu et sa providence. Il peut encore lire l'histoire, mais nullement ces fictions dangereuses qui roulent sur des intrigues d'amour.

« Un homme consacré à Dieu ne peut trop veiller sur ses pensées ; il est obligé d'apprendre les divers cantiques, de prier plusieurs fois le jour en public et en particulier, de méditer la sagesse, et de vivre avec une pureté digne du culte divin.

« Les prêtres peuvent paraître dans les places publiques, mais rarement; voir les magistrats, mais pour parler en faveur des malheureux. Qu'ils aient soin surtout d'instruire les peuples sur l'obligation de faire l'aumône. Les prêtres indignes doivent être déposés ; mais tant qu'ils sont en place, il faut les respecter, quels qu'ils soient. »

Les protestants, même dans les temps de leur lutte la plus acharnée contre l'Eglise, ont toujours reconnu la légitimité du sacerdoce catholique, témoin les aveux suivants :

JEAN CROCIUS. — « Le véritable sacerdoce demeure en l'Eglise du Pape... Après, il est certain que les ordres sont conservés en l'Eglise romaine ; Luther a été ordonné en l'Eglise romaine, pareillement Zwingle, Bucer et les autres. » (*Anti Becan*, controverse 12, sect. 5.)

AMIRAULT. — « Les moines prêcheurs ne sont pas absolument sans vocation, quand ils sont autorisés du consentement du peuple et de la mission de l'évêque.

« Les évêques sont donc les véritables pasteurs des âmes, puisqu'ils peuvent donner mission capable de rendre légitime la vocation de ceux qui prêchent. » (*De la vocation des pasteurs*, p. 343.)

« Ajoutez à cela que nous tenons pour nuls les sacrements qui sont administrés par ceux qui n'ont aucune charge publique en l'Eglise, et néanmoins nous croyons que le baptême que les prêtres de l'Eglise romaine administrent est bon et valide jusqu'à ce point, qu'il ne se doit pas rejeter, d'où il s'ensuit nécessairement que nous tenons que la vocation d'administrer les sacrements n'est pas absolument ruinée en cette Eglise. Or, qui a la vocation d'administrer les sacrements a, selon nous, la mission à toutes les autres fonctions du saint ministère. » (*De la vocation des pasteurs*, p. 271.)

Benjamin CONSTANT. — « L'absence du pouvoir sacerdotal n'implique point, dans notre pensée, l'absence de tout sacerdoce. Nous sommes loin de nous opposer à ce que des hommes, plus intimement pénétrés, occupés plus habituellement des vérités que le sentiment religieux révèle, se chargent spécia-

lement de répandre ces vérités et de les rendre claires et fécondes. C'est le monopole qui nous paraît un fléau. Nous reconnaissons surtout dans le christianisme, qui ne consiste pas seulement en rites extérieurs, mais qui a sur les religions de l'antiquité cet avantage, qu'il établit entre Dieu et l'homme des rapports de morale aussi bien que de culte, l'utilité d'un ministère d'amour et de paix. Si nous voulions prouver cette utilité par des exemples, nous les prendrions indistinctement, et dans la communion qui est la nôtre, et dans les autres communions chrétiennes. Si nous admirons dans nos pasteurs leur vie si pure, leur zèle si fervent, leur courage si calme, nous révérons aussi les vertus des Fénelon et des Vincent de Paule. Nous rendons justice à ceux qui, n'importe dans quelle croyance, se dévouent à la plus belle des causes, à celle qui distingue l'homme de la brute, et qui unit la terre au ciel. »

SACREMENT. *Voy.* le titre particulier de chacun des sacrements.

Montaigne. — « Jésus-Christ a laissé à son Eglise ses ordonnances et la forme par laquelle il nous donne le bien-estre, la grace et le salut : et d'autant que ce sont choses invisibles, inouïbles et spirituelles comme l'ame, il en a prescript d'aultres exterieures, corporelles, sensibles et visibles, esquelles et par lesquelles nous receussions l'effect de sa guerison, choses qui ont quelque ressemblance a sa grace, qui est nostre santé, et qui la signifient et représentent en quelque façon : ce sont comme des instruments exterieurs et corporels par lesquels il infonde en nous ses faveurs, a ce que cette sienne liberalité ne soit totalement occulte, et qu'elle se mette en evidence par ces formes publiques et apparentes, ainsi par un signe ou imaige. Afin que l'homme pust cognoistre quel est ce qu'il reçoit d'invisible en l'ame, Jésus-Christ a ordonné des choses propres a les lui decouvrir et manifester, et a ordonné encore certains moïens et façons de les luy appliquer extérieurement et au corps, afin qu'il jugeast par là, et connust que son rédempteur en œuvre tout autant intérieurement est en son âme.....

« Tout ainsy qu'autrefois Dieu proposa à l'homme, garni de son bien-estre, la deffense d'une chose corporelle et visible, pour acquérir son très-bien-estre : et comme il fut lors ordonné que l'homme obeissant à cette prohibition qui lui avait esté faicte par Dieu de ne toucher a l'arbre du bien et du mal, acqueroit la consommation et accomplissement de son estre, aussy a cette heure recevant par obedience certaines choses corporelles, qui nous sont ordonnées, nous recouvrons nostre bien-estre et la grâce de notre Sauveur. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, profession de foi de Montaigne et traduite par lui, chap. 281.)

« Nous pouvons voir comme la chrestienté et l'Eglise de Jésus-Christ est armée d'armes invisibles et de médicaments spirituels, si bien a poinct que rien ne luy manque, et que tout son bien et son thrésor consiste en ces sacrements, et sa vraie occupation et exercice en leur usaige. L'Eglise et la chrestienté contient en soy toute la vertu de Jésus-Christ par le moïen de ses très-sacrés sacrements : ainsy elle est très-pleine et très-abondante en richesses spirituelles; tous les aultres biens qui sont en elles ne sont qu'accidents et accessoires, ce ne sont qu'appuis et ornements des sacrements, ses vrais biens et solides. » (*Théologie naturelle*, chap. 321).

Leibnitz. — « Après avoir terminé aussi brièvement qu'il était possible ce qui concerne le culte général, il faut s'occuper des sacrements, comme d'une partie spéciale et distincte du culte et des rites sacrés institués par le Christ, avec la promesse de la grâce. On n'entend pas parler ici de la promesse faite à ceux qui sont réunis au nom du Seigneur, quand même elle n'aurait pas été faite, elle se comprendrait assez d'elle-même, puisque toute religion demande que Dieu soit honoré dans l'assemblée des hommes. Sous le nom de sacrements, nous entendons quelques institutions spéciales, et quoiqu'il ne faille pas beaucoup disputer des noms, cependant puisque la dénomination de sacrements a été reçue dans l'Eglise, on doit la considérer non pas selon le caprice des particuliers, mais d'après l'usage général. On appelle donc aujourd'hui dans l'Eglise sacrement un rite auquel Dieu a ajouté une promesse particulière de la grâce. Quelques-uns veulent de plus que ce rite existe expressément ou soit suffisamment exprimé dans l'Ecriture sainte; mais il est constant que l'on peut et que l'on doit suppléer par la tradition de la parole de Dieu, ce qui n'est pas écrit : ils veulent encore qu'il y ait un élément corporel et visible; mais cela ne paraît pas nécessaire. Quelques-uns restreignent la grâce à la justification et à la rémission des péchés, et ne suivent en cela que leurs idées particulières.

« Les rites sacrés, tels que nous les avons définis, sont au nombre de sept : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage. Dans le baptême, le rite est l'ablution par l'eau au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit; la grâce est la purification de l'âme, le don de la foi et de la pénitence, et par conséquent la rémission des péchés et la régénération. Dans la confirmation, le rite est l'onction; l'effet de la grâce est indiqué par le mot même de confirmation. Dans l'Eucharistie, le rite consiste dans les symboles employés selon le mode qui a été prescrit; la grâce est la nutrition de l'âme ou l'augmentation de la charité. Dans la pénitence, le rite est la confession et l'absolution; la grâce est la rémission des péchés. Dans l'onction des infirmes, le rite est indiqué par sa dénomination; la grâce consiste à soutenir les forces durant la maladie, et surtout à fortifier l'âme contre les tentations lorsque la vie est en danger. Dans l'ordre, le rite est l'imposition

des mains, et de plus tout ce qui appartient à l'administration de ce sacrement; la grâce est le pouvoir spirituel conféré à celui qui est ordonné de célébrer le sacrifice perpétuel, de remettre ou de retenir les péchés. Dans le mariage enfin, le rite est la déclaration légitime du consentement; la grâce est la bénédiction divine, à laquelle se joint le lien du mariage, comme effet spirituel.

« Parmi les sacrements, quelques-uns sont nécessaires au salut, tellement que sans eux, et sans le vœu exprès ou virtuel de les recevoir, personne ne peut être sauvé; car celui qui les méprise commet, par cela même, un péché mortel. Supposons que quelqu'un fasse un acte de contrition, il obtient certainement la rémission de ses péchés sans le sacrement, quand même il ne penserait pas expressément à trouver un prêtre aussitôt qu'il le pourra, et qu'il n'en ait que le désir virtuel. Car dans l'amour de Dieu se trouvent virtuellement renfermées la soumission et la volonté de faire ce que Dieu a ordonné et établi; mais si quelqu'un, au moment qu'il s'excite à la contrition, pensant à la nécessité de la confession, n'avait pas l'intention de chercher un prêtre dès qu'il le pourrait, il n'a point eu réellement la contrition, et si, après une contrition parfaite il lui arrive de penser à un prêtre, et qu'il n'ait pas l'intention de se rendre près de lui, il tombe dans un nouveau péché mortel, et il a perdu le fruit de sa contrition.

« Le ministre du sacrement est tantôt l'évêque, comme dans les sacrements de l'ordre et de la confirmation; tantôt le prêtre, comme dans le sacrement de l'eucharistie, de la pénitence et de l'extrême-onction; tantôt tout fidèle, comme dans le sacrement du baptême et du mariage, et il faut admettre qu'ils sont établis de droit divin ministres ordinaires, tellement que sans eux l'acte est nul. Quelquefois cependant il paraît que le même droit divin permet de ne pas employer le ministre ordinaire, soit par dispense de l'Eglise, soit par nécessité; on peut en effet dispenser de beaucoup de choses qui sont de droit divin positif; ce qui arrive lorsque l'Eglise le permet ainsi, ou dans d'autres circonstances, tel qu'on le voit dans les empêchements de mariage, dans la communion sous une seule espèce, et dans le divorce et la polygamie, qui étaient permis dans l'Ancien Testament et dans d'autres choses de ce genre. Non-seulement les anciens ont varié, mais le concile de Trente distingue en quelques endroits le ministre ordinaire d'un autre. Le plus sûr est de ne pas s'éloigner facilement du ministre ordinaire.

« On demande dans le ministre l'intention de faire ce que fait l'Eglise; car s'il est constant qu'il n'a fait l'action que par moquerie et en se jouant, il paraît qu'il n'y aura pas eu de baptême ou d'absolution. Ainsi, lors même que celui qui baptise ou qui absout serait athée, et ne croirait à aucun des effets du baptême, il peut toutefois avoir la volonté de baptiser, ce qui suffit. Cependant s'il arrivait qu'un mauvais prêtre refusât d'avoir l'intention nécessaire, quoiqu'il n'y ait point de sacrement, le souverain prêtre suppléerait son effet, comme le donne très-bien à entendre saint Thomas; saint Augustin, dans son livre du baptême, favorise le même sentiment. L'impiété du ministre n'empêche pas l'existence du sacrement, si les autres conditions essentielles s'y rencontrent.

« Quelques scolastiques disputent beaucoup sur le caractère ou sur le signe indélébile imprimé dans l'âme de celui qui reçoit les sacrements de baptême, de confirmation ou d'ordre ; mais la chose est claire, si l'on réfléchit seulement que celui qui a reçu ce sacrement a reçu en même temps une certaine qualité permanente, qui ne peut être réitérée d'une manière valide et légitime. Ces qualités se trouvent aussi dans le droit civil. Personne ne peut acquérir ce qui est à lui, et celui qui partage solidairement le domaine d'une chose ne peut en devenir plus maître qu'il n'est. Que s'il ne pouvait absolument s'aliéner en tout ou en partie, c'est parce que quelque loi peut-être s'y opposerait; l'on sait que les devoirs de la couronne, et dans quelques pays le domaine, sont inaliénables, ce qui nous montre quelque chose de semblable à un caractère qu'on ne peut réitérer validement, et par cela même que l'action réitérée du sacrement est nulle et sans effet. Or, elle devient aussi illégitime ou prohibée, car c'est un sacrilége, ou certainement un crime grave, de donner sciemment un sacrement sans effet. Or, par le baptême, on devient chrétien; par la confirmation, on s'attache à la milice chrétienne par un nouveau serment plus étendu, si l'on peut s'exprimer ainsi ; par la réception de l'ordre, on devient ministre de l'Eglise, et ces qualités sont assurément permanentes.

« Il nous reste à expliquer ce qu'il faut penser de l'efficace des sacrements *ex opere operato :* ce qui est arrivé par rapport au caractère se rencontre encore ici : les scolastiques, en introduisant une dénomination inusitée, ont exposé aux arguties et rendu suspecte de nouveauté une chose qui, considérée en elle-même, est manifeste et palpable. En effet, si les sacrements n'avaient d'effet que *ex opere operantis*, et non *ex opere operato*, il n'y aurait réellement aucune grâce attachée spécialement à ces rites : ce serait simplement des cérémonies, commandées peut-être, et que l'on ne pourrait omettre sans crime; mais sans efficacité en elles-mêmes, parce que tout ce qu'il y aurait de bon pourrait avoir lieu sans elles (à moins d'une prohibition expresse) par la force des promesses générales en faveur de ceux qui ont la foi et la charité. Mais comme, dans le droit civil romain, il n'y avait d'obligation dans un engagement verbal, et d'action pour ce qui avait été stipulé, que lorsqu'on s'était servi d'une certaine formule pour proposer et pour accepter, de sorte que l'on pouvait dire que l'efficace du rite consistait *in opere operato*

et non *in opere operantis*; ainsi le baptême n'a son effet plein et entier que par l'observation des parties essentielles du rite.

« Cependant, pour recevoir la grâce du sacrement, il est nécessaire que l'âme de celui qui le reçoit soit bien disposée, afin qu'il n'y mette point d'obstacle; et de cette manière la disposition de celui qui reçoit doit concourir avec l'action même du rite. » (*Système de Théologie*, par Leibnitz.)

Encyclopédie du xviiie siècle. — « *Sacrement*, en général est un signe d'une chose sainte ou sacrée.

« Ce mot vient du latin *sacramentum*, qui signifie un *serment*, et singulièrement celui que chez les anciens les soldats prêtaient entre les mains de leurs généraux, et dont Polybe nous a conservé cette formule: *Obtemperaturus sum et facturus quidquid mandabitur ab imperatoribus juxta vires*: J'obéirai à mes généraux, j'exécuterai leurs ordres en tout ce qui sera en mon pouvoir.

« Dans un sens général, on peut dire avec saint Augustin que nulle religion, soit vraie, soit fausse, n'a pu s'attacher les hommes sans employer des signes sensibles ou des sacrements. Ainsi la loi de nature a eu les siens, telle que l'offrande du pain et du vin, pratiquée par Melchisédech, et l'on trouve dans celle de Moïse la circoncision, l'agneau pascal, les purifications, la consécration des pontifes. Le paganisme pourra mettre aussi au nombre de ses sacrements les lustrations, les expiations, les cérémonies des mystères d'Eleusine et de Samothrace; car tout cela était symbolique et significatif.

« Mais, dans la loi nouvelle, le mot sacrement signifie un signe sensible d'une grâce spirituelle, institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la sanctification des hommes

« Socin et ses disciples enseignent que les sacrements ne sont que de pures cérémonies, qui ne servent tout au plus qu'à unir extérieurement les fidèles ensemble, et à les distinguer des Juifs et des gentils.

« Les protestants n'en disent guère davantage, en prétendant que les sacrements ne sont que de pures cérémonies instituées de Dieu, pour sceller et confirmer les promesses de la grâce, pour soutenir notre foi et pour nous exciter à la piété. Ils n'en admettent communément que deux, le baptême et l'eucharistie, ou, comme ils l'appellent, la sainte cène; les anglicans y ajoutent la confirmation.

« Les catholiques au contraire, qui pensent que les sacrements produisent par eux-mêmes la grâce sanctifiante, en admettent sept, d'après toute la tradition, savoir: le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage; nous avons traité de chacun en particulier sous leur article.

« Les sacrements sont des êtres moraux qui sont essentiellement composés de deux parties, de quelque chose de sensible et de quelques paroles. C'est de l'union de ces deux parties que résulte le sacrement. *Accedit verbum ac elementum*, dit saint Augustin (tract. 8, *in Joan.*) *et fit sacramentum*. Les théologiens scolastiques ont donné le nom de *matière* aux choses sensibles, et le nom de *forme* aux paroles.

« Les protestants soutiennent que les paroles qui entrent essentiellement dans la composition des sacrements doivent renfermer une instruction ou contenir une promesse. Mais l'une et l'autre prétention n'ont nul fondement dans l'Ecriture ou dans la tradition, et d'ailleurs la fin prochaine des sacrements n'est pas d'instruire les hommes, ou de leur promettre la grâce, mais de la leur conférer; ainsi ces paroles sont proprement consécratoires soit en retirant de l'usage profane la chose sensible qui forme la matière, soit en initiant aux mystères divins celui qui reçoit les sacrements.

« Mais outre l'application de la forme et de la matière, on exige encore, dans le ministre qui confère les sacrements, *l'intention de faire ce que fait l'Eglise*. On dispute beaucoup dans les écoles sur la nature de cette intention, savoir si elle doit être intérieure et actuelle, ou si une intention habituelle, ou virtuelle, ou extérieure, est suffisante pour la validité du sacrement.

« Les sacrements considérés en général se divisent en sacrements des morts et sacrements des vivants; on entend par sacrements des morts ceux qui sont destinés à rendre la vie spirituelle ou aux personnes qui ne l'ont pas encore reçue, comme le baptême, ou à celles qui l'ont perdue après en avoir été favorisées, comme la pénitence. Par *sacrements des vivants*, on entend ceux qui sont destinés à fortifier les justes et à augmenter en eux la vie spirituelle de la grâce; tels que sont la confirmation, l'eucharistie, etc. On les divise encore en sacrements *qui se réitèrent*, c'est-à-dire qu'on reçoit plusieurs fois, comme la pénitence, l'eucharistie, l'extrême-onction et le mariage; et en *sacrements qui ne se réitèrent point*, comme le baptême, la confirmation et l'ordre. La raison de cette différence vient de ce que ces derniers impriment un caractère.

« Les sacrements de la nouvelle Loi produisent la grâce par eux-mêmes, ou, comme parlent les scolastiques, *ex opere operato*, c'est-à-dire, par la simple application du rite extérieure. Mais agissent-ils en cette occasion comme cause physique ou comme cause morale? L'école est partagée sur cette question; les thomistes soutenant que les sacrements produisent d'eux-mêmes la grâce par une influence réelle, en agissant immédiatement sur l'âme; les scotistes au contraire prétendant que l'application et l'administration extérieure des sacrements déterminent Dieu à donner la grâce, parce qu'il s'est engagé d'une manière fixée et invariable à l'accorder à ceux qui les reçoivent dignement. Ce dernier sentiment paraît le plus vraisemblable; car il n'est pas aisé de concevoir comment les sacrements, qui sont

des êtres corporels, peuvent immédiatement agir sur l'âme qui est une substance spirituelle.

« Quoique l'on convienne en général que Jésus-Christ a institué tous les sacrements, parce que lui seul a pu attacher à des choses corporelles et sensibles la vertu de communiquer la grâce sanctifiante, il n'est pas également constant s'ils les a tous institués *immédiatement*, c'est-à-dire par lui-même, où *médiatement*, c'est-à-dire par ses apôtres et par son Eglise. Il n'y a point de difficulté par rapport au baptême et à l'eucharistie. Quant aux autres, le sentiment le plus suivi est qu'il les a institués immédiatement ; mais ce n'est pas un point de foi, puisque les théologiens soutiennent librement le contraire.

« Les sacrements sont nécessaires pour obtenir la justification, mais non pas tous au même degré. Les uns, comme le baptême et la pénitence, sont nécessaires d'une nécessité de moyens, c'est-à-dire que sans le baptême ou sans désir, les enfants ni les adultes ne peuvent être sauvés, non plus que les pécheurs ne peuvent être justifiés sans la pénitence, ou une contrition parfaite qui en renferme le désir dans le cas de nécessité. Les autres sont nécessaires de nécessité de précepte ; les négliger ou les mépriser, c'est se retrancher volontairement à soi-même des secours spirituels que Jésus-Christ n'a pas voulu préparer en vain.

« Enfin l'administration des sacrements suppose des cérémonies ou essentielles ou accidentelles prescrites par l'Eglise. Les premières, qui intéressent la validité du sacrement, ne doivent être omises en aucun cas. Les autres peuvent être supprimées dans le cas de nécessité. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXVIII, page 604, 605 et 606, article *Sacrement*.)

Goethe. — « Puisque l'occasion se présente, j'ajouterai encore ici quelques réflexions sur l'Eglise. Le culte protestant me paraît beaucoup trop pauvre dans ses cérémonies et trop restreint dans ses dogmes ; il ne peut être universel, et rien d'étonnant que les esprits qui lui sont soumis, ou se séparent en petites communions, ou s'isolent totalement de l'Eglise et forment chacun comme autant de sociétés distinctes, vivant sans s'inquiéter en face les uns des autres. Aussi a-t-on depuis longtemps commencé à se plaindre parmi nous de l'abandon des temples qui deviennent d'année en année plus déserts, et dans la même proportion diminue le nombre des personnes qui s'approchent de la table sainte. Ces deux malheurs, surtout le dernier, ont une cause bien simple, mais qu'on craint de se dire. Nous oserons, nous, la dévoiler.

« Dans les choses morales et religieuses, comme dans les choses physiques et politiques, l'homme répugne à agir d'après une abstraction ; il lui faut une suite d'usages et de rites consacrés, auxquels il puisse s'attacher par la pratique et par l'amour, qui s'adressent à l'âme et aux sens, et qu'il répète fréquemment. C'est ce qui manque au culte protestant, son défaut est l'indigence ; il a trop peu de sacrements, il n'en a même qu'un où les sens jouissent d'une participation véritable, la communion ; car le baptême, quand le Chrétien le reçoit, il n'en a pas la conscience, et le reste de sa vie il n'en peut être que le témoin. Pourtant les sacrements sont tout ce que la religion a de plus haut, puisqu'ils offrent les symboles visibles de l'amour et des grâces extraordinaires de Dieu. Dans la communion, des lèvres terrestres s'identifient l'Être divin sous forme de nourriture : c'est le but que se proposent également toutes les Eglises, apportant seulement plus ou moins de foi dans ce sublime mystère, plus ou moins de réalité à la réception de ce sacrement qui, dans tous les cas, demeure une grande et sainte action, réalisant dans cette vie matérielle ce que l'homme n'eût jamais cru possible, ni osé désirer, et ce dont néanmoins il ne pouvait se passer. Mais un tel sacrement ne devait pas être seul ; pour procurer au Chrétien la joie complète, en vue de laquelle il a été institué, il lui faut tout son accompagnement de symboles sacramentels. La réunion du culte extérieur et sensible avec le culte intérieur du cœur, ne formant qu'un seul tout, voilà le grand et universel sacrement d'où tous les autres dérivent et tirent leur sainteté, leur invariabilité, leur durée.

« Voyez ce jeune couple s'avancer en se tenant la main ; est-ce pour un bal ou pour une jouissance d'un moment ? Non. Le prêtre prononce sur eux une bénédiction et le lien est indissoluble ; peu de temps s'écoule, et les époux apportent sur les degrés de l'autel un enfant, leur image ; il est purifié avec l'eau sainte, tiré comme de l'abîme et incorporé à l'Eglise. L'enfant s'exerce aux actions de cette vie, en même temps qu'il s'instruit dans les choses célestes ; et quand, après des épreuves, il s'est montré suffisamment initié aux faits du monde terrestre et du monde éternel, on le reçoit comme citoyen libre, comme confesseur volontaire au sein de l'Eglise, par un nouveau sacrement. Alors il est enfin décidément chrétien, il connaît sa dignité et ses devoirs, la vie s'ouvre étrange devant lui ; il avait reçu jusqu'ici enseignements et punitions destinés à le faire rentrer dans sa conscience ; les enseignements le suivront fidèlement dans la vie, mais les punitions ont disparu. Laissé libre au milieu de l'effervescence effrayante des passions, partagé entre les exigences religieuses et les jouissances de la nature, un puissant secours lui est offert, la confession entre les mains d'un homme digne et éclairé, à qui il avoue ses fautes, ses doutes et ses crimes, et qui le tranquillise, le fortifie, le dirige, lui impose des expiations, et enfin, lui donnant l'absolution du passé, lui rend la paix et la pureté du cœur.

« Ainsi préparé par de nombreux sacre-

ments, auxquels se subordonnent dans la pratique journalière une foule de rites sacramentels, l'homme redevenu la vraie image de Dieu, digne de le recevoir, s'agenouille devant l'autel d'où l'hostie lui est donnée, et pour envelopper cet acte d'un mystère plus saint encore, il ne voit le calice que de loin ; le pain qu'il reçoit n'est plus un pain vulgaire, mais une nourriture céleste, qui le fait de plus en plus soupirer altéré vers le breuvage d'amour de l'autre vie.

« Cependant, que le jeune homme ou l'homme mûr ne croient pas qu'après cela tout est fait, car si dans les affaires terrestres l'expérience, l'esprit, le caractère, peuvent enfin parvenir quelquefois à une possession complète, pour ce qui regarde le ciel, au contraire, nous n'en sommes jamais assez près; sans cesse nous pouvons augmenter notre trésor. La partie la plus haute de notre âme, qui souvent est si à la gêne dans cette vie, se trouvera maintes fois menacée par les sens, au point que tous nos efforts ne suffiront plus pour la préserver et lui rendre le repos ; mais le sacrement de salut est là pour la vie tout entière, le Christ veille sur ses autels, et son pieux et sage ministre attend comme un père l'homme égaré pour le remettre dans la voie, le malheureux pour lui rendre le bonheur.

« C'est surtout aux portes de la mort que ces moyens de salut, éprouvés durant toute la vie, décuplent leur puissance; avec quelle ferveur alors l'agonisant se réfugie dans ces symboles consolateurs, surtout si, dès sa plus tendre jeunesse, il y a placé son espoir. Au moment où toute garantie terrestre s'évanouit, le Sauveur descend lui-même pour lui assurer une éternité de délices. Il sent d'avance avec conviction que ni les éléments ennemis ni les esprits malfaisants ne pourront l'empêcher de ressusciter un jour avec un corps transfiguré, pour aller contempler Dieu sans voiles et se plonger devant sa face dans une extase sans fin. Ainsi, avant la séparation dernière, l'homme, pour entrer dans son nouveau royaume est pour ainsi dire oint tout entier; les pieds, les mains, tout le corps est comme embaumé de bénédictions; et, dans le cas de guérison, le malade préparé à un meilleur monde, devrait éprouver de la répugnance à marcher de nouveau sur cette terre de ténèbres et de péché; si au contraire l'âme s'envole vers les régions du repos, avec quelle vitesse elle doit se détacher de notre globe où elle était retenue captive. De cette manière, un cercle brillant de cérémonies saintes, dont la beauté surpasse toute autre beauté, unit étroitement, quelque éloignés qu'ils soient l'un de l'autre, le berceau et la tombe du Chrétien.

« Mais tous ces prodiges du christianisme ne peuvent croître ni être moissonnés comme les autres fruits, au sein de la nature. C'est d'une autre région qu'il faut les faire descendre, et ce droit n'est pas donné à tous; c'est ici que la source génératrice et traditionnelle de ces symboles nous apparaît sublime : l'homme pour en être le dispensateur doit être béni et sacré par-dessus tous les hommes, il doit se soumettre aux plus sévères privations; les droits de son ministère lui sont transmis par un autre vieillard, qui les a lui-même exercés longtemps, et qui lui remet ainsi, comme héritage spirituel, le plus précieux de tous les biens que puisse désirer un être, et qu'il lui est interdit de s'attribuer jamais de sa propre autorité, à quelques vertus qu'il s'élève. La consécration du prêtre embrasse toutes les conditions de puissance et de sainteté nécessaire dans l'homme, organe de la foi, et que la foule environne d'une confiance sans bornes. Parmi ses confrères oints comme lui, au milieu de la longue file de ses prédécesseurs et de ceux qui le suivront, tous représentant de même le Dieu qui bénit, il apparaît d'autant plus grand que ce n'est pas lui, mais son Dieu que l'on vénère en lui; que ce n'est pas sous le signe de sa main qu'on s'agenouille, mais sous la bénédiction qu'il répand, et qui est d'autant plus sainte et plus efficace à nos yeux que son ministre terrestre vit plus éloigné du monde et de ses coupables passions.....

« Or, tout ce magnifique ensemble de sacrements a été comme déchiré en lambeaux par le protestantisme, qui, déclarant apocryphes la plupart d'entre eux, n'en a maintenu qu'un petit nombre, encore dépouillés de leur pureté et de leur accord primitifs. » (*Ma vie*, par GOETHE, t. II.)

Goethe raconte après cela comment, par suite d'une communion indigne, « craignant, comme il dit lui-même, d'avoir bu et mangé sa propre condamnation, il se jeta du catholicisme dans le sein de la religion protestante, comptant par là se délivrer de ses remords. » (*Ma vie*, par GOETHE, t. II.)

Léopold RANKE. — « Les sept sacrements embrassent, comme on sait, toute la vie et tous les degrés dans lesquels la vie se développe. Ils sont la pierre fondamentale de toute hiérarchie; ils annoncent la grâce et ils la communiquent, et enfin ils complètent le rapport mystique qui rapproche l'homme de Dieu.

« On admet la tradition, précisément parce que le Saint-Esprit habite toujours avec l'Église. On admet la Vulgate, parce que l'Eglise romaine a été conservée exempte de toute erreur par une grâce particulière de Dieu; de là on a conclu que le principe qui se justifie s'incarne dans l'homme même, et que la grâce, pour ainsi dire liée au sacrement visible, lui est communiquée dans toutes les choses de l'existence auxquelles il s'applique, et embrasse la vie et la mort. L'Église visible est en même temps cette seule Eglise véritable appelée invisible, hors de laquelle on ne peut pas reconnaître de religion légitime. » (*Histoire de la papauté pendant les* XVIᵉ *et* XVIIᵉ *siècles*, par L. RANKE, t. I, p. 211.)

Von Meyer. — « Le Saint-Esprit dit ce protestant, agit surnaturellement dans l'ordre des prêtres, dans la confession et dans l'absolution, dans le renouvellement de l'alliance baptismale par la confirmation des Chrétiens adultes, dans la célébration du mariage chrétien et dans l'onction des malades, employée comme moyen de guérison d'après l'Épître de saint Jacques.» (V. Meyer, *Erste Sammlung*, 1818.)

SACREMENT (*Adoration du Saint*). — Ce sont les protestants eux-mêmes qui vont nous fournir l'apologie complète de cette adoration du saint sacrement si combattue par le protestantisme comme une idolâtrie.

Luther, *contre les actes de Louvain.* — « Dans le vénérable et adorable sacrement de l'Eucharistie, le corps et le sang de Jésus sont vraiment et en effet exhibés et donnés tant aux dignes qu'aux indignes. »

Luther *aux Vaudois.* — « Quand on considère et quand on croit cette parole, l'adoration du sacrement devient plus claire que le jour à midi; car celui qui croit que le corps et le sang du Seigneur sont là, comme il a été démontré clairement et comme il est entièrement nécessaire de le croire, ne pourra point sans un très-grand péché refuser au corps et au sang de Jésus-Christ la révérence qui lui est due. »

Luther, *De l'adortion du sacrement.* — « Celui qui ne croit point que le corps et le sang de Jésus-Christ soient là fait bien de ne les point adorer ni spirituellement ni charnellement. Mais celui qui croit que le Christ y est, comme j'ai assez démontré qu'il le faut croire, ne peut pas refuser sans péché de rendre le respect qui lui est dû ; car je suis tout à fait contraint de confesser que le Christ est là présent, puisque son corps et son sang y sont. »

George, prince d'Anhalt, *Sermon* IV *du vénérable sacrement.* — « Je puis témoigner avec vérité que l'an 1541, disputant dans Wittemberg de cette question avec le savant Martin Luther, d'heureuse mémoire, il me répondit : Si je voyais descendre du ciel le Saint-Esprit en forme de colombe, de la même façon que le vit saint Jean-Baptiste, je me metterais à genoux, je leverais les mains vers le ciel, et je dirais : Saint-Esprit, soyez moi propice ; pourquoi ne ferais-je pas la même chose devant le vénérable sacrement où le Christ est véritablement présent? C'est pourquoi alors il m'écrivit de sa main ces paroles : L'adoration se fait en prenant le sacrement, quand l'on prend à genoux le vrai corps et le vrai sang. »

Brentius, en l'*Apologie pour la confession de Wittemberg.* — « Nous confessons que le Christ, Fils de Dieu, vrai Dieu et vrai homme, doit être adoré toujours, et en tout lieu, et au ciel, et en terre, et dans l'Eucharistie et hors de l'Eucharistie. »

Schlusserburg, en la *Question de l'adoration.* — « Si nous croyons vraiment que Jésus-Christ fils de Dieu est présent en cette action par une particulière manière de présence, en sorte que là il donne vraiment substantiellement son corps et son sang à ceux qui mangent : si, dis-je, nous croyons ces choses de tout notre esprit, de tout notre cœur, la question de l'adoration et de vénération est éclaircie. Quand Jacob voyait le Seigneur appuyé au plus haut de l'échelle il n'avait pas un commandement particulier de l'y adorer, ni Moïse, ni Elie ; mais parce qu'ils croyaient que Dieu, par une manière particulière de grâce, était là présent, et se faisait connaître, certainement ils n'eussent pas eu une vraie foi, si la vraie invocation ou adoration ne l'eût suivie, c'est-à-dire l'honneur dû à Dieu. Mais il faut de nécessité ajouter cet avertissement, que le sacrement ne doit pas être adoré, en sorte que ce soit comme en la personne du Christ, à cause de l'union hipostatique ; nous honorons qu'une seule adoration d'humanité et la divinité. Car l'union du pain et du corps du Christ en la cène n'est pas semblable, mais parce que l'Eucharistie est composée de deux choses, l'une terrestre et l'autre céleste, l'adoration et la vénération ne doivent pas s'adresser à des éléments terrestres, comme le pain et le vin, mais au Christ Dieu et homme, qui en cette action a institué et déclaré sa présence par une manière particulière de grâce, comme les Israélites en l'arche d'alliance n'adoraient pas le bois, ni l'or, ni les chérubins, mais Dieu qui avait promis sa présence en ce lieu-là.»

« C'est une calomnie diabolique que celle dont les calvinistes nous chargent, qui transfèrent au pain ce que nous attribuons au Christ, mettant deux choses distinctes en parlant diversement de diverses choses; et ils nous accusent d'enseigner l'adoration du pain, parce que nous établissons la présence et l'adoration du Christ, ce qui est une illusion sophistique, pareille à celle-ci, comme si les sophistes impudents nous accusaient d'enseigner que l'on doit adorer un temple, à cause que nous affirmons qu'il faut adorer Dieu dans le ciel, puisque le Christ, vrai Dieu et homme, au temps de sa dispensation a été adoré, et n'a pas défendu qu'on l'adorât? Pourquoi estime-t-on que ce soit une superstition d'adorer le Christ, après qu'il est monté à la droite de Dieu, étant à présent au milieu de son peuple selon sa parole ? » (*Question de l'adoration.*)

Kemnitius, dans l'*Exemple de la sess.* 3 *du concile de Trente*, soutient. — « qu'aucun ne nie qu'on ne doive adorer Dieu dans l'Eucharistie, s'il ne doute que Dieu y soit présent. »

Leibnitz. — « Quoique l'adoration du très-saint sacrement de l'Eucharistie n'ait pas toujours eu lieu généralement, cependant la piété qui l'a introduite est digne d'éloge. Les premiers Chrétiens avaient pour tout ce qui concerne le culte extérieur une grande simplicité ; et on ne peut leur en faire un reproche : leurs cœurs brûlaient intérieurement d'une véritable piété. Mais comme le zèle s'est refroidi peu à peu, il a été nécessaire d'employer des signes ext-

rieurs, et d'instituer des rites solennels pour rappeler aux Chrétiens leurs devoirs, réveiller l'ardeur de la dévotion, surtout lorsqu'il se présentait quelque occasion ou quelque raison importantes ; et aucune n'était plus forte pour les Chrétiens que celle que leur offre ce divin sacrement, où Dieu rend présent le corps qu'il a pris. Car, quoique Dieu soit toujours présent en tous lieux et par son être et par son assistance, cependant, comme il nous est impossible d'élever vers lui notre esprit dans tous les temps et dans tous les lieux, et de lui donner des témoignages continuels de vénération, il est de la prudence, dans la disposition du culte divin, de déterminer des temps, des lieux, des causes et des circonstances, et Dieu ayant uni à sa personne un corps humain, nous a donné une occasion spéciale et très-éclatante pour lui offrir nos adorations; l'on ne saurait douter que tout le monde n'adorât avec raison Dieu paraissant sous la forme visible du Christ. Il en serait de même, si l'on était certain que le Christ fût présent corporellement (or, la Divinité est toujours présente partout), quoique d'une manière invisible. Or, il est indubitable que cela a lieu dans le très-saint sacrement. C'est donc alors plus que jamais qu'il a été très-convenable d'établir l'adoration, et c'est avec raison que l'usage s'est introduit de placer dans le sacrement de l'Eucharistie tout ce qu'il y a de plus élevé dans le culte extérieur des Chrétiens, puisque ce sacrement a été aussi institué par le Sauveur, pour être l'objet du culte suprême et intérieur des Chrétiens, c'est-à-dire pour enflammer l'amour divin, pour témoigner et nourrir la charité; car le Seigneur, dans la dernière cène où il a manifesté les ordres suprêmes de ses dernières volontés, a voulu nous faire souvenir (comme ont coutume de le désirer ceux qui aiment et qui sont aimés) que nous devions aussi nous aimer comme étant les membres d'un même corps qui est le sien, et dont il nous a fait tous participants. Aussi l'Eglise s'est-elle toujours servie de l'Eucharistie comme du signe de l'unité, et elle n'a admis à ses mystères, qui sont comme la partie intérieure et secrète du christianisme, que ceux qui étaient éprouvés et justifiés ; car il n'était pas même permis aux autres d'assister aux mystères. Or, il est constant que les anciens ont adoré l'Eucharistie, et saint Ambroise et saint Augustin expliquent ce passage du psaume : « Adorez « l'escabeau de ses pieds, » par l'adoration de la chair du Christ dans les mystères.

« Enfin, depuis que l'on n'a plus été obligé, par égard pour les païens, de cacher les mystères et de s'abstenir de quelques signes extérieurs qui auraient pu offenser les faibles et présenter une apparence de paganisme, on a jugé convenable, surtout en Occident, où l'on n'était assurément pas retenu par la considération des Sarrasins, d'employer pour le saint sacrement tout ce que le culte avait de plus magnifique. De là on a résolu non-seulement de se prosterner à l'élévation, après la consécration, mais il a été encore établi qu'on le porterait aux malades, avec les plus grands honneurs, et encore dans les lieux publics, pour un motif d'intérêt général, qu'on l'exposerait de temps en temps, et qu'on honorerait chaque année sur la terre ce gage divin par une fête spéciale où l'Eglise, pour ainsi dire triomphante, ferait éclater les transports de sa joie. La sagesse de ces institutions est si manifeste, que les luthériens mêmes adorent l'Eucharistie au moment qu'ils la reçoivent, et s'ils ne vont pas plus loin, c'est qu'ils ne croient pas que le corps du Christ existe sacramentellement hors de la réception ; mais nous avons montré plus haut que cette prétention est nouvelle et inconvenante.

« Mais lorsqu'ils improuvent l'institution de l'Eglise, ils ne font que combattre ou des abus seulement que l'Eglise condamne, ou leurs propres imaginations. Ils croient que les catholiques adorent les symboles terrestres, et tout en avouant que la substance du pain est expressément exclue de l'objet de l'adoration, puisque l'Eglise enseigne qu'elle n'existe plus, cependant ils craignent qu'on n'adore au moins les espèces. Ils ajoutent qu'il est douteux si la transsubstantiation ait lieu, soit parce que le dogme lui-même n'est pas selon eux solidement affermi, soit parce qu'un prêtre criminel peut n'être pas validement ordonné, ou n'avoir pas la volonté de consacrer, ou ne pas consacrer. Mais ils doivent savoir que l'adoration ne se rapporte point aux espèces; car la blancheur du pain, la saveur, la figure et les autres accidents ne sont point dans le corps du Christ, comme dans un sujet, et on ne peut les lui attribuer. Par conséquent l'adoration étant rapportée au Christ même, on n'adore point quelque chose de mince, de rond, de blanc, qui a les qualités du pain, et encore moins la blancheur ou la rondeur elle-même. Et quand même la consécration n'aurait pas été faite réellement, on ne commettrait aucune idolâtrie; car on n'adore pas autre chose ni dans un autre sens que le Christ-Dieu, que sa chair soit présente ou non, et comme il n'est jamais superflu d'adorer le Christ, il ne peut y avoir d'inconvénient de l'adorer, parce que l'on croit son corps présent quand même il ne le serait pas. Ainsi il n'y aurait pas besoin de cette protestation : « Si vous êtes le Christ je vous adore, si vous ne l'êtes pas je ne vous adore pas ; » car outre que cela est sous-entendu, et le serait si le Christ paraissait visiblement, il faut savoir que ce qui est blanc, mince, et qui a la forme du pain, n'est point le Christ, qu'on ne croit point que ce soit le Christ, et qu'on n'en fait point l'objet de l'adoration, et si le peuple quelquefois n'est pas convenablement instruit du véritable objet de l'adoration dans ce sacrement, il n'y a pas de doute que l'Eglise ne le souffre avec peine, et ne croie devoir employer tous les moyens pour l'éclairer. » (*Système de théologie* par LEIBNITZ.)

Balæus. — « Si l'on rejette l'adoration du saint sacrement tout en admettant que le Christ est corporellement présent, on ne saurait ni aux yeux des catholiques, ni aux yeux de tous les gens raisonnables, échapper au reproche d'impiété et d'outrage envers Jésus-Christ. » (Balæus, *In Exam. Chemn.*, p. 221.)

Chemnitz. — « Dans la sainte Cène, qui refusera d'adorer le corps du Christ, s'il croit à la présence réelle ? » (Chemnitz, *Exam. Con. Trid.*, sess. xxxi, c. 5.)

SACRIFICE. — Avant de parler du saint sacrifice eucharistique des Chrétiens, il importe de rappeler combien les sacrifices sanglants, qui en étaient la préparation et la figure, ont été universellement pratiqués chez tous les peuples de la terre. On peut consulter à ce sujet les traités spéciaux, particulièrement celui de de Maistre qui fait suite aux *Soirées de Saint-Pétersbourg.* Nous nous bornerons à constater ici par quelques citations ce fait aujourd'hui reconnu et incontesté.

« Il faut faire observer aux jeunes gens, dit Rollin, que tous les peuples s'accordent à faire consister le fonds du culte public et l'essence de la religion dans le sacrifice sans en bien comprendre la raison, ni la fin, ni l'institution, qui n'est pas naturelle et qui n'a pu venir de l'esprit humain seul; et que cette uniformité, si constante dans une chose si singulière, ne peut avoir pris son origine que dans la famille de Noé, dont les descendants, en se séparant, emportèrent chacun avec eux cette manière dont ils avaient appris que la Divinité voulait être adorée.» (*Traité des études.* — De la lecture d'Homère.)

Charron en avait été frappé, et il posait ainsi le problème : « Toutes les religions conviennent en ceci, qu'elles croient que le principal et plus plaisant service à Dieu et puissant moyen de l'apaiser et pratiquer sa bonne grâce, c'est de se donner de la peine. Témoin par tout le monde et en toutes les religions... Et tous les jours s'en dressent de nouvelles, et jamais la nature humaine ne cessera et ne verra la fin d'inventer des moyens de se donner de la peine. Laquelle opinion est fondamentale des sacrifices qui ont été universels par tout le monde avant la naissance de la chrétienté, et exercés non-seulement sur les bêtes innocentes que l'on massacrait avec effusion de leur sang pour un précieux présent à la Divinité, mais (*chose étrange de l'ivresse du genre humain !*) sur les enfants, petits innocents, et hommes faits... Coutume pratiquée avec grande religion par toutes les nations... Quelle aliénation de sens ! penser flatter la Divinité par inhumanité, payer la bonté divine par notre affliction, et satisfaire à sa justice par cruauté : justice donc affamée de sang innocent, tiré et répandu avec tant de douleurs et de tourments ! D'où peut venir cette opinion et créance que Dieu prend plaisir au tourment et en la défaite de ses œuvres et de l'humaine nature ?» (Charron, *De la sagesse*, liv. ii, chap. 5.)

Faber. — « On peut à peine dire, dit ce savant Anglais, qui a particulièrement étudié les sources des usages de l'antiquité, qu'il soit nécessaire d'établir, par des preuves régulières et formelles, que la pratique d'immoler des victimes expiatoires a été, dans un temps ou dans un autre, usitée dans toutes les parties de la terre, et qu'elle a été également adoptée par les nations les plus barbares et les plus civilisées..... Le sauvage idolâtre du nouveau monde et le sectateur policé de l'ancien polythéisme croient également que, sans l'effusion du sang, les péchés ne peuvent être remis. La vie des bêtes n'étant pas toujours crue suffisante pour effacer la tache du crime et pour détourner le courroux du ciel, on demandait fréquemment la mort d'une plus noble victime, et les autels du paganisme étaient arrosés par des torrents de sang humain. » (Faber, *Horæ Mosaicæ.*)

« L'universalité des rites des sacrifices engage naturellement à rechercher la source d'où une coutume si inexplicable, lorsque l'on consulte les principes de la seule raison naturelle, pourrait être venue, et alors nous sommes portés presque involontairement à consulter l'histoire inspirée, comme étant vraisemblablement seule capable de nous rendre compte de son origine et de sa signification d'une manière satisfaisante. — Lorsqu'il plut au Dieu tout-puissant de révéler le miséricordieux dessein où il était de racheter le genre humain, qui était perdu, par le sang du Messie, il était sans doute d'une haute importance d'instituer quelque signe visible, quelque représentation extérieure, par lesquels le sacrifice mystérieux du Calvaire pût être prophétiquement représenté à toute la postérité d'Adam.

« Dans cette vue, une victime pure et sans tache, le premier-né du troupeau, était soigneusement choisie, et, après l'avoir saignée, elle était solennellement destinée à brûler sur l'autel de Jéhovah. Et lorsque cette loi primitive fut renouvelée sous le sacerdoce de Lévi, deux circonstances devaient être observées d'une manière particulière : *que la victime fût un premier-né, et que l'oblation fût faite par le moyen du feu.* Il est remarquable que ces deux coutumes primitives aient été fidèlement conservées par le monde païen. Homère nous apprend qu'il était assez commun, parmi ses concitoyens, d'offrir pour toute hécatombe un agneau premier-né. » (*Iliade*, chant iv, vers 202.)

« Ils allèrent même jusqu'à immoler des victimes humaines, qui étaient consumées ensuite dans le feu sacré, tandis que le sang, ce qui est singulièrement conforme aux ordonnances de Lévi, était répandu, partie sur les assistants, partie sur les arbres du bocage sacré. Les habitants même de l'Amérique avaient de semblables coutumes et pour les mêmes raisons, et l'intention primitive qui les avait introduites était bien

comme des mystérieux sacrificateurs de Britain, qui prononçaient unanimement *qu'à moins que la souillure de notre coupable race ne fût lavée dans le sang d'un homme, la colère des dieux immortels ne serait jamais apaisée.* D'où donc peut venir cette pratique universelle, si ce n'est d'une connaissance ancienne et profonde d'une dépravation morale? d'où, si ce n'est de quelque tradition altérée du vrai sacrifice qui devait être offert pour les péchés de tous les hommes. » (Faber, *Horæ Mosaicæ.*)

Mallet — « Les anciens Goths avaient reçu comme un principe *que l'effusion du sang des animaux apaisait la colère des dieux, et que leur justice tournait contre les victimes les coups qui étaient destinés aux hommes.* » (Mallet, *North. antiq.*, vol. I, 5.)

Voltaire, qui méconnaît à son habitude le sens profond et religieux des anciens sacrifices dit cependant :

« Comme il n'y a point de peuple qui n'ait été séduit par les illusions de la magie, il n'y en a point qui n'ait immolé des hommes à la Divinité. Phéniciens, Africains, Syriens, Scythes, Persans, Egyptiens, Grecs, Romains, Celtes, Germains, tous ont voulu être magiciens, et tous ont été religieusement homicides. La superstition de l'idolâtrie commune à toutes les nations disposa les hommes à une cruauté religieuse et infernale, avec laquelle ils ne sont certainement pas nés, puisque de mille enfants, vous n'en trouverez pas un seul qui aime à verser le sang humain. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLI, p. 16.)

« Une folle et horrible superstition a porté tant de peuples à présenter aux prétendus dieux de l'air, et aux prétendus dieux infernaux, les membres sanglants de tant de jeunes gens et de tant de filles, comme des offrandes précieuses à ces monstres imaginaires. Aujourd'hui même encore, les habitants des rives du Gange, de l'Indus, et des côtes de Coromandel, mettent le comble de la sainteté à suivre en pompe de jeunes femmes, qui vont se brûler sur le bûcher de leurs maris dans l'espérance d'être réunies avec eux dans une vie nouvelle. Il y a trois mille ans que dure cette horrible persécution. » (*Id.*, t. LI, p. 268.)

M[me] de Stael. — « La plupart des religions anciennes ont institué des sacrifices humains; mais, dans cette barbarie, il y avait quelque chose de remarquable, c'est le besoin d'une expiation solennelle. Rien ne peut effacer de l'âme en effet la conviction qu'il y a quelque chose de très-mystérieux dans le sang de l'innocent, et que la terre et le ciel s'en émeuvent. Les hommes ont toujours cru que des justes pouvaient obtenir, dans cette vie ou dans l'autre, le pardon des criminels. Il y a dans le genre humain des idées primitives qui paraissent plus ou moins défigurées dans tous les temps et chez tous les peuples. Ce sont ces idées sur lesquelles on ne saurait se lasser de méditer, car elles renferment sûrement quelques traces des titres perdus de la race humaine.

« La persuasion que les prières et le dévouement du juste peuvent sauver les coupables, est sans doute tirée des sentiments que nous éprouvons dans les rapports de la vie ; mais rien n'oblige, en fait de croyance religieuse, à rejeter ces inductions : que savons-nous de plus que nos sentiments, et pourquoi prétendrait-on qu'ils ne doivent point s'appliquer aux vérités de la foi? Que peut-il y avoir dans l'homme que lui-même, et pourquoi, sous prétexte d'anthropomorphisme, l'empêcher de former, d'après son âme, une image de la Divinité ? Nul autre messager ne saurait, je pense, lui en donner des nouvelles....

« C'est une des grandes preuves de la divinité de la religion chrétienne que son analogie parfaite avec toutes nos facultés morales ; seulement il ne me paraît pas qu'on puisse considérer la poésie du christianisme sous le même aspect que la poésie du paganisme.

« Comme tout était extérieur dans le culte païen, la pompe des images y est prodiguée; le sanctuaire du christianisme étant au fond du cœur, la poésie qu'il inspire doit toujours naître de l'attendrissement. Ce n'est pas la splendeur du ciel chrétien qu'on peut opposer à l'Olympe, mais la douleur et l'innocence, la vieillesse et la mort, qui prennent un caractère d'élévation et de repos à l'abri de ces espérances religieuses, dont les ailes s'étendent sur la misère de la vie. » (*De l'Allemagne* par Madame de Stael, pp. 565 et 567.)

Voici maintenant quelques-uns des témoignages protestants sur le saint sacrifice eucharistique tel que l'enseignent les catholiques :

Synode national de la religion prétendue réformée d'Angleterre, tenu à Hempton-cour au mois de janvier 1603 :

« Comme la passion de notre Sauveur a été par l'ordonnance de Dieu préfigurée aux Juifs par les sacrifices légaux avant qu'elle arrivât ; ainsi par l'institution du Seigneur elle doit être commémorée par nous, Chrétiens, dans la sainte Cène, après être arrivée. C'était un sacrifice en figure, un sacrifice dans le fait même, et par conséquent un sacrifice dans le mémorial après la chose faite. Il y avait un sacrifice parmi les Juifs, et il faut qu'il y en ait parmi les Chrétiens ; et s'ils ont un sacrifice, il est nécessaire qu'ils aient des prêtres qui sacrifient et des autels pour sacrifier dessus, car sans prêtre et sans autel il ne se peut faire aucun sacrifice ; il y avait alors un sacrifice sanglant, maintenant il est non sanglant : un prêtre alors descendu d'Aaron, maintenant un descendu de Melchisédech : un autel alors pour des sacrifices mosaïques, un autre maintenant pour des sacrifices évangéliques. Les apôtres à l'institution du saint sacrement furent faits prêtres par Jésus-Christ, et reçurent une puissance pour eux-mêmes et pour leurs successeurs, de célébrer ses saints mystères ; ce commandement : *Faites*

ceci, est pour le prêtre, qui a le pouvoir de consacrer, et celui-ci : ***Prenez et mangez***, est pour le prêtre et pour le peuple. »

FORBES. — « Non-seulement le sacrifice de la cène est propitiatoire, on peut l'offrir pour la rémission de nos fautes journalières, mais il est encore impératoire, et peut légitimement s'offrir pour obtenir toutes sortes de biens. Quoique l'Ecriture ne nous dise point cela en termes exprès, néanmoins les saints Pères, d'un consentement unanime, ont ainsi interprété les Ecritures, comme plusieurs l'ont démontré et qu'il est évident pour tout le monde. » (L'évêque FORBES, *De l'Eucharistie.*)

JOHNSON. — « Je suppose que tous les protestants voudront bien avouer que le sacrifice du Christ avait pour but l'expiation du péché; s'il en est ainsi, ils ne peuvent trouver étrange qu'il ait été offert avant qu'il fût mis à mort, et cela par le prêtre lui-même, car il est clair que c'était là l'ordre prescrit anciennement par Moïse. On montrera tout à l'heure que le corps et le sang du Christ devraient être un sacrifice de consécration aussi bien que d'expiation, et que, par conséquent, le temps propre de les offrir était avant qu'il fût réellement immolé en sacrifice. . . . . Et si le Christ s'est donné ou offert dans l'Eucharistie, je présume que je n'ai pas besoin de prouver que les prêtres doivent faire ce qu'il fit alors. Nous avons un commandement exprès de faire ou d'offrir *ceci en mémoire de lui*, et j'ai suffisamment démontré que tel a été le sentiment constant et unanime de la primitive Eglise pendant les quatre premiers siècles après le Christ. » (JOHNSON, *Sacrifice non sanglant.*)

BRETT. — « On trouve dans l'Ecriture, dans les paroles mêmes de l'institution, une preuve encore plus évidente du commandement qui nous est fait d'offrir à Dieu le pain et le vin, lorsque nous célébrons la sainte Eucharistie : *Faites ceci en mémoire de moi*. Le docteur Hickes, dans son *Sacerdoce chrétien*, p. 58, etc., prouve dans un grand nombre d'exemples que le mot *faire*, signifie *offrir*, et se trouve souvent employé en ce sens par les auteurs profanes et par les traducteurs grecs de l'Ancien Testament. Il en est de même du verbe latin *facere*. Je vais citer quelques-uns de ces exemples, et ceux qui en désirent un plus grand nombre peuvent consulter le livre du docteur Hickes.

« Hérodote, l. I, ch. 32, dit : « Sans un « des mages il ne leur est pas permis d'of- « frir un sacrifice ; » et dans la version des Septante de l'Ancien Testament, qui, comme le savent tous les savants, est suivi par les écrivains du Nouveau Testament, même lorsqu'ils rapportent les paroles et les discours de notre Sauveur, il est employé de cette manière. Ainsi par exemple (*Exod.* XXIX, 36) : *Vous offrirez un veau ;* vers. 38 : *C'est là que vous l'offrirez sur l'autel ;* 39 : *Vous offrirez un de ces agneaux le matin, et l'autre, vous l'offrirez le soir*. Ainsi encore, *Exod.* x, 25. Le mot qui dans tous les passages est traduit par *offrir*, et dans ce dernier par *sacrifice*, et qui, dans ces endroits, et dans beaucoup d'autres, ne *saurait avoir un autre sens*, est précisément le mot même qui, dans l'institution de l'Eucharistie, est traduit par *faites*. Que dis-je? nos traducteurs anglais ne se sont-ils pas aussi quelquefois servis du mot *do*, faites, en ce sens (*celui de sacrifier*). Ainsi entre autres, *Lev.* IX, 20. En cet endroit la version anglaise emploie le mot *do*, faire, pour dire *sacrifier*. Que les paroles de l'institution doivent être ainsi entendues dans le sens d'un sacrifice, c'est ce qui résulte évidemment du commandement qui regarde le calice ; il est dit : *Faites ceci toutes les fois que vous le boirez en mémoire de moi;* car, à moins d'entendre ces paroles en ce sens, il n'y aurait là qu'une redite inutile ; mais en les traduisant comme je viens de le dire, elles auront un sens raisonnable et signifieront *offrez ceci*, faites de ceci une oblation ou une libation, *toutes les fois que vous le boirez en mémoire de moi ;* ce sens est très-bon. Un prêtre est donc nécessaire et essentiel pour la légitime administration de ce sacrement. » (D. BRETT, *De l'Eucharistie.*)

Eusèbe ALTKIRCHER, calviniste, a fait imprimer à Newstadt, dans le palatinat, en 1584 et 1591, un livre intitulé : *De mystico et incruento Ecclesiæ sacrificio*, dans lequel il dit : « Ce fut toujours l'opinion fixe, constante, commune et unanime de tous les anciens Pères de l'Eglise, que le mémorial de la passion et de la mort du Christ, institué par lui dans la Cène, renfermait aussi en lui-même l'institution d'un sacrifice. »

Joseph MÈDE, profond érudit, prête à cette doctrine la haute sanction de sa puissante autorité. Dans sa réponse au fameux calviniste Twise, qui avait dit qu'il y avait dans l'antiquité peu de preuves en faveur du sacrifice eucharistique, Mède demande : « Quelle croyance y a-t-il dans le christianisme en faveur de laquelle on puisse apporter plus de témoignages de l'antiquité que celle-ci ? Je ne parle pas maintenant de l'intention des Pères (soit que je la devine bien ou mal), mais en général de l'idée qu'ils avaient d'un sacrifice dans l'Eucharistie. Si l'antiquité n'est que peu favorable à ce dogme, il faut dire qu'elle ne l'est à aucun. » Il cite ensuite en confirmation de sa propre opinion, l'aveu sincère qui est échappé à l'évêque Morton, dans la préface de son livre sur l'Eucharistie : « C'est un fait que nous reconnaissons volontiers, que les anciens Pères font fréquemment mention du sacrifice non sanglant du corps du Christ dans l'Eucharistie. » (MÈDE, *Lettre à Twise.*)

LEIBNITZ. — « Dans chaque sacrifice il y a un sacrificateur, une victime et un objet. Dans le sacrement de l'autel, le prêtre est le sacrificateur, et le prêtre suprême est le Christ lui-même, qui exercera sa fonction sacerdotale jusqu'à la fin du monde. C'est pourquoi il est appelé dans l'Ecriture sainte prêtre éternel dans l'ordre de Michisédech (*Ps.* CIX, 4), qui, en offrant le pain et le vin

(*I Moïse* XIV, 18), semble évidemment indiquer le sacrifice futur de l'Eucharistie. L'objet du sacrifice est le Christ lui-même, dont la chair et le sang sont offerts sous la forme de symboles. Je ne vois pas qu'est-ce qui manque ici à ce sacrifice. Là, sans doute, aucun nouveau mérite n'est ajouté à celui de la mort de Jésus-Christ pour la rémission des péchés ; le mérite est dans l'application du sacrifice qui a tout accompli et dont le fruit est la grâce divine accordée à chacun de ceux qui y participent dignement. » (LEIBNITZ, *Système de théologie*, p. 221 et suiv.)

WHEATLEY. — « Le saint sacrement de la Cène fut dès son institution regardé et reçu comme un sacrifice, et offert solennellement à Dieu sur l'autel, avant d'être présenté aux communiants. » (WHEATLEY : *Gründliche Erlauterung des comman Prayer Book* ; London, 1798, p. 311.)

HORST. — « L'idée de sacrifice doit se rattacher à la sainte Cène, puisque la réconciliation, la médiation entre le fini et l'infini par Jésus-Christ, est une idée religieuse et toute chrétienne pour témoigner historiquement la différence des deux sacrifices païen et chrétien.

« Je crois chaque jour davantage que l'on devrait exprimer plus qu'on ne le fait l'idée du sacrifice dans les formes internes et externes du culte. »

V. MEYER. — « Le Christ, en se faisant homme, s'est immolé sur la terre une fois pour toutes et a mis par là fin aux sacrifices corporels de l'ancienne loi. Mais comme cette immolation a toujours son prix dans l'éternité, que Jésus-Christ s'est communiqué à nous par son sacrifice ; que nous présentons le corps et le sang du Christ au Père céleste qu'il a réconcilié avec l'humanité ; que par sa mort nous cherchons miséricorde, et que nous nous approprions le fruit de la réconciliation divine par cette nourriture immortelle ; le Christ, dans la sainte Cène, s'offre au Père et à nous comme médiateur, et ce sacrifice est rappelé chaque fois qu'on célèbre la Cène, non pas comme un sacrifice nouveau, mais comme un sacrifice perpétuel. » (V. MEYER, *Blätter sür höhere Wahrheit*. 3e Sammlung, 1822.)

ZEIDLER. — « On ne saurait nier que l'Eucharistie, ou, pour me servir de l'expression consacrée par l'Eglise, la messe, est à sa manière un sacrifice. » (ZEIDLER, l. III, t III.)

BRETSCHNEIDER. — « Luther a commis une inconséquence en niant, contre l'Eglise catholique, que l'Eucharistie fût un sacrifice offert pour la rémission des péchés, et en soutenant pourtant que, par la réception de l'Eucharistie, le communiant obtenait le pardon de ses fautes. » (BRETSCHNEIDER, *Handb. der Dogmatik*, t. II, p. 778.)

ENCYCLOPÉDIE DU XVIIIe SIÈCLE. — « *Sacrifice des Chrétiens.* — Saint Paul (*Hebr.* XIII) nous les indique en deux mots : louanges du Seigneur, confession de son nom, bénéficence et communion. En voici le commentaire par Clément d'Alexandrie (*Strom.*, l. VIII, p. 729) : Les sacrifices du Chrétien éclairé sont les prières, les louanges de Dieu, les lectures de l'Ecriture sainte, les psaumes et les hymnes. Mais n'a-t-il point encore, ajoute-t-il, d'autres sacrifices? Oui, il connaît la libéralité et la charité qu'il exerce, l'une à l'égard de ceux qui ont besoin de secours temporels, l'autre à l'égard de ceux qui manquent de lumières et de connaissances. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIX, p. 17, art. *Sacrifices*, par D.-J.)

SADOC, *juste* (*Histoire sacrée*), — « fils d'Achitab, grand prêtre de la race d'Eléazar, qui fut substitué à Achimelec, ou Abiathar, de la race d'Ithamar, mis à mort par les ordres de Saül. Le fils de cet Achimelech s'étant réfugié vers David, fut revêtu du sacerdoce par ce prince, tandis que Sadoc en faisait les fonctions auprès de Saül; et après la mort de ce malheureux roi, David ayant conservé cette dignité à ce dernier, quoiqu'il eût suivi le parti de Saül, il y avait dans Israël deux grands prêtres : Sadoc, de la famille d'Eléazar, et Abiathar de celle d'Ithamar. Sadoc demeura toujours depuis fidèle à David. Il lui rendit service dans la guerre d'Absalon, en l'informant de ce qui se tramait contre lui dans le conseil de ce fils rebelle; et lorsqu'Adonias voulut se prévaloir du grand âge de son père pour se faire déclarer roi, Sadoc, par les ordres de David, donna l'onction royale à Salomon. Celui-ci, pour reconnaître le zèle de Sadoc, le déclara seul grand prêtre après la mort du roi, et dépouilla de sa dignité Abiathar, qui s'était mis du parti d'Adonias; et c'est ainsi que fut accompli ce que Dieu avait prédit à Héli plus de cent ans auparavant, qu'il ôterait à sa maison la souveraine sacrificature pour la transporter dans une autre (*I Reg.* III, 12). Le Seigneur avait dit aussi qu'il se susciterait un prêtre fidèle qui agirait selon son cœur, qu'il lui établirait une maison stable, et qu'il marcherait toujours auprès de son Christ (*I Reg.* I, 33). Le premier sens de cette promesse regarde Sadoc, dont les descendants conservèrent la souveraine sacrificature, jusqu'à la ruine du temple par les Romains. Il y a encore eu, de ce nom de Sadoc, un fils d'Aga, qui fut un des aïeux de Jésus-Christ; Sadoc, fils d'Achitab, et père de Sellum, grand prêtre des Juifs, un de ceux qui contribuèrent à rétablir le temple de Jérusalem ; un scribe qui fut chargé de recevoir les présents qui furent faits au temple, et quelques autres moins connus. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIX, article *Sadoc*, pp. 619 et 620.)

SADDUCÉENS. — *Voy.* SECTES JUIVES.

SAGESSE (*Critique sacrée*), *sapience*, *σοφία*, *σωφροσύνη*. — « Ce mot, qui, chez les Grecs et les Latins, se prend pour la science de la philosophie, a encore d'autres significations dans l'Ecriture. Il désigne, par exemple : 1° dans le Créateur, ses œuvres divines (*Ps.* XLVIII); 2° l'habileté dans un art ou dans une science (*Exod.* XXXIX, 3) ; 3° la

prudence dans la conduite de la vie (*III Reg.* II, 6); 4° la doctrine, l'expérience (*Job* XII, 12); 5° l'assemblage des vertus : à mesure que Jésus-Christ croissait en âge, il donnait de plus en plus des preuves de sa *sagesse* (*Luc.* II, 52); 6° la prudence présomptueuse des hommes du monde : *Je confondrai leur sagesse* (*I Cor.* I, 19); 7° enfin, la *sagesse* éternelle est l'Être suprême (*Luc.* XI, 29). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIX, p. 639, article *Sagesse*, par le chevalier de Jaucourt.)

VOLTAIRE. — « *Memnon, ou inutilité de la sagesse romaine pour nous corriger.*

Nous tromper dans nos entreprises,
C'est à quoi nous sommes sujets :
Le matin, je fais des projets,
Et le long du jour des sottises.

« Memnon conçut un jour le projet d'être parfaitement sage. Il se dit à lui-même : Pour être très-sage, et par conséquent très-heureux, il n'y a qu'à être sans passions ; et rien n'est plus aisé, comme on sait. Premièrement, je serai toujours sobre : j'aurai beau être tenté par la bonne chère, par des vins délicieux, par la séduction de la société; je n'aurai qu'à me représenter les suites des excès, une tête pesante, un estomac embarrassé, la perte de la raison, de la santé et du temps; je ne mangerai alors que pour le besoin; ma santé sera toujours égale, mes idées toujours pures et lumineuses. Tout cela est si facile, qu'il n'y a aucun mérite à y parvenir.

« Ensuite, disait Memnon, il faut penser un peu à ma fortune; mes désirs sont modérés; mon bien est solidement placé sur le receveur général des finances de Ninive; j'ai de quoi vivre dans l'indépendance : c'est là le plus grand des biens. Je ne serai jamais dans la cruelle nécessité de faire ma cour : je n'envierai personne, et personne ne m'enviera. Voilà qui est très-aisé. J'ai des amis, continuait-il, je les conserverai, puisqu'ils n'auront rien à me disputer. Je n'aurai jamais d'humeur avec eux, ni eux avec moi; cela est sans difficulté.

« Ainsi, il fait son plan de sagesse dans sa chambre.

« Il reçut un billet qui l'invitait à dîner avec quelques-uns de ses intimes amis. Si je reste seul chez moi, dit-il, je tomberai dans l'ennui, je ne mangerai point, je tomberai malade ; il vaut mieux aller faire avec mes amis intimes un repas frugal. Je goûterai les douceurs de leur société. Il va au rendez-vous. Un peu de vin pris modérément est un remède pour l'âme et pour le corps. C'est ainsi que pense le sage Memnon; et il s'enivre. On lui propose de jouer après le repas. Un jeu réglé avec des amis est un passe-temps honnête. Il joue; on lui gagne tout ce qu'il a dans sa bourse, et quatre fois autant sur sa parole. Une dispute s'élève sur le jeu, on s'échauffe : l'un de ses amis intimes lui jette à la tête un cornet et lui crève un œil. On rapporte chez lui le sage Memnon ivre, sans argent, et ayant un œil de moins.

« Il cuve un peu son vin ; et dès qu'il a la tête plus libre, il envoie son valet chercher de l'argent chez le receveur général des finances de Ninive, pour payer ses intimes amis : on lui dit que son débiteur a fait, le matin, une banqueroute frauduleuse qui met en alarme cent familles. Memnon, outré, va à la cour avec un emplâtre sur l'œil et un placet à la main, pour demander justice au roi contre le banqueroutier. Il rencontre dans un salon plusieurs dames qui portaient toutes, d'un air aisé, des cerceaux de vingt-quatre pieds de circonférence. L'une d'elles, qui le connaissait un peu, dit en le regardant de côté : Ah! l'horreur! Une autre, qui le connaissait davantage, lui dit : Bonsoir, monsieur Memnon ; mais vraiment, monsieur Memnon, je suis fort aise de vous voir. A propos, monsieur Memnon, pourquoi avez-vous perdu un œil? Et elle passa sans attendre sa réponse. Memnon se cacha dans un coin, et attendit le moment où il pût se jeter aux pieds du monarque. Ce moment arriva. Il baisa trois fois la terre, et présenta son placet. Sa gracieuse majesté le reçut très-favorablement, et donna le mémoire à un de ses satrapes pour lui en rendre compte. Le satrape tire Memnon à part, et lui dit d'un air de hauteur, en ricanant amèrement : Je vous trouve un plaisant borgne, de vous adresser au roi plutôt qu'à moi, et encore plus plaisant d'oser demander justice contre un honnête banqueroutier que j'honore de ma protection. Abandonnez cette affaire-là, mon ami, si vous voulez conserver l'œil qui vous reste.

« Memnon ayant ainsi le matin renoncé aux excès de table, au jeu, à toute querelle, et surtout à la cour, avait été, avant la nuit, trompé, volé, s'était ennivré, avait joué, avait eu une querelle, s'était fait crever un œil, et avait été à la cour, où l'on s'était moqué de lui.

« Pétrifié d'étonnement et navré de douleurs, il s'en retourne, la mort dans le cœur. Il veut rentrer chez lui; il y trouve des huissiers qui démeublaient sa maison de la part de ses créanciers. Il reste presque évanoui sous un platane; il y rencontre un ancien ami qui éclata de rire en voyant Memnon avec son emplâtre. La nuit vint, Memnon se coucha sur de la paille auprès des murs de sa maison. La fièvre le saisit; il s'endormit dans l'accès, et en se réveillant il fut au moins consolé d'avoir été guéri du sot projet d'être parfaitement sage et par lui-même. « (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LVI, p. 158.)

J.-J. ROUSSEAU : — *Il n'y a point de bonheur sans sagesse.* — « Il me fit un tableau vrai de la vie humaine, dont je n'avais que de fausses idées ; il me montra comment, dans un destin contraire, l'homme sage peut toujours tendre au bonheur et courir au plus près du vent pour y parvenir, comment il n'y a point de vrai bonheur sans sagesse, et

comment la sagesse est de tous les états. Il amortit beaucoup mon admiration pour la grandeur, en me prouvant que ceux qui dominaient les autres n'étaient ni plus sages, ni plus heureux qu'eux. Il me dit une chose qui m'est souvent revenue à la mémoire, c'est que si chaque homme pouvait lire dans le cœur de tous les autres, il y aurait plus de gens qui voudraient descendre que de ceux qui voudraient monter. Cette réflexion dont la vérité frappe, et qui n'a rien d'outré, m'a été d'un grand usage dans le cours de ma vie, pour me faire tenir à ma place paisiblement. Il me donna les premières vraies idées de l'honnêteté, que mon génie ampoulé n'avait saisi que dans ses excès. Il me fit sentir que l'enthousiasme des vertus sublimes était peu d'usage dans la société; qu'en s'élançant trop haut, on était sujet aux chutes; que la continuité des petits devoirs toujours bien remplis ne demandait pas moins de force que les actions héroïques; qu'on en tirait un meilleur parti pour l'honneur et pour le bonheur, et qu'il valait infiniment mieux avoir toujours l'estime des hommes, que quelquefois leur admiration. » (*Confessions*, t. II, p. 85.)

SAGESSE (*Livre de la*). — « Nom d'un des livres canoniques de l'Ancien Testament, que les Grecs appellent *Sagesse* de Salomon, Σοφία Σαλώμωντος, et qui est cité par quelques anciens sous le nom grec de Πανάρετος comme qui dirait *recueil* ou *trésor de toute vertu*, ou *instruction pour nous conduire à la vertu*. En effet, le but principal que se propose l'auteur de cet ouvrage est d'instruire les rois, les grands, les juges de la terre.

« Le texte original de cet ouvrage est le grec, et il n'y a nulle apparence qu'il ait jamais été écrit en hébreu; on n'y voit point les hébraïsmes et les barbarismes presque inévitables à ceux qui traduisent un livre sur l'hébreu : l'auteur écrivait assez bien en grec et avait lu Platon et les poëtes grecs, dont il emprunte certaines expressions inconnues aux Hébreux, telle que l'*ambroisie*, le *fleuve d'oubli*, *le royaume de Pluton* ou *d'Adès*, etc.; il cite toujours l'Ecriture d'après les Septante, lors même qu'il s'éloigne de l'hébreu, et enfin si les auteurs juifs l'ont cité, ce qu'ils en rapportent est pris sur le grec. Toutes ces preuves réunies démontrent que l'original est grec.

« La traduction latine que nous en avons n'est pas de saint Jérôme, c'est l'ancienne Vulgate, usitée dans l'Eglise dès le commencement, et faite sur le grec longtemps avant saint Jérôme; elle est exacte et fidèle, mais le latin n'en est pas toujours fort pur, mais d'un autre côté plusieurs Pères l'ont connu et cité comme Ecriture sainte. Les auteurs sacrés du Nouveau Testament y font quelquefois allusion; les conciles de Carthage en 337, de Sardique en 347, de Constantinople *in Trullo*, en 692, le onzième concile de Tolède en 675, celui de Florence en 1438, et enfin celui de Trente, sess. IV, l'ont expressément admis au nombre des livres canoniques. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIX, page 639 et 640, article *Sagesse*, par Toussaint.)

SAINT; SAINTETÉ (*Critique sacrée*), ἅγιος, ὅσιος, ἁγιότης, ὁσιότης. — « *Sainteté* signifie la *pureté d'âme* (*Thess.* III, 13); *la piété envers Dieu* (*Luc.* I, 75). « La sainteté, dit Platon, « est cette partie de la justice qui consiste « dans le service des dieux; et celle qui « consiste dans les devoirs des hommes en- « vers les hommes est la seule partie de la « justice. » Mais la sainteté du temple dans l'*Exode*, c'est le temple de Jérusalem consacré au culte de Dieu seul. Les choses saintes sont les mystères de la religion (*Matth.* VII, 6). La qualification de *saints* se donne dans le Vieux Testament aux anges, aux prophètes, aux patriarches, aux sacrificateurs, au peuple juif; dans le Nouveau Testament les apôtres honorent de ce titre les fidèles et les chrétiens, parce qu'ils doivent mener une vie pure et religieuse. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIX, p. 482, art. *Saint, sainteté*, par le chevalier de Jaucourt.)

BAYLE. « La perfection qui est la plus chère à Dieu est la sainteté : il est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs; il est jaloux de sa gloire, par conséquent le crime qui l'offense le plus est de le faire méchant, de le dégrader de son trône, de ne lui rendre aucun culte, et d'en rendre à une infinité d'autres êtres; en un mot de se déclarer pour le démon dans la guerre qu'il fait à Dieu. » (BAYLE, *Pens. div.*, t. II.)

SAINT-ESPRIT. — « Le Saint-Esprit est la troisième personne de la sainte Trinité. » (KÖHLER, protestant). — *Voyez* ESPRIT (SAINT-).

SAINTS (CULTE ET INTERCESSION DES). — C'est par l'aveu des protestants eux-mêmes, et des plus célèbres, que nous allons établir ce point de la doctrine et du culte catholique, combattu avec tant de violence par le protestantisme :

LUTHER. — « Je n'ai jamais nié que nous ne fussions secourus par les mérites et les prières des saints, comme des misérables s'efforcent malicieusement de me l'imputer. » (*Rép. aux théol. de Louvain.*)

« Quant à l'intercession des saints, je pense et je juge avec toute l'Eglise chrétienne que les saints doivent être honorés et invoqués par nous. Qui pourrait nier les choses miraculeuses que Dieu opère de nos jours encore à leurs tombeaux? J'ai dit, j'en conviens, qu'il n'était pas chrétien de demander leurs suffrages pour les intérêts de la terre plutôt que pour ceux du ciel; il faut donc les invoquer de manière que le Seigneur puisse l'être par eux. » (*Correction de quelques articles* par LUTHER.)

Quelqu'un pourrait demander : de quel usage seront pour nous les saints? servez-vous d'eux comme vous le faites de votre prochain. Vous dites à celui-ci : priez Dieu pour moi; dites-leur : saint Pierre, priez pour nous. Vous ne péchez pas, en leur demandant de prier pour vous; et en ne leur faisant pas cette demande, vous ne

péchez pas non plus. » (*Serm. sur la fête de saint Jean-Baptiste.*) Le concile de Trente ne dit pas autre chose : *il est bon et utile....*

« Qui peut disconvenir que Dieu ne fasse encore aujourd'hui par les saints, auprès de leurs tombeaux, des miracles qui paraissent aux yeux de tout le monde ? » Voilà l'aveu que Luther a fait deux ans après sa rupture avec Rome, en se justifiant sur des articles « qu'on lui imputait, dit-il, faussement et malignement. »

Œcolampade. — « Je ne voudrais pas nier encore, dit Œcolampade, que les saints prient pour nous, et je ne voudrais pas affirmer que c'est une idolâtrie et une impiété d'implorer leur protection. Les saints sont tous embrasés par la charité du ciel, et ne cessent pas de prier pour nous. Quel mal peut-il donc y avoir à leur demander de faire ce que nous croyons devoir être agréable à Dieu, lors même que Dieu ne nous l'aurait pas ordonné expressément. » (Œcolampade, *Note sur une homélie de saint Jean Chrysostome.*)

Leibnitz. — « Ce qui concerne les saints et les reliques est lié avec le culte des images, et ce que nous avons dit en partie de celles-ci se rapporte également aux premiers ; il faut reconnaître généralement que l'on n'approuve l'adoration devant une image et le culte des saints ou des reliques qu'autant qu'il se rapporte à Dieu, et qu'il ne doit y avoir dans la religion aucun acte qui n'ait pour terme l'honneur du seul Dieu tout-puissant. Ainsi, lorsque l'on honore les saints, cela doit s'entendre, comme ces paroles de l'Ecriture : « Vos amis ont « été honorés, ô mon Dieu ; » et : « Louez « le Seigneur dans ses saints ; » et lorsqu'on invoque les saints et que l'on implore leur secours, il faut toujours sous-entendre que ce secours consiste dans les prières qu'ils adressent pour nous avec beaucoup d'efficace, ainsi que l'a remarqué Bellarmin. « Secourez-moi, Pierre ou Paul, » ne doit signifier autre chose que, priez pour moi, ou aidez-moi en intercédant en ma faveur.

« Il est certain que Dieu nous a donné des anges gardiens, et l'Ecriture compare les bienheureux aux anges, et les appelle ισους. L'entretien de Moïse et d'Elie avec le Christ semble nous apprendre qu'ils s'intéressent aux choses humaines; et même que les événements particuliers viennent à la connaissance des saints et des anges, soit dans le miroir de la vision divine, soit par la clarté et la grande perspicacité naturelle aux esprits glorieux ; c'est ce que semblent insinuer ces paroles du Christ : « Les anges se réjouiront dans le ciel pour « un pécheur qui fait pénitence. » Les prières qu'on lit dans l'Ecriture nous indiquent que Dieu accorde quelque chose à la considération des saints, même après la mort, quoique les saints tant de l'Ancien que du Nouveau Testament doivent leurs prérogatives aux mérites du Christ, Sauveur et Messie ; et cette formule : « Souvenez-« vous, Seigneur, de vos serviteurs Abra-« ham, Isaac et Jacob, » ne diffère pas beaucoup de celle qu'emploie communément l'Eglise : « Faites, Seigneur, que nous « soyons aidés par les mérites et par l'inter-« cession de vos saints ; » c'est-à-dire, considérez les travaux qu'ils ont endurés pour votre nom, par votre grâce; exaucez les prières auxquelles votre Fils unique donne la force et le prix.

« Quelques-uns disputent sur la manière dont les saints peuvent avoir la connaissance des choses humaines, et saint Augustin lui-même paraît avoir hésité et avoir eu quelques doutes sur ce point ; mais je ne crois pas vraisemblable que ces âmes très-saintes soient renfermées dans un lieu où elles sont comblées de délices, sans avoir aucune connaissance des choses qui arrivent, si ce n'est peut-être par l'entremise des anges. Car la connaissance des choses est la source des plus grands plaisirs des esprits, et comme ils contemplent de plus près la sagesse et la perfection divine, il est à croire qu'ils voient plus clairement les secrets de la Providence qu'ils admiraient de loin lorsqu'ils étaient sur la terre et qu'ils connaissent maintenant le gouvernement de Dieu, dont ils approuvaient auparavant la suprême justice : ce qu'ils ne pourraient comprendre, selon moi, sans la connaissance des événements particuliers qui se passent parmi les hommes. Plusieurs inclinent à croire que les anges et les saints voient toutes les choses dans le miroir de la vision divine. Mais si l'on approfondit cette question, notre esprit n'a d'autre objet immédiat hors de lui-même que Dieu seul, et même à présent c'est par son seul moyen que nos idées nous représentent ce qui se passe dans le monde ; sans cela on ne comprend pas comment le corps affecte l'âme, ou comment diverses substances créées se communiquent entre elles ; il y a plus, on doit reconnaître que notre esprit ne cesse pas d'être le miroir de Dieu et de l'univers, si ce n'est qu'à présent notre vue est obscurcie et notre connaissance confuse. Le nuage étant donc écarté, et Dieu se manifestant davantage, nous le verrons face à face, et par ce moyen nous verrons tous les autres objets, comme il arrive même à présent, mais alors d'une manière beaucoup plus claire, plus distincte, plus étendue, et cela, en partie par la nature des esprits glorieux, en partie par une grâce spéciale de Dieu.

« Personne ne doit être étonné qu'un ange ou qu'une âme bienheureuse considère à la fois les événements de l'Asie et de l'Europe; et, qu'embrassant une vaste étendue, elle pénètre cependant les plus petits détails. Représentons-nous un général d'armée placé sur une éminence, et passant en revue ses troupes ou disposant l'ordre de bataille. Combien de choses il voit en même temps ? Et si l'on pense que la perspicacité d'un esprit glorieux est accrue dans la proportion de l'univers avec un champ de bataille, alors on ne sera plus étonné. Si les télescopes et les microscopes grossissent plus de mille

fois un objet, douterons-nous que Dieu n'accorde beaucoup plus aux bienheureux que Galilée et Drebel n'ont fait pour nous? Mais, direz-vous, ces mêmes instruments ne permettent pas de voir distinctement beaucoup de choses à la fois; et plus on augmente le champ du tube, plus on diminue la force de la vision. Cela est vrai, j'en conviens, parce que nos yeux reçoivent un secours qui est soumis à des dimensions; mais Dieu donne à l'esprit une activité qui n'a aucunes bornes déterminées et immuables. Nous voyons un commandant, ou du moins un capitaine disposer ses soldats de manière qu'aucun de leurs mouvements ne lui échappe; et un joueur d'échecs, combien de choses d'un seul coup d'œil son esprit n'envisage-t-il pas? Rien donc n'empêche que l'esprit ne puisse considérer distinctement plusieurs choses à la fois; et même le nombre des objets pourrait augmenter en plusieurs milliers de manières différentes, sans nuire à leur connaissance distincte. La proportion entre les choses dignes de remarque qui se passent sur toute la surface de la terre et les différents mouvements que doit observer à la fois un général, est peut-être moins grande qu'entre un esprit glorieux et le nôtre. Nous voyons, même sur la terre, quelle différence il y a entre un homme ignorant et un homme instruit, lorsqu'il s'agit d'envisager à la fois un grand nombre d'objets différents; et ce qui paraît un miracle, quoique l'expérience en prouve la vérité, c'est qu'il y a des hommes qui font dans leur esprit de très-grands calculs, qu'ils semblent réciter comme s'ils étaient écrits, et qui ont dans leur imagination une multitude innombrable d'images tellement présentes, qu'ils peuvent à l'instant choisir celle qu'on leur demande.

« Passons des raisons aux exemples et à l'autorité. Il est certain qu'au IIe siècle de l'Eglise chrétienne on célébrait l'anniversaire de la mort des martyrs. On avait établi de saintes réunions à leurs monuments, et l'on croyait que les prières des saints étaient utiles. Origène, qui écrivait dans le IIIe siècle, dit (*in Num.*, c. 31): « Qui doute que les « saints ne nous aident par leurs prières, et « qu'ils ne nous fortifient et ne nous encou- « ragent par leurs exemples? » Il en parle donc comme d'une chose reconnue et admise de son temps. Le même Origène, dans sa *Lettre aux Romains*, paraît incliner personnellement à croire que les bienheureux nous aident, non-seulement par leur intercession, sentiment reçu dans l'Eglise, mais encore par leurs actions, à la manière des anges. Il s'énonce cependant avec l'expression du doute; et s'il en était ainsi, c'est un de ces mystères cachés qu'il ne faut pas confier au papier. Il jugeait peut-être cette précaution nécessaire pour éviter la persécution. Saint Cyprien recommandait à ceux qui vivaient encore de ne pas l'oublier après leur mort. (L. I, ep. 1.) Mais si, comme quelques-uns le soutiennent, on ne trouve pas plus d'exemples dans ces temps de l'invocation des saints que du culte des images, on répond qu'avant que Constantin eût renversé l'idolâtrie, l'Eglise évitait avec beaucoup de soin tout ce qui pouvait en quelque manière confirmer les superstitions des païens, quoiqu'il n'y eût aucun mal dans la pratique en elle-même. Du moins l'on voit dans saint Basile le Grand et saint Grégoire de Nazianze, que c'était déjà la coutume au IVe siècle d'invoquer nominativement les martyrs et de compter sur leur protection. Saint Grégoire de Nysse dit que l'on suppliait un martyr, afin qu'il fût notre intercesseur auprès de Dieu; saint Ambroise, observant dans le livre des veuves, que Pierre et André avaient prié le Seigneur pour la belle-mère de Simon, qui était attaquée de la fièvre, ajoute que celui qui a commis de grands péchés fait bien d'employer d'autres intercesseurs près du médecin, et qu'il fallait supplier les anges et les martyrs. Si donc c'était une idolâtrie, ou du moins un culte blâmable d'engager les saints et les anges à intercéder pour nous auprès de Dieu, je ne vois pas comment l'on pourrait excuser d'idolâtrie, ou du moins d'une très-honteuse superstition, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Ambroise et d'autres, qui jusqu'à présent ont été reconnus comme saints, et l'on ne pourrait point appeler ces actions, selon l'expression ordinaire, des taches dans les saints Pères, mais ce seraient des crimes grands et manifestes, et il est à craindre que ceux qui pensent ainsi n'ouvrent une voie pour renverser toute la religion chrétienne; car si déjà à cette époque de monstrueuses erreurs ont prévalu dans l'Eglise, on sert merveilleusement la cause des ariens et des partisans de Paul de Samosate, qui font remonter la source de l'erreur précisément à cette époque, et qui donnent à entendre que le mystère de la Trinité et l'idolâtrie se sont fortifiés en même temps. Alors tombe l'autorité des premiers conciles, et comme il faut avouer que la très-sainte Trinité n'est pas assez clairement démontrée par l'Ecriture sainte, pour pouvoir satisfaire aux objections sans recourir à l'autorité de l'Eglise, je laisse à penser à chacun ce qu'il en arriverait; car les esprits hardis porteront plus loin leurs soupçons; ils s'étonneront que le Christ, si prodigue de promesses envers son Eglise, ait été si complaisant en faveur de l'ennemi du genre humain, qu'après avoir détruit la première idolâtrie, une autre lui ait succédé, et que, dans l'espace de seize siècles, il y en ait à peine un ou deux dans lesquels la vraie foi se soit conservée parmi les Chrétiens, tandis que nous voyons la religion juive et mahométane se conserver pure pendant tant de siècles et s'écarter très-peu de la doctrine de leurs fondateurs. Comment appliquer alors le conseil de Gamaliel, lorsqu'il demandait que l'on jugeât d'après l'événement de la religion chrétienne et des volontés de la Providence, et que penser du christianisme lui-même, s'il ne soutient pas mieux cette épreuve si décisive?

« Je ne prétends pas cependant qu'il ne se soit de temps en temps glissé des abus, et qu'ils n'aient même été assez graves pour dégénérer en une dangereuse superstition. Ainsi saint Epiphane, qui avait ôté du temple une image peinte sur un voile de peur que l'on en abusât, attaque vivement les Collyridiens, et d'autres encore, dont le culte envers la mère de Dieu et les saints ne connaissait pas de bornes. De nos temps les évêques, non-seulement de la Gaule et de la Belgique, mais encore de l'Espagne et de l'Italie, et d'autres personnages distingués, ont fait des plaintes graves à ce sujet : et le concile même de Trente a décidé sagement que l'on opposerait une barrière à ces abus, non-seulement pour la forme, comme quelques-uns le disent malignement, mais sérieusement et avec succès; car, dans des congrégations de cardinaux, on a formé plusieurs décrets propres à réprimer la superstition et l'inconstance de quelques personnes; et l'on a plusieurs bulles remarquables des Souverains Pontifes, entre autres d'Urbain VIII et d'Innocent XI, le premier distingué par son érudition, et le second par sa piété, par lesquelles ils ont réellement fait disparaître ou du moins réprimé un grand nombre d'abus.

« Je ne doute pas que le zèle des Souverains Pontifes, des grands et religieux monarques et de savants prélats de l'Eglise, ne déracine successivement du champ de Dieu la plus grande partie de cette ivraie; car vouloir d'un seul coup l'enlever tout entière serait s'exposer à troubler l'Eglise et nuire au bon grain ; et l'on doit suivre dans les choses plus tolérables le conseil de saint Augustin, qui avoue en gémissant à Januarius qu'il n'ose pas se plaindre trop ouvertement de beaucoup d'abus, de peur de scandaliser quelques personnes pieuses et turbulentes; et dans cet écrit contre Fauste le manichéen : Autre chose, dit-il, est ce que nous enseignons, autre chose ce que nous tolérons ; autre chose ce qu'il nous est ordonné de recommander, et ce que nous devons corriger ; et jusqu'à ce que nous le corrigions nous sommes forcés de le souffrir. Ainsi s'exprimait cet homme qui n'avait pas moins de prudence que de sainteté ; mais cette prudence doit être dirigée par la vue du bien et de la paix de l'Eglise, et non dans l'intention de flatter les hommes par une lâche indulgence, ou bien de s'attacher à un parti blâmable par humeur, par esprit de contradiction et par l'impatience de tout reproche ; comme aussi de n'approuver que ce que nous regrettions nous-mêmes dans une assiette plus calme, que pour chagriner nos adversaires et nous montrer plus éloignés d'eux. De leur côté les protestants doivent penser que par trop d'altercations on perd la vérité, on se porte à des excès par des haines reciproques, et qu'il ne faut pas faire le procès à l'Eglise, parce qu'elle ne peut détruire sur-le-champ tout ce qu'elle improuve d'une manière grave et sérieuse. Et certes les réclamations ne sont pas sans effet, selon le reproche des adversaires ; car ils trouveront dans les ouvrages des catholiques des règles de prudence dont l'observation ne laisserait plus guère de place aux récriminations ; c'est ainsi que le cardinal Bellarmin écrit que, toutes les fois que l'on invoque le secours des saints, il faut sous-entendre priez pour nous, et qu'il faut l'inculquer avec soin, et même l'ajouter expressément dans la plupart des prières et surtout des prières les plus fréquentes ; et l'évêque de Meaux, qui a donné une exposition admirable de la foi, avertit très-bien que tout culte religieux doit se rapporter à Dieu, comme dernière fin. On a de semblables avertissements d'autres personnes que je ne nomme pas pour abréger; je n'en citerai que quelques-uns des plus importants, et celui-ci : Lorsque nous prions les saints, nous n'ôtons rien à la divine miséricorde; car, selon le Psalmiste, je ne chanterai pas seulement la justice, mais aussi la miséricorde du Seigneur ; et dans un seul psaume il répète jusqu'à vingt-sept fois que la bonté et la miséricorde du Seigneur dureront éternellement ; et il est très-sévèrement défendu de placer une confiance absolue dans les hommes ; et puisque la miséricorde est un des attributs de Dieu qui lui concilie le plus le cœur des hommes, il semble que ce n'est pas aimer Dieu comme on le doit que de refuser la miséricorde. Ainsi on ne doit pas souffrir cette manière de parler, que Dieu s'est réservé la justice, et qu'il a cédé la miséricorde à la sainte Vierge ; qu'elle avait été figurée par Esther à qui Assuérus promet la moitié de son royaume ; parce que c'est la miséricorde du Seigneur qui nous rend utiles les prières des saints. Il faut avoir soin de bien inculquer ces vérités dans les esprits; car il est à craindre qu'une fausse persuasion n'éloigne les simples de l'amour de Dieu et d'un repentir et d'une contrition véritable.

« De plus, quoique nous employions l'intercession des saints comme une partie accessoire de notre dévotion, nous devons cependant nous élever directement à Dieu de concert avec eux ; car tous les saints, quelque grands qu'ils soient, sont des serviteurs comme nous; il n'y a qu'un seul vrai médiateur de Dieu et des hommes qui est le Christ, autant élevé vers son Père que les saints le sont de nous : et leur intercession, soit lorsqu'ils prient pour nous, soit lorsqu'ils unissent leurs prières aux nôtres, ne peut être comparée en aucune manière avec la médiation du Christ. Et quand même elle surpasserait de beaucoup celle des saints qui sont sur la terre, elles n'ajouteraient pas plus à la médiation du Christ, que ne se rapprocherait du soleil celui qui sur la terre ferait un saut pour s'élever en l'air; mais Dieu nous ordonne expressément de l'invoquer ; il y ajoute les menaces et les promesses. Il est appelé notre espérance, notre confiance, notre voie, notre accès, notre force, notre aide ; ajoutez qu'il n'y a aucun moyen de salut, aucun secours qui puisse, sous aucun rapport,

entrer en considération, si on le compare à Dieu et au Christ : quelle que soit notre indignité, elle n'est pas assez grande pour nous éloigner du trône de la grâce, lorsque nous avons un sincère repentir. Il nous appelle lui-même, lorsqu'il dit : « Venez, « vous qui êtes accablés, et je vous soulage« rai. » Et encore : « Si quelqu'un a péché, « nous avons un avocat auprès du Père, Jé« sus-Christ, qui est notre propitiation pour « nos péchés. Quoiqu'on doive louer le res« pect qui nous fait juger indignes de la pré« sence de Dieu, et qu'il soit bon de donner « toutes les marques d'un cœur humilié, et « surtout celle par laquelle nous sollicitons « les hommes pieux sur la terre, et à plus « forte raison les bienheureux dans le ciel « à s'unir à nos prières, ce qui est plus di« gne d'éloges que de mépris, néanmoins, « puisque Dieu lui-même nous appelle, il « faut obéir et nous approcher de lui, de « peur de remplacer l'humilité filiale par la « défiance et l'éloignement d'un esclave. » Et saint Chrysostome dit fort bien de la femme chananéenne : « Voyez la prudence « de cette femme : elle ne prie pas Jacques, « elle ne conjure pas Jean, elle ne s'adresse « pas à Pierre ; elle ne se dirige pas vers les « apôtres assemblés, comme si elle avait « quelque confiance en elle-même ou en « eux seulement; car il semble d'ailleurs « qu'elle leur avait été importune comme ils « le déclarent eux-mêmes. » Saint Chrysostome continue : « Elle ne chercha pas de « médiateurs, elle prit à leur place la péni« tence pour compagne, qui lui servit d'avo« cat, et c'est ainsi qu'elle s'approcha de la « source même. »

« Il ne faut donc jamais oublier, lorsqu'on emploie l'intercession des saints, de la regarder comme un supplément et comme un témoignage de notre respect et de notre humilité envers Dieu, et de notre affection pour les amis de Dieu, et de rapporter toujours directement à Dieu la partie essentielle du culte.

« Aussi les hommes pieux et prudents pensent qu'il faut s'attacher non-seulement à imprimer dans les esprits des auditeurs et de ceux qu'on instruit, mais aussi à montrer, autant qu'il est possible, par des signes extérieurs, la distance infinie et immense entre l'honneur qui est dû à Dieu et celui que l'on rend aux saints; le premier, que les théologiens, après saint Augustin, appellent culte de latrie, le second culte de dulie. Et quoiqu'il n'y ait aucune proportion de l'infini au fini, et qu'il soit par conséquent impossible de trouver des signes proportionnés à l'un et à l'autre, puisqu'on ne le peut même dans les choses finies quand elles sont très-distantes entre elles (ainsi l'on ne peut représenter facilement sur un tableau les vraies proportions du système du monde à cause de la distance immense des étoiles fixes); il ne faut pas négliger cependant ce qui pourrait exprimer une différence très-considérable, du moins autant que la chose est possible, et il vaut mieux ne pas s'occuper de ce qui est fini et indigne d'entrer en comparaison, que de s'exposer au danger grave d'une confusion très-répréhensible avec l'infini et le divin. Que l'on doive aussi éviter le scrupule et un excès de délicatesse dans ces précautions, il sera plus sûr néanmoins d'y donner toute l'attention convenable. Ainsi l'on engagera à réserver pour le Dieu unique certains signes extérieurs, afin de ne pas confondre témérairement l'honneur dû aux saints avec celui qui est dû à la Divinité, et autant qu'il se pourra par la distinction des temps, lorsqu'on n'aura pas celle des lieux ; s'il faut les réunir, on emploiera fréquemment les impressions qui indiquent cette différence immense, et qui montrent que toute la dignité et tout le pouvoir dans les saints viennent de la grâce divine et des mérites du Christ, et que la miséricorde et la bonté de Dieu surabondent infiniment.

« Après avoir employé ces précautions, nous pourrons avec saint Augustin tolérer dans l'Eglise bien des choses, qu'il vaudrait mieux finir par corriger, pourvu qu'on le fît avec prudence, et ainsi l'on conservera l'essentiel, et l'on ne manquera pas à l'honneur dû à la Divinité. Ce n'est donc agir ni selon la raison, ni selon la charité, que d'imputer à l'Eglise l'idolâtrie des païens, et de dire que les païens aussi ont honoré leurs dieux comme inférieurs au Dieu suprême, et qu'ils ne diffèrent des Chrétiens que parce que ceux-ci appellent bienheureux ceux que les païens appellent des dieux. Rien de plus injuste que cette accusation ; car outre que les dieux ou les indigètes des païens étaient des hommes indignes de cet honneur, au lieu qu'il est reconnu que les saints sont les amis de Dieu ; que de plus, le culte des anges et des saints se rapporte à Dieu comme à sa fin, lequel a chargé ses anges de nous transmettre ses ordres, et se laisser toucher des prières des saints, au lieu que les dieux des païens n'étaient point honorés comme les ministres, mais comme les associés de Jupiter. Laissant, dis-je, de côté ces considérations, il faut convenir que les païens n'ont jamais assez distinctement reconnu, ni dans leur Jupiter ni dans aucun de leurs dieux, ce qui est infini et souverainement parfait. Ainsi tous leurs dieux, sans excepter les grands dieux, étaient des idoles, du moins autant que l'on doit en juger par leur culte public ; mais les Chrétiens, qui rendent les honneurs divins ou le culte de latrie à un Etre suprême, éternel, infiniment parfait, quelque perfectionnement fini qu'ils accordent aux autres êtres, respectant toujours l'honneur suprême de Dieu, ne commettent point l'idolâtrie, puisqu'ils avouent que ces mêmes perfections découlent de la source de la bonté divine.

« Puis donc que les esprits bienheureux participent bien plus à ce qui nous concerne que lorsqu'ils étaient sur la terre ; car les hommes ne connaissent que le peu de choses qui se passent sous leurs yeux ou qu'ils ont apprises d'ailleurs ; que d'un autre côté

leur charité ou la volonté de nous secourir est bien plus ardente; qu'enfin leurs prières sont plus efficaces que celles qu'ils faisaient sur la terre, et que l'on sait combien Dieu accorde aux prières des vivants, et l'utilité que nous attendons de nos prières réunies à celles de nos frères, je ne vois pas pourquoi l'on blâmerait l'invocation d'une âme bienheureuse, ou d'un saint ange, et la demande de son intercession ou de son assistance, lorsque la personne et ce qu'elle a enduré par le martyre, ou d'autres circonstances, semblent nous y engager, surtout si ce culte n'est considéré que comme un très-faible accessoire du culte suprême qui s'adresse directement au seul Dieu, s'il ne sert qu'à attester notre respect et notre humilité envers Dieu, et notre affection pour les amis de Dieu, et s'il n'a d'autre motif que cette pieuse sollicitude qui nous fait d'autant plus désirer d'unir à nos prières celles des autres personnes vertueuses, et surtout des bienheureux, que nous avons un sentiment plus profond de notre indignité. Ainsi analysé, cet accessoire du culte se termine à Dieu lui-même, à la munificence duquel les saints doivent tout ce qu'ils sont, et tout ce qu'ils peuvent, et qui doit recevoir de nous un honneur et un amour suprême incomparablement plus élevé. Si l'on renferme dans ces limites la vénération et l'invocation des saints, non-seulement on doit la tolérer, mais encore l'approuver quoiqu'elle ne soit pas nécessaire, et certes elle ne peut être une idolâtrie, ni une chose condamnable, à moins que nous ne voulions affirmer, avec un grand péril pour la foi, que la véritable Eglise, malgré la promesse de Dieu, est tombée dès le commencement par une horrible apostasie; que si nous avouons qu'elle a prévalu jusqu'à présent dans son intégrité contre les portes de l'enfer, nous ne devons pas nous séparer d'elle, parce qu'elle ne peut d'un seul coup retrancher des abus qu'elle improuve sérieusement; et l'on ne doit pas douter qu'il ne sera plus facile d'y remédier lorsque la paix sera faite et l'unité rétablie, parce qu'alors n'ayant plus à s'occuper de la diversité des opinions, toute sa sollicitude se portera à guérir les maux domestiques. » (*Système de théologie.*)

Molanus. — « Quant à l'invocation des saints, dit Molanus, le danger que croient y voir les protestants s'évanouit bientôt, parce que ceux de l'Eglise romaine déclarent qu'ils ne prétendent demander aux saints qui sont avec Dieu de prier pour eux, qu'au sens et dans le même esprit qu'ils le demandent aux saints qui sont sur la terre, et qu'en quelques termes que soit conçue cette prière, elle s'entend toujours par manière d'intercession; qu'ainsi ces paroles : Sainte Marie, délivrez-moi à l'heure de la mort, signifient : sainte Marie intercédez pour moi auprès de votre Fils, afin qu'il me délivre à l'heure de la mort; si, dis-je, les catholiques veulent seulement déclarer cela, les prières sont dès lors sans danger.» (*Réponse de Molanus à Bossuet.*) Les catholiques n'ont jamais déclaré autre chose.

Grotius. — « Après ce que je viens d'exposer, j'imagine que tout lecteur, non entraîné par des préjugés, verra qu'il est bien plus raisonnable de croire qu'il parvient aux martyrs quelque connaissance de nos affaires, que de penser qu'il ne leur en arrive aucune. »

Montagne. — « Je ne nie pas que les saints ne soient des médiateurs de prières et d'intercessions pour tous en général. Ils s'interposent auprès de Dieu par leurs intercessions et se portent pour médiateurs par leurs prières. » (L'évêque Montagne, *Antidote.*)

« J'avoue en vérité que cela ne fait aucun tort à la médiation du Christ. » (L'évêque Montagne, *De l'invocation des saints.*)

« Telle est l'opinion, la voix commune, l'assentiment général, sans la moindre contradiction, de la vénérable et savante antiquité, autant qu'il m'a été possible de la connaître par mes lectures et mes études, et je ne vois pour nous ni cause, ni raison de penser autrement sur cette espèce d'intercession. Certes, j'en conviens, il n'y a rien là d'injurieux à Jésus-Christ; il n'y a nulle impiété à dire, comme ceux de l'Eglise romaine : sainte Marie, priez pour moi; saint Pierre, priez pour moi. Assurément, s'il m'était donné de pouvoir arriver jusqu'à eux, ou de les informer avec certitude de mon état, je ne balancerais pas un instant; je leur dirais sur-le-champ et de bon cœur : saint Pierre, saint Paul, priez pour moi, recommandez-moi à Notre-Seigneur Jésus-Christ. S'ils étaient avec moi, ou près de moi, ou à notre portée, je volerais vers eux à bras ouverts, je tomberais à genoux devant eux et les conjurerais affectueusement de prier pour moi. Je ne vois ni absurdité, ni dissonance avec l'analogie de la foi, ni répugnance à l'Ecriture sainte, bien moins encore aucune espèce d'impiété à ce que vous et moi disions : saint ange gardien, priez pour moi. » (Montagne, évêque de Chichester et de Norwich. *De l'invocation des saints.*)

Fulke. — « J'avoue qu'Ambroise, Augustin et Jérôme croyaient l'invocation des saints légitime. » (Fulke, *Nouvelle réplique à Bristow.*)

Thorndicke. — « Il est reconnu que tous les Pères, tant de l'Eglise grecque que de l'Eglise latine, Basile, Grégoire de Nazianze, Ambroise, Jérôme, Augustin, Chrysostome, Léon et tous ceux qui les ont suivis, s'adressaient aux saints et imploraient leur assistance. » (Thorndicke, *Epilogue.*)

Wix. — « Il faut ne plus considérer les prières adressées aux saints autrement que ne les considère l'Eglise catholique elle-même, et ne pas croire que l'on suppose aux anges et aux saints une autorité et un pouvoir divin, mais les regarder seulement

comme nos intercesseurs auprès de Dieu et notre Sauveur. »

— « Cette manière de prier n'a rien de mauvais, car il nous est permis également de demander à nos frères encore vivants sur la terre, leurs prières pour nous. Et les saints sont semblables aux anges du ciel. » (*Hospredîger, Benhard von sanden*, 122.)

Thomas Brown. — « Quant à celui qui combat l'invocation des saints, et qui nie qu'ils connaissent les événements d'ici-bas, je le prie de me répondre au passage suivant de l'Evangile : « Il y aura de la joie parmi « les anges de Dieu pour un pécheur qui fera « pénitence. » (Thomas Brown, *Religion d'un médecin*.)

Von Meyer.— « Jésus-Christ s'étant peint pour ainsi dire lui-même dans les saints, et cela sous une forme plus variée et par conséquent plus visible, plus saisissante, et non-seulement dans ceux dont nous parle la Bible, mais aussi dans tous ceux qui se sont succédé depuis dans le sein de l'Eglise chrétienne, où il réside selon sa promesse; le royaume des bienheureux est pour ainsi dire une histoire apostololique continue et une écriture symbolique toujours vivante, où nous pouvons puiser, avec les autres révélations de Dieu, des bénédictions sans fin.»

Wesley. — «Quelques catholiques, dit-il, ont même atteint le plus haut degré de sainteté qu'il est donné à la nature humaine d'atteindre. Je crois fermement que plusieurs membres de l'Eglise romaine ont été saints et qu'il en est beaucoup d'autres qui le sont aujourd'hui. » (Wesley , *Propery Calmly considered*, p. 20 et suiv.)

Lavater. — « Les catholiques ont des saints, j'en conviens; nous, nous n'en avons point; du moins nous n'en avons pas qui ressemblent à ceux des catholiques.» (Lavater, *Schreiben an F. Stolberg*.)

« Qu'est-ce qui ennoblit les hommes nobles, si ce n'est la croyance à des hommes plus nobles qu'ils ne le sont eux-mêmes ? » (Lavater, *Vermachtniss an seine Freunde*, I.)

Dussault. — Laissons parler maintenant des saints le *Journal des Débats*, dans ses plus beaux jours d'incrédulité, par l'organe d'un de ses plus célèbres rédacteurs, M. Dussault :

« LES SAINTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

« *Quam potentiores in cœlis, qui tam potentes fuerunt in terris.*» (Saint Bernard.)

« La Vie des saints ! Annoncer la Vie des saints ! vous allez vous déshonorer. — Messieurs les philosophes, vos jugements sont vifs et tranchants ; permettez-nous de n'y plus souscrire qu'à bon escient ; vous vous êtes trompés quelquefois : si vos erreurs n'ont point tourné au profit de votre philosophie, souffrez du moins qu'elles soient utiles à notre instruction; continuez du moins, si cela vous convient, à être décisifs , mais ne vous attendez plus à nous trouver si crédules.

« Et pourquoi n'annoncerions-nous pas la *Vie des saints ?* c'est le livre des enfants, s'écrient-ils, c'est le manuel des bonnes femmes, c'est le *veni mecum* des imbéciles, des sots et des fanatiques. — Raisonneurs sublimes, soyons un peu moins prodigues d'épithètes injurieuses et de sarcasmes outrageants ; je vous le dis, moi, que la *Vie des saints* est aussi le livre des philosophes. Etrange assertion ! venons à la preuve.

« Pendant qu'une morale supérieure à celle de l'Académie et du Portique s'établit, un nouvel ordre de vertus se développe. Qu'Athènes vante son Codrus qui se dévoue noblement pour le salut de ses sujets ; que Rome soit fière de sa Clélie, de son Décius, je consens à admirer ces merveilles du patriotisme. Je sais qu'il y a eu dans tous les temps des mortels généreux qui ont honoré l'humanité ; mais voudra-t-on comparer quelques exemples d'un dévouement rare et sublime avec cette vie perpétuellement sacrifiée des premiers Chrétiens, toujours placés entre les avanies et les tortures, entre l'outrage et les douleurs, entre les mépris des peuples et les fouets des bourreaux ? Les Héraclides menacent l'Attique, le roi d'Athènes s'élance dans les bataillons ennemis et périt; un gouffre s'ouvre au milieu de Rome, Décius s'y précipite : que la postérité leur applaudisse dans tous les siècles, mais à quels yeux féroces le martyre des Machabées n'a-t-il pas arraché des larmes ? Quel trait aussi touchant dans toute l'histoire des païens ? Qui ne remarque ici un caractère de supériorité ? Oui, le christianisme en a produit de plus grande encore.

« Dites le fanatisme, s'écriera quelqu'un ? Sophiste orgueilleux, appelez donc aussi fanatisme tout ce que vous admirez le plus chez les peuples anciens ; appelez fanatisme la constance de ces femmes de Sparte, dont Rousseau a fait un si grand éloge, parce qu'elles se réjouissaient de la mort de leurs fils tués au champ de bataille..... Taxez de fanatisme les plus grands hommes de la Grèce et de l'Italie, qui savent souffrir, sans se plaindre, et l'exil et la mort ; accusez aussi de fanatisme ces illustres victimes de l'honneur, un Eustache de Saint-Pierre, un Bayard, un chevalier d'Assas. Mais que dis-je ? c'est au contraire le christianisme qui a détruit le fanatisme en possession d'ensanglanter la terre de tout temps, depuis Agamemnon qui sacrifiait sa fille en Aulide, jusqu'aux prêtres carthaginois et aux druides qui immolaient des hommes à leurs barbares divinités. Non, les grands hommes que les Chrétiens honorent n'étaient point des fanatiques. Ne cherchons pas à dégrader leur vertu sublime par de flétrissantes dénominations. Gens sensés, de quelque opinion que vous soyez d'ailleurs, je vous l'atteste, vous ne voyez en eux que les premiers et les plus grands de tous les philosophes.

« Certes, j'aime bien autant lire la *Vie des saints* que l'histoire des sophistes de

l'antiquité, et l'ouvrage de Ruinart est pour le moins aussi précieux pour moi que celui de Diogène-Laërce. Qu'Aristote, Zenon, Epicure, avec leurs inintelligibles systèmes et leurs interminables discours me paraissent petits en comparaison de ces hommes qui, tout en prêchant une morale uniforme et un dogme invariable, savaient donner à la fois le précepte et l'exemple, et qui montraient en eux les vertus qu'ils conseillaient aux autres.

« S'il est une histoire humiliante pour la raison humaine, et qu'on doive véritablement renvoyer aux faibles et aux imbéciles, c'est celle des philosophes anciens; on y ajoutera peut-être un jour celle des philosophes modernes. Quel délire perpétuel, que de folies accumulées les unes sur les autres! Quelle insupportable affectation, quelles prétentions ridicules, quelle morgue puérile, quel charlatanisme révoltant! L'un se jette dans l'Etna pour s'immortaliser, et laisse ses pantoufles au pied de la montagne; l'autre veut nous persuader que la goutte ne lui fait pas de mal; un troisième, qui vivait trois ou quatre siècles après Priam, nous assure qu'il a assisté au siége de Troie; enfin le plus sage de tous prétend qu'il a un génie qui lui parle à l'oreille, et qui lui donne certains conseils. Je crois que ce sont bien là des contes d'enfants, de véritables balivernes indignes de l'attention de tout homme raisonnable.

« Mais ce qu'on ne contestera pas, ce qui n'excitera point la risée, ce sont les vertus de ces héros du christianisme, et les services qu'ils ont rendus à l'humanité, l'esclavage domestique détruit, les lettres conservées, les mœurs adoucies et formées, la vraie morale prêchée à toute la terre, à travers les fatigues et les périls, la civilisation étendue et perfectionnée, les plus beaux exemples à côté des plus belles leçons, la vertu proclamée et pratiquée, les secours de l'instruction allant au-devant de l'ignorance, les asiles de charité ouverts à la pauvreté, l'infirmité guérie, l'enfance allaitée, voilà ce que nous leur devons. Qui ne serait curieux de connaître la vie de ces bienfaiteurs du genre humain ? »

Pierre Leroux. — « Ce furent aussi des combats et des victoires qui firent d'abord les saints, mais des victoires bien différentes de celles que remportaient les gentilshommes; car c'est au prix du martyre, du sacrifice absolu d'eux-mêmes, du renoncement au monde, c'est en étonnant par leurs austérités, en soumettant les cœurs par leur piété et leur intelligence, que les saints conquirent leur auréole. Leur culte s'est établi spontanément; c'est la foi des peuples qui les a faits saints, de même que naturellement le peuple a donné la noblesse à ceux dont il ressentait la puissance bienfaisante ou terrible.

« Mais c'est surtout le fait, et non la doctrine, qui a triomphé dans le culte rendu aux saints. Pendant la lutte contre le paganisme, les Chrétiens s'exaltaient avec les louanges de leurs martyres. Un Chrétien mourait-il pour sa foi, on recueillait ses cendres, on lui élevait un tombeau, et on venait prier sur ce tombeau. Les païens étaient dans l'usage d'écrire les noms des consuls et des magistrats sur des registres publics qu'on nommait diptyques. Les églises eurent aussi leurs diptyques, où la mémoire des martyrs fut conservée avec les noms des évêques et des bienfaiteurs de ces églises. Puis, quand le triomphe arriva, l'admiration pour les martyrs ne connut plus de bornes. Etonnés pour ainsi dire de leurs victoires, les Chrétiens durent naturellement la rapporter à la foi de ces martyrs; et de là à croire à la puissance d'une intercession toujours active de leur part auprès de Dieu, il n'y avait qu'un pas. On se persuada que leurs corps étaient les gardiens et les remparts des villes où ils reposaient.....

« Il était impossible que cet enthousiasme ne produisît pas des miracles, effet constant de l'exaltation religieuse à toutes les époques. Aussi les miracles commencèrent-ils à devenir fréquents autour des tombeaux des martyrs. Dans les luttes de l'arianisme, les persécutions que les deux partis se firent réciproquement contribuèrent encore à donner plus de vogue au culte des saints et à la renommée de leurs reliques.

« En résumé, on peut soutenir que le culte des saints a été justifiable et heureux pour l'humanité.

« L'art sans ce culte aurait péri; c'est par lui que l'art s'est continué. On abattait les statues et tous les monuments du polythéisme; que serait-il resté d'art sur la terre, si le culte des saints ne s'était pas substitué au culte des idoles?

« Et l'art! comme l'art profitait à ce culte qui lui ouvrait tant d'horizons! Comme nous sommes froids, stériles et glacés, jetés aujourd'hui sur la terre avec les animaux, sans autres compagnons de notre exil! Qui nous rendra la céleste bande que nous entrevoyons au-dessus de nos têtes? Qui nous fera entendre de nouveau les divers concerts, ou rêver les divines formes et les divins types de la beauté? Il est vrai, l'homme était appuyé alors sur un monde invisible. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 215, 216, 217, 218, 219, art. *Canonisation*, par P. Leroux.)

SALATHIEL, *près de Dieu* (*Hist. sacrée*). — « Fils de Jéchonias et père de Zorobabel, prince des Juifs, qui après la captivité de Babylone, présida au rétablissement de la ville et du temple de Jérusalem. Salathiel mourut à Babylone. Son nom et celui de Zorobabel, son fils, se trouvent dans *saint Matthieu* et dans *saint Luc*, à la suite des ancêtres de Jésus-Christ, et ce dernier le fait fils de Néri, ce qui a fait douter à quelques-uns que le Salathiel de *saint Luc* fût le même que celui des *Paralipomènes;* mais on accorde cette contradiction, en disant qu'il était fils de Jéchonias selon la chair, comme il est dit dans les *Paralipomènes*, et

fils de Néri selon la loi, par adoption, ou comme ayant épousé l'héritière de Néri, ou comme étant sorti de la veuve de Néri mort sans enfants. Il y avait encore de ce nom un des ancêtres de Judith. » (*Encyclopédie de* DIDEROT *et* D'ALEMBERT, t. XXIX, p. 735, art. *Salathiel.*)

SALMANASAR (*Histoire des Assyriens*). — « Ce roi des Assyriens n'est connu que par nos annales sacrées. A son avénement à l'empire, il tourna ses armes contre Osée, roi de Samarie, pour le forcer de lui payer le tribut auquel tous les rois israélites étaient assujettis. Osée, fortifié de l'alliance des Egyptiens, se crut assez puissant pour se tirer d'une indépendance humiliante. Salmanasar le fit bientôt repentir de sa présomption; il marcha contre lui à la tête d'une nombreuse armée, et se rendit maître de Samarie, après trois mois de siége. Osée, chargé de chaînes, fut transplanté avec tous ses sujets dans la Médie. Le monarque vainqueur, pour les remplacer, peupla le pays de Samarie de Babyloniens et de plusieurs autres peuples, dont il avait éprouvé la fidélité. Les Samaritains ne revirent plus leur ancienne patrie; on n'y renvoya qu'un prêtre pour y établir le culte primitif, dont l'abolition avait attiré les vengeances célestes sur les nouveaux habitants: des troupeaux de lions affamés portaient la désolation dans la campagne et les bourgs. Tobie, qui avait été mené en captivité avec sa femme et son fils, s'insinua dans la faveur du prince assyrien, qui lui confia les plus importants emplois de l'état. Salmanasar, enflé de ses premiers succès, poussa plus loin ses conquêtes. Ses armes triomphantes détruisirent le royaume d'Israël, qui avait subsisté deux cent cinquante années depuis sa séparation de celui de Juda; il enleva le veau d'or que Jéroboam avait fait ériger à Béthel. Quoique la conquête des dix tribus eût rendu son nom redoutable, Ezéchias, roi de Jérusalem, plein d'une confiance peut-être présomptueuse, refusa de lui payer le tribut auquel il était soumis. Les Tyriens, puissants par leurs richesses et leurs forces maritimes, embrassèrent sa querelle. Leurs intérêts étaient communs; ils étaient comme lui tributaires des Assyriens, qui leur disputaient l'empire de la mer, et mettaient des entraves à leur commerce par terre. L'avantage de la situation de leur ville en assurait l'indépendance; mais avec leurs monceaux d'or qu'ils étalaient comme signes de leur puissance, ils ne pouvaient protéger leurs possessions éloignées ni leurs alliés. Salmanasar leur fit bientôt éprouver sa vengeance: le territoire de Samarie fut ravagé; la Phénicie et la Syrie eurent la même destinée. Sidon et plusieurs autres villes, épouvantées d'un torrent prêt à se déborder sur eux, s'en garantirent par une prompte soumission et en reconnaissant Salmanasar pour souverain. Ce prince, ne voulant laisser aucun vestige de la puissance des Tyriens, équipa une flotte de soixante vaisseaux, dans l'espoir de ravir à ses ennemis la souveraineté des mers; mais tous ces vaisseaux furent coulés à fond. Il se flatta d'être plus heureux sur terre: Tyr fut assiégée. Il crut s'en assurer la conquête en détournant les eaux; l'industrie des assiégés leur fournit la ressource des puits. Les Assyriens, après un siége de cinq ans, furent obligés de renoncer à leur entreprise. Salmanasar mourut avant d'avoir terminé cette guerre. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXIX, pag. 808 et 809, art. *Salmanasar*, par T.-N.)

I. SALOMÉ, *pacifique* (*Histoire sacrée*).— « C'est le nom que l'on donne à la danseuse, fille d'Hérodias, qui dansa un jour avec tant de grâce devant Antipas, que ce prince, dans l'ivresse de sa joie, lui promit de lui donner tout ce qu'elle demanderait, fût-ce la moitié de son royaume (*Marc*. VI, 23). Salomé, conseillée par sa mère, demanda la tête de Jean-Baptiste, qui ne cessait de crier, avec raison, contre le mariage incestueux d'Hérodiade et d'Antipas; et le roi, qui avait du respect pour le saint qui le censurait, fut fâché de cette demande; mais comme il avait donné sa parole, il se crut obligé de tenir un serment injuste, et il envoya couper la tête de Jean *Ibid.*, 26. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIX, pag. 811, art. *Salomé.*)

II. SALOMÉ (*Histoire sacrée*).— « Femme de Zébédée, et mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean l'Evangéliste, une des saintes femmes qui avait coutume de suivre le Sauveur dans ses voyages et de le servir. Ce fut elle qui demanda à Jésus-Christ que ses deux fils, Jacques et Jean, fussent assis, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, lorsqu'il serait arrivé à son royaume (*Matth*. XX, 21). Salomé accompagna Jésus au Calvaire, et ne l'abandonna pas même à la croix (*Marc*, XVI, 40). Elle fut aussi du nombre de celles qui achetèrent des parfums pour l'embaumer, et qui vinrent, pour cet effet, le dimanche dès le matin au sépulcre (*Marc*. XVI, 1). Quand elles furent arrivées, elles virent la pierre du tombeau qui était ôtée; et étant entrées dans l'intérieur du tombeau, elles y virent un ange, qui leur apprit que Jésus-Christ était ressuscité; et comme elles revenaient à Jérusalem, Jésus-Christ se fit voir à elles dans le chemin, et leur dit d'annoncer à ses frères de Galilée qu'ils le verraient (*Matth*. XXIV, 10). C'est tout ce que l'Evangile nous apprend de *Salomé*, et tout ce que l'on ajoute de plus est apocryphe. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIX, p. 811, art. *Salomé.*)

SALOMON. — Tout ce que l'Ecriture sainte rapporte sur le roi Salomon est pleinement confirmé par les écrits des auteurs païens, quelles que soient d'ailleurs les inexactitudes ou les fictions qui parfois s'y mêlent. On peut en juger par les citations suivantes:

« Salomon, dit Eupolème, étant allé sur la montagne du Liban, accompagné des amis de son père et des ouvriers de Tyr et de Sidon, fit transporter par mer jusqu'à Joppé,

et de là par terre jusqu'à Jérusalem, les bois que son père avait fait couper. Et il commença à bâtir le temple à l'âge de treize ans. Les ouvriers étrangers dont nous avons parlé se mirent à l'œuvre ; et les douze tribus des Juifs fournissaient successivement chaque mois ce qui était nécessaire à ces soixante mille ouvriers : c'est ainsi que fut élevé le temple de Dieu. Il avait soixante coudées de long, autant de large ; les fondements avaient dix coudées d'épaisseur. Ainsi l'avait ordonné Nathan, prophète de Dieu...

« Salomon entoura Jérusalem de murs, de tours et de fossés, et fit aussi bâtir un palais pour lui. Le temple fut d'abord nommé *Temple de Salomon;* ensuite, par corruption, la ville prit le nom de *Jérusalem;* les Grecs lui donnent le nom de *Hiérosolyme.*

« Salomon, ayant achevé le temple et entouré la ville de remparts, alla à Sélom, et y offrit à Dieu mille bœufs en holocauste. Ensuite, ayant pris le tabernacle, l'autel et les vases sacrés qu'avait fait faire Moïse, il les transporta à Jérusalem et les plaça dans le temple. Il y plaça aussi, comme l'avait ordonné le prophète, l'arche, l'autel d'or, les chandeliers, la table et les autres objets du culte. Alors il offrit à Dieu un grand sacrifice ; immola deux mille brebis et trois mille cinq cents bœufs. L'or employé pour les deux colonnes et pour l'ornement du temple montait à quatre millions et six cent mille talents; deux cent trente-deux mille talents d'argent furent dépensés pour les clous et les ornements. L'airain pour les colonnes, le bassin et le portique, s'élevait à quatre-vingts millions et cinq cent mille talents. Salomon renvoya les ouvriers égyptiens et phéniciens dans leur patrie, après avoir donné à chacun dix sicles d'or; le sicle valait un talent. Il envoya à Ouaphrès, roi d'Egypte, dix mille mesures d'huile, mille artabes de dattes, cent vases de miel et des parfums. A Suron, roi de Tyr, il envoya une colonne d'or, qui fut placée dans le temple de Jupiter. Théophile rapporte que Salomon envoya au roi de Tyr l'or qui était resté; que celui-ci en fit faire une statue représentant sa fille, et que cette statue fut enchâssée dans la colonne d'or comme sous un dais. Salomon, dit encore Eupolème, fit faire mille boucliers d'or, valant chacun cinq cents pièces d'or. Il vécut cinquante-deux ans, et en régna quarante toujours en paix. » (Polyhist. dans Eusèbe, *Prép. évang.*, IX, 34.)

— « Je veux rapporter, dit Josèphe, ce que les Phéniciens ont écrit et confirmé dans notre nation, par le témoignage qu'ils en ont rendu. Les Tyriens conservent, avec un très-grand soin, des registres publics fort anciens, qui rapportent ce qui s'est passé parmi eux, et qui disent aussi de notre nation des choses très-considérables. Il y a, entre autres, que le roi Salomon fit bâtir un temple dans Jérusalem, cent quarante-trois ans huit mois avant que leurs ancêtres bâtissent Carthage, et ils décrivent ce temple.

« Hiram, l'un de leurs rois, disent-ils, « ayant été extrêmement ami du roi David, « continua à l'être du roi Salomon, son fils : « et voulant lui en donner des preuves dans « la construction de ce temple, il lui fit pré- « sent de cent vingt talents et du bois d'une « très-belle forêt, qu'il fit couper sur le mont « Liban pour servir à sa couverture et à ses « superbes lambris. Salomon, de son côté, lui « fit plusieurs riches présents; mais l'amour « de la sagesse unit encore plus ces deux « princes. Ils s'envoyaient des énigmes pour « les expliquer, et Salomon surpassait en cela « Hiram. » Les Tyriens gardent encore aujourd'ui, avec un grand soin, plusieurs lettres qu'ils s'écrivirent ; et pour confirmer ce que je dis, je rapporterai le témoignage de Dius, qui a écrit très-fidèlement l'histoire des Phéniciens. Voici ses propres paroles : « Le roi Abidol étant mort, Hiram, son fils, « qui lui succéda, accrut les villes de son « royaume qui étaient du côté de l'Orient, « augmenta de beaucoup celle de Tyr, et, par « le moyen des grandes chaussées qu'il fit, « y joignit le temple de Jupiter Olympien, et « l'enrichit de plusieurs ouvrages d'or. Il fit « couper, sur le mont Liban, des forêts pour « l'édification des temples; et l'on dit que « Salomon, roi de Jérusalem, lui envoya des « énigmes, et qu'il lui manda que, s'il ne « pouvait les expliquer, il lui payerait une « certaine somme, et qu'Hiram, confessant « qu'il ne les entendait pas, la lui paya. »

« Voilà quels sont les témoignages que nous rend cet auteur; et je produirai aussi celui de Ménandre, qui était d'Ephèse. Il a écrit les actions de plusieurs rois, tant grecs que barbares ; et pour prouver la vérité de son histoire, il se sert des actes publics de tous les Etats dont il parle. Après avoir rapporté quels ont été les princes qui ont régné dans Tyr jusqu'au roi Hiram, voici ce qu'il dit de ce dernier : « Il succéda au roi « Abidol, son père, et régna trente-quatre ans. « Il joignit à la ville de Tyr, par une grande « chaussée, l'île d'Erycore, et y consacra une « couronne d'or en l'honneur de Jupiter. Il fit « couper, sur le mont Liban, quantité de bois « de cèdre pour couvrir les temples, ruina les « anciens et en bâtit deux nouveaux à Hercule « et à la déesse Astarté, dont il dédia le pre- « mier dans le mois de Piritheus ; l'autre, « lorsqu'il marchait avec son armée contre les « Tyriens pour les obliger, comme il fit, à s'ac- « quitter du tribut qu'ils lui devaient et qu'ils « refusaient de payer. Un de ses sujets, nommé « Abdémon, quoiqu'il fût encore jeune, expli- « quait les énigmes que le roi Salomon lui « envoyait. » (Josèphe, *contre Apion*, I, 5.)

— « Théodote, Hypsicrate et Mochus, historiens phéniciens, dont les ouvrages ont été traduits par Chœtus, disent que Chiram (Hiram) donna sa fille en mariage à Salomon, roi des Juifs, et fournit du bois de toute espèce pour la construction du temple. Ménandre de Pergame atteste la même chose dans ses écrits. » (Tatien, *Discours aux Grecs*, 58.)

— « Le Tarikh Montikheb et la plupart des autres historiens orientaux écrivent que Salomon, qu'ils nomment Soliman Ben Daoud (Salomon, fils de David), monta sur

le trône après la mort de son père, lorsqu'il n'avait pas encore atteint l'âge de douze ans, et que Dieu soumit à son empire, non-seulement les hommes, mais encore les esprits bons et mauvais, les oiseaux et les vents, et qu'il employa sept années entières à bâtir le temple de Jérusalem... Il serait ennuyeux de rapporter tout ce que ces auteurs disent de sa puissance et de sa magnificence. » (D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, art. *Soliman Ben Daoud*.)

— « La reine de Saba, qui alla visiter Salomon, est restée célèbre dans les traditions arabes sous le nom de Balkis. Les histoires fabuleuses des mahométans sont pleines de narrations ridicules touchant le prétendu voyage que Salomon fit dans l'Arabie, et les messages qu'il faisait faire par un oiseau nommé hudhad (huppe) qu'il avait toujours auprès de lui, et touchant le voyage que cette reine fit en Palestine, les présents qu'elle envoya, la magnificence avec laquelle elle fut reçue, et enfin le mariage que Salomon contracta avec elle. » (*Ibid.*, art. *Balkis*.)

Après ce témoignage des auteurs profanes, nous nous bornerons à citer l'article suivant de l'*Encyclopédie* du XVIIIe siècle, qui confirme d'une manière si exacte et si précise tout ce que l'Ecriture sainte nous apprend de Salomon :

« Salomon (*Histoire sacrée*), fils de David, et le fruit de son adultère avec Bethsabée, lui succéda au trône d'Israël, et fut un des plus grands rois dont l'Histoire, même profane, fasse mention. David, accablé de vieillesse, était sur le bord du tombeau. Adonias, l'un de ses fils, jeune homme qui joignait à une ambition démesurée des qualités brillantes et surtout une figure séduisante, résolut de profiter de la faiblesse de son père pour s'emparer du trône. Il se faisait voir tous les jours au peuple, monté sur un char qu'il conduisait avec adresse, et précédé de cinquante hommes qui couraient devant lui. Les grâces de sa personne, le feu de la jeunesse qui brillait dans ses yeux, lui gagnaient les cœurs de la multitude, qui ne juge que sur les apparences. Il entretenait en même temps une étroite liaison avec Joab, le plus grand capitaine des armées de David, et avec le grand prêtre Aliathar. Lorsqu'il eut pris toutes ses mesures, il rassembla un jour ses partisans dans un certain endroit; immola un grand nombre de victimes au Seigneur, et en fit ensuite un festin magnifique, dans lequel il fut proclamé roi par tous les convives. Le prophète Nathan en donna aussitôt avis à Bethsabée, mère de Salomon, auquel le trône était destiné. Il lui conseilla d'aller trouver le roi et de l'informer de tout ce qui se passait. Bethsabée obéit; elle rappela à David le serment qu'il avait fait de placer Salomon sur le trône. David le confirma, et indigné de l'audace d'Adonias, il fit venir le grand prêtre Sadoc, le prophète Nathan et le capitaine Banaias, et lui dit : *Conduisez mon fils Salomon sur mes mules à Gihon, qu'il y soit sacré roi d'Israël par les mains de Sadoc et de Nathan, et que chacun crie : Vive le roi Salomon! ramenez-le ensuite à Jérusalem, faites-le asseoir sur mon trône; qu'il y règne en ma place, je lui remets l'autorité souveraine.* Ses ordres furent promptement exécutés. Salomon, après avoir reçu l'onction sainte, fut placé sur le trône de David, aux acclamations de tout le peuple qui le combla de bénédictions et fit mille vœux pour la prospérité de son règne. David voulut rendre lui-même ses hommages à son fils, et s'écria : *Béni soit le Seigneur qui me fait voir aujourd'hui mon fils assis sur le trône.* Adonias apprit, au milieu de la joie du festin, ce qui se passait à Jérusalem. La frayeur s'empara aussitôt de tous les convives qui prirent la fuite. Se voyant seul, il se réfugia auprès de l'autel, et ne voulut point sortir de cet asile que Salomon n'eût juré qu'il ne le ferait point mourir. Cependant David termina sa carrière. Avant de mourir, il recommanda à Salomon de punir Joab, général de ses armées, meurtrier d'Abner et d'Amasias, et Séméi qui l'avait autrefois maudit dans sa fuite.

« Salomon, ayant pris possession du royaume, commença par immoler l'ambitieux Adonias qui avait voulut lui ravir la couronne. Ce prince, ayant osé demander pour femme Abisag, cette jeune sunamite qu'on avait donnée à David pour le réchauffer dans sa vieillesse, et Salomon jugeant qu'une pareille demande couvrait des desseins pernicieux, envoya Banaias avec ordre de tuer Adonias, ce qui fut exécuté. Il songea ensuite à exécuter les dernières volontés de son père, au sujet de Joab et de Séméi. Le premier fut égorgé au pied de l'autel par la main de Banaias. La punition du second a quelque chose de particulier. Salomon ayant fait venir Séméi, lui dit : « Bâtissez-vous une maison à la ville et y demeurez; je vous défends de sortir de Jérusalem, et je vous déclare que le jour même que vous passerez le torrent de Cédron, vous serez puni de mort. » Séméi promit d'obéir et demeura en effet trois ans à Jérusalem sans en sortir. Mais ses esclaves ayant un jour pris la fuite et s'étant sauvés chez Achis, roi de Geth, Séméi, sans songer à la défense de Salomon, monta promptement sur son âne, et alla chercher ses esclaves dans le pays de Geth. Le roi en fut informé, et ordonna en conséquence à Banaias de le faire mourir.

« Ce prince, après avoir affermi son trône par le supplice des ennemis de son père, épousa la fille de Pharaon, roi d'Egypte, et pour la prospérité de cette union, il fit couler le sang de mille victimes sur un autel élevé à Gabaon. La nuit qui suivit ce jour solennel, le Seigneur lui apparut en songe, et lui dit : *Demande-moi ce que tu voudras, et je te l'accorderai.* Salomon demanda la sagesse et le discernement nécessaire pour juger les peuples avec équité. Cette demande plut au Seigneur. Non-seulement il accorda à Salomon la sagesse, mais encore il lui donna les autres biens qu'il n'avait pas demandés, comme les richesses

et la gloire. Salomon retourna le lendemain à Jérusalem, et donna un grand festin dans lequel il fit le premier essai de cette sagesse dont il venait d'être doué. Deux courtisannes vinrent se présenter devant lui. L'une d'elles prit la parole et dit : *Seigneur, nous demeurions, cette femme et moi, seules dans la même chambre; nous y avons accouché, à trois jours d'intervalles l'une de l'autre. Cette femme a étouffé son enfant la nuit, en dormant. Dès qu'elle s'est aperçue de ce malheur, elle s'est levée tout doucement pendant que je dormais, elle a pris mon enfant à mes côtés et y a substitué le sien qui était mort. Ce matin, je me lève pour allaiter mon enfant, et je le trouve mort ; mais en l'examinant plus attentivement, j'ai découvert que ce n'était pas le mien.—Cela est faux, reprit l'autre femme, votre enfant est mort, et le mien est vivant. — Vous mentez, reprit vivement la première, c'est votre enfant qui est mort, et le mien est vivant.— Salomon, pour terminer cette contestation, fit apporter un glaive, et dit : que l'on coupe en deux l'enfant que ces femmes se disputent, et qu'on leur en donne à chacune la moitié...* A cet ordre, les entrailles de la véritable mère furent émues. *Je consens,* s'écria-t-elle, *que ma rivale ait l'enfant tout entier, plutôt que de le voir périr...* L'autre femme disait, au contraire : *que l'enfant ne soit ni à toi ni à moi, mais qu'on le partage.* Alors Salomon décida que la première femme était la véritable mère de l'enfant, et le lui fit donner.

« Ce grand prince donna quantité d'autres exemples de sa sagesse, particulièrement dans l'économie et dans l'ordre admirable qu'il établit dans sa maison. *La sagesse de Salomon,* dit l'Ecriture, *l'emportait sur toute celle des Orientaux et des Égyptiens.* Il fut le plus sage de tous les hommes. Il composa trois mille paraboles et cinq mille cantiques. Il écrivit des traités sur toutes les plantes, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l hysope, sur tous les quadrupèdes, les volatiles, les reptiles et les poissons.

« L'ouvrage le plus glorieux et le plus important du règne de Salomon fut la construction du fameux temple de Jérusalem. Dieu l'avait choisi pour lui bâtir une demeure, préférablement à son père David, parce que ses mains ne devaient pas être trempées dans le sang, et que son règne devait être paisible. Le trône de Salomon est encore un de ses ouvrages le plus vanté dans l'Ecriture. Ce trône était d'ivoire revêtu d'or. Il y avait six degrés, et des deux côtés de chaque degré il y avait un petit lion. Le siége était soutenu par deux mains et il y avait deux lions de chaque main.

« L'Ecriture, pour donner une idée de la magnificence de Salomon et du bonheur de ses peuples, dit que, pendant tout le temps de son règne, chaque Israélite vivait heureux sous sa vigne et sous son figuier; que l'argent était en aussi grande abondance à Jérusalem que les pierres, et que les cèdres y étaient aussi communs que les sycomores. La reine de Saba ayant entendu vanter la sagesse de Salomon, dans le dessein de lui proposer des énigmes et des paraboles, elle entra dans Jérusalem avec un train magnifique, suivie de plusieurs chameaux chargés d'or, de pierres précieuses et d'aromates, se rendit au palais de Salomon auquel elle proposa ce qu'elle avait médité. Le roi répondit à tout, de la manière la plus satisfaisante. Il n'y eut aucune des questions de la reine qu'il n'éclaircît clairement. Cette princesse, également surprise de la sagesse qui éclatait dans les discours de Salomon, de la magnificence qui régnait dans sa cour, et de l'ordre admirable qu'elle voyait régner dans son palais et parmi ses officiers, s'écria dans un transport d'admiration : *Je ne voulais pas croire ce que disait la renommée de votre sagesse et de votre magnificence; je ne voulais m'en fier qu'à mes propres yeux : je suis venue; j'ai vu et je reconnais que la renommée est bien au-dessous de la vérité. Heureux vos serviteurs qui jouissent continuellement de votre présence!* Elle s'en retourna ensuite dans son pays, chargée de riches présents que lui avait faits Salomon.

« La sagesse de ce prince se brisa contre un écueil qui souvent a été funeste à plusieurs grands hommes ; l'amour des femmes corrompit ce cœur jusque-là si droit, et ce qui doit étonner davantage, ce fut dans un âge où les passions refroidies et presque éteintes semblait faire place à la raison; ce fut dans la vieillesse que Salomon se laissa séduire par les femmes au point de tomber dans l'idolâtrie. Il eut jusqu'à trois cents concubines, sans compter les femmes légitimes qui portaient le nom de *reines*. Ces femmes choisies, la plupart parmi les nations réprouvées du Seigneur, avaient chacune leur culte et leurs idoles. L'une adorait Astarté; l'autre, Moloch, etc. Salomon, pour leur plaire, éleva des autels à toutes ces idoles, et l'on vit ce monarque, le plus sage des hommes, courber sa tête blanchie devant ces vains simulacres, et, d'une main tremblante, brûler de l'encens en leur honneur. Grand et terrible exemple de la fragilité humaine, l'Ecriture ne nous apprend point si Salomon se repentit avant sa mort de ses égarements; elle dit seulement qu'il s'endormit avec ses pères, et nous laisse dans une triste incertitude sur le salut de ce grand prince.

« Salomon est l'auteur du livre des *Proverbes*, du *Cantique des cantiques* et de l'*Ecclésiaste*, qui font partie des livres de l'Ancien Testament, que l'on appelle *Sapientiaux*. On lui a aussi attribué le livre de la *Sagesse*, qui porte son nom dans la version grecque de la Bible ; mais on ne convient pas qu'il en soit l'auteur. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXIX, pag. 813, 814, et 815, art. *Salomon*.)

SALUT. — Montaigne explique en ces termes que Dieu veut le salut de tous les hommes :

« Puisque Dieu permet et qu'il veut que tant de bonnes creatures, si belles, si bien ordonnées et siennes, servent continuellement, sans cesse et d'une singuliere diligence

et sollicitude l'humaine nature, il sembleroit prejudiciable à l'honneur de sa sapience qu'il leur laisse prendre tant de peine à un vain service et de nul effect : car si nul homme ne doit estre sauvé, si nul homme ne doit parvenir à ce pourquoy Dieu l'a engendré, pour néant sans doute le servent les creatures. Puisque estant la sapience lui-mesme, il faict, comme l'experience nous montre, que les hommes se nourrissent de ses creatures, et puisqu'il multiplie notre genre sur la terre, produisant journellement des ames pour en vivifier nos corps : c'est un argument infaillible que son projet, intention et volonté a été de sauver et rhabiller l'humaine nature, et de le ramener toujours à ce but, pour lequel il l'avait originalement establie.

« S'il n'eust eu ce dessein proposé de nous sauver, il eust faict dès le premier jour tarir nostre race, et eust destruict et dissipé la semence des hommes : vu qu'il ne l'a pas destruicte, mais conservée et augmentée, certainement il en vouloit faire quelque chose de bon, or, il n'en peut rien faire de meilleur que de les remettre au poinct pour lequel il les avoit ordonnées..... Par quoy, veu que c'est le dessein de Dieu de sauver l'humaine nature et qu'elle ne se peut sauver que par le moyen de cet homme qui soit Dieu, il s'ensuit aussi necessairement que c'est aussy son dessein de le produire... Retenons donc ces deux fondements, le premier nostre extresme necessité et indigence, à laquelle il n'est pas possible d'en imaginer de pareille : le second, l'intention de Dieu, proposant de donner un tel homme au monde et de nous faire un si grand bien, qu'il est impossible d'en imaginer de pareil. » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, traduite par Montaigne et donnée par lui-même comme sa propre profession de foi, chap. 266.)

Nous croyons inutile de citer ici l'aveu des protestants qui reconnaissent qu'on peut faire son salut dans l'Eglise catholique, car ce point est aujourd'hui à peu près incontesté parmi eux. Il nous suffit de rappeler l'aveu de Melanchton, la fameuse déclaration de l'université d'Helmstadt (28 avril 1707), lors du mariage de la princesse Elisabeth Christine de Brunswick Wolfen Buttel avec l'archiduc d'Autriche, et le discours suivant de Sully à Henry IV :

« Sire, je me rejouis infiniment de vous voir si bien intentionné envers ceux de la religion ; nous apprehendions ayant toujours esté, que si vous venez a changer de religion, comme c'est chose que je voie bien qu'il vous faudra faire, l'on vous persuadast a haïr et maltraicter ceux de nous aultres, tant de villes, que de la noblesse qui vous aimeront toujours cordialement, et vous serviront toujours loyalement, desquels le nombre se trouvera incessamment si grand que s'il se leve parmi eux quelques avaricieux, ambitieux et facheux, qui voudroient faire le contraire, ils seroient contraincts par les aultres de se remettre en leur devoir, n'y ayant rien à mon avis, qui fust tant nécessaire de faire changer aux catholiques zelés que cette creance qu'ils temoignent avoir prise, et la voudroient bien faire prendre a tous les aultres que ceux de la religion sont tous damnés, et il y a bien aussi quelques ministres et aultres impertinents esprits des huguenots qui voudroient aussi essayer de nous en persuader aultant de catholiques ; ce que pour moi je ne crois nullement, mais au contraire tiens pour affaiblible qu'en quelque sorte de religion dont les hommes fassent profession exterieure, s'ils meurent en l'observance du Decalogue, croyant au symbole, aimant Dieu de tout leur cœur, estant charitable envers leur prochain, esperant en la misericorde de Dieu et d'obtenir leur salut par la mort, le merite et justice de Jesus-Christ qu'ils ne peuvent faillir d'estre sauvés pour ce que des lors ne sont-ils plus d'aucune religion, mais de celle qui est la plus agreable à Dieu, de quoy j'ai autrefois discouru avec quatre ou cinq de vos ministres, à savoir, monsieur de la Roche Chaudieu, de Vaue, Desperien, Gradesi, et du Nord, lesquels se trouvoient bien empeschées à blasmer cette opinion. Que s'il vous plaisoit de la prendre, vous resoudre a la mettre en pratique tout le temps de vostre vie, et que Dieu vous en fist la grace non seulement je ne douterois poinct de vostre salut quelque profession extérieure que vous fassiez de la religion catholique, mais demeurez bien asseuré, que nous ne vous regardons poinct comme des gens execrables et damnés vous n'entreprendriez jamais aussi la destruction, ni persécution de ceux de nostre religion, et qui aimeront vraiment, obéiront et serviront loyalement, ainsi que Dieu commande à tous subjects de le faire envers leurs rois et princes legitimes, voire même à l'endroit de ceux qui se gouvernent desordonnement, concluant par tous ces discours qu'il sera impossible de regner pacifiquement tant que vous ferez de profession exterieure d'une religion qui est en grande aversion à la plupart des grands et des petits de votre royaume. » (*Mémoires de Maximilien de Béthune duc de Sully*.)

SAMARITAINS (*Histoire des Samaritains*). — « L'Ecriture sainte nous apprend (*II Reg.* XV) qu'environ deux cents ans avant qu'Esdras vît le jour, Salmanazar, roi des Assyriens, ayant amené en captivité les dix tribus d'Israël, avait fait passer dans le pays de Samarie de nouveaux habitants, tirés partie des campagnes voisines de Babylone partie d'Avach, d'Emath, de Sepharvaïm et de Cutha ; ce qui leur fit donner le nom de *Cuthéens* si odieux aux Juifs. Ces différents peuples emportèrent avec eux leurs anciennes divinités et établirent chacun leurs superstitions particulières dans les villes de Samarie qui leur échurent en partage. Ici l'on adorait Sochothenoth, c'était le dieu des habitants de la campagne de Babylone ; là on rendait des honneurs divins à Nergel c'était celui des Cuthéens. La colonie d'Emach honorait Asima ; les Hévéens, Nebahaz et Therthac. Pour les dieux des habitants

de Sepharvaïm, nommés *Adramelech* et *Anamelech*, ils ressemblaient assez au dieu Moloch, adoré par les anciens Chananéens; ils en avaient du moins la cruauté, et ils exigeaient aussi les enfants pour victimes. On voyait aussi les pères insensés les jeter au milieu des flammes en l'honneur de leur idole. Le vrai Dieu était le seul qu'on ne connût point dans un pays consacré par tant de marques éclatantes de son pouvoir. Il déchaîna les lions du pays contre les idolâtres qui le profanaient. Ce fléau si violent et si subit portait tant de marques d'un châtiment du ciel, que l'infidélité même fut obligée d'en convenir. On en fit avertir le roi d'Assyrie; on lui représenta que les nations qu'il avait transférées en Israël n'avaient aucune connaissance du dieu de Samarie, et de la manière dont il voulût être honoré. Que ce dieu irrité les persécutait sans ménagement; qu'il rassemblait les lions de toutes les forêts, qu'il les envoyait dans les campagnes et jusque dans les villes; et que s'ils n'apprenaient à apaiser ce Dieu vengeur qui les poursuivait, ils seraient obligés de déserter ou qu'ils périraient tous. Salmanazar, touché de ces remontrances, fit chercher parmi les captifs ceux des anciens prêtres de Samarie, et il les renvoya en Israël parmi les nouveaux habitants, pour leur apprendre à honorer le dieu du pays. Les leçons furent écoutées par les idolâtres, mais ils ne renoncèrent pas pour cela à leurs dieux; au contraire, chaque colonie se mit à forger sa divinité. Toutes les villes eurent leurs idoles; les temples et les beaux lieux bâtis par les Israélites recouvrèrent leur ancienne et sacrilége célébrité. On y plaça des prêtres tirés de la plus ville populace, qui furent chargés des cérémonies et du soin des sacrifices. Au milieu de ce bizarre appareil de superstition et d'idolâtrie, on donna aussi sa place au véritable Dieu. On connut par les instructions du lévite d'Israël, que ce Dieu souverain méritait un culte supérieur à celui qu'on rendait aux autres divinités; mais soit la faute du maître, soit celle des disciples, on n'alla pas jusqu'à comprendre que le vrai Dieu s'offensait de ce monstrueux assemblage, et que, pour l'adorer véritablement, il fallait l'adorer seul. Ces impiétés rendirent les Samaritains extrêmement odieux aux Juifs; mais la haine des derniers augmenta, lorsqu'au retour de la captivité ils s'aperçurent qu'ils n'avaient pas de plus cruels ennemis que ces faux frères. Jaloux de voir rebâtir ce temple qui leur reprochait leur ancienne séparation, ils mirent tout en œuvre pour l'empêcher. Ils se cachèrent à l'ombre de la religion, et assurant les Juifs qu'ils invoquaient le même Dieu qu'eux, ils leur offrirent leurs services pour l'accomplissement d'un ouvrage qu'ils voulaient ruiner. Les Juifs ajoutent à l'Histoire sainte qu'Esdras et Jérémie assemblèrent trois cents prêtres qui les excommunièrent de la grande excommunication. Ils mandèrent *celui qui mangerait du pain avec eux*, comme s'il avait mangé de la chair de pourceau. Cependant les Samaritains ne cessaient de cabaler à la cour de Darius, pour empêcher les Juifs de rebâtir le temple; et les gouverneurs de Syrie et de Phénicie ne cessaient de les seconder dans ce dessein. Le sénat et le peuple de Jérusalem les voyant si animés contre eux, députèrent vers Darius, Zorobabel et quatre autres des plus distingués, pour se plaindre des Samaritains. Le roi ayant entendu ces députés leur fit donner des lettres par lesquelles il ordonnait aux principaux officiers de Samarie de seconder les Juifs dans leur pieux dessein, et de prendre pour cet effet sur son trésor, provenant des tribus de Samarie, tout ce dont les sacrificateurs de Jérusalem auraient besoin pour leurs sacrifices. » (JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, lib. XI, cap. 4.)

« La division se forma encore d'une manière plus éclatante sous l'empire d'Alexandre le Grand. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. X, p. 332-333, art. *Décalogue*, par le chevalier de Jaucourt.)

SAMSON, *petit soleil* (*Histoire sacrée*). — « C'était le fils de Manué, de la tribu de Dan; il naquit d'une manière miraculeuse, d'une mère qui d'abord était stérile. L'ange du Seigneur apparut à cette femme, lui promit qu'elle deviendrait enceinte, et qu'elle aurait un fils. Il lui défendit de ne rien boire de ce qui pourrait enivrer, parce que l'enfant dont elle serait mère serait nazaréen, c'est-à-dire consacré à Dieu, et obligé à la vie des Nazaréens. C'est lui, ajouta l'ange, qui commencera à délivrer Israël de l'oppression des Philistins (*Judic.* XIII, 5). Un an après cette apparition, la femme de Manué mit au monde un fils qu'elle nomma *Samson*, et l'esprit de Dieu parut bientôt en lui par la force extraordinaire dont il fut doué. Il n'avait que dix-huit ans, lorsqu'étant allé à Thamnata il vit une fille qui lui plut, et il pria son père de lui permettre de l'épouser. Manué et sa femme s'y opposèrent d'abord et lui demandèrent s'il n'y avait point de femmes parmi ses frères les Israélites, pour vouloir prendre une femme étrangère d'entre les Philistins, qui étaient incirconcis. Mais Samson, qui agissait par le mouvement de l'esprit de Dieu en demandant une femme infidèle, contre la défense de la loi, persista à la vouloir sans s'expliquer davantage, et ses parents allèrent avec lui en faire la demande. Dans la route, Samson, qui était un peu éloigné d'eux, vit venir à lui un lion furieux qu'il saisit, quoiqu'il fût sans armes, et le mit en pièces. Il obtint la fille qu'il souhaitait, et, quelque temps après, retournant à Thamnata pour célébrer son mariage, il voulut voir le corps du lion qu'il avait tué, et il y trouva un essaim d'abeilles et un rayon de miel. Il tira de cette découverte le sujet d'une énigme qu'il proposa aux trente jeunes hommes que les habitants de Themnata donnèrent au nouvel époux pour lui faire honneur, à condition que s'ils pouvaient venir à bout de l'expliquer pendant les sept jours du fes-

tin, il leur donnerait trente robes et trente tuniques : mais que s'ils ne pouvaient l'expliquer, ils seraient tenus de lui en donner autant. Or, voici quelle était l'énigme : *La nourriture est sortie de celui qui mangeait, et la douceur est sortie du fort.* Ils se tourmentèrent en vain jusqu'au septième jour à chercher le sens de ce problème, et désespérant d'y parvenir, ils s'adressèrent à la femme de Samson, qu'ils pressèrent par prières et par menaces de tirer de lui le mot de l'énigme. Samson se défendit d'abord des importunités de sa femme ; mais enfin, vaincu par ses larmes, il lui apprit le sens de l'énigme, que cette femme infidèle alla sur-le-champ découvrir aux jeunes gens. Alors ceux-ci, vers la fin du septième jour, vinrent lui dire qu'il n'y avait rien de plus doux que le miel et de plus fort que le lion. Samson leur répondit que s'ils n'eussent pas labouré avec sa génisse, ils n'auraient jamais trouvé le sens de son énigme, leur faisant entendre, par cette façon de parler figurée, qu'ils avaient agi de mauvaise foi avec lui, en engageant sa femme à le trahir et à leur révéler son secret ; et il vint à Ascalon, ville des Philistins, où il tua trente hommes, dont il donna les habits à ceux qui avaient expliqué l'énigme. Ensuite il se retira chez son père, laissant là sa femme, dont il était mécontent, et qui fut donnée à l'un des jeunes gens qui l'avaient accompagné dans la cérémonie de ses noces. Quand il eut appris ce nouvel outrage de la part des Philistins, il résolut de les punir. Il trouva trois cents renards, il les lia par la queue, deux à deux, y attacha des flambeaux, et les lâcha au milieu des terres des Philistins, dont les blés, les oliviers et les vignes furent réduits en cendre. Ceux-ci, désespérés de ce dégât et en ayant appris la cause, prirent la femme de Samson et son beau-père et les brûlèrent tous deux ; ils assemblèrent ensuite une armée, fondirent sur la tribu de Juda, et demandèrent qu'on leur livrât Samson. Trois mille hommes de cette tribu furent envoyés dans la caverne d'Etham, où Samson s'était retiré, et lui dirent l'ordre qu'ils avaient de l'arrêter. Samson, après leur avoir fait promettre avec serment qu'ils ne le tueraient point, se laissa prendre.

« Ils le lièrent avec deux grosses cordes, et l'emmenèrent hors de la caverne. Les Philistins, l'apercevant, poussèrent des cris de joie ; mais Samson, rompant ses liens, tomba sur ses ennemis, et avec la mâchoire d'un âne qu'il trouva par terre, il tua mille Philistins et mit les autres en fuite. Après cette victoire il jeta la mâchoire, et donna à ce lieu le nom de *Rama Lechi* ou l'élévation de la mâchoire ; ensuite pressé de la soif, il cria vers le Seigneur qui fit sortir une source d'une des grosses dents de la mâchoire. Quelques-uns prétendent que le mot hébreux *machtés*, rendu par *dentem molarem* en latin, est le nom d'un rocher qui se trouvait au lieu nommé *Lechi*. Après cela *Samson*, cherchant encore quelque occasion de faire du mal aux Philistins, alla à Gaza, et se logea chez une courtisane, chez laquelle il dormait tranquillement, quoiqu'il sût que ses ennemis avaient fait fermer les portes, et veillaient pour le tuer le lendemain ; mais s'étant levé vers le milieu de la nuit, il arracha les portes de la ville avec les serrures et les poteaux, les chargea sur ses épaules, et les porta jusque sur la montagne voisine. Les Philistins, ne sachant comment se délivrer de ce terrible ennemi qui seul leur faisait plus de maux que tous les Israélites ensemble, gagnèrent Dalila que Samson avait épousée, selon quelques-uns : ils promirent une grande somme d'argent à cette femme avide, si elle pouvait leur découvrir la cause de cette force extraordinaire de Samson. Dalila mit tout en œuvre pour tirer ce secret ; elle employa les reproches, les larmes et les caresses ; elle fatigua, elle importuna tant Samson, que celui-ci, après l'avoir trompée trois fois et avoir soutenu trois attaques, succomba enfin à la quatrième. *Son âme tomba dans une angoisse mortelle*, dit l'Ecriture, et il avoua à Dalila que le principe de sa force consistait dans ses cheveux, parce qu'il était nazaréen dès le ventre de sa mère, et que si on lui coupait la chevelure il deviendrait faible comme un autre homme. Dalila, tenant le secret de Samson, l'endormit sur ses genoux, et lui ayant fait couper les cheveux, elle fit avertir les Philistins. Quand ils furent venus, elle éveilla Samson en criant que les Philistins allaient tomber sur lui. Samson crut d'abord se débarrasser de ses ennemis comme à l'ordinaire ; mais il ne savait pas que le Seigneur s'était retiré de lui. Les Philistins le prirent donc et lui ayant arraché les yeux, ils le chargèrent de chaînes et l'enfermèrent dans une prison où ils lui firent tourner la meule. Quelque temps après les princes des Philistins firent une grande fête en l'honneur de leur dieu Dagon, et il y eut un festin de réjouissance dans une grande salle où le peuple s'assembla jusqu'au nombre de trois mille. On y fit venir Samson pour divertir l'assemblée. Les cheveux avaient eu le temps de croître et sa force commençait à revenir. Il se fit donc conduire vers les deux colonnes qui soutenaient tout l'édifice sous prétexte de s'y reposer ; en invoquant le nom du Seigneur, il le pria de se souvenir de lui, de lui rendre sa première force, afin qu'il pût se venger des Philistins pour la perte de ses yeux. Alors, saisissant les colonnes, il s'écria : *Que je meure avec les Philistins ;* et les secouant de toutes ses forces, il fit tomber la maison et mourut en faisant périr plus d'ennemis qu'il n'en avait tué jusque-là. C'est ainsi que ce grand homme, après avoir cherché pendant toute sa vie les occasions d'affaiblir les ennemis des Juifs, en fit encore le sacrifice volontaire, non par un désir aveugle de vengeance, mais pour concourir au dessein de Dieu, sur son peuple et sur ceux qui l'opprimaient. L'Ecriture nous offre dans l'histoire de cet homme extraordinaire, non-seulement des actions d'une

force surnaturelle et divine, mais encore un mélange apparent de bien et de mal qui pourrait blesser, si l'on s'arrêtait à la surface. Il y a certains traits dans la vie de Samson qui paraissent ne pouvoir se concilier avec la présence de l'esprit de Dieu, que l'Ecriture nous dit avoir toujours été en lui. Il faut donc, pour fixer le jugement qu'on doit en porter, savoir, 1° que plusieurs saints de l'Ancien Testament et du Nouveau ont fait, par un mouvement de l'esprit de Dieu, plusieurs actions qu'on ne pourrait justifier par les règles communes, mais que l'on ne peut blâmer sans témérité; 2° que Samson a été un des saints de l'Ancien Testament, puisque Dieu le prévint de ses bénédictions dès sa plus tendre jeunesse, et que saint Paul le met au nombre de ces grands saints qui doivent recevoir avec nous la récompense dans l'éternité; que tout ce que nous voyons d'extraordinaire dans la vie de Samson est un secret et un mystère, selon les paroles mêmes de l'Ecriture, et qu'il n'a marché dans une route nouvelle et singulière que par les ordres de Dieu qui est souverainement libre dans ses voies. C'est ainsi qu'en suivant le sens historique et immédiat, on peut justifier tout ce qui paraît d'irrégulier dans la vie de ce saint homme.

« Cependant les incrédules sont fort révoltés de ce que Samson tua trente philistins pour en donner les robes à ceux qui avaient expliqué ses énigmes; mais ils ne font pas attention qu'il est dit dans l'Ecriture qu'il fut saisi d'une impulsion surnaturelle qui le poussait à faire des choses extraordinaires. Samson, considéré comme un particulier, n'aurait pas eu droit de le faire; mais l'esprit de Dieu l'ayant saisi, il en eut le droit et le pouvoir. D'ailleurs, 1° les Philistins étaient censés dans un état de guerre avec les Israélites; ils étaient leurs oppresseurs, leurs ennemis; 2° *Samson* était actuellement le général d'Israël, choisi du ciel pour punir les Philistins; 3° il ne fut, dans cette rencontre, que l'instrument dont Dieu se servit pour châtier les coupables.

« L'aventure des trois cents renards rassemblés par Samson, pour brûler les blés des Philistins, choque encore plus nos petits raisonneurs; mais il faut être bien incrédule pour douter d'un fait qui n'est pas aussi dénué de vraisemblance qu'on pourrait le croire :

« 1° Il est certain que les renards étaient et sont encore très-communs dans la Palestine, où l'on en trouve en très-grand nombre, jusque dans les haies et dans les ruines des bâtiments.

« 2° L'Ecriture en parle sur ce pied-là. On y trouve que divers lieux, dans le pays de Chanaan, y prenaient leur nom des renards qui y abondaient.

« 3° Ajoutez que sous le nom de *renards* on comprenait encore les *thoas*, animal qui tient du renard et du loup, et qui est si commun dans la Palestine, surtout vers Césarée, qu'on y en voit quelquefois des troupes de deux cents.

« 4° Qu'y a-t-il de si incroyable à voir trois cents renards rassemblés par Samson, quand on a lu dans l'Histoire romaine que Sylla produisit, dans les spectacles qu'il donna au peuple romain, cent lions; César quatre cents, dont trois cent quinze avec leurs crinières; Probus, mille autruches et une infinité d'autres animaux? Qu'on lise sur tout cela les vastes *Recueils* de Bochart.

« Si l'historien sacré disait que Samson rassembla ces trois cents renards dans un jour, ou dans une nuit, on pourrait se récrier : Mais qui l'empêcha d'y mettre quelques semaines, d'y employer plusieurs mains, des piéges, des filets et toutes les ruses de la chasse? Enfin, si l'on demande pourquoi il employa des renards plutôt que des chiens ou des chats au dessein qu'il se proposait, il est bien aisé de satisfaire ceux qui proposent cette question. Car, outre que la longue queue des renards favorisait son dessein, que cet animal est fort vif, qu'il craint extrêmement le feu, et que son instinct le porte à gagner la campagne et à se jeter dans les blés, plutôt que les animaux domestiques; outre cela, dis-je, *Samson* opérait deux biens à la fois : il délivrait son pays de trois cents animaux incommodes et nuisibles, et il les jetait dans le pays ennemi.

« La mâchoire d'âne, dont le héros israélite s'arma pour défaire les Philistins, a été une source de plaisanteries pour les mêmes incrédules; mais leurs railleries sont bien déplacées. Il est bien aisé de concevoir comment Samson, animé de l'esprit de Dieu, rendit cette arme fatale à la vie de ses ennemis. Les Philistins, étonnés à l'aspect du héros qui brisait ses chaînes, étaient encore dans toute l'émotion de la surprise, lorsque, fondant sur eux comme un lion, il profita de leur trouble pour leur porter des coups assurés. Une terreur panique s'empara d'eux. Ils crurent voir apparemment ceux de Judas seconder leur redoutable ennemi; et, aucun n'osant résister, il ne porta sur eux que des coups mortels. Ainsi, pour n'alléguer qu'un seul exemple d'une valeur extraordinaire, l'empereur Aurélien, dans la guerre qu'il fit aux Sarmates, leur tua dans un jour, de sa propre main, quarante-huit hommes, et en divers autres jours, jusqu'à neuf cent cinquante.

« Nous dirons néanmoins : Il y a ici plus qu'une valeur humaine. C'était celui qui ôte le courage aux forts, et qui fortifie les mains des faibles, qui assistait Samson dans cette rencontre. C'était l'esprit de Dieu qui accomplissait en lui la promesse que Dieu avait faite autrefois aux Israélites : ***Personne ne pourra subsister devant vous, et un seul de vous en poursuivra mille*** (*Lévit.* XXVI, 8). L'incrédule, qui doute que le Tout-Puissant commande à la nature jusque-là, n'est digne que de mépris.

« Comment, disent nos nouveaux philosophes, Samson a-t-il pu, en secouant deux

colonnes, faire tomber un temple, et écraser tous ceux qu'il renfermait? Pour répondre à cette difficulté, il faut être instruit des usages antiques, et nos raisonneurs superficiels les ignorent. La maison dont il s'agit était, suivant l'opinion la plus probable, construite de bois, à la manière des temples égyptiens : c'était proprement une rotonde, une vaste salle bâtie en rond, et de manière qu'elle reposait sur deux colonnes. De grands portiques lui servaient d'entrée; son toit était en plate-forme, avec une large ouverture au milieu, par où l'on voyait dans le temple. Samson, après avoir servi de spectacle au peuple qui était dessus et dessous les galeries dans les portiques, fut apparemment mené dans le temple, où les principaux des Philistins avaient, selon la coutume, mangé en présence de Dagon, leur Dieu.

« Le toit était chargé de spectateurs. Et, comme sans doute l'édifice était bien connu de Samson, il n'eut pas besoin de deviner pour souhaiter d'être conduit vers les deux colonnes qui le soutenaient. On remarque, au reste, que le fameux temple d'Hercule, à Tyr, et un autre aussi d'Hercule, en Afrique, avaient deux colonnes comme celui de Dagon. Mais, quand il ne serait pas certain que les temples fussent construits en Egypte, comme on le suppose ici, et que le temple du fameux Dagon fût sur ce modèle, on peut supposer, avec la foule des interprètes, que la maison en question était une sorte de théâtre de bois, appuyé sur des piliers, de matière faite à la hâte, mais apparemment construit à peu près comme ceux que les Romains bâtirent dans la suite. Au milieu de l'édifice devaient régner deux larges poutres sur lesquelles presque tout le reste portait, et qui reposaient elles-mêmes, par une de leurs extrémités, sur deux colonnes presque contiguës; en sorte que ces colonnes ne pouvaient pas être ébranlées sans que l'édifice croulât. On dira peut-être qu'il est inconcevable qu'un pareil édifice eût été assez solide pour soutenir plus de trois mille âmes? Mais qu'on lise ce qu'atteste Pline des deux théâtres que C. Curion avait fait construire à Rome, et qui, assez vastes, comme parle cet auteur, pour contenir tout le peuple romain, étaient d'une structure si singulière, qu'ils portaient chacun sur un seul pivot. Il y a pourtant une grande difficulté dans ce sentiment : c'est que l'édifice de Gaza avait un toit capable de porter jusqu'à trois mille personnes. Il fallait donc que ce fût un édifice d'une structure singulière, comme la salle égyptienne de Vitruve, et nullement semblable aux théâtres des anciens Grecs et Romains.

« M. Saw, ce voyageur si éclairé et si digne de créance, croit avoir pris en Afrique une juste idée de la structure du temple de Dagon.

« Il y a, dit-il, dans ce pays-ci plusieurs
« palais et dou-wanas (comme ils appel-
« lent les cours de justice), qui sont bâtis
« comme ces anciens enclos qui étaient
« entourés les uns en partie seulement, les
« autres tout à fait, de bâtiments avec des
« cloîtres par-dessous. Les jours de fêtes,
« on couvre la place de sable, afin que
« les pellu-wan ou lutteurs ne se fassent
« pas de mal en tombant, pendant que les
« toits des cloîtres d'alentour fourmillent
« de spectateurs. J'ai souvent vu à Alger
« plusieurs centaines de personnes dans ces
« sortes d'occasions, sur le toit du palais du
« dey, qui, de même que plusieurs autres
« grands édifices, a un cloître avancé qui
« ressemble à un grand appentis, n'étant
« soutenu dans le milieu ou sur le devant
« que par un ou deux piliers. C'est dans de
« semblables bâtiments ouverts que les
« bachas, les cadis et autres grands officiers
« s'assemblent et s'asseyent au milieu de
« leurs gardes et de leurs conseillers, pour
« administrer la justice et pour régler les
« affaires publiques de leurs provinces. Ils
« y font des festins comme les principaux
« d'entre les Philistins en faisaient dans le
« temple de Dagon. De sorte qu'en suppo-
« sant que ce temple était construit comme
« les bâtiments dont je viens de parler, il
« est aisé de concevoir comment Samson,
« en faisant tomber les piliers qui soute-
« naient ce cloître, le renversa, et tua plus
« de Philistins par sa mort, qu'il n'en avait
« fait mourir pendant sa vie. »

« Samson dit, en invoquant le Seigneur pour l'écroulement du temple de Dagon : *Que je meure avec les Philistins!* On demande si ce souhait était innocent. Sa conduite ne favorisait-elle pas le suicide? Nous ne croyons point que ces questions puissent embarrasser les personnes pieuses et éclairées : 1° La prière que Samson venait d'adresser à Dieu, prise dans son vrai sens, ne laisse aucun doute sur la droiture de ses intentions. Ce n'est ni le dégoût de la vie, ni l'impatience, ni le désespoir, ni rien de semblable qui le pousse à demander à Dieu qu'il lui permette de s'immoler. 2° Nous répétons de nouveau que Samson était animé d'une façon singulière de l'esprit du Seigneur qui l'avait fait naître pour des actions héroïques et extraordinaires. 3° Dès qu'on le considère comme le chef et le libérateur d'Israël, on ne doit plus voir dans le vœu qu'il forme et dans l'action qu'il commet qu'un effort d'héroïsme et de vertu.

« Ce qui nous interdit d'attenter sur nos jours, savoir le bon usage que nous pouvons toujours en faire pour notre propre salut, et l'obligation où nous sommes de les conserver, tant qu'ils peuvent être de quelque utilité à notre patrie, à l'État, à l'Église, à nos familles ; ces raisons-là même doivent disposer un général vaillant et fidèle à se dévouer à la mort dès qu'il peut, par ce moyen rendre un service essentiel au public et contribuer à la gloire de Dieu. La première intention de notre héros fut de venger la gloire du Seigneur; et la seconde, de donner sa vie pour cela, s'il ne pouvait remplir autrement sa vocation.. C'est un guerrier intrépide qui préfère de s'immoler, plutôt que de manquer l'occasion de porter

un funeste coup à l'ennemi. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXIX, pag. 864, 865, 866, 867, 868 et 869, article *Samson.*)

SAMUEL (Livres de). — « Le plus grand nombre des critiques donne à Samuel le livre des *Juges*, celui de *Ruth*, et le premier livre des *Rois*; cependant ce ne sont que des conjectures fort douteuses. Il est plus vraisemblable que le livre des *Juges* a été composé sur des mémoires de ce prophète d'Israël que par lui-même. On ne connaît guère l'auteur du livre de *Ruth*, et on n'a point de preuve que ce soit Samuel. Ceux qui lui attribuent le premier livre des *Rois* ne peuvent le lui donner tout entier, car indépendamment de plusieurs additions, qui paraissent y avoir été insérées après coup, la mort de Samuel est marquée dans les derniers chapitres de cet ouvrage. Ce qu'on sait de plus sûr, c'est qu'il commença la chaîne des prophètes qui a fini à Zacharie et Malachie (*Act.* III, 24). Son histoire se trouve dans le premier livre des rois. Fils d'Alcanna et d'Anne, de la tribu de Lévi et de la famille de Caath, il passa les quarante premières années de sa vie au service du tabernacle, les vingt suivantes dans le gouvernement de l'Etat, les trente-huit dernières dans la retraite et mourut âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, dans une maison qu'il avait à Ramatha, sa patrie. Son éloge est dans l'*Ecclésiastique*, XLVI, 16, 23. Nous invitons le lecteur à le lire. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXIX, p. 869, art. *Samuel*, par le chevalier de Jaucourt.)

SARA, *princesse*, ou Saria, *ma princesse* (*Hist. sacrée*). — « Sara, femme d'Abraham, naquit l'an du monde 2018, d'Araham, frère d'Abraham, et était par conséquent petite-fille de Tharé, mais elle n'était pas petite-fille de la mère d'Abraham, parce qu'Aram, son père, était d'une autre mère; elle était la même que Jeocha (*Gen.* XX, 10). Sara suivit Abraham quand il quitta son pays pour venir dans la terre de Chanaan; et la famine les ayant obligés de se retirer en Egypte, ils convinrent que Sara, qui était extrêmement belle, passerait pour la sœur de son mari, afin que les Egyptiens ne fussent pas tentés de le tuer, s'ils savaient qu'elle fût sa femme, pour pouvoir en jouir librement. Abraham ne fit point de mensonge en disant qu'elle était sa sœur, puisqu'elle était sa nièce, et que les Hébreux appelaient *frères* et *sœurs* les proches parents. Il ne fit donc que supprimer une vérité dans une occasion où il lui était dangereux de la dire. Il avait deux choses à conserver, sa vie et l'honneur de sa femme : en n'avouant pas qu'il était son mari, il ne pouvait éviter de perdre l'une et l'autre, et pouvait au moins conserver sa vie, en se contentant de lui donner le nom de *sœur*. Il prend donc ce dernier parti, et abandonnant l'honneur de son épouse au soin de la Providence, il se sert d'un moyen qu'elle lui présentait pour mettre sa vie en sûreté, sans attendre un miracle. Lorsqu'ils furent en Egypte, Pharaon, roi du pays, que l'on instruisit de la beauté de Sara, la fit enlever et conduire dans son palais; mais Dieu appesantit sa main sur ce prince criminel, et lui fit entendre qu'il le punissait pour avoir enlevé la femme d'Abraham. Pharaon se sentant frappé de Dieu, et craignant encore de plus rudes châtiments, sembla condamner l'injustice de sa conduite, et renvoyant Sara à son mari, il fit quelques reproches à celui-ci de ce qu'il lui avait dit qu'elle était sa sœur, et l'avait exposé par là à commettre le crime de la prendre pour sa femme (*Gen.* XII, 16). Il les renvoya l'un et l'autre, et les fit accompagner jusque sur la frontière, de crainte qu'on ne leur fît quelque insulte. Cependant Sara, informée de la promesse que Dieu avait faite à Abraham de multiplier sa postérité comme les étoiles, et persuadée qu'à cause de son âge avancé et de sa stérilité, ce n'était point par elle que cette promesse devait être accomplie, proposa à son mari d'épouser Agar, et Abraham qui ne douta pas que cette pensée n'eût été inspirée d'en haut à Sara, se rendit à son désir, et épousa Agar, afin d'avoir de cette seconde femme des enfants, en qui les promesses s'accomplissent. Mais Agar, étant devenue enceinte, commença à mépriser sa maîtresse, qui se vit forcée d'humilier son esclave et de rabattre son orgueil. Quelque temps après, Dieu ayant envoyé trois anges sous la forme d'hommes à Abraham, pour lui renouveler ses promesses, ce saint homme, qui les aperçut venir, courut au-devant d'eux, et les força d'entrer dans sa tente, où Sara et lui leur préparèrent à manger. Après le repas, ils lui dirent que Sara aurait un fils, et Sara, qui l'entendit, considérant son âge avancé, ne put s'empêcher de rire d'une manière à marquer son doute et sa défiance; alors le Seigneur dit à Abraham, *Pourquoi Sara a-t-elle ri? Y a-t-il rien d'impossible à Dieu?* Et il lui répéta une seconde fois que dans un an Sara aurait un fils. Sara, comprenant alors que sa faute était grande d'avoir douté de la parole de Dieu, fut saisie de trouble, et en commit une seconde en employant le mensonge pour la désavouer. Le Seigneur la lui fit connaître sur-le-champ, en lui répétant qu'elle avait ri. (*Gen.* XVIII, 15). Au reste, comme le doute de Sara venait plutôt d'un défaut de réflexion que d'un fonds d'incrédulité, il fut bientôt après dissipé par la foi qui prit le dessus, selon le témoignage que lui rend saint Paul (*Hebr.* XI, 11). Peu de temps après, Abraham quittant la vallée de Membré, alla demeurer à Gérare, ville des Philistins, et prit, par rapport à Sara, les mêmes précautions qu'il avait prises en Egypte. Abimelech, roi de ce pays, qui ne les croyait pas mariés, fit enlever Sara qu'il voulait prendre pour sa femme légitime. Mais Dieu, lui apparaissant pendant la nuit, le menaça de le punir de mort, et de faire tomber sa colère sur tout son royaume, s'il ne la rendait à son mari (*Gen.* XX, 7). Et Abimelech, la rendant à son mari, lui reprocha d'avoir fait tomber sur lui et sur son royaume un si grand péché,

en l'exposant au danger de le commettre (*Gen.* xx). Il donna ensuite de grands présents à Abraham, et offrit mille pièces d'argent à Sara pour acheter un voile, afin qu'une autre fois elle ne s'exposât plus à à un semblable danger. Le Seigneur visita enfin Sara selon sa promesse; quoique stérile et hors d'âge d'avoir des enfants, elle conçut et mit au monde un fils au temps que Dieu lui avait marqué. Sara le nourrit elle-même, et confondra, par son exemple, au jugement de Dieu, toutes les mères qui, pour se délivrer d'une assiduité qui les gêne, pervertissent l'ordre du Créateur, en refusant à leurs enfants un lait dont il ne remplit leurs mamelles qu'afin qu'elles les en nourrissent. Lorsque l'enfant fut un peu grand, Sara ayant vu le fils d'Agar qui le maltraitait en jouant avec lui, obtint d'Abraham qu'Agar et son fils sortiraient de la maison, parce qu'Ismaël ne devait pas être héritier avec Isaac (*Gen.* xxi, 10). Abraham eut quelque peine à s'y résoudre; mais Dieu lui ayant fait connaître que c'était sa volonté, il fit ce que Sara demandait. Cette rigueur que Sara exerça envers Agar et son fils, l'ordre que Dieu donne à Abraham de s'y conformer, la manière dont il l'exécute, l'abandon où il laisse une mère et son fils, tous ces dehors si choquants couvrent un mystère que saint Paul nous a développé dans son ***Epître aux Galates.*** L'apôtre nous fait voir dans Sara et Agar les deux alliances, dont la première, établie sur le mont de Sina, et qui n'enfante que des esclaves, est figurée par Agar; et la nouvelle, représentée par Sara, ne fait que des enfants libres (*Gal.* iv, 24). L'Ecriture ne nous apprend plus rien de *Sara* jusqu'à sa mort, arrivée quelques années après la fameuse épreuve que Dieu fit de la foi d'Abraham, en lui commandant de lui immoler Isaac. Elle était âgée de cent vingt-sept ans, et mourut à Asbé, depuis appelé ***Hébron.*** Abraham, qui était à Bersabée, vint à Hébron pour pleurer sa femme, et il l'enterra dans un champ qu'il avait acheté d'Ephron l'Armorrhéen. Il y avait dans ce champ une caverne dont il fit un sépulcre pour lui et sa famille.» (***Encyclopédie*** de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXX, p. 2 et 3, art. *Sara.*)

SATAN. — « Mot hébreu qui signifie ***adversaire***, ***ennemi***, ***persécuteur***, ***accusateur***; d'où vient que vous devenez aujourd'hui mes adversaires, ***satan mihi ?*** (***II Reg.*** xix, 22.) Il n'y a plus d'ennemi qui s'oppose à moi : ***non est in me satan ullus*** (***II Reg.*** xv, 14). Le livre des ***Machabées,*** parlant d'un commandant de la forteresse bâtie vis-à-vis le temple de Jérusalem, dit qu'il était comme un méchant diable à Israël, parce qu'il était l'accusateur des Israélites qui allaient au temple. Jésus-Christ dit à saint Pierre : ***Retirez-vous de moi, satan*** (***Matth.*** xvi, 23), c'est-à-dire, éloignez-vous de moi, mon ennemi; vous seriez propre à me faire pécher, si la chose était possible. Ceux qui suivent les ténèbres de l'idolâtrie sont dits être sous la puissance de Satan, dans les *Actes des apôtres,* ch. xxvi, p. 18. Les profondeurs de Satan, dans l'*Apocalypse*, ii, 24, sont les opinions des nicolaïtes, qu'ils enveloppaient sous une mystérieuse profondeur. Eusèbe remarque dans son ***Histoire ecclésiastique,*** livre iii, ch. 9, que leur hérésie subsista fort peu de temps. Saint Paul livre l'incestueux de Corinthe à Satan (*I Cor.*, v, 5). Cela veut dire que les fidèles doivent le regarder comme un pécheur criminel, avec lequel il ne faut point avoir de commerce. Enfin, les ***opérations de satan*** (***II Thessal.*** ii, 9), sont de faux prodiges employés par des imposteurs pour nous tromper, pour nous abuser, pour nous jeter dans le péché, dans l'idolâtrie. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXX, p. 75, art. *Satan.*)

SATISFACTION (*Théol.*), *satisfactio*; l'action de satisfaire, c'est-à-dire de réparer une injure ou de payer une dette. — « Le terme de *satisfaction*, dans sa signification naturelle, emporte avec soi l'une ou l'autre de ces idées. Un homme a contracté une dette, il la paye; on dit qu'il a *satisfait* à son créancier. Une personne en offense une autre, ou l'outrage, soit de paroles, soit d'action; elle répare ensuite cet outrage, soit par des excuses qu'elle fait à la personne lésée, soit par d'autres voies; on dit également qu'elle a *satisfait* à celui qu'elle a outragé.

« On distingue deux sortes de satisfactions; l'une rigoureuse et proprement dite, l'autre non rigoureuse et improprement dite. On définit la première une réparation proportionnée à l'injure qu'on a faite, ou le payement d'une somme égale à celle qu'on a empruntée : par satisfaction non rigoureuse et improprement dite, on entend une réparation disproportionnée à la grandeur de l'injure qu'on a faite, mais dont néanmoins se contente, par pure bonté et par pure miséricorde, celui qui a été lésé, ou le payement d'une somme non égale à celle qui a été empruntée, et dont le créancier se contente pour éteindre la dette de son débiteur.

« La question de la satisfaction de Jésus-Christ pour le salut du genre humain est une matière des plus controversées entre les catholiques et les sociniens. Ces derniers conviennent que Jésus-Christ a satisfait à Dieu pour nous; mais ils entendent qu'il n'a satisfait qu'improprement et métaphoriquement, en remplissant toutes les conditions qu'il s'était lui-même imposées pour opérer notre salut, et obtenant de Dieu pour nous une relaxation gratuite des dettes que nous avions contractées envers lui par le péché, soit parce qu'il s'est imposé à lui-même des peines pour nous montrer ce que nous devons souffrir pour obtenir le pardon de nos crimes, soit parce qu'il nous a indiqué, par son exemple, par ses conseils et par ses prédications, le chemin qu'il faut tenir pour arriver au ciel; soit enfin parce qu'il nous a fait entendre, par son sacrifice, qu'il fallait accepter la mort avec une résignation parfaite à la volonté de Dieu, en punition de nos péchés.

« Les sociniens avouent encore que Jésus-Christ est le sauveur du monde, mais seulement par ses discours, ses conseils et ses exemples, et non par le mérite et l'efficace de sa mort; et ils sont forcés de dire que Jésus-Christ est mort pour notre avantage et notre utilité, et nullement qu'il ait souffert la mort à la place des hommes coupables.

« Pour détruire ces interprétations ou fausses ou insuffisantes, les catholiques disent 1° que Jésus-Christ a satisfait à Dieu proprement et rigoureusement, en payant à son père un prix non-seulement équivalent, mais encore surabondant pour les péchés des hommes, le prix infini de son sang; 2° qu'il est leur sauveur non-seulement par ses discours, ses conseils et ses exemples, mais par le mérite et l'efficace de sa mort; 3° qu'il est mort non pas simplement pour notre avantage, mais au lieu de nous, à notre place, et par une véritable substitution à la place des hommes coupables.

« Le péché étant tout à la fois une dette par laquelle nous sommes obligés envers la justice divine, une inimitié entre Dieu et l'homme, un crime qui nous rend coupables et dignes de la mort éternelle, il s'ensuit qu'à tous ces égards Dieu est par rapport à nous comme un créancier à qui nous devons, comme partie offensée qu'il faut apaiser, comme juge qui doit nous punir. La satisfaction exige donc pareillement trois choses, 1° le payement de la dette, 2° le moyen d'apaiser la justice divine, 3° l'expiation du crime; d'où il est aisé de conclure qu'étant par nous-mêmes incapables de remplir ces conditions nous avions besoin auprès de Dieu, 1° d'un garant ou d'une caution qui se chargeât de notre dette, et qui l'acquittât pour nous; 2° d'un médiateur qui nous réconciliât avec Dieu : 3° d'un prêtre et d'une victime qui se substituât à notre place, et qui expiât nos péchés par les peines auxquelles elle s'est soumise. Or, c'est ce qu'a pleinement accompli Jésus-Christ, comme le démontrent les théologiens catholiques, aux ouvrages desquels nous renvoyons le lecteur.

« Car sans entrer ici dans un détail qui nous mènerait trop loin, et qui d'ailleurs n'est pas du ressort de cet ouvrage, qu'il nous suffise de remarquer, pour faire sentir l'insuffisance des interprétations sociniennes que nous avons rapportées plus haut, 1° que si Jésus-Christ n'était mort que pour confirmer sa doctrine, il n'aurait rien fait de plus que bien d'autres martyrs et saints personnages, dont on n'a jamais dit qu'ils soient morts ou qu'ils aient été crucifiés pour nous, ni qu'ils aient satisfait pour nos péchés; 2° que s'il n'est mort que pour notre utilité, on ne doit pas plus attribuer notre rédemption à sa mort qu'à ses miracles et à ses actions, qui avaient pour but l'utilité des Chrétiens. Or, on n'a jamais dit que les miracles et la vie de Jésus-Christ fussent la cause efficiente et prochaine de notre rédemption; 3° que dans les écritures l'expiation de nos péchés et notre réconciliation avec Dieu sont constamment attribuées à la mort de Jésus-Christ, comme cause efficiente, et jamais comme cause exemplaire de la mort que nous-mêmes devions souffrir en punition de ces péchés. Il est clairement marqué dans les livres saints que la mort est la peine et le salaire du péché, *stipendium peccati mors;* mais il n'y est nulle part énoncé qu'elle en doive opérer la rémission, ni notre réconciliation avec Dieu.

« Il y a sur cette matière une difficulté assez considérable, c'est de savoir si la satisfaction de Jésus-Christ, considérée par rapport à lui-même, a été faite à un tiers, ou, comme parlent les théologiens, si elle a été *ad alterum*, c'est-à-dire, si Jésus-Christ s'est satisfait à lui-même. Quelques auteurs prétendent qu'il n'a satisfait qu'au Père éternel et au Saint-Esprit, et que, quant à ce qui le concernait, il a remis gratuitement aux hommes ce qu'ils lui devaient. Mais comme l'Ecriture dit que Jésus-Christ a satisfait à Dieu, et par conséquent à toute la très-sainte Trinité, et que d'ailleurs elle ne dit rien de ce pardon accordé par Jésus-Christ seul, la plupart des théologiens soutiennent que Jésus-Christ s'est satisfait à lui-même de manière que sa satisfaction a vraiment été *ad alterum*. Il suffit, disent-ils, pour cela de concevoir en Jésus-Christ différents rapports de la personne : selon les uns de ces rapports il a satisfait à lui-même, considéré sous d'autres rapports, à peu près comme si le premier magistrat d'une république tirait du trésor public une somme d'argent, et la distribuait à tous les particuliers en prenant lui-même une portion, à condition de la rendre dans un certain temps; lorsqu'il la rendrait en effet, il satisferait comme particulier à lui-même, considéré comme chef de la république. Or, il y a en Jésus-Christ deux volontés, deux sortes d'opérations; ainsi l'on peut dire que, selon les unes, il s'est satisfait à lui-même considéré sous d'autres rapports, non que ce soit en lui Dieu qui a satisfait à l'homme, mais l'Homme-Dieu qui a satisfait à Dieu. *Voyez* WUITASSE, *Trait. de l'incarnation*, part. II, quest. 10, article I, sect. 1, et article II, sect. 3.

« Considérée comme partie du sacrement de pénitence, la satisfaction est une réparation qu'on doit à Dieu ou au prochain pour l'injure qu'on leur a faite.

« Les théologiens la définissent un châtiment ou une punition volontaire qu'on exerce contre soi-même pour compenser l'injure qu'on a faite à Dieu, ou réparer le tort qu'on a causé au prochain, et racheter la peine temporelle qui reste à expier, soit en cette vie, soit en l'autre, bien que la coulpe et la peine éternelle aient été remises par l'absolution.

« Le pénitent s'impose à lui-même la satisfaction : ou elle lui est imposée par le confesseur, et elle précède, ou elle suit l'absolution. Mais il n'est pas essentiel, pour la

validité du sacrement, qu'elle la précède; il suffit que le pénitent ait une volonté sincère d'accomplir la satisfaction qui lui est enjointe par le confesseur; telle est au moins la discipline présente de l'Eglise, et elle est fondée sur la pratique de l'antiquité, qui n'attendait pas toujours que les pénitents eussent entièrement subi toutes les peines canoniques qu'elle leur imposait, avant que de leur donner l'absolution sacramentelle. Elle en usait ainsi lorsque les pénitents étaient en danger de mort, ou lorsqu'on craignait que le délai de l'absolution ne les jetât dans le schisme ou dans l'hérésie; lorsque la persécution approchait, ou qu'on espérait que l'indulgence de l'Eglise ramènerait dans son sein ceux qui s'en étaient écartés; lorsque les martyrs donnaient aux pénitents des lettres de recommandation pour demander qu'on les admît à la réconciliation et à la communion; ou enfin lorsque les pénitents témoignaient une douleur extrêmement vive de leurs péchés. Tous ces cas montrent que la conduite présente de l'Eglise est fondée, et qu'on ne peut accuser ni de témérité, ni d'erreur, ceux qui pensent que, sans satisfaction accomplie, l'absolution est nulle. Cette doctrine a été condamnée par Sixte IV dans Pierre d'Osma, par la faculté de Paris dans sa censure contre un ouvrage de Théophile Brachet de la Milletière, en 1644, et récemment dans le P. Quesnel par le Pape Clément XI.

« Il est pourtant vrai de dire que quand la pénitence publique était en usage, excepté quelques cas particuliers, on ne donnait ordinairement l'absolution aux pénitents qu'après qu'ils avaient accompli leur pénitence.

« Les luthériens et les calvinistes prétendent que les satisfactions imposées aux pécheurs ne sont utiles que pour le bon exemple, la correction et l'amendement des autres fidèles; mais qu'elles ne servent de rien pour fléchir Dieu, ni pour obtenir la relaxation de la peine temporelle, prétendant que leur attribuer cette vertu, c'est déroger à l'efficace et à la satisfaction de Jésus-Christ. Il est visible qu'à ce dernier égard ils ont imputé aux catholiques une erreur dont ceux-ci sont bien éloignés : car ils reconnaissent que toutes nos *satisfactions* tirent leur mérite et leur vertu de Jésus-Christ, en qui seul nous pouvons mériter et satisfaire.

« Les œuvres satisfactoires sont la prière, le jeûne, l'aumône, la mortification des sens, et les autres actions pieuses que nous accomplissons par les mérites de Jésus-Christ, et en vue de fléchir la justice divine. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXX, p. 93 à 96. art. *Satisfaction.*)

SAÜL (*Hist. sacrée*). — « Premier roi d'Israël, Saül était fils de Cis, homme riche et puissant de Gabaa, dans la tribu de Benjamin. Cis, ayant perdu ses ânesses, les envoya chercher par son fils Saül, qu'il fit accompagner d'un domestique. Après avoir parcouru un assez grand espace de pays sans les trouver, ils étaient sur le point de revenir à Gabaa, lorsque le domestique proposa à Saül d'aller à Ramatha, dont ils n'étaient pas éloignés, pour consulter Samuel, qui pourrait leur donner quelque lumière sur ce qu'ils cherchaient. Saül y consentit, et étant arrivés à Ramatha, il rencontra Samuel qui allait offrir un sacrifice, et que le Seigneur avait prévenu de son arrivée et du choix qu'il faisait de lui pour régner sur Israël. Le prophète, l'ayant donc aperçu, le rassura sur ses ânesses et lui dit de le suivre au lieu du sacrifice, après lequel il le fit entrer dans la salle du festin, et le fit asseoir à la tête de tous les conviés. Ils revinrent de là dans la ville, et Samuel fit préparer un lit à Saül sur le toit de sa maison, où les Hébreux avaient coutume de coucher pendant les grandes chaleurs.

« Le lendemain ils sortirent ensemble, et lorsqu'ils furent au bas de la ville, il dit à Saül de faire avancer son valet, parce qu'il voulait lui faire savoir les ordres du Seigneur. Alors il prit une petite fiole d'huile qu'il répandit sur la tête de *Saül;* il le baisa et lui dit que le Seigneur, par cette onction, le sacrait pour prince de son héritage, et qu'il délivrerait son peuple de la main de ses ennemis. Ensuite le prophète lui donna trois marques auxquelles il pourrait reconnaître que l'onction qu'il venait de recevoir était confirmée par l'autorité divine. Il lui dit qu'il rencontrerait deux hommes près du sépulcre de Rachel, qui lui diraient que les ânesses de son père étaient retrouvées; que trois autres, au chêne de Thabor, lui présenteraient trois pains, et que dans l'endroit appelé la *Maison de Dieu*, il rencontrerait une troupe de prophètes, parmi lesquels il se mêlerait pour prophétiser, et qu'alors il serait changé en un autre homme. Ces signes que Samuel donnait à Saül de son élection ne pouvaient être prévus de quelqu'un qui n'eût pas été éclairé de l'esprit de Dieu. Quoiqu'ils soient peu considérables en eux-mêmes, ils n'en marquent que mieux la certitude infaillible de la prédiction, parce que, détaillés et variés comme ils l'étaient, une seule circonstance venant à se déranger aurait convaincu de faux Samuel. Tous ces événements s'accomplirent le même jour. Saül ne douta plus de la volonté de Dieu, qui lui changea le cœur, et lui en donna un autre; il lui ôta la bassesse des sentiments grossiers qu'il avait pris dans sa première condition, il lui éclaira l'esprit, lui rehaussa le courage, et lui accorda le talent de commander aux autres. Quelque temps après, Samuel fit assembler tous les enfants d'Israël à Maspha pour l'élection d'un roi qu'ils avaient demandé; et quoique tout fût fait de la part de Dieu, par l'ordre duquel le prophète avait sacré Saül, il jeta le sort sur toutes les tribus. Il tomba sur la tribu de Benjamin, puis sur la famille de Metri, et enfin sur la personne de Saül, fils de Cis. Aussitôt on le cherche; mais Saül qui, voyant la cou-

ronneur plus près, avait frémi des dangers dont le trône est environné, des soins, des sollicitudes dont se charge celui qui y monte, n'avait pensé qu'à éviter par la fuite un fardeau dont il sentait toute la pesanteur. Le Seigneur que l'on consulta répondit qu'il était caché dans sa maison : on y courut aussitôt, on le prit et on l'amena; et lorsqu'il fut au milieu du peuple, il parut plus grand que les autres de toute la tête. Samuel dit alors à tout le peuple que c'était là celui que le Seigneur avait choisi pour être leur roi, et tout le peuple cria: Vive le Roi. Ensuite, après avoir prononcé le droit du royaume, il congédia l'assemblée, et Saül revint à Gabaa avec ceux dont Dieu avait touché le cœur. Quelques-uns, qui n'avaient aucune crainte de Dieu, méprisaient ce prince et ne lui firent point de présents, mais Saül dissimula avec modération leurs discours insolents; et l'éclat de sa dignité ne changeant rien dans sa manière de vivre simple, éloignée du faste, il retourna faire valoir ses terres. C'est dans cette occupation que le trouvèrent les courriers des habitants de Jabès en Galaad, qui se voyant pressés par Naas, roi des Ammonites, envoyèrent demander du secours dans tout Israël. Saül revenait alors des champs en suivant ses bœufs, et l'esprit du Seigneur s'étant saisi de lui, il prit ses bœufs, les coupa en morceaux, et les envoya dans toutes les terres d'Israël, en menaçant de traiter ainsi les bœufs de tous ceux qui ne se mettraient point en campagne pour suivre Saül et Samuel. Le peuple s'assembla donc en foule pour secourir les habitants de Jabès, et Saül, avec cette armée nombreuse, fondit sur les Ammonites, les tailla en pièces et délivra la ville. Ensuite Samuel tint une assemblée à Galgas, où il fit confirmer l'élection de Saül qui, deux ans après, marcha contre les Philistins. Ces ennemis du peuple de Dieu, irrités de quelques succès que Jonathas, fils de Saül, avait eus sur eux, vinrent camper à Machmas avec 30,000 chariots, 6,000 chevaux et une multitude innombrable de gens de pied. Les Israélites, effrayés à la vue de cette armée formidable, se retirèrent et laissèrent Saül avec une poignée de gens consternés et abattus. Samuel avait ordonné à ce prince de l'attendre pendant sept jours, pour offrir des holocaustes et des hosties pacifiques; mais le septième jour étant fort avancé sans que le prophète parût, le roi se voyant pressé par une armée formidable, abandonné de tout le peuple, et sur le point d'être attaqué par l'ennemi, crut qu'il devait prendre conseil des circonstances et offrit à Dieu les sacrifices, sans attendre l'arrivée de Samuel. Mais Dieu porta un jugement bien différent de la désobéissance de Saül. Le prophète, qui arriva au moment que le sacrifice était achevé, lui reprocha sa faute et lui prédit qu'en punition le royaume, qui devait être affermi à jamais dans sa maison, allait en être ôté. Dieu ne laissa pas d'accorder à Saül une victoire signalée sur les Philistins, que Jonathas et son écuyer mirent d'abord en déroute, et que Dieu frappa d'une frayeur si grande qu'ils se perçaient les uns les autres de leurs épées. Alors Saül, au lieu de bénir le Seigneur d'un succès inespéré, croyant qu'il était nécessaire de faire intervenir sa prudence pour rendre la défaite complète, fit une imprécation et maudit celui qui mangerait avant qu'il se fût vengé de ses ennemis; mais Dieu, jaloux de sa gloire, confondit les desseins d'une prudence humaine; ce que Saül proposait comme un moyen de hâter la déroute y devint un obstacle. L'armée, épuisée de fatigue et de faim, ne put poursuivre les ennemis qui, par là, échappèrent à une entière défaite. Le soir étant venu, après que les Israélites eurent pris quelque nourriture, Saül, qui se proposait de recommencer la poursuite pendant la nuit, consulta le Seigneur pour savoir quel en serait le succès; et Dieu, en refusant de rendre ses oracles, fit juger à ce prince que quelqu'un l'avait offensé. Il fit donc jeter le sort pour découvrir le coupable, et jura de nouveau qu'il mourrait, quand même ce serait son fils Jonathas. Le sort tomba sur Jonathas, et Saül lui ayant demandé quel était son crime, il avoua qu'ignorant la défense qu'il avait faite, il avait pris un peu de miel au bout de sa baguette. Alors Saül, étouffant les sentiments de la nature, par la crainte de violer un serment téméraire et qu'il était coupable d'avoir fait, voulait punir de mort son fils innocent, le vainqueur des ennemis de Dieu, le libérateur du peuple; mais l'armée s'y opposa et l'arracha d'entre les mains de ce père dénaturé, qui, coupable lui-même d'une désobéissance réelle aux ordres de Dieu, poursuivait dans son fils un crime imaginaire. Alors Saül se retira sans poursuivre plus loin les Philistins, et quelque temps après Samuel vint, de la part de Dieu, lui ordonner d'aller faire la guerre aux Amalécites, et d'exécuter l'arrêt de sa justice prononcé depuis quatre cents ans contre ce peuple maudit, qui avait voulu interdire l'entrée de la terre promise aux Israélites. Le prophète recommanda donc à Saül d'exterminer tous les Amalécites et de détruire tout ce qui leur appartenait, sans en rien épargner. Ce prince marcha contre les ennemis, les tailla en pièces; mais interprétant à sa fantaisie le commandement qu'il avait reçu de Dieu, il consentit qu'on épargnât ce qu'il y avait de meilleur dans les troupeaux, et sauva Agag, leur roi. Dieu, irrité de la témérité de ce prince, qui osait éluder ainsi ses ordonnances, lui envoya Samuel pour lui reprocher sa désobéissance; le prophète le rencontra à Galgal, où sa vanité le portait à ériger des trophées pour une victoire à laquelle proprement il n'avait point de part, et qui était l'ouvrage de Dieu. Samuel lui ayant rappelé que Dieu l'avait tiré de la lie d'Israël pour le faire chef de son peuple, lui demanda pourquoi il avait péché à ses yeux, en lui désobéissant. Saül, tâchant de déguiser sa faute, la rejeta sur le peuple qui avait conservé ce qu'il y avait de

meilleur dans les troupeaux pour l'immoler au Seigneur; mais le prophète lui dit que Dieu ne demandait point de victimes, mais l'obéissance à ses ordres, qui vaut mieux que les sacrifices. Il lui annonça ensuite, de la part de Dieu, qu'il était condamné à perdre sa couronne, et que son royaume allait être donné à un autre. Alors Saül, avouant son crime, dit qu'il avait péché par la crainte du peuple. Croyant avoir assez fait par cet aveu, au lieu de s'humilier sous la main de Dieu, il ne chercha qu'à se justifier devant les hommes, et pria le prophète de l'accompagner pour adorer Dieu avec lui. Aussi Samuel, qui voyait par une lumière divine que sa pénitence n'avait rien de sincère, lui déclara que Dieu ne lui pardonnerait point, et qu'il ne révoquerait pas l'arrêt prononcé contre lui. Cependant, aux instances de ce prince, il le suivit, et alla adorer le Seigneur avec lui; et après avoir mis en pièces Agag, il se sépara de Saül, qui retourna à Gabaa où il demeurait. Cependant l'esprit de Dieu s'étant retiré de lui, il fut aussitôt saisi de l'esprit malin, auquel la justice divine le livra pour punir sa désobéissance. Cet esprit, exécuteur des justes jugements de Dieu sur ce malheureux prince, mettant en mouvement ses humeurs et sa mélancolie, l'agitait par des mouvements violents et déréglés. Ses officiers, qui regardaient cet événement comme les accès d'une maladie toute naturelle, lui conseillèrent de chercher du soulagement dans la musique très-propre à rétablir l'harmonie entre les parties du corps humain, en arrêtant l'impétuosité des esprits, ou en les déterminant peu à peu à reprendre leur cours ordinaire et réglé. Ils firent donc venir David qui savait parfaitement jouer de la harpe, et toutes les fois qu'il en jouait, Saül se sentait soulagé, et l'esprit malin se retirait de lui. Cette fuite du démon n'était pas un effet naturel de la musique, mais une opération de Dieu miraculeuse, que tout autre que David n'eût pu produire par des sons vides et inanimés, qui n'ont aucun pouvoir sur le démon. Cependant les Philistins, ayant de nouveau déclaré la guerre aux Israélites, vinrent camper en leur présence dans la ville de Térébinthe; et un géant nommé Goliath venait tous les jours défier le plus brave de l'armée ennemie. Sa taille extraordinaire et son air menaçant faisaient trembler le plus hardi. Saül avait en vain promis sa fille en mariage à celui qui le tuerait, personne n'avait osé se présenter. Enfin David s'offrit à combattre ce redoutable Philistin; il parla à Saül avec une confiance qui étonna ce prince. Il alla, et armé simplement de sa fronde, il terrassa ce géant énorme qui était la terreur et l'effroi de tout le camp. Dès ce jour-là même, Saül voulut avoir auprès de lui ce jeune héros, et, pour se l'attacher, il lui donna le commandement d'une troupe de gens de guerre; mais les applaudissements que David recevait sur son passage changèrent bientôt le cœur de Saül. Il se laissa aller à un mouvement de jalousie contre lui, sur ce que les femmes sortaient de toutes les villes sur la route en chantant et en dansant au son des instruments, et que le refrain de leurs chansons était : *Saül en a tué mille, et David dix mille.* Cette parole proférée sans dessein, mais indiscrètement, déplut fort à Saül et excita bientôt une haine mortelle qui lui fit chercher tous les moyens d'ôter la vie à un innocent qui venait de le sauver, lui et son peuple. Un jour qu'il était saisi de l'esprit malin, et que David jouait devant lui, il l'eût percé d'un trait, s'il n'eût évité le coup en se détournant. Il tâcha ensuite de le faire mourir par la main des Philistins, en le mettant souvent aux prises avec eux. Il lui avait promis Mérob, sa fille aînée, en mariage; il la donna à un autre, et lui offrit Michol, sa cadette, à condition qu'il tuerait cent Philistins. La gloire dont celui-ci se couvrait de plus en plus ne faisait qu'augmenter l'animosité de Saül, qui ne dissimula plus le dessein qu'il avait de s'en défaire. Jonathas, qui était bien éloigné d'entrer dans la passion injuste de son père, ne craignit pas de parler en faveur de l'innocence, et réussit pour quelque temps à calmer la fureur de Saül. Mais ce prince, étant tombé dans sa noire mélancolie, tenta encore de le tuer lorsqu'il jouait de la harpe, et David s'étant enfui, il l'envoya investir dans sa maison pendant la nuit. Michol, sa fille, femme de David, fit descendre son mari par une fenêtre, et le lendemain les archers ne trouvèrent dans le lit qu'une statue que Michol y avait mise. Il le poursuivit à Naïoth, où il s'était retiré au milieu d'une troupe de prophètes. Saül, sur le chemin, fut saisi d'un esprit prophétique, et lorsqu'il fut arrivé, il continua de parler par l'inspiration divine, couché par terre, nu, c'est-à-dire n'ayant que les habits de dessous. Il ne put se dissimuler, après un tel miracle opéré sur lui-même, que l'innocent qu'il persécutait était sous la protection de Dieu; mais comme il faut, pour convertir le cœur de l'homme, d'autres miracles que ceux qui frappent les sens, celui-ci ne fit que suspendre pour un peu de temps sa mauvaise volonté sans la rendre meilleure. Elle éclata bientôt après, lorsqu'il apprit par Doëg l'Iduméen que le grand prêtre Achimélech avait bien reçu David à Nobé, et lui avait donné des rafraîchissements et une épée; car aussitôt il envoya chercher le grand prêtre et tous les prêtres de la même famille, et après leur avoir fait d'injustes reproches, il les fit tous massacrer impitoyablement par Doëg, qui seul voulut servir de ministre à sa fureur; puis, emporté par sa colère brutale, il alla à Nobé, où il fit tout passer au fil de l'épée, sans excepter les enfants qui étaient à la mamelle. Ayant appris que son ennemi était dans la ville de Ceïla, il se préparait à aller l'y forcer; mais David se retira dans le désert de Ziph : il était prêt à le surprendre dans le désert de Maon, lorsqu'il apprit que les Philistins avaient fait une irruption dans son pays, ce qui l'obligea de venir au secours de ses sujets. Après qu'il les eut chassés, il alla

chercher David dans le désert d'Engaddi, et étant entré dans une caverne de ce désert pour quelque nécessité naturelle, il fut aperçu de David et de ses gens qui étaient cachés, sans qu'il les aperçût eux-mêmes, soit par un effet naturel du passage subit de la lumière à un lieu sombre, soit par un miracle que Dieu fit en faveur de David pour dérober à Saül la vue de ceux qui étaient en ce lieu; ce prince y aurait couru risque de sa vie, si David, plus religieux que ceux qui l'accompagnaient, n'eût respecté dans son plus cruel ennemi l'onction divine, et ne se fût déclaré son protecteur contre la violence de ses gens. Il se contenta de lui couper le bord de sa casaque, pour avoir en main de quoi le convaincre qu'il avait été le maître de sa vie; et Saül, sensible à cette marque de générosité, ne put retenir ses larmes. Il reconnut l'injustice de son procédé et l'innocence de David, parut être convaincu de la sincérité de son affection et cessa pendant un temps de le poursuivre. Mais sa haine, qui n'était que suspendue, reprit bientôt le dessus, et l'occasion qui lui fut offerte la réveilla. Il apprit que David s'était retiré dans le désert de Ziph, et il courut le chercher. David, ayant appris son arrivée, entra de nuit, par un mouvement de l'esprit de Dieu, dans la tente de Saül, et ayant trouvé tout le monde endormi, il prit la coupe et la lance du roi et sortit du camp. Ayant passé de là sur une hauteur un peu éloignée, il appela à haute voix les gens de Saül, pour leur reprocher la négligence avec laquelle ils gardaient le roi. Ce prince, s'éveillant au bruit, reconnut la voix de David, et frappé de ce nouveau trait de grandeur d'âme de la part d'un homme qu'il persécutait, il avoua encore ses torts, et promit de ne lui faire aucun mal à l'avenir. Enfin arriva le moment où Dieu devait exercer ses justes et incompréhensibles jugements sur Saül. Les Philistins entrèrent sur les terres d'Israël avec une puissante armée, et la vue de leurs troupes formidables remplit d'effroi ce malheureux prince, qui voyait la main vengeresse de Dieu prête à l'écraser. Il consulta le Seigneur qu'il avait refusé d'écouter tant de fois, et Dieu à son tour garda un profond silence qui acheva de le précipiter dans le désespoir; il voulut chercher, dans l'art des démons, ce qu'il ne pouvait obtenir du ciel; et, par la plus étrange contrariété de l'esprit humain, ce prince, qui avait exterminé les magiciens de son royaume, selon le commandement de la loi, ne fit pas difficulté de les consulter. Il chargea ses officiers de lui chercher une femme qui eût l'esprit de Python; et ces lâches ministres, toujours prêts à servir les passions les plus criminelles de leur maître, lui dirent qu'il y en avait une à Endor. Il alla donc de nuit déguisé chez cette femme, à qui il dit de consulter l'esprit Python et d'évoquer Samuel qui était mort depuis deux ans. Aussitôt qu'elle vit le prophète, elle jeta un grand cri et fut troublée, parce qu'elle connut que c'était le roi qui la consultait. Saül, l'ayant rassurée, lui demanda ce qu'elle avait vu, et elle lui répondit qu'elle avait vu sortir de terre un vieillard couvert d'un manteau. Le roi, connaissant que c'était Samuel, se prosterna le visage contre terre; et le prophète, après lui avoir reproché de venir troubler son corps, lui dit que le Seigneur s'était retiré de lui, et qu'il allait exécuter en faveur de David, son gendre, tout ce qu'il lui avait promis; que lui et ses enfants seraient tués dans la bataille, et que le camp d'Israël serait livré entre les mains des Philistins. Ces paroles épouvantèrent tellement Saül qu'il tomba aussitôt et demeura étendu sur la terre. Quand il eut repris ses sens, il regagna son camp, et la bataille s'étant donnée, les Israélites furent vaincus, les trois fils de Saül y périrent, et ce prince, qui n'attendait que le moment de l'exécution de l'arrêt prononcé contre lui, fut frappé d'une flèche. Livré alors à la plus cruelle douleur et au désespoir, il pria son écuyer de le tuer, de peur qu'il ne tombât vif entre les mains des Philistins; mais celui-ci ayant refusé de le faire, ce prince malheureux, mettant le sceau à sa réprobation, se tua de sa propre épée, et finit ses jours par le plus grand de tous les crimes, qui le précipita dans les supplices éternels auxquels la justice divine l'avait condamné (*I Par.* X, 13). Les Philistins, ayant trouvé le corps de ce prince, lui coupèrent la tête qu'ils attachèrent dans le temple de Dagon, et pendirent ses armes dans le temple d'Astaroth; pour le corps, ils le pendirent à la muraille de Bethsan, mais les habitants de Jabès l'enlevèrent et l'enterrèrent sous un chêne, et plusieurs années après, David fit transporter les os de ce prince infortuné à Gabaa, dans le tombeau de Cis. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXX, p. 139 à 144, article *Saül*.)

SAUVEUR. *Voyez* Jésus-Christ. — Wilfort (*Essai sur les rites sacrés et Recherches asiatiques*, t. X) dit : — « que l'on trouve souvent, dans les Védas et dans les Puranas, la prédiction de la venue d'un sauveur venant de l'Occident (pour les Indiens la Palestine est à l'Occident), sauveur qui, dans la pensée des Hindous, est Crisna (l'un de leurs dieux), venu de l'Occident s'incarner dans la maison de Yiasu-Devu, près de Muturu. » On lit sur le compte de ce sauveur une légende en partie extraite de l'Evangile apocryphe de l'enfance de Jésus-Christ.

— « Sauveur, en latin *salvator*; celui qui sauve la vie, ou qui délivre de quelques grands maux : c'est en ce sens que Joseph est appelé le *sauveur du monde*, pour avoir garanti l'Egypte de la famine en faisant à propos de grands amas de grains dans les greniers du roi (*Gen.* LVI. 45). L'Ecriture donne aussi ce nom à ceux qui ont tiré les Israélites d'entre les mains de leurs ennemis (*II, Esd.* IX, 27). Ainsi, Josué, David, les Juges, Salomon, Josias, Mathathias, ont reçu

des Juifs le nom de *sauveur*. C'est à Jésus-Christ seul que ce beau titre appartient par excellence. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXX, p. 179, art. *Sauveur*, par le chevalier de Jaucourt.)

SCHISME. — C'est aux protestants eux-mêmes à venir ici condamner et flétrir tout schisme, et principalement celui dont ils se sont rendus coupables au XVI[e] siècle et qui brisa la magnifique unité de croyance sous laquelle l'Europe vivait depuis mille ans. Ecoutons donc quelques-uns de leurs principaux aveux :

LUTHER. — « Je n'ai jamais approuvé et n'approuverai jamais aucun schisme; les peuples de Rome font très-mal de se séparer de notre unité, quand même le droit divin serait pour eux, la charité et l'unité de l'esprit étant le souverain droit divin.

« Il n'est point d'excuse qui puisse défendre le schisme que les peuples de Rome ont fait en se séparant de l'Eglise romaine, ni empêcher qu'il ne soit impie et contre la charité. Car ce qu'ils allèguent et ce qui est leur unique prétexte, c'est la crainte de Dieu et de leur conscience qui les a obligés à le faire, afin de ne se voir pas nécessité de vivre parmi les méchants prêtres et les méchants évêques. C'est ce qui les condamne particulièrement, car s'ils étaient méchants et si tu avais l'ardeur de la véritable charité, tu ne t'éloignerais pas; mais quand même leurs maux seraient extrêmes, tu viendrais au secours, tu pleurerais, tu leur donnerais de bons avis, tu les reprendrais. Nous avons combattu les monstres presque insupportables de la cour de Rome, nous sommes-nous pour cela retirés et séparés? A Dieu ne plaise, à Dieu ne plaise, nous reprenons à la vérité et nous détestons, nous prions, nous avertissons, mais nous ne rompons pas pour cela l'unité de l'esprit, et nous ne nous enflons pas contre elle, n'ignorant pas que la charité contient tout. » (Dans sa *Dispute de Lepsiz*.)

VON MEYER. — « Il ne peut y avoir qu'un seul système de vérité. » (VON MEYER, *Krit. Kranze*, p. 62.)

CLAUDIUS. — « Notre Eglise tolère la diversité des opinions ; elle tolère par conséquent l'erreur, car la vérité est une. »

— « Nous ne sommes qu'un anneau rompu de l'Eglise catholique.» (*Bemerkungen eines protestantem in Preussen*, etc.)

COBBETT. — « La religion catholique est-elle vraie ou non ? C'est ce que nous n'avons pas à examiner maintenant ; mais de même que sa longue existence au milieu de tant de nations est une probabilité en faveur de son influence salutaire sur les peuples, de même les schismes des protestants sont une propabilité en faveur de cette croyance. Que sur quarante personnes jusqu'alors fidèles à la foi de leurs ancêtres, trente-neuf se lèvent tout à coup pour déclarer fausse cette religion séculaire, nous serions du moins autorisés à croire que la vérité longtemps cachée a fini par se manifester; mais que ces trente-neuf personnes substituent à la religion séculaire trente-neuf systèmes nouveaux, dont chacun diffère de trente-huit autres, le bon sens ne doit-il pas nous dire tout de suite que l'ancienne croyance est la seule véritable ? Comment! nous verrions trente-neuf protestants disputer les uns contre les autres, et nous croirions encore qu'ils possèdent tous la vérité? Il faut absolument que trente-huit soient dans l'erreur.» (*Hist. de la Réfor.* t. I, p. 230).

VIX. — « Le trait caractéristique de la religion du Christ, c'est l'unité et l'amour. »

« Cet esprit de schisme que nous voyons régner maintenant parmi les protestants est bien opposé à l'unité chrétienne que nous recommande l'Evangile. » (l. c., p. 3 et 23).

HENKE. — « Fénelon avait coutume de dire : « Ou catholique ou déiste! »

« Depuis le schisme, tous les liens de l'humanité se sont relâchés dans le monde chrétien, divisé qu'il est par deux systèmes en deux grands partis ennemis.»(l. c., p. 185 et 158).

SCHLEGEL. — « Ce que dit le poëte n'est que trop vrai :

« Lorsqu'une nouvelle croyance germe sur
« la terre, l'amour et la foi en sont souvent
« arrachés comme de mauvaises herbes. »

(Prof. d[r] Aug. Wilh. VON SCHLEGEL, *Berichtigung einiger Missdeutengen;* 1828, p. 99.)

— « La charité chrétienne est partout mise en lambeaux par ces funestes divisions. Le doute s'empare des esprits. » (*Raffinerien für raffinirende Theologer;* 1785.)

LEIBNITZ. — « Toutes nos larmes ne suffiraient pas pour pleurer cette funeste scission. » (LEIBNITZ, *Lettre à madame de Brinon*, p. 173.)

SCIENCE. — « *La dignité et le prix de la science prouvés par l'Ecriture sainte.*

— « Dans le dessein où nous sommes, dit François Bacon, de faire connaître aux ignorants le prix et la dignité de la science, nous commencerons par la considérer dans son archétype ou son exemplaire, c'est-à-dire dans les attributs et les actes de Dieu, en tant qu'ils ont été révélés à l'homme, et qu'ils peuvent être l'objet d'une sage recherche. Nous n'emploierons point ici le mot de *doctrine*, parce que toute doctrine est une science acquise, et en Dieu il n'est aucune connaissance qui puisse porter ce nom, toutes ses connaissances étant éternelles comme lui; nous nous servirons donc d'un autre nom, et ce sera celui de *sagesse*, conformément au style de l'Ecriture.

« Voici donc comment nous procédons : Dans les œuvres de la création, nous voyons une double émanation de la vertu ou force divine, dont l'une se rapporte à la sagesse et l'autre à la puissance. La première se fait particulièrement remarquer dans la création de la matière, et la seconde dans la beauté de la forme dont la matière fut ensuite revêtue. Cette observation faite, nous disons qu'il n'est rien dans l'histoire de la création qui nous empêche de croire que la matière ou la masse informe du ciel et de la terre ait été créée dans un instant, tandis que six jours

furent employés à façonner cette matière et à la mettre en ordre; tant il est vrai que Dieu a voulu établir une différence sensible entre les œuvres de sa puissance et celles de sa sagesse. Ajoutons que, lorsque l'Ecriture parle de la création de la matière, elle ne nous apprend pas que Dieu ait dit que le ciel et la terre se fassent, *fiat cœlum et terra*, manière de parler qu'il emploie pour les œuvres suivantes; mais elle dit simplement comme un fait: *Dieu créa le ciel et la terre.* Ainsi, pendant que la création de la matière se présente comme l'œuvre pure de la *main*, l'introduction de la forme dans la matière porte le caractère d'une loi ou d'un décret.

« Après avoir parlé de Dieu, parlons des anges que la dignité de leur nature approche davantage de la Divinité. Nous voyons d'après cette hiérarchie céleste, dont nous avons pour premier garant les écrits publiés sous le nom de Denys l'Aréopagite, que les *séraphins*, c'est-à-dire les anges de l'amour, occupent le premier rang dans les ordres des anges; que le second rang est occupé par les *chérubins*, qui sont les anges de la lumière; le troisième et les suivants, par les *trônes*, les *principautés* et les autres anges, caractérisés par la puissance et le ministère; en sorte qu'il paraît clair, par cet ordre et cette distribution, que les anges de la science et de la lumière sont au-dessus des anges du gouvernement et de la puissance.

« En descendant des esprits et des intelligences aux formes sensibles et matérielles, nous lisons dans l'Ecriture que la première des formes créées fut la lumière. Or, la lumière, dans les choses naturelles et corporelles, correspond à la science dans les choses spirituelles et immatérielles. Si nous considérons les différents jours dans l'histoire de la création, nous voyons encore que le jour où Dieu se reposa et contempla ses œuvres fut béni préférablement aux autres jours où il avait créé et mis en ordre toutes les parties de l'univers.

« L'œuvre de la création étant terminée, l'homme fut placé dans le paradis pour y travailler, ainsi que nous l'apprend l'Ecriture sainte; mais ce travail ne pouvait être que celui qui appartient à la contemplation, c'est-à-dire un travail qui ait pour fin, non une nécessité qu'il faille satisfaire, mais le plaisir et l'exercice d'une activité qui n'entraîne ni peine ni fatigue; car, puisqu'alors il n'y avait pour l'homme ni résistance de la part des créatures à éprouver, *ni sueur de visage* à supporter, il s'ensuit nécessairement que ses actions avaient pour destination et pour fin seulement le plaisir et la contemplation, et non le travail qui entraîne la fatigue, ainsi que les ouvrages qui résultent de ce travail.

« Il y a plus, l'homme a débuté dans le paradis par deux actions qui ont été l'une et l'autre un début de la science; il a commencé par contempler les créatures, et ensuite, il a donné des noms convenables à chacune d'entre elles. Effectivement, il ne faut point confondre la science naturelle avec celle qui a occasionné la chute de l'homme, ainsi que nous avons averti plus haut. Celle-ci était la science morale du bien et du mal, fondée sur la supposition que le bien et le mal n'avaient point pour règle et pour principe les ordres ou les défenses de Dieu, mais reconnaissaient une autre origine. C'est ce bien et ce mal dont l'homme a ambitionné la connaissance, sans doute dans le dessein de se soustraire totalement à l'empire de Dieu, et de s'appuyer uniquement sur lui-même et sur son libre arbitre.

« Considérons ce qui arriva aussitôt après la chute de l'homme. On sait que l'Ecriture sainte renferme une infinité de sens mystérieux, qu'on doit cependant toujours entendre sans préjudice de la vérité des récits historiques et du sens littéral: d'après ce principe on a toujours vu une image des deux vies, la contemplative et l'active, dans les personnes de Caïn et d'Abel, et dans leurs professions ou leurs premières manières de vivre; Abel, qui était pasteur, à raison du loisir et de la facilité de contempler le ciel que donne la vie pastorale, est le type de la vie contemplative; Caïn, cultivateur des champs, fatigué en conséquence par les travaux que cette culture exige, et obligé d'avoir le plus souvent les yeux fixés sur la terre, est la figure de la vie active; or, on sait que la faveur et le choix de Dieu tombèrent sur le pasteur, et non pas sur le laboureur.

« Ainsi, avant le déluge, les fastes sacrés, qui nous apprennent très-peu de chose de ce qui s'est passé dans ces temps-là, ont daigné cependant nous transmettre les noms des inventeurs de la musique et de la métallurgie. Peu de temps après le déluge, le grand châtiment dont Dieu punit l'orgueil humain fut de confondre les langues, et par là de mettre le plus grand obstacle au libre commerce des sciences et à la communication des lettres entre les hommes.

« Descendons jusqu'à Moïse, ce grand législateur, et ce premier secrétaire de Dieu: Les Ecritures ne lui donnent-elles pas ce magnifique éloge, *qu'il était habile et savant dans toutes les sciences des Egyptiens* (*Act.* VII, 22), et l'école des Egyptiens n'était-elle pas une des plus anciennes et des plus savantes écoles du monde? Platon fait dire à Solon, par un prêtre égyptien: *Vous autres Grecs, vous n'êtes toujours que des enfants; vous n'avez ni la science de l'antiquité, ni l'antiquité de la science.* Parcourons la Loi cérémonielle de Moïse: on sait qu'on trouve dans cette loi différentes figures du Christ, la distinction du peuple de Dieu d'avec les gentils, l'exercice de l'obéissance, et bien d'autres vérités utiles dans l'ordre de la religion; mais quelques savants rabbins ont travaillé, non sans succès, à découvrir dans les rites et les cérémonies, tantôt une vérité dans l'ordre de la nature, tantôt une autre vérité dans l'ordre des mœurs.....

« Si l'on veut encore lire avec attention l'admirable livre de *Job*, on le trouvera plein et gros, pour ainsi dire, des plus hautes

vérités de la philosophie naturelle. Par exemple, sur la cosmographie et la rondeur de la terre, lorsqu'il dit que Dieu étend l'aquilon sur le vide, et suspend la terre sur le néant, *qui extendit aquilonem super vacuum et appendit terram super nihilum* (*Job* XXVI, 7), n'insinua-t-il pas assez clairement la convexité du ciel dans ses extrémités, l'existence du pôle arctique, et la suspension de la terre dans les airs? Et encore sur l'astronomie et les constellations, quand il dit: Son esprit a orné les cieux, et l'adresse de sa main a fait paraître le serpent tortueux: *Spiritus ejus ornavit cœlos et obstetricante manu ejus eductus est coluber tortuosus* (XXVI, 13); et ailleurs par ces paroles: Pouvez-vous joindre ensemble les étoiles brillantes des Pléiades, ou détourner l'Ourse de son cours? *Numquid conjungere valebis micantes stellas? pleyadas aut gyrum arcturi poteris dissipare* (XXXVIII, 31), ne peint-il pas très-élégamment la configuration immobile des étoiles, toujours également distantes les unes des autres. En déclarant dans un autre chapitre que c'est Dieu qui a créé les étoiles de l'Ourse, d'Orion, des Hyades et de l'intérieur du midi, *qui facit arcturum et oriona et hyadas et interiora austri*, n'indique-t-il pas l'abaissement du pôle antarctique, et ne le désigne-t-il pas sous le nom de l'intérieur du midi, parce que les étoiles australes sont cachées sous notre hémisphère? Ce que Job dit sur la génération des animaux, *an non sicut lac mulsisti me et sicut caseum coagulasti me?* ne m'avez-vous pas fait d'abord comme un lait qui se caille, comme un lait qui s'épaissit et se durcit (x, 10), est très-digne de remarque, ainsi que ce qu'il ajoute sur les minéraux dans le chapitre XXVIII, 1: *Habet argentum venarum suarum principia, et auro locus est in quo conflatur; ferrum de terra tollitur, et lapis solutus calore in æs vertitur*, l'argent a un principe de ses veines, et l'or, un lieu où il se forme; le fer se tire de la terre, et la pierre étant fondue par la chaleur se change en airain. Il faut lire la suite du chapitre.

« Nous voyons encore dans la personne de Salomon, par la demande que fait ce prince de la sagesse et par le don que Dieu lui en accorde, que la sagesse est préférable à tous les biens qui contribuent à la félicité de l'homme sur la terre. Plein des lumières que lui communiqua la sagesse reçue, Salomon non-seulement écrivit sur la philosophie morale et divine ces sentences et ces paraboles admirables qui remplissaient le livre des Proverbes, mais encore il composa l'histoire de tout ce qui respire et a du mouvement sur la terre; l'histoire de tous les végétaux, depuis *le cèdre qui couronne le Liban jusqu'à la mousse qui croît sur les murailles* (*III Reg.* IV, 33). Il y a plus, ce roi si grand par ses richesses, par la magnificence des bâtiments qu'il fit construire, par le nombre de ses vaisseaux, par le service de sa maison, par l'étendue de sa renommée, enfin, par tout ce qui appartient à la gloire, ne cueille de cette immense moisson et ne s'approprie que l'honneur de chercher et de découvrir la vérité; car il dit nettement: *La gloire de Dieu est de cacher les choses, et la gloire du roi est de les découvrir* (*Prov.*, XXV, 5), comme si la majesté divine se plaisait dans cet innocent et aimable jeu des enfants qui se cachent afin qu'on les trouve, et comme s'il n'y avait rien de plus honorable pour les rois que de jouer avec Dieu au même jeu; les rois surtout pouvant disposer dans leurs Etats de tant d'hommes de génie, et possédant des richesses à la faveur desquelles ils pourraient chercher et découvrir tous les secrets de la nature.

« Dieu ne s'est pas conduit autrement, après que notre Sauveur a paru dans le monde; car ce divin Maître a fait usage de son pouvoir pour dissiper l'ignorance (ainsi qu'il paraît par les conférences qu'il eut avec les prêtres et les docteurs dans les temples), avant de l'employer à soumettre la nature par tant et de si grands miracles. L'avénement du Saint-Esprit a été encore principalement figuré par la forme de langue et le don des langues. Or, les langues ont-elles d'autre mérite que d'être *les véhicules des sciences?*

« C'est ainsi que, lorsqu'il fut question d'instruments pour propager l'Evangile, Dieu fit d'abord tomber son choix sur des hommes absolument ignorants et sans lettres et qui n'eurent d'autres lumières que celles qu'ils reçurent du Saint-Esprit. Dieu voulait par là humilier la sagesse humaine et faire connaître plus évidemment son immédiate et divine influence. Mais aussitôt après qu'il eut rempli ses vues à cet égard, et dans l'âge qui suivit immédiatement les temps apostoliques, il voulut que les sciences profanes servissent comme de *suivantes* à la divine vérité. C'est dans cette vue qu'il s'est servi principalement de la plume de saint Paul, le seul des apôtres qui fût lettré, pour écrire les divines Ecritures.

« Aussi nous voyons qu'un fort grand nombre des anciens évêques et des Pères de l'Eglise étaient très-savants dans toutes les sciences profanes. Quand l'empereur Julien eut défendu aux Chrétiens, par un édit, de fréquenter les écoles publiques, cette défense fut regardée comme un moyen de détruire la religion chrétienne plus dangereux que les sanglantes persécutions des empereurs précédents. Il y a plus, dans l'inondation des peuples scythes du côté du nord, et des Sarrasins du côté de l'Orient, tous les précieux restes des sciences profanes n'auraient-ils pas péri totalement et sans ressource sans l'Eglise chrétienne? N'est-ce pas elle seule qui les recueillit et les conserva dans son sein? Observons qu'outre l'ornement et le lustre que les belles-lettres prêtent à la foi et à la religion, elles leur rendent encore deux services très-importants. Le premier, c'est qu'elles nous excitent puissamment à exalter et à célébrer la gloire de Dieu; il est vrai que le Psalmiste et les autres écrivains sacrés nous invitent souvent à contempler, à publier les magnifiques et admirables œuvres de la Providence; mais si nous ne

pénétrions pas plus avant, si nous nous bornions à considérer leurs apparences extérieures, telles qu'elles se présentent à nos sens, Dieu serait par là faiblement glorifié, et nous lui ferions la même injure que si nous voulions juger de la richesse et de l'abondance d'un grand magasin de pierres précieuses, par ce qui se trouve étalé dans la rue à la vue des passants.

« L'autre service, c'est que la philosophie nous fournit contre l'infidélité et l'hérésie un puissant remède et un antidote excellent. Notre Sauveur, parlant aux sadducéens, leur disait : « Vous vous trompez, vous ignorez les Ecritures et la puissance de Dieu : *Erratis, nescientes Scripturas neque potentiam Dei* (*Matth.*, XXII, 29). » Par là nous comprenons que, pour nous préserver de tomber dans l'erreur, Notre Seigneur nous propose la lecture de deux livres: le premier est celui des Ecritures qui nous révèlent la volonté de Dieu ; le second est celui des créatures qui nous manifestent sa puissance ; or, ce dernier livre est comme la clef du premier, non-seulement en ce sens qu'il ouvre notre intelligence pour en découvrir le véritable sens, d'après les principes généraux de la raison et les règles du langage, mais encore particulièrement en ce sens, qu'il ouvre notre foi, pour nous faire méditer plus sérieusement sur la toute-puissance de Dieu, dont les caractères sont principalement imprimés dans ses ouvrages.

« Et voilà ce que nous ont fourni les témoignages et les jugements de Dieu, pour faire connaître la véritable dignité et le prix de la science. » (L. I, *De augm. scient.* post medium.)

MONTAIGNE. — « C'est un grand ornement que la science, et un outil de merveilleux service, notamment aux personnes elevées en degré de fortune.

« Le gain de nostre estude, c'est en estre devenu meilleur et plus sage. » (*Essais*, liv. Ier, chap. 25.)

« Savoir par cœur n'est pas savoir, c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa memoire. Ce qu'on sait droitement, on en dispose, sans regarder au patron, sans tourner les yeux vers son livre. Facheuse suffisance, qu'une suffisance pure livresque ! Je m'attends qu'elle serve d'ornement, non de fondement. » (*Id.*)

« Il me semble que les premiers discours, de quoy abreuver l'entendement d'un enfant, ce doivent estre ceux qui reglent ses mœurs et son sens, qui lui apprendront a se cognoistre, et a sçavoir bien mourir et bien vivre. Entre les arts liberaux, commençons par l'art qui nous faict libres ; ils servent tous voirement en quelque maniere a l'instruction de nostre vie et a son usaige, comme toutes aultres choses y servent en quelque maniere aussy, mais choisissons celuy qui y sert directement et professoirement. Si nous sçavions restreindre les appartenances de nostre vie à leurs justes et naturelles limites, nous trouverions que la meilleure part des sciences qui sont en usaige est hors de nostre usaige ; et en celles mesmes qui le sont, qu'il y a des etendues et enfonçures tres-inutiles, que nous ferions mieux de laisser la ; et suivant l'institution de Socrate, borner le cours de nostre estude en celles ou faut l'utilité. » (*Idem.*)

« Il faut s'enquerir non qui est plus sçavant, mais qui est mieux sçavant.

« Toute autre science est dommageable a celuy qui n'a poinct celle de la bonté.

« Celuy-la a le mieux profficté de la leçon, qui la pratique et non qui la retient.

« La memoire est l'etui de la science.

« D'apprendre qu'on a dict ou faict une sottise, c'est bien peu que tout cela, il faut encore apprendre qu'on n'est qu'un sot. » (*Id.*)

« La science de l'homme, en tant qu'il est chrestien, consiste en l'intelligence de la mort de Jésus-Christ, et des deux obligations naturelles et de la coulpe, qui sont trois choses inséparablement joinctes l'une à l'aultre : qui ne sçait nos obligations et nostre necessité croit de nostre foy que ce soit une fourbe, jugeant l'avenement de Jésus-Christ et sa passion frivole et inutile ; mais leur cognoissance sert de préparatoire et d'accès a nostre creance, et a mesure que nous concevons mieux nostre besoin et indigence, nous embrassons plus volontiers Jesus-Christ, et nous joignons et unissons de meilleur couraige à sa passion tres-meritoire. Comme par la considération de nostre nature assortie aux aultres choses du monde, nous avons acquis la notice de Dieu, aussy par la considération de nostre estat present et de nostre chute, qui s'est découverte à la comparaison des aultres creatures, nous avons trouvé le vray Dieu et Fils de Dieu ; car tout ainsy que Dieu createur est necessaire a l'homme, en tant qu'il est homme, tout ainsy est Dieu rédempteur et sauveur necessaire a l'homme, en tant qu'il est abastardi et corrompu. De mesme qu'il y a double cognoissance de l'homme, en tant qu'il est homme et en tant qu'il est chût, aussy y a-t-il double et proportionnément relative cognoissance de Dieu, en tant qu'il est Dieu, et en tant qu'il est homme. Attendre que la notice de nostre nature nous achemine a celle de Dieu ; qui s'ignore comme simplement homme, ignore Dieu : et qui s'ignore comme homme perdu, ignore Dieu et homme. Si pour atteindre à la cognoissance de Dieu nous argumentons par nous, en tant que nous sommes hommes, il nous faut argumenter par nous, en tant que nous sommes pecheurs, pour arriver a la cognoissance de Jésus-Christ : ainsy l'homme ne se doit jamais departir de la considération de sa nature, il se doit tousjours avoir devant les yeux, a cette heure originellement homme, a cette heure homme perdu, et a cette heure homme remis. » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, traduite par Montaigne et présentée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 279.)

Les HERSCHELL, auteurs de la *Philosophie naturelle* et des *Considérations et cor-*

jectures sur l'univers, commencent ainsi leur dernier ouvrage :

« Le moment semble venu, moment admirable dont nos enfants recueilleront les fruits et que nos pères ne prévoyaient pas, où *la science et la religion*, sœurs éternelles, *se donneront la main;* où ces nobles sœurs, au lieu d'engager une lutte déshonorante et funeste, concluront une alliance sublime ; plus le champ s'élargit, plus ces résultats favorisent la croyance religieuse, plus les démonstrations de l'existence éternelle d'une intelligence créatrice et toute-puissante deviennent nombreuses et irrécusables. Géologues, mathématiciens, astronomes, ont apporté leur pierre à ce grand temple de la science, temple élevé à Dieu lui-même. Toutes leurs découvertes coïncident. Chaque nouvelle conquête de la science est une preuve en faveur du système théiste. Chacune d'elles détruit encore les résultats de la science antique. On est parvenu, de nos jours, à la certitude presque mathématique de ces vérités que Rome et la Grèce ne soupçonnaient pas, ou n'entrevoyaient que vaguement. »

P.-J. Proudhon. — « La science, disions-nous, a pour principe l'accord de la raison et de l'expérience ; mais elle ne crée ni l'une ni l'autre. » (Proudhon, *Système des contradictions économiques*, t. II, ch. 14, p. 377.)

« La science ne nie point les vérités prêchées par la religion, telles que l'existence de Dieu, les principes de la morale, etc. » (Proudhon, *De la création de l'ordre dans l'humanité*, ch. 1, n° 30, p. 15.)

Science en Dieu. — « C'est l'attribut par lequel il connaît toutes choses, de quelque nature qu'elles soient. Dieu a une *science* parfaite et infinie ; il connaît tout ce qu'il y a de possible, tout ce qu'il y a de réel, tout ce qu'il y a de futur, soit absolu, soit continuel.

« Quoique la science de Dieu considérée en elle-même soit un acte très-simple, et comme un coup d'œil net et juste par lequel tout est présent devant lui, cependant les divers objets qu'elle embrasse ont fait distinguer aux théologiens trois sortes de sciences en Dieu, savoir : la science de simple intelligence, la science de vision, et une troisième que quelques-uns appellent science moyenne.

« La science de simple intelligence est celle par laquelle Dieu voit les choses purement possibles qui n'existent ni n'existeront jamais; c'est l'attribut par lequel Dieu a la représentation simultanée et adéquate de tous les possibles. Pour le concevoir autant que nous en sommes capables, il faut faire attention, 1° au nombre immense des possibles; 2° à ce qu'emporte leur représentation distincte.

« 1° Quant au nombre immense des possibles, l'univers étant l'enchaînement de toutes les choses tant simultanées que successives, pour arriver par la contemplation de la nature à une sorte de détermination du nombre des possibles, il faut faire attention tant aux choses qui coexistent ensemble dans cet univers, qu'à celles qui s'y succèdent les unes aux autres. Il faut de plus remarquer que l'univers est composé de grands corps, qu'on peut appeler *totaux*, et de moindres que nous nommerons *partiaux*. Le nombre des grands corps de l'univers, assez limité tant qu'on n'a pu les observer qu'à la simple vue, s'est prodigieusement augmenté depuis l'invention des télescopes. M. Wolf a fait là-dessus un calcul fort propre à donner l'idée de l'immensité des corps célestes. Voici sur quoi il le fonde. Le P. Riccioli donne à la constellation d'Orion près de 500 degrés en carré d'espace dans le ciel. Or Galilée a observé cinq cents étoiles dans un espace de 4 degrés ; ainsi sur le même pied on pourra supposer dans Orion entier 62,500 étoiles. La circonférence du cercle est de 360 degrés, et son diamètre de 115 : ce qui donne, suivant les théorèmes d'Archimède, pour la surface entière de la sphère, 414,000 degrés en carré. En prenant donc pour hypothèse que la surface de la sphère du monde est également remplie d'étoiles, le nombre des fixes irait à 5,175,000 ; et quoique l'arrangement des systèmes planétaires autour des fixes ne soit pas le même, on peut pourtant supposer que chaque étoile fixe placée comme soleil au centre peut éclairer et chauffer quinze planètes : ce qui fera monter le nombre des corps totaux du monde à 77,625,000. Il n'y a rien dans les suppositions précédentes qui ne soit admissible. Si au télescope divers espaces paraissent moins remplis que les 4 degrés d'Orion sur lesquels on a calculé, il y en a d'autres où ces étoiles fourmillent en beaucoup plus grande abondance, comme la voie lactée, les étoiles nébuleuses. Si du nombre des grands corps du monde nous passons aux dimensions de l'espace qu'ils doivent occuper, la somme en sera bien plus prodigieuse encore. Suivant les observations de M. Cassini, la distance moyenne de la terre au soleil est de 22,000 demi-diamètres terrestres, ou de 18,920,000 milles d'Allemagne. Cette distance étant à celle de Saturne comme 2 à 19, cela donne 179,740,000 milles de plus à cause de la proportion du diamètre de la terre qui est de 1720 milles d'Allemagne au diamètre de l'anneau de Saturne, laquelle proportion est comme 1 à 45. Le diamètre de cet anneau est de 77,400 milles d'Allemagne : ce qui donne, suivant les calculs de Cassini, pour distance du dernier satellite au centre de Saturne, 812,700 milles d'Allemagne. En ajoutant cette distance à celle de Saturne au soleil, vous avez le demi-diamètre du système planétaire auquel la terre appartient, lequel étant double, il en résulte le diamètre entier de 36,115,400 milles. Cela irait encore beaucoup plus loin, si l'on reçoit la détermination de la parallaxe du soleil, telle qu'elle a été donnée par M. de la Hire. Il est incontestable que Saturne est séparé par un fort grand espace des étoiles fixes de la première grandeur; et quoique les

systèmes planétaires puissent différer entre eux par rapport à l'étendue, il n'y a pourtant point d'inconvénient à les supposer égaux. En multipliant donc le cube du diamètre du système planétaire par le nombre des étoiles fixes ci-dessus indiquées, le nombre qui en provient exprime le cube du diamètre de la sphère qui comprend tous les systèmes que nous pouvons découvrir probablement par la voie des télescopes ordinaires. Mais pour diminuer les difficultés de cette multiplication en resserrant les numéros, prenons le diamètre du système planétaire en diamètres terrestres qui, suivant les hypothèses précédentes, seront 209,904; leur cube, qui fait 92,483,305,005,195,264 multiplié par 5,175,000, donne pour cube du diamètre qui égale toute l'étendue de la sphère observable, 4,786,011,034,018,854,91200000 diamètres terrestres, dont chacun est de 5,088, 448,000 milles cubiques. Quelle ne doit donc pas être l'étendue de l'intelligence divine, qui comprend l'univers formé de l'assemblage immense de tous ces systèmes? Mais que sera-ce, si nous y joignons l'idée de tous les mondes possibles, de toutes les combinaisons qui peuvent résulter des choses qui entrent dans la composition de l'univers et de tant d'autres choses que la puissance divine pourrait effectuer? Ici se présentent des abîmes impénétrables pour nous, ici cessent tous les calculs. Que si de l'ordre physique on passe à l'ordre moral, et qu'on veuille examiner toutes les choses possibles que Dieu voit clairement, le philosophe, ainsi que le Chrétien, n'est-il pas obligé de s'écrier plein d'admiration et de respect : *Domine, quis similis tibi?*

« On est encore plus effrayé si l'on passe à la considération de ce qu'emporte la représentation distincte de tous les possibles dans l'entendement divin. Reprenons encore pour un moment la voie du calcul. On peut comparer l'étendue des entendements aux grandeurs des espaces, et suivant cette idée, un entendement qui saisirait distinctement toute notre terre serait à celui qui comprendrait avec la même distinction le système planétaire entier, comme 1 à 92,483,305,005,195,264. Mais quelle sera la proportion de l'entendement humain à celui qui comprendrait distinctement le globe terrestre? Pour en juger, prenons l'œil, le plus propre de nos organes aux perceptions distinctes. Un bon œil, qui n'est ni myope, ni presbyte, voit distinctement ce qui est compris dans l'espace de huit pouces. L'optique enseigne que ce que l'œil saisit d'un seul coup est compris dans la circonférence d'un angle droit, et que le diamètre d'un objet vu sous cet angle droit est double de la distance. En égalant donc la force visuelle à la force perceptive, on aura pour mesure de l'étendue de l'entendement humain le cube d'un diamètre de seize pouces, c'est-à-dire 4,096 pouces cubiques. Le diamètre de la terre, mesuré par M. Cassini, a été trouvé de 39,391,077 pieds ou 472,692,924 pouces. Ainsi le diamètre de la sphère qui mesure la capacité de l'entendement sera comme 1 à 29,543,308, et par conséquent l'entendement humain est à celui qui saisit distinctement la terre entière d'un coup d'œil comme 1 à 25,785,607,431, 120,667,412. L'entendement de ce dernier à celui qui comprend tout le système est en raison sous millionième; donc et pour dernière conclusion, l'entendement humain est par rapport à celui qui comprend tout le système planétaire

$$\frac{40}{1,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,060,000,000,000.}$$

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations. Ce ne sont là que les bords de l'intelligence divine ; qui pourrait en sonder la profondeur? » (*Cet article est tiré des papiers de M. Formey, historiographe et secrétaire de l'académie royale de Prusse.*)

« La science de vision est celle par laquelle Dieu voit tout ce qui a existé, existe ou existera dans les temps : ce qui emporte la connaissance de toutes les pensées et de toutes les actions des hommes, présentes, passées et à venir, aussi bien que du cours de la nature, et des mouvements qui sont arrivés, qui arrivent ou qui arriveront dans l'univers : tout cela connu dans la dernière précision et toujours présent aux yeux de Dieu. On peut juger, par ce qu'on vient de lire sur la science de simple intelligence, de ce que c'est que l'entendement humain le plus éclairé sur le présent et le passé ; car pour l'avenir il est impénétrable à ses yeux, et Dieu seul s'en est réservé la connaissance qu'il communique aux hommes quand il lui plaît.

« On demande dans les écoles si cette science de vision est la cause des choses qui arrivent, et quelques théologiens tiennent pour l'affirmative; mais ils confondent la science de Dieu avec sa volonté. Le plus grand nombre reconnaît que la science divine est seulement cause directive, mais non pas efficiente, des choses qui arrivent ou qui doivent arriver, parce que, selon l'axiôme reçu, les choses ne sont pas futures, parce que Dieu les prévoit parce qu'elles sont futures.

« Mais comme les choses futures sont ou futures absolument, ou futures conditionnellement, et qu'entre ces dernières il en est qui arriveront certainement, parce que la condition dont elles dépendent sera posée, et d'autres qui n'arriveront pas, parce que la condition dont elles dépendent ne sera pas posée, quelques théologiens ont distingué en Dieu une troisième espèce de *science* qu'ils nomment la science des conditionnels, *scientia conditionatorum.*

« Ils définissent cette science des conditionnels, la connaissance de Dieu à des choses considérées du côté de leur essence, de leur nature ou de leur existence réelle, mais sous une certaine supposition, laquelle entraîne une condition qui cependant ne sera jamais accomplie.

« Ainsi, disent-ils, lorsque David, fuyant la persécution de Saül, demanda à Dieu si les habitants de Ceïla, ville où il s'était

retiré, le livreraient à ses ennemis, Dieu, qui savait ce qui arriverait à David, au cas qu'il continuât à rester à Ceïla, lui répondit : Ils vous livreront, *tradent*. Ce que Dieu savait, ajoutent-ils, par la science des conditionnels. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXX, p. 290 à 293, article *Science de Dieu*.)

SECTES. — *Voyez* Schisme. — C'est aux protestants encore que nous empruntons ici la condamnation de l'esprit de sectes qui fonda le protestantisme et par conséquent la réfutation du protestantisme lui-même :

« Cheyssière. — « L'esprit de secte est diamétralement opposé à l'esprit de l'Evangile, et bien loin d'édifier l'Eglise de Jésus, il ne tend qu'à la détruire. » (Cheyssière, *Predigtgegen die momiers*, 1825.)

Menzel. — « L'Eglise catholique avait raison de s'opposer à ce que la religion, qui doit être une et embrasser tous les peuples, se divisât en petites sectes divisées elles-mêmes entre elles. Elle conserva intactes la liberté et l'indépendance du pouvoir spirituel, et ne voulut pas que les prêtres du maître suprême revêtissent la livrée politique de quelque petit seigneur mondain.»

Lehmus. — « L'Eglise protestante n'est pas une Eglise, mais une secte ; par la simple raison qu'une secte n'est fondée que sur une opinion, tandis que l'Eglise est assise sur la vérité toujours invariable. » (*Dekan und Stadtpsarrer*. Dr A. Th. Alb. Fr. Lehmus, *Die zweite Abtheilung des Lehrbuches für den Unterricht in den Königl; Wolksschulen*, 1830.)

Alberti. — « Qu'est-ce qu'une Eglise sans règle de foi et sans croyance? Rien autre chose qu'une communauté d'individus divisés, une absurdité sans pareille. »

Sectes juives. — « Ceux, dit l'historien Josèphe, qui faisaient, parmi les Juifs, une profession particulière de sagesse, étaient depuis plusieurs siècles divisés en trois sectes : celle des esséniens, celle des sadducéens et celle des pharisiens... L'opinion des sadducéens est que les âmes meurent avec le corps... Les esséniens remettent toutes choses, sans exception, à la providence de Dieu. Ils croient les âmes immortelles, estiment qu'on doit travailler de tout son pouvoir pour pratiquer la justice. » (Josèphe, *Ant. jud.*, xviii, 1 et 2.)

Le chevalier de Jaucourt donne dans l'*Encyclopédie* du xviiie siècle les détails suivants pleins d'intérêt et d'érudition sur les sectes juives, détails d'ailleurs parfaitement conformes à ce que nous en apprend l'Ecriture sainte :

« *Origine des différentes sectes des Juifs.* — « Lorsque le don de prophétie eut cessé chez les Juifs, l'inquiétude générale de la nation n'étant plus réprimée par l'autorité de quelques hommes inspirés, ils ne purent se contenter du style simple et clair de l'Ecriture; ils y ajoutèrent des allégories qui, dans la suite, produisirent de nouveaux dogmes, et par conséquent des sectes différentes. Comme c'est du sein de ces sectes que sont sortis les différents ordres d'écrivains et les opinions dont nous devons donner l'idée, il est important d'en pénétrer le fond, et de voir s'il est possible quel a été leur sort depuis leur origine. Nous avertissons seulement que nous ne parlerons ici que des sectes principales.

« *La secte des sadducéens.* Lightfoot (*Horbeb. ad Matth.*, 1717, tom. II) a donné aux sadducéens une fausse origine, en soutenant que leur opinion commençait à se répandre du temps d'Esdras. Il assure qu'il y eut alors des impies qui commencèrent à nier la résurrection des morts et l'immortalité des âmes. Il ajoute que Malachie les introduit, disant : *C'est en vain que nous servons Dieu;* et Esdras, qui voulut donner un préservatif à l'Eglise contre cette erreur, ordonna qu'on finirait toutes les prières par ces mots : *de siècle en siècle*, afin qu'on sût qu'il y avait un siècle ou une autre vie après celle-ci. C'est ainsi que Lightfoot avait rapporté l'origine de cette secte ; mais il tomba depuis dans une autre extrémité : il résolut de ne faire naître les sadducéens qu'après que la version des Septante eût été faite par l'ordre de Ptolémée Philadelphe, et pour cet effet, au lieu de remonter jusqu'à Esdras, il a laissé couler deux ou trois générations depuis Zadoc ; il a abandonné les rabbins et son propre sentiment, parce que les sadducéens rejetant les prophéties, et ne recevant que le *Pentateuque*, ils n'ont pu paraître qu'après les septante interprètes qui ne traduisirent en grec que les cinq livres de Moïse, et qui défendirent de rien ajouter à leur version; mais sans examiner si les soixante-dix interprètes ne traduisirent pas toute la Bible, cette version n'était point à l'usage des Juifs, où se forma la secte des sadducéens. On y lisait la Bible en hébreu, et les sadducéens recevaient les prophètes aussi bien que les autres livres, ce qui renverse pleinement cette conjecture.

« On trouve dans les docteurs hébreux une origine plus vraisemblable des sadducéens dans la personne d'Antigonus, surnommé *Socheus*, parce qu'il était né à Socho. Cet homme vivait environ deux cent quarante ans avant Jésus-Christ, et criait à ses disciples : ***Ne soyez point comme des esclaves qui obéissent à leur maître par la vue de la récompense; obéissez sans espérer aucun fruit de vos travaux; que la crainte du Seigneur soit sur vous.*** Cette maxime d'un théologien qui vivait sous l'ancienne économie surprend, car la loi promettait non-seulement des récompenses, mais elle parlait souvent d'une félicité temporelle qui devait toujours suivre la vertu. Il était difficile de devenir contemplatif dans une religion si charnelle, cependant Antigonus le devint. On eut de la peine à voler après lui et à le suivre dans une si grande élévation. Zadoc, l'un de ses disciples, qui ne put ni abandonner tout à fait son maître, ni goûter sa théologie mystique, donna un autre sens à sa maxime, et conclut de là qu'il n'y avait ni peines ni récompenses après la mort. Il devint le père des sadducéens, qui tirè-

rent de lui le nom de leur secte et le dogme.

« Les sadducéens commencèrent à paraître pendant que Onias était le souverain sacrificateur à Jérusalem, que Ptolémée Evergète régnait en Egypte, et Séleucus Callinicus en Syrie. Ceux qui placent cet événement sous Alexandre le Grand, et qui assurent avec saint Epiphane que ce fut dans le temple de Garizim, où Zadoc et Batythos s'étaient retirés, que cette secte prit naissance, ont fait une double faute; car Antigonus n'était point sacrificateur sous Alexandre, et on n'a imaginé la retraite de Zadoc à Samarie que pour rendre ses disciples plus odieux. Non-seulement Josèphe, qui haïssait les sadducéens, ne reproche jamais ce crime au chef de leur parti, mais on les voit dans l'Evangile adorant et servant dans le temple de Jérusalem; on choisissait même parmi eux le grand prêtre, ce qui prouve que non-seulement ils étaient tolérés chez les Juifs, mais qu'ils y avaient même assez d'autorité. Hircan, le souverain sacrificateur, se déclara pour eux contre les pharisiens. Ces derniers soupçonnèrent la mère de ce prince d'avoir commis quelque impureté avec les païens. D'ailleurs ils voulaient l'obliger à opter entre le sceptre et la tiare, mais le prince, voulant être le maître de l'Eglise et de l'Etat, n'eut aucune déférence pour leurs reproches. Il s'irrita contre eux, il en fit mourir quelques-uns; les autres se retirèrent dans les déserts. Hircan se jeta en même temps du côté des sadducéens; il ordonna qu'on reçût les coutumes de Zadoc sous peine de la vie. Les Juifs assurent qu'il fit publier dans ses Etats un édit par lequel tous ceux qui ne recevraient pas les rites de Zadoc et de Batythos, ou qui suivraient la coutume des sages, perdraient la tête. Ces sages étaient les pharisiens, à qui on a donné ce titre dans la suite, parce que leur parti prévalut. Cela arriva surtout après la ruine de Jérusalem et de son temple. Les pharisiens, qui n'avaient pas sujet d'aimer les sadducéens, s'étant emparés de toute l'autorité, les firent passer pour des hérétiques et même pour des épicuriens. Ce qui a donné sans doute occasion à saint Epiphane et à Tertullien de les confondre avec les dosithéens. La haine que les Juifs avaient conçue contre eux passa dans le cœur même des Chrétiens; l'empereur Justinien les bannit de tous les lieux de sa domination, et ordonna qu'on envoyât au dernier supplice des gens qui défendaient certains dogmes d'impiété et d'athéisme, car ils niaient la résurrection et le dernier jugement. Ainsi cette secte subsistait encore alors, mais elle continuait d'être malheureuse.

« L'édit de Justinien donna une nouvelle atteinte à cette secte déjà fort affaiblie; car tous les Chrétiens s'accoutumant à regarder les sadducéens comme des impies dignes du dernier supplice, ils étaient obligés de fuir et de quitter l'empire romain, qui était d'une vaste étendue. Ils trouvaient de nouveaux ennemis dans les autres lieux où les pharisiens étaient établis; ainsi cette secte était errante et fugitive, lorsque Ananus lui rendit quelque éclat au milieu du VIII[e] siècle. Mais cet événement est contesté par les caraïtes qui se plaignirent qu'on leur ravît par jalousie un de leurs principaux défenseurs, afin d'avoir ensuite le plaisir de les confondre avec les sadducéens.

« *Doctrine des sadducéens.* — 1° Les sadducéens, uniquement attachés à l'Ecriture sainte, rejetaient la loi orale et toutes les traditions, dont on commença sous les Machabées à faire une partie essentielle de la religion. Parmi le grand nombre de témoignages que nous pourrions apporter ici, nous nous contenterons d'un seul tiré de Josèphe, qui prouvera bien clairement que c'était le sentiment des sadducéens. « Les « pharisiens, dit-il, qui ont reçu ces constitutions par tradition de leurs ancêtres, « les ont enseignées au peuple; mais les « sadducéens les rejettent, parce qu'elles « ne sont pas comprises entre les lois « données par Moïse, qu'ils soutiennent « être les seules que l'on est obligé de suivre, etc. » (*Antiq. jud.*, lib. I, c. 17.) Saint Jérôme et la plupart des Pères ont cru qu'ils retranchaient du canon les prophètes et tous les écrits divins, excepté le *Pentateuque* de Moïse. Les critiques modernes (SIMON, *Hist. critiq. du Vieux Testament* liv. I, chap. 16) ont suivi les Pères, et ils ont remarqué que Jésus-Christ, voulant prouver la résurrection aux sadducéens, leur cita uniquement Moïse, parce qu'un texte tiré des prophètes, dont ils rejetaient l'autorité, n'aurait pas fait une preuve contre eux. J. Erusius a été le premier qui ait osé douter d'un sentiment appuyé sur des autorités si respectables; et Scaliger (*Elench. haeres.*, cap. 16) l'a absolument rejeté, fondé sur des raisons qui paraissent fort solides : 1° Il est certain que les sadducéens n'avaient commencé de paraître qu'après que le canon de l'Ecriture fut fermé, et que le don de prophétie étant éteint, il n'y avait plus de nouveaux livres à recevoir. Il est difficile de croire qu'ils se soient soulevés contre le canon ordinaire, puisqu'il était reçu à Jérusalem. 2° Les sadducéens enseignaient et priaient dans le temple. Cependant on y lisait les prophètes, comme cela paraît par l'exemple de Jésus-Christ qui expliqua quelques passages d'Isaïe. 3° Josèphe, qui devait connaître parfaitement cette secte, rapporte qu'ils recevaient ce qui est écrit. Il oppose ce qui est écrit à la doctrine orale des pharisiens, et il insinue que la controverse ne roulait que sur les traditions; ce qui fait conclure que les pharisiens recevaient toute l'Ecriture et les autres prophéties, aussi bien que Moïse. 4° Cela paraît encore plus évidemment par les disputes que les pharisiens ou les docteurs ordinaires des Juifs ont soutenues contre ces sectaires. R. Gamaliel leur prouve la résurrection des morts par des passages tirés de Moïse, des prophètes et des hagiographes; et les sadducéens, au

lieu de rejeter l'autorité des livres qu'on citait contre eux, tâchèrent d'éluder ces passages par de vaines subtilités. Enfin les sadducéens reprochaient aux pharisiens qu'ils croyaient que les livres saints souillaient. Quels étaient ces livres saints qui souillaient au jugement des pharisiens? C'était l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques* et les *Proverbes*. Les sadducéens regardaient donc tous les livres comme des écrits divins, et avaient même plus de respect pour eux que les pharisiens.

« 2° La seconde et la principale erreur des sadducéens roulait sur l'existence des anges et sur la spiritualité de l'âme. En effet, les évangélistes leur reprochent qu'ils soutenaient qu'il n'y avait ni résurrection, ni esprit, ni anges. Le P. Simon donne une raison de ce sentiment. Il assure que, de l'aveu des talmudistes, le nom d'*anges* n'avait été en usage chez les Juifs que depuis le retour de la captivité, et les sadducéens conclurent de là que l'invention des anges était nouvelle, que tout ce que l'Ecriture disait d'eux avait été ajouté par ceux de la grande synagogue, et qu'on devait regarder ce qu'ils en rapportaient comme autant d'allégories. Mais c'est disculper les sadducéens que l'Evangile condamne sur cet article, car si l'existence des anges n'était fondée que sur une tradition assez nouvelle, ce n'était pas un grand crime que de les combattre, ou de tourner en allégories ce que les talmudistes en disaient. D'ailleurs, tout le monde sait que le dogme des anges était très-ancien chez les Juifs.

« Théophilacte leur reproche d'avoir combattu la divinité du Saint-Esprit; il doute même s'ils ont connu Dieu, parce qu'ils étaient épais, grossiers, attachés à la matière, et Arnobe, s'imaginant qu'on ne pouvait nier l'existence des esprits sans faire Dieu corporel, leur a attribué ce sentiment, et le savant Petau a donné dans le même piége. Si les sadducéens eussent admis de telles erreurs, il est vraisemblable que les évangélistes en auraient parlé. Les sadducéens, qui niaient l'existence des esprits, parce qu'ils n'avaient d'idée claire et distincte que des objets sensibles et matériels, mettaient Dieu au-dessus de leur conception, et regardaient cet être infini comme une essence incompréhensible, parce qu'elle était parfaitement dégagée de la matière. Enfin, les sadducéens combattaient l'existence des esprits, sans attaquer la personne du Saint-Esprit, qui leur était aussi inconnue qu'aux disciples de Jean-Baptiste. Mais comment les sadducéens pourraient-ils nier l'existence des anges, eux qui admettaient le *Pentateuque*, où il en est assez souvent parlé? Sans examiner ici les sentiments peu vraisemblables du P. Hardouin et de Grotius, nous nous contenterons d'imiter la modestie de Scaliger qui, s'étant fait la même question, avouait ingénuement qu'il en ignorait la raison.

« 3° Une troisième erreur des sadducéens était que l'âme ne survit point au corps, mais qu'elle meurt avec lui. Josèphe la leur attribue expressément.

« 4° La quatrième erreur des sadducéens roulait sur la résurrection des corps, qu'ils combattaient comme impossible. Ils voulaient que l'homme entier pérît par la mort, et de là naissait cette conséquence nécessaire et dangereuse qu'il n'y avait ni récompense ni peine dans l'autre vie; ils bornaient la justice vengeresse de Dieu à la vie présente.

« 5° Il semble aussi que les sadducéens niaient la providence, et c'est pourquoi on les met au rang des épicuriens. Josèphe dit qu'ils rejetaient le destin, qu'ils ôtaient à Dieu toute inspection sur le mal et toute influence sur le bien, parce qu'il avait placé le bien et le mal devant l'homme, en lui laissant une entière liberté de faire l'un et de fuir l'autre. Grotius, qui n'a pu concevoir que les sadducéens eussent ce sentiment, a cru qu'on devait corriger Josèphe, et lire que Dieu n'a aucune part dans les actions des hommes, soit qu'ils fassent le mal ou qu'ils ne le fassent pas. En un mot, il a dit que les sadducéens, entêtés d'une fausse idée de liberté, se donnaient un pouvoir entier de fuir le mal et de faire le bien. Il a raison dans le fond, mais il n'est pas nécessaire de changer le texte de Josèphe pour attribuer ce sentiment aux sadducéens, car le terme dont il s'est servi rejette seulement une providence qui influe sur les actions des hommes. Les sadducéens ôtaient à Dieu une direction agissante sur la volonté, et ne lui laissaient que le droit de récompenser ou de punir ceux qui faisaient volontairement le bien ou le mal. On voit par là que les sadducéens étaient à peu près pélagiens.

« Enfin, les sadducéens prétendaient que la pluralité des femmes est condamnée dans ces paroles du Lévitique : *Vous ne prendrez point une femme avec sa sœur, pour l'affliger en son vivant* (chap. XVIII). Les talmudistes, défenseurs zélés de la polygamie, se croyaient autorisés à soutenir leurs sentiments par les exemples de David et de Salomon, et concluaient que les sadducéens étaient hérétiques sur le mariage.

« *Mœurs des sadducéens.* — Quelques Chrétiens se sont imaginé que, comme les sadducéens niaient les peines et les récompenses de l'autre vie et l'immortalité des âmes, leur doctrine les conduirait à un affreux libertinage. Mais il ne faut pas tirer des conséquences de cette nature, car elles sont souvent fausses. Il y a deux barrières à la corruption humaine, les châtiments de la vie présente et les peines de l'enfer. Les sadducéens avaient abattu la dernière barrière, mais ils laissaient subsister l'autre. Ils ne croyaient ni peine ni récompense pour l'avenir; mais ils admettaient une providence qui punissait le vice et qui récompensait la vertu pendant cette vie. Le désir d'être heureux sur la terre suffisait pour les retenir dans le devoir. Il y a bien des gens qui se mettraient peu en peine de l'éternité s'ils pouvaient être heureux dans

cette vie. C'est là le but de leurs travaux et de leurs soins. Josèphe assure que les sadducéens étaient fort sévères pour la punition des crimes, et cela devait être ainsi en effet; les hommes ne pouvant être retenus par la crainte des châtiments éternels que ces sectaires rejetaient, il fallait les épouvanter par la sévérité des peines temporelles. Le même Josèphe les représente comme des gens farouches dont les mœurs étaient barbares, et avec lesquels les étrangers ne pouvaient avoir de commerce. Ils étaient souvent divisés les uns contre les autres. N'est-ce point trop adoucir ce trait hideux que de l'expliquer par la liberté qu'ils se donnaient de disputer sur les matières de religion? car Josèphe, qui rapporte ces deux choses, blâme l'une et loue l'autre, ou du moins il ne dit jamais que ce fut la différence des sentiments et la chaleur de la dispute qui causa ces divisions ordinaires dans la secte. Quoi qu'il en soit, Josèphe, qui était pharisien, peut être soupçonné d'avoir trop écouté les sentiments de haine que sa secte avait pour les sadducéens.

« *Des caraïtes. — Origine des caraïtes.* — Le nom de *caraïtes* signifie un homme *qui lit*, un *scriptuaire*, c'est-à-dire un homme qui s'attache scrupuleusement au texte de la loi, et qui rejette toutes les traditions orales.

« Si on en croit les caraïtes qu'on trouve aujourd'hui en Pologne et dans la Lithuanie, ils descendent des dix tribus que Salmanazar avait transportées, et qui ont passé de là dans la Tartarie. Mais on rejettera bientôt cette opinion, pour peu qu'on fasse attention au sort de ces dix tribus; et on sait qu'elles n'ont jamais passé dans ce pays-là.

« Il est encore mal à propos de faire descendre les caraïtes d'Esdras; et il suffit de connaître les fondements de cette secte pour en être convaincu. En effet, ces sectaires ne se sont élevés contre les autres docteurs, qu'à cause des traditions qu'on égalait à l'Ecriture, et de cette loi orale qu'on disait que Moïse avait donnée. Mais on n'a commencé à vanter les traditions, chez les Juifs, que longtemps après Esdras, qui se contenta de leur donner la loi pour règle de leur conduite. On ne se soulève contre une erreur qu'après sa naissance, et on ne combat un dogme que lorsqu'il est enseigné publiquement. Les caraïtes n'ont donc pu faire de secte particulière que quand ils ont vu le cours et le nombre des traditions se grossir assez pour faire craindre que la religion n'en souffrît.

« Les rabbins donnent une autre origine aux caraïtes : ils les font paraître dès ce temps d'Alexandre le Grand; car, quand ce prince entra à Jérusalem, Jaddus, le souverain sacrificateur était déjà le chef des rabbinistes ou traditionnaires; et Ananus et Cascanatus soutenaient avec éclat le parti des caraïtes. Dieu se déclara en faveur des premiers; car Jaddus fit un miracle en présence d'Alexandre; mais Ananus et Cascanatus montrèrent leur impuissance.

« L'erreur est sensible, car Ananus, chef des caraïtes, qu'on fait contemporain d'Alexandre le Grand, n'a vécu que dans le VIII[e] siècle de l'Eglise chrétienne.

« Enfin, on les regarde comme une branche des sadducéens, et on leur impute d'avoir suivi toute la doctrine de Zadoc et de ses disciples. On ajoute qu'ils ont varié dans la suite, parce que, s'apercevant que ce système les rendait odieux, ils en rejetèrent une partie, et se contentèrent de combattre les traditions et la loi orale qu'on a ajoutées à l'Ecriture. Cependant, les caraïtes n'ont jamais nié l'immortalité des âmes; au contraire, le caraïte que le Père Simon a cité, croyait que l'âme vient du Ciel, qu'elle subsiste comme les anges, et que le siècle à venir a été fait pour elle. Non-seulement les caraïtes ont repoussé cette accusation, mais en récriminant, ils soutiennent que leurs ennemis doivent être plutôt soupçonnés de sadducéisme qu'eux, puisqu'ils croient que les âmes seront anéanties, après quelques années de souffrances et de tourments dans les enfers. Enfin, ils ne comptent ni Zadoc ni Baithas au rang de leurs ancêtres et des fondateurs de leur secte. Les défenseurs de Caïn, de Judas, de Simon le Magicien, n'ont point rougi de prendre les noms de leurs chefs; les sadducéens ont adopté celui de Zadoc. Mais les caraïtes le rejettent et le maudissent, parce qu'ils en condamnent les opinions pernicieuses.

« Eusèbe (*Prép. Evang.*, liv. VIII, cap. 10) nous fournit une conjecture qui nous aidera à découvrir la véritable origine de cette secte; car, en faisant un extrait d'Aristobule, qui parut avec éclat à la cour de Ptolémée Philométor, il remarque qu'il y avait en ce temps-là deux partis différents chez les Juifs, dont l'un prenait toutes les lois de Moïse à la lettre, et l'autre leur donnait un sens allégorique. Nous trouvons là la véritable origine des caraïtes qui commencèrent à paraître sous ce prince, parce que ce fut alors que les interprétations allégoriques et les traditions furent reçues avec plus d'avidité et de respect. La religion judaïque commença de s'altérer par le commerce qu'on eut avec des étrangers. Ce commerce fut beaucoup plus fréquent depuis les conquêtes d'Alexandre, qu'il n'était auparavant, et ce fut particulièrement avec les Egyptiens qu'on se lia, surtout pendant que les rois d'Egypte furent maîtres de la Judée, qu'ils y firent des voyages et des expéditions, et qu'ils en transportèrent les habitants. On n'emprunta pas des Egyptiens leurs idoles, mais leur méthode de traiter la théologie et la religion. Les docteurs juifs, transportés ou nés dans ce pays-là, se jetèrent dans les interprétations allégoriques, et c'est ce qui donna occasion aux deux partis, dont parle Eusèbe, de se former et de diviser la nation.

« *Doctrine des caraïtes.* — 1° Le fondement de la doctrine des caraïtes consiste à dire qu'il faut s'attacher scrupuleusement à l'Ecriture sainte et n'avoir d'autre règle que la loi et les conséquences qu'on en peut ti-

rer. Ils rejettent donc toute tradition orale, et confirment leur sentiment par les citations des autres docteurs qui les ont précédés, lesquels ont enseigné que tout est écrit dans la loi ; qu'il n'y a point de loi orale donnée à Moïse sur le mont Sinaï. Ils demandent la raison qui aurait obligé Dieu à écrire une partie de ses lois et à cacher l'autre, ou à la confier à la mémoire des hommes. Il faut pourtant remarquer qu'ils recevaient les interprétations que les docteurs avaient données de la loi, et par là ils admettaient une espèce de tradition, mais qui était bien différente de celle des rabbins. Ceux-ci ajoutaient à l'Ecriture les constitutions et les nouveaux dogmes de leurs prédécesseurs. Les caraïtes au contraire n'ajoutaient rien à la loi, mais ils se croyaient permis d'en interpréter les endroits obscurs et de recevoir les éclaircissements que les anciens docteurs en avaient donnés.

« 2° C'est se jouer du terme de tradition que de croire avec M. Simon qu'ils s'en servent parce qu'ils ont adopté les points des massoreths. Il est bien vrai que les caraïtes reçoivent ces points ; mais il ne s'ensuit pas de là qu'ils admettent la tradition, car cela n'a aucune influence sur les dogmes de la religion. Les caraïtes font donc deux choses : 1° ils rejettent les dogmes importants qu'on a ajoutés à la loi qui est suffisante pour le salut ; 2° ils ne veulent pas qu'on égale les traditions indifférentes à la Loi.

« 3° Parmi les interprétations de l'Ecriture, ils ne reçoivent que celles qui sont littérales, et par conséquent ils rejettent les interprétations cabalistiques, mystiques et allégoriques, comme n'ayant aucun fondement dans la Loi.

« 4° Les caraïtes ont une idée fort simple et fort pure de la Divinité, car ils lui donnent des attributs essentiels et inséparables, et ces attributs ne sont autre chose que Dieu même. Ils le considèrent ensuite comme une cause opérante qui produit des effets différents ; ils expliquent la création suivant le texte de Moïse ; selon eux, Adam ne serait point mort s'il n'avait mangé de l'arbre de la science. La providence de Dieu s'étend aussi loin que sa connaissance, qui est infinie et qui découvre généralement toutes choses. Bien que Dieu influe dans les actions des hommes et qu'il leur prête son secours, cependant il dépend d'eux de se déterminer au bien et au mal, de craindre Dieu ou de violer ses commandements. Il y a, selon les docteurs qui suivent en cela les rabbinistes, une grâce commune qui se répand sur tous les hommes et que chacun reçoit selon sa disposition, et cette disposition vient de la nature du tempérament ou des étoiles. Ils distinguent quatre dispositions différentes dans l'âme : l'une de mort et de vie, l'autre de santé et de maladie. Elle est morte, lorsqu'elle croupit dans le péché ; elle est vivante, lorsqu'elle s'attache au bien ; elle est malade, quand elle ne comprend pas les vérités célestes ; mais elle est saine, lorsqu'elle connaît l'enchaînement des événements et la nature des objets qui tombent sous sa connaissance. Enfin, ils croient que les âmes, en sortant du monde, seront récompensées ou punies ; les bonnes âmes iront dans le siècle à venir, et dans l'Eden. C'est ainsi qu'ils appellent le paradis, où l'âme est nourrie par la vue et la connaissance des objets spirituels. Un de leurs docteurs avoue que quelques-uns s'imaginaient que l'âme des méchants passait par la voie de la métempsycose dans le corps des bêtes ; mais il réfute cette opinion, étant persuadé que ceux qui sont chassés du domicile de Dieu, vont dans un lieu qu'il appelle la *géhenne*, où ils souffrent à cause de leurs péchés et vivent dans la douleur et la honte, où il y a un ver qui ne meurt point, et un feu qui brûlera toujours.

« 5° Il faut observer rigoureusement les jeûnes.

« 6° Il n'est point permis d'épouser la sœur de sa femme, même après la mort de celle-ci.

« 7° Il faut observer exactement dans les mariages les degrés de parenté et d'affinité.

« 8° C'est une idolâtrie que d'adorer les anges, le ciel et les astres ; et il n'en faut point tolérer les représentations.

« Enfin, leur morale est fort pure ; ils font surtout profession d'une grande tempérance ; ils craignent de manger trop, ou de se rendre trop délicats sur les mets qu'on leur présente ; ils ont un respect excessif pour leurs maîtres ; les docteurs, de leur côté, sont charitables et enseignent gratuitement ; ils prétendent se distinguer par là de ceux qui se font des dieux d'argent, en tirant de grandes sommes de leurs leçons.

« *De la secte des pharisiens. — Origine des pharisiens.* — « On ne connaît point l'origine des pharisiens, ni le temps auquel ils ont commencé de paraître. Josèphe, qui devait bien connaître une secte dont il était membre et partisan zélé, semble en fixer l'origine sous Jonathan, l'un des Machabées, environ cent trente ans avant Jésus-Christ.

« On a cru jusqu'à présent qu'ils avaient pris le nom de *séparés*, ou de *pharisiens*, parce qu'ils se séparaient du reste des hommes, au-dessus desquels ils s'élevaient par leurs austérités. Cependant il y a une nouvelle conjecture sur ce nom : les pharisiens étaient opposés aux sadducéens qui niaient les récompenses de l'autre vie, car ils soutenaient qu'il y avait un paradis, ou une rénumération après la mort. Cette récompense faisant le point de la controverse avec les sadducéens, et s'appelant *paras*, les pharisiens purent tirer de là leur nom, plutôt que de la séparation qui leur était commune avec les sadducéens.

« *Doctrine des pharisiens.* — « 1° Le zèle pour les traditions fait le premier dogme des pharisiens. Ils soutenaient qu'outre la loi donnée sur le Sinaï, et gravée dans les écrits de Moïse, Dieu avait confié verbalement à ce législateur un grand nombre de rites et de dogmes, qu'il avait fait passer à la postérité sans les écrire. Ils nomment les personnes par la bouche desquelles ces tradi-

tions s'étaient conservées; ils leur donnaient la même autorité qu'à la loi, et ils avaient raison, puisqu'ils supposaient que leur origine était également divine. Jésus-Christ censura ces traditions qui affaiblissaient le texte, au lieu de l'éclaircir, et qui ne tendaient qu'à flatter les passions au lieu de les corriger. Mais sa censure, bien loin de ramener les pharisiens, les effaroucha, et ils en furent choqués comme d'un attentat commis par une personne qui n'avait aucune mission.

« 2° Non-seulement on peut accomplir la loi écrite et la loi orale, mais encore les hommes ont assez de force pour accomplir les œuvres de surérogation, comme les jeûnes, les abstinences et autres dévotions très-mortifiantes, auxquelles ils donnaient un grand prix.

« 3° Josèphe dit que les pharisiens admettaient non-seulement un Dieu créateur du ciel et de la terre, mais encore une providence ou un destin. La difficulté consiste à savoir ce qu'il entend par *destin;* il ne faut pas entendre par là les étoiles, puisque les Juifs n'avaient aucune dévotion pour elles. Le destin, chez les païens, était l'enchaînement des causes secondes, liées par la Vérité éternelle. C'est ainsi qu'en parle Cicéron; mais chez les pharisiens, le destin signifiait la Providence et les décrets qu'elle a formés sur les événements humains. Josèphe explique si nettement leur opinion, qu'il est difficile de concevoir comment on a pu l'obscurcir. « Ils croient, dit-il (*Antiq.* « *jud.*, lib. XVIII, cap. 2), que tout se fait par « le destin; cependant ils n'ôtent pas à la « volonté la liberté de se déterminer, parce « que, selon eux, Dieu use de ce tempéra- « ment; que quoique toutes choses arrivent « par son décret ou par son conseil, l'homme « conserve pourtant le pouvoir de choisir « entre le vice et la vertu. » Il n'y a rien de plus clair que le témoignage de cet historien, qui était engagé dans la secte des pharisiens, et qui devait en connaître les sentiments. Comment s'imaginer après cela, que les pharisiens se crussent soumis aveuglément aux influences des astres et à l'enchaînement des causes secondes?

« En suivant cette signification naturelle, il est aisé de développer le véritable sentiment des pharisiens, lesquels soutenaient trois choses différentes: 1° ils croyaient que les événements ordinaires et naturels arrivaient nécessairement, parce que la Providence les avait prévus et déterminés: c'est là ce qu'ils appelaient le *destin.* 2° Ils laissaient à l'homme sa liberté pour le bien et pour le mal. Josèphe l'assure positivement, en disant qu'il dépendait de l'homme de faire le bien et le mal. La Providence réglait donc tous les événements humains, mais elle n'imposait aucune nécessité pour les vices ni pour les vertus. Afin de mieux soutenir l'empire qu'ils se donnaient sur les mouvements du cœur et sur les actions qu'il produisait, ils alléguaient ces paroles du Deutéronome, où Dieu déclare, *qu'il a mis la mort et la vie devant son peuple, et les exhorte à choisir la vie.* Cela s'accorde parfaitement avec l'orgueil des pharisiens, qui se vantaient d'accomplir la loi et demandaient la récompense due à leurs bonnes œuvres, comme s'ils l'avaient méritée. 3° Enfin, quoiqu'ils laissassent la liberté de choisir entre le bien et le mal, ils admettaient quelque secours de la part de Dieu, car ils étaient aidés par le destin. Ce dernier principe lève toute la difficulté, car si le destin avait été chez eux une cause aveugle, un enchaînement des causes secondes, ou l'influence des astres, il serait ridicule de dire que le destin les aidait.

« 5° Les bonnes et les mauvaises actions sont récompensées ou punies, non-seulement dans cette vie, mais encore dans l'autre; d'où il suit que les pharisiens croyaient à la résurrection.

« 6° On accuse les pharisiens d'enseigner la transmigration des âmes, qu'ils avaient empruntée des Orientaux chez lesquels ce sentiment était commun; mais cette accusation est contestée, parce que Jésus-Christ ne leur reprocha jamais cette erreur, et qu'elle paraît détruire la résurrection des morts; puisque si une âme a animé plusieurs corps sur la terre, on aura de la peine à choisir celui qu'elle doit préférer aux autres.

« Je ne sais si cela suffit pour justifier cette secte; Jésus-Christ n'a pas eu le dessein de combattre toutes les erreurs du Pharisaïsme, et si saint Paul n'en avait parlé, nous ne connaîtrions pas aujourd'hui leur sentiment sur la justification. Il ne faut donc pas conclure du silence de l'Evangile, qu'ils n'ont point cru à la transmigration des âmes.

« Il ne faut point non plus justifier les pharisiens, parce qu'ils auraient renversé la résurrection par la métempsycose; car les juifs modernes admettent également la révolution des âmes et la résurrection des corps, et les pharisiens ont pu faire la même chose.

« L'autorité de Josèphe, qui parle nettement sur cette matière, doit prévaloir. Il assure (*Antiq. Jud.*, lib. XVIII, cap. 2) que les pharisiens croyaient que les âmes des méchants étaient renfermées dans les prisons et souffraient là des supplices éternels, pendant que celles des bons trouvaient un retour facile à la vie et rentraient dans un autre corps. On ne peut expliquer ce retour des âmes à la vie par la résurrection; car, selon les pharisiens, l'âme étant immortelle, elle ne mourra point, et ne ressuscitera jamais. On ne peut pas dire aussi qu'elle rentrera dans un autre corps au dernier jour; car, outre que l'âme reprendra par la résurrection le même corps qu'elle a animé pendant la vie, et qu'il y aura seulement quelque changement dans ses qualités, les pharisiens représentaient par là la différente condition des bons et des méchants, immédiatement après la mort: et c'est attribuer une pensée trop subtile à Josèphe que d'étendre sa vue jusqu'à la résurrection. Un historien qui rapporte les opinions d'une

secte, parle plus naturellement et s'explique avec plus de netteté.

« *Mœurs des pharisiens.* — Il est temps de parler des austérités des pharisiens; car ce fut par là qu'ils séduisirent le peuple et qu'ils s'attirèrent une autorité qui les rendait redoutables aux rois. Ils faisaient de longues veilles, et se refusaient jusqu'au sommeil nécessaire. Les uns se couchaient sur une planche très-étroite, afin qu'ils ne pussent se garantir d'une chute dangereuse, lorsqu'ils s'endormiraient profondément, et les autres, encore plus austères, semaient sur cette planche des cailloux et des épines, qui troublassent leur repos en les déchirant. Ils faisaient à Dieu de longues oraisons, qu'ils répétaient sans remuer les yeux, les bras, ni les mains. Ils achevaient de mortifier leur chair par des jeûnes qu'ils observaient deux fois la semaine, ils y ajoutaient la flagellation, et c'était peut-être une des raisons qui les faisaient appeler les *tire-sang*, parce qu'ils se déchiraient impitoyablement la peau et se fouettaient jusqu'à ce que le sang coulât abondamment. Mais il y en avait d'autres à qui ce titre avait été donné, parce que marchant dans les rues, les yeux baissés ou fermés, ils se frappaient la tête contre les murailles. Ils chargeaient leurs habits de phylactères, qui contenaient certaines sentences de la loi. Les épines étaient attachées aux pans de leur robe, afin de faire couler le sang de leurs pieds lorsqu'ils marchaient; ils se séparaient des hommes, parce qu'ils étaient beaucoup plus saints qu'eux, et qu'ils craignaient d'être souillés par leur attouchement. Ils se lavaient plus souvent que les autres, afin de montrer par là qu'ils avaient un soin extrême de se purifier. Cependant, à la faveur de ce zèle apparent, ils se rendaient vénérables au peuple. On leur donnait le titre de *sages* par excellence, et leurs disciples s'entrecriaient: *Le sage explique aujourd'hui.* On enfle les titres à proportion qu'on les mérite moins; on tâche d'en imposer aux peuples par de grands noms lorsque les grandes vertus manquent. La jeunesse avait pour eux une si profonde vénération, qu'elle n'osait ni parler ni répondre, lors même qu'on lui faisait des censures; en effet, ils tenaient leurs disciples dans une espèce d'esclavage, et ils réglaient avec un pouvoir absolu tout ce qui regardait la religion.

« On distingue dans le *Talmud* sept ordres de pharisiens. L'un mesurait l'obéissance à l'aune du profit et de la gloire; l'autre ne levait point les pieds en marchant, et on l'appelait à cause de cela le *pharisien tronqué;* le troisième se frappait la tête contre les murailles afin d'en tirer le sang; un quatrième cachait sa tête dans un capuchon, et regardait de cet enfoncement comme du fond d'un mortier; le cinquième demandait fièrement: *Que faut-il que je fasse? Je le ferai. Qu'y a-t-il à faire que je n'aie fait?* le sixième obéissait par amour pour la vertu et pour la récompense; et le dernier n'exécutait les ordres de Dieu que par la crainte de la peine.

« Les pharisiens formaient la secte la plus nombreuse des Juifs; car ils avaient non-seulement les scribes et tous les savants dans leur parti, mais tout le gros du peuple. Ils différaient des samaritains, en ce que, outre la loi, ils recevaient les prophètes, les hagiographes et les traditions des anciens. Ils différaient des sadducéens, outre tous ces articles, en ce qu'ils croyaient la vie à venir et la résurrection des morts; et dans la doctrine de la prédestination et du franc arbitre.

« Pour le premier de ces points, il est dit dans l'Ecriture, qu'au lieu que les sadducéens assurent qu'il n'y a point de résurrection, ni d'anges, ni d'esprits, les pharisiens confessent l'un et l'autre; c'est-à-dire, 1° qu'il y a une résurrection des morts; 2° qu'il y a des anges et des esprits. A la vérité, selon Josèphe, cette résurrection n'était qu'une résurrection à la pythagoricienne, c'est-à-dire simplement un passage de l'âme dans un autre corps, où elle renaissait avec lui.

« Pour ce qui est de l'opinion des pharisiens sur la prédestination et le libre arbitre, il n'est pas aisé de le découvrir au juste; car, selon Josèphe, ils croyaient à la prédestination absolue, aussi bien que les esséniens, et admettaient pourtant en même temps le libre arbitre, comme les sadducéens. Ils attribuaient à Dieu et au destin tout ce qui se fait, et laissaient pourtant à l'homme sa liberté. Comment faisaient-ils pour ajuster ensemble ces deux choses qui paraissent si incompatibles? C'est ce que personne n'expliquera.

« Mais le caractère distinctif des pharisiens était leur zèle pour les traditions des anciens, qu'ils croyaient émanées de la même source que la parole écrite; ils prétendaient que ces traditions avaient été données à Moïse en même temps que la parole sur le mont Sinaï, et aussi leur attribuaient-ils la même autorité qu'à celle-là.

« Cette secte, qui faisait son point capital de travailler à leur propagation, et de les faire observer où elles étaient déjà établies, commença en même temps qu'elles, et les traditions et secte s'accrurent si bien avec le temps, qu'enfin la loi traditionnelle étouffa la loi écrite, et ses sectateurs devinrent le gros de la nation juive. Ces gens-là, en vertu de leur observation rigide de la loi, ainsi grossie de leurs traditions, se regardaient comme plus saints que les autres, et se séparaient de ceux qu'ils traitaient de pécheurs et de profanes, avec qui ils ne voulaient pas seulement manger ou boire; c'est de là que leur est venu le nom de *pharisiens*, du mot de *pharas*, qui signifie *séparé*, quoique cette séparation, dans leur première intention, eût été de s'écarter du petit peuple, qu'ils appelaient *am haa retz*, le peuple de la terre, et qu'ils regardaient avec un souverain mépris, comme la balayure du monde. Leurs prétentions hypocrites d'une sainteté au-dessus du commun, imposèrent à ce petit peuple même et l'en-

traînèrent par la vénération et l'admiration qu'elles lui causèrent.

« Notre Seigneur les accuse souvent de cette hypocrisie, et d'anéantir la loi de Dieu par leurs traditions. Il marque plusieurs de ces traditions et les condamne, comme nous le voyons dans l'Evangile ; mais ils en avaient encore bien d'autres, outre celles-là. Pour parler de toutes, il faudrait copier le *Talmud* qui n'a pas moins de douze volumes in-folio. Ce livre n'est autre chose que les traditions que cette secte imposait et commandait, avec leurs explications. Quoiqu'il y en ait plusieurs qui sont impertinentes et ridicules, et que presque toutes soient onéreuses, cette secte n'a pas laissé d'engloutir toutes les autres; car depuis plusieurs siècles, elle n'a eu d'opposants qu'un petit nombre de caraïtes. A cela près, la nation des Juifs, depuis la destruction du temple jusqu'à présent, a reçu les traditions pharisiennes et les observe encore avec respect.

« Les pharisiens ne se contentèrent pas des vaines spéculations sur la résurrection, les anges, les esprits, la prédestination et les traditions ; ils s'intriguaient dans toutes les affaires du gouvernement, et, entre autres choses, ils soutinrent sous main le parti qui ne voulait point d'étranger pour roi. De là vient que pendant le ministère de notre Seigneur, ils lui proposèrent malignement la question, s'il était permis de payer le tribut à César ou non ; car quoique la nécessité les obligeât de le payer, ils prétendaient toujours que la loi de Dieu le défendait ; mais ce n'est pas à notre Seigneur seulement, qu'ils tendirent des piéges ; longtemps avant sa naissance, ils persécutèrent avec violence tous ceux qui n'étaient pas de leur faction. Enfin leur tyrannie ne finit qu'avec le règne d'Aristobule, après avoir tourmenté leurs compatriotes depuis la mort d'Alexandre Janné.

« *Origine des esséniens.* — Les esséniens qui devraient être si célèbres par leurs austérités et par la sainteté exemplaire dont ils faisaient profession, ne le sont presque point. Serrarius soutenait qu'ils étaient connus chez les Juifs depuis la sortie de l'Egypte, parce qu'il a supposé que c'étaient les Cinéens descendus de Jethro, lesquels suivirent Moïse, et de ces gens-là sortirent les réchabites. Mais il est évident qu'il se trompait, car les esséniens et les réchabites étaient deux ordres différents de dévots, et les premiers ne paraissent point dans toute l'histoire de l'Ancien Testament comme les réchabites. Gale, savant anglais, leur donne la même antiquité ; mais de plus il en fait les pères et les prédécesseurs de Pythagore et de ses disciples. On n'en trouve aucune trace dans l'Histoire des Macchabées sous lesquels ils devaient être nés; l'Evangile n'en parle jamais, parce qu'ils ne sortirent point de leur retraite pour aller disputer avec Jésus-Christ. D'ailleurs, ils ne voulaient point se confondre avec les pharisiens, ni avec le reste des Juifs, parce qu'ils se croyaient plus saints qu'eux ; enfin ils étaient peu nombreux dans la Judée, et c'étaient principalement en Egypte qu'ils avaient leur retraite, et où Philon les avait vus.

« Dorusius fait descendre les esséniens de ceux que Hircan persécuta, qui se retirèrent dans les déserts, et qui s'accoutumèrent par nécessité à un genre de vie très-dur, dans lequel ils persevérèrent volontairement ; mais il faut avouer qu'on ne connaît pas l'origine de ces sectaires. Ils paraissent, dans l'Histoire de Josèphe, sous Antigonus, car ce fut alors qu'on vit ce prophète essénien, nommé *Judas*, lequel avait prédit qu'Antigonus serait tué un tel jour dans une tour.

« *Histoire des esséniens.* — Voici comme Josèphe (*De bello jud.*, lib. II, cap. 12), nous dépeint ces sectaires : « Ils sont Juifs « de nation, dit-il, ils vivent dans une « union très-étroite, et regardent les voluptés comme des vices que l'on doit fuir, et « la continence et la victoire de ses passions « comme des vertus que l'on ne saurait trop « estimer. Ils rejettent le mariage, non qu'ils « croient qu'il faille détruire la race des hom- « mes, mais pour éviter l'intempérance des « femmes, parce qu'ils sont persuadés qu'el- « les ne gardent pas la foi à leurs maris. Mais « ils ne laissent pas néanmoins de recevoir « les jeunes enfants qu'on leur donne pour « les instruire et de les élever dans la vertu, « avec autant de soin et de charité que s'ils « en étaient les pères, et ils les habillent « et les nourrissent tous d'une même sorte.

« Ils méprisent les richesses ; toutes cho- « ses sont communes entre eux avec une « égalité si admirable, que lorsque quel- « qu'un embrasse leur secte, il se dépouille « de la propriété de ce qu'il possède, pour « éviter par ce moyen la vanité des riches- « ses, épargner aux autres la honte de la « pauvreté, et par un si heureux mélange, « vivre tous ensemble comme frères.

« Ils ne peuvent souffrir de s'oindre le corps « avec de l'huile; mais si cela arrive à « quelqu'un contre son gré, ils essuyent « cette huile comme si c'étaient des taches « et des souillures, et se croient assez pro- « pres et assez parés pourvu que leurs « habits soient toujours bien blancs.

« Ils choisissent pour économes, des gens « de bien qui reçoivent tout leur revenu, « et le distribuent selon le besoin que chacun « en a. Ils n'ont point de ville certaine dans « laquelle ils demeurent, mais ils sont ré- « pandus en diverses villes, où ils reçoivent « ceux qui désirent entrer dans leur société; « et quoiqu'ils ne les aient jamais vus aupa- « ravant, ils partagent avec eux ce qu'ils « ils ont, comme s'ils les connaissaient « depuis longtemps. Lorsqu'ils font quel- « que voyage, ils ne portent autre chose « que des armes pour se défendre des vo- « leurs. Ils ont dans chaque ville quelqu'un « d'eux pour recevoir et loger ceux de la « secte qui y viennent, et leur donner des « habits, et les autres choses dont ils peu- « vent avoir besoin. Ils ne changent point « d'habit que quand les leurs sont déchirés

« ou usés. Ils ne vendent et n'achètent rien « entre eux, mais ils se communiquent les « uns aux autres sans aucun échange tout « ce qu'ils ont. Ils sont très-religieux envers « Dieu, ne parlent que des choses saintes « avant que le soleil soit levé ; et font alors « des prières qu'ils ont reçues par tradition « pour demander à Dieu qu'il lui plaise de « le faire luire sur la terre. Ils vont après « travailler chacun à son ouvrage, selon « qu'il leur est ordonné. A onze heures ils « se rassemblent, et couverts d'un linge, « se lavent le corps dans l'eau froide ; ils se « retirent ensuite dans leurs cellules, dont « l'entrée n'est permise à nul de ceux qui « ne sont pas de leur secte, et, s'étant purifiés « de la sorte, ils vont au réfectoire comme « en un saint temple, où, lorsqu'ils sont assis « en grand silence, on met devant chacun « d'eux du pain et une portion dans un petit « plat. Un sacrificateur bénit les viandes, et « on n'oserait y toucher jusqu'à ce qu'il ait « achevé sa prière. Ils quittent alors leurs « habits qu'ils regardent comme sacrés, et « retournent à leurs ouvrages.

« On n'entend jamais du bruit dans leurs « maisons; chacun n'y parle qu'à son tour, et « leur silence donne du respect aux étrangers. « Il ne leur est permis de rien faire que par « l'avis de leurs supérieurs, si ce n'est d'as- « sister les pauvres... Car, quant à leurs pa- « rents, ils n'oseraient leur rien donner si « on ne le leur permettait. Ils prennent un ex- « trême soin de réprimer leur colère ; ils ai- « ment la paix et gardent si inviolablement « ce qu'ils promettent, que l'on peut ajouter « plus de foi à leur simple parole qu'aux « serments des autres. Ils considèrent même « les serments comme des parjures, parce « qu'ils ne peuvent se persuader qu'un « homme ne soit pas un menteur lorsqu'il a « besoin pour être cru de prendre Dieu à « témoin... Ils ne reçoivent pas sur-le-champ « dans leur société ceux qui veulent em- « brasser leur manière de vivre, mais ils le « font demeurer durant un an au dehors, « où ils ont chacun avec une portion, une « pioche et un habit blanc. Ils leur donnent « ensuite une nourriture plus conforme à la « leur, et leur permettent de se laver comme « eux dans de l'eau froide, afin de se purifier; « mais ils ne les font pas manger au réfec- « toire, jusqu'à ce qu'ils aient encore du- « rant deux ans éprouvé leurs mœurs, « comme ils ont auparavant éprouvé leur « continence. Alors, on les reçoit parce « qu'on les en juge dignes, mais avant que « de s'asseoir à table avec les autres, ils pro- « testent solennellement d'honorer et de « servir Dieu de tout leur cœur, d'observer « la justice envers les hommes, de ne faire « jamais volontairement de mal à personne, « d'assister de tout leur pouvoir les gens de « bien, de garder la foi à tout le monde, et « particulièrement aux souverains.

« Ceux de cette secte sont très-justes et « très-exacts dans leurs jugements : leur « nombre n'est pas moindre que de cent « lorsqu'ils les prononcent, et ce qu'ils ont « une fois arrêté demeure immuable.

« Ils observent plus religieusement le sab- « bat que nuls autres de tous les Juifs. Aux « autres jours, ils font dans un lieu à l'é- « cart, un trou dans la terre, d'un pied de « profondeur, où après s'être déchargés, en « se couvrant de leurs habits comme s'ils « avaient peur de se souiller des rayons du « soleil, ils remplissent cette fosse de la « terre qu'ils en ont tirée.

« Ils vivent si longtemps que plusieurs « vont jusqu'à cent ans, ce que j'attribue à « la simplicité de leur vie.

« Ils méprisent les maux de la terre, « triomphent des tourments par leur cons- « tance, et préfèrent la mort à la vie, lors- « que le sujet en est honorable. La guerre « que nous avons eue contre les Romains fait « voir en mille manières que leur courage est « invincible ; ils ont souffert le fer et le feu « plutôt que de vouloir dire la moindre pa- « role contre leur législateur, ni manger des « viandes qui leur sont défendues, sans « qu'au milieu de tant de tourments ils « aient versé une seule larme, ni dit la « moindre parole, pour tâcher d'adoucir la « cruauté de leurs bourreaux. Au contraire, « ils se moquaient d'eux, et rendaient l'es- « prit avec joie, parce qu'ils espéraient de « passer de cette vie à une meilleure, et « qu'ils croyaient fermement que, comme « nos corps sont mortels et corruptibles, « nos âmes sont immortelles et incorrupti- « bles; qu'elles sont d'une substance aérienne « très-subtile, et qu'étant enfermées dans « nos corps comme dans une prison, où une « certaine inclination les attire et les arrête, « elles ne sont pas plutôt affranchies de ces « liens charnels qui les retiennent comme « dans une longue servitude, qu'elles s'élè- « vent dans l'air et s'envolent avec joie. En « quoi ils conviennent avec les Grecs, qui « croient que ces âmes heureuses ont leur « séjour au delà de l'Océan, dans une région « où il n'y a ni pluie, ni neige, ni une cha- « leur excessive, mais qu'un doux zéphir « rend toujours très-agréable; et qu'au con- « traire les âmes des méchants n'ont pour « demeure que des lieux glacés et agités « par de continuelles tempêtes, où elles gé- « missent éternellement dans des peines « infinies. Car, c'est ainsi qu'il me paraît « que les Grecs veulent que leurs héros, à « qui ils donnent le nom de demi-dieux, « habitent des îles qu'ils appellent *fortunées*, « et que les âmes des impies soient à jamais « tourmentées dans les enfers, ainsi qu'ils « disent que le sont celles de Sisyphe, de « Tantale, d'Ixion et de Tytie.

« Ces mêmes esséniens croient que les « âmes sont créées immortelles pour se por- « ter à la vertu et se détourner du vice; que « les bons sont rendus meilleurs en cette « vie par l'espérance d'être heureux après « leur mort, et que les méchants qui s'ima- « ginent pouvoir cacher en ce monde leurs « mauvaises actions, en sont punis en l'au- « tre par des tourments éternels. Tel sont

« leurs sentiments sur l'excellence de « l'âme. Il y en a parmi eux qui se vantent « de connaître les choses à venir, tant par « l'étude qu'ils font des livres saints et des « anciennes prophéties, que par le soin qu'ils « prennent de se sanctifier, et il arrive rarement « qu'ils se trompent dans leurs prédictions.

« Il y a une sorte d'esséniens qui con-« viennent avec les premiers dans l'usage « des mêmes viandes, des mêmes mœurs et « des mêmes lois, et n'en sont différents « qu'en ce qui regarde le mariage. Car ceux-« ci croient que c'est vouloir abolir la race « des hommes que d'y renoncer, puisque « si chacun embrassait ce sentiment, on la « verrait bientôt éteinte. Ils s'y conduisent « néanmoins avec tant de modération, qu'a-« vant de se marier, ils observent durant « trois ans si la personne qu'ils veulent « épouser, paraît assez saine pour bien por-« ter des enfants, et lorsqu'après être ma-« riée elle devient grosse, ils ne vont plus « avec elle durant sa grossesse, pour témoi-« gner que ce n'est pas la volupté, mais le « désir de donner des hommes à la républi-« que, qui les engage dans le mariage.»

« Josèphe dit dans un autre endroit qu'ils *abandonnaient tout à Dieu.* Ces paroles font assez entendre le sentiment des esséniens sur le concours de Dieu. Cet historien dit encore ailleurs que tout dépendait du destin, et qu'il ne nous arrivait rien que ce qu'il ordonnait. On voit par là que les esséniens s'opposaient aux sadducéens, et qu'ils faisaient dépendre toutes choses des décrets de la Providence, mais en même temps il est évident qu'ils donnaient à la Providence des décrets qui rendaient les événements nécessaires, et ne laissaient à l'homme aucun reste de liberté. Josèphe les opposant aux pharisiens qui donnaient une partie des actions au destin, et l'autre à la volonté de l'homme, fait connaître qu'ils étendaient à toutes les actions l'influence du destin et la nécessité qu'il impose. Cependant au rapport de Philon, les esséniens ne faisaient point Dieu auteur du péché, ce qui est assez difficile à concevoir; car il est évident que si l'homme n'est pas libre, la religion périt, les actions cessent d'être bonnes et mauvaises, il n'y a plus de peine ni de récompense; et on a raison de soutenir qu'il n'y a plus d'équité dans le jugement de Dieu.

« Philon parle des esséniens à peu près comme Josèphe. Ils conviennent tous les deux sur leurs austérités, leurs mortifications et sur le soin qu'ils prenaient de cacher aux étrangers leur doctrine. Mais Philon assure qu'ils préféraient la campagne à la ville parce qu'elle est plus propre à la méditation, et qu'ils évitaient autant qu'il est possible le commerce des hommes corrompus, parce qu'ils croyaient que l'impureté des mœurs se communique aussi aisément qu'une mauvaise influence de l'air. Ce sentiment nous paraît plus vraisemblable que celui de Josèphe qui les fait demeurer dans les villes; en effet on ne lit nulle part qu'il y ait eu dans aucune ville de la Palestine des communautés d'esséniens; au contraire, tous les auteurs qui ont parlé de ces sectaires, nous les représentent comme fuyant les grandes villes, et s'appliquant à l'agriculture. D'ailleurs s'ils eussent habité les villes, il est probable qu'on les connaîtrait un peu mieux qu'on ne le fait, et l'Evangile ne garderait pas sur eux un si profond silence; mais leur éloignement des villes où Jésus-Christ prêchait, les a sans doute soustraits aux censures qu'il aurait faites de leurs erreurs.

« *Des thérapeutes.* — Philon (*De vita contempl.*) a distingué deux ordres d'esséniens : les uns s'attachaient à la pratique, et les autres qu'on nomme *thérapeutes*, à la contemplation. Ces derniers étaient aussi de la secte des esséniens. Philon leur en donne le nom; il ne les distingue de la première branche de cette secte, que par quelque degré de perfection.

« 1° Philon nous les représente comme des gens qui faisaient de la contemplation de Dieu leur unique occupation et leur principale félicité. C'était pour cela qu'ils se tenaient enfermés seul à seul dans leur cellule, sans parler, sans oser sortir, ni même regarder par les fenêtres. Ils demandaient à Dieu que leur âme fût toujours remplie d'une lumière céleste, et qu'élevés au-dessus de tout ce qu'il y a de sensible, ils pussent chercher et connaître la vérité plus parfaitement dans leur solitude, s'élevant au-dessus du soleil, de la nature et de toutes les créatures. Ils s'adressaient directement à Dieu, le soleil de justice. Les idées de la divinité, des beautés, et des trésors du ciel, dont ils s'étaient nourris pendant le jour, les suivaient jusque dans la nuit, jusque dans leurs songes et pendant le sommeil même. Ils débitaient des préceptes excellents; ils laissaient à leurs parents tous leurs biens, pour lesquels ils avaient un profond mépris, depuis qu'ils s'étaient enrichis de la philosophie céleste ; ils sentaient une émotion violente et une fureur divine, qui les entraînaient dans l'étude de cette divine philosophie, et ils y trouvaient un souverain plaisir ; c'est pourquoi ils ne quittaient jamais leur étude jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à ce degré de perfection qui les rendait heureux. On voit là, si je ne me trompe, la contemplation des mystiques, leurs transports, leur union avec la Divinité qui les rend souverainement heureux et parfaits sur la terre.

« Cette secte, que Philon a peinte dans un traité qu'il a fait exprès, afin d'en faire honneur à sa religion contre les Grecs qui vantaient la morale et la pureté de leurs philosophes, a paru si sainte que les Chrétiens leur ont envié la gloire de leurs austérités. Les plus modérés ne pouvant ôter absolument à la synagogue l'honneur de les avoir formés et nourris dans son sein, ont au moins soutenu qu'ils avaient embrassé le christianisme dès le moment que saint Marc le prêcha en Egypte, et que

changeant de religion sans changer de vie, ils devinrent les pères et les premiers instituteurs de la vie monastique.

« Ce dernier sentiment a été soutenu avec chaleur par Eusèbe, par saint Jérôme, et surtout par le P. Montfaucon, homme distingué par son savoir, non-seulement dans un ordre savant, mais dans la république des lettres. Ce savant religieux a été réfuté par M. Bouhier, premier président du parlement de Dijon, dont on peut consulter l'ouvrage; nous nous bornerons ici à quelques remarques.

« 1° On ne connaît les thérapeutes que par Philon. Il faut donc s'en tenir à son témoignage; mais peut-on croire qu'un ennemi de la religion chrétienne, et qui a persévéré jusqu'à la mort dans la profesion du judaïsme, quoique l'Evangile fut connu, ait pris la peine de peindre d'une manière si édifiante les ennemis de sa religion et de ses cérémonies? Le judaïsme et le christianisme sont deux religions ennemies; l'une travaille à s'établir sur les ruines de l'autre, il est impossible qu'on fasse un éloge magnifique d'une religion qui travaille à l'anéantissement de celle qu'on croit et qu'on professe.

« 2° Philon de qui on tire les preuves en faveur du christianisme des thérapeutes, était né l'an 723 de Rome. Il dit qu'il était fort jeune lorsqu'il composa ses ouvrages; et que dans la suite ses études furent interrompues par les grands emplois qu'on lui confia. En suivant ce calcul, il faut nécessairement que Philon ait écrit avant Jésus-Christ, et, à plus forte raison, avant que le christianisme eût pénétré jusqu'à Alexandrie. Si on donne à Philon trente-cinq ou quarante ans lorsqu'il composait ses livres, il n'était plus jeune. Cependant Jésus-Christ n'avait alors que huit ou dix ans; il n'avait point encore enseigné; l'Evangile n'était point encore connu; les thérapeutes ne pouvaient par conséquent être chrétiens, d'où il est aisé de conclure que c'est une secte de Juifs réformés dont Philon nous a laissé le portrait.

« Philon remarque que les thérapeutes étaient une branche des esséniens; comment donc a-t-on pu en faire des Chrétiens, et laisser les autres dans le judaïsme ?

« 3° Philon remarque encore que c'étaient des disciples de Moïse, et c'est là un caractère du judaïsme qui ne peut être contesté, surtout par des Chrétiens. L'occupation de ces gens-là consistait à feuilleter les sacrés volumes, à étudier la philosophie qu'ils avaient reçue de leurs ancêtres, à y chercher les allégories, s'imaginant que les secrets de la nature étaient cachés sous les termes les plus clairs; et pour s'aider dans cette recherche, ils avaient les commentaires des anciens; car les premiers auteurs de cette secte avaient laissé divers volumes d'allégories, et leurs disciples suivaient cette méthode. Peut-on connaître là des Chrétiens? qui étaient ces ancêtres qui avaient laissé tant d'écrits, lorsqu'il y avait à peine un seul évangile publié? Peut-on dire que les écrivains sacrés nous aient laissé des volumes pleins d'allégories? quelle religion serait la nôtre, si on ne trouvait que cela dans les livres divins ? Peut-on dire que l'occupation des premiers saints du christianisme fut de chercher les secrets de la nature cachés sous des termes les plus clairs de la parole de Dieu? Cela convenait à des mystiques et des dévots contemplatifs qui se mêlaient de médecine : cela convenait à des Juifs, dont les docteurs aimaient les allégories jusqu'à la fureur; mais ni les ancêtres, ni la philosophie, ni les volumes pleins d'allégories, ne conviennent point aux auteurs de la religion chrétienne ni aux Chrétiens.

« 4° Les thérapeutes s'enfermaient toute la semaine sans sortir de leurs cellules, et même sans oser regarder par les fenêtres, et ne sortaient de là que le jour du sabbat, portant leurs mains sous le manteau; l'une entre la poitrine et la barbe, et l'autre sur le côté. Reconnaît-on des Chrétiens à cette posture? et le jour de leur assemblée qui était le samedi, ne marque-t-il pas que c'étaient-là des Juifs, rigoureux observateurs du jour du repos que Moïse avait indiqué ? Accoutumés comme la cigale à vivre de rosée, ils jeûnaient toute la semaine, mais ils mangeaient et se reposaient le jour du sabbat. Dans leurs fêtes, ils avaient une table sur laquelle on mettait du pain, pour imiter la table des pains de proposition que Moïse avait placée dans le temple. On chantait des hymnes nouveaux, et qui étaient l'ouvrage du plus ancien de l'assemblée; mais lorsqu'il n'en composait pas, on prenait ceux de quelque ancien poëte. On ne peut pas dire qu'il y eut alors d'anciens poëtes chez les Chrétiens; et ce terme ne convient guère au prophète David. On dansait aussi dans cette fête; les hommes et les femmes le faisaient en mémoire de la mer Rouge, parce qu'ils s'imaginaient que Moïse avait donné cet exemple aux hommes, et que sa sœur s'était mise à la tête des femmes pour les faire danser et chanter. Cette fête durait jusqu'au lever du soleil; et dès le moment que l'aurore paraissait, chacun se tournait du côté de l'orient, se souhaitait le bon jour, et se retirait dans sa cellule pour méditer et contempler Dieu : on voit la même superstition pour le soleil qu'on a déjà remarquée dans les esséniens du premier ordre.

« 5° Enfin, on n'adopte les thérapeutes qu'à cause de leurs austérités et du rapport qn'ils ont avec la vie monastique.

« Mais ne voit-on pas de semblables exemples de tempérance et de chasteté chez les païens, et particulièrement dans la secte de Pythagore, à laquelle Josèphe la comparait de son temps? la communauté des biens avait ébloui Eusèbe, et l'avait obligé de comparer les esséniens aux fidèles dont il est parlé dans les *Actes*, qui mettaient tout en commun. Cependant les disciples de Pythagore faisaient la même chose; car c'était une de leurs maximes qu'il n'était pas permi d'a-

voir rien en propre. Chacun apportait à la communauté ce qu'il possédait ; on en assistait les pauvres, lors même qu'ils étaient absents ou éloignés, et ils poussaient si loin la charité, que l'un d'eux, condamné au supplice par Denys le Tyran, trouva un frère qui prit sa place dans la prison : c'est le souverain degré de l'amour que de mourir les uns pour les autres. L'abstinence de viandes était sévèrement observée par les disciples de Pythagore, aussi bien que par les thérapeutes. On ne mangeait que des herbes crues ou bouillies. Il y avait une certaine portion de pain réglée, qui ne pouvait ni charger ni remplir l'estomac : on le frottait quelquefois d'un peu de miel. Le vin était défendu, et on n'avait point d'autre breuvage que l'eau pure. Pythagore voulait qu'on négligeât les plaisirs et les voluptés de cette vie, et ne les trouvait pas dignes d'arrêter l'homme sur la terre. Il rejetait les onctions d'huile comme les thérapeutes : ses disciples portaient des habits blancs; ceux de lin paraissaient trop superbes, ils n'en avaient que de laine. Ils n'osaient ni railler, ni rire, et ils ne devaient point jurer par le nom de Dieu, parce que chacun devait faire connaître sa bonne foi, et n'avoir pas besoin de ratifier sa parole par un serment. Ils avaient un profond respect pour les vieillards, devant lesquels ils gardaient longtemps le silence. Ils n'osaient faire de l'eau en présence du soleil, superstition que les thérapeutes avaient encore empruntée d'eux. Enfin ils étaient fort entêtés de la spéculation et du repos qui l'accompagne; c'est pourquoi ils en faisaient un de leurs préceptes les plus importants

O Juvenes! tacita colite hæc pia sacra quiete,

disait Pythagore à ses disciples à la tête d'un de ses ouvrages. En comparant les sectes des thérapeutes et des pythagoriciens, on les trouve si semblables dans toutes les choses qui ont ébloui les Chrétiens, qu'il semble que l'une soit sortie de l'autre. Cependant si on trouve de semblables austérités chez les païens, on ne doit plus être étonné de les voir chez les juifs, éclairés par la loi de Moïse, et on ne doit pas leur ravir cette gloire pour la transporter au christianisme. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome X, p. 335 à 352, art. *Décalogue*, par le chevalier de Jaucourt, et t. XXV, pp. 557-558, art. *Pharisien*, par le même).

SÉDÉCIAS.—« Fils de Josias, frère de Joakim ou de Jéconias roi de Juda. Il s'appelait *Mathanias ;* et Nabuchodonosor, en le mettant à la place de son neveu, l'affaiblit autant qu'il put, pour le mettre hors d'état de se révolter, et changea son nom en celui de *Sédécias*, pour le faire souvenir de tout ce qu'il avait à craindre, s'il violait le serment de fidélité qu'il exigea de lui, au nom du Dieu tout-puissant. Ce prince avait alors vingt et un ans, et il en régna onze, pendant lesquels il fit le mal devant le Seigneur, imitant en tout l'impiété de Joakim. Son peuple suivit son exemple, parce que, suivant l'expression de l'Ecriture, Dieu, par un juste jugement que méritaient leurs impiétés précédentes, les avait abandonnés à la malice et à la dureté de leur cœur, et que rien ne pouvait plus les rappeler à lui (*Jer.* LII, 3). Dieu leur fit en vain parler par le prophète Jérémie ; ils ne furent touchés, ni des avertissements les plus pressants, ni des menaces les plus effrayantes, ni des plus sévères châtiments. Ils continuèrent à s'abandonner à toutes les abominations des gentils, et profanèrent la maison du Seigneur ; enfin ils mirent le comble à leurs désordres, et la colère divine ne tarda pas à éclater contre eux. *Sédécias*, la première année de son règne, envoya à Babylone deux députés, pour y porter sans doute le tribut auquel il était assujetti ; et Jérémie profita de l'occasion pour écrire à tous les Juifs de la captivité une lettre, où il leur marquait ce qu'ils devaient faire dans la situation où Dieu les avait mis, les avertissait de se tenir en garde contre les faux prophètes, et leur découvrait le dessein de miséricorde que Dieu avait sur eux, après que les soixante-dix ans de la captivité seraient expirés. La seconde année du règne de Sédécias, ce prince ayant reçu des ambassadeurs de plusieurs rois voisins de la Judée, en apparence pour le complimenter sur son avénement à la couronne, mais en effet pour tramer une ligue contre le roi de Babylone, Jérémie, par l'ordre du Seigneur, se fit un joug et des liens qu'il mit à son cou, et en donna à chacun des ambassadeurs pour leurs maîtres. Le prophète voulait leur faire entendre, par cette action, que leurs complots étaient vains, et qu'ils seraient tous assujettis au roi de Babylone, parce que Dieu, souverain maître des Etats, les avait tous livrés à ce prince, qui n'était que l'exécuteur de ses ordres (*Jer.* XXVIII, 6). Jérémie exhorta en particulier Sédécias à demeurer assujetti au roi de Babylone, et à ne point écouter les avis contraires que lui donnaient de faux prophètes qui n'avaient aucune mission du Seigneur pour lui parler. Mais ce prince, flatté par les promesses de ces imposteurs, méprisa tous les avis de l'envoyé de Dieu, et impatient de secouer le joug d'une puissance étrangère, il fit alliance avec le roi d'Egypte, et se révolta contre Nabuchodonosor, violant ainsi le nom de Dieu qu'il avait pris à témoin de sa fidélité : aussi le Seigneur, indignement outragé par cette perfidie, déclara par son prophète que le coupable ne lui échapperait pas, et qu'il ferait tomber sur sa tête le mépris du serment qu'il avait violé (*Ezech.* XVII, 15). L'effet suivit de près la menace : Nabuchodonosor, pour punir la mauvaise foi de ce prince et celle des Ammonites qui s'étaient aussi révoltés contre lui, se mit en marche avec une puissante armée, et arriva à la tête d'un chemin qui se partageait en deux, dont l'un conduisait à Rabbath et l'autre à Jérusalem. Ce prince, incertain de quel côté il devait d'abord tourner, voulut se

décider par le sort des flèches : et ayant écrit Jérusalem sur l'une et Rabbath sur l'autre ; Dieu, qui faisait concourir toutes choses à l'exécution de son dessein, fit sortir la première de son carquois celle qui portait *Jérusalem*. Nabuchodonosor alla donc en Judée, où il mit tout à feu et à sang ; et après avoir saccagé toutes les places, il vint assiéger la capitale. C'était l'année sabbatique ; et Sédécias, pour faire un acte éclatant de religion qui pût désarmer la colère du Seigneur, fit assembler le peuple dans le temple, et là tous les maîtres s'engagèrent à affranchir leurs esclaves pour obéir à la loi. On immola un jeune taureau que l'on partagea en deux, et les contractants passèrent tous entre les deux moitiés de la victime ; cérémonie qui signifiait que s'ils violaient les conditions du traité, ils consentaient d'être coupés en deux comme la victime. Ce prince, se flattant que Dieu, apaisé par une telle satisfaction, se déclarerait hautement pour les Juifs, et ferait quelque prodige pour obliger les ennemis de se retirer, envoya prier Jérémie de le consulter à ce sujet. La réponse du prophète fut foudroyante ; elle annonçait les derniers malheurs à Sédécias : et pour que le roi ne soupçonnât pas ses députés de lui avoir fait un rapport infidèle, Jérémie eut ordre d'aller lui déclarer en personne, de la part de Dieu, quel serait son sort et celui de la ville assiégée (*Jer.* XXXIV, 2). Sédécias, dont les oreilles étaient accoutumées à la flatterie, irrité d'entendre des vérités aussi tristes, fit mettre le prophète en prison. Cependant le roi d'Egypte, en exécution du traité qu'il avait fait avec Sédécias, entra dans la Judée avec de nombreuses troupes; et Nabuchodonosor, forcé de lever le siége, alla à sa rencontre pour lui livrer bataille. Sédécias se flattait que les Chaldéens seraient battus et contraints de reprendre le chemin de leur pays. Mais Jérémie lui fit dire tout le contraire ; et que, quand même il viendrait à bout de tailler en pièces l'armée de Nabuchodonosor, Jérusalem n'en serait pas moins détruite, parce que Dieu l'avait résolu, et qu'en vain l'univers entier s'opposerait à l'exécution de ses décrets (*Jer.* XXXII, 29.) Sédécias et son peuple n'en voulurent rien croire ; mais comptant qu'ils étaient hors de danger, ils reprirent les esclaves auxquels ils avaient donné la liberté, et ils les assujettirent de nouveau au joug de la servitude. Le Seigneur, irrité de ce qu'ils violaient un engagement contracté si solennellement, leur en fit faire de grands reproches par son prophète, qui leur annonça de sa part, que puisqu'ils prétendaient se décharger du joug de la loi, qui leur ordonnait d'affranchir leurs frères, ils ne les reconnaissait plus pour ses serviteurs , et qu'ils les abandonnait à eux-mêmes pour être en proie à l'épée , à la famine et à la peste (*Jer.* XXXIV, 17). Cependant Nabuchodonosor battit le roi d'Egypte, et ayant ôté aux Juifs l'espérance qu'ils avaient en son secours, revint à Jérusalem dont il commença à presser vivement le siége. Sédécias consterné se fit amener Jérémie, et lui demanda s'il avait quelque chose à lui dire de la part de Dieu. Le prophète , quoique fatigué des rigueurs d'une longue prison , ne fut point tenté d'acheter sa liberté par un peu de complaisance; mais sans changer de langage , il répéta au roi qu'il serait livré à Nabuchodonosor; et après lui avoir reproché sa confiance aveugle pour ses faux prophètes, il lui reprocha vivement l'injustice de son emprisonnement (*Jer.* XXXVII, 16). Dieu, qui tient en ses mains le cœur des rois, inclina celui de Sédécias à la douceur. Il accorda la demande de Jérémie, le fit transporter dans le vestibule de la prison du palais; et comme la cherté des vivres était grande dans la ville, il donna ordre qu'on pourvût à sa nourriture. A la famine il se joignit une grande mortalité dont le Seigneur frappa les habitants ; et le nombre des morts fut si grand, qu'on ne pouvait suffire à les ensevelir. Dans cette extrémité le roi consulta de nouveau le prophète , pour voir s'il n'en recevrait point une réponse plus conforme à ses désirs que les précédentes. Mais Jérémie , toujours fidèle à son ministère, ne cessa de l'exhorter à prendre le parti de la soumission, le seul qui pût le sauver ; au lieu qu'une résistance opiniâtre attirerait sur lui , sur sa famille et sur Jérusalem les derniers malheurs (*Jer.* XXXVIII , 17). Mais ce malheureux prince, entraîné par la multitude, et séduit par la dépravation de son cœur, persista dans sa révolte opiniâtre, et vit venir le moment où Dieu vérifia ses menaces contre lui et contre Jérusalem. La onzième année de son règne la ville fut prise et les Chaldéens y entrèrent en foule. Sédécias dont le palais était sur la montagne de Sion, ne voyant point d'espérance d'arrêter l'ennemi, chercha son salut dans la fuite , et tâcha de s'échapper la nuit par une brèche qu'il fit faire à la muraille de son jardin. Il gagna la campagne , suivi de ses officiers; mais il fut bientôt atteint dans la plaine de Jéricho par un corps de cavalerie que les Chaldéens détachèrent après les fuyards ; et Dieu accomplit ainsi la parole qu'il avait dite par Ezéchiel à son sujet : *Ecce expandam super eum rete meum, et comprehendetur in sagena mea* (*Ezech.* XVII, 20). Il fut chargé de chaînes , et mené à Nabuchodonosor qui était à Reblatha, au pays d'Emath. Il eut la cruelle douleur de voir égorger ses deux fils qui furent immolés à la vengeance du roi de Babylone , après quoi on lui arracha les deux yeux, et il fut conduit dans cette capitale d'Assyrie , où il fut enfermé dans une prison, selon cette autre parole d'Ezéchiel : *Et adducam eum in Babylonem in terram Chaldæorum, et ipsam videbit, ibique morietur* (*Ezech.* XII, 13). Il y mourut en effet ; et c'est par lui que finit le royaume de Juda. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXX , p. 517 à 519, article *Sédécias*.)

SEM. — « Un des fils de Noé, qui naquit près de cent ans avant le déluge (*Gen.* V,

31). Quoique Sem soit nommé le premier, on croit cependant qu'il était plus jeune que Japhet ; il entra dans l'arche avec son père, et lorsqu'après que les eaux se furent retirées, Noé, qui avait planté la vigne en eut bu, et se fut endormi indécemment dans sa tente, Sem et Japhet n'imitant pas l'imprudence de Cham, prirent un manteau, et marchant à reculons, ils couvrirent la nudité de leur père. Noé, à son réveil, ayant appris la manière respectueuse dont *Sem* s'était conduit à son égard, lui donna une bénédiction particulière : ***Benedixit Dominus Deus Sem, sit Chanaan servus ejus*** (*Gen.* IX, 26). Par ces paroles, Noé faisait entendre que de la postérité de Sem, il tirerait le peuple chez qui se conserverait la connaissance et le culte du saint nom de Dieu ; et que de Sem par Abraham, devait descendre le Messie. Sem mourut âgé de six cents ans, laissant cinq fils, Elam, Assar, Arphaxad, Héber, Aram, qui eurent pour partage les meilleures provinces de l'Asie. D'Arphaxad descendirent en ligne directe, Salé, Héber, Phaleg, Sarug, Nachor et Tharé, père d'Abraham. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXX, p. 629, article *Sem*.)

SEMAINE. — *Voyez* DIMANCHE et SABBAT. De tout temps et en tout lieu, chez les peuples anciens, comme chez les peuples modernes, dans les pays civilisés comme chez les barbares, partout, en un mot, a régné l'usage de la semaine et de la consécration de son septième jour au repos de l'homme et au culte de la Divinité. Le fait est incontestable, il est attesté chez les anciens par Josèphe, Philon, Tibulle et Lucien, et nous entendons un savant astronome moderne, non suspect, le proclamer en ces termes :

LAPLACE. — « La semaine, depuis la plus haute antiquité, dans laquelle se perd son origine, circule sans interruption à travers les siècles, en se mêlant aux calendriers successifs des différents peuples. Il est très-remarquable qu'elle se trouve la même par toute la terre. C'est peut-être le monument le plus ancien et le plus incontestable des connaissances humaines. Il paraît indiquer une source commune d'où elles se sont répandues. »

DION CASSIUS dit que les Egyptiens divisaient le temps en semaines, et ajoute : — « L'usage de compter par les semaines n'appartient point particulièrement aux Egyptiens; on le trouve chez presque tous les peuples, Hébreux, Assyriens, Egyptiens, Indiens, Arabes; on le trouve encore chez les anciens habitants des Gaules, des Iles Britanniques, de la Germanie, de l'Amérique, etc. On appelait ces sept jours, en Egypte, les jours des dieux, parce que les planètes portaient le nom des dieux. » L'ordre des planètes qui y présidaient est constaté par un bronze dont le père Montfaucon a donné la figure dans son *Supplément à l'antiquité expliquée.* On y voit d'abord Saturne, ensuite le Soleil, la Lune, Mars, Mercure, Jupiter et Vénus. (DION CASSIUS, *Hist. rom.* liv. XXXII.)

COURT DE GÉBELIN. — « On ne peut douter que la division des jours par semaines n'ait été connue de la plus haute antiquité. Cette division ayant cessé d'être en usage en Chine, la même chose peut être arrivée en d'autres contrées ; en sorte qu'on ne pourrait en conclure qu'elle n'a jamais été employée par les peuples mêmes chez qui on n'en trouve aucune trace.

« Les Egyptiens et les Chaldéens ont connu la semaine dans les temps les plus reculés, et on la trouve chez les Péruviens. Les Persans en faisaient usage ; ils distinguaient par un nom particulier quatre jours du mois, le premier, le huitième, le quinzième et le vingt-troisième. Le savant philosophe Hyde (*De la religion des Perses*, chap. 19) appelle ces jours-là le sabbat des des mages. Cet usage pénétra aussi dans les contrées du Nord ; les calendriers runiques sont divisés par semaines, et les jours sont marqués par sept lettres comme nos lettres dominicales.....»

« On voit, parmi les Grecs et les Romains, des traces de cet usage auxquelles on ne peut se refuser.

« Les Grecs rendaient au soleil ou à Apollon un culte particulier; le septième jour du mois était consacré à Apollon, parce que, disaient-ils, il était né ce jour-là... On voit dans Hésiode que le premier, le septième et le quatorzième jour de chaque mois étaient des jours heureux; et ces intervalles offrent une image sensible de la semaine, ou la division par sept jours. Hésiode donne même à ces jours le nom de sacrés... Ces usages tiennent donc à une tradition ancienne, née sans doute avec le genre humain, et qui, se transmettant chez tous les peuples, s'y conserva plus ou moins. Les premiers hommes s'en servirent en mémoire des sept époques de la création, célèbres dans l'antiquité orientale, et qu'on retrouve dans les livres des anciens mages. » (COURT DE GÉBELIN, *Monde primitif*, etc., t. IV, pp. 81, 82, 84.)

— « *Semaine*, espace de sept jours qui recommencent successivement. Cette manière de compter le temps est venue des Juifs qui, le septième jour, observaient le sabbat, c'est-à-dire, le jour du repos, conformément à la loi de Moïse. Ils avaient trois sortes de semaines : des semaines de jours, qui se comptaient d'un sabbat à l'autre; des semaines d'années, qui se comptaient d'une année sabbatique à l'autre; et enfin des semaines de sept fois sept années, ou de quarante-neuf ans, qui se comptaient d'un jubilé à l'autre. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXX, p. 632, article *Semaine*, par le chevalier de Jaucourt.)

SEMEI. — « L'Ecriture compte jusqu'à dix-sept personnes de ce nom, dont un seul est fort connu ; c'est Séméï, fils de Géra, de la famille de Saül, qui maudit David (*II Reg.* XVI, 5). Ce saint roi ayant été obligé de sortir de Jérusalem, à cause de la révolte d'Absalon, vint à Bahurim, et Séméï en sortit, et commença à maudire David et à lui

jeter des pierres, en lui reprochant d'avoir versé le sang de la maison de Saül, que le Seigneur faisait actuellement retomber sur lui, et d'avoir usurpé le royaume de ce prince, dont Dieu allait le dépouiller pour le donner à Absalon son fils (*II Reg.* XVI, 7 et 8). Abisai, frère de Joab, plein de zèle pour son roi, ne put souffrir l'insolence de Sémeï, et demanda à son maître la permission d'aller lui couper la tête ; mais David à qui il était facile de venger sur-le-champ l'outrage sanglant qu'il recevait, instruit des voies de Dieu, et respectant la main qui faisait agir un sujet rebelle, dit à Abisaï de le laisser faire, parce que le Seigneur lui avait commandé de maudire David (*Ibid.*, XVI, 10). Ce n'est pas que Sémeï eût reçu un ordre exprès de maudire David, car il serait louable d'avoir obéi ; mais il n'agissait avec tant d'insolence, que par une secrète disposition de la justice divine, qui voulant punir David de son crime avec Bethsabée, avait choisi Sémeï pour prêter le ministère de ses passions injustes à l'exécution de sa volonté. Ce saint roi, convaincu que son orgueil méritait une telle humiliation, se soumit à cet excès d'opprobres, et continua son chemin sans répondre. Sémeï, devenu plus hardi par l'impunité, redoubla ses outrages, et marchant vis-à-vis de son maître en côtoyant la montagne, il ne cessa de le maudire, de lui jeter des pierres, et de faire voler la poussière pendant qu'il passait. Mais David ayant triomphé du parti d'Absalon, et retournant victorieux à Jérusalem, Sémeï craignit le juste ressentiment de son souverain ; il courut au-devant de lui, et se jetant aux pieds de celui qu'il avait si cruellement outragé, il implora humblement sa miséricorde (*Ibid.*, XIX, 19). Abisai, toujours ardent pour l'honneur du roi, excitait David à la vengeance, et le pressait de punir celui qui avait maudit l'oint du Seigneur. Mais ce bon prince soutenant son caractère d'une douceur inaltérable envers ceux qui l'avaient offensé, réprima le zèle d'Abisaï, et promit avec serment à Semeï qu'il ne mourrait point (*Ibid.*, XIX, 23). Il le laissa effectivement en paix tant qu'il vécut, et il remplit ainsi le devoir de pécheur pénitent : mais comme il avait aussi à remplir celui de roi, et qu'il eût été dangereux de laisser impuni un tel attentat contre la majesté royale, il crut avant sa mort, devoir recommander à Salomon de faire porter à ce séditieux la juste peine de son crime, lorsque sa sagesse lui en ferait naître une occasion favorable. Salomon étant donc monté sur le trône, fit appeler Sémeï, lui ordonna de se bâtir une maison à Jérusalem pour y demeurer, et lui défendit d'en sortir sous quelque prétexte que ce fût, l'assurant que s'il venait à passer le torrent de Cédron qui était sur le chemin de Jérusalem à Bahurim, où Semeï avait tous ses biens, il le ferait mettre à mort sur-le-champ. Sémeï se soumit à cette peine qui était beaucoup plus douce qu'il ne méritait ; il vint s'établir à Jérusalem ; mais à peine trois ans s'étaient-ils écoulés, qu'il en sortit pour courir après quelques-uns de ses esclaves qui s'étaient enfuis. Salomon l'ayant appris, le fit venir, et après lui avoir reproché les indignes outrages dont il avait accablé son roi, et la désobéissance dont il venait de se rendre couplable envers lui-même, il le fit tuer pour accomplir la promesse qu'il lui avait faite. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XXX, p. 639, article *Sémeï*.)

SÉMÉIAS. — « Prophète que Dieu envoya à Roboam, pour lui dire de ne point se mettre en campagne, et de ne point marcher contre les dix tribus qui s'étaient séparées de lui, parce que c'était le Seigneur lui-même qui avait fait cette séparation et qui avait élevé Jéroboam sur le trône : ce qui doit s'entendre ainsi, que, quoique ce fût par un mouvement très-libre de leur volonté, que les Israélites avaient abandonné Roboam et choisi Jéroboam pour leur roi, Dieu, néamoins, comme cause première et universelle, avait conduit toutes leurs démarches, et lâchant la bride à leur ressentiment contre Roboam, avait réuni les volontés de plus d'un million d'hommes vers le seul Jéroboam sans aucune contradiction. Les Israélites ayant entendu l'ordre que Dieu leur donnait par la bouche du prophète, n'avancèrent pas plus loin, et s'en retournèrent chez eux. Quelques années après, les crimes de Juda ayant attiré la colère de Dieu, Sésac, roi d'Égypte, vint avec une armée innombrable pour en prendre vengeance. Dieu envoya en même temps Séméïas à Roboam et aux principaux de son royaume qui s'étaient retirés à Jérusalem, pour leur dire que puisqu'ils l'avaient abandonné, il les livrait entre les mains de Sésac (*II Par.* XII, 5). Le roi et les princes consternés de ces menaces terribles, s'humilièrent sous la main qui les frappait : et Dieu les voyant abattus voulut bien adoucir la rigueur de sa sentence : il leur fit dire par le prophète qu'il ne les ferait pas mourir, et qu'il ne les livrerait pas entièrement à la fureur de leur ennemi (*Id.*, XII, 7). C'est tout ce que l'Ecriture nous apprend de ce Séméïas, qui écrivit l'histoire du règne de Roboam. Il y en a eu quinze autres de ce même nom, dont les plus connus sont : 1° un faux prophète, fils de Dalaïas, qui vivait du temps de Néhémie, et qui s'étant laissé gagner par Sanaballat, voulut persuader à ce généreux Israélite de se retirer dans le temple, sous prétexte qu'on lui tendrait des embûches ; 2° un autre faux prophète qui vivait à Babylone pendant que Jérémie prophétisait en Judée. Cet imposteur voyant que Jérémie avait envoyé une prophétie aux Juifs captifs, eut la hardiesse d'écrire au peuple de Jérusalem, pour demander que Jérémie fût puni comme un enthousiaste et un fourbe, et de se plaindre aux prêtres d'un ton d'autorité, de ce qu'ils ne l'avaient pas fait mettre dans les fers (*Jer.* XXIX). Jérémie ayant eu connaissance de cette lettre, écrivit à son tour aux captifs de Babylone, que puisque Séméïas avait prophétisé sans ordre du Sei-

gneur, Dieu le visiterait dans sa colère, qu'aucun de sa postérité n'aurait part au bonheur dont Dieu devait combler son peuple, puisqu'il avait prononcé des paroles de révolte contre le Seigneur (*Jer.*, XXIX, 32). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXX, pp. 639 et 640, article *Séméias.*)

SENTIMENT. — « Tout devient sentiment dans un cœur sensible, dit J.-J. Rousseau. L'univers entier ne lui offre que des sujets d'attendrissement et de gratitude. Partout il aperçoit la bienfaisante main de la Providence : il recueille ses dons dans les productions de la terre; il voit sa table couverte par ses soins; il s'endort sous sa protection, son paisible réveil lui vient d'elle; il sent ses leçons dans les disgrâces, et ses faveurs dans les plaisirs; les biens dont jouit tout ce qui lui est cher, sont autant de nouveaux sujets d'hommages. Si le Dieu de l'univers échappe à ses faibles yeux, il voit partout le père commun des hommes. O sentiment, sentiment! Quel est le cœur de fer que tu n'as jamais touché? Quel est l'infortuné mortel à qui tu n'arrachas jamais de larmes. » (*Pens.*, p. 84.)

SÉPHORA. — « Fille de Jéthro, prêtre du pays de Madian. Moïse, obligé de se sauver de l'Egypte, arriva dans le pays de Madian, où il se reposa près d'un puits. Les filles de Jéthro étant venues à ce puits pour y abreuver les troupeaux de leur père, des bergers les en chassèrent; mais Moïse les défendit contre ces bergers, et fit boire leurs brebis. Quand elles furent retournées chez leur père, elles lui apprirent ce qui venait de se passer; et Jéthro envoya chercher Moïse, le reçut chez lui, et lui donna en mariage Séphora, une de ses sept filles, dont il eut deux fils, Gerson et Eliézer. Plusieurs années après, le Seigneur ayant ordonné à Moïse de retourner en Egypte, il partit avec Séphora et ses deux fils; et sur le chemin, Dieu lui apparut, et menaça de le tuer, parce qu'il n'avait pas circoncis l'un de ses deux fils; menace qui montrait par avance le caractère du ministère dont il allait être chargé; ministère de terreur et de mort qui allait imposer aux Israélites une loi effrayante, qui serait accompagnée de menaces de mort contre les prévaricateurs. Aussitôt Séphora prit une pierre tranchante, et ayant circoncis son fils, elle jetta aux pieds de Moïse la chair qu'elle avait coupée, et lui dit : Vous m'êtes vraiment un époux de sang, c'est-à-dire, j'allais vous perdre, et Dieu vous rend à moi; mais il m'en coûte le sang de mon fils pour recouvrer mon époux (*Exod.* IV, 25). Il y a apparence que Moïse, pressé d'aller en Egypte, continua son chemin et que Séphora fut obligée de s'arrêter à cause de la circoncision de son fils, et qu'après la guérison de l'enfant, elle retourna chez son père; car l'Ecriture dit que Jéthro, ayant appris la manière dont Dieu avait tiré son peuple de l'oppression des Egyptiens, vint trouver son gendre au mont Sinaï, et lui amena sa femme et ses deux fils. Il n'est plus parlé de Séphora qu'à l'occasion de la dispute qu'eurent avec Moïse, Aaron et Marie; et il paraît que Séphora y donna lieu (*Num.*, XII, 1). L'Ecriture donne encore le nom de Séphora à une des sages-femmes des Hébreux *Exod.* I, 15. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXX, pp. 793 et 794, article *Séphora.*)

SÉPULTURE. — « Vint le christianisme qui reproduisit sous les formes et les dénominations que chacun connaît la même religion des tombeaux. Certes, plusieurs de ces rites et de ces pratiques à cet égard sont d'admirables choses. M. de Châteaubriand, a eu raison d'élever au-dessus des institutions analogues du paganisme la grande fête de la commémoration des morts et en général la liturgie funéraire de l'Église catholique. » (V. JOGUET, *Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 130, article *Sépulture.*)

SERMENT. VOLTAIRE. — « Il est clair que la sainteté des serments est nécessaire, et qu'on doit se fier davantage à ceux qui pensent qu'un faux serment sera puni, qu'à ceux qui pensent qu'ils peuvent faire un faux serment avec impunité. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kelh, in-12, t. XL, p. 343.)

« Il y a une prodigieuse différence entre un serment fait dans une chambre, et un serment fait dans un temple. » (*Id.*, t. LI, p. 316.)

J. REYNAULD. — « Voici, selon la doctrine de l'Eglise prise dans la théologie de saint Thomas, car il s'agit ici d'une question toute théologique, le principe de l'institution du serment.

« Les faits particuliers, relatifs aux individus, ne pouvant, dans une multitude de cas, être vérifiés par les seules ressources de la raison, la nécessité a naturellement forcé à recourir aux témoins. Mais le témoignage des hommes n'est pas toujours suffisant; d'abord, parce que les hommes sont exposés au mensonge; ensuite, parce que ne pouvant connaître ni ce qui est à venir, ni ce qui est caché dans le fond des cœurs, ni ce qui est loin d'eux, il y a une quantité de choses qui sont en dehors de leur connaissance. La conduite des affaires humaines demande cependant une certitude déterminée sur les faits en question; la nécessité a donc inspiré de faire appel au témoignage de Dieu, puisque ce témoignage ne peut jamais faillir, ni par mensonge, ni par ignorance. De là le serment...

« A côté de l'erreur volontaire se trouve placée l'erreur involontaire, plus inévitable encore. Dans ce qui touche au passé, la mémoire du témoin peut le tromper; dans ce qui touche à l'avenir, son imprudence peut l'engager à l'impossible. La rectitude du serment, quelleque soit la sincérité de celui qui le fait, demeure donc toujours incertaine; et cette méthode d'affirmation, en forçant la majesté divine à se servir à chaque instant de paroles douteuses, expose à chaque instant les hommes à la compromettre, et à risquer par conséquent l'impiété.

« Aussi l'Eglise, pour assurer la validité

du serment, a-t-elle toujours imposé aux témoins, outre la sincérité, deux autres conditions non moins essentielles, qui sont le jugement et la justice : ***Jurabis in veritate, in judicio et in justitia.*** En effet, par défaut de jugement, le témoin peut être entraîné à des assertions légères touchant le passé ou l'avenir, et à leur donner imprudemment pour sanction l'autorité de Dieu. Par défaut de justice, il peut l'être à promettre une chose évidemment contraire au bien, et à faire ainsi avec le mal, par l'intermédiaire de Dieu, une monstrueuse alliance. Dans le premier cas, si, après tout, le témoin se trouve hors d'état d'accomplir ce à quoi il était assujetti, voilà le serment rompu. Dans le second cas, s'il ne peut l'accomplir qu'à condition de faire le mal et d'empêcher le bien, voilà encore le serment condamné à être rompu, puisque la loi générale qui ordonne le bien est supérieure à la loi particulière qui prescrit l'obéissance au serment. Ainsi le serment, ne dépendant pas seulement de la bonne foi de celui qui jure, mais de la solidité de ses facultés, ne porte point en lui-même une garantie suffisante. Il y a toujours restriction. — « Quicunque « jurat aliquid se facturum, dit saint Thomas, « obligatur ad id faciendum, ad hoc quod « veritas impleatur : si tamen alii duo comi- « tes adsint, scilicet judicium et justitia. » Mais ce sont-là deux appuis dont l'homme n'est jamais assez sûr pour en pouvoir répondre. Son serment est donc toujours hypothétique, relatif à l'imperfection humaine et non point à la certitude absolue...

« Mais le serment, même en le supposant entouré de ces conditions de vérité, de justice, de prudence, sans lesquelles il devient une cause de honte pour celui qui le profère, de dommage pour celui qui s'y fie, d'offense pour la personne divine qui s'y trouve mêlée, n'est pas encore œuvre de bien. Il ne fait honneur ni à Dieu, ni à l'homme, parce qu'il est injurieux pour la nature humaine de ne s'en point remettre à la simple attestation de celui qui témoigne. Aussi l'Eglise n'a-t-elle jamais accepté le serment que comme une nécessité due à l'imperfection des hommes sans cesse en méfiance les uns à l'égard des autres. Sauf les cas d'urgence, elle l'a constamment prohibé. « Celui qui comprend, dit saint Au- « gustin (*De serm. Dom.*), que le serment ne « se rapporte point à ce qui est nécessaire, « se surveillera de manière à n'en faire « usage que contraint par la nécessité. » C'est assez dire que le serment n'est autorisé par la religion que dans des occasions peu communes. Le respect dû à la majesté de Dieu exige en effet que le serment ne descende pas dans les choses médiocres, et c'est de quoi tout le monde est d'accord. Or, il me semble que de ce seul point, dont la vérité est évidente, on peut réduire par un raisonnement rigoureux que dans aucun cas le serment ne saurait convenir à la majesté suprême ; car si cette majesté, à cause de sa grandeur infinie, se trouve hors de proportion avec celles que nous nommons médiocres, il faudrait, pour qu'elle fût en proportion avec celles que nous nommons majeures, qu'il y eût, entre les unes et les autres, une distance infinie; et c'est ce qui n'est pas. A l'exception de ce qui mérite le nom de sacrement, il n'y a donc pas dans nos relations sociales une seule circonstance qui ne doive être regardée comme hors de proportion avec un appel immédiat à la puissance éternelle.

« Il n'y avait pas besoin de la susceptibilité chrétienne pour découvrir ce qu'il y a de contraire à la dignité humaine dans l'institution du serment. Les moralistes anciens avaient déjà commencé à le sentir. On trouve même dans une des déclarations de Delphes une doctrine sur le serment exactement conforme à celle de l'Eglise : l'oracle répondant aux Lacédémoniens à ce sujet, leur enseigne qu'il est noble et utile de s'abstenir du serment, et de tenir ses engagements par la seule force de la fidélité envers soi-même. Chez les Romains, il était spécialement défendu aux Flamines de jurer, et Plutarque, dans ses questions romaines, recherchant quel peut être la cause de cet usage, aboutit précisément à la question de dignité : « Ne serait-ce point, dit-il, que « le serment est la torture des hommes « libres, et que l'âme du prêtre en doit être « aussi bien exempte que son corps ; ou « qu'il serait inconvenant de ne point s'en « fier pour de petites choses à quelqu'un « que l'on en croit pour des choses grandes « et sacrées? » Mais ce n'est qu'à partir du christianisme que cette réprobation du serment commence à se bien marquer. Tout en permettant à la société laïque, par une sorte de compromis, l'usage du serment, l'Eglise eut la prétention d'étendre à son tour, sur ses membres, le beau privilége dont jouissait chez ces Romains, le sacerdoce du grand Dieu. La discipline ecclésiastique défendait formellement aux prêtres de s'engager par le serment sur l'Evangile. ***Presbyter, vice juramenti, per sanctam consecrationem interrogetur.*** — « La parole de « l'homme, dit à ce sujet saint Thomas, n'a « besoin de confirmation que parce que l'on « doute de la véracité de celui qui la pro- « fère. Mais c'est une injure évidente à la « dignité de la personne que de douter « ce qu'elle dit. Donc, il ne convient point « à des personnes d'une grande dignité « de prêter serment (II, 89). » D'après cela il interdit aux prêtres le serment, hormis les cas extraordinaires. Mais, d'après cette même raison, les nobles, aussi bien que les hommes libres par le sang, aussi bien que ceux qui faisaient ressortir du sacrement spécial de la prêtrise, leur supériorité, devaient naturellement faire résistance au serment. C'est ce qui a lieu pendant presque toute la durée du moyen âge. Sauf les circonstances exceptionnelles, les deux ordres d'en haut s'accordaient à considérer le serment comme incompatible avec la dignité de leur condition et propre seulement aux serfs et

aux gens du tiers-Etat. On possède d'anciens actes dans lesquels la partie noble s'engage « de bonne foi, et sans serment, « comme c'est son privilége. » Aussi fut-il d'usage, jusqu'à la révolution française, que, lorsqu'un évêque ou un prince du sang devaient être entendus en justice, leur serment, au lieu de paraître en public, fut prêté en particulier dans la maison du juge. Cela suffisait pour réserver le principe. Quant au roi, il ne devait faire qu'une fois serment en sa vie, à son sacre. Ici la majesté de l'acte semblait inspirer naturellement celle de l'engagement; le prince appelé par Dieu à partager sa souveraineté, pouvait à son tour, sans se manquer, appeler Dieu à témoin pour lui.

« J'ai dit que l'Eglise n'avait conservé le serment que par une sorte de compromis... Tel avait été le sentiment de Jésus, donnant une expression plus radicale à ce qu'avait, avant lui, confusément senti l'antiquité « *Vous avez entendu*, déclarait-il à « ses disciples, *qu'il a été dit aux anciens :* « *Tu ne commettras point de parjures et tu* « *rendras tes serments au Seigneur. Mais moi* « *je vous dis de vous abstenir absolument du* « *serment. Ne jurez ni par le ciel, parce qu'il* « *est le trône de Dieu; ni par la terre, parce* « *qu'elle est son marche-pied; ni par Jérusa-* « *lem, parce qu'elle est la ville du grand sou-* « *verain; ni par votre tête, parce que vous* « *n'êtes pas maître de blanchir ni de noircir* « *un seul de vos cheveux; mais que votre dis-* « *cours soit oui, oui; non, non; ce qui est au* « *delà de ces paroles est dans le mal, a malo* « *est* (*Matth.* v). » Voilà une sentence formelle; elle procède rigoureusement de la nature de la métaphysique apportée par Jésus dans la morale. Au lieu de chercher à couper le mal dans ses manifestations, dans le phénomène, Jésus se propose constamment de le détruire dans son germe, dans sa cause. Laissant de côté, comme secondaire, le règlement des actions, il vise avant tout au règlement de leur principe. Cette savante méthode est la base du fameux discours sur la montagne, dans lequel Jésus annonce être venu non pour changer la loi, mais pour la compléter; discours duquel est sortie toute la morale du christianisme, et qui se termine par ces belles paroles : *Soyez donc parfaits comme votre père l'est dans les cieux.* Il ne dit pas à ses disciples : *Ne faites point un mauvais usage de la richesse;* il leur dit : *Soyez pauvres par l'esprit;* c'est-à-dire, sentez-vous dans l'âme, indépendants de la richesse. Il ne leur dit pas : *Ne commettez point d'adultère*; il leur dit : *Eteignez dans votre âme le germe de la concupiscence.* Il ne leur dit pas : *Ne tuez pas;* il leur dit : *Que votre âme ne nourrisse jamais la haine;* de même, venant au parjure, il ne leur dit pas : *Ne parjurez point;* il leur dit : *N'engagez jamais le témoignage de Dieu avec le vôtre*, et il élimine même du serment des créatures, parce que Dieu, selon lui, s'y retrouve toujours. *Ego dico vobis : non jurare omnino. Avant tout, mes frères,* dit saint Jacques dans son exhortation morale, *ne prononcez point de serments, ni par le ciel, ni par la terre, ni par quoi que ce soit. Que votre parole soit : oui, oui; non, non; afin que vous ne tombiez point sous le jugement* (*Jac.* v). On peut lire la condamnation expresse du serment dans saint Justin, dans saint Irénée, dans saint Clément d'Alexandrie, dans saint Basile, dans saint Jérôme, dans Tertullien. — « Le « serment, dit saint Jérôme dans son *Com-* « *mentaire sur saint Matthieu*, était accordé « aux Juifs comme à des enfants. On leur « permettait de jurer par Dieu, de même « qu'on leur permettait d'immoler à Dieu « des victimes, afin qu'ils n'en immolassent « point aux démons; non qu'ils fissent bien « en jurant, mais parce qu'il valait encore « mieux appeler Dieu à témoin que d'y ap- « peler les démons. Mais la vérité évangé- « lique ne souffre point le serment, la pa- « role fidèle doit en tenir lieu. — Celui qui « ne se commet point par le serment, dit-il « ailleurs (*in Zach.*), ne risque point de se « compromettre par le parjure. » L'alliance avec la société civile qui, à cause de sa grossièreté, demeurait attachée au serment comme à une garantie de la solidité de la plupart des relations, empêcha l'Eglise de persévérer sur ce point dans la rigidité de son fondateur et de ses Pères. Elle se vit obligée, pour ne point s'entraver, d'user de tolérance envers le serment; mais elle ne l'admit jamais, ainsi que cela ressort d'une foule de témoignages, dont quelques-uns ont même été occasionnellement cités tout à l'heure, que comme une nécessité produite par la faute des hommes, et dont les gens de bien devaient autant que possible se garder : elle n'imagina point que le serment pût être d'usage parmi les bienheureux. » (J. REYNAUD, *Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, pp. 130-133, art. *Serment.*

SERMONS. — « C'est une très-bonne institution, dit Voltaire, de se rassembler pour entendre une exhortation à la vertu. » (*Œuvres de Voltaire*, édition in-12 publiée par Beaumarchais, t. II, p. 237.)

SERPENT, *voyez* CHUTE de l'homme, PÉCHÉ ORIGINEL, etc. — « Le serpent est regardé, par les peuples d'Amérique, comme le symbole du mauvais esprit. Les peintures hiéroglyphiques aztèques représentent le grand Esprit mettant en pièces une couleuvre. La première femme, *la mère de notre chair*, y est appelée la femme au serpent, *Cihua-Cohuatli;* elle est toujours représentée en rapport avec un grand serpent. » (DE HUMBOLDT, *Vues des Cordillères*, pag. 84 et 101.)

SIMÉON. — « Second fils de Jacob et de Lia; Lia le nomma *Siméon*, parce que le Seigneur l'avait exaucée. Il était frère utérin de Dina, et il eut avec Lévi la principale part à la vengeance cruelle que les enfants de Jacob tirèrent de l'affront fait à leur sœur. Jacob leur témoigna l'horreur que lui causait cette action détestable, et leur reprocha qu'ils l'exposaient, lui et sa famille, à la haine et au ressentiment des peuples du

pays. Ce saint patriarche en garda jusqu'à la mort le souvenir, et le temps ne put effacer de son esprit l'horreur d'une telle barbarie. Siméon fut un de ceux que Jacob envoya en Egypte pour y chercher du blé, et Joseph le retint pour ôtage, jusqu'à ce que ses autres frères eussent amené Benjamin. On ne convient pas du motif qui porta Joseph à traiter Siméon avec tant de rigueur; et la conjecture de ceux qui prétendent que c'est parce que Siméon avait été des plus ardents à poursuivre sa mort, n'est pas recevable, parce que, outre qu'elle n'a point de fondement dans l'Ecriture, c'est prêter gratuitement à ce patriarche un motif de vengeance qui paraît blesser la charité. Jacob, sur le point de mourir, maudit la fureur de Lévi et de Siméon, et témoigna toute l'indignation que lui causait la violence qu'ils avaient exercée contre les Sichimites. En effet, les tribus de Siméon et de Lévi furent dispersées dans Israël. Dieu changea depuis, à l'égard de Lévi, cette malédiction en bénédiction, à cause du zèle que marquèrent ceux de cette tribu pour venger l'injure de Dieu après l'adoration du veau d'or : s'ils furent dispersés, ce fut par honneur, et vivant de l'autel comme servant à l'autel. Pour Siméon, il ne reçut, pour son lot, qu'un canton que l'on démembra de la tribu de Juda, et quelques autres que les siméonites allèrent conquérir dans les montagnes de Séir et dans le désert de Gader. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XXXI, p. 97, article *Siméon*.)

SIMÉON. — « Aïeul de Mathatias, père des Macchabées, de la race des prêtres, et descendant de Phinées. Un autre de ce nom fut du nombre de ceux qui répudièrent leurs femmes après la captivité, parce qu'elles étaient étrangères. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et d'**Alembert**, t. XXXI, pp. 97 et 98, article *Siméon*.)

SIMÉON. — « Homme juste et craignant Dieu, qui vivait à Jérusalem dans l'attente du Rédempteur d'Israël. Le Saint-Esprit l'avait assuré qu'il ne mourrait point sans l'avoir vu. Il demeurait presque toujours dans le temple, et le Saint-Esprit l'y conduisit dans le moment que Joseph et Marie y présentèrent Jésus-Christ pour obéir à la loi. Alors ce vieillard, prenant l'enfant entre ses bras, rendit grâces à Dieu, et lui témoigna sa reconnaissance par un admirable cantique, qui est un excellent modèle d'action de grâces. Après cela *Siméon* bénit le père et la mère, et prédit à Marie que cet enfant serait exposé à la contradiction, et qu'elle-même ressentirait le contre-coup de toutes ses souffrances. C'est là tout ce que l'Evangile nous apprend de ce saint homme; ce que l'on y ajoute de plus n'a aucun fondement solide. On trouve encore dans l'Ecriture, Siméon, fils de Juda et père de Lévi, un des aïeux de Jésus-Christ. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XXXI, p. 93, article *Siméon*.)

Le Talmud fait mention du vieillard Siméon en ces termes : « Les rabbins ont laissé, par tradition, que pendant tout le temps que Siméon le Juste exerça le ministère, le sort du nom de Dieu montait à droite, la langue des splendeurs blanchissait, la lumière du soir était ardente. »

« L'année que Siméon le Juste mourut, il leur dit : Je mourrai cette année. Ils lui dirent : Comment le savez-vous ? Celui-ci répondit : Toutes les fois que j'entrais dans le Saint des saints, je rencontrais un vieillard revêtu de blanc, qui entrait et sortait avec moi ; mais aujourd'hui j'ai vu un vieillard vêtu de noir, qui est entré avec moi. Après cela, ayant été malade sept jours, il mourut, et les prêtres, ses frères, cessèrent, dès cette heure, de bénir au nom du Seigneur. » (Talmud, I, *Joma*, chap. commençant par *Tereph Bekalpi*, et dans **Galatin**, IV, 8.) Le rabbi Moïse l'Egyptien dit que Siméon le Juste eut pour disciple Gamaliel, surnommé le Vieux, le même qui fut le maître de saint Paul. (**Galatin**, *De chr. cat.* vers. 1, 2.)

SIMON I. — « Grand prêtre des Juifs, que sa grande piété fit surnommer *le Juste*, était fils d'Onias Ier, auquel il succéda dans la grande sacrificature l'an 3702. Le Saint-Esprit, par la bouche de Jésus, fils de Sirach, fait un éloge magnifique de ce pontife des Juifs. Il répara le temple de Jérusalem qui tombait en ruines, le fit environner d'une double muraille, et y fit conduire de l'eau par des canaux, pour laver les hosties. Ce grand prêtre laissa, en mourant, un fils unique en bas âge, nommé Onias, qui étant trop jeune pour exercer la souveraine sacrificature, ne jouit de cette dignité qu'après qu'Eléazar son oncle, et Manassé son grand oncle, l'eurent exercée pour lui ; 2° Simon, petit-fils du premier, succéda à Onias son père, l'an du monde 3785. C'est sous ce pontificat que Ptolémée Philopator vint à Jérusalem, et, après avoir fait des dons considérables au temple, voulut entrer dans l'intérieur, et pénétrer même dans le Saint des saints, où le seul grand prêtre pouvait entrer une seule fois au grand jour des expiations. Mais le grand prêtre s'opposa avec force à cette entreprise sacrilége, et représenta au roi la sainteté du lieu, et la loi formelle de Dieu qui lui en défendait l'entrée. Ptolémée, inflexible dans sa résolution, s'avançait toujours pour entrer, lorsque Dieu étendit son bras vengeur sur ce prince impie, et punit sa profanation en le renversant par terre sans force et sans mouvement. Quelques auteurs appliquent à Simon II l'éloge du Saint-Esprit, que nous avons rapportée à Simon Ier. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XXXI, p. 103, article *Simon*.

SIMON MACCHABÉE. — « Fils de Mathatias, surnommé *Thasi*, fut prince et pontife des Juifs, depuis l'an du monde 3860 jusqu'en 3869. Son père étant sur le point de mourir, le recommanda à ses autres enfants comme un homme de conseil, qui pouvait leur tenir lieu de père. Simon signala sa valeur dans plusieurs occasions, sous le gouvernement de Judas et de Jona-

thas ses frères. Le premier l'ayant envoyé avec trois mille hommes dans la Galilée, pour secourir les Juifs de cette province contre les habitants de Tyr, de Sidon et de Ptolémaïde, Simon défit plusieurs fois les ennemis, et revint triomphant et chargé d'un grand butin auprès de ses frères. Il battit Apollonius, conjointement avec Jonathas; et celui-ci ayant été arrêté par Tryphon, Simon alla à Jérusalem pour rassurer le peuple, que cette détention avait alarmé. Il lui fit un excellent discours, dans lequel on voit éclater l'amour de la religion et de la patrie, le détachement de la vie, et la ferme résolution où il était de remplir, à l'exemple de ses frères, sa vocation, en combattant jusqu'à la mort pour la gloire de Dieu et pour le salut d'Israël. Ces sentiments héroïques rendirent le courage à tout le peuple qui, ne voyant personne plus digne que Simon d'être à la tête des affaires, l'élut tout d'une voix. Simon, devenu père de sa nation par ce choix unanime, fit bien voir, par la sagesse de son gouvernement, que Dieu avait présidé à cette élection; il fit d'abord assembler tous les gens de guerre, répara en diligence les murailles et les fortifications de Jérusalem, et se disposa à marcher contre Tryphon, qui s'avançait avec une grande armée dans le pays de Juda, résolu de lui livrer bataille. Mais celui-ci lui envoya des ambassadeurs, pour lui dire qu'il n'avait retenu Jonathas que parce qu'il était redevable de quelques sommes au roi; mais que s'il voulait lui remettre cent talents, et les deux fils de Jonathas en otage, il rendrait la liberté au père. Quoique Simon reconnût que le perfide ne parlait ainsi que pour le tromper, il se trouva dans la cruelle nécessité de mettre ses deux neveux à la merci de ce traître, de crainte qu'en lui refusant ce qu'il demandait Israël ne le rendît coupable de la mort du père. Ce qu'il craignait arriva: Triphon ne renvoya point Jonathas; mais désespéré de ce que Simon faisait échouer son dessein sur Jérusalem, il assassina le père et les deux fils, et reprit le chemin de son pays. Simon envoya chercher les os de son frère, et les fit ensevelir honorablement à Modin, dans le sépulcre de ses pères, qu'il fit orner de colonnes, de pyramides et de trophées. Après cela, il s'appliqua à réparer les places de la Judée, et à les mettre en état de défense. Il envoya ensuite des ambassadeurs à Démétrius, qui avait succédé, dans le royaume de Syrie, au jeune Antiochus, massacré par Tryphon, et pria ce prince de rétablir la Judée dans ses franchises, et de l'exempter de tributs. Démétrius accorda plus qu'on ne lui demandait; il affranchit la Judée du joug des Syriens, laissa aux Juifs les places fortifiées, et les exempta de toutes charges; et l'on commença en cette année d'écrire sur les registres publics: la première année, sous Simon, grand pontife, chef et prince des Juifs. Un an après que la liberté eut été rendue aux Juifs, les Syriens sortirent de la citadelle de Jérusalem, qu'ils occupaient depuis longtemps; et Simon, après l'avoir purifiée, y entra en cérémonies, et établit une fête solennelle en mémoire de cette réduction. Il s'appliqua ensuite à faire le bonheur de ses peuples; il établit partout l'abondance, la joie, la sécurité et la paix; il fit fleurir l'agriculture, protégea ceux qui cultivaient la terre, soulagea les pauvres, réprima l'injustice, rétablit la pureté du culte divin, et fit observer les lois de Dieu. Toute la suite de son administration nous trace l'image et le modèle du plus heureux gouvernement. Il renouvela avec les Lacédémoniens et les Romains l'alliance que ces deux peuples avaient faite avec ses deux frères, et il envoya aux derniers par Mummius, un bouclier d'or, qui fut reçu avec la plus grande satisfaction. Les Juifs, pour donner à ce généreux chef un témoignage de leur reconnaissance, firent dresser un acte public des obligations qu'ils avaient à Simon et à toute sa famille; lui confirmèrent pour toujours la dignité de prince et de pontife de la nation, pour en jouir, lui et ses descendants, à perpétuité, jusqu'à ce qu'il se levât parmi eux un pontife fidèle. Ces dernières paroles marquent l'attention où étaient les Juifs du règne du Messie. Cette déclaration fut écrite sur une table de cuivre, placée dans les galeries du temple, et on en mit une copie dans le trésor, pour servir à Simon et à ses enfants. Ce transport de la dignité pontificale dans la maison de Simon, qui était la tribu de Lévi, paraît d'abord donner atteinte à la fameuse prophétie de Jacob, qui prédit que le sceptre ne sortira point de Juda, jusqu'à ce que *celui qui doit être envoyé* soit venu. Mais il faut faire attention que les descendants de Juda faisaient alors la plus considérable partie du peuple juif en qui résidait l'autorité du gouvernement, et que ce peuple ne faisait qu'user de son droit, en transportant à Simon toute la puissance publique. Ainsi la tribu de Juda ne se dépouillait point du sceptre; elle ne faisait que le mettre à la main de Simon et de ses successeurs pour vivre sous eux dans l'espérance du Christ tant de fois promis. Antiochus Sidètes, roi de Syrie, ayant proposé à Simon de joindre ses troupes aux siennes pour chasser l'usurpateur Triphon, le grand prêtre y consentit, à condition que le roi confirmerait aux Juifs les priviléges que ses prédécesseurs leur avaient accordés. Antiochus promit tout, et beaucoup plus même qu'on ne demandait, mais quand il crut pouvoir se passer du secours de Simon, il ne garda aucun des articles du traité, et il voulut même le forcer à lui rendre plusieurs places qu'il prétendait lui appartenir, ou à lui payer en échange mille talents d'argent. Simon lui ayant fait une réponse peu satisfaisante, il envoya Cendébée, son lieutenant, avec une puissante armée, pour ravager la Judée. Simon, que son grand âge mettait hors d'état de commander les troupes, envoya Jean et Juda ses deux fils, avec vingt mille hommes, pour combattre les Syriens. Ces deux

guerriers obéirent; et après avoir défait Cendébée et dissipé ses troupes, ils retournèrent triomphants en Judée. Trois ans après cette victoire, Simon employant pour le bien de l'Etat tout ce qui lui restait de vigueur, s'appliquait à visiter les villes de son Etat, et à y régler toutes choses, lorsqu'il arriva au château de Doch, où demeurait Ptolémée, son gendre. Cet ambitieux, qui voulait s'ériger en souverain du pays, méditait depuis longtemps l'affreux projet de se défaire de ceux qui pouvaient mettre obstacle à l'élévation de sa fortune. Il crut en avoir trouvé l'occasion, et ce monstre se livrant sans remords à tout ce que l'ingratitude, la perfidie, la cruauté, ont de plus noir, fit inhumainement massacrer Simon et deux de ses fils, au milieu d'un festin qu'il leur donna. Ainsi mourut ce grand prince, par la trahison d'un gendre dénaturé, dans le temps où sa valeur et sa sagesse affermissaient de plus en plus la liberté du peuple juif, et l'exercice de la religion; après avoir servi, comme ses frères, Dieu et son peuple, il devait éprouver le même sort qu'eux; il y était préparé depuis longtemps par la vive exhortation que Mathatias, au lit de la mort, fit à ses enfants. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXXI, p. 103 à 105, art. *Simon*.)

SOCIETE. — Voltaire réfute en ces termes, les philosophes de son siècle, et particulièrement Rousseau, qui combattaient l'état de société :

« Tous les hommes qu'on a découverts dans les pays les plus incultes et les plus affreux, vivent en société, comme les castors, les fourmis, les abeilles, et plusieurs sortes d'animaux.

« On n'a jamais vu de pays où la mère méconnût ses enfants après les avoir élevés, où l'on vécût sans famille et sans aucune société. Quelques mauvais plaisants ont abusé de leur esprit jusqu'à hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre seul comme un loup cervier, et que c'est la société qui a depravé la nature. Autant vaudrait-il dire que dans la mer les harengs sont originairement faits pour nager isolés, et que c'est par un excès de corruption qu'ils passent en troupes de la mer Glaciale sur nos côtes; qu'anciennement les grues volaient en l'air, chacune à part, et que par une violation du droit naturel elles ont pris le parti de voler en compagnie. L'instinct de l'homme fortifié par la raison le porte à la société, comme au manger et au boire. Loin que le besoin de la société ait dégradé l'homme, c'est l'éloignement de la société qui le dégrade. Quiconque vivrait absolument seul perdrait bientôt la faculté de penser et de s'exprimer. Il serait à charge à lui-même, il ne parviendrait qu'à se métamorphoser en bête. L'excès d'un orgueil impuissant, qui s'élève contre l'orgueil des autres, peut porter une âme mélancolique à fuir les hommes. C'est alors qu'elle s'est dépravée. Elle s'en punit elle-même. Son orgueil fait son supplice; elle se ronge dans la solitude du dépit secret d'être méprisée et oubliée; elle s'est mise dans le plus horrible esclavage pour être libre. »

SODOME. — « Ville capitale de la Pentapole; elle fut consumée, dit l'Ecriture, par le feu du ciel, avec trois autres villes voisines, Gomorrhe, Zéboïm et Adama, qui toutes étaient plongées dans le crime. Les prophètes parlent souvent de la ruine de Sodome et de Gomorrhe, et partout ils marquent que ce seront des lieux déserts, arides, inhabités, couverts d'épines; en un mot, une terre de sel, où l'on ne pourra ni planter ni semer : *Siccitas spinarum, et acervi salis, et desertum usque in æternum* (*Deut.* XXIX, 23; *Sophon.* II, 9; *Amos* IV, 11).

« Strabon, liv. IV, parle aussi des ruines de Sodome et de son circuit de 60 stades, qu'on voyait au bord de la mer Morte. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXXI, p. 232, art. *Sodome*, par le chevalier de Jaucourt.)

Les vestiges de l'incendie de la Pentapole et le souvenir de ce terrible événement existaient encore plusieurs siècles après. Voici ce qu'en disent les auteurs païens :

Strabon, après avoir fait la description du lac Asphaltite, ajoute : « Plusieurs indices portent à croire que ce pays a été travaillé par le feu; car, entre autres choses, on montre, non loin de Mosada, des rochers calcinés et raboteux, des crevasses de tous côtés, une terre réduite en cendre. Des gouttes de poix dégouttant des pierres, des fleuves qui bouillonnent et répandent au loin l'infection, et des maisons renversées çà et là; de sorte qu'on peut croire ce que répètent sans cesse les habitants du pays : qu'il y avait là autrefois treize villes, dont Sodome, qui en était la métropole, présente encore un circuit de 60 stades d'étendue; que, par des tremblements de terre, des irruptions de feu et d'eaux chaudes, bitumineuses et sulfureuses, le lac envahit la contrée; que les pierres ont conservé les marques de l'incendie, et que parmi les villes, les unes furent englouties, les autres abandonnées des habitants qui purent fuir. » (Strabon, *Géogr.* XVI.)

Tacite. — « Non loin (du lac Asphaltite) sont des plaines qu'on dit avoir été autrefois fertiles, couvertes de grandes villes, et ensuite incendiées par la foudre; on ajoute même qu'il en reste des vestiges, et que la terre, dont la surface est brûlée, a perdu la vertu de produire. En effet, toutes les plantes qui poussent d'elles-mêmes, ou qu'on y sème, deviennent noires, creuses, et tombent en cendres lorsqu'elles sont en herbe, en fleur, ou bien parvenues à leur accroissement ordinaire. Pour moi, j'accorde que des villes autrefois célèbres ont été incendiées par le feu du ciel; mais je crois aussi que la terre est infectée et l'air corrompu par les exhalaisons du lac; et que les grains et les produits de l'automne tombent en poussière à cause du sol et de l'atmosphère qui sont également nuisibles. » (Tacite, *Hist.* V, 7.)

SOLINUS. — « A une assez grande distance de Jérusalem s'étend une triste contrée, dont la terre noire et réduite en cendres atteste qu'elle a été frappée par le feu du ciel. Il y avait là deux villes, l'une appelée Sodome et l'autre Gomorrhe. » (SOLINUS, *Polyhistor.*, XXXIII.)

SOEURS. — *Voy.* RELIGIEUSES, COUVENTS, ABBAYE, MONASTÈRES, CHARITÉ, etc.

VOLTAIRE. — « Rien n'est plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de sa jeunesse, souvent même d'une haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de misères humaines, dont la vue est humiliante pour notre orgueil et révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse. »

WIT. — « Je ne connais sur la terre rien de plus vénérable que les sœurs grises; ces vierges, distinguées souvent par la naissance autant que par la fortune, par l'esprit autant que par la beauté, renoncent volontairement à tous les biens de la terre pour donner des secours aux pauvres malades et à des mendiants couverts de haillons. Elles lavent sans dégoût les plaies des lépreux et pansent leurs ulcères. Calmes et résignées, elles ne s'effrayent point du râle des mourants, et cherchent à lui alléger par de douces paroles et de pieuses prières son passage à l'autre monde. Certes la religion seule peut inspirer l'énergie nécessaire pour remplir d'aussi difficiles devoirs; et la religion qui donne cette énergie doit être sans contredit la véritable religion. » (Joh. WIT, genannt v. Doring, *Fragmente ans meinem Leben*, etc.; Brounoweig.)

Le Constitutionnel (à son époque d'incrédulité) : « Il existe dans la Guyane française une petite colonie française fondée par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, pieuses femmes qui ont dévoué leur vie à l'amélioration de la condition sociale des familles de nègres qui se sont placés sous leur direction. Cette petite colonie est à peu près ignorée en France. Elle est cependant l'œuvre d'une patience éclairée, d'une persévérance honorable, d'une grandeur et d'une noblesse de caractère, et d'un dévouement que la religion seule peut inspirer. Cette petite colonie jouit déjà de ce que la civilisation a de plus exquis : une instruction basée sur des principes solides, la soumission aux lois, ce boulevard de toutes sociétés constitutionnelles. » (*Constitutionnel* du jeudi 18 février 1841.)

SOLLICITUDES (BORNES DE NOS).

Fr. BACON : — « A chaque jour suffit sa malice : *Sufficit diei malitia sua* (*Matth.* VI, 34). Les sollicitudes à l'égard des choses de cette vie, si elles ne sont pas renfermées dans de justes bornes, ont le double inconvénient d'être parfaitement inutiles, puisqu'elles n'aboutissent qu'à accabler l'esprit et à troubler le jugement, et d'être peu conformes à l'esprit de la religion, puisque l'homme qui s'y livre semble se promettre pour les choses de ce monde une durée qui n'aurait pas de fin. La brièveté de la vie nous fait une loi d'être les hommes *d'aujourd'hui* et non les hommes *de demain*, *cueillant*, comme on dit, *chaque jour*, *à mesure qu'il arrive, et pensant que le futur deviendra présent à son tour.* De là je conclus que nos soins et notre sollicitude en général ne doivent avoir pour objet que le présent. Ce n'est pas cependant qu'on doive blâmer une sollicitude modérée, soit à l'égard de ses affaires domestiques, soit à l'égard des affaires publiques ou particulières dont nous serions spécialement chargés; mais deux excès se présentent ici qu'on doit également éviter.

« Le premier, c'est d'étendre la suite de nos sollicitudes à une distance extrême, et à des temps trop reculés, comme si nous pouvions, par ces préparatifs éloignés, enchaîner la Providence divine. Les païens eux-mêmes ont reconnu l'insuffisance et la témérité de cette prévoyance excessive; et l'on a remarqué que les hommes qui ont beaucoup donné à la fortune, d'ailleurs toujours disposés et toujours prompts à saisir l'occasion présente communément ont été très-heureux, tandis que les hommes qui portaient leurs vues bien loin, et se flattaient d'avoir tout prévu et tout disposé dans l'avenir, ne sont devenus célèbres que par leur infortune.

« Le second excès à éviter, c'est de donner aux préparatifs de l'avenir plus de temps qu'il n'est nécessaire pour délibérer avec prudence, et prendre une sage résolution. Eh! quel est celui d'entre nous qui garde toujours en ce point une juste mesure? Quel est celui à qui il n'arrive pas souvent de revenir sur une détermination prise, de tourner inutilement, et de s'évanouir enfin dans le même cercle de pensées? Or cette manière de nous occuper de l'avenir, nous ne craignons point de le dire, est également opposée aux conseils de la raison et à ceux de la religion. » (*Meditationes sacræ*, t. II, p. 393.)

SOPHONIE (LIVRE DE). — « Le livre sacré de *Sophonie* ne contient que trois chapitres. Son style est assez semblable à celui de Jérémie, dont il semble n'être que l'abréviateur. C'est le neuvième des douze petits prophètes; mais nous ne savons rien de sa vie que ce qu'il nous apprend lui-même de sa naissance, chap. I, 1; savoir, qu'il était fils de Chusi, de la tribu de Siméon. Il vivait du temps de Josias qui commença son règne l'an du monde 3363, et il y a beaucoup d'apparence qu'il prophétisait avant que ce prince religieux eût réformé les désordres de ses sujets. Sophonias peint vivement leur idolâtrie, menace Jérusalem de toute la colère du Seigneur, et finit néanmoins par des promesses consolantes sur le retour de la captivité. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXI, p. 417, art. *Sophonie*, par le chevalier de Jaucourt.)

SOUVERAINETÉ. — « La souveraineté, dit Jean Reynaud, est la puissance sans bornes.

Elle n'appartient qu'à Dieu, parce que la puissance découle donc de cette souveraineté divine et révélée. *Non est potestas nisi a Deo*, dit le prince des théologiens. Aussi toute puissance, quelle que soit sa grandeur, est-elle nécessairement subalterne?....

« Quant à la source de la souveraineté, nous avons déjà dit qu'elle est en Dieu. Comme Dieu est le principe des êtres, il l'est aussi de la puissance qui les anime, et cette puissance ne se légitime que par lui. Pour qu'un être pût prétendre tirer son droit de lui-même, il faudrait qu'il pût prétendre en tirer son existence, ce qui entraîne la négation du Créateur. Ainsi, le nom d'autocrate, entendu à la lettre, est un blasphème, et le titre de vicaire à Dieu est le seul qui convienne aux souverains. Ils le méritent en effet, puisqu'ils participent directement de l'autorité infinie, Dieu agissant sur eux sans intermédiaire. Mais de même que toute souveraineté a son origine dans la personne suprême, elle y a sa fin. Elle émane de Dieu et aboutit au retour des créatures vers Dieu. Le perfectionnement général, c'est-à-dire cette procession ininterrompue de tous les citoyens sur la route qui rejoint Dieu, est, comme nous l'avons indiqué tout à l'heure, le but fondamental de la souveraineté politique; et si la Providence a institué et conservé les nations, on ne peut en rendre raison que par cette vue qui lui est inspirée par sa bonté et par ses desseins d'ensemble sur l'univers. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 146 et 158, art. *Souveraineté*, par J. Reynaud.)

SPINOSA, Spinosisme. — Un grand nombre de philosophes prônant de nos jours la doctrine de Spinosa, nous laissons ici aux deux plus grands sceptiques et incrédules, Bayle et Voltaire, le soin de la réfuter.

Bayle. — « Spinosa était le plus grand athée qui ait jamais été, et qui s'était tellement infatué de certains principes de philosophie, que pour les mieux méditer il se mit comme en retraite, renonçant à tout ce qu'on appelle plaisirs et vanités du monde, et ne s'occupant que de ses absurdes méditations. Se sentant près de sa fin, il fit venir son hôtesse et la pria d'empêcher qu'aucun ministre le vînt voir dans cet état. Sa raison était, comme on l'a su de ses amis, qu'il voulait mourir sans dispute, et qu'il craignait de tomber dans quelques faiblesses de sens qui lui fît dire quelque chose dont il tirât avantage contre ses principes, c'est-à-dire qu'il craignait qu'on ne débitât dans le monde qu'à la vue de la mort, sa conscience s'étant réveillée, l'avait fait démentir de sa bravoure et renoncer à ses sentiments. Peut-on voir une vanité plus ridicule et plus outrée que celle-là, et une plus folle passion pour la fausse idée de la constance? » (Bayle, *Pens. div.*, t. II, p. 86.)

« De toutes les hypothèses d'athéisme, celle de Spinosa est la moins capable de tromper. Car, comme je l'ai déjà dit, elle combat les notions les plus distinctes qui soient dans l'entendement humain. Les objections naissent en foule contre lui; et il ne peut faire que des réponses qui surpassent en obscurité la thèse même qu'il doit soutenir; cela fait que son poison porte avec soi son remède. » (Bayle, *Dictionnaire critique*, art. *Spinosa*). Voy. pour la réfutation philosophique et détaillée du spinosisme cet article entier de Bayle, dont Voltaire donne d'ailleurs le résumé et l'analyse dans les passages suivants :

Voltaire. — « Spinosa était juif; jeune encore, voici la manière dont il fut traité par la synagogue : Accusé par deux jeunes gens de son âge de ne pas croire en Moïse, on commença, pour le mettre en bon chemin, par l'assassiner d'un coup de couteau au sortir de la comédie. Après avoir manqué son corps, on ne voulut pas manquer son âme, il fut procédé à l'excommunication majeure, au grand anathème.

« On ne trouve son athéisme à découvert que dans ses œuvres posthumes. Son *Traité d'athéisme* n'était point sous ce titre, et étant écrit dans un latin obscur et d'un style très-sec, M. le comte de Boulainvilliers l'a réduit en français sous le titre de *Réfutation de Spinosa*. Nous n'avons que le poison; Boulainvilliers n'eut pas le temps ou plutôt la volonté de donner l'antidote.

« Spinosa, entêté de Descartes, abuse de ce mot, également célèbre et insensé de Descartes : « Donnez-moi du mouvement « et de la matière, et je vais former un « monde. »

« En tête de l'idée incompréhensible et antiphysique que tout est plein, il s'est imaginé qu'il ne peut exister qu'une seule substance, un seul pouvoir, qui raisonne dans les hommes, sent et se souvient dans les animaux, étincelle dans le feu, coule dans les eaux, roule dans les vents, gronde dans le tonnerre, végète sur la terre, est étendu dans l'espace.

« Selon lui, tout est nécessaire, tout est éternel ; la création est impossible, point de desseins dans la structure de l'univers, dans la permanence des espèces, dans la succession des individus; les oreilles ne sont plus faites pour entendre, les yeux pour voir, le cœur pour recevoir et chasser le sang, l'estomac pour digérer, la cervelle pour penser, et les desseins ne sont que les effets d'une nécessité aveugle.

« Voilà au juste le système de Spinosa, voilà, je crois, les côtés par lesquels il faut attaquer sa citadelle, citadelle bâtie, si je ne me trompe, sur l'ignorance de la physique et sur l'abus le plus monstrueux de la métaphysique. Le système de Spinosa n'est pas absolument nouveau; il est imité de quelques anciens philosophes grecs; mais Spinosa a fait ce qu'aucun philosophe grec n'a fait : il a employé une méthode géométrique imposante, pour se rendre un compte net de ses idées; mais il s'est égaré méthodiquement avec le fil qui le conduit.

« Il établit d'abord une vérité incontestable et lumineuse; il y a quelque chose, donc il existe éternellement un être nécessaire.

« Ce principe est si vrai que le profond Samuel Clarcke s'en est servi pour prouver l'existence d'un Dieu.

« Cet être doit se trouver partout où est l'existence, car qui le bornerait? Mais bientôt Spinosa s'égare :

« Cet être, nécessaire, divin, est tout ce qui existe; il n'y a réellement qu'une seule substance dans l'univers.

« Ainsi, tout ce que nous appelons substance différente n'est, en effet, que l'universalité des différents attributs de l'être suprême, qui pense dans le cerveau des hommes, éclaire dans la lumière, se meut dans les vents, éclate dans le tonnerre, parcourt l'espace dans tous les astres, et vit dans toute la nature.

« Cependant Spinosa prononce qu'il faut aimer ce Dieu nécessaire, infini, éternel, et voici ses propres paroles, pag. 45, de l'édit. de 1731 :

« A l'égard de l'amour de Dieu, loin que « mon opinion le puisse affaiblir, j'estime « qu'aucune autre n'est plus propre à l'aug« menter, puisqu'elle me fait connaître que « Dieu est intime à mon être, qu'il me donne « l'existence et toutes mes propriétés, mais « qu'il me donne libéralement, sans repro« che et sans intérêt, sans m'assujettir à « autre chose qu'à ma propre nature. Elle « bannit la crainte, l'inquiétude, la défiance « et tous les défauts d'un amour vulgaire « ou intéressé. Elle me fait sentir que c'est « un bien que je ne puis perdre, et que je « possède d'autant mieux que je le connais « et que je l'aime. »

« Ces idées séduisirent beaucoup de lecteurs; il y en eut même qui, ayant d'abord écrit contre lui, se rangèrent à son opinion.

« On reproche à Bayle d'avoir attaqué durement Spinosa sans l'entendre. Durement, j'en conviens, injustement, je ne crois pas; il serait étrange que Bayle ne l'eût pas entendu. Il découvrit aisément l'endroit faible de ce château enchanté; il vit qu'en effet Spinosa compose son Dieu de parties, quoiqu'il soit réduit à s'en dédire, effrayé de son propre système. Bayle vit combien il est insensé de faire Dieu astre et citrouille, pensée et fumier, battant et battu. Il vit que cette fable est bien au-dessus de celle de Protée. Il est vrai que Spinosa emploie le mot de modalités et non pas celui de parties. Mais il est également impertinent, si je ne me trompe, que l'excrément de l'animal soit une modalité ou une partie de l'Etre suprême.

« Spinosa soutient l'impossibilité de la création. Cette opinion n'est nullement particulière à Spinosa, toute l'antiquité avait pensé comme lui. Bayle ne l'attaque pas sur ce point, mais il combat l'idée absurde d'un Dieu simple, composé de parties, d'un Dieu qui se mange et se digère lui-même, qui aime et qui hait la même chose en même temps, etc. Spinosa se sert toujours du mot Dieu; Bayle le prend par ses propres paroles. Mais au fond, Spinosa ne reconnaît point de Dieu; il n'a probablement employé cette expression, il n'a dit qu'il faut servir et aimer Dieu, que pour ne point effaroucher le genre humain. Il paraît athée dans toute la force du terme, il n'est point athée comme Epicure, qui reconnaissait des dieux inutiles et oisifs; il ne l'est pas comme la plupart des Grecs et des Romains, qui se moquaient des dieux du vulgaire; il l'est parce qu'il ne reconnaît nulle Providence, parce qu'il ne reconnaît que l'éternité, l'immensité et la nécessité des choses. Il ne doute pas comme Pyrrhon, il affirme; et qu'affirme-t-il? qu'il n'y a qu'une seule substance, qu'il ne peut y en avoir deux; que cette substance est étendue et pesante, et c'est ce que n'ont jamais dit les philosophes grecs et asiatiques, qui ont admis une âme universelle.

« Il ne parle en aucun endroit de son livre des desseins marqués qui se manifestent dans tous les êtres. Il n'examine point si les yeux sont faits pour voir, les oreilles pour entendre, les pieds pour marcher, les ailes pour voler; il ne considère ni les lois du mouvement dans les animaux et dans les plantes, ni leur structure adaptée à ces lois, ni la profonde mathématique qui gouverne le cours des astres : il craint d'apercevoir que tout ce qui existe atteste une providence divine, il ne remonte point des effets à leurs causes, mais, se mettant tout d'un coup à la tête de l'origine des choses, il bâtit son roman sur une supposition. Il supposait le plein, quoiqu'il soit démontré que tout mouvement est impossible dans le plein. C'est là principalement ce qui lui fait regarder l'univers comme une seule substance. Comment Spinosa, ne pouvant douter que l'intelligence et la matière existent, n'a-t-il pas examiné au moins si la Providence n'a pas tout arrangé? Comment n'a-t-il pas jeté un coup d'œil sur ces ressorts, sur ces moyens, dont chacun a son but, et recherché s'ils prouvent un artisan suprême? Il fallait qu'il fût ou un physicien bien ignorant, ou un sophiste gonflé d'un orgueil bien stupide, pour ne pas reconnaître une Providence toutes les fois qu'il respirait et qu'il sentait son cœur battre; car cette respiration et ce mouvement du cœur sont des effets d'une machine si industrieusement compliquée, arrangée avec un art si puissant, dépendante de tant de ressorts concourant tous au même but, qu'il est impossible de l'imiter, et impossible à un homme de bon sens de ne pas l'admirer.

« Les spinosistes modernes répondent : Ne vous effarouchez pas des conséquences que vous nous imputez; nous trouvons, comme vous, une suite d'effets admirables dans les corps organisés et dans toute la nature. La cause éternelle est dans l'intelligence éternelle que nous admettons, et qui, avec la matière, constitue l'universalité des choses, qui est Dieu. Il n'y a qu'une seule substance qui constitue ainsi l'univers, qui ne fait qu'un tout inséparable.

« On réplique à cette réponse : Comment pouvez-vous nous prouver que la pensée qui fait mouvoir les astres, qui anime

l'homme, qui fait tout, soit une modalité, et que les déjections d'un crapaud ou d'un ver soient une autre modalité de ce même être suprême? Oseriez-vous dire qu'un si étrange principe vous est démontré? Ne couvrez-vous pas votre ignorance par des mots que vous n'entendez point? Bayle a très-bien démêlé les sophismes de votre maître dans les détours et dans les obscurités d'un style prétendu géométrique, et réellement très-confus; de ce maître je vous renvoie à lui, des philosophes ne doivent pas récuser Bayle.

« Quoi qu'il en soit, je remarquerai de Spinosa qu'il suivait sa route sans regarder rien de ce qui pouvait la traverser. Il y a plus, il renversait tous les principes de la morale.

« Bayle, qui l'a si maltraité, a recherché comme lui la vérité toute sa vie par des routes différentes. Spinosa fait un système spécieux en quelques points, et bien erroné dans le fond. Bayle a combattu tous les systèmes. Qu'est-il arrivé des écrits de l'un et de l'autre? Ils ont occupé l'oisiveté de quelques lecteurs; c'est à quoi tous les écrits se réduisent, et depuis Thalès jusqu'aux plus chimériques raisonneurs, jusqu'à leurs plagiaires, aucun philosophe n'a influé seulement sur les mœurs de la rue où il demeurait. Pourquoi? parce que les hommes se conduisent par la coutume, et non par la métaphysique; un seul homme éloquent, habile et accrédité, pourra beaucoup sur les hommes, cent philosophes n'y pourront rien s'ils ne sont que philosophes. »

STIGMATES. (*Théolog.*). — « Terme que les Franciscains ont introduit pour exprimer les marques ou empreintes des plaies de Notre-Seigneur, qu'il imprima lui-même sur le corps de saint François d'Assise.

« Voici ce qu'en dit M. l'abbé Fleury, dans son ***Histoire ecclésiastique***, tom. XVI, l. LXXIX, n° 5, d'après Vading et saint Bonaventure : « En 1224, saint François se « retira sur le mont Alverne pour y passer « son carême de Saint-Michel, c'est-à-dire « les quarante jours qu'il avait coutume de « jeûner, depuis l'assomption de Notre-« Dame jusqu'à la fin de septembre... Un « matin, vers la fête de l'exaltation de la « sainte Croix, qui est le 14 septembre, « comme il priait au côté de la montagne, il « vit un séraphin, ayant six ailes ardentes « et lumineuses, qui descendait du haut du « ciel d'un vol très-rapide. Quand il fut « proche, saint François vit entre ses ailes « la figure d'un homme, ayant les mains et « les pieds étendus et attachés à une croix. « Deux ailes s'élevaient au-dessus de sa « tête, deux étaient étendus pour voler, et « deux couvraient tout son corps.... La vi-« sion disparaissant, le saint aperçut à ses « mains et à ses pieds les marques des clous « comme il les avait vues à l'image du cru-« cifix. Ses mains et ses pieds paraissaient « percés de clous dans le milieu, les têtes « des clous se voyaient au dedans des « mains et au-dessus des pieds, et les « pointes repliées de l'autre côté, et enfon-« cées dans la chair. A son côté droit « paraissait une cicatrice rouge, comme si « elle venait d'un coup de lance, et souvent « elle jetait du sang, et sa tunique et ses « fémoraux étaient arrosés. »

« L'impression de ces stigmates fut confirmée par plusieurs miracles que rapporte le même auteur, qui continue ainsi : « Quel-« que soin que prît François de cacher ses « stigmates, il ne put empêcher que l'on ne « vît ceux des mains et des pieds, quoique « depuis ce temps-là il marchât chaussé, et « tînt presque toujours ses mains couvertes. « Les stigmates furent vus par plusieurs de « ses confrères, qui, bien que très-dignes « de foi par leur sainteté, l'assurèrent de-« puis par serment, pour ôter tout prétexte « d'en douter. Quelques cardinaux les virent « par la familiarité qu'ils avaient avec le « saint homme; ils ont célébré les stigmates, « dit saint Bonaventure, dans les proses, « les hymnes et les antiennes qu'ils ont « composées en son honneur, et ont rendu « témoignage à cette vérité de vive voix, et « par écrit. Enfin le Pape Alexandre IV prê-« chant au peuple, en présence de plusieurs « frères et de moi-même (ce sont les pro-« pres paroles de saint Bonaventure), assura « que pendant la vie du saint il avait vu ces « sacrés stigmates de ses propres yeux. Il « ajoute qu'à la mort de saint François plus « de cinquante frères les virent, et la pieuse « vierge Claire avec ses sœurs, et une mul-« titude innombrable de séculiers, dont plu-« sieurs les baisèrent et les touchèrent de « leurs mains pour plus grande certitude.

« Quant à la plaie du côté, il la cacha si « bien que de son vivant personne ne put la « voir qu'à la dérobée; mais après sa mort « elle parut évidemment comme les au-« tres. »

« On a institué en mémoire de ce miracle une fête appelée la ***fête des stigmates de saint François***, avec une messe et un office particulier, mais qui n'est obligatoire que pour les Franciscains. » (***Encyclopédie*** de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXI, p. 707 et 708, art. *Stigmates.*)

FERRARI. — « Il est des miracles qui semblent confondre toutes les explications; les stigmates de saint François d'Assise ne peuvent pas être attribués à l'imposture: le moyen d'imaginer qu'un homme ait voulu tirer gloire d'une telle monstruosité? Est-ce qu'un délire de l'imagination aurait pu produire le phénomène des stigmates? Ce serait une conjecture fort téméraire. Au reste Vanini lui-même a été témoin d'un miracle: une image de la Vierge, près de Taurisano avait donné la vue à un aveugle en le rendant boiteux. » (**FERRARI**, ***Encyclopédie nouvelle***, t. VIII, p. 589, art. *Vanini.*)

SUFFISANTE (GRACE). — « La grâce suffisante, selon les catholiques; est celle qui donne à la volonté un pouvoir véritable, dégagé et propre à vaincre la concupiscence,

pour faire le bien méritoire de la vie éternelle.

« Il est de foi que la grâce est nécessaire, et que sans la grâce on ne peut faire aucun bien qui soit méritoire de la vie éternelle. On convient aussi que Dieu ne refuse point les secours nécessaires, et tout le monde sait que l'homme ne fait pas ce qu'il devrait faire, et qu'il fait au contraire ce qu'il ne devrait pas faire.

« De ces principes qui sont généralement avoués par toutes les sectes, quoique divisées à d'autres égards, il s'ensuit qu'il y a quelques grâces de Dieu auxquelles l'homme résiste ; quelques-unes avec lesquelles l'homme n'agit point, quoiqu'il puisse véritablement agir ; quelques-unes enfin malgré lesquelles l'homme fait mal, quoiqu'il puisse faire le bien. C'est ce secours que l'on appelle grâce suffisante, parce qu'elle suffit pour que nous puissions agir, quoique nous puissions l'avoir sans agir.

« En effet il est d'expérience qu'il y a des grâces que l'homme prive, par la résistance très-libre de sa volonté, de l'effet dont elles sont capables eu égard aux circonstances où elles sont données, et que Dieu se propose de produire par leur moyen, dans le moment même qu'il les accorde. Tous les reproches que Dieu fait aux pécheurs dans l'Ecriture d'avoir été sourds à sa voix, de n'avoir pas correspondu à ses saints désirs, d'avoir résisté aux inspirations célestes, établissent évidemment ce point de doctrine ; autrement ces reproches seraient injustes et illusoires.....

« Luther et Calvin ont rejeté la grâce suffisante, et Jansénius l'a aussi rejetée en prétendant qu'il n'y a de véritable grâce intérieure que celle à laquelle on ne résiste jamais.

« Les théologiens catholiques prouvent que non-seulement Dieu ne refuse point la grâce suffisante, mais encore qu'il la confère, l'offre ou la prépare aux justes, aux fidèles, aux pécheurs, aux endurcis, aux infidèles et aux enfants qui meurent sans baptême. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXII, p. 78 et 79, article *Suffisante* [*grâce*].)

SUICIDE. — MONTAIGNE. — « Plusieurs tiennent que nous ne pouvons abandonner cette garnison du monde, sans le commandement expres de celuy qui nous y a mis, et que c'est a Dieu, qui nous a icy envoyés, non pour nous seulement, oui bien pour sa gloire et service d'autruy, de nous donner congé quand il lui plaira, non a nous de le prendre ; que nous ne sommes pas nés pour nous ; ains aussi pour nostre pays ; par quoy les loix nous redemandent compte de nous pour leur interest, et ont action d'homicide contre nous ; autrement comme deserteur de nostre charge, nous sommes punis en l'aultre monde :

Proxima deinde tenent mœsti loca, qui sibi lethum
Insontes peperere manu, lucemque perosi
Projecere animas.

« Il y a bien plus de constance a user la chaine qui nous tient, qu'a la rompre, et plus d'épreuve de fermeté en Regulus qu'en Caton. C'est l'indiscretion et l'impatience qui nous haste le pas : nuls accidens ne font tourner le dos a la vive vertu ; elle cherche les maux et la douleur comme son aliment ; les menaces des tyrans, les gesnes et les bourreaux l'animent et la verifient. » (*Essais*, tom. II, p. 33, 34.)

J.-J. ROUSSEAU.—« Jeune homme, un aveugle transport t'égare : sois plus discret, ne conseille point en demandant conseil. J'ai connu d'autres maux que les tiens. J'ai l'âme ferme, je sais mourir ; car je sais vivre, souffrir en homme ; j'ai vu la mort de près, et la regarde avec trop d'indifférence pour l'aller chercher. Parlons de toi.

« Il est vrai, tu m'étais nécessaire ; mon âme avait besoin de la tienne ; tes soins pouvaient m'être utiles ; ta raison pouvait m'éclairer dans la plus importante affaire de ma vie : si je ne m'en sers point, à qui t'en prends-tu ? Où est-elle ? qu'est-elle devenue ? que peux-tu faire ? à quoi es-tu bon dans l'état où te voilà ? quels services puis-je espérer de toi ? Une douleur insensée te rend stupide et impitoyable : tu n'es pas un homme, tu n'es rien ; et, si je ne regardais à ce que tu peux être, tel que tu es, je ne vois rien au monde au-dessous de toi.

« Je n'en veux pour preuve que ta lettre même. Autrefois je trouvais en toi du sens, de la vérité ; tes sentiments étaient droits, tu pensais juste, et je ne t'aimais pas seulement par goût, mais par choix, comme moyen de plus pour moi de cultiver la sagesse. Qu'ai-je trouvé maintenant dans les raisonnements de cette lettre dont tu parais si content ? un misérable et perpétuel sophisme, qui, dans l'égarement de ta raison, marque celui de ton cœur, et que je ne daignerais pas même relever si je n'avais pitié de ton délire.

« Pour renverser tout cela d'un mot, je ne veux te demander qu'une seule chose : Toi qui crois en Dieu existant, l'âme immortelle, et la liberté de l'homme, *tu ne penses pas, sans doute qu'un être intelligent reçoive un corps et soit placé sur la terre au hasard, seulement pour vivre, souffrir et mourir ? Il y a bien peut-être à la vie humaine un but, une fin, un objet moral.* Je te prie de me répondre clairement sur ce point ; après quoi, nous reprendrons ta lettre pied à pied, et tu rougiras de l'avoir écrite.

« Mais laissons les maximes générales, dont on fait souvent beaucoup de bruit sans jamais en suivre aucune ; car il se trouve toujours, dans l'application, quelque condition particulière qui change tellement l'état des choses, que chacun se croit dispensé d'obéir à la règle qu'il prescrit aux autres ; et l'on sait bien que tout homme qui pose des maximes générales entend qu'elles obligent tout le monde, excepté lui. Encore un coup, parlons de toi. Il t'est donc permis, selon toi, de cesser de vivre ? La preuve en est singulière, c'est que tu as envie de

mourir. Voilà certes un argument fort commode pour les scélérats; ils doivent t'être bien obligés des armes que tu leur fournis; il n'y aura plus de forfaits qu'ils ne justifient par la tentation de les commettre; et dès que la violence de la passion l'emportera sur l'horreur du crime, dans le désir de mal faire ils en trouveront aussi le droit.

« Il t'est donc permis de cesser de vivre? Je voudrais bien savoir si tu as commencé? Quoi! fus-tu placé sur la terre pour n'y rien faire? Le ciel ne t'imposa-t-il point avec la vie une tâche pour la remplir? Si tu as fait ta journée avant le soir, repose-toi le reste du jour, tu le peux; mais voyons ton ouvrage. Quelle réponse tiens-tu prête au juge suprême *qui te demandera compte de ton temps?* Parle, que lui diras-tu? J'ai séduit un jeune homme honnête; j'abandonne un ami dans ses chagrins. Malheureux! trouve-moi ce juste qui se vante d'avoir assez vécu, que j'apprenne de lui comment il faut avoir porté la vie pour être en droit de la quitter. Tu comptes les maux de l'humanité; tu ne rougis pas d'épuiser les lieux communs cent fois rebattus, et tu dis: La vie est un mal. Mais regarde, cherche dans l'ordre des choses si tu y trouves quelques biens qui ne soient point mêlés de maux. Est-ce donc à dire qu'il n'y ait aucun bien dans l'univers? et peux-tu compter ce qui est mal par sa nature avec ce qui ne souffre le mal que par accident? Tu l'as dit toi-même, la vie passive de l'homme n'est rien, et ne regarde qu'un corps dont il sera bientôt délivré; mais sa vie active et morale, qui doit influer sur tout son être, consiste dans l'exercice de sa volonté. *La vie est un mal pour le méchant qui prospère, et un bien pour l'honnête homme infortuné;* car ce n'est pas une modification passagère, mais son rapport avec son objet qui la rend bonne ou mauvaise. Quelles sont enfin ces douleurs si cruelles qui te forcent à la quitter? Penses-tu que je n'aie pas démêlé, sous ta feinte impartialité, dans le dénombrement des maux de cette vie, la honte de parler des tiens? Crois-moi, n'abandonne pas à la fois toutes les vertus; garde au moins ton ancienne franchise, et dis ouvertement à ton ami: J'ai perdu l'espoir de corrompre une honnête femme, me voilà forcé d'être homme de bien; j'aime mieux mourir.

« Tu t'ennuies de vivre, et tu dis: La vie est un mal. Tôt ou tard tu seras consolé, et tu diras: La vie est un bien. Tu diras plus vrai, sans mieux raisonner; car rien n'aura changé que toi. Change donc aujourd'hui; et puisque c'est dans la mauvaise disposition de ton âme qu'est tout le mal, corrige tes affections déréglées, et ne brûle pas ta maison pour n'avoir pas la peine de la ranger.

« Je souffre, me dis-tu; dépend-il de moi de ne pas souffrir? D'abord c'est changer l'état de la question; car il ne s'agit pas de savoir si tu souffres, mais si c'est un mal pour toi de vivre. Passons. Tu souffres, tu dois chercher à ne plus souffrir. Voyons s'il est besoin de mourir pour cela.

« Considère un moment le progrès naturel de l'âme directement opposé au progrès des maux du corps, comme les deux substances sont opposées par leur nature. Ceux-ci s'invétèrent, s'empirent en vieillissant, et détruisent enfin cette machine mortelle. Les autres, au contraire, altérations externes et passagères d'un être immortel et simple, s'effacent insensiblement, et le laissent dans sa forme originelle, que rien ne saurait changer. La tristesse, l'ennui, les regrets, le désespoir, sont des douleurs peu durables, qui ne s'enracinent jamais dans l'âme; et l'expérience dément toujours ce sentiment d'amertume qui nous fait regarder nos peines comme éternelles. Je dirai plus: je ne puis croire que les vices qui nous corrompent nous soient plus inhérents que nos chagrins; non-seulement je pense qu'ils périssent avec le corps qui les occasionne, mais je ne doute pas qu'une plus longue vie ne pût suffire pour corriger les hommes, et que plusieurs siècles de jeunesse ne nous apprissent *qu'il n'y a rien de meilleur que la vertu.*

« Mais il n'en est pas ainsi des douleurs de l'âme, qui, pour vives qu'elles soient, portent toujours leur remède avec elles. En effet, qu'est-ce qui rend un mal quelconque intolérable? C'est sa durée. Les opérations de la chirurgie sont communément beaucoup plus douloureuses que les souffrances qu'elles guérissent; mais la douleur du mal est permanente, celle de l'opération passagère; et l'on préfère celle-ci. Qu'est-il donc besoin d'opération pour des douleurs qu'éteint leur propre durée, qui seule les rendrait insupportables? Est-il raisonnable d'appliquer d'aussi violents remèdes aux maux qui s'effacent d'eux-mêmes? Pour qui fait cas de la constance, et n'estime les ans que le peu qu'ils valent, de deux moyens de se délivrer des mêmes souffrances, lequel doit être préféré de la mort ou du temps? Attends, et tu seras guéri. Que demandes-tu davantage?

« Ah! c'est ce qui redouble mes peines de songer qu'elles finiront! Vain sophisme de la douleur; bon mot sans raison, sans justesse, et peut-être sans bonne foi. Quel absurde motif de désespoir que l'espoir de terminer sa misère! Même en supposant ce bizarre sentiment, qui n'aimerait mieux aigrir un moment la douleur présente, dans l'espoir de la voir venir, comme on scarifie une plaie pour la faire cicatriser? Et quand la douleur aurait un charme qui nous ferait aimer et souffrir, s'en priver en s'ôtant la vie, n'est-ce pas faire à l'instant même tout ce qu'on craint de l'avenir?

« Pensez-y bien, jeune homme! *Que sont dix, vingt, trente ans, pour un être immortel? La peine et le plaisir passent comme une ombre, la vie s'écoule en un instant;* elle n'est rien par elle-même, son prix dépend de son emploi. Le bien seul qu'on a fait demeure, et c'est par lui qu'elle est quelque chose.

« Ne dis donc plus que c'est pour toi un mal de vivre, puisqu'il dépend de toi seul que ce soit un bien, et que si c'est un mal d'avoir vécu, c'est une raison de plus de vivre encore. Ne dis pas non plus qu'il t'est permis de mourir, car autant vaudrait dire qu'il t'est permis de n'être pas homme, de te révolter contre l'auteur de ton être, et de tromper ta destination. Mais en ajoutant que ta mort ne fait de mal à personne, songes-tu que c'est à ton ami que tu l'oses dire? Ta mort ne fait de mal à personne! J'entends : mourir à nos dépens ne t'importe guère; tu comptes pour rien nos regrets. Je ne te parle plus des devoirs de l'amitié que tu méprises. N'en est-il de plus chers encore qui t'obligent à te conserver? S'il est une personne au monde qui t'ait assez aimé pour ne vouloir pas te survivre, et à qui ton bonheur manque pour être heureuse, penses-tu ne lui rien devoir? Tes funestes projets exécutés ne troubleront-ils point la paix d'une âme rendue avec tant de peine à sa première innocence? Ne crains-tu point de rouvrir, dans son cœur trop tendre, des blessures mal refermées? Ne crains-tu point que ta perte n'en entraîne une autre encore plus cruelle, en ôtant au monde et à la vertu leur plus digne ornement? Et, si elle te survit, ne crains-tu point d'exciter dans son sein le remords, *plus pesant à supporter que la vie.*

« Tu parles des devoirs du magistrat et du père de famille, et, parce qu'ils ne te sont pas imposés, tu te crois affranchi de tout : et la société, à qui tu dois ta conservation, tes talents, tes lumières; la patrie à qui tu appartiens, les malheureux qui ont besoin de toi, ne leur dois-tu rien? O l'exact dénombrement que tu fais! Parmi les devoirs que tu comptes, tu n'oublies que ceux de l'homme et du citoyen. Où est ce vertueux patriote qui refuse de vendre son sang à un prince étranger, parce qu'il ne doit le verser que pour son pays, et qui veut maintenant le répandre en désespéré contre l'expresse défense des lois? Les lois! les lois, jeune homme! le sage les méprise-t-il? Socrate innocent, par respect pour elles, ne voulut pas sortir de prison; tu ne balances point à les violer pour sortir injustement de la vie, et tu demandes : Quel mal fais-je?

« Tu veux t'autoriser par des exemples; tu m'oses nommer des Romains! Toi! des Romains! il t'appartient bien d'oser prononcer ces noms illustres! Dis-moi, Brutus mourut-il en amant désespéré? Et Caton déchira-t-il ses entrailles pour sa maîtresse? Homme petit et faible, qu'y a-t-il entre Caton et toi? Montre-moi la mesure commune de cette âme sublime et la tienne. Téméraire! Ah! tais-toi! Je crains de profaner son nom par son apologie. A ce nom saint et auguste, tout ami de la vertu doit mettre le front dans la poussière, et honorer en silence la mémoire du plus grand des hommes.

« Que tes exemples sont mal choisis! et que tu juges bassement les Romains, si tu penses qu'ils se crussent en droit de s'ôter la vie aussitôt qu'elle leur était à charge! Regarde les beaux temps de la république, et cherche si tu y verras un seul citoyen vertueux se délivrer ainsi du poids de ces devoirs, même après les plus cruelles infortunes. Régulus, retournant à Carthage, prévint-il par sa mort les tourments qui l'attendaient? Que n'eût point donné Posthumius pour que cette ressource lui fût permise aux fourches Caudines? Quel effort de courage le sénat même n'admira-t-il pas dans le consul Varron pour avoir pu survivre à sa défaite! Par quelle raison tant de généraux se laissèrent-ils volontairement livrer aux ennemis, eux à qui l'ignominie était si cruelle, et à qui il en coûtait si peu de mourir? C'est qu'ils devaient à la patrie leur sang, leur vie et leurs derniers soupirs, et que ni la honte et les revers ne les pouvaient détourner de ce *devoir sacré*... Mais toi, qui es-tu? qu'as-tu fait? Crois-tu t'excuser sur ton obscurité? ta faiblesse t'exempte-t-elle de tes devoirs? Il te sied bien d'oser parler de mourir, tandis que tu dois l'usage de ta vie à tes semblables! Apprends qu'une mort telle que tu la médites est honteuse au genre humain. Avant de la quitter, rends-lui ce qu'il a fait pour toi. Mais je ne tiens à rien... je suis inutile au monde... Philosophe d'un jour! ignores-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelques devoirs à remplir; et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe?

« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste encore au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, dis en toi-même : « Que je fasse encore une bonne action avant que de mourir! » Puis, va chercher quelque indigent à secourir, quelque infortuné à consoler, quelque opprimé à défendre. Rapproche de moi les malheureux que mon abord intimide; ne crains d'abuser ni de ma bourse ni de mon crédit; prends, épuise mes biens, fais-moi riche. Si cette considération te retient aujourd'hui, elle te retiendra encore demain, toute ta vie. Si elle ne te retient pas, meurs; tu n'es qu'un méchant! » (*Nouvelle Héloïse.*)

« A M. ***. — Paris, le 24 novembre 1770. — « Soyez content, Monsieur, vous et ceux qui vous dirigent. Il vous fallait absolument une lettre de moi : vous m'avez voulu forcer à l'écrire, et vous avez réussi; car on sait bien que, quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé, en conscience, à l'exhorter à n'en rien faire.

« Je ne vous connais point, Monsieur, et n'ai nul désir de vous connaître; mais je vous trouve très à plaindre, et bien plus encore que vous ne pensez : néanmoins, dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connais l'indigence et son poids aussi bien

que vous, tout au moins; mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin, le pis qui puisse arriver est de mourir de faim, et l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misère est terrible, insupportable; mais il en est où elle est moins dure à souffrir : c'est la vôtre. Comment, Monsieur, à vingt ans, seul, sans famille, avec de la santé, de l'esprit, des bras et un bon ami, vous ne voyez d'autre asile contre la misère que le tombeau? Sûrement vous n'y avez pas bien regardé.....

« Un homme injuste et dur vous persécute; il menace d'attenter à votre liberté : eh bien! Monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace, serez-vous déshonoré pour cela? Des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte? Socrate mourut-il dans l'ignominie? Et où est donc, Monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres? Et comment, avec des maximes si sublimes, se rend-on ainsi esclave de l'opinion? Ce n'est pas tout : on dirait, à vous entendre, que vous n'avez d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout, vous avez l'expédient tout simple de sortir de Paris : cela vaut encore mieux que sortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colère et d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent; vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, et vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les réprimandes plus que sévères dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre Saint-Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il était là pour vous répondre, il pourrait, avec un peu de justice, vous en rendre quelques-unes à son tour.

« Je conviens pourtant, Monsieur, que votre lettre est très-bien faite, et je vous trouve fort disert pour un désespéré. Je voudrais vous pouvoir féliciter sur votre bonne foi comme sur votre éloquence, mais la manière dont vous narrez notre entrevue ne me le permet pas trop. Il est certain que je me serais, il y a dix ans, jeté à votre tête, que j'aurais pris votre affaire avec chaleur, et il est probable que, comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler, la pétulance de mon zèle m'eût plus nui qu'elle ne vous aurait servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réservé : j'ai appris à n'accueillir qu'avec circonspection les nouveaux visages, et, dans l'impossibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose, à ne me mêler que des gens que je connais; je ne vous ai pourtant pas refusé le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M...; je vous ai dit ce que je trouvais à reprendre; et la preuve que vous entendîtes bien ce que je vous disais est que vous y répondîtes plusieurs fois. Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis, et vous ajoutez qu'après de mûres délibérations il vous sembla apercevoir que je vous blâmais de vous être un peu trop abandonné à votre haine; mais vraiment il ne fallait pas de bien mûres délibérations pour apercevoir cela, car je vous l'avais bien articulé, et je m'étais assuré que vous m'entendriez fort bien. Vous m'avez demandé conseil, je ne vous l'ai point refusé; j'ai fait plus, je vous ai offert, et je vous offre encore d'alléger, en ce qui dépend de moi, la dureté de votre situation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez vous plaindre de mon accueil; et si je ne vous ai point accordé de confiance, c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

« Vous ne voulez point, Monsieur, faire part de l'état de votre âme et de votre dernière résolution à votre bienfaiteur, à votre consolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défense, il se compromît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui pardonnerait jamais; c'est à moi que vous vous adressez pour cela, sans doute à cause de mon grand crédit et des moyens que j'ai pour vous servir, et qu'un ennemi de plus ne vous paraît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence, j'en userais si j'étais sûr de vous servir; mais, certain que l'intérêt qu'on me verrait prendre à vous ne ferait que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

« A l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera pas sûrement de penser que *c'était là le but, la fin, l'objet moral de la vie;* mais au contraire que *c'était le comble de l'égarement, du délire et de la fureur.* S'il était quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce serait pour des maux intolérables et sans remède, mais non pas pour une situation dure, mais passagère, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir demain. La misère n'est jamais un état sans ressource, surtout à votre âge; elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, et qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace, et que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage et quittez Paris : qui vous en empêche? Si vous aimez mieux le braver, vous le pouvez, non sans danger, mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ait des ennemis puissants, qui soit en péril dans Paris et qui ne laisse pas d'y vivre tranquille en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui-même : je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connais la ruse et la puissance, mais j'ai fait en sorte qu'ils ne puissent jamais me faire de mal justement? Monsieur, celui qui se parle ainsi peut vivre tranquille au milieu d'eux,

et n'est point tenté de se tuer. » (*Corresp.*)

SUPERSTITION.

Voltaire. — « La superstition et le fanatisme sont les deux serpents qui enveloppaient Laocoon; tuez les serpents, mais sans blesser celui que vous voulez défendre.

« La religion qui nous éclaire tient le fanatisme enchaîné sous ses pieds. Elle s'appuie sur la charité qui marche auprès d'elle suivie de la paix consolatrice du genre humain.

Je distinguai toujours de la religion
Les malheurs qu'apporta la superstition;
L'Europe m'en sut gré.....

O superstition ! tes rigueurs inflexibles
Privent d'humanité les cœurs les plus sensibles.

« La religion, dites-vous, a produit bien des crimes, dites la superstition qui a régné sur notre triste globe, dites le fanatisme, le plus cruel ennemi du culte qu'on rend à Dieu. Détestons ces monstres qui ont toujours déchiré le sein de leur mère; ceux qui les combattent sont les bienfaiteurs du genre humain. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. L, p. 234.)

« Je déteste l'infâme superstition, et je serai sincèrement attaché à la vraie religion jusqu'au dernier soupir de ma vie. » (*Id.*, t. XLV, p. 229.)

« La superstition est à la religion ce que l'astrologie est à l'astronomie, la fille très-folle d'une mère très-sage.

« La rouille des superstitions a subsisté encore quelque temps chez les peuples, lors même qu'enfin la religion fut épurée.

« On sait que, quand M. de Noailles, évêque de Châlons, fit enlever et jeter au feu de prétendues reliques de Jésus-Christ, toute la ville de Châlons lui fit un procès; mais il eut autant de courage que de piété, et il parvint bientôt à faire croire aux Champenois qu'on pouvait faire adorer Jésus-Christ en esprit et en vérité, sans avoir de fausses reliques dans son église.

« S'il y a quelques convulsionnaires dans un coin d'un faubourg, c'est une maladie dont il n'y a que la vile populace qui soit attaquée. Chaque jour la raison éclairée par la vraie religion pénètre en France, dans les boutiques des marchands de vins comme dans les hôtels des seigneurs. Il faut donc cultiver les fruits de cette raison, d'autant plus qu'il est impossible de l'empêcher d'éclore. On ne peut gouverner la France, après qu'elle a été éclairée par les Pascal, les Bossuet, les Descartes, comme on la gouvernait du temps des Garasse, et des Menot. » (*Id.*, t. XXXVI, p. 66.)

« Avant la prédication des apôtres, les superstitions les plus insensées avaient étouffé la voix de la raison. La superstition qui vient des hommes avait paru triompher de la raison qui vient de Dieu. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXIX, p. 130.)

« C'est une remarque digne des sages que Cicéron, qui était du collége des augures, ait fait un livre exprès pour se moquer des augures; mais ils n'ont pas moins remarqué que Cicéron, à la fin de son livre, dit qu'il faut détruire la superstition, et non pas la religion. Car, ajoute-t-il, la beauté de l'univers et l'ordre des choses célestes nous forcent de reconnaître une nature éternelle et toute-puissante. Il faut maintenir la religion, qui est jointe à la connaissance de cette nature, en extirpant toutes les erreurs de la superstition. Cicéron ne croyait parler qu'à quelques Romains; il parlait à tous les hommes et à tous les siècles. » (*Id.*, t. XLVIII, p. 361.)

« N'est-ce pas rendre service à l'humanité de distinguer toujours, comme j'ai fait, la religion de la superstition, et d'avoir dit, en cent façons différentes, qu'on ne fait jamais de bien à Dieu en faisant du mal aux hommes? » (*Id.*, t. LXXXV, p. 124.)

« Le peuple le moins superstitieux est toujours le plus humain.

« La religion a détruit les superstitions, qui dégénèrent en fanatisme.

« Que les persécuteurs soient en horreur au genre humain; que tout homme juste travaille, chacun suivant son pouvoir, à écraser le fanatisme, et à ramener la paix, que ce monstre bannirait des royaumes, des familles et du cœur des malheureux mortels!

« Que tout père de famille exhorte ses enfants à la loi de charité.

« Lorsqu'une fois les hommes sont parvenus à embrasser une religion pure et sainte, la superstition devient non-seulement inutile, mais très-dangereuse. On ne doit pas chercher à nourrir de glands ceux que Dieu daigne nourrir de pain. » (*Id.*, t. XXXVI, p. 65.)

« De toutes les superstitions, la plus dangereuse, n'est-ce pas de haïr et de persécuter son prochain pour ses opinions? (T. XXXVI, p. 69.) » — « Le superstitieux devient enfin fanatique, et c'est alors que son zèle est capable de tous les crimes. » (*Id.*, t. XLI, p. 122.)

Frédéric, roi de Prusse. — A Voltaire: « Croyez que si des philosophes fondaient un gouvernement et établissaient une religion philosophique, qu'au bout d'un demi-siècle le peuple se forgerait des supertitions nouvelles, et qu'il attacherait son culte à un objet quelconque qui frapperait les sens, ou il se forgerait de petites idoles, ou il révérerait les tombeaux de ses fondateurs, ou il invoquerait le soleil, ou quelque absurdité pareille l'emporterait sur le culte pur et simple de l'Être suprême. La superstition est une faiblesse de l'esprit humain; elle est inhérente à son être: elle a toujours été, elle sera toujours. Les objets d'admiration pourront changer comme vos modes de France; mais la superstition est la même, et la raison n'y gagne rien. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXXVI, p. 211.)

SUPPLICES ÉTERNELS. — *Voyez* Enfer.

— Montaigne. — *De la grandeur du dernier*

et éternel supplice. — « Comme l'ame sera depouillée de son corps et de sa chair, elle se verra tout a clair, et cognoistra evidemment ce a quoy elle avoit esté engendrée ; elle reviendra a soy, et se sentira et sa nature ; les biens qu'elle a failli d'acquerir se representeront a elle en leur grandeur infinie ; elle s'apercevra que c'est elle qui s'est causé un si grand dommage, qu'a son escient elle a quitté un si grand heur ; elle s'en accusera et s'en prendra a soy-mesme. Elle touchera au doigt l'eternité de sa perte, et l'impuissance de se ravoir jamais d'une si lourde chute ; et si il lui restera un ardent et aspre desir de telle felicité, passion de laquelle elle ne se pourra jamais defaire, qui l'accompagnera et picquera incessamment, qui la poindra et aiguillonnera d'autant plus asprement, qu'elle jugera de plus pres la hauteur extreme de sa ruine. Voyez une singuliere detresse, cognoistre le bien qu'elle pouvoit avoir, et qui lui appartenoit naturellement, le souhaiter (car nous sommes poussés, veuillons ou non, a desirer nostre bien quand nous le cognoissons), sentir qu'elle l'a perdeu a son escient, et estre desesperée de le pouvoir a jamais recouvrer. Recoulez en un toutes ces circonstances, et considerez qu'elle les aura continuellement devant les yeux ; car n'etant occupée qu'a soy, il faudra par necessité que l'imagination de son malheur lui soit toujours presente, et qu'elle soit par consequent tourmentée d'un immortel ennuy.

« L'ame se decouvrant a nu et sans voile, se trouvant telle, et sentant ses difformités entierement contraires a sa premiere nature, ne pourra qu'elle ne s'en deplaise extremement. Comment ne les haïroit-elle en soy-mesme, puisqu'elle les haïroit en autrui? Sa laideur, son malheur et sa confusion lui seront continuellement devant les yeux. Elle voudra s'en demesler et s'en defaire, mais elle ne pourra. Ainsy elle aura en soy-mesme ce qu'elle hait le plus, et sera elle-mesme matiere de sa miserable tristesse ; d'autant qu'elle sera immortellement presente a soy-mesme, d'autant sera immortel son ennuy.

« Au reste, de la haine de nous suit la haine de Dieu ; l'ame, qui souhaite n'estre pas, et qui est en depit d'elle, hait par necessité Dieu, qui l'a fait estre et qui la maintient en son essence. Elle voudrait que Dieu ne fust pas, afin qu'elle ne fust pas aussy ; et parce que Dieu ne peut n'estre pas, elle est accablée d'ennuy. Elle hait aussy toutes les creatures, car elle voudrait qu'il n'y eust ni elle ni le reste ; et d'autant que cela ne peut advenir, elle prend tout en haine. Et comme elle aimoit en ce monde soy-mesme premierement, et puis toutes aultres choses a cause de soy, ainsi haïra-t-elle premierement soy-mesme, et puis toutes aultres choses a son occasion. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne, et donnée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 161.)

« Certainement l'ame qui a aimé en premier lieu sa propre volonté, sa gloire, sa reputation et sa grandeur particuliere, qui s'est bandée contre le vouloir et honneur de son Createur, et qui l'a destruict, aneanti, autant qu'elle a pu, s'est rendue par mesme moien ennemie de toutes les creatures ; elle les a meprisées et injuriées en offensant Dieu, leur commun facteur et maistre ; elle les a outraigées en les aimant devant Dieu, pour la gloire et grandeur duquel elles sont faictes, abusant par consequent et se servant d'elles a injurier et offenser leur Createur. D'où il s'ensuit qu'elles doivent toutes conspirer la vengeance de l'injure de Dieu et la leur propre ; voire, elle se doit elle-mesme armer contre soy, veu qu'elle a outraigé le general ouvrier de toutes choses, elle qui estoit l'une des pieces de son ouvraige. Toute creature se doit bander contre la volonté d'une telle ame, et lui faire de la tristesse. Il ne faut pas en nulle façon qu'elle puisse tirer aucun plaisir, joie ou consolation d'elles, ni de soy avec, puisqu'elle est de ce nombre. Ainsi Dieu, les creatures et sa propre nature, qu'elle a trahie, conjureront sa tristesse et misere immortelle, et non-seulement Dieu, les creatures et sa nature, mais l'horreur mesme epouvantable de sa mechanceté et de ses forfaicts, es quels elle s'est autrefois tant agréée. Par quoy ni le bien ni le mal ne seront pour elle, l'un et l'autre accroistra sa detresse, elle souffrira de toutes choses, la compaignie de la douleur et misere d'autruy, au lieu de luy servir d'allegeance ou de rafraischissement, renforcera et redoublera ses angoisses eternelles, elle sera tourmentée de sa peine et de sa coulpe, du malheur et du bonheur d'autruy. » (*Théologie naturelle*, chap. 168.)

SURÉROGATION (Œuvres de). — « On appelle ainsi en théologie les bonnes œuvres faites au delà de ce qui est prescrit par la loi, tel qu'est par exemple l'accomplissement des conseils évangéliques.

« Les catholiques soutiennent, avec raison, que les œuvres de surérogation sont méritoires aux yeux de Dieu, puisqu'elles ne sont pas commandées à tout le monde, et qu'il y a du mérite à tendre à la perfection. Les protestants, au contraire, qui nient le mérite de toutes sortes de bonnes œuvres, rejettent conséquemment les œuvres de *surérogation.* » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXXII, p. 207 et 208, article *Surérogation.*)

SURNATURALISME. — Krug. (protest.). — « Or, il n'y a qu'un seul surnaturalisme qui soit véritablement conséquent, et c'est celui de l'Eglise catholique romaine. Celui-là ne croit pas seulement à l'Ecriture, comme le protestant, mais il admet, outre l'Ecriture, une tradition séculaire et une action directe et surnaturelle du Saint-Esprit sur l'Eglise ; de sorte que l'Eglise ne peut se tromper, et que chaque membre de la communion, en cas de doute, doit se soumettre à la décision de l'Eglise. Voilà, surnaturalistes protestants, voilà un système vraiment logique. Car un principe découle forcément de l'autre ; dès

que l'on admet la prémisse que l'homme réduit à sa seule intelligence ne peut trouver la voie du salut, l'homme a besoin pour y arriver d'un guide infaillible. Votre conséquence dont vous vous vantez est au contraire la plus grande inconséquence. Car l'Ecriture, à laquelle vous en appelez sans cesse, n'est pas un guide infaillible; parce qu'elle admet tant d'interprétations, que non-seulement les différents partis religieux, mais les écrivains et même les surnaturalistes ne s'accordent pas et ne s'accorderont sans doute jamais sur le sens du texte sacré. » (KRUG, *Philosoph. Gutachten in Vachen des Rationalismus*, etc., 1827, p. 85 et suiv.)

SUSANNE. — « Fille d'Helcias et femme de Joakim, de la tribu de Juda, est célèbre dans l'Ecriture par son amour pour la chasteté. Elle demeurait à Babylone avec son mari, qui était le plus riche et le plus considérable de ceux de sa nation, et ils y avaient sans doute été transportés par Nabuchodonosor en même temps que Daniel. Quoique les Juifs se regardassent comme captifs dans ce pays, parce qu'ils étaient sous une domination étrangère, ils y vivaient cependant dans une grande liberté, avec le pouvoir d'acquérir des fonds, de se gouverner selon leurs lois, et d'avoir des juges de leur nation pour régler leurs différends. C'est ce que l'on remarque dans l'histoire de *Susanne*, dont il est dit que le mari était le premier d'entre les Juifs, chez lequel les juges du peuple allaient très-souvent, et où se rendaient tous ceux qui avaient quelque affaire à juger. Les charmes de Suzanne qui était parfaitement belle firent naître une passion violente et criminelle dans le cœur de deux vieillards qui étaient alors juges d'Israël, et leur amour s'étant fortifié par l'habitude qu'ils avaient de voir Susanne se promener dans le jardin de son mari quand le peuple était retiré, ils ne furent plus maîtres d'eux-mêmes et se livrèrent à tout l'excès de leur folle ardeur: ces deux vieillards corrompus rougirent longtemps de se découvrir l'un à l'autre la plaie honteuse de leur cœur, mais enfin ils franchirent les barrières de la pudeur, et se communiquèrent le feu dont ils brûlaient, pour concerter ensemble les moyens de surprendre Susanne seule dans son jardin. Ils s'y cachèrent donc un jour, et cette vertueuse femme y étant entrée, voulut se baigner, parce qu'il faisait fort chaud, et envoya ses femmes chercher ce qui lui était nécessaire. Les deux vieillards profitant de l'occasion, coururent à elle, lui déclarèrent leur passion détestable et la menacèrent, si elle ne se rendait à leurs désirs, de déposer publiquement qu'ils l'avaient surprise en adultère avec un jeune homme. Susanne réduite à être opprimée par la plus atroce calomnie, si elle refusait de consentir à l'infâme proposition de ces méchants, ou à donner la mort à son âme si elle se livrait à leur ardeur impudique, s'éleva par la foi au-dessus des sentiments de la nature, et ne connaissant d'autre malheur que celui de pécher contre son Dieu, elle se détermina à souffrir le déshonneur public pour conserver son âme pure. L'amour des vieillards se changea aussitôt en fureur, et se livrant au plus noir excès de méchanceté, ils devinrent les accusateurs de celle qu'ils aimaient éperdûment, et la chargèrent publiquement du crime d'adultère qu'elle n'avait pas voulu commettre. Le lendemain le peuple étant à l'ordinaire chez Joakim, les deux vieillards citèrent Susanne qui vint accompagnée de toute sa famille. Alors ces imposteurs mettant la main sur sa tête, assurèrent qu'ils l'avaient surprise dans son jardin avec un jeune homme qu'ils n'avaient pu arrêter, parce qu'il était plus fort qu'eux; ainsi Susanne, quoique innocente, accusée par deux hommes de poids et d'autorité qu'elle ne put ni récuser ni convaincre de faux, et n'ayant aucun moyen de se defendre, se vit condamnée à mort par les termes même de la Loi: mais son cœur était plein de confiance en Dieu, et c'est à lui qu'elle s'adressa pour opposer son témoignage à celui de ses calomniateurs; Dieu exauça sa prière, et il fit voir dans cette occasion éclatante que s'il laisse quelquefois triompher la calomnie, ce n'est ni par distraction ni par impuissance, mais par une profonde sagesse, qui se cache à nos yeux pour exercer notre foi. Il suscita le jeune Daniel pour faire triompher la chasteté de Susanne, et dévoiler la malice de ses accusateurs. Ce jeune homme, que Dieu avait rempli de son esprit, eut le courage de se récrier contre le jugement qu'on venait de porter. Il parut comme on menait Susanne au supplice, et persuada au peuple de retourner à l'examen: le peuple y consentit, et Daniel interrogeant séparément les deux vieillards, les convainquit de faux par leur propre bouche, en les faisant tomber en contradiction. Il leur demanda à chacun sous quel arbre ils avaient surpris Susanne avec le jeune homme, et Dieu les aveugla tellement, afin qu'ils fussent condamnés par leur propre aveu, que l'un répondit sous une yeuse, et l'autre sous un lentisque; au lieu qu'ils auraient pu éluder la question, en disant qu'ils n'y avaient pas pris garde. Aussitôt tout le peuple jeta un grand cri, et bénit Dieu qui sauve ceux qui espèrent en lui; les deux vieillards, convaincus d'imposture, souffrirent, comme la Loi l'ordonnait, le même supplice qu'ils avaient voulu faire souffrir à Susanne, et furent lapidés: ainsi le sang innocent fut sauvé, les calomniateurs furent punis, et toute la famille de Susanne rendit grâces au Seigneur de n'avoir pas permis qu'elle succombât sous les traits de l'imposture. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXII, p. 254 et 255, art. *Susanne*.)

SYMBOLE (*Théologie*). — « Dans les auteurs ecclésiastiques et dans les théologiens, signifie quelquefois la matière des sacrements, ce qu'il y a de sensible et d'exposé aux yeux. Ainsi, dans le baptême, l'eau est le *symbole* de la purification intérieure. Dans l'Eucharistie, le pain et le vin sont les *sym-*

boles du corps et du sang de Jésus-Christ, qui sont réellement présents dans ce sacrement.

« *Symbole* signifie parmi les Chrétiens une formule de profession de foi. Nous en connaissons quatre adoptés par l'Eglise, savoir, le *Symbole* des apôtres, celui du concile de Nicée, celui de saint Athanase et celui du conile de Constantinople, de chacun desquels nous traiterons séparément.

« Le Symbole des apôtres est une formule de profession de foi, qu'on croit qui nous vient des apôtres, et qui a été rédigée par eux vers l'an 36 de l'ère vulgaire, avant qu'ils se séparassent pour aller prêcher l'Evangile. C'est comme l'abrégé de la doctrine de Jésus-Christ et de l'Eglise chrétienne; c'était comme le signal et la marque à laquelle les Chrétiens se reconnaissaient entre eux.

« Rufin, *De symbol.*, pag. 539, dit qu'il a appris par tradition que les apôtres, étant prêts à se séparer, s'assemblèrent et conférant ensemble les pensées que chacun d'eux avait sur les principaux articles de la foi, en composèrent le symbole qui en est comme l'abrégé. Saint Jérôme (epist. 71) attribue aussi aux apôtres le symbole que nous avons sous leur nom. Saint Léon dit, qu'il comprend douze articles des douze apôtres. Enfin, quelques-uns prétendent que chaque apôtre a fait son article, et désignent en particulier l'article que chacun a composé.....

« Au reste, le symbole des apôtres est consacré par le respect de toute l'antiquité. On le récitait ordinairement avant le baptême, et, en quelques endroits, on le prononçait publiquement sur le jubé, en présence de tout le peuple. Comme on l'avait reçu des apôtres sans écriture, on le conservait de vive voix, et il était même défendu de l'écrire, comme le temoignent saint Augustin et saint Cyrille. Il paraît par ce qu'ils en rapportent qu'il était plus court que celui que nous récitons. Saint Ambroise croit que l'Eglise de Rome l'a conservé longtemps tel qu'elle l'avait reçu d'abord, sans y rien ajouter. Mais Suicer observe qu'on y a ajouté plusieurs mots en différentes occasions et à mesure qu'il s'élevait de nouvelles hérésies. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXXII, p. 284 et 285, art. *Symbole*.)

Dans sa signification générale, symbole désigne tout signe visible d'une chose invisible. C'est en ce sens qu'en parlent les citations suivantes.

Just Muiron. — « Les dominateurs sacerdotaux, dépositaires des premières révélations et inspirations données à Adam par l'acte même de la création, ne pouvant pas divulguer les vérités telles qu'ils les possédaient, n'avaient aucun intérêt à leur substituer des dogmes arbitraires ou faux, pour être imposés à titre de croyances. Ils pouvaient se borner à revêtir d'un voile les vérités dogmatiques, en laissant à la Providence le soin d'amener l'époque où ce voile, cessant d'être nécessaire, serait levé sans danger. C'est là précisément ce qu'a fait le sacerdoce primitif.

« L'unité de Dieu, la trinité, l'incarnation, revêtirent des formes à la portée de l'intelligence des Ilotes et des Parias. Le polythéisme et le panthéisme surgirent; les temples furent élevés. Convaincu que l'homme forcément abruti par le manque d'instruction, joint à l'exercice continuel d'une industrie invariable et purement machinale, ne pouvait comprendre, adorer la Divinité que dans les emblèmes qui frappaient ses sens, le sacerdoce inventa les fétiches en Afrique, les pénates en Asie. Il les inventa comme de purs symboles, figures hiéroglyphiques capables de rappeler incessamment dans une intelligence bornée l'idée du Dieu qui crée, voit, maintient, récompense et punit. Une telle idée, toujours présente à l'esprit, parce que l'objet qui la reproduit est toujours présent aux yeux, ne devait-elle pas en effet préserver des maléfices, des mauvaises pensées, mauvaises actions et garantir le bien et les succès de chacun, si elle devenait l'habitude et le guide de tous ? L'invention des reliques, des amulettes, des chapelets, fut donc, dans le principe, une invention sensée et utile ; et ces pratiques seront toujours très-salutaires pour les gens simples et de bonne foi que leur condition sociale ne permet pas de conduire au bien par une voie différente.

« Si les progrès de l'instruction ou de la perversion parmi le peuple viennent à convertir ces pratiques en coutumes tantôt ridicules, tantôt superstitieuses ou de pure hypocrisie, à qui en faire un tort ? On abuse des meilleures choses.....

« Les pénates, façonnés en matières les plus précieuses que l'on parvenait à se procurer, furent la représentation symbolique de l'un ou de plusieurs des grands caractères de l'Etre divin. Dans le palladium de Troie, c'était la sagesse de Dieu, fictivement individualisée et matériellement figurée sous le nom de Minerve. C'était la force du grand Etre, l'action fécondante et industrielle dont il est le premier moteur, que symbolisait le taureau ou bœuf Apis aux regards des Egyptiens. La moindre créature, de même que le chef-d'œuvre de l'art, peut manifester aux yeux du simple le souvenir du Créateur. Il suffit que ce souvenir soit attaché par une consécration quelconque à l'objet symbolique et vénéré.

« Le dogme de la sagesse suprême, de la puissance infinie, de l'activité éternelle de Dieu, n'avait besoin, dans les sanctuaires, que de quelques mots de la langue sacrée, pour être compris de ceux qui, alors, avaient eu la possibilité d'agrandir leur intelligence par les hautes sciences. Nécessairement privé de ces études, que le défaut de livres imprimés rendait très-coûteuses, le vulgaire ne pouvait avoir, de ces sublimes dogmes, que des idées à sa portée et tombant sous les sens. Que ceux qui se

scandalisent d'une statue de Pallas, d'Apis, des pains azymes ou de tout autre symbole, en inventent donc de plus raisonnables. Qu'ils en inventent, s'ils ne peuvent rendre le vulgaire suffisamment éclairé, riche et sensé; car, encore une fois, le peuple, aussi bien que ses maîtres, est pénétré du sentiment religieux inhérent au cœur de l'homme; il veut le manifester par un culte, et le culte ne saurait être qu'extérieur, ne saurait se passer de cérémonies, de pompes, d'autels. » (*Les nouvelles transactions religieuses*, *sociales et scientifiques*, par Just Muiron, phalanstérien.)

Pierre Leroux. — « Il est bien vrai que toute religion ne pouvant apercevoir ni montrer aux yeux le principe de *la vie*, n'a pu faire autre chose qu'exprimer ce principe par des symboles. L'histoire des religions successives n'est donc et ne peut être que l'histoire des symboles successivement employés par les religions, pour exprimer *la vie* telle que l'humanité l'a successivement comprise et formulée. Il y a plus; à côté des vérités les plus profondes de la théologie se placent un certain nombre de corollaires ou de vérités secondaires, que la religion ou la philosophie a également rendues par des symboles. La morale religieuse s'est revêtue de formes symboliques comme la science religieuse. Enfin la pratique religieuse a également eu ses rites symboliques; et il était impossible en effet que les rites religieux ne fussent pas tels; car, bien qu'ils ne fussent que des actes matériels en quelque sorte, ils recélaient encore l'intelligence qui les avait inventés et le sentiment qui les avait inspirés. Tout donc, dans les religions et dans les grandes philosophies, a été symbolique ou mythique, aussi bien les enseignements purs de la théologie que les enseignements moraux qui s'y rapportaient, et que les pratiques ou rites dans lesquels se résolvaient en définitive cette théologie et cette morale. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII p. 343, art. *Symbole*, par Pierre Leroux.)

T

TALMUD. — « Le Talmud, dit C. Bonnet, signifie doctrine. Le *Talmud* est le recueil de toutes les traditions sur la doctrine, sur la police, sur les cérémonies. Deux de ces recueils portent le nom de *Talmud*; l'un est celui qu'on nomme *de Jérusalem*, qui est le plus ancien; l'autre est celui *de Babylone*, qu'on croit avoir été compilé dans le ve siècle de notre ère.

« Les plus sages entre les docteurs modernes de la nation sont bien éloignés d'adopter les rêves des anciens talmudistes, et tâchent d'épurer de plus en plus la doctrine, en la séparant du vil alliage que la barbarie ou l'ignorance des siècles de ténèbres y avait introduit. On peut voir dans quelques apologistes du christianisme, et en particulier dans Houtteville, t. Ier, page 188, de l'édit. de 1765, divers traits de la doctrine des anciens talmudistes.

« Je ferai néanmoins observer que, quelques efforts que puissent faire les sages de cette nation pour épurer et perfectionner leur doctrine, ils n'y parviendront pas en entier, s'ils n'y joignent point le complément nécessaire et naturel que lui fournit le christianisme, et qu'elle suppose si évidemment. Ils ne sauraient dérober aux yeux du spectateur clairvoyant ces nombreuses pierres d'attente, que l'Architecte lui-même a laissées çà et là dans cet édifice majestueux que sa main élevait il y a trois mille ans. » (*Recherches philosophiques sur le christianisme*, par C. Bonnet, p. 375-377.)

TEMPLE de Dieu. — « Ce mot, outre le sens propre d'un édifice consacré au culte public de Dieu, se prend au figuré dans l'Ecriture, 1° pour le séjour des bienheureux; 2° pour l'Eglise de Jésus-Christ. *L'Antechrist*, dit saint Paul (*II*, *Thessal.* II, 4), *siégera dans le temple de Dieu*, *c'est-à-dire usurpera dans l'Eglise le pouvoir et les honneurs divins;* 3° pour les fidèles : *Vous êtes le temple de Dieu, car l'esprit de Dieu habite en vous* (*II Corinth.* III, 16). Un poëte grec a dit de la divinité, « qu'elle trouve autant de plaisir à « habiter chez les gens de bien que dans « l'Olympe. »

TEMPLE de Salomon. — « David rassembla longtemps des matériaux pour la construction de ce temple, que Salomon éleva sur le mont de Sion, et qu'il acheva dans le cours de deux ans et avec des dépenses prodigieuses.....

« Il faut donc supposer que c'était au travail exquis des ornements et des décorations intérieures que la plupart de ces ouvriers furent occupés. Le livre des *Chroniques*, ch. III, dit que la seule dépense des décorations du Saint des saints, qui était une place de trente pieds en carré, et de trente pieds de haut, montait à six cents talents d'or.....

« Les édifices extérieurs étaient fort considérables; car la cour dans laquelle le temple était placé, et celle du dehors, nommée la *Cour des femmes*, étaient environnées de bâtiments, et de bâtiments magnifiques. Les portes qui y conduisaient répondaient à cette magnificence. Enfin, la cour intérieure qui formait un carré de mille sept cent cinquante pieds de chaque côté, et qui embrassait tout le reste, était entourée d'une galerie soutenue de trois rangs de colonnes à trois de ses côtés, et de quatre rangs au quatrième. C'était là qu'étaient les logements des prêtres et des lévites, et les magasins de toutes les choses nécessaires au culte public.

« Au milieu de cette dernière enceinte étaient le sanctuaire, le saint et le vestibule. Le sanctuaire formait un cube parfait ayant trente pieds en tous sens. Au milieu était placée l'arche de l'alliance. A ses deux extrémités on voyait deux chérubins de quinze pieds de haut, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, à égale distance du centre de l'arche et du mur de chaque côté. Ces chérubins, en étendant leurs ailes, occupaient toute la largeur du sanctuaire ; voilà pourquoi l'Ecriture dit souvent, qae Dieu habitait entre les chérubins.

« Le saint contenait le chandelier d'or, la table des pains de proposition, et l'autel d'or, sur lequel on offrait les parfums. Ce métal était semé avec profusion dans tout l'intérieur du *temple ;* les tables, les chandeliers, les vases nombreux de toutes espèces, étaient d'or. L'auteur du second livre des ***Paralip.***, VII, 1, dit noblement, pour en peindre l'éclat : *Majestas Domini implevit domum ;* la majesté du Seigneur remplissait son palais.

« Mais ce beau temple, depuis sa construction, essuya bien des malheurs. Il fut pillé sous Roboam par Sézac, roi d'Egypte. Achaz roi de Juda, le ferma. Manassé le changea, jusqu'à sa conversion, en receptacle de superstition et d'idolâtrie. Enfin, l'an 568 avant Jésus-Christ, et la première du règne de Sédécias, Nabuchodonosor s'étant rendu maître de Jérusalem par la rébellion de Jehojakim, ruina le temple de Salomon, en enlevant tous les vases, tous les trésors qui y étaient, et les transporta à Babylone.

« On sait la suite des événements qui concernent ce temple. Il demeura enseveli sous ses ruines pendant l'espace de cinquante-deux ans, jusqu'à la première année du règne de Cyrus à Babylone. Ce prince, l'an 536 avant Jesus-Christ, permit aux Juifs de retourner à Jérusalem, et de rebâtir leur temple; la dédicace s'en fit l'an 515 avant Notre-Seigneur, et la septième année du règne de Darius, fils d'Hystaspe. Ce second temple fut pillé et profané l'an 171 avant Jésus-Christ, par Antiochus, qui y fit un butin qu'on estima dix-huit cents talents d'or. Trois ans après, Judas Machabée le purifia et y rétablit le culte de Dieu ; Pompée s'étant rendu maître de la ville, l'an 63 avant Jésus-Christ, sous le consulat de Caïus Antonius et de Cicéron, il entra dans le temple, en vit toutes les richesses , et se fit un scrupule d'y toucher. Neuf ans après, Crassus, moins religieux, les ravit par un pillage sacrilége qui montait à plus de deux millions sterlings. Hérode abattit ce triste édifice qui, depuis cinq cents ans d'existence, avait beaucoup souffert, et des siéges des ennemis, et plus encore des injures du temps. Il éleva à sa place un nouveau temple qui fut réduit en cendres à la prise de Jérusalem par Titus.» (***Encyclopédie*** de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXIII, p. 48 et 49, art. *Temple*, par le chevalier de Jaucourt.)

Excités par l'empereur Julien, les Juifs entreprirent, en l'an 363, la reconstruction du temple, et ils furent forcés d'y renoncer par des tourbillons de feu qui sortirent de terre et renversèrent leurs travaux. Ce miracle est rapporté en ces termes par Ammien Marcellin, officier des troupes de Julien, contemporain de l'événement et qui n'était pas Chrétien : «Julien, pour éterniser la gloire de son règne par quelque action d'éclat, entreprit de rétablir à grands frais le fameux temple de Jérusalem, qui, après plusieurs guerres sanglantes n'avait été pris qu'avec peine par Vespasien et par Titus. Il chargea du soin de cet ouvrage Alypius d'Antioche qui avait gouverné autrefois la Bretagne à la place des préfets. Pendant qu'Alypius et le gouverneur de la province employaient tous leurs efforts à le faire réussir, d'effroyables tourbillons de flamme qui sortaient par élancements des endroits contigus aux fondements, brûlèrent les ouvriers, et rendirent la place inaccessible. Enfin, ce feu persistant avec une sorte d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, on fut forcé d'abandonner l'entreprise. » (***Hist.***, l. XXII, c. 1.) Cette narration ne peut être suspecte à aucun égard.

Julien lui-même convient de ce fait dans le fragment d'un de ses discours qui a été recueilli par Spanheim (***Juliani Op.***, p. 295), où cet empereur, parlant des Juifs, s'exprime ainsi : « Que diront-ils de leur temple qui, après avoir été renversé trois fois, n'a pas encore été rétabli ? Je ne prétends point par là leur faire un reproche, puisque j'ai voulu moi-même rétablir ce temple, ruiné depuis si longtemps, à l'honneur du Dieu qui y a été invoqué. » Il n'est pas étonnant que Julien garde le silence sur l'événement qui l'a empêché d'exécuter son dessein.

Les Juifs l'ont avoué plus clairement. Wagenseil (*Tela ignea Sathanæ* , p. 231), rapporte le témoignage de deux rabbins célèbres : l'un est R. David Ganzzemach (II[e] part., p. 36), qui dit : « L'empereur Julien ordonna de rétablir le saint temple avec magnificence, et en fournit les frais ; mais il survint du ciel un empêchement qui fit cesser le travail, parce que cet empereur périt dans la guerre des Perses. » Ce Juif dissimule le miracle, mais un autre a été de meilleure foi : R. Gedalia (***Schalschelet-Hakkabala*** , p. 109) dit : « Sous Rabbi Chanan et ses collègues, vers l'an 4337 du monde, nos annales rapportent qu'il y eut un grand tremblement de terre dans l'univers, qui fit tomber le temple que les Juifs avaient bâti à Jérusalem, par ordre de l'empereur Julien l'Apostat, avec une grande dépense. Le lendemain, il tomba beaucoup de feu du ciel, qui fondit les ferrements de cet édifice et qui brûla un très-grand nombre de Juifs. » Ce récit est conforme à celui d'Ammien Marcellin. Le célèbre P. Morin, de l'Oratoire (***Exercit. Bibl.***, pag. 353), rapporte un troisième passage des Juifs, tiré du ***Beresithrabba*** ou du ***Grand Commentaire sur la Genèse.***

TENTATIONS.—« Les gens de bien, dans le christianisme, n'éprouvent-ils pas que cette persuasion confuse qui nous accompagne

partout, que Dieu est présent en tous lieux, ne suffit pas pour résister aux tentations difficiles, et pour ramener à leur devoir les passions tumultueuses et révoltées, mais qu'il faut se recueillir et s'attacher attentivement à l'idée des grandeurs de Dieu; et que si l'on remporte la victoire, c'est à cause qu'en la contemplant avec réflexion, on excite le respect, l'admiration et la crainte d'une majesté si souveraine et si parfaite. » (BAYLE, *Pens. div.*, t. III.)

TESTAMENT (ANCIEN et NOUVEAU). — *Voyez* ANCIEN et NOUVEAU Testament, BIBLE, EVANGILE et PAROLE DE DIEU.

MONTAIGNE. — « Il y a un livre entre nos mains surnommé la Bible, contenant un Vieil et un Nouveau Testament, qu'on dict et affirme estre a Dieu, et duquel on asseure toutes les paroles estre parties de sa bouche. Regardons et considerons de pres, si par quelques signes ou marques nous pourrons decouvrir son autheur, et juger de quelle main il a esté tracé, divine ou humaine, creée ou creatrice. Il nous faut peser la façon et la nature des mots, la maniere de son parler, et puis les assortir et comparer au facteur et a la facture, pour voir auquel des deux elles reviendront et se rapporteront plus convenablement. Premierement, il y a cela de singulier et de particulier en ce livre, qu'a verifier ce qu'il dict, il ne se sert d'aucune preuve, raison et argument, et s'y dict choses qui semblent bien meriter pour leur etrangeté et difficulté, qu'on se servist d'argumentation et de raisonnement a les persuader. Les autres livres, pour s'insinuer en notre creance, logent en leur premier front les propositions les plus avouées et témoignées, s'il est possible, par l'expérience de nos sens : le nostre est bien faict d'une aultre sorte. Dès l'entrée, il nous presente ces mots : *Au commencement, Dieu bastit le ciel et la terre.* Voilà un langage de merveilleuse hardiesse : il asseure qu'il y a un Dieu, qu'il a basti le ciel et la terre, que le monde a eu commencement, propositions plutost contraires qu'approchantes a l'experience. Aristote, pour nous en prouver seulement la premiere, y a employé les huit livres de sa *Physique* et les douze de la *Métaphysique*. Quel signe est-ce, que la Bible fasse sans nulles preuves un principe de chose si incogneue? Qu'est-ce à dire que ce livre veuille estre creu de chose si importante à sa simple parole? Que seroit-ce? si ce n'est que l'autheur qui parle en luy, se sent de telle dignité et authorité que sans temoignaige, sans preuve et sans argument, on se doit entierement reposer a ce qu'il en dict, que son credit surpasse oultre mesure toute preuve et tout temoignaige : et qu'un simple mot, parti de sa bouche, doit avoir plus de persuasion et plus d'efficace que les raisons et arguments de tous les livres du monde? » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, chap. 211, édition de Paris, chez Gilles Gorbin, 1541, feuillet 240, traduction de Montaigne et sa propre profession de foi.)

ENCYCLOPÉDIE DU XVIIIe SIÈCLE : — « *Testament* dans l'Ecriture se prend pour *alliance*, et répond à l'hébreu *bérith* qui signifie *l'acte* de la volonté dernière d'une personne qui, en vue de la mort, dispose de ses biens, et ordonne ce qu'elle veut qu'on fasse après son décès.

« Le nom de *testament* ne se trouve jamais en ce sens dans l'Ancien Testament, mais seulement dans le sens de *pacte* et *d'alliance*. Mais saint-Paul, dans l'*Epître aux Hébreux*, IX, 15 et suiv., raisonnant sur le terme grec διαθήκη qui signifie proprement le testament d'une personne qui fait connaître ses dernières volontés, dit ces paroles : *Jésus-Christ est le médiateur du Testament nouveau, afin que par la mort qu'il a soufferte pour expier les iniquités qui se commettaient sous le premier Testament, ceux qui sont appelés de Dieu, reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis; car où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne, parce que le testament n'a lieu que par la mort, n'ayant point de force tant que le testateur est en vie; c'est pourquoi le premier même ne fut confirmé qu'avec le sang*, etc.; où l'on voit qu'il parle de l'alliance ancienne et de la nouvelle comme de deux testaments, dans le sens d'une disposition de la dernière volonté d'une personne.

« Dieu a fait plusieurs alliances avec les hommes, comme avec Adam, Noé, Abraham, mais on ne leur donne pas proprement le nom de testament.

« Ce titre s'applique plus particulièrement aux deux alliances qu'il a faites avec les hommes par le ministère de Moïse et par la médiation de Jésus-Christ; la première se nomme l'*ancienne alliance* ou le *Vieux Testament*; l'autre se nomme la *nouvelle alliance* ou le *Nouveau Testament*. Mais comme dans l'un et dans l'autre les volontés de Dieu n'ont pu être connues aux hommes que par des révélations et des actes ou écrits qui les continssent pour être transmis à la postérité, chaque *Testament* a eu ses écrivains inspirés et ses prophètes. Voici le catalogue de leurs écrits, selon qu'ils sont reçus dans l'Eglise catholique.

« Les livres de l'Ancien Testament, au nombre de quarante-cinq, sont : la *Genèse*. — L'*Exode*. — Le *Lévitique*. — Les *Nombres*. — Le *Deutéronome*. — *Josué*. — Les *Juges*. — *Ruth*. — Les quatre livres des *Rois*. — Les deux livres des *Paralipomènes*. — Les deux livres d'*Esdras*. — *Tobie*. — *Judith*. — *Esther*. — *Job*. — Les *Psaumes*. — Les *Proverbes*. — Le *Cantique des cantiques*. — L'*Ecclésiaste*. — Le livre de la *Sagesse*. — L'*Ecclésiastique*. — Les grands prophètes, savoir : *Isaïe*, *Jérémie*, *Baruch*, *Ezéchiel*, *Daniel*. — Les douze petits prophètes, qui sont : *Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie*.

« Les livres du Nouveau Testament déclarés canoniques par le concile de Trente, aussi bien que les précédents, sont au nombre de vingt-sept : Les quatre Evangiles,

savoir : *Saint Mathieu.* — *Saint Marc.* — *Saint Luc.* — *Saint Jean.* — Les *Actes des apôtres.* — Les Epîtres de saint Paul, savoir : *Aux Romains, I* et *II, aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, I* et *II, aux Thessaloniciens, I* et *II, à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux.* — Les Epîtres canoniques, au nombre de sept : *I* de *saint Jacques; I* et *II* de *saint Pierre ; I, II* et *III* de *saint Jean ; I* de *saint Jude*, apôtre. — L'*Apocalypse* de saint Jean.

« Nous avons traité de tous ces livres sous l'article de chacun, ou du moins de ceux sur lesquels on forme quelque question tant soit peu importante. Nous avons aussi parlé des livres apocryphes tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. On peut d'ailleurs consulter sur ces matières, pour en avoir une connaissance plus profonde et plus étendue, les deux ouvrages de M. Fabricius, intitulés : *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, et *Codex apocryphus Novi Testamenti;* les préfaces de dom Calmet sur chacun des livres saints, et son dictionnaire de la Bible.

« Tout l'Ancien Testament n'est, dans le dessein de Dieu, qu'un grand et magnifique tableau, où sa main a tracé d'avance tout ce qui devait arriver au libérateur promis. Il fait naître du cœur du second Adam, endormi dans la mort, une créature nouvelle qui ne doit rien, ni à la prévarication du premier homme, ni à la séduction de la première femme, ni à la malice du serpent, ni à la justice de la sentence qui les a tous condamnés. Et c'est cette créature nouvelle qu'il donne au père du peuple nouveau, afin qu'elle soit son épouse, et qu'elle reçoive de lui une fécondité qui s'étende jusqu'à la fin des siècles, et qui remonte jusqu'à l'origine du monde (228).

« Le Messie sera élevé, comme le serpent d'airain, sur le bois qu'il a choisi pour se montrer de là à toute la terre, et il rendra, comme lui, la santé et la vie à tous ceux qui le regarderont avec foi, et qui mettront en lui leur espérance (*Num.*, XXI, 8; *Joan.* III, 14). Il priera, comme Moïse, les mains étendues ; et par ce moyen il mettra en fuite nos ennemis, et nous donnera la victoire (*Exod.* XVII). Comme Jonas, il fera cesser la tempête ; il apaisera la colère de Dieu ; il sera englouti par la mort ; il ressuscitera le troisième jour, et prêchera la pénitence aux gentils avec un succès incroyable (*Jon.* I, 15; II, 1, 11 ; III, 5). Il sera haï par ses frères, vendu et livré aux gentils, comme Joseph : après être descendu dans le tombeau et en avoir été tiré, comme lui il sauvera l'Egypte par sa sagesse, et il deviendra le roi et le père par ses bienfaits : sa famille y viendra un jour tout entière, et elle y adorera celui dont elle a cru étouffer la gloire, en lui ôtant la vie (*Genes.* XXXVII, 13, 28; XLI, 14; XLII, 6; *Ibid.* L, 20). Il sera, comme Abel, tué par Caïn, à cause de sa vertu, et en haine du témoignage que Dieu lui rendra (*Gen.* IV, 4 et seq.; *Act.* IV, 16; *Ibid.*, 28). Il sera immolé par son père comme Isaac ; comme lui, il survivra à son sacrifice; il deviendra le père d'une nombreuse postérité après sa mort; et la bénédiction de toutes les nations sera le fruit de son obéissance (*Genes.* XXII, 16 et seq). Il sera égorgé, comme l'agneau pascal, au même jour et à la même heure. C'est à son immolation et à l'aspersion de son sang, que tout Israël devra la liberté et la vie (*Exod.* XII, 12). Il entrera comme le grand prêtre, dans le Saint des saints, au jour solennel de l'expiation générale ; et en permettant que sa chair soit déchirée par les tourments et par la mort, il déchirera le voile qui met obstacle à la réconciliation des hommes, et à leur retour dans le ciel (*Levit.* IV, 6 et seq. ; XVI, 2). Il portera, comme le bouc émissaire, toutes les iniquités commises depuis l'origine du monde ; il se chargera des malédictions prononcées contre nous ; il s'offrira à la redoutable justice de son Père ; il en portera tout le poids, et la convertira en miséricorde (*Ibid*, 5, 26). Il préparera dans son sang un bain salutaire aux lépreux, et il consentira très-librement à la mort, pour nous rendre la liberté, l'innocence et la vie (*Levit.* XIV, 2). Il scellera la nouvelle alliance d'un sang infiniment plus digne de Dieu, que celui dont l'ancienne avait été scellée ; il en fera l'aspersion sur le peuple nouveau, et il rendra ainsi le *Testament* qui nous institue ses héritiers, éternel et irrévocable (*Exod.* XXIV, 4 et seq). Il substituera enfin aux purifications légales, incapables de sanctifier ceux qui y mettaient leur confiance, un sacrifice unique, mais dont le prix sera infini, l'effet général et perpétuel ((*Numer.* XIX, 10 et seq.) Ajoutez à toutes ces prédictions, à toutes ces figures, celles que nous offrent encore l'ordre des sacrifices, la disposition du tabernacle, le ministère du sacerdoce. Voyez comment elles concourent au même dessein ; comment elles se prêtent mutuellement la lumière et l'évidence, et vous serez pleinement convaincus que Jésus-Christ est le terme et la réalité de toutes ces ombres, l'accomplissement de toutes ces promesses, le centre où vient aboutir toute l'économie de l'Ancien Testament, le grand, l'unique objet de toutes les Ecritures.

« Enfin, après de si longues préparations, après tant de promesses, de vœux et de gémissements ; après que tant de prophéties ont annoncé son avénement ; que tant de figures ont représenté de loin ses mystères; que tant de justes ont désiré sa venue ; que toute la nature en pleurs, et le genre humain percé de plaies, ont soupiré pendant plus de quatre mille ans vers leur médecin et leur libérateur, Jésus-Christ paraît sur la terre. Il

« (228) *Dormivit Adam, ut fiat Eva : moritur Christus, ut fiat Ecclesia. Dormienti Adæ fit Eva de latere : Mortuo Christo, lancea percutitur latus, ut profluant sacramenta, quibus formetur Ecclesia.* (S. Aug. tract. IX *in Joan.*) »

y vient pour établir le royaume dans la maison de David, d'une manière plus excellente et plus parfaite, que le Juif charnel ne l'avait compris. Il y vient pour porter aux gentils le salut et la lumière, dont l'aveugle Synagogue a mérité d'être privée. Et quoique cette étonnante substitution soit constante et publique; quoiqu'elle frappe tous les jours nos yeux, et qu'elle ne laisse aucun prétexte à nos incertitudes; qui ne désirerait cependant de connaître les circonstances d'un si grand événement? Qui ne regarderait comme le plus précieux de tous les dons, une histoire détaillée de la vie de Jésus-Christ, de ses dogmes, de ses miracles, de ses premiers disciples, de leurs travaux, de leurs conquêtes, de la formation de l'Eglise? Et si cette histoire était écrite par un auteur contemporain, combien ne contribuerait-elle pas à notre consolation et à l'affermissement de notre foi! »

« *Vérité du Nouveau Testament.* — Ces livres ont été écrits par huit auteurs contemporains; auteurs, qui tous avaient eu part aux faits éclatants qu'ils racontent; qui en ont connu exactement les causes et les motifs; qui, sur tous les points un peu importants, s'accordent à rendre un témoignage uniforme, et qui ne transmettent aux siècles suivants, que ce qu'ils ont ouï de leurs oreilles, vu de leurs yeux et touché de leurs mains (229). Or, quelle autre histoire que celle de l'Evangile a eu autant de garants, et des garants aussi irréprochables de sa fidélité? Il faut donc reconnaître que la religion chrétienne, à n'examiner encore que le nombre, le caractère de ses historiens, et le temps où ils ont écrit, a un avantage certain au-dessus de tout ce qui est cru par les hommes sur des témoignages humains; et, par conséquent, que les faits qui lui servent de fondement, ont un degré d'autorité capable de soumettre tous les esprits sur qui la raison conserve quelque empire.

« Mais qui nous répondra que ces historiens sont contemporains et témoins oculaires? La foi publique et la tradition constante, dont on ne peut combattre la certitude, sans attaquer la vérité de toutes les histoires, sans mettre entre nous et les temps qui nous ont précédés un chaos impénétrable, sans rompre tous les liens de la société. Or, les évangélistes et les apôtres ont pour eux ce double témoignage; et il leur est uniformément rendu non-seulement par les fidèles, mais par les hérétiques et les païens. Une multitude de peuples divers ont reçu et traduit leurs écrits, aussitôt qu'ils ont été composés, et ils conviennent tous de leurs dates et de leurs auteurs. Jamais ni Celse, ni Julien, ni aucun autre ennemi du christianisme n'ont élevé le moindre doute sur cette tradition. Il est vrai qu'après la mort des apôtres, et lorsque l'Eglise était déjà répandue dans toute la terre, deux novateurs (230), osèrent avancer que les Evangiles avaient été ou supposés, ou altérés. Pour établir cette prétention, pour renverser la possession constante de la société chrétienne, il aurait fallu produire des originaux différents des siens, ou apporter au moins quelques preuves également décisives; mais lorsque ces hérétiques et leurs disciples furent pressés de justifier une assertion jusqu'alors inouïe, ils se trouvèrent réduits au silence: en sorte que leur témérité et leur confusion constatent elles-mêmes que, dès l'origine du christianisme, on ne pouvait rien opposer à la tradition perpétuelle de l'Eglise sur ce point important. (TERTUL. *advers. Marcion.*, IV, 1, 4, 5; S. AUGUST. *contr. Faust.* XXXII, c. 16, *et alibi.*)

« Les seules épîtres de saint Paul, dit « M. Bossuet, si vives, si originales, si fort « du temps des affaires et des mouvements « qui étaient alors, et enfin d'un caractère si « marqué: ces épîtres, dis-je, reçues par les « Eglises auxquelles elles étaient adressées, « et de là communiquées aux autres Eglises, « suffiraient pour convaincre les esprits « bien faits que tout est sincère et original « dans les écritures que les apôtres nous « ont laissées » (BOSSUET, *Hist. univers.*, IIe partie.)

« Et en effet, sans parler du zèle si pur, si tendre, si courageux, qui caractérise ces ouvrages divins, et que l'imposture ne saurait imiter, nous demandons comment un homme, qui n'eût pas converti les Galates, auraient osé leur parler avec la force et la véhémence que saint Paul emploie dans sa lettre? Nous demandons comment les Corinthiens auraient accueilli l'autorité que s'arroge l'auteur des deux Épîtres qui lui sont adressées, si cet auteur n'était pas saint Paul lui-même, ou si saint Paul n'était pas leur premier apôtre? Nous demandons comment un imposteur aurait entrepris de s'ériger en maître des Juifs et des Gentils, qui étaient à Rome, s'il n'y avait point eu de dispute entre eux? Et si ces disputes étaient réelles, quel droit aurait eu pour décider l'importante question de l'origine de la justice, et pour humilier les Juifs et les Gentils, un homme dont la mission n'aurait pas été reconnue, et autorisée par des miracles?

« Remarquez encore que les lettres de saint Paul et les autres écritures du Nouveau testament sont adressées à toutes les nations du monde, aux Romains, aux Éphésiens, aux Galates, aux Hébreux, etc.; que tous ces peuples les ont reçues, et que du temps même des apôtres, ils en produisaient les originaux. Il faut donc, si ces écrits sont supposés, ou que tous ces peuples de la terre se soient unis pour les fabriquer et les répandre ensuite sous des noms imaginaires, ou qu'eux-mêmes y aient été trompés. Mais comment des millions d'hommes auraient-ils pu être abusés sur un fait, où l'erreur

(229) « *Quod fuit ab initio, quod vidimus oculis nostris... et manus nostræ contrectaverunt de verbo vitæ... testamur et annuntiamus vobis* (I *Joan.* I, 3). »

(230) « *Marcion et Manès.* »

était si aisée à découvrir? Ou comment auraient-ils tous conspiré à accréditer et à faire prévaloir l'imposture? Quoi! des hommes embrassent une religion qui abhorre le mensonge, qui n'enseigne que la vérité; ils renoncent pour elle à toutes les espérances humaines; ils s'exposent pour elle aux plus violentes persécutions; et sans intérêt, comme sans raison, ils se seront accordés dans le coupable dessein d'en imposer à tous les siècles; ils auront donné, comme des ouvrages divins, leurs propres inventions, ou celles de l'imposteur qui ose les appeler en témoignage de mille faits dont ils connaissaient la fausseté; et ni les divisions qui se sont élevées entre les Eglises particulières, ni la diversité des intérêts, des caractères et des situations d'une multitude innombrable de complices, n'auront jamais déterminé personne à dévoiler la fraude, ou à désabuser la terre! C'est trop honorer une pareille supposition que de la combattre sérieusement.

« Nous ajoutons enfin que les livres du Nouveau Testament ont été célébrés dès l'origine du christianisme et qu'ils sont cités par les plus grands hommes contemporains, ou des apôtres, tels que saint Ignace, saint Clément, saint Polycarpe; ou de leurs premiers disciples, tels que saint Irenée et saint Justin. Tous ces saints et vénérables personnages avaient donc lu nos livres sacrés, puisqu'ils en rapportent des textes; ils étaient donc persuadés que les apôtres et les évangélistes en étaient les auteurs, puisqu'ils les leur attribuent. Ils en étaient donc pleinement assurés, puisqu'ils vivaient de leur temps et avec eux. Ces premiers témoins sont à leur tour appuyés par d'autres, qui les ont suivis immédiatement, et qui ne sont pas moins dignes de foi. Saint Clément est cité par saint Irénée, saint Ignace l'est par les plus anciens historiens de l'Église, et saint Polycarpe a les mêmes garants. Eh! que peuvent les vaines conjectures de l'incrédulité contre cette chaîne de témoignages qui commence aux temps apostoliques, et qui d'âge en âge s'est perpétuée jusqu'à nous, toujours avec la même liaison et la même autorité?

« L'exactitude sévère avec laquelle les premiers Chrétiens discernaient les écritures véritables de celles qui étaient supposées, et le principe décisif d'après lequel ils faisaient ce discernement, donnent un nouveau degré de certitude à l'authenticité des livres saints. Plusieurs hérétiques des premiers temps portèrent l'audace jusqu'à mettre sous le nom des apôtres des évangiles dont ils étaient eux-mêmes les auteurs. Mais cette sacrilége entreprise fut aussitôt découverte et repoussée avec indignation. Les fidèles qui demeuraient attachés à la première et plus ancienne tradition n'opposaient à ces nouvelles écritures que leur nouveauté même. Elles nous ont été inconnues jusqu'à présent, disaient-ils (231), elles l'ont été aux apôtres, dont elles portent faussement le nom. Aucun d'eux ne les a donnés aux Eglises qu'il a fondées. Aucune Eglise ne les a reçues de leurs mains: personne ne les a citées: jamais elles n'ont été expliquées ou connues dans nos assemblées: elles sont postérieures à l'établissement de la religion: elles sont toutes de même date que les erreurs qu'elles favorisent: nous sommes donc dispensés d'entrer dans l'examen de ces faux titres, dont la supposition est aussi claire que la nouveauté. C'est ainsi que toutes les fictions étaient rejetées, et que les prétendus livres saints, plus récents que l'origine de l'Eglise, étaient écartés pour jamais par le simple, mais invincible argument de la prescription.

« *Les livres du Nouveau Testament sont parvenus jusqu'à nous sans aucune altération importante.* — Dans tous les temps l'Église conserva une profonde vénération pour la mémoire des apôtres; dans tous les temps elle regarda leurs écrits comme l'ouvrage de l'Esprit-Saint; elle fut toujours persuadée qu'on ne pouvait y ajouter ou en retrancher sans impiété et sans sacrilége; de là cette attention religieuse avec laquelle elle ne cessa de veiller sur la pureté de ce dépôt sacré. Que d'obstacles, d'ailleurs, ne se seraient pas opposés au dessein de corrompre ou d'altérer l'histoire de l'Evangile! Les copies en étaient répandues dans toute la terre; une multitude de nations diverses les res-

(231) « *Ego meum Evangelium dico verum, Marcion suum. Ego Marcionis affirmo adulteratum, Marcion meum. Quis inter nos determinabit, nisi temporis ratio ei præscribat auctoritatem quod antiquius reperietur; et ei præjudicans vitiationem, quod posterius revincetur.* (TERTUL., *cont. Marc.*, l. IV, c. 4.)

« *In summa, si constat id verius quod prius, id prius quod et ab initio, id ab initio quod et ab apostolis: pariter utique constabit id esse ab apostolis traditum, quod apud ecclesias apostolorum fuerit sacro sanctum. Videamus quod lac a Paulo Corinthii hauserint: ad quam regulam Galatæ sint recorrecti; quid legant Philipenses, Thessalonicenses, Ephesii; quid etiam Romani de proximo sonent, quibus Evangelium et Petrus et Paulus sangine quoque suo obsignatum reliquerunt. Habemus et Joannis alumnas Ecclesias... Dico itaque apud illas, nec solas jam apostolicas, sed apud universas quæ illis de societate sacramenti confœderantur, id Evangelium ab initio editionis suæ stare quod nunc maxime tuemur; Marcionis vero plerisque nec notum: nullis autem notum, et cum eo damnatum.* (*Ibid.*, c. 5.)

« *Dic mihi cujus libro potius credere debeamus? ejusne apostoli, qui Christo, cum adhuc interea esset, adhæserat: an nescio cujus Persæ, qui post natus est? Sed alium forte proferes librum, qui nomen habeat alicujus Apostoli, quem a Christo constat electum, et ibi Christum natum ex Maria Virgine non esse lecturus es. Cum ergo necesse sit alterum horum librorum mendacem, cui nos potius censes fidem accommodare debere? Eine quem illa Ecclesia, ab ipso Christo inchoata, et per apostolos provecta, certa successionum serie, usque ad hæc tempora, toto terrarum orbe dilatata, ab initio traditum et conservatum agnoscit: an ei, quem eadem Ecclesia incognitum reprobat?* (S. AUG. *cont. Faust.* XXVIII, 2; XIII, c. 4.) »

pectaient comme un monument divin; elle était entre les mains de tous les fidèles; chacun y trouvait le titre fondamental de sa grandeur et de ses espérances; on la lisait sans cesse dans les familles, dans les maisons particulières, et dans les assemblées publiques de religion. Et ne résulte-t-il pas manifestement de la réunion de toutes ces circonstances, que les Écritures du Nouveau Testament n'ont eu rien à redouter, ni de la révolution des siècles, ni des entreprises de la nouveauté?

« Cependant si, malgré tant de garanties, l'incrédulité s'obstine à soutenir que ces Écritures ont éprouvé des changements considérables, qu'elle détermine donc la nature, le temps, le motif et les auteurs de cette altération. Et d'abord, sur qui fera-t-elle tomber le crime de l'imposture? Sera-ce sur les païens? Ils n'avaient intérêt à corrompre les livres sacrés, que pour abaisser le christianisme naissant, et soutenir l'idolâtrie chancelante. Mais, dans ce dessein, il ne fallait pas y laisser cette élévation de sentiments qu'ils étaient forcés d'y admirer eux-mêmes; cette pureté dans la morale, si supérieure à celle de leurs philosophes. Il fallait donc y effacer cette foule de miracles, qui rendent un si illustre témoignage à la divinité de notre religion. Et quand on supposerait aux païens un projet si gratuit et si mal concerté, à qui persuadera-t-on que tous les Chrétiens de l'univers aient été distraits ou indifférents sur son exécution, et qu'ils aient abandonné sans résistance, aux entreprises des idolâtres, des monuments dont ils étaient toujours prêts à sceller la vérité par l'effusion de leur sang?

« Attribuera-t-on aux Juifs la prétendue altération des Écritures? Mais sans répéter les réponses que nous venons de donner à cette absurde imputation, et qui conservent ici toute leur force, nous demandons seulement à l'incrédule, pourquoi les Juifs, maîtres de dénaturer nos livres saints, y ont laissé subsister tant de reproches déshonorants contre les vaines traditions de la Synagogue, contre l'hypocrisie des prêtres et des docteurs de la loi, contre les superstitions du peuple, les vices et l'aveuglement de la nation? Pourquoi, surtout, ils n'en ont pas fait disparaître cette multitude de prodiges qui parlent si hautement en faveur du christianisme, et qui les convainquent à la face de toute la terre de déicide et d'endurcissement?

« Il ne reste donc plus que les Chrétiens, qu'on puisse soupçonner d'être les auteurs de la fraude. Mais on ne dira pas, sans doute, que tous les fidèles de l'univers se sont concertés, ont conspiré pour corrompre ce qu'ils avaient de plus vénérable et de plus saint, en sorte qu'aucun d'eux ne se soit opposé à l'entreprise; qu'aucun n'ait élevé sa voix pour sauver la foi, ou pour garantir la postérité des piéges de l'erreur. Et si l'altération n'est l'ouvrage que d'un seul, ou tout au plus d'un petit nombre, sait-on bien à quoi l'on s'engage par cette nouvelle et étonnante supposition? C'est aux Chrétiens de toute la terre qu'il faut fasciner les yeux en même temps; c'est dans le livre le plus précieux et le plus révéré, lu chaque jour, et gravé dans la mémoire des enfants; c'est dans une multitude innombrable d'exemplaires, et dans des versions répandues partout dès la naissance de l'Église, qu'il faut adroitement insérer le mensonge. Et quel homme sera assez audacieux pour concevoir un pareil dessein, ou assez insensé pour se flatter d'y réussir? Si le peuple n'avait pas aperçu le crime, aurait-il échappé à la vigilance des pasteurs? Et si les pasteurs eux-mêmes en avaient été les auteurs ou les complices, les fidèles l'auraient-ils souffert tranquillement (232)? Si les docteurs et les peuples s'étaient réunis pour exécuter cette sacrilége entreprise, les ennemis du dehors n'auraient pas manqué de triompher du scandale. Cependant aucun d'entre eux n'a jamais fait aux Chrétiens ce reproche capital. Ils combattaient, à la vérité, de toutes leurs forces la doctrine des livres saints, mais il les ont toujours reconnus pour authentiques, vrais, et parvenus dans leur intégrité jusqu'au temps où l'on était alors. Enfin, quand le silence, l'oubli ou l'indifférence des ennemis du christianisme auraient favorisé cet étrange projet, les partis qui se formèrent bientôt dans l'Église, et qui sont presque aussi anciens qu'elle, auraient été un obstacle invincile à son exécution.

« Peu de temps après la mort des apôtres, il s'éleva des hommes indociles et téméraires, qui rompirent les liens de l'unité, et formèrent des sociétés particulières de ceux qu'un esprit d'orgueil et d'indépendance avait égarés. Et dès lors il devenait plus impossible que jamais de donner la moindre atteinte à la pureté des Écritures. Si les orthodoxes l'avaient osé, avec quelle force les sectes séparées, si attentives à toutes les démarches de l'Église, ne lui auraient-elles pas reproché cette prévarication? Et lorsque les hérétiques, pour trouver quelque appui à leurs nouveautés profanes, tentèrent de les introduire dans le texte sacré, vous avez déjà vu comment l'Église confondit leur imposture, par la simple comparaison des anciens exemplaires, communs à toutes les Eglises, avec les exemplaires falsifiés.

« Il ne sera pas plus facile à l'incrédulité de fixer l'époque de la prétendue altération des Ecritures, que d'en déterminer les auteurs. La fera-t-elle remonter jusqu'au temps qui précéda les Irénée, les Justin, les Clément, les Ignace, les Polycarpe? Mais ce

(232) « L'histoire de l'Eglise fournit plusieurs exemples de cette délicatesse du peuple fidèle, qui le porta à s'élever avec force contre les plus légers changements, que certains pasteurs faisaient dans quelques-unes des paroles de l'Ecriture sainte. (*Voyez* SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, l. I, c. 2; S. AUG., epist. 7 et 82· S. HIER., ep. 75, *inter August.*, n. 31.) »

temps est celui des apôtres ou des disciples qui avaient vécu avec eux, et qui succédèrent immédiatement à leur ministère et à leur autorité : et nous avons déjà montré que tout changement était impossible sous les yeux de ces témoins incorruptibles. Dira-t-elle que les Ecritures ont été corrompues dans des temps postérieurs? Mais pour détruire cette vaine allégation, il suffit de jeter les yeux sur le Nouveau Testament, tel qu'il est aujourd'hui, et de le comparer avec cette multitude de textes, qui se trouvent cités dans les ouvrages des premiers écrivains de l'Eglise. La parfaite conformité qui règne entre les uns et les autres est une preuve sans réplique que les Ecritures ont été les mêmes dans tous les temps.

« Enfin, pour accuser les premiers Chrétiens d'être les corrupteurs de leurs propres titres, il faudrait au moins pouvoir leur supposer un motif. Ce n'est point assez ; il faudrait leur déclarer nettement : Voilà ce qui ne fut pas d'abord dans vos Ecritures, et ce qu'on y ajouta depuis ; voilà ce qu'on y lisait auparavant, et ce qui fut ensuite effacé par vos pères. Mais ce n'est point ainsi que procède l'incrédulité. Elle se permet tous les soupçons, et ne se croit obligée d'en justifier aucun; en sorte que, pour la confondre, il devient nécessaire de combattre tout à la fois ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas, et de détruire plutôt la possibilité que les preuves des faits qu'elle avance. Disons donc que des hommes qui respectaient les écrits des apôtres comme la parole de Dieu même; qui y avaient puisé la haine du mensonge et l'amour de toute vérité; qui renonçaient à tous les biens présents pour la suivre; qui sacrifiaient jusqu'à leur vie pour la défendre, étaient incapables de l'imposture sacrilége qu'on ne craint pas de leur reprocher. Ajoutons qu'il n'y a rien, et qu'il ne manque rien dans les livres saints, qui puisse servir de fondement à cette imputation téméraire.

« En effet, qu'est-ce que les prétendus faussaires en auraient retranché? ce qui pouvait révolter les esprits superbes, ou faire trembler la nature? Mais nos yeux y lisent encore ces incompréhensibles mystères qui confondent la sagesse humaine; ces règles fortes et sévères qui combattent tous les vices et immolent toutes les passions. Quels seraient les points surajoutés au texte primitif? Les miracles de Jésus-Christ? Mais dès lors il faut soutenir que les livres du Nouveau Testament sont l'ouvrage de la fraude, et donner ouverture à toutes les absurdités que nous avons relevées dans ce système insensé; car les miracles sont comme le fond et la base de ces livres. C'est sur les miracles que sont appuyées la doctrine des mœurs et la foi des mystères; et puisque la supposition des Ecritures entières est impossible, leur altération, par l'addition frauduleuse des miracles, ne l'est pas moins.

« L'incrédulité ajoute que les versions de l'Ecriture ne s'accordent point entre elles, et que, dès les premiers temps, on disputa dans l'Eglise sur l'authenticité de quelques ouvrages qui entrent aujourd'hui dans le corps des livres saints. Nous conviendrons sans peine que, par l'inadvertance des copistes et la suite des siècles, ils s'est glissé de légères différences dans les versions et les exemplaires du texte sacré; mais en est-il moins vrai que ce sont partout les mêmes dogmes, la même morale, les mêmes prédictions, les mêmes promesses, la même suite d'histoires; que de tous les manuscrits, de toutes les versions, de tous les livres, il en revient toujours la même substance, la même législation, la même foi; que tous, sans exception, nous présentent Jésus-Christ opérant des prodiges, prêchant une doctrine sublime, rassemblant ses brebis et formant son Eglise, mourant au milieu des douleurs et des ignominies, sortant du tombeau par sa puissance, envoyant ses apôtres dans tout l'univers, s'élevant au plus haut des Cieux, et répandant de là son Esprit sur son Eglise naissante ; que tous nous présentent uniformément les travaux des apôtres, leurs succès, la ruine de l'idolâtrie, l'établissement de la foi dans toute la terre, la doctrine de la justice chrétienne, son origine, son excellence, ses caractères; que tous annoncent un même Dieu créateur, un même Jésus-Christ réparateur, un même Esprit sanctificateur, un même baptême, un même sacrifice, une même fin, la même voie pour y parvenir, les mêmes supplices réservés au crime, les mêmes récompenses préparées à la vertu. Et que pouvions-nous demander de plus à la divine providence, pour être assurés que ces monuments sacrés nous sont parvenus dans leur intégrité? Si quelque portion des Ecritures a paru douteuse pendant un temps à certaines Eglises, notre foi n'en doit souffrir aucun préjudice, parce que ces livres particuliers, dont l'authenticité était moins constante, ont été ensuite généralement reçus comme l'ouvrage des apôtres, et que, d'ailleurs, ils ne renferment rien de considérable qui ne se trouve déjà consigné dans les livres toujours avoués.

« *Les auteurs des livres du Nouveau Testament sont instruits et sincères. Ils n'ont pu être trompés : ils n'ont point eu dessein de tromper.* — Ce serait peu d'avoir conservé les Ecritures, telles qu'elles sont sorties des mains des apôtres et des évangélistes, si ces derniers ne méritaient pas notre confiance par leurs lumières et leur sincérité; mais tout nous répond qu'ils ont ce double avantage dans le degré le plus éminent. Ce ne sont ni les inventions de leur esprit, ni des faits arrivés avant eux ou loin d'eux, qu'ils nous racontent : ce sont des événements dont ils ont été les témoins oculaires, et souvent les principaux instruments : c'est ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont vu, pendant tout le cours de leur vie. Tous leurs écrits portent le caractère d'une raison saine, d'un sens profond, d'une sagesse consommée. Et que faut-il de plus que la réunion de ces cir-

constances, pour détruire jusqu'au soupçon de méprise et d'illusion?

« Si les apôtres n'ont pu être trompés, il est également certain qu'ils n'ont pas voulu tromper eux-mêmes. Ils ne travaillent point de concert, ils n'écrivent ni dans le même temps, ni dans le même lieu, et cependant ils sont pleinement d'accord sur la doctrine, et tous les faits qu'ils annoncent. Lorsqu'on observe entre eux quelques contrariétés apparentes, elles deviennent une nouvelle preuve que sur tous les objets importants, c'est la vérité seule, et non la collusion, qui les a réunis. Ils parlent d'eux-mêmes, de leur ignorance, de leurs faiblesses, de leurs fautes, avec une ingénuité qui persuade et qui surprend. Ils se donnent pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour de pauvres pêcheurs, qui ne connaissent que leur barque et leurs filets, avant leur vocation à l'apostolat. Ils savent que l'orgueil est le vice le plus opposé à l'esprit de l'Evangile, et ils ne cachent point l'amour qu'ils ont pour les préférences et les distinctions. Ils avouent que, jusqu'aux derniers moments de la vie de Jésus-Christ, la jalousie et l'ambition ont causé parmi eux des contestations et des murmures. Ils ne dissimulent point qu'ils avaient tous promis à Jésus-Christ de le suivre jusqu'à la mort, et qu'une fuite lâche et honteuse avait été la suite et la peine de leur présomption. En faisant le récit le plus simple et le plus circonstancié des trois renoncements du premier d'entre eux, ils n'omettent rien de ce qui rendait inexcusable sa témérité et son parjure. Mais, était-il donc si indispensable de faire de pareils aveux? Et ne paraissait-il pas au contraire utile à l'Evangile de couvrir l'ancienne ignorance de ceux qui étaient chargés de l'annoncer à tous les peuples, et de cacher la bassesse de leur origine et de leur premier emploi? N'était-il pas plus conforme à la sagesse humaine, si elle avait été consultée, de laisser dans l'oubli des fautes et des faiblesses, dont le souvenir pouvait être un obstacle aux progrès de la religion?

« La mort bravée par les apôtres, imprime à leur témoignage le dernier sceau de la vérité. Nous conviendrons qu'un homme abusé et affermi dans la séduction par le temps et par les préjugés, peut donner sa vie pour de fausses opinions. La conscience alors, quoique dans les ténèbres, tient lieu de vérité et de lumière; la crainte de la divinité y ajoute une force nouvelle; et tous les sentiments qui en naissent déterminent l'application de la maxime générale, qu'il faut tout sacrifier à la religion. Mais que des séducteurs, sans intérêt et sans motif, ou pour la seule satisfaction de faire prévaloir l'imposture, affrontent tout à la fois la rigueur des tourments, les horreurs du trépas, le cri de la conscience, les menaces de Dieu, et cela sans rien espérer de leur folle obstination, avec la certitude même d'en être sévèrement punis par la vérité éternelle qu'ils outragent; c'est une espèce de délire qui est contre la nature, et dont il n'y a pas de traces dans l'histoire. L'hypocrisie ne va point jusque-là; elle ne manque jamais de moyens pour échapper au péril, lorsqu'elle est pressée. Et puisque les apôtres ont tous offert ou sacrifié leur vie, pour attester des faits publics, éclatants, sur lesquels ils n'avaient pu se méprendre, concluons donc que leur bonne foi est entière, et que s'il nous reste encore quelque sentiment de défiance sur leur sincérité, la cause en est bien moins dans notre esprit que dans notre cœur.

« *Les écritures du Nouveau Testament sont divines, et leurs auteurs inspirés.* — « Les mêmes raisons qui nous ont convaincus de l'authenticité des livres du Nouveau Testament, et de la fidélité de ceux qui les ont écrits, nous persuadent également, et que ces écritures sont divines, et que leurs auteurs sont inspirés. Ce sont ces auteurs eux-mêmes qui nous assurent qu Jésus-Christ leur avait promis à tous une lumière surnaturelle, une révélation immédiate, pour les instruire et les diriger dans l'enseignement des vérités du salut. « Le consolateur, qui « est le Saint-Esprit, que mon Père enverra « en mon nom, vous enseignera toutes choses, « et vous fera ressouvenir de tout ce que je « vous ai dit.... Quand l'esprit de vérité sera « venu, il vous enseignera toute vérité; car il « ne parlera pas de lui-même; mais il dira « tout ce qu'il aura entendu, et il vous an« noncera les choses à venir (233). »

« La promesse de l'inspiration ne pouvait être, ni plus précise, ni plus générale; et ce sont encore les apôtres et les évangélistes eux-mêmes qui attestent qu'elle a été exactement accomplie. Partout ils déclarent qu'ils ne sont que les organes et les interprètes de l'Esprit Saint; que c'est Jésus-Christ lui-même qui parle par leur bouche; que le mépris qu'on ferait de leurs paroles, retomberait sur Dieu même, qui les a remplis de son esprit. C'est sur ce fondement que l'Apôtre assure les Thessaloniciens qu'ils ne s'étaient point trompés en écoutant ses discours avec le même respect que la parole de Dieu, parce qu'en effet ils étaient sa parole: *Non ut verbum hominum, sed, sicut est vere, verbum Dei* (234). Saint Paul, il est vrai, parle seul ici, mais il est évident qu'il le fait au nom de tous les apôtres. Et dès qu'il a été précédemment prouvé que leur témoignage réunit tout ce qui peut inspirer le respect et la confiance, pourquoi

(233) « *Paracletus autem, Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis* (*Joan.* XIV, 26). »

« *Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem; Non enim loquetur a semetipso: sed quæcumque audiet, loquetur, et quæ ventura sunt, annuntiabit vobis* (*Joan.* XVI, 13). »

(234) « *Cum accepistis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed, sicut vere est, verbum Dei* (*I Thessal.* II, 13).

le rejetterions-nous, quand ils se disent prophètes et inspirés ?

« Quoiqu'on ne puisse soutenir que les *textes* originaux, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, soient entièrement exempts de fautes, il faut toutefois convenir qu'ils sont parfaitement authentiques, et que les fautes que la longueur des siècles ou la négligence des copistes ont pu y faire glisser ne sont pas de telle conséquence qu'elles doivent les faire regarder comme des sources corrompues et des monuments sans autorité. Ces fautes ne sont pas en grand nombre, elles ne sont pas de grande importance, elles ne touchent pas au fond des choses. Ce sera, par exemple, quelque date, quelque nom propre, quelque nom de ville, ou chose pareille qui seront altérés ou changés ; défaut que l'on peut aisément corriger, ou par le moyen des anciens exemplaires manuscrits, ou par les anciennes versions, faites avant que ces fautes fussent survenues dans le texte. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXXIII, p. 274-283 et 330, 331, art. *Testament* et *Texte*.)

THEATINS. — « Ici encore, dit Léopold Ranke, nous rencontrons des membres de cet oratoire romain dont nous avons parlé. Deux d'entre eux, hommes du reste d'un caractère tout à fait opposé, entreprirent cette réforme. L'un, Gaëtan de Thiène, pacifique, tranquille, d'humeur douce, parlant peu, s'abandonnant aux extases d'un enthousiasme ascétique, dont on a dit qu'il *désirait réformer le monde, mais sans que l'on sût qu'il était au monde ;* l'autre, Jean-Pierre Caraffa, dont nous aurons encore à nous entretenir plus longuement, véhément, bouillant, impétueux, plein d'ardeur, il avouait que plus il avait cédé à ses désirs, plus son cœur avait été tourmenté ; il ne pouvait donc trouver de repos que dans un abandon complet au sein de Dieu, et dans un commerce intime avec les choses célestes. Ces deux hommes se rencontrèrent ainsi dans un besoin commun de retraite, naturel à l'un, l'objet des désirs de l'autre, et dans la même prédilection pour l'activité spirituelle. Convaincus de la nécessité d'une réforme, ils se réunirent pour fonder un ordre, on l'a appelé l'ordre des *Théatins*, qui avait pour but en même temps, la contemplation et l'amélioration de la discipline du clergé.

« Gaëtan faisait partie des *Protonari participanti*, il se démit de ce bénéfice ; Caraffa possédait l'évêché de Chieti, l'archevêché de Brindisi ; il les résigna tous les deux. Conjointement avec deux amis intimes, qui avaient été également membres de cet oratoire romain, ils prononcèrent solennellement les trois vœux le 14 septembre 1524, le vœu de pauvreté avec ; de plus, ces engagements particuliers, que non-seulement ils ne possèderaient rien, mais qu'ils éviteraient aussi de mendier, voulant se contenter d'attendre les aumônes qu'il plairait à chacun de leur apporter. Après un court séjour dans la ville, ils se logèrent dans une petite maison au *Monte-Pincio*, près de la *Vigna Capi suchi*, qui est devenue plus tard la *villa Medici*, où dans ce temps régnait, quoique dans l'intérieur des murs de Rome, une profonde solitude ; ils vécurent là dans la pauvreté qu'ils s'étaient prescrite, dans des exercices spirituels, dans une étude de l'Evangile exactement tracée et répétée tous les mois ; ils descendaient ensuite dans la ville pour prêcher.

« Ils ne s'appelaient pas moines, mais clercs réguliers, ils étaient prêtres avec des vœux de moines. Leur but était d'instituer une espèce de séminaire de prêtres. Le bref de leur fondation leur permettait, en termes exprès, de recevoir des prêtres séculiers. Ils ne s'imposèrent pas, dès le commencement, une forme et une couleur déterminées dans leurs vêtements ; ils devaient se conformer à celui adopté par le clergé du pays où ils seraient établis ; ils voulaient aussi célébrer partout le service divin suivant les usages des localités. Par là ils se délivrèrent de bien des exigences qui enchaînaient les moines ; ils voulaient au contraire se vouer librement aux devoirs du clergé, à la prédication, à l'administration des sacrements, au soin des malades.

« Alors on vit de nouveau, ce qui était tout à fait tombé hors d'usage, des prêtres paraître dans les chaires avec le bonnet carré, la croix et la *cotta* cléricale ; ils débutèrent d'abord dans l'oratoire romain, puis souvent ils firent des missions en pleine rue. Caraffa prêchait, et déployait cette éloquence abondante et impétueuse qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Lui et ses compagnons, qui pour la plupart appartenaient à la noblesse et qui auraient pu goûter les plaisirs de la vie, se dévouèrent à visiter les malades dans les maisons particulières et dans les hôpitaux, et à assister les mourants.

« Cette rénovation dans l'accomplissement des devoirs ecclésiastiques est d'une grande importance. Cet ordre ne devint pas, à vrai dire, un séminaire de prêtres ; il ne fut jamais assez nombreux pour cela, mais il se constitua en un séminaire d'évêques ; avec le temps, il fut l'ordre véritablement noble des prêtres, et comme nous avons pris soin de remarquer que, dès le commencement, les premiers membres avaient appartenu à la noblesse, plus tard les preuves de noblesse devinrent nécessaires pour pouvoir y être reçu. » (*Histoire de la papauté pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles* par Léopold Ranke, t. Ier, p. 186.)

THEATRE. — « Si le christianisme, dit Ed. Charton, a condamné, dès son origine, les jeux de la scène, les écrits des Pères de l'Eglise témoignent assez que c'est principalement parce que le théâtre chez les Gentils était, jusque dans les derniers temps, un moyen puissant d'entretenir les croyances païennes. En effet, les dieux intervenaient dans la plupart des drames ; le chœur priait ou remerciait les dieux comme le

peuple au temple ; l'imitation sérieuse des sacrifices, des cérémonies sacrées, entrait dans la plupart des actions, et les salles de spectacle, dans l'intervalle des représentations, restaient ouvertes aux enseignements et aux discussions philosophiques. Pour étouffer les traditions de l'idolâtrie, il fallait en arrêter les retentissements dans la bouche de l'acteur et du philosophe, aussi bien que dans celle du prêtre. Les premiers évêques chrétiens ne blamèrent pas indifféremment toutes les fictions du théâtre, et l'on sait que, plus tard, ce fut la pompe du catholicisme elle-même, qui, par un résultat naturel du grand mouvement de propagation imprimé à la nouvelle foi, enfanta les représentations des mystères.....

« Pour que les acteurs soient affranchis de toute défaveur, il ne suffit point que les anathèmes religieux perdent toute leur force, et que le préjugé relatif à la moralité des acteurs soit complétement détruit, mais il est nécessaire que le poëte dramatique change avant tout sa propre moralité, qu'il se conçoive une mission plus digne, et qu'au lieu d'amuser seulement, il se propose d'émouvoir dans un noble but, avec toute son âme et tout son cœur ; qu'il n'aime pas l'art pour l'art, mais l'art parce qu'il épure l'homme, et lui rend plus attrayant le sentiment du devoir, plus désirable la recherche de la vérité. Alors l'acteur qui animera les pensées du poëte grandira aussi aux yeux du spectateur. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. Ier, page 76, article *Acteurs*, par Ed. Charton.)

— « Le théâtre lui-même n'est pas étranger au mouvement du siècle en faveur de la religion, si parmi les nombreux spectateurs qui assistaient à la première représentation de *Chatterton*, dit un journal léger, le *Charivari*, il se trouvait des hommes pour qui une croyance, un sentiment, un principe sont quelque chose, des hommes, en un mot, qui vivent isolément d'une vie morale, cette soirée fut, pour eux tous, une soirée bien édifiante, une sainte jubilation, un vrai concert spirituel. Une amante, ne pouvant mettre en paix sa conscience avec son cœur, regrette amèrement de ne pas appartenir à une communion qui lui permettrait d'épancher ses douleurs intimes dans le sein d'un prêtre, et le public d'*applaudir avec une sainte ferveur.* Un poëte, amant platonique de cette femme, exprime les mêmes regrets, dans les angoisses de la faim, dans les tortures affreuses de son génie, qui, méconnu ou méprisé de tous les hommes, en vient à douter de lui-même, il accuse aussi sa religion, qui ne tolère ni les chartreux, ni les trappistes, *et les bravos redoublent* avec une ivresse qui tient de la fureur. *Oui, la pensée religieuse a été saluée sous toutes les formes qu'elle a revêtues*, et la poésie, qui est aussi une religion, la plus large et la plus compréhensive de toutes, a trouvé autant de sympathies et d'échos, que si ses plaintifs accents eussent retenti au milieu d'un chœur de séraphins ; le poëte, ce triste dieu, tombé à la condition de paria social depuis qu'on avait rénié son culte, a recouvré son auréole et ses autels ; on s'est incliné devant sa gloire, et on lui a jeté des couronnes. »

THÉOCRATIE. — Th. Fabas. — « *Caractères distinctifs et effets naturels du régime théocratique.* — Rien ne se produit en vain dans l'œuvre du Créateur. L'homme peut abuser de toutes les institutions; mais il ne lui est pas donné d'en inventer une qui ne soit l'expression d'un principe essentiel, d'une nécessité de l'ordre social. Si la monarchie s'est produite dans le monde avec son inévitable cortége de tyrannie héréditaire, d'idolâtrie servile, c'est qu'elle représentait au fond un élement indispensable de l'organisation politique, l'unité qui résulte de l'indentification de toutes les volontés dans une seule et suprême volonté. Le jour où l'on saura réaliser ce principe de l'unité sans le secours de la forme monarchique, sous laquelle il a vécu et s'est perpétué à travers les siècles et les révolutions, alors cette forme disparaîtra, ou plutôt se fondra dans l'ensemble des institutions. Nous pourrions en dire autant de l'aristocratie, de la démocratie et de la timocratie. Chacune de ces institutions est le règne exclusif, et par conséquent exagéré d'un principe qui réclame légitimement sa part dans la société.

« Pourquoi en serait-il autrement de la théocratie? La raison ne nous dit-elle pas que dans cette forme politique doit résider aussi un principe essentiel, destiné à lui survivre comme l'âme survit au corps, un principe qui doit aussi trouver satisfaction dans la constitution normale, vers laquelle gravitent les sociétés humaines? Ce qui frappe d'abord dans l'organisation théocratique, c'est que la souveraineté y est attribuée à Dieu seul, et n'est exercée par ses ministres qu'à titre d'interprètes de sa volonté. Combien, sous ce rapport, n'est-elle pas supérieure aux systèmes fondés sur le droit du plus fort, sur la souveraineté prétendue légitime du fait?...

« La théorie théocratique, ne donnant pas pour loi à l'homme la volonté de son semblable, conserve mieux la dignité humaine au sein de l'obéissance ; et comme elle attribue l'autorité des chefs de la société à leur qualité de représentants de la justice et de la sagesse divines, elle crée pour eux une forte obligation de ne pas s'écarter de la sagesse et de la justice.

« En fait, les résultats ont généralement été contraires ; c'est que les institutions qui tendent à la perfection la plus grande sont les plus exposées à manquer leur but et à choir dans une dégénération profonde. Mais le système théocratique n'en est pas moins dans le vrai, lorsqu'il fait de l'autorité sociale un intermédiaire entre Dieu et les hommes, et ne lui reconnaît de souveraineté qu'à ce titre. De ce point de vue seulement peuvent être comprises l'étendue et la sainteté de sa mission.

« Si au lieu de regarder cette lumière comme départie, ainsi que le dit saint Jean,

à tout homme venant en ce monde, vous supposez qu'elle est un fruit de la contemplation, de l'étude, de la science, une conquête réservée à l'intelligence pure; si, en conséquence, vous attribuez à l'intelligence pure, à la science, la souveraine direction de la vie humaine, n'eussiez-vous aucune croyance religieuse, vous tombez dans la théocratie. De quel nom la conscience publique flétrit-elle tous ces orgueilleux qui, en vertu d'une intelligence cultivée, d'une science acquise, d'une doctrine formulée, s'arrogent le droit de régénérer le monde? Elle les appelle des théocrates.

« Dans son essence la plus intime, la théocratie est donc le despotisme de l'intelligence. Partout où nous la voyons paraître dans le passé, ce n'est pas seulement comme prêtre que le prêtre gouverne ou domine, c'est encore comme savant, comme inventeur des notions métaphysiques et possesseur des secrets de la nature, c'est comme représentant le côté intellectuel de la nature humaine. A l'origine des sociétés, on le voit initier les hommes non-seulement à la connaissance de Dieu, mais encore aux arts et à l'industrie. L'agriculture vient de lui, comme les mœurs et le culte. Tels nous apparaissent, dans le vague lointain des traditions, ces divins inventeurs, dont l'admiration et la reconnaissance des peuples firent des dieux ou des demi-dieux.

« Dans les diverses phases de leur perpétuelle rivalité avec les hommes du glaive, soit dans la lutte des castes sacerdotales contre les castes guerrières au berceau, de l'antiquité primitive, soit dans celle du clergé contre l'aristocratie féodale, ou dans celle des Papes et des empereurs, les prêtres se présentent partout comme les représentants de l'intelligence, les champions de la pensée contre la force brutale qui prétend à l'empire.

« *Rang légitime de la théocratie dans l'organisation sociale.* — « En résumé, dans une organisation normale de la société, la théocratie ne doit pas constituer le gouvernement, mais il doit y avoir de la théocratie dans le gouvernement. Le pouvoir souverain doit être théocratique, en ce sens qu'il doit commander au nom des saintes lois de Dieu révélées par le consentement général, et se considérer, non comme un agent brutal de la fatalité auquel le monde serait livré par un arrêt vengeur, mais comme un ministre de la Providence, chargé d'être comme elle et pour elle le dispensateur des miséricordes, le rédempteur des fautes, le sauveur des âmes, en un mot le guide des hommes vers Dieu. Il ne faut pas que le prêtre soit souverain, mais il faut que le souverain soit prêtre. De même la loi doit être théocratique, en ce sens qu'elle doit embrasser sous l'angle d'un même regard tout l'ensemble de la vie humaine, et fixer à la fois, avec les règles sociales et les préceptes de la morale, le dogme auquel se rattachent ces règles et ces préceptes; mais, au lieu que ces conséquences soient déduites d'un dogme abstrait inventé *a priori* par l'intelligence pure, ce dogme lui-même ne doit être reconnu et fixé que par le sentiment et d'après la convenance qu'on lui trouvera avec les inspirations naïves de la conscience universelle, seul criterium de certitude. D'où il suit que la souveraineté, c'est-à-dire la faculté de décider pour le compte de la société ce que l'homme doit croire aussi, bien que ce qu'il doit faire appartient aux représentants éminents du sentiment général et de la conscience commune, et non aux prêtres ou aux théologiens de profession....

« *Rôle historique de la théocratie.* — Si nous avons bien caractérisé la nature propre de la théocratie, on doit en déduire sans peine le rôle qu'elle a joué dans l'histoire et la place qu'elle a tenue dans les institutions sociales. Partout nous la voyons, dispensant aux hommes grossiers le premier lait de la science, planer sur le berceau des sociétés. Tout peuple antique eut son dieu législateur, son Manou, son Hermès, son Odin, ou tout au moins son Moïse et son Sinaï. La race tartare elle-même, qui ne semble que l'incarnation terrestre de la force brutale, a payé son tribut à cette loi de la nature humaine. Lorsque Gengis en voulut former une sorte de peuple, son moyen fut, dit-on, de faire proclamer, au milieu de l'immense assemblée de toutes ces peuplades errantes, une croyance religieuse, bornée et grossière comme leurs besoins moraux et leur capacité intellectuelle, mais qui devint leur lien politique, et fut, hélas! le point de départ de la dévastation du globe. C'est l'honneur de l'humanité de ne s'être associée qu'autour de la pensée religieuse, et de n'avoir consenti à l'abdication de l'indépendance naturelle que sous le joug divin. Il y a d'ailleurs de ce fait une raison profonde, c'est que la vie, dans tout ce qui est, dans l'âme humaine comme dans l'univers entier, comme en Dieu même, débute par un acte de l'intelligence, par une éclosion de l'idée. Voilà pourquoi, à la naissance de la vie sociale, c'est l'autorité intellectuelle, c'est le temple que nous devons trouver.

« Sans doute chez Israël la théocratie préside en souveraine à la période d'institution, nulle part même son intervention n'est plus évidente ni plus majestueuse. Cette race de proscrits amenés à travers le désert au lieu déterminé par son chef pour la grande scène de l'initiation qui doit en faire un véritable peuple en lui donnant une destination religieuse; toute cette multitude agenouillée au pied des formidables cimes de Sinaï, et croyant entrevoir à travers les orages qui y tonnent sans cesse la face terrible de Jéhovah, le prophète s'élevant seul sur ces cimes, entre le ciel et la terre, et y demeurant quarante jours dans un entretien avec Dieu, entretien véritable, quoique ce ne fût pas de la manière que la foule se l'imaginait, ces tables de la loi gravées au milieu des foudres, et, selon la croyance commune, sous la

dictée du Tout-Puissant, toute cette histoire, vraisemblablement exacte au fond malgré les exagérations nécessaires de la légende, nous représente au vif sous la forme concise d'un admirable drame, l'étrange enfantement d'où sortirent les sociétés primitives. Le règne de Moïse est bien celui de la théocratie, car dans sa personne, c'est le *théologien* qui commande, tandis que son frère Aaron, le *prêtre* proprement dit, celui qui prêche, enseigne et sacrifie, lui est subordonné aussi bien que Josué *le guerrier*. Celui-ci succède, il est vrai à l'autorité de Moïse pour achever l'institution du peuple par son établissement dans la terre promise. Mais hors cette époque extraordinaire, si l'on considère la constitution permanente de la société juive dans tout le cours de son histoire, la théocratie n'en fait pas le fond, ni le caractère essentiel, bien qu'elle y tienne une place importante. Il est vrai que la loi civile et le réglement des mœurs sont compris dans un code religieux, révélé et immuable, mais la connaissance et l'interprétation de ce code ne sont point réservées par le privilége exclusif à une caste ou à une corporation sacerdotale. Le dogme théologique, fondement universel de la domination du sacerdoce, y est réduit à sa plus simple expression. Pas de doctrine ésotérique qui divise la race humaine en hommes initiés aux lumières de l'esprit, et en hommes livrés aux erreurs des sens. La tribu de Lévi est chargée spécialement de l'administration des choses saintes, mais sans être élevée par là au rang de caste supérieure, ni surtout de caste gouvernante. Le peuple obéit à la voix des prophètes; mais quel peuple de l'antiquité n'a consulté les oracles ? Et ce qu'il y a de remarquable chez les Juifs, c'est que le don de prophétie n'est pas la propriété du sacerdoce, il peut appartenir à tout citoyen, même à des étrangers qui ne connaissent pas le Dieu d'Israël. L'influence des prophètes, au lieu d'être le triomphe de la théocratie, est donc celui de l'inspiration naïve et populaire, c'est-à-dire de la démocratie. Est-ce enfin dans une société théocratique que l'on peut voir naître des sectes animées d'une indépendance philosophique pareille à celle des Saducéens et des Esséniens?...

« Nul doute que l'intervention de la puissance spirituelle, au milieu du brigandage universel de ces temps, n'ait été d'une heureuse infIluence. Son bâton de commandement, jetée dans l'arène ensanglantée, apaisa bien des fureurs, sauva bien des victimes, et quand elle n'aurait fait que *la trêve de Dieu*, l'humanité lui devrait d'éternelles actions de grâces.

« On voit que, dans nos idées, la théologie ne déchoit pas de son rang élevé. N'est-ce pas elle qui doit fournir au sens moral du peuple les éléments et les principes de ses arrêts suprêmes? Au-dessus de toutes les sciences, au-dessus même de la métaphysique qui les relie toutes, plane comme une synthèse supérieure, la science de l'essence divine; car si la haute métaphysique a pour objet de nous initier à la loi de la vie universlle, la théologie plus transcendante encore, nous dévoile par l'analyse de Dieu, le principe et la raison de cette loi même. Par conséquent, au sommet de la hiérarchie scientique doit trôner le corps des théologiens, mais la théologie est la science par excellence et non pas la religion, et ce n'est pas à la science, même organisée en corporations hiérarchiques, qu'appartient la souveraineté sur la vie humaine.

« De cette juridicton suprême attribuée au concile démocratique sur la religion, il ne faudrait pas conclure, non plus, que le culte, c'est-à-dire l'administration *morale* de la religion perdrait de son importance, de sa majesté, et que le sacerdoce serait dissous ou amoindri. Au contraire, le rôle du prêtre, aussi bien que la dignité de son caractère, s'accroîtraient encore sous l'influence d'une telle réforme. Quoi! parce que la conception de l'essence divine se serait élevée, agrandie, épurée dans l'intelligence humaine, parce que tous les sentiments religieux, éclos depuis l'origine du monde au sein des diverses civilisations, se seraient enfin réunis et condensés dans notre âme, nous devrions éprouver un moindre besoin de nous élever vers Dieu par des actes d'adoration, et de rendre témoignage de notre foi vis à vis de nos frères et de nous-mêmes, par de saintes et imposantes cérémonies! Ce serait un contre-sens complet. Les hommes s'agenouilleront toujours au pied des autels; ils voudront toujours s'y agenouiller ensemble, et alors il faudra toujours qu'une voix s'élève au milieu d'eux pour donner une expression unique à toutes les émotions, à toutes les pensées de leurs âmes et pour servir ainsi d'intermédiaire à leur mutuel épanchement; il faudra toujours qu'un homme, éminent entre tous les hommes, célèbre, au nom de tous, les rites sacrés, il faudra que la parole d'un sage vienne par ses enseignements tirer de cette émotion religieuse des semences fécondes pour la morale et la vertu. Puis, dans les circonstances solennelles de notre passage ici-bas, soit la naissance et l'entrée dans la carrière sociale, le mariage et enfin la mort, ne sentez-vous pas que, sous peine de laisser un vide déplorable dans nos mœurs, il faut une consécration qui soit en même temps une inspiration religieuse? Ce n'est pas tout sans doute, chaque homme peut et doit même occuper individuellement sa pensée et son cœur des choses divines, mais il est nécessaire qu'il aille retremper souvent sa religion personnelle dans les croyances consacrées qui forment le trésor de l'esprit humain, et nourrir sa conscience individuelle des inspirations de la morale publique. Qui transmettra ces inspirations à son cœur? Qui ouvrira ces trésors à son esprit? Le prêtre. Le prêtre de l'avenir sera donc toujours l'homme par l'intervention

duquel la vie religieuse se développe en commun dans les âmes et monte vers Dieu. Il sera toujours le guide et le sauveur spirituel, le propagateur de la charité. Il sera aussi, non plus seulement, en figure comme par le passé, mais en réalité, l'instrument de la purification, de la réhabilitation, de la réconciliation des pécheurs. Ce droit de grâce, complément indispensable de la justice sociale, qui doute que ce ne soit, du moins en beaucoup de cas, à un *magistrat de morale et de persuasion* à l'exercer? Comment ne serait-ce pas à lui qu'il appartiendrait de présider à la rédemption du coupable en stimulant son repentir, et de le rétablir par une juste absolution dans l'estime et la confiance de ses concitoyens?

« Pour remplir une si haute mission, il faudra toujours un homme exceptionnel, voué à une vie austère et sanctifié par son dévouement, un homme supérieur à ses frères en foi, en espérance et en charité. Le magistrat judiciaire tire son ascendant de la force extérieure dont sa parole dispose et de l'appareil redoutable qui l'entoure, mais le magistrat de persuasion, d'où peut-il les tirer, sinon de sa propre vertu? Il faut que de sa personne même émanent les sentiments de charité et de piété qu'il doit inspirer. Il ne saurait non plus enseigner avec autorité, s'il n'est officiellement investi de la qualité d'interprète de la foi nationale, et par conséquent s'il ne fait partie d'une corporation sacerdotale chargée de conserver les oracles et de cultiver les traditions de la raison universelle, sous la direction et la surveillance supérieure du souverain. Il nous semble, en effet, que pour exercer ce grand et difficile gouvernement de la vie religieuse, une hiérarchie constituée est au moins aussi nécessaire que pour les autres branches de l'administration publique. » (*Encyclopédie nouvelle*, tome VIII, p. 447 à 471, article *Théocratie*, par Th. Fabas.)

Just Muiron. — « La religion ne saurait subsister qu'en la revêtant des formes théocratiques...

« Alors la hiérarchie sacerdotale doit être puissante et fortement constituée. Elle doit se prétendre infaillible, ne permettre aucune dissidence, sous peine d'hérésie et d'excommunication, car autrement ce serait, selon l'Evangile, le royaume divisé contre lui-même, royaume en dissolution. Le sacerdoce doit ne souffrir aucune invasion dans son domaine, aucune parole, aucun acte qui puisse dégrader, avilir ou seulement ridiculiser, soit lui-même en corps, soit l'une de ses doctrines, ou l'un de ses membres. Sans ces prétentions et des efforts capables de les soutenir, la théocratie serait en contradiction avec son principe, car elle cesserait de paraître sacrée et d'institution divine. Elle serait en contradiction avec le principe des sociétés qu'elle est chargée de guérir...

« Aussi, quand la puissance théocratique chancelle, par une conséquence de la marche des sociétés, le sage n'est pas celui qui cherche uniquement à accélérer sa chute, c'est celui qui découvre et démontre le sûr moyen de suppléer une institution devenue insuffisante, et de sauver la religion et ses vérités du naufrage du sacerdoce, qui n'a pas su les sauver lui-même. Beaux esprits du jour, faites donc trêve de glose sur les rigueurs et les mystères du culte, jusqu'à ce qu'ayant introduit un mode de société dont la base ne serait plus la contrainte..., vous soyez fondé à demander ou en mesure de donner une religion de joies et d'évidences. Jusque-là, votre rôle est la circonspection; votre bon sens doit être une profonde vénération pour le christianisme. » (*Les nouvelles transactions sociales*, *religieuses et scientifiques*, par Just Muiron, phalanstérien.)

Welher. — « La nature humaine, dit ce protestant, veut qu'il y ait satisfaction entière et harmonie dans tout son être. Cette satisfaction, la théocratie catholique peut seule la lui donner et c'est même la condition de sa durée. »

THÉOLOGIE. — Montaigne, cet homme, réputé sceptique par excellence, nous donne dans la *Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, qu'il traduisit et présenta comme sa propre profession de foi, toute une doctrine parfaitement orthodoxe de théologie, dont le plan d'ensemble, d'ailleurs très-remarquable, se trouve à peu près résumé dans la préface et les sommaires qui suivent :

« A la louange et gloire de la tres-hauste et tres-glorieuse Trinité, de la vierge Marie, et de toute la Cour celeste; au nom de Nostre Seigneur Jesus-Christ, au profit et salut de tous les Chrestiens, s'ensuit la doctrine du Livre des Creatures : ou Livre de la Nature, doctrine de l'homme, et à lui propre en tant qu'il est homme; doctrine convenable, naturelle et utile a tout homme, par laquelle il est illuminé a se cognoistre soy-mesme, son Createur, et presque tout cela quoy il est teneu comme homme; doctrine contenant la regle de la nature, par laquelle aussy un chacun est instruit de ce a quoy il est obligé naturellement tant envers Dieu qu'envers son prochain : et non-seulement instruict, mais emu et poussé a ce faire de soy-mesme par amour et par une allaigre volonté. En outre, cette doctrine apprend a tout homme de voir a l'œil, sans difficulté et sans peine la vérité, autant qu'il est possible a la raison naturelle pour la cognoissance de Dieu et de soy-mesme, et de ce de quoy il a besoin pour son salut, et pour parvenir a la vie eternelle : lui donne grand accez a l'intelligence de ce qui est prescript et commandé aux Saintes Ecriptures, et faict que l'entendement humain est delivré de plusieurs doubtes, et consent hardiment a ce qu'elles contiennent concernant la cognoissance de Dieu, ou de soy-mesme. En ce Livre se decouvrent les anciennes erreurs des païens et philosophes infidèles, et par sa doctrine se maintient et se cognoist la foy catholique : toute secte qui lui est contraire y est decou

verte, et convaincue fausse et mensongiere. Voila pourquoy en cette decadence et fin du monde, il est besoin que tous les Chrestiens se roidissent, s'arment et s'asseurent en cette foy-la, contre ceux qui la combattent, pour se garder d'estre seduicts, et s'il en est besoin, mourir allaigrement pour elle. Dadvantaige, cette doctrine ouvre a un chacun la voie a l'intelligence des saincts docteurs : voire elle est incorporée en leurs livres, encore qu'elle n'y apparoisse point comme est un alphabet en tous ecrits. Aussy est-ce l'alphabet des docteurs : et comme tel, il le faut premierement apprendre. Par quoy pour t'acheminer aux Saintes Ecritures, tu feras bien d'acquerir cette science comme rudiment de toute science ; et pour mieux estre résolu, apprends-la devant toute aultre chose, austrement a grande peine parviendras-tu a la perfection des sciences plus haultes : pour ce que c'est icy la racine, l'origine et les petits fondements de la doctrine appartenante a l'homme pour son salut. Ainsy quiconque a le salut par esperance, doit premierement avoir en soy la racine de salut, et se doit par consequent agarnir de cette science, qui est une fontaine de verité salutaire. Et n'est besoin que personne laisse a la lire ou apprendre par faute d'autre doctrine : car elle ne presuppose ni la grammaire, ni la logique, ni aultre art liberal, ni la physique, ni la metaphysique, attendu qu'elle est la premiere, et que c'est elle qui range, qui accommode et qui dresse les aultres a une saincte fin, a la vraie verité et a notre proffict, parce qu'elle instruict l'homme a se cognoistre soy-mesme ; a savoir pourquoy il a esté creé, et par qui il l'a esté, a cognoistre son bien, son mal, son devoir, de quoy et a qui il est obligé. Or, a l'homme ignorant de ces choses, que peuvent servir les aultres sciences? Ce n'est que vanité, attendeu que les hommes n'en usent que mal, et a leur dommaige ; veu qu'ils ne sçavent ni ou il vont, ni d'ou ils viennent, ni ou ils sont, par quoy on leur apprend ici a entendre que c'est la corruption et deffaut de l'homme, sa damnation, et d'ou elle luy est venue ; a cognoistre l'estat auquel il est, celuy auquel it estoit en son origine, d'ou il est cheu, et combien il est eloigné de sa premiere perfection, de quelle façon il se peut reformer et les choses necessaires a ce faire. Par ainsy cette doctrine est commune aux laïques, aux clercs et a toute maniere de gens ; et si se peut comprendre en un mois et sans peine. Il ne la faut apprendre par cœur, ni en avoir des livres ; car depuis qu'elle est conceue, elle ne se peut oublier. Elle rend l'homme content, humble, gracieux, obeissant, ennemy du vice et du peché, amoureux de vertu, sans l'enfler pourtant ou l'enorgueillir pour sa suffisance. Elle ne se sert d'arguments obscurs, qui aient besoin de profond et long discours : car elle n'argumente que par choses apparentes et conneues a chacun par experience, comme par les creatures et par la nature de l'homme; par lequel, et parce qu'il sçait de soy, elle prouve ce qu'elle veut, et principalement par cela, qu'un chacun a essayé en luy-mesme; aussy n'a-t-elle mestier d'aultre temoin que l'homme. Au reste, elle semble de prime face deprisable et de neant, d'autant qu'elle a des commencements vulgaires et fort bas ; mais elle ne laisse pas d'apporter un fruict grand et notable, a sçavoir la connoissance de Dieu et de l'homme ; et d'autant qu'elle part de plus bas, d'autant plus monte-t-elle et s'eleve aux choses haultes et celestes. Par ainsy qui se voudra ressentir de son fruict qu'il s'exerce premierement aux petits principes de cette science, sans les dedaigner; car aultrement il n'en pourra gouster, non plus qu'un enfant n'apprend a lire sans l'intelligence de l'alphabet, et de chaque caractere a part soy, et ne plaigne hardiment sa peine, car il se rendra par cette doctrine, en peu de mois sçavant et versé en plusieurs choses, pour lesquelles sçavoir il conviendrait employer longtemps a la lecture de plusieurs livres. Elle n'allegue nulle authorité, ni celle mesme de la Bible, pour ce que son but est de confirmer ce qui est couché aux Saintes Ecriptures, et de jeter les fondements par lesquels nous puissions bastir ce qui s'ensuit en icelles obscurement. Ainsy quant a nous elle va devant le Vieil et Nouveau Testament. Dieu nous a donné deux livres, celui de l'universel ordre des choses ou de la Nature, et celui de la Bible. Celuy-la nous fut donné premier, et dez l'origine du monde ; car chaque creature n'est que comme une lettre, tirée par la main de Dieu. De façon que d'une grande multitude de creatures, comme d'un nombre de lettres, ce livre a esté composé ; dans lequel l'homme se trouve et en est la lettre capitale et principale. Or, tout ainsy que les lettres, et les mots faicts des lettres font une science, en comprenant tout plein de sentences et significations differentes, tout ainsy les creatures joinctes ensemble et accouplées l'une a l'aultre emportent diverses provisions et divers sens, et contiennent la science. qui nous est necessaire avant tout aultre. Le second livre des Saintes scriptures a esté depuis donné à l'homme, et ce au deffaut du premier; auquel, ainsy aveuglé comme il estoit, il ne voyoit rien ; si est ce que le premier est commun a tout le monde, et non pas le second, car il faut estre clerc pour pouvoir lire. En oultre, le livre de Nature ne se peut ni falsifier, ni effacer, ni faussement interpreter ; par ainsy ne le peuvent les heretiques faussement entendre : et nul en celuy-la ne devient heretique : la ou il va tout aultrement de celuy de la Bible. Si est ce que l'un et l'aultre est parti de mesme maistre, et Dieu a basti les creatures comme il a revelé ses escriptures. Aussy s'accordent-ils tres-bien l'un et l'autre, et n'ont garde de s'entre-contredire : quoique le premier symbolise plus avec nostre nature, et que le second soit bien loin au-dessus d'elle. Puisque l'homme, tout raisonnable et capable de discipline qu'il estoit, ne se trouvoit toutefois a sa naissance garny

actuellement de nulle science, et que nulle science ne se peut acquerir sans livre, ou elle soit escripte, il estoit plus que raisonnable, afin que cette capacié d'estre sçavant ne nous fust pour neant donnée, que la divine intelligence nous fournist de quoy pouvoir, sans maistre d'eschole, naturellement, et de nous-mesme nous instruire de la doctrine qui nous est seule necessaire. A cette cause bastit-elle ce monde visible et nous la donna comme un livre propre, familier et infaillible, escript de sa main, ou les creatures sont rangées ainsy que les lettres, non a nostre poste, mais par le sainct jugement de Dieu, pour nous apprendre la sapience et la science de nostre salut; laquelle toutefois nul ne peut voir de soy, ni lire en ce grand livre, bien que toujours ouvert et present a nos yeux, s'il n'est eclairé de Dieu et purgé de sa macule originelle. D'ou il est adveneu que les anciens philosophes payens, qui en ont tiré toutes les aultres sciences et tous leur sçavoir, n'y ont pourtant jamais pu apercevoir et decouvrir, aveugles en ce qui concernait le souverain bien, la sapience, qui y est enclose, est la vraie et solide doctrine qui nous guide a la vie eternelle. Or, veu que l'assemblage des creatures, tout ainsy que d'une bien ordonnée couture de paroles s'engendre la vraie intelligence en celuy qui a la suffisance de la concevoir, la façon de traiter ce livre est d'assortir et rapporter les creatures l'une a l'aultre : considérant leur poids et signification, pour aprez en avoir tiré la divine sapience qu'elles contiennent, la ficher et empreindre bien avant en nos cœurs et en nostre ame. Or, pour ce que la sacro-saincte Eglise romaine est mere de tous les Chrestiens fidèles, maistresse de grace, regle de foy et verité, je soumets entierement a sa correction tout ce qui est dict et conteneu en ce mien ouvraige. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, profession de foi de Montaigne, son traducteur; *Préface.*)

« L'estre du monde, qui est comme un corps divisé et departy en quatre membres, nous a servi de marche pour nous elever à la cognoissance de l'aultre estre, par lequel il a esté de nouveau produict du neant. Nous avons trouvé en luy ces quatre qualités, estre, vivre, sentir et entendre, ou le liberal arbitre : et y avons encore trouvé le pouvoir, qui ne faict poinct de degré, mais establit et appuie les aultres, et si enclos en eux. Par-là nous avons infailliblement argumenté que le facteur et createur du monde est, vit, sent, entend, veut et peut, et que toutes ces parties sont mesme chose avec son estre.

« Nous avons decouvert les trez-nobles et trez-parfaictes propriétés et conditions de l'essence divine, comme elle est sans commencement, immuable, incorruptible et eternelle, et comme toutes ces circonstances s'approprient aussi par mesme raison a son intelligence, a sa vie, a sa puissance et aultres siennes qualités. Toutefois bien que toutes choses conviennent a Dieu, par le moyen de son estre; il y en a ce neanmoins les unes, qui lui conviennent plus proprement par son vivre, les aultres par son entendre, aultres par son vouloir, et aultres par son pouvoir. Comme a cause de vivre, nous luy accommodons l'immortalité; a cause de son intelligence, la sapience, la prudence et la vérité de son jugement; par sa volonté, la bonté, la douceur, la bénignité, la sainteté, la rectitude, la justice et la liberalité; et par son pouvoir, la toute-puissance, qui sont toutes pieces encloses et comprises en son essence infinie. Or, accouplant les unes aux aultres, comme l'intelligence avec son pouvoir, et son pouvoir avec son vouloir, comparant la grandeur de sa puissance a celle de sa volonté, de sa volonté a celle de son intelligence, qui sont toutes pareilles, comme estant mesme chose entre elles et mesme chose avec son estre, nous arrivons a la parfaicte cognoissance de la Divinité. » (*Théologie naturelle*, sommaire des 44 premiers chapitres, chap. 45.)

« Amassant en un ce que nous avons appris par notre eschelle aux quatre marches, il nous doit ressouvenir comme par la comparaison de la convenance generale qui est entre l'homme et les choses inferieures, et des choses inférieures entre elles, nous sommes montés à la cognoissance d'une nature qui est au-dessus de la nostre, supreme et infinie, nous avons decouvert ses qualités et sa grandeur, et avons trouvé en elle l'estre, le vivre, le sentir et l'entendre, bien aultre que celuy de notre eschelle de nature; de façon que sur ce divin estre nous avons dressé une nouvelle montée, marchant de degré en degré, par laquelle nous avons appris qu'en notre Dieu c'est mesme chose estre que vivre, que sentir et qu'entendre, et que son estre n'a esté receu ni engendré d'autruy : ains qu'il est eternel, que par luy a esté produicte nouvellement et de neant l'essence du monde, et toute l'eschelle de la nature. Et passant oultre par cette creation du monde faicte de rien, nous nous sommes enlevés a la cognoissance d'une aultre trez-noble et eternelle generation d'aultre estre, qui est le mesme estre divin, et en avons tiré deux personnes en la divinité et un Dieu naturellement engendré par Dieu. Et plus avant encore par cette premiere production de Dieu, nous en avons aperceu une seconde, faicte par la voie de la volonté et de la liberté; qui faict une tierce personne de la deité. Ainsi nous avons en general quatre choses, Dieu et trois siennes productions. La premiere du monde faicte du neant et extérieure; la seconde, de Dieu, interieure et eternelle, faicte de la substance divine, par la voie de la nature; la tierce, de Dieu faicte d'une nature divine par la voie de la volonté. Ces deux dernières sont eternelles, continuelles, sans commencement et sans fin. Par quoy il y a trois choses produictes : le monde, le Fils et le Sainct-Esprit; et y a le Pere, qui est sans production; le Fils part du Pere, le Sainct-Esprit du Pere et du Fils; et par le Pere, par le Fils et par le Sainct-Esprit, comme par un seul, a esté

créé le monde; de manière que nous pouvons conclure ainsy : Tout ce qui est, ou il est eternel ou de soy-mesme, ou il n'est ni eternel ni de soy-mesme, ou il est eternel, mais non pas de soy-mesme ainsy par autruy. La premiere piece de cette division remarque le Pere, la seconde le monde, la troisieme le Fils et le Sainct-Esprit. Voila comment par nostre ordre nous avons trouvé un Dieu en trinité, un en essence et triple en personnes, duquel, auquel et par lequel sont toutes choses, qui vit glorifié es siecles des siecles. » (*Théologie naturelle,* chap. 55, *Sommaire.)*

« J'ai suivi le progrez de ce livre jusques a ce lieu. Commençant par le dernier ordre de creatures et montant contre mont jusques a la vraie cognoissance de nostre Dieu, invisible, tout-puissant, tout sage et tout bon; elles nous ont monté et conduict comme par une eschelle trez-bien ordonnée, jusqu'à un souverain pere, createur et commencement de toutes choses; et plus avant encore, jusqu'a nous decouvrir les affections de son cœur, le grand amour qu'il nous porte, l'extreme obligation que nous avons de l'aimer; et par ce moyen nous ont unis a luy. dressant, par maniere de dire, un trez-estroit mariaige entre nous : et puis de cet amour elles nous ont ravallé a celuy que nous devons a toutes les aultres choses a cause de Dieu, et parce qu'elles sont siennes. Ainsy nous sommes montés des creatures au Createur, et descendus aprez par mesme voie du Createur aux creatures. Nous aimions premierement les choses inferieures pour la beauté qui est en elles, pour le service que nous en recevions, et quand tout est dict, nous les aimions à cause de nous : ores nous les aimons a la contemplation de nostre Createur, parce qu'il les a faictes, et parce qu'elles sont siennes : voire nous ne nous aimons nous-mesmes, que d'autant que nous sommes siens. Ainsy, cet amour ayant son origine en Dieu, est tres-grand, trez-noble et immortel, aussy ne faut-il pas croire que l'amour qui se donne premierement a nostre Createur se perde ou se diminue, tout au rebours il s'extend et se multiplie infiniment. C'est luy qui produict et qui engendre l'affection que nous portons a toutes les creatures, et a tout ce qui est a Dieu; c'est par la force et fertilité de ce seul amour que toutes choses sont aimées, et il n'y en a nulle qui ne le soit. Voila comme il croit et s'emplique sans mesure. » (*Théologie naturelle,* chap. 128, *Sommaire.)*

Fr. Bacon. — « *De la Théologie* (neuvième et dernier livre du traité *De augmentis scientiarum*) : 1° De l'usage légitime de la raison dans les choses divines; 2° des degrés de l'unité dans la cité de Dieu; 3° des émotions des écritures. *An non singulari numero.* — Nous avons fait, grand prince, avec un petit vaisseau, tel que le nôtre, le tour entier des sciences de l'ancien et du nouveau monde (la postérité jugera avec quel succès); il ne nous reste, après avoir terminé une si longue course, qu'à nous acquitter de nos vœux.

« Cependant, nous n'avons pas rencontré sur notre route la théologie sacrée ou inspirée : il est vrai que cette science n'a point fait partie des connaissances qui ont tant illustré les deux fameuses époques du règne des lettres chez les Grecs et les Romains. Cette science qui, après tous les travaux et toutes les courses de l'homme dans ce monde, est l'heureux terme, le port illustre où il vient aboutir et goûter le repos, n'a point été connue des anciens; un aussi grand bonheur ne leur a pas été accordé. Mais si nous voulions faire aussi de cette science l'objet de nos recherches et de nos travaux, il faudrait abandonner la barque de la raison humaine, et monter dans le vaisseau de l'Eglise; lui seul est pourvu de la boussole divine qui serait nécessaire pour diriger sagement notre course; les étoiles de la philosophie, à la clarté desquelles nous avons presque toujours marché jusqu'à présent, ne nous fourniraient pas une lumière suffisante.

« Il serait donc très-convenable de ne point nous ingérer à parler de la théologie; mais d'abord nous nous abstenons des divisions par lesquelles nous débutions en traitant de chaque science; et de plus, le peu que nous nous proposons d'en dire, d'après nos faibles lumières, se bornera à exprimer des vœux. Il est encore d'autant plus raisonnable de nous en tenir là, que, dans le corps de la théologie, il n'y a point absolument de région ou de patrie qui soit entièrement déserte ou inculte : tant les hommes ont été empressés d'y semer du froment ou de l'ivraie. Nous proposerons donc seulement trois *appendices* ou suppléments; il ne s'agira pas même dans ces *appendices* des matières qu'on traite ou qu'on devrait traiter dans la théologie. Nous indiquerons seulement la manière dont il conviendrait de les traiter; nous ne citerons point non plus d'exemples, et ne donnerons point de règles, ainsi que nous avons fait dans les autres traités : nous laisserons cette partie aux théologiens de profession; et nous répèterons encore une fois que notre travail se bornera à faire connaître simplement ce que nous désirerions.

« 1° Le domaine absolu de Dieu comprend l'homme tout entier, et ne s'étend pas moins sur sa raison que sur la volonté humaine; de là il suit que l'homme doit renoncer entièrement à lui-même, pour ne suivre et n'écouter que Dieu, et par une conséquence ultérieure, qu'ainsi que nous sommes obligés d'obéir à la loi divine, malgré les répugnances de notre volonté, nous sommes aussi obligés d'ajouter foi à la parole de Dieu, malgré les répugnances de la raison : si nous croyons seulement des choses qui sont manifestement d'accord avec notre raison, c'est alors aux choses mêmes que nous donnons notre assentiment, et non pas à celui qui rend témoignage de leur vérité; nous ajouterions bien foi, de cette manière, à des témoins dont la probité nous serait cependant suspecte.

« Mais cette foi qui, dans Abraham fut *imputée à justice* (*Gen.* xv, 6), avait pour objet des choses que Sara jugeait absurdes, et Sara était en ce point une sorte d'image de la raison humaine. Plus donc un mystère divin nous paraîtra absurde et incroyable, plus en le croyant nous rendrons d'honneur à Dieu, et plus la victoire de la foi sera glorieuse. C'est ainsi que les pécheurs qui attendent fermement leur salut de la miséricorde divine honorent Dieu, et l'honorent d'autant plus que leur conscience leur reprocherait plus de crimes : car c'est un principe, que toute espèce de désespoir est un outrage fait à la Divinité.

« Je vais encore plus loin ; si nous voulons y faire une sérieuse attention, nous jugerons qu'il y a encore plus de noblesse à *croire* qu'à *savoir*, de la manière dont nous savons ; effectivement dans la science, l'esprit humain s'appuie sur le témoignage des sens mis en action par les choses matérielles, au lieu que dans la foi, il s'appuie sur le témoignage d'une substance spirituelle, qui est un agent bien plus noble que le corps. Il en sera autrement dans *l'état de la gloire ; la foi cessera alors, et nous connaîtrons comme nous sommes connus* (*I Cor.* I, 13, 12.)

« Concluons donc que la théologie sacrée doit se puiser dans la parole et les oracles de Dieu, et non dans la lumière de la nature ou le *dictamen de la raison*. Il est écrit : *les cieux racontent la gloire de Dieu ;* mais il n'est point écrit, *les cieux racontent la volonté de Dieu* (*Ps.* XVIII.) Quand il s'agit de connaître cette volonté, on renvoie à la foi et aux témoignages. Au reste, cette doctrine a lieu non-seulement à l'égard des grands mystères, tels que la Trinité, la Création, la Rédemption ; mais encore à l'égard de la partie la plus parfaite de la loi morale, *aimez vos ennemis : faites du bien à ceux qui vous haïssent, afin d'en agir comme de dignes enfants de votre Père céleste qui fait tomber la pluie sur les justes et les injustes* (*Matth.* v, 44.) Certainement on peut bien appliquer à ces paroles, ce témoignage glorieux, *ce n'est pas ici la parole d'un homme* (*Joan.* VII, 46) ; car ce langage ne peut être dicté par la nature, ni intelligible par ses lumières. Nous voyons même que les poëtes païens, surtout dans leur enthousiasme, se plaignent assez souvent que leurs *lois et leur morale*, qui sont cependant bien moins exigeantes et moins sévères que les lois divines, contrarient, avec une sorte de malignité, la liberté de la nature : *et ce que la nature accorde, les lois jalouses le refusent*, disent-ils. *Et quod natura remittit invida jura negant.* C'est dans le même esprit que l'indien Didamis disait aux envoyés d'Alexandre, qu'*il avait bien entendu parler de Pythagore et des autres sages de la Grèce, et qu'il croyait volontiers qu'ils avaient été de grands hommes, mais que cependant on pouvait leur reprocher d'avoir eu trop d'égard et trop de respect pour une certaine chose phantastique qu'ils appellent la loi et la morale :* aussi ne doit-on pas douter qu'une grande partie de la *loi morale* ne soit trop élevée pour que la lumière de la nature puisse monter jusqu'à elle.

« On dit cependant assez communément que les hommes ont, par *la lumière et la loi naturelles*, quelques notions de la vertu et du vice, de la justice et de l'injustice, du bien et du mal, et cela est très véritable ; mais il faut observer que ces mots, *lumière de la nature*, ont une double signification. 1° La lumière de la nature signifie la clarté, en tant que cette clarté provient des sens, de l'induction, de la raison, des raisonnements, *selon les lois du ciel et de la terre.* 2° Elle signifie la clarté, en tant que cette clarté émane d'un instinct intérieur de l'âme humaine, *suivant les lois de la conscience*, laquelle conscience est une sorte d'étincelle, et comme un reste de notre ancienne et première intégrité. C'est en prenant la lumière dans ce dernier sens, qu'il est principalement vrai de dire que l'âme a quelque lumière pour connaître et discerner ce qu'il y a de plus parfait dans la loi morale, quoique cette lumière soit encore assez obscure, et telle qu'elle sert plutôt à nous reprocher jusqu'à un certain point nos vices, qu'à nous éclairer pleinement sur nos devoirs : d'où il faut conclure que la religion, soit qu'on envisage ses mystères, soit qu'on considère sa morale, n'a sa source et son garant que dans la révélation divine.

« Cependant la raison humaine, dans les choses divines, a plus d'un usage, et cet usage même s'étend fort loin ; ce n'est pas sans raison que l'apôtre appelle la religion *un culte raisonnable de Dieu* (*Rom.* XII, 11). Qu'on se rappelle les cérémonies et les figures de l'ancienne loi, elles étaient *raisonnables* et significatives ; bien différentes en cela des cérémonies de l'idolâtrie et de la magie, qu'on peut dire avoir été sourdes et muettes, en ce sens qu'elles n'enseignaient le plus souvent aucune vérité. La religion chrétienne, si supérieure en tout aux autres religions, l'est encore en ce point que, dans l'usage de la raison et de la discussion qui est une fille de la raison, elle garde un juste milieu entre la religion païenne et la religion mahométane qui donnent l'une et l'autre dans les deux extrémités. La religion païenne, on le sait, n'avait rien de fixe et de constant dans sa foi et sa doctrine ; et la mahométane interdit toute dispute sur la Divinité : la première n'offre donc qu'un amas d'erreurs qui n'ont même rien de précis ; et la seconde se présente avec toutes les apparences que son auteur était un imposteur adroit qui a pris des précautions pour que son imposture ne fût point découverte ; au lieu que la religion chrétienne admet ou rejette l'usage de la raison et la discussion, suivant les circonstances, et sous la condition qu'on se renfermera toujours dans de justes bornes.

« La raison humaine, dans les choses qui appartiennent à la religion, a aussi

deux sortes d'usages : le premier se rapporte à l'explication des mystères, et le second aux conséquences qu'on en tire. 1° Nous voyons que Dieu n'a pas dédaigné de s'abaisser à la portée de notre faible entendement, en proposant ses mystères d'une manière qui permet de nous en former une juste idée, en inoculant, si on peut s'exprimer ainsi, les vérités qu'il nous révélait, dans les *compréhensions et les notions* de la raison, et en adaptant, pour ouvrir notre intelligence, ses inspirations à notre esprit, en quelque sorte comme on adapte la figure d'une clef à la figure d'une serrure.

« Nous ne devons pourtant point ici nous manquer à nous-mêmes; et puisque, dans les révélations dont Dieu nous favorise, il veut bien employer le service de notre raison, nous devons la tourner et retourner en toute manière, afin de la rendre plus capable de recevoir ces mystères et de s'en pénétrer : pourvu cependant que dans ce travail, nous cherchions à dilater autant que nous pourrons notre esprit, pour le proportionner à la grandeur des mystères ; et qu'au contraire nous ne cherchions pas à rétrécir ces mystères pour les proportionner à la petitesse de notre esprit.

« Mais s'il s'agit de tirer des conséquences, nous devons savoir que, par rapport aux mystères, Dieu ne nous permet un usage de la raison et du raisonnement, que secondaire et en quelque sorte relatif, et non point primitif et absolu : ce n'est qu'après que les articles et les principes fondamentaux de la religion ont été reconnus et disposés en ordre, sans qu'il ait été et qu'il soit jamais permis à la raison de les soumettre à l'examen, qu'il nous est permis d'en déduire et d'en tirer des conséquences, selon leur propre analogie. Cela n'a point lieu dans les sciences naturelles, les principes eux-mêmes y sont assujettis à l'examen, par induction cependant, et non par syllogisme; car, puisque ces principes n'ont aucune opposition avec la raison, on ne voit pas pourquoi on ne pourrait point tirer de la même source, c'est-à-dire de la raison, les principes et les premières propositions qui en dérivent. Il en est autrement dans la religion où les premières propositions sont *subsistantes par elles-mêmes*, et de plus, ne sont pas sous le régime de cette raison qui s'occupe à tirer les conclusions des principes.

« Ce n'est pas seulement dans la religion, c'est encore dans les sciences, dans celles même qui sont le moins sérieuses, que les premières propositions sont *données*, et non *établies, placita, non posita.* Car l'usage de la raison, à l'égard de ces propositions premières, ne peut pas être absolu : ainsi dans le jeu des échecs, par exemple, et dans d'autres jeux semblables, les premières règles et les premières lois du jeu sont entièrement positives et de pure convention. On les reçoit et on n'en dispute pas; mais l'habitude dans l'application de ces règles, et le gain de la partie, appartiennent au domaine de la raison, et en sont entièrement dépendantes. Il en est de même dans les lois humaines; elles renferment beaucoup de *maximes*, comme on dit, c'est-à-dire *de pures suppositions de droit*, qui sont fondées sur l'autorité plutôt que sur la raison, et dont en conséquence on ne dispute point; mais s'agit-il de déterminer ce qui est le plus juste, non en soi-même, mais relativement, c'est-à-dire d'après l'application et les conséquences de ces *maximes*, alors la question devient du ressort de la raison, et un vaste champ s'ouvre à la dispute : telle est donc cette *raison* que nous appelons *secondaire*, qui a lieu dans la science de la théologie sacrée; science qui est toute fondée sur les *placita* de la divinité.

« Mais si dans les choses divines, la raison a deux sortes d'usages, l'usage de la raison est aussi sujet à deux sortes d'abus : le premier est de rechercher avec plus de curiosité qu'il ne convient, le *comment* des mystères; le second, c'est de donner autant d'autorité aux conclusions qu'aux principes. D'un côté ce serait être *disciple de Nicodème*, que de chercher obstinément *comment un homme pourrait naître lorsqu'il est vieux* (*Joan.* III, 4); et, d'un autre côté, on ne serait point censé *disciple de saint Paul*, si, dans le cours de la doctrine qu'on enseigne, on n'intercalait quelquefois cette clause, *moi, et non pas le Seigneur*, ou bien celle-ci (*I Cor.* VII, 12, 40), *selon mon conseil;* quand on met en avant des propositions qui ne sont que des conséquences, il convient de s'exprimer le plus souvent avec cette modestie et cette réserve.

« Je conclus de là qu'un traité court et exact sur l'usage de la raison humaine dans les questions de théologie aurait une très-grande utilité ; ce serait une espèce de *dialectique divine* qui remplirait l'office de ce qu'on appelle en médecine un *lénitif* ou un *calmant.* A la faveur de cette dialectique, on assoupirait les disputes inutiles qui s'élèvent quelquefois dans les écoles, et on tempérerait un peu l'excessive chaleur des controverses qui troublent l'Eglise.

« Un semblable traité est un de ceux auquel nous désirons qu'on travaille ; nous l'appelons *sophrone*, ou *du légitime usage de la raison dans les choses divines.*

« 2° Il importe extrêmement à la paix de l'Eglise, d'appliquer clairement et de bien entendre l'alliance ou l'union entre les chrétiens prescrite par Notre-Seigneur, et renfermée dans ces deux chefs, qui présentent au premier coup d'œil une apparence de contradiction : *celui qui n'est pas avec nous est contre nous* (*Matth.* XII, 30); *celui qui n'est pas contre nous est avec nous* (*Luc.* IX, 50). Il suit manifestement de ces deux textes qu'il est des articles tels, que le chrétien qui les rejette, par là même est censé hors de l'union ou de l'alliance; mais aussi qu'il en est d'autres dont on peut ne point convenir sans que l'union soit rompue. On sait que les biens de la *communauté* chrétienne sont *une foi, un baptême*, et non pas *un rite, une*

opinion (*Eph.* IV, 5); nous observons aussi que la *tunique du Seigneur* est sans couture, et que l'*habillement de l'Eglise* est de diverses couleurs. La paille dans l'épi peut être séparée du froment plus tôt ou plus tard; mais dans le champ, l'ivraie ne doit pas être arrachée dans le moment même. Moïse voit un Egyptien qui disputait avec un Israélite; il ne leur dit pas : *Pourquoi disputez-vous?* Mais ayant aussitôt tiré son épée, il mit à mort l'Egyptien. Il aperçoit quelque temps après deux Israélites qui avaient entre eux une vive altercation; quoiqu'il ne fût pas possible qu'ils eussent raison l'un et l'autre, il leur tint cependant ce langage : *Vous êtes frères, pourquoi disputez-vous?* (*Exod.* II, 13.)

« Si l'on veut bien réfléchir sur l'observation que nous venons de faire, il paraîtra qu'il serait d'une grande importance et d'un grand usage de déterminer quels sont les points qui retranchent entièrement les hommes de l'Eglise, et les excluent de la communion des fidèles, et quelle est l'étendue de ces points?

« Quelqu'un dira peut-être que ce travail est fait depuis longtemps; mais on le prie d'examiner attentivement si on a procédé dans ce travail avec la droiture et la modération convenables.

« Cependant il est vraisemblable que celui qui voudrait aujourd'hui parler de paix, recevrait la réponse que Jéhu fit à l'envoyé du roi d'Israël qui lui demandait s'il apportait la paix : Qu'y a-t-il de commun, lui répondit-il, entre toi et la paix? Passe derrière moi et marche à ma suite : *Quid tibi et paci, transi et sequere me* (*IV Reg.* IX, 18). Il est vraisemblable, dis-je, qu'il recevrait cette réponse, parce qu'aujourd'hui la plupart des hommes sont fort touchés des intérêts de leur parti, et fort peu des avantages de la paix.

« Malgré cela, un traité *des degrés de l'unité dans la cité de Dieu* nous paraîtrait avantageux et utile; ce traité, qui est un de ceux dont nous désirerions la composition, pourrait encore avoir pour titre, *Irénée*, ou le *pacifique*.

« 3° Les saintes Écritures sont d'une si grande importance dans toute la théologie, qu'on doit s'occuper avant tout de leur interprétation. Nous ne parlerons point dans ce moment de l'autorité de les interpréter, que nous croyons fondée dans le commencement de l'Église; nous ne parlons que de la manière de les interpréter : cette manière est de deux sortes, j'appelle l'une *méthodique*, et l'autre *libre* ou *naturelle*.

« Dans ces sources divines, infiniment plus précieuses que les *puits de Jacob*, on puise les eaux et on les distribue à peu près comme on puise et on distribue les eaux naturelles des puits. Ces eaux, ou bien sont d'abord jetées, quand on les tire, dans des réservoirs, d'où l'on peut ensuite les distribuer à la faveur de plusieurs canaux, partout où la commodité l'exige; ou bien on les verse aussitôt dans des vases, pour être prêts à servir au besoin sans aucun intermédiaire. Cette première manière, que nous appelons *méthodique*, nous a valu enfin la théologie scholastique, cette théologie qui, après avoir tiré de l'Ecriture et disposé avec ordre toutes les parties de la doctrine chrétienne, les renferme et les tient dans une espèce de réservoir, d'où les principes et les différentes proportions peuvent ensuite se répandre de toute part.

« Dans la manière d'interpréter la sainte Ecriture que j'appelle *libre*, il y a deux abus à éviter : l'un qui suppose une telle perfection, une telle plénitude dans la sainte Ecriture, qu'on doit en tirer toute la philosophie, et que toute autre philosophie qui ne serait point puisée dans cette source doit être regardée comme une chose profane et ressentant le paganisme. C'est surtout Paracelse, avec son école, qui est tombé dans cet excès; plusieurs autres ont ensuite marché sur ses traces, quoiqu'il faille convenir qu'au fond ce sont les rabbins et les cabalistes qui, les premiers, ont donné naissance à cet abus. Au reste, ces gens-là n'obtiennent point ce qu'ils prétendent : ils veulent sans doute faire honneur aux saintes Ecritures; et ils ne voient pas que par cette conduite, ils les déprécient plutôt et les profanent. Quiconque cherche le ciel matériel et la terre dans la parole de Dieu (dans cette parole dont il est dit, *le ciel et la terre passeront, mais ma parole sera éternelle, et ne passera jamais* (*Luc.* XXI, 33), cherche bien inconsidérément les choses passagères parmi les éternelles; et s'il est vrai de dire que celui qui chercherait la théologie, c'est-à-dire la science des choses révélées dans la philosophie, en agirait comme un homme qui *chercherait les vivants parmi les morts*, il n'est pas moins vrai de dire que celui qui, au contraire, chercherait la philosophie dans la théologie, ressemble à celui qui *chercherait les morts parmi les vivants*.

« L'autre manière d'interpréter la sainte Ecriture, et que nous regardons comme un abus, paraît au premier coup d'œil prudente et irréprochable; elle déshonore cependant ces livres divins et fait un très-grand tort à l'Eglise. Cette manière vicieuse, pour dire tout en un mot, consiste à expliquer les écritures qui ont Dieu pour auteur, comme on explique les écrits qui ont pour auteurs les hommes.

« Il faut bien se souvenir que deux choses sont parfaitement connues de Dieu, qui sont entièrement inconnues aux hommes, *les secrets des cœurs et les révolutions des temps* : d'où je conclus que les paroles de la sainte Ecriture étant véritablement écrites au cœur de l'homme et renfermant les vicissitudes de tous les siècles, avec une éternelle et infaillible prescience de toutes les hérésies, de toutes les contradictions, de tous les changements et de toutes les variations qui auront lieu dans l'Église, tant en son corps qu'en chacun des élus; je conclus, dis-je, qu'on ne doit point les inter-

prêter d'après l'étendue seulement et le sens naturel du texte, soit en remarquant à quelle occasion les paroles ont été prononcées, soit en examinant ce qui précède et ce qui suit dans le texte, soit en considérant le but principal de celui qui parle; mais on doit encore, en les interprétant, ne perdre jamais de vue cette vérité importante, que les Ecritures saintes renferment dans la totalité ou la collection, et de plus encore, dans chaque partie, dans chaque période même et dans chaque parole, une infinité de sens et de vérités, destinés à l'instruction et à l'édification de chaque partie de l'Eglise et de chacun de ses membres.

« On a judicieusement observé que les réponses de Notre-Seigneur, lorsqu'on l'interrogeait, paraissent assez souvent hors de la question proposée. On peut assigner deux raisons de cette conduite: la première, c'est que notre Sauveur, connaissant immédiatement et en elles-mêmes les pensées de ceux qui lui adressaient des questions, et non pas seulement par leurs paroles, qui est la seule manière dont les hommes puissent les connaître, il répondait d'après leurs pensées, et non précisément d'après leurs paroles; la seconde (et qui fournit la preuve de ce que nous avons avancé plus haut), c'est qu'il ne parlait pas seulement à ceux qui étaient alors présents, il parlait encore à nous qui vivons aujourd'hui, et aux hommes de tous les âges et de tous les lieux, à qui l'Evangile devait être annoncé. Ce que nous venons d'observer sur les réponses de Notre-Seigneur a lieu aussi dans d'autres parties de la sainte Ecriture.

« Après ces observations préliminaires, je viens au traité que je désirerais sur la sainte Ecriture: nous avons assurément, parmi les écrits de théologie, un nombre assez grand et même trop grand de livres de controverses; nous possédons de plus un corps immense de cette théologie que nous avons appelée *positive;* nous avons aussi *des traités particuliers*, *des cas de conscience*, *des sermons*, *des homélies;* enfin *des commentaires* sur l'Ecriture sainte en grand nombre et d'une très-grande étendue.

« Mais voici ce que nous désirons: une collection courte, saine et judicieuse de notes et d'observations sur les textes particuliers de l'Ecriture, dans laquelle collection on ne se jetterait point sur les lieux communs, on ne traiterait point les controverses, on ne chercherait point encore à lier et à réduire en corps ces observations; mais on les laisserait dans leur état naturel et parfaitement isolées les unes des autres. J'avoue que ce que je désire a bien été déjà ébauché dans les sermons de quelques savants hommes; mais ces sermons le plus souvent passent avec leurs auteurs, et le plan que je propose n'a point encore été exécuté dans aucun livre destiné à passer à la postérité.

« J'ajoute une comparaison: les vins qui coulent lorsqu'on commence à fouler aux pieds la vendange, sont bien meilleurs que ceux qui ne coulent qu'après l'action redoublée du pressoir, parce que la peau et le grain du raisin pressés communiquent à ceux-ci quelque chose de leur âcreté: il en est de même des vérités et de la doctrine qui coulent facilement de l'Ecriture sainte, sans qu'il ait été besoin de la presser, et qui ne sont point tournées vers les controverses, ni réduites en lieux communs; rien assurément de plus salutaire et de plus suave que ces vérités et cette doctrine.

« Le traité que je désire, et qui remplira l'objet proposé, je l'appellerai *les outres célestes* ou *les émanations de la sainte Ecriture.*

« C'est par ces observations sur la théologie que je termine mon ouvrage. Il ne me reste qu'à lever mes mains suppliantes vers le Dieu immortel, et à le conjurer par Jésus-Christ, son Fils et notre Sauveur, de jeter un regard de bonté sur mes travaux littéraires comme sur des *victimes* que mon entendement lui offre: la religion est le sel dont je les ai assaisonnées, et je les immole à sa gloire. »

« HÉOLOGIE NATURELLE. — (*De aug. scient.*, l. III, cap. 2.) « Nous avons distingué trois sortes de philosophie, *la divine*, *l'humaine* et *la naturelle.* On peut bien appeler la théologie naturelle *une philosophie divine*, et définir celle-ci la *science*, ou plutôt une étincelle de la *science* qui a Dieu pour objet, telle qu'on peut l'acquérir par la lumière naturelle et par la contemplation des choses créées; et cette science qui est bien *divine*, à raison de son objet, peut cependant, à raison de la manière dont elle le connaît, être censée *naturelle.*

« Cette science va bien jusqu'à nous mettre à portée de connaître la loi naturelle, de réfuter encore et de confondre l'athéisme; mais elle ne va pas jusqu'à établir suffisamment la religion. Aussi, tandis que Dieu n'a jamais fait de miracles pour convertir un athée, parce que cet athée peut parvenir à la connaissance de Dieu par la lumière naturelle, il en a fait pour la conversion des idolâtres et des superstitieux, qui ont reconnu une divinité, et se trompaient seulement dans le culte qu'on doit lui rendre. C'est qu'effectivement, pour découvrir la volonté de Dieu et reconnaître le culte qu'il exige de l'homme, la lumière naturelle est insuffisante. Les œuvres des hommes montrent bien, il est vrai, la puissance et l'habileté de l'ouvrier, mais elles ne représentent pas les traits de son visage. Il en est ainsi des œuvres de Dieu, elles nous découvrent bien manifestement sa sagesse et sa toute-puissance, mais elles ne nous peignent en aucune manière son image. Et, en ce point, les sentiments des païens ne s'accordent pas avec ce que nous apprennent les saintes Ecritures. Les païens enseignaient que le monde était l'image de Dieu, et l'homme l'image du monde: mais les saintes lettres n'ont jamais fait au monde l'honneur de dire qu'il était l'image de Dieu, elles ont seulement dit qu'il était l'ouvrage de ses

mains : c'est l'homme qu'elles ont déclaré être immédiatement l'image de la Divinité. Ainsi, quand il s'agit de prouver qu'il existe un Dieu, que ce Dieu gouverne le monde, qu'il est souverain puissant, qu'il est sage, que l'avenir lui est connu, qu'il est bon, qu'il récompense, qu'il punit, qu'il doit être adoré, les œuvres de Dieu nous fournissent des preuves et des démonstrations convaincantes. Il est même, à l'égard des attributs de Dieu, et beaucoup plus encore à l'égard du gouvernement et de l'économie de l'univers, une multitude de vérités admirables qu'on peut encore, en procédant avec sagesse, extraire, pour ainsi dire, des œuvres de Dieu et rendre manifestes; quelques auteurs se sont occupés avec succès de ce travail.

« Mais vouloir, d'après seulement la contemplation des choses naturelles et les principes de la raison humaine, raisonner sur les mystères de la foi, et en presser trop vivement la croyance, les regarder trop curieusement, les discuter et en rechercher la manière et le comment, c'est à mon avis, une entreprise dangereuse : *laissez à la foi ce qui appartient à la foi ;* voilà la règle générale; et les païens eux-mêmes, dans cette célèbre et divine fiction de la chaîne d'or, semblent en convenir quand ils enseignent *que ni les dieux, ni les hommes, n'ont pu, à la faveur de cette chaîne, tirer Jupiter du ciel en terre, mais que Jupiter a pu les tirer de la terre dans les cieux.* Aussi tenterait-on inutilement de faire descendre jusqu'à la raison humaine les mystères célestes de la religion, et il est beaucoup plus convenable d'élever autant que nous pourrons nos esprits, pour contempler et adorer le trône de la céleste vérité.

« Loin donc de penser que, dans cette partie de la *théologie naturelle,* on soit demeuré en arrière, nous croyons plutôt qu'on a été trop loin; et cette petite digression a eu pour objet de faire remarquer cet abus, à cause des inconvénients et des très-grands dangers qui en résultent pour la théologie et la philosophie; car cet abus a effectivement donné lieu aux hérésies, et a rempli la philosophie de chimères et de superstitions.

« Mais il en est autrement de la nature des anges et des esprits : elle n'est point impénétrable à la raison humaine, et la recherche ne nous en est point interdite; nous avons même pour cette recherche une grande ouverture dans l'affinité qu'ont les anges avec l'âme des hommes. La sainte Ecriture nous dit bien, il est vrai (*Colos.* II, 18) : Que personne ne vous séduise dans la hauteur de ses discours et de la religion des anges, en parlant de ce qu'il ne connaît pas : *Nemo vos decipiat in sublimitate sermonum et religione angelorum, ingerens se in ea quæ non novit.* Mais si l'on veut approfondir cet avertissement, on verra que deux choses seulement nous sont défendues : la première, c'est de rendre aux anges l'adoration qui n'est due qu'à Dieu seul ; la seconde, c'est d'adopter à leur égard des opinions qui respireraient le fanatisme, telles que sont celles qui les élèveraient au-dessus de la condition des simples créatures, et celles qui supposent qu'on a, sur ce qui les concerne, des connaissances bien plus étendues que celles qu'on a effectivement, et qu'aucun homme n'a jamais eues. Mais une recherche modeste de ce qui regarde les anges, et qui tendrait à nous faire parvenir à connaître leur nature, en remontant à eux, par les degrés des choses corporelles, ou bien en les contemplant dans l'âme humaine comme dans un miroir; une semblable recherche, dis-je, ne nous est point défendue. Nous en disons autant des *esprits immondes,* qui sont déchus de leur état : sans doute il n'est pas permis d'avoir avec eux aucun commerce, d'employer leur ministère, et, à bien plus forte raison, de leur rendre aucune espèce d'hommage ou de culte religieux ; mais la recherche et la connaissance de leur nature, de leur puissance, de leurs prestiges, tirée non-seulement de ce que nous en apprend la sainte Ecriture, mais encore de ce que nous en découvrent la raison et l'expérience, n'est pas la partie la moins curieuse de la *sagesse spirituelle.* L'Apôtre lui-même se glorifie de cette connaissance. *Nous n'ignorons point,* dit-il, *les ruses de Satan.*

« Après tout, il est aussi bien permis dans la théologie naturelle de rechercher la nature des démons, qu'il est permis dans la morale de rechercher la nature des vices, et dans la physique, la nature des poisons. Or, cette partie de la science sur les anges et les démons n'est point au rang des choses dont nous désirons qu'on s'occupe. »

D'ALEMBERT. — « La science de Dieu appelée théologie a deux branches : la théologie naturelle n'a de connaissance de Dieu que celle que produit la raison seule, connaissance qui n'est pas d'une fort grande étendue; la théologie révélée tirée de l'histoire sacrée a une connaissance beaucoup plus parfaite de cet Etre. De cette même théologie révélée, résulte la science des esprits créés. Nous avons cru encore ici devoir nous écarter de notre auteur. Il nous semble que la science, considérée comme appartenant à la raison, ne doit point être divisée comme elle l'a été par lui en théologie et en philosophie; car la théologie révélée n'est autre chose que la raison appliquée aux faits révélés ; on peut dire qu'elle tient à l'histoire par les dogmes qu'elle enseigne, et à la philosophie par les conséquences qu'elle tire de ces dogmes. Ainsi, séparer la théologie de la philosophie, ce serait arracher du tronc un rejeton qui de lui-même y est uni. Il semble aussi que la science des esprits appartient bien plus intimement à la théologie révélée qu'à la théologie naturelle.

« La première partie de la science de l'homme est celle de l'âme; et cette science a pour but, ou la connaissance spéculative de l'âme humaine, ou celle de ses opérations. »

(*Discours préliminaire des éditeurs* dans l'*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT.)

DIDEROT. — « On se persuade faussement aujourd'hui qu'un théologien n'est qu'un homme qui sait un peu mieux son catéchisme que les autres ; et sous prétexte qu'il y a des mystères dans notre religion, on s'imagine que toute sorte de raisonnement lui est interdite. Je ne vois aucune science qui demande plus de pénétration, plus de justesse, plus de finesse et plus de subtilité dans l'esprit que la théologie; ses deux branches sont immenses, la scholastique et la morale; elles renferment les questions les plus intéressantes. Un théologien doit connaître les devoirs de tous les états; c'est à lui à discerner les limites qui séparent ce qui est permis d'avec ce qui est défendu ; lorsqu'il parle des devoirs de notre religion, son éloquence doit être un tonnerre qui foudroie nos passions et en arrête le cours, ou doit avoir cette douceur qui fait entrer imperceptiblement dans notre âme des vérités contraires à nos penchants. Quel respect et quelle vénération ne méritent pas de tels hommes ! Et qu'on ne croie pas qu'un théologien, tel que je viens de le peindre, soit un être de raison. Il est sorti de la faculté de théologie de Paris plusieurs de ces hommes rares. On lit dans ses fastes les noms célèbres et à jamais respectables des Gerson, des Duperron, des Richelieu et des Bossuet. Elle ne cesse d'en produire d'autres pour la conservation des dogmes et de la morale du christianisme. Les écrivains qui se sont échappés d'une manière inconsidérée contre ce qui se passe sur les bancs de théologie méritent d'être dénoncés à cette Faculté, et par elle au clergé de France : que pensera-t-il d'un trait lancé contre ce corps respectable, dans la continuation obscure d'un livre destiné toutefois à révéler aux nations la gloire de l'*Eglise gallicane*, dont la faculté de theologie est un des principaux ornements? Ce trait porte contre une thèse qui dure douze heures, et qu'on nomme Sorbonique ; on y dit plus malignement qu'ingénieusement, *que malgré sa longueur elle n'a jamais ruiné la santé de personne*. Cette thèse ne tua point l'illustre Bossuet ; mais elle alluma en lui les rayons de lumière qui brillent dans ses ouvrages sur le mérite, sur la justification et sur la grâce. Elle ne se fait point, il est vrai, avec cet appareil qu'on remarque dans certains colléges: on y est plus occupé des bons arguments et des bonnes réponses, que de la pompe et de l'ostentation, moyen sûr d'en imposer aux ignorants : on n'y voit personne posté pour arrêter le cours d'une bonne difficulté, et ceux qui sont préposés pour y maintenir l'ordre sont plus contents de voir celui qui soutient un peu embarrassé sur une objection très-forte qu'on lui propose, que de l'entendre répondre avec emphase à des minuties. Ce n'est point pour éblouir le vulgaire que la Faculté fait soutenir des thèses; c'est pour constater le mérite de ceux qui aspirent à l'honneur d'être membres de ce corps: aussi ne voit-on point qu'elle s'empresse à attirer une foule d'approbateurs ; tous les licenciés y disputent indifféremment : c'est que ce sont des actes d'épreuves et non de vanité. Ce n'est point sur un ou deux traités qu'ils soutiennent, les seuls qu'ils aient appris dans leur vie ; leurs thèses n'ont d'autres bornes que celle de la théologie. Je sais que l'auteur pourra se défendre, en disant qu'il n'a rien avancé de lui-même; qu'il n'a fait que rapporter ce qu'un autre avait dit; mais excuserait-il quelqu'un qui dans un livre apporterait tout ce qu'on a écrit de vrai ou de faux contre son corps ? Nous espérons que ceux à qui l'honneur de notre nation et de l'Eglise de France est cher nous sauront gré de cette espèce de digression. Nous remplissons par là un de nos principaux engagements, celui de chercher et de dire, autant qu'il est en nous, la vérité. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, article *Bible*, par Diderot.)

J. REYNAUD. — « *De la théologie en Dieu.* — Si l'on prend le mot de théologie dans sa rigueur, il faut dire que Dieu seul est théologien ; car Dieu seul se connaît absolument, et aucun être créé ne le comprend. La théologie parfaite existe donc, mais point ailleurs qu'en Dieu, puisque, étant essentiellement infinie, il n'y a qu'un esprit infini qui la puisse concevoir. *Quæ sunt Dei*, dit saint Paul, *nemo novit nisi Spiritus Dei.*

« Mais s'il nous est impossible de nous élever à une idée adéquate de la théologie divine, nous pouvons du moins nous en faire une de son objet et de ses propriétés, et avoir ainsi un aperçu de ce qu'est en elle-même cette science à laquelle notre nature ne nous permet de participer qu'incomplétement.

« Dieu étant parfaitement connu de lui-même, et comme, dans cet acte suprême de connaissance, la chose connue est identique avec la chose qui connaît, et que d'ailleurs il implique contradiction que Dieu ait besoin de rien d'extérieur à sa personne, il y a nécessité aussi que Dieu ne connaisse lui-même que par lui-même. Et, se connaissant lui-même, il connaît par là tout ce qui existe extérieurement à lui, et se connaît en lui-même; car par cette connaissance parfaite qu'il a de lui il connaît parfaitement sa vertu créatrice, et par conséquent tous les effets dont elle peut être cause. Donc, tout ce qui est en lui, tout en lui, tout ce qui est en sa puissance, tout ce qui est dans ses créatures, tout ce qui est dans la puissance de ses créatures, lui est connu. Ainsi il comprend tout ce qui est, tout ce qui a été, tout ce qui sera. Et non-seulement tout ce qui comporte l'existence réelle, mais tout ce qui comporte l'existence possible, tout ce qui peut être, tout ce qui a pu être, tout ce qui pourra être ; et non-seulement le possible, mais l'impossible, tout ce qui n'est pas, tout ce qui n'a pas été, tout ce qui ne sera jamais : car il ne confère pas l'actualité aux idées par cela seul qu'il les possède,

et ce qu'il connaît ne se réalise extérieurement à lui que par l'union de l'acte de sa volonté et de celui de sa puissance avec celui de son intelligence.

« Il est aisé de déduire de là l'infinité qui est inhérente à la théologie. Il suffit en effet de la conception d'un seul être dans l'esprit de Dieu pour y mettre l'infini, car cet être particulier étant immortel, l'ensemble des formes, des sentiments, des pensées qui doivent lui appartenir dans la suite infinie des temps compose un tout infini qui est en comparution continuelle en Dieu. Mais la création ne se borne pas à un seul être, elle en comprend une infinité. De même que le temps depuis lequel elle dure, aussi bien que le temps pendant lequel elle durera, ne peuvent être marqués par aucun nombre, l'espace dans lequel elle s'étend est illimité aussi; à côté de l'infini qui se témoigne dans la succession des êtres, se manifeste donc l'infini de leur coordination actuelle; et, pour mesurer la grandeur totale de la création, il faut multiplier ces deux infinis l'un par l'autre. Mais comme Dieu connaît non-seulement le système réel de ses créatures, mais tous les systèmes qui auraient pu être et qu'il n'a pas voulu comme moins excellents que celui-là, il se présente dans l'esprit de Dieu, par cette nouvelle ouverture, seulement en ce qui concerne la connaissance de la création telle qu'il l'a en lui, une infinité d'infinités d'infinis. Et encore dans tout ceci n'avons-nous point parlé de Dieu en tant qu'il se connaît lui-même, nous contentant de considérer la vie des créatures sans porter notre attention sur la vie du Créateur lui-même. Or, il est évident qu'il y a là un infini d'un ordre infiniment supérieur aux infinis précédents, puisque le Créateur est nécessairement à l'infini au-dessus des productions qui émanent de lui. La connaissance de sa vie ne peut donc s'exprimer que par l'infini élevé à la puissance infinie, et c'est là que se confond la raison de l'homme; pour comprendre Dieu, il faudrait avoir la capacité de comprendre.

« Ainsi les idées de toutes les choses créées sont en Dieu, et c'est à la ressemblance de ces types primordiaux, excellents dans leur système d'ensemble, que tout est fait. Ils sont les modèles éternels de tout ce qui paraît successivement dans le temps. Et aussi semble-t-il plus rationnel d'interpréter cette parole : « Dieu fit l'homme à son « image, » en ce sens que Dieu fit l'homme d'après l'image préconçue qu'il en avait en lui, que d'y entendre que Dieu fit l'homme à la similitude de sa propre personne. C'est donc par le moyen de ses idées, qu'il trouve dans sa propre essence en la contemplant, que Dieu comprend tout ce qui existe hors de lui, comme ce sont aussi ces pures idées qui forment le point de départ de toutes les existences que sa toute-puissance sépare de la sienne. Dieu étant toujours égal à lui-même, ces idées ne commencent ni ne finissent jamais, et elles sont éternellement présentes, toutes ensemble comme un seul éclair, dans son intelligence. Elles ne sont au fond que la connaissance de toutes les manières dont les créatures peuvent et doivent participer à son essence, il en connaît tous les modes de participation, et par conséquent il connaît aussi distinctement et isolément toutes les créatures particulières qui sont justement toutes ces modalités.

« La connaissance parfaite de l'essence divine suppose non-seulement la connaissance parfaite de chaque créature particulière, mais encore la connaissance parfaite des rapports qu'il y a entre toutes les créatures. Et, en effet, des idées particulières des créatures, rapprochées dans leur ordre logique, naissent, par une nécessité correspondante à celle de ces idées elles-mêmes, les idées générales; et celles-ci, si on les considère en Dieu, n'ont pas une moindre réalité que les autres. Les genres existent dans l'esprit de Dieu aussi formellement que les individus; et la seule différence qu'il y ait pour lui entre les idées des uns et des autres, c'est que les uns n'ont de réalité qu'en lui, tandis que les autres, outre la réalité conceptuelle qu'ils ont en lui, ont encore la réalité extérieure, les premières idées étant simplement connues, les secondes à la fois connues et produites.

« Enfin, avec les idées constitutives des créatures et des rapports mutuels des créatures, sont aussi présentes dans l'intelligence de Dieu les idées de toutes ces choses quant à leur fin. Car Dieu ne faisant rien qu'en le voulant, et ne voulant rien qu'en vertu d'une intention qui est nécessairement bonne, il s'ensuit qu'il ne fait rien qui ne soit en vue d'une fin et à bonne fin. Et comme il sait parfaitement tout ce qui procède de son essence, il sait non-seulement ce qui est, comment cela est, mais pourquoi cela est. Ainsi la science des destinées est absolue en lui, et il est impossible de concevoir que rien en soit excepté, puisque nécessairement ou il ne sait rien, ce qui est absurde, ou il sait tout. « Il ne tombe « pas un passereau sur la terre, dit Jésus- « Christ dans saint Matthieu, sans l'aveu « de votre Père. » Cela est profondément vrai, puisque rien ne peut exister sans une raison d'être, et sans que cette raison d'être soit en Dieu. Qui pourrait lire dans ce livre éternellement ouvert en Dieu, y verrait donc la convenance propre de toutes les destinées individuelles, leur convenance dans l'ordre de leur coexistence actuelle, enfin la convenance de tous ces ordres successifs de coexistences quant à la fin de la créature, qui est Dieu lui-même, auquel tout revient. Cette science de l'ordre des destinées est le couronnement de la connaissance théologique de la création, et c'est une propriété fondamentale et nécessaire de l'intelligence de Dieu, que cette solution suprême de toutes choses y soit comprise.

« Ainsi, en résumé, Dieu connaît parfaitement sa propre vie. C'est à cette connaissance parfaite qu'il a de lui-même, indépen-

damment de toute existence extérieure, que se rapporte essentiellement le Verbe catholique, différent surtout, à ce qu'il semble, de celui des platoniciens, en ce que ce dernier, qui se réduit au modèle idéal de l'univers dans l'esprit de Dieu, ne le détache pas avec autant d'indépendance que l'autre de la chose créée. Mais comme il y a infiniment plus en Dieu qu'il n'y a dans l'univers, il s'ensuit que le Verbe, considéré dans la création, n'est qu'une face secondaire du Verbe envisagé dans son principe même, c'est-à-dire du Verbe nécessaire, consubstantiel, coéternel. La considération de la création en Dieu ne prend donc place dans la théologie qu'après la considération primordiale de Dieu en Dieu. Bien que d'un caractère plus simple, puisqu'il s'agit de ce qui est voulu par Dieu, et non plus de ce qui est nécessaire en Dieu, cette considération secondaire est infinie aussi. La manière dont les créatures procèdent de Dieu et se conforment à lui ; la loi de leurs relations avec lui, c'est-à-dire l'accord de leur subordination et de leur liberté; le mode selon lequel la grâce divine, après les avoir produites, les développe, soit par son influence interne, soit par les circonstances externes ; par conséquent le système des phases successives de chaque existence séparée, celui des réunions diverses de ces existences dans les mondes divers et des variations, de ces réunions et de ces mondes; la manière d'agir les unes à l'égard des autres qui convient aux créatures qui vivent ensemble ; enfin, parmi les innombrables histoires des créatures de toute condition, inférieure, moyenne, supérieure, répandues dans la capacité sans bornes de l'espace, celle de l'espèce particulière qui, dans une des périodes de son existence infinie, paraît sous forme humaine ; le passé, l'avenir, la raison de la destinée actuelle de chacun des individus de cette espèce ; le principe des progrès séculaires de leur éducation, dans la résidence qui leur est assignée, en d'autres termes, le mystère des phénomènes politiques et religieux du genre humain ; voilà en abrégé ce qui, réuni sous l'apparence d'une seule vérité, compose cette théologie de l'univers qui est continuellement présente en Dieu. Et pour affirmer que cette science existe, que tous les éléments que nous venons d'énumérer y sont compris, que non-seulement elle existe en absolu, mais qu'elle est contenue dans un esprit qui en a l'intelligence parfaite, il suffit, sans avoir besoin de la connaître, que nous sachions que Dieu existe, car il suit de là qu'elle existe aussi, puisque nous avons certitude qu'elle existe nécessairement en lui.

« *De la vision de Dieu par les créatures.* — Mais cette science peut-elle être connue par un autre esprit que par l'esprit de Dieu ? La raison répond que non, et qu'elle appartient exclusivement à cet esprit infini. Car puisque la possession de cette science n'est autre chose que la compréhension de l'essence en Dieu, une intelligence qui la posséderait comprendrait Dieu. Donc cette intelligence serait adéquate à Dieu. Donc l'être doué de cette intelligence aurait un esprit identique avec l'esprit divin. Mais comme il ne peut exister qu'un seul esprit divin, cet être serait Dieu. Donc il n'y a que Dieu qui ait la faculté de se comprendre. Et l'on peut dire d'une manière absolue que Dieu seul est et pourra jamais être théologien, puisque Dieu seul connaît et pourra jamais connaître le fond de la théologie. Aussi me paraît-il que saint Jean s'est laissé beaucoup trop exalter par son sentiment prophétique lorsqu'il a dit : *Scimus quoniam, cum apparuerit, similes ei erimus, et videbimus eum sicuti est* (*I Joan.* III). C'est-à-dire que, par l'effet de l'illumination finale, les créatures, étant rendues conformes à Dieu, le verront tel qu'il est, ce qui serait la manière adéquate dont Dieu se voit lui-même. Et de même saint Paul, si on l'entend à la lettre, lorsqu'il dit : *Tunc autem cognoscam sicut et cognitus sum* (*I Cor.* III). Car la créature est connue par Dieu dans l'universel, et il est impossible, à moins que sa capacité ne l'égale à celle de Dieu, que la créature jouisse jamais de la propriété de connaître suivant le mode divin. Ce sont là des emportements d'espérance de la part de ces grands hommes, et il faut nécessairement ou repousser leurs prophéties comme injustifiables, ou prendre le parti d'en tempérer le sens. Non, Dieu ne saurait être vu tel qu'il est par aucun être créé ; car voudrait-on dire que cette créature peut être admise à la participation de l'essence de Dieu, il faudrait qu'elle y participât assez pour la comprendre, c'est-à-dire pour s'identifier avec Dieu. Aussi saint Chrysostome, dans sa controverse contre les anoméens, qui prétendaient à une connaissance de Dieu aussi parfaite que celle que Dieu a luimême, est-il dans la saine philosophie lorsqu'il affirme que ni les prophètes, ni les anges, ni les archanges, ne savent ce qu'est Dieu. « Interrogez-les, dit-il, et dans leur « réponse vous n'entendrez rien qui soit de la « substance. » (*Hom.* 15.) Il n'y a que le Verbe, en effet, qui puisse être conscient de la substance, étant lui-même la substance. C'est ce qui était, à ce qu'il semble, au fond de la pensée de Jésus dans son discours de Capharnaüm, lorsque, insistant sur la nécessité de sa mission, il disait aux Juifs : « Personne n'a jamais vu le Père, sinon celui « qui est de Dieu ; car celui-là voit le Père. » Il paraît bien, d'après l'ensemble du discours, qu'il entendait se désigner lui-même par ces paroles, et, en étant revêtu d'une nature divine, se désigner par elles exclusivement. Mais saint Jean ne les prend point avec cette réserve, lorsque, exposant dans sa première épître les principes de l'efficace de la charité, qui, selon lui, rend les hommes fils de Dieu, il suppose que la charité va jusqu'à les égaler réellement au fils consubstantiel de Dieu. « Le monde, dit- « il, ne nous connaît pas parce qu'il ne le

« connaît pas. Bien-aimés, nous sommes « maintenant les fils de Dieu, et ce que nous « serons, personne ne le voit encore. Car « nous savons que quand il aura paru, nous « serons semblables à lui, et nous le ver- « rons tel qu'il est. » C'est contre cette prétention téméraire qu'a été faite cette belle et profonde décision du concile de Latran : *Firmiter credimus quod unus est Deus incomprehensibilis.* (*Conc. Later.* IV, c. 1.) C'est-à-dire, en langage philosophique : Nous croyons fermement qu'une intelligence finie ne peut embrasser un objet infini, attendu qu'il y aurait disproportion entre le sujet et l'objet.

« Cependant il existe une déclaration solennelle de l'Eglise qui porte textuellement que les bienheureux voient Dieu clairement tel qu'il est : *Intueri clare ipsum Deum trinum et unum sicuti est.* (*Conc. Florent.*) Cette vision de Dieu par les bienheureux est en effet une croyance que l'Eglise n'a jamais cessé de soutenir. Voir Dieu, jouir de Dieu, aimer Dieu, a toujours été selon elle le fond de la récompense des élus. Mais qu'est-ce que cette vision de Dieu? D'un côté l'on confesse que Dieu ne peut être compris par aucune créature; de l'autre, on veut cependant qu'il soit vu par la créature tel qu'il est, c'est-à-dire dans sa perfection infinie. Mais si on peut le voir dans sa perfection infinie, il est évident qu'on peut le comprendre; et à l'inverse, si on ne peut le comprendre, il est évident qu'on ne le peut voir non plus dans sa perfection infinie. Ici, il est vrai que l'on fait une distinction, et l'on prétend qu'il est bien vu tout entier, mais d'une manière finie et non point infinie. Il est sensible que ceci est une subtilité qui ne va pas au fond de la question. Car si l'objet est saisi tout entier dans le sujet, il y nécessite un acte *adéquat* à lui-même, c'est-à-dire infini quand l'objet est infini. Et si l'acte n'est pas infini, bien que l'objet le soit, il faut conclure que l'objet n'est pas saisi tout entier, n'est pas vu clairement tel qu'il est. En un mot, comprendre Dieu et voir Dieu tel qu'il est sont, sous des expressions différentes, des actes intellectuels exactement identiques. Je pense que la théologie catholique est tombée dans cette difficulté, parce que, d'un côté, il lui était impossible d'admettre que Dieu fût compris par aucun être créé, et que, de l'autre, elle était cependant entraînée à désirer pour les élus comme pour les anges un mode de connaissance différent du mode humain; et, pour me servir du terme qu'il emploie continuellement, un mode surnaturel. C'est ce qu'elle a enfermé dans le mot de vision, qu'elle a distingué, en intention plus que dans le fait, de celui de compréhension. La vie terrestre étant regardée comme un phénomène transitoire et exceptionnel dans l'ordre général de l'univers, comme un état de déchéance et d'épreuve, il eût en effet impliqué contradiction que la manière dont Dieu est vu par toutes les créatures, même par les plus heureuses, fût la même. L'idée de la dégradation fondamentale que toute la force de la rédemption n'avait pu tempérer à l'égard de l'existence future, idée à laquelle devait nécessairement correspondre celle d'un état de béatitude absolument distinct de tout ce qui peut être conçu d'après la création naturelle, le reflet immanent du monde de lumière et de théologie persane; enfin, l'autorité de tant de songes prophétiques dans lesquels la récompense finale s'était peinte comme une vision de Dieu, ne permettaient pas de croire que les âmes, après leur ravissement dans le ciel, fussent encore soumises aux mêmes lois métaphysiques que dans leur résidence terrestre. Aussi parut-il que cette manière excellente de voir Dieu ne pouvait nullement résulter d'un simple développement des facultés ordinaires de l'homme. On mit en doute qu'un homme, même de ceux dont il est expressément dit, dans les livres sacrés, qu'ils ont vu Dieu face à face, eût jamais joui de cette pure vision. Enfin, il fut jugé qu'un acte spécial du pouvoir créateur était essentiel pour élever les créatures à un degré d'intelligence si ardemment désiré sans pouvoir être défini; et ce qui ne se pouvait exprimer dans le langage de la métaphysique, puisque cela n'était point dans la raison, se traduisant implicitement par une figure, la scolastique se contenta d'établir, en principe de foi, que la vision intuitive de Dieu est conférée aux créatures par l'infusion de la lumière de gloire : *Infusione luminis gloriæ.* Cela revenait à dire que les élus voient Dieu d'une tout autre manière que ne le voient les hommes, mais d'une manière que la théologie n'explique point.

« Mais la philosophie, si je ne me trompe, est en droit de prétendre, ou que la vision théologique des élus, telle qu'elle est définie par le concile de Florence, est une compréhension de Dieu, ou qu'elle n'est pas différente, en principe, de la vision théologique qui est dans les attributs actuels du genre humain. Car, ou par ces paroles, que l'on voit Dieu clairement tel qu'il est, *clare sicuti est*, il faut entendre que l'on voit Dieu tout entier, sans que rien y manque, c'est-à-dire que l'on connaît toute l'infinité de ses infinies perfections, ce qui serait une compréhension; ou bien il faut entendre qu'on le voit à la vérité clairement et tel qu'il est, mais seulement sur des points particuliers. C'est ce que ne peut refuser la théologie catholique, puisqu'elle professe que les bienheureux voient Dieu d'une manière plus ou moins excellente en proportion de leur mérite personnel, différence qui ne peut exister qu'à la condition qu'il ne leur soit point donné de voir Dieu entièrement. D'ailleurs, cela suit immédiatement de la déclaration catholique que Dieu est incompréhensible. Saint Thomas (*Th.*, p. 1, 9, 12) précise très-bien ce point à propos d'une parole de saint Paul, conforme à l'opinion de ce théologien déjà cité : *Non quod jam acceperim, aut jam perfectus sim; sequor autem si quo modo comprehendam in*

quo et comprehensus sum a Christo Jesu. (*Phil.*, III.)

« Le mot de compréhension, dit saint Thomas, a deux sens : le premier, que la chose comprise est contenue dans celle qui la comprend, et de cette façon Dieu n'est compris ni dans aucune intelligence, ni dans quoi que ce soit, puisque, étant infini, rien de fini ne le peut contenir. Le second sens, plus large, se rapporte à ce que la compréhension est opposée à la poursuite. En effet, celui qui atteint quelqu'un, lorsqu'il le tient, est dit le comprendre « comhendere eum dicitur; » et c'est ainsi que Dieu est compris par les élus... Ainsi, selon la doctrine catholique, les élus, dans leur connaissance théologique, ne font que toucher Dieu sur des points déterminés... On ne peut se retrancher à dire que les élus par une grâce spéciale voient Dieu dans son essence; car il est certain que nous aussi, nous voyons Dieu dans son essence, clairement, tel qu'il est, bien que partiellement, et, pour prendre l'expression même que la scolastique emploie pour les élus, *modo finito*, toutes les fois que notre esprit perçoit une vérité. Nous ne pouvons adhérer à la vérité sur un point quelconque sans devenir, par cela seul, conformes à Dieu sur ce point, puisque Dieu est la vérité même, sans être en communication directe avec Dieu par cette vérité, sans voir Dieu dans son essence. Sans doute, cela ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une grâce de Dieu, d'un influx divin analogue à celui que la théologie catholique conçoit chez les élus, d'une lumière qui procède de Dieu et vient en nous. Mais cette lumière est justement un des biens fondamentaux de notre existence sur la terre, puisque c'est elle qui constitue la nature intelligente. Sans elles il serait impossible aux hommes de connaître une seule vérité. Et quand ils en connaissent une, c'est en vertu de cette grâce que Dieu leur fait, c'est parce qu'il y a une lumière divine qui, sortant de lui sur ce point-là, pénètre en eux, cause une modification momentanée de leur être, et leur fait voir, sur un point, la vérité universelle, c'est-à-dire l'essence de Dieu. C'est ainsi, pour m'aider d'une figure, que, lorsque nous dirigeons nos yeux sur la sphère immense de l'univers, les rayons de lumière émanés de l'un des soleils de ce firmament infini, en pénétrant dans nos yeux, nous modifient localement et nous font voir l'univers sur ce point-là tel qu'il est. Nous ne voyons ni sa totalité infinie, ni même l'infinité des choses qui existent en cet endroit particulier que nous voyons, et cependant nous ne sommes point dans l'erreur, et si nous pouvons accuser notre vue d'être trompeuse. Ainsi, présents continuellement devant Dieu aussi bien que les élus, nous pouvons le voir comme eux dans son essence, tel qu'il est, mais sans le voir jamais tout entier, sans le connaître autant qu'il peut être connu, sans le comprendre. Quelle que soit la sublimité des créatures supérieures, l'humanité fait corps dès à présent avec elles... Dieu est en nous, comme dans toutes les autres créatures qui savent son nom, mais il ne se réfléchit en nous que par des ouvertures limitées, et nous ne sommes ainsi capables que d'une participation imparfaite à son essence infinie. De même aussi que les bienheureux et que les anges, les hommes et les créatures d'une condition semblable qu'il faut imaginer dans les autres mondes de l'univers, jouissent d'une vision de Dieu plus ou moins claire et plus ou moins générale, selon leur mérite particulier et l'étendue de grâce qui leur est accordée. Il y a dans leur ensemble une gradation semblable à celle que... l'on reconnaît dans l'armée angélique; et, comme dit des anges l'auteur de la Hiérarchie céleste, les inférieurs sont corrigés de leur ignorance par les supérieurs, *inferiores angeli purgantur a superioribus a nescientia.* Concevons donc ces espèces analogues à la nôtre, c'est-à-dire sensibles et perfectibles... Dans cette multitude toute tournée vers Dieu, nous rencontrerons, suivant une progression continue, tous les degrés possibles d'excellence et de sainteté, depuis ceux chez lesquels la vision de Dieu ne se fait que dans un champ étroit et d'une manière confuse, jusqu'à ceux chez lesquels elle atteint la plus grande perfection au pressentiment de laquelle nous soyons capables de nous élever. Tous partagent le même bonheur de voir Dieu dans son essence, tel qu'il est.. Mais comme tous, tous ceux du moins qui sont actuellement tournés vers Dieu, aiment Dieu et en jouissent, comme tous sont perfectibles, il s'ensuit qu'ils ont tous tendance à augmenter leur béatitude, à rendre moins bornée et moins incertaine leur vision de la vérité éternelle, enfin à communiquer avec Dieu de plus en plus. Ils ne sont donc point fixement attachés à la position qu'ils occupent, ils passent continuellement d'une condition à une autre, tout le monde étant en mouvement, si je puis parler aussi simplement, pour mieux voir, sans que jamais aucun des assistants puisse arriver ni à voir complétement, ni à voir aussi parfaitement qu'il voudrait voir. Mais c'est justement dans ce désir qui se satisfait incessamment, parce que, tout infini qu'il soit dans sa virtualité, il est cependant toujours déterminé dans son objet présent, et qu'il se mérite lui-même une récompense proportionnée à sa grandeur; c'est dans cette soif de Dieu constamment renaissante et constamment apaisée par de nouveaux dons qu'on n'avait point encore goûtés, c'est dans la communion perpétuelle de ce fonds inépuisable de demandes avec ce fonds plus inépuisable encore de réponses que consiste le principe de la béatitude de la population céleste. C'est par là que la perfectibilité virtuelle des créatures se développe. C'est par là aussi que cette diversité innombrable de degrés de perfections que nous apercevrions dans l'univers, s'il se pouvait découvrir à nos yeux dans sa totalité, se trouve

successivement parcourue par le même être, puisque, sauf les aberrations, une fois que Dieu a commencé à poindre dans un esprit, il ne cesse plus d'y être désiré, et, par conséquent, d'y verser une lumière de plus en plus éclatante. Mais, quelle que soit la beauté de l'illumination qu'une créature ait pu mériter de recevoir, cette beauté n'est jamais si parfaite qu'il ne s'en puisse concevoir une plus parfaite encore, et que cette créature elle-même n'en puisse devenir digne. Ce mieux, c'est-à-dire cette raison de changement et de progrès est la condition éternelle de toute créature. A Dieu seul appartient l'infini, dont la créature, toujours finie, ne peut même embrasser la pensée. Elle n'est susceptible de connaître parfaitement que ce qui est susceptible de se définir parfaitement, et il n'y a de définition possible ni de la nature de Dieu, ni de celle de l'infini. Si l'on met la théologie sur ce point, personne au monde n'y est plus savant que nous. On sait ce que Dieu n'est pas, on ne sait pas ce qu'il est. Tous les êtres sont égaux dans cette ignorance fondamentale; et que cette ignorance, dans chacune des périodes de leur existence, aille en s'amoindrissant progressivement, il sera cependant impossible qu'elle se corrige jamais entièrement. Je veux même supposer, pour bien fixer l'idée, que la connaissance théologique la plus parfaite à laquelle on se soit élevé sur la terre, étant représentée par l'unité, on représente par l'unité suivie de cent mille volumes de zéros la connaissance théologique particulière à l'un des mondes supérieurs : cette connaissance sera elle-même aussi imparfaite que la nôtre, en comparaison de celle d'un autre monde encore plus avancé vers Dieu, sans que jamais il cesse d'exister un intervalle infini entre ces connaissances de plus en plus excellentes et celle que Dieu a de lui-même. A la limite, les deux ordres de connaissances, celui des créatures et celui de Dieu, arrivent, il est vrai, à se confondre. Mais cette limite exprime précisément le point que la connaissance de la créature ne peut jamais atteindre, puisque cette connaissance qui part du nombre reste toujours nombre par sa condition d'existence, tandis qu'il est dans la condition de l'infini de n'être point nombre. C'est la préoccupation de cette limite qui a causé, à ce qu'il me semble, dans la croyance catholique touchant la vision de Dieu par les habitants du paradis, le trouble que nous y avons tout à l'heure remarqué...

« Ainsi, quiconque voit une vérité a une vision de Dieu; une vision claire, si cette vérité est revêtue de son expression parfaite; une vision nuageuse, si elle ne l'est que d'une expression inadéquate; une vision plus ou moins étendue selon que la vérité est plus ou moins capitale, enfin une vision plus ou moins continue selon que les diverses vérités sont perçues isolément ou dans leur connexion logique. Il n'y a point d'autre manière de voir Dieu. Car, de deux choses l'une : Ou Dieu est vu dans des vérités partielles et désunies, ou même dans des vérités jointes ensemble, mais toujours comprises dans un cercle borné, et c'est la manière que nous venons de dire; ou il est vu compréhensivement, comme une seule vérité qui embrasse tout et en dehors de laquelle il ne reste rien à connaître, et c'est là la manière dont Dieu se voit et dont il implique qu'aucune créature puisse le voir. Par conséquent la théologie du genre humain ne peut différer de celle des genres supérieurs qu'en raison du nombre des vérités qu'elle découvre, de leur étendue, de leur clarté, de leur enchaînement. Du reste, comme ces théologies meilleures, elle n'est qu'une dérivée de la théologie universelle et parfaite que nous savons exister en Dieu, à l'analogie des caractères s'ajoutant ainsi l'analogie de la source dont elle vient et dont elle est de même infiniment éloignée.

« *Des principes de la théologie humaine.* — L'effet de l'opération de Dieu, lorsqu'il se découvre en nous par quelque ouverture, est que, devenus conformes à lui sur ce point-là, nous soyons poussés à adhérer invinciblement de nous-mêmes à la vérité qu'il nous témoigne ainsi. Tel est le principe de la foi. Toutes les vérités que notre esprit peut connaître procèdent nécessairement de la foi, car elles dérivent nécessairement d'une vérité première qui leur sert de base, et cette vérité ne peut venir en nous de nulle part que de Dieu. D'où il suit que ceux qui refusent toute foi refusent conséquemment toute vérité. Mais avec la puissance de la foi par laquelle nous sommes capables d'adhérer aux vérités que Dieu fait luire immédiatement en nous, coexiste une puissance subsidiaire par laquelle nous sommes rendus capables de sentir l'identité ou la contradiction, c'est-à-dire de poser en nous-mêmes des équations et de les résoudre : c'est la puissance de raison. C'est par elle que les vérités de foi se développent, et que tout ce qui y était contenu se dévoile successivement à notre intelligence. Mais que Dieu nous illumine directement par la foi, ou que nous nous illuminions nous-mêmes par la raison, en nous procurant les conséquences des vérités primitivement reçues, c'est toujours Dieu qui nous éclaire; car il n'y a pas de vérité qui ne vienne de lui, et de celles de foi à celles de raison, il n'y a point de différence dans l'absolu, mais seulement dans le relatif de notre être qui est dans la passivité pour les uns et dans l'activité pour les autres. Cette unité fondamentale de nos deux modes de connaissance est une des vérités dont il importe le plus à la philosophie, ce nous semble, de tenir bien compte...

« Ainsi, il y a des vérités de foi, c'est-à-dire des vérités que nous recevons directement de Dieu, et des vérités de raison, c'est-à-dire des vérités que nous déduisons, à l'aide de la logique, des premières, et il n'y a pas à douter que les unes, comme les

autres, ne soient, dans leur forme absolue, contenues au même titre dans la connaissance de Dieu. Il est donc certain que les hommes ne peuvent manquer de se justifier par leur adhésion aux unes, comme par leur adhésion aux autres; car puisqu'ils ne peuvent adhérer à une vérité, sans se rendre conformes à Dieu à cet égard, ils doivent, s'ils y adhèrent vivement et constamment, prendre l'habitude de cette conformité et par conséquent augmenter la perfection de leur nature sur ce point-là. Mais il ne s'ensuit pas cependant que la justification produite par la puissance de la foi soit identique avec la justification produite par cette puissance unie à celle de la raison... Ainsi, il y a une supériorité de la raison avec la foi sur la foi toute seule...

« La meilleure théologie que nous puissions concevoir serait donc celle qui, se basant sur une vérité exprimée en termes adéquats et inspirée également à tous les hommes, en déduirait logiquement, et par conséquent dans une forme adéquate aussi, toutes les vérités contenues dans celle-là, la condition nécessaire et suffisante étant que la vérité première fût d'un ordre assez élevé pour renfermer toutes les vérités qui conviennent au perfectionnement actuel des hommes. Et en effet, l'esprit doué d'une telle théologie se promènerait à son gré de vérité en vérité dans toute l'étendue de la science, sans jamais perdre de vue le lien qui unit toutes les vérités ensemble et à la vérité première, goûtant leur unité et leur certitude avec la même perfection dont il jouit dans la perception de la vérité fondamentale, et n'éprouvant aucun désir de connaître qu'il ne soit en état de satisfaire par un simple effort de la raison. C'est la méthode philosophique. Mais combien il s'en faut que la théologie que les hommes peuvent construire suivant ce mode-là soit assez riche pour leur donner toutes les informations dont ils ont besoin! Le défaut essentiel est donc le point de départ. Il n'existe aucune vérité exprimée en termes adéquats, et également inspirée à tous les hommes, qui soit d'un ordre assez élevé pour renfermer toutes les vérités dont ils ont actuellement besoin. La plus générale qui luise spontanément avec une clarté parfaite dans tous les esprits, est que l'être qui reçoit l'impression de cette lumière existe, qu'il existe aussi quelque chose qui n'est pas lui, et qu'il y a un rapport entre lui et cette chose. Voilà ce que Dieu rend manifeste à toute nature humaine, et ce que l'on ne peut refuser sans refuser par là même toute vérité subséquente. Aussi, me paraît-il plus profondément théologique de prendre pour vérité initiale la certitude de la foi que l'on a d'aimer que de prendre, comme l'a fait Descartes, la certitude analogue que l'on a de penser. Et, en effet, j'aime, donc je pense, donc j'existe et me continue, donc il existe aussi un objet hors de moi, et il y a un rapport entre moi et un objet; voilà l'enchaînement primordial de vérités dont il reste à déduire les conséquences. Mais il suffit de connaître que le principe est limité pour s'assurer que le système de ses déductions et de ses combinaisons avec les notions communes tirées des phénomènes du temps et de l'espace, le sera nécessairement aussi, car il est impossible que la raison, puisqu'elle ne fait que développer les choses sans les créer, puisse faire produire par un principe des choses supérieures à celles qu'il contient virtuellement. Or, il est évident que la foi naturelle, tout en nous enseignant que nous sommes, ne nous enseigne nullement ce que nous sommes, ni même seulement, en même temps que nous sommes, ce que nous avons été et ce que nous serons. De même elle nous enseigne bien aussi qu'il existe autre chose que nous, mais sans nous enseigner davantage ce qu'est en elle-même cette chose, ni ce que sont non plus les rapports que nous savons exister entre la chose et nous. Donc le principe en question, même en se joignant aux notions particulières que nous pouvons recevoir du temps et de l'espace, c'est-à-dire de la succession des divers états de notre existence présente ainsi que de l'ordre général des effets que nous distinguons, est incapable de nous fournir des connaissances adéquates de la destinée de l'homme, de ce qui n'est pas l'homme, c'est-à-dire de Dieu et de l'univers, enfin des relations qui unissent l'homme à l'univers et à Dieu. Et comme ces connaissances nous sont cependant nécessaires, non-seulement pour apaiser notre curiosité naturelle, mais pour nous conduire comme il convient et par conséquent nous perfectionner, il faut en conclure que la théologie philosophique ne peut suffire à l'homme. On pourrait à la vérité juger au premier abord qu'il y aurait de l'avantage à prendre pour point de départ, non point la foi que nous avons en notre propre existence, mais la foi d'une condition en apparence plus élevée, que nous avons en l'existence de Dieu. Et en effet, il n'échappe point que j'ai une foi tout aussi vive et tout aussi involontaire en l'existence de Dieu qu'en la mienne, et que je n'adhère pas à l'une de ces vérités moins fermement qu'à l'autre. Mais outre que je ne puis assurer que cette vérité soit répandue dans tous les esprits aussi absolument que la première, et qu'il me soit même sensible qu'elle s'obscurcit dans beaucoup; outre que je ne sais même pas si elle n'aurait pas acquis dans mon esprit l'empire qu'elle y a par suite des témoignages répétés de ma raison, la même difficulté que tout à l'heure se présente encore; car lorsque je dis que Dieu existe, je n'entends ni ce qu'est Dieu, ni comment est-ce qu'il existe, ni quels sont tous les effets qui doivent résulter de son existence et de la mienne. Si je dis que Dieu existe, je n'entends donc autre chose sinon qu'il existe hors de moi un objet infini, ce qui était implicitement contenu dans la vérité proposée en premier. Et, en effet, comme ce mot d'objet n'y est point défini,

et qu'il est dans l'essence de l'amour de viser à la perfection comme dans celle de la pensée de viser à l'infini, on peut tirer promptement de cette vérité la vérité correspondante que Dieu existe. Ainsi, la philosophie ne peut sortir du cercle borné qui, par l'insuffisance de sa vérité première, se détermine autour d'elle. Ce qui joint chez les hommes d'évidence parfaite est trop peu considérable pour que la raison, même en lui accordant toute la force dont elle est virtuellement capable, puisse en déduire toutes les connaissances qu'il faut. Elle peut beaucoup, les vérités qu'elle produit étant même d'autant plus précieuses qu'on les voit dans leur enchaînement, mais il ne peut se faire cependant qu'elle établisse jamais les lois de notre destinée éternelle, non plus que celle de notre union avec nos semblables et avec Dieu; puisque ces vérités ne sont point incluses dans celle dont elle part. Et le fond de la difficulté est en ceci, que les vérités nécessaires à notre salut ont nécessairement en elles de l'infini, attendu que notre être, par cela seul qu'il est immortel, renferme un certain infini, et que lors même qu'il ne serait pas immortel, ce serait assez de ses rapports avec Dieu qui est certainement infini, pour introduire dans le problème de sa destinée un élément infini. Mais comme les vérités qui servent de point de départ à la philosophie rationnelle doivent être exprimées d'une manière adéquate, c'est-à-dire être comprises parfaitement par l'esprit qui se les soumet, il est certain que les vérités nécessaires à notre salut n'y peuvent être, car si cela était, les vérités premières contiendraient l'infini en termes adéquats, ce qui est contradictoire, puisque nous les supposons comprises parfaitement et qu'un esprit fini ne peut comprendre l'infini. D'où il suit que la considération de l'homme soulève naturellement une suite de questions que la philosophie rationelle n'est en état de résoudre par aucune méthode rigoureuse.

« La philosophie, on doit le reconnaître, n'est cependant pas dépourvue de tout moyen de pénétrer dans ce domaine élevé. Où la méthode logique lui fait défaut, elle peut se rejeter sur la conjecturale. Mais est-il concevable que le genre humain, étant informé avec certitude sur tant de points que la philosophie comprend, ne le soit que d'une manière hypothétique sur tant de points qui appartiennent à la théologie et qui importent au premier chef à la conduite actuelle des hommes ainsi qu'à leur destinée éternelle? Cela est-il conforme à l'idée que nous nous faisons nécessairement de la bonté et de la sagesse de Dieu, qu'il s'abstienne de nous rien communiquer de sa lumière en des endroits si précieux et dont il connaît si bien tout le prix? Et si sa volonté est que nous devenions meilleurs que nous ne sommes, comment sa puissance nous refuse-t-elle ce qui nous est indispensable pour le perfectionnement de notre être? car voudrait-on que la philosophie, à force de conjectures, vînt à tomber, par aventure, sur la vérité, par quelle certitude pourrions-nous distinguer cette conjecture vraie d'avec les conjectures fausses précédentes, puisque nous ne pouvons juger de la vérité ou de la fausseté des choses que par comparaison à quelque vérité évidente que Dieu fasse luire en nous, et qu'il n'y en a aucune, du moins de celles que nous possédons dans la forme adéquate, qui soit susceptible de s'unir par correspondance logique avec des propositions de cette grandeur? Ainsi, n'ayant aucun moyen de dissiper notre incertitude sur ces questions, aucun motif de pencher vers une solution plutôt que vers une autre, aucune autorité capable de nous faire décider, il nous vaudrait autant de demeurer à leur égard dans une ignorance absolue, y ayant même de la prudence, en présence de tant de chances mauvaises opposées à une seule bonne, à se tenir indifférent à tout parti. Et en effet, il ne saurait suffire pour donner de la sûreté aux propositions théologiques que nous pouvons inventer, que ces propositions ne soient point contraires à des vérités douées dans notre esprit d'une certitude parfaite, car dès qu'elles ne sont pas implicitement déterminées par ces vérités-là, il se peut que des propositions toutes différentes n'y soient pas contraires non plus, la non-contrariété étant une chose vague et bien éloignée de l'identité que la logique exige. La conjecture, en tant que l'on demeure dans le domaine de la raison pure, est donc sans valeur, et ne corrige d'une manière efficace aucune des ignorances dont nous souffrons. Elle n'est qu'un jouet de l'esprit, rien ne la lui recommande, et il peut, dès qu'elle ne contredit aucune vérité, la prendre ou la laisser sans qu'aucun phénomène intellectuel l'avertisse qu'elle lui convient ou ne lui convient pas. Mais si l'on se relâche de la rigueur des règles pour considérer ce qui se produit effectivement dans l'esprit, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il s'y fait des distinctions réelles entre les conjectures, entre celles-là même, bien entendu, que la raison n'est pas en droit de refuser, et que les unes y jouissent de ce que l'on nomme l'apparence du vrai, tandis que les autres y ont une apparence contraire, ce mot d'apparence ayant une signification que tout le monde reçoit. Mais que pourrait donc être cette apparence qui se fait ainsi sentir dans notre être, sinon le résultat de ce que certaines lueurs confuses, avec lesquelles ces conjectures se trouvent ou non d'accord, existant déjà dans notre esprit, nous jouissons d'une faculté par laquelle cet accord ou ce désaccord nous paraît? Ce sentiment de l'apparence, qui souvent nous entraîne si fort que nous ne pouvons nous empêcher d'y céder, est donc ce qui conserve en nous-mêmes dans les questions transcendantes, cette puissance de décision que la raison cesse alors de soutenir, et dont nous ne pouvons cependant être privés sans être rendus incapables de

poursuivre les vérités infinies. Ce n'est que par la force de ce sentiment que le système des révélations,... par lesquelles les parties supérieures de la théologie se découvrent à nous, prend de la consistance et s'adjoint aux révélations rationnelles qui ne sauraient s'élever pour nous jusque dans ces hautes régions. L'impossibilité de pénétrer par la raison jusque dans l'infini de Dieu et de l'univers, et en même temps la nécessité de se contenter là-dessus des lueurs de l'apparence sont bien entendues dans Platon. « Ne sois pas étonné, ô Socrate, dit-il dans « le Timée, si lorsque tant d'autres ont « parlé si diversement sur le même sujet, « je ne suis point capable d'apporter, en « traitant la question des dieux et de la « génération de l'univers, des raisons par-« faitement exactes et tout à fait probantes. « Si mes raisons n'en ont pas moins d'appa-« rence du vrai que celles de tout autre, tu « devras t'en contenter. Car il est juste de « vous rappeler, que moi qui disserte, et « vous qui me jugez, nous ne sommes tous « que des hommes. Ainsi, je n'avance rien « qui ne jouisse de vraisemblance, c'est ce « qu'il faut se borner à exiger de moi. » La philosophie nous amène ainsi à l'entrée d'une autre classe de principes de foi.

« Nous avons aperçu tout à l'heure que la connaissance de lui-même que Dieu accorde aux créatures n'est pas nécessairement parfaite dans les étendues particulières sur lesquelles il se découvre, et que c'est un défaut naturel de la créature, qu'à côté des visions claires, il y en ait de plus ou moins nuageuses. Et en effet, si je nomme vision nuageuse toute vérité que l'on possède en termes inadéquats, il est clair que toute vérité dont l'expression complète enveloppe l'infini n'est concevable que de cette manière-là. Car si on la concevait clairement, on comprendrait l'infini, ce qui implique contradiction avec la nature de notre esprit. C'est donc une des grâces essentielles de Dieu que ces lumières confuses qu'il fait luire dans l'esprit des créatures perfectibles, et à l'aide desquelles il leur découvre plus ou moins les vérités les plus importantes de la théologie; car, autrement ces créatures privées de toute information sur les questions dont la solution comporte une intelligence infinie, n'auraient aucun moyen de tendre vers Dieu sur ces points-là. Et pour en revenir au genre humain en particulier, il est évident que l'homme réduit aux vérités qu'il perçoit directement dans la forme adéquate et à celles qu'il en peut tirer par les opérations de sa raison, demeurerait nécessairement dans une ignorance absolue touchant Dieu tel qu'il est en lui-même, touchant les rapports entièrement fondés sur la bonté divine qui l'unissent à Dieu, touchant ses rapports avec ses semblables et avec l'ensemble de l'univers, touchant son origine, sa destinée, sa fin, et que la philosophie ne peut rien sur tout cela, à moins que de se résoudre à une pétition de principes. Ces principes nécessaires, ce sont les vérités de foi qui luisent confusément dans les esprits et que la philosophie transcendante doit y recueillir au même titre que la philosophie rationnelle y recueille les vérités adéquates. Ils offrent à la raison de nouveaux points de départ sur lesquels les déductions peuvent prendre appui comme sur les autres, mais avec cette différence que les vérités dégagées par ces nouvelles équations, au lieu d'être exprimées en termes adéquats comme les premières, le sont, comme les vérités initiales dont elles procèdent, en termes inadéquats. La théologie humaine renferme donc deux ordres distincts de vérités, les unes explicites, les autres enveloppées, réfléchissant les unes comme les autres les vérités éternelles de Dieu, d'une part, comme un pur miroir, de l'autre comme un miroir imparfait. C'est ce que l'on peut comprendre dans ces paroles de saint Paul : *Ex parte cognoscimus, et ex parte prophetamus* (*I Cor.* XIII). C'est-à-dire qu'une partie de notre théologie est fondée sur une connaissance adéquate, une autre partie sur un pressentiment, une apparence, une lueur confuse. Le même théologien touche plus expressément encore sur ce défaut inhérent à la science humaine, quand il dit ailleurs que nous sommes condamnés à ne voir les choses qu'en énigmes : *Videmus nunc per speculum et in ænigmate.* Et c'est aussi ce qu'enseigne le livre de l'Aréopagite, si longtemps respecté par les scolastiques : *Impossibile est nobis aliter lucere divinum radium, nisi varietate sacrorum velaminum circumvelatum* (*Cœl. Hier.*, c. 1). Aussi, bien des scolastiques ont-ils accédé à ce sentiment, même pour les vérités de la foi les plus importantes, *Præcisio veritatis inattingibilis*, c'est la doctrine du cardinal de Cusa. Platon déclare en d'autres termes, dans le livre de la République, que les âmes peuvent avoir la connaissance de toutes choses par la participation des idées de Dieu, mais que cette connaissance est obscurcie en elles par leur engagement dans des corps.

« L'origine de ces notions transcendantes est dans le désir véhément de se conformer à Dieu, que les âmes ont la faculté d'éprouver. Dieu ne se refuse point à celui à qui il inspire le désir de le chercher, mais il ne se manifeste cependant pas à lui dans sa plénitude et sans nuages. Pour que l'homme se rapporte à lui, il suffit en effet que les sentiments de l'homme à l'égard de Dieu, à l'égard de ses semblables, sans être aussi développés qu'ils pourraient l'être, soient du moins en harmonie avec ceux qui naîtraient en lui si son esprit possédait la science divine, et il n'y a pas de nécessité à ce que les idées qui correspondent en lui à ces divers sentiments aient une forme exactement identique avec la forme qu'elles ont en Dieu. Les âmes marchent au juste par une puissance particulière qui est en elles, comme elles marchent au vrai; et qu'elles s'adressent au juste ou au vrai, c'est toujours à Dieu qu'elles s'adressent, de même que c'est toujours Dieu qui les

guide. Elles jugent du juste ou de l'injuste ainsi qu'elles jugent du vrai ou du non vrai; et pour parler le langage de la théologie catholique, elles communiquent avec Dieu, ou plus spécialement par les attributs du Saint-Esprit, c'est-à-dire par le bien ou plus spécialement par ceux du Verbe qui sont le vrai, et elles peuvent même communiquer bien plus excellemment avec lui de la première manière que de l'autre, n'y ayant pas de doute que nous entrons mieux dans l'infini par nos sentiments que par notre intelligence. Mais bien que le jugement qui nous est nécessaire pour aller à la connaissance de Dieu par ce chemin-là soit aussi ferme en nous que le jugement de l'accord et de la contradiction, il y a toutefois une différence essentielle entre ces deux modes suivant lesquels nous pouvons tout rapporter à Dieu. C'est que le vrai ne peut être conçu sans déterminer dans l'esprit une idée qui est la forme exacte de ce vrai, tandis que le sentiment du bien ne détermine pas nécessairement la même forme qu'en Dieu. En Dieu, en effet, tout sentiment appelle une forme idéale qui lui est nécessairement et essentiellement liée, car tout sentiment est développé en lui parfaitement, et il y a, à l'infini, un accord absolu entre le bien et le vrai. Mais dans la créature, le sentiment du bien détermine simplement une forme qui convienne à l'état particulier de développement dans lequel ce sentiment y existe; et cette forme ainsi déterminée n'est qu'une perception confuse de la forme adéquate qui est Dieu. C'est donc de la puissance avec laquelle l'âme est appliquée à la recherche de Dieu que dépendent les diverses formes qui peuvent successivement lui apparaître en correspondance des développements successifs du sentiment qui l'anime. Et, en effet, puisque ces formes sont relatives à un sentiment qui a en lui l'infini, il est impossible qu'elles soient adéquates à leur objet, car elles comporteraient l'infini et ne pourraient plus être comprises. D'un autre côté cependant, puisqu'elles sont toutes d'accord avec la vérité absolue, il est impossible qu'elles soient négatives du vrai. Ainsi, en considérant les formes successives qui doivent naître dans un esprit à mesure qu'un même sentiment infini s'y développe, on voit que ces formes doivent être des expressions différentes, mais jamais contradictoires; représentatives du vrai, mais imparfaites, toujours inadéquates. C'est ce que j'ai nommé les visions nuageuses. Il suit de là aussi, ce qui est important, que les sentiments fondamentalement relatifs à chacune de ces formes doivent s'envelopper l'un sur l'autre. C'est par cette loi d'enveloppement que sont régis les sentiments humains touchant les choses mystiques de Dieu et de l'univers. Le sentiment le plus avancé enveloppe celui qui l'est le moins, et tout en s'en distinguant par son degré de développement et par la forme qui l'accompagne, il ne le dément pas. Ce qui fait que toutes les religions, par cela seul qu'elles ont toutes un mobile commun, la piété, sont nécessairement solidaires.

« Quant au mode de langage qui convient à ces expressions variées de la vérité infinie, il est évident que ce ne doit pas être le mode métaphysique, mais le figuré. La vérité n'a, dans ses termes propres, qu'une seule expression, et toute expression positive qui n'est pas exactement celle-là lui est contraire. En termes symboliques, au contraire, une même vérité peut avoir une infinité d'expressions différentes, car ces expressions-là ne déterminant point absolument ce à quoi elles se rapportent, peuvent justement différer selon qu'elles serrent plus ou moins la vérité qu'elles renferment. Ce sont les nuages qui laissent passer la lumière, mais sans laisser voir la source d'où elle vient. Ainsi, l'on doit dire que l'on a de Dieu une vision nuageuse toutes les fois que l'on voit une vérité en image, car l'essence de la vérité, comme de Dieu même, est d'être purement métaphysique, et de ne pouvoir par conséquent être vue dans sa perfection de cette manière-là. Et, aussi, est-il évident que l'on peut faire entendre bien plus de choses sous le voile des images qu'on ne le saurait faire avec des expressions adéquates, et c'est là ce qui fait le grand avantage du langage figuré, puisqu'il peut aller sans risquer le faux, plus loin que l'autre. C'est à cause de cela qu'il est si excellent pour remuer en nous les sentiments infinis. Et voilà aussi pourquoi il est en même temps le langage des poëtes, qui, cherchant à traduire les infinis qui sont dans la création physique ou dans la création morale, sont bien obligés d'y avoir recours. Spinosa, qui est le plus ferme adversaire du sens élevé des révélations prophétiques, et qui devait l'être, puisqu'il voulait mettre toute la théologie dans le domaine de la raison, n'a cependant pas méconnu la puissance des figures. « Comme les prophètes, dit-il, ont perçu « dans leur imagination les vérités révélées « par Dieu, il n'est pas douteux que leurs « perceptions n'aient pu s'étendre sur bien « des points au delà des bornes de l'intel- « ligence ; car avec des paroles et des « images on peut composer bien plus d'i- « dées qu'avec la seule ressource des prin- « cipes et des notions avec lesquels tout « le système de notre connaissance natu- « relle est bâtie (*Tr. th.*, c. 1). » Mais il n'en est pas moins vrai que ce langage, si utile qu'il puisse être, n'a rapport qu'à notre imperfection. Nous n'y sommes réduits que pour les vérités supérieures à notre entendement, et à mesure que notre intelligence s'agrandit assez pour comprendre ce qui la dépassait d'abord, elle renonce à ces expressions nuageuses pour les expressions claires. Ainsi les formules adéquates sont les plus dignes, puisqu'elles embrassent toutes les symboliques et que ce sont elles qui sont le fond de la science de Dieu. La théologie catholique elle-même, tout en attribuant, par présomption, une valeur absolue à tant de symboles, n'a ce-

pendant pu s'empêcher de reconnaître l'inégalité d'excellence qu'il y a dans l'expression de la vérité, selon que cette expression est formée par des notions figurées ou par des notions adéquates. C'est ce qui constitue, au sens presque général des scolastiques, l'avantage ordinaire du langage de l'Evangile sur le langage des prophetes. « La prophétie dans laquelle la vé« rité surnaturelle est vue suivant sa vérité « intellectuelle est plus excellente, dit saint « Thomas, que la prophétie dans laquelle la « vérité surnaturelle est comme par simili« tude avec leschos es corporelles, suivant le « mode imaginaire. »

« De ce qu'il est dans la condition naturelle de l'âme, en tant qu'elle est aidée par la grâce, de s'élever à la connaissance des principes de ce mode-là, il faut conclure que, comme la grâce est accordée à tous les hommes en proportion de leur piété, ces principes sont communs aussi à tous les hommes dans le même rapport C'est cette circonstance de proportion qui fait la différence de ces principes, au point de vue de leur perception, d'avec ces autres principes essentiels, non pas seulement au salut, mais à la conservation de notre être, savoir que nous existons, que nous nous continuons, etc., et qui sont de même donnés directement par la foi. Car, tandis que ces vérités-ci appartiennent absolument à tous les hommes, et dans la même forme qui est leur forme adéquate, les autres, bien que susceptibles d'être également possédées par tous, ne leur appartient cependant pas à tous de la même manière, puisque non-seulement la forme dont elles sont revêtues varie suivant que le sentiment auquel elles correspondent est plus ou moins développé, mais qu'elles peuvent même demeurer tout à fait cachées à ceux qui ne sont point encore dignes d'en recevoir le jour; aussi, bien que tous les hommes soient virtuellement capables de la jouissance des mêmes principes, tous les hommes n'en jouissent-ils pas, surtout sous la même forme. Et il est aisé d'en apercevoir la raison; car outre que tous les hommes ne font pas les mêmes efforts pour se justifier, et ne méritent pas par conséquent les mêmes dons, tous les hommes, lors même qu'on les supposerait appliqués à Dieu avec la même ferveur, ne sont cependant pas identiques sur tout le reste. D'où il suit que certaines vérités qui, exprimées sous une certaine forme, sont utiles pour développer certaines natures dans leur état présent, sont inutiles à d'autres, soit comme trop au-dessus de leur portée actuelle pour qu'elles puissent y atteindre et par conséquent y adhérer efficacement, soit même parce que la forme particulière qu'elles ont répugne au sentiment de la vie, tel qu'il existe dans ces raisons-là. Ainsi, le genre humain étant composé de plusieurs branches entre lesquelles il semble y avoir des distinctions permanentes, et le génie propre à chacune de ses branches éprouvant aussi des changements dans la suite des générations, les principes de foi doivent naturellement varier dans leur forme, suivant que l'on considère une branche de différentes périodes. Mais quelles que soient les diversités et même les contrariétés apparentes de ces principes, la théologie nous enseigne qu'il y a nécessité à ce que toutes leurs formes soient d'accord avec la forme absolue qui est en Dieu, et dont toutes les formes particulières ne sont que des vérités qui marquent le rapport entre les êtres imparfaits qui y ont adhérence et la forme de Dieu.

« Il résulte donc de cette manière de considérer l'origine et les caractères des principes de foi, que les religions, à mesure qu'elles se rapprochent davantage de la théologie de Dieu, doivent embrasser, et, pour ainsi dire, absorber en elles une plus grande quantité de traditions antérieurement séparées...

« Bien que l'effet naturel de la foi soit d'entraîner la conviction indépendamment de toute confirmation extérieure, il est donc juste de se précautionner contre elle dès qu'elle nous porte vers des croyances qui ne nous sont pas communes avec les hommes dans la société desquels nous vivons, soit que ces croyances aient été délaissées par eux, soit qu'ils ne les aient point encore adoptées. Ce qui nous paraît nous convenir, lorsque nous sommes dans l'isolement, peut ne pas convenir aux autres hommes, et par conséquent ne nous convient pas véritablement non plus. D'ailleurs, une âme séparée ne réfléchit pas à elle seule assez de lumière pour éclairer tant de nuages qui l'enveloppent, tandis que, si plusieurs âmes s'élèvent de concert vers Dieu, outre l'excitation naturelle de ce concours, il se fait, par le fait seul de la concentration, bien plus de jour. De toute manières, il nous faut donc de la confirmation de la part de nos semblables, et cette confirmation nous est si naturelle qu'il semble qu'aucune foi, si vive qu'elle soit, ne puisse, si elle est abandonnée à elle-même, rester longtemps solide, du moins est-il bien difficile qu'une foi solide soit sans trouble. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner de trouver dans les Evangiles des traces des hésitations, non-seulement des disciples de Jésus, mais de Jésus lui-même, touchant la divinité de sa personne, tandis que, cette croyance une fois consacrée par un consentement respectable, des multitudes entières y ont adhéré avec une réflexion inflexible. Il est certain, en effet, qu'où une réunion d'âmes pieuses consent, il y a nécessairement de la vérité, et que plus dans cette réunion les intelligences sont élevées, plus la forme sous laquelle la vérité s'y manifeste, approche de la perfection. Si une telle réunion adhère spontanément à une même parole, il est bien à croire que cette parole est vraie; et la preuve de cette vérité est dans ce consentement qu'elle provoque, car elle est tellement conforme à la nature de ces âmes, qu'il suffit qu'elle leur soit annoncée pour qu'elles reconnaissent

la conformité secrète qu'elles ont avec elle, c'est-à-dire pour qu'elles y aient foi aussitôt... C'est mal croire que de ne croire qu'en raisonnant par le dehors, comme sur la preuve d'un miracle avec laquelle on parvient à se faire à soi-même violence, car la croyance qu'elle se donne ainsi n'est pour ainsi dire qu'artificielle et n'entre pas à fond. Si l'être est en harmonie avec la croyance qu'on lui propose, il n'est pas plus libre de s'y refuser qu'à une vérité évidente, car cette croyance n'est que l'expression du sentiment de la vie qui est en lui. La vivacité avec laquelle il s'y porte est donc justement la mesure de son état moral. J'imagine que c'est là ce qui inquiétait Jésus, lorsqu'il entendait les Juifs lui demander de prouver par des actes extérieurs la vérité de ses enseignements. Il devait désirer que ces enseignements leur parussent évidents sans cela, puisque cette facilité de leur part aurait été la marque de leur bonté. Et c'est aussi sans doute de cette manière-là qu'il faut comprendre la célèbre parole de l'Evangile qui préconise ceux qui ont une foi sans avoir vu. Ce n'est pas que les croyances élevées, même lorsqu'on n'est conduit à les accepter que par des sollicitations indirectes, ne puissent avoir à la longue une influence salutaire, puisque l'âme s'habitue peu à peu à se tenir d'accord avec elles et peut même finir par s'y conformer tout à fait. Aussi, outre la confirmation que les principes de foi auxquels nous adhérons librement éprouvent en nous par le fait du consentement que nous leur voyons réunir, ce consentement a-t-il un autre avantage non moins considérable qui est de porter les hommes encore éloignés de ces principes à se rendre à eux sur ce qu'ils voient un si grand nombre de leurs semblables les admettre. C'est là en effet un grand miracle que tout un peuple, même les plus grands esprits qu'il y ait, soient d'accord sur une même question, et il faut assurément pour un tel accord qu'il y ait dans cette opinion bien de la force. Il ne me semble pas qu'aucune autre preuve tirée des circonstances extérieures puisse valoir celle-là, puisque non-seulement elle est suffisante, mais qu'elle possède la plus grande certitude qu'il y ait dans l'histoire, et qu'aucun doute n'est valable contre elle. Leibnitz insinue quelque part que les principes de foi étant confirmés, quant aux motifs qui les vérifient, par la réalité des miracles, doivent jouir, même dans le système rationnel, du même droit que les vérités d'expérience. Et cela est vrai. Mais la certitude philosophique des principes de foi se trouvant alors exactement liée à celle des miracles, il importe que ces miracles, si utiles aux intérêts de la propagation de la religion, soient les plus certains en même temps que les plus forts possibles, et il ne saurait y en avoir de plus certains que le consentement des peuples, de même qu'il n'y en a pas de plus forts. Reste seulement à dégager ces principes de la forme imparfaite dans laquelle ils sont reçus.

« Puisque la raison n'a pas la même puissance, et par conséquent la même force de fécondation chez tous les hommes, et que les notions déduites des phénomènes du temps et de l'espace n'ont pas non plus, chez tous, une étendue égale, il s'ensuit que les vérités déterminées par la raison ne sont pas nécessairement, comme les principes fondamentaux sur lesquels elles reposent, communes à tout le monde. Il se peut donc qu'il y ait des vérités de cette sorte réservées à notre postérité, de même que nous en possédons que n'ont point eues nos ancêtres. Et il se peut aussi qu'il y en ait qui, pour n'être pas encore découvertes par la raison, ne nous soient cependant pas tout à fait inconnues, se faisant jour dans notre entendement par la foi, en attendant qu'elles y soient traduites plus clairement. De sorte que les principes qui, à une époque, sont du domaine de la foi, peuvent, à une époque subséquente, par les progrès de la philosophie, se trouver engagés dans celui de la raison. Et, en effet, toutes les vérités coexistant au même titre dans la réalité de Dieu, il n'y a pas en lui de différence essentielle entre nos vérités de foi et nos vérités de raison, et par conséquent il n'y en a pas non plus dans la réalité de l'homme, à moins que l'on ne considère les vérités qui, par leur infinité, échappent nécessairement à son langage. Ainsi, les premières lueurs que les hommes ont eues sur l'existence des créatures supérieures sont entrées directement dans leur esprit par la foi... et sans aucun appui ni des apparences ni de la raison. Et aussi voit-on par les variations de la croyance, au sujet des anges et des autres habitants du ciel, combien ces lueurs ont toujours été confuses et imparfaites. Mais que la vue des hommes se fortifie... et ils concluront par une induction presque aussi solide qu'une preuve, que les autres mondes ont leur population; qu'étant différents, leur population est différente aussi, enfin que dans la série illimitée de ces populations différentes, il s'en trouve nécessairement de plus parfaites que la nôtre et à divers degrés; ce qui constitue... sur une base philosophique, une hiérarchie semblable à celle dont la foi avait déjà révélé l'existence sous la forme de la hiérarchie de l'empyrée...

« Mais c'est une autre question de savoir si l'esprit humain pourra jamais se rendre maître des mystères primordiaux, c'est-à-dire des vérités touchant la vie de Dieu et ses relations essentielles avec les créatures, vérités qui enveloppent nécessairement l'infini. Ces vérités en effet, comme nous l'avons déjà dit, sont dans une région où la métaphysique n'a aucun moyen direct de s'élever, et où la raison n'est par conséquent en droit ni de vérification ni de critique. Les mystères primordiaux, dans leur principe, se dérobent donc entièrement à sa puissance, bien qu'il soit incontestable que leur vérité serait immédiatement démontrée si l'on pou-

vait démontrer qu'ils sont contraires à ce que manifeste la raison, puisque toutes les vérités, celles de raison et celles de foi, conviennent en Dieu. « Ce qui est contre la « raison, dit à ce sujet Leibnitz, est contre « les vérités absolument certaines et indis- « pensables, et ce qui est au-dessus de la « raison est contraire seulement à ce qu'on « a coutume d'expérimenter ou de com- « prendre. » Mais cette incompétence évidente de la raison, quant au fond des mystères, ne paraît cependant pas subsister également quant à leur forme. Car dès là que cette forme est reconnue imparfaite, il n'implique nullement qu'elle soit corrigée non-seulement par l'effet de l'extension du sentiment auquel il correspond, mais par la raison, ou si l'on veut par l'effet d'une plus grande pénétration de langage. Pour éviter le double écueil de la superstition et du septicisme, ce n'est donc que le fond des mystères qu'il faut considérer comme au-dessus de la raison. Ainsi, que l'on prenne pour exemple le mystère de la sainte Trinité, la raison ne l'expliquera pas. Car si l'on se borne à dire, comme l'ont fait Campanella et quelques autres, que la première personne est tout simplement la virtualité divine, la seconde le savoir, la troisième l'amour, ou, comme les Sabelliens, qu'il n'y a en Dieu qu'une personne sous trois noms, il n'aura nullement touché à ce que professe l'Eglise romaine, puisqu'elle ne croit pas que les personnes divines soient ni des propriétés ni des appellations, mais trois personnes réelles, distinctes, auxquelles rien ne manque; et si l'on dit, comme Sherlok, que les personnes ne font qu'un Dieu, en ce sens que ce sont trois personnes qui sont dans une harmonie parfaite, on ne sera pas davantage à la question, puisque le dogme catholique enseigne expressément qu'il n'y a qu'un Dieu. En cherchant à serrer le dogme de plus près, je vois bien encore que Dieu, étant parfaitement intelligent, se pense parfaitement lui-même, de sorte que ce pensé qui naît de lui est parfaitement semblable à lui, consubstantiel avec lui, et Dieu comme lui; de plus, que s'étant pensé, il aime ce qu'il a pensé du même amour qu'il a pour lui-même, de sorte que ce qui est ainsi aimé est exactement de même nature que les deux termes précédents, procède à la fois de tous deux, et compose avec eux une indivisible unité. Mais ce n'est pas là non plus tout le mystère, car il n'y a là que ce qui s'opère confusément dans l'homme et s'y opérerait parfaitement de lui-même; il ne se développe ainsi aucune idée de personne, de conversation, de société. Mais ce mot de personne qui ne s'explique point, et qui ne se peut expliquer, puisque la lumière naturelle ne nous permet pas de nous élever assez haut pour savoir comment est ce qu'est Dieu, ce mot de personne qui fait tout le mystère, ne serait-il pas précisément ce qui correspond à l'imperfection de la forme dans laquelle nous enveloppons le sentiment de la vie de Dieu. Le mystère, dans ce qu'il a de plus essentiel, et indépendamment de toute forme, ne se réduit-il pas à ce que la vie de Dieu n'est nullement semblable à celle de l'homme; qu'en donnant aux qualités constitutives de l'homme un mouvement indéfini vers la perfection, et en séparant en même temps cet homme idéal de ses semblables, on ne produit par cette imagination qu'un effroyable solitaire, et que ce n'est point là ce qu'est Dieu; que le sentiment qu'il faut avoir de sa vie est tout autre que celui du moi solitaire, et que bien qu'on ne la puisse définir adéquatement, on marque du moins sa différence d'avec celle de cet effroyable solitaire que notre sentiment repousse, en la représentant sous la forme du mariage trinaire de trois personnes distinctes et unies. Si donc ce mot de personne, ce que je ne voudrais point, je l'avoue, avoir la témérité de décider, n'est point le fond, mais seulement la forme imparfaite de la pensée, il tombe par là même sous l'autorité de la raison, qui peut ou le refuser, en montrant qu'il n'a été dicté que par des conceptions mythologiques dès aujourd'hui dépassées, ou le justifier par des vraisemblances dont on ne voit jusqu'à présent aucun jour, ou enfin le préciser tout au moins par une déclaration plus claire. Et ce que nous disons au sujet de cet exemple, qui est le plus éminent que l'on puisse choisir dans la théologie, se verrait encore bien mieux s'il s'agissait des mystères de la Genèse, de l'Incarnation, du Sacrifice, communs à tant de religions et si différents dans leur forme de l'une à l'autre. C'est ainsi que, bien qu'il soit certain que les mystères, considérés en eux-mêmes, sont au-dessus de la philosophie rationnelle, puisqu'elle repose tout entière sur des principes de foi d'un ordre inférieur à ceux-là, il y a cependant un côté secondaire par où il faut entendre que la philosophie y a prise, et ce côté-là c'est celui des traductions que les religions nous donnent de ces vérités qu'elles puisent en Dieu.

« *Du système général de la théologie.* — « Il y a deux sortes de sciences, dit saint « Thomas en parlant de la théologie. Les « unes procèdent de principes connus par la « lumière naturelle de l'intelligence, comme « l'arithmétique, la géométrie et autres « sciences analogues; les autres procèdent « de principes connus par la lumière d'une « science supérieure, comme la perspective « qui procède de principes notifiés par la « géométrie, et la musique, de principes « notifiés par l'arithmétique. C'est de cette « manière-là que la théologie est une « science, car elle procède de principes « connus par la lumière d'une science supé- « rieure, qui est la science de Dieu et des « bienheureux. Et comme le musicien s'ap- « puie sur les principes qui lui sont com- « muniqués par l'arithméticien, de même la « théologie s'appuie sur les principes qui « lui sont révélés par Dieu. » Cela revient à ceci, que la théologie ne démontre pas ses principes. Mais il est certain qu'aucune science, à proprement parler, ne démontre

les siens; car la métaphysique elle-même est obligée de remonter à un premier point qui n'est connu que par lui-même, c'est-à-dire par la lumière de la foi. La différence essentielle de la théologie et de la métaphysique serait donc que la théologie, en même temps que ces principes ne sont pas évidents à l'esprit de tous les hommes, repose à la fois, comme toutes les sciences dérivées, sur plusieurs propositions distinctes les unes des autres et dont elle n'embrasse pas compréhensivement le lien. Mais bien qu'elle n'ait pas la puissance d'enchaîner ces divers principes par un raisonnement rigoureux, de manière à les faire tous dépendre de l'un d'entre eux, et qu'elle ne jouisse ainsi d'une certitude parfaite que pour ceux qui ont une foi parfaite de tous ces principes également, elle ne laisse pas, à défaut de preuves démonstratives, de confirmer indirectement ses fondements; premièrement, en prouvant qu'il répugne à Dieu qu'il soit faux; secondement, en prouvant que les objections qu'on peut y faire, ou ne portent point juste, ou ne sont point avouées par la raison. Voilà une vérification qui n'est point au-dessus de la portée de la théologie humaine, et à laquelle on doit même nécessairement satisfaire, si effectivement ses principes sont vrais. Quant aux déductions tirées de ces prémisses, et dont l'ensemble compose le système général de la théologie, comme elles ne peuvent naître des principes que par voie de génération rationnelle, c'est à la raison qu'il appartient, comme dans toutes les sciences, de les examiner, de les contrôler, de les rectifier, et c'est par elle que la théologie est une science et non pas un simple formulaire de foi.

« Tout l'édifice de la théologie repose sur la certitude de la véracité et de la bonté de Dieu. Car si Dieu n'est pas bon, rien ne nous assure que les croyances qu'il fait luire en nous, et auxquelles nous adhérons, ne soient pas des illusions trompeuses, puisque, dans l'hypothèse où il ne lui déplairait pas de maltraiter ses créatures, il n'aurait pas de plus sûr moyen de les écarter de lui que de les précipiter dans l'erreur. Aussi c'est une des plus détestables erreurs de Calvin d'avoir prétendu que Dieu n'est pas bon, ou du moins que l'idée de bonté que l'homme conçoit n'a aucun rapport à l'être infini; d'où il suivrait que notre sentiment du juste et de l'injuste ne pourrait nous servir de rien pour juger de la conduite de Dieu à notre égard, puisque, s'il nous a prédestinés à la damnation, il peut tout aussi bien nous avoir prédestinés à l'erreur. Et Luther n'est pas loin de Calvin quand il interdit aussi tout jugement sur les volontés de Dieu, allant jusqu'à nous défendre de nier que Dieu puisse condamner les innocents : *Si placet tibi Deus indignos coronans, non debet displicere immeritos damnans.* (*De serv. Arb.*, c. 174.) Mais non-seulement l'instinct de toute âme bien née se soulève contre l'idée que Dieu ne soit pas bon et vrai, comme nous sentons en nous le bon et le vrai, et infiniment d'avantage, il suffit même, pour en démontrer l'absurdité, des ressources ordinaires de la lumière naturelle et de la raison. Ainsi la démonstration de l'existence de Dieu, c'est-à-dire d'un être tout-puissant, vrai, parfaitement bon, créateur et conservateur de l'univers, est le commencement nécessaire de la théologie. Et par conséquent toute la théologie repose sur la philosophie, et n'en est qu'une dépendance, puisque, sans philosophie qui nous donne des moyens certains de forcer tous les hommes raisonnables et qui croient en eux-mêmes à confesser l'existence de Dieu, la théologie n'est pas en droit d'exiger le respect de tout le monde pour ses conclusions. Tandis que ce premier point une fois établi, il en résulte que Dieu ne peut ni tromper ni abandonner à l'erreur les hommes que la piété dirige vers lui, bien qu'il ne puisse cependant, à cause de leur imperfection, leur révéler toutes ses vérités dans un langage adéquat ; et que par conséquent toutes les révélations justifiées par le consentement des hommes pieux ont un fond nécessaire de vérité, et méritent ainsi d'entrer dans le domaine des connaissances humaines. De là, sans les prouver, la philosophie est donc en droit de les recommander à ceux mêmes qui ne sont pas portés vers elles par la spontanéité de la foi, de la même manière et avec plus d'autorité qu'elle recommande les vérités d'expériences, qu'elle n'a pas besoin non plus de prouver, et qu'elle se contente pareillement d'interpréter.

« Et en effet, puisqu'il est constant que les vérités supérieures de la foi sont enveloppées dans des expressions qui ne les découvrent pas complétement et n'ont pas toujours été vues par les hommes sous la même forme, il est clair que la philosophie ne les peut accepter toutes ensemble qu'à la condition de n'en considérer que le sens le plus élevé. Et le caractère de ce sens le plus élevé, qui n'est pourtant pas encore le sens absolu, est d'être assez général pour donner à lui seul raison de tant de croyances différentes par leur forme et par leur degré de perfection. C'est là sans doute la tâche la plus difficile de la théologie, et celle où les secours de Dieu lui sont le plus essentiels; mais c'est aussi la tâche la plus fructueuse, puisque c'est elle qui amène dans le champ de la raison tant de beaux principes que la lumière naturelle ne lui aurait point donnés, et dont elle peut dès lors poursuivre, par ses méthodes ordinaires, toutes les déductions. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait toujours à distinguer entre la philosophie rationnelle, qui n'emploie que les vérités adéquates et les notions communes, et la philosophie transcendante qui est à proprement parler la théologie, et qui emploie non-seulement ces vérités-là, mais toutes celles qui sont révélées à l'esprit humain par l'histoire des religions.

« Il s'entend que je n'ai point à entrer ici-bas dans les difficultés relatives aux

preuves philosophiques de l'existence de Dieu. D'ailleurs, bien qu'il n'y ait pas de philosophie qui n'ait son argument là-dessus, j'accorde volontiers qu'il est infiniment préférable de croire en Dieu sur cela seul qu'on y a foi, que d'y croire en vertu de raisonnements fondés sur toute autre vérité évidente. Et c'est à quoi il me semble aussi que la plupart des âmes bien nées sont naturellement portées, si bien qu'on ne leur a pas plutôt enseigné ce qu'est Dieu, qu'elles ne peuvent se refuser à croire sans autre démonstration à son existence même; je reviens donc à dire qu'il ne s'agit nullement dans cet article d'un exposé dogmatique, même abrégé de la théologie. Il est nécessaire cependant d'y indiquer au moins par quelques traits le système de la science tel qu'il devra, à ce qu'il semble, se concevoir, quand les théologiens, dirigés par la philosophie, se seront élevés à l'impartialité en matière de religion. Puisse un sommaire aussi imparfait et aussi simple fournir une idée suffisante de l'étendue de la théologie, de son importance, de sa difficulté et en même temps des points sur lesquels les informations manquent le plus au genre humain, et sur lesquels il doit implorer particulièrement la lumière.

« Il est assez clair que le premier chapitre de la théologie doit être l'histoire réfléchie des opinions philosophiques religieuses sur Dieu, c'est-à-dire le développement humain de l'idée de Dieu; d'où, comme conclusion, la croyance générale et la plus conciliante qu'il soit aujourd'hui possible d'établir, touchant la nature de Dieu, ses attributs, ses perfections, sa vie. Il faut alors descendre à considérer Dieu dans ses qualités de créateur du ciel et de la terre. Comment les êtres durent-ils? comment se distinguent-ils? comment vivent-ils? Qu'est-ce que le bien et le mal à leur égard et à l'égard de Dieu? Quel est le fond des idées qui ont eu cours parmi les hommes sur les créatures extra-terrestres? Quelles sont enfin, pour les êtres quels qu'ils soient, les conditions communes de l'existence dans l'univers? De là, pour complément à cette métaphysique et comme principe des rapports sensibles de la créature avec la création, l'étude des lois astronomiques principalement en ce qui concerne la production et la variation des lieux de résidence, et des lois physiques et organiques relativement à la sensation et à l'action. Maintenant, de l'homme en particulier, de son essence, de son corps, de son intellect, de sa spontanéité, de la direction des sectes; de la génération, c'est-à-dire du mode d'apparition des hommes sur la terre, et de l'apparition des premiers hommes spécialement.

« De la béatitude proposée à l'homme et des moyens de s'en approcher. Des passions et des vertus. Des qualités innées, et, à ce propos, de l'hypothèse de la préexistence et de celle du péché originel. Des effets durables produits par l'habitude de la bonne et de la mauvaise volonté, et par les actes. De la grâce de Dieu, comme principe nécessaire de la bonne volonté. Des lois religieuses et politiques, dans leur essence et dans leur histoire comme mobile extérieur des actes. Des circonstances externes de la vie, et particulièrement de l'éducation, comme causes occasionnantes. De la différence des natures et des destinées, et de sa raison en Dieu.

« De l'action de Dieu sur le genre humain conçu dans son ensemble. Du système des peuples. Du développement de leurs sentiments et de leurs connaissances. De l'ordre des révélations et des philosophies. De l'ordre des événements politiques. Du perfectionnement continuel de l'état des sociétés. Du fondement divin de leur influence et de leur autorité sur les particuliers. Du vicariat de Dieu sur la terre, c'est-à-dire de l'administration civile et religieuse. Du culte et du droit de sacrement. De la dissolution finale de la congrégation humaine, et de ce qui lui succédera sur la terre.

« De l'effet de la vie actuelle sur la destinée ultérieure de l'homme. De la condition générale des morts, de la persistance de leur tendance virtuelle à la béatitude, c'est-à-dire à l'union avec la création et avec Dieu.

« Voilà, autant que j'en ai été capable, en quelques mots, une esquisse de la théologie humaine, et je ne dois pas entreprendre ici davantage. Quelle science! Quel genre de connaissance ne suppose-t-elle pas! Pour ne parler que de l'histoire et même pour n'en prendre qu'un point, elle appelle immédiatement toutes les Ecritures sacrées du genre humain; et quelle difficulté n'y a-t-il pas à coordonner ensemble tous ces nuages et en faire jaillir la lumière! Mais comme c'est là incontestablement la partie la plus ardue de la théologie, c'en est aussi la plus féconde. Il semble, du reste, qu'il n'y ait rien à faire pour son accomplissement qu'à laisser aller à sa plus grande généralité la méthode adoptée par l'Eglise pour la détermination et la conciliation des Ecritures sacrées de la ligne particulière de tradition à laquelle elle s'attache... C'est à nous, théologiens impartiaux, à rechercher de tous côtés les vérités d'inspiration, qui, de l'aveu même de l'Eglise, peuvent se trouver ainsi chez tous les peuples, sauf à décider ensuite si ces inspirations peuvent réellement provenir de l'esprit de mensonge, et s'il n'y a pas, au contraire, certitude suffisante qu'elles descendent, de la même manière que celles de la tradition catholique, de cet esprit de lumière qui se communique à tous les cœurs bien intentionnés qui l'implorent.

« C'est à quoi l'on ne pourrait, à la vérité, réussir si l'on ne se réservait d'interpréter, avec la même liberté que la théologie catholique, et d'après les principes dont nous avons parlé, c'est-à-dire avec une sincérité plus élevée que celle de cette théologie, le sens des Ecritures sacrées. L'on peut concilier la religion d'Abraham, et même celle de Moïse, tant pour la morale que pour le dogme, avec celles de Jésus-Christ et ses

apôtres; et même, dirais-je, celle-ci avec la religion romaine d'aujourd'hui.....

« Mais cette science des opinions philosophiques et religieuses, cette science dont il est plus difficile de concevoir l'accord, ne compose encore, comme nous le disions, qu'une partie des éléments nécessaires à la théologie. Il semble, en y regardant avec attention, qu'il n'y ait pas une science dont elle n'ait besoin, comme il n'y en a aucune non plus dans laquelle elle ne jette de la lumière. A l'histoire des opinions elle veut qu'on joigne, pour connaître l'homme, celle des littératures et des langues, celle des institutions, celle des événements. L'étude de la Genèse l'entraîne dans les sciences mathématiques, dans les sciences astronomiques et physiques, dans toutes les sciences naturelles. La recherche des moyens propres à assurer le perfectionnement de l'homme sur la terre la conduit à la législation, à la diplomatie, à l'économie politique, même à la technologie. Enfin rien de ce qui est dans la capacité de l'esprit humain ne lui est indifférent; et il est incontestable que pour être théologien il faudrait tout savoir. Aussi faut-il nécessairement se partager les branches de cette sublime science, et, à l'exemple de l'Eglise, en poursuivre en communauté la culture, et d'autant plus que ce n'est que par le consentement que ces propositions se légitiment. Au résumé, puisqu'il n'y a point d'autre bonheur pour l'homme que de se conformer à Dieu, et que c'est la théologie qui nous apprend à connaître l'Etre divin et nos rapports avec lui, il s'ensuit que les progrès d'aucune autre science n'intéressent davantage le genre humain. La loi principale du monde doit donc être de tendre sans relâche, non-seulement à l'augmentation, mais à la communication universelle des vérités théologiques, et j'entends la communication la plus parfaite et la plus efficace possible, c'est-à-dire par l'intelligence en même temps que par la foi. C'est ce qui suppose pour tous les hommes la bonne éducation, l'aisance de la vie, le loisir suffisant, la liberté. Ainsi voilà toutes les sciences qui se trouvent appelées encore une fois au secours de la théologie, puisqu'elles sont indispensables pour l'acquisition de tous ces biens, et que, par conséquent, sans elles, la théologie est au-dessus de toutes les sciences, par elle-même comme par son objet, et à lui rapporter toutes les branches de nos connaissances, parce que toutes choses se rapportent naturellement à Dieu comme à leur principe et leur fin. Ce sont là les motifs qui ramènent si continuellement le nom de Dieu dans les divers articles de cet ouvrage, et nous avons confiance que les esprits sérieux trouveront ces sentiments aussi bien d'accord avec la vraie piété qu'avec l'honneur et l'avantage du genre humain. » (*Encyclopédie nouvelle*, tom. VIII, p. 473-485, art. *Théologie*, par Jean Raynaud.)

J. Michelet. — « La théologie est le monde de l'amour et de la grâce. » (*Le Peuple*, par J. Michelet, chap. v, p. 178, 1re note.)

THERAPEUTES. *Voy.* Sectes juives.

TOLERANCE. — « Il est vrai, dit Voltaire, que j'ai prêché la tolérance; mais cela n'a pas empêché qu'on ne s'égorge à Genève; et ce n'est pas pour des arguments de théologie, il ne s'agit que d'une querelle profane. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXX, p. 339.)

Rousseau. — « Je pense, en un mot, qu'à votre exemple (celui de Voltaire) on ne peut attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société..... Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les lois doivent imposer; mais hors les principes de la morale et du droit naturel elle doit être purement négative, parce qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondements de la société, et qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix.....

« Quant aux incrédules intolérants qui voudraient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirais pas moins sévèrement que ceux qui veulent le forcer à croire tout ce qu'il leur plaît, car on voit, au zèle de leurs décisions, à l'amertume de leurs satires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour persécuter tout aussi cruellement les croyants, qu'ils sont eux-mêmes persécutés par les fanatiques. » (*Corresp.*)

TOUSSAINT. — Voici comment s'expriment deux protestants sur nos fêtes catholiques de la Toussaint et des Morts. (*Voy.* Morts.)

Horst. — « Les fêtes de la Toussaint et le jour des Morts sont dans l'Eglise catholique des fêtes qui ont pour base une idée véritablement sublime, véritablement religieuse. » (Horst, *Mystériosophie.*)

Fessler. — « Pour un cœur qui comprend l'amour filial, ce sont là les deux plus beaux jours de l'année tout entière. Le premier jour, des milliers d'êtres rendent hommage au mort chéri, que Dieu, en le prenant avec lui, a complétement purifié. Le second jour, toute l'Eglise vient implorer Dieu pour solliciter la délivrance du trépassé, s'il est décédé avec de légères souillures. »

TRADITION. — Comme Pythagore, Socrate, Aristote, et après tous les sages de l'Orient, Platon rappelle en ces termes que toutes les vérités religieuses et morales nous sont données par la tradition :

« Dieu, comme l'enseigne l'antique tradition, dit-il, fait inviolablement ce qui est bien..... Qu'est-ce donc qui est agréable à Dieu et conforme à sa volonté? Une seule chose, selon la parole ancienne et invariable, qui nous apprend qu'il n'y a d'amitié qu'entre les êtres semblables. » (Plato, *De leg.*, iv, *Oper.* tom. VIII, p. 185, 186.)

« On doit certainement toujours croire à l'antique et sacrée tradition qui nous apprend que l'âme est immortelle, et qu'après sa séparation d'avec le corps un juge inexorable lui inflige les peines qu'elle a méritées.» (*Id.*, epist. 7; *Oper.*, tom. XI, p. 115.) Platon ne se départ jamais de cette règle, et

si vous lui en demandez la raison, il vous répondra comme Socrate et Aristote, que c'est « parce que les premiers hommes, sortis immédiatement de la main de Dieu, ont dû parfaitement le connaître comme leur propre père, et qu'on doit les en croire comme ses fils. » (PLATO, *in Timœo, Oper.*, tom. IX, pag. 324.)

Quant à la nécessité de la tradition orale dans le christianisme et l'Eglise, nous citerons d'abord l'article suivant de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, qui, tout en précisant la question entre les catholiques et les protestants, avoue que les premiers ont parfaitement répondu aux objections des seconds :

« *Tradition*, en matière de religion, signifie, en général, un *témoignage* qui répond de la vérité et de la réalité de tels ou tels points.

« Les protestants conviennent avec les catholiques qu'il y a des *traditions divines*, et quant à l'origine, et quant à l'objet, comme celles, par exemple, qui nous enseignent que 1° Jésus-Christ est le Messie, qu'il est Dieu, qu'il s'est incarné, qu'il est mort pour le salut du genre humain. 2° Ils avouent qu'il y a des *traditions humaines*, et quant à l'origine et quant à l'objet ; d'*apostoliques*, comme celle qui nous apprend qu'on a toujours jeûné à Pâques ; d'*ecclésiastiques*, comme celles qui nous disent qu'on a observé telles ou telles cérémonies dans l'administration du baptême et de la pénitence ; d'*humaines*, comme celles qui nous instruisent de la vie des grands capitaines et des fameux conquérants. 3° Ils reconnaissent des traditions particulières et universelles : de *particulières*, comme celle qui nous apprend qu'on jeûnait à Rome le samedi ; d'*universelles*, comme celle qui nous instruit de la célébration de la fête de Pâques.

« Toute la question entre eux et les catholiques se réduit à savoir s'il y a une tradition divine, et qui ne soit pas contenue dans l'Ecriture, et qui soit règle de foi ; c'est ce que nient les protestants contre les catholiques, qui définissent la tradition, la parole de Dieu non écrite par des écrivains inspirés, que les apôtres ont reçue de la propre bouche de Jésus-Christ, qu'ils ont transmise de vive voix à leurs successeurs, et qui a passé de main en main jusqu'à nous sans aucune interruption, par l'enseignement des ministres et des pasteurs dont les premiers ont été instruits par les apôtres.

« On en prouve l'existence contre les protestants : 1° par l'Ecriture qui fait une mention expresse des traditions (*II Thessalon.*, II, 14 ; *I Timoth.* VI, 20 ; *II Timoth.* I, 13 , et II, 1 et 2). 2° Par les auteurs ecclésiastiques, et en particulier par saint Ignace, disciple des apôtres, cité par Eusèbe (*Hist. ecclésiastique*, lib. III, c. 36). 3° Par l'exemple même des protestants qui croient que Marie a conservé sa virginité après l'enfantement, qu'on peut baptiser les enfants nouveau-nés , que le baptême des hérétiques est bon, et divers autres points qui ne sont pas contenus dans l'Ecriture, et qui ne sont fondés que sur la tradition.

« Comme c'est principalement par le canal des auteurs ecclésiastiques, qui ont écrit sur les matières de religion dans les différents siècles de l'Eglise, qu'on peut parvenir à la connaissance des traditions divines, les protestants n'ont rien oublié pour infirmer l'autorité des Pères. Rivet et Daillé, deux de leurs plus célèbres ministres, ont objecté, 1° qu'il est impossible de trouver au juste le sentiment des Pères sur quelque matière que ce soit, leurs ouvrages ayant été ou supposés, ou corrompus et altérés, n'étant pas sûr de leur sens ni qu'ils aient proposé tel ou tel point comme une tradition universelle ; 2° que la notoriété du sentiment des Pères n'impose aucune nécessité de le suivre ; 3° que les Pères se contredisent et donnent eux-mêmes la liberté de les abandonner ; 4° que l'autorité des Pères est tout humaine et que par conséquent elle ne peut servir de fondement à la foi qui est toute divine ; 5° que les Pères ne sont recevables dans leurs témoignages qu'autant qu'ils prouvent bien ce qu'ils avancent ; 6° que l'autorité de la tradition est injurieuse à la plénitude de l'Ecriture. On peut voir ces difficultés exposées avec beaucoup d'art, et poussées avec assez de force dans le livre de Daillé, intitulé *Du vrai usage des Pères*, liv. I, depuis le chapitre 1er jusqu'au chapitre 11.

« Les controversistes catholiques ont répondu pleinement à ces objections, et en particulier M. l'abbé de la Chambre, docteur de Sorbonne, dans son *Traité de la véritable religion*, d'où nous avons tiré tout cet article. On peut voir dans cet ouvrage, tome IV, page 352 jusqu'à la page 422, l'exposition fidèle des objections de Daillé, et les réponses solides qu'y donne l'auteur moderne.

« Nous observerons seulement que la tradition, selon les catholiques, est règle de foi, et que c'est à l'Eglise seule qu'il appartient d'en juger et de discerner les fausses traditions d'avec les véritables, ce qu'elle connaît ou par le témoignage unanime des Pères, ou par l'usage constant et universel des Eglises pour les choses qu'on ne trouve instituées ni par les conciles ni par les souverains pontifes, selon les règles citées par saint Augustin (lib. IV, *De baptism.*, chap. 24), et par Vincent de Lérins dans son opuscule intitulé, *Commonitorium primum.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXXIV, page 149, 150 et 151, article *Tradition.*)

Ecoutons maintenant les aveux des protestants eux-mêmes, et nous verrons qu'ils sont conduits par la force de la logique et de la vérité à reconnaître que la tradition est indispensable même pour établir l'authenticité de l'Ecriture sainte, et que sans elle il n'y a plus ni Eglise, ni christianisme, condamnant ainsi sans réplique le principe même de leur séparation d'avec le catholicisme.

Confession d'Augsbourg. (Art. 21.) — « Nous ne méprisons point le consentement de l'Eglise catholique ; nous n'avons point dessein d'introduire dans cette sainte Eglise aucun dogme nouveau et inconnu, ni de soutenir des opinions impies et séditieuses que l'Eglise catholique à condamnées. »

Calvin cherchait à ramener les dissidents sortis de sa secte par ce raisonnement bien simple : « Par cela est repoussée l'arrogance de certains insensés qui se vantent de n'avoir pas besoin de docteurs, parce que la lecture de l'Ecriture est suffisante. Qui ne tiendra compte de l'aide de la vive voix et se contentera de l'Ecriture muette, il sentira quel mal c'est de mépriser le moyen ordonné de Dieu et de Jésus-Christ pour apprendre. » (Cité dans Florimond, p. 955.)

Zwingli convient « que les apôtres enseignaient de leur vive voix, et que les épîtres qu'ils envoyaient étaient plutôt pour confirmer les peuples en ce qu'ils avaient appris de la bouche, que pour les instruire. » (*OEuvres*, t. XI, 8, 43.)

Bèze. — « Eh quoi ! saints Pères, s'écriait-il contre Ochin et les autres, vous qui, pendant tant d'années, non de parole, mais par écrits qui ne mourront jamais, avez, contre l'autorité de tant de rois, de princes et d'hérétiques, avec tant de labeur jusqu'à répandre votre sang, défendu ce grand mystère de la Trinité, sera-t-il dit que vous ayez été imprudents et ignorants ? O Athanase, qui as pour ce sujet parcouru toute la terre, à quel propos as-tu fait et bâti avec une telle brièveté cet admirable symbole ? » (Bèze, *Livre sur la pun. des hérétiques.*)

Grotius. — « Les apôtres ont écrit occasionnellement, en vue des circonstances particulières, et quand même dans leurs écrits ils n'indiquaient que comme en passant les principaux articles de foi, ils savaient que cela suffisait, grâce aux usages introduits dans les Eglises fondées par eux. » (Grot., ep. 582, in col. 1765.)

« De l'aveu du docteur Rivet, écrit le même, ce que dirent les apôtres, soit par ordre exprès de Dieu, soit en pleine connaissance de cause, n'a pas moins d'autorité que ce qu'ils écrivent. Rien de plus vrai. Or, que les apôtres n'aient pas écrit tout ce qu'ils ont dit, saint Paul le témoigne lui-même, en ordonnant qu'on obéisse à tout ce qu'il avait enseigné, soit par paroles, soit par lettres. » (*Votum pro pace*, p. 137.) « Mais, dit le docteur Rivet, nous sommes assurés des écrits, nous ne saurions l'être des paroles. — Je le nie positivement ; les écrits sont pleins de variations, comme il se voit en comparant les manuscrits. Il y a dans les uns des particules qui ne sont pas dans les autres. Il y a diversité dans les mots, isolés ou réunis. Y démêler l'original n'est ni petite besogne, ni toujours heureuse. Mais comment s'assurer qu'il y ait des traductions apostoliques ? Le voici : D'abord, c'est une présomption juste d'attribuer aux apôtres ce qui se trouve partout, et n'a point d'autre origine connue. A quoi, si vous ajoutez des témoins d'une piété, d'une prudence, d'une autorité reconnues dans l'Eglise, et qui nous disent : Cela vient des apôtres, nous avons alors toute la preuve qu'on peut désirer dans ces matières, la même précisément par laquelle nous distinguons les écrits apostoliques de ceux qui ne le sont pas. » (*Id.*)

Leibnitz. — « J'avoue, écrit Leibnitz à Bossuet, que non-seulement la connaissance du canon des Ecritures, mais même de toute l'Ecriture sainte, n'est pas nécessaire absolument : qu'il y a des peuples sans Ecritures, et que l'enseignement oral ou la tradition peut suppléer à son défaut. » Leibnitz donne plus à la tradition que saint Irénée n'en demandait au II[e] siècle. (36[e] lettre, dans les *OEuvres de Bossuet*, t. XI, édit. de Paris, in-4°, 1778.)

Amirault avoue expressément, dans son Traité des religions, p. 427 : « Qu'il y a certaines choses, lesquelles, quand on ne les saurait que de la tradition et de la commune renommée, ne peuvent néanmoins être contredites que par des esprits contentieux et insupportables par leur impudence. Car, quand une chose n'a rien d'incroyable en elle-même, et qu'au reste elle s'est universellement répandue, qu'on en a, et dans les livres et dans les prières, tous les mémoriaux qui se peuvent désirer ; que la multitude de ceux qui l'assurent est innombrable, qu'elle est embrassée par toutes sortes d'esprits ; qu'elle a passé les mers, pénétré jusque dans les terres les plus reculées, et qu'elle a pris tellement racine dans l'esprit humain, qu'il se trouverait des millions d'hommes tout entiers disposés à souffrir la mort pour la défendre, *il faut avoir perdu le sens commun, ou être opiniâtre au dernier point, pour s'en défier encore.* »

Molanus. — « Que de procès sur la tradition ! On pourra facilement les accommoder, en disant que la question entre nous et les catholiques n'est pas s'il y a des traditions, mais s'il y a des articles nécessaires au salut qui ne soient pas dans l'Ecriture, ou qui ne s'en puissent tirer par de bonnes conséquences. C'est ce dernier que les protestants nient. Mais ce qu'il y a parmi eux de gens modérés demeurent d'accord que nous devons à la tradition, non-seulement l'Ecriture, mais encore son sens orthodoxe et véritable dans les articles fondamentaux, pour ne point parler des autres choses que Calixte, Harnéius et Kemnitius ont avouées, il y a longtemps, qu'on ne peut connaître que par ce moyen. Certainement, ceux des protestants qui reçoivent, après le symbole des apôtres et celui de saint Athanase, les cinq premiers conciles généraux avec les conciles d'Orange et de Milève, avec le consentement du moins des cinq premiers siècles, pour second principe de théologie, en sorte que les articles fondamentaux ne puissent être expliqués autrement qu'ils l'ont été par le consentement unanime des docteurs, n'auront guère de quoi disputer avec l'Eglise romaine. » (*Cogit. privat.*) L'obser-

vation de Bossuet, sur ce passage de Molanus, est fort court. « Pour ce qui est de la tradition, le même auteur demeure d'accord que nous lui devons non-seulement l'Ecriture sainte, mais encore la légitime et naturelle interprétation de cette Ecriture, et qu'il y a des vérités qu'on ne peut connaître que par son secours : ce qui nous suffit; en sorte que cet article est pleinement concilié, si l'on en croit ce savant homme.» (*OEuvres posthumes de Bossuet*, vol. I, pag. 215.)

Dreier. — « Il faut s'attacher au témoignage unanime de l'ancienne Eglise apostolique des cinq premiers siècles après Jésus-Christ, lorsque l'Eglise était dans toute sa splendeur, et qu'elle formulait cette profession de foi lumineuse qui nous a été transmise dans les écrits des Pères qui avaient entendu en partie les apôtres eux-mêmes et leurs disciples. » (Dreier, *Zweite Prage van der Schrist*, 1663.)

Beausobre. — « La tradition ou le témoignage de l'Eglise bien vérifié est une preuve solide de la certitude des faits et de la certitude de la doctrine. » (Beausobre, *Histoire du manichéisme*, t. Ier, p. 441.)

Montagne. — « Les traditions qui ont le Christ pour auteur, dans des points de foi, ont une autorité *divine*, tout comme la parole *écrite ;* les traditions venues des apôtres ont la même autorité que leurs écrits; et il n'est aucun protestant sensé qui puisse nier que les apôtres aient enseigné de vive voix, plus qu'ils n'ont écrit. » (Montagne, *Gagger Gaggeg.*)

Waterland. — « L'accord des Eglises sur les points d'importance, du temps d'Irénée et de Tertullien, et encore plus d'un siècle après cet accord, est la preuve que leur foi était véritable, et qu'il la tenaient des apôtres mêmes. Car il serait insensé d'admettre que des Eglises, séparées entre elles par de grandes distances et parlant diverses langues, ne se fussent entendues que pour tomber dans l'erreur et abandonner, tout à la fois, la voie primitive ; au contraire, cette unité de croyance s'explique comme effet d'une cause qui n'est autre que la tradition continue d'une dogmatique uniforme et d'une symbolique transmise par les apôtres mêmes. Un tel accord ne saurait être l'effet du hasard, il découle forcément d'une source commune. Cette unité est déjà une forte preuve en faveur de la vérité de ces doctrines. » (Waterland, *Die Wichtigkeit der Trinitatslehre*, p. 272 et suiv.)

« Quand on accepte les preuves de la tradition, on ne restreint aucunement l'autorité de l'Ecriture sainte ; au contraire on la confirme, on la consolide sous plusieurs rapports, en admettant le même genre de preuves que l'on reconnaît au canon de l'Ecriture sainte et en étayant l'Ecriture sur la tradition orale. Et, si l'on prétend que la masse des Chrétiens ignorants ne tirant aucun avantage de la tradition, on ne peut pas en faire usage, ce n'est pas une raison pour la rejeter tant que les Chrétiens lettrés peuvent en profiter; les ignorants n'ont qu'à gagner à cette transmission orale. D'où savent-ils, par exemple, que l'Ecriture sainte est la parole de Dieu? Ils le savent ou directement ou indirectement par leurs guides ou maîtres qui, en dernière instance, le tiennent des anciens. Ainsi, les Chrétiens illettrés peuvent donc profiter de la tradition, puisqu'elle explique le sens de l'Ecriture sainte, ou en confirme l'authencité. » (*Ibid.*, p. 380, 401, 402.)

Le docteur Waterland, après avoir fait observer, d'après le témoignage d'Irénée, que « Polycarpe avait converti un grand nombre d'infidèles par la force de la tradition, » ajoute que « c'était là un argument plus évident et plus frappant alors que n'eût pu l'être toute espèce de discussion, avec la lettre nue de l'Ecriture. » (*Imp. de la doctrine de la Trinité.*)

Hammond. — « Je n'hésite pas à le proclamer, les traditions apostoliques sont, comme les écrits des apôtres, dignes du respect des Chrétiens, assurés par une fidèle transmission que les écrits et les traditions viennent réellement des apôtres. » (Hammond, *Abhandlung über die Hæresis.*)

Herbert. — « Je ne suis, dit cet évêque anglican, nullement de ceux qui admirent les vastes connaissances, en fait de théologie, révélées à ce dernier siècle, et je ne sache pas du tout qu'on soit aujourd'hui plus à portée qu'on ne l'était autrefois de pénétrer les vérités de l'Evangile et de ses mystères... Il est fort simple que les sentiments, les intentions de Jésus-Christ et de ses apôtres aient été mieux connus de ceux qui vécurent tout près d'eux, que de ceux qui sont venus si longtemps après, dans des siècles corrompus. La raison est bonne sans doute, mais elle trouble furieusement ceux qui, habitant aux pieds de la montagne dans la vallée des ténèbres et des iniquités, sont bien moins à même de discerner ce que Jésus-Christ fit entendre, au haut du mont Sinaï, que ceux qui se trouvèrent placés à des degrés plus rapprochés du sommet. C'est pourquoi je tiendrai toujours à devoir prêter une oreille attentive et respectueuse à ce que me disent ces saints hommes de la primitive Eglise. Plus ils vous offrent de vertus et d'antiquité, plus sans doute ils méritent notre déférence. » (*The nacked truth, or the state of the primitive church*, by Herbert Craft, bishop of Hereford.; lord Sommer's *Collection of tracts*, v. III, p. 309.)

Beveridge. — « Dans les objets de doctrine et de discipline, dit cet évêque anglican, si nous ne voulons ni errer, ni transgresser, gardons-nous avant tout de tenir opiniâtrément à nos conceptions, à nos conjectures, ou à celles d'autrui. Examinons plutôt ce qu'a pensé l'Eglise universelle, ou du moins la majeure partie des Chrétiens. Attachons-nous au sentiment qui a été unanimement adopté par les Chrétiens de tous les siècles. C'est ainsi qu'en tout le consentement de tous est la voix de la nature, suivant Cicéron ; de même dans les questions religieuses, le

consentement de tous les Chrétiens doit être tenu pour la voix de l'Evangile. Il y a bien des articles qui ne se lisent pas en termes précis dans les Ecritures, et qui pourtant s'en déduisent par l'assentiment universel des Chrétiens; par exemple : qu'il faille adorer trois personnes distinctes dans la sainte Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; que chcune d'elles est Dieu, et qu'il n'y a pourtant qu'un seul Dieu; que le Christ soit Dieu et homme dans une seule et même personne ... Ces points et d'autres semblables ne sont pas tracés en toutes lettres dans l'un et l'autre Testament; et néanmoins qu'ils soient fondés sur tous les deux, c'est ce dont il est convenu et l'a toujours été parmi les Chrétiens, si vous en exceptez quelques hérétiques dont il ne faut pas plus tenir compte en religion que des monstres dans la nature..... » (BEVERIDGE, *Préface latine du Recueil des canons de la primitive Eglise.*)

MUNTER. — « Irénée regardait la tradition comme un sanctuaire conservé dans une pureté complète par la suite non interrompue des chefs de l'Eglise. » (MUNTER, *Handbuch der altesten Christ Dog mengeschichte, aus den Danischen uberzelzt ven; Ewers*, 1802.)

SUSZKIND. — « D'après les principes d'Irénée le docteur, comme on voit, la tradition dogmatique orale était une source authentique de vérité, et mise comme telle à côté des apôtres. Irénée refuse les dogmes des hérétiques en les mettant en opposition avec la tradition dogmatique orale, conservée dans l'Eglise apostolique depuis le temps des apôtres. » (SUSZKIND, *In, Flatt's Magazin*, chap. 6, n° 4, p. 101.)

WIX. — « Pour obtenir l'unité de foi, Vincent de Lérins donne une excellente méthode que nous traduisons ici :

« Je me suis imposé la tâche, dit-il, de « demander à des hommes renommés par « leur piété et leur savoir une règle pour « discerner la véritable foi catholique des « opinions erronées de l'hérésie, et la ré- « ponse qu'on m'a toujours donnée est que « pour découvrir les artifices des novateurs, « pour éviter leurs piéges et pour préserver « dans le véritable chemin du salut, il y avait « deux voies ouvertes, l'autorité de l'Ecri- « ture sainte et la tradition de l'Eglise ca- « tholique. Quant à cette dernière, on peut « se faire cette question : Puisque l'Ecriture « sainte, parfaite dans sa nature, est sous « tous les rapports plus que suffisante pour « arriver à la vérité, à quoi bon encore, « avec cette norme de vie spirituelle, l'auto- « rité du dogme catholique ? Je répondrai à « cela : c'est parce que l'Ecriture sainte a « un sens si élevé, qu'il ne peut être com- « pris de la même manière par tous les es- « prits. Les révélations divines peuvent être « entendues si diversement, qu'il y a sur « leur sens réel presque autant d'opinions « que d'interprètes. C'est ainsi que Novat, « Photius, Sabellius, Donat, Arius, Macédo- « nius, Apollinaris, Priscillien, Jovinien, « Pélage, Célestin, et enfin Nestorius, l'expli- « quent chacun à sa manière. Donc pour sor- « tir de ce labyrinthe d'opinions contradic- « toires, il est absolument nécessaire de « prendre pour guide l'Eglise catholique et « son autorité. Pour nous qui sommes dans « le giron de cette Eglise, notre première « règle doit être de n'adopter que les doc- « trines qui ont été crues partout, en tout « temps et par tout ce qui est orthodoxe; « on ne doit regarder comme catholique que « ce que l'Eglise reconnaît comme catholi- « que. Donc nous sommes catholiques si « nous avons pour nous l'universalité, la tra- « dition séculaire, le consentement général. « Nous avons l'universalité si nous embras- « sons la seule foi véritable, enseignée par « l'Eglise universelle, répandue sur toute la « terre; la tradition, si nous nous attachons « fidèlement au sens de l'Ecriture, tel que « l'entendaient les saints Pères, nos aïeux ; « et enfin le consentement général, si nous « adoptons l'interprétation de tous, ou du « moins de presque tous les évêques et doc- « teurs de l'ancienne Eglise. » Cette règle admirable exige l'attention sérieuse de tous les Chrétiens qui désirent le salut des vérités de l'Evangile. — Le meilleur critérium de la vérité sera toujours la maxime connue de Tertullien : *Verum quodcunque primum, adulterum quodcunque posterius*; la vérité est ancienne, l'erreur est nouvelle. »

HICKES. — « Qui ne veut pas admettre le témoignage des Pères de l'Eglise et des conciles, pourra contester l'autorité des écrits révélés, le baptême des enfants, et même la nature divine de Notre-Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ, et renverser d'un seul coup la foi et l'Eglise. » (HICKES, *Christl. Priesterthum*, t. Ier, p. 145.)

FIELD. — « Ce serait la plus grande folie que de s'opposer à une chose qui a été enseignée par tous, toujours et partout, quand cette chose n'a pas été déclarée formellement une hérésie, on une déviation de la vérité. » (Docteur FIELD, *Die Kirche*, pag. 887.)

MUNSCHER. — « Il résulte de toutes les recherches faites jusqu'ici que les protestants, quand ils luttent contre la tradition, n'ont pas l'histoire impartiale pour eux. L'Eglise catholique n'a pas tort quand elle affirme que chez les anciens Chrétiens la tradition était en haute vénération ! » (W. MUNSCHER, *Handbuch der Religion*, t. Ier, p. 344.)

SEMLER, un des plus célèbres théologiens protestants, qui a beaucoup écrit sur le canon, s'exprime ainsi: « C'est faire preuve d'ignorance en fait d'histoire, que de confondre la religion chrétienne avec la *Bible* comme s'il n'y avait pas eu de Chrétiens avant l'existence de celle-ci; comme si tels ou tels n'avaient pu être bons Chrétiens, en ne connaissant qu'un seul des quatre évangélistes, ou quelques épîtres seulement de la collection entière ! On ne pourrait pas songer à un *Nouveau Testament complet* avant le IVe siècle, et cependant on n'a pas cessé de voir des fidèles disciples de Jésus-Christ, avec plus ou moins de force

dans leurs principes et leurs sentiments, suivant qu'ils étaient parvenus à se détacher plus ou moins de l'ancien judaïsme. »

COLLIER.—« Sans la tradition nous ne pouvons pas prouver que l'Ancien non plus que le Nouveau Testament renferment la parole de Dieu. » (COLLIER, *Rechtfertigung der Gründe und Vertheidigung*, t. Ier.)

« Je voudrais savoir de quelle autorité une fraction chrétienne, au XVIe siècle, s'est éloignée des rites de l'Eglise universelle, et si ceux qui viennent si longtemps après sont de meilleurs guides que ceux qui allaient puiser aux sources mêmes de la foi? Luther et ses partisans établirent pour maxime de n'admettre d'autre autorité en matière de croyance que celle d'un texte de l'Ecriture sainte, dont ils se disaient les interprètes. La Bible appartenait à Dieu, mais l'interprétation du texte n'appartenait qu'à eux seuls. Quant à l'autorité de l'antiquité, ils n'y faisaient aucune attention. Je pense, moi, qu'il faut s'attacher de préférence à Justin le martyr, à Irénée, à Tertullien, à saint Cyprien, à Arnobe et autres. Ces lumières brillantes de l'Eglise sont de meilleures autorités, pour décider des questions controversées de notre temps; je le repète, je conseillerais plutôt de suivre ces Pères primitifs de l'Eglise, doués de tant d'admirables vertus, que les novateurs du XVIe siècle. Attribuer à ces hommes nouveaux une supériorité d'esprit, d'intelligence et de conscience sur les Pères de l'Eglise des II., IIIe et IVe siècles, prouverait, à mon avis, que l'on a bien faible opinion de ces savants apologistes et de tous ces martyrs de la foi véritable et de la religion de Jésus-Christ, et modèles du genre humain. » (COLLIER, *Rechtfertigung der Gründe der Theol.*, II, p. II, 74, 165.)

Rich. BAXTER. — « Certes, il est étrange, s'écrie à ce sujet ce protestant fameux, de nous voir condamner comme de tous les actes du papisme le plus injurieux pour la Divinité, le principe de l'autorité de l'Eglise devenue la règle souveraine de la foi; et, en même temps, admettre nous-mêmes une règle identique, avec cette seule différence que les papistes croient à l'Ecriture comme à la parole de Dieu, sur la foi de leur Eglise, et que nous y croyons, nous, sur la foi de la nôtre. Il faut qu'on se l'avoue, il y a des milliers d'hommes qui professent le christianisme et nourrissent une haine violente contre ses ennemis, d'après les mêmes principes honteux et corrompus sous l'influence desquels les Juifs haïrent et crucifièrent le Christ: *On doit être*, disent-ils, *de la religion de son pays; tout homme qui professe une croyance opposée est digne de reproche. Ils sont nés et ont été élevés dans ce culte* (c'est là en effet la seule raison de la foi protestante). Si ces gens-là étaient nés et avaient été élevés dans la religion de Mahomet, ils seraient aussi zélés pour l'Alcoran. C'est donc le hasard et non la supériorité de leur instruction qui fait la différence.» (Richard BAXTER, cité par WISEMANN, t.I, p. 131.)

BLETT. — « Il est évident, d'après les Ecritures elles-mêmes, que tout le christianisme fut transmis d'abord aux évêques qui succédèrent aux apôtres, par tradition *orale*, et il leur fut aussi commandé de le conserver et de le transmettre de la même manière à leurs successeurs. On ne trouve nulle part dans l'Ecriture, dans saint Paul et les autres apôtres, qu'ils aient jamais conçu le dessein de mettre par écrit, isolément ou en commun, ce qu'ils avaient enseigné comme nécessaire au salut, ou bien de former un canon complet de leur doctrine, de sorte qu'il n'y eût de nécessaire au salut que ce qui serait renfermé dans ces écrits. » (Docteur BLETT, *Tradition nécessaire.*)

« Ici (*II Thess.* VI) il est fait clairement mention des traditions de saint Paul et conséquemment de traditions apostoliques transmises aussi bien par la parole que par l'écriture; on y voit la condamnation de ceux qui ne portent pas un égal respect à l'une et à l'autre (à la parole orale et à la parole écrite.) » (Docteur BLETT, *Tradition nécessaire.*)

LINGARD. — Le lecteur trouvera tout ce qu'il peut y avoir de plus péremptoire et de plus convaincant en faveur de la doctrine catholique sur la tradition dans un écrit remarquable du docteur Lingard, intitulé : *Essai sur la vue comparative de l'évêque Marsh*, etc. Les arguments par lesquels ce théologien distingué prouve que sans l'aide de la tradition, l'inspiration même de l'Ecriture ne saurait être démontrée, sont absolument sans réplique. — « Comment, demande-t-il, les Ecritures peuvent-elles prouver leurs propres inspirations ? C'est sur leurs inspirations que repose toute leur autorité doctrinale. Il faut prouver qu'elles sont inspirées avant que vous puissiez déduire de leur témoignage aucun point de doctrine. Si, en cherchant à démontrer l'inspiration d'un livre vous la supposez préalablement, vous tombez dans une pétition de principes, vous prenez pour certain et démontré ce que vous avez entrepris de prouver. Si vous n'en supposez pas préablemnt l'inspiration, alors le témoignage de ce livre sur le point en question n'a pas plus d'autorité que le témoignage de tout écrivain ecclésiastique ou profane... Mais, dira-t-on, peut-être qu'il paraît, par une suite de témoignages, que les auteurs de ce livre étaient les apôtres du Christ, qu'ils étaient sous la direction de l'Esprit saint, qu'ils ne pouvaient enseigner une doctrine fausse et que par conséquent leurs écrits doivent être inspirés ? Mais où avez-vous recueilli tous ces faits ? Si c'est le témoignage de la tradition, il est donc faux que l'inspiration de l'Ecriture puisse se prouver par l'Ecriture seule; si c'est, au contraire, de l'Ecriture, vous en devez donc prouver l'inspiration avant de pouvoir exiger du lecteur qu'il adopte votre système. D'où je conclus que vouloir déterminer le

canon ou l'inspiration des Ecritures par l'Ecriture seule est une chose impraticable; c'est la tradition qui doit nous instruire de ces deux choses. »

« Les Eglises réformées, en rejetant l'autorité de la tradition, n'ont-elles pas, dans le fait, détruit l'autorité de l'Ecriture, ébranlé la certitude de la foi religieuse, et miné les fondements mêmes du Christianisme? » (*Essai sur la vue comparative*, etc., du docteur Marsh.)

Lessing. — « C'est] la tradition et non l'Ecriture qui est le rocher sur lequel est élevée l'Eglise de Jésus-Christ. » (Lessing, *Beitræge zur Geschichte und Literatur*, t. IV, p. 182.)

« Toute la religion du Christ existait avant qu'aucun évangéliste ou des apôtres n'eût écrit: on priait *le Pater* avant qu'on ne le lût dans saint Matthieu; car Jésus lui-même l'avait enseigné à ses disciples. La formule du baptême était en usage avant que le même saint Matthieu ne l'eût écrite, car le Christ l'avait prescrite aux apôtres. Or, si les premiers Chrétiens n'ont pas eu besoin d'attendre les écrits apostoliques pour ces points, pourquoi l'aurait-il fallu pour d'autres? S'ils priaient et baptisaient d'après les ordres du Christ, qui leur étaient parvenus par tradition orale, ne pouvaient-ils pas s'en tenir à cette même tradition, pour tout ce qui fait partie du christianisme? Si le Christ a enseigné verbalement ces choses, n'en a-t-il pas fait de même relativement à tout ce que les apôtres devaient enseigner, et à ce que le monde devait croire? Dira-t-on qu'il n'est fait mention d'aucune disposition de cette nature dans le Nouveau Testament? Ceux qui l'ont écrit ont-ils prétendu avoir écrit absolument tout ce que Jésus avait fait ou dit? N'ont-ils pas annoncé formellement le contraire, pour faire place ainsi à la tradition, à côté de l'Ecriture. » (Lessing, *Theologisches Nachlass*, p. 47 et suiv.)

« Si la tradition peut être falsifiée, ne peut-on falsifier également les livres? » (*Id.*)

« Il est impossible de fermer les oreilles lorsque toute l'antiquité dépose en faveur de la tradition, d'une voix que nos réformateurs ont trop dédaignée. Ils auraient dû accorder à la tradition, du moins telle que la comprend Irénée, la même autorité divine qu'ils jugèrent à propos d'attribuer exclusivement à l'Ecriture. » (Lessing, *Fragm.*, t. VII, p. 122.)

Gibbon. — « Un homme instruit ne peut aller contre ce fait historique, que dans toute la période des quatre premiers siècles de l'Eglise, les principes catholiques étaient reconnus en théorie et en pratique. » (Gibbon, *Benkwurdigkeiten*, t. I, ch. i.)

Tzschirner. — « Si l'on admet la tradition sur laquelle se fonde l'Eglise catholique, alors l'Eglise catholique a gagné sa cause. » (Tzschirner, *Zwei Briese*, etc., 1826.)

TRADUCTIONS des livres saints. — J.-J. Rousseau, parlant dans le même sens que Voltaire, conclut par cette réflexion frappante : « Je trouve très-sage la circonspection de l'Eglise romaine sur les traductions en langues vulgaires; car il est dangereux de proposer au peuple la sublime morale de l'Evangile, dans des termes qui ne rendent pas exactement le sens de l'auteur, et, pour peu qu'on s'en écarte, en prenant une autre route, on va très-loin. » (*Cinquième lettre écrite de la Montagne.*)

TRANSSUBSTANTIATION. — *Voyez* Eucharistie, etc.

Montaigne. — « Il y a cette difference entre les choses visibles de ce sacrement (l'Eucharistie), et les choses visibles des aultres, que, au baptesme, l'eau demeure tousjours eau, et, en la confirmation, l'huile demeure tousjours huile; mais en celui-cy, le pain ne demeure plus pain, ni le vin, vin; car les paroles de ce sacrement sont d'aultre condition que celles des aultres : celles-là signifient l'effect et operation invisible qui se faict interieurement en l'ame; mais elles ne signifient pas quelque operation se faire en l'eau et en l'huile : la ou ici, les paroles signifient l'effect et operation invisible se faire es choses mesmes visibles, qui sont le pain et le vin, car elles signifient la vraie et réelle transmutation du pain au corps de Jesus-Christ, et du vin en son sang, de maniere que tout ainsy qu'es aultres sacrements lorsque les paroles se prononcent, il se faict de nouveau reellement et veritablement une operation invisible en nostre ame. Ainsy, lorsqu'en ce sacrement les paroles se proferent sur les choses visibles, qui sont le pain et le vin, elles produisent un effect et operation au pain et au vin, selon qu'elles le signifient; car quelle raison y auroit-il plus grande des paroles du baptesme que celles de ce sacrement? Et pourquoy auroient-elles plus grande efficace, mesme ce sacrement estant plus noble et plus grand? Si donc les paroles qui se proferent au baptesme, qui est le premier, ont l'efficace que l'homme en soit baptisé interieurement en son ame, il s'en suit que les paroles qui se disent en ce sacrement font aussy l'effect de leurs sens, c'est-à-dire que le pain se change au corps et en la vraie chair de Jesus-Christ, et le vin en son vrai sang. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne, et présentée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 285.)

Encyclopédie du xviiie siècle. — « *Transsubstantiation* est la *conversion* ou le *changement miraculeux* qui se fait de toute la substance du pain en la substance du corps de Jésus-Christ, et de toute la substance du vin en celle de son sang, en vertu des paroles de la consécration dans le sacrement de l'Eucharistie; en sorte qu'il ne reste plus que les espèces ou apparences du pain et du vin, selon la doctrine de l'Eglise romaine.

« Ce mot fut introduit dans l'Eglise au concile de Latran, en 1215, pour obvier aux équivoques des manichéens de ce temps-là. Mais si l'expression était nouvelle, la chose qu'elle énonçait ne l'était pas, comme le remarque M. Bossuet.

« Les protestants rejettent unanimement le mot de *transsubstantiation*, même les luthériens, quoiqu'ils ne nient pas la présence réelle. Ils y ont substitué ceux *d'impanation* et de *consubstantiation*.

« Les calvinistes, les zwingliens, les anglicans, et tous les autres prétendus réformés, qui expliquent ces paroles de Jésus-Christ : *Hoc est corpus meum*, dans le sens figuré, abhorrent aussi le nom de *transsubstantiation*. L'Eglise romaine l'a conservé comme très-propre à exprimer le miracle qui s'opère dans l'Eucharistie. Et pour prémunir ses enfants contre les fausses interprétations que les sacramentaires donnent aux paroles de la consécration, elle a déclaré, dans le premier chapitre de la treizième session du concile de Trente, que dans la *transsubstantiation* le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ se trouvent réellement, véritablement et substantiellement sous les espèces du pain et du vin. Le concile ajoute que par le mot *véritablement* il entend proprement, et non par signification, comme si l'Eucharistie n'était autre chose que le signe du corps et du sang de Jésus-Christ; que par le terme *réellement*, on entend de *fait*, et non pas seulement en figure ou une présence par la foi, comme si l'Eucharistie n'était qu'une figure ou représentation du corps et du sang de Jésus-Christ, et qu'on ne l'y reçût que par la foi; et enfin, que, par *substantiellement*, il entend en *substance*, et non en *vertu* ou par *énergie*. Ainsi le sens de *vérité* est opposé à celui de *signe*, le sens de *réalité* à celui de *figure* ou de *perception par la foi*, et celui de *substance* exclut le sens de *vertu* ou *d'énergie*.

« Voilà ce qui a décidé l'Eglise sur ce point; mais elle n'a pas interdit aux théologiens et aux philosophes la liberté d'imaginer des systèmes pour expliquer la manière dont le pain et le vin sont changés réellement au corps et au sang de Jésus-Christ, et comment les accidents du pain et du vin subsistent après la consécration, quoiqu'il n'y ait plus réellement ni pain ni vin. Nous allons donner l'analyse des différents systèmes qui ont paru sur ces deux questions, et nous indiquerons ce qu'il en faut penser. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XXXIV, art. *Transsubstantiation*, page 327.) Suit en effet l'analyse parfaitement orthodoxe de ces divers systèmes.

Nous allons résumer maintenant les principaux aveux des protestants au sujet de la transsubstantiation.

Luther n'est pas si ennemi de la transsubstantiation qu'il ne l'ait accordée, en quelques endroits, comme en un *sermon de l'Eucharistie*, où il parle de cette sorte : — « Il n'y a point ni de pain ni de vin au sacrement de l'autel, mais seulement les accidents du pain et du vin, parce que le pain est changé au vrai corps naturel du Christ, et le vin au vrai sang naturel du Christ. »

Le même, au *Sermon du vénérable sacrement et des fraternités*: « Comme ce pain est changé au corps vrai et naturel du Christ, et comme ce vin est vraiment changé au sang naturel du Christ, de même nous sommes attirés et changés au corps spirituel, c'est-à-dire à la communion du Christ. »

Calvin, en sa seconde *Défense contre Wesphalle*, parlant de ces paroles *Ceci est mon corps* : « A prendre ces mots en leur simple et naturelle signification, le sens ne peut subsister, si le pain n'est changé au corps de Christ, en sorte que le pain visible soit le corps invisible. »

Jean Hus, que nos adversaires reconnaissent pour un grand martyr et à qui Bèze donne cette louange, que sa voix a été la voix du ciel, laquelle a éveillé les Chrétiens qui étaient dans un assoupissement prodigieux, dit au *Livre de la cène du Seigneur*, c. 2 : « Il faut croire fermement tout ce que la sainte Eglise romaine croit du vénérable sacrement de l'Eucharistie, » et par conséquent de la transsubstantiation.

« Le Verbe chair, c'est-à-dire le Fils de Dieu qui est homme par sa parole et par le moyen de la transsubstantiation, fait que le pain devient chair, et que le vin aussi par la transsubstantation est fait sang.

« Je n'ai jamais prêché que la substance du pain matériel demeurât dans le sacrement de l'autel. Ce sont les ennemis de la vérité qui m'ont suscité cette calomnie. » (*Livre de la cène du Seigneur*, c. 3).

« Après les paroles de la consécration, le corps seulement et le sang du Seigneur sont dans le sacrement, tandis que les accidents du pain et du vin demeurent. Le corps n'est pas séparément, ni le sang aussi séparément, mais tout Jésus-Christ est sous chacune des espèces, comme l'Eglise le chante. C'est pourquoi le corps du Christ est sous l'espèce du pain au corps, et le sang y est par accompagnement, et le sang sous l'espèce du vin par la transsubstantiation du vin au sang, et le corps est sous les mêmes accidents du vin par accompagnement. » (Jean Hus, *Id.*, c. 3).

Confession de foi de Wittemberg. — « Touchant la transsubstantiation de l'Eucharistie, nous croyons et nous enseignons que le vrai corps du Christ et son vrai sang sont distribués dans l'Eucharistie, et nous réfutons ceux qui disent que le pain et le vin de l'Eucharistie sont seulement les signes du corps et du sang du Christ. Nous croyons aussi que la toute-puissance de Dieu est si grande, qu'elle peut ou anéantir dans l'Eucharistie la substance du pain et du vin, ou la changer au corps et au sang du Christ. »

La confession de foi de Wittemberg fut, au moins sur ce point, d'accord avec celle des calvinistes de France, car après les louanges que Cregut, ministre et professeur à Die, lui donne dans son apologie, p. 47, il ajoute : « Il appert par la preface de Luther qu'il approuve et recommande la confession de foi des Eglises de Boëme, et l'a fait imprimer dans Wittemberg : or la confession de foi

de ces Eglises est conforme et en la matière du sacrement et en tout autre à celle des nôtres, et après la mort de Luther et de Melanchton, les théologiens de Wittemberg publièrent un catéchisme en l'an 1571, qui contient notre doctrine. »

« Il est remarquable qu'en l'an 1571, les théologiens de l'académie de Wittemberg publièrent un catéchisme en latin, qui partout et au point de la cène particulièrement, est conforme à la doctrine de nos Eglises. » (GREGUT, p. 56).

LEIBNITZ.—« J'arrive au sacrement d'Eucharistie qui a été l'objet de plus grands débats. Quelques-uns, raisonnant avec trop de licence dans leurs jugements sur les divins mystères, et abusant de quelques expressions de Chrysostome, d'Augustin et d'autres anciens, soutiennent que dans la cène du Seigneur le corps et le sang du Christ n'est pas réellement présent, mais qu'il est seulement représenté ou signifié ; qu'il est aussi éloigné de nous que le ciel l'est de la terre, et que tout ce qui a la véritable nature des corps ne peut être en plusieurs lieux. D'autres semblent convenir plus volontiers, quoique avec quelque ambiguïté, que nous recevons réellement le corps du Christ, mais en élevant notre esprit par la foi vers le ciel, et qu'ainsi, puisque la foi est l'instrument par lequel nous recevons le sacrement, les indignes ne le reçoivent pas, ce qui semble assez contraire aux paroles de l'Apôtre. Cependant lorsqu'on les presse d'expliquer leur sentiment, ils en viennent à dire que l'esprit ne s'élève au ciel pour recevoir le corps du Christ que de la même manière que l'on dit que nous sommes à Rome ou à Constantinople par la pensée : autrement, ils sont forcés d'attribuer à notre esprit ce qu'ils refusent au corps du Christ, d'être à la fois au ciel et sur la terre. Pour nous, nous croyons plus sûr de nous en tenir aux paroles du Sauveur, qui ayant pris le pain et le vin, dit : *Ceci est mon corps*, et la pieuse antiquité y a toujours reconnu un grand mystère au-dessus de l'intelligence humaine, ce qui n'aurait assurément pas lieu, si le signe était donné pour la chose. Et certes, des savants distingués ont depuis peu démontré que toutes les Eglises de la terre, à l'exception de celles que l'on appelle réformées et d'autres qui par leur innovation ont été encore plus loin que les réformées, admettent aujourd'hui la présence réelle du corps du Christ; ils l'ont, dis-je, démontré avec tant d'évidence, qu'il faut avouer ou que ce fait est prouvé, ou qu'il ne faut plus espérer de pouvoir jamais prouver aucune assertion à l'égard des pays éloignés.

« Si l'on pouvait démontrer par des arguments invincibles d'une nécessité métaphysique que toute essence du corps consiste dans l'extension ou dans l'occupation d'un espace déterminé, comme la vérité ne peut être opposée à la vérité, il faudrait avouer qu'un corps ne peut être en plusieurs lieux, même par la puissance divine, pas plus que la diagonale ne peut être commensurable avec le côté du carré, et cela posé, on devrait recourir à une interprétation allégorique de la parole divine écrite ou orale ; mais bien loin qu'aucun philosophe ait donné cette démonstration sur laquelle on s'appuie si fort, il semble, au contraire, que l'on peut prouver solidement que la nature d'un corps exige à la vérité qu'il soit étendu, à moins que Dieu n'y mette un obstacle, mais que son essence consiste dans la matière et dans la forme substantielles, c'est-à-dire dans un principe d'action et de passion, car il appartient à une substance de pouvoir agir et souffrir; ainsi la matière est la puissance passive première, mais sa forme substantielle consiste dans l'acte premier, ou dans la première puissance active, et quoique l'ordre naturel des choses demande qu'elles soient déterminées dans un lieu d'une certaine étendue, cependant elles n'y sont point forcées par une nécessité absolue. Quelques-uns admettant la présence réelle, soutiennent qu'elle a lieu par une sorte *d'impanation*, si l'on peut s'exprimer ainsi. Ils disent que le corps du Christ est dans, avec et sous le pain ; aussi lorsque le Christ a dit : *Ceci est mon corps*, ils l'entendent comme si quelqu'un montrant un sac, disait : Voici de l'argent ; mais la pieuse antiquité a déclaré assez ouvertement que le pain est changé au corps du Christ et le vin en son sang, et généralement les anciens reconnaissent une transsubstantiation, ainsi que les Latins l'ont exprimé avec justesse, et il a été défini que toute la substance du pain et du vin passait en la substance du corps et du sang du Christ. Ici donc, comme en d'autres circonstances, il faut expliquer l'Ecriture par la tradition que l'Eglise chargée de ce dépôt a transmise jusqu'à nous.

« Cependant on a donné souvent le nom de pain et de vin aux espèces qui restaient, sans les distinguer par le sens : ainsi saint Ambroise a dit que la parole du Seigneur était si efficace, que ce qui était est encore et est changé en autre chose, c'est-à-dire que les accidents sont ce qu'ils étaient, et que la substance est changée ; car le même dit qu'après la consécration il ne faut reconnaître autre chose que la chair et le sang du Christ; et Gélase, pontife de Rome, donne à entendre que le pain se change au corps du Christ, tandis que la nature du pain demeure ; il veut dire ses qualités ou ses accidents ; car alors on ne s'exprimait pas avec toute la précision et la rigueur métaphysiques ; c'est dans le même sens que Théodoret a dit que dans ce changement qu'il appelle μεταβολή, les symboles mystiques ne sont pas dépouillés de la nature qui leur est propre. On peut opposer ces passages à ceux qui prétendent aujourd'hui que les accidents même du pain ne restent pas, mais seulement leur espèce, ou une apparence vaine et semblable à un songe.

« Les accidents des symboles ne sont point dans le corps du Christ comme dans un sujet, mais ils ne sont supportés par aucun sujet, et il semble que la masse elle-

même, qui diffère assurément de la matière, fait l'office de sujet à l'égard des autres accidents, par un effet de la puissance divine. C'est ce qu'enseignent sagement les théologiens pour éloigner du culte quelque chose de peu convenable; car si les accidents qui ont appartenu au pain pouvaient être attribués au corps du Christ, il suivrait de là que le corps du Christ est une chose fragile, ronde, mince, de couleur blanche; il suivrait aussi de là que quelque chose de mince, de blanc, de rond, en un mot que ce qui a les qualités du pain reçoit des adorations, et que les indignités qui peuvent se faire ou arriver à l'égard des espèces ont lieu sur le corps même du Christ.

« Il est donc certain que l'antiquité nous a appris qu'en vertu de la consécration même, il se faisait un changement, comme on le voit par les paroles de saint Ambroise que nous venons de rapporter, et jamais les anciens n'ont parlé de ce dogme nouveau énoncé par quelques-uns, que le corps du Christ paraît au moment même qu'on reçoit le sacrement; car il est hors de doute que quelquefois on ne prenait pas aussitôt cette nourriture sacrée, mais qu'on l'envoyait à d'autres, et qu'on la portait avec soi dans sa maison, et même qu'on la portait en voyage dans les solitudes, et que cet usage était approuvé autrefois, quoique dans la suite on l'ait abrogé, pour témoigner plus de respect au sacrement. Et certes, ou les paroles de l'institution prononcées par le prêtre sont fausses, ce qui ne peut être, ou il est nécessaire que ce qui est béni soit le corps du Christ, même avant d'être consumé.

« Mais parce que des esprits distingués et subtils, surtout parmi les réformés, imbus des principes d'une nouvelle philosophie qui flatte l'imagination, croient comprendre clairement et distinctement, pour me servir de leur style, que l'essence d'un corps consiste dans l'étendue, que les accidents ne sont que les modes de la substance, et par conséquent ne peuvent subsister sans le sujet, et ne peuvent pas être plus séparés de la substance, que l'uniformité de la circonférence ne peut l'être d'un cercle, ils ont conçu de là pour les dogmes de l'Eglise catholique une aversion déplorable et presque insurmontable. Toutefois je pense qu'il faut porter remède à cette maladie, et que les philosophes catholiques, suivant la conduite que le concile de Latran prescrivait contre ceux qui enseignaient touchant la nature de l'âme des opinions contraires à la foi, doivent s'occuper à résoudre clairement et solidement les objections, et à enseigner avec soin le sentiment opposé; car les adversaires s'écrient qu'aucun décret de l'Eglise, aucune loi, enfin qu'aucune puissance ne pourra faire que ce qui est impossible, ce qui implique contradiction, ou du moins, ce qui paraît manifestement ainsi, soit cru vraiment et de cœur par qui que ce soit, quand même il voudrait se soumettre; ainsi ils protestent que ce n'est pas à eux qu'il faut imputer le schisme, mais aux catholiques qui ne veulent recevoir ceux qui se sont détachés que sous une condition impossible.

« Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de nous étendre beaucoup dans une discussion philosophique qui nous éloignerait de notre but; nous dirons seulement en passant, qu'après nous être occupés sérieusement des mathématiques, de la mécanique et de la physique, nous avions d'abord penché vers les opinions que nous venons de rapporter; mais enfin nous avons été obligés, par la suite de nos méditations, de revenir aux dogmes de l'ancienne philosophie. S'il nous était permis d'exposer la série de nos méditations, ceux qui ne sont pas encore séduits par les préjugés de leur imagination reconnaîtraient peut-être que ces idées ne sont pas aussi confuses et aussi ineptes que se le persuadent ordinairement les personnes remplies de dégoût pour les dogmes admis, et qui traitent avec mépris Platon, Aristote, saint Thomas, et les autres grands hommes, comme s'ils n'étaient que des enfants.

« Certainement si le lieu diffère de ce qui y est renfermé, ou si l'espace diffère du corps, la matière différera aussi de l'étendue. Nous sommes tous naturellement portés à faire cette distinction, et outre les dimensions de la matière, nous y conservons quelque chose que les anciens appelaient πυκνότης et que nous pouvons appeler masse, d'où vient que les corps ne se pénètrent pas mutuellement, comme s'ils étaient vides, mais qu'ils se choquent l'un l'autre, et qu'ils peuvent recevoir une commotion réciproque; et que dans un corps d'une masse plus considérable, ne supposant que la même vitesse, la force ou l'impétuosité est plus grande, ce que l'on ne peut certainement pas déduire de la seule étendue. Il est aussi de la nature du corps d'agir continuellement par une sorte de vibration, et de repousser les autres corps et de conserver le lieu qu'il occupe, quoique cela arrive dans les petites parties, et ne puisse se remarquer dans les plus grandes; car une substance dont l'effet ordinaire est nul, je ne pense pas qu'elle existe. De ce mouvement intérieur du corps naît la connexion des parties plus ou moins grandes selon que leur mouvement est en rapport entre elles et avec les choses extérieures.

« Cette résistance ou cette masse, cet effet pour agir ou cette force motrice sont distingués de la matière, ou de la puissance première d'agir que d'autres appellent acte premier, car les secondes puissances peuvent augmenter ou diminuer leur intensité, sans que les premières changent; en effet, rien n'empêche que Dieu ne puisse augmenter la masse ou la densité de la même matière, sans augmenter ses dimensions, lorsque, par exemple, la vitesse restant la même, il lui donne une plus grande force, comme nous voyons un fer frapper plus

fortement qu'un bois de la même dimension, et quoique la cause soit naturelle dans une matière différente, parce qu'il y a dans le bois, par exemple, plus de fluide hétérogène interposé qui n'est pas mu en même temps, et que par conséquent le coup n'est pas donné par toute la matière comprise sous sa dimension, je ne vois pas ce qui empêche Dieu, la matière et la vitesse restant réellement les mêmes, de faire en sorte que le coup soit plus grand, au point que les corps diffèrent de masse ou de densité spécifique non-seulement en apparence, mais réellement. D'un autre côté, il est évident, même d'après les principes naturels, que l'effort pour continuer le mouvement, ou la puissance motrice, peut être changé, sans toucher à la substance du corps. Nous avons donc deux qualités absolues, ou deux accidents réels, la masse ou le pouvoir de résister, et l'effort ou le pouvoir d'agir, lesquelles qualités ne sont pas assurément des modes de la substance corporelle, mais quelque chose d'absolu, de réel et de surajouté; en effet, lorsqu'elles changent, il arrive un changement réel, quoique la substance demeure, et il est nécessaire, en général, ou qu'il y ait des accidents réels et absolus qui ne diffèrent pas seulement de la substance quant au mode, comme ce que nous appelons les révélations, ou que tout changement réel ait lieu dans l'essentiel ou dans le substantiel, ce que n'admettent pas même ceux qui nient les accidents réels.

« Ainsi l'essence propre d'une chose qui fait qu'elle est cette chose, et qu'elle demeure une seule et même chose parmi des changements multipliés, consiste dans une certaine puissance, ou faculté actuelle, ou entéléchie primitive qui exige certaine puissance seconde et certains actes; mais la nature peut la dépouiller de quelques-unes, en substituer d'autres, et Dieu peut les enlever toutes. Or, si l'essence d'une chose consiste en ce qui fait qu'elle est la même chose, quoiqu'avec des dimensions et des qualités différentes, et si par conséquent la même essence ne se divise pas et ne varie pas aussitôt que ses dimensions et ne change pas avec ses qualités, il suit qu'elle en est réellement distincte. Maintenant tout ce qui est réellement distinct par la puissance absolue de Dieu peut être régulièrement séparé, et même de telle sorte que l'un subsiste l'autre étant détruit, ou que l'un et l'autre existent séparément, et la nature elle-même enlève les dimensions et les qualités en laissant la substance, mais alors elle en substitue d'autres à leur place. Or, rien n'empêche que Dieu puisse changer la substitution naturelle, ou l'intercepter et l'empêcher tout à fait, et que l'essence reste entièrement dépouillée de ses dimensions et de ses qualités; il peut faire encore que la même chose ait à la fois des dimensions et des qualités différentes, ou que le même accident réel appartienne à diverses substances; enfin, la chose ou l'essence étant enlevée, il pourra conserver les dimensions et les qualités, et l'on ne peut trouver en cela aucune contradiction; car la raison est égale de part et d'autre, si l'on admet une fois une distinction réelle, et l'existence, comme l'union de la substance et des accidents réels dépend de la volonté de Dieu; mais puisque la nature des choses n'est autre que la volonté habituelle de Dieu, il lui est également facile d'agir d'une manière ordinaire ou extraordinaire, selon que l'exige sa sagesse. Au contraire, changer les accidents en tant que mode résultants des accidents réels par une conséquence nécessaire ou métaphysique, c'est une contradiction ou une absurdité qu'on ne peut par conséquent attribuer à Dieu. Or, tels sont les modes qui sans aucun changement réel viennent de la seule connexion, de même que les rapports; on ne peut donc les concevoir sans des supports absolus. » (*Système de théologie* par Leibnitz.)

Molan. — « Je soutiens que le corps de Jésus-Christ sur l'autel est réellement et substantiellement le même qui est au ciel et qui fut sur la croix, si ce n'est qu'il est d'une autre manière sur l'autel qu'il ne l'était sur la croix. Sur la croix, il le fut d'une manière naturelle et sanglante; au ciel, il l'est d'une manière visible et glorieuse, tandis que sur l'autel il l'est d'une manière invisible et non sanglante; mais c'est cependant toujours le même corps. Je reconnais donc, avec les Pères de l'Église de l'Orient et de l'Occident, la transmutation substantielle opérée dans l'Eucharistie, que l'on exprime par les mots de *transmutatio, transelementatio* et *transsubstantiatio*, qui indiquent que dès que les paroles du Rédempteur sont prononcées par la vertu de l'union avec les choses visibles, on voit paraître sur l'autel ce qui n'y était pas, je veux dire la personne de Jésus-Christ. » (Molan, *Summa controvers. de Euchar.*)

Horst. — « Le dogme de la transsubstantiation du point de vue religieux est l'idée la plus sublime de toute religion et de toute philosophie : c'est la contemplation du fini et de l'infini, du terrestre et du divin. »

TRAPPE. — « Le séjour de la Trappe, dit d'Alembert, paraît destiné à faire sentir aux cœurs même les plus tièdes jusqu'à quel point *une foi vive* et ardente peut nous rendre chères les privations les plus rigoureuses, séjour même qui peut offrir au simple philosophe une matière intéressante de réflexions profondes sur le néant de l'ambition et de la gloire, les consolations de la retraite et le bonheur de l'obscurité. »

TRENTE (Concile de). — « L'œuvre des Pères vénérables réunis à Trente, dit un protestant, est la consécration de la doctrine de l'Eglise catholique, puisée dans l'Ecriture sainte et dans la tradition apostolique. » (Fenler, *Geschichten des Ungern*, t. VII, p. 384.)

TRINITAIRES.—« La confédération héroïque dite des Trinitaires, ou de la rédemption des captifs, dit Voltaire, établie par Jean de Matha, se consacrait depuis six cents ans

à briser les chaînes des Chrétiens chez les Maures. Ils employaient à payer les rançons des esclaves les revenus et les aumônes qu'ils recueillaient et qu'ils portaient en Afrique. » (*Essais sur l'Histoire générale*, chap. 135.)

TRINITÉ. — Nous aurions à rappeler ici les notions plus ou moins distinctes qu'eurent sur le dogme de la Trinité divine presque tous les peuples de la terre, et principalement les Indous, les Egyptiens, les Chinois, et en dernier lieu les philosophes de la Grèce, notamment Platon. Mais, outre que plusieurs de ces citations se trouvent un peu plus loin dans un article de l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, ces notions des païens sur la Trinité, d'ailleurs confuses, et qui n'attestent que l'antiquité originelle de ce dogme, auraient besoin d'explications impossibles ici. Nous nous contenterons donc de renvoyer, sur ce point, aux ouvrages spéciaux, et de citer seulement comme exemple ce qui suit :

L'*Oupnekhat*, compilation persane des Védas, traduite et publiée par Anquetil-Duperron, contient plusieurs passages encore plus analogues aux doctrines chrétiennes que les allusions des philosophes grecs. En voici deux tirés des extraits que le comte Lanjuinais a faits de cet ouvrage : — « Le *Verbe* du Créateur, et le grand *Fils* du Créateur. *Lat* (c'est-à-dire la vérité) est le nom de Dieu, et Dieu est *Trabrat*, c'est-à-dire trois fois ne faisant qu'Un. » (*Journal asiatique;* Paris, 1823, t. III, pp. 15-83.)

MONTAIGNE. — « Ou Dieu n'est pas Dieu, ou il a produict un aultre a qui il a donné toute sa nature, afin qu'il n'eust rien qui ne fust donné et communiqué, et en cela consiste proprement la vraie gloire et grandeur de la magnificence de n'avoir rien en soy qui ne soit communicable à aultruy. Voilà comment nous avons prouvé la generation de Dieu faicte par Dieu. » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, traduction de Montaigne et sa profession de foi, chap. 50.)

« D'autant que le donner ne peut estre sans le prendre, et que tout donnant presuppose un recevant, il faut qu'ils soient deux en la divine nature : l'un qui donne, l'autre qui receoive, l'un qui engendre, l'aultre qui soit engendré. D'autant aussy que l'essence de Dieu est simple, indivisible, sans pieces et sans parts, elle ne peut estre donnée par moitié, et retenue par moitié; ainsy, il faut par necessité qu'elle soit entierement toute donnée et entierement toute receue. Aussy l'est-elle, et la personne donnant et la personne recevant ont ce mesme estre indivisible et tres-simple, ont réellement une mesme nature en nombre, ont une mesme substance; de façon qu'il n'y a entre elles nulle difference, si ce n'est que l'une est celle qui donne, l'aultre celle qui reçoit : l'une a cette divine essence de soy-mesme, l'aultre l'a d'autruy; l'une est la produisante, l'autre la produicte: et parce que celle qui donne, en tant qu'elle donne, n'est pas celle qui receoit, ni celle qui receoit celle qui donne; et celle qui produict, en tant qu'elle produict, n'est pas celle qui est produicte, ains qu'elles sont pour ce respect necessairement distinctes : a cette cause, nous trouvons qu'il y a en la divine essence deux personnes, desquelles l'une n'est pas l'aultre, bien qu'elles aient mesme nature et mesme essence. Or, cette parfaicte et entiere communication de l'essence divine, une en nombre et indivisible, conclut une extreme conformité et egalité, conclut une conjonction consubstantielle et inséparable, une coeternité, une semblable puissance et une toute pareille perfection, et nous oste le moyen de croire que l'un, d'autant qu'il donne, soit plus grand que l'autre qui receoit, ni qu'il y ait deux dieux. Au contraire, nous apprenons infailliblement par là, qu'essentiellement, substantiellement et naturellement il n'est qu'un. Aussy, en matiere d'eternité et de durée, l'un n'est pas premier, l'aultre aprez; car, encore que l'un soit engendré de l'aultre, toutefois et l'un et l'aultre est sans commencement; et de toute éternité, Dieu a donné, car c'estoit sa nature de donner; et Dieu a receu, car c'est sa nature de recevoir. Ainsi, inséparablement, continuellement et dez toujours, ils ont respectivement et donné et receu. Ce donner et prendre est sans commencement et sans fin : perpetuellement, il y a un donneur et recevant, d'autant que si le donneur et produisant finissoit, il n'y auroit plus aussi qui receust. Voila comment, par l'aide de Dieu, nous avons appris qu'il y a en l'essence divine une generation naturelle et necessaire; et parce que Dieu est d'une substance spirituelle, intellectuelle et nullement corporelle, il faut qu'il ait engendré et communiqué a aultre son essence par une voie spirituelle aussy et intellectuelle. Or, d'autant qu'en toute chose capable d'intelligence, il y a volonté et entendement, et que l'entendement est naturel, par ainsy qu'il euvre naturellement et par necessité, la volonté est libre et non necessaire; ainsi elle euvre librement et sans contrainte : il s'ensuit que quelque generation qu'il y ait en l'essence divine, ou elle est naturelle et necessaire, comme faicte par la voie de l'entendement, ou libre et non nécessaire, comme faicte par la voie de la volonté; car il n'y a que ces deux manieres de produire. La premiere production, qui est l'essence divine, est naturelle et necessaire, comme partant de son intelligence : d'autant que Dieu cognoissant et entendant sa nature, a produict necessairement son imaige, et la figure de son essence, comme le soleil son rayon, et a communiqué a cette sienne imaige toute substance, et parce que cette production est faicte par une naturelle façon, elle s'appelle generation ; et d'autant que celuy qui a esté produict subsiste de soy-mesme, et est aussy noble que le produisant duquel il est la parfaicte ressemblance, l'un s'appelle père, l'autre fils; d'autant aussy que le père a produict le fils, par l'intelligence qu'il a

de sa propre essence, le fils s'appelle le verbe de son pere, et s'appelle aussy l'imaige, la parole et la sapience du père : parce que tout ce qui est produict par la voie de l'entendement, nous les nommons ou parole intellectuelle, ou notice, ou sagesse. Au reste, vu que l'un et l'aultre subsiste par soy-mesme, et est nature intellectuelle et raisonnable, nous les appelons tous deux personnes. Il y a donc en la divine essence deux personnes, egalement puissantes et co-eternelles. Or, il ne peut y avoir en Dieu qu'une seule generation, par la voie de nature, et par une maniere; d'autant que Dieu produisant naturellement, a produict autant qu'il a pu, et a raison de toute sa vertu et puissance; car, comme il est tout parfaict et pure action, et tout infiniment actuel, il a engendré en un coup tout ce qu'il pouvoit engendrer en cette façon-la. Par quoy il n'y peut avoir qu'un seul produict naturellement par luy ; et celui-la a parfourny et accomply toute cette maniere de production, et ne peut le pere plus produire par cette voie de la nature. Un seul engendré lui suffit, un seul fils unique, une seule production de cette façon, parce qu'elle est infinie, et son Fils produict infini, il n'y peut donc avoir qu'une imaige, qu'un fils, qu'un verbe et sapience du Père.» (*Théologie naturelle*, chap. 50.)

« Il nous fault poursuivre par mesure nostre carriere, et marchant de degré en degré, puisque par la grace de Dieu nous avons trouvé une generation en l'essence divine, essayer si nous n'en pourrons pas trouver encore une aultre. Puisque et le Pere donnant, et le Fils recevant, sont pleins d'intelligence, et que ce donner et recevoir sont tres-parfaicts, il fault qu'il en procede, et qu'il s'en ensuive une tierce chose, qui n'est ni le donner, ni le prendre a sçavoir l'amour; par quoy puisque le donner et le prendre, un donneur et un recevant se trouvent en la divine nature, il fault que l'amour procede, et de la part de celuy qui donne, envers celuy qui receoit, et de celuy qui receoit envers celuy qui donne. Ainsi amour, c'est une tierce production qui n'est ni le Pere, ni le Fils, mais qui part necessairement de tous deux ; car le Pere ne peut n'aimer pas son imaige, et le Fils a qui il a faict present de tout son avoir, et le Fils ne peut n'aimer pas le Pere qui l'a engendré, en toutes choses pareil a soy. Ainsy, par l'une production de l'essence divine, nous en avons trouvé une aultre, et la premiere nous a appris la seconde. Elles sont toutefois bien differentes : parce que la premiere est faicte par la voie de l'entendement, naturelle et necessaire, et l'aultre par celle de la volonté, libre et volontaire; car celle-cy n'est qu'amour et charité : or, l'amour part du vouloir. D'advantage, la où la premiere est faicte par le seul Père, cette seconde l'est par le Pere et le Fils ensemble ; car parce que le Pere n'est pas plus ancien que le Fils, et qu'ils sont tous deux sans commencement, l'amour ne procede pas plutost du Pere envers son Fils, que du Fils envers son Pere, et il n'y a point diverse production d'amour l'une de l'un, l'aultre de l'aultre, ains seule et unique; car elle est faicte par eux deux, comme par un seul et d'une mesme maniere, a sçavoir par leur libre volonté. Or, comme celuy qui est produict par la voie naturelle de l'intelligence se nomme imaige, Verbe et Fils de son Pere : imaige, comme rapportant une parfaicte conformité et figure de son Pere : Fils, comme consubstantiel et connaturel avec luy : Verbe, comme estant son intellectuelle ressemblance, de mesme celuy qui est produict par la voie de volonté s'appelle donc, amour, nœud, lien, et le Sainct-Esprit du Pere et du Fils; car tout ceci appartient au vouloir. Il s'appelle don comme present, ou don volontaire ; amour, nœud, charité et lien, comme commencement et present volontaire : Sainct-Esprit, comme don volontaire, subsistant par soy-mesme ou hypostatique. Voila comme nous avons distingué aussi reellement deux choses produictes, egales toutefois et entierement pareilles, d'autant qu'elles ont une mesme essence en nombre et indivisible ; car comme le Fils est un avec le Pere, que l'un d'eux n'est pas plus grand que l'aultre, de mesme le Sainct-Esprit est egal en toutes choses et au Pere et au Fils, parce qu'il est produict de tous deux comme d'un seul, et si pour estre troisieme il n'est pas posterieur a eux; ainsy, ils sont ensemble de toute eternité, veu qu'entre eux il n'y a nul rang de durée ains d'origine seulement. Ains le Pere est premier, n'ayant pris de nul ni sa naissance ni son origine. Le Fils est le second, parce qu'il est premierement engendré du Pere, non toutefois d'une primoté temporelle. Le Sainct-Esprit est le troisieme, comme procedant de tous deux. Or, ils sont tous pareils, car ils ont en commun l'Estre divin et une mesme substance indivisible; mais ils l'ont par trois differents respects; car le Pere, comme fontaine de deité, a de soy-mesme ce qu'il a, et l'a comme donnant seulement; le Fils l'a par maniere de generation, et comme le recevant d'autrui, d'autant qu'il n'a rien qu'il ne doive a son Pere : le Sainct-Esprit a ce mesme estre, comme procedant de tous deux par la voie de volonté. Voila pourquoy sa production s'appelle spiration ou procession : ainsy en l'essence divine, bien qu'elle soit parfaitement une, il y a et vraie distinction et vraie origine, sans priorité ni posteriorité de durée, ni de procession. Le soleil engendre ses rayons, est-il pourtant plus ancien qu'eux en durée? La chaleur et la lueur que le feu produict de sa nature naissent-ils pourtant aprez luy, sont-ce pas qualités qui le suivent dez le premier moment qu'il commence a estre? Concluons donc qu'il y a une extreme egalité entre le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit, et que comme le Pere et le Fils sont infinis, le Sainct-Esprit l'est aussy ; car il est necessaire que l'affection du Pere envers le Fils, et du Fils au Pere soit infinie, d'autant qu'ils s'entre-aiment l'un

l'autre de toute leur puissance qui est infinie, et qu'estant infinie comme eux, il faict avec eux une tierce personne. Ainsy nous avons trouvé, par la grace de Dieu, deux eternelles generations en l'Estre divin, trois personnes egales et reellement distinguées en mesme substance, mesme nature et mesme essence, indivisible entre elles et infinie. » (*Théologie naturelle*, chap. 52.)

« Quand bien nous ne pourrions entendre, comme cela peut estre (qu'il y ait pluralité de personnes en la divine nature et unité de substance), nous ne devrions pas pourtant nous opiniastrer a la mecroire, d'autant que mille et mille choses peuvent estre qui excedent nostre capacité; et combien en cognoissons nous par experience, que par nostre raison nous n'eussions jamais sceu concevoir? Nous voyons que le corps et l'ame, pieces si differentes, font un homme; mais comme elles le font, nous n'en sçavons rien. Et si ce qu'on sçait estre par experience, on ne sçait pas pourtant comment il est; combien par plus forte raison doit-on ignorer la façon et la cause de ce qui ne se peut voir par nulle humaine experience? Or, comme nous ne sçavons pas les causes de tout ce que nous voyons a l'œil, aussi ne faisons-nous pas de toutes celles que nous apprehendons par la raison. La raison nous instruit que le pouvoir, l'intelligence et le vouloir sont mesme chose en Dieu et mesme chose avec son estre : ainsy trois choses sont une, et toutefois comme cela se puisse faire, nous ne le pouvons imaginer. Si est-il aussi incomprehensible que l'essence de Dieu soit en trois choses, puissance, volonté et intelligence, pour cela, que trois personnes soient une mesme substance, et si chacun avoue aisement le premier. » (*Théologie naturelle*, chap. 53.)

Bacon. — « Je crois que Dieu seul est éternel; la nature, la matière, les esprits, les essences, tout a commencé, excepté Dieu; et ce Dieu unique, toujours le même, qui de toute éternité est infiniment puissant, seul sage, seul bon dans la nature, est aussi de toute éternité Père, Fils et Saint-Esprit en trois personnes. » (*Confession de foi* de F. Bacon, édit. Buchon, p. 657.)

Leibnitz. — « Or, les monuments sacrés des Chrétiens nous enseignent que le Dieu suprême, dont l'unité numérique est démontrée par la raison, est cependant triple en personnes, et que par conséquent il existe trois personnes divines en un Dieu unique, ce qui est au-dessus de toute raison, et qu'elles peuvent être appelées d'une manière convenable à l'intelligence humaine, le Père, le Fils ou le Verbe et l'Esprit-Saint; que le Fils est engendré du Père; que le Saint-Esprit procède de l'un et de l'autre, comme disent les Latins, ou, selon l'expression des Grecs, du Père par le Fils, et à la manière d'un principe unique.

« Il faut entendre cette doctrine de manière à éviter tout soupçon de trithéisme. Ainsi quand on dit : Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, l'Esprit Saint est Dieu, et ces trois sont différents entre eux, de manière que ni le Père n'est le Fils ou le Saint-Esprit, ni le Fils n'est le Saint-Esprit, ni l'Esprit-Saint n'est le Père et le Fils, il faut l'entendre en ce sens que ce ne sont pas trois dieux, mais un seul Dieu triple en personnes..... Quelques antitrinitaires soutiennent qu'il y a une contradiction, et que le nombre pluriel ne signifie autre chose sinon que trois, qui sont différents et dont chacun est Dieu, sont dits être trois dieux; et que plusieurs distingués numériquement ne peuvent être un numériquement. L'antiquité, pour éclaircir ce mystère, s'est servie, avec beaucoup de sagesse, à ce qu'il me paraît, et d'une manière accommodée à notre intelligence, de l'analogie des trois principales facultés de notre âme, la puissance, l'intelligence, la volonté; attribuant la puissance au Père, comme source de la divinité; la sagesse au Fils, comme expression de l'intelligence, et à l'Esprit-Saint la volonté ou l'amour. En effet, de la vertu ou de la puissance de l'essence divine émanent les idées des choses, ou les vérités embrassées par la sagesse, qui deviennent enfin les objets de la volonté, selon la perfection de chaque personne; et de là l'ordre qui existe entre chacune. » (*Système théologique* de Leibnitz.)

Leibnitz, dans ses remarques sur le livre d'un antitrinitaire anglais, reconnaît d'abord « qu'il y a des relations dans la substance divine, qui distinguent les personnes, puisque ces personnes ne sauraient être des substances absolues; que ces relations doivent être substantielles, qui ne s'expliquent pas assez par de simples modalités; que les personnes divines ne sont pas le même concret, sous différentes dénominations ou relations, comme serait un même homme, qui est poëte et orateur, mais *trois différents concrets respectifs dans un seul concret absolu;* que les trois personnes ne sont pas des substances aussi absolues que le tout. » Et pour se faire mieux entendre, il voudrait pouvoir trouver des exemples qui répondissent à ces notions des personnes divines; mais il avoue qu'il n'y en a aucun dans la nature. « Cependant, ajoute-t-il, pour rendre ces notions plus aisées par quelque chose d'approchant, je ne trouve rien dans les créatures de plus propre à illustrer ce sujet, que la réflexion des esprits, lorsqu'un même esprit est son propre objet immédiat, et agit sur soi-même, en pensant à soi-même et à ce qu'il fait. Car le redoublement donne une image ou ombre de deux substances respectives dans une même substance absolue, savoir, de celle qui entend et de celle qui est entendue; l'un et l'autre de ces êtres est substantiel, l'un et l'autre est un concret individu, et ils diffèrent par des relations mutuelles, mais ils ne font qu'une seule et même substance individuelle absolue. Je n'ose pourtant pas porter la comparaison assez loin, et je n'entreprends point d'avancer que la différence, qui est entre les trois

personnes divines, n'est pas plus grande que celle qui est entre ce qui entend et ce qui est entendu, lorsqu'un esprit fini pense à soi, d'autant que ce qui est modal, accidentel, imparfait et mutable en nous, est réel, essentiel, achevé et immutable en Dieu. C'est assez que ce redoublement est comme une trace des personalités divines. Cependant la sainte Ecriture, appelant le Fils Verbe ou λογος, c'est-à-dire Verbe mental, paraît nous donner à entendre que rien n'est plus propre à nous éclaircir ces choses que l'analogie des opérations mentales. C'est aussi pour cela que les Pères ont rapporté la *volonté* au Saint-Esprit, comme ils ont rapporté l'*entendement* au Fils, et la *puissance* au Père, en distinguant le *pouvoir*, le *savoir* et le *vouloir*, ou bien le Père, le Verbe et l'Amour. »

Dans le chapitre ou Leibnitz traite de la *Conformité de la foi avec la raison*, il dit entre autres choses très-remarquables : « Aucun article de foi ne saurait impliquer contradiction ni convenir aux démonstrations aussi exactes que celles des mathématiques. Il suit de là que certains auteurs ont été trop faciles à accorder que la sainte Trinité est contraire à ce grand principe, qui porte que deux choses, qui sont les mêmes avec une troisième, sont aussi les mêmes entre elles; c'est-à-dire A est le même avec B; et si C est le même avec B, il faut que A et C soient aussi les mêmes entre eux. Ainsi lorsqu'on dit que le Père est Dieu, que le Fils est Dieu, que le Saint-Esprit est Dieu, quoique ces trois personnes diffèrent entre elles, il faut juger que le mot *Dieu* n'a pas la même signification au commencement qu'à la fin de cette phrase. En effet, il signifie tantôt la substance divine, tantôt une personne de la Divinité. » (*La Théodicée*, par Leibnitz.)

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. — « *Trinité théologique*, nous appelons ainsi le mystère de la Trinité, en tant qu'il est du ressort de la foi, et des explications qu'en donnent les théologiens.

« *Trinité* ainsi considérée, *Trinitas* ou *Trias*, est le mystère de Dieu même subsistant en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, réellement distinguées les unes des autres, et qui possèdent toutes trois la même nature numérique et individuelle.

« C'est un article de la foi chrétienne qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et cette unité est tout le fondement de la croyance des Chrétiens. Mais cette même foi enseigne que cette unité est féconde, et que la nature divine, sans blesser l'unité de l'Etre suprême, se communique par le Père au Fils, et par le Père et le Fils au Saint-Esprit; fécondité au reste qui multiplie les personnes sans multiplier la nature.

« Ainsi le mot *Trinité* renferme l'unité de trois personnes divines réellement distinguées, et l'identité d'une nature indivisible. La *Trinité* est une ternaire de personnes divines, qui ont la même essence, la même nature et la même substance, non seulement spécifique, mais encore numérique.

« La *Théologie* enseigne qu'il y a en Dieu une essence, deux processions, trois personnes, quatre relations, cinq notions, et la circumincession, que les Grecs appellent περιχώρησις. Nous allons donner une idée de chacun de ces points, qu'on trouvera d'ailleurs traités dans ce dictionnaire, chacun sous son titre particulier.

« 1° Il y a donc en Dieu une seule essence, une seule nature divine qui est spirituelle, infinie, éternelle, immense, toute-puissante, qui voit tout, qui connaît tout, qui a créé toutes choses, et qui les conserve. Vouloir diviser cette nature, c'est établir ou le manichéisme, ou le trithéisme, ou le polythéisme.

« 2° Il y a en Dieu deux processions ou émanations, savoir : celle du Fils et celle du Saint-Esprit. Le Fils tire son origine du Père qui est improduit, et le Saint-Esprit tire la sienne du Père et du Fils. La procession du Fils s'appelle *génération*, celle du Saint-Esprit retient le nom de *procession*.

« Le Fils procède du Père par l'entendement ou par la voie de connaissance; car Dieu se connaissant lui-même de toute éternité, nécessairement et infiniment, produit un terme, une idée, une notion ou connaissance de lui-même et de toutes ses perfections, qui est appelée son *Verbe*, son *Fils*, *l'image de sa substance*, qui lui est égal en toutes choses, éternel, infini, nécessaire, etc., comme son Père.

« Le Père regarde son Fils comme son Verbe, et le Fils regarde son Père comme son principe; et en se regardant ainsi l'un et l'autre éternellement, nécessairement et infiniment, ils s'aiment nécessairement, et produisent un acte de leur amour mutuel.

« Le terme de cet amour est le Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils par voie de spiration, c'est-à-dire de volonté, d'amour et d'impulsion, et qui est aussi égal en toutes choses au Père et au Fils.

« Ces processions sont éternelles, puisque le Fils et le Saint-Esprit, qui en résultent, sont eux-mêmes éternels. Elles sont nécessaires, et non contingentes : car si elles étaient libres en Dieu, le Fils et le Saint-Esprit, qui en émanent, seraient contingents, et dès lors ils ne seraient plus dieux. Enfin elles ne se produisent pas en dehors du Père, puisque le Fils et le Saint-Esprit, qui en sont le terme, demeurent unis au Père sans en être séparés, quoiqu'ils soient réellement distingués de lui.

« 3° Chaque procession divine établit deux relations : l'une du côté du principe, ou de la personne de qui une autre émane; et de l'autre du côté du terme, ou de la personne qui émane d'une autre personne divine.

« La paternité est une relation fondée sur ce que les théologiens scolastiques appellent l'*entendement notionel*, par lequel le Père a rapport à la seconde personne, qui est le Fils. La filiation est une relation par laquelle la seconde personne, c'est-à-dire le Fils, a

rapport au Père. Ainsi la première procession, qu'on nomme *génération*, suppose nécessairement deux relations : la paternité et la filiation.

« La spiration active est la relation fondée sur l'acte notionel de la volonté, par laquelle la première et la seconde personne regardent ou se rapportent à la troisième ; la spiration passive ou procession, prise dans sa signification stricte, est la relation par laquelle la troisième personne regarde ou se rapporte à la première et à la seconde. Par conséquent, la seconde procession, qui retient proprement le nom de *procession*, forme nécessairement deux relations : la spiration active et la spiration passive.

« Ou, pour exprimer encore plus clairement ces choses abstraites, la première personne, qui s'appelle *Père*, a, en qualité de *Père*, un rapport réel de *paternité* avec le Fils qu'il engendre. La seconde personne, qui s'appelle *Fils*, a, en qualité de *Fils*, un rapport réel de *filiation* avec le Père qui le produit. La troisième personne, qui s'appelle le *Saint-Esprit*, a, en qualité de *Saint-Esprit*, un rapport réel de spiration passive avec le Père et le Fils, parce qu'il en procède. Le Père et le Fils, qui produisent le Saint-Esprit, ont, en qualité de *principe du Saint-Esprit*, un rapport *réel* de spiration active avec cette troisième personne qui émane d'eux.

« Par *personne*, on entend une substance individuelle, raisonnable ou intellectuelle, ou bien une substance intellectuelle et incommunicable.

« 4° Quoique dans les premiers siècles on ait disputé sur la signification du mot *hypostase*, quelques Pères le rejetant pour ne pas paraître admettre en Dieu trois natures, cependant, selon l'usage reçu depuis longtemps dans l'Eglise et dans les écoles, le mot *hypostase* est synonyme à celui de personne. Il y a donc dans la sainte Trinité trois hypostases ou trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui sont constituées par les relations propres et particulières à chacune d'elles. En sorte qu'excepté ces relations, toutes choses leur sont communes. C'est de là qu'est venu cet axiome en théologie : *Omnia in divinis! unum sunt, ubi non obviat relationis oppositio*, c'est-à-dire qu'il n'y a point de distinction dans les personnes divines lorsqu'il n'y a point d'opposition de relation. Ainsi tout ce qui concerne l'essence ou la nature leur est commun ; il n'y a que les propriétés relatives qui regardent proprement les personnes. *Relativa nomina Trinitatem faciunt*, dit saint Fulgence (Lib. *De Trinit.*), *essentialia vero nullo modo triplicantur.*

« Ainsi, si la puissance est quelquefois attribuée au Père, la sagesse au Fils, et la volonté au Saint-Esprit ; et de même, si l'on dit que les péchés d'infirmité ou de faiblesse sont commis contre le Père, ceux d'ignorance contre le Fils, ceux de malice contre le Saint-Esprit, ce n'est pas à dire pour cela que ces attributs ne soient pas communs aux trois personnes, ni que ces péchés les offensent moins directement l'une que l'autre; mais on leur attribue, on rapporte ces choses par voie d'appropriation, et non de propriété, car toutes ces choses sont communes aux trois personnes ; d'où est venu cet axiome : *Les œuvres de la sainte Trinité sont communes et indivisibles* (c'est-à-dire, elles conviennent à toutes les personnes divines), mais non pas leurs productions *ad intra* (comme on les appelle), par la raison qu'elles sont relatives.

« Par *appropriation*, on entend l'action de donner à une personne divine, à cause de quelque convenance, un attribut qui est réellement commun à toutes les trois. Ainsi, dans les Ecritures, dans les Epîtres des apôtres, dans le Symbole de Nicée, la toute-puissance est attribuée au Père, parce qu'il est le premier principe, et un principe sans origine, un principe plus élevé. La sagesse est attribuée au Fils, parce qu'il est le terme de l'entendement divin, auquel la sagesse appartient. La bonté est attribuée au Saint-Esprit, comme au terme de la volonté divine, à laquelle appartient la bonté.

« Le Père est la première personne de la sainte Trinité, par la raison que le Père seul produit le Verbe par l'acte de son entendement, et avec le Verbe il produit le Saint-Esprit par l'acte de sa volonté.

« Il est bon de remarquer ici que le Saint-Esprit n'est pas ainsi appelé à cause de sa spiritualité, qui est un attribut commun à toutes les trois personnes, mais à cause de la spiration passive qui lui est particulière à lui seul. *Spiritus quasi spiratus.*

« Ajoutez à cela que quand une personne de la sainte Trinité est appelée *première*, une autre *seconde*, une autre *troisième*, ces expressions ne doivent point s'entendre d'une priorité de temps ou de nature, qui emporterait avec elle quelque idée de dépendance ou de commencement dans le temps, mais d'une priorité d'origine ou d'émanation, qui consiste en ce qu'une personne produit l'autre ; mais de toute éternité et de telle sorte que la personne qui produit ne peut exister ni être conçue sans celle qui est produite.

« 5° Il suit de ce que nous avons dit que dans la Trinité il y a des notions, et par notion l'on entend une marque particulière ou un caractère distinctif qui sert à distinguer les trois personnes, et l'on en compte cinq. La *paternité*, qui distingue le Père du Fils et du Saint-Esprit ; la *filiation*, qui distingue le Fils des deux autres personnes divines ; la *spiration active*, qui distingue le Père et le Fils d'avec le Saint-Esprit, et la *spiration passive*, qui distingue le Saint-Esprit du Père et du Fils.

« Quelques théologiens prétendent que ces quatre notions suffisent, et que le Père est assez distingué du Fils par la *paternité*, et du Saint-Esprit par la *spiration active;* mais le plus grand nombre ajoute encore pour le Père l'*innascibilité*. En effet, elle seule donne une idée juste et totale du

Père, qui est la première des trois personnes divines. Cette première personne est *improduite*, et qui dit simplement *Père*, n'énonce pas une personne non engendrée ; quiconque est père peut avoir lui-même un père.

« 6° La circumincession ou περιχώρησις est l'inexistence intime des personnes divines, ou leur mutuelle existence l'une dans l'autre. Car, quoiqu'elles soient réellement distinguées, elles sont cependant consubstantielles ; c'est pourquoi Jésus-Christ dit dans saint Jean, ch. XIV : *Quoi ! vous ne croyez pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi ?* L'identité d'essence que les Grecs appellent ὁμούσια et la consubstantialité avec la distinction des personnes, sont nécessaires pour la circumincession.

« Telle est la foi sur le mystère de la sainte Trinité, et telles sont les expressions consacrées parmi les théologiens pour expliquer ce mystère, autant que les bornes de l'esprit humain peuvent le permettre ; car on sent d'abord combien il en surpasse la faible portée, et qu'on ne saurait trop scrupuleusement s'attacher au langage reçu dans une matière où il est aussi facile que dangereux de s'égarer, comme l'a dit saint Augustin : *In iis ubi quæritur unitas trinitatis, Patris, et Filii, et Spiritus sancti, nec periculosius alicubi erratur, nec laboriosius aliquid quæritur.* (Lib. I *De Trinit.*, c. 1.)

« En effet, il est peu de dogmes qui aient été attaqués avec tant d'acharnement et de tant de différentes manières par les ennemis du christianisme ; car sans parler des Juifs modernes, qui le nient hautement pour ne pas reconnaître la divinité de Jésus-Christ, et sous prétexte de maintenir l'unité d'un Dieu qui leur est si expressément recommandée dans l'ancienne Loi, comme si on n'y trouvait pas des traces suffisantes de ce mystère, parmi les autres hérétiques, les uns l'ont combattu dans toutes ses parties en niant la trinité des personnes ; d'autres ne l'ont attaqué qu'en quelques points, soit en multipliant ou en diversifiant la nature divine, soit en niant l'ordre d'origine qui se trouve entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

« Sabellius et ses sectateurs qui ont paru dans le IIIe siècle de l'Eglise, les spinosistes et les sociniens qui se sont élevés dans ces derniers temps, en ont nié la possibilité et la réalité ; la *possibilité*, parce qu'ils prétendent qu'il implique contradiction qu'il y ait en Dieu trois personnes réellement distinguées les unes des autres, et que ces trois personnes possèdent une seule et même nature numérique et individuelle ; la *réalité*, parce qu'ils s'imaginent qu'il n'en est fait aucune mention dans les livres saints. Suivant eux, c'est la même personne divine ou le même Dieu qui est nommé *Père*, *Fils* et *Saint-Esprit* dans les Ecritures : *Père*, en tant qu'il est le principe de toutes choses, et qu'il a donné l'ancienne Loi ; *Fils*, en tant qu'il a daigné instruire de nouveau les hommes par Jésus-Christ qui était lui-même un pur homme ; *Saint-Esprit*, en tant qu'il éclaire les créatures raisonnables, et qu'il les échauffe du feu de son amour.

« Jean Philoponus est le premier qu'on connaisse avoir multiplié la nature divine dans les trois personnes de la sainte *Trinité*. Il enseignait, selon Nicéphore (*Hist.* I, 18) que le Père, le Fils et le Saint-Esprit avaient la même nature spécifique, en ce qu'ils possédaient tous trois la même divinité ; mais il ajoutait que la nature divine ne se trouve pas une en nombre dans ces trois personnes, et qu'elle y est réellement multipliée : erreur que l'abbé Faydit a renouvelée dans le dernier siècle. Arius, prêtre d'Alexandrie, et Macédonius, patriarche de Constantinople, ont soutenu, l'un que le Verbe n'était pas consubstantiel au Père, l'autre, que le Saint-Esprit n'était pas Dieu comme le Père et le Fils ; deux points que les ariens modernes ou antitrinitaires ont aussi avancés dans ces derniers temps. Enfin les Grecs pensent que le Saint-Esprit ne procède que du Père et nullement du Fils.

« A ces différentes erreurs, les orthodoxes opposent : 1° les Ecritures qui établissent évidemment l'existence de ce mystère, et par conséquent la possibilité dont la raison seule n'est pas juge compétent ; 2° les décisions de l'Eglise et sa tradition constante ; 3° les recherches et les raisonnements d'un grand nombre de théologiens, soit protestants, soit catholiques, qui ont approfondi ces matières dans les disputes avec les sociniens, de manière à faire voir que les interprétations que ceux-ci donnent aux Ecritures sont fausses, forcées et également contraires à l'esprit et à la lettre des livres saints. On peut consulter sur ce point les PP. Petau et Thomassin, MM. Bossuet, Huet et Witasse, et parmi les protestants, Abadie, La Place, Bullus, Hoarnebeck, etc.

« *Trinité philosophique.* Parmi les païens, plusieurs écrivains semblent avoir eu quelque notion de la Trinité. Steuch, Eugubade, Keren (*Philos.*, lib. I, c. 3), observent qu'il n'y a rien dans toute la philosophie païenne qui ait été ou plus approfondi, ou plus généralement avoué par les philosophes que la *Trinité*. Les Chaldéens, les Phéniciens, les Grecs et les Romains ont reconnu dans leurs écrits que l'Etre suprême a engendré un autre être de toute éternité, qu'ils ont appelé quelquefois le *Fils de Dieu*, quelquefois le *Verbe*, quelquefois l'*Esprit*, et quelquefois la *Sagesse de Dieu*, et ont assuré qu'il était le créateur de toutes choses.

« Parmi les sentences des Mages descendants de Zoroastre, on trouve celle-ci : πάντα ἐξετέλεσε Πατὴρ καὶ παρέδωκε δεύτερο, le Père a accompli toutes choses et les a remises à son second Esprit. Les Egyptiens appelaient leur trinité *Temphtha*, et ils l'ont représentée comme un globe, un serpent et une aile joints dans un symbole hiéroglyphique. Le P. Kircher et M. Gale supposent que les Egyptiens avaient reçu cette doctrine du patriarche Joseph et des Hébreux.

« Les philosophes, dit saint Cyrille, ont

reconnu trois hypostases ou personnes. Ils ont étendu leur divinité à trois personnes, et même se sont quelquefois servis du mot *trias*, trinité. Il ne leur manquait que d'admettre la consubstantialité de ces trois hypostases pour signifier l'unité de la nature divine à l'exclusion de toute triplicité par rapport à la différence de nature, et de ne point regarder comme nécessaire de concevoir quelque infériorité de la seconde hypostase par rapport à la première, et de la troisième par rapport aux deux autres.

« Plotin soutient (*Ennead.*, lib. I, c. 8), que cette doctrine est très-ancienne, et qu'elle avait déjà été enseignée, quoique obscurément, par Parménide. Il y en a qui rapportent l'origine de cette opinion aux pythagoriciens, et d'autres l'attribuent à Orphée, qui a nommé ces trois principes, *Phanes*, *Uranus* et *Chronus*. Quelques savants ne trouvent pas vraisemblable que cette *trinité* d'hypostases soit une invention de l'esprit humain, et M. Cudworth, entre autres, juge qu'on peut en croire Proclus, qui assure que c'est une *théologie de tradition divine*, θεόπαραδοτέος θεολογία, et qu'ayant été donnée aux Hébreux, elle est passée d'eux à d'autres nations, parmi lesquelles elle s'est néanmoins corrompue; et, en effet, il est fort probable que les Hébreux l'aient communiquée aux Egyptiens, ceux-ci aux Phéniciens et aux Grecs, et que, par laps de temps, elle se soit altérée par les recherches mêmes des philosophes, dont les derniers, comme c'est la coutume, auront voulu substituer et ajouter de nouvelles découvertes aux opinions des anciens. Il est vrai, d'un autre côté, que le commerce des philosophes grecs avec les Egyptiens ne remonte qu'au voyage que Pythagore fit en Egypte, où il conversa avec les prêtres de ce pays, ce qui ne remonte pas plus haut que l'an du monde 3440, et il y avait alors plus de mille ans que les Hébreux étaient sortis d'Egypte. Il eût été, par conséquent, fort étonnant que les Egyptiens eussent conservé des idées bien nettes et bien pures de la Trinité; et ils n'en purent guère donner que de confuses à Pythagore, sur un dogme qui leur était pour ainsi dire étranger, puisqu'ils avaient eux-mêmes considérablement obscurci ou défiguré les principaux points de leur propre religion.

« Quoi qu'il en soit, les philosophes, qui admettaient cette *trinité* d'hypostases, la nommaient *une trinité de dieux*, *un premier, un second, un troisième Dieu*. D'autres ont dit une *trinité de causes, de principes ou de créateurs*. Numénius disait qu'il y a trois dieux, qu'il nomme le *Père, le Fils et le Petit-Fils*. Philon, tout Juif qu'il était, a parlé d'un second Dieu. Cette tradition fut exprimée en termes impropres et corrompus en diverses manières parmi les païens. Il y eut quelques pythagoriciens et quelques platoniciens qui dirent que le monde était la troisième hypostase dont il s'agissait, de sorte qu'ils confondaient la créature et le créateur. On ne peut pas les excuser en disant qu'ils entendaient principalement par là l'esprit, ou l'âme du monde; puisqu'il y avait une âme du monde qui, conjointement avec le monde sensible, composait un animal, il faudrait que cette âme fût une créature. Il y eut encore quelques philosophes des mêmes sectes qui, croyant que les différentes idées qui sont dans l'entendement divin sont autant de dieux, faisaient de la seconde hypostase un nombre infini de divinités. Proclus et quelques autres platoniciens établirent un nombre infini de *henades* ou divinités, qu'ils plaçaient au-dessus de leur premier esprit, qui faisait leur seconde hypostase, et plaçaient de même une infinité de *noés* ou d'*esprits* au-dessus de la troisième hypostase, qu'ils nommaient *la première âme*. De là vinrent une infinité de dieux subalternes ou créés dans leur théologie, ce qui les jeta dans l'idolâtrie et dans la superstition, et les rendit les plus grands ennemis du christianisme.

« Mais de tous les anciens philosophes, aucun ne s'est exprimé sur cette trinité d'hypostases plus formellement que Platon. Ce philosophe établit trois dieux éternels, et qui ne sont pas des choses abstraites, mais des êtres subsistants. On peut voir là-dessus sa seconde épître à Denys. La deuxième hypostase de Platon, ou l'entendement, est aussi sans commencement. Il assurait la même chose de la troisième hypostase, nommée l'*âme*. Il y a là-dessus des passages remarquables de Plotin et de Porphyre, qui disent que la seconde *existe par elle-même et est le père d'elle-même*.

« Plotin, en particulier, a expliqué ce mystère, en disant qu'encore que la seconde hypostase procède de la première, elle n'a pas été produite à la manière des créatures, ni par un effet arbitraire de la volonté divine, mais qu'elle en est sortie comme une émanation naturelle et nécessaire. Les trois hypostases de Platon sont non-seulement éternelles, mais aucune d'entre elles ne peut être détruite. Enfin elles renferment également tout l'univers, c'est-à-dire qu'elles sont infinies et toutes-puissantes. Cependant ce philosophe admettait entre elles une espèce de subordination; l'on agitait dans les écoles platoniciennes à peu près les mêmes difficultés qui ont donné tant d'exercice à nos théologiens. Le P. Petau (*Dogm. théolog.*, tom. II, l. I, c. 1), après avoir expliqué le sentiment d'Arius, a soutenu que cet hérésiarque était un véritable platonicien. Tandis que M. Cudworth prétend, au contraire, que c'est saint Athanase qui a été dans les sentiments de Platon. Il faut avouer que l'obscurité de ce philosophe et de ses disciples donne lieu de soutenir l'un et l'autre sentiment. (*Voy.* LECLERC, *Bibliot. chois.*, tom. III, art. 1er.)

« Voilà sans doute ce qui a donné lieu à quelques modernes d'avancer que les Pères de la première Eglise avaient puisé leur doctrine sur la Trinité dans l'école de Platon; mais le P. Mourgues et le P. Balthus, Jésuites, qui ont approfondi cette matière, montrent qu'il n'y a rien de si absurde que

de supposer que c'est la *trinité* de Platon qui a été adoptée dans l'Eglise, et que d'avoir recours au prétendu platonisme des Pères, pour décréditer leur autorité par rapport à ce dogme.

« En effet, outre que toutes les vérités fondamentales qui concernent ce mystère sont contenues dans l'Ecriture, et ont été définies par l'Eglise, quelle qu'ait été l'opinion des Pères considérés comme philosophes, elle n'influe point sur le dogme de la Trinité chrétienne, qui ne dépend nullement de la philosophie; et l'on peut faire, puisque l'occasion s'en présente, les trois remarques suivantes sur cet article de notre foi : 1° La Trinité que nous croyons n'est point une trinité de noms et de mots, ou de notions méthaphysiques, ou de conceptions incomplètes de la Divinité; cette doctrine a été condamnée dans Sabellius et dans d'autres; c'est une trinité d'hypostases, de substances et de personnes. 2° C'est que, encore que la deuxième hypostase ait été engendrée par la première, et que la troisième procède de l'une et de l'autre, ces deux dernières ne sont pas néanmoins des créatures, mais sont coéternelles à la première. 3° C'est que ces trois hypostases ne sont réellement qu'un seul Dieu, non-seulement à cause du consentement de leurs volontés (ce qui ne serait qu'une unité morale), mais encore à cause de leur mutuelle union de substance, que les anciens ont nommée *circumincession* περιχώρησις ou *inexistence* ἀνυπαρξίς, ce qui emporte une unité réelle et physique.

« Quoiqu'on ne puisse trouver d'autres exemples d'une union dans les créatures, puisque deux substances diverses sont un seul homme, trois hypostases divines peuvent bien faire un seul Dieu. Ainsi, quoiqu'il y ait dans ce dogme une profondeur impénétrable, il ne renferme pourtant point de contradiction; au reste il semble que la Providence divine ait conservé la Trinité selon le système des philosophes dans le monde païen, jusqu'à ce que le christianisme parût, pour lui préparer une voie par laquelle il pût être reçu des habiles gens. Cet article est en partie tiré des mémoires de M. Formey, historiographe de l'Académie royale de Prusse.» (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXXIV, pag. 483 à 491, art. *Trinité.*)

ISNARD. — Puisque nous avons déjà vu quelques-unes des explications que l'on a données du mystère de la Trinité, pour le rendre accessible à l'intelligence humaine, arrêtons-nous encore quelques instants à celle-ci, où Maximin Isnard a cru voir une image de la Trinité divine dans le soleil, après Bossuet et saint Grégoire de Nazianze.

« Soleil ! s'écrie-t-il.... hiéroglyphe mystérieux, gravé de main divine sur la colonne de l'univers, pour laisser entrevoir à la terre ce qu'est la Divinité dans les cieux ; miroir resplendissant qui nous réfléchit son image, et qui, par l'immensité de tes prodiges régénérateurs, me découvres l'action et la fécondité créatrice du soleil intellectuel !...

« C'est le *trine* que me présente l'union de ta chaleur, ta lumière, ton rayon, qui, quoique distincts et procédant les uns des autres, sont coexistants entre eux, et ne forment qu'un seul astre d'où jaillirent et jailliront sans cesse des torrents de vie et de clarté, sans qu'il y ait jamais soustraction dans la source productrice, ni relâchement dans le ressort créateur; c'est, dis-je, ce ternaire, empreint en toi, qui me dévoile bien mieux que toutes les bouches humaines le trine mystérieux de l'Etre divin, et l'éternité passée et future de sa propriété créatrice et conservatrice.

« Ah ! ce n'est pas en vain que les premiers peuples qu'ait nourris la terre dans l'Orient se sont prosternés devant ton disque symbolique et radieux. Ce n'était pas le fond de leur culte qui était profane : c'est l'interprétation que lui donne l'ignorance, ou l'abus qu'en firent la superstition et le fanatisme. Ces hommes religieux, ces peuples vierges, ne tombaient à genoux en corps de nation que pour adorer, dans l'époux visible de la nature, l'ordonnateur invisible de toutes les créations : ce vrai *soleil spirituel*, dont la chaleur est *amour*, la lumière, *intelligence*, et dont les rayons, émanation conjointe de ces deux sources de vie, pénètrent, animent et éclairent tous les êtres; ce *soleil divin* premier procédant de l'unique et vrai Dieu, seul être incréé, de ce Dieu de tous les humains, de toutes les hiérarchies célestes, de tous les mondes des mondes, qui a précédé les temps et qui doit leur survivre ; le grand *Jéhovah !...* premier et seul principe des choses, qui a tout enfanté *de* son être et *par* son être, excepté le *mal*, enfant de l'orgueil de quelques êtres immortels émanés de ses mains ; enfin ce Dieu des dieux, qui s'est nommé lui-même l'*Eternel*, *Alpha* et *Oméga*, *Adonaï* ou *sum qui sum*, et dont tu n'es toi-même, astre du jour, que l'émanation indirecte, l'instrument physique et la brûlante effigie.» (*De l'Immortalité de l'âme*, par ISNARD, 1802, in-8°.)

GOETHE. — « Ayant été porté naturellement par ces discussions à des études plus approfondies, j'arrivai à me formuler à moi-même mon système religieux de la manière suivante :

« De toute éternité la Divinité se produit par elle-même, mais la production ne pouvant se concevoir que comme variété, Dieu en se produisant doit se révéler nécessairement comme un second lui-même, et c'est ce que nous appelons le Fils. Or ces deux personnes ne peuvent s'empêcher de poursuivre chacune l'acte producteur, et de là sort une troisième personne, aussi nécessaire, aussi éternellement vivante que les deux autres, et qui complète l'idée de Dieu. Par elle le cercle divin est formé, et l'on ne conçoit aucune possibilité pour ces trois personnes d'en produire une quatrième qui leur serait totalement semblable.»

(Extraits de *Ma Vie*, par GOETHE, t. II, liv. VIII.)

Pierre LEROUX. — « La plus haute vérité, suivant nous, à laquelle l'antiquité soit parvenue, c'est ce que les platoniciens et les Chrétiens ont appelé la *Trinité.* La Trinité résumait pour eux la psychologie, comme elle résumait la théologie. Dieu est un et triple à la fois, voilà le résumé de la théologie. L'homme est un et triple à la fois, voilà le résumé de la psychologie.

« Nous eûmes foi en Dieu présent dans l'humanité. Dans ce progrès dont nous parlions, nous reconnûmes l'Idéal, dans l'Idéal, le Verbe des antiques religions. Puis nous descendîmes dans notre cœur, pour nous demander si tout ce que nous apercevions dans l'histoire avait un fondement en nous; et, à la lueur de ce que nous avons découvert dans l'antique théologie, nous trouvâmes en nous-mêmes la vérité méthaphysique qui a donné lieu à cette théologie. Il fut évident pour nous que la philosophie et la religion n'ont qu'un but, celui de formuler la vie. Et de nouveau, considérant ces choses, l'histoire à la main, nous avons prononcé le mot de Trinité, et nous avons dit: La Trinité du christianisme est la formule même de la vie. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 464 à 536, art. *Eclectisme*, par Pierre Leroux.)

« Je vous dis qu'en effet cette notion du Verbe, ou plutôt de la Trinité, ou, comme disaient les Pères du christianisme, des trois hypostases de Dieu, est le fondement de toute métaphysique, et par conséquent, de toute philosophie et de toute religion. Comprendre la vie du *moi*, l'être, et de là s'élever à la connaissance de nos rapports avec l'Etre des êtres, et à la connaissance de notre destinée et de notre immortalité, voilà le champ de la religion. Croire donc Dieu un et triple à la fois, *puisque nous retrouvons cette unité et cette simplicité dans toute manifestation de la vie* soit en nous, soit dans la nature extérieure; voilà ce qui nous est imposé comme le fondement même de la religion. Cette croyance est vraie, puisque notre conscience nous la révèle et que tous les phénomènes de la nature nous la révèlent également. Et si elle est vraie, elle est divine. » (Pierre LEROUX, *Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 574, art. *Christianisme.*)

J. REYNAUD. — « Le dogme de la Trinité, pour ceux qui considèrent que les preuves fondées sur les prophéties et les miracles ne sont rien, se réduit donc à un simple *a priori* introduit dans la théologie dès le commencement de la période chrétienne. On ne peut guère douter que la théologie n'en possédât depuis longtemps un aperçu mais un aperçu vague et incomplet, et par pressentiment plus que par savoir Platon connaissait le Verbe, non point à la vérité, comme consubstantiel du principe générateur ainsi que l'entend l'Eglise, mais du moins comme prototype idéal des choses, ne faisant ainsi défaut sur cette seconde personne que pour la question d'origine, comme l'ont fait depuis lors les ariens et les nestoriens, plus platoniciens à cet égard que chrétiens. Saint Augustin accordait si bien, non seulement à la philosophie mais au paganisme lui-même d'avoir connu le Verbe, que, commentant ce que l'*Exode* rapporte des prêtres égyptiens qui, dans leur dispute avec Moïse manquèrent au troisième signe, il suppose que cela doit s'entendre de la personne du Saint-Esprit, dont la théologie égyptienne n'avait, selon lui, aucune idée. Celle des deux autres personnes, selon lui, n'était donc pas étrangère à cette théologie antique; et c'est aussi ce qui se voit avec une évidence parfaite dans la théologie de l'Inde. Ainsi le grand progrès accompli par l'Eglise a été le dégagement de la personne du Saint-Esprit, demeurée jusqu'alors enveloppée dans les deux autres, et représentée seulement par les attributs généraux auxquels elle préside. C'est là ce qui imprime d'une manière ineffaçable au sommet de la théologie chrétienne le sceau du perfectionnement, c'est par là que s'y trouvent complétées, par l'introduction formelle de la troisième hypostase la conception de Dieu, et par l'établissement du rapport qui unit les deux premières dans la troisième, la conception particulière de ces deux-ci. En un mot, si l'on veut marquer les diverses périodes du développement de l'idée religieuse par ce qu'elles ont en elles de plus dominant, c'est là ce qui forma nécessairement la caractéristique spéciale de la période chrétienne, et ce qui est ainsi le principe fondamental des grands changements qui, durant son cours, se sont effectués dans le monde. Plus la nouveauté était grande, révélant si soudainement la nature divine, plus elle était audacieuse, étant dépourvue de toute démonstration positive, plus elle devait soulever d'opposition et éprouver en même temps de difficultés à se bien définir. C'est ce qui résulte naturellement de tout *a priori*, et l'histoire des hérésies des premiers temps du christianisme montre assez que cette conséquence naturelle n'a point manqué à celui-ci. Tout de suite, en effet, la personne du Saint-Esprit, est devenue, entre les disciples du Christ, le sujet des discussions les plus considérables. Ainsi la révolution opérée dans la théologie par l'introduction du dogme de la Trinité, malgré le caractère de son point de départ, qui n'est qu'une pétition de principe, n'était pas un écart de la marche ordinaire de l'esprit humain dans le perfectionnement de ses idées, et quoique produite en apparence par une explosion improvisée, elle s'était pendant longtemps préparée en silence dans le sein du genre humain avant que de venir à ce terme et de paraître. Son harmonie avec les conditions normales du genre humain est donc trop ferme pour que son droit puisse être mésestimé, et il n'y a pas de bonne philosophie où son influence ne règne pas. Sans forcer l'analogie entre deux révolutions d'une importance si différente, il me semble que l'on peut se faire de ce droit une idée assez

familière en le comparant à celui de la révolution causée en astronomie par le fameux principe de l'attraction; ce dernier principe, de même que celui dont il s'agit ici, n'était, en définitive, qu'un véritable *a priori*, par lequel Newton, nourri de tous les travaux antérieurs et profondément imbu des lois particulières des phénomènes, s'est élevé d'un bond à une explication générale prouvant bien que tout se passait comme si le principe était vrai, mais n'en démontrant effectivement la vérité par aucun argument positif. Le principe de la Trinité en théologie, comme en astronomie celui de l'attraction, se justifie donc analytiquement par sa simplicité et sa convenance, et il n'y a pas plus de raison de s'inscrire en faux contre l'un que contre l'autre, puisqu'ils possèdent tous deux, chacun dans sa sphère, même pour la critique la plus stricte, un caractère pareil de majesté. Il y a quelque chose de plus; car le dogme de la Trinité n'étant point extérieur à l'homme, mais s'y rapportant au contraire et y influant, peut être également jugé d'une manière indirecte, par les effets qu'il a produits dans le monde. Or c'est à lui, et très-spécialement à ce qu'il a manifesté de la troisième personne, qu'est dû l'immense progrès qu'ont accompli durant le christianisme, la moralité, la sentimentalité et la piété. Cette charité qui est venue mettre son ardeur dans les consciences, et faire distinguer par les hommes, avec tant de netteté, les liens secrets par lesquels ils sont unis, et qui jusqu'alors n'avaient été que vaguement sentis, cet amour avec lequel les fidèles ont commencé à chérir Dieu, à le prier, à implorer les dons de sa grâce, soutien et reconfort des âmes, ne cessant de provoquer avec confiance son amour infini par l'hommage du leur; cette délicatesse toute nouvelle qui s'est peu à peu fait voir dans les cœurs, donnant un poids et une mesure pour les essences les plus subtiles dont ils s'émeuvent, corrigeant toutes les duretés, multipliant les bienséances, raffinant les amitiés, divinisant l'amour; tous ces développements de la nature humaine, qui la font si différente de ce qu'elle était dans les temps anciens, sont dans la correspondance immédiate du Saint-Esprit; tellement que si l'on voulait faire plus d'attention au perfectionnement intérieur des âmes qu'aux idées théoriques qui ont occupé les croyances, on devrait dire que le christianisme a été la religion du Saint-Esprit plutôt encore que celle du Verbe. Bien que le nom du Christ y ait eu sans contredit la première place, en y regardant bien, on découvrirait sous ce nom une multitude de choses qui sont, en réalité, du Saint-Esprit, et qui ne se rattachent à la seconde personne que comme procédant de la révélation dont elle comprend le principe. *Deus charitas est*, a pu dire avec saint Jean, toute la chrétienté. Du moins est-il certain que, tout en enseignant que l'on ne pouvait être sauvé que par la foi, l'Eglise a constamment accordé une plus grande part à la charité qu'à la foi, et à ce point même, que la foi a pu ne sembler qu'un fondement pour consolider la charité, et, que chez la plupart des Chrétiens, l'infini s'est assurément manifesté dans la charité plus souvent et plus vivement que dans la foi. *Omnis qui diligit cognoscit Deum*, dit encore saint Jean.

« Enfin, il suffit de dire que le Saint-Esprit a été adoré comme l'inspirateur continuel de l'Eglise, et qu'il n'y a pas, aux yeux des Chrétiens, d'autres chemins vers Dieu que ceux qu'il ouvre. Pour apprécier la portée de cette croyance et juger de l'influence qu'elle a eue sur le caractère propre de la chrétienté, il faut comparer la religion chrétienne à celle où le Verbe, c'est-à-dire le principe pur de l'idéal, a dominé. On ne peut le faire sans voir que, d'un côté, la charité usurpe tout, et va, dans son expansion, jusqu'à soumettre l'intelligence à l'abaisssement, tandis que de l'autre, au contraire, l'intelligence soutenue par l'égoïsme, règne seule. « Le Christ « appelle à lui les pauvres d'esprit, disons-« nous ailleurs en rapprochant la religion « du Christ de celle de Brahma, et Manou « les repousse dans les limbes. Les disci« ples de l'un marchent à la béatitude en « s'oubliant, pour ainsi dire eux-mêmes, « en épanchant leur vie autour d'eux, en « se livrant sans réserve aux sentiments « du cœur et aux mouvements qu'il inspire, « les disciples de l'autre, en ne songeant « qu'à eux-mêmes, en retirant la vie dans « son centre, et en dominant, pour ren-« forcer l'énergie contemplative, toute œu-« vre et toute passion. Les premiers, dans « leur abnégation se font serviteurs d'ab-« bayes, esclaves des hommes et de Dieu; « les seconds, dans leur ambition, devien-« nent les orgueilleux cénobites des fo-« rêts. Les premiers se sentent faibles et se « complaisent dans leur humilité; les se-« conds sentent en eux la puissance d'être « forts, et cherchent à briser eux-mêmes « les entraves qui les gênent. Voilà donc « les deux voies diverses qu'enseignent « les religions de la terre aux hommes « pieux et pleins de courage, qui, fatigués « des tristesses de cette vie s'efforcent de « mériter une condition meilleure. Le « christianisme ouvre les portes du ciel « et les trésors de la béatitude pour une « goutte d'eau donnée, à qui la demande, « pour un soupir; et ce qu'il exige pour « faire monter tout d'un coup la créature « de l'obscurité au sein de la lumière sem-« ble bien peu. Le brahmaïsme, au con-« traire, n'admet à la communion suprême « que celui qui a su s'élever par la médi-« tation jusqu'à elle; et sa loi est dure et « difficile autant que l'autre décevante: « prétendre atteindre Dieu par le seul per-« fectionnement de son esprit, prétendre « le gagner en quelque sorte de plein droit, « et sans aucune grâce de sa miséricorde, « c'est prendre pour le rejoindre le chemin « de l'infini, c'est fatiguer son âme à gravir « une pente aride et sans sommet. Mais

« dans cet absolu, rigide, fatal, impassible, « on peut lire l'Orient, comme on lit l'Oc« cident dans la morale de l'Evangile.» (*Revue encycl.*, t. LIX.)

« Spinosa, en méconnaissant le Saint-Esprit, c'est-à-dire dans un style plus métaphysique, en négligeant le principe universel des rapports, est donc non-seulement tombé, comme nous avons essayé de l'indiquer (*Voy.* Esprit-Saint), dans une erreur profonde, mais s'est même visiblement tourné contre le cours naturel de la théologie, et y a rebroussé jusqu'au-dessus de la période chrétienne. Ainsi en un certain sens il est vrai qu'au lieu de faire avancer la théologie, et par conséquent ses dépendances naturelles, la morale et la société, il l'a repoussée en arrière. Il n'a rien entendu au véritable amour de Dieu, à cet amour dont l'efficace ravit les âmes indépendamment de toute science; et se perdant parmi les brahmes, dont l'idée est de s'identifier avec Dieu à force d'aspirer à son essence, il s'est infecté de cet amour intellectuel, qui, borné à lui-même, n'est qu'un amour de la connaissance, et ainsi un pur amour de soi-même; vain et téméraire calcul qui dispense de tout élan de dévotion véritable, et dont la première condition serait que la conception humaine fût effectivement capable de l'infini. Ressuscitant de la poussière des morts la théorie de la contemplation solitaire, ne tenant compte ni de l'union radicale des créatures les unes avec les autres, ni de leur éducation mutuelle, s'absorbant dans l'infini, il a voulu que la béatitude pût s'acquérir, selon le principe des thérapeutes, sans nécessité d'association, et du milieu de ces arides déserts que fait autour de l'homme l'égoïsme. En religion, il est chez les Indiens; et en philosophie, pour trouver ses analogues, il faut remonter la chaîne des temps, au delà de Platon, parmi les Cléante. La modernité ne se marque en rien dans son esprit, et il est aisé de reconnaître en lui, outre le disciple de l'école cartésienne, l'enfant nourri loin du Christ, sous l'invocation du fatal Jéhovah.....

« Il n'y a point à nier en effet que le dogme de la Trinité n'ait dû la plus grande partie de l'autorité dont il a joui durant tant de siècles, à la conviction qui a également régné pendant tout ce temps, que sa vérité est positivement démontrée par les prophéties et les miracles; de sorte qu'à mesure que cette condition se dissipe par les lumières de la philosophie et de l'histoire, l'autorité de ce dogme fondamental doit tendre naturellement à s'effacer ainsi sans qu'il suffise, pour le maintenir de la convenance qu'il nous semble avoir avec la nature de l'homme et de l'univers. Il est même juste de s'inquiéter de savoir si cette distinction précise des personnes, ce mariage trinitaire dans le sein de Dieu, cette divison mystique de l'unité consubstantielle, n'aurait pas eu simplement pour but d'accommoder la théorie de l'Etre infini à la théorie nouvelle du genre humain, que déterminait l'hypothèse de la rédemption par le Fils de Dieu; de chercher à prouver tout à fait que l'idée de la Trinité est bien un reflet du ciel sur la terre, et non point un reflet de l'erreur humaine sur le ciel; de faire enfin, par un solide emploi de la métaphysique, du principe fondamental de la religion, une proposition absolument certaine.

« Il ne s'ensuit pas, sans doute, que tout, en théologie, doive jamais être également démontré avec la régularité géométrique; car le genre humain, dans son mode de percevoir et de sentir la religion, étant toujours identique à lui-même, puisque soit les *a priori*, soit les inductions, y ont constamment exercé un certain règne, ils l'y exerceront toujours. A mesure que la métaphysique, en prenant de la force, se soumet quelques-uns de ces points, l'esprit humain s'élevant à de nouveaux instincts de l'existence, leur en subtitue d'autres auxquels il adhère également sans être encore capable de se les démontrer, et il est même possible d'avoir, dès aujourd'hui, le pressentiment de ceux qui tendent à introduire dans la croyance moderne les principes de l'immensité de l'univers et de la perfectibilité indéfinie des créatures. Mais, quelque part que l'on fasse à l'inspiration, il y a aussi obligation d'en faire une non moins belle à la raison, et de même que l'autre, toujours en accroissement. C'est par là que l'audace de Spinosa est magnifiquement justifiée.

« Il y a aussi à remarquer que le développement historique de l'idée religieuse paraît soumis à une loi presque exactement analogue à celle de son développement naturel dans la pensée, car de même que l'esprit, s'il se prend à penser à Dieu, est d'abord vaguement frappé par l'idée de causalité et de substance, puis y pénétrant davantage, y aperçoit successivement ce qui caractérise les puissances personnelles, et dans l'ordre même suivant lequel ces puissances procèdent l'une de l'autre; de même le genre humain, en s'appliquant à la théologie, s'y est avancé, d'instinct, d'une manière semblable; et l'on peut observer à présent encore, sur la terre, comme une trace de l'écoulement du passé, des peuples, qui ne connaissent Dieu que d'une manière totalement indistincte, d'autres qui ne le connaissent que comme le principe de l'ordre fatal des choses, c'est-à-dire que dans les attributions de la première hypostase, d'autres qui le connaissent à la fois dans celles de la première et de la seconde; jusqu'aux Chrétiens qui le connaissent à la vérité dans toutes les trois, mais ayant encore infiniment à faire pour éclaircir ce qui se rapporte à la troisième. Cette loi historique m'a toujours frappé, et ne me paraît pas moins convenir à la philosophie, qui est toute de raison, qu'à la religion, où l'inspiration a tant de jeu. Sans remonter dans l'antiquité pour y suivre, de ce point

de vue, le mouvement de la philosophie depuis les premières écoles grecques jusqu'aux platoniciens, il est sensible qu'en le considérant à partir de sa renaissance dans l'Occident, cette loi historique s'y manifeste clairement. Les derniers progrès de la métaphysique, en France et en Allemagne, ont amené les travaux de cette grande science sur les confins de la Trinité, et elle ne tardera pas à se trouver pleinement engagée dans cette région. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 253 à 273, art. *Spinosa*, par J. Reynaud).

Encyclopédie nouvelle. — « Le *Père*, qui est la première personne de la Trinité chrétienne, est la *puissance ;* le *Fils*, qui procède du Père, est *l'intelligence ;* le *Saint-Esprit*, qui procède du Père et du Fils, est leur commun rapport, leur éternel et substantiel *amour ;* telle est la formule de la psychologie première de l'être, ou de la psychologie ontologique générale pour ainsi parler dont la vérité se réfléchit au sein de la personne humaine ; car au fond de tout, en nous-mêmes, nous trouvons la force qui produit la pensée, ou qui, sous le nom de volonté, modifie l'être. » (*Encyclopédie nouvelle*, tom. V, p. 307, art. *Force*.)

Walch. — « Nous tenons le dogme de la Trinité pour un article de foi que chacun doit admettre s'il veut obtenir la vie éternelle. »

TYPE. — « C'est un terme scholastique, dont les théologiens se servent pour signifier un *symbole*, un *signe* ou une *figure* d'une chose à venir.

« Dans ce sens, on emploie ordinairement le mot *type* relativement au mot *antitype*, ἀντίτυπον, qui est la chose même dont une autre chose est le *type* ou la *figure*.

« C'est ainsi que le sacrifice d'Abraham, l'agneau pascal, etc., étaient les types ou figures de notre rédemption. Le serpent d'airain était le type de la croix, etc.

« Les types ne sont pas de simples conformités ou analogies que la nature fait naître entre deux choses d'ailleurs différentes, ni des images arbitraires, qui n'ont d'autre fondement que la ressemblance casuelle d'une chose à une autre. Il faut outre cela que Dieu ait eu une intention particulière de faire un type, et qu'il ait déclaré expressément que ce type en est un ; ou que l'autorité de Jésus-Christ et des apôtres, ou celle d'une tradition constante, aient décidé que telle ou telle chose est type par rapport à telle ou telle autre, autrement, et s'il était libre à chaque particulier de mettre des types où il veut et où il juge à propos, l'Ecriture deviendrait un livre où l'on trouverait tout ce qu'on voudrait.

« M. Gale distingue les types en historiques et en prophétiques. Les derniers sont ceux dont les anciens prophètes se sont servis dans leurs inspirations. Les premiers sont ceux dans lesquels des choses arrivées ou des cérémonies instituées sous l'Ancien Testament ont figuré d'avance, pronostiqué ou annoncé Jésus-Christ, ou des choses qui ont rapport à lui dans le Nouveau Testament.

« Les anciens Pères de l'Eglise aussi bien que les critiques modernes sont extrêmement partagés sur la nature et l'usage des types, et sur les représentations typiques qui se trouvent dans l'Ancien Testament, et c'est ce qui fait une des grandes difficultés que l'on a à entendre les anciennes prophéties et à concilier l'Ancien Testament avec le Nouveau.

« On ne peut disconvenir en effet qu'il n'y ait eu des types institués par la sagesse divine pour être les ombres et les figures des choses à venir, quoique les hommes soient tombés à cet égard dans bien des excès, et que plusieurs se soient imaginés voir des types partout.

« Cette affectation des figuristes a donné lieu à quelques écrivains peu favorables à la religion, d'observer que si les anciens et les modernes partisans du sens typique eussent formé le dessein de décrier le christianisme, ils n'auraient pu mieux y réussir qu'en travestissant ainsi toutes choses en types et en prophéties. Il ne faut pas s'étonner, ajoutent-ils, que les athées et les déistes insultent à la crédulité des Chrétiens, et qu'ils rejettent des preuves fondées sur de pareilles absurdités.

« Mais on peut répondre à ces écrivains, que l'exemple des figuristes ne peut tirer à conséquence contre la solidité des véritables preuves de la religion. Car il n'est pas difficile de reconnaître, à moins qu'on ne veuille s'aveugler soi-même, la réalité de ce qu'on appelle *type*. Il est évident qu'il y en avait beaucoup sous l'Ancien Testament. Tels étaient les sacrifices, la personne du grand prêtre, l'arche de Noé, etc. Tels étaient les deux verges ou bâtons, dont il est parlé dans *Zacharie*, c. vi, vers. 7, 10 et 14. Telle était la femme adultère d'*Osée*, c. i, vers. 2; ses enfants, vers. 46. Par ces types et par d'autres semblables, Dieu et le prophète ont dessein d'annoncer des événements futurs ; mais il faut observer ou que le prophète avertit en même temps le lecteur de prendre ces choses pour types, qu'il le met en état de les entendre de cette manière, qu'il ne l'abandonne pas à ses propres conjectures après l'événement ou l'accomplissement de ces prophéties ; ou que les apôtres ont expliqué ces types conformément à la tradition des Juifs; et qu'en montrant qu'ils avaient été accomplis en Jésus-Christ, ils en ont tiré des arguments victorieux en faveur de la religion.

« En effet, les apôtres ont cité, en parlant de Jésus-Christ et des mystères de la Loi nouvelle, un grand nombre de passages de l'Ancien Testament dans leurs écrits, mais ils ne les ont pas tous cités dans le même sens. Ils en ont cité quelques-uns dans le sens que la sagesse divine avait intention d'exprimer en dictant les livres saints, mais ils en ont cité aussi, sans qu'ils parussent avoir une destination particulière et directe de Dieu pour les vérités auxquelles ils les

appliquaient. On en trouve plusieurs qu'ils n'ont appliqués à Jésus-Christ qu'à cause des traits de convenance et de ressemblance qui en autorisaient l'allusion et l'application, et qui avaient donné lieu aux Juifs de les entendre du Messie; c'est le sentiment de plusieurs Pères, et entre autres de saint Cyrille contre Julien. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XXXIV, pag. 780, 781 et 782, art. *Type.*)

U

UNION.

I. UNION DES DEUX NATURES EN JÉSUS-CHRIST.

MONTAIGNE. — *Exemple pour éclaircir l'union des deux natures en Jésus Christ.* — « A ce que nous puissions manifester en quelque maniere a nostre imagination ce mystere de la concurrence de l'humaine et divine nature en une personne, et comprendre familierement comme cette conjonction se puisse faire, en sorte que la divine ne remette ou perde rien pourtant de son excellence et perfection naturelle, et que l'humaine aussi de sa part ne receoive nul changement, ainsy qu'elles se tiennent parfaitement en leur estre, je m'en vais l'eclaircir par un exemple grossier des lettres de l'alphabet. Entre elles, il y en a cinq voyelles, le reste sont consonnantes; chaque voyelle faict un son d'elle-mesme et quasy une personne; car par soy elle sonne : or, de l'assemblage des lettres, il se bastit des syllabes, car deux voyelles jointes en bastissent une, et aussy une voyelle accouplée à la consonnante. J'entreprends de montrer par cette conjonction la conjonction de ces deux natures. Il y a trois voyelles totalement immuables et qui ne perdent jamais leur son, A, E, O. Ces trois signifient les trois personnes divines immuables, et qui ne perdent jamais leur son. Il y en a deux autres qui peuvent perdre le leur et l'échanger au son de la consonnante, ce sont I, U, muables : ces deux ici signifient les deux natures créées, propres a faire personnes, savoir : la nature angelique et la nature humaine, subjectes a la mutation et a perdre leur son. La voyelle I signifie la nature angelique qui est sans corps, simple et non double. La voyelle U représente la personne et nature humaine, faicte de deux pièces, du corps et de l'âme, comme de deux jambes. Ces cinq personnes, qui sont en l'ordre des choses, les trois divines et les deux aultres : l'angelique et l'humaine se rapportent aux cinq voyelles, qui sonnent d'elles-mesmes. Quant aux consonnantes, elles representent toutes les autres creatures et natures inférieures, qui ne sont poinct de personnes, et qui sont pour le service des aultres. Tout ainsy qu'une voyelle immuable en receoit une muable, et faict avec elle une syllabe, un son, comme AU et EU gardant ce néanmoins chacune sa nature et restant toujours voyelle; tout ainsy la personne divine immuable peut recevoir en soy la nature humaine muable, et faire avec elle une personne, chacune gardant sa nature, l'humaine restant humaine, et la divine divine. Aussy, de mesme qu'a faire une syllabe, cette voyelle, A ou E, qui, comme première ou principale, doit joindre la voyelle U a sa personne et a son son, est en sa nature, et est premierement A ou E, faisant un son de soy-mesme avant que U soit. Mais a l'instant que U se forme, il est receu par A ou E, de façon que l'U n'est pas de soy premierement, et puis joinct a l'A ou l'E, ainsy a mesure qu'il est faict il est joinct. De mesme la divine nature ou divine personne, qui est desja de toute eternité, peut recevoir l'humaine nature en sa personne, non que cette humaine nature ou cette humanité subsistast premierement de soy, mais a l'instant qu'elle se formera, elle sera receue par la divine personne, et subsistera non en soy, mais en elle, ni ne fera de soy une personne; ainsy il n'y aura la qu'une personne, a savoir : la divine, qui estoit desja premierement parfaicte de soy, et subsistant d'elle mesme; car comme la voyelle U, qui est receue par A, peut avoir deux manieres de subsister, l'une par soy sonnant U, et lors toute seule elle faict une syllabe comme une personne, et l'autre quand elle est adjoutée et joincte a l'A ou a l'E, et lors elle ne faict ni un son ni une syllabe par soy, et ne sonne qu'avec A, AU; ainsi l'humaine nature peut avoir deux manieres de subsister, l'une par soy, lors elle faict une personne, un homme; et l'aultre quand elle est joincte avec la nature divine, premierement existante, lors elle ne faict pas une personne, mais elle s'impersonne en la divine. D'advantage, comme la voyelle principale, plus grande et immuable, est tousjours premiere, tousjours recevant l'autre, et la voyelle moins principale, moindre et muable, est toujours receue, ainsi la nature divine, qui est principale, plus grande et immuable, recevra l'humaine, et l'humaine sera receue, qui est la moins principale, la moindre et muable. Et tout ainsy que la voyelle A ou E, plus grande et immuable, lorsqu'elle receoit en soy cette autre moindre voyelle, ne se change nullement, ne se diminue, ne s'attire ni ne perd tant soit peu de sa dignité ou excellence pour une telle reception ou conjonction, mais aide seulement l'aultre voyelle et la soutient sans rien perdre du sien : de mesme la personne ou nature divine pourra recevoir en soy et en sa personne l'humaine nature, sans souffrir pourtant aucun changement ou alteration en sa dignité et excellence, et sans qu'elle devienne en aucune façon aultre que ce qu'elle

es'oit auparavant ; mais seulement elle aidera, soutiendra et honorera l'aultre nature, la faisant une personne avec soy, et pour cela, cette nature humaine prendra un surnom plus grand et plus digne, s'appelant Homme-Dieu ; car puisque l'homme y sera necessairement, necessairement aussy cette personne se sur-nommera homme, pour l'humaine nature, et Dieu pour la divine ; toutefois ce ne sera qu'une simple personne, a savoir la divine. Et l'humaine nature, pour estre montée en honneur, dignité et excellence supreme, ne causera pas pourtant quelque diminution a la divine, ni ne fera qu'elle se ravalle ou s'abaisse ; mais elle s'amendera et ameliorera sans son interest. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, profession de foi de Montaigne, son traducteur, chap. 264.)

II. Union de l'ame et du corps.

Pierre Leroux. — « La philosophie ne fera peu ou point de grogrès tant qu'une grande vérité ne sèra pas conquise ; il ne règnera pas sur la psychologie, comme sur le reste de la philosophie.

« Cette vérité, c'est l'explication de la dualité de notre nature reconnue par presque tout le genre humain ; c'est l'explication de la formule de Platon : « L'homme est une « âme servie par un corps (*Second Alci-* « *biade*) ; » de la formule d'Aristote : « L'être « vivant est composé d'une âme et d'un « corps faits, l'une pour commander, l'autre « pour obéir. (*Politique*, l. I) ; » de la formule de Pascal : « L'homme n'est ni ange « ni bête (*Pensées*) ; » de la formule de Bossuet : « L'âme et le corps forment un tout « naturel (*De la connaissance de Dieu et de* « *soi-même*) ; » enfin de la formule allemande : « Le *moi* et le *non moi* se retrouvent dans « tout acte du moi. (*Fragments philoso-* « *phiques* de M. Cousin.) »

« Or il ne suffit pas de distinguer ce qu'on appelle l'âme et le corps, de dire : Nous « avons une âme et un corps. De croire vaguement à l'une comme à l'autre, de les regarder comme deux substances différentes ; cela ne suffit pas, dis-je, pour comprendre la vérité, la vie, le vrai spiritualisme. C'est au contraire le mystère de leur union qu'il faut, si non comprendre, du moins sentir, reconnaître, constater. Car concevoir séparément ces deux natures, et les isoler l'une de l'autre, c'est détruire la vie, c'est la faire disparaître ; il n'y a plus alors un être *vivant* comme dit si bien Aristote ; il n'y a plus ce *tout naturel* de Bossuet ; il n'y a plus qu'un *ange* d'un côté et une *bête* de l'autre, suivant le mot de Pascal ; et si vous prenez l'un et l'autre, vous êtes sensualistes comme Condillac, ou psychologues comme M. Jouffroy.

« Il faut donc comprendre comment tout phénomène de la vie est corporel et spirituel à la fois ;, il faut comprendre comment nous sommes, non pas corporels ou spirituels tour à tour, mais simultanément corporels et spirituels.

« L'intelligence de cette vérité, loin d'être supérieure à la force de l'esprit humain, a toujours été au contraire du domaine de l'esprit humain.

« Ce n'est point seulement dans l'école de Platon et de Pythagore que l'union de l'âme et du corps a été étudiée et comprise ; elle avait été étudiée avant eux dans les philosophies de l'Orient ; et c'est cette étude profonde de la vie qui a fait découvrir la base de toute religion et de toute philosophie, c'est-à-dire la *Trinité*, qui n'est qu'une autre expression de tout phénomène de la vie.

« La plus haute vérité à laquelle l'antiquité soit parvenue, c'est ce que les platoniciens et les Chrétiens ont appelé la Trinité.

« La trinité résumait pour eux la psychologie, comme elle résumait la théologie.

« Dieu est un et triple à la fois, voilà le réumé de la théologie.

« L'homme est un et triple à la fois, voilà le résumé de la psychologie.

« Ces vérités sont vraies aujourd'hui comme elles l'étaient du temps de Platon...

« Les métaphysiciens allemands dont M. Cousin a reproduit en partie chez nous les idées et le langage, ont bien compris que le *moi* ou le *non moi* ne pouvaient se poser simultanément, ou s'opposer l'un à l'autre dans tout fait de la connaissance ou du *moi*, sans qu'il n'en résultât nécessairement un troisième terme, c'est-à-dire un rapport. De là cette formule : « La pensée « est un fait intellectuel à trois parties, qui « périt tout entier dans le plus léger oubli « de l'une d'elles. Les trois parties de ce « fait sont dans la pensée son objet, son « sujet, et sa forme. » Mais quel est ce rapport, qu'elle est cette forme de la pensée, comme dit M. Cousin ?...

« Si l'on appelle le *moi connaissance*, et le *non moi sensation*, leur rapport est le *sentiment*.

« Ou bien, si l'on appelle le *moi esprit*, le *non moi corps*, leur rapport est encore ce que l'on nomme en général *sentiment*, *passion*, *affection*, etc.

« Mais le sentiment est lui-même sensation et connaissance, esprit et corps, *moi* et *non moi*. Le rapport en effet, ne saurait exister que parce que les deux termes qui le reproduisent existent *simultanément l'un par rapport à l'autre et simultanément avec leur rapport*. Ce rapport n'est donc pas différent d'eux, puisqu'il existe avec eux ou qu'ils coexistent avec lui ; il résulte donc, il procède d'eux, mais ils ne peuvent être qu'il ne soit aussi ; ainsi il existe au même titre qu'eux, et il les comprend tous deux, et il est eux.

« Et de même toute sensation est, du moment qu'elle est perçue, sentiment et connaissance, esprit et corps, *moi* et *non moi*.

« De même, enfin, toute connaissance est en même temps sensation et sentiment, et par conséquent esprit et corps, *moi* et *non moi*.

« L'unité indécomposable de la vie, se

retrouve dans toute manifestation de la vie.

« Prenez une sensation ; elle n'existe pas si elle n'est pas perçue par le moi. Elle n'est donc pas seulement une sensation, elle est aussi une connaissance. Mais comment serait-elle une connaissance et une sensation simultanément, si le *moi* qui la connaît et qui la sent, ne la sentait pas à la fois en lui et hors de lui. Elle est donc aussi un sentiment.

« Enfin prenez maintenant un sentiment : il n'existe pas, il n'est par perçu par le *moi*. Or comment serait-il perçu par le *moi*, s'il n'existait pas en dehors du *moi*? Il est donc en même temps sensation. Et puisque le *moi* le perçoit, il est également connaissance. Il est donc à la fois sentiment, sensation, connaissance.

« Enfin prenez un fait d'intelligence, un fait de raison pure. C'est une connaissance, c'est une affirmation : or qu'est-ce qui affirme? C'est le *moi*. Mais puisque le *moi* affirme, il se distingue donc de ce qu'il affirme; s'il s'en distingue, il le voit donc hors de lui ! Or, peut-il voir son objet hors de lui sans que cet objet ne soit pour lui une sensation; et dès l'instant que la sensation et la connaissance existent, un troisième terme surgit nécessairement qui est le sentiment, c'est-à-dire l'impression que la sensation produit dans le *moi* qui connaît.

« Nous sommes donc à la fois, dans nos manifestations, sensation, sentiment, connaissance. Nous ne sommes pas isolément et séparément sensation et sentiment, et connaisance ; nous sommes *sensation-sentiment-connaissance*.

« Le *moi* non manifesté est une force, une aspiration. Le *moi* manifesté est triple, non pas trois mais triple, triple et un à la fois. Rien n'est plus certain que l'unité de notre être, même quand il tombe sous l'empire du phénomène ; rien de plus certain aussi que la triplicité.....

« Je prie le lecteur qui m'aura suivi jusqu'ici de remarquer que dans ce qui précède, mon intention n'a pas été directement ce qu'il y aurait à dire sur le principe de la Trinité, même en se bornant à le considérer sous le rapport psychologique. C'est incidemment que je suis venu à parler ici de ce principe, base non-seulement de toute psychologique, mais de toute philosophie, fondement de toute religion, lumière éternelle qui éclaire incessament le monde, puisque ce n'est autre chose que la vie se révélant à elle-même.....

« Combien donc l'ontologie chrétienne est supérieure aux ébauches des métaphysiciens modernes ! Elle n'est pas contradictoire, elle ; elle ne nous flatte pas d'une prétendue liberté absolue, elle unit constamment notre vie à la vie de l'humanité, à la vie générale du monde ; elle nous explique la loi de toute manifestation de la vie dans la Trinité, et elle en déduit directement la loi de la nutrition et du développement de notre vie spirituelle ; elle nous arrache au fatalisme en nous unissant à Dieu par l'idéal, et elle nous rattache à l'humanité par la vie antérieure. » (Pierre Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 795-812, art. *Conscience*.)

UNITAIRES. — Dans un article remarquable sur les unitaires ou sociniens, M. Naigeon montre en ces termes que tout schisme avec l'Eglise catholique, toute négation de ses principes constitutifs conduit les esprits conséquents non-seulement à l'hérésie et au déisme, mais jusqu'aux derniers abîmes de l'athéisme :

« Toutes les hérésies des unitaires découlent d'une même source : ce sont autant de conséquences nécessaires des principes sur lesquels Socin bâtit toute sa théologie. Ces principes, qui sont aussi ceux des calvinistes, desquels il les emprunta, établissent : 1° que la divinité des Ecritures ne peut être prouvée que par la raison.

« 2° Que chacun a droit et qu'il lui est même expédient de suivre son esprit particulier dans l'interprétation de ces mêmes Ecritures, sans s'arrêter ni à l'autorité de l'Eglise, ni à celle de la tradition.

« 3° Que tous les jugements de l'antiquité, le consentement de tous les Pères, les décisions des anciens conciles, ne font aucune preuve de la vérité d'une opinion; d'où il suit qu'on ne doit pas se mettre en peine si celles qu'on propose en matière de religion ont eu ou non des sectateurs dans l'antiquité.

« Pour peu qu'on veuille réfléchir sur l'énoncé de ces propositions et sur la nature de lesprit humain, ou reconnaîtra sans peine que des principes semblables sont capables de mener bien loin un esprit malheureusement conséquent, et que, ce premier pas une fois fait, on ne peut plus savoir où l'on s'arrêtera. C'est aussi ce qui est arrivé aux *unitaires*, comme la suite de cet article le prouvera invinciblement..... »

M. Naigeon explique ici les erreurs des unitaires sur l'Eglise et conclut en disant : « C'est par ces arguments et d'autres semblables, que les sociniens anéantissent la visibilité, l'indéfectibilité, l'infaillibilité, et les autres caractères ou prérogatives de l'Eglise, la primauté du Pape, etc. Tel est le premier pas qu'ils ont fait dans l'erreur; mais ce qui est plus triste pour eux, c'est que ce premier pas a décidé dans la suite de leur foi : aussi nous ne croirons pas rendre un service peu important à la religion chrétienne en général, et au catholicisme en particulier, en faisant voir au lecteur attentif, et surtout à ceux qui sont faibles et chancelants dans leur foi, où l'on va se perdre insensiblement lorsqu'on s'écarte une fois de la créance pure et inaltérable de l'Eglise, et qu'on refuse de reconnaître un juge souverain et infaillible des controverses et du vrai sens de l'Ecriture.....

« *Sur le péché originel, la grâce, et la prédestination.* — Le second pas de nos sectaires n'a pas été un acte de rébellion moins éclatant ; ne voulant point, par un aveuglement qu'on ne peut trop déplorer, s'en tenir aux sages

décisions de l'Eglise, ils ont osé examiner ce qu'elle avait prononcé sur le péché originel, la grâce, et la prédestinattion, et porter un œil curieux sur ces mystères inaccessibles à la raison.....

« *Touchant l'homme et les sacrements.* — En voyant les unitaires rejeter aussi hardiment les dogmes ineffables du péché originel, de la grâce et de la prédestination, on peut bien penser qu'ils n'ont pas eu plus de respect pour ce qui touche l'Eglise que pour ce que les saints conciles ont très-sagement déterminé touchant *l'homme et les sacrements.* L'opinion de nos sectaires à cet égard peut être regardée comme le troisième pas qu'ils ont fait dans la voie de l'égarement; mais ils n'ont fait en cela que suivre le sentiment de Socin qui leur a servi de guide.

« *Quatrième pas.* — Sur *l'éternité des peines et la résurrection.* — Nous venons de voir Socin faire des efforts aussi scandaleux qu'inutiles et impies, pour détruire l'efficace, la nécessité, la validité et la sainteté des sacrements. Nous allons voir dans ce paragraphe des sectateurs téméraires marcher aveuglement sur ses dangereuses traces, et passer rapidement de la réjection des sacrements à celles de l'éternité des peines et de la résurrection; dogmes non moins sacrés que les précédents, et sur lesquels la plupart des unitaires admettent sans détour le sentiment des origénistes et des sadducéens, condamné il y a longtemps par l'Eglise. Pour montrer à quel point cette secte hétérodoxe pousse la liberté de penser et la fureur d'innover en matière de religion, je vais traduire ici trois ou quatre morceaux de leurs ouvrages sur le sujet en question. Ce sera une nouvelle confirmation de ce que j'ai dit ci-dessus de la nécessité d'un juge dépositaire infaillible de la foi, et en même temps une terrible leçon pour ceux qui ne voudront pas captiver leur entendement sous l'obéissance de la foi, *captivantes intellectum ad obsequium fidei,* pour me servir des propres termes de saint Paul. Mais écoutons nos hérétiques réfractaires.....

« On peut voir au mot *enfer* ce qu'on oppose à ces idées des sociniens. Disons seulement ici que ce qui rend leur conversion impossible, c'est qu'ils combattent nos dogmes par les raisonnements philosophiques, lorsqu'ils ne devraient faire que se soumettre humblement, et imposer silence à leur raison, puisqu'enfin nous cheminons par foi et non point par vue, comme le dit très-bien saint Paul.....

« *Cinquième pas.* — Nous voici arrivés au mystère incompréhensible, mais divin, de la Trinité, cet éternel sujet de scandale des sociniens, cette cause de leur division d'avec les protestants, ce dogme enfin qu'ils ont attaqué avec tant d'acharnement, qu'ils en ont mérité le surnom d'*antitrinitaires.*

« Ils commencèrent par renouveler les anciennes hérésies de Paul de Samosate et d'Arius; mais bientôt, prétendant que les ariens avaient trop donné à Jésus-Christ, ils se déclarèrent nettement photiniens et surtout sabelliens; mais ils donnèrent aux objections de ces hérésiarques une toute autre force, et en ajoutèrent même de nouvelles qui leur sont particulières; enfin ils n'omirent aucune des raisons qu'ils crurent propres à déraciner du cœur des fidèles un dogme aussi nécessaire au salut, et aussi essentiel à la foi et aux bonnes mœurs.....

« *Sixième pas.* — Sur *l'incarnation* et la personne de Jésus-Christ, les unitaires ne se sont pas moins écartés de la foi pure et sainte de l'Eglise : comme ils avaient détruit le mystère de la Trinité, il fallait, par une conséquence nécessaire, attaquer jusque dans ses fondements celui de l'*incarnation;* car ces deux mystères ineffables exigeant, pour être crus, le même sacrifice de la raison à l'autorité, ils ne se seraient pas suivis s'ils eussent admis l'un et l'autre. Mais malheureusement ils n'ont été que trop conséquents, ainsi qu'on l'a pu voir, par tout ce qui précède.....

« *Septième pas.* — Sur *la discipline ecclésiastique, la politique et la morale.* — Les unitaires ont avancé des opinions qui ne sont ni moins singulières, ni moins hétérodoxes, et qui, jointes à ce qui précède, achèveront de faire voir (on ne peut trop le répéter) qu'en partant comme eux de la réjection d'une autorité infaillible en matière de foi, et en soumettant toutes les doctrines religieuses au tribunal de la raison, on marche dès ce moment à grands pas vers le déisme; mais ce qui est plus triste encore, c'est que le déisme n'est lui-même quoi qu'en disent ses apôtres, qu'une religion inconséquente; et que vouloir s'y arrêter, c'est errer inconséquemment, et jeter l'ancre dans des sables mouvants.....

« Rien n'est plus capable, ce me semble, que cette lecture, d'intimider désormais ceux qui se sont éloignés de la communion romaine, et qui refusent de reconnaître un juge infaillible de la foi; je ne dis pas dans le Pape, car ce serait se déclarer contre les libertés de l'Eglise gallicane, mais dans les conciles généraux présidés par le Pape.

« Après avoir prouvé, par l'exemple des unitaires, la nécessité de recourir à un pareil juge pour décider des matières de foi, il ne me reste plus, pour exécuter le plan que je me suis proposé, qu'à donner un abrégé succinct de la philosophie des sociniens; on y trouvera de nouvelles preuves des écarts dans lesquels on donne, lorsqu'on veut faire usage de sa raison, et l'on verra que cette manière de philosopher n'est au fond que l'art de décroire, si l'on peut se servir de ce terme.....

« Voilà ce que j'ai trouvé de plus curieux et de plus digne de l'attention des philosophes, dans les écrits des unitaires. J'ai tâché de donner à cet extrait analytique toute la clarté dont les matières qui y sont traitées sont susceptibles; et je n'ai pas craint de mettre la doctrine de ces sectaires à la portée de tous mes lecteurs; elle est si impie et si infectée d'hérésie, qu'elle porte sûrement avec elle son antidote et sa réfutation

D'ailleurs j'ai eu soin, pour mieux terrasser l'erreur, de renvoyer aux articles de ce dictionnaire, où toutes les hétérodoxies des unitaires doivent avoir été solidement réfutées, et où toutes les vérités de la religion et les dogmes de la véritable Eglise ont pu être éclaircis et mis par nos théologiens dans un si haut degré d'évidence et de certitude, qu'il faudrait se faire illusion pour n'en être pas frappé et pour n'en pas augurer l'entière destruction de l'incrédulité. Par le moyen de ces renvois, des esprits faibles, ou qui ne s'étant pas appliqués à sonder les profondeurs de la métaphysique, pourraient se laisser éblouir par des arguments captieux, seront à l'abri des séductions, et auront une règle sûre et infaillible pour juger du vrai et du faux.

« Je finirai cet article par une réflexion dont la vérité se fera sentir à tout lecteur intelligent.

« La religion catholique, apostolique et romaine est incontestablement la seule bonne, la seule sûre et la seule vraie, mais cette religion exige en même temps de ceux qui l'embrassent la soumission la plus entière de la raison. Lorsqu'il se trouve dans cette communion un homme d'un esprit inquiet, remuant et difficile à contenter, il commence d'abord par s'établir juge de la vérité des dogmes qu'on lui propose de croire, et ne trouvant point dans ces objets de sa foi un degré d'évidence que leur nature ne comporte pas, il se fait protestant; s'apercevant bientôt de l'incohérence des principes qui caractérisent le protestantisme, il cherche dans le socianisme une solution à ses difficultés, et il devient socinien; du socinianisme au déisme il n'y a qu'une nuance très-imperceptible, et un pas à faire, il le fait; mais comme le déisme n'est lui-même, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'une religion inconséquente, il se précipite insensiblement dans le pyrrhonisme, état violent et aussi humiliant pour l'amour-propre, qu'incompatible avec la nature de l'esprit humain: enfin, il finit par tomber dans l'athéisme, état vraiment cruel, et qui assure à l'homme une malheureuse tranquillité, à laquelle on ne peut guère espérer de le voir renoncer. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXVI, p. 109 à 128, art. *Unitaires*, par M. Naigeon.)

UNITÉ.

I. UNITÉ DE L'EGLISE. *Voy.* EGLISE.

FR. BACON. — « Puisque la religion est le principal lien de la société humaine, elle doit donc être assujettie elle-même aux liens d'une véritable unité. Les différends sur la religion sont des maux que les païens n'ont point connus; et cela n'est point étonnant: leur religion consistait plutôt dans des rites et dans un culte purement extérieur, que dans quelque doctrine ou confession de foi constante. Il est facile de présumer quelle pouvait être leur croyance, quand on se rappelle que les poëtes *étaient les pères et les docteurs de l'Eglise.* La *jalousie* est un des attributs du vrai Dieu: son culte ne souffre donc point de mélange et de partage; et voilà ce qui nous engage à parler un moment de l'unité de l'Eglise. Nous allons faire connaître quels en sont les effets et les bornes; et par quels différents moyens on peut la procurer.

« 1° L'unité a deux principaux effets (indépendamment de l'avantage de plaire souverainement à Dieu, avantage qui est supérieur à tous les autres): le premier regarde ceux qui sont hors de l'Eglise, et le second ceux qui vivent dans son sein.

« Il est certain que les hérésies et les schismes sont les plus grands des scandales qui affligent l'Eglise, et qu'ils sont même beaucoup plus funestes que la corruption dans les mœurs. Le corps spirituel ressemble en ce point au corps naturel, pour qui les blessures et la solution du continu sont en leur genre un plus grand mal que la putridité des humeurs: aussi n'est-il rien qui détourne plus puissamment d'entrer dans l'Eglise, ou engage plus fortement à en sortir, que la violation de l'unité. Il suit de là que dans les temps où il arrive plus fréquemment d'entendre dire aux uns, *ecce in deserto est*, le voilà qui est dans le désert et; aux autres: *ecce in penetralibus*, non, il est caché dans l'intérieur de sa maison (*Matth.* XXIV, 26); c'est-à-dire que dans les temps où les uns cherchent Jésus-Christ dans l'état extérieur de l'Eglise, et les autres dans les conventicules des hérétiques, il est absolument nécessaire de faire retentir presque continuellement aux oreilles des hommes, ces paroles *Nolite exire*, ne sortez point (*Matth.* XXIV, 26).

« Le Docteur des nations, appelé et choisi spécialement pour prendre soin des hommes qui *étaient hors de l'Eglise*, disait aux fidèles de Corinthe: *Si quelque infidèle ou quelque idiot entre dans votre assemblée, et qu'il vous entende parler à la fois différentes langues, ne vous prendra-t-il pas pour des insensés?* (*I Cor.* XIV, 24.) Mais si des athées et des profanes aperçoivent dans la religion tant de disputes et de combats d'opinions, ne seront-ils pas tentés de tenir un pareil langage? Dans le vrai, ce spectacle ne leur donnera-t-il pas un grand éloignement de l'Eglise, et ne les engagera-t-il pas à tourner en dérision ses dogmes et sa discipline?...

« Si on nous demande à présent quels sont les fruits et les avantages de l'unité à l'égard de ceux qui sont dans l'Eglise, nous répondrons *c'est la paix;* et ce mot dit tout: la paix entraîne effectivement un nombre infini de bénédictions à sa suite; elle affermit la foi, elle enflamme la charité; il y a plus encore, la paix extérieure de l'Eglise influe sensiblement dans la paix intérieure de la conscience, et fait encore succéder aux ouvrages et aux traités tumultueux de controverse, des traités paisibles sur la pénitence et les exercices de la dévotion.

« 2° Quant aux bornes et aux limites de l'unité, il n'est pas douteux qu'il n'est rien dans la religion de plus important, que d'en

assigner les véritables places, et de les y fixer. Deux excès sont également à éviter dans la détermination de ces limites. D'abord il est des hommes outrés dans leur zèle, à qui le mot seul de pacification est odieux, et qui semblent dire comme Jéhu à ceux qui parlait de paix : *Qu'avez-vous de commun avec la paix? Passez derrière moi et marchez à ma suite* (*IV Reg.* IX, 19). Il en est d'autres, au contraire, qui, tièdes comme des *Laodiciens* (*Apoc.*, III, 16), s'imaginent que les principaux points qui divisent les hommes en matière de religion, pourraient facilement s'unir et se concilier entre eux par des milieux, par des opinions qui tiendraient de l'un et de l'autre parti, par des rapprochements ingénieux ; en un mot, il est des hommes qui agissent en quelque sorte comme s'ils étaient chargés des fonctions d'arbitres entre Dieu et les hommes. On doit éviter avec soin l'un et l'autre excès ; et on l'évitera infailliblement si on se forme une idée nette et complète de cette alliance entre les Chrétiens, que Notre-Seigneur a consignée dans ces deux points : *Celui qui n'est pas avec nous est contre nous* (*Matth.* XII, 30). *Celui qui n'est pas contre nous est avec nous* (*Luc.* IX, 50); c'est-à-dire si l'on sépare et si l'on distingue exactement les points de la religion qui sont vraiment essentiels et fondamentaux, d'avec ceux qui n'appartiennent point proprement à la foi, qui ne sont que des opinions probables, ou des règles relatives au maintien de l'ordre et au bon gouvernement de l'Eglise.

« Ce que nous venons de dire pourra peut-être paraître trivial à bien des personnes, et même exécuté depuis longtemps; mais si l'esprit de parti dominait moins dans cette opération, les parties tomberaient plus facilement et plus généralement d'accord Je crois donc devoir proposer encore quelques vues sur cet objet, autant que ma faible capacité peut me le permettre.

« Il faut bien prendre garde que les hommes ne troublent et ne déchirent l'Eglise de Dieu par deux genres de controverse : le premier genre a lieu lorsque le sujet de la controverse est peu intéressant, ne mérite donc point d'être agité avec tant de contension, et tire de la contradiction seule toute son importance; car un saint Père a remarqué, avec autant d'esprit que de sagacité, *que la robe de Notre-Seigneur était sans couture, et que le vêtement de l'Eglise est de diverses couleurs;* d'où il conclut que s'il peut y avoir de la variété, il ne doit point y avoir de scission dans le vêtement de l'Eglise, *in veste varietas sit, scissura non sit.* Effectivement, l'unité et l'uniformité sont dans l'Eglise deux choses très-différentes L'autre genre de controverse étant vraiment important, la controverse a lieu lorsque la matière de la controverse étant vraiment importante, la controverse cependant s'embrouille et dégénère elle-même en de vaines subtilités; en sorte qu'à la fin il semble qu'il s'agisse moins de procurer à l'Eglise une utilité réelle, que de fournir à l'esprit un exercice.

« Quelquefois il arrive qu'un habile homme, témoin d'une dispute qu'ont entre eux des ignorants sur une question de doctrine, aperçoit clairement que ces gens-là, au fond, pensent de même et sont parfaitement d'accord; et que cependant, livrés à eux-mêmes, ces gens-là demeureraient éternellement divisés : or, si avec la petite supériorité de jugement que les hommes peuvent avoir les uns sur les autres, cette observation peut ne point échapper à quelques-uns d'entre eux, n'est-il pas souverainement croyable que le Dieu du ciel qui sonde et pénètre nos cœurs, voit aussi assez souvent, que nous autres, faibles créatures que nous sommes, dans les points sur lesquels nous disputons, ne différons pas réellement de sentiment; et ne peut-il pas, en conséquence, se complaire dans les uns et dans les autres.

« Saint Paul exprime très-bien la nature et le caractère des controverses de cette espèce dans l'avertissement et le précepte qu'il nous donne à leur sujet : *Evitez les profanes nouveautés de paroles, et les oppositions qui viennent d'une fausse science* (*I Tim.* VI, 20). Les hommes se créent effectivement des *oppositions* qui, dans le fond, n'existent point; ils en font des mots nouveaux qui acquièrent ensuite tant de crédit et de consistance, qu'au lieu que le sens devrait présider aux mots, ce sont les mots qui commandent au sens.

« Observons encore, qu'ainsi qu'il y a deux espèces de controverses très-vicieuses, il y a aussi deux sortes d'unités vraiment fausses, et qui n'en ont que le nom : 1° est-on vraiment uni, lorsque la paix n'est fondée que sur une ignorance qui brouille et confond tout? Car toutes les couleurs se ressemblent et sont égales dans les ténèbres; 2° est-ce une véritable unité que celle qui n'est formée et ne résulte, même dans les points fondamentaux, que de parties diamétralement opposées entre elles? La vérité et la fausseté sont semblables au fer et à la terre qui composaient les doigts des pieds dans la statue que Nabuchodonosor avait vue en songe : elles peuvent être mêlées l'une et l'autre, elles ne peuvent être unies et incorporées (*Dan.* II, 43).

« Nous avons promis de faire connaître les moyens propres à procurer l'unité. Nous dirons d'abord que les hommes doivent prendre garde qu'en voulant favoriser et affermir l'unité, ils ne blessent et ne renversent les lois *de la charité et de la société.* On ne connaît parmi les Chrétiens que deux glaives, le spirituel et le temporel; l'un et l'autre ont leur usage et leurs fonctions dans la défense et la protection de la religion; mais on ne doit pas employer le glaive temporel à la manière de Mahomet et de ses semblables : je veux dire qu'on ne doit point l'employer pour étendre la religion par les armes, ou violenter les consciences

par de cruelles persécutions : j'excepte les cas de scandales manifestes et extraordinaires, de blasphème ou de machination contre l'état civil, cas dans lesquels je conviens qu'on peut employer ce glaive. A plus forte raison, on ne doit point, dans le dessein de fomenter les séditions, les conjurations, les rébellions, remettre ce glaive entre les mains du peuple; ces excès et tous les autres de ce genre tendent manifestement à la subversion de tous les gouvernements qui sont pourtant tous autorisés de Dieu : en agir autrement, c'est briser la première table de la loi contre la seconde, et envisager tellement les hommes comme chrétiens, qu'on paraisse oublier qu'ils sont hommes. Le poëte Lucrèce s'étant représenté Agamemnon immolant sa propre fille, s'écrie ensuite : *tant la religion a pu persuader de maux :* qu'aurait-il donc dit, s'il eût connu le massacre de la Saint-Barthélemi en France et la conjuration des poudres en Angleterre? Certainement il serait devenu sept fois plus épicurien ou plus athée qu'il ne l'était.

« Le glaive temporel ne doit jamais être tiré dans les affaires de la religion qu'avec beaucoup de circonspection et de prudence : mais ce serait une chose monstrueuse que de le mettre entre les mains du peuple; c'est cependant ce que font les anabaptistes et les frénétiques de cette trempe, puissent-ils n'avoir jamais d'imitateurs ! Lucifer, sans doute, proféra un insigne blasphème, lorsqu'il dit : *Je monterai et je serai semblable au Très-Haut* (*Isa.* XIV, 14). Mais ce serait encore un blasphème plus horrible, si quelqu'un faisait dire à Dieu : *Je descendrai et je serai semblable au prince des ténèbres.* Ne serait-ce pas cependant le langage que tiendrait Dieu, et ce qu'il exécuterait en effet si, pour cause de la religion, il descendait du ciel et poussait les hommes à des crimes aussi atroces et aussi exécrables que ceux de massacrer les princes, de répandre le sang des peuples et de renverser de fond en comble les empires ? Faire descendre Dieu avec des intentions semblables, c'est faire descendre l'Esprit-Saint, non pas sous la forme d'une *colombe*, mais sous celle d'un *vautour* ou d'un *corbeau !* c'est arborer sur le vaisseau de l'Eglise le pavillon des pirates et des assassins.

« Aussi est-il juste, et la nécessité des temps où nous sommes l'exige impérieusement, que l'Eglise par son enseignement et ses décrets, les princes avec le glaive que Dieu a mis entre leurs mains, les écrivains habiles dans la religion ou la morale, en aiguisant contre eux leur style, concourent tous à précipiter jusqu'au fond de l'enfer, et à charger d'un opprobre éternel, les faits dont les anabaptistes nous ont rendus les spectateurs, et toutes les doctrines qui tendraient à les autoriser en quelque manière que ce soit : heureusement cela est déjà depuis longtemps exécuté en grande partie.

« Mais aussi il serait bien à souhaiter que les hommes dans tous les partis qu'ils ont à prendre au sujet de la religion ne perdissent jamais de vue cet avertissement de l'Apôtre : *Ira hominis non implet justitiam Dei;* la colère de l'homme ne remplit point la justice de Dieu (*Jac.* I, 20). Et s'il faut dire la vérité, nous adhérons pleinement à ce saint Père qui a remarqué avec sagesse et confessé avec candeur, *que ceux qui conseillent de gêner les consciences des hommes et de leur faire violence, couvrent, sous le prétexte de zèle, leurs propres passions, et, dans le fond du cœur, n'ont en vue que leur intérêt personnel.* » (*Serm. Fid.*, cap. 3.)

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. — « L'unité est un des caractères distinctifs de la véritable Eglise de Jésus-Christ.

« Par *unité*, les théologiens catholiques entendent le lien qui unit les fidèles par la profession d'une même doctrine, par la participation aux mêmes sacrements et par la soumission au même chef visible. La multitude des Eglises particulières qui sont répandues dans les différentes parties du monde ne préjudicie en rien à cette unité; toutes ces Eglises réunies ensemble ne formant qu'un seul et même tout moral, qu'un seul et même corps, en un mot, qu'une seule et même société, qui professe la même foi, qui participe aux mêmes sacrements, qui obéit aux mêmes pasteurs et au même chef. Or cette unité, selon les catholiques, est restreinte à une seule société, de laquelle sont exclus les hérétiques qui professent une foi différente, les excommuniés qui ne participent plus aux sacrements, les schismatiques qui refusent de se soumettre à l'autorité des pasteurs légitimes. Or, cette société c'est l'Eglise romaine, comme l'ont prouvé nos controversistes, dont on peut consulter les écrits.

« Les protestants conviennent que l'Eglise doit être unie; mais ils prétendent que cette unité peut subsister, sans que ses membres soient réunis sous un chef visible et qu'il suffit que tous les Chrétiens soient unis par les liens d'une charité mutuelle, et qu'ils soient d'accord sur les points fondamentaux de la religion. On sait que cette dernière condition est de l'invention du ministre Jurieu, et qu'elle jette les protestants dans l'impossibilité de décider de combien ou de quelles sectes l'Eglise pourra être composée, parce que chacun voulant ou prétendant déterminer à son gré quels sont ces points fondamentaux, les uns ouvrent la porte à toutes les sectes, tandis que d'autres la leur ferment. D'ailleurs, ces caractères *d'unité* qu'assignent les protestants sont, ou intérieurs ou invisibles, ou équivoques. Et, pour discerner l'unité de l'Eglise, il faut des caractères visibles, extérieurs, et de nature à frapper vivement les plus simples, et à leur montrer quelle est la société à laquelle ils doivent s'attacher. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XXXVI, p. 129 et 130, art. *Unité.*)

Aux aveux des protestants sur l'unité de

l'Église, déjà cités à l'article Église, ajoutons les quatre suivants :

Fessler. — « L'unité et la logique qui distinguent la constitution catholique manquent à la constitution protestante. La réforme n'a pas de chef suprême, par conséquent pas d'unité. » (Fessler, *Geschichte der Ungern*, t. VII, p. 677.)

Grave. — « Si l'on veut préserver l'unité de cette fluctuation d'opinion à l'égard des dogmes de la religion, il faut un juge souverain, un arbitre, une autorité positive. » (Grave, *Schriften.*)

L. Wix. — « Un trait caractéristique de la vraie religion, c'est de recommander à tous l'unité et la concorde. » (Samuel Wix, *Betrachtungen über die Zweckmæszigkeit, ein Konzilium zu halten, aus dem Englisch;* 1829, p. 23.)

Alberti. — « S'il est vrai que l'unité dogmatique ne règne ni ne peut régner dans l'Église protestante, approchons-nous de la tombe de Luther, et disons en gémissant : *Tout royaume divisé contre lui-même périra.* (*Matth.* xii, 25); rentrons donc alors dans le sein de l'Église catholique, qui est la plus forte, parce qu'elle conserve l'unité. » (Diakonus Pr. Alberti, *Theobald;* 1828.)

J. Reynaud. — « Ce n'est pas assez de proclamer l'unité par un système. Si l'on a en même temps le secret de disposer les cœurs à y conspirer, la loi, toute belle qu'elle soit, ne s'incarne pas, et les passions égoïstes qui ont dès lors, à son égard, l'avantage de sortir, non de l'esprit seulement, mais de l'homme lui-même, s'élèvent contre elle, comme on en voit un si frappant exemple dans la Gaule, et paralysent toute son action. Il n'y a au monde qu'une seule puissance qui soit capable de réaliser l'unité : c'est la charité par l'effet de laquelle tous les individus sympathisant vivent les uns dans les autres et ne font qu'un. Mais c'est une puissance qui ne se développe que par le signal de Dieu, et qui ne prend même toute son activité qu'à la condition qu'un idéal commun auquel toute âme se rapporte pareillement se soit implanté dans la foi, faisant aux hommes des égaux de leurs prochains, afin qu'ils puissent arriver plus aisément à y sentir des frères. Le règne de la véritable unité, c'est-à-dire de celle qui s'accorde avec la liberté, n'est donc possible que depuis les progrès qui se sont accomplis dans le cœur humain par le christianisme. Ainsi, pour le produire, il aurait fallu que le druidisme produisît préalablement l'Evangile, et il est évident que tel ne pouvait être son lot. » (J. Reynaud, *Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 409-415, art. *Druidisme.*)

II. Unité du genre humain.

Buffon a fait cette observation typique en réponse au plus fort argument contre l'unité de l'espèce humaine. — « Si le nègre et le blanc ne pouvaient produire ensemble, si même leur production demeurait inféconde; si le mulâtre était un vrai mulet, il y aurait alors deux espèces bien distinctes : le nègre serait à l'homme ce que l'âne est au cheval, ou plutôt, si le blanc était homme, le nègre ne serait plus un homme; ce serait un animal à part comme le singe, et nous serions en droit de penser que le blanc et le nègre n'auraient point une origine commune. Mais cette supposition même est démentie par le fait; et puisque tous les hommes peuvent communiquer et produire ensemble, tous les hommes viennent de la même souche et sont de la même famille. » (Buffon, *Histoire de l'âne.*)

Michelet.— « En vérité, pour qui ne verrait pas dans le genre humain la grande famille de Dieu, l'unité de création et de fin, il y aurait quelque chose de prestigieux et de quoi troubler l'esprit à entendre ces voix qui s'écoutent et se répondent de l'Indus à la Tamise. Ce fut pour moi une grande émotion lorsque j'entendis pour la première fois ce chœur universel; un tel accord du monde, si surprenant dans les langues, me touchait profondément dans le droit. Tout au rebours du sceptique Montaigne, qui s'informe si curieusement des usages de tous les peuples, pour y surprendre des contradictions morales, j'en admirais la concordance : le miracle devenait sensible. De ma petite existence d'un moment, je voyais, je touchais, indigne, l'éternelle communion du genre humain, fraternité des peuples, fraternité des idées, je distinguai l'une et l'autre dans l'analogie des symboles. Tout se tient encore dans ces hautes antiquités, parce que tout tient à l'origine commune, les idées les plus diverses dans leurs développements m'apparaissaient unes en leur naissance. Je voyais dans ces profondeurs sourdre ensemble tous ces fleuves qui, parvenus à la surface, s'éloignent de plus en plus. » (*Origine du droit.*)

III. Unité des langues. *Voy.* Langage.

Nous compléterons par les citations suivantes celles que nous avons déjà données à ce sujet.

« Si jamais quelque conception philosophique venait multiplier encore les berceaux du genre humain (disait un savant russe, le comte Goulianoff, dans un travail qui, après une année d'examen, fut adopté et consacré par la décision conforme de l'Académie de Saint-Pétersbourg), l'*identité des langues* serait toujours là pour détruire le prestige et cette autorité ramènerait, je pense, l'esprit le plus prévenu. » (*Discours sur l'étude fondamentale des langues;* Paris, 1822, p. 31.) — « Toutes les langues peuvent être considérées comme les dialectes d'un langage maintenant perdu. » (*Conclusion de l'Académie de Saint-Pétersbourg; Bulletin universel*, vol. Ier, pag. 380.)

Le savant Jules Klaproth, si profondément versé dans la connaissance de la littérature asiatique, bien qu'il eût le malheur de nourrir encore dans son esprit d'arrière-prévention contre la vérité révélée, écrivait aussi : — « L'affinité universelle des langues est placée dans un jour si vif, que tout le monde doit la considérer comme complète-

ment démontrée; ceci, ajoute-t-il, n'est explicable dans aucune autre hypothèse, qu'en admettant que les fragments d'un langage primitif existent encore dans toutes les langues de l'ancien et du nouveau monde. » (*Asia polyglotta*, Préface, p. 9.)

« Cette merveilleuse uniformité, dit Malte-Brun, dans la manière particulière de former les conjugaisons des verbes, d'une extrémité de l'Amérique à l'autre, favorise singulièrement la supposition d'un peuple primitif, qui a formé la souche commune de toutes les nations de l'Amérique ! » (Malte-Brun, p. 21.) Conclusion que M. Alexandre de Humboldt généralisait encore davantage en disant: — « Quelque isolés que certains langages puissent d'abord paraître, quelque singuliers que soient leurs caprices et leurs idiomes, tous ont une analogie entre eux, et leurs nombreux rapports s'apercevront plus facilement à proportion que l'histoire philosophique des nations et l'étude des langues approcheront de la perfection. » (*Ap.* Klaproth, *Asia polyglotta*, p. 6.)

— « Il est prouvé aujourd'hui, dit ce dernier, par les résultats de ces études laborieuses, que toutes les langues dérivent d'une souche commune, dont le siége a été l'Orient. On distinguait jadis plusieurs langues-mères; aujourd'hui l'on ne connaît plus que des sœurs, les unes aînées, les autres cadettes, mais toutes également dérivées de la langue primitive qui est éteinte. » (Ajasson.)

Balbi, l'actif et savant auteur de l'*Atlas ethnographique du globe*, qui a recueilli les renseignements les plus précieux dans le champ de cette science, en précise ainsi les derniers résultats : « — La conclusion à laquelle nous ont conduit nos recherches sur la classification ethnographique des peuples, amène cette réflexion remarquable, que nous trouvons justement dans l'ancien monde, où Moïse nous représente l'origine des sociétés et le berceau de tous les peuples de la terre, les trois classes essentiellement différentes auxquelles le célèbre baron de Humboldt pense que l'on peut réduire les formes grammaticales de l'étonnante variété des peuples connus. »

— Le chevalier de Paravey, en s'aidant de tous les travaux de la science ethnographique, en déduisit alors cette conclusion importante : — « Qu'il n'a existé qu'un seul et unique centre de civilisation par toute la terre, et que tous les peuples ont puisé leur civilisation à la même source et dans le même pays où la Genèse place la famille de Noé après le déluge. »

UNIVERS. — *Voy.* Monde. — Nous nous bornerons ici à résumer dans les deux citations suivantes ce que les philosophes, les savants et les naturalistes ont dit de l'univers comme démonstration vivante de l'existence, de la grandeur, de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu.

Voltaire. — « En apercevant l'ordre, l'artifice prodigieux, les lois mécaniques et géométriques qui règnent dans l'univers, les moyens, les fins innombrables de toutes choses, je suis saisi d'admiration et de respect. Je juge incontinent que, si les ouvrages des hommes, les miens même, me forcent à reconnaître en nous une intelligence, je dois en reconnaître une bien supérieurement agissante dans la multitude de tant d'ouvrages. J'admets cette intelligence suprême sans craindre que jamais on puisse me faire changer d'opinion. Rien n'ébranle en moi cet axiome : *Tout ouvrage démontre un ouvrier.* » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XX, p. 70.)

C. Bonnet. — « La philosophie nous donne les plus hautes idées de l'univers. Elle nous le représente comme la collection systématique ou harmonique de tous les êtres créés. Elle nous apprend qu'il n'est un système que parce que toutes les pièces s'engrénant pour ainsi dire les unes dans les autres, concourent à produire ce tout unique, qui dépose si fortement en faveur de l'unité et de l'intelligence de la cause première.

« Comme rien ne saurait exister sans une raison suffisante, c'est une conséquence nécessaire de ce grand principe, que tout soit lié ou harmonique dans l'univers. Ainsi rien n'y est solitaire ou séparé, car s'il existait un être absolument isolé, il serait impossible d'assigner la raison suffisante de l'existence d'un tel être. Et il ne faudrait pas dire que Dieu a voulu le créer isolé, parce que la volonté divine ne peut elle-même se déterminer sans raison suffisante, et qu'il n'y en aurait point pour créer un être, qui ne tiendrait absolument à rien, et pour le créer avec telles ou telles déterminations particulières.

« L'existence et les déterminations particulières de chaque être sont toujours en rapport à l'existence et aux déterminations des êtres correspondants ou voisins. Le présent a été déterminé par le passé; le subséquent, par l'antécédent. Le présent détermine l'avenir. L'harmonie universelle est ainsi le résultat de toutes les harmonies particulières des êtres coexistants et des êtres successifs.

« Une force répandue dans toutes les parties de la création anime ces grandes masses sphériques, dont l'assemblage compose ces divers systèmes solaires que nous ne parvenons point à dénombrer, et dont nous ne découvrons que les foyers ou les soleils.

« En vertu de cette force, notre soleil agit sur les planètes et sur les comètes du système auquel il préside. Les planètes et les comètes agissent en même temps sur le soleil et les unes sur les autres. Notre système solaire agit sur les systèmes voisins : ceux-ci font sentir leur action à des systèmes plus éloignés, et cette force, qui les anime tous, pénètre ainsi de système en système, de masse en masse, jusqu'aux extrémités les plus reculées de la création.

« Non-seulement tous les systèmes et tous les grands corps d'un même système, sont harmoniques entre eux; ils le sont encore dans le rapport à la coordination et

aux déterminations des divers êtres qui peuplent chaque monde planétaire.

« Tous ces êtres, gradués ou nuancés à l'infini, ne composent qu'une même échelle, dont les degrés expriment ceux de la perfection corporelle et de la perfection intellectuelle que renferme l'univers.

« L'univers est donc la somme de toutes les perfections réunies et combinées, et le signe représentatif de la perfection souveraine.

« Cet attribut adorable que nous nommons bonté dans la cause première, est proprement cette souveraine sagesse qui a tout préordonné pour le plus grand bonheur des êtres sentants et des êtres intelligents.

« La sagesse agit par des lois conformes à sa nature. Ces lois sont les règles immuables de sa volonté.

« Une de ces lois exige que l'état antécédent d'un être détermine son état subséquent ; c'est que si l'état subséquent d'un être n'était pas déterminé par l'état qui a précédé immédiatement, il n'y aurait aucune raison suffisante de l'existence de cet état subséquent.

« La volonté divine ne saurait être elle-même cette raison suffisante, parce qu'il est contre la nature de la volonté de se déterminer sans motifs. Or, comment la volonté divine pouvait-elle être déterminée à faire succéder l'état B à l'état A, si l'état A ne renfermait rien qui déterminât par lui-même l'existence de l'état B ? Si tout autre état avait pu être également choisi, comment la volonté divine aurait-elle pu se déterminer entre tant de détails divers qui, dans cette supposition, pouvaient également succéder à l'état A ?

« Je reprendrai ici un principe qui ne me sera pas contesté par ceux qui ont beaucoup médité sur les perfections de l'Etre suprême, c'est que sa volonté tend essentiellement au bien et au plus grand bien. Cette sagesse adorable, qui a appelé à l'existence l'universalité des êtres, parce qu'il était de sa nature de faire des heureux, et le plus heureux qu'il était possible, cette sagesse a voulu sans doute la plus grande perfection possible de toutes ses créatures. Et si son plan exigeait que les êtres sentants qui habitent une certaine planète, passassent successivement par divers degrés subordonnés de perfection, elle a préétablie dès le commencement les moyens destinés à accroître de plus en plus la somme de leur perfection, et à lui donner enfin toute l'extension que leur nature peut comporter. » (*Palingénésie philosophique*, par C. Bonnet, p. 240 à 245, et part. XIV, p. 63 à 74.)

« *Unité et bonté de l'univers.* — L'unité du dessein nous conduit à l'unité de l'intelligence qui l'a conçu. L'harmonie de l'univers ou les rapports qu'ont entre elles les diverses parties de ce vaste édifice prouvent que sa cause est une. L'effet de cette cause est *un* aussi. L'univers est cet effet.

« Il est tout ce qui est, et tout ce qui pouvait être. Le possible n'est pas ici ce qui l'est en soi, ou dans les idées qui le constituent ; mais ce qui l'est relativement à la collection des attributs de la cause ordinatrice. L'objet de la puissance était aussi celui de la sagesse.

« La volonté efficace a donc réalisé tout ce qui pouvait l'être. Un seul acte, de cette volonté a produit l'univers : le même acte le conserve. Dieu est ce qu'il a été et ce qu'il sera : ce qu'il a voulu, il le veut encore.

« L'intelligence, qui saisit à la fois toutes les combinaisons des possibles, a vu de toute éternité le vrai bon, et n'a jamais délibéré. Elle a agi ; elle a déployé sa souveraine liberté ; et l'univers a reçu l'être.

« Ainsi l'univers a toute la perfection qu'il pouvait obtenir d'une CAUSE dont un des premiers attributs est la sagesse, et en qui la bonté est sagesse encore.

« Il n'y a donc point dans l'univers de mal absolu, parce qu'il ne renferme rien qui ne puisse être l'effet ou la cause de quelque bien, qui n'aurait pas existé sans cette chose que nous nommons mal ; si tout avait été isolé, il n'y aurait point eu d'harmonie. Si quelque chose avait été imprimé, il y aurait eu un vide dans la chaîne, et de l'enchaînement universel résultait la subordination des êtres, et leurs relations à l'espace et au temps.

« Le pignon d'une machine se plaindra-t-il qu'il n'en soit pas la maîtresse roue ? Celle-ci devenue pignon formerait la même plainte, et, pour anéantir ces plaintes insensées, il faudrait anéantir la chose elle-même.

« Vous dites : Pourquoi l'homme n'est-il pas aussi parfait que l'ange ? Vous voulez dire, sans doute, pourquoi l'homme n'est-il pas ange ? Demandez donc aussi, pourquoi le cerf n'est pas homme ? Mais l'existence du cerf supposait celle des herbes qui devaient le nourrir. Voudriez-vous donc encore que ces herbes eussent été autant de petits hommes ? Leur conversation et leur multiplication auraient dépendu de la terre, de l'eau, de l'air, du feu : oseriez-vous insister et demander enfin pourquoi les parties constituantes de ces éléments ne sont pas des *homoncules* ?

« Avouez votre erreur, et reconnaissez que chaque être a la perfection qui convenait à sa fin. Il cesserait de la remplir, s'il cessait d'être ce qu'il est. En changeant de nature il changerait de place, et celle qu'il aurait occupée à la hiérarchie universelle devait l'être encore par un être semblable à lui, ou l'harmonie serait détruite.

« Ne jugeons donc point des êtres considérés en eux-mêmes ; mais apprécions-les dans le rapport à la place qu'ils doivent tenir dans le système. Certains résultats de leur nature sont des maux ; pour empêcher que ces maux n'existassent, il aurait fallu laisser ces êtres dans le néant ou créer un autre univers. De l'action réciproque des solides et des fluides résulte la *vie :* et cette action même continuée est la cause naturelle de la mort. L'immortalité aurait donc supposé

un autre plan; car notre planète n'était pas en rapport avec des êtres immortels.

« L'ensemble de tous les ordres de perfections relatives compose la perfection absolue de ce tout, dont Dieu a dit qu'il était bon.

« Ce système immense d'êtres coexistants et d'êtres successifs n'est pas moins un dans la succession que dans la coordination; puisque le premier chaînon est lié au dernier par les chaînons intermédiaires. Les événements actuels préparèrent les plus éloignés. Le germe qui se développa dans le sein de Sara préparait l'existence d'un grand peuple et le salut des nations. »

« *L'univers considéré dans ses grandes parties.* — Lorsque la sombre nuit a étendu son voile sur les plaines azurées, le firmament étale à nos yeux sa grandeur. Les points étincelants dont il est formé, sont les soleils que le Tout-Puissant a suspendus dans l'espace, pour y éclairer et échauffer les *mondes* qui roulent autour d'eux. »

« ***Les cieux racontent la gloire du Créateur, et l'étendue fait connaître l'ouvrage de ses mains.*** Le génie sublime, qui s'énonçait avec tant de noblesse, ignorait cependant que les astres qu'il contemplait fussent des soleils. Il devançait le temps, et entonnait le premier l'hymne majestueuse que les siècles futurs, plus éclairés, devaient chanter après lui à la louange du maître des mondes.

« L'assemblage de ces grands corps se divise en divers systèmes, dont le nombre surpasse peut-être celui des grains de sable que la mer jette sur ses bords.

« Chaque système a donc à son centre ou à son foyer une étoile ou un soleil, qui brille d'une lumière propre, et autour duquel circulent différents ordres de globes opaques, qui réfléchissent, avec plus ou moins d'éclat, la lumière qu'ils empruntent de lui et qui nous les rend visibles.

« Ces globes, qui paraissent errer dans l'armée des cieux sont des planètes dont les principales ont le soleil pour centre commun de leurs révolutions périodiques, et dont les autres, qu'on nomme secondaires, tournent autour d'une planète principale qu'elles accompagnent comme des satellites dans sa révolution annuelle.

« Vénus et la Terre ont chacune leurs satellites. Un jour sans doute on en découvrira à Mars. Jupiter en a quatre. Saturne cinq, et un anneau ou atmosphère lumineuse qui semble faire la fonction d'un amas de de petites lunes; placés à près de trois cent millions de lieues du soleil, il en aurait reçu une lumière trop faible, si ses satellites et son anneau ne l'eussent augmentée en la réfléchissant.

« Nous connaissons dix-sept planètes qui entrent dans la composition de notre système solaire; mais nous ne sommes pas assurés qu'il n'y en ait pas davantage : leur nombre s'est fort accru par l'invention des télescopes; des instruments plus parfaits, des observateurs plus assidus ou plus heureux, l'accroîtront peut-être encore. Ce satellite de Vénus, entrevu dans le dernier siècle, et revu depuis peu, présage à l'astronomie de nouvelles conquêtes.

« Non-seulement il était réservé à l'astronomie moderne d'enrichir notre ciel de nouvelles planètes, il lui était encore donné de reculer les bornes de notre tourbillon. Les comètes, que leurs apparences trompeuses, leur queue, leur chevelure, leur direction quelquefois opposée à celle des planètes, et très-souvent différente, leurs apparitions et leurs disparitions, faisaient regarder comme des météores allumés dans l'air par une puissance irritée, sont devenues des corps planétaires dont nos astronomes calculent les longues routes, prédisent les retours éloignés, et déterminent le lieu, les apparences et les écarts. Plus de trente de ces corps reconnaissent aujourd'hui l'empire de notre soleil, et les orbes que quelques-uns tracent autour de cet astre sont si étendus, qu'ils n'achèvent de les parcourir qu'au bout d'une longue suite d'années ou même de plusieurs siècles.

« Enfin, c'était encore l'astronomie moderne qui devait apprendre aux hommes que les étoiles sont réellement innombrables, et que des constellations, où l'antiquité n'en comptait qu'un petit nombre, en renferment des milliers. Le ciel des Thalès et des Hipparque était bien pauvre en comparaison de celui que les Huygens, les Cassini, les Halley nous ont dévoilé.

« Le diamètre du grand orbe que notre planète décrit autour du soleil est de plus de soixante millions de lieues, et cette vaste circonférence s'évanouit et devient un point, lorsque l'astronome veut s'en servir à mesurer l'éloignement des étoiles fixes.

« Quelle est donc la masse réelle de ces points lumineux pour être encore sensible à cette énorme distance? Le soleil est environ un million de fois plus grand que la terre, et cent dix fois plus grand que toutes les planètes prises ensemble. Si les étoiles sont des soleils, comme leur éclat le persuade, beaucoup peuvent surpasser le nôtre en grandeur ou du moins l'égalent.

« Mortel orgueilleux et ignorant! lève maintenant les yeux au ciel, et réponds-moi : Quand on retrancherait quelques-uns de ces luminaires qui pendent à la voile étoilée, tes nuits en deviendraient-elles plus obscures? Ne dis donc pas : Les étoiles sont faites pour moi, c'est pour moi que le firmament brille de cet éclat majestueux. Insensé! tu n'étais point le premier objet des libéralités du Créateur lorsqu'il ordonnait Syrius, et qu'il en compassait les sphères.

« Tandis que les planètes exécutent autour du soleil ces révolutions périodiques qui règlent le cours de leurs années, elles en exécutent une autre sur elles-mêmes qui détermine leur alternative de leurs jours et de leurs nuits.

« Mais comment ces grands corps demeurent-ils suspendus dans l'espace? Quel pou-

voir secret les retient dans leurs orbes, et les fait circuler avec tant de régularité et d'harmonie? La *pesanteur*, cet agent puissant, est le principe universel de cet équilibre et de ces mouvements. Elle pénètre intimement tous les corps. En vertu de cette force, ils tendent les uns vers les autres dans une proportion relative à leur distance et à leur masse. Ainsi les planètes tendent vers le centre commum du système, et elles s'y seraient bientôt précipités, si le Créateur, en les formant, ne leur eût imprimé un mouvement projectile ou centrifuge, qui tend continuellement à les éloigner du centre. Chaque planète, obéissant à la fois à ces deux forces, décrit une courbe qui en est le produit. Cette courbe est une ellipse plus ou moins allongée, à un des foyers de laquelle est placé le soleil ou une planète principale. C'est ainsi que la même force qui détermine la chute d'une pierre, devient le principe second des mouvements célestes : mécanique admirable, dont la simplicité et l'énergie nous instruisent sans cesse de la profonde sagesse de son Auteur!

« La terre, si vaste aux yeux des fourmis qui l'habitent, et dont la circonférence est de neuf mille lieues, est environ mille fois plus petite que Jupiter, qui ne paraît à l'œil nu que comme un atome brillant.

« Deux troupes d'académiciens, nouveaux argonautes, ont eu, dans ces derniers temps, la gloire de déterminer la véritable figure de notre planète, et de démontrer une sphéroïde aplatie aux pôles et élevée à l'équateur; mais Newton eut une plus grande gloire, celle de la découvrir du fond de son cabinet et par la seule force de son génie. Cette figure est encore l'effet de la pesanteur, combinée avec la force centrifuge; et ces deux forces agissant sous différents astres, varient leur figure, et les rendent des sphéroïdes plus ou moins aplaties, comme elles rendent leurs orbes plus ou moins allongés.

« La surface des terres présente de grandes inégalités. Ici, ce sont de vastes plaines entrecoupées de collines et de vallons. Là, ce sont de longues chaînes de montagnes, qui portent dans les nues leurs sommets glacés, et entre lesquelles règnent de profondes vallées. Du sein des montagnes naissent les fleuves, qui, après avoir arrosé diverses contrées et produit çà et là, par l'élargissement de leur lit, des étangs et des lacs, vont décharger leurs eaux dans la mer, et lui rendre ce que l'évaporation lui avait enlevé.

« La mer nous offre ses îles éparses de tous côtés, ses bancs, ses écueils, ses courants, ses gouffres, ses tempêtes, et ce mouvement si régulier et si admirable qui élève et abaisse ses eaux deux fois en vingt-quatre heures.

« Partout les terres et les mers sont peuplées de plantes et d'animaux, dont les espèces, infiniment variées, s'assortissent à chaque lieu. Les hommes divisés en corps de nations, en peuplades, en familles, couvrent la surface du globe; ils la modifient et l'enrichissent par leurs travaux divers, et se construisent, de l'un à l'autre pôle, des habitations qui répondent à leurs mœurs, à leur génie, au terrain, au climat, etc., etc.

« Une substance rare, transparente, élastique, environne la terre de toutes parts jusqu'à une certaine hauteur; cette substance est l'atmosphère, séjour des vents, réservoir immense de vapeurs et d'exhalaisons qui, tantôt rassemblées en *nuages* plus ou moins épais, embellissent notre ciel par leurs figures et par leurs couleurs, ou nous étonne par leurs feux et par leurs éclats; et qui tantôt se résolvant en rosées, en brouillards, en pluies, en neige, en grêle, etc., rendent à la terre ce qui s'en était exhalé.

« La lune, de toutes les planètes la plus voisine de la terre, est aussi celle que nous connaissons le mieux. Son globe, environ quarante-cinq fois plus petit que le nôtre, nous présente toujours la même face, parce qu'il tourne sur lui-même précisément dans le même espace de temps qu'il emploie à tourner autour de la terre, dont il est le satellite.

« Il a ses phases, ou ses accroissements ou ses décroissements graduels et périodiques de lumière, suivant qu'il se trouve placé relativement au soleil, qui l'éclaire, et à la terre vers laquelle il réfléchit la lumière de cet astre.

« Le disque de la lune se divise extérieurement en parties lumineuses et en parties obscures. Les premières semblent analogues aux terres de notre globe, les secondes paraissent répondre à nos mers.

« On observe dans les parties lumineuses des endroits plus éclairés que le reste, qui jettent de côté une ombre que l'on mesure, et dont on suit la marche. Ces endroits sont des montagnes plus hautes que les nôtres, proportionnellement à la grandeur de la lune, et dont on voit le soleil dorer les cimes lorsque la planète est en quartier; la lumière descendant peu à peu vers le pied de ces montagnes, elles paraissent enfin entièrement éclairées. Les unes sont isolées, les autres composent de très-longues chaînes.

« On aperçoit encore çà et là, dans les parties lumineuses, des espèces de puits où règne une profonde obscurité. Le fond de quelques-uns de ces puits paraît quelquefois traversé de traits lumineux.

« Les parties obscures de la lune paraissent en général très-unies, et telles à peu près que paraîtraient nos mers vues de la lune. On y remarque cependant des espèces d'inégalités, des endroits moins obscurs qu'on soupçonnerait, des îles et des bas-fonds. Mais n'étendons pas trop ces rapports. Si l'auteur de la nature a varié ici-bas les moindres individus, quelle ne doit pas être la variété des traits par lesquels il a différencié un monde d'un autre monde?

« Vénus a, comme la lune, ses phases, ses taches, ses montagnes; c'est même à ces *montagnes*, plus hautes et plus nombreuses encore que celles de la lune, et

très-propres à réfléchir fortement la lumière du soleil, que Vénus doit son principal éclat. Le télescope nous découvre encore des taches dans Mars et dans Jupiter. Celles de Jupiter composent de larges bandes, qui ont de grands mouvements, à peu près comme si l'Océan se répandait sur les terres, et les laissait ensuite à sec en se retirant.

« Mercure et Saturne nous sont peu connus: le premier, parce qu'il est trop près du soleil; le second, parce qu'il en est trop éloigné.

« Enfin le soleil lui-même a ses taches, qui paraissent se mouvoir régulièrement, et dont le volume égale et surpasse même assez souvent celui des plus grandes planètes.

« Cet astre est encore pourvu d'une atmosphère qui s'étend au moins jusqu'à notre planète, et qui paraît, après son coucher, comme un nuage blanchâtre et transparent en forme de lance, couchée obliquement sur le zodiaque, et qui en a pris le nom de *lumière zodiacale.* La matière de cette atmosphère, attirée fortement par les pôles de la terre, se précipite dans les couches supérieures de l'air; et n'y donne-t-elle pas naissance aux aurores boréales, dont les colonnes bizarrement coupées, les jets lumineux, les arcs diversement colorés, éclairent et embellissent les longues nuits de l'habitant du pôle.

« *Pluralité des mondes.* — Si des globes dont la grandeur égale ou surpasse, même de beaucoup, celle de notre planète; si des globes, qui tournent, comme la terre, autour du soleil et sur eux-mêmes; si des globes, qui sont le centre commun des révolutions d'une ou de plusieurs lunes; si des globes, où l'on aperçoit diverses choses semblables ou analogues à ce que l'on voit sur la terre; si ces globes, dis-je, étaient sans habitants, quelle serait leur destination, leur fin?

« Que l'univers paraîtrait chétif et peu digne de la majesté adorable du Créateur, s'il était resserré dans les bornes étroites de ce petit amas de boue sur lequel nous rampons! Agrandissant notre esprit et reculant les limites de l'univers, les étoiles, vues au télescope, sont innombrables: leur scintillement prouve qu'elles brillent d'une lumière qui leur est propre; et puisqu'elles sont encore visibles à des distances incomparablement plus grandes que celles de Saturne, nous pouvons en inférer qu'elles sont autant de soleils. Notre soleil, vu d'une étoile, ne paraîtrait lui-même qu'une étoile. Il existe donc un nombre innombrable de soleils; et quelle serait leur utilité, s'il n'y avait point d'êtres qui participassent aux avantages de leur lumière et de leur chaleur? N'est-il donc pas naturel de penser qu'ils éclairent d'autres mondes, que leur prodigieux éloignement nous dérobe, et qui ont, comme la nôtre, leurs productions et leurs habitants?

« L'imagination succombe sous le poids de la création. Elle cherche la terre et ne la démêle plus; elle se perd dans cet amas immense de corps célestes, comme un grain de poussière dans une haute montagne. Qui sait pourtant si, au centre de chacun de ces mondes, il n'y a pas encore un tourbillon, qui a son soleil, ses planètes, ses satellites et ses habitants? Qui sait si, au centre de chacune de ces petites planètes, il n'y a pas encore un tourbillon proportionnel? Qui sait enfin le terme où cette dégradation expire?

« Mais élevons-nous plus haut, et, portés sur des ailes majestueuses de la révélation, traversons ces myriades de mondes, et approchons-nous du ciel, où Dieu habite.

« Parvis resplendissants de la gloire céleste, demeures éternelles des esprits bienheureux, saint des saints de la création, lumière inaccessible, trône auguste de celui qui est, un vermisseau pourrait-il vous décrire!

« *Division générale des êtres.* — Les esprits purs, substances immatérielles et intelligentes; les corps, substances étendues et solides; les êtres mixtes, formés de l'union d'une substance immatérielle et d'une substance corporelle, sont les trois classes générales d'êtres que nous voyons et que nous concevons dans l'univers.

« *Immensité de la chaîne des êtres.* — Entre le degré le plus bas et le degré le plus élevé de la perfection corporelle ou spirituelle, il est un nombre presque infini de degrés intermédiaires. La suite de ces degrés compose la chaîne universelle. Elle unit tous les êtres, lie tous les mondes, embrasse toutes les esphères. Un seul être est hors de cette chaîne, et c'est celui qui l'a faite.

« Un nuage épais nous dérobe les plus belles parties de cette chaîne immense, et ne nous en laisse entrevoir que quelques chaînons mal liés, interrompus et dans un ordre très-différent, sans doute, de l'ordre naturel.

« Nous la voyons serpenter sur la surface de notre globe, percer dans ses entrailles, pénétrer dans les abîmes de la mer, s'élancer dans l'atmosphère, et s'enfoncer dans les espaces célestes où nous ne la découvrons plus que par les traits de feu qu'elle jette çà et là.

« Mais si nos connaissances sur la chaîne des êtres sont très-imparfaites, elles suffisent au moins pour nous donner les plus hautes idées de cette magnifique progression et de la variété qui règne dans l'univers.

« *L'homme en commerce avec Dieu par la religion.* — Un dernier trait de la grandeur de l'homme et de sa suprême élévation sur les animaux est le commerce qu'il a avec son Créateur par la religion.

« Enveloppés des plus épaisses ténèbres, les animaux ignorent la main qui les a formés. Ils jouissent de l'existence, et ne sauraient remonter à l'auteur de la vie. L'homme seul s'élève à ce divin principe, et prosterné aux pieds du trône de Dieu, il adore dans les sentiments de la vénération, la plus profonde et la plus vive gratitude, la bonté ineffable qui l'a créé.

« Par une suite des éminentes facultés

dont l'homme est enrichi, Dieu daigne se révéler à lui, et le mener comme par la main dans les routes du bonheur. Les différentes lois qu'il a reçues de la Sagesse suprême sont les grands flambeaux placés de distance en distance sur le chemin qui le conduit du temps à l'éternité.

« Eclairé par cette lumière céleste, l'homme avance dans la carrière de gloire qui lui est ouverte, et déjà il saisit la couronne de vie et en ceint son front immortel. » (*Contemplation de la nature*, par C. **Bonnet**, chap. 3, 4, 5, 6 et 9, p. 6 à 40 et 117 à 120.)

V

VANITÉ. — « Il n'y a point de folie dit J.-J. Rousseau, dont on ne puisse désabuser un homme qui n'est pas fou, hors la vanité; pour celle-ci, rien n'en guérit que l'expérience, si toutefois quelque chose peut en guérir.

« La vanité de l'homme est la source de ses plus grandes peines; et il n'y a personne de si parfait et de si fêté, à qui elle ne donne plus de chagrin que de plaisirs. Si jamais la vanité fit quelque heureux sur la terre, *à coup sûr, cet heureux n'était qu'un sot.*

« La vanité ne respire qu'exclusion et que préférence; exigeant tout et n'accordant rien, elle est toujours inique. » (*Pensées*, p. 95.)

J.-J. Rousseau peint aussi en ces termes la vanité des choses terrestres :

« Je ne vois partout que sujet de mécontentement, et je ne suis point content; une langueur secrète s'insinue au fond de mon cœur, je le sens vide et gonflé : l'attachement que j'ai pour tout ce qui m'est cher ne suffit pas pour l'occuper; il lui reste une force inutile, dont il ne sait que faire. Cette peine est bizarre, j'en conviens, mais elle n'est pas moins réelle, je suis trop heureux, le bonheur m'ennuie. Concevez-vous quel remède à ce bien être ? Pour moi, je vous avoue qu'un sentiment si peu raisonnable et si peu volontaire a beaucoup ôté du prix que je donnais à la vie; et je m'imagine par quelle sorte de charme on peut y trouver qui me manque ou qui me suffise. Un autre sera-t-il plus heureux ou plus sensible que moi ? Aimera-t-il mieux son père, ses amis, ses proches ? En sera-t-il mieux aimé ? Mènera-t-il une vie plus de son goût ? Sera-t-il plus libre d'en choisir une autre? Jouira-t-il d'une meilleure santé? Aura-t-il plus de ressources contre l'ennui, plus de liens qui l'attachent au monde ? Et toutefois j'y vis inquiet; mon cœur ignore ce qui lui manque; il désire ce qu'il n'a pas. » (*Emile*, t. II, p. 455.)

VARIATIONS du protestantisme.— *Voyez* Protestantisme et Réformation.

Pierre **Leroux**. — « L'*Histoire des variations* de Bossuet est sans contredit un chef-d'œuvre de controverse. Il y avait dans ce livre de quoi terrasser le protestantisme; on prouvait aux protestants que leur insurrection n'avait été qu'une mêlée confuse, où chacun de leur docteur était venu armé d'idées hétérogènes, sans accord et sans unité. On mettait à nu leur anarchie; on couvrait de ridicule leurs étonnantes variations depuis la confession d'Ausbourg jusqu'au synode de Dordrecht. Bossuet faisait plus : il accusait devant le monde Luther et Melancthon d'avoir fait l'outrage le plus sanglant à la morale, en permettant honteusement à un prince la polygamie, et il prouvait pour la première fois cette accusation. » (Pierre **Leroux**, *Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 823, art. *Bossuet*.)

Recueillons maintenant quelques-uns des aveux des protestants eux-mêmes sur leurs incessantes variations et l'instabilité absolue de leurs doctrines.

Théodore de Bèze. — « Je vois les nôtres errer à la merci de tout vent de doctrine, et, après s'être élevés, tomber tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. On sait peut-être ce qu'ils pensent aujourd'hui; mais on ne sait pas ce qu'ils penseront demain. Sur quel point les Eglises qui ont déclaré la guerre au Pape sont-elles d'accord entre elles? Si l'on voulait se donner la peine d'examiner tous leurs articles depuis le premier jusqu'au dernier, on n'en trouverait aucun qui n'eût été reconnu comme article de foi par les uns et rejeté comme impie par les autres. » (Andreas Dudith, *Schreiben an Beza*.)

Georg. **Mayer**. — « Certes notre situation est bien triste; la confusion est telle que le peuple ne sait plus où trouver la vérité; ne sait plus si Dieu a encore une église sur la terre. » (Prediger, Georg. **Mayer**, *De confus. dogm.*)

Dekan. — « Les nouveaux défenseurs de la nécessité de s'attacher servilement aux dogmes reconnus dans l'Eglise protestante, ne peuvent être guidés que par un respect mal entendu pour la forme primitive de la doctrine de Jésus-Christ, lorsqu'ils croient devoir rejeter sans autre examen, comme antichrétiens, les résultats de nouvelles recherches; ils confessent, peut-être sans s'en douter, une foi antiprotestante à l'infaillibité d'une tradition admise par l'Eglise catholique. »

Rose. — « Les Eglises *protestantes* avouent que la vérité n'a été reconnue à aucune époque et qu'elle est encore à découvrir. Mais comme il saute aux yeux que des Eglises pénétrées de tels principes ne peuvent avoir aucune foi dans le gouvernement de Dieu, examinons si ce changement perpétuel dans les opinions trouve sa justification dans des motifs raisonnables.

« Ce qui doit faire adopter surtout cer-

tains articles de foi, c'est l'influence qu'ils exercent sur l'amélioration morale de l'individu; plus la croyance est forte, plus est forte son influence sur les actes de la vie.

« Mais quelle peut *être la force de la foi dans un tel état de choses?* Si une religion a existé pendant tant de siècles sans qu'on l'ait comprise; si le principe sur lequel nous fondons une croyance ou un dogme, proclame que cette croyance est fausse, et que les hommes n'ont pas encore percé le voile épais dont ce dogme a enveloppé la vérité qu'il devait formuler; pouvons-nous avoir confiance en une croyance que nous ne conservons que pour un temps indéterminé? Cette croyance peut-elle influer sur les actions de la vie? Ce dogme peut-il avoir actuellement ou dans l'avenir le moindre prix à nos yeux? Si nous admettons l'idée assez vraisemblable que notre croyance ne saurait exercer une grande influence sur notre intelligence; tout au plus peut-on la regarder comme un assentiment indifférent donné à une apparence douteuse. Comment une croyance peut-elle soutenir aujourd'hui notre croyance, lorsque la science du lendemain vous la fera rejeter? Et comment pouvons-nous enseigner aux autres ce que nous tenons nous-mêmes pour incertain, et offrir à leur foi autre chose qu'un système froid de vérités morales, qui ne repose pas sur une base plus noble que l'utilité? Comment enseigner au pécheur répentant à recourir à la croix du Rédempteur mourant, à implorer la médiation du divin Sauveur, si les dogmes de la rédemption et de la médiation ne sont que des élucubrations de l'esprit humain? Comment lui dire de compter dans ses infirmités sur l'assistance du Saint-Esprit, toujours présent et actif, si nous ne croyons pas positivement à l'existence de cet Esprit-Saint? Pouvons-nous ramener l'homme souffrant, âgé et infirme, à la contemplation de la résurrection de Jésus-Christ, comme à un témoignage certain qu'il habitera lui-même un jour un meilleur monde, si nous croyons que le récit de la résurrection peut bien n'être qu'une fiction et un mensonge?

« Si le protestantisme consiste à douter de toute vérité sacrée, ou du moins à ne pas l'admettre sans réserve; que la Providence dans sa bonté veuille préserver à jamais l'Eglise anglicane de ce principe de malédiction; puisse-t-elle apprendre à cette Eglise que celui-ci lui a donné pour guide l'Ecriture sainte, lui a aussi donné la force de comprendre les vérités qu'elle renferme; qu'elle n'a pas été abandonnée dans les temps passés, et qu'elle ne l'est pas non plus en ce moment pour marcher dans l'ignorance et dans l'erreur; mais qu'elle possède une lumière qui la conduira à la vérité et à la béatitude. »

VERBE DIVIN. — *Voy.* Trinité, Jésus-Christ, Incarnation, etc. — Par cela seul que l'antiquité païenne eut une notion traditionnelle plus ou moins nette du dogme de la Trinité, elle connut également celle du Verbe divin que nous retrouvons chez les Indous, les Chinois, les Egyptiens, les Perses, les Chaldéens et dans les écrits des philosophes de la Grèce. Nous nous bornerons à citer ici un témoignage du plus grand génie philosophique de l'antiquité païenne. Dans l'*Epinomis*, après avoir parlé des honneurs qu'on doit au soleil et aux autres planètes, comme à des ouvrages merveilleux auxquels Dieu a imprimé le caractère de sa toute-puissance, Platon ajoute :

« Le Verbe très-divin a arrangé et rendu visible cet univers. Celui qui est bienheureux admire premièrement ce Verbe, et après cela il est enflammé du désir d'apprendre tout ce qui peut être connu par une nature mortelle, persuadé que c'est le seul moyen de mener ici-bas une vie heureuse, et d'aller après la mort dans les lieux destinés à la vertu, où, véritablement initié et uni avec la Sagesse, il jouira toujours des visions les plus admirables. »

Les aveux des païens eux-mêmes nous montrent que la notion de Jésus-Christ comme Verbe divin existait parmi les premiers Chrétiens, déjà nettement formulée :

« Celse dit que les Chrétiens assurent que le Fils de Dieu est le propre Verbe de Dieu, et qu'ils donnent pour le Fils de Dieu un homme très-misérable, qui a été flagellé et crucifié. » (Dans *Origène*, t. II, n. 31.)

Des philosophes païens passons aux philosophes modernes.

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert : — « *Verbe*, terme consacré dans l'Ecriture, et parmi les théologiens, pour signifier le Fils unique de Dieu, sa sagesse incréée, la seconde personne de la sainte Trinité, égale et consubstantielle au Père.

« Il est à remarquer que dans les paraphrases chaldaïques des livres de Moïse, ce *Verbe* qui est appelé par les Grecs Λόγος et par les Latins *Sermo* ou *Verbum*, est nommé *Memra*; et l'on prétend avec fondement que les auteurs de ces paraphrases ont voulu désigner sous ce terme le Fils de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité : or leur témoignage est d'autant plus considérable, qu'ayant vécu avant Jésus-Christ, ou du temps de Jésus-Christ, ils sont des témoins irréprochables du sentiment de leur nation sur cet article. Dans la plupart des passages où se trouve le nom sacré de *Jéhovah*, ces paraphrastes ont substitué le nom de *Memra* qui signifie le *Verbe*, et qui diffère du *Pitgama*, qui en chaldéen signifie le *discours*; et comme ils attribuent au *Memra* tous les attributs de la divinité, on en infère qu'ils ont cru la divinité du *Verbe*.

« En effet c'est, selon eux, le *Memra* qui a créé le monde; c'est lui qui apparut à Abraham dans la plaine de Mambré, et à Jacob au sommet de Béthel. C'était ce même *Verbe* qui apparut à Moïse sur le mont Sinaï, et qui donna la loi aux Israélites. Tous ces caractères et plusieurs autres où les paraphrastes emploient le nom de *Memra*, désignent clairement le *Dieu tout-puissant*, et les Hébreux eux-mêmes ne le désignaient que par le nom

de *Jéhovah*; ce *Verbe* était donc Dieu, et les Hébreux le croyaient ainsi du temps que le *Targum* a été composé.

« Le *Memra* répond au *Cachema*, ou à la sagesse dont parle Salomon dans le livre des *Proverbes* et dans celui de la *Sagesse*, où il dit que Dieu a créé toutes choses par son *Verbe : omnia in verbo tuo fecisti*, et où il l'appelle la parole toute-puissante de Dieu : *omnipotens sermo tuus*.

« Philon, fameux Juif qui a vécu du temps de Jésus-Christ, et qui avait beaucoup étudié Platon, se sert à peu près des mêmes manières de parler. Il dit, par exemple, lib. *De mundi opificio*, que Dieu a créé le monde par son *Verbe;* que le monde intelligent n'est autre que le *Verbe* de Dieu qui créa le monde; que ce *Verbe* invisible est la vraie image de Dieu. Les platoniciens, pour marquer le Créateur de toutes choses, se servaient quelquefois du mot λόγος qui est employé dans saint Jean pour signifier le *Verbe éternel*. Les stoïciens s'en servaient aussi contre les épicuriens, qui soutenaient que tout était fait au hasard et sans raison; au lieu que les platoniciens et les stoïciens prétendaient que tout avait été fait par le λόγος ou la raison et la sagesse divine. Au reste, c'est par surabondance de droit que nous citons ces philosophes et Philon lui-même; car on doute avec raison que les platoniciens, les stoïciens, et Philon, aient entendu par ce terme le *Verbe* de Dieu, et Dieu lui-même, de la manière que nous l'entendons; et les Ecritures seules nous fournissent assez de preuves convaincantes de la vérité du *Verbe*.

« L'autorité des paraphrastes embarrasse les nouveaux ariens; pour l'éluder, Grotius a prétendu que Dieu avait produit, selon les Juifs, un être subalterne, dont il se servait pour la création de l'univers; mais cet être qui crée, quel qu'il soit, est nécessairement Dieu, puisqu'il n'y a que Dieu qui ait ce pouvoir, et le *Targum* l'attribue à *Memra* ou au *Verbe*. M. Le Clerc, écrivant sur le premier chapitre de saint Jean, dit à peu près la même chose, et soutient que Philon dans tout ce qu'il a dit du λόγος ne regarde pas le *Verbe* comme une personne distincte, mais qu'il en fait un ange et un principe inférieur à la Divinité: mais les orthodoxes ne se croient pas obligés de conformer leurs idées à celles de Philon, ou de les justifier. Ils ne font pas profession de le prendre pour guide en matière de foi ; ils s'en rapportent à ce qu'en a dit l'apôtre saint Jean dans son évangile, dans sa première épître et dans son Apocalypse, où, mieux instruit de la divinité du *Verbe* que Philon, et par des lumières dont celui-ci ne fut jamais favorisé, il nous a dévoilé la nature du *Verbe*, surtout lorsqu'il a dit: *Au commencement était le* Verbe, *et le* Verbe *était avec Dieu, et le* Verbe *était Dieu. Il était au commencement avec Dieu: toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui*, etc.

« Les ariens ont nié la divinité et la consubstantialité du *Verbe;* mais leurs erreurs ont été condamnées par les conciles, et entre autres par celui de Nicée, qui a fixé le langage de l'Eglise sur cette importante matière : elles ont été renouvelées dans le XVIe siècle, par Servet, Socin et leurs disciples connus sous le nom d'antitrinitaires.

« Le *Verbe* est engendré du Père éternel, et cela de toute éternité, parce que le Père n'a pu être un seul instant sans se connaître, ni se connaître sans produire un terme de cette connaissance, qui est le *Verbe*. Le *Verbe* procède donc du Père par voie de connaissance et d'entendement. Les théologiens disent qu'il procède de la connaissance de l'essence divine et de ses attributs absolus, et non-seulement de la connaissance que le Père a de lui-même et de sa nature, mais encore de celle de lui-même et du Saint-Esprit, et enfin de celles des choses possibles et des choses futures, parce qu'il est l'image de toutes ces choses, aussi bien que de la nature divine.» (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXV, p. 289 à 291, art. *Verbe*.)

COUSIN. — « Le Verbe divin intervient pour montrer le but et la règle, et aussi l'espérance. C'est à la grâce, c'est à la foi... La doctrine calviniste n'est qu'un des côtés de la doctrine catholique exagérée ou faussée. » (*Revue française*, 1838.)

« La raison est donc à la lettre une révélation, une révélation nécessaire et universelle, qui n'a pas manqué à aucun homme, et a éclairé tout homme à sa venue en ce monde. *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*. La raison est le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme, ce λόγος de Pythagore et de Platon, ce *Verbe* fait chair, qui sert d'interprète à Dieu et de précepteur à l'homme, homme à la fois et Dieu tout ensemble. Ce n'est pas sans doute le Dieu absolu dans sa majestueuse indivisibilité, mais sa manifestation en esprit et en vérité; ce n'est pas l'être des êtres, mais c'est le Dieu du genre humain. Comme il ne lui manque jamais, et ne l'abandonne jamais, le genre humain y croit d'une manière irrésistible et inaltérable, et cette unité de croyance est à lui-même sa plus haute unité.» (*Préface de* 1826.)

Pierre LEROUX. — « Le dogme de l'incarnation du Verbe, ou, en d'autres termes, l'assimilation que les Chrétiens firent du Verbe des Egyptiens et des philosophes grecs avec la personne de Jésus-Christ, l'affirmation que ce Verbe, dont on parlait depuis si longtemps, était apparue en Judée sous une forme humaine, est véritablement la pierre angulaire de l'édifice du christianisme. Ce n'est pas en vain que l'orthodoxie, ou le catholicisme, a toujours regardé ce point comme l'essence même de la religion. Or, il est aisé de se convaincre que non-seulement c'en est l'essence, puisque tous les autres dogmes, aussi bien que les symboles, la discipline et le culte en sont dérivés, mais encore que ce fut la cause irrésistible de la propagation et de la victoire du christianisme.

« Ce n'est pas ici, c'est au mot *Trinité* que nous exposerons le sens et le fondement de cette antique croyance du Verbe de Dieu, créateur du monde. Quand nous aborderons alors cette grande et souveraine question de la philosophie et de la religion, nous essayerons de lever tous les voiles qui couvrent encore cette matière, et nous aurons à nous expliquer sur le fonds même des choses; nous aurons aussi alors à prouver l'identité de la Trinité chrétienne avec la Trinité grecque et égyptienne; nous aurons à montrer par quel passage la formule que les prêtres de l'Egypte s'étaient faite de la nature de Dieu pénétra dans les écoles grecques, dans certaines écoles juives, et ensuite dans le christianisme. Mais, sans supposer même ici toute cette discussion, n'est-il pas, pour ainsi dire, de notoriété publique que, bien longtemps avant l'apparition du christianisme, le monde des philosophes et des initiés était habitué à considérer la nature divine sous une forme trinaire? N'est-il pas avéré que la doctrine du Verbe de Dieu, considérée par les uns comme attribut, mais certainement considéré par les autres comme substance, était la doctrine métaphysique la plus universellement connue et adoptée? — Que fit donc le christianisme? Il donna une réalisation historique à l'idée métaphysique du Verbe. Il y avait dans le monde païen deux éléments religieux tout à fait dominants et généralement admis : d'un côté, les penseurs étaient arrivés à croire à l'existence du Verbe de Dieu; d'autre part, l'habitude générale et universelle du polythéisme était de croire à des manifestations corporelles de tous les êtres supérieurs et divins à l'existence desquels on ajoutait foi. Le christianisme fut, dès son origine, une combinaison nouvelle de ces deux éléments de la foi religieuse. Il les admit tous les deux, et les fortifia l'un par l'autre. Il annonça une manifestation corporelle du Verbe. De cette sorte il donna pour ainsi dire la vie au dogme des métaphysiciens, en le faisant passer dans la réalité et dans l'histoire; et en même temps il purifia la croyance populaire, en la limitant à l'incarnation d'un seul Dieu, du Verbe des métaphysiciens, du Dieu de l'intelligence et de la charité, et en effaçant, au nom de cette incarnation, toutes les incarnations des dieux sensuels ou grossiers que l'humanité s'était faits jusqu'alors.

« Toujours est-il qu'en niant et en détruisant l'idolâtrie au nom de l'incarnation du Verbe, le christianisme était complétement dans la donnée de l'esprit humain à cette époque.

« Or, comme dans le monde gréco-romain l'idée du Verbe, quoique bien connue, n'avait jamais encore été soupçonnée d'être susceptible de manifestation corporelle, le christianisme ne pouvait trouver de ce côté un appui ni une tradition. Il pouvait bien s'étayer sur la Grèce et sur l'Egypte quant à un de ces deux points fondamentaux, c'est-à dire la réalité et l'existence du Verbe; mais il n'y trouvait aucun support quant à l'autre point, savoir l'incarnation. Une incarnation en suppose implicitement d'autres : pourquoi un Dieu qui vient de se montrer aux hommes serait-il resté invisible toute une éternité? Que faisait le Verbe avant la quinzième année du règne de Tibère? Quels rapports avait-il eus jusque-là avec l'humanité? La philosophie grecque n'avait pas réponse à ces questions, et voilà aussi pourquoi l'idée grecque ne pouvait pas être la tige directe du christianisme. Mais il était un peuple qui, sorti par son législateur des temples et des initiateurs de l'Egypte, avait adopté et conservé l'idéal d'un Dieu unique, d'un seul être supérieur à la nature et à l'humanité, d'un seul Seigneur tout-puissant, et qui en même temps avait, à l'imitation des autres nations, à l'instar des polythéistes, cru à des manifestations sensibles de ce Dieu, son Seigneur, et des anges qu'il lui donnait pour ministres. Evidemment, l'incarnation du Verbe de Dieu trouvait là sa tradition et sa démonstration historique. La Bible parlait d'un seul Dieu, lequel s'était révélé et manifesté aux hommes; la philosophie parlait du Verbe de Dieu, créateur et conservateur du monde : le christianisme fut l'identification de ces deux idées. Remontant à la source commune du mosaïsme et du platonisme, l'Egypte, il retrouva le lien commun du verbe des platoniciens et de ce Seigneur des Juifs qui s'était plusieurs fois manifesté à l'humanité. Les livres juifs devinrent donc la démonstration des incarnations antérieures de ce Verbe dont les ouvrages des platoniciens et la doctrine des prêtres égyptiens démontraient seulement l'existence.

« Il suffit, je le répète, de lire les apologistes et les Pères pour voir qu'ayant admis une fois cette assimilation de Jésus-Christ avec le Verbe de la religion et de la philosophie antérieure, le christianisme, de quelque chose d'inouï et de véritablement étrange à son origine, devient à l'instant même une antique religion, la plus naturelle, comme aussi la plus vaste et la plus compréhensive de toutes, et qui par conséquent devait tout réunir, tout embrasser et tout absorber.

« On reprochait aux Chrétiens la nouveauté de leur religion, la nouveauté de leur Dieu. Ils répondaient en montrant leur religion comme la plus ancienne de toutes. Leur Dieu, loin d'être nouveau, s'était déjà manifesté à l'humanité.....

« Il n'y a qu'un Dieu, dit saint Irénée,
« lequel a tout fait et tout ordonné par son
« Verbe... Or, ce Verbe, qui est en Dieu de
« toute éternité, est Notre-Seigneur Jésus-
« Christ, qui, dans ces derniers temps, s'est
« fait homme, et a paru parmi les hommes...
« Les prophètes, qui avaient prédit sa venue,
« ne l'avaient ainsi annoncée que parce qu'il
« s'était communiqué à eux... Il n'est pas don-
« né à l'homme de voir Dieu le Père. Le Père
« est incommunicable à l'esprit humain. Ni
« Moïse, ni Elie, ni Ezéchiel, qui ont connu

« tant de choses divines, n'ont vu Dieu. « C'était le Verbe qui parlait à Moïse, comme « un ami parle à un ami, » etc. (Lib. IV *Contra hæreses*.) — « Ceux qui prennent le « Fils pour le Père, » dit saint Justin (***Première Apologie***, composée vers l'an 150), « font voir « qu'ils ne connaissent pas même le Père, et ne « savent pas que le Père de l'univers a un Fils, « qui, étant le Verbe et le premier-né de Dieu, « est aussi Dieu, et a apparu autrefois à Moïse « et aux autres prophètes : c'est le même qui, « dans ces derniers temps, s'est fait homme « par une vierge, selon la volonté du Père, « pour le salut de ceux qui croient en lui, « et a bien voulu être méprisé et souffrir pour « vaincre la mort par sa mort et par sa ré- « surrection. »

« Ainsi on retrouvait dans toute la tradition antérieure le Dieu de l'Evangile. C'était Jésus-Christ, c'était le Verbe qui avait apparu à Abraham auprès du chêne de Mambré; à Moïse, dans le buisson ardent. Il était le mystérieux *général de l'armée du Seigneur*, qui avait guidé Josué sous les murs de Jéricho. C'était lui que Jacob avait vu lorsqu'il dit : « J'ai vu Dieu face à face, et mon « âme a été sauvée. »

« Pourquoi Jésus-Christ, pourquoi le Verbe ne s'était-il pas manifesté plus tôt, et ne s'était-il fait connaître qu'à de rares intervalles et à quelques hommes privilégiés? « C'est, » répondait-on (Eusèbe, *Hist. eccl.*, liv. I), « que les hommes, pendant bien des siècles, « ont été incapables de la doctrine de sagesse « et de vertu qu'il est venu leur révéler par « sa dernière incarnation. Le premier homme, « ayant violé le commandement de Dieu, tom- « ba sur cette terre maudite. Ses descendants « furent encore plus méchants que lui. Ils en « vinrent à un tel excès de misère morale, « qu'ils se tuèrent et se mangèrent les uns les « autres. L'humanité, ainsi déchue n'aurait « pas pu se racheter d'elle-même. Mais au mi- « lieu de ces ténèbres de la raison humaine, « la sagesse de Dieu, le Verbe se montra, par « un excès de bonté, à un ou deux amis de « Dieu, tantôt par le ministère des anges, « et tantôt par lui-même, sous une forme hu- « maine, ne pouvant le faire d'une autre ma- « nière. Quand ceux-ci eurent jeté des semen- « ces de piété dans l'esprit des autres, et que « toute la nation juive se fut adonnée au culte « de Dieu, il leur donna par Moïse, comme à « des hommes grossiers et qui retenaient en- « core beaucoup de leur première corruption, « des images et des signes d'un sabbat mys- « térieux, la circoncision et d'autres précep- « tes, sans leur donner la claire intelligence de « la véritable religion. Aussitôt que ces pre- « miers enseignements de la sagesse commen- « cèrent à se répandre parmi les autres nations « comme un agréable parfum, les législateurs « et les philosophes en tirèrent des règles et « des préceptes avec lesquels ils adoucirent « l'humeur farouche des peuples, et leur ap- « prirent à entretenir entre eux l'amitié et la « paix. Enfin, les hommes étant devenus plus « capables de recevoir la lumière, le Verbe de « Dieu parut au commencement de l'empire « romain, en un corps de même nature que « les nôtres, et y accomplit, par ses actions « et ses souffrances, ce que les prophètes « avaient prédit de lui. »

« Nous pourrions citer une multitude d'autres passages pour montrer comment, sur l'incarnation de Jésus, les Chrétiens des premiers siècles établirent, au moyen de la tradition juive, tout un système de manifestations antérieures du Verbe.....

« Ainsi le Dieu nouveau que les Chrétiens proposaient au monde réunissait toutes les qualités et tous les avantages qui pouvaient lui donner la victoire. Il était le Verbe de la théologie égyptienne, le Verbe de la philosophie grecque ; les prêtres de l'Egypte avaient pendant des siècles enseigné son existence à leurs initiés ; Pythagore l'avait révélé à ses disciples ; Platon, élève des Egyptiens et des pythagoriciens, ne s'était pas contenté de le professer dans les secrètes initiations de son école, il l'avait enseigné exotériquement, il lui avait donné la publicité. Rien n'était donc plus antique plus connu et plus assuré que cette théologie. Mais ni les Egyptiens, ni les philosophes grecs n'avaient su donner un corps à ce Verbe mystérieux. C'était pour eux une idée, une idée archétype et créatrice, une partie de Dieu, ou plutôt l'essence même de Dieu considérée sous un de ses aspects ; mais pour s'élever à le comprendre, il n'y avait que l'œil de l'esprit, que la pure intelligence qui pût y aider. Pour le vulgaire, toute cette théologie était inaccessible. On parlait au peuple du Verbe de Dieu ; on lui disait que ce Verbe avait créé le monde, que ce Verbe était immatériel et invisible : le peuple laissait ses philosophes disserter sur ces choses invisibles, et restait attaché à ses dieux, dont il savait l'histoire, dont il voyait les images. Tous les raisonnements des métaphysiciens disparaissaient pour lui comme un rêve devant les récits d'Homère et les statues de Phidias. Qu'est-ce qu'un Dieu sans histoire et sans manifestation ? qu'est-ce qu'une idée pure pour un peuple qui possède des dieux si caractérisés et si bien connus ? Les Chrétiens vinrent, qui dirent : Nous l'avons vu le Verbe de Dieu, il a habité parmi nous ; il a prêché sur le Jourdain, il a été crucifié, il est mort pour racheter les hommes des maux de toute espèce qui les accablent sur cette terre ; il est ressuscité, il vit, et par lui nous ressusciterons pour ne plus mourir. Vos philosophes ont raison : le Verbe de Dieu vit, et il est éternel ; nous en sommes sûrs, il s'est montré dernièrement, mais ce n'était pas la première fois ; car voilà toute la tradition d'un peuple qui est pleine de lui. Du côté du peuple hébreu est donc la source abondante dont Platon et les autres philosophes n'ont eu qu'une dérivation. Vos philosophes, encore une fois, confessent que Dieu a un Verbe : hé bien ! qu'ils sachent qu'un homme a été vu, qui, par ses paroles et par ses prodiges, a prouvé qu'il était ce Verbe ; les cieux, au moment où Jean le baptisait sur le Jourdain, se sont ouverts ; on a vu l'esprit de Dieu descendre

comme une colombe sur lui, et une voix du ciel a été entendue qui disait : *Celui-ci est mon Verbe, mon Fils chéri, dans lequel je me suis complu* (*Matth* , III). Puisque vous croyez au Verbe, puisque vous dites que c'est lui qui a créé et qui entretient le monde, comment ne croiriez-vous pas qu'il a voulu sauver l'humanité ? Et comment pouvait-il la sauver, sinon en se manifestant à elle, et en lui enseignant la doctrine qui peut la sauver? En croyant à Jésus, nous reprenons, au profit de notre foi, tout ce que vous avez entrevu sur l'existence de ce Verbe divin ; mais tout ce qui était obscur pour vous est clair pour nous.

« Voilà ce que les Chrétiens disaient aux païens, se servant de l'autorité de la philosophie pour démontrer au peuple l'existence du Verbe, et se servant de l'habitude où était le peuple de croire à des incarnations célestes pour démontrer aux philosophes que ce Verbe, dont ils connaissaient et affirmaient l'existence, s'était véritablement incarné. Le dogme chrétien parut donc, comme la suite, la vérification, l'accomplissement de la tradition religieuse conservée en Egypte et en Grèce, dans les mystères et dans les initiations, et presque unanimement acceptée par les prêtres et par les philosophes. Tertullien, Justin, et les autres Pères des premiers siècles sont donc bien fondés dans leur sublime orgueil, lorsqu'ils s'écrient: « Oui, il est bien « vrai, philosophes, que nous avons été initiés « à Jésus par vous ; mais aujourd'hui, par l'in« carnation de Jésus, le plus borné des Chré« tiens peut répondre sans hésiter à des ques« tions qui auraient embarrassé tous les sages « de la Grèce. » (TERTULLIEN, *Apologie*, ch. 46.) « Ils étaient fondés à dire, en particulier, sur « ce dogme essentiel de la Trinité : Platon « enseigne-t-il sur la nature divine autre chose « que nous? Mais chez nous on peut appren« dre ces vérités de ceux-mêmes qui ne sa« vent pas lire, de ceux qui sont grossiers, « barbares dans leur langage, mais sont sages « et fidèles pour l'esprit. » (Saint JUSTIN, *Première apologie*, p. 92.)

« Nous disons que les Chrétiens se servaient alternativement de la doctrine préexistante du Verbe pour introniser leur Dieu auprès du vulgaire, et de la croyance du vulgaire à des apparitions et à des manifestations célestes pour donner une existence réelle à l'idée métaphysique du Verbe, telle que les philosophes l'avaient enseigné. Relativement à ce dernier point, qu'on remarque en effet combien l'époque était favorable pour établir la croyance que le Verbe de Dieu, connu et prêché depuis si longtemps dans les écoles et dans les temples, avait fort bien pu apparaître sous une forme humaine. Si le fait de l'incarnation et de la divinité de Jésus-Christ nous était rapporté seul et isolé dans l'histoire de ce temps, la foi presque universelle qu'il inspira dans l'espace de deux à trois siècles serait vraiment inexplicable. Mais quand on retrouve un grand nombre de faits du même genre, on comprend que la tendance générale des esprits à croire aux incarnations divines facilita singulièrement la propagation du christianisme. Le polythéisme tout entier n'était-il pas fondé sur cette idée que les dieux divers, ces êtres ordinairement invisibles, avaient pris et prenaient encore, quand la volonté leur en venait, des formes matérielles? Toute la religion, païenne ne se réduisait-elle pas, en définitive, à l'histoire des incarnations de ses dieux ? Et qu'on ne s'imagine pas qu'à l'époque où le christianisme se forma, cette croyance fût uniquement le partage des esprits simples et grossiers : les plus savants, les plus distingués des païens croyaient encore à des apparitions de leurs dieux ; nous pourrions en citer mille preuves. Si donc les païens étaient habitués à croire que les dieux s'incarnaient et se manifestaient aux hommes, pourquoi auraient-ils refusé de croire que le Verbe s'était manifesté? Si Maxime de Tyr, par exemple, ce philosophe platonicien du premier siècle, si spiritualiste et si imprégné de la théorie de Platon sur le Verbe, nous raconte cependant qu'Hercule lui est apparu, et qu'il a vu deux fois dans sa vie Castor et Pollux (dissertation XII), comment aurait il pu refuser de de croire que ce Verbe, ce Λόγος, dont il parle sans cesse, qui l'occupa toute sa vie, et pour lequel il avait plus de vénération religieuse assurément que pour Hercule ou Castor et Pollux, s'était incarné sous une forme humaine, si, du reste, on lui démontrait qu'il avait fait des miracles, et prêché une doctrine de salut parfaitement en rapport avec toute la théorie religieuse et morale de l'école de Socrate et de Platon ? Mais ce n'était pas seulement aux apparitions passées et présentes des anciens dieux du paganisme que l'esprit humain était habitué à croire ; familiarisé comme il l'était depuis bien des siècles avec les incarnations, il avait étendu sa foi à une foule de divinités nouvelles. Jamais temps ne fut plus empressé à se créer des dieux. Est-il nécessaire de rappeler tous les faits d'apothéose et de déification qui se présentent en foule dans les derniers siècles du polythéisme pour montrer que la déification du Christ fut conforme à l'esprit général de ce temps.....

« Nous venons de voir comment le dogme de l'incarnation du Verbe de Dieu en Jésus-Christ fut à la fois conforme aux habitudes du polythéisme, et propre à donner à la nouvelle religion un passé imposant, d'où elle pût battre aisément en ruine les vieilles religions qu'elle venait remplacer. Mais si, au lieu de considérer la nécessité qu'avait le christianisme d'une tradition antérieure, nous jetons les yeux sur l'avenir qui lui était réservé, nous verrons avec une égale évidence que tous ses progrès, c'est-à-dire toute cette formation successive de doctrines, de symboles et de culte qui constitue véritablement la religion du moyen âge, devaient également découler de l'assimilation du Verbe égyptien et grec avec la personne de Jésus-Christ. « La divinité de

« Jésus, » dit avec raison Bergier (*Dictionnaire de théologie*), « est tellement la base de « toute la religion chrétienne, qu'après avoir « une fois supprimé cet article les ariens et les « sociniens ont successivement attaqué et dé- « truit tous les autres. Aucun des dogmes du « christianisme n'ayant plus de support, il « leur a fallu les renverser tous; la trinité, « l'incarnation, la rédemption des hommes « par Jésus-Christ, le péché originel, la né- « cessité du baptême pour les enfants, l'effi- « cacité des sacrements, les œuvres satisfac- « toires, etc. Ils ont fait consister la religion « chrétienne à croire seulement l'unité de « Dieu, à regarder Jésus-Christ comme un « envoyé de Dieu, sans s'informer de ce qu'il « est personnellement; à prendre l'Evangile « pour règle de foi et de conduite, sauf à l'en- « tendre comme chacun le trouvera bon, c'est « le déisme pur. »

« C'eût été le déisme, en effet, que le christianisme sans cette assimilation du Verbe de la religion et de la philosophie antérieure avec la personne de Jésus-Christ. Mais alors le christianisme n'avait aucune raison d'être. A quel titre aurait-il existé? L'esprit humain, comme nous venons de le dire, avait, à cette époque de son développement, deux tendances religieuses : il croyait au Verbe de Dieu, créateur du monde (c'était le point culminant et le résumé de la théologie égyptienne et grecque; c'était le résultat de toute la métaphysique des temples et des écoles; c'était le dogme répandu dans le monde savant par les pythagoriciens et les platoniciens); et, en outre, il croyait à la manifestation de tous les dieux à l'existence desquels il ajoutait foi. Le christianisme, réduit au pur déisme, ne satisfaisait ni l'une ni l'autre de ces croyances. Jésus-Christ n'étant pas le Verbe des philosophes, ce Verbe continuait à subsister de droit en dehors du christianisme; il n'y avait donc pas lieu de faire taire les platoniciens. Tout ce qui descendait de l'antique tradition égyptienne, tout ce qui procédait du pythagorisme et du platonisme, c'est-à-dire de la portion la plus éclairée des hommes, continuait à croire à sa métaphysique religieuse, et à se séparer orgueilleusement du vulgaire dans une contemplation purement spirituelle. Il est impossible aux Chrétiens d'absorber cette croyance philosophique, car, avec Jésus-Christ homme, ils n'abordaient en aucune façon le problème de la nature divine, et l'abandonnaient conséquemment aux discussions des philosophes. Mais ils ne satisfaisaient pas davantage l'autre donnée de la foi religieuse : car, comment avec la parole d'un homme faire disparaître le culte de tous ces êtres invisibles à l'incarnation desquels on était habitué?

« L'arianisme, comme nous le démontrerons tout à l'heure, n'était pas primitivement ce déisme pur, sans racine, avec la métaphysique du passé. Au contraire, l'arianisme fut, selon nous, une interprétation toute platonicienne du dogme de la Trinité. Mais la croyance à ce dogme, et l'adoration du Verbe, qui en était la suite, étaient déjà si solidement établies que, lorsque Arius et ses partisans voulurent expliquer, on crut qu'ils voulaient détruire, et que l'arianisme, pour avoir prétendu contester seulement l'éternité du Verbe, passa pour être la négation du Verbe même et la divinité de Jésus-Christ, qui était le Verbe incarné. L'arianisme tourna ainsi, comme malgré lui, au déisme. Dès lors il dut succomber devant l'orthodoxie catholique. Evidemment, à cette époque, l'arianisme, à cause de son côté négatif, était une opinion impuissante, impuissante du moins quant au polythéisme et au monde gréco-romain. Il ne pouvait ni renverser l'idolâtrie, ni remplacer le polythéisme, ni faire taire la philosophie grecque, ni, en un mot, convertir l'ancien monde.....

« Il y a plus; si c'était ici le lieu de dire ce que nous pensons sur la question théologique, il nous semble que nous pourrions expliquer, par la valeur même des idées que représentent ces noms de Fils et de Père, comment le déisme arien ou mahométan pouvait bien être une source momentanée de vie pour les peuples barbares qui l'adoptèrent, mais comment cette vie devait rapidement s'épuiser et les laisser retomber dans l'immobilité pour finir par disparaître; et comment, au contraire, l'idée du Verbe de Dieu pouvait seule être une source de vie et de régénération pour le monde romain plus avancé, et d'une vie plus forte, plus persistante, plus progressive et finalement victorieuse.....

« Pour nous résumer, avant d'aborder le récit des faits qui doivent nous occuper, l'idée de l'incarnation du Verbe éternel de Dieu dans la personne de Jésus-Christ, l'idée du Dieu-homme, vrai Dieu et vrai homme, comme ne cessent de le répéter à toutes leurs pages les Pères orthodoxes de l'Eglise, fut à la fois la base de toute la construction du passé historique et traditionnel du christianisme, le centre de formation de tous ses autres dogmes, la source de ses symboles et de son culte, comme aussi la cause de sa propagation parmi les gentils et de sa victoire sur le polythéisme. C'est vraiment de ce dogme fondamental qu'il faut entendre la fameuse devise du *labarum* de Constantin : *In hoc signo vinces.* La croix dépouillée de l'homme-Dieu, comme les ariens osèrent le faire, la croix nue et ne présentant plus le Verbe de Dieu à adorer, ne pouvait changer ni modifier le vieux monde.....

« Jusque là, pendant trois cents ans d'obscurité et d'objection, les Chrétiens s'étaient bien disputés entre eux; il y avait eu parmi eux bien des écoles diverses, bien des sectes, bien des hérésies. Cependant, au milieu de toutes ces dissensions, une sorte d'orthodoxie avait triomphé qui avait rallié la majorité des évêques. On possédait une tradition assez certaine qui remontait aux apôtres. Il y avait quelques livres admis et reconnus comme règle de a

foi dans toutes les Eglises. Assez fréquemment les évêques d'une même province limitrophes s'étaient réunis pour converser et s'entendre ensemble sur des points de doctrine, et principalement sur les pratiques du culte, qui retenait encore presque toutes ses cérémonies du culte juif; mais ces espèces de conciles, limités à des portions de l'Empire, n'avaient presque aucun retentissement dans les autres provinces et ne laissaient aucune trace. Il n'existe, il ne restait au IVe siècle, aucun autre monument de ces assemblées que la mention qui s'en trouve dans quelques écrivains du temps. Ainsi aucun concile, vraiment digne de ce nom, n'avait rien décidé depuis le temps des apôtres. Le plus fort lien de toute l'organisation de l'Eglise, ce qui vraiment la forma, ce qui l'étendit pendant trois siècles, ce qui la distingua de ce qu'on appelait les sectes et les hérésies, c'était l'élection des évêques par les fidèles, jointe à la consécration de l'évêque nouvellement nommé par d'autres évêques. Tout l'établissement de l'Eglise dériva de ce point fondamental de discipline. C'était uniquement par le refus de les admettre à la communion qu'on distinguait de l'Eglise véritable toutes les opinions qui tranchaient trop avec un certain fond de doctrine généralement confessé. Mais rien de positif n'avait été formulé sur l'ensemble et les différentes parties de cette doctrine.....

« On avait bien pu marcher jusque-là dans cet état de vague, et on avait dû y marcher, parce qu'on était persécuté, ou à peine toléré. Mais maintenant la secte, rompue en mille anneaux obligés de se cacher, devenait un grand corps dont toutes les parties se montraient avec ostentation. Il fallait bien que le lien spirituel qui unissait toutes ces parties se fît voir. Tant qu'on avait été persécuté ou méconnu, on avait pu impunément se croire et se dire en possession d'une doctrine religieuse précise et bien définie : maintenant c'était le moment de la montrer. Maintenant que le christianisme arrivait à la lumière du jour, et qu'on bâtissait de toute part des églises pour y faire entrer le peuple romain tout entier, avec toutes les nations qu'il avait conquises et absorbées, il fallait bien qu'on sût positivement à quoi s'en tenir sur l'essence de cette religion; l'orthodoxie devait être proclamée, et l'hérésie aussi. Par suite de cette nécessité des choses, l'arianisme coïncida exactement avec le triomphe du christianisme et son avénement à l'empire.

« L'essence du christianisme consistant, comme nous l'avons dit, dans la distinction en Dieu du Verbe de Dieu et dans la croyance que Jésus-Christ était le Verbe, il est clair que toutes les hérésies doivent se rapporter de près ou de loin à ce dogme. Aussi n'est-il nullement étrange que l'arianisme, qui admettait ce dogme, mais qui l'expliquait, ait été, comme le disent tous les historiens de l'Eglise, la plus fondamentale, la plus vivace et la plus redoutable de toutes les hérésies. . . . .

« De combien de manières le dogme de Jésus-Christ, Verbe, peut-il être entendu et interprété?

« *Première hypothèse.* On pouvait confondre complétement les deux termes, c'est-à-dire la nature de Jésus-Christ avec la nature divine, regarder Jésus comme une incarnation de Dieu, une apparition passagère de Dieu. C'est le SABELLIANISME. Sabellius, suivant en cela l'exemple de Praxée et de Noet, deux philosophes chrétiens du IIe siècle, ne mettait point d'autre différence entre les personnes de la Trinité que celle qui est entre les différentes opérations d'une même chose. Lorsqu'il considérait Dieu comme faisant des décrets dans son conseil éternel, et résolvant d'appeler les hommes au salut, il les regardait comme Père; lorsque ce même Dieu descendait sur la terre dans le sein de la Vierge, qu'il souffrait et mourait sur la croix, il l'appelait Fils; enfin lorsqu'il considérait Dieu comme déployant son efficace dans l'âme des pécheurs, il l'appelait Saint-Esprit. Selon cette hypothèse il n'y avait aucune distinction entre les personnes divines; les titres de Père, de Fils et de Saint-Esprit, n'étaient que les dénominations empruntées des actions différentes que Dieu avait produites pour le salut des hommes.

« Sabellius forma un parti assez considérable. Saint Epiphane dit que de son temps les sabelliens étaient répandus en assez grand nombre dans la Mésopotamie, et autour de Rome. Cette secte qui parut au commencement du IIIe siècle, ne fut anéantie, vers le commencement du Ve, que pour reparaître au sein du protestantisme, dont elle forme aujourd'hui une des branches les plus considérablss, sous le nom d'UNITAIRES.

« C'était là la doctrine qu'Arius reprochait à son évêque de favoriser. En effet, dans cette doctrine, il était vrai de dire, comme le disait Alexandre, que Jésus-Christ était Dieu comme son Père, et de la même substance (οὐσία) que lui.

« *Seconde hypothèse.* On pouvait au contraire distinguer Jésus-Christ de Dieu, en le regardant lui-même comme un Dieu à côté de son Père, à peu près comme les païens croyaient à l'existence indépendante de leurs diverses divinités. Il est assez vraisemblable que bien des hommes simples parmi les premiers Chrétiens se contentaient de considérer ainsi Jésus-Christ comme un Dieu, sans s'inquiéter de sa génération. Il fut souvent question, dans la discussion à laquelle l'arianisme donna lieu, de cantiques qui remontaient aux premiers jours du Christianisme, et où Jésus était ainsi déifié. Il est probable que ceux qui chantaient ces cantiques, et qui voyaient dans l'Ecriture qu'il existe trois personnes divines, croyaient volontiers que le Père, le Fils et le Saint-Esprit étaient trois substances différentes. Plusieurs théologiens des temps modernes sont bien arrivés à le croire. Ils ont considérés le Père, le Fils et le Saint-Esprit comme faisant un seul être, non parce qu'ils

existent dans une substance commune, mais parce qu'ils sont unis de consentement et de volonté aussi étroitement que s'ils n'étaient qu'un seul être. C'est le TRITHÉISME, condamné au XIIe siècle, par le concile de Latran, et qui fait encore la croyance de certaines sectes protestantes.

« *Troisième hypothèse.* Mais on pouvait encore séparer complétement la nature de Jésus-Christ de celle de Dieu, d'une autre manière qu'en faisant deux dieux. On pouvait faire de Jésus un homme, et supposer qu'une certaine vertu céleste, une substance divine, une sorte de Christ purement spirituel et indivisible, s'était pour quelque temps incarné en lui. C'est l'explication hérétique qui a eu dès le commencement et pendant longtemps le plus de vogue. C'est par là que le gnostique en général se rattachait au christianisme. C'était en particulier le système précis et net des EBIONISTES, qui, après la destruction de Jérusalem, formèrent une secte considérable qui rallia à elle beaucoup de débris des sectes juives. Les ébionistes disaient que Dieu avait donné l'empire de toutes choses à deux personnes, au Christ et au diable ; que le diable avait tout pouvoir sur le monde présent, le Christ sur le futur ; que le Christ était créé comme un des anges, mais plus grand que les autres ; que Jésus qui était né de Joseph et de Marie, et non pas d'une vierge, et qu'ensuite ayant fait des progrès dans la vertu, il avait été choisi pour être Fils de Dieu par le Christ, qui était descendu sur lui d'en haut en forme de colombe. A la fin le Christ s'était envolé et s'était retiré de Jésus dans le temps de sa Passion ; en sorte qu'il n'y avait que Jésus qui avait souffert et qui était ressuscité ; mais le Christ, étant spirituel, était demeuré immortel et impassible.

« Ainsi, trois hypothèses que le corps de l'Eglise avait rejetées comme hérétiques. Dans l'une, on niait la distinction des personnes, on identifiait complétement Dieu et Jésus. Dans l'autre, on séparait, au contraire, les personnes, au point de détruire l'unité ; Dieu et Jésus étaient deux dieux différents. Dans la troisième, Jésus n'était plus qu'un homme.

« Il est facile de voir que, dans ces diverses explications, le sens de la doctrine métaphysique du Verbe est complétement perdu et altéré. Ce n'est plus là, en aucune façon, le dogme du verbe comme l'entendaient les platoniciens. Le sabellianisme n'est qu'une opinion sans profondeur, et n'a, pour ainsi dire, d'autre fondement qu'une subtilité grammaticale. Le trithéisme n'est qu'une idolâtrie à peu près semblable à celle des païens ; car quelle raison de reconnaître deux ou trois dieux, plutôt que d'en admettre une multitude ? Enfin, l'ébionisme n'est qu'un rêve cabalistique, qui n'a aucun rapport avec ce que la philosophie avait enseigné sur la nature de Dieu. Les systèmes gnostiques, qui concordaient en ce point avec l'ébionisme, puisque Jésus n'était pour les gnostiques qu'un de ces génies ou anges qu'ils faisaient agir au gré de leur imagination, s'éloignaient également à une infinie distance de la tradition égyptienne et grecque, et n'avaient leurs racines que dans les fables orientales.

« Aussi, pendant le IIe et le IIIe siècle, où tous ces systèmes pullulèrent, les vrais Chrétiens repoussèrent-ils ces explications comme des hérésies. Il suffit, au reste, de considérer que les Pères, qui défendirent la véritable doctrine, sortaient tous des écoles philosophiques, que c'étaient des platoniciens passés à l'état de chrétiens, pour comprendre qu'en effet la cause du christianisme était attachée à la défense de l'idée philosophique.....

« La lettre de Constantin, ni l'envoi d'Osius à Alexandrie, ne purent rien terminer. Il fallut songer à d'autres moyens plus puissants, et ce fut alors que l'empereur résolut d'en appeler à une assemblée générale de l'Eglise. La ville de Nicée, en Bithinie, fut choisie pour le lieu de ce concile solennel, qui, à raison de son titre de premier *œcuménique*, et à cause de l'importance de la secte à laquelle il fut opposé, est demeuré si célèbre dans les fastes de l'Eglise.

« Trois cent dix-huit évêques assistèrent, à ce que l'on croit, à ce concile. Chacun d'eux s'y était fait accompagner des plus habiles de son clergé. Alexandre y amena Athanase, l'un de ses diacres, et depuis son successeur, qui, s'étant signalé dans cette circonstance par le zèle qu'il déploya contre les ariens, devint, dès ce moment, l'objet principal de leur inimitié. Cette assemblée commença ses travaux le 19 juin de l'année 325. L'attitude hostile qu'elle prit dès l'abord à l'égard des ariens en intimida un grand nombre, qui gardèrent le silence. Arius pourtant, et quelques-uns de ses partisans les plus zélés, entre autres Eusèbe de Nicomédie, soutinrent avec fermeté les propositions qu'ils avaient avancées. Après de longs débats, la doctrine d'Arius fut condamnée par plus de trois cents évêques, qui frappèrent d'anathème tous ceux qui désormais en feraient profession.

« Dans le cours de la discussion, Eusèbe avait démontré que si l'on admettait que le Verbe fût incréé, il fallait reconnaître aussi qu'il était de la même substance que Dieu, c'est-à-dire *consubstantiel* à son Père (en grec ὁμοούσιος). Il présentait cela comme une objection, parce que le concile d'Antioche, en condamnant Paul de Samosathe, avait cependant refusé de se servir de ce terme. Il arriva que ce terme fut au contraire adopté d'un commun accord par les Pères du concile, qui en firent l'expression sacramentelle de la nouvelle formule de foi qu'ils dressèrent alors. Cette formule, si connue depuis sous le nom de *Symbole de Nicée*, porta donc que *Jésus-Christ est né du Père avant tous les siècles*, *qu'il est Dieu de Dieu*, *lumière de lumière*, *engendré et non fait*, *consubstantiel à son Père*, etc. Ce fut cette expression fameuse de *consubstantiel* qui, dans la suite, exprima constamment la foi des catholiques touchant la divinité de Jésus-Christ.

« La sentence du concile fut rendue en présence de Constantin, qui la reçut avec joie et soumission. Il déclara qu'il la ferait respecter, et menaça de l'exil tous ceux qui refuseraient d'y souscrire. Arius, ayant refusé, fut exilé en Illyrie; dix-sept évêques firent d'abord le même refus, ensuite ils se réduisirent à cinq, et enfin à deux, qui furent aussi exilés. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. Ier, p. 811 à 820, article *Arianisme*, par P. Leroux.)

« La vie de l'humanité est un discours et un concert poursuivis de siècles en siècles. Ne voir dans la succession des grands esprits que l'œuvre du hasard, et nier, par conséquent, un plan suivi et providentiel dans le développement de l'esprit humain, est à nos yeux la plus ridicule des inepties et la plus grande des impiétés.

« Il y a des philosophes chez lesquels la religion et les croyances morales de leur époque sont le complément de leur philosophie, mais s'y adaptent si naturellement, qu'elles semblent ne faire qu'un avec elle, et que leur philosophie est, pour ainsi dire, de même étoffe que la religion de l'humanité de leur temps. Tels, par exemple, Descartes, Pascal, Newton, Leibnitz. Ce sont là, comme on dit, les philosophes chrétiens. Ils ont fait pourtant œuvre de penseurs isolés sur une multitude de points, parce que la religion n'avait pas de principes solides qui, sur ces points, dominassent leur génie; mais ils avaient conservé une si grande dose de foi, et avaient si bien compris la beauté du christianisme, qu'ils s'y soumettaient tout en marchant hardiment vers l'avenir. Ce sont encore là des hommes sublimes...

« Voilà Platon, il introduit ou vulgarise en Grèce la métaphysique, il résume, suivant le génie grec, les idées orientales. Quel est le point culminant de sa philosophie? La théorie de l'idéal. Voilà donc ce qu'il a appris aux Grecs, et par les Grecs aux barbares d'Occident; c'est qu'il y a en Dieu un Verbe de Dieu. Eh bien! l'Occident recevra cette idée; mais comment l'Occident la recevra-t-il? Si le monde se faisait platonicien, au point précis où en est Platon, c'en serait fini de la philosophie et du développement du monde. Le monde n'est pas aussi philosophe que Platon; mais il est vivant et créateur. Il va créer quand Platon va mourir; il prend l'idée de Platon, et il en fait le christianisme. Il incarne le Verbe en Jésus, la sophie divine en Jésus, et le platonisme rentre dans les musées et les bibliothèques. C'est maintenant Jésus et le christianisme qui vont développer l'humanité, agir sur l'humanité, pousser en avant l'humanité...

« Je dis plus, je dis qu'il a été de l'essence de la philosophie de se mêler à ce mouvement, et que ceux qui ont fait le christianisme ont été les vrais comme ils ont été presque les seuls philosophes de leur temps...

« Après Platon, le devoir de tout penseur était d'employer la pensée à développer le sentiment et la charité, le devoir de tout penseur était de seconder l'humanité dans sa gestation des idées de Socrate et de Platon. Qui fut donc philosophe, une fois Jésus venu? Ce furent ceux qui poussèrent en avant la science de la vie, c'est-à-dire ceux qui développèrent l'amour, la charité, qui pensèrent, mais qui aimèrent, qui voulurent la réalisation de la théorie de Platon, ceux, en un mot, qui dirent: S'il y a en Dieu un Verbe de Dieu, il doit sauver le monde, il est le Sauveur effectif du monde, et qui adorèrent ce Sauveur.

« Aussi quel est le pédant qui oserait dire que les Pères de l'Eglise, ces penseurs si profonds, depuis saint Paul jusqu'à saint Augustin, ne tiennent pas bien leur place dans l'histoire de la philosophie?

« Nous ne voulons plus qu'on fasse descendre de leur haut rang tous les hommes religieux qui ont présidé aux destinées de l'humanité, pour en faire des espèces d'imbéciles et de superstitieux, et pour oser dire de Jésus, de saint Paul, et de tant d'autres: Ceux-là ne furent pas des philosophes!

« Ceux-là aussi furent des philosophes, soyez-en sûrs, et des plus grands; car ils répondent, dans l'histoire, à un moment solennel, celui où, après s'être longtemps cherchée pour ainsi dire, et après avoir mûri sourdement, l'Idée pure s'unit à l'humanité, et s'incarne en elle pour la renouveler. Ceux-là sont donc des philosophes qui, aidés de l'humanité, comme Jésus le fut de ses pauvres apôtres, exaltent la philosophie et la font régner sur la terre.

« Or, quelle a été la vérité relative de la philosophie au temps de saint Paul, au temps de saint Augustin, au temps même de Luther, de Pascal, de Descartes et de Leibnitz? C'est que l'idéal entrevu par Platon, le Verbe de Dieu, avait apparu sur la terre. Tout philosophe, antérieurement à Platon, avait cru, ainsi que l'humanité tout entière, à des dieux multiples qui s'incarnaient. Comment donc vouliez-vous qu'après Platon le philosophe ne crût pas à l'incarnation de l'idéal, s'il croyait vraiment à la distinction du Verbe en Dieu?

« Donc, la pensée de Platon tendait à prendre cette forme erronée, quand le moment serait venu pour cette pensée d'être comprise et vraiment mûre.

« Mais je vais plus loin même, et je dis que cette idée de l'incarnation divine en Jésus n'était pas une erreur.

« Si on me posait la question: Jésus a-t-il été l'incarnation du Verbe de Dieu, oui ou non?...

« Oui, dirais-je encore; car l'idée de Platon est vraie, il y a en Dieu un Verbe de Dieu. Or, s'il y a en Dieu un Verbe créateur, il doit agir, il doit créer en nous; si ce Verbe conduit l'humanité, il faut bien qu'il se manifeste. Il s'est donc manifesté en Jésus, et il a pris une possession nouvelle de l'humanité en commençant par Jésus. Cela a été un grand, un solennel moment dans la création successive de l'humanité. Il fallait bien en effet qu'il y eût un homme

qui le premier de tous réalisât en lui et s'appliquât cette sublime doctrine. Cet homme, ce fut Jésus. En nous rapportant donc aux desseins de Dieu, et aux résolutions de sa providence dans le gouvernement du monde, il faut dire que Jésus fut, parmi tous les fils de Dieu que renfermait l'Occident, son Fils chéri par excellence. Il fut, comme disent quelquefois les Pères, le Prométhée qui anima du feu divin nos statues d'argile. Il nous donna le mouvement, l'initiation, la vie. Oui, la vie spirituelle nous est venue par lui ; il a donc été réellement, et non par une fiction, par une comparaison, le Sauveur de nos âmes. Si nous sommes aujourd'hui ce que nous sommes, nous le lui devons. Il est vrai que nous ne le devons pas qu'à lui seul. Il avait été précédé, non pas seulement par une foule d'hommes religieux en Orient, que l'Orient, également séduit, a pris aussi pour des révélateurs, mais dans l'Occident même, par Pythagore, par Socrate et par une multitude d'autres sages.

« L'erreur a donc été uniquement de prendre pour un cas tout à fait particulier et anormal ce qui n'était qu'un fait plus général.

« En définitive, l'idée de Jésus, fils de Dieu, est vraie, même philosophiquement. Elle est vraie en soi, vraie par rapport aux desseins de Dieu et à son gouvernement du monde...

« Mais la gloire d'avoir été le Messie, le Messie véritable, reste à Jésus. L'effet a été produit, l'initiation a été donnée, et c'est lui qui l'a donnée. Tous les siècles peuvent venir battre au pied de sa croix, jamais l'homme ne passera sans respect auprès de ce gibet qui a été pendant tant de siècles le phare de l'humanité.

« Mais, direz-vous, si Platon n'avait pas vu la conséquence de son idée, du moins la portion de vérité qu'il avait vue était chez lui sans mélange d'erreur : lui, il était purement philosophe, il ne donnait pas de forme à son idée, il cherchait la vérité absolue, il ne tomba pas dans la superstition où l'on tomba plus tard...

« La guerre existait : est venu Jésus qui a prêché la doctrine de la fraternité, la doctrine de la *communion*, la doctrine qui unit ensemble en Dieu tous les hommes comme membres d'un même corps : *Unum corpus, et unus spiritus ; unus Deus et pater omnium, qui est super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis* (*Ephes.*). N'est-ce pas là, je le demande, la doctrine de saint Paul, le grand interprète de Jésus? N'est-ce pas la doctrine de tous les Pères du christianisme? N'est-ce pas la doctrine renfermée dans ce mot de l'Évangile : *Vous êtes tous frères ;* ce qui n'a de sens qu'en s'élevant à l'idée collective de l'humanité et à l'idée de la vie universelle?

« Mais, par de là ces formules morales de fraternité, de liberté, d'égalité, il est une métaphysique qui les renferme et les explique. C'est la métaphysique du christianisme que nous pouvons aujourd'hui contempler sans voile, et traduire ainsi : Il y a solidarité dans l'esprit humain; il y a communion spirituelle entre tous les hommes; l'esprit individuel vit dans un milieu formé de la raison universelle de l'espèce ; l'esprit de chaque époque et de chaque homme est primitivement un édifice construit par les travaux des générations antérieures, par la coopération de l'humanité tout entière. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 464 à 536, art. *Éclectisme*, par Pierre Leroux.)

— « Comment l'âme peut-elle opérer le retour à la vie bienheureuse des esprits? En reprenant conscience de toutes les *idées*, éternels types et modèles des choses. Ces *idées* existent en Dieu et percent à travers le monde; car Dieu a formé les objets sur le modèle des *idées*.

« Mais comment l'âme est-elle incitée à reprendre conscience des *idées* et à se débarrasser de la matière, pour s'élever à Dieu?

« Par l'amour. L'amour est l'aile que Dieu donne à l'âme pour remonter à lui.

« Y a-t-il rien de plus naturel aux hommes que l'amour? Ils aiment naturellement tout ce qui est beau, parce que leur âme descend de la source même de la beauté. Mais tout ce qui ressemble en quelque chose à cette beauté primitive les émeut plus ou moins, selon que leur âme est plus ou moins attachée au corps. Ceux dont l'âme est plus dégagée adorent, dans la beauté des objets de la terre, cette beauté souveraine dont ils ont conservé le souvenir, et pour laquelle ils sont nés; et cette adoration produit en eux la vertu...

« Le bonheur donc, suivant Platon, n'existe nullement dans le rapport direct que nous pouvons avoir avec les différents objets qui s'offrent à nous dans le monde; mais, par ces objets, nous nous mettons en rapport avec les idées de beauté qui sont cachées derrière eux comme derrière un voile. C'est là la seule route de bonheur que nous puissions suivre.

« Or, ces *idées* ayant une existence réelle en Dieu, il s'ensuit que Dieu seul est le véritable bien. Notre bonheur, à nous, consiste à nous rendre aussi semblables à Dieu que nous le pouvons.

« Ainsi, en définitive, deux guides nous sont donnés pour nous conduire vers Dieu, c'est-à-dire vers le bonheur : la raison et l'amour. La raison enseigne le bon chemin et empêche qu'on ne s'égare. L'amour nous incite à marcher; il fait qu'on ne trouve rien de difficile; il adoucit les travaux et les peines inséparables de ce combat.

« Appelez l'amour la grâce; explicitez davantage l'existence réelle et objective des idées, lien mystérieux entre Dieu et le monde, où votre pensée rencontre la pensée divine; réalisez complétement ce Νοῦς, ce Λόγος, ce Verbe, pensée créatrice de Dieu ;... enfin, trouvez à ce Verbe un homme pour l'incarner; faites-lui une histoire, une tradition; et tous les termes de cette chaîne mystérieuse qui unit l'homme à Dieu s'il-

illumineront à vos yeux et vous donneront le christianisme. » (Pierre Leroux, *De l'humanité, de son principe et de son avenir*, introduction, § 7, p. 57 à 59.)

Dans l'article suivant de l'*Encyclopédie nouvelle*, un collaborateur de Pierre Leroux proclame ainsi de son côté la doctrine du Verbe divin comme la seule base fondamentale du droit et de la morale :

« Ce qui avait manqué à la sociabilité antique et au droit romain qui en est l'expression, c'était la notion de l'idéal. Or, sans cette notion, le droit dénué de fondement rationnel est en même incomplet et faussé.

« Ce que nous appelons l'idéal, ce sont les lois et rapports nécessaires, suivant lesquels la création existe, et hors desquels elle ne pourrait subsister. C'est l'idée pure, le type complet, le mode d'existence parfait et conforme à l'ordre de toute créature. L'idéal ainsi défini existe dans la conscience de l'Etre infini, fait partie de son essence, et, comme lui, a une existence nécessaire ; tandis que, de tous les faits qui composent l'univers visible, aucun n'existe et n'est possible que par son rapport à ce modèle absolu. Le reproduire parfaitement est pour tout être le souverain bien, puisque c'est posséder sa propre existence au complet et réaliser en soi l'ordre pensé et voulu par Dieu. De là résultent, dans la sphère de la matière, les lois naturelles, c'est-à-dire la nécessité fatale d'un certain ordre physique; de là résulte aussi dans la sphère des êtres libres, l'obligation, c'est-à-dire la nécessité rationnelle d'un certain ordre moral. En effet, voici la conséquence de ces prémisses : si l'humanité existe, si elle est possible, c'est au même titre que le reste du monde; c'est parce qu'elle a en Dieu intelligence, ou, pour employer le langage chrétien, en Dieu Verbe, son titre idéal existant d'une existence nécessaire; elle n'est créée que pour lui servir de manifestation; elle ne vit qu'à la condition d'en reproduire toujours quelques traits. Or, dès que l'homme a ainsi conçu l'idée de la perfection à laquelle sa nature est destinée, il y a pour lui une nécessité rationnelle, irrésistible de réaliser, autant qu'il lui est possible, cette perfection dans la pratique de la vie; il y est dès lors véritablement *obligé*, car il ne saurait, sans contradiction avec lui-même, ne pas vouloir posséder sa propre existence complète, ou, en d'autres termes, son souverain bien...

« Le christianisme, au contraire, c'est la conscience de l'humanité s'élevant à la conception de l'idéal. Donc le christianisme crut à la loi suprême qui ordonne aux hommes de se dévouer les uns aux autres en vue de Dieu ; il crut à la charité comme à la seule loi véritablement obligatoire par elle-même ; il crut à une cité idéale, consistant dans le règne de l'équité parfaite.....

« Sur les ailes du platonisme chrétien, Domat s'élève à cette source originelle. Elle découvre le véritable principe du droit dans la nature et la fin de l'homme. La fin de l'homme, c'est la possession du souverain bien, et comme il ne peut le posséder que par l'union avec ses semblables, sa loi est encore l'amour pratique de ses semblables envers le souverain bien, l'amour de Dieu dans les hommes. Voilà donc la jurisprudence élevée à la loi suprême de la *charité*, d'où découle la justice déjà pratiquée dans le monde antique, mais d'où découle aussi, de plus que dans le monde antique, la fraternité humaine. Ainsi l'obligation ne consiste plus seulement à ne nuire à personne, mais à procurer à ses frères tout le bien possible. Ainsi les rapports sociaux déterminés ne sont que des cas plus particulièrement obligatoires du devoir général de la charité ; d'où il suit que ce devoir plane au-dessus d'eux et leur sert de règle supérieure. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 364 et 365, art. Domat.)

VÉRITÉ.

Fr. Bacon. — « *Qu'est-ce que la vérité?* demandait Pilate à Jésus-Christ. Mais apparemment sa demande n'était point sérieuse, puisqu'il ne voulut pas attendre la réponse. Il est des hommes qui se plaisent dans un tourbillon de pensées diverses, et qui se croiraient dans un état d'esclavage, s'ils étaient liés par des principes constants et des sentiments invariables. Ils s'imaginent que le libre arbitre étend son domaine sur les pensées aussi bien que sur les actions... Dans l'ouvrage des six jours, la première chose que Dieu créa, fut la *lumière des sens*, et la dernière fut la *lumière de la raison*. On peut même dire que dans le sabbat ou le repos qu'il continue d'observer, son esprit ne cesse point de répandre la lumière sur le genre humain. Il la répandit d'abord sur la *face de la matière et du chaos*, il la répandit ensuite sur la *face de l'homme ;* enfin, il ne cessa pas de la répandre sur la *face de ses élus*.

« Un poëte qui a fait l'ornement d'une secte, d'ailleurs inférieure à toutes les autres (Lucrèce), a dit avec autant de grâce que de vérité : « Il est doux sans doute de « contempler, du rivage, des vaisseaux « battus par la tempête : il est doux encore « de voir, du haut d'une citadelle, une « bataille qui se livre sous ses murs et « les divers événements du combat ; mais « quel plaisir est comparable à celui d'un « homme qui, assis sur la haute colline de la « vérité (colline difficile à monter, il est « vrai, mais où règne une perpétuelle éternité), contemple, dans la vallée qui est à « ses pieds, les nuages, les tempêtes, les « hommes courant çà et là, jouet de toutes « les erreurs » ; j'ajoute, pourvu cependant que sa contemplation soit accompagnée d'un sentiment de commisération et non d'un sentiment d'orgueil et de vaine complaisance. On peut dire avec vérité que l'âme de l'homme commence à jouir du ciel sur la terre, lorsqu'elle n'agit que par l'impression de la charité, qu'elle se repose parfaitement dans le sein de la Providence, et qu'elle ne tourne que sur les pôles de la vérité.

« Mais laissons la vérité théologique et

philosophique, et parlons de la vérité, ou pour mieux dire, de la véracité dans les affaires civiles. Ceux même qui ne possèdent point cette dernière qualité conviendront sans peine qu'une manière de procéder dans toutes les affaires, franche et ouverte, est le principal ornement de la nature humaine. Le mélange du faux est semblable au mélange du plomb ; le métal où l'on fait entrer du plomb en devient bien plus malléable, mais il en devient aussi moins précieux. Dans le vrai, ces mouvements obliques et tortueux ne conviennent qu'aux serpents, qu'on sait ne point s'avancer à la faveur des pieds, et ne marcher que sur leur ventre. Aussi il n'y a pas de défaut qui couvre les hommes d'une plus grande confusion, que la fausseté ou la trahison, quand on vient à la découvrir. Montaigne examinant pourquoi la qualification de menteur, donnée à quelqu'un, est censée une si grande injure et un si grand outrage, en assigne très-ingénieusement la cause : *c'est*, dit-il, *qu'accuser un homme d'estre un menteur, c'est l'accuser de faire le brave à l'endroict de Dieu, et de n'estre qu'un couard a l'endroict des hommes.* (*Essais*, l. II, ch. 18.) Effectivement, un menteur, en même temps qu'il insulte Dieu, témoigne qu'il tremble devant les hommes ; mais on fera bien mieux sentir combien la fausseté et la perfidie sont détestables aux yeux de Dieu, en remarquant qu'elles combleront la mesure de l'iniquité sur la terre, et qu'elles seront comme les derniers cris qui appelleront les jugements de Dieu sur le genre humain. Il est prédit que *Jésus-Christ, dans son second avénement, ne trouvera point de bonne foi sur la terre.* (*Luc.* XVIII, 8.) » (*Fideles sermones*, cap. 1.)

BAYLE. — « J'ajoute qu'il y a des vérités contre lesquelles une personne la plus intéressée à la combattre, la plus prévenue et la plus passionnée ne dispute point. Porphyre, grand ennemi de la religion chrétienne, grand zélateur du paganisme, demeurait d'accord de certaines vérités de fait alléguées par les Chrétiens...., apparemment à cause qu'on pouvait les soutenir par des raisons beaucoup plus claires que n'étaient les raisons de ce qu'il niait.... La chair et le sang rendent quelquefois les armes, et se soumettent à la clarté qui ne leur plaît pas. »

ENCYCLOPÉDIE DU XVIIIe SIÈCLE : — « *Vérité.* Ce mot a divers sens particuliers dans l'Ecriture, qu'il faut développer. Il se prend pour la justice de Dieu : Tu m'as humilié dans la justice, *in veritate tua* (*Ps.* CXVIII, 75) ; pour la loi divine : La loi de l'Eternel sera méprisée sur la terre, *Prosternetur veritas in terra* (*Dan.* VIII, 12) ; pour l'intelligence qui paraît dans un ouvrage : *Opus textile viri sapientis judicio et veritate prædili* (*Eccli.* XV, 12) ; le rational était un ouvrage tissu par un homme habile et intelligent dans son art ; pour la charité, la clémence, la miséricorde (*I Cor.* V, 8 ; *Prov.* XX 28) : La garde des rois est la miséricorde et la vérité. Ainsi faire, pratiquer la vérité (*I Cor.* XII, 6), c'est faire de bonnes œuvres, des œuvres de miséricorde ; celui qui fait bien (*Joan.* III, 21), c'est-à-dire, celui qui est juste, miséricordieux. Jésus-Christ dit qu'il est la vérité et la vie (*Joan*, XIV, 6), non-seulement parce que sa doctrine est vraie, et qu'elle conduit au bonheur, mais parce qu'elle respire la justice et l'humanité.

« Enfin le sens le plus ordinaire du mot vérité dans l'Ecriture, est ce qui est opposé à l'erreur et aux fausses opinions en matière de religion ; sur quoi je me contenterai de rapporter un beau passage de Tertullien. « La « vérité, dit ce Père de l'Eglise, n'est « point sujette à la proscription ; ni la lon- « gueur du temps, ni l'autorité de personne « ne peuvent rien contre elle ; c'est de sem- « blables sources, que des coutumes qui doi- « vent leur naissance à l'ignorance, à la sim- « plicité, à la superstition des hommes, acqué- « rant de la force par l'usage, s'élèvent insen- « siblement contre la vérité ; mais notre Sei- « gneur a pris le nom de vérité, et non pas de « coutume. Si sa doctrine a toujours été vérité, « que ceux qui l'appellent une nouveauté, « nous disent ce qu'ils entendent par ce qui « est ancien. On n'attaque bien les hérésies, « continue-t-il qu'en prouvant qu'elles sont « contraires à la vérité. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXV, p. 332, art. *Vérité*, par le chevalier de Jaucourt.)

VERTU. — Nous trouvons dans les païens eux-mêmes le sentiment de la vertu tel que le définit le christianisme et dans la lettre suivante de Senèque sur la *source des vertus* et sur le caractère distinctif de l'homme de bien, Dieu et son Esprit saint résidant dans nos cœurs sont représentés comme le principe de toutes les vertus humaines :

« Je ne puis vous donner trop d'éloges sur ce que vous m'apprenez de la constance de vos progrès dans la vertu. Chaque jour vous en ressentirez de plus en plus les effets salutaires. Mais pourquoi vous arrêter à souhaiter ce que vous pouvez trouver en vous-même. Il ne s'agit pas de lever les mains au ciel, ni d'obtenir du prêtre l'entrée du sanctuaire de l'idole. Que vous soyez près ou loin de ses oreilles, elle n'entendra, croyez-moi, ni plus ni moins vos prières. Le Dieu que vous cherchez est auprès de *vous ; il est avec vous, il est en vous-même.*

« *N'en doutez pas, Lucilius, un esprit saint et divin réside dans nos cœurs ;* il y découvre nos vices, il y soutient nos vertus ; il y règle sa conduite à notre égard sur la nôtre envers lui. *L'homme de bien ne peut l'être sans Dieu.* Dénué de son secours, pourrait-il s'élever au-dessus de la fortune. C'est de lui qu'il tient sa grandeur et sa force.

« Encore une fois, un Dieu (*mais quel est il ; qui nous le dira ?*), un Dieu réside dans le cœur de l'homme vertueux... »

« Un homme que les périls ne peuvent ébranler, que les passions n'ont jamais souillé, que l'adversité n'empêche pas d'être heureux, qui jouit du calme au milieu des

tempêtes, qui s'élève au-dessus des hommes, *qui marche de pair avec les dieux*, un tel homme vous semble-t-il ne rien avoir qui mérite aussi vos hommages? Ne direz-vous pas: Il ne se peut que le principe de tant de grandeur et d'élévation soit semblable au faible corps qu'il anime? Une pareille vertu n'a pu venir que d'en haut. La puissance divine est seule capable de former et de soutenir un esprit si élevé, un cœur si maître de lui-même, un homme si supérieur à tout ce qui nous frappe ici-bas, et qui se rit des objets de nos craintes et de nos désirs. *Tant de grandeur a besoin de la main d'un Dieu pour la soutenir.*

« La meilleure partie de lui-même est donc encore au lieu de son origine. Les rayons de la lumière ne laissent pas de subsister dans le soleil, quoi qu'ils se répandent sur la terre; ainsi en est-il d'un esprit qui tire sa grandeur et sa sainteté d'en haut. Envoyé parmi nous pour remplacer les objets célestes, trop éloignés de nos yeux, il converse avec nous, et n'en est pas moins inséparablement uni à son principe. C'est de lui qu'il reçoit tout son mouvement; c'est à lui que s'adressent tous ses regards; c'est vers lui que tendent tous ses désirs *S'il reste parmi nous, c'est pour nous servir de modèle:* »

« Où le trouver cet homme divin? »

Après les philosophes païens, les philosophes modernes.

MONTAIGNE. — « Le prix et la hauteur de la vraie vertu est en la facilité, utilité et plaisir de son exercice : si eloigné de difficulté, que les enfants y peuvent (*atteindre*) comme les hommes, les simples comme les subtiles. Le reglement, c'est son outil, non pas la force. Socrate, son premier mignon, quitte a escient sa force, pour glisser en la naïveté et aisance de son progrez : c'est la mere nourrice des plaisirs humains. En les rendant justes, elle les rend seurs et purs : les modérant, elle les tient en haleine et appetit; retranchant ceux qu'elle refuse, elle nous aiguise envers ceux qu'elle nous laisse, et nous laisse abondamment tous ceux que veut nature, et jusques à la satiété, sinon jusques à la lasseté. Masternellement, si d'adventure nous ne voulons dire que le regime qui arreste le buveur avant l'ivresse, le mangeur avant la crudité... soit ennemy de nos plaisirs. Si la fortune commune lui faut, elle lui echappe ou elle s'en passe et s'en forge une aultre toute sienne, non plus flottante et roulante : elle sçait estre riche et puissante, et savante, et coucher en des matelas musqués : elle aime la vie, elle aime la beauté, la gloire et la santé; mais son office propre et particulier, c'est sçavoir user de ces biens-la reglement, et les sçavoir perdre constamment; office bien plus noble qu'aspre, sans lequel tout cœur de vie est denaturé, turbulent et difforme; et y peut-on justement attacher ces écueils, ces haliers et ces monstres. » (*Essais*, livre 1er, chap. 25, tome I, p. 234.)

« Il faut se rendre respectab'e par sa vertu et par sa souffrance, et aimable par sa bonté et douceur de ses mœurs. » (*Essais*, liv. II, chap. 8.)

« La grandeur de l'ame n'est pas tant tirer a mont et tirer avant, comme sçavoir se ranger et circonscrire. Elle tient pour grand tout ce qui est assez, et montre sa hauteur a aimer mieux les choses moyennes que les eminentes. » (*Essais*, liv. III, chap. 13.)

BAYLE — « Ce n'est point en conséquence de nos opinions que le feu et l'eau diffèrent d'espèce, et qu'il y ait pareille différence entre l'amour et la haine, entre l'affirmation et la négation. Cette différence est fondée sur la nature même des choses ; mais comment la connaissons-nous? N'est-ce pas en comparant les propriétés essentielles de l'un de ces êtres avec les propriétés essentielles de l'autre ?

« Or, nous connaissons par la même voie qu'il y a une différence spécifique entre le mensonge et la vérité, entre la fidélité et la perfidie, entre la gratitude et l'ingratitude... Nous devons donc être assurés que le vice et la vertu diffèrent spécifiquement par leur nature, et indépendamment de nos opinions. » (BAYLE, *Dictionnaire critique*, art. *Stratoniciens*.)

« Il y a des règles de raisonnement indépendantes de la volonté de l'homme. Ce n'est point à cause qu'il a plu aux hommes d'établir des règles de syllogisme, qu'elles sont justes et véritables : elles le sont en elles-mêmes, et toute entreprise de l'esprit humain contre leur essence et leurs attributs serait vaine et ridicule. Un sophiste a beau les brouiller et les violer, on le ramène sous le joug des lois du raisonnement, il ne saurait décliner ce tribunal ; et si ces preuves ne se trouvent pas conformes aux règles du syllogisme, il est condamné sans rémission, et on le couvre de honte.

« S'il y a des preuves certaines et immuables pour les opérations de l'entendement, il y en a aussi pour les actes de la volonté; les règles de ces actes ne sont pas toutes arbitraires, il y en a qui émanent de la nécessité de la nature et qui imposent une obligation indispensable; et comme c'est un défaut que de raisonner d'une manière opposée aux règles du syllogisme, c'est aussi un défaut que de vouloir une chose sans se conformer aux règles des actes de sa volonté. La plus générale de ces règles est qu'il faut que l'homme veuille ce qui est conforme à la droite raison, et que toutes les fois qu'il veut ce qui n'y est pas conforme, il s'écarte de son devoir. Il n'y a point plus évident que de dire qu'il est digne de la créature raisonnable de se conformer à la raison, et qu'il est indigne de la créature raisonnable de ne pas se conformer à la raison.

« Ainsi, tout homme qui connaîtra qu'il est conforme à la raison d'honorer son père, d'observer les conventions d'un contrat, d'assister les pauvres, d'avoir de la gratitude, comprendra pareillement que ceux qui pratiquent ces choses sont louables, et

ceux qui ne les pratiquent point sont blâmables; il connaîtra donc qu'il y a du dérèglement dans les actes de ceux-ci et de l'ordre dans les actes de ceux-là, et que c'est une nécessité de juger de cette manière, puisque la conformité à la raison n'est pas moins un devoir indispensable dans les opérations de la volonté que dans celles de l'entendement. Il verra donc qu'il y a dans la vertu une honnêteté naturelle et intérieure, et dans le vice une déshonnêteté de la même espèce, et qu'ainsi la vertu et le vice sont deux espèces de qualités naturellement et moralement différentes.

« Je vous prie de convenir avec moi de ce principe : c'est que l'homme est tellement conditionné, qu'il y a des choses qui lui paraissent honnêtes, et des choses qui lui paraissent malhonnêtes, dès qu'il est capable de discerner les idées et avant d'avoir examiné quel peut être le fondement de la différence de ces choses. » (*Réplique aux questions d'un provincial.*)

« On connaît évidemment que le caractère du vrai mérite est de s'attacher à la vertu à cause d'elle-même, et qu'il n'y a point d'éloge plus grand, que de pouvoir dire d'un grand homme qu'il ne veut pas paraître juste, mais l'être. » (*Dictionnaire critique* de Bayle, art. *Amphiaraus.*)

« Comment s'imaginer que tous les corps sont sujets à l'ordre, et ne pas croire que les substances plus parfaites que les corps y sont sujettes aussi ?...

« Si le monde est l'ouvrage du hasard, pourquoi est-il sujet à des lois qui s'exécutent toujours ?... La nature des choses a donc voulu que le monde se gouvernât par de belles lois? Mais si elle l'a voulu pour le corps, pourquoi n'aurait-elle pas voulu que l'âme de l'homme fût sujette à l'ordre ?... Il faut donc dire que l'âme de l'homme a été créée dans l'ordre, aussi bien que les autres choses, par un être infiniment parfait, et que si elle n'y est plus, c'est parce qu'en abusant de sa liberté elle est tombée dans le désordre : plus on prouve la corruption de l'homme, plus on oblige la raison à croire ce que Dieu nous a révélé de la chute d'Adam. » (Bayle, *Pens. div.*, t. II, p. 17.)

« Cet illustre qui travaillait plus à être honnête homme qu'à le paraître, toujours en peine comment il pratiquerait la vertu, jamais en peine s'il en serait loué, m'a paru depuis longtemps un très-beau modèle. »

« Dès qu'on assure qu'il n'y a rien de certain et que tout est incompréhensible, on déclare qu'il n'est pas certain qu'il y ait des vices et des vertus. Or, un tel dogme paraît très-propre à inspirer de l'indifférence pour le bien honnête et pour les devoirs de la vie » (Bayle, *Dictionnaire art. Arcesilas*).

«..... Les bonnes œuvres ne se produisent que dans l'enceinte de la vraie religion. » Voilà, dit Bayle, à quoi on doit s'en tenir sur cette matière ; voilà ma doctrine : « Dans cette religion il y a plus de vertus que partout ailleurs : hors de cette religion il n'y a point de vraie vertu, ni point de fruit de justice... c'est un point indubitable et pleinement décidé. »

« Éloignez l'idée de Dieu et de sa providence, et après cela pressez un peu celle de la vertu, vous ne savez plus ce que c'est, elle s'évanouit. Je veux être vertueux, dira l'un ; et moi je veux être vertueux, dira l'autre; et moi aussi dira le vertueux, et c'est par cette raison que je m'attache à la vertu, parce que c'est la route de la félicité (*Dictionnaire*, art. *Brutus*. N. D.) Si c'est là votre goût, suivez-le ; diront l'ambitieux et le voluptueux : pour ce qui est de moi, mon goût est tout différent du vôtre, et je ne goûte de satisfaction qu'à mesure que je me livre à ce goût. Mais l'idée d'un Dieu attentif à l'observation de la vertu, et dont le jugement décidera d'une éternité, ne laisse pas d'égalité entre ces deux opinions... C'est aux Chrétiens qu'il appartient de raisonner juste sur cette matière ; et si l'on ne joignait pas à l'exercice de la vertu ces biens à venir que l'Écriture promet aux fidèles, on pourrait mettre la vertu et l'innocence au nombre des choses sur lesquelles Salomon a prononcé son arrêt définitif : Vanité des vanités, tout est vanité. S'appuyer sur son innocence, ce serait s'appuyer sur un roseau cassé qui perce la main de celui qui s'en veut servir. »

« Quand l on n'est pas véritablement converti à Dieu et qu'on n'a pas le cœur sanctifié par la grâce du Saint-Esprit, la connaissance d'un Dieu et d'une Providence est une trop faible barrière pour retenir les passions de l'homme ; et ainsi elles s'échappent aussi licencieusement qu'elles feraient sans cette connaissance-là... Il n'y a que la véritable religion qui, outre cette utilité, apporte celle de convertir l'homme à Dieu, de le faire combattre contre ses passions, et de le rendre vertueux.» (*Addit. aux pens. div.*, 7e obj.)

Fr. Bacon. — « Le moyen le plus simple, le plus court, et en même temps le plus noble et le plus efficace pour former notre esprit à la vertu, et le placer dans l'état qui l'approche davantage de la perfection, c'est de *choisir et de nous proposer dans le cours de la vie en général, et dans chacune de nos actions en particulier, des fins droites et conformes à la vertu, telles cependant que nous ayons, pour y parvenir, quelque faculté directe ou indirecte.* Effectivement, si on suppose ces deux points : 1° Que *nos fins et nos intentions soient bonnes et honnêtes ;* 2° *que notre résolution, pour y parvenir, soit constante et invariable ;* par là même et par cela seul, notre esprit se tourne aussitôt et se forme à toutes les vertus. Cette manière d'arriver à la vertu retrace *l'œuvre et le procédé de la nature*, tandis que les autres manières dont nous avons parlé ailleurs paraissent ne rappeler, pour ainsi dire, que *l'œuvre de la main.* Une comparaison rendra cette vérité plus sensible. Considérez un statuaire : quand il travaille une statue,

sa main ne s'occupe pas de toutes les parties à la fois; il forme le visage, par exemple, tout le reste du bloc demeure grossier et informe jusqu'à ce que sa main commence à s'y appliquer aussi : au contraire, quand la nature travaille à la formation d'une fleur ou d'un animal, elle en ébauche et en avance à la fois toutes les parties. Il en est de même dans l'acquisition des vertus; si on veut les acquérir par la voie de l'habitude ou la répétition des actes, en s'occupant de l'une, on ne s'occupe pas de l'autre; par exemple, si on travaille à se former à la tempérance, la force et les autres vertus tirent peu d'avantage de ce travail, au lieu que si nous nous sommes fait une loi sacrée et invariable de n'agir jamais que pour des fins droites et honnêtes, quelle que soit en particulier la vertu dont ces fins nous recommandent et nous prescrivent l'acquisition, nous trouvons déjà cette vertu toute formée au dedans de nous-mêmes, ou du moins nous éprouverons que nous avons déjà depuis longtemps une propension vers elle, des impressions, des dispositions qui nous en rendront l'acquisition facile.

« Les païens paraissent dire, sur ce sujet, de grandes choses, et s'en expliquent en termes magnifiques; mais dans le vrai, ils n'ont fait que saisir quelques ombres plus grandes que le corps.... La vraie religion, la foi chrétienne seule va droit au but et donne la réalité. » (*De augm. scient.*, l. VII, cap. 3, vers fin.)

Voltaire. — « J'adopte tout ce qui peut inspirer la vertu. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12 publiée par Beaumarchais, t. XLVI, pag. 113.)

« Il y a deux choses qui méritent d'être aimées pour elles-mêmes, Dieu et la vertu. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais, t. LV, pag. 374.)

« Le sentiment de la vertu a été mis par la Providence dans le cœur de l'homme comme un antidote contre tous les poisons dont il devait être dévoré. Catilina, Marius, Sylla et tant d'autres qui ont repoussé cette voix, ont été le fléau de la terre; ceux qui y ont été dociles en ont fait le bonheur. » (*Id.*, t. XL, pag. 357.)

« Il est dans la vertu un charme invincible qui fait tomber les portes de fer, et qui amollit les cœurs de bronze. »

« Quand on connaît l'intérieur des familles, on n'en voit guère qui ne soient plongées dans l'amertume, tandis qu'en dehors, couvertes du masque du bonheur, elles paraissent nager dans la joie. Mais on remarque que les grands chagrins sont le fruit de notre cupidité effrénée. Une âme noble, reconnaissante et sensible, peut vivre heureuse. » (*Id.*, t. LVII, p. 101.)

« La connaissance de la vertu restera toujours sur la terre, pour nous accuser quand nous violerons ses lois. » (*Id.*, t. XL, p. 355.)

Le grand Fouquet, au comble des malheurs,
Frappé des coups d'une main rigoureuse,
Fut plus content dans sa demeure affreuse
Environné de sa seule vertu,
Que quand jadis, de splendeur revêtu,
D'adulateurs une cour importune,
Venait en foule adorer sa fortune.

(*Id.*, t. XIII, p. 9.)

Heureux qui, retiré dans le temple des sages,
Voit en paix sous ses pieds se former des orages;
Qui rit en contemplant les mortels insensés,
De leur joug volontaire esclaves empressés
Inquiets, incertains du chemin qu'il faut suivre,
Sans penser, sans jouir, ignorant l'art de vivre,
Dans l'agitation consumant leurs beaux jours,
Poursuivant la fortune et rampant dans les cours.
O vanité de l'homme! ô faiblesse, ô misère.

(*Id.*, t. L, p. 103.)

« Nous avons la belle fable de Crantor; il fait comparaître aux jeux olympiques la Richesse, la Volupté, la Santé, la Vertu; chacune demande la pomme : la Richesse dit : C'est moi le souverain bien, car avec moi on achète tous les biens; la Volupté dit : La pomme m'appartient, car on ne demande la richesse que pour m'avoir; la Santé assure que sans elle il n'y a point de bonheur, et que la richesse est inutile. Enfin la Vertu représente qu'elle est au-dessus des trois autres, parce que, avec de l'or, des plaisirs et de la santé, on peut se rendre très-misérable si on se conduit mal. La Vertu eut la pomme. » (*Id.*, t. XLIX, p. 9.

S'il est quelques esprits par le ciel destinés
A s'ouvrir des chemins inconnus au vulgaire,
A franchir des beaux arts la limite ordinaire,
La nature est alors prodigue en ses présents;
Elle égale dans eux les vertus aux talents,
Le souffle du génie et ses fécondes flammes,
N'ont jamais descendu que dans de nobles âmes;
Il faut qu'on en soit digne, et le cœur épuré
Est le seul aliment de ce flambeau sacré;
Un esprit corrompu ne fut jamais sublime.

(*Id.*, t. XIII, p. 218.)

« Il est très-nécessaire de passer pour homme de bien, et point du tout d'avoir la réputation d'homme d'esprit. » (*Id.*, t. LI, p. 178.

« Les jeunes auteurs doivent songer que les mauvaises mœurs sont encore plus dangereuses que le mauvais style. Ils doivent apprendre à imiter Boileau, non-seulement dans l'art d'écrire, mais même dans sa vie. » (*Id.*, t. LXII, p. 186

L'humble savant, un obscur honnête homme,
Sera chez moi, pour un peu de vertu,
Comme un seigneur avec honneur reçu.

(*Nanine*, acte Ier, scène Ire.)

« Toutes les vertus humaines étaient chez les anciens, je l'avoue; les vertus divines ne sont que chez les Chrétiens. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXIII, page 433.)

Diderot. — « Point de vertu sans croire en Dieu, point de bonheur sans vertu : ce sont les deux propositions de l'illustre philosophe dont je vais exposer les idées, de Schaftesbury. »

J.-J. Rousseau. — « Le mot de vertu vient de force; la force est la base de la vertu.

« L'homme vertueux est celui qui sait vaincre ses affections. La vertu n'appartient qu'à un être faible par sa nature et fort par sa volonté; c'est en cela que consiste le mérite de l'homme juste.

« *L'exercice des plus sublimes vertus élève et nourrit le génie.*

« L'exercice des vertus sociales porte au fond des cœurs l'amour de l'humanité. C'est en faisant le bien qu'on devient bon: je ne connais pas de pratique plus sûre.

« Les âmes d'une certaine trempe transforment, pour ainsi dire, les autres en elles-mêmes; elles ont une sphère d'action dans laquelle rien ne leur résiste; on ne peut les connaître sans les vouloir imiter, et de leur sublime élévation elles attirent à elles tout ce qui les environne.

« La vertu est si nécessaire à nos cœurs, que, quand on a une fois abandonné la véritable, on s'en fait ensuite une à sa mode, et l'on y tient plus fortement peut-être, parce qu'elle est de notre choix.

« *Si les sacrifices à la vertu coûtent souvent à faire, il est toujours doux de les avoir faits, et l'on n'a jamais vu personne se repentir d'une bonne action.*

« Une âme une fois corrompue l'est pour toujours, si elle ne travaille à se relever, et ne revient plus au bien d'elle-même, à moins que quelque résolution subite, quelque brusque changement de fortune et de situation, ne change tout à coup ses rapports, et, par un violent ébranlement, ne l'aide à retrouver une bonne assiette. Toutes ses habitudes étant rompues, et toutes ses passions modifiées, dans ce bouleversement général on reprend quelquefois son caractère primitif, et l'on devient comme un nouvel être sorti récemment des mains de la nature; alors le souvenir de sa précédente bassesse peut servir de préservatif contre une rechute. Hier on était abject et faible, aujourd'hui l'on est fort et magnanime. En se contemplant de si près dans deux états si différents, on sent mieux le prix de celui où l'on est remonté, et l'on devient plus attentif à s'y soutenir.

« La jouissance de la vertu est tout intérieure, et ne s'aperçoit que par celui qui la sent; mais tous les avantages du vice frappent les yeux d'autrui, et il n'y a que celui qui les a qui sache ce qu'ils lui coûtent. C'est peut-être là la clef des faux jugements des hommes sur les avantages du vice et sur ceux de la vertu.

« Il n'y a que des âmes de feu qui sachent combattre et vaincre. Tous les grands efforts, toutes les actions sublimes, sont leur ouvrage; la froide raison n'a jamais rien fait d'illustre, et l'on ne triomphe des passions qu'en les opposant l'une à l'autre. Quand celle de la vertu vient à s'élever, elle domine seule et tient tout en équilibre : voilà comme se forme le sage, qui n'est pas plus qu'un autre à l'abri des passions, mais qui seul sait les vaincre par elles-mêmes, comme un pilote fait route par les mauvais vents.

« La vertu est un état de guerre, et pour y vivre on a toujours quelques combats à livrer contre soi.

« *Si la vie est courte pour le plaisir, qu'elle est longue pour la vertu! Il faut être incessamment sur ses gardes.* L'instant de jouir passe et ne revient plus; celui de mal faire passe et revient sans cesse : *on s'oublie un moment et l'on est perdu.*

« La fausse honte et la crainte du blâme inspirent plus de mauvaises actions que de bonnes; mais la vertu ne sait rougir que de ce qui est mal.

« Tel se pique de philosophie et pense être vertueux par méthode, qui ne l'est que par tempérament; et le vernis stoïque qu'il met à ses actions ne consiste qu'à parer de beaux raisonnements le parti que le cœur lui a fait prendre.

« *Quiconque est plus attaché à sa vie qu'à ses devoirs ne saurait être solidement vertueux.*

« L'homme de bien porte avec plaisir le doux fardeau d'une vie utile à ses semblables; il sent ce que la vaine sagesse des méchants n'a jamais pu croire : *qu'il est un bien réservé dès ce monde aux seuls amis de la vertu.*

« Il vaut mieux déroger à la noblesse qu'à la vertu, et la femme d'un charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un prince.

« On a dit qu'il n'y avait point de héros pour son valet de chambre; cela peut être; mais l'homme juste a l'estime de son valet, ce qui montre assez que l'héroïsme n'a qu'une vaine apparence, et *qu'il n'y a rien de solide que la vertu.*

« Charme inconcevable de la beauté qui ne périt point! Ce ne sont point les vicieux au faîte des honneurs, au sein des plaisirs, qui font envie, ce sont les vertueux infortunés; et l'on sent au fond de son cœur la félicité réelle que couvraient leurs maux apparents. Ce sentiment est commun à tous les hommes et même en dépit d'eux.

« Ce divin modèle que chacun porte avec lui nous enchante malgré que nous en ayons. Sitôt que la passion nous permet de le voir, nous lui voulons ressembler; et si le plus méchant des hommes pouvait être un autre que lui-même, il voudrait être homme de bien.

« Les vertus privées sont souvent d'autant plus sublimes qu'elles n'aspirent point à l'approbation d'autrui, mais seulement au bon témoignage de soi-même; et la conscience du juste lui tient lieu du témoignage de l'univers.

« *La félicité est la fortune du sage, et il n'y en a point sans vertu.* Celui qui peut contempler de sang-froid la vertu dans toute sa beauté; celui qui sait la peindre avec ses charmes les plus touchants sans en être ému, sans se sentir épris d'aucun amour pour elle; un tel être, s'il peut exister, est un méchant sans ressource : c'est un cadavre moral. » (*Pensées*, p. 521.)

« Il n'y a point de bonheur sans courage,

ni de vertu sans combat. Le mot *vertu* vient de *force*; la force est la base de toute vertu; la vertu n'appartient qu'à un être faible par sa nature, et fort par sa volonté; c'est en cela seul que consiste le mérite de l'homme juste. Qu'est-ce donc que l'homme vertueux? C'est celui qui sait vaincre ses affections; car alors il suit sa raison, sa conscience, il fait son devoir, il se tient dans l'ombre, et rien ne peut l'en écarter. » (*Emile*, t. IV, p. 398.)

« Je ne te rappellerai point tous ces arguments subtils que tu m'as toi-même appris à mépriser, qui remplissent tant de livres, et n'ont jamais fait un honnête homme! Ah! ces tristes raisonneurs, quels doux ravissements leurs cœurs n'ont jamais sentis ni donnés! Rentre au fond de ton âme, c'est là que tu trouveras toujours la source du feu sacré qui nous embrasa tant de fois de l'amour des plus sublimes vertus; c'est là que tu verras ce simulacre éternel du vrai et du beau, dont la contemplation nous anime d'un saint enthousiasme, et que nos passions souillent sans cesse sans pouvoir jamais l'effacer. Souviens-toi des larmes délicieuses qui coulaient de nos yeux, des palpitations qui suffoquaient nos cœurs agités, des transports qui nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, au récit de ces vies héroïques qui rendent le vice inexcusable, et font l'honneur de l'humanité. Veux-tu savoir laquelle est vraiment désirable, de la fortune ou de la vertu? Songe à celle que le cœur préfère quand son choix est impartial; songe où l'intérêt nous porte en lisant l'histoire. T'avisas-tu jamais de désirer les trésors de Crésus, ni la gloire de César, ni le pouvoir de Néron, ni les plaisirs d'Héliogabale? Pourquoi, s'ils étaient heureux, tes désirs ne te mettent-ils pas à leur place? C'est qu'ils ne l'étaient point, et tu le sentais bien; c'est qu'ils étaient vils et méprisables, et qu'un méchant heureux ne fait envie à personne. Quels hommes contemplais-tu donc avec le plus de plaisir? Desquels adorais-tu les exemples? Auxquels aurais-tu mieux aimé ressembler? Charme inconcevable de la beauté qui ne périt point! c'était l'Athénien buvant la ciguë, c'était Brutus mourant pour son pays, c'était Régulus mourant dans les tourments, c'était Caton déchirant ses entrailles, c'étaient tous ces vertueux infortunés qui te faisaient envie; et tu sentais au fond de ton cœur la félicité réelle que couvraient leurs maux apparents. Ne crois pas que ce sentiment fût particulier à toi seul; il est celui de tous les hommes, et souvent même en dépit d'eux. Ce divin modèle, que chacun de nous porte avec lui, nous enchante malgré que nous en ayons; sitôt que la possession nous permet de le voir, nous voulons lui ressembler, et si le plus méchant des hommes pouvait être un autre que lui-même, il voudrait être un homme de bien. » (*Emile*, t. II, p. 318.).

« S'il n'est pas question d'être un Caton ni un Régulus, chacun pourtant doit aimer son pays, être intègre et courageux, *tenir sa foi, même aux dépens de sa vie.* Les vertus privées sont souvent d'autant plus sublimes qu'elles n'aspirent point à l'approbation d'autrui, mais seulement au bon témoignage de soi-même; et la conscience du juste lui tient lieu de toutes les louanges de l'univers. Tu sentiras donc que la grandeur de l'homme appartient à tous les états, et que *nul ne peut être heureux s'il ne jouit de sa propre estime;* car si la véritable jouissance de l'âme est dans la contemplation du beau, comment le méchant peut-il s'aimer dans autrui sans être forcé de se haïr soi-même. » (*Emile*, t. II, p. 320.)

« J'ajouterai une réflexion qui l'emporte, à mon avis, sur la fausse raison du vice, sur les fières erreurs des insensés, et qui doit suffire pour diriger au bien la vie de l'homme sage: c'est que la force du bonheur n'est pas tout entière, ni dans l'objet désiré ni dans le cœur qui le possède, mais dans le rapport de l'un et de l'autre, et que comme tous les objets de nos désirs ne sont pas propres à le sentir, si l'âme la plus pure ne suffit pas seule à son propre bonheur, il est plus sûr encore que tous les délices de la terre ne sauraient faire celui d'un cœur dépravé; car il y a des deux côtés une préparation nécessaire, un certain concours, dont résulte ce précieux sentiment recherché de tout être sensible, et toujours ignoré du faux sage, qui s'arrête au plaisir du moment, faute de connaître un bonheur durable. Que servirait donc d'acquérir un de ces avantages aux dépens de l'autre, de gagner au dehors pour perdre encore plus au dedans, et de se procurer les moyens d'être heureux en perdant l'art de les employer? Ne vaut-il pas mieux encore, si l'on ne pouvait avoir qu'un des deux, sacrifier celui que le sort peut nous rendre à celui qu'on ne recouvre point quand on l'a perdu? *Qui le doit mieux savoir que moi, qui n'ai fait qu'empoisonner les douceurs de ma vie en pensant y mettre le comble?* Laisse donc dire les méchants, qui montrent leur fortune et cachent leur cœur, et sois sûr que s'il est un seul exemple de bonheur sur la terre, *il se trouve dans un homme de bien.* » (*Emile*, t. II, p. 321.)

« Veux-tu donc vivre heureux et sage, *n'attache ton cœur qu'à la beauté qui ne périt point;* que ta condition borne tes désirs; étends la loi de la nécessité aux choses morales; apprends à perdre ce qui peut être enlevé; *apprends à tout quitter quand la vertu l'ordonne*, à te remettre au-dessus des événements, à détacher ton cœur sans qu'ils le déchirent, à être courageux dans l'adversité, afin de n'être jamais misérable; à être ferme dans ton devoir, afin de n'être jamais criminel; alors tu seras heureux malgré la fortune, et sage malgré les passions; alors tu trouveras, dans la possession même des biens fragiles, une volupté que rien ne pourra troubler; tu les posséderas sans qu'ils te possèdent, et tu sentiras que l'homme, à qui tout échappe, ne jouit que de ce qu'il peut perdre. Tu n'auras pas, à

est vrai, l'illusion des plaisirs imaginaires ; *tu n'auras point aussi les douleurs qui en sont le fruit.* Tu gagneras beaucoup à cet échange ; car *ces douleurs sont fréquentes et réelles, et ces plaisirs sont rares et vains.* Vainqueur de tant d'opinions trompeuses, tu le seras encore de celle qui donne un si grand prix à la vie ; tu passeras la tienne sans trouble, et la termineras sans effroi ; tu t'en détacheras comme de toute chose. Que d'autres, saisis d'horreur, pensent, en la quittant, cesser d'être ; instruit de son néant, tu croiras la commencer. La mort est la fin de la vie temporelle du méchant, *et le commencement de celle du juste.* » (*Emile*, t. IV, p. 402.)

« Quoi ! toujours des privations et des peines ! toujours des devoirs à remplir ! toujours fuir les gens qui nous sont chers ! Non, mon ami ; mais heureux qui peut dès cette vie offrir un prix à la vertu. » (*Emile*, t. II, p. 504.)

« *Je ne trouvai point le bonheur dans mes fautes ; je n'avais jamais espéré l'y trouver.* Je sentais que mon cœur était fait pour la vertu, et qu'il ne pouvait être heureux sans elle. Il n'est pas si facile qu'on pense de renoncer à la vertu ; *elle tourmente longtemps ceux qui l'abandonnent, et ses charmes, qui font les délices des âmes pures, font le premier supplice du méchant, qui les aime encore et n'en saurait plus jouir.* » (*Emile*, t. Ier, p. 541.)

« Comblé des vrais biens de l'humanité, vous apprendrez à porter avec plaisir le doux fardeau d'une vie utile à vos proches ; vous sentirez enfin ce que la vaine sagesse des méchants n'a jamais pu croire, qu'il est un bonheur réservé dans ce monde aux seuls amis de la vertu. » (*Emile*, t. II, p. 420.)

« La vertu n'appartient qu'aux âmes fortes ; mais cette vertu, à laquelle il ne peut atteindre, qui est-ce qui l'admirera, la chérira, l'adorera plus que lui ? Qui est-ce qui, avec une imagination plus vive, s'en peindra mieux le divin simulacre ? Qui est-ce qui, avec un cœur plus tendre, s'enivrera plus d'amour pour elle ? Ordre, harmonie, beauté, perfection, sont les objets de ses plus douces méditations. Idolâtre du beau dans tous les genres, resterait-il froid uniquement pour la suprême beauté ? Non ; elle ornera de ses charmes immortels toutes ces images chéries qui remplissent son âme, qui repaissent son cœur. » (*Dial.*, t. I, p. 267.)

« Qu'êtes-vous allé faire à Paris ? Qu'y faites-vous maintenant, logé précisément dans la rue qui a le plus mauvais renom ? Que voulez-vous que je pense ? J'eus toujours du penchant à vous aimer ; mais je dois subordonner mes goûts à la raison, et je ne veux pas être dupe. Je vous plains ; mais je ne puis vous rendre ma confiance que je n'aie des preuves que vous ne me trompez pas. Vous êtes dans un âge où l'âme a déjà pris son pli, et où les retours à la vertu sont difficiles. Cependant les malheurs sont de grandes leçons ; puissiez-vous en profiter pour rentrer en vous-même ! Il est certain que vous étiez fait pour être un homme de mérite : ce serait grand dommage que vous trompassiez votre vocation. Quant à moi, je n'oublierai jamais l'attachement que j'eus pour vous ; et si j'achevais de vous en croire indigne, je m'en consolerais facilement. » (*Dial.*, t. II, p. 154.)

« Quelles qu'aient été vos mœurs jusqu'ici, vous êtes à portée encore de rentrer en vous-même, et l'adversité, qui achève de perdre ceux qui ont un penchant décidé au mal, peut, si vous en faites un bon usage, vous ramener au bien, pour lequel il m'a toujours paru que vous étiez né. L'épreuve est rude et pénible, mais quand le mal est grand, le remède lui doit être proportionné. » (*Ibid.*, p. 171).

« A force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétants sur votre compte ; vous me faites douter s'il y a des choses dont vous ne doutez pas : ces doutes mêmes, à mesure qu'ils croissent, vous rendent tranquille ; vous vous y reposez comme sur un oreiller de paresse. Tout cela m'effraierait beaucoup pour vous, si vos grands scrupules ne me rassuraient. Ces scrupules sont assurément respectables comme fondés sur la vertu ; mais l'obligation d'avoir de la vertu, sur quoi la fondez-vous ? Il serait bon de savoir si vous êtes bien décidé sur ce point : si vous l'êtes, je me rassure, je ne vous trouve plus si sceptique que vous affectez de l'être.

« A la manière dont vous me demandez des préceptes de vertu, l'on dirait que vous la regardez comme un métier. Non, monsieur, la vertu n'est que la force de faire son devoir dans les occasions difficiles ; et la sagesse, au contraire, est d'écarter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui, se contentant d'être homme de bien, s'est mis dans une position à n'avoir jamais besoin d'être vertueux ! Si vous n'allez à la campagne que pour y apporter le faste de la vertu, restez à la ville. Si vous voulez à toute force exercer les grandes vertus, l'état de prêtre vous les rendra souvent nécessaires ; mais si vous vous sentez les passions assez modérées, l'esprit assez doux, le cœur assez sain pour vous accommoder à une vie égale, simple et laborieuse, allez dans vos terres, faites-les valoir, travaillez-les vous-même, *soyez le père de vos domestiques*, l'ami de vos voisins, juste et bon envers tout le le monde : laissez là vos rêveries, et servez Dieu dans toute la simplicité de votre cœur ; vous serez assez vertueux. — Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur. » (*Ibid.*, t. III, p. 100.)

« Votre épître abonde non-seulement en grands sentiments, mais en pensées philosophiques, auxquelles je reprocherais quelquefois de l'être trop. Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont et qu'on doit à la vertu, croyez-vous que leur faire entendre que cette foi n'est qu'une erreur de leur âge soit un bon moyen de la leur conserver ? *Il ne faut pas, monsieur, pour paraître au-dessus des préjugés, saper*

les fondements de la morale. Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu sur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne surmonte ses penchants en quelque chose, et qui par conséquent n'ait quelque vertu : les uns en ont plus, les autres moins; mais si la mesure est indéterminée, est-ce à dire que la chose n'existe point? C'est ce qu'assurément vous ne croyez point et que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une pièce où vous prouverez que, malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, et même de la vertu, et qu'il y en aura toujours. Voilà, monsieur, de quoi s'élever à la plus haute philosophie. » (*Dial.*, t. III, p. 198.)

« J'ai parcouru, monsieur, la longue lettre où vous m'exposiez vos sentiments sur la nature de l'âme et sur l'existence de Dieu. Quoique j'eusse résolu de ne plus rien lire sur ces matières, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez prise, et dont il ne m'est pas aisé de démêler le but.

« Je vous dois encore des remerciements du soin que vous prenez dans la même lettre de m'ôter l'inquiétude que m'avaient donnée les premières sur les principes de la haute vertu dont vous faites profession. Sitôt que ces principes vous paraissent solides, le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étaient en effet : ainsi, mes doutes sur leur solidité n'ont rien d'offensant pour vous ; mais je vous avoue que, quant à moi, de tels principes me paraîtraient frivoles; et sitôt que je n'en admettrais pas d'autres, je sens que, dans le secret de mon cœur, ceux-là me mettraient fort à l'aise sur les vertus pénibles qu'ils paraîtraient m'imposer, tant il est vrai que les mêmes raisons ont rarement la même prise en diverses têtes, et qu'il ne faut jamais disputer en rien !

« D'abord l'amour de l'ordre, en tant que cet ordre est étranger à moi, n'est point un sentiment qui puisse balancer en moi celui de mon intérêt propre ; une vue purement spéculative ne saurait dans le cœur humain l'emporter sur les passions; ce serait, à ce qui est, préférer ce qui est étranger : ce sentiment n'est pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi, et comme alors je suis seul le centre de cet ordre, il serait absurde et contradictoire qu'il ne me fît pas rapporter toutes choses à mon bien particulier. Or la vertu suppose un combat contre nous-mêmes, et c'est la difficulté de la victoire qui en fait le mérite ; mais, dans la supposition, pourquoi ce combat? Toute raison, tout motif y manque. Ainsi point de vertu possible par le seul amour de l'ordre.

« Le sentiment intérieur est un motif très-puissant sans doute ; mais les passions et l'orgueil l'altèrent et l'étouffent de bonne heure dans presque tous les cœurs. De tous les sentiments que nous donne une conscience droite, les deux plus forts et les seuls fondements de tous les autres sont celui de la dispensation d'une providence, et celui de l'immortalité de l'âme; *quand ces deux là sont détruits, je ne vois plus ce qui peut rester.* Tant que le sentiment intérieur me dirait quelque chose, il me défendrait, *si j'avais le malheur d'être sceptique*, d'alarmer ma propre mère des doutes que je pourrais avoir.

« L'amour de soi-même est le plus puissant et, selon moi, le seul motif qui fasse agir les hommes. Mais comment la vertu, prise absolument et comme un être métaphysique, se fonde-t-elle sur cet amour-là ? C'est ce qui me passe. Le crime, dites-vous, est contraire à celui qui le commet ; cela est vrai dans mes principes, et souvent très-faux dans les vôtres. Il faut distinguer alors les tentations, les positions, l'espérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reste inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien ; souvent il parvient à son but. Si ce sentiment n'est pas naturel, quel sentiment pourra l'être? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune et même de la gloire. La justice et les scrupules ne font ici-bas que des dupes. *Otez la justice éternelle et la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom.* Pour un matérialiste, l'amour de lui-même n'est que l'amour de son corps. Or, quand Regulus allait, pour tenir sa foi, mourir dans les tourments à Carthage, je ne vois point ce que l'amour de son corps faisait à cela.

« Une considération plus forte encore confirme les précédentes : c'est que, dans votre système, le mot même de vertu ne peut avoir aucun sens ; c'est un son qui bat l'oreille, et rien de plus. Car enfin, selon vous, tout est nécessaire : où tout est nécessaire, il n'y a point de liberté ; sans liberté, point de moralité dans les actions ; où est la vertu ? Pour moi, je ne la vois pas. En parlant du sentiment intérieur, je devais mettre au premier rang celui du libre arbitre ; mais il suffit de l'y renvoyer ici.

« Ces raisons vous paraîtront très-faibles, je n'en doute pas, mais elles me paraissent fortes à moi, et cela suffit pour vous prouver que si, par hasard, je devenais votre disciple, *vos leçons n'auraient fait de moi qu'un fripon.* Or un homme vertueux comme vous ne voudrait pas consacrer ses peines à mettre un fripon de plus dans le monde ; car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites, et qu'il n'est pas plus à propos de les y multiplier.

« Au reste, je dois avouer que ma morale est bien moins sublime que la vôtre, et je sens que ce sera beaucoup même si elle me sauve de votre mépris. Je ne puis disconvenir que vos imputations de mépris ne portent un peu sur moi. Il est très-vrai que, sans être en tout du sentiment de mes frères (les protestants), et sans déguiser le mien dans l'occasion, je m'accommode très-bien du leur.

« Il résulte de toutes ces réflexions que nos façons de penser sont trop différentes pour que nous puissions nous entendre, et que par conséquent un plus long commerce entre nous ne peut qu'être sans fruit. Le temps est si court et nous en avons besoin pour tant de choses, qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous souhaite, Monsieur, un bonheur solide, la paix de l'âme, qu'il me semble que vous n'avez pas, et je vous salue de tout mon cœur. » (*Lettre* 3, p. 111.)

« Pour m'élever d'avance autant qu'il se peut à cet état de bonheur, de force et de liberté, je m'exerce aux sublimes contemplations. Je médite sur l'ordre de l'univers, non pour l'expliquer par de vains systèmes, mais pour l'admirer sans cesse, pour adorer le sage auteur qui s'y fait sentir. Je converse avec lui, je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence; je m'attendris à ses bienfaits; je le bénis de ces dons. Source de justice et de vérité, Dieu clément et bon! dans ma confiance en toi, le suprême vœu de mon cœur est que ta volonté soit faite. En y joignant la mienne, je fais ce que tu fais, j'acquiesce à ta bonté; je crois partager d'avance la suprême félicité qui en est le prix. » (*Emile*, t. IV, p. 78 et suiv.)

« Les vertus chrétiennes sont indivisibles comme le principe qui les produit. La foi, la charité, l'espérance, quand elles sont assez parfaites, s'excitent, se soutiennent mutuellement; ***tout devient facile aux grandes âmes avec la volonté de tout faire pour plaire à Dieu, et les rigueurs même de la pénitence n'ont presque plus rien de pénible pour ceux qui savent en sentir la necessité et en considérer le prix.***

« Combien de téméraires oseront lui reprocher (au chrétien pénitent) d'avoir abrégé ses jours à force de mortifications et de jeûnes, qui ne rougissent point d'abréger les leurs par les plus honteux excès! Laissons-les, au sein de leurs égarements, prononcer avec orgueil les maximes de leur prétendue sagesse; et cependant ***le jour viendra où chacun rendra le salaire de ses œuvres.***

« On s'étonne qu'il se trouve des hommes capables d'offenser un Dieu qu'ils savent être mort pour eux! » (*Oraison funèbre.*)

VICES. — « Quand on traite, dit Fr. Bacon, des vertus et des devoirs, on devrait parler aussi des fraudes, des ruses, des impostures et en général des désordres et des vices qui leur sont opposés. On ne peut pas dire que tous les écrivains aient gardé sur ce point le silence : plusieurs ont parlé, j'en conviens; mais ils ne l'ont fait qu'en passant, et encore comment l'ont-ils fait? par forme de satire et en cyniques, à la manière de Lucien, mais non point avec le sérieux et la gravité qu'exigeait la matière. Qu'on veuille bien y faire attention, et l'on trouvera quejusqu'ici, on a plus travaillé à critiquer malignement dans les arts, et à tourner en dérision la plus grande partie de ce qu'ils renferment même de bon et d'utile. » (*De augm. scient.*, l. XVII, cap. 2, vers. fin.)

MONTAIGNE. — « La colère, est une arme d'un nouvel usaige; car nous remuons les aultres armes, celle-cy nous remue : nostre main ne la guide pas, c'est elle qui guide nostre main : elle nous tient, nous ne la tenons pas. » (*Essais*, livre II, chap. 3.)

« L'amour propre est en nous fondement et fontaine de tout mal; il est fondement de toute injustice, vice, péché, aveuglement, ignorance et pour abreger, de toute douleur et de tout malheur. Ainsy de luy prend naissance toute poison, perte et misère. Qui l'a plante en soy, y a planté la tige de tout malencontre, et cela, non d'autant qu'il s'aime luy-mesme, mais d'autant qu'il s'aime avant toutes aultres choses. En ce qu'il donne le premier rang à l'amour qu'il porte à soy, il est contre Dieu et sans Dieu. » (*Théologie naturelle*, chap. 157.) « L'amour de nous-mesmes ne nous apporte nul entier et solide contentement, ains tout le contraire. » (*Essais*, liv. III, c. 13.)

VIE, VIVRE, VIVANT. — « L'Ecriture parle au propre et au figuré de la vie du corps et de celle de l'âme, de la vie temporelle et de la *vie* éternelle. La *vie* temporelle était la récompense de l'observation de l'ancienne loi. Le Seigneur est appelé ***Dieu vivant***, parce que lui seul vit essentiellement. ***Le Seigneur est vivant***, est une formule de serment, ***par la vie de Dieu*** : laquelle formule se trouve souvent dans l'Ecriture. « Vous jurerez en vérité selon votre conscience et en justice; ***le Seigneur est vivant***, dit Jérémie (IV, 2). ***La terre des vivants***, par rapport à ceux qui sont morts, c'est le monde; dans le sens spirituel, c'est le ciel, où la mort ne règne plus.

« Les eaux ***vivantes*** sont les eaux de source (LEVIT. XIV).

« Jésus-Christ est la ***vie***, parce que la pratique de ses préceptes nous conduit à une *vie* heureuse. » (***Encyclopédie*** de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXV, p. 661, article *Vie, Vivre, Vivant*, par D. G.)

VOLTAIRE. — « La fin de la vie est triste, le commencement doit être compté pour rien, le milieu est presque toujours un orage. » (*OEuvres de Voltaire*, édit de Kehl, in-12. t. LXXIX, p. 226.)

« Ma maxime est de remplir tous mes devoirs aujourd'hui; je ne suis pas sûr de vivre demain. » (*OEuvres de Voltaire*, édit de Kehl, in-12, t. LXXVIII, p. 33.)

« Il faut avouer que la vie ressemble au festin de Damoclès; le glaive est toujours suspendu. » (*Id.*, t. LXXIX, p. 38.)

VIE FUTURE. — *Voyez* PARADIS, ENFER, MORT et RÉSURRECTION.

Ecoutons d'abord le témoignagne des païens eux-mêmes sur la sanction des récompenses et des peines, dans une autre vie.

PLUTARQUE. — « Les anciens croyaient à la *fin du monde*. Pour moi, ajoute cet historien philosophe, je ne puis me résoudre à croire que l'âme de l'homme doive périr,

et qu'elle ne subsiste plus après la mort... Mais si elle subsiste après la mort, il est convenable qu'elle soit punie de ses crimes ou récompensée de sa vertu. »

« Une seule et même raison établit et prouve solidement ces deux vérités, qu'il y a une Providence qui régit le monde, et que les âmes subsistent après la mort. Si l'on ruine un de ces principes, on ruine nécessairement l'autre. L'âme subsistant donc après la mort, il est probable qu'elle reçoit alors les peines ou les récompenses qu'elle a méritées. Car pendant qu'elle est émue, elle combat comme un véritable athlète, et après qu'elle a cessé de combattre, elle reçoit alors ce qu'elle a mérité. Mais les récompenses ou les châtiments qu'elle reçoit alors, étant seule (c'est-à-dire dépouillée du corps), pour tout ce qu'elle a fait ici bas, ne nous touchent point, nous qui sommes en vie, car, outre que nous ne les connaissons pas, nous refusons souvent de les croire. » (*Traité où Plutarque recherche pourquoi Dieu punit tard les méchants.*)

« On ne peut donner atteinte au dogme de la vie future, sans nuire également à ceux qui sont heureux et à ceux qui ne le sont pas. C'est ôter à ceux-ci l'unique espérance qui leur reste, et qui puisse adoucir leurs maux, et c'est donner à ceux-là un sujet de tristesse capable de faire évanouir tout leur bonheur; car si l'on doit regarder comme un grand bien d'être délivré de tout mal, par la même raison, on doit regarder comme un très-grand mal d'être privé pour jamais de tous les biens et de tout son être; et cette crainte, qui peut, vu la fragilité de notre vie, se réaliser tous les jours, est un sentiment capable de répandre de l'amertume sur toutes les satisfactions que goûtent sur la terre les hommes heureux. » (Plutarque, *sur Epicure.*)

« La plupart des hommes éprouvent à la fin de leur carrière des maux douloureux, annonces funestes de leur dissolution prochaine; et ces maux quelquefois sont d'une si longue durée, que l'âme la plus ferme a de la peine à s'y soutenir jusqu'à la fin. Dans cette accablante situation, il serait bien désespérant de n'envisager, pour terme de ses douleurs, qu'un triste anéantissement. » (Plut., *Ibid.*) « Quelle mort affreuse, qu'une mort qui, par de très-grandes douleurs, doit infailliblement conduire à la privation de tous les biens! Quelle tempête horrible que celle qui ne laisse pas même l'espérance d'échapper après le naufrage! » Voyez dans Xénophon le discours de Cyrus mourant. *Nolite putare, filii mei, cum ab hac vita migravero, me nusquam aut nullum futurum*, etc.

Sénèque.—« L'âme du sage, par son élévation naturelle, connaît le vide et la fausseté de tous les biens terrestres et temporels, et elle n'a pour les délices des mondains que du dégoût et du mépris; fière de son origine, dont elle ne perd jamais le glorieux souvenir, elle n'aspire qu'à retourner aux lieux d'où elle est descendue pour habiter ce corps mortel. Elle est perpétuellement occupée du moment qui doit la délivrer et la laisser rentrer dans sa sphère; elle y pense nuit et jour : elle s'y porte de tout son pouvoir et avec toute l'ardeur dont elle est susceptible; son continuel regret est de ne pouvoir pas rompre légitimement les liens qui la retienennt captive et qui retardent sa délivrance. Il n'y a que le vice qui puisse ralentir ce désir de l'homme, et lui faire perdre ce goût si noble et si beau. *Perfertur illo, si vitia non deprimant.* » (Sénèque et Platon.)

Cicéron.—« Mais ce désir et ce goût naturel ne prouvent-ils pas qu'il est fait pour autre chose que pour ramper ici-bas, et qu'en comparaison de la vie qui l'attend dans le siècle futur, celle-ci n'est pas une vie, mais une mort véritable? *Vestra vero quæ dicitur vita, mors est.* » (Cicéron, *De rep.*, l. vi.)

« La mort nous sépare seulement d'avec les méchants, et elle nous conduit chez les bons. La mort n'est point une destruction et une ruine : c'est un passage, un changement de cette vie en une meilleure; elle nous élève dans les cieux, et nous y place avec les hommes et les femmes illustres qui ont vécu avant nous sur la terre. *A malis mors abducit, non a bonis. Et mors non est interitus omnia tollens atque delens, sed quædam quasi migratio commutatioque vitæ quæ in claris viris et feminis dux in cœlum solet esse. Item sic habeto... certum esse in cœlum, ubi ævo sempiterno fruantur.* » (Cic., *Tusc.*, i.)

« Est-il une âme honnête, dit Bayle, qui n'entende avec satisfaction ce vertueux langage, et qui ne le préfère au jargon détestable que tiennent continuellement sur cette matière les soi-disant philosophes de notre siècle? »

Juvénal. — « Or, savez-vous pourquoi la licence et la débauche sont portées aujourd'hui à un excès si honteux et si criant? C'est que parmi nous, si vous exceptez les enfants, il n'y a peut-être pas un seul citoyen qui croie aux châtiments de la vie future et au jugement sévère qu'il doit subir après la mort. *Esse aliquos manes et subterranea regna.* » (Juvénal, sat. ii.)

Aulu-Gelle.—« Il est juste, disait le censeur Metellus, que la Divinité soit propice à ceux qui aiment la Divinité et qui lui sont soumis; mais quelque immense que soit son pouvoir, elle ne saurait nous vouloir plus de bien que ceux qui nous ont donné le jour. Or ceux-là même nous déshéritent et nous dépouillent justement de nos espérances lorsque nous nous obstinons, enfants ingrats et dénaturés, à les offenser et à leur déplaire. Ainsi, à moins que nous ne renoncions à nos déréglements et à notre impiété par un juste et sincère retour, nous n'avons rien à attendre du ciel qu'une exhérédation totale et un abandon éternel. *Quid ergo nos a diis immortalibus diutius exspectamus, si malis rationibus finem faciamus? Iisdem deos propitios æquum est, qui sibi adversarii sunt?* » (Aulu-Gelle, c. 26.)

Les païens contemporains de l'avénement du christianisme témoignent en ces termes combien était profonde la foi des premiers chrétiens à une autre vie.

« Celse parle de l'autre vie que les chrétiens se promettent. » (Liv. VII, n. 28.)

« Celse dit que les Chrétiens attendent la résurrection des corps, et il se moque de leurs espérances. » (Liv. V, n. 14 ; liv. VIII, n. 49, dans **Bullet**.)

« Cécilius reproche aux chrétiens de souffrir la mort dans l'espérance d'une vie future. *Spernunt tormenta præsentia, dum incerta metuunt ut futura, et dum mori post mortem timent interim mori non timent. Ita illis pavorem fallax spes solatio redivivo blanditur.* » (**Minutius Félix**, p. 21.)

« Il dit que les chrétiens débitent des contes de vieilles en disant qu'ils ressusciteront. » (**Minutius Félix**, p. 27.)

« Il dit que les chrétiens se promettent, comme bons, une vie après leur mort, et disent que les autres, comme injustes, éprouveront des peines qui ne finiront point. » (**Minutius Félix**, p. 28.)

Interrogeons maintenant sur le dogme de la vie future les philosophes modernes :

Leibnitz. — « Après avoir terminé ce qui concerne les devoirs du chrétien, le culte divin et les sacrements, il nous reste à traiter le dernier objet, qui est la vie future. Quelques-uns, et surtout parmi les antitrinitaires, ont émis ce détestable sentiment, que l'âme humaine était mortelle de sa nature, et qu'elle ne subsistait que par la grâce; qu'après la mort de l'homme, les âmes elles-mêmes tombaient dans un sommeil où elles n'éprouvaient plus ni perceptions ni pensées, et qu'enfin elles ressuscitaient au jour du jugement. Mais la vraie philosophie, d'accord avec la révélation, enseigne le contraire. En effet, notre âme est une substance : et toute substance ne peut entièrement périr que par le miracle de l'anéantissement, et comme l'âme n'a point de parties, elle ne peut pas même être dissoute en plusieurs substances : ainsi l'âme est naturellement immortelle. De plus, elle pense toujours actuellement, car il faut encore tenir pour certain qu'il n'y a dans la nature aucune substance qui puisse être entièrement oisive et privée d'action et de passion, même un seul instant. Or, toute action et toute passion de l'âme renferme une pensée; mais il y a cela de particulier, d'après la disposition de la Divinité et les raisons de sa souveraine providence, que l'âme séparée du corps conserve le souvenir et la conscience des choses qu'elle a faites sur la terre, afin de pouvoir être capable de récompense et de châtiment. Quant au lieu, à la nature et aux fonctions des âmes séparées du corps, on n'en sait guère plus que ce que Dieu nous a révélé par l'Écriture et par son Église. » (*Système de théologie* par **Leibnitz**.)

Bayle montre sa manière de penser sur le dogme de la vie future et combien il était persuadé que la croyance de ce dogme influe sur les mœurs des hommes. — « Ceux, dit-il, qui approfondissent la chose croient que, généralement parlant, la véritable et principale force de la religion, par rapport à la pratique de la vertu, consiste à être persuadé de l'éternité des peines et des récompenses, et qu'ainsi, en ruinant le dogme de l'immortalité de l'âme, on casse un des premiers ressorts de la religion. On peut fortifier cette pensée de deux remarques, l'une qu'il n'est pas possible de persuader aux hommes qu'ils prospéreront sur la terre en vivant bien, et qu'ils seront accablés de la mauvaise fortune en vivant mal; chacun croit voir mille et mille exemples du contraire.... Au reste cette ressource reste toujours aux orthodoxes, et ceux-ci, ayant de plus la ressource de l'éternité, sont plus en état de faire influer la religion sur leur morale pratique, c'est ma seconde remarque. » (**Bayle**, *Dictionnaire*, art. *Sadducéens*. N. C.)

Voltaire. — « Les hommes ont toujours eu l'espérance d'une vie à venir, espérance à la vérité souvent accompagnée de doute. La révélation détruit le doute, et met la certitude à la place. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XII. p. 142.)

« Nous trouvons les mêmes croyances chez les Grecs, chez les Romains, en un mot chez toutes les nations de la terre. » (*Lettres de quelques Juifs, etc.*)

Diderot. — « Si vous abusez de votre raison, non-seulement vous serez malheureux dans cette vie, mais qui vous a dit que vous ne le seriez pas dans une autre? — Et qui vous a dit qu'il y avait une autre vie? — Dans le doute seul, vous devez vous conduire comme s'il y en avait une. — Et si je suis sûr qu'il n'y en a pas? — Je vous en défie. »

J.-J. Rousseau. — « Non, j'ai trop souffert en cette vie pour ne pas en attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un instant de l'immortalité de l'âme et d'une providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir, et ce sera de toutes les disputes que j'aurai soutenues la seule où mon intérêt ne sera pas oublié. »

« Retenu dans l'étroite sphère de mes anciennes connaissances, je n'ai pas, comme Solon, le bonheur de pouvoir m'instruire chaque jour en vieillissant, et je dois même me garantir du dangereux orgueil de vouloir apprendre ce que je suis désormais hors d'état de bien savoir. Mais s'il me reste peu d'acquisitions à espérer du côté des lumières utiles, il m'en reste de bien importantes à faire du côté des vertus nécessaires à mon état, lorsque délivré de ce corps qui l'offusque et l'aveugle, et voyant la vérité sans voile, elle apercevra la misère de toutes ces connaissances dont nos faux savants sont si vains, l'âme gémira des moments perdus en cette vie à les vouloir acquérir. Mais la patience, la douceur, la résignation, l'intégrité, la justice impartiale, sont un

bien qu'on emporte avec soi, et dont on peut s'enrichir sans cesse, sans craindre que la mort même nous en fasse perdre le prix, c'est à cette unique et utile étude que je consacre le reste de ma vieillesse. Heureux si, par mes progrès sur moi-même, j'apprends à sortir de la vie plus vertueux que je n'y suis entré ! »

Rousseau était fortement persuadé de la vérité d'une autre vie, comme nous l'allons voir par une de ses lettres à son grand ami Moultou. Nous la citerons tout entière, bien que le commencement n'ait aucun rapport à notre principal objet.

« *A M. Moultou.* — Je suis délogé, cher Moultou ; j'ai quitté l'air marécageux de Bourgouin, pour venir occuper sur la hauteur, une maison vide et solitaire que la dame à qui elle appartient m'a offerte depuis longtemps, et où j'ai été reçu avec une hospitalité très-noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation ; l'honnêteté même ne me permettrait pas de quitter si promptement celle-ci, après avoir consenti qu'on l'arrangeât pour moi. Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes désirs et mes soins à finir dans cette solitude des jours doux, grâce au ciel ; et quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas le terme bien éloigné. Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie d'un séjour où tout cela ne pénètre point; et, en attendant, je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même et à goûter ici, entre la compagne de mes infortunes et de mon cœur, et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix en attendant la dernière. Ainsi, mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chère ; mais ne me parlez plus de projets. Il n'en est plus pour moi d'autre, en ce monde, que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu.

« J'ai vu, mon ami, dans quelques-unes de vos lettres, notamment dans la dernière, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentiments où je vous croyais inébranlable. Ah ! cher ami, comment avez-vous fait ? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une âme si forte, cessez-vous donc d'être content de vous même ? Et le témoin secret de vos sentiments commencerait-il à vous devenir importun ? Je sais que la foi n'est pas indispensable, que l'incrédulité sincère n'est point un crime, et qu'on sera toujours jugé sur ce qu'on aura fait et non sur ce qu'on aura cru ; mais prenez garde, je vous conjure, d'être de bonne foi avec vous-même; car il est très-différent *de n'avoir pas cru, de n'avoir pas voulu croire;* et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru ne croira jamais, mais non celui qui a cru peut cesser de croire. Encore un coup, ce que je vous demande n'est pas tant la foi que la bonne foi. Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle ? Les causes finales vous crèvent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral ? La voix interne s'élève dans votre cœur, y foudroie les petits arguments à la mode et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat, le vice et la vertu ne soient rien ; car vous êtes trop bon raisonneur pour ne point voir à l'instant qu'en rejetant la cause première et le mouvement, on ôte toute moralité à la vie humaine. Eh quoi, mon Dieu, le juste infortuné en proie à tous les maux de cette vie, sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur, n'aurait nul dédommagement à attendre après elle et mourrait en bête, après avoir vécu en Dieu ? Non, non, Moultou ; Jésus, que ce siècle a méconnu, parce qu'il est indigne de le connaître, Jésus qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix ; et moi qui ne suis qu'un chétif homme plein de faiblesses, mais qui me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approcha jamais, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps, je sente en même temps la certitude de vivre. La nature entière m'en est garante. Elle n'est pas contradictoire avec elle-même ; j'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral y doit correspondre. Il fut pourtant renversé pour moi durant ma vie ; il va donc commencer à ma mort. Pardon, mon ami, je sens que je rabâche ; mais mon cœur, plein pour moi d'espoir et de confiance, et pour vous d'intérêt et d'attachement, ne pouvait se refuser à ce court épanchement.

« Mes ennemis ont toujours parlé; mes amis, si j'en ai, se sont toujours tus : les uns et les autres peuvent continuer de même. Je ne désire point qu'on me loue, encore moins qu'on me justifie. J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénètrent pas. La seule chose que je désire, en les quittant, est de les laisser tous en paix. »

On voit combien Rousseau était convaincu de la vérité d'une vie à venir. Mais ne nous lassons pas de citer; les pièces ne nous manquent pas. Il écrivait à la maréchale de Luxembourg :

« Vous voyez, madame la maréchale, avec quelle simplicité, avec quelle confiance j'épanche mon cœur devant vous. Tout le reste de l'univers n'est déjà plus rien à mes yeux. Ce cœur, qui vous aime sincèrement, ne vit déjà plus que pour vous, pour M. le maréchal et pour sa pauvre fille (sa gouvernante). Adieu, amis tendres et chéris, aimez un peu ma mémoire; pour moi, j'espère vous aimer encore dans l'autre vie. »

A M. Moultou : « C'en est fait, cher Moultou, nous ne nous reverrons plus que dans le séjour des justes. Mon sort est décidé par les suites de l'accident dont je vous ai parlé

ci-devant; et, quand il en sera temps, je pourrai, sans scrupule, prendre chez milord Edouard les conseils de la vertu même. Je désire trop qu'il y ait un Dieu pour ne pas le croire; et je meurs avec la ferme confiance que je trouverai dans son sein le bonheur et la paix dont je n'ai pu jouir ici-bas. Adieu de rechef; aimez vos devoirs, cher Moultou; ne cherchez point les vertus éclatantes. Elevez avec grand soin vos enfants; édifiez avec soin vos nouveaux compatriotes, sans ostentation et sans dureté, et pensez quelquefois que la mort perd beaucoup de ses horreurs quand on en approche avec un cœur content de sa vie. L'aspect de la mort n'épouvante jamais un cœur qui fut toujours pur, ou qui se purifia par la pénitence, après avoir été souillé par le vice. »

« J'écris à M. Gauffecourt. Oh! ce respectable Abœuzit! je suis donc condamné à ne le revoir jamais! Ah! je me trompe; *j'espère le revoir dans le séjour des justes!* En attendant que cette commune patrie nous rassemble, adieu, mon ami. » (*Corresp.*)

« Une absence de quelques jours m'a empêché, mon très-cher cousin, de répondre plus tôt à votre lettre, et de vous marquer mon regret sur la perte de mon cousin, votre père. Il a vécu en homme d'honneur, il a supporté la vieillesse avec courage, et il est mort en chrétien. Une carrière ainsi passée est digne d'envie; pussions-nous, mon cher cousin, vivre et mourir comme lui! » (*Corr.*)

« Adieu, Monsieur, je pars pour la patrie des âmes justes... J'espère y trouver beaucoup d'hommes comme vous et comme moi. Quand vous y viendrez à votre tour, vous, vous arriverez en pays de connaissance. Adieu donc de rechef, Monsieur, au revoir. — Mon ami, laissons tous ces gens-là (les philosophes) triompher à leur aise : ils ne me fermeront pas la patrie des âmes justes, dans laquelle j'espère parvenir dans peu. » (*Corr.*)

« Madame (de Créquy), Paris ne me reverra jamais : voilà sur quoi vous pouvez compter. Je suis très-fâché que cette certitude m'ôte l'espoir de vous revoir jamais qu'en esprit; car je crois que vous ne pensez pas qu'on se voit autrement dans l'autre vie.

« Recevez, Madame, mes salutations et mon respect, et soyez persuadée, je vous supplie, que, mort ou vif, je ne vous oublierai jamais. » (*Corr.*)

Bolingbroke. — « La doctrine d'un état futur de récompense et de châtiment paraît se perdre dans les ténèbres de l'antiquité; elle précède tout ce que nous savons de certain. Dès que nous commençons à débrouiller le chaos de l'histoire ancienne, nous trouvons cette croyance établie de la manière la plus solide dans l'esprit des premières nations que nous connaissions. » (Bolingbroke's *Works*, vol. V, p. 237.)

D'Holbach. — « Le dogme d'une vie future accompagnée de récompenses et de châtiments est depuis un grand nombre de siècles regardé comme le plus puissant ou même le seul motif capable de contenir les passions des hommes et qui puisse les obliger d'être vertueux. Peu à peu ce dogme est devenu la base de presque tous les systèmes religieux et politiques. » (*Système de la nature*, par le baron d'Holbach, t. I[er], chap. 13, p. 332.)

Gibbon. — « Puisque la philosophie, malgré les efforts les plus sublimes, ne peut parvenir qu'à indiquer faiblement le désir, l'espérance et tout au plus la probabilité d'une vie à venir, il n'appartient donc qu'à *la révélation divine* d'affirmer l'existence et de représenter l'état de ce pays invisible destiné à recevoir les âmes des hommes après leur séparation d'avec le corps. » (Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, t. III, p. 42.)

C. Bonnet. — « Je suis un être sentant et intelligent; il est dans la nature de tout être sentant et intelligent de vouloir sentir ou exister agréablement, et vouloir cela, c'est s'aimer soi-même. L'amour de soi-même ne diffère donc pas de l'amour du bonheur. Je ne puis me dissimuler que l'amour du bonheur ne soit le principe universel de mes actions.

« Le *bonheur* est donc la grande fin de mon être. Je ne me suis pas fait moi-même; je ne me suis pas donné à moi-même ce principe universel d'action. L'auteur de mon être, qui a mis en moi ce puissant ressort, m'a donc créé pour le bonheur.

« J'entends en général par le bonheur tout ce qui peut contribuer à la conservation et au perfectionnement de mon être.

« Parce que les objets sensibles font sur moi une forte impression, et que mon intelligence est très-bornée, il m'arrive fréquemment de me méprendre sur le bonheur, et de préférer un bonheur apparent à un bonheur réel. Mon expérience journalière, et les réflexions qu'elle me fait naître, me découvrent mes méprises. Je reconnais donc évidemment, que pour obtenir la fin de mon être, je suis dans l'obligation étroite d'observer les *lois* de mon être. Je regarde donc ces lois comme les *moyens naturels* que l'auteur de mon être a choisi pour me conduire au bonheur (235), comme elles résul-

(235) « L'homme est un être mixte; l'amour du bonheur est le principe universel de ses actions. Il a été créé pour le bonheur, et pour un bonheur relatif à la qualité d'être mixte.

« Il serait donc contre les lois établies que l'homme pût être heureux en choquant ses relations, puisqu'elles sont fondées sur sa propre nature, combinée avec celle des autres êtres. » (*Palingén.* p. VIII.)

« Les lois naturelles sont donc les résultats des rapports que l'homme soutient avec les divers êtres : définition plus philosophique que celle de la plupart des jurisconsultes et des moralistes. L'homme parvient, par sa raison, à la connaissance de ces rapports divers. C'est en étudiant sa propre nature et celle des êtres qui l'environnent, qu'il démêle les liaisons qu'il a avec ces êtres et que ces êtres ont avec lui.

« Cette connaissance est celle qu'il lui importe le

tent essentiellement des rapports que je soutiens avec différents êtres, et que je ne suis point le maître de changer ces rapports, je vois manifestement que je ne puis violer plus ou moins les *lois* de ma nature *particulière* sans m'éloigner plus ou moins de ma véritable *fin*.

« L'expérience me démontre que toutes mes facultés sont renfermées dans certaines limites naturelles, et qu'il est un terme où finit le plaisir et où commence la douleur. J'apprends ainsi de l'expérience que je dois régler l'exercice de toutes mes facultés sur leur portée naturelle.

« Je suis donc dans l'obligation philosophique de reconnaître qu'il est une sanction naturelle des lois de mon être, puisque j'éprouve un mal lorsque je les viole.

« Parce que je m'aime moi-même et que je ne puis pas ne point désirer d'être heureux, je ne puis pas ne point désirer de continuer d'être. Je retrouve ces désirs dans mes semblables, et si quelques-uns paraissent souhaiter la cessation de leur être, c'est la cessation du mal plutôt que l'anéantissement qu'ils souhaitent.

« Ma raison me rend au moins très-probable que la mort ne sera pas le terme de la durée de mon être. Elle me fait entrevoir les moyens physiques préordonnés, qui peuvent prolonger mon humanité au delà du tombeau. Elle m'assure que je suis un être perfectible à l'indéfini : elle me fait juger par les progrès continuels que je puis faire vers le bon et le vrai dans mon état présent, de ceux que je pourrais faire dans un autre état, où toutes mes facultés seraient perfectionnées. Enfin, elle puise dans les notions les plus philosophiques qu'elle se forme des attributs divins et des lois naturelles, de nouvelles considérations qui accroissent beaucoup ces différentes probabilités. Mais ma raison me découvre en même temps qu'il n'est point du tout dans l'ordre de mes facultés actuelles, que j'aie sur la survivance de mon être plus que de simples probabilités.

« Cependant ma raison elle-même me fait sentir fortement combien il importerait à mon bonheur, que j'eusse sur mon état futur plus que de simples probabilités ou au moins une somme de probabilités telle qu'elle fût équivalente à ce que je nomme la certitude morale.

« Ma raison me fournit les meilleures preuves de la souveraine intelligence de l'auteur de mon être : elle déduit très-légitimement de cette intelligence la souveraine sagesse du grand être; sa bonté sera cette sagesse elle-même occupée à procurer le plus grand bien de tous les êtres sentants, et de tous les êtres intelligents.

« Cette sagesse adorable, ayant fait entrer dans son plan le système de l'humanité, a voulu, sans doute, tout ce qui pouvait contribuer à la plus grande perfection de ce système. Rien n'était assurément plus propre à procurer la plus grande perfection de ce système, que de donner aux êtres qui le composent, une certitude morale de leur état futur et de leur faire envisager le bonheur dont ils jouiront dans cet état, comme la suite de la conséquence ou la perfection morale qu'ils auront tâché d'acquérir dans l'état présent.

« Et puisque l'état actuel de l'humanité ne comportait point qu'elle pût parvenir à se convaincre, par les seules forces de la raison, de la certitude d'un état futur, il était, sans contredit, dans l'ordre de la sagesse, de lui donner par quelqu'autre voie, une assurance si nécessaire à la perfection du système moral. Mais, parce que le plan de la sagesse exigeait apparemment qu'il y eût sur la terre des êtres intelligents, mais très-bornés, tels que les hommes, elle ne pouvait pas changer les facultés de ces êtres pour leur donner une certitude suffisante de leur destination future.

« Il fallait donc que la Sagesse employât dans cette vue un moyen, tel que, sans être renfermé dans la sphère actuelle des facultés de l'homme, il fût cependant si bien approprié à la nature et à l'exercice le plus raisonnable de ses facultés, que l'homme pût acquérir, par ce moyen nouveau, le degré de certitude qui lui manquait et qu'il désirait si vivement. L'homme ne pouvait donc tenir cette certitude si désirable, que de la main même de l'auteur de son être. Mais, par quelle voie particulière, la sagesse pouvait-elle convaincre l'homme raisonnable des grandes vues qu'elle avait formées sur lui? A quel signe l'homme raisonnable pouvait-il s'assurer que la sagesse elle-même parlait?

« J'ai reconnu que la nature a un législateur; et reconnaître cela, c'est reconnaître en même temps que ce législateur peut suspendre ou modifier à son gré les lois qu'il a données à la nature.

« Ces lois sont donc, en quelque sorte, le langage de l'auteur de la nature ou l'expression physique de sa volonté.

« Je conçois donc facilement que l'auteur de la nature a pu se servir de ce

plus d'acquérir, parce que c'est uniquement sur elle que repose son véritable bonheur.

« Ce serait la chose la plus contraire à la nature, que l'homme pût être *véritablement* heureux en violant les lois du monde qu'il habite. C'est que ce sont ces *lois* mêmes qui peuvent seules conserver et perfectionner son être.

« L'homme assujetti à ces lois par son *créateur* aspirerait-il donc, en insensé, au privilége d'être intempérant impunément, et prétendrait-il changer les raports établis entre son estomac et les aliments nécessaires à sa conservation!

« Il y a donc dans la nature *un ordre préétabli* dont la *fin* est le plus grand bonheur *possible* des êtres sentants et des êtres intelligents.

« L'être intelligent et moral connaît cet ordre et s'y conforme. Il le connaît d'autant mieux qu'il est plus intelligent. Il s'y conforme avec d'autant plus d'exactitude qu'il est plus moral. » (*Palingénésie*, part. XVIII.)

langage pour faire connaître aux hommes avec certitude ce qu'il leur importait le plus de savoir et de savoir bien, et que la raison seule ne faisait guère que leur indiquer. Ainsi, parce que je vois évidemment qu'il n'y a que le législateur de la nature qui puisse en modifier les lois, je me crois fondé raisonnablement à admettre qu'il a parlé, lorsque je puis m'assurer raisonnablement que certaines modifications frappantes de ces lois ont eu lieu, et que je puis découvrir avec évidence le but de ces modifications.

« Ces modifications seront donc pour moi des signes particuliers de la volonté de l'auteur de la nature à l'égard de l'homme.

« Je puis donner un nom à ces sortes de modifications, ne fût-ce que pour indiquer les changements qu'elles ont apportés à la marche ordinaire de la nature; je puis les nommer des miracles et rechercher ensuite quelle idée je dois me faire des miracles. » *Voyez* MIRACLES. (*Recherches philosophiques sur le Christianisme*, chap. 4, p. 63 à 75.)

Ici C. Bonnet démontre péremptoirement et sans réplique, par les *faits*, l'authenticité des miracles et par suite de la révélation de Jésus-Christ. Partant dès lors de la certitude de la vie future donnée au monde par l'Evangile, ce profond naturaliste développe dans sa *Palingénésie philosophique* sa magnifique hypothèse de la préexistence en nous de ce *corps spirituel* que développe la résurrection. Bien que C. Bonnet y parle uniquement en philosophe et en naturaliste, nous ne croyons pas pouvoir citer, à cause de leur longueur, ces pages si remarquables, et nous nous bornerons à reproduire les quelques conjectures sur l'état des bienheureux dans la vie future, qui terminent ce livre :

« Si un être formé essentiellement de l'union de deux substances était appelé à durer, il durerait comme être mixte, ou il ne serait plus le même être. Je l'ai prouvé.

« Le dogme de la résurrection est donc une conséquence immédiate de la nature de l'homme. Il est donc un dogme très-*philosophique*. Ceux qui veulent tout ramener à l'âme, oublient l'homme.

« Si l'âme humaine pouvait exercer ses facultés sans le secours d'un *corps ;* si la nature de notre être comportait que nous puissions, sans ce secours, jouir du bonheur, concevrait-on pourquoi l'auteur de la *révélation* qui est celui de notre être, aurait enseigné aux hommes le dogme de la résurrection?

« L'homme est doué de mémoire, et cette mémoire tient au cerveau. Elle est le fondement de la personnalité de l'homme, et le trésor de ses connaissances; si la même personne est appelée à durer, elle devra conserver la mémoire des choses passées, et retenir un certain fonds d'idées acquises.

« Il faut donc qu'il y ait dans l'homme un siége physique de la personnalité qui ne soit point soumis aux causes destructives de la vie présente.

« La révélation annonce un corps spirituel, qui doit succéder au corps animal. L'opposition du mot spirituel au mot animal montre assez que le corps futur sera formé d'une substance très-déliée. C'est ce que prouvent encore ces expressions remarquables que l'Apôtre philosophe ne présente point au figuré : tout ce que j'ai dit sur la résurrection revient à ceci, que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu, et que la corruption ne jouira point de l'incorruptibilité.

« La comparaison si philosophique du grain de blé que l'Apôtre emploie, indique encore que la résurrection ne sera que le développement plus ou moins rapide, du corps spirituel logé dès le commencement dans le corps animal, comme la plante dans sa graine. Mais quelqu'un dira : Comment les morts peuvent-ils ressusciter ? Et avec quel corps viendront-ils ? Insensés ! ce que vous semez ne reprend point de vie, s'il ne meurt..... Ce corps spirituel destiné à succéder au corps animal, n'en différera sans doute, pas moins par son organisation, que par la matière dont il sera formé. A un séjour très-différent répondront apparemment des *organes* très-différents. Tous les organes du corps animal, qui ne sont en rapport qu'avec la vie présente, seront sans doute supprimés. La raison seule conduit à le présumer, et la révélation supplée ici, comme ailleurs, aux efforts de la raison. Quand la révélation va jusqu'à nous déclarer que l'estomac sera détruit, que les sexes seront abolis, elle nous fait concevoir les plus grands changements dans la partie matérielle de l'homme, car dans un tout organique dont toutes les parties sont si enchaînées, quel prodigieux changement ne suppose point la suppression des organes de la nutrition et de la génération !

« Il faut lire dans le chapitre XXIV de l'*Essai analytique*, l'exposition philosophique du dogme de la résurrection, et l'on conviendra, je m'assure, que mes principes psychologiques sur l'état futur s'accordent exactement avec les déclarations les plus expresses et les plus claires de la révélation.

« Il faut relire encore ce que j'ai exposé sur l'état futur des animaux dans les cinq premières parties de cette palingénésie, et dans la partie XIV, et appliquer à l'homme toutes celles de ces analogies qui peuvent lui convenir. On voudra bien que je ne ralentisse pas ma marche par des répétitions superflues.

« Considération importante, dit très-bien un anonyme qui a beaucoup pensé, et qui voulait faire penser : « Ceux qui reprochent « à la révélation de n'avoir pas mis dans un « assez grand jour les objets de la foi, sa- « vent-ils si la chose était possible ? sont- « ils certains que ces objets ne diffèrent pas « assez des objets terrestres, pour ne pou-

« voir pas être saisis par des hommes? « Notre manière actuelle de connaître, tient « à notre constitution présente, et nous « ignorons les rapports de cette constitution « à celle qui doit lui succéder. Nous n'avons « des idées que par les sens; c'est en com- « parant entre elles les idées sensibles, c'est « en généralisant que nous acquérons des « notions de différents genres. Notre capa- « cité de connaître est dont limitée par nos « sens; nos sens le sont par leur structure, « celle-ci l'est par la place que nous occu- « pons. Nous connaissons sans doute de la « vie à venir tout ce que nous en pouvons « connaître ici-bas; pour nous donner plus « de lumière sur cet état futur, il eût fallu « apparemment changer notre état actuel. Le « temps n'est pas venu où ce changement « doit s'opérer. Nous marchons encore par « la foi, et non par la vue; l'animal stupide qui « broute l'herbe abstrairait-il? Il distingue « une touffe de gazon d'une motte de terre; « et cette connaissance suffit à son état pré- « sent. Il acquerrait des connaissances plus « relevées, il atteindrait à nos sciences et « à nos arts, si la conformation essentielle « de ses organes venait à changer, mais « alors ce ne serait plus cet animal. Ferez- « vous entrer dans le cerveau d'un enfant « la théorie sublime de l'infini? Ce cerveau « contient actuellement tous les fibres né- « cessaires à l'acquisition de cette théorie, « mais vous ne pouvez encore les mettre « en action.

« Tout se fait par degrés dans la nature: « un développement plus ou moins lent « conduit tous les êtres à la perfection qui « leur est propre. Notre âme ne fait que « commencer à se développer; mais cette « plante si faible dans ses principes, si lente « dans ses progrès, étendra ses racines et « ses branches dans l'éternité.

C'est assurément un trait de la sagesse de « la révélation que son silence sur la nature « de notre être futur; l'homme divin, qui « enseigna à des hommes mortels la résur- « rection, était trop bon philosophe pour « parler de musique à des sourds, de cou- « leurs à des aveugles. »

« Je profiterai de l'avis judicieux de cet anonyme; je n'oublierai pas que je suis aveugle et sourd, et je ne prononcerai point sur les couleurs ni sur les sons. Oublierais-je néanmoins ma condition présente, si je hasardais sur les biens à venir quelques légères conjectures, que je déduirais des choses qui me sont connues?

« Ce que l'anonyme vient d'exposer sur l'impossibilité où nous sommes de nous représenter les biens à venir, est de la meilleure logique. Quand il dit : l'animal stupide qui broute l'herbe abstrairait-il? Il fait bien sentir par cette comparaison philosophique, que l'homme ne saurait pas plus se représenter la véritable nature des biens à venir, que l'animal ne peut se représenter les plaisirs intellectuels de l'homme. L'animal stupide qui broute l'herbe devinerait-il nos sciences et nos arts? L'homme qui ignore tant de choses qui appartiennent au monde qu'il habite, devinerait-il les choses qui appartiennent à ce monde qu'il habitera un jour?

« Je pense donc comme notre psychologue, que nous connaissons de la vie à venir tout ce que nous en pouvons connaître ici-bas, et que pour nous donner plus de lumière sur cet état futur, il aurait fallu apparemment changer notre état actuel.

« Ceci est bien simple; comment parviendrions-nous à connaître des objets qui non-seulement n'ont aucune proportion avec nos facultés actuelles, mais qui supposent, sans doute, encore d'autres facultés, pour être saisis ou conçus? L'homme le plus éclairé et le plus pénétrant, qui serait privé de l'ouïe, devinerait-il l'usage d'une trompette? Si cependant un voile épais dérobe à nos regards avides ces biens à venir, après lesquels notre cœur soupire, nous pouvons au moins entrevoir quelques-unes des principales sources dont ils découleront.

« L'homme possède trois facultés éminentes : la faculté de connaître, la faculté d'aimer et celle d'agir.

« Nous concevons très-clairement que ces facultés sont perfectibles à l'indéfini. Nous suivons à l'œil leur développement, leurs progrès, leurs effets divers. Nous contemplons avec étonnement les inventions admirables auxquelles elles donnent naissance, et qui démontrent d'une manière si éclatante la suprême élévation de l'homme sur tous les êtres terrestres. Il est, ce semble, dans la nature de la bonté autant que dans celle de la sagesse de perfectionner tout ce qui peut l'être. Il l'est surtout de perfectionner des êtres qui, doués de sentiment et d'intelligence, peuvent goûter le plaisir attaché à l'accroissement de leur perfection.

« En étudiant avec quelque soin les facultés de l'homme, en observant leur dépendance mutuelle, ou cette subordination qui les assujettit les unes aux autres, et à l'action de leurs objets, nous parvenons facilement à découvrir quels sont les moyens naturels par lesquels elles se développent et se perfectionnent ici-bas. Nous pouvons donc concevoir des moyens analogues, plus efficaces, qui porteraient ces facultés à un plus haut degré de perfection.

« Le degré de perfection auquel l'homme peut atteindre sur la terre, est en rapport direct avec les moyens qui lui sont donnés de connaître et d'agir. Ces moyens sont eux-mêmes en rapport direct avec le monde qu'il habite actuellement.

« Un état plus relevé des facultés humaines n'aurait donc pas été en rapport avec ce monde dans lequel l'homme devait passer les premiers moments de son existence. Mais ces facultés sont indéfiniment perfectibles, et nous concevons fort bien que quelques-uns des moyens naturels, qui les perfectionneront un jour, peuvent exister dès à présent dans l'homme.

« Ainsi, puisque l'homme était appelé à habiter successivement deux mondes diffé-

rents, sa constitution originelle devait renfermer des choses relatives à ces deux mondes. Le corps animal devait être en rapport direct avec le premier monde, le corps spirituel avec le second.

« Deux moyens principaux pourront perfectionner dans le monde à venir toutes les facultés de l'homme : des sens plus exquis, et de nouveaux sens.

« Les sens sont la première source de toutes nos connaissances. Nos idées les plus réfléchies, les plus abstraites, dérivent toujours de nos idées sensibles. L'esprit ne crée rien, mais il opère sans cesse sur cette multitude presque infinie de perceptions diverses, qu'il acquiert par le ministère des sens.

« De ces opérations de l'esprit, qui sont toujours des comparaisons, des combinaisons, des abstractions, naissent par une génération naturelle toutes les sciences et tous les arts.

« Les sens, destinés à transmettre à l'esprit des impressions des objets, sont en rapport avec les objets; l'œil est en rapport avec la lumière, l'oreille avec le son, etc.

« Plus les rapports que les sens soutiennent avec leurs objets sont parfaits, nombreux, divers, plus ils manifestent à l'esprit de qualités des objets, et plus encore les perceptions de ces qualités sont claires, vives, complètes.

« Plus l'idée sensible que l'esprit acquiert d'un objet est vive, complète, et plus l'idée réfléchie qu'il s'en forme est distincte.

« Nous concevons, sans peine, que nos sens actuels sont susceptibles d'un degré de perfection fort supérieur à celui que nous leur connaissons ici-bas, et qui nous étonne dans certains sujets. Nous pouvons même nous faire une idée assez nette de cet accroissement de perfection, par les effets prodigieux des instruments d'optique et d'acoustique.

« Qu'on se figure, comme moi, Aristote observant une mitte avec nos microscopes, ou contemplant, avec nos télescopes, Jupiter et ses lunes, quels n'eussent point été sa surprise et son ravissement ! Quels ne seront donc point aussi les nôtres, lorsque, revêtus de notre corps spirituel, nos sens auront acquis toute la perfection qu'ils pouvaient recevoir de l'auteur bienfaisant de notre être !

« On imaginera, si l'on veut, que nos yeux réuniront alors les avantages des microscopes et des télescopes, et qu'ils se proportionneront exactement à toutes les distances. Et combien les verres de ces nouvelles lunettes seront-ils supérieurs à ceux dont l'art se glorifie !

« On doit appliquer aux autres sens ce que je viens de dire de la vue; peut-être néanmoins que le goût, qui a un rapport si direct à la nutrition, sera supprimé ou converti en un autre sens d'un usage plus étendu et plus relevé.

« Quels ne seraient point les rapides progrès de nos sciences naturelles et mathématiques, s'il nous était donné de découvrir les premiers principes des corps soit fluides, soit solides ! Nous verrions alors par intuition ce que nous tentons de deviner à l'aide de raisonnements ou de calculs, d'autant plus incertains que notre connaissance directe est plus imparfaite. Quelle multitude innombrable de rapports nous échappent précisément parce que nous ne pouvons apercevoir la figure, les proportions, l'arrangement de ces corpuscules infiniment petits, sur lesquels pourtant repose tout le grand édifice de la nature !

« Il ne nous est pas non plus fort difficile de concevoir que le germe du corps spirituel peut contenir dès à présent les éléments organiques de nouveaux sens qui ne se développeront qu'à la résurrection.

« Ces nouveaux sens nous manifesteront dans les corps les propriétés qui nous seront toujours inconnues ici-bas; combien de qualités sensibles que nous ignorons encore et que nous ne découvririons point sans étonnement ! Nous ne connaissons les différentes forces répandues dans la nature, que dans le rapport aux différents sens sur lesquels elles déploient leur action. Combien est-il de forces dont nous ne soupçonnons pas même l'existence, parce qu'il n'est aucun rapport entre les idées que nous acquérons par nos cinq sens, et celles que nous pourrons acquérir par d'autres sens !

« Qu'on se représente un homme qui naîtrait avec une paralysie complète sur trois ou quatre des principaux sens, et qu'on suppose des causes naturelles qui rendissent la vie et le mouvement à ces sens, et les missent tous en valeur. Quelle foule de perceptions nouvelles, variées, imprévues, cet homme n'acquerrait-il point en peu de temps ! Quel prodigieux accroissement de perfections n'en résulterait-il point pour toutes les facultés, etc. Je rappelle ici mon lecteur à cette statue que j'essayais d'animer dans cet essai analytique que je publiai en 1760. Nous ne sommes encore que des statues qui ne jouissent, pour ainsi dire, que d'un seul sens, mais dont les autres sens se déploieront dans ce monde que la raison entrevoit, et que la foi contemple. Ces sens nouveaux renfermés infiniment en petit dans le siége de l'âme, sont donc en rapport direct avec ce monde à venir qui est notre vraie patrie. Ils peuvent avoir encore des rapports particuliers avec d'autres mondes qu'il nous sera permis de visiter, et où nous puiserons sans cesse de nouvelles connaissances et de nouveaux témoignages des libéralités infinies du bienfaiteur de l'univers.

« Elevons nos regards vers la voûte étoilée, contemplons cette collection immense de soleils et de mondes disséminés dans l'espace, et admirons que ce vermisseau qui porte le nom d'homme, ait une raison capable de pénétrer l'existence de ces mondes, et de s'élancer ainsi jusqu'aux extrémités de la création. Mais cette raison dont la vue est si perçante, la curiosité si active, e

dont les désirs sont si étendus, si relevés, si assortis à la noblesse de son être, aurait-elle été renfermée pour toujours dans les limites étroites d'un télescope? Ce Dieu si bienfaisant, qui a daigné se révéler à elle par les merveilles du monde qu'elle habite, ne lui aurait-il point réservé de plus hautes révélations dans ces mondes où sa puissance et sa sagesse éclatent avec plus de magnificence encore, et où elles se peignent par des traits toujours nouveaux, toujours variés, toujours inépuisables? Si notre connaissance réfléchie dérive essentiellement de notre connaissance intuitive; si nos richesses intellectuelles s'accroissent par les comparaisons que nous formons entre nos idées sensibles de tout genre; si nous comparons d'autant plus que nous connaissons davantage; si enfin notre intelligence se développe et se perfectionne à proportion que nos comparaisons s'étendent, se diversifient, se multiplient; quels ne seront point l'accroissement et le perfectionnement de nos connaissances naturelles, lorsque nous ne serons plus bornés à comparer les individus aux individus, les espèces aux espèces, les règnes aux règnes, et qu'il nous sera donné de comparer les mondes aux mondes?

« Si la suprême intelligence a varié ici-bas toutes ses œuvres; si elle n'a rien créé d'identique; si une progression harmonique règne entre tous les êtres terrestres; si une même chaîne les embrasse tous; combien est-il probable que cette chaîne merveilleuse se prolonge dans tous les mondes planétaires, qu'elle les unit tous, et qu'ils ne sont ainsi que des parties constituantes et infinitésimales de la même série!

« Nous ne découvrons à présent de cette grande chaîne que quelques anneaux. Nous ne sommes pas même sûrs de les observer dans leur ordre naturel; nous ne suivons cette progression admirable que très-imparfaitement et à travers mille et mille détours, nous y rencontrons des interruptions fréquentes; mais nous sentons toujours que ces lacunes sont bien moins celles de la chaîne que celles de nos connaissances.

« Lorsqu'il nous aura été accordé de contempler cette chaîne, comme j'ai supposé que la contemplent ces intelligences pour lesquelles notre monde a été principalement fait; lorsque nous pourrons, comme elles, en suivre les prolongements dans d'autres mondes; alors, et seulement alors, nous connaîtrons l'ordre naturel des chaînons, leur dépendance réciproque, leurs relations secrètes, la raison prochaine de chaque chaînon, et nous nous élèverons ainsi par une échelle de perfections relatives, jusqu'aux vérités les plus transcendantes et les plus lumineuses. Chaque monde planétaire a donc son économie particulière, ses lois, ses productions, ses habitants; et rien de tout cela ne se retrouve de la même manière ni dans le même ordre dans aucune autre planète. La répétition des mêmes modèles en différents mondes serait un indice de stérilité; et comment concevoir un terme à la fécondité de l'intelligence infinie? Si une métaphysique révélée nous persuade qu'il n'est pas sur la terre deux individus précisément semblables; si des observations délicates, poussées fort loin, paraissent confirmer la même vérité; quels ne doivent point être les caractères qui différencient un monde d'un autre monde, et même deux mondes les plus voisins! Ainsi chaque monde est un système particulier, un ensemble de choses qui ne se rencontre dans aucun autre point de l'espace, et ce système particulier est à un système général ce qu'est un pignon ou une roue dans une machine, ou mieux encore, ce qu'est une fibre, une glande dans un tout organique.

« De quels sentiments notre âme ne sera-t-elle donc point inondée, lorsqu'après avoir étudié à fond l'économie d'un monde, nous volerons vers un autre, et que nous comparerons entre elles ces deux économies! Quelle ne sera point alors la perfection de notre cosmologie! Quels ne seront point la généralisation et la fécondité de nos principes, l'enchaînement, la multitude et la justesse de nos conséquences! Quelle lumière rejaillira de tant d'objets divers sur les autres branches de nos connaissances, sur notre physique, sur notre géométrie, sur notre astronomie, sur nos sciences rationnelles, et principalement sur cette science divine qui s'occupe de l'être des êtres!

« Toutes les vérités sont enchaînées, et les plus éloignées tiennent les unes aux autres par des nœuds cachés. Le propre de l'entendement est de découvrir ces nœuds. Newton s'applaudissait, sans doute, d'avoir su démêler les rapports secrets de la chute d'une pierre au mouvement d'une planète; transformé un jour en intelligence céleste, il sourira de ce jeu d'enfant, et sa haute géométrie ne sera plus pour lui que les premiers éléments d'un autre infini.

« Mais la raison de l'homme perce encore au delà de tous les mondes planétaires; elle s'élève jusqu'au ciel où Dieu habite; elle contemple le trône auguste de l'Ancien des jours; elle voit toutes les sphères rouler sous ses pieds, et obéir à l'impulsion que sa main puissante leur a imprimée; elle entend les acclamations de toutes les intelligences, et mêlant ses adorations et ses louanges aux chants majestueux des célestes hiérarchies, elle s'écrie dans le sentiment profond de son néant : Saint, saint, saint, est celui qui est! l'Eternel est le seul bon! gloire soit à Dieu dans les lieux célestes; Bienveillance envers l'homme! O profondeur des richesses de la bonté divine! Elle ne s'est point bornée à se manifester à l'homme sur la terre, par les traits les plus multipliés, les plus divers, les plus touchants; elle veut encore l'introduire un jour dans les demeures célestes, et l'abreuver au fleuve de délices. Il y a plusieurs demeures dans la maison de notre père; si cela n'était pas, son envoyé nous l'aurait dit: il est allé pour nous y préparer une place...

Il en reviendra, et nous prendra avec lui, afin que nous soyons où il sera,... où il sera, non dans les parvis, non dans le sanctuaire de la création universelle; mais dans le saint des saints.... où il sera, où sera le roi des anges et des hommes, le médiateur de la nouvelle alliance, le chef et le consommateur de la foi, celui qui nous a frayé le chemin nouveau qui mène à la vie, qui nous a donné la liberté d'entrer dans le lieu très-saint, qui nous a fait approcher de la ville du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, de l'innombrable multitude des anges, de Dieu même qui est le juge de tous.

« Si la souveraine bonté s'est plu à parer si richement la première demeure de l'homme; si elle y a répandu de si grandes beautés, prodigué tant de douceurs, accumulé tant de biens; si toutes les parties de la nature conspirent ici-bas à fournir à l'homme des sources intarissables de plaisirs; que dis-je, si cette bonté ineffable enveloppe et serre l'homme de toutes parts ici-bas; quel ne sera point le bonheur dont elle le comblera dans la Jérusalem d'en haut! Quelles ne seront point les beautés, les richesses et la variété du magnifique spectacle qui s'offrira à ses regards dans la maison de Dieu, dans cet autre univers, qui enceint tous les orbes planétaires, et où l'être existant par soi donne aux hiérarchies célestes les signes les plus augustes de sa présence adorable.

« Ce sera dans ces demeures éternelles, au sein de la lumière, de la perfection et du bonheur, que nous lirons l'histoire générale et particulière de la Providence. Initiés alors, jusqu'à un certain point, dans les mystères profonds de son gouvernement, de ses lois, de ses dispensations, nous verrons avec admiration les raisons secrètes de tant d'événements généraux et particuliers, qui nous étonnent, nous confondent et nous jettent dans des doutes que la philosophie ne dissipe pas toujours, mais sur lesquels la religion nous rassure toujours. Nous méditerons sans cesse ce grand livre des destinées des mondes. Nous nous arrêterons surtout à la page qui concerne celle de cette petite planète, si chère à notre cœur, le berceau de notre enfance, et le premier monument des complaisances paternelles du Créateur à l'égard de l'homme. Nous n'y découvrirons point sans surprise les différentes révolutions que ce petit globe a subies avant que de revêtir sa forme actuelle, et nous y suivrons à l'œil celle qu'il est appelé à subir dans la durée des siècles. Mais ce qui épuisera notre admiration et notre reconnaissance, ce seront les merveilles de cette grande Rédemption, qui renferme encore tant de choses au-dessus de notre faible portée, qui ont été l'objet de l'exacte recherche et de la profonde méditation des prophètes, et dans lesquelles les anges désirent de voir jusqu'au fond. Un mot de cette page nous tracera aussi notre propre histoire, et nous développera le pourquoi et le comment de ces calamités, de ces épreuves, de ces privations qui exercent souvent ici-bas la patience du juste, épurent son âme, rehaussent ses vertus, ébranlent et terrassent les faibles. Parvenus à ce degré si supérieur de connaissances, l'origine du mal physique et du mal moral ne nous embarrassera plus; nous les envisagerons distinctement dans leur source et dans leurs effets les plus éloignés, et nous reconnaîtrons avec évidence que tout ce que Dieu avait fait était bon. Nous n'observons sur la terre que des effets; nous ne les observons même que d'une manière très-superficielle; toutes les causes nous sont voilées; alors nous verrons les effets dans leurs causes, les conséquences dans leurs principes; l'histoire des individus dans celle de l'espèce; l'histoire de l'espèce dans l'histoire du globe; cette dernière dans celle des mondes, etc. Présentement, nous ne voyons les choses que confusément et comme par un verre obscur; mais alors nous verrons face à face, et nous connaîtrons en quelque sorte comme nous avons été connus. Enfin, parce que nous aurons des connaissances incomparablement plus complètes et plus distinctes de l'ouvrage, nous en acquerrons aussi de beaucoup plus profondes des perfections de l'ouvrier; et combien cette science, la plus sublime, la plus vaste, la plus désirable de toutes, ou plutôt la seule science, se perfectionnera-t-elle sans cesse par un commerce plus intime avec la source éternelle de toute perfection! Je n'exprime point assez; je ne fais que bégayer; les termes me manquent; je voudrais emprunter la langue des anges! S'il était possible qu'une intelligence finie épuisât jamais l'univers, elle puiserait encore d'éternité en éternité, dans la contemplation de son auteur, de nouveaux trésors de vérités, et après mille myriades de siècles consumés dans cette méditation, elle n'aurait qu'effleuré cette science, dont la plus élevée des intelligences ne possède peut-être que les premiers rudiments. Il n'y a de vraie réalité que dans celui qui est; car tout ce qui est, est par lui, et existait de toute éternité en lui, avant que d'être hors de lui. Il n'y a qu'une seule existence, parce qu'il n'y a qu'un seul être dont l'essence soit d'exister, et tout ce qui porte le nom impropre d'être était renfermé dans l'existence nécessaire comme la conséquence dans son principe.

« Combien notre faculté d'aimer est-elle actuellement bornée, imparfaite, aveugle, grossièrement intéressée! Combien toutes nos affections participent-elles à la chair et au sang! Combien notre cœur est-il étroit! Combien a-t-il de peine à s'élargir et à embrasser la totalité des hommes! Combien, encore une fois, le physique de notre constitution s'oppose-t-il à l'épurement et à l'exaltation de notre faculté d'aimer. Combien lui est-il difficile de se concentrer un peu fortement dans l'être souverainement aimable!

« Nos besoins toujours renaissants nous lient aux objets qui peuvent les satisfaire.

Le cercle de nos affections ne s'étend guère au delà de ces objets. Il semble qu'il ne nous reste point assez de capacité d'aimer, pour aimer encore ce qui ne se rapporte pas d'une manière directe à notre individu. Notre amour-propre ne cherche que lui-même, ne voit et ne sent que lui-même dans tout ce qui l'environne. Il se reproduit dans tout ce qui l'environne. Il se reproduit dans tout ce qui le flatte, et il est rarement assez élevé pour n'être fortement touché que du plaisir de faire des heureux. Il y a toujours je ne sais quoi de terrestre qui se mêle à nos sentiments les plus délicats, et à nos actions les plus généreuses. Il faut toujours que les âmes les plus sensibles, les plus nobles, retiennent quelque chose de la partie matérielle de notre être. Et combien surtout n'en retient point cette passion si douce et si terrible dans ses effets, qui fait sentir son pouvoir à tous les individus, et sans laquelle l'espèce ne serait plus!

« Telle est sur la terre notre faculté d'aimer; telles sont ses limites, ses imperfections, ses taches. Mais, cette puissance excellente, cette puissance si impulsive, si féconde en effets divers, si expansible, embarrassée à présent dans les liens de la chair, en sera un jour dégagée, et celui qui nous a faits pour l'aimer et pour aimer nos semblables, saura ennoblir, épurer, sublimiser tous nos désirs, et faire converger toutes nos affections vers la plus grande et la plus noble fin.

« Lorsque nous aurons été revêtus de ce corps spirituel et glorieux que la foi espère, notre volonté perfectionnée dans le rapport à notre connaissance, n'aura plus que des désirs assortis à la haute élévation de notre nouvel être. Elle tendra sans cesse à tout bien, au vrai bien, au plus grand bien. Toutes ses déterminations auront un but, et le meilleur but. L'ordre sera la règle immuable de ses désirs, et l'auteur de l'ordre, le centre de toutes ses affections. Comme elle sera fort réfléchie, parce que la connaissance sera fort distincte et fort étendue, ses inclinations se proportionneront constamment à la nature des choses, et elle aimera dans un rapport direct à la perfection de chaque être. La connaissance assignera à chaque être son juste prix : elle dressera l'échelle exacte des valeurs relatives, et la volonté éclairée par la connaissance ne se méprendra pas sur le prix des choses, et ne confondra plus le bien apparent avec le bien réel.

« Dépouillés pour toujours de la partie corruptible de notre être, revêtus de l'incorruptibilité, unis à la lumière, nos sens ne dégraderont plus nos affections; notre imagination ne corrompra plus notre cœur, les grandes et magnifiques images qu'elle lui offrira sans cesse vivifieront et échaufferont tous ses sentiments; notre puissance d'aimer s'exaltera et se déploiera de plus en plus, et la sphère de son activité s'agrandissant à l'indéfini, embrassera les intelligences de tous les ordres, et se concentrera dans l'être souverainement bienfaisant. Notre bonheur s'accroîtra par le sentiment vif et pur du bonheur de nos semblables, et de celui de tous les êtres sentants, et de tous les êtres intelligents. Il recevra de plus grands accroissements encore par le sentiment délicieux et toujours présent de l'approbation et de l'amour de celui qui sera tout en tous. Notre cœur brûlera éternellement du beau feu de la charité, et de cette charité céleste qui, après avoir jeté sur la terre quelques étincelles, éclatera de toutes parts dans le séjour de l'innocence et de la paix. La charité ne finira jamais.

« La force, comme la portée de nos organes, est ici-bas très-limitée. Nous ne saurions les exercer pendant un temps un peu long, sans éprouver bientôt ce sentiment incommode et pénible, que nous exprimons par le terme de fatigue. Nous avons à surmonter une résistance continuelle pour nous transporter, ou plutôt pour ramper d'un lieu dans un autre. Notre attention, cette belle faculté qui décide de tout, dans la vie intellectuelle, notre attention s'affaiblit en se partageant, et se consume en se concentrant. Notre mémoire ne retient qu'avec effort ce que nous lui confions : elle souffre des déperditions journalières, l'âge et mille accidents la menacent, l'altèrent, la détruisent. Notre raison, l'apanage le plus précieux de notre nature, tient en dernier ressort à quelques fibres délicats, que des causes assez légères peuvent déranger et dérangent quelquefois. Que dirai-je encore? notre machine entière, cette machine qui nous est si chère, et où brille un art si prodigieux, est toujours près de succomber sous le poids et par l'action continue de ses ressorts. Elle ne subsiste que par des secours étrangers, et par une sorte d'artifice. Le principe de la vie est précisément le principe de la mort, et ce qui nous fait vivre est réellement ce qui nous fait mourir.

« Le corps animal est formé d'éléments très-hétérogènes, et dont une multitude de petites forces tendent continuellement à troubler l'harmonie. Il faut que des éléments étrangers viennent sans cesse s'unir aux éléments primitifs, pour remplacer ce que les mouvements intestins et la transpiration dissipent sans cesse. Le jeu perpétuel des vaisseaux, nécessaire à ce remplacement, altère peu à peu l'économie générale de la machine, racornit des parties qui devraient demeurer souples, oblitère des conduits qui devraient rester perméables, change les dispositions respectives des pièces, et détruit enfin l'équilibre des poids et des ressorts.

« Le corps spirituel, formé probablement d'éléments semblables ou analogues à ceux de la lumière, n'exigera point ces réparations journalières qui conservent et dé-

truisent le corps animal. Ce corps glorieux que nous devons revêtir, subsistera, sans doute, par la seule énergie de ses principes et de la profonde mécanique qui aura présidé à sa construction. Il y a bien de l'apparence encore, que ce corps éthéré ne sera pas soumis à l'action de la pesanteur comme les corps grossiers que nous connaissons. Il obéira avec une facilité et une promptitude étonnante à toutes les volontés de notre âme, et nous nous transporterons d'un monde dans un autre avec une célérité peut-être égale à celle de la lumière. Sous cette économie de gloire, nous exercerons sans fatigue toutes nos facultés, parce que les nouveaux organes sur lesquels notre âme déploiera la force motrice seront mieux proportionnés à l'énergie de cette force, et qu'ils ne seront point assujettis à l'influence de ces causes perturbatrices qui conspirent sans cesse contre notre économie actuelle. Notre attention saisira à la fois et avec une égale force un très-grand nombre d'objets plus ou moins compliqués; elle les pénétrera intimement; elle en démêlera toutes les impressions partielles; en découvrira les ressemblances et les dissemblances les plus légères, et en déduira sans effort les résultats les plus généraux. Notre génie sera donc proportionné à notre attention; car j'ai montré que l'attention est la mère du génie. Ce qui sera une fois entré dans notre mémoire ne s'en effacera jamais; parce que les fibres auxquelles elle sera attachée dans cette nouvelle économie, ne seront point exposées à une infinité de petites impulsions intestines, qui tendent continuellement ici-bas, à changer la position respective des éléments de ces organes si déliés, et à détruire les déterminations que les objets leur ont imprimées. Notre mémoire s'enrichira donc à l'indéfini; elle s'incorporera des mondes entiers, et retracera à notre esprit, sans altération et sans confusion, l'immense nomenclature de ces mondes; que dis-je! ce ne sera point simplement une nomenclature; ce sera l'histoire naturelle générale et particulière de ces mondes, celle de leurs révolutions, de leur population, de leur législation, etc., etc. Et, comme les organes sont toujours en rapport avec les objets, dont ils doivent transmettre à l'âme les impressions, il est à présumer que la connaissance d'un nombre si prodigieux d'objets, et d'objets si différents entre eux, dépendra d'un assortiment d'organes infiniment supérieur à celui qui est relatif à notre économie présente. Les signes de nos idées se multiplieront, se diversifieront, se combineront dans un rapport déterminé aux objets, dont ils seront les représentations symboliques, et la langue ou les langues que nous posséderons alors auront une expression, une fécondité, une richesse, dont les langues que nous connaissons ne sauraient nous donner que de très-faibles images. Précisément parce que nous verrons les choses d'une manière incomparablement plus parfaite, nous les exprimerons aussi d'une manière incomparablement plus parfaite. Nous observons ici bas que la perfection des langues correspond à celle de l'esprit, et que plus l'esprit connaît, plus il exprime; nous observons encore que le langage perfectionne à son tour la connaissance, et la langue savante des géomètres, cette belle langue, où réside à un si haut point l'expression symbolique, peut nous aider à concevoir la possibilité d'une langue vraiment universelle, que nous posséderons un jour, et qui est apparemment celle des intelligences supérieures.

« Le corps animal renferme quantité de choses qui n'ont de rapports directs qu'à la conservation de l'individu ou à celle de l'espèce. Le corps spirituel ne contiendra que des choses relatives à l'accroissement de notre perfection intellectuelle et morale; il sera, en quelque sorte, un organe universel de connaissance et de sentiment; il sera encore un instrument universel au moyen duquel nous exécuterons une infinité de choses, dont nous ne saurions nous faire à présent que des idées très-vagues et très-confuses.

« Si ce corps animal et terrestre, que la mort détruit, renferme de si grandes beautés; si la moindre de ses parties peut consumer toute l'intelligence et toute la sagacité du plus habile anatomiste, quelles ne seront point les beautés de ce corps spirituel et céleste qui succédera au corps périssable! Quelle anatomie que celle qui s'occupera de l'économie de ce corps glorieux; qui pénétrera la mécanique, le jeu et la fin de toutes ses parties; qui saisira les rapports physiques de la nouvelle économie avec l'ancienne, et les rapports bien plus nombreux et bien plus compliqués des nouveaux organes aux objets de la vie à venir!

« Il y a sur la terre parmi les hommes une diversité presque infinie de dons, de talents, de connaissances, d'inclinations, etc. L'échelle de l'humanité s'élève par une suite innombrable d'échelons de l'homme brut à l'homme pensant. Cette progression continuera, sans doute, dans la vie à venir, et y conservera les mêmes rapports essentiels : je veux dire, que les progrès que nous aurons faits ici-bas dans la connaissance et dans la vertu détermineront le point d'où nous commencerons à partir dans l'autre vie ou la place que nous y occuperons. Quel puissant motif pour nous exciter à accroître sans cesse notre connaissance et notre vertu! Tous les moments de notre existence individuelle sont indissolublement liés les uns aux autres. Nous ne passons point d'un état à un autre état sans une raison suffisante. Il n'y a jamais de saut proprement dit. L'état subséquent a toujours sa raison suffisante dans l'état qui l'a précédé immédiatement. La mort n'est point une lacune dans cette chaîne; elle est le chaînon qui lie les deux vies ou les deux parties de la chaîne. Le jugement que le souverain juge portera de nous, aura son fondement dans le degré de per-

fection intellectuelle et morale que nous aurons acquis sur la terre, ou, ce qui revient au même, dans l'emploi que nous aurons pu faire de nos facultés et des talents qui nous auront été confiés. *A celui à qui il aura beaucoup été donné, il sera beaucoup redemandé, et on donnera à celui qui aura.* Ce qui est, est; la volonté divine ne change point la nature des choses; et dans le plan qu'elle a réalisé, le vice ne pouvait obtenir les avantages de la vertu.

« Il suit donc de ces principes que la raison se forme elle-même, que le degré de perfection acquise déterminera dans la vie à venir le degré de bonheur ou de gloire, dont jouira chaque individu. La révélation donne encore sa sanction à ces principes si philosophiques. Elle établit expressément cette échelle de bonheur ou de gloire, que la philosophie ne se lasse point de contempler. *Il y a des corps célestes et des corps terrestres; mais il y a de la différence entre l'éclat des corps célestes et celui des corps terrestres; autre est l'éclat du soleil, autre celui de la lune, et autre celui des étoiles; l'éclat même d'une étoile est différent de l'éclat d'une autre étoile; il en sera de même à la résurrection.* Et si l'on voulait que ces paroles remarqubles ne fussent pas susceptibles de l'interprétation que je leur donne, cette déclaration si formelle et si répétée de l'Écriture, que Dieu *rendra à chacun selon ses œuvres,* ne suffirait-elle pas pour prouver que les degrés de bonheur à venir seront aussi variés que l'auront été les degrés de la vertu? Or, combien les degrés de la vertu diffèrent-ils sur la terre! Combien la vertu du même individu s'accroît-elle par de nouveaux efforts ou par des actes réitérés fréquemment! La vertu est une habitude : elle est l'habitude au bien!

« Il y aura donc un flux perpétuel de tous les individus de l'humanité vers une plus grande perfection ou un plus grand bonheur; car un degré de perfection acquis conduira par lui-même à un autre degré. Et parce que la distance du créé à l'incréé, du fini à l'infini, est infinie, ils tendront continuellement vers la suprême perfection, sans jamais y atteindre.

« Oh! que la contemplation de ce magnifique, de cet immense, de ce ravissant système de bienveillance, qui embrasse tout ce qui pense, sent ou respire, est propre à élever, à agrandir notre âme; à balancer, à adoucir toutes les épreuves de cette vie mortelle; à soutenir, à augmenter notre patience, notre résignation, notre courage; à nourrir, à exalter tous nos sentiments de reconnaissance, d'amour, de vénération pour cette bonté adorable, qui nous a ouvert par son Envoyé les portes de cette éternité heureuse, le grand, le perpétuel objet de nos désirs, et pour laquelle nous sommes faits. Déjà elle nous met en possession de ce *royaume qu'elle nous avait préparé avant la fondation des siècles*.. déjà elle place sur notre tête la *couronne inamissible de gloire*.... déjà *nous sommes assis dans les lieux célestes*... le sépulcre a rendu sa proie... *la mort est engloutie pour toujours..... l'incorruptible a succédé au corruptible; le spirituel à l'animal; le glorieux à l'abject*... Les plus longues révolutions des astres entassées les unes sur les autres, ne peuvent plus mesurer notre durée... il n'est plus de temps... l'Éternité commence, et avec elle une félicité qui ne doit point finir, mais qui doit toujours accroître....Transporté de joie, de gratitude et d'admiration, nous nous prosternons au pied du Trône de notre bienfaiteur... nous nous écrions : Notre Père!... notre Père!... nous...

« Saisissez la vie éternelle.

A Genthod, près de Genève, le 17 mai 1769. (*Palingénésie philosophique*, partie XXII, page 402 à 448.)

FRANKLIN, dans un petit fragment *Sur la mort et la vie future*, s'exprime ainsi :

« Comme j'existe dans ce monde, je crois que j'existerai toujours; et, malgré tous les inconvénients auxquels la vie humaine est assujettie, je n'ai rien à objecter à ce qu'il soit fait une nouvelle édition de la mienne, espérant toutefois que l'on y corrigera les *errata* de la première. »

SÉNANCOURT. — « S'il était possible que, dans un âge de raison, j'eusse manqué essentiellement à mon père, je serais malheureux toute ma vie, parce qu'il n'est plus, et que ma faute serait aussi irréparable que monstrueuse. On pourrait dire, il est vrai, qu'un mal fait à celui qui ne le sent plus, qui n'existe plus, est actuellement chimérique, comme le sont les choses tout à fait passées. Je ne saurais le nier; cependant j'en serais inconsolable. La raison de ce sentiment est bien difficile à trouver. S'il n'était autre que le sentiment d'une chute avilissante, dont on a perdu l'occasion de se relever avec une noblesse qui puisse consoler intérieurement, on trouverait ce même dédommagement dans la vérité de l'intention. On voit pourtant le sentiment de cette injustice, dont les effets ne subsistent plus, nous accabler encore, nous avilir, nous déchirer, comme si elle devait avoir des résultats éternels. On dirait que l'offensé *n'est qu'absent*, et que nous devons retrouver les rapports que nous avions avec lui, mais dans un état qui ne permettra plus de rien changer, de rien réparer, et où le mal sera perpétuel, malgré nos remords. » (*Obermann*, p. 154.)

Lord BYRON : — « *L'Espérance et la terreur* reposent ensemble dans la poussière de la tombe; et lorsque, selon notre croyance, *la vie viendra nous y ranimer*, la *clémence divine* pardonnera, ou sa justice réclamera les coupables. » (*Child-Harold*, chant III, strophe 108.)

« Un *jour, si vous en êtes jugé digne*, vous contemplerez *sans être anéanti* par son regard. » (Chant IV, strophe 155.)

ENCYCLOPÉDIE NOUVELLE. — « Lorsque l'on cherche à se faire une idée de la vie dans le monde céleste, on est naturellement porté à se demander de quelle façon doit s'y effectuer l'accueil des nouveaux venus. Il

est, en effet, vraisemblable qu'en arrivant dans une autre résidence, l'âme ne s'y produit pas tout d'un coup par une sorte d'explosion soudaine de son corps, et qu'elle attend aussi, avant d'y prendre sa pleine liberté, une certaine initiation, pour qu'elle soit au courant des usages de cette société inconnue, et de la manière de s'y conduire. Par où l'on vient à penser qu'il doit y avoir quelqu'ordre dans ces mondes d'en haut, en vertu duquel chacun de ceux qui y sont appelés à s'y rendre y trouvent, à l'instant même où il s'y présente, d'autres êtres déjà formés à ce séjour, et qui s'empressent autour de lui, avec de tendres et souriantes prévenances, pour lui servir d'introducteurs et de guides. Quant aux particularités de ces réceptions, il est aisé, pour peu que l'imagination s'en donne la peine, de s'en représenter mille traits divers, selon la différence que l'on peut concevoir dans les phénomènes par lesquels passent l'âme en se réveillant de la mort, et notamment dans le mode et la durée de la formation de ces idées et de son corps; mais ce qui semble ne pouvoir manquer d'être universel. comme dérivant d'une loi évidente de convenance, c'est le principe général dont nous venons de donner la substance. Que, dans des mondes plus augustes, ce principe soit sous l'influence d'une charité plus lumineuse et plus dégagée de tout instinct, son règne ne se montre pas moins sur la terre que dans le ciel: les enfants y sont les nouveaux venus, les parents sont ceux qui les accueillent, la famille est le cercle angélique dans lequel ils contractent ensemble. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 199 à 200, art. *Famille.*)

Jean Reynaud. — « Constatons que l'homme est fait à l'image de Dieu, c'est-à-dire que les principaux traits qui caractérisent le Créateur sont reproduits dans cette créature. « En nous, dit saint Augustin « (*Cité de Dieu*, xi), nous pouvons « reconnaître une image de Dieu, c'est-à-dire de « sa suprême Trinité; et bien que cette « image ne soit pas égale à son modèle, « qu'elle en soit, à vrai dire, considérablement « éloignée, ne lui étant ni coéternelle ni sub- « stantielle, et qu'il lui faille le perfec- « tionnement d'une réformation, afin de s'en « rapprocher sous le rapport de la similitude, « il n'y a cependant rien dans tous les ou- « vrages de Dieu qui, par sa nature, soit « plus voisin de la nature de Dieu. Car nous « sommes et nous connaissons que nous « sommes, et nous aimons notre être et « notre connaissance. Et dans ces trois « choses, aucune vraisemblance trompeuse « ne nous égare; car nous ne les touchons « pas, comme les choses qui nous sont « extérieures, par quelque sens; mais sans « aucune illusion de rêves ou de fantômes, « je suis parfaitement certain que je suis, « que je connais et que j'aime... Puis donc « que nous avons été créés à l'image de « notre Créateur, dont l'éternité est véritable, « et qui est lui-même l'éternelle, véritable « et excellente Trinité, sans confusion ni « séparation, contemplons son image en « nous; et nous levant comme cet enfant « égaré de l'Evangile, retournons à celui « dont nous nous étions éloignés par nos « péchés; en lui notre être ne sera plus sujet « à la mort, notre intelligence à l'erreur, « notre amour au désordre. » Ajoutons à ce que dit saint Augustin; car l'homme ne serait pas l'image véritable de Dieu, s'il ne l'était sur tous les points; et si semblables à ces vaines peintures qui, reproduisant seulement la figure des personnes, n'en reproduisent en rien le mouvement, il n'en était en quelque sorte que l'image dormante; disons donc que l'homme, image d'un Dieu éternellement actif, est actif de même que son modèle; et que cette activité qui lui donne ressemblance, non avec la Trinité seulement, mais avec la Trinité créatrice, est le dernier terme de sa perfection.

« Associé par la grâce de Dieu à la direction de l'univers, l'homme possède un certain degré de puissance qui le met en état de produire un certain degré de sagesse qui lui permet de produire cette modification conformément au plan de la création; enfin, un certain degré de bonté qui lui fait diriger ses actions comme Dieu se dirige lui-même, et ne pas le faire en vain; son modèle est en lui et l'inspire. Cette partie du monde qui se trouve à sa portée est-elle, ainsi que tout ce qui est au-dessous de Dieu, de nature à devenir meilleure, aussitôt son cœur désire l'amélioration, son intelligence la conçoit, et il se met à l'ouvrage; il devine le mouvement de Dieu sur la terre et le seconde; et l'on peut dire, avec un noble sentiment d'orgueil et de piété, qu'il prête ici-bas main-forte au Créateur.

« Mais ce n'est pas seulement sur ce qui est hors de lui que cette faculté créatrice lui donne prise: chose admirable, et dont nous ne saurions trop nous convaincre, elle lui donne prise sur lui-même. C'est ainsi qu'il faut entendre cette réformation dont, selon saint Augustin, l'homme a besoin. Cette réformation, qui augmente la vérité de la ressemblance avec le principe divin duquel il émane, et tend à le rapprocher de l'infini, la grâce de Dieu a permis qu'il en fût lui-même l'auteur. Il sent ce qui lui manque, et combien le type qu'il a faculté de concevoir le domine, et il sent en même temps qu'il est libre de corriger continuellement cette imperfection. Comme ces anges que le patriarche voyait monter sur une échelle mystérieuse de la terre vers Dieu, il a devant lui une échelle à l'aide de laquelle il peut s'élever à son gré, non sans efforts, mais aussi haut qu'il lui plaît vers la perfection souveraine. Son instinct même l'y porte: car il ne se contente pas d'aimer son être ainsi que Dieu aime le sien; mais cet amour qu'il ressent le porte à désirer fortement d'accroître l'excellence de son être, et c'est là le plus beau privilége de sa nature. Ce désir seul le rend meilleur, l'excite à agrandir son intelligence, et recule, à mesure de ses progrès, les bornes de sa puissance

sur le monde. Et tout marche avec harmonie; car s'étant ainsi proposé de se rapprocher de Dieu, sa charité prend nécessairement plus de force; et comme son esprit et ses facultés d'action en ont également acquis davantage, il se trouve aussi plus en état de satisfaire, par les plans qu'il prépare et réalise, la charité qui l'anime.

« En même temps qu'il a marché dans la voie de son propre perfectionnement, il est donc devenu plus capable de prendre part à l'œuvre du perfectionnement général; et par une réciprocité digne de la sagesse de l'ordonnateur suprême il ne peut prendre part à l'œuvre du perfectionnement général sans se perfectionner par cela même. En effet, il ne peut tenir sa charité en éveil, et s'efforcer de remédier, par l'application de son esprit et de ses facultés d'action, aux imperfections que sa charité lui découvre, sans redoubler nécessairement, par la seule efficacité de cet exercice et de la faveur de Dieu qui l'y entretient, sa puissance, sa sagesse et sa bonté, et sans s'élever, en quelque sorte forcément et sans l'avoir cherché, dans la hiérarchie de l'univers. L'homme travaille donc pour lui-même tandis qu'il travaille pour les autres, et il n'a pas d'autre moyen de travailler pour lui-même, que de travailler pour les autres. Ne craignons pas d'affirmer qu'aucun principe, ni dans l'ensemble de l'univers, ni dans la créature en particulier, sinon, le principe même de leur existence, n'est au-dessus de cette activité sublime. C'est par cette activité que la ressemblance de la créature avec le créateur reçoit son dernier complément; c'est par cette activité que la créature, entrant en participation du travail divin, devient capable de développer la perfection en elle et autour d'elle, et que la création tout entière retourne incessamment et spontanément à Dieu d'où elle vient; ce n'est pas par elle que la créature peut satisfaire aux élans que lui inspirent à tout instant l'amour de Dieu, l'amour du prochain, l'amour d'elle-même; et ce n'est également que par elle que l'harmonie de l'univers et l'indépendance des mouvements individuels obtiennent l'accord et la justification qu'il leur faut.

« Changez en effet le principe de cette activité qui lie toutes les créatures l'une à l'autre pour les attacher à Dieu toutes ensemble, et les amener ainsi, graduellement et d'un mouvement commun, vers le centre divin où l'univers conspire; aussitôt tout se rompt et se dissout, et l'ordre est partout remplacé par la confusion. Supprimez-la, tout s'amortit, et Dieu lui-même rentre dans le sommeil.....

« La foi est cette force qui fait adhérer de tout notre être à un idéal que nous ne voyons point, et qui nous paraît supérieur à la réalité présente : contentons-nous de la belle définition de saint Paul. *Fides substantia rerum sperandarum, argumentum non apparentium.*

« L'espérance est cette vertu qui seule est capable de concilier l'amour infini de nous-mêmes avec le sentiment de notre infériorité actuelle; cette puissance qui, aidée de notre conscience, dans la justice de Dieu et dans l'efficacité de nos efforts, brise le temps et nous fait jouir à l'avance de tous les biens que nous voyons, que nous ambitionnons et que nous ne possédons point encore..... Tant que l'âme subsiste, l'espérance y fermente, et lui ôter l'espérance, c'est lui ôter le désir et le principe de l'immortalité. C'est l'espérance qui fait notre grandeur, c'est elle qui tient nos regards dirigés vers le ciel, c'est elle qui nous élève au-dessus du néant, et qui, dans notre petitesse d'aujourd'hui, enfants qui retournons à Dieu, nous fait tous infinis en nous rendant tous susceptibles de vouloir l'infini pour dernier terme de nos progrès futurs..... On ne peut aimer véritablement Dieu si l'on ne l'aime dans tout ce qu'il a créé, de même que l'on ne peut l'aimer véritablement si on ne l'aime en celui qui lui a donné l'existence; la charité est une double force qui, nous attachant directement à la création, nous attache à Dieu par son œuvre, et qui, nous attachant directement à Dieu, nous attache à la création : par son auteur elle est le ciment de l'univers. »

Ici J. Reynaud montre comment les trois facultés de l'homme, comment la foi, l'espérance et la charité, recevront dans la vie future la plénitude de leur complet développement, et comment l'idée que nous en avons peut servir à nous dévoiler en partie dès ici-bas les mystères de bonheur de cette éternelle vie. Puis il poursuit en ces termes :

« Il y a donc dans l'âme une certaine force plastique qui lui est intimement liée, qui l'accompagne en quelque séjour qu'elle soit, qui suit la loi des modifications essentielles qu'elle éprouve, qui lui donne moyen de se mettre continuellement en rapport avec le reste de la création, comme il convient à sa destinée présente qu'elle y soit mise, qui constitue ce que l'on pourrait nommer le corps virtuel; celui-là est immortel. Ces corps grossiers et pourtant si admirables dans la beauté de leur forme et la sagesse de leur structure, ces organes des sens et de l'action, à l'aide desquels nous agissons sur la nature et nous nous manifestons aux autres êtres, tous ces membres que nous voyons et que nous touchons, ne sont que les effets de cette force intérieure qui demeure cachée dans les mêmes profondeurs de l'âme, ne se laisse connaître à nous que par ses actes. Mais de même que les actes qui naissent de nos vertus sont passagers, et que nous ne disons point, lorsque nous les voyons à leur terme, que les vertus par lesquelles ils avaient été produits, se sont évanouies, de même les corps qui naissent de cette force prennent fin lorsqu'ils ont achevé le temps qu'ils devaient durer, et cette fin ne nous donne aucune raison de conclure que la vertu qui les entretenait, après les avoir fait naître,

ait elle-même pris fin : enlacée avec l'âme, elle s'est emportée ailleurs, mais elle vit toujours. L'accord parfait de cette force avec nos autres qualités, et la nécessité de cet accord, suffisent pour nous prouver que toutes ces qualités réunies ne constituent qu'une seule et indivisible unité, image de la sublime unité formée par le pouvoir créateur joint à toutes les autres qualités essentielles qui sont en Dieu. Et en effet, l'âme vient-elle à éclater en un nouveau séjour, les modifications qu'elle a reçues dans sa vie antérieure sont cause que dans ce monde, où sa destinée la conduit, tout lui est nouveau ; ce sont d'autres actions qu'elle doit accomplir, d'autres sensations qu'elle doit percevoir, d'autres rapports qu'elle doit nouer avec les créatures et avec la nature matérielle elle-même. Mais la même harmonie qui existe entre ce monde et les vertus par l'effet desquelles l'âme y a été transportée, existe aussi entre ce monde et la vertu créatrice avec laquelle l'âme y arrive ; la substance du ciel, détournée de son cours ordinaire, vient se concentrer autour d'elle, suivant les lois qu'elle lui impose; un corps nouveau paraît, et ce corps que l'âme a détaché de la nature par sa vertu, qu'elle met debout, qu'elle conserve, qu'elle fait mouvoir à son gré, est précisément celui qui convient pour accomplir les actions, percevoir les sensations, nouer les relations que commandent à cette âme le monde particulier dans lequel elle est entrée, et la vie particulière qu'elle y doit prendre.

« Cherchons quel sens on peut trouver dans cette comparaison que saint Paul établit entre le corps et une plante qui, semée en terre, se manifeste d'une certaine façon, et qui, une fois hors de terre, devient tout autre. Acceptons cette plante pour symbole de l'âme : d'abord elle demeure en terre et ne connaît point le soleil, et durant cette première existence elle se montre à nos yeux revêtue d'une forme particulière, et accomplissant certaines actions ; mais, cédant à la lumière qui l'attire, et désertant son premier habitat, voici qu'elle se déploie dans un autre séjour ; et, en même temps, voici que sa forme change et que de nouveaux organes se produisent qui lui permettent de continuer sa vie dans ce monde nouveau. D'abord humble et timide, et comme perdue dans les ombrages du gazon, c'est un bourgeon à peine ouvert; mais bientôt elle s'élève, et à mesure qu'elle s'élève, sa tige devient plus forte, sa respiration plus large, son feuillage plus capable d'endurer les rayons du soleil : les conditions de son existence changent, mais son corps varie en même temps; et soit qu'elle végète dans l'ombre, soit qu'elle s'installe pour un temps dans la demi-lumière des zones inférieures, soit qu'ayant acquis toute sa liberté elle commence à grandir en plein soleil, toujours habile à se créer les organes qu'il lui faut, elle se maintient dans un état constant d'harmonie avec les circonstances qui se déclarent successivement autour d'elle. A chacune des phases de sa vie, nous la voyons se manifester à nos yeux par un corps nouveau. Et ce corps, prenons-y garde, car nous touchons ici sur le fond même de la question, ce corps est nouveau, non par un simple changement dans son plan ou dans ses proportions, mais nouveau par le renouvellement, vraiment et essentiellement nouveau. Admirons avec l'évangéliste (*Luc*, 26) cette plante qui, toute chargée de fleurs et de rameaux, étale sa beauté au sein de la création, et donne abri sous son ombrage aux oiseaux fatigués; non-seulement il n'y a plus rien dans sa figure qui nous rappelle ce grain de sénevé, son premier corps, qui jadis pompait obscurément les sucs de la terre, mais il n'y a pas en elle un seul atome qui ait jamais appartenu à ce faible embryon, l'ancienne substance, livrée aux vents et dispersée dans la campagne, a fait place à une substance provenue d'autres lieux et disposée sous une forme nouvelle, pour des fonctions nouvelles dans un autre habitat. La substance, la forme, les fonctions, l'habitat, tout est donc nouveau, et rien de ce que nos sens peuvent saisir ne reste fixe. Mais dans ce renouvellement général, il y a cependant une chose qui ne change point, et cette chose qui ne change point, tandis que tout change autour d'elle, cette chose qui persévère et maintient l'unité de la plante à travers toutes les vicissitudes de son existence, c'est le principe même de la plante, c'est-à-dire cette force invisible qui, toujours vivante sous l'enveloppe changeante, sait toujours distraire de la masse flottante de l'univers les matériaux qu'il lui faut pour continuer sa vie et s'en instruire, les organes divers dont nous la trouvons, successivement se servir. Ainsi est l'âme passant d'un séjour à un autre séjour. » (Jean Reynaud, *Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 605 à 613, art. *Ciel*.

VIN. — « Lorsque le christianisme, par son sacrement fondamental, vint élever le vin à un degré d'honneur, dont il n'avait approché dans aucune des religions précédentes, le monde occidental se trouvait donc préparé par toutes ses antiquités à cette institution étonnante. La glorification du vin, au nom du Christ, était un développement mystique des glorifications antérieurement de la même liqueur sous les noms de Noé, de Saturne, de Bacchus, et rien n'y faisait obstacle dans les mœurs. Sans doute l'Evangile n'enseignait pas que le vin fût le sang du Fils de Dieu, comme le Boun-Dehesch qui faisait du vin le propre sang du céleste taureau ; mais c'était assez pour l'honneur infini du vin, d'avoir été spécialement élu pour servir de base, par la transsubstantiation, à ce miracle de tous les jours. Ce choix avait eu son motif, et ce motif, qui était l'excellence du vin dans son rapport avec l'organisation de l'homme, constituait une véritable consécration de cette excellence par l'autorité de Dieu. Le pain et le vin, tels étaient dans l'esprit du dogme eucharisti-

tique, les deux principes essentiels de la nourriture terrestre et les figures sensibles de la nourriture céleste. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 691, art. *Vin*, par J. RAYNAUD.)

VISITATION. — « Fête instituée en mémoire de la visite que la sainte Vierge rendit à sainte Elisabeth. Dès que l'ange Gabriel eut annoncé à la sainte Vierge le mystère de l'incarnation du Verbe divin, et lui eut révélé que sainte Elisabeth sa cousine était grosse de six mois, elle fut inspirée d'aller voir cette parente, qui demeurait avec son mari Zacharie, à Hébron, ville située sur une des montagnes de Juda, à vingt-cinq ou trente lieues de Nazareth. Marie partit le 26 mars, et arriva le 30 à Hébron dans la maison de Zacharie. Elisabeth n'eut pas plutôt entendu sa voix, qu'elle sentit son enfant remuer dans son sein. Elle lui dit : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni*, et la congratula sur son bonheur. Ce fut alors que Marie prononça ce cantique pieux que nous appelons *Magnificat*. Après y avoir demeuré environ trois mois, elle retourna à Nazareth, un peu avant la naissance de saint Jean-Baptiste. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT. t. XXXVI, p. 42, article *Visitation*.

VISITATION. (ORDRE DE LA). — « Les fondations de saint François de Sales, dit Léopold Ranke, étaient moins austères. Saint François de Sales avait pour habitude de se livrer à tous ses travaux sans effort et sans précipitation, avec une âme sereine et calme. Il fonda de concert avec son amie, la mère de Chantal, l'ordre de la Visitation, spécialement destiné à celles qu'une constitution délicate empêchait d'entrer dans des congrégations plus austères. Dans la règle qu'il établit, il évita les mortifications trop dures, et dispensa des devoirs trop pénibles; il eut soin aussi de prévenir les excès de l'exaltation intérieure : « On doit, dit-il, se placer « en la présence de Dieu sans beaucoup de « recherche affectée, et ne pas désirer jouir « de lui plus qu'il ne veut le montrer lui-« même; souvent l'orgueil nous tente et « nous séduit sous la forme des extases; on « ne doit suivre que le chemin ordinaire des « vertus. » C'est pour cette raison qu'il imposa avant tout à ses religieuses le devoir de soigner les malades. Les sœurs devaient toujours sortir deux à deux, l'une supérieure et l'autre inférieure, et visiter les pauvres malades dans leurs maisons. François de Sales pensait qu'il faut prier par les œuvres, par le travail. Son ordre produisit les effets les plus salutaires dans toute la France. » (*Histoire de la Papauté pendant les* XVI[e] *et* XVII[e] *siècles*, par Léopold RANKE, t. IV, p. 58 et 59.)

VOEUX. — « Que les clercs et les religieux, dit Leibnitz, soient fermement persuadés que, pour garder la continence, il est à peine besoin d'autre chose que d'éviter l'oisiveté et les occasions dangereuses, et d'avoir une volonté ferme dont Dieu ne refuse point la grâce à quiconque l'invoque avec ferveur. Il en est de même des vœux de continence, de pauvreté et d'obéissance; pour accomplir la promesse faite à Dieu, il ne faut qu'une bonne volonté. Ainsi, on ne peut violer le vœu de religion sans un péché très-grave; cependant l'Eglise conserve le pouvoir de dispenser, de remettre ou de commuer l'obligation pour des causes graves, et au nom même de Dieu ; mais comme l'esprit humain est sujet à beaucoup d'infirmités, les supérieurs ont besoin d'une très-grande prudence dans la direction, et de beaucoup de charité pour leurs frères, afin de soulager par des remèdes doux la faiblesse de ceux qui commencent, et d'éloigner les tentations par des occupations pieuses et agréables. Toutefois par la négligence de ceux qui sont chargés de ce devoir, souvent de nombreux abus s'introduisent; les simples, les ignorants et ceux qui sont sans expérience, se trouvent engagés, sans vocation de Dieu, par l'erreur ou par la fraude; les supérieurs sont capricieux, négligents, hautains ; les frères durs, aigres, chagrins, envieux, ambitieux ; les uns et les autres souvent dissolus, pervertis, et de mauvais exemple; on ne doit pas s'étonner après cela que les âmes, même dans les communautés religieuses, où devrait se trouver la paix du cœur, sont agitées par des sollicitudes et des maux extrêmes, souvent sans consolation, et trouvent leur perte dans les moyens même du salut, ce qui est de tous les états le plus déplorable. Il faut donc prier Dieu de donner à son Eglise de bons et de sages pasteurs, de conserver longtemps et de fortifier de la vertu d'en haut ceux qui remplissent dignement leur devoir et leur charge, afin qu'ils puissent comprendre les maux qui affligent particulièrement l'Eglise, les remèdes qui sont nécessaires, et qu'ils aient en même temps assez de force et de constance pour surmonter les obstacles que leur opposent la licence et la corruption des hommes charnels, et l'imprudence de ceux qui sont animés d'un faux zèle. Il n'en reste pas moins très-vrai, comme nous l'avons établi plus haut, dans un sujet différent, que toutes les parties de l'Eglise étant disposées convenablement, et comme une armée rangée en bataille, les charges, les travaux, les occupations des clercs et des religieux étant bien distincts, pourvu que l'on observe les règles de chaque établissement, on ne peut rien concevoir de plus beau ni de plus admirable, ni enfin de plus efficace pour procurer la gloire de Dieu, le salut des âmes, et le règne de la charité. » (*Système de théologie*, par LEIBNITZ.)

VOLONTÉ. — « La volonté de Dieu, dit Montaigne, estant premiere et avant toutes choses, estant la regle et la justice elle-mesme, il ne peut estre rien de bon ni de juste s'il ne luy est conforme; ainsy toute volonté, ecartée ou eloignée de celle de Dieu, est vicieuse et desordonnee, comme derogée de la pure et souveraine droiture. » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, pro-

fession de foi de Montaigne, son traducteur, chap. 38.)

« *Volonté en Dieu*. Que Dieu veuille sauver tous les hommes, c'est une vérité de foi clairement exprimée dans les Ecritures; mais de quelle *volonté* le veut-il? C'est un point sur lequel ont erré divers hérétiques, et qui partage extrêmement les théologiens.

« Les pélagiens et les semi-pélagiens ont prétendu que Dieu voulait sauver indifféremment tous les hommes, sans prédilection particulière pour les élus, et qu'en conséquence Jésus-Christ avait versé son sang pour tous les hommes également. Les prédestinatiens, au contraire, ont avancé que Jésus-Christ n'était mort que pour les élus, et que Dieu ne voulait sincèrement le salut que des seuls prédestinés. Calvin a soutenu la même opinion, et Jansénius l'a imité, quoique d'une manière plus captieuse et plus enveloppée; car il reconnaît que Dieu veut le salut de tous les hommes, en ce sens que nul n'est sauvé que par sa volonté; ou que le mot *tous* se doit entendre de plusieurs, d'un grand nombre; ou enfin parce qu'il leur inspire le désir et la volonté de se sauver. Mais toutes ces explications sont insuffisantes. Le véritable nœud de la difficulté est de savoir si Dieu prépare ou confère sincèrement à tous les hommes des grâces vraiment suffisantes pour opérer leur salut; et c'est ce que Jansénius et ses disciples refusent de reconnaître...

« La plupart des théologiens modernes pensent que Dieu veut d'une volonté antécédente, vraie, réelle et formelle, le salut de tous les hommes, même des réprouvés et des enfants qui meurent sans baptême, et qu'il leur prépare, leur offre des moyens suffisants de salut, et que Jésus-Christ est mort et a répandu son sang pour le salut d'autres que les prédestinés.

« On convient cependant généralement que Dieu ne veut d'une volonté conséquente le salut que des seuls élus, et que c'est aussi d'une volonté absolue, conséquente et efficace, que Jésus-Christ est mort pour le salut des prédestinés; car, comme le dit expressément le concile de Trente, sess. v, c. 3: ***Quoique le Sauveur du monde soit mort pour tous, tous néanmoins ne reçoivent pas le bienfait de sa mort.*** » (***Encyclopédie*** de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXVI, p. 234 à 236, article *Volonté*.)

VOLTAIRE. — Il n'est pas inutile de montrer ici par les citations suivantes comment J.-J. Rousseau jugeait Voltaire et tous les philosophes incrédules de son siècle. Ces aveux sont encore un témoignage d'apologiste involontaire :

J.-J. ROUSSEAU. — « Je ne vous aime point, Monsieur, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous avez reçu; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voierie, tandis que tous les honneurs que tout homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin puisque vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y est resté que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute: je ne manquerai jamais au respect que je leur dois, ni au procédé que ce respect exige. Adieu, Monsieur. » (*Corresp.*, t. II, p. 121.)

« Vous me parlez de ce Voltaire? Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres? Le malheureux a perdu ma patrie; je le haïrais davantage si je le méprisais moins. Je ne vois dans ses grands talents qu'un opprobre de plus, qui le déshonore par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talents ne lui servent, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son cœur. O Génevois, il vous paye bien de l'asile que vous lui avez donné! Il ne savait plus où aller faire du mal; vous serez ses dernières victimes. Je ne crois pas que beaucoup d'autres hommes sages soient tentés d'avoir un tel hôte après vous. » (*Corresp.*, t. II, p. 105.)

« Ainsi donc la satyre, le noir mensonge et les libelles sont devenus les armes favorites des philosophes et de leurs partisans!

« Ainsi paye M. de Voltaire l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Genève use envers lui! Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette âme basse, cet homme si grand par ses talents, ***et si vil par leur usage***, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté, qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monuments de sa gloire et de sa reconnaissance. S'il reste dans leur cœur quelque amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire, et il en sera plus souvent maudit qu'admiré. » (*Corres.*, t. II, p. 157.)

VOLTAIRE, de son côté, au milieu de mille professions de foi religieuses et chrétiennes (*Voy.* l'INTRODUCTION, col. 19 à 26, 45 à 66 et tous les articles de ce *Dictionnaire*), disait :

« La nécessité de remplir tous les devoirs de la religion chez moi, m'est d'autant plus sévèrement imposée, que je suis comptable de l'éducation que je donne à mademoiselle Corneille. Oui, je sers Dieu, j'établis des écoles, je bâtis des églises, je vais établir un hôpital. Oui, je sers Dieu; je crois en Dieu, et je veux qu'on le sache. » ***OEuvres de Voltaire***, édition de Kehl; in-12, t. LXXIX, p. 269; t. LXXIV, p. 270.)

X

XÉROPHAGIE. — « C'est dans l'histoire ecclésiastique l'action de se nourrir d'aliments secs. Ce mot est dérivé du grec, et composé de ξηρὸς, *sec*, et de φαγεῖν, *manger*, comme qui dirait *jeûne où l'on ne mange que des choses sèches.*

« C'était le nom que, dans la primitive Eglise, on donnait aux jours de jeûne auxquels on ne mangeait que du pain avec du sel, et où l'on ne buvait que de l'eau. Ces grands jeûnes se faisaient pendant les six jours de la semaine sainte, par dévotion, mais non par obligation ; et Tertullien, dans son livre de l'abstinence, remarque que l'Eglise recommandait la xérophagie comme une pratique utile en temps de persécution. Elle condamna les montanistes, qui voulaient faire de la xérophagie un précepte pour tout le monde, pendant plusieurs carêmes, qu'ils prétendaient instituer dans le cours du carême. Philon rapporte que les esséens, ou esséniens, et les térapeutes observaient aussi des xérophagies en certains jours, n'ajoutant au pain et à l'eau que du sel et de l'hysope. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXVI, p. 588 ; article *Xérophagie*.)

Y

YON (SAINT-). — « Ordre de séculiers, agrégés depuis l'an 1725 à l'état monastique : les Frères de cet ordre, sous le nom de *Frères des écoles chrétiennes*, se sont consacrés à l'instruction des petits garçons. La maison chef de l'ordre porte le nom de Saint-Yon, et est située à Rouen, dans le faubourg Saint-Sever. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXVI, p. 613, article *Yon-Saint*.)

Z

ZÈLE. — « Ce mot se prend en plusieurs sens dans l'Ecriture. Il signifie une ardeur pour quelque chose. Phinée était plein de zèle contre les méchants qui violaient la loi du Seigneur (*Num*. XXV, 13). Il désigne l'envie ; les Juifs sont remplis d'envie (*Act*. XIII, 45), ἐπλήσθησαν ζήλου. Il veut dire la jalousie (*Prov*. VI, 34), la jalousie (*zelus*) du mari, n'épargne point l'adultère dans sa vengeance. *L'oreille jalouse entend tout* (*Sap*. I, 10), c'est Dieu qui s'appelle *un Dieu jaloux*. *L'idole du zèle* (*Ezech*. VIII, 5), c'est ou l'idole de Baal, qui avait été placée dans le temple du Seigneur, ou c'est celle d'Adonis ; quelques interprètes croient aussi que le prophète Ezéchiel entend par *idole du zèle*, toutes sortes d'idoles en général, dont le culte allume le *zèle* de Dieu contre leurs adorateurs. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XXXVI, p. 658 et 659, article *Zèle*, par le chevalier de Jaucourt.)

ZOOLOGIE. — « La *Genèse*, ce monument mystérieux de l'origine de notre globe et de l'origine de notre espèce, nous représente Adam à peine sorti des mains de Dieu, et avant même la création de la femme, occupé à dénommer les *animaux de la terre* et les *oiseaux du ciel ;* et les *noms qu'il leur donna, furent*, dit la Genèse, *les vrais noms*. Nous serions donc en droit de dire que le premier homme fut aussi le premier zoologiste, et que la zoologie, antérieure à toutes les autres sciences, a précédé même l'achèvement de la création de notre espèce. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 759, article *Zoologie*, par J. Saint-Hilaire.)

ZWINGLE et ZWINGLIENS. — Voici comment sont jugés, par les protestants eux-mêmes, Zwingle, ses doctrines et ses sectateurs :

BRENTIUS. — « Les dogmes de Zwingle sont diaboliques, pleins d'impiétés, de dépravations et de calomnies : ses erreurs sur l'Eucharistie en entraînent beaucoup d'autres plus sacriléges. » (BRENT., *in recog. prophet. et apost.* 1544.)

SCHILLER. — « Les doctrines que Zwingle avait enseignées à Zurich et Calvin à Genève, ne tardèrent pas à prendre pied en Allemagne, et à diviser les protestants, de sorte que bientôt ils n'eurent plus de lien commun que leur haine contre la papauté. » (SCHILLER, t. I[er], p. 225.)

— « Les Zwingliens écrivent que nous les tenons pour frères : c'est une fiction si folle et si impertinente, proclamaient les luthériens en plein synode, que nous ne pouvons assez nous étonner de leur impudence. Nous ne leur accordons pas même une place dans l'Eglise ; loin de reconnaître pour frères des gens que nous voyons agités par l'esprit du mensonge, et proférant des blasphèmes contre le Fils de l'homme. » (*Epitom. colloq. maur. Brunæ*, an 1564, pages 5-82.)

AVIS NÉCESSAIRE.

Nous croyons devoir faire ici quelques remarques qui n'ont pu trouver place dans l'*Introduction*, parce que c'est seulement pendant et depuis l'impression du premier volume que notre travail y a donné lieu.

Lorsque nous rédigions l'*Introduction*, nous n'avions encore lu qu'une quinzaine de volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, et nous pensions lui emprunter un grand nombre d'articles sans doute, mais nous étions loin de supposer quelle prodigieuse quantité de témoignages et d'aveux nous fournirait la suite de ce recueil, parce que les matières religieuses traitées d'abord presque exclusivement par deux ou trois ecclésiastiques, et n'ayant dès lors aucun caractère d'apologie involontaire que leur place même dans cet ouvrage, furent plus tard confiées à la rédaction des principaux Coryphées laïques de l'Encyclopédie, et nous fournirent ainsi une mine inépuisable de matériaux où nous n'avions qu'à puiser. Comment aurions-nous pu, sans un impardonnable oubli, négliger de recueillir cet éclatant faisceau d'innombrables apologies, dans ce grand monument de l'incrédulité du XVIIIe siècle, qui est resté le dernier mot de la philosophie sceptique et matérialiste! Cependant l'abondance des matériaux était telle que nous nous aperçûmes bientôt qu'il fallait nous borner si nous ne voulions transformer presque tout ce *Dictionnaire* en une reproduction de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Aussi, quelque considérable que soit le nombre d'articles que nous lui avons empruntés, des lecteurs attentifs pourront encore y puiser largement.

Une dernière observation nous reste à faire :

Notre première pensée avait été de mettre en saillie, au moins en quelques mots, le caractère et l'importance de chacun des aveux cités, en faisant connaître sommairement le témoin ou l'apologiste involontaire à qui il était dû. Mais nous avons bientôt reconnu que la forme de *Dictionnaire* rendait ce travail absolument impossible; car, outre qu'il eût fallu répéter cinq ou six cents fois la même note d'appréciation morale et religieuse pour les auteurs cités presque à chaque article de ce *Dictionnaire*, il eût fallu aussi, malgré tout le laconisme, une explication souvent plus longue que la citation elle-même, pour en faire bien comprendre toute la portée. C'eût été doubler la matière de ces volumes par une méfiance injurieuse des connaissances et de la sagacité du lecteur, et faire disparaître sous des commentaires encore incomplets l'intérêt de cette immense collection de documents dont chaque catholique saura mieux tirer profit que nous, en s'en servant suivant le temps, le lieu, les circonstances et la nature de son esprit.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES

AUTEURS ET OUVRAGES CITÉS DANS CE DICTIONNAIRE,

AVEC L'INDICATION DES ARTICLES ET DES PAGES OU SONT CONTENUES CES CITATIONS.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES

MATIÈRES ET ARTICLES CONTENUS DANS CE DICTIONNAIRE.

TOME I.

TOME II.

FIN DES TABLES DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES

Ex typis MIGNE, au Petit-Montrouge.

